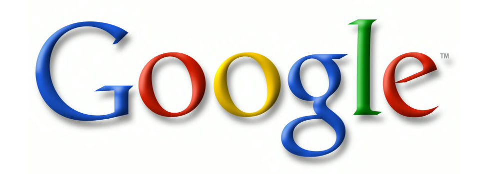
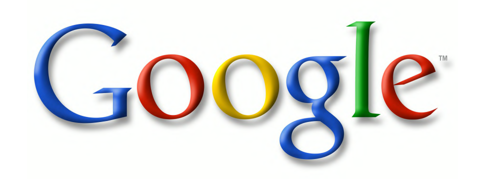
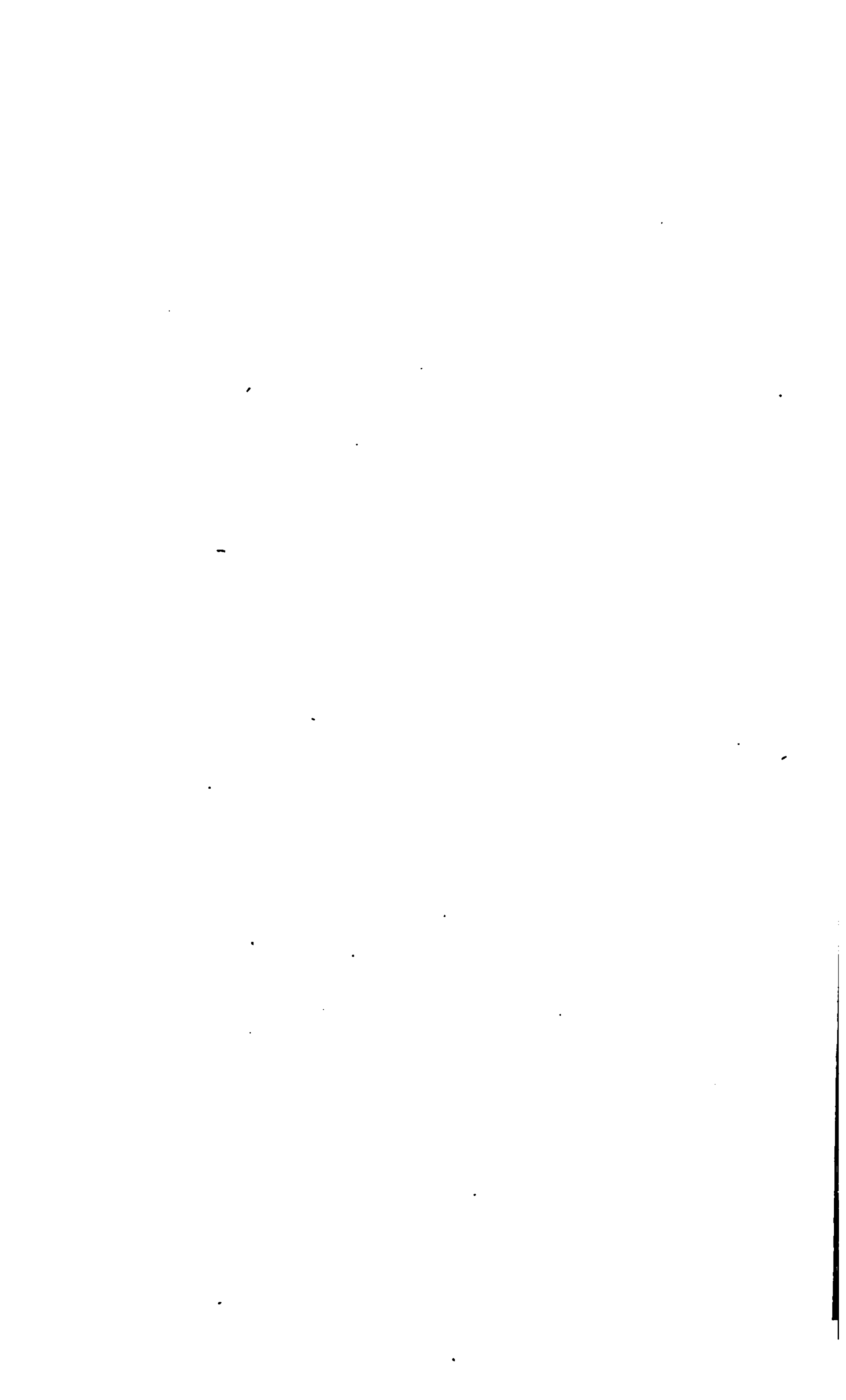





Case I (B.S.)
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
Ref. M. 31 A.
Main RR (47, 48)







NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TRENTE-CINQUIÈME.

—

Mérat. — Monnier.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Trente-Cinquième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LXI.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

M

MÉRAT (*François-Victor*), botaniste français, né le 16 juillet 1780, à Paris, où il est mort, en mars 1851. Il étudia d'abord la chimie et la botanique, et remporta en 1800 un premier prix à l'école de pharmacie de Paris; en 1803, il reçut le diplôme de docteur, et de 1805 à 1815 il fut chef de clinique à la faculté de médecine. Ces fonctions lui permirent de faire sur l'anatomie pathologique des observations intéressantes. En outre il fut en 1808 attaché à l'infirmerie de la maison civile de l'empereur, et en 1811 on le mit au nombre des médecins chargés de rapports d'expertise légale. Après la réorganisation de l'Académie de Médecine en 1821, Mérat fut appelé à en faire partie comme membre honoraire, et il y occupa, jusqu'à l'époque de sa mort, l'emploi de trésorier. Nous citerons de lui : *De la Colique métallique*; Paris, 1803, in-4°, thèse inaugurale, à laquelle l'auteur fit de nombreuses additions et qu'il publia sous forme de traité; ibid., 1812, in-8°; trad. en hollandais en 1822; — *Nouvelle Flore des environs de Paris, suivant la méthode naturelle, avec l'indication des vertus des plantes usitées en médecine*; Paris, 1812, in-8° ; la 2e édit. (ibid., 1821, 2 vol. in-18), reproduite plusieurs fois en France et en Belgique, est de beaucoup meilleure; — *Éléments de botanique*; Paris, 1812, in-8°; — *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*; Paris, 1829-1834, 6 vol. in-8°, rédigé avec Néret et de Lens; le tome VII, publié en 1846, est de Mérat seul. Contrefait à Bruxelles, ce recueil a été traduit en italien (Venise, 1835-1840); — *Notice sur Geoffroy de Villeneuve, médecin de l'Hôtel-Dieu*; Paris, 1831, in-8°; — *Du Tænia, ou ver solitaire, et de sa cure radicale par l'écorce de grenadier*; Paris, 1832, in-8°; — *Synopsis de la* Nouvelle Flore des environs de Paris; Paris, 1837, in-18; — *Manuel des Eaux minérales du Mont-Dore*; Paris, 1838, in-18 ; — *Revue de la Flore parisienne*; Paris, 1843, in-8°. Mérat a donné la seconde édition du *Cours élémentaire de Pharmacie* de Morellet (1814, 3 vol. in-8°). Il a dirigé le *Journal de Médecine* pendant les années 1810 et 1811, le *Dictionnaire des Sciences médicales* depuis le t. XX, et publié le *Bulletin de la Société de la Faculté* de 1806 à 1810. Enfin, on lui doit de nombreux articles dans les recueils que nous venons de citer, ainsi que dans *Le Cultivateur*, les *Annales de l'Agriculture* (1838-1850), les *Annales d'Horticulture* (1837-1848), les *Mémoires de l'Acad. de Médecine*, la *Revue Médicale*, la *Revue Botanique*, etc. K.

G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, IV, 2e partie. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Sachaile, *Les Médecins de Paris*. — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon*. — *Littér. fr. contemp.*

MERATI (*Gaetano-Maria*), liturgiste italien, né le 23 décembre 1668, à Venise, mort le 8 septembre 1744, à Rome. Ayant fait profession chez les Clercs réguliers théatins, il enseigna la philosophie et la théologie dans les colléges de son ordre, et accompagna en 1705, à Londres, l'ambassadeur de Venise. En 1716, il vint à Rome comme procureur général des Théatins, et fut nommé consulteur de la congrégation des rites. Après la mort de ce religieux, le pape Benoît XIV, qui l'honorait de son amitié, voulut qu'à l'avenir l'emploi de consulteur des rites fût toujours occupé par un théatin. On a de Merati : *La Vita soavemente regolata delle donne*, trad. du français; Venise, 1708, in-12; — *La Verità della Religione cristiana e cattolica dimostrata ne' suoi fondamenti*; ibid., 1721, 2 vol. in-4°; — *Novæ Observationes et Additiones ad Gavanti Commentaria in rubricas Missalis et Breviarii romani*; Augsbourg, 1740, 2 vol. in-4°; — six *Lettres* dans les *Epistolæ claror. Venetorum* (1746, t. II), adressées à Magliabecchi. En outre, il a été l'éditeur du *Thesaurus sacrorum Rituum* de Ga-

vanti (Rome, 1736-1738, 4 vol. in-4°), ouvrage sur lequel il a fait d'excellentes remarques.

MERATI (*Giuseppe*), neveu du précédent, né en 1704, mort en janvier 1786, à Venise. Il appartint aussi à l'ordre des Théatins et fut membre de l'Académie des Arcades. On a de lui : *Vita di Bart. Castelli, vescovo di Mezzara*; Venise, 1738, in-4°; — *Memorie intorno alla vita e agli scritti del P. G.-M. Merati*; ibid., 1755, in-4°. Il a laissé en manuscrit un catalogue chronologique et alphabétique des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés en Italie jusqu'en 1770, intitulé d'abord : *Dizionario ragionato*, puis, *Gli Scrittori d'Italia mascherati*, en 2 vol. in-fol. La préface de cet ouvrage, que celui du comte Melzi ne doit pas pas faire regretter, a été insérée par l'abbé Lami dans les *Novelle letterarie* de Florence et dans *Le Courrier littéraire*. P.

Memorie intorno alla vita del P. G.-M. Merati. — Vezzosi, *Scrittori de' chierici regolari detti Teatini.* — Gamba, *Galeria delle provincie Veneziane.*

MÉRAULT (*Athanase-René*), né à Paris, en 1744, mort à Orléans, le 13 juin 1835. Élevé au collége de Juilly, il entra à l'Oratoire, bien qu'il fût déjà possesseur d'une grande fortune, afin de se consacrer à l'enseignement de la jeunesse. Depuis l'âge de vingt-cinq ans, il dirigea la maison d'éducation connue sous le nom d'*institut*. Forcé de quitter Paris à l'époque de la révolution, il se retira à Orléans, où il avait des parents. Emprisonné en 1793 et relâché après le 9 thermidor, il resta dans la ville, et devint en 1805 grand-vicaire de l'évêque Bernier, qui le mit à la tête du grand séminaire. L'église d'Orléans est redevable à l'abbé Mérault de plusieurs établissements religieux et charitables, à la fondation desquels il consacra une grande partie de ses biens. On a de lui : *Les Apologistes involontaires ou la Religion éternelle prouvée et défendue par les objections même des incrédules*; Paris, 1806 (édit. anonyme), et 1820, in-12; — *Les Apologistes ou, la Religion chrétienne prouvée par ses ennemis comme par ses amis*; Orléans, 1821, in-8° et in-12, suite de l'ouvrage précédent; — *Conspiration de l'impiété contre l'humanité*; Paris, 1822, in-8°. — *Rapport sur l'histoire des Hébreux rapprochée des temps contemporains*; Orléans, 1825, in-12; — *Enseignements de la Religion*; Orléans, 1827, 5 vol. in-12; — *Recueil des Mandements sur l'instruction des peuples*; Paris, 1830, in-12. A. J.

Portraits des Hommes utiles. — Quérard, *La France Littér.*

MERBES (*Bon* DE), théologien français, né à Montdidier, en 1616, mort à Paris, le 2 août 1684. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, se fit recevoir docteur en thélogie, et professa pendant quelques annnées les belles-lettres. Sur la fin de ses jours, il se fixa à Paris, où il mourut. On a de lui *Summa christiana, seu orthodoxa morum disciplina ex sacris litteris, sanctorum Patrum monumentis, conciliorum oraculis, summorum denique pontificum decretis fideliter excepta*, etc. Le latin en est pur et élégant, mais l'auteur s'y montre trop rhéteur. Les principes y sont solides, les décisions sévères. A. L.

Du Pin, *Bibliothèque du dix-septième siècle*, part. IV, p. 271. — Simon, *Critique de la Bibliothèque de Du Pin*, t. II, p. 388. — Arnauld, *Lettres*, t. III, p. 324-327. — *Journal des Savans*, ann. 1623.

* **MERCADANTE** (*Saverio*), compositeur italien, né à Altamura, village de la Pouille, en 1798. Il vint à Naples à l'âge de douze ans, et entra au collége royal de musique de Saint-Sébastien, que dirigeait alors Zingarelli. Le jeune Mercadante parut d'abord se destiner à être instrumentiste, et ses progrès sur le violon lui firent bientôt confier l'emploi de premier violon et de chef d'orchestre de ce conservatoire. Zingarelli, qui l'avait pris en affection, lui enseignait la composition; mais on rapporte qu'ayant un jour surpris son élève occupé à mettre en partition des quatuors de Mozart, il le chassa impitoyablement de son école. Mercadante publia à cette époque beaucoup de morceaux de musique instrumentale, et chercha à se créer des ressources dans la composition dramatique. Après avoir essayé ses forces dans une cantate qui fut exécutée en 1818 au théâtre del Fondo, à Naples, il donna en 1819 au théâtre San-Carlo son premier opéra, intitulé l'*Apoteosi d'Ercole*, auquel succéda l'opéra bouffe *Violenza ecostanza*, représenté dans le courant de la même année au théâtre Nuovo. Ces deux ouvrages réussirent, et furent suivis d'*Anacreonte in Samo*, qui obtint, en 1820, sur la scène de San-Carlo, un succès encore plus complet. A partir de ce moment Mercadante, dont le nom ne tarda pas à retentir en Italie, vit s'ouvrir devant lui les principaux théâtres. Il donna successivement à Rome, en 1820, *Il Geloso raveduto*, opéra bouffe, au théâtre Valle; et *Scipione in Cartagine*, au théâtre Argentina, puis, en 1821, *Maria Stuarda*, à Bologne, et *Elisa e Claudio*, à Milan. L'opéra d'*Elisa e Claudio*, qui est considéré comme le meilleur ouvrage de Mercadante, excita un tel enthousiasme lors de son apparition, que le compositeur fut proclamé un instant le rival de Rossini. Chargé des lauriers qu'il avait moissonnés à Milan, Mercadante se rendit à Venise et y écrivit *Andronico*, pour le théâtre de la Fenice; mais la fortune, qui jusque là avait constamment secondé le jeune artiste, sembla tout à coup vouloir l'abandonner. *Andronico* tomba à Venise; il en fut de même d'*Alde ed Emerico*, opéra demi-sérieux, et d'*Ameleto*, qu'il donna, à Milan, dans la même année 1822; *Alphonse ed Elisa*, représenté à Mantoue, en 1823, n'eut pas un meilleur sort. L'éclatant succès qu'obtint bientôt après la *Didone*, à Turin, vint heureusement ranimer le courage du compositeur. Cependant Mercadante éprouva une nouvelle chute en donnant à Naples *Gli Sciti*; mais

Il se releva par *Gli Amici di Siracusa* qu'il fit représenter, à Rome, au commencement de l'année 1824. Il se rendit alors à Vienne pour y surveiller la mise en scène de son *Elisa e Claudio*, qui fut suivi de *Doralice*, des *Nozze di Telemaco ed Antiope*, et du *Podestà di Burgos*; ces trois derniers ouvrages, écrits d'ailleurs avec trop de rapidité, ne furent point goûtés par le public allemand. M. Mercadante quitta Vienne pour retourner en Italie, qui lui gardait, au moins de temps en temps, quelques retours de popularité, et où recommença pour l'artiste cette perpétuelle alternative de succès et d'échecs que présente sa carrière. Son opéra sérieux de *Nitocri* réussit à Turin, en 1825; *Erodio ossia Marianna* tombe ensuite à Gênes; l'*Ipermestra*, malgré des beautés réelles, n'a pas de succès à Naples; mais *La Donna Caritia* est accueillie avec enthousiasme à Venise; l'*Ezio*, représenté à Turin, n'y produit aucune sensation. Enfin, après avoir donné, au printemps de 1827, *Il Montanaro*, à Naples, M. Mercadante partit pour l'Espagne, et y écrivit *La Rappresaglia*, opéra bouffe, qui lui valut des applaudissements à Cadix, et *La Testa di bronzo*, qui fut jouée à Madrid, au Théâtre-Italien, dont il avait pris la direction. De retour dans sa patrie, en 1831, il donna *Zaïra*, à Naples, puis, l'année suivante, *I Normanni a Parigi*, à Turin, et *Ismala, ossia morte ed amore*, à Milan. En 1833, la place de maître de chapelle de la cathédrale de Novarre, devenue vacante par la mort de Generali, fut donnée à M. Mercadante, qui n'en continua pas moins à travailler pour le théâtre. Il fit jouer *Il Conte d'Essex*, à Milan, et écrivit ensuite pour l'Opéra italien de Paris *I Briganti*, qui y furent représentés au mois de mars 1836. L'auteur vint monter lui-même son ouvrage, qui ne réussit pas, malgré les efforts de Rubini, Tamburini, Lablache et Mlle Grisi. Il a donné depuis lors *Emma d'Antiochia*, *La Gioventù di Henrico V*, *Il Giuramento*, dans lequel le malheureux Nourrit fut applaudi, à Naples, et *Le due illustri Rivali*, à Venise, en 1839; ce dernier ouvrage, remarquable par l'élévation et la vigueur du style, a obtenu un brillant succès. Nous ajouterons encore à cette liste *La Vestale* (1842) et *Il Pelagio* (1857). M. Mercadante a écrit en outre une prodigieuse quantité d'airs et de duos détachés. On a publié deux recueils de six ariettes italiennes de sa composition; *Virginia*, cantate; *Sorge invano*; une collection de huit ariettes et de quatre duos, intitulée : *Soirées italiennes*.

Musicien instruit et fort habile, M. Mercadante occupe une des places les plus distinguées parmi les compositeurs que l'Italie a produits dans ces derniers temps. Sa musique est en général facile, abondante et naturelle; on y trouve le sentiment dramatique, mais elle manque souvent d'originalité. On s'aperçoit que le compositeur, pressé par les circonstances, a cherché les chances du succès dans le nombre plutôt que dans la perfection de ses œuvres, et l'on doit regretter que cette précipitation dans ses travaux lui ait empêché de réaliser tout ce qu'on devait attendre d'un talent tel que le sien. La gloire de Rossini a d'ailleurs nui à ses succès.

M. Mercadante a été nommé en 1839 directeur du conservatoire de Naples, et en 1856 membre associé de l'Institut de France.

Dieudonné Denne-Baron.

Revue et Gazette musicales, de Paris. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Vapereau, *Dictionnaire universel des Contemporains*; Paris, 1858.

MERCADÉ (*Eustache*), l'un des premiers auteurs de mystères, né dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mort dans le courant du suivant. Il fut quelque temps official à l'abbaye de Corbie (1414). Il céda cette charge en 1436 à un certain Jean Roussel. Son mystère, intitulé : *La Vengeance de Jésus-Christ*, est conservé à la bibliothèque d'Arras, sous le n° 625 : il a été représenté plusieurs fois au quinzième siècle, et diffère entièrement d'un autre poëme dramatique du même titre, composé par Blanchet et imprimé deux fois à Paris, en 1491 et 1510. Cent douze personnages parlants et deux cents autres muets jouaient des rôles dans l'œuvre de Mercadé. L. L.

Bulletin des Comités historiques, t. II, p. 74. — *Mémoires des Antiquaires de Picardie*, t. VIII, p. 462.

MERCADIER (en latin *Marchadarius*), fameux chef de bande, né en Provence, vers 1150, assassiné à Bordeaux, le 10 avril 1200. Chef d'une nombreuse bande de routiers provençaux, il avait dévasté le Limousin (octobre 1183) et le comté d'Angoulême (février 1184), et s'était rendu fameux par son courage, son expérience et surtout par ses crimes de toutes sortes, lorsque Richard Cœur de Lion, alors duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, le prit à sa solde avec deux autres capitaines provençaux, Algaïs et Louvart, pour guerroyer contre Philippe-Auguste. Sous un tel général, Mercadier ne faillit pas à sa réputation; aussi devint-il l'ami et le fidèle compagnon d'armes du prince anglais, qu'il aida dans sa lutte contre le comte de Toulouse, auquel il enleva dix-sept villes ou châteaux. Richard, en récompense de ses services, le nomma gouverneur de cette conquête, et lui fit don des biens considérables d'Adémard de Bainac. Mercadier ne suivit pas son maître en Palestine; mais lorsque Richard, après avoir payé une lourde rançon (200,000 marcs d'argent) à l'empereur Henri VI, fut de retour dans ses États, Mercadier fut un des premiers à rallier les drapeaux du roi d'Angleterre (commencement de 1194). Il l'aida puissamment à reconquérir une partie de la Normandie, de l'Anjou, du Poitou, et à battre Philippe-Auguste à Fréteval dans l'Orléanais (5 juillet 1194). En octobre suivant, Mercadier ravagea le Berry, mais ne put prendre Issoudun. Dans les premiers jours de janvier

1195 le traité de Gaillon ayant réconcilié les deux rois, les routiers durent cesser leurs brigandages. Mercadier se retira dans ses terres du Périgord, et fit de larges donations à l'abbaye de Cadouin, près Bergerac (1). La guerre recommença en 1196; la Normandie et la Flandre devinrent le théâtre des exploits et des méfaits du terrible chef de bande. S'il ne put empêcher Philippe de prendre Gisors (29 septembre 1196), il lui tua beaucoup de monde au passage de l'Epte, fit prisonnier à Milly-Notre-Dame en Beauvoisis l'évêque-comte Henri de Dreux, cousin germain du roi de France, et battit complétement ce monarque lui-même devant Vernon. En 1198, Richard envoya son fidèle Mercadier au secours de son allié Baudouin IX de Constantinople, comte de Flandre et de Hainaut. Avec ce puissant aide, Baudouin put reprendre une partie des places dont les Français s'étaient emparés. Dans cette campagne les routiers méritèrent plus que jamais le nom d'*écorcheurs*, et, suivant Matthieu Pâris, Baudouin supplia Richard « de vouloir bien lui retirer l'appui qu'il lui avait octroyé ». Le roi d'Angleterre lança alors Mercadier sur la Bretagne, qui fut mise à feu et à sang. La paix vint encore permettre à l'aventurier d'aller revoir ses riches propriétés du Périgord. Il s'y rendait, pillant et brûlant sur sa route, lorsque quatre seigneurs, dont il traversait les terres, lui tendirent une embuscade, le mirent en déroute avec une forte perte et lui enlevèrent une partie de son butin. Richard osa se plaindre à Philippe-Auguste de ce qu'il appelait une violation du droit des gens. Philippe répondit qu'il y avait longtemps que Mercadier s'était mis en dehors de toute loi, que d'ailleurs il n'était pour rien dans cette affaire. Quelque temps après, le roi d'Angleterre, à propos d'un trésor qu'il voulait se faire livrer en entier, vint assiéger Adhémar V, vicomte de Limoges, dans le château de Chalus. Atteint d'un coup d'arbalète à l'épaule gauche (26 mars 1199), il ne tarda pas à succomber à sa blessure. Mercadier le vengea de la manière la plus terrible; il s'empara de Chalus, en fit pendre toute la garnison et écorcher vif le malheureux archer qui avait frappé le roi (2). Malgré la mort de son maître et ami, Mercadier continua de servir l'Angleterre. Le 19 avril, il reprit Angers sur les Bretons, puis courut en Gascogne combattre les barons soulevés contre Jean sans Terre. Encouragé par Hélie, archevêque de Bordeaux, il dévasta cette province durant une année, ne respectant pas plus les églises et les monastères que les villes, les châteaux et les chaumières. Le pape Innocent III l'excommunia vainement, le désignant comme « jeté dans le monde par l'ennemi du genre humain pour être sur la terre l'instrument de son iniquité ». Le bandit n'en continua pas moins ses déprédations. Cependant, le terme de sa coupable vie était proche. A la suite du traité passé entre les rois de France et d'Angleterre, il avait été convenu que Blanche de Castille, fille d'Alonzo IX et nièce de Jean sans Terre, épouserait Louis de France, fils aîné de Philippe-Auguste. Blanche s'arrêta à Bordeaux, le 9 avril 1200. Elle y fut magnifiquement reçue par sa grande tante Eléonore de Guyenne, reine douairière d'Angleterre; Mercadier vint saluer cette dernière princesse et se mêler aux fêtes; mais le lendemain un autre chef de routiers, son digne émule, Brandin, jaloux de la considération qu'on semblait témoigner à Mercadier, le fit assassiner publiquement. Ce qui est remarquable, c'est que Jean sans Terre ni sa mère, Éléonore, ne cherchèrent à venger la mort de leur lieutenant dévoué, et que Brandin, malgré ce meurtre, n'en resta pas moins à la solde de l'Angleterre.

A. D' E—P—C.

Matthieu Pâris, *Historia major Angliæ*, ann. 1183-1200. — Raoul de Diceto *Chron.* — Guillaume de Naugis, *Chron.* — Ralph de Coggeshall, *Chron. Anglicanum.* — P.-H.-J.-F. Géraud, *Notice sur Mercadier*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*.

(1) On en a retrouvé les chartes datées du 10 mars 1195.

(2) Suivant Roger de Hoveden, cet archer se nommait Bertrand Gourdon. Richard en mourant avait recommandé expressément qu'aucun mal ne lui fût fait.

MERCADIER (*Jean-Baptiste*), ingénieur français, né à Bélestat (Languedoc), en 1748, mort à Foix, le 14 janvier 1816. Il était officier dans les ponts et chaussées lorsque éclata la révolution de 1789. Il fut employé depuis comme ingénieur architecte à Montpellier, et en dernier lieu comme ingénieur dans le département de l'Ariége. On a de lui : *Nouveau Système de Musique, théorique et pratique*; Paris, 1776, in-8°; — *Recherches sur les ensablements des ports de mer et sur les moyens de les prévenir, particulièrement dans les ports du Languedoc*; Montpellier, 1788, in-4°; cet ouvrage obtint le prix proposé par la Société royale des Sciences de Montpellier; — *Histoire générale des mouvements de la mer et de l'atmosphère, ou Météréologie universelle* (restée manuscrite).

G. DE F.

Annales des Arts, 1816. — Quérard, *France Littér.*

MERCADO (*Luiz* DE), en latin *Mercatus*, médecin espagnol, né en 1513, à Valladolid, mort en 1599, à Madrid. Il professa longtemps à Valladolid, et y acquit une si grande réputation que Philippe II l'attacha à sa personne en qualité de premier médecin; il occupa également cette charge auprès du roi Philippe III. Il avait, dit-on, autant de prudence que d'habileté et de pénétration. C'est le plus célèbre de tous les médecins espagnols du seizième siècle, et celui que les étrangers connaissaient le plus. Ses ouvrages, souvent cités, n'ont pas mérité l'oubli dans lequel ils sont tombés; les principaux sont : *Methodus medendi*; Valladolid, 1572, in-8°; — *De communi et peculiari præsidiorum Artis Medicæ Indicatione*; ibid., 1574, in-8°; Cologne, 1588, in-8°; — *De Mulierum, virginum et viduarum, de sterilium et prægnantium, de*

puerperarum et nutricium Passionibus, morbis et symptomatis; ibid., 1579, in-4°; 6ᵉ édit., Francfort, 1608, in-fol; — *Institutiones Medicæ et Chirurgicæ*; Madrid, 1594, 2 vol. in-8°; — *De Morbis hereditariis*; Valladolid, 1605, in-fol.; — *De Puerorum Educatione et Morbis*; ibid., 1611, 2 vol. in-4°, et 1613, in-fol.; — *Institutiones ad usum eorum qui luxatoriam artem exercent*; Francfort, 1624, in-fol., trad. de l'espagnol par Charles Lepois. La plupart des nombreux écrits de ce médecin ont été réunis en 3 vol. in-fol. (Valladolid, 1605, 1611, 1613; Francfort, 1608, 1614, 1620; et Venise, 1609). P.

Castellanus, *De Vita illustr. Medicorum.* — N. Antonio, *Nova Biblioth. Hispana*, II. — Manget, *Bibl. Script. Medic.*, II. — Dezeimeris, *Dict. hist. de la Médecine.*

MERCATI (*Michele*), naturaliste italien, né le 8 avril 1541, à San-Miniato, en Toscane, mort le 25 juin 1593, à Rome. Sa famille était une des plus considérables du pays; son père et son aïeul se sont distingués par leur érudition (1). Il alla étudier à Pise la philosophie et la médecine, et se fit recevoir docteur en ces deux facultés. Il n'avait guère plus de vingt ans lorsqu'il reçut du pape Pie V l'intendance du jardin des plantes du Vatican; cet emploi, qui venait d'être créé, lui fut probablement donné sur la recommandation de son professeur, Andrea Cesalpino, qui lui avait inspiré le goût de l'histoire naturelle. Dès cette époque il se mit à former un cabinet qu'il enrichit peu à peu de toutes les productions du règne minéral. Son zèle pour le progrès des sciences lui acquit la protection de plusieurs souverains : le grand-duc Ferdinand Iᵉʳ le mit au nombre des nobles florentins. Grégoire XIII ne voulut d'autre médecin que lui dans sa dernière maladie, et Sixte V le nomma protonotaire apostolique. Mercati accaccompagna en Pologne le cardinal Aldobrandini; lors de l'élévation dece prélat au pontificat sous le nom de Clément VIII (1592), il devint son premier médecin et le servit en plusieurs affaires importantes. Il mourut de la pierre à l'âge de cinquante-deux ans, et fut assisté à ses derniers moments par saint Philippe de Neri, son ami intime. On a de lui : *Istruzzioni sopra la Peste, Podagra e Paralisi*; Rome, 1576, in-4°; — *De gli Obelischi di Roma*; Rome, 1589, in-4° : il composa cet ouvrage de mémoire dans son voyage de Pologne, et le dédia au pape Sixte V. Latini en ayant fait une critique, il lui répondit par des *Considerazioni*; Rome, 1590, in-4°; — *Metallotheca, opus posthumum; accessit appendix cum XIX recens inventis iconibus*; Rome, 1717-1719, 2 part. in-fol. fig. C'est la description du musée que Mercati avait fondé au Vatican d'après les ordres de Grégoire XIII et de Sixte V. Le manuscrit, qui se trouvait à à Florence, fut imprimé par les soins de Lancisi; les notes critiques sur la physique et l'histoire naturelle ont été rédigées par Pietro Assalti, professeur de botanique. P. L—y.

(1) Son père, *Pietro* MERCATI, fut un médecin habile, que les papes Pie V et Grégoire XIII honorèrent de leur protection; il mourut à San-Miniato, en 1583, à l'âge de soixante-onze ans. — Son aïeul, *Michele* MERCATI, était lié d'une étroite amitié avec Marsile Ficin, le célèbre helléniste. L'un et l'autre avaient embrassé les doctrines philosophiques de Platon. Raisonnant un jour sur l'immortalité de l'âme et sur ce qu'elle devenait dans l'autre vie, ils convinrent ensemble, raconte Baronius, que celui d'entre eux qui mourrait le premier viendrait, sous le bon plaisir de Dieu, dire au survivant s'il y avait une autre vie. Peu de temps après, Mercati entendit de grand matin un cheval courir à toute bride dans la rue et s'arrêter à sa porte; dans le même moment une voix, qu'il reconnut pour celle de Ficin, s'écriait : Oui, cela est vrai! (*Vera, vera illa sunt*). Ayant ouvert sa fenêtre, il vit un fantôme blanc monté sur un cheval de même couleur qui, continuant sa course, disparut aussitôt. Il reçut ensuite des lettres qui lui apprenaient que son ami était mort précisément à l'heure où il avait eu cette apparition. Baronius prétendait tenir cette anecdote du petit-fils de Michele Mercati. (*Voy*. Baronius, *Giornale de' Letterati*, XXIX, 157-188.)

Magelli, *Vie de Mercati*, à la tête de la *Metallotheca*. — Mandosio, *Theatrum Archiatrorum maxim. Pontif*, 144. — Niceron, *Mémoires*, XXXVIII. — Chaufepié, *Dictionnaire*. — Manget, *Biblioth. Script. Medic.*, lib. 12.

MERCATI (*Giovanni-Battista*), peintre et graveur de l'école florentine, né à Città-San-Sepulcro, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il travailla à Rome, à Venise, à Livourne, à Forli, à Césène et dans plusieurs autres villes d'Italie. A Rome, on voit de lui dans la petite église de Santa-Chiara deux fresques tirées de la vie de la sainte Vierge. Le plus estimé de ses ouvrages est le tableau représentant cinq bienheureux qu'il peignit pour la cathédrale de Livourne. Son style, pour l'ampleur et la variété des draperies, rappelle celui des Carrache; mais on y trouve un moelleux qui a fait supposer qu'il avait aussi étudié à Venise.

Mercati a gravé à l'eau-forte un grand nombre de planches, entre autres quatre médaillons de l'arc de Constantin, le *Mariage de sainte Catherine* du Corrége, et beaucoup de sujets de sa composition. E. B—n.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

MERCATOR (*Marius*), écrivain ecclésiastique, vivait dans la première moitié du cinquième siècle après J.-C. Sa vie est peu connue. On croit qu'il était né en Afrique. Il fut un des plus zélés adversaires des Pélagiens et des Nestoriens. En 418, sous le pontificat de Zosime, il composa contre les opinions de Cœlestius un discours au sujet duquel il reçut de saint Augustin une lettre qui existe encore. Dix ou onze ans plus tard, il se rendit à Constantinople pour y combattre Julien Eclanensis, et présenta à l'empereur Théodose II un *Commonitorium* qui eut pour effet l'expulsion de Julien. Il s'engagea alors dans des controverses sur l'Incarnation qui remplirent le reste de sa vie. Il vivait encore en 451. Il paraît certain qu'il était laïc. C'est à ces faits, peu nombreux, que se réduit sa biographie, et on ne doit accorder aucune confiance aux hypothèses des PP. Garnier et Gerberon. Les ouvrages qui nous restent de Marius Mercator se rapportent aux hérésies de Pélage et de

Nestorius, et sont en général des extraits d'auteurs ecclésiastiques grecs; en voici les titres : *Commonitorium super nomine Cœlestii;* — *Commonitorium adversus hæresin Pelagii et Cœlestii, vel etiam scripta Juliani* (Garnier donne à ce traité le titre de *Liber subnotationum ad Pierlilium Presbyterum*); — *Refutatio symboli Theodori Mopsuestani;* — *Comparatio dogmatum Pauli Samosateni et Nestorii*, etc., etc. Il est remarquable qu'aucun écrivain ecclésiastique, si l'on excepte saint Augustin, n'ait parlé de Marius Mercator. Les ouvrages de ce controversiste restèrent complétement ignorés jusqu'au dix-septième siècle. Holstein en découvrit un manuscrit dans la bibliothèque du Vatican, et peu après Labbe en trouva un second dans la bibliothèque du chapitre de Beauvais. Labbe imprima le *Commonitorium super nomine Cœlestii* dans sa collection des conciles; Paris, 1671, in-fol., t. II, p. 1512-1517. Le P. Gerberon le publia sous le titre d'*Acta Marii Mercatoris*, et sous le pseudonyme de Rigberius; Bruxelles, 1673, in-12. La même année une édition complète d'après les deux manuscrits, parut par les soins de Garnier; Paris, 2 vol. in-fol. L'édition la plus estimée est celle de Baluze; Paris, in-8°, réimprimée avec des additions et des corrections par Galland dans sa *Bibliotheca Patrum*; Venise, 1772, in-fol., VIII, p. 615-737. Y.

Saint Augustin, *Epist.*, CXCIII, édit des Bénédict. — *Preface* de Garnier. — *Prolegomena* de Galland. — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* (V[e] siècle). — Schönemann, *Bibliot. Patrum lat.*, vol. II.

MERCATOR (1) (*Gérard*), célèbre géographe hollandais, né à Ruppelmonde, le 5 mars 1512, mort le 2 décembre 1594, à Duisbourg. Après avoir commencé ses études à Bois-le-Duc sous Macropédius, il alla les continuer à Louvain; il s'appliqua surtout à la philosophie et aux mathématiques, et cela avec tant de zèle, qu'il passait souvent des jours sans manger et des nuits sans dormir, pour donner tout son temps à l'étude. Il s'adonna aussi à la gravure qu'il apprit dans l'atelier de Gemma Frison. Recommandé en 1541 à Charles Quint par le cardinal de Granvelle, auquel il avait présenté un globe terrestre exécuté avec un soin particulier, il fabriqua pour ce prince deux autres globes, supérieurs à tout ce qui avait encore été fait dans ce genre, mais qui furent détruits dans un incendie. Vers 1559 Mercator se fixa à Duisbourg; peu de temps après il fut nommé cosmographe du duc de Clèves. Vers la fin de sa vie, il s'adonna à la théologie, et publia sur l'Écriture quelques ouvrages, qui furent mis à l'index. Mercator a fait faire de grands progrès à la géographie, que lui et son ami Ortelius ont affranchie du joug de Ptolémée. D'un caractère doux et candide, Mercator retarda la publication de ses cartes jusqu'à ce que les derniers exemplaires de celles d'Ortelius, qui avaient paru peu de temps auparavant, eussent été vendus; jusqu'aux travaux de Guillaume de L'Isle et de d'Anville, les cartes de Mercator et d'Ortelius restèrent les plus exactes. On lui doit aussi un perfectionnement notable dans la construction des cartes marines. Voici en quoi il consiste. Quand un navigateur vogue sans changer de rumb de vent, il coupe tous les méridiens sous un même angle, en sorte que le vaisseau forme dans sa route une courbe appelée *ligne loxodromique*, sorte de *spirale logarithmique* qui tourne autour du pôle qu'elle ne rencontre qu'à l'infini. Mais comme il est fort incommode d'indiquer cette ligne sur les cartes ordinaires, Henri le Navigateur avait déjà eu l'idée de faire dresser des cartes marines à méridiens droits et parallèles. Ces cartes offraient l'inconvénient de rendre tous les degrés de longitude égaux entre eux, tandis que, dans le fait, ils diminuent à mesure qu'on approche du pôle. De plus, la ligne droite tirée sur ces cartes entre deux lieux ne s'accordait pas exactement avec la route du vaisseau. Pour obvier à ces inconvénients, Mercator proposa de représenter les parallèles et les méridiens par des lignes droites se coupant à angle droit, ce qui ne saurait s'effectuer qu'en employant une plus grande échelle et allongeant les degrés de latitude ou parallèles à mesure que l'on se rapproche des pôles; mais il ne put déterminer la loi de cet allongement, qui fut découverte par Wright quelques années plus tard. Le système de Mercator s'appelle *projection de Mercator*. On a de lui : *De Usu annuli astronomici*; Louvain, 1552; — *Chronologia a mundi exordio ad annum 1568, ex eclipsibus et observationibus ac Bibliis sacris*; Cologne, 1568, in-fol.; Bâle, 1577, in-8°; — *Tabulæ geographicæ ad mentem Ptolemæi restitutæ*; Cologne, 1578 et 1584, in-fol.; — *Harmonia Evangelistarum, adversus C. Molinæum*; Duisbourg, 1592, et 1603, in-4°; — *Atlas, sive geographicæ meditationes de fabrica mundi et fabricati figura*; Duisbourg, 1595, in-4°; ce recueil de cartes, dont plusieurs avaient déjà paru séparément (celle de l'Europe en 1572, celle de la France en 1585), fut réimprimé avec des additions de Jod. Hondius, Amsterdam, 1607, 1611, 1623, 1630, etc., in-fol.; à la tête de l'édition de 1630 se trouve une biographie de Mercator par G. Ghymm. O.

Adami, *Vitæ Philosophorum*. — Boissard, *Bibl. chalcographica*. — Foppens, *Bibl. Belgica*. — Sax, *Onomasticon*, t. III, p. 238. — Teissier, *Eloges*.

(1) Son véritable nom était KAUFMANN, traduction allemande du mot latin *Mercator*.

MERCATOR (*Nicolas*), mathématicien et mécanicien allemand, né près de Cismar, dans le Holstein, vers 1620, mort à Paris, en février 1687. Après avoir étudié à Copenhague et à Rostock la philosophie et les mathématiques, il se rendit vers 1660 en Angleterre, et devint un des premiers membres de la Société royale de Londres. Il passa ensuite en France, où il fut chargé

de diriger le travail des fontaines de Versailles; mais, pour l'engager à se convertir au catholicisme, on lui retint la somme qui lui avait été promise : le chagrin qu'il en conçut hâta sa mort. On a de Mercator : *Cosmographia, sive descriptio cœli et terræ in circulos;* Dantzig, 1651, in-8°; — *Trigonometria sphæricorum logarithmica, præceptis rotundis et plane sphæricis, cum canone triangulorum continente logarithmos sinuum et tangentium;* Dantzig, 1651, in-8°; — *Astronomia sphærica omnis;* Dantzig, 1651, in-8°; — *Rationes mathematicæ subductæ;* Copenhague, 1653, in-4°; — *Hypothesis astronomica nova;* Londres, 1664, in-fol.; — *Logarithmotechnia, seu methodus nova et accurata construendi logarithmos; accedit vera quadratura hyperbolæ et inventio summæ logarithmorum; jungitur etiam M. Ang. Riccii Exercitatio de maximis et minimis;* Londres, 1668 et 1674, in-4° : cet ouvrage contient la manière de calculer l'aire hyperbolique entre les asymptotes. Mercator la découvrit en s'aidant des principes déposés dans l'*Arithmétique des infinis* de Wallis (*voy.* Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 356); — *Institutiones Astronomicæ;* Londres, 1676, in-8° (*voy.* Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne*, t. II, p. 539). Mercator a publié une édition d'Euclide, Londres, 1678, in-12; trois dissertations dans les *Transactions philosophiques*; et a laissé en manuscrit un traité où il voulait réduire l'astrologie à des principes rationnels. O.

Moller, *Cimbria Literata*, t. I. — Chauffepié, *Dict.* — Kastner, *Geschichte der Mathematik*, t. IV.

MERCATOR. *Voy.* Isidore MERCATOR.

MERCEY (*Louis-Frédéric* BOURGEOIS DE), administrateur français, né à Louisbourg, en 1763, d'une famille originaire de Lorraine, mort en 1850, à Paris. Il fut nommé en 1806 administrateur général du domaine privé et du domaine extraordinaire de l'empire en Italie. Il introduisit dans le royaume de Naples la culture de l'indigo, et obtint en 1813 le titre de comte. A la chute de Murat, il revint à Paris, et cultiva les beaux-arts, qu'il avait toujours aimés.

Dict. de la Conversation.

MERCEY (*Frédéric* BOURGEOIS DE), littérateur et peintre français, fils du précédent, né en 1805, à Paris. Il se livra d'abord à la peinture, et dans le paysage il fit preuve de précision et de facilité. De 1830 à 1842, époque où un affaiblissement de la vue l'obligea de quitter les pinceaux, il exposa un grand nombre d'ouvrages dont les plus remarquables ont été placés dans les musées des départements ou les résidences impériales. Ses vues d'Écosse, du Tyrol et d'Italie et ses études de forêts ont été particulièrement appréciées; l'une de ces dernières, *La Lisière de la forêt*, est au musée du Luxembourg. Entré au ministère de l'intérieur en 1840 en qualité de chef de bureau des Beaux-Arts, il fut mis en 1853 à la tête de la direction des Beaux-Arts, placé depuis lors dans les attributions du ministère d'État. En 1855 il fut membre du jury de l'exposition universelle. Comme littérateur, il a publié : *Le Tyrol et le nord de l'Italie, esquisses de mœurs;* Paris, 1833, 1845, 2 vol. in-8° grav.; — *Tiel le rôdeur*, roman; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *Scotia, souvenirs et récits de voyages;* Paris, 1841, 2 vol. in-8°; — *Études sur les beaux-arts;* Paris, 1855, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la Gravure en médailles en France;* Paris, 1856-1857, 3 vol. in-8°; — *Les Alpes françaises et la haute Italie;* Paris, 1857, in-8°; — des articles dans la *Revue des Deux Mondes* (1837-1848), dont plusieurs sous le pseudonyme de *La Genevais*. M. de Mercey est depuis 1860 membre libre de l'Académie des Beaux-Arts.

Dict. de la Conversation.

MERCIER OU LE MERCIER (*Jean*), en latin *Mercerus*, hébraïsant français, né à Uzès, vers le commencement du seizième siècle, mort dans la même ville, en 1570. Il se destina d'abord à la magistrature, et, dans ce dessein, il étudia le droit à Avignon et à Toulouse. Un attrait invincible l'entraînant vers les langues savantes, il se mit à l'étude du grec; plus tard il se consacra tout entier à l'hébreu et aux langues sémitiques voisines, le chaldéen, le syriaque et le rabbinique. Après avoir été l'élève le plus distingué de Vatable, il lui succéda en 1546 dans la chaire d'hébreu au Collége royal de France. Casaubon le considère comme le plus savant hébraïsant de son temps; et Pasquier dit qu'il n'avait pas de plus importante affaire que la lecture des livres hébreux et qu'il était tellement absorbé dans leur étude « qu'il n'estoit qu'un vray chiffre aux affaires de ce monde. Quand la seconde guerre de religion éclata, Mercier fut obligé de quitter Paris. Il se retira à Venise, auprès d'Arnaud du Ferrier, avec lequel il était lié. Après la paix de Saint-Germain, il rentra en France; mais, à son passage dans sa ville natale, il fut enlevé par la peste. Mercier publia presque toutes les parties du *Targum* de Jonathan sur les prophètes. On a de lui des commentaires latins très-estimés sur tous les livres de l'Ancien Testament et sur l'Évangile de saint Matthieu. Ces commentaires ont été mis à contribution dans la *Synopsis criticorum* d'Utrecht, 1634. On a encore de lui : *Tractatulus de accentibus Jobi, Proverbiorum et Psalmorum authore R. Juda, filio Belham hispano*, trad. de l'hébreu en latin; Paris, 1556, in-4°; — *Tabulæ in grammaticam Linguæ Chaldæ, quæ et Syriaca dicitur;* Paris, 1560, in-4°, plus. édit.; — *Cantica eruditionis intellectus, auctore R. Hai, et Paropsis argentea, auctore R. Josepho Hyssopæo, hebraice cum versione latina;* Paris, 1561, in-12; — *Liber de accentibus Scripturæ, authore R. Juda, filio Balaam;* Paris, 1565, in-4°; le *Tractatulus de accentibus* n'est qu'un fragment de ce livre; — *Alphabetum he-*

braicum; Paris, 2[e] édit., 1566, in-4°; — *In Decalogum commentarius Rabbini Abraham, cognomento Ben-Ezra, interpr. J. Mercero;* Lyon, 1568, in-4°; — *Notæ in Thesaurum Linguæ Sanctæ Pagnini;* Lyon, 1575, 1595, in-fol.; — *Constantini Harmenopuli Promptuarium Juris*, trad. en latin; Lausanne, 1580, in-8°; — *Observationes ad Horapollinis hieroglyphica;* Strasbourg, 1595, in-4°. Il en existe des éditions antérieures. M. N.

Haag, *La France Protest.*

MERCIER (*Josias*), sieur DES BORDES et DE GRIGNY, érudit français, fils du précédent, né à Uzès, mort à Paris, le 5 décembre 1626. On a peu de détails sur sa vie. Après la promulgation de l'édit de Nantes, il mit son château de Grigny à la disposition des protestants de Paris, qui y célébrèrent leur culte jusqu'en 1601. Il assista à l'assemblee politique de Sainte-Foi (1601), qui le choisit pour député général. Ce fut probablement vers cette époque qu'Henri IV lui donna le titre de conseiller d'État. Il fit encore partie des assemblées de Châtellerault (1605), de Saumur (1614) et de Grenoble (1615). D'après Le Vassor, il aurait cédé aux séductions du duc de Bouillon et se serait rangé du côté des mécontents; ce qui est certain, c'est qu'après la conclusion de la paix, il rentra dans la vie privée et se livra désormais tout entier à des travaux littéraires. Josias Mercier passait pour un profond humaniste. Colomiès prétend que ses conjectures sur les textes des classiques l'emportent sur celles de tous les autres érudits, sans excepter même Saumaise, et Baillet déplore qu'un homme aussi habile ait si peu écrit. Sa modestie égalait son érudition. On raconte qu'ayant été amené à combattre les opinions de Juste Lipse sur quelques passages de Tacite, il le fit avec tant de ménagement, que son adversaire crut de son devoir de lui en témoigner publiquement sa gratitude. Claude de Saumaise épousa, en 1623, la fille aînée de Mercier. On a de lui : *Aristæneti Epistolæ græcæ, cum latina interpretatione et notis;* Paris, 1595, in-8°; 3[e] édit., augm., ibid., 1610, in-8°; — *Nonii Marcelli De Proprietate Sermonum; accedit libellus Fulgentii De Prisco Sermone;* Paris, 1614, in-8°; c'est son principal ouvrage. Ses notes sur le grammairien latin sont estimées; — *Dictys Cretensis De Bello Trojano, et Dares Phrygius De Excidio Trojæ; additæ sunt ad Dictym notæ;* Paris, 1618, in-16, et 1680, in-4°; — *Apuleii Liber de Deo Socratis;* Paris, 1625, in-12; — un *Éloge de Pierre Pithou* et quelques *lettres* dans le recueil de Goldast. Il paraît qu'il laissa en manuscrit plusieurs autres écrits, entre autres des *notes* sur Tacite. On n'en a publié aucun, et peut-être son gendre Saumaise en tira parti pour ses propres ouvrages. M. N.

Baillet, *Jugements des Savants.* — Colomiès, *Mélanges historiq.* — Haag, *La France Protest.*

MERCIER (*Jean*), jurisconsulte français, né à Bourges, en 1544 ou 1545, mort le 29 octobre 1600, dans la même ville. Il fut un des élèves de Cujas, sous lequel l'université de Bourges brilla d'un si grand éclat. En 1573 il fut reçu régent, et devint doyen de la faculté de droit après la mort de Cujas; il fut maire de Bourges pendant les années 1589-1590, et mourut après vingt ans de souffrances causées par la colique, la goutte et la paralysie, maladies héréditaires dans sa famille. Il laissa en manuscrit des *Questions de Droit* et des *Leçons sur le Code* conservées à la bibliothèque de Lyon. Ses productions imprimées sont assez nombreuses. Nous citerons: *Dialogus in Galliæ Delphini et Scotorum reginæ Nuptias;* Paris, 1558, in-8°; — *Pro aperiendis Scholis Juris oratio*, in-4°; — *Emblemata;* Bourges, 1592, in-4°; — *Ad L. Frater a fratre de conditione indebiti;* Bourges, 1582, in-8°; — *Conciliator, sive ars conciliandorum eorum quæ in jure contraria videntur;* Bourges, 1587, in-8°; Hanovre, 1605, in-4°; — *Opinionum et observationum Libri II;* Hanovre, 1598, in-8°; — *Recitationes solemnes ad titulos de pignoribus et hypothecis;* Cassel, 1610, in-8°, suite de gloses sur les trois premiers titres du *Digestum vetus*, qu'il avait fait paraître séparément en France. Hi. B.

La Thaumassière, *Hist. du Berry.* — Cheau, *Antiq. de la ville de Bourges.* — Chevalier de Saint-Armand, *Biogr. Berruyère.*

MERCIER (*Nicolas*), humaniste français, né vers la fin du seizième siècle, à Poissi, mort en 1657, à Paris. Il avait étudié avec beaucoup de soin les langues anciennes et s'était attiré la bienveillance d'Alphonse de Richelieu, cardinal-archevêque de Lyon; ce fut par l'intermédiaire de ce prélat qu'il obtint au collége de Navarre une chaire de troisième, puis les fonctions de sous-principal. Il laissa la réputation d'un des plus savants humanistes de son siècle. On a de lui : *Le Manuel des Grammairiens;* Paris, vers 1652, in-12; corrigé par Philippe Dumas en 1763, et par Boinvilliers en 1810, cet ouvrage est resté longtemps classique pour l'enseignement du latin, bien qu'on en ait blâmé avec raison le défaut de méthode, l'incorrection et la prolixité; — *De conscribendo epigrammate;* Paris, 1654, in-8°; — *De Officiis scholasticorum lib. III;* Paris, 1657 : ce poëme en vers élégiaques a donné lieu à deux versions françaises, l'une en prose, par Thomas Guyot (*Fleurs morales et épigrammatiques*, 1669), l'autre en vers par J.-B. Salmon (*Sages Leçons d'un père à son fils*, 1798). On trouve à la suite de cet ouvrage quelques opuscules d'Érasme, dont l'auteur avait déjà publié les *Colloquia* expurgés, annotés et augmentés (Paris, 1661, in-8°, et 1748, in-12).

Un écrivain du même temps, aussi nommé MERCIER *de Poissy*, a fait paraître en 1649 plusieurs lettres et brochures de circonstance. P. L.

Artigni (Abbé d'), *Nouveaux Mémoires*, VII, 381-383.

MERCIER (*Christophe*), auteur ascétique

français, né à Dôle, mort vers 1680, dans un âge avancé. D'une famille de robe, il embrassa la règle des Carmes déchaussés, et changea son nom mondain contre celui d'*Albert de Saint-Jacques*. Il s'appliqua à la prédication, et fut à différentes reprises élu provincial du comté de Bourgogne. On cite de lui : *La sainte Solitude, ou le bonheur de la vie solitaire*; Bruxelles, 1664, in-8° ; — *Vie de la mère Thérèse de Jésus* (Jeanne Bereur), *fondatrice des Carmélites de la Franche-Comté*; Lyon, 1673, in-4°; — *La Lumière aux vivants par l'expérience des morts*; Lyon, 1675, in-8°, trad. de l'espagnol de l'évêque Jean de Palafox. P. L.

Biblioth. Carmelitana, t. I[er].

MERCIER (*Philippe*), peintre français, né en 1689, à Berlin, mort le 18 juillet 1760, en Angleterre. Après avoir appris son art dans l'atelier d'Antoine Pesne, il parcourut la France et l'Italie, et vint en Angleterre à la suite de Frédéric, prince de Galles, qui l'attacha à sa personne et en fit son favori. Pendant un séjour de neuf années, il peignit plusieurs membres de la famille de Georges II et les principaux personnages de la cour; mais, étant tombé dans la disgrâce de son protecteur, il se remit à voyager, passa quelque temps en Irlande et en Portugal, et retourna à Londres, où il continua de faire des portraits et des intérieurs « dans la gracieuse manière qui lui est propre, dit Walpole, et quelquefois à l'imitation de Watteau ». Plusieurs de ses tableaux ont été gravés par Ardell, Houston, Wilson, etc. P.

Walpole, *Anecdotes of Painting*.

MERCIER (*Barthélemi*), abbé de Saint-Léger, savant bibliographe français, né le 4 avril 1734, à Lyon, mort le 13 mai 1799, à Paris. A l'âge de quinze ans il obtint son entrée au noviciat dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, et fut au bout d'une année d'épreuve admis à prononcer ses vœux. Envoyé aussitôt à l'abbaye de Chatrices en Champagne, il y fit un cours de rhétorique et de philosophie; à son retour (1754), il fut adjoint au savant Pingré, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, et mit à profit les conseils qu'il reçut de cet homme distingué pour la direction de ses études. Il lui succéda en 1760. Quatre ans plus tard, après une visite de Louis XV dans l'établissement confié à ses soins, il fut pourvu de l'abbaye de Saint-Léger, vacante à Soissons. Ce fut de ce moment qu'il ajouta à son nom la qualité d'abbé de Saint-Léger. En 1772, par suite de quelques tracasseries qu'il eut à essuyer de la part de ses confrères, il résigna ses fonctions, et prit même un logement séparé. Il usa de sa liberté pour parcourir la Hollande et les Pays-Bas, où il espérait rassembler des matériaux nécessaires à la confection des ouvrages qu'il préparait; bien qu'il n'eût encore publié que le *Supplément* à l'histoire de l'Imprimerie de Marchand, il y fut accueilli avec empressement par Meerman et Crevenna. Privé de ses bénéfices par la révolution (1), il supporta courageusement l'indigence, et se livra avec une ardeur nouvelle à ses recherches bibliographiques. En 1792, il fit partie de la commission des monuments; s'attachant surtout à soustraire à la destruction les collections publiques et privées, il rédigea pour les bibliothécaires des instructions détaillées sur les livres remis à leur surveillance et la manière de les classer. Vers la fin de sa vie, un ministre ami des lettres, François de Neufchâteau, lui accorda une pension de 2,400 fr., dont il lui fit payer d'avance le premier terme (1798). Ce secours permit à Mercier de refuser l'offre généreuse de La Serna Santander, qui proposait de lui céder son propre emploi de bibliothécaire à Bruxelles. L'année suivante il mourut, après une assez longue maladie. Le catalogue de sa bibliothèque fut rédigé avec une telle précipitation que la vente ne produisit pas tout à fait 8,000 fr. Une profonde érudition, l'ordre et la clarté dans les recherches distinguèrent ses écrits. Les belles bibliothèques de Soubise et de La Vallière lui durent une partie de leurs richesses. Ce laborieux écrivain a publié un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Lettres sur la* Bibliographie instructive *de M. Debure*; Paris, 1763, in-8°; — *Lettre sur le véritable auteur du* Testament politique du cardinal de Richelieu; Paris, 1765, in-8° : extraite, ainsi que les précédentes, des *Mémoires de Trévoux*; — *Lettre sur un* Nouveau Dictionnaire historique portatif *qui s'imprime à Avignon*; Paris (1766), in-8°; c'est une critique assez vive des deux premiers volumes du *Dictionnaire* de Chaudon; — *Consultation sur la question de savoir si les religieux de Sainte-Geneviève sont ou ne sont pas chanoines réguliers*; nouv. édit., Paris, 1772, in-4°; — *Supplément à* l'Histoire de l'Origine et des progrès de l'Imprimerie *de Prosper Marchand, ou additions et corrections pour cet ouvrage*; Paris, 1772, in-4°; 2[e] édit., augmentée, Paris, 1775, in-4° (il faut y joindre une lettre insérée en 1776 dans le *Journal des Savants* et contenant de nouvelles observations). Mercier avait obtenu en 1786 des curateurs de l'université de Leyde un exemplaire, préparé pour l'impression de l'ouvrage de Marchand; dans l'intention de le refondre avec son propre *Supplément* et d'en donner une édition complète, il fit mettre toute la copie au net par un sieur Santerre, demeurant à Magny. Ce travail, que l'écriture presque illisible et le désordre des renvois rendaient presque impossible, occupa le pauvre scribe depuis le mois d'avril 1789 jusqu'en septembre 1792. Les circonstances ne permirent pas de mettre au jour ce manuscrit, qui passa, en 1800, en la possession de van Hulthem, amateur belge, et

(1) Outre l'abbaye de Saint-Léger, il avait le prieuré de Saint-Pierre à Montluçon et une charge d'aumônier de la grande-fauconnerie.

qui est aujourd'hui à la bibliothèque de Bruxelles. On trouve à Paris, dans la Bibliothèque impériale, un exemplaire imprimé du *Supplément*, chargé de notes par l'auteur; — *Lettres au baron de H**** (Heiss) *sur différentes éditions rares du quinzième siècle*; Paris, 1783, in-8°; — *Extrait d'un manuscrit intitulé* Le Livre du très-chevaleureux comte d'Artois et de sa femme, fille du comte de Boulogne; (Paris), 1788, in-8° : d'abord inséré dans la *Bibliothèque des Romans*; — *Observations sur l'Essai d'un projet de catalogue de bibliothèque*; — *Notice raisonnée des ouvrages de Gaspard Schott*; Paris, 1785, in-8° : contenant de savantes remarques sur la physique expérimentale, l'histoire naturelle et les arts; — *Lettre sur la suppression de la charge de bibliothécaire du roi*; en France (Paris), 1787, in-8°; — *Notice de la platopodologie d'Ant. Fiancé, médecin*; — *Lettre à l'éditeur du* Traité des Monnaies des Prélats et Barons de France; 1789, in-4°; extr. du *Journal des Savants*; — *Mémoire pour la conservation des bibliothèques des communautés de Paris*; Paris, 1790, in-8°; — *Notice de deux anciens catalogues d'Alde Manuce*; Paris, 1790, in-12; — *Opinion sur de prétendues prophéties qu'on applique aux événements présents*; Paris, 1791; — *Projet pour l'établissement d'une bibliothèque nationale, lu à la société séante au collége Mazarin*; Paris, 1791, in-8°; — *Notice historique sur l'auteur des* Lettres portugaises, à la tête de la trad. d'Aubin, en 1796. Outre les écrits que l'on vient de citer, l'abbé Mercier est auteur d'un très-grand nombre d'articles dans différents recueils, tels que le *Journal de Trévoux*, auquel il travailla, avec Pingré et l'abbé Guyot, depuis juillet 1762, et qu'il continua seul pendant près de deux ans (octobre 1764 à juin 1766), l'*Année littéraire*, le *Journal de Bouillon*, le *Journal des Savants*, et le *Magasin Encyclopédique*. Il est à regretter que ces divers morceaux, disséminés dans des journaux, n'aient pas été recueillis. Méon en avait transcrit la plus grande partie, et après sa mort le manuscrit a été acquis par la bibliothèque du roi. Comme éditeur, Mercier a publié quelques livres, entre autres : (avec le duc de La Vallière) *De tribus Impostoribus*; Paris, 1753, in-8°; — *Dissertation sur l'auteur de* l'Imitation de Jésus-Christ (par l'abbé Ghesquière); 1775, in-12; (avec le P. Adry) *Le Vallon tranquille*, avec préface et notes; 1796, in-12. Ce savant a laissé des *Notes* sur les ouvrages de La Monnoye, les *Mémoires* de Niceron, la *Bibliothèque* de David Clément, la *Bibliographie* de Debure, les *Soirées Littéraires* de Coupé, la *Biblioth. mediæ et infimæ Latin.* de Fabricius, les *Bibliothèques* de La Croix du Maine et Du Verdier, *La France Littéraire* d'Hébrail, et sur plusieurs autres ouvrages. Les notes sur Fabricius, La Croix du Maine et Du Verdier ont été acquises par le gouvernement. Enfin, on a de l'abbé Mercier deux volumes manuscrits de *Notices sur les poëtes latins du moyen âge jusqu'à l'an* 1520. P. L.

Chardon de La Rochette, *Notice sur la vie et les écrits de Mercier de Saint-Léger*; Paris, an VIII, in-8°; réimpr. dans le t. II de ses *Mélanges de Critique*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Ersch, *France Littér.* — Quérard, *La France Littér.* — Brunet, *Manuel du Libraire*.

MERCIER (*Louis-Sébastien*), littérateur français, né à Paris, le 6 juin 1740, mort dans la même ville, le 25 avril 1814. Il appartenait à une famille de commerçants. A l'âge de vingt ans, il débuta dans la littérature par des *héroïdes*, genre alors à la mode, mais dans lequel il ne réussit pas. « Il renonça bientôt à ses premiers essais, dit M. L. Ratisbonne, se prit à haïr les muses, dont il avait été l'amant assez malheureux, et affecta depuis contre la poésie et les vers un dédain si amer qu'il ressemblait à du ressentiment. » Après la suppression des Jésuites, il fut nommé professeur de rhétorique au collége de Bordeaux; mais il garda cette place très-peu de temps. De retour à Paris, il concourut aux prix d'éloquence proposés par l'Académie Française, fit quelques traductions et composa plusieurs romans, dont il a fait plus tard bon marché. Il se mit ensuite à travailler pour le théâtre. Ses premières pièces étaient imitées de l'allemand et de l'anglais. « Il ne commença guère à être connu et à se connaître, dit M. Monselet, que du jour où il aborda le drame, auquel l'avaient prédisposé ses études des langues anglaise et allemande. Alors seulement Mercier sentit qu'il venait de trouver un terrain à son pied, un moule à sa fantaisie. Le drame, qui se moque d'Aristote et de sa permission de vingt-quatre heures, qui accouple le rire et les larmes, qui se fait aussi grand et aussi bas que possible! voilà ce qui convenait à notre jeune enthousiaste, lequel avait quelque chose en lui de la nature bouillante de Diderot. » Mercier ne réussit pas d'abord au théâtre. « Voyant que ses innovations n'obtenaient qu'un succès médiocre, il entreprit de les appuyer d'une théorie, et publia un *Essai sur l'Art dramatique*, ouvrage dans lequel il cherchait à prouver que les œuvres de Corneille et de Racine avaient cessé de convenir à la scène française, et où il proposait la poétique d'un nouveau genre dramatique, auquel se rapportaient ses propres pièces. Dans cet ouvrage il appelle Racine et Boileau les « pestiférés de la littérature ». Il y soutient que Plaute n'est qu'un misérable farceur, que les contes de Perrault valent mieux que l'*Iliade*, et que Racine a perdu la poésie française. » « Il était franc dans son hérésie littéraire, dit M. Ratisbonne. Sa philippique contre le vieux théâtre était d'ailleurs pleine de vues saines et de justes aperçus. Briser le moule classique, l'immuable patron de la Melpomène française, si gênant, si assujettissant, sortir d'une scène étroite, qui ressemble souvent à un parloir, changer de lieu sans tant de scrupule en suivant une allure plus

libre et plus naturelle, s'affranchir des Romains et des Grecs, emprunter des sujets à l'histoire moderne, à la société vivante, si féconde en événements, en contrastes, où les sciences et les arts ont créé tant de rapports, tant d'idées, tant de caractères nouveaux, prendre souvent ses héros dans le peuple, et la fable dans la vie ordinaire, n'est-ce pas une révolution opérée aujourd'hui dans notre théâtre? C'est cette transformation que demandait Mercier au temps où la tragédie régnait sans partage. » Mercier n'avait guère ménagé non plus les acteurs de la Comédie-Française, trop attachés aux vieilles traditions. Ils s'en vengèrent en ajournant indéfiniment sa *Natalie*, qu'ils avaient pourtant reçue, et en refusant cinq ou six autres pièces qu'il leur présenta. Mercier, irrité, publia un mémoire violent contre les Comédiens français. Ses entrées lui furent retirées. Il les actionna en justice, et alla à Reims se faire recevoir avocat pour mieux soutenir son procès. Ses adversaires trouvèrent moyen d'entraver la procédure, et en dernier lieu de faire évoquer l'affaire au conseil, où elle resta enterrée. Ne pouvant parvenir à se faire rendre justice et ne voulant pas renoncer au théâtre, Mercier fit imprimer ses drames. Presque tous furent joués en province et avec succès. On les reprit à Paris, à la Comédie-Italienne, où *L'Habitant de Guadeloupe*, *Le Déserteur* et *La Brouette du vinaigrier* attirèrent surtout la foule. *Le Déserteur* intéressa vivement le roi et la reine, et valut une pension de 800 livres à son auteur. Marie-Antoinette lui demanda de changer le dénoûment trop sombre. S'étant brouillé en 1777 avec son libraire, celui-ci annonça qu'il donnait pour dix sous quatre pièces de Mercier, qu'il vendait auparavant trente sous chacune « quand il le pouvait ». Le libraire ajoutait qu'il fallait se presser parce qu'il était déterminé à faire un autre usage des six mille exemplaires qui lui restaient. On fit alors courir cette épigramme :

> Un jour Ruault fit mettre en la gazette
> Que pour dix sous il vendait au public
> *Le Brouettier*, *Le Juge*, *Childéric*,
> *Jean Hennuyer* : un homme les achète
> Et s'en allant de son marché tout fier,
> Il se disait : Ma foi ! ce n'est pas cher !
> Mais en chemin ouvrant un exemplaire,
> Il parcourut un peu *Jean Hennuyer* ;
> Puis brusquement, empochant son Mercier,
> Il s'écria : « Le fripon de libraire ! »

Imbu des idées philosophiques, Mercier étendit ses projets de réforme à la politique. Il avait fait paraître en 1770 : *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais*. L'auteur suppose qu'après avoir dormi six cent soixante-dix ans, il se réveille au milieu d'une société bien des fois renouvelée et se représente l'état de la France tel que son imagination pourrait le désirer. « Que de progrès, que d'heureuses réformes! dit M. Ratisbonne. L'oppression, les abus ont disparu ; c'est le règne de la raison, des lumières, de la justice. C'est aussi la réalisation des utopies de Mercier et des chimères de son imagination ; un rêve en effet où le naturel se croise avec l'invraisemblable, où les idées justes se mêlent aux extravagances. » Ainsi il montre les langues modernes de l'Europe substituées dans l'enseignement aux langues grecque et latine, et l'étude des sciences physiques introduite dans l'éducation élémentaire. Il s'élève avec force contre l'indépendance dont les femmes jouissent, et voudrait les voir rentrer dans la condition où elles se trouvaient au temps des patriarches. Il est bien loin d'ailleurs de se douter comment les réformes les plus nécessaires s'obtiendront. Les changements qu'il annonce doivent être, selon lui, le résultat d'une conversion successive des esprits, déterminée par le seul ascendant moral de la philosophie. Plusieurs de ses prophéties se réalisèrent de son vivant, et plus tard il put dire, en parlant de l'an 2440, quoiqu'il ne crût guère au succès d'un mouvement politique avant 1789 : « C'est dans ce livre que j'ai mis au jour et sans équivoque une prédiction qui embrassait tous les changements possibles depuis la destruction des parlements jusqu'à l'adoption des chapeaux ronds. Je suis donc le véritable prophète de la révolution, et je le dis sans orgueil. » Le gouvernement prit le rêve du philosophe pour un pamphlet contre la société existante, et l'ouvrage de Mercier fut défendu ; mais l'auteur ne fut pas inquiété. En 1781 Mercier fit paraître, sous le voile de l'anonyme, les deux premiers volumes du *Tableau de Paris*. Ayant appris que quelques personnes avaient été inquiétées pour cet ouvrage, il s'en déclara l'auteur, et se retira en Suisse, à Neufchâtel, où il le termina en le conduisant jusqu'à douze volumes. Ce livre eut un succès prodigieux, non seulement en France, mais encore en Allemagne, où on le déclara un chef-d'œuvre. « Il n'a qu'un défaut, disait assez singulièrement un professeur allemand, celui des Français : il sacrifie trop souvent aux grâces. » Ce n'était pas l'avis de Rivarol, qui trouvait le *Tableau de Paris* « un ouvrage pensé dans la rue et écrit sur la borne ; l'auteur a peint la cave et le grenier en sautant le salon ». Suivant M. Monselet : « tout le dix-huitième siècle est contenu dans le *Tableau de Paris*, surtout le dix-huitième siècle de la rue ; il y a de tout ;... de tout ce qu'on ne voit pas ou tout ce qui fait détourner la tête. Aussi Mercier avait-il pour habitude de dire qu'il avait écrit avec ses jambes. » Selon M. Ratisbonne, « l'ouvrage de Mercier ne méritait ni l'enthousiasme ni le mépris, ni le bruit ni l'oubli. L'observation, les traits fins y abondent ; malgré sa prolixité, il est intéressant et curieux à plus d'un titre. » Ce n'est pas un panorama pittoresque, tant s'en faut, et c'est plutôt le guide d'un moraliste que le *vade mecum* d'un voyageur. L'archéologue et l'antiquaire y chercheraient vainement des documents pour quelque histoire des monuments ou des édifices, pour quelque odyssée des rues de

Paris. S'il s'occupe de Bicêtre, de la Bastille, de la place de Grève, du Pont-Neuf, du Palais-Royal, des Halles, ce n'est pas en historien, encore moins en architecte qu'il en parle, c'est en philosophe. Les mœurs, les coutumes, les contrastes, les extravagances, les excès, les abus, voilà l'inépuisable sujet que s'était proposé Mercier. » On a dit que son livre devrait être le bréviaire d'un lieutenant de police. Le dernier volume du *Tableau de Paris* parut en 1788. Dans l'intervalle, il fit encore paraître plusieurs ouvrages dramatiques et politiques, entre autres *Mon bonnet de nuit*, et *Mon bonnet du matin*, ouvrages dirigés principalement contre la littérature ancienne et contre les écrivains français du dix-septième siècle.

Lorsque la révolution éclata, Mercier revint à Paris. Il publia d'abord avec Carra un journal intitulé *Annales patriotiques*, et destiné à propager les idées révolutionnaires; mais bientôt, rompant avec les jacobins, il ne craignit pas de les attaquer dans la *Chronique du mois*, feuille girondine. Nommé député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise, il siégea parmi les modérés. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre la mort et seulement pour la détention perpétuelle, pour le sursis et contre l'appel au peuple. Plus tard Robespierre ayant comparé ses collègues aux Romains, Mercier interrompit en criant : « Non, vous n'êtes pas des Romains, vous êtes l'ignorance personnifiée ! » Une autre fois, en combattant la proposition qui avait été faite à l'assemblée de ne point traiter avec l'étranger tant qu'il aurait le pied sur le sol français, Mercier demanda à ses collègues : « Avez-vous fait un pacte avec la victoire ? » Bazire répondit : « Nous en avons fait un avec la mort. » Après le triomphe de la Montagne, le 31 mai, Mercier fut du nombre de ceux qui signèrent une protestation contre les actes de cette journée. Il fut incarcéré avec soixante-douze de ses collègues; mais il échappa à la mort. Par suite du 9 thermidor, il reprit sa place dans l'assemblée. En 1795, il passa au Conseil des Cinq Cents. Là il s'opposa au décret qui décernait les honneurs du Panthéon à Descartes, qu'il accusait d'erreurs et dont il avait pourtant publié un éloge dans sa jeunesse. Il s'emporta aussi contre Voltaire, qu'il accusa d'avoir détruit la morale. Enfin, dans une autre occasion, il fit le procès à la philosophie et s'éleva contre la diffusion de l'instruction dans les masses, ce qui lui valut le surnom de *singe de Jean-Jacques*. Ces contradictions ne furent pas les seules. Il avait écrit contre la loterie, et lorsqu'elle fut rétablie, il accepta en 1797 une place de contrôleur de cette administration. Il s'en tira par un mot spirituel : « Depuis quand, dit-il, n'est-il plus permis de vivre aux dépens de l'ennemi ? » Il avait écrit des diatribes contre les cercles et les académies, et il devint membre de la seconde classe de l'Institut (Sciences morales et politiques) lors de sa création. « Placé plus haut, disait-il, j'y vois mieux. » Lors de la réorganisation de l'Institut, en 1803, il fut placé dans la classe d'histoire et de littérature ancienne (aujourd'hui Académie des Inscriptions). Il disait que le premier consul l'y avait déporté. En sortant du Conseil des Cinq Cents, il fut nommé professeur d'histoire aux écoles centrales. Il s'y occupa surtout de littérature, et se plut à reproduire toutes les attaques qu'il avait dirigées autrefois contre les classiques. Locke, Condillac et leurs disciples devinrent aussi le sujet de ses attaques; par un mauvais jeu de mots, il les appelait les *idiots rogues*, *idiologues*. Les découvertes physiques ne lui inspiraient pas plus de respect : il attaqua même le système astronomique de Kopernik et de Newton, prétendant que la Terre est ronde et plate et que le Soleil tourne autour de ce plateau comme un cheval de manége. Il dénigra aussi les arts, appelant les statues des poupées de marbre. Il aurait voulu supprimer jusqu'au nom des Raphael, des Corrége, des Titien, dont les œuvres, prétendait-il, ont été si pernicieuses pour les mœurs. Enfin, pour comble de paradoxe, il attaqua le rossignol, à qui il dit : « Tais-toi, vilaine bête ! » et exalta la grenouille. Il se mêla aussi de physiognomonie, et comme jaloux de la gloire de Lavater, il prétendait tout simplement que l'on pouvait arriver à la connaissance de l'homme par la seule inspection des pieds. Il avait imaginé une bibliothèque française, où il plaçait Marmontel et Letourneur, mais d'où il excluait Malebranche *le visionnaire*, les *Lettres provinciales* et tout Bossuet, « dont l'*Histoire universelle* n'est qu'un squelette chronologique sans vie et sans couleur ». En 1800, Mercier publia *Le nouveau Paris*, tableau curieux des mœurs de la révolution; « œuvre où la critique, en signalant des pages cyniques ou extravagantes, dut pourtant remarquer aussi, selon Ourry, des détails curieux et piquants sur la révolution et les nouvelles mœurs qu'elle avait introduites chez nous ». En 1801, Mercier fit paraître sa *Néologie*, vocabulaire de mots nouveaux ou à renouveler, dans lequel il s'élève contre le choix restreint des mots. « C'est la serpe académique, instrument de dommages, dit-il, qui a fait tomber nos antiques richesses; et moi j'ai dit à tel mot enseveli : Lève-toi, et marche ! Quand Corneille s'est présenté à l'Académie avec son mot *invaincu*, on l'a mis à la porte. Mais moi, qui sais comment on doit traiter la sottise et la pédanterie, je marche avec une phalange de trois mille mots, infanterie, cavalerie, hussards. S'il y a beaucoup de morts et de blessés dans le combat, eh bien, j'ai une autre armée en réserve, je marche une seconde fois; car je brûle de culbuter tous ces corps académiques qui n'ont servi qu'à rétrécir l'esprit de l'homme. » Toujours acharné après les poëtes du dix-septième siècle, il conseillait aux littérateurs d'abandonner les vers pour la prose, dont la

marche, plus libre, lui paraissait se mieux prêter aux inspirations poétiques. « La prose est à nous, disait-il; sa marche est libre; il n'appartient qu'à nous de lui imprimer un caractère plus vivant. Les prosateurs sont nos vrais poëtes; qu'ils osent, et la langue prendra des accents tout nouveaux. » Ensuite il conseillait aux écrivains de donner plus de liberté à la prose et de créer hardiment des mots nouveaux toutes les fois que ceux consacrés par l'usage leur paraîtraient insuffisants.

Constant du moins dans ses opinions, Mercier resta républicain, et manifesta peu de goût pour le régime impérial. « Je ressemble au sicambre Clovis, écrivait-il à Delisles de Sales, dans un moment de découragement; aujourd'hui que mes rêves politiques se sont évanouis, je suis tenté de brûler ce que j'ai adoré, et d'adorer ce que j'ai brûlé. » Il admirait le génie de Napoléon; mais il ne lui pardonna pas le 18 brumaire et l'empire, et s'exprima plusieurs fois à ce sujet avec une liberté de langage qui lui valut les admonestations du général Savary, ministre de la police. C'est ainsi qu'il avait appelé l'empereur un *sabre organisé*. On raconte dans les *Mémoires* publiés sous le nom de l'acteur Fleury une altercation entre Mercier et Savary, dans laquelle le ministre menaça Mercier de le faire mettre à Bicêtre; ce dont Mercier le défia. « Je ne vis plus que pour voir comment tout cela finira, » disait-il. Il le vit en effet; mais il mourut quelques jours après le retour des Bourbons. Il avait encore fait partie de la députation de l'Institut qui alla complimenter le comte d'Artois. Tombé malade, Mercier déclara qu'il allait rendre son corps à la nature. Mongez fit son éloge funèbre. Il se borna à vanter les qualités morales et les vertus privées du défunt, sur quoi tout le monde était d'accord. Mercier aimait la table, causait bien, et était recherché pour ses folies sérieuses. Il avait eu, dit-on, plus de succès dans les coulisses qu'au théâtre. Il n'aimait pas les livres reliés, et lorsqu'il en achetait qu'il n'avait pu se procurer autrement, il leur *cassait le dos* et en faisait des brochures en les dépouillant des cartons qui les protégeaient. On lui a reproché ses liaisons avec Rétif de La Bretonne et Dorat-Cubières, et l'on a dit qu'ils formaient à eux trois le *triumvirat du mauvais goût*. Il y avait bien en effet quelque affinité entre ces trois hommes; mais Mercier leur reste bien supérieur par la finesse des aperçus et la moralité du but. Mercier avait une grande confiance dans la postérité. La génération actuelle n'était pour lui qu'un parterre qui devait se renouveler demain. Il disait que Greuze et lui étaient deux grands peintres; Greuze avait mis le drame dans la peinture, et lui la peinture dans le drame. « Indépendamment de mes pièces de théâtre, qui sont des peintures morales, ajoutait-il, j'ai fait le plus large tableau qui soit dans le monde entier. » Il s'était appelé lui-même le plus grand *livrier* de France. Le nombre de ses ouvrages est considérable. Nous citerons seulement : *L'Homme sauvage*, roman traduit de l'allemand de Pfeil; Amsterdam, 1767, in-8°; Neuchâtel, 1787, in-8° : il prétendait que ce roman avait servi de type à *Atala*; — *Songes et Visions philosophiques*; Paris, 1768, in-12; nouv. édit., augmentée, Paris, 1789, 2 vol. in-18; — *L'An* 2440, *ou rêve s'il en fut jamais*; Amsterdam, 1770, 1771, 1775, in-8°; 1786; et an VII, 3 vol. in-8°; — *Éloges et Discours philosophiques*; Amsterdam, 1776, in-8°; — *Théâtre*; Amsterdam, 1778-1784, 4 vol. in-8° : parmi ses pièces on trouve : *Jenneval, ou le Barnevelt français; Le Déserteur; Natalie; Olinde et Sophronie; L'Indigent; La Maison de Molière; L'Habitant de La Guadeloupe*, *La Brouette du Vinaigrier; Jean Hennuyer*, *évêque de Lisieux; Childéric Ier; Louis XI; Philippe II*, etc.; — *Tableau de Paris*; Hambourg et Neuchâtel, 1781, 2 vol. in-8° ; Amsterdam, 1782, 1789, 12 vol. in-8°, avec fig.; 1783-1790, 10 vol. in-8°. M. Desnoiresterres a donné une édition abrégée de cet ouvrage en 1853, 1 vol.; — *Mon Bonnet de Nuit*; Neuchâtel, 1784, 4 vol. in-8°; — *Portraits des Rois de France*; Neuchâtel, 1783, 4 vol. in-8°; 1785, 4 vol. in-8° ; 1788, 4 vol. in-12. Cet ouvrage a été réimprimé par l'auteur, sous ce titre : *Histoire de France depuis Clovis jusqu'au règne de Louis XVI*; Paris, 1802, 6 vol. in-8°; — *Fragments de politique*, *d'histoire et de morale*; Paris, 1793, 3 vol. in-8°; — *Le nouveau Paris*; Paris, an V (1797), 6 parties in-8° ; Paris, an VIII (1800), 6 vol. in-12; — *Néologie*, *ou vocabulaire de mots nouveaux*, *à renouveler ou pris dans des acceptions nouvelles*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°; — *Jeanne d'Arc*, drame, traduit de l'allemand de Schiller, 1802, in-8°; — *De l'Impossibilité du système astronomique de Copernic et de Newton*; Paris, 1806, in-8°; — *Satire contre Racine et Boileau*; Paris, 1808. Mercier a surveillé avec Brizard une édition de J.-J. Rousseau pour le libraire Poinçot; il a joint à *La nouvelle Héloïse* une lettre de sa façon, qu'il fait écrire à M. de Volmar, après la mort de Julie. Au nombre des ouvrages que Mercier a laissés en manuscrit, on parle d'un *Cours de Littérature* en 6 volumes in-8°; il avait également commencé un *Dictionnaire*, dont les treize premières feuilles se trouvent déposées à la Bibliothèque impériale.

L. LOUVET.

Delisles de Sales, *Notice raisonnée des ouvrages de Mercier*, précédée d'un morceau intitulé : *De Mercier considéré comme homme d'État*. — Ch. Monselet, *Oubliés et Dédaignés*, tome Ier. — L. Ratisbonne, *Journal des Débats*, du 21 avril 1853. — Gustave Desnoiresterres, *Études* dans son édition du *Tableau de Paris*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Ourry, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles Littér.* — Ersch, *La France Littéraire*. — Ch. Nodier, *Souvenirs de l'Empire*. — Fleury, *Mémoires*.

MERCIER DE LA RIVIÈRE (***), économiste français, né vers 1720, d'une famille de finance, mort à Paris, en 1793 ou 1794. Il acheta en 1747 une charge de conseiller au parlement de Paris, qu'il quitta en 1758 pour l'emploi d'intendant de La Martinique. Après une longue absence, il revint en France, et se lia avec Mirabeau le père et Quesnay. L'un des principaux disciples de ce dernier économiste, il développa avec talent ses principes dans des articles du *Journal de l'Agriculture, du commerce et des finances*, signés M. G., et surtout dans le livre *L'Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques* (Paris, 1767, in-4° ou 2 vol. in-12). Il y soutenait que le gouvernement devait être dans les mains d'un seul; que les lois positives, dérivant de la nature des hommes et des choses, sont avant tout l'œuvre de la Providence, et que leur application appartient au pouvoir législatif, qui réside essentiellement dans le souverain; qu'il n'y a là qu'un despotisme *légal* et non *arbitraire*. L'auteur entrait aussi dans des détails sur la propriété foncière, qu'il regarde comme la base de la société; sur l'impôt, qui doit être unique, etc. Mais il ne s'en tenait pas exclusivement à l'économie sociale, il abordait la question toute pratique de la meilleure forme du gouvernement, qu'il réputait être celui d'un seul. Quoiqu'il résultât très-clairement de ses distinctions entre le pouvoir *légal* et le pouvoir *arbitraire*, et de l'ensemble de sa théorie, que ce n'était pas dans l'intérêt du chef de l'État qu'il demandait l'unité de puissance législative et exécutive, les économistes n'en furent pas moins, à cause de cette idée, dépeints comme les fauteurs du despotisme pris dans le plus mauvais sens du mot, accusation tout à fait fausse, mais que les ennemis du système ne manquèrent pas de faire valoir. Voltaire n'approuvait pas ce livre de l'*Ordre naturel*, dont le titre même lui déplaisait. Mably le réfuta dans une lettre publiée sous le titre de *Doutes proposés aux Philosophes économistes*. D'un autre côté, des admirateurs le mettaient au-dessus de l'*Esprit des Lois*. Parmi les derniers se trouvait le prince Galitzin, ambassadeur de Russie, qui lorsque Catherine II s'occupait de rédiger un code de lois pour son empire engagea la tzarine à consulter Mercier de La Rivière. Mandé à Moscou, Mercier fit le voyage avec une telle lenteur qu'il arriva trop tard. En prenant congé de la tzarine, il lui dit que la science de gouverner se réduisait « à reconnaître les lois que Dieu a manifestement gravées dans l'organisation des hommes ». Catherine écrivit à Voltaire, au sujet de l'économiste : « Il nous supposait marcher à quatre pattes; et très-poliment il s'est donné la peine de venir pour nous redresser sur celles de derrière. » Cependant, en passant à Berlin, Mercier de La Rivière fut bien accueilli par le prince Henri de Prusse, avec lequel il eut d'assez longues conférences. Outre l'*Ordre naturel*, publié en 1767, réimprimé en 1846 dans le t. II de la *Collection des principaux Économistes*, on a de cet écrivain : *De l'Instruction publique*; Stockholm et Paris, 1775, in-4° : livre écrit à la demande du roi de Suède; le *Journal des Savants* de février 1776 en fait l'éloge; — *L'Intérêt général de l'État, ou la liberté du commerce des blés*; Amsterdam et Paris, 1779, in-12; — *Lettres sur les Économistes*; s. d., in-12; 2° édit. (1787), in-8°, réimprimées dans l'*Encyclopédie méthodique*; — *Les Vœux d'un Français, ou considérations sur les principaux objets dont le roi et la nation vont s'occuper*; Paris, 1788, in-8°; — *Essai sur les Maximes et Lois fondamentales de la monarchie française, ou canevas d'un code constitutionnel*; Paris, 1789, in 8°; suite à l'écrit précédent; — *Palladium de la Constitution politique, ou régénération morale de la France*; 1790, in-8°. On lui a attribué à tort les deux ouvrages suivants, qui sont de Pierre-Joachim-Henri de La Rivière : *L'heureuse Nation, ou relation du gouvernement des Féliciens*, 1792, 2 vol. in-8°, et *Lettre à Messieurs les Députés composant le comité des finances de l'Assemblée nationale*; 1789, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Eug. Daire, *Notice sur Mercier de La Rivière*, à la tête de *L'Ordre naturel*, dans le t. II de la *Collection des principaux Économistes*. — Voltaire, *Lettre à Chardon*, 25 décembre 1767, et *Lettre à Damilaville*, 8 mars 1767. — Thibault, *Souvenirs de Berlin*, t. III, 2° edit.

MERCIER *de Compiègne* (*Claude-François-Xavier*), littérateur français, né le 29 août 1763, à Compiègne, mort en 1800, à Paris. Dès l'âge de quinze ans il fut secrétaire du chevalier de Jaucourt; après la mort de son protecteur (1779), il vint à Paris et obtint un emploi subalterne dans les bureaux de la marine. A l'époque de la révolution, il ouvrit une boutique de libraire, et débita lui-même ses ouvrages. Il fut compris parmi les gens de lettres auxquels la Convention accorda des secours. Écrivain médiocre, Mercier a laissé un grand nombre d'ouvrages, que la nécessité de subvenir aux besoins de sa famille lui faisait compiler en hâte et sans trop de soin; il n'était pas dépourvu de talent et de sensibilité, comme il l'a prouvé dans quelques pièces de vers. Nous citerons de lui : *Mon Serre-tête, ou les après-souper d'un commis*; Paris, 1788, in-8°; — *La Fédération, poëme lyrique en un acte, dédié à Bailly*; Paris, 1790, in-8°; — *Rosalie et Gerblois, nouvelle*; Paris, 1792, in-16; — *Les Soirées de l'Automne*; Paris, 1792, 2 vol. in-12; — *Ismael et Christine, nouvelle*; Paris, 1793, 1794, in-8°; — *Isotime, ou le bon génie, poëme en prose*; Paris, 1793, in-32; — *Les Veillées du Couvent, ou le noviciat d'amour, poëme érotico-satirique en prose et en V livres*; Paris, 2° édit., 1793, in-18; — *Le Despotisme, poëme*; Paris, 1794, in-18; — *Fragments dramatiques*; Paris, s. d. (1795), in-12; publiés sous le pseudonyme d'Alétophile; — *Gérard de Velsen, ou l'origine d'Amsterdam*;

Paris, 1795, 1797, in-12; — *Les Nuits d'Hiver;* Paris, 1795, in-18 : variétés philosophiques et sentimentales, en prose et en vers; — *Le Palmier, ou le triomphe de l'amour conjugal;* Paris, 1795, in-8o : la meilleure des productions poétiques de l'auteur; — *Les Matinées du Printemps, œuvres diverses;* Paris, 1797, 2 vol. in-18; — *Opuscules philosophiques et poétiques du frère Jérôme;* Paris, 1798, in-18; — *Lubies théologiques;* Paris, 1798, in-8°; on les fit passer pour un ouvrage posthume du compère Matthieu; — *Le Bréviaire des jolies Femmes;* Paris, 1799, in-18; — *Le faux-Pas, ou la morale au sucre*, comédie en un acte, Paris, 1799; — *Manuel du Voyageur à Paris;* Paris, 1800, in-18; — *La Calotine, ou la tentation de saint Antoine, poëme burlesque;* Paris, 1800, in-12. Mercier a en outre donné des pièces de vers à l'*Almanach des Muses* et aux *Étrennes d'Apollon*, et il a fondé en 1800 *Le Furet littéraire*, revue mensuelle qui n'a eu qu'un numéro. Comme éditeur, il a publié : *Bibliothèque des Boudoirs, ou choix d'ouvrages rares et recherchés;* 1787-1788, 4 vol. in-18; Avignon, 1798, 4 vol. in-8°; il y a une édition portant le titre de *Manuel des Boudoirs*, 4 vol. in-16; — *Histoire de Marie Stuart*, du P. Caussin; Paris, 1792, in-8°; 1795, 2 vol. in-12; — *Nouvelles galantes et tragiques;* Paris, 1793, in-12; — *Voyage au royaume de Coquetterie*, de l'abbé d'Aubignac; Paris, 1794; — *Les Soupirs du Cloître*, de Guimond de La Touche; Paris, 1795, in-12, avec une notice biographique; — *Ferraria et nugæ aliquot venustiores*, de Nicolas Bourbon; Paris, 1796, in-12; — *Les Heures de Tivoli et de l'Élysée, choix des plus jolies pièces en vers et en prose;* Paris, 1798, 2 vol. in-18; — *Lucine affranchie des lois du concours*, trad. de Johnson par Moet; Paris, 1799, in-18; — *Éloge du Sein des Femmes*, de Ducommun; Paris, 1800, in-18. Le nom de Mercier se rattache principalement à quelques productions d'un goût bizarre, et qui sont encore recherchées par les bibliophiles comme des curiosités; ainsi il a traduit du latin : *De l'Utilité de la Flagellation dans les plaisirs du mariage et dans la médecine*, de J.-H. Meibom; Paris, 1792-1795, in-18, fig., et (Londres) Besançon, 1801, in-8°; dès son apparition cet ouvrage fut saisi par la police; — *Éloge du Pet, dissertation historique, anatomique et philosophique sur son origine, son antiquité, ses vertus, sa figure, les honneurs qu'on lui a rendus chez les peuples anciens et les facéties auxquelles il a donné lieu*, de Rodolphe Goclenius; Paris, 1799, in-18, fig. : l'auteur a fait preuve dans cette facétie de quelque érudition, assez mal employée comme on voit; — *Éloge de la Goutte*, de Pirckheimer; Paris, 1800, in-18; — *Éloge du Pou* (de Dan. Heinsius); — *Éloge de la Boue* (de Majoragio); — *Éloge de la Paille* (de Ybrd Widebram), *dédié à bien des gens, et autres pièces;* Paris, 1800, in-18; — de l'italien : *Le Vendangeur, ou le jardin d'amour*, poëme de Tonsillo; Paris, 1798, 1800, in-12. P. L.

Desessarts, *Les Siècles Littér.* — Brunet, *Manuel du Libraire.* — Barbier, *Dict. des Ouvrages anon. et pseudon.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

MERCIER, surnommé *La Vendée*, célèbre chef royaliste, né à Château-Gonthier, en 1778, tué le 12 janvier 1800, aux environs de Loudéac (Côtes-du-Nord). Il était fils d'un maître d'hôtel, et quitta sa famille vers la fin de 1793, pour se joindre, à Fougères, aux Vendéens révoltés. Malgré son jeune âge, on lui confia le commandement d'un détachement à la tête duquel il se distingua en plusieurs rencontres. Lorsque le principal corps des royalistes eut été anéanti au Mans (nuit du 12 décembre 1793) par Marceau et Westermann, Mercier, qui était très-lié avec Georges Cadoudal, gagna la Bretagne avec ce chef. Tous deux essayèrent d'y continuer la guerre civile et d'insurger le Morbihan; mais après quelques échecs, ils furent arrêtés à Kerléano (village de la basse Bretagne), dans la maison du père de Cadoudal, où ils avaient établi leur quartier général. Ils furent emprisonnés à Brest. Après quelques mois de captivité, ils s'évadèrent, déguisés en matelots, et réussirent à rentrer dans le Morbihan (août 1794). Ils joignirent leur influence à celle du comte de Silz, de MM. de Francheville et La Bourdonnaye-Côateandec, des fameux chefs de bande Guillemot et Jean-Jean, et bientôt organisèrent la terrible guerre de surprises, de pillages et de meurtres, si tristement connue sous le nom de *chouannerie*. Au mois d'avril 1795, Mercier assista, avec les principaux insurgés, aux conférences de La Mabilais, ouvertes par le général Hoche; mais il refusa de signer *la pacification*. A la reprise des hostilités, Mercier devint le premier lieutenant de Cadoudal, et combattit avec lui à Quiberon (juin 1795), à Grand-Champ, à Elven, à Pluvigner, à Sarzeau, etc. Lorsque le comte d'Artois (depuis Charles X) débarqua à l'île d'Yeu (septembre 1795), Mercier fut envoyé en mission vers ce prince, qui lui fit bon accueil : mais il ne put le décider à partager les dangers de ses partisans. Quoique dès lors la cause royaliste fût desespérée, Mercier continua à guerroyer quelque temps. En mai 1796, il accepta, ou plutôt feignit d'accepter, l'amnistie proclamée par Hoche; mais il n'en continua pas moins ses intrigues avec Cadoudal et autres; aussi, le 15 juin 1797, le comte d'Artois lui envoya-t-il un brevet de maréchal-de-camp en le créant chevalier de Saint Louis. Mercier voulut mériter ces faveurs : il s'assura de forces assez nombreuses pour tenter une démonstration sérieuse, et en 1799 passa en Angleterre, pour obtenir quelques secours en armes, en argent, et même la promesse « de la descente d'un prince de la famille des Bourbons sur le territoire français ». Il

n'hésita plus alors à lever de nouveau l'étendard de la guerre civile, et dès le premier janvier 1800 il s'emparait de Saint-Brieuc, port de mer assez important des Côtes-du-Nord. Il ne put s'y maintenir; harcelé sans cesse par le général Hatry, il tomba mort dans une embuscade, au moment où il se préparait à repasser en Angleterre, portant les projets de Cadoudal sur Brest et Belle-Isle. « Un esprit vif, une âme ardente, une pénétration peu commune, l'intrépidité d'un vieux guerrier et une présence d'esprit admirable, telles étaient les qualités qui distinguaient ce chef royaliste. » H. L.

De Puysaye, *Mémoires*. — Billard des Veaux (*Alexandre*), *Bréviaire du Vendéen*; Paris, 1840, 3 vol. in-8°. — Crétineau-Joly, *Hist. de la Vendée militaire*. — Th. Muret, *Hist. des Guerres de l'Ouest*. — *Biographie Bretonne*. — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France*.

MERCIER (Le). *Voy*. LE MERCIER.

MERCK (*Jean-Henri*), littérateur allemand, né à Darmstadt, le 11 avril 1741, mort par suicide, le 27 juin 1791. Après avoir terminé ses études universitaires, il accompagna dans plusieurs voyages un seigneur de Bibra, se maria à Genève avec une Française, et devint en 1767 secrétaire de la chancellerie privée de Darmstadt. Plus tard il fut nommé trésorier de l'armée et conseiller au département de la guerre. On a de lui les traductions suivantes : *Recherches sur nos idées du beau et de la vertu*, de Hutcheson; — *Caton*, tragédie d'Addison; — *Voyage dans le Levant*, de Shaw. Il collabora activement au traité de *Physiognomonique* de Lavater, aux *Frankfurter gelehrte Anzeigen* (Annonces littéraires de Francfort), au *Mercure allemand* et à d'autres recueils périodiques. Son principal mérite se trouve surtout dans l'influence qu'il exerçait sur les autres. Il s'était réuni à Darmstadt, à Giessen, à Francfort et dans les environs, un cercle d'hommes distingués par leurs talents et étroitement unis entre eux. Merck, par la variété de ses connaissances, par la vivacité de son esprit et par la franchise de sa critique, en formait comme le centre. Son influence sur le développement du génie de Herder fut grande, mais elle le fut bien plus sur celui de Gœthe; c'est lui qui servit de type au personnage de Méphistophélès dans *Faust*. Vers 1770, il accompagna le landgrave de Hesse-Darmstadt dans un voyage à Saint-Pétersbourg, et en 1790 il fut envoyé avec une mission de son souverain à Paris. Les dernières années de sa vie furent troublées par des chagrins domestiques et des pertes d'argent considérables. H. WILMÈS.

Conversations-Lexikon. — *Briefe an Merck von Gœthe, Herder, Wieland u. A.*; Darmstadt, 1835. — *Briefe an und von Merck*; ibid., 1838. — *Merck's ausgewaehlte Schriften*; Oldenbourg, 1840.

MERCKLIN (*Jean-Jacques*), voyageur allemand, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il partit en 1644 pour les Indes en qualité de chirurgien au service de la Compagnie hollandaise; il y resta neuf ans, pendant lesquels il visita une grande partie de ces contrées. La *Relation de ses voyages* a été insérée dans la *Beschreibung der Königreiche Japan, Siam und Corea* d'Arnold. O.

Beckmann, *Litteratur der älteren Reisebeschreibungen*, t. I.

MERCKLIN (*Georges-Abraham*), médecin et bibliographe allemand, né à Weissembourg, le 29 novembre 1644, mort à Nuremberg, le 19 avril 1702. Après s'être fait recevoir en 1670 docteur en médecine à Altorf, il s'établit à Nuremberg, et y exerça son art avec beaucoup de succès. On a de lui : *Joh. Pandolphini a Monte Mariano Tractatus de ventositatis spinæ morbo, annotatus*; Nuremberg, 1674, in-12; — *De ortu et occasu transfusionis sanguinis*; ibid., 1679, in-8° : l'auteur y combat fortement cette méthode curative; — *Lindenius renovatus, sive J. A. van der Linden de scriptis medicis Libri duo*; ibid., 1686, 2 vol. in-4°; cette édition, presque deux fois plus forte que la première, est aussi beaucoup plus correcte; — *Sylloge casuum medicinalium incantationi vulgo adscribi solitorum*; Nuremberg, 1698 et 1715, in-4°. Mercklin a aussi inséré beaucoup de dissertations dans les *Éphémérides* de l'Académie des Curieux de la Nature, dont il était membre. O.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon*, t. II, et le *Supplément* de Nopitsch.

MERCŒUR (*Philippe-Emmanuel* DE LORRAINE, duc DE), né le 9 septembre 1558, à Noméni (Lorraine), mort à Nuremberg, le 19 février 1602. Il était cousin des Guise. Charles IX avait érigé en duché-pairie (déc. 1569) la principauté de Mercœur (Auvergne), en faveur de son père, Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, mort en 1577. Il avait fait ses premières armes aux siéges du Brouage et de La Fère, lorsque, par l'influence de Henri III et de la reine Louise, il épousa la riche héritière des maisons de Penthièvre et de Luxembourg, Marie, duchesse d'Étampes et de Penthièvre (1). Le roi, par calcul politique ou par faiblesse, combla son jeune beau-frère de ses bienfaits, le nomma l'un des premiers chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1579), et lui donna, en 1582, le gouvernement de la Bretagne, qu'il enlevait au duc de Montpensier et à son petit-fils le prince de Dombes, déjà gratifié de la survivance : c'était le moment où la royauté, affaiblie par vingt ans de guerres civiles, déconsidérée par les vices de Charles IX et de Henri III, semblait menacée de toutes parts; les Guise songeaient à remplacer les Valois; les populations catholiques étaient travaillées par les prédications démocratiques de la Ligue; les grands seigneurs espéraient le démembrement du royaume, à leur profit; les étran-

(1) Elle était née à Lamballe, le 12 février 1562; elle était fille du vicomte de Martigues, lieutenant général en Bretagne, surnommé *le chevalier sans peur*, et petite nièce du duc d'Étampes. Le comté de Penthièvre avait été érigé en duché-pairie par Charles IX, en 1569. (*Original des troubles de ce temps*, par Raoul Le Maistre; Nantes, 1592.)

gers, et surtout Philippe II, comptaient sur la ruine de la France; la mort du duc d'Anjou allait donner le signal de la plus longue et de la plus terrible guerre civile (1584). Mercœur voulut se rendre indépendant en Bretagne. Dès 1585 il entra dans la grande association catholique, et reçut Dinan et Concarneau, comme places de sûreté; il combattit le prince de Condé dans l'ouest, mais il fut repoussé de Fontenay; sous les ordres de Henri de Guise, il contribua à la défaite de l'armée allemande à Auneau; puis, en 1588, il s'opposa à Henri de Navarre, qui le battit à Monnières, sur la Sèvre. Déjà il s'occupait avant tout de gagner à sa cause les populations de la Bretagne. Cette province, hostile aux Français, qu'elle traitait d'étrangers, était restée fidèle au catholicisme, et repoussait l'hérésie; les troubles du seizième siècle ne manquèrent pas d'y réveiller le sentiment de l'indépendance nationale. Aussi Mercœur, sans se déclarer franchement, ne travailla qu'à exploiter les passions soulevées dans le pays, pour faire revivre la race des anciens ducs. Sa femme, la spirituelle et ambitieuse, Marie de Luxembourg, descendait directement, par son aïeule, Nicole de Blois, de Jeanne de Penthièvre, la veuve de Charles de Blois, et malgré les traités, qui depuis longtemps avaient annulé les droits de cette maison, malgré l'union solennelle de 1532, elle était alors regardée par beaucoup de Bretons « comme étant du sang royal des vrais et légitimes ducs de Bretagne ».

Cependant, même après la journée des Barricades, même après l'assassinat des Guise, Mercœur, « ce Lorrain fin et cauteleux », dissimula, sans répondre aux prières et aux promesses de Henri III; il se fit proclamer à Rennes, par une assemblée d'ecclésiastiques, protecteur de l'Église romaine en Bretagne; il gagna un grand nombre de capitaines, et ne se déclara qu'au mois de mars 1589, en faisant arrêter Claude Faucon, seigneur de Ris, premier président au parlement de Bretagne, que le roi lui envoyait avec ses dernières instructions. Puis il se dirigea vers Rennes; secondé par plusieurs magistrats, comme l'illustre jurisconsulte d'Argentré, par les chefs du clergé et surtout par l'évêque ligueur Aymar Hennequin, il surprit la ville, s'empara de Fougères et assiégea Vitré, l'asile des calvinistes. Mais les royalistes de Rennes, après avoir pris connaissance des lettres de Henri III qui dénonçaient la trahison de Mercœur (23 mars, 1er avril), chassèrent les ligueurs pendant son absence (5 avril), et conservèrent à la royauté cette ville importante, qui fut pendant neuf ans leur place d'armes contre l'ambitieux prétendant (1). Presque toutes les villes de la province s'étaient au contraire soulevées contre le roi; le 7 avril, Marie de Mercœur et sa mère, Marie de Beaucaire, avaient entraîné la population de Nantes et emprisonné les royalistes et les modérés avec le maire, Harronys, qui s'était jusque alors courageusement opposé aux projets de Mercœur. « Toute la Bretagne, dit un pamphlet contemporain, s'est rendue à l'Union; M. de Mercœur est un très-valeureux prince du sang lorrain, duquel le nom seul vaut autant comme une armée de 50,000 hommes; cela s'est fait sans coup férir; ce n'est pas par la force des armes, mais par la force de Dieu. » Henri III, réuni au roi de Navarre, voulait descendre la Loire, pour aller combattre son beau-frère; mais, mieux conseillé, il marche vers Paris, où l'attendait le poignard de Jacques Clément. Au comte de Soissons, nommé gouverneur de Bretagne, et qui s'était laissé honteusement surprendre par Mercœur à Châteaugiron (1er juin), avait succédé le jeune prince de Dombes, Henri de Bourbon-Montpensier; c'est lui qui fit reconnaître à Rennes Henri IV.

Mercœur, cachant ses projets ambitieux sous le voile de la religion, prit le titre de « gouverneur de Bretagne, en attendant un roi catholique, ou en attendant les états généraux »; il le conserva jusqu'en 1598. Les évêques de la province, à l'exception de celui de Tréguier et de celui de Nantes, Philippe du Bec, qui se retira à Tours, la grande majorité du clergé, les religieux des différents ordres s'étaient déclarés pour lui, et soulevaient le peuple par leurs processions et leurs prédications; les chaires des églises retentissaient de violentes paroles en Bretagne, comme à Paris; et frère Jacques Le Bossu se montrait, à Nantes, le digne émule des Boucher et des Lincestre (1). A l'exception de Rennes, de Brest et de Vitré, toutes les villes prenaient parti pour la Ligue; Saint-Malo se constituait en république presque indépendante; Morlaix, Quimper, les villes de la basse Bretagne, Saint-Brieuc, Vannes, etc., étaient gouvernées par leurs conseils bourgeois. Les gentilshommes, pauvres et nombreux, pillaient et tuaient; les Saint-Offange, Anne de Sauzay, comte de La Magnanne, et surtout le terrible Guy-Eder de la Fontenelle se rendirent tristement célèbres par leurs horribles brigandages, que Mercœur laissait impunis, quand il ne les favorisait pas. Les paysans, comme des loups furieux, égorgeaient amis et ennemis (2). Mercœur entretenait peu de rapports avec les ligueurs des autres provinces, avec Mayenne, le chef de l'Union. Nantes était sa capitale; dès le mois de juin 1589 il y organisa un conseil d'État et de finances avec une autorité souveraine; en janvier 1590, un parlement, tout à sa dévotion, et rival acharné du parlement royaliste de Rennes. Il réunit les états de la

(1) *Mém. de Jean du Mats, seigneur de Montmartin, gouverneur de Vitré*, à la suite de l'*Histoire de Bretagne*, par dom Taillandier.

(1) *Voy.* les *Devis du Catholique et du Politique*; Nantes, 1589-1591.

(2) *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue*, etc., par Moreau, chanoine du diocèse de Cornouaille, publiée en 1836; Brest, in-8°.

province à Nantes en 1591, à Vannes en 1592, 1593, 1594, et domina leurs délibérations; il ne lui manquait qu'un peu d'audace pour se déclarer indépendant. Sa femme, si populaire dans la province, le pressait d'agir; elle faisait appeler son jeune fils *prince* et *duc de Bretagne;* elle s'entourait d'historiens, de poëtes, de panégyristes, qui célébraient à l'envi les vertus et les droits du chef de la Ligue dans la province. En 1592 les royalistes firent un grand effort; le prince de Dombes réunit ses troupes à celles du prince de Conti, gouverneur de l'Anjou; mais ils furent surpris par Mercœur, près de Craon, et complétement vaincus (23 mai 1592). Mercœur ne sut pas profiter de ce grand succès pour marcher sur Rennes; il se contenta d'entamer avec des seigneurs royalistes quelques intrigues, dont le baron de Crapado fut la malheureuse victime, et perdit son temps au siége de Château-Gontier. Alors le maréchal d'Aumont vint réparer les fautes du prince de Dombes, qui devenait alors duc de Montpensier et gouverneur de Normandie.

Mercœur avait eu l'imprudence d'introduire les Espagnols dans sa province; il n'ignorait pas cependant les prétentions de Philippe II, qui réclamait la couronne de France pour sa fille aînée, et soutenait avoir des droits plus incontestables encore sur la Bretagne, puisqu'elle descendait directement de la duchesse Anne par sa mère, fille de Henri II. Aussi accueillit-il avec empressement les avances de Mercœur, qui dès 1590 lui demanda humblement des secours; un traité fut conclu par l'intermédiaire du Florentin Laurent de Tornabuoni, l'homme d'affaires du duc, et celui-ci, après avoir pris Hennebon, vint attaquer le bourg fortifié de Loc-Péran (aujourd'hui Port-Louis), pour y recevoir ses alliés (juin 1590). En septembre 5,000 Espagnols, commandés par don Juan d'Aquila, débarquèrent à Saint-Nazaire; et ce fut avec leur concours que Mercœur remporta la victoire de Craon. Mais la bonne intelligence ne dura pas longtemps entre les alliés; le roi d'Espagne, qui voulait se servir de Mercœur comme d'un instrument, se gardait bien de le rendre trop redoutable. Ainsi, après la journée de Craon, don Juan d'Aquila se retira, malgré ses instances, dans sa forteresse de Blavet; Philippe II envoya sans cesse de nouveaux soldats, qui n'obéissaient pas à Mercœur, et commençaient à traiter la Bretagne en pays ennemi. Malgré ses protestations mensongères, Mercœur s'opposa par ses agents au mariage du duc de Guise avec l'infante, qui aurait eu pour dot la Bretagne. Les ligueurs s'étaient réunis pour sauver le château de Morlaix, que pressait d'Aumont; don Juan refusa de combattre, et Morlaix tomba au pouvoir des royalistes (1594). Peu après, les Espagnols, qui voulaient s'emparer de Brest, élevèrent le fort de Crozon, à l'entrée de la rade. D'Aumont, secouru par les Anglais auxiliaires, emporta d'assaut cette menaçante position. Mercœur, pressé à son tour par don Juan de s'unir à lui pour délivrer Crozon, s'y était formellement refusé, et s'était ainsi vengé des Espagnols. Les dissidences des alliés rendirent un grand service aux royalistes, qui reprirent partout l'avantage dans la province, malgré la mort du maréchal d'Aumont, tué devant Comper (1595).

La présence des Espagnols en Bretagne eut aussi pour résultat fâcheux d'y appeler les Anglais. Élisabeth redoutait de voir Philippe II maître de la Normandie et de la Bretagne; car alors les Anglais pouvaient être chassés de l'Océan, et la conquête de leur pays n'était plus impossible. Aussi Drake fut-il envoyé pour se mettre en rapport avec le prince de Dombes, et bientôt un traité fut signé entre le gouvernement anglais et les députés de la Bretagne royaliste. Trois mille hommes, commandés par sir John Norris, débarquèrent à Paimpol (12 mai 1591), rejoignirent le prince de Dombes et combattirent Mercœur et les Espagnols. Mais ils s'éloignèrent peu de la mer, et lorsqu'ils s'aventurèrent jusqu'aux extrémités de la province, en 1592, ce fut pour être presque complétement exterminés à Craon, puis à Ambrières, près de Mayenne.

Mercœur, d'un esprit lent et irrésolu, quoique très-opiniâtre, luttait toujours, malgré l'abjuration du roi; mais il n'osait se déclarer franchement le représentant et le vengeur de la nationalité bretonne. Aussi le parti des ligueurs, mal dirigé, commença-t-il à se dissoudre. Les ecclésiastiques se détachèrent d'une cause qui n'était plus la cause de la religion; les nobles les plus compromis, sans attendre ni les ordres ni l'exemple de Mercœur, déposèrent les armes à de belles conditions. Les souffrances de la Bretagne avaient été à leur comble : « La guerre, écrit Montmartin, était un nouveau genre de crucifiement pour le peuple »; le pays était ravagé depuis huit ans; les habitants étaient massacrés, torturés par les bandes de soldats pillards et féroces; la famine et la peste avaient dépeuplé les misérables campagnes; les loups pénétraient jusque dans l'intérieur des villes. Aussi les illusions et les espérances se dissipaient de toutes parts; Saint-Malo capitulait fièrement dès 1594; Morlaix était livré par ses bourgeois (août 1594); le maréchal d'Aumont entrait à Quimper, au mois d'octobre; Dinan était surpris par la connivence des habitants (1597); et même, à Nantes, on formait plusieurs complots pour se débarrasser de Mercœur. Henri IV avait depuis longtemps voulu traiter avec Mercœur, et la reine Louise, veuve de Henri III, servait de médiatrice entre le roi et son frère. Dès la fin de 1593, Duplessis-Mornay reçut des instructions secrètes, « avec pouvoir de s'élargir de manière à ce que la paix fut bientôt faite »; mais les négociations, plusieurs fois interrompues et reprises à Ancenis, à Chenonceaux, à Angers, furent conduites avec duplicité par Mercœur et

ses agents; il désirait se rendre important aux yeux des Espagnols, « n'ayant jamais, écrit Duplessis, un aultre desseing que de nager entre les deux rois, attendant toujours la mort naturelle de l'un, la violente de l'aultre, pour demeurer enfin duc de Bretaigne. » En 1595, lorsque Henri IV déclara la guerre à l'Espagne, Mercœur se rapprocha des Espagnols, qui avaient besoin de ses services, et Philippe offrit de lui abandonner les droits de sa fille sur la province. Alors Mercœur refusa d'être compris dans le traité conclu avec Mayenne; il espérait toujours la mort de Henri IV et le démembrement du royaume; « il était dans l'attente de quelque insigne malheur, qui le mist à son aise (1). » Après la reprise d'Amiens sur les Espagnols, il resta seul, sans défense, exposé à la vengeance de Henri IV; car Philippe II, lui-même épuisé, traitait à Vervins, et le roi de France avait nettement déclaré que Mercœur ne serait pas compris dans le traité. Dès la fin de février 1598, Henri, à la tête de forces considérables, suivit les bords de la Loire, pour l'accabler dans Nantes, son dernier asile. Il avait hâte d'en finir; mais il était plus facile que ses conseillers, qui l'engageaient à punir le duc, et il fut surtout décidé par Gabrielle d'Estrées, qui désirait un grand établissement pour son fils César de Vendôme. Mme de Mercœur, oubliant par nécessité son orgueil, était venue à Angers s'entendre avec la duchesse de Beaufort; Henri IV ne pouvait résister aux *cajoleries de ces femelles* (Sully), et Mercœur obtint des conditions plus favorables qu'il n'était en droit de l'espérer. Le traité fut conclu à Angers, le 20 mars; le 28, Mercœur se rendit au Briollay, terre qui dépendait du château du Verger, et, se jetant aux pieds du roi, lui jura fidélité; le 5 avril l'on signa le contrat de mariage de César, duc de Vendôme, avec l'héritière des deux illustres maisons de Lorraine et de Luxembourg. Mercœur fut forcé d'abandonner au jeune enfant le gouvernement de la Bretagne; les trente-quatre articles de l'édit officiel eurent surtout pour objet de détruire le souvenir du passé, de régler la situation de la province et le sort des officiers et des magistrats qui avaient obéi à Mercœur; les vingt-huit articles secrets sont plus curieux, et contiennent les avantages qui lui sont faits. Sully, récapitulant plus tard les sommes que le roi paya pour sa soumission, disait qu'elles s'élevèrent à 4,295,350 livres; aucun chef de la Ligue n'avait autant reçu.

Henri IV entra à Nantes le 13 avril, au moment où Mercœur quittait tristement la province; la France était enfin pacifiée, et c'était dans cette ville qu'il signait le fameux édit de tolérance. Mercœur, pressé par des motifs de différente nature, demanda bientôt la permission d'aller combattre les Turcs en Hongrie; il partit (oct. 1599) avec son frère, le comte de Chaligny, cent gentilshommes bretons et quelques compagnies des gens de guerre du pays. Bien accueilli par Rodolphe II, il se distingua par sa bravoure, comme simple volontaire, puis par ses talents comme lieutenant général; il remporta plusieurs avantages sur les infidèles, s'empara d'Albe Royale; et, en 1602, il allait revoir la France lorsqu'il mourut, de la fièvre pourprée, à Nuremberg, le 19 février. Son corps fut porté à Nanci, où on lui fit de magnifiques funérailles; et saint François de Sales, dont les ancêtres avaient été pages d'honneur dans la maison des Martigues, prononça son oraison funèbre, à Notre-Dame de Paris, le 27 avril (1).

Mme de Mercœur, après la mort de son mari, ne s'occupa plus que d'affaires domestiques et de fondations pieuses; malgré quelques tentatives de résistance, elle fut forcée de laisser conclure le mariage de César, duc de Vendôme, avec sa fille, Françoise de Lorraine, le 7 juillet 1609. Elle mourut au château d'Anet, le 6 septembre 1623, et fut inhumée au couvent des Capucines du faubourg Saint-Honoré, qu'elle avait fait bâtir. Elle avait eu de son mari: *Louis*, prince et duc de Bretagne, né le 21 mai 1589, mort le 21 décembre 1590; *François*, né le 5 novembre 1592, et mort peu après; et *Françoise de Lorraine*, qui seule lui survécut et hérita de tous les biens de sa famille (2). L. GRÉGOIRE.

Bruslé de Monplainchamp, *Hist. du duc de Mercœur*, Cologne, 1689, et La Haye, 1692, in-12. — Dom Taillandier, *Histoire de Bretagne*. — *Preuves* de dom Morice, t. III. — De Piré, *Hist. de la Bretagne pendant la Ligue*, dans l'*Hist. des Ducs de Bretagne*, publiée par l'abbé Desfontaines, en 6 vol. in-12, 1739. — Pour les sources nombreuses, imprimées ou manuscrites, de l'histoire de Mercœur: *La Ligue en Bretagne*, par L. Grégoire; Nantes, 1856.

MERCŒUR (*Élisa*), femme de lettres française, née à Nantes, le 24 juin 1809, morte à Paris, le 7 janvier 1835. Disgraciée de la fortune, n'ayant que sa mère, elle passa la première partie de sa vie dans l'isolement. Un avoué de sa ville natale pourvut à sa première éducation; elle profita merveilleusement. A huit ans, dit-on, elle analysait déjà par écrit ses lectures, arrangeait de petits apologues et esquissait des scènes dramatiques. Elle avait un tel désir d'apprendre qu'elle s'initia seule pour ainsi dire à la connaissance du latin et de l'anglais, au point de traduire facilement les auteurs qui ont écrit dans ces deux langues. A cette ardeur succéda un moment d'atonie; mais ses facultés se réveillèrent, et à douze ans elle composa une *nouvelle* en prose, et un *portrait* en vers, qu'elle fit suivre de quelques autres essais, qui obtinrent du succès dans la société. A seize ans, elle présenta ses premiers vers à un imprimeur de Nantes, Mellinet-Malassis, qui lui conseilla de s'occuper d'é-

(1) Mémoires de Duplessis-Mornay, édit. de 1824.

(1) Cette oraison est à la fin de l'*Histoire de Mercœur* par B. de Monplainchamp.

(2) *La Vie et la Mort de feu Mme de Mercœur*, par François d'Abra de Raconis; Paris, 1623.

ducation. Elle donna en effet des leçons de grammaire, puis des leçons d'histoire, de géographie et de langue anglaise, consacrant à la poésie ses rares loisirs. Une circonstance fortuite décida de sa vocation. Mme Allan-Ponchard était venue jouer à Nantes; mal accueillie, le premier jour, elle reçut une ovation brillante et méritée le lendemain. Cet événement empêcha Mlle Mercœur de dormir : elle se leva au clair de la lune; elle écrivit des stances qu'elle envoya le lendemain à la cantatrice. Celle-ci répondit par des vers charmants. Le *Journal de la Loire-Inférieure* reproduisit les vers de Mlle Mercœur; quelques jours après, il fit paraître du même auteur une *Epître au chien d'une jolie femme*. Le sort d'Élisa était décidé. Le *Lycée armoricain* imprima d'autres pièces, comme *Dors, mon ami; Ne le dis pas*, etc. La réputation de la jeune poëtesse se répandit. En 1826, l'académie de Lyon, qui venait d'être rétablie, l'accueillit au nombre de ses membres associés; elle exprima sa reconnaissance dans une pièce agréable, intitulée *La Pensée*. On était plus sévère pour elle dans sa ville natale; cependant la Société académique de la Loire-Inférieure, dérogeant à ses statuts, qui excluaient les femmes, se l'associa au mois de mai 1827, et plus tard la Société Polymathique du Morbihan lui fit le même honneur. Les journaux firent l'éloge de ses vers; des amis imaginèrent de les publier, et une souscription produisit 3,000 fr. Mellinet imprima donc avec autant de soin que de désintéressement les *Poésies* de Mlle Mercœur (Nantes, 1827, gr. in-18, avec fig.), qui s'enlevèrent rapidement dans les départements de l'ancienne Bretagne. C'était d'ailleurs un succès mérité. Les vers d'Élisa Mercœur ont de l'originalité; son style a de la naïveté, de la grâce, de la sensibilité, de la chaleur, mais quelquefois de l'inégalité et de l'obscurité. L'amour de la gloire l'anime, mais on lui reproche d'étaler de l'érudition. Son recueil contenait des élégies, des odes, des stances, quelques petits poëmes et d'autres pièces. Plusieurs de ces pièces sont empreintes d'une suave mélancolie. Elle avait dédié son livre à Châteaubriand, et lui disait dans sa dédicace :

J'ai besoin, faible enfant, qu'on veille à mon berceau.

Chateaubriand lui répondit : « Si la célébrité, mademoiselle, est quelque chose de désirable, on peut la promettre sans crainte de se tromper à l'auteur de ces vers charmants :

Mais il est des moments où la harpe repose,
Où l'inspiration sommeille au fond du cœur.

Puissiez-vous seulement, mademoiselle, ne regretter jamais cet oubli contre lequel réclament votre talent et votre jeunesse. Je vous remercie de votre confiance et de vos éloges; je ne mérite pas les derniers; je tâcherai de ne pas tromper la première. Mais je suis un mauvais *appui*; le *chêne* est vieux, et il s'est si mal défendu des tempêtes qu'il ne peut offrir d'abri à personne. » Quelque temps après M. de Lamartine écrivait de Florence à un de ses amis : « J'ai lu avec autant de surprise que d'intérêt les vers de Mlle Mercœur que vous avez pris la peine de copier. Vous savez que je ne croyais pas à l'existence du talent poétique chez les femmes; j'avoue que le recueil de Mme Tastu m'avait ébranlé; cette fois je me rends, et je prévois, mon cher, que cette petite fille nos effacera tous tant que nous sommes. » Plus tard, il est vrai, M. de Lamartine trouva son jugement un peu trop absolu. Quoi qu'il en soit, Mlle Mercœur, ayant adressé un exemplaire de son livre à la duchesse de Berry, reçut une lettre flatteuse de cette princesse, et obtint une gratification du ministère de l'intérieur, plus une pension de 300 fr. de l'intendance de la maison du Roi. Élisa se prit alors à rêver Paris. « La nature l'avait douée, suivant Mellinet, d'une de ces âmes ardentes qui n'ont d'autres ressources que les passions ou les arts. » Elle adressa un petit poëme intitulé *La Gloire* au ministre Martignac, qui lui fit une réponse flatteuse accompagnée de la collection du musée français par Filhol et d'une somme prélevée sur les fonds destinés à l'encouragement des lettres. Élisa vint se fixer à Paris avec sa mère, en 1828. Martignac lui accorda aussitôt une pension de 1,200 fr. Peu de temps après Mlle Mercœur écrivait à Crapelet, qui s'était chargé de publier une seconde édition de ses poésies : « Je vais travailler à force; j'ai du courage à présent. » Cette seconde édition, augmentée de nouvelles pièces, parut en 1829 à Paris, grand in-18. L'éditeur y avait joint une préface où l'on trouve quelques détails sur l'auteur. A cette époque, Élisa Mercœur conçut l'idée d'écrire pour le théâtre; elle emprunta au *Gonzalve* de Florian le sujet d'une tragédie qu'elle termina sous le titre des *Abencerrages* ou *Boabdil, roi de Grenade*, et qu'elle dédia à Mme Récamier. Elle commença aussi une tragédie de *Cromwell*. Son bonheur dura peu cependant. Reçue d'abord avec faveur dans les salons, ses succès passèrent comme un objet de mode. L'envie, la médisance et la calomnie empoisonnèrent ses jours. La révolution de Juillet, qu'elle s'empressa pourtant de chanter dans un dithyrambe, lui enleva ses pensions. Celle du ministère de l'intérieur lui fut seule rendue, sur les instances de Casimir Delavigne, mais réduite à 900 fr. Pour vivre, elle se mit à faire de la prose. En 1833, elle fit paraître dans *Heures du soir*, *La comtesse de Villequier*, nouvelle historique, qui, suivant l'expression de M. H. Richelot, révéla en elle « une grande puissance dramatique et une vigueur de pensée extraordinaire ». La même année elle adressa à l'Académie de Nantes des vers patriotiques intitulés *Souhaits à la France*, qui furent lus en séance publique et insérés dans les *Annales* de la Société savante. En 1834, elle publia dans le *Livre rose* une nouvelle intitulée *Le double Mois*. Elle fournit aussi des articles à différents recueils littéraires. La

douleur, le chagrin, l'ennui la consumaient. Elle se comparait elle-même à une belle tige que le ver ronge à la racine. Dans une pièce de vers des derniers temps de sa vie, intitulée *Le Centenaire*, elle semblait peindre l'état de son âme :

> C'est quand on a vécu qu'on sait ce qu'est la vie;
> Que l'on voit le néant des biens que l'on envie,
> Que fatigué du jour on n'attend que le soir.
> Désenchanté de tout, lorsque la nuit arrive,
> A quel banquet encore et près de quel convive
> Pourrait-on désirer s'asseoir?

Atteinte d'une maladie de poitrine, elle succomba au commencement de 1835. Châteaubriand et Ballanche suivirent son convoi. M. Guizot vint au secours de la mère d'Élisa Mercœur, dont Mmes Récamier et Waldor cherchèrent à soulager la douleur. Une souscription fut ouverte pour élever une tombe à la jeune poëtesse armoricaine, morte à la fleur de l'âge. Mme d'Hautpoul lui composa une épitaphe qui se termine par ce vers délicat :

> Elle adorait, servait et nourrissait sa mère.

Outre les ouvrages que nous avons indiqués et des articles insérés dans *Le Conteur*, *L'Opale*, *Le Salon*, les *Annales Romantiques*, *La France Littéraire*, la *Revue de l'Ouest*, le *Journal des Femmes*, le *Journal des jeunes Personnes*, *Le Protée*, etc., Mlle Mercœur a laissé : *Louis XI et le Bénédictin*, chronique du quinzième siècle; *Les Italiennes*, *Les quatre Amours*, roman de mœurs, et quelques nouvelles inédites ; *Louis XIII*, roman ; *Les Abencerrages*, tragédie destinée au Théâtre-Français ; diverses poésies et un chant commencé pour la vieille Pologne. On a publié les *Œuvres complètes de Mlle Elisa Mercœur, précédées de mémoires et notices sur la vie de l'auteur, écrits par sa mère*; Paris, 1843, 3 vol. in-8°, avec portrait et *facsimile*.

L. LOUVET.

Alf. de Montferrand, Notice dans *Fleurs sur une tombe, à Elisa Mercœur*; Paris, 1836, in-8°. — Mme Mélanie Waldor, *Notice* dans le *Journal des Débats* du 13 janvier 1835. — Mellinet, *Notice* dans le tome IX des *Annales de la Société Académique de Nantes*, mars 1835. — *Almanach des Dames*, 1837. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

MERCŒUR (*Odilon* DE). *Voy*. ODILON.

* **MERCURI** (*Paul*), graveur italien, né à Parme, en 1808. Il vint très-jeune à Paris, pour étudier la peinture et la gravure. Il exposa au salon de 1834 des portraits peints à l'huile et la gravure en taille-douce des *Moissonneurs*, d'après Léopold Robert : cette gravure est digne du tableau ; jamais rien de plus fin, sans sécheresse, n'a été exécuté par la main d'aucun graveur. Le prix de ce chef-d'œuvre avant la lettre est de plus de 300 fr. M. Mercuri fut appelé à Rome pour y remplir l'emploi de professeur de gravure à l'École des beaux-arts. On a encore de cet artiste *Sainte Amélie*, d'après Paul Delaroche, planche qui lui valut en 1838 la médaille de 1re classe; — en 1844, les portraits de *Christophe Colomb* et du *Tasse*; — en 1848, celui de *Mme de Maintenon*, d'après Petitot; — en 1859, *Jane Gray*, d'après Paul Delaroche; en 1839, *La Pia*, personnification catholique de l'Espérance, d'après *le Purgatoire* de Dante, et en 1844 *La Vierge d'Orléans*, dessin d'après Raphael.

G. DE F.

Annuaire des Beaux-Arts, 1844. — *Livrets du Salon*.

MERCURIALE (*Girolamo*), en latin *Mercurialis*, savant médecin italien, né le 30 septembre 1530, à Forli, où il est mort, le 13 novembre 1606. D'une famille noble et ancienne, il fit ses études à Bologne, et reçut en 1555 à Padoue le diplôme de docteur. Il sut gagner à un tel point la confiance de ses compatriotes qu'ils l'envoyèrent en 1562 à Rome pour y traiter d'affaires importantes à la cour de Pie IV. Le cardinal Alexandre Farnèse, grand protecteur des savants, distingua le jeune médecin et ne négligea rien pour l'engager à s'établir à Rome. Ce dernier, cédant aux sollicitations du prélat, demeura sept années auprès de lui; il employa ce temps à la culture des lettres, à l'enseignement de la médecine et surtout à la rédaction du traité de l'art gymnastique. Appelé en 1569 à Padoue, il y remplit la chaire de médecine pratique, et ne parut pas inférieur à son prédécesseur Fracantiani, surnommé l'Esculape de son temps. Sur le bruit de sa réputation, l'empereur Maximilien II, attaqué d'une fâcheuse maladie, le fit venir à sa cour (1573); en reconnaissance d'avoir recouvré la santé, il lui donna, outre des présents considérables, les titres de chevalier et de comte palatin. A quelque temps de là, Mercuriale ne fut pas aussi heureux. Consulté au sujet d'une épidémie qui désolait Venise (1576), il déclara, avec Capovaccio, qu'elle n'était point pestilentielle et encore moins contagieuse. Forcé d'avouer son erreur en présence des milliers de victimes qui succombaient chaque jour, mis en danger de mort par l'exaspération du peuple, il se hâta de regagner Padoue. Cette disgrâce ne diminua rien de la renommée qu'il s'était acquise. En 1587, il alla professer à Bologne, et en 1592 il se rendit à Pise, où l'attira la générosité du grand-duc de Toscane. S'étant retiré dans sa ville natale, il y mourut, de la pierre, au bout d'un mois; il avait dit à ses confrères qu'il portait deux calculs dans les reins, et cette prédiction fut vérifiée à l'ouverture de son corps. Les habitants de Forli lui élevèrent une statue sur la place publique. Comme professeur et comme praticien, Mercuriale brilla d'un vif éclat parmi ses contemporains; il avait une méthode d'enseigner qui lui attirait beaucoup de disciples. Ce fut à eux qu'il donna le soin de publier la plupart de ses ouvrages, afin que s'il était tombé dans quelque erreur, ils pussent la corriger sans se compromettre. On a de lui : *Nomothesaurus, seu ratio lactandi infantes*; Padoue, 1552, in-8°; — *De Arte Gymnastica lib. VI*; Venise, 1569, 1573, 1587, 1601, 1644, in-4°; Paris, 1577, in-4°; Amsterdam, 1672, in-4°, fig. On y trouve des

recherches curieuses sur les exercices qui ont été le plus en usage chez les anciens, la description de leurs jeux et de leurs courses avec de savantes explications. Mais on peut à bon droit reprocher à l'auteur sa passion exclusive pour l'antiquité, passion qui l'a conduit à condamner ce que faisaient les modernes, l'équitation, par exemple, d'après un passage d'Hippocrate relatif aux Scythes; — *Variarum Lectionum Lib. IV; accedit Alexandri Tralliani de lumbricis Epistola, gr. et lat. edita*; Venise, 1570, 1601, in-4°; Bâle, 1576, in-8° (avec un V° livre); Paris, 1585, in-8° (avec un VI° livre). Ces mélanges, que Mercuriale publia lui-même, attestent une érudition solide et variée; il y a inséré une foule de corrections, d'explications et d'interprétations de passages interpolés ou altérés dans les écrits de 122 auteurs grecs et latins; — *Repugnantia qua pro Galeno strenue pugnatur;* Venise, 1572, in-4° : avec le commentaire de Guilandini sur les trois chapitres de Pline concernant le papyrus; — *De Morbis cutaneis et omnibus corporis humani excretionibus;* Venise, 1572, 1601, 1625, in-4° : ces leçons orales, éditées par Paul Ricardi, ne reproduisent guère que la doctrine des anciens; — *De Pestilentia Lectiones, præsertim de Veneta;* Venise, 1577, 1601, in-4° : publié par Jérôme Zacchi; — *De Decoratione Liber;* Francfort, 1578, in-8° : publié par Jules Mancini et réimpr. plusieurs fois; — *De Maculis pestiferis et de Hydrophobia;* Padoue, 1580, in-4°; Venise, 1601, in-4°; — *De Morbis muliebribus Prælectiones;* Bâle, 1582, in-8° : publié par Gaspard Bauhin, ce traité a été augmenté par Michel Columbo (Venise, 1601, 1618, in-4°); — *De Morbis Puerorum Lib. II*; Venise, 1583, in-4° : publié par J. Chrosczsieyoroski et trad. en 1605 en allemand; — *Censura et dispositio operum Hippocratis;* Venise, 1583, in-4°; — *De Venenis et morbis venenosis;* Francfort, 1584, in-8° : ouvrage publié par A. Schlegel, réimprimé à Venise, et indigne de la réputation de l'auteur; — *Responsa et consultationes medicinales;* Venise, 1587-1597, 3 vol. in-fol. (par Mich. Columbo); un tome IV parut en 1604, par les soins de Guill. Athenio; réimp. à Venise par Mondino, 1620-1624, 4 vol. in-fol.; — *Hippocratis Coi Opera omnia, græce et latine;* Venise, 1588, in-fol. Mercuriale divise la collection hippocratique en quatre classes renfermant les écrits légitimes, ceux que les disciples du maître ont publiés d'après ses notes, ceux qu'ils ont composés eux-mêmes, et ceux qui sont apocryphes. On doit regarder ce travail, sur le mérite duquel les érudits ne sont pas d'accord, comme ouvrant une ère nouvelle pour la critique, pour l'interprétation du texte et pour la question d'anthenticité des livres hippocratiques. — *De Compositione Medicamentorum;* Venise, 1590, 1601, in-4° : publ. par Columbo; — *De Oculorum et Aurium Affectibus;* Francfort, 1591, in-8°; — *Prælectiones Pisanæ, sive commentarii eruditissimi in Hippocratis Prognostica, Prorrhetica et Historias epidemicas; accedunt tractatus de hominis generatione, aqua et vino, et balneis Pisanis;* Venise, 1597, in-fol.; publ. par Marco Cornacchini et réimpr. en 1602 à Francfort; — *Medicina practica lib. V*; Francfort, 1601, 1602, in-fol.; Lyon, 1618, 1623, in-4°; publ. par Pietro de Spina; l'édition d'Athenio (Venise, 1627, in-fol.) est la plus complète. Cet ouvrage, dicté en 1586, est entaché partout de galénisme; — *De Ratione discendi Medicinam;* Strasbourg, 1607, in-12; — *In omnes Hippocratis Aphorismorum libros Prælectiones;* Bologne, 1619, in-fol., édité par Maximilien Mercuriale, fils de l'auteur; — *In Hippocratis secundum librum Epidemicorum Prælectiones;* Forli, 1626, in-fol.; — *Opuscula aurea et selectiora;* Venise, 1644, in-fol. P.

N. Erythræus, *Pinacotheca.* — Lorenzo Crasso, *Elogj d'Huomini letterati.* — F. Bœrner, *Dissertatio de vita et scriptis. Hier. Mercurialis;* Brunswick, 1751, in-4°. — Niceron, *Mémoires*, XXVI. — Morgagni, *Epistola Æmilianæ*, p. 11. — Marchesi, *Vita III Forolivi.*, 191. — Facciolati, *Fasti*, III° part., 322. — Speroni, *Opera*, V, 302. — Éloy, *Dict. hist. de la Méd.* — *Biogr. Méd.* — Portal, *Hist. de l'Anatomie*, II, 17. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, VII, 2° part., 65-68.

MERCURIO ou MERCURII (*Girolamo*), en latin *Mercurius*, médecin italien, né vers 1550, à Rome, mort en 1615. Après avoir étudié la médecine à Bologne et à Padoue, il prit à Milan l'habit de Saint-Dominique; mais il s'était fait par son habileté une telle réputation dans cette ville que la noblesse demanda avec instance qu'il fût rappelé de Padoue, où il suivait les cours de théologie, afin d'exercer librement sa profession. Il se repentit bientôt d'avoir pris un engagement au dessus de ses forces; las des reproches que lui attiraient ses infractions à la règle, il s'enfuit du cloître, et courut le monde pendant de longues années, cultivant partout son art et conservant des mœurs irréprochables. En 1571, sous le nom de *Scipion*, il suivit en France Jérôme de Lodrone, qui commandait les Allemands sous Anne de Joyeuse. De retour en Italie (1573), il erra de ville en ville, et fut aussi bien traité par le pape que par le sénat de Venise. Il finit par s'établir à Peschiera, où il acquit même quelques biens. L'idée d'avoir trahi ses serments religieux le tourmentait sans cesse; il n'eut de tranquillité que lorsqu'il lui fut permis de reprendre la robe qu'il avait quittée (1600). Suivant Mandosio il termina sa vie agitée à Rome; d'après d'autres, ce fut à Venise ou à Milan. Les ouvrages de ce moine médecin, que Portal traite de charlatan, ont joui d'une grande vogue, bien qu'ils soient écrits sans aucune méthode et que toutes les erreurs des anciens s'y retrouvent. Nous en citerons les suivants : *Scogli sopra la prima parte degli Aforismi d'Ippocrate;* Bologne, 1586, in-4°; — *La Commare o Raccoglitrice di Scipion Mercurio in III libri;*

Vérone (avant 1600), in-4° ; Venise, 1601, in-4° ; on connaît de cet ouvrage huit éditions italiennes jusqu'en 1676, et deux versions allemandes ; la meilleure partie est celle qui est relative à l'opération césarienne ; — *Degli Errori popolari d'Italia lib. VII* ; Venise, 1603, in-4° ; Vérone, 1645, in-4°. P.

Fontana, *Provincia Romana*. — Mandosio, *Biblioth. Romana*, I, 191. — Ghilini, *Theatro d'Huomini letterati*. — Echard et Quétif, *Script. ord. prædicat.*, II, [illegible]. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, VIII, [illegible]. — Eloi, *Dict. de la Médec.* — Portal, *Hist. de l'Anatomie*, II, [illegible].

MERCY (*François*, baron DE), célèbre général lorrain, né à Longwy, vers la fin du seizième siècle, mort le 4 août 1645. Entré très-jeune dans l'armée de l'électeur de Bavière, il fut en 1633 envoyé en garnison à Brisach, avec le régiment dont il venait de recevoir le commandement. Fait prisonnier dans une sortie, et conduit à Colmar, il obtint sa liberté peu de temps après. Chargé en 1634 de la défense de Rheinfeld, il fut forcé de l'évacuer vers le milieu de l'année. En 1635 il reçut le grade de général major et fut employé au siége de Colmar ; l'année suivante il contribua à faire lever le siége de Dôle. S'étant joint en 1637 au duc de Lorraine, il fut battu avec lui près de Grey par le duc Bernard de Weimar, ce qui ne l'empêcha pas de pénétrer peu de temps après en Bourgogne. En 1638 il fut nommé *général-feld-zeugmeister*, et commanda pendant les deux années suivantes une partie de l'armée bavaroise. En 1641, après s'être en vain opposé aux entreprises du duc de Longueville dans le bas Palatinat, il marcha au secours de Ratisbonne, assiégé par Banner et Guébriant ; peu de temps après, il fit prisonniers à Wald-Neubourg quatre régiments suédois commandés par Schlange, poursuivit avec Piccolomini l'armée du maréchal Guébriant, et prit part à la bataille de Wolfenbuttel. Fait prisonnier en janvier 1642, à Kempten, il fut relâché dans le courant de l'année. Opposé en 1643 à Guébriant, qui s'avançait en Souabe, il détruisit, après la mort de ce maréchal, l'armée française presque tout entière ; le 5 décembre il surprit le général Rantzau à Dutlingen, et le fit prisonnier avec trois mille hommes. Nommé en 1644 lieutenant général, il s'empara de Friburg en Brisgau à la fin de juillet de cette année. Attaqué le 3 août par vingt mille Français conduits par le duc d'Enghien et les maréchaux Turenne et Gramont, il fut forcé dans ses retranchements, n'ayant que huit mille fantassins, et ne pouvant se servir de sa nombreuse cavalerie. Pendant la nuit il se retira avec un ordre admirable sur le Lorettoberg près de Friburg, position où il se maintint malgré les sept assauts consécutifs livrés le lendemain par les Français. Après cette bataille meurtrière, restée indécise, et où il perdit son frère Gaspard, voyant que les ennemis voulaient lui couper les vivres, il rétrograda vers le Val de San-Peter, sans que les Français parvinssent à l'inquiéter ; mais il perdit la plus grande partie de son gros bagage ; de plus, sa retraite permit aux ennemis de s'emparer d'un grand nombre de places au delà du Rhin. Chargé en 1645 d'arrêter Turenne, qui était entré dans le Wurtemberg, il le surprit le 5 mai à Marienthal et, secondé par Jean de Werth, lui tua deux mille hommes et lui en prit autant. Il obtint cet avantage en profitant habilement de la seule faute qui fut jamais commise par Turenne (*voy.* ce nom). L'arrivée des troupes suédoises et hessoises l'empêcha de poursuivre les Français au delà du Mein. A son tour, il leur barra partout le passage, lorsque Turenne, rejoint en juillet par le duc d'Enghien et le maréchal de Gramont, se fut mis en marche sur Heibronn (1). Gagnant les ennemis de vitesse, il vint se placer le 3 août à une demi-lieue de leur camp près de Nordlingue, dans une position qui les dominait entièrement. Il fut immédiatement attaqué par l'armée française ; pendant que son aile gauche mettait en déroute le corps du maréchal de Gramont, il repoussa victorieusement Marsin et Castelnau, qui avaient cherché à occuper le village d'Allern, centre de sa position. Blessé mortellement, le général Mercy remit le commandement à Jean de Werth, qui ne sut pas profiter des avantages obtenus par les Impériaux, et fut au contraire forcé de se replier sur Donawerth. Mercy mourut le lendemain, laissant la réputation d'un des plus habiles capitaines de son temps. O.

Krafft, *Histoire de la Maison d'Autriche*, t. III, p. 103-105. — *Oestreichische National-Encyklopädie*. — Bégin, *Biographie de la Moselle*.

MERCY (*Claude-Florimond*, comte DE), général autrichien, petit-fils du précédent, né en 1666, en Lorraine, tué le 29 juin 1734, à Croisetta près de Parme. Après avoir, en 1682, pris part comme volontaire à la défense de Vienne, il obtint peu de temps après une lieutenance dans un régiment de cuirassiers impérial. Ayant fait avec distinction les campagnes de Hongrie et d'Italie, il obtint en 1702 le commandement d'un régiment, avec lequel il fut envoyé sur le Rhin. Nommé deux ans après feld-major général, il s'empara en 1705 des lignes de Pfaffenhofen et repoussa les Français sur Strasbourg. Dans les années suivantes, il se signala par plusieurs brillants faits d'armes, qui le firent nommer en 1708 feld-maréchal-lieutenant de la cavalerie impériale. En 1709 il essaya de pénétrer avec huit mille hommes dans la haute Alsace ; mais battu à Rumersheim par le comte du Bourg, il fut forcé de se retirer si précipitamment, que beaucoup de ses soldats périrent au passage du

(1) « Dans tout le cours des deux longues campagnes que le duc d'Enghien, le maréchal de Gramont et le maréchal de Turenne ont faites contre le général Mercy, ils n'ont jamais projeté quelque chose, dans leur conseil de guerre, qui peut être avantageux aux armes du roi et par conséquent nuisible à celles de l'empereur, que Mercy ne l'ait deviné et prévenu, de même que s'il eût été en quart avec eux et qu'ils lui eussent fait confidence de leur dessein. » (*Mémoires du maréchal de Gramont.*)

Rhin (1). Envoyé en 1716 en Hongrie contre les Turcs, il commanda en chef la cavalerie à la bataille de Peterwaradin, et il contribua beaucoup à la victoire des Impériaux. Après s'être emparé, dans le courant de l'année, de plusieurs places fortes, il se signala en 1717 à la bataille de Belgrade. Nommé en 1719 gouverneur de la Sicile, il remporta, le 29 juin à Villa-Franca, dans les Abruzzes, une victoire longtemps disputée sur les Espagnols, qu'il chassa l'année suivante de toute la Sicile. Nommé en 1721 gouverneur du bannat de Temeswar et élevé en 1723 au grade de feld-maréchal, il fut chargé en 1734 de commander l'armée autrichienne qui devait opérer contre les Français et les Savoyards. Il entra dans le Parmesan au commencement de mai, pour en chasser l'ennemi et gagner ensuite Alexandrie, ce qui aurait obligé les alliés à évacuer le Milanais. Le 29 juin il attaqua l'armée française retranchée aux environs de Parme; il emporta les positions de l'ennemi, mais ne put les garder. Il essaya alors de tourner les alliés par leur droite, et il venait d'y réussir, lorsqu'il tomba mortellement blessé d'un coup de fauconneau. N'ayant pas d'enfants, il avait légué son nom et sa terre de Mercy, érigée en comté en 1720, à son fils adoptif Antoine, comte d'Argenteau, qui, après avoir servi avec distinction dans l'armée impériale, mourut en 1767, commandant général de l'Esclavonie. O.

Moréri, *Diction.* — *OEstreichische National Encyklopädie.* — Bégin, *Biographie de la Moselle.*

MERCY D'ARGENTEAU (Comte de), diplomate autrichien, mort à Londres, le 25 août 1794. Ambassadeur de la cour de Vienne à Paris lors de la révolution française, il attira sur lui l'attention publique par les démarches nombreuses qu'il fit en faveur de la cause royale, et fut plusieurs fois accusé d'être le directeur du fameux *comité autrichien*. En septembre 1790 il se rendit à Bruxelles pour y continuer plus en sûreté ses intrigues, du reste généralement conçues avec maladresse. Envoyé ensuite comme plénipotentiaire à Londres, il y mourut, avant d'avoir vu se réaliser son projet favori d'une coalition contre la république française. O.

Norvins, *Biogr. des Contemporains.* — *Mémoires du temps.*

MERCY-ARGENTEAU (*Florimond-Claude*, comte DE), général autrichien, frère du précédent, mort vers 1815. Commandant en 1794 un régiment en Italie, il obtint en 1795 quelques succès sur les Français à Ormea et à Palestrino. Il se laissa surprendre à Loano, ce qui entraîna la défaite des Autrichiens. Traduit pour ce fait devant un conseil de guerre, il fut acquitté, et obtint même peu de temps après le grade de feld-maréchal-lieutenant. Chargé en 1796 du commandement d'un corps d'armée en Italie, il reçut de Beaulieu, le général en chef, l'ordre d'attaquer Montenotte, le 6 août; il ne l'exécuta que quatre jours plus tard; de plus il négligea, malgré les instances de Roavina, de livrer avant la nuit l'assaut à la dernière redoute où les Français se fussent maintenus. Attaqué le lendemain par Bonaparte, il fut complétement battu, ce qui livra l'Italie aux Français. Une instruction criminelle fut dirigée contre lui; mais elle fut suspendue peu de temps après sur l'ordre de la cour impériale, dont Mercy n'avait fait que suivre les prescriptions secrètes. Mis de nouveau en activité en 1808, il fut plus tard nommé général d'artillerie. O.

Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *OEstreichische National-Encyklopädie.*

MERCY (*François-Christophe-Florimond*, chevalier DE), médecin français, né en 1775, à Pompey, près de Nanci, mort vers 1849. Appartenant à la même famille que les précédents, il étudia en même temps la médecine et la littérature grecque. Reçu docteur à Paris en 1803, il se fit plus connaître par ses écrits que par sa pratique. Son principal ouvrage est une traduction des *Œuvres d'Hippocrate* (Paris, 1811-1833, 21 vol. in-12), travail incomplet qui reproduit à peu près intégralement la version latine de Lorry, et qui est déparé par de nombreux contresens. Il y consacra la plus grande partie de sa vie et l'accompagna de dissertations, de notes et variantes. En 1823 il ouvrit un cours particulier de médecine hippocratique. On a encore de lui: *Conspectus Febrium*, tiré d'Hippocrate; Paris, 1808, in-8°, — *Considérations sur la naissance des sectes dans les divers âges de la médecine et sur la nécessité de créer une chaire d'Hippocrate*; Paris, 1816, in-8°; en 1822 et en 1826 il s'adressa à la chambre des députés et au roi pour obtenir le rétablissement de cette chaire; — *De l'Enseignement médical dans ses rapports avec la chimie*; Paris, 1819, in-8°; — *Mémoires sur l'éducation classique des jeunes médecins, pour servir de complément aux précédents mémoires*; Paris, 1827, in-8°, etc. K.

Callisen, *Medicin. Lexikon.* — Sachaile, *Médecins de Paris.* — *Nouv. Biogr. des Contemp.*

MÉRÉ (*Georges-Brossin*, chevalier puis marquis DE), moraliste français, né vers 1610, mort en 1685. Il eut un moment de vogue vers le milieu du dix-septième siècle; mais il rentra vite dans une demi-obscurité. Ses contemporains ne recueillirent point les particularités de sa vie. La date de sa naissance est incertaine; celle de sa mort n'est connue que par un passage du *Journal* de Dangeau. Il était cadet d'une des meilleures familles du Poitou. Son frère aîné, M. de Plassac-Méré, se fit aussi une certaine réputation de bel-esprit et publia en 1648 un volume de *lettres*. Le chevalier de Méré, après avoir reçu une bonne éducation, entra au service, vers 1620, peut-être comme chevalier de l'ordre de Malte.

(1) « Je ne sais par quelle fatalité, dit Voltaire à propos de cette défaite, ceux qui ont porté le nom de Mercy ont toujours été aussi malheureux qu'estimés. »

Il servait encore en 1664, et il fit partie de l'expédition navale du duc de Beaufort contre les pirates de Gigeri. Ce que l'on sait de sa vie pendant ce long espace de temps se réduit à de vagues renseignements, ainsi résumés dans Moréri : « Quoique le chevalier de Méré fut né dans un temps où les belles-lettres étaient assez négligées, et où, parmi les personnes de qualité, l'ignorance étoit presque devenue une des bienséances de leur état, il sut se tirer, par la supériorité de son génie, de cette foule de jeunes gens qui ne songeoient qu'à se battre ou à plaire, et partagea ses premières années entre le service de son prince et l'application à l'étude. Il fit dans sa première jeunesse quelques campagnes sur mer, et donna dès lors au public quelques productions de son esprit. Il avoit pour les langues une facilité si grande, qu'Homère, Platon et Plutarque lui étoient aussi familiers que nos auteurs mêmes. Après avoir approfondi tout ce que les anciens ont pensé de juste sur les bienséances de la vie et les agréments de l'esprit, après une longue attention sur tous les mouvements d'une cour aussi polie et aussi délicate que celle de France, qu'il fréquenta longtemps, cherchant dans la nature les principes et les preuves des vérités qu'il vouloit établir, il nous a laissé les règles d'une politesse dont il a créé lui-même le modèle. Il étoit en relation avec les duchesses de Lesdiguières et de Clérambault, M. le duc de La Rochefoucauld et le célèbre Balzac : c'étoit presque toute sa société. » Méré se piquait d'être un maître des manières qui font l'*honnête homme*, c'est-à-dire l'*homme comme il faut*, et il donnait volontiers des leçons d'un art qui ne s'enseigne pas. Il paraît qu'il voulut en donner à Pascal, qu'il trouvait trop entiché des mathématiques. Il lui écrivit cette lettre singulière : « Vous souvenez-vous de m'avoir dit une fois que vous n'étiez plus si persuadé de l'excellence des mathématiques? Vous m'écrivez à cette heure que je vous en ai tout à fait désabusé, et que je vous ai découvert des choses que vous n'eussiez jamais vues si vous ne m'eussiez connu... Il vous reste encore une habitude que vous avez prise en cette science, à ne juger de quoi que ce soit que par vos démonstrations, qui le plus souvent sont fausses. Ces longs raisonnements tirés de ligne en ligne vous empêchent d'entrer d'abord en des connaissances plus hautes, qui ne trompent jamais. Je vous avertis aussi que vous perdez par là un grand avantage dans le monde. » Le chevalier avait quelque savoir en mathématiques, et comme il était grand joueur, il donna à Fermat et à Pascal la première idée de leurs recherches sur le calcul des *paris*. Cette initiative ne l'autorisait pas à se poser en maître à l'égard de Pascal. Il se vantait aussi d'avoir enseigné les belles manières à Mlle d'Aubigné, depuis Mme de Maintenon. Plus tard, quand cette dame touchait à la plus haute faveur, il s'étonna qu'elle ne gardât pas souvenir de ce service, et il lui écrivit pour le lui rappeler : « Je pense, dit-il, avoir été le premier qui vous ai donné de bonnes leçons ; et je puis dire, sans vous flatter, que jamais enfance ne m'a paru plus aimable que la vôtre, tant pour les charmes de votre personne que pour avoir le meilleur cœur du monde, et l'esprit le plus éclairé. Je me souviens que je vous instruisais à vous rendre aimable et que vous ne l'étiez que trop pour moi... » La lettre continue sur ce ton, et a pu paraître une demande en mariage. « Il faut avoir bien du contre-temps, dit M. Sainte-Beuve, pour aller faire la leçon à Pascal sur la géométrie, et pour avoir l'air de s'offrir pour mari à Mme de Maintenon vers 1680. » Quelques autres *lettres* du chevalier de Méré font plus d'honneur à son tact, et plusieurs sont intéressantes ; une surtout est remarquable, c'est le récit d'une conversation avec M. de La Rochefoucauld. Ce moraliste y exprime nettement des sentiments que ses *Maximes* laissent seulement percer ; il avoue qu'il « croit qu'en morale Sénèque était un hypocrite et Épicure un saint », et il ajoute : « Nous devons quelque chose aux coutumes des lieux où nous vivons, pour ne pas choquer la révérence publique, quoique ces coutumes soient mauvaises ; mais nous ne leur devons que l'apparence s'il faut les en payer, et se bien garder de les approuver dans son cœur. » Méré rapporte cette profession épicurienne et sceptique en homme qui partage les mêmes sentiments. Cependant il paraît qu'il se convertit vers la fin. Il quitta la cour, et alla mourir dans ses terres du Poitou. Dangeau écrivit sur son *Journal*, à la date du 23 janvier 1685 : « J'appris la mort du chevalier de Méré : c'était un homme de beaucoup d'esprit, qui avoit fait des livres qui ne lui faisoient pas beaucoup d'honneur. » Ces livres, que Dangeau estimait peu, sont intitulés : *Les Conversations du M. D. C. et du C. D. M.* (du maréchal de Clérambault et du chevalier de Méré) ; Paris, 1669, in-12 ; réimprimé en 1671, avec un *Discours sur la justesse*, dirigé contre Voiture, que Méré, partisan de Balzac, traite durement. Mme de Sévigné écrivait au sujet de ce discours : « Corbinelli abandonne le chevalier de Méré et son chien de style, et la ridicule critique qu'il fait, en collet-monté, d'un esprit libre, badin et charmant comme Voiture. Tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas. » On a encore du chevalier de Méré quelques opuscules publiés séparément, à Lyon et à Paris. Tous ces écrits ont été réunis en deux volumes, Amsterdam, 1692, in-12 ; le second volume contient les *Lettres*. Les *Œuvres posthumes* du chevalier de Méré furent publiées par l'abbé Nadal ; Paris, 1700 ; à La Haye, 1701 ; Amsterdam, 1710, in-12 ; elles contiennent les traités suivants : *De la vraie Honnêteté ; De l'Éloquence et de l'Entretien ; De la Délicatesse dans les choses et dans l'expression ; Le Commerce du monde ; Réflexions*

sur l'éducation d'un enfant de qualité, etc. Les écrivains de la fin du dix-septième siècle jugent en général Méré très-sévèrement, et lui reprochent d'être peu naturel, guindé, entortillé, obscur. M. Sainte-Beuve a été plus indulgent. « Les écrits du chevalier de Méré, dit-il, surtout ses *Lettres* et ses *Conversations* avec le maréchal de Clérambault, fourniraient matière à une infinité de remarques pour les définitions précises et les fines nuances des mots en usage dans le langage poli. Le chevalier est tout à fait un écrivain. Son style a de la manière; mais entre les styles maniérés d'alors, c'est un des plus distingués, des plus marqués au coin de la propriété et de la justesse des termes. » Z.

L'abbé Nadal, *Discours en tete des Œuvres posthumes*. — L'abbé Joly, *Éloges de quelques auteurs français*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Sainte-Beuve, *Derniers Portraits littéraires*. — F. Collet, dans la *Liberté de penser*, 15 février 1848.

MÉRÉ (Baronne DE). *Voy.* GUÉNARD.

MÉREAUX (*Jean-Nicolas* LE FROID DE), compositeur français, né en 1745, à Paris, où il est mort, en 1797. Il apprit la musique sous la direction de maîtres français et italiens, et tint l'orgue à l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Le premier ouvrage qui commença sa réputation fut *Aline, reine de Golconde*, cantate qu'il publia en 1767; il s'adonna ensuite à la composition religieuse, dont il avait fait une étude approfondie, et écrivit des motets et des oratorios, parmi lesquels on distingue celui d'*Esther*, qui fut fort applaudi au concert spirituel de 1775. Ses opéras sont, à la Comédie-Italienne : *Le Retour de la Tendresse* (1774), *Le Duel comique* (1776), et *Laurette* (1782); — à l'Opéra : *Alexandre aux Indes* (1785), et *Œdipe et Jocaste* (1791).

Son fils, *Joseph-Nicolas*, né en 1767, à Paris, fut, en 1790, professeur à l'école royale de chant attachée aux Menus-Plaisirs, et plus tard organiste du temple de l'Oratoire. Il est mort le 6 février 1838, à Paris, laissant plusieurs sonates et morceaux de fantaisie. P.

Nouv. Biogr. des Contemp. — Fétis, *Biogr. des Music.*

MEREDITH (*Henry*), voyageur anglais, né en 1782, mort le 8 février 1812, à Winnebah ou Simpah (royaume d'Assin, dans la Guinée septentrionale). Il entra de bonne heure dans la Western-Company-Africa, et après un stage suffisant il fut envoyé comme employé supérieur dans un des comptoirs anglais de la Côte-d'Or, celui du cap Apolonia. En 1807, la guerre ayant éclaté entre Aby-Dougah, roi des Achantis, et Tchébou, chef des Fantis, le premier fut vainqueur; mais à tort ou à raison il accusa les Anglais d'avoir aidé son ennemi, et tourna ses armes contre les Européens. Les Achantis s'emparèrent du fort hollandais de Cormantin, détruisirent le comptoir danois, et ce fut à grande peine que Meredith et ses gens purent en combattant gagner le fort d'Annamaboë, commandé par le capitaine White, et où déjà MM. Swanzy, Smith et Baines, directeurs des stations de Tantam, de Winnebah et de Widbah, s'étaient réfugiés. Tchébou, Quaccoë-Apobtay, son *cabaschir* (lieutenant), et quelques-uns des principaux Fantis avaient pu également s'y jeter. Ils eurent trois terribles assauts à repousser contre des forces centuples des leurs. Le capitaine White fut dangereusement blessé; Meredith prit le commandement, et continua la défense avec énergie; mais le manque de vivres et de munitions allait rendre son courage inutile, lorsque le colonel Torrane, gouverneur en chef des établissements anglais de la côte d'Or, réussit à leur faire parvenir des renforts. Meredith traita ensuite avec Aby-Dougah; mais il ne put obtenir la paix qu'en livrant le malheureux Tchébou, qui fut empalé puis écorché vif. Le courage et l'intelligence que Meredith avait déployés dans ces circonstances critiques lui méritèrent d'être appelé au commandement du fort de Winnebah. Par ses soins, cette station devint une des plus florissantes de la Guinée septentrionale. Meredith connaissait presque tous les dialectes en usage dans cette partie de l'Afrique et les moyens d'échanger facilement avec les habitants. Il était d'ailleurs dans d'excellentes relations avec Assibarta, roi ou chef de la ville de Winnebah, lorsque les Achantis vinrent encore faire une invasion sur le territoire des Fantis. Assibarta courut à leur rencontre, et perdit avec la vie la plus grande partie des siens. Quelques mois après cette désastreuse campagne, les héritiers d'Assibarta se présentèrent au comptoir anglais, et réclamèrent un coffre fermé qu'avait dû laisser, en partant, le roi de Winnebah. Ce coffre en effet se trouva entre les mains du sergent du fort, qui le remit aux nègres; mais deux jours après, ceux-ci le retournaient avec ces mots : « Puisque tu as gardé les mille onces d'or que ce bois enveloppait, il ne saurait t'être inutile, garde-le aussi. » Le sergent protesta; Meredith crut bien faire en remettant la solution du procès à la décision du grand-prêtre de Braffou, qui était regardé comme un véritable oracle, dans le pays. Le prêtre déclara que le sergent avait retiré l'or et l'avait remis entre les mains de son chef. Sur le refus de Meredith de rendre une somme dont rien ne le prouvait débiteur, les nègres résolurent de se faire justice eux-mêmes. Le lendemain, ils l'enlevèrent dans son jardin, puis le firent traverser un champ d'herbes sèches enflammées. Ils le jetèrent ensuite en prison horriblement brûlé. Sir John Hope Smith, gouverneur du cap Coast, accourut le lendemain, et voulut délivrer son malheureux compatriote; mais les Fantis exigèrent pour sa rançon environ onze cents livres sterling. Pendant que sir Smith leur versait cette somme, on vint annoncer la mort de Meredith. Les nègres exigèrent la même rançon pour rendre son corps, qui fut enterré avec les honneurs de son grade. Ce meurtre ne tarda pas à être puni : sir Hope Smith appela une frégate anglaise qui croisait dans le golfe de

Guinée. Le feu et le fer détruisirent Winnebah, qui n'a jamais été rebâtie depuis. Le peu d'habitants qui échappèrent au massacre s'est réfugié à Abradi. On a de Meredith : *Account of the Gold-Coast, with a brief history of the African Company*; Londres, 1812, in-8°, avec carte et fig. Cet ouvrage, qui contient la description de la côte de Guinée depuis Pissiny jusqu'au Rio-Volta, contient des renseignements entièrement neufs sur les mœurs et l'histoire des habitants, sur le commerce, l'industrie, l'histoire naturelle, et partie de l'Afrique occidentale.

A. DE LACAZE.

William Hutton, *Voyage to Guinea* (Londres, 1821, in-8°). — Tarel de La Troupinière, *Voyage en Afrique, etc.* (1823, in-8°, cart. et fig.). — Walckenaër, *Histoire générale des Voyages*, t. XI. — Dupuis, *Journal of a residence in Ashantee*, introduction. — Amédée Tardieu, *Guinée*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 240,-242. — Edward Bowdich, *The African Committee* (London, 1823, in-8°).

MERERIUS, évêque d'Angoulême, mort vers 576. Il avait été d'abord comte d'Angoulême. En ces temps, le gouvernement civil différait si peu du gouvernement ecclésiastique, qu'on échangeait souvent, sans changer de mœurs, le titre de comte pour celui d'évêque, afin de transmettre à un fils, à un neveu, le titre abandonné, et de réunir ainsi les deux puissances en une seule maison. Ce qui était considéré comme un abus, c'était de les réunir en une seule main. Le comte Mererius fut établi canoniquement sur le siége d'Angoulême par saint Germain, évêque de Paris, et saint Euphronius, archevêque de Tours, avec le consentement du roi Charibert. Nantin, neveu de Mererius, reçut l'héritage du comté. Cela se passait vers 570. Après sept ans d'épiscopat, Mererius fut empoisonné par Frontonius, qui s'empara de sa mitre, et qui paraît avoir été reconnu sans contestation comme évêque d'Angoulême. Il faut remarquer qu'il n'était pas alors très-rare d'arriver par de tels crimes aux plus hauts emplois. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* et du *Gallia Christiana* supposent l'identité de Mererius, évêque d'Angoulême, et d'un certain *Maracharius* que Fortunat fait assister, en 568, à la dédicace de l'église de Nantes. Le P. Lecointe aime mieux voir dans ce Maracharius Romacharius, évêque de Coutances. Mais ni l'évêque de Coutances ni celui d'Angoulême n'étaient comprovinciaux de l'évêque de Nantes. Il est bien plus vraisemblable que le Maracharius de Fortunat est Macliavus, évêque de Vannes, mort, comme il semble, en 577. Voici le vers de Fortunat :

> Romachus hinc fulget meritis, Maracharius inde
> Lumine sacerdotii...

Était-ce, du temps de Fortunat, une si grande licence que de changer Macliavus en Maracharius, pour mettre un vers sur ses pieds ?

Quelques écrits de Mererius ont existé, dit-on, dans la bibliothèque de Cluni; mais il y a longtemps qu'ils semblent perdus. B. H.

Gallia Christ., II, 979, et XIV, 917. — *Hist. Litt. de la France*, III, 317.

MERGEY (*Jean* DE), capitaine protestant, né en 1536, à Herans-Mesnil, en Champagne, mort vers 1615, en Angoumois. Il était le dernier de quatorze enfants. Comme il ne voulait pas être moine, on le plaça en qualité de page auprès du capitaine Des Chenets, avec lequel il fit ses premières armes. Il s'attacha ensuite au comte François de La Rochefoucauld, et lui témoigna en toute circonstance, à lui et aux siens, un inaltérable dévouement. A la journée de Saint-Quentin (1557), il fut fait prisonnier, et ne rentra en France qu'après dix-huit mois de captivité. Son maître ayant embrassé le calvinisme, il ne balança point à se battre pour ce parti et à prier Dieu comme lui. Pendant les guerres civiles, il assista à différentes batailles, notamment à celles de Dreux et de Moncontour, ainsi qu'au siége de Poitiers. Ayant suivi La Rochefoucauld à Paris, il échappa heureusement aux massacres de la Saint-Barthélemy. Plus tard il s'attacha au fils de son ancien patron, se trouva avec lui dans La Rochelle lors du premier siége de cette ville, et le suivit en Italie. Après la mort de ce dernier (1597), Mergey, déjà vieux et infirme, se retira dans sa terre de Saint-Amand en Angoumois, où il termina sa vie, selon toute apparence. Ce fut là qu'en 1613 il rédigea des *Mémoires*, qui se distinguent par un ton de modération et de franchise; il y a des anecdotes curieuses racontées d'un style simple et énergique. Ces *Mémoires*, publiés d'abord dans les *Meslanges historiques* de Camusat (Troyes, 1619, in-8°), ont été réimprimés dans la *Collection des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France* (t. XLI), dans la collection Petitot (t. XXXIV, 1re série), et dans le *Panthéon Littéraire* (1836). P. L.

Mergey, *Mémoires*. — *Notice* dans les collect. de Petitot et du Panthéon. — Haag frères, *La France Protest.*

MÉRI (*François*), bénédictin français, né à Vierzon, en 1675, mort le 18 octobre 1723, dans l'abbaye de Saint-Martin de Maçai, en Berry. On lui doit : *Bibliotheca Prusteliana*, ou catalogue des livres de Guillaume Prousteau, doyen de l'académie d'Orléans; Orléans, 1721, in-4°; — *Discussion critique et théologique des Remarques de M. sur le Dictionnaire de Moréri, par M. Thomas*; 1720. Ce nom supposé de *Thomas* était le nom de la mère de François Méri. On l'a quelquefois confondu avec dom Philippe Billouet, son contemporain, qui n'a rien écrit. A. H.

Hist. Litt. de la Congr. de S.-Maur, p. 439.

MERIADEC (Saint), en latin, *Mereadocus*, prélat français, né vers 605, mort à Vannes, en 666. Il descendait des anciens rois de l'Armorique, et fut élevé à la cour de Joël III, roi de Bretagne. Hingueten, évêque de Vannes, lui conféra la prêtrise : Meriadec se retira alors dans les landes de Stival, près Pontivy. Lorsque Hin-

gueten mourut, le clergé et le peuple acclamèrent Meriadec pour son successeur. Saint Meriadec figure dans le recueil des Bollandistes, au 7 juin. On ignore l'époque de sa canonisation; mais son nom est resté très-vénéré en Bretagne, où plusieurs églises ou chapelles ont été consacrées sous son vocable. A. L.

Bollandus, *Vitæ Sanctorum*, t. II, p. 36. — Dom Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*.

MERIAN (*Matthieu*), graveur suisse, né en 1593, à Bâle, mort le 19 juin 1650, à Bade-Schwalbach. Fils d'un magistrat, il étudia la gravure pendant quatre ans chez Dietrich Meyer, à Zurich. Jeune encore il vint à Paris, et y connut Jacques Callot, avec lequel il se lia d'une vive amitié. Il parcourut ensuite l'Allemagne, et s'établit à Francfort, auprès du graveur Théodore de Bry, dont il avait épousé la fille. Il mourut en revenant des eaux de Schwalbach. L'œuvre de cet artiste est considérable et varié; les recueils qu'il a *illustrés* sont encore recherchés, notamment *La Danse des morts, telle qu'on l'a dépeinte à Bâle* (Bâle, 1621, 42 pl. in-4°), et dont il a paru de nombreuses réimpressions; *Icones Biblicæ* (Strasbourg, 1625-1627, 4 part. in-4°), contenant plus de 250 sujets; *Americanische Historia* (Francfort, 1631-1655, in-fol.); les premiers volumes du *Theatrum Europæum* (1635, in-fol.); *De rebus publicis Hanseaticis* de Werdenhagen (Francfort, 1641, in-fol.); *Topographiæ* de Zeiler (ibid., 1642-1672, in-fol.) : vaste collection de vues pittoresques éditée par lui et son fils; *Itinerarium Italiæ* (1643); *Archontologia cosmica* de Gottfried (1649, in-fol.), etc. Merian a encore gravé d'après ses propres dessins plusieurs suites de sujets, des chasses, des costumes, des paysages, et d'après Tempesta les exploits de Paul-Émile, de Jules César, de Scipion, d'Alexandre et de Charles Quint (58 pl. in-fol.). K.

Huber et Rost, *Manuel du Curieux*, I, 287. — Brulliot, *Dict. des Monogrammes*, I et II. — Nagler, *Allgem. Künstlerlexicon*, IX, 137-143. — Fuessli, 423. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes*.

MERIAN (*Matthieu*), dit *le jeune*, fils du précédent, né en 1621, à Bâle, mort en 1687, à Francfort. Élève de son père pour la gravure, il fréquenta les ateliers de Sandrart et de van Dyck, et prit dans ses portraits ce dernier pour modèle. Après de longs voyages à l'étranger, il se fixa à Francfort, et continua de faire paraître le *Theatrum Europæum* et les *Topographiæ*, qui furent terminés en 1672. Les princes allemands pour qui il travailla le comblèrent d'honneurs et de présents; il fut même chargé à Francfort des affaires de l'électeur de Brandebourg. Les tableaux de l'*Artémise* et de *la Madeleine* sont ce qu'il a fait de mieux, avec le portrait de *Pietro Soderini*. Il a aussi gravé quelques pièces. K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstlerlexicon*.

MERIAN (*Marie-Sibylle*), femme peintre et naturaliste, sœur du précédent, née le 2 avril 1647, à Francfort, morte le 13 janvier 1717, à Amsterdam. Elle montra pour le dessin des dispositions extraordinaires, que le second mari de sa mère, Jacques Moreels, peintre hollandais, se plut à encourager. Mise sous la direction d'Abraham Mignon, elle atteignit rapidement le plus haut degré de la miniature, genre qu'elle s'était proposé, et ne réussit pas moins dans la peinture des fleurs et des insectes. S'étant aperçue, à ce qu'on raconte, qu'il y avait de l'indécence à faire de certains progrès dans son art et que la bienséance lui interdisait le nu, elle prit à dix-huit ans le parti de se marier; ce fut alors qu'elle épousa Jean-André Graff, habile peintre et architecte de Nuremberg (1665). Elle continua avec lui de s'appliquer à l'étude des insectes, des fleurs et des fruits, sans que les heures réglées qu'ils y employaient ensemble leur fissent négliger le soin de leur famille. En 1684, elle alla s'établir à Francfort, et peu de temps après elle passa en Hollande avec ses deux filles, et s'associa aux Labbadistes, qui avaient fondé une espèce de communauté cloîtrée à Bosch, entre Franeker et Leuwarden. Elle poussait à un tel degré la curiosité de l'histoire naturelle qu'elle entreprit plusieurs voyages pour visiter les collections que des amateurs en avaient faites. Cette passion la conduisit jusque dans le Nouveau Monde. N'ayant plus rien à observer dans son pays, elle résolut, à l'âge de cinquante-trois ans, d'aller chercher des connaissances nouvelles en Amérique; elle s'arrêta deux ans à Surinam (1698-1701), et y dessina tout ce qu'elle put trouver de reptiles et d'insectes ainsi que les plantes, les fleurs et les fruits qui leur servent d'aliments ou de demeure. De retour en Hollande, elle s'occupa de mettre au jour les trésors qu'elle avait rapportés et qu'un voyage de sa fille aînée, en 1702, vint augmenter encore. Sibylle Merian a laissé, outre les ouvrages ci-après, un grand nombre de beaux dessins sur vélin, qui sont disséminés dans les musées d'Amsterdam, de Londres et de Pétersbourg, et dans plusieurs cabinets particuliers. Elle a publié : *Der Raupen wunderbare Verwandlung*; Nuremberg, 1679; Francfort, 1683, 2 part. in-4°, fig.; traduit en latin : *Erucarum Ortus, alimentum et paradoxa metamorphosis*; Amsterdam, 1705, in-4°, et en flamand, ibid., 1705, in-4°. La troisième partie, avec l'explication hollandaise, n'a paru qu'en 1717, in-4°, par les soins de Marie-Henriette Merian. Le tout a été traduit en français par J. Marret, sous le titre : *Histoire des Insectes de l'Europe, dessinés d'après nature et expliqués par M.-S. Merian, où l'on traite de la génération et des différentes métamorphoses des insectes*; Amsterd., 1730, gr. in-fol., avec 184 fig.; — *Florum Fasciculi III, ad vivum depicti*; Nuremberg, 1680, in-fol., avec 36 fig. col.; — *Metamorphosis Insectorum Surinamensium, ad vivum naturali magnitudine picta et descripta*; Amst., 1705, gr. in-fol., avec

60 pl.; il y a une édition peu estimée de la même année avec texte hollandais. Ce magnifique recueil, devenu extrêmement rare, a donné lieu à une seconde version latine, intitulée : *Dissertatio de generatione et metamorphosibus insectorum Surinamensium*; Amst., 1719, in-fol., et La Haye, 1726, in-fol. (français-latin), et qui contient douze planches de plus. Buc'hoz a traduit cet ouvrage ainsi que le premier, et les a réunis sous le titre : *Histoire générale des Insectes de Surinam et de toute l'Europe*; Paris, 1771, 3 part. gr. in-fol., fig.; mais on fait peu de cas de cette réimpression, qui pourtant a été revue et augmentée.

Sibylle Merian a laissé deux filles, qui ont marché sur ses traces; l'aînée, *Jeanne-Marie-Hélène*, née en 1668, à Francfort, épousa un commerçant de Surinam; la cadette *Dorothée-Marie-Henriette*, née en 1678, à Francfort, et morte en 1745, se maria avec un peintre russe, nommé Xsell, et conserva néanmoins le nom de sa mère; outre un talent remarquable pour le dessin et l'histoire naturelle, elle avait acquis une connaissance étendue de la langue hébraïque.

P. L—Y.

Descamps, *Vies des Peintres flamands*. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* (éd. 1759). — Nagler, *Neues Allgem. Künstlerlexikon*, IX. — Brunet, *Man. du Libraire*.

MERIAN (*Jean-Matthieu* DE), peintre, mort en 1716, à Francfort. Fils et élève de Merian le jeune, il dirigea à son tour la librairie fondée par son grand-père, et laissa quelques bons tableaux au pastel. Il obtint de l'électeur de Mayence le titre de conseiller et des lettres de noblesse. Sa fille épousa le général suédois Rosander, et dissipa en folles prodigalités la fortune que ses parents avaient acquise par leurs travaux.

K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstlerlexikon*.

MERIAN (*Jean-Bernard*), savant littérateur suisse, né le 28 septembre 1723, à Liechstall, près Bâle, mort le 12 février 1807, à Berlin. Il était fils du pasteur Jean-Rodolphe Merian, qui mourut en 1766, à Bâle. A dix-sept ans il fut reçu docteur en philosophie avec une thèse sur le suicide. Après de vaines tentatives pour obtenir au concours une des chaires de l'université, il entra dans les ordres, et se fit remarquer par son talent pour la prédication. Accueilli avec bienveillance dans la maison de Mme de Savigny, à Lausanne, il y prit le goût de la langue française, dans laquelle il écrivit plus tard presque tous ses ouvrages. Il était depuis quatre ans précepteur à Amsterdam lorsqu'en 1748, à la recommandation de Bernoulli, il fut appelé à Berlin par Maupertuis, qui lui offrit une modique pension et une place à l'Académie. Durant plus d'un demi-siècle il exerça l'influence la plus féconde tant sur cette société célèbre que sur l'instruction publique en Prusse. La carrière paisible de Merian, renfermée dans ses travaux, n'a été marquée par aucun événement digne de remarque. A la mort du marquis d'Argens (1771), il quitta la classe de philosophie pour prendre la direction de celle des belles-lettres; en 1797, il succéda à Formey dans les fonctions de secrétaire perpétuel. Il fut aussi bibliothécaire de cette compagnie, dont il fit plus que doubler les revenus. En dehors de ses dignités académiques, il n'accepta jamais que deux places : celle d'inspecteur du collége Français (1767) et celle de directeur des études du collége de Joachim (1772). On peut dire que Merian se dévoua tout entier aux intérêts et à la gloire de l'Académie de Berlin; il n'étudia et n'écrivit en quelque sorte que pour elle. C'est lui qui le premier attira l'attention des étrangers par d'impartiales appréciations sur les mérites si divers de Meiners, de Garve, de Herder, de Michaelis, de Mendelssohn, de Kant, de Schwab, etc. « Ce qui donnait, dit M. Bartholmess, un prix particulier aux recommandations et aux jugements parfois sévères de Merian, c'est que son immense savoir, sa vaste érudition et sa mémoire étonnante ne l'empêchaient pas de s'exprimer en homme de goût et de sens, sobre, mesuré, plus appliqué à instruire et à intéresser qu'à briller par des traits de science ou d'esprit. C'est par ces qualités réunies qu'il se distingua dans la triste guerre de Maupertuis contre Kœnig. » Les travaux de Merian sont disséminés dans le recueil des *Mémoires* de l'Académie de Prusse; de 1749 à 1804, il n'est guère de volume qui ne contienne de lui quelque communication. Nous citerons, par ordre chronologique, ses dissertations philosophiques les plus importantes : *Sur l'Aperception de sa propre existence* (1749); *Sur l'Aperception considérée relativement aux idées ou sur l'existence des idées dans l'âme* (1749); *Sur l'Action, la Puissance et la Liberté* (1750); *Réflexions sur la ressemblance* (1751); *Sur le Principe des indiscernables* (1754); *Sur l'Idéalité numérique* (1755); *Parallèle de deux principes de psychologie* (1757); *Sur le Sens moral* (1758); *Sur le Désir* (1760); *Sur la Crainte de la Mort, sur le Mépris de la vie, sur le Suicide* (1763); *Discours sur la Métaphysique* (1765); *Sur la Durée et l'Intensité du Plaisir et de la Peine* (1766); *Sur le Problème de Molyneux* (1770-1779); *Sur le Phénomène de David Hume* (1793); *Parallèle historique de nos Philosophies nationales* (1797). La plupart de ces écrits sont destinés à combattre ou à opposer entre elles les écoles de Locke et de Condillac, de Leibniz et de Wolf. Merian s'y montre aussi habile dialecticien qu'observateur pénétrant; mais ce qu'il a de remarquable, c'est sa méthode. « D'abord il établit le fait, tel qu'il le comprend; puis il passe en revue les sentiments des écoles rivales sur ce même fait, les interprétations et les solutions qu'il a reçues; ensuite il fait dans ces sentiments le partage du vrai et du faux, du

vraisemblable et de l'arbitraire. A l'expérience, il ajoute la critique. « Le même problème admet plusieurs solutions, dit-il quelquefois : il faut donc, pour s'instruire, les comparer ensemble, et pour les apprécier il faut les mettre en regard de la réalité et à l'épreuve de la pratique. » C'est pourquoi l'on pourrait appeler la méthode de Merian un *parallélisme* constant et universel. Lui-même affectionne cette expression, qu'il emploie cependant moins souvent que le nom d'*éclectisme*. L'éclectisme, voilà le meilleur moyen, à son avis, d'atteindre le but de la philosophie, c'est-à-dire « de voir les choses comme elles sont ». Outre les mémoires déjà cités, on a encore de Merian : *De Autochiria ;* Bâle, 1740, in-4°; — *De peccatis poetarum adversus rhetorices præcepta ;* ibid., 1741, in-4°; — *Cogitationes de contemptu linguæ latinæ ;* ibid., 1742, in-4°; — *De Subsidiis quæ requiruntur ad intelligendum Homerum ;* Groningue, 1744, in-4° : il prétend y démontrer, en s'appuyant de doutes historiques et de conjectures, qu'Homère n'avait pas écrit ses poëmes ; — *Observationum historicarum Sylloge ;* ibid., 1744, in-4°; — *Essais philosophiques sur l'Entendement humain*, traduction de Hume; 2e édit., Berlin, 1761, 2 vol. in-8°; la 1re édit. est d'Amsterdam, 1759; — *Discours sur la Métaphysique ;* Bâle, 1766, in-8°; — *L'Enlèvement de Proserpine*, trad. de Claudien; ibid., 1767, in-8°; — *Système du Monde ;* Bouillon, 1770, in-12; Paris, 1784, in-8° : cette version, faite d'après les *Lettres cosmologiques* de Lambert, est une composition nouvelle et en quelque sorte originale. Merian a encore revu la traduction des *Œuvres du comte Algarotti* par Belletier (1772, 8 vol. in-8°). P. L—Y.

Ancillon, *Éloge de Merian ;* Berlin, 1810, in-8°. — Cousin, *Cours d'hist. de la philosophie moderne*, leçon 16. — Bartholmess, dans le *Dict. des Sciences philosoph.* — *La Prusse Littéraire*, III, 18-25. — Rotermund, *Supplém.* à Jöcher.

MÉRIC (*Jean* DE), général français, né à Metz, en 1717, tué au pont de Walen, près Malines, le 10 juillet 1747. Son père était major du régiment de Piémont. Le jeune Méric entra dans ce corps comme cadet dès l'âge de onze ans (1728). En 1733 il était déjà lieutenant, grâce à sa belle conduite au siége de Kehl. Capitaine en 1741, à la fameuse escalade de Prague, par une fausse attaque habilement conduite, il décida de la prise de la capitale de la Bohême (nuit du 25 novembre 1741) et de la ville d'Egra quelque temps après. Estimé du duc de Broglie et de Chevert, il reçut le surnom de *bras droit* du célèbre maréchal de Saxe, qui en effet le choisit toujours pour exécuter ses coups de main les plus dangereux. Après la défection du roi de Prusse, Frédéric II, qui le 14 juin 1742 conclut le traité de Breslau avec l'impératrice Marie-Thérèse, l'Autriche put réunir toutes ses forces contre les Français, engagés au cœur de la Bohême et bientôt bloqués dans Prague. Ce fut alors Méric qui dirigea les sorties, et quand, obligée d'évacuer sa conquête, l'armée française se mit en retraite (nuit du 16 décembre), ce fut encore lui qui commanda l'arrière-garde. Son régiment y perdit quinze cents hommes, et lui-même reçut trois blessures. Méric, devenu major, passa sous les ordres du maréchal de Noailles, et se distingua à la bataille d'Ettingen (1743), aux siéges d'Ypres, de Menin, de La Knoque (juin 1844). Promu au grade de lieutenant-colonel, il rejoignit le maréchal de Saxe devant Courtrai. Il forma alors un corps franc de trois cents cavaliers, s'avança jusqu'à Oudenarde, y surprit vingt escadrons autrichiens commandés par le duc d'Aremberg, les culbuta, et leur fit deux cents prisonniers. Il rendit de tels services que son corps fut porté à mille hommes montés, qui portaient cinq cents fantassins en croupe. Avec cette troupe il attaqua six mille Impériaux retranchés à Lannoi, en tua huit cents, en ramena prisonniers sept cents et décida par ce brillant fait d'armes de la prise de Courtrai. Le maréchal de Saxe le présenta le soir même au roi Louis XV, qui le nomma colonel et chevalier de Saint-Louis. Méric se trouvait à la bataille de Fontenoy (11 mai 1745), et contribua à son succès en paralysant à Antoing une partie des forces hollandaises. La reddition de Tournay fut due à la valeur de ses volontaires, qui y firent de grandes pertes en enlevant les ouvrages avancés. Mais, disent tous les historiens, le plus glorieux de ses exploits fut la prise de Gand (11 juillet 1745). A la tête de ses volontaires, il traversa les fossés de cette ville, à la nage, en plein jour et à découvert, arracha les palissades, tailla en pièces les grandes gardes, enfonça les portes et se trouva bientôt maître de la place, ce qui entraîna la conquête de toute la Flandre. De nouvelles et nombreuses actions d'éclat lui valurent le grade de brigadier et le commandement d'un corps franc de cinq bataillons, dont, par un privilége exceptionnel, tous les officiers étaient à sa nomination. En 1746, placé sous les ordres du duc d'Enville, il s'embarqua avec ses volontaires, et fit la malheureuse campagne de l'Amérique septentrionale. Au bout de six mois, il revint en France, et fut dirigé sur l'armée de Flandre. A l'attaque du pont de Walen, entre Malines et Anvers, selon sa coutume, il s'élança le premier; mais il tomba frappé mortellement de quatorze coups de feu. Il n'avait pas trente ans. A. D'E—P—C.

Le baron d'Espagnac, *Vie du comte Maurice de Saxe* (Paris, 1775, 2 vol. in-8°). — Le maréchal de Noailles, *Memoires politiques et militaires*, passim. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — E. Bégin, *Biographie de la Moselle*.

MERICI. *Voy*. ANGÈLE MERICI.

MERICK (*Andrew*), navigateur anglais, mort dans le détroit de Magellan, en février 1590. A peine Thomas Cavendish était-il de retour de son expédition dans la mer du Sud qu'une compagnie anglaise prépara une flottille

dans le but d'explorer ou plutôt d'exploiter les côtes du Chili, du Pérou et du Mexique, alors fréquentées seulement par les Espagnols. Cette flottille se composait du *Wild-Man*, de trois cent quarante tonneaux, aux ordres de John Chidley, commandant en chef, avec cent quarante hommes d'équipage; du *White-Lion*, de même force, sous la conduite de Paul Wheele; du *Delight* de Bristol, monté par quatre-vingt-onze hommes et commandé par Andrew Merick, et de deux pinasses de quinze tonneaux chacune. L'expédition mit à la voile de Plymouth le 5 août 1588. Elle fut dispersée à la hauteur des côtes de Barbarie, et le *Delight* fut le seul navire qui arriva au port Désiré. Il avait perdu déjà seize hommes dans la traversée. Merick, après y avoir attendu les autres bâtiments pendant dix-sept jours, embouqua le détroit de Magellan, le 1er janvier 1589, et jeta l'ancre près d'une île où il perdit quinze hommes, qu'il avait détachés dans une embarcation. Sept autres de ses marins furent tués par les naturels, en représailles des meurtres commis par Cavendish, le 21 janvier 1587, à Port-Galant. Merick s'avança jusqu'à l'endroit où s'élevait jadis la ville espagnole de San-Felipe (1) et y recueillit le *seul homme* restant de la colonie fondée en avril 1584 par don Pedro Sarmiento (*voy.* ce nom). Durant six semaines Merick essaya vainement de sortir du détroit; il ne put jamais s'avancer qu'à dix lieues au delà du cap Froward. Il mourut dans ces vaines tentatives, et le malheureux Espagnol le suivit au tombeau. L'équipage du *Delight*, affaibli et découragé, rentra alors dans la mer du Nord, et mit le cap sur l'Angleterre. Mais, arrivé près de Cherbourg, le 30 août, le navire fut jeté sur les rochers, et six hommes seulement, sauvés par une barque française, purent gagner Weymouth. A. DE L.

Samuel Purchas, *His Pilgrimages*, etc. (Londres, 1625, 5 vol. in-fol.), t. I, p. 120. — Richard Hakluyt, *The principal Navigations, Voyages and Discoveries of the English nation* (Londres, 1598, 3 vol. in-fol.), t. III, p. 185.

MERIGHI (*Romano*), poëte italien, né le 20 décembre 1658, au château de Mordano (diocèse d'Imola), mort le 17 mars 1787, à Forli. Moine camaldule, il professa d'abord la théologie et la philosophie et devint ensuite procureur général de son ordre (1694), et abbé du monastère de Saint-Sauveur à Forli. Il fut un des fondateurs de l'académie des Arcades. On a de lui: *Divozione alla santa Gertruda, con alcuni sonetti*; Bologne, 1707; — *Li Misterj della corona del Signore e quelli del rosario portati in varj sonetti*; Forli, 1708; — *Delle Poesie dell' abate D. Romano Merighi*; ibid., 1708; — *Santo Romualdo, oratorio per musica*; Venise, 1727. P.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*.

(1) Cavendish, qui y était descendu le 9 janvier 1587, en avait fait détruire les restes et avait changé le nom de San-Felipe en celui, beaucoup mieux approprié, de Port-Famine.

MÉRILHOU (*Joseph*), avocat et magistrat français, né à Montignac (Périgord), le 15 octobre 1788, mort à Neuilly (Seine), le 18 octobre 1856. Il commença ses études dans sa famille, et les termina à l'école centrale du département de la Dordogne. Il vint ensuite faire son droit à Paris, et fut reçu licencié en 1810. Admis au barreau, il prononça quelques plaidoyers remarquables, et entra dans la magistrature en 1814, comme conseiller-auditeur à la cour impériale de Paris. Il demanda à suivre la régence à Blois; mais sa proposition ne fut pas acceptée. Après la restauration, il contribua à faire acquitter Carnot, pour l'affaire du *Mémoire au roi*, et à déconcerter les émigrés par la condamnation des auteurs d'une brochure dirigée contre les acquéreurs des biens nationaux. Le 11 mai 1815, Mérilhou fut nommé substitut du procureur général à la cour impériale de Paris. Il prit la parole dans plusieurs affaires politiques, et fut chargé de l'instruction de l'affaire de Maubreuil. Au retour de Louis XVIII il cessa ces fonctions en vertu de la mesure générale relative à tous magistrats et autres fonctionnaires nommés depuis le 20 mars. La police lui fit en outre subir un exil de plusieurs mois. Revenu à Paris, il reprit sa place au tableau des avocats; le ministre de la police fit encore apposer les scellés sur ses papiers, et mit son père en surveillance dans son département. Le talent de Mérilhou se révéla dans des procès politiques, parmi lesquels on cite ceux du journal *Le Censeur européen* en 1817, qu'il ne sauva pas; des frères Duclos, accusés d'avoir fait partie de la conspiration dite des *chevaliers de l'Épingle noire*; d'Arnold Scheffer, auteur de l'*État de la liberté en France*; de Brissot, auteur du *Rappel des Bannis*; de Feret, auteur de *L'Homme gris*; de Gossuin, éditeur de la *Bibliothèque Historique*, qui, accusé d'avoir mal parlé des Suisses, fut acquitté; de Fayolle, accusé d'avoir pris part aux troubles du mois de juin 1820; de Pujos, rédacteur de la *Tribune de la Gironde*, traduit en septembre 1820 devant la cour d'assises de Bordeaux, pour avoir représenté l'entrée du duc d'Angoulême dans cette ville, en 1814, comme une coupable trahison de la part des autorités; de la conspiration du 19 août 1819, où il fut, avec le général La Fayette, d'Argenson et Manuel, l'objet d'un réquisitoire de Bellart, procureur général, qui demandait contre eux des poursuites que la cour refusa d'ordonner; la conspiration de La Rochelle, où il défendit le sergent Borie; de Froment, ancien agent du comte d'Artois, qui réclamait de ce prince des indemnités pour diverses missions; du *Courrier français*, en 1822, 1824, 1825 et 1829; des hommes de couleur de La Martinique, Bissette, Fabien et Volny, en 1829; du poëte Barthélemy, pour le poëme intitulé *Le Fils de l'homme*, etc. Condamné par défaut à cinq années d'emprisonnement et 6,000 fr d'amende pour l'affaire de la souscription nationale en 1820, il fut acquitté

par le jury la même année. Mérilhou avait été demandé pour défenseur par le général Berton; le garde des sceaux Péyronet refusa l'autorisation nécessaire; Mérilhou demanda au président de la cour d'assises la faveur de parler au moins comme ami, ce qui lui fut également refusé. Mérilhou s'efforça de faire casser l'arrêt de condamnation, et il présenta le pourvoi du général à la cour de cassation. Il demanda en outre la permission de prendre à partie le procureur général Mangin et le président Parigot, pour faux, altération et forfaiture commis dans le procès. Comme on sait, tous ses efforts furent infructueux.

Membre de la Société des Amis de la Liberté de la Presse et de celle des carbonari, Mérilhou prit une part active à la révolution de juillet 1830. Dès le 26 il se trouvait chez M. Dupin avec quelques autres avocats pour délibérer sur le parti qu'avaient à prendre les journalistes devant les ordonnances. Mérilhou soutenait dans cette réunion que les ordonnances, étant subversives de la constitution et des lois, n'étaient obligatoires ni pour les journalistes ni pour les députés. Le même jour il faisait partie de l'assemblée qui eut lieu au *National*. Le lendemain il exhortait les députés réunis dans le salon de Casimir Périer sous la présidence de Labbey de Pompières à se constituer en chambre législative, à rédiger une protestation et à suspendre les impôts. Pendant ce temps, Mangin, préfet de police, lançait contre Mérilhou et d'autres un ordre d'arrestation. Le 28, ce fut sur la plaidoirie de Mérilhou que le tribunal de commerce rendit par l'organe de Ganneron son célèbre jugement, ordonnant l'impression des journaux nonobstant les ordonnances. On se battait déjà près de la Bourse; en descendant les degrés de ce monument, Mérilhou fit connaître le jugement qui venait d'être rendu et qui consacrait la résistance des citoyens. Le 29, les députés réunis chez Laffitte ayant nommé une sorte de gouvernement provisoire sous le nom de *commission municipale*, Mérilhou y fut adjoint comme secrétaire avec M. Baude. Deux jours après, Mérilhou fut nommé secrétaire général provisoire du ministère de la justice; le 2 août, une ordonnance du lieutenant général du royaume le confirma dans cet emploi, et le 20 du même mois il reçut le titre de conseiller d'État. On lui attribue une grande part aux mesures prises à cette époque, par le gouvernement, ou sur sa proposition, par des dispositions législatives, comme la suppression des ministres d'État, la réunion de la caisse du sceau des titres au ministère des finances; la suppression de la commission du sceau; l'abolition des condamnations prononcées sous la restauration pour délits politiques de presse; la restitution aux avocats du droit d'élire leur conseil de discipline et leur bâtonnier; le rappel des bannis de 1816, les récompenses et pensions aux victimes de Juillet, l'application du jury aux délits de presse et aux délits politiques, l'abolition de la loi du sacrilége, etc. Le 2 novembre 1830, Mérilhou devint ministre de l'instruction publique et des cultes dans le cabinet présidé par Laffitte. Il s'occupa des travaux préparatoires pour la loi sur l'instruction primaire qui fut présentée et adoptée par les chambres en 1833. Ce fut sous son administration qu'eurent lieu : l'attribution de traitements aux ministres du culte juif, la suppression de la société des missions de France, la réunion de la maison du mont Valérien au domaine de l'État, une ordonnance, restée sans exécution, prescrivant la possession de grades universitaires dans les facultés de théologie pour l'admission à certaines fonctions de la hiérarchie ecclésiastique. Le 27 décembre, il passa au ministère de la justice, à la place de Dupont (de l'Eure), où il resta jusqu'au 13 mars 1831. Pendant ce temps, il fit diminuer les traitements des conseillers à la cour de cassation, présenta une loi qui réduisait à trois le nombre des membres des cours d'assises et qui abrogeait l'adjonction des juges aux jurés quand la condamnation ne réunissait que sept voix; une loi qui supprimait les juges auditeurs, une autre sur les afficheurs et crieurs publics, une loi additionnelle à celles de 1818 et 1827 pour la répression de la traite des noirs, etc.

A la suite de la promulgation de la nouvelle loi électorale, Mérilhou fut nommé député, le 5 juillet 1831, à Sarlat et à Nontron (Dordogne), à Saint-Yrieix (Haute-Vienne) et à Bazas (Gironde). Il opta pour Sarlat. Le 22 avril 1832, il fut appelé à siéger à la cour de cassation et, réélu député, fit partie de la chambre jusqu'aux élections générales de 1834. Il se déclara contre l'hérédité de la pairie et pour l'établissement d'une candidature élective à cette dignité. Comme membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi portant révision du Code Pénal et du Code d'Instruction criminelle, il contribua beaucoup aux améliorations de la législation pénale. Après les événements des 5 et 6 juin 1832, il présenta à la chambre, lors de la discussion de l'adresse, un amendement ayant pour objet de blâmer les ordonnances sur l'état de siége, amendement qui fut rejeté. Mérilhou avait adhéré au compte rendu de l'opposition; il signala les dangers de l'influence russe sur le cabinet ottoman, prononça en 1834 un discours contre la loi sur les associations, et prit plusieurs fois la parole en faveur de la réforme électorale. Le 3 octobre 1837, il fut appelé à la chambre des pairs. Chargé de l'instruction et des rapports de plusieurs procès politiques, entre autres de celui de l'insurrection du mois de mai 1839, il y fit preuve d'une certaine modération. Président et rapporteur d'une commission spéciale de la chambre des pairs, il y soutint et fit adopter la loi sur l'émancipation des esclaves des colonies en 1844. Il présida la commission mixte chargée

par le maréchal Soult de la révision du Code Pénal militaire, dont les travaux avaient duré trois ans et ont servi à la rédaction de la loi adoptée depuis. La révolution de février 1848 lui enleva son fauteuil du Luxembourg. Le 18 avril un décret du gouvernement provisoire le suspendit de son siége de la cour de cassation; il y rentra par suite du décret du président de la république en date du 10 août 1849, qui levait les suspensions prononcées contre divers magistrats et consacrait l'inamovibilité de la magistrature. « Pendant vingt-quatre ans de communauté de travaux, a dit M. de Royer, la chambre criminelle et la chambre civile de la cour de cassation n'ont jamais vu se ralentir son exactitude. Il apportait dans l'examen des questions un esprit facile, net, et la simplicité que donne l'habitude des grandes affaires; rien ne venait jamais rappeler de sa part les situations plus élevées qu'il avait occupées : sa modestie laissait aux autres le soin de s'en souvenir. »

En 1847, Mérilhou avait eu à repousser l'agression d'un jeune homme dont il avait été subrogé tuteur, et qui s'était introduit à son domicile avec des pistolets pour lui faire des réclamations. Ce jeune homme fut condamné à cinq ans de réclusion par la cour d'assises de la Seine, pour tentative d'extorsion de signature.

Mérilhou a publié un *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Mirabeau*, placé à la tête des œuvres choisies du grand orateur; Paris, 1827, in-8°. Ses principaux plaidoyers ont été réunis en un volume, qui fait partie de la collection *Le Barreau Français;* Paris, 1827, in-8°; ce volume est précédé d'une notice par Philippe Dupin. Il a publié : *Cyrano de Bergerac;* Périgueux, 1856, in-8° de 20 pages.

Son frère, né en 1791, ancien sous-préfet de Sarlat, ancien juge de paix et ancien maire de Montignac, est mort le 15 novembre 1859.

L. L—T.

Philippe Dupin, *Notice* dans les *Annales du Barreau français*, tome XII. — M. de Royer, *Discours prononcé à la cour de cassation* pour sa rentrée, le 5 novembre [illegible]. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, tome I, 1re partie, p. 130. — Birague, *Annuaire biogr. et histor.* pour 1844, 2e partie, p. 98. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et nécrol. des hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome II, p. 301.

MÉRILLE (*Edmond*), jurisconsulte français, né à Troyes, le 7 mars 1579, mort à Bourges, le 14 juillet 1647. Fils d'un avocat, il commença à seize ans, sous la direction de son père, l'étude du droit, qu'il alla continuer à Toulouse et à Cahors. Reçu docteur à Toulouse, il obtint à Cahors une chaire de droit qu'il quitta en 1612 pour en occuper, à Bourges, une autre, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il eut l'honneur d'enseigner le droit au grand Condé. Nous citerons de Mérille : *Obscurorum seu de jure accrescendi et conjunctionis Liber singularis;* Troyes, 1603, in-8°; — *Expositionis in quinquaginta decisiones Justiniani;* Paris, 1618, in-4°; — *Observationum Libri tres;* Paris, 1618, in-4°; — *Oratio de tempore in studiis juris prorogando, habita solemnibus initiamentis scholæ Bituricensis anni* 1621; Paris, sans date, in-8°, et dans le *Gundlingiana*, t. II, p. 147; — *Notæ philologicæ in passionem Christi;* Paris, 1632, in-8°; Helmstædt, 1657, in-4°, éditions que déparent de nombreuses fautes typographiques : cet opuscule est réimprimé dans le troisième des *Fasciculi Dissertationum historico-critico-philologicarum* de Thomas Crenius; — *Ex Cujacio Libri tres;* Paris, 1638, in-4° : dans les deux premiers livres, l'auteur, adversaire passionné de Cujas, indique les interprétations différentes et opposées, suivant lui, de ce grand jurisconsulte, sur diverses lois du Digeste et du Code; il soutient, dans le troisième livre, qu'on ne doit point s'écarter de la lettre des *Pandectes Florentines*, ce manuscrit du Digeste étant le meilleur que l'on connaisse. A la suite de cet ouvrage on en trouve deux autres de Mérille : *Observationum Libri duo;* et *Liber singularis differentiarum Juris, restitutus ex libris Manualium Julii Pauli;* — *Commentarii principales in libros quatuor Institutionum imperalium, quibus adjecta est earumdem institutionum Synopsis Claudii Mongin;* Paris, 1654, in-4°; Utrecht, 1739, in-4°, édition à laquelle C. H. Trotz a joint une préface. Les *Opera Juridica* de Mérille sont réunis; Naples, 1720, 2 vol. in-4°, qui ne contiennent pas les *Commentarii principales*. Mérille a mis au jour : *Antonii Contii Opera, ex manuscriptis autoris in unum reducta;* Paris, 1616, in-4°.

E. R.

La Thaumassière, *Histoire du Berry*, p. 69. — Niceron, *Mémoires*. — Terrasson, *Histoire de la Jurispr. rom.*, p. 479. — Ed. Mérille, *Observationum Libri duo*, p. 109.

MÉRIMÉE (*Jean-François-Léonore*), peintre et chimiste français, né en 1765, mort à Paris, le 26 septembre 1836. Il étudia la peinture chez Vincent. Après avoir obtenu quelques succès à l'école académique, il alla se perfectionner à Rome. De retour à Paris, il fut nommé le 21 août 1804 secrétaire-adjoint de l'École des Beaux-Arts, et le 24 janvier 1804 secrétaire perpétuel de cette école. Il a produit des portraits et plusieurs tableaux assez remarquables, entre autres : des *Voyageurs trouvant dans une forêt les ossements de Milon de Crotone*, tableau fait à Rome, en 1790, et acheté par la Société des Amis des Arts de Paris, et *L'Innocence présentant à manger à un serpent*, exposé au salon de 1791 et gravé par Bervic. Il a peint aussi *La Résurrection d'Hippolyte*, dessus de porte de l'une des salles du musée des antiques du Louvre, et un portrait de *Nicolas Poussin*, dont il a fait hommage à l'École des Beaux-Arts, et qui fait partie de ses collections. Il s'est beaucoup occupé de la chimie des couleurs, et a fait à ce sujet un assez grand nombre de rapports à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, dont il fut un

des secrétaires les plus actifs. Il a publié en 1831 un volume in-8°, ayant pour titre : *De la Peinture à l'huile, ou des procédés matériels employés dans ce genre de peinture depuis van Dyck.* G. DE F.

Journal des Beaux-Arts, 2 octobre 1836.

* **MÉRIMÉE** (*Prosper*), romancier et historien français, fils du précédent, est né à Paris, le 28 septembre 1803. Il avait un peu moins de vingt-deux ans lorsqu'il publia, sous le voile d'un double pseudonyme, un volume d'essais dramatiques; il les donnait comme traduits de l'espagnol par Joseph l'Estrange et les attribuait à une comédienne, nommée Clara Gazul. Ceux qui n'étaient pas dans le secret auraient difficilement reconnu un jeune homme à ces caractères dessinés avec tant de précision et de relief, à cette absence de déclamation, à ce style correct, ferme et nerveux, qui ne trahissait nulle part l'hésitation d'un débutant. M. Mérimée était déjà parfaitement maître de ses idées et maniait la langue avec la sûreté d'un écrivain exercé. Cette maturité précoce tenait d'abord à la trempe de son esprit positif, observateur, plus curieux des faits que des théories, qui se défiait de la sensibilité et la dérobait sous l'ironie; elle tenait aussi à son instruction, plus forte et plus variée que celle de la plupart des jeunes gens de sa génération. Il avait fait ses études au collége Charlemagne, et suivi les cours de l'école de droit; mais sa curiosité l'avait conduit bien au delà du cercle universitaire. A un fonds de savoir classique il joignait la connaissance de l'espagnol et de l'anglais. Sa position de fortune lui permettait de ne pas demander des ressources à sa plume et d'étudier le monde autant que les livres : il put débuter à son heure et par une œuvre de son choix. C'était l'époque où l'école romantique s'efforçait d'enrichir et de transformer la littérature française par l'importation des chefs-d'œuvre des autres pays. Au théâtre, les innovations paraissaient le plus désirables, et rencontraient le plus d'obstacles de la part des admirateurs classiques de la tragédie du dix-septième siècle. Les romantiques appelaient à leur aide Shakespeare, Schiller, Lope de Vega, Calderon, et publiaient les chefs-d'œuvre du théâtre étranger. Ce fut sous le couvert de cette publication que M. Mérimée glissa son *Théâtre de Clara Gazul*. Les poëtes dramatiques espagnols lui avaient fourni quelques formes de composition; mais le style de ce volume est tout français, et les idées dans leur vivacité voltairienne ne sont pas d'une comédienne de Cadix : il semble souvent que l'auteur n'a pris un masque étranger que pour peindre plus hardiment les mœurs françaises. La meilleure pièce du recueil, *Les Espagnols en Danemark*, est un épisode peu flatté de l'épopée impériale. On exaltait alors sans mesure l'empire par haine pour la restauration. M. Mérimée, qui n'a jamais aimé les amplifications, s'impatienta de cette apothéose, et représenta l'empire par le côté moins grandiose de l'espionnage et de la violence. *Inès Mendo* est un sujet de mélodrame traité avec une sobriété sévère. *Une Femme est un diable*, *L'Amour africain*, *Le Ciel et l'Enfer*, sont des tableaux de genre de courte dimension, mais d'une vigueur étonnante et même excessive. Plus tard l'auteur a ajouté aux pièces de Clara Gazul, *L'Occasion*, *Le Carrosse du Saint-Sacrement*, supérieures aux précédentes pour le fini de l'exécution, *Les Mécontents*, caricature fine et gaie d'une conspiration sous l'empire, *Les deux Héritages*, esquisse superficielle des mœurs contemporaines; en somme, il n'a pas, comme invention dramatique, surpassé son premier ouvrage, et ceux qui espéraient en lui un réformateur du théâtre français ont été déçus. Il n'avait point cette prétention, et n'était intervenu dans la querelle des deux écoles que comme un amateur spirituel, qui ne prenait très au sérieux ni les combattants ni ses propres créations. Ce fut encore comme amateur, et en se cachant derrière Hyacinthe Maglanowich, personnage aussi peu authentique que Clara Gazul, que M. Mérimée intervint dans un domaine moins bruyant du romantisme, dans la poésie populaire. Fauriel, qui venait de publier les *Chants populaires de la Grèce moderne*, poussait ses jeunes amis, Ampère, Mérimée, vers un travail du même genre, et leur indiquait l'Espagne et les pays slaves du Danube. M. Mérimée lut quelques ouvrages sur ces derniers pays, entre autres le *Voyage en Dalmatie* de l'abbé Fortis, et y rencontra des traits d'une poésie sauvage qui le charmèrent; mais apprendre les dialectes de l'Illyrie et du Montenegro était long, et le jeune écrivain trouva plus commode d'inventer que de traduire. *La Guzla*, où il condensa, avec une grande habileté, ce que la poésie slave offre de plus hardi, est un de ces rares pastiches qui ont la valeur d'une œuvre originale. Fauriel fut un peu mécontent de ce petit volume, qui passa d'ailleurs presque inaperçu; mais Gœthe le lut avec plaisir, et un traducteur d'outre-Rhin le mit en vers allemands, ce qui lui avait été facile, disait-il, car sous la prose française il avait retrouvé le rhythme de l'original. *La Jacquerie* et *La Famille de Carvajal* eurent plus de succès que *La Guzla* : l'une est une suite de scènes sur la plus affreuse période de la féodalité; l'autre est le développement dramatique d'un amour incestueux. M. Mérimée semblait avoir un goût exclusif pour les sujets les plus tragiques. Après la révolte des Jacques, il choisit la Saint-Barthélemy. La *Chronique du règne de Charles IX* manque d'unité, mais le récit, quoique décousu, ne languit jamais, et les caractères sont supérieurement tracés. Le talent narratif de l'auteur parut encore avec plus d'éclat dans des nouvelles que publia la *Revue de Paris*, et parmi lesquelles on remarque *Mateo Falcone* et *L'Enlèvement de la Redoute*, œuvres con-

cises et énergiques, où l'art du récit est porté à ses dernières limites.

Après la révolution de Juillet, M. Mérimée, comme beaucoup de ses amis du *Globe*, de la *Revue de Paris* et du *National*, entra dans l'administration. Un peu avant cette révolution il était allé visiter l'Espagne, qu'il avait si spirituellement devinée dans le *Théâtre de Clara Gazul*. Les lettres qu'il adressa de Madrid et de Valence à la *Revue de Paris* (octobre et novembre 1830) sont au nombre de ses productions les plus piquantes. A son retour d'Espagne il fut nommé chef de cabinet du comte d'Argout, successivement ministre de la marine, du commerce et de l'intérieur, et quand M. d'Argout quitta le ministère, en 1834, le chef de cabinet devint inspecteur général des monuments historiques. Il visita en cette qualité le midi de la France, l'ouest, l'Auvergne, la Corse, et sauva un certain nombre de monuments du moyen âge en les signalant à l'attention du gouvernement. Les résultats de ses tournées d'inspecteur remplissent plusieurs volumes; mais si l'archéologie profita de ses voyages, la littérature y gagna bien davantage, puisqu'il rapporta de la Corse son chef-d'œuvre, le roman de *Colomba*. Depuis 1830 il n'avait pas négligé les lettres. *La double Méprise*, étude morale d'une inflexible pénétration, le récit des aventures de don Juan de Marana, la *Vénus d'Ille*, où l'auteur, à force d'art, a rendu presque vraisemblable une des plus étranges légendes du moyen âge, brusquement transportée dans l'époque contemporaine, attestaient que son talent de conteur n'avait pas faibli. Mais ces œuvres exquises et fortes, très-appréciées d'un public d'élite, contribuaient peu à étendre la réputation de l'auteur; *Colomba* eut un succès plus général. Ce roman roule sur une vengeance, une *vendetta* corse, et rappelle quelques-uns des sujets déjà traités par M. Mérimée; mais la manière de l'auteur s'est heureusement modifiée: en restant aussi ferme, elle est devenue moins dure. S'il met encore en scène des bandits, pour lesquels il a une prédilection littéraire non dissimulée, d'autres personnages du récit, miss Nevil, Orso sont aimables et sympathiques, et Colomba elle-même, l'implacable Colomba, avec sa beauté digne du ciseau de Phidias et sa pureté virginale, est charmante et se fait aimer jusque dans sa terrible ardeur de vengeance. Après ce chef-d'œuvre il était difficile de faire mieux. *Arsène Guillot*, récit intéressant, mais qui touche à la sensibilité vulgaire, *Carmen*, histoire d'une gitana et d'un bandit, n'ont ni la perfection littéraire ni l'attrait de *Colomba*; elles n'ont été pour M. Mérimée qu'une distraction au milieu de travaux plus graves. En homme d'esprit, qui sait que les œuvres d'imagination ne suffisent pas à remplir une vie, il avait cherché dans l'archéologie et l'histoire un emploi de son talent, et s'était proposé le plus noble sujet, une vie de César. Les *Études sur l'histoire romaine : La Guerre sociale, La Conjuration de Catilina*; publiées en 1844, semblaient une introduction à ce grand ouvrage, et donnaient une idée très-avantageuse du talent historique de l'auteur; on avait rarement trouvé réuni à des recherches aussi précises, aussi complètes, un pareil art de narration. Depuis cette époque, M. Mérimée s'est éloigné du sujet le plus digne de sa plume; il a appliqué ses recherches et son talent d'abord à l'Espagne par une *Histoire de don Pèdre*, dédiée à la comtesse de Montijo, mère de la future impératrice des Français, ensuite à la Russie, par ses *Faux Démétrius*. A ses études sur la Russie se rattachent des traductions du poëte Pouchkine qui ont la vivacité d'une œuvre originale, une notice sur Nicolas Gogol, avec une traduction de sa comédie de l'*Inspecteur général*, et de scènes dramatiques excellentes sur les débuts du premier faux Démétrius. Dans la préface de ce dernier ouvrage, M. Mérimée raconte qu'il l'a composé en un lieu où il n'était nullement incommodé du soleil : il faisait alors les quinze jours de prison auxquels il avait été condamné pour avoir critiqué dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1852, le jugement rendu par contumace contre M. Libri.

La révolution de 1848 ne porta point atteinte à la position de M. Mérimée, qui fut nommé un des commissaires chargés de dresser l'inventaire des richesses artistiques laissées en France par la famille royale. Après le coup d'État et la transformation de la république en empire, il devint membre du sénat en 1853, et président de la commission pour la réorganisation de la Bibliothèque impériale en 1858. Il est membre libre de l'Académie des Inscriptions, et depuis 1844 membre de l'Académie Française.

On a de M. Mérimée : *Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole*, avec une notice sur l'auteur par Joseph L'Estrange; Paris, 1825, in-8°. Ce volume contient six pièces en prose : *Les Espagnols en Danemark; Une Femme est un diable, ou la tentation de saint Antoine; L'Amour africain; Inès Mendo, ou le préjugé vaincu; Inès Mendo, ou le triomphe du préjugé; Le Ciel et l'Enfer*. Le *Théâtre de Clara Gazul* fut réimprimé en 1830, augmenté de deux pièces : *L'Occasion* et *Le Carrosse du Saint-Sacrement*; — *La Guzla, ou choix de poésies illyriques, recueillies dans la Dalmatie, la Bosnie, la Croatie et l'Herzégowine*; Paris, 1827, gr. in-8°; — *La Jacquerie, scènes féodales, suivies de La Famille de Carvajal, drame, par l'auteur du Théâtre de Clara Gazul*; Paris, 1828, in-8°; — 1572. *Chronique du règne de Charles IX*; Paris, 1829, in-8°; — *La double Méprise*; Paris, 1833, in-8°; — *Mosaïque*; Paris, 1833, in-8° : ce recueil de contes et de nouvelles, qui avaient déjà paru dans la *Revue de Paris*, contient *Mateo Falcone, La Vision de Charles XI, L'Enlèvement de la Re-*

doute, *Tamango*, *La Perle de Tolède*, *La Partie de Trictrac*, *Le Vase étrusque*, *Les Mécontents*, comédie; — *Les Ames du Purgatoire*, nouvelle, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1834; — *La Vénus d'Ille*, nouvelle dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1837; — *Notes d'un Voyage dans le midi de la France;* Paris, 1835, in-8°; — *Notes d'un Voyage dans l'ouest de la France;* Paris, 1836, in-8°; — *Notes d'un Voyage en Auvergne;* Paris, 1838, in-8° : — *Notes d'un voyage en Corse;* Paris, 1840, in-8°; — *Colomba;* Paris, 1841, in-8°; ce roman, déjà publié dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1840, a été réimprimé dans la collection Charpentier : *Colomba*, suivie de *La Mosaïque* et autres contes et nouvelles (*Les Ames du Purgatoire*, *La Vénus d'Ille*, etc.); Paris, 1842, 1846, in-12. La même collection contient encore : *Le Théâtre de Clara Gazul*, suivi de *La Jacquerie* et de *La Famille Carvajal*, 1842, et la *Chronique du règne de Charles IX*, suivie de *La double Méprise* et de *La Guzla*, 1842, 1847; — *Monuments historiques*, *Rapport au ministre de l'intérieur;* Paris, 1843, in-4°; — *Études sur l'histoire romaine : Guerre sociale; Conjuration de Catilina;* Paris, 1844, 2 vol. in-8°. L'*Essai sur la guerre sociale* avait été imprimé en 1841, in-8°, à petit nombre, et non mis en vente; les *Études* ont été réimprimées dans la Bibliothèque Lévy, 1 vol. in-12; — *Peintures de l'église Saint-Savin, département de la Vienne*, texte par M. Mérimée, dessins par M. Gérard Seguin; Paris, 1844 et ann. suiv., in-fol.; — *Carmen;* Paris, 1847, in-8°, publié d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, le 1er octobre 1845; — *Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille;* Paris, 1848, in-8°; publiée d'abord dans la *Rev. d. D. M.*, 1er décembre 1847, 1er février 1848; — *H. B.;* Paris, 1850, in-8° : notice sur Henri Beyle (Stendhal), non destinée au public, reproduite, mais non intégralement, dans l'édition des *Œuvres* de Stendhal (Bibliothèque Lévy); — *Nouvelles;* Paris, 1852, in-12, contenant *Carmen*, *Arsène Guillot*, *L'abbé Aubain*, *La Dame de Pique* (nouvelle traduite du poëte russe Pouchkine); *Les Bohémiens* (trad. de Pouchkine); *Le Hussard* (trad. de Pouchkine), et une étude sur le romancier russe Nicolas Gogol; — *Les faux Démétrius*, *épisode de l'histoire de Russie;* Paris, 1853, in-12; — *Les deux Héritages*, *comédie suivie de scènes historiques* (*sur le faux Démétrius*); Paris, 1854; — *Mélanges historiques et littéraires;* Paris, 1855, in-12 : c'est un recueil d'articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, dans *Le Moniteur*, et parmi lesquels on remarque quatre articles sur l'histoire de la Grèce par M. Grote. M. Mérimée a publié dans la Bibliothèque elzevirienne une édition du *Baron de Faneste* de d'Aubigné; Paris, 1855, in-18, et le 1er vol. d'une édition des *Œuvres* de Brantôme. L. J.

Rabbe, *Biographie universelle des Contemporains*. — Gustave Planche, *Caractères et portraits littéraires; Études littéraires*. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. I, p. 423; t. II, p. 369; *Causeries du Lundi*, t. VII.

MERINDOL (*Antoine*), médecin français, né à Aix, en 1570, mort le 26 décembre 1624. Après avoir étudié la médecine à Paris et à Padoue, il fut appelé en 1606 à enseigner cette science à l'université d'Aix. Dix ans après il fut nommé médecin ordinaire de Louis XIII. On a de lui : *Les Bains d'Aix;* Aix, 1600, in-8°; — *Selectæ Exercitationes;* Paris, 1617, in-8°; — *Ars medica;* Aix, 1633, 2 parties, in-8°. O.

Witte, *Diarium*. — Achard, *Dict. de la Provence*.

MERINDOL (*Mitre*), helléniste français, fils du précédent, né à Aix, à la fin du seizième siècle, mort en 1669. Il enseigna pendant trois ans les belles-lettres à Pézénas, entra en 1622 à l'Oratoire, et fut nommé en 1625 professeur au collége de Toulon. On a de lui : *Dilucida et compendiosa græcorum accentuum Praxis;* Aix, 1651, in-24; — *Totius grammaticæ græcæ Præceptiones;* Aix, 1633, in-8°; — *Græcæ et Latinæ Syntaxeos Parallelon;* Aix, 1669, 2 vol. in-8°. O.

Achard, *Dictionn. de la Provence*.

MERIVALE (*John-Herman*), poëte et critique anglais, né à Exeter, en 1779, mort en avril 1844. Son père, John Merivale, était un propriétaire des environs d'Exeter. Son grand-père, Samuel Merivale, était ministre presbytérien dans cette ville et professeur à l'école théologique des dissidents. Merivale entra dans le collége de Saint-John, à Cambridge, en 1797; mais il ne prit pas de grade universitaire, parce qu'il appartenait à la secte des dissidents. Plus tard il s'attacha à l'Église anglicane. Il fut admis au barreau en 1805, et pratiqua dans la cour de la chancellerie. Il publia trois volumes de *Chancery Reports* de 1815 à 1817, comprenant les cas décidés par lord Eldon et sir William Grant. Nommé, en 1825, membre d'une commission d'enquête sur la cour de la chancellerie, il fit paraître en 1827 une *Letter in the Chancery Commission*, et quelques autres pamphlets sur la réforme de la jurisprudence. Il devint ensuite membre de la commission pour les banqueroutes nouvellement organisée, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort. Merivale s'occupa beaucoup de littérature, et les poésies grecque, italienne, allemande furent successivement l'objet de sa prédilection. Il contribua pour une grande part aux traductions publiées en 1813 par Robert Bland sous le titre de *Collections from the Greek Anthology*, et il donna en 1833 une édition augmentée de cet ouvrage. En 1814 parut son poëme de *Orlando in Roncesvalles*, récit en *ottava rima*, imité du *Morgante Maggiore*. Il publia en 1841 des *Poems original and translated*, comprenant la plu-

part de ses premiers ouvrages, et en 1844, peu avant sa mort, il donna un volume de traductions des *Minor Poems of Schiller, of the second and third periods, with a few of those of earlier date*. C'est peut-être la plus heureuse de ses productions. Le traducteur s'est efforcé de rendre les pièces du poëte allemand dans les mêmes mètres que l'original, et il a réussi à être fidèle sans devenir servilement littéral. Les poëmes les plus archéologiques et métaphysiques, c'est-à-dire les plus difficiles à traduire, *Les Dieux de la Grèce, La Fête d'Éleusis, Les Progrès de l'Art* (*die Künstler*) sont peut-être les mieux rendus. Merivale écrivait beaucoup dans les revues, mais aucun de ses articles n'a été publié séparément. Z.

English Cyclopædia (*Biography*).

MERLAT (*Élie*), controversiste français, né en mars 1634, à Saintes, ou près de Mirambeau, mort le 18 novembre 1705, à Lausanne. Fils d'un avocat, il étudia à Saumur et à Montauban, visita Genève, la Hollande et l'Angleterre, et obtint, vers 1658, une place de pasteur dans l'église de Saintes. En 1678, il présida le synode provincial qui s'assemblait à Jonzac. En 1679 il fut poursuivi pour un livre, publié depuis trois ans, en réponse au *Renversement de la Morale d'Arnauld* (1), et condamné à l'interdiction à perpétuité ainsi qu'à une forte amende. Saisi de l'affaire, le parlement de Guienne ajouta en 1680 aux peines prononcées celle du bannissement. Merlat s'enfuit à Lausanne, où, en 1682, il fut pourvu d'une chaire de théologie. On a de lui : *Réponse générale au livre de M. Arnauld, intitulé* : Le Renversement de la Morale de Jésus-Christ; Saumur, 1676, in-12; — *De conversione peccatoris ad Deum*; Lausanne, 1682, in-12; — *Traité du Pouvoir absolu des Souverains*; Cologne, 1685, in-12; sans nom d'auteur; — *Le moyen de discerner les esprits*; Lausanne, 1689, in-8° : ce sermon, qui fit grand bruit, est dirigé contre les visionnaires du Vivarais, dont les prophéties étaient avidement accueillies; Merlat y soutient que les prodiges dont on s'enorgueillissait si mal à propos ne pouvaient être que l'œuvre du démon. Cette déclaration lui attira une querelle avec le fougueux Jurieu; — *Le vrai et le faux Piétisme*; Lausanne, 1700, in-12. Ses ouvrages manuscrits, écrits la plupart en latin, sont en plus grand nombre; ils ont été acquis par la bibliothèque de Lausanne. On y remarque des traités de controverse ou d'éducation religieuse, des thèses, des sermons, des remarques critiques sur l'Écriture, etc.

Bayle, *Œuvres diverses*, IV. — Benoît, *Hist. de l'Édit de Nantes*, IV, 397. — Gindroz, *Hist. de l'Instruct. publ. dans le canton de Vaud*. — J.-P. Clerc, *Oraison funèbre d'Élie Merlat* (en latin); Lausanne, 1706, in-4°. — Leu, *Allgem. helvetisches Lexikon*. — Crottet, *Petite Chronique protest.* — Haag frères, *La France Protest.*

(1) On l'accusait aussi d'avoir dit dans un sermon : « Mes frères, il faut obéir aux rois; mais il faut que les rois sachent qu'ils n'ont pas affaire à des bêtes brutes, mais à des hommes raisonnables. »

MERLE (*Matthieu*), capitaine protestant, né en 1548, à Uzès, en Languedoc, mort vers 1590. Il n'était pas, comme l'a prétendu de Thou, fils d'un cardeur de laine, et n'exerça pas ce métier dans sa jeunesse; il appartenait à une famille noble, mais pauvre, du bas Languedoc. On ne lui fit donner aucune éducation; il ne sut jamais ni lire ni écrire. Ayant une vocation décidée pour le métier des armes, Merle s'engagea à vingt ans dans les gardes de d'Acier, depuis duc d'Uzès, et fit avec lui la campagne de 1569 dans le Poitou. Après la paix de 1570, il passa, en qualité d'écuyer, au service de François de Peyre, qui lui confia la garde de son château en Gévaudan. La guerre s'étant rallumée à la suite du massacre de la Saint Barthélemy, Merle exerça contre les catholiques des représailles sanglantes, et se rendit tellement redoutable par ses hardis coups de main que son nom suffisait pour répandre au loin l'épouvante. Avec trente bons soldats, il commença par s'emparer de la ville de Malzieu (1573). Il fit des courses dans les environs, et parvint à se former une troupe de cavaliers assez considérable. « Il dresse son ordre des contributions, dit Gondin, donne parole à aucuns de la noblesse, exempte leurs terres, tient la main si roide aux soldats qu'ils n'eussent osé toucher un œuf sur leur vie aux lieux qui payent sa contribution volontairement; aux autres leur faisoit la guerre rude. » En 1574 un acte d'audace le rendit maître de la forte place d'Issoire. « Il entre au fossé, fait dresser une échelle et monte le premier; trouve un habitant avec un bâton ferré à deux bouts, qui s'oppose vivement à lui et tâche de renverser l'échelle : mais Merle, s'étant fait bailler de main en main deux pistolets, les tire et renverse la sentinelle de la muraille en bas, ce qui lui facilite son entrée avec ses bons capitaines. » Les catholiques, qui redoutaient un massacre, ne furent condamnés qu'à payer une taxe de 22,000 livres. Merle mit de même à contribution tous les villages et châteaux à la ronde, prit Saint-Amand et Pontgibaud, poussa des reconnaissances jusqu'aux portes de Clermont et battit la compagnie de gendarmes de Saint-Herem. La paix s'étant conclue (1576), il abandonna toutes les villes qu'il avait prises, remit Issoire, dont il avait été nommé gouverneur, à Chavagnac, et rentra à Uzès « avec un très-beau équipage », c'est-à-dire chargé de butin. La guerre recommença l'année suivante (1577). Après être rentré dans Malzieu par escalade, il « prit par pétard la ville d'Ambert, de laquelle il fit infinies courses et autres desseins comme sur Saint-Flour ». Il y fit aussi fusiller vingt-cinq notables qui s'étaient récriés sur l'impossibilité de payer leur rançon. Deux expéditions, conduites sur Marsac, n'eurent aucun succès; à la même époque il perdit Montbrun, son lieutenant. Forcé de battre en retraite devant l'armée du duc d'Alençon, il

la harcela autant qu'il put pendant qu'elle assiégeait Issoire. Il venait d'obtenir le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Navarre, lorsqu'en 1578 il chercha à pénétrer dans Saint-Flour; une brusque attaque des habitants rejeta les assaillants dans le fossé. L'année suivante, dans la nuit de Noël, il réussit à escalader les murailles de Mende; l'obscurité et le bruit des cloches empêchèrent, à ce qu'il parait, de le voir ou de l'entendre. On pilla la ville et on dévasta les églises. Quelque temps après la noblesse catholique du Vélay, du Gévaudan, de l'Auvergne et du Vivarais, assemblée à Chenac, manda à Merle de se rendre sous peine d'être *taillé en pièces*. « Merle, après avoir bien fait boire le trompette, lui dit qu'il notât bien sa réponse, qui était que lesdits seigneurs l'avoient fort souvent menacé de ce siége et de cette belle armée, et qu'il lui tardoit fort de les voir; mais que s'ils ne tenoient parole de le venir voir, qu'il les iroit voir eux. » En effet il les attaqua à l'improviste, les dispersa et rapporta un riche butin. Expulsé de Mende par une ruse de Châtillon (1580), il usa de stratagème pour rentrer dans la ville, dont il devint gouverneur. A la fin de cette année, il se joignit à Gondin et à Porquaires pour rétablir les communications entre les Cévennes et le Gévaudan. Malgré le traité de Fleix, il hésitait à sortir de Mende; pour l'engager à restituer au duc d'Anjou une si forte place il fallut lui rendre les forts et baronnies de La Gorce et de Salavas (1582). Quelques auteurs ont placé la mort de ce capitaine en janvier 1584; c'est une erreur, puisque le roi de Navarre l'envoya à Nîmes après la bataille de Coutras (1587). Merle était calme, brave, infatigable; il se piquait même de justice et de générosité. « Son impatience, dit M. Imberdis, qu'excitait le plus petit obstacle, le rendait souvent implacable et féroce. Nourri aux armes et au sang dès sa jeunesse, ce partisan se signala par des cruautés sans nombre et une insatiable cupidité. La ruse, les stratagèmes bien combinés, la ténacité dans l'exécution et le sang-froid dans le danger lui assurèrent une partie de ses succès. » C'est de lui que le duc de Montpensier écrivait : « Nous aurons Merle; il est un peu délabré d'hommes, mais avec lui j'attaquerois l'enfer, fust-il rempli de cinquante mille diables! » On a publié sous le nom de *Mémoires* une courte et incomplète relation de la vie militaire de Merle, laquelle a été écrite par Gondin, son compagnon d'armes, et imprimée par le marquis d'Aubais dans le t. II des *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, puis insérée dans la collection des *Mémoires* de Michaud et Poujoulat (XI, 1re série). P. L—y.

Mémoires de Matth. Merle. — De Thou, *Historia sui temporis.* — Imberdis, *Hist. des Guerres religieuses en Auvergne.*

MERLE (*Pierre-Hugues-Victor*, comte), général français, né le 26 août 1766, à Montreuil-sur-mer, mort le 5 décembre 1830, à Marseille. Simple soldat en 1781, il se distingua de telle façon à l'armée des Pyrénées orientales qu'il mérita d'être nommé général de brigade, le 14 avril 1794 (25 germinal an II). Dans la même année, le 9 août, il s'empara, avec deux escadrons de hussards, de la ville de Tolosa, défendue par 8,000 Espagnols. Envoyé en 1798 en Vendée, il fut arrêté sur des rapports calomnieux et détenu au Temple; un conseil de guerre l'acquitta honorablement. Remis en activité par le gouvernement consulaire, il donna des preuves de talent à la bataille d'Austerlitz, où il eut deux chevaux tués sous lui, et obtint le grade de général de division (26 décembre 1805). Envoyé en 1808 à l'armée d'Espagne, il signala son arrivée par la prise de Valladolid; puis il se porta sur Santander, et contribua au gain du combat de Medina-del-Rio-Seco. Cette brillante campagne lui valut le cordon de grand-officier de la Légion d'Honneur et le titre de baron de l'empire. En 1809 à Villaboa il culbuta, avec le général Mermet, l'avant-garde anglaise qui venait de débarquer à La Corogne. En 1810 il mit en pleine déroute un corps de 8,000 Espagnols dans les montagnes de Xérès, passa en Portugal et reçut deux blessures graves à Busaco et à Porto. Appelé en 1812 à faire partie de l'expédition contre la Russie, il couvrit, avec les Suisses et les Croates, qu'il commandait, le front de la place de Polotsk; pendant la retraite il fut chargé de défendre cette ville, et lorsqu'il fut forcé de l'évacuer, il parvint à sauver tous les bagages et plus de cent quarante pièces d'artillerie, malgré des attaques multipliées qui se prolongèrent fort avant dans la nuit. A cet important service il joignit celui de conduire les débris de sa division jusqu'en Pologne. Nommé au commandement d'une des divisions militaires de la Hollande, Merle adhéra un des premiers en 1814 aux actes du gouvernement provisoire; il devint inspecteur général de gendarmerie. Au mois de mars 1815 il accompagna le duc d'Angoulême dans le midi, et vit ses mouvements paralysés par la pénurie des moyens et la défection des troupes. En 1816 il se retira à Marseille, avec une pension de 6,000 fr. P. L.

Biogr. des Hommes vivants. — *Biog. univ. et portat. des Contemp.* — De Courcelles, *Dict. des Généraux français.*

MERLE (*Jean-Toussaint*), auteur dramatique et publiciste français, né à Montpellier, le 16 juin 1785, mort à Paris, le 27 février 1852. Après avoir fait de bonnes études à l'École centrale du département de l'Hérault, il fut, en 1803, amené à Paris par son oncle M. Albisson, alors tribun, depuis conseiller d'État. Il entra d'abord dans les bureaux du ministère de l'intérieur; mais appelé par la conscription, il fut incorporé dans les vélites de la garde. En 1808 il partit pour l'Espagne avec un corps d'armée, n'y resta pas longtemps, et revint à Paris, où il se livra tout entier à son goût pour la littérature et pour le

théâtre. Il travailla à un grand nombre de journaux ; en 1808 et 1809, il écrivait dans le *Mercure de France*. Il devint ensuite un des collaborateurs de la *Gazette de France*, et pendant longtemps rédigea dans *La Quotidienne* les feuilletons de théâtres et la partie littéraire. Sa critique, indulgente et modérée, était spirituelle, et ne lui attira jamais d'ennemis. Ses feuilletons étaient signés J. T. Il écrivit encore dans le *Journal des Arts*, dans *Le Diable boiteux*, dans *Le Nain jaune* en 1815, dans *Le Conteur*, etc. Nommé directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin en 1822, il dirigea ce théâtre jusqu'en 1826. Pendant cet espace de temps, il fit six voyages en Angleterre pour y étudier les ressources du théâtre anglais, ses trucs et les prestiges de son exécution dramatique. Merle fut le premier directeur qui appela à Paris une troupe de comédiens anglais ; il composa pour eux *Le Monstre*, pièce qui eut un grand succès, et dans laquelle Cook, mime anglais, jouait le rôle principal. Mais il ne suffit pas d'être un homme d'esprit pour être directeur de théâtre, il faut surtout être administrateur, et ce n'était pas là le talent de Merle ; il quitta donc sa direction, et reprit ses travaux littéraires, toujours avec cette indolence aimable qui était un des caractères distinctifs de son esprit. Il épousa Marie Dorval, la célèbre actrice dont le talent brillait d'un si vif éclat à la Porte-Saint-Martin et plus tard au Théâtre Français. En 1830 Merle fut nommé secrétaire du maréchal Bourmont, et historiographe de l'expédition d'Alger. Il assista à la prise de cette ville. La révolution de Juillet lui fit perdre son emploi, mais ne l'empêcha pas de publier un volume sur la conquête de d'Afrique. On a de lui : *Mémoires historiques, littéraires et critiques de Bachaumont, depuis l'année* 1762 *jusqu'à l'année* 1786 ; Paris, 1808 et 1809, 3 vol. in-8° ; — *L'Espion anglais, ou correspondance de deux lords sur les mœurs publiques et privées des Français* ; Paris, 1809, 2 vol. in-8° ; — *Esprit du* Mercure de France *depuis son origine (en* 1672) *jusqu'en* 1792 ; Paris, 1811, 5 vol. in-8° ; — *Exposé justificatif de la conduite politique du général Clausel depuis le rétablissement des Bourbons en France jusqu'au 25 juillet* 1815, *contenant la relation exacte des circonstances qui ont précédé et suivi son entrée à Bordeaux en qualité de gouverneur de la XIe division militaire* ; Paris, 1816, in-8° avec carte. M. de Jouy passe pour avoir travaillé à ce mémoire ; — *Description du château de Chambord, offert par la France à S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux, orné de gravures et plan* ; Paris, 1821, in-fol. ; — *Anecdotes historiques et politiques pour servir à l'histoire de la conquête d'Alger* ; Paris, 1831-1832, in-8°. Merle a aidé M. de Jouy dans la publication de *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*. Il a fait représenter à l'Opéra-Comique : *Les Courses de New-Market* en 1818, et à l'Odéon, en 1822, *La Fête d'un Bourgeois de Paris* ; — *Marie-Stuart*, drame en trois actes. *Le ci-devant jeune Homme*, *La Lampe merveilleuse* ; *Ourika* ; *Preville et Taconnet*, etc., etc. On porte à cent vingt le nombre des pièces qu'il a faites en collaboration sur des théâtres secondaires. Il a enfin composé beaucoup de pièces de circonstance en l'honneur des Bourbons. A. Jadin.

Galerie historique des Contemporains. — Quérard, *La France Littéraire.* — *Documents particuliers.*

* **MERLE D'AUBIGNÉ** (*Jean-Henri*), historien suisse, né aux Eaux-Vives, près de Genève, le 16 août 1794. Il descend d'une famille calviniste de Nîmes, qui peu après la révocation de l'édit de Nantes s'était réfugiée à Lausanne. Après avoir achevé ses études théologiques à l'académie de sa ville natale, il partit pour l'Allemagne, et à son passage à Eisenach il voulut assister à la fête que les étudiants allemands célébraient en l'honneur du jubilé de la réforme. Ce fut, dit-on, en présence de la vieille forteresse de la Wartbourg qu'il conçut l'idée première d'écrire l'histoire de la réformation. Ainsi Gibbon, se trouvant à Rome, et vivement frappé, à la vue d'une procession de moines qui se rendaient au Capitole, du contraste entre les scènes du présent et du passé, résolut de retracer les phases de la grandeur et de la décadence romaine. M. Merle résida quelque temps à Berlin, pour suivre les leçons de Neander, célèbre professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de cette ville, et fut appelé à Hambourg comme pasteur de l'église française. Après avoir rempli ces fonctions cinq ans, il passa à Bruxelles comme chapelain du roi Guillaume, et y resta jusqu'à la révolution de 1830, qui sépara la Belgique de la Hollande. Ce fut en vain que Guillaume lui offrit de le suivre dans son royaume, comme précepteur du fils du prince d'Orange. M. Merle refusa une place qui l'aurait éloigné du ministère de la parole, et retourna à Genève, où ses amis l'invitaient à prendre part à la fondation d'une école de théologie libre et orthodoxe. Après l'organisation de cette école, il y fut nommé professeur de l'histoire de l'Église. A l'exception de quelques voyages en Angleterre et en Écosse, où il compta de nombreux amis et admirateurs de son talent, il n'a plus quitté Genève. Bien que distingué comme professeur et comme prédicateur, c'est surtout à son *Histoire de la Réformation au seizième siècle* qu'il doit la grande réputation qui entoure son nom, particulièrement dans la Grande-Bretagne et aux États-Unis. Il s'était préparé à ce grand ouvrage par de longues études. Le premier volume parut en 1835, et cinq autres ont suivi, mais à des intervalles assez éloignés. Traduits aussitôt en anglais, ils obtinrent une immense publicité, surtout en Angleterre et aux États-Unis, et ont passé par trois éditions avant l'achèvement complet de l'ouvrage. Un fait que nous tenons de bonne source donnera l'idée de la

vente très-considérable de volumes séparés. L'auteur avait eu soin de faire traduire en anglais le quatrième volume, qui était de 7 à 800 pages, et le *copy right* de ce seul volume en Écosse et aux États-Unis lui rapporta 100,000 fr. Cet ouvrage capital a des qualités du premier ordre; une connaissance profonde du sujet, le talent de classer les faits et de raconter, une imagination forte qui se représente vivement les choses, une sévérité éclairée qui juge, une résolution d'esprit qui conclut, un style vigoureux, animé, et parfois éloquent. Mais quelques défauts s'y mêlent. On peut y critiquer des réflexions trop fréquentes ou qui manquent de sobriété, des pages plus ou moins empreintes de déclamation, une diction qui parfois laisse à désirer de la souplesse et une facile élégance, enfin des traits d'un goût hasardé. A part ces taches, qu'il ne serait pas difficile de faire disparaître, il reste, dit M. de Remusat, un beau livre, écrit avec talent et avec passion. On doit aussi à M. Merle un assez grand nombre d'opuscules, de sermons et d'ouvrages d'une importance secondaire, et dont nous indiquerons seulement les principaux : *Discours sur l'étude de l'histoire du christianisme;* Genève, 1832; — *Le Luthéranisme et la Réforme;* Paris, 1844; — *Germany, England and Scotland;* London, 1848; — *Trois Siècles de luttes en Écosse, ou deux Rois et deux Royaumes;* — *Le Protecteur ou la République d'Angleterre aux jours de Cromwell;* Paris, 1848. J. Chanut.

La France Protestante, ou vies des protestants français; 1853. — M. Ch. de Remusat, *Mélanges de Littérature et Philosophie*. — *Men of the Time*.

MERLER (*Jacques*), en latin *Jacobus* Horstius, théologien hollandais, né à Horst, le 24 juillet 1597, mort à Cologne, le 21 avril 1644. Orphelin dès son enfance, il fut élevé par son oncle Jean Horstius, qui était vicaire de l'église métropolitaine, fit ses études aux collèges des Trois-Couronnes et de Montanum, et reçut la prêtrise le 6 mars 1621. L'année suivante François de Lorraine, doyen de Cologne et évêque de Verdun, le prit pour son chapelain, et le pourvut de la cure de N.-D.-in-Pasculo. Merler passa le reste de sa vie entre ses devoirs ecclésiastiques et ses goûts pour l'étude. On a de lui : *Enchiridion Officii divini, tum ecclesiasticorum, tum aliorum divinis officiis pie interesse cupientium usui accommodatum;* Cologne, 1623, in-8°; — *Monita Sapientiæ christianæ, ad mores et ritæ spiritualis Officia omnemque pietatis cultum utilia;* Cologne, 1630, in-24; — *Fasciculus Myrrhæ et Thuris;* Cologne, 1630, in-24; — *Paradisus Animæ christianæ, lectissimis omnigenæ pietatis deliciis amænus;* Cologne, 1630 et 1644, in-24; édition successivement augmentée; 1675, in-16; 1683, et 1732, in-8°; 1692, in-18; 1701, in-24; d'autres éditions furent tirées à Bruxelles; trad. en français, Paris, 1685, in-12; Bruxelles, 1689, in-12; Louvain, 1696, in-12; et Paris, édit. augmentée par Nicolas Fontaine; Paris, 1715, 2 vol. in-12. La lecture de cet ouvrage fut interdite par plusieurs évêques; l'auteur insinuait que le Fils de Dieu n'est mort que pour les élus, et les prières qu'il donnait pour l'élévation de l'hostie ne tendaient qu'à adorer Jésus-Christ comme assis à la droite de son père, sans donner aucune idée de la présence réelle du Verbe; — *Viaticum quotidianum hominis christiani;* Cologne, 1633, in-4°; — *Septem Tubæ orbæ christiani, ad reformationem ecclesiasticæ disciplinæ toto orbe, et præsertim in Germania, ad præsentium et graviorum malorum remedium, instituendam excitantes;* 1° S. Bernardi *De Consideratione ad Eugenium papam, et de vita et moribus prælatorum, clericorum, etc.;* 2° S. Gregorii Magni *De Cura pastorali;* 3° S. Chrysostomi *De Sacerdotio;* 4° S. Prosperi Aquitanici *De Vita contemplativa et activa;* 5° S. Petri Damiani *Opuscula de Fuga Dignitatum, dignitate sacerdotii;* 6° Petri Blesensis *Canon Episcopalis et disciplina ecclesiastica;* 7° *Salviani Massiliensis Opera omnia, cum annotation.*, etc.; Cologne, 1635, in-8°; — *Aphorismi Eucharistici, id est piæ et sanctæ celebrationis et communionis monita, ex præcipuis asceticis collecta et illustrata*, suivis de *Litaniæ eucharisticæ* et des *Aspirationes devotæ ad membra Christi crucifixi;* Cologne, 1638, in-18; — *S. Bernardi, abbatis Clarivallensis, Vita et Opera*, etc.; Cologne, 1641, 2 vol. in-fol.; — *Christiani Theodidactus, seu Doctrina pie vivendi et beate moriendi*, etc.; Cologne, 1643, in-18; — *Viator christianus recta ac regia via in cœlum tendens*, etc., etc.; Cologne, 1643, 2 vol. in-12, et 1669, 2 vol. in-32. Cet ouvrage a été traduit en français par l'abbé de Bellegarde; Paris, 1698-1700, 2 vol. in-8°. Jacques Horstius a laissé achevés, mais en manuscrits : *Commentarius literalis et moralis in omnes* Psalmos *Davidis;* — *Commentarius in vitam S. Caroli Boromæi*, etc. A. L.

Le P. Herman Crombach, *Veri et pii Sacerdotis Idea, seu Vita A. D. J. Merlo Horstii*.

MERLET DE LA BOULAYE (*Gabriel-Éléonore*), naturaliste français, né à Angers, le 3 avril 1736, mort dans la même ville, le 17 février 1807. Maître à vingt-cinq ans d'une fortune considérable, il fit un voyage en Italie et en Angleterre. De retour à Angers, il y devint membre de l'Académie de cette ville, puis professeur de grammaire générale à l'École centrale, et plus tard directeur et professeur au Jardin des Plantes. Il laissa en manuscrit une *Connaissance de la Physionomie* ajoutée par lui à l'exemplaire qu'il possédait de l'ouvrage de Lavater. Il avait formé une précieuse collection de livres, de tableaux, de gravures, d'objets d'histoire naturelle, de cartes, d'instruments de physique, de chimie, etc. Il avait consacré trente années de sa vie à composer un herbier

de son département, qui à sa mort contenait quatorze ou quinze cents plantes phanérogames et quatre ou cinq cents cryptogames ; et sur lequel ses élèves ont publié : *Herborisations dans le département de Maine-et-Loire et aux environs de Thouars, dans les Deux-Sèvres, par feu M. Merlet de La Boulaye;* Angers, 1809, in-8°. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp.

* **MERLEY** (*Louis*), graveur en médailles français, né à Saint-Étienne (Loire), le 7 janvier 1815. Il étudia la sculpture chez Pradier et David (d'Angers), et la gravure en médailles chez Galle. En 1843, il remporta le premier grand prix de Rome. Pendant son séjour à Rome, il envoya des médailles d'après l'antique, entre autres celle de *Mercure*. De retour à Paris, il se consacra exclusivement à la gravure en médailles; les principales pièces qu'il a produites sont : *Les Villes de l'Algérie faisant leur soumission à la France;* le type de la pièce d'or de 20 fr. à l'effigie de la république, pour lequel il remporta le premier prix au concours ouvert en 1848; le *maréchal Bugeaud* (1853). *La Découverte de Ninive;* les statues équestres de *Napoléon Ier*, érigées à Lyon et à Cherbourg; *La Pacification de l'Algérie; L'Emprunt de* 500 *millions*, pour le ministère des Finances; *La France et l'Angleterre*, pour la manufacture d'armes de Saint-Étienne; *Garibaldi*, pour la ville de Salins, etc. M. Merley a exécuté aussi plusieurs camées, qui ont paru aux expositions d'art. Il a reçu une médaille de deuxième classe en 1851. G. DE F.

Documents particuliers.

* **MERLIEUX** (*Louis-Parfait*), statuaire français, né à Paris, le 27 novembre 1796, fut d'abord élève de son ami Roman, puis de Cartellier. En 1822, Cuvier ayant besoin du concours d'un artiste pour reproduire au moyen de l'art plastique les formes perdues des animaux antédiluviens, on lui présenta M. Merlieux, qui, jeune encore, abandonna les concours de l'école pour entrer au Muséum d'histoire naturelle. Sous la direction de Cuvier, il acquit rapidement les connaissances anatomiques et paléontologiques qui lui étaient nécessaires, et les nombreuses espèces fossiles qui enrichissent les galeries du Muséum furent rétablies par ses soins. M. Merlieux avait achevé en 1821 un groupe en bronze représentant *Hercule étouffant Antée*, groupe qui est maintenant à Londres. Sa nouvelle position ne lui fit pas négliger son art. Il exposa au salon de 1824 une jolie figure d'*Enfant voulant attraper un lézard*. Aux salons suivants, on vit de lui quelques bustes, entre autres ceux de Cuvier, de Latreille, du général Boyer, etc., celui de Soufflot, placé aujourd'hui à la bibliothèque Sainte-Geneviève. C'est en 1837 que parut le principal ouvrage de M. Merlieux, une statue de *Capanée foudroyé* : une pose hardie, un mouvement difficile, mais bien senti, un bon goût de formes, de la vigueur dans l'exécution, rendent ce morceau très-remarquable. On doit encore au ciseau de M. Merlieux les figures du monument funéraire du duc Decrès, un des *Tritons* et une des *Néréides* des fontaines de la place de la Concorde, une statue de *L'Éloquence*, la *Vierge* et les trois *Archanges* de la fontaine Notre-Dame, etc., et une foule de bustes d'hommes éminents, tels que de Blainville, le prince Charles Bonaparte, le lieutenant civil Lecamus, etc.

Son fils, *Édouard* MERLIEUX, né le 3 janvier 1826, reçu le deuxième au concours de l'École navale en 1842, donna sa démission afin de pouvoir se livrer sans contrainte à son penchant pour les sciences pures. Il a publié un grand nombre d'articles scientifiques dans divers recueils, tels que les *Nouvelles Annales de Mathématiques*, l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, le *Dictionnaire de la Conversation* (2e édition), la *Biographie générale*, l'*Illustration*, etc. En 1857, M. E. Merlieux a fait paraître un volume intitulé *Souvenirs d'une Française captive de Chamyl*, volume qui fut l'objet d'un procès en contrefaçon intenté par l'auteur à M. Alexandre Dumas père.

Guyot de Fère, *Journal des Beaux-Arts*. — *Dictionnaire de la Conversation*. — Vapereau, *Dictionnaire universel des Contemporains*. — *Note pour M. Édouard Merlieux, demandeur, contre MM. Alexandre Dumas père*, etc. (Paris, 1859). — *L'Illustration*, n° du juillet 1859.

MERLIN (*Jacques*), théologien français, né à Saint-Victurnien en Limousin, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort à Paris, le 26 septembre 1541, et inhumé dans l'église de Notre-Dame. Après avoir été reçu docteur de Navarre (1499), il obtint la théologale de Saint-Étienne de Limoges, place qu'il échangea contre un simple bénéfice dans le Poitou. Il fut ensuite curé de Montmartre près Paris. En 1525 il était grand-pénitencier de Notre-Dame, après en avoir été quelque temps chanoine. Ayant prêché contre les courtisans soupçonnés de favoriser les nouvelles doctrines, il se vit incarcérer dans le Louvre, par ordre de François Ier (9 avril 1527); il n'en sortit qu'au bout de deux ans, à la prière des chanoines de Paris, et encore lui fallut-il comparaître devant des commissaires qui l'exilèrent à Nantes. En 1530 il obtint la permission de rentrer dans Paris. Il fut nommé grand-vicaire de l'évêque de Paris, curé et archiprêtre de La Madeleine. On a de lui une *Apologie d'Origène*, en tête de l'édition qu'il donna des ouvrages de ce Père de l'Eglise (1511). Cette apologie, où l'on voit prendre, pour la première fois, la défense des erreurs qu'on imputait à Origène, valut à son auteur d'être dénoncé à la faculté de théologie de Paris par le fougueux syndic Noël Beda; mais Merlin sut se tirer d'affaire; — une *Collection de tous les Conciles* (la première qui ait été éditée); Paris, 1524, in-fol.; Cologne, 1530, in-8°; Paris, 1535, in-8°; — *Les Œuvres de Richard de Saint-*

Victor; Paris, 1518; *de Pierre de Blois*; Paris, 1519; *de Durand de Saint-Pourçain*, 1515; — *Six homélies en français* sur ces paroles de l'Évangile : *Missus est angelus Gabriel*; Paris, 1538, in-8°. M. AUDOIN (de Limoges).

Dupin, *Aut. eccl. du seizième siècle*, IV, 545. — Salmon, *Traité de l'Étude des Conciles*, p. 197 et 474. — Du Verdier, *Biblioth. française*, p. 900. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — *Annales de la Haute-Vienne*, 1842, p. 278.

MERLIN (*Jean-Raymond*), dit MONROY, théologien protestant, né vers 1510, à Romans, mort à Genève, en décembre 1578. Professeur d'hébreu à Lausanne, probablement depuis 1537, il abandonna ces fonctions en 1558 pour protester contre la destitution dont venaient d'être frappés par le gouvernement bernois Pierre Viret et Jacob Valier, deux de ses collègues. Il se retira alors à Genève, où il remplit pendant trois ans les fonctions pastorales. Appelé, en 1561, à Paris, sur l'invitation de Coligny, il fut chargé d'une mission à La Rochelle, et assista au colloque de Poissy, où il ne joua d'ailleurs qu'un rôle secondaire. Jeanne d'Albret l'appela ensuite dans le Béarn, et l'employa à y répandre la réformation. Il rentra à Genève vers le milieu de 1564. Peu de temps après, le conseil ayant invité les pasteurs à s'acquitter avec plus de zèle du devoir de consoler les malades et plus spécialement les pestiférés, Merlin, quelque convaincu qu'il fût de l'utilité de cette exhortation, trouva mauvais qu'elle vînt du pouvoir civil, qui lui semblait prendre sur l'Église une autorité usurpée. Il s'éleva en conséquence contre la conduite des magistrats du haut de la chaire, dans un sermon prêché le 18 octobre 1564. Déposé pour ce fait, il accusa le consistoire de l'abandonner; ce corps lui adressa une sévère réprimande. Merlin se retira alors dans le Dauphiné. La Saint-Barthélemy l'en chassa et le força de revenir à Genève, où il persista dans l'opposition qu'il avait faite au conseil et au consistoire. On a de Merlin : une traduction française des *Commentaires d'Œcolampade sur Job et Daniel*; Genève, 1561, in-8°; — *Catéchisme extrait de celuy de Genève, pour examiner ceux qu'on veut recevoir à la Cène, avec la translation en langue béarnoise*; Limoges, s. d., in-8°; — *Les dix Commandements de la loy de Dieu, translatés d'hébreu en français et exposez avec six autres translations*; Genève, 1561, in-8°. M. N.

Marchand, *Dict. Historiq.* — MM. Haag, *La France Protestante.*

MERLIN (*Pierre*), théologien protestant, fils du précédent, né vers 1535, mort le 27 juillet 1603. Après avoir été disciple de Théodore de Bèze, il fut ministre du prince de Condé, d'après De Thou, et de l'amiral de Châtillon, selon d'Aubigné; cette dernière opinion est la plus probable. Ce qui est certain, c'est qu'il était auprès de l'amiral au moment de la Saint-Barthélemy. Par un heureux hasard, il échappa au massacre, et s'enfuit à Genève, où il fit connaissance avec J.-J. Scaliger. Il rentra cependant plus tard en France, et devint ministre de la maison du seigneur de Laval, à Vitré. Il jouissait d'une grande considération parmi ses coreligionnaires. Il présida les deux synodes nationaux de Sainte-Foi (1578) et de Vitré (1583), et assista, comme député des églises de Bretagne, à celui de Saumur (1596). Pierre de L'Estoile rapporte que le fougueux ligueur Jean Boucher avait prétendu, dans un sermon prêché le 28 juillet 1591, que Merlin était le véritable père d'Henri de Navarre (Henri IV). De cette singulière invention vient sans doute cet autre conte qu'il avait épousé secrètement Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et que le célèbre d'Aubigné avait été le fruit de ce mariage. Prosper Marchand a pris la peine, dans son *Dictionnaire*, de réfuter les allégations imaginées par les ligueurs. On a de Merlin : *Vingt Sermons sur le livre d'Esther*; La Rochelle, 1591, in-8°; Genève, 1594, in-8°; — *Job Commentariis illustratus*; Genève, 1599, in-8°; — *Sainctes Prières recueillies de plusieurs passages de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Genève, 1609, in-18; — *Discours théologiques de la tranquillité et vrai repos de l'âme*; Genève, in-8°. M. N.

Marchand, *Diction. Historiq.* — MM. Haag, *La France Protest.*

MERLIN (*Jacques*), ministre protestant, fils du précédent, né à Alençon, le 5 février 1566, mort probablement à La Rochelle, vers 1620. Il étudia à Genève et prit ses grades à Oxford. Il fut nommé ministre de La Rochelle en 1589. On peut croire qu'il occupa ce poste jusqu'à la fin de ses jours. En 1601 il fut député de sa province à l'assemblée politique de Sainte-Foi. Le synode national tenu à La Rochelle en 1607 le nomma vice-président; et il présida celui qui fut réuni, deux ans après, à Saint-Maixent. On a de lui : *Diaire ou Journal du ministre Merlin*; Genève, 1855, in-8° de 65 p., publié par M. Crottet, d'après un manuscrit conservé à la bibliothèque de La Rochelle. Cette bibliothèque possède un autre manuscrit de Jacques Merlin, contenant un recueil chronologique des événements qui se passèrent sous ses yeux à La Rochelle. M. N.

Arcère, *Hist. de La Rochelle.* — MM. Haag, *La France Protest.*

MERLIN (*Charles*), critique français, né le 8 septembre 1678, à Amiens, mort en 1747, à Paris. Il entra dans la Compagnie de Jésus, enseigna d'abord les belles-lettres, puis la théologie avec beaucoup de succès, et fut un des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*. On a de lui : *Réfutation des critiques de M. Bayle sur saint Augustin*; Paris, 1732, in-4°; il avait entrepris l'examen ou la réfutation des critiques répandues dans le *Dictionnaire* de Bayle sur les matières qui concernent la religion; mais ce

grand ouvrage n'a point paru; — *Véritable Clef des ouvrages de saint Augustin*; Paris, 1732, in-4°; — *Examen exact et détaillé du fait d'Honorius*; 1738, in-12; — *Traité historique et dogmatique sur les paroles ou les formes des Sacrements de l'Église*; Paris, 1745, in-12; réimpr. en 1840 par l'abbé Migne dans le t. XXI du *Cours complet de Théologie*. Presque tous les articles qu'il a donnés aux *Mémoires de Trévoux* sont destinés à combattre les opinions émises par Bayle sur des saints ou des Pères de l'Église. P. L.

De Backer, *Bibl. des Écriv. de la Comp. de Jésus.*

MERLIN *de Douai* (*Philippe-Antoine*, comte), homme politique français, né le 30 octobre 1754, à Arleux, petite ville du Cambrésis, mort le 26 décembre 1838, à Paris. Son père était fermier, cultivateur aisé dans un pays où de tout temps on eut le bon esprit d'honorer l'agriculture. Il fit ses études au collége d'Anchin, établi à Douai et placé sous le régime de l'université de cette ville : c'est de là qu'il reçut plus tard le surnom de *Merlin de Douai* (1). Reçu avocat au parlement de Flandre (1775), il ne tarda pas à se placer à la tête du barreau de sa province (2). Mais sa clientèle, quelque nombreuse qu'elle fût, ne suffisait pas pour absorber toute l'activité de son esprit. Un dictionnaire de droit, qui se publiait alors sous le titre de *Répertoire universel et raisonné de Jurisprudence, en matière civile, criminelle, canonique et bénéficiale*, reçut de Merlin de nombreux articles; et l'exactitude autant que la profondeur qui s'y faisaient remarquer, contribuèrent également à la réputation de l'auteur, et au succès du livre, qui obtint en peu de temps deux éditions (3), et qui fut bientôt cité avec autorité dans tous les parlements du royaume. La réputation de Merlin, avocat, s'étendit ainsi dans toute la France. Il eut pour clients, dans les deux procès les plus célèbres de cette période, Beaumarchais et le président Dupaty; en 1789, le duc d'Orléans le nomma membre de son conseil d'apanage (1).

La révolution vint déranger le cours paisible de ses premiers travaux. Élu député aux états généraux par le bailliage de Douai, la destinée de Merlin n'était pas de briller à la tribune : il fut toute sa vie dans l'impossibilité de rien improviser. Mais il ne se fit pas moins remarquer, dans cette grande et mémorable assemblée, par son fameux rapport du 3 février 1790, sur les résultats et les effets du décret du 4 avril 1789, qui avait aboli le régime féodal. Il ne suffisait pas d'avoir décrété cette abolition en termes généraux. L'arbre était renversé, mais il fallait en extirper les racines; le principe était proclamé, mais il restait à poursuivre et à régler ses conséquences : et c'est la tâche que remplit Merlin avec une supériorité qui lui valut les suffrages de tous ses collègues (2). « Toutes les mesures particulières, dit un historien, pour abolir entièrement ce régime dans les diverses provinces furent provoquées ou rédigées par lui. Il présenta également la législation nouvelle sur la chasse, si étroitement liée au droit de propriété et à la bonne culture de la terre. Après avoir concouru à l'établissement de l'égalité dans cette partie de l'ordre social, Merlin, que son activité et sa science avaient fait attacher en outre au comité de constitution et au comité d'aliénation des biens nationaux, proposa, en leur nom, d'introduire la même égalité dans la famille. Rapporteur de la loi sur les successions *ab intestat*, il lui donna pour base l'équité naturelle et l'affection présumée. Il fit abolir le droit d'aînesse et de masculinité pour consacrer le partage égal entre les héritiers du même degré; admettre la représentation à l'infini en ligne directe et jusqu'aux neveux inclusivement en ligne collatérale; établir l'identité de tous les biens, meubles ou immeubles, transmis ou acquis, quant à leur distribution; supprimer la règle qui, dans plusieurs provinces, prescrivait, lorsqu'il n'y avait pas d'enfants, le retour

(1) Pour le distinguer de Merlin de Thionville (voy. l'art. suiv.).

(2) « Les quatorze années qui s'écoulèrent entre 1775 et 1789 furent l'époque où il se forma, par de fortes préparations, au rôle important qu'il joua depuis dans les assemblées publiques et dans la magistrature. C'est alors qu'il amassa ces profondes connaissances qu'il devait répandre si abondamment plus tard. Levé à quatre heures du matin, il ne quittait son cabinet que pour aller aux audiences du palais, et il ne terminait sa journée qu'après avoir achevé tout son travail. Ces habitudes laborieuses, auxquelles il a été fidèle le reste de sa vie, lui permirent d'étudier sérieusement les diverses législations qui régissaient la vieille France. » (Mignet, *Le comte Merlin*, dans les *Notices et portraits*, Ier, 290-291.)

(3) Merlin acquit dans la suite les droits de J.-N. Guyot (voyez ce nom), éditeur et principal auteur de cet ouvrage, et en publia, sous le titre de *Répertoire de Jurisprudence*, les 3e, 4e et 5e éditions. La 3e est de Paris, 1807 et suiv., 13 vol. in-4°, et la 5e de Paris, 1827-1828, 18 vol. in-4°, réimprimée à Bruxelles, 1827-1830, 36 vol. gr. in-8°. Merlin avait été, comme Guyot, l'un des auteurs du *Traité des Droits, fonctions, franchises, prérogatives et priviléges annexés en France à chaque dignité, à chaque office et à chaque état, soit civil, soit militaire, soit ecclésiastique*; Paris, 1786-1788, tom. I-IV, les seuls publiés. On a encore de lui : *Rapport et projet de code des délits et des peines, présentés au nom de la commission des onze, le 18 vendémiaire an IV*; Paris, impr. nationale, vendémiaire an IV, in-8°; — *Recueil alphabétique des questions de droit qui se présentent le plus fréquemment dans les tribunaux, ouvrage dans lequel sont fondus et classés la plupart des plaidoyers de l'auteur, avec le texte des jugements du tribunal de cassation qui s'en sont ensuivis*; Paris, an XI (1810), 13 vol. in-4°; 4e édit., Paris, 1827-1828, 8 vol. in-4°; réimp. à Bruxelles, 1827-1830, 16 vol. gr. in-8°. Il a eu part au *Bulletin des jugements du tribunal de cassation*, à la *Jurisprudence du dix-neuvième siècle*, publiée à Bruxelles, et à l'*Encyclopédie moderne* de Courtin.

(1) Trois ans plus tard, le 16 décembre 1792, il conseilla à ce prince de céder au vœu manifesté par un grand nombre de membres de la Convention et de se retirer aux États-Unis. Ce salutaire avis, adopté d'abord avec empressement, fut rejeté le lendemain.

(2) Lorsqu'il eut terminé son rapport, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, Mirabeau lui dit en l'embrassant : « Votre travail est excellent, et la preuve, c'est que Sieyès, qui ne trouve bon que ce qu'il fait, le juge comme moi. »

des biens paternels et des biens maternels aux diverses lignes d'où provenaient ces biens, et privait souvent d'une partie considérable de la succession l'héritier le plus proche, pour la transporter, au mépris de la justice et dans l'intérêt purement abstrait des familles, sur la tête d'un héritier éloigné. Il provoqua également la destruction des priviléges, qui, dans les villes comme dans les campagnes, sous le nom de droit de *bourgeoisie* et d'*habitation*, et sous celui de *retrait lignager*, paralysaient le mouvement des propriétés en permettant au cohéritier de garder les unes, au plus proche parent de revendiquer ou de racheter les autres. Non content de servir sa cause en législateur, Merlin la servit comme écrivain. Se faisant le commentateur lumineux de la révolution et l'avocat consultant du peuple, il prit à tâche dans un recueil périodique consacré aux plus hautes matières du droit nouveau, d'en répandre la théorie, d'en expliquer les difficultés, d'en démontrer les bienfaits. Pendant cette mémorable époque, on est frappé de l'abondance et du mérite de ses travaux. Merlin se distingua parmi ceux qui assurèrent la révolution politique par la révolution civile. Ses rapports à l'Assemblée constituante furent de véritables modèles. Il y montra un esprit positif et élevé qui, sans perdre de vue les besoins contemporains, remontait jusqu'à la raison première du droit. Son intelligence s'était agrandie au milieu du vaste horizon de cette assemblée. »

A cette époque Merlin ne voyait de salut pour l'État que dans le maintien du roi sur le trône constitutionnel. Dans les discussions orageuses qui suivirent la fuite de Varennes, il fut toujours du nombre des membres qui repoussèrent les mesures violentes. Aussi s'opposa-t-il avec force à la motion proposée par Robespierre, qui déclarait les constituants inéligibles à certaines fonctions et qui les privait du droit d'être députés à l'assemblée suivante. Ce fut à cette occasion qu'il prononça ces prophétiques paroles : « Je crains qu'une nouvelle législature ne change la constitution et que, si elle ne la change pas, elle la laisse périr. » Élu président d'un des tribunaux d'arrondissement de Paris et du tribunal criminel de Douai, il opta pour ce dernier emploi, qui le rappelait dans ses foyers, et il l'occupa jusqu'en septembre 1792, où un nouveau choix de ses compatriotes l'envoya à la Convention nationale. Arrivé à Paris après les premières séances de l'assemblée, il s'empressa d'exprimer son adhésion au nouveau gouvernement (1).

Dans le procès de Louis XVI, il vota avec la majorité. Chargé, en janvier 1795, d'une mission à l'armée du Nord, il ne reprit son siége que le 3 avril suivant, et fut à la fin de ce mois envoyé en Vendée, où il protesta, avec ses collègues Gillet et Cavaignac, contre les événements du 31 mai. Rappelé vers le 15 août, Merlin entra au comité de législation. Presque aussitôt il lui fut enjoint de régulariser les lois du 28 mars et du 12 août concernant les citoyens suspects et de présenter, dans un bref délai, un projet de décret à l'assemblée. Celui qu'il lut à la tribune, le 31 août, fut improuvé par la majorité et traité par la montagne de projet dangereux venu de Coblentz ; il en rédigea un second, qui n'était, a-t-on dit, nullement conforme à ce qu'il avait proposé ni à son opinion particulière, et qui fut converti en loi, le 17 septembre. « Compromis par sa protestation, menacé dans sa vie, Merlin eut la faiblesse de coopérer à cette loi qui, sous un prétexte de sûreté, faisait commencer les châtiments là où ne commençaient pas même encore les actes, en ordonnant la détention jusqu'à la paix de ceux dont les inexorables dominateurs du temps craignaient les opinions ou les sentiments. Il est des mesures tellement contraires à la justice qu'on doit au moins y rester étranger, et il est des principes au maintien desquels un homme public doit être prêt à faire tous les sacrifices, même celui de sa vie. » (Mignet.)

Nourrissant contre la terreur la même haine secrète que Merlin (de Thionville), avec lequel il s'était lié d'une assez étroite amitié, il concourut comme lui à précipiter la chute de Robespierre, et, quelques jours après le 9 thermidor, il fut porté à la présidence de la Convention. Le 15 fructidor suivant, il entra au comité de salut public, dont il ne cessa presque plus de faire partie jusqu'à la fin de cette assemblée. Il fut un de ceux qui mirent le gouvernement dans des voies de modération. Au nom du comité de législation, il proposa deux mesures importantes : une organisation différente du tribunal révolutionnaire, et la dissolution immédiate de la commune de Paris, qui fut répartie en douze commissions séparées et indépendantes les unes des autres. Le 20 brumaire, il demanda la fermeture du club des Jacobins ; mais, après une discussions orageuse, l'assemblée passa à l'ordre du jour. « Par une interprétation hardie, Merlin prétendit que si la Convention avait passé à l'ordre du jour, c'était parce que la clôture d'un club était un acte de gouvernement et non une mesure législative, et il persuada aux comités assemblés dans la nuit de faire fermer les Jacobins sous leur responsabilité. Il en signa le premier l'ordre, qui fut exécuté une heure après. » Il proposa ensuite de réintégrer dans tous leurs droits les soixante-treize députés qui avaient

(1) Il le soutint avec une persévérance et une ardeur de zèle qui lui furent souvent reprochées par ses ennemis. « Ceux-ci l'accusèrent dès lors d'être le provocateur des mesures les plus rigoureuses et des décrets même auxquels il n'avait jamais pris la moindre part. Dès les premiers temps qu'il siégea dans cette assemblée, il y fut dénoncé d'après des pièces trouvées dans la fameuse armoire de fer, au sujet des propositions qui dans la Constituante lui avaient été faites pour obtenir de lui un rapport favorable sur les chasses du roi. Il convint des propositions, mais en même temps il établit clairement qu'elles avaient été repoussées par lui puisqu'il n'avait pas fait le rapport. » (*Biogr. nouv. des Contemp.*)

protesté contre l'attentat du 31 mai, et les Girondins qui avaient survécu à la proscription. Dès son entrée au comité de salut public, il avait été chargé du département des affaires extérieures; l'influence qu'il y exerça ne fut pas moins grande. Il entama des négociations avec la Prusse, l'Espagne et les Pays-Bas qui amenèrent le traité de Bâle, et le rapport qu'il fit le 14 frimaire an III sur les bruits de paix auxquels le commencement de ces négociations avait donné lieu fut traduit dans toutes les langues. Après avoir annoncé plusieurs des traités conclus, il fit décréter la réunion de la Belgique, du pays de Liége et de la principauté de Bouillon à la France. Lors de l'insurrection du 13 vendémiaire, il fit partie du comité de cinq membres que la Convention chargea de pourvoir à sa sûreté, et ce fut lui qui désigna Barras et Bonaparte au commandement des troupes. Merlin fut ensuite le rédacteur et le rapporteur du *Code des Délits et des Peines*, du 3 brumaire an IV. Ce Code au moment où il parut, peu de temps après la suppression des tribunaux révolutionnaires, et au milieu de l'incohérence des lois de circonstance et des décrets d'urgence rendus pendant les premiers temps de la révolution, apporta de grandes améliorations dans la législation criminelle (1).

Appelé au Conseil des Anciens par plus de quatre-vingts assemblées électorales, Merlin n'y figura qu'un jour, le Directoire lui ayant confié, par son premier arrêté, le portefeuille de la justice (30 octobre 1795). Jamais aucun ministre ne fut aussi laborieux, et ne mit autant de précision et de célérité dans sa correspondance. Chargé de diriger le ministère de la police générale (7 janvier 1796), qui venait d'être créé, il fut obligé, par le mauvais état de sa santé, de renoncer à des occupations trop fatigantes, et rentra le 3 avril suivant au département de la justice. Défenseur de l'ordre existant, il se servit quelquefois avec rigueur des lois politiques, et se montra surtout sévère contre les émigrés. De là les invectives violentes et les calomnies auxquelles il ne cessa dès cette époque d'être en butte de la part d'écrivains ennemis de la révolution. Le lendemain du 18 fructidor, Merlin fut nommé l'un des cinq directeurs en remplacement de Barthélemy (5 septembre 1797). Il était appelé à l'exercice du pouvoir dans un fâcheux moment. Obligé de continuer le régime des coups d'État, le Directoire perdit bientôt le prestige des succès extérieurs. « Tout le monde se déchaîna contre lui, dit M. Mignet. On accusa Larevellière-Lepeaux, Treilhard et Merlin, formant la majorité du Directoire, d'avoir amené tout ce qu'il leur avait été impossible d'empêcher. L'Autriche avait rompu la paix de Campo-Formio et les plénipotentiaires français avaient lâchement été assassinés à Rastadt : Merlin, Laréveillère-Lepeaux et Treilhard étaient complices de la rupture et du meurtre; Scherer se faisait battre en Italie : ils étaient cause de sa défaite; Bonaparte avait voulu aller en Égypte : ils l'y avaient déporté. Rendus responsables de la faiblesse du gouvernement, de l'anarchie et des désastres publics, on les força à donner leur démission de directeurs quatre mois avant la célèbre journée où l'ambitieux soldat d'Arcole et des Pyramides renversa le Directoire lui-même. » Rentré dans la vie privée depuis le 30 prairial an VIII, Merlin resta complétement étranger au coup d'État du 18 brumaire. On le laissa à l'écart. Frappé d'une sorte de défaveur publique, il avait de plus encouru l'inimitié des frères du général Bonaparte. Six mois plus tard, quand on lui proposa, à lui dont la célébrité datait de la Constituante, d'être substitut du commissaire du gouvernement au parquet de la cour de cassation, il accepta avec modestie une place dans laquelle il espérait de rendre des services. Mais la vraie, la solide gloire de Merlin, le fondement le plus durable et le plus pur de sa réputation, commence à l'époque où il devint procureur général à la cour de cassation (1801). C'est là qu'on retrouve en lui le jurisconsulte tout entier. Riche de la longue étude qu'il avait faite des diverses parties de l'ancien droit, initié à toutes les pensées qui avaient présidé à la confection des lois nouvelles, ayant retenu de toutes les impressions intermédiaires une connaissance exacte des incidents qui avaient successivement amené les actes législatifs dont il se trouvait chargé de surveiller et de diriger l'application, on le vit pendant treize ans, à la tête de la science par son érudition, servir de régulateur à la cour suprême, préparer par ses réquisitoires des arrêts qui n'étaient ordinairement que la sanction de ses opinions; et cela dans les questions les plus difficiles et les plus variées. Car il se montrait également fort, également instruit, soit qu'il s'agît d'appliquer encore l'ancien droit français ou le droit des contrées si diverses réunies à l'empire, soit qu'il s'agît du droit institué par les nouveaux codes, dans l'intelligence desquels personne ne l'a surpassé, soit enfin qu'il se rencontrât de ces questions qu'on a nommées *transitoires*, parce qu'elles étaient nées du passage toujours difficile d'une législation à une autre : questions vraiment Papiniennes, si l'on apprécie équitablement la supériorité avec laquelle il a su les traiter.

En ne considérant que le savoir de Merlin, on doit être surpris que Napoléon ne l'ait pas choisi pour l'un des rédacteurs de ses Codes.... Mais si l'on ne juge que son talent pour la discussion, l'application des principes aux affaires, et l'al-

(1) Rédigé en 646 articles, ce code, écrit avec une clarté élégante, offrant l'expression de la philosophie sociale la plus avancée. Il demeura en vigueur jusqu'en 1811. La législation de l'empire lui emprunta une partie considérable de sa procédure, mais elle repoussa tout ce qu'il y avait « de libéral dans ses précautions, de modéré dans ses peines », et rétablit la confiscation, la marque et les peines perpétuelles.

liance du droit au fait, on conviendra que jamais homme ne fut mieux à sa place que le procureur général Merlin. Une logique puissante, une dialectique quelquefois un peu subtile, mais toujours ménagée avec art et conduite, avec une dextérité infinie à travers toutes les diverses branches d'une question : tel est le caractère distinctif de son talent. Si parmi tant d'orateurs célèbres qui ont été les contemporains de Merlin, un seul eût eu sa science, ou si lui-même à la science qu'il possédait eût joint les qualités oratoires de l'un d'eux, on ne pourrait rien concevoir de comparable à la force et à l'entraînement d'une telle réunion de talents. Les récompenses étaient en quelque sorte venues le trouver d'elles-mêmes. Napoléon l'avait nommé successivement conseiller d'État à vie, comte de l'empire, membre du comité pour les affaires contentieuses de la couronne, grand-officier de la Légion d'Honneur (1). Lors de la première restauration, il fut d'abord exclu du conseil d'État, puis destitué des fonctions de procureur général (15 février 1815). Replacé auprès de la cour de cassation avec le titre de ministre d'État durant les Cent Jours, il siégea en outre à la chambre des représentants. Le 24 juillet 1815 il fut compris parmi les trente-huit personnes exilées.

Retiré en Belgique, Merlin y vivait concentré dans ses études ; mais il ne tarda pas à être relancé par la diplomatie de la Sainte-Alliance ; et sur la notification d'un décret du 17 décembre 1815, par lequel le roi des Pays-Bas, *sur les instances des puissances alliées de la France*, lui intimait l'ordre de sortir de ses États, il se vit contraint d'aller chercher un refuge hors du continent. Il venait de s'embarquer pour les États-Unis lorsqu'une tempête furieuse assaillit le navire qu'il montait. Merlin était accompagné de son fils, et au milieu du péril commun il ne montrait de souci que pour celui que son dévouement filial attachait à son sort. Déjà le bâtiment faisait eau de toutes parts lorsque les passagers furent recueillis par une chaloupe qui les arracha à une mort certaine, et les déposa dans le port de Flessingue ; peu après, le navire fut englouti par les eaux. Le pauvre naufragé eut alors recours à l'invocation du droit de la nature et des gens ! Il obtint du roi des Pays-Bas la permission de résider librement à Harlem, puis à Amsterdam, où il porta pendant quelque temps un nom supposé (2). C'est de là qu'il est revenu en 1830, lorsque la révolution, si glorieusement accomplie à cette époque, permit à toutes les victimes des réactions politiques de la Restauration de rentrer sur le sol français. Bientôt les portes de l'Institut lui furent rouvertes, et il revint prendre place dans l'Académie des Sciences morales et politiques, douce retraite où il trouvait le repos après tant d'agitations et de travaux. Il est mort à Paris, âgé de quatre-vingt-quatre ans. [DUPIN aîné, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Le Moniteur universel, 1789 à 1815. — Mignet, *Le comte Merlin*, dans les *Notices et Portraits*, I. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et de Norvins, *Nouv. Biogr. des Contemp.* — Ch. Paulmier, *Merlin*; Paris, 1839, in-8°. — Aug. Mathieu, *Éloge hist. du comte Merlin*; Paris, 1839, in-8°.

MERLIN (*Antoine-François-Eugène*, comte), général français, fils unique du précédent, né à Douai, le 27 décembre 1778, mort à Eaubonne, près Montmorency, le 29 août 1854. Engagé volontaire dès l'âge de quinze ans, et attaché à l'état-major du général Cambray, il se distingua dans la Vendée au combat sanglant de Montaigu, si funeste pour les troupes républicaines, fut nommé sous-lieutenant au 10e régiment de hussards, puis servit à l'armée du Rhin jusqu'à la paix de Campo-Formio. Lieutenant en 1797, il devint aide de camp du général Bonaparte, et partit avec lui, en 1798, pour l'Égypte, où il assista aux batailles des Pyramides et d'Aboukir, et aux siéges de Saint-Jean-d'Acre et de Jaffa. A la suite de l'expédition de Syrie, il fut nommé capitaine. Ayant été envoyé comme parlementaire vers l'amiral Sidney Smith, celui-ci lui remit les journaux qui contenaient le récit de la défaite de Jourdan, de la retraite de Moreau sur le Rhin, de l'invasion de Souvarof en Italie et des revers des Français à Novi et à la Trebia. Ces nouvelles déterminèrent Bonaparte à retourner en France ; Merlin revint avec lui, et plus tard, après la bataille de Marengo, devint aide de camp du général Dupont. Nommé en 1802 chef d'escadron au 4e régiment de hussards, il rejoignit ce corps dans le Hanovre, et fit avec lui les campagnes d'Autriche en 1805, de Prusse en 1806, de Pologne en 1807, combattit à Austerlitz, à Iéna et à Friedland, et se trouva à la prise de Lubeck, qu'il citait comme une des luttes les plus acharnées auxquelles il eût assisté. Devenu major de son régiment après la paix de Tilsitt, il fit partie des troupes réunies sous les ordres de Bernadotte, pour s'opposer aux Anglais débarqués à Flessingue, dans le but de détruire la flotte d'Anvers. Promu colonel du 1er régiment de hussards, il fit en 1810 la campagne de Portugal sous les ordres de Masséna. Après la bataille de Fuentes de Onoro, gagnée par le duc

(1) « Au conseil d'État, disait Napoléon, j'étais très-fort, tant qu'on demeurait dans le domaine du code ; mais dès qu'on passait aux régions extérieures, je tombais dans les ténèbres et Merlin, était ma ressource ; je m'en servais comme d'un flambeau. Sans être brillant il est fort érudit, puis sage, droit et honnête, un des vétérans de la vieille bonne cause. Il m'était fort attaché. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, VI, 303.)

(2) « Quand il fut permis à Merlin de reparaître sous son nom et de reprendre ses travaux, il donna de savantes consultations et refondit, en les complétant, son *Répertoire de Jurisprudence* et ses *Questions de Droit*. Quoique en France la proscription se fût étendue jusqu'à la science de Merlin et qu'on eût interdit de citer son nom devant les tribunaux, les vingt mille exemplaires de ces deux ouvrages s'écoulèrent rapidement, et le plus habile commentateur du Code Civil, Toullier, décernait à l'illustre banni le titre mérité de *prince des jurisconsultes*. » (Mignet, p. 325-326.)

de Wellington, il servit en Espagne et commanda souvent, en 1811, les colonnes mobiles envoyées contre les guerillas et les insurgés, surtout contre le curé Merino, alors célèbre, et qui avait sous ses ordres une bande de 4,000 hommes. Arrivé dans la nuit qui suivit la bataille de Salamanque, avec deux escadrons qu'il conduisait au maréchal Marmont, Merlin forma l'arrière-garde, sut arrêter la poursuite de l'ennemi victorieux, et par sa belle conduite mérita d'être mis à l'ordre de l'armée. En 1812, dans un engagement très-vif, il fit prisonnier le général Paget, qui commandait la cavalerie anglaise. Général de brigade en 1813, il fut employé en Allemagne, et prit part aux batailles de Leipzig et de Hanau. Marmont, sous les ordres de qui il se trouvait à la désastreuse retraite de Leipzig, disait de lui : « Merlin est du petit nombre d'officiers qui se battent aussi bien dans la mauvaise que dans la bonne fortune. » Devenu, vers la fin de 1813, colonel du 4e régiment de gardes d'honneur, il fut envoyé à Mayence, où il se trouva bloqué jusqu'à la paix de 1814. Mis en non-activité sous la première restauration, Merlin, avant même l'arrivée de Napoléon à Paris, le 20 mars, et accompagné seulement de son aide de camp et de deux gendarmes, alla prendre possession du fort de Vincennes, que le marquis de Puyvert, commandant de cette place pour Louis XVIII, lui rendit sans résistance. Chargé d'organiser à Paris une réserve de cavalerie, Merlin n'était pas à Waterloo; mais il suivit les restes de l'armée sur la Loire, jusqu'au licenciement. Il quitta alors la France pour accompagner son père dans l'exil, et s'étant embarqué à Anvers pour le conduire aux États-Unis d'Amérique, il fit naufrage avec lui, le 24 février 1816. De retour en France dans le cours de 1818, il vivait dans la retraite lorsqu'un mandat d'arrêt, à l'exécution duquel il parvint à se soustraire par la fuite, fut décerné contre lui, comme l'un des chefs de la conspiration dite du 19 août 1820; mais son innocence ayant été démontrée, la cour des pairs prononça, le 13 février 1821, son acquittement, et mit ainsi fin à des poursuites contre lesquelles nous l'avons souvent entendu protester; car il tenait à ne point passer pour un conspirateur. Après la révolution de 1830, il fit la campagne d'Anvers, reçut en 1832 le brevet de lieutenant général, et commanda pendant plusieurs années la 16e division militaire. Membre de la chambre des députés pour le département du Nord, il siégea, de 1834 à 1837, dans les rangs de la majorité conservatrice, et fut appelé à la chambre des pairs le 7 novembre 1839. Enfin, il passa, en 1848, dans la seconde section du cadre de l'état-major général. Le général Eugène Merlin, dont la vieillesse fut affligée par la perte totale de la vue, n'a point laissé d'enfants de son mariage avec Mlle Gohier, fille unique du membre du Directoire, et descendante, par sa mère, du célèbre ministre protestant Pierre Dumoulin. E. REGNARD.

Lucaine et Laurent, *Biogr. et nécrol. des hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tom. II. — *Journal des Débats*, 22 octobre 1854. — *Renseign. particuliers.*

MERLIN *de Thionville* (*Antoine-Christophe*), homme politique français, né le 13 septembre 1762, à Thionville, mort le 14 septembre 1833, à Paris (1). Appartenant à une des anciennes familles municipales de Thionville, il était l'aîné des quatre enfants de Christophe Merlin, procureur au bailliage, puis président du district. Au sortir du collége de Thionville, où il avait reçu une forte éducation, il entra au séminaire des Lazaristes à Metz, et y prit le grade de maître ès arts. On voulait à cette époque l'engager dans l'Église; le spectacle des désordres du clergé, un caractère fougueux, et aussi les premiers élans d'une passion romanesque l'éloignèrent à jamais de cette carrière. Il n'en était encore qu'aux préliminaires de la théologie lorsque, par une brusque résolution, il quitta les Lazaristes (1781) et chercha, contre la colère de ses parents, un refuge à la chartreuse du Val Saint-Pierre en Thiérache (2). Au mois de septembre, il se rendit à Paris « bien vêtu et vingt-cinq louis dans sa poche »; mais, convaincu que « l'état de prêtre ne le conduirait jamais à autre chose qu'au parjure », il rompit avec les moines, et accepta un modique emploi de professeur de latinité dans une institution militaire, située rue de Reuilly. Forcé de fuir à la suite de quelques propos hardis contre la cour, il rentra dans sa famille (mai 1782), et se remit à l'étude du droit. Remplissant l'office de premier clerc chez son père, plaidant fréquemment en première instance dans les justices seigneuriales du bailliage, il fut bientôt admis au barreau du parlement de Metz, et s'y créa par ses connaissances et par son talent oratoire une position satisfaisante (3). Au reste il n'était pas trop gêné dans sa robe : d'humeur vive et batailleuse, habile aux armes, il donnait le ton à la jeunesse et agissait plus en cavalier qu'en praticien. Vers 1787, il épousa, par motif de reconnaissance, une jeune fille frappée de cécité, pour laquelle il montra toujours les attentions les plus soutenues.

La révolution, qu'il n'avait pas prévue, trouva dans Merlin un orateur chaleureux, un énergique soldat; il en embrassa la cause avec l'emporte-

(1) C'est par erreur que M. Jean Reynaud indique la date de 1832.

(2) Suivant une erreur accréditée par les écrivains royalistes, on l'a représenté comme ayant jeté le froc aux orties. Ce fut plus tard la raison du sobriquet de *trio cordelier*, donné à lui et à ses amis Bazire et Chabot. Lorsqu'il quitta le séminaire de Metz, Merlin comptait dix-neuf ans à peine; il n'avait reçu aucune consécration religieuse, et c'était librement qu'il refusait de prêter un serment que, suivant ses expressions, il se sentait au fond de l'âme incapable de respecter.

(3) Il n'était donc pas huissier avant la révolution, comme on l'a prétendu. « Je me voyais dans un avenir prochain, dit-il dans le fragment qu'on a publié de ses *Mémoires*, le successeur des avocats, déjà fort âgés, qui avaient la clientèle des abbayes et des seigneurs justiciers, et j'étais appliqué à une carrière que je jugeais définitive. »

ment d'un caractère hardi, franc et enthousiaste. Élu officier municipal de Thionville, il fut envoyé en députation à Paris pour réclamer le prompt armement de la garde nationale. En 1791, il fut un des représentants de la Moselle à la législative. Combattre la royauté dans ses deux appuis, le clergé et la noblesse, telle était sa politique. L'un et l'autre il les traita en race ennemie; il leur lança ses premières menaces. Placé sur la route de Coblentz, il avait vu de près l'émigration; il suivait d'un œil inquiet les mouvements de la frontière; par ses amis il y entretenait une incessante surveillance. Aussi fatigua-t-il l'assemblée de ses récriminations et de ses colères. Il accumulait preuve sur preuve, criant sans relâche à la trahison. Investigations de toutes natures, rapports, interrogatoires, correspondance, dénonciations, toute arme lui servait contre l'ennemi Il montait à la tribune comme plus tard il courut au feu. Sa fougue désordonnée, son activité turbulente, sa passion jalouse de liberté lui eurent bientôt conquis les applaudissements du peuple. C'était un des coryphées du club des Jacobins. Plus d'une fois, emporté par l'instinct de la révolution, il dépassa le niveau de ses collègues. Ainsi à la Législative il eut l'initiative de deux grandes mesures réalisées plus tard : l'établissement d'un comité de surveillance (23 octobre 1791), dont il fit partie, et la confiscation totale des biens des émigrés. Sa haine des prêtres l'entraîna à demander la déportation en Amérique de ceux qui troublaient l'ordre (23 avril 1792), motion adoptée quatre mois plus tard. Comme la plupart de ses contemporains, il n'avait de goût que pour les doctrines rationalistes, et des prédicateurs de morale lui auraient suffi. La cour ne fut pas le moindre objet de ses colères : il proposa de mettre en accusation les princes du sang émigrés (29 novembre 1791), d'exiger du roi et des fonctionnaires le tiers de leur traitement comme contribution patriotique (21 avril 1792); il dénonça à tout propos les ministres; il livra enfin les secrets du roi à l'indignation publique sous le nom du comité autrichien (mai 1792). Un juge de paix, Larivière, lança contre lui un mandat d'amener; aussitôt Merlin le fit traduire à la barre de l'assemblée, et obtint à son tour un décret d'arrestation. A quelques jours de là il faisait un appel audacieux à l'insurrection : « Ce n'est plus avec des discours, s'écriait-il, c'est avec du canon qu'il faut attaquer le palais des rois, et le peuple sera libre. » Il hâta de toutes ses forces la chute du trône. Au 20 juin le spectacle d'une famille puissante délaissée, vaincue, couverte d'affronts, lui arracha des larmes. « Vous pleurez, lui dit la reine. N'est-ce pas qu'il est cruel de voir en un tel état un grand roi? — Oui, madame, je pleure, répondit-il; je pleure sur les malheurs d'un bon père, d'une mère de famille estimable, mais je n'ai pas de larmes pour les rois. » Il prit à l'affaire du 10 août une part vigoureuse. Armé de deux pistolets, il courut aux Tuileries et traça à son compatriote Rœderer une si effrayante peinture des conséquences probables de l'insurrection que ce dernier décida sur-le-champ Louis XVI à quitter le château. Après la victoire il sauva, au péril de ses jours, le duc de Choiseul et quelques officiers suisses (1). Il marqua sa présence dans les derniers jours de la Législative par un redoublement d'activité ou, si l'on veut, de fièvre révolutionnaire. L'un des premiers à pousser le cri de « guerre aux rois et paix aux nations », il fut aussi l'un des premiers, au moment de l'invasion, à précipiter le peuple aux frontières. Commissaire de l'assemblée, il parcourut, avec Jean Debry, les départements de Seine-et-Marne, de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme; partout il obtint de l'argent, des vivres, des chevaux, et partout, aux accents de sa voix, il entraîna sur ses pas les volontaires par milliers. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'à Laon il s'opposa vigoureusement au massacre des prisonniers et des suspects.

La proclamation de la république combla de joie l'âme de Merlin; dès lors il n'eut pas de plus violent désir que celui de la maintenir à tout prix comme le gage unique de la liberté rendue. Sa place à la Convention était d'avance marquée sur les bancs de la Montagne; il y avait été envoyé tout d'une voix par les électeurs de l'Aisne, reconnaissants de ses récents services, et par ceux de la Moselle. Toujours emporté dans l'expression de ses sentiments, il réclama l'honneur de poignarder de sa main quiconque aspirerait à la tyrannie (24 septembre 1792); il pressa le jugement de l'*infâme* Louis et la dénonciation au jury de l'*infâme* Antoinette; il défendit Robespierre contre Louvet; il accusa Roland d'avoir violé le secret des correspondances. Lorsqu'en décembre fut rendu le décret qui punissait de mort l'expression d'un vœu pour le rétablissement de la royauté, il proposa d'ajouter « à moins que ce ne soit dans les assemblées primaires ». Ce rappel malencontreux au respect de la souveraineté nationale, qui formait la base de ses doctrines politiques, excita contre Merlin un tumulte indicible. On l'accabla de reproches, d'invectives même. Il se justifia en ces termes : « Certes je suis loin de supposer au peuple français la pensée de reprendre d'indignes chaînes; mais il ne vous appartient pas d'entraver de quelque manière que ce soit, par

(1) On a accusé Merlin d'avoir, au 10 août, tenté d'assassiner Louis XVI, et on a perfidement retourné contre lui-même son propre témoignage. Voici ce qui avait eu lieu. Un fédéré marseillais, dont les deux frères avaient été tués à l'attaque des Tuileries, s'était élancé dans la salle de l'assemblée à la recherche du roi; ivre de sang, il voulait l'immoler à la vengeance des siens. Il allait arriver jusqu'à sa personne lorsque Merlin, qui le connaissait, lui coupa le chemin, et fut forcé d'entrer en collision avec lui, pour empêcher un crime; de là cette phrase ambiguë et d'un patriotisme fanfaron qu'il prononça plus tard : « J'ai eu à délibérer, au 10 août, si je ne vous éviterais pas les embarras d'un long et difficile procès. »

une disposition pénale, sa volonté. » Quelques jours après il partait en mission. Il n'assista point au procès de Louis XVI ; mais, s'il y avait pris part, on ne peut douter quel eût été son vote vis-à-vis d'un roi qu'il avait déclaré coupable de *nationicide*, et qui, le 6 janvier 1793, lui arrachait, dans un accès de colère, cette phrase qu'on lui a si souvent reprochée : « Nous sommes entourés de morts et de blessés ; c'est au nom de Louis Capet qu'on égorge nos frères, et nous apprenons que Louis Capet vit encore ! »

Le 17 décembre 1792 Merlin s'était rendu, avec Rewbell, à l'armée qui occupait Mayence. On ne semblait pas alors apprécier l'importance de cette place, qui s'était en quelque sorte livrée d'elle-même deux mois auparavant ; on en appréciait mal la force et la position ainsi que les ressources qu'on en pouvait tirer comme point d'appui d'une guerre offensive en avant du Rhin. Un des premiers soins de Merlin fut d'éclairer les comités sur la valeur d'une conquête qu'il jugeait être des plus précieuses : il demandait en conséquence que l'armée de Custine fût renforcée de deux ou trois corps isolés, qu'on se portât vigoureusement en pays ennemi, et que Mayence, approvisionnée et fortifiée à l'égal de Strasbourg, servît de pivot à un système d'opérations, dont plus tard Jomini devait démontrer la nécessité. A Paris on prit ombrage de l'obstination de Merlin ; ses efforts n'eurent aucun succès ; ses lettres restèrent sans réponse ; les ministres de la guerre Pache et Beurnonville lui furent ouvertement hostiles. S'il ne réussit pas dans son hardi projet, du moins eut-il la gloire, par une résistance héroïque, de sauver la république des horreurs d'une nouvelle invasion. Les alliés en effet, loin de mépriser une place ainsi réduite à elle-même, en firent, dans la campagne de 1793, le centre de tous leurs mouvements. Pendant que Custine, craignant d'être tourné, se retirait en hâte derrière le Rhin, Mayence était investie, à la fin de mars, par l'armée prussienne. La garnison se composait alors de 22,000 soldats, presque tous volontaires, conduits par des chefs intrépides, Aubert-Dubayet, Decaen, Beaupuy, Kleber, etc. Les munitions étaient insuffisantes, beaucoup de canons hors de service, les approvisionnements déjà rares, les caisses vides. On n'avait que peu de secours à attendre, il fallait pourvoir à peu près à tout et suppléer par la patience et l'audace à des ressources qu'il était impossible de renouveler.

Dans ces circonstances difficiles, Merlin se montra véritablement « un grand soldat », suivant l'expression d'un historien. Laissant à Rewbell l'administration intérieure, il présida aux opérations militaires, et comprit qu'il était de la dernière importance de soutenir l'esprit des troupes par l'exemple d'une intrépidité absolue. « Aussi, dit M. J. Reynaud, fut-il bientôt l'objet de l'amour et de l'enthousiasme du soldat. Svelte, robuste, l'air ouvert, l'œil du commandement, la voix ferme, une large chevelure tombant en boucles sur ses épaules, levant à tout instant son panache tricolore dans la mêlée, quelque chose d'héroïque dans toute la personne, de jour ou de nuit on l'apercevait partout où il se faisait quelque chose. » D'ordinaire il apparaissait avec l'artillerie, portant le costume des canonniers et rivalisant d'adresse avec eux pour la manœuvre des pièces. Dans l'armée prussienne on lui avait donné le surnom de *Feuerteufel* (diable de feu). Le siége proprement dit ne commença que le 15 juin ; quelques jours après, la ville, étroitement cernée par des forces considérables, était battue par 214 pièces d'artillerie, dont 52 mortiers. Durant six semaines, on vécut, dit Kleber, « sous une voûte de feu ». De toutes parts s'amoncelèrent les ruines. « Si l'on me prouve, disait plus tard Merlin à la Convention, qu'il y avait dans Mayence une place large comme mon chapeau où un homme ait pu être en sûreté pendant une heure, je porterai volontiers ma tête sur l'échafaud. » Les subsistances diminuèrent bientôt à un tel point que les cadavres des animaux devinrent un objet de convoitise ; à l'hôpital, on ne donna aux milliers de malades d'autre bouillon que des décoctions. Les ouvrages de campagne furent perdus l'un après l'autre ; la redoute Merlin, disputée avec acharnement, trois fois prise et reprise, tomba la dernière aux mains de l'ennemi. Il ne restait plus que la place même à attaquer ; l'assaut était inévitable. Aucun secours d'ailleurs n'était à espérer des armées du Rhin et de la Moselle, qui depuis quatre mois n'avaient donné signe de vie. On entama des négociations avec le roi de Prusse, qui les accueillit favorablement, et Mayence capitula (24 juillet 1793).

De retour à Paris, Merlin fut accusé d'avoir vendu la place à l'ennemi. Défendu d'abord par Thuriot et Chabot, ses amis, puis par Barère au nom du comité de salut public, défendu mieux encore par son patriotisme, sa vaillante conduite et son loyal caractère, il sortit triomphant d'une accusation devenue banale. On alla même au-devant de ses vœux en décrétant que les généraux arrêtés seraient remis en liberté et que la garnison de Mayence avait bien mérité de la patrie. Seuls Custine et Beauharnais payèrent de leur tête cette capitulation funeste que peut-être ils auraient pu empêcher (1).

(1) La trahison de Merlin n'a jamais été démontrée, pas même étayée de la moindre preuve. Aussi n'aurions-nous pas parlé de cette accusation si on n'en retrouvait la trace jusque dans les historiens amis de la révolution, abusés par cette phrase extraite des papiers de Robespierre : « Merlin, fameux par la capitulation de Mayence, plus que soupçonné d'en avoir reçu le prix ». Qu'il suffise de rappeler que la place capitula, non d'après la volonté de Merlin, mais, conformément aux usages de la guerre, sur une décision du conseil de défense, signée de tous les officiers généraux, Aubert-Dubayet, Doyré, Haxo, Kleber, Schaal et Vimeux. On obtint les conditions les plus honorables, comme le témoigna quinze ans plus

Au mois de septembre suivant, Merlin suivit en Vendée l'armée de Mayence, qui avait pris l'engagement de ne pas servir pendant un an contre l'ennemi; il y rendit des services dont on ne lui a pas tenu assez de compte. Essayant d'une politique de conciliation, il annonça aux rebelles « amnistie et fraternité, s'ils rentraient dans le devoir ». Sa voix fut entendue : plusieurs paroisses mirent bas les armes; mais au lieu de les respecter, on y porta, par l'ordre de Carrier, le feu et la flamme, et l'on fusilla des hommes qui tombaient en montrant la proclamation de Merlin qu'ils avaient conservée comme une sauvegarde. Au milieu des ordres contradictoires, malgré le mauvais vouloir de certains commissaires et l'incapacité de généraux, comme Léchelle et Rossignol, malgré l'isolement où fut condamnée cette héroïque garnison de Mayence, il entretint la discipline et le bon ordre, traita les prisonniers avec humanité, et ne cessa de donner l'exemple de l'activité et de la persévérance. A Torfou, à Saint-Symphorien, à Chollet, il se battit comme un lion. Après avoir réclamé contre la destitution des généraux Canclaux et Aubert-Dubayet, il appela de lui-même Kleber à la tête de l'armée; malheureusement ce choix ne fut pas ratifié. Ce fut lui qui du grade de chef de bataillon éleva Marceau à celui de général de brigade. Rappelé le 13 octobre, il assista encore à la désastreuse affaire de Château-Gontier.

Lorsqu'il reprit sa place à la Convention (6 novembre 1793), Merlin s'y trouva comme dans un pays nouveau. Les travaux de la guerre l'avaient distrait du cours des événements. Il évita avec soin de s'engager avec aucun parti, n'intervint pas dans les débats irritants, et se contint jusqu'à la chute de Robespierre, qu'il abhorrait. Ce rôle d'observation ne ralentit point son activité oratoire. Il proposa une loi contre les femmes qui suivaient les armées, fit ordonner la reddition de comptes des percepteurs de taxes révolutionnaires, parla en faveur de Danton, de Chabot, de Bazire et de Westermann, et demanda que les richesses des pays envahis fussent transportées en France. « Les peuples s'en plaindront, ajouta-t-il; eh bien, qu'ils abattent leurs rois ! » Ce fut d'après une de ses motions que la Convention jura d'établir la république une et indivisible et qu'elle consacra par sa présence la commémoration de la mort de Louis XVI, devenue une fête nationale (21 janvier 1794). Comme membre du comité de la guerre, il eut l'initiative d'une importante réforme dans l'artillerie légère : au lieu de neuf compagnies, il fit porter la force de l'arme à neuf régiments, et la constitua en même temps en corps spécial (7 février 1794). Quelque temps après il fit décréter la condition de savoir lire et écrire pour être admis aux grades militaires.

Au 9 thermidor, Merlin se trouva prêt à entrer en lutte avec Robespierre et son parti. Du comité de la guerre il expédia l'ordre aux brigades de gendarmerie de la Seine et de Seine-et-Oise de se rallier au plus tôt sur divers points indiqués; puis il descendit dans la rue, harangua le peuple, et s'efforça de l'entraîner au secours de la Convention. Arrêté le soir par Henriot, qui lui tira à bout portant un coup de pistolet, il le fit arrêter à son tour par ses propres soldats. Là commença le succès de cette journée fameuse, dont la responsabilité revient en grande partie à Merlin. Il ne mit pas moins d'énergie à poursuivre et à assurer les résultats de la victoire, et ce fut encore à lui que l'on dut l'arrestation à l'hôtel de ville des représentants proscrits et des membres de la commune. Deux jours après, Barère, ayant voulu faire prévaloir auprès de la Convention indécise le maintien du système de la terreur, Merlin s'écria : « Quel est donc ce président des Feuillants qui prétend ici nous faire la loi ! » Le 1er août il entra au comité de sûreté générale et le 17 il fut élu président de la Convention. Dès lors il se plaça à la tête du parti thermidorien, et on le vit au lendemain du triomphe se plaindre amèrement « que les choses n'avaient été faites qu'à demi » et accuser l'assemblée d'avoir manqué de courage. Acharné contre la société des Jacobins, dont il avait fait partie, il demanda à plusieurs reprises que l'on fermât cette *caverne*, ce *repaire de brigands et d'égorgeurs*, et il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à sa dissolution. Il fit servir aussi l'influence que lui donnaient ses fonctions à l'adoucissement du sort d'une foule de prisonniers ou de suspects, surtout des nobles et des prêtres qu'il avait si longtemps dénoncés. Par décret du 27 octobre 1794 il fut envoyé à l'armée de Rhin et Moselle; il s'y montra homme de guerre plus encore qu'à Mayence et en Vendée. Avec une infatigable sollicitude il travaillait au service des approvisionnements et du personnel, présidait à l'organisation des pays conquis et ne cessait d'avoir l'œil sur toutes les opérations militaires. La prise de Mannheim, l'occupation du Luxembourg, le siége de Mayence marquèrent cette campagne.

Le 12 germinal an III (1er avril 1795) il fut adjoint à Pichegru pour réprimer l'insurrection des faubourgs à l'époque de la mise en activité de la constitution de l'an III, à laquelle il n'eut aucune part. Merlin fut porté à la députation, tant sur les listes directes que sur les listes supplémentaires, par plus de trente départements (octobre 1795). Mais, bien qu'il eût trente ans à peine, de la popularité, de l'expérience, la pleine possession de lui-même, il perdit tout crédit dans l'assemblée des Cinq Cents; sa vie politique était arrivée à son terme. Au 18 fructidor, il refusa de seconder la réaction révolutionnaire et essaya de détourner les effets de cette journée contre · *chefs de*

tard la demande du maréchal Kalkreuth lorsqu'il rendit Dantzig : il sollicita, pour lui et la garnison, la même capitulation qu'il avait accordée jadis aux Français qui défendaient Mayence.

l'anarchie, Amar, Antonelle et Félix Le Pelletier, dont il demanda la déportation. Soit qu'il fût las des dangers et des orages qu'il avait traversés et qu'il souhaitât de jouir en repos de la fortune qu'il avait acquise, soit qu'il fût mécontent de voir le gouvernement s'éloigner du peuple et prendre de plus en plus appui sur l'armée, il disparut de la scène publique et rentra dans l'obscurité. N'ayant pas été réélu en 1798, il essaya de l'administration. Après avoir été l'un des administrateurs des postes, il fit une courte apparition à l'armée d'Italie en qualité de commissaire ordonnateur. S'étant prononcé contre le consulat à vie, il vendit la propriété du Mont-Valérien, qu'il avait achetée comme bien national, et se retira à Commenchon, près de Chauny, où il se livra à l'exploitation d'un domaine assez considérable; les seules fonctions qu'il y exerça furent celles de suppléant de juge de paix. Lors de l'invasion de 1814, il courut aux armes. Dans l'espérance de soulever, comme en 1792, le peuple contre l'étranger, il sollicita et obtint du gouvernement impérial un brevet de colonel, le commandement de Péronne et la permission d'organiser une légion de volontaires; mais il ne fit presque rien. Comme il était absent de Paris lors du procès de Louis XVI et que son opinion, énergiquement exprimée pourtant, n'avait point compté pour un vote, Merlin ne fut pas atteint par la loi portée en 1816 contre les régicides et continua même d'habiter Paris. Afin de prévenir toute interprétation funeste des paroles que contenait sa lettre du 6 janvier 1793 à la Convention, il adressa aux ministres de Louis XVIII, qu'il traite de *Messeigneurs*, un mémoire, qui se termine par cet acte de repentir : « J'avais vingt-sept ans lorsque j'écrivais de Mayence; j'en ai plus de cinquante aujourd'hui; et mes opinions sont bien changées. Je m'en rapporte à la clémence de S. M. et à sa justice. »

Aussitôt après le 9 thermidor, Merlin écrivit, sous le titre de *Portrait de Robespierre* (Paris, 1794, in-8° de 16 p.), une brochure dédiée à ses collègues, un libelle plutôt, une déclamation fausse et violente, où l'auteur accumule les injures. En 1860 M. Jean Reynaud a publié, avec la vie de Merlin, un fragment de ses *Mémoires* qui est relatif aux événements de sa jeunesse, et la plus grande partie de sa correspondance officielle et privée. Paul Louisy.

Le Moniteur univ., 1791 à 1797. — *Biogr. univ. et port. des Contemporains.* — *Hist. de Thionville*, p. 326-328. — J. Reynaud, *Vie et corresp. de Merlin (de Thionville)*; Paris, 1860, gr. in-8° avec portr. — L. Blanc, *Hist. de la Révolut. française.*

MERLIN (*Antoine-François*), frère du précédent, né le 26 janvier 1765, à Thionville, mort en septembre 1842, à Merbes-le-Château (prov. de Hainaut). Il commença en 1791 sa carrière militaire, fut imposé comme aide de camp au général Houchard, et devint en peu de temps adjudant général à l'armée du nord, colonel et général de brigade. En 1798 il fut arrêté à Coblentz, comme complice de la conspiration tendant à approvisionner la forteresse d'Ehrenbreitstein afin d'en retarder la reddition. Cette affaire, grâce aux démarches du conventionnel Merlin, se termina par l'acquittement des accusés; mais le général cessa d'être employé. Vers 1827 il se retira dans la commune belge de Merbes-le-Château, où il vécut du fruit de son travail. P. L.

MERLIN (*Jean-Baptiste-Gabriel*, baron), général français, frère des précédents, né le 17 avril 1768, à Thionville, mort le 27 janvier 1842, à Versailles. Engagé volontaire à dix-neuf ans, dans le régiment de royal-cravate (cavalerie), les guerres de la république lui offrirent l'occasion de se distinguer, et l'an VIII il fut nommé chef de brigade. Sa belle conduite au passage du Danube lui valut une lettre de félicitations du général Lecourbe. Créé baron en 1808, il reçut, à Essling, un éclat d'obus à la cuisse et fut promu au grade de général de brigade (5 juin 1809). Cette blessure l'ayant rendu incapable de supporter les fatigues de la guerre, il fut employé à l'intérieur jusqu'en 1821, époque où il prit sa retraite. P. L.

Bégin, *Biogr. de la Moselle*, III.

MERLIN (*Christophe-Antoine*, comte), général français, frère des précédents, né le 27 mai 1771, à Thionville, mort le 8 mai 1839, à Paris. Il entra en 1791 dans le 4e bataillon de la Moselle et eut un avancement rapide; la part brillante qu'il prit aux campagnes des Pyrénées lui valut le grade de chef de brigade du 4e de hussards (25 janvier 1796), et il donna, à la tête de ce corps, des preuves d'une éclatante bravoure aux armées de Sambre et Meuse, du Danube et du Rhin. Nommé général de brigade (1er février 1805), il fut employé dans le royaume de Naples, et suivit en Espagne le roi Joseph, avec le titre de capitaine général. Ayant sous ses ordres une division de cavalerie légère, il se trouva aux batailles de Talavera, d'Almonacid et d'Ocana, et fit rentrer dans le devoir les habitants de Bilbao qui s'étaient soulevés. De retour en France, il rentra au service comme général de division (5 janvier 1814), et combattit pour la défense du territoire. Durant les Cent Jours, il participa aux combats qui signalèrent la courte campagne du Rhin. Maintenu en activité par Louis XVIII, il fut à diverses reprises chargé d'inspecter les régiments de cavalerie et mis en retraite en 1825. Après la révolution de 1830, il commanda la Corse, et siégea au comité supérieur d'infanterie. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. P. L.

Biogr. des Hommes vivants. — Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — *Moniteur universel*, 11 mai 1839 (discours du maréchal Clausel).

MERLIN (*Mercédès* Jaruco, comtesse), femme du précédent, née en 1788, à La Havane, morte en février 1852, à Paris. Elle était fille

d'un inspecteur général des troupes de l'île de Cuba et nièce du général O' Farrel, ministre de la guerre sous les rois Ferdinand VII et Joseph. Amenée de bonne heure à Madrid, elle y épousa le général Merlin et l'accompagna à Paris, où elle ouvrit son salon à toutes les célébrités. Elle s'occupait surtout de littérature et de musique; plusieurs fois elle parut dans des concerts et sur le théâtre du comte de Castellane. Elle a publié : *Mes douze premières années, par une dame;* Paris, 1831, in-18; — *Mémoires et souvenirs de la comtesse Merlin;* Paris, 1836, 4 vol. in-8°; on y trouve des anecdotes curieuses sur la cour d'Espagne sous le règne de Joseph; — *Les Loisirs d'une femme du monde;* Paris, 1838, 2 vol. in-8°; le t. Ier contient l'histoire de Marie Malibran, avec laquelle l'auteur avait entretenu une étroite liaison; — *Les Esclaves dans les colonies espagnoles*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1841; — *La Havane, lettres et voyages;* Paris, 1844, 3 vol. in-8°. « Ce livre, dit un journaliste, ressemble à son salon; il prend tous les tons, il a toutes les physionomies, il donne tous les plaisirs. Heureux et charmant esprit qui peut écrire à M. Berryer de législation, à M. Charles Dupin de statistique, à M. de Rotschild d'argent et de commerce, d'histoire à M. de Châteaubriand, de tabac à M. Siméon, et de diplomatie à M. de Sainte-Aulaire! » — *Lola et Maria;* Paris, 1845, 2 vol. in-8°; réimpression des *Loisirs;* — *Les Lionnes de Paris;* Paris, 1845, 2 vol. in-8°. En 1852 on a fait paraître sous son nom un roman du marquis de Foudras, intitulé *Le Duc d'Athènes*, 3 vol. in-8°. P. L.

Quérard, *La France Littér.*, XI.

MERLIN COCCAÏE. *Voy.* FOLENGO.

MERLINO (*Jean-François-Marie*), homme politique français, né à Lyon, en 1738, mort dans la même ville, en décembre 1805. Il fut en 1792 député à la Convention nationale par le département de l'Ain. Il y vota la mort de Louis XVI, sans appel, ni sursis. Tantôt terroriste, tantôt modéré, il se fit quelquefois remarquer par son exagération et souvent par son inconséquence. En 1793, envoyé en mission avec Amar dans le département du Rhône, il sollicita un secours de trois millions pour les ouvriers de Lyon. En 1795, il parla en faveur des aveugles des Quinze-Vingt, fit accorder une pension de 2,000 francs à la veuve et aux enfants de Joseph Lesne, fusillé à Lyon et reconnu innocent le lendemain de son exécution. Il fut plusieurs fois dénoncé pour avoir pris part aux mesures révolutionnaires prises par Amar en 1793 dans les départements de l'Ain et du Rhône; mais chaque fois l'Assemblée écarta ces accusations par l'ordre du jour. Devenu membre du Conseil des Anciens, il en fut secrétaire, et demanda le 25 janvier que les enfants des émigrés fussent dépouillés par avance des biens qui pourraient leur arriver par succession, même collatérale. Sa motion fut acceptée. Malgré les attaques dirigées contre lui, il fut réélu en 1798 au Conseil des Cinq Cents et y siégea jusqu'au 18 brumaire. Il se retira dans son département, où il mourut éloigné des affaires publiques. H. L.

Moniteur universel, an. 1793, n° 231; an Ier, nos 36, 151; an II, 211, 315; an III, n° 26 à 327; an IV, 131-157. — *Biographie moderne* (Paris, 1806).

MERLINGER (*Barthelémy*), médecin allemand, vivait à Augsbourg à la fin du quinzième siècle; il écrivit un ouvrage sur les soins à donner aux enfants : *Ein Regiment wie man die jungen Kinder halten soll*; Augsbourg, en 1473; il fut réimprimé en 1474, en 1476, en 1497; il offre, au milieu de quelques erreurs, des préceptes assez judicieux. B.

Hain, *Repertorium Bibliographicum*, t. II, p. 411. — Panzer, *Deutsche Annalen*, t. I. — Meusel, *Litteratur der geschichtlichen Kunde*, II, 86.

MERMET (*Claude*), poëte français, né vers 1550, à Saint-Rambert, en Bugey, mort dans la même ville. Il fut d'abord principal du collége de sa ville natale. Ses talents l'ayant fait connaître du duc de Savoie, son souverain, il fut pourvu d'une charge de notaire; cette charge lui laissait d'assez nombreux loisirs puisqu'il passa un grand nombre d'années à Lyon, où il composa ses ouvrages et en surveilla l'impression. Vers la fin de sa vie, il revint dans sa ville natale, dont il avait été nommé châtelain. L'époque de sa mort n'est pas connue; mais on sait qu'il vivait encore en 1603. On a de Mermet : *La Boutique des Usuriers avec le recouvrement et abondance des bleds et vins;* Paris, 1575, in-8°, en vers; — *La Pratique de l'orthographe françoise, avec la manière de tenir livre de raison, coucher cédules et lettres missives;* Lyon, 1583, in-16. Ce petit traité n'est pas, comme on l'a prétendu, le premier ouvrage de ce genre sur la langue française; car on connaissait déjà à cette époque les grammaires de Palsgrave, de Sylvius, de Meigret, de Ramus, etc. Les règles que donne Mermet sont en vers français et ont toutes une tournure épigrammatique; il termine sa grammaire par ce quatrain :

> Si quelqu'un parle par envie
> Du petit livre que j'ai fait,
> Sans colère, je le supplie
> D'en faire un autre plus parfait.

On a encore de lui : *Sophonisbe;* Lyon, 1584, in-8°; c'est une médiocre traduction de la tragédie du Trissino; — *Le Temps passé, œuvre poétique, sentencieuse et morale, pour donner profitable récréation à toutes gens qui aiment la vertu;* Lyon, 1585, petit in-8°; la même année l'auteur en donna une réimpression, revue et corrigée; une troisième édition a paru en 1601, à Lyon. On trouve quelques pièces de vers de cet auteur dans le t. X des *Annales poétiques;* la suivante est citée assez souvent :

> Les amis de l'heure présente
> Ont le naturel du melon ;
> Il en faut essayer cinquante
> Avant d'en rencontrer un bon.

P. L—y.

Du Verdier, *Biblioth. française*. — Viollet Le Duc, *Biblioth. Poétique*.

MERMET (*Louis-François-Emmanuel*), littérateur français, né le 25 janvier 1763, au hameau de Desertin, dans le Jura, mort le 27 août 1825, à Saint-Claude. Il entra dans les ordres, devint docteur en théologie et, sous l'empire, chanoine honoraire de Versailles. Il fut attaché de bonne heure à l'instruction publique; depuis le nouveau régime il professa les belles-lettres à l'école centrale de l'Ain et au lycée de Moulins. On répandit le bruit, entièrement faux du reste, qu'il avait abjuré le sacerdoce pour prendre une femme; cette accusation l'exposa à des tracasseries de toutes sortes, bien que plusieurs évêques eussent élevé la voix en sa faveur. L'abbé Mermet a laissé plusieurs ouvrages que distingue un style pur joint à l'élévation des idées; en voici les principaux : *Lettres sur la Musique moderne;* Bourg, 1797, in-8°; — *Odes sur la terreur et sur la mort de Joubert;* Bourg, 1800, in-8°; — *Leçons de Belles-Lettres, pour servir de supplément au* Cours de Belles-Lettres *de l'abbé Batteux;* Moulins et Paris, 1803-1804, 3 vol. in-12; — *Éloge de Jean Lavalette, grand-maître de l'ordre de Malte;* ibid., 1804, in-12, couronné par l'académie de Montauban; — *Essai sur les moyens d'améliorer l'enseignement de plusieurs parties de l'instruction publique;* Bourg, 1803, in-8°; — *L'Art du Raisonnement, présenté sous une nouvelle face;* Paris, 1805, in-12; — *Éloge de Louis XVI;* Lons-le-Saulnier, 1815, in-8°. P. L.

Nouv. Biogr. des Contemp.

MERMET (*Julien-Augustin-Joseph*, vicomte), général français, né le 9 mai 1772, au Quesnoi, mort le 28 octobre 1837, à Paris. Fils d'un général de brigade, Albert Mermet, tué le 29 fructidor an II, au combat de Frétigny, il entra en 1788 au service, fit la campagne de 1791 dans les colonies, et seconda en Vendée le général Hoche, en qualité de chef d'état-major. Général de brigade à vingt-trois ans, il se signala en Italie, et déploya un brillant courage au passage du Tagliamento. Devenu général de division (1er février 1805), il passa en Espagne, battit les Anglais à Villaboa, et contribua à la prise de Ciudad-Rodrigo. En 1813 il commanda la cavalerie de l'armée de Portugal, et en 1814 il assista, en Italie, à la bataille du Mincio contre les Autrichiens. Nommé inspecteur général de cavalerie à l'époque de la restauration, il se trouvait à Lons-le-Saulnier lorsque, le 13 mars 1815, le maréchal Ney le chargea d'aller à Besançon pour y commander au nom de Louis XVIII; le 14, il lui ordonna de s'y rendre au nom de l'empereur. Ayant refusé d'obéir à cette dernière injonction, Mermet fut forcé de garder les arrêts. Après les Cent jours, il fut rappelé aux fonctions d'inspecteur, commanda le camp de Lunéville, et devint gentilhomme de la chambre (1821) et aide de camp de Charles X (1826). Il était baron de l'empire. — De ses trois frères, *Auguste* servit avec Hoche dans l'ouest et en Allemagne, fut général de brigade, et périt à Lonato; et *Antoine*, né en 1775, fit les campagnes de la république et de l'empire dans la cavalerie légère, devint colonel en 1809, et mourut à Montpellier, le 13 septembre 1820. K.

Nouv. Biogr. des Contemp. — *Biogr. des Hommes vivants.* — *Moniteur univ.*, 1837.

MERMET (*Thomas*), antiquaire français, né le 21 décembre 1780, à Vienne (Dauphiné), mort en 1846. D'abord greffier au tribunal de commerce de sa ville natale, puis avocat, il fut choisi pour correspondant par le ministère de l'instruction publique, et fit partie de la société des antiquaires de France. On a de lui : *Histoire de la ville de Vienne;* Paris, 1828, in-8°; la suite de cet ouvrage, qui conduit le récit jusqu'en 1039, a paru à Vienne, 1833, in-8°; — *Sur les monuments remarquables de l'arrondissement de Vienne;* Vienne, 1829, in-8°; — *La Vie de l'Homme, poëme de 1509, et la Destruction de Jérusalem, légende*, avec des remarques; Vienne, 1838, in-8°; — *Ancienne chronique de Vienne;* ibid., 1845-1846, in-12. K.

Bourquelot et Maury, *Littér. franç. contemp.*

MERMILLIOD (*Guillaume-Jules*), légiste français, né à Paris, le 2 juillet 1802, mort dans la même ville, le 24 juin 1844. Fils d'un officier général, il était destiné à l'état militaire; mais il préféra la carrière du barreau, et se fit recevoir avocat en 1823. En 1828, une affaire dans laquelle il défendit le mariage civil des prêtres mit son nom en lumière. Il prêta également son concours à la *Gazette constitutionnelle des Cultes*, poursuivie et condamnée au commencement de 1830 pour avoir attaqué l'archevêque de Paris, de Quélen, à l'occasion d'une cérémonie relative aux restes de saint Vincent de Paul. Élu député en 1837, 1839 et 1842, au Havre, Mermilliod se fit surtout le défenseur des intérêts commerciaux et maritimes de cette ville, et prit une part active aux discussions des lois sur les faillites, les mines, les ports et les chemins de fer, dont il a le premier fait connaître la législation comparée et discuté les règlements dans une série de brochures. Il a donné à la *Gazette des Tribunaux*, dont il était un des propriétaires, un grand nombre d'articles de polémique ou de législation. On lui doit en outre un *Précis des résultats de l'instruction relative à la mort du duc de Bourbon*. J. V.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome V, 2e partie, p. 331.

MÉROBAUDES (*Flavius*), poëte latin, vivait dans le cinquième siècle après J.-C. Il n'a été longtemps connu que par un passage de la *Chronique* d'Idatius dans lequel il est dit que « issu d'une origine illustre, il était digne d'être comparé aux anciens par son éloquence, et surtout par ses poésies, comme le prouvent les statues élevées en son honneur. » Au mois de mars 1813

on découvrit à Rome une de ces statues, et sur la base on lut une longue inscription très-flatteuse pour « Fl. Mérobaudes, homme également vaillant et docte, qui excellait autant à faire des choses louables qu'à louer les hauts faits des autres ». Cette statue fut érigée dans le Forum Ulpiananum, le 3 des calendes d'août (c'est-à-dire le 30 juillet) de l'an 435, sous le quinzième consulat de Théodose II et le quatrième de Valentinien III, par l'ordre des deux empereurs, qui voulaient « récompenser dans cet homme d'une antique noblesse la nouvelle gloire qu'il avait acquise dans les armes et dans la poésie (*vel industriam militarem vel carmen*) (1). Les exploits militaires qui méritèrent cette statue à Mérobaudes ne sont pas consignés dans les *chroniques* contemporaines et restèrent sans doute toujours ignorés. Ses poésies ne restèrent pas moins inconnues jusqu'en 1823. La collection des poëtes chrétiens de G. Fabricius, Bâle, 1564, in-fol., p. 765, contient trente hexamètres *De Christo*, œuvre d'un certain Mérobaude, Espagnol (*Merobaudis Hispanici scholastici*). L'éditeur prétend les avoir tirés d'un très-ancien manuscrit. Cet hymne fut plus tard attribué à tort à Claudien, et dans toutes les dernières éditions de ce poëte on le trouve placé parmi les *Epigrammata*. En 1823 Niebuhr déchiffra sur huit feuilles d'un palimpseste qui appartenait au monastère de Saint-Gall des vers latins qui d'après les sujets avaient dû être composés vers le milieu du cinquième siècle. Le manuscrit ne porte point de nom d'auteur; mais d'après certaines expressions de la préface de la principale pièce qui concordent avec l'inscription de la statue de Rome, il est permis d'attribuer presque avec certitude ces poésies à Mérobaudes. Les fragments découverts par Niebuhr étaient dans le plus triste état, et même après les travaux de l'éditeur, ils ne forment guère que des lambeaux mutilés et sans suite; ils se composent 1° de quatre pièces de vers : la première est un fragment de vingt-trois vers élégiaques décrivant le *triclinium* de Valentinien; la seconde, un fragment de quatorze vers élégiaques décrivant un jardin qui attenait sans doute au *triclinium;* la troisième un fragment de sept vers élégiaques célébrant les beautés d'un jardin qui était la propriété de Julius Faustus; la quatrième, fragment de quarante-six hendécasyllabes, est une ode en l'honneur du fils du patrice Aétius; — 2° de cent quatre-vingt-dix-sept hexamètres, fragment d'un panégyrique du troisième consulat du patrice Aétius, avec une introduction en prose. Il est très-probable que la petite pièce *De Christo* appartient à Mérobaudes; Niebuhr revendique même pour lui les *Disticha de Miraculis Christo* et le *Carmen Paschale* qui sont placés à côté du *De Christo* dans les *Épigrammes* de Claudien. De ces diverses poésies on peut conclure que Mérobaudes était Espagnol et chrétien, quoiqu'il donne souvent des regrets aux mœurs antiques; c'est la seule addition que la découverte de Niebuhr permette de faire aux vagues renseignements biographiques fournis par l'inscription et la *Chronique* d'Idatius. Les fragments furent publiés pour la première fois par Niebuhr; Bonn, 1823, in-8°, réimprimés en 1824. Bekker les a donnés dans le *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ* dans le même volume que Corippus; Bonn, 1836, in-8°. Y.

Inscription de la statue de Mérobaudes; dans le recueil d'Orelli, n° 1188. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*. — Niebuhr, *Préface* de son édition. — Saint-Martin, dans son édition de l'*Histoire du Bas-Empire* de Le Beau, t. VI, p. 177.

(1) « Il est à remarquer, dit Saint-Martin, que l'inscription relate, comme la *Chronique* d'Idatius, la noblesse de Mérobaudes; ce qui ferait croire qu'il descendait de ce roi franc du même nom, qui s'était attaché au service de l'empire, sous le règne de Valentinien Ier, et qui avait été consul en l'an 377 pour la première fois, et une seconde fois en 383. Peut-être était-il son petit-fils et fils d'un autre Mérobaudes qui avait été duc d'Égypte en l'an 384. On a déjà pu faire l'observation qu'il existait vers cette époque d'autres personnages appelés *Mellobaudes* et *Mallobaudes*, ce qui est le même nom, avec une légère variation d'orthographe. Ce nom est le même que celui de Morobodus, roi des Suèves, contemporain d'Auguste et de Tibère. »

MÉROBAUDES. *Voy.* MELLOBAUDES.

MÉRODE (Comtes DE), une des plus anciennes et des plus illustres familles de la Belgique. Pierre Bérenger, troisième fils de Raimond Bérenger, roi d'Aragon et comte de Barcelone au douzième siècle, épousa en 1179 l'héritière de Mérode, terre seigneuriale du duché de Juliers, dont ses descendants gardèrent le nom. Ces derniers obtinrent tous les caractères d'illustration que les titres féodaux et les honneurs de cour pouvaient donner : on les vit successivement protecteurs de la république de Cologne, barons libres, comtes du Saint-Empire, marquis de Westerloo, princes de Rubempré et de Grimberghe, grands d'Espagne, chevaliers de la Toison d'Or, etc. Nous citerons ceux des membres de cette maison qui se sont le plus distingués dans les annales de leur patrie.

MÉRODE (*Jean*, baron DE), seigneur de WESTERLOO, mort en 1601. Il remplit diverses missions à l'étranger pour la gouvernante Marguerite de Parme. Après le supplice du comte d'Egmond, il recueillit dans son château la comtesse Sabine et ses onze enfants, que l'on avait dépouillés de leurs biens.

MÉRODE (*Jean-Philippe-Eugène*, comte DE), marquis de WESTERLOO, feld-maréchal de l'empire, né en 1674, à Bruxelles, mort en 1732, en Allemagne. Il fit ses premières armes sous les yeux du duc de Holstein-Rethwish, son beau-père, qu'il avait suivi comme volontaire à la défense d'Oran, assiégé par les Marocains. Il se trouva ensuite, avec l'armée espagnole, aux batailles d'Hochstedt et de Luzzara. Après la conquête de la Belgique, il passa au service de l'Autriche, fut reçu au nombre des comtes immédiats de l'Empire, et devint feld-maréchal et capitaine des trabans de Charles VI. Il était plus

connu sous le nom de *marquis de Westerloo*, nom qu'il donna à un régiment de dragons dont il fut le premier colonel et qu'on appela plus tard dragons de La Tour. En 1721 il s'était marié en secondes noces avec une princesse de la maison de Nassau. Il a laissé de curieux *Mémoires*, réimprimés à Mons (1840, in-8°), par M. de Reiffenberg, qui y a ajouté une introduction et des notes.

MÉRODE (*Guillaume-Charles-Ghislain*, comte DE), homme politique belge, né en 1763, à Bruxelles, où il est mort, le 18 février 1830. Fils du comte Philippe de Mérode et de Marie de Mérode-Rubempré, il entra fort jeune au service militaire. Nommé en 1788 ministre plénipotentiaire auprès des Provinces-Unies, il résigna ces fonctions lorsque éclata l'année suivante la révolution brabançonne, reprit sa place aux états du Hainaut, et fut envoyé en Hollande par le congrès national pour y négocier une alliance. La Belgique étant rentrée sous la domination autrichienne, il fit don à l'empereur, en 1794, d'une somme de 40,000 florins pour les frais de la guerre contre la république française. En 1805 il devint maire de Bruxelles, et les bienfaits de son administration sont encore présents à la mémoire des habitants de cette ville. Appelé au sénat par Napoléon Ier (6 mars 1809), il y défendit avec courage les droits du pape Pie VII, et s'opposa à la spoliation de ses États. Après la chute de l'empire, il montra le même esprit d'indépendance à la cour du roi des Pays-Bas, où pendant l'année 1815 il occupa la charge de grand-maréchal. En 1829, il fut le premier signataire de la mémorable pétition en faveur de la liberté de l'enseignement. De sa femme, Marie d'Ongnies de Mastaing, princesse de Grimberghe, qui est morte en 1842, il eut quatre fils, qui suivent.

MÉRODE (*Henri-Marie-Ghislain*, comte DE), fils aîné du précédent, né le 15 août 1782, à Bruxelles, où il est mort, le 23 septembre 1847. Aussi distingué par la loyauté de son caractère que par ses profondes connaissances en philosophie et en histoire, il préféra de bonne heure une vie paisible et studieuse aux agitations de la vie politique. Après la révolution de 1830, il vint siéger au sénat, où l'avaient envoyé quatre colléges électoraux; réélu en 1839, il refusa depuis lors un nouveau mandat. Lors du couronnement de l'empereur Ferdinand, il représenta son pays à Vienne et à Milan, et voulut garder à sa charge les frais de cette double ambassade. On a de lui : *De l'Esprit de Vie et de l'Esprit de Mort*; Paris, 1833, in-8° : ouvrage rédigé en collaboration avec son cousin, le marquis de Beauffort, et où il examine les rapports de l'Église et de l'État sous le point de vue catholique. Il a aussi publié une édition des *Mémoires* de son bisaïeul, le feld-maréchal de Westerloo (Bruxelles, 1840, 2 vol. in-8°).

MÉRODE (*Philippe-Félix-Balthazar-Othon-Ghislain*, comte DE), frère du précédent, né le 13 avril 1791, à Maestricht, mort le 7 février 1857, à Bruxelles. Marié fort jeune, à Mlle de Grammont, il résida pendant longtemps en Franche-Comté. Sous le gouvernement hollandais il manifesta ses sympathies pour la cause nationale en signant la pétition pour le redressement des griefs. Dès le 26 septembre 1830, il accourut de Paris mettre au service de la révolution l'influence de son nom et de sa fortune; il entra d'abord dans la commission de sûreté, puis dans le gouvernement provisoire. Son influence comme chef du parti catholique se fit principalement sentir lors de la discussion de la constitution belge. Partisan déclaré de la monarchie constitutionnelle, il ne contribua pas peu à faire adopter cette forme de gouvernement. On songea à lui pour la régence, et même, dit-on, pour la royauté. Lorsque le gouvernement provisoire cessa ses fonctions, il se contenta du titre de simple député. En cette qualité, il travailla activement à l'élection du roi Léopold, et depuis il a fait partie, à plusieurs reprises, de son gouvernement : le 12 novembre 1831, comme ministre d'État sans portefeuille; le 15 mars 1832, comme ministre de la guerre par intérim; plus tard, comme ministre des affaire étrangères (27 décembre 1833, 4 août 1834) et ministre des finances, poste dont il donna sa démission, le 18 février 1839, lorsque le ministère belge annonça aux chambres la résolution qu'il avait prise de souscrire aux actes de la conférence de Londres. Comptant sur la sympathie de la France, il avait accepté, au commencement de cette année, une mission à Paris : « Malheureusement, dit-il lui-même à la chambre des représentants, en France, les esprits, au lieu de porter leur attention vers des choses sérieuses, furent engagés dans une lutte de théories et, il faut le dire avec regret, de mesquines ambitions privées. » C'était le temps de la coalition. M. de Mérode voyant qu'il ne fallait pas compter sur la France, retourna dans son pays, et se renferma dans ses fonctions législatives, comme membre du sénat. On a de lui : *Les Jésuites*, *La Charte*, *Les Ignorantins*, *L'Enseignement mutuel*, *Tout peut vivre, quoi qu'on en dise*; Paris, 1828, broch. in-8°; — *Un mot sur la conduite politique des catholiques belges*; Bruxelles, 1829, in-8°; — *A M. Thiers*; Avesnes, 1844, in-8°; — *Liberté d'enseignement; réponse au rapport de M. Thiers*; Bruxelles, 1845, in-18, etc.

De ses deux fils, l'un *Karl-Werner-Ghislain*, né le 13 janvier 1816, s'est établi en France, où il a été membre du Corps législatif de 1852 à 1853; l'autre, *Frédéric-Xavier*, né le 15 mars 1820, d'abord officier de l'armée belge, est aujourd'hui camérier secret et ministre des armes du pape.

MÉRODE (*Louis-Frédéric-Ghislain*, comte DE), frère des précédents, né le 9 juin 1792, mort le 4 novembre 1830, à Malines. Engagé

volontaire en 1830 dans le corps des chasseurs formé par le marquis de Chasteler, il combattit vaillamment les Hollandais, et fut mortellement blessé le 25 octobre, à l'affaire du cimetière de Berchem, en avant d'Anvers. Sa mort a fait de lui un héros populaire, et la reconnaissance nationale lui a érigé, dans la cathédrale de Bruxelles, un monument sculpté par Geefs.

MÉRODE (*Werner*, comte DE), frère des précédents, mort le 2 août 1840, à Bruxelles. Après avoir siégé au congrès national, il représenta Louvain à la chambre des députés depuis 1831 jusqu'à l'époque de sa mort. K.

Gœthals, *Dict. des Familles nobles de la Belgique*. — *Livre d'Or de l'Ordre de Léopold*. — *Encycl. des G. du M.* — *Biogr. génér. des Belges*.

MEROLLA (*Girolamo*), missionnaire italien, né vers 1650, à Sorrento. Il entra dans l'ordre des Capucins, et se rendit en Afrique, où il séjourna de 1682 à 1692; il écrivit une relation de ses voyages sous le titre de *Breve e succinta Relatione del viaggio nel regno del Congo*; Naples, 1692. Une autre édition de cet ouvrage parut en 1726, et une version anglaise en fut insérée dans la collection de Churchill (I, 591). P.

Biblioth. génér. des Voyages, IV.

MÉRON (*Philippe* VAN), visionnaire hollandais, né à Goude, en 1435, mort en 1506. Il appartenait à l'ordre des frères de la Conférence et se distingua par son éloquence. Docteur en théologie, il fut envoyé comme missionnaire en Suède. On a de lui, entre autres ouvrages mystiques, une *Historie van den Heiligen Patriach Joseph, bruydegom der Mægh Maria, ende opvoeder Ons Heeren Jhesu Christi* (Histoire du saint patriarche Joseph, époux de la vierge Marie et nourricier de N.-S. Jésus-Christ); Goude, 1496, in-8°. L'auteur y rapporte une révélation qu'il eut en Suède; elle lui apprit que saint Joseph était devenu « le nourricier de Jésus-Christ le 19 janvier »; en conséquence il engage tous les bons chrétiens à jeûner ce jour-là et à chômer la fête de saint Joseph. Sa révélation ne changea pas la coutume de l'Église, qui honore Joseph le 19 mars. A. L.

Walvis, *Beschr. v. Goude*, t. II, p. 144. — Prosper Marchand, *Dictionn.*, p. 106.

MÉROVÉE ou **MEROWIG** (*éminent guerrier*), roi des Franks, a probablement régné sur une partie des tribus saliennes, de 448 à 457. Tout ce que nous savons de ce prince se réduit à fort de peu de choses. Il était de la noble famille des Mérovingiens (*Merowingen*, fils de Mérowig), qui avait le privilége de fournir des chefs aux Franks; cet usage se retrouve chez la plupart des peuples germaniques. Les Mérovingiens étaient entourés d'un respect religieux, et avaient seuls le droit de laisser flotter sur leurs épaules les longues tresses de leurs cheveux. Quelques-uns, suivant Grégoire de Tours, disent que Mérovée était de la race de Clodion. Frédégaire entoure sa naissance de détails merveilleux, et le donne comme fils de Clodion; d'autres pensent qu'il était son neveu. Vers le milieu du cinquième siècle, les Franks Saliens occupaient en Gaule le pays à l'ouest de la Meuse jusque vers l'Escaut et les bouches du Rhin; ils s'essayaient à l'invasion. Un danger commun réunit alors les peuples barbares, qui déjà s'établissaient dans la Gaule, sous les auspices du patrice romain Aétius. Des Franks se trouvaient dans la grande armée qui fit lever le siége d'Orléans et remporta sur le roi des Huns, Attila, la victoire décisive des champs Catalauniques (451). Il n'est pas certain, mais il est probable que Mérovée était leur chef; la veille de la bataille, il aurait engagé avec les Gépides un combat sanglant, prélude heureux de la journée du lendemain; après la défaite d'Attila, Mérovée et ses guerriers auraient suivi les Huns dans leur retraite, en ayant soin d'allumer beaucoup de feux pendant la nuit, pour faire croire qu'ils étaient très-nombreux. Mais les Franks, affaiblis par cette grande lutte, ne firent plus rien de remarquable, jusqu'à la mort de Mérovée, qu'on place en 456 ou 457 ou 458.

L'histoire des Franks, dans ces premières années, est enveloppée d'obscurité et a donné lieu par conséquent à beaucoup d'hypothèses. 1° D'où vient le nom de Mérovingiens? Les uns, comme Gibert, le font remonter jusqu'aux premiers temps; Maroboduus ou Mérovée, chef célèbre des Germains, à l'époque d'Auguste et de Tibère, aurait mérité de donner son nom aux princes de sa famille, qui plus tard régnèrent sur les Franks; d'autres, comme Fréret, qui le réfute, pensent qu'on appela, mais très-tard, Mérovingiens les princes de notre première dynastie, en souvenir de Mérovée, le premier auteur connu de cette race glorieuse; enfin, quelques-uns sont d'avis que le nom de Mérovingiens s'appliquait même à toute la nation des Franks. Il est probable qu'il y avait chez les Franks, depuis les temps les plus reculés, une famille revêtue d'un certain caractère religieux; que Mérovée appartenait à cette famille, sans lui avoir donné son nom, et que plus tard, par extension, quelques auteurs ont donné le nom de Mérovingiens aux peuples gouvernés par les princes de cette famille. 2° Quant à Mérovée, on ne peut admettre qu'il soit le même que le Mérobaudes, guerrier, savant, poëte auquel on éleva une statue à Rome, en 435, et qui alla commander en Espagne, après avoir épousé la fille du patrice Asturius. On s'est appuyé sur quelques phrases assez vagues de l'historien grec Priscus, pour supposer que Clodion, vaincu par Aétius, donna comme otage aux Romains son second fils Mérovée; le jeune chef, accueilli par Valentinien III, comme un allié, adopté par Aétius, aurait été plus tard renvoyé avec de riches présents. Mais Clodion et son fils aîné se seraient alors déclarés contre Rome, en faveur d'Attila, et Mérovée, prenant le

titre de roi dès 440, aurait triomphé, grâce au secours des Romains, avec lesquels il combattit. Toutes ces suppositions ont été réfutées par Fauriel et ne semblent pas pouvoir être admises.

On peut croire seulement que les Franks à cette époque eurent à souffrir beaucoup des Thuringiens, alliés d'Attila, qui même avaient un instant eu leur pouvoir le jeune Childéric, fils du roi, et sa mère; quatre-vingts ans plus tard, les fils de Clovis vengeaient, en se les rappelant, les cruautés inouïes alors exercées par les barbares Thuringiens. Après la mort d'Aétius, les Franks recommencèrent leurs pillages accoutumés; mais ils furent contenus par le maître de la milice, Avitus, et plus tard par Ægidius.

L. Grégoire.

Grégoire de Tours, Frédégaire, Jornandès. — Priscus, *Excerpta Legationum*. — Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*. — Lehuërou, *Institutions mérovingiennes*. — Am. Thierry, *Attila et l'Empire des Huns*. — Gibbon, *Déc. de l'Empire Romain* — Dubos, *Établissement des Francs en Gaule*. — Les *Dissertations* de Gibert, Fréret, de Foncemagne, dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*.

MÉROVÉE ou **MEROWIG**, fils de Chilpéric, roi de Neustrie et d'Audovère, est surtout connu par les tristes aventures qui amenèrent sa mort. Après l'assassinat de Sigebert, il était à Paris avec son père, lorsqu'il fut touché par la beauté et les malheurs de la reine d'Austrasie, Brunehaut (575). Aussi lorsque son père, de retour à son palais de Braine, lui eut confié une armée pour aller prendre les villes du Poitou, le jeune prince ne songea qu'à rejoindre celle qu'il aimait. Arrivé à Tours, Mérovée, après avoir pillé les biens du comte Leudaste, abandonne ses soldats; puis, par Chartres et Évreux, il se dirige vers Rouen, où Brunehaut a été exilée. Au bout de quelques jours, il l'épouse, malgré la colère de son père, malgré les lois de l'Eglise; l'évêque Prætextatus, son parrain, a la faiblesse de bénir cette union entre la tante et le neveu. Saisi d'étonnement et de fureur, Chilpéric, qu'excite encore Frédégonde (*voy.* ce nom), marche sur Rouen; les deux époux se réfugient dans la basilique de Saint-Martin, sur les remparts de la ville; et Chilpéric, qui n'ose violer cet asile, leur promet avec serment de ne pas rompre leur union, leur fait un assez bon accueil, et semble avoir oublié son ressentiment. Mais il emmène son fils vers Soissons; là il retrouve Frédégonde, l'ennemie acharnée des fils d'Audovère et surtout du mari de Brunehaut; elle fait croire facilement au faible Chilpéric que Mérovée a résolu de le détrôner, et qu'il est d'intelligence avec des bandes austrasiennes qui ravagent le pays. Le roi fait désarmer son fils, et le retient prisonnier, tandis que Brunehaut, dont il redoute les intrigues en Neustrie, est mise en liberté. Mérovée, condamné par un tribunal domestique à perdre sa longue chevelure, est ordonné prêtre, et il est dirigé vers le monastère d'Aninsula ou *Saint-Calais* (à 50 k. au sud-est du Mans), pour s'y former aux vertus du sacerdoce. Mais il est délivré, sur la route, par son frère d'armes, Gaïlen; et, se décidant à suivre les conseils du duc Gonthramn-Boson, qui lui a envoyé un messager, le sous-diacre Riculf, il se réfugie dans la basilique de Saint-Martin de Tours, où Gonthramn lui-même a déjà trouvé un asile. L'évêque Grégoire a raconté avec le plus vif intérêt les scènes tumultueuses, occasionnées par la présence du prince mérovingien et de ses bruyants compagnons. Cependant Chilpéric, instruit par deux messagers de l'évêque, lui ordonne de chasser l'apostat, sinon il brûlera tout le pays. Sur le refus du prélat, le roi rassemble des troupes. Mais Frédégonde, impatiente de vengeance, préfère employer ses moyens ordinaires, la trahison, l'assassinat; elle s'adresse au comte Leudaste, qui échoue; elle gagne par ses promesses le perfide Gonthramn-Boson, qui s'engage à livrer son compagnon, mais il ne peut réussir. Enfin, après avoir réuni cinq cents braves, surtout avec l'argent dont il a dépouillé Marileif, médecin de Chilpéric, Mérovée s'éloigne, dans l'espoir de gagner l'Austrasie.

Le fils de Chilpéric se dirige par Orléans et par Auxerre; arrêté par le comte de cette ville, Erpoald, leude de Gontran, roi de Bourgogne, il se réfugie de nouveau dans la basilique, dédiée à saint Germain, parvient à s'évader et arrive à Metz. Mais Brunehaut n'était pas toute puissante; peut-être avait-elle peu d'affection pour le jeune prince, qui ne pouvait plus lui être utile; aussi Mérovée fut-il forcé par le conseil de régence des leudes austrasiens à sortir du royaume. Il erre misérablement de village en village dans la province rémoise; mais Frédégonde a tramé contre lui un nouveau complot, probablement de concert avec Gonthramn-Boson et l'évêque de Reims, Ægidius; des hommes de Térouanne, dévoués à Frédégonde, viennent trouver Mérovée, en lui offrant de le reconnaître comme roi. Il se laisse séduire; il part avec quelques compagnons fidèles; mais ils sont bientôt enveloppés dans une ferme où on les a d'abord bien accueillis, et le malheureux Mérovée se fait tuer par Gaïlen, qui ne l'avait jamais abandonné (577). Chilpéric ne trouva plus qu'un cadavre, et les compagnons de son fils, qui tombèrent entre les mains de la reine de Neustrie, périrent dans les plus atroces tortures.

L. G

Grégoire de Tours. — Aug. Thierry, *Troisième Récit mérovingien.*

MERRET (*Christopher*), naturaliste anglais, né le 16 février 1614, à Winchcombe (comté de Gloucester), mort le 19 août 1695, à Londres. Après avoir pris à Oxford le diplôme de docteur en médecine (1642), il vint s'établir à Londres; sa réputation étendue et la variété de ses connaissances le firent admettre dès l'origine à l'Académie des Sciences (*Philosoph. Society*), qui forma, après la restauration, le noyau de la Société royale. On a de lui : *Collection of*

Acts of Parliament concerning the grants to the College of Physicians; Londres, 1660, in-4°; ce travail servit de base au docteur Goodall pour son *History of the College of Physicians;* — *Frauds and abuses committed by Apothecaries in relation to patients and physicians;* ibid., 1669, in-8°; petit traité qui amena une querelle assez animée entre l'auteur et Henry Stubbe; — *Pinax rerum naturalium Britannicarum, continens vegetabilia, animalia et fossilia in hac insula reperta;* ibid., 1667, in-8°. Cet ouvrage, malgré des erreurs et des lacunes considérables, fut le premier de ce genre qui s'appliquât à l'Angleterre; on y trouve, rangées par ordre alphabétique, plus de quatorze cents plantes, dont un grand nombre avaient échappé jusque alors aux recherches des naturalistes. L'auteur mit à profit les travaux d'un herboriste distingué, Thomas Willisel, auquel il donna commission de parcourir pour lui la plupart des comtés du royaume; — *Selfconviction, or an enumeration of the absurdities against the College of Physicians;* ibid., 1671, in-4°. On doit encore à Merret une version anglaise avec notes d'un traité de Neri *De Arte Vitraria* (Londres, 1662, in-8°), ainsi que quelques mémoires insérés dans les *Transactions de la Société royale.* P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, II. — Pulteney, *Sketches*, I, 290. — Éloy, *Dict. de la Méd.*

MERRICK (*James*), érudit anglais, né le 8 juin 1720, mort le 5 janvier 1769, à Reading. Fils d'un médecin, il obtint une bourse à l'université d'Oxford, y fut admis au nombre des agrégés, et compta parmi ses élèves le fameux lord North. Il était entré dans les ordres; mais la faiblesse de sa santé l'éloigna des devoirs de son ministère, et il consacra presque tous ses moments à l'étude ou à des pratiques de charité. Il possédait à fond les langues anciennes et la littérature sacrée; l'évêque d'Oxford, Lowth, en faisait beaucoup de cas, et le rangeait parmi les bons hellénistes de son temps. Il commença de bonne heure à écrire. En 1734, étant sur les bancs du collége, il composa, sous le titre de *Messiah*, un essai de théologie qui fut imprimé à Reading. En 1739, à dix-neuf ans, il achevait une traduction en vers du poëme grec de Tryphéodore sur la ruine de Troie; ce travail, assez correct, et accompagné de notes ingénieuses, auxquelles a renvoyé Ruhnken dans l'édition d'*Hesychius*, accuse autant de goût que d'instruction; on le jugea digne d'être confié aux presses Clarendon (Oxford, 1741, in-8°), et il fut honoré d'une souscription publique. On a encore de Merrick : *Dissertation on Proverbs;* 1744, in-4°; — *Prayers for a time of earthquakes and violent floods;* Londres, 1756; à l'occasion du tremblement de terre de Lisbonne; — *Poems on sacred subjects;* Oxford, 1763, in-4°; — *Letter to Joseph Warton relating to the composition of Greek Indexes;* Reading, 1764, in-8° : ce fut d'après l'avis de Merrick que l'on fit paraître à Oxford des *Index* de Longin, d'Eunapius et d'Hiéroclès; — *Annotations critical and grammatical on chap. I, ỳ. 1-14, of the Gospel according to Saint-John;* Reading, 1764, in-8°: l'auteur s'aida beaucoup des conseils de l'évêque Lowth; en 1767 il publia un semblable travail pour une partie du ch. III de ce même Évangile; — *The Psalms translated or paraphrased in English verse;* Reading, 1765 : on regarde cette version comme la plus poétique qui existe en anglais; elle a été réimprimée par les soins du rév. Tattersall; — *Annotations on the Psalms;* Reading, 1768, in-4°; — *A Manual of Prayers for common occasions;* ibid., 1768, in-12. Merrick est encore auteur de plusieurs pièces de vers, insérées dans la collection de Dodsley. P. L—Y.

Coates, *Hist. of Reading.* — Doddridge, *Letters*, p. 339. — Wooll, *Life of Warton.* — Grager, *Gener. Biogr. Dictionary.*

MERRY (*Robert*), poëte anglais, né en avril 1755, à Londres, mort le 24 décembre 1798, à Baltimore. Il était fils d'un gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson. Son grand-père, capitaine de la marine royale, établit cette société commerciale sur les bases qu'elle a conservées depuis; il avait parcouru la mer Glaciale, où une terre porte encore le nom d'*Ile Merry*, et il fut peut-être le premier voyageur anglais qui revint par terre des Indes en Europe. Le jeune Robert reçut une excellente éducation à Harrow et à Cambridge; il eut pour précepteur le célèbre Parr. En sortant de l'université, il fréquenta une école de droit; puis il acheta une commission d'officier dans les gardes du roi. Bientôt las du service militaire, il se mit à voyager; après avoir visité la France, la Hollande, l'Allemagne et la Suisse, il s'arrêta longtemps à Florence, retenu, dit-on, par l'amour que lui avait inspiré une dame de haute naissance, et se familiarisa avec l'étude de la langue italienne. En 1791, il épousa une actrice, miss Brunton, avec laquelle il passa en 1796 aux États-Unis d'Amérique. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de quarante-trois ans, dans toute la force de son talent. Merry était un homme d'esprit et de goût, bon vivant, aimant la dépense et ne suivant que sa fantaisie; il faisait de jolis vers, et entendait bien la poésie dramatique. L'académie de la Crusca l'admit parmi ses membres. On a de lui : *Poems;* Florence, 1783, in-8°, édition tirée à dix exemplaires seulement; — *Ambitious Vengeance*, drame; Londres, 1790, in-8°; — *Lorenzo*, tragédie; 1791, in-8°: jouée avec succès à Covent-Garden; — *The Magician non conjuror*, comédie; 1792; — *Fénelon*, drame; 1795, in-8°. P. L—Y.

Baker, *Biogr. Dramatica.* — *Gentleman's Magazine*, LXIX.

MERRY. *Voy.* MÉDÉRIC (Saint).

MERSAN (*Denis-François* MOREAU DE), député et littérateur français, né en 1766, à

Paris, où il est mort, le 20 janvier 1818. Fils d'un procureur au parlement, il fut en 1790 nommé procureur syndic du Loiret. Il venait d'être envoyé par ce département au Conseil des Cinq Cents lorsqu'il en fut exclu pour avoir signé une déclaration par laquelle il approuvait l'insurrection de vendémiaire; il y fut rappelé en mai 1797 et compris quelques mois après dans la loi de déportation qui suivit le coup d'État du 18 fructidor. Il réussit à éviter les poursuites, et fut employé en 1800 dans les bureaux de la guerre. Lors du procès de Duverne de Presle, il avait été signalé comme un agent royaliste des plus actifs et un des intermédiaires de Louis XVIII auprès des représentants. Au retour des Bourbons, il obtint la croix d'Honneur. On a de lui : *Pensées de Nicole, avec introd. et notice*; Paris, 1806, 1811, in-18; — *Pensées de Balzac*; Paris, 1807, in-12; — *Essai sur le système politique et commercial de la Hollande*; — des articles dans quelques journaux. K.

Biogr. nouv. des Contemp. — Journ. de la Librairie, 1818.

MERSCH (*Jean-André* VAN DER), général belge, né le 10 février 1734, à Menin, mort le 14 septembre 1792 près de cette ville. Il entra fort jeune au régiment de La Marck, et eut pendant la guerre de Sept Ans de nombreuses occasions de se faire remarquer autant par sa prudence que par son intrépidité; il reçut quatorze blessures, dont cinq à la tête. Chevert, qui lui confia en Bohême plus d'une expédition périlleuse, avait coutume de l'appeler : « Mon brave Flamand. » Mis à la tête d'un corps de partisans, il s'empara des villes d'Arensberg (1759) et de Hesse-Cassel (1761), où plusieurs pièces de canon et un grand nombre de prisonniers tombèrent entre ses mains, et décida le gain des combats de Warle et d'Hexter. Tant de beaux faits d'armes lui firent donner le grade de lieutenant-colonel de cavalerie et la croix de Saint-Louis. En 1778 il quitta le service de France pour celui de l'empereur, et se distingua dans la guerre de Silésie. Lors de la paix de Teschen (1779), il se retira dans ses foyers, avec le titre de colonel et une pension. A la suite des innovations introduites par Joseph II dans le gouvernement des Pays-Bas, des troubles éclatèrent (1789), et les mécontents se réunirent en armes à Breda. Van der Mersch se mit aussitôt à la disposition des chefs du mouvement national, Vonck, van der Noot et van Eupen, et il reçut d'eux le commandement d'un corps de trois mille hommes. Après avoir remporté un premier succès au bourg d'Hoogstraten, il attira les Autrichiens dans Turnhout, les chargea avec impétuosité, et resta maître de leur artillerie (27 octobre 1789). Puis, par des manœuvres habiles, il favorisa le soulèvement en Flandre et en Brabant, s'assura de plusieurs places, entra à Namur (17 décembre) et poussa ses avant-postes jusque dans le Luxembourg. Cependant la discorde régnait déjà entre le congrès souverain des états révoltés et le général en chef, qui ne cessait de réclamer un meilleur emploi des fonds destinés à la solde des troupes. Dès que ce dernier eut fait entendre qu'il se concerterait avec les bons citoyens afin d'arrêter les désordres de l'administration, la faction populaire, d'accord avec les agents du cabinet de Berlin, prit des mesures pour le rendre suspect. Lorsqu'enfin il se mit en marche pour réprimer les excès de la basse classe, on l'accusa de haute trahison, et le général prussien Schœnfeld, qui s'était mis au service des états de Brabant, fut envoyé contre lui avec sept mille soldats. Les deux armées se rencontrèrent le 6 avril 1790, mais elles n'en vinrent pas aux mains. Abandonné d'une partie de ses officiers, van der Mersch se laissa prendre aux belles paroles de ses ennemis. Il se présenta le 8 avril devant les membres du congrès. « Je viens, dit-il, libre et de mon plein gré, me justifier des accusations atroces lancées contre moi, et présenter ma tête à la nation pour garant de ma fidélité; elle doit tomber si je suis coupable; mais aussi j'attends une réparation éclatante si l'on ne peut me convaincre de crime. » Transféré, sans avoir été jugé, dans la citadelle d'Anvers, puis dans le couvent des Alexiens de Louvain, il ne dut sa liberté qu'au retour des armées de l'Autriche, à la fin de 1790. Il finit obscurément sa vie dans la terre qu'il possédait à Dadizeele, près de Menin. L'ouvrage intitulé : *Mémoires historiques et Pièces justificatives pour M. van der Mersch* (Lille, 1791, 3 vol. in-8°) a été rédigé, sur les matériaux qu'il a fournis, par un de ses officiers, nommé Dinne. K.

Dinne, *Mémoires hist. — Biogr. étrangère. — Biogr. gén. des Belges.*

MERSENNE (*Marin*), théologien, mathématicien et philosophe français, né le 8 septembre 1588, au hameau de La Soultière, près d'Oizé (Maine), mort à Paris, le 1er septembre 1648. Son père, humble paysan, se nommait Julien Mersenne, et sa mère Jeanne Moulière. Il fit ses premières études au Mans, chez les PP. de l'Oratoire. Puis il les quitta, pour aller chez les Jésuites, qui venaient de fonder le collége de La Flèche. Dans le même temps, René Descartes, âgé de treize ans, entrait dans la même maison. La conformité de leur âge, de leurs études, de leurs penchants, unit dès lors ces deux jeunes gens par un lien étroit que la mort seule put un jour briser. Cependant, leurs études achevées, ils parurent d'abord entrer en des voies bien différentes. Mersenne prit l'habit des religieux Minimes, le 17 juillet 1611, au couvent de Nigeon, près Paris. Descartes, destiné par sa famille à la profession des armes, s'adonnait alors, à Paris, à toutes les dissipations qui sont le noviciat d'un officier de qualité. Le jeune religieux blâma les mœurs de son ami, et celui-ci ne s'offensa pas de ce blâme : il fit mieux, il changea de conduite. On s'accorde à dire que les bons

conseils de Mersenne éclairèrent alors Descartes sur la vocation de son heureux génie.

Cependant ils furent encore une fois séparés, en 1614, Mersenne ayant été chargé, par ses supérieurs, du cours de philosophie au couvent de Saint-François-de-Paule, à Nevers. Pendant six années il fut absent. Enfin il revint à Paris en 1620, et s'établit au couvent de l'Annonciade, près de la Place-Royale. Une étude assidue des Pères, des philosophes anciens et des modernes, avait fait alors du R. P. Mersenne un des théologiens les plus expérimentés de sa congrégation. Le public le reconnut, dès que Mersenne lui eut confié son premier ouvrage, immense encyclopédie intitulée : *Quæstiones celeberrimæ in Genesim*. Presque toutes les conclusions développées par Mersenne dans ce gros livre sont des traits à l'adresse des Averrhoistes italiens et de leurs sectaires français ou allemands. C'était l'opinion de notre docteur que la révolution opérée dans l'étude des lettres et des sciences avec cette nouvelle ère que l'on appelle la Renaissance avait gravement compromis la religion chrétienne, et que si, par habitude ou par déférence pour l'autorité, beaucoup de gens se disaient encore de la religion du Christ, il y avait à Paris plus de sceptiques que de vrais croyants. Et, dans cette opinion, il n'épargnait pas les invectives à Vanini, Paracelse, R. Fludd, Montaigne, Bruno, Cardan, Machiavel, Charpentier, Basso, etc., etc., les appelant, en toutes lettres, des athées, des professeurs d'athéisme. « C'était, nous dit le P. Niceron, l'homme de son siècle qui était en réputation d'avoir le meilleur cœur, le plus droit et le plus simple. » Nous n'hésitons pas à croire que cette réputation était méritée : il n'est pas rare, en effet, que les hommes les plus aimables soient des écrivains pleins d'amertume. Après avoir fait plusieurs campagnes contre l'incrédulité, Mersenne se calma; ou, pour mieux dire, il rendit le calme à son esprit troublé en s'occupant des problèmes qui appartiennent au domaine des sciences naturelles. Il traduisit Euclide, Apollonius, Théodose, Ménélas, avec quelques mathématiciens modernes, et disserta sur les mystères de l'harmonie musicale. Ses écrits en ce genre furent encore plus estimés que sa polémique contre le scepticisme. Guillaume Colletet et Gabriel Naudé expriment le jugement de leurs contemporains lorsqu'ils placent sur le même rang Mersenne et Gassendi.

Cependant, quel qu'ait été le savoir, le mérite et la renommée de Mersenne, on a même oublié de nos jours les titres de ses livres, latins ou français, de ses traités scientifiques ou dogmatiques; nous le connaissons avant tout comme l'ami toujours fidèle et toujours zélé de Descartes, son correspondant assidu, son chargé d'affaires à Paris.

Descartes, devenu philosophe et chef d'école, avait quitté la France et s'était retiré en Hollande. Or, à cette époque, en présence d'une Sorbonne non-seulement ombrageuse et jalouse, mais encore toute-puissante, le métier de philosophe était plein de périls. Moins, d'ailleurs, on avait de liberté, plus il fallait employer d'efforts et d'adresse pour obtenir quelque avantage sur des adversaires vigilants, bien gardés, toujours prêts à s'élancer au combat. Nous doutons que jamais diplomate ait pratiqué plus d'intrigues que Descartes. Eh bien, le P. Mersenne fut de toutes ces intrigues l'instrument. Descartes l'avait habilement choisi. Non-seulement, en effet, il devait toujours compter sur son amitié; mais pour un philosophe accusé d'avoir émis des propositions peu conformes aux doctrines de la Sorbonne, et provoqué tous les jours à de nouveaux débats par quelque vengeur de la religion outragée, c'était un témoin, un second bien utile que le R. P. Mersenne, l'homme du monde dont on devait le moins suspecter les sentiments; ajoutons enfin qu'aucune objection ne pouvait inquiéter la parfaite naïveté du religieux minime, ébranler sa confiance dans les sentiments de Descartes. Vers la fin de l'année 1629, il fit un voyage en Hollande, y vit Descartes et ses amis. On lui reprocha cette visite, et il fut touché de ce reproche. Il ne pouvait, en effet, se dissimuler qu'il avait entendu tenir plus d'un libre propos sous le toit des docteurs d'Anvers : mais il les oublia vite. Après tout, puisqu'on faisait un si grand crime à ces docteurs d'approuver, d'admirer Descartes, il y avait chez eux, au jugement de Mersenne, plus de bien que de mal. Une des grandes affaires auxquelles s'employa le P. Mersenne fut la réconciliation de Descartes et de Fermat, après les vives querelles des années 1637 et 1638. Vers le même temps il prit la part la plus active aux controverses de Descartes et de Roberval sur la roulette ou cycloïde. Comme il avait observé le premier et signalé le phénomène sur lequel s'était engagée cette dispute, il n'y pouvait rester étranger. Il ne se déplaisait pas trop, d'ailleurs, au milieu de ces tumultes purement scientifiques : son ardeur pour les progrès des sciences le rendait beaucoup moins sensible aux contrariétés que la critique pouvait lui causer.

Quand il s'agissait de théologie, de religion, il était moins à l'aise; mais son attachement pour Descartes le faisait alors tout affronter. C'est ainsi qu'en 1640, quelques jésuites ayant pris l'engagement de démontrer en pleine chaire l'hérésie cachée sous certaines formules cartésiennes, Mersenne se rendit résolument au lieu marqué, et disputa durant deux jours contre ces ennemis de la nouvelle méthode. Si leurs clameurs avaient pu le troubler, il aurait été bien raffermi dans ses sentiments à l'égard de Descartes par les divers incidents de la polémique qui eut lieu bientôt après au sujet des *Méditations*. Assurément les objections de Hobbes, de Gassendi, de Voët, contre les *Méditations* ont une grande force, et nous ajouterons même qu'à notre avis la lo-

gique de Descartes ne s'est pas, dans ce grave conflit, justifiée sur tous les points. Mais il est incontestable que l'élégant et ingénieux opuscule, contre lequel s'élevèrent alors tant de voix, a du moins l'apparence d'un écrit rigoureusement orthodoxe, tandis qu'on peut signaler d'éclatantes infractions à la discipline dogmatique dans les objections de Gassendi, de Hobbes et des autres adversaires de Descartes. C'est ce qui toucha Mersenne. Il avait eu pour la première fois, il l'avoue, des scrupules. Le langage de Descartes ne l'avait pas toujours satisfait. En matière de théologie, les termes nouveaux offrent tant de périls! Mais les réponses de Descartes aux censeurs des *Méditations* l'ont complétement rassuré : « Dieu, écrit-il à Voët, a mis en ce grand homme une lumière toute particulière »; et il ajoute : « Je vois que dans toutes ses réponses son esprit se soutient si bien, et qu'il est si ferme sur ses principes, et, de plus, qu'il est si chrétien, et qu'il inspire si doucement l'amour de Dieu, que je ne puis me persuader que cette philosophie ne tourne un jour au bien et à l'ornement de la vraie religion. » Assurément tous les mots que contient cette déclaration ont été pesés non-seulement par Mersenne, mais par d'autres, peut-être par Arnauld lui-même. C'est la profession de foi d'un parti, mais d'un parti qui subordonne tout à l'intérêt de la *vraie* religion, et qui se prononce, après un grand débat, pour l'interlocuteur le plus chrétien, sans faire aucun état des objections qu'on lui a opposées au nom de la *vraie philosophie*. Que cela soit bien entendu! C'est donc à ce point de vue étroit d'où l'on n'observe qu'un côté des choses, c'est au point de vue de la religion que le pieux Mersenne se prononce résolument pour Descartes, et condamne au silence tous ses contradicteurs. Mais, il ne l'ignore pas, tous les orthodoxes ne sont pas à cet égard de son avis; le plus grand nombre d'entre eux est même très-mal porté pour Descartes, et ne le dissimule guères. Il fait donc appel de leur jugement devant le tribunal de l'avenir. L'avenir a-t-il confirmé les prévisions de Mersenne? Il est certain que la doctrine de Descartes, décriée chez les philosophes durant le dix-huitième siècle, a fait à la même date des prosélytes nombreux parmi les théologiens. Mais voici que de toutes parts on l'accuse de nouveau d'avoir compromis la théologie, et que l'on presse vivement l'Église de retourner à l'école de saint Thomas. La sentence de l'avenir est donc incertaine.

En 1641, Mersenne voyageait en Italie. Mais il n'y faisait pas un long séjour, ne pouvant se défendre de considérer l'Italie comme le pays natal de ces philosophes exaltés et téméraires, de ces athées auxquels il voulait tant de mal. En 1644, depuis longtemps de retour au couvent de la Place-Royale, il y recevait son ami Descartes, qui était venu passer quelque temps en France et remercier ses amis. Vers la fin de la même année, Mersenne traversait de nouveau les Alpes. A son retour, au mois de juillet de l'année suivante, il écrivait au socinien Florianus Crusius une lettre curieuse, où nous le voyons déclarer, après avoir attentivement suivi tant de controverses sur les preuves de l'existence de Dieu, que la meilleure de ces preuves est encore insuffisante, et que le plus sage peut-être est, en cette affaire, de laisser de côté les arguments de la raison pour s'en tenir aux prescriptions de la foi. Nous arrivons aux derniers jours de la vie de Mersenne. Au mois d'août de l'année 1647, il tomba malade. On le saigna; mais cette opération fut faite par un chirurgien inhabile, qui, au lieu d'une veine, ouvrit une artère. Cet accident fut aussitôt reparé, autant qu'il pouvait l'être. Cependant il eut pour résultat d'affaiblir Mersenne, et le rendit incapable de supporter un nouvel assaut de la maladie. Vers le mois de juillet de l'année suivante, il appela Gassendi près de son chevet, sentant chaque jour ses forces diminuer. Gassendi le traita comme atteint d'une fausse pleurésie, mais ne put le sauver. A sa dernière heure, Mersenne demanda qu'on fît l'autopsie de son cadavre, voulant servir, même après sa mort, au progrès de la science. C'est ce que nous apprend une lettre touchante de Gassendi à Louis de Valois, comte d'Alais, leur protecteur, leur ami commun.

Voici la liste des nombreux écrits du P. Mersenne. *Quæstiones celeberrimæ in Genesim*; Paris, 1623, in-fol.; et dans le même volume : *Observationes et Emendationes ad Franc. Georgii Problemata*. Les *Questions sur la Genèse* sont incomplètes : à cette première partie Mersenne devait en joindre une autre, qui n'a pas vu le jour; mais elle n'est pas perdue : nous la retrouvons dans le fonds des Minimes, à la Bibliothèque impériale, où elle occupe tout le numéro 13² et la moitié du numéro 13¹ (1). A la suite est un *Commentaire* de Mersenne, également inédit, sur l'Évangile de saint Matthieu. Il ne faudrait pas condamner les *Questions sur la Genèse* au même oubli que les nombreuses gloses, ou postilles, qui nous ont été laissées par les théologiens du moyen âge. C'est, en effet, un ouvrage vraiment contemporain des immortels écrits de Roberval, de Gassendi, de Descartes : c'est un manuel de solide érudition. Ajoutons que la controverse philosophique y occupe une place importante. Ennemi déclaré des péripatéticiens scolastiques, plus encore des nouveaux platoniciens de l'école de Vanini, de Jordano Bruno, Mersenne éclate contre eux en invectives. C'est, en outre, pour les combattre à part et en règle qu'il a composé ses *Observations* sur les Problèmes de François Zorzi, docteur de Venise, disciple de Pic de La Mirandole et de Reuchlin. Une autre remarque doit être faite à propos des *Questions sur la Genèse*. On a re-

(1) Les numéros ont été, on le voit, intervertis.

connu que l'argument en faveur de l'existence de Dieu exposé dans le *Proslogium* de saint Anselme de Cantorbéry est, presque sans aucun changement, celui qu'on retrouve dans les *Méditations*, et qui a fait tant de bruit chez les modernes sous le nom de Descartes; mais on a supposé que Descartes, peu versé dans l'histoire des systèmes philosophiques, a imaginé de nouveau ce sophisme, sans en connaître l'ancienneté. Eh bien, cette conjecture est manifestement contredite par un passage des *Questions sur la Genèse*. Descartes mit la première main à ses *Méditations* vers l'année 1628, et son grand ami Mersenne avait publié ses *Questions* en 1623. Or l'argument fameux est dans les *Questions*, et il y est développé sous le nom de son véritable auteur, saint Anselme. Descartes, moins ignorant qu'il ne jugeait utile de le paraître, a donc connu ce qu'il passe communément pour avoir ignoré.

L'*Analyse de la Vie spirituelle* et l'*Usage de la Raison* sont deux opuscules ascétiques du P. Mersenne, qui parurent à la fois et en même temps que les *Questions*, en 1623. Ils n'offrent pas un grand intérêt. L'écrit suivant est bien plus curieux : *L'Impiété des Déistes, Athées et Libertins combattue et renversée;* Paris, 1624, in-8°. De ces athées, suivant le P. Mersenne, nous avons déjà nommé Bruno, Vanini; mais la liste qu'il dresse publiquement de ces redoutables ennemis de la foi est bien plus considérable, puisqu'il y ajoute Charron, Cardan, Machiavel, Charpentier, Campanella... et quelques autres encore, les dénonçant avec la plus grande amertume à l'Église, à la société laïque, et disant que le monde est perdu s'ils ne sont réprimés. Le P. Mersenne était, on l'a dit, le plus doux, le plus aimable des hommes. Soit! Cependant nous ne pouvons taire que, malgré sa grande douceur, il employait volontiers et fréquemment des termes fort durs pour qualifier les gens qui ne partageaient pas toutes ses idées. Ceux que nous venons de nommer sont, dit-il, des *brigands*, *un tas de canailles*.... On en conviendra, ces termes sont outrés. L'année suivante, 1624, Mersenne publia : *La Vérité des Sciences contre les Sceptiques et les Pyrrhoniens;* in-12. L'objet de cet écrit est de démontrer que les sceptiques sont des professeurs d'athéisme au ton badin, et qu'il ne faut pas les tenir pour moins dangereux que les plus indiscrets des athées; — *Euclidis Elementorum Libri. Apollonii Pergæi Conica. Sereni De Sectione Coni et Cylindri*, etc., etc.; Paris, 1626, 3 vol, in-16. Ces volumes renferment une série d'opuscules anciens sur diverses parties de la science mathématique, traduits du grec en latin par le P. Mersenne; — *Traité de l'Harmonie universelle, où est contenue la musique théorique et pratique des anciens et des modernes;* Paris, 1627, in-8°; — *Questions inouïes, ou récréations des Savants;* Paris, 1634, in-4°; — *Les Préludes de l'Harmonie universelle, ou questions curieuses, utiles aux prédicateurs;* 1634, in-8°; — *Questions harmoniques, dans lesquelles sont contenues plusieurs choses remarquables pour la physique, pour la morale et pour les autres sciences;* 1634, in-8°; — *Questions théologiques; physiques, morales et mathématiques;* 1634, in-8°. Ces petits traités offrent aujourd'hui peu d'intérêt, et ne font pas beaucoup d'honneur au conseiller toujours empressé, au collaborateur ordinaire des plus grands savants du dix-septième siècle. Mais il faut, en les lisant, avoir présent à l'esprit que Mersenne les a composés pour le public, non pour les savants, pour la diffusion et non pour l'avancement de la science; — *Les Mécaniques de Galilée;* 1634, in-8° : traduction de l'italien; — *Harmonicorum libri XII*, 1636, in-fol. : édition française, publiée par Mersenne, la même année, avec des additions considérables, *L'Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la Musique*, en deux tomes in-fol. C'est à l'occasion de cet ouvrage que La Mothe Le Vayer, oubliant sans doute les grosses injures qu'il avait adressées aux sceptiques, lui écrivait : « Vos profondes réflexions sur cette charmante partie des mathématiques (la musique) ne laissent aucune espérance d'y pouvoir rien ajouter à l'avenir, comme elles ont surpassé de beaucoup tout ce que les siècles passés nous en avaient donné. » Mersenne ne disserte pas seulement sur la musique dans cet ample traité; on y trouve des digressions sur toutes les parties de la science mathématique, et, par exemple, une exposition du problème de la cycloïde, avec les remarques de Roberval; — *Nouvelles Découvertes de Galilée;* Paris, 1639, in-8°; — *Nouvelles Pensées de Galilée sur les Mécaniques;* Paris, 1639, in-8° : traduction de l'italien; — *Cogitata physico-mathematica;* Paris, 1644, in-4°. Montucla définit cet ouvrage : « un océan d'observations de toutes espèces, parmi lesquelles il y en a un grand nombre d'assez puériles; » — *Universæ Geometriæ mixtæque Mathematicæ Synopsis;* 1644, in-4°. C'est le recueil des anciens mathématiciens publié en 1626, avec quelques additions; — *Novæ Observationes Physico-Mathematicæ;* Paris, 1647, in-4°. C'est le tome troisième des *Cogitata Physico-Mathematica;* — *Catoptrique du P. Mersenne*, imprimée à la suite de la *Perspective curieuse* de J.-Fr. Niceron; Paris, 1652, in-fol.

B. Hauréau.

Hilarion de Coste, *Vie du P. Mersenne*. — Gassendi, *Epistolæ*, t. VI de ses Œuvres. — *Lettres de Descartes*, édit. de M. V. Cousin, passim. — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, t. II. — Niceron, *Hommes illustres*, t. XXXIII. — *Vie de Descartes*, par Baillet, passim. — *Éloges historiques*, par Poté. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. I, p. 321. — N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*.

MERSON (*Pierre-François-Casimir*), littérateur français, né en 1786, à Fontenay-le-Comte. Après avoir été avoué près le tribunal civil de Nantes, il acheta dans cette ville un atelier d'imprimerie; partisan du régime déchu en 1830, il fonda et rédigea *L'Ami de l'Ordre* (1831-1832), journal qui subit plusieurs condamnations pour cause politique; *Le Rénovateur breton et vendéen* (1833), et *L'Ouest* (1840-1843). On a de lui un *Traité de l'Arbitrage forcé* (1829, in-8°) et des articles littéraires insérés dans les recueils bretons.

Il a deux fils : *Charles-Victor-Ernest*, né en 1819, à Fontenay, rédacteur de *L'Ouest* de 1844 à 1848 et de *L'Union bretonne* depuis 1849, et auteur de quelques brochures politiques et d'un roman traduit de l'italien; — *Charles-Olivier*, né en 1822, à Nantes, qui cultive la peinture, et qui collabore à *L'Union bretonne*.

Les deux frères de M. Casimir Merson ont embrassé la carrière militaire. L'un, *Esprit-Victor*, né en 1789, à Fontenay, est lieutenant-colonel de cavalerie. — L'autre, *Louis-François*, né en 1788, à Fontenay, et parvenu au grade de major dans la même arme, a rempli jusqu'en 1855 les fonctions de commissaire impérial près le conseil de guerre séant à Orléans. Il a publié : *Scholies militaires, chants du régiment*; Paris, 1838, in-18; — *Poésies militaires*; Paris, 1841, in-18; — *Étude sur l'art de la guerre du grand Frédéric*; Paris, 1851, in-8°; et il a fourni beaucoup d'articles au *Moniteur de l'Armée*. K.

Renseignements particuliers.

MERTENS (*Charles DE*), médecin belge, né en 1737, à Bruxelles, mort à Vienne, le 28 septembre 1788. Reçu, en 1758, docteur à Strasbourg, il pratiqua avec succès la médecine à Vienne. Appelé en 1767 à Moscou, il y dirigea jusqu'en 1772 la maison des enfants trouvés, et rendit d'éminents services durant la peste qui éclata en 1771 dans cette ville. On a de lui : *Observationes Medicæ de febribus putridis, de peste, nonnullisque aliis morbis*; Vienne, 1778-1784, 2 vol. in-8°; traduites en allemand, Leipzig, 1779-1785, 2 vol. in-8°; c'est un bon ouvrage qui traite des épidémies observées, soit à Moscou, soit à Vienne; l'auteur a donné lui-même la traduction en français de ses études sur la peste (*Traité de la Peste*, de 1771; Vienne et Strasbourg, 1784, in-8°). K.

Meusel, *Lexikon*, IX.

MERULA (*Cornelius*), prêtre de Jupiter (*flamen dialis*), mort vers la fin de l'année 87 avant J.-C. Lors de la déposition de L. Cinna en 87, Mérula fut nommé consul à sa place. Mais bientôt Cinna revint avec Marius, et occupa Rome. Merula se hâta de résigner ses fonctions; il n'en fut pas moins cité en justice pour avoir exercé illégalement le consulat. Sa condamnation était certaine; il la prévint en s'ouvrant les veines dans le sanctuaire de Jupiter Capitolin. Avant de se porter le coup mortel, il eut soin de déposer son bonnet sacerdotal, et il laissa une déclaration écrite qu'il n'avait pas profané par la mort le sacré emblème de son pontificat. Il mourut en lançant des malédictions contre ses meurtriers Cinna et Marius. L'emploi de *flamen dialis* ne fut rempli que soixante-douze ans après la mort de Merula. Y.

Appien, *Bel. Civ.*, I, 65, 70, 75. — Velleius Paterculus, II, 20, 22. — Florus, III, 20. — Valère Maxime, IX, 12. — Dion Cassius, LIV, 36. — Tacite, *Ann.*, III, 58. — Plutarque, *Marius*, 41, 45; *Quæst. Rom.*, 40. — Saint Augustin, *De Civit. Dei*, III, 27.

MERULA (*Georges*), philologue italien, un des restaurateurs des bonnes études, né à Alexandrie (Piémont), vers 1424, mort au mois de mars 1494. Son nom de famille était *Merlani*, qu'il changea en celui de Merula, sous prétexte qu'il descendait de la famille romaine de ce nom. Il fut l'élève de F. Philelphe, avec qui il eut plus tard de grandes disputes. Il professa pendant quarante ans les lettres anciennes, d'abord à Milan, puis à Venise à partir de 1464, et enfin à Milan, où le duc Louis Sforze le rappela en 1482. Son existence fut remplie de travaux qui aujourd'hui ont perdu presque tout leur prix, mais qui, au quinzième siècle, contribuèrent beaucoup à la propagation des lettres anciennes. Sa vanité, qui était encore plus grande que son savoir, l'engagea dans des polémiques avec plusieurs philologues contemporains, Calderini, Galeotti, Marzio, Politien. Philelphe lui avait reproché d'avoir employé l'accusatif *Turcos* au lieu de *Turcas*. Merula répondit par deux *lettres* pleines d'injures, auxquelles Philelphe ne riposta pas, mais que G. Fontana releva durement dans une *Merlanica prima*. Sa dispute avec Politien « eut un éclat proportionné à la célébrité de l'adversaire, dit Ginguené. Elle ne se termina qu'à la mort de Merula, qui eut le mérite tardif de s'en repentir en mourant, de témoigner le désir d'une réconciliation sincère, et d'ordonner qu'on effaçât de ses ouvrages tout ce qu'il avait écrit contre Politien. On lui doit l'édition *princeps* de Martial; Venise, 1470-1472, grand in-4° (fait bibliographique très-contesté et resté douteux); des *Scriptores Rei Rusticæ*, Venise, 1472; Reggio, 1482, in-fol.; de Plaute, Venise, 1472, in-fol. (huit *comédies* de Plaute avaient déjà paru). Merula a donné des commentaires ou des observations sur divers auteurs anciens : Cicéron, Pline, Virgile, Ovide, Juvénal, Martial, Stace, Ausone. Il traduisit en latin du grec de Xiphilin les règnes de Nerva, de Trajan et d'Adrien. On a encore de Merula : *Bellum Scodrense*; Venise, 1474, in-4°: récit du siége de Scodra ou Scutari par les Turcs; — *In Philelphum Epistolæ duæ*; Venise, 1480, in-4°; — *Antiquitatum Vicecomitum Libri decem*; Milan, 1500, in-fol.; 1629, in-fol.; Paris, chez Robert Estienne, 1549, in-4°, avec l'ouvrage de Paul Giovio :

XII Vicecomitum Mediolani Principum Vitæ. Cette histoire des Visconti est écrite assez élégamment, mais sans critique; elle a été insérée dans le *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Grævius, t. III. Muratori publia dans le XXVe vol. de ses *Scriptores Rerum Italicarum* les quatre premiers livres de la seconde *décade* des *Antiquitates Vicecomitum;* mais on doute que cette suite soit de Merula. Z.

Paul Jove, *Elogia*. — Vossius, *De Historicis Latinis*. — Niceron, *Mémoires*, t. VII et X. — *Giornale d'Italia*, t. XVII et XVIII. — Argelati, *Scriptores Mediolanenses*, t. II, p. 21, 24. — Apost. Zeno, *Dissert. Vossiane*, t. II. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. II, p. 79. — Ginguené, *Hist. Litt. d'Italie*, t. III.

MERULA (*Gaudenzio*), érudit italien, né à Lavezzari, près de Novare, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il se rendit surtout habile dans les lettres anciennes, qu'il enseigna même à Milan, et se lia d'amitié avec plusieurs savants, tels que Pierre d'Arlon, Bonaventure Castillon et André Alciat, qui le qualifiait de *summus antiquarius*. On a de lui : *De Gallorum Cisalpinorum Antiquitate et origine Lib. III;* Lyon, 1536, 1538, in-8°; Bergame, 1592, in-8°; réimprimé dans le t. Ier du *Thesaurus Antiq. Italiæ* de Grævius; la seconde édition contient une défense de l'ouvrage, sous le titre de *Querela apologetica;* — *Terentianus Dialogus ultra omnem festivitatem;* Bâle, 1538; Milan, 1543, in-8°; — *Memorabilium Lib. V;* Lavezzari, 1546, in-8°; réimprimés avec additions à Venise, 1550, et à Turin, 1551; et avec des notes de Pomponius Castalius, à Lyon, 1556; — *Nuova Selva di varie Lezioni;* Venise, 1549, in-8°; — *Annotationes ad Heroides Ovidii;* Francfort, 1601. Il a laissé de nombreux travaux inédits, entre autres des *notes* sur Vitruve et Plotin, une continuation de l'histoire de Scipion Vaggio et *Gelastinus*, comédie latine. P.

Cotta, *Museum Novariense*, 133. — Argelati, *Biblioth. Mediolan.*, II, 2131-2134. — Barberini, *Bibliot.*

MERULA (*Paul*) ou **VAN MERLE**, érudit hollandais, né à Dordrecht, le 19 août 1558, mort à Rostock, le 20 juillet 1607. Après avoir terminé ses études élémentaires à Dordrecht et à Delft, il visita, suivant la coutume généralement répandue à cette époque, les principales universités de l'étranger, et voyagea en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Revenu dans sa ville natale au bout de neuf ans d'absence, il se livra d'abord au droit, et fréquenta le barreau avec succès pendant quatre années. En 1593, il occupa à Leyde la chaire d'histoire, devenue vacante en 1592 par la démission de Juste Lipse. En 1597 la bibliothèque de l'université fut confiée à ses soins, et les États-généraux le nommèrent leur historiographe. « Merula a trois états, disait J. Scaliger : historiographe des États dont il a 1,000 livres, bibliothécaire dont il a 300 livres et professeur en histoire... C'est un pauvre esprit et jugement... Il est fat mais bon homme, et ne m'apprendra rien de nouveau. » On a de lui : *Manière de procéder en matière civile dans les provinces de Hollande, Zélande et West-Frise* (en hollandais); Leyde, 1592, in-4°; l'édition la plus complète est celle de Delft, 1705, in-4°; — *Eutropii Historiæ Romanæ Lib. X et Pauli Diaconi Lib. XVIII;* Leyde, 1592, in-8°; — *Q. Ennii Annalium Lib. XIX, quæ apud varios autores supersunt fragmenta;* Leyde, 1595, in-4°; — *Vita Francisci Junii, Bituricensis, ab ipsomet Junio scripta;* Leyde, 1595, in-4°; — *Willerami abbatis in Canticum Canticorum Paraphrasis gemina;* Leyde, 1598, in-8°; — *Urbis Romæ Delineatio;* Leyde, 1599, in-8°; — *Fidelis Narratio rerum adversus Angelum Merulam tragice gestarum ab inquisitoribus;* Leyde, 1604, in-4°; — *Placarts et Ordonnances sur la gruerie* (en hollandais); La Haye, 1605, 3 part. in-fol.; — *Vita Desiderii Erasmi, ex ipsius manu fideliter repræsentata. Additi sunt epistolarum ipsius libri duo;* Leyde, 1607, in-4°; — *Cosmographiæ generalis libri tres;* Amsterdam, 1605, in-4° et 1636, 6 vol. in-16; — *Trésor des temps, ou histoire abrégée de l'état des Églises et des Gouvernements civils, depuis Jésus-Christ jusqu'à l'an* 1200, *continué par son fils G. Merula jusqu'à* 1614 (en hollandais); Leyde, 1614, in-fol.; *continué jusqu'en* 1627 *et augmenté d'une table*, Leyde, 1627, in-fol.; — *Diatriba de Statu Reipublicæ Batavicæ, cum libello de Republica atque Urbibus Hollandiæ, edente Joachimo Mörsio;* Leyde, 1618, in-4°; réimprimé avec le nom de Merula, Leyde, 1625, in-8°, et à la suite des diverses éditions du *Commentariolus de statu confœderatarum provinciarum Belgii;* La Haye, 1650, p. in-8°; — *Dissertatio de Maribus*, à la suite du traité de Grotius *De mare libero;* Leyde, 1633, in-24; — *Vita Joannis Capnionis, cum ejusdem epistolarum libris;* Leyde, 1642, in-16; — *De Comitiis Romanorum et præmiis quæ militiam sequebantur;* Leyde et Amsterdam, 1675, in-16. Merula a laissé en outre un grand nombre d'ouvrages qui n'ont pas vu le jour, et dont on trouvera la liste dans Almeloveen; *Bibliotheca promissa et latens*; Gouda, 1688, p. in-8°, p. 34-36. — Son portrait se trouve en tête de son *Trésor des Temps* et dans les *Icones Virorum illustrium, cum eorum vitis descriptis a J.-J. Boissardo*, p. VI, n° 16. Alphonse WILLEMS.

J. Kirchmann, *In funere P. Merulæ Oratio;* Leyde, 1672, p. in-12. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I, p. 116-128. — M. Siegenbeek, *Histoire de l'Université de Leyde* (en holl.); Leyde, 1829-1832, t. II, p. 76.

MERULA (*Tarquinio*), compositeur italien, né vers 1580, à Bergame, mort après 1640. D'abord maître de chapelle et organiste à l'église Sainte-Agathe à Crémone, il fut rappelé vers 1630 dans sa ville natale pour remplir les mêmes fonctions à la cathédrale. « Ce maître, dit M. Fé-

fils, est un des compositeurs italiens qui ont le plus abusé des formes de mauvais goût du contrepoint traditionnel qui succéda aux belles et nobles formes de l'ancien contrepoint de l'école romaine. La plupart de ses ouvrages sont remplis de morceaux établis sur un trait qui se répète sans cesse, ou sur une basse contrainte, et sur d'autres fantaisies semblables. » On cite de lui des fugues sur les déclinaisons de *hic*, *hæc*, *hoc*, et de *qui*, *quæ*, *quod*, qui sont des morceaux plaisants dans l'exécution. Parmi ses productions on remarque : *Concerti spirituali lib. II*; Venise, 1626-1628, 2 vol. in-4°; — *Musiche concertate*; ibid., 1633-1635, 4 vol. in-4°; — *Il Pegaso musicale*; ibid., 1640, in-4°, recueil contenant un *Confitebor* qui a eu de la célébrité en Italie. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

MERULO (*Claudio*), dit *Claudio di Correggio*, compositeur italien, né en 1532, à Correggio, mort vers 1605, à Parme. Élève de Donati, il succéda en 1557 à Parabosco dans la place d'organiste de l'église Saint-Marc à Venise. Vers 1566 il établit dans cette ville une imprimerie de musique, où il publia, jusqu'en 1571, quelques-uns de ses propres ouvrages. Doué d'un rare génie pour son art, il vit sa réputation s'étendre en Italie, et en 1574, lors du passage d'Henri III à Venise, il fut chargé d'écrire toute la musique des fêtes somptueuses qui furent données à ce prince. En 1584 il accepta les offres brillantes du duc de Parme, et passa le reste de sa vie auprès de lui comme organiste de la cour. Les éloges accordés à cet artiste par ses contemporains sont justifiés par ce qui reste de ses œuvres : « ses *toccate* et surtout ses *ricercati* sont des monuments précieux d'une époque importante de l'art ». Merulo a fait paraître à Venise, de 1566 à 1608, plusieurs recueils de madrigaux, de motets, de messes, etc. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

MERVAULT (*Pierre*), historien français, né en 1608, à La Rochelle. Pendant le siége de cette ville, en 1628, il prit l'habitude de tenir un journal exact de tout ce qui se passait d'important sous ses yeux et de tout ce qu'il entendait dire à son père, qui était maître de l'artillerie. La première édition de cette relation est de 1628, d'après le père Lelong, et a été traduite en anglais en 1630. L'auteur prépara lui-même, sans y mettre son nom, la seconde édition, qui a pour titre : *Le Journal des choses mémorables qui se sont passées au dernier siége de La Rochelle*; s. l. n. d. (La Rochelle, 1644), in-8°; réimpr. à Rouen, 1671, 2 part. in-12 avec des additions. Cette espèce de chronique renferme des pièces intéressantes, et se recommande par l'impartialité de l'auteur plus que par les qualités du style. P. L.

Lelong, *Bibl. Hist.* — Arcère, *Hist. de La Rochelle*. — Briand, *Hist. de l'église Santone et Aunisienne*, III. — Haag frères, *La France Protestante*.

MERVEILLE (***), voyageur français, vivait dans la première partie du dix-huitième siècle, et résidait à Saint-Malo. Chargé par une compagnie de négociants de cette ville de se rendre à Moka pour y ouvrir des relations commerciales, il partit de Brest, le 6 janvier 1708, avec deux navires, relâcha à Aden et descendit à Moka, le 3 janvier 1709. Il conclut avec l'imam de cette ville un traité qui autorisait les Français à y établir un comptoir aux mêmes conditions que celui que les Hollandais y possédaient déjà. Merveille visita plusieurs villes de l'Yémen, entre autres Sana, Damar, Beit-el-Fakih, Kousma, Otouma, Lohéia, et put faire de précieuses remarques sur les productions de cette partie de l'Arabie, productions qui consistent en dattes, indigo, séné, *ouars* pour teindre en jaune, fruits et vins délicieux, et surtout en café, réputé le meilleur. Après avoir établi une factorerie, il embarqua une riche cargaison, et mit à la voile le 20 août. Il fit aiguade dans les Mascareignes, et arriva en mai 1710 à Saint-Malo. Il ne paraît pas qu'il reprît la mer depuis; car sa compagnie, enchantée de son expédition, en résolut une autre l'année suivante, et Merveille n'en fit pas partie. Il publia d'abord quelques extraits de son voyage dans les *Mémoires de Trévoux*, mais Jean de Laroque étant entré en relations avec Merveille recueillit complétement les documents du capitaine malouin, et les fit paraître sous le titre de : *Voyage dans l'Arabie heureuse, fait de* 1708 *à* 1710 *par l'Océan oriental et le détroit de la mer Rouge*, avec la *Relation d'un voyage fait du port de Moka à la cour d'Yémen, de* 1711 *à* 1713, et suivi d'un *Mémoire concernant l'arbre et le fruit du café*; Paris et Amsterdam, 1716, in-12 avec fig. Merveille n'était pas du voyage exécuté de 1711 à 1713; mais il a donné à La Roque d'excellents renseignements pour le *Mémoire sur le café* et généralement sur l'Arabie, sur Madagascar, les Iles de France et Bourbon, Anjouan, Socotora, et autres lieux où il a relâché dans sa navigation. A. de L.

Mémoires de Trévoux, ann. 1708-1711. — *Dict. Hist.* (1822).

MERVESIN (*Joseph*), littérateur français, né à Apt, où il est mort, en 1721. Il entra dans l'ordre de Cluni et fut prieur de Barret. S'étant mis en 1721 au service des pestiférés de sa ville natale, il mourut victime de son dévouement. On a de lui : *Histoire du marquis de Saint-André-Montbrun*; Paris, 1698, in-12; — *Histoire de la poésie française*; Paris, 1706, in-12; réimprimée en 1717, à Amsterdam. Malgré les défauts dont il est rempli, ce livre fut recherché, parce que c'était le premier qui traitât des progrès et des origines de la poésie française, et les journaux du temps y consacrèrent des analyses étendues. Cependant un gentilhomme d'Apt, François de Remerville, s'avisa d'en faire la critique; Mervesin, piqué, riposta avec aigreur; la querelle continua entre les deux adversaires pendant plusieurs années. En 1710 elle se ranima, par

suite de la prétention singulière de l'abbé à supprimer de l'alphabet la lettre R comme *mal sonnante*. On peut voir dans les *Œuvres posthumes* du P. d'Ardene (1767, 4 vol. in-12), plusieurs longues épîtres adressées par Mervesin à la marquise de Buous ou à l'évêque d'Apt, et où n'intervenait jamais cette lettre indigne. Ce religieux a encore écrit une *Lettre aux consuls de Carpentras avec la manière dont on doit se comporter dans une ville affligée de la contagion* (Carpentras, 1721, in-8°), et plusieurs morceaux en vers et en prose insérés dans *le Mercure*. P. L.

Remerville, *Histoire d'Apt* (manuscrite), p. 610. — Lelong, *Biblioth. Hist.* — Achard, *Dict. de la Provence.* — Boze, *Hist. d'Apt*, 332 et 348. — *Hist. des ouvrages des savants*, avril 1706. — *Mémoires de Trévoux*, mai 1706 et janv. 1708. — *Le Mercure*, juin 1741. — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse*, II.

MERVILLE (*Pierre-François* Camus, dit), auteur dramatique français, né à Pontoise, le 20 avril 1783, mort au mois d'octobre 1853. Destiné à la carrière médicale, il suivit les cours de la faculté de Paris, et obtint une place d'élève interne à l'hôtel-Dieu; mais son goût le portait vers le théâtre, et il commença par jouer la comédie sur des théâtres de société. Quittant son nom de Camus, pour prendre celui de Merville, qui était celui de sa mère, il débuta au Boudoir des Muses, dans les rôles de jeune premier, et parut ensuite à l'Odéon et sur diverses scènes de province. Plus tard il fit partie d'une troupe française appelée à Cassel par Jérôme Bonaparte, et resta en Westphalie jusqu'à la chute de ce royaume. Sans être un acteur de premier ordre, Merville ne manquait pas de talent. En jouant, l'idée lui vint d'écrire pour le théâtre, et il fit représenter plusieurs pièces où il se montra observateur judicieux et peintre fidèle, mais écrivain trop facile; quelques-unes ont eu du succès. *La Famille Glinet* fit surtout courir tout Paris: c'était un appel à la conciliation des partis. On prétendit que Louis XVIII avait eu quelque part à la rédaction de cette pièce; on lui en attribua même le plan. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le manuscrit fut soumis au roi, qui fit en marge quelques marques au crayon. On a de Merville : *Lequel des deux? ou la lettre équivoque*, comédie en un acte, en prose, jouée au théâtre de l'Odéon; Paris, 1814, in-8°; — *Les deux Anglais*, comédie en trois actes et en prose, au même théâtre; Paris, 1817, in-8°; 1824, 1837, in-8°; — *La Famille Glinet, ou les premiers temps de la Ligue*, comédie en cinq actes en vers, au même théâtre; Paris, 1818, in-8°; 1835, in-8°; — *L'Homme poli*, comédie en cinq actes, en vers, au même théâtre; Paris, 1820, in-8°; — *Les quatre âges*, comédie en cinq actes, en vers, au Théâtre-Français; Paris, 1822, in-8°; — *Les Comptes de tutelle* (avec Bayard), comédie-vaudeville en un acte, au théâtre de Madame; Paris, 1826, in-8°; — *La première Affaire*, comédie en trois actes en prose, à l'Odéon; Paris, 1827, 1837, in-8°. Merville avait en outre composé à Marseille une tragédie en cinq actes intitulée : *La Mort de Servius Tullius*; et à Cassel, *Amélie*, *Le Railleur*, comédies en un acte; *Les Rivaux*, opéra comique; *Le Protecteur*, comédie en cinq actes, en vers. A Paris, il a encore fait représenter : *Henri IV à Meulan*; — *Le Frère et la Sœur*; — *Le Septuagénaire* (avec Albitte); — *A vingt-et-un ans* (avec M. Cornu); — *Sophie, ou le mauvais ménage* (avec le même); — *Le Savetier de Toulouse* (avec le même); — *La Grande-Duchesse* (avec M. Duveyrier); — *La Maîtresse* (avec MM. Alexis et Leroux); — *Le Juif errant* (avec M. Mallian). Il a traduit pour la collection des *Chefs-d'œuvre du théâtre étranger*, *Mina de Bornhelm*, de Lessing, et *L'École de la Médisance* de Sheridan. On lui doit en outre : *Saphorine, ou l'aventurière du faubourg Saint-Antoine*, roman, Paris, 1820, 2 vol. in-12; — *Les deux Apprentis*; Paris, 1826, 4 vol. in-12, ouvrage qui obtint un prix Montyon à l'Académie française, comme utile aux mœurs. Merville est encore auteur d'une *Notice sur Malfilâtre*, en tête d'une édition des œuvres de ce poëte; Paris, 1822, in-18. Il a donné *Une première représentation* dans le *Livre des Cent-et-un*, tome Ier, p. 281; et *La Boiteuse* dans les *Cent-et-une nouvelles des Cent-et-un*, tome IV, p. 43. On lui attribue une part à la rédaction de l'*Almanach des Spectacles*.

L. L—t.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

MERVILLE (de). *Voy.* Bimnot.

MERVILLE. *Voy.* Guyot de Merville.

MERWAN Ier, surnommé *Ibn Tarid* (ou *fils du banni*), khalife arabe, de la dynastie des Ommaïades, né à La Mecque, vers 623, mort le 13 avril 685, à Damas. Fils de Hakem, exilé par le prophète, Merwan fut d'abord secrétaire du khalife Othman, qu'il fit périr traîtreusement. Après avoir tenu une conduite équivoque sous les règnes d'Aly, de Moawyat et de Yézid Ier, il se retira en Syrie pour se soustraire aux ordres sanguinaires d'Abdallah ben Zobéir, proclamé khalife à La Mecque, et fut lui-même élevé au khalifat, en 684. Il remporta une victoire décisive sur Dohak Ibn Kaïs, un des meilleurs généraux de son compétiteur, et fut reconnu sans opposition dans toute la Syrie. Il n'éprouva non plus aucune résistance en Égypte, et opposa avec succès, aux mécontents, en Mésopotamie, le fameux Obéidallah. Cependant Merwan, qui avait juré de garder le khalifat seulement comme un dépôt jusqu'à la majorité de Khaled, fils de Yézid Ier, venant de désigner pour son successeur son propre fils Abdelmélek, fut étouffé, pendant son sommeil, entre des oreillers et des couvertures de lit, par la mère de Khaled, qui était devenue sa femme. Ch. R.

Abouiféda, *Annales Moslemici*. — Ibn al Athir, *His-*

taras. — Elmacin, *Historia Saracenica.* — Noël Des Vergers, *l'Arabie* (dans *l'Univers pittoresque*).

MERWAN II (*Abou-Abdelmélek*), khalife arabe, de la dynastie des Ommaïades, né à Damas, en 688, mort le 6 août 754, à Bushir, en Égypte. Petit-fils du précédent, il fut d'abord gouverneur d'Arménie. Il prit les armes contre le khalife Yézid III, en 744, pour venger la mort de Walid II; mais il se laissa apaiser par des concessions avantageuses. Plus tard, il refusa de reconnaître Ibrahim, frère et successeur de Yézid III, sous prétexte de défendre les droits des fils de Walid Ier, prisonniers à Damas. S'étant avancé contre cette ville, il battit les troupes d'Ibrahim; mais apprenant que ses jeunes protégés venaient d'être assassinés, il se fit proclamer khalife lui-même, et alla établir le siége de son empire à Harran, en Mésopotamie. Il y reçut les soumissions d'Ibrahim et de ses autres ennemis; mais bientôt après il fut obligé de combattre un nouveau rival, son cousin Souléiman, qui s'était fait reconnaître à Émèse, Damas, et dans la plus grande partie de la Palestine. Après l'avoir vaincu, de même qu'un fils d'Omar II, Abdallah, qui avait également prétendu au khalifat, Merwan fit surprendre Ibrahim, chef de la famille des Abbassides, pendant un pèlerinage que celui-ci fit avec ses deux fils à La Mecque. L'ayant fait empoisonner en prison, en 748, Merwan, qui avait ainsi provoqué malgré lui la révolte des Abbassides, fut défait, dans une bataille décisive, près d'Arbelle, par Aboul Abbas al Saffah, fils aîné d'Ibrahim, et par son général en chef, le célèbre Abou Moslem, en 749. Toujours poursuivi, et disputant le terrain pied à pied, Merwan se retira à Bushir, dans l'Égypte moyenne. Après avoir défendu cette ville avec acharnement, il fut tué dans l'église copte par les chrétiens, dont il avait été un persécuteur implacable. Merwan, dans la personne duquel finit la dynastie ommaïade en Orient, était surnommé *Al Djadi*, ou sectateur de *Djad*, qui le premier avait attaqué la divinité du Koran. Ses victoires lui avaient valu le surnom d'*El Hamar al Djézirah*, ou *Ane de la Mésopotamie*: on sait qu'en Orient l'âne, surtout l'âne sauvage, est un animal assez estimé. Après la mort de Merwan et l'extinction de la dynastie ommaïade, on a naturellement interprété ce surnom dans le sens ridicule qu'on attache ordinairement au mot d'âne. Ch. RUMELIN.

Aboulféda, *Annales moslemici.* — Ibn Khaldoun, *Histoire des Arabes.* — Ibn el Athir. — Elmacin, *Historia Saracenica.*

MERWARIDY (*Khodja Chéhab ed Din Abdallah-Beyani, surnommé Ali*), poëte et historien persan, né près d'Andékan, vers 1450, mort en août 1526, près d'Ispahan. Fils d'un ancien vizir d'un descendant de Tamerlan, il reçut lui-même, vers 1478, de Mourad, fils d'Abousaïd, et autre prince de la descendance du conquérant mogol, la charge de vizir, avec une mission à Bokhara en Arabie. S'étant attaché ensuite à Houcéin-Mirza, prince de la même famille, et souverain de Khorassan et de Masanderan, il arriva, sous lui, à la charge de chancelier, comme successeur du célèbre Aly-Chyr, également poëte. Houcéin étant mort, en 1506, Merwaridy, connu dès lors sous ce surnom, qui signifie *marchand de perles*, et qui lui fut donné par allusion à ses poésies, entra, en 1511, au service d'Ismaïl Sofi, fondateur d'une nouvelle dynastie en Perse. Après avoir fait l'éducation de Sam-Mirza, fils du roi, il rentra spontanément dans l'obscurité. Merwaridy a écrit en prose: *Tarikhi Chahy*, ou *Vie de Chah Ismaïl Sofi* (biographie incomplète, Ismaïl n'étant mort qu'en 1524); — *Lettres concernant tant les affaires politiques que les choses de la vie spirituelle*, existant en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 221, intitulé: *Kitâb in-Chachi-Farsy*. — Les ouvrages poétiques de Merwaridy sont: *Vie d'Ismaïl Sofi* (incomplète également); — *Khosrou et Schirin*, épopée romantique, traitant un de ces sujets d'amour si fréquents chez les poëtes orientaux. M. Hammer l'a traduit en vers allemands; Leipzig, 1809, 2 vol. in-8°; — *Mounis ab-Ahbah*, ou recueil de chansons, odes et quatrains. Ch. R.

Dewletchah, *Vie des Poëtes persans.* — Hammer, *Histoire des Belles-Lettres en Perse.* — Malcolm, *Hist. of Persia.*

MÉRY (*Jean*), anatomiste français, naquit à Vatan, le 6 janvier 1645, de Jean Méry, maître chirurgien de cette ville, et mourut le 3 novembre 1722, à Paris. Voué par son père à la profession qu'il exerçait lui-même, il partit à l'âge de dix-huit ans pour aller étudier la science à l'hôtel-Dieu de Paris; il s'y fit remarquer par son assiduité. Les cours ne suffisant pas à son avidité d'étudier, il emportait chez lui des cadavres en cachette pour les disséquer; aussi fut-il bientôt remarqué des maîtres. Un d'eux, le docteur Lamy, l'engagea à faire paraître au jour le fruit de ses travaux, et ce fut à son instigation qu'il publia en 1681 une *Description de l'Oreille*, où il fit preuve d'une profonde connaissance de cet organe. Un pareil travail dans une époque où l'anatomie était assez négligée lui valut la charge de chirurgien de la reine. Deux ans après il fut nommé par le marquis de Louvois chirurgien major des Invalides. En 1684 la reine de Portugal étant tombée gravement malade, son royal époux demanda à Louis XIV un chirurgien capable de la sauver. Louvois envoya Méry, qui arriva trop tard; la reine était morte. Méry resta en Portugal et en Espagne durant quelque temps, pratiquant et étudiant toujours. Enfin, s'arrachant à l'empressement que les cours de ce pays mettaient à le retenir, il revint à Paris en l'année même de son départ pour entrer à l'Académie des Sciences et être admis comme chirurgien au service du duc de Bourgogne pendant un séjour que la cour faisait à Chambord. En 1692 Méry fut chargé d'une mission secrète en Angleterre,

dont l'objet a toujours été une énigme et qu'on a voulu rapporter au drame du Masque de Fer. Ce n'était d'ailleurs qu'à contre-cœur que Méry acceptait des charges brillantes qui pesaient à son amour de la retraite et du travail. Son ardeur à ce sujet était telle que sa famille ne pouvait le voir qu'aux heures des repas; et pour ne pas être dérangé dans son travail de cabinet en dehors de ses fonctions aux hôpitaux, il refusait de traiter des malades en ville. Sollicité souvent de faire des cours particuliers d'anatomie, il résista aux offres les plus brillantes. Il résultait de ce genre de vie en lui une certaine rudesse de formes bien éloignée de celles de la cour. Sa parole était âpre comme ses opinions, dans lesquelles il était très-obstiné. Du reste homme de pratique avant tout, il s'inquiétait peu de la théorie : disséquer était sa grande étude; aussi il était plus anatomiste que physiologiste. C'est de lui que vient ce mot tant répété depuis : « Nous autres anatomistes, nous sommes comme les crocheteurs de Paris, qui en connaissent les moindres rues, mais qui ne savent pas ce qui se passe dans l'intérieur des maisons. » En tout on retrouvait en lui l'homme qui n'avait pas voulu poursuivre ses humanités plus loin que la quatrième, jugeant le reste inutile pour lui. En 1700 il fut nommé par le président de Harlay premier chirurgien de l'hôtel-Dieu. Méry, qui avait épousé la fille de Carrère, premier chirurgien de Madame (Henriette d'Angleterre), en eut six enfants. Ses dernières années s'écoulèrent dans les pratiques d'une austère piété; il mourut laissant, outre sa *Description de l'Oreille de l'homme*, réimprimée en 1687, in-12, plusieurs dissertations dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences*, et les ouvrages suivants, qui parurent à part : *Observation sur la manière de tailler dans les deux sexes pour l'extraction de la pierre, pratiquée par le frère Jacques*; Paris et Amsterdam, 1700, in-12 et in-8°; d'abord partisan de la méthode du frère Jacques, Méry l'abandonna par la suite; — *Nouveau Système de la circulation du sang par le trou ovale dans le fœtus humain*; Paris, 1700, in-12; l'idée émise par Méry dans cet écrit, et qu'il compléta en 1707, en prouvant à l'aide de l'expérience de Hoock que l'air se mêlait au sang dans les poumons, était que la plus grande partie de ce liquide passait du cœur au poumon et que l'artère aorte n'en portait au corps que la plus faible quantité. Duverney combattit cette opinion, et l'Académie se partagea entre eux; — *Six Problèmes de physique sur la Génération du fœtus*, Paris, 1711, in-4°, où il soutint, contre Falconnet, que l'enfant se nourrissait plutôt du sang que du lait de sa mère pendant la vie fétale. H. BOYER.

Fontenelle, *Éloges des Académiciens de l'Ac. des Sc.* — *Biog. Méd.* — D'Alphonse, *Statistique de l'Indre.*

*MÉRY (*Joseph*), poëte et romancier français, né le 21 janvier 1798, aux Aygalades, près Marseille. A neuf ans il entra au séminaire. Telle était dit-on, son ardeur pour l'étude qu'il fut bientôt en état de soutenir, en public, une thèse sur la grâce concomitante et qu'à onze ans il publia une dissertation sur le libre arbitre. Renvoyé pour avoir lu les écrits philosophiques de Voltaire, il se rendit à Aix, et y prit ses degrés à la faculté de droit. Dans un premier voyage qu'il fit à Paris, il se livra à la dissipation et à son goût pour les intrigues galantes, presque toujours suivies d'affaires d'honneur. Après avoir passé six mois à Rome, il fut forcé de s'embarquer précipitamment pour se dérober à la vengeance d'un rival puissant. De retour à Marseille, il y fonda *Le Phocéen* avec Alphonse Rabbe (1er janvier 1820), feuille quotidienne, rédigée dans un violent esprit de parti et qui l'exposa à des poursuites judiciaires et à des animosités personnelles; il créa seul *La Méditerranée*, et ces deux journaux se réunirent ensuite sous le nom de *Sémaphore*. En 1822 M. Méry partit pour Constantinople; mais ses opinions trop prononcées lui attirèrent, de la part de l'ambassade française, une foule de tracasseries qui aboutirent à un ordre formel de quitter l'Orient. « Il fit voile pour sa patrie, dit la *Biographie des Contemporains*, et s'enferma dans un vieux manoir patrimonial, sur le bord de la mer; il passa un an dans cette retraite, cultiva la poésie latine, et y composa une traduction de *La Henriade* en vers latins, et un *Commentaire* sur Lucain et sur Juvénal. Cédant enfin aux instances de ses amis, il retourna à Paris en 1824, et y trouva son compatriote M. Barthélemy. Une conformité de goûts et d'opinions politiques les lia intimement. Signaler leur haine contre les abus, contre le jésuitisme, contre les vices d'un ministère justement décrié, les combattre avec les armes toujours puissantes du ridicule, souriait à leur imagination méridionale. » M. Méry débuta dans cette campagne politique par deux satires, *Épître à Sidi-Mahmoud* et *Épître à M. de Villèle* (1825), qui obtinrent l'une et l'autre une vogue prodigieuse. Puis, en société avec M. Barthélemy (*voy.* ce nom), il publia successivement *La Villéliade*, *Les Jésuites*, et *Rome à Paris* (1826); *La Censure*, *La Corbiéréide*, *La Peyronnéide*, *La Bacriade*, et *Le Congrès des ministres* (1827); *Étrennes à Villèle*, et *Napoléon en Égypte* (1828); *Épître à M. Saintine*, *Waterloo* (1829); *L'Incorrection* (1830), et *La Dupinade* (1831). Bien qu'il n'y ait pas mis son nom, il a certainement eu part à d'autres œuvres de son collaborateur, telles que le poëme du *Fils de l'homme* (1829), la *Némésis* (1831), et *Les douze Journées de la Révolution* (1832). Après la révolution de Juillet, pendant laquelle il avait pris les armes, M. Méry renonça en même temps à la poésie et à la politique, et se mit à écrire des nouvelles, des romans et des pièces de théâtre. Il a été nommé en 1837 che-

valier de la Légion d'Honneur. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Les Élections de Marseille*, poëme; Paris, 1827, in-8° ; — *Marseille*, ode; Paris, 1829, in-8° ; — *Le Bonnet vert*, roman; Paris, 1830, in-8°, et 1831, 2 vol. in-12; — *L'Assassinat, scènes méridionales de* 1815; Paris, 1831, in-8°; — *Scènes de la vie italienne*; Paris, 1837, 2 vol. in-8° ; — *Un Château en Espagne*, comédie en vers; Paris, 1838, in-8° ; — *Les Nuits de Londres*; Paris, 1840, 2 vol. in-8° ; — *Un Amour dans l'avenir*; Paris, 1841, 2 vol. in-8° ; — *Anglais et Chinois*; Paris, 1843, in-8° ; — *Héva*; Paris, 1843, in-8°; — *La Comtesse Hortensia*; Paris, 1844, in-8°; — *L'Univers et la Maison*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1846, in-8° ; — *La Floride*; Paris, 1846, 2 vol. in-8° ; — *La Guerre du Nizam*; Paris, 1847, 3 vol. in-8° ; — *Une Veuve inconsolable*; Paris, 1847, 2 vol. in-8°; — *Le vrai Club des Femmes*, comédie en vers; Paris, 1848; — *Un Mariage de Paris*; Paris, 1849, 2 vol. in-8° ; — *Mélodies poétiques*; Paris, 1853, in-18; — *Guzman le brave*, drame; Paris, 1856; — *Les Lesbiennes*, poëme; Paris, 1858; — *M. Auguste*, roman; Paris, 1860, in-18; etc. Doué d'une imagination féconde et d'une verve inépuisable, M. Méry a encore fourni un grand nombre d'articles aux recueils et aux journaux littéraires, des romans en feuilleton, des cantates, des pièces de circonstance, qu'il serait trop long d'énumérer. P. L.

Biog. univ. des Contemp. (suppl.). — *Galerie de la Presse*. — Mirecourt, *Les Contemp.* — Quérard, *La France littéraire*.

MÉRY. *Voy.* MÉRI.

MERZ (*Philippe-Paul*), théologien allemand, né à Augsbourg, vers la fin du dix-septième siècle, mort le 15 octobre 1754. Reçu candidat au ministère évangélique, il se convertit en 1724 au catholicisme, entra dans les ordres, devint curé à Schwabsoyen, et se retira ensuite dans sa ville natale. On a de lui : *Thesaurus Biblicus*; Augsbourg, 1733-1738, 1751, 1791, 2 vol. in-4°; Venise, 1758, in-4° : cet ouvrage, très-utile aux prédicateurs, indique, à la suite de chaque mot, les passages de l'Écriture qui y ont quelque rapport; — *Quotlibet catecheticum*; Augsbourg, 1752, 5 vol. in-4° ; résumé complet et méthodique des meilleurs catéchismes. O.

Zapf, *Augsburgische Bibliothek*, t. II. — Veith, *Bibl. Augustana*. — Meusel, *Lexikon*.

MERZ (*Jacques*), peintre graveur suisse, né en 1783, à Buch (canton de Zurich), mort en 1807, à Vienne. Fils d'un tisserand, il fut de bonne heure confié au pasteur Veith, qui, frappé de ses heureuses dispositions, le plaça sous la direction de Lips, célèbre graveur de Zurich. A dix sept ans il grava d'après le Dominiquin le *Triomphe de l'Amour*, une de ses plus belles planches. En 1802 il se rendit à Vienne, où Fugger et Fuessli lui donnèrent des conseils. Bien que cet artiste soit mort dans la fleur de la jeunesse, il a laissé un assez grand nombre de tableaux et de gravures remarquables par la pureté du dessin, l'expression et la délicatesse. On cite parmi ses bons ouvrages, les *portraits* de *Canova* et de *Lavater*, et le *Monument élevé à la mémoire de Joseph II*. K.

Veith, *Notice* (en allem.); Tubingue, 1810, in-8°, avec le portrait de J. Merz, gravé par Lips.

MERZLIAKOF (*Alexis - Fedorovitch*), poëte et critique russe, né en 1778, à Dalmatof (gouvernement de Perm), mort à Moscou, le 29 juillet 1830. Fils d'un pauvre marchand, il devait sa carrière à quelques vers qu'il composa à l'âge de douze ans à l'occasion de la paix que Catherine II venait de conclure avec la Suède. Ces vers plurent tant à l'impératrice, qui se piquait de s'y connaître, qu'elle en ordonna l'impression et accorda au jeune poëte une bourse à l'université de Moscou, où, après avoir fait de brillantes études, Merzliakof professa jusqu'à ses derniers jours, avec succès, l'éloquence et la poésie. « Mon système, disait-il, c'est le cœur. » Il est auteur d'un excellent *Discours sur la poésie des anciens et son influence sur la civilisation* (Moscou, 1810), de plusieurs *Odes* moins bonnes que de simples *Chansons* nationales (Moscou, 1830), genre de poésie qu'il a le premier relevé, et d'une foule d'articles littéraires épars dans les journaux de l'époque. Mais c'est surtout comme traducteur que Merzliakof a rendu des services à la littérature russe. On lui doit : les *Idylles* de Mme Deshoulières (Moscou, 1807), les *Églogues* de Virgile (ibid., 1807), *La Jérusalem délivrée* (ibid., 1828), et un *Choix des plus beaux morceaux des classiques grecs et latins* (ibid., 1825). Pce A. G—N.

Biog. de Merzliakof, par Snéguiref. — *Biog. des Professeurs de l'université de Moscou*. — *Rousskaia Khrestomatiia Galakhova*.

MESA (*Christophe* DE), poëte espagnol, né à Zafra, dans l'Estramadure, vers 1550, mort vers 1620. Le peu que l'on sait de lui, c'est lui-même qui nous l'apprend dans ses épîtres poétiques et particulièrement dans ses deux épîtres au comte de Lemos et dans celle qui est adressée au comte de Castro : nous y voyons que Mesa dans sa jeunesse avait été l'élève de Sanchez, le premier philologue espagnol, et qu'il avait aussi beaucoup étudié Fernand de Herrera et Louis de Soto. Plus tard il vécut cinq ans en Italie, et il se lia intimement avec le Tasse. Depuis cette époque il appartient entièrement à cette école espagnole qui se proposait l'imitation des Italiens. Ses efforts, quoique nombreux et estimables, ne lui valurent pas les faveurs de la cour. Le comte de Lemos refusa de l'emmener à Naples, et le roi ne fit aucune attention aux poëmes de Mesa, qui mourut pauvre et obscur. Un de ces poëmes est fondé sur la tradition que le corps de saint Jacques, après le martyre du saint à Jérusalem, fut miraculeusement transporté en Espagne et déposé à Compostelle, où saint Jacques a été honoré depuis comme le patron de tout le royaume;

un autre a pour objet Pélage et les luttes des chrétiens contre les Maures jusqu'à la bataille de Covadonga ; le troisième a pour sujet la bataille de Tolosa, qui brisa la puissance des mahométans et assura la délivrance de la péninsule. Ces trois poëmes sont dédiés à Philippe III. Ils sont, ainsi que les traductions de l'*Énéide* et des *Géorgiques* du même auteur, en *ottava rima*. Ses poésies, composées d'épîtres et de sonnets, sont tout à fait dans le genre de Boscan et de Garcilasso, et offrent encore une lecture agréable ; mais sa faible tragédie de *Pompée* ne mérite aucun souvenir. On a de Mesa : *Las Navas de Tolosa*, en douze chants ; Madrid, 1594, in-12 ; — *La Restauracion de España*, en dix chants ; Madrid, 1607, in-12 ; — *El Patron de España*, en six livres, suivi de *Rimas* ; Madrid, 1611, in-12 ; — *La Eneida de Virgilio, en octavas* ; Madrid, 1615, in-8° ; — *Las Eglogas y Georgicas de Virgilio*, avec cinquante *sonnets*, et *El Pompeio, tragedia* ; Madrid, 1618, in-8°. Nicolas Antonio prétend que Mesa avait aussi traduit *L'Iliade* ; mais cette traduction n'a jamais paru. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 462, etc.

MESA (*Alonzo* DE), peintre espagnol, né à Madrid, en 1628, mort dans la même ville, en 1668. Élève d'Alonzo Cano, il imita son maître pour les teintes, mais ne fut jamais un dessinateur correct. Néanmoins on fit grand cas de lui, et les ordres monastiques lui confièrent beaucoup de travaux. Il peignit une série de tableaux représentant la *Vie de saint François*, pour le couvent de cet ordre à Madrid. Son chef-d'œuvre est un *Saint Antoine, abbé*, qui se voit à Saint-Sébastien de Madrid.

Un de ses parents, *Juan* DE MESA, vivait à Madrid en 1705. Bon peintre d'histoire, ce fut lui qui exécuta les quinze tableaux représentant la *Vie de saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus*, pour le collége des Jésuites de Alcala-de-Henares. Cette série fut plusieurs fois reproduite par la gravure. A. DE L.

Raphael Mengs, *Obras*. — Felippe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura* ; Madrid, 1788. — Cean Bermudez, *Diccionario, etc... de las Bellas Artes en España*.

MESANGE (*Matthieu*), écrivain français, né à Vernon, en 1693, mort à Paris, le 5 août 1758. Il servit dans l'administration de la marine, puis devint garde de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, et a publié : *Tarif du Toisé de maçonnerie* ; Paris, 1743, in-12 ; — *Nouveau Tarif du Toisé* ; 1746 ; — *Traité de Charpenterie et des bois de toutes espèces* ; Paris, 1752, 2 vol. in-8°, avec 23 planches ; — *Calculs tout faits* ; Paris, 1758, in-12. Lorsque la mort surprit Mesange, il faisait imprimer un tarif de toutes les mesures, depuis 1 jusqu'à 100 pieds. A. J.

Desessarts, *Siècles Littéraires de la France*. — Quérard, *France Littéraire*.

MESANGÈRE (LA). *Voy*. LA MÉSANGÈRE.

MESCHINIÈRE. *Voy*. ENOCH (*Pierre*).

MESCHINOT (*Jean*), poëte français, né à Nantes, vers 1415 ou 1420, mort le 12 septembre 1491. Il était issu d'une famille noble employée à la cour de Bretagne. Lui-même servit successivement, comme officier domestique, les ducs de Bretagne, depuis Jean VI jusqu'à François II et jusqu'à sa fille Anne. Sa vie ne nous est connue que par ses écrits. Dans le recueil de ses poésies, *Les Lunettes des Princes*, formé vers 1472, il jette des regards mélancoliques sur son passé :

J'avoye aprins couchier en lits tendus (1),
Jouer aux dés, aux cartes, à la paume.
Que me vaut-ce ? (mes cas bien entendus)
Tous mes esbats sont piéçà descendus,
Et me convient reposer sur la chaulme (2).
J'ay eu robes de martre et de bièvre,
Oyseaulx et chiens à perdrix et à lièvre ;
Mais de mon cas c'est piteuse besongne.
S'en celluy temps (3), je fus jeune et enrièvre
Servant dames à Tours, à Mehun sur Yèvre (4) :
Tout ce qu'en ay rapporté, c'est vergongne,
Vieillesse ennuy, rides, toux, hontz et rongne,
Et mémoire qu'il faut que Mort me poingne...

Il expose ailleurs ses plaintes sous une forme plus obscure et plus couverte :

J'ai voyagé en Anjou et au Perche,
Comme celui qui confort quiert et cherche ;
Mais j'ai trouvé grant malheur en embusche
Lequel m'a prins et signé de sa merche (5).
Et me donna un si grand coup de perche
Que peu s'en fault qu'à terre ne trébuche :
Je n'oy plus rien, mais sourd comme une busche
Suis devenu.....

Le poëte ne nous dit pas plus clairement en quoi consistèrent ses infortunes (6).

(1) Surmontés de tentures ou courtines.
(2) Le chaume, ou paillasse.
(3) Si en ce temps.
(4) Résidences de Charles VII. Jean Meschinot est désigné dans les comptes de Bretagne parmi les gentilshommes attachés au duc Pierre II qui l'accompagnèrent, en février 1452, à Tours, auprès du roi de France (D. Morice, *Preuves*, t. II, colonne 1605). Mention analogue en décembre 1457 (*Ibid.*, col. 1720). En 1457-1458, sous le duc Arthur III : « A Jehan Meschinot, poëte, pour ung rondeau, cinq escus. » (*Ibid.*, col. 1722).
(5) Marque.
(6) Les registres du trésor des chartes nous ont conservé les traces d'une aventure dramatique arrivée à un époux qui pourrait être notre poëte. Ces traces nous sont offertes par des lettres de rémission, données au mois de janvier 1445, au nom du roi Charles VII, en faveur d'une jeune dame, nommée Philippa d'Andouelle, femme de Jean Meschinot. Philippa, d'après ces lettres, était enceinte des œuvres d'un autre homme que Meschinot. Elle sut toutefois se faire épouser par Jean Meschinot, à qui elle réussit, avant et après son mariage, à dissimuler son état avancé de grossesse. L'union matrimoniale fut célébrée vers le 15 août 1444. Deux mois et demi après, le 3 novembre, vers la nuit, les deux époux étaient couchés, lorsque Philippa fut saisie par la crise de l'enfantement. Elle se leva à l'insu de son mari, qui était endormi, et se délivra elle-même d'une fille qu'elle baptisa « le mieux qu'elle put ». Puis, saisissant d'une main l'innocente créature à la tête, elle lui porta l'autre main à la gorge et l'étouffa. Ces faits se passaient à Poumangue en Poitou, lieu de la résidence des époux Meschinot en 1444, et situé entre la Bretagne et la Touraine, pays que le poëte Meschinot avait, nous rapporte-t-il, visités ou parcourus. Philippa fut arrêtée par les juges du lieu et détenue à raison de cet infanticide. Mais ses parents et amis, associés au mari lui-même, se pourvurent en sa faveur auprès du roi et obtinrent de Charles VII ces lettres de rémission. Les circonstances de ce crime gro-

Meschinot entretenait des rapports intellectuels avec Georges Chastelain, le prince des littérateurs de son temps. Une portion notable de son recueil est formée de 25 *ballades*, composées sur des motifs envoyés par Chastelain. Il écrivit également, à la requête du seigneur de Crey, une *Lamentation et complainte* sur la mort d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, morte le 17 décembre 1472, et célébra les noces du duc François II avec Marguerite de Foix. Anne de Bretagne professait pour son poëte et grand-maître d'hôtel, Meschinot, une estime particulière. *Les Lunettes des Princes*, au surplus, furent si goûtées des contemporains et de la génération suivante, qu'elles obtinrent, en moins d'un demi-siècle, jusqu'à vingt-deux éditions ou impressions distinctes. On y admirait jadis une foule de beautés, que nous ne connaissons plus : les allitérations, les sections de vers, les rimes redoublées, etc. ! Telle est entre autres une *oraison* de huit lignes, « qui se peut dire par huit ou seize vers, tant en rétrogradant que autrement, tellement qu'elle se peut lire en trente-deux manières différentes et plus ; et à chacune (dit Meschinot), y aura *sens et rime* ».

Nous connaissons trois manuscrits des œuvres poétiques de Meschinot. Le premier est le manuscrit Lavallière 64, n° 2,832 fonds royal, de la Bibliothèque impériale. Le deuxième appartient à la bibliothèque du Mans, sous le n° 174. Le dernier, provenant de l'abbaye de Marmoutiers, doit se trouver aujourd'hui dans la bibliothèque de Tours. La première édition des *Lunettes des Princes* est un petit in-4° gothique, publié à Nantes, en 1493, avec figures sur bois, par Estienne Larcher (1). M. Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, énumère et décrit, en y comprenant celle-ci, les vingt-deux éditions qu'il a rencontrées de cet ouvrage, « et qui, ajoute-t-il, probablement ne sont pas encore toutes celles qui existent ». La dernière a pour titre : *Les Lunettes des Princes, avec aulcunes ballades ;* Paris, 1539, in-16. Meschinot et ses poésies, depuis cette époque, sont retombés dans l'oubli.

A. V—V.

Les Lunettes des Princes. — D. Morice, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 806 ; *Preuves*, tomes II et III, à la table. *Jean Meschinot : Documents historiques inédits*, etc., mémoire inséré dans l'*Investigateur, Journal de l'Institut historique*, 1850, p. 289 et suiv. — Brunet, *Manuel du Libraire*, III, 368 et s. — *Dictionnaire des Manuscrits* (collection Migne), 1853, t. I, col. 373 et 1478. — *Mémoires* de Niceron, XXXVI. — Goujet, *Biblioth. française*, IX.

MESENGUI (*François-Philippe*), auteur ecclésiastique français, né le 22 août 1677, à Beauvais, mort le 19 février 1763, à Saint-Germain-en-Laye. Né de parents pauvres, il obtint une bourse au collége de Beauvais, et termina ses études à Paris, au séminaire des Trente-Trois. Après avoir reçu les ordres mineurs, il professa depuis 1700 les humanités dans sa ville natale. Ses amis l'ayant fait revenir à Paris (1707), il entra au collége dit de Beauvais, comme gouverneur de la chambre commune des rhétoriciens. Coffin, qui succéda à Rollin dans la direction de cette maison, choisit l'abbé Mesengui pour coadjuteur, et le chargea d'enseigner le catéchisme aux pensionnaires. L'opposition qu'il fit à la bulle *Unigenitus* l'obligea à se démettre en 1728 ; il fit ensuite partie du clergé de Saint-Étienne-du-Mont. Attaqué de surdité et de plus en plus suspect de jansénisme, il renonça aux emplois, et s'appliqua, dans la retraite où il vécut au milieu de Paris, à composer différents ouvrages destinés à propager les maximes qu'il avait adoptées. On a de lui : *Idée de la vie et de l'esprit de N. Choart de Buzanval, évêque de Beauvais, avec un Abrégé de la vie de M. Hermant ;* Paris, 1717, in-12 ; — *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testament ;* Paris, 1728, in-12 : ce livre, dont Rollin a fait l'éloge, a eu de fréquentes éditions jusqu'à nos jours ; — *Le Nouveau Testament, trad. en françois avec des notes littérales ;* Paris, 1729, in-12, et 1752, 3 vol. in-12 ; — *Vie des saints pour tous les jours de l'année ;* Paris, 1730, 6 vol. in-12 ou 2 vol. in-4°. Mesengui s'est arrêté au 12 mars ; le reste est de Goujet ; nouv. édit. augmentée, Paris, 1734 ou 1740, 2 vol. in-4°. On a fait de ce recueil une édition abrégée (Paris, 1737, in-12), qui a été fort souvent réimprimée en 1 ou 2 vol. ; — *Abrégé de l'histoire de l'Ancien Testament, avec des éclaircissements et des réflexions ;* Paris, 1735-1753, 10 vol. in-12 ; le t. X comprend l'*Abrégé de la Morale* qui avait paru en 1728. L'auteur du *Dictionnaire des Livres jansénistes* avoue que « Mesengui sait s'envelopper, et qu'il n'y a rien au dehors de répréhensible ; mais que si l'on pénètre son esprit et ses motifs, on ne peut douter qu'il ne fasse des allusions malignes aux circonstances présentes, soit des ordres du roi, soit des miracles de Pâris » ; — *Abrégé de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament ;* Paris, 1737-1738, 3 vol. in-12 ; — *Épîtres et Évangiles, avec des réflexions ;* Paris, 1737 ; Lyon, 1810, in-12 ; — *Exposition de la Doctrine chrétienne, ou instructions sur les principales vérités de la religion ;* Utrecht (Paris), 1744, 6 vol. in-12 ; nouv. édit., augmentée et corrigée, Paris, 1754, 1758, 4 vol. in-12 ou 1 vol. in-4°. On a dit que le duc d'Orléans engagea Mesengui à supprimer les endroits qui avaient rapport aux querelles du temps ; ce dernier n'en voulut rien faire. Une nouvelle édition ayant paru en Italie, l'ouvrage fut condamné par un bref du pape Clément XIII en

vaquent le doute et seraient de nature à le rendre inacceptable, si le document qui l'atteste n'offrait pas un caractère aussi grave. Ces circonstances semblent s'expliquer plus aisément si l'on admet chez le mari de Philippe [illegible] la surdité que nous révèle le poëte Meschinot dans son autobiographie, et par conséquent l'identité du mari et du poëte.

(1) La Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris possède un exemplaire de cette édition : [illegible].

date du 14 juin 1761, Mesengui essaya de se justifier dans un *Mémoire* adressé au cardinal Passionei, et qui fut publié après sa mort par l'abbé Lequeux (Paris, 1763, in-12); — *La Constitution* Unigenitus, *avec des remarques;* Paris, 1748, in-12; — *Entretiens de Théophile et d'Eugène sur la religion;* s. l., 1760, in-12, extraits de l'*Exposition*. L'abbé Mesengui a eu part, avec Vigier et Coffin, aux écrits liturgiques que M. de Vintimille, archevêque de Paris, donna à son diocèse. P. L.

Lequeux, *Mémoire abrégé sur la vie et les ouvrages de l'abbé Mesengui;* Paris, 1763, in-8°.

MESHOV (*Arnold*), historien allemand, né à Lippstadt, en 1591, mort à Cologne, le 20 avril 1667. Après avoir été professeur au gymnase de Saint-Laurent à Cologne, il devint curé à l'église de Saint-Pierre et plus tard à celle de Sainte-Cécile. On a de lui : *Historia Anabaptistica;* Cologne, 1617, in-4°; — *Historia Defectionis et schismatis Hermanni, comitis de Weda;* Cologne, 1620, in-8°; — *Historia de vita et moribus Prædicantium Lutheranorum, M. Lutheri, Ph. Melanchthonis, M. Flacii, G. Majoris et A. Osiandri;* Cologne, 1622, in-8°; — *De Vita et Moribus Casparis Ulenbergii;* Cologne, 1638, in-8°; — *De Discessione ab Ecclesia Romana præcipuarum in Imperio civitatum, oppidorum et academiarum;* Vienne, 1638. O.

Harzheim, *Bibl. Coloniensis.* — *Religions geschichte der kölnischen kirche* (Cologne, 1764, t. I).

MESIHI, célèbre poëte turc, né à Piristina, mort à Constantinople, en 1512. Après avoir été longtemps secrétaire du divan, il perdit à la mort du vizir Aali, son protecteur, cet emploi qu'il remplissait avec beaucoup de négligence, ne songeant qu'à satisfaire ses goûts licencieux. Il a écrit un grand nombre de poésies lyriques et descriptives, qui lui assignent un des premiers rangs parmi les poëtes turcs; elles sont conservées en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican et dans celle de Vienne. Son *Chant sur le printemps* a été traduit en latin dans l'*Asiatic Poetry* de Jones, et en allemand dans la *Geschichte der osmanischen Dichtung* de Hammer, qui a aussi donné dans cet ouvrage et dans sa *Zentheilige Blüthenlese* des traductions de plusieurs ghasèles de Mesihi. Un grand nombre de poésies de cet auteur se trouvent dans l'*Anthologie* de Nasmi. O.

Aaschik Tschelebi, *Teskeretesch-Schuara.* — Latifi, *Teskeretesch-Schuara* (traduit par Chabert).— Hammer, *Gesch. der Osm. Dichtung.*

MESLÉ (*Jean*), jurisconsulte français, né en 1681, mort le 1er octobre 1756, en Bretagne, où il s'était retiré. Il était depuis 1713 avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Traité des Minorités, tutèles et curatèles, des gardes, des gardiens, de la puissance paternelle*, etc.; Paris, 1714, in-12, 1735, 1752 et 1785, in-4° (en société avec Claude-Joseph Prévost) : ouvrage encore utilement consulté; — *De la Manière de poursuivre les crimes dans les différents tribunaux du royaume, et des Lois criminelles de la France;* Paris, 1739, 2 vol. in-4°, sans nom d'auteur. E. R.

Note manuscrite en marge de l'exemplaire du *Tableau des Avocats au parlement de Paris*, année 1755, de la bibliothèque des avocats à la cour impériale de Paris. — Camus, *Bibliothèque choisie de Livres de Droit.*

MESLIER ou **MELLIER** (*Gérard*), magistrat français, né à Nantes, où il mourut, le 29 décembre 1729. Sa ville natale le considère, avec raison, comme un de ses bienfaiteurs. Successivement trésorier de France et trésorier général de Bretagne, ses concitoyens le choisirent pour maire, le 1er juillet 1720, et lui continuèrent cette charge jusqu'à sa mort. Meslier consacra tous ses soins et ses biens à améliorer la position de ses administrés et à embellir sa ville. Il y fit construire une bourse où les négociants purent traiter commodément de leurs affaires, et multiplia les relations commerciales de cette place importante. Il créa un jardin botanique, imposant aux nombreux capitaines au long cours d'y apporter chacun leur tribut. Il fit niveler et planter le cours Saint-Pierre; rendit habitable à ses frais l'île Feydeau (autrefois grève de La Saulzaie), construisit de nouveaux ponts, des quais, ouvrit de nouvelles voies, élargit et pava les anciennes. Le premier, il munit Nantes de pompes à incendies; institua un bureau de santé, des écoles gratuites, une académie de musique, etc. Cet homme honorable épuisa sa fortune par ses bonnes actions, à ce point, que ses concitoyens reconnaissants, en lui offrant une épée d'honneur (1728), crurent devoir lui constituer une pension de mille livres. Déjà Louis XV lui avait envoyé une médaille d'or. On a de Meslier : *Principaux Événements, Arrêts, Règlements, etc., de la ville de Nantes*, 1723 et années suivantes; 8 vol. in-12; — *Traité de la Voirie;* — *Mémoires pour servir à la connaissance des fois et hommages des fiefs de la Bretagne;* Paris, 1714 et 1715, in-12; — *Description du tombeau de François II, duc de Bretagne;* Nantes, 1727, in-8°. L—z—E.

Guimar, *Annales Nantaises*, p. 497 et 676. — Dr. -L.-O. -M. Miorcec de Kerdanet, *Notices chronologiques sur les écrivains de la Bretagne.*

MESLIER (*Jean*), prêtre français, né à Mazerny (Ardennes), en 1678, mort en 1733. Fils d'un ouvrier en serge, il fut mis au séminaire, où il vécut avec beaucoup de régularité et s'attacha au système de Descartes. Devenu ensuite curé d'Étrépigny en Champagne, il se fit remarquer par l'austérité de ses mœurs. La retraite absolue dans laquelle il vivait augmenta ses dispositions naturelles à la mélancolie; sensible et charitable d'ailleurs, il employait en aumônes la presque totalité de son revenu, et il se fit aimer de ses paroissiens, à qui il ne communiqua jamais les doutes que de longues rêveries et une lecture assidue de Bayle et de

Montaigne avaient fait naître dans son esprit. A sa mort, on trouva chez lui trois manuscrits de 366 feuillets chacun, tous trois écrits de sa main, signés de lui, et intitulés *Mon Testament*; on lisait sur la couverture : « J'ai vu et reconnu les erreurs, les abus, les folies et les méchancetés des hommes; je les ai haïs et détestés; je ne l'ai osé dire pendant ma vie, mais je le dirai au moins après ma mort, et c'est afin qu'on le sache que je fais et écris le présent mémoire... » Ce mémoire contenait une réfutation très-détaillée de tous les dogmes du christianisme. L'un des exemplaires fut gardé par le grand-vicaire de Reims; le second fut envoyé à M. Chauvelin, garde des sceaux, et le troisième resta au greffe de Sainte-Menehould. Des copies manuscrites ne tardèrent pas à circuler dans Paris, où elles produisirent peu d'impression. Ce fut Thiériot qui le premier parla de Meslier à Voltaire (*lettre* du 30 novembre 1735); celui-ci n'attacha d'abord aucune importance à cette communication; c'est trente ans après seulement qu'il se décida à faire usage des armes que pouvait fournir à la philosophie matérialiste « ce témoignage d'un curé qui en mourant demande pardon à Dieu d'avoir enseigné le christianisme » (Voltaire, *lettre* du 12 février 1762). Le *Testament* était « écrit du style d'un cheval de carrosse » (*lettre* du 1er mai 1763). Voltaire l'analysa, l'abrégea, le refit complétement, et le publia au commencement de 1762, avec la date de 1742 (in-8° de 63 pages). Six mois après, cette édition était épuisée. Voltaire en fit tirer une seconde à cinq mille exemplaires, et il proposa pour J. Meslier cette épitaphe : « Ci-gît un fort honnête prêtre, curé de village en Champagne, qui en mourant a demandé pardon à Dieu d'avoir été chrétien, et qui a prouvé par là que quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois ne font pas cent bêtes » (*lettre* du 31 mars 1762). Cet extrait du *Testament* de Meslier est divisé en deux parties; la première tend à détruire toutes les religions révélées, la seconde est un code d'athéisme et de matérialisme. Les preuves amassées par Meslier ont été souvent reprises depuis Voltaire, et elles ont, jusqu'au dix-neuvième siècle, servi de fondements à tous les écrits anti-religieux (*voyez* FRÉRET, D'HOLBACH, S. MARÉCHAL, PIGAULT LEBRUN, etc.). Anacharsis Clootz chercha, en 1793, à raviver les principes de Meslier, et pour rendre à sa mémoire un témoignage public de reconnaissance, il proposa à la Convention de lui ériger une statue, comme au « premier prêtre qui ait eu le courage et la bonne foi d'abjurer les erreurs religieuses ». On trouve le *Testament* du curé Meslier dans l'*Évangile de la raison*, 1768, in-18; mais il ne figure pas dans le *Recueil nécessaire*. Naigeon l'a fait imprimer en 1791 dans l'*Encyclopédie méthodique* (Philosophie, t. III, p. 218), il fut joint, pour la première fois, aux œuvres de Voltaire dans une édition in-12 publiée en 1817. M. Beuchot l'a reproduit dans l'édition qu'il a donnée en 1830 (t. XL, p. 390). De nombreuses réimpressions ont été faites depuis, surtout de 1828 à 1835; imprimées sur d'affreux papier, elles portent en général pour titre : *Le bon Sens du curé Meslier, suivi de son Testament*; ce sont deux ouvrages tout à fait distincts : *Le bon Sens* est l'œuvre du baron d'Holbach, et le *Testament* est l'extrait de Meslier publié par Voltaire. En 1789 parut le *Catéchisme du curé Meslier, mis au jour par l'éditeur de l'*Almanach des honnêtes gens, c'est-à-dire par Sylvain Maréchal, qui a donné place à Meslier dans son *Dictionnaire des Athées*. L'extrait du *Testament* de J. Meslier fut, par arrêt du parlement de Paris, condamné à être brûlé, et par décret du 8 février 1775 la cour de Rome le mit à l'index. Alfred FRANKLIN.

Voltaire, *Œuvres*, édit. Beuchot, t. XL, p. 390. — Boulliot, *Biogr. Ardennaise*. — S. Maréchal, *Dict. des Athées*, 281. — Lalande, *Suppl. au Dictionnaire des Athées*. ? — *Encyclopédie méthodique*, de Panckoucke, *Philosophie*, t. III, art. MESLIER. — Quérard, *Supercheries Littéraires*.

MESME (*Michel* NEURÉ), dit *Laurent*, érudit français, né à Loudun, mort en 1677, à Paris. Fils d'un gargotier, il alla à Poitiers pour faire ses études; mais ne trouvant pas moyen d'y subsister, il se rendit à Bordeaux, où il prit l'habit de chartreux. Il avait de grandes dispositions pour les sciences; on dit qu'il apprit les mathématiques sans maître. Las de l'austérité de son ordre, il jeta le froc aux orties, et s'enfuit jusqu'à Paris. Depuis il eut toujours une attention particulière à déguiser ses nom et prénoms (il porta ceux de *Laurent Mesme*), sa naissance, son état, sa patrie même. Gassendi, qui avait conçu pour lui beaucoup d'estime, le plaça, vers 1642, comme précepteur chez M. de Champigny, intendant de Provence. Il remplit ensuite le même emploi près des deux fils de Mme de Longueville. Dans les derniers temps il vécut d'une pension considérable dont cette dame l'avait gratifié. Forcée, par le désordre de ses affaires, d'en retrancher quelque chose, elle fut l'objet, de la part de Neuré, d'une satire, dont elle fit détruire le manuscrit et saisir tous les exemplaires. Ce savant ne respecta pas davantage ses propres amis. Lié avec l'astrologue Morin, il prit parti contre lui, et le déchira cruellement dans la dispute de ce dernier avec Gassendi; seulement, dans la crainte d'être découvert, il se tint avec soin à l'écart; mais il fournit la plupart des anecdotes scandaleuses dont Bernier remplit les deux pamphlets *Anatomia* et *Favilla ridiculis Muris*. « C'étoit un des plus célèbres cartésiens de son temps, dit Vigneul-Marville; il n'écrivoit rien, se contentant de penser pour s'instruire soi-même ou pour instruire deux ou trois de ses amis. Sur la fin de ses jours, il s'attacha particulièrement à étudier les insectes avec le microscope, et il avait fait quantité de remar-

ques.... Le jour qu'il mourut, il commanda à son valet de porter une lettre à la poste. Ce valet, qui le vit extraordinairement changé, quoique sans maladie apparente, lui dit qu'il serait plus à propos d'aller querir un confesseur et le médecin; mais le bonhomme ne voulant entendre parler de l'un ni de l'autre, le valet partit, et à son retour il trouva la lampe éteinte et son maître mort. » On a de Neuré : *Querela ad Gassendum de parum Christianis Provincialium suorum ritibus minimeque sacris eorum moribus, ex occasione ludicrorum quæ Aquis-Sextiis in solemnitate corporis Christi ridicule celebrantur*; Aix, 1645, in-4° et in-12; livre devenu fort rare et réfuté par P.-J. Haitze; — une longue *Lettre* à Gassendi, et quelques *poésies* en latin. P. L.

Chevræana, éd. 1700, 2e partie, p. 290 et suiv. — *Abrégé de la Vie des Savants*, 2e partie, 187. — Huet, *Commentarius de rebus*, etc., lib. III, p. 170-171. — Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, I, 386. — Gassendi, *Lettres*, VI. — Moréri, *Dict. Hist.* (art. Neuré). — Dreux du Radier, *Hist. littér. du Poitou*.

MESMER (*Antoine*), auteur de la doctrine du magnétisme animal (*mesmérisme*), naquit le 23 mai 1733, à Mersbourg, en Souabe, et mourut le 5 mars 1815, dans sa ville natale. Il étudia la médecine, fut reçu docteur à Vienne, et publia en 1766 une dissertation intitulée *De Planetarum Influxu*, point de départ de sa doctrine. L'auteur y soutient qu'il existe dans l'atmosphère un flux et reflux, pareils à la marée et produits par la même cause; que le Soleil et la Lune exercent aussi une action directe sur toutes les parties constitutives des corps animés, particulièrement sur le système nerveux, à l'aide d'un fluide qui pénètre tout; et que le *magnétisme animal* est « la propriété du corps animal qui (ce sont ses propres expressions) le rend susceptible de l'action des corps célestes et de la terre ». C'est surtout à la médecine qu'il entreprit d'appliquer ce qu'il appelait lui-même la plus admirable découverte de son siècle. « Ce fut, raconte-t-il, pendant les années 1773 et 1774 que j'entrepris chez moi le traitement d'une demoiselle, âgée de vingt-neuf ans, nommée Œsterline, attaquée depuis plusieurs années d'une maladie convulsive, dont les symptômes les plus fâcheux étaient le délire, le vomissement et la syncope (1). » Le moyen qu'il employa et qui devait, selon lui, reproduire artificiellement la marée naturelle, causée par les astres, c'était le magnétisme proprement dit. Il fit donc appliquer à l'estomac et aux deux jambes de la malade trois pièces aimantées. « Il en résulta, dit-il, des sensations extraordinaires; elle éprouvait intérieurement des courants douloureux d'une matière subtile, qui se dirigeait vers la partie inférieure et fit cesser pendant six heures tous les symptômes de l'accès. » Vers la même époque le jésuite Hell essayait aussi de guérir les maladies nerveuses par l'application de l'aimant. Le P. Hell et Mesmer prétendant chacun à la priorité de l'invention, il s'établit entre eux une violente polémique, qui se termina par une modification importante apportée à l'emploi du magnétisme par l'un des contendants. Mesmer annonça que sa « découverte ne consistait pas dans le seul emploi de l'aimant », et que le *magnétisme animal* était essentiellement distinct de l'aimant. En même temps il invita le baron Stork, premier médecin de l'impératrice-reine (Marie-Thérèse) et doyen de la faculté de médecine de Vienne, à être témoin des effets de la nouvelle panacée. Stork répondit qu'il ne voulait rien voir de ce qu'on lui annonçait, engageant le docteur à ne pas compromettre la faculté par la publicité d'une pareille innovation. Par suite de cette réponse, Mesmer publia, le 5 janvier 1775, une *Lettre à un médecin étranger*, où il exposait succinctement sa doctrine, les succès qu'il assurait avoir obtenus et ceux qu'il espérait. « Tous les corps, ajoutait-il, sont, comme l'aimant, susceptibles de la communication du fluide magnétique; ce fluide pénètre tout; il peut être accumulé et concentré comme le fluide électrique; il agit dans l'éloignement. De là la division des corps animés en deux classes, dont l'une admet ce fluide, tandis que l'autre en supprime l'action. »

Le savant médecin Ingenhousz, qui se trouvait alors à Vienne, éleva publiquement des doutes sur la réalité de cette découverte. Pour le convaincre, Mesmer l'invita à se rendre chez lui. Ingenhousz y vint en effet, accompagné d'un jeune médecin. Mais laissons ici parler Mesmer lui-même : « La malade (Mlle Œsterline) était, dit-il, alors en syncope avec des convulsions. Je le prévins que c'était l'occasion la plus favorable pour se convaincre par lui-même de l'existence du principe que j'annonçais et de la propriété qu'il avait de se communiquer. Je le fis approcher de la malade, dont je m'éloignai, en lui disant de la toucher. Elle ne fit aucun mouvement. Je le rappelai près de moi et lui communiquai le magnétisme animal en le prenant par les mains; je le fis ensuite rapprocher de la malade, me tenant toujours éloigné, et lui dis de la toucher une seconde fois : il en résulta des mouvements convulsifs. Je lui fis répéter plusieurs fois cet attouchement, qu'il faisait du bout du doigt dont il variait chaque fois la direction, et toujours à son grand étonnement il opérait un effet convulsif dans la partie qu'il touchait. » Mesmer ajoute qu'après cette opération M. Ingenhousz se trouva convaincu. Néanmoins, il lui proposa une seconde épreuve. « Nous nous éloignâmes, ajoute-t-il, de la malade de manière à n'en être pas aperçus, quand même elle aurait eu sa connaissance. J'offris alors à M. Ingenhousz six tasses de porcelaines et le priai de m'indiquer celle à laquelle il voulait que je communiquasse la vertu magnétique. Je la touchai d'après son choix; je fis en-

(1) Mesmer, *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*; Genève et Paris (P.-Fr. Didot le jeune), 1779, p. 12.

suite appliquer successivement les six tasses sur la main de la malade ; lorsqu'on parvint à celle que j'avais touchée, la main fit un mouvement et donna des marques de douleur. M. Ingenhousz ayant fait repasser les six tasses obtint le même effet ». — Mesmer fit une troisième expérience pour montrer la communicabilité du fluide à distance. A cet effet, « je dirigeai, dit-il, mon doigt vers la malade à la distance de huit pas ; un instant après, son corps fut en convulsion, au point de la soulever sur son lit avec les apparences de la douleur. Je continuai dans la même position, à diriger mon doigt vers la malade, en plaçant M. Ingenhousz entre elle est moi ; elle éprouva les mêmes sensations. » Le médecin anglais fut, nous assure Mesmer, satisfait de ces expériences, et se montra convaincu des « propriétés merveilleuses du magnétisme animal ». Cependant Ingenhousz s'empressa de publier qu'il n'y avait vu qu'une « supercherie ridicule et concertée d'avance ». A qui des deux faut-il accorder créance ? Ce qu'il y a de certain, c'est que Mesmer se contredit lorsque, après avoir annoncé le traitement de Mlle Œsterline comme un cas merveilleux, il nous apprend lui-même par les expériences dont Ingenhousz avait été rendu témoin que la même malade était encore loin d'être guérie. Mettons cette contradiction en réserve : jointe à d'autres indices, elle nous servira à juger l'homme.

Mesmer poursuivit avec ardeur les applications de sa méthode. Il s'adressa de nouveau au docteur Stork pour lui demander la constatation des succès obtenus. Stork mit à sa disposition l'un des hôpitaux de Vienne ; et comme personne ne paraissait convaincu de l'efficacité de la méthode, Mesmer s'obstinait à n'y voir que l'effet d'une intrigue, et en accusait hautement Ingenhousz et le P. Hell. Cependant le nombre de ces « intrigants invisibles » s'accrut, à la grande surprise du novateur, qui raconte lui-même que Klinkosch, professeur de médecine à Prague, eut « la faiblesse d'appuyer dans ses écrits le détail des impostures de M. Ingenhousz (1). » Ainsi Ingenhousz était traité d'imposteur par celui-là même qu'il voulait démasquer !

Cependant Mesmer continuait de frapper à toutes les portes pour trouver des malades et se faire des disciples. Fort de la protection d'un « conseiller privé, d'un conseiller aulique, et d'un grand ministre, amis de l'humanité » (qu'il ne nomme pas), il envoya, le 5 janvier 1776, une *Lettre explicative* à la plupart des académies d'Europe. L'Académie de Berlin seule daigna lui répondre, le 24 mars, qu'il se trompait en confondant les propriétés du prétendu magnétisme animal avec celles de l'aimant. Aux yeux de Mesmer, ce fut cette académie, au contraire, qui se trompait. « Aussi, disait-il, pour prévenir le retour d'une pareille erreur (celle de confondre le magnétisme animal avec l'aimant), je me suis décidé depuis 1776 à ne plus faire aucun usage de l'électricité ni de l'aimant. » L'une de ses cures qui faisait plus de bruit fut celle de Mlle Paradis, jeune personne de dix-huit ans, fille d'un secrétaire impérial. Elle était atteinte d'une cécité (amaurose) complète, accompagnée « d'obstructions à la rate et au foie, qui la jetaient souvent dans des accès de délire et de fureur ». Mesmer déclara qu'il était parvenu à la guérir, et le père de la demoiselle en donna la relation dans les feuilles publiques. « On accourut, dit le docteur, en foule chez moi pour s'assurer de cette guérison, et chacun, après avoir mis la malade à un genre d'épreuves, se retirait dans l'admiration en me disant les choses les plus flatteuses. » Stork fut au nombre des médecins qui vinrent la visiter : « Il connaissait, ajoute le rapporteur, particulièrement cette jeune personne, puisqu'il l'avait traitée pendant dix ans sans aucun succès ; il m'exprima sa satisfaction d'une cure aussi intéressante et ses regrets d'avoir autant différé à favoriser, par son aveu, l'importance de cette découverte. » Ces paroles de Mesmer ne se concilient guère avec l'ordre que lui envoya, le 2 mai 1777, Stork, en sa qualité de président du conseil de santé, « de finir cette supercherie et de rendre la demoiselle Paradis à sa famille (Mesmer la traitait chez lui), si cela pouvait se faire sans danger ». Stork n'était pas seul de cet avis : Barth, professeur d'anatomie et oculiste distingué, avait déclaré, après examen réitéré, que Mlle Paradis était toujours aveugle et qu'on lui faisait suivre un traitement illusoire. Ainsi conseillés, les parents veulent reprendre leur fille : colère du docteur, qui veut la garder pour la guérir radicalement ; le père s'emporte, pénètre dans le cabinet du médecin l'épée à la main ; la mère se jette avec rage sur sa fille, et l'accuse d'être d'intelligence avec un charlatan. Ce ne fut qu'à la suite de cette scène scandaleuse, et par ordre supérieur, que la jeune personne fut rendue à ses parents. Mesmer se donna encore pour la victime d'une « cabale obscure dont le sieur Paradis était l'instrument, qui répondait que sa fille était toujours aveugle et convulsive, et la présentait comme telle en la forçant d'imiter les convulsions et la cécité ». Honteuse défaite, puisque, sept ans plus tard, Mlle Paradis se fit entendre à Paris (en 1784) au concert spirituel, « où elle étonna tout le monde par un grand talent d'exécution sur le clavecin, joint à la *cécité la plus complète* » (*Correspondance* de Grimm).

Par suite de ce qu'il appelait des persécutions, Mesmer résolut de quitter Vienne, et vint à Paris en février 1778. Il y fit connaître son système, uniquement « pour satisfaire (ce sont ses propres termes) la curiosité des savants et des médecins de cette capitale, » et pour répondre aux prévenances et aux honnêtetés dont ils

(1) Voy., entre autres, sa *Lettre sur le magnétisme animal et l'électrophore* à M. le comte de Kinsky, dans les *Actes des Savants de Bohême*, t. II, année 1776.

le comblaient ». Ce système est résumé en vingt-sept propositions, contenues dans une brochure in-12 (très-rare), en 85 pages, que nous avons sous les yeux, et qui a pour titre : *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal, par M. Mesmer, docteur en medecine de la faculté de Vienne;* Genève et Paris (P.-Fr. Didot jeune, quai des Augustins), 1779. Voici l'énoncé de ces propositions, accompagnées de quelques notes pour montrer combien l'auteur s'éloigne de la vérité en appliquant à son système le nom de *découverte*.

« Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. » (Prop. 1).

Cette idée n'est pas neuve : elle forme la base de toute l'astrologie comme de tout ce qu'on a imaginé sur le macrocosme et le microcosme.

« Le moyen de cette influence est un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement. » (Propos. 2.)

C'était là une doctrine très-répandue dans l'antiquité : le fluide universel de Mesmer s'appelait ψυχὴ τοῦ κόσμου, *spiritus mundi*, l'âme ou l'esprit du monde : c'était un principe matériel, d'une ténuité et d'une vitesse extrême, et, comme l'éther des physiciens modernes, il pénétrait jusqu'aux intervalles des atomes.

« De cette action réciproque soumise à des lois mécaniques inconnues jusqu'à present résultent des effets alternatifs, qui peuvent être considérés comme un flux et un reflux, plus ou moins général, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent; et c'est par cette opération (la plus universelle de celles que la nature nous offre) que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre et ses parties constitutives. » (Prop. 3, 4, 5, 6.)

Ce flux et reflux, cette marée du fluide ou esprit universel, est formellement indiqué en ces termes par Maxvell, mort vers 1650 : « Cet esprit s'écoule du ciel et y reflue perpétuellement » (*a cœlo hic perpetuo fluit et ad idem refluit*) (1).

« Les propriétés de la matière et du corps organisé dépendent de cette action de réciprocité (du fluide universel). » (Prop. 7.)

Maxwell a dit : « L'esprit universel est le père de l'esprit vital qui particularise chaque corps;... et le corps sert de base à l'esprit vital : il le reçoit,et c'est par lui qu'il opère (2). »

« Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent; et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement. » (Prop. 8.)

C'est pour imiter ou modifier ce mouvement intérieur que Mesmer prétendait, par ses procédés, produire dans l'économie animale ce qu'il appelait une *marée artificielle*. — Le médecin anglais Mead, mort en 1754, établissait un flux et reflux dans l'atmosphère comme dans l'océan, et c'est à ce mouvement qu'il attribuait la cause d'un certain nombre de maladies; et Stahl, mort en 1734, a parlé du mouvement tonique et convulsif (*motus tonicus et convulsivus*) de ce qu'il nommait la marée (*æstus maris*) de l'économie animale (1).

« Il se manifeste particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant : on y distingue des pôles également divers et opposés, qui peuvent être communiqués, chargés, détruits et renforcés; le phénomène même de l'inclinaison y est observé. » (Prop. 9.)

Mesmer n'a pas même le mérite d'avoir imaginé cette proposition, qui d'ailleurs ne repose sur rien. Paracelse et ses sectateurs admettaient déjà des pôles dans le corps humain; ils les désignaient même par des noms ou symboles particuliers.

« La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer *magnétisme animal.* » (Prop. 10.)

C'est là ce qu'on appelait avant Mesmer le *magnétisme médicinal*. Le principe de cette action émane, disait-on, des astres, comme celui de l'aimant devait dépendre de l'étoile polaire. Santanelli, mort vers 1730, avait enseigné que « tous les êtres que contient le monde participent de l'esprit universel, et qu'ils sont par là capables d'entretenir entre eux une certaine relation et de concourir dans certaines opérations (2) ».

« L'action et la vertu du magnétisme animal ainsi caractérisées peuvent être communiquées à d'autres corps animés et inanimés; les uns et les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles. Cette action et cette vertu peuvent être renforcées et propagées par ces mêmes corps. » (Prop. 11 et 12.)

Maxwell : « L'esprit universel sera un puissant auxiliaire si vous savez employer des instruments qui en sont imprégnés : c'est là le grand secret de la magie.... Un opérateur expert peut, par des procédés merveilleux, le communiquer à un corps quelconque suivant sa disposition, et ainsi renforcer les vertus des choses (3). »

« On observe à l'expérience l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps sans perdre notablement de son activité. Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire. » (Prop. 13 et 14.)

(1) *Aphorism.* 38.

(2) Spiritus vitalis est spiritus vitalis particularis in rebus singulis existentis pater... Spiritus vitalis subjectum est corpus : in eo recipitur et per illud operatur. (*Aph.* 18 et 27.)

(1) G. E. Stahl, *Theoria medica vera*; Halle, 1708, in-4°.

(2) Quia omnia quæ in mundo sunt participant de spiritu universali, saltem per hoc apta sunt aliquam correspondentiam inter se habere, adeoque in aliquibus operationibus convenire. (*Philosoph. recondita*, cap. VI, ax. 1.)

(3) Spiritum universalem, si instrumentis hoc spiritu impregnatis usus fueris, in auxilium vocabis, magnum magorum secretum. Cuicumque secundum subjecti dispositionem a perito artifice miris modis conjungi potest rerumque virtutes augere. (*Aphor.* 38 et 68.)

Maxwell : « Celui qui sait agir sur l'esprit vital, propre à chaque individu, peut, à une distance quelconque, guérir par l'intermédiaire de l'esprit universel (1). »

« L'action magnétique est augmentée et réfléchie par les glaces, comme la lumière. Elle est communiquée, propagée et augmentée par le son. » (Prop. 15 et 16.)

Suivant Pierre Borel, les émanations des corps s'étendent à des distances très-grandes par la réflexion des rayons de la lumière et l'action du vent (2). Libavius disait que les magiciens, guidés par les exemples de la nature (*exemplis naturæ ducti*) se sont aussi servis de mediums (*mediis quoque usi sunt*) (3), et que leur agent peut se réfléchir comme la lumière (4). Le magnétisme par la musique a été particulièrement traité par le P. Kircher (5).

Les propositions 17, 18 et 19 de Mesmer ne sont guère que des répétitions des précédentes.

« L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est, ainsi que les autres corps, susceptible du magnétisme animal et même de la vertu opposée, sans que, ni dans l'un ni dans l'autre cas, son action sur le fer et l'aiguille ne souffre aucune altération, ce qui prouve que le principe du magnétisme animal diffère essentiellement de celui du minéral. » (Prop. 20.)

Ce n'est pas là une démonstration ; la preuve qu'il donne pour distinguer le magnétisme animal du minéral n'a même pas de sens. Au reste, déjà avant Mesmer les médecins prétendaient faire cette distinction : il n'entrait pas un atome d'aimant dans leur onguent *magnétique*.

Dans les propositions 21 et 22, l'auteur dit que son système pourra fournir de nouveaux éclaircissements sur la nature du feu, de la lumière, de l'aimant, de l'électricité, etc. Dans les prop. 23 et 24, il promet d'établir par des faits que le magnétisme animal « peut guérir *immédiatement* les maladies des nerfs, et *médiatement* les autres ; qu'avec son secours, le médecin est éclairé sur l'usage des médicaments ; que ce principe perfectionne leur action, et qu'il provoque et dirige les crises salutaires, de manière à s'en rendre le maître. » Puis il ajoute (prop. 25) qu'il démontrera par une théorie nouvelle des maladies l'utilité universelle du principe employé.

« Avec cette connaissance, le médecin jugera sûrement l'origine, la nature et les progrès des maladies, même des plus compliquées ; il en empêchera l'accroissement, et parviendra à leur guérison sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe. Les femmes même dans l'état de grossesse et lors des accouchements jouiront du même avantage. Cette doctrine enfin mettra le médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu et de le préserver des maladies auxquelles il pourrait être exposé. L'art de guérir parviendra ainsi à sa dernière perfection. » (Prop. 26 et 27.)

Telles sont les propositions qui résument les doctrines que Mesmer donnait comme sa découverte; nous venons de montrer la vanité de cette prétention. Il n'a pas même le droit de révendiquer pour lui l'application de ces doctrines à la médecine; car bien antérieurement à Mesmer il est souvent question dans les ouvrages des médecins de cures magnétiques (*curæ magneticæ*) opérées par l'esprit universel, qui devait réaliser les miracles d'une panacée.

Maintenant quelle est la valeur du *mesmérisme?* Une réponse catégorique est impossible dans l'état actuel de nos connaissances. Cette réserve peut déplaire aux esprits absolus; mais qu'ils sachent donc qu'il est des questions qu'il faut se contenter de poser, sans les résondre. Le savoir humain n'est qu'un tableau ébauché, que la perpétuité de notre espèce pourra seule achever. Malheureusement la marche générale de la science est entravée ou troublée quand de misérables préoccupations d'intérêt personnel viennent s'y mêler. C'est là surtout ce qui est arrivé au magnétisme animal. Mesmer n'y voyait qu'un moyen de faire fortune, *per fas et nefas*, et en cela il eut depuis de trop nombreux imitateurs. Prudent et audacieux à la fois, il ne se révéla comme possesseur d'un secret universel qu'après avoir bien sondé le terrain sur lequel il se trouvait. Il essaya d'abord de s'adresser aux médecins, et parvint à se faire de Deslon, régent de la faculté, un adepte chaleureux. Il le choya tant qu'il en avait besoin pour défendre ses doctrines devant la Société de Médecine, et le repoussa comme un imposteur dès qu'il commençait à craindre en lui un rival. Les esprits étaient alors en France dans un singulier état de surexcitation. La philosophie du siècle et le scepticisme politique et religieux avaient répandu les germes d'où devait bientôt sortir la grande révolution. Par un prodigieux besoin d'expansion, on s'intéressait avec une égale vivacité à un grand événement et à une futilité : la guerre d'Amérique et les bésicles de Franklin étaient dans le salon de Paris l'objet de toutes les conversations. On se passionnait pour l'*Encyclopédie* comme pour les *Mémoires* de Beaumarchais, pendant que, dans la sphère musicale, les gluckistes et les piccinistes formaient deux camps opposés, prêts à en venir aux mains. Cet enthousiasme, qui éclatait de toutes parts, était alimenté encore par l'annonce des découvertes merveilleuses qui se faisaient dans le domaine de la science (*voy.* LAVOISIER). Ce fut alors au milieu de ce tourbillon qu'apparut Mesmer : d'une forte taille, d'un extérieur imposant, homme d'esprit, il se présenta comme doué d'un pouvoir magique, dominant les êtres animés et inanimés, et opérant des guérisons

(1) *Aph.* 69.
(2) P. Borel, *De Curationibus sympathicis.*
(3) On voit que l'emploi du mot *medium* remonte au moins à Libavius.
(4) Libavius, *Syntagma Arcan. Chym.*, I, 9.
(5) *Mundus magneticus*, lib. III.

miraculeuses. Le succès devait être infaillible.

Devenu le docteur à la mode, il sut habilement ménager sa réputation. Il ne voulut d'abord traiter que douze malades pour le modique honoraire « de dix louis par mois » ; par *condescendance*, il consentit à en recevoir un treizième, puis un quatorzième, puis un quinzième ; bientôt il n'eut plus assez d'espace pour loger tous les malades. Au rapport d'un médecin, l'un des premiers partisans de la nouvelle doctrine, Mesmer n'entendait guérir qu'à l'aide des crises, c'est-à-dire en secondant ou provoquant les efforts de la nature. « De là suit, dit-il, que si le maître entreprend la cure d'un fou, il ne le guérira qu'en lui occasionnant des accès de folie. Les vaporeux auront des accès de vapeur ; les épileptiques, d'épilepsie, etc. (1). » On voit que le mesmérisme a une grande analogie avec une autre importation d'outre-Rhin, l'homœopathie. L'auteur des *Observations sur le Magnétisme animal* choisit une douzaine de traitements et de maladies variées, pour en faire l'historique. Or, il résulte de la lecture de ces *Observations*, que les deux maladies, aiguës, seules suivies d'une guérison radicale, avaient été traitées d'après la méthode ordinaire : l'une (fluxion de poitrine) par la saignée et la limonade, et l'autre (fièvre maligne) par les acides et les antiputrides. Un médecin ayant objecté à Mesmer qu'il avait tort d'attribuer au magnétisme animal les effets qu'on pouvait attribuer avec plus de raison aux remèdes connus qu'il employait : « Cela est vrai, répliqua-t-il avec vivacité ; je leur ordonne aussi des poulardes et de la salade. A présent que vous avez mon secret, à vous permis d'en user. Je ne doute pas que vous ne fassiez des merveilles (2). » Cette réplique marque plus de dépit que de bon sens. Un autre médecin (l'auteur même des *Observations* citées), lui demanda si l'on pouvait compter sur la solidité de ses cures. Voici sa réponse : « Deux classes de citoyens peuvent me faire cette question : le public médecin et le public non médecin. Aux médecins je réponds : oui je guéris radicalement où vous ne guérissez jamais ainsi ; car le magnétisme animal n'agit que par crises, expectorations, évacuations, transpirations et moyens analogues. Or, si vous ôtiez cela de la médecine, vous savez bien qu'il n'y aurait pas de médecine. Quant au public non médecin, je demande seulement qu'on me mette à l'épreuve ; et pour qu'il soit assuré qu'on ne le trompe pas, je tiens excessivement à ce que le gouvernement protége, examine et fasse examiner la suite de mes opérations (3). »

Mesmer tenait beaucoup à l'exécution de cette dernière partie de son programme. Appuyé par ses partisans, dont le nombre augmentait chaque jour, il entama des négociations avec le ministère de Louis XVI, dans le but « d'enrichir l'humanité » par la publication de son système. Il alla jusqu'à présenter au comte de Maurepas une espèce d'*ultimatum*, où il lui demandait, entre autres, le don d'une terre et d'un château qu'il désignait, déclarant que si l'on voulait lésiner avec lui, il laisserait là ses malades et quitterait le royaume, au grand préjudice de l'humanité. Ce qui doit étonner, c'est moins l'étrangeté de ce langage que le succès qu'il obtint. Un autre ministre du roi, le baron de Breteuil, eut avec Mesmer une conférence officielle, et lui offrit, au nom de Louis XVI, 20,000 livres de rente viagère et un traitement annuel de 10,000 francs, pour établir une clinique magnétique, à la seule condition d'initier à cette découverte trois personnes nommées par le gouvernement, avec promesse de « grâces plus considérables si ces personnes la jugeaient utile ». Mesmer refusa ces offres, qu'il trouvait trop mesquines, et partit pour les eaux de Spa avec quelques-uns de ses malades, au nombre desquels se trouvait Bergasse. Pendant l'absence du maître, le disciple Deslon adressa une *Requête* au parlement (25 oct. 1784), pour obtenir un examen impartial du magnétisme animal, dont il disait posséder le secret et par lequel il prétendait avoir opéré de nombreuses cures. A cette nouvelle, Mesmer se sentit blessé au vif dans ses plus chers intérêts : il cria à la trahison, à l'imposture, et se lamenta sur l'ingratitude des hommes qui allaient laisser mourir dans la misère leur plus grand bienfaiteur. Pour le consoler, Bergasse ouvrit une souscription de cent actions, à cent louis chacune, donnant aux porteurs le droit d'être initiés au magnétisme animal, et d'en faire l'usage qu'ils voudraient. Mesmer s'empressa de revenir à Paris, et la souscription se couvrit promptement au delà de la somme annoncée : il reçut de la générosité de ses disciples plus de 340,000 livres, qui équivalent au moins à un million d'aujourd'hui. Au milieu de ses adeptes les plus enthousiastes se voyaient d'Éprémenil et La Fayette, qui devaient bientôt déployer la même ardeur sur la scène révolutionnaire. Peu prodigue de sa personne, Mesmer avait laissé aux plus zélés le soin de paraître en public.

D'Éprémenil et Bergasse exposèrent aux souscripteurs la doctrine du maître, tout en avouant respectueusement qu'ils n'en possédaient point tous les mystères. Ces leçons théoriques servaient d'introduction au traitement pour lequel les malades affluaient. On y enseignait, entre autres, « qu'il n'y a qu'une maladie et qu'un remède. La maladie est l'aberration du fluide magnétique ; le remède est l'impression déterminée et accélérée de ce fluide qui, par ses efforts, désobstrue et rectifie les voies viciées et rétablit l'ordonnance dans la machine... L'homme développé dans son moule par l'action des courants universels doit être, quant au physique, considéré comme une verge aimantée. Il ne vit,

(1) *Observations sur le Magnétisme animal* (vers 1781), in-12, sans nom d'auteur, qui ne peut être que Deslon, à en juger par les curieux détails qui se trouvent dans cette brochure rarissime.

(2) Ibid., p. 100.

(3) Ibid., p. 103-104.

que par le magnétisme; il le reçoit, il le rend comme l'aimant, aux modifications près apportées par la disposition particulière de ses intestins. Si donc la circulation du fluide était interrompue, ou avait changé de ton de mouvement dans une partie de la verge aimantée, soit par un coup, soit par le laps de temps, l'aimant faiblirait, l'aimant serait malade; mais il reprendrait bientôt sa force et sa santé si, à l'aide d'un autre aimant, on rétablissait en lui les courants magnétiques par les procédés connus. Il en est de même dans le malade : son aimant est altéré; on le *magnétise*, ou, si l'on veut, on l'*aimante* (1). »

A entendre les disciples initiés aux doctrines du maître, le mesmérisme est l'art d'aimanter le corps, de renforcer les pôles, d'établir et d'accélérer les « courants du fluide magnétique ». Ils divisaient le magnétisme et les magnétiseurs en trois classes, suivant les trois moyens principaux de mettre ce fluide en action et de le diriger. « La première, qui a Mesmer pour chef, ne se sert que d'agents physiques. La seconde, dont les principaux agents sortent de l'ordre physique et dont les effets en franchissent les bornes connues, a pour chef le chevalier Barbarin. La troisième, à la tête de laquelle se trouve M. de Puységur, est un système composé des deux premières classes et étendu par la connaissance de la crise somnambulique (2) ». Les appareils qu'employaient les mesméristes pour traiter leurs malades étaient une grossière image de certains appareils de physique. Leur *baquet* était un tambour de sapin, d'un pied de haut sur un diamètre proportionné à l'emplacement. Il était détaché du sol de quatre pouces et porté dans le contour par des supports pour que les pieds puissent passer dessous. Le plancher supérieur était fendu dans son diamètre du nord au sud et fermé par des viroles; à quatre ou six pouces du bord, il était percé de trous destinés à recevoir les conducteurs magnétiques. A l'intérieur il y avait un ou plusieurs lits de bouteilles régulièrement disposées et remplies d'eau, de verre pilé ou de limaille de fer magnétisés. Les salles du baquet, propres à contenir une quantité considérable de personnes, devaient être obscures, pour favoriser l'attention, et entretenues dans une chaleur de beaucoup supérieure à celle de l'atmosphère; on y observait un silence rigoureux. Le côté gauche de l'homme était regardé comme le pôle nord et le côté droit comme le pôle sud; pour établir le rapport, le magnétiseur et le magnétisé devaient opposer le côté droit au côté gauche. « Debout, le magnétiseur se place dans la direction du courant magnétique à l'aspect du sud, le magnétisé en face de lui, les pieds se touchant par les extrémités. Le magnétiseur impose les mains sur le sommet de la tête et le front de son malade; il y insiste un instant, de là il conduit ses mains sur les clavicules, s'y repose encore quelques moments; ensuite, prolongeant son mouvement sur les bras, il suit avec le pouce la direction des nerfs. Arrivé à l'extrémité des pouces, il y fait avec les siens plusieurs pulsations, comme pour contenir et refouler le fluide, ce qu'il répète trois fois. Passant ensuite les mains sous les bras, pour gagner la colonne vertébrale, il la suit jusqu'aux reins; là il les ramène sur les hanches et les conduit le long des cuisses, toujours en suivant la direction des nerfs jusque près des genoux d'où il les retire vers les siens pour recommencer ainsi trois fois (1). » Tel était le procédé mis en usage par les premiers magnétiseurs : il a été modifié ou simplifié depuis de bien des manières différentes. Par cette *mise en rapport* le magnétiseur rendait le malade plus propre à éprouver des *crises*. Pour les provoquer on lui faisait toucher une des tiges métalliques qui partaient en grand nombre du baquet et que l'on pouvait diriger en tous sens. Plusieurs malades qui, tenant ces tiges, se touchaient mutuellement par les doigts, formaient une *chaîne*. Le baquet des mesmériens rappelle ces saturnales auxquelles semblent, à certaines périodes, se complaire les esprits crédules. On peut même se demander si les adeptes en apparence les plus fervents étaient réellement de bonne foi ou s'ils avaient fait la gageure à qui se moquerait le mieux du monde. On serait tenté de le croire en lisant le petit volume in-18 publié en 1785, et qui a pour titre : *Correspondance de M. M. sur les nouvelles découvertes du baquet octogone, de l'homme-baquet, et du baquet moral, pouvant servir de suite aux aphorismes, recueillie par MM. de F.. et B.; Libourne* (Paris). Dans ce petit livre, d'ailleurs fort bien écrit, on trouve les détails les plus étranges. Le baquet octogone avait ses huit angles garnis de tuyaux qui communiquaient avec des petits baquets de même forme, et correspondaient aux quatre points cardinaux et aux quatre directions intermédiaires. Chacun de ces petits baquets devait guérir une maladie spéciale. Bientôt les baquets se multiplièrent indéfiniment : Il y eut l'*homme-baquet*, « le *nec plus ultra des connaissances* (lisez : extravagances) humaines, » la *femme-baquet*, le *cheval-baquet*, le *chien-baquet*, la *poule-baquet*, le *mouton-baquet*, l'*âne-baquet* (2). Enfin, pour mettre le comble à ces absurdités, on inventa le *baquet moral*, divisé en *baquet vertu* et en *baquet-vice*, où le nord devait guérir l'avarice, le mensonge, la paresse; le nord-ouest, l'hypocrisie, la poltronnerie, l'ingratitude; l'ouest, l'orgueil, la colère, la jalousie, etc. Le même livre mentionne ensuite les effets miraculeux

(1) *Système raisonné du Magnétisme universel, d'après les principes de M. Mesmer*; Paris, 1786, in-12, p. [illegible].
(2) Ibid., p. [illegible].

(1) *Système raisonné du Magnétisme universel*, p. 66.
(2) *Correspondance de M. M.*, p. 70 et suiv.

obtenus par le baquet-moral. Voici, entre autres, le récit de la guérison du vice de la *paresse*.

« Un gros C... de Poitiers. copie parfaite de la mollesse décrite dans *Le Lutrin*, était tombé dans une apathie sans exemple ; on le portait dormant aux offices, on l'en rapportait dans le même état. Quoique très-bien constitué, l'usage de ses pieds et de ses mains lui était presque inconnu. Il ne sortait de sa léthargie que pour se mettre à table. Un de nos amis fut curieux de vérifier par lui-même les détails singuliers qu'on racontait de ses repas ; mais la chose devenait très-difficile, vu qu'il n'y admettait aucune personne étrangère. Le seul moyen était de corrompre des domestiques ; c'est ce qu'on fit. Notre ami fut introduit à un dîner, et se plaça derrière le C. où il était d'autant mieux que la forme de son fauteuil ne lui permettait pas de se retourner. Voici ce que nous tenons de ce témoin oculaire. La table venait précisément au troisième menton de ce grotesque personnage : toute sa vaisselle était en forme de plat à barbe, afin que l'assiette s'adaptât parfaitement à son col ; deux domestiques étaient à ses côtés : l'un lui portait les morceaux à la bouche ; l'autre l'essuyait et lui donnait à boire avec une espèce d'entonnoir recourbé. Pendant tout son dîner, il ne proféra que ces mots : *soufflez*, *changez*, *Malaga*, *café*, *roulez*. Ce dernier voulait dire qu'on l'éloignait de la table. Le spectateur, au signe qu'on lui fit alors, se retira, fort content de ce qu'il venait de voir. Nous l'engageâmes à s'intriguer pour nous mettre à même d'essayer sur cet être inanimé la puissance de notre *baquet de la paresse*. Ce projet réussit à souhait par l'entremise de ses deux serviteurs qui, ennuyés de ce genre de vie, nous le firent transporter pendant son sommeil. Il se trouva si bien de la première séance, qu'il ne fit aucune difficulté de revenir le lendemain et les trois jours suivants, qui achevèrent sa guérison. Sur ce que nous lui dîmes, il demanda à passer au *baquet-activité* ; il n'y eut pas resté quarante minutes, qu'il se trouva tout autre : ses goûts changèrent au point qu'il acheta le jour même deux chevaux de selle, et prit un maître de danse. Nous avons appris qu'il était devenu le plus déterminé chasseur du Poitou. »

Il est impossible d'exploiter avec plus d'impudence le penchant naturel de l'homme pour le merveilleux. Des sociétés s'organisèrent en France et à l'étranger pour la propagation du mesmérisme sous le nom de *sociétés harmoniques*. Pour y être admis, il fallait « être âgé au moins de vingt-cinq ans, d'état honnête, de mœurs irréprochables et ne point fumer de tabac » (article IV des *statuts*). Mais la condition la plus essentielle était qu'outre le droit d'entrée il fallait payer un cotisation annuelle d'au moins soixante francs. Les membres formaient quatre sections comprenant les associés initiés, les associés correspondants, les associés élèves. Ce furent les réunions de ces enthousiastes ou fanatiques exploités par quelques meneurs qui décidèrent le gouvernement à faire examiner les nouvelles doctrines par une commission de quatre médecins, Darcet, Guillotin, Majault, Sallin, et de cinq membres de l'Académie des Sciences, Bailly, de Bory, Franklin, Lavoisier, Leroi. Cette commission, dont Bailly était le rapporteur, suivit d'abord le traitement public de Deslon : les membres s'y soumirent eux-mêmes pendant plusieurs jours, en se gardant bien de tout écart de l'imagination. Les mêmes expériences furent répétées chez Franklin à Passy. D'après les conclusions du rapport, qui est un chef-d'œuvre de clarté, il n'y a dans le magnétisme animal rien qui ne puisse s'expliquer par « cette influence morale que des individus ayant la conscience de leur présence mutuelle exercent les uns sur les autres ». C'est ainsi que les commissaires ont vu des personnes éprouver des crises violentes dès qu'elles se sentaient magnétisées, et ne rien éprouver du tout quand on les magnétisait à leur insu. Ils affirmaient que des arbres magnétisés ou non magnétisés produisaient les mêmes effets à la seule condition de persuader à ces personnes que tous ces arbres avaient reçu le pouvoir magnétique. Enfin, à l'appui de leur opinion, ils citaient des exemples de certains mouvements qui ne dépendent pas pour ainsi dire de la volonté humaine, tels que le bâillement, le rire nerveux, les convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard, les possédés des Cévennes, etc. Les mêmes commissaires résumèrent dans une note plusieurs points délicats de morale publique, omis dans leur rapport. Cette note, destinée à être mise sous les yeux du roi, fut publiée par François de Neufchâteau dans *Le Conservateur*. Le rapport donné peu de temps après par l'Académie de Médecine s'accorda dans ses conclusions avec celui de l'Académie des Sciences. Le gouvernement donna à ces documents une publicité immense. Les disciples de Mesmer, Bergasse en tête, essayèrent vainement de se défendre et d'intéresser même le parlement à leur cause. Mesmer comprit qu'il ne se relèverait pas de sa chute : il quitta la France, emportant l'argent des souscripteurs, auxquels il reprochait impudemment, dans un libelle, d'avoir dérobé son secret. Il se rendit d'abord, sous un nom supposé, en Angleterre, et mourut oublié, dans sa ville natale, où il s'était retiré.

Malgré l'autorité des académies, malgré les conclusions, si défavorables, du rapport de Bailly, nous pensons que le magnétisme animal est loin d'être une question complétement vidée. Notre opinion se fonde sur ce qui est hors de nous et sur ce qui est en nous, deux ordres de phénomènes bien distincts, où l'esprit joue un rôle à la fois passif (comme observateur) et actif (comme créateur ou perturbateur). Nous devons admettre comme un fait primordial qu'il n'y a pas de vide dans l'univers, que tout est plein de matière depuis les intervalles qui séparent les atomes entre eux jusqu'aux distances des astres, et que tout se transforme ou se meut depuis les globules organiques jusqu'aux globes célestes. C'est sur un point de ce Tout incalculable que l'homme s'agite, contrairement aux lois de l'harmonie universelle : simple atome, chacun n'aime

que soi-même au monde, et voudrait entraîner dans son propre mouvement tout ce qui l'entoure. Voyez les hommes à l'œuvre : perpétuellement divisés, ils ne s'accordent pas sur une seule question. Ils nous faut des croyants, s'écrient les uns; nous nions ce que vous croyez, répondent les autres. Là-dessus les esprits s'aigrissent, le conflit s'engage, la lutte s'envenime : tous semblent oublier qu'il devrait y avoir de la place pour le sage qui doute, non pour tout rejeter systématiquement, mais pour s'éclairer et se faire une opinion indépendante des stériles et âpres préoccupations personnelles, dont l'immense majorité des hommes a toujours donné le spectacle affligeant.

Outre les ouvrages déjà cités, on a de Mesmer : *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal, jusqu'en avril* 1781; Londres, 1781, in-8°; — *Mémoire de Mesmer sur ses découvertes*; Paris, an VII (1799), in-8°; — *Dissertation sur la découverte du magnétisme à Paris*; 1781, in-8°; — *Lettre sur un fait relatif à la découverte du Magnétisme animal*; Paris, 1782, in-8°; — *Lettres à MM. Vicq d'Azyr, etc. et à MM. les auteurs du Journal de Paris*; Bruxelles (Paris), 1784; — *Lettre d'un médecin de Paris à un médecin de province*; 1784, in-8°; — *Lettre au capitaine Baudin sur les recherches à faire au sujet d'un moyen préservatif de la petite-vérole*; 1803; — *Discours sur le Magnétisme et sur les effets salutaires de l'aimant*; Genève, 1782, in-8°. F. HOEFER.

Mémoire sur la découverte du Magnétisme animal, par Mesmer, 1779. — *Système raisonné du Magnétisme universel, etc.*; Paris, 1786, in-18. — *Histoire abregée du magnétisme animal*; Paris, 1783, in-8°. — *Observations sur le Magnétisme animal*, in-18 (1791). — *Appel au public sur le Magnétisme animal*; Paris, 1787. — *Correspondance de M. M. sur les nouvelles découvertes du baquet octogone*; Paris. 1786. — Thouret, *Recherches et doutes sur le Magnétisme animal*; Paris, 1784. — *Versuch über den scheinbare magie des magnetismus*, p. Eschenmayer; Stutt. et Tub, 1816, in-8°. — *Théorie du Mesmerisme*; Paris, 1818, in 8°. — Iozwik, *Sur le Magnétisme animal*; Paris, 1832. — Touchard, *Manuel pratique du Magnétisme animal*; Paris, 1838, in-18.

MESMES (*Jean-Jacques Ier* DE), homme d'État français, né le 11 mai 1490, mort à Paris, le 23 octobre 1569. Il était fils de Georges de Mesmes, chevalier et seigneur de Cainchen, de Leuxan et de Brocas, d'une des premières familles du Béarn; après avoir étudié les belles-lettres et la jurisprudence, il fut nommé, à l'âge de vingt ans, professeur de droit à Toulouse; Alciat, Decius et d'autres célèbres jurisconsultes fréquentaient ses cours. Appelé quelque temps après dans le conseil de la couronne de Navarre, il fut, en 1516, envoyé par Catherine de Foix à Noyon, pour y revendiquer auprès de François Ier et de Charles Quint la restitution de la partie du royaume de Navarre usurpée par Ferdinand le Catholique; il obtint de Charles l'engagement de rendre ces provinces. François Ier, témoin de son habileté, voulut lui confier la charge d'avocat général à Paris; mais de Mesmes refusa, parce que la place aurait dû être ôtée à Jean Ruzé, homme intègre et capable. Peu de temps après il accepta la charge vacante de lieutenant civil au Châtelet de Paris, sous la condition qu'il pourrait continuer à servir la cour de Navarre, dans l'intérêt de laquelle il fit par la suite des voyages en Allemagne, en Suisse et en Espagne. Nommé en 1544 maître des requêtes, il négocia le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon. O.

La Croix du Maine, *Bibliothèque*. — Sainte-Marthe, *Éloges*. — Moréri, *Diction.*

MESMES (*Henri* DE), magistrat et homme d'État français, fils du précédent, né le 30 janvier 1531, mort à Paris, en 1596. Dès l'âge de seize ans il professa le droit avec le plus grand succès à l'université de Toulouse. Nommé en 1552 conseiller au grand conseil et l'année d'après maître des requêtes en survivance de son père, il fut envoyé en 1556 comme podestat à Sienne, qui s'était mise sous la protection de la France. Pendant une absence de Montluc, qui commandait les troupes en garnison dans cette ville, de Mesmes avec un petit corps d'armée prit sur les Espagnols plusieurs villes et forteresses. Peu de temps après il fut chargé de diverses négociations avec le pape et autres souverains de l'Italie, et il s'en acquitta à la satisfaction du roi. A son retour en France il fut fait conseiller d'État, puis chancelier du royaume de Navarre et garde du trésor des chartes. En 1570 il négocia avec le maréchal de Biron la troisième paix de religion, dite la *paix boiteuse et mal assise*, parce que Biron était boiteux et de Mesmes seigneur de Malassis. Nommé quelques années plus tard surintendant de la maison de la reine Louise, femme de Henri III, il se retira des affaires en 1582. Ami de Pibrac, de Turnèbe et de Lambin, dont il avait été le compagnon d'études, il cultiva les belles-lettres pendant toute sa vie, malgré ses nombreuses occupations. Il avait entrepris une réfutation du traité *De la Servitude volontaire* de La Boëtie; le manuscrit a été conservé à la Bibliothèque impériale. O.

Vie de Henri de Mesmes (autobiographie, publiée dans *Le Conservateur*, octobre 1760). — Rollin, *Traité des Études*, t. I. — L'Estoile, *Mémoires*. — Sainte-Marthe, *Éloges*.

MESMES (DE). *Voy.* AVAUX.

MESMON (*Germain-Hyacinthe* DE ROMANCE, marquis DE), publiciste et général français, né à Paris, le 23 novembre 1745, mort à Neuilly-sur-Seine, le 2 mars 1831. Il porta d'abord le titre de *chevalier de Romance*, et prit ensuite celui de *marquis de Mesmon*, qui avait appartenu à un de ses oncles. Page à la grande écurie, il passa enseigne au régiment des gardes françaises, et il était lieutenant-colonel de cavalerie à l'époque de la révolution. Ayant émigré, il fut promu au grade de major général à l'armée des princes. Après le licenciement de cette armée, il se retira à Hambourg, où il travailla au *Spectateur*

du Nord et publia *Le Réveil*, journal hebdomadaire, puis *Le Censeur*. Quelques articles virulents contre le premier consul le firent arrêter sur l'ordre du sénat de Hambourg, en août 1800. Le ministre russe à Hambourg réclama Mesmon au nom de son souverain. Paul I[er] lui donna le titre de conseiller actuel, avec le rang de général major. Secrétaire de l'empereur au ministère de l'instruction publique, puis attaché au ministère des affaires étrangères, Mesmon fut chargé de rédiger le *Journal du Nord ;* il donna sa démission de ses divers emplois à l'empereur Alexandre I[er] en 1817, et rentra en France, où Louis XVIII le mit à la retraite avec le grade de maréchal de camp. Il était aveugle. On a de lui : *Éloge du docteur Quesnay ;* 1775, in-8° ; — *Éloge de Suger ;* 1779, in-12 ; — *Oraison funèbre de ma petite chienne ;* Bruxelles, 1784, in-8° ; — *De la Lecture des romans*, fragment d'un manuscrit *Sur la Sensibilité*, suivi du *Portrait de Cléobuline et la Maison de Myrtho ;* 1785, in-12 ; — *Recherches philosophiques sur le sens moral de la fable de Psyché et de Cupidon ;* Hambourg, 1798, in-8° ; — *De la Liberté de pensée et de la Liberté de la presse ;* Paris, 1817, in-8°. Il avait traduit de l'anglais : *Voyage en Espagne et en Portugal dans l'année* 1774, par W. Dalrymple ; Bruxelles, 1783, in-8° ; — *Introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne en* 1756, *ou mémoires militaires et politiques du général Lloyd, augmentés de notes et d'un précis de la vie de ce général, par un officier français*, tome I[er] ; Londres, 1784, in-4° : ce tome traite de la partie militaire ; le tome II, traitant de la partie historique, resté en manuscrit au château de Mesmon, fut saisi après l'émigration, et a disparu ; le tome I[er] distribué aux officiers de l'armée de la république fut réimprimé. Parmi ses articles en différents recueils on cite *Idées sur le Beau ; Essai sur la Politesse des mœurs ; Essai sur l'amour et l'amitié ; Des Avantages qu'une nation peut retirer de ses malheurs ; Considérations sur la Pensée, influence qu'a sur elle la culture de l'esprit ; Du Goût des vrais plaisirs ; Du Caractère et de la Philosophie de Cicéron.*

J. V.

Biog. des Hommes vivants. — Quérard, *La France Littér.*

MESNAGER (*Nicolas* LE BAILLIF, surnommé LE), comte de SAINT-JEAN, diplomate français, né à Rouen, en mai 1658, mort à Paris, le 15 juin 1714. Il appartenait à une opulente famille de négociants ; mais il préféra la carrière du barreau à celle du commerce, et se fit recevoir avocat au parlement de sa ville natale. Il vint à Paris en 1700 comme député du commerce de Rouen près le Conseil de Commerce de Paris. Daguesseau, père du chancelier de ce nom qui présidait ce conseil, ne tarda pas à apprécier la haute capacité de Le Baillif, et le recommanda au roi Louis XIV. Ce monarque l'envoya deux fois en Espagne pour y régler les droits du commerce des Indes, et, satisfait de la manière dont il avait rempli ces missions, le nomma chevalier de Saint-Michel. En 1709 Louis le chargea encore de négocier la paix avec les États-généraux de Hollande. Aux termes des conditions proposées, Philippe V devait conserver l'Espagne et les Indes ; le commerce des dernières devait être ouvert à toutes les nations ; mais le grand-pensionnaire Heinsius ne voulut pas admettre que la couronne d'Espagne demeurât au petit-fils du roi de France, à Philippe V, et les conférences n'aboutirent point. En 1711, Le Baillif fut envoyé secrètement à Londres, auprès de la reine Anne, pour y poser les articles préliminaires de la paix. Fort bien accueilli par la cour britannique, il réussit à faire agréer à la reine (27 septembre 1711) huit articles qui formèrent plus tard la base des conditions de la paix générale et qui séparèrent tout à coup l'Angleterre de la coalition formée contre la France. Le Baillif prit une grande part aux conférences d'Utrecht (29 janvier 1712), en qualité d'ambassadeur extraordinaire, et l'année suivante eut la gloire de signer, conjointement avec le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, les deux traités qui détachèrent définitivement l'Angleterre et la Hollande des intérêts de l'empereur. Lorsqu'à son retour Le Baillif vint rendre compte à Louis XIV du succès de sa mission : le roi lui dit : « Je sais tout ; vous avez bien *ménagé* mes intérêts ». A dater de cette époque on lui donna le surnom de *Le Mesnager*, auquel le roi ajouta le titre de *comte de Saint-Jean* (1). Le Mesnager n'avait pas seulement déployé des talents utiles à sa patrie, il s'était signalé par son désintéressement en employant sa fortune particulière à relever l'éclat de son ambassade et en assurer les moyens de réussite. Louis XIV, reconnaissant, lui accorda une pension de dix mille livres. Le Mesnager mourut peu après, d'une attaque d'apoplexie, et fut enterré à Saint-Roch. Il avait, suivant quelques biographes, épousé une fille naturelle du grand-dauphin, fils de Louis XIV, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Suivant d'autres il vécut dans le célibat. Ses héritiers obtinrent d'ajouter à leur nom celui de *Mesnager*. A. D'E—P—C et A J.

Torcy, *Mémoires*, t. LXVIII, p. 91 et suiv. — *Histoire du congrès d'Utrecht.* — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVII, p. 75, 141, 198. — Guilbert, *Mémoires biographiques sur les hommes remarquables de la Seine-Inférieure.* — Guillaume de Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle* (La Haye, 1724-1735, 12 vol. in-4°) ; t. VI, p. 569, et t. VII, p. 9. — La Hode de La Mothe, *Histoire de Louis XIV* (La Haye, 1740, 5 vol. in-4°), liv. LXI, p. 166, et liv. LXII, p. 178-184. — *Suite* de Rapin-Thoyras, t. XII, liv. XXVI, p. 503. — Smollett, *Hist. of England*, t. XV, p. 28.

MESNARD ou **MAYNARD**, ancienne famille française, dont l'existence est constatée dès le onzième siècle dans les cartulaires de la Ven-

(1) Du nom d'une terre que Le Mesnager possédait en Normandie.

dée, *et* dont le nom s'est écrit aussi *Mainard*, *Menart*, *Meinart*, etc. Elle s'est divisée depuis 1665 en trois branches, celles *du Langon*, *de La Claye et de Mesnard*; à cette dernière se rattachent les personnages suivants :

Pierre MAYNARD, chevalier, fut en 1365 gouverneur du château de Mareuil-sur-Lay pour le prince Noir.

Christophe MESNARD, nommé mestre de camp en 1649, se signala parmi les chefs royalistes du Poitou pendant la Fronde.

Alexandre-Bonaventure, comte DE MESNARD, mort en 1792, à Coblentz, fit la guerre de Sept Ans et fut adjudant général à l'armée des princes.

MESNARD (*Louis-Charles-Bonaventure-Pierre*, comte DE), homme politique français, fils du précédent, né le 18 septembre 1769, à Luçon, mort le 15 avril 1842, à Paris. A sa sortie de l'école de Brienne, il obtint une sous-lieutenance aux carabiniers (1786), devint capitaine en 1789 et rejoignit à Coblentz l'armée des princes. Après la campagne de 1792, il se retira en Angleterre, où il reçut des secours de lord Maynard; il prit part contre les Français à la guerre de Hollande (1794-1795) et à l'expédition de l'Ile-Dieu. En 1797 il se mit à voyager, et résida de 1800 à 1802 auprès de la comtesse de Provence. A cette époque il refusa de profiter de ses anciennes relations avec Bonaparte, son condisciple à Brienne, et retourna à Londres, où il se maria et vécut dans l'intimité du duc de Berry. *En 1814*, ce prince le choisit pour aide de camp et gentilhomme d'honneur, et le fit nommer colonel. Durant les Cent Jours, Mesnard suivit la cour à Gand. En 1816 il fut chargé de recevoir à Marseille la duchesse de Berry, auprès de laquelle il remplit la charge de premier écuyer. Il se trouva aux côtés du duc de Berry lors de l'assassinat de ce prince, qui lui remit le poignard arraché de sa poitrine. Depuis ce moment le crédit de M. de Mesnard augmenta de plus en plus à la cour : c'est ainsi qu'il devint successivement aide de camp du duc de Bordeaux, gouverneur du château de Rosny, pair de France avec un majorat de 12,000 francs (1823), commandeur de Saint-Louis et chevalier du Saint-Esprit. Après les journées de Juillet, il s'embarqua avec les membres de la famille royale à Cherbourg; ayant ensuite repris ses fonctions auprès de la duchesse de Berry, qui l'avait investi de toute sa confiance, il la suivit en Hollande et en Italie. Lors du soulèvement de la Vendée (1832), il l'assista de ses conseils et de son influence; arrêté avec elle à Nantes, il fut acquitté par le jury de Montbrison. Aussitôt il reprit son service auprès de la princesse, encore détenue à Blaye, et l'accompagna à Rome. Il ne rentra en France que vers 1840. Il a laissé d'intéressants Mémoires publiés en 1844. P. L—Y.

La Chartière, *Recherches sur une famille poitevine*. — Gillemon-Joly, *La Feuille militaire*. — *Docum. partic.*

MESNARD (*Jacques-André*), magistrat français, né à Rochefort, le 11 novembre 1792, mort à Paris, le 24 décembre 1858. Il étudia le droit à Poitiers et s'acquit au barreau de Rochefort une grande réputation d'esprit et de savoir. Il défendit en 1816 le commandant de *La Méduse*, M. de Chaumareix. Appelé, le 26 août 1830, aux fonctions de premier avocat général près la cour royale de Poitiers, il eut à défendre les institutions de Juillet contre le parti légitimiste. En 1831, il publia un ouvrage, *De l'Administration de la justice criminelle en France*, Paris, in-8°, où il demandait l'augmentation du nombre des cours d'assises, l'extension de la juridiction des juges de paix, le perfectionnement de l'institution du jury, etc. Le 22 septembre 1832 il devint procureur général à Grenoble, où il combattit des adversaires politiques d'une autre couleur et plus prononcés encore. L'insurrection de 1834 à Lyon eut son contre-coup dans cette ville. La cour des pairs évoqua l'affaire de Grenoble; mais Mesnard prit la parole contre le gérant d'un des journaux de cette ville, accusé d'avoir rendu compte des débats d'une manière infidèle. Au mois d'octobre 1836, il remplit à Rouen les mêmes fonctions. Il fut appelé, le 12 octobre 1841, à prendre place, en qualité de conseiller, à la cour de cassation. Le 23 septembre 1845, il fut nommé pair de France, et prit, en cette qualité, plusieurs fois la parole et notamment en 1847 dans la discussion du projet de loi relatif à l'enseignement et à l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Nommé président de chambre (14 décembre 1850), il s'associa à la politique napoléonienne, et fit partie de la commission consultative. Par les décrets du 26 et du 28 janvier 1852, il devint sénateur et premier vice-président du sénat. Ce fut lui qui, le 1er décembre 1852, salua le prince président du titre d'empereur des Français au nom du sénat, dont il était l'organe. Il avait entrepris la traduction de la *Divine Comédie* de Dante, dans les courts intervalles de santé dont il put jouir dans ses dernières années; il eut la satisfaction d'y mettre la dernière main et de la publier de 1856 à 1858, en 3 vol. in-8°. Il faisait partie, depuis 1855, de l'Institut (économie politique, administration et finances), section créée par décret impérial, le 14 avril 1855. C. HIPPEAU.

Documents partic.

MESNARDIÈRE (LA). *Voy.* LA MESNARDIÈRE.

MESNIER, prêtre français, mort le 15 novembre 1761, est auteur d'un ouvrage rempli de recherches et intitulé : *Problème historique : Qui des Jésuites ou de Luther et Calvin ont le plus nui à l'Église chrétienne?* Avignon (Paris), 1757, 2 vol. in-12; 3e édit., Utrecht, 1763. K.

Chaudon, *Dict. universel.*

MESNIL (*Jean* DU), conseiller ou favori de Charles VII, roi de France, né vers 1400, mort après 1462. Il appartenait à une famille origi-

naire des environs de Dreux et très-attachée au parti d'Armagnac ou de la maison d'Orléans (1). En 1419, il était chambellan du dauphin régent et signa, le 11 juillet, le fameux traité du Ponceau, passé entre le prince Charles et Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Lorsque Pierre de Brézé prit, en 1443, possession du gouvernement, Jean du Mesnil (appelé par les historiens le *petit Mesnil* comme l'avait été son père), fut associé à ces hautes fonctions. Tel est le titre par lequel il mérite que son nom soit conservé dans l'histoire. De 1451 à 1462, Jean du Mesnil fut bailli de Berry. V. de V.

Registres du parlement XX, 1480; année 1420. *Journal de Paris*, édition Labarre dans *Mémoires de Bourgogne*, 1729, in-4°, t. II, p. 14. — *Le Religieux de Saint-Denis*, V, 21, 147, et VI, 313. — Monstrelet, éd. d'Arcq, II, 348. — Berry, dans Godefroy, *Charles VI*, 435-6. — Jean Chartier (éd. Vallet de Viriville), la table, au mot *Du Mesnil*. — Gruel, dans Godefroy, *Charles VII*, 782. — La Thaumassière, *Histoire de Berry*, 48 et suiv.

MESNIL (*Jean-Baptiste* DU), avocat français, né le 29 septembre 1517, à Paris, où il est mort, le 2 juillet 1569. Sa famille était originaire du pays chartrain. Fils d'un procureur au parlement de Paris, il étudia le droit à Orléans et à Poitiers, et devint en 1556 avocat du roi, deux ans après s'être trouvé aux grands jours de Poitiers, où il avait mis le sceau à sa réputation. « Il faisait tous les arrêts de l'audience, dit Loysel, et ses conclusions étaient presque toujours suivies. Il ne se dressait aucun édit, ni rien de conséquence au conseil du roi, qui ne passât auparavant par sa plume ». Ainsi ce fut lui qui rédigea l'*Avertissement sur le fait du concile de Trente* et les *Mémoires sur les procédures faites à Rome contre la reine de Navarre*, envoyés au pape Pie IV, plusieurs fois réimprimés et insérés en 1731 dans le *Recueil des libertés gallicanes* (I, p. 58 et suiv.). En 1565 il procéda, avec les commissaires espagnols, à la démarcation des frontières du Luxembourg et du pays Messin; il eut part à la rédaction des édits du château de Roussillon (Dauphiné) et de Moulins. Le roi Charles IX, qui l'estimait beaucoup, lui fit présent d'un office de conseiller au Châtelet et d'une somme de 4,000 livres; mais il ne put lui faire accepter la charge de premier président du parlement de Rouen. Du Mesnil aspirait à l'honneur de présider celui de Paris; la disgrâce de L'Hospital, dont il partageait les idées, renversa ses espérances. On a encore de lui un *Plaidoyer en la cause de l'université de Paris et des Jésuites* (Paris, 1594, in-8°), et diverses pièces que Claude Joly a placées dans le recueil des opuscules d'Antoine Loysel. P. L.

Vie de Baptiste du Mesnil, avec des remarques de Cl. Joly, dans les *Opuscules* de Loysel, in-4°, p. 176-281. — Brodeau, *Vie de Charles du Moulin*, ch. 8. — Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges*.

MESNIL (*Ange-Benjamin* MARIE DU), littérateur français, né à Périers (Manche), le 19 septembre 1789, mort à Condé (Nord), le 1er août 1849. Il obtint, au sortir de ses études, la protection du prince Le Brun, son compatriote, qui l'emmena en Hollande quand il alla dans ce pays comme gouverneur général, et le plaça dans l'administration des douanes à Amsterdam. Il remporta un prix de poésie à l'académie de Caen, en 1813, et composa des odes patriotiques qui le firent destituer en 1815. Il occupa ses loisirs à composer un *Manuel des employés des Douanes* (Metz, 1815, in-8°), ouvrage dont les éditions se multiplièrent, et qui, recommandé par le directeur général Saint-Cricq, devint classique dans la partie. Un *Manuel des Douanes de France* (1821, in-8°), et le *Nouveau Dictionnaire de la Législation des Douanes* (1831, in-8°), contribuèrent à la réputation de l'auteur, qui, de 1820 à 1830, fut à la tête du bureau des primes, à la direction générale des douanes. Vers le 1er janvier 1830, il fut envoyé comme receveur principal à Valenciennes, puis à Maubeuge, et à Condé, où il fut emporté par une attaque de choléra. Au milieu de ses occupations fiscales, Marie du Mesnil n'a cessé de cultiver la littérature. Il fit paraître en 1823 le poëme de *L'Esclavage;* il chanta tour à tour la naissance du roi de Rome, la mort de Louis XVIII, celle du duc d'Orléans, le retour des restes de l'empereur, etc.; il composa trois tragédies inédites, beaucoup de poésies fugitives, un *Traité de la Législation du Commerce extérieur*, également inédit. Il fit imprimer *Chroniques Neustriennes, ou précis de l'histoire de Normandie, ses ducs, ses héros*, etc. (Paris, 1825, in-8°); et enfin *Mémoires sur le prince Le Brun, duc de Plaisance* (Paris, 1828, in-8°).
J. TRAVERS.

Annuaire de l'Association normande pour 1860.

MESNIL. *Voy.* DUMESNIL ET MÉNIL.

MÉSOMÈDE, écrivain grec, contemporain d'Adrien, qui l'affranchit et dont il fut un des favoris. Il était né en Crète, et commença par être esclave. Il avait écrit un panégyrique d'Antinoüs, qui est perdu; mais il est parvenu jusqu'à nous deux *épigrammes* et un *hymne à Némésis*, qui se recommande par l'élévation des pensées. J. Fell fut le premier qui les publia, à la suite de son édition d'Aratus; Oxford, 167[illegible], in-8°; il y joignit la notation musicale. Cette composition se retrouve dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. V, p. 18[illegible], dans les *Analecta* de Brunck, t. II, p. 292; dans l'*Anthologie*, éditée par Jacobs, t. III, p. 6, dans l'ouvrage de F. Snedorf : *Commentatio de Hymnis veterum Græcorum;* Copenhag[illegible]

(1) En 1418, *Jean du Mesnil*, dit le *petit Mesnil*, écuyer du duc de Guyenne, fut saisi par les cabochiens dans une émeute et mis à mort aux halles, avec plusieurs autres victimes. Un autre Jean du Mesnil fut prévôt de Paris du 17 décembre 1420 jusqu'à sa mort (mars 1422). On connaît aussi *Jeanne du Mesnil*, gouvernante ou *gouverneresse* de Charles de France (roi, depuis, sous le nom de Charles VII). Jeanne remplit ces fonctions depuis la naissance de Charles, en 1403, jusqu'en 1411, époque où le jeune prince sortit des mains des femmes pour continuer son éducation masculine. Elle était encore au service de la reine en 1423.

1786. Trois poëtes d'outre Rhin, Stolberg, Herder et Degen l'ont fait passer dans la langue allemande. G. B.

* Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 585; t. II, p. 120, édit. de Harles. — Schœll, *Histoire de la Littérature grecque*, t. IV, p. 50. — Hoffmann, *Lexikon Bibliographicum*, t. III, p. 91.

MÉSONAN (*Sévérin-Louis-Marie-Michel* LE DUFF DE), sénateur français, né à Quimper, le 10 octobre 1781. Entré au service de la marine en 1800, il était quartier-maître du 37e bataillon de haut-bord, lorsqu'en 1809, il passa lieutenant au 45e de ligne. Il fut nommé capitaine par le général Monnet pour sa conduite au siége de Flessingue, où il fut fait prisonnier par les Anglais. Rentré des prisons de l'ennemi en 1814, il fit la campagne des Cent Jours à l'armée du Rhin en qualité d'aide de camp du général Jumel. Il passa au corps royal d'état-major en 1819, et fit la campagne d'Espagne de 1823 comme aide de camp du général Bourke. Passé à l'état-major de la 1re division militaire (Paris), il devint chef d'escadron, le 22 février 1831, et fut envoyé dans la 7e division (Lyon), où il assista aux malheureuses journées des 5 et 6 juin 1832 et d'avril 1834. De retour à Paris, il fut successivement employé en qualité d'aide de camp près de plusieurs généraux. Admis, en 1837, à faire valoir ses droits à la retraite, il protesta contre une mesure qu'il considérait comme arbitraire. Retraité, le 13 décembre 1837, il n'avait plus été question de lui, lorsque l'on apprit que le prince Louis-Napoléon était débarqué à Wimereux, le 6 août 1840. M. de Mésonan, libre de tout engagement envers le gouvernement qui avait brisé son épée, devait être du nombre des hommes dévoués à la personne du prince. Il n'hésita donc pas à prendre part à l'expédition de Boulogne, en qualité de chef d'état-major. On connaît l'issue de cette tentative et le jugement de la cour des pairs, qui condamna M. Mésonan à la détention. Depuis la révolution de 1848, il concourut activement à l'avénement du prince Napoléon à la présidence de la république, et plus tard au rétablissement de l'empire, fut nommé commandeur de la Légion d'Honneur, le 15 août 1849, député au corps législatif par les électeurs de Quimper, et membre et vice-président du conseil général du Finistère. Le 9 juin 1857, il fut élevé à la dignité de sénateur. SICARD.

Notices biographiques des inculpés du procès du prince Louis-Napoléon, par Saint-Edme (Paris, 1840) pages 116 et suivantes. — *Les grands Corps politiques de l'État* (Paris, 1852). — *Archives des Hommes du Jour* (Paris, 1856, 11e année).

MESPLÈDE (*Louis*), canoniste français, né vers 1601, à Cahors, où il est mort, en 1663. Il prit l'habit de Saint-Dominique, et devint prieur, puis provincial du Languedoc; mais il eut dans cet emploi de grands démêlés, et ne put faire prévaloir les idées qu'il proposait d'une réforme générale de l'ordre. Ses ouvrages sont d'une assez bonne latinité; en voici les titres : *Querela apologetica provinciæ Occitaniæ ordinis Prædicatorum*; Cahors, 1624, in-4°; — *Catalaunia Galliæ vindicata, adversus Hispaniarum scriptorum imposturas*; Paris, 1643, in-8°; il regarde comme fausse la transaction faite en 1258 entre saint Louis et Jacques, roi d'Aragon, au sujet de la Catalogne; — *Notitia antiqui status Ordinis Prædicatorum*; Paris, 1643, in-8°; réimpr. en 1644, à Cahors, avec des addit. sous le titre de *Commonitorium de Ordinis Prædicatorum Renovatione*. Cet ouvrage a été réfuté par le P. Nicolaï. P. L.

Échard et Quétif, *Script. Ord. Prædicat.* — Bayle, *Dict. Crit.*

MESROB MASCHDOTS, prélat arménien, né à Hatsegats-Avan, dans la province de Daron, vers 354 de notre ère, mort en 441, à Vagharchabad. Il fut d'abord secrétaire du patriarche Nersès Ier le Grand, puis, en 374, placé auprès du roi Varaztad en la même qualité. Ce prince ayant été détrôné par les Romains, en 382, Mesrob embrassa l'état ecclésiastique, et se retira dans la province de Vasbouragan. Devenu coadjuteur du patriarche Sahag en 390, il s'efforça d'éteindre les restes de l'idolâtrie et du mazdéisme dans son pays, et composa l'alphabet arménien, qui fut adopté en 406, dans toute l'étendue du royaume. Cet alphabet, comptant d'abord seulement trente-six lettres, auxquelles on ajouta plus tard deux autres, est encore aujourd'hui l'alphabet en usage parmi tous les Arméniens. Mesrob fit ensuite rédiger la première version arménienne de la Bible, et traduire dans la même langue beaucoup d'ouvrages grecs et syriens, qu'il avait fait recueillir dans les écoles savantes d'Édesse, d'Antioche, d'Athènes, de Constantinople et d'Alexandrie. Ce même prélat est aussi l'auteur de l'alphabet géorgien composé de trente-huit lettres, et qui est encore aujourd'hui en usage, tandis que celui de Mingrélis, qu'on attribue également à Mesrob, est perdu. Sahag étant mort en 440, Mesrob fut pendant six mois administrateur du patriarcat, jusqu'à sa mort, survenue en 441. Les Arméniens, qui lui attribuent encore la rédaction de leur première liturgie, donnent depuis à tous leurs rituels le nom de *Maschdots*. Ch. R.

Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*. — Jean le Katholikos, *Id.* — Indjidji, *Archéologie arménienne*. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

MESROB-EREZ, historien arménien, né à Holatzim, vivait vers le milieu du dixième siècle de notre ère. Il était prêtre à Hoghots-Kéogh, dans la province de Siounie, vers 967. Il a composé la *Vie de saint Nersès Ier, surnommé le Grand, patriarche d'Arménie au quatrième siècle*; puis la *Biographie de Mouschegh le Mamigonéan, connétable d'Arménie et de Géorgie*, au même siècle. Ces deux ouvrages, qui se trouvent en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, ont été imprimés à Madras, 1775, 1 vol. in-4°. Ch. R.

Soukias Somal, *Quadro della Letteratura armeniana*. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

MESSAHALA. *Voy.* MACHA-ALLAH.

MESSALA ou **MESSALLA** (*M.-Valerius-Corvinus*), homme d'État romain, né en 59 avant Jésus-Christ, suivant Eusèbe, ou plutôt vers 70 (d'après une conjecture de Scaliger), mort vers le commencement de l'ère chrétienne. Issu d'une des plus illustres familles de la *gens Valeria*, comptant des consuls parmi ses ancêtres, fils de M. Valerius Messala, qui fut élu consul en 53 et devint un des lieutenants de César, il était destiné par sa naissance aux grandes charges de l'État. Il étudiait à Athènes, où il avait pour condisciples Horace et Bibulus, lorsque César fut tué. Il revint alors en Italie, et s'attacha au parti sénatorial, et particulièrement à Cassius, que longtemps après, devenu l'ami d'Auguste, il continuait d'appeler son général. Ses opinions le firent porter sur les listes de proscription. Cependant les triumvirs rayèrent son nom, sur la remarque qu'il n'était pas à Rome à l'époque du meurtre du dictateur, et offrirent de garantir sa sûreté et ses biens; il rejeta leurs propositions, passa en Asie avec Cassius et eut le commandement en troisième de l'armée républicaine. Dans la première journée de Philippes, il tourna l'aile commandée par Octave, envahit le camp de ce triumvir, et fut sur le point de le faire prisonnier lui-même; mais ce succès partiel ne sauva point la cause républicaine, qui succomba avec Brutus et Cassius. Messala rallia dans l'île de Thasos les débris de l'armée vaincue à Philippes, et conclut avec Antoine un arrangement honorable. Il s'attacha à ce triumvir, et ne le quitta que lorsqu'il le vit tombé sous l'influence de Cléopatre. Auguste l'accueillit avec faveur, et l'employa immédiatement contre Sextus Pompée. Messala, nommé consul par le sénat en 31 à la place d'Antoine, dont le consulat avait été abrogé, commanda à la bataille d'Actium le centre de la flotte d'Auguste, et contribua beaucoup à la victoire. Auguste remarqua qu'il avait combattu pour lui à Actium, aussi bien qu'il avait combattu contre lui à Philippes. « J'ai toujours suivi le parti le plus juste, » répondit Messala. Il fut ensuite préfet de l'Asie Mineure et proconsul d'Aquitaine; mais son administration a laissé peu de traces dans l'histoire. On sait seulement qu'il obtint le triomphe pour son gouvernement d'Aquitaine. Pendant les troubles des comices en 27, Auguste établit pour lui la place de préfet de Rome, sorte de magistrature de police, destinée à contenir par une justice expéditive et arbitraire les esclaves et la partie la plus turbulente de la population. Messala se démit de ses fonctions au bout de quelques jours, soit qu'il les trouvât illégales (*incivilem potestatem*, dit Eusèbe), soit qu'il ne s'entendît pas à exercer un emploi aussi actif. Il renonça peu après à ses autres places, ne gardant que celle de membre du collége des augures. Deux ans avant sa mort il perdit la mémoire et oublia jusqu'à son nom. Il laissa un fils, Aurelius-Cotta-Messallinus. Messala ne se distingua pas moins dans les lettres que dans la politique. Il protégea les sciences et les arts, et fut lui-même historien, poëte, grammairien et orateur. Il écrivit sur les guerres civiles qui suivirent la mort de César des mémoires dont Suétone et Plutarque ont tiré des matériaux. Vers la fin de sa vie, il composa un traité généalogique *De Romanis Familiis*, aujourd'hui perdu, et qu'on a identifié à tort avec un traité apocryphe *De Progenie Augusti*, que l'on trouve quelquefois imprimé à la suite d'Eutrope. Les poésies de Messala n'étaient guère que des vers de circonstance d'un caractère satirique et quelquefois licencieux. Comme grammairien il semble s'être attaché aux minuties; on cite de lui un *Liber de S. Litera* et un *Liber de involute Dictis*. Son éloquence convenait parfaitement à une époque où les traces de l'ancienne liberté n'avaient pas disparu, bien que la liberté elle-même ne fût plus qu'une forme. Elle avait de l'élégance, de la finesse avec une certaine tendance à la déclamation et à la rhétorique. Un siècle plus tard, quelques critiques plaçaient Messala au-dessus de Cicéron. On connait les titres de cinq de ses discours : *Contre Aufidia*, *Pour Liburnia*, *Pour Pythodore*, *Contre les Lettres d'Antoine*, *Sur les Statues d'Antoine*. Il recommandait aux jeunes Romains de traduire les orateurs grecs, et il leur en donna l'exemple par une traduction du discours d'Hypéride sur Phryné. Messala, homme aimable et habile, garda sous l'empire quelque chose de ses opinions républicaines; mais il en fit un usage si modéré qu'elles ne lui nuisirent point dans l'esprit d'Auguste. A travers plusieurs changements politiques, il resta fidèle à ses premiers amis. Comme Mécène, il doit une partie de sa réputation aux poëtes qu'il protégea. Son amitié pour Horace, son intimité avec Tibulle sont bien connues, et l'on sait aussi qu'il dirigea les débuts d'Ovide. L. J.

Eusèbe, *Chron.* — Appien, *Bel. civ*, IV, 38; V, 102-106, 110-113; *Illyr.*, 17. — Tacite, *Ann.*, IV, 34; VI, 11; *Dialogus de Oratoribus*, 17. — Dion Cassius, XLVII, 24; XLIX, 31; LI, 7, LIV, 6. — Plutarque, *Brutus*, 40, 41, 45, 53. — Velleius Paterculus, II, 71. — Horace, *passim*, voy. l'*Index* d'Orelli. — Suétone, *Augustus*, 21, 58, 74; *Illust. Gram.*, 4. — Tibulle, I, 3, 7; II, 2, 5; IV, 1. — G. Moller, *Disputat. de M. Val. Corvino Messala*; Altorf, 1689, in-4°. — De Burigny, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, XXXIV, p. 99. — Ellendt, *Proleg. ad Ciceronis Brutum*, p. 131-138. — M. C. van Hall, *M. Valer. Messala Corvinus, geschetst in eenige tafereelen uit de Romeinsche geschiedenis, gedurende zijn leven*; Amsterdam, 1820-21, 2 vol. in-8°. — Wiese, *Diss. de M. Val. Messalæ Corvini vita et studiis*; Berlin, 1829, in-8°.

MESSALINE (*Messallina-Valeria*), impératrice romaine, fille de M. Valerius Messala Barbatus et de Domitia Lepida, troisième femme de l'empereur Claude Ier, mise à mort en 48 après J.-C. Lorsqu'elle épousa Claude, qui, malgré sa parenté avec l'empereur Tibère, n'occupait qu'une position subalterne et même ridicule, elle ne s'attendait point à parvenir au rang suprême. L'avénement imprévu de Claude, après

le meurtre de Caligula, fit de Messaline une impératrice, et surexcita ses passions en lui donnant les moyens de les satisfaire. Une ambition effrénée, une humeur vindicative, un désir insatiable d'argent et de plaisirs, la jetèrent dans des crimes et dans des débauches qui ont attaché à son nom une réputation d'infamie sans égale même dans cette triste période de l'histoire romaine. Elle trouva dans les affranchis qui dominaient Claude, et particulièrement dans Polybe et Narcisse, des complices, et dans l'empereur un instrument et une dupe. Ses principales victimes furent les deux Julies, l'une fille de Germanicus, l'autre fille de Drusus; la première, immolée à sa jalousie, la seconde, à son orgueil; C. Appius Silanus, qui avait rejeté ses avances et méprisé son favori Narcisse; Justus Catonius, dont elle redoutait les révélations; M. Vinicius, qu'elle craignait à cause de sa grande naissance et de sa parenté avec Claude; Valerius Asiaticus, dont elle convoitait l'immense fortune. La conspiration d'Annius Vinicianus et de Camillus Scribonianus, en 42, lui fournit une occasion de satisfaire sa soif d'or, de vengeance et d'intrigues. Sous son influence Claude, brutal, timide et imbécile, devint cruel. Les esclaves furent encouragés à dénoncer leurs maîtres; des membres des plus illustres familles furent torturés et publiquement exécutés; leurs têtes exposées sur le forum, leurs corps jetés sur les marches du Capitole; les prisons regorgèrent de captifs des deux sexes. Les étrangers mêmes ne furent point à l'abri des soupçons ou des impudiques sollicitations de Messaline. Le seul moyen de se préserver de sa haine ou de son amour, aussi redoutable que sa haine, c'était d'abandonner à elle ou à ses complices des biens et de l'argent. Elle vendait au plus bas prix le droit de cité et l'affranchissement, et faisait payer plus cher le commandement des légions, le gouvernement des provinces et les décisions des tribunaux. Au milieu de ce trafic, elle se livrait à des désordres à peine moins odieux et encore plus déshonorants pour la majesté impériale. Une rumeur accréditée à Rome, et que de graves écrivains ont rapportée comme un fait incontestable, l'accusait de quitter pendant la nuit la couche de son mari, et d'aller chercher dans un lieu de débauches les plus grossiers plaisirs. La peinture hideuse et justement suspecte d'exagération que Juvénal a tracée de ces débordements inouïs ne saurait trouver place ici. On ne s'explique pas comment une pareille conduite n'éveillait pas les soupçons de Claude. Ce prince était si complétement sous la domination de sa femme qu'il la fit proclamer *Augusta* et la combla des honneurs qu'Auguste avait décernés à Livie. Messaline aurait probablement conservé son empire jusqu'à la mort de Claude, si elle ne se fût brouillée avec les affranchis. Elle fit périr Polybe et menaça Narcisse, qui résolut de la prévenir; elle lui en fournit l'occasion par un acte d'extravagance qui étonne même après ce que l'on sait de sa conduite précédente. Elle devint éperdûment amoureuse de Silius, le plus beau des Romains, jeune, de grande naissance et destiné aux plus hautes dignités; comme premier gage de leur liaison elle exigea qu'il renvoyât sa femme Silana, et elle-même lui sacrifia son amant, le pantomime Mnester. Silius s'engagea avec regret dans une intrigue aussi périlleuse que criminelle; mais certain de périr s'il dédaignait la passion de Messaline, et ne désespérant pas de tromper l'empereur, il prit des deux partis celui qui lui laissait quelque chance de salut. Messaline ne mit aucune réserve dans ses rapports avec lui. Elle allait souvent le trouver dans sa demeure avec une suite nombreuse, et s'attachait à tous ses pas; elle lui prodigua les richesses, et le fit désigner consul pour l'année suivante. D'après Tacite on eût cru que le pouvoir impérial avait déjà changé de mains en voyant chez l'adultère les esclaves, les affranchis et la cour du prince. Silius ne s'aveuglait pas sur les dangers d'une situation qui, malgré l'imbécillité de Claude, ne pouvait se prolonger longtemps. Il déclara à Messaline que si l'empereur n'était déjà informé de tout, il le serait bientôt, et que sa mort, qui pouvait seule assurer l'impunité des deux coupables, leur donnerait en même temps le pouvoir suprême. Il comptait assez de partisans pour justifier son espérance, et il se déclarait prêt à adopter Britannicus, fils de l'impératrice, en épousant la mère. Il ne s'agissait donc que de faire périr Claude. Messaline reçut cette ouverture froidement, non qu'elle eût horreur de commettre un crime, mais elle craignait que son amant une fois empereur ne voulût plus d'elle. Alors elle conçut une idée extraordinaire. Soit caprice d'une âme dépravée qui cherchait une volupté nouvelle dans l'excès du scandale, soit calcul d'une ambition prévoyante qui espérait lier l'objet de sa passion par une cérémonie solennelle, elle imagina d'épouser Silius en l'absence de Claude qui était à Ostie. « Ce fait, dit Tacite, paraîtra fabuleux. On aura peine à croire que dans une ville où l'on sait tout, où rien ne se tait, un citoyen, un consul désigné ait eu l'audace de s'unir publiquement à la femme de son empereur, que leur union ait été annoncée d'avance, consignée dans des actes authentiques comme pour assurer la légitimité des enfants, consacrée par les prières des augures, par les cérémonies religieuses, par un sacrifice, au milieu des convives, témoins des caresses que se prodiguaient les deux époux, consommée enfin pendant la nuit. Mais il n'y a là rien d'inventé pour exciter la surprise; je ne rapporterai que ce qu'ont dit ou écrit nos contemporains plus âgés. » Messaline célébra son mariage par des fêtes bruyantes. Comme on était en automne, elle se donna dans le jardin du palais la représentation des vendanges. « Les pressoirs foulaient le raisin,

le vin coulait dans les cuves, des femmes vêtues de peaux sautaient autour imitant les rites et la démence des bacchantes. Elle-même, les cheveux épars, agitant son thyrse, ayant à ses côtés Silius couronné de lierre et chaussé du cothurne, s'avançait aux chants d'un chœur lascif. » Au milieu de l'orgie un des convives, Vectius Valens, monta sur un arbre. On lui demanda ce qu'il voyait : « Un terrible orage du côté d'Ostie, répondit-il. » Ce mot dit au hasard contenait un présage qui se vérifia bientôt. Narcisse avait tout révélé à Claude, et, en lui faisant peur pour sa vie, il lui arracha sans peine l'ordre de tuer l'impératrice et ses complices, et l'entraîna à Rome. Messaline, informée de cette résolution, montra d'abord de la fermeté. Elle envoya ses deux enfants, Britannicus et Octavie, supplier leur père en sa faveur; elle obtint l'intervention de la plus ancienne des vestales; elle-même, se fiant à son pouvoir de séduction, osa s'approcher du cortége impérial, et demanda avec instance à parler à Claude. Narcisse la renvoya durement. Elle revint dans les jardins de Lucullus, une des dépouilles de Valerius Asiaticus, et attendit son sort dans des angoisses de terreur entrecoupées d'accès de colère. Cependant Silius et plusieurs chevaliers romains, complices volontaires ou forcés de ses débauches, et jusqu'au pantomime Mnester, étaient égorgés. Un peu radouci par tout ce sang et par un copieux repas, Claude pensa à sa femme, et voulut qu'on portât à cette malheureuse la permission de venir plaider sa cause. Narcisse, craignant qu'elle n'obtînt sa grâce, et sachant que dans ce cas lui, le dénonciateur, était perdu, envoya au tribun militaire qui gardait les jardins de Lucullus l'ordre de tuer immédiatement l'impératrice, et il chargea Évode, un des affranchis du palais de surveiller l'exécution. Le tribun et ses soldats trouvèrent Messaline étendue par terre, n'ayant à côté d'elle que sa mère, Lepida, qui l'exhortait vainement à ne pas attendre les bourreaux. L'arrivée du tribun silencieux et de l'affranchi, qui l'accabla d'injures, la tirèrent de sa stupeur; elle prit le fer qu'on lui présenta, et le porta à son cou et à son sein sans avoir la force de l'enfoncer. Le tribun l'enfonça pour elle, et laissa le cadavre à Lepida. Claude était à table lorsqu'on lui annonça la mort de sa femme; il ne demanda aucun détail, et continua son repas. Les jours suivants il témoigna la même indifférence, et parut ne s'apercevoir ni des larmes de ses enfants ni de la joie insolente des affranchis, qui trouvèrent dans cette juste condamnation une occasion de nouveaux crimes. Le sénat ordonna d'enlever du palais et des édifices publics de Rome le nom, les titres, les images de l'impératrice. Les affranchis, longtemps ses complices, intéressés à rejeter sur elle seule leurs forfaits communs, Agrippine, qui lui succéda dans la couche de Claude, et qui, dans son dessein d'enlever l'empire à Octavie et à Britannicus, essayait de faire rejaillir sur les enfants l'infamie de leur mère, les écrivains avides de récits scandaleux, les poëtes qui se plaisaient aux peintures licencieuses, s'unirent contre la mémoire de la coupable Messaline; mais en faisant la part des exagérations de la mauvaise foi et de la crédulité, il reste à la charge de cette princesse trop de crimes avérés pour qu'il soit permis de lui accorder aucune pitié. L. J.

Tacite, *Annales*, XI, 1, 2, 12, 26, 27, 28-38; XII, 42. — Dion Cassius, LX, 14-18, 27 31. — Juvénal, *Satir.*, VI, 115-135; X, 333 336; XIV, 331. — Suétone, *Claudius*, 17, 26, 27, 29, 36, 37, 39; *Néron*, 6; *Vitellius*, 2. — Aur. Victor, *Cæs.*, IV. — Pline, *Hist. nat.*, X, 63. — Sénèque, *De Mort. Claud.* — Josèphe, *Antiquit.*, XX, 8; *Bell.*, II, 12. — C. Merivale, *The Romans under the empire*, t. V.

MESSALINE (*Messalina* STATILIA), impératrice romaine, petite-fille de T. Statilius Taurus et troisième femme de l'empereur Néron, vivait dans le premier siècle après J.-C. Dans sa jeunesse elle eut de nombreux amants, parmi lesquels on compta l'empereur Néron. Cependant elle trouva plusieurs prétendants à sa main. Elle fit choix d'Atticus Vestinus, qui était de l'intime société de Néron. L'empereur fut vivement irrité contre Vestinus pour avoir contracté cette union, et il le fit périr peu après. L'année suivante, 66, il épousa Messaline. Cette princesse, restée veuve de Néron, excita l'amour de l'empereur Othon, qui se proposait de l'épouser, et qui, vaincu et réduit à se tuer, lui écrivit pour lui recommander sa mémoire et le soin de ses funérailles. Il n'existe aucune médaille latine de cette impératrice, mais on en connaît une grecque. Y.

Tacite, *Annales*, XV, 68. — Suétone, *Nero*, 35; *Otho*. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*.

MESSALINOS, architecte grec; son nom figure dans une inscription grecque publiée par Chandler (*Inscript. Antiq.*, p. II, t. XXXII) et reproduite dans les éditions de l'*Anthologie* données par Brunck et Jacobs; on ignore à quelle époque et à quel pays il appartenait. G. B.

Osann, *Kunstblatt*, 1830, n° 84. — Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn, supplément au Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 352.

MESSEMAKERS (*Engelbert*), en latin *Cultrificis*, théologien belge, né à Nimègue, mort vers 1492. Religieux de l'ordre de Saint-Dominique, il fut reçu docteur en théologie, probablement à Cologne, et entreprit en 1465 l'érection d'un couvent à Zwolle; il en fut le premier prieur. On a de lui : *Epistola declaratoria privilegiorum FF. Mendicantium contra curatos parochales et Epistola de simonia vitanda in receptione noviciorum*; Nimègue, 1479, in-4°; Cologne, 1497, in-8°; Paris, 1507, in-8°; et Delft, 1508, in-16, avec plusieurs autres opuscules; — *Carmen de Pane*, dialogue entre un boulanger et sa femme; — *Manuale Confessorum metricum*; Cologne, 1497, in-4°. On lui a attribué à tort le *Speculum veræ Religionis*, qui se trouve parmi les Œuvres de Saint Bernard. K.

De Jonghe, *Desolata Batavia Dominicana*, 186-187. —

Quétif et Échard, *Script. Ordinis Prædicator.*, I, 878. — Hartzheim, *Prodromus Hist. univers. Coloniensis*, 11.

MESSENIUS (*Jean*), historien et jurisconsulte suédois, né en 1584, à Vadstena en Ostrogothie, mort à Ule, le 3 février 1637. Après avoir passé seize ans en Italie et visité la plupart des contrées de l'Europe, il retourna dans son pays, et fut nommé professeur de droit et de politique à l'université d'Upsal. A la suite de discussions violentes qui s'élevèrent entre lui et Jean Rudbeck, auxquelles prirent part les étudiants, il fut appelé à Stockholm comme assesseur au tribunal supérieur. Accusé en 1616 d'entretenir une correspondance secrète avec la cour de Pologne et les jésuites, il fut transféré avec femme et enfants au fort de Cajanaborg, en Finlande; il ne recouvra sa liberté que deux ans avant sa mort. On a de lui : *Genealogia Sigismundi III, Poloniæ atque Sueciæ regis*; Dantzig, 1608, in-8°; — *Exegesis historica causarum quibus ordines Sueciæ Sigismundum III, regem Poloniæ, in thronum evexerunt*; ibid., 1610, in-4°; — *Chronicon Episcoporum per Sueciam, Gothiam et Finlandiam, ab anno* 835 *usque* 1611; ibid., 1611, in-8°; Leipzig, 1685, in-8°; — *Tumbæ veterum ac nuperorum apud Sueones Gothosque Regum, reginarum, ducum aliorumque heroum et heroidum*; ibid., 1611, in-8°; — *Sueopentaprotopolis, seu de primariis et antiquissimis Suecorum emporiis, Upsalia, Sigtonia, Scara, Birca et Stockholmia*; ibid., 1611, in 8°; — *Specula, ex qua inclytam Suecorum Gothorumque conditionem contemplari licet*; ibid., 1612, in-8°; traduit en français, Paris, 1655, in-12; — *Comædia de Haudingo Sueo-Gothorum et Hadingo Danorum rege*; Upsal, 1612, in-4° : un des premiers essais de littérature dramatique en Suède; — *Leges Suecorum Gothorumque per Ragualdum anno* 1481 *primum latinitati donatæ, a multiplici librariorum errore vindicatæ*; Stockholm, 1614, in-4°; — *Historia Suecorum Gothorumque per Ericum Olai concinnata, ab innumeris erroribus vindicata*; ibid., 1615, in-4°; — *Duo Chronica antiqua*; ibid., 1615, in-8°; — *Chorographia Scandinaviæ, per Adamum Bremensem elaborata*; ibid., 1615, in-8°; — *Theatrum Nobilitatis Suecanæ*; ibid., 1616, in-fol.; — *Scondia illustrata, seu Chronologia de rebus Scandiæ, hoc est Sueciæ, Daniæ, Norvegiæ atque una Islandiæ Gronlandiæque, tam ecclesiastica quam politica, a mundi cataclysmo usque ad annum Christi* 1612; ibid., 1700-1714, 10 vol. in-fol. : publié par les soins de Peringskiöld; deux volumes supplémentaires, s'étendant jusqu'en 1637, furent ajoutés plus tard; cette compilation est écrite sans beaucoup de critique; — Des tragédies et des comédies latines, dont les sujets sont tirés de l'histoire des pays du Nord. O.

Bibliotheca Hamburgica historica. — Scheffer, *Suecia literata.* — *Biografisk-Lexikon.*

MESSENIUS (*Arnold*), savant homme d'État suédois, fils du précédent, né vers la fin du seizième siècle, décapité à Stockholm, en 1651. Mis en prison sous Gustave-Adolphe, pour avoir ouvertement blâmé les mesures politiques de ce prince, il resta enfermé pendant quatorze ans; après sa mise en liberté, il se rendit en Pologne. De retour en Suède, il fut arrêté de nouveau, comme soupçonné d'avoir embrassé le catholicisme et d'entretenir une correspondance secrète avec Sigismond, roi de Pologne. Relâché par l'ordre de la reine Christine, il fut nommé historiographe de Suède et employé par cette princesse dans diverses négociations. En 1648, il perdit un procès qu'il avait engagé contre sa sœur; il attribua sa déconvenue à l'inimitié du chancelier Oxenstiern, et se mit en rapport avec Benoît Skytte et Nils Nilson, pour renverser le gouvernement. Son fils Jean, âgé de dix-sept ans, en prit occasion pour composer contre la reine, Oxenstiern, Jean Matthiæ, le comte La Gardie, un pamphlet mordant, qu'il envoya au prince héritier éventuel de la couronne, en l'engageant de s'emparer du pouvoir. Le prince fit remettre cet écrit à Christine; elle fit arrêter les deux Messénius; le père fut décapité; Jean fut écartelé. O.

Chanut, *Mémoires*, t. II et III. — *Anecdotes de Suède* (La Haye, 1716). — *Historisk Samling* (1793, t. I). — *Biographisk-Lexikon.*

MESSERSCHMIDT (*Daniel - Théophile*), voyageur allemand, né en 1685, à Dantzig, mort à Saint-Pétersbourg, en 1735. Reçu en 1707 docteur en médecine à Halle, il se rendit en 1716 à Saint-Pétersbourg; en 1720 il fut envoyé par le gouvernement russe en Sibérie, qu'il explora pendant sept ans. Avec le modique traitement de cinq cents roubles il parvint à réunir beaucoup d'objets d'histoire naturelle et de curiosités de ce pays, et il en expédia la plus grande partie à l'Académie de Saint-Pétersbourg. De retour en Europe en 1727, il vécut quelque temps dans sa ville natale, et revint ensuite à Saint-Pétersbourg, où il passa ses dernières années dans l'indigence. La *Relation* de son voyage en Sibérie se trouve dans le tome III des *Neue nordische Beyträge zur Erd-und Völkerbeschreibung* de Pallas. Il a fait une traduction allemande de la *Généalogie des Bans mongols* d'Abulgasi Bagadour-Chan; elle a été insérée dans les n°s 14, 15 et 16 du *Historisches Journal* de Gatterer. O.

Hirsching, *Hist. Liter. Handbuch.* — J. Th. Georgi, *Beschreibung des russischen Reichs*, p. 51.

MESSEY (*Louis-François Antoine-Nicolas*, marquis DE), général français, né le 14 janvier 1748, au château de Braux en Champagne, mort à Paris, le 24 novembre 1821. En sortant de l'École Militaire, il entra au service comme sous-lieutenant de cavalerie, à l'âge de dix-sept ans. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 10 mars 1787. Messey émigra en 1791, combattit dans l'armée des princes, mais profita de l'amnistie de 1800 pour rentrer en France. En avril 1814 il contribua à former la légion à cheval de la

garde nationale de Paris, dont il devint colonel; il passa adjudant commandant à l'état-major général. Le 19 mars 1815 il suivit Louis XVIII à Gand; au commencement de 1816, il fut choisi pour remplir les fonctions de prévôt de Paris. On a de lui : *Mes Souhaits pour l'année* 1816; Paris, in-8°; — *Voyage d'un fugitif français, dans les années* 1792 *et suivantes*; Paris, 1816, in-8°.

A. DE L.

Archives de la Guerre. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1821.

MESSIER (*Charles*), astronome français, né à Badonviller (Lorraine), le 26 juin 1730, mort à Paris, le 12 avril 1817. Il était le dixième de douze enfants, et resta orphelin à l'âge de onze ans. Venu à Paris, au mois d'octobre 1751, n'ayant pour tout talent qu'une jolie écriture et quelque connaissance du dessin, il fut placé comme copiste chez l'astronome De Lisle. Le secrétaire de De Lisle initia son jeune subordonné aux observations astronomiques, pour lesquelles Messier prit beaucoup de goût. « Dès la fin de 1758, dit Messier dans un de ses mémoires, je commençois à être bien exercé dans le genre de travaux qui me convenoit le mieux. » De Lisle, ayant été nommé astronome de la Marine, fit obtenir à Messier la place de commis au dépôt aux appointements de 500 fr. par an, et lui donna la table et le logement; mais, en retour, il garda pour lui seul les premières observations qu'il avait chargé Messier de faire sur les comètes. Enfin De Lisle s'étant démis de la chaire d'astronomie du Collége de France, Messier put se livrer librement aux observations astronomiques, et pendant quinze ans il découvrit presque toutes les comètes qui parurent au ciel. Louis XV l'avait surnommé le *furet des comètes*. Pendant sa vie, il observa quarante-six comètes, dont vingt-et-une avaient été découvertes par lui. « En effet, dit La Harpe, il a passé sa vie à éventer la marche des comètes, et les cartes qu'il a tracées passent pour être très-exactes... C'est d'ailleurs un très-honnête homme, et qui a la simplicité d'un enfant... Il envoya la carte d'une de ses comètes au roi de Prusse, qui écrivit sur-le-champ à l'Académie de Berlin pour faire élire M. Messier. » Il fut en outre reçu membre de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, et passa astronome de la marine. En 1763 il lui manqua une voix pour arriver à l'Académie des Sciences de Paris, et se vit préférer Bailly. Il n'y fut admis qu'en 1770 : on lui reprochait d'être exclusivement observateur et de négliger les calculs et la théorie. « Sa curiosité pour les phénomènes astronomiques, dit Delambre, s'arrêtait au plaisir de les observer, d'en marquer exactement le temps et les autres circonstances, sans jamais sentir l'ambition de pouvoir les calculer et les prédire... Il faisait tout ce qui était humainement possible avec les moyens dont il pouvait disposer : une très-bonne vue, une excellente lunette, une pendule, et pour la régler un quart de cercle qui lui servait à prendre des hauteurs correspondantes. Avec un observatoire si peu riche que pouvait-on attendre de lui? Que des comètes et des éclipses de tous genres. Il les observait toutes, et il les observait bien; il dessinait les cartes de ses comètes, et faisait les observations qui en étaient susceptibles, comme les passages de Mercure et de Vénus ou les taches du Soleil. Il calculait aussi, mais pour les yeux seulement et pour les amateurs. »

Messier suivait depuis un an la planète Uranus, signalée en 1781 par Herschel, lorsqu'un accident faillit l'enlever à la science. En se promenant dans les jardins de Monceaux, il tomba dans une glacière, se cassa le bras et la cuisse, s'enfonça deux côtes et se fit une large blessure à la tête. Sage lui fit obtenir une pension de 1,000 livres et une gratification de 100 louis; après un an d'inactivité, il reprit ses travaux. Il y avait à peine un an qu'il était académicien pensionnaire lorsque la révolution supprima les académies, sa pension et son traitement de la marine. Au rétablissement des institutions scientifiques il devint membre de l'Institut et du bureau des longitudes. Il survécut à toute sa famille, et à l'âge de quatre-vingt-deux ans il perdit tout à coup la vue. Lalande lui consacra une nouvelle constellation, sous le nom du *Messier* ou *garde moisson*. « En sa qualité d'observateur, d'après Delambre, il ne voyait, n'entendait rien, dont il ne prît note. Ses remarques auraient pu faire un supplément, au moins curieux, aux registres de l'Académie; ses jugements, assez sévères, étaient parfois injustes, par un effet de ses préventions contre la science et les savants; mais il ne les écrivait que pour lui-même, et le public les aurait sans doute toujours ignorés sans quelques feuilles détachées qui se trouvaient dans les volumes de sa bibliothèque, vendus après sa mort par ses héritiers. Messier n'a composé aucun ouvrage; on n'a de lui que quelques *mémoires* où il rend compte de ses observations astronomiques et météorologiques; ils sont disséminés dans les volumes de l'Académie, ou dans ceux de la *Connaissance des Temps*, et l'on a réuni ses éclipses des satellites du Jupiter. Il a fait paraître à part : *Grande comète qui a paru à la naissance de Napoléon le Grand, découverte et observée pendant quatre mois*; Paris, 1808, in-8°. Parmi ses mémoires nous citerons : *Observations du passage de Vénus sur le disque du Soleil faite le 6 juin* 1761; *avec des remarques sur ce passage et les résultats des observations pour la théorie de Vénus* (dans les *Mém. des Savants étrangers à l'Acad. des Sciences*, 1768); — *Catalogue et Notice des principales Observations astronomiques faites dans l'Observatoire de la Marine, à Paris, de* 1752 *à* 1762 (*ibid.*); — *Observation de la plus courte durée du troisième satellite de Jupiter dans l'ombre, faite le* 25 *janvier* 1763, *au soir* (*ibid.*); — *Catalogue des nébuleuses et des amas d'étoiles*

que l'on découvre parmi les étoiles fixes sur l'horizon de Paris (dans les *Mém. de l'Académie des Sciences* 1771); — *Observations météorologiques faites à Pékin, par le père Amyot, jésuite, pendant six années de* 1757 *à* 1762, mis en ordre par Messier (*Recueil des Savants étrangers*, 1774); — *Observation sur des points de lumière qui s'observent sur les anses de l'anneau de Saturne* (*Mém. de l'Acad.*, 1774); — *Occultations d'étoiles par la Lune* (*ibid.*); — *Mémoire sur le froid extraordinaire que l'on ressentit à Paris, dans les provinces du royaume et dans une partie de l'Europe, au commencement de* 1776 (*Mém. de l'Acad.*, 1776); — *Observation d'une bande obscure qui paroît sur le globe de Saturne* (*ibid.*, 1776); — *Observation d'une aurore boréale singulière et d'une forme extraordinaire, observée le* 26 *février* 1777 (*ibid.* 1777); — *Observation singulière d'une prodigieuse quantité de petits globules qui ont passé au-devant du disque du Soleil, le* 17 *juin* 1777 (*ibid.*, 1777); — *Observations sur la sublimation du mercure dans la partie vide des tubes du baromètre, produite par les rayons du Soleil* (*Recueil de la classe des Sciences math. et phys. de l'Institut*, tome II, 1799); — *Année moyenne, conclue des observations météorologiques faites à Paris pendant trente-trois ans* (1763-1781, 1783-1796), *par Messier, et à Montmorency pendant vingt-neuf ans* (1768-1796); *ibid.*, 1803; — *Observations : 1° sur les grandes chaleurs, la sécheresse et la diminution des eaux de la Seine, à Paris, pendant les mois de juillet et août* 1793, *comparées aux chaleurs observées les années précédentes à compter de* 1753; 2° *Sur la chaleur directe des rayons du soleil sur les thermomètres en* 1793; 3° *Sur la chaleur de l'eau exposée au soleil dans un bocal de verre très-mince en* 1793 (*ibid.*, tome IV, [illegible]); — *Description de cercles ou de couronnes de différentes couleurs autour de la lune observées le* 4 *pluviôse an VII* (*ibid.*, tome V, 1804); — *Réapparition de la planète d'Olbers ou* Pallas *à sa sortie des rayons du Soleil, dans la constellation de* Pégase (*ibid.*, tome VI, 1806); — *Observation et Dessin de la grande et belle nébuleuse de la* Ceinture *d'Andromède, la première qui fut découverte, et de petites nébuleuses, l'une au-dessus de la grande et la seconde au-dessous* (*ibid.*, tome VII, 1807). L. L—T.

Delambre, *Notice sur la vie et sur les ouvrages de Messier*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, tome II. — La Harpe, *Correspondance littéraire*. — *Journal de la Librairie*, 1817, page 287. — *Biogr. univ. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*. — Lalande, *Biblioth. Astronom.*

MESSINE (*Antonello* DE). *Voy.* ANTONELLI.

MESSINE (*Feliciano* DE). *Voy.* GUARGENA.

MESSIS (*Quentin*), peintre flamand, né à Anvers, vers 1450, mort en 1529. On a prétendu que cet artiste, fils d'un forgeron, avait exercé le métier de son père jusqu'à l'âge de vingt ans et qu'une partie des ferrures du puits voisin de l'église de Notre-Dame d'Anvers est son ouvrage. Quant à son changement de profession, en supposant le fait constaté, il y a pour l'expliquer deux versions également accréditées. L'une n'a d'autre garant qu'une inscription composée par Lampsonius pour être placée au bas du portrait de ce peintre : selon ce poëte obscur ce serait l'amour qui aurait changé le marteau contre la palette. Épris de la fille d'un bourgeois d'Anvers, ami des arts, qui jamais n'aurait consenti à accepter pour gendre un forgeron, Messis se serait mis à étudier les principes du dessin et de la peinture avec cette persévérance qui assure le succès en toutes choses, quand on n'a pas à lutter contre une incapacité absolue naturelle. Après avoir produit de son talent improvisé des preuves irrécusables, Messis aurait obtenu la main de la jeune fille qu'il aimait. L'autre version, qui n'implique pas l'impossibilité de la première, est à notre sens plus acceptable. Obligé à la suite d'une maladie de cesser momentanément, à l'âge de dix-huit ou vingt ans, l'exercice de son rude métier, et ne sachant à quoi occuper ses loisirs forcés, Quentin Messis s'avisa de copier une des images que distribuait, lorsqu'elle sortait en procession, une confrérie établie à Anvers, pour le soulagement des lépreux. Son aptitude pour la peinture se serait révélée ainsi, et, favorisé par les circonstances, Messis aurait fini par conquérir un rang élevé parmi les rares peintres qui florissaient à cette époque.

Le plus célèbre des tableaux de Messis est *La Descente de Croix*, qui lui fut commandée par la corporation des menuisiers d'Anvers. C'est un tableau à volets, sur l'un desquels est figuré le *martyre de saint Jean*, celui qui fut jeté dans une chaudière d'eau bouillante. Sur l'autre est *Hérodias dansant devant Hérode*. En 1577, le syndicat des menuisiers exposa en vente cette œuvre capitale, dont Philippe II, roi d'Espagne, avait, dit-on, fait offrir inutilement des sommes considérables. Le magistrat d'Anvers l'acheta 1,500 florins (qui représenteraient aujourd'hui 7,000 f.). Sur l'avis de Martin de Vos, fort bon juge en cette matière, Scribanius a fait du chef-d'œuvre de Messis une description très-exacte, où respire l'enthousiasme le plus vrai. Parmi les autres tableaux de ce peintre les plus connus, nous citerons : *Les Usuriers*, toile célèbre qui se trouve dans la galerie de Windsor. Le *Portrait d'un joaillier*, dans la collection impériale de Vienne, une *Madone* et un *portrait d'homme*, dans la collection royale de Berlin. La galerie du prince de Lichtenstein, la Pinacothèque de Munich, la collection de la famille Melhnen à Corshamours (Angleterre), possèdent aussi des toiles de Quentin Messis. Nous pouvons encore mentionner, à Francfort

un magnifique *portrait d'homme* qu'on a cru longtemps être celui du fameux Kniperdolling, chef des anabaptistes, sur la foi d'une inscription placée sur le cadre et ainsi conçue : « Kniperdolling prophet Bourgmester und König, Munster-Quintus Messiis effigiabat mens. julii 21 anno 1534 : inscription doublemement fausse, puisque ni Messis ni Kniperdolling n'existaient plus à la date indiquée. — Au musée de Hesse Cassel : *Jeune fille cajolant un vieillard qui tient une bourse remplie d'or*. — A Dresde : tableau représentant *deux hommes occupés à débattre quelque compte*. — A Liége, une toile portant la date de 1495 : elle représente une jeune fille faisant de la dentelle. Ce qui prouverait que l'invention de la dentelle est beaucoup plus ancienne qu'on ne le croit d'ordinaire. Le musée impérial possédait de Messis avant 1815 un tableau de la famille de sainte Élisabeth. Il était primitivement garni de deux volets, considérés aujourd'hui comme œuvres à part, sur l'un desquels se trouve peint le *mariage de Zacharie et de sainte Élisabeth;* sur l'autre, Zacharie au moment où il perd l'usage de la parole. Il y a enfin au Louvre un tableau de Messis représentant *un joaillier pesant des pièces d'or*.

MESSIS (*Jean*), peintre flamand, parent du précédent, vivait au milieu du seizième siècle (1540 à 1553). Il fut son élève et peignit tout à fait dans son genre. On ne connaît de lui qu'un petit nombre de toiles. Dans la collection royale de Berlin : *Saint Jérôme en prières devant un crucifix; Un banquier près d'une table chargée d'or*. La galerie de Guillaume II, roi des Pays-Bas, possédait deux œuvres capitales de cet artiste : l'une représentait un *fauconnier*, l'autre un *portement de croix*, belle composition de six figures. Jean-Paul FABER.

Guide des Amateurs de Tableaux, par Goult de Saint-Germain, IV, in 8°. — Descamps, *Vies des Peintres*. — C. Scribanius, *Origines Antwerpiensium*. — *Documents particuliers*.

MESTADIER (*Jacques*), magistrat français, né le 4 avril 1771, à La Souterraine (Limousin), mort à Paris, le 4 avril 1856. Lieutenant du génie en 1794, il quitta le service en 1800, devint avocat à Limoges, et se fit remarquer dans plusieurs plaidoiries. De 1817 à 1831, il fut élu cinq fois député par le département de la Creuse. Il se montra à la chambre des députés fortement royaliste, combattit l'attribution qu'on voulait donner au jury des délits de presse, et demanda qu'on en attribuât la connaissance immédiate aux cours royales sans passer par les tribunaux de police correctionnelle. Il s'opposa aussi, dans un rapport, à la proposition d'abroger une loi relative aux cris séditieux. Nommé successivement premier avocat général à la cour royale de Limoges, le 8 décembre 1818, et président de chambre à la même cour, le 22 février 1821, puis conseiller à la cour royale de Paris, le 1er avril de la même année, il devint conseiller à la cour de cassation, le 5 novembre 1826. Bien que peu favorable au ministère Polignac, il vota en 1830 contre l'adresse des deux cent vingt et un. Il quitta la cour de cassation le 23 décembre 1852, par suite du décret qui limite l'âge des magistrats. Après 1848 il avait été appelé à siéger au tribunal des Conflits. On a de lui : *Opinion sur le projet de la liberté de la presse;* Paris, 1818, in-8o; — *Réponse à M. le marquis de Villeneuve;* Paris, 1824, in-8°. J. V.

M. de Royer, *Discours de rentrée à la cour de cassation*, le 5 novembre 1856.

MESTON (*William*), poëte anglais, né vers 1688, à Midmer, en Écosse, mort en 1745, à Aberdeen. Il fit ses études dans cette dernière ville, et s'y livra à l'enseignement. Devenu précepteur des jeunes Marshal, il obtint, en 1714, par la protection de leur mère, une chaire de philosophie à l'université. Il ne la garda pas longtemps. Ayant embrassé la cause des rebelles en 1715, il fut fait gouverneur d'un château-fort; mais, après la défaite de Sheriffranir, il s'enfuit dans le haut pays. Ce fut là que, pour se distraire, lui et ses compagnons, il composa la plupart des contes burlesques connus sous le titre de *Mother Grim's Tales*. Ses sentiments royalistes lui assuraient bon gîte et bon accueil dans quelques familles; lady Marshal et lady Errol lui vinrent en aide. En divers endroits, il ouvrit école; c'était moins la science qui lui manquait que l'ordre et la bonne conduite, et l'école restait déserte. Il finit comme il avait commencé, par le métier de précepteur. Une maladie de langueur l'emporta au printemps de 1745. Meston avait de son temps le renom d'un savant; il gaspilla d'heureuses qualités par le laisser-aller de ses habitudes et par amour du plaisir. Ses pièces de vers parurent d'abord séparément, à mesure qu'il les écrivait, et sans doute pour subvenir à ses besoins; celle qui a pour titre *The Knight* paraît être de 1723, et a été réimprimée à Londres après corrections de l'auteur. Le recueil de contes vin ensuite, et quelques années plus tard le poèm de *Mob contra Mob*. Ces divers morceaux on été réunis (Édimbourg, 1767, in-12). En génér c'est Butler que Meston a pris pour modèle, e parfois il l'a imité avec bonheur. P. L—Y.

Life of W. Meston, à la tête de ses *Œuvres*.

MESTREZAT (*Jean*), prédicateur et théolo gien protestant, naquit à Genève, en 1592, d'une fa mille originaire de Vérone, qui au seizième siècl abandonna son pays pour cause de religion, e mourut à Paris, le 2 mai 1657. Il fit ses étude théologiques à Saumur, et il fut ensuite minist de Charenton depuis 1615 jusqu'à la fin de se jours. Il assista au synode national tenu à Cha renton en 1623 et il présida celui qui se tint dan le même lieu en 1631. Parmi les événements re marquables de sa vie, il faut citer les trois con férences qu'il eut, la première avec le P. Véron jésuite spécialement chargé de controverser dan tout le royaume, la seconde avec le P. Regourd

en présence de la reine Anne d'Autriche, et la troisième avec l'abbé de Retz, qui en a rapporté lui-même les principales circonstances. Mestrezat était un homme d'une grande fermeté de caractère. Il plaida, dit-on, un jour la cause de ses coreligionnaires avec tant de vivacité devant le cardinal de Richelieu, que celui-ci ne put s'empêcher de dire : « Voilà le plus hardi ministre de France. » Comme son collègue Daillé, il inclina vers les opinions des professeurs de Saumur, touchant l'universalisme hypothétique. Ses ouvrages les plus remarquables sont : *De la Communion à Jésus-Christ au sacrement de l'Eucharistie, contre les cardinaux Bellarmin et du Perron* ; Sedan, 1624, in-8° ; — *Traité de l'Écriture Sainte, contre le jésuite Regourd et le cardinal du Perron* ; Genève, 1642, in-8° ; — *Traité de l'Église* ; Genève, 1649, in-4° ; — *Sermons sur la venue et la naissance de Jésus-Christ au monde* ; Genève, 1649, in-8° ; — *Sermons sur les chap. XII et XIII de l'Épître aux Hébreux* ; Genève, 1655, in-8° ; — *Vingt Sermons sur divers textes* ; Sedan, 1625, in-12 ; Genève, 1658, in-8°. M. N.

Mémoires du cardinal de Retz, collection Petitot, t. XLIV, p. 120. — Bayle, *Dict. Hist.* — Senebier, *Histoire Litt. de Genève*. — Haag, *La France Protest.*

MESTREZAT (*Philippe*), théologien réformé, neveu du précédent, né à Genève, et mort dans cette ville en 1690. Il fut professeur de philosophie dans sa ville natale en 1641, pasteur en 1644 et professeur de théologie en 1649. Il se fit la réputation d'un penseur original et d'un bon prédicateur. On a de lui un grand nombre de dissertations, parmi lesquelles on doit citer : *De Unione Personarum in Christo* ; Genève, 1682, in-4° ; — *De Communicatione idiomatum loti Christo facta* ; Genève, 1675, in-4° ; — *De Tolerantia fratrum dissidentium in præter-fundamentalibus* ; Genève, 1663, in-4° ; — *Quæstionum philosophico-theologicarum de libero arbitrio Decas* ; Genève, 1655, in-4°. M. N.

Senebier, *Hist. Littér. de Genève*.

MESTRINO (*Nicolas*), violoniste et compositeur italien, né à Milan, en 1748 (1), mort à Paris, au mois de septembre 1790. On ignore les commencements de la carrière de cet artiste. Quelques biographes ont avancé que Mestrino joua longtemps dans les rues, qu'il parvint ensuite à former son talent et qu'il travailla surtout en prison. On ne sait d'où peuvent provenir ces assertions invraisemblables Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir quitté l'Italie, Mestrino se rendit en Bohême, où il fut attaché, comme premier violon, d'abord au service du prince Esterhazy, puis à celui du comte Ladislas d'Erdœdy. Ce dernier étant mort au commencement de l'année 1786 et sa chapelle ayant été congédiée, Mestrino alla à Bruxelles et sollicita auprès du duc Albert de Saxe-Teschen et de l'archiduchesse Marie-Christine la place de maître de musique de leur cour, que la mort de N. Croës laissait vacante. N'ayant pu obtenir cette place, qui fut donnée à Witzthumb, il vint à Paris et se fit entendre, au mois de décembre de la même année 1786, au concert spirituel, où il exécuta avec le plus grand succès un concert de sa composition. Mestrino ne tarda pas à se faire une réputation comme virtuose et comme compositeur. En 1789, lorsque l'Opéra italien fut établi par les soins de Viotti à la salle des Tuileries, sous le nom de *Théâtre de Monsieur*, Mestrino fut choisi pour diriger l'excellent orchestre qu'on avait formé, et fit preuve d'un rare talent dans l'exercice des fonctions qui lui étaient confiées. Malheureusement cet artiste ne jouit pas longtemps des avantages attachés à sa position ; il mourut l'année suivante. Mestrino a publié douze concertos pour violon principal et orchestre, des duos pour deux violons, des études et caprices pour violon seul, et des sonates pour violon et basse. D. DENNE-BARON.

(1) Plusieurs biographes ont fait naître cet artiste en 1750, à Vestri, dans l'État de Venise. M. Fétis a rectifié cette erreur d'après une lettre de Mestrino lui-même, qu'il a trouvée dans les archives du royaume de Belgique.

Choron et Fayolle, *Dict. historique des Musiciens*. — Fétis, *Biog. univ. des Mus.*

MESUÉ (*Abou-Zakaria-Yahiah ben-Masouiah*, appelé communément *Jean*), médecin arabe, né vers 776, au bourg de Khouz, près de Ninive, mort à Bagdad, en 857 (ou selon d'autres en 855). Fils d'un nestorien, Georges Masouïah ou Maseweïh, qui, d'abord préparateur à l'école médicale de Dchondchâpour, en Perse, s'était plus tard établi à Bagdad, et d'une esclave chrétienne sarmate, nommée Risalet, Mesué se mit à étudier les lettres et la théologie chrétiennes sous son patriarche Timothée. Mais, après avoir trouvé un protecteur dans son coreligionnaire, Gabriel ben Baktéju, médecin du khalife Haroun, il embrassa la carrière médicale. Ce dernier l'ayant placé auprès de sa personne, Mesué monta bientôt au rang de premier médecin, poste éminent, qu'il conserva sous six khalifes, depuis Haroun jusqu'à Motawakkel, malgré les intrigues de son ancien patron, devenu son rival, Gabriel ben Baktéju, et de Selameweïh ben-Bega, qui fut un moment médecin du khalife Motasem. Déjà, sous Mamoun, Mesué avait fondé une espèce d'académie de médecine dans sa maison, où se tenaient les réunions des affiliés. Cultivant en outre l'astronomie et l'astrologie, et joignant la pratique de la langue arabe à la parfaite connaissance des littératures grecque, syriaque et persane, Mesué fut chargé par le khalife Mamoun de la surveillance et de la direction des nombreux traducteurs occupés à faire des versions arabes de divers ouvrages littéraires et scientifiques composés dans ces trois langues. En opposition avec son frère Michel, attaché à la routine, Jean Mesué passe en médecine pour un grand novateur, dont les écrits

ont longtemps fait foi en Orient, et pendant quelque temps même en Occident. Il a écrit : les *Démonstrations*, en 30 livres; — *De la Surveillance* (espèce d'hygiène); — *De la Perfection en médecine;* — *Des Fièvres;* — *Des Aliments;* — *Des Saignées;* — *Des Ventouses;* — *Les grands Pandectes de la Médecine;* — *Commentaire des* Grands Pandectes; — *De l'Amélioration des Aliments;* — *Des Vers dans l'Estomac;* — *Des Guérisons heureuses;* — *Les petits Pandectes ou Kenasch;* — *Des Purgatifs;* — *Des Bains;* — *De la Diarrhée;* — *Des Moyens anticéphalalgiques;* — *Des Remèdes constipants;* — *Des Raisons qui défendent de donner des remèdes aux femmes enceintes dans certains mois de la grossesse;* — *Des Médecines à donner aux femmes qui ne deviennent pas enceintes;* — *De l'Eau d'Orge;* — *De la Bile noire;* — *Des Catarrhes;* — *De la Manière de tâter le pouls;* — *Des Dents et des Cure-dents;* — *De l'Amélioration des Purgatifs;* — *Des Coliques;* — *Des Scrupules du Médecin;* — *Pharmacopée générale;* — *Traité d'Anatomie;* — *Traité de l'Amélioration des Races ovines en vue du lait*. Quelques-uns de ces traités se trouvent, soit en original, soit en hébreu, en manuscrit dans les bibliothèques impériales de Paris et de Vienne. Parmi les traductions latines des œuvres complètes de Jean Mesué, on cite celles de Venise, 1471, 3 vol. in-fol., et 1562, 1 vol. in-fol., et celle de Lyon, 1478, in-fol. On ne connaît qu'une seule version italienne de Mesué; elle parut à Modène, 1475, in-fol. Ch. RUMELIN.

Ibn-Abou-Osaïbah, *Biog. des Médecins arabes*. — De Rossi, *Dizionario storico degli Autori arabi*. — Hottinger, *Bibliothecarius quadripartitus*. — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe.*

MESUÉ (*Yahiah ben-Hamec*), médecin arabe, né à Mardin, en Mésopotamie, dans l'an 928, mort en 1018, en Égypte. Chrétien de la secte des Jacobites, il étudia la médecine et les sciences physiques sous le célèbre Avicenne, dans les écoles d'Ispahan et de Nishapour. Enveloppé dans la disgrâce de son maître, il dut se réfugier d'abord à Damas, et puis en Égypte, où il mourut. Il a écrit en arabe des traités *Des Emplâtres, des Onguents, des Sirops*, dont il y a une traduction hébraïque en manuscrit, à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 581. Un grand *Traité de Matière médicale*, en 3 livres, traduit en latin, et publié sous le nom d'un Jean Mesué de Damas, Lyon, 1548, in-8°, est probablement de lui, de même que le *Receptarium antidotarii*, publié en 1550, in-8°, dans la même ville. Ch. R.

Ibn-Abou-Osaïbah, *Biographie des Médecins arabes*. — Ibn-Schohbé, *Hist. de Damas*. — Hammer, *Hist. de la Littérature arabe.*

MÉTAGÈNES, architecte grec, fils de Ctésiphon ou Chersiphron, aida son père à élever le célèbre temple de Diane à Éphèse, et, d'accord avec lui, il en fit la description. G. B.

Strabon, *Géographie*, l. XIV. — Pline, *Hist. Nat.*, l. XXXVI.

MÉTAGÈNE (Μεταγένης), poëte athénien, de la comédie ancienne, vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle avant J.-C. Il était fils d'un esclave, suivant Suidas, et contemporain d'Aristophane, de Phrynichus et de Platon : c'est tout ce que l'on sait de lui. On a les titres et des fragments de quatre de ses pièces, savoir : Αὖραι, *Les Airs* ou *Les Vents*. Athénée, en citant un passage de cette pièce, s'exprime ainsi : « D'après les *Airs* de Métagène ou le *Mammacythus* d'Aristagoras ». Sur cette indication obscure M. Meineke a conjecturé que la comédie de Métagène avait été remaniée par Aristagoras, poëte comique inconnu d'ailleurs, qui l'avait fait jouer sous le titre de Μαμμάκυθος; — Θουριοπέρσαι (*Les Thuriopersès*), c'est-à-dire les Thuriens, qui imitent le luxe et l'insolence des Perses; — Ὅμηρος, ἢ Ἀσκηταί (*Homère, ou les Artisans*); — Φιλοθύτης (*L'Ami des sacrifices*). Les *Fragments* de Métagène ont été recueillis par Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum* et par J. Bothe, *Poet. com. græc. Frag.* dans la *Bibliothèque grecque* de A. F. Didot. Y.

Meineke, *Historia critica Com. Græc.* — Bergk, *Commentationes de reliquiis Comœdiæ Atticæ antiquæ.*

MÉTAPHRASTE (*Syméon*) (Συμεὼν ὁ Μεταφράστης), hagiographe et chroniqueur byzantin, vivait dans le dixième siècle après J.-C. Issu d'une noble famille de Constantinople, il dut à sa naissance, à ses talents et à son savoir de parvenir aux plus hautes dignités de l'État. Il occupa successivement les fonctions de protosecrétaire, de logothète, peut-être de grand logothète ou au moins de *magister* ou président du conseil privé de l'empire. Les écrivains byzantins l'appellent souvent *Syméon magister*, surtout quand ils citent ses *Annales;* mais ils lui donnent plus généralement le surnom de Métaphraste, à cause de ses paraphrases des *vies* des saints. On n'est pas d'accord sur la date de sa vie. D'après l'opinion la mieux fondée, il vivait sous l'empereur Léon VI le Philosophe; il fut envoyé en 902, en ambassade auprès des Arabes de Crète, et en 904 auprès des Arabes de Thessalonique, et il leur persuada de renoncer à leur projet de détruire cette ville. Il vivait encore du temps de l'empereur Constantin VII Porphyrogénète. Ses principaux ouvrages sont : *Les Vies des Saints :* il entreprit, dit-on, cet ouvrage à la demande de l'empereur Constantin Porphyrogénète; mais il ne fit pas une œuvre originale, et se contenta de paraphraser ou plutôt de rédiger, dans un style excellent pour le temps, des biographies qui étaient dispersées dans les archives des églises et des monastères. Il omit beaucoup de détails, qui lui paraissaient ou peu convenables ou apocryphes, et il en substitua d'autres, qu'il regardait comme plus édi-

[illegible] ou mieux attestés. On lui a reproché d'avoir par ces changements altéré le caractère naïf des anciennes hagiographies; son propre ouvrage a subi beaucoup de remaniements et de mutilations, de sorte que sur cinq cent trente-neuf vies de saints qui lui sont attribuées, cent vingt-deux seulement, si l'on en croit Fabricius, sont bien décidément de lui. Cave pense au contraire que sur les quatre cent dix-sept *vies* qui existent en manuscrit dans diverses bibliothèques de l'Europe, la plus grande partie appartient à Métaphraste. Le moine Agapius en a donné un extrait sous le titre de *Liber dictus Paraclitus, seu illustrium sanctorum vitæ desumptæ ex Simeone Metaphraste*; Venise, 1641, in-4°; les vies les plus importantes ont été publiées en grec et en latin dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes; — *Annales*, commençant à l'empereur Léon l'Arménien (813-820) et finissant à Romain, fils de Constantin Porphyrogénète (959-963). Il est évident que le Métaphraste, ambassadeur en 902, ne peut pas avoir raconté des événements accomplis soixante ans plus tard; aussi quelques critiques admettent que la dernière partie des *Annales* a été écrite par un autre Métaphraste, tandis que Baronius pense que l'auteur de tout l'ouvrage vivait au douzième siècle. Ces *Annales*, précieuses pour l'histoire byzantine, furent publiées avec une traduction latine par Combéfis, dans ses *Histor. Byzantinæ Scriptores post Theophanem*. M. Immanuel Bekker en a donné une édition soigneusement revue dans la collection byzantine de Bonn, 1838, in-8°; — *Epistolæ IX*, publiées en grec et en latin par Leo Allatius, dans sa *Diatriba de Simeonibus*; — *Carmina pia duo politica*, dans Allatius et dans les *Poetæ Græci veteres* de Lectius; Genève, 1614, in-fol.; — *Sermo in Diem sabbati sancti* en latin, dans le 3e vol. de la *Biblioth. Concionator.* de Combéfis; — Εἰς [illegible] τῆς [illegible] θεοτόκου, etc. (*Sur la Lamentation de la très-sainte Mère de Dieu, lorsqu'elle embrassait le corps inanimé du Christ*), discours publié en grec et en latin par Allatius; — des *Hymnes* encore usités dans l'Église grecque; — [illegible] λόγοι, discours extrait des œuvres de saint Basile, publié en grec et en latin par Morel; Paris, 1556, in-8°. Y.

[illegible], *Bibliot. Græca*, vol. VII, p. 683; X, 180. — Cave, *Hist. Lit.* — Hankius, *Scriptores Byzant.*, c. 24. — [illegible] — Baronius, *Annales ad ann.* 902.

MÉTASTASE (*Pierre-Bonaventure*), célèbre poëte italien, né à Rome, le 13 janvier 1698, mort à Vienne, le 12 avril 1782. Son père se nommait Felice Trapassi et sa mère Francesca Galastri. Malgré la pauvreté de ses parents, il eut pour parrain le cardinal Ottoboni. Son talent pour la poésie se manifesta d'abord par une grande facilité d'improvisation. Presque tous les soirs il allait chanter sur la place de la Vallicella des vers de sa composition. Parmi les passants qui s'arrêtaient pour l'entendre se trouva un jour le littérateur et jurisconsulte Vincent Gravina. Frappé de la grâce enfantine et du talent du jeune improvisateur, il le demanda à ses parents, le prit chez lui et se chargea de son éducation. Il lui donna le nom de *Métastasio*, mot tiré du grec, qui a le même sens que l'italien *Trapassi*, et que le jeune Pietro devait rendre célèbre. Gravina recommanda à son disciple l'étude et l'imitation du théâtre grec. Aussi la première pièce de Métastase, *Il Giustino*, composée à l'âge de quinze ans, est-elle écrite d'après les préceptes d'Aristote. Quatre ou cinq ans plus tard il perdit son bienfaiteur, qui lui laissa en mourant quinze mille écus romains. Métastase, dont la vie se partageait entre la poésie et les plaisirs, eut bientôt dissipé cette somme, et forcé de se créer des ressources, il alla chercher fortune à Naples en 1721. Il eut peu après l'idée d'écrire pour l'anniversaire de la naissance de l'impératrice Élisabeth-Christine une petite pièce, *Les Jardins des Hespérides*, qui fut très-bien accueillie, et qui le mit en rapport avec une actrice alors très-célèbre, Mme Bulgarini. Sous les auspices de cette cantatrice, il composa des tragédies lyriques où elle jouait les premiers rôles, et qu'elle fit vivement applaudir. *La Didone abbandonata*, représentée à Naples, en 1724, le *Siroe*, joué à Venise, le *Catone*, l'*Ezio*, la *Semiramide*, l'*Artaserse*, l'*Alessandro*, donnés à Rome, établirent si bien sa réputation que l'empereur Charles VI désira l'attirer à la cour de Vienne, et lui fit offrir le titre de *poeta cesareo* avec un traitement de trois mille florins. Métastase accepta et arriva à Vienne au mois de juillet 1730. Les premiers ouvrages qu'il écrivit pour la cour impériale, le *Demetrio*, et l'*Issipile*, justifièrent les espérances de Charles VI. En 1734 la Bulgarini mourut en lui laissant toute sa fortune, qui s'élevait à trente mille écus. Métastase regretta vivement l'artiste qui avait été sa bienfaitrice, et renonça à la succession en faveur du mari de la cantatrice. Ce trait honorable est l'incident le plus marquant de sa longue existence, qui s'écoula paisiblement dans l'étude, au milieu des jouissances de la fortune et de la gloire. Il s'acquitta consciencieusement de ses devoirs de poëte impérial. Il ne se donnait point de fête à la cour qu'il ne l'embellit de quelque ouvrage, et ces fêtes, alors célèbres par leur magnificence, ne sont plus connues que par les vers du poëte. La mort de Charles VI, les deux longues guerres qui en furent la suite et qui interrompirent les représentations théâtrales, peut-être aussi la dévotion de l'impératrice Marie-Thérèse et un certain changement dans le goût du public arrêtèrent sa fécondité dramatique. Son aimable et facile talent poétique trouva de l'emploi dans une foule de cantates composées pour les archiduchesses; dans des traductions d'Horace et de Juvénal, et dans d'autres petites pièces qui ne pouvaient

nuire à sa réputation, alors très-grande en Europe et même supérieure à son mérite. Rousseau, dans *La nouvelle Héloïse*, le proclamait « le seul poëte du cœur, le seul génie fait pour émouvoir par le charme de l'harmonie poétique et musicale ». Voltaire trouvait que beaucoup de scènes des tragédies de Métastase étaient dignes de Corneille, quand il n'est pas déclamateur, et de Racine, quand il n'est pas faible. On publiait à Paris en 1780 une magnifique édition de ses *Œuvres* qu'il appelait « la couronne et la gloire de ses vieux ans ». Heureux de ces distinctions littéraires, il ne chercha pas d'honneurs d'un autre genre. Il refusa les titres de baron et de conseiller aulique que lui offrait Charles VI et la croix de Saint-Étienne que voulait lui donner Marie-Thérèse. Il ne consentit pas davantage à recevoir au Capitole la couronne poétique, que l'impératrice et le pape Clément XIV s'unissaient pour lui décerner; mais une faveur qu'il appréciait beaucoup, c'était de recevoir de Marie-Thérèse des petits billets écrits en français, aimables et flatteurs. Il survécut peu à cette princesse, et s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le pape Pie VI, qui se trouvait alors à Vienne, envoya au poëte mourant sa bénédiction apostolique par le nonce Garampi. Métastase laissa quarante mille florins à ses sœurs et le reste de sa fortune (quatre-vingt-dix mille florins) au conseiller aulique Martinez, dans la maison duquel il avait reçu la plus durable et la plus aimable hospitalité.

La gloire de Métastase, aujourd'hui bien diminuée, se maintint intacte jusque vers la fin du dix-huitième siècle. La Harpe a dit de lui dans son *Cours de Littérature :* « Je ne connais point parmi les modernes d'écrivain plus précis que Métastase. Un peuple qui peut se glorifier d'un tel poëte ne saurait dire que s'il s'attache exclusivement à la musique, c'est que les paroles sont mauvaises. Un peuple spirituel et instruit ne pouvait pas méconnaître le génie de Métastase, dans l'intérêt des situations et dans la beauté du dialogue et du style. Cependant, c'est à la cour de Vienne, et non dans sa patrie, que ce célèbre écrivain a trouvé des récompenses et des honneurs. » Un critique bien supérieur à La Harpe, M. Schlegel, est presque aussi favorable que lui au poëte italien. « La réputation de Métastase, dit-il, a obscurci celle d'Apostolo Zeno, parce qu'en se proposant le même but il eut un talent bien plus flexible et sut mieux se ployer aux convenances du musicien. Une pureté parfaite dans la diction, une grâce et une élégance soutenues ont fait regarder Métastase par ses compatriotes comme un auteur classique, et, pour ainsi dire, comme le Racine de l'Italie. Il a surtout une douceur ravissante dans les vers destinés au chant. Peut-être jamais aucun poëte n'a-t-il possédé au même degré le don de rassembler dans un étroit espace les traits les plus touchants d'une situation pathétique. Les monologues lyriques, à la fin des scènes, sont l'expression harmonieuse à la fois la plus concise et la plus juste d'une disposition de l'âme. Il faut cependant convenir que Métastase ne peint les passions que sous des couleurs très-générales : il ne donne aux sentiments du cœur rien qui appartienne au caractère individuel, ni à la contemplation universelle. Aussi ses pièces ne sont-elles pas bien fortement conçues. Quand on en a lu quelques-unes on les connaît toutes. Il ne faut cependant pas être très-sévère : les héros de Métastase sont galants, il est vrai; ses héroïnes poussent la délicatesse jusqu'à la mignardise : mais peut-être n'a-t-on blâmé cette poésie efféminée que parce que l'on ne songeait pas à la nature de l'opéra. » Cette appréciation est encore trop indulgente. Sans doute Métastase a mérité beaucoup d'éloges pour l'habileté avec laquelle il a mis son style dramatique en harmonie avec les lois du rhythme musical. Il sut se plier à merveille aux exigences du drame lyrique; il raccourcit le récitatif et donna plus de variété au dialogue. On a dit avec raison que, disposant en maître de toutes les ressources de sa langue maternelle, il sut rendre la versification italienne si suave et si mélodieuse qu'à une simple lecture on se surprend à chanter les paroles de ses opéras. Ces qualités ne sauraient faire oublier la monotonie et la fadeur qui dominent dans toutes ses œuvres. On raconte que ses poëtes favoris étaient Ovide, l'Arioste, le Tasse, Horace et Guarini. Ces deux derniers surtout étaient l'objet de sa prédilection. Il savait Horace par cœur, et il ne se mettait jamais à la composition sans avoir lu quelques pages du *Pastor Fido*. On s'en aperçoit trop à ses œuvres. Si elles offrent quelquefois l'élégance exquise d'Horace, elles offrent plus souvent l'élégance molle et fade de Guarini.

Les éditions de Métastase sont extrêmement nombreuses. Du vivant même de l'auteur on en comptait, dit-on, plus de quarante. La plus belle est celle de Paris, 1780-1782, 12 vol. gr. in-8°. Cette édition, publiée sous la direction de Pezzana et dédiée à Marie-Antoinette, reine de France, est distribuée ainsi : tome I, *Artaserse; Adriano in Siria; Demetrio; Il Nata di Giove; La Danza*. T. II, *Olympiade; Issipile; Ezio; L'Isola disabitata; Le Cinesi; Il vero Omaggio; L'Amor prigioniero; Il Ciclope*. T. III, *Didone abbandonata; La Clemenza di Tito; Siroe; L'Asile d'amore; La Pace fra la Virtù e la Bellezza; Le Grazie vendicate*. T. IV, *Catone in Utica; Demofoonte; Alessandro nell' India; Il Tempio dell' Eternita; La Contessa de' Numi; Il Sogno*. T. V, *Achille in Sciro; Ciro riconosciuto; Temistocle; Il Palladio conservato; il Parnasso accusato e difeso; Astrea placata; Sonetti e Canzonette*. T. VI, *Zenobia; Ipermnestra; Antigono; Gias, re di Giuda; Bitulia liberata; Sant' Elena al Calvario*. T. VII, *Semiramide; Il Re pastore; L'Eroe cinese; Giuseppe riconos-*

ciuto; La Morte d'Abel; La Passione di Gesù Cristo; Per la Natività del S. Natale; Isacco, figura del Redentore. T. VIII, *Attilo Regolo; Fitteti; Alcide al Bivio; Epitalamj; La Strada della gloria; Egeria; Il Parnaso confuso; Cantate*. T. IX, *Il Trionfo di Clelia; Romolo ed Ersilia; Il Ruggiero; Il Trionfo d'amore; I Voti pubblici; La Pubblica felicità; Partenope; La delizioza imperial Residenza di Schænbrunn*. T. X, *Componimenti poetici, cioè : La Galatea, Gli Orti Esperidi, Il Convito degli Dei, L'Endimione* (*tre idilli*); *La Morte di Catone* (ode); *L'Origine delle Leggi* (*elegia*); *Il Ratto d'Europa* (*elegia*); *Pel Santo Natale* (ode); *L'Angelica, seranata; Giustino, opera in cinque atti*. T. XI, *L'Ateneide, ovvero gli affetti generosi, traduzione della satira III di Giovenale; Teti e Peleo, idillio epitalamico; La Ritrosia disarmata, idillio; La Corona, azione teatrale; L'Ape, componimento drammatico; Satira del libro secondo de Q. Orazio Flacco; la Gara, comp. dram.; Tributo di Respetto e d'amore; La Rispettosa tenerezza; Augurio di felicità; La Pace fra le tree Dei; Invito a cena d'Orazio a Torquato*. T. XII, *Estratto dell'* Arte *poetica d'Aristotele e considerazioni su la medesima*. Il faut ajouter à cette édition trois volumes d'*Opere postume*, contenant la *Correspondance* de Métastase; Vienne, 1795, Paris, 1796, in-8°. Parmi les autres éditions on remarque celle de Milan, 1820, 5 vol. in-8°; et celle de Paris (*Opere scelte*), 1823, 3 vol. in-32. Un choix des morceaux de Métastase a paru sous le titre de *Pensieri di Metastasio, overo sentenze e massime estratte dalle sue opere*. Trente-quatre pièces de Métastase ont été traduites en français, par Richelet; Vienne (Paris), 1751-1761, 12 vol. in-12. L. J.

[illegible], *Metastasio; Skizze für seine künftige Biographie*; Vienne, 1782, in-8°. — Torcia, *Elogio del abbate Piet. Metastasio*; Naples, 1782, in-8°. — Taruffi, *Elogio storico di Piet. Metastasio*; Rome, 1782, in-8°. — Aluizi, *Storia dell' abbate Piet. Trapassi Metastasio*; Assise, 1783, in-8°. — Cordara, *Discorso in morte di Piet. Metastasio*; Rome, 1782, in-8°. — Mattei, *Memorie per servire alla vita del Metastasio*. — Franceschi, *Apologia delle opere drammatiche di Piet. Metastasio*; Lucques, 1786, in-8°. — Moreschi, *Ragionamento in lode di Piet. Metastasio*; Nice, 1786, in-8°. — Hiller, *Uber P. Metastasio und seine Werke*; Leipzig, 1786, in-8°. — [illegible], *Vita di Piet. Metastasio*; Naples, 1787, in-12. — Ch. Burney, *Memoirs of the life and writings of the abate P. Metastasio*; Londres, 1796, 3 vol. in-8°. — Schlegel, *Cours de Littérature dramatique*, t. II. — F. Reina, *Vita del Metastasio*, dans l'édit. de 1820. — Andres, *Dell' Origine, Progressi e Stato attuale d'ogni letteratura*. — Arteaga, *Rivoluzioni del Teatro musicale italiano*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VII.

METEL (*Hugues*) ou **Metellus**, écrivain ecclésiastique, dont on possède des lettres et des poésies latines, né à Toul, en Lorraine, vers [illegible], mort vers 1157. Ses lettres, pleines d'une vanité naïve et ridicule, contiennent sur lui des renseignements intéressants, parce qu'ils font connaître en même temps les mœurs et les idées de l'époque. Il était issu de parents riches. Il perdit son père de bonne heure, et dut à la tendresse de sa mère de recevoir une éducation soignée. Il eut pour maître Tiécelin, écolâtre de Toul, qui lui apprit beaucoup de choses, si l'on en croit une lettre où l'élève énumère pompeusement toutes ses connaissances. « Jeune, dit-il, j'ai combattu avec avantage sous les enseignes d'Aristote : ceux avec lesquels j'entrais en lice ne manquaient guère de succomber aux arguments captieux que je leur proposais, à moins d'être extrêmement sur leurs gardes. Me rencontrai-je avec des grammairiens? La manière dont j'expliquais les règles de la belle élocution leur apprenait que je n'étais pas étranger à leur art. Parmi les rhéteurs, je m'escrimais de même sur les figures de la rhétorique. Je faisais aussi ma partie avec les musiciens; je calculais dans la compagnie des arithméticiens; je mesurais la terre avec les géomètres; je m'élevais aux cieux avec les astronomes; j'en parcourais la vaste étendue des yeux et de l'esprit; j'observais les mouvements des astres; je suivais les sept planètes dans leur course irrégulière autour du zodiaque; je disputais sur la nature et les propriétés de l'âme; je faisais en esprit le tour du monde, ayant même pénétré jusqu'à la zone torride, où je plaçais des habitants; je pouvais, en me tenant sur un seul pied, composer jusqu'à mille vers; je pouvais faire des chants rimés de toutes espèces; j'étais en état de dicter à trois copistes à la fois. » Avec cette instruction il se rendit à Rome; mais au lieu d'y perfectionner ses connaissances encyclopédiques, il y gâta ses mœurs : « *Factus sum*, dit-il, *multorum malorum reus, qui ante fueram multorum bonorum custos fidelissimus*. » De retour dans sa patrie, il se repentit de ses fautes, et pour les expier il embrassa la vie religieuse, après avoir étudié la théologie à Laon, sous Anselme, maître alors célèbre. Il fit profession à Toul, vers 1118, dans l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Léon, où il resta jusqu'à sa mort, que l'on place vers 1157.

On a de Hugues Metel cinquante-cinq lettres, qui avec quelques poésies latines du même auteur ont été publiées par C.-L. Hugo, dans le t. II de ses *Sacræ Antiquitatis Monumenta*; Saint-Dié, 1731, in-fol. La première de ces lettres est adressée à saint Bernard, que Hugues Metel appelle *clarissima lampas*, tandis qu'il se donne à lui-même les qualifications plus humbles de *quondam nugigerulus, nunc crucis Christi bajulus*. Après avoir loué l'incomparable éloquence de Bernard, il lui donne des conseils *ad bene agendum et bene dicendum*, tout en s'excusant de prendre, lui homme de rien, une telle liberté à l'égard d'un homme si éminent (*Non te pudeat si te monui.... Nullus aliquem, homulutus, hominem, elinguis facundum, indiscretus discretum.*) S'il a cette hardiesse, c'est dans l'espoir que sa correspondance

avec des hommes célèbres tirera son nom de l'oubli. Il ajoute naïvement : « Mais il aurait peut-être mieux valu me taire que de me produire de la sorte ; car j'ai fait voir mon ignorance par une lettre impertinente, au lieu que j'eusse été philosophe si je m'étais tu. » Il termine sa lettre par ces vers rimés :

> Cœli cœlorum munus cœleste dederunt,
> Cum te, sancte Pater, superà de sede pluerunt;
> Conservet terris Deus acceptabile munus,
> Qui pluit atque tonat, qui regnat trinus et unus,
> Sit propter donum nomen Domini benedictum,
> Et quia propter nos voluit dici maledictum,
> Jam meorum finis est carminum,
> Centimetris hic pono terminum,
> Quibus aptum effodi tumulum,
> Ubi pausent per omne seculum.

(Les cieux des cieux nous ont donné un présent céleste, saint Père, lorsqu'ils l'ont fait descendre comme la pluie de la région supérieure. Que ce présent si précieux soit conservé à la terre par Dieu, qui pleut et tonne, qui règne triple et un. Que pour ce don le nom de Dieu soit béni, et parce qu'il a voulu que j'en parlasse mal, je mets fin à mes vers, je pose ici le terme à mes cent mètres auxquels j'ai creusé un tombeau convenable où ils se reposent pendant tous les siècles.)

On a là des échantillons suffisants de la prose et des vers d'Hugues Metel; tout le reste est de ce goût et de ce style. Cependant ce fatras annonce de la culture et des préoccupations littéraires, et l'on y trouve des détails dont l'histoire des lettres et de la philosophie au douzième siècle peut tirer quelque profit. Parmi ses poésies, qui se composent d'énigmes et d'autres petites pièces, qui n'ont que le mérite de la difficulté vaincue, on remarque une fable satirique assez piquante intitulée : *Le Loup et le Berger*; mais elle n'est point de Hugues Metel et appartient à Marbode, évêque de Rennes. Dom Calmet a, contre toute vraisemblance, attribué à Hugues Metel le poëme français de *Garin le Loherain* (*voy.* Jean de Flacy). Z.

Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. I, p. CXXI, et *Bibliothèque de Lorraine*. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XII. — Fortia d'Urban, *Histoire et Ouvrages de Hugues Métel*; Paris, 1839, in-8°.

METELLI. *Voy.* Mitelli.

METELLUS, nom d'une noble famille de la *gens* ou maison plébéienne *Cæcilia*. Cette famille est mentionnée pour la première fois pendant la guerre punique, où un de ses membres obtint le consulat. Cette élévation même, si l'on en croit le vers satirique de Nævius *fato Metelli Romæ fiunt consules* (*c'est le sort qui a fait des Metellus des consuls à Rome*), fut due au hasard plutôt qu'au mérite. Les Metellus devinrent ensuite une des familles romaines les plus distinguées, et dans le second siècle avant J.-C. ils obtinrent un nombre extraordinaire des premières dignités de l'État. Q. Metellus, consul en 143, eut quatre enfants, qui devinrent successivement consuls. Son frère, consul en 142, eut deux enfants, qui furent revêtus de la même dignité. Les Metellus appartenaient constamment au parti aristocratique ou des *optimates*. Y.

Frumann, *Geschichte Roms*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

METELLUS (*L. Cæcilius*), consul en 251 avant J.-C. Lui et son collègue C. Furius Pacilius, envoyés en Sicile contre les Carthaginois pendant la première guerre punique, restèrent inactifs, à cause de l'extrême terreur que les éléphants de l'armée ennemie causaient à leurs soldats. C. Furius n'osant prendre l'offensive retourna en Italie. Le général carthaginois Asdrubal profita du départ du consul pour attaquer Metellus à Panorme; mais il essuya une défaite complète, et laissa tous ses éléphants au pouvoir du vainqueur. Ces redoutables animaux ornèrent le triomphe de Metellus. Sa victoire établit la suprématie romaine en Sicile et eut une influence décisive sur la fin de la première guerre punique. Maître des cavaliers sous le dictateur A. Atilius Calatinus, consul pour la seconde fois avec N. Fabius Buteo en 247, souverain pontife en 243, dictateur en 224, Metellus fut comblé de distinctions qui fondèrent la grandeur de sa famille; mais si l'on excepte la victoire de Panorme, il ne paraît les avoir méritées par aucune action d'éclat. Le trait le plus remarquable de la seconde partie de sa carrière est un acte religieux. En 241 il sauva le Palladium, dans l'incendie du temple de Vesta. Ce dévouement lui coûta la vue; le peuple l'en récompensa en lui faisant élever une statue dans le Capitole et en lui accordant la permission de se rendre au sénat en voiture. Il mourut en 221, un peu avant le commencement de la seconde guerre punique. Son fils Q. Metellus prononça son oraison funèbre. Y.

Polybe, I, 39, 40. — Florus, II, 2. — Eutrope, II, 24. — Orose, IV, 9. — Frontin, *Strateg.*, II, 5. — Cicéron, *De Rep.*, I, 1. — Tite-Live, *Epit.*, 19. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 43. — Cicéron, *Cat.*, 9; *pro Scauro*, 2. — Valère Maxime, I, 4. — Ovide, *Fast.*, VI, 436.

METELLUS (*Q. Cæcilius*), fils du précédent, mort vers 175 avant J.-C. Pontife en 216, édile plébéien en 209, édile curule en 208, il servit comme légat dans l'armée du consul Claudius Néron, et fut chargé de porter à Rome la nouvelle de la défaite et de la mort d'Asdrubal. Ses services dans cette campagne lui valurent la dignité de consul en 206. Pendant son année de magistrature et l'année suivante comme proconsul, il eut à combattre Annibal, alors renfermé dans le Bruttium et ne remporta aucun avantage. Cependant de retour à Rome, il fut nommé dictateur pour la tenue des comices. A partir de cette époque il n'arriva plus aux premières charges, mais les emplois honorables ne lui manquèrent pas. En 201 il fut un des décemvirs qui distribuèrent les terrains publics dans le Samnium et l'Apulie aux soldats romains qui avaient servi en Afrique contre Annibal, et en 185 il fit partie de l'ambassade envoyée à Philippe, roi de Macédoine, et aux Achéens. Il vivait encore en 179. Cicéron le compte au nombre des orateurs romains, et Valère Maxime cite un fragment d'un de ses discours adressés au sénat. Il s'agit de la fin de la seconde guerre

punique. « Je ne sais pas, dit-il, si cette victoire a fait plus de bien que de mal à la république, parce que si elle a été avantageuse en ramenant la paix, elle n'a pas été sans danger en éloignant Annibal. Son invasion en Italie avait réveillé la valeur assoupie du peuple romain; il est à craindre que ce peuple, délivré d'un rival infatigable, ne retombe dans le même sommeil. » Y.

Tite Live, XXIII, 21; XXVII, 21, 26, 31; XXVIII, 9, 10, 11, 38, 46; XXIX, 10, 11; XXXI, 4; XXXV, 8; XXXIX, 6, 26; XL, 44. — Polybe, XXIII, 6. — Pausanias, VII, 8.

METELLUS (*Q. Cæcilius*), *Macedonicus*, (le Macédonique), fils du précédent, mort en 115 avant J.-C. Officier dans l'armée de Paul Émile en 168, il porta à Rome la nouvelle de la défaite de Persée. En 148 il fut nommé préteur, et reçut pour province la Macédoine, où Andriscus, qui se prétendait fils de Persée, avait excité une grave révolte. Il vainquit le rebelle, le fit prisonnier, et tourna ensuite ses armes contre les Achéens, qui avaient insulté une ambassade romaine et refusé d'écouter des propositions de paix. Au commencement de 146 il défit le préteur achéen Critolaüs, près de Scarpheia, dans la Locride, et vainquit peu après une armée arcadienne à Chéronée; mais l'arrivée du consul Mummius le priva de la triste gloire de porter le dernier coup à l'indépendance grecque. De retour à Rome, il obtint les honneurs du triomphe pour sa victoire sur Andriscus, et reçut le surnom de *Macédonique*. Malgré ses succès militaires, il échoua deux fois dans la demande du consulat, et n'obtint cette dignité qu'en 143. Envoyé comme proconsul dans l'Espagne citérieure (142 et 141) il y fit pendant deux ans la guerre avec avantage contre les Celtibériens. Les historiens louent la prudence et l'habileté qu'il déploya dans cette campagne, la discipline sévère qu'il maintint parmi ses troupes, son humanité à l'égard des ennemis, qualité rare chez un Romain; mais ils le blâment d'avoir à dessein préparé beaucoup de difficultés à son successeur, Q. Pompée. Metellus fut censeur avec ce même Q. Pompée en 131. Il proposa que tout Romain fût forcé de se marier, afin d'accroître la population libre de Rome. Le discours qu'il prononça à cette occasion existait encore du temps d'Auguste, qui le lut dans le sénat quand cette assemblée discutait la loi *De maritandis ordinibus*. Metellus pendant sa censure rencontra une vive opposition de la part du tribun C. Atinius Labéon, qu'il avait chassé du sénat en 131, et qui, abusant de la toute-puissance tribunicienne, ordonna de le précipiter de la roche Tarpéienne. Metellus ne fut sauvé que par l'intervention d'un autre tribun. Il fit de l'opposition d'abord au second Scipion l'Africain, puis aux Gracques, mais sans violence. Comme les autres nobles romains de son temps, il avait l'amour des arts. Il bâtit un splendide portique avec deux temples, l'un à Jupiter, l'autre à Junon, les premiers temples en marbre construits à Rome, et sur la façade de ce monument il plaça le célèbre groupe des cavaliers tués à la bataille du Granique. Ces statues étaient l'œuvre de Lysippe, et Metellus les avait rapportées de sa campagne contre Andriscus.

Metellus mourut plein d'années et comblé d'honneurs. Les anciens le citent comme un exemple extraordinaire de la félicité humaine. Non-seulement il se distingua par la noblesse de sa naissance, sa gloire militaire et ses dignités politiques, mais il eut la fortune de voir ses quatre fils parvenir aux premières places de l'État. De ces quatre fils qui portèrent son corps au bûcher deux avaient été consuls, le troisième l'était au moment de la mort de Metellus, et le quatrième était candidat pour la même dignité. Comme son père, Metellus se distingua par son éloquence (1). Y.

Tite Live, *Epit.*, 49, 50, 52, 53, 59. — Velleius Paterculus, I, 11. — Tacite, *Annales*, XII, 62. — Florus, II, 14, 17. — Eutrope, IV, 13, 16. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 61. — Zonaras, IX, 28. — Pausanias, VII, 13, 15. — Appien, *Hisp.*, 76. — Valère Maxime, II, 7; III, 2; V, 1; VII, 1, 5; IX, 8. — Frontin, III, 7; IV, 1. — Cicéron, *Onomasticon Tullianum*, dans l'édit. d'Orelli. — Meyer, *Orat. Romanorum Fragmenta*.

METELLUS (*L. Cæcilius*) *Dalmaticus* (le Dalmatique), fils de L. Cæcilius Metellus Calvus (consul en 142) et neveu du précédent, vivait à la fin du second siècle avant J.-C. Il fut consul en 119, avec L. Aurelius Cotta; et dans le dessein d'obtenir le triomphe, il déclara la guerre aux Dalmates, qui n'avaient aucun tort à l'égard des Romains. Les Dalmates ne lui opposèrent aucune résistance, et après avoir passé tranquillement l'hiver dans leur ville de Salones il revint à Rome, où on lui décerna les honneurs, peu mérités, du triomphe et le surnom de *Dalmaticus*. Censeur en 115, avec Cn. Domitius Ahenobarbus, il chassa trente-deux membres du sénat, entre autres C. Licinus Geta, qui fut plus tard censeur lui-même. Metellus devint aussi souverain pontife. Il vivait encore en 100, et on le cite au nombre des sénateurs qui prirent les armes contre Saturninus. Y.

Appien, *Illyr.*, 11. — Cicéron, *Verris*, I, 59, 10; *pro Scaur.*, 45; *pro Rabir.*, 7.

METELLUS (*Q. Cæcilius*) *Numidicus* (le Numidique), frère du précédent, mort vers 91 avant J.-C. Il fut un des personnages les plus considérables de Rome pendant la période qui précéda immédiatement les guerres civiles. Malheureusement presque tous les historiens de cette époque sont perdus, et la vie de Metellus est très-imparfaitement connue. On ne sait rien

(1) Les quatre fils de Métellus sont : *Q. Cæcilius* METELLUS *Balearicus*, le Baléarique, consul en 123 avant J.-C. conquérant des îles Baléares, 123 et 122, triomphe 121, censeur 120. — *L. Cæcilius* METELLUS *Diadematus*, consul en 117; on l'a souvent confondu avec son cousin *Dalmaticus*. — *M. C.* METELLUS, consul en 115, fait la guerre en Sardaigne, triomphe en 113, le même jour que son frère *Caprarius*. — *C. C.* METELLUS *Caprarius*, consul en 113, combat en Macédoine, et obtient le triomphe.

sur ses premières années. La date de sa préture est ignorée. Au retour de son administration provinciale, il fut accusé de malversation par un ennemi politique. Telle était dès lors sa réputation d'intégrité que les juges ne voulurent pas même examiner les registres qu'il leur présenta, et le renvoyèrent absous. Il obtint le consulat en 109, avec M. Junius Silanus, et reçut la Numidie pour province avec mission de poursuivre la guerre contre Jugurtha, qui avait cette année même infligé une défaite à l'armée romaine. Metellus releva l'honneur des armes de la république. Jugurtha, reconnaissant qu'il avait affaire à un habile général et à un homme qu'on ne pouvait pas acheter, désespéra du succès, et fit des propositions de paix. Metellus parut se prêter à ces ouvertures, qui lui permettaient d'entrer en relation avec des chefs numides et de les pousser secrètement à abandonner leur prince; mais il continua de s'avancer dans la Numidie. Jugurtha comprit les intentions du consul, et avec sa résolution ordinaire il se jeta brusquement sur l'armée romaine près de la rivière du Muthul. La bataille vivement disputée se termina par la défaite complète des Numides. Metellus ravagea les États de Jugurtha, et ramena ses troupes dans leurs quartiers d'hiver sans avoir pu s'emparer de l'importante ville de Zama. Le coup qu'il avait porté au prince numide n'en était pas moins terrible. Jugurtha, découragé, offrit de se rendre sans conditions et livra aux Romains des éléphants, des chevaux, des armes, et une forte somme de monnaie. Mais quand il s'agit de se livrer lui-même, il recula et rompit les négociations. La seconde campagne ne fut pas aussi décisive que l'attendait le consul; il se fatigua à poursuivre un ennemi qui fuyait toujours et qui ne disparaissait que pour reparaître avec de nouvelles troupes recrutées parmi les tribus nomades du désert. La prise de la forteresse de Thala enleva à Jugurtha son dernier point d'appui en Numidie; mais il trouva un auxiliaire dans Bocchus, roi de Mauritanie. Lorsque cette alliance eut lieu, Metellus avait déjà renoncé à conduire la guerre avec vigueur; car il savait que l'honneur de la terminer était réservé à un de ses lieutenants, à Marius, qui venait d'être nommé consul (*voy.* MARIUS). Irrité et humilié d'être évincé par un homme sans naissance, qu'il avait longtemps protégé, et dont récemment il avait mortellement blessé l'amour-propre, il n'attendit pas le successeur que le peuple lui avait donné, et, remettant l'armée à son lieutenant P. Rutilius, il partit pour Rome. Il fut tout étonné d'y être accueilli avec de grandes démonstrations de respect et d'admiration. Le peuple avait le sentiment d'avoir commis une injustice à son égard, et l'en dédommageait par des applaudissements. Le sénat concourait de toutes ses forces à une manifestation qui protestait contre l'élévation de Marius. Metellus eut les honneurs d'un splendide triomphe, reçut le surnom de *Numidique*, et rentra dans la vie privée. Mais le pouvoir croissant du parti démocratique ne devait pas le laisser jouir tranquillement de sa gloire et de son influence. Comme censeur en 102, il s'opposa vainement aux menées de ce parti que soutenait Marius, et dont les chefs les plus turbulents étaient L. Appuleius Saturninus et Servilius Glaucia. Ces deux derniers étaient des ennemis déclarés de Metellus, qui avait voulu les chasser du sénat. Marius mettait un peu plus de réserve dans sa haine, qui était peut-être plus profonde. En 100 le parti démocratique l'emporta aux élections. Marius fut nommé consul, Glaucia préteur et Saturninus tribun. Quelques mois après, à la suite d'une basse intrigue de Marius (*voy.* ce nom) et de mesures violentes de Saturninus, Metellus, qui seul dans le sénat s'était opposé à la loi agraire du tribun, fut expulsé du sénat et condamné à l'exil. Ses nombreux partisans lui proposèrent de le maintenir à Rome par la force des armes. Il refusa de donner le signal de la guerre civile. « Ou les affaires, dit-il, prendront une meilleure tournure, et le peuple se repentira de ce qu'il fait aujourd'hui, alors il me rappellera de lui-même; ou elles resteront dans le même état, et dans ce cas il vaut mieux être éloigné. » Il partit pour Rhodes, et passa tranquillement le temps de son exil, occupé à s'entretenir de philosophie avec le rhéteur L. Ælius Præconinus ou Stilon, qu'il avait emmené avec lui. Pendant ce temps les extravagances de Saturninus et de Glaucia, la mauvaise foi et l'incapacité politique de Marius produisirent dans l'esprit public une réaction contre le parti démocratique. Les amis de Metellus et son fils, que cet acte de piété filiale fit surnommer *Pius*, en profitèrent pour obtenir son rappel, proposé par le tribun Q. Calidius. Metellus était à Smyrne au théâtre, lorsqu'on lui en apporta la nouvelle. Il attendit stoïquement la fin du spectacle pour ouvrir les lettres qui la lui annonçaient. Une foule immense l'accueillit à son retour, et son voyage de la mer à Rome fut un triomphe. Ces démonstrations ne pouvaient rien sur la marche des affaires, qui se précipitaient vers une solution violente. Metellus disparaît pendant les sombres préliminaires de la guerre civile. Cicéron parle d'un Metellus, sans doute *le Numidique*, qui fut empoisonné par Q. Varius, tribun du peuple, en 91; mais c'est peut-être un conte inventé par la haine de parti.

Metellus fut le personnage le plus éminent de la famille, qui représenta avec le plus de suite, d'autorité et de distinction, le parti conservateur riche, éclairé, modéré, composé plutôt de grandes familles plébéiennes que d'antiques patriciens, dévoué au maintien, de plus en plus difficile, de l'ancienne constitution, ne refusant pas de faire des concessions à la démocratie, mais montrant trop de dédain pour ses chefs. Metellus eut les qualités et les défauts de son

parti. Il se distingua de plus par son intégrité. Il aimait les lettres et les arts, et les protégeait généreusement. Dans sa jeunesse, il entendit Carneade à Rome; plus tard il fut l'ami et le patron du poëte Archias. Cicéron parle avec éloge de l'éloquence de Metellus dont les discours se lisaient encore avec admiration du temps de Fronton. Y.

Salluste, *Jugur.*, 43-89. — Plutarque, *Marius.* — Tite Live, *Epit.*, 65, 69. — Velleius Paterculus, II, 11. — Aurelius Victor, *De Vir. illus.*, 62. — Florus, III, 1. — Eutrope, IV, 27. — Orose, V, 15. — Appien, *Bel. civ.*, I, 28, 30 33. — Valère Maxime, II, 10; IX, 7. — Aulu Gelle, I, 6; XVII, 2. — Cicéron, passages indiqués dans l'*Onomasticum Tullianum* d'Orelli, t. II. — Meyer, *Orat. Romanorum Fragmenta.*

METELLUS (*Q. Cæcilius*) *Pius* (le Pieux), fils du précédent, né vers 130 avant J.-C., mort vers 63. Il suivit, à l'âge de vingt ans environ, son père en Numidie. Nommé préteur en 89, il eut un des principaux commandements dans la guerre marsique ou sociale; il remporta une victoire décisive sur Q. Pompædius, chef des Marses, qui périt dans la bataille. Il était encore employé à combattre les Samnites, en 87, lorsque Marius débarqua en Italie et se joignit au consul Cinna. L'autre consul Octavius, se trouvant insuffisant pour résister à cette redoutable coalition, le sénat se hâta de rappeler Metellus et de lui offrir le commandement suprême. Metellus, jugeant que la situation était pour le moment désespérée, refusa les propositions du sénat et du consul, et passa en Afrique. Là il rassembla des forces considérables, qu'augmenta l'arrivée de Crassus, qui venait d'Espagne. Mais les deux chefs se disputèrent, et Metellus resté seul fut défait en 84 par C. Fabius, un des chefs du parti de Marius. Il revint alors en Italie attendant avec impatience le retour de Sylla. Il fut un des premiers nobles qui rejoignirent ce général à Brindes, et devint un de ses principaux lieutenants. En 82, il battit successivement deux divisions de Carbon, et remporta une victoire complète sur Carbon et Norbanus, près de Faventia, dans la Gaule Cisalpine. Sylla, pour le récompenser de ses services, l'admit à partager le consulat avec lui. Au sortir de charge Metellus se rendit comme proconsul en Espagne, où dominait Sertorius, un des lieutenants de Marius. Il guerroya pendant huit ans contre ce chef énergique et habile, sans obtenir aucun avantage marqué, et fut obligé de réclamer l'envoi d'une nouvelle armée, sous les ordres de Pompée. Grâce à ce renfort, il battit à Sagonte Perpenna, lieutenant de Sertorius, et repoussa une attaque de Sertorius lui-même. Fier de ce succès, il prit le titre d'*imperator*, et se fit décerner des couronnes par les villes de la province. Il invita aussi les poëtes à célébrer ses hauts faits. Il se hâtait trop de triompher d'un ennemi qui était encore loin d'être abattu. Sertorius redevint bientôt un adversaire formidable pour les Metellus, et il eut probablement défié tous leurs efforts s'il n'eût péri par la trahison de Perpenna (72). Metellus revint à Rome l'année suivante, et obtint les honneurs du triomphe, le 30 décembre 71. Aucun événement remarquable ne signala la fin de sa vie. Comme son père, dont il avait toutes les qualités, il resta constamment fidèle au parti aristocratique. La dignité de souverain pontife, qu'il possédait et qui depuis un siècle était comme héréditaire dans la famille Metellus, passa à sa mort à Jules César, le plus brillant espoir du parti démocratique. Metellus *Pius* adopta le fils de Scipion Nasica, qui prit en conséquence le nom de *Metellus Pius Scipio*. Y.

Salluste, *Jug.*, 64. — Appien, *Bel. civ.*, I, 33, 53, 68, 80-91, 97, 103, 108-115. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 63. — Orose, V, 18, 23. — Plutarque, *Marius*, 42; *Crassus*, 6; *Sertorius*, 12-27; *Cæs.*, 7. — Tite Live, *Epitom.*, 48, 91, 92. — Velleius Paterculus, II, 15, 28-30. — Dion Cassius, XXVII, 37. — Cicéron, *Pro Arch.*, 4, 6, 10; *Pro Planc.*, 29; *Pro Cluent.*, 8; *Pro Balbo*, 2, 22.

METELLUS (*Q. Cæcilius*) *Celer*, fils de Q. Cæcilius Metellus Nepos, consul en 98, et petit-fils de Metellus *le Baléarique*, mort en 59 avant J.-C. Il servit en 66 comme légat dans l'armée de Pompée en Asie, et il se distingua en repoussant une attaque que Oroeses, roi des Albanais, avait faite contre les quartiers d'hiver des Romains. De retour à Rome, il fut nommé préteur en 63, l'année même du consulat de Cicéron. Comme les autres membres de sa famille, il se montra un des plus fermes soutiens du parti aristocratique. Il sauva Rabirius d'une condamnation capitale en retirant l'étendard du Janicule, et il se joignit à Cicéron pour combattre les complots de Catilina. Quand le conspirateur eut quitté Rome, Metellus, envoyé dans le Picenum, lui ferma les passages des Apennins, et le força de se rejeter sur le consul Antonius. L'année suivante, 62, il eut le gouvernement de la Gaule Cisalpine avec le titre de proconsul, et en 61 il fut élu consul. Il entra en charge en 60, et se montra aussitôt l'adversaire de Pompée, qui désirait obtenir la ratification de ses actes en Asie et une distribution de terres pour ses soldats. Pompée, par sa politique équivoque et ses prétentions, avait offensé tous les partis, et en ce moment il paraissait particulièrement dangereux pour le parti aristocratique; mais il conservait une grande influence personnelle, et Métellus eût agi sagement en le ménageant, tandis que par son opposition il le jeta dans les bras de César, et amena cette fameuse coalition connue sous le nom de *premier triumvirat*. A part cette faute, on ne peut que louer le courage avec lequel il défendit la légalité contre son collègue Afranius, créature de Pompée, et contre Clodius, son propre cousin, le chef le plus turbulent du parti démocratique. Au sortir de sa charge il n'accepta pas la province de Gaule, et préféra rester à Rome pour y continuer sa lutte contre un parti de plus en plus menaçant. Il eut regret de ne pouvoir empêcher César de faire passer une loi agraire en 59, et mourut si subitement au milieu de son opposition, que l'on accusa Clodia, sa

femme, de l'avoir empoisonné. Metellus fut le défenseur courageux et probe, mais hautain et maladroit, d'une cause compromise, et même avec plus de génie et d'influence il n'aurait rien pu contre des démagogues comme Clodius et contre des hommes politiques comme César et Pompée. Y.

Dion Cassius, XXXVI, 37 ; XXXVII, XXXVIII. — Salluste, *Cat.*, 57. — Cicéron, nombreux passages cités dans l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli.

METELLUS (*Quintus*), *Nepos*, frère du précédent, mort en 55 avant J.-C. Il servit dans la guerre des pirates, en 67, sous les ordres de Pompée, et resta avec lui en Asie jusqu'en 64. Il revint à Rome comme l'agent de Pompée, en 63, et sollicita le tribunat. Le sénat, qui redoutait alors Pompée, s'effraya de cette candidature, et opposa à Metellus l'homme le plus estimé du parti aristocratique, Caton ; mais en obtenant l'élection de celui-ci il ne put pas empêcher celle de Metellus. Le nouveau tribun entra en charge le 10 décembre 63 : il débuta par une violente attaque contre Cicéron, consul sortant, et l'empêcha d'adresser au peuple le discours d'usage, sous prétexte que celui qui avait fait périr des citoyens sans permettre qu'on les entendît n'avait pas le droit d'être entendu lui-même. Cicéron, réduit à ne prêter que le serment ordinaire, jura qu'il avait sauvé la patrie. Le 1er janvier 62, il prit sa revanche en lançant dans le sénat contre le tribun un discours très-amer, auquel Metellus répondit le lendemain avec une égale amertume, dénonçant l'ex-consul comme un tyran qui avait fait mourir des citoyens sans jugement, et le menaçant d'une accusation. Cicéron, exaspéré, publia contre le tribun un discours intitulé *Metellina*, tellement injurieux, que Metellus Celer, frère du tribun, mais d'ailleurs engagé dans un autre parti, en témoigna un vif ressentiment. Metellus, d'accord avec César, proposa de rappeler Pompée avec son armée, pour rétablir le calme dans la république. Caton s'opposa fortement à une mesure si dangereuse, et la lutte des deux tribuns fut sur le point de dégénérer en guerre civile et présenta d'étranges alternatives. Metellus l'emporta un moment, grâce à ses gladiateurs, et chassa Caton du forum ; mais les nobles, se ralliant autour du tribun expulsé, le ramenèrent sur le forum, et forcèrent Metellus à prendre la fuite. Il se réfugia auprès de Pompée, et revint à Rome avec lui en 60. Il fut aussitôt nommé préteur, et en 57 il devint consul avec P. Cornelius Lentulus Spinther. C'était le moment où les amis de Cicéron s'efforçaient d'obtenir son rappel. L'illustre banni craignait que le consul ne s'y opposât, et il fut charmé d'apprendre qu'il n'en était pas ainsi. Il lui écrivit pour l'en remercier, et plusieurs fois depuis il se répandit en éloges sur la modération et la magnanimité de l'homme politique qu'il avait tant maltraité dans la *Metellina*. Metellus ne méritait pas ces éloges : agent de Pompée, il suivait toutes les fluctuations de la politique de son chef ; et en ce moment Pompée et César, mécontents de l'insolence de Clodius, voulaient l'humilier par le rappel de son plus mortel ennemi. En 56 il eut l'Espagne pour province, et attaqua sans aucun motif les Vaccéens ; mais cette injuste agression tourna à son désavantage. Il revint à Rome, et comme on n'entend plus parler de lui, on suppose qu'il mourut peu après. Y.

Appien, *Mithrid.*, 95. — Florus, III, 6. — Josèphe, *Antiquit.*, IV, 2 ; *Bel. Jud.*, I, 6. — Plutarque, *Cat. Min.*, 26. — Dion Cassius, XXXVII, 38-51 ; XXXIX, 1-7, 54. — Plutarque, *Cæsar*, 21. — Cicéron, dans l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli.

METELLUS (*Q. Cæcilius*) *Creticus*, mort vers 55 avant J.-C. Il était parent des précédents, mais on ignore à quel degré. Il fut consul en 69 avec Q. Hortensius, et eut la province de Crète, que son collègue avait refusée. Cette île était alors en guerre avec les Romains. Metellu partit d'Italie en 68, à la tête de trois légions, e consacra deux ans entiers à la conquête de l'île Sa tâche fut rendue beaucoup plus difficile pa l'intervention de Pompée, qui par la loi *Gabinia* (67) avait été investi du commandement su périeur de toute la Méditerranée. Les Crétois voyant que Metellus s'était déjà rendu maître d Cydonie, de Cnosse et de beaucoup d'autres d leurs villes, s'adressèrent à Pompée, offrant d lui faire directement leur soumission. Pompé s'empressa d'accepter, et leur envoya deux d ses lieutenants, L. Octavius et Cornélius Si senna. Metellus ne souscrivit pas à cet arrange ment, et continua la guerre, où il eut pour adve saires non-seulement les Crétois, mais les deu lieutenants de Pompée, assistés d'un corps d troupes romaines. Metellus triompha de cet ob stacle imprévu. Sisenna mourut ; Octavius s'en fuit, et les chefs crétois firent leur soumissio au proconsul. De retour en Italie en 66, il n'ob tint pas immédiatement le triomphe, à cause d l'opposition des amis de Pompée. Il l'attendait e core, arrêté dans le voisinage de Rome, lorsqu la conspiration de Catilina éclata, en 63. Il f alors envoyé en Apulie, et l'année suivante obtint enfin la permission de faire à Rome u entrée triomphale. Mais il eut le regret de pouvoir montrer dans cette cérémonie les de chefs crétois, Lasthénès et Panarès, qu'un trib du peuple le força de livrer à Pompée. Il av trop à se plaindre de ce général pour ne pas joindre contre lui à Lucullus et aux autres ch du parti aristocratique. Cette opposition fut jouée par le premier triumvirat ; Metellus vait encore en 57, et faisait partie du collége d pontifes. On ignore la date de sa mort.

Q. Cæcilius Metellus *Creticus* eut deux frère *L. Cæcilius* Metellus, préteur en 71, consul 68 et mort cette année même ; M. Cæcilius M tellus, préteur en 69 ; il ne fut pas consul, qui annonce le déclin de cette famille, déclin est d'ailleurs un cas particulier de la décaden générale de l'aristocratie.

L. Cæcilius METELLUS *Creticus*, fils d'un des précédents. Tribun du peuple en 49 av. J.-C. et fidèle aux principes héréditaires de sa famille, il se montra un des défenseurs les plus déclarés du parti aristocratique. Il ne s'enfuit pas de Rome à l'approche de Jules César, et s'efforça d'empêcher celui-ci de s'emparer du trésor sacré. Il ne céda qu'à la violence, et alla rejoindre Pompée. Ce courageux citoyen disparaît dans la guerre civile; mais c'est peut-être lui que l'on retrouve partisan d'Antoine, prisonnier d'Octave, après la bataille d'Actium, et sauvé par l'intercession de son fils, qui avait combattu dans les rangs d'Octave. Ainsi finit obscurément la plus grande famille consulaire des deux derniers siècles de la république. Y.

Tite Live, *Epit.*, 50-100. — Florus, III, 7; IV, 2. — Eutrope, VI, 11. — Orose, VI, 4. — Velleius Paterculus, II, 2, 21. — Justin, XXXIX, 1, 2. — Appien, *Sic.*, 6. — Dion Cassius, *Fragm.*, 178; XXXVI, 1, 2. — Plutarque, *Pomp.*, 20. — Salluste, *Catil.*, 30. — Cicéron, *Verr.*, I, 9; *Pro Flacc.*, 2, 12, 40; *In Pison.*, 24; *Ad. Att.*, I, 19; *De Har. Resp.*, 6.

METEREN (*Emmanuel* (1) VAN), historien flamand, né à Anvers, le 9 juillet 1535, de parents protestants, mort à Londres, le 8 avril 1612. Fils d'un imprimeur, il commença ses études dans sa ville natale, les poursuivit à Tournay et à Duffel, et revint à Anvers en 1549 pour assister à la joyeuse entrée de Philippe II en cette ville. Son père lui laissa le choix entre la carrière commerciale et celle des lettres; le jeune homme opta pour la première, et fut en 1550 mis en apprentissage pour dix ans chez un négociant anversois établi à Londres. Au bout de deux années il revint à Anvers, avec son patron. Les troubles religieux ayant forcé ses parents à s'embarquer pour l'Angleterre, tous deux périrent pendant la traversée, assaillis par un navire français. C'est à pareille école que van Meteren puisa la haine du fanatisme et de l'intolérance, haine qui s'accrut encore par deux voyages qu'il fit en Angleterre (1556 et 1558), et qui le rendirent témoin des persécutions exercées sous le règne de Marie Tudor. Son apprentissage terminé, il s'établit à Londres, où il devint facteur de plusieurs commerçants. Pendant un voyage qu'il fit à Anvers, il fut arrêté comme suspect et relâché au bout de dix-huit jours comme sujet anglais (mai 1575). De retour à Londres, il s'occupa à recueillir des documents relatifs à la révolution des Pays-Bas; mais ce ne fut qu'en 1583 que, cédant aux conseils de son parent Abraham Ortelius, il entreprit d'en faire usage. Depuis longtemps aussi il s'occupait du droit d'entre-cours, et il avait écrit un traité aujourd'hui perdu sur les privilèges dont jouissaient les commerçants flamands en Angleterre. Élu en 1583 *hoofdman*, ou consul du collége des marchands à Londres, il exerça cet emploi jusqu'à sa mort. L'ouvrage de van Meteren vit d'abord le jour à son insu : l'auteur avait envoyé son manuscrit en Allemagne pour faire graver des estampes en taille douce; on en profita pour publier une traduction allemande : *Historia und Abcontrafeytungh fürnemlich der Niderlendischer geschichten und Kriegshendelen mit höchstem fleisz beschrieben durch Merten von Manover*, 1593, 2 vol. pet. in-fol. Vers 1597 il en parut également une traduction latine, sans indication de lieu, qui ne contient que dix-sept livres (pet. in-fol.). Van Meteren se décida enfin à publier l'original flamand qui fut imprimé à Delft, en 1599, in-fol., et contient dix-neuf livres. Quelque temps avant sa mort, l'auteur revit son œuvre et la continua jusqu'à la fin de 1611. Cette dernière édition définitive, qui parut à Dordrecht, 2 vol. in-4°, contient trente-deux livres; elle a servi de type à toutes les éditions qui se sont succédé depuis et dont la dernière est celle de Gorinchem, 1748, 10 vol. in-8°; — *l'Histoire des Pays-Bas* de Van Meteren fut traduite en français par I. D. L. Haye (La Haye, 1618, in-fol.; Amsterdam, 1670, in-fol.). On la traduisit aussi en allemand, Arnheim, 1604, 3 vol. in-fol.; Amsterdam, 1640, in-fol.; et Amsterdam (Francfort), 1669, 2 vol. in-fol.

Le style de van Meteren est aride comme celui des chroniqueurs. Lui-même avoue qu'il n'a voulu que rassembler des matériaux pour un futur historien. A cette fin il s'était entouré de tous les documents manuscrits ou imprimés qu'il avait pu se procurer, et s'était mis en relation avec plusieurs ambassadeurs étrangers. Aussi tous les historiens se plaisent-ils à louer son exactitude. On lui reproche seulement trop de partialité en faveur des protestants. Malgré ce défaut, son livre reste une des sources les plus précieuses à consulter pour l'histoire de la grande révolution du seizième siècle. A. WILLEMS.

Biographie de Van Meteren, par Simon Ruytinck, en tête de son *Histoire*. — Paquot, *Mémoires*, XII. — S. De Wind, *Bibliothèque des Historiens néerlandais* (en holl.); Middelburg, 1831, in-8°; p. 257.

METEZEAU, famille d'architectes français, dont voici les principaux membres :

METEZEAU (*Clément*), né à Dreux, où il est mort, vers 1550. On remarque dans son architecture la délicatesse trop recherchée des premières années de la renaissance. En 1516 il entreprit avec Jehan Desmoulins la construction de l'hôtel de ville de Dreux, terminée en 1540. En 1524 il commença le grand portail et les deux tours de l'église Saint-Pierre, œuvre qui fut terminée par son fils Jehan, mort à Dreux, le 20 avril 1600.

METEZEAU (*Thibault*), second fils du précédent, né à Dreux, le 21 octobre 1533, mort à Paris, vers 1590. Suivant Germain Brice, il fut un des entrepreneurs du Pont-Neuf, com-

(1) Pendant la grossesse de sa mère, le magistrat fit faire une perquisition dans la maison qu'elle habitait, pour y chercher des livres prohibés qu'on y avait recélés. Les recherches ayant été infructueuses, l'enfant qui naquit bientôt après reçut, en mémoire de la protection signalée du ciel, le nom d'Emmanuel.

mencé en 1578. Il passe pour avoir aidé Philibert Delorme dans la construction des Tuileries, et avoir fourni les dessins pour la grande galerie du Louvre; il commença sous Charles IX la salle des Antiques. En 1581, il éleva l'avant-portail de la porte Saint-Antoine, et fut nommé, vers la fin de sa vie, architecte du duc d'Alençon; il figure avec ce titre en 1576 avec les *gens de mestier*.

METEZEAU (*Louis*), fils aîné de Thibault, né à Dreux, vers 1559, mort à Paris, vers 1615. D'après Toussaint Donnant, le palais du Luxembourg, œuvre de Jacques de Brosses, fut élevé sur les plans que Metezeau avait présentés à Marie de Médicis. On a prétendu aussi qu'il était l'auteur du grand escalier des Tuileries; mais il était à peine sorti de l'enfance lorsque ce palais fut achevé. Ce fut lui qui termina en 1596 la grande galerie du Louvre, commencée sous Charles IX; c'est le seul ouvrage qui ne lui soit pas contesté. Il fut nommé en 1596 architecte du roi Henri IV, et paraît avoir eu en cette qualité l'ordonnance des fêtes.

METEZEAU (*Jean*), frère du précédent, fut un partisan de la Ligue; en 1593, après le siége de Dreux par Henri IV, la brèche d'assaut ayant été refermée, on incrusta dans cette partie de la muraille une pierre entourée de huit boulets de quatorze qui subsista jusqu'en 1774; elle portait l'inscription suivante, attribuée à Jean Metezeau :

Par feu, par fer, par bruit, j'ai combattu;
De sang, de bras, de corps, j'ai cette place teinte,
Par un pouvoir divers, un roi j'ai combattu;
Et dans ce lieu ici, j'ai la fureur dépeinte.

Jean Metezeau devint secrétaire de la comtesse de Bar, et se fit connaître par une traduction des Psaumes, qui eut trois éditions.

METEZEAU (*Clément*), frère des précédents, né à Dreux, le 6 février 1581, mort à Paris, vers 1650. Il éleva le transsept et le portail sud de l'église Saint-Pierre de Dreux, construction qui peut être admirée comme l'un des chefs-d'œuvre de la renaissance, mais qui proteste contre le manque d'harmonie pour son application à une édifice gothique. La fameuse digue de La Rochelle, qu'il construisit sous Louis XIII, est un de ses principaux ouvrages. Lorsqu'il conçut le plan de cette digue, dont l'idée première appartient au cardinal de Richelieu, il se trouvait à Paris avec Jehan Tiriot, maître maçon; ils achevèrent les dessins en une nuit, et partirent aussitôt pour rejoindre le cardinal à La Rochelle. Pompée Targon, ingénieur italien, avait déjà présenté ses plans; ceux de Metezeau prévalurent; il fut chargé de la direction de ce gigantesque ouvrage. Ses travaux, commencés le 2 décembre 1627, furent achevés l'année suivante, après une série d'accidents qui firent souvent désespérer du succès. La digue, ouverte au milieu pour le passage des marées, coupait la mer en deux portions sur une longueur de 740 toises, et rendait complétement inutile la flotte anglaise, séparée de la ville par cet obstacle infranchissable. Après la reddition de La Rochelle, la reconnaissance du cardinal ne fit pas défaut à Metezeau; on rapporte qu'il le présenta lui-même au roi et que Louis XIII fit son entrée dans la ville appuyé sur l'épaule du célèbre architecte. Quelque temps après, il reçut avec la confirmation de son titre d'architecte du roi, qu'il possédait avant la prise de La Rochelle, une pension de 1,800 livres et un logement au Louvre. On lui attribue, mais sans raison, les plans de l'église de l'Oratoire, du château de La Meilleraye, du château de Chilly, de la porte Saint-Antoine, etc., qui sont dus, en partie à un fils de Louis Metezeau, nommé *Louis* comme son père, et en partie à Thibault Metezeau. On avait inscrit au-dessous de son portrait les vers suivants, composés par Mathurin Boureillier, procureur à l'élection de Dreux, vers qui font connaître quelle était sa réputation auprès de ses contemporains :

Dicitur Archimedes terram potuisse movere;
Æquora qui potuit sistere non minor est.

METEZEAU (*Paul*), fils de Jean, né à Dreux, vers 1582, mort à Calais, le 17 mars 1632. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint aumônier du roi; il eut la réputation d'un savant théologien, et contribua à fonder la *Congrégation de l'Oratoire*, qu'il établit à Tours et à Angers. On a de lui : *Theologia sacra juxta formam evangelicæ prædicationis distributa*; Paris, 1625; — *L'Exercice de l'homme intérieur*; Paris, 1627.

J. H. Jos.

Fontenai, *Dictionnaire des Artistes*. — A. Berty, *La Renaissance monumentale en France*. — *Archives de Dreux*. — *Docum. particuliers*

MÉTHERIE (LA). *Voy.* LA MÉTHERIE.

MÉTHODE (Saint). *Voy.* CYRILLE (Saint).

METHODIUS *de Patara* (*Patarensis*) (Saint), surnommé aussi *Eubulus* et *Eubulius*, théologien grec, mort au commencement du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il occupa successivement les siéges épiscopaux d'Olympe et de Patara en Lycie et de Tyr en Phénicie. Selon Suidas il mourut martyr, sous le règne de Dèce (249-251) et de Valérien; mais il y a là une erreur évidente, puisque Dèce et Valérien ne régnaient pas en même temps; il est plus probable que Methodius périt pendant la grande persécution de Dioclétien et de Galerius. L'Église célèbre sa fête le 18 septembre. On a de ce saint : Περὶ Ἀναστάσεως (*De la Résurrection*), contre Origène : saint Épiphane dans son *Panarium*, Photius dans sa Bibliothèque et saint Jean Damascène en ont donné des fragments; — Περὶ τῶν γενητῶν (*Sur les Choses créées*), dans Photius; — Περὶ Αὐτεξουσίου καὶ πόθεν τὰ κακά (*Sur le libre arbitre et l'origine du mal*), publié par Leo Allatius et par Combéfis; — Περὶ τῆς ἀγγελομιμήτου παρθενείας καὶ ἁγνείας (*De l'angélique Virginité et de la Chasteté*), écrit en forme de dialogue: c'est un curieux ouvrage, qui rappelle à la fois le *Banquet* de Platon et le

Cantique des cantiques, et qui à un fonds d'idées toutes chrétiennes et à un enthousiasme sincère pour les vertus qu'il célèbre mêle de grandes libertés de langage. Photius prétend qu'il a été interpolé, et qu'on y trouve des traces d'arianisme; ces traces ont disparu des manuscrits qui existent actuellement et d'après lesquels l'ouvrage fut publié pour la première fois par Léo Allatius, sous ce titre : *S. Methodii, episcopi et martyris, Convivium decem Virginum Leo Allatius hactenus non editum primus græce vulgavit, latine vertit; notas et diatriben de Methodiorum scriptis adjecit*; Rome, 1656, in-8°. En même temps qu'Allatius, le P. Poussines (Possinus) prépara une édition, qui parut à Paris par les soins de Henri de Valois (*S. Methodii Convivium Virginum græce et latine nunc primum editum*); 1657, in-8°. Les principaux ouvrages de Methodius, *Sur le libre Arbitre*, *La Résurrection*, deux homélies et les fragments conservés dans Photius ont été publiés par Combéfis, en grec et en latin, avec des notes; Paris, 1644, in-fol., avec les œuvres d'Amphilochus et d'André de Crète; le même éditeur a donné le *Convivium Virginum* dans son *Auctarium Biblioth. PP. Græcorum*, 1672; ces écrits ont été insérés dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, de Lyon, t. III. On y a joint des *Revelationes de rebus quæ ab initio mundi contigerunt et deinceps contigere debent*, attribuées probablement à tort à Methodius de Patara, et qui paraissent appartenir à un autre Methodius, patriarche de Constantinople en 1240. Ces prophéties ou *Révélations* eurent plusieurs éditions dans les premiers temps de l'imprimerie; la plus ancienne est d'Augsbourg, gothique, sans date, in-4° (*Titulus in libellum sancti Methodii martyris episcopi Partinensis ecclesiæ provinciæ Græcorum, continens in se revelationes divinas a sanctis angelis factas de principio mundi et eradicatione variorum regnorum atque ultimi regis Romanorum gestis et futuro triumpho in Turcas atque de liberatione christianorum ac oppressione Sarracenorum*, etc., etc.). Hoffmann cite six autres éditions de cet ouvrage; Augsbourg, 1496, in-4°; Paris, 1498, in-4°; Bâle, 1498, in-4°; Bâle, 1504, in-4°; Bâle, 1515, in-4°; Bâle, 1516, in-4°. Y.

Photius, *Cod.*, 234-237. — Cave, *Histor. Lit.* — Henschen, dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. IV. — N. Lardner, *Credibility of the Gospel History*, t. V. — Oudin, *Comment. de Scriptoribus eccles.*, vol. I. — André Sixt, *Dissert. de Methodio, Tyri quondam episcopo*; Altorf, 1787, in-4°. — Fabricius, *Bibl. Græca*, t. VII, édit. de Harles.

METHODIUS *le Confesseur* (Ὁμολογέτα), patriarche de Constantinople, mort le 14 juin 846. Il était né à Syracuse, vers la fin du huitième siècle. Il se rendit à Constantinople, où il entra dans les ordres après avoir donné ses biens à l'Église et aux pauvres. Comme il était ferme soutien du culte des images, il fut persécuté sous le règne de Léon l'Arménien, se réfugia à Rome, et ne revint à Constantinople qu'après la mort de l'empereur. Peu après, le patriarche Nicéphore le chargea d'une mission auprès du pape Pascal. Il rapporta de Rome une lettre dans laquelle le pape demandait à l'empereur Michel de cesser ses persécutions contre les orthodoxes. Irrité de cette missive, l'empereur condamna le porteur de la lettre à recevoir sept cents coups de fouet. Après ce terrible supplice, Méthodius, jeté mourant dans une prison d'une île de la Propontide, y serait mort de faim sans la charité d'un pêcheur. Il passa plusieurs années dans sa prison; mais comme il avait du talent et du savoir, Théophile, fils et successeur de Michel, le tira de son cachot et le logea au palais. Methodius ne jouit pas longtemps de la faveur impériale. Il offensa Théophile par son orthodoxie, fut fouetté de nouveau et ramené dans son île. Cependant l'empereur, qui appréciait ses talents, le rappela, et le garda près de lui pendant plusieurs campagnes contre les Arabes. Des envieux l'accusèrent d'avoir eu des rapports avec une courtisane, qui, subornée par eux, se déclara enceinte de lui. Les chroniqueurs byzantins racontent que le pieux personnage prouva qu'il était dans l'impossibilité physique de commettre le crime qu'on lui imputait et que ses calomniateurs furent confondus. Théophile mourut en 842. Sa veuve Théodora, régente pendant la minorité de Michel III et orthodoxe zélée, donna toute sa confiance à Methodius, qu'elle fit nommer patriarche de Constantinople cette année même. Methodius occupa cette place jusqu'à sa mort, et déploya constamment la plus grande activité pour supprimer l'hérésie des iconoclastes et rétablir le culte des images. Ce patriarche était un savant homme : il composa un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs ont été imprimés; savoir : *Encomium S. Dionysii Areopagitæ*, publié en grec; Florence, 1516, in-8°; Paris, 1562, in-8°; en grec et en latin, dans le second volume des *Œuvres* de saint Denys l'Aréopagite; Anvers, 1634, in-fol.; — *Oratio in eos qui dicunt : Quid profuit Filius Dei crucifixus?* publié en grec et en latin, par Gretser, dans le second vol. de son traité *De Cruce*; — *De Occursu Simeonis et Annæ in templo et in ramos palmarum*, deux sermons publiés par Combéfis dans son édition de Methodius de Patara, mais qui appartiennent plutôt au patriarche Methodius; — *Encomium S. Agathæ, Virginis et Martyris*, grec et latin dans la *Diatriba de Methodiis* de Leo Allatius; — *Constitutio de iis qui diverso modo et diversa ætate post abnegationem coactam vel voluntariam ad fidem christianam revertuntur*, publié en grec et en latin par Goar, dans son *Euchologia Græcorum*; — *Tres versus iambici ad Theodorum et Theophanem graptos, tribus illis quos ad ipsum miserant responsorii*; dans les *Comm. de Bibl. Vind.* de Lambèce et à la suite de la

Chronique de Constantin Manassès de l'édit. du Louvre. Y.

Leo Allatius, *Diatriba de Methodiis*. — *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. II. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. VII. — Cave, *Hist. Lit.* — Baronius, *Annal.*, à l'ann. 842. — Contin. de Théophane, II, 8; III, 26; IV, 3, 6, 10. — Siméon Métaphraste, *Theophil.*, c. 23; *Michael et Theodora*, c. 3. — Georges le Moine, *Michael et Theodora*, c. 1.

METIUS ou **METTIUS-FUFETIUS**, préteur ou dictateur d'Albe, sous le règne de Tullus Hostilius, troisième roi de Rome, dans le septième siècle avant J.-C. Il commandait les Albains dans la guerre qui se termina par le combat des Horaces et des Curiaces. La victoire des Horaces assura la suprématie à Rome, et quelque temps après Metius reçut de Tullus Hostilius l'ordre de venir assister les Romains dans leur lutte contre les Fidénates et les Veïens. Il obéit avec une arrière-pensée de trahison, et sur le champ de bataille il retira ses troupes de la mêlée, et attendit pour se déclarer l'issue du combat. Les Romains l'emportèrent, et le préteur albain, se portant contre les Veïens vaincus, acheva de les mettre en déroute. Ce service tardif ne le justifia pas aux yeux de Tullus Hostilius, qui le lendemain fit désarmer les Albains et arrêter leur chef. Metius fut par son ordre attaché à deux chars que des chevaux tirèrent en sens contraire, et périt écartelé. Ce récit, surtout avec les détails donnés par les historiens anciens, n'a rien d'authentique; c'est un épisode d'une légende épique, dont l'origine et le caractère seront discutés à l'article Tullus Hostilius. Y.

Denys d'Halicarnasse, III, 5, 7, 30. — Tite Live, I. 23, 26-28. — Varron, *Fragm.*, p. 240, édit. Bip. — Florus, I, 3. — Valère Maxime, VII, 4. — Frontin, *Strat.*, II, 7. — Polyen, *Strat.*, VIII, 8.

MÉTIUS (*Adrien*), géomètre hollandais, né le 9 décembre 1571, à Alkmaër, mort le 17 septembre 1635, à Franeker. Il appartenait à une famille d'habiles ingénieurs militaires : son grand-père, Antoine Metius, construisit ou répara plusieurs places fortes en Hollande, et contribua en 1573 à la défense d'Alkmaër. Il hérita de son père, qui se nommait aussi Adrien (1), le goût des sciences exactes, étudia le droit et la médecine, reçut des conseils de Tycho-Brahé, et se fit connaître en Allemagne en donnant des leçons fort suivies d'astronomie. De retour en Hollande, il seconda son père dans l'inspection des travaux de défense, et depuis 1598 jusqu'à sa mort il professa les mathématiques à l'université de Franeker. Reçu docteur en 1625, il exerça peu la médecine. Si Metius traita de chimères les pratiques de l'astrologie, il tomba en revanche dans celles de l'alchimie, et perdit dans de vaines recherches la meilleure partie de son bien. On a de lui : *Doctrinæ sphæricæ lib. V*; Francfort, 1592, in-8°; Franeker, 1598, in-8°; — *Universæ Astronomiæ Institutio; accessit tractatus de novis auctoris instrumentis et modo quo stellarum fixarum situs motusque Solis per eadem observantur*; Franeker, 1605 ou 1608, 4 tom. in-8°; la seconde édition est la seule qui contienne le traité de Metius sur les instruments qu'il avait inventés; on a réimprimé cet ouvrage en hollandais (1614, in-4°) et en latin, avec des additions (1630, in-4°); — *Arithmeticæ lib. II et Geometriæ lib. VI practica*; Franeker, 1611, in-4°; nouv. édit., augmentée, Leyde, 1626, 1640, in-4°; — *De Usu utriusque Globi*; Franeker, 1611, 1624, in-4°; Amsterdam, 1626, in-8°; — *Nieuwe geographische Onderwysinghe*; ibid., 1614, in-4°, fig.; — *Praxis nova Geometrica*; ibid., 1623, in-4°, traité dédié à Galilée; — *Problemata Astronomica, geometrica delineata*; Leyde, 1625, in-4°; — *Astrolabium*; Franeker, 1626, in-8°, et. 1627, in-4°; — *Calendarium perpetuum articulis digitorum computandum*; Rotterdam, 1627, in-8°, écrit en hollandais; — *Primum mobile, astronomice, sciagraphice, geometrice et hydrographice nova methodo explicatum*; Amsterdam, 1631, 1633, in-4°; la deuxième édition a été revue par Guillaume Blaeu. K.

Ménélas Winseus, *Oraison funèbre d'Adrien Métius* (en lat.); Franeker, 1636, in-4°. — Voss, *De Scientiis mathematicis*, cap. 16, 27 et 34. — Swert, *Athenæ Belgicæ*, p. 100. — Vriemoet, *Series Profess. acad. Franeq.*, p. 10. — Eloy, *Dict. de la Méd.*, III. — Montucla, *Hist. des Mathém.*, I. — Lalande, *Biblioth. Astronom.*

MÉTIUS (*Jacob*), frère puîné du précédent, né à Alkmaër, passe pour avoir inventé, vers 1609, la lunette d'approche ou télescope. « Il y a environ trente ans, écrit Descartes dans la *Dioptrique*, qu'un nommé Jacques Métius, homme qui n'avait jamais étudié, mais qui prenait plaisir à faire des miroirs et des verres brûlants, ayant à cette occasion des verres de différentes formes, s'avisa de regarder au travers de deux, dont l'un était convexe, l'autre concave, et il les appliqua si heureusement au bout d'un tuyau que la première des lunettes en fut composée. » Cette invention, revendiquée par Dutens en faveur des anciens, a été également attribuée à J.-B. Porta, à Antoine de Dominis, à Zacharie Janssen et à Jean Lippersheim. Il paraît résulter des recherches qu'on a faites à ce sujet que la ville de Middelbourg est le berceau de cet admirable instrument. K.

Vriemoet, *Athenæ Frisiacæ*, 98. — Pierre Borel, *De vero Telescopii Inventore*. — Montucla, *Hist. des Mathém.*, liv. IV.

MÉTOCHITE (*Georges*), Γεώργιος ὁ Μετοχίτης, théologien grec, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Grand-diacre de l'Église de Constantinople, il fut l'ami intime et le ferme adhérent de l'empereur Andronic l'ancien, et se prononça pour la réunion des deux Églises grecque et latine. Ses opinions le firent exiler sous l'empereur Andronic le jeune. Il mourut dans l'exil. Il était le parent, peut-être le père, de

(1) Ce savant a, comme tant d'autres, essayé de déterminer exactement le rapport du diamètre à la circonférence, qu'il croyait être de 113 à 355. Ce fut le problème de la quadrature du cercle, déjà posé dans l'antiquité, qui fit naître toutes ces recherches, multipliées à l'infini.

Théodore Metochite, avec lequel on l'a souvent confondu. Il écrivit divers ouvrages importants pour l'histoire du temps, et pleins d'énergie dans leur style rude et presque barbare. Ses *Réfutation* ([illegible]) *des trois chapitres de Planude*, et sa *Réponse à Manuel Nepos* de Crète ont été publiées par Léon Allatius, dans la *Græcia Orthodoxa*, t. II. Le même a donné un fragment des discours de Métochite *Sur la Réunion des Églises*, et un fragment du quatrième livre de son traité *Sur la Procession du Saint-Esprit*, dans la *Diatriba contra Hottingerum*.

Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. X, p. [illegible]. — Cave, *Hist. Lit.*

MÉTOCHITE (*Théodore*), Θεόδωρος ὁ Μετοχίτης, théologien grec, mort en 1332. Il fut le partisan et l'ami de l'empereur Andronic l'ancien, qui le nomma grand-logothète de l'Église de Constantinople et lui confia plusieurs missions. Au milieu de ces fonctions officielles, il trouva du temps pour la composition de divers ouvrages qui font honneur à son savoir. Aussitôt après l'usurpation d'Andronic le jeune (1328) il fut envoyé en exil. L'empereur ne tarda pas à le rappeler; mais Métochite, dégoûté des affaires, se retira dans un couvent, où il mourut. Nicéphore Grégoras, disciple de Métochite, prononça son oraison funèbre et écrivit son épitaphe. Ses principaux ouvrages sont : un *Commentaire* (Παράφρασις) sur divers traités d'Aristote : *Physica, De Anima, De Cœlo, De Ortu et Interitu, De Memoria et Reminiscentia, De Somno et Vigilia*, publié en latin par Gent. Hervet; Bâle, 1559, in-4°; Ravenne, 1614, in-4°; le texte grec est resté inédit; — une *Histoire romaine* (Χρονικόν), depuis Jules César jusqu'à Constantin le Grand, publiée en grec avec une traduction latine par Jean Meursius; Leyde, 1618, in-4°; — des *Mémoires et des Pensées*, publiés par Jean Bloch, sous le titre de *Specimina Operum Theod. Metochitæ*; Copenhague, 1790, in-8°. Parmi ses ouvrages inédits on cite : Περὶ τῆς παρούσης κακοπραγίας (*Sur la Corruption de l'époque récente*); — deux livres sur l'histoire ecclésiastique; — *Capita philosophica et historica miscellanea CXX*, dont Lambèce et après lui Fabricius ont publié les titres, qui donnent une idée favorable du savoir de Metochite et de ses recherches; — l'*Épitaphe* de Michel Paléologue et de l'impératrice Irène; — des *Astronomica*, et des *Commentaires* sur la *Magna Syntaxis* de Ptolémée.

Y.

Nicéphore Grégoras et Jean Cantacuzène, *Hist.* — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. X. — Cave, *Hist. Lit.* avec l'*Appendix* de Wharton. — C.-F. de Bodenbourg, *De Th. Metochitæ Scriptis* [illegible], [illegible] *Lipsiensia*, t. XII.

MÉTON (Μέτων), célèbre astronome et géomètre athénien, dont le nom est inséparable de ceux de deux autres géomètres athéniens de la même époque, PHAEINUS (Φαεινός) et EUCTÉMON (Εὐκτήμων), vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle avant J.-C. La biographie de ces trois personnages est très-incertaine. L'existence de Phaeinus n'est attestée que par un passage de Théophraste (*De Signis Tempest. sub init.*), qui prétend qu'il avait observé les tropiques solaires à Athènes sur le Lycabette, et que Méton apprit de lui le cycle de dix-neuf ans.

Méton était fils de Pausanias. Au rapport de Ptolémée il fit des observations à Athènes, dans les Cyclades, en Macédoine et en Thrace. Il paraît, par un vers du poëte comique Phrynicus, qu'il était habile dans l'hydraulique. La date des observations sur les solstices faites conjointement avec Euctémon n'est pas fixée d'une manière certaine. « On rapporte, dit Ptolémée, que cette observation fut faite à Athènes, sous l'archontat d'Apseudas, le 21 du mois de phameneth au matin. Maintenant, de ce solstice à celui qui fut observé par Aristarque, dans la cinquantième année de la première période de Callippe, il s'est écoulé, d'après Hipparque, 152 années. Et depuis cette cinquantième année, qui était la quarante-quatrième après la mort d'Alexandre jusqu'à la quatre cent soixante-troisième, qui est celle de mon observation, il s'est passé quatre cent dix-neuf années. » On s'est appuyé sur ces données et sur un passage de Diodore pour placer le commencement de la période de Méton en 432; mais elles sont insuffisantes. Si la date particulière du cycle n'est pas établie avec précision, la date générale de la vie de Méton ne laisse pas de doute. Élien rapporte qu'afin de ne pas faire partie de l'expédition de Sicile (415), il feignit la démence, et l'année suivante Aristophane, dans sa comédie des *Oiseaux*, lui fit jouer un personnage ridicule.

Le nom de Méton est resté attaché à son *ennéadécatéride*, ou nouvelle manière de distribuer le temps au moyen d'un cycle de dix-neuf ans. Le calendrier grec était encore vers la fin du cinquième siècle dans un état d'indétermination qui donnait lieu aux plus embarrassantes confusions. Les Grecs avaient pris pour base de leur division du temps les révolutions de la lune. Ils admirent d'abord que douze mois lunaires et demi égalaient une révolution solaire, et imaginèrent une période de deux ans, au bout de laquelle on intercalait un mois. L'erreur était trop grossière pour rester longtemps inaperçue. Du temps de Solon on constata qu'une révolution lunaire est d'environ 29 jours ½, et on institua les mois alternativement *caves*, ou de 29 jours, et *pleins*, ou de 30 jours. L'année fut ainsi exactement divisée par rapport à la Lune, sauf une erreur de 9 heures; mais il était difficile de la concilier avec le cours du Soleil. On tâcha d'y remédier par l'*octaétéride* attribuée à Cléostrate de Ténédos. Cette période comprenait 2,922 jours, distribués en 99 lunaisons, savoir les 96 de huit années communes et trois intercalaires de 30 jours, qui s'inséraient à la fin de

la troisième, de la cinquième et de la huitième. « Cet arrangement, dit Montucla, aurait été fort heureux si l'année lunaire se fût trouvée précisément de 354 jours 4 heures 18′; mais elle est plus grande de 4 heures et demie environ, ce qui dans huit années fait 36 heures. Ainsi les 99 lunaisons font réellement 2,923 jours 12 heures et quelques minutes, de sorte que la Lune qui aurait dû se renouveler à l'expiration de huit années solaires, s'en trouvait encore éloignée d'un jour et demi. » Cet écart produisit à la longue dans le calendrier une perturbation qui eut de bizarres résultats, même en politique. L'époque des fêtes et des trêves sacrées qui accompagnaient les grandes fêtes devint si incertaine que pendant les guerres certaines villes en abusèrent pour signifier à leurs adversaires des trêves sacrées, qui interrompaient les hostilités sans que l'on fût à l'époque réelle de la fête. Ce singulier abus, introduit dans le droit de guerre, et d'autres inconvénients plus graves rendirent une réforme du calendrier indispensable. Méton et Euctémon la tentèrent, et proposèrent leur célèbre *ennéadécatéride* ou cycle de 19 ans. « C'était une période de 19 années lunaires, dont douze étaient communes ou de 12 lunaisons, et les sept autres de 13, ce qui faisait en tout 235 lunaisons; les années où l'on intercalait étaient les 3e, 6e, 8e, 11e, 14e, 17e, 19e. Il faut remarquer que Méton changea aussi quelque chose à la distribution des mois caves et pleins. Dans l'usage ordinaire, l'année commune en avait autant de pleins que de caves. En le conservant et en faisant tous les mois intercalaires pleins, cela n'aurait composé que 121 lunaisons pleines et 114 caves. Méton voulut qu'il y en eût 125 des premières et 110 seulement des dernières. Par ce moyen les mouvements de la Lune et du Soleil sont très-heureusement conciliés, et ces deux astres se rencontrent à la fin de la période, à très-peu de chose près, dans le même lieu du ciel d'où ils étaient partis au commencement. » Le cycle de Méton (avec son année de 365 jours $\frac{1}{4} + \frac{1}{76}$), quoique heureusement inventé, n'était point parfait et offrait un excédant qui exigea une nouvelle combinaison appelée la période de soixante-seize ans ou *Callipique*, du nom de son inventeur Callippe (*voy.* CALLIPPE). Le cycle de Méton reçut le nom de *Cycle d'Or*, et c'est sous ce titre qu'il est encore employé par les églises occidentales pour la computation de la fête de Pâques.

D'Euctémon lui-même, indépendamment du fait de sa collaboration astronomique avec Méton, on ne sait rien. Comme Geminus et Ptolémée se réfèrent souvent à son autorité pour le lever et le coucher des étoiles, on pense qu'il avait laissé quelque ouvrage sur ce sujet. L. J.

Suidas, au mot Μέτων. — Ælien, *Var. Hist*, X, 7; XIII, 12. — Censorinus, *De Die nat.* — Diodore, XII, 36. — Ptolémée, *Syntaxis magna*, I, 163; III, 2. — Geminus, *Int.*, dans l'*Uranologion* du P. Petau. — Weidler, *Histor. Astron.* — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 156. — Ideler, *Handbuch der Technischen Chronologie.*

MÉTRAL (*Antoine-Marie-Thérèse*), littérateur français, né à La Motte, près de Chambéry (Savoie), le 25 octobre 1778, mort à Paris, le 31 août 1839. Après avoir fait son droit à Grenoble, il plaida dans cette ville et se fit connaître par un *Mémoire sur une naissance tardive*, que Maurice Méjan inséra dans ses *Causes célèbres*, en 1809. Au commencement de 1814, Métral, renonçant au barreau, vint se fixer à Paris, où il s'occupa surtout de littérature, et travailla à différents journaux ou recueils périodiques, comme *Le Moniteur*, le *Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique* et le *Bulletin universel*. On a de lui: *Cantates de Métastase*, traduites de l'italien; Grenoble, 1807, in-12; — *Eugénie de Nermon*, roman; Paris, 1810, 2 vol. in-18; — *Défense de l'article* 8 *de la Charte qui proclame le principe de la liberté de la presse;* Paris, 1814, in-8°; — *Réflexions sur la constitution proposée par le Sénat au peuple, et au roi;* Paris, 1814, in-8°; — *Conjectures sur les livres qui passeront à la postérité;* Paris, 1818, in-8°; — *Histoire de l'Insurrection des Esclaves dans le nord de Saint-Domingue;* Paris, 1818, in-8°; — *Plan d'un Dictionnaire des idées;* Paris, 1818, in-8°; — *De la Liberté des Théâtres dans ses rapports avec la liberté de la presse;* Paris, 1820, in-8°; *Conjuration contre Attila dans l'ambassade des Romains, en* 449; Paris, 1821, in 8°; — *Le Phénix, ou l'oiseau du soleil;* Paris, 1824, in-12; — *Histoire de l'Expédition des Français à Saint-Domingue sous le consulat de Napoléon Bonaparte, suivie des Mémoires et Notes d'Isaac Louverture sur la même expédition et sur la vie de son père;* Paris, 1825, in-8°; — *Description naturelle, morale et politique du Choléra Morbus à Paris;* Paris, 1833, in-12; — *Vicissitudes de la Louisiane et du Champ d Asile;* in-8°; — *Considérations sur le Caractère et le Gouvernement de Francia, dictateur du Paraguay;* in-8°; — *De la Littérature haïtienne.* On lui doit la première édition du *Testament de J.-J. Rousseau*, trouvé à Chambéry, en 1820, avec sa justification envers Mme de Warens; Paris, 1820, in-8°. J. V.

Quérard, *La France Littér.*

MÉTRODORE (Μητρόδωρος) de Cos, philosophe grec, fils d'Épicharme et petit-fils de Thyrsus, vivait vers 460 avant J.-C. Comme plusieurs autres membres de cette famille, il s'adonna à la fois à l'étude de la philosophie pythagoricienne et à la science médicale. Il écrivit un traité sur les *Œuvres* d'Épicharme, dans lequel, d'après l'autorité d'Épicharme et de Pythagore, il maintint que le dorique était le dialecte propre des hymnes orphiques. Y.

Jamblique, *Vita Pyth.*, c. 34. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. 1, p. 852. — Bode, *Gesch. der Hellen. Dichtkunst*, vol. I, p. 180.

MÉTRODORE de Lampsaque, philosophe et critique grec, mort en 462 avant J.-C. Il fut le contemporain et l'ami d'Anaxagore. Il écrivit un ouvrage sur l'interprétation d'Homère, et s'efforça de démontrer que les divinités et les inventions de ce poëte sont des allégories qui représentent les forces et les phénomènes de la nature. Ce système d'interprétation singulièrement faux et inintelligent fit fortune chez les anciens, et il a joui même chez les modernes d'une grande et longue faveur. Y.

Platon, *Ion*. c. 2. — Diogène Laerce, II, 11. — Tatien, *Cont. Hell.* — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. I, p. 517. — Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 180, edit. de Westermann.

MÉTRODORE de Chios, philosophe grec, vivait au commencement du quatrième siècle avant J.-C. Il eut pour maître Démocrite ou un disciple de Démocrite, et fut lui-même, dit-on, le maître d'Anaxarque. Il composa un traité *Sur la Nature* (Περὶ φύσεως), qui jouit d'une grande célébrité dans l'antiquité et qui, au rapport d'Aristoclès dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, commençait par ces mots : « Aucun de nous ne sait rien; nous ne savons pas même si nous savons ou si nous ne savons pas. » Diogène Laerce rapporte la même sentence avec cette variante : « Métrodore disait qu'il ne savait pas même qu'il ne savait rien. » Enfin Cicéron a donné cette idée sous une forme plus développée : *Chius Metrodorus initio libri qui est de Natura : « Nego, inquit, scire nos, sciamus ne aliquid, an nihil sciamus ; ne id ipsum quidem nescire aut scire, nec omnino sit ne aliquid an nihil sit.* » Il est impossible de proclamer le scepticisme d'une manière plus formelle et plus énergique. Cependant Diodore professait sur l'ensemble et les phénomènes de la nature des opinions dogmatiques, que Bayle a ainsi résumées : « Il enseignait l'éternité de l'univers; car si l'univers, disait-il, avait commencé, il aurait été produit de rien. Il le faisait infini par une raison tirée de son éternité, et immobile par une raison tirée de son infinité. Il disait que les nues et ensuite la pluie se formaient de l'air condensé, et que la pluie qui tombait sur le soleil l'éteignait, mais que la raréfaction qui succédait à cette extinction le rallumait; qu'à la longue cet astre s'épaississait par la sécheresse, et que l'eau brillante lui servait de matière pour produire des étoiles. Voilà comment il donnait raison de la suite alternative des jours et des nuits, et en général des éclipses. » Quoi qu'il en soit de ces hypothèses absurdes telles qu'elles son énoncées, mais qui peut-être ne nous ont pas été transmises exactement, il est évident que Métrodore pensait que l'on peut connaître les causes des phénomènes physiques et par conséquent *savoir quelque chose*. Mais la contradiction entre son scepticisme et son dogmatisme n'est qu'apparente : comme les sceptiques de l'école d'Élée, Melissus, Zénon, et comme la plupart des sophistes, il distinguait entre la connaissance absolue, certaine, qui est interdite à l'homme, et la connaissance relative, probable, qu'il lui est donné d'atteindre par l'observation et le raisonnement. La philosophie embrassait toutes les sciences alors connues; Métrodore n'en négligea aucune, et s'attacha particulièrement à la médecine. On croit qu'il enseigna cette science; mais la chronologie ne permet pas de placer, comme on l'a fait, Hippocrate au nombre de ses disciples (1). Athénée (IV, p. 184) cite des Τρωϊκά, description ou histoire de la Troade par un Métrodore de Chios, peut-être le même que le philosophe. L'auteur des Τρωϊκά peut aussi avoir composé les Ἰωνικά mentionnés par Plutarque (*Qu. Conviv.*, VI, 2, 694) comme l'œuvre d'un Métrodore. L. J.

Eusèbe, *Præp. Evang.*, XIV, p. 765. — Cicéron, *Academica*, II, 23. — Diogène Laerce, IX, 58. — Suidas aux mots Δημόκριτος, Πύῤῥων. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. II, p. 660. — Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 54, 470, édit. West. — C. Muller, *Fragmenta Historicorum*, t. III, p. 205. — Bayle, *Dictionnaire Historique et crit.*

MÉTRODORE, philosophe grec de Lampsaque (suivant Strabon et Cicéron, ou d'Athènes, d'après Diogène Laerce, dont le texte paraît ici corrompu), frère de Timocrate, citoyen athénien du dème de Potamus de la tribu Leontis, né en 230 avant J.-C., mort en 277. Il fut un des disciples les plus distingués d'Épicure, avec lequel il vivait dans les termes de la plus étroite amitié. On rapporte qu'après avoir fait la connaissance de ce philosophe, il ne le quitta qu'une seule fois, pendant six mois, pour faire un voyage dans son pays. Il mourut sept ans avant son maître, auquel il devait succéder, et laissa deux enfants, un fils nommé *Epicure* et une fille. Épicure par son testament confia cette fille à Amynomaque et Timocrate et pourvut à sa dot. Dans une lettre écrite de son lit de mort, il recommanda également les enfants de Métrodore à leur oncle Idoménée. Ces témoignages d'une durable amitié furent consacrés par les disciples d'Épicure, qui célébraient le 20 de chaque mois une fête en l'honneur de leur maître et de Métrodore.

Métrodore semble avoir exagéré encore le sensualisme d'Épicure. Suivant Cicéron il prétendait que le parfait bonheur consiste dans la parfaite santé d'un corps bien constitué, et il blâmait son frère de ne pas admettre que le ventre est l'épreuve et la mesure de tout ce qui

(1) On connaît trois autres médecins du nom de Métrodore, savoir : MÉTRODORE disciple de Chrysippe de Cnide et maître d'Erasistrate, qui vivait à la fin du quatrième siècle avant J.-C.; il fut le troisième mari de Pythias, fille d'Aristote, de laquelle il eut un fils, qui porta le nom du grand philosophe; — MÉTRODORE élève de Sabinus et un des commentateurs d'Hippocrate vers la fin du premier siècle après J.-C.; — MÉTRODORE auteur d'un ouvrage cité par Pline (*Hist. Nat.*, XX, 31), sous le titre de Ἐπιτομὴ τῶν Ῥιζοτομουμένων, qui vivait dans le premier siècle avant J.-C.

contribue au bonheur. Un passage d'une lettre de Diodore à Timocrate, cité par Athénée, confirme l'assertion de Cicéron. Métrodore composa beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels Diogène Laerce mentionne Πρὸς τοὺς ἰατρούς (*Contre les Médecins*), en trois livres; — Περὶ αἰσθήσεων (*Sur les Sensations, à Timocrate*); — Περὶ μεγαλοψυχίας (*De la Grandeur d'âme*); — Περὶ τῆς Ἐπικούρου ἀῤῥωστίας (*Sur la Maladie d'Épicure*); — Πρὸς τοὺς διαλεκτικούς (*Contre les Dialecticiens*); — Πρὸς τοὺς σοφιστάς (*Contre les Sophistes*, en neuf livres); — Περὶ τῆς ἐπὶ σοφίαν πορείας (*Du Chemin à la Sagesse*); — Περὶ μεταβολῆς (*Sur le Changement*); — Περὶ πλούτου (*Sur la Richesse*); — Πρὸς Δημόκριτον (*Contre Démocrite*); — Περὶ εὐγενείας (*Sur la Noblesse*). A cette liste il faut ajouter d'après Plutarque et Athénée : Περὶ ποιητῶν (*Sur les Poëtes*), dans lequel il attaque Homère; — Πρὸς Τίμαρχον (*Contre Timarque*); — Περὶ συνηθείας (*Sur l'Intimité*). L. J.

Diogène Laerce, X, 22, avec les notes de Ménage. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III, p. 606. — Bode, *Gesch. der Hellen. Dichtkunst*, vol. I.

MÉTRODORE de Scepsis, philosophe et voyageur grec, contemporain et ami de Démétrius de Scepsis, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Né de parents pauvres, il acquit de la réputation et de la fortune par ses écrits, et épousa une riche Carthaginoise. Quittant la philosophie pour la politique, il s'attacha à Mithridate Eupator, et fut élevé par lui à la dignité de juge suprême du royaume du Pont. Plus tard cependant il abandonna Mithridate pour Tigrane, roi d'Arménie. Tigrane le renvoya au roi du Pont, mais il mourut en route, de mort violente et par l'ordre de Mithridate suivant les uns, ou de maladie d'après Strabon. Métrodore était célèbre par sa haine contre les Romains, son éloquence, l'étendue et la ténacité de sa mémoire. Son style était d'un genre nouveau et agréable. On ne connaît pas les titres de ses ouvrages de philosophie; mais on cite de lui un traité Περὶ ἀλειπτικῆς (*Sur la Gymnastique*), et un ouvrage de géographie (Περιήγησις), où il était question des Amazones. Y.

Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 180, édit. de West. — C. Müller, *Fragm. Historic. Græcorum*, t. III, p. 203.

MÉTRODORE de Stratonice en Carie, philosophe grec, vivait vers 110 avant J.-C. Il fut d'abord un disciple de l'école d'Épicure, mais il la quitta pour suivre Carnéade. Cicéron parle de lui comme d'un orateur de beaucoup de feu et de volubilité. Y.

Diogène Laerce, X, 9. — Cicéron, *Acad.*, II, 6, 24; *De Orat.*, I, 11. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. III, p. 607.

MÉTRODORE d'Athènes, peintre et philosophe grec, vivait dans le second siècle avant J.-C. Paul Émile, après sa victoire sur Persée, en 168, demanda aux Athéniens de lui envoyer leur meilleur philosophe pour élever ses enfants, et leur meilleur peintre pour représenter son triomphe. Les Athéniens lui envoyèrent Métrodore, comme le plus propre à remplir les deux fonctions, et Paul Émile approuva ce choix. C'est Pline qui rapporte ce fait, et son commentateur, le P. Hardouin, a eu tort de confondre ce Métrodore avec Métrodore de Stratonice. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 11. — Bayle, *Diction. hist. et crit.*

MÉTRODORE, écrivain grec, contemporain de Constantin. Il paraît qu'il s'appliqua à la grammaire et aux sciences exactes; il reste de lui une trentaine d'épigrammes, dans lesquelles il discute des problèmes d'arithmétique; elles ont été insérées dans les *Analecta* de Brunck, t. II, p. 477, et dans l'édition de l'*Anthologie* donnée par Jacobs, t. III, p. 181. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 721; t. IV, p. 468, édit. de Harles. — Jacobs, *Animadversiones in Anthologiam*, t. III, P. III, p. 477.

MÉTROPHANE (Μητροφάνης), théologien grec, évêque de Smyrne, mort vers la fin du neuvième siècle. Il est connu dans l'histoire ecclésiastique par son opposition à Photius. Évêque de Smyrne et ami du patriarche Ignace lorsque ce prélat fut remplacé par Photius, il reconnut d'abord le nouveau patriarche; mais bientôt il se déclara contre lui avec tant de vivacité qu'il fut déposé de son siége épiscopal et jeté en prison. Quand Ignace fut rétabli dans le patriarcat par l'empereur Basile Ier, Métrophane recouvra son siége, et dans le concile de Constantinople, en 869, il se montra un des adversaires les plus ardents de Photius. A la mort d'Ignace, en 878, Photius redevint patriarche, et Métrophane dut quitter encore une fois son évêché. Il n'en continua pas moins de parler et d'écrire contre Photius, et fut excommunié en 880. Il passa la fin de sa vie dans une obscure retraite, et on ignore la date de sa mort. On a de lui une *Lettre au patrice Manuel sur les faits survenus dans la cause de Photius de 858 à 870*; ce document précieux pour l'histoire ecclésiastique du neuvième siècle a été publié en grec avec une traduction latine dans les *Concilia* de Labbe, t. VIII, et dans les *Acta Concilii C. P. quarti* de Raderus; Ingolstadt, 1604, in-4°. On lui attribue encore une *Lettre au patrice Manuel*, divisée en quatre parties, dont trois traitent du manichéisme et la quatrième du mystère du Saint-Esprit; mais cet ouvrage paraît appartenir plutôt à Photius. Y.

Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. XI, p. 700. — Baronius, *Annal.*, ad ann. 870. — Hanckius, *Scriptores Byzantini* XVII, 1; XVIII, 88.

MÉTROPHANE (*Christopoulo*), théologien grec, né à Berrhœa, vers 1589, mort en 1658. Il embrassa la vie monastique, et parvint à la dignité de protosyncelle de l'église de Constantinople. Le patriarche Cyrille Lucar, désirant connaître l'état des Églises protestantes de l'Europe, chargea Métrophane d'aller en Angleterre examiner attentivement l'état des doctrines religieuses. Le protosyncelle ne se rendit pas direc

tenait en Angleterre ; il débarqua à Hambourg, et parcourut l'Allemagne. Là il composa une confession de foi de l'Église grecque, dans laquelle il se rapproche en plusieurs endroits des croyances protestantes. « Malgré cela, dit Moréri, elle ne laisse pas d'être exacte en d'autres endroits. L'auteur s'attache principalement à faire connaître les dogmes, et raisonne assez en théologien et en homme de bon sens. » Cette *Confessio catholicæ et apostolicæ in Oriente Ecclesiæ* parut en grec, avec une traduction latine de Horneyus ; Helmstædt, 1661, in-4°. On ignore si Métrophane accomplit son voyage projeté en Angleterre. De retour en Orient, il fut nommé patriarche d'Alexandrie. Outre l'ouvrage déjà cité, on a de lui : *Oratio panegyrica et dogmatica in nativitatem Jésus-Christ* ; Altdorf, sans date, in-4° ; — *Epistola de vocibus in musica liturgica Græcorum usitatis* : cette lettre, adressée à Henri Kirchberg et datée de Nuremberg, 14 mai 1626, a été publiée par Jérémie Grudeli, Wittemberg, 1740, et insérée par l'abbé Gerbert dans ses *Scriptores ecclesiastici de Musica sacra*, t. III, en grec avec une traduction latine ; — *Emendationes et Animadversiones in Jo. Meursii Glossarium Græco-Barbarum* ; Leipzig, 1787, in-8°. Z.

Dubeurt, *Ucenae*, page 6. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Aug. Dietelmair, *De Metrophane Critopulo ..., patriarcha Alexandrino* ; Altdorf, 1770, in-4°.

METS (*Laurent de*), prélat flamand, né à Geraardsbergen, vers 1520, mort à Namur, le 17 septembre 1580. Il fit sa théologie à Louvain, et devint curé de Oeinse, pléban et chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles (14 janvier 1562), et [illegible] cardinal de Granvelle, archevêque de Malines et son official pour Bruxelles. Il occupait ces diverses charges lorsque, le 7 juin 1569, l'université de Louvain le nomma conservateur de ses priviléges, alors fort contestés. Laurent de Mets ne remplit pas longtemps cette épineuse fonction, car dès le 16 novembre de la même année il fut promu à l'évêché de Bois-le-Duc. Du 11 juin au 24 juillet 1570, il assista au concile provincial de Malines, et le 29 mai 1571 il convoqua un synode qui rendit vingt-neuf ordonnances : les plus remarquables, et elles peignent les mœurs du temps, sont : « Défense aux parrains et marraines d'aller boire dans les tavernes avec l'enfant qu'ils viennent de tenir sur les fonts baptismaux, sous peine d'un écu applicable à la table des pauvres ; — On ne donnera point aux enfants des noms de païens, mais des noms d'anges ou de saints. — Aucun prêtre n'admettra à la cérémonie des relevailles les accouchées non mariées, sous peine de suspension ; — Défense aux curés de dispenser les fiancés qui voudraient se dégager mutuellement de leur promesse de mariage ; — Défense aux prêtres d'exercer aucun office vénal ni de s'attacher au service d'aucun laïque ; — Défense de faire durer plusieurs heures les repas funèbres et d'y boire des santés comme si l'on voulait y noyer dans le vin la mémoire des morts ; — Ordre aux fossoyeurs de faire des fosses profondes au moins de quatre pieds, etc. » Les règlements de ce synode sont d'ailleurs regardés par Paquot « comme très-sensés et des plus instructifs ». Laurent de Mets venait de fonder un séminaire et de publier un rituel à l'usage de son clergé lorsque, le 24 novembre 1577, il dut se retirer devant l'insurrection des calvinistes. Il se réfugia d'abord à Cologne, puis à Namur, où, le 30 novembre 1578, Grégoire XIII lui confia les fonctions épiscopales vacantes par la mort d'Antoine Havet. On a de lui : *Statuta Synodi Diœcesanæ Buscoducensis anno Domini M. D. LXXI*, etc. ; Bois-le-Duc, 1571, in-8° ; — *Manuale Pastorum diœcesis Sylvæducensis* ; Bois-le-Duc, 1572, in-4°. A. L.

Guillaume Gazet, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas* (Arras et Valenciennes, 1614, in-4°), p. 180. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 622. — Le même, *Fast.*, p. 70. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 810. — Le même, *Chronologia Episcoporum Belgii*, p. 610. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XII, p. 319-327.

METTENLEITER (*Jacques*), peintre allemand, né à Grosskuchen, en 1750, mort à Saint-Pétersbourg, en 1825. Fils d'un maître d'école, il apprit la peinture à Mannheim, dans l'atelier de Brand. Après avoir parcouru une grande partie de l'Allemagne, il se rendit en Hollande, où il s'engagea comme soldat. Envoyé au Cap, il y fit un grand nombre de portraits, dont le produit lui permit de se racheter du service. De retour en Europe, il habita successivement Rome, Munich et Augsbourg, et se fixa enfin, en 1786, à Saint-Pétersbourg. Une de ses principales toiles, *La Résurrection*, est à la cathédrale d'Augsbourg ; outre les sujets historiques, il peignait aussi des tableaux de genre et des paysages. O.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*.

METTENLEITER (*Jean-Michel*), graveur et lithographe allemand, frère du précédent, né à Grosskuchen, en 1765, mort en 1845. Après avoir appris le dessin sous la direction de son frère, qu'il accompagna à Rome, il s'établit à Munich, où il se livra à la gravure à l'eau-forte. Chargé d'illustrer un grand nombre de publications, notamment l'*Histoire de Bavière* de Westenrieder, il fit preuve d'un talent éminent, comparable à celui de Chodowiecky, et qui lui valut, en 1790, l'emploi de graveur de la cour. Quelques années plus tard il se mit à essayer de faire servir la pierre comme moyen de reproduire le dessin. Ignorant les tentatives de ce genre, que Senefelder faisait à la même époque, il arriva le premier à un degré de perfection satisfaisant dans cet art nouveau de la lithographie. Après avoir créé plusieurs ateliers lithographiques à Munich, il fut appelé en 1818 à Varsovie, pour fonder un établissement de ce genre. Il a raconté lui-même l'histoire de son invention dans l'*Artistisches München* de

Schade (année 1835). Parmi ses gravures, qui atteignent au chiffre de plus de dix-huit cents, nous citerons : *Les Hongrois en voyage* et *L'Écurie* d'après Wouwermans, quarante-deux planches dans la *Geschichte der berühmtesten Königreiche*, etc. O.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon.*

METTERNICH-WINNEBURG-OCHSENHAUSEN (*Clément-Wenceslas-Népomucène-Lothaire*, comte, puis prince DE), duc de PORTELLA, célèbre homme d'État autrichien, né à Coblenz, le 15 mai 1773, mort à Vienne, le 5 juin 1859. Il appartenait à une ancienne famille qui avait des possessions sur les bords du Rhin. Son père, le comte François-Georges-Charles de Metternich, diplomate distingué au service de l'Autriche, créé prince en 1802, et admis dans le collége des princes allemands à la diète de Ratisbonne, occupa jusqu'à sa mort, en 1818, la place de ministre d'État à Vienne. Le comte Clément fut envoyé à l'âge de quinze ans à l'université de Strasbourg, où il suivit le cours de droit public du professeur Koch et eut pour condisciple Benjamin Constant. Les premiers événements de la révolution troublèrent ses études, et il quitta Strasbourg pour aller assister au couronnement de l'empereur Léopold à Francfort, le 9 octobre 1790. Il remplit à cette occasion les fonctions de maître de cérémonies pour le collége des comtes catholiques de Westphalie. Il reprit ensuite ses études, non à Strasbourg, mais à Mayence, et se prépara à la carrière diplomatique. Au sortir de l'université, il visita l'Angleterre et la Hollande. Il venait d'être nommé ministre de l'empereur à La Haye lorsque les conquêtes des Français le forcèrent de retourner en Allemagne. Il se rendit avec son père à Vienne, où il épousa, le 27 septembre 1795, la comtesse Éléonore Kaunitz, petite-fille et héritière allodiale du célèbre ministre de ce nom. Il accompagna à Rastadt son père, premier plénipotentiaire de l'Autriche, et figura au congrès comme représentant du collége des comtes de Westphalie. En 1801 il fut nommé ministre à Dresde, et dans ce poste secondaire il noua des relations qui plus tard lui furent utiles. Envoyé avec le même titre à Berlin dans l'été de 1803, il eut à suivre des négociations fort délicates avec le cabinet prussien. Il s'agissait de surveiller de près la politique équivoque de la Prusse et de décider cette puissance à entrer dans une coalition contre la France. Le cabinet de Postdam hésitait, et le jeune ambassadeur n'avait pas encore triomphé de l'irrésolution des ministres et du roi quand l'Autriche prit l'initiative de la guerre. L'empereur de Russie, qui vint à Postdam pour presser Frédéric-Guillaume de prendre un parti énergique, remarqua le jeune ambassadeur, et désira l'avoir à Saint-Pétersbourg. Le comte Stadion, ministre des affaires étrangères, consentit volontiers à donner cette place à M. de Metternich ; mais les événements en décidèrent autrement. L'Autriche, vaincue à Austerlitz, accepta la paix de Presbourg, qui entraînait la dissolution du vieil Empire Germanique et qui plaçait toute l'Allemagne sous l'influence prépondérante de la France. Les plus grandes affaires devaient se traiter à Paris. Le comte Stadion y envoya M. de Metternich avec le titre d'ambassadeur. La mission était des plus difficiles, et ne pouvait pas réussir. Il fallait choisir entre la soumission et la guerre; le moyen terme adopté par l'Autriche offrait peu de sécurité et de dignité. M. de Metternich se tira aussi bien que possible d'une position fausse. Il transmit à Napoléon, de la part de l'Autriche, des protestations d'amitié qui n'engageaient à rien, laissa croire qu'il était personnellement favorable et même dévoué à la politique française, et attendit les événements. Le séjour de Paris lui était d'ailleurs fort agréable. On dit que dans un âge avancé il se reportait avec un plaisir infini au temps de l'empire et à son ambassade à Paris. Les anecdotes qu'il se plaisait à raconter sur cette période de sa vie n'étaient pas exclusivement diplomatiques. Jeune, d'une figure distinguée, avec de grandes manières et beaucoup d'esprit, il fut très-bien accueilli dans la famille impériale. Napoléon lui-même le traita avec bienveillance sans lui épargner toutefois des brusqueries, qu'il supporta avec une dignité calme (1). Mais les succès personnels de l'ambassadeur n'exerçaient aucune influence sur la politique impériale, qui devenait chaque jour plus menaçante. La défaite et le démembrement de la Prusse en 1806 et 1807, l'invasion du Portugal et de l'Espagne, l'entrevue d'Erfurt (1808), où s'était agité, dit-on, le partage de l'Europe entre la Russie et la France firent craindre à l'Autriche que son existence fût en péril, et la décidèrent à des préparatifs de guerre. Tandis que le comte de Metternich multipliait les assurances pacifiques aux Tuileries, les armements étaient poussés avec activité aux bords du Danube. En apprenant que Napoléon s'était enfoncé en Espagne, le cabinet de Vienne résolut de commencer la guerre; mais comme il avait encore besoin de quelques mois pour achever ses préparatifs, il ordonna à l'ambassadeur de continuer à Paris sa comédie pacifique. Napoléon, alors occupé à poursuivre l'armée anglaise dans la Péninsule, fut prévenu des projets de l'Autriche, partit précipitamment de Valladolid, le 17 janvier 1809, et arriva aux Tuileries le 22 dans la nuit. Il se montra poli à l'égard de M. de Metternich, car il n'avait pas l'intention de déclarer immédiatement la guerre; mais son retour annonçait que les hostilités ne tarderaient pas à éclater. Les négociations con-

(1) Une de ces scènes de brusquerie est restée célèbre. Le 15 août 1808, à une grande réception, Napoléon, irrité des armements de l'Autriche, alla à M. de Metternich, et le saisissant par le collet de son habit, lui dit : « Mais enfin que veut votre empereur ? » — « Ce qu'il veut, répondit M. de Metternich, il veut que vous respectiez son ambassadeur. »

tinuèrent entre les deux cours, sans autre but que de gagner du temps. M. de Metternich resta à Paris, même après qu'Andréossy, ambassadeur français à Vienne, eut quitté cette capitale. Le 2 mars seulement il annonça officiellement au cabinet français que l'Autriche armait comme mesure de précaution, mais sans se départir de ses intentions pacifiques. Enfin dans les premiers jours d'avril Napoléon apprit qu'un courrier français avait été arrêté à Braunau par les Autrichiens et qu'on lui avait enlevé ses dépêches. Il prescrivit aussitôt qu'on arrêtât les courriers autrichiens. Les dépêches qu'on leur enleva lui révélèrent que l'armée autrichienne se préparait à franchir l'Inn pour surprendre les troupes françaises et bavaroises. En même temps M. de Metternich demandait ses passeports. L'empereur, dans sa colère, ordonna au ministre de la police, Fouché, de faire reconduire l'ambassadeur par la gendarmerie jusqu'aux avant-postes autrichiens. Fouché croyait peu à la durée de l'empire, et prévoyait que M. de Metternich était destiné aux plus hauts emplois : il crut donc prudent de le ménager. Il alla le voir, lui exposa les ordres qu'il avait reçus, en exagéra peut-être la rigueur, se fit un mérite de les adoucir, et remit à M. de Metternich ses passeports, en lui donnant pour escorte un capitaine de gendarmerie. La guerre, commencée le 10 avril 1809, se termina à Znaïm, le 11 juillet, par un armistice qui laissait au pouvoir des Français la capitale, *les plus belles provinces* et plus d'un tiers de la *population de* l'Autriche. Si le traité de paix consacrait les conditions de l'armistice, cette puissance tombait au rang des États secondaires. Dans cette extrémité l'empereur François pensa à son ambassadeur à Paris, et lui proposa la place de ministre des affaires étrangères et la mission de négocier avec Napoléon (août 1809). M. de Metternich refusa de devenir ministre avant la conclusion du traité définitif; mais il consentit à diriger les négociations : elles furent longues, à cause des exigences de la France, et M. de Metternich, n'ayant obtenu que de faibles concessions, fut remplacé par MM. de Bubna et de Lichtenstein, qui signèrent, le 14 octobre, la paix de Vienne, bien dure encore, mais moins accablante que l'armistice de Znaïm. Malgré son échec, M. de Metternich fut nommé chancelier d'État et ministre des affaires étrangères (8 octobre) Il était alors, ou il voulait paraître, grand partisan de l'alliance française, et dès qu'il connut le projet de divorce de Napoléon, il fit faire des insinuations pour un mariage autrichien, que l'empereur, plein de l'idée d'un mariage russe, accueillit froidement. Mais l'union avec une princesse russe ayant éprouvé des difficultés, Napoléon se décida brusquement en faveur d'une princesse autrichienne (février 1810). En recevant du prince de Schwarzenberg, ambassadeur de Paris, la demande de Napoléon, M. de Metternich la fit immédiatement agréer par l'empereur François I[er], et obtint avec autant de facilité l'adhésion de la jeune archiduchesse Marie-Louise; car François avait voulu que son ministre annonçât à la jeune princesse la brillante alliance qui l'attendait. Le mariage eut lieu à Vienne, le 11 mars 1810, et quelques mois après M. de Metternich se rendit à Paris, où il fut accueilli avec beaucoup de distinction. Il revint à Vienne toujours partisan de l'alliance impériale, et songeant à tirer parti pour relever l'Autriche de la grande lutte qu'il pressentait entre la France et la Russie. Quand Napoléon entreprit la guerre contre cette puissance, il demanda le concours de la Prusse, qui l'accorda avec empressement, et celui de l'Autriche, qui y mit plus de réserve. M. de Metternich s'exerçait déjà à cet art qu'il devait pratiquer si habilement l'année suivante, de donner plus de prix à l'adhésion de l'Autriche en la faisant désirer. Le 14 mars 1812, un traité fut signé par lequel l'Autriche fournissait à la France contre la Russie trente mille auxiliaires, et recevait en échange, outre la garantie de son intégrité, la promesse de cessions territoriales et même de la restitution de l'Illyrie en cas de rétablissement de la Pologne. La campagne des Français en Russie aboutit à une retraite désastreuse, et quelques débris de la plus grande armée des temps modernes repassèrent le Niémen au mois de décembre 1812. Le corps auxiliaire autrichien, faiblement engagé, avait peu souffert. M. de Metternich ne voulut point qu'il s'exposât pour couvrir la retraite des Français; il ne voulait pas non plus qu'il allât, comme le corps prussien, grossir les rangs des Russes; il le rappela donc en Pologne. Bien qu'il se proposât dès lors de modifier la politique de 1810, il voulait mettre dans ce changement de la prudence et de la dignité, et c'était par des degrés savamment ménagés qu'il devait passer de l'alliance à la guerre. Au mois de janvier 1813, il chargea M. de Bubna de porter à Paris l'assurance de la fidélité de l'Autriche, mais de recommander fortement la paix et d'offrir dans ce cas l'intervention de l'empereur François. Napoléon accepta l'entremise de l'Autriche mais de mauvaise grâce, et avec l'intention de tenter d'abord les chances de la guerre contre les Russes, qui, favorisés par le soulèvement national de l'Allemagne, s'avançaient sur l'Elbe. Il se faisait l'illusion de croire que l'Autriche, enchaînée par le mariage de l'archiduchesse, ne se tournerait pas contre lui. Il ne voyait pas que l'empereur François et son ministre même, bienveillants pour la France, ne pouvaient pas résister à l'opinion publique allemande, exaltée au dernier degré, et devaient suivre l'exemple du roi de Prusse et de M. de Hardenberg (mars 1813). M. de Metternich n'aimait pas cette exaltation, qui avait un caractère révolutionnaire, et il fit arrêter quelques-uns des ennemis les plus déclarés de la France, entre autres M. de Hormayer; mais pour avoir le

droit d'être prudent avec les Allemands il avait besoin d'être ferme avec les Français, et il donna à Napoléon des conseils sensés, que M. Thiers appelle admirables et qui peuvent se résumer ainsi. L'empereur Napoléon, sans rien sacrifier de sa puissance, devait donner à l'Europe quelques garanties. Il devait restituer l'Espagne aux Bourbons, les villes anséatiques à l'Allemagne, supprimer la Confédération du Rhin, laisser partager le grand-duché de Varsovie entre la Prusse, la Russie et l'Autriche, et rendre l'Illyrie à cette dernière. A ces conditions, que l'Autriche offrait d'appuyer fortement, on était presque certain d'obtenir la paix. Malheureusement Napoléon ne comprit ni les dangers de sa propre situation, ni le mouvement d'opinion qui emportait l'Autriche vers la guerre. Aux conseils de Metternich il répondit par la proposition de détruire la Prusse et de s'en partager les dépouilles, sauf à dédommager le roi de Prusse avec la Pologne. Cet étrange projet n'avait aucune chance d'être agréé, et il produisit un fâcheux effet sur M. de Metternich, qui persista avec peu d'espoir dans son rôle de médiateur, et en faisant des armements considérables. Au mois de mai 1813, tandis que les Français victorieux enlevaient la Saxe aux coalisés, il déclara que le traité du 14 mars 1812 n'existait plus, et que l'Autriche prenait la position de médiatrice armée, et en même temps il envoya le comte de Bubna à Napoléon, le comte Stadion aux alliés pour énoncer les conditions de la paix, conditions que nous avons déjà citées et qui étaient très-favorables à la France. Napoléon ne les accepta pas; mais, pour ne pas avoir immédiatement la guerre avec l'Autriche, il signa le 4 juin l'armistice de Pleiswitz, qui fut suivi de négociations ou plutôt de projets de négociations, car l'Autriche seule voulait la paix de bonne foi. Les parties belligérantes et surtout Napoléon ne voyaient dans l'armistice qu'un moyen de se donner le temps de renforcer leurs armées. M. de Metternich, inquiet de ces retards, se rendit à Dresde, et eut le 28 juin avec Napoléon une conférence qui dura près de six heures, et qui est restée célèbre. Cette entrevue, qui n'eut point de témoins, n'a pu être racontée que par les deux interlocuteurs. Napoléon en rapporta peu exactement, à ce qu'il semble, quelques détails à M. Maret, qui plus tard les a transmis avec quelque exagération à divers écrivains. Il en est résulté un récit qui n'est pas parfaitement conforme à la vérité. M. de Metternich a écrit lui-même avec le plus grand détail toutes les particularités de cet entretien. Sa version a été admise par M. Thiers, et sauf quelques nuances, elle paraît incontestable, parce qu'elle est bien d'accord avec la politique connue des deux interlocuteurs. Le prince Berthier, en conduisant le ministre jusqu'à l'appartement de l'empereur, lui dit : « Eh bien, nous apportez-vous la paix?... Soyez donc raisonnables... terminons cette guerre, car nous avons besoin de la faire cesser, et vous autant que nous. » C'était la paix que M. de Metternich apportait et aux meilleures conditions possibles; mais il lui fut impossible d'obtenir une parole de franche adhésion de la part de l'empereur, et après une conversation interminable et décousue, où le principal interlocuteur mit le plus regrettable emportement, le ministre autrichien se retira persuadé que la paix était impossible, et résolu cependant à y travailler jusqu'à la fin. « La longueur de l'entretien, dit M. Thiers, avait fort préoccupé les habitués de l'antichambre impériale. L'anxiété des visages était plus grande encore que lorsque M. de Metternich était entré. Le major général Berthier, accouru pour savoir quelque chose de ce qui s'était passé, demanda à M. de Metternich s'il était content de l'empereur. — Oui, répondit le ministre autrichien, j'en suis content, car il a éclairé ma conscience, et, je vous le jure, votre maître a perdu la raison. » M. de Metternich, persistant à vouloir faire aboutir une négociation qui promettait si peu, et voyant que l'empereur ne cherchait qu'à gagner du temps, déclara que si le 10 août à minuit les propositions de l'Autriche n'étaient pas admises, cette puissance se réunirait aux alliés contre la France. Ces conditions étaient la dissolution du grand-duché de Varsovie et sa répartition entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, avec Dantzig à la Prusse; le rétablissement de Hambourg et de Lubeck comme villes libres anséatiques; la renonciation au protectorat du Rhin; la reconstruction de la Prusse avec une frontière tenable sur l'Elbe, la cession des provinces illyriennes à l'Autriche. Il était difficile de proposer à la France une paix plus avantageuse, puisqu'on lui laissait, outre les frontières des Alpes et du Rhin, l'Italie et la Hollande; cependant Napoléon n'accepta point ces propositions, et n'envoya pas même en temps utile des contre-propositions aux négociateurs réunis à Prague. Après avoir vainement attendu pendant toute la journée du 10, M. de Metternich signa enfin l'adhésion de l'Autriche à la coalition, et annonça le lendemain matin avec un chagrin visible que le congrès de Prague était dissous, et que l'Autriche était forcée par ses devoirs envers l'Allemagne de déclarer la guerre à la France. Telle fut cette célèbre négociation, une des plus importantes qu'ait jamais conduite un homme d'État. M. de Metternich avait désiré la paix et n'avait pas craint la guerre; n'ayant pu, malgré toute l'influence de l'Autriche, obtenir la paix de Napoléon, il mit la même influence au service des alliés et fit pencher la balance en leur faveur. Un général autrichien, le prince de Schwarzenberg, fut nommé généralissime des armées coalisées, et le ministre des affaires étrangères de l'Autriche eut dans les conseils des alliés la principale influence jusqu'à l'arrivée de lord Castlereagh. Après la bataille de Leipzig (octobre 1813) l'empereur créa son ministre prince de l'empire. Au milieu des succès des alliés M. de Metternich conservait se

dispositions calmes et pacifiques. Deux choses l'inquiétaient : l'effervescence des esprits en Allemagne, menaçante pour l'ordre établi, et la prépondérance de la Russie menaçante pour l'équilibre de l'Europe. Une prompte paix lui eut donc paru très-désirable, et il était disposé à offrir à la France des conditions excellentes, mais qu'il lui était malheureusement aussi difficile de faire accueillir des alliés que de Napoléon. A Francfort (novembre 1813), avec l'assentiment de lord Aberdeen et de M. de Nesselrode, représentants de l'Angleterre et de la Russie, il remit à M. de Saint-Aignan, ministre de la France à Weimar, une courte note contenant les énonciations suivantes : la paix devait être générale, et maritime aussi bien que continentale. Elle serait fondée sur le principe de l'indépendance de toutes les nations, dans leurs limites ou naturelles ou historiques. La France conserverait pour frontières le Rhin, les Alpes, les Pyrénées, mais devrait s'y renfermer ; la Hollande et l'Italie seraient indépendantes. Napoléon reçut ces propositions le 14 novembre 1813 ; malheureusement il fit une réponse tellement équivoque que toute la bonne volonté du ministre autrichien fut paralysée ; lorsqu'il les accepta en décembre, il était trop tard. Les coalisés étaient décidés à faire rentrer la France dans les limites de 1792. Dans cette nouvelle phase de la guerre, M. de Metternich fit tous ses efforts pour décider Napoléon à accepter les conditions formulées par les négociateurs étrangers, au congrès de Châtillon (février et mars 1814) ; mais ces conditions n'étaient plus celles de Prague et de Francfort, et Napoléon aima mieux succomber les armes à la main que de s'y soumettre. M. de Metternich se tint à l'écart des transactions qui ôtèrent le trône au gendre et à la fille de son empereur (avril) ; mais quand il s'agit de partager entre les vainqueurs les immenses dépouilles du vaincu, l'Autriche réclama l'honneur de réunir à Vienne le congrès souverain qui allait remanier l'Europe. M. de Metternich obtint pour son pays une part magnifique, ce qui ne l'empêcha pas de jeter un regard de jalousie sur les agrandissements de la Russie et de la Prusse. Il lui déplaisait surtout que la Russie prétendît prendre toute la Pologne et la Prusse toute la Saxe. Sur ces deux points il se trouva parfaitement d'accord avec le ministre français, M. de Talleyrand, et obtint l'assentiment du ministre anglais Castlereagh. Un traité secret d'alliance fut signé entre l'Autriche, la France et l'Angleterre. Cette grave transaction, due principalement à M. de Talleyrand, aurait peut-être amené la dissolution du congrès et fourni à la France une occasion de recouvrer quelques-unes des provinces perdues, si Napoléon en débarquant à Cannes (mars 1815) n'eût rétabli la concorde parmi les anciens coalisés par la terreur commune qu'il leur inspira. Dans cette crise M. de Metternich ne songea pas un moment, quoi qu'on en ait dit et quoiqu'il entretînt certains rapports avec Fouché, à se rapprocher de Napoléon. Après le triomphe de la seconde invasion, il n'appuya que faiblement les puissances qui voulaient enlever plusieurs provinces à la France, et il se montra modéré en ce qui touchait l'exécution des stipulations du traité de 1815. En général, pendant la restauration, il chercha mais avec peu de succès à s'entendre avec la France. Le gouvernement français flotta entre la Russie et l'Angleterre, sans jamais aller jusqu'à l'Autriche, dont l'action en Europe diminua peu à peu. Dans les années qui suivirent 1815 l'attention du premier ministre autrichien dut se porter sur l'Allemagne qu'agitaient encore les suites du mouvement de 1813. L'organisation de la confédération germanique sous la présidence de l'Autriche n'avait ni acquitté les promesses des princes ni répondu aux vœux des peuples. Des symptômes de troubles prochains se manifestèrent, et M. de Metternich provoqua la réunion du congrès de Carlsbad (1819), où furent prises de dures mesures de répression contre les universités allemandes et la liberté de la presse. Cependant l'agitation devenait générale en Europe et des insurrections éclataient dans les parties de l'Italie voisines des possessions autrichiennes. Deux nouveaux congrès à Troppau et à Laybach donnèrent à l'Autriche l'appui moral de la Russie et de la Prusse, le seul que sollicitait M. de Metternich, et ses armées rétablirent l'ancien régime à Naples et dans le Piémont. Le prince de Metternich, en imposant à ces deux pays de ne pas introduire de dispositions libérales dans leur législation, croyait s'être assuré de l'avenir ; mais c'était une illusion et l'œuvre de conservation était toujours à recommencer. A peine les questions d'Italie et d'Espagne étaient-elles tranchées que la question d'Orient devint assez grave pour exiger une solution. M. de Metternich, toujours conservateur, ne voulait pas qu'on intervînt en faveur des Grecs ; il eut le chagrin de voir la France, l'Angleterre et la Russie reconnaître l'urgence de cette intervention et intervenir en effet (1827). Bientôt après, l'invasion des Russes en Turquie (1828), que l'Angleterre laissa faire, que la France vit avec plaisir, menaça sérieusement la position de l'Autriche sur le Danube. L'épuisement de l'armée de Diebitch et les remontrances de M. de Metternich arrêtèrent les Russes à Andrinople, mais ne les empêchèrent pas de séjourner plusieurs années dans les principautés danubiennes.

La révolution de juillet 1830 mit à une rude épreuve la politique de Metternich. Cependant, toujours modéré, il ne chercha pas à former une coalition contre la France et il fut un des premiers à reconnaître le nouveau gouvernement. Deux questions fort graves se présentèrent presque immédiatement : l'insurrection de la Pologne contre la Russie, et le soulèvement de plusieurs états de l'Italie. Pour la Pologne,

M. de Metternich admettait la reconstitution complète, à condition que ce pays serait indépendant, et il avait même en 1814 offert de sacrifier la Gallicie; mais la reconstitution complète sous la suzeraineté de la Russie lui paraissait très-dangereuse pour l'Allemagne; il avait même vu avec déplaisir la reconstitution partielle de 1815; quand cette combinaison disparut dans la tourmente de 1830, il n'en éprouva aucun chagrin, et se borna à empêcher que le mouvement se propageât en Gallicie. En Italie la situation était plus difficile, et aurait pu devenir périlleuse pour l'Autriche sans la prudence du gouvernement français. Cependant quand le cabinet de Vienne, enhardi par la longanimité de Louis-Philippe, voulut régler à sa fantaisie les affaires de l'Italie et intervint militairement dans les États du pape, l'occupation d'Ancône par les troupes françaises (23 février 1832) montra qu'il y avait des limites que la monarchie de Juillet ne laisserait pas franchir. Depuis cette époque la position de l'Autriche en Italie fut défensive. M. de Metternich ne mit point d'obstacles aux divers remaniements d'États qui portèrent atteinte aux traités de 1815, et il se contenta de faire des vœux pour don Carlos et don Miguel. Les échecs habilement dissimulés de sa politique extérieure ne nuisirent pas à son crédit. Après la mort de François Ier, en 1835, il resta le premier ministre, le conseiller suprême de Ferdinand Ier, le nouvel empereur d'Autriche. Inquiet de l'alliance de la France et de l'Angleterre, il fut charmé de voir la question d'Orient amener en 1840 entre ces deux puissances une rupture voisine de la guerre; mais prévoyant qu'une prise d'armes générale produirait une immense perturbation en Orient et tournerait en définitive au profit de la Russie, il s'entremit pour la pacification, et facilita au gouvernement français la rentrée dans le concert européen (juillet 1841). L'alliance anglo-française se renoua un moment pour se rompre de nouveau à la suite des mariages espagnols (1846), et le cabinet français se rapprocha de l'Autriche; mais ce rapprochement était très-précaire, et les deux gouvernements ne purent pas même se mettre d'accord sur les affaires de Suisse (1847), où M. de Metternich aurait voulu une intervention armée et où M. Guizot se contenta de remontrances peu écoutées. En Italie l'avénement de Pie IX (1846) avait donné le signal d'une agitation libérale, qui gagnait le royaume Lombard-Vénitien, la Hongrie, la Bohême, et contre laquelle le vieux ministre cherchait vainement un remède. Tandis qu'il hésitait entre la résistance et les concessions, le trône de Louis-Philippe s'écroula, le 24 février 1848, et cette chute produisit en Europe un ébranlement général. M. de Metternich espéra un moment surmonter cette crise formidable comme il avait surmonté celle de 1830, et il parut disposé à des réformes; mais avant d'en avoir tenté aucune, il fut renversé par l'insurrection de Vienne du 13 mars 1848. Forcé de donner sa démission d'une place qu'il occupait depuis plus de trente-huit ans, il s'enfuit, non sans courir des dangers, à Dresde, et de là en Hollande, d'où il passa en Angleterre. Quand la tranquillité commença à se rétablir sur le continent, en novembre 1849, il vint demeurer à Bruxelles. En juin 1851 il revit sa belle campagne du Johannisberg, où il reçut la visite du roi de Prusse, et dans l'automne de la même année il revint à Vienne. Le jeune empereur lui fit aussitôt une visite. Mais il ne fut pas question de son retour aux affaires; on se contenta de lui demander des conseils, qu'il aimait beaucoup à donner, que l'on écoutait pour la forme et dont on tenait peu de compte. Comme tous les consultants, le prince de Metternich se plaignait qu'on ne suivît pas ses avis, et il jugeait sévèrement la politique dure et unitaire du prince de Schwarzenberg. Le temps lui a donné raison sur ce point, et cette politique est abandonnée aujourd'hui. Il passa ses dernières années assez mécontent de la tournure des affaires, et avant de mourir, à l'âge de quatre-vingt-six ans, il vit son pays en guerre avec la France; mais il ne vit pas le traité de Villafranca, qui détacha la Lombardie de l'Autriche et porta à son œuvre de 1815 une atteinte définitive. — Le prince de Metternich a été trois fois marié. Resté veuf de sa première femme en 1825, il épousa, le 5 novembre 1827, la baronne Marie-Antoinette de Leykham, qui mourut en couches, le 12 janvier 1829. Il épousa en troisième noces, le 30 janvier 1831, la comtesse Mélanie Zichy, qu'il perdit le 3 mars 1854. Des sept enfants qu'il eut de sa première femme il reste trois filles, dont l'aînée a épousé le comte Sandor; de sa seconde femme il eut un fils, le prince *Richard de Metternich*, né le 7 janvier 1829 et aujourd'hui ambassadeur à Paris. De sa troisième femme il eut une fille, mariée au comte Joseph Zichy, et deux fils, *Paul*, né en 1834 *Lothaire*, né en 1837.

Comme tous les hommes qui ont joué un grand rôle politique, le prince de Metternich a été l'objet de jugements passionnés et contradictoires, et le moment n'est pas encore venu où l'histoire pourra porter sur sa longue carrière un jugement impartial; mais il est douteux que sa renommée grandisse avec le temps. Il semble que ses amis et ses adversaires se soient également plu à exagérer son importance; les uns l'ont représenté comme le grand adversaire du progrès, poursuivant l'esprit nouveau partout où il se présentait et l'écrasant tantôt par la ruse poussée jusqu'à la déloyauté, tantôt par la violence poussée jusqu'à la cruauté; les autres le peignent comme un homme d'État éminent, qui par son génie a maintenu pendant trente ans l'ordre en Europe. M. de Metternich n'a mérité ni tous ces reproches ni tout cet éloge. Homme d'esprit et non de génie, plus capable de profiter des circonstances que de les faire naître, pl

habile à tourner les difficultés qu'à les résoudre, devant beaucoup à sa haute naissance, il eut le mérite et le bonheur de conduire supérieurement les affaires de son pays à travers la crise de 1813, et depuis il vécut un peu sur sa réputation. A force d'entendre dire qu'il représentait le génie de la résistance, il avait fini par le croire, et il aimait à se donner pour un professeur infaillible de politique conservatrice. On a publié dans ces derniers temps plusieurs de ces leçons mêlées de confidences qu'il débitait si volontiers à ses auditeurs avec une lenteur solennelle, surtout quand ses auditeurs étaient des hommes d'État et des écrivains. Sans les admettre comme parfaitement sincères, on doit les étudier comme une représentation fidèle de l'esprit du vieux diplomate; c'est à ce titre que nous citons un passage des mémoires de Varnhagen. C'était en 1834; M. de Metternich, qui désirait s'attacher le publiciste prussien, lui exposa sa politique sous le jour le plus favorable.

« En affaires, disait-il, je n'ai ni haine ni préférence. Je vois la chose, et je choisis les hommes d'après leur aptitude à l'exécuter. Quiconque me comprend et avance l'œuvre est mon homme, qu'il ait été jusque là mon adversaire personnel ou non, ou quelle que soit la divergence de nos vues générales. Je n'ai jamais poursuivi personne pour lui-même, jamais que pour l'action que j'avais à combattre ou à supprimer. Les principes que j'ai adoptés au début ont triomphé de toutes les épreuves de ma vie et de ma politique, et depuis vingt-cinq ans que je suis à la tête du cabinet, je n'ai pas à me reprocher d'y avoir failli une seule minute. Là où tout chancelle, où tout change, il faut bien qu'il y ait quelque part quelque chose de stable et de permanent où puissent se rattacher les gens qui cherchent un refuge. J'ai été ce quelque chose, cet appui contre la tempête et le naufrage, dont beaucoup ont douté, que plusieurs ont vu de mauvais œil, et que tous ont fini par mieux juger. Il y eut un temps où la Russie voulait ma chute; dans un autre temps ce fut la France, et les événements se sont chargés de démontrer à ces deux puissances que j'étais pourtant vraiment l'homme qu'il leur fallait. Ce que je dis des gouvernements, je pourrais le dire aussi bien des partis. Mon calme imperturbable, mon invincible, mon immuable stabilité, m'ont valu la confiance de tout le monde, et cette confiance, amis comme ennemis ne cessent de me la témoigner. Les hommes les plus considérables de tous les partis, entendez-moi bien, je dis de tous les partis, se sont rapprochés de moi, liés avec moi, plus ou moins. J'ai reçu la confidence de leurs plans les plus secrets, et nul ne s'en est mal trouvé.

« Je suis l'homme de la vérité, et je n'ai pas à craindre la lumière du jour; je puis répondre à tout le monde et rendre compte de tous mes actes; il n'est pas de débat ni de discussion que je ne puisse aborder franchement. C'est pour moi le plus grand préjudice que mes travaux restent confinés dans le cercle étroit des cabinets : je ne pourrais que gagner à la publicité; je n'aurais même, pour ce qui me concerne, aucune objection contre la tribune parlementaire; elle me serait profitable; si je la déteste malgré cela, c'est pour des motifs qui touchent à la chose même. Bien des choses que le public me croit étrangères sont très-voisines de moi; d'autres qu'il se figure être sur mon chemin sont en dehors. J'admire l'institution des Jésuites, comme font aussi beaucoup de protestants; mais je hais le jésuitisme comme la peste; il n'a pas de plus grand ennemi que moi; en religion, je suis catholique croyant, mais je hais le piétisme; il m'en arrive de même avec le libéralisme; je suis son irréconciliable ennemi, mais je puis me vanter d'être libéral dans la meilleure acception du mot. »

Le publiciste éminent qui recueillait ces confidences ajoute : « Rien sans doute dans sa longue carrière ne lui a vraiment réussi, et tout son ministère n'a été qu'un laisser-faire continuel; il a subi bien des faits qu'il avait commencé par combattre, et de toutes manières il a livré et perdu bien plus de choses qu'il n'en a défendu et sauvé. Tout cela est vrai, mais n'est que la moitié de la vérité. Il faut tenir compte des circonstances où s'est trouvé Metternich et songer combien est hétérogène et incohérente la composition de l'État qu'il représente, combien il lui a fallu d'efforts et d'adresse pour maintenir dans une situation tolérable et dans son ancienne considération ce débris d'un autre temps au milieu d'un monde nouveau. » Cette appréciation, datée de 1834, n'a pas été démentie par les faits. Il reste toujours au prince de Metternich l'honneur d'avoir dirigé avec fermeté et modération les affaires étrangères de son pays pendant trente-huit ans et d'avoir été un des soutiens les plus dévoués de la paix européenne. A l'intérieur il semblait avoir pris pour devise les mots de Walpole *quieta non movere*, *ne pas agiter les choses tranquilles*, maxime qui n'a que l'apparence de la sagesse, car il est des questions qui doivent être absolument résolues, et ce que l'on gagne à ne pas les résoudre en temps calme, c'est d'être forcé de les résoudre en temps de révolution. On s'étonne que le premier ministre d'un grand État n'ait pas compris que certaines réformes étaient indispensables. Il se peut aussi que tout en reconnaissant leur nécessité, il n'ait pas eu assez de pouvoir pour les exécuter. Sa justification est dans ces paroles qu'après sa chute il adressait à M. Guizot, en 1848 : « J'ai quelquefois gouverné l'Europe, je n'ai jamais gouverné l'Autriche. »

Le portrait de M. de Metternich ne serait pas complet si l'on n'ajoutait qu'il aimait les lettres, les arts et les sciences, qu'il dessinait et gravait à l'eau-forte et qu'il prétendait que la culture des sciences était sa véritable vocation. Il écrivait à M. de Humboldt, en 1846 : « J'ai, dans l'âge où la vie prend une direction, éprouvé un penchant que je me permettrais de qualifier d'irrésistible pour les sciences exactes et naturelles et un dégoût que j'appellerais absolu pour la vie d'affaires proprement dite, si je n'avais vaincu mon dégoût et résisté à mon penchant. C'est le sort qui dispose des hommes, et leurs qualités comme leurs défauts décident de leurs carrières. Le sort m'a

éloigné de ce que j'aurais voulu, et il m'a engagé dans la voie que je n'ai point choisie. » L. J.

Binder, *Fürst Clement von Metternich und sein Zeitalter; geschichtlich. biographische Darstellung*; Ludwigsbourg, 1836, in-8°. — Jos. v. Hormayr, *Kaiser Franz und Metternich*; Berlin, 1848, in-8°. — Gross-Hoffinger, *Fürst Metternich und das österreichische Staatssystem*; Leipzig, 1846, 3 vol. in-8°. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VIII, XI, XII, XV, XVII, XVIII. — Capefigue, *Diplomates contemporains*, t. I. — Gervinus, *Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts*. — Varnhagen d'Ense, *Denkwürdigkeiten und vermischte Schriften*, t. VIII. — *Briefe von Alexander von Humboldt*; Leipzig, 1860, in-8°. — *Männer der Zeit*; Leipzig, 1860.

METTRIE (La). *Voy.* La Mettrie.

METZ (*Conrad-Martin*), graveur allemand, né à Bonn, en 1755, mort en 1827. Il se rendit de bonne heure en Angleterre, où il passa vingt-ans; il y apprit la gravure dans l'atelier de Bartolozzi. En 1801 il alla s'établir à Rome. Ses gravures, au nombre de plusieurs centaines, se distinguent par la correction du dessin et l'énergie de la touche; les principales sont : *Le Jugement dernier* de Michel-Ange, formant 15 planches in-fol.; — *Imitations of drawings by Parmegiano*; Londres, 1790, 33 pl., ouvrage très-rare; — *Schediasmata ex archetypis Polydori Caravagiensis*; Londres, 1791, 63 pl., également rare; — *Imitations of ancient and modern drawings*; Londres, 1798, in-fol., 109 pl. d'après des maîtres italiens; — *Grosses Zeichenbuch oder Anleitung zum Zeichnen* (Méthode de dessin), in-fol. O.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*.

METZ (*Pierre-Claude* Berbier du), général français, né le 1er avril 1638, à Rosnai, en Champagne, tué le 1er juillet 1690, à Fleurus. Fils d'un trésorier des parties casuelles, il fut porté dès l'âge de neuf ans sur les cadres du régiment de La Meilleraye, avec lequel il fit deux campagnes. Il passa ensuite dans le corps de l'artillerie, où les occasions de se distinguer étaient plus fréquentes, et ce fut en y exerçant la charge de commissaire qu'en 1657 il reçut un coup de canon au visage; cette blessure, dont il fut marqué toute sa vie, lui fit manquer la campagne de 1658, la seule à laquelle il ne se trouva pas jusqu'au moment de sa mort. En 1667 il servit aux siéges de Tournai, de Douai et de Lille. La bravoure et le sang-froid qu'il montra devant cette dernière place lui valurent la lieutenance générale de l'artillerie en Flandre, Artois et Hainaut, pays auxquels le roi ajouta en 1671 la Picardie, la Lorraine et le Luxembourg français. Durant la guerre de Hollande, il commanda l'artillerie presque à tous les siéges, particulièrement à ceux de Maëstricht, de Cambrai, de Gand et d'Ypres, fut blessé à la bataille de Senef et au combat de Saint-Denis, et fut le premier officier général qui pénétra dans Valenciennes. Le 4 août 1676 il avait été nommé maréchal-de-camp. Pendant la paix il résida en Flandre comme gouverneur de Lille, puis de Gravelines. Promu le 24 août 1688 au grade de lieutenant général, il servait sous les ordres du maréchal de Luxembourg lorsqu'il fut tué, à la bataille de Fleurus, d'un coup de mousquet à la tête. Louis XIV professait une grande estime pour cet éminent officier, qui avait poussé la perfection de l'artillerie au point où Vauban avait porté le génie. Berbier du Metz fut inhumé à Gravelines, où on lui éleva un tombeau, exécuté par Girardon. P. L.

Perrault, *Recueil des hommes illustres*, II, 41. — Courcelles (De), *Dict. hist. des Généraux français*, II, 130 131.

METZ (*Gautier* de). *Voy.* Gautier.

METZGER (*Jean-Daniel*), médecin allemand, né à Strasbourg, le 7 février 1739, mort à Kœnigsberg, le 10 septembre 1805. Reçu en 1767 docteur en médecine à l'université de sa ville natale, il devint, quatre ans après, médecin du comte de Bentheim-Schweinfurth. En 1777 il fut nommé professeur d'anatomie à Kœnigsberg; par la suite il y obtint les fonctions de médecin de plusieurs hôpitaux, de professeur d'accouchement, de *physicus*, ou inspecteur de la police médicale de la ville. Comblé des plus hautes distinctions honorifiques, il fut nommé en 1776 membre de la Société des Scrutateurs de la Nature de Berlin. On a de lui : *Curationes chirurgicæ quæ ad fistulam lacrymalem hucusque fuere adhibitæ*; Munster, 1772, in-12; — *Adversaria medica*; Francfort, 1774-1778, 2 vol. in-8°; — *Grundriss der Physiologie* (Éléments de Physiologie); Kœnigsberg, 1777 et 1783, in-8°; — *Dubia physiologica*; Kœnigsberg, 1777, in-4°; — *Gerichtlich-medicinische Beobachtungen* (Observations de Médecine légale); Kœnigsberg, 1778-1780, 2 parties, in-4°; — *Vermischte medizinische Schriften* (Mélanges de Médecine); ibid., 1781-1784, 3 vol. in-8°; suivi de *Nouveaux Mélanges*; ibid., 1800, in-8°; — *De controversa fabrica musculosa uteri*; ibid., 1783-1790, 2 parties in-4°; — *Grundsätze der allgemeinen Semiotik und Therapie* (Principes de Séméiotique et Thérapie générale); ibid., 1785, in-4°; — *Observationes Anatomico-Pathologicæ*; ibid., 1787, in-4°; — *De Morbis Militum*; ibid., 1787, in-8°; — *Opuscula Anatomica et Physiologica*; Gotha, 1790, in-8°; — *De Moyse Ben Maimon*; Kœnigsberg, 1791, in-8°; — *Materialien für die Staatsarzneykunde* (Matériaux pour la Médecine légale); ibid., 1792-1795, 2 vol. in-8°; — *Skizze einer pragmatischen Litterärgeschichte der Medicin* (Esquisse d'une Histoire littéraire pragmatique de la Médecine); ibid., 1792, in-8°; un volume d'additions parut en 179[illegible], in-8°; — *Exercitationes Anatomicæ*; ibid., 1792, in-8°; — *Physiologische Adversarien*; ibid., 1796, in-8°; — *Gerichtlich-medicinische Abhandlungen* (Mémoires de Médecine légale); ibid., 1803-1804, 2 vol. in-8°; — *Medicinisch-gerichtliche Bibliothek* (Bibliothèque de Médecine légale), Kœnigsberg, 1784-1786, 2 vol. in-8°, avec la collaboration d'Elsner; — *Annalen für Staatsarzneykunde*; Zullichau, 1789-179[illegible], 2 vol. in-8°. O.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V, X et XIV. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

METZU (*Gabriel*), célèbre peintre hollandais, né à Leyden, en 1615, mort à Amsterdam, en 1658. « Metzu, écrit Descamps, fut sans contredit un des plus grands artistes de sa nation; c'est en dire beaucoup, sans trop en dire. » Il est étrange que la vie d'un homme aussi remarquable soit restée complétement ignorée. On ne sait même pas qui l'initia dans son art. Descamps attribue cet honneur tantôt à Gérard Dow, tantôt à Gérard Terburg. En effet, la manière de Metzu procède de ces deux habiles maîtres; mais Gérard Dow, compatriote de Metzu, il est vrai, n'avait que deux années de plus, et ce peu de différence d'âge nous les présenterait plutôt comme deux émules, que comme un professeur et un élève. Quant à Terburg, sa vie s'écoula presque complétement en Italie, en Bavière, et surtout en Angleterre : ce ne peut donc être lui qui forma le talent de Metzu. Descamps s'est trompé dans ces deux hypothèses : d'ailleurs Metzu débuta à Amsterdam, où il gagna sa célébrité, et y termina sa courte carrière à la suite d'une opération de la pierre; il est probable qu'il apprit la peinture dans cette ville, chez Pierre Lastman ou chez l'un des Pinas. Descamps ajoute que Metzu se proposa Miéris comme modèle; mais Miéris est né en 1635, et par conséquent il était fort jeune quand Metzu mourut à quarante-trois ans. Les rôles sont évidemment intervertis. Metzu, comme dessinateur et comme coloriste, est resté supérieur à Miéris; il règne le même fini dans leurs ouvrages; mais les sujets de Metzu sont mieux choisis; ses figures n'ont pas la sécheresse qu'amène presque toujours une exécution précieuse. Elles sont gracieuses, quoique bien caractérisées. Il possédait l'harmonie des tons à un point éminent, et semble n'avoir jamais éprouvé le besoin d'opposer une couleur à une autre. Pourtant ses ombres sont vigoureuses et ses clartés éclatantes; mais la fusion est naturelle, et l'œil sur ses toiles suit le moindre détail sans effort, sans fatigue, sans distraction; l'air y circule bien et la perspective ne laisse rien à désirer. Les ouvrages de Metzu sont justement recherchés. Nous citerons seulement les principaux : *Portrait de l'amiral Tromp*; — *Un Chimiste lisant près d'une fenêtre*; — *Le Marché aux Herbes d'Amsterdam* (tableau capital); — *L'Intérieur d'une Cuisine*; — *Un Concert*; — *Une Femme qui dessine*; — *Une Marchande de Poisson*; — *Une Femme qui marchande un lièvre tandis qu'on lui enlève sa bourse*; — *Une jeune Fille qui regarde par la croisée voltiger un papillon* : une cage est attachée à la muraille que des pampres recouvrent; c'est délicieux de fini, d'exécution; la gravure a souvent reproduit ce petit chef-d'œuvre; — *Le Médecin des Urines*; — *Le Roi boit!* — *L'Enfant prodigue parmi les prostituées*; — *Une Femme en couches recevant des visites*; — *Une Marchande de Bijoux*; — *Une Femme qui écure un chaudron* (chef-d'œuvre); — *Un Apothicaire*; — de nombreuses scènes d'intérieur; — des tavernes; — des corps de garde, etc., etc. Presque tous les tableaux de Metzu ont été gravés ou lithographiés. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 86-87. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, livraisons 44 et 45, école hollandaise, n°s 12-13.

MEUCCI (*Vincenzo*), peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1694, mort en 1766. Un des meilleurs élèves de Gian-Gioseffo del Sole, il peignit surtout à fresque, et principalement de grandes compositions que les Italiens nomment *opere macchinose*; en ce genre il n'eut de rival, parmi ses contemporains, que son condisciple Ferretti. Il a enrichi de ses ouvrages les églises de presque toutes les villes de la Toscane. Parmi ses tableaux, inférieurs aux fresques, on cite *Le Mariage de sainte Catherine*, une *Résurrection*, un *Mariage de la Vierge*, à Florence. E. B—N.

Orlandi, Lanzi, Ticozzi.

MEUILLON (*Raymond DE*), ou DE MEVOUILLON, archevêque d'Embrun, né vers 1235, mort au Buis, dans le Dauphiné, le 29 juin 1294. Il était de l'ancienne famille des barons de Meuillon, en Dauphiné. Ayant fait profession d'observer la règle de Saint-Dominique au couvent de Sisteron, il fut élu prédicateur général de l'ordre, en 1264 : nous le voyons dans la suite adjoint au définiteur, puis définiteur. A ce titre, le chapitre général de 1278 le chargea d'aller en Angleterre réprimer les trop libres discours de quelques dominicains, accusés d'irrévérence envers la mémoire de saint Thomas. Nous connaissons les détails de cette affaire : ils sont intéressants, puisqu'ils touchent à l'histoire des grandes controverses du treizième siècle. Saint Thomas, disciple fidèle d'Aristote, avait soutenu que toutes les formes, considérées comme inhérentes ou comme adjacentes à la substance, ont un principe commun, la forme substantielle. Ce qui était de beaucoup réduire le nombre des êtres multipliés sans nécessité, et devait, en conséquence, révolter des théologiens anglais, attachés aux doctrines de l'école d'Oxford. L'école d'Oxford était au treizième siècle la grande fabrique des abstractions réalisées. Un ancien franciscain, Jean Pekham, archevêque de Cantorbéry, ayant publiquement censuré la forme substantielle de saint Thomas, plusieurs dominicains avaient eux-mêmes pris part à cette polémique. Ayant donc rempli la mission qu'on lui avait confiée, Raymond de Meuillon vint rendre compte de son voyage au chapitre assemblé dans la ville de Paris, en mai 1279. Les délinquants furent condamnés, et les prieurs de l'ordre invités à punir rigoureusement quiconque oserait renouveler de tels excès. Ensuite il récompensa Raymond de son zèle, en le nom-

mant définiteur pour la seconde fois. Quelques années après, en 1281, notre docteur fut introduit dans l'église séculière par les suffrages des chanoines de Gap, qui le nommèrent leur évêque. Le P. Touron, écrivant l'histoire de son ordre, dit, en style biblique, « qu'ainsi la lumière fut mise sur un digne chandelier ». Les dominicains du treizième siècle ne qualifiaient pas de la même manière ces changements d'état : à leur jugement, quitter l'habit des réguliers pour prendre celui des séculiers, c'était déroger. Combien d'autres religieux du même ordre furent sollicités de devenir évêques, et n'y consentirent pas! Dans la suite, le 8 octobre 1289, Raymond de Meuillon fut transféré sur le siége archiépiscopal d'Embrun.

Les écrits de Raymond de Meuillon peuvent être partagés en deux catégories bien distinctes, ses statuts, et ses livres dogmatiques. L'*Histoire Littéraire* analyse successivement les uns et les autres. Ses livres dogmatiques ont eu la plus étrange fortune. Ils ont été traduits en grec, et c'est la version grecque que nous avons conservée; le texte latin est ou paraît perdu. Ajoutons que l'exemplaire unique de cette version grecque, autrefois conservé dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés à Paris, où il a été vu et décrit par Montfaucon, est aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Saint Pétersbourg, avec un grand nombre d'autres manuscrits du même fonds, transférés au même lieu par un coupable ravisseur. Il faut consulter à cet égard le *Catalogus codic. Bibl. impér.* de M. Édouard de Muralt, et l'excellent article de M. V. Leclerc dans l'*Histoire Littéraire*. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XX, p. 252. — Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. I. — Échard, *Script. ord. Prædic.*, t. I, p. 434. — *Gallia Christ.*, t. I, col. 465, et t. III, col. 1081.

MEULAN (*Théodore*, comte DE), général français, né à Paris, en 1777, mort à Mende, le 20 novembre 1833. Dans son enfance, il fut emmené à Cayenne par sa famille. A son retour, appelé par la première conscription, il entra dans l'armée, s'éleva de grade en grade, et devint aide de camp du général Baraguay-d'Hilliers. Il fit les guerres d'Italie, d'Autriche et d'Espagne, et obtint le grade de major et la croix d'officier de la Légion d'Honneur. En 1813 il commandait le dépôt des prisonniers anglais à Verdun, et se fit tellement aimer et respecter de ces prisonniers qu'à la paix, lorsqu'il furent rendus à la liberté, ils lui firent présent d'une épée, et lui adressèrent une lettre fort honorable. En 1814 il fut nommé commandant de l'École militaire de La Flèche. Pendant les Cent Jours il essaya d'aller rejoindre les Bourbons en Angleterre; mais ayant été arrêté à Rouen, il fut mis en prison. En 1815 il fut nommé chef de division au ministère de la guerre. Promu maréchal de camp en 1817, il présida le conseil de révision de la première division militaire, et après 1830 il obtint le commandement du département de la Lozère. Sa sœur avait épousé M. Guizot, et s'est fait connaître par des ouvrages d'éducation pleins d'intérêt. A. J.

Courcelles, *Histoire des Généraux français*.

MEULAN (*Pauline* DE). *Voy.* GUIZOT (M[me]).

MEULEMEESTER (*Van*). *Voy.* DEMEULEMEESTER.

MEULEN (*Jean* VER), en latin *Molanus*, théologien belge, né en 1533, à Lille, mort le 18 septembre 1585, à Louvain. Ses parents, qui étaient originaires de Louvain, le ramenèrent bientôt dans cette ville, où il fit toutes ses études et dont il ajouta le nom au sien. Reçu docteur en 1570, il professa la théologie pendant quelques années. Les ouvrages qu'il publia sur l'antiquité ecclésiastique lui attirèrent plusieurs marques de faveur de la part du pape et du roi d'Espagne : ainsi il obtint de l'un un canonicat de l'église de Saint-Pierre, et de l'autre les emplois de censeur des livres et de directeur d'un séminaire récemment fondé à Louvain. Baronius a fait un grand éloge de lui dans sa préface du *Martyrologe romain*. On a de Ver Meulen : *De Picturis et Imaginibus sacris*; Louvain, 1570, 1574, 1595, in-8°; réimprimé trois fois à Anvers : cet intéressant traité, connu aussi sous le titre : *De Historia sacrarum Imaginum et picturarum Lib. IV*, a été revu par Paquot, qui l'a enrichi de notes et de suppléments (Liége, 1771, in-4°); la partie relative aux erreurs commises par les artistes dans la représentation des objets religieux a fourni à l'abbé Méry l'idée de la *Théologie des Peintres, sculpteurs et dessinateurs*; Paris, 1765, in-12; — *Annales urbis Lovaniensis ac obsidionis illius historia*; Louvain, 1572, in-4°; — *Calendarium Ecclesiasticum*; Anvers, 1574, in-12; — *De fide hæreticis servanda lib. III; quartus item de fide rebellibus servanda, et quintus de fide ac juramento quæ a tyrannis exiguntur*; Cologne, 1584, in-8°; — *De piis Testamentis*; Cologne, 1584, 1661, in-8°; — *Theologiæ practicæ Compendium*; Cologne, 1585, 1590, in-8°; — *Orationes III de agnis Dei, de decimis dandis et de decimis recipiendis*; Cologne, 1587, in-8°; — *De Canonicis Lib. III*; Cologne, 1587, in-8°; — *Militia sacra Ducum ac Principum Brabantiæ cum annotat. Petri Louwii*; Anvers, 1592, in-8° ce livre, un des plus curieux de Meulen, contient l'histoire des guerres entreprises par les ducs de Brabant pour cause de religion; — *Medicorum ecclesiasticum Diarium*; Louvain, 1595, in-8° : ouvrage posthume, publié par H. Cuyck, qui l'a fait précéder d'un éloge historique de l'auteur; — *Natales Sanctorum Belgii et eorum chronica recapitulatio*; Louvain, 1595, in-8°; Douai, 1626, in-8° (avec un supplém. d'Arnold de Raisse); — *Bibliotheca materiarum Theologica quæ a quibus auctoribus, quum antiquis, tum recentioribus sint pertractæ*; Cologne, 1618, in-4°; la s

conde partie de cet ouvrage, qui se trouvait entre les mains d'Aubert Le Mire, n'a pas été publiée. Ver Meulen a donné une bonne édition du *Martyrologium* d'Usuard (Louvain, 1568, in-8°); dans les réimpressions subséquentes il fut obligé d'en retrancher plusieurs passages touchant la supposition de quelques écrits attribués à des Pères de l'Église et la fausseté de certaines légendes. Il a travaillé à l'édition des œuvres de saint Prosper (Anvers, 1574) et de saint Augustin (ibid., 1577). On lui a attribué un poëme historique assez bien écrit et intitulé *Antverpias* (Leyde, 1605, in-8°), qui appartient à un autre Molanus, natif de Breda. Enfin, il a laissé en manuscrit *Martyrologium romanum*, et *Annales urbis Lovaniensis Lib. XIV*. K.

H. Cuyck, *Éloge* à la tête du *Diarium Medicorum*. — C. Loos, *Illustrium Germaniæ Script. Catalogus*. — Le Mire, *Elogia Belgica*. — Valère André, *Fasti academici Lovanienses*. — Sanders, *De Scriptor. Flandriæ*. — Teissier, *Éloges*. — Foppens, *Biblioth. Belgica*. — Niceron, *Mémoires*, XXVII.

MEULEN (*Antoine-François* VAN DER), peintre flamand, né en 1634, à Bruxelles, mort le 15 octobre 1690, à Paris. Élève de Pierre Snayers, il s'appliqua de bonne heure à dessiner des chevaux, des campements et des rencontres de cavalerie; il ne tarda pas à surpasser son maître. Vers 1666 il fut, par l'entremise de Le Brun, appelé à Paris par Colbert, qui lui offrit une pension de 2,000 livres, un logement aux Gobelins et l'assurance d'être employé dans le genre où il excellait. Depuis la campagne de Flandre, en 1667, il suivit le roi dans ses rapides conquêtes; on peut dire qu'il en fut le peintre historiographe. Chaque jour il venait prendre les ordres du roi, qui discutait avec lui le choix des sites, des épisodes ou des personnages. Il dessinait sur le terrain, relevant toute chose avec rapidité, et rendant si exactement les détails d'une action que chaque témoin s'y reconnaissait sans peine. La plupart de ses compositions sont des improvisations aussi brillantes que fidèles. Les sujets ordinaires en sont des siéges, des combats, des marches, des haltes, des escarmouches, les incidents si variés de la vie des camps. « Van der Meulen, dit Taillasson, est original dans les sujets qu'il a traités et par la manière dont il les a peints. Le caractère distinctif de son talent est d'avoir rendu des formes françoises avec le coloris flamand; celui-ci n'a rien perdu de sa beauté, et le peintre a parfaitement saisi l'air et l'esprit des personnages du temps et des lieux où il vivoit. » Reçu membre de l'Académie de Peinture le 13 mai 1673, il en devint conseiller en 1681. Honoré de la protection de Louis XIV, qui tint un de ses fils sur les fonts baptismaux, vivant dans l'intimité du premier peintre de la cour, comblé des dons de la fortune, il aurait dû vivre heureux; pourtant la dernière moitié de sa vie fut empoisonnée par le chagrin que lui causa la conduite, plus que légère, de la nièce de Le Brun, sa seconde femme, chagrin si vivement ressenti qu'il en mourut, dit-on. La plupart des tableaux militaires de van der Meulen étaient transportés au château de Marly; il y en avait quatre dans la chambre du roi. On en voyait aussi à Versailles et à Rambouillet. Au jugement de Mariette, on y admire une grande vérité dans les fabriques, un beau choix d'arbres, un pinceau facile et léger; sa touche est pleine d'esprit et approche beaucoup de celle de David Teniers. Le Louvre possède de vander Meulen vingt-trois tableaux: *L'Armée du roi devant Tournai; Arrivée de Louis XIV devant Douai; Entrée du roi et de la reine à Douai; Marche sur Courtrai; Vue de Lille; Combat près du canal de Bruges; Reddition de Dôle; Passage du Rhin en* 1672; *Vue d'Oudenarde; Maestricht; Prise de Dinan; Prise de Valenciennes; Vue de Luxembourg; Vue de Fontainebleau;* trois *batailles; Convoi militaire; Halte de cavaliers*, etc. On voit aussi quelques compositions de cet artiste au musée de Bruxelles et à la galerie du Belvédère, à Vienne. Parmi les tapisseries exécutées à la manufacture des Gobelins d'après van der Meulen, nous citerons : *Le Mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse*, et *L'Alliance du roi avec les Suisses*. D'excellents graveurs, tels que Romain de Hooge, Lepautre, Simonneau aîné, Cochin, Ertinger, ont popularisé ses ouvrages dans une série de belles estampes, au nombre de cent treize.

Les principaux élèves de ce peintre sont Dominique Nollet, Martin Boudewyns, Martin Bonnart et Jean van Huchtemburg. — Son frère cadet, *Pierre* VAN DER MEULEN, commença par exercer la sculpture; mais étant passé en 1670 en Angleterre, il se mit aussi à peindre des siéges et des batailles, et fut employé par le roi Guillaume. P. L—Y.

Descamps, *Vies des Peintres flamands*. — Houbraken, *Vies des Peintres hollandais*. — Mariette, *Abecedario*. — Taillasson, *Observat. sur quelques grands Peintres*.— Ch. Blanc, *Hist. des Peintres*. liv. 157. — Villot, *Notice des Tableaux du Louvre* (école française).

MEUN (*Jean* DE), poëte français, né vers 1279 ou 1280, était originaire de la petite ville de Meun (Loiret), dont il prit le nom. Cette ville, située à quatre lieues d'Orléans, est bâtie sur la Loire. Cette circonstance inspira le vers suivant à Cl. Marot,

> De Jean de Meun s'enfle le cours de Loire (1).

On le surnomma aussi *Clopinel*, parce qu'il était réellement boiteux, et il eut le bon esprit d'accepter ce surnom (2). Ces sobriquets d'ailleurs étaient fort communs au moyen âge, et tenaient lieu de noms patronymiques, dont l'usage n'était pas encore généralement établi. Non-seule-

(1) Préface de son édition du *Roman de la Rose*.

(2) Un autre trouvère du treizième siècle (Adam d'Arras) avait reçu à tort le surnom de *Bossu*; il protesta hautement contre ce sobriquet injurieux :

> On m'apele Bochu, mais je ne le sui mie.

(*Du Roi de Sezille*, poëme monorime publié par Buchon dans les *Chroniques nationales*, t. VII, p. 25.)

ment Jean de Meun était né poëte, mais il fut encore un des plus savants hommes de son temps. Estienne Pasquier (1) le compare au célèbre Dante, dont il était contemporain, et le met au-dessus des poëtes italiens sous le rapport de la profondeur de la pensée et de l'élégance du style. L'état de Jean de Meun a été un sujet de controverse entre les savants. La Croix du Maine, parlant d'après J. Bouchet, auteur des *Annales d'Aquitaine*, dit que, suivant l'opinion de quelques écrivains, Jean de Meun était docteur en théologie à Paris, et de l'ordre des Dominicains; mais cette opinion s'accorde mal avec les traits de satire dont il accable tous les ordres religieux: Du Verdier ne l'a point adoptée. Cl. Fauchet, sans apporter aucune preuve, prétend que Jean de Meun était docteur en droit. Ce qui est plus certain, c'est que, né de parents riches et considérés, il avait fait de bonnes études (2); il nous l'apprend d'ailleurs lui-même par ces vers de son Testament :

Diex m'a trait sans reproche de jonesce et d'enfance;
Diex m'a par maints perils conduit sans mescheance,
Diex m'a donné au miex honnour et grant chevance,
Diex m'a donné servir les plus grans gens de France (3).

Ce dernier vers fait supposer qu'il était attaché à la maison de quelque grand personnage, peut-être même à quelque prince de la famille royale.

Honoré Bonnet fait dire à Jean de Meun qu'il composa la continuation du *Roman de la Rose* dans un hôtel orné d'un jardin qu'il possédait :

Je suis maistre Jehan de Meun,
Qui par maint vers, sans nulle prose,
Fis cy le Roman de la Rose;
Et cest hostel que cy voyez
Pris pour acomplir mes souhez (4).

Jean de Meun prend soin de nous faire connaître, par une prophétie faite après coup qu'il met dans la bouche de l'Amour, le nom de l'auteur et la date de l'achèvement de ce célèbre roman :

Puis vendra Jehan Clopinel;
Cis aura le roman si chier
Qu'il le voudra tout parfurnir
Se tens et leu l'en puet venir;
Car quant Guillaume cessera,
Jehans le continuera
Après sa mort, que ge ne mente,
Ans trespassés plus de quarante v. 10,600 (5).

Les mêmes indications sont reproduites dans un sommaire ajouté entre les vers 4070 et 4071, où commence en effet l'œuvre du continuateur. Plus de deux siècles après sa composition, A. Baïf en a exposé le plan dans un sonnet qu'il adressa à Charles IX; nous en transcrivons ici quelques vers :

Sire, sous le discours d'un songe imaginé,
Dedans ce vieux roman vous trouverez réduite
D'un amant désireux la pénible poursuite,
Contre mille travaux en sa flamme obstiné,...
L'amant dans le verger, pour loger des traverses
Qu'il passe constamment, souffrant peines diverses,
Cueil du rosier fleuri le bouton précieux.
Sire, c'est le sujet du *Roman de la Rose*,
Où d'amours épineux la poursuite est enclose;
La Rose, c'est d'amour le guerdon gracieux.

Le Roman de la Rose n'est pas uniquement un roman d'amour. Plus savant que Guillaume de Lorris, Jean de Meun en a fait une espèce d'encyclopédie, où il a rassemblé sans aucun ordre des traits d'une morale bonne ou mauvaise, des portraits, des réflexions critiques, des détails de galanterie, des faits historiques; la fable de Narcisse, celle de la Toison d'or, celle de Pygmalion, tirées des *Métamorphoses* d'Ovide, les amours de Didon et d'Énée, prises dans L'*Énéide* de Virgile, celles de Samson et de Dalila, puisées dans la Bible; l'histoire de Virginie et la mort de Sénèque, qui appartiennent à l'histoire romaine. Les deux auteurs ont employé la forme allégorique. Les principaux personnages que l'on y voit figurer sont des génies bienfaisants, comme *Amour*, *Bel-Accueil*, *Pitié*, *Franchise*, ou des génies malfaisants, comme *Faux-Semblant*, *Danger* (Fierté), *Male-Bouche*, *Jalousie*. Tout est vivant, tout est animé sous la plume des deux poëtes. Ils peignent l'amour avec des charmes dont il est bien difficile de se défendre, et les règles pour y réussir occupent la majeure partie de l'ouvrage. Aussi *Le Roman de la Rose* est-il un art d'aimer; la route pour parvenir au comble de ses désirs y est tracée à travers les détours et les obstacles d'une fiction continuelle, contrairement à la manière d'Ovide, qui met bout à bout les préceptes qu'il enseigne. D'un autre côté, on y rencontre bon nombre de réflexions plus propres à éteindre les feux de l'amour qu'à les allumer. Notre continuateur y peint en maint endroit, et d'une manière très-vive, les inquiétudes et les alarmes où cette passion nous jette; elle y est représentée comme le joug le plus pesant, le plus dur esclavage qu'on puisse imaginer. J. de Meun y fait aussi une longue énumération des maux qu'elle entraine à sa suite. Les beaux vers où Lucrèce décrit si bien les funestes effets de l'amour, et où il dit que lorsqu'on s'y abandonne on ne compromet pas moins sa santé, sa liberté, sa fortune, ses devoirs, sa réputation; tout cela est habilement résumé en deux vers :

Maint i perdent, bien dire l'os,
Sens, tens, chatel, cors, ame et los. (v. [illegible]).

Suivant notre poete, un remède seul peut guérir ce mal, tout à la fois si attrayant et si terrible :

Riens n'i vaut herbe ne racine;
Sol foir en est medicine (v. 16617).

Il peint aussi les femmes sous les couleurs les

(1) *Recherches de la France*, l. VII, c. 3.

(2) « Je ne sauroye pas estudier comme vous fites jadis. » Honoré Bonnet, *L'Apparition de Jean de Meun*, p. 9. Maistre Gontier Col, conseiller du roi, qualifie J. de Meun de « vrai catholique, solennel maistre et docteur... en sainte théologie, philosophe très-perfent et excellent, sachant tout ce qui à entendement humain est scible, duquel la gloire et renommée vit et vivra es aages à venir ».

(3) Vers 53 et suiv.

(4) *L'Apparicion de maistre Jehan de Meun*, p. 7, 8; et p. 66, note II.

(5) Toutes nos citations des vers du *Roman de la Rose* sont extraites de l'édition de Méon, la dernière et la meilleure, sans contredit: Paris, 1814, 4 vol. in-8°.

plus misérables et les plus propres à en faire un objet de mépris et d'aversion. Boileau reconnaissait que Paris au dix-septième siècle renfermait jusqu'à trois femmes que l'on pouvait citer. J. de Meun au quatorzième ose affirmer qu'il n'en existe point de vertueuse.

> Toutes estes, serés, ou fustes
> De fait ou de volenté putes ;
> Et qui bien vous en chercheroit,
> Toutes putes vous trouveroit (v. 9192)

Ce passage, dit-on, souleva un violent orage contre le poëte, qui fut sur le point d'expier son inconcevable boutade sous les verges des dames enragées. Il fut assez heureux pour se tirer de ce mauvais pas, grâce à sa présence d'esprit, qui ne l'abandonna point dans le moment le plus critique. Il réussit à désarmer ses ennemies irritées, prêtes à frapper, en s'avouant coupable et en soutenant que c'était à celle qui se reconnaissait le mieux dans ses vers à porter le premier coup. Ces mots firent tomber les armes des mains des dames. Si l'anecdote manque de preuves, la tournure d'esprit de Jean de Meun la rend du moins vraisemblable (1). Le poëte n'épargne pas davantage les *clercs* (ecclésiastiques) : la plupart, dit-il, n'ont que l'habit et les dehors de leur état.

> Cist a robe religieuse ;
> Donques est-il religieus :
> Cest argument est trop fieux (captieux) :
> La robe ne fait pas le moine (v. 12000).

Ce dernier vers a passé en proverbe. Notre poëte brille surtout par la satire pleine de verve qu'il fait des hypocrites. Un lecteur timoré recommande la suppression ou l'omission du passage renfermé entre les vers 11262 et 12184. La naïveté avec laquelle cette suppression est proposée fait sourire : « Ce qui s'ensuit trespasse-[illegible] à lire devant gens de religion et mesmement devant ordres mendiens, car il sont sotif, artilleus (fins, artificieux), si vos porroient tost grever ou nuire, et devant genz du siecle, que l'en porroit metre en erreur ; et trespasseroiz jusques à ce chapistre où il commence ainsi : Faus Semblant dit : Amors, di-moi... (2) »

Le Roman de la Rose excita à la fois l'indignation et l'enthousiasme. La cour, la ville, la chaire, le barreau même, tout retentissait en même temps de l'éloge et de la satire de ce livre, et par une contradiction trop ordinaire, tandis que les uns l'anathématisaient comme un ouvrage immoral et dangereux, les autres le mettaient au rang des livres moraux, même édifiants, et ils en recommandaient la lecture comme utile aux mœurs et à la religion. Ces derniers, au sentiment desquels s'est rangé Cl. Marot lui-même, n'y virent plus et ne voulurent y faire voir qu'une pieuse allégorie, une espèce de théologie morale, et prétendaient que cette rose dont la conquête avait coûté tant de peines à l'amant, n'était autre chose que la sagesse. Il faut vraiment avoir un goût décidé de spiritualité pour en aller chercher jusque là. Le célèbre Piron a composé d'après le roman un opéra comique intitulé *La Rose*. Cette pièce a rencontré beaucoup de censeurs, qui ont crié au scandale ; mais personne ne s'est avisé d'y trouver un sujet d'édification, pas plus que dans la *Macette* de Regnier (1), puisée à la même source. Enfin, il n'y a pas jusqu'aux alchimistes qui, avec aussi peu de raison, n'aient cru y découvrir le grand œuvre de la transmutation des métaux. Jean de Montreuil, secrétaire de Charles VI, Gontier Col, conseiller du roi, firent très-sérieusement l'apologie du *Roman de la Rose*, et regardaient les détracteurs de cet ouvrage comme des gens sans goût, des envieux et des calomniateurs (2). Les débats qu'il suscita au commencement du quinzième siècle, entre les personnages les plus éminents, sont curieux à étudier au point de vue des mœurs, des opinions et de l'histoire littéraire de ce temps-là. Christine de Pisan, « femme de hault et eslevé entendement, digne d'onneur, » comme la qualifie l'un de ses adversaires, ne craignit point d'entrer en lice contre les partisans de ce poëme, « afin, dit-elle, de soustenir par deffenses véritables contre aucunes opinions à honesteté contraires, l'onneur et louenge des femmes, laquelle plusieurs clercs et autres se sont efforcés par leur dittiez (écrits) d'amenuisier, qui n'est chose loisible à souffrir. Et ne croiez, chier sire, dit-elle à maître Gontier Col, ne aucun autre n'ait oppinion que je die ou mette en ordre ces dittes deffenses par excusation favorable, pour ce que femme suis, car veritablement mon motif n'est simplement fors soustenir pure verité (3). » Dans la lutte morale qu'elle avait résolument engagée contre *Le Roman de la Rose* et ses partisans, Christine avait trouvé un puissant auxiliaire dans le célèbre J. Gerson, qu'elle surnommait l'*élu des élus* (4). Afin de

(1) Une aventure analogue est attribuée à un troubadour, Guillaume de Berguedan, qui vivait du temps du comte Raymond Béranger, et est par conséquent plus ancien que J. de Meun. Le mot que l'on prête à l'un et à l'autre, comme on le voit, est une imitation forcée du mot de Jésus-Christ, qui sauva la femme adultère.

(2) J. de Meun fut inhumé aux Dominicains de la rue Saint-Jacques. On dit qu'il légua à ces religieux un coffre qu'il disait rempli de choses précieuses, mais dont l'ouverture ne devait être faite qu'après ses funérailles. Au lieu du trésor espéré, ces bons pères ne trouvèrent dans ce coffre que des ardoises couvertes de chiffres et de figures géométriques. A cette vue les religieux, indignés, coururent exhumer le corps du défunt ; mais le parlement les contraignit à lui donner une sépulture honorable. J. Bouchet, raconte ce fait dans ses *Annales d'Aquitaine*, comme un ouï-dire, et ajoute qu'il ne le croit pas. Cependant on ne peut nier qu'il ne s'accommode on ne peut mieux au genre d'esprit, fin et moqueur, de J. de Meun.

(1) *Satires*, liv. I, sat. 13.

(2) *Voy.* dom Martène, *Veter. Monum. Amplior. Collect.*, t. II, p. 149, Epist. 54, 56, 57.

(3) *Le livre des Epistres sur le Roman de la Rose*, manuscr. 7217 anc., 836 nouv. Bibl. impér.

(4) « Pour l'accroissement de vertu et le destruisement de vice, dit Christine, de quoy le Dit *de la Rose* puet avoir empoisonné pluseurs cuers humains, pour y obvier, très vaillant docteur et maistre en theologie, souffisant, digne, louable clerc, solempnel esleu entre les es-

prouver que le bon droit est de son côté, Christine en appelle aux pères de famille : « Hahay! entre vous qui belles filles avez, et bien les desirez introduire à vie honneste, baillez-leur, baillez et requerez *Le Roman de la Rose* pour aprendre à discerner le bien de mal ; que dis-je! mais le mal du bien, et à quel utilité ne à quoy profite aux oyans ouir de laidures? » — « Je dis que se on lisoit le livre *de la Rose* devant les roynes ou princeces, que il leur convendroit couvrir la face de honte rougie. » Sa sollicitude maternelle lui dicte ces vers, adressés à son fils :

Si tu veulx chastement vivre
De *la Rose* ne lis le livre,
Ne Ovide de l'*Art d'aimer*
Dont l'exemple fait à blasmer (1).

Quoique vive, la critique que Christine fait de ce roman n'est pas tellement absolue qu'elle ne reconnaisse ce qu'il y a de louable chez l'auteur. « Bien est vray que mon petit entendement y considere grant joliveté en aucunes pars, très-solennellement parler de ce qu'il voult dire ; et par moult beaux termes et vers gracieux bien leonimez, ne mieulx ne pourroit estre dit (2). »

La plupart des trouvères se complaisent dans l'emploi des termes les plus obscènes ; et leurs lecteurs ou auditeurs n'en étaient point choqués. J. de Meun cherche à s'excuser d'avoir suivi l'exemple de ses devanciers :

Biaus amis, ge puis bien nommer,
Sans moi faire mal renomer,
Apertement, par propre nom
Chose qui n'est se bonne non,
N'encor ne fais ge pas pechié
Se ge nomme sans metre gloses,
Par plain texte les nobles choses
Que mes peres en paradis
Fist de ses propres mains jadis.

A cet argument, Christine répond : « Je dis et confesse que voirement crea Dieu choses pures et nettes..... Ne en l'estat d'innocence ne eust esté laidure les nommer ; mais par la polucion de pechié devint homme immonde, dont encore nous est demouré pechié originel. » Elle paraît en quelque sorte honteuse d'avoir lu un ouvrage si licencieux : « Vray est que pour la matere qui en aucunes pars n'estoit à ma plaisance, m'en passoye oultre comme coq sur brese, si ne l'ay planté veu (3). » Les règles du vieux français, encore assez bien observées dans la prose de Brunetto Latini, laissent peu de traces dans Le Roman de la Rose. Les manuscrits de ces deux ouvrages sont très-nombreux ; on en trouve dans presque chacun des dialectes parlés au treizième siècle. Cette multitude de copies montre combien ces deux ouvrages étaient goûtés dès l'origine. De tous les monuments de notre ancienne littérature, *Le Roman de la Rose* est celui qui eut le plus de succès, ce qui tient peut-être, indépendamment du sujet, à ce que, l'un des derniers en date, il fut publié le premier, et surtout au talent des deux auteurs. Il n'a manqué à Guillaume de Lorris et à Jean de Meun pour égaler Ovide, leur modèle, qu'une langue aussi perfectionnée que la sienne. Ils eurent autant d'invention, plus de naturel et de vérité et connurent aussi bien la théorie de l'amour que ce grand maître. Cet abus de l'esprit, qu'Ovide poussa quelquefois jusqu'à la puérilité, n'a jamais séduit les deux écrivains français ; s'ils sont moins poëtes, moins beaux-esprits que leur modèle, ils sont plus vrais dans la peinture des mœurs de leur temps. C'est dans la nature que G. de Lorris et J. de Meun ont étudié la femme. On conçoit qu'une telle peinture demandait autant de liberté que d'énergie ; cependant, il faut l'avouer, le tableau est trop chargé. Les nudités dont ce poëme fourmille auraient pu être plus gazées, et les maximes de morale et de philosophie qui s'y trouvent sont peu capables de détruire l'effet que produisent toujours ces peintures voluptueuses. Quoi qu'il en soit, Dante dès l'origine prédit le durable succès de cet ouvrage, et l'amitié qui l'attachait à Jean de Meun (1) ne l'aveugle point dans cette prédiction, que nous voyons sanctionnée par la postérité. Cependant la publication de quelques-unes de nos plus vieilles chansons de geste a fait perdre de nos jours beaucoup du prestige du *Roman de la Rose*. Malgré la difficulté d'entendre le français dans lequel elles sont écrites, on commence à goûter les chansons de Roland, de Raoul de Cambrai, de Garin le Loherain, d'Ogier l'Ardenois, de Berte aus grans piés, de Parise la duchesse, du châtelain de Coucy, etc. Toutes ces productions sont antérieures au poëme de Guillaume de Lorris et de J. de Meun. Profondément empreintes de l'esprit français, dans leur naïveté, leur rudesse originale, elles sont étrangères à la science, à la malignité et aux raffinements de l'allégorie qui ont fait la fortune du *Roman de la Rose*.

La part que Jean de Meun eut à ce célèbre roman n'est pas son seul titre à la gloire littéraire ; son *Testament*, ses traductions en prose du livre *de la Consolation* de Boèce, *de la Chevalerie* de Végèce et des épîtres d'Héloïse et d'Abailard, sont des monuments remarquables, toujours recherchés.

J. Molinet, chanoine de Valenciennes, traduisit en prose notre célèbre roman, et il y a inséré une foule de traits qui ne sont point dans l'original. Son but était d'en faire un livre de piété. Il débute par ces vers, d'un comique vraiment naïf :

C'est *Le Roman de la Rose*
Moralisé cler et net
Translaté de rime en prose
Par vostre humble Molinet.

leus, compila une œuvre en brief, conduitte moult notablement par pure theologie. »

(1) *Enseignemens moraux*, XIX. Voir *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan*, p. 110.

(2) *Epistres sur le Roman de la Rose*, déjà citées.

(3) *Ibid.*

(1) « Le bon maistre Jehan de Meung estoit contemporain, c'est-à-dire du mesme temps et faculté que Dante, qui preceda Petrarque et Boccace. Et l'un estoit émulateur et nonobstant ami des estudes de l'autre. » (J. Le Maire de Belges, *Temple de Vénus*.)

Cl. Marot se chargea de rétablir le texte du *Roman de la Rose*, altéré par la négligence ou l'ignorance des premiers éditeurs; il y fit une multitude de corrections plus ou moins heureuses, changea les expressions surannées, éclaircit des passages obscurs, et ajouta souvent des vers entiers. En un mot, il défigura le texte en voulant le corriger, et son style, enchâssé dans le langage des treizième et quatorzième siècles, produisit une fâcheuse disparate (1). L'édition revue et corrigée par Marot fut imprimée pour la première fois en 1527. Aujourd'hui nous en possédons une bonne, collationnée et imprimée d'après les meilleurs manuscrits par Méon (Paris, 1814, 4 vol. in-8°). Cette dernière édition reproduit fidèlement le texte original, accompagné parfois d'utiles variantes. P. CHABAILLE.

Fauchet, *Origine de la Poésie*. — La Croix du Maine. — Pasquier, *Recherches*. — Massieu, *Histoire de la Poésie françoise*. — Goujet, *Biblioth. franç.* — *Les Épistres sur le Roman de la Rose*, ms. 7217 anc., 886 nouv. Bibl. impér. — Martène, *Veter. Monum. Ampliss. Collectio*, etc.

MEUNIER (*Jean-Antoine*), littérateur français, né le 30 juin 1707, à Châlons-sur-Saône, où il est mort, le 20 octobre 1780. Élevé gratuitement au séminaire des Oratoriens, il obtint, par la protection de l'évêque Madot, un canonicat et le prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il était l'ami de J.-J. Rousseau et entretenait une correspondance avec Voltaire, qui porta sur lui le jugement suivant : « Un épais curé de village a deviné le naturel, l'enjouement et la grâce de style des courtisans les plus polis du siècle de Louis XIV. » On a de Meunier : *L'Apologétique de Tertullien*; Paris, 1822, in-12, traduction publiée par Dampmartin. Il a aussi laissé quelques ouvrages manuscrits. P. L.

Quérard, *La France Littéraire*.

MEUNIER (*Hugues - Alexandre - Joseph*, baron), général français, né le 23 novembre 1758, à Montlouis (Roussillon), mort le 9 décembre 1831, à Poitiers. Pourvu à l'âge de dix ans d'une sous-lieutenance, il devint lieutenant en 1774, se trouva aux siéges de Mahon et de Gibraltar, et obtint à l'ancienneté la croix de Saint-Louis. Nommé lieutenant-colonel en 1792, il servit avec Dumouriez et fut chargé d'assurer la retraite de l'armée depuis Grand-Pré jusqu'à Sainte-Menehould ; en voulant soutenir le choc de sept escadrons ennemis, il reçut un coup de biscaïen qui le priva de l'usage du bras gauche. A l'armée du nord il défendit avec un corps de huit mille hommes les lignes de Pont-à Marck et de Mons-en Puelle. Envoyé en Vendée, il fut nommé général de brigade sur le champ de bataille de Quiberon (16 juillet 1795) et désigné bientôt après pour commander en chef une expédition dirigée contre le Cap de Bonne-Espérance. On ne donna pas de suite à ce projet. Appelé à Paris, il y travailla à l'organisation de l'armée et fut nommé directeur du dépôt de la guerre; ce fut sur sa proposition que Berthier forma le corps des ingénieurs géographes, d'où sortirent tant de bons officiers. Il prit peu de part aux événements militaires du régime impérial. Après avoir ramené la paix dans le Finistère et contraint les chefs royalistes à se rendre, il fut employé à l'intérieur comme inspecteur général d'infanterie; mis à la retraite en 1809, il commanda en 1810 la succursale des Invalides à Louvain et en 1812 l'École militaire de Saint-Cyr. La Restauration le promut au grade de lieutenant général (10 août 1814). Depuis 1815 il vécut obscurément à Poitiers. En 1808 il avait reçu le titre de baron de l'empire. On a de lui : *Rapport fait au ministre de la guerre sur les exercices et manœuvres de l'infanterie*; Paris, 1799, in-8°; — *Dissertations sur l'ordonnance de l'infanterie*; Paris, 1805, in-8°, avec pl. ; — *Évolutions par brigades*; Paris, 1814, in-8° avec pl. P. L.

Nouv. Biogr. des Contemporains. — *Fastes de la Légion d'Honn.*, III.

* **MEUNIER** (*Victor - Amédée*), publiciste français, né à Paris, en 1820. Il se fit de bonne heure connaître par divers articles publiés dans *L'Écho du monde savant* et par plusieurs ouvrages scientifiques. On a de lui : *Histoire philosophique des progrès de la zoologie générale*; Paris, 1839, in-8°; — *Essais scientifiques*; Paris, 1858, t. I-IV, in-18. Peu après il publia la *Revue synthétique*, 4 vol. in-8°, 1842; — *Jésus-Christ devant le conseil de guerre*, 1848; 2e édit., 1849; — *l'Apostolat scientifique*; Paris, 1859, in-18. Il a donné des articles scientifiques aux journaux *La Phalange*, *La Démocratie pacifique*, et rédigé jusqu'au 1er janvier 1855 le feuilleton scientifique de *La Presse*, époque à laquelle il fonda *L'Ami des Sciences*. Il est maintenant rédacteur de la partie scientifique du *Siècle*.

Documents particuliers.

MEUR (*Vincent*), fondateur d'ordre français, né à Tonguedec (diocèse de Tréguier), en 1628, mort à Vieux-Château-en-Brie, le 26 juin 1668. Il obtint, fort jeune, une place d'aumônier à la cour de Louis XIV. Il s'ennuya de l'oisiveté qui régnait dans ses fonctions, et décida quelques autres ecclésiastiques, ses amis et ses collègues, à fonder une institution où le catholicisme pourrait sans cesse trouver des prédicateurs, des apôtres. Telle fut l'origine des Missions étrangères. Douze membres s'assemblèrent d'abord dans une petite maison de la rue de la Harpe, sous la présidence de Meur. Le P. de Rhodes, officier supérieur des Jésuites, comprit tout l'avantage que son ordre aurait à s'adjoindre de semblables auxiliaires. Il les affilia à la Compagnie de Jésus dès 1652, et les engagea à aller prêcher la foi catholique dans le Tonquin. Meur voulut, avant de se mettre en mission, avoir l'approbation du pape. C'était alors Alexandre VII. Meur se présenta

(1) Est. Pasquier était mécontent de ce qu'il l'avait *habillé à la moderne*, et le blâmait de cette *bigarrure de langage vieux et nouveau* (Lettre à Cujas, liv. II).

devant lui en 1657; le souverain pontife l'engagea fortement à suivre sa vocation. Néanmoins, Meur laissa partir ses compagnons, et vint à Paris s'occuper de discussions théologiques. Il attaqua Jansénius et ses adhérents (1658), se fit nommer, en 1664, supérieur du séminaire des Missions étrangères, accepta le prieuré de Saint-André (en Bretagne), fit quelques missions à Dijon, à Auxerre, et dans d'autres villes de la Bourgogne, où il avait des amis. Il revenait de recueillir en Bretagne l'héritage de son père et celui de son frère, lorsqu'il mourut en route, à quarante ans, à la suite d'une indigestion. Son corps fut inhumé dans l'église des Missions étrangères de Paris. A. L.

Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*.

* MEURICE (*François-Paul*), auteur dramatique français, né à Paris, en février 1820. Son père, qui était orfèvre, avait succédé à Froment, dont il épousa la veuve, et c'est ainsi que M. Paul Meurice était le frère utérin de Froment Meurice. Il fit ses études au collége Charlemagne, et débuta dans les lettres par une imitation de Shakespeare intitulée *Falstaff*, comédie en six actes. Il traduisit encore quelques pièces avec M. Aug. Vacquerie, et travailla avec M. Alexandre Dumas. En 1848, lors de la fondation de *L'Événement*, M. Meurice en eut la rédaction en chef. Traduit plusieurs fois devant les tribunaux comme gérant responsable d'articles incriminés, il fut en dernier lieu condamné, le 15 septembre 1851, à neuf mois de prison et 3,000 fr. d'amende par la cour d'assises de la Seine, pour un article de M. François-Victor Hugo sur le renvoi des étrangers, convaincu d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement. Il subissait sa peine lorsque les événements de décembre 1851 amenèrent la suppression de son journal. Revenu à la littérature, il composa à la Conciergerie un drame qui eut un succès éclatant. Il aime à choisir des sujets populaires, et son talent se ressent de l'école de M. Victor Hugo; des sentiments bien prononcés, des contrastes très-accusés; un style vif et nerveux, visant à l'effet. On a de lui : *Antigone*, tragédie de Sophocle, traduite en vers (avec M. Aug. Vacquerie), jouée à l'Odéon; Paris 1844, in-18; — *Paroles*, comédie tirée de Shakespeare (avec le même); Paris, 1844, in-12; — *Hamlet, prince de Danemark*, drame en cinq actes et huit parties en vers, imité de Shakespeare (avec M. Alexandre Dumas), représenté sur le Théâtre-Historique; Paris, 1848, in-18; — *Benvenuto Cellini*, drame en cinq actes représenté à la Porte-Saint-Martin; Paris, 1852, in-18; 1852, in-4°; — *Schamyl*, drame en cinq actes, représenté à la Porte-Saint-Martin; Paris, 1854, in-18; — *Paris*, drame historique en cinq actes et vingt-six tableaux, joué au théâtre de la Porte-Saint-Martin; Paris, 1855, in-18; — *L'Avocat des Pauvres*, drame en cinq actes et six tableaux, joué au théâtre de la Gaîté; Paris, 1856, in-4°; — *Scènes du foyer : La Famille Aubry*; Paris, 1857, in-18; — *Les Tyrans de village*; Paris, 1857, in-18; — *Fanfan la Tulipe*, comédie en cinq actes et sept tableaux, jouée au théâtre de l'Ambigu; Paris, 1858, in-18; 1859, in-4°; — *Le Maître d'école*, drame en cinq actes, joué à l'Ambigu; Paris, 1858, in-18. On attribue à M. Paul Meurice une grande part aux romans d'*Amaury* et d'*Ascanio*, publiés par M. Alexandre Dumas. Il a donné des poésies à la *Revue de la province et de Paris*. L. L—T.

Dict. de la Convers. — Bourquelot, *La Littér. Franç. contemp.*

MEURIER (*Gabriel*), grammairien belge, né vers 1530, à Avesnes (Hainaut). S'étant rendu habile dans les langues anglaise, française, flamande et espagnole, il les enseigna pendant près d'un demi-siècle dans l'école qu'il avait fondée à Anvers. Il est probable qu'il mourut dans cette ville. Il ne manquait pas d'instruction, et ses ouvrages, devenus rares, sont recherchés. Voici les principaux : *La Grammaire Françoise*; Anvers, 1557, in-12; — *Dictionnaire Flamand-François*; ibid., 1562, in 8°; — *Traité pour apprendre à parler françois et anglois*; Rouen, 1563, in-16; — *Le Bouquet de Philosophie morale*; Anvers, 1568, in-12; — *Coloquios familiares*; ibid., 1568, in-12, en espagnol et en français; — *Recueil de Sentences notables, dicts et dictons communs, proverbes et refrains, traduits du latin* (italien et espagnol); ibid., 1568, in-12; cette compilation a été réimprimée sous ce titre : *Trésor des Sentences dorées, proverbes et dits communs, selon l'ordre philosophique*; Lyon, 1577, in-16, et on en a fait depuis plusieurs éditions; — *Livre d'Or, contenant la charge des parents, les préceptes du bon maistre, le devoir des enfants et l'office d'une bonne matrone*; Anvers, 1578, in-12; l'auteur s'est en beaucoup d'endroits aidé de l'*Educatio Puerorum* de Fr. Philelphe; — *La Guirlande des jeunes Filles*; Cologne, 1617, in-12. K.

Paquot, *Mém. Litt.*, VII. — Brunet, *Man. du Libraire*.

MEURISSE (*Martin*), historien français, né à Roye, en Picardie, mort à Metz, le 22 août 1644. Entré dans l'ordre des Cordeliers, il professa à Paris la théologie. Il était évêque de Madaure *in partibus*, et coadjuteur de Henri de Bourbon, depuis duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, et évêque de Metz, lorsqu'en 1633 le parlement fut établi dans cette ville. L'édit d'institution n'accordait le titre de conseiller d'honneur qu'à l'évêque même; mais Meurisse obtint des lettres patentes qui lui donnèrent droit de séance en cette cour, et il y fut reçu en 1635 comme conseiller d'honneur, avec voix délibérative. Il fonda les religieuses bénédictines de Montigny près Metz. On a de lui : *Apologie de l'adoration et élévation de l'Hostie*; Paris, 1620, in-8°; — *Rerum metaphysicarum*

carum *Libri tres*; Paris, 1623, in-4°; — *Tractatus de sancta Trinitate*; Paris, 1631, in-8°; — *Statuta Synodi Diœcesanæ Metensis habita anno* 1633; Metz, 1633, in-8°; — *Histoire des Évêques de l'église de Metz*; Metz, 1634, in-fol.: selon dom Joseph Cajot, la préface est de Jacques Le Duchat, et le corps de l'ouvrage est, à peu de chose près, une copie de la chronique de Vigneulle, avec laquelle il l'a soigneusement comparée; — *Cardinalium virtutum Chorus*; Paris, 1635, in-4°; — *Histoire de la Naissance, des progrès et de la décadence de l'Hérésie dans la ville de Metz*; Metz, 1642, 1670, in-4°. On trouve dans ces ouvrages plus de zèle que d'érudition. E. R.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*. — E. Michel, *Biogr. du parlement de Metz*, 1853, in-8°. — Dom. J. Cajot, *Les Antiquités de Metz*, préf. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*.

MEURISSE (*Henri-Emmanuel*), chirurgien français, parent du précédent, né à Saint-Quentin, mort le 17 mai 1694, dans un âge peu avancé. Il se fit recevoir à Paris, et y exerça sa profession avec talent. Il contribua beaucoup à la reconstruction de l'amphithéâtre de Saint-Côme et a laissé un *Traité sur la Saignée*; Paris, 1686 et 1689, in-12: cet ouvrage, publié et annoté par Jean Devaux, était fort estimé de son temps. Une troisième édition a été publiée sous le titre de: *L'Art de saigner, accommodé aux principes de la circulation du sang*; Paris, 1738, in-12. Meurisse a fourni à Devaux les documents nécessaires pour établir son *Index funereus Chirurgorum Parisiensium ab anno 1315 ad annum 1714*; Trévoux, 1714, in-12. L—z—e.

Devaux, *Index funer. Chirurg. Paris.*; préface et p. 78. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Sue, *Éloge historique de Devaux* (Amsterdam, 1772, in-8°). — Moréri, *Dict. Hist.* — Desmolets, *Mémoires de Littérature et d'Histoire*, t. VIII, p. 188.

MEURSIUS, nom latinisé de de Meurs (*Jean*), philologue hollandais, né à Losdun, près de La Haye, en 1579, mort à Sora, en Danemark, le 20 septembre 1639. A peine avait-il six ans que son père, ministre à La Haye, commença à lui enseigner les principes de la langue latine. Il l'envoya ensuite à l'école à La Haye, où l'enfant resta quatre ans; puis il l'envoya à Leyde. A l'âge de dix ans Jean Meursius écrivait le latin avec facilité. Il ne fit pas des progrès moins rapides dans la langue grecque, pour laquelle il conçut un goût particulier. A treize ans il composait des vers grecs, et à seize il écrivit un commentaire sur Lycophron, le plus obscur des auteurs grecs. Cet ouvrage, un peu diffus et confus, où l'on trouve plus de recherches que de goût et qui annonce plutôt du savoir et de la mémoire que du génie critique, n'en est pas moins étonnant de la part d'un si jeune homme. Après avoir fini ses études avec éclat, il devint précepteur des enfants de Jean Barneveldt, demeura dix ans avec eux, et les accompagna dans un voyage dans divers pays de l'Europe. Ce fut pour lui une occasion de visiter les savants et d'examiner les grandes bibliothèques. En passant à Orléans en 1608 il se fit recevoir docteur en droit. A son retour en Hollande, les curateurs de l'académie de Leyde le nommèrent, en 1610, professeur d'histoire, puis de grec, et l'année suivante les états de Hollande le choisirent pour historiographe. Le jugement et le supplice de Barneveldt et les persécutions exercées contre ses partisans portèrent le trouble dans la paisible et studieuse existence de Meursius. Comme il ne s'était mêlé ni de politique ni de théologie et qu'il remplissait très-bien ses devoirs de professeur, le parti triomphant n'avait pas même un prétexte contre lui. Il essuya cependant des tracasseries, qui le dégoûtèrent de Leyde et il n'attendit qu'une occasion favorable pour quitter cette université. En 1626 Christiern IV, roi de Danemark, lui offrit une chaire d'histoire à l'université de Sora et la place d'historiographe royal. Il se rendit immédiatement en Danemark, où il fut traité avec honneur, et où il mourut après quelques années d'un brillant enseignement. Meursius avait un savoir plus étendu que profond, et il manquait de cette haute sagacité qui fait les grands critiques. Travaillant beaucoup et facilement, il corrigea, commenta, expliqua et édita tant d'ouvrages que, d'après Jean Impérialis, plus d'auteurs grecs avec des traductions latines ont été publiés par Meursius que par tous les autres savants de son temps. A ces éditions il faut joindre une foule de dissertations sur divers sujets d'archéologie et d'histoire ancienne. Scaliger, qui lui était fort supérieur, l'a traité de pédant, d'ignorant, de présomptueux. De ces trois épithètes, il en est une au moins qui n'est pas méritée. Les ouvrages de Meursius ne sont que des compilations, mais des compilations d'un homme fort instruit, qui ont été longtemps d'un bon secours pour l'étude de l'antiquité et qui méritent encore d'être consultées. Nicéron a cité de lui soixante-sept ouvrages; nous ne reproduirons pas cette liste, incomplète quoique longue, et bien qu'il soit difficile de faire un choix entre des œuvres qui contiennent toutes quelque chose d'utile et dont aucune n'est d'un mérite supérieur, nous ne mentionnerons que les principales, savoir: *Exercitationes criticæ, sive curæ Plautinæ et animadversionum miscellanearum libri IV*; Leyde, 1599, in-8°; — *De funere Liber singularis, in quo græci et romani ritus explicantur; item de puerperio syntagma*; La Haye, 1604, in-8°; — *Roma luxurians, sive de luxu Romanorum*; Leyde, 1605, in-4°; — *Glossarium Græco-Barbarum*; Leyde, 1610, in-4°; avec des additions; Leyde, 1614, in-4°; c'est un glossaire de la basse grécité ou des mots corrompus et barbares qui se trouvent dans les auteurs byzantins; — *Aristoxeni Elementa Harmonica, Nicomachi Enchiridion Harmonices et Alypii Isagoge mu-*

sica; Leyde, 1616, in-4°; — *De Populis Atticæ*; Leyde, 1616, in-4°; — *Atticarum Lectionum Libri VI*; Leyde, 1617, in-4°; — *Orchestra, sive de saltationibus veterum*; Leyde, 1618, in-4°; — *Græcia feriata, sive de festis Græcorum libri VI*; Leyde, 1619, in-4°; — *Panathenæa, sive de Minervæ festo gemino*; Leyde, 1619, in-4°; — *Eleusinia, sive de Cereris Eleusinæ sacro et Festo*; Leyde, 1619, in-4° : des nombreuses monographies de Meursius consacrées aux antiquités athéniennes, celle-ci est la plus connue, et quoique dépourvue de critique, elle est restée jusqu'au grand travail de Lobeck la principale source d'information pour les mystères d'Éleusis; — *Archontes Athenienses, sive de iis qui Athenis summum illum magistratum obierunt*; Leyde, 1622, in-4°; — *Fortuna Attica, seu de Athenarum origine... magnitudine... et occasu*; Leyde, 1622, in-4°; — *Cecropia, seu de Athenarum arce et ejusdem antiquitatibus*; Leyde, 1622, in-4°; — *Græcia Ludibunda, sive de ludis Græcorum*; Leyde, 1622, in-8°; — *Pisistratus*; Leyde, 1623, in-4°; — *Areopagus*; Leyde, 1624, in-4°; — *Athenæ Atticæ, sive de præcipuis Atheniensium antiquitatibus libri III*; Leyde, 1624, in-4°; — *Solon, sive de ejus vita, legibus dictis atque scriptis*; Copenhague, 1632, in-4°; — *Regnum Atticum, sive de Regibus Atheniensium*; Amsterdam, 1633, in-4°; — *Miscellanea Laconica*, publié par Puffendorf; Amsterdam, 1661, in-4°; — *Ceramicus geminus, sive de Ceramici Atheniensium utriusque antiquitatibus*; Utrecht, 1662, in-4°; — *Creta, Cyprus, Rhodus*; Amsterdam, 1675, in-4°; — *Theseus, sive de ejus vita; accedunt Meursii Paralipomena de pagis Atticis, et excerpta ex Jacobi Sponii Itinerario*; Utrecht, 1684, in-4°; — *Themis Attica*; Utrecht, 1685, in-4°; — *De Regno Laconico libri II*; Utrecht, 1687, in-4°. Ces dissertations ont été insérées dans le *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* de Gronovius, ou dans le *Th. Ant. Romanarum* de Grævius. Outre ses travaux archéologiques, Meursius écrivit, comme historiographe de la Hollande, mais avec trop de liberté au gré de ses compatriotes, *Rerum Belgicarum Liber primus de induciis belli Belgici*; Leyde, 1612, in-4°; — *Ferdinandus, sive libri IV de rebus per sexennium sub Ferdinando, duce Albano, in Belgio gestis; additur quintus seorsim antea excusus, in quo induciarum historia et ejusdem belli finis explicatur*; Leyde, 1614, in-4°; — *Guillelmus Auriacus, sive de rebus toto Belgio gestis*; Leyde, 1620, in-4°; — *Athenæ Batavæ, sive de urbe Leydensi et academia*; Leyde, 1625, in-4°; — *Historia Danica usque ad annum* 1523; Copenhague, 1630, in-4°. Les œuvres complètes de Meursius ont été recueillies par le P. Lami; Florence, 1741-1763, 12 vol. in-fol. Z.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — Swert, *Athenæ Belgicæ*. — Baillet, *Enfants célèbres*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XII.

MEURSIUS (*Jean*), érudit hollandais, fils du précédent, né à Leyde, en 1613, mort vers 1654. Sa vie est presque inconnue. Niceron dit qu'il suivit son père à Sora, où il mourut à la fleur de l'âge. Cependant il paraît qu'il vivait encore en 1653. On a de lui : *Majestas Veneta*; Leyde, 1640, in-12; — *De Tibiis Veterum*; Sora, 1641, in-8°; — *Observationes Politico-miscellaneæ*; Copenhague, 1641, in-8°; — *Arboretum Sacrum, sive de arborum consecratione*; Leyde, 1642, in-12; — *De Coronis*; 1653, in-4°.

Un petit ouvrage extrêmement licencieux parut sous ce titre : *Aloisiæ Sigeæ Toletanæ Satyra sotadica de arcanis Amoris et Veneris. Aloysia hispanice scripsit : latinitate donavit J. Meursius*, sans date ni lieu d'impression, mais probablement à Grenoble, vers 1680. Ce titre contenait une double imposture. Le livre n'était point l'œuvre d'une dame espagnole et n'avait pas été traduit en latin par Jean Meursius, le père ou le fils : il était l'ouvrage de Chorier (*voy.* CHORIER). Le nom de Meursius n'en resta pas moins attaché à cette indigne composition, qui fut plusieurs fois réimprimée sous le titre de *J. Meursii elegantiæ latini sermonis*. Z.

Foppens, *Bibl. Belgica*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XII. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

MEUSCHEN (*Jean-Gérard*), savant théologien et philologue allemand, né à Osnabrück, le 4 mai 1680, mort à Cobourg, le 15 décembre 1743. Élevé sous la direction du conseiller de la cour impériale Brunning, son cousin du côté de sa mère, il se fit recevoir en 1702 maître ès arts à Leipzig; nommé en 1703 professeur de philosophie à Kiel, il devint l'année suivante prédicateur à l'église de Sainte-Catherine dans sa ville natale. Appelé en 1708 à La Haye comme pasteur de l'église luthérienne, il obtint en 1716 l'emploi de premier prédicateur du comte de Hanau. En 1723 il devint surintendant des églises du pays de Cobourg et professeur au gymnase de cette ville. On a de Meuschen : *Historische Beschreibung des heiligen Hauses zu Loretto* (Description historique de la sainte Maison de Lorette); Iéna, 1702, in-8°; — *De cynicis Philosophis*; Kiel, 1703, in-4°; — *De antiquo et moderno Ritu salutandi sternutantes*; Kiel, 1704, in-4°; — *De Fabis Pythagoricis mysticis*; Kiel, 1704, in-4°; — *Curieuse Schaubühne durchlauchtigst gelehrter Dames, als Kaiserinnen, Königinnen, Fürstinnen, etc. voriger und jetziger Zeit* (Théâtre curieux d'illustres et savantes dames des temps anciens et modernes, telles qu'impératrices, reines, princesses, etc.); Francfort et Leipzig, 1706, in-8°; — *Bibliotheca Medici sacri, seu recensio scriptorum qui Scripturam Sa*

crum ex medicina et philosophia naturali illustrarunt; La Haye, 1712, in-8°; — *Bibliotheca selectissima, cum dissertatione de imposturis auctionum librariorum*; La Haye, 1715, in-8°; — *Diatribe de Nasi principe Synedrii magni Ebræorum*; Cobourg, 1724, in-4°; — *Vitæ summorum dignitate et eruditione Virorum*; Cobourg, 1735-1741, 4 vol. in-8°; — *Novum Testamentum, ex Talmude et antiquitatibus Ebræorum illustratum*; Leipzig, 1736, in-4°; — *Hugonis Grotii Vita*, dans le tome VII des *Observationes selectæ Hallenses*. On doit à Meuschen une édition, munie d'un glossaire de basse latinité, du *Chronicon universale*, d'Hermann Gigas; Leyde, 1643, in-4°. O.

Programma funebre in Meuschenium (dans les *Acta Historico-Ecclesiastica* de Leipzig, t. VII). — Strieder, *Hessische Gelehrten Geschichte*, t. IX. — Ludwig, *Ehre des Castimrianum*. — Götten, *Gelehrtes Europa*, t. II et III.

MEUSCHEN (*Frédéric-Chrétien*), naturaliste allemand, fils du précédent, né à Hanau, en 1719, mort vers la fin du dix-huitième siècle. Après avoir été pendant plusieurs années secrétaire de légation au service du Danemark, il occupa le même emploi à la légation du duc de Saxe-Cobourg à La Haye. Il avait réuni une collection de coquilles, regardée de son temps comme une des plus belles. Il était membre de la Société impériale des Naturalistes, de la Société royale des Sciences de Londres, etc. On a de lui : *Miscellanea Conchyliologica*; Amsterdam, 1773, 5 vol. in-8°; c'est le catalogue raisonné des principales collections de coquilles vendues à cette époque en Hollande, telles que celles de Chais, Mieden, Oudan, Leers, Nyurell, etc. O.

Das jetztlebende Dantzig (1786, p. 88). — Meusel, *Lexikon*.

MEUSEBACH (*Charles-Hartwig-Grégoire*, baron DE), littérateur allemand, né le 6 juin 1781, au château de Bocksted, près d'Artern, mort à Baumgartenbruck sur la Havel, le 22 août 1847. Nommé, en 1803, assesseur de chancellerie à Dillembourg, il devint, lors de l'occupation française, procureur au tribunal de cette ville. En 1814 il se rendit à Trèves, auprès du gouverneur Justus Gruner, qui lui confia dans la suite la présidence de la cour provisoire de cassation. Là, il eut des relations fréquentes avec un grand nombre d'hommes des plus distingués, entre autres avec Clausewitz, Gneisenau, Max de Schenkendorf, Stein, Schulze, Hebel, Gœthe, Tieck, etc., que la fin de la guerre y avait amenés. En 1819, il se rendit en qualité de conseiller intime du conseil supérieur de révision à Berlin. Là aussi il entra en rapport avec des hommes de science et des littérateurs distingués, tels que Savigny, le général de Bellow, Bettina d'Arnim, Lachmann, les frères Grimm, Ph. et G. Wackernagel, Haupt, Hoffmann, Massmann, etc. Il y consacra à la connaissance approfondie de la littérature nationale la plupart des heures de loisir que lui laissaient ses fonctions. Ce fut avec une ardeur infatigable qu'il étendit ses recherches sur la littérature allemande en général, et principalement sur les chants populaires, les cantiques, les écrits de Luther et de Fischart. Il rassembla une très-belle bibliothèque, acquise en 1849 par le gouvernement prussien. Ses œuvres posthumes renferment un riche trésor des plus excellentes recherches et remarques critiques, grammaticales, biographiques, bibliographiques et esthétiques, parmi lesquelles on distingue surtout les commentaires de la *Geschichtsklitterung* de Fischart. En 1842, il quitta entièrement le service de l'État, et se retira à Baumgartenbruck, non loin de Potsdam. Là il vécut avec ses livres et dans une retraite complète jusqu'à sa mort. On a de lui : *Kornblumen von Alban* (Les Bluets d'Alban); Marbourg, 1804; — *Geist aus meinen Schriften, durch mich selbst herausgegeben und an das Licht gestellt von Markus Huepfinsholz* (Esprit de mes écrits publié par moi-même et mis dans son vrai jour par Marcus Huepfinsholz); Francfort, 1809; — *Zur Recension der deutschen Grammatik v. J. Grimm* (Pour servir à la critique de la grammaire allemande publiée par Jacob Grimm); Cassel, 1826; — deux excellentes critiques, imprimées dans la *Gazette littéraire universelle de Halle*, la première sur une édition du *Glueckhaften Schiff* de Fischart (1829), et la deuxième sur *Gœthe's Briefwechsel mit einem Kinde* (Correspondance de Gœthe avec un enfant); 1835. H. W.

Zacher, *Die deutschen Sprichwoertersammlungen nebst Beitraegen zur Characteristik der Meusebach-schen Bibliothek*; Leipzig, 1852.

MEUSEL ou **MOEZEL** (*Wolfgang*), en latin *Musculus*, hébraïsant et théologien protestant, né le 8 septembre 1497, à Dieuze (Lorraine), mort à Berne, le 30 août 1563. Pendant longtemps la vie fut pour lui des plus dures. Pauvre et avide d'instruction, il ne put, malgré les sacrifices de son père, qui était tonnelier, aller suivre les leçons des écoles étrangères, qu'en gagnant son pain à chanter de porte en porte : sa belle voix ayant charmé le prieur d'un monastère de Bénédictins établi près de Lixheim, il entra comme novice dans ce couvent, à l'âge de quinze ans. Après des études opiniâtres, il fut ordonné prêtre, et se livra au ministère de la prédication. La lecture de quelques écrits de Luther, qu'un de ses amis lui avait donnés vers 1518, le fit incliner vers les principes de la réformation. Élu prieur de son couvent, il refusa cette charge, pour conserver son indépendance. Il commença à peu près vers ce temps à prêcher les doctrines protestantes si ouvertement qu'on ne le désigna bientôt plus dans les environs que sous le nom de *moine luthérien*. Meusel quitta bientôt après son couvent, avec le con-

sentement du prieur, et il se retira d'abord à La Petite-Pierre dont le seigneur Reinhart de Roggemont s'était déclaré son protecteur. De là il gagna Strasbourg, vers la fin de 1527. Il y épousa une parente de son ancien prieur. Mais, dépourvu de tout moyen d'existence, il fut presque aussitôt forcé de se séparer de sa femme, qui entra en service chez le pasteur Nigri, tandis qu'il se plaçait lui-même comme apprenti chez un tisserand. Ses vicissitudes n'étaient pas à leur terme. Le tisserand chez lequel il s'était mis en apprentissage était anabaptiste : il voulut convertir Meusel à ses opinions; n'y ayant pas réussi, il le chassa. Il ne lui restait plus, pour gagner sa vie, qu'à aller travailler comme manœuvre aux fortifications de la ville, quand Bucer le tira pour le moment de la misère, en le prenant pour secrétaire. En même temps, il fut chargé, sur la recommandation de celui-ci, d'aller prêcher à Dorlitzheim tous les dimanches. Plus tard on jugea convenable qu'il y résidât; mais comme il ne recevait aucun traitement pour les fonctions de pasteur et d'instituteur qu'il y remplissait à la fois, il vivait encore dans une profonde misère. En 1529 il fut nommé vicaire à la cathédrale de Strasbourg.

Meusel profita des loisirs que lui laissaient ses fonctions pour suivre les leçons de Bucer et de Capiton et pour étudier la langue hébraïque. En 1531 il fut prié par le sénat d'Augsbourg de venir exercer son ministère dans cette ville pendant quelques années. Sur ce nouveau terrain, il se trouva attaqué à la fois par les catholiques et par les anabaptistes. Ses principes de modération et de tolérance lui valurent l'approbation du sénat, qui le chargea de quelques missions importantes. En 1536, il fut envoyé à l'assemblée de Wittemberg, où il signa le formulaire d'union entre les églises de la haute et de la basse Allemagne sur l'article de l'eucharistie. En 1540, il fut envoyé par le sénat d'Augsbourg aux conférences tenues à Worms entre les catholiques et les protestants, et ensuite à celles de Ratisbonne. L'année suivante, il rédigea les actes de la dispute d'Eckius et de Melanchthon. En 1544, il organisa la réforme à Donauwörth, où il se montra comme un prédicateur distingué. Au milieu de ces occupations multipliées, il trouva le temps d'apprendre le grec et même l'arabe.

Ayant refusé en 1548 d'adhérer à l'*Intérim*, il sortit d'Augsbourg. Il erra pendant quelque temps, avec sa nombreuse famille. De Constance, où il s'était rendu, en quittant Augsbourg, il alla à Saint-Gall, puis à Zurich, où il passa six mois auprès de Haller. Enfin, le 9 avril 1549, il fut appelé à Berne pour occuper la chaire de théologie. Depuis il refusa diverses propositions avantageuses qui lui furent faites de différents côtés, par reconnaissance pour la ville de Berne, qui l'avait honorablement accueilli dans sa détresse.

Meusel était un esprit sage et modéré, plus propre à la pratique qu'à la spéculation. Aussi il n'a pas exercé d'action sur le développement de la théologie protestante. C'est surtout par ses commentaires qu'il mérite une place dans l'histoire de la science. On estime surtout ceux sur la Genèse, les Psaumes et Esaïe.

En outre de sermons et de traductions latines de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, des histoires de Polybe Mégalopolitain, des œuvres de Basile le Grand, on a de Meusel : *Anti-Cochlæus primus, adversus J. Cochlei de sacerdotio ac sacrificio novæ legis libellum*; Augsbourg, 1644, in-4°; trad. allem., 1645; — *Commentarii in D. Joannis Evangelium*; Bâle, 1545, in-fol.; plus édit.; — *Commentarii in Matthæum*; Bâle, 1648, in-fol.; plus. édit.; — *Dialogi IV de Quæstione : Liceat homini christiano evangelicæ doctrinæ gnaro papisticis superstionibus ac falsis cultibus externa societate communicare?* 1549, in-8°, sous le pseudonyme d'Eutychius Myo; — *Commentarii in psalmos*; Bâle 1559, in-fol.; plus édit.; — *In Decalogum Explanatio*; Bâle, 1553; réimprimé dans les *Loci communes*; — *Commentarii in Genesin*; Bâle, 1554, in-fol.; plus. édit.; — *Commentarii in Epistolam Pauli ad Romanos*; Bâle, 1555, in-fol.; plus. édit.; — *Commentarii in Esaiam prophetam*; Bâle, 1567, in-fol.; plus. édit.; — *Commentarii in Epistolas ad Corinthios, ad Galatos, ad Ephesios*; Bâle, 1559, in-fol.; 2e édit., 1561; — *Loci communes Theologiæ sacræ*; Bâle, 1560, in-fol.; plus. édit.; trad. franc. par Du Pinet, Genève, 1577, in-fol.; — *Commentarii in Epistolas ad Philippenses, Colossenses, Thessalonicenses et in primam ad Timotheum*; Bâle, 1565, in fol.; plus. édit.; — *Synopsis festalium concionum, authore de Wolf. Musculo Dusano. Ejusdem vita, obitus, erudita carmina. Item clariss. virorum in ipsius obitum epicedia*; Bâle, 1595, in-12. La vie de Meusel, contenue dans ce volume est de son fils Abraham, qui composa ce recueil, qui ne fut publié toutefois que par le petit-fils de Meusel.

M. Nicolas.

Melch. Adam, *Vitæ Theologorum*. — Bayle, *Diction. Hist.* — *Histoire de la Réformation de la Suisse* par Ruchat, liv. XIII. — Teissier, *Éloges des hommes illust.* — Haag, *La France Protest.*

MEUSEL (*Jean-Georges*), savant historien et bibliographe allemand, né à Eyrichshof près de Bamberg, en 1743, mort à Erlangen, le 19 septembre 1820. Après avoir étudié à Gœttingue les belles-lettres et l'histoire sous la direction de Heyne et d'Achenwall, et avoir ensuite passé deux ans à Halle auprès de Klotz, il obtint, en 1769, une chaire d'histoire à Erfurt, science qu'il enseigna depuis 1779 à l'université d'Erlangen. On a de lui : *De Theocriti et Virgilii Poes. bucolica*; Gœttingue, 1766, in-4°; — *De Interpretatione veterum poetarum*; Halle, 1766, in-4°; — *De Lucani Pharsalia*; Halle, 1767, 1768, 2 parties, in-4°; — *Betrachtungen über*

neue historische Werke (Considérations sur les nouveaux ouvrages historiques); 1769-1778, 9 vol. in-8° : les cinq premières années de ce recueil furent imprimées à Altenbourg, les quatre dernières à Halle; — *Geschichte von Frankreich* (Histoire de France); Halle, 1771-1776, 4 vol. in-4°; l'auteur publia à Halle (1775-1779), en 5 vol. in-8°, un *Abrégé* de cet ouvrage, qui fait partie de la *Allgemeine Welthistorie*; — *Einleitung zur Kenntniss der Geschichte der europäischen Staaten* (Introduction à la connaissance de l'histoire des pays de l'Europe); Leipzig, 1776 et 1800, in-8°; — *Deutsches Künstlerlexikon* (Dictionnaire des Artistes allemands); Lemgo, 1778-1789 et 1808-1809, 2 vol. in-8°; un volume de supplément parut en 1814; ce livre contient des notices biographiques sur les artistes vivants, ainsi que des détails sur les galeries, bibliothèques et collections de tout genre de l'Allemagne et de la Suisse; — *Miscellaneen artistischen Inhalts* (Mélanges concernant les arts); Erfurt, 1779-1787, 30 cahiers, formant 5 vol. in-8°; ce recueil intéressant, qui contient des biographies, des dissertations archéologiques, des critiques sur des œuvres d'art, fut continué successivement sous les titres de : *Museum für Künstler und Kunstliebhaber* (Musée pour les artistes et les amateurs); Mannheim, 1787-1792, 18 cahiers; — *Neues Museum*, etc. (Nouveau Musée); Mannheim, 1793-1794, 4 cahiers; — *Neue Miscellaneen* etc. (Nouveaux Mélanges); Leipzig, 1796-1803, 14 cahiers, et enfin sous le titre de *Archiv für Künstler und Kunstliebhaber*; Dresde, 1803-1808, 8 cahiers; — *Beyträge zur Erweiterung der historischen Wissenschaft* (Documents pour servir au développement des sciences historiques); Augsbourg, 1780-1782, 2 vol. in-8°; — *De praecipuis Commerciorum in Germania Epochis*; Erlangen, 1780, in-4°; — *Bibliotheca Historica*; Leipzig, 1782-1784, 11 tom. en 22 vol. in-8°; cet excellent ouvrage, auquel celui de Struve a servi de base, contient des notices sur les historiens anciens et modernes avec une appréciation de leurs écrits; il est resté inachevé; il y manque les parties concernant l'histoire moderne de l'Italie, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Angleterre et du nord de l'Europe; — *Über den Kaiser Joseph II* (Sur l'empereur Joseph II); Leipzig, 1790, in-8°; — *Litteratur der Statistik* (Bibliographie de la Statistique); Leipzig, 1790-1797, 2 vol. in-8°; ibid., 1806-1807 et 1817, 2 vol. in-8°; — *Lehrbuch der Statistik* (Traité de Statistique); Leipzig, 1792, in-8°; une quatrième édition, très-augmentée, parut en 1817; — *Gelehrtes Deutschland* (L'Allemagne savante); Leipzig, 1796-1800, 5 vol. suivis de 3 vol. de supplément (1803-1806), plus d'un volume de tables (1808) et enfin de 4 vol. (1808-1812) contenant des notices sur les écrivains du dix-neuvième siècle : cet ouvrage, auquel Ersch et Lindner ajoutèrent encore 7 volumes, contient les biographies de plus de dix mille auteurs vivants à l'époque de la publication, ainsi que l'indication exacte et complète de leurs écrits; l'idée de le composer vint à Meusel, lorsqu'il eut fait paraître la quatrième édition du supplément qu'il donna en 1774 à l'ouvrage de Hamberger, portant le même titre; — *Leitfaden zur Geschichte der Gelehrsamkeit* (Matériaux pour servir à l'histoire des lettres et des sciences); Leipzig, 1799-1800, 3 vol. in-8° : livre des plus utiles aux bibliographes; — *Lexikon der von* 1750 *bis* 1800 *verstorbenen deutschen Schriftsteller* (Dictionnaire des auteurs allemands morts de 1750 à 1800); Leipzig, 1802-1816, 15 vol. in-8° : cet ouvrage, comme tous les autres de Meusel, témoigne de recherches aussi consciencieuses que approfondes. On doit encore à cet écrivain laborieux une traduction allemande de la *Bibliothèque* d'Apollodore; (Halle, 1768, in-8°) et des *Dissertations sur l'Art et l'Antiquité* de Caylus (Altenbourg, 1768-1769, 2 vol. in-4°. — Enfin Meusel a inséré un grand nombre de mémoires et d'articles dans divers recueils et journaux, tels que le *Geschichtsforscher*, la *Erlanger Literatur-Zeitung*, qu'il dirigea de 1799 à 1801, dans le *Historisches und literarisches Magazin*, dans le *Teutscher Merkur*, dans la *Allgemeine deutsche Bibliothek*, dans les *Acta litteraria* de Klotz, etc. O.

Conversations-Lexikon.

MEUSNIER (*Philippe*), peintre français, né en 1656, à Paris, où il est mort, le 27 décembre 1734. Il appartenait à une famille d'artistes qui avait embrassé, dans le seizième siècle, la foi protestante. En sortant de l'atelier de Jacques Rousseau, il fit un voyage à Rome pour compléter son instruction. Il travailla activement à la décoration des bâtiments royaux ainsi qu'à la chapelle de Versailles. Mais par suite de désagréments qu'il eut à essuyer, et dont on ne connaît pas la cause, il quitta la France et passa quelque temps à la cour de Munich. Selon d'Argenville, il ne tarda pas à être rappelé sur l'ordre exprès de Louis XIV, qui faisait un cas particulier de ses talents. De retour à Paris, vers 1701, il regagna, peut-être au prix d'une abjuration, toute la faveur royale; on dit même que Louis l'honora plus d'une fois de sa visite. Meusnier avait un logement aux galeries du Louvre. Le 30 juillet 1700, il fut reçu membre de l'Académie de Peinture, qui le choisit ensuite pour trésorier. Il excellait dans l'architecture et la perspective; ses tableaux produisaient beaucoup d'effet par l'intelligence avec laquelle il savait distribuer les clairs et les ombres.

Le fils de cet artiste, qui porta aussi le nom de *Philippe*, fut un des bons élèves de Largillière; vers 1685 il fut emmené en Angleterre, où se trouvent encore quelques ouvrages de lui. P. L.

D'Argenville, *Vie de quelques Peintres.*

MEUSNIER DE QUERLON (*Anne-Gabriel*), littérateur français, né le 15 avril 1702, à Nantes, mort le 12 avril 1780, à Paris. Fils d'un capitaine de vaisseau, il fut envoyé à Paris pour achever ses études. Reçu avocat en 1723, il renonça bientôt au barreau, et obtint, vers 1727, à la bibliothèque du Roi un modique emploi, qui lui permit de se livrer sans réserve à son goût pour les travaux littéraires; il employa les huit années qu'il y passa à acquérir une érudition solide en divers genres. Il s'était fait connaître par quelques ouvrages de critique lorsqu'il s'associa avec le propriétaire de la *Gazette de France*, qu'il rédigea pendant cinq ans. Presque en même temps il travailla au *Journal Économique* (1751), au *Journal Étranger* et aux *Affiches de Province* (1752 à 1776). Cette dernière feuille, dont il avait obtenu le privilége et à laquelle il appela Coste et l'abbé de Fontenay, devint entre ses mains un véritable recueil littéraire et eut beaucoup de succès. Au dire de Palissot, si l'on en détachait presque tous les articles qui concernent les livres nouveaux, on aurait peut-être le meilleur journal qui ait paru en France. Telle n'était pas l'opinion du sévère La Harpe, qui, dans sa *Correspondance*, traite fort lestement Querlon de « bavard qui écrivit, d'un style platement bourgeois ou ridiculement burlesque, des annonces de livres à acheter ou de maisons à vendre». Sans ambition et sans intrigue, fuyant les querelles littéraires, il n'avait, malgré un dur labeur, retiré d'autre avantage de ses travaux que « d'avoir vécu et de n'avoir point fait de dettes ». Jusque dans un âge avancé il resta aux gages des libraires. Il aurait été réduit à vendre ses livres sans la générosité du financier Beaujon, qui, sur la recommandation de Mercier de Saint-Léger, lui offrit une retraite dans son hôtel, avec le titre de bibliothécaire. Peu de temps après, M. de Maurepas lui fit accorder une pension. Querlon joignait à une instruction solide des connaissances variées; il pensait avec plus de finesse que de force, et il écrivait avec plus de jugement et de pureté que de goût et d'élégance. On a de lui : *Les Soupers de Daphné et les Dortoirs de Lacédémone, anecdotes grecques;* Oxford (Paris), 1740, in-8° : satire des soupers de Marly et de ceux que Samuel Bernard donnait à Passy; — *Réfutation d'une lettre* (de Fréron) *sur l'oraison funèbre du cardinal de Fleury, ou défense du P. de Neuville;* Issy (Paris), 1743, in-4° de 12 p.; — *Code lyrique, ou règlement pour l'Opéra de Paris;* Utopie (Paris), 1743, in-12: « Les statuts de l'Opéra, dit Fréron, sont d'un homme d'esprit, établi depuis longtemps à Saint-Domingue »; — *Problème sur les femmes*, trad. du latin d'Acidalius; 1744, in-12; — *Testament littéraire de l'abbé Desfontaines;* La Haye (Paris), 1746, in-12 : critique de la réception de Voltaire à l'Académie Française; — *Psaphion, ou la courtisane de Smyrne, fragment érotique, où l'on a joint les Hommes de Prométhée;* Londres (Paris), 1748, in-12 : roman agréable, mais un peu libre; — *Le Roman du jour, pour servir à l'histoire du siècle;* Londres (Paris), 1754, 2 vol. in-12 : attribué aussi au chevalier d'Arcq;— *Mémoires de M. de***, pour servir à l'histoire du dix-septième siècle;* Amsterdam (Paris), 1759, 2 vol. in-12; et 1765, 3 vol. in-8°: ouvrage intéressant, et qui n'est pas du comte de Bregy, comme on le donne à entendre dans la préface; — *Les Impostures innocentes, ou les opuscules de M****; Magdebourg (Paris), 1761, in-12 : recueil de divers morceaux que l'auteur avait publiés dans sa jeunesse comme traduits du grec, du latin et de l'italien; — *Journal historique de la Campagne de Dantzig en* 1734; Amsterdam (Paris), 1761, in-12; — *Lettre à M. d'Estaing*, 1763, in-12 : publiée sous le pseudonyme de *Kearney* et suivie du *Naufrage et Retour de Kearney;* 1764, in-8°; — *Histoire naturelle de Pline*, trad. du latin; Paris, 1771-1782. Il est encore auteur en société avec Surgy, des trois derniers volumes de l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prévost. Comme éditeur Meusnier de Querlon a rendu des services aux lettres; il a publié : *Géographie méthodique*, de Sourné (1741-1742, 2 vol. in-12), avec un *Essai sur l'histoire de la géographie;* le poëme de Lucrèce (1744, in-12), avec notes; les *Fables de Phèdre* (1748, in-12), avec notes; *Les Dons de Comus*, de Marin (1748-1753, 3 vol. in-12); les *Poésies de Lattaignant* (1750); *L'Éloge de la folie* (1751, in-12), traduction corrigée de Gueudeville; *Le Recueil B.* (1752, in-12); *L'École d'Uranie, ou l'art de la peinture*, de Dufresnoy et de Marsy (1753, in-8°), avec remarques; la traduction du poëme de Marsy est de l'éditeur; les *Poésies d'Anacréon* (1754, in-12), trad. par Gacon; *Collection historique, ou mémoires pour servir à l'histoire de la guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle*, de O'Hanlon (1758, in-12); les *Œuvres de Grécourt* (1761, 4 vol. in-12); *L'Anthologie française*, de Monnet (1765, 3 vol. in-8°), qu'il a accompagnée d'un *Mémoire historique sur la Chanson française; Les Grâces* (1769, in-8°), choix des meilleurs écrits faits à la louange des Grâces; *Meursii Elegantiæ Latini Sermonis* (1774, in-8°); le *Journal du Voyage de Montaigne en Italie* (1774, in-4°, et 3 vol. in-12), avec notes; l'*Histoire de la Chirurgie*, par Dujardin (1774, t. Ier); les *Poésies de Malherbe* (1776, in-8°), dont il a maladroitement rajeuni le style. Ce laborieux écrivain a eu part à plusieurs ouvrages qui ont paru sous d'autres noms, comme à ceux de Bunon, Mouton et Bourdet, chirurgiens-dentistes, aux *Lettres sur la Grèce*, etc.

P. L—Y.

Nécrologe des hommes célèbres, 1781, p. 301-316. – La Harpe, *Corresp. littér.*, I, 368. — Miorcec de Kerdanet, *Écrivains de la Bretagne*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *Supercheries littér.*

MEUSNIER (*Jean-Baptiste-Marie*), général

et physicien français, né à Paris, le 19 juin 1754, mort à Mayence, le 13 juin 1793. Après avoir achevé ses études, il fut placé chez Bertaut pour se préparer à entrer à l'école de Mézières; ses progrès furent si rapides que bientôt il servit de professeur à ses camarades. Lorsqu'il se présenta aux examens de l'école du génie, l'examinateur lui ayant demandé : « Que savez-vous ? » Il répondit : « Interrogez-moi sur ce que vous savez. » Cette réponse déplut, et il ne fut pas reçu. Six mois après cet échec, Meusnier envoya à l'Académie des Sciences un mémoire de haute analyse, plein de vues neuves. La même année il fut admis dans le corps du génie, et entra en 1784 à l'Académie des Sciences. Il imagina une machine pour dessaler l'eau de la mer en la distillant dans le vide : l'eau obtenue avait un goût fade; il lui restitua l'air qui lui manquait en adaptant à l'appareil une spirale par le moyen de laquelle l'eau était saturée d'air. Meusnier déduisit le premier la décomposition de l'eau des expériences qu'Hassenfratz lui avait envoyées d'Allemagne; il fit depuis avec Lavoisier l'expérience de la décomposition de l'eau en se servant d'un appareil qui en opérait aussi la composition. Le soufflet hydrostatique de Lavoisier lui donna l'idée d'un gazomètre, appareil propre à régler et à mesurer l'écoulement des gaz. En 1783, il proposa une nouvelle construction de lampes à cheminée, lampes qu'Argant exécuta le premier, que Lange perfectionna et que Quinquet s'appropria en leur donnant son nom. Meusnier s'occupa aussi du perfectionnement des aérostats. Il inventa d'abord une machine destinée à mesurer la force de résistance des étoffes. L'Académie des Sciences le chargea de rédiger un rapport sur les ballons et sur leur emploi dans les recherches scientifiques. Meusnier rédigea un mémoire dans lequel il détermine la meilleure forme à donner au ballon et propose un moyen de monter et descendre à volonté sans perte de gaz et sans lest, en même temps qu'il indique un moyen de se mouvoir en l'air (1). Meusnier concourut sous la direction de Cossart à l'exécution des travaux des forts de Cherbourg avec Caffarelli. Il y fit construire des fours pour rougir les boulets et des affûts de côte et de mer très-faciles à manœuvrer. Il était lieutenant-colonel lorsque éclata la révolution, dont il embrassa la cause avec ardeur. On lui dut une machine ingénieuse pour la gravure des assignats en taille-douce. Après le 10 août 1792, le ministre de la guerre Servan confia à Meusnier, devenu général de division, l'organisation et le mouvement de nouvelles armées, qu'ils créèrent ensemble. Vers la fin de la même année Meusnier quitta ses fonctions au ministère de la guerre, et prit sa place à l'armée du Rhin. Chargé de la défense du fort de Kœnigstein, il s'y maintint avec honneur; le manque

(1) Meusnier se proposait de faire servir les ballons à des voyages de long cours. Il commence son mémoire par des recherches sur les conditions de stabilité du système du ballon avec la nacelle, et il détermine le métacentre de ce système par des formules analogues à celles qui fixent le même point sur un vaisseau. Meusnier s'occupa de réduire à sa moindre étendue la partie de l'enveloppe où la compression produite par le poids de l'appareil fait perdre le gaz à travers l'étoffe; il recommande de multiplier à cet endroit les précautions et les enduits. Il détermine ensuite la forme et les dimensions d'un aérostat capable de transporter, outre ses agrès, un équipage pour les manœuvres, les observateurs et leurs instruments, plus une quantité de provisions proportionnée à la durée de la plus longue navigation que l'on aurait à faire sans relâcher en des lieux où l'on pût remplacer ce qui aurait été consommé. Il adopte pour son ballon la forme elliptique, et propose d'entourer le globe contenant le gaz d'une seconde enveloppe qui lui procure assez de solidité pour résister aux tourmentes atmosphériques et aux chocs des atterrages, et qui lui donne la faculté de monter, de descendre, de se tenir à la hauteur que l'on veut. Dans le projet de Meusnier, cette seconde enveloppe, dite *enveloppe de force*, renferme l'*enveloppe imperméable*. Celle-ci est en taffetas léger enduit de caoutchouc; elle est d'une capacité plus grande que le volume du gaz qu'elle doit contenir, en sorte qu'elle ne doit jamais être tendue, et qu'aucune force n'y sollicite le fluide à traverser la mince cloison qui le sépare de l'air atmosphérique. L'enveloppe de force peut être simplement de toile, mais elle doit aussi être recouverte d'un enduit. La résistance dont elle doit être capable est augmentée à l'extérieur par un réseau de cordes. Elle est destinée à contenir de l'air atmosphérique comprimé; un tuyau de même matière qu'elle la fait communiquer avec une pompe foulante placée dans la gondole : en faisant agir cette pompe on introduit entre les deux enveloppes un volume d'air atmosphérique dont l'effet est d'augmenter la pesanteur spécifique moyenne des fluides contenus dans le ballon, et par conséquent de le rendre plus pesant, ce qui donne le moyen de descendre. Pour remonter on livre une issue à cet air comprimé et à mesure qu'il s'échappe la légèreté spécifique se rétablit, et le ballon remonte jusqu'à une hauteur qui n'a pour limite que l'expansion du gaz dans le ballon, laquelle ne doit pas atteindre la tension de son enveloppe. D'ailleurs on n'a plus besoin de lest, ou si l'on veut, on en trouve partout, puisque l'air atmosphérique en tient lieu. Quant aux moyens de locomotion, Meusnier ne compte que sur les courants atmosphériques lorsqu'il s'agit d'aller vite; et la facilité que l'on a de monter et descendre au moyen du refoulement de l'air entre les deux enveloppes permet toujours d'atteindre le courant désiré; s'il est question de se mouvoir dans un air tranquille pour chercher un rhumb de vent qui conduise l'aérostat à sa destination, on peut se contenter d'une vitesse médiocre. Meusnier l'obtient sans autre force motrice que les bras de l'équipage, car tout moteur plus puissant serait selon lui un poids ajouté à celui que le ballon porte déjà et il faudrait y joindre un surcroît d'approvisionnements pour le moteur, de sorte que pour se procurer un accroissement de force, il faudrait construire un ballon plus grand; la résistance serait augmentée, les frais de construction plus considérables et l'avantage espéré pourrait être nul. Le choix du moteur décide celui du mécanisme. Meusnier emprunte aux moulins à vent le système de leurs ailes en les multipliant autour de l'axe, afin de pouvoir les raccourcir sans diminuer la superficie totale; il leur donne une inclinaison telle qu'en frappant l'air elles transmettent à l'axe une impulsion dans le sens de sa longueur, impulsion qui est la cause du mouvement de translation imprimée au ballon. L'équipage est employé à faire tourner rapidement cet appareil; le choc des ailes contre l'air fournit une force qui, décomposée suivant la direction de l'axe, donne l'effet utile que l'on peut produire Cherchant par le calcul un résultat maximum, le plus que Meusnier obtint en employant toutes les forces de l'équipage, c'est de communiquer au ballon une vitesse d'une lieue à l'heure. L'auteur termine son mémoire par quelques détails d'exécution et le devis des frais de construction et des dépenses qu'entraînerait sa vaste entreprise qui n'eut pas même un commencement d'exécution.

de vivres l'ayant forcé de se rendre, il fut aussitôt échangé et envoyé à Cassel. Il éleva rapidement des fortifications autour de cette ville. Dans une sortie sur Biberach et Mosbach, au commencement de juin 1793, un biscaïen l'atteignit au genou. Il mourut quelques jours après l'amputation qu'on dut lui faire. Le roi de Prusse, qui lui avait envoyé des remèdes et des rafraîchissements, exprima des regrets sur la perte du savant général. Les débris de plusieurs machines de Meusnier et ses papiers, qu'il avait laissés à Cherbourg, furent dispersés après sa mort. On a de lui : *Mémoire où l'on prouve par la décomposition de l'eau que ce fluide n'est pas une substance simple* (avec Lavoisier), dans le *Recueil de l'Académie des Sciences*, 1781 ; — *Description d'un appareil propre à manœuvrer les différentes espèces d'airs dans les expériences qui en exigent des volumes considérables, par un écoulement continu parfaitement uniforme et variable à volonté, et donnant à chaque instant la mesure des quantités d'air employées avec toute la précision qu'on peut désirer*, dans le même *Recueil*, 1782 ; — *Mémoire sur les moyens d'opérer une entière combustion de l'huile et d'augmenter la lumière des lampes, en évitant la formation de la suie, à laquelle elles sont ordinairement sujettes*, dans le même *Recueil*, 1782 ; — *Mémoire sur la courbure des surfaces*, avec deux planches, dans le *Recueil des Savants étrangers à l'Académie des Sciences*, tome X, année 1785. L. Louvet.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor.* — Quérard, *La France Littéraire.* — *Moniteur*, 1793, nos 96 et 179.

MEUSY (*Nicolas*), auteur ascétique français, né en 1734, à Villersexel, mort en 1772, à Rupt (Franche-Comté). Il fut vicaire de ce dernier village, et mourut, jeune encore, d'une maladie épidémique. Il a laissé deux ouvrages estimés : *Le Code de la Religion et des mœurs*; Paris, 1770, 2 vol. in-12 : recueil des principales ordonnances royales relatives à la religion ; il en a paru un extrait en 1825 ; — *Le Catéchisme historique*; Vesoul, 1771, in-12 ; fréquemment réimprimé jusqu'à nos jours. P. L.

Quérard, *La France Littér.*

MEXIA (*Feranto*), généalogiste espagnol, né à Jaen, où il occupait des fonctions municipales vers la fin du quinzième siècle. Son livre intitulé *Nobiliario perfetamente compylado et ordenado* (Séville, 1492, in-fol.) est devenu extrêmement rare ; une édition datée de 1485 a été signalée, mais son existence est fort douteuse. G. B.

La Serna Santander, *Dict. Bibliogr. du quinzième siècle*, t. III, p. 171.

MEXIA (*Pedro*), écrivain espagnol, né vers 1496, à Séville, mort en 1552. Il fut distingué par l'empereur Charles Quint, et il dut surtout la réputation dont il jouit à la rédaction d'une compilation dans le genre des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle ; il l'intitula *Silva de varia leccion*, et la fit paraître à Séville, 1543 ; souvent réimprimée avec d'amples augmentations. Claude Gruget en donna une traduction française, qui vit le jour en 1552 et qui reparut plusieurs fois plus ou moins amplifiée. Dans ces *Diverses Leçons* toutes sortes de sujets sont passés en revue ; mais aujourd'hui on peut à peine lire quelques pages de cette compilation indigeste où des dissertations soi-disant scientifiques et des réflexions morales sont entremêlées à des traits d'histoire (la plupart apocryphes). Mexia a laissé de plus six dialogues imprimés à Séville en 1547, qui roulent sur la convenance d'avoir un médecin, sur les invitations à des fêtes, sur les causes du tonnerre et des tremblements de terre, sur les comètes. Les connaissances de l'auteur en fait de physique sont bien incomplètes. Mais son style est léger et assez vif ; l'ouvrage fut bien accueilli. Dès 1548 il fallut le réimprimer deux fois. Une édition signalée comme la dixième a vu le jour à Madrid en 1776. Ces *Colloquios* furent traduits en français en 1571, et on les retrouve parfois à la suite des *Diverses Leçons*. Charles Quint le chargea d'écrire l'histoire de son règne, mais il paraît que ce travail ne fut pas achevé ; du moins il n'a jamais été reproduit par l'impression. Mexia se préparait à cette tâche en écrivant l'histoire de tous les empereurs romains depuis Jules César jusqu'à Maximilien d'Autriche. Quoiqu'il n'y ait dans cette série de biographies aucun mérite réel soit pour le fond, soit pour la forme, elles ont été réimprimées plusieurs fois à partir de 1545. G. B.

Pacheco, *Semanario Pintoresco*, 1844, p. 408. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 481 et 485. — Brunet, *Manuel du Libraire*, t. III, p. 380. — Viollet-Leduc, *Catalogue*, t. II, p. 123.

MEY (*Jean* de), théologien et naturaliste hollandais, né en 1617, mort le 8 avril 1678. Après s'être fait recevoir docteur en médecine et en théologie, il devint prédicateur à Middelbourg, et y enseigna pendant de longues années la théologie. On a de lui : *Commentaria physica, sive expositio locorum Pentateuchi in quibus agitur de rebus naturalibus*; Middelbourg, 1651, in-4° ; — *Sacra physiologia, sive expositio locorum Scripturæ in quibus agitur de rebus naturalibus*; ibid., 1661, in-4° ; — *Metamorphosis et historia naturalis Insectorum autore J. Goedartio, cum commentariis*; ibid., 1662, 3 parties, in-8°, avec planches ; à la suite se trouvent deux dissertations *De Hemerobiis* et *De Natura Cometarum et vanis ex iis divinationibus*. Les *Œuvres* complètes de Mey ont été publiées à Delft, 1704, et Leyde, 1706, in-fol. O.

Witte, *Diarium.* — Bayle, *Diction.* — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

MEY (*Claude*), jurisconsulte français, né à Lyon, le 16 janvier 1712, mort à Sens, le 12 juin 1796. Reçu avocat au parlement de Paris en 1739, il s'appliqua surtout à l'étude des matières

canoniques. Il se mêla aux discussions religieuses de son temps, se prononça pour les appelants, mais dans la suite se déclara contre la constitution civile du clergé, et signa la consultation rédigée par Jabineau, le 15 mars 1790, premier écrit dirigé contre l'œuvre de l'Assemblée constituante. Parmi les nombreux travaux de Mey nous citerons (en société avec Maultrot) : *Apologie des Jugements rendus en France contre le schisme*; 1752, 3 vol. in-12; 1753, 4 vol. in-12 : ouvrage judicieux et solide, suivant Camus; — *Dissertation dans laquelle on démontre que la bulle* Unigenitus *n'est ni la loi de l'Église ni la loi de l'État*; 1752 et 1753, 2 parties in-12 : la première partie a été réimprimée en 1753, et cette seconde édition est plus correcte et plus complète que la première; — *Essai de Métaphysique, ou principes sur la nature et les opérations de l'esprit*; 1756, in-12; — *Mémoire pour les abbés, prieurs et religieux des abbayes de Saint-Vincent du Mans, de Saint-Martin de Sées, de Saint-Sulpice de Bourges, de Saint-Allire de Clermont, et de Saint-Augustin de Limoges*; Paris, 1764, in-4° : on y trouve, depuis la page 131 jusqu'à la page 462, un excellent traité des élections; — (en société avec Aubry et Maultrot) *Maximes du droit public françois*; 1772, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1775, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12 : « cet ouvrage a été proscrit, dit Peignot, et le gouvernement en a fait faire des recherches très-sévères. » Tous ces écrits ont paru sans nom d'auteur. Mey a coopéré, dit-on, à la pièce facétieuse de l'avocat Marchand intitulé : *Requête des sous-fermiers du domaine du roi, pour demander que les billets de confession soient assujettis au contrôle*; 1752, in-12. Il dirigea la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*, et, lié d'amitié avec M. de Montazet, archevêque de Lyon, il coopéra à sa *Lettre à l'archevêque de Paris*, en 1760. Il se retira à Sens à l'époque de la terreur. E. R.

Arnault, Jay, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Barbier, *Dict. des Ouvrages anonymes.* — G. Peignot, *Diction. des principaux Livres condamnés au feu*, etc., I, 314.

MEYDANY (*Aboul Fadhl Ahmed ben Mohammed al*), écrivain arabe, né à Nichapour, vers 1060, mort en 1124, dans la même ville. Il a fait un traité des *Noms propres et des Synonymes*, augmenté par son fils Abou Sayd, et un traité de *Grammaire arabe en vers*. Mais il doit surtout sa réputation à un *Recueil* de proverbes arabes (*Medjmé al amtsal*), qui, au nombre de six mille, sont classés selon l'initiale du premier mot, et accompagnés d'éclaircissements et d'exemples. Reiske a le premier donné un choix de ces proverbes, avec une traduction allemande; Leipzig, 1758, in-4°. Pococke traduisit tout l'ouvrage de Meydany en latin, et en déposa le manuscrit à la bibliothèque bodleyenne d'Oxford. Schultens fils en tira 120 proverbes, qu'il publia (texte et traduction latine); Londres, 1773, in-4°; et Macbride tira du même recueil un certain nombre d'autres, publiés dans les *Mines d'Orient*. D'autres choix ont été publiés par Ev. Scheid, Harderwyk, 1775, in-4°; par Schrœder, Leyde, 1795, in-4°; par Charles-Frédéric Rosenmüller, Leipzig, 1796, in-4°; et par Chr.-M. Habicht, Breslau, 1826, in-4°. G.-W. Freytag donna enfin une édition complète du texte arabe des proverbes de Meydany, avec la traduction latine, dans son ouvrage intitulé : *Arabum Proverbia vocalibus instruxit, latine vertit, commentario illustravit*; Bonn, 1838-1842, 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage classique de M. Freytag, les proverbes de Meydany remplissent les deux premiers volumes. Ch. R.

Hadji-Khalfa, *Lexicon Bibliographicum et encyclopædicum*. — De Rossi, *Dizionario storico degli Autori arabi*. — Ibn Khallikan, *Dictionnaire Biographique arabe* (en anglais). — Hammer, *Histoire de la littérature arabe*.

MEYER (*Jacques* DE), plus souvent appelé *Meyerus*, historien flamand, né le 17 janvier 1491, à Vleteren, près Bailleul, mort le 5 février 1552, à Bruges. Ayant fait ses humanités à Bailleul, il se rendit à Paris pour étudier la philosophie et la théologie. De retour en Flandre, il y prit les ordres et s'établit à Ypres; de là il passa à Bruges, où il ouvrit une école dont la renommée s'étendit au loin, et qui fut pendant une longue suite d'années fréquentée par la jeunesse. Le zèle qu'il déployait à restaurer dans son pays les bonnes études lui valut un des bénéfices attachés à l'église de Saint-Donatien. Vers la fin de sa vie, il renonça à l'enseignement pour prendre possession de la cure de Blankenberg, dans les environs d'Ostende. « Meyer, dit Paquot, fit toujours sa principale étude de l'histoire de son pays : il ne se contenta pas de l'étudier dans les livres imprimés, il se procura, malgré la modicité de ses revenus, quantité de manuscrits, et en emprunta encore un plus grand nombre; il fit aussi différents voyages pour s'instruire de la vérité des faits et ne rien avancer au hasard, comme tant d'autres avaient fait avant lui. Il était lié d'amitié avec Érasme, Despautère et d'autres gens de lettres. » On a de lui : *Flandricarum Rerum tomi X*; Bruges, 1531, in-4°, et Anvers, 1531, in-12; recueil de dissertations sur l'origine des Flamands, les mœurs, la noblesse, les souverains, etc.; on en fait moins de cas que des *Annales*; — *Bellum quod Philippus, Francorum rex, cum Othone Augusto, Anglis, Flandrisque gessit*; Anvers, 1534, in-8°. C'est un long fragment de *la Philippide* de Guillaume le Breton. Meyer, l'ayant trouvé en manuscrit à Bruges, en retoucha le style, et le fit imprimer en y ajoutant quelques poésies latines de sa façon; — *Hymni aliquot ecclesiastici et carmina pia*; Louvain, 1537, in-12; — *Chronica Flandriæ*; Nuremberg, 1538, in-4°. Cette première édition s'étend depuis 445 jusqu'en 1278; la seconde, intitulée *Commentarii seu Annales*

Rerum Flandricarum lib. XVII; Anvers, 1561, in-fol., et publiée par les soins d'Antoine de Meyer, a été continuée par l'auteur jusqu'en 1477; on la trouve aussi dans les *Annales* de Feyerabend (Francfort, 1580, t. Ier, in-fol.). Cette chronique est estimée; elle est écrite d'un style aisé et coulant. Le défaut de critique a jeté Meyer dans diverses erreurs sur les premiers temps. On l'a surtout blâmé d'avoir témoigné une grande animosité contre les Français; il les juge ainsi dans un passage du liv. 17 : *res suas Galli non majore solent scribere fide quam gerere.* Cet écrivain a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit. K.

Ferri de Locre, *Chron. Belg.*, 557 et 687. — Sander, *Flandria illustrata*, II, 412, et III, 289. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*, 367-368. — Paquot, *Mémoires*, VII.

MEYER (*Antoine* DE), poëte latin, neveu du précédent, né vers 1527, à Vleteren, mort le 27 octobre 1597, à Arras. Après avoir complété ses études à Paris, il suivit l'exemple de son oncle, et tint une école d'humanités à Tirlemont et à Cambrai. Appelé à Arras vers 1560, il y occupa jusqu'à l'époque de sa mort la place de principal du collége. On a de lui : *Cameracum*, poëme; Anvers, 1556, in-12; le même volume contient un autre poëme, *Comites Flandriæ*, qui est un extrait de la chronique de Jacques de Meyer; — *Isocratis Parænesis ad Demonicum lat. versa*; Cambrai, 1561, in-4°; la même année il publia une 2e édit. des *Annales* de son oncle; — *Ursus, seu Vita D. Vedasti episc. Atrebatensis*; Paris, 1580, in-12 : il composa cette vie de saint Waast à la prière de Jean Sarrasin, archevêque de Cambrai; — *Threnodia, seu illustrium virorum epicedia et tumuli*; Arras, 1594, in-4°; — *Sententiæ B. Nili martyris*, en vers latins; — des *Épigrammes* et des *Anagrammes* latines, en mss.

Un de ses fils, *Philippe*, mort en 1637, à Arras, lui succéda comme principal du collége de cette ville. Il cultiva surtout la poésie latine et continua les *Annales* de Flandre jusqu'en 1617; cet ouvrage manuscrit était conservé à l'abbaye de Saint-Waast d'Arras. K.

Foppens, *Biblioth. Belgica.*

MEYER (*Dietrich*), peintre-graveur suisse, né en 1572, à Eglisau (canton de Zurich), mort en 1658, à Zurich. Il laissa quelques bons portraits, et compta parmi ses élèves Mérian l'ancien, qui lui dédia un des livres de sa *Chronique historique*. Les principales productions dues à son burin sont : *Les douze Mois de l'année* (1599), paysages dans le goût de Théodore de Bry; *Danses de village* (1599), et l'*Armorial de la ville de Zurich* (1605). K.

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexicon.*

MEYER (*Rhodolphe-Théodore*), fils aîné du précédent, né en 1605, mort en 1638. Élève de son père, il voyagea en Allemagne et en Italie, et travailla à Francfort pour le compte des Mérian. Il grava d'après ses propres dessins *Les Saisons*, *Les Danses de Gueux* (18 pl.), *Les Jeux d'enfants*, les *Emblèmes* de D. Cramer (1630, 80 pl.), et les figures de l'*Helvetia sacra* de Murer. K.

Nagler, *Lexicon.* — Fuessli, *Lexikon*, 428.

MEYER (*Conrad*), peintre-graveur, frère du précédent, né en 1618, à Zurich, où il est mort, en 1689. Après avoir reçu de son frère aîné l'instruction première, il fréquenta les ateliers de J. Werner, de Plepp et de Merian le jeune, qui était l'ami de sa famille. Livré à la peinture et à la gravure, il produisit dans l'un et l'autre genre un nombre considérable d'ouvrages; il réussit dans le paysage et le portrait, et dessina d'une manière piquante et spirituelle. Ses œuvres sont encore recherchées; elles rappellent les traditions d'Holbein, qui s'étaient conservées chez quelques maîtres de l'école suisse. C'est à cet artiste qu'on est redevable de la substitution du vernis mou au vernis dur, dont jusqu'alors s'étaient servis les plus habiles graveurs. Cette méthode lui avait été transmise par son père, qui, dit-on, en avait lui-même trouvé le secret. Gaspard Fuessli, qui avait entrepris de former l'œuvre de Conrad Meyer, avait réuni plus de 900 pièces, et encore s'est-il arrêté à l'année 1650. Nous citerons de lui les suites les plus importantes : 122 *sujets tirés du Nouveau Testament*; *Adam et Ève*; *Les Œuvres de miséricorde*; 24 *préceptes de Jésus-Christ*; *Le Miroir du Chrétien* (16 pl.); *La Danse des Morts* (Zurich, 1650, 1657, 60 pl. in-4°); *Les Ages de l'Homme* (11 pl.); *Les Prédicateurs illustres* (64 pl. in-fol.); *Les Bourgmestres et les Pasteurs de Zurich* (69 pl. in-fol.); des *Paysages*, etc.

Son fils cadet, *Jean* MEYER, né en 1655, mort en 1712, cultiva aussi la gravure avec succès. Il travailla aux *Antiquités romaines* de Sandrart, et exécuta une série d'environ deux cents sujets bibliques. Cette famille d'artistes a compté d'autres représentants à Zurich, tels que *Jean-Jacob*, mort en 1812, et *Jean-Henri*, qui ont gravé tous deux des paysages. K.

Fuessli, *Allgem. Künstler-Lexikon.* — Huber et Rost, *Manuel des Amateurs*, I, 272. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'estampes.*

MEYER (*Félix*), peintre et graveur suisse, né à Winterthur, le 6 février 1653, mort à Widen, près d'Husen, le 28 mai 1713. Il était fils d'un ministre protestant qui lui donna une excellente éducation. Voyant son goût pour le dessin dominer ses autres exercices, ce père intelligent l'envoya étudier la peinture à Nuremberg dans l'atelier d'Ermels. Félix Meyer y reçut les conseils de Bemel, de Théodore Roos, de Rugendas, et s'adonna au paysage. Il fit le voyage d'Italie; mais il revint bientôt vers ses montagnes, trouvant, avec raison, un pays aussi accidenté naturellement propre, par excellence, à le perfectionner dans son genre. Il visita aussi le Tyrol et la Styrie. Les tableaux de Félix Meyer sont nombreux :

on distingue surtout ceux dont ses amis Roos et Bagandas ont peint les figures; car, comme presque tous les paysagistes, Meyer n'était pas habile à peindre la figure. La ville de Genève le chargea de décorer quelques-uns de ses monuments; d'autres villes l'employèrent aussi, et sa réputation devint telle que les princes et les seigneurs le firent travailler à l'envi. Werner lui conseillait alors de remplacer sa manière soignée, consciencieuse, par une autre plus rapide, plus agréable. Meyer le crut, et gagna de la sorte des sommes considérables; mais ses derniers ouvrages, fruits d'une déplorable facilité, sont d'une faiblesse qui a bien nui à la réputation de leur auteur. Ses compatriotes le nommèrent membre du grand conseil, et plus tard, en 1708, gouverneur du château de Wysen. On cite comme ses meilleures œuvres la décoration de l'abbaye de Florian en Autriche, et *Jésus-Christ apaisant une tempête*. Ses gravures sont très-estimées : la plupart représentent des sites de la Suisse. A. DE L.

Descamps. *La Vie des Peintres allemands*, etc., t. II, p. 370-372. — Pilkington, *Dict. of Painters*.

MEYER (*André*), biographe allemand, né à Riga, le 21 février 1742, mort en 1807. Après avoir étudié la théologie, il devint conseiller à la cour de Bayreuth, et plus tard maître de poste à Judenbach. On a de lui : *Briefe eines Reisenden durch Liefland, Kurland und Teutschland* (Lettres d'un Voyageur en Livonie, Courlande et Allemagne); Erlangen, 1777, in-8°; — *Biographische Nachrichten von den Schriftstellern die gegenwärtig in den Fürstenthümern Anspach und Bayreuth leben* (Notices biographiques sur les auteurs vivant actuellement dans les principautés d'Anspach et de Bayreuth); Erlangen, 1782, in-8°. O.

Gadebusch, *Livländische Bibliothek*, t. II.

MEYER (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né à Mazamet (Languedoc), le 13 octobre 1750, mort à Carcassonne, le 18 octobre 1830. Il était médecin au moment où les principes révolutionnaires surgirent; il les accepta chaleureusement. Député en septembre 1792 à la Convention nationale par le département du Tarn, il y vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Après le 13 vendémiaire, devenu membre du Conseil des Cinq Cents, il en sortit en 1798, et fut aussitôt réélu à celui des Anciens. En décembre 1799, il passa au nouveau Corps législatif, d'où il sortit en 1803. Il reprit sa profession, et vivait fort tranquille quand la loi du 12 janvier 1816 le frappa comme régicide; il se réfugia en Suisse, dans le canton de Saint-Gall. Il revint octogénaire en France (septembre 1830), et mourut un mois plus tard; il légua sa fortune aux hospices de Carcassonne, de Vintrou, de Mazamet. Dans cette dernière ville, il fonda une école gratuite mutuelle.

Un autre MEYER, né à Gand et président de l'administration de l'Escaut, fut député de ce département au Conseil des Cinq Cents en 1798. Le 4 nivôse an VII il fit un rapport sur les troubles qui agitaient son département, troubles qu'il attribuait aux menées des puissances étrangères. En décembre 1799, il devint membre du Corps législatif, et en sortit aussi en 1803. Le reste de sa vie n'offre rien d'intéressant pour l'histoire. H. L—R.

Le Moniteur universel, ann. 1798, n° 19; an VII, n° 99. — *Biographie moderne* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1824). — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815).

MEYER (*Jean-Henri*), archéologue allemand, né à Stæfa, sur le lac de Zurich, le 16 mars 1759, mort à Weimar, le 14 octobre 1832. Livré à la peinture, il séjourna de 1784 à 1788 en Italie, où il se lia d'amitié avec Gœthe, qui le fit venir à Weimar, où il devint en 1807 directeur de l'académie de dessin; il occupa cette place jusqu'à sa mort. Il destina, dans son testament, 33,000 thalers (132,000 fr.) à la fondation d'un établissement pour les pauvres de Weimar, qui, en mémoire de Meyer et de sa femme, morte en 1825, prit le nom d'*Institution de Meyer et d'Amélie*. On a de Meyer : une édition des *Œuvres de Winckelmann*, qu'il publia avec Fernow, et, après la mort de celui-ci, avec J. Schulze; Dresde, 1808-1817, 8 vol.; — *Geschichte der bildende Kuenste bei den Griechen* (Histoire des Arts plastiques chez les Grecs); Dresde, 1824-1836, 3 vol., ouvrage continué par Riemer; — un grand nombre d'articles de critique, disséminés dans les *Propylées*, dans les *Heures* et dans le Journal de Gœthe, *Kunst und Alterthum*. H. W—s.

Conv.-Lexikon. — *Correspondance de Gœthe*.

MEYER (*Frédéric-Jean-Laurent*), littérateur allemand, né à Hambourg, le 22 janvier 1760, mort le 21 octobre 1844. Il fit ses études à Gœttingue, et voyagea ensuite en Suisse, en Italie et en France. On a de lui : *Skizzen zu einem Gemaelde von Hambourg* (Esquisse d'un tableau de Hambourg); Hambourg, 1800-1804, 6 cahiers; — *Darstellungen aus Italien* (Tableaux écrits de l'Italie); Berlin, 1792; — *Fragmente aus Paris* (Fragments écrits de Paris); Hambourg, 1798, 2 v.; — *Briefe aus der Hauptstadt und dem Innern Frankreich's* (Lettres adressées de la capitale et de l'intérieur de la France); Tubingue, 1803, 2 vol. Elles contiennent des documents intéressants relatifs à l'histoire des premières années du gouvernement de Bonaparte; — *Darstellungen aus Norddeutschland* (Tableaux écrits de l'Allemagne du nord); Hambourg, 1816; — *Brieffragmente vom Taunus, Rhein, Neckar und Main* (Fragments épistolaires du Taunus, du Rhin, du Neckar et du Mein); Hambourg, 1822; — *Darstellungen aus Russlands Kaiserstadt und ihrer Umgegend* (Tableaux tracés dans la capitale de la Russie et ses environs); Hambourg, 1829. H. W—s.

Conv.-Lex.

MEYER (***), général français, d'origine suisse, né à Lucerne, en 1765, mort à Saint-Domingue, en janvier 1803. Il entra en 1784 dans les gardes suisses, avec le grade de sous-lieutenant. En 1792 La Fayette le prit pour aide de camp, et l'emmena aux armées du centre et du nord. Meyer passa peu après à l'armée des Pyrénées comme officier d'état-major. Il y devint adjudant général, puis général de brigade (1795). Après la paix de Bâle (1795), il fut envoyé à l'armée des côtes de l'Océan, et en 1798 à celle d'Italie, où il fut pris par les Autrichiens et conduit en Hongrie. Rendu à la liberté, il reçut l'ordre de conduire des renforts à l'armée d'Égypte; mais les croisières anglaises l'empêchèrent d'accomplir sa mission. En 1802, il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue, placée sous les ordres du général Victoire-Emmanuel Leclerc, et mourut, d'une fièvre épidémique, dans cette île. On a de Meyer des *Lettres familières sur la Carinthie et la Styrie, adressées à Mme Bianchi, de Bologne, par un officier général français prisonnier de guerre en Autriche en* 1799; Paris, 1800, in-8°.

A. de L.

Moniteur général, t. III, p. 142. — *Biographie moderne* (Paris, 1806): — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*.

MEYER (*Jean-Daniel*), jurisconsulte hollandais, né à Arnheim, le 15 septembre 1780, mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834. Après avoir été juge d'instruction au tribunal de première instance dans sa ville natale, il fut nommé, sous le gouvernement français, membre du conseil général du département du Zuiderzée, et fut chargé en 1808 de la direction de la *Gazette officielle*. Il exerça la profession d'avocat à Amsterdam, et plaida, entre autres, pour l'ex-roi Louis-Napoléon contre le roi Guillaume au sujet du pavillon de Harlem. On a de lui : *Dubia de doctrina Thomæ Payneii*; Amsterdam, 1796, in-8°; — *Mémoire couronné par l'Académie du Gard, sur cette question : Déterminer le principe fondamental de l'intérêt, les causes de ses variations et ses rapports avec la morale*; Amsterdam, 1808, in-8°; — *Principes sur les questions transitoires, considérés indépendamment de toute législation positive et particulièrement sous le rapport de l'introduction du Code Napoléon*; Amsterdam et Paris, 1813, in-8°; — *Esprit, Origine et Progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe*; 1818 et 1823, 5 vol. in-8°; un volume de supplément parut en 1823, sous le titre de *Résultats* : excellent ouvrage; — Plusieurs *Mémoires* en hollandais, dans le *Recueil de l'Institut des Pays-Bas*; un *Mémoire sur la différence relative à l'usage de la langue flamande ou wallonne des Pays-Bas*, dans le tome III des *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Bruxelles*; plusieurs articles dans la *Thémis*.

O.

Quérard, *La France Littéraire*. — *Revue étrangère et française de Législation*, t. III.

*MEYER (*Jean-Marie-Louis*), peintre hollandais, né à Amsterdam, le 9 mars 1809. Élève de M. Picneman, il suivit les cours de l'Académie d'Amsterdam, et reçut la médaille en or décernée par la société *Felix meritis*. En 1827 il vint à Paris; il y reçut les conseils de M. Horace Vernet, et cinq ans après il retournait dans sa patrie, où il se mit à peindre d'abord des paysages, ensuite des marines. Il exécuta, dans une grande dimension, *le Naufrage du bâtiment à vapeur* Le Guillaume Ier, *brisé contre un banc de corail dans les grandes Indes*, tableau placé au musée de Harlem. En 1842 il obtint à Paris une médaille de troisième classe pour la grande toile des *Pêcheurs de Normandie*, qui se trouve au musée du Roy, et il envoya à l'exposition de Saint-Pétersbourg un *Effet de glace*, qui fut acheté par l'empereur de Russie. Ce peintre a encore exposé à Paris, en 1843, le *Débarquement de Napoléon à Fréjus, en revenant d'Égypte*, tableau de grande dimension; en 1845, un *Souvenir d'Étretat*, récompensé d'une médaille de deuxième classe; en 1847, *Barques hollandaises aux environs de Flessingue*; *Chien de Terre-Neuve sauvant une femme*; en 1852, *Marine, soleil couchant*; *Marine, effet du matin*; à l'exposition universelle de 1855, où il reçut une médaille de troisième classe: *Coup de vent sur la côte de Scheveningue*; *Navire échouant sur les côtes d'Angleterre*. M. Meyer a été nommé membre de la Légion d'Honneur en 1847. Il a quitté depuis la France, et est venu s'établir à La Haye.

G. de F.

Livrets des Expositions.

*MEYERBEER (*Jacques ou Giacomo*), célèbre compositeur allemand, né à Berlin, le 5 septembre 1794, est l'aîné de deux frères qui se sont également distingués dans les sciences et les lettres (voy. *Guillaume* et *Michel* Beer). Sa vocation musicale se révéla dès sa plus tendre enfance; à peine âgé de cinq ans, il fut confié par son père aux soins du pianiste Lauska, élève de Clémenti (1), et se fit entendre pour la première fois avec un grand succès dans un concert donné à Berlin, le 14 octobre 1800 (2). Il fut encore applaudi dans deux autres concerts (17 nov. 1803 et 2 janv. 1804), si bien que dès l'âge de neuf ans il passait pour un des meilleurs pianistes de la capitale de la Prusse. Clémenti, pendant son séjour à Berlin, tenait à honneur de lui donner des leçons, et un habile organiste, l'abbé Vogler, fut tellement frappé de l'originalité de ses compositions, qui lui avaient été envoyées par Bernard-Anselme Weber (chef d'orchestre de l'opéra de Berlin et alors le maître du jeune Meyerbeer), qu'il lui écrivait ces fi-

(1) Ce fut vers cette époque qu'un ami de la famille, nommé *Meyer*, laissa à l'enfant, aux progrès duquel il s'intéressait vivement, toute sa fortune par testament, à condition que celui-ci ajouterait à son nom le sien; telle est l'origine du nom de *Meyerbeer*.

(2) Voy. la *Gazette musicale* de Leipzig, 1800.

ques : « Il y a pour vous un bel avenir dans l'art : venez près de moi ; rendez-vous à Darmstadt, je vous recevrai comme un fils, et je vous ferai puiser à la source des connaissances musicales. » Le jeune artiste s'empressa de répondre à l'appel du maître : il se distingua rapidement dans les exercices de fugue et de contrepoint, et fut nommé à dix-sept ans compositeur de la cour grand-ducale de Hesse-Darmstadt, après avoir composé plusieurs morceaux de musique religieuse, ainsi qu'un oratorio (*Dieu et la Nature*), exécuté le 8 mai 1811, au Théâtre-Royal de Berlin. Trois ans plus tard il fit représenter à Munich son premier ouvrage dramatique, *La Fille de Jephté*, en trois actes. C'était un oratorio plutôt qu'un opéra, tout hérissé de combinaisons harmoniques, au détriment de la mélodie : il n'eut pas de succès. Meyerbeer se rendit alors à Vienne, la ville des pianistes ; il y produisit une vive sensation par son jeu, aussi hardi que pur. Moschelès, qui l'entendit, répéta souvent depuis que si Meyerbeer s'était posé dès lors comme virtuose, peu de pianistes auraient pu lutter avec lui. Mais, suivant la pente naturelle de son génie, il se livra bientôt presque exclusivement à des compositions dramatiques, tout en conservant de ses études premières un souvenir ineffaçable. Au sentiment de M. Fétis, qui le vit, en 1845, tenir le piano dans les concerts de salon donnés par le roi de Prusse à la reine d'Angleterre au château de Stoltzenfels et à Coblentz, c'est le plus parfait accompagnateur de piano qu'on puisse entendre. « Par les manières fines, délicates et poétiques de sa manière d'accompagner, je compris alors, ajoute cet excellent juge, la multiplicité des répétitions exigées par lui pour la mise en scène de ses ouvrages. Je doute qu'il soit jamais complètement satisfait des chanteurs et de l'orchestre (1). »

A la suite des succès qu'il avait obtenus à Vienne en 1813, notamment par l'exécution d'un monodrame avec chœur, intitulé *Les Amours de Thécelinde*, Meyerbeer fut chargé de la composition d'un opéra comique, *Abimeleck, ou les deux califes*, pour le théâtre de la cour. La partition, écrite à peu près dans le même style que *La Fille de Jephté*, fut accueillie avec une froideur extrême : la musique italienne, patronnée par le prince de Metternich, était alors seule en faveur à Vienne : on n'y applaudissait que les opéras de Nicolini, de Farinelli et de Pavesi. Salieri consola le jeune compositeur de son échec : il lui prédit un brillant avenir, à la condition d'aller en Italie s'instruire dans l'art de la vocalisation. Meyerbeer suivit ce conseil, et arriva à Venise au milieu de l'enthousiasme qu'avait excité l'apparition du *Tancredi*, de Rossini. La musique italienne, qui lui avait été jusque alors antipathique, fit subir à son talent une véritable transformation. Le savant élève de Vogler s'initia à toutes les grâces de la mélodie, et écrivit pour la Pisaroni *Romilda e Costanza*. Cet opéra semi-seria, représenté en 1816, à Padoue, fut vivement applaudi par les Italiens, comme une production de leur école. Il fut suivi, en 1819, de la *Semiramide riconosciuta*, écrite à Turin pour la Bassi, et, en 1820, de *Marguerite d'Anjou* et d'*Emma de Resburgo* ; la première fut représentée sur le théâtre de la Scala à Milan, et l'autre à Venise, avec un succès inattendu, à la même époque où paraissait *Eduardo e Cristina*, de Rossini. *Emma* eut les honneurs d'une double traduction allemande, sous les titres d'*Emma von Leicester* et *Emma von Roxburg*, et obtint le même succès sur les principaux théâtres de l'Europe. A *Marguérite*, qui fut jouée à Paris, à Munich et à Londres, succéda, en 1822, sur le théâtre de Milan, l'*Esule di Granata* ; cet opéra seria allait échouer, lorsque un duo du deuxième acte, chanté par Lablache et la Pisaroni, enleva tous les suffrages. Ce fut à la fin de 1822 que Meyerbeer tomba malade à Rome, pendant les répétitions d'*Almanzor*, dont il ne put achever la partition pour l'époque désignée. Il ne recouvra la santé que par un voyage qu'il fit en 1823 aux eaux de Spa et à Berlin. Dans cet intervalle il écrivit un opéra allemand, *Das Brandenburgerthor*, qui, pour des motifs inconnus, est resté inédit. Toutes ces compositions, empreintes d'une puissance et d'une flexibilité de talent extraordinaires, témoignent combien leur auteur avait réussi à s'assimiler le caractère de la musique italienne. Mais ce qui aurait dû être un sujet d'admiration lui fut, au contraire, imputé à crime : les maîtres allemands, Charles-Marie de Weber en tête, ne pouvaient pardonner à Meyerbeer d'avoir abandonné les traditions nationales pour celles d'une école étrangère. Quand la critique a pour motif (comme c'était le cas de Weber) l'amour pur, désintéressé, du beau et du vrai, il faut l'écouter : elle remplit sa mission avec conscience ; elle ne mérite, au contraire, que le dédain du silence quand elle repose sur l'ignorance, sur l'étroitesse de l'esprit ou sur la bassesse des sentiments. Avec la sagacité qui le distingue, le jeune maestro sut bientôt démêler ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans les critiques dont il était l'objet, et il en profita à merveille. Le *Crociato*, qu'il donna à Venise, le 25 décembre 1824, est le premier essai d'une alliance tenté entre l'école allemande et le style italien. On voit s'y dessiner nettement ce génie si merveilleusement apte à rendre les situations dramatiques à la fois par toutes les richesses de l'harmonie et tous les charmes de la mélodie. Le *Crociato* est le digne précurseur de *Robert* et des *Huguenots*. Représenté, de nouveau, en 1860, sur le Théâtre Italien à Paris, il a été mieux apprécié qu'en 1826, où les habitués de ce théâtre n'admettaient pas alors la possibilité d'autres compositions que celles de Rossini.

Meyerbeer venait d'ouvrir une voie nouvelle,

(1) *Revue Contemporaine*, 15 avril 1858.

où il devait s'immortaliser. Ses travaux, un moment interrompus par son mariage et par la perte douloureuse de deux enfants, furent repris avec vigueur dès 1828. Il en sortit un des chefs-d'œuvre de l'art musical, *Robert le Diable*, écrit pour le grand Opéra de Paris, et représenté pour la première fois le 22 novembre 1831 (1). Cette magnifique création fut bientôt vivement applaudie sur tous les théâtres de l'ancien et du nouveau Monde; c'est de *Robert le Diable* que date la fortune de l'Opéra de Paris, où les recettes de 10,000 francs étaient auparavant inconnues (2). Dès les premiers jours de 1833, le grand compositeur fut chargé de faire la musique des *Huguenots;* il consentit en même temps à un dédit de 30,000 francs dans le cas où la partition ne serait pas livrée dans un délai convenu. Mais, par suite d'une maladie de sa femme, à qui les médecins avaient conseillé le séjour en Italie, il fut obligé de demander qu'on retardât de six mois la mise en répétition de son œuvre. On refusa d'accueillir cette juste demande. Meyerbeer paya le dédit, et partit. Mais l'entrepreneur, pour empêcher le public de s'éloigner de son théâtre, courut après la partition : il rendit le dédit, et *Les Huguenots*, représentés à Paris, le 21 février 1836, partagèrent le succès de *Robert*. N'est-ce pas surtout aux opéras de Meyerbeer que l'on pourrait appliquer ce mot, bien connu : *Habent sua fata libelli ?*

Un intervalle de près de treize ans sépara la première représentation des *Huguenots* de celle du *Prophète*. Ce troisième chef-d'œuvre, depuis si longtemps attendu, parut enfin à Paris, le 16 avril 1849. « Pour tout autre que l'auteur de *Robert* et des *Huguenots*, dit un judicieux critique, ces longs retards dans la mise en lumière d'un ouvrage presque passé à l'état de mythe auraient fatigué l'attention publique; à la curiosité aurait succédé l'indifférence.... Mais le public n'a pas de rancune pour Meyerbeer; il le traite en amant dont le retour fait oublier les infidélités. Pour lui, les révolutions n'ont pas de misères : peu importe que le gouvernement soit monarchique ou républicain; que Rome, Florence et Livourne renversent leurs idoles la veille; que les Maggyares repoussent ou prennent l'offensive : le grand événement qui le préoccupe, c'est la première représentation d'un ouvrage du maître, et pour s'y rendre, une assemblée nationale déserte son vote sur une question brûlante (1). » Dans cet intervalle, Meyerbeer n'était pas resté inactif : nommé directeur de la musique du roi de Prusse, Guillaume IV, il composa pour la cour de Berlin, outre un grand nombre de psaumes, de cantates religieuses et de mélodies de divers genres, *La Festa alla corte di Ferrara*, grande cantate avec tableaux, exécutée pendant une fête donnée par le roi en 1843; il fit représenter le 7 décembre 1844, pour l'inauguration du nouveau théâtre de l'opéra de Berlin, *Ein Feldlager in Schlesien* (Un camp en Silésie), opéra allemand, reproduit en 1847 sur la scène de Vienne, sous le titre de *Wielka*, avec beaucoup de changements et d'additions; en 1846, il mit en musique *Struensée*, drame posthume de son frère Michel Beer. C'est là, au jugement de M. Fétis, une des plus belles productions du génie de Meyerbeer : « aucune peut-être n'est plus complète et n'approche davantage de la perfection; c'est une création qu'on peut mettre en parallèle avec ce qu'il y a de plus beau dans le troisième et dans le cinquième acte de *Robert*, ainsi que dans le quatrième acte des *Huguenots* (2). » Dans la même année, il écrivit, à l'occasion du mariage du roi de Bavière avec la princesse Wilhelmine de Prusse, le *Fakeltanze* (Danse aux flambeaux), grand morceau pour un orchestre d'instruments à cuivre. Malheureusement toutes ces pièces sont à peu près inconnues du public parisien, qui, après un moment d'hésitation, finit par applaudir *Le Prophète* avec le même enthousiasme que ses aînés. Après le grand succès de cette partition, Meyerbeer retourna à Berlin, et y écrivit sur un poëme du roi Louis de Bavière, la *Marche des Archers bavarois* (*Bayerscher Schützenmarsch*), grande cantate pour quatre voix d'hommes et chœur, avec accompagnement d'instruments de cuivre. Cette œuvre fut suivie, en 1851, d'une grande composition avec solos de chant, chœur et orchestre (exécutée lors de

(1) M. Véron, alors directeur de l'Opéra, donne au sujet de cette représentation des détails curieux dans ses *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. Ainsi, à la suite du magnifique trio de la fin du cinquième acte, Levasseur, qui remplissait le rôle de *Bertram*, devait se jeter seul dans une trappe anglaise pour retourner dans l'empire de Pluton. Nourrit, qui jouait *Robert*, devait, au contraire, rester sur la terre pour épouser enfin la princesse Isabelle. Mais cet artiste passionné, entraîné par la situation, se précipita dans la trappe à la suite du dieu des enfers. « Il n'y eut plus, ajoute M. Véron, qu'un cri sur le théâtre : Nourrit est tué ! Mlle Dorus (qui jouait *Alice*) quitta la scène, pleurant à sanglots. Il se passait alors sur le théâtre, dans le *dessous* et dans la salle, trois scènes bien diverses : le public, surpris, croyait que Robert se donnait au diable et le suivait aux sombres bords. Sur la scène, ce n'étaient que des gémissements et du désespoir. Au moment de la chute de Nourrit on n'avait pas encore heureusement retiré l'espèce de lit et les matelas sur lesquels tomba Levasseur. Dans le *dessous* du théâtre, Levasseur, calme, regagnait tranquillement sa loge : « Que diable faites-vous ici ? dit-il à Nourrit en le rencontrant; est-ce qu'on a changé le dénoûment ? » Robert se pressait trop de venir rassurer tout le monde par sa présence, pour engager une conversation avec son ami Bertram. Il reparut entraînant avec lui Mlle Dorus, qui cette fois pleurait de joie. D'unanimes applaudissements éclatèrent dans toute la salle, le rideau tomba, et les noms des auteurs furent proclamés au milieu d'un enthousiasme frénétique. » (t. III, p. 168)

(2) On a dit et répété que M. Véron avait monté *Robert le Diable* à contre-cœur et malgré lui, que Meyerbeer avait été obligé de payer même sur ses propres deniers l'orgue employé au cinquième acte, etc. Toutes ces assertions sont fausses, comme l'atteste la lettre que l'illustre compositeur a adressée à M. Véron, le 9 février 1834. (*Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, t. III, p. 158.)

(1) M. Fétis, dans la *Revue contemporaine*, 15 avril 1859.

(2) Ibid., p. 580.

inauguration de la statue de Frédéric le Grand), et d'un hymne de fête à quatre voix et chœur, pour le vingt-cinquième anniversaire du mariage du roi de Prusse; et en 1853 de grands morceaux composés pour les mariages des princesses Anne et Charlotte de Prusse.

Cependant au concert d'enthousiasme qui entoure les œuvres de Meyerbeer, la critique a su mêler sa voix discordante. On lui a reproché que « sa mélodie manque de naturel, qu'il pousse jusqu'à l'excès les effets de sonorité et qu'il est dépourvu, en général, de grâce, d'élégance et de légèreté ». Au lieu de répondre à ces reproches en montrant le succès de ses œuvres, le grand maître s'est interrogé lui-même, et après avoir sondé les replis d'un talent si éminemment flexible, il écrivit pour l'Opéra-Comique, qui passe pour l'expression exacte du goût français en musique, *L'Étoile du Nord*, représentée pour la première fois à Paris, le 16 février 1854. Trois ans après, il donna, sur le même théâtre, *Le Pardon de Ploermel* (joué le 4 avril 1859). L'enthousiasme avec lequel ces deux partitions furent accueillies, l'abondance des mélodies qu'on y remarque, jointe à la manière neuve et heureuse avec laquelle les motifs sont ramenés, ainsi qu'au système d'instrumentation, très-différent de celui des grands ouvrages écrits pour l'Opéra, et rempli de détails fins et délicats, tout cela forme la meilleure réponse aux musiciens critiques qui ne savent pas toujours se défendre d'un sentiment d'envie ou d'injustice. La production la plus récente de Meyerbeer, c'est la *Grande marche*, exécutée aux applaudissements de tous les amateurs, à Paris, en décembre 1859, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Schiller. Espérons qu'elle sera bientôt suivie de la mise au jour des œuvres que le grand artiste tient depuis si longtemps en portefeuille.

Le caractère fondamental de la musique de Meyerbeer, c'est une alliance intime de l'harmonie avec la mélodie, de la science allemande avec la grâce italienne, alliance heureuse, seule propre à rendre toutes les situations dramatiques exprimables par la voix humaine et par l'instrumentation. Ses ouvrages produisent, à la première audition, un sentiment d'étonnement plutôt que d'admiration aux oreilles du profane aussi bien que de l'initié aux secrets de l'art. Il faut les entendre plusieurs fois pour en être charmé, et si l'on veut en goûter toutes les beautés, il faut répéter les partitions sur le piano, après s'être bien pénétré du sens des paroles et avoir marqué les passages les plus saillants : c'est alors seulement que l'on pourra admirer toutes les ressources du génie de l'artiste dans le jeu et le choix calculés des instruments à vent ou à cordes, dans les modulations variées du chant, dans la coupe des morceaux, dans la nouveauté des intonations et des transitions, dans l'art d'allier le rhythme avec la mélodie et d'en diversifier le caractère par la construction des phrases et par la disposition des temps de la mesure. C'est surtout à rendre les contrastes que le grand maître excelle : la prière et l'imprécation, le ciel et l'enfer, la douceur et la colère, l'amour et l'horreur, etc., voilà les situations où se déploie dans toute sa magnificence l'originalité de son talent. A l'appui de cela, nous n'avons qu'à citer au hasard tous les principaux morceaux de ses opéras. Ainsi, dès le début de *Robert*, on est frappé de la gaieté bruyante dans le chant bachique des chevaliers (*Versez à tasses pleines*, etc.) mise en contraste avec la naïveté crédule dans la ballade de Raimbaud (*Jadis régnait en Normandie*, etc.), suivie des accents célestes d'Alice apportant à Robert la dernière pensée de sa mère (*Va, dit-elle*, etc.), délicieuse romance, à laquelle succède la scène du jeu, où tout est merveilleusement rendu, jusqu'au dédain de la richesse (*L'or est une chimère*, etc.), la passion du joueur et la pitié ironique de Bertram (finale du premier acte). La même ironie, jointe à une séduction diabolique, est parfaitement exprimée au troisième acte, dans le duo toujours applaudi de Bertram et Raimbaud (*Ah, l'honnête homme!* etc.) Les couplets si harmonieux d'Alice (*Quand je quittai la Normandie*, etc.), interrompus à plusieurs reprises par les éclats stridents de la Valse infernale, la frayeur d'Alice à l'aspect de Bertram, dont elle a surpris le mystère, Bertram excitant Robert, qui hésite à cueillir le rameau de Sainte-Rosalie, la scène de l'évocation, la procession et la danse des nonnes, le grand duo entre Isabelle et Robert (*Grand Dieu, toi qui vois mes alarmes*, etc., *Robert, moi qui t'aime*, etc.), le chœur des moines, la prière avec accompagnement d'orgue, le trio final entre Bertram, Alice et Robert, sollicité en sens contraire par son bon et son mauvais génie, en un mot le quatrième et le cinquième acte de *Robert* contiennent tout ce qu'il est possible d'exprimer de terreur, de remords, de perplexité cruelle, de supplications tendres et anxieuses, par l'art musical. Dans *Les Huguenots* et *Le Prophète* il y a des morceaux qui peuvent figurer au même rang; tels sont : la *conjuration* et la *bénédiction des poignards*, le grand duo entre Valentine et Raoul (*Plus d'amour*, etc.) du quatrième acte et tout le cinquième acte des *Huguenots;* la complainte de la mendiante, la prière et l'imprécation, le chœur général du quatrième acte, la cavatine de Fidès (*A toi qui m'abandonnes*, etc.), et toute la fin du cinquième acte du *Prophète*. La gradation de l'intérêt dramatique est merveilleusement rendue dans ces chefs-d'œuvre. L'opéra comique se prête bien moins que le grand opéra à cette magnifique interprétation des passions tumultueuses de l'âme, interprétation dans laquelle Meyerbeer ne sera peut-être jamais surpassé. Cependant rien de plus suave, rien de plus gracieux que l'air de Dinorah (*Ombre légère*, etc.) dans le deuxième acte du *Pardon de Ploermel;* puis, que d'entrain et de franche gaieté

dans l'air de Danilowitz de *L'Étoile du Nord*. Les critiques, qui sont loin d'être toujours des juges compétents, ne devraient jamais prononcer leurs arrêts sur les grandes productions de Meyerbeer après une première représentation. Combien de ces sentences sommaires n'ont pas été cassées par le public!

La vie de Meyerbeer, comme celle de tous les grands artistes, est toute dans ses œuvres. Quelques voyages en Italie, de fréquentes tournées en Allemagne et en France, de longs séjours à Paris, à Berlin et aux eaux de Spa, où l'illustre compositeur vient de temps à autre se reposer de ses labeurs et raffermir une santé délicate, rudement éprouvée en diverses circonstances, et qui ne se maintient qu'à force de sobriété, tels sont les principaux incidents d'une vie si bien remplie. Chaque ouvrage est pour lui une source de fatigues, à cause des nombreuses retouches qu'il y fait et des soins inimaginables qu'il apporte aux répétitions. D'une politesse exquise envers tout le monde, il refoule en lui-même toutes les sensations pénibles que lui font éprouver les fautes des exécutants de la scène et de l'orchestre. A cette douloureuse contrainte viennent s'ajouter les préoccupations, beaucoup trop vives, de la critique qui se laisse dominer par des influences de coteries, ou qui, aussi ignorante que superficielle, n'apprécie point les difficultés vaincues et ne sait presque jamais s'identifier avec la pensée du maître. Mais, Meyerbeer n'est pas seulement une grande intelligence, c'est aussi un noble cœur. Possédant une fortune considérable, il en fait l'usage le plus généreux : bien des misères ont été adoucies par lui avec une délicatesse et une discrétion dont on ne trouvera guère d'exemples, surtout parmi les hommes qui se sont illustrés dans la même carrière.

Voici la liste complète des ouvrages de Meyerbeer : I. COMPOSITIONS DRAMATIQUES : *Dieu et la Nature*, oratorio, paroles allemandes d'Aloys Schreiber; Berlin, 1811; — *Le Vœu de Jephté*, opéra en trois actes, paroles allem. de Schreiber; Munich, 1812; — *Abimelek, ou les deux califes*, opéra bouffe en deux actes (le même que celui sur les paroles allemandes, intitulé : *Wirth und Gast*, de Wohlbruck); Vienne, 1813; — *Romilda e Costanza*, paroles ital.; Padoue, 1819; — *Semiramide riconosciuta*, paroles de Métastase; Turin, 1819; — *Emma di Resburgo*, paroles italiennes; Venise, 1819; — *Margherita d'Angiu*, paroles de Romani; Milan, 1820; — *L'Esule di Granata*, paroles de Romain; ibid., 1822; — *Almanzor*, paroles de Rossi, 1822 (non représenté); — *La Porte de Brandebourg*, un acte, paroles allemandes, 1823 (non représenté); — *Il Crociato in Egitto*, paroles de Rossi; Venise (Théâtre de la Fenice), 1824; — *Robert le Diable*, en cinq actes, paroles de Scribe et Delavigne; Paris, 1831 (chanteurs : Levasseur, Nourrit, Prevost, Alexis Dupont, Massol; Cantatrices : Damoreau-Cinti, Dorus-Gras.); — *Les Huguenots*, en cinq actes, paroles de Scribe; Paris, 1836; — *Le Camp de Silésie*, opéra de circonstance, en trois actes, paroles allemandes de Rellstab; Berlin, 1844; — *Struensée*, paroles de Michel Beer; Berlin, 1846; — *Le Prophète*, opéra en cinq actes, paroles de Scribe; Paris, 1849; — *L'Étoile du Nord*, opéra comique en trois actes, paroles de Scribe; Paris, 1854; — *Le Pardon de Ploermel*, opéra comique, en trois actes, paroles de Barbié et Carré; Paris, 1859.

II. CANTATES, INTERMÈDES, MÉLODIES, etc. *Les Amours de Theolinda*, monodrame pour soprano, chœur et une clarinette obligée dans les coulisses, figurant un personnage éloigné; Munich, 1813; — *Sept chants religieux*, paroles de Klopstock, à quatre voix, sans accompagnement; — *A Dieu*, hymne de Gubitz, à quatre voix; — *Le Génie de la Musique au tombeau de Beethoven*, solo avec chœur; — *Cantate*, à quatre voix avec chœur, pour l'inauguration de la statue de Guttenberg à Mayence; — *Entre-acte* (en *ré* majeur), pour deux violons, alto, flûtes, hautbois, clarinette, bassons, cors et basse; à Milan : morceau magistral, fondé sur trois notes; — *La Fête de la Cour de Ferrare*, grande cantate avec tableaux vivants; Berlin, 1843; — quatre *Fakeltänze* (Danses aux flambeaux), 1844, 1850, 1853; Berlin; — *Marche des Archers bavarois*, cantate pour quatre voix d'hommes et chœurs, avec accompagnement d'instruments de cuivre, paroles du roi Louis de Bavière; — *Ode au sculpteur Rauch*, solo, chœur et orchestre; Berlin, 1851; — *Hymne de fête*, à quatre voix et chœur, exécuté au château de Berlin pour le vingt-cinquième anniversaire du mariage du roi de Prusse; — *Quarante mélodies*, à une et à plusieurs voix, avec paroles françaises et allemandes, et avec accompagnement de piano, publiées séparément et à diverses époques. « Elles sont au nombre des productions les plus originales du grand artiste. Pas une de ces pièces, dit M. Kreutzer, où le caractère mélodique soit en désaccord avec l'esprit du texte; la musique s'y montre si étroitement attachée à la poésie, que les intentions sont toujours nettement saisies, parce qu'elles sont toujours placées à propos, lucides, frappantes et que le trait porte coup »; — *Une Cantate et une grande marche pour la fête du centième anniversaire de la naissance de Schiller*; Paris, 1859.

III. OUVRAGES EN PORTEFEUILLE : *Les Euménides*, tragédie d'Eschyle, avec chœur et intermèdes d'orchestre; — *Aimez*; — *Printemps caché*; — dix-huit *canzonette* de Métastase; — vingt mélodies pour les airs tirés du roman d'Auerbach, intitulé *Schwarzwalder Dorfgeschichten* (Contes de village de la forêt Noire); — différents morceaux de musique vocale. Enfin parmi les ouvrages destinés à être mis bientôt au jour, nous citerons : *L'Africaine*, opéra en cinq

[illegible]; — *Pater Noster* à quatre voix, sans orchestre; — *Cantique*, tiré de l'*Imitation de Jésus-Christ*, à six voix et basse récitante; — le 91e psaume de David, pour deux chœurs et soli.

F. H.

Les Compositeurs contemporains, par Léon Kreutzer, dans la *Revue contemporaine*, 1853. — *Meyerbeer*, par Fétis, dans sa *Biogr. univ. des Musiciens*, et dans la *Revue Contemporaine*, 1859. — Henri Blaze, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1836 et 1er octobre 1859. — Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. — *Documents particuliers*.

MEYERE (*Liévin* DE), théologien et poëte belge, né le 25 février 1655, à Gand, mort le 19 mars 1730, à Louvain. Admis dans la Société des Jésuites (1673), il professa successivement les humanités, la philosophie et la théologie, et devint recteur du collége de Louvain. Adversaire déclaré des jansénistes, il les combattit vivement dans ses écrits, dont le nombre est considérable; nous citerons les principaux : *De Ira Lib. III*; Anvers, 1694, in-4° : poëme en vers élégiaques, qui a eu plusieurs éditions et dont l'auteur lui-même a donné une version en vers flamands : *De Grampschap*; Louvain, 1725, in-8°; Gand, 1827, in-8°; — *Poematum Lib. VI*; Bruxelles, 1703, in-8° : ce recueil contient les trois livres *De Ira*, deux livres d'élégies et un de vers lyriques; il a été augmenté du double dans l'édit. de Bruxelles, 1727, in-8°; — *Historiæ Controversiarum de divinæ gratiæ auxiliis sub pontif. Sixto V, Clemente VIII et Paulo V, lib. VI*; Anvers, 1705, in-fol.; 2e édit., Bruxelles, 1715, in-fol. Le P. de Meyere édita cet ouvrage, qui est de Théod. Eleutherius, pour l'opposer aux Actes de Thomas de Lemos et à l'Histoire des Congrégations *de auxiliis* du P. Serry, dominicain; — *De Institutione Principis Lib. III*; Bruxelles, 1716, in-4° : poëme en vers héroïques; — *Incendium Mechliniense, sive Luna ardens nocte inter 27 et 28 januarii anni* 1687; s. l. n. d., in-8° : ce poëme, réimpr. en 1807, in-8°, à Louvain, a été traduit en prose par M. de Reiffenberg sous ce titre : *La Lune incendiaire* (dans les *Archives philologiques*, 1826, t. Ier, p. 223 et suiv.).

K.

[illegible], *Grand Dict. Hist.* — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences et des lettres en Belgique*, t. 1er.

MEYERING (*Albert*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1645, mort le 17 juillet 1714. Élève de son père, Frédéric Meyering, peintre plus fécond qu'habile, le jeune Albert Meyering alla se perfectionner à Paris, puis à Rome. Avec son ami Jean Glauber, il exécuta de nombreux tableaux, tant en France qu'en Italie, et ne rentra dans sa patrie qu'après dix années d'absence. Il fut chargé aussitôt de la décoration de plusieurs châteaux royaux, entre autres du château de Soestdyck, appartenant à la reine Marie d'Angleterre. Meyering peignait avec une grande facilité, tout en composant agréablement. On loue surtout ses vues de *châteaux*, de *forêts*, de rivières, etc.; plusieurs de ses toiles sont animées d'une quantité prodigieuse de figures, et cela sans confusion. La ville de Rouen possédait deux de ses meilleurs morceaux : *Le Matin* et *Le Soir*. Les ouvrages d'Albert Meyering, rares en France, sont communs en Italie et en Hollande.

A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. I, p. 290. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Jacob Campo Weyerman, *De schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 87, 90.

MEYERN (*Guillaume-Frédéric*), romancier allemand, né en 1762, à Anspach ou dans les environs, mort à Francfort, le 15 mai 1829. Il reçut chez un ecclésiastique de campagne une éducation toute distinguée, étudia le droit à Altdorf, et s'y appliqua en même temps aux mathématiques, à l'histoire, et aux sciences naturelles. Un violent désir de voyager l'entraîna en Angleterre, où il cherchait en vain à entrer au service de la marine. Plus tard, après avoir servi pendant très-peu de temps comme lieutenant d'artillerie en Autriche, il voyagea avec deux jeunes gentilshommes en Italie, en Grèce et dans l'Asie Mineure. Vers 1807, il séjourna quelque temps avec l'ambassade d'Autriche en Sicile, et y forma de vastes projets de colonisation, qui ne furent pas réalisés. En 1809 il rentra comme capitaine dans l'artillerie autrichienne. En 1815 il dirigea à Paris les négociations pour la restitution des œuvres d'art enlevées à l'Italie. Ensuite il fut attaché d'ambassade à Rome et à Madrid, jusqu'au temps où il fit partie de la commission militaire siégeant à la diète de Francfort. On a de lui : *Dya-na-Sore, oder die Wanderer* (Dya-na-Sore, ou les Voyageurs); Vienne, 1787-1791, 5 vol. C'est un roman politique plein d'esprit, mais écrit dans une style bizarre : il eut à son apparition un succès extraordinaire. Il paraît que beaucoup de ses travaux, qu'il regardait lui-même comme trop médiocres, se sont perdus. Ce qui en a été conservé a été publié par Feuchtersleben : *Meyern's hinterlassene kleine Schriften* (Petites Œuvres posthumes de Meyern); Vienne, 1842, 3 vol. H. W.

Conv.-Lex.

MEYGRET ou **MEIGRET** (*Louis*), grammairien français, né vers 1510, à Lyon, mort après 1560. S'il n'avait ajouté à son nom celui de son pays natal, on ne connaîtrait aucune des particularités de la vie de celui qui a doté la langue française de sa première grammaire. Il fit probablement ses études à Lyon, et il les poussa même assez loin; car on voit par ses ouvrages qu'il n'était pas étranger aux lettres grecques et latines. Vers 1538 il vint à Paris, et se logea sur le Petit-Pont. Tout en travaillant à des traductions, il mûrit le plan d'une vaste réforme orthographique, qu'il s'efforça longtemps de faire prévaloir. Ainsi il publia : *Le second livre de C. Plinius Secundus sur l'Histoire des Œuvres de Nature*; Paris, 1540, in-8°; la 2e édit., ibid., 1552, in-8°, est corrigée par l'auteur « tant de langage que de sens », ou plutôt

appropriée à son système grammatical; — *Le Livre du Monde fait par Aristote;* Paris, 1541, in-8°; — *Les troisième et quatrième livres de L. Moderatus Columella, traitans du labeur des vignes;* Paris, 1542, in-8°. Ces écrits ne l'avaient pas tiré de l'obscurité. « Or ne scay je, s'écriait plus tard Guillaume des Autels, qui est ce Meygret, sinon que l'on le m'ha dict estre un de ces triviaux et vulgaires translateurs qui ne savent rien faire, sinon nous rompre les oreilles de leurs sottes versions ou plus tost perversions, et empunaisir leur propre païs de ces drogues amenées des lieux estrangers. »

En 1542 Meygret lança son manifeste sous le titre de : *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise, auquel est debattu des faultes et abus en la vraye et ancienne puissance des lettres;* Paris, in-4° de 56 p. Ce livre, réimprimé en 1545, pet. in-8°, avec plusieurs opuscules de Dolet, n'aurait pas fait grand bruit si l'auteur, qui « s'estoit mis depuis plus de douze ans à rechercher la rayson de bien escrire », n'eût fait de nouveaux efforts pour répandre ses idées. Il se remit à traduire et donna successivement : *Les VII° et VIII° livres de C. Plinius Secundus;* Paris, 1543, pet. in-8°; — *La III° oraison d'Isocrates faite en la personne de Nicocles, roi de Chipre;* Paris, 1544, in-8°; — *Les III livres de Marc Tulle Ciceron des Offices ou devoirs de bien vivre;* Paris, 1547, in-8°; — *Le Menteur, ou l'incrédule de Lucian;* Paris, 1548, in-4° de 56 p. Ce dernier livre, imprimé par Chrétien Wechel avec des caractères fondus exprès, est le premier où « l'écriture qadr' à la prolacion françoese », et où chaque lettre soit remise « en sa vraye puissance ». Ravi de calquer l'écriture sur la prononciation, Jacques Peletier, du Mans, chanta les louanges de Meygret (*Apologie à Louis Meigret;* Paris, 1550), et marcha avec ardeur sur ses traces; mais ils ne s'accordèrent pas dans l'exécution, par la bonne raison que, prenant tous deux la prononciation pour base, ils écrivirent comme on parlait l'un dans le Lyonnais, l'autre dans le Maine. La divergence des dialectes les divisa et fit ressortir un insurmontable obstacle. Aussi le maître tança-t-il assez aigrement la hardiesse de son premier disciple dans la *Réponse à l'apolojie* (Paris, 1550, in-4°, de 10 ff.). Un jeune Bourguignon, Guillaume des Autels, avait opposé, en 1548, au système de Meygret un *Traité touchant l'ancienne escriture de la langue françoise*. Meygret le traita avec grossièreté dans ses *Défenses touchant son livre de l'ortografe françoeze contre les censures et calomnies de Glaomalis de Vezelet* (Guillaume des Autelz) *et ses adherans* (Paris, 1550, in-4° de 18 ff.). Celui-ci revint aussitôt à la charge, et publia une *Réplique aux furieuses défenses de Louis Meygret* (Lyon, 1551); il y affirmait entre autres choses que l'orthographe nouvelle créait une foule d'anomalies et d'équivoques et qu'elle était impraticable à cause des diversités de la prononciation, sur laquelle on ne saurait échafauder de règles solides. « Ce n'est donc pas faict de bon sens de permettre à nostre langue ceste licence de se corrompre ainsi de jour en jour et sortir du vray chemin de la raison pour se fourvoyer par les sentiers de l'abus.... Pour ce que nous laissons, sans reigle et (comme l'on dit) à bride avalée, courir nostre usage de parler, les plus ignorants auront authorité de la gaster. » Cette polémique mordante se termina par la *Réponse de Louis Meygret à la dezespérée réplique de Glaomalis de Vezelet, transformé en Gyllaome des Aotelz* (Paris, 1551, in-4° de 95 p.).

Dans le fort de cette dispute, Meygret, qui avait annoncé une grammaire, la fit paraître chez Chrétien Wechel, sous ce titre : *Le tretté de la Grammère francoèze, fèt par Louis Meigrèt, Lionoès;* Paris, 1550, in-4°, de 143 feuillets. Il n'existait encore aucun manuel de ce genre, et notre langue eut la singulière fortune d'être exposée à une destruction totale de la part même de celui qui s'avisa le premier d'en formuler les lois. Vingt ans auparavant, Palsgrave et Dubois (Sylvius) avaient, l'un en anglais (1530), l'autre en latin (1531), rédigé leur grammaire française. Ce double travail n'arriva probablement pas jusqu'à Meygret, ou s'il en eut connaissance, il faut reconnaître qu'il en tint peu de compte. Bien différent de ses devanciers, il semblait prendre la rupture des traditions pour but, l'anarchie pour mobile. Après avoir déclaré « qe la poursuyte d'une grammère et préq' impossibl' en nostre lange », il déduit en ces termes les motifs qui l'ont amené à si fort maltraiter l'ancienne écriture :

> Qelle rezon sarions-nous mettr' en avant pour couvrir cete grande betize e sott' opiniatreté? Sinon qe nous recourions soudein à la franchize commune des anes, allegans qe cet l'uzaje, qi et une vraye couverture d'un sac moullé. Car come l'écriture ne soet qe la vray' imaje de la parolle, à bone rezon on lestimera faoss', abuzive, si ele ne luy et conforme par un assemblement de lettres convenantes ao bâtiment dé voes.

Pour sortir enfin de « l'inoranc' e superstition », il n'est qu'un moyen : c'est de « fère qadrer le' lettres e l'ecrittur' ao voes e à la prononciacion, sans avoer egart ao loes sophistiqes de' derivezons e diferences. » Peu conséquent au reste dans ses principes, Meygret change souvent, d'une page à l'autre, l'orthographe du même mot, et il conserve en grand nombre ces lettres étymologiques qu'il a flétries de l'épithète d'*oisives*. La bizarrerie et l'inconséquence d'un texte devenu presque illisible sont la meilleure critique de son système. Mais, pour peu qu'on admette comme secondaire une vaine théorie, dont il a fait l'objet principal de ses efforts, on verra par quelle sagacité d'observation et par quelle finesse d'aperçus Meygret se recommande aux gram-

mairiens. Il commence par établir que « nous prononçons en notre langue des vocables que le latin ni le grec ne sauroient écrire par leurs caractères », et il trace un alphabet où les lettres sont classées « selon leur affinité ». A la suite des voyelles *a*, *é*, *è*, *i*, *o*, *ou*, *u*, il met les consonnantes *b*, *p*, *f*, *ph*, *v*; — *c*, *k*, *q*, *g*, *ch* dur; — *d*, *t*, *th*; — *s*, *ç*, *z*, *ch* doux; — *l*, *ll*, *m*, *n*, *gn*, *r*; — *j*, *x*, *cs*, *ks*, *gs*. C'est, on le voit, à peu de chose près, l'ordre que l'on a admiré à la fin du siècle suivant dans la grammaire raisonnée de Port-Royal. Passant ensuite aux articles, Meygret n'en admet que deux, *le* et *la*, qui ont en commun *les* pour le pluriel; quant à *de*, *du*, *des*, il les renvoie aux prépositions. Du nom et de l'adjectif il ne fait qu'une seule espèce, déniant totalement au premier la présence du cas; la raison en est, dit-il, que « les noms françois ne changent point leur fin ». Toutefois il n'a pas oublié de signaler dans les pronoms *moi*, *toi*, *soi*, la trace de la déclinaison latine. Au lieu de reconnaître comme nous deux sortes de superlatif, l'un relatif, l'autre absolu, il reporte la première forme parmi les comparatifs. Après avoir traité d'une façon diffuse des pronoms, excepté dans le passage où il appelle si heureusement la tierce personne « celle de qui l'on parle sans lui adresser la parole », il passe au verbe. « Le verbe est une partie du langage signifiant action ou passion avec temps et modes »; définition reproduite par Lancelot dans les premières éditions de sa *Méthode latine*. Comme Tory et Dubois, il trace un tableau des verbes auxiliaires et des quatre conjugaisons, calquées sur celles des Latins; il paraîtrait mal choisir ses exemples en prenant *voir* et *lire* pour modèles de verbes réguliers, s'il ne s'était avisé de rapporter les verbes irréguliers, selon la désinence de l'infinitif, à leur conjugaison respective, au lieu d'en faire une catégorie à part. Il définit fort bien du reste les propriétés des mots indéclinables : « l'adverbe est une partie sans article, la signification duquel se joint communément aux verbes, qualifiant leur action ou passion... L'interjection est une voix d'une passion excessive. » Un des chapitres les plus curieux de la grammaire de Meygret est celui qui concerne « le ton des syllabes et dictions », et dans lequel il cherche à noter, non plus la prononciation, non plus l'accent qui distingue les différents sons d'une même voyelle, mais l'accent tonique, l'accent nécessaire au rhythme du langage. Il a beau, pour résoudre une question presque insoluble, appeler la musique à son aide, afin de mieux fixer les valeurs d'intonation dans la mémoire, il ne réussit qu'à s'envelopper d'obscurités. Dans la ponctuation, il a donné quelque extension aux usages de son temps, et s'il a abusé de l'apostrophe, on lui doit en revanche le *ç* cédille, qu'il emprunta aux Espagnols ainsi que le trait (*tilde*) qui surmonte *n* pour figurer *gn*.

« Au fond, cet écrivain, dit M. Wey, savait à peu près ce que depuis ont professé les grammairiens; mais dans la constitution des langues le fond est souvent emporté par la forme : or, sur ce point, il a fait parade d'un jugement faux et d'un funeste esprit. Dénué, comme la plupart de ses émules, de principes et d'érudition sains, il va de contradiction en contradiction. Défenseur du langage, il en sape les bases; grammairien, il sème l'anarchie; panégyriste du génie naturel du français, il dédaigne les origines. Ennemi juré des *latiniseurs*, il latinise intrépidement à son insu. Il semble croire que l'idiome naisse pour lui, par lui. » Que devint entre les mains de Meygret ce système qu'il exposa avec tant de zèle, sans s'occuper, disait-il, s'il serait ou non suivi? Il tomba vite dans l'oubli. A peine si les lettrés contemporains s'en émurent autrement que pour le réprouver. Meygret n'eut de son vivant qu'un disciple, Peletier, qui ne tarda pas à s'ériger en maître. S'il est parvenu à l'honneur de faire une secte, ce n'a été qu'après sa mort (*voy.* RAMUS et DANGEAU). L'indifférence générale le força bientôt lui-même d'abandonner son système, par l'impossibilité où il fut mis de trouver un imprimeur. C'est ce qu'il nous apprend dans la préface du *Discours touchant la création du monde* (Paris, 1554, in-4°). « Au demeurant, dit-il, si le bâtiment de l'escripture vous semble autre et différent de la doctrine qu'autrefois je mis en avant, blamez-en l'imprimeur, qui a préféré son gain à la raison : espérant le faire beaucoup plus grant et avoir plus prompte depesche de sa cacographie que de mon orthographie. » Condamné à la *cacographie* des imprimeurs, Meygret reprit son ancien métier de traducteur, et publia encore : *Les deux livres de Robert Valturin touchant la discipline militaire;* Paris, 1555, in-fol.; — *L'histoire de Crispe Salluste de la conjuration de L. Serge Catilin, avec la première harangue de Cicéron contre icelui : ensemble la guerre Jugurthine;* Paris, 15.., in-fol.; Lyon, 1556, in-16; — *Les quatre livres d'Albert Durer de la proportion des parties et pourtraits des corps humains;* Paris, 1557, in-fol. Depuis cette dernière date il cessa d'écrire, et si profond devint l'oubli dans lequel il tomba qu'on ignore le lieu et la date de sa mort. Paul LOUISY.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* — *Bulletin du Bibliophile*, 1834, n° 5. - Blanchard, *Présidents à mortier du parlement de Paris*, 203-206. — Paulmy (De), *Mélanges*, XIX. — Niceron, *Mémoires*, XLI. — Génin, *Récréations philologiques*, II. — F. Wey, *Hist. des Variations du Langage français.* — Livet, *La Grammaire et les Grammairiens au seizième siècle;* Paris, 1859, in-8°. — Brunet, *Man. du Libraire.*

MEYNIER (*Honorat*), ingénieur français, né vers 1570, à Pertuis, près d'Aix, mort en 1638. Il prit le parti des armes, et se distingua dans les guerres de la religion et de la Ligue. Vers 1608, il quitta le service, se retira en Provence, et composa plusieurs ouvrages, dont voici les titres : *Le Bouquet bigarré d'Honorat Meynier;* Aix, 1608 : choix de poésies françaises

et provençales; — *L'Arithmétique, enrichie de ce que les plus doctes mathématiciens ont inventé de beau et d'utile en la divine science des nombres*; Paris, 1614, in-4° : ce traité, qui fut bien accueilli du public, s'adressait également aux marchands, financiers, receveurs, géomètres, chefs d'armée, etc.; — *Les Principes et les Progrès de la guerre civile, opposés aux gouverneurs de Provence*; Paris, 1617, in-8° : selon Papon, c'est une histoire abrégée et très-partiale des guerres en Provence depuis la mort de François Ier jusqu'en 1592; — *Règles, Sentences et Maximes de l'art militaire et remarques sur le devoir des simples soldats et de leurs supérieurs*; Paris, 1617, in-8°. Il explique dans cet ouvrage, qui est dédié à Louis XIII, les devoirs de chacun depuis le simple soldat jusqu'au souverain; il a négligé pourtant de parler du maréchal de France; — *Les nouvelles Inventions de fortifier les places, présentées au roi*; Paris, 1626, in-fol. fig.; — *Cantique royal sur la réduction de La Rochelle*; Paris, 1628, in-8°; — *Poésies françoises*; Paris, 1634; elles ne sont guère au-dessus du médiocre; — *Les Demandes curieuses et les Réponses libres*; Paris, 1635 : on y traite de politique et de guerre; « si les raisons et les exemples n'ont rien de rare, ils ne laissent pas, dit Bayle, d'être pleins de bon sens; » — *Avertissement sur la Noblesse françoise* : cité par Bayle. P. L.

Bayle, *Dict. Hist. et crit.* — Collet, *Hist.* (manuscrit) *de la Poésie*. — Achard, *Dict. de la Provence*.

MEYNIER (*Jean-Jacques*), littérateur français, né le 26 août 1710, à Offenbach, mort le 9 octobre 1783, à Erlangen. Fils d'un pauvre fabricant de bas, il n'eut pas d'autre maître que lui-même. Il était chantre à l'église française d'Erlangen, lorsqu'en 1742 il devint professeur de langue française à l'académie de Baireuth, laquelle fut l'année suivante transférée à Erlangen. Meynier appartenait à une famille de protestants français, et c'est dans notre langue qu'il a écrit la plupart de ses ouvrages. On cite de lui : *L'Illusion combattue*; Erlangen, 1741, in-4°; — *Grammaire générale et raisonnée*; ibid., 1746, in-8° : édit. annotée de la *Grammaire de Port-Royal*; — *Le Raconteur des Nouvelles, servant d'avant-coureur aux événements mémorables*; ibid., 1756-1762, in-8°; — *Discours académiques sur les Grammaires françoises*; ibid., 1758, in-8° : le tome Ier seul a paru; il y est principalement question de *L'Art de bien dire* de M. de La Touche; — *Nouvel A B C*; ibid., 1763, in-8°; — *Allgemeine Sprachkunst* (La Grammaire générale); ibid., 1768, in-8°; — *La Grammaire françoise réduite à ses vrais principes*; ibid., 1767, 2 part. in-8°; plusieurs édit., augmentées; — *Événements mémorables du monde littéraire*; ibid., 1771, in-8°; — *Etymologiche Tabellen der franzœs. Sprache* (Tableaux étymologiques de la langue française); Nuremberg, 1775, in-fol.; — *Abrégé historique du Vieux et du Nouveau Testament, avec des réflexions*, trad. de Seiler; Erlangen, 1784, 2 vol. in-8°. En outre Meynier a travaillé au *Journal françois* d'Erlangen (1743-1771), ainsi qu'au *Journal françois* de Francfort. K.

Rotermund, *Supplém.* à Jöcher.

MEYNIER (*Claude*), peintre français, né en 1759, à Paris, où il mourut, le 6 septembre 1832. Élève de Vincent, il remporta le prix de Rome en 1789. Après s'être distingué par plusieurs tableaux offrant des qualités de style et de dessin, il fut nommé, en 1816, membre de l'Académie des Beaux-Arts. Ses principaux tableaux sont : *Adieux de Télémaque à Eucharis*; — *Le 76e régiment de ligne retrouvant son drapeau dans l'arsenal d'Inspruck*, 1808; — *Érato écrivant sous la dictée de l'Amour*, 1808; — *Entrée des Français dans Berlin*, 1810; — *La Sagesse préservant l'Adolescence*, 1814; — *Dédicace de l'église de Saint-Denis en présence de Charlemagne*, dans la sacristie de cette église; — *Phorbas présentant Œdipe enfant à Péribé, femme du roi de Corinthe*, 1814 : ce tableau fait partie du Musée du Louvre; — *Saint-Louis recevant le viatique*, 1817; — *Une Femme de Mégare donnant la sépulture aux cendres de Phocion*, 1819; — *Vincent de Paul recommandant les enfants trouvés*, 1824. Cet artiste a peint au Louvre la coupole de la salle d'Apollon, et le plafond de la Salle des bronzes au Musée égyptien. Au moment de sa mort il travaillait à un tableau ayant pour sujet *Bias rachetant des filles prises par des pirates*. G. DE F.

Annuaire des Artistes français, 1833-1834. — *Journal des Beaux-Arts*, 1832, IIe vol.

MEYRANX (*Pierre-Stanislas*), médecin et naturaliste français, né dans les Landes, en 1790, mort à Paris, le 30 juin 1832. Après avoir fait ses études de médecine à Montpellier, il vint à Paris, où il commença par donner quelques leçons à la Société des Bonnes Études; puis il fut nommé professeur d'histoire naturelle au collége Bourbon, et le ministre Montbel lui donna une place à la bibliothèque de l'Arsenal. Meyranx fit aussi quelques cours au collége de Juilly, et en dernier lieu il devint professeur au collége Charlemagne. On a de lui : *Appréciation de la cautérisation dans la variole et dans quelques autres maladies éruptives*; Paris, 1825, in-8°; — *Anthropographie, ou résumé d'anatomie du corps humain, précédé d'une Introduction historique, et suivi d'une Biographie des Anatomistes, d'un Catalogue et d'un Vocabulaire analytique*; Paris, 1827, in-32; — *Résumé de Mammalogie, ou d'histoire naturelle des mammifères*; Paris, 1828, in-32 (faisant partie de l'*Encyclopédie portative*); — *Précis de Mammalogie, ou d'histoire naturelle des mammifères*; Paris, 1829, in-8° (dans le même ouvrage). J. V.

Henrion, *Annuaire biographique*. — Quérard, *La France Littér*.

MEYRICK (Sir *Samuel-Rush*), antiquaire anglais, né le 26 août 1783, à Londres, mort le 2 avril 1848. Il fit ses études à Oxford, et pratiqua pendant de longues années la profession d'avocat près la cour ecclésiastique et la cour de l'amirauté. La collection d'armes et d'armures à laquelle il consacra la meilleure partie de son bien est devenue une des plus rares curiosités de Londres; elle passa, en 1848, entre les mains du colonel Meyrick. Ce savant fut chargé par le roi Georges IV de l'arrangement des galeries de la Tour de Londres et du château de Windsor; il reçut, en récompense de ces services, l'ordre du Hanovre et des lettres de noblesse. On a de lui : *The History and antiquities of the County of Cardigan*; Londres, 1810, gr. in-4°, pl.; — *Costumes of the original inhabitants of the British islands from the earliest period to the sixth century*; Londres, 1814-1815, gr. in-4°, pl. col. : recueil publié en société avec le capitaine Charles Smith; — *A critical Inquiry into ancient armour, as it existed in Europe, but particularly in England, from the Norman conquest to Charles II, with a glossary of military terms of the middle ages*; Londres, 1823, 3 vol. in-4°, avec 70 pl. col. et des vignettes; une nouvelle édition de cet ouvrage de luxe a paru en 1843, corrigée et augmentée par Albert Way; — *Lewis Dunn's Heraldic Visitation of Wales*; Londres, 1843, in-4°, pl. Sir Samuel a fourni des matériaux à divers recueils archéologiques, tels que *Encyclopædia of Antiquities* de Fosbroke (1825), *Engraved Illustrations of ancient Armour* de J. Skelton (1830, 2 vol. in-4°), et des articles à l'*Archæologia*, au *Gentleman's Magazine* (1822 à 1839), à l'*Analyst*, au *Cambrian Archæological Journal*, etc. P. L.

Cyclop. of English Literature (biogr.).

MEYSSENS (*Jean*), peintre belge, né à Bruxelles, le 17 mai 1612, mort vers 1672. Il eut successivement pour maîtres Antoine van Opstal et Nicolas van der Horst. Il peignait avec talent l'histoire et le portrait; mais il quitta la palette pour se livrer au commerce des estampes. Ses meilleurs ouvrages sont les portraits du *comte Henri de Nassau*, de la *comtesse de Stirum*, du *comte de Benthem*, etc. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, t. I, p. 31. — Pilkington, *History of Painters*.

MEYSSENS (*Corneille*), graveur belge, fils du précédent, né à Anvers, en 1646, mort en [illegible]. Quoique bon élève de son père, Corneille Meyssens préféra la gravure à la peinture. Il réussit surtout dans le portrait. Sa taille est douce, bien fondue, sans mollesse. On cite parmi ses meilleures estampes : *Effigies Imperatorum domus Austriacæ*, etc.; Anvers, [illegible], in-4°; — *Les Effigies des Souverains, princes et ducs de Brabant* (avec Jode, Waumans, van Schuppen); les plus remarquables sont les portraits : d'*Octave, duc d'Anemberg*; du *cardinal Antonio Barberini*; du *cardinal Rinaldo, prince d'Est*; de *Jean de Witt, grand-pensionnaire de Hollande*; de *Gaspard Keidewerdius, pasteur protestant*; de *Dawid, comte de Weissenwolff seigneur de Son et de Ensegg*, etc. A. de L.

Basan, *Dict. des Graveurs anciens et modernes*. — Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*.

MEYSSONNIER (*Lazare*), médecin français, né en 1602, à Mâcon, mort en 1672, à Lyon. Après avoir achevé ses études médicales à Montpellier, où il fut reçu docteur, il exerça la médecine à Bourgoin, en Dauphiné, puis à Lyon. Reçu membre du collége de médecine de cette ville, nommé lecteur et professeur en chirurgie, sa réputation se répandit au loin : en 1642 le cardinal de Richelieu lui fit expédier, gratuitement, un brevet de conseiller et de médecin du roi, qui lui fut confirmé par Louis XIV, dont le frère unique le choisit également pour son médecin, et le pape Alexandre VII lui envoya sa bénédiction. Meyssonnier fut un médecin fort habile; mais en voulant *diviniser* et *spiritualiser* la médecine, en cherchant à « conserver et rétablir non moins les corps que les esprits, » il abandonna l'étude des faits, pour se jeter dans le vague des théories abstraites et de l'astrologie judiciaire. Il se flattait d'avoir fait « une science positive » de cet amas incohérent d'erreurs et de superstitions, et comme *preuve* il donnait une traduction de la *Magie naturelle* de Porta avec une *Introduction à la belle Magie, surnaturelle et artificielle* (1659); puis il se vantait de prédire l'avenir, et il affirmait qu'il pourrait augmenter les *Centuries* de Nostradamus. Il avait été élevé dans le protestantisme par ses parents; mais, dans la suite, il se fit catholique. Resté veuf, mais non sans enfants, il prit l'habit ecclésiastique et mourut chanoine de l'église Saint-Nizier de Lyon. Meyssonnier a composé environ soixante ouvrages latins et français; nous mentionnerons les suivants : *Œnologie, ou discours sur le vin et toutes ses propriétés pour l'entretien de la santé et pour la guérison des maladies les plus grandes*; Lyon, 1636; — *Cures par les vins décrits par l'auteur*; Lyon, 1639, in-8°; — *Les vingt-cinq Maximes de Santé*; Lyon, 1639, in-8°; — *Pentagonum Philosophico-Medicum*; Lyon, 1639, in-4°; — *Nova et Arcana doctrina Febrium*; Lyon, 1641, in-4°; — *Histoire de l'Université de Lyon et du Collége de Médecine faisant partie d'icelle*, harangue prononcée à l'ouverture des leçons publiques de chirurgie (5 novembre 1643); Lyon, 1644, in-4°, petit ouvrage extrêmement rare; — *Litanie des Saints médecins*; Lyon, 1646; — *Médecine françoise, contenant un moyen facile de pratiquer la médecine aux champs et aux armées par le moyen de quinze re-*

mèdes; Lyon, 1650; — *Le Cours de Médecine en françois*, par L. Guyon; Lyon, 1659-1678, in-4° : Meyssonnier augmenta beaucoup cet ouvrage, dont il donna six éditions; — *Les Fleurs de Guidon* (Guy de Chauliac), *corrigées et augmentées de la Pratique de Chirurgie;* Lyon, 1650 et années suivantes; — *Les Aphorismes d'Hippocrate traduits en françois;* Lyon, 1668, in-12; — *Almanach chrétien, catholique, moral, physique, historique et astronomique;* Lyon, 1657 à 1666. Cet almanach, que Meyssonnier publia durant dix ans sous les divers titres de *Véritable Almanach*, *Grand Almanach*, *Almanach du bon Hermite*, fut de tous ses écrits celui qui eut le plus de vogue et produisit le plus d'argent : il en vendit jusqu'à vingt mille exemplaires dans une année; — *Secrets, Instructions, Observations de Médecine*, 2 vol. mss. J.-P. Abel Jeandet.

Le P. Colonia, *Hist. Littér. de Lyon.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — G. Peignot, *Dict. Hist. et bibliograph.* — J.-P. Pointe, *Loisirs médicaux;* Lyon, 1844, in-8°.

MEYTENS (*Martin* van), peintre suédois, né à Stockholm, en 1695, mort à Vienne, en 1770. Fils de Pierre Meytens, qui fut chargé de peindre plusieurs tableaux pour la cour de Suède, il se rendit en 1714 en Angleterre, où il apprit l'art de peindre en miniature et sur émail. Après avoir passé quelque temps à Paris, où il fit les *portraits du régent, de Louis XV* et *de Pierre le Grand*, qui essaya en vain de l'attirer en Russie, il visita Dresde et ensuite Vienne; il y peignit en 1721 *l'empereur Charles VI* et *l'impératrice Christine*. Ayant fait un séjour de cinq ans en Italie, pendant lequel il se mit à peindre à l'huile, il revint en 17.6 à Vienne. Nommé peu de temps après peintre de la cour, il devint en 1759 directeur de la galerie impériale. Ses portraits, très-estimés de son temps, sont bien modelés et ne manquent pas de grâce; mais les poses en sont souvent maniérées. Ceux *de Marie-Thérèse, de François Ier, de Charles de Lorraine, de Joseph II*, et *du roi de Prusse Frédéric Ier*, ont été gravés par Kilian, Haid, Daullé et autres artistes; celui *de Meytens* lui-même, qui se trouve à la galerie de Florence, a été reproduit par le burin de Haid. O.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

MEZ (*Henri* Clément du), maréchal de France, mort en 1214, à Angers. Quoiqu'on ignore la date précise à laquelle il reçut le brevet de maréchal, on peut par le titre de *notre maréchal* que lui donne Philippe-Auguste, lors de la cession qu'il lui fit du château d'Argentan, en juin 1204, avancer d'une façon presque certaine qu'il remplissait déjà cette charge avant cette époque. Après s'être joint à Guillaume, sénéchal d'Angers, qui avait entrepris pour le roi la conquête de l'Aquitaine, il marcha contre les seigneurs de Mauléon et de Mortemer, qui ravageaient le Poitou, les battit et les fit prisonniers. Ce fait d'armes eut pour conséquence immédiate la reddition de Poitiers, assiégé par le roi en personne, et la soumission des places environnantes ainsi que d'une partie de la Saintonge.

Le fils d'Henri, *Jean* du Mez, fut, malgré sa jeunesse, conservé dans la charge de maréchal, et figura en cette qualité à l'assemblée des grands tenue à Saint-Denis en septembre 1235. On place vers 1262 la date de sa mort. P.

Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*, VI, 621. — Pinard, *Chronologie militaire*, II, 107, 108.

MÉZERAY (*François* Eudes de), historien français, né en 1610, au hameau de Ri, diocèse de Séez, mort à Paris, le 10 juillet 1683, était fils d'un chirurgien, nommé Isaac Eudes, et de Marthe Corbin. Il avait pris son nom de Mézeray d'un des *réages* appartenant à la paroisse de Ri. Son frère aîné, Jean, fut le fondateur de l'ordre des Eudistes (*voy.* Eudes). Il eut un autre frère, nommé Charles Eudes d'Houay, autre village dépendant de la paroisse de Ri, et trois sœurs, qui se marièrent. François de Mézeray fit ses études à Caen, où il eut pour professeur de rhétorique Antoine Halley, dont les œuvres latines contiennent des vers en l'honneur de son élève, devenu un historien illustre. Il quitta de bonne heure son modeste village pour aller à Paris, se mettre sous le patronage de Nicolas des Yveteaux, fils du poëte Vauquelin de La Fresnaye, et connu par sa vie licencieuse. Il est probable que la liberté un peu cynique dont faisait parade l'ex-précepteur de Louis XIII exerça sur le futur historien une fâcheuse influence. Ce fut lui cependant qui lui donna l'excellent conseil d'abandonner la poésie pour l'étude de l'histoire et qui lui fit obtenir un emploi de commissaire des guerres. C'est à ce titre et, selon d'autres biographes, en qualité d'officier pointeur, que Mézeray fit en Flandre les deux campagnes de 1635 et de 1636. A son retour il s'enfermait au collége Sainte-Barbe, feuilletant nuit et jour les manuscrits et les livres pour y recueillir les matériaux de l'histoire qu'il avait déjà pris la résolution d'écrire. L'excès du travail le rendit malade, et il aurait succombé peut-être, épuisé par la fièvre et par la faim, lorsque le cardinal de Richelieu, « appliqué, dit l'abbé d'Olivet, à découvrir tout ce qu'il y avoit de mérite caché dans les galetas de Paris, apprit en même temps le nom, la maladie et les projets du jeune historien; et sur-le-champ lui envoya 500 écus d'or (d'autres disent 200 seulement) dans une bourse ornée de ses armes. » Mézeray passa probablement l'année 1638 dans son hameau natal, où il dut venir raffermir sa santé au sein de sa famille, et où l'on montre encore un ormeau qu'il y aurait planté lui-même, le jour de la naissance de Louis XIV. A son retour à Paris, le protégé de Richelieu reprit ses fortes et sévères études. Il donna, en 1640 une traduction du *Traité de la Religion chrétienne*, de Grotius, et du livre de Jean de Sa

lisbury : *Polycraticus, sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum*, publié à Leyde en 1639. C'est en 1643 que parut le premier volume de son *Histoire de France*. Une dédicace à la reine régente y remplaçait celle qu'il avait déjà composée pour le cardinal, et dont on a retrouvé l'original à la Bibliothèque impériale. Le livre était orné d'images et de portraits tirés de *La France métallique* du graveur Bie, et dont chacun était accompagné de quatrains composés par J. Baudoin, de l'Académie Française, ami de Mézeray. Il portait au frontispice le portrait équestre de Louis XIII, avec une inscription laudative. Le second volume de ce grand ouvrage, qui obtint à son apparition un succès immense, fut publié en 1646, et le troisième en 1651. Il avait fait dans cet intervalle plus d'une diversion à ses travaux historiques. Son esprit caustique et railleur n'avait pu se contenir au milieu de l'agitation fiévreuse qui pendant la Fronde avait donné naissance à tant de pamphlets et de diatribes, en vers et en prose, contre le cardinal Mazarin. Ce ne furent ni les moins méchants ni les moins bizarres que l'on attribua à Mézeray, accusé d'avoir caché son nom sous le pseudonyme de *Saudricourt*. Il avait, en 1650, mis son nom à une *Histoire des Turcs*, qui lui avait été demandée par les libraires. Dès 1649, membre de l'Académie Française, où il succéda à Voiture, il remplaça Conrart en qualité de secrétaire perpétuel de l'illustre compagnie, en 1675. Il fit partie avec Patru de ce petit groupe d'hommes qui rappelaient assez volontiers qu'ils appartenaient à cette génération née avant la Fronde et se piquaient d'une certaine brusquerie de manières et d'une indépendance allant quelquefois assez loin. Le jour de la visite faite par la reine Christine à l'Académie (le 11 mars 1668), Mézeray, faisant l'office de secrétaire, lut à cette princesse l'article *Jeu* du *Dictionnaire*, dans lequel se trouvait cette locution proverbiale : *Jeux de princes, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*. « Pour éclaircir le mot *Comptable* dans le même dictionnaire et en haine des hommes de finance, il avait mis cette phrase : *Tout comptable est pendable*, et quand il fut obligé de céder aux instances qui lui furent faites pour qu'il supprimât cet étrange axiome, il écrivit en marge : *Rayé, quoique véritable*. » Comme dernier trait de la vie d'académicien, nous ajouterons qu'il se piquait de mettre une boule noire à chaque élection nouvelle, afin de prouver, disait-il, à la postérité, par cette marque, qu'il y avait à l'Académie liberté dans les élections. Il paraît, d'après un *privilége* trouvé parmi ses papiers, que Mézeray aurait eu en 1663, c'est-à-dire deux ans avant la fondation du *Journal des Savants*, par M. de Sallo, l'intention de publier toutes les semaines sous le titre de *Journal Littéraire général* toutes les nouvelles découvertes dans les arts, les lettres et les sciences. On ne sait pour quelle raison ce fut un autre que lui qui fut appelé à diriger une publication à laquelle d'ailleurs son caractère le rendait peu propre. Une fois privé de sa pension, Mézeray garda le silence sur les affaires du royaume. Il mit à part dans une cassette les derniers appointements qu'il avait reçus en qualité d'historiographe, et il y joignit un billet portant ces paroles : « *Voici le dernier argent que j'ai reçu du roi : il a cessé de me payer, et moi de parler de lui, soit en bien, soit en mal*. » Sur son exemplaire de l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, il avait laissé, selon son habitude, des notes critiques qui indiquaient sa mauvaise humeur contre cet historien : « *Tu te mêles d'abréger de Thou, et tu ne l'entends pas*, écrit-il dans un endroit. — *Vous êtes un sot, d'Aubigné*, a-t-il écrit sur une autre page; *le cardinal de Bourbon étoit mort trois mois auparavant*. »

L'*Abrégé chronologique*, qu'il publia en 1667, ne fut pas moins favorablement accueilli. M. de Châteaubriand a considéré comme un trait de lumière cette phrase dans laquelle Mézeray, à la suite de l'article de Hugues Capet, remarque « que le royaume de France a été tenu, pendant plus de trois cents ans durant, selon les lois des fiefs, se gouvernant comme un grand fief plutôt que comme une monarchie. » « Tout ce que l'on a rabâché depuis sur les temps féodaux, ajoute l'auteur des *Études historiques*, n'est que le commentaire de cet aperçu de génie. » Pour cet *Abrégé chronologique*, qui parut en trois volumes, Mézeray s'était fait aider, quant à la partie ecclésiastique, par le docteur Launoy. Pour ce qui concerne les finances, il y avait traité avec une telle sévérité les maltôtiers et les traitants, et s'était donné si librement carrière en s'occupant de l'origine des impôts, de la taille, de la paulette, de la gabelle, etc., que Colbert le fit avertir par l'académicien Perrault qu'il avait mis fortement en péril sa pension d'historiographe. Mézeray, qui tenait malheureusement autant à l'argent qu'à la vérité historique, écrivit aussitôt au contrôleur général des lettres suppliantes, que l'on voudrait supprimer, pour l'honneur de sa mémoire. Il proposa en vain une seconde édition, dans laquelle il *passerait l'éponge* sur tous les endroits jugés dignes de censure. Ses corrections ne parurent pas suffisantes, et il supporta, à son grand déplaisir, d'abord la diminution, plus tard même la suppression totale de sa pension. Outre cette pension, portée à 4,000 livres, Mézeray recevait encore des gratifications et des pensions annuelles du chancelier Seguier, du duc de Brunswick-Lunebourg, et de Magnus de La Gardie, ministre de Suède. L'avarice n'était pas le seul défaut du célèbre historien, qui, devenu riche sans être plus large, entassait ses écus derrière ses livres, soit dans sa maison de la rue Montorgueil, soit dans sa maison de campagne de Chaillot. Son genre de

vie, surtout dans ses dernières années, fut loin d'être régulier; on le vit lié d'amitié avec un cabaretier de La Chapelle-Saint-Denis, nommé Le Faucheur, son compagnon d'orgie, dont il fit son légataire universel; et quand la goutte le visita, il eut raison de dire qu'elle lui venait « *de la fillette et de la feuillette*. » Nous laissons à son biographe Larroque la responsabilité de la plupart des anecdotes auxquelles a donné lieu le caractère de Mézeray, devenu de plus en plus bizarre et original. Il se mettait assez mal pour se faire prendre pour un vagabond et un malfaiteur. Il s'était accoutumé, même en été, à fermer ses volets en plein midi et à travailler à la chandelle; il reconduisait, lumière en main, les visiteurs jusqu'à sa porte. Il affectait des manières grossières, un langage cynique, une indifférence religieuse portée assez loin pour que les philosophes du dix-huitième siècle se soient crus autorisés à le ranger parmi les libres penseurs. Cette liberté n'allait, ni en politique ni en religion, aussi loin qu'on pourrait le croire. On a remarqué en tête de son exemplaire de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné une inscription latine dans laquelle Mézeray exprimait le désir de voir avant de mourir « la liberté du peuple français et chacun rétribué selon ses œuvres ». Cette formule n'avait pas, il faut bien le dire, au temps de Mézeray la même portée que nous pourrions lui donner aujourd'hui. Nous en dirions autant des paroles dans lesquelles Mézeray a pu exprimer quelques opinions marquées au coin du scepticisme. Il les a désavouées plus tard : « Oubliez, dit-il en prenant plusieurs de ses amis à témoin de son orthodoxie, ce que j'ai pu vous dire autrefois de contraire, et souvenez-vous que Mézeray mourant est plus croyable que n'était Mézeray en vie. »

Mézeray survécut à ses deux frères, le P. Eudes, mort en 1680, et Charles Eudes d'Houay, chirurgien comme son père et d'une humeur indépendante et libre, comme son frère l'historien. On a cité la fière réponse qu'il fit au comte de Grancey, maréchal de France, indigné de ce qu'il s'opposât, en sa qualité d'échevin, à la démolition d'une tour de l'horloge qui faisait partie des anciennes fortifications d'Argentan. — « D'où viens-tu donc, lui dit le maréchal, et et qui es-tu, pour résister à mes ordres? — Nous sommes trois frères, répondit-il, adorateurs de la vérité : l'aîné la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. »

Au commencement du mois de juillet 1683 Mézeray, sentant sa fin approcher, manifesta des sentiments religieux, dont l'expression ne pouvait être que sincère de la part d'un homme habitué à ne pas déguiser ses pensées et à ne pas se montrer trop esclave de l'opinion publique. Il conserva ces sentiments jusqu'au jour de sa mort, arrivée à l'âge de soixante-treize ans. Il était d'une taille médiocre, plutôt petit que grand; sa physionomie ne décidait ni pour lui ni contre lui, et son esprit le distinguait mieux que son air : vif, fécond, enjoué, prompt à l'attaque, mordant à la réplique, sincère jusqu'à l'affectation, tel était l'esprit de Mézeray. Colbert fit mettre les scellés sur ses papiers, parmi lesquels, sur sa vieille réputation de frondeur, on croyait trouver quelques écrits, et entre autres quelques volumes d'*Anecdotes*, que l'on supposait devoir être publiés à l'étranger. On n'y trouva rien d'important. Son légataire, Le Faucheur, plus heureux, recueillit, si l'on en croit le témoignage de Racine, dans les coins du cabinet, parmi les livres et la poussière, cinquante mille livres. Mézeray avait autrefois communiqué à de La Chambre un projet d'inhumation à Chaillot sur une petite éminence, à l'extrémité de sa vigne, et de construction d'un mausolée en pyramide, soutenue sur un piédestal orné de bas-reliefs, où devaient être gravés cinq ou six volumes avec le titre d'*Anecdotes*, avec une inscription destinée à instruire le public qu'il avait composé ces anecdotes dans les dernières années de sa vie et qu'elles contenaient des choses tout à fait singulières, que l'on ignorerait sans cela. Mais lorsqu'il fut revenu à d'autres sentiments, il renonça à ce projet, peu digne de l'humilité chrétienne, et dans un testament porté par lui, le 6 septembre 1681, un an après la mort du P. Eudes, chez M^{tre} Gilles Roussel, conseiller notaire du roi au Châtelet de Paris, il recommanda qu'on lui fit des obsèques plus modestes, dans le cimetière des Innocents. Le Faucheur exécuta les dernières volontés de l'historien, fit embaumer son cœur, mis dans une urne, et porté aux Carmes des Billettes, au Marais, avec l'inscription suivante :

D. O. M.

Ici devant repose le cœur de François Eudes de Mézeray, historiographe de France et secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

Ce cœur, après sa foi vive en Jésus-Christ, n'eut rien de plus cher que l'amour de sa patrie. Il fut constamment ami des bons, irréconciliable ennemi des méchants; ses écrits rendront témoignage à la postérité de l'excellence et de la liberté de son esprit, amateur de la vérité, incapable de flatterie, et qui, sans aucune affectation de plaire, s'était uniquement proposé de servir à l'utilité publique.

Il cessa de respirer le dixième juillet 1683.

Voici les titres des différents ouvrages de Mézeray : *Histoire de France, depuis Faramond jusqu'à maintenant, œuvre enrichie de plusieurs belles et rares antiquités, et d'un Abrégé de la vie de chaque règne, dont il n'était presque point parlé ci-devant, avec les portraits au naturel des rois, régents et dauphins*, etc.; Paris, Matthieu Guillemot, in-folio, 1643-1646-1651; très-belle et rare édition; 2e édition, corrigée par l'auteur, 1685, in-fol., moins rare. Réimpression; Paris, 1830, sans gra-

vures; défectueuse (voyez Brunet, *Manuel du Libraire*, et M. Scipion Combet, *Notice sur Mézeray*); — *Histoire des Turcs depuis* 1612 *jusqu'à* 1649, in-fol. C'est l'ouvrage dont parle Larroque; d'abord révision d'une traduction française de Vigenère, d'une version latine faite par Conrad Clauser, de Zurich, sur l'histoire des Turcs écrite en grec par Chalcondyle; ouvrage peu estimé; — *Les Vanités de la Cour*, 1640, in-4°. C'est la traduction du *Polycraticus* de Salisbury; — *Abrégé chronologique, ou Extrait de l'Histoire de France*, divisé en trois tomes, in-4°, Paris, 1668; seize éditions, 6, 8, 10, 13, 14 vol. in-12. Contrefaçons en Hollande; Amsterdam, 1673, 1674, 1682, 6 vol. in-12, édition très-recherchée. Traductions : en flamand, Amsterdam, 1682; en anglais, par J. Bulteel, Londres, 1683 (voir, pour plus de détails, l'excellente note de M. Scipion Combet, *Notice sur Mézeray*, p. 25, note 1.); — *Histoire de France avant Clovis. L'Origine des François et leur établissement dans les Gaules*. C'est l'*Avant-Clovis*, mis en tête de la seconde édition de la grande *Histoire* et inséré, moins le 4e livre, à la tête de l'*Abrégé chronologique*.

M. Scipion Combet cite une *Histoire de la Maltôte*, regrettée par Châteaubriand, dont l'original manque, et dont on trouve des copies dans quelques bibliothèques. Il cite aussi un *Dictionnaire de France*, recueil posthume imprimé à Amsterdam, en 1732, in-12 (Camusat, *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'histoire de France et plusieurs autres objets curieux*). Ce doit être encore un fragment des *Anecdotes*. On a attribué aussi à Mézeray l'*Histoire de la mère et du fils*, l'*Histoire de Henri le Grand*, de Péréfixe, et les pamphlets Sandricourt.

En 1853, sur une maison située au village d'Houay, que la tradition assure être celle du chirurgien Isaac Eudes, ont été placés, par les soins du comte de Vigneral, trois médaillons en terre cuite représentant les frères Eudes, œuvre de M. Montzey, allié à la descendance directe de Charles d'Houay, avec le concours de M. Lautour-Mézeray, frère du préfet d'Alger, se glorifiant tous deux d'un nom qui rappelle leur parenté avec ce célèbre historien. Plus tard, en 1854, par les soins du conseil municipal de la ville d'Argentan et de l'*Institut des Provinces*, un monument, consacré à la mémoire des trois frères Eudes, a été élevé sur la place publique de cette ville. Il a été exécuté par un statuaire normand, M. Le Harivel du Rocher. C. Hippeau.

Larroque, *Vie de François Mézeray*. — Scipion Combet, *Notice sur Mézeray*. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VIII, 2e édition. — Gustave Levavasseur, *Notices sur les trois frères Jean Eudes, François Eudes et Charles Eudes de Mézeray*; Paris, 1855.

MÉZERAY (*Jean* Eudes de). *Voy.* Eudes.

MÉZERAY (*Marie-Antoinette-Joséphine*), actrice française, née à Paris, le 10 mai 1774, morte à Charenton, le 20 juin 1823. Son père était limonadier de la Comédie-Française, et le contact des comédiens qui fréquentaient son établissement ne contribua pas peu à développer chez la jeune fille le goût du théâtre, qui s'était, pour ainsi dire, manifesté chez elle dès sa plus tendre enfance. Elle était à peine âgée de dix-sept ans, lorsqu'elle débuta, le 21 juillet 1791, par les rôles de Lucile dans *Les Dehors trompeurs*, et de *Zénéide*, dans la comédie de ce nom. Une figure charmante, une tournure gracieuse et quelques heureuses dispositions déterminèrent sa réussite. Ce qu'on trouvait principalement à louer en elle, c'était un son de voix enchanteur et une tenue irréprochable sur la scène.

Incarcérée en 1793, avec la plupart de ses camarades, à la suite des représentations de *Paméla*, où elle remplissait le rôle de mylady Daure, Joséphine Mézeray fut rendue à la liberté, après le 9 thermidor, et entra au théâtre Louvois, dirigé par Mlle Raucourt, où elle joua jusqu'à la fermeture de cette salle (4 septembre 1797), par ordre de l'autorité. Elle s'engagea à l'Odéon, et revint ensuite à la Comédie-Française, en 1800, qui était alors formée, en grande partie, de ses anciens camarades. Elle fut reçue dans la société; mais il semble, à partir de ce moment, que, rassurée sur son sort, elle prit peu de souci de l'étude de ses rôles et parut se résigner à une honnête médiocrité. Il résulta de cette négligence que, bien que sa beauté n'eût rien perdu, le public ne l'accueillit plus qu'avec beaucoup de froideur. Elle ne manquait pourtant pas d'intelligence; mais celle-ci était étouffée chez cette actrice par le goût de la dissipation, qu'elle avait au plus haut degré. Aussi le public passa-t-il bientôt de la froideur à l'hostilité, et le lui témoigna-t-il durement en plus d'une occasion. Lorsque le progrès des années et l'abus des plaisirs lui eurent enlevé le prestige de ses attraits, elle chercha vainement à réparer le temps perdu, en s'occupant sérieusement des devoirs de sa profession; mais il était trop tard : tous les ressorts étaient brisés chez elle, et plus d'une cruelle épreuve lui fut réservée. Elle dut quitter le théâtre le 1er avril 1816, avec une pension de 5,000 fr. Mais que pouvaient ces modiques ressources pour une femme habituée de tout temps aux plus grandes dissipations, et qui n'avait jamais compté avec l'argent? Elle se vit dans la gêne, exposée aux poursuites de ses nombreux créanciers; afin de s'étourdir sur ses peines, elle fit abus des liqueurs fortes, et pour comble d'infortune elle fut tourmentée d'une maladie hystérique. Bientôt sa raison s'égara complétement, et s'étant un jour enfuie de sa demeure, à peine vêtue, on la retrouva ivre-morte dans un des anciens fossés remplis d'eau des Champs-Élysées où elle était tombée, et où elle passa la nuit. Retirée encore vivante, on la transporta dans la maison des fous à Cha-

renton, où elle vécut encore quelques mois.
Ed. DE M.

Journal de Paris. — *Almanach des Spectacles.*

MEZIRIAC. *Voy.* BACHET.

MEZLER (*François-Xavier*), médecin allemand, né à Krozingen, le 3 décembre 1756, mort à Sigmaringen, le 8 décembre 1812. Après avoir exercé la médecine dans diverses petites villes, il devint en 1787 médecin du prince de Hohenzollern-Sigmaringen. Fondateur de la Société des Médecins de Souabe, il était correspondant de l'académie Joséphine de Vienne et de l'Académie de Médecine de Paris. On a de lui : *Unfehlbares Wahrmittel gegen die Wuth* (Remède infaillible contre la rage); Fribourg, 1781, in-8°; — *Bedenklichkeiten über die jetzige Lage der Heilkunst* (Considérations sur la situation actuelle de la médecine); Augsbourg, 1785, in-8°; — *Versuch einer Geschichte des Aderlassens* (Essai d'une histoire de la saignée); Ulm, 1793, in-8°; — *Uber den Einfluss der Heilkunst auf die praktische Theologie* (Sur l'influence de la médecine sur la théologie pratique); Ulm, 1794, 2 vol. in-8°. Mezler a publié en commun avec Martenkeil la *Medicinisch-chirurgische Zeitung*; Salzbourg, 1790-1801, 24 vol. in-8°. Après 1801 il a encore inséré plusieurs mémoires dans ce recueil O.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V et X. — Gradmann, *Das gelehrte Schwaben.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

MEZZABARBA (*Francisco*, comte), en latin *Mediobarbus*, antiquaire italien, né en 1645, à Pavie, mort le 31 mars 1697, à Milan. D'une famille patricienne, il étudia le droit, et vint exercer à Milan la profession d'avocat. L'empereur Léopold lui donna la charge de fiscal pour la Lombardie autrichienne, et fit revivre en sa faveur le titre de comte, que ses ancêtres avaient porté autrefois. Très-versé dans l'étude des antiquités, il avait formé une bibliothèque et un médaillier, qui furent comptés parmi les plus belles collections particulières de l'Italie. Il entretenait un commerce de lettres avec Magliabecchi, le cardinal Noris, Pedruzi, Gronovius et quelques autres savants. On a de lui : *Adolphi Occonis Imperatorum Romanorum Numismata, cum notis et additamentis*; Milan, 1683, in-fol. : cette édition, sur laquelle Charles de Valois a publié des observations critiques (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XII, XIV et XVI), est de beaucoup inférieure à celle qu'a donnée en 1730 Argelati; — *Numisma triumphale ac pacificum*; Milan, 1687, in-4°, dédié à Jean III, roi de Pologne; — *Tractatus peculiaris de Commodi Nummis*, en manuscrit. P.

Argelati, *Biblioth. Mediolanensis*, II, col. 2127.

MEZZABARBA (*Gian-Antonio*, comte), antiquaire, fils du précédent, né le 7 octobre 1670, à Milan, où il est mort, à la fin de 1705. Après avoir pris en 1689 l'habit religieux dans la congrégation des Somasques, il termina son éducation à Rome; quelques pièces de vers lui ouvrirent les portes de l'Académie des Arcades. Il professa ensuite la rhétorique à Brescia et à Pavie, et occupait une chaire d'humanités au collége de Turin lorsqu'il fut, en 1698, chargé par le duc de Savoie d'enseigner la géographie et la théologie morale à l'université de cette ville. En 1701 il accompagna le nonce du pape à Paris, y connut les PP. Hardouin et La Chaise, et prononça en 1703 en l'honneur de Louis XIV un panégyrique en latin, qui lui valut un riche présent et une pension de 600 écus. De retour à Milan, il se retira au collége de Saint-Pierre, et fonda une société littéraire dont il fut le chef, et qui ne lui survécut pas. On a de lui : *Ludovico Magno Panegyris, imperatorum Romanorum nummis contexta*; Paris, 1703, in-4°; traduit la même année en italien par l'auteur et en français par Baudelot de Dairval; — *Lettre au sujet d'une médaille de Sévère, frappée à Acrase*, dans les *Mémoires* de Trévoux, décembre 1703; — *L'Italia, canzone*; Milan, 1704, in-4°, en vers italiens et latins; — *La Vittoria navale riportata dal Enrico di Toleda, oda*; Milan, 1704, in-4°; et quelques autres pièces de vers. P.

Argelati, *Bibl. Mediol.*, II, col. 912.

MEZZAVACCA (*Flaminio*), astronome italien, né à Bologne, mort le 4 décembre 1704, à Pieve di Cento. Juge du tribunal des marchands en 1690, et professeur de jurisprudence en 1691, à Bologne, il devint ensuite gouverneur de Pieve, bourg fortifié des environs de cette ville. Il se livra à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, et continua la série des éphémérides célestes commencée par Montebruni et Palazzi. On a de lui : *De Terræ Motu*; Bologne, 1672; — *Ephemerides Felsineæ recentiores, ad longitudinem urbis Bononiæ, ab a.* 1675 *usque ad a.* 1720; ibid., 1675-1686-1701, 4 vol. in-4°; le troisième recueil, qui parut en 2 vol. in-4°, contient en outre des calculs de Tycho-Brahé, de Kepler, de Cassini et de l'observatoire de Paris, des éléments d'astronomie, etc.; — *Tabulæ Astronomicæ*; ibid., 1697, in-4°. P.

Lalande, *Biblioth. Astronom.* — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi.*

MEZZOFANTI (*Joseph*), célèbre polyglotte et cardinal italien, né à Bologne, le 17 septembre 1774, mort à Rome, le 15 mars 1849. Il eut pour premier maître Philippe Ciccoti, prêtre de sa ville natale, entra aux écoles pies et acheva ses études au séminaire épiscopal de Bologne. Ordonné prêtre le 23 septembre 1797, il ouvrit un cours élémentaire de langue arabe, qu'il fut obligé de suspendre, par suite de son refus de prêter le serment civique à la république, exigé des professeurs de l'université de Bologne. Libre alors des soins de sa chaire, il se livra avec ardeur à l'étude des langues, et sa mémoire s'enrichit de

ces trésors de linguistique qui lui valurent une renommée européenne. En 1804, Mezzofanti, nommé professeur de grec et de langues orientales à l'université de Bologne, garda cette chaire jusqu'au 15 novembre 1808, reçut le titre de professeur émérite et accepta en 1812 les fonctions de bibliothécaire-adjoint de sa ville. Le 18 avril 1814 il reprit sa chaire de langues orientales à l'université, et le 15 août suivant devint bibliothécaire titulaire de la ville. En 1819 il publia l'*Éloge du P. Emmanuel d'Aponte, jésuite espagnol*, retiré à Bologne, célèbre helléniste, sous la direction duquel il avait appris la langue d'Homère. Cet *Éloge*, seule production avouée par Mezzofanti, se trouve dans les *Opuscules littéraires de Bologne*. Ce fut à cette époque qu'il apprit le suédois et l'arménien, et que le P. Mingarelli, chanoine de Saint-Sauveur, lui enseigna le cophte. En 1820 Mezzofanti visita Modène, Pise, Livourne, comme il avait précédemment visité Rome, et alla à Mantoue saluer le berceau de Virgile. En 1831 il reçut de Grégoire XVI le titre de prélat domestique et de protonotaire apostolique, et vint en octobre 1831 habiter Rome. L'année suivante il devint chanoine de Sainte-Marie-Majeure, puis premier conservateur de la bibliothèque du Vatican et directeur du séminaire placé sous la dépendance de cette basilique. Enfin, il reçut le chapeau de cardinal dans le consistoire du 12 février 1838. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Onuphre, auprès du tombeau du Tasse. Ce qui distingua surtout Mezzofanti, c'était son aptitude extraordinaire pour l'étude des langues. Voici la liste des idiomes qu'il savait : albanais, allemand, amaric, anglais, angola, arabe, aramien, arménien ancien et moderne, bohême, bulgare, catalan, chaldéen, celtique, chinois, cophte, curaçao, curde, danois, espagnol, éthiopien, français, géorgien, grec ancien et moderne, hébreu rabbinique, hollandais, hongrois, illyrien, indoustan, irlandais, italien, latin, malais, maltais, mongol, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, samaritain, sanscrit, sarde, singalais, syriaque, suédois, tartare, turc et valaque. Il savait en outre beaucoup de dialectes, avec leur prononciation, et d'une manière si délicate qu'en entendant parler un étranger il reconnaissait à son accent quelle était sa province et lui répondait dans son patois. Le cardinal Mezzofanti était comme une des curiosités de Rome, et tous les voyageurs voulaient le voir et l'entendre. « Mezzofanti, dit lord Byron, est un prodige de langues, un Briarée des parties du discours, une polyglotte ambulante qui aurait dû vivre aux temps de la tour de Babel pour servir d'interprète universel, vrai miracle et sans prétentions. Je l'ai éprouvé sur tous les idiomes dont je ne connaissais qu'un blasphème ou une imprécation, et morbleu ! il m'en a remontré dans ma propre langue. » Lors de son élévation au cardinalat, quarante-trois évêques de la Propagande le complimentèrent chacun dans sa langue, et Mezzofanti répondit de même. François I[er], empereur d'Autriche, passant à Bologne en 1819, voulut voir Mezzofanti, et il le fit interroger par les personnes de sa suite appartenant aux diverses nations de l'empire. Le savant abbé parla couramment polonais, hongrois, allemand, illyrien. L'empereur Nicolas, lors de son voyage à Rome sous Grégoire XVI, déclarait que Mezzofanti parlait le russe mieux qu'un bourgeois de Saint-Pétersbourg. Un prince indien fut ravi de trouver en lui un interprète près du même pape. L'ambassadeur de Turquie, la reine des Pays-Bas, le prince Alexandre, aujourd'hui empereur de Russie, tous les personnages, en un mot, qui ont visité Rome de son vivant, sont restés émerveillés de cette prodigieuse facilité. Presque tous ont emporté sur leurs albums quelques vers ou quelques lignes qu'il ne refusait jamais d'écrire dans la langue qu'on lui désignait. On a trouvé dans sa bibliothèque cent quarante dictionnaires, dont quelques-uns très-rares, et autant de grammaires annotées de sa main. Il reste de lui l'explication, malheureusement inachevée, d'un curieux manuscrit mexicain. Le cardinal Mezzofanti appartenait à un grand nombre d'académies, qui s'honoraient de le compter parmi leurs membres. H. FISQUET.

G. Stolz, *Biografia del cardinal Giuseppe Mezzofanti*, dans le *Journal de Rome* du 8 février 1850. — *L'Ami de la Religion*, 1849. — *La Civilta cattolica*, fasc. 41. — *Revue catholique de Louvain*, septembre 1853. — A. Manavit, *Esquisse historique sur le cardinal Mezzofanti*; Paris, 1854, in-8°. — Russell, *Life of the cardinal Mezzofanti; with comparative memoirs of other eminent linguists, ancien et modern*; Londres, 1857, in-8°.

MEZZO-MORTO (1) (*Hucéin*), dey d'Alger, et amiral turc, né vers 1648. Le lieu de sa naissance et l'époque de sa mort sont inconnus. Quelques historiens le font Turc, d'autres Africain; il est probable qu'il était renégat italien ou maltais. La même obscurité environne la première partie et la fin de sa vie, et cela à ce point que plusieurs biographes en ont fait deux personnages : l'un souverain d'Alger, l'autre capitan-pacha ottoman. Rien ne semble autoriser cette division. Mezzo-Morto, quelle que fût son origine, débuta à Alger, comme Dragut, comme Kaïr ed Dyn et son frère Aroudj (les Barberousse), par le métier de corsaire, dans lequel il se rendit fameux; pris par les Espagnols, à la suite d'un combat sanglant, où il fut laissé pour mort, les vainqueurs attachèrent un tel prix à sa capture qu'il ne put se racheter qu'après dix-sept années de captivité. De retour à Alger, Mezzo-Morto recommença la course; sa bravoure, son expérience, ses succès lui valurent d'être appelé au commandement de la flotte algérienne, lorsque, en juin 1683, le célèbre amiral Abraham Du-

(1) Ce nom se trouve écrit aussi *Mezzomorte* et *Mezo-Morto*; il signifie (à moitié mort). Hucéin reçut ce nom après le combat où il fut pris, couvert de blessures par les Espagnols.

quesne vint, pour la seconde fois (1), bombarder Alger, Baba-Hassan y gouvernait alors. Il déploya une grande énergie dans la défense; mais pressé par son peuple, et voyant la moitié de la ville, les principaux monuments et son palais lui-même, écrasés ou incendiés, il invita le P. Le Vacher, consul français, à se rendre auprès de Duquesne pour solliciter la paix (27 juin). L'amiral français consentit à suspendre le feu; mais, avant d'entrer en négociation, il demanda que tous les esclaves chrétiens lui fussent envoyés sans rançon; qu'une somme de 1,500,000 francs lui fût versée à titre d'indemnité, et que jusqu'à l'accomplissement complet de ces conditions des otages choisis parmi les principaux habitants de la ville lui fussent remis. Il désigna parmi eux le capitan Mezzo-Morto et Aly, raïs de la marine. La première de ces conditions sembla exorbitante aux Algériens, qui en perdant leurs esclaves perdaient des sommes considérables; cependant Hassan parvint à enlever à leurs maîtres cinq cent quarante-six de ces malheureux et les envoya à Duquesne; mais comme un grand nombre était répandu dans les campagnes, il demanda quelques jours de trêve pour les rassembler, envoyant d'ailleurs les otages stipulés. Quant aux 1,500,000 fr. il déclara positivement qu'il était hors d'état de payer une pareille somme. Les pourparlers traînaient en longueur, lorsque Mezzo-Morto dit à Duquesne que s'il voulait le laisser aller à terre « il ferait plus en une heure que Baba-Hassan en quinze jours ». Duquesne y consentit : en arrivant à Alger le capitan se rendit chez le dey, et lui reprocha sa faiblesse. Hassan répliqua qu'il ne voyait pas le moyen de résister. Mezzo-Morto courut alors dans les casernes, souleva la *taïf* (milice turque); et lorsque le soir le bey rentrait dans son palais, il tomba frappé de quatre coups de feu. Sa tête fut aussitôt exposée sur la place publique, et Mezzo-Morto fut investi du souverain pouvoir. Le nouveau dey informa Duquesne de son avénement, et, espérant atteindre le temps où les Français ne pourraient plus tenir la mer, demanda à l'amiral de lui proposer de nouvelles conditions, lui signifiant que si le bombardement était recommencé, il lui enverrait des prisonniers français en guise de projectiles. Duquesne rouvrit le feu le 21 juillet, et le continua jusqu'au 19 août sans interruption. Le barbare Mezzo-Morto tint parole : vingt-quatre chrétiens furent amenés sur le môle. Là attachés à la bouche de canons, sur un signe du terrible dey, leurs membres épars furent lancés jusque sur la flotte assiégeante. Parmi eux se trouvaient le vénérable P. Le Vacher, vicaire apostolique et consul de France; ce vieillard était perclus; il fut enfoncé dans un des plus gros canons, et dans cette position on le somma d'apostasier : il refusa, et quoique la pièce qui le contenait creva en partant, la victime n'en fut pas moins mise en lambeaux (1). Plusieurs fois ces exécutions recommencèrent. Mezzo-Morto comprit qu'après de pareilles atrocités, il ne devait s'attendre à aucune capitulation; il résolut donc de s'ensevelir sous les ruines de sa ville. Cependant il avait été blessé au pied d'un éclat de bombe; ses magasins étaient brûlés, sa flotte détruite, ses munitions épuisées et son artillerie hors de service. Un gros parti s'était levé contre lui demandant à traiter à tout prix; on en était venu aux mains, et son énergie avait pu seule triompher de la révolte. Des tempêtes réitérées et le manque de bombes le sauvèrent en forçant encore Duquesne à regagner Toulon sans avoir pu obtenir la satisfaction qu'il exigeait. Mais Mezzo-Morto était hors d'état de faire pendant plusieurs années aucune entreprise contre les chrétiens. Il le comprit d'autant mieux que Duquesne avait laissé trois gros vaisseaux et quelques bâtiments légers pour bloquer le port. La famine se déclara dans la ville; le féroce Mezzo-Morto se résigna donc à offrir la paix aux conditions qui avaient été imposées à son prédécesseur : cette paix fut signée en avril 1684; mais elle ne fut pas de longue durée, car à la suite de nouveaux griefs, en juin 1628, le maréchal d'Estrées, chargé d'une nouvelle expédition contre Alger, écrivait à Mezzo-Morto les lignes suivantes :

« Le maréchal d'Estrées, vice-amiral de France, vice-roi d'Amérique, commandant l'armée navale de l'*empereur* de France, déclare aux puissances et milices du royaume d'Algérie que si dans le cours de cette guerre on exerce les mêmes cruautés qui ont été ci-devant pratiquées contre les sujets de l'empereur, son maître, il en usera de même avec ceux d'Alger, à commencer par les plus considérables, qu'il a entre les mains et qu'il a en ordre d'amener à cet effet avec lui. »

Le dey essaya de s'excuser sur l'indiscipline de ses capitaines, mais refusa toute indemnité.

(1) Le premier bombardement avait duré du 26 août au 4 septembre 1682; les effets en avaient été terribles, mais le mauvais temps avait forcé la flotte française de regagner Toulon, au moment où les Algériens demandaient à traiter. Les barbaresques ayant recommencé leurs pirateries, Louis XIV se décida à les châtier de nouveau.

(1) Le 29 juillet les Algériens s'emparèrent par surprise d'une chaloupe venant de Toulon et commandée par M. le chevalier de Choiseul-Beaupré. Cet officier fut condamné à périr par le canon. Déjà il était attaché à une pièce, et dix de ses compagnons avaient reçu la mort lorsqu'il fut reconnu par un capitaine algérien que Lhéry avait autrefois pris dans ses courses et qu'il avait, conjointement avec ses officiers, au nombre duquel était Choiseul, traité avec les plus grands égards. Choiseul avait même obtenu sa liberté sans rançon. Touché de voir le Français dans cette triste position, l'Algérien fit tout ce qui dépendait de lui pour que sa grâce lui fût accordée; mais n'ayant pu rien obtenir de Mezzo-Morto, il étreignit le chevalier dans ses bras, et s'adressant à l'artilleur : « Tire, dit-il, puisque je ne puis sauver mon ami, mon libérateur, j'aurai du moins la consolation de mourir avec lui. » Témoin de cet acte de générosité, le farouche dey en fut attendri, et Choiseul fut sauvé. Ce trait est raconté par le chevalier lui-même, dans une lettre adressée à M. de Seignelay, en date du 19 décembre 1683.

D'Estrées exécuta un nouveau bombardement, qui causa dans Alger d'affreux ravages et qui amena des actes de cruauté de part et d'autre. Plus de quarante chrétiens et, entre autres le consul français Piolle, furent immolés par la bouche des canons de Mezzo-Morto; d'Estrées par représailles fit égorger quelques Turcs dont les cadavres furent placés sur un radeau lancé vers le port. Les Algériens comprirent que la France voulait leur ruine complète, et l'année suivante ils traitèrent de la paix, qui ne fut ratifiée qu'en 1690, après la supplique d'un ambassadeur du dey que Louis XIV daigna accueillir. Cette fois l'orgueil de Mezzo-Morto était abattu. Ne songeant plus à lutter contre la France, il s'occupa activement à réparer ses pertes; mais dès lors la puissance d'Alger déclina. Néanmoins Mezzo-Morto, qui n'avait pas encore été reconnu par la Porte, désireux de mériter son investiture, conduisit en personne une escadre qui rallia la flotte ottomane et contribua puissamment en 1696 à la prise de Chio et de quelques autres villes de l'archipel, après la défaite de deux flottes égyptiennes. Le sultan Moustapha II le récompensa en le reconnaissant comme souverain d'Alger avec le titre de pacha à trois queues, et le nomma capitan-pacha et visir honoraire. A partir de cette époque Mezzo-Morto disparaît de la scène historique.

Alfred de Lacaze.

La Mothe de La Hode, *Histoire de Louis XIV*, liv. XLI, p. 322. — Limiers, *Histoire du règne de Louis XIV*, t. IX, p. 446. — *Arch. cur.*, t. IX, p. 143. — Richer, *Vie du marquis Duquesne*, dans les *Vies des plus célèbres marins*, t. VI, p. 166 177. — Gérard, *Duquesne*, dans les *Vies et campagnes des plus illustres marins français*, p. 20 22. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. II, p. 366-370. — Leynadier et G. Clausel, *Histoire des Victoires et Conquêtes des Français en Algérie*, t. I, p. 111-112. — Sismondi, *Histoire des Français*, t XXV, p. 455. — Jh.-Mre Jouannin et J. van Gaver, *Turquie*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 286.

MIACZINSKI (*Joseph*), général français d'origine polonaise, né à Varsovie, en 1750, guillotiné à Paris, le 25 mai 1793. Il était officier dans sa patrie, et avait vaillamment combattu pour en assurer l'indépendance, lorsque l'invasion qui prépara le second démembrement de la Pologne le força à se réfugier en France. Il demanda aussitôt du service, et fut envoyé avec le grade de maréchal de camp (août 1792) à l'armée des Ardennes, commandée par Dumouriez. Quoique fort aimé de ses soldats, il ne fut pas heureux dans sa carrière militaire. Le 31 août, avec 1,600 hommes seulement, il rejeta l'avant-garde de Clerfayt derrière la Meuse, et dégagea Stenay; mais mal secondé par Dillon, il dut se replier. Le 4 octobre (1792), il attaqua sans succès le corps des émigrés français, retranchés près de Soy. A Rolduc il se laissa surprendre par les Autrichiens (1er mars 1793), et dut exécuter une retraite, qui coûta 4,000 hommes aux Français. Cependant il parvint à rejoindre Dumouriez, et arriva le 18 mars au soir à Tirlemont, où il rencontra Miranda blessé qui fuyait du champ de bataille de Nerwinde au moment où Dumouriez se croyait vainqueur. Si Miackzinski ne put décider l'aile gauche de l'armée française à se reporter en avant, du moins il maintint l'ennemi et empêcha que la retraite des soldats découragés ne se changeât en fuite. Le 31 mars lorsque Dumouriez leva l'étendard contre la Convention, il détacha Miackzinski, avec une division, pour occuper Lille. Miackzinski s'avança sur cette place, et confia au mulâtre Saint-Georges, qui commandait un régiment de la garnison, le secret de son entreprise. Celui-ci engagea Miackzinski à se présenter dans la place avec une légère escorte. L'imprudent général se rendit à ce conseil, et une fois entré dans Lille il fut entouré et livré aux autorités. On le transféra aussitôt à Paris, où il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. Il se défendit avec assez de présence d'esprit; mais ni ses réponses ni l'éloquent plaidoyer de son défenseur Julienne ne purent le sauver d'une condamnation à la peine de mort comme coupable de trahison (1). Lorsqu'il eut entendu son jugement, il s'écria : « Citoyens jurés et citoyens juges, vous venez de condamner un innocent! Vous faites assassiner celui qui a versé son sang pour la république! Je marcherai à la mort avec le même sang-froid que vous me voyez à présent. Puisse mon sang consolider le bonheur du peuple souverain! » Il reçut la mort avec le plus grand courage.

H. L.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III, liv. XIII, p. 299 et 318. — Bertrand de Molleville, *Histoire de la Révolution*. — *Biographie moderne* (Paris, 1806). — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. III, liv. XXIV, p. 288, 293; t. IV, liv. XXVII, p. 4, 6.

MIAOULIS (*André*), amiral grec, né en 1772, à Négrepont, mort le 24 juin 1835, à Athènes. Son père, Démétrius Bokos, petit caboteur de cette île, lui confia de bonne heure le commandement d'une felouque, en turc *miaoul*, d'où lui vint le surnom de *Miaoulis*. Le commerce des grains qu'il fit entre Odessa et les côtes de France et d'Espagne, en dépit des croisières anglaises, lui ayant rapporté des profits considérables, il alla s'établir à Hydra, où il acquit en peu de temps une grande influence. Aussi distingué par son sang-froid et sa bravoure que par son expérience, Miaoulis était une acquisition trop précieuse pour que les chefs de l'insurrection nationale de 1821 ne cherchassent pas à l'attirer dans leurs rangs; il hésita longtemps à embrasser leur parti, mais à la fin il s'y décida, et dès cet instant il se dévoua entière-

(1) Bertrand de Molleville assure « que Miackzinski vint lui proposer, en juillet 1792, d'épier les démarches de Dumouriez, dont il se disait l'ami, et de faire envelopper et tailler en pièces l'avant-garde de l'armée qui lui était confiée, et cela moyennant deux cent mille francs qu'il demandait à Louis XVI. Ces offres furent rejetées avec mépris. » Rien ne corrobore l'assertion de Molleville. La tentative de Miackzinski sur Lille la dément au contraire.

ment à la cause de la révolution. Il arma donc un bâtiment, auquel il donna le nom de *Léonidas*, et se joignit à la flotte grecque. Nommé commandant en chef en 1822, il battit les Turcs successivement à Patras, le 5 et le 6 mars, et dans le canal de Spezzia, le 10 septembre. N'ayant pu empêcher le débarquement d'Ibrahim Pacha, il résolut d'incendier sa flotte dans le port de Modon, et il y réussit, le 12 mai 1825. Le 8 décembre suivant, il alla attaquer le capitan-pacha, à qui il brûla une frégate et enleva plusieurs transports. Le 8 janvier 1826, il se retrouva en présence de la flotte turco-égyptienne, près du cap Papas, et après un combat acharné, il eut encore le dessus, mais sans pouvoir empêcher la chute de Missolonghi. Ce fut son dernier exploit, l'arrivée des flottes alliées ayant condamné la flotte grecque à l'inaction. L'année suivante, il consentit d'abord à se ranger sous les ordres de lord Cochrane; cependant, ne voulant pas participer à l'exécution de plans qu'il n'approuvait pas, il ne tarda pas à se retirer à Poros, puis à Hydra, où il vécut dans la retraite jusqu'à l'arrivée de Capo-d'Istrias, qui lui confia le commandement de la flotte et l'inspection du port de Poros. Mais la bonne intelligence ne régna pas longtemps entre eux. Mécontent de l'état de dépérissement où le gouvernement laissait la flotte, Miaoulis se jeta dans le parti de l'opposition, en 1830. Après d'inutiles tentatives de rapprochement, en 1831 il se mit à la tête des Hydriotes révoltés, s'empara des vaisseaux à l'ancre dans le port de Poros, et y mit le feu de peur qu'on ne les lui reprît. La frégate *L'Hellas*, construite en Angleterre, et la seule que possédassent encore les Grecs, fut misérablement détruite en cette occasion. On instruisait contre lui un procès de haute trahison, lorsque la mort du président (9 octobre 1831) fit suspendre les poursuites, et dès le commencement de l'année suivante Miaoulis fut nommé, par la commission gouvernementale qui siégeait à Perachore, grand-navarque et inspecteur de toutes les stations grecques dans l'Archipel. La fuite du président provisoire ayant assuré la victoire aux patriotes, Miaoulis se rendit à Nauplie pour essayer de réconcilier les partis. Il obtint un succès complet dans cette tentative délicate. Lorsque l'assemblée nationale reconnut pour roi Othon de Bavière, Miaoulis fut chargé, avec quelques autres, d'aller lui offrir la couronne. A cette occasion, le roi Louis de Bavière le nomma commandeur de son ordre. En 1833, la réorganisation de la marine grecque fournit au nouveau gouvernement l'occasion de récompenser ses services : Miaoulis fut élevé au grade de contre-amiral et de préfet maritime. En 1835, la place de vice-amiral, qui n'existait point dans la marine de la Grèce, fut créée en sa faveur. Cependant, la situation malsaine de l'île de Poros, siége de sa préfecture, et les désagréments qu'il avait eu à essuyer dans l'accomplissement des devoirs de sa charge avaient déjà, à cette époque, altéré gravement sa santé. Il fut forcé de donner sa démission peu de temps après, et se retira à Athènes, où il expira, le 24 juin 1835, vivement regretté de son souverain, qui lui fit remettre à son lit de mort la grand'croix de l'ordre du Sauveur. Son corps fut solennellement enterré au Pirée, près du monument de Thémistocle, et son cœur envoyé à Hydra, dans une urne d'argent. [*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

Revue des Deux Mondes, 1830.

MICAL (*N.....*), mécanicien français, né vers 1730, mort en 1789 ou 1790. Ses études achevées, il entra dans les ordres, et fut pourvu d'un bénéfice qui joint à une petite fortune personnelle suffisait à ses besoins modestes. Vivant dans la retraite, il consacrait ses loisirs à la mécanique et à la musique, et construisit d'abord deux automates qui jouaient de la flûte, puis il en fit d'autres, formant avec ceux-ci un concert entier. Rivarol louait la beauté de ces figures et la perfection de leur jeu; l'auteur les détruisit, parce qu'on avait blâmé l'indécence de ces figures qui étaient nues. L'abbé Mical se promit alors de ne plus fabriquer que des têtes; il en fit une en airain qui articulait de petites phrases, et qu'il brisa encore parce qu'un indiscret à qui il l'avait montrée en avait fait un pompeux éloge dans un journal. Cependant il se remit à l'ouvrage, et en 1783 il présenta à l'Académie des Sciences deux têtes parlantes, dont la voix était *surhumaine*. Vicq d'Azyr fut chargé de faire le rapport à l'Académie sur ces deux têtes, qui étaient posées sur des boîtes dans l'intérieur desquelles on avait disposé des glottes artificielles rendant des sons plus ou moins graves, imitation imparfaite de la voix humaine. Néanmoins, le rapporteur donnait de grands encouragements à l'inventeur, qui, disait-il, avait en partie atteint son but. Rivarol nous apprend en outre que ces deux têtes parlaient au moyen de deux claviers, l'un cylindre donnant un nombre déterminé de phrases avec les intervalles des mots et la prosodie marquée correctement, l'autre contenant dans l'étendue d'un ravalement toutes les syllabes de la langue française réduites à un petit nombre par une méthode ingénieuse. L'abbé Mical était parti de cette donnée que l'organe vocal était dans la glotte comme un instrument à vent qui aurait son clavier dans la bouche; qu'en soufflant du dehors en dedans, comme dans une flûte, on n'obtenait que des sons filés; mais que pour articuler des mots, il fallait souffler du dedans au dehors; que l'air en sortant des poumons se change en son dans le gosier et que ce son est morcelé en syllabes par les lèvres et la langue aidée du palais et des dents; qu'un son continu n'exprimerait qu'une seule affection de l'âme, et se rendrait par une seule voyelle; mais que coupé à différentes intervalles par la langue et les lèvres, il se charge à chaque coup d'une consonne et se modifie en

une infinité d'articulations pour rendre la variété des idées. Sur le rapport du lieutenant de police Lenoir, le gouvernement refusa d'acheter les deux têtes parlantes de l'abbé Mical. Montucla assure pourtant qu'elles furent vendues, mais il ne dit pas à qui. Le *Dictionnaire* de Chaudon et Delandine raconte que l'abbé Mical brisa ses chefs-d'œuvre dans un moment de désespoir, et mourut très-pauvre, en 1789. Montucla le fait mourir seulement l'année suivante, et ne parle pas de sa détresse. L. L—T.

Rivarol, *Lettres à M. le président de*.... — Vicq d'Azyr, *Rapport à l'Académie des Sciences*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., crit. et bibliogr.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Mémoires secrets*, XXVI, 218.

MICALI (*Joseph*), historien italien, né à Livourne, vers 1780, mort en 1844. Fils d'un riche négociant de Livourne, il profita de sa fortune pour voyager dans divers pays de l'Europe, et particulièrement en France et en Allemagne. De retour à Livourne, il se consacra à des travaux d'archéologie et d'histoire. Il est connu par un important ouvrage intitulé *L'Italia avanti il dominio de' Romani*; Florence, 1810, 4 vol. in-8°, avec un atlas in-fol. de 67 pl. Le mérite de cet ouvrage et la protection de la grande-duchesse Élisa valurent à l'auteur un des prix décennaux institués par le gouvernement français en Italie. Cependant le travail de Micali n'échappa point aux critiques, et Inghirami le jugea très-sévèrement au point de vue archéologique. Micali revit son œuvre, la perfectionna, en donna une seconde édition; Florence, 1821, 4 vol. in-8°. *L'Italie avant la domination des Romains* est divisée en deux parties, dont chacune remplit deux volumes. La première est consacrée à l'histoire de l'Italie avant la fondation de Rome; la seconde à la longue lutte des Italiens contre les Romains jusqu'au siècle d'Auguste. L'atlas se compose de soixante-et-dix planches gravées sur cuivre avec beaucoup de soin, et représente les principaux monuments qui nous restent de l'Italie indépendante de Rome. On y trouve, avec une bonne carte de l'Italie antique, les plans des ruines des cités étrusques dans leur état actuel, et des dessins de ces murs que l'on appelle murs *cyclopéens* ou *pélasgiques*, etc. Quoique depuis 1821 il ait paru divers ouvrages qui, comme archéologie et comme histoire, sont bien supérieurs à celui de Micali, l'*Italie avant la domination des Romains* est encore bonne à consulter. Micali est trop systématique; il croit à une civilisation italienne primitive, que l'histoire authentique ne constate pas; mais si ses propres hypothèses ont peu de valeur, il est ingénieux pour combattre celles des autres. Sismondi a dit de lui : « Appelé à rassembler, avec une patience infinie, tout ce qui se trouvait épars dans les écrivains de la Grèce et de Rome, sur un sujet qui leur était étranger et qu'ils ne traitaient qu'incidemment, il a eu beaucoup plus à démolir qu'à édifier; il a dévoilé leurs erreurs, il a montré la futilité des fables dont ils se contentaient; mais souvent il ne lui a point été donné de nous faire voir la vérité qui devait remplacer tous ces rêves poétiques. Il nous conduit ou au doute ou à l'incrédulité sur la plupart des traditions que d'autres auraient admises sans critique; mais il reste à leur place un vide qu'il sera à jamais impossible de remplir. » Une traduction française, que Fauriel avait entreprise et abandonnée et que MM. Joly, Gence et Raoul Rochette exécutèrent sans beaucoup de soins, parut sous ce titre : *L'Italie avant la domination des Romains... traduit de l'italien.... avec des notes et des éclaircissements historiques* par M. Raoul Rochette; Paris, 1824, 4 vol. in-8°, avec un atlas in-fol. Micali refondit son ouvrage sous le titre de *Storia degli antichi Popoli Italiani*; Florence, 1832, 3 vol. in-8°, avec un atlas in-fol. de 120 pl. : réimprimé à Milan, 1836, 3 vol. g. in-8°; une autre édition, très-augmentée, parut à Florence, 1843 et ann. suiv., 4 vol. gr. in-8°, avec atlas in fol. de 180 pl. Z.

Rabbe, *Biographie universelle des Contemporains*. — Inghirami, *Osservazioni sopra i monumenti antichi uniti all' opera intitolata* l'Italia avanti il dominio de' Romani, dans la *Collezione d'Opuscoli scientifici e letterarii*; Florence, t. XII. — Sismondi, dans la *Revue Encyclopédique*, t. XIII, p. 411; t. XXVII, p. 362.

MICAULT (*Louis-François*), littérateur français, né vers 1641, à Nuits, mort en 1713, à Vaulse, près d'Avallon. Après avoir été capucin pendant quelques années, il passa dans la congrégation du Val des Choux, qui l'élut prieur. Il était docteur en théologie. On a de lui : *Le véritable Abbé commendataire*; Dijon, 1674, in-12 : ouvrage supprimé par arrêt du parlement de Dijon; — *La Science civilisée ou dépaysée des écoles d'Athènes*; Châtillon-sur-Seine, 1677, in-8°. Vers la fin de ses jours il avait composé un traité des abus inhérents à chaque état de la vie, et dont tous les chapitres se terminaient par cette phrase, qui servait de titre au livre : *Laissons le monde comme il est*. P. L.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, II, 46.

MICAULT DE LA VIEUVILLE (*Mathurin-Jules-Anne* CHEVALIER), officier supérieur et philanthrope français, né à Lamballe, le 16 avril 1755, mort le 24 décembre 1829. En 1771 il entra dans les gardes du corps du comte de Provence (depuis Louis XVIII), et en 1790 passa dans la maison de Louise-Marie-Joséphine de Savoie, comtesse de Provence. Échappé aux dangers de la journée du 10 août 1792, il se tint caché durant la tourmente révolutionnaire. En 1804 il fonda à Montmartre l'*Asile de la Providence*, établissement qui sert de retraite à soixante vieillards ou infirmes des deux sexes; Micault en fut le premier directeur. Il créa peu après la *Société de la Providence*, dont le but était de venir en aide aux pauvres qui ne pouvaient entrer à l'Asile. En 1814, Micault de la Vieuville rentra, comme sous-lieutenant, dans la compagnie des gardes du corps de Monsieur (comte d'Artois,

depuis Charles X), avec le rang de lieutenant-colonel de cavalerie et fut nommé chevalier de Saint-Louis. Ce fut peu après qu'il organisa l'*Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis*, œuvre destinée à venir en aide aux membres de cet ordre atteints par la misère ou la maladie. Lorsque le comte d'Artois monta sur le trône, sa compagnie fut fondue dans les compagnies royales (septembre 1824). Micault prit alors sa retraite et ne s'occupa plus que d'œuvres charitables. Il mourut très-peu de temps après. H. L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains.*

MICCA (*Pierre*), artilleur piémontais, né en 1666, à Andorno (Verceillais), se fit sauter à Turin, le 29 août 1706. Il faisait partie de la garnison de cette capitale du Piémont lorsqu'elle fut assiégée par l'armée française sous les ordres du duc d'Orléans. Maîtres des ouvrages avancés, les Français poussèrent une vigoureuse attaque contre la citadelle dans la nuit du 29 août 1706. Déjà ils pénétraient de toutes parts lorsque Micca saisit une mèche, courut à une mine que l'ingénieur Antonio Bertola avait préparée, et se fit sauter avec une grande quantité d'assaillants. Ce dévouement sauva la place et donna le temps à l'armée austro-sarde, commandée par le prince Eugène, d'accourir et de forcer les Français à se retirer. On retrouva le corps carbonisé de Micca : il fut enseveli avec de grands honneurs et sa famille fut gratifiée à perpétuité de... deux rations de pain par jour. En 1828, le roi de Sardaigne, Charles-Felix ayant eu connaissance de l'héroïsme de l'artilleur et de la modicité de la récompense, fit rechercher les descendants de Micca, et leur donna d'honorables positions. Il fit frapper une médaille commémorative, et en 1837 Charles-Albert lui fit élever un magnifique monument en bronze dans l'arsenal de Turin. Mme Louise Lemercier, née Viberti, a pris le dévouement de Pierre Micca pour sujet d'un drame intitulé : *Le Siége de Turin*; Paris, 1850, in-12. A. de L.

De Grégory, *Histoire de la Littérature et des Arts du Verceillais.*

MICCO SPATARO. *Voy.* SPATARO.

MICHAELENSIS (*Jean*), théologien du douzième siècle, né et mort en des années incertaines. On ne sait pas même comment il faut traduire son nom en français. Fleury l'appelle Jean de *S.-Michel*; mais cette interprétation est évidemment inexacte. Les auteurs de l'*Histoire Littéraire* proposent *Jean de La Michaille*, La Michaille étant, selon Beaudran, une partie du Bugey. Ce n'est encore là qu'une conjecture. Nous trouvons un Jean de Michaelis désigné par le pape évêque de Lausanne, en 1466. N'était-il pas de même famille que le théologien du douzième siècle? On ne sait rien de la vie de ce Jean *Michaelensis*, si ce n'est qu'assistant au concile de Troyes en 1128, il y fut chargé de dresser une règle pour les chevaliers du Temple, et s'acquitta sur-le-champ de cette difficile et glorieuse commission. Cette règle, souvent imprimée, l'a été pour la première fois par Aubert Lemire dans sa Chronique de Cîteaux. On l'a souvent attribuée à saint Bernard, mais sans fondement. B. H.

Fleury, *Hist. Eccles.*, liv. 67, n. 55. — Mabillon, *Op. S. Bernardi*, t. I, p. 571.— *Hist. Littér. de la France*, t. XI, p. 66. — Ruchat, *Abrégé de l'Histoire Ecclés. du pays de Vaud*, p. 75.

MICHAELER (*Charles-Joseph*), historien et érudit allemand, né à Inspruck, le 6 décembre 1735, mort le 22 janvier 1804. Entré dans l'ordre des Jésuites, il fut appelé, en 1776, à enseigner l'histoire à l'université de sa ville natale, et devint en 1783 conservateur en chef de la bibliothèque de l'université de Vienne. On a de lui : *Tabulæ parallelæ antiquissimarum teutonicarum dialectarum*; Inspruck, 1776, in-8°; — *Versuch über die erste Gestalt und Bevölkerung Tyrols* (Essai sur l'état et la population primitive du Tyrol); Vienne, 1783, in-8°; — *Collectio Poetarum elegiacorum stylo et sapore Catulliano scribentium*; Vienne, 1784, 2 vol. in-8°; — *De Origine Linguæ*; Vienne, 1788, in-8°; — *Collectio Poetarum elegiacorum stylo et sapore Ovidiano scribentium*; Vienne, 2 vol. in-8°; — *Das Neueste über die geographische Lage des irdischen Paradieses* (Nouvelles Recherches sur la position géographique du paradis terrestre); Vienne, 1796, in-8°; — *Ueber das Geburts-und Sterbejahr Jesu-Christi* (Sur l'Année de la naissance et de la mort de Jésus-Christ); Vienne, 1796-1797, 2 vol. in-8°; — *Uber die phönicischen Mysterien* (Sur les Mystères phéniciens); Vienne, 1796, in-8°; — *Geschichte in der Fabel oder Versuch über den Ursprung der griechischen Theogonie* (L'Histoire dans la fable, ou Essai sur l'origine de la théogonie grecque); Vienne, 1798, 2 vol. in-8°; — *Historisch kritischer Versuch über die altesten Völkerstämme* (Essai historique et critique sur les plus anciens peuples); Vienne, 1801-1802, 3 vol. in-8°. O.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V, X et XI.— Luca, *Gelehrtes Oestreich.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

MICHAELIS (*Sébastien*), dominicain français, né en 1543, à Saint-Zacharie (Provence), mort à Paris, le 5 mai 1618. Il introduisit la réforme dans plusieurs maisons de son ordre, dont avec l'assentiment de la cour de Rome il composa une congrégation particulière. Le P. Michaelis fut le premier vicaire général des religieux de cette réforme; et, après avoir refusé en 1579 l'évêché de Fréjus, il devint prieur du nouveau couvent des Frères prêcheurs que, par lettres patentes du mois de septembre 1611, vérifiées au parlement le 28 mars 1613, il avait obtenu la permission de faire construire à Paris, rue Saint-Honoré. Il peut être regardé comme le restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique en

France, œuvre continuée de nos jours par le P. Lacordaire. Outre quelques ouvrages de piété, on a de lui, *L'Histoire véritable de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées au pays de Flandre*, avec un *Traité des Sorciers et des Magiciens*; Paris, 1623, 2 vol. in-8°. Ce livre est aussi curieux que rare; il contribua à conduire Gaufridy sur le bûcher. H. L.

Le Fèvre, *Calendrier historique et chronologique de l'Église de Paris*. — H. Du Tems, *Le Clergé de France*.

MICHAELIS (*Jean-Henri*), orientaliste allemand, né à Klettemberg (royaume de Saxe), le 26 juillet 1668, et mort à Halle, le 10 mars 1738. Après d'assez mauvaises études dans sa ville natale et à Elrich, où il était impossible de trouver les ressources nécessaires, il se rendit en 1683 à Brunswick, pour entrer dans le commerce; mais son goût l'entraînant irrésistiblement vers une carrière libérale, il entra dans l'école de Saint-Martin, dont le recteur le prit en affection et lui confia l'instruction de quelques enfants. Il continua ensuite ses études à Nordhausen, et en 1686 il se rendit à Leipzig pour suivre les cours de l'université. Il se livra à la théologie et donna des soins particuliers à l'étude de l'hébreu. Il fut bientôt en état d'enseigner lui-même cette langue. Il entra ensuite au séminaire théologique de Halle, où il donna des leçons de grec, d'hébreu et de chaldéen. En 1693 il quitta momentanément cet établissement pour diriger les dernières études classiques d'un de ses frères et d'un de ses parents; mais l'année suivante il reprit ses fonctions au séminaire théologique, et en 1697 il ajouta à l'enseignement des trois langues qui viennent d'être citées celui du syriaque, du samaritain, de l'arabe, de l'idiome rabbinique. En 1698 il se rendit à Francfort, auprès de Ludolf, avec lequel il avait noué d'intimes relations, et il apprit de lui en fort peu de temps l'éthiopien, qu'il parvint, dit-on, à parler avec facilité. L'année suivante il fut rappelé à Halle pour succéder à Franck dans la chaire de grec et de langues orientales. En 1707 il fut chargé de l'inspection de la bibliothèque de l'université, et en 1709 il fut nommé professeur ordinaire de théologie.

Parmi les nombreuses dissertations de Michaelis on peut citer : *Conamina brevioris manuductionis ad doctrinam de accentibus Hebræorum prosaicis*; Halle, 1695, in-8°; — *De Accentibus seu interdistinctionibus Hebræorum metricis*; Halle, 1700, in-8°, traité court, mais substantiel; — *De peculiaribus Hebræorum loquendi modis*; Halle, 1702, in-8°; — *De Historia Linguæ Arabicæ*; Halle, 1706, in-8°; — *De Textu Novi Testamenti græco*; Halle, 1707, in-8°; — *De Codicibus manuscriptis Biblico-hebraicis, maxime Erfurtensibus*; Halle, 1706, in-8°; — *De Usu LXX interpretum in Novo Testamento*; Halle, 1714, in-8°; — quelques écrits relatifs à la langue éthiopienne, tels qu'une version latine avec des notes, de la traduction éthiopienne des Psaumes et une vie de P. Heglinga, qui avait voyagé en Éthiopie. — Son ouvrage principal est une excellente édition, avec des notes critiques fort bien faites, de *la Bible hébraïque*; Halle, 1720, 2 vol. in-4° et in-fol. Michaelis prit pour base de ce travail l'édition de Jablonsky, qu'il compara avec dix-neuf autres éditions imprimées et cinq manuscrits d'Erfurt, dont trois contenaient *la Masore*. M. N.

MICHAELIS (*Chrétien-Benoît*), hébraïsant allemand, frère du précédent, né à Elrich (Saxe), le 26 janvier 1680, mort à Halle, le 22 février 1762. Il fut nommé professeur de philosophie à Halle en 1713. En 1731 il passa à la chaire de théologie, et en 1738 à celle de littérature grecque et de langues orientales. Il était versé dans la langue syriaque; il était surtout un très-bon grammairien. On a de lui : *De Vocum litterarum Significatione hieroglyphica*; Halle, 1717, in-4°; — *De Pœnis capitalibus in Sacra Scriptura commemoratis, imprimis Hebræorum*; Halle, 1730, in-4°; — *De antiquissima Idumæorum Historia*; Halle, 1733, in-4°; — *Notiones superi et inferi, indeque adscensus et descensus*; Halle, 1735, in-4°; — *Uberiores annotationes philologicæ exegeticæ in hagiographos V. T. libros* (avec des notes de J.-H. Michaelis et d'autres de J.-J. Rambach); Halle, 1720, 3 vol. in-4°. M. N.

MICHAELIS (*Jean-David*), célèbre orientaliste et théologien allemand, fils du précédent, né à Halle, le 27 février 1717, et mort à Gœttingue, le 22 août 1791. Les maîtres que lui donna son père ne surent lui inspirer qu'une forte répulsion pour les études grammaticales; mais quatre ans de séjour à l'école des Orphelins de Halle compensèrent en partie les défauts de cet enseignement privé, et en comblèrent en partie les lacunes. En 1733 il commença à suivre les cours de l'université. Après avoir pris le grade de maître ès arts et soutenu deux thèses, l'une sous la présidence de son père, *De Antiquitate Punctorum hebraicorum*, le 7 octobre 1739, et l'autre, *De Psalmo XXII*, le 17 du même mois, en 1740, il fit un voyage en Angleterre. En se rendant dans ce royaume, il vit à Leyde Alb. Schultens, qui l'accueillit avec bienveillance. A Londres et à Oxford il eut des relations fort utiles avec plusieurs savants distingués. A son retour à Halle, il reprit ses études, qu'il dirigea principalement sur l'exégèse biblique et les langues hébraïque, syriaque et chaldéenne. A la mort du chancelier Ludwig, il fut chargé de mettre en ordre sa bibliothèque, une des plus riches de l'Allemagne et d'en rédiger le catalogue. Le soin et la méthode qu'il apporta à ce travail ont fait de ce catalogue des livres de ce célèbre jurisconsulte (1745, 2 vol. in-8°) un modèle pour ce genre d'ouvrage. Le séjour de Halle, centre des missions protestantes pour l'Asie, lui fut d'une grande utilité pour l'étude des langues orientales; mais l'étroite ortho-

doxie qui régnait alors dans cette université ne lui aurait permis que difficilement d'appliquer les grandes connaissances qu'il avait acquises à l'interprétation de la Bible. Ce fut un bonheur pour lui et pour les sciences théologiques d'être appelé sur une scène nouvelle, où il trouva des hommes du plus grand mérite, joignant à une vaste érudition cet esprit d'indépendance sans lequel il ne peut y avoir aucun travail littéraire sérieux. En 1746, Michaelis fut nommé à Gœttingue professeur de philosophie. Il est assez singulier que cet homme, qui était principalement versé dans la théologie et dans les langues orientales, n'ait jamais été appelé à une chaire qui lui permît d'enseigner les parties qu'il connaissait le mieux. Ce fut par l'influence de Münchhausen, principal fondateur de l'université de Gœttingue, qu'il y fut nommé professeur. Il se montra digne de prendre place à côté de ses illustres collègues, Haller, Mosheim, Gessner, et il contribua puissamment, pour sa part, à jeter un brillant éclat sur cette université naissante. En 1751 il rédigea avec Haller les statuts de la Société des sciences qu'on avait fondée à Gœttingue et dont il fut secrétaire depuis la fondation jusqu'en 1756, et directeur de 1761 à 1770. Quelques différends qu'il eut alors avec ses collègues l'engagèrent à se retirer de cette société savante. De 1753 à 1770, il dirigea la publication des *Gœttinger gelehrten Anzeigen* (Annonces savantes de Gœttingue). Il fut aussi chargé de 1761 à 1763 des fonctions de bibliothécaire de l'université. Enfin après la mort de Gessner, en 1761, il consentit à diriger gratuitement le séminaire philologique, utile enseignement qui allait périr sans le dévouement de Michaelis. Pendant la guerre de Sept Ans, il n'eut qu'à se louer de la conduite des officiers français, qui avaient pris des précautions pour sauver sa bibliothèque, dans le cas où l'armée française en se retirant aurait cru devoir incendier Gœttingue. Ce fut à cette même époque qu'après avoir suggéré au comte de Bernstorf, ministre de Frédéric V, roi de Danemark, le projet d'une expédition scientifique en Arabie, il se trouva chargé d'en préparer lui-même en grande partie l'exécution; il rédigea entre autres l'instruction et une série de questions relatives aux objets sur lesquels on appelait l'attention de la commission. Cet écrit remarquable a été publié sous ce titre : *Fragen an eine Gesellschaft gelehrter Mænner die nach Arabien reisen* (Questions à une société de savants qui partent pour l'Arabie); Francfort, 1762, in-8°; il a été traduit en français. Michaelis fut membre d'un grand nombre de sociétés savantes. La Société royale de Londres l'admit dans son sein en 1789, et l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres de Paris le nomma cette même année associé étranger.

Michaelis s'était destiné aux études historiques, vers lesquelles son goût l'entraînait. Mais l'université de Gœttingue manquait d'un théologien distingué; Münchhausen crut Michaelis capable de le devenir; il l'engagea à se livrer tout entier aux études théologiques, dans l'espoir qu'il serait pour elles ce que Haller et Gessner, ces deux gloires de Gœttingen, étaient pour l'histoire naturelle et la philologie classique. Le succès répondit en grande partie aux désirs et aux vues du célèbre fondateur de l'université de Gœttingue. Michaelis, sans produire précisement une révolution dans la théologie, y apporta des idées nouvelles, des habitudes critiques et une érudition de bon aloi qui étaient restées trop étrangères aux théologiens antérieurs. Il est peu de sujets qu'il n'ait touchés; il a surtout réussi dans celles des études théologiques qui tiennent à la philologie, à l'archéologie et à l'histoire. Il avait le talent de rendre ses leçons intéressantes et de faire aimer l'étude des langues orientales. Aussi forma-t-il un grand nombre d'orientalistes distingués, qui, devenus professeurs à leur tour, répandirent dans les universités allemandes une connaissance plus approfondie et mieux fondée des langues orientales, dont ils firent en même temps une plus heureuse application à la critique biblique et à l'interprétation des livres saints. Cette influence exercée par Michaelis mérite de ne pas être oubliée. Il convient aussi de rappeler qu'il avait adopté les principes de Schultens pour l'hébreu, en leur faisant subir toutefois quelques modifications importantes.

On a de Michaelis un grand nombre d'écrits; nous les classerons en cinq catégories : 1° ouvrages se rapportant aux langues orientales. Dans les premiers de ces ouvrages, l'auteur appartient à l'ancienne école qui s'attachait principalement aux grammairiens juifs; dans les derniers, il incline au contraire fortement vers l'école de Schultens; — *De Punctorum Hebræorum Antiquitate;* Halle, 1739, in-4°, au point de vue erroné des Buxtorf; — *Hebræische Sprachlehre* (Grammaire Hébraïque); Halle, 1745, in-8°; 3e édit., 1778; — *Anfangsgründe der hebræischen accentuation* (Principes élementaires de l'Accentuation hébraïque); Halle, 1741 et 1753, in-8°; — *Beurtheilung der Mittel, welche man anwendet die ausgestorbene hebr. Sprache zu verstehen* (Appréciation des moyens employés pour l'intelligence de la langue morte des Hébreux); Gœttingue, 1756, in-8°. C'est le premier ouvrage dans lequel, abandonnant l'ancien système, il se tourne vers celui de l'école hollandaise, qu'il suivit depuis lors. Les réflexions judicieuses qu'il présente sur cette méthode contribuèrent puissamment à la faire triompher en Allemagne; — *Grammatica Chaldaica;* Gœttingue, 1771, in-8°; — *Supplementa ad Lexica hebraica;* Gœttingue, 1785-1792, 6 vol. in-4°, ouvrage bien fait et utile; — *Grammatica Syriaca;* Halle, 1784, in-4°. Michaelis profita pour la rédaction de cette grammaire du *Syriasmus* de son père et des notes manuscrites qu'il y avait ajoutées; — *Syrische Chrestomathie;*

Halle 1768; Gœttingue, 1783, in-8° : suivie d'un traité sur la langue syriaque, dont la 2e édit. est de 1786, in-8°; — *Arabische Grammatik, nebst einer arabischen Chrestomathie;* Gœttingue, 1771, in-8°; 2e édit., remaniée, Gœttingue, 1781, in-8°; 3e édit., 1817. La 1re édition n'était que la grammaire arabe d'Erpenius refondue et arrangée; la 2e édit. et la 3e sont un ouvrage presque nouveau; la grammaire est précédée d'un avant-propos sur le goût des Arabes dans les ouvrages poétiques et historiques. La chrestomathie n'est guère autre chose que l'appendice de la grammaire d'Erpenius — 2° Ouvrages de critique biblique : *Einleitung in die göttlichen Schriften des neuen Bundes* (Introduction aux écrits sacrés de la nouvelle Alliance); Gœttingue, 1750, in-4°. Ce livre, faible d'abord, gagna peu à peu en valeur; la dernière édition, 1787-1788, 2 vol. in-4°, est un ouvrage presque entièrement différent. C'est sur cette 4e édit. qu'il a été traduit en anglais par Marsh, qui y a ajouté des notes; Cambridge, 1793-1801, 4 part. in-8°; les notes de Marsh ont été traduites en allemand par E.-F.-K. Rosenmüller; Gœttingue, 1795 et 1805, 2 vol. in-4°. Une traduction française de l'introduction de Michaelis a été faite en français par M. Chenevière sur la traduction anglaise; Genève, 1822, 4 vol. in-8°; — *Einleitung in die göttlichen Schriften des alten Bundes* (Introd. aux écrits sacrés de l'ancienne Alliance); Hambourg, 1787, in-4° : ouvrage non terminé et ne contenant que la partie qu'on désigne sous le nom d'*Introduction spéciale;* — *Curæ in versionem syriacam Actorum apostolorum;* Gœttingue, 1755, in-4°; — *Tractatio critica de variis lectionibus Novi Testamenti, caute colligendis et dijudicandis;* Halle, 1749, in-4°; — *Paraphrasen und Anmerkungen über die Briefe Pauli an die Galater, Ephes., Philip., Coloss., Thessal., Timoth., Tit. und Philem.* (Paraphrases des *Épîtres de saint Paul aux Galates*, etc.); Brême, 1750 et 1769, in-4°; — *Poetische Umschreibung des Predigers* (Paraphrase en vers de l'Ecclésiaste); Gœttingue, 1751 et 1762; — *Erklærung des Briefes an die Hebræer* (Explicat. de l'*Épître aux Hébreux*); Francfort, 1762-1764 et 1780-1786, 2 vol. in-4°; — *Ueber die drei wichtigsten Psalmen von Christs*, XVI, XL *und* CX (Des trois principaux Psaumes relatifs au Messie); Gœttingue, 1759, in-8°; — *Epistolæ de 70 hebdom. Danielis;* Londres, 1773, in-8°, publié par Job Pringle; — *Observationes philologicæ et criticæ in Jeremiæ vaticinia et threnos;* Gœttingue, 1793, in-4°, édité par J.-F. Schleusner; — une traduction allemande de *la Bible* avec des notes destinées non aux théologiens, mais à des lecteurs éclairés : l'*Ancien Testament*, Gotha, 1769-1783, 13 part. in-4°, et *le Nouveau Testament*, 1788-1792, 2 vol. in-4°. Cette traduction manque d'énergie et surtout de couleur poétique. Des apocryphes il n'a traduit que le 1er livre des *Machabées;* Francfort, 1778, in-4°, avec des notes historiques très-bien faites; c'est un de ses meilleurs travaux. — 3° Ouvrages historiques : Les meilleurs écrits de Michaélis appartiennent à cette catégorie; — *Spicilegium geographicæ Hebreorum exteræ;* Gœttingue, 2 part.; la 1re, 1768, in-4°, et la 2e, 1770, in-4° : savant commentaire du chap. X de la *Genèse;* l'auteur a mis à profit tous les renseignements postérieurs à Bochart et dus principalement à Assemani, à Busching, à Forster et à Buttuer. Il voit dans les noms propres de ce chapitre non des désignations d'individus, mais des désignations de peuples. Il faut joindre à cet ouvrage les observations que J.-R. Forster publia sur la 1re partie, sous le titre de : *Epistolæ ad J.-D. Michaelis hujus Spicilig. geographicæ Hebr. jam confirmantes, jam castigantes;* Gœttingue, 1772, in-4° : éditées par Michaelis lui-même; — *Compendium Antiquitatum Hebræorum;* Halle, 1753, in-4°; — *Abhandlung von den Ehegesetzen Mosis* (Traité des lois par lesquelles Moïse interdit le mariage entre proches parents); Halle, 1755, in-4°; deux nouvelles édit.; — *Paralipomena contra Polygamiam;* Halle, 1757, in-4°; contre le livre de Premontval; — *Comment. ad leges divinas de pœna homicidii;* Halle, 1747, in-4°; — *Dissert. de mente ac ratione legis mosaïcæ usuram prohibentis;* Halle, 1745, in-4°; 2e édit., augm., 1767, in-4°; — *Lex mosaica Deuter. XXII* 6 *et* 7, *ex historia naturali et moribus Ægyptiorum illustrata;* Gœttingue, 1757, in-4°; 2e édit., augm., 1767; — *De indiciis gnosticæ philosophiæ tempore LXX interpretum et Philonis Judæi;* Gœttingue, 1767, in-8°; — *Mosaisches Recht* (Droit mosaïque); Francfort, 1770-1775 et 1775-1780, 6 vol. in-8° : le plus célèbre des ouvrages de Michaélis. Le 1er vol. contient, en outre de l'introduction, le droit public des Israélites; le 2e et la plus grande partie du 3e le droit civil; la fin du 3e et le 4e le droit administratif appliqué aux intérêts de l'État, de la religion et des particuliers; le 5e et le 6e le droit criminel. Reçu d'abord avec la faveur la plus marquée, le *Droit mosaïque* fut bientôt attaqué par l'école de Heyne, qui accusait Michaélis de n'avoir pas bien compris l'esprit de l'antiquité, reproche qui n'est que trop fondé. Il est probable que le séjour qu'il avait fait en Angleterre et le goût qu'il y avait pris pour la constitution anglaise exercèrent sur son esprit une influence à laquelle il ne sut pas résister, et l'entraînèrent à voir dans les institutions mosaïques des idées libérales et modernes qui n'y sont certainement pas. En somme, on peut dire avec Eichhorn que les détails valent mieux que l'ensemble; il faut peut-être ajouter qu'à côté des travaux antérieurs l'ouvrage de Michaélis peut passer pour un chef-d'œuvre. — 4° Ouvrages de dogmatique et de morale : Michaélis suit en général les principes de la philosophie de Wolf; mais il les

applique plus à l'exposition populaire de la théologie qu'à son développement scientifique; — *Entwurf der typischen Gottesgelahrtheit* (Esquisse de Théologie typique); Gœttingue, 1755 et 1763, in-8°; — *Compendium Theologiæ dogmaticæ;* Gœttingue, 1760, in-8°. Cette dogmatique fut supprimée en Suède, comme dangereuse. On revint bientôt sur cet ordre sévère, et le roi de Suède, sur les représentations du comte Læpken, que la confiscation du livre avait engagé à le lire, envoya à l'auteur l'ordre de l'Étoile polaire. Michaélis publia aussi cet ouvrage en allemand; Gœttingue, 1784, in-8°; et plus tard il fit paraître un volume de développements; — *Von der Pflicht die Wahrheit zu reden* (Du Devoir de dire la vérité); Gœttingue, 1750, in-8°; — *Gedanken über die in heilig. Schr. geoffenbarten Lehre, der Genugthuung* (Pensées sur la doctrine de la satisfaction); Francfort, 1748, in-8°; — *Gedanken uber die Lehre der heil. schrift von Sünde und Genugthuung* (Pensées sur les doctrines du péché et de la satisfaction); Hambourg, 1752, in-8°; 2ᵉ édit., augm., 1779, in-8°; — *Erklærung der Begræbniss und Auferstehungsgeschichte Christi* (Explication de l'histoire de l'ensevelissement et de la résurrection de Jésus-Christ); Halle, 1783 et 1785, 2 part. in-8°, contre les fragments de Wolfenbuttel, publiés par Lessing; — *Ueber den Einfluss der Sprachen auf die Meinungen der Menschen* (De l'Influence réciproque des langues sur les opinions des hommes); Brême, 1762, in-4°; traduit en français par Mérian et Prémontval, Brême, 1762, in-8°: mémoire couronné par l'académie de Brême en 1759. — 5° Écrits divers: Il faut ranger dans cette catégorie: Les *Réflexions sur les universités protestantes de l'Allemagne;* Gœttingue, 1769-1773, 4 vol. in-8°; — un poëme assez mauvais sur Moïse; — une traduction de *Clarisse,* etc. Les ouvrages suivants méritent plus d'attention: *Orientalische und exegetische Bibliothek;* Francfort, 1771-1789, 24 part., avec plus. suppl. in-8°; — *Neue orientalische und exegetische Bibliothek;* Gœttingue, 1786-1793, in-8°; les 9 dernières sont de Tychsen. Michaélis avait voulu faire de ces deux publications périodiques un magasin de tout ce qui se publiait d'interessant dans la littérature biblique et dans la littérature orientale. Ces deux recueils ne sont pas sans importance pour l'histoire de ces deux branches d'étude; — *Syntagma commentationum;* Gœttingue, 1759 et 1767, 2 part. in-4°; — *Commentationes in Soc. Reg. Scient. Gotting. per annos* 1758-1762, *prælectæ;* Brême, 1763 et 1774, in-4°; — *Comment. in Soc. Reg. Scient. Gotting. per annos* 1763, 64, 65 *et* 68 *oblatæ;* Brême, 1769, in-4°; — *Vermischte Schriften;* Francfort, 1766 et 1769, 2 vol. in-8°; — *Zerstreute kleine Schriften;* Iéna, 1763-1795, 3 livr. in-8°; — *Lebensbeschreibung von ihm sebst abgefasst* (Biographie écrite par lui-même); Rinteln et Leipzig, 1793, in-8°, avec des notes de Hassencamp, Eichhorn, F Schulz et Heyne. Michel Nicolas.

J.-D. Michaëlis dans l'*Allgem. Bibliothek* d'Eichhorn, IIIᵉ vol., 1791, pag. 827-906. — *Memoria viri illustris J.-D. Michaelis celebrata in consensu Societatis Reg. Scient.* 1791, par Heyne.

MICHAÉLIS (*Jean*), théologien protestant suédois, né à Stralsund, le 27 janvier 1612, et mort à Greiffswald, le 11 mars 1674. Après avoir étudié la philosophie, les langues et la théologie à Kœnigsberg et à Rostock, il alla à Leyde pour apprendre l'arabe et l'hébreu rabbinique. Il fut nommé, à son retour, professeur d'éloquence à Greiffswald; plus tard il passa à la chaire de théologie. Il fut aussi pasteur d'une des paroisses de cette ville et assesseur du consistoire. Il laissa en mourant plusieurs ouvrages, dont son fils n'a fait imprimer que les suivants: *Lexicon particularum hebraicarum, ebraizantium studiis non incommodum;* Rostock, 1688, in-4°; 2ᵉ édition, revue et augmentée par Tympe, Iéna, 1734, in-4°; — *Notæ exegetico-criticæ in Novum Testamentum;* Rostock, 1706, in-8°. M. N.

Jöcher, *Gelehrten-Lexikon.* — Winer, *Handbuch der theologischen Literatur.*

MICHAÉLIS (*Pierre*), théologien protestant, fils du précédent, né à Greiffswald, le 26 décembre 1653, et mort à Demmin, le 19 septembre 1719. Il fit ses études dans sa ville natale et à Rostock; il fut ensuite adjoint à la faculté de philosophie de Greiffswald et plus tard pasteur à Demmin. Il s'occupa principalement de casuistique et de droit ecclésiastique. La plupart de ses ouvrages roulent sur ces matières, et n'ont depuis longtemps ni intérêt ni utilité. M. N.

MICHAÉLIS (*Jean-Georges*), théologien protestant, né à Zerbst, le 22 mai 1690, et mort à Halle, le 16 juin 1758. Il fut recteur de 1717 à 1727 à Dessau, et dirigea ensuite à Francfort-sur-l'Oder l'école de Frédéric, où il devint aussi professeur de philologie en 1733. Deux ans après il fut nommé professeur de théologie à Halle. On a de lui: *De duabus Avibus purgationi leprosi destinatis;* Halle, 1737, in-4°; — *De Tempestate maris a Christo miraculoso modo sedata;* Halle, 1739, in-4°; — *Observationes sacræ;* Utrecht, 1738, in-8°; Arnheim, 1752, in-8°; — *Exercitatio theologico-philologica de eo: num solemnis expiationum dies sub templo secundo fuerit celebratus?* Halle, 1751, in-4°; — *Exercitationes theologico-philologicæ;* Leyde, 1757, in-8°. M. N.

Winer, *Handbuch der theologischen Literatur.*

MICHAÉLIS (*Jean-Benjamin*), poëte allemand, né le 31 décembre 1746, à Zittau, mort à Halberstadt, le 30 septembre 1772. Il étudia la médecine à l'université de Leipzig, où il se lia d'amitié avec Gottsched, qui le décida pour la carrière littéraire. Il débuta par collaborer au *Correspondant de Hambourg,* et eut pour patrons Gleim et G. Jacobi. Il composa des fables,

des poésies lyriques et des satires, qui sont très-estimées. Plusieurs de ses écrits inédits se trouvent à Halberstadt, parmi les papiers posthumes de Gleim. Ses *Œuvres poétiques* ont été recueillies par Schmidt; Giessen, 1780, 2 vol. Quant à ses *Œuvres complètes*, elles ont été publiées à Vienne, en quatre volumes, en 1791.
H. W—s.

Conv.-Lex.

MICHALLON (*Claude*), sculpteur français, né à Lyon, vers 1751, mort à Paris, le 11 septembre 1799. Encore enfant, il exécuta des figures en bois qui attirèrent l'attention. Il vint à Paris avec une recommandation pour Bridan, professeur à l'Académie, qui l'admit dans son atelier. Ses progrès furent rapides, et Coustou, chargé de la restauration d'une partie du Louvre, l'employa à la sculpture des mascarons de ce palais. Michallon n'en continuait pas moins ses études, auxquelles il employait la nuit. Ses veilles furent récompensées : il obtint le premier grand prix. Il était à Rome lorsqu'en 1788 mourut Drouais, son ami. L'exécution du tombeau de ce peintre fut mise au concours par les élèves, et Michallon fut jugé digne d'en être chargé. Ce monument, élevé dans l'église Sainte-Marie in-via-lata, à Rome, contribua beaucoup à la réputation de son auteur, notamment le bas-relief, qui, dans la proportion d'un mètre 16 centimètres, représente la Peinture, la Sculpture et l'Architecture traçant à l'envi le nom de Drouais sur une pyramide. Après avoir couru de grands dangers, en sa qualité de Français, dans les troubles qui eurent lieu à Rome en 1793, Michallon revint à Paris. Il fut employé à l'exécution des statues colossales qui ornaient les fêtes publiques, prit part à différents concours, et remporta plusieurs prix. C'est lui qui a donné le projet d'obélisque dont le modèle a été vu sur le terre-plein du Pont-Neuf. Il exécuta aussi, pour les fabricants de bronze, des modèles de pendule qui eurent un grand succès, surtout celui de *L'Amour et Psyché*. Il travaillait à l'intérieur du Théâtre de la République (aujourd'hui Théâtre-Français), à des bas-reliefs qui depuis ont disparu, lorsqu'une chute causa sa mort. Un buste de *Jean Goujon*, qui était au Musée des Monuments français et une statue de *Caton d'Utique*, qui devait être exécutée en marbre pour le Corps législatif, sont ses derniers ouvrages.
G. DE F.

Arnault, Jay et Jouy, *Biographie des Contemporains*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin, *Biographie des Contemporains*.

MICHALLON (*Achille-Etna*), peintre français, fils du précédent, né le 22 octobre 1796, à Paris, où il mourut, dans la nuit du 23 au 24 septembre 1822. Né avec une véritable vocation, il dessinait et peignait même dès sa plus tendre jeunesse. A douze ans, pendant qu'il jouait à la balle dans la cour, le prince russe Youssoufoff admirait dans l'atelier ses essais de peinture et fondait en sa faveur une pension qu'il lui fit payer jusqu'à l'incendie de Moscou, où ce prince perdit une grande partie de sa fortune. Le jeune Michallon eut pour maîtres Bertin, David et Valenciennes. En 1812 il obtint le second grand prix de paysage, et à l'unanimité des suffrages le premier grand prix en 1817. Il envoya de Rome : une *Vue du lac de Renni*, qui figura au salon de 1819; *La Mort de Roland*, tableau exécuté avec beaucoup d'énergie, et qui offre un site montagneux avec d'assez grandes figures; enfin, le *Combat des Lapithes et des Centaures*. Ses autres tableaux principaux sont : *Les Ruines du Cirque ;* une *Vue des environs de Naples ;* une *Cascade suisse ; Vue de Witterhorn ;* le *Passage de la Schaldegg, au canton de Berne :* ces deux derniers tableaux exposés au salon de 1822; une *Vue de Frascati*, maintenant au musée du Louvre; plusieurs vues du *parc de Neuilly*, pour le duc d'Orléans. La mort prématurée de ce peintre n'a pas empêché son nom d'obtenir une assez grande réputation, que le temps a un peu atténuée, et qui fut plus méritée par ses premiers ouvrages que par ceux qui ont suivi son séjour à Rome : il avait fait de bonnes études d'après nature, il rapporta de Rome un talent de convention. Lami Denozan a publié en 1829 des *Vues d'Italie et de Sicile* dessinées d'après nature par Michallon et lithographiées par Villeneuve et Deroy, in-fol., précédées d'une notice biographique. Le catalogue des tableaux, dessins, etc., de Michallon, imprimé en 1822, contient 463 numéros.
G. DE F.

Henrion, *Annuaire Biographique*. — Aug. Vanuler, *Oraison funèbre*, 1822. — *Docum. part.*

MICHAUD DE COURCELLES (Comte *Hugues*), diplomate savoyard, né en Savoie, vers 1505, mort à Chambéry, en 1572. Allié aux plus nobles maisons de la Savoie, il fut élevé à la cour du duc Charles III, dit *le Bon*, qui le prit pour son secrétaire intime. Michaud de Courcelles rendit de grands services à son maître dans les guerres qu'il eut à soutenir contre le roi de France François Ier, contre l'empereur Charles Quint et contre les Suisses. Michaud ne put empêcher Genève et Lausanne de secouer l'autorité de son maître, ni les Valaisans de s'emparer du Chablais; mais il réussit à faire une paix avantageuse avec François Ier, et obtint de Charles Quint la cession du comté d'Aoste. Charles III donna à son fils le prince de Piémont Philibert-Emmanuel, dit *Tête de Fer*, Michaud pour gouverneur; tous deux se rendirent à la cour de Charles Quint, qu'ils suivirent dans les campagnes des Pays-Bas. L'empereur fut si content des services du sire de Courcelles, que le 15 février 1549 il le créa comte palatin. Michaud se distingua à la bataille de Saint-Quentin (10 août 1557), et lorsque Philibert-Emmanuel rentra dans ses États, à la suite du traité de Cateau-Cambrésis (1559), Michaud reçut le gouvernement de la Bresse et du Bugey. Il

mourut conseiller maître des comptes (ministre des finances) de la Savoie. Il avait épousé, en 1564, Nicolle des Molettes, dont il laissa plusieurs enfants, qui créèrent les branches des *Michaud de Nice*, des *Michaud de Mognard*, et des *Michaud d'Albens*. A. D'E—P—C.

Guichenon, *Histoire de la Maison royale de Savoie*. — J.-L. Vincent, *Histoire de Savoie*, etc. — Claude Genoux, *Histoire pittoresque de la Savoie*. — Tonsi, *Vita Emmanuelis-Philiberti, Allobrogum ducis*. — Bruslé de Montplainchamp, *Histoire d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie* (Amsterdam, 1692, in-8°).

MICHAUD (*Claude-Ignace-François*), général français, né le 28 octobre 1751, à Chaux-Neuve, dans le Jura, mort le 19 septembre 1835, à Luzancy (Seine-et-Marne). De 1780 à 1783 il servit comme enrôlé volontaire dans un régiment de cavalerie. A part ce court espace de temps, il passa la première moitié de sa vie au milieu des forêts et des rochers de son pays natal, et il s'endurcit de bonne heure aux fatigues de la guerre. Lorsque la révolution éclata, il organisa dans son canton un bataillon de volontaires (1791), et y figura comme capitaine, puis comme lieutenant-colonel. Il avait alors quarante ans. Nommé commandant de Porentruy, il contribua beaucoup à la réunion de cette principauté à la France Dans la même année il reçut les grades de général de brigade (19 mai) et de général de division (25 septembre 1793); sa brillante conduite à l'armée du Rhin l'en avait rendu digne. Opposé au corps de Condé, il ne cessa de le tenir en échec jusqu'au moment où les Français furent obligés de se replier derrière la Lautern; placé à l'arrière-garde, il manœuvra avec tant d'habileté qu'il fit éprouver à l'ennemi des pertes considérables. Aussitôt qu'on reprit l'offensive, il participa à la prise des lignes de Wissembourg, et arriva le premier à Landau. Pichegru ayant été appelé dans le nord, Michaud fut désigné par Merlin de Thionville, dont il était l'ami, pour prendre le commandement de l'armée du Rhin (8 janvier 1794). N'ayant sous ses ordres que 18,000 hommes, il défendit le Palatinat pendant tout l'hiver contre les Autrichiens et les Prussiens, dont les forces réunies s'élevaient à près de 100,000 combattants; après les avoir chassés du fort Vauban, il prépara, par une suite de succès, la victoire de Schifferstadt (23 mai). Entraîné bientôt après dans le mouvement de retraite de l'armée de la Moselle, il reprit promptement l'offensive, gagna le combat d'Offenbach (3 juillet), délogea les Prussiens du Platzberg et du Saukopf, qu'ils avaient fortifiés, enleva d'assaut Tripstadt, Neustadt, Kaiserslautern, Frankenthal, et marcha de succès en succès jusqu'à Mayence. Il commença sans retard le blocus de cette place, et malgré l'âpreté de l'hiver, l'infériorité de ses forces et les difficultés de toutes espèces il poussa les travaux de siége avec tant d'ardeur qu'ils étaient terminés à la fin de pluviôse (février 1795). Blessé d'un coup de biscaïen à la jambe dans le combat du 26 mars, Michaud tomba dangereusement malade, et fut forcé de remettre le commandement à Kléber (mai 1795). Cette campagne, si courte et si féconde, est le plus beau titre de gloire de ce général, auquel Gouvion Saint-Cyr a décerné des éloges mérités. « Michaud, dit-il, était un patriote franc, un des meilleurs Français que j'aie connus. Nommé au commandement de l'armée du Rhin, il n'avait accepté ce poste éminent que par obéissance et comme un sacrifice que son dévouement à la patrie ne lui permettait pas de refuser obstinément. Sous sa direction, l'armée du Rhin a fait une des plus belles campagnes; ses succès ont été aussi brillants que ceux des autres armées, auxquels on avait prodigué toutes espèces de secours. » Après être resté quelque temps en disponibilité, Michaud commanda en 1798 l'armée de l'ouest, et en 1799, par intérim, l'armée d'Angleterre. Envoyé en Italie, il assista au passage du Mincio, battit 4,000 Autrichiens à celui de l'Adige, et bloqua Mantoue, qui avait été pris par les Autrichiens en 1799. Ils n'abandonnèrent cette place qu'à la paix de Lunéville (1801). Sous l'empire il commanda les troupes stationnées en Hollande (1805), devint gouverneur des villes anséatiques (1806), de Berlin (1807) et de Magdebourg (1808), et inspecteur général d'infanterie (1813). Il n'eut d'occasion de se signaler qu'au siége de Dantzig, où il eut l'aile gauche sous ses ordres. En 1814 il quitta définitivement la carrière militaire, et se retira au village de Luzancy, près La Ferté-sous-Jouarre. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile. P. L.

Gouvion Saint-Cyr, *Campagnes de l'Armée du Rhin*. — *Le Moniteur*, 30 sept. 1835. — *Victoires et Conquêtes*, I et II (nouv. édit.).

MICHAUD (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né à Pontarlier, mort près de Lausanne, en décembre 1819. Il était homme de loi avant la révolution, et devint administrateur du Doubs. Il fut élu, par les électeurs de ce département, membre de l'Assemblée législative, en 1791, puis député à la Convention nationale (septembre 1792). Il y vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Il occupa la place de secrétaire de cette assemblée en juin 1794. Le 29 décembre suivant il dénonça les persécutions endurées par les patriotes, et demanda qu'il fût décrété que les sociétés populaires avaient bien mérité de la patrie. Il fut en mai 1795 l'un des commissaires chargés d'examiner la conduite de Joseph Lebon. Il passa au Conseil des Cinq Cents la même année, et y dénonça une protestation de Camille Jordan contre les événements du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Sorti du Conseil des Cinq Cents en mai 1798, il fut nommé président du tribunal criminel du Doubs et envoyé en avril 1799 au Conseil des Anciens; il fit partie de ce corps jusqu'à sa suppression, par suite du coup d'État

du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Il resta depuis éloigné des affaires publiques. Atteint par la loi dite *d'amnistie* du 12 janvier 1816, il se réfugia dans le canton de Lausanne, où il mourut. H. L.

Le Moniteur universel, an II, nos 269, 278 ; an III, nos 101 ; an IV, no 8. — *Biographie moderne* (Paris, 1806).

MICHAUD (*Joseph*), historien et poëte français, né à Albens, en Savoie, en 1767, mort à Passy, près Paris, le 30 septembre 1839. Il appartenait à une très-ancienne famille, dont plusieurs membres se sont illustrés dans la profession des armes. Son père ne suivit point la carrière militaire de ses aïeux, et s'était fait notaire pour recouvrer quelque chose de sa fortune perdue. Joseph Michaud fit ses études au collége de Bourg en Bresse, dirigé alors par des prêtres séculiers ; il y montra des goûts littéraires très-vifs ; un de ses maîtres, charmé un jour d'une de ses compositions, lui dit : « Vous voulez donc être de l'Académie? » c'était un pressentiment d'avenir. A sa sortie du collége, en 1786, obligé de se créer des ressources, Michaud vint à Lyon, et occupa sa jeune activité dans une maison de librairie. Un *Voyage littéraire au mont Blanc*, en 1787, fut son premier essai ; la nature, qu'il aima toujours beaucoup, les montagnes, dont il admirait les sublimes aspects, recevaient ainsi les hommages d'un talent naissant. Un écrit intitulé : *Origine poétique des mines d'or et d'argent*, *conte oriental*, suivit de près le *Voyage littéraire*. Ce fut à Lyon qu'il sentit les premières commotions politiques qui devaient ébranler le monde ; les têtes coupées le 14 juillet 1789 et les 5 et 6 octobre lui inspirèrent de l'horreur pour la révolution ; nous lui avons entendu dire qu'il s'était trouvé royaliste par un goût naturel de conservation, d'ordre et de justice. Il désirait se rendre à Paris afin de prendre rang parmi les défenseurs de la monarchie, si menacée ; le passage à Lyon, en 1790, de la comtesse Fanny de Beauharnais fut pour lui une occasion d'exécuter ce projet ; quelques vers lui ayant valu la bienveillance de la célèbre dame, il prit, grâce à ce patronnage, la route de Paris ; mais il fit le voyage en hiver, dans une patache qui l'abritait mal, et gagna un rhume qui fut l'origine de la maladie de poitrine dont il souffrit toute sa vie. Le jeune royaliste rédigea la *Gazette universelle* avec Cerisier et le *Postillon de la Guerre* avec Esménard : ces deux feuilles soutenaient la cause du roi et s'inspiraient du club des Feuillants. Elles disparurent dans la tempête du 10 Août. Michaud s'étant arrêté au milieu d'un groupe qui battait des mains à un feu de joie, reconnut des monceaux de numéros de la *Gazette universelle*. Après les massacres de septembre, il vivait au jour le jour, tantôt dans un humble réduit à Paris, tantôt dans les environs ; il était marcheur, et ses courses vagabondes le conduisirent un jour à Ermenonville ; ce fut le sujet d'un petit poëme intitulé : *Ermenonville, ou le tombeau de Jean-Jacques*. Sous Robespierre, Michaud travaillait au *Courrier républicain* de Poncelin, qui n'était pas républicain du tout ; ce titre était une étiquette sans laquelle le journal n'aurait pu paraître. C'était alors un acte de courage que de ne point applaudir à la terreur. Nous le trouvons, après la chute de Robespierre, collaborateur de Fiévée et de Poncelin dans la *Gazette Française*. En 1794, il fonda *La Quotidienne*, avec Rippert et Riche, et sa polémique très-vive et très-spirituelle donna au nouveau journal un immense retentissement.

Le 13 vendémiaire faillit lui coûter la vie : s'étant réfugiée du côté de Chartres sous le toit d'un ami, il fut arrêté par ordre de Bourdon (de l'Oise) et conduit à Paris entre deux gendarmes à cheval. On l'emprisonna aux Quatre-Nations, aujourd'hui palais de l'Institut. Le conseil militaire chargé de le juger siégeait au Théâtre-Français. En traversant le Carrousel pour se rendre au tribunal, son entrain et sa gaieté, soutenus par les efforts heureux de son ami Giguet, réussirent si bien auprès des gendarmes qui le conduisaient, qu'il se débarrassa d'eux à l'aide d'un déjeûner chez un traiteur. Le conseil militaire le condamna à mort par contumace ; c'était le 27 octobre 1795 ; Michaud était « convaincu d'avoir par son journal constamment provoqué à la révolte et au rétablissement de la royauté. » Il reprit la plume dans *La Quotidienne* aussitôt après l'établissement du Directoire. Ce fut alors que la fille de Louis XVI, étant rendue à la liberté (décembre 1795), Michaud osa lui adresser des hommages dans un écrit intitulé : *Les Adieux à Madame*. Les querelles de Chénier et de Louvet lui inspirèrent sa *Petite Dispute entre deux grands hommes*. Il figura sur la liste des proscrits du 18 fructidor ; mais il échappa à la déportation, et Bourdon n'y échappa point. Michaud, fugitif, revint à Paris après deux ans d'exil, quand le gouvernement consulaire eut remplacé le Directoire ; il égaya le public au sujet de la *Mort d'une grande dame* (la République), et comprit que le consulat était l'avénement de César. Son dévouement bourbonnien réclamait le trône pour d'autres que pour le jeune vainqueur de l'Italie et de l'Égypte ; il lança en 1799 les *Adieux à Bonaparte* et ensuite les *Derniers Adieux à Bonaparte victorieux*, deux écrits qui taillèrent de la besogne à la police consulaire. Michaud expia sa vaillance par un emprisonnement au Temple, où il eut pour compagnons de captivité Bourmont et Fiévée. Redevenu libre, mais ne pouvant plus se servir de son arme accoutumée, il s'occupa de littérature ; il écrivit une *Histoire de l'Empire de Mysore*..... En rentrant à Paris après la chute du Directoire, il avait rapporté des solitudes qui avaient protégé sa tête *Le Printemps d'un Proscrit* ; ce poëme vit le jour en 1803, et tout le monde le lut « parce que, disait Michaud, c'était l'histoire

de tout le monde. » La dernière édition de ce poëme renferme les *Lettres sur la Pitié*, adressées à l'abbé Delille et remplies de fines observations; *L'Enlèvement de Proserpine*, où les beaux vers abondent; et des poésies fugitives. En 1806, Michaud fit paraître, avec son frère et deux autres collaborateurs, la *Biographie moderne, ou dictionnaire des hommes qui se sont fait un nom en Europe depuis* 1789; c'est la première biographie des contemporains qui ait été publiée. Quoique cet ouvrage portât la rubrique de Leipzig, il sortait des presses de Giguet et de Michaud : l'ouvrage fut saisi. Michaud, qui avait le sens littéraire délicat, accompagna de notes excellentes la traduction des *Bucoliques* de Virgile par Langeac et la traduction des six derniers chants de *L'Énéide* par Delille. L'absence de toute liberté politique l'enfermant de plus en plus dans la culture des lettres, il se tourna vers l'étude de l'histoire. En 1808 parut le premier volume de l'*Histoire des Croisades*; Michaud eut l'idée de ce livre après avoir écrit un *Tableau historique* des trois premières croisades en tête de *Mathilde* de Mme Cottin.

Tout ce qui chantait ou pouvait chanter, en 1810, célébra le mariage de Napoléon avec Marie-Louise; Michaud, pressé par des amis, qui voulaient lui assurer de la liberté pour ses travaux, publia, à l'occasion de ce mariage, le 13e chant de *L'Énéide*; par suite des mêmes instances, et sous le coup de l'obsession particulière d'Esmenard, il composa en 1811 des *Stances sur la naissance du roi de Rome*. Toutefois, le gouvernement impérial ne s'y était pas trompé : il ne considéra point Michaud comme un rallié; Fontanes fit auprès de lui d'inutiles démarches.

Michaud fonda en 1811, avec son frère, la *Biographie universelle*; mais il n'y donna pas ses soins jusqu'au bout. En 1814, il fut élu membre de l'Académie Française, en remplacement de Cailhava, auteur dramatique assez oublié; il ne prononça pas de discours et n'eut pas de séance de réception; Michaud disait qu'il était « entré à l'Académie avec les alliés ». Son royalisme éclata avec la résurrection de *La Quotidienne* en 1814, à la rentrée des Bourbons. Pendant les Cent Jours, le département de l'Ain lui offrit un refuge : il y retrouvait des parents et des amis d'enfance. A la seconde restauration, il publia une brochure intitulée : *Histoire des quinze Semaines, ou le dernier règne de Bonaparte*; cette brochure eut en peu de temps vingt-sept éditions. En 1815, il fut nommé député de l'Ain; mais la faiblesse de son organe et sa timidité naturelle ne lui permirent pas de jouer à la chambre un grand rôle. Il continuait à diriger *La Quotidienne*, dont l'influence était considérable : l'importance politique de cette feuille appartient à l'histoire de la restauration. Les combats et la fidélité de Michaud avaient été récompensés par la croix d'officier de la Légion d'Honneur et la modeste place de lecteur du roi. Sous le ministère de M. de Villèle, dont il était l'adversaire, il perdit cette place pour avoir défendu à l'Académie la liberté de la presse; Charles X avait signé avec chagrin la destitution de *son cher Michaud*, et il ne tarda pas à lui rendre ce peu qu'on lui avait donné. Du reste Michaud cherchait l'obscurité comme d'autres cherchent l'éclat. Il reçut, sans les avoir demandées, la croix de Malte et la croix du Mérite civil de Savoie. Dans les dernières années de la restauration, il partageait son temps entre *La Quotidienne* et l'*Histoire des Croisades*. Il avait joint à son histoire une *Bibliographie des Croisades*, qu'il refondit en quatre volumes, sous le titre de *Bibliothèque des Croisades* : c'est une analyse de toutes les chroniques d'Orient et d'Occident relatives aux vieilles guerres de la croix. Le quatrième volume, qui contient les extraits des chroniques arabes, est l'ouvrage de M. Reinaud.

Michaud, toujours préoccupé de la plus grande œuvre de sa vie, partit pour l'Orient, au mois de mai 1830, malgré ses soixante-trois ans et sa santé fragile, afin d'éclairer l'*Histoire des Croisades* de la lumière des lieux; il visita la Grèce, l'Archipel, Constantinople, Jérusalem et l'Égypte, et revint à Paris, au mois d'août 1831. Il avait pour compagnon l'auteur de cet article, associé à ses travaux depuis 1828; les deux voyageurs s'étaient séparés à Jérusalem pour explorer des contrées différentes. La *Correspondance d'Orient*, composée de sept volumes, et publiée de 1832 à 1835, renferme le récit de ces lointaines pérégrinations des deux amis. De leur association littéraire sortit aussi la *Nouvelle Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France* (32 volumes grand in-8°, sur deux colonnes); les notices sur Joinville et Boucicaut et la partie de la notice sur Jeanne d'Arc qui est relative au procès de l'héroïque pucelle sont dues à la plume de Michaud. La seconde moitié de l'*Abrégé de l'Histoire des Croisades*, publié en 1838, lui appartient. Aux derniers mois de cette même année, il alla chercher un peu de santé sous le soleil de Pise; de là il s'achemina vers Rome, où le pape Grégoire XVI lui donna des témoignages d'estime; il avait demandé à Sa Sainteté la permission de lui faire hommage d'un exemplaire de l'*Histoire des Croisades*, et Grégoire XVI dit : « Nous avons ce beau livre dans notre bibliothèque, et nous l'avons lu ». Michaud, rentré en France au mois de juin 1839, mourut la même année, à Passy, où depuis 1832 il avait choisi une retraite.

Depuis son retour d'Orient, Michaud songeait à faire entrer dans l'*Histoire des Croisades* le produit de son voyage; un grand nombre d'exemplaires de la quatrième édition restait encore : pour que l'écoulement en devînt rapide et pour donner une première satisfaction à sa conscience d'écri-

vain, Michaud, sous forme de cartons, introduisit des changements considérables dans les deux premiers volumes de son livre, et offrit au public, au commencement de 1838, d'importantes améliorations avec le titre de cinquième édition ; mais tous les points de son ouvrage n'avaient pu être revus. Il souhaitait un remaniement plus complet, et les derniers mois de sa vie s'étaient passés dans ce travail d'éclaircissement, de rectification et de perfection. Il mourut sans avoir achevé la dernière édition de l'*Histoire des Croisades*, édition enrichie de l'exactitude et de la couleur des lieux. Le compagnon de ses travaux et de ses voyages a terminé et publié en six volumes, en 1841, cette édition définitive, précédée d'une vie de Michaud.

L'historien des croisades s'était marié en 1812 ; il n'a pas laissé de postérité. La Harpe disait de Michaud, alors fort jeune : « C'est l'homme de Paris qui a le plus d'esprit. » En effet Michaud en avait beaucoup ; c'était un causeur ravissant et un polémiste plein de traits. Dans sa carrière politique, il a été puissant par sa conversation autant et plus peut-être que par ses écrits. Incorruptible honnête homme, il garda l'indépendance de son caractère; encourageant ami de la jeunesse, il s'intéressait à toute destinée qui pouvait grandir. Ses formes étaient simples et douces, son commerce enchanteur, son humeur tolérante, malgré des convictions fortement arrêtées. *Le Printemps d'un proscrit* est un charmant et harmonieux souvenir de nos mauvais jours. L'*Histoire des Croisades* a ouvert au dix-neuvième siècle une voie nouvelle. Michaud est le premier qui ait remis en honneur ce moyen âge jusque là si méprisé. On peut avoir plus de verve et d'éloquence, on ne saurait avoir une plus belle conscience d'historien, une marche plus aisée et plus réglée, plus de goût, de bon sens et de clarté. L'*Histoire des Croisades* est à la fois une date et un monument. Les lettres de Michaud dans la *Correspondance d'Orient* sont comme une causerie sur les lieux les plus célèbres de la terre et sur les sujets les plus dignes d'occuper l'esprit de l'homme. Châteaubriand disait que l'historien des croisades en se faisant croisé « s'était mis dans son livre ». Michaud s'est mis aussi dans son livre en écrivant ses lettres de la *Correspondance d'Orient ;* il est là avec tout le naturel de son esprit et tout l'abandon de son talent. Parfois il a l'air d'un sage de l'antiquité, et le génie de l'Orient semble être devenu le sien.

POUJOULAT.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*. — Véron, *Mém. d'un Bourgeois de Paris*. — Villeneuve, *Notice historique sur Michaud*, 1839. — Merle, *Quotidienne*, 9 oct. 1839. — *Documents partic.*

MICHAUD jeune (*Louis-Gabriel*), littérateur français, frère du précédent, né à Bourg en Bresse, en 1772, mort aux Ternes, le 12 mars 1858. Ses études achevées, il entra comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, avec lequel il fit les premières campagnes de la révolution. Il était parvenu au grade de capitaine lorsqu'il quitta le service, en 1797. Il se fit alors imprimeur à Paris en société avec Giguet, et partagea les opinions et les dangers de son frère, qui faisait de la propagande royaliste. Michaud jeune fut arrêté plusieurs fois. En 1799, il resta trois mois enfermé à la prison de l'Abbaye pour avoir imprimé un ouvrage que Royer-Collard lui avait transmis par ordre de Louis XVIII. En 1806, ils firent paraître une *Biographie moderne*, dont les exemplaires furent saisis. L'imprimerie Michaud devint vraiment sous le régime impérial, suivant l'expression d'un biographe, « l'imprimerie du roi, à Paris ». La plupart des publications royalistes, plus ou moins voilées, qui parurent à cette époque sortirent de ses presses. Après la mort de Giguet, en 1810, Michaud entreprit avec son frère la *Biographie universelle*, dont le 1[er] vol. parut en 1811. En avril 1814 Michaud imprima les écrits les plus importants des souverains alliés, du gouvernement provisoire et des hommes les plus avancés du parti royaliste. Au mois de mai, Louis XVIII permit à Michaud jeune de prendre le titre d'imprimeur du Roi, qu'il avait promis autrefois à son associé Giguet, mais sans lui confier aucun travail. En 1815, après les Cent Jours, Louis XVIII se souvint pourtant qu'il avait un imprimeur et lui fit envoyer de Cambrai une proclamation que Michaud imprima et fit afficher dans Paris, malgré l'opposition de la police, deux jours avant la rentrée du roi. Michaud, en relation avec les mécontents de son parti, ayant imprimé deux écrits dont les auteurs étaient des prêtres, et qui furent l'un dénoncé, et l'autre condamné comme contraires à la Charte, parce qu'ils réclamaient contre la vente des biens nationaux, se vit retirer son brevet par ordonnance royale du 24 septembre 1816. Il vendit son imprimerie en 1817, et se borna dès lors à sa librairie. En 1824, Peyronnet, dans l'espoir d'attacher *La Quotidienne* à son ministère, nomma Michaud aîné directeur de l'Imprimerie royale; mais, par suite d'un malentendu, Michaud jeune reçut la commission, et garda la place; il la perdit quelques mois après, et obtint une indemnité. Depuis lors il ne s'occupa plus que de librairie. La *Biographie universelle* achevée en 1828, il entreprit d'y joindre un Supplément, qui est parvenu à la lettre V. Les articles de cette grande publication et de son supplément portent les signatures de leurs auteurs; quelques-uns aussi sont signés de Michaud jeune. On a de lui : *Adieux de Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon, ou Almanach pour* 1796; Bâle, 1796, in-8°; — *Tableau historique et raisonné des premières guerres de Napoléon Bonaparte, de leurs causes et de leurs effets ;* Paris, 1814, deux parties in-8°; — *Vie publique et privée de Napoléon Bonaparte;* Paris, 1844, in-8°; extrait de la *Biographie universelle;* 2[e] édition, revue et augmentée d'une *Notice histo-*

rique sur le général Rogniat; Paris, 1846, in-8°; — *Histoire du saint-simonisme et de la famille de Rothschild, ou Biographie de Saint-Simon et de Bazard, suivie de la biographie de Mayer Anselme Rothschild et de Nathan son fils*; Paris, 1847, in-8° : extrait de la même *Biographie universelle*; — *Biographie ou Vie publique de Louis-Philippe d'Orléans, ex-roi des Français depuis sa naissance jusqu'à la fin de son règne*; Lagny, 1849, in-8° : on trouve joint à ce volume *Appendice pour l'histoire de Louis-Philippe d'Orléans, ex-roi des Français*; *Canonnade de Valmy*; *Conspiration de* 1816; *Assassinat du prince de Condé*. — Il a édité la *Biographie universelle ancienne et moderne, ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*; Paris, 1811-1828, 52 vol. in-8°, avec trois volumes de mythologie (1832-1833), et un supplément; Paris, 1834-1855, 29 vol. (tome LVI-LXXXIV) : il paraît, depuis 1842, une seconde édition de la *Biographie universelle*. Michaud a, en outre, édité la *Biographie des hommes vivants*; Paris, 1815, 5 vol. in-8°, les *Œuvres* de Delille et d'autres ouvrages. L. L—T.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire*. — Bourquelot, *La Littér. Franç. contemp.*

MICHAULT (*Pierre*), poëte français, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Les renseignements qu'on a sur sa vie sont incertains et contradictoires. Il était sujet de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, comme il le dit lui-même dans l'épître dédicatoire du *Doctrinal de Court*, qu'il présenta à ce prince; mais on ignore s'il était né en Bourgogne ou en Franche-Comté. Plusieurs savants de cette dernière province, notamment Jules Chifflet, Payen et Lampinet, le réclament comme leur compatriote, et lui donnent pour lieu de naissance le bourg d'Essertaines ou celui de La Chaux-Neuve, situé dans le bailliage de Pontarlier. Dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche, il est question d'un Michault *le rhétoricien*, attaché à la cour de Bourgogne, et peut-être est-ce le même qu'un autre Michault, de Certaines (aujourd'hui Essertaines), qui, en 1449, soutint un assaut contre Jean Rasoir, de Hainaut, dans les environs de Châlons. Quoi qu'il en soit, il est certain que notre auteur remplit les fonctions de secrétaire auprès du comte de Charolais, plus tard si fameux sous le nom de Charles le Téméraire. On n'a pas retrouvé le nom de Pierre Michault dans l'*État des officiers et domestiques des ducs de Bourgogne*, imprimé à la suite des *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne* de dom Guillaume Aubrey, d'où l'on conjecture qu'il était mort en 1467, un peu avant Philippe le Bon. Quant aux ouvrages qu'il a laissés, on a fait à cet égard d'étranges confusions; voici ceux qu'on peut lui attribuer avec certitude : *Le Doctrinal du temps présent*; Bruges, s. d. (1466), pet. in-fol. goth. avec fig. en bois; cette édition, devenue fort rare, est probablement la plus ancienne; elle a été réimprimée sous le titre : *Le Doctrinal de Court, par lequel lon peult estre clerc sans aller a lescole*; Genève, 1522, in-4°, goth. C'est une satire des mœurs du temps, morale et allégorique à la fois, écrite en prose mêlée de vers de huit ou dix syllabes. L'auteur suppose qu'en se promenant dans une forêt il aperçut un jour, fuyant « grant alleure, comme se chassée fust », une belle dame, qu'il retint par sa robe : c'était la *Vertu*. Elle accepta ses services, et, revenant sur ses pas, elle lui fit visiter les écoles, d'où on l'avait bannie, et dont les chaires étaient occupées par *Vantance* (Orgueil), *Vaine Gloire, Concupiscence, Ambition, Rapine, Corruption*, etc. Chacun de ces faux maîtres donne des leçons appropriées à son caractère. Tout en devisant sur ce qu'ils viennent d'entendre, Vertu et le poëte s'acheminent, à travers un désert couvert de pierres et de ronces, vers un temple en ruines, et là, quatre maîtres sans disciples, *Justice*, *Prudence*, *Attrempance* (Tempérance) et *Force*, leur tiennent les plus sages discours. Cette production remarquable, où Michault a déployé un talent souvent ingénieux, n'a pas été inutile à l'auteur de *L'Abusé de Court*, poëme de la même époque. Elle a été l'objet d'une *Dissertation* de l'abbé Joly, insérée dans le *Mercure de France* (mars 1741), et d'une analyse fort exacte par Legrand d'Aussy dans les *Notices des manuscrits de la Biblioth. du Roi* (tom. V); — *La Dance des Aveugles*; Genève (vers 1480), pet. in-4°, goth. avec 4 fig. en bois. Cette édition, regardée comme fort ancienne, a été plusieurs fois reproduite à Lyon et à Paris, sans date, et en caractères gothiques; mais elle est moins complète que celle publiée par Lambert Doux fils : *La Dance aux Aveugles et autres poésies du quinzième siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne*; Lille, 1748, pet. in-8°. Le but de ce poëme satirique, aussi mi-parti de vers et de prose, est de montrer que tout ici-bas est assujetti à trois guides aveugles, *Amour*, *Fortune* et *Mort*, qu'il y en a peu qui se soustraient à l'empire des deux premiers, et que le troisième est inévitable. Le poëte s'exprime ainsi dans l'argument placé à la tête de l'ouvrage :

> Amour, Fortune et Mort, aveugles et bandez,
> Font dancer les humains chacun par accordance;
> Car aussitôt qu'Amour a ses traicts desbandez,
> L'homme veut commencer à dancer basse dance.
> Puis Fortune, qui sçait le tour de discordance,
> Pour un simple d'amour fait un double bransler.
> Plus inconstant beaucoup que feuille d'arbre en l'air
> Du dernier tordion la Mort nous importune.
> Et si n'y a vivant qu'on ne voye esbranler
> A la dance de Mort, d'Amour et de Fortune.

On a attribué à Pierre Michault quelques autres productions, comme une *Vie en vers de Char-*

les VII, roi de France, dont le manuscrit aurait été vu par J. Chifflet à la bibliothèque de l'Escurial; des *Poésies du temps de Charles VII*, et l'*Histoire de Grisélidis*. P. L.—Y.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françoises*. — Galland, *Discours sur quelques anciens poëtes*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. II, in-4°. — Montfaucon, *Biblioth. des mss.*, 788, 795 et 1188. — *Le Mercure de France*, mars 1741. — Goujet, *Biblioth. françoise*, IX, 345-368. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

MICHAULT (*Jean-Bernard*), philologue et bibliographe français, né le 8 janvier 1707, à Dijon, mort le 16 novembre 1770. Fils d'un procureur au parlement, il étudia le droit, devint censeur royal et contrôleur ordinaire des guerres en Bourgogne. Son goût pour les lettres le fit nommer secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon. On remarque de lui dans les *Mémoires* de cette académie : *Sur les Pluies extraordinaires* (1762) ; *Examen philosophique du globe terrestre* (1763); *Sur les Erreurs de quelques Médecins et sur le Charlatanisme des Uroscopes* (1769). Il publia, en 1747, le plan d'une histoire générale de Bourgogne, comprenant la topographie, l'histoire naturelle, les mœurs, les usages, les antiquités et la biographie de cette province. Les matériaux de cet ouvrage ont été utilisés par Béguillet et Courtépée dans leur *Description du gouvernement de Bourgogne*. La biographie fut une de ses études favorites; il s'appliquait surtout à faire connaître ces auteurs qui sans avoir droit à la célébrité ne méritent pas tout à fait l'oubli où on les laisse. Il a fourni un grand nombre de notices pour les *Mémoires* du P. Niceron (*Histoire des hommes illustres dans la république des lettres*). Il lut à l'Académie de Dijon l'*éloge de Jolyot de Crébillon* et un mémoire sur le caractère tragique de ce poëte. C'était le premier chapitre d'une étude complète qu'il avait commencée sur la vie et les œuvres de son illustre compatriote. Nous possédons le plan de cet intéressant travail tracé de la main même de Michault (septembre 1766). Ce savant bibliophile a laissé plusieurs ouvrages inachevés; parmi ceux qu'il a publiés nous citerons : *Réflexions sur l'Élégie*; Dijon, 1734, in-8°; — *Lettre à M. Bryois* (8 septembre 1735); — *Sur la situation de la Bourgogne par rapport à la botanique*; Dijon, 1738, in-8°; — *Dissertation historique et critique sur le vent de* galerne (sous le pseudonyme de *Mureau de Cherval*); Bâle (Genève), 1740; ce jeu d'esprit, dans le goût des commentaires du faux docteur Mathanasius, destiné à montrer l'abus qu'on a fait trop souvent de l'érudition, fut pris au sérieux et valut de vives critiques à son auteur; — *Mélanges historiques et philologiques*; 1754 et 1770, 2 vol. in-12. Abel JEANDET (de Verdun).

Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, II. — *La France Littéraire*, 1787, p. 180. — *Nécrologe des hommes célèbres de France*, 1772. — Guyton de Morveau, *Discours publics et Éloges*, 1782, t. III. — C.-X. Girault, *Essais sur Dijon*, p. 808, et *Lettres inédites... adressées à l'Académie de Dijon*, p. 78 et 161. — *Autographes Bourguignons*, Collect. J.-P.-A. Jeandet.

MICHAUX (*André*), botaniste français, né le 7 mars 1746, à la ferme de Satory, près Versailles, mort le 13 novembre 1802, à Madagascar. Fils d'un riche fermier, qui le familiarisa de bonne heure avec la pratique de l'agriculture, il n'avait d'autre ambition que celle d'exploiter ses propriétés lorsque après la mort prématurée de sa femme il chercha quelque allégement à sa douleur dans l'étude de la botanique. Après avoir cédé sa ferme à son frère, il fréquenta assidûment le jardin du Roi, et acquit, sous la direction de Jussieu et de Lemonnier, les connaissances les plus étendues. En 1779 il rapporta d'Angleterre un grand nombre d'arbres destinés au parc du duc de Noailles. En 1780, en compagnie de Lamarck et de Thouin, il alla herboriser sur les montagnes d'Auvergne, puis il parcourut celles des Pyrénées, passa en Espagne, et fit une ample moisson de graines, qu'il distribua aux savants et aux cultivateurs. C'était surtout vers les contrées lointaines que l'entraînait la passion des voyages. Ayant obtenu, par l'intermédiaire de Lemonnier, l'autorisation d'accompagner Rousseau, qui venait d'être nommé consul en Perse, il s'embarqua en 1782, et s'arrêta quelque temps à Bassora pour prendre des informations sur le pays et s'instruire à fond de la langue persane. Pris et dépouillé par les Arabes, qui ne lui laissèrent que ses livres, il se remit bientôt en route, grâce à la générosité du consul anglais Delatouche, et se rendit à Ispahan, où il fut bien traité par le shah, qu'il eut le bonheur de guérir d'une maladie réputée incurable. A travers des difficultés de toutes sortes et des dangers auxquels l'exposait sans cesse la guerre civile qui déchirait le pays, il voyagea pendant deux années, depuis la mer des Indes jusqu'à la mer Caspienne. Au moment où il se proposait de pénétrer dans le Thibet, il fut rappelé en France, et rapporta à Paris une riche collection de graines et de plantes (juin 1785). Quelques mois plus tard il fut chargé par le gouvernement de créer aux environs de New-York une vaste pépinière destinée à recevoir les arbres et arbustes qui croissent dans l'Amérique septentrionale. Michaux consacra à cette nouvelle exploration douze années, et ne se décida à l'abandonner qu'après y avoir engagé toute sa fortune. Il serait superflu d'énumérer ses longs et pénibles voyages à travers les espaces, alors à peu près déserts, qui s'étendent d'un océan à l'autre; l'un des plus utiles fut celui qu'il accomplit en 1792 de Charlestown jusqu'à la baie d'Hudson. La révolution ayant suspendu le payement de ses appointements, Michaux engagea ses propriétés pour subvenir aux frais de ses voyages; mais, se voyant bientôt à bout de ressources, il revint en France, où il avait envoyé soixante mille pieds d'arbres et quarante caisses de graines. Pendant la traversée le bâtiment qu'il montait fut brisé par une tempête sur les côtes de Hollande; il perdit tous ses effets, et ne conserva que les caisses

renfermant ses collections. Arrivé à Paris, le 25 décembre 1797, il sollicita vainement le règlement des arrérages de sa pension ; pressé par le besoin, il vécut avec une simplicité antique, couchant sur une peau d'ours et mangeant les mets grossiers qu'il apprêtait lui-même. Choisi pour faire partie de l'expédition du capitaine Baudin en Australie (1800), il profita d'une relâche à l'Île-de-France pour se livrer à de nouvelles études. Au printemps de 1802 il se rendit dans l'île de Madagascar, où, avec l'aide de quelques indigènes, il commença l'établissement d'une pépinière. Atteint d'une fièvre pernicieuse, il succomba, à l'âge de cinquante-six ans. « Courageux pour entreprendre, a dit son biographe, intrépide dans l'exécution, d'autant plus persévérant qu'il rencontrait plus d'obstacles, d'une exactitude scrupuleuse dans ses observations et dans ses écrits, tel fut Michaux comme voyageur et savant. » L'administration du Museum d'Histoire naturelle fit placer son buste sur la façade de la serre tempérée avec ceux de Commerson, de Dombey et d'autres voyageurs. On a de Michaux : *Histoire des Chênes de l'Amérique septentrionale;* Paris, 1801, in-fol. fig.; — *Flora Boreali-Americana, sistens caracteres plantarum quas in America septentrionali collegit et delexit;* Paris, an XI (1803), 2 vol. in-8° et in-4°, fig., ou 1820, 2 vol. in-8°. Ces deux ouvrages ont été publiés par le fils de l'auteur. Aiton a donné au *mindium* de Jussieu, de la famille des campanulacées, le nom de *michauxia*, adopté depuis par les botanistes. P. L.

Deleuze, *Notice sur la vie et les voyages d'André Michaux;* dans les *Annales du Museum*, III.

MICHAUX (*François-André*), botaniste français, fils du précédent, né en 1770, à Versailles, mort le 23 octobre 1855, à Vauréal, près Pontoise. Dès sa jeunesse il étudia l'histoire naturelle, fut reçu docteur en médecine et accompagna son père aux États-Unis, où jusqu'en 1803 il fut chargé de diverses explorations pour le compte du gouvernement français. En 1816 il fut élu correspondant de l'Académie des Sciences (section d'économie rurale). On a de lui : *Mémoire sur la naturalisation des arbres forestiers de l'Amérique;* Paris, 1805, in-8°; — *Voyage à l'ouest des monts Alleghanys, dans les États de l'Ohio, du Kentucky et du Tennessee;* Paris, 1805, in-8°, avec une carte; — *Histoire des Arbres forestiers de l'Amérique septentrionale;* Paris, 1810-1813, 4 vol. gr. in-8° ou in-4°, avec 72 pl. col.; trad. en anglais par l'auteur : *The North American Silva;* Paris, 1817-1819, 4 vol. in-8°, fig. col.; — quelques écrits agricoles. P. L.

Nouv. Biogr. des Contemp.

MICHÉE (1), dit *l'ancien*, prophète hébreu, fils de Jemla, de la tribu d'Éphraïm, vivait en l'an du monde 3107 (av. J.-C. 893). Ce fut cette année-là que Achab, roi d'Israel, ayant résolu de faire la guerre à Benadad, roi de Syrie, et de reprendre la ville de Ramoth en Galaad, invita Josaphat, roi de Juda, à l'aider dans cette expédition. Celui-ci accepta, mais, ne faisant aucun cas des discours de Sédécias et des autres prophètes de Baal, qui promettaient tous à Achab un heureux succès, il souhaita qu'on fît venir quelque prophète du Seigneur. On appela Michée, qui répondit au roi que, loin de réussir, il périrait devant Ramoth, et que le Seigneur avait permis au démon de mettre le mensonge dans la bouche de tous les prophètes de Baal afin de conduire le roi d'Israel à sa perte. Alors Sédécias donna un soufflet à Michée, en disant : « L'esprit du Seigneur m'a-t-il donc quitté ou n'a-t-il parlé qu'à toi? » Michée lui répliqua : « Tu le verras lorsque tu passeras de chambre en chambre pour te cacher. » Achab ordonna que le prophète fût emprisonné jusqu'à son retour. L'événement vérifia la prédiction de Michée. Achab fut blessé mortellement d'un coup de flèche. On ignore ce que devint Michée : les historiens grecs ont écrit qu'il fut pendu par l'ordre d'Ochosias, fils et successeur d'Achab, et marquent sa fête au 14 août comme celle d'un martyr; mais il paraît qu'ils l'ont confondu avec Michée le jeune, dit *le Morasthite*. Le nom de Michée se voit dans quelques nouveaux martyrologes latins. A. L.

Reg., lib. III, cap. XXII, § 2-40. — Baillet, *Vies des Saints*, t. IV, au 14 août. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

MICHÉE dit *le jeune* et *le Morasthite*, le sixième des douze petits prophètes hébreux, né à Morasthi (*Maresa*), bourgade de la tribu de Juda (1). Il prophétisa de l'an 740 à celui de 69[illegible] avant J.-C., c'est-à-dire sous les règnes de Joatham, d'Achaz et d'Ézéchias, rois de Juda, ainsi qu'il est dit dans le 1er verset du chapitre 1er de ses prédictions. On ne sait aucune particularité de sa vie, et son genre de mort est fort controversé. L'auteur *De la Vie et de la Mort des Prophètes*, faussement attribué à saint Épiphane, écrit que Michée le Morasthite fut précipité par ordre de Joram, fils d'Achab, qui ne pouvait souffrir la liberté de langage avec laquelle il lui reprochait ses désordres. Ce récit contient de graves erreurs : d'abord Joram était fils de Josaphat, roi de Juda, et non pas d'Achab, roi d'Israel, qui eut pour fils et successeur Ochosias (*Les Rois*, liv. III, chap. XII, ℣ 40, 50-5[illegible] et *Paralipomènes*, lib. II, chap. XX, § 3[illegible] cap. XXI, § 1), et ces princes vivaient au moins cent trente années avant Michée le jeune. Il est évident que l'auteur a confondu Michée le vieux, fils de Jemla (et non de Jérula) avec Michée de Morasthi. Saint Jérôme dit que Michée le jeune fut enterré à Morasthi, et Sozomène assure que son tombeau fut révélé à Zebenne, évêque d'Éleuthéropolis (2), vers 38[illegible]

(1) Ce nom signifie en hébreu : *qui est semblable à Dieu.*

(1) Située à l'ouest de Lachis, près de la vallée de [illegible]phata.

(2) Ville de Palestine, située à 7 ou 8 lieues de Jérusalem et tout proche de Maresa.

sous le règne de Théodose le Grand. Les Grecs, confondant la fête de Michée le jeune avec celle de Michée l'ancien, la célèbrent le 14 août, et les Latins le 15 janvier; mais elle ne figure pas sur le calendrier usuel.

Les prophéties de Michée se composent de sept chapitres. Dans le premier, qui contient 18 versets, il prédit les malheurs de Samarie, qui fut prise par Salmanazar, et ceux de Juda, qui fut ravagée par Sennacherib, sous le roi Ézéchias. Il s'élève dans le second, en 13 versets, contre les péchés du peuple et prédit la captivité des dix tribus chez les Assyriens et leur délivrance par Cyrus. Dans le troisième (12 versets) le prophète éclate en menaces contre les princes de Juda, les juges d'Israel et les faux prophètes. Dans le quatrième (13 versets) il annonce la venue du Messie et le triomphe de son Église. Le cinquième (14 versets) est consacré au règne du Messie; il prédit qu'il naîtra à Bethléem Éphrata, sera la consolation des fils de Jacob et étendra sa domination jusqu'aux extrémités du monde. Le sixième (16 versets) parle des malheurs que l'ingratitude du peuple juif attirera sur sa tête: Dieu, dans sa colère, rejettera ses sacrifices et ses prières. Le septième (20 versets) est un hymne à la gloire du Dieu miséricordieux qui, lassé de frapper, détruira les ennemis de son peuple et lui donnera enfin le bonheur. Le style de Michée est précis, clair, plein de force et de poésie. A. L.

La Bibl. — Baillet, *Vies des Saints*, t. IV, 15 janvier. — Richard Simon, *Critique de Du Pin*, t. IV, p. 436. — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Winer, *Bibl. Real-Lexicon*.

I. MICHEL souverains.

MICHEL, roi des Bulgares, né vers 1235, assassiné en 1258. Lorsqu'il succéda, en 1245, à son frère Caloman, l'empereur grec Jean Vatace, croyant le moment venu d'exécuter ses projets, nourris depuis longtemps, d'abaisser la puissance des Bulgares, s'empara de Serres, de Mélénique et d'un grand nombre d'autres places en Macédoine. La paix entre les deux princes fut resserrée quelques années après par le mariage de Michel avec Hélène, fille de l'empereur. Mais à la mort de ce dernier (fin de 1255) Michel entreprit de recouvrer les contrées qui lui avaient été enlevées, et il y parvint sans grande peine. Il s'était déjà avancé jusque sur l'Hèbre, lorsqu'il fut attaqué par Théodore Lascaris, le nouvel empereur; défait en cette rencontre, il perdit successivement toutes ses conquêtes, et se vit contraint, au commencement de 1258, de conclure, sous la médiation de son beau-père, Urus, roi de Russie, un traité, qui rendait à l'empire toutes les villes prises par Vatace sur les Bulgares. Quelques mois plus tard il fut assassiné près de Ternove par son cousin Calliman. Urus accourut avec une armée pour venger le meurtre de son gendre; Calliman fut battu et tué dans sa fuite. Michel n'ayant pas laissé d'enfants, ce fut Myzès, son beau-frère, qui lui succéda. O.

Acropolite, *Hist.*, ch. 42-44, 54 et suiv. — Grégoras, *Hist.*, liv. III. — Du Cange, *Hist. Byzantina*, liv. IV. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, liv. XCVIII et XCIX.

MICHEL Ier, *Rhangabe* ou *Rhagabe* (Μιχαὴλ ὁ Ῥαγγάβη ou Ῥαγαβή), empereur de Constantinople de 811 à 813. Il était fils de Théophylacte, un des hauts fonctionnaires qui avec Stauracius conspirèrent contre Constantin VI. Il avait pris de son aïeul le surnom de *Rhangabe*. Il était honnête, de bonne mine, bienfaisant, pieux; mais à beaucoup de qualités il joignait un caractère faible, et ce défaut effaçait presque tout son mérite. Il fut en grande faveur auprès de l'empereur Nicéphore, qui l'éleva à la dignité de maître du palais, la première place de l'empire, et lui donna sa fille Procopia en mariage. Stauracius, fils et successeur de Nicéphore, n'hérita point des sentiments de son père pour Michel. Se sentant mourir d'une blessure reçue dans une bataille contre les Bulgares, et désirant laisser le trône à sa femme Théophane, il ordonna de crever les yeux à Michel, qui pouvait devenir un prétendant redoutable. Le patrice Étienne, qu'il chargea de l'exécution de ce crime, se hâta d'en informer Michel. Celui-ci prit des mesures en conséquence, et se fit proclamer empereur, le 2 octobre 811. Stauracius obtint la permission d'aller mourir dans un monastère. L'avénement de Michel fut accueilli avec beaucoup de joie par le peuple, mais déplut aux soldats; le nouvel empereur les gagna, pour le moment, en leur prodiguant les trésors accumulés sous le dernier règne. Il rendit la paix à l'Église et rappela de l'exil Léon l'Arménien, célèbre général auquel il accorda imprudemment toute sa confiance. L'année suivante il marcha contre Crum, roi des Bulgares, qui avait envahi de nouveau le territoire de l'empire; mais il eut l'imprudence de se faire accompagner par l'impératrice Procopia. La présence d'une femme dans le camp et l'autorité dont elle jouissait révoltèrent les soldats. Le départ de Procopia ne les apaisa pas, et Michel, n'attendant rien d'une armée désobéissante et mutinée, retourna à Constantinople. Les Bulgares le poursuivirent, et mirent à feu et à sang la Thrace et la Macédoine. Il en résulta dans toute la population un mécontentement que les iconoclastes, ennemis de Michel, excitèrent encore. Une sédition éclata dans Constantinople, et quoique réprimée par Léon l'Arménien, elle laissa dans l'empire des semences de troubles. Les guerres étrangères se joignirent aux troubles intérieurs pour rendre la situation de Michel difficile. Les fils d'Haroun-al-Raschid se disputaient la dignité de khalife, et au milieu de leurs dissensions d'anciennes provinces de l'empire, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et l'Afrique, étaient impitoyablement ravagées. Un grand nombre de chrétiens se réfugièrent à Constantinople. Sur

ces entrefaites Crum, poursuivant ses conquêtes, mit le siége devant Mesembria, et fit à Michel des propositions de paix fort modérées, que l'empereur désirait accepter et que ses conseillers le décidèrent à rejeter. En février 813 il se remit en campagne, et cette fois encore il emmena avec lui sa femme Procopia. La présence de l'impératrice produisit des effets encore plus fâcheux que la première fois. Le mécontentement des soldats, secrètement fomenté par Léon l'Arménien, eut pour résultats la défaite d'Andrinople, le 22 juin 813, la fuite de Michel à Constantinople, sa déposition, son remplacement par Léon l'Arménien (*voy.* LÉON V). L'empereur détrôné se retira dans un couvent, où il traîna pendant plus de trente ans une obscure et tranquille existence. Y.

Cedrenus, *Chr.*, p. 48, etc. — Zonaras, vol. II, p. 125, etc. — Constantin Manassès, p. 94. — *Continuat.* de Théophane, p. 8. — Glycas, p. 286. — Joel, p. 178. — Genesius, p. 2, etc. — Léon le Grammairien, p. 448, etc. — Syméon Métaphraste, p. 402. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XII (édit. de Saint-Martin).

MICHEL II *le Bègue* (Μιχαὴλ ὁ Τραυλός), empereur de Constantinople de 820 à 829. Il était natif d'Armorium, et de basse extraction; dans sa jeunesse il fut garçon d'écurie. Il entra ensuite dans l'armée, et quoique bègue et illettré, il obtint par son audace et par un mariage avec Thécla, fille d'un de ses supérieurs, un avancement rapide. Il se distingua sous les ordres du célèbre Bardanes, et devint un des meilleurs généraux grecs. L'empereur Léon V, qui lui dut en partie le trône, l'éleva aux premières dignités de l'empire. Michel avait dans son langage une liberté grossière qui n'épargnait pas même Léon V. Celui-ci, irrité, renvoya le médisant général en Asie avec le titre de *commandant de l'Orient;* puis, redoutant son ambition, il le rappela près de lui pour le surveiller plus facilement. Les preuves du mécontentement impérial ne rendirent pas Michel plus réservé; il continua de s'exprimer avec peu de convenance sur l'empereur et l'impératrice, et reçut de nouveau l'ordre de se rendre en Asie. Cette fois il refusa d'obéir et entra dans une conspiration contre Léon. Découvert et condamné à être brûlé vif dans la fournaise des bains du palais, il fut sauvé par un hasard merveilleux. Son supplice n'avait été que remis; mais dans la nuit de Noël 820 les conspirateurs tuèrent Léon, et tirèrent immédiatement Michel de prison pour le placer sur le trône. Dans leur empressement, ils ne lui ôtèrent pas ses chaînes; et les grands et le peuple acclamèrent un empereur qui avait les fers aux pieds. Le premier soin de Michel fut de faire mutiler et enfermer dans un monastère les quatre fils de Léon. Après s'être assuré la possession du trône par cet acte cruel, il songea à ramener la paix dans l'Église, déchirée par les querelles des orthodoxes et des iconoclastes. Léon s'était prononcé avec violence contre le culte des images. Michel, plus modéré, parce qu'il était indifférent, rappela les exilés orthodoxes et déclara qu'il laisserait chacun libre de suivre tel parti qu'il voudrait, mais que, pour éviter des troubles, il ne permettrait pas de placer des images à Constantinople. Les orthodoxes, non satisfaits de cette demi-tolérance, mon- trèrent tant de prétentions que Michel revint à la politique de Léon, dans laquelle il porta toute la brutalité de son caractère. L'Église se trouva plus troublée que jamais; mais une formidable révol- attira bientôt sur un autre point l'attention de Mi- chel. Thomas, commandant en chef de l'Orient, refusa de reconnaître le nouvel empereur et dé- clara qu'il voulait venger le meurtre de Léon. Peu de mois après avoir levé l'étendard de la révolte, il était maître de toutes les possessions byzantines en Asie. Il fit alors alliance avec les Arabes, et prit le titre d'empereur à Antioche (821). N'ayant pas d'enfant, il adopta un jeune homme inconnu, lui donna le nom de Constan- le créa auguste, et marcha contre Constantinople avec quatre-vingt mille hommes. Son fils adop- fut tué peu après; il en adopta un autre, auquel il donna le nom d'Anastase. Traversant en- suite l'Hellespont, il mit le siége devant Con- tantinople. Michel, réduit à un petit nombre de soldats, résista avec vigueur, et força Thomas à lever le siége en 822. Le rebelle se retira en Thrace, y reçut des renforts et revint bloquer Constantinople par terre, tandis que sa flotte, composée de trois cent cinquante vaisseaux, es- sayait de forcer l'entrée de la Corne d'Or. Mi- chel parvint à détruire une grande partie de la flotte ennemie; mais malgré son énergie et le dé- vouement de son fils Théophile et de quelques généraux de mérite, il ne put pas obliger Thomas à abandonner le blocus; il voyait approcher le mo- ment où la famine le forcerait de se rendre. Dans cette extrémité il fut sauvé par le roi des Bul- gares Mortagon, qui, bien que Michel eût décli- ses offres de secours, attaqua les assiégeants, et les contraignit à se retirer en Thrace. Michel les y poursuivant, se fit livrer le chef des re- belles par les habitants d'Andrinople. Thomas eut les mains et les pieds coupés; dans cet état on le mit sur un âne et on le promena dans les rues. Michel se donna le plaisir barbare de suivre cette procession; il ordonna ensuite de jeter l'ancien chef des rebelles dans une prison et de l'y laisser mourir de ses blessures (octobre 824). Le cadavre de Thomas fut attaché à un gibet. L'empereur se contenta d'exiler ses com- plices. Raffermi sur le trône par la mort de l'u- surpateur, Michel songea à renouveler l'alliance qui avait existé entre ses prédécesseurs et les empereurs des Francs ou d'Occident. Il envoya en 824 une ambassade à Louis le Pieux ou le Dé- bonnaire, avec une lettre qui fut remise à ce prince à Rouen, et qui existe encore; elle est d'un style dévot et remplie de passages de l'Écriture; mais elle n'en est pas moins pleine de mensonges. L'- suscription offre une particularité remarquable

es empereurs byzantins ne reconnaissant point titre impérial des rois des Francs, la lettre est dressée à *Ludovicus qui vocatus est Francorum et Longobardorum imperator*. Dans même année 824 une bande d'Arabes espagnols, commandés par un certain Abou Hafiz, fit ne descente en Crète, s'empara de cette île, et fonda une nouvelle capitale, Candax, qui devint epuis le nom de l'île entière (Candie). La rète fut à jamais perdue pour l'empire. Vers le ême temps les Serviens s'emparèrent de la almatie; mais l'empire éprouva bientôt une erte plus sensible. Euphémius, gouverneur de Sicile, mécontent de Michel, invita Ziadet llah, troisième khalife des Aglabites en Afrique, venir prendre possession de cette île puissante et fertile. Ziadet Allah envahit en 827 la ile, qui resta plus de deux siècles au pouvoir s Arabes. Michel, plus occupé de ses plaisirs e des affaires de l'empire, ne témoigna aucun gret de la perte de ces provinces et n'essaya t de les reconquérir. Il mourut le 1er octobre 829. Outre son fils *Théophile*, qui lui succéda, il avait eu de sa femme, Thecla, une fille nommée *Hélène*, que Théophile fit épouser au atrice Théophobe. Y.

Cedrenus, p. 491, etc. — Léon le Grammairien, p. 447. — Zonaras, vol. II, p. 122, etc. — Genesius, p. 18, etc. — Continuat. de Théophane, p. 214. — Syméon Métaphraste, p. 403, etc. — Glycas, p. 287. — Constantin Porphyrogénète, *De Administ. Imp.*, c. 22. — Constantin Manassès, p. 96. — Joel, p. 178. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIII, l. LXIX (édition de Saint-Martin).

MICHEL III, fils de Théophile et petit-fils de Michel II, le *Bègue*, empereur de Constantinople de 842 à 867. Il n'avait que trois ans à son avénement, il régna sous la tutelle de sa mère, Théodora. Cette princesse active et intelligente s'occupa de rétablir le culte des images, et rendit à l'Église certaine tranquillité, malgré les intrigues de ... Le prosélytisme chrétien fit des progrès les peuples barbares. Les Khazares se convertirent en 847, et peu après les Bulgares adoptèrent la religion du Christ. Théodora ne pas aussi heureuse quand elle essaya de reprendre la Crète et l'Égypte sur les Arabes. L'occupation passagère de Damiette fut l'unique résultat d'une expédition qui ne comptait pas moins de trois cents vaisseaux. Le zèle de l'impératrice pour le culte des images excita la dangereuse révolte des Pauliciens (848), qui s'allièrent avec les Arabes et résistèrent à tous les efforts des armées grecques. Tandis que Théodora gouvernait l'empire avec des succès mêlés revers, le jeune Michel III montrait de fâcheuses dispositions au plaisir. A l'âge de quinze il eut une intrigue avec une jeune dame de la haute noblesse, Eudoxia, fille d'Ingerius. Théodora, pour le retirer de cette liaison, lui fit épouser une autre Eudoxia, fille de Décapolite. Michel accepta la femme légitime, et garda sa maîtresse. Fatigué des remontrances que lui faisait sa mère, il prêta l'oreille aux suggestions de Bardas, frère de Théodora, contre Théoctiste, le principal ministre de la régente. L'assassinat de Théoctiste eut lieu par l'ordre et presque sous les yeux du jeune empereur. Théodora n'attendit pas que le pouvoir lui fût arraché; elle le déposa devant le sénat avec beaucoup de dignité, et rentra dans la vie privée (854). Bardas succéda à Théoctiste dans la place de grand logothète. Débarrassé de sa mère et avec un premier ministre qui favorisait ses vices, Michel s'abandonna à une vie de débauches qui égale ce que l'on raconte des plus indignes empereurs païens, et qui est sans exemple parmi les plus mauvais empereurs chrétiens. Si l'on en croit les chroniqueurs byzantins, l'empereur, dans ses amusements licencieux, n'épargnait pas même le christianisme et se faisait un jeu de contrefaire les plus saintes cérémonies. « Chacun de ses courtisans, dit Le Beau, portait le titre d'un métropolitain; il prenait lui-même le nom d'archevêque de Colonée. Le patriarche était représenté par un certain Théophile, effronté blasphémateur que l'empereur avait surnommé *Himère*, c'est-à-dire *aimable* et *charmant*, et que toute la ville nommait *le Porc*, à cause de sa physionomie et de ses mœurs. Cette troupe exécrable se faisait un divertissement d'outrager Dieu même dans la personne du saint patriarche Ignace. Lorsque ce prélat, à la tête de son clergé, faisait des processions dans la ville, ces misérables, ayant l'empereur au milieu d'eux, allaient à sa rencontre montés sur des ânes, comme un chœur de satyres, jouant des instruments, chantant des chansons infâmes sur le ton des psaumes, et insultant à la piété des fidèles par des gestes obscènes. Michel n'épargnait pas même sa mère. » A la débauche et à la prodigalité le jeune empereur joignait dans ses moments d'ivresse des accès de cruauté furieuse. Sans raison et même sans prétexte, il condamnait des innocents aux supplices les plus atroces. Heureusement ses ministres exécutaient rarement ses ordres, et le prince, au sortir de son ivresse, leur savait gré de leur désobéissance.

Bardas, nommé césar en 856, fit enfermer l'impératrice Théodora dans un couvent et gouverna l'empire avec une autorité presque absolue, mais avec la perspective d'être victime de quelque caprice de Michel. Malgré ses vices et ses crimes, Bardas ne fut pas un ministre méprisable. Il protégea avec autant d'éclat que d'intelligence les arts, les sciences et les lettres, qui avaient été très-négligés sous les règnes précédents. Son intervention dans les affaires ecclésiastiques fut moins louable, puisqu'elle eut pour résultat la déposition du patriarche Ignace, qui fut remplacé par Photius, en 857. La guerre avec les Arabes recommença l'année suivante. Le général Léon remporta sur eux plusieurs victoires, les poursuivit au delà de l'Euphrate et pénétra jusque dans le voisinage de Bagdad. Ces succès excitèrent l'émulation de Michel, qui voulut

lui aussi battre les Arabes, mais qui fut complétement vaincu sous les murs de Samosate. Une seconde défaite, en 860, dégoûta Michel du commandement, et il revint à Constantinople, laissant le général arabe Omar ravager la Cappadoce, le Pont et la Cilicie. Un jeune frère de Bardas, Pétronas, gouverneur de la Lydie et de l'Ionie, aidé de Nazar, gouverneur de Galatie, releva l'honneur des armes grecques. Michel témoigna d'abord une grande joie des succès de Pétronas, et en consacra le souvenir par la construction d'un magnifique hippodrome; puis il en fut jaloux, et résolut de reprendre le commandement, en 864. A peine arrivé en Asie, il fut rappelé à Constantinople par l'apparition d'une flotte russe de deux cents larges barques qui pénétra dans le Bosphore et attaqua la Corne d'Or. Les hardis pirates normands qui étaient alors maîtres de la Russie bloquèrent le port de Constantinople et faillirent s'emparer de l'empereur; mais une tempête dispersa et détruisit presque tous leurs vaisseaux.

Délivré des Arabes par les victoires de Pétronas et des Normands par la tempête, Michel trouva pesants les services de Bardas, qui ne lui étaient plus nécessaires, et reporta sa faveur sur un courtisan plus souple, Basile le Macédonien. Celui-ci répudia sa femme pour épouser la vieille maîtresse de l'empereur, Eudoxia Ingérine, et en échange il livra sa sœur, Thecla, à l'empereur. Cette honteuse transaction privée fut le prélude du meurtre de Bardas, qui fut tué par Basile en présence et par l'ordre de Michel (866). C'était le second premier ministre que ce prince faisait assassiner. Basile, qui maintenant occupait la place de Théoctiste et de Bardas, prévit qu'il aurait le même sort, et résolut de ne pas l'attendre. Il trouva facilement des complices pour le meurtre de l'empereur, et saisit l'occasion d'un banquet que l'impératrice mère Théodora donnait à son fils, le 24 décembre 867. Michel s'abandonna avec tant d'intempérance à son goût pour le vin qu'il fallut le porter au lit. Dans le lourd sommeil de l'ivresse, il fut tué par une bande d'assassins que Basile avait introduite secrètement dans le palais de Théodora. Michel fut un des princes les plus méprisables qui aient occupé le trône de Constantinople; mais son règne est un des plus importants de l'histoire byzantine, et mérite d'être étudié avec soin, à cause de quelques grands événements qui s'accomplirent de son temps, et excitent encore l'intérêt du philosophe, de l'historien et du théologien. Y.

Cedrenus, p 583, etc. — Zonaras, vol. II, p. 152, etc. — Léon le Grammairien, p 457. — Syméon Métaphraste, p. 426. — *Continuation de Théophane*, p. 92, etc. — Genesius, p. 87, etc. — Joel, p. 179. — Constantin Manassès, p 100. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIII, l. LXX. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, t. IX.

MICHEL IV, *le Paphlagonien* (Μιχαὴλ ὁ Παφλαγών), empereur de Constantinople de 1034 à 1041. Il était frère de l'eunuque Jean, premier ministre de Constantin IX et de son successeur Romain III. Parmi les quatre frères de Jean, Michel et Nicétas étaient d'abord changeurs et, dit-on, faux monnayeurs; Constantin et Georges étaient eunuques comme lui et médecins de profession. Jean plaça son frère Michel auprès de l'empereur Romain, en qualité de chambellan, place à laquelle, suivant la remarque de Gibbon, il convenait parfaitement, parce qu'il était beau et stupide. Le nouveau chambellan plut à l'impératrice Zoé, et bientôt leur liaison devint la fable de la cour. Romain d'abord n'en voulut rien croire; il savait que Michel était épileptique, et ne le supposait pas capable d'inspirer une vive passion. Cependant, comme il devait finir par se rendre à l'évidence, les deux amants jugèrent plus prudent de s'en défaire. Romain périt empoisonné et noyé dans son bain, le 11 avril 1034. Le lendemain du meurtre Zoé annonça au sénat qu'elle avait choisi Michel pour époux et qu'elle désirait qu'il fût reconnu empereur. La proclamation eut lieu immédiatement. Le premier ministre, qui avait secrètement présidé à l'intrigue et au crime, entendait régner sous le nom de son frère, et celui-ci, dont l'intelligence médiocre était encore affaiblie par de fréquents accès d'épilepsie, n'essaya point de retenir le pouvoir. Zoé aurait été plus ambitieuse, mais Jean la retint comme prisonnière dans le palais, et la priva de toute autorité. Le commencement du règne de Michel ou plutôt de Jean fut marqué par un tremblement de terre qui dura quarante jours presque sans interruption. Peu après les Arabes envahirent de tous côtés le territoire de l'empire, et couvrirent l'Archipel de leurs flottes. Jean parvint à traiter avec les Arabes de Sicile et d'Égypte à des conditions raisonnables; il fit aussi la paix avec les Serviens, et eut la satisfaction d'apprendre que les Arabes de Bagdad avaient été battus sous les murs d'Édesse, en 1037. Vers ce temps une guerre civile qui éclata parmi les Arabes de Sicile fournit aux Grecs une occasion de reprendre quelques-unes de leurs possessions dans cette île. Léon Opus, gouverneur de l'Italie méridionale et après lui Maniacès, le meilleur des généraux grecs, assisté d'une petite troupe d'auxiliaires normands, sous les ordres des trois fils de Tancrède, s'emparèrent de plusieurs villes de la Sicile, entre autres de Messine et de Syracuse. Deux grandes expéditions des Arabes d'Afrique, pour venir au secours de leurs frères de Sicile, en 1039 et 1040, échouèrent complétement. Malheureusement une dispute de Maniacès et de l'amiral grec Stephanus rendit ces succès inutiles. La disgrâce de Maniacès et l'incapacité de ses successeurs perdirent les affaires des Grecs, et avant la fin de 1040 la Sicile avait cessé d'être une province byzantine. Dans la même année eut lieu une révolte des Bulgares, qui envahirent la Thrace et la Macédoine. Michel, forcé de s'enfuir précipitamment de Thessalonique, où il tenait sa cour, laissa son trésor sous la garde

d'un certain Ibazas, Bulgare au service des Grecs; mais ce trésorier infidèle s'enfuit chez ses compatriotes. Constantinople était en grand danger de tomber au pouvoir des Bulgares, quand, à la grande surprise de tout le monde, l'empereur prit une résolution généreuse. Quoique souffrant d'une hydropysie incurable, il déclara son intention de se mettre à la tête de son armée. En vain ses amis et l'impératrice essayèrent de le dissuader de son projet, il leur répondit noblement : « Je n'ai pas fait de conquêtes, je ne veux pas que par ma faute l'empire perde rien. » Il marcha donc contre les Bulgares. Il était si faible qu'on était forcé de le placer sur son cheval, et chaque matin ses troupes en le voyant croyaient qu'il ne vivrait pas jusqu'au soir. Il vécut cependant assez pour chasser les barbares de la Thrace et de la Macédoine, et pour les poursuivre en Bulgarie. Il revint triomphant à Constantinople. Ce dernier effort avait épuisé ce qui lui restait de vie. Sentant sa fin prochaine et tourmenté de remords, il s'imposa pour pénitence de ne plus voir l'impératrice, et épuisa les finances de l'empire en aumônes et en constructions pieuses. Il faisait chercher partout des anachorètes et leur rendait les devoirs les moins dignes de la majesté impériale. Il s'abaissait aux actes de l'humilité la plus profonde, comme de panser les lépreux et de les servir dans les bains. Le peuple, qui jusque là ne le regardait qu'avec horreur, comme un homme possédé du diable, en vint à l'honorer comme un saint. Au milieu de ces pratiques d'une dévotion puérile, averti par Jean, il choisit pour successeur son neveu Michel. Il mourut le 10 décembre 1041. Y.

Cedrenus, p. [illegible], etc. — Zonaras, vol. II, p. [illegible], etc. — Manassès, p. [illegible]. — Joel, p. 188. — Glycas, p. 314, etc. — Le Beau, *Histoire du Bas Empire*, t. XIV, l. LXXVII.

MICHEL V *Calaphates* ou le *Calfateur* (Μιχαὴλ ὁ Καλαφάτης), empereur de Constantinople depuis décembre 1041 jusqu'à avril 1042. Il était fils de Stéphanus, beau-frère de Michel IV. Stéphanus avait été calfateur de vaisseau, et le peuple fit de cette profession le surnom de son fils. Ce jeune homme fut adopté par Michel IV et l'impératrice Zoé. Mais il montra bientôt de si mauvaises dispositions que l'empereur résolut de l'exclure du trône; la mort ne lui en laissa pas le temps. Michel Calaphates, appelé à régner avec Zoé, et sous une sorte de tutelle de la part de Jean, le premier ministre des règnes précédents, commença par bannir la vieille impératrice et l'ancien ministre. Il commit encore quelques actes imprudents qui exaspérèrent la population de Constantinople. Une insurrection éclata; Michel tenta de l'apaiser en rappelant Zoé. Mais le peuple furieux ne s'arrêta pas et prit le palais d'assaut. Michel et son oncle Constantin eurent les yeux crevés et furent enfermés dans le couvent de Studa. Zoé et sa sœur Théodora furent proclamées impératrices, le 21 avril 1042. Y.

Cedrenus, p. 749. — Zonaras, vol. II, p. 242. — Manassès, p. 128. — Glycas, p. 316. — Joel, p. 183. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIV, l. LXXVIII.

MICHEL VI *Stratioticus* ou le *Guerrier* (Μιχαὴλ ὁ Στρατιωτικός), empereur de Constantinople de 1056 à 1057. La vieille impératrice Théodora le choisit pour successeur. Il jouissait de quelque réputation militaire, si l'on en croit son surnom; mais il était cassé par l'âge et d'un esprit faible. Il monta sur le trône, le 22 août 1056. Il eut presque immédiatement à réprimer la révolte de Théodose, cousin du dernier empereur Constantin X, Monomaque. Après une lutte qui inonda de sang les rues de Constantinople, Théodose posa les armes, et fut puni par l'exil. Catacalon, le premier des généraux byzantins, fut rappelé de son gouvernement d'Antioche et remplacé par Michel, cousin de l'empereur. Il revint à Constantinople mécontent de sa disgrâce et rencontra d'autres généraux dont les services n'avaient pas été mieux récompensés. Il forma avec eux une conspiration contre Michel. Les mécontents offrirent la couronne à Isaac Comnène, qui l'accepta après quelque hésitation. Michel ne put pas résister aux révoltés. Vaincu à la bataille d'Hade par Isaac et Catacalon, il abdiqua le 31 août 1057, et se retira dans un couvent. Y.

Cedrenus, p. 792, etc. — Zonaras, vol. II, p. 262, etc. — Manassès, p. 128, 129. — Glycas, p. 188. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIV, l. LXXIX.

MICHEL VII *Ducas Parapinaces* (Μιχαὴλ ὁ Δούκας ὁ Παραπινάκης), fils de Constantin XI Ducas, empereur de Constantinople, de 1071 à 1078. Constantin Ducas en mourant désigna pour lui succéder ses trois fils Michel, Andronic et Constantin. Mais à cause de leur jeunesse le pouvoir suprême passa à leur mère, Eudoxie, qui épousa Romain Diogène. Ce général distingué jouit du titre d'empereur et de la toute-puissance jusqu'à sa défaite par Alp Arslan, sultan des Seldjoukides, au mois d'août 1071. Le césar Jean, oncle du jeune empereur, en apprenant que Romain Diogène avait été vaincu et fait prisonnier, se hâta de proclamer Michel. Peu après, Romain revint de sa captivité; mais il arriva trop tard pour ressaisir le pouvoir. Il fut arrêté, eut les yeux crevés, et mourut des suites de l'opération, en octobre 1071. Eudoxie fut enfermée dans une prison. Michel n'essaya point de s'opposer à ces violences, et il laissa ses ministres abuser d'une autorité qu'il était incapable d'exercer lui-même. Jean, archevêque de Sida, le césar Jean, et Nicéphorize gouvernèrent l'empire. Le sultan Alp Arslan, ne recevant pas la rançon convenue avec Romain Diogène, envahit les provinces d'Asie. Les deux généraux grecs Isaac et Alexis Comnène marchèrent à sa rencontre, et furent vaincus; Isaac tomba même au pouvoir des Turks, qui lui firent payer une grosse rançon. La guerre, conduite de part et d'autre avec peu de talent et d'activité, fut brusquement interrompue par la révolte d'Oursel, aventurier écossais, du sang royal, qui commandait un corps d'auxiliaires

francs au service des Grecs. Oursel s'étant rendu maître de quelques forteresses de l'Anti-Taurus et de quelques districts de l'Arménie et de la Lazique cessa de prendre part aux hostilités entre les Turcs et les Grecs, et chercha à fonder une souveraineté indépendante. Le césar Jean, envoyé contre lui, se laissa vaincre, prendre et proclamer empereur par son vainqueur, qui ne lui laissa que le choix de la couronne ou de la mort. Les Turcs, également ennemis de l'usurpateur et du prince légitime, tombèrent sur celui qui était le plus à leur portée, et défirent Oursel et Jean. Les deux vaincus se rendirent prisonniers, et furent promptement rachetés, Oursel par sa femme, Jean par son collègue Nicéphorize, qui voulait le faire périr. L'ex-césar échappa à la punition en se faisant moine. Oursel à peine libre recommença à guerroyer, retomba au pouvoir des Turcs, qui le vendirent aux Grecs, et fut confiné dans une prison, en 1073. On voit que les batailles se réduisaient à des escarmouches et que les généraux avaient plus à craindre pour leur argent que pour leur vie. C'est à ce degré de décadence misérable qu'était tombé un peuple qui portait encore le nom de romain.

En 1074, les Bulgares, exaspérés par l'insatiable cupidité de Nicéphorize, se révoltèrent, et décernèrent la couronne de Bulgarie à Bodinus, petit-fils de Michel, roi de Servie. Damian Dalassène, favori du ministre et général incapable, envoyé contre les insurgés, fut défait et pris. Nicéphore Bryenne, qui lui succéda avec le titre de césar, justifia par d'éclatants succès la confiance de Michel; mais après avoir soumis les Bulgares, forcé les Grecs à la paix, délivré l'Adriatique et la mer d'Ionie des pirates normands, réprimé une révolte de l'armée, craignant une disgrâce pour prix de ses services, il se fit proclamer empereur, en 1077. Il envoya son frère Jean assiéger Constantinople, que défendirent Constantin Ducas, Alexis Comnène et Oursel, que Michel avait rendu à la liberté. Une contre-révolte vint bientôt porter au comble le danger de l'empereur. Dix jours après que Bryenne eut pris le titre impérial, Botoniate suivit son exemple en Orient, et marcha sur Constantinople avec une armée composée principalement de Turcs. Jean de Bryenne leva le siége de Constantinople; mais Michel, délivré d'un ennemi, ne se crut pas assez fort pour résister à l'autre, et il abdiqua la couronne en faveur de son frère Constantin, qui la refusa (25 mars 1078). Botoniate entra sans obstacle dans Constantinople. Il craignait si peu Michel, qui venait de prendre l'habit monastique, qu'il le laissa vivre et le nomma archevêque d'Éphèse. Michel était né avec un esprit faible, et son éducation augmenta encore son infirmité intellectuelle. Son maître, le savant et pédant Psellus, ne fit de l'élève impérial qu'un grammairien, un rhéteur et un poëte ridicule. Il semble qu'il fut honteux de son élève; car après avoir écrit l'histoire de son temps jusqu'au règne de Michel VII, il ne dépassa pas l'avénement de ce prince. Y.

Zonaras, vol. II, p. 286, etc. — Bryenne, l. II, III, etc. — Scylitza, p. 850, etc. — Glycas, p. 329, etc. — Manassès, p. 134, 135. — Joel, p. 185. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XV, l. LXXX.

MICHEL VIII *Paléologue* (Μιχαὴλ ὁ Παλαιολόγος), empereur de Nicée, puis de Constantinople, né en 1224, mort le 11 décembre 1282. Il était fils d'Andronic Paléologue et d'Irène Angela, petit-fils de l'empereur Alexis l'Ange. Sa naissance et son mérite l'élevèrent de bonne heure aux dignités, dans la petite cour de Nicée, mais l'exposèrent aussi aux soupçons de l'empereur Vatace. Plusieurs fois sa vie fut menacée. Il dut se réfugier pendant quelque temps chez le sultan d'Iconium. Dans une autre circonstance on lui proposa de se justifier par l'épreuve du fer ardent. Il eut le bon sens de s'y refuser, et l'empereur, n'osant pas le faire périr, tâcha de se l'attacher en le nommant grand-connétable. Théodore II Lascaris, successeur de Vatace, envoya Michel gouverner Durazzo, une des possessions les plus importantes et les plus lointaines de l'empire de Nicée; mais sur des soupçons, peut-être sans fondement, il ordonna, en 1259, de l'arrêter et de l'amener les fers aux pieds à la résidence impériale. Aussitôt arrivé, Michel n'eut pas de peine à se justifier auprès de l'empereur, qui, loin de le maltraiter, lui témoigna la plus grande confiance et même, en prévision d'une mort prochaine, lui recommanda ses enfants. Théodore mourut au mois d'août 1258, laissant pour héritier son fils Jean, alors âgé de neuf ans, qui régna sous la tutelle du patriarche Arsénius et du grand domestique Muzalon. Les deux tuteurs étaient détestés du peuple et des soldats, comme amis des Latins. Michel se prévalut de leur impopularité pour les supplanter. Neuf jours après la mort de Théodore, pendant que l'on célébrait ses funérailles à Magnésie, la garde impériale, faisant brusquement irruption dans la cathédrale, massacra Muzalon, ses frères et ses principaux adhérents. Michel remplaça le grand-domestique comme tuteur, et peu après il se donna le titre de despote. C'était un premier pas vers une usurpation plus complète. Maître du trésor impérial, il s'en servit pour gagner la garde varangienne et le clergé, et fut proclamé empereur à Magnésie. Lui et son pupille reçurent en même temps la couronne impériale à Nicée, le 1er janvier 1260. L'avénement de Michel fut salué avec beaucoup d'espoir par les Grecs, avec beaucoup de crainte par les Latins, qui retenaient encore un reste de puissance, faible débris de la domination fondée cinquante-six ans plus tôt par les barons français. Baudouin II, débile représentant de cette ombre d'empire, prit un ton fier avec le nouvel empereur, et lui fit offrir de le reconnaître à condition que Michel lui céderait Thessalonique et toute la Macédoine jusqu'à Constantinople. Paléologue commença par se moquer des députés

qui lui apportaient cette proposition, puis il leur dit sérieusement que s'ils voulaient la paix il fallait lui payer un tribut à peu près égal à celui que Baudouin retirait du commerce de Constantinople. Cette demande équivalait à une déclaration de guerre. Paléologue était sur le point de mettre le siége devant Constantinople lorsque les projets ambitieux de Michel d'Épire lui causèrent de graves embarras. Le despote d'Épire, voyant un enfant sur le trône de Nicée, l'empire grec troublé, la puissance française mourante, conçut l'espérance de se faire lui-même empereur en s'emparant de Constantinople. Il comptait sur les secours de ses deux gendres, Mainfroy, roi de Sicile, et Guillaume de Ville-Hardouin, prince d'Achaïe et de Morée. Sa première attaque ne réussit pas. Il fut vaincu à Acrida par Jean Paléologue, frère de Michel. Les Grecs à leur tour essuyèrent une défaite complète à Tricorypha. Peu inquiet de cet échec, Michel mit le siége devant Constantinople à la fin de 1260; et, n'espérant pas enlever cette place d'assaut, il alla attendre à Nicée, puis dans sa résidence favorite de Nymphæum près de Smyrne, que le blocus forçât Baudouin à se rendre. Le césar Strategopoulos, qui conduisait le siége, ne s'attendait pas à un prompt succès lorsque le hasard lui livra la ville. Cutrizacus, commandant d'un corps auxiliaire, informé de l'existence d'un passage souterrain qui conduisait de l'extérieur dans la maison d'un particulier, conçut le projet de surprendre Constantinople. Il s'introduisit dans le souterrain avec cinquante hommes, pénétra dans la ville, s'empara de la porte la plus voisine et ouvrit aux Grecs. Les habitants se soulevèrent en faveur de leurs compatriotes, et les Latins, saisis d'une terreur panique, se dispersèrent dans toutes les directions. L'empereur Baudouin eut à peine le temps de se réfugier sur une galère de Venise, qui le transporta en Italie. Le matin du 25 juillet 1261 les Grecs furent entièrement maîtres de leur capitale, qui était restée au pouvoir des Latins pendant cinquante-sept ans trois mois et treize jours.

Michel fit une entrée triomphale dans Constantinople, le 14 août; mais il ne trouva pas cette ville telle qu'elle avait été jadis. Sous la domination latine, l'incendie, le pillage, la dévastation l'avaient dépouillée de son ancienne splendeur. Le commerce avait déserté son port, et des milliers de familles opulentes avaient abandonné leurs palais pour ne pas rester en contact avec des étrangers détestés. Le premier soin de Michel fut de réparer les ruines de Constantinople et d'y rappeler des habitants. Il confirma les priviléges étendus que les empereurs latins avaient accordés aux Vénitiens, aux Génois et aux Persans. Quoique les souverains de Nicée se regardassent comme les maîtres légitimes de l'empire byzantin, Michel voulut solemniser sa prise de possession de Constantinople par une cérémonie imposante, et il se fit couronner dans la cathédrale de Sainte-Sophie. Son jeune pupille ne particípa point à cet honneur, et cette circonstance parut un fâcheux augure, qui se réalisa bientôt. Michel ordonna de crever les yeux au jeune empereur, et le relégua bientôt dans une forteresse éloignée (décembre 1261). Ce crime causa tant d'horreur au peuple que Michel eut besoin de toute son énergie pour se maintenir sur le trône. Il fut excommunié par le patriarche Arsénius, auquel son courage coûta le siége patriarcal. Sur ces entrefaites la situation s'aggrava dans la partie occidentale de ses États. Michel d'Épire et Ville-Hardouin, poussés par le pape Urbain IV, remportèrent des succès sur les Grecs et menacèrent Constantinople. Michel échappa à ce danger en promettant de faire tous ses efforts pour réunir les deux Églises. A cette condition le pape intervint, et la paix fut conclue avec Ville-Hardouin en 1263, avec Michel d'Épire en 1264. Le despote mourut peu après, laissant l'Épire à l'aîné de ses fils légitimes, Nicéphore, qui avait épousé Eulogia, sœur de l'empereur; la meilleure partie de son royaume, la Thessalie, revint à son fils naturel Jean, prince belliqueux. Quelques révoltes facilement apaisées remplirent les années suivantes; mais en 1269 Michel se trouva engagé dans une lutte dangereuse avec Charles de Sicile, qui voulait rétablir Baudouin, et avec le despote de Thessalie Jean. Celui-ci remporta une victoire en 1271, et marcha sur Constantinople; il fut rappelé en Thessalie par une défaite de sa flotte et par la prise de Négrepont. Cette fois encore Michel, se croyant menacé d'une croisade générale des Latins, essaya de conjurer l'orage en proposant l'union des deux Églises. Il envoya à cet effet au concile de Lyon, en 1274, le savant Veccus, accompagné de plusieurs des membres les plus distingués du clergé grec. Les envoyés grecs cédèrent sur les deux points essentiels, la procession du Saint-Esprit et la suprématie du pape, et l'union s'accomplit; mais la grande majorité des Grecs repoussa cette transaction, et resta invinciblement attachée à l'orthodoxie. Michel persista dans sa politique, où il voyait un moyen de salut pour son empire. Il déposa le patriarche orthodoxe Joseph, et le remplaça par Veccus. Des mesures rigoureuses furent prises contre ceux qui se refusaient à l'union, et de nouvelles causes de trouble et de ruine vinrent s'ajouter à toutes celles qui menaçaient l'avenir de l'empire. Tous les efforts de Michel en faveur de la réunion des Grecs à l'Église latine furent inutiles, et cette tentative avortée le rendit odieux à ses sujets, sans même lui assurer l'amitié des Latins. La croisade qu'il avait cru prévenir par ses concessions religieuses se reforma sous le prétexte de replacer sur le trône Philippe, frère de Baudouin. Le pape Martin IV, Charles d'Anjou, roi de Sicile, et les Vénitiens y prirent part. Soliman Rossi, commandant les forces alliées, envahit le nord de l'empire, et rencontra près de Belgrade les troupes grecques,

commandées par le grand-domestique Tarcaniotes. Les Grecs remportèrent une victoire assez complète pour mettre l'empire à l'abri d'une nouvelle invasion (1281). Non content de se défendre victorieusement, Michel porta bientôt un coup terrible au principal des confédérés, Charles d'Anjou, en entrant dans les projets de Procida et en fournissant à ce hardi conspirateur les moyens de soulever la Sicile contre les Français. Il en coûta 20,000 onces d'or au monarque byzantin; mais les Vêpres siciliennes eurent lieu (1282), et mirent pour toujours l'empire grec en sûreté du côté de la dynastie angevine de Naples. Dans l'automne de la même année Michel marcha contre Jean de Thessalie; avant d'avoir rien accompli d'important, il tomba malade, et mourut, le 11 décembre 1282, à l'âge de cinquante-huit ans, laissant la réputation d'un prince énergique et habile, mais perfide et cruel. La gloire d'avoir rétabli pour près de deux siècles l'empire de Constantinople n'a pas fait oublier à la postérité qu'il avait acquis le pouvoir suprême par l'assassinat de Mazalon et qu'il s'était raffermi sur le trône en faisant crever les yeux au jeune Lascaris, son pupille et son collègue. Il eut pour successeur son fils Andronic II. Y.

Pachymère, l. I-VI. — Nicéphore Grégoras, l. IV-V. — Acropolite, c. 76, etc. — Phranzès, l. I. — Du Cange, *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français.* — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XVIII, l. XCIX, C, CI.

MICHEL IX, *Paléologue*, empereur de Constantinople, né en 1277, mort le 12 octobre 1320. Il était fils d'Andronic II, qui l'associa à l'empire, le 21 mai 1295. Il mourut avant son père, et c'est à l'article de ce dernier qu'il faut chercher les événements de leur commun règne (voy. ANDRONIC II); nous ne rapporterons ici que le fait qui abrégea ses jours. Michel avait deux fils, *Andronic* et *Manuel*. Les deux frères aimaient la même femme sans savoir qu'ils étaient rivaux, et, par un hasard déplorable, Andronic tua son frère. Michel mourut du chagrin que lui causa ce tragique accident. Y.

Pachymère, *Andronicus Paleologus*. — Nicéphore Grégoras, l. VI-X. — Cantacuzène, *Hist.*, l. 1, etc. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIX.

MICHEL Ier, grand-prince de Russie, mort en 1176, dixième fils d'Iouri Dolgorouki. Il fut appelé, en 1174, par les Vladimiriens à succéder à son frère André Bogolioubski, chassé par eux la même année, et reconnu enfin pour leur souverain, le 15 juin 1175. D'après une vieille chronique, il connaissait les langues grecque et latine et les parlait comme le russe; il aimait la lecture des livres sérieux, et recherchait la conversation des hommes instruits, avec lesquels il discutait volontiers sur les causes des phénomènes de la nature (1). Il ne régna qu'une année. Dans un siècle de barbarie et de troubles, remarque Karamzin, aucune cruauté, aucune perfidie, ne souilla jamais son cœur généreux, et il préféra toujours le repos de son peuple à sa gloire personnelle. » A. G.

Histoire de Russie, par Tatichtchef, III; — par Karamzin, III, ch. 2; — par S. Solovief, II, p. 270.

MICHEL II, grand-prince de Russie, né en 1271, mort le 22 novembre 1319, était fils d'Iaroslaf de Tver; il régnait dans cette ville lorsqu'il fut légitimement appelé, en 1304, à la mort d'André III, à prendre le premier rang parmi les princes russes, soumis, à cette époque, au bon plaisir de la horde tatare. Son neveu Iouri de Moscou lui disputa le trône. Il souleva contre lui les Novgorodiens, et, en 1313, il obtint du khan Usbeck, dont il avait épousé la sœur, le titre de grand-prince. Secondé par une armée mogole, il assiégea Michel à Tver, fut repoussé et perdit la meilleure partie de ses troupes. Peu de temps après, sa femme, qui était tombée dans les mains du vainqueur, mourut subitement. Iouri prit aussitôt parti de cette circonstance pour accuser Michel de meurtre. Ce dernier vint au camp d'Usbeck et tenta de se justifier. Accusé et condamné à mort sans explication, pour avoir eu l'intention de se réfugier chez les Allemands, *pour avoir envoyé des trésors au pape à Rome* (1), et pour avoir empoisonné la princesse de Moscou, il fut encore forcé, avant de subir cet inique jugement, de servir de jouet au khan et de le suivre à la chasse le cou serré dans un carcan, durant deux mois. Il se fortifiait contre ces humiliations et ces tortures en communiant souvent de la main de trois prêtres qu'il avait amenés avec lui et en se faisant lire les psaumes. Suivant l'usage tatar, il fut longuement tourmenté et foulé aux pieds avant d'être pendu à un mur par la chaîne qu'il avait au cou; mais ce mur n'était pas solide : il s'écroula; le martyr eut la force de se redresser; un homme du prince de Moscou, appelé Rimanetz, lui plongea enfin le poignard dans le flanc droit, et, le retournant dans la blessure, il lui arracha le cœur. L'Église russe le vénère comme un saint. Pce A. G—n.

Chronique de Nikon. — Abul, *Hist. des Tatars.* — *Hist. de Russie*, par Karamzin, IV, ch. 7; — par Soloviev, III, 269-279; — par Levesque, II, 184.

MICHEL FÉODOROWITCH, premier tzar de la dynastie des Romanof, né le 12 juillet 1596, mort le 13 juillet 1645. Il était fils de Féodor ou Théodore Romanof, qui fut, en 1601, forcé par Godounof de prendre l'habit religieux, et qui devint patriarche de Moscou dans la suite, sous le nom de Philarète. Exilé d'abord à Biélo-Ozéro, avec sa tante la princesse Tcherkaski, il fut rendu, dès 1602, à sa mère et obscurément élevé par elle dans un couvent de Kostroma, où, avant qu'il eût atteint sa dix-septième année, on vint lui apporter la couronne. La race de Rurik n'était pas éteinte (elle ne l'est pas encore aujourd'hui), et celle de Michel était loin d'être assez illustre pour la supplanter (2);

(1) *Essai sur l'histoire de la Civilisation en Russie*, par N. Gerebtsof, I, 112.

(1) Soloviel, III, 277.

(2) Elle avait pour fondateur un certain André Kobila

protégé par ses infortunes et surtout par l'influence cléricale, il fut cependant préféré même au héros qui venait de sauver la patrie (1), et, après trois jours et trois nuits de débats orageux, la chambre des Boyards (*douma Boiarskaia*), réunie à celle des communes (*douma Zemskaia*), proclama, le 21 février 1613, tzar de toutes les Russies le fils de l'évêque Philarète et de la religieuse Marthe (2). Nul empire ne présente le spectacle d'une élection aussi singulière!

La situation de la Russie à l'avénement de Michel était affreuse. « Ses villes frontières, selon la remarque d'un historien (3), qui auraient dû la défendre, étaient entre les mains d'étrangers ou de brigands; les Suédois étaient maîtres de Kexholm, Oréchek, Koporié et même de Novgorod; les Polonais de Smolensk, Dorogobouje, Poutivle et Tchernigof; les alentours de Pskof étaient au pouvoir de Lisovski; Rezàn, Kachira et Toula pouvaient à peine repousser les Tatars de Crimée et les Nogaïs; Zaroutzki ravageait Astrakhan; Kazan était un repaire de révoltés. A l'intérieur, des bandes de kosaques du Don et du Dniéper, des détachements entiers de Polonais et de Tatars tombaient sur les villes et les monastères non encore détruits, et s'avançaient jusqu'en vue de la capitale. Tout le pays était dévasté; les soldats mouraient de faim; l'impôt n'était plus levé; il n'y avait plus un kopek au trésor. Les joyaux des tzars, les couronnes précieuses, les sceptres, les pierres fines, les vases, tout avait été dérobé et transporté en Pologne. Le trône du jeune souverain était entouré de courtisans appartenant à différents partis : c'étaient les commensaux de Godounof, les serviteurs d'Otrépief, les défenseurs de Chouiski, les affidés de Wladislas, c'étaient même les complices du voleur de Touchino; tous différaient entre eux d'opinion; tous s'accordaient entre eux par la fierté et l'ambition. Les classes inférieures, aigries par dix ans de misères, s'étaient habituées à l'anarchie et ne rentraient pas aisément sous le joug de la loi. » L'honneur de la Russie exigeait qu'elle ne mît pas bas les armes; sa sécurité réclamait impérieusement le repos; elle était rassasiée de guerres civiles et de destructions. Déçu dans ses démarches vis-à-vis de la Suède, le tzar envoya le prince Troubetzkoi reconquérir Novgorod; les Suédois le défirent avant même qu'il parvînt sous ses murs; mais, forcés à leur tour de lever le siége de Pskof, ils furent contraints de signer à Stolbova, le 26 janvier 1616, une paix par laquelle le tzar recouvra Novgorod en cédant l'Ingrie et la Carélie, en renonçant à la Livonie et à l'Esthonie et en payant une indemnité de 20,000 roubles. Mais l'ennemi le plus constant et le plus acharné de la Russie était toujours la Pologne. Après avoir vainement essayé de lui reprendre Smolensk, Michel conclut avec elle, le 1[er] décembre 1618, une trêve de quatorze ans, qui brisait seulement les chaînes de son père, encore retenu en Pologne contre tout droit des gens. Sigismond III étant mort juste à l'expiration de cette trêve (29 avril 1632), Michel envoya de nouveau attaquer Smolensk, et fut de nouveau amené, après un siége de dix mois, à souscrire à Viazma (1634) un traité qui ne lui rendait aucune des places conquises par les Polonais. Malgré ces insuccès, qu'il serait puéril d'atténuer, Michel a rendu d'incontestables services à la Russie : il a consolidé et étendu sa puissance du côté de la Sibérie (1); il a ouvert ses ports au commerce européen, et avait hâte de commencer l'œuvre civilisatrice. Il reçut et envoya un grand nombre d'ambassades, et sentit que le meilleur moyen d'avoir des relations stables avec les souverains étrangers était de se rapprocher d'eux par les liens du sang. Dans ce but, il forma le dessein de marier sa fille aînée à Waldemar, fils naturel de Christiern IV, à condition seulement que ce prince danois embrasserait la foi grecque. Waldemar vint à Moscou en 1644 (*voy.* GULDENLOWE); le tzar lui fit un splendide accueil, et chargea les plus savants ecclésiastiques qu'il put trouver de le convertir; mais ceux-ci n'y réussirent pas, et cela chagrina tant le tzar, assure le métropolite Eugène (2), qu'il en tomba malade, le 12 juillet 1645, et succomba presque subitement.

Michel avait été marié en premières noces, durant quatre mois, à une princesse Dolgorouki; trente jours après l'avoir perdue, il épousa Eudoxie Strechnef, dont il eut deux fils et trois filles. Les relations des voyageurs étrangers qui ont pénétré jusqu'à Moscou sous le règne du tzar Michel s'accordent avec les traditions nationales pour louer sa sagesse et sa modération. « La première chose que le nouveau grand-duc fit à son avénement à la couronne, rapporte Adam Oléa-

qui, selon Karamzin (*Hist. de Russie*, VII, c. 7), est venu, au quatorzième siècle, en Russie de la Prusse. *Voy.* aussi Campenhausen, *Genealogisch chronologische Geschichte des Hauses Romanow und seines vormaligen Stammhauses*; Leipzig, 1805, in-4°.

(1) Dmitri Pojarski (*voy.* ce nom).

(2) Le prince Pierre Dolgorouki affirme, dans une très-curieuse *Notice sur les principales familles de la Russie* (Berlin, 1858, p. 35), que ces chambres imposèrent au premier des Romanof une constitution, qu'il jura d'observer, ainsi que le fit, en 1645, son successeur Alexis. Cette constitution, dit-il, ne permettait pas au souverain d'établir de nouveaux impôts, de déclarer la guerre, de conclure des traités de paix et de signer des arrêts de mort sans le vote *préalable* des deux chambres. En effet, jusqu'à Pierre I[er] tous les oukazes portaient en tête cette formule : *Tzar oukazal i boïaré prigovorili*. (Le tzar a ordonné et les boyards ont décidé). Pierre I[er] qui avait peu de goût pour les formes constitutionnelles, abolit les deux chambres, et depuis aucun livre russe n'a osé seulement en faire mention; mais les documents officiels existent aux archives de l'empire.

(3) Oustrialof, *Histoire Russe*.

(1) A son avénement, la Russie comptait douze millions d'habitants et huit millions de kilomètres carrés; à sa mort, elle possédait treize millions d'habitants et quatorze millions de kilomètres carrés.

(2) *Dict. historique des écrivains de l'église russe*, article du protopope *Michel*.

rius (1), ce fut de conclure la paix avec les princes ses voisins et d'abolir la mémoire des cruautés de ses prédécesseurs par un gouvernement si doux, qu'on demeurait d'accord que depuis plusieurs siècles la Moscovie n'avait point eu de prince dont les sujets eussent eu plus lieu de se louer.... Philarète fut élu patriarche... Le fils, qui était bon et qui avait beaucoup de disposition à la dévotion, a toujours vécu dans un profond respect pour le père, se servant de ses avis dans les délibérations des affaires importantes et lui faisant l'honneur de l'inviter à toutes les audiences et les cérémonies publiques, où il lui faisait toujours prendre la première place. »

P^ce^ Augustin GALITZIN.

Berch, *Le Règne de Michel Féodorovitch* (en russe); Saint-Pétersbourg, 1832, 2 vol. — Ivanof, *Description des Archives impériales* (en russe); Moscou, 1842. — *Histoire de Russie*, de Le Clerc et de Levesque. — Strahlenberg, *Description hist. de l'Empire Russien*. — Schnitzler, *Histoire intime de la Russie*. — Busching, *Magazin für die neue Historie und Geographie*. — Schmidt-Phiseldeck, *Materialien zu der Russischen Geschichte*; Riga, 1825. — *Journal* de Gueteeris (en holl.); La Haye, 1619. — Danckaert, *Beyze door Moscovien ofte Rus-Landt*; Amsterdam, 1615. — *Relation e Viaggio della Moscovia* del. sig. Ercole Zani; Bologna, 1690.

MICHEL VSÉVOLODOVITCH, prince de Tchernigof, issu de Rurik et de saint Vladimir, mort en 1244. Il a une grande place dans les annales de la Russie pour avoir tenté de la délivrer du joug des Tatars. Après avoir vainement cherché, à deux reprises, d'obtenir l'assistance de la Hongrie, Michel fut réduit à aller se disculper auprès du fameux Bâti, dont il avait rêvé de détruire la puissance. « Il partit pour la horde, dit Karamzin, après avoir reçu de son confesseur la bénédiction et quelques hosties consacrées. Encouragé par les exhortations chrétiennes de ce religieux, le prince arriva au camp des Mogols avec son petit-fils Boris de Rostof, et Théodore, un des principaux boyards de sa cour. Déjà il allait pénétrer sous la tente de Bâti, lorsque les mages ou prêtres des païens, conservateurs de leurs superstitieuses cérémonies, exigèrent qu'il passât au milieu du feu sacré, allumé devant la tente, et qu'il adorât leurs idoles. Michel s'y refusa avec courage. Alors des assassins s'élancèrent sur lui, l'accablèrent de coups et de blessures, et finirent par lui trancher la tête. » L'Église russe a placé ce prince au nombre de ses saints.

P^ce^ A. G—N.

Karamzin, IV, ch. 1. — Lévesque, II, 63.

MICHEL KORIBUTH WIĘCNOWIĘCKI, roi de Pologne, né en 1638, mort à Lemberg, le 10 novembre 1673. Son père, le prince Jérémie Wieçnowiecki, descendant de Koributh, frère du roi Jagellon, s'était engagé dans une longue guerre avec les Cosaques, ce qui avait ruiné sa maison. Michel ne paraissait pas devoir la relever; vivant d'une pension de six mille livres, qu'il tenait de la reine Louise de Gonzague, il passait sa vie à satisfaire un appétit monstrueux et à étudier le français et l'italien. En 1669 il se trouva à la diète chargée d'élire un nouveau roi après l'abdication de Jean-Casimir. Après de longues discussions, entremêlées de combats, les factions convinrent d'abandonner au sort le choix des candidats, Charles de Lorraine et le duc de Neubourg; mais le 19 juin des amis de Marie-Casimire, l'ambitieuse femme du grand-maréchal Sobieski, laquelle, malgré la volonté de son mari, intriguait pour lui faire donner la couronne, se mirent tout à coup à crier : « Un Piast! un Piast! » mot servant à demander pour souverain un Polonais. Ils proposent aussitôt le nom de Michel Koributh; la petite noblesse les prend au mot, et acclame Michel, qui en moins de deux heures se trouve porté au trône. Il crut d'abord que les respects qu'on lui marquait étaient une raillerie; lorsqu'il ne put plus douter de sa fortune, il fut effrayé du poids de la couronne et versa des larmes. Mais de cet excès d'humilité il se précipita bientôt dans celui de l'orgueil. « La royauté ne lui suffit plus, dit M. Salvandy dans son *Histoire de Pologne*, il lui fallait la tyrannie. Il ne se soumit à jurer les *Pacta conventa* qu'avec une restriction mentale dont il ne tarda point à se vanter; tous les obstacles irritaient déjà ce fantôme, et il comptait pour des obstacles les talents, la vertu, la gloire. Sobieski surtout le gêna : roi obscur, parvenu incapable, il s'aperçut tout d'abord qu'il n'était pas le citoyen le plus grand de la république; son âme, aussi peu élevée que son génie, se prit d'une haine violente pour un sujet à la fois plus glorieux et plus puissant que lui. Cette haine est tout son règne; il ne vécut que pour faire du mal au grand-maréchal de la couronne, et tous les coups qu'il voulut porter à son illustre lieutenant retombèrent sur leur commune patrie. » S'abandonnant à la puissante famille de Paz, ennemie jurée de Sobieski, il épousa sur leur conseil Éléonore, sœur de l'empereur Léopold; cette union, conclue contre la volonté de la diète et du sénat, augmenta encore l'inimitié des grands contre le nouveau roi. Ce lui-ci, tout occupé à réprimer leur violente opposition, ne prêta aucun secours à Sobieski, qui pendant les années 1670 et 1671 repoussa par des prodiges de valeur les invasions des Cosaques et des Tartares. De même il ne fit en 1672 aucun préparatif pour résister à l'attaque prochaine des Turcs, parce que augmenter l'armée c'était donner à Sobieski de nouveaux moyens de se signaler à la reconnaissance de la patrie. Tant d'ineptie et de manque de cœur exaspéra les grands; ils se décidèrent à le déposer et à lui donner pour successeur le jeune duc de Longueville, qui s'engagea à épouser la reine Éléonore, qui à ce prix s'offrait à travailler à la chute de son époux. Mais au milieu de l'année 1672, au moment où ils s'apprêtaient

(1) *Voyages très-curieux et très-renommes faits en Moscovie, Tartarie et Perse*, etc.; Amsterdam, 1727, I, 274. L'édition originale allemande de ces *Voyages* parut à Schleswig, 1646, in-folio.

exécuter leurs desseins, ils apprirent la mort du jeune duc. Averti du danger qui l'avait menacé, Michel, pour se venger, réunit à Varsovie la pospolite, ou diète armée, qui, dominée par la petite noblesse, se mit à proscrire les ennemis du roi, au lieu d'aller combattre les Osmanlis. Ceux-ci, ne trouvant devant eux que la petite armée de Sobieski, avaient pris Kaminiek et arrivèrent sous les murs de Lemberg. A cette nouvelle la pospolite fit quelques lieues en avant, entraînant le roi, qui voulait fuir. Rassurée bientôt par les victoires inespérées de Sobieski à Calusz et à Boudchaz, elle reprend le procès instruit contre la plupart des sénateurs. Michel, au moment où Sobieski allait poursuivre ses succès, signe le traité honteux de Boudchaz; abandonnant au sultan l'Ukraine et la Podolie, il s'engage encore à lui payer un tribut annuel. Plusieurs mois d'anarchie complète suivirent cet événement; enfin Sobieski (*voy.* ce nom) parvint à rétablir l'ordre; dès le mois d'avril 1673 il reçut de la diète plein pouvoir pour la paix et la guerre; surmontant les difficultés incessantes que lui suscitait Michel, il parvint à réunir une armée de trente mille hommes, avec lesquels il alla gagner sur les Turcs la fameuse victoire de Kotzim. La veille de la bataille, Michel mourut, abandonné à Lemberg; des ulcères dans les intestins, suites de sa voracité prodigieuse, avaient amené sa fin précoce. « On ne peut, *dit* M. Salvandy, considérer ce règne sans une *pitié* profonde. Tout y est calamité pour le prince aussi bien que pour ses peuples. Il vit au milieu des trahisons. A ces disgrâces privées se joignent de toutes parts les malheurs publics. Il n'a de l'ambition que ses désespoirs. Son âme est toujours en proie ou à l'envie ou à l'épouvante. Enfin, ses chagrins semblent quelquefois passer ses fautes. On dirait que la Providence châtie la médiocrité à l'égal du crime chez ces hommes privilégiés ou misérables qui ont reçu du sort et accepté la tâche de gouverner les hommes. » O.

Baraszewicz, *Histoire de la Nation Polonaise.* — Olszowski, *Litteræ.* — Zaluski, *Litteræ historicæ.* — Connor, *State of Poland.*

II. MICHEL non souverains.

MICHEL *d'Éphèse*, écrivain grec sur lequel on manque de renseignements. Il existe dans divers manuscrits des commentaires sur Aristote qui portent ce nom; mais on n'en sait pas davantage. Quelques érudits ont cru qu'il fallait attribuer ces travaux à Michel Psellus; d'autres ont pensé à l'empereur Michel Ducas, ce qui n'est pas vraisemblable. Une portion seulement de ces commentaires sur l'*Éthique* d'Aristote a été publiée, dans le recueil publié chez les Aldes en 1536 : *Eustratii et aliorum insignium peripateticorum Commentarii in libros decem* De Moribus. Des remarques de Michel sur quelques autres ouvrages d'Aristote ont été jointes à l'édition des commentaires de Simplicius sur le Traité *De l'Ame;* Venise, 1526. Le traité de Porphyre : *De non necandis Animalibus*, imprimé à Florence chez les Juntes, en 1548, contient en grec les scholies sur le livre *De Partibus Animantium*, et elles ont été publiées en latin à Bâle, 1559, in-8°. Un assez mince volume in-fol. (Venise, chez Jérôme Scotus, 1552, in-4°) contient des notes, traduites en latin par Evangelista Langus Asulanus, toujours avec le nom de Michel d'Éphèse, sur divers livres d'Aristote. On voit ainsi que cet écrivain était un homme fort laborieux; mais il y a bien peu de chose à apprendre dans ses commentaires, et ils sont tombés dans un profond oubli. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, II, 110; III, 208 (édit. Harles).

MICHEL *Cerularius*, patriarche de Constantinople depuis 1043 jusqu'en 1058. Il s'est rendu célèbre dans l'histoire ecclésiastique par ses violentes attaques contre l'Église latine. En 1053 il écrivit à Jean, évêque de Trani (dans la Pouille), une lettre dans laquelle il rappelait avec une extrême acrimonie les griefs, tous futiles, que les orthodoxes grecs reprochaient aux Latins. Cette lettre devait être communiquée au pape et à toute l'Église d'Occident. Le pape Léon IX commença par y faire une réponse savante et étendue; il envoya ensuite à Constantinople les cardinaux Humbert et Frédéric, avec Pierre, évêque d'Amalfi, pour tâcher de ramener Michel à une conduite plus modérée. Leurs efforts obtinrent si peu de succès que Humbert crut devoir excommunier le patriarche. Michel à son tour excommunia les trois légats, et effaça le nom de Léon IX des diptyques, ou registres sacrés. En 1057 il décida l'empereur Michel Stratiotique à céder le trône à Isaac Comnène; mais il ne resta pas longtemps en bonne intelligence avec le nouvel empereur, et un jour que tous deux disputaient sur la puissance respective de l'Église et de l'État, le patriarche dit à Isaac : « Je vous ai donné la couronne, je saurais bien vous l'ôter. » Cet emportement fut puni par l'exil, et le prélat était sur le point d'être déposé lorsqu'il mourut, dans l'île de Proconèse. On a de lui : *Decisio synodica de nuptiis in septimo gradu; De matrimonio prohibito*, grec et latin, dans le *Jus Græco-romanum* de Leunclavius, t. III et IV; — *Epistolæ II ad Petrum Antiochenum*, grec et latin, dans les *Eccles. Græcæ Monumenta* de Cotelier, t. II; — *De sacerdotis uxore adulterio polluta*, dans les *Patres Apostol.* de Cotelier; — Σημείωμα, *Edictum synodale adversus Latinos, seu de excommunicatione a latinis legatis in ipsum ab ipso in legatos vibrata, anno* 1054, *die septimo junii factum;* dans le *De Libris ecclesiasticis Græcorum*, de Leo Allatius. Y.

Baronius, *Annales Ecclesiastici*, ad ann. 1053, etc. — Cave, *Historia Liter.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XI, p. 195, etc.

MICHEL *de Corbeil*, archevêque de Sens, mort le 1er décembre 1199. Il fut d'abord doyen de l'église de Meaux, vers 1167, puis de celle de Laon en 1191, et de Paris en 1192. Il fut, en 1194, nommé patriarche de Jérusalem, et quinze jours après élu archevêque de Sens. C'était, suivant Du Boulay, un professeur d'une grande renommée. On cite parmi ses écrits *Distinctiones in Psalmos*, manuscrit mentionné par Sander et Montfaucon. B. H.

Hist. Litt. de la France, XV, 324. — *Gallia Christiana*, XII, col. 55.

MICHEL SCOT, philosophe écossais, né à Balwearie (comté de Fife), vers 1190 (1), mort vers 1291. Après avoir fait ses études à Oxford, il se rendit à Paris, selon l'usage, *de more*. Tel était alors l'éclat de l'université de Paris, qu'on ne pouvait être compté parmi les maîtres avant d'avoir compté parmi les écoliers de cette grande ville. On le voit plus tard à Tolède, en 1217, puis, après 1240, en Allemagne, où Frédéric II l'accueille avec une faveur marquée. Enfin, il rentra dans sa patrie, et parut à la cour d'Angleterre, où il fut en crédit sous le règne d'Édouard Ier. Nous le trouvons, en 1286, chargé par Édouard d'une mission en Écosse. On croit donc connaître les principales circonstances de sa vie; mais on regrette beaucoup d'en ignorer les détails. Michel Scot fut en effet, même dans son temps, où parurent tant de brillants esprits, un homme véritablement extraordinaire : l'étrange renommée qu'il a laissée nous atteste la grande opinion que ses contemporains eurent de son savoir, de son mérite; mais recherchons-nous comment cette opinion s'est formée, on ne nous raconte que des fables. Dante le place dans l'enfer, où il le représente sous la figure d'un insigne magicien :

> Quell' altro, che ne' fianchi è così poco,
> Michele Scotto fù : che veramente
> Delle magiche frode seppe il giuoco.

Boccace, Folengo l'introduisent en scène sous les mêmes traits. Procureur du démon sur cette terre, il remplit cette charge avec un prodigieux succès, ne redoutant ni Dieu ni les hommes : il invite ses amis à dîner, et fait servir par des ministres de l'enfer des mets enlevés par eux aux tables des rois de France, d'Angleterre; en d'autres instants il disparaît à la vue du public, sur un cheval noir dont les ministres de Satan ont enchanté la bride. C'est le récit de Folengo, dans son poëme macaronique :

> Consecrare facit freno conforme per ipsos (2)
> Cum quo vincit equum nigrum nullaque vedutum,
> Quem quo vult, tanquam torcherca sagitta, cavalcat.

Cependant il n'est pas même certain que Michel Scot se soit jamais occupé de magie, et que, dans un âge où toutes les superstitions avaient un grand nombre de sectaires, il ait donné dans cet égarement. On sait de reste qu'Albert le Grand, réputé comme lui magicien, fut un des hommes les plus éclairés et conséquemment les moins crédules de son siècle. Michel Scot n'a pas assez douté de l'astrologie et de la chiromancie. Cela est incontestable : mais il n'est pas nécessaire de lui imputer d'autres singularités.

En parlant des écrits, assez nombreux, qu'il nous a laissés, nous corrigerons diverses erreurs commises par Daunou, dans le tome XX de l'*Histoire Littéraire*. Michel Scot, ayant appris l'arabe durant son séjour en Espagne, traduisit de l'arabe en latin plusieurs ouvrages d'Aristote. Daunou suppose que ses traductions d'Aristote se bornent à l'*Histoire des Animaux*. Ajoutons à l'*Histoire des Animaux* le *Traité du Ciel et du Monde*, avec les commentaires d'Averrhoès, ainsi que le *Traité de l'Ame*. On se demande, en outre, si ces traductions, dont il existe de nombreux manuscrits, ont été publiées, et quelques critiques assurent même qu'elles ne l'ont pas été. Ils se trompent : les traductions de Michel Scot existent notamment dans l'édition d'Aristote donnée par les Juntes en 1550. Bien que nous ayons cru devoir, sur le témoignage de Jourdain et des manuscrits même de la Bibliothèque impériale, attribuer à Michel Scot plusieurs traductions d'Aristote que lui conteste M. Daunou, nous avons hésité à lui donner encore, avec Balée, une version latine de l'*Éthique*, et, suivant une conjecture de Jourdain, des versions de la *Métaphysique*, de la *Physique*, du quatrième livre des *Météores*, des *Parva Naturalia*, du *Traité de la Génération et de la Corruption*, qui nous sont offertes par les numéros 943 de la Sorbonne et 75 de Navarre. Ces attributions restent douteuses. Enfin Michel Scot a traduit le *De Substantia Orbis* d'Averrhoès. M. Renan le considère donc à bon droit comme le premier introducteur d'Averrhoès dans le monde latin. Cela suffit à sa gloire. L'influence d'Averrhoès sur nos premiers philosophes a été tout à la fois utile et funeste. Elle a propagé de funestes erreurs; elle a produit dans tous les esprits une agitation utile. Aristote, commenté par Averrhoès, n'est pas le véritable Aristote, c'est-à-dire le plus prudent et le plus délié des logiciens : loin de là, c'est un métaphysicien téméraire. Mais à un disciple engourdi la témérité du maître est un stimulant opportun. Michel Scot ne s'est pas, d'ailleurs, contenté d'introduire Averrhoès dans les écoles latines, il leur a fait connaître encore Avicenne, plus sage et plus fidèle interprète d'Aristote. Il y a lieu de croire, suivant Daunou, que Michel Scot n'a traduit d'Avicenne que la version arabe des livres d'Aristote. « Cependant, ajoute-t-il, on a inscrit sous le nom de philosophe écossais un livre intitulé *Abbreviationes Avicennæ*, sans donner une indication assez précise pour que nous puissions dire où il se rencontre. » Daunou se trompe : l'indication précise qu'il regrette avait été donnée par

(1) Et non en 1214, comme le suppose M. Daunou.
(2) Les diables.

Jourdain dès l'année 1819. Jourdain avait alors signalé, dans le manuscrit du roi qui porte le numéro 6443 cet Abrégé d'Avicenne, et reproduit ces mots, qu'on lit au premier feuillet : « *Abbreviationes Avicennæ*. Frederice, domine mundi, accipe devote hunc librum Michaelis Scoti, et sit gratia capiti tuo et torquis collo tuo. » Aucune édition de cet ouvrage n'était connue, selon M. Daunou. C'est une autre erreur. Jourdain avait retrouvé les *Abbreviationes Avicennæ*, avec la traduction de Michel Scot, dans une édition de quelques opuscules d'Avicenne et d'Alfarabi, publiée à Venise en 1509. A ces traductions d'Averrhoès, d'Avicenne il faut joindre celle du *Traité de la Sphère* d'Alpetrondji. Jourdain nous l'indique dans plusieurs manuscrits de la Bibliothèque impériale. Daunou ne l'a pas connue. Mais il inscrit parmi les œuvres de Michel Scot un commentaire sur la *Sphère* de Jean de Holywood (*Joannes de Sacro Bosco*), publié à Bologne en 1495, in-4°, et à Venise en 1631, in-fol. Ce commentaire de Michel Scot n'a-t-il pas plutôt pour objet la Sphère d'Alpetrondji que celle de Jean de Holywood? C'est une question dont l'examen doit être renvoyé aux experts. Il est certain, toutefois, qu'il faut distinguer le commentaire imprimé de la version inédite. La version porte, en effet, une date; elle est de l'année 1217, et fut faite dans la ville de Tolède, tandis que le commentaire, composé à la prière de l'empereur Frédéric, est un ouvrage évidemment postérieur. Nous venons de donner la liste des écrits plus ou moins originaux de Michel Scot. A cette catégorie appartiennent encore un traité *De Sole et Luna*, publié à Strasbourg en 1622, dans le tome V du *Theatrum Chimicum*, un opuscule *De Chiromantia*, souvent imprimé dans le quinzième et le seizième siècle, et un autre *De Physiognomia et de hominis Procreatione*, dont M. Daunou a compté dix-huit éditions, ouvrage plus souvent intitulé *De Secretis Naturæ*. Nous avons en outre retrouvé dans un manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, n° 1614, deux traités inédits de Michel Scot, intitulés : *De Notitia conjunctionis Mundi terrestris cum cœlesti* et *De Deffinitione utriusque Mundi*, et *De Præsagiis stellarum et elementaribus*. Il s'agit, dans ces deux traités, de l'influence exercée sur les choses de la terre par les mouvements des autres planètes, et, comme on le suppose, des observations vraies s'y trouvent mêlées à beaucoup de frivoles hypothèses. Notre embarras serait grand si nous avions à charge de discerner ici les propres imaginations de Michel Scot et celles de ses maîtres, les Arabes. Nous croyons cependant que personne ne les lira sans quelque profit. Ainsi les grammairiens eux-mêmes y trouveront l'origine du mot *tohubohu* : « æther, qui dicitur *tohu* et *bohu*. » Nous n'osons guère les recommander aux astronomes; peut-être néanmoins ne leur sera-t-il pas tout à fait indifférent d'y voir Michel Scot comparant la terre à un œuf, paraphraser de diverses manières cette comparaison ingénieuse. Enfin Albert le Grand attribue à Michel Scot un écrit pseudonyme intitulé : *Quæstiones Nicolai Peripatetici*, ouvrage très-mal famé, auquel Vincent de Beauvais a emprunté la définition de l'iris, et dont nous avons publié un assez long fragment d'après le volume (ms.) 841 de la Sorbonne. B. Hauréau.

Hist. Littér. de la France, t. XX, p. 43. — Leland, *Comment. de Script. Brit.* — Pits, *De Rebus Anglicis*, t. I, p. 374. — G. Naudé, *Apologie des grands Hommes accusés de magie*. — Renan, *Averroès et l'Averroïsme*. — Jourdain, *Recherches critiques sur les traductions d'Aristote*. — B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique*, t. I, p. 467 et suiv.

MICHEL (*Jean*), évêque d'Angers, né à Beauvais, mort le 11 septembre 1447. Il fut d'abord conseiller de Louis II, roi de Sicile, puis chanoine de Rouen, d'Aix et d'Angers. Élu évêque d'Angers le 28 février 1439, il prêta serment au roi le 30 mars. Pendant ce temps Guillaume d'Estouteville, archidiacre d'outre-Loire dans la même église, avait obtenu des bulles du pape pour l'évêché. Muni de ses bulles, il se présente au chapitre, et demande l'éloignement de Michel; mais c'est le postulant qui est écarté. Il ne cède pas toutefois, et va siéger comme évêque d'Angers au concile de Florence, tandis que Jean Michel siège, avec le même titre, au concile de Bâle. De là d'orageuses discordes. Le pape Eugène essaye d'y mettre fin, le 3 novembre, en nommant Guillaume évêque de Digne, et, le 18 décembre, cardinal. Cependant, un homme aussi considérable par son origine, aussi puissant par ses alliances, n'était pas fait pour se prêter à des transactions. Ses intrigues continuent et entretiennent dans l'évêché d'Angers une agitation constante. Mais le plébéien Jean Michel avait des partisans résolus. Peu de prélats ont laissé dans l'église d'Angers d'aussi honorables souvenirs. Les rois de France ont eux-mêmes plusieurs fois demandé à Rome sa canonisation; mais ils ne l'ont pas obtenue. B. H.

Gallia Christiana, t. XIV, col. 580.

MICHEL (*Jean*), médecin et poëte dramatique français du quinzième siècle. Des témoignages incontestables établissent qu'il y eut au quinzième siècle à Angers un médecin célèbre, doué d'aptitudes diverses, et portant le même prénom que l'évêque d'Angers auquel est consacré le précédent article. Le cartulaire de l'Université d'Angers et les registres de la faculté de médecine de cette ville font souvent mention de *maistre Jehan Michel*. Le *Catalogue des conseillers du parlement de Paris*, par Blanchard, le donne comme premier médecin du roi (Charles VIII) et comme ayant été nommé conseiller au parlement en 1491. Enfin, on lit dans *Le Verger d'Honneur* d'André de La Vigne, poëte contemporain : « Le 22 août 1493 mourut à Quiers (en Piémont) maistre Jehan Michel, pre-

mier médecin du roy, très-excellent docteur en médecine, duquel le roy fut fort marry. » Il est probable que c'est à ce docteur en médecine que doivent être attribuées les *additions* et *corrections* faites au *Mystère de la Passion* par *très-éloquent et scientifique docteur maistre Jehan Michel.*

Telle n'est pas l'opinion de La Monnoye, de Beauchamps et de M. Louis Paris, qui s'appuient d'un passage d'un écrivain du seizième siècle pour assigner cet ouvrage à l'évêque d'Angers. Dans les *Epistres familières et morales* de Jean Bouchet (1545), on lit une Épître qui lui est adressée par Pierre Gervaise, assesseur de l'official de Poitiers : voulant lui prouver que les fonctions de la magistrature, pas plus que celles du sacerdoce, ne sont incompatibles avec le culte des lettres, il lui rappelle l'exemple

De bons pasteurs et prélats de l'Église
Qui en leur temps ont chascun à leur guise
Bien composé. . . . .
Voy par après ce maistre Jehan Michel,
Qui fust d'Angiers evesque et patron tel
Qu'on le dit saint. Il fit par personnages
La *Passion* et aultres beaux ouvrages.

Ce témoignage a paru concluant, et il ne l'est pas. Rien ne prouve en effet que Pierre Gervaise n'ait pas fait une confusion de noms. A l'autorité suspecte de cet assesseur de l'official de Poitiers, M. Paulin Paris, après les frères Parfait, oppose avec raison le silence de tous les écrivains qui ont parlé de l'évêque d'Angers. Ils racontent assez longuement sa vie; ils font l'éloge de sa piété, de ses vertus et de ses talents, et il n'en est pas un seul qui lui attribue les remaniements du *Mystère de la Passion*. Il se demande d'ailleurs si le titre de *très-éloquent et scientifique docteur* ne convient pas mieux à un médecin qu'à un évêque. De plus, ces *additions* et ces *corrections* ne peuvent guère être l'œuvre de l'évêque d'Angers; car il mourut en 1447, et tout porte à croire que l'ouvrage original était le *mystère* d'Arnoul Gresban, lequel paraît avoir été composé vers 1450. Enfin, un fait qui jusque ici n'a pas été remarqué, nous semble confirmer l'opinion des frères Parfait et de M. Paulin Paris. Le *scientifique docteur*, outre ses *additions* et *corrections* au *Mystère de la Passion*, a lui-même composé un *Mystère de la résurrection* qui, comme l'atteste le titre de l'ouvrage imprimé (*Paris, A. Vérard, in-fol., goth.*), « fut joué à Angiers triumphanlement devant le roy de Sicile. » Les frères Parfait croient devoir assigner à cette représentation la date de 1475; mais, le roi René ayant été dépouillé de l'Anjou par Louis XI, et étant allé se fixer depuis dans son comté de Provence, il faut avancer la date de cette représentation : toutefois on ne saurait la reporter au delà de 1455, époque où le bon roi, après avoir été chassé de Naples et avoir cédé à son fils son duché de Lorraine, vint s'établir dans l'Anjou. Sans doute il est possible que la composition de l'ouvrage remonte plus haut; mais n'est-il pas probable que ce mystère a été représenté et imprimé peu après avoir été composé?

Nous croirions volontiers que cette *Résurrection* fut le premier ouvrage dramatique de Jean Michel. C'est un mystère en trois journées, de 20,000 vers environ, et qui comprend depuis la mort du Christ jusqu'à la Pentecôte. Il est vraisemblable que c'est le succès éclatant qu'obtint ce mystère qui valut à son auteur le titre de *très-éloquent et scientifique docteur*, et qui l'engagea à remanier la *Passion* d'Arnoul Gresban. De là le *Mystère de la Passion de N.-S. J.-C. avec les additions et corrections*, etc., *lequel mystère fut joué à Angiers moult triumphalement et sumptueusement*, *en l'an* 1486 *en la fin d'août*, ouvrage dont il existe au moins quatre éditions, données par différents libraires à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, et qui fut représenté en différentes villes, notamment à Paris, en 1507.

Un simple coup d'œil jeté sur la *Passion* d'Arnoul Gresban et sur celle de Jean Michel suffit pour faire reconnaître que celle-ci est postérieure à l'autre. Les *additions* et *corrections* de Jean Michel, ayant été bien accueillies, ont nui à l'ouvrage de son devancier : tandis que le premier est demeuré manuscrit, le second a obtenu plusieurs éditions. Le drame de Jean Michel se compose de 50,000 vers environ; c'est près du double de la *Passion* de Gresban; mais le *Mystère* n'a pas gagné à tous ces remaniements. L'ouvrage de Gresban, dans sa simplicité première et avec ses proportions plus modestes, se laisse encore lire sans trop de fatigues. Au contraire, il est difficile de supporter la lecture de celui de Jean Michel, tout surchargé de détails inutiles, écrit avec précipitation et sans élégance. Les tableaux de mœurs y sont beaucoup plus nombreux et plus développés que dans le *Mystère* de Gresban; Jean Michel se complaît à tracer des scènes de bourgeois, de gueux et de truands du quinzième siècle, qu'il transporte au temps de Jésus-Christ, sans se soucier de l'anachronisme; il aime le trivial et ne recule pas devant l'obscène. C'est ce qui fit son succès auprès des contemporains, et ce qui, à défaut d'un vrai mérite littéraire, conserve à son ouvrage un intérêt historique. A. CHASSANG.

Foncemagne, *Éclaircissements sur la personne et les ouvrages de J. Michel*, dans les *Mémoires* de l'Acad. des Inscr., XVI, 246, et XVII, 566. — O. Leroy, *Études sur les Mystères.* — *Biblioth. de l'École des Chartes*, 1re série, III, 478. — La Croix du Maine, *Biblioth. fr.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVII. — Les frères Parfait, *Hist. du Th.-Fr.*, t. II, p. 286. — Beauchamps, *Recherches sur les Théâtres.* — L. Pâris, *Les Toiles peintes de la ville de Reims, Introd.* — Paulin Pâris, *MSS. franç. de la Bibl. Imp.*, t. VI, p. 280 et suiv., et *Revue des Cours publics* du 24 juin 1855. — Magnin, *Journal des Savants*, 1846. — Brunet, *Manuel du Libraire.*

MICHEL *de Tours* (*Guillaume*), poëte français, vivait au commencement du seizième siècle. On ignore la date exacte de sa naissance et

celle de sa mort. L'épître dédicatoire à Antoine de Lorraine, placée à la tête de la version de Josèphe, nous apprend qu'il était né à Châtillon-sur-Indre; le nom de Tours, qu'il ajoutait ordinairement au sien, fait supposer qu'il habitait cette ville ou qu'il y avait étudié. Peut-être même y enseignait-il les belles-lettres, car il s'est laissé représenter sur le frontispice des *Bucoliques* (édit. de 1529) un rouleau dans la main et entouré de jeunes gens. Ce n'est que grâce à ses ouvrages qu'il est connu des bibliophiles. Le plus important est intitulé: *La Forest de Conscience, contenant la chasse des princes spirituelle;* Paris, 1516, 1520, in-8°, goth. fig. en bois. L'auteur déclare, en ces termes, quel a été son projet : « J'ai voulu du fond de mon desireulx vouloir faire saillir ceste élucidation d'amour divin, inexplicable misericorde, pneumatique douleeur sur la refragance du miel et infinie bonté de quantité sy profonde que l'angelicale science la surudante concavité n'en attouche ». Cette citation suffit pour donner une idée du style de Michel, formé d'expressions métaphoriques et figurées, maladroitement empruntées du latin, quelquefois du grec; il en résulte une obscurité impénétrable. Les écrits de cet auteur, tous d'une lecture fastidieuse, sont : *Le Penser de royal memoire, auquel sont contenus les epistres envoyez par le royal prophete David au magnanime prince, celeste champion et tres-chrestien roy de France Françoys premier;* Paris, 1518, in-4°, goth.; — *Le Siecle doré, contenant le temps de paix, amour et concorde, en ryme;* Paris, 1521, in-4°, goth.; — *Elegies, Threnes et Complainctes sur la mort de madame Claude, jadis royne de France;* Paris, 1524, in-8°, goth. Guillaume Michel ne s'appliqua pas toujours à écrire des ouvrages originaux; il donna aussi des *translations* en français, telles que : *Les Bucoliques de Virgile Maron;* Paris, 1516, in-4°, goth.; — *Les Géorgiques;* Paris, 1519, in-8°, goth.; ces deux traductions, en vers avec l'exposition en prose, ont été réimprimées ensemble; Paris, 1529, in-fol.; — *Lucius Apuleius de l'Asne doré;* Paris, 1517, in-4°, goth., et 1518, in-fol, goth.; — *Les trois livres de Polydore Vergile, des Inventeurs des choses;* Paris, 1520, in-8°; — *Eutropius et Paulus Diaconus: des Faicts des roys et empereurs romains et des consuls de Rome, pareillement des roys d'Italie;* Paris, 1521, in-fol.; — *L'Epitome de Valere le Grand intitulé le Floralier;* Paris, 1524, in-4°, goth.; — *Les Œuvres de Justin et Gestes de Troge Pompée;* Paris, 1526, in-8°; — *Vie, Faicts et Gestes des XII Césars, distinguée et reduycte par Suetone Tranquille;* Paris, 1530, in-fol., goth.; — *Josephe juif et hebrieu historiographe grec de l'antiquité judaique;* Paris, 1534, 1539, in-fol., goth.; — *La Pandore de Janus Olivier, pere spirituel et evesque d'Angers;* Paris, 1542, in-8°. Selon son usage, le traducteur place dans ses vers une foule de mots latins qu'il affuble d'une terminaison française, *delubres, smaragdines, come*, etc. Tout à fait illisibles, les vers de Michel sont pourtant fort recherchés des amateurs de livres rares. En 1556 le libraire Jacques Kerver réimprima un autre ouvrage de cet auteur, mais en prose et d'un genre différent : c'est un traité *De la Justice et de ses especes, livre tres-profitable pour tous ceux qui desirent connaître le moyen pour vivre heureusement et paisiblement* (Paris, in-8°); on n'en connaît pas la première édition. P. L—y.

Goujet, *Biblioth. françoise*, X, 323. — Chalmel, *Hist. de Touraine.* — *Catalogues* Gaignat et La Vallière. — Brunet, *Manuel du Libraire.* — Viollet Le Duc, *Biblioth. Poétique*, I, 156.

MICHEL DE LA ROCHEMAILLET (*Gabriel*), jurisconsulte français, né à Angers, le 19 octobre 1562, mort à Paris, le 9 mai 1642 (1). Fils d'un avocat au présidial d'Angers, il étudia le droit dans cette ville, et vint à Paris, où, sous la direction de son compatriote Chopin, il se fit admettre parmi les avocats au parlement, dont il fut plus tard le doyen; mais atteint, jeune encore, de surdité, il se renferma dans son cabinet, et consacra tout son temps à l'étude. Après la mort de Charron, son intime ami, il obtint par ses soins et ses démarches, et malgré les efforts de la Sorbonne et de l'université, la permission de publier l'édition du livre *De la Sagesse*, qui parut en 1604, et à laquelle il joignit une *Vie* de l'auteur. On a en outre de lui : *Théâtre géographique du royaume de France, contenant les cartes gravées de Jean Leclerc et les descriptions de G. M. de La Rochemaillet;* Paris, 1632, in-fol.; — *Les Coutumes du pays et duché d'Anjou, conférées avec celles du Maine et des pays circonvoisins*, etc., *ensemble les Notes de M. Charles du Molin;* Paris, 1633, in-12; — *Vie de Scévole de Sainte-Marthe*, etc.; Paris, 1629, in-4°, réimprimée en tête des *Œuvres* de Scévole et Abel de Sainte-Marthe; Paris, 1633, in-4°. — Michel a donné des éditions annotées et augmentées de divers ouvrages, notamment : *Recueil des arrêts pris des mémoires de Georges Louet;* Paris, 1610, in-4°; — *Les Édits et Ordonnances des Rois de France depuis Louis le Gros, l'an 1108, jusqu'au roi Henry IV, recueillis par Ant. Fontanon;* Paris, 1611, 3 vol. in-fol.; — *Le Code du roi Henry III, par Barnabé Brisson, avec les Édits des rois Henry IV et Louis XIII;* Paris, 1622, in-fol.; — *Coutumes générales et particulières du royaume de France et des Gaules;* Paris, 1604, 2 vol. in-fol. : les notes de l'éditeur sont reproduites

(1) Il appartenait, selon Ménard, à la famille Michieli de Venise, qui a donné des doges à cette république, et l'un de ses ancêtres s'étant attaché à Louis II, duc d'Anjou, l'avait suivi en France et s'y était établi. Sa famille acheta en 1453 la terre de La Rochemaillet, dont elle porta depuis le nom.

dans le *Nouveau Coutumier général* de Bourdot de Richebourg; Paris, 1724, 4 vol. in-fol.; — *La Conférence des ordonnances royaux, distribuée en douze livres à l'imitation du Code de Justinien, par Pierre Guénois*; Paris, 1678, 2 vol. in-fol. Enfin, il a traduit du latin en françois le *Commentaire* latin de R. Chopin *sur la Coutume de Paris*; Paris, 1614, in-4°. E. REGNARD.

P. Ménard, *Elogium Gabrielis Michel de La Rochemaillet*, dans la *Bibliothèque des Coutumes*, par Berroyer et de Laurière; Paris, 1699, in-4°, p. 89. — Niceron, *Mémoires*. — Moréri, *Dict. Hist.* — Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*, édit. de Fevret de Fontette.

MICHEL DE LA ROCHEMAILLET (*René*), poëte latin, fils du précédent, né en 1597, à Paris, mort en 1644, à Champlant, près de Versailles. Il fut vicaire du village de Massy et curé de celui de Champlant. Ses talents littéraires l'avaient mis en rapport avec Camus, évêque de Belley, les deux Colletet, du Ryer, et autres savants. On a de lui des *Opuscula Poetica* (Paris, 1634, in-8°), réimpr. en 1658 sous le titre de *Michaelis Rupemaillei Poemata*. P. L.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

MICHEL (*Jean*), poëte languedocien, né à Nîmes, vers le milieu du dix-septième siècle. On est privé de renseignements sur cet écrivain, qui jouit parmi ses contemporains d'une réputation assez étendue. Né dans une classe obscure, il ne s'éloigna guère de sa ville natale, où il mourut, vers 1700. On a de lui un poëme en vers burlesques, intitulé: *L'Embarras de la fieiro dé Boucairo*; Amsterdam, 1700, in-8°, ou Beaucaire, 1783, in-12, souvent réimprimé et inséré dans le *Recueil des poëtes gascons* (Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12), où l'on trouve encore de sa façon quelques chansons et sonnets. K.

Mary-Lafon, *Tableau hist. du Midi de la France.*

MICHEL (*François*), visionnaire français, né en 1661, à Salon, en Provence, mort à Lançon, le 10 décembre 1726. A ce nom se rattache le souvenir d'une aventure extraordinaire qui, vers la fin de l'été 1699, fit grand bruit dans toute la France et surtout à Versailles. D'après ce que Saint-Simon en raconte dans ses *Mémoires*, Michel y joua un rôle analogue à celui qu'a joué de nos jours un paysan beauceron nommé Martin (*voy.* ce nom). Michel exerçait à Salon le métier de maréchal-ferrant. A l'époque dont nous parlons, il était âgé de trente-huit ans, père de famille et bien famé dans son pays. Un soir, dans la campagne, en revenant chez lui, il aperçut au pied d'un arbre et environnée d'une grand lumière, une belle femme blonde, vêtue de blanc, avec un par-dessus à la royale, qui, appelant Michel par son nom, lui dit qu'elle était la feue reine (Marie-Thérèse), qui avait été l'épouse du roi; après lui avoir confié des choses de la dernière importance, elle lui donna l'ordre, sous peine de mort, d'aller les révéler au roi, ajoutant que si d'abord il ne pouvait arriver jusqu'à lui, il demandât à voir un ministre d'État; mais qu'il réservât certains secrets au roi seul. Cette apparition se renouvela trois fois à quelques jours d'intervalle. Cédant enfin à des injonctions de plus en plus menaçantes, le maréchal se rendit à Aix, chez l'intendant de Provence, qui, surpris du bon sens et de la fermeté de cet homme, lui donna des lettres pour les ministres et paya son voyage. Cette histoire merveilleuse se répandit au loin; les curieux accoururent de toutes parts sur le passage de Michel (1). A peine arrivé à Versailles, il s'adressa à M. de Brissac, major des gardes du corps, et sans se lasser des rebuffades, il insista beaucoup pour avoir accès auprès du roi. Louis XIV, instruit de la singulière obstination de Michel, lui fit dire d'aller trouver M. de Barbezieux; Michel refusa parce que ce n'était pas un ministre d'État. Tout le monde fut très-surpris de cette distinction faite par un homme qui jusque alors n'était jamais sorti de son village. M. de Pomponne, à qui Michel fut adressé, l'entretint à trois reprises différentes. Enfin, d'après ce que lui rapporta le ministre, le roi consentit à recevoir le maréchal-ferrant, et eut avec lui deux entrevues de plus d'une heure chacune. Dans la dernière, Michel parla au roi d'un fantôme que, vingt ans auparavant, ce prince avait vu dans la forêt de Saint-Germain, chose dont il était sûr de n'avoir jamais rien dit à personne. Cette particularité fut la seule que le roi révélât de ses entretiens avec Michel; quant aux ministres, ils gardèrent le plus profond secret sur ce qu'ils avaient appris à ce sujet. Saint-Simon rapporte que le lendemain de la première fois que le roi eut reçu Michel, « le maréchal de Duras, qui était sur le pied d'une considération et d'une liberté de dire au roi tout ce qu'il lui plaisait, se mit à parler de ce maréchal avec mépris et à dire le mauvais proverbe, « que cet homme était un fou ou que le roi n'était pas noble ». A ce mot, le roi s'arrêta, et se tournant au maréchal de Duras, ce qu'il ne faisait presque jamais en marchant : « Si cela est, lui dit-il, je ne suis pas noble, car je l'ai entretenu longtemps; il m'a parlé de fort bon sens, et je vous assure qu'il est fort loin d'être fou. » Ce propos du roi ayant été répété, la curiosité publique s'en accrut : le maréchal ferrant devint le héros du moment et plusieurs peintres se disputèrent l'honneur de faire son portrait (2).

Après avoir accompli sa mission, Michel retourna dans sa province, muni d'une somme

(1) On lui fit l'application de ce quatrain de Nostradamus, dont il était le compatriote :

> Le pénultième de surnom de prophète
> Prendra Diane pour son jour et repos ;
> Loin vaguera par frénétique tête,
> Et délivrera un grand peuple d'impôts.

Voici comment on l'expliquait. Michel était le pénultième enfant de son père; il portait le nom du prophète *Michée*; sa mère se nommait *Diane*; son voyage à Versailles était annoncé par le troisième vers, et le quatrième se rapportait à la diminution d'impôts qui eut lieu après le traité de Ryswick.

(2) On a deux portraits de Michel, format in-4° : l'un de Bonnard, l'autre de Roussel.

d'argent et d'une lettre dans laquelle le roi recommandait à l'intendant de Provence de protéger cet homme, sans pourtant le tirer de son métier, et de faire en sorte qu'il ne manquât de rien pour le reste de sa vie. Michel montra beaucoup de désintéressement et de modestie, trouvant toujours qu'on lui donnait trop. Il ne parut différent en rien de ce qu'il était auparavant; jamais il ne parlait de Paris ni de la cour, et se louait volontiers du roi, mais en deux mots, sans laisser entendre s'il l'avait vu en curieux ou d'une autre manière. On glosa beaucoup sur ce singulier voyage. Tandis que les uns admettaient la réalité d'une mission providentielle, les autres ne voyaient là qu'un « tissu de hardie friponnerie dont la simplicité du bonhomme avait été la première dupe ». On s'avisa de mettre toute l'histoire sur le compte d'une Mme Arnoul, femme intrigante et romanesque, veuve de l'intendant de marine de Marseille, et qui entretenait depuis longtemps avec Mme de Maintenon un commerce secret et intime. « Ces deux choses sont vraies, ajoute Saint-Simon; la troisième, que je me garderais bien d'assurer, est que la vision fut un tour de passe-passe de cette femme, et que ce dont le maréchal de Salon était chargé par cette triple apparition qu'il avait eue n'était que pour obliger le roi à déclarer Mme de Maintenon reine. Ce maréchal ne la nomma jamais et ne la vit point. De tout cela, jamais on ne sut davantage (1). » Michel, fatigué de la curiosité dont il était l'objet, se retira bientôt à Lançon, village près d'Aix, où il mourut, âgé de soixante-cinq ans. P. L—y.

Saint-Simon, *Mémoires*, II, 18 et suiv. (édit. Chéruel). — Proyart, *Vie du Dauphin père de Louis XVI*.

MICHEL (*Robert*), sculpteur français, né en 1720, au Puy, mort le 31 janvier 1785, à Madrid. Il avait à peine vingt ans lorsqu'à la fin de 1740 il se rendit à Madrid, où il continua de résider jusqu'à l'époque de sa mort. Chargé à cette époque des travaux d'art de la chambre du roi Ferdinand VI et attaché comme professeur à l'académie de Saint-Ferdinand, il fut nommé directeur de cette compagnie par le roi Charles III, qui en outre plaça dans ses attributions la surveillance de tous les ouvrages de sculpture exécutés dans les résidences royales. Cet artiste, dont le nom ne figure dans aucun recueil biographique, avait beaucoup de vigueur et d'imagination; il a laissé un grand nombre d'œuvres qui se trouvent toutes en Espagne, et parmi lesquelles nous citerons : à Madrid, *Saint Ferdinand* et *Sainte Barbe*, statues en marbre qui décorent l'oratoire du Buen-Retiro; les *quatre Prophètes*, à l'église de Saint-Millan; *La Charité* et *L'Espérance*, à Santo-Justo; *Saint Pascal*, à Santo Bernardino; *Saint Philippe de Neri*, à l'église de ce nom; la *Statue équestre de Philippe V*, à l'acad. roy. de Saint-Ferdinand; — à Aranjuez, toute l'ornementation de la corniche de la chapelle royale; — à Vittoria, le buste de *Charles III*; — à Pampelune, *Le Tombeau du comte de Gages*, au couvent des Capucins; — à Osma, *La Conception*, dans la cathédrale. P. L.

Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*, 2e édit.

MICHEL (*Jean-Baptiste*), graveur français, né en 1748, à Paris, mort en 1804. Il avait appris son art sous la direction de Pierre Chenu. On ignore à quelle époque il passa à Londres; mais il est certain qu'il y acquit une belle réputation et que, durant un séjour de plusieurs années, il travailla activement à reproduire les œuvres des maîtres italiens, flamands et français. Son nom se rattache à la *Collection des tableaux de Catherine II* publiée par Boydell (1788, 2 vol. in-fol.), pour laquelle il a gravé dix-neuf planches. Michel était de retour en France avant la révolution. Ses principales productions sont : *Le Frappement du rocher*, de Poussin; — *Abraham, Sara et Agar* et *Agar dans le désert*, de Berrettini; — *Le Fils prodigue*, de Salvator Rosa; — *La Mort de saint Joseph*, de Velasquez; — *Les trois Grâces*, et *la Foi, l'Espérance et la Charité*, de Rubens; — *Alfred III visitant Guillaume d'Albanac*, de West; — *La Cuisine*, de Téniers; — et quelques portraits. P. L.

Basan, *Dict. des Graveurs*, II, 18. — Nagler, IX, 244.

MICHEL (*Claude-Louis-Samson*), magistrat et littérateur français, né à Maubeuge, le 16 décembre 1754, mort à Douai, le 16 janvier 1814. Professeur de rhétorique au collége de sa ville natale, il avait été reçu avocat au parlement de Flandre et plaidait devant la prévôté royale de Maubeuge, qui se trouvait dans le ressort de cette cour souveraine. A partir de 1790, il fut successivement administrateur du département du Nord, vice-président, puis président du tribunal criminel du département des Deux-Nèthes, et commissaire du pouvoir exécutif près de divers tribunaux du Nord et du Pas-de-Calais. Enfin, de 1800 à 1811, il remplit les fonctions de commissaire du gouvernement près le tribunal d'appel de Douai et celles de procureur général à la cour impériale de la même ville. On a de lui : *Nouveau Système de répartition de la contribution foncière*; Douai, 1802, in-4°, attribué à tort, par *La France Littéraire* de Quérard, à J.-E. Michel, administrateur du département des Bouches-du-Rhône; — *Le Charlatan de la Chine, conte moral en vers*; Douai, 1806, in-8°; — *Essai sur les attractions moléculaires*; Douai, 1809, in-8°; — *Considérations nouvelles sur le droit en général, et particulièrement sur le droit de la*

(1) L'abbé Proyart, dont le récit à ce sujet diffère sur plusieurs points de celui de Saint-Simon, rapporte que, suivant l'opinion populaire, Michel serait venu annoncer au roi la décadence de son règne. Il dit aussi que Michel fut la troisième personne à qui s'adressa le fantôme de la feue reine, les deux premières ayant été frappées de mort pour avoir indiscrètement révélé ce qui leur avait été confié.

nature et des gens; Paris, 1813, in-8° et in-12.
E. R.

Duthilleul, *Galerie Douaisienne*.

*MICHEL (*Emmanuel*), fils du précédent, né à Douai, le 4 juillet 1799. Il étudia le droit à Paris, et devint en 1821 substitut au tribunal de Montreuil-sur-Mer. Après avoir exercé les mêmes fonctions et celles de procureur du roi dans plusieurs autres villes, il fut nommé substitut du procureur général à la cour royale de Metz, puis, en 1834, conseiller à cette cour, dont il fait encore partie comme conseiller honoraire depuis qu'il a pris sa retraite, en 1851. Ancien membre de l'académie de Metz, dont il est associé libre, il est en outre correspondant de la Société des Antiquaires de France et de celle des Antiquaires de la Morinie. Nous citerons de lui : *Histoire du Parlement de Metz*; Metz, 1843, in-8°; — *Biographie populaire du département de la Moselle, première partie : Artistes, Artisans, Industriels et Ouvriers*; Metz, 1849, in-18; — *Biographie du Parlement de Metz*; Metz, 1853, in-8°. Il a donné divers travaux à la *Revue d'Austrasie* et aux *Mémoires de l'Académie de Metz*. E. R.

Documents particuliers.

MICHEL (*Claude-Étienne*, comte), général français, né le 3 octobre 1772, à Pointre, dans le Jura, tué le 18 juin 1815, à Waterloo. Il s'engagea en 1791, et prit une part glorieuse à presque toutes les guerres de la république et de l'empire. Souvent blessé, fait deux fois prisonnier de guerre, en 1793, par les Prussiens, et en 1799 par les Anglais, il se distingua à Austerlitz, à Eylau, à Friedland; colonel des grenadiers de la garde (1807), baron de l'empire (1808), il fit comme général de brigade (24 juin 1811) les campagnes de Russie et de Saxe. Promu, le 20 novembre 1813, au grade de général de division, il concourut au gain de la bataille de Montmirail; quoique grièvement blessé, il resta jusqu'à la fin de la journée à la tête de sa division, et le 30 mars suivant il combattit encore, le bras en écharpe, sous les murs de Paris. La première restauration lui donna la croix de Saint-Louis et le commandement d'un régiment formé de soldats de l'ancienne garde impériale et portant le nom de *corps royal de chasseurs*. Lors du retour de l'empereur, Michel fut créé comte et envoyé à l'armée du nord. Ce qui a immortalisé son nom, c'est sa belle conduite à Waterloo, où il tomba frappé mortellement après avoir ramené les Anglais jusqu'au delà du plateau de la Haie-Sainte. Il y a lieu de croire que c'est lui qui prononça les fameuses paroles longtemps attribuées à Cambronne. « Le général Michel avait fait former le carré à la jeune garde, qu'il commandait. Un autre carré, qui était près du sien, venait d'être enfoncé. Le péril était imminent; alors le général réunit les officiers en cercle; il les harangua brièvement, énergiquement, et il termina par ces mots d'éternelle mémoire : *La garde meurt, et ne se rend pas.* » Ce récit, fait par M. Pons (de l'Hérault), a été confirmé par plusieurs vétérans de Waterloo, entre autres par le baron Martenot. Malgré la force et la concordance des réclamations, malgré l'ensemble de preuves fournies par les fils du général Michel, la ville de Nantes n'en a pas moins fait inscrire sur le piédestal de la statue de Cambronne cette phrase, qu'il avait lui-même désavouée. P. L.

Docum. particuliers.

MICHEL (*Jules*), officier supérieur et écrivain militaire français, né à Caen, en 1790, mort à Lorient, le 22 avril 1838. Il fit ses études dans sa ville natale, s'adonna surtout aux mathématiques, entra à l'École polytechnique (1807), d'où il passa deux ans plus tard à l'École d'application du génie à Metz. Il en sortit lieutenant d'artillerie de marine. Il combattit à Lutzen (2 mai 1813), à Bautzen, et dès l'âge de vingt-trois ans (1813) était capitaine et décoré. Les Bourbons ne se privèrent pas de ses services, et il devint successivement directeur de la fonderie de Nevers, de l'arsenal de La Guadeloupe, puis du port de Lorient, avec le grade de lieutenant-colonel d'artillerie. On a de lui : *Le Mémorial de l'Artilleur marin*, rédigé suivant l'ordre alphabétique des matières; Paris, 1828, in-8°; — *Observations sur le corps royal de l'artillerie de marine*; 1835. M. Rocquemaurel, lieutenant de vaisseau, répondit à ces *Observations* par des *Considérations sur la question de l'artillerie navale*, etc.; 1835. A. DE L.

Annales maritimes (1838).

MICHEL *de Bourges* (*N.....*), avocat et homme politique français, né à Aix, en 1798, mort à Montpellier, le 16 mars 1853. Il avait à peine un an lorsque son père, zélé républicain, fut assassiné dans sa maison par des royalistes. Le jeune Michel fit des études brillantes au collége d'Aix. En 1815 il fit le coup de fusil contre les verdets du midi, et s'engagea comme simple soldat dans un régiment de ligne. S'étant fait remplacer, il vint en 1820 étudier à Paris, où il retrouva M. Thiers, qui avait été son condisciple au collége d'Aix. En 1820, il prononça l'oraison funèbre du jeune Lallemand, tué par un soldat de la garde sur le quai des Tuileries, ce qui lui valut les persécutions de la police et la perte de plusieurs inscriptions. L'étude du droit achevée en 1826, Michel alla se fixer à Bourges. Il y fonda un recueil mensuel intitulé la *Revue du Cher*, qu'il fit précéder d'une déclaration de principes, dans laquelle il arborait hardiment son drapeau. Bientôt la *Revue du Cher* fut traduite en police correctionnelle pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi. Michel s'avoua l'auteur des articles, se défendit avec chaleur, et fut acquitté. Les journées de Juillet le trouvèrent chef actif de l'opposition la plus avancée à Bourges. Il organisa promptement une légion de patriotes, fit arborer le drapeau tricolore, et tint en respect le général Canuel, qui

commandait la 15e division militaire. Lié avec Dupont (de l'Eure), il refusa le poste de procureur général à Bourges, qui lui fut offert. Il fit sa première apparition au barreau de Paris au mois d'avril 1831, où il défendit M. Danton, l'un des dix-sept jeunes gens emprisonnés pendant les troubles occasionnés par le procès des ex-ministres de Charles X. L'acquittement de tous les accusés fut dû en grande partie au plaidoyer de Michel. Quelques mois après il obtint un nouveau triomphe dans un procès analogue, en faisant acquitter des étudiants qui avaient été arrêtés pendant les troubles qui éclatèrent au sujet des affaires de Pologne. De retour à Bourges, il voulut avec d'autres patriotes planter un arbre de la Liberté, le 27 juillet; une charge de cavalerie dissipa l'attroupement et blessa plusieurs personnes. L'arbre fut coupé en morceaux et huit personnes arrêtées. Michel, qui était du nombre, subit seulement un mois d'emprisonnement préventif. Au mois d'octobre 1831, il vint défendre à Paris le journal *La Tribune* dans l'affaire des fusils Gisquet. Le journal fut condamné malgré l'éloquence déployée par Michel. La *Revue du Cher*, poursuivie au mois de mai 1832 pour vingt-quatre de ses articles, fut acquittée sur sa plaidoirie. Quelque temps après, se trouvant insulté par un article du *Journal du Cher*, il eut un duel avec le rédacteur de cette feuille. Deux procès politiques l'appelèrent de nouveau dans la capitale à la fin de 1833. Dans le procès dit *des vingt-sept*, dont tous les accusés furent acquittés, il fut poursuivi, ainsi que ses confrères, Mes Dupont et Pinard, et suspendu le 22 décembre pour six mois, à cause de ses attaques contre M. Persil, procureur général. La veille il avait obtenu l'acquittement de Voyer d'Argenson. Lors du procès des accusés d'avril 1834 devant la cour des pairs, Michel (de Bourges) s'étant déclaré l'auteur, avec M. Trélat, de la lettre des défenseurs aux prisonniers accusés d'outrage à la cour, fut condamné à un mois de prison et 11,000 fr. d'amende. A l'expiration de sa peine, Michel (de Bourges) se retira dans ses foyers, où il fut élu d'abord membre du conseil général. Après avoir échoué pour la députation dans le département du Cher, il fut élu en 1837 par le collége électoral de Niort (Deux-Sèvres). Il s'effaça à la chambre des députés, où il parla plus en avocat qu'en homme d'État, dans une question de propriété à propos de mines. Rentré dans la vie privée en 1839, il ne s'occupa plus que de l'exercice de sa profession. On le vit même avec étonnement plaider à Nevers pour un fonctionnaire poursuivant civilement des réparations contre la presse. La révolution de 1848 ne le fit pas sortir d'abord de sa retraite. Cependant il fut envoyé en 1849 par les départements du Cher et de la Haute-Vienne à l'Assemblée législative, et opta pour le département du Cher. Il signa l'acte d'accusation du ministère, et se plaça bientôt à la tête de l'opposition démocratique, qui le porta plusieurs fois à la vice-présidence de l'Assemblée. Ses facultés oratoires prirent un nouveau développement, et son éloquence subit une remarquable transformation. « Son langage, jadis abrupte, impétueux, véhément, dit M. Paradis, avait, sans perdre entièrement ses qualités, revêtu une tournure élevée, grave, philosophique. » Son discours sur la révision de la constitution fut très-remarqué ainsi que celui qu'il prononça, le 13 novembre 1851, contre la loi du 31 mai. Lors de la discussion de la proposition des questions pour mettre l'armée à la disposition de la chambre, il repoussa cette proposition en défiant la droite, si le pouvoir militaire tombait entre ses mains, de faire un choix qui pût entraîner aucun soldat contre le peuple. Après le coup d'État, Michel ne fut pas au nombre des proscrits; malade depuis longtemps, il partit pour Montpellier, où il mourut. On a de lui : *Observations sur le Code pénal militaire du* 12 *mai* 1793; Bourges, 1827, in-8°; — *Discours politique;* Paris, 1840, in-12.

L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, tome III, 1re partie, p. 20. — J. Paradis, *Notice* dans la *Presse* du 24 mars 1853. — *Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législative.* — *Dict. de la Convers.*

*MICHEL (*Francisque-Xavier*), archéologue français, né le 18 février 1809, à Lyon. Fils d'André Michel, négociant, et de Marie Gerber, d'origine allemande, il vint à Paris aussitôt qu'il eut terminé son éducation, et se voua tout entier à l'étude des monuments littéraires du moyen âge. Il s'était déjà fait l'éditeur d'un certain nombre d'ouvrages, dont quelques-uns voyaient le jour pour la première fois, lorsqu'en 1833 il fut chargé par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, de rechercher en Angleterre ce qui pouvait intéresser l'histoire et la littérature ancienne de la France. Une semblable mission lui fut donnée en 1837 par M. de Salvandy, qui, en outre, le chargea de visiter particulièrement l'Écosse. Membre de la Légion d'Honneur depuis 1838, il fut l'année suivante chargé du cours de littérature étrangère à la faculté de Bordeaux, et obtint en 1846 le titre de professeur. Il est correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions), et des académies de Turin et de Vienne, et appartient également au comité des monuments historiques, à la Société des Antiquaires de France, et à celle de Londres. Le 3 mai 1846, il a été reçu docteur ès lettres à Paris. On a de lui : *Rabelais analysé, ou explication de 76 figures gravées pour ses œuvres par les meilleurs artistes du siècle dernier;* Paris, 1830, in-8°; suite de la *Galerie Rabelaisienne*, publication anonyme; — *Job, ou les Pastoureaux; Audefroi le Bâtard;* Paris, 1832, in-8°, nouvelles historiques du moyen âge; — *Histoire des Croisades*; Paris, 1833, in-18; — *Véland le forgeron*, *dissertation sur une tradition du moyen âge*; Paris, 1833, in-8°, avec Depping; — *Œuvres complètes de Sterne et Œuvres choisies de Goldsmith*, trad. de

l'anglais; Paris, 1838, in-8°, fig.; — *Histoire des Races maudites de la France et de l'Espagne;* Paris, 1847, 2 vol. in-8°; — *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des Étoffes de Soie, d'or et d'argent en Occident pendant le moyen âge;* Paris, 1852-1854, 2 vol. in-4°; — *Études de Philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie;* Paris, 1856, gr. in-8° : développement d'un mémoire couronné par l'Institut; — *Le Pays basque, sa population, sa langue, ses mœurs, sa littérature et sa musique;* Paris, 1857, in 8°. M. Francisque Michel s'est fait depuis trente ans l'éditeur d'un grand nombre d'ouvrages du moyen âge, imprimés pour la première fois et écrits en français, en anglais ou en saxon; il les a accompagnés de notes et d'éclaircissements, quelquefois de traductions et de glossaires. Quelques-unes de ces publications, tirées à un petit nombre d'exemplaires, ont été entreprises pour le compte du club Bannatyne d'Édimbourg. En voici la liste : *Chansons du châtelain de Coucy, suivies de l'ancienne musique mise en notation moderne;* Paris, 1830, in-8°; — *Roman du Comte de Poitiers;* Paris, 1831, in-8°; — (avec M. Reinaud), *Roman de Mahomet, en vers du treizième siècle, et le Livre de la loi au Sarrazin, en prose du quatorzième siècle;* Paris, 1831, in-8°; — (avec M. Monmerqué), *Lai d'Ignaurès, en vers du douzième siècle, suivi des Lais de Melion et du Trot;* Paris, 1832, in-8°; — *Le Lai d'Havelok le Danois, treizième siècle;* Paris, 1833, gr. in-8°; — *Roman du Meunier d'Arleux, en vers du treizième siècle;* Paris, 1833, in-8°; — *Roman d'Eustache le Moine, pirate du treizième siècle;* Paris, 1834, in-8°; — *Hugues de Lincoln, recueil de ballades anglo-normandes et écossaises;* Paris, 1834, in-8°; — *Roman de la Violette ou de Gérard de Nevers, en vers du treizième siècle;* Paris, 1834, in-8°; — *Lettre de Philippe de Valois à Alphonse IV, roi d'Aragon;* Paris, 1835, gr. in-8°; — *Gautier d'Aupais, le Chevalier à la Corbeille, fabliaux du treizième siècle;* Paris, 1835, gr. in-8°; — *Charlemagne, an anglo-norman poem of the XIIth century;* Londres, 1836, gr. in-8°; — *Bibliothèque Anglo-Saxonne;* Paris, 1836, in-8°; — *Tristan, recueil de poëmes en français, en anglo-normand et en grec des douzième et treizième siècles;* Londres, 1835, 2 vol. gr. in-8°; le t. III a été imprimé, mais il n'a pas vu le jour; — *Chroniques anglo-normandes, recueil d'extraits et d'écrits relatifs à l'histoire de Normandie et d'Angleterre dans les onzième et douzième siècles;* Rouen, 1836-1840, 3 vol. in-8°; — *Chronique des ducs de Normandie, par Benoît, trouvère du douzième siècle;* Paris, Impr. roy., 1836-1844, 3 vol. in-4°, pour la *Collection des Docum. inéd. sur l'hist. de France;* — *Lais inédits des douzième et treizième siècles;* Paris, 1836, in-12; — *La Chanson de Roland, du douzième siècle;* Paris, 1837, in-8°; — (avec Th. Wright) *Galfridi de Monemuta Vita Merlini;* Paris, 1837, gr. in-8°; — *Anglo-norman poem on the Conquest of Ireland by Henry II;* Londres, 1837, gr. in-8°; — *La Chanson des Saxons, par Jean Bodel;* Paris, 1839, 2 vol. in-12; — (avec Th. Wright) *Relations des voyages de Guillaume de Rubruk, Bernard le Sage et Sæwulf;* Paris, 1839, in-4°; — (avec M. Monmerqué) *Théâtre français au moyen âge, onzième-quatorzième siècles;* Paris, 1839, gr. in-8°; — *Chronicle of the War between the English and the Scots in* 1173 *and* 1174; Paris, 1840, in-8°; — *Histoire de Foulques Fitz-Warin;* Paris, 1840, in-8°; — *Histoire des Ducs de Normandie et des Rois d'Angleterre, publiée d'après deux mss.;* Paris, 1840, in-8°; — *Roman de la Manekine, par Philippe de Reimes;* Paris, 1840, in-4°; — *Le Roman du Saint-Graal;* Bordeaux, 1841, in-12; — *Le Roman des Aventures de Fregus, par Guillaume le Clerc;* Édimbourg, 1841, in-4°; — *Horn et Rimenhild;* Paris, 1845, in-4°; — *Histoire de la Guerre de Navarre en* 1276 *et* 1277 *par Guillaume Anelier;* Paris, Impr. impér., 1856, in-4°; — *Gérard de Rossillon;* Paris, 1856, in-12; — *Mémoires du sire de Joinville;* Paris, 1858, in-12. P. L.— Y.

Renseignem. particuliers.

*MICHEL (*Marc-Antoine-Amédée*), auteur dramatique français, né à Marseille, le 26 juillet 1812. Après avoir fait ses études à Aix, il fit insérer, sous le pseudonyme *Le scribomane Job*, quelques pièces de vers dans *Le Sémaphore*, journal de Marseille. Arrivé à Paris en 1834, il fournit des articles à divers recueils, notamment à la *Revue de France*. Il devint un des collaborateurs de la *Revue des Théâtres*, du *Journal général des Tribunaux*, et du *Droit* (1838-1845). En même temps, avec divers collaborateurs, sous le pseudonyme de *Paul Dandré*, ou sous le nom de *Marc-Michel*, il fit jouer un assez grand nombre de pièces sur les théâtres secondaires. Les principales sont : *M. de Coyllin* (1832); — *La Chanteuse des rues* (1840); — *Une Femme qui perd ses jarretières* (1851); — *Le Chapeau de paille d'Italie* (1851); — *Maman Sabouleux* (1852); — *Mme de Montenfriche* (1856); — *La Dame aux jambes d'azur* (1857). G. DE F.

Documents particuliers.

MICHEL II le Brave. *Voy.* BESSARABA.

MICHEL OBRENOVICH. *Voy.* OBRENOVICH.

MICHEL. *Voy.* APOSTOLE, ATTALIOTE, BEHAÏM, BASQUE (LE), et MIGUEL.

MICHEL-ANGE (*Michelangelo Buonarroti*), célèbre peintre, sculpteur, architecte, ingénieur et poète italien, né le 6 mars 1475, au château de

Caprese en Toscane, dans le Casentino, mort le 17 février 1564, à Rome (1). Il était fils de Lodovico Buonarroti-Simoni et de Francesca del Sera.

« Il tirait, dit Condivi, son origine des comtes de Canossa, famille du territoire de Reggio, noble et illustre par son propre mérite et par son alliance avec le sang impérial; car Béatrice, sœur de Henri II, épousa le comte Bonifazio di Canossa, alors seigneur de Mantoue, et de ce mariage naquit la comtesse Mathilde, dame d'une prudence et d'une piété rares, qui après la mort de son mari posséda Mantoue, Lucques, Parme, Reggio et cette partie de la Toscane que l'on appelle aujourd'hui le patrimoine de saint Pierre. Un descendant de cette famille, messer Simoni, vint à Florence, en 1250, pour exercer l'office de podestat; il mérita par sa vertu d'être fait citoyen de cette ville et gouverneur de l'un des six quartiers. Le nom de Buonarroti avait toujours été joint à celui de Canossa, mais restait pour ainsi dire en ligne secondaire; plusieurs des Buonarroti ayant occupé de hauts emplois dans la magistrature de la république, leur nom passa insensiblement à toute la famille; car il est d'usage à Florence dans les assemblées pour les élections des magistrats de réunir les noms du père, de l'aïeul et du bisaïeul et quelquefois des ancêtres encore plus éloignés. Ainsi du nom de Buonarroti continué et du nom de Simoni, qui fut le premier de cette famille à Florence, la maison de Canossa prit le nom de Buonarroti-Simoni. »

Lodovico Buonarroti était à l'époque de la naissance de son fils podestat de Chiusi et de Caprese, dans le diocèse d'Arezzo. A l'expiration de sa charge, il mit l'enfant en nourrice à Settignano, village situé à trois milles de Florence, et où il avait une maison de campagne. Settignano possédant de grandes carrières, le mari de la nourrice, ainsi que presque tous les habitants du village, était tailleur de pierres; aussi plus tard Michel-Ange aimait-il à rappeler que ses premiers jouets avaient été le maillet et le ciseau. Chargé d'une nombreuse famille, que chaque année il voyait augmenter, Lodovico mit ses fils dans le commerce et l'industrie, et telle devait être aussi la carrière du cinquième, de Michel-Ange. Pour l'y préparer, il l'envoya étudier la grammaire chez un professeur nommé Francesco d'Urbin, et plus tard Michel-Ange prouva par ses écrits qu'il n'avait point perdu son temps à cette école, bien que dès cette époque il en employât une partie à s'exercer en cachette au dessin. Gori, éditeur de Condivi, dit avoir vu plusieurs dessins faits par Michel-Ange sur les murailles de sa maison paternelle, et avoir pu reconnaître déjà dans ces essais la main et le génie qui devaient produire tant de chefs-d'œuvre (1).

Des modèles étaient fournis au jeune Michel-Ange par un ami, Francesco Granacci, qui, bien que plus jeune de trois ans, était déjà entré dans l'atelier de Domenico Ghirlandajo, alors le maître le plus en renom de Florence. Parmi les modèles était une *Tentation de saint Antoine*, excellente gravure qu'avait publiée récemment le célèbre Martin Schœn; Michel-Ange eut la patience de la copier d'abord à la plume avec une exactitude étonnante, puis, la reproduisant sur une plus grande échelle, il la peignit sur bois avec des couleurs et des pinceaux que lui avait prêtés son ami. Condivi dit que cette composition contenant un grand nombre de monstres, Michel-Ange allait dans le marché examiner les écailles, les nageoires et les yeux des poissons afin de les rendre avec plus de vérité.

Lodovico, après avoir opposé à la vocation de son fils cette résistance qu'ont eu à vaincre presque tous les grands artistes et les grands poètes, lui permit enfin de s'y livrer tout entier, et à l'âge de quatorze ans Michel-Ange entra chez les frères Ghirlandajo (2). Bien que, selon Condivi, il ait eu peu à se louer de la complaisance et des conseils du Ghirlandajo, il ne tarda pas à tenir tout ce qu'il avait promis, laissa bien vite en arrière tous ses condisciples et souvent même égala son maître. Condivi rapporte que le Ghirlandajo lui ayant donné à copier une de ses têtes, il lui rendit la copie pour l'original, et que le maître ne s'en aperçut que par les sourires de ses élèves.

Laurent de Médicis, *le Magnifique*, avait réuni dans ses jardins, voisins de S.-Marco, une foule de statues, de bustes, de bas-reliefs et de fragments antiques, et il y avait fondé une es-

(1) Il ne faut pas s'étonner de trouver dans certains biographes florentins ces dates remplacées par celles de 1474 et 1563; l'usage était alors de commencer l'année au 25 mars, jour de l'incarnation de Jésus-Christ. On explique plus difficilement la diversité d'orthographe qui règne dans les auteurs, écrivant tour à tour *Bonarota*, *Buonaroto*, *Bonarotti*, *Buonarotti*, *Buonarruoti*, *Bonarroti*, *Buonarotto*, *Bonarotto*, etc. Tandis que l'on possède une foule de manuscrits originaux dans lesquels Michel-Ange a tracé lui-même son véritable nom de *Buonarroti*, nom que d'ailleurs portent encore ses descendants, qui n'ont cessé d'habiter Florence, où ils ont occupé des positions considérables.

(1) Un petit satyre dessiné au charbon sur le mur est encore en effet religieusement conservé à Settignano, dans la villa, qui n'est pas sortie de la famille des Buonarroti.

(2) Son père écrivait lui-même sur leurs livres la mention suivante, qui nous a été conservée par Vasari. « MCCCCLXXXVIII. Je rappelle ce premier jour d'avril comment moi, Lodovico, fils de Lionardo di Buonarroti, je place mon fils Michel-Ange chez Domenico et David, fils de Tommaso di Currado, pour les trois années prochaines à venir, avec les conventions et de la manière dont ledit Michel-Ange doit demeurer avec les susnommés pendant le temps convenu pour apprendre à peindre, à faire ses études et ce que ses maîtres lui commanderont. Lesdits Domenico et David doivent lui donner pendant ces trois ans 24 florins de rétribution, c'est-à-dire la première année 6 florins, la deuxième année 8 florins et la troisième 10 florins, faisant en tout la somme de 96 livres. » Cette dernière clause, fort rare dans un contrat d'apprentissage, d'après laquelle l'apprenti est payé par le maître, indique suffisamment que dès l'âge de quatorze ans, et avant son entrée dans l'atelier de Ghirlandajo, Michel-Ange avait su acquérir seul un talent suffisant pour pouvoir déjà se rendre utile à ses professeurs. On sait en effet que dans une des fresques de Domenico Ghirlandajo à Sainte-Marie-Nouvelle un groupe d'hommes à un balcon est dû au pinceau du jeune Buonarroti.

pèce d'académie, dont il avait confié la direction au vieux Bertoldo, élève de Donatello. Peu de sculpteurs ayant répondu à son appel, Laurent s'adressa au Ghirlandajo, le priant de choisir parmi ses élèves ceux qu'il croirait capables de soutenir un jour à Florence l'honneur de la sculpture au même niveau où brillait son école de peinture. Michel-Ange et son ami Granacci furent choisis et envoyés étudier dans les jardins de Saint-Marc, où ils trouvèrent Pietro Torrigiani, qui les avait précédés (1). Le premier ouvrage de sculpture de Michel-Ange, qui n'avait alors que quinze ans et demi, fut la copie en marbre, d'après l'antique, d'un masque de vieux *faune*, dont il dut suppléer le nez et la bouche, qui étaient brisés. Les sculpteurs employés à la décoration du jardin lui avaient prêté des outils et donné un morceau de marbre. Laurent de Médicis, tout en admirant cet essai, dit en riant au jeune sculpteur qu'il aurait dû savoir que dans la vieillesse on avait toujours perdu quelque dent. Michel-Ange reconnut la justesse de cette observation, et dès qu'il fut seul, il fit sauter d'un coup de ciseau l'une des dents du faune, ayant soin de reproduire avec une exactitude scrupuleuse la gencive cicatrisée. Le masque est aujourd'hui conservé à la galerie publique de Florence, dans la salle de l'Hermaphrodite; il est gravé dans la vie de Michel-Ange par Condivi. Cette docilité ainsi que le talent précoce dont il avait fait preuve valurent à Michel-Ange la faveur de Laurent le Magnifique, qui lui assigna un appartement dans son palais et un traitement de cinq ducats par mois, le donna pour compagnon à ses trois fils, Pierre, Jean et Julien, dont l'un fut plus tard Léon X, et l'admit souvent à sa table, où il réunissait les plus grands personnages de la république. Il donna aussi un emploi dans la douane à Lodovico Buonarroti, dont la fortune était insuffisante, puisque, si l'on en croit Vasari, Michel-Ange était obligé de donner à son père presque toute sa modeste pension. C'est à cette époque que Michel-Ange sculpta un bas-relief dans lequel Vasari et Condivi veulent voir le *Combat d'Hercule et des Centaures*, sujet qui lui aurait été fourni par Ange Politien, auquel il devait la plus grande partie de ses connaissances littéraires. Ce sujet est conservé dans la galerie de Florence (2). Dans cette galerie, on voit une autre œuvre remontant également aux débuts de Michel-Ange; c'est une *Madone* en bas-relief, faite à l'imitation du style de Donatello. Donné à Cosme I[er] par Leonardo Buonarroti, elle fut rendue par Cosme II à Michel-Ange le jeune.

Ce fut pendant le cours de ses études au jardin de Saint-Marc et à la chapelle del Carmine, où les fresques du Masaccio attiraient tous les jeunes artistes, que Torrigiani conçut contre lui une haine qui, après plusieurs querelles violentes, amena enfin la malheureuse rixe dans laquelle Michel-Ange reçut de son adversaire le terrible coup de poing qui, lui brisant le nez, le défigura à jamais. Torrigiani fut obligé de fuir de Florence pour éviter le châtiment qu'il avait si bien mérité, si toutefois, comme il le prétendit, il n'avait pas été provoqué par Michel-Ange (1). A la mort de son protecteur, arrivée le 8 avril 1492, Michel-Ange, accablé de douleur, dut quitter les jardins de Saint-Marc pour aller vivre avec son père. Il exécuta alors un *Hercule*, qui, placé pendant plusieurs années au palais Strozzi, fut envoyé à François I[er] par G. B. della Palla. Cette figure, que l'on ne connaît que par la mention qu'en ont faite les auteurs contemporains, a depuis longtemps disparu sans qu'on ait pu en suivre la trace. Pierre de Médicis, successeur de Laurent le Magnifique, continua à Michel-Ange la protection que lui avait accordée son père, lui rendit la chambre qu'il occupait dans son palais et l'admit également à sa table; mais s'il se prévalut quelquefois des connaissances de Michel-Ange pour faire des achats de pierres gravées et de médailles qu'il collectionnait sans savoir les apprécier lui-même, il ne craignit pas de prostituer son talent en lui faisant exécuter un colosse de neige dans la cour de son palais, et dans son estime il le mettait au même rang qu'un habile coureur (2).

A cette période de la vie de Michel-Ange appartient un *Crucifix* de bois, un peu plus petit que nature, qu'il sculpta pour le prieur de *Santo-*

(1) Telle est la version de Vasari ; mais Condivi en présente une toute différente. Selon lui, Francesco Granacci aurait conduit son ami voir les statues antiques réunies dans les jardins de Laurent le Magnifique, et Michel-Ange, émerveillé de ces chefs-d'œuvre, n'aurait plus voulu d'autre modèle et aurait aussitôt quitté Ghirlandajo.

(2) Rien ne ressemble moins à un tel sujet que cette composition, dans laquelle on voit réunies vingt-six figures, parmi lesquelles on découvre à grand peine une seule croupe de cheval. Il faut plutôt y voir un combat de jeunes gens à coups de pierres, donnée qui n'a servi que de motif à des nus habilement dessinés et savamment groupés. Ce bas-relief, œuvre de la jeunesse de Michel-Ange, et qu'à l'apogée de son talent le grand artiste ne trouvait pas indigne de lui, est encore aujourd'hui à Florence, dans la galerie créée par son petit-neveu Michel-Ange le jeune dans la maison de Buonarroti.

(1) « Un jour, dit Benvenuto Cellini dans ses *Mémoires*, Torrigiani vint à parler de Michel-Ange Buonarroti à propos d'un dessin que j'avais fait d'après un carton de cet homme divin : « Buonarroti et moi, nous dit-il, nous allions, étant enfants, étudier à la chapelle de Masaccio, dans l'église du Mont-Carmel. Il avait l'habitude de se moquer de tous ceux qui dessinaient. Un jour, entre autres, qu'il me taquinait, il me poussa à bout, et je lui donnai un si violent soufflet à poing fermé que je sentis les cartilages se briser sous le coup, comme si c'eût été une oublie. Je suis sûr qu'il portera toute sa vie la marque que je lui ai faite. » Ces paroles, ajoute Cellini, excitèrent tant de haine en moi, qui voyais tous les jours les œuvres du divin Michel-Ange, que non-seulement je n'eus pas envie d'aller avec Torrigiani en Angleterre, mais que je ne voulais plus le voir. »

(2) « Pierre de Médicis, dit Condivi, se glorifiait d'avoir chez lui deux hommes rares, Michel-Ange, et un valet espagnol qui à une merveilleuse beauté de corps joignait une telle agilité qu'un cheval lancé à toute bride ne pouvait le devancer d'un doigt. »

Spirito qui, directeur de l'hôpital attenant au couvent, lui avait fourni les moyens de se livrer à ces études anatomiques auxquelles il dut la perfection de son dessin. Ce crucifix se voit encore aujourd'hui au chœur de l'église de *Santo-Spirito*. On sait qu'en 1494 une révolution chassa de Florence la famille des Médicis. Vasari dit que Michel-Ange, prévoyant ce mouvement populaire, avait pris quelques mois auparavant le parti de se réfugier à Bologne et ensuite à Venise. Condivi assigne à ce voyage une origine plus merveilleuse; il assure, comme tenant de Michel-Ange lui-même, que son maître se décida à quitter Florence parce qu'un musicien improvisateur nommé Cardière lui raconta que deux fois Laurent de Médicis lui était apparu en habits sales et déchirés et lui avait ordonné de dire à son fils Pierre qu'il serait bientôt chassé avec toute sa maison. Cardière n'ayant pas tenu compte de la première sommation que lui avait faite le fantôme, reçut à la seconde un rude soufflet en punition de sa désobéissance. Il prit pour confident Michel-Ange, qui, effrayé de cette vision, s'éloigna aussitôt de Florence après avoir engagé Cardière à raconter son aventure à Pierre de Médicis; mais celui-ci se moqua du songe de l'improvisateur et n'en tint compte. On sait ce qui arriva.

Michel-Ange resta peu de temps à Venise, et manquant d'argent, il revenait à Florence quand en passant par Bologne il fut condamné à une forte amende pour avoir contrevenu à un règlement qui voulait que chaque étranger portât sur l'ongle du pouce un cachet de cire rouge apposé par la police. Incapable de payer, il eût été mis en prison si l'un des *Seize*, Messer Giovanni Francesco Aldovrandi, ne l'eût pris sous sa protection et emmené dans sa maison, où il passa une année, payant l'hospitalité de son hôte en lui lisant chaque jour, avec sa pure prononciation toscane, les écrits de Dante, de Pétrarque et de Boccace (1). Messer Aldovrandi fit donner à Michel-Ange la commande de deux figures qui manquaient au fameux tombeau de saint Dominique dû au ciseau de Giovanni Pisano et de Niccolo de Bari. Ces deux charmantes statuettes, *Saint Pétrone*, et un *Ange agenouillé tenant un flambeau* sont le plus précieux ornement de ce merveilleux mausolée. Les draperies de l'ange sont plus simples et de meilleur goût que celles de la plupart des autres sculptures de Michel-Ange. Ces figures lui furent payées trente ducats les deux. Les troubles de Florence étant apaisés, Michel-Ange, redoutant, si l'on en croit Condivi, la vengeance d'un sculpteur bolonais auquel on avait promis de faire exécuter les deux statuettes, revint dans sa patrie, où il sculpta un petit *Saint Jean* pour Laurent, fils de Pierre de Médicis, et le *Cupidon endormi* qui a donné lieu à ces anecdotes qui, diversement rapportées, ont présenté Michel-Ange soit comme voulant donner une leçon à ses contemporains, soit comme ayant cherché à abuser de leur ignorance, en faisant passer pour antique l'œuvre de son ciseau. Ce qui paraît le plus vraisemblable, c'est que Michel-Ange, ayant chargé Baldassare de Milan de vendre à Rome son *Cupidon*, celui-ci l'enterra dans son jardin, puis l'ayant découvert, le vendit comme antique à Raffaele Riario, cardinal de San-Giorgio, moyennant deux cents ducats, écrivant à Michel-Ange qu'il n'en avait pu trouver que cent écus. Le cardinal ayant découvert la fraude voulut savoir quel était l'auteur de la prétendue statue antique; il envoya à Florence un gentilhomme qui, soupçonnant Michel-Ange, vint chez lui pour juger ce qu'il en pouvait être d'après quelque point de comparaison. Il demanda à l'artiste de lui faire voir quelqu'une de ses œuvres; celui-ci, qui n'avait rien en ce moment, prit une plume et traça en un clin d'œil cette fameuse main qui a été gravée par Caylus et reproduite dans l'ouvrage de Quatremère de Quincy, et qui du cabinet de Mariette a passé dans la collection du Louvre. Quoique le gentilhomme ait apprécié cette merveille à sa juste valeur et fait son rapport en conséquence, le cardinal, mécontent d'avoir été trompé, fit arrêter le voleur, se fit restituer son argent par lui et par Michel-Ange, et rendit à celui-ci la statue, qui fut acquise par le duc d'Urbin, qui en fit présent à la duchesse Isabelle de Mantoue (1). Le cardinal ne poussa pas plus loin son ressentiment, et même il attira à Rome Michel-Ange, le gardant chez lui près d'un an, mais sans penser à tirer parti de son talent. Ce fut pendant ce temps que Michel-Ange sculpta pour un gentilhomme romain, nommé Jacopo Galli, un autre *Cupidon*, de grandeur naturelle, et un *Bacchus tenant une coupe et accompagné d'un petit satyre mangeant du raisin*, groupe qui a été gravé dans la *Raccolta di Statue antiche e moderne* de Domenico de' Rossi. Michel-Ange avait vingt-quatre ans lorsqu'il exécuta cette œuvre, qui suivant Cicognara approche plus de la perfection grecque que toute autre de ses sculptures, et qui est aujourd'hui l'un des plus précieux joyaux de la galerie de Florence (2). Au *Bacchus* il fit succéder une œuvre d'un genre bien différent. Sur la demande d'un prélat français, que Vasari nomme le car-

(1) Nous pensons avec Vasari que les premiers vers de Michel-Ange furent composés dans cet exil, dont il consacra une si large part aux études poétiques.

(1) On croit que ce *Cupidon* est celui qui est conservé aujourd'hui à Venise, à moins que ce ne soit plutôt *L'Amour dormant* avec deux serpents sur le sein attribué également à Michel-Ange dans la *Collection de l'Académie des Beaux-Arts* de Mantoue.

(2) Quatremère de Quincy reproche pourtant avec quelque raison à Michel-Ange d'avoir donné à son *Bacchus* un commencement d'ivresse que les anciens n'ont jamais supposé à cette divinité, dont les suivants seuls, d'une essence inférieure, pouvaient être exposés aux suites de l'abus du vin. La galerie de Florence possède aussi une statue d'*Apollon* ébauchée par Michel-Ange avec son talent ordinaire.

dinal de Saint-Denis, et que l'on croit être Jean de La Groslaye de Villiers, abbé de Saint-Denis, créé cardinal par Alexandre VI, il sculpta pour la chapelle royale de France de l'ancienne basilique de Saint-Pierre le fameux groupe de *La Vierge tenant sur ses genoux son fils mort* connu sous le nom de la *Piété de Michel-Ange*, mais qui dans le principe fut nommé la *Madonna della febbre*. Dans aucun de ces ouvrages le grand artiste n'a fait preuve d'une science plus parfaite du dessin et de l'anatomie, d'une plus grande sensibilité, d'une vérité plus profonde d'expression, et cependant cet admirable groupe produisit peu d'effet, étant placé dans une chapelle trop vaste pour sa proportion et trop obscure pour que l'œil puisse en apercevoir toute la beauté. C'est le seul de ses ouvrages que Michel-Ange ait signé après avoir entendu un étranger l'attribuer à Cristofano Solari, dit le *Gobbo da Milano*. Sur une bande en écharpe soutenant la robe de la Vierge, il a gravé : *Michael Angelus Bonar*. (1).

Ce groupe a été souvent reproduit. Une des meilleures copies est celle en bronze par Raffaello da Montelupo, qui avec les statues de *Rachel* et *Lia*, empruntées au tombeau de Jules II, décorent à Rome, dans Santa-Andrea-della-Valle, une chapelle dont le dessin est attribué à Michel-Ange. Ce sujet si pathétique, spectacle le plus touchant de la religion chrétienne, qu'on appelle en Italie *una Pietà*, mot que l'on devrait traduire par *pitié* et non par *piété*, paraît avoir été particulièrement sympathique au génie de Michel-Ange ; il l'a reproduit sous toutes les formes, et nous verrons qu'un semblable groupe fut son dernier ouvrage de sculpture. Il a laissé un grand nombre de dessins représentant cette scène, dont plusieurs ont été gravés. Une autre *Pietà*, tableau du palais Barberini, n'est peut-être pas bien authentique, et pourrait bien avoir seulement été exécutée d'après quelqu'un de ses dessins. Nous dirons la même chose d'un bas-relief conservé à l'Albergo de' Poveri de Gênes. Ce chef-d'œuvre mit le comble à la renommée de Michel-Ange, qui, sur le conseil d'un ami, revint à Florence, où il obtint du gonfalonier perpétuel Pier Soderini un énorme bloc de marbre qui, appartenant à la fabrique de la cathédrale, était resté sans emploi depuis près de cent ans, ayant été gâté par Simone de Fiésole, qui avait été forcé de l'abandonner après avoir en vain cherché à en tirer une statue colossale, dont il n'avait pu obtenir qu'une ébauche estropiée. On avait pensé à confier ce bloc au Sansovino et même à Léonard de Vinci, qui pourtant a peu pratiqué la sculpture ; mais Michel-Ange obtint la préférence. Il s'engagea à tirer du bloc une statue haute de 9 brasses (5m 22) sans rapporter aucune pièce et il tint sa promesse. Ainsi naquit sous sa main le jeune *David*, cette figure gigantesque qui s'élève à Florence à la porte du Palais vieux, en face de l'*Hercule* de Bandinelli. Si le *David* n'est pas un des meilleurs ouvrages de Michel-Ange, il est au moins un des plus étonnants par la difficulté vaincue ; car, ainsi que le dit Vasari, « il fit un véritable miracle en donnant l'existence à un mort ». Cette statue est d'un dessin généralement correct, à l'exception de quelques légers défauts d'ensemble ; ses formes sont élégantes ; mais l'expression est nulle et ce n'est à proprement parler qu'une belle académie (1).

Le *David* fut mis en place au mois de juin 1504 et découvert le 8 septembre de la même année ; il remplaça la *Judith* de Donatello, qui fut portée sous la loge d'Orcagna. En avril 1527, dans un soulèvement du peuple contre les Médicis, le bras gauche a été brisé par la chute d'un banc jeté du haut du Palais Vieux ; il fut aussitôt restauré. Le colosse a été de nouveau réparé et nettoyé en 1843 par Lorenzo Bartolini. Le gonfalonier Pier Soderini paya le *David*, auquel Michel-Ange avait employé dix-huit mois, 400 ducats, et commanda à son auteur une statue en bronze de grandeur naturelle dont on ignore le sujet, et un autre *David terrassant Goliath*, également en bronze, qui fut envoyé en France. Ce groupe paraît perdu, et nous en avons vainement cherché la trace. Condivi dit que Michel-Ange coula aussi vers cette époque une *Madone* commandée par de riches marchands flamands, et qui fut envoyée dans leur pays. On ne sait ce qu'elle est devenue ; mais dans l'église Notre-Dame de Bruges on admire encore aujourd'hui une statue en marbre de *la Vierge* attribuée à Michel-Ange. On raconte que ce groupe avait été exécuté à Rome pour la ville de Gênes ; mais que le navire qui le portait fut pris en sortant de Civita-Vecchia par un corsaire hollandais, qui conduisit sa prise à Amsterdam. Un négociant de Bruges fit l'acquisition de la statue à bas prix, et à son retour en fit don à l'église Notre-Dame, dont il était marguillier. Il pourrait bien se faire qu'il y eût ici quelque confusion, et que, malgré la différence des traditions, les deux statues n'en fassent qu'une. Vasari cite ensuite plusieurs bas-reliefs circulaires, en marbre, que Michel-Ange exécuta pour diverses personnes, ainsi qu'un

(1) On lui reprochait d'avoir fait la Vierge trop jeune et trop belle pour la mère d'un homme de trente-trois ans ; il fit cette réponse dans laquelle on reconnaît à la fois l'homme sincèrement pieux, le profond théologien et le grand artiste : « Cette mère fut une Vierge, et vous savez que la chasteté de l'âme conserve la fraîcheur des traits. Il est même probable que le ciel, pour rendre témoignage de la céleste pureté de Marie, permit qu'elle conservât le doux éclat de la jeunesse, tandis que pour marquer que le Sauveur s'était réellement soumis à toutes les misères humaines, il ne fallait pas que la Divinité nous dérobât rien de ce qui appartient à l'homme. C'est pour cela que la Vierge est plus jeune que son âge, et que je laisse au Sauveur toutes les marques du sien. »

(1) Il paraîtrait, d'après un croquis original que possédait Mariette, que Michel-Ange avait eu d'abord le projet d'appuyer le pied de *David* sur la tête de Goliath ; mais sans doute comme dans cette pose le genou faisait saillie, il aura dû y renoncer faute de marbre.

Saint Matthieu qu'il avait commencé pour la cathédrale de Florence. Cette ébauche a été publiée par Cicognara, pl. LVI; elle se trouve aujourd'hui dans la cour de l'Académie des Beaux-Arts de Florence.

Le biographe arrive ensuite à la première peinture de Michel-Ange dont il nous ait conservé le souvenir; c'est celle qui, exécutée pour un riche amateur florentin, Agnolo Doni, est passée dans la galerie des Uffizj, où elle a pris place au milieu des merveilles de la Tribune. Cette composition est de forme circulaire; la Vierge à genoux donne par-dessus son épaule l'enfant Jésus à saint Joseph; dans le fond sont des figures nues, qui semblent plutôt des baigneurs que des anges, et dont tous les muscles sont détaillés en dépit de toute perspective aérienne. Ce tableau, que l'on trouve parfois désigné sous le nom de *La Sainte Famille aux baigneurs*, est une œuvre de la plus haute importance, et parce que son authenticité est hors de doute, et parce que l'on sait de quelle rareté sont les tableaux de chevalet de Michel-Ange; mais on y chercherait vainement des têtes gracieuses, une composition simple, un coloris frais et agréable; on n'y trouve que cette science profonde du dessin, cette hardiesse et cette fierté qui caractérisent le génie de son auteur, et nous sommes forcé de convenir avec Stendhal que « cette peinture fait une singulière figure à côté des chefs-d'œuvre de grâce de Léonard et de Raphael. C'est Hercule maniant des fuseaux ».

Après avoir peint cette *Sainte Famille*, « Michel-Ange, dit Condivi, resta quelque temps sans manier ni le pinceau ni le ciseau, s'adonnant à l'étude de la littérature italienne, et composant des sonnets pour son plaisir ». Il est probable pourtant que ce temps ne fut pas perdu pour les arts et que Michel-Ange ne négligea pas pour cela ses crayons; car nous allons le voir reparaître dans l'arène aussi puissant qu'il le fut jamais.

Léonard de Vinci avait été chargé de composer le carton d'une grande fresque représentant un *Combat de cavalerie*, qui devait être exécutée sur l'un des grands côtés de la vaste salle du Palais-vieux. En 1504, pendant qu'il s'occupait de ce travail, Pier Soderini demanda le pendant à Michel-Ange, qui prit pour sujet un *Épisode de la guerre de Pise*; le moment où les Pisans, surpris au bain par les Florentins, se hâtent de reprendre leurs vêtements et leurs armes. Aucun programme ne pouvait mieux que celui-là convenir au talent de Michel-Ange, qui put dans cette composition développer à son aise toute son énergie et sa profonde connaissance de l'anatomie. « Ces fantassins nus, écrivait B. Cellini en 1559, courent aux armes, et avec de si beaux mouvements, que jamais ni les anciens ni les modernes n'ont fait œuvre qui arrive à ce point d'excellence. » Vasari vante surtout l'expression d'un vieux soldat qui, pour se garantir du soleil en se baignant, s'était mis sur la tête une couronne de lierre. « Il s'est assis pour se vêtir, mais ses chausses ne peuvent glisser sur ses membres mouillés, et il entend le tambour et les cris qui s'approchent. L'action des muscles de cet homme et surtout le mouvement d'impatience de la bouche n'ont jamais été rendus avec pareille vérité. » Ce merveilleux carton, qu'au dire de Cellini, Michel-Ange lui-même n'égala jamais, « *non arrivo a questo segno, mai alla metà* », exposé dans une salle du palais Médicis, devint l'école de tous les artistes de ce temps, de San-Gallo, de Ridolfo del Ghirlandajo, de Bandinelli, d'Andrea del Sarto, de Francialeigio, de Sansovino, du Rosso, de Pierino del Vaga, de Raphael lui-même, qui partagèrent leurs études entre les fresques du Masaccio et le carton de la *Guerre de Pise*. Malheureusement ce chef-d'œuvre n'était pas destiné à être exécuté; il ne devait pas même, à l'état de *carton*, être conservé à l'admiration de la postérité. Si l'on en croit Vasari, Bandinelli avait fait faire une clef de la salle qui le renfermait pour pouvoir y aller étudier à toute heure et sans témoin, et il profita de l'émotion populaire causée en 1512 par la restauration des Médicis pour s'introduire dans la salle et mettre le carton en pièces, soit pour s'en emparer, soit pour en priver ses rivaux, soit par affection pour Léonard de Vinci, qui n'avait pas eu l'avantage dans cette lutte avec Michel-Ange; soit enfin pour assouvir la haine acharnée qu'il portait au prince de l'école florentine. Ailleurs Vasari accuse également Bandinelli d'avoir brisé plusieurs ébauches et même une statue presque achevée que Michel-Ange avait laissées à Florence et d'en avoir employé les marbres à son propre tombeau. Quoi qu'il en soit, il n'est que trop certain que le chef-d'œuvre de Michel-Ange fut détruit par quelque rival ou quelque ennemi. Des fragments, échappés au naufrage, furent gravés par Marc-Antoine en deux planches connues sous le nom des *Grimpeurs*. En 1808 a paru à Londres une planche embrassant la composition entière, comprenant dix-neuf figures, sans compter les mains d'un homme qui disparaît sous l'eau; elle a été gravée par Schiavonetti d'après un dessin que l'on croit avoir été exécuté, avant la destruction du carton, par l'architecte San-Gallo. La composition de Michel-Ange avait sept mètres de largeur sur quatre de hauteur. Ce chef-d'œuvre mit le sceau à sa renommée. Aussi Jules II, après avoir remplacé Alexandre VI sur le trône pontifical, appela près de lui le grand artiste florentin pour lui confier l'exécution du somptueux mausolée qu'il avait résolu d'élever de son vivant. Michel-Ange avait à peine trente ans lorsqu'en 1504 il arriva à Rome pour la seconde fois. Au bout de quelques mois, il présenta au pape un projet qui fut agréé, et aussitôt il partit pour choisir aux carrières de Carrare les marbres nécessaires à cette vaste entre-

prise. Il y passa huit mois, pendant lesquels il avait conçu un instant le projet de tailler en colosse une montagne de marbre tout entière; puis il revint à Rome, après avoir expédié par mer les blocs qui à leur arrivée couvrirent la moitié de la place de Saint-Pierre. Le mausolée de Jules II n'a jamais été exécuté en entier, mais nous le connaissons à peu près par un dessin original qui a appartenu à Mariette et qu'a publié d'Agincourt (qui s'en était rendu acquéreur), ainsi que par la description que nous a laissée Vasari (1). Michel-Ange avait terminé quatre statues et ébauché huit autres figures, lorsque, pour éviter la *mal'aria*, il partit pour passer l'été à Florence, où il avait fait déposer quelques-uns des blocs destinés au mausolée. Ce fut alors qu'il sculpta deux *Prisonniers*, qui plus tard, étant sans emploi lorsque le monument fut réduit, sous Paul III, aux proportions que nous lui voyons aujourd'hui, furent donnés par Michel-Ange à Roberto Strozzi, chez lequel il était tombé malade, et celui-ci en fit présent à François Ier, qui les donna à son tour au connétable Anne de Montmorency; en effet, du vivant même de Vasari elles étaient au château d'Écouen, et on les y voyait encore lorsque Androuet-Ducerceau publia les vues de ce château. Sauval nous apprend qu'elles en furent enlevées en 1632; pour être transportées dans la superbe demeure que le cardinal de Richelieu avait construite en Poitou. Ce fut le dernier maréchal de ce nom qui les fit transférer à Paris, dans le jardin de son hôtel, et sa veuve les avait placées dans une maison qu'elle habitait au faubourg du Roule. Ce fut là qu'en 1793 M. Alexandre Lenoir les trouva abandonnées dans une écurie et en fit acquisition pour l'État. Du Musée des Monuments français, où ils furent transportés alors, ces deux précieux marbres sont enfin passés au Louvre, où on les admire aujourd'hui. Ces figures ont 2m 50 de proportion. L'une d'elles n'a point été terminée entièrement surtout la tête qui paraît avoir dû exprimer la douleur, mais qui est à peine ébauchée; on n'en reconnaît pas moins dans son ensemble un beau mouvement et cette hardiesse de ciseau que Grégoire XVI parlant à Fr de La Mennais a si bien caractérisée l'*empreinte de la griffe du lion*. L'autre statue est presque entièrement terminée, car un pied seul est encore engagé dans la plinthe; elle est, de l'avis de Quatremère de Quincy, un peu trop enthousiaste peut-être, puisqu'il oublie le Moïse, la plus belle qui soit née sous le ciseau de Michel-Ange; la tête est pleine de charme et d'expression, la pose est tranquille, le dessin gracieux et l'exécution moelleuse sans mollesse. Cette figure est une preuve de plus que lorsque Michel-Ange n'était pas entraîné par la nécessité du sujet il savait se défendre de toute exagération dans les nus et dans sa manière de rendre les formes musculaires. *Les Prisonniers* du Louvre ont été plusieurs fois publiés, et ils se trouvent gravés au trait dans les *Annales du Musée*. Quatre autres *Captifs*, seulement ébauchés, existent à Florence dans le jardin de Boboli. Un groupe qui avait été également destiné au tombeau de Jules II est aussi resté à Florence. Connu sous le nom de *La Victoire*, il fut donné au duc Cosme Ier par Leonardo Buonarroti, neveu de Michel-Ange, et placé dans la grande salle du Palais-Vieux, où il est encore aujourd'hui. Ce groupe n'est pas entièrement achevé; malgré sa désignation, on y chercherait vainement une figure féminine. Le vainqueur est un homme aussi bien que le vaincu qu'il terrasse; le premier est jeune, le second déjà mûr. C'est peut-être dans ces figures, plus que dans aucune autre de ses sculptures, que Michel-Ange a fait montre de cette force, de cette saillie violente des muscles que nous lui verrons employer si volontiers et si fréquemment dans ses fresques. La tête du vainqueur est petite et insignifiante. De retour à Rome, Michel-Ange continuait de travailler au monument de Jules II; mais il paraît que le Bramante, qui redoutait ses critiques et qui eût désiré l'éloigner de Rome, avait profité de son absence pour chercher à ébranler la résolution du pontife, lui représentant l'énormité de la dépense et lui faisant entendre que préparer sa sépulture pouvait porter malheur. Le pape ne fut pas insensible à ces insinuations. Un jour, ayant voulu pénétrer auprès du pontife pour obtenir le remboursement d'une somme avancée à des bateliers qui avaient apporté des marbres de Carrare, il se vit refuser la porte par un valet. « Quand le pape, s'écria-t-il indigné, aura besoin de moi, vous lui direz que je suis allé ailleurs. » Quelques heures après, il partait au milieu de la nuit et ne s'arrêtait qu'à Ponggibonsi, sur le territoire toscan. Là il fut rejoint par plusieurs courriers, chargés par le pape de le ramener; mais il fut sourd aux invitations comme aux menaces, et continua sa route jusqu'à Florence.

Il paraît qu'à cette époque le carton de *La*

(1) « Le tombeau, dit Vasari, devait offrir un massif de construction rectangulaire de 18 brasses (10m,50) de longueur sur 12 brasses (7m) de largeur; l'extérieur était orné de niches séparées par 16 termes drapés supportant l'entablement. Chacune de ces figures aurait tenu enchaîné un captif; les prisonniers représentaient les provinces conquises par Jules et réduites sous l'obéissance de l'Église (ou des passions vaincues, des vices enchaînés); on eût vu encore plusieurs autres figures emblèmes des arts soumis à l'empire de la mort, comme le pape qui les avait encouragés. L'entablement aurait porté quatre statues colossales, la Vie active, la Vie contemplative, saint Paul et Moïse, et une espèce de massif fort en reculée lequel comprenait l'amortissement, massif surmonté lui-même de deux figures soutenant un sarcophage; l'une, représentant le Ciel, paraissait se réjouir de ce que l'âme de Jules II était allée jouir de la gloire éternelle; l'autre, représentant la Terre, semblait pleurer la mort du pontife. On devait entrer dans l'intérieur du massif par les deux petits côtés et on y eût trouvé une espèce de petite rotonde au centre de laquelle aurait été placé le véritable sarcophage. Enfin, ce monument aurait eu quarante statues, sans compter les enfants et une foule d'autres ornements. »

Guerre de Pise n'était pas entièrement achevé, car Vasari et Condivi disent que Michel-Ange profita pour le terminer du séjour qu'il fit alors dans sa patrie. Il comptait probablement aussi exécuter la fresque elle-même; mais, après trois mois de négociations, il dut se décider à retourner auprès du pape. La seigneurie de Florence avait reçu coup sur coup trois brefs qui réclamaient avec menace le retour du fugitif. Peu s'en était fallu que Michel-Ange effrayé n'eût quitté l'Italie et accepté la proposition du Grand-Seigneur, qui l'avait fait inviter par des religieux franciscains à venir à Constantinople établir un pont sur la Corne d'or, entre Pera et Stamboul. Byzance eût eu un pont trois siècles plus tôt, et peut être la chapelle Sixtine et la coupole de Saint-Pierre n'eussent jamais existé. Heureusement Pier Soderini, qui, malgré la réputation que lui ont faite quelques naïvetés et le fameux quatrain de Machiavel (1), avait parfois de bonnes idées, eut celle de rassurer Michel-Ange en le renvoyant avec le titre d'ambassadeur de la république florentine, titre qui rendait sa personne inviolable; il chargea même son frère, le cardinal Soderini, de présenter l'artiste au pape, alors à Bologne, dont il venait de s'emparer. C'était en l'an 1506. Jules II, lorsque Michel-Ange se présenta devant lui, s'écria avec colère : « Tu devais venir à nous, et tu as attendu que nous vinssions te trouver! » faisant ainsi allusion à la distance, moins grande de Bologne à Florence que de Florence à Rome. Michel-Ange s'excusa de son mieux, et le pape lui pardonna. Quelques jours après Jules II lui commanda d'exécuter sa statue en bronze, haute, bien qu'assise, de 5 brasses (2m 90), et il put en voir le modèle avant de quitter Bologne. Michel-Ange avait représenté le pontife la main droite élevée dans une attitude si menaçante que Jules II lui demanda si elle donnait des bénédictions ou des malédictions : « Saint-Père, répondit l'artiste, elle avertit le peuple de Bologne d'être sage. » Il voulait placer un livre dans la main gauche : « Mettez-y une épée, dit le fougueux pontife, je ne suis pas un lettré. » Le 21 février la statue colossale prit place au-dessus de la porte de la basilique de Saint-Pétrone, après avoir occupé seize mois de la vie de Michel Ange; malheureusement, à la rentrée des Bentivoglio à Bologne, en 1511, elle fut renversée et brisée par le peuple; les morceaux furent achetés par Alphonse, duc de Ferrare, qui en fondit une pièce de canon qu'il appela la *Giulia*, n'en conservant que la tête, aujourd'hui perdue. Singulière destinée de la statue de l'un des papes les plus belliqueux qui aient occupé la chaire de saint Pierre!

Vasari accuse le Bramante et Raphael d'avoir persuadé au pape de demander à Michel-Ange de peindre à fresque la chapelle du Vatican qui avait été bâtie par le pape Sixte IV, espérant nuire à la réputation du grand artiste en le forçant à abandonner la sculpture, qui faisait sa gloire, pour la peinture à fresque, qu'il n'avait jamais pratiquée. Si telle fut leur pensée, et j'ai peine à le croire, surtout en ce qui touche Raphael, leur attente fut cruellement trompée, et ils ne firent que fournir à leur rival l'occasion de produire des chefs-d'œuvre d'un nouveau genre. Lorsqu'à son retour à Rome le pape signifia à Michel-Ange sa nouvelle décision, l'artiste fit tous ses efforts pour le dissuader; mais il dut céder devant la volonté inflexible du pontife. Il ne s'agissait encore que de peindre la voûte de la chapelle.

Bramante fut chargé d'élever les échafaudages nécessaires; mais son système n'ayant point convenu à Michel-Ange, celui-ci en inventa un nouveau, plus simple à la fois et plus solide, et qui plus tard fut employé ailleurs par le Bramante lui même (1). Lorsque Michel-Ange, ayant terminé ses cartons, voulut se mettre à l'œuvre, il reconnut qu'il ignorait complétement la pratique de la fresque; il fit venir de Florence plusieurs peintres de second ordre, tels que le Granacci, Bugiardini, Aristotile da San-Gallo, Jacopo di Sandro, etc.; il les regarda travailler, et bientôt ayant saisi leurs procédés et mécontent de leur besogne, il les renvoya assez brutalement, puis, effaçant tout ce qu'ils avaient fait, il résolut de se mettre seul à l'ouvrage; au bout de quelques mois, il fut sur le point de tout abandonner; il avait déjà peint le tiers de la voûte, lorsqu'il vit se manifester des moisissures produites par la nature de la chaux de Rome, faite avec du travertin, et la trop grande quantité d'eau qu'il employait dans sa préparation. Heureusement l'architecte Giuliano da San-Gallo put le rassurer en lui expliquant la cause de ces accidents et lui indiquant le moyen d'y remédier pour le passé et de les éviter pour l'avenir. Jules II avait suivi avec un intérêt soutenu le travail de Michel-Ange; mais il n'eut pas la patience de l'attendre jusqu'à la fin. Dès qu'une moitié de la voûte fut terminée, il la livra, le 1er novembre 1509, à l'admiration des Romains, qui, comparant cette peinture grandiose aux maigres compositions des anciens maîtres placées au-dessous, s'étonnaient avec raison qu'un siècle entier n'eût pas séparé ces œuvres de celles de Michel-Ange (2). Dans l'espace de vingt

(1) La notte che morì Pier Soderini,
L'alma n'andò dell' inferno alla bocca,
E Pluto la grido : anima sciocca,
Che inferno? Va nel limbo de' bambini.

(1) Vasari prétend que Jules II fit détruire les peintures exécutées précédemment dans la chapelle par Luca Signorelli, le Pérugin, Botticelli, Cosimo Rosselli et le Ghirlandajo. C'est une erreur, ces peintures existent encore au-dessous de la corniche, à partir de laquelle seulement commence l'œuvre de Michel-Ange. Peut-être a-t-il voulu parler de quelques figures qui pouvaient se trouver plus haut entre les fenêtres.

(2) Vasari pretend que ce fut pour contrebalancer le succès de son rival que Raphael peignit alors dans l'église de la Pace ses *Sibylles* et ses *Prophetes*. La jalousie devrait être mise au nombre des vertus si elle produisait

autres mois, Michel-Ange mit fin à son œuvre, à laquelle l'impatience du pape, qui par hasard se trouva cette fois d'accord avec les véritables principes de la fresque, ne lui permit pas d'ajouter des retouches à sec, comme se l'étaient permis ses prédécesseurs. Plus tard le pape voulut faire ajouter des dorures et de l'outremer pour *enrichir*, disait-il, ces compositions; mais la difficulté de rétablir les échafaudages fit qu'heureusement on ne donna pas suite à ce projet. Du reste Michel-Ange se souciait peu de ces soi-disant embellissements, et à cette occasion il répondit au pape, qui lui disait que ses peintures paraissaient pauvres : « Saint-Père, les hommes que j'ai peints là-haut ne portaient point d'or dans leur temps; ce ne furent point des riches, mais de saints personnages, qui méprisaient la richesse. » La voûte de la chapelle Sixtine fut découverte tout entière le jour de la Toussaint, 1er novembre 1512, en présence d'un immense concours, et le pape officia lui-même en grande pompe. La nécessité où s'était trouvé Michel-Ange, pendant la durée de cet immense travail, d'avoir sans cesse les yeux tournés en haut, faillit lui être fatale. Pendant longtemps il ne pouvait plus lire qu'en élevant le livre au-dessus de sa tête (1). La partie supérieure de la voûte de la chapelle Sixtine présente huit grands sujets tirés de la Genèse : *Le Père éternel porté par des Anges*; — la *Création de la Lumière*; — la *Création de l'Homme*; — la *Création de la Femme*; — un sujet double, la *Tentation d'Adam et Ève* et leur *Expulsion du Paradis terrestre*; — le *Sacrifice de Noé*; — *Le Déluge*; — *L'Ivresse de Noé*. Aux voussures sont sept prophètes, *Zacharie*, *Jérémie*, *Joël*, *Daniel*, *Isaïe*, *Ezéchiel* et *Jonas*, et les cinq sibylles, *Persique*, *Lybique*, *Delphique*, *d'Erythrée* et de *Cumes*. Dans ces figures colossales, plus que dans tout le reste de son œuvre, Michel-Ange a déployé tout ce que son génie avait de grandiose et de puissant. Créant dans ses *Prophètes* et surtout dans ses *Sibylles* des figures entièrement nouvelles, il put se livrer librement à toute son imagination et donner tout ce qu'elle lui inspirait. « Et en effet, dit Lanzi, l'imposante gravité des physionomies des prophètes, la sévérité de leurs regards, l'effet neuf et extraordinaire des draperies, l'attitude et le geste même, tout annonce des mortels auxquels Dieu a adressé la parole, ou par la bouche desquels Dieu a parlé lui-même. » Ces figures ont été gravées par Cherubino Alberti, Giorgio de Mantoue, Giovanni Volpato, Tommaso Piroli et plusieurs autres. Aux angles de la voûte sont quatre autres sujets tirés de l'Ancien Testament, *David vainqueur de Goliath*, *Le Serpent d'airain*, la *Punition d'Aman* et *Judith venant de couper la tête à Holopherne*. Dans cette dernière composition, le peintre a imité un groupe de deux figures qui se trouve sur une magnifique cornaline antique qui lui servait de sceau et que possède la Bibliothèque impériale, où elle est connue sous le nom de *Cachet de Michel-Ange*. Entre les fenêtres sont des *Pontifes*, deux par deux, représentés dans des niches; enfin sur les archivoltes des fenêtres reposent de grandes figures nues dont la présence ne peut être expliquée que par le désir qu'eut Michel-Ange de faire montre dans ces académies, aux poses souvent contournées et exagérées, de ses profondes connaissances en anatomie et de l'habileté avec laquelle il se jouait des plus grandes difficultés de la science des raccourcis. Ces figures, ainsi que 68 petits groupes généralement gracieux qui occupent les vides triangulaires de l'architecture feinte de la voûte, ont été gravées par Cherubino Alberti, Adam de Mantoue et plusieurs autres. Michel-Ange employa quatre ans et demi à cette vaste entreprise, dans laquelle il ne fut aidé par personne, pas même dans la préparation du crépi de la muraille et des couleurs qu'il broyait lui-même. Sur l'estimation de Giuliano da San-Gallo, architecte du pape, il reçut 15,000 ducats (environ 150,000 fr. de notre monnaie).

Jules II (mourant le 21 février 1513) chargea les cardinaux Santi-Quattro et Aginense de surveiller l'achèvement de son tombeau, et Michel-Ange put croire que son œuvre serait enfin exécutée telle qu'il l'avait conçue. Il n'en fut rien : des obstacles de toutes sortes firent encore ajourner cette grande entreprise. Léon X, moins préoccupé du tombeau de son prédécesseur que de la gloire de sa propre famille et de l'embellissement de sa ville natale, envoya, malgré toutes ses réclamations, Michel-Ange à Florence, pour élever la façade de *San-Lorenzo*, l'église favorite des Médicis. Ce projet aussi ne dut pas recevoir d'exécution. Après avoir perdu plusieurs années à extraire des marbres, d'abord des carrières de Carrare, puis de celles de Seravezza, Michel-Ange revint à Florence, où il donna le dessin des fenêtres du rez-de-chaussée du *palais Médicis* (aujourd'hui Riccardi). Ce fut également sous le pontificat de Léon X qu'il commença la construction de l'université de Rome, *La Sapienza*, édifice qui fut achevé par Giacomo della Porta et déshonoré plus tard par le bizarre clocher du Borromini. A la même époque, étant allé à La Farnésine visiter Daniel de Volterre, son élève, sans le rencontrer, il lui laissa pour carte de visite cette tête colossale et grandiose dessinée au charbon qui existe encore aujourd'hui et dans laquelle on a voulu à tort voir une satire contre la *mesquinerie* des fresques de Raphael. La mort de Léon X (décembre 1521) et l'avénement du pape flamand Adrien VI, le moins artiste de tous les pontifes, arrêtèrent tous les

souvent de pareils résultats. Bramante aurait, toujours d'après le même biographe, dont l'impartialité est fort suspecte, surtout en ce qui touche la rivalité de Michel-Ange et de Raphael, intrigué, mais sans succès, pour faire charger ce dernier de la seconde moitié de la voûte

(1) Cette incommodité lui a fourni le sujet de son LVIIe sonnet.

travaux, et pendant les vingt mois que dura son règne Michel-Ange ne fit qu'avancer, à tout hasard, quelques figures qu'il avait commencées pour le mausolée de Jules II. Une nouvelle ère s'ouvrit pour les arts lorsqu'en 1523 un autre Médicis, Clément VII, monta sur le trône pontifical; Michel-Ange avait alors quarante-neuf ans (1). Clément VII, abandonnant le projet de *façade de San-Lorenzo*, demanda à l'artiste de construire la bibliothèque attenant à cette église et la sacristie qui devait renfermer les tombeaux de Laurent et de Julien de Médicis. Les travaux, interrompus par les événements politiques, ne furent terminés que beaucoup plus tard. La *bibliothèque Medicea-Laurentienne* fut le premier ouvrage d'architecture proprement dite exécuté par Michel-Ange. Le vestibule et la grande salle sont seuls authentiquement son œuvre. Les pupitres ont été dessinés par Michel-Ange, aussi bien que le riche plafond en bois dont les petites boiseries en arabesques ne sont guère en harmonie avec la sévérité de décoration des autres parties de la salle. La bibliothèque Laurentienne ne fut terminée qu'après la mort de Michel-Ange, ainsi que l'apprend l'inscription placée au-dessus de la porte (2).

Ces diverses entreprises ne faisaient cependant pas négliger à Michel-Ange son art favori, et c'est de cette époque, 1525 ou 1526, que date le beau *Christ debout tenant sa croix*, qu'on admire et qu'on vénère encore aujourd'hui à Rome dans l'église de La Minerva. Cette figure, qui avait été commandée par Antonio Metelli, fut portée et mise en place à Rome par Urbano da Pistoja, élève de Michel-Ange. Le *Christ* de la Minerva est un des ouvrages les plus achevés de son auteur. Cette statue répandit même hors de l'Italie la réputation de son auteur, comme le témoigne la lettre adressée à Michel-Ange par François Ier (3). *Le Christ* de La Minerva a été gravé, pour la première fois, du vivant même de Michel-Ange, par le Lorrain Nicolas Beautrizet.

(1) Ce fut à cette époque que Vasari fut recommandé par le cardinal de Cortone à Buonarroti, son illustre compatriote, auquel il resta depuis si sincèrement attaché.

(2) Bibliothecam hanc
Cos. Med., Tuscorum
Magnus Dux I,
Perficiendam curavit
An. Dni. MDLXXI, III Id. Jun.

(3) Voici cette lettre :

« Sieur Michelangelo,

« Pour ce que j'ai grand désir d'avoir quelques besongnes de votre ouvrage, j'ai donné charge à l'abbé de Saint-Martin de Troyes (le Primatice), présent porteur que j'envoie par delà, d'en recouvrer, vous priant, si vous avez quelques choses excellentes faites à son arrivée, les lui vouloir bailler en les vous bien payant, ainsi que je lui ai donné charge, et davantage vouloir être content pour l'amour de moi qu'il molle *le Christ de la Minerve* et la *Notre-Dame de la Ferde* (la Piété), afin que j'en puisse aorner l'une de mes chapelles comme de choses qu'on m'assure être des plus exquises et excellentes en votre art. Priant Dieu, sieur Michelangelo, qu'il vous ait en sa garde. Escrit à Saint-Germain-en-Loye, le dixième jour de febvrier mil cinq cent et quarante-six. »

Des travaux d'un autre genre allaient fournir à Michel-Ange l'occasion de faire preuve à la fois de patriotisme et de nouveaux talents. En 1527, les bandes du connétable de Bourbon venaient de ravager Rome; la paix s'était faite entre l'empereur et le pape, et l'une des clauses du traité stipulait la rentrée des Médicis, expulsés de Florence. Prévoyant une guerre sérieuse, le conseil des Dix résolut de mettre Florence en état de défense et, confiant les travaux à divers architectes et ingénieurs, il les mit tous sous la direction de Michel-Ange, qui, dit Varchi, eut le titre de *governatore e procuratore generale soprà le fortificazioni e ripari della città*. Pour se mettre en état de remplir cette tâche, l'artiste alla à Ferrare étudier le nouveau genre de fortifications employé par le duc Alphonse. Au moment de son départ, le prince lui dit en plaisantant : « Michel-Ange, vous êtes mon prisonnier; si vous voulez avoir votre liberté, il faut que vous me promettiez quelque ouvrage de votre main en peinture ou en sculpture. » Et Michel-Ange le promit. De retour à Florence, il se mit à ses travaux de défense, et s'en acquitta avec un plein succès. Il passa six mois à ces travaux; et quand, en 1529, les troupes impériales et pontificales réunies vinrent mettre le siége devant la ville, il paya bravement de sa personne en dirigeant la défense des bastions qu'il avait élevés. La fortune de la guerre ne fut pas favorable aux assiégés. Après une résistance de six mois, Florence, investie de toutes parts, commençait à perdre l'espoir de faire lever le siége. Le 28 juillet 1529, Michel-Ange, qui avait à se plaindre des Dix, qui gouvernaient la ville, s'enfuit secrètement à Venise. Ce fut pendant le court séjour qu'il fit dans cette ville qu'il donna pour la reconstruction du pont de Rialto un projet fort vanté par Vasari, mais qui ne reçut point d'exécution. Cependant le siége de Florence durait toujours, et ses habitants envoyèrent à Michel-Ange une députation pour le supplier de reprendre la direction des travaux de défense. De retour à Florence, son premier soin fut de garantir le clocher de S.-Miniato qu'il avait lui-même armé de deux pièces de canon, et qui, étant devenu le point de mire de l'artillerie des assiégeants, commençait à menacer ruine, malgré la solidité de sa construction. Il le garnit de ballots de laine qui le préservèrent de telle sorte qu'il subsiste encore aujourd'hui quoique portant de glorieuses cicatrices. Sur l'un des bastions qu'il avait élevés, il avait sculpté en demi-relief une figure représentant *La Vertu militaire*; elle a été plusieurs fois reproduite par la gravure. Malgré son héroïque résistance, la ville assiégée fut réduite à capituler; les troupes de l'empereur et du pape y entrèrent en 1530, et l'artiste, proscrit, dut chercher un asile dans la maison d'un ami; mais il ne resta pas longtemps en disgrâce; le pape lui rendit bientôt sa faveur, et lui demanda

de continuer les travaux de la sacristie de San-Lorenzo. Pendant le temps même où il travaillait aux fortifications de Florence, Michel-Ange avait commencé les statues qui devaient faire de cette sacristie un des sanctuaires de l'art (1). Afin d'en accélérer l'achèvement, il se fit aider par Rafaello da Monte-Lupo et Giovanni Agnolo. La sacristie neuve de S.-Lorenzo, appelée aussi *Chapelle des Tombeaux* (*Capella de' Depositi*), avait été commencée par Brunelleschi. Michel-Ange en conserva la disposition générale; mais dans les détails il s'éloigna entièrement du projet de son prédécesseur. Cette salle offre dans son plan et son élévation un carré parfait surmonté d'une coupole circulaire d'une hauteur de 27 mètres dans œuvre. Si sous le rapport architectural la chapelle des Tombeaux n'est pas une des meilleures productions de Michel-Ange, les deux mausolées qu'il y plaça sont au nombre des chefs-d'œuvre de la sculpture moderne. Le premier tombeau que l'on trouve à droite en entrant est celui du frère de Léon X, de *Julien de Médecis, duc de Nemours*, troisième fils de Laurent le Magnifique, né en 1478 et mort en 1516. La statue de Julien, assise dans une niche, et tenant dans sa main le bâton de commandement, est assez insignifiante, dans sa physionomie, dans son expression, dans tout son ensemble. Au-dessous, sur un sarcophage assez bizarrement contourné, sont couchées les statues du *Jour* et de *La Nuit*. Cette dernière, qui seule est caractérisée par une chouette, est représentée endormie, et un poëte du temps, G.-B. Strozzi, en fit le sujet d'un quatrain (1). En face du tombeau de Julien est celui de son neveu, du père de la trop fameuse Catherine de Médicis, de ce Laurent si différent de son aïeul, qui, par la plus odieuse iniquité, enleva Urbin aux La Rovère, près desquels, dans le malheur, il avait trouvé un refuge. Il est assis et médite profondément, près de sa tombe; mais les pensées du tyran en ce moment suprême doivent être des remords, et on les lit sur ce front encore plein de vie. C'est cette statue sublime qui a été jugée digne d'être surnommée *Il Pensiero*, la Pensée, ou *Il Pensieroso*, le Pensif. Cette figure a inspiré à Milton un poëme assez mal intitulé *Il Penseroso*. Quelle put être l'idée de Michel-Ange en plaçant sur ce tombeau les statues que l'on nomme L'*Aurore* et *Le Crépuscule?* On l'ignore; mais toute la science anatomique, toutes les beautés idéales, toute l'étude du torse du Belvédère dont Michel-Ange lui-même se plaisait à se dire l'élève, se trouvent réunies dans ces belles figures, et rien ne ressemble plus véritablement à de la chair que les corps de *La Nuit* et de *L'Aurore;* en un mot, à aucune statue plus qu'à celles-ci on ne peut appliquer ces mots de Virgile : *Vivos ducent de marmore vultus*. Une autre œuvre de Michel-Ange enrichit la sacristie de S.-Lorenzo; c'est une *Madone* qui malheureusement n'a pas reçu le dernier coup de ciseau et dont les draperies, assez singulièrement ajustées, sont bien loin de la noble simplicité grecque. Le mouvement de l'enfant se tournant vers sa mère est vrai et gracieux; mais sa musculature convient moins à Jésus qu'à un Hercule enfant.

Les travaux de la sacristie de S.-Lorenzo et de la bibliothèque Laurentienne n'étaient pas encore entièrement terminés quand Clément VII

(1) Si l'on en croit Vasari, ce fut pendant la dernière période du siége, au milieu des combats et au fracas de l'artillerie, qu'il pensa à remplir l'engagement qu'il avait contracté à Ferrare. Il peignit à la détrempe une *Léda* qu'il destinait au duc Alphonse. Malheureusement celui-ci envoya chercher le tableau par un gentilhomme ignorant et maladroit, qui choqua l'artiste par ses propos et dut s'en retourner les mains vides. Mécontent, il fit présent de son œuvre à Antonio Mini, son élève, qui, ayant deux sœurs à doter, porta la *Léda* en France ainsi que plusieurs dessins, modèles et cartons qu'il tenait également de la libéralité de son maître. Il vendit la *Léda* à François I[er], qui la fit placer à Fontainebleau. D'Argenville et de Piles assurent que ce tableau, en réalité fort indécent, fut brûlé sous Louis XIII, par ordre du ministre François Sublet-Desnoyers. Mariette affirme que le tableau fut seulement gâté et non brûlé, et qu'en 1740 il le vit reparaître, bien qu'en très-mauvais état. On prétend encore qu'il fut restauré par un peintre médiocre et envoyé en Angleterre. Une ancienne note manuscrite, placée au bas d'une gravure de la *Léda* dans les portefeuilles de la Bibliothèque impériale, donne peut être la clef de cette énigme, en expliquant la confusion dans laquelle serait tombé Mariette. Il y est dit qu'en 1740 on vit reparaître une *Léda* du Corrége, qui avait fait partie du cabinet du régent, et dont le prince son fils jeta la tête au feu, donnant le reste à Charles Coypel, et que le peintre Deslyens ayant refait la tête de mémoire, ce tableau fut en 1758 acheté 3,000 fr. par le roi de Prusse, qui le plaça à Sans-Souci. Ce qui n'est que trop certain, c'est que le tableau de Michel-Ange est aujourd'hui perdu, et qu'il nous serait entièrement inconnu si cette composition ne nous avait été conservée par la gravure, qui l'avait reproduite plusieurs fois avant sa destruction, si regrettable.

Les autres ouvrages de Michel-Ange apportés en France par Antonio Mini n'eurent pas, en général, une destinée beaucoup plus heureuse; les uns furent détruits, les autres volés, un petit nombre seulement fut conservé à la postérité. On ignore le sort du carton de la *Leda* qui, selon Vasari, fut rapporté à Florence et qui depuis, des mains de la famille Vecchietti, était passé en Angleterre. B. Cellini dit dans ses mémoires avoir rapporté plusieurs cartons des *Prophètes* de la chapelle Sixtine; ils sont également perdus.

(1) Voici ce quatrain :

La notte che tu vedi in si dolci atti
Dormire, fù dà un *Angelo* scolpita
In questo sasso; e perchè dorme, ha vita.
Destala se no'l credi, e parleratti,

« La nuit que tu vois dormir dans une si douce attitude fut sculptée dans ce marbre par un *Ange*; puisqu'elle dort, elle vit. Si tu en doutes, éveille-là, elle te parlera. »

A ces vers le grand artiste répondit par ceux-ci, triste allusion à la perte de la liberté de sa patrie par la faute même de celui qui faisait ériger le monument, et à son abaissement par suite des ambitions particulières et des haines des partis :

Grato mi è il sonno, e più l'esser di sasso,
Mentre che il danno e la vergogna dura;
Non veder, non sentir m'è gran ventura;
Però non mi destar; deh! parla basso!

« Il m'est doux de dormir, plus doux encore d'être de marbre, en ce temps de malheur et d'opprobre. Ne rien voir, ne rien sentir est un grand bonheur pour moi. Ne m'éveille donc point; de grâce, parle bas! »

appela Michel-Ange à Rome, voulant lui faire peindre aux deux extrémités de la chapelle Sixtine *Le Jugement dernier* et la *Chute des Anges rebelles*, compositions dont il savait que le grand artiste avait déjà depuis longtemps fait quelques esquisses. Au moment où il allait mettre la main aux cartons du *Jugement dernier*, de nouvelles tribulations vinrent l'assaillir. Les agents du duc d'Urbin l'accusèrent d'avoir reçu 16,000 écus pour le mausolée de Jules II et de n'avoir pas rempli ses engagements. Grâce à l'intervention de Clément VII, un nouveau traité fut conclu, et on décida que le tombeau serait réduit à une seule façade adossée à la muraille et décorée de six statues de la main de Michel-Ange. On eût pu croire que ce monument, projeté depuis si longtemps, allait enfin être terminé; il n'en fut rien: de nouveaux délais retardèrent encore son achèvement. Forcé par Clément VII de s'occuper du carton du *Jugement dernier*, ce ne fut que rarement et comme à la dérobée que Michel-Ange put donner quelques coups de ciseau aux statues du mausolée. Le successeur de Clément VII (mort le 26 septembre 1534), Paul III, n'avait pas moins hâte de voir achever la splendide décoration de la chapelle Sixtine; ce qui le prouve, c'est le bref qu'il adressa à Michel-Ange, le 1er septembre 1535, par lequel « voulant, dit-il, le récompenser et le satisfaire pour la peinture qui est à faire dans sa chapelle représentant l'histoire du *Jugement dernier*, et considérant ses travaux et son talent, avec lesquels il orne amplement son siècle, il lui accorde un revenu annuel de 1,200 écus d'or, dont moitié à prélever sur le péage du passage du Pô près Plaisance. » Nous ignorons si cette promesse a été mieux tenue par Paul III que toutes celles dont pendant si longtemps il berça B. Cellini. Comme Michel-Ange objectait toujours ses engagements pour le monument de Jules II, le pape se rendit dans son atelier, accompagné de dix cardinaux, et lui promit de lui faire rendre sa liberté. En effet, il obtint des agents du duc d'Urbin, neveu de Jules II, une nouvelle modification au traité, grâce à laquelle ils se contenteraient de trois statues de la main de Michel-Ange et de trois autres sculptées sur ses modèles par d'autres artistes. C'est ainsi que fut enfin terminé ce mausolée, qui fut placé dans l'église de S.-Pietro-in-Vincoli, et non dans la basilique de Saint-Pierre. Dans la nouvelle composition, les quatre esclaves sont remplacés par des *Termes* : les niches qui devaient être occupées par des Victoires renferment les statues allégoriques de la *Vie active* et de *la Vie contemplative*, sous les noms de *Lia* et de *Rachel*. La première tient de la main gauche une couronne de fleurs et de l'autre un miroir; la seconde, assez heureusement composée, a le genou ployé sur un socle et dirige ses regards vers le ciel. Entre elles est le chef-d'œuvre de Michel-Ange et de la sculpture moderne, le *Moïse*, colosse qui, destiné à être vu à 7 mètres de hauteur, est malheureusement dans la nouvelle composition du monument posé presque sur le sol. La tête et le visage de Moïse sont l'œuvre de la plus haute pensée; on y trouve une largeur et une fermeté de style inspirées par un sentiment vif et profond, une grandeur de formes et une hardiesse de ciseau qui ne laissent guère à la critique le courage de blâmer les singulières draperies dont le prophète est affublé et qu'une étude plus complète de l'antique, un goût plus épuré eussent fait éviter à Michel-Ange. Les deux bras et les mains de Moïse sont des études d'un fini précieux jusque dans les moindres détails, sans que ce fini nuise en rien à la largeur et au grandiose du style (1). Libre enfin de cet engagement, Michel-Ange put s'adonner tout entier aux travaux de la chapelle Sixtine, et l'on vit naître sous son pinceau cette page immense qui en couvre une muraille entière (2).

La composition du *Jugement dernier* peut être divisée en onze groupes principaux ainsi disposés :

	4		5	
3		11		6
2		10		7
1		9		8

(1) Parmi les nombreuses poésies inspirées par la sublime figure de Moïse, nous ne citerons que ce beau sonnet, qui, composé par G.-B. Zappi, nous a été conservé par Condivi :

Chi è costui che in sì gran pietra scolto
Siede gigante e le più illustri e conte
Opre dell' arte avanza, e vive e pronte
Le labre sì che le parole ascolto?

Questi è Mosè; ben me'l dimostra il folto
Onor del mento e il doppio raggio in fronte;
Questi è Mosè quando scendea dal monte
E gran parte del Nume avea nel volto.

Tal era allor che le sonanti e vaste
Acque ei sospese a se d'intorno e tale
Quando il mar chiuse e ne fè tomba altrui.

E voi, sue turbe, un rio vitello alzaste!
Alzato avete imago a questo equale,
Ch' era men fallo l'adorar costui.

« Sculpté dans cet énorme bloc, quel est ce géant assis qui surpasse les plus illustres, les plus parfaits chefs-d'œuvre de l'art, et dont les lèvres vivantes semblent laisser tomber des paroles que j'entends?

« Ce géant, c'est Moïse! Je le reconnais à cette barbe immense, honneur de son menton, à ce double rayon qui jaillit de son front. Ce géant, c'est Moïse lorsqu'il descendait de la Montagne, portant encore sur son visage le reflet de la divinité.

« Tel il était lorsqu'il partageait et tenait suspendues les ondes mugissantes de la vaste mer, et que les laissant se refermer, il en faisait la tombe des ennemis.

« Et toi, peuple insensé, tu élevas un veau d'or pour en faire une idole. Que n'as-tu élevé une image comme celle-ci? On t'eût pardonné de l'adorer. »

(2) Sebastiano del Piombo, qui à cette occasion se brouilla avec le grand artiste, avait persuadé au pape de faire peindre *Le Jugement dernier* à l'huile, et déjà l'enduit était préparé à cet effet; mais Michel-Ange refusa de travailler autrement qu'à fresque, disant que : « L'art de la peinture à l'huile n'était qu'un art de femme, bon seulement pour des paresseux et des lâches, tels que Sebastiano. »

Au milieu du onzième groupe, Jésus Christ est représenté au moment où il prononce la terrible sentence qui condamne tant de millions d'hommes aux supplices éternels. On reproche avec raison à cette figure de n'avoir pas la beauté et la majesté sublime d'un dieu, ni même la physionomie impassible d'un juge; c'est plutôt un homme haineux et colère, qui prend plaisir à frapper ses ennemis. Là, il faut l'avouer, Michel-Ange est resté inférieur à l'Orcagna, qui dans sa fresque du Campo-Santo de Pise a su donner au Christ une expression plus noble, une pose plus digne d'un dieu. A gauche et au bas du tableau, le premier groupe représente les morts que la trompette réveille de la poussière des tombeaux. Des pécheurs tremblants, qui se rapprochent de Jésus-Christ, forment le deuxième groupe, où l'on remarque un des élus attirant à lui un homme et une femme à l'aide d'un chapelet. Le troisième groupe, placé à la droite du Christ, est composé des femmes dont le salut est assuré. Des anges sans ailes, portant les instruments de la Passion, forment les quatrième et cinquième groupes. Le sixième représente les hommes élus; on y voit des parents, des amis, qui se reconnaissent et s'embrassent. Des saints placés au bord du groupe portent les instruments de leur martyre. Là se trouvent le *saint Sébastien* et cette *sainte Catherine* auxquels, pour éviter la destruction dont Paul IV menaçait la fresque entière pour cause d'indécence, Daniel de Volterre fut chargé de donner des vêtements, ce qui lui valut le surnom du *Brachettone* (faiseur de brayettes) et ces vers piquants de Salvator Rosa :

> E pur era un error si brutto e grande
> Che Daniele di poi fece da sarto
> In quel Giudizio a lavorar mutande.
>
> Sat. III, *La Pittura*.

Le septième groupe suffirait seul pour graver à jamais dans la mémoire le souvenir de l'œuvre de Michel-Ange. Jamais peintre n'a offert un spectacle plus horrible et plus saisissant; en représentant ces malheureux damnés, entraînés au supplice par les démons, le grand artiste a traduit les affreuses images que l'éloquence brûlante de Savonarole avait jadis gravés, dans son âme. Les sept péchés capitaux y sont personnifiés, et Daniel de Volterre eut encore à masquer une partie de l'horrible punition infligée à l'un de ces vices. Un des damnés semble avoir voulu s'échapper; deux démons l'ont rattrapé et l'entraînent en enfer; se tenant la tête à deux mains, ce misérable offre l'image la plus vraie, la plus navrante du désespoir. Dans ce groupe, plus que dans aucun autre, Michel-Ange a trouvé occasion de faire preuve de sa prodigieuse science de l'anatomie et de l'art des raccourcis. Par un mélange bizarre du sacré et du profane, que l'autorité de Dante a maintenu longtemps en Italie, l'artiste a supposé que les damnés, pour arriver en enfer, ont dû passer sur la barque de Caron; tel est le sujet du huitième groupe, emprunté aux vers de l'*Inferno* :

> Caron demonio con occhi di bragia
> Loro accennando, tutte le raccoglie;
> Batte col remo qualunque s'adagia.

Nous assistons au débarquement; Caron, les yeux enflammés de colère, pousse à grands coups d'aviron, les damnés hors de la barque, dans les griffes des démons. Là se trouve ce malheureux aux traits contractés par la douleur et le désespoir, qu'un diable entraîne avec une fourche recourbée. Là aussi se voit ce personnage à oreilles d'âne, affligé par un serpent d'un si singulier supplice; ses traits sont ceux de Messer Biagio, maître des cérémonies de Pie III et l'un des détracteurs de Michel-Ange. Biagio s'en étant plaint au pape, celui-ci lui demanda dans quel endroit du *Jugement dernier* Michel-Ange l'avait placé. « En enfer », dit Biagio. « J'en suis fâché, répondit le pape : si c'eût été dans le purgatoire, il y aurait eu remède; mais dans l'enfer *nulla est redemptio.* » C'est ainsi que messer Biagio s'est vu condamné à l'immortalité. Dans cette partie de son œuvre, Michel-Ange n'a pas dédaigné de s'inspirer parfois des fresques peintes par Luca Signorelli à la cathédrale d'Orvieto. La caverne qui est dans le bas, au milieu de la composition, contient seulement quelques figures de démons formant le neuvième groupe, et représente le purgatoire, vide en ce moment. Au-dessus, le dixième groupe offre sept anges sans ailes réveillant les morts au son de leurs terribles trompettes. Ils sont accompagnés de quelques docteurs chargés de montrer aux coupables la loi qui les condamne. La plus vive terreur enfin semble glacer le onzième groupe qui entoure Jésus-Christ. La Vierge elle-même, placée à sa droite, détourne la tête en frissonnant. A gauche du Christ sont Adam et Abel, et l'un de ces patriarches antédiluviens dont l'extrême vieillesse est admirablement rendue. Enfin le groupe est complété par la foule des saints et des apôtres, parmi lesquels on reconnaît à leurs attributs saint Pierre, saint André, saint Barthélemy et saint Laurent. *Le Jugement dernier* couvre une muraille de 16m.60 de hauteur sur 13m.30 de largeur. On n'y compte pas moins de trois cents figures. Afin que, par l'effet de la distance, celles qui occupent le haut de la composition ne paraissent pas plus petites, Michel-Ange a augmenté graduellement leur grandeur à partir du bas du tableau. En effet, les personnages inférieurs ont 2m de proportion; les groupes placés au-dessus ont 2m 65, et enfin ceux qui se trouvent au rang de Jésus-Christ ont jusqu'à 4m. *Le Jugement dernier* fut livré à l'admiration de Rome et du monde entier le jour de Noël 1541; Michel-Ange avait employé huit années à cette œuvre gigantesque, dans laquelle il a réuni, comme en se jouant, les groupes les plus divers, les plus compliqués, les poses et les mouvements les plus difficiles, même à imaginer, la science la plus étonnante de l'anatomie humaine, mais où l'on chercherait vainement

cette lumière céleste, cette inspiration divine que l'on trouve dans *La Transfiguration* ou *La Madone* de Saint-Sixte. L'œuvre de Michel-Ange n'est point de celles que l'on comprend tout d'abord ; il faut, avant d'oser l'affronter, que l'œil ait reçu une éducation préalable, et c'est avec raison que Constantin, dans ses *Idées italiennes*, conseille à l'amateur de passer par *L'Aurore* du Guide, la *Psyché* et la *Galatée* de Raphael à La Farnésine, les fresques du Dominiquin et du Guerchin à S.-Andrea-della-Valle, à Saint-Onuphre et au palais Costaguti, pour arriver à la chapelle Sixtine. Sans cette étude préparatoire, il serait exposé à ne voir, comme le Genevois Simond, homme d'esprit pourtant, dans le *Jugement dernier* que « des *tas de grenouilles*, des *hommes à la crapaudine* et un *pouding de vermicellés* ». Sous une forme triviale, ces paroles ont quelque apparence de vérité, et nous dirons avec un autre Genevois, M. Coindet, que dans cette immense fresque « il n'y a point de repos, point de ces grandes lignes qui dirigent l'œil et font saisir l'ensemble de la composition ; c'est une masse confuse de corps nus dans les attitudes les plus violentes ; un pêle-mêle, admirable sans doute quand on l'a débrouillé, mais jusque là fort difficile à comprendre. Le talent de Michel-Ange, plus sympathique avec le terrible qu'avec la grâce, se révèle dans toute sa puissance dans ces groupes où les damnés luttent contre les démons qui les entraînent, ou se livrent à un sombre désespoir. Rien dans la peinture n'a égalé cette œuvre pour la grandeur et l'énergie de l'expression ». Cette fresque célèbre a souffert un peu de l'humidité, beaucoup de la fumée des milliers de cierges allumés dans la chapelle Sixtine aux cérémonies de la semaine sainte ; aussi doit-on se réjouir d'en voir à l'École des Beaux-Arts de Paris une excellente copie à l'huile exécutée par Sigalon de la grandeur de l'original (1).

Quant à la *Chute des anges rebelles*, qui devait être peinte en face du *Jugement dernier*, son exécution resta à l'état de projet. Mais on croit que Michel-Ange avait dessiné le carton, et que c'est d'après ce carton qu'un Sicilien, son élève, avait peint une fresque assez médiocre à La Trinité-du-Mont. « On y reconnaissait, dit Vasari, le dessin de Michel-Ange dans ces figures nues qui pleuvaient du ciel. » En face de la chapelle Sixtine et de l'autre côté de la *Sala reale*, Paul III avait fait construire par Antonio da San-Gallo une autre chapelle, à laquelle il avait donné son nom. Il voulut que la chapelle Pauline fût aussi décorée de la main de Michel-Ange. A la manière dont Vasari parle de ce nouveau travail, il semblerait qu'il succéda immédiatement à la peinture du *Jugement dernier*. Il n'en fut rien ; huit années s'écoulèrent entre *Le Jugement dernier* et les deux seuls sujets que Michel-Ange ait peints à la chapelle Pauline, le *Crucifiement de saint Pierre* et la *Conversion de saint Paul* (1). Les fresques de la chapelle Pauline ont, comme celles de la Sixtine, beaucoup souffert de la fumée des cierges ; elles ont été gravées par G.-B. Cavalleri, Antonio Lafreri et plusieurs autres.

Pour entretenir sa santé par l'exercice du maillet, qu'il trouvait salutaire, Michel-Ange ébaucha un groupe composé de quatre figures colossales, représentant *Le Christ descendu de la croix soutenu par la Vierge accompagnée de Nicodème et de l'une des Marie*. Cette œuvre, à laquelle il travailla jusqu'à sa mort, et qui eût été digne de lui, est malheureusement restée inachevée ; elle n'en est pas moins un des plus précieux trésors que possède la cathédrale de Florence, où, en 1712, elle fut placée, derrière le maître autel, par ordre de Cosme III, après être restée longtemps dans le dépôt des marbres de la chapelle des Médicis (2).

En 1546, après la mort de San-Gallo, qui dirigeait les travaux de Saint-Pierre, Michel-Ange fut désigné pour le remplacer. Le sublime artiste, ici comme pour la chapelle Sixtine, refusa d'abord de se charger d'une telle entreprise, alléguant l'insuffisance de ses études architecturales ; mais il dut céder à l'insistance de Paul III. Il se rendit à Saint-Pierre pour examiner le modèle que son prédécesseur avait composé et fait exécuter en relief à grands frais, modèle qui existe encore aujourd'hui, et dans lequel il sem-

(1) Au musée de Naples est une autre copie, peinte par Marcello Venusti, sous les yeux mêmes de Michel-Ange, avec une rare perfection, mais sur une très-petite échelle ; elle n'a que 1m 55 de hauteur.

Le Jugement dernier a été souvent reproduit par la gravure. L'estampe la plus ancienne paraît être celle publiée à Rome en 1562, par Nicolas Beatrizet, du vivant même de Michel-Ange. On y voit les figures de sainte Agnès, de saint Sébastien et des autres dans l'état de nudité où elles se trouvaient avant d'avoir été voilées par Daniel de Volterre. Il en est de même de la gravure de Giulio Bonasone, et même de plusieurs publiées après le travail de Daniel, telles que celles de Giacobo Vivi de 1590 et de Claudio Duchetti de 1593, et même de celle, bien plus moderne, de Mariette. Nicolas Beatrizet, Georges Mantouan, et au commencement de ce siècle, Thomas Piroli ont gravé *Le Jugement dernier* par groupes séparés.

(1) Varchi dit positivement dans l'oraison funèbre de Buonarroti qu'il exécuta ces fresques, ses dernières peintures, à l'âge de soixante-quinze ans, c'est-à-dire en 1549 ; c'est ce qui explique leur faiblesse relative. Du reste Vasari lui-même dit avoir entendu Michel-Ange se plaindre d'avoir éprouvé de grandes fatigues en exécutant ces compositions, et dire que la peinture et surtout la fresque ne convenaient pas aux vieillards.

(2) On lit au-dessous du groupe cette inscription, composée par le sénateur Buonarroti, un des descendants de Michel-Ange :

> Postremum Michaelis Angeli Bonarrotæ opus,
> Quamvis ab artifice ob vitium marmoris neglectum,
> Eximium tamen artis canona
> Cosmus III magn. dux Etruriæ
> Romæ jam advectum hic p. c. anno
> CIƆIƆCCXII.

Il paraîtrait, d'après cette inscription, que Michel-Ange aurait interrompu son travail à cause d'un défaut qu'il aurait découvert dans le marbre. Vasari ne fait pas mention de cette circonstance, et tout annonce que ce fut plutôt le temps qui manqua à l'artiste.

blait s'être proposé de réunir et de superposer le Panthéon, le Colisée, le mausolée d'Adrien, etc. Michel-Ange, le trouvant surchargé de colonnes, de pointes, de pyramides, qui lui rappelaient l'architecture gothique, fort peu en honneur à cette époque, annonça qu'il fournirait un projet plus beau, qui économiserait 300,000 écus et cinquante années de travail. En quinze jours son modèle fut prêt; il n'avait coûté que 25 écus, tandis que pour le sien San-Gallo en avait dépensé 4,000 et employé plusieurs années. Le pape, par un *motu proprio*, accorda à Michel-Ange liberté entière de faire et défaire à sa guise. Reconnaissant de cette confiance, Michel-Ange déclara vouloir exercer gratuitement sa charge, et dans la suite il refusa même tous les présents que les papes lui envoyèrent pour le dédommager. Quoiqu'il n'ait commencé à s'occuper de Saint-Pierre qu'à l'âge de soixante-douze ans, telle était son incroyable activité que, tout en surveillant cette gigantesque entreprise, il sut encore mener de front la construction ou l'achèvement d'autres édifices, qui eussent suffi pour absorber toutes les pensées et remplir tous les instants d'un autre architecte. Nous ne reproduirons pas, d'après Vasari, le triste tableau des persécutions ineptes ou cruelles que le grand artiste eut à subir de la part des ignorants et des envieux pendant la durée de ses travaux. Grâce à son énergie et grâce aussi à la ferme volonté de Paul III et de ses successeurs, qui le soutinrent contre ses ennemis, Michel-Ange marcha à son but malgré tous les obstacles, et parvint à réaliser les magnifiques conceptions de son génie. Et pourtant, au moment même où tant de mesquines tracasseries venaient à Rome empoisonner sa vie, au moment où il écrivait à Vasari : « Si l'on pouvait mourir de chagrin, je n'existerais plus, » il refusait les offres les plus brillantes de Cosme Ier, qui le rappelait à Florence pour mettre la dernière main aux tombeaux des Médicis, lui faisant écrire lettre sur lettre par Vasari, et chargeant en 1552 Benvenuto Cellini de lui promettre le titre de senateur (1).

D'après le plan que Michel-Ange adopta, l'église de Saint-Pierre eut toujours la forme de croix grecque; mais la coupole fut à double calotte, comme celle de Brunelleschi, et la façade du temple devait présenter un portique calqué sur celui du Panthéon d'Agrippa. En réalité, il restait bien peu de chose des projets de ses prédécesseurs. Les travaux marchaient à grands pas, et Paul III avant sa mort, arrivée en 1549, put voir la forme de la basilique invariablement déterminée dans toute la partie en croix grecque. L'avénement de Jules III parut aux détracteurs de Michel-Ange une occasion favorable à de nouvelles intrigues; mais heureusement, en provoquant une enquête, ils ne firent que lui procurer l'occasion d'un nouveau triomphe et faire confirmer par un second bref, émané de Jules III, les pouvoirs illimités qui lui avaient été conférés par son prédécesseur. Enfin, le tambour de la coupole fut élevé, et si les fonds ne fussent pas devenus moins abondants sous les pontificats de Paul IV et Pie IV, Michel-Ange eût pu voir son œuvre achevée; il ne lui restait plus à construire que la calotte de la coupole et la façade. Il avait alors quatre-vingt-sept ans, et comme on craignait que la mort ne lui permît point de compléter son entreprise, on lui persuada d'en faire faire un modèle sur une petite échelle; ce modèle, exécuté par un Français nommé Jehan, servit plus tard de guide et permit de terminer la coupole sans s'éloigner de la pensée du grand artiste. Déjà, quatre ans avant sa mort, il avait essayé de se décharger du fardeau de la direction de Saint-Pierre (1).

Cette demande lui fut refusée. Arrivé près du terme de sa longue carrière, ayant la vue affaiblie, mais non point perdue (2), comme l'ont prétendu quelques auteurs, Michel-Ange sentit la nécessité de se faire seconder par un architecte qui surveillât les travaux. Les partisans de San-Gallo, fidèles à leur système de persécution, réussirent à lui faire adjoindre Nanni di Baccio-Bigio, architecte sans talent et ancien élève de San-Gallo, à la place de Daniel de Volterre, qu'il avait d'abord demandé. Michel-Ange parvint cependant à le faire remplacer par Vignole et Pyrrhus Ligorio, auxquels le pape enjoignit de ne rien changer aux plans de Michel-Ange; et

(1) C'est en réponse à l'une des lettres de Vasari que à l'âge de quatre-vingt-un ans, il écrivait :

« Dieu veuille, Giorgio, que je fasse attendre la mort encore quelques années. Vous me direz sans doute que je suis bien fou de composer des sonnets à mon âge (il lui en envoyait plusieurs), mais c'est précisément parce que beaucoup de gens prétendent que je suis tombé dans l'enfance que je veux faire l'enfant. Je vois par votre lettre la vive affection que vous avez pour moi; soyez persuadé que je désirerais, comme vous, que mes os reposassent à côté de ceux de mes pères ; mais en quittant Rome je causerais la ruine de la fabrique de Saint-Pierre, et ce serait à moi une grande honte et une faute impardonnable. Lorsque ce grand édifice sera arrivé au point qu'on n'y pourra plus rien changer, j'espère pouvoir me rendre à vos désirs ; aussi bien, c'est déjà peut-être un crime que de faire languir si longtemps certains intrigants qui attendent mon départ avec impatience. »

(1) Le 13 octobre 1560, il avait écrit au cardinal de Carpi une lettre dans laquelle, après s'être défendu d'avoir jusque là mal conduit les travaux, il ajoutait : « Mais comme mon propre intérêt et ma vieillesse peuvent facilement m'en faire accroire et porter préjudice à la dite fabrique contre mon intention, j'attends, aussitôt que je le pourrai demander à sa sainteté la permission de me retirer, et même, afin de gagner du temps, je veux supplier, comme je le fais, votre seigneurie illustrissime et révérendissime de vouloir bien me débarrasser de ces soins fatigants, auxquels je me suis livré gratuitement depuis dix-sept ans d'après les ordres des papes. Il est facile de voir combien pendant ce temps-là il a été fait de travaux à la susdite fabrique. Je supplie une seconde fois votre seigneurie de me faire accorder la permission que je demande ; elle ne pourrait m'obtenir une grâce plus singulière. »

(2) . . . . Jo parto a mano a mano :
Crescemi ognor piu l'ombra e 'l sol vien manco
E son presso al cadere infermo e stanco.
Madrig. LXII.

cette condition fut exécutée avec une telle rigueur qu'une seule innovation tentée par Pyrrhus Ligorio le fit destituer par Pie IV, Vignole restant seul chargé de l'entreprise. Ce ne fut toutefois qu'en 1598 que la coupole, dont diverses circonstances avaient retardé la construction, fut enfin achevée sous la direction de Dominique Fontana; encore la lanterne ne fut-elle élevée que vers l'an 1600, sous le pontificat de Clément VIII.

Mentionnons enfin les autres travaux que Michel-Ange mena de front avec ceux de Saint-Pierre pendant la dernière partie de sa vie, presque entièrement consacrée à l'architecture. Il ne restait rien des monuments nombreux qui avaient décoré le Capitole antique, et l'église d'Ara-Cœli avait depuis longtemps remplacé le temple de Jupiter Capitolin. Dans l'*Intermontium*, sur les substructions du *Tabularium*, Boniface IX avait en 1390 érigé un palais fortifié. Paul III résolut de rendre à ce lieu, dont le nom seul rappelait tant et de si grands souvenirs, une partie de son ancienne splendeur, et cette entreprise fut confiée à Michel-Ange. Au milieu de l'*Intermontium*, sur un élégant piédestal, il érigea en 1538 la plus belle statue équestre qui nous soit restée de l'antiquité, le Marc-Aurèle de bronze doré qui au temps du Bas-Empire s'élevait près de l'arc de Septime-Sévère et avait été porté en 1187 au palais de Latran par ordre de Clément III. Au fond, la forteresse de Boniface IX, toujours en conservant pour base les murailles étrusques du *Tabularium*, dut être remplacée par le palais sénatorial dont la double rampe fut ornée d'une fontaine accompagnée des statues colossales du Tibre et du Nil. Au centre, une niche qui dans le projet de Michel-Ange devait contenir un Jupiter, reçut sous Innocent X la statue de *Rome triomphante*, figure de marbre de Paros et de porphyre trouvée à Cori. Du reste, cet escalier et quelques parties inférieures de l'édifice furent seuls construits par Michel-Ange; le palais ne fut terminé qu'à la fin du siècle par Giacomo della Porta et Girolamo Rainaldi, et la tour qui fut ajoutée sous Grégoire XIII ne faisait point partie du projet de Michel-Ange. Deux édifices symétriques, composés d'un portique au rez-de-chaussée et d'un seul étage, portant une balustrade ornée de statues, occupent les côtés nord-est et sud-ouest de la place; l'un renferme le Musée des Antiques; l'autre, nommé Palais des Conservateurs, est consacré au Musée des Tableaux et à la Protomothèque, cette espèce de Panthéon où sont réunis les bustes des grands hommes qui ont illustré l'Italie. Ces deux édifices, fort élégants, sont presque entièrement l'œuvre de Michel-Ange, et présentent plusieurs innovations remarquables. Le portique inférieur n'a pas d'arcades, mais des piliers portant des architraves soutenues à l'intérieur des baies par des colonnes ioniques dont le chapiteau, différent en quelques parties de ceux que nous a transmis l'antiquité, a été maintefois reproduit depuis et a conservé le nom de *chapiteau de Michel-Ange*, bien qu'il eût été déjà employé à peu près sous la même forme au clocher de Sainte-Claire de Naples par le célèbre architecte Masuccio II. Il acheva le palais Farnèse, l'un des plus imposants édifices civils de Rome moderne, commencé par le cardinal Alexandre Farnèse, sur les dessins d'Antonio da San-Gallo. Il composa alors cet entablement, école éternelle des architectes, qui n'a de rival en Italie que celui du palais Strozzi de Florence, le chef-d'œuvre de Cronaca (1). Michel-Ange fit aussi la grande fenêtre flanquée de colonnes qui surmonte la porte, éleva au-dessus des deux ordres de la cour un troisième ordre corinthien, acheva les fenêtres et les ornements de cette cour et agrandit le salon principal. Dans la même cour fut placée la fameuse statue de Glycon, qui est connue sous le nom d'*Hercule Farnèse*. Cette figure avait été trouvée sans jambes : Michel-Ange fut chargé de la restaurer. Son modèle fut exécuté par Guglielmo della Porta, et fut alors admiré de tous; mais on dut pourtant en reconnaître l'infériorité lorsqu'en 1560 les jambes antiques furent retrouvées. Pareil échec arriva à Michel-Ange chaque fois qu'il entreprit des restaurations de ce genre, telles que le bras du *Gladiateur mourant* du Capitole, la tête et le bras droit du *Fleuve* du Vatican, etc.

Michel-Ange exécuta pour Jules III, dont la protection ne lui fit jamais défaut, divers travaux à sa *villa* de la voie Flaminienne, dite le Casin *di papa Giulio*, et refit l'escalier de l'aile du Vatican nommée le *Belvedere*. Sous Paul IV, de 1555 à 1559, il travailla aux fortifications de Rome en plusieurs endroits, et avec l'aide de Sallustio Peruzzi, fils de Baldassare, Michel-Ange avait présenté en même temps plusieurs dessins de portes au pape, qui voulait faire restaurer toutes celles de Rome : ce fut sur un de ces dessins, et sous la direction de Vignole, qu'en 1561 fut élevée la façade extérieure de la porte *del Popolo*, flanquée de quatre petites colonnes, œuvre d'un goût douteux, où l'on ne soupçonnerait guère le concours de deux des plus grands architectes de l'Italie et du monde. La frise dorique est seule assez bien composée.

Aux dernières années de la vie de Michel-Ange et au règne de Pie IV appartient aussi l'une des œuvres les plus belles du grand artiste, la conversion en église de la principale salle des Thermes de Dioclétien, longue de 50 mètres sur 31, heureuse pensée conçue par un prêtre sicilien nommé Antonio de Duca; c'est l'église Sainte-Marie des Anges, consacrée en 1561. Elle dépend d'un couvent de Chartreux où se trouve un autre

(1) Lors du siége de Rome par l'armée française en 1849, cet entablement fut le seul objet d'art de la ville qui ait été atteint; un coin fut abattu par un boulet égaré sur une longueur de 2 ou 3m; mais le dommage a été facilement réparé.

chef-d'œuvre de Michel-Ange, aussi irréprochable que l'église elle-même. Rien d'imposant, rien de majestueux comme l'immense cloître soutenu par cent colonnes de marbre blanc. Si à tous ses édifices, le grand artiste avait donné la noble simplicité du cloître et de l'église des Chartreux, ils fussent devenus l'école des architectes, et ce grand homme eût exercé sur l'art des siècles suivants une influence toute différente et bien autrement favorable au bon goût. A la demande de Pie IV, Michel-Ange composa aussi le plafond de Saint-Jean de Latran, et donna pour la cathédrale de Milan les dessins du tombeau de Gian-Jacopo Medici, frère de ce pontife. Les statues de bronze qui accompagnent ce monument sont de Leone Leoni d'Arezzo. Il serait trop long de mentionner tous les autres travaux de Michel-Ange, dont les biographes n'ont pas indiqué l'époque ou qui lui sont seulement attribués.

Quant à ses peintures, nous ne parlerons que pour mémoire d'une *Cléopâtre* que, dans la vie de Properzia de' Rossi, Vasari dit avoir été envoyée au duc Cosme Ier par Messer Tommaso Cavaliere, gentilhomme romain, aussi bien que d'une *Annonciation* qui a fait partie de la collection du duc de Mantoue, et que nous ne connaissons que par la gravure de Beautrizet; nous indiquerons seulement les *Trois Parques* du palais *Pitti*, précieux tableau qui a été gravé par Marais, Dambrun, Travalloni et plusieurs autres. Beaucoup de tableaux, dans les galeries, sont attribués à Michel-Ange qui ont été seulement exécutés sur ses dessins.

Les dessins de Michel-Ange sont presque innombrables. La seule galerie de Florence en possède plus de deux cents; on en trouve plusieurs aux académies de Florence et de Venise; et le musée du Louvre n'a rien à leur envier; on en voit à Crémone dans la galerie du comte Ala di Ponzone, à Pérouse dans le palais Oddi, etc. Un grand nombre de gravures ont été exécutées d'après ses compositions qui ne paraissent pas avoir été jamais peintes; telles sont, une *Sainte Famille avec l'enfant endormi*, *La Samaritaine*, *Le Christ sur la croix avec les saintes Femmes*, une grande figure de *Saint Paul*, un *Saint Jérôme* dans un grand paysage, *Camille et Brennus*, *Le Géant Titye dévoré par le Vautour*, la *Chute de Phaéton*, *Apollon écorchant Marsyas*, *Apollon et Daphné*, *Les Vices attaquant la Vertu*, etc.

Nourri de la lecture des poésies latines et italiennes, et surtout de celles de Dante et de Pétrarque, puisant dans le premier l'austérité des conceptions, dans le second la forme poétique, l'immortel artiste a écrit aussi des madrigaux, des sonnets, des *capitoli*, des stances qui pour la pureté et l'élégance de leur style étaient dignes, disait l'Arétin, d'être conservés dans une urne d'émeraude et ont mérité l'honneur d'être mis par l'Académie de la Crusca au nombre des *Testi di lingua*; mais « on sera étrangement déçu, dit son traducteur, M. Lannau-Rolland, si l'on croit trouver dans les vers de Michel-Ange ces délicatesses de l'art, ces mièvreries fines et gracieuses, ces recherches de cadence, ces ciselures fantaisistes mises en vogue par toute une école de charmants esprits. On n'y trouvera pas davantage les tirades lyriques des longs poëmes, les flots de vers et les drames qui grondent dans les gros livres, le bruit des batailles ou le déroulement d'une épopée. Les poésies de Michel-Ange ont un tout autre caractère. Elles sont l'œuvre du loisir; elles sont tombées une à une de son cœur et de sa plume, sans effort, sans prétention, sans recherche, aux heures où passait dans son âme un frémissement amoureux, une tristesse ou un élan vers le ciel. Elles sont austères comme Michel-Ange lui-même, amères comme sa passion, simples comme son cœur; parfois rudes et bizarres de forme, comme les œuvres d'art où son mâle génie a laissé l'empreinte de son audacieuse originalité, toujours nobles et élevées. » Les poésies de Michel-Ange avaient déjà été publiées de son vivant, à Paris en 1538, à Venise en 1544.

En 1623, ces poésies furent toutes réunies pour la première fois à Florence par les soins de son petit-neveu Michel-Ange le jeune et imprimées par Giunti. D'autres éditions complètes ont paru successivement à Florence, en 17[illegible] et 1817, et à Paris en 1821. Ce n'est qu'en 18[illegible] enfin que parut, avec une nouvelle édition du texte, une traduction française par M. Lannau-Rolland. L'ensemble des poésies de Michel-Ange comprend cinquante-trois sonnets, cinquante madrigaux, deux *Capitoli*, une *Canzone*, cinq épitaphes, une épigramme et deux pièces en stances (1).

Michel-Ange a laissé aussi un grand nombre d'écrits en prose; sa correspondance adressée à Vittoria Colonna, à l'Arétin, à Vasari, à Condivi, aux princes, aux cardinaux et autres personnages illustres de son temps, et quelques *ragionamenti* ou dissertations sur divers points d'art ou de philosophie lui assurent un rang distingué parmi les prosateurs italiens. Dans ses lettres surtout, on trouve souvent des vues et des enseignements artistiques du plus haut intérêt. Telle est par exemple la réponse à Benedetto Varchi sur cette question : *Quelle est la supériorité respective de la peinture et de la*

(1) L'art lui a fourni le sujet de plus d'une pièce, telle que celle sur le *beau idéal*.

« Comme guide fidèle dans ma vocation, dès ma naissance me fut donné ce sentiment du beau qui dans les deux arts me sert de flambeau et de miroir, et si quelqu'un pense autrement, il se trompe. Ce don seul élève le regard jusqu'à cette hauteur que je m'efforce d'atteindre pour peindre et pour sculpter. Ce sont les esprits téméraires et grossiers qui réduisent à un effet sensuel la beauté par laquelle toute saine intelligence se sent émue et transportée vers le ciel. Les yeux atteints de cette infirmité ne s'élèvent pas des objets mortels à la divinité et ne montent jamais à cette hauteur où toute pensée sans la grâce divine est impuissante à s'élever. »

Madrig. VII.

sculpture? Parmi ses dissertations, l'une des plus remarquables est le commentaire lu à l'Académie *della Crusca* sur le sonnet de Pétrarque :

Amor che nel pensier mio vive e regna...

« Enfin, il avait, dit Condivi, projeté d'écrire un traité sur tous les mouvements humains et sur tous les effets extérieurs des os, avec une théorie ingénieuse qu'une longue expérience lui avait fait trouver. » Malheureusement pour la postérité, qui y eût puisé de si précieux enseignements, le temps manqua à Michel-Ange pour la réalisation de ce projet. Miné par une fièvre lente, le divin artiste sentit approcher sa fin. Peu de jours avant sa mort, il dicta son testament en ce peu de mots : « Je laisse mon âme à Dieu, mon corps à la terre, mes biens à mes plus proches parents ». Le soir du 17 février 1564, il expira, à l'âge de quatre-vingt-huit ans onze mois et quinze jours (1). On a remarqué que, comme pour consoler la terre d'une si grande perte, Galilée était né deux jours avant la mort de Michel-Ange.

Dans les diverses galeries on montre des portraits de Michel-Ange que l'on dit peints par lui-même ; tel était celui longtemps indiqué comme tel au musée du Louvre, et qui le représente à l'âge de quarante-sept ans. Aucun n'est parfaitement authentique, pas même celui de la collection iconographique de Florence. Les deux qui paraissent avoir été peints d'après nature et avoir servi de type à tous les autres sont ceux de Jacopo del Conte et de Bugiardini. Ce dernier n'est jamais sorti de la famille, et se trouve encore, comme nous venons de le dire, dans la maison Buonarroti à Florence. Un buste de bronze du palais des conservateurs du Capitole est également apocryphe. Plus authentique est le portrait que nous a laissé Vasari.

« Michel-Ange, dit-il, était d'une complexion saine et vigoureuse, d'un tempérament sec et nerveux. Il fut souvent malade dans son enfance et plus tard il eut deux fortes maladies ; cependant, il était capable de supporter les plus grandes fatigues. Dans sa vieillesse, il se trouva attaqué de la gravelle ; mais son ami, maître Realdo Colombo, parvint à le guérir. Il était d'une taille moyenne, avait les épaules larges et le corps bien proportionné. Sur la fin de sa vie, il portait durant des mois entiers sur ses jambes nues des bottines de peau de chien. Il avait la tête ronde ; le front carré et spacieux, coupé par sept lignes droites ; les tempes bombées ; les oreilles un peu grandes, le nez écrasé, comme nous l'avons dit, par un coup de poing du Torrigiani ; les yeux plutôt petits que grands, de couleur de corne et tachetés d'étincelles

(1) Son corps fut porté en grande pompe dans l'église des Saints-Apôtres, où il resta déposé ; le pape avait le projet de lui élever un monument dans Saint-Pierre ; mais le duc Cosme Ier ne voulant pas que la Toscane, déjà déshéritée des cendres de Dante, le fût aussi des restes de son plus grand artiste, s'entendit avec Léonardo Buonarroti, son neveu, qui fit enlever secrètement le corps de son oncle et l'expédia comme un ballot de marchandises. Arrivé à Florence, le 10 mars, il fut déposé dans la chapelle de l'Assomption derrière San-Pietro-Maggiore d'où la nuit suivante il fut porté à Santa-Croce, à la lueur de torches innombrables, et au milieu d'un immense concours. « Alors, dit Vasari, Don Vincenzo Borghini, lieutenant ou vice-président de l'Académie, qui s'y était rendu en vertu de sa charge, ouvrit le cercueil, croyant faire une chose agréable à tous les assistants, et désirant lui-même, comme il l'avoua depuis, contempler les traits de ce grand homme, qu'il avait vu à un âge qui ne lui en laissait presque aucun souvenir. Nous croyions trouver le corps putréfié et corrompu, car depuis vingt-deux jours il était renfermé dans le cercueil ; mais, loin de là, il n'exhalait aucune mauvaise odeur ; il semblait jouir d'un sommeil doux et tranquille ; le visage était légèrement pâle et nullement altéré ; en touchant la tête et les joues, on était tenté de croire que peu d'heures avant il existait encore. » Les artistes florentins résolurent de concourir à l'éclat des funérailles de celui qu'ils avaient reconnu pour leur chef et auquel ils avaient décerné le titre de premier académicien. Une commission fut nommée et investie du plein pouvoir de disposer de tous les membres de l'Académie ; elle était composée de deux peintres, Vasari et Agnolo Bronzino, de deux sculpteurs, l'Ammannati et Benvenuto Cellini. Les préparatifs de ces splendides funérailles retardèrent jusqu'au 14 juillet la cérémonie qui devait avoir lieu le 28 juin dans l'église S.-Lorenzo, que Michel-Ange avait enrichie de ses chefs-d'œuvre. Nous ne décrirons pas cette pompe sans exemple, ces décorations prodigieuses dues aux pinceaux et aux ciseaux des premiers artistes du temps. On en trouvera le tableau le plus complet et le plus détaillé dans Vasari, et surtout dans l'ouvrage intitulé : *Esequie del divino Michelagnolo Buonarroti, celebrate in Firenze dall' Accademia de' Pittori, Scultori ed Architetti nella chiesa di S.-Lorenzo, il dì 14 giugno* MDLXIIII ; Florence, 1564. Le corps de Michel-Ange ne resta pas dans l'église de S.-Lorenzo. Il fut transporté dans le Panthéon florentin, l'église de *Santa-Croce*, où un monument lui fut élevé par son neveu *Lionardo*. Le grand-duc Cosme fournit les marbres, et Vasari donna le dessin du mausolée. Sur le sarcophage est posé le buste de Michel-Ange par Battista Lorenzi, auquel on doit également les divers ornements, parmi lesquels les trois couronnes entrelacées, symbole des trois arts dans lesquels il avait excellé également, un bas-relief placé dans la partie supérieure représentant la *Descente de croix* et enfin une des trois figures assises sur le devant du tombeau, celle qui représente *La Peinture*. *La Sculpture* est de Valerio Cioli et *L'Architecture* de Giovanni dell' Opere. Sur le soubassement on lit cette épitaphe :

> Michaeli Angelo Bonarotio
> E vetusta Simoniorum familia
> Sculptori, pictori et architecto.
> Fama omnibus notissimo
> Leonardus patruo amantiss. et de se optime merito
> Translatis Roma ejus ossibus atque in hoc templo major.
> Suor. Sepulcro conditis cohortante sereniss. Cosmo Med.
> Magno Hetruriæ Duce P. C.
> Ann. Sal. CIƆ IƆLXX
> Vixit ann. LXXXVIII. M. XI. D. XV.

Un autre monument, non moins intéressant, consacre à Florence le souvenir de Michel-Ange. Dans la maison qu'il habita dans la strada Ghibellina, son petit-neveu, Michel-Ange le jeune, a fait construire, sur les dessins de Pierre de Cortone, une galerie dont nous avons déjà dit quelques mots. Ses murailles et son plafond sont couverts de peintures représentant les principaux traits de la vie de Michel-Ange exécutées par les meilleurs artistes du temps, tels que Domenico Passignani, Giov. Biliverti, Anastasio Fontebuoni, Matteo Rosselli, Giovanni da San-Giovanni, etc. Dans cette galerie et dans les salles qui lui font suite, on conserve plusieurs sculptures que nous avons indiquées, une ébauche de tableau ; des dessins, des manuscrits de Michel-Ange, une épée, deux béquilles, et quelques meubles lui ayant appartenu, son portrait par Bugiardini, enfin sa statue assise, en marbre, par Antonio Novelli. La maison dans laquelle Michel-Ange a rendu le dernier soupir existe aussi à Rome, au pied du Capitole, via delle Tre-Pile, no 62. Elle est fort modeste ; mais son élégant vestibule et son escalier pittoresque ont souvent été reproduits par le crayon et le pinceau.

jaunes et azurées ; les sourcils peu épais ; les lèvres minces, mais celle de dessous légèrement saillante ; le menton bien proportionné ; les cheveux noirs ; la barbe de même couleur, peu épaisse, fourchue et semée de poils blancs. »

La plupart des biographes de Michel-Ange se sont plu à le représenter comme un misanthrope fuyant le monde par haine et par orgueil ; ils n'ont point compris son caractère. S'il recherchait la solitude, c'est que le génie a besoin de tranquillité et de loisir autant que de fermeté et de constance, et « que, comme dit Vasari, Michel-Ange n'était jamais moins seul que lorsqu'il était seul ».

Les caractères les plus saillants du talent de Michel-Ange sont l'originalité et la force. Il dut sans doute la première de ces qualités à la nature, la seconde qualité il la devait à son génie propre et aux occasions qu'il eut de produire des colosses dans tous les arts. Jusqu'à lui on n'avait point eu en Italie une idée du dessin comme science profonde de l'organisation du corps humain, comme manifestation principale de la vie. L'étude sérieuse de l'anatomie qu'il fit pendant douze années, et dans laquelle il avait été guidé par un habile médecin, Realto Colombo, devait l'amener à rechercher toutes les occasions d'appliquer cette science si laborieusement acquise (1) ; mais il avait su comprendre que la sculpture est par son essence ennemie des grands mouvements, des contorsions et des poses violentes ; aussi, dans les œuvres de son ciseau, se montre-t-il en général moins prodigue de saillies exagérées des os et des muscles, plus calme, plus simple, plus noble dans les poses, que dans ses peintures, produit d'un art qui, par une illusion plus complète due à la couleur, se prête davantage à l'action. Le *Moïse* eut peut-être été froid en peinture ; les *damnés* de la chapelle Sixtine eussent à coup sûr été ridicules en sculpture. — Michel-Ange a été surnommé le *Dante des arts* ; il eut en effet plus d'un rapport avec l'illustre poëte. Si Dante choisit les sujets les plus difficiles à chanter et sut trouver dans les matières les plus abstraites des beautés qui lui ont mérité les épithètes de grand, de profond, de sublime, Michel-Ange chercha ce qu'il y avait de plus difficile dans le dessin, et se montra également profond et habile dans la manière dont il l'exécuta. On pourrait reprocher à l'un et à l'autre une certaine affectation de savoir, et c'est ce qui a autorisé certains critiques à dire que Dante était plus théologien que poëte, et que Buonarroti était plus anatomiste que peintre. Il serait plus vrai et plus juste de dire que Michel-Ange était devenu par l'étude aussi savant anatomiste qu'il était sublime artiste par son génie. Il y avait en lui le génie des vastes combinaisons et le talent de leur exécution.

Ernest Breton.

Vasari, *Vite*. — Condivi, *Vita di Michelagnolo Buonarroti*. — Quatremère de Quincy, *Vie de Michel-Ange*. — Baldinucci, *Notizie de' Professori*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Scanamuccia, *Le Finezze de' pennelli italiani*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon* — D'Agincourt, *Histoire de l'Art par les monuments*. — L'abbé Hauchecorne, *Vie de Michel-Ange*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Sandrart, *Academia Artis Pictoriæ*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*. — Gualandi, *Lettere artistiche*. — Beyle, *Histoire de la Peinture en Italie*. — Simond, *Voyage en Italie*. — Coindet, *Histoire de la Peinture en Italie*. — Orloff, *Histoire de la Peinture en Italie*. — Cellini, *Memorie*. — Dumesnil, *L'Art italien*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Taccoli, *Memorie Reggiane*. — C. Frediani, *Ragionamento storico su le diverse gite fatte a Carrara da Michelangiolo Buonarroti*. — Taja, *Descrizione del Palazzo apostolico Vaticano*. — Pistolesi, *Vaticano illustrato*. — Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*. — Lannau-Rolland, *Michel-Ange poëte*. — Calemard de La Fayette, *Dante, Michel-Ange et Machiavel*. — Docteur de' Rossi, *Raccolta di Statue antiche e moderne*. — Waagen, *A Walk through the Art-Treasures exhibition at Manchester* ; 1857. — Romagnoli, *Cenni Storico-Artistici di Siena*. — *Catalogues* des musées de Florence, de Venise, de Rome, de Munich, de Saint-Pétersbourg, etc.

MICHEL-ANGE *des Batailles*. *Voy.* CERQUOZZI.

MICHELBURNE (1) (Sir *Edward*), voyageur anglais, né vers 1574, mort en 1611. Il appartenait à une famille fort riche, et se laissa entraîner par le goût des voyages, qui régnait à cette époque. En 1604, il s'associa au célèbre John Davis, qui était alors justement regardé comme un des meilleurs marins des Iles Britanniques. Michelburne fournit les fonds nécessaires à l'équipement de deux navires ; Davis se chargea de la direction. L'Angleterre était alors en hostilité avec l'Espagne. On se prépara donc autant pour la course que pour un voyage de découvertes. L'expédition partit de Cowes (île de Wight), le 15 décembre 1604. La première relâche fut sur l'île de Fernando-da-Noronha, île de l'Océan équinoxial, située sur la côte du Brésil, par 34° 58' long. ouest et 3° 56' lat. sud. Une violente tempête y vint assaillir les navigateurs, et une de leurs chaloupes fut engloutie avec ceux qui la montaient. Michelburne fit ensuite aiguade dans la baie de Saldañha, au nord du cap de Bonne-Espérance. Une nouvelle tempête le sépara de sa conserve *The Whelp* (9 mai 1605) et le mit en grand danger. Il traversa, sans s'arrêter, les nombreux archipels qui couvrent la mer des Indes depuis Madagascar jusqu'aux îles de la Sonde, et mouilla à Bata (2). Davis y attaqua et prit trois petits navires portugais. Le 9 août les Anglais entrèrent dans la baie de Prianam, où ils retrouvèrent le *Whelp*. En allant à Bantam, où ils arrivèrent le 21 août, ils s'emparèrent de deux prôs de pirates malais et apprirent que des Européens naufragés étaient retenus prisonniers

(1) Un dessin de Michel-Ange, publié par d'Agincourt, pl. 177, représente deux personnages disséquant à la lueur d'une chandelle plantée dans le ventre même d'un cadavre.

(1) Quelques auteurs de recueils de voyage ont écrit ce nom *Melbourne* et plus souvent *Michelbourn*. *Voy.* notre art. DAVIS (*John*).

(2) Grande île à l'ouest de Sumatra.

dans une île voisine. Ils s'y rendirent et délivrèrent sept hommes et trois femmes appartenant à la nation portugaise. Parmi ces malheureux était la jeune femme du gouverneur de Brancor, qui avait été forcée de céder aux désirs du chef des pirates. Michelburne, malgré la guerre qui existait entre le Portugal et la Grande-Bretagne, se conduisit en cette occasion avec une grande humanité et descendit les captifs à Bentam après les avoir comblés de soins et de présents, jusqu'à faire cadeau à la jeune dame d'une partie de la cargaison d'un riche navire de Guzurate dont il s'empara. Quelques mois plus tard, dans les passages de Patane, Michelburne rencontra une jonque remplie de Malais qui, faute de pilote, erraient à l'aventure. Le navigateur anglais eut l'imprudence d'en faire monter vingt-cinq à son bord, tandis qu'il envoyait Davis visiter la jonque. Les Malais, qui avaient caché leurs armes, engagèrent une lutte terrible contre les Anglais. Davis et ses compagnons furent massacrés sur la jonque, et Michelburne n'échappa au même sort qu'en faisant pointer deux pièces d'artillerie contre les forcenés qui s'étaient barricadés sur son navire et essayaient de l'incendier. Il fallut tuer jusqu'au dernier, et ce ne fut pas sans éprouver des pertes sérieuses. Michelburne fut plus heureux quelques jours après : il déchargea une jonque chinoise de sa riche cargaison de soieries. Poussé par un ouragan vers des îles désertes, il y recueillit des Portugais qui avaient déjà vu plusieurs de leurs compagnons succomber à la faim et allaient éprouver le même sort si Michelburne ne leur fût venu en aide. Il les conduisit à Bantam, où il se ravitailla; mais le roi de cette ville lui ayant défendu d'attaquer les Chinois, avec lesquels il trafiquait, Michelburne se vit fermer les ports de Java. Privé de cette ressource, il dut sacrifier un de ses navires et réunir ses deux équipages. Sa position devenant chaque jour plus difficile, il se résigna à renoncer à faire de nouvelles prises, et reprit le chemin de l'Europe (5 février 1606). Il débarqua à Portsmouth, le 9 juillet. Les fatigues qu'il avait éprouvées lui occasionnèrent une maladie dont il mourut quelques années plus tard. Le voyage de Michelburne, on le voit, avait été entièrement fait dans un but intéressé; néanmoins, sa relation offre des détails curieux sur les pays qu'il a parcourus et leur position géographique.

A. DE L.

Purchas, *His Pilgrimages*, t. I. — Prevost, *Histoire générale des Voyages*. — Harris, *Collect of Voyages*. — Bayle Saint-John, *The Lives of celebrated Travelers*, art. *Davis*; Londres, 1831-1832, 3 vol. in 12.

MICHELE DEL GHIRLANDAJO ou **DI RODOLFO**, peintre de l'école florentine, vivait en 1550. Son véritable nom était *Michele* Biconi; mais lorsqu'il eut quitté l'atelier de Gian-Antonio Sogliani pour celui de Ridolfo del Ghirlandajo, il prit le nom de celui-ci. Il a souvent travaillé avec son second maître, et c'est à leur collaboration que l'on doit deux beaux tableaux de Florence, *Le Christ portant la croix*, à Santo-Spirito, et *Le Christ et la Vierge dans une gloire*, à San-Felice. On voit de Michele seul trois tableaux à l'Académie des Beaux-Arts de Florence : *Le Mariage mystique de sainte Catherine* en présence de plusieurs saints; une *Madone avec saint Jacques*, *saint François*, *saint Laurent et sainte Claire*; et le *Supplice de dix mille martyrs*.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — *Descr. de l'Académie des Beaux-Arts de Florence*.

MICHELE ou **MICHIELI** (*Parrasio*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Élève du Titien, il s'attacha ensuite à Paul Véronèse, et sut profiter avec habileté des nombreux dessins qu'il obtint de lui. Parmi les ouvrages fort estimés qu'il a laissés à Venise, on vante surtout une *Piété*, qu'il peignit pour la chapelle de sa famille à San-Giuseppe, composition dans laquelle il introduisit son propre portrait. E. B—N.

Ridolfi, *Vite degl' illustri Pittori Veneti*. — Zanetti, *Della Pittura Veneziana*. — Orlandi, *Abbecedario*.

MICHELESSI (*Domenico*), littérateur italien, né en 1735, à Spinetoli, dans la Marche d'Ancône, mort le 3 avril 1773, à Stockholm. Il fit ses études à Ascoli, embrassa la carrière ecclésiastique et enseigna la rhétorique à Montalto; il fut ensuite secrétaire des cardinaux Caprara et Carafa. Ses talents littéraires lui acquirent des marques de considération de la part de plusieurs souverains, entre autres de Frédéric II, à la cour duquel il résida quelque temps. Appelé en Suède par Gustave III, il fut comblé d'honneurs par ce prince et admis dans sa plus intime confidence. Il fit partie de l'Académie des Sciences de Stockholm. Telle était, dit-on, la facilité de Michelessi pour l'étude des langues qu'en l'espace de six mois il apprit assez bien le suédois pour traduire en cette langue des morceaux tirés du grec et du latin. On a de lui : *Memorie intorno alla vita ed agli scritti del conte Francesco Algarotti*; Venise, 1770, in-8°, dédiés à Frédéric II; la traduction de Castillon (Berlin, 1772, in-8°) forme le t. VIII de la version française des *Œuvres d'Algarotti*, publiée par Belletier sous la direction de l'abbé Michelessi; — *Gustavi III, Sueciæ regis, Orationes a sueco in latinum versæ*; Berlin, 1772; — *Lettera a monsignore Visconti*, *arcivescovo d'Efeso*, *sopra la rivoluzione di Svezia succeduta il 19 agosto* 1772; Stockholm, 1773, in-8°, trad. en français (ibid., 1773, in-12) et en allemand; — *Versi sciolti a Maria-Antonietta*, *principessa di Baviera*; — *Opere in prosa ed in verso, composte in Svezia*; s. l. n. d., in-8°. Le recueil le plus complet des poésies de Michelessi a paru à Fermo, en 1786, par les soins de Paccaroni.

P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, I, 162.

MICHELET (*Étienne*), poëte français, né en 1787, à Marseille, mort en 1829, à Fort-Royal (Martinique). Entré au service en 1810, il fit les

campagnes d'Espagne et de France, donna sa démission à l'époque du retour de Napoléon, et obtint, à la fin de 1815, le grade de capitaine dans un régiment d'infanterie. De bonne heure il s'était fait connaître par un talent marqué pour la poésie. On a de lui : *La Mort du duc d'Enghien;* Paris, 1820, in-8°, poëme composé dès 1804; — *La Naissance du duc de Bordeaux, ode;* Paris, 1820, in-8°; — *Le Combat de Navarin, poëme;* Perpignan, 1827, in-8°; — et plusieurs pièces de vers insérées dans les journaux royalistes. P. L.

Quérard, *La France Littéraire.*

*MICHELET (*Jules*), historien français, né à Paris, le 21 août 1798. Son père était imprimeur. Le jeune Michelet travailla d'abord dans l'imprimerie de son père en même temps qu'il suivait les cours du lycée Charlemagne. Ses études achevées, il s'occupa d'enseignement, donnant à la fois des leçons de langues, de philosophie et d'histoire. En 1821, il fut nommé, par voie de concours, professeur suppléant au collége Charlemagne. En 1825 et 1826, il préluda par deux ouvrages élémentaires à de plus grands travaux historiques. Un travail sur Vico lui valut la place de maître de conférences pour l'histoire à l'École Normale. Après la révolution de Juillet, il fut nommé chef de la section historique aux Archives du royaume. En 1834 et 1835, il suppléa M. Guizot à la faculté des lettres, et en 1837 il donna sa démission de la place qu'il occupait à l'École Normale; l'année suivante l'Institut et le Collége de France le présentèrent comme candidat pour la chaire d'histoire et de morale au Collége de France. Il l'obtint. La même année il fut élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques (section de l'histoire générale et philosophie). Ayant attaqué les jésuites dans son cours, il eut bientôt à se défendre contre de violents articles de journaux et contre des livres du parti clérical; il s'en prit ensuite au catholicisme lui-même, et prêcha le culte de la patrie, de la France, de la révolution. Il avait commencé une histoire de la France; il fit paraître une histoire de la révolution. A la fin de 1847, son cours fut suspendu dès la deuxième séance. Après les événements de 1848, il refusa toute fonction publique, voulant se borner, disait-il, à être l'historien de la révolution. En 1851 son cours fut de nouveau suspendu, par arrêté du ministre de l'instruction publique. Après le coup d'État il perdit ses places aux archives et au Collége de France, par refus de serment. Porté par l'opposition comme candidat à la députation dans la troisième circonscription de la Seine, en septembre 1852, il obtint 8594 voix, et ne fut pas élu. Depuis lors, renfermé dans ses études, il a continué ses travaux historiques et publié des ouvrages d'histoire naturelle écrits dans un style original et quelque peu lyrique. M. Michelet s'est fait une place à part parmi les historiens; il cherche bien moins à exposer les faits qu'à caractériser une époque par des tableaux pleins de couleur, puisés aux sources les plus abstruses et les moins étudiées; son style est vif, coloré, naïf parfois à la manière des chroniqueurs; hardi à l'extrême, et, ainsi qu'on l'a dit, « témérairement elliptique ». Dans ses écrits les pensées se heurtent et jaillissent au milieu d'une profusion d'images; mais elles sont abondantes, originales, elles entraînent et forcent à réfléchir, à penser soi-même. On a de lui : *Tableau chronologique de l'histoire moderne depuis la prise de Constantinople par les Turcs jusqu'à la révolution française*, 1453-1789; Paris, 1825, in-8°; — *Tableaux synchroniques de l'histoire moderne*, 1453-1648; Paris, 1826, in-4°, oblong; — *Précis de l'histoire moderne;* Paris, 1827, in-8°; 8° édit., 1841, in-8°; — *Principes de la philosophie de l'histoire*, traduits de la *Scienza nuova* de J.-B. Vico, précédés d'un discours sur le système et la vie de l'auteur; Paris, 1827, in-8°; — *Introduction à l'histoire universelle;* Paris, 1831, in-8°; — *Histoire Romaine; la République;* Paris, 1831, 2 vol. in-8°; — *Précis de l'histoire de France jusqu'à la révolution française;* Paris, 1833, in-8°; — *Histoire de France;* Paris, 1833-1860, 12 vol. in-8°; — *Mémoires de Luther, écrits par lui-même*, traduits et mis en ordre; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *Œuvres choisies de J.-B. Vico*, contenant ses *Mémoires* écrits par lui-même, la *Science nouvelle*, ses *Opuscules*, etc., avec une introduction; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *Origines du Droit français cherchées dans les symboles et formules du droit universel;* Paris, 1837, in-8°; — *Procès des Templiers*, dans la *Collection des Documents inédits sur l'histoire de France;* Paris, 1841-1851, 2 vol. in-4°; — *Les Jésuites* (avec M. Edgar Quinet); Paris, 1843, in-8°, plusieurs fois réimprimés, in-18; — *Du Prêtre, de la femme, de la famille;* Paris, 1844, in-18; — *Le Peuple;* Paris, 1846, in-18; — *Histoire de la Révolution;* Paris, 1847-1853, 7 vol. en plusieurs parties in-8°; — *Pologne et Russie. Légende de Kosciusko;* Paris, 1851, in-18; — *Jeanne d'Arc* (1412-1432); Paris, 1853, in-18; — *Louis XI et Charles le Téméraire* (1461-1477); Paris, 1853, in-18; — *Principautés danubiennes : Mme Rosetti*, 1848; Paris, 1853, in-4°; — *Légendes démocratiques du Nord;* Paris, 1854, in-18; — *Pologne et Russie; Les martyrs de la Russie; Principautés danubiennes; Mme Rosetti;* Paris, 1854, in-4°; — *Les Femmes de la révolution;* Paris, 1854, in-18; — *L'Oiseau;* Paris, 1856, in-18; — *L'Insecte;* Paris, 1857, in-18; — *L'Amour;* Paris, 1858, in-18; — *La Femme;* Paris, 1859, in-18 : ces quatre derniers ouvrages ont déjà eu plusieurs éditions.

M. Michelet avait marié sa fille à M. Dumesnil, penseur aussi profond que modeste, qui suppléa M. Edgar Quinet au Collége de France, après la révolution de Février, et publia

des travaux remarquables sur les arts, une étude sur Benvenuto Cellini, Léonard de Vinci, B. Palissy, etc. L. L—T.

L. Louvet, *Études biographiques : M. Michelet.* — E. Castille, *Portraits politiques au dix-neuvième siècle*, n° 12 : *Michelet.* — Eugène de Mirecourt, *Les Contemporains*, n° 81 : *Michelet.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*, tome II, 2e partie, p. 268.

MICHELET (*Charles-Louis*), philosophe allemand, né à Berlin, en 1801. D'une famille protestante, réfugiée en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes, il étudia le droit et ensuite la philosophie et la philologie. Nommé en 1825 à une chaire de philologie au collége français, qu'il garda jusqu'en 1850, il fut chargé en 1829 d'enseigner la philosophie à l'université. Il est un des principaux disciples de Hegel, dont il a publié l'*Histoire de la Philosophie*. On a de lui : *Die Ethik des Aristoteles in ihrem Verhältniss zum System der Moral* (L'Éthique d'Aristote dans ses rapports avec le système de la morale); Berlin, 1827; — *System der philosophischen Moral* (Système de la Morale philosophique); Berlin, 1828; — *De Sophoclis ingenii principio;* Berlin, 1830; — *Examen critique du livre d'Aristote intitulé Métaphysique;* Paris, 1836, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales de Paris; — *Ueber die Sixtinische Madonna* (Sur la Madone de la chapelle Sixtine); Berlin, 1837; — *Geschichte der letzten Systeme der Philosophie in Deutschland von Kant bis Hegel* (Histoire des derniers Systèmes de Philosophie en Allemagne depuis Kant jusqu'à Hegel); Berlin, 1838, 2 vol.; — *Entwickelungsgeschichte der neuesten deutschen Philosophie* (Histoire du Développement de la Philosophie allemande la plus récente); Berlin, 1839; — *Schelling und Hegel;* Berlin, 1839; — *Anthropologie und Psychologie;* Berlin, 1840; — *Ueber die Persönlichkeit Gottes und die Unsterblichkeit der Seele* (Sur la personnalité de Dieu et sur l'immortalité de l'âme); Berlin, 1841; — *Die Epiphanie der ewigen Persönlichkeit des Geistes* (La manifestation de l'éternelle personnalité de l'esprit); Berlin, 1844-1852, 3 vol.; — *Die Geschichte der Menschheit in ihrem Entwickelungsgange seit dem Jahre 1775 bis auf die neuesten Zeiten* (Histoire du Développement de l'Humanité depuis 1775 jusqu'aux temps les plus récents); Berlin, 1859, in-8°. — M. Michelet a aussi publié plusieurs articles dans divers recueils, ainsi qu'une édition commentée de l'*Éthique* d'Aristote; Berlin, 1829-1835 et 1848, 2 vol. O.

Conversations-Lexikon.

MICHELETTI (*Giovanni Battista*), littérateur italien, né le 16 juillet 1763, à Aquila, mort le 24 avril 1833, à Naples. Il consacra toute sa vie à l'étude des lettres, et fit partie de plusieurs sociétés savantes d'Italie. On a de lui : *Apologia de' SS. Padri dei primi secoli della Chiesa;* Naples, 1788, 2 vol. in-8°; — *Il monte di Arsea*, roman moral; Aquila, 1793, in-4°; — *Lettere solitarie;* Aquila, 1801, 2 vol. in-8°; recueil de mélanges historiques et littéraires; — *Tragedie;* Aquila, 1812, 3 vol. in-8°; — *Presagi scientifici sull' arte della stampa;* Aquila, 1814, in-8°; — *Lezione del flamine Eriteo al suo nipote Aristone di Tracia e viaggi del medesimo;* Naples, 1827, 2 vol. in-8°; — *Visione mirabile di tre Italiani;* Macerata, 1829, in-8°; — *Apologetici della cattolica religione;* Aquila, 4 vol. in-8°, ouvrage posthume. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VI, 120-124.

MICHELI, nom d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Venise. Cette famille fut toujours influente dans les affaires de la république vénitienne, et a fourni un grand nombre d'hommes remarquables. Parmi eux on remarque les suivants :

MICHELI (*Vitale Ier*), trente-quatrième doge de Venise, mort en 1102. Il s'était distingué par de nombreux exploits sur mer et occupait un rang élevé dans la république lorsqu'à la mort de Vitale Faliero il fut porté au dogat (1096). C'était l'époque de la première croisade; Micheli jugea que les Vénitiens auraient beaucoup à gagner en facilitant ce débordement de l'Occident vers l'Orient; aussi ne mit-il pas moins de deux cents vaisseaux au service des princes croisés. Il en nolisa un plus grand nombre, moyennant un bon prix, et se fit assurer de plusieurs colonies pour la garantie du tout. La flotte vénitienne ne prit la mer qu'en août 1095, et alla directement hiverner à Rhodes. Elle aurait berné là sa campagne si l'escadre pisane, qui portait aussi des croisés, n'était passée en vue de Rhodes. Les Vénitiens, oubliant sa mission et la leur, lui donnèrent la chasse, et, plus forts des trois quarts, la dispersèrent après un rude combat. Ils revinrent ensuite reprendre leur mouillage et se partager le butin fait sur des chrétiens. L'année suivante, ils atterrirent à Joppé (*Jaffa*), dont les croisés s'étaient déjà rendus maîtres. Après avoir acheté à vil prix tout ce que les chrétiens et les juifs voulurent vendre des riches dépouilles des Sarrasins, et s'être débarrassés à gros bénéfices de leurs provisions, les Vénitiens furent rappelés par Micheli, qui jugea que son peuple avait assez coopéré pour sa part dans la grande querelle religieuse qui poussait l'Europe sur l'Asie. En passant en Grèce les Vénitiens achetèrent les reliques de saint Nicolas et de quelques autres bienheureux; ils les rapportèrent dans leur patrie, où diverses églises furent édifiées en leur honneur. Vitale Micheli Ier eut pour successeur Ordelafo Faliero.

MICHELI (*Domenico*), trente-sixième doge de Venise, mort en 1130. Il était déjà plus que sexagénaire lorsqu'il fut appelé à remplacer Ordelafo Faliero (1117). Sa valeur, sa prudence et sa fortune l'avaient placé au premier rang

des citoyens de Venise. Il inaugura son règne en faisant une paix honorable avec Étienne II, dit *le Foudre*, roi de Hongrie. En 1123, à la sollicitation de Baudouin II, roi de Jérusalem, il conduisit en Palestine une flotte considérable, avec laquelle il battit, à la hauteur de Jaffa, celle du khalife d'Égypte Aboul II Mansour. L'année suivante, il prit part au siége de la ville de Tyr, défendue par Mostached, khalife de Syrie, et après divers assauts, força les mahométans à capituler. Cette expédition valut aux Vénitiens le tiers de Tyr, avec la confirmation de plusieurs priviléges qui leur avaient été accordés dans la Terre Sainte par le roi Baudouin Ier. En 1125, Domenico Micheli, en regagnant la Vénétie, ravagea les îles de l'archipel grec pour se venger de l'empereur Jean II Comnène, qui, jaloux des succès que les Vénitiens avaient fait obtenir aux croisés, avait donné l'ordre à ses bâtiments de courir sur ceux de la seigneurie. Domenico Micheli mourut fort âgé, et eut son gendre Pietro Polano pour successeur.

MICHELI (*Vitale II*), trente-neuvième doge de Venise, tué le 27 mai 1173. Lorsqu'il succéda à Domenico Morosini, en 1156, la république vénitienne était depuis longtemps en guerre avec celle de Pise. Vitale II se hâta de terminer des hostilités aussi coûteuses qu'inutiles. En 1163 Ulric, patriarche d'Aquilée, ayant fait une descente dans l'île de Grado, le doge y accourut avec quelques galères, fit prisonniers le patriarche et la plupart des siens, et les amena à Venise (31 janvier). On était alors en carnaval ; le prélat, pour recouvrer sa liberté, s'obligea d'envoyer tous les ans à Venise, le dernier mercredi gras avant le Carême, un taureau et douze porcs gras qui devaient être tués le lendemain et distribués au peuple, avec douze gros pains. Cet usage dura aussi longtemps que la république vénitienne (1), c'est-à-dire jusqu'en 1797. En 1167 les Vénitiens, étant entrés dans la ligue des villes de Lombardie contre l'empereur Frédéric Ier Barbe-Rousse, forcèrent ce monarque à évacuer l'Italie. Vitale Micheli, en 1171, reprit Zara, qu'Étienne III, roi de Hongrie, venait d'enlever à la seigneurie. Les Vénitiens possédaient alors un vaste comptoir à Constantinople ; une rue entière leur appartenait, et seuls de tous les négociants étrangers, ils étaient exempts des droits d'entrée ou de sortie. Ces faveurs exceptionnelles les rendirent très-hautains à l'égard des autres nations, et surtout pour les Lombards, « qu'ils haïssaient mortellement pour avoir quitté leur parti dans les guerres d'Italie. » Leurs querelles étaient fréquentes, et remplissaient la ville de trouble, malgré les édits et les menaces de l'empereur Manuel Ier Comnène. Les Vénitiens en vinrent jusqu'à piller les Lombards, abattre leurs maisons et tuer ou maltraiter plusieurs d'entre eux. Manuel condamna les coupables à dédommager les victimes. Les Vénitiens tournèrent en dérision l'arrêt impérial. Un pareil procédé ne pouvait rester impuni sans compromettre l'empereur lui-même. Sur un ordre secret, il ordonna que tous les Vénitiens résidant dans son empire fussent arrêtés le même jour et leurs bâtiments saisis. Cet ordre fut exécuté (22 mars 1171) ; les Vénitiens promirent alors de satisfaire au décret rendu contre eux ; sous cette condition ils furent remis en liberté et recouvrèrent leurs biens. Ils demandèrent quelques jours pour conférer entre eux ; mais, au lieu de remplir leurs engagements, ils s'enfuirent au plus vite et vinrent se plaindre dans leur patrie d'avoir été spoliés et injustement emprisonnés. Après de longs pourparlers, qui n'aboutirent pas, le doge se mit en mer pour venger les injures de ses compatriotes avec une flotte de cent galères et de vingt bâtiments de transport. Faisant servir son armement à un double but, il reprit chemin faisant, sur les Hongrois, Zara, Trau et Raguse en Dalmatie, puis, doublant la Morée, il vint mettre le siége devant Négrepont. La mauvaise saison l'obligea d'aller hiverner à Scio, où la peste se déclara parmi ses soldats et y fit de grands ravages. Micheli, ne pouvant amener l'empereur à une paix avantageuse, s'enfuit devant la maladie, et regagna Venise. La flotte y apporta le mal dont elle était infectée ; bientôt le peuple, décimé chaque jour, s'en prit au doge ; une sédition s'éleva, et Vitale Micheli en voulant l'apaiser tomba frappé mortellement. Sebastiano Ziani ou Tiani lui succéda, sur le refus d'Orio Malipiero. A. de L.

Dandolo, *Chron.* — Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia.* — Verdizotti, *Fatti dei Veneti.* — Daru, *Histoire de Venise*, t. Ier. — Julio Faroldo, *Annali Veneti.* — *Istoria dell' Assedio e della Ricupera di Zara*, dans les *Monumenti Veneziani* de Morelli.

MICHELI (*Andrea*), dit *Andrea Vicentino*, peintre de l'école vénitienne, né à Vicence, en 1539, mort en 1614. Il est probable qu'il fut élève de Palma le vieux. Son style se rapproche tantôt de celui de Paul Véronèse, tantôt de celui du Titien. Comme il ne brillait ni par le goût ni l'invention, il ne se faisait pas faute de prendre son bien où il le trouvait. Il y a peu de ses compositions dans lesquelles on ne puisse reconnaître des groupes entiers, des fragments importants d'architecture empruntés, sans scrupule, aux ouvrages des autres maîtres. Il rachetait ses défauts par une grande habileté d'exécution, un pinceau moelleux et délicat, un coloris riche, brillant et plein d'effet. Malheureusement cette dernière qualité est en partie perdue pour nous ; la mauvaise préparation de ses toiles ayant fait pousser au noir la plupart de ses peintures. Les ouvrages de ce maître sont très-nombreux à Venise, où l'on trouve : au palais ducal, *Les Forges de Vulcain ;* la *Présentation du prince Othon au*

(1) « Le peuple s'imagine, écrit Muratori, que cela fut établi pour marquer qu'on avait coupé la tête au patriarche et à douze de ses chanoines ; mais les gens instruits savent le contraire. »

pape Alexandre III; l'*Élection de l'empereur Baudouin dans Sainte-Sophie de Constantinople*; *Pepin battu par les Vénitiens dans le canal Orfano*; la *Prise de Cattaro*; la *Bataille de Lépante*; l'*Arrivée de Henri III au Lido*; — à Saint-Sébastien, plusieurs *traits de la vie de saint Jérôme* et de celle de *saint Charles Borromée*; — à Saint-Raphael, *La Vierge et quelques saints*; — à Saint-Thomas, *Le Père éternel, la Vierge et quelques saints* (1602); — à Saint-Fantin, une *Cène*; — à Santa-Maria de' Frari, *Le Christ sur la croix*; *Le Paradis*; *Le Jugement dernier*. — L'Oratoire del Duomo, à Vicence, possède deux tableaux de Micheli, une *Gloire d'Anges*; et *La Vierge embrassant le Christ à la porte du Temple*. — Le Musée de Florence en compte quatre : *La Reine de Saba*; le *Banquet de Salomon*; *La Visitation*, et une *Sainte Reine chez un ermite*. — Indiquons encore à la Pinacothèque de Munich : une *Réunion de têtes couronnées*; — au Musée du Louvre, l'esquisse du tableau de Venise, l'*Arrivée d'Henri III au Lido*.

Andrea eut pour élève son fils *Marco* MICHELI, dit *Marco Vicentino*, qui, plus pauvre encore d'invention que son père, ne fit guère que reproduire ses ouvrages. On connaît cependant à Venise trois tableaux originaux dus à son pinceau : la *Chute de la Manne*; la *Nativité de la Vierge*; et *Sainte Catherine*. E. B—N.

Ridolfi, *Illustri Pittori Veneti*. — Federici, *Memorie Trevigiane su le Opere di Disegno*. — Zanetti, *Della Pittura Veneziana*.

MICHELI (*Romano*), compositeur italien, né en 1575, à Rome, mort vers 1660. Après avoir étudié la musique sous la direction de Soriano et de Nanini, il reçut l'ordination sacerdotale, et obtint un bénéfice dans l'église d'Aquilée. Il entreprit ensuite de longs voyages dans les principales villes d'Italie, et s'arrêta même quelque temps à Concordia, pour y enseigner la musique. Rappelé à Rome par le cardinal de Savoie, il devint en 1625 maître de chapelle de Saint-Louis des Français. Il vécut jusqu'à un âge très-avancé; car à quatre-vingt-quatre ans il adressa un manifeste aux musiciens d'Italie. Micheli était fort instruit, comme le prouvent ses nombreux canons, qui sont remplis de recherches curieuses. On a de lui : *Musica vaga ed artificiosa*; Venise, 1615, in-fol.; recueil de 150 canons; — *Compieta a VI voci*; ibid., 1616, in-4°; — beaucoup de *canons* en feuilles volantes imprimées à Venise de 1618 à 1620; — *Li Salmi*; Rome, 1638, in-4°; — *Canoni musicali composti sopra le vocali di più parole*; Rome, 1645, in-fol. etc. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

MICHELI DU CREST (*Jacques-Barthélemi*), savant suisse, né en 1690, à Genève, mort en mars 1766, à Zofingen. D'une ancienne famille de Lucques, dont plusieurs membres avaient occupé des emplois publics à Genève, il fut de bonne heure capitaine dans un régiment suisse au service de France. Revenu en 1728 dans son pays, il prit une part active aux troubles politiques, et subit une longue détention au château d'Arbourg. Dès sa jeunesse il avait annoncé les plus heureuses dispositions pour les sciences. Il se roidissait contre les difficultés, et les surmontait à force d'énergie et de volonté. « Un procès qu'il voulut soutenir, dit Senebier, lui fit apprendre le droit civil; les dissensions de Genève lui firent étudier le droit politique; ses malheurs l'engagèrent à s'appliquer à la théologie; son métier lui avait fait pousser très-loin les connaissances du génie, de l'architecture civile et militaire et du dessin; son goût lui fit faire des progrès dans la physique expérimentale. » L'aptitude particulière de Micheli pour le génie le rapprocha du maréchal de Puységur, qui fit avec lui des expériences sur le cours des fleuves. Saisissant avec force les objets, il laissait dans toutes ses conceptions la trace d'idées neuves et profondes. Il construisit un thermomètre dans la graduation duquel il prit pour le point *minimum* non la glace fondante, mais la température moyenne annuelle des caves de l'observatoire de Genève. La collection des plans et des cartes qu'il a levés, tant en France qu'en Suisse, est très-considérable et se recommande par l'exactitude et par l'élégance du dessin. Enfin il a fait graver un panorama des glaciers de la Suisse, dont il détermina les hauteurs géométriques, et il eut le premier l'idée de les figurer en relief. Micheli a entretenu un commerce de lettres avec Mairan, Bouguer, Jalabert, Haller et Tronchin. On a de lui : *Description d'un thermomètre universel*; Paris, 1741, in-4°; — *Recueil de diverses pièces sur le thermomètre*; La Haye, 1756, in-4°; — *Mémoire sur la sphéricité de la Terre*; Berne, 1760, in-4°; — *Recueil physique sur le tempéré du globe de la Terre, sur la lumière, sur la pesanteur, les marées, le cours des astres et la comète de* 1680; Berne, 1760, in-4°; — *Traité du Déluge*; Bâle, 1561, in-4°; — *Traité de Météorologie*, in-4°. P. L.

Senebier, *Histoire Littéraire de Genève*, III, 166-169.

MICHELI, surnommé *Il Pazzo* (le Fou), chef populaire napolitain, né en 1769, massacré à Naples, en juin 1799. Il était garçon marchand de vin lorsque l'armée française, commandée par Championnet, s'avança contre Naples (janvier 1799). Micheli, par sa force, son énergie, et aussi ses débauches, était en grande réputation dans la populace napolitaine. Les lazzaroni le placèrent à leur tête. Ce nouveau Masaniello exerça une dictature sans bornes dans la ville : il fit massacrer et piller tous ceux des citoyens qu'il supposa être attachés au parti républicain, et remporta quelques avantages contre les Français; mais, fait prisonnier dans une sortie, il fut conduit à Championnet, qui, n'ignorant pas l'influence de son captif, lui offrit le grade de général de brigade s'il voulait embrasser le parti

libéral. C'en fut assez pour décider Micheli, qui contribua plus que tous à faire ouvrir les portes de la ville aux assiégeants (23 janvier 1799). Il se montra aussi dévoué aux Français et à la république parthénopéenne qu'il leur avait été hostile, et combattit avec un grand courage les bandes du cardinal Ruffo; aussi lorsque ce prélat et ses sicaires rentrèrent à Naples (13 juin 1799) Micheli, au mépris de la capitulation qui lui assurait la liberté et la vie, fut-il égorgé avec des raffinements d'une cruauté inouïe. H. L—R.

Colletta, *Storia del Regno di Napoli.*

MICHELI. *Voy.* MICHIELI.

MICHELI (*Michele* SAN). *Voy.* SANMICHELI (*Michele*).

MICHELINO, peintre de l'école milanaise, né à Milan, florissait vers 1435. Il peignit quelques sujets historiques; mais il excella surtout à reproduire des scènes familières et des groupes d'animaux. Lomazzo lui reproche avec raison d'avoir, suivant la méthode des anciens maîtres, fait ses fabriques hors de toute proportion par leur petitesse avec la grandeur de ses figures.

E. B—N.

P. Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura.* — Orlandi, *Abbecedario.*

MICHELINO (*Domenico di*), peintre de l'école florentine, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. On ne connaît de lui qu'un seul ouvrage, longtemps attribué à l'un des Orcagna, mais qui lui a été restitué par Gaye. Ce tableau, placé dans la nef de gauche de la cathédrale, représente *le Dante* debout, vêtu d'une robe rouge, couronné de lauriers, tenant d'une main *La Divine Comédie*, et de l'autre montrant au fond de la composition l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis. C'est le plus ancien monument consacré par les Florentins à la mémoire de leur grand poëte. E. B—N.

Gaye, *Carteggio inedito di Artisti.* — Follini, *Firenze antica e moderna.* — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze.*

MICHELOT (*Pierre-Marie-Joseph*), comédien français, né à Paris, le 5 juin 1785, mort à Passy, le 28 décembre 1856. Il avait reçu une bonne éducation; mais la révolution ayant ruiné sa famille, il débuta, le 29 mars 1805, sur la scène française par les rôles de Britannicus et de Dermilly (*Les fausses Infidélités*). Il réussit dans l'un et l'autre genre, et comme il ne manquait ni de verve ni d'intelligence, il fut applaudi avec transport par les jeunes gens, qui n'apercevaient pas les efforts inouïs de l'acteur; tandis que les gens éclairés s'impatientaient de voir trop souvent Michelot sous la tunique d'Hippolyte ou le manteau de Pyrrhus. En effet ses qualités extérieures n'étaient pas favorables à la représentation des héros tragiques. Sa taille était au-dessous de la moyenne; il avait la physionomie sèche et dure, et peu propre à reproduire les émotions tendres et pathétiques; de plus, il avait adopté un système de déclamation monotone. Cependant, guidé par les conseils éclairés de Talma, il le modifia plus tard; mais il ne le corrigea jamais entièrement. Michelot ne fut reçu sociétaire qu'en 1812. A partir de cette époque il ne se montra plus dans le répertoire tragique qu'à de rares intervalles. Il se fit remarquer avec avantage dans certains rôles de persifleurs. Mais lorsqu'il voulut aborder les grands rôles de la comédie, il y échoua complétement, et l'événement lui apprit du moins la nécessité de se renfermer dans un cercle plus restreint. Un commencement de surdité l'obligea, en 1831, à prendre sa retraite. Il emporta avec lui la réputation d'un comédien instruit, homme de goût, quoique peu naturel, et qui, s'il ne put prétendre au premier rang, mérita cependant d'occuper au théâtre une place assez distinguée. Il avait été nommé en 1816 professeur de déclamation spéciale au Conservatoire : enseignement qu'il échangea en 1829 contre celui de déclamation lyrique. Il se démit de ses fonctions le 10 mai 1851, pour se livrer entièrement à son goût pour les lettres.

E. DE MANNE.

Cours de Littérature dramatique de Geoffroy. — Renseig. part.

MICHELOZZI (*Michelozzo*), architecte et sculpteur italien, né à Florence, à la fin du quatorzième siècle ou au commencement du quinzième, mort à l'âge de soixante-huit ans. Il étudia le dessin et la sculpture sous Donatello, qu'il aida dans plusieurs de ses travaux. C'est ainsi qu'il sculpta une statue de *La Foi* au mausolée du pape Jean XXIII (1427), érigé par son maître dans le baptistère de Florence; dans la même église, il travailla à un devant d'autel en argent, et exécuta un *Saint Jean* en ronde bosse. Il étudia l'architecture sous Brunelleschi, à ce qu'on croit, et l'emporta sur lui lorsqu'il présenta à Cosme de Médicis ses dessins pour le *palais de la Via Larga*. Cet édifice, type de l'architecture florentine, n'a pour rival que le palais Strozzi. L'emploi des bossages, sans perdre son caractère de force, y a été ménagé avec plus de variété qu'au palais Pitti. Les fenêtres à double arcade sont partagées par une colonne; le soubassement présente cinq arcades, dont la principale sert d'entrée, tandis que les autres renferment des fenêtres. L'entablement de l'édifice est riche, mais un peu massif. Michelozzi, reconnaissant de la protection de Cosme, le suivit volontairement dans son exil à Venise (1433). Il y fut chargé de plusieurs travaux, notamment d'un crucifix en bois très-estimé dans l'église du couvent de S.-Giorgio Maggiore. Rentré à Florence (1434), il dirigea les réparations du *Palazzo-Vecchio*, construit par Arnolfo di Lapo, en 1298, avec peu de solidité, et appropria l'intérieur aux exigences d'une civilisation plus avancée. « Après le Brunelleschi, il passa, dit Vasari, pour l'architecte de son temps le plus ingénieux dans l'art d'ordonner les distributions intérieures des palais, des couvents et des maisons. » Dans la même période, de 1437 à 1452, Michelozzi éleva le couvent et la biblio-

thèque de Saint-Marc, le noviciat et la chapelle Médicis de Santa-Croce, le palais en forme de forteresse de Caffagiuolo à Mugello, le couvent des Capucins du Bosco, la villa Carreggi, où il sut amener des eaux abondantes. Tous ces travaux furent exécutés par ordre et aux frais de Cosme l'ancien, auquel il fournit aussi le projet d'un *hospice de pèlerins*, qui fut envoyé à Jérusalem. A Fiésole, Michelozzi construisit pour Jean de Médicis un palais, aujourd'hui *palais Mozzi*, pour lequel il profita habilement de la déclivité du terrain. Au point le plus élevé de la même ville, il bâtit *l'église et le couvent de Saint-Jérôme*. Il se trouvait à Assise lorsqu'il donna les dessins de l'ancienne citadelle de Pérouse. A Florence, il construisit encore le *palais Tornabuoni* (aujourd'hui Corsi). Vers la même époque il fut chargé d'orner et d'agrandir un palais dont François Sforce, duc de Milan, avait fait don à Cosme. Ce palais, qui a été reconstruit depuis, conserve de Michelozzi la porte de marbre avec ses ornements et ses deux figures de femmes armées. Pendant son séjour à Milan, en 1462, il ajouta à l'église Santa-Eustorgio la *chapelle de saint Pierre martyr*.

Enfin, après la mort de Cosme, en 1464, Michelozzi, par ordre de son fils Pierre de Médicis, dessina pour l'église des Servites la chapelle de l'Annonciation enrichie de marbres et de dorures. Ce travail paraît avoir été le dernier de Michelozzi, qui mourut au faîte de sa gloire, et fut enterré dans l'église Saint-Marc. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Lorenzo Soratero, *Monumenta Italiæ*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie de' Professori del Disegno*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Quatremère de Quincy, *Vie des Architectes illustres*.

MICHELSEN (*André-Louis-Jacques*), historien et jurisconsulte allemand, né en 1801, à Satrup dans le Sleswig. Après avoir étudié le droit, il parcourut l'Allemagne, la Suisse, la France et la Hollande, et passa trois ans à Copenhague, occupé à faire des recherches dans les archives. Nommé, en 1829, professeur de droit public à Kiel, il défendit avec ardeur la nationalité allemande des duchés de Sleswig-Holstein et accepta en 1842 une chaire de droit à l'université de Iéna. En 1848 il devint membre du gouvernement provisoire de Sleswig-Holstein, et fut élu peu de temps après au parlement allemand; il y siégea au centre droit, et il fut appelé à la vice-présidence de la commission de législation. Après la dissolution de cette assemblée, il reprit son enseignement à Iéna, où il fut nommé en 1854 membre de la cour de cassation. On a de lui : *Geschichte von Nordfriesland im Mittelalter* (Histoire de la Frise septentrionale au moyen âge); Sleswig, 1828; — *Das alte Dithmarschen in seinem Verhältniss zum Bremischen Erzstift* (L'ancien Pays des Dithmarses dans ses rapports avec l'archevêché de Brême); Sleswig, 1829; — *Ueber die vormalige Landesvertretung in Schleswig-Holstein* (Sur l'ancienne Représentation nationale de Sleswig-Holstein); Hambourg, 1831; — *Urkundenbuch zur Geschichte des Landes der Dithmarsen* (Diplômes pour servir à l'histoire du pays des Dithmarses); Altona, 1834; — *Ueber die erste Holsteinische Landestheilung* (Sur la première Division territoriale du Holstein); Altona, 1838; — *Ueber die Schleswig-Holsteinische Landestheilungen unter dem Oldenburgschen Hause* (Sur les Partages du Sleswig-Holstein sous la maison d'Oldenbourg); Altona, 1839; — *Schleswig-Holstein-Lauenburgische Urkundensammlung* (Collection d'actes et diplômes concernant le Sleswig, le Holstein et le Lauenbourg); Kiel, 1839-1842; — *Sammlung altdithmarscher Rechtsquellen* (Collection d'anciennes sources juridiques de l'ancien pays des Dithmarses); Altona, 1842; — *Acta judicialia in causa quæ inter comites Holsatiæ et consules Hamburgenses medio sæculo XIV agitata est, de libertate civitatis Hamburgensis publica*; Iéna, 1844; — *Ueber die Genesis der Jury*; Leipzig, 1847; — *Ueber den Mainzer Hof zu Erfurt am Ausgang des Mittelalters* (Sur la Cour de l'électeur de Mayence à Erfurt, à la fin du moyen âge); Iéna, 1853; — *Ueber die Ehrenstücke und den Rautenkrantz in der Heraldik* (Sur l'Emploi des pièces d'honneur et du crancelin dans le blason); Iéna, 1854; — *Ueber die* Festuca nodata *und die Germanische Traditionssymbolik* (Sur la *Festuca nodata* et la Symbolique de l'investiture chez les Germains); Iéna, 1856; — *Ueber die Rathsverfassung von Erfurt im Mittelalter* (Sur la Constitution du sénat d'Erfurt au moyen âge); Iéna, 1855; — *Die deutsche Hausmarke* (Les Limites de la maison en Allemagne); Iéna, 1855; — *Urkundlicher Ausgang der Grafschaft Orlamünda* (Extinction du comté d'Orlamunda d'après les documents); Iéna, 1856; — *Rechts-denkmale aus Thuringen* (Monuments du Droit en Thuringe); Iéna, 1852; — *Codex Thuringiæ diplomaticus*; Iéna, 1852; — *Archiv für Staats und Kirchengeschichte der Herzogthümer Schleswig, Holstein, Lauenburg und der angrenzenden Lander and Staaten* (Archives pour l'histoire politique et ecclésiastique des duchés de Sleswig, Holstein, Lauenbourg et des pays et des villes avoisinants); Altona, 1833-1843, 10 vol.; enfin il a écrit plusieurs brochures politiques, dont la plus importante est la *Polemische Erörterung über die Schleswig-Holsteinische Staatssuccession* (Exposé polémique sur la succession de la souveraineté sur le Sleswig-Holstein); Leipzig, 1844-1846, 2 parties, in-8°. O.

Pierer, *Ergänzungen*.

MICHELSON (*Ivan-Ivanovitch*), célèbre général russe, né en Livonie, en 1735, mort à Boukharest, le 19 août 1807. Il fit ses premières armes dans la guerre de Sept Ans, combattit ensuite avec valeur en Turquie (1770), en Pologne (1772), et se distingua principalement

en 1774, en détruisant l'armée de Pougatchef. Catherine II le combla d'honneurs et de richesses pour l'avoir délivrée de ce fameux Kosaque, qui avait pris le titre de Pierre III et avait failli un moment ébranler son trône en promettant à ses partisans la liberté et le pillage. Après quelques années de repos, Michelson participa à la guerre que la Russie eut avec la Suède de 1788 à 1790. Paul Ier le nomma commandant d'un corps en Volhynie; l'empereur Alexandre lui confia celui de l'armée du Dniester, qui opéra en 1806 et en 1807 contre les Turcs. P^{ce} A. G—n.

Bantich-Kamenski, *Dict. des Russes dignes de mémoire*; Moscou, 1836. — A. Pouchkin, *Le faux Pierre III*; Paris, 1858.

* MICHEUZ (*Georges*), compositeur allemand, né en 1805, à Laybach. Il étudiait le droit à Vienne lorsqu'il se lia avec Beethoven, qui, malgré son caractère sombre, finit par l'aimer et lui conserva jusqu'à sa mort une affection vraiment paternelle. Dès lors il se voua exclusivement à la musique. En 1826, il fit représenter au théâtre du faubourg Léopold trois opéras comiques : *L'Enfant de la Fée*, *Un Domestique infidèle*, et *La Cure radicale*, qui eurent un grand succès. En 1827, il composa *Le Jeu de rimes*, pour le théâtre du faubourg Joseph, et une cantate, *Le Pèlerin et le Ruisseau*, qui lui valurent l'amitié de Fr. Schubert. En 1833, il donna un opéra en cinq actes, *Les Planètes*, et en 1840 *Le Masque*, œuvre jouée sur tous les théâtres de l'Allemagne. Pendant son séjour en Hongrie, il publia une série de compositions sur des sujets nationaux. Depuis 1845 il s'est fixé à Paris, où il a publié un grand nombre de morceaux brillants pour le piano et plusieurs chansons françaises et allemandes. G. Maurer.

Documents particuliers.

MICHIEL (*Giustina* Renier, dame), femme auteur italienne, née le 15 octobre 1755, à Venise, où elle est morte, le 7 avril 1832. Petite-fille et nièce des deux derniers doges de Venise, elle reçut une excellente éducation au couvent des Capucines de Trévise et dans un établissement dirigé à Venise par une dame française. A vingt ans elle épousa le patricien Marc-Antoine Michiel, et passa une année à Rome. Le reste de sa longue vie s'écoula dans sa ville natale, où son salon demeura toujours ouvert aux étrangers de distinction, qui rendirent plus d'une fois hommage à ses éminentes qualités. Elle avait puisé à l'école de Cesarotti, qu'elle appelait « son maître », des connaissances profondes et variées; elle parlait et écrivait avec facilité en français et en anglais; avide de savoir, elle apprit successivement la géométrie, la physique, les beaux-arts et les sciences naturelles. Ses principaux écrits sont : les traductions d'*Otello* et de *Macbeth* (Venise, 1798); de *Coriolan* (ibid., 1800); — *Feste Veneziane*; Venise, 1817-1827, 5 vol. in-8°; Milan, 1829, 7 vol. in-12, fig. La première édition contient, en regard du texte italien, une version française rédigée sous les yeux de l'auteur. On trouve à la fin de cet ouvrage une *Lettre* de Mme Michiel, publiée en 1807, dans un journal de Pise, et adressée à Chateaubriand, qui avait fort maltraité Venise et son peuple. P.

P. Zannini, *Saggio della vita e degli studi di Giustina R. Michiel*, lu à l'Athénée de Venise. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, II.

MICHIELE (*Pietro*), poète italien, né à Venise, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il s'exerça dans le genre de l'épopée chevaleresque, qui commençait à passer de mode, et consacra treize chants à célébrer les exploits de Gui le Sauvage, fils naturel de Renaud de Montauban. Le poëme *Del Guidon Selvaggio* parut en 1649, à Venise. P.

Crescembeni, *Storia della Volgar Poesia*, V, 182.

MICHIELI (*Pietro-Antonio*), en latin *Michelius*, botaniste italien, né le 11 décembre 1679, à Florence, où il est mort, le 2 janvier 1737. Ses parents étaient pauvres : ils le placèrent tout enfant chez un libraire. Le goût de la pêche éveilla en lui le goût de la botanique. Ayant entendu dire que le tithymale (*euphorbia characias*) avait la propriété d'engourdir les poissons, il se mit à la recherche de cette plante, et le désir de la connaître le jeta dans la lecture de Mattioli. Il se forma un herbier, parcourut les bois et les montagnes, et apprit, seul et sans maître, la langue latine. Deux mémoires, dont l'un avait pour objet les plantes les plus rares de l'Étrurie, le tirèrent de l'obscurité. On eut pitié de son isolement et on lui facilita les moyens d'apprendre : plusieurs riches Florentins mirent leurs bibliothèques à sa disposition, comme Buonarroti, del Papa, et Magalotti; le grand-duc jeta même les yeux sur lui pour une mission scientifique en Égypte; Sherard l'aida de ses conseils. Adjoint en 1706 à Tilli, professeur à Pise, il fut particulièrement chargé d'approvisionner le jardin botanique de cette ville et plus tard celui de Florence. Dans ce but il entreprit de longs voyages en Italie, en Autriche, en Prusse, en Allemagne; des obstacles sans cesse renaissants l'empêchèrent de passer en France. Il réunit ainsi par lui-même des collections aussi belles qu'abondantes, et suppléa à ce qui lui manquait par une active correspondance avec les savants étrangers. Bien qu'il embrassât dans ses patientes recherches toutes les parties de l'histoire naturelle, il s'appliqua surtout à la découverte des plantes sauvages. Il ne se lassait pas d'étudier, multipliant les expériences et exposant ses doutes; le livre à la main, il vérifia la justesse des descriptions de Colonna, d'Anguillara, de Boccone, et d'autres. Toujours mécontent de lui-même, il ne se décida à publier le résultat de ses travaux qu'à l'âge de cinquante ans. Après l'apparition des *Nova Genera*, Michieli reçut de toutes parts des témoignages d'estime et d'admiration : tandis que ses ennemis affectaient de

ne voir en lui qu'un jardinier, Boerhaave l'appelait *omnium mortalium in pervestigandis stirpibus sagacissimus;* Linné recherchait ses conseils, et Sherard le mettait au-dessus de tous les botanistes contemporains. Pendant une excursion qu'il fit au mont Baldo, dans le Véronais, il gagna une pleurésie, qui en quelques jours le conduisit au tombeau. Michieli était doué d'une mémoire prodigieuse; comme Lyonnet, il avait un soin extrême de ne pas accroître sans nécessité absolue le nombre des victimes de ses observations scientifiques. La grande quantité de plantes désignées du nom de *michéliennes* dans les ouvrages de Vaillant, de Boerhaave, de Tilli, etc., témoignent de la facilité avec laquelle il communiquait les connaissances qui lui avaient tant coûté. En 1716 il avait fondé une société de botanique, dont les membres étaient tous ses élèves ou ses amis, et qui se constitua régulièrement en 1734. On a de ce savant : *Relazione dell' erba detta dai botanici orobanche;* Florence, 1723, in-8°; réimpr. en 1752 avec les *Raggionamenti* de Montelatici; — *Nova Plantarum Genera juxta methodum Tournefortii disposita;* Florence, 1729, in-fol., avec 108 pl. Dans ce recueil, qui conserve encore du prix aujourd'hui, Michieli a décrit 1,900 plantes, dont près de 1,400 étaient tout à fait nouvelles. Il a montré la véritable structure des graminées, a découvert leur fleur à deux pétales et en a formé une classe distincte, qu'il place entre la quatorzième et la quinzième de Tournefort. Il a rangé parmi les plantes à fleurs sans feuilles les joncs et autres de même espèce qui en avaient été séparés mal à propos, et il a groupé ensemble celles qui portent la semence sur leurs feuilles et dont on avait jusque là fait deux classes à part. Le premier il a reconnu les organes de la reproduction des champignons, des truffes, des mousses, etc. Le catalogue des plantes marines a été enrichi par ses soins d'une vingtaine de genres nouveaux. Suivant l'exemple de Plumier, il a donné à plusieurs plantes les noms de ses amis, Targioni, Buonarroti, Marsigli, Linck, Salvini, Vallisnieri et Jungermann; — *Historia Plantarum horti Farnesiani;* Florence, 1748, in-folio; — *Catalogus Plantarum horti Cæsarei Florentini;* Florence, 1748, in-fol. Targioni fut l'éditeur de cet ouvrage; il avait promis de publier le second volume des *Nova Genera*, projet qu'il n'a pas réalisé. Mais il a recueilli dans ses *Relazioni d'alcuni Viaggi in Toscana* (Florence, 1754, 10 vol. in-8°) plusieurs des excursions de Michieli accomplies en 1728, en 1733 et en 1734. Michieli a laissé un herbier considérable, une collection de feuilles de minéraux, de coquillages, de poissons et de serpents, et une centaine de manuscrits, parmi lesquels nous citerons *Illustrationes Plantarum operis Andreæ Cæsalpini; Catalogus Plantarum circiter* 2,500 *in agro Florentino sponte nascentium; Catalogi V Plantarum horti sicci sui; Descriptiones et Figuræ plurium Insectorum et exsanguium aquaticorum; Specimen Lexici Etrurii Artium*, etc. P.

A. Cocchi, *Elogio di P.-A. Micheli;* Florence, 1737, in-4°. — G. Marsili, *Di P.-A. Micheli, botanico insigne del secolo XVII;* Venise, 1848, in-4°. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, IV, 111-180. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, X. — Cuvier, *Hist. des Sciences naturelles.*

* **MICHIELS** (*Joseph-Alfred-Xavier*), littérateur français, né à Rome, le 25 décembre 1813, d'un père hollandais et d'une mère française. Amené en France à l'âge de quatre ans, il fit ses études au collége Saint-Louis; il étudia ensuite le droit à Strasbourg. Après avoir parcouru une partie de l'Allemagne, il revint à Paris, où il se consacra aux travaux littéraires. On a de lui : *L'Allemagne;* Paris, 1839, in-8°; — *Histoire des Idées littéraires en France au dix-neuvième siècle et de leurs progrès dans les siècles antérieurs;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *L'Angleterre;* Paris, 1844, in-8°; — *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise;* Bruxelles, 1845, in-8°; 2° édit., Paris, 1847, 4 vol. in-8°. M. Arsène Houssaye ayant fait paraître, en 1847, un ouvrage portant le même titre, M. Michiels, dans une lettre au journal *Le Charivari* (18 août 1847), l'accusa de s'être emparé non-seulement de son titre, mais aussi de ses idées, du résultat de ses recherches, des faits qu'il avait découverts, et d'avoir même copié textuellement plusieurs passages. Peu de temps après, il publia, sous le pseudonyme de *Jules Perrier*, une brochure intitulée : *Un Entrepreneur de Littérature* (1847, in-8°), dans lequel il insiste plus explicitement sur les plagiats reprochés à M. Arsène Houssaye. Celui-ci répondit par quelques pages ayant pour titre *Un Martyr littéraire, touchantes révélations*, que M. Michiels entreprit de réfuter par *Les nouvelles Fourberies de Scapin;* 1847, in-12; — *Les Peintres brugeois;* Bruxelles, 1846, 1847, in-12 : extrait de l'*Histoire des Peintres flamands;* — *L'Architecture et la Peinture en Europe depuis le cinquième siècle jusqu'à la fin du seizième;* Paris, 1853, in-8° : ce travail a fait partie aussi de celui publié par MM. P. Lacroix et Octave Seré sous le titre de *Le Moyen-Age et la Renaissance;* —*Rubens et l'École d'Anvers;* Paris, 1854, in-8°; — *Le nouveau Péché originel;* 1856, in-32 : extrait de la *Revue de Paris;* — *Les Bûcherons et les Schlitters des Vosges;* 1856, in-8°; — *Contes des montagnes;* 1857, in-18; — *Le Lundi de la Pentecôte, tableau des mœurs strasbourgeoises avant* 1789, *d'après Arnold;* Paris, 1857, in-4°, avec 40 pl.; — *Les Contes d'une nuit d'hiver;* 1860, in-18. M. Michiels a traduit de l'anglais : *L'Oncle Tom* (1852); *Le Capitaine Firmin* (1853), etc. Il a donné des articles aux journaux *Le Temps, La Réforme, Le Siècle*, la *Revue de Paris*, la *Revue indépendante*, le *Musée des Familles*, etc. G. DE F.

Docum. part. — Journ. de la Librairie.

MICHON (*Pierre*), médecin français, plus

connu sous le nom de l'*abbé Bourdelot*, né le 2 février 1610, à Sens, mort le 9 février 1685, à Paris. Il était fils d'un chirurgien et descendait, par sa mère, de Théodore de Bèze. Après avoir fait ses premières études médicales, il vint trouver à Paris ses oncles maternels, Jean et Edme Bourdelot (*voy.* ces noms), qui en 1634 lui imposèrent leur nom. Il passa une année à Rome avec le comte de Noailles, et devint en 1637 le médecin du prince Henri II de Condé, qu'il accompagna dans le Roussillon. En 1642 il fut reçu docteur. Appelé en 1651 à la cour de Suède par l'intermédiaire de Saumaise, il donna ses soins à la reine Christine, et cette princesse lui fit obtenir en récompense l'abbaye de Massay. Bourdelot avait reçu du pape Urbain VIII les dispenses nécessaires pour posséder des bénéfices, à la condition qu'il exercerait gratuitement la médecine, ce qu'il observa, dit-on, avec tant de scrupule qu'il allait jusqu'à distribuer tous les jours des remèdes aux malades indigents. Vers 1645 il avait commencé de tenir dans l'hôtel de Condé, où il logeait, une sorte d'académie composée de savants et de lettrés; à son retour de Suède, ces réunions continuèrent d'avoir lieu dans sa maison toutes les semaines. Il mourut à soixante-quinze ans, victime de l'erreur d'un valet qui avait placé inconsidérément un morceau d'opium dans un pot de roses muscades, dont il se servait pour se purger. Comme il était tombé dans un état d'insensibilité apparente et qu'on s'empressait de le réchauffer, on lui brûla le talon avec une bassinoire; la gangrène se mit dans la plaie, et il en mourut. On a de Bourdelot : *Recherches et Observations sur les vipères*; Paris, 1670, in-12; — *Du Mont Etna*; — *Relation des appartements de Versailles*; Paris, 1684, in-12; — *Conférences*; Paris, 1765, in-12. Son neveu, *Pierre* BONNET (*voy.* ce nom), hérita de sa fortune, à charge de porter le nom de *Bourdelot*. P. L.

Eloy, *Dict. hist. de la Médecine*, I.

MICHOT (*Antoine*), comédien français, né à Paris, en 1759, mort le 25 novembre 1830. Après avoir débuté, en 1781, au Théâtre des Petits Comédiens, dit Beaujolais, il passa en 1785 à celui des Variétés, et parut en 1791 sur le théâtre de la République. Ce fut alors qu'on put apprécier les qualités de Michot, au premier rang desquelles on doit mettre le naturel, l'aisance et la rondeur. Les rôles de Michaud de *La Partie de Chasse*, de Boniface dans *La belle Fermière*, de Burk dans *Les Querelles des deux Frères*, de Dominique dans *La Brouette du Vinaigrier*, d'Ambroise dans *Le Philosophe sans le savoir* donnèrent la mesure de son talent; le rôle du *Bourgeois gentilhomme* fut celui qu'il choisit pour sa représentation de retraite. Cartigny disait de Michot « qu'il était le *La Fontaine du théâtre* ». Th. M—Y.

Ricord aîné, *Fastes de la Comédie française*. — *Journal hist. des Acteurs et du Théâtre*, 1810.

MICHOVIUS. *Voy.* MIECHOW.

MICHU (*Benoît*), peintre français, né à Paris, vers 1610, mort dans la même ville, en 1703. On ignore les particularités de sa vie, et il n'est connu que par ses travaux. Il peignait surtout *sur verre*, et passait pour le plus habile artiste en ce genre de son temps. Son procédé consistait simplement à fixer les couleurs sur le verre, et non à les incorporer, comme on le faisait au moyen âge et comme on sait de nouveau le faire aujourd'hui. Ce genre d'exécution est connu sous le nom de *peinture en apprêt*. Michu a colorié de la sorte les beaux *vitraux de la chapelle de Versailles*, ceux de *la chapelle des Invalides*, ceux du *cloître des Feuillants* de la rue Saint-Honoré (transportés au Musée des Monuments français), et beaucoup d'autres pour des édifices publics et des propriétés particulières. Il peignit souvent sur les dessins d'Hallé, quoique lui-même composât fort bien. Ses œuvres sont d'un beau coloris et d'une exécution très-soignée. La lumière, chose très-difficile à bien ménager dans la peinture sur verre, est distribuée sur ses vitraux avec beaucoup d'art, et en augmente heureusement l'effet. A. de L.

Ferdinand de Lasteyrie, *Hist. de la Peint. sur Verre*.

MICHU (*Louis*), chanteur et français, né à Reims, le 4 juin 1754, se noya volontairement à Rouen, en 1802. Sa jeunesse est peu connue. Bien fait, d'une figure fort agréable, chantant bien et avec chaleur quoique sa voix ne fût pas forte, il vint à Paris, et débuta avec succès au Théâtre-Italien, devenu depuis 1792 théâtre Favart, dans les rôles de *premier amoureux* (18 janvier 1775). Il y créa les rôles du *Magnifique*; de Colin dans *La Clochette*; de Célicourt dans *L'Ami de la maison*, et se fit applaudir des dilettanti parisiens dans *Blaise et Babet*, *Azémia*, *Félix*, *Paul et Virginie*, *Sargines*, *Lisbeth*; et une quantité d'autres pièces dans lesquelles le célèbre Elleviou ne l'a point fait oublier. Michu gagnait de beaux appointements, mais ayant placé ses économies dans l'exploitation du théâtre Favart, il fut ruiné par la faillite de l'administration de ce théâtre, et ne fut pas réengagé à Feydeau. Il prit alors la direction du théâtre de Rouen; mais il ne réussit pas à couvrir ses frais. Quoiqu'il fût excellent père de famille, la calomnie l'attaqua dans ses mœurs : on lui imputait des goûts honteux. Le désespoir s'empara de lui, et il mit fin à ses jours en se jetant dans la Seine.

Une de ses filles, Mme Paul Michu, a chanté avec un véritable talent à l'Opéra-Comique de 1807 à 1829. E. D—s.

Almanachs des Spectacles de 1775 à 1799. — Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens*.

MICIPSA (Μικίψας), roi de Numidie, fils de Massinissa, mort en 118 avant J.-C. Il était l'aîné des fils de Massinissa qui survécurent à leur père. Il paraît pour la première fois dans l'histoire en 150. Son père l'envoya en ambassade à Carthage avec Gulussa, pour demander

le rappel des partisans de Massinissa qui avaient été envoyés en exil; mais les Carthaginois fermèrent leurs portes aux envoyés numides, et repoussèrent les demandes du vieux souverain. Après la mort de Massinissa, en 148, Scipion partagea la Numidie entre Micipsa et ses deux frères Gulussa et Mastanabal, de manière à donner au premier Cirta, capitale du royaume, et les trésors qui y étaient accumulés. La mort de Gulussa et de Mastanabal laissa à leur aîné la possession de toute la Numidie. Le long règne de Micipsa contient peu d'événements. La chute de Carthage délivra le prince numide de voisins redoutables, et pour s'assurer une domination paisible il lui suffit de se maintenir en bonne intelligence avec les Romains. Il leur fournit des auxiliaires contre Viriathe en Espagne, en 142, et contre Numance. Dans cette dernière occasion les auxiliaires furent commandés par Jugurtha, neveu de Micipsa, jeune homme de grande espérance, mais montrant une ambition dont le souverain numide redoutait les effets pour le salut du reste de sa famille. En mourant il laissa le trône à ses deux fils Adherbal et Hiempsal et à son neveu Jugurtha, et il leur recommanda la concorde. Le règne de Micipsa fut en général prospère, mais en 125 la Numidie fut ravagée par une peste qui, dit-on, n'enleva pas moins de 800,000 personnes. Diodore l'appelle le plus vertueux de tous les rois d'Afrique, et rapporte qu'il attira à sa cour des poëtes et des philosophes grecs, et qu'il consacra ses dernières années à l'étude de la philosophie. Micipsa donna beaucoup de soin à l'embellissement de sa capitale, Cirta, l'orna de nombreux édifices publics et y appela des colons grecs. Y.

Appien, *Punica*, 70, 106; *Hisp.* 67. — Tite-Live, L, LXII. — Salluste, *Jugurtha*, 8-11. — Orose, V, 11, 15. — Florus, III, 2. — Zonaras, IX, 27. — Diodore, XXXV. — Strabon, XVII.

MICKIEWICZ (*Adam*), célèbre poëte polonais, né en 1798, à Nowogrodek, petite ville de la Lithuanie, mort à Constantinople, le 26 novembre 1855. Il était d'une famille noble, mais peu riche; son père exerçait la profession d'avocat. Mickiewicz reçut sa première instruction à Nowogrodek et à Minsk, et à l'âge de dix-sept ans il alla terminer ses études à l'université de Wilna, où son oncle, ancien jésuite, était professeur. Cette université, sous le patronage du prince Czartoryski et sous les auspices du mathématicien Sniadecki, avait alors atteint un haut degré de prospérité, et était un centre d'instruction pour les onze millions de la population polonaise soumise à la Russie. L'esprit de la nationalité s'exaltait dans ce centre, où affluait la jeunesse. Thomas Zan, l'ardent patriote, fondait des sociétés secrètes, où l'on préparait la délivrance de la Pologne; Lelewel, professeur d'histoire, entretenait parmi les étudiants l'amour de la patrie, opprimée et la haine des oppresseurs. L'empereur Alexandre, qui n'avait pas entièrement renié le libéralisme de sa jeunesse, surveillait, mais ne comprimait pas encore, ces tentatives de renaissance. Mickiewicz acheva ses études au milieu de ce mouvement. On assure qu'il montra d'abord du goût pour la chimie; mais les lettres l'emportèrent, et il fut nommé professeur de littérature classique dans le petit collége de Kowno. En 1822, il fit paraître deux petits volumes qui le placèrent immédiatement au premier rang des poëtes de son pays. Mickiewicz, au fond de la Lithuanie, n'était pas resté indifférent aux tentatives que des hommes de talent ou de génie faisaient dans d'autres contrées pour agrandir le champ de l'inspiration poétique, et l'on reconnaît dans ses vers l'influence du romantisme, dont Gœthe et Byron étaient les principaux représentants; mais à travers ces souvenirs de littératures étrangères l'originalité du poëte slave se faisait jour. Son recueil contenait des ballades imitées des chants populaires des Lithuaniens et d'un mérite fort inégal et deux poëmes, *Grajina* et *Dziady*, qui sont au nombre de ses productions les plus remarquables. *Grajina* est une peinture historique et poétique de l'époque où la Lithuanie païenne luttait contre les chevaliers de l'ordre Teutonique. Le lieu de la scène est le vieux château de Nowogrodek, dont les ruines se voient encore près de la ville natale du poëte. Grajina, femme du duc de Lithuanie, Litavor, pour sauver la vie et l'honneur de son mari, se jette dans la mêlée, où elle trouve la victoire et la mort. Ce sujet très-simple est admirablement traité, dans un style d'une pureté classique. Au jugement des meilleurs critiques de son pays, Mickiewicz n'a rien écrit de plus parfait. Ce beau poëme était la lecture favorite d'une héroïne lithuanienne plus réelle, Emilia Plater, qui en 1830 combattit dans les rangs de l'insurrection polonaise, et dont Mickiewicz a célébré la mémoire. Les *Dziady, ou les ancêtres*, sont une composition plus puissante, plus vaste que *Grajina*, mais moins harmonieuse. C'est une sorte d'autobiographie dramatique dans laquelle le poëte figure sous le nom de Gustave. Elle devait se composer de quatre parties. La première partie, qui devait renfermer les plus jeunes années de l'auteur, ses impressions de collége, ses amours pour Maria Wereszczakowna, sœur d'un de ses camarades, n'a pas été composée ou du moins achevée. *Dziady* ne comprenait d'abord que deux parties. « Le canevas de ces deux premières parties est fort simple, dit M. de Loménie; il s'agit d'un drame intime, enchâssé dans un cadre fantastique. La tendance philosophique, politique et sociale n'apparaîtra que plus tard, dans la troisième partie, composée dans l'exil, après les tourments de la captivité de Wilna et la chute de la patrie... Un jeune homme passionné, d'une imagination vive et ardente, aime une jeune fille, qui, préférant l'éclat de la fortune au bonheur, donne sa main à un homme qu'elle n'aime pas: l'amant trahi se désespère, et finit par se tuer. Tel est le fond, un peu banal, des deux premières parties

des *Dziady;* mais cette banalité du fond, l'auteur a su la racheter par la richesse et l'originalité des détails. Le drame s'ouvre après la mort du héros, au milieu d'une cérémonie religieuse et populaire dont l'origine remonte aux temps païens de la Lithuanie : le jour de la fête des trépassés, le peuple s'assemble la nuit dans un cimetière pour évoquer les âmes des morts. Un joueur de lyre, qui est en même temps enchanteur, attire autour de lui, par la vertu de ses sortilèges, tous les esprits errants entre la terre et le ciel. Ils arrivent en foule pour demander des aliments et des prières; et c'est à cette fête des morts qu'apparait le jeune homme qui s'est suicidé par amour. Un arrêt de Dieu le condamne à quitter sa tombe pour venir chaque année accomplir le même crime. C'est autour de cette grande et sombre pensée, de cette pensée digne de Dante, que se meut le drame tout entier; et bien que le lecteur s'égare quelquefois au milieu de ce demi-jour fantastique et de toutes ces traditions d'une époque de crédulité naïve, il se sent maîtrisé par l'expression chaleureuse et vraie de la passion. »

Ces deux volumes rendirent le nom de Miçkiewicz populaire parmi les Polonais, et la popularité du poëte augmenta quand on sut qu'il était persécuté comme patriote. L'auteur des *Dziady* venait d'être arrêté comme prévenu de faire partie d'une des sociétés secrètes de Wilna. Emprisonné pendant plus d'un an dans le couvent de Saint-Basile à Wilna, Miçkiewicz fut condamné en 1824 à un exil perpétuel dans l'intérieur de la Russie. A l'âge de vingt-six ans il quitta la Pologne, qu'il ne devait plus revoir. A Saint-Pétersbourg, où on lui permit d'abord de résider, il se lia avec des libéraux russes, plus ou moins engagés dans des complots contre le gouvernement impérial et favorables à la Pologne. Dans une dédicace *« A nos Amis en Russie »* il cite Ryleïeff et Bestoujeff, deux des chefs du mouvement insurrectionnel qui éclata à l'avénement de Nicolas, l'un mis à mort, l'autre condamné aux travaux forcés; il ajoute que d'autres ont été frappés d'une condamnation plus sévère, car ils se sont vendus au tzar. On croit qu'il y a là une allusion à un autre de ses *amis* de Russie, au poëte Pouchkine, que l'on appelle le *Byron russe,* comme on appelle Miçkiewicz le *Byron polonais.* La police de Saint-Pétersbourg, regardant d'un mauvais œil les liaisons de Miçkiewicz, l'interna à Odessa, à l'autre extrémité de l'empire. Il obtint peu après la permission de faire un voyage en Crimée, et il en rapporta une suite de *Sonnets sur la Crimée,* les premiers sonnets composés dans la langue polonaise. Ces petites poésies, où l'on trouve trop d'images communes et de faux brillants, ont acquis plus d'intérêt depuis que la guerre de Crimée a rendu célèbres quelques-uns des lieux chantés par le poëte, Eupatoria, Balaklava. Les *Sonnets de Crimée* valurent à Miçkiewicz une invitation du prince Galitzin, gouverneur de Moscou, et ensuite son rappel à Saint-Pétersbourg. C'est dans cette ville, en 1828, qu'il publia son grand poëme de *Konrad de Wallenrod.* La censure de Varsovie interdit ce poëme, et la censure de Saint-Pétersbourg en l'autorisant fit preuve de beaucoup de complaisance ou de peu de sagacité. Le récit se rapporte au quatorzième siècle, mais le déguisement est transparent. Un Lithuanien tâche d'arriver à la grande-maîtrise de l'ordre des chevaliers de l'ordre Teutonique dans le but de détruire l'ordre. C'était indiquer clairement aux Polonais quelle devait être leur politique à l'égard de la Russie et comment par leur adhésion même à la puissance conquérante ils pouvaient préparer la délivrance de leur pays. Pour plus de clarté, le poëte mit en tête de son œuvre, inspirée par un profond et ardent patriotisme, cette épigraphe, qui semble empruntée à Machiavel : *Bisogna essere volpe e leone* (Il faut être renard et lion). Mais, après tout, cette politique n'était menaçante que dans l'avenir; dans le présent elle ne contrariait pas l'aristocratie du tzar. Deux traductions russes parurent sans que l'autorité y mit obstacle. L'empereur Nicolas fit complimenter l'auteur, et lui offrit, dit-on, un poste diplomatique. Miçkiewicz ne demanda qu'un passeport pour l'étranger, l'obtint par l'entremise du poëte russe Zowkovsky, et quitta la Russie pour toujours.

Il traversa l'Allemagne, passa quelques jours auprès de Gœthe, et se rendit à Rome, où l'attiraient également son admiration pour l'antiquité et sa foi catholique. Il y apprit qu'une insurrection avait éclaté à Varsovie et s'était fait un chant de son *Ode à la Jeunesse* (novembre 1830). La Pologne était libre; mais elle allait avoir à défendre son indépendance contre des forces accablantes. Le poëte partit pour aller prendre part à cette lutte nationale; en arrivant à Posen, il apprit qu'elle s'était terminée par la victoire des Russes. Désolé, il se retira à Dresde, et y composa la troisième partie des *Dziady,* qui parut à Paris en 1832. Œuvre vigoureuse et troublée, étrange et émouvante, où la fantaisie poétique et le mysticisme superstitieux se mêlent à l'histoire contemporaine, la troisième partie des *Dziady* marque le plus haut point de puissance où soit parvenu le talent du poëte; mais elle montre dans ce talent de fâcheuses tendances vers des idées confuses que repoussent également la raison et la religion. Dans les premières parties de son poëme il avait raconté l'histoire de ses amours; dans cette troisième partie il peint les scènes de son emprisonnement à Wilna. Ces scènes sont admirables de vérité et de pathétique; malheureusement il les a fait précéder d'une scène d'exorcisme plus bizarre que poétique; en somme cette composition, que George Sand place au niveau, sinon au-dessus, de *Faust* et de *Manfred* nous paraît, comme œuvre d'art, inférieure à *Grajina* et à *Conrad de Wallenrod.* Quelques passages de la troisième partie des

Dziady pouvaient faire douter de l'orthodoxie du poëte. Miçkiewicz, sincèrement catholique, fit un acte de foi religieuse en même temps que de patriotisme libéral par ses *Pèlerins polonais* (1832), que M. de Montalembert traduisit en français. « Ce livre, dit le traducteur dans sa préface, est la première révélation d'une nouvelle direction de l'esprit de Miçkiewicz. Il y abdique les formes de la poésie pour y exposer à ses compatriotes, en prose biblique et populaire, l'éminente mission que le Créateur a, selon lui, assignée à la Pologne dans le passé comme dans l'avenir de l'Europe. Il leur prêche la sanctification de leur auguste infortune par une humble et implicite confiance dans la miséricorde divine, par l'union la plus absolue, par l'absence de toute récrimination sur le passé, et par une foi impérissable au triomphe de la cause du droit et de la liberté. » Ce jugement est fondé sans doute; cependant les admirateurs du poête s'inquiétaient de le voir incliner de plus en plus vers le mysticisme, et les catholiques sévères n'étaient pas rassurés en voyant *Les Pèlerins polonais* servir de modèle aux *Paroles d'un croyant*. Le dernier grand poëme de Miçkiewicz, *Pan Tadeusz*, *Monsieur Thadeus*, est une peinture familière et minutieuse, mais animée et intéressante de la Lithuanie en 1812, à l'approche de Napoléon. En 1839, M. Miçkiewicz accepta la place de professeur des littératures anciennes à l'académie de Lausanne. Il était à peine depuis quelques mois dans ce pays, où son enseignement avait conquis tous les suffrages, lorsque M. Cousin, ministre de l'instruction publique, fit créer pour lui une chaire des langues et des littératures slaves au Collége de France. Le cours de Miçkiewicz, ouvert le 22 décembre 1840, offrit d'abord un sérieux intérêt. « Il y a quelque chose de singulièrement attrayant, écrivait un des auditeurs, M. de Loménie, à entendre ces vieux chants polonais, russes, bohémiens ou serves, qui vous arrivent reproduits dans toute leur rudesse et leur simplicité homérique, à travers une parole étrange, abrupte, cadencée, hachée et pittoresque. La personne même du professeur est en harmonie avec son sujet; s'il y a du contemporain dans ce regard profond et dans cette physionomie triste et rêveuse, il y a aussi du vieux slave dans ces traits anguleux, dans cette bouche proéminente et sillonnée aux deux coins, dans cette voix aux brusques intonations, et dans cette figure constamment impassible, au milieu de l'hilarité provoquée parfois par telle ou telle naïveté d'un héros bohémien ou russe du dixième siècle. » Mais bientôt le cours de slave prit une étrange direction. Le professeur était tombé sous l'influence d'un singulier personnage, André Towianski, révélateur et apôtre d'une nouvelle religion, le messianisme, dont un des traits caractéristiques était le culte de Napoléon, mais dont la tendance réelle était le *panslavisme*, ou réunion de toutes les branches de la race slave sous l'hégémonie de la Russie. Il serait pénible d'insister sur ce déplorable épisode de la vie du poëte sincère dans son erreur; il suffit de rappeler que le gouvernement dut interdire le cours de slave au mois de mai 1844. En 1848, Miçkiewicz sortit de sa retraite, et alla en Italie, où il fut bien accueilli par le pape Pie IX. Mais la nouvelle révolution ne rendit pas l'indépendance à la Pologne. Le poëte revint à Paris, et fut nommé en 1851 sous-bibliothécaire à l'Arsenal. Toujours dévoué à la cause nationale, Miçkiewicz, au commencement de la guerre d'Orient, vint, à la tête d'une députation de Polonais, demander à l'empereur Napoléon III le rétablissement de la Pologne, et en 1855 il reçut une mission en Orient pour l'organisation des légions polonaises qui devaient être employées à la guerre contre la Russie; mais peu de jours après son arrivée à Constantinople il mourut, à l'âge de cinquante-sept ans. Ses restes, rapportés à Paris, ont été ensevelis dans le cimetière Montmartre.

Une édition des *Poésies* de Miçkiewicz parut à Paris et à Genève, 1828-1829, 3 vol. in-18, avec une préface par Léonard Chodzko. — La troisième partie des *Dziady* (*Dziadom czesé trzecia*) fut publiée à Paris, 1833, in-18, et *Pan Thadeus* (*Pan Thadeusz czyli ostatrli na liturie. Historia szlacheckazt* 1811-1812), Paris, 1832, 2 vol. in-12. Ses *Poésies* ont eu plusieurs éditions. Son cours au Collége de France parut sous ce titre : *Les Slaves*; Paris, 1840-1849, 5 vol. in-8° : t. I, 1840-1841, *Les Pays slaves et la Pologne : histoire et littérature*; — t. II, 1841-1842, *La Pologne et le Messianisme : histoire, littérature et politique*; — t. III, 1842-1843, *idem*.; t. IV, 1843-1844; *L'Église officielle et le Messianisme : Philosophie et Religion*; t. V, *L'Église et le Messie*. Plusieurs ouvrages séparés de Miçkiewicz ont été traduits en français savoir : *Konrad Wallenrod*; Paris, 1830, in-18, et in-8°; — *Le Livre des pèlerins polonais, trad. du polonais par le comte Ch. de Montalembert, suivi d'un Hymne à la Pologne par F. de La Mennais*; Paris, 1833, in-18. Les *Œuvres poétiques complètes* ont été traduites en français par M. Christiern Ostrowski; Paris, 1859 (quatrième édition), 2 vol. in-12. *Wallenrod* a été traduit en prose anglaise par Léon Jablonski; Édimbourg, 1841, et en vers anglais par Cattley; Londres, 1842. N.

George Sand, *Essai sur le drame fantastique* : Gœthe, Byron, Mickiewicz, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1839. — Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, t. III. — Chr. Ostrowski, *Préface* de sa traduction des *Œuvres* de Miçkiewicz, édit. de 1859, et *Lettres Slaves*, p. 66-302, et 377. — *Athenæum anglais* pour l'année 1838. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

MICKLE (*William-Julius*), poëte anglais, né le 29 septembre 1734, à Langholm, en Écosse, mort le 28 octobre 1788, à Forrest-Hill, près d'Oxford. Il était l'un des dix enfants d'un médecin, qui avait pris les ordres et avait eu part à la

traduction anglaise du *Dictionnaire* de Bayle. Il passa deux ans à la grande école d'Édimbourg, où la lecture des poëtes l'enflamma d'une belle ardeur pour les lettres; on l'en retira pour lui apprendre le commerce, et bon gré malgré il se vit à vingt-et-un ans propriétaire d'une brasserie, à la condition d'entretenir toute sa famille. Ignorant des affaires, il en abandonna le soin à des subalternes, qui abusèrent de sa confiance; le démon de la poésie se réveilla, et lui souffla deux ou trois charmantes pièces de vers. Enivré d'un premier succès, Mickle rima de plus belle, et pendant qu'il composait sur *La Mort de Socrate* un drame philosophique il fit banqueroute. Comme on doutait moins de sa bonne foi que de sa capacité, on lui accorda du temps pour se tirer de ce mauvais pas; l'échéance venue il se trouva un peu plus misérable et obtint de nouveaux délais. Il attendait son salut de la poésie. Pour satisfaire ses créanciers il leur promit, comme une proie magnifique, les bénéfices d'un poëme moral qu'il avait intitulé : *La Providence, ou Arandus et Emilée*; le poëme parut en 1762, à Londres, et si mince fut le profit que l'auteur fut déclaré insolvable presque aussitôt. A bout de ressources, Mickle échappa aux poursuites, sinon à la misère, en gagnant Londres à petites journées (mai 1763). Le fol espoir de vivre de sa plume le soutint pendant deux années. Il travailla beaucoup, remit sur le métier le poëme de *La Providence*, s'aida des sages conseils de lord Lyttelton, composa un volume d'odes, dont une seule, *Pollion*, vit le jour, et inséra quelques articles de circonstance dans les *Magazines* du temps. Après avoir fait tout cela il songea à partir pour La Jamaïque, la Caroline ou les Indes, aux gages de quelque marchand, et pour ne pas mourir tout à fait de faim. Un hasard heureux lui permit d'entrer comme correcteur à l'imprimerie Clarendon, qui était à Oxford (1765). Dans cette ville savante, il trouva enfin le repos, une existence assurée, des amis littéraires, une gloire honnête. Ce fut là qu'il écrivit sa traduction des *Lusiades*, qui lui procura le moyen d'acquitter ses dettes et de venir au secours de ses sœurs. En 1772 il se retira quelque temps dans une ferme des environs. Après avoir refusé d'entrer dans les ordres, où l'évêque Lowth lui promettait une position honorable, il prit le parti de suivre, en qualité de secrétaire, le commodore Johnstone (1779), visita avec lui le Portugal, et y fut reçu par le duc de Bragance membre de l'Académie royale de Lisbonne; de retour à Londres, il accepta une place d'agent des prises (1780), et se maria avec la fille d'un fermier. Mickle mérite d'occuper un rang distingué parmi les poëtes anglais; ses vers ont de la simplicité, de la force et de l'harmonie. On a encore de Mickle : *Syr Martyn, or the concubine;* Oxford, 1767, 1778, in-8°, poëme dans la manière de Spenser; — *Letter to Harwood*, qui avait donné une fort mauvaise version du Nouveau Testament; — *Voltaire in the shades, or dialogues on the deistical controversy*; ces deux écrits avaient pour objet de venger la religion révélée des attaques de la philosophie; — un recueil poétique, continuation de celui de Dodsley (Londres, 1772, 4 vol.), et qui contient de lui plusieurs pièces; — *Camoens's Lusiad;* Oxford, 1775, in-4°, réimpr. en 1778. Cette traduction passe, après l'*Iliade* de Pope, pour le plus beau morceau de ce genre, quoiqu'on lui trouve des incorrections et certaines licences qui déparent en plus d'un endroit les beautés de l'original. Mickle l'a fait précéder d'une vie de Camoëns et d'une *histoire de la découverte des Indes; — The Siege of Marsailles*, tragédie que Garrick et Sheridan refusèrent de jouer; — *Almeda Hill*, poem; 1780; — des *ballades*, *articles* dans des l'*European Magazine*, etc. On a recueilli ses meilleures poésies en 1794 (Londres, in-4o). P. L—Y.

Johnson et Chalmers, *Poets*, 1810.

MICON (Μίκων), peintre athénien, fils de Phanochus et contemporain de Polygnote, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. L'histoire personnelle de Micon est peu connue. Il fut un des peintres choisis par les Athéniens pour peindre sur les galeries du Céramique, récemment agrandies ou rebâties par Cimon, leurs grandes victoires sur les Perses. Les Athéniens lui confièrent aussi la décoration des murailles du temple de Thésée à Athènes, comme à un de leurs artistes les plus éminents. Il représenta la *bataille des Amazones et des Athéniens* sous Thésée, dans la galerie du Céramique, qui, à cause des peintures dont elle était ornée, s'appela la *Galerie peinte* ou le *Pécile* (ἡ ποικίλη στοά). Il paraît qu'il assista aussi Panænus dans le tableau de la *bataille de Marathon* dans la même galerie; car on raconte qu'il fut condamné à une amende de trente mines pour avoir peint les barbares plus grands que les Grecs. Dans le temple de Thésée il peignit une autre *bataille des Amazones et des Athéniens*, et lui donna pour pendant le *combat des Centaures et des Lapithes*. Micon peignit encore une troisième muraille dans le même temple; mais ce tableau fut tellement effacé par le temps que le voyageur archéologue Pausanias ne put pas en découvrir le sujet. Micon décora aussi, avec Polygnote, le temple des Dioscures; il y représenta pour sa part le *retour des Argonautes en Thessalie avec Médée*, et les *filles de Pélias, Asténopée et Antinoé*. Pausanias prétend que ce qu'il y avait de mieux dans cette peinture était Acaste et ses chevaux. Micon recherchait les sujets qui lui fournissaient l'occasion de représenter des chevaux, genre de peinture où il excellait. Cependant Simon, qui était à la fois un artiste et l'auteur d'un traité d'équitation, reprocha à Micon d'avoir donné à ses chevaux des cils à la paupière inférieure, ce qui est contraire à la réalité. Ce reproche ne prouve rien contre l'habileté du peintre puisqu'un œ

sévère et exercée ne put relever dans ses tableaux que ce léger défaut. Une figure d'une des batailles de Micon fut l'origine d'un proverbe athénien. Le peintre représenta un guerrier nommé Boutès écrasé ou caché par un rocher, de sorte que l'on ne voyait que sa tête et ses yeux. Cette manière expéditive de peindre un guerrier parut si ingénieuse que lorsqu'on parlait de quelqu'un qui s'était tiré d'affaire à peu de frais, qui avait rempli sa tache à la hâte, on disait c'est *Micon qui a peint Boutès* (Βούτην Μίκων ἔγραφεν) ou *plus expéditif que Boutès* (θᾶττον ἢ Βούτης). Selon Pline Micon fut avec Polygnote le premier qui fit usage, comme couleur, de l'ocre attique (*silis*) et qui se servit d'un noir fait avec des scions de vigne brûlés. D'après Varron il était un de ces artistes qui conservèrent les formes conventionnelles et mal finies dont Apelles et Protogènes s'éloignèrent. Mais Varron n'est pas un connaisseur en beaux-arts, et le défaut de fini qu'il remarque dans Micon et ses contemporains, par rapport aux peintres du siècle suivant, se remarquerait aussi bien dans les œuvres de Michel-Ange et même dans celles de Raphael comparées aux ouvrages des peintres de l'école de Bologne. Micon fut aussi un statuaire, et il fit la *statue de Callias*, vainqueur en pancrace, dans la 77e olympiade.

On connait encore un MICON, fils de Nicérate, statuaire de Syracuse, auteur de deux statues de Hiéron II à Olympie, l'une à cheval, l'autre à pied. Elles furent faites après la mort de Hiéron, par l'ordre de ses fils. Cet artiste vivait donc vers 215 avant J.-C. L. J.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIII, 13; XXXV, 6, 19. — Pausanias, I, 15, 17, 18; VI, 6, 12. — Ælien, *Hist. An.*, IV, 50; VII, 38. — Varron, *Lin. Lat.*, VIII, 12, édit. de Müller. — Pollux, II, 71. — Sopater, *Hist. Græci*; p. 240, éd. Ald. — Zenobius, *Proverb.*, I, 11. — Böttiger, *Ideen zur Archäologie der Mahlerei*, vol. I, p. 258-260. — Sillig, *Catalogus Artificum*.

MICQUEAU (*Jean-Louis*), théologien protestant français, né à Reims, vers 1530, mort sur la fin du seizième siècle. Il prit le parti de la réforme, alla ouvrir une école à Orléans, en 1557, et professa les humanités au collége de la même ville. Lié d'amitié avec Gentien Hervet, chanoine de Reims et originaire d'Orléans, la différence de leurs religions ne tarda pas à les brouiller, et il s'en suivit quelques écrits virulents échangés entre eux. On a de lui : *Lycampæi castri obsidio et excidium*; 1554; — *De constituenda apud Aurelios juventutis disciplina Oratio*; 1558; — *Aureliæ urbis memorabilis ab Anglis obsidio, anno* 1428, et *Joannæ Virginis Lotharingæ res gestæ*, 1560; — *Réponse au discours de Gentien Hervet, sur ce que les pilleurs, voleurs et brusleurs d'églises disent qu'ils n'en veulent qu'aux prêtres*; 1564; — *Deuxiesme Response de Jean-Loys Micqueau, maistre d'escolle à Orléans, aux folles resveries, exécrables blasphèmes, erreurs et mensonges de G. Hervet*; 1564. A. L.

Revue historique et littéraire de la Champagne, nº 11, 15 novembre 1854, p. 74.

MICRÆLIUS (*Jean*), historien et publiciste allemand, né à Cöslin, en 1597, mort en 1658. Nommé en 1627 professeur d'éloquence au *Pædagogium* de Stettin, il y enseigna par la suite la philosophie et la théologie. On a de lui : *Das alte Pommerland* (L'ancienne Poméranie); Stettin, 1639 et 1722, 2 vol. in-4°; — *De mutationibus rerum publicarum earumque causis, præsagiis et curatione*; Stettin, 1652, in-4°; — *Lexicon Philosophicum*; Iéna, 1653, et Stettin, 1662, in-4°; — *Regia politica Scientia*; Stettin, 1654, in-12; — une trentaine d'opuscules théologiques, philosophiques et historiques, dont quatre furent mis à l'index. O.

Freher, *Theatrum*. — Witte, *Memoriæ Theologorum*. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

MICYLLUS. *Voy.* MOLTZER.

MIDDELBOURG (*Paul* DE), savant mathématicien hollandais. Il tirait son nom de la ville où il naquit, en 1445; il mourut à Rome, le 15 décembre 1534. Il fit ses études à Louvain; de retour dans sa patrie, il entra dans les ordres, et devint chanoine de Saint-Barthélemy de Middelbourg. Il professa dans cette ville la philosophie, la théologie, la médecine et les mathématiques; mais comme les sciences étaient alors peu goûtées en Zélande, au lieu de voir de nombreux élèves accourir à ses leçons, il se vit persécuté par la magistrature et le clergé, qui le bannirent et confisquèrent son petit patrimoine. Paul, il est vrai, avait attaqué imprudemment l'ignorance, les vices, et les superstitions de ses concitoyens. Il nous apprend lui-même ces faits dans sa *Lettre Apologétique sur la célébration de la Pâque*, où il remercie le ciel de ce « qu'ayant pris naissance dans un pays de barbares et d'ignorants, où l'ivrognerie est regardée comme la principale vertu, il a trouvé dans son exil des étrangers qui lui ont offert plus qu'on n'avait pu lui enlever chez lui (1) ». Il se rendit d'abord à Louvain, et y enseigna les mathématiques avec un tel succès que la seigneurie de Venise l'appela à Padoue pour y professer cette science; Middelbourg occupa sa chaire peu de temps, et se mit à voyager à travers l'Italie, se faisant admirer partout par sa science, son éloquence et sa belle latinité. Enfin il se fixa auprès de Francesco-Maria della Reverra, duc d'Urbino, qui le prit pour médecin et lui donna l'abbaye de Castel-Duranti. Sur la recommandation de ce duc et celle de l'archiduc Maximilien (depuis empereur), dont Middelbourg avait su gagner l'amitié, le pape Alexandre VI le nomma évêque de Fossombrone, le 30 juillet 1494. Quoique

(1) « Gratias Deo agemus quod Middelburgo ortus, et glacialis Oceani barbara Zelandiæ insula, ut si fas sit dicere, vervecum in patria, aut cerdonum regione nati, in qua ebrietas sola, ut virtus summa, laudatur, uberrime id Dei benignitate consecuti sumus, ut externi, et Itali plura nobis sponte afferenda donabant (donarent) quam cives nostri a nobis auferre et usurpare potuerunt. »

étranger, les papes Jules II et Léon X, appréciant son haut mérite, le députèrent pour assister et présider au cinquième concile de Latran (commencé en 1512, terminé en 1518). Il y insista fréquemment pour la réforme du calendrier; mais des affaires plus pressantes obligèrent le saint-siége de renvoyer à un autre temps cette réforme, qui ne fut accomplie que sous Grégoire XIII, le 24 février 1582. Middelbourg passa le reste de sa vie occupé de ses devoirs épiscopaux et de ses études, partageant son temps entre Fossombrone et Rome. Il assistait à l'office divin dans cette dernière ville, lorsqu'il mourut subitement, à l'âge quatre-vingt-neuf ans. Il fut enterré à Notre-Dame del Anima (église des Allemands). Jules-César Scaliger (1) le qualifie ainsi : « Omnium sui sæculi mathematicorum, ex nationis prærogativa, facile princeps. » On a de Paul de Middelbourg : *Giudizio dell' anno mille quatrocento ottanta*, s. l. n. d.; le titre seul est en italien, le texte est en latin : l'auteur y censurait fortement divers mathématiciens célèbres à l'époque, inconnus aujourd'hui, tels que : Bianchini, Prosdecimo, Baldomando, Alpenagio, Giovanni Anglico, Henri de Malines, etc.; — *Prognosticon ad Maximilianum Austriacum*, Louvain; réimprimé sous le titre de *Practica de pravis Constellationibus, ad Maximilianum Austriacum;* Urbin, 1484; — *Defensio Prognostici adversus Joannem Barbum;* Urbino, 1484 : Giovanni Barbo était neveu du pape Paul II; — *Invectiva in superstitiosum Valem;* lorsque Paul de Middelbourg fut parvenu à l'épiscopat, il défendit la réimpression des quatre ouvrages précédents, et en fit détruire le plus grand nombre d'exemplaires possible; aussi sont-ils excessivement rares (2); — *Operetta del numero de gli Atomi, contro l'ingordiglia de gli Usurari;* — *Epistola ad Universitatem Lovaniensem : De Paschate recte observando*, 1487. Cette lettre fut attaquée par Pierre de Rivo, docteur en théologie de l'université de Louvain; Middelbourg y répondit dans une *Epistola apologetica magistri Pauli de Middelburgo, alumni universitatis Lovaniensis;* Louvain, in-4°, s. d.; Pierre de Rivo riposta par trois livres intitulés *Responsum ad Epistolam apologeticam*, etc.; 1488; — *Prognosticon ostendens anno Domini M. D. XXIV nullum, neque universale, neque particulare diluvium futurum;* Fossombrone, 1523. — *Paulina, de recta Paschæ Celebratione, et de die Passionis Domini nostri Jesu-Christi;* Fossombrone, 1513, in-fol. Cet ouvrage, qui est fort savant pour le temps (1), est divisé en trente-trois livres, suivant le nombre des années du Christ; les quatorze premiers sont dédiés au pape Léon X, les dix-neuf autres à l'empereur Maximilien I[er]. L'auteur y explique la nécessité de la réforme du calendrier depuis que la précession des équinoxes, dont on n'avait pas tenu compte, avait tellement dérangé l'ordre des saisons, que l'on célébrait la Pâque quelquefois un mois entier avant le terme marqué par le concile de Nicée. L'auteur ne se bornait pas à critiquer le calendrier Romain, il examinait aussi ceux des Égyptiens, des Juifs, des Arabes, et se proposait de donner une notion exacte de tous les temps. Il s'y occupe aussi longuement de l'année et du jour de la naissance de Jésus-Christ, ainsi que la date exacte de sa mort.

A. L—z—e.

Jules-César Scaliger, *Exercit., ad Cardan.*, p. 286. — Le Mire, *Elogia Belgica*, p. 28. — Le même, *Scriptores Sæcul. XVI* (1[re] édit.), p. 25, 26. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*, p. 595-596. — Valère André, *Bibl. Belgica*, p. 716. — Gerard Geldenhaver (Noviomagus), *Ep. de Zelandiæ Situ*. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. Latinit.*, t. V, p. 641. — Ughelli, *Italia Sacra*, t. II, p. 334. — G.-J. Voss, *De Scientiis Mathemat.* (édit. de 1660), p. 255. — Smallegang, *Cronyk van Zeeland*, p. 333. — Bernardino Baldi, *Cronica de' Matematici* (Urbin, 1707, in-4°), p. 116. — La Rue, *La Zelande Lettrée*, p. 73-76. — Van Heussen, *Historia Episcopatus; Middelb.*, p. 26. — Labbe, *Concil.*, ann. 1512-1518. — Lelong, *Bibliothèque Sacrée*, p. 896. — Prosper Marchand, *Dictionnaire*, t. II.

MIDDENDORP (*Jacques* de), historien hollandais, né à Ootmerssum (2) (Over-Yssel), en 1537, mort à Cologne, le 16 janvier 1611. Il fit ses études à Zwolle, sous Jean Telgius, van Lingen et Boëce Epo. En 1580 il fut nommé doyen *ad gradus* du chapitre de Notre-Dame de Cologne, s'y fit recevoir docteur en droit et en théologie, le 4 septembre 1582, et professa longtemps la philosophie au collegium Montanum de cette ville. Ses principes étaient ceux des thomistes. Les troubles excités par Gebhard Truchsès obligèrent Middendorp à se retirer en Westphalie, où il donna des leçons publiques dans plusieurs académies. De retour à Cologne après 1594, il obtint, le 30 août 1601, une prébende presbytérale de la métropole, et devint successivement chanoine et doyen de Saint-André, recteur et vice-chancelier de l'université. On a de lui plusieurs ouvrages écrits d'un style assez pur, mais avec peu d'ordre et sans critique. Les principaux sont : *De celebrioribus universi orbis Academiis*, libri duo; Cologne, 1567 et 1572, in-12; réimprimé une troisième fois, sous le titre *De Academiarum celebrium universi terrarum orbis*, libri tres, etc.; Cologne, 1594, in-12; une quatrième édition, corrigée et contenant huit livres, parut à Cologne, en 1602, in-12. L'auteur s'y étend longuement sur l'origine des académies

(1) Paul de Middelbourg fut le parrain de Scaliger, et lui donna le nom de *Jules*, malgré le père de l'enfant, qui voulait l'appeler *Canis*. « *Canes* tui, lui dit Paul, sua fortuna defuncti sunt : hunc dictatorem alterius fati, novi sane caput oportet esse. » Le père consentit enfin à changer le nom de *Canis* en celui de *César*.

(2) Ce fut vers cette époque que Paul se créa des armoiries qui prouvent en faveur, sinon de sa modestie, du moins de son orthodoxie. Son écusson portait un soleil d'or, deux étoiles d'argent à huit rayons et un croissant renversé d'or, le tout formant la croix.

(1) Les cardinaux Pierre d'Ailly et Nicolas de Cusa (voy. ces articles) avaient déjà écrit sur cette matière et on avait résolu d'en traiter dans les conciles de Constance et de Bâle; mais cette décision était restée sans effet.

(2) Et non à *Oldenzeel*, comme l'ont écrit Swert, Valère André et Foppens.

et des universités, sur les grades qui y sont conférés, et sur les usages qui y existaient alors. Il consacre même, dans son premier livre, des chapitres à la cérémonie du *béjaune*, à l'usage des verges et de la férule. Dans le second livre, il traite d'abord des synagogues juives, et débite sur ce sujet diverses histoires apocryphes. Il passe ensuite aux anciennes écoles d'Alexandrie, de Memphis, d'Héliopolis, de Babylone, de la Phénicie, de la Perse, de l'Éthiopie, des Indes, et de la Grèce. Il soutient que celle de Dabiz chez les Phéniciens est la plus ancienne université du monde, et qu'Annius de Viterbe l'a bien prouvé dans son explication de Xénophon. C'est pour cela, dit-il, que l'Écriture nomme cette ville *Cariath-Sepher* (la ville des lettres) (1). Dans le troisième livre Middendorp parle des académies d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, de France, d'Espagne, d'Angleterre et d'Écosse; mais il répand peu de clarté sur leur histoire. Il rapporte, par exemple (2), un édit de Théodose le jeune pour la fondation de l'université de Bologne : cet édit serait daté du Capitole, *le 9 mai de l'an* 423 *de l'Incarnation*, et pour le publier avec plus de solennité, cet empereur aurait convoqué un concile général où se trouvèrent le pape Célestin Ier, douze cardinaux, un nombre prodigieux d'évêques, beaucoup de princes chrétiens, et ce qui est très-remarquable, un Baudouin comte de Flandre et un Gautier comte de Poitiers, l'un ambassadeur de *Louis*, roi de France, l'autre de *Philippe*, roi d'Angleterre. Plus loin il débite que Charlemagne est le fondateur de l'université de Paris (3), et prétend que Philippe II établit à Louvain des professeurs de langue française. On le voit, ce n'est pas chez Middendorp qu'il faut chercher la vérité historique; — *De Officiis scolasticis;* Cologne, 1570, in-12 : cet ouvrage est divisé en deux livres, 1° *De Magistrorum*, 2° *De Auditorum officiis;* — *Aristæ Historia versæ per LXX Interpretes Scripturæ sacræ, ex mss. codicibus græcis et latinis restituta, et Commentario illustrata;* Cologne, 1578, in-12. Middendorp ne doutait point de la sincérité d'Aristée; mais Humfroy Hody, Antoine van Dale, dom Calmet et quelques autres critiques sérieux ont prouvé que son *Histoire* était fausse dans ses principales circonstances; — *Imperatorum, regum et principum clarissimorumque virorum Quæstiones theologicæ, juridicæ, et politicæ, cum pulcherrimis responsionibus : selectæ et ex mss. codicibus emendatæ, atque Commentariis sic illustratæ, ut non modo ad bene, jucunde, prudenter, beateque vivendum, sed ad capessendam et feliciter administrandam rempublicam, omnibus haud mediocriter sint profuturæ;* Cologne, 1603, in-12; — *Historia Monastica, quæ religiosæ et solitariæ vitæ originem, progressiones, incrementa, et naturam ex scriptura sacra, ex pontificio et Cæsareo jure, ex antiquissimis historiis, ex veterum patrum atque jurisconsultorum scriptis demonstrat;* Cologne, 1603, in-12. L—z—e.

Sweert, p. 368 et 369. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 422-423. — Hartzheim, *Biblioth. Coloniensis*, p. 150. — Foppens, *Bibliot. Belgica*. — Paquot, *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. XIII, p. 108-118.

(1) Paquot fait observer que *Cariath-Sepher* peut aussi fort bien signifier *la ville aux Archives*, *la ville aux comptes*, etc., et qu'ainsi on ne peut tirer de son nom aucune conséquence assurée.

(2) p. 437.

(3) p. 607. On sait que ce fut Philippe II qui assembla les éléments universitaires, vers l'an 1200. L'université de Paris ne prit positivement son titre qu'en 1215.

MIDDLETON (Sir *Hugh*), ingénieur anglais, né vers 1565, à Denbigh (pays de Galles), mort à la fin de novembre 1631, à Londres. Envoyé de bonne heure à Londres pour y apprendre un état, il choisit celui d'orfèvre, et l'exerça quelque temps; puis, ayant eu le privilége d'une mine de cuivre dans le comté de Cardigan, il dirigea avec tant de bonheur ses recherches qu'il fut bientôt à la tête d'une fortune considérable. Soutenu par un génie patient et observateur, il acquit dans cette exploitation une variété de connaissances et une fertilité de ressources dont il sut tirer le meilleur parti. A cette époque les diverses prises d'eau qui alimentaient Londres n'étaient plus suffisantes. Trois actes du parlement avaient donné l'autorisation d'y en amener de nouvelles, de quelque partie que ce fût des comtés de Middlesex et d'Hertford; mais après bien des tentatives le projet avait été jugé impraticable et abandonné. Middleton offrit en 1606 de l'entreprendre à ses frais, et, en retour, il obtint de la cité cession entière des droits dont elle avait été investie. Après deux années d'études et d'expériences, il choisit à 20 milles de Londres les deux sources d'Amwell et de Chadwell, et commença les travaux le 1er février 1608. Les eaux réunies, il eut mille obstacles à vaincre pour les conduire à travers un sol inégal et rocailleux; encore fut-il obligé de s'arrêter à Enfield, faute d'argent. Sur le refus de la cité, il s'adressa au roi Jacques Ier, qui vint à son aide en entrant dans la moitié des dépenses et des bénéfices (1612). Le 29 septembre 1613 le canal venait aboutir au réservoir d'Islington (faubourg de Londres); tantôt suspendu, tantôt souterrain, il était coupé de plus de 800 ponts et de nombreux aqueducs, parcourait un trajet de 39 milles (50 kil. environ), et avait coûté près de 13 millions de francs. Cette vaste entreprise, qui avait absorbé la fortune entière de Middleton, ne lui rapporta que le titre stérile de baronet, en 1622. Il avait bien obtenu en 1619 le droit d'exploiter la nouvelle fourniture d'eau; mais, par suite de la jalousie ou de l'indifférence de ses concitoyens, il ne parvint pas à donner le moindre dividende aux actionnaires de la compagnie qu'il avait formée, et fut même, dit-on, réduit à accepter une place d'inspecteur des travaux publics.

L'Association de la nouvelle rivière, dont le roi se retira en 1636, ne rapporta que longtemps après la mort de son fondateur les bénéfices qu'il avait calculés; en effet la valeur des actions s'éleva dans la suite de 100 liv. st. à 15,000 (375,000 fr.). P. L—Y.

Biographia Britannica. — Lodge, *Portraits of illustrious Personnages*, III, 087 (édit. 1850). — Lysons, *Environs of London*, III et IV. — *Gentleman's Magazine*, LXXIX, 795. — *Cyclop. of English Literature* (*Biogr.*).

MIDDLETON (Sir *Henry*), navigateur anglais, né vers 1570, mort dans la baie de Saldana, en juin 1615. Les brillants succès obtenus par sir James Lancaster (*voy.* ce nom), lors de son voyage dans les mers des Indes orientales, exécuté du 18 avril 1601 au 11 septembre 1603, pour le compte de la *Company of India*, qui venait de se constituer nouvellement (1599-1600), engagèrent cette société à préparer une seconde expédition. Il ne s'agissait pas seulement de ramener de riches cargaisons, il fallait étendre les relations anglaises dans la Malaisie, y créer de nouveaux comptoirs, lutter contre l'influence croissante des Hollandais, qui s'élevaient sur les débris des Espagnols et des Portugais, enfin renouveler les traités passés par Lancastre avec les souverains d'Achem, de Bantam, de Sumatra et autres princes malais. La mission était difficile et délicate; la Compagnie la confia à sir Henry Middleton, qui avait la réputation d'un marin expérimenté. Lancastre traça l'itinéraire à parcourir et présida à l'armement des quatre bâtiments placés sous les ordres de Middleton. Cette escadre mit à la voile de Gravesend le 2 avril 1604, et après une heureuse traversée atterrit le 23 décembre suivant sur les côtes de Java. Fort bien accueilli du souverain de Bantam, Middleton y chargea deux de ses navires, qu'il renvoya en Europe. Il passa aux Moluques, trafiqua avantageusement à Ternate et à Tidor, y obtint des factoreries, et ayant détaché un batiment pour Banda, revint en Angleterre, où il jeta l'ancre le 6 mai 1606. Il y fut complimenté par le roi Jacques I[er], par le parlement, et les directeurs de sa Compagnie le récompensèrent largement. Quoique suffisamment riche, le goût des voyages l'entraîna en 1610 à se mettre à la tête d'une nouvelle expédition, composée de trois vaisseaux. Cette fois, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, il remonta la côte est de l'Afrique et mouilla à Tamarida (île de Socotora). Il y fit quelque commerce; mais, espérant mieux placer ses marchandises, il quitta cette île, traversa la mer d'Aden et débarqua à Moka, alors l'un des principaux entrepôts du commerce de l'Orient. D'abord bien accueilli, il réussissait dans ses entreprises, lorsqu'un jour, étant à terre avec peu des siens, les Arabes se ruèrent tout à coup sur lui, pillèrent ses marchandises, tuèrent plusieurs de ses compagnons et le firent prisonnier; ils cherchèrent ensuite à se rendre maîtres des navires anglais; mais ils furent repoussés avec de grandes pertes. Middleton fut emmené jusqu'à Sana (1). Après un voyage fort pénible, il fut présenté à l'imam de la province, qui le fit reconduire à Moka. Middleton réussit à tromper la vigilance de ses gardiens, et rejoignit ses bâtiments. Il demanda une juste indemnité aux Arabes, mais il n'en obtint que la restitution de quelques objets sans valeur. Ne pouvant rien contre un ennemi bien fortifié et qui se tenait sur ses gardes, Middleton remit sa vengeance à un autre temps, et fit voile pour Surate. Il s'y défit à bon prix du reste de ses cargaisons. Débarrassé de ce soin, il pensa que les Arabes avaient oublié ses griefs contre eux et s'étaient relâchés de leurs précautions; il s'adjoignit un autre capitaine anglais, nommé Sarris, et vint croiser dans la mer Rouge, où il surprit un grand nombre de bâtiments qui trafiquaient avec Moka Les Arabes, voyant le dommage qu'il causait à leur commerce, consentirent bientôt à en passer par où il voulait. Middleton, ayant terminé cette affaire à sa complète satisfaction, se rendit à Cambaye, où il recueillit (26 janvier 1612) William Hawkins, ancien favori du grand-mogol Djikandjire, qu'une cabale montée par les *omrahs* (grands-officiers de l'empire), aidés des jésuites, forçait à s'éloigner de la cour d'Agra. Middleton gagna ensuite Bantam, d'où il expédia pour l'Angleterre deux de ses bâtiments avec de riches chargements. Il ne tarda pas à les suivre : mais, moins heureux qu'eux, il fit naufrage dans la baie de Saldana, et perdit son navire et ses biens; la moitié de son équipage succomba à la misère et aux maladies. Il ne put supporter tant de malheurs, et mourut de chagrin. William Hawkins avait précédé son ami de quelques jours.

MIDDLETON (*David*), navigateur anglais, frère du précédent, né en 1572, mort vers 1615. Il suivit la même carrière que son aîné, et devint comme lui un habile capitaine. En 1607, la *Company of India*, ayant résolu d'entreprendre une troisième expédition dans les îles aux Épices, arma trois vaisseaux : *Dragon*, monté par William Keeling, commandant en chef et ayant sous ses ordres *Hector*, cap. William Hawkins, et *Consent*, de 115 tonneaux, que commandait David Middleton. Chacun de ces navires avait une destination particulière; aussi David Middleton, arrivé le premier dans la baie de Saldanha (juillet 1607), n'hésita-t-il pas à se diriger sur Bantam, où il arriva cinq mois avant Keeling; il y vendit avantageusement sa cargaison, composée de fer et de plomb, et chargea d'autres marchandises pour les Moluques, dont il prit la route, le 6 décembre 1607, et où il arriva, le 3 janvier 1608. Il y resta jusqu'au 15 mars, après avoir eu dans ses opérations de grands obstacles à surmonter de la part des

(1) *Szanua* ou *Zenaa*, une des plus belles villes de l'Yemen : elle est située à environ 258 kil. nord-est de Moka, et la capitale de l'imamat qui porte son nom et dont Moka dépend.

Espagnols. Il obtint enfin, le 3 mars, la permission de trafiquer; mais quelques jours après il reçut l'ordre de mettre à la voile. Il entra le 23 mars dans les détroits de Bengaya, où il trouva les habitants fort bien disposés au commerce; il en profita. Le roi de Rotun lui fit un excellent accueil et après l'avoir visité à bord les invita à venir dans sa capitale. Quelques navires javanais y étant arrivés sur ces entrefaites, les Anglais s'entendirent avec leurs chefs, et complétèrent leur chargement. Middleton retourna à Bantam, où il jeta l'ancre, le 22 mai 1608. Ne recevant pas de nouvelles de ses collègues, et laissant tout en bon état, il reprit la mer le 15 juillet, et après diverses relâches arriva heureusement en Angleterre, le 6 mars 1609. Il en repartit l'année suivante, visita encore Bantam, les îles de Banda, et revint avec des bénéfices énormes. En 1613 il s'embarqua de nouveau pour fonder un comptoir à Seccadonia (Java); mais ayant appris à Bantam, en février 1614, la mort de son frère, il renonça à son projet, et le 20 février 1615, embarqué sur *Globe*, vaisseau que commandait Peters-Williamson Floris (*voy.* ce nom), il relâcha dans la baie de Saldanha, puis à Sainte-Hélène (1er juin), et arriva à Londres vers la fin de septembre. La fin prématurée de son frère l'avait tellement frappé qu'il ne reprit plus la mer, et mourut dans la retraite.

Un autre MIDDLETON (*John*), navigateur anglais, parent des précédents, a commandé un des vaisseaux qui composaient la troisième expédition de sir James Lancastre. Parti de Torbay le 18 avril 1601, John Middleton mourut devant Bantam, en 1603. A. de L.

Purchas, *Pilgrimages*, t. Ier. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. II, p. 289-290. — L'abbé Prevost, *Histoire générale des Voyages*. — Théodore de Bry, *Collection des grands Voyages*, XIIe partie, chap. VII. — Melchisedech Thévenot, *Relations de divers Voyages curieux*, etc., t. Ier.

MIDDLETON (*Thomas*), auteur dramatique anglais, mort vers 1626. Bien qu'il ait joui d'une certaine popularité sous les règnes d'Élisabeth, de Jacques Ier et de Charles Ier, cet écrivain n'est connu que par ses nombreuses pièces de théâtre; il n'y a rien qui le concerne dans les écrits de ses contemporains, et excepté sa nomination à l'emploi de chronologiste de la cité de Londres, en 1620, on ne possède aucune des particularités de sa vie. Ce n'était sans doute pas un auteur de mince mérite, puisqu'il a été admis plusieurs fois à l'honneur de travailler en commun avec Johnson, Fletcher, Massinger et Rowley. Il avait du feu et de la gaîté, une invention quelque peu extravagante, et rendait avec beaucoup de vérité les mœurs populaires. Parmi ses pièces imprimées, les meilleures font partie de la collection Dodsley; elles ont pour titre *A mad World, my masters* (1608), *The mayor of Queenborough* (1661), et *Roaring Girl* (1611), comédie pleine d'entrain et d'observation. Les autres sont : *The Witch*, où Shakespeare puisa, dit-on, le passage des incantations de *Macbeth; Randall, earl of Chester* (1602), *Michaelmas term* (1607), *Family of love* (1608), *Inner Temple Masque* (1619), *Chaste Maid* (1630), *No wit, no help like a woman's* (1657), *Any thing for a quiet life* (1662), etc. Il fit jouer avec Rowley *Fair Quarrel* (1617), *Changeling* (1653), et *The Spanish Gipsy* (1653), avec Rowley et Massinger *Old Law* (1656), et avec Johnson et Fletcher *The Widow* (1652), qui se trouve dans le recueil de Dodsley. La première édition collective des œuvres de Middleton n'a été faite qu'en 1840, par les soins d'Alex. Dyce, en 5 vol. pet. in-8°. P. L—y.

Lowndes, *Bibliographer's Manual*, [illegible]. — Baker, *Biographia Dramatica*.

MIDDLETON (*Conyers*), théologien et littérateur anglais, né en 1683, mort le 28 juillet 1760, à Hildersham. Fils du recteur de Hinderwell (Yorkshire), à dix-sept ans il fut envoyé au collége de Trinity, université de Cambridge. Ses études terminées, il fut ordonné diacre. En 1706 il fut élu agrégé du collége de Trinity, et ne tarda pas à se marier. Lors de la visite de Georges Ier à l'université de Cambridge, il fut créé docteur en théologie. Bentley, alors royal professeur de théologie, réclama un droit de quatre guinées pour le diplôme, ce que Middleton refusa de payer, comme illégal. Il en résulta une guerre de pamphlets, et, au sujet de quelques expressions un peu vives, une action devant les tribunaux, qui entraîna des frais considérables. Middleton ne put les payer qu'à l'aide d'une souscription parmi ses confrères. Le séjour de Cambridge lui était devenu désagréable. Ayant perdu sa femme, il voyagea sur le continent, et passa quelques mois à Rome (1724). A son retour, il se livra à son goût pour la polémique, et publia une lettre, devenue célèbre, où il s'efforça de montrer « que la religion des Romains actuels était dérivée de celle de leurs ancêtres païens; et qu'en particulier les rites, les cérémonies et les costumes des prêtres de l'Église catholique romaine étaient empruntés à la religion païenne ». Cet ouvrage fut accueilli avec beaucoup de faveur, et eut quatre éditions pendant la vie de l'auteur; mais bon nombre d'ecclésiastiques de sa propre communion furent offensés de la liberté avec laquelle il attaquait les miracles de l'Église catholique romaine, et exprimèrent leur blâme (1729). Deux ans après, la controverse se ranima avec plus de vivacité, à l'occasion d'une lettre de Middleton, bien qu'anonyme, et où il attaquait le docteur Waterland, qui avait réfuté les opinions déistes d'un autre théologien. L'évêque de Rochester répondit avec beaucoup de force à Middleton, et l'opinion se prononça tellement contre lui qu'il fut sur le point de perdre sa place de bibliothécaire à Cambridge. En 1741 il publia, par souscription, l'ouvrage qui recommande sa mémoire, la *Vie de Cicéron* (*History of the Life of M. T. Cicero*,

2 vol. in-4°), ouvrage dont le produit lui permit d'acheter près de Cambridge une propriété où il passa le reste de ses jours. Cette vie de Cicéron est écrite avec beaucoup d'élégance et de soin. L'auteur y expose avec talent les principaux événements de l'époque, et mêle avec art les questions de philosophie, de gouvernement et de politique aux détails de la biographie; mais on lui reproche d'avoir été plus souvent un panégyriste qu'un biographe judicieux, et d'avoir cherché à justifier certaines actions peu honorables pour le caractère du grand orateur. Le docteur Parr, dans une dissertation qu'il mit en tête d'une nouvelle édition de Bellendenus, soutient que Middleton emprunta très-largement pour son histoire à un ouvrage de ce savant sur le caractère, le mérite littéraire et les opinions philosophiques de Cicéron, lequel est intitulé : *De tribus Luminibus Romanorum*. Deux ans après (1743), Middleton donna la traduction des *Lettres de Cicéron à Brutus, et de Brutus à Cicéron*, avec le texte latin, et une *dissertation* où il défendit l'authenticité de ces dernières contre les *Objections* de Tunstall, qui soutenait qu'elles étaient l'œuvre de quelque sophiste. En 1747, il publia un *Traité sur le Sénat romain*, où il s'efforce de prouver que toutes les vacances au sein du sénat étaient remplies par l'intervention du peuple. La même année, il revint à la controverse religieuse, et publia un ouvrage sur le don des miracles attribué à l'Église chrétienne (*A free Inquiry into the miraculous powers of the Chr. Church*). Les impressions laissées par ses écrits antérieurs n'étaient pas effacées. Plusieurs docteurs de la haute Église répliquèrent par des réfutations énergiques à des doctrines qui leur semblaient attaquer la religion révélée. Toutes ces brochures de polémique sont tombées depuis longtemps dans l'oubli, et on ne peut que regretter qu'un homme distingué par le savoir et le talent d'écrire, comme Middleton, ait perdu tant d'années et d'efforts dans ces controverses, au lieu de concentrer ses facultés dans quelque grand ouvrage d'histoire, de biographie ou de haute littérature. Un ministre baptiste, aussi sage qu'éloquent, le révérend Robert Hall, mort en 1831, a jugé en peu de mots tous ces ardents polémistes : « Tandis que les protestants, dit-il, s'occupaient bien plus des points sur lesquels ils différaient que de ceux où ils s'accordaient, et qu'ils employaient bien plus de zèle à régler des cérémonies et à défendre des subtilités qu'à insister sur la pratique de simples vérités révélées, les fruits si beaux de la paix et de la charité ont péri au milieu des orages de la controverse. » Les ouvrages de Middleton, la *Vie de Cicéron* exceptée, ont été recueillis et publiés après sa mort, en 4 volumes in-8°, 1752, avec quelques traités inédits. J. C.

Biographia Britannica. — Erasmus Middleton, *Evangelical Biography.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.* — *Cyclopædia English* (*Biog.*).

MIDDLETON (*Christopher*), navigateur anglais, né vers 1700, mort le 24 janvier 1770. Il était depuis longtemps au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, lorsque, sur la sollicitation d'Arthur Dobbs, l'amirauté décida qu'il serait fait une nouvelle tentative pour chercher un passage aux Indes par le nord de l'Amérique. Middleton fut choisi pour l'exécuter. Il devait surtout explorer le Welcome (côte nord-est de l'Amérique) et le détroit situé entre cette côte et l'île Southampton. On mit sous ses ordres une galiote-bombarde et une flûte commandée par William Moor (*voy.* ce nom). L'expédition partit en mai 1741, et vint hiverner dans l'entrée de la *Churchill-River* (Baie d'Hudson). Les Anglais y passèrent la mauvaise saison sans trop souffrir, grâce aux précautions prises par les armateurs et aussi à quelques relations qu'ils entamèrent avec les naturels. Les glaces devenant moins épaisses, Middleton leva l'ancre le 1er juillet 1742. Il s'avança jusqu'au 65° 12′ lat. nord, et à cette hauteur, par 86° 6′ de long. ouest, il découvrit un cap auquel il donna le nom de *Dobbs*. Côtoyant les rivages de la baie Welcome, il reconnut la *Wager-River*, qu'il prit d'abord pour un détroit, et la remonta vers l'ouest jusqu'au 88°. Il revint ensuite au nord-est, et après s'être convaincu que tous les cours d'eau de cette partie de la côte de la baie d'Hudson n'étaient que des embouchures de fleuves venant de la terre de Guillaume, il arriva le 5 août dans une vaste baie située par 67° nord, qu'il nomma *Repulse-Bay*, parce que les glaces l'empêchèrent de continuer sa navigation.

Durant trois semaines, Middleton chercha un passage; mais ayant constaté que « la marée venant de l'est, l'ouverture qu'il voyait au fond de la baie ne pouvait être que l'entrée d'un grand fleuve existant entre les 65° et 66° parallèles », il abandonna son entreprise, et revint en Angleterre. Une lettre anonyme écrite à Dobbs par le chirurgien et le commis de l'expédition vint donner un démenti au rapport de Middleton. Cette lettre reprochait au capitaine de ne pas avoir remonté plus loin le Churchill-River; d'avoir dit faussement que la Repulse-Bay était complétement gelée; enfin d'avoi prétendu avoir cherché durant trois semaines un passage, soit au nord, soit à l'ouest, alors qu'arrivé dans la baie le 5 août il en était sorti le 9 malgré les observations de plusieurs de ses officiers, entre autres de William Moor, commandant en second. Dobbs fit faire une enquête, qui le convainquit que Middleton avait commis des erreurs volontaires dans son exploration et avait ainsi abusé de la confiance de ses armateurs. L'affaire fut déférée à la haute cour de l'amirauté. Middleton se défendit mal, et le public acquit la conviction qu'il avait accepté 5,000 livres sterling des membres de la Company Hudson's South pour ne pas faire au nord-ouest des dé-

couvertes qui auraient porté un grand préjudice aux intérêts de cette association commerciale. Il n'y eut pas de prononcé de jugement; mais en 1743 le parlement accorda 20,000 livres sterling au navigateur qui découvrirait le passage, et Dobbs forma une nouvelle expédition que Moor et Francis Smith commandèrent (1746). C'était condamner Middleton; néanmoins l'insuccès de Moor, qui, à son retour (14 octobre 1749), reconnut que le Wager-River n'était pas un détroit, qu'il n'en existait aucun dans la Repulse-Bay, et qu'en effet le flux venait de l'est, réhabilita Middleton à ce point qu'il reçut une médaille d'honneur et que la Société royale lui ouvrit ses rangs. Ces témoignages d'estime ne désarmèrent pas ses accusateurs, et il fut de nouveau attaqué dans un écrit intitulé : *Récit succinct et Justification des opérations du Comité nommé par les actionnaires de la Société formée pour poursuivre la découverte du passage à l'Océan, à l'ouest de l'Amérique, etc.*; Londres, 1748, in-8°. Henri Ellis a publié la relation du voyage de Christophe Middleton d'après les documents fournis par ce navigateur. On y trouve d'intéressantes observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée dans les latitudes boréales. A. DE L.

L'abbé Prévost, *Histoire générale des Voyages*, t. XIV et XV. — Ellis, *A Voyage to Hudson's-Bay, with the* Dobbs galley and California, in 1746-1747, *for discovering a north-west passage* (Londres, 1748). — Le même, *Considerations on the north-western passage and a clear account of the most practicable method of attempting that discovery* (Londres, 1750). — *Annual Register.* — Dobbs, *Relation des contrées voisines de l'Hudson* (Londres, 1748), in-8°; traduite en français par Sellius (Paris, 1749), 2 vol. in-12. — Frédéric Lacroix, *Régions circompolaires*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 205-206.

MIDDLETON (*Thomas-Fanshaw*), prélat anglais, né le 26 janvier 1769, à Redleston, village du Derbyshire, mort le 8 juillet 1822, à Calcutta. Il prit ses degrés à Cambridge et obtint en 1792 la cure de Gainsborough, dans le comté de Lincoln; ce fut là qu'il fonda le *Country Spectator*, recueil périodique, qui parut pendant plusieurs mois. Par l'influence du révérend John Pretyman, dont il éleva les fils, il obtint d'autres bénéfices, celui de Tansor entre autres, puis un canonicat à Lincoln (1809) et un archidiaconé à Huntingdon (1812). Lors du renouvellement des priviléges de la Compagnie des Indes, une clause y fut ajoutée qui donnait à la couronne le droit d'établir un évêché à Calcutta. On fit choix pour ce diocèse de Middleton, qui fut consacré le 8 mai 1814 par l'archevêque de Canterbury. Le nouveau prélat fit de louables efforts pour répandre l'Évangile et encourager l'éducation. Il parcourut à trois reprises son immense diocèse, et visita deux fois les chrétiens établis sur la côte de Malabar et connus sous le nom de *chrétiens de Syrie*. Il fonda en 1820 un collége à Calcutta pour l'instruction des missionnaires anglicans. Middleton avait été admis en 1814 à la Société royale de Londres. On n'a de lui qu'un seul ouvrage intitulé : *The Doctrine of the greek article applied to the criticism and illustration of the New Testament*; Londres, 1808, in-8°; réimprimé en 1828 et en 1833, et abrégé pour l'édition de la *Bible* grecque de Valpy. En 1824 on a réuni en un volume ses sermons et quelques écrits religieux. P. L—Y.

Bonney, *Memoir of bishop Middleton*, à la tête de ses *Sermons*.

MIDDLETON (*Erasmus*), biographe anglais, mort en 1805. Il étudia à Oxford, et obtint le rectorat de Turvey, dans le comté de Bedford. On a de lui : *Dictionary of Arts and Sciences*; — *Biographia evangelica*; recueil des vies des principaux théologiens protestants, qui a été réimprimé en 1816, à Londres, 4 vol. in-8°, avec des portraits. K.

Rose, *New Biographical Dictionary*.

MIDY (*Pierre-Nicolas*), littérateur français, né à Rouen, en 1716, mort à Chartres, en 1796. Ses parents étaient commerçants. Après avoir remporté plusieurs fois le prix de l'ode, aux concours de l'académie dite des *Palinods*, à Rouen, il devint l'un de ses membres. On a de lui : *La Levée du siége d'Olmutz, ode*; 1760, in-8° : diatribe contre le grand Frédéric, terminée par cette strophe :

> Semblable au feu qui dans les nues
> D'un pôle à l'autre embrase l'air,
> Après des marches inconnues,
> Il vole aussi prompt que l'éclair.
> A ses côtés, sa main hardie
> Tient l'Orgueil et la Perfidie,
> Dont il s'est déclaré l'appui.
> Les Imprécations, la Haine
> Forment la suite qu'il entraîne,
> Et la Terreur est devant lui.

— *Ode en l'honneur de l'immaculée Conception*; 1760, in-8°; — *Lettre à M. Panckoucke*; Paris, 1767, in-8°; — *Seconde Lettre au même*; Paris, 1768, in-8°; ces deux lettres ont pour but de rectifier les erreurs et omissions qui se trouvent dans les deux premiers volumes du *Grand Vocabulaire Français*, édité par Panckoucke. A. J.

Guilbert, *Mémoires biogr. et litt.*, II, p. 214.

MIECHOW (*Matthias*), en latin *Michiovius*, chroniqueur polonais, né vers le milieu du quinzième siècle, à Miechow, mort à Cracovie, en 1523. Après avoir étudié la médecine dans diverses universités de l'Allemagne et de l'Italie, il fut, à son retour en Pologne, nommé premier médecin du roi Sigismond. Dégoûté bientôt de la vie de cour, il entra dans les ordres, et devint chanoine de la cathédrale de Cracovie. Il employa presque toute sa fortune à fonder des écoles et des hôpitaux, et il légua à l'université de Cracovie de quoi établir une chaire de médecine et une autre d'astrologie. On a de lui : *De conservanda Sanitate*; — *Descriptio Sarmatiarum Asianæ et Europianæ*; Cracovie, 1521, in-4°; reproduit dans la *Sylloge Itinerum* de Huttichius, dans le *Corpus historiæ*

Polonicæ de Pistorius, t. I, dans la *Collectio historiarum Polonicarum* de Mizler, t. I, et dans le *Novus Orbis* de Grynæus; ce livre curieux a été traduit en italien, Venise, 1561, in-8°; et dans le tome II de la *Collezione di Viaggi* de Ramusio; traduit en allemand par Mayr d'Eck, Augsbourg, 1518, in-4°; un extrait s'en trouve dans le t. III du *Geschichtsforscher* de Meusel; — *Chronica ab ortu Polonorum usque ad annum 1504*; Cracovie, 1521, et Bâle, 1582, in-fol.; reproduit dans le t. II des *Polonicarum Rerum Scriptores*; traduit en italien par Maggi; Venise, 1582; — *Descriptio Moscoviæ*, dans les *Rerum Moscovitarum Auctores*; Francfort, 1600. O.

Staravolski, *Scriptores Poloni*. — Papadopoli, *Gymnasium Patavinum*, t. II. — Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland bis 1700*.

MIECISLAS I[er] ou **MIESKO** (*Le Glorieux*), duc de Pologne, né en 931, mort à Posen, en 992. Fils de Ziémomysl, prince de Pologne, il naquit aveugle. Il guérit de cette infirmité à l'âge de sept ans, le jour où, selon l'antique usage de son pays, on allait le tonsurer et lui donner un nom. Ayant succédé à son père en 962, il conduisit une armée au secours des Lusaciens, attaqués par le margrave Géro. Défait dans deux batailles, il ne put s'opposer aux dévastations que les Allemands exercèrent sur son territoire jusqu'à la Warta. Comme il n'avait pas d'enfants de ses sept femmes païennes, il demanda, sur le conseil de quelques-uns de ses serviteurs attachés secrètement au christianisme, la main de Dombrowska, fille de Boleslas, duc de Bohême (1); il l'obtint après qu'il se fut fait baptiser. Il appela des missionnaires, qui en peu d'années convertirent presque toute la Pologne; il seconda leur zèle en ordonnant la destruction des idoles, sous des peines sévères; mais qui ne furent pas appliquées, tant ses sujets se montrèrent promptement attirés vers la nouvelle religion (2). Par sa conversion Miecislas se trouvait rapproché du chef de la chrétienté, l'empereur Otton I[er], et il fit alliance avec lui contre les autres peuples slaves, restés païens. Lorsque le comte Wichmann, conduit par sa haine contre son oncle, le duc de Saxe Hermann, essaya de réunir ces peuples contre les Allemands, il vit ses desseins arrêtés par l'opposition du duc de Pologne; il marcha contre lui avec une armée; Miecislas le mit en déroute, et Wichmann périt dans la fuite. En 972 Miecislas porta le ravage dans les possessions du margrave de Misnie et du comte de Walbeck, qui l'avaient attaqué; il ne s'arrêta que lorsqu'Otton I[er] l'eut menacé de sa disgrâce. En cette même année il vint trouver à Quedlinbourg l'empereur, dont il se déclara le tributaire pour ses conquêtes derrière la Warta. Après la mort d'Otton I[er], il fut, ainsi que Boleslas de Bohême, prêt à se liguer avec Henri de Bavière contre le nouvel empereur, Otton II; il ne fut retenu que par la nouvelle de l'arrestation de Henri. En 983 il se déclara ouvertement pour Henri, qui s'était proclamé roi de Germanie, au préjudice du jeune Otton III; mais à la vue des forces supérieures des ennemis de Henri, il se joignit à eux, et contribua beaucoup à la soumission du duc de Bavière. Depuis il resta constamment fidèle à Otton III, et entreprit en commun avec lui une suite de guerres contre les peuples slaves entre l'Oder et l'Elbe, restés jusqu'ici indépendants. Ce fut de sa part une grande faute politique : l'accroissement de territoire qui résulta de la sorte pour la Pologne était loin de compenser l'immense danger d'avoir détruit la forte barrière qui séparait ce pays de l'Allemagne. En 989, Miecislas fut impliqué dans une guerre sanglante contre Boleslas de Bohême; il pénétra dans ce pays avec l'aide des troupes saxonnes que lui envoya Otton, et il le ravagea; en 991 Boleslas fut forcé de demander la paix. Pendant tous ces démêlés, Miecislas n'avait pu défendre en 985 contre l'invasion des Russes la Chrobatie, qu'ils occupèrent jusqu'au Bug et au San pendant plusieurs années, jusqu'à ce que Boleslas, fils et successeur de Miecislas, la leur reprit. O.

Dlugloss. — Martin Gallus. — Kadlubeck. — Witikind, *Annales*. — Dietmar, *Chronicon*. — Naruszewitz, *Hist. de Pologne*.

MIECISLAS II, roi de Pologne, né en 990, mort à Posen, le 15 mars 1034. Fils de Boleslas Chobry, auquel il succéda en 1025, il n'avait pas les qualités nécessaires pour maintenir son royaume dans l'état de grandeur et de prospérité où son père l'avait porté. Paresseux, inconstant, grossier et dénué d'intelligence, il écarta du gouvernement, dès son avénement, les sages conseillers de Boleslas, et abandonna la direction des affaires à ses jeunes et inexpérimentés compagnons de plaisir. Il ne sut empêcher Jaroslaw, duc de Russie, de reconquérir Kiow et autres villes de la Russie méridionale et d'enlever des provinces polonaises une quantité de prisonniers, dont Jaroslaw peupla les déserts du Borysthène. La Moravie retomba aux mains des Bohémiens, et les peuplades slaves d'au delà de l'Oder secouèrent le joug de la domination polonaise. Le mécontentement causé par ces désastres s'accrut lorsque Miecislas, sur les instigations de sa femme, Rixa, fille d'Otton II, donna les emplois de la cour à des Allemands de la suite de cette princesse. Les Poméraniens, profitant de cet état de choses, chassèrent les garnisons polonaises. A cette nouvelle Miecislas se réveille enfin, et marche avec une armée considérable contre les révoltés; après un combat acharné, ils furent mis

(1) C'est vers le commencement du dixième siècle que quelques Moraves, réfugiés à Cracovie à la suite des invasions hongroises, apportèrent en Pologne les premières semences de l'Évangile.

(2) En souvenir de l'abolition du paganisme, les Polonais gardèrent jusqu'au quinzième siècle l'usage de jeter dans l'eau pendant le carême des mannequins représentant des idoles.

en déroute. Miecislas donna leur pays en fief à Béla, prince de Hongrie, dont la bravoure avait beaucoup contribué à la victoire. Il mourut bientôt après, par suite d'excès de libertinage, laissant un fils mineur, du nom de *Casimir*. La seule mesure utile qu'il prit pendant tout son règne fut la division du pays en palatinats et l'établissement de tribunaux permanents. O.

Dlugosz. — Kadlubeck. — Martin Gallus. — Naruszewicz, *Histoire de Pologne*.

MIEDES (*Bernardino-Gomez*), historien espagnol, né en 1521, mort le 30 novembre 1589, à Albarracin (Aragon), où il était né. Il passa près de dix ans à Rome, parcourut ensuite l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et la France; devint archidiacre de Morviedro, dans le diocèse de Valence, et fut nommé en 1585 évêque d'Albarracin. On a de lui : *Diascepseon de sale physico, medico, genitali et mystico Libri IV*; Valence, 1572, 1579, in-4°; Ursel, 1605, in-8°; — *De Constantia Lib. III*, in-4°; — *Historia del rey don Jaime de Aragon, llamado el Conquistador*; Valence, 1584, pet. in-fol.; c'est une version, faite par l'auteur, de l'ouvrage qu'il avait d'abord publié en latin : *De Vita et Gestis Jacobi Primi, regis Aragonum*; Valence, 1572, in-fol.; ce dernier texte a été réimprimé dans l'*Hispania illustrata*, t. III; — *Enchiridion o Manual instrumento de salud contra el morbo articular que llaman gota*: ce traité, contenant un traitement particulier de la goutte, a été écrit pour Philippe II, qui souffrait de cette maladie. Miedes avait encore composé sur les abeilles (*sive de Republica*) cinq livres, dont le manuscrit a été perdu. P.

A. Schott, *Biblioth. Hispana*. — Antonio, *Nova Biblioth. Hispana*. — *Bibl. Hamburg. Histor.*, VIII, 162.

MIEG (*Jean-Rodolphe*), botaniste suisse, né à Bâle, le 3 juillet 1694, mort le 6 mars 1783. Après avoir étudié la médecine à Bâle et à Strasbourg, il enseigna depuis 1724 plusieurs branches des sciences médicales à l'université de sa ville natale. On a de lui : *De nasturticarum Plantarum Structura et Usu*; Bâle, 1710, in-4°; — *Examen theoretico-practicum medicum Plantarum nasturticarum*; Bâle, 1714, in-4°; — *Theses anatomicæ*; Bâle, 1726, in-4°. O.

Athenæ Rauricæ, p. 228.

MIEL (*Edme-François-Marie*), littérateur français, né à Châtillon-sur-Seine, le 6 avril 1775, mort à Paris, le 28 octobre 1842. Après avoir fait ses études au collége Sainte-Barbe et passé deux ans à l'École Polytechnique, il entra comme employé dans les bureaux de la préfecture de la Seine, où il devint chef de division. Longtemps étranger aux travaux littéraires, il fit d'abord admettre quelques articles dans des journaux, et fut enfin attaché au *Moniteur* pour rendre compte du Salon de 1814. Les Salons qui suivirent furent aussi l'objet de son examen dans le *Journal général de France*, dans *L'Universel* et dans *Le Constitutionnel*, auxquels il donna des articles sur le dessin et la musique. Tandis que sa critique se montrait timide et plus que bienveillante à l'égard des artistes vivants, il avait dans la conversation des boutades et des sarcasmes sans mesure : de là le nom de *Monsieur Fiel*, que Gérard lui donnait en plaisantant. Membre de la Société libre des Beaux-Arts, il réussit à entraîner ses collègues à faire une publication particulière sous le titre d'*Annales des Beaux-Arts*, dont il eut la direction et qu'il rédigea en partie, mais que la société fut obligée d'abandonner, après des dépenses stériles. On a de Miel : *Essai sur le salon de* 1817, par MM. ***; Paris, 1817, in-8°, avec 30 gravures au trait par V. Texier; — *Histoire du Sacre de Charles X dans ses rapports avec les beaux-arts, l'histoire politique*, etc.; Paris, 1825, in-8°, 5 pl.; — *L'Obélisque de Louqsor et les Embellissements de la place de la Concorde et des Champs-Élysées*; 1835, in-8°; — des notices dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*; dans la *Biographie Universelle*, et dans le *recueil de la Société d'Émulation de Cambrai* (années 1832-1833, 1836-1837, 1838-1839). Membre de la Société d'Apollon, il a surveillé la publication des volumes de 1830 à 1839. *La Littérature contemporaine* lui attribue à tort un écrit ayant pour titre *Un Français sur l'extrait des* Mémoires *de M. Savary, relatif à M. le duc d'Enghien*. L'auteur est Mielle (*Jean-François*). G. DE F.

Notice sur E.-F.-M. Miel, [illegible]. — *Documents particuliers*.

MIEL. *Voy.* MEEL.

MIELLE (*Jean-François*), littérateur français, né à Dôle, en 1757, mort à Paris, en 1839. Après avoir reçu une éducation solide chez les lazaristes, il fut appelé à coopérer aux deux derniers volumes de l'ancienne *Histoire Littéraire de la France*. Pendant la révolution, chargé de diverses fonctions, et tout en exposant vingt fois sa tête pour sauver celles de ses concitoyens, de quelque parti qu'ils fussent, il réussit à créer un dépôt historique de 20,000 volumes pour la ville de Châlons-sur-Saône, dont il fut le bibliothécaire et dont il fit le catalogue. En 1790, il créa, de concert avec M. de Lanneau (*voy.* ce nom), l'institution qui s'appelle aujourd'hui collége de Sainte-Barbe. Quelques années après la mésintelligence s'étant mise entre les deux associés, Mielle se retira (1). Il fonda ensuite d'autres institutions, mais que des circonstances malheureuses firent échouer, et qui entraînèrent sa ruine. Il chercha alors des ressources dans les travaux littéraires, dirigea avec Salgues le journal *Le Bon Français*, donna des

(1) La *Biographie universelle Michaud*, à l'article DE LANNEAU, parle à ce sujet de Mielle comme d'un homme *profondément immoral*. Nous l'avons personnellement connu dans les dix dernières années de sa vie; il avait l'estime de plusieurs hommes honorables, entr'autres du marquis Fortia d'Urban, et nous n'avons jamais remarqué qu'il fût indigne de cette estime.

articles au *Moniteur* ainsi qu'à autres journaux, et devint un des directeurs du *Conservateur* et de *L'Observateur*. Il travailla pour M. Fortia d'Urban à la continuation de *L'Art de vérifier les dates*, et publia, avec lui, l'*Histoire générale du Portugal, depuis l'origine des Lusitaniens jusqu'à la régence de dom Miguel* (1828, 10 vol. in-8°), ouvrage pour lequel les auteurs eurent des documents inédits fournis par M. de Santarem, ancien ministre du Portugal. Mielle publia aussi : *Recherches sur l'origine et les divers établissements des Scythes et des Goths;* Paris, 1804, in-8°; — *Un Français sur l'extrait des* Mémoires *de M. Savary relatif au duc d'Enghien;* Paris, 1823, in-8°; l'auteur avait pour but de disculper le prince de Talleyrand des imputations contenues dans ces mémoires sur la part qu'il aurait prise à la mort du duc d'Enghien; — *Lettres du colonel Stanhope sur la Grèce*, trad. de l'anglais; Paris, 1825, in-8°. Mielle a donné en 1827 une nouvelle édition des *Mémoires* du duc de Modène. Il a écrit l'introduction qui est en tête de la dernière édition de l'*Itinéraire en Espagne,* par Alexandre de Laborde. G. DE F.

Statistique des Lettres et des Sciences. — Doc. part.

MIELOT, et non MICLOT (*Jean*), calligraphe et littérateur français, né à Gaissart, près de Ponthieu, dans l'évêché d'Amiens, vivait dans le quinzième siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Saint-Pierre de Lille, et secrétaire de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont il paraît avoir quitté le service en 1462. Il se qualifiait en 1468 de chapelain de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol. A la fois copiste, traducteur et auteur, il a laissé divers ouvrages, dont les principaux sont : *La Controuersie de noblesse plaidoyée entre Publius Cornelius Scipion, d'une part, et Gayus Flaminius, de autre part. Laquelle a esté faicte et composée par un notable docteur en loix et grant orateur nommé Surse* (1) *de Pistoye*; Bruges, Colard Mansion, sans date (vers 1475), in-fol. goth., qui contient aussi l'opuscule intitulé : *Débat entre trois cheualereux princes pour ce que cy dessus ou pmier traittie a esté dispute de noblesse*, etc. : la *Controuersie de noblesse*, dont la bibliothèque royale de Belgique possède un exemplaire manuscrit, remarquable par ses miniatures, a été réimprimée, avec quelques changements, dans le *Gouvernement des Princes;* Paris, Vérard, 1497, in-fol.; — *Le Miroir de l'humaine salvation, trad. du* Speculum humanæ salvationis, *en* 1448 *et* 1449, par ordre de Philippe le Bon : le manuscrit original se trouve à la bibliothèque royale de Belgique; — *Avis directif pour faire le passage d'oultre-mer, translaté en françois en* 1455 : le même volume manuscrit contient la *Description de la Terre Sainte*, composée l'an 1327 par frère Brochard l'Allemand, et trad. par Mielot, en 1450. Le baron de Reiffenberg a publié le premier de ces écrits dans son édition du *Chevalier au Cygne*, insérée dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. IV, et il a donné un extrait du second dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XI, n° 1; — *Proverbes françois, par ordre alphabétique en vers :* ils se trouvent dans un petit in-fol. sur vélin (Bibl. imp., supplément français, num. 201), qui contient divers écrits de Mielot. M. Leroux de Lincy a cité ces proverbes, sous le titre de *Proverbes de Jean Mielot*, dans le *Livre des proverbes français*. Le baron de Reiffenberg a donné une liste des ouvrages de Mielot; ils sont au nombre de vingt-deux, auxquels M. A. Le Glay pense qu'on peut en ajouter deux autres.

E. REGNARD.

Le baron de Reiffenberg, *Jean Mielot*, dans l'*Annuaire de la biblioth. roy. de Belgique*, 1846, p. 121, et 1848, p. 80. — Van Praët, *Notice sur Colard Mansion*, p. 53-55. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

(1) Bonus Accursius, auteur de l'original latin de cet ouvrage, qui n'a point été imprimé, vivait vers le milieu du quinzième siècle.

MIEREVELD (1) (*Michel* JANSON), peintre hollandais, né à Delft, en 1568, mort dans la même ville, le 27 août 1641. Son père était orfèvre; il reconnut dans son fils une grande aptitude pour la calligraphie, et il le plaça sous les leçons du célèbre graveur Jérôme Wierix. Là le jeune Miereveld fit voir une telle précocité que dès l'âge de douze ans il gravait d'après ses propres compositions. Van Mander et Sandrart citent de cette époque *La samaritaine au puits;* malheureusement cette estampe, si recherchée des amateurs, n'existe dans aucune collection. Malgré ses succès prématurés Miereveld quitta le burin pour le pinceau, et entra dans l'atelier d'Antoine de Montfort, dit Blocklandt, bon peintre de portraits. Il y devint dessinateur correct, poursuivant le contour dans toutes ses finesses; habile à draper ses modèles, dont il ajustait les coiffures avec grâce; peignant d'une touche rapide et légère, qui rendait à merveille les cheveux et les barbes, et ne négligeant jamais les accessoires, sans nuire toutefois à l'importance du sujet principal. Il disait avec raison « que ces accessoires, trop souvent méprisés des peintres de portraits, servent à caractériser le personnage, à exprimer ses habitudes, sa profession, jusqu'à son humeur, et qu'en conséquence ils font partie de lui-même ». En reconnaissant hautement la précision, le fini, la délicatesse qui règnent dans les œuvres de Miereveld, on peut y critiquer une certaine froideur; mais cette froideur était un mérite pour ses compatriotes : il dut l'affecter. Il est étonnant qu'un peintre si soigneux, si attentif aux détails,

(1) Quoique ce nom soit ordinairement écrit *Mirevelt*, nous avons cru devoir suivre l'orthographe des signatures inscrites par le peintre lui-même au bas des portraits de *Jacob Cats* et de *Maurice de Nassau*, tous deux au musée d'Amsterdam. On y lit : *Ætatis 66*, an. [illegible], *M. Miereveld*.

et si délicat dans sa touche, ait pu faire tant de portraits; Miereveld au rapport de Sandrard disait en avoir peint plus de *dix mille* (1). Il faisait payer les moindres cent cinquante florins. Cette prodigieuse fécondité explique suffisamment l'immense fortune qu'il laissa à ses héritiers. Miereveld refusa d'ailleurs de s'attacher à aucun prince étranger. Il accepta cependant une pension de l'archiduc Albert. Ses plus longs voyages furent à La Haye et à Bruxelles. Quoiqu'il appartînt à la secte des mennonites, secte alors fort redoutée, son grand talent le garantit de toute persécution et sa longue vie s'écoula heureuse. Il laissa de bons et nombreux élèves, entre autres Paul Moreelze, Pierre Gueeritz Montfort, Nicolas Cornelis, Pierre-Dirk Kluyt et, au premier rang, *Pierre* Miereveld, son fils. Parmi les principaux portraits peints par Miereveld, nous citerons ceux du poëte *Jacob Cats;* du prédicant *Vytenbogaert*; de *Hugo Grotius;* de l'élégant *duc de Buckingham*, dont la cuirasse est ornée de perles fines; de *Constantin Huygens;* de l'électeur *Frédéric*, roi de Bavière; de *Gaspard III de Coligny*, amiral de France; du président *Jeannin;* du fameux capitaine espagnol *Ambroise Spinola;* du roi de Suède *Gustave-Adolphe;* du grand pensionnaire *Barnevelt*, du prince *Maurice de Nassau;* de *Guillaume le Taciturne;* de *Louise de Coligny;* de *Catherine de Cullenborch*. Presque tous ces portraits historiques ont été gravés par Willem-Jacques Delft le Père ou Delphius, qui avait épousé la fille de Miereveld (2) et qui a aussi reproduit le portrait de son beau-père d'après van Dick. Au musée du Louvre on voit de Miereveld trois portraits (personnages inconnus) sur bois; le musée de Lyon en possède trois aussi, dont un sur toile; les galeries d'Amsterdam, La Haye, Dresde, Munich en ont un grand nombre. Leur abondance a nui naturellement à leur valeur; cependant à la vente de Guillaume II (1850), deux *portraits d'homme et de femme* ont atteint ensemble 430 florins. — Miereveld s'est exercé aussi à peindre des bambochades, des intérieurs, des cuisines pleines de légumes et de gibier, et ces tableaux sont aussi rares que recherchés; la plupart, n'étant pas signés, sont attribués à d'autres maîtres (3). A. DE L.

Charles van Mander, *Het leven der moderne oft dees-tytsche doorluchtighe Nederlandtsche*, etc. (Amsterdam, 1617, in-4°). — Sandrart. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 412. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 140. — Charles Blanc, *Hist. des Peintres : École hollandaise*, n° 79, liv. 249.

MIERIS (*Fransz*), dit *le vieux*, célèbre peintre hollandais, né à Leyde, le 16 avril 1635 (4), mort dans la même ville, le 12 mars 1681. Il était fils d'un lapidaire qui le destinait à suivre la profession d'orfèvre; mais « voyant son goût pour la peinture, rapporte Houbraken, il le mit chez Abraham Torenvliet, fameux peintre sur verre et bon dessinateur. De là il passa dans l'école de Gérard Dow, où, en fort peu de temps, il éclipsa ses compagnons, et gagna ainsi l'affection du maître, qui aimait à l'appeler *le prince de ses disciples*. Au bout de quelques années, il entra chez Abraham van Tempel, peintre d'histoire; mais il n'y demeura pas longtemps, son goût naturel ne lui permettant pas de suivre une autre manière de peindre que celle de Gérard Dow, manière excessivement finie, qui demande une attention et des soins extrêmes. » Mieris retourna donc chez Dow, et se bornait encore au rôle d'élève, lorsque le professeur Sylvius lui offrit d'acheter tous les tableaux qui sortiraient de son pinceau au prix le plus élevé fixé par les autres amateurs. Cette certitude du placement de ses œuvres décida Mieris à travailler chez lui. Grâce à la protection de Sylvius, l'archiduc Léopold-Guillaume lui commanda un tableau. Sylvius avait promis un chef-d'œuvre : l'artiste ne manqua pas à la parole de son ami, et livra au prince le tableau si célèbre en Allemagne sous le nom de *Die Seidenhändlerinn* (La Marchande de Soieries), qui est vraiment un des diamants de l'art. L'archiduc le paya 1,000 florins et offrit à Mieris une pension de 1,000 reichsthalers (5,610 fr.) et la clientèle de la cour autrichienne s'il voulait le suivre à Vienne; la femme de Mieris décida son mari à refuser ces avantages. Le peintre en fut récompensé par l'affection que lui montrèrent ses concitoyens; ils se disputaient à qui enlèverait ses tableaux au poids de l'or. Cornille Praats, échevin de Leyden, lui fit peindre le portrait de sa femme, puis une autre toile, connue sous le titre de *L'Évanouissement d'une jeune fille*. Praats convint de payer ce travail un florin l'heure; Mieris l'exécuta chez son client et en reçut 1,500 florins. Le grand-duc de Toscane était alors en Hollande; il vit ce tableau, et en offrit aussitôt le double du prix d'achat; mais Praats refusa de s'en dessaisir à aucun prix. Le grand-duc s'en consola en payant à Mieris *Une Assemblée de dames* 1,000 reichsthalers. C'est une des plus fines peintures de Mieris. La gravure en a assez fait connaître le sujet pour qu'il soit inutile de le décrire ici. Le grand-duc ne s'en tint pas là; il voulut avoir le portrait de Mieris par Mieris lui-même. Le peintre s'exécuta de bonne grâce; il se peignit montrant un de ses tableaux : *Une jeune Fille prenant une leçon de clavecin*. Ce portrait de Mieris était à la fois le miroir de sa personne et la définition de son talent : c'était un ouvrage accompli. Pourtant, à l'instigation

(1) *Ipse autem commemorasse dicitur sæpius, quod ultra decem iconum elaboraverit millia.*

(2) Descamps le fait *beau-frère* de Miereveld.

(3) De Piles dit, mais sans preuves, « que Miereveld avait peint plusieurs tableaux d'histoire avec grand succès. »

(4) Weyermann le fait naître à Delft, le 10 avril 1635. Nous avons suivi ici les indications données par Houbraken et acceptées par un juge bien compétent, M. Charles Blanc. Descamps a suivi la version de Weyermann.

de quelques courtisans dont Mieris avait refusé de reproduire les figures, le grand-duc en donna une somme si modique que l'artiste hollandais jura de ne plus travailler pour la cour de Toscane. Lairesse prétend au contraire que Mieris perdit la clientèle du grand-duc pour lui avoir envoyé quelques portraits de grandeur naturelle, alors qu'il avait perdu le genre historique, et que son habitude de peindre des tableaux de chevalet, presque des miniatures, le rendait peu propre à la peinture large et à grands effets.

C'est un fait assez fréquent dans la vie des artistes que le contraste qui existe entre leurs ouvrages et leur conduite privée. Ainsi Mieris, qui employait tout ses efforts à peindre le luxe intérieur, les douces scènes de la vie de ménage, était, il faut le dire, un ivrogne, préférant la taverne au salon. Il s'était, rapporte M. Charles Blanc, lié d'une étroite amitié avec un peintre de Leyde, le fameux Jean Steen, philosophe amusant et buveur de profession. Les propos de Jean Steen, son humeur joviale, les saillies continuelles de son esprit tourné à la plaisanterie et sa manière de vivre sans souci du lendemain, tout cela avait séduit Fransz Mieris, qui en arriva à ne plus pouvoir se passer de la compagnie de son ami. Jean Steen s'étant fait cabaretier, François Mieris devint la meilleure pratique du cabaret après le cabaretier lui-même. Souvent les deux peintres passèrent des nuits entières à boire et à rire avec Jean Lievens, Ary de Voys et quelques autres camarades d'atelier. Lorsque Jean Steen, ruiné, fut contraint de fermer sa taverne, Mieris ne l'en accompagna pas moins dans les cabarets de ses anciens confrères et versant toujours à boire à son ami, toujours altéré, il s'oubliait à l'écouter fort avant dans la nuit. « Mieris avait plus d'amitié pour Steen que pour son vice », dit Descamps : soit ! mais cette mauvaise fréquentation lui coûta beaucoup de temps, nuisit à son talent et abrégea ses jours. Elle faillit même lui coûter la vie. Une nuit, en quittant, fort troublé, ses compagnons de débauche, il tomba dans un égout en réparation. Les efforts qu'il faisait pour sortir de ce cloaque ne servaient qu'à rendre sa position plus dangereuse. Il aurait péri si un savetier et sa femme, qui travaillaient dans une échoppe voisine, n'eussent entendu ses gémissements. Ils accoururent avec de la lumière, le retirèrent de la fange, le lavèrent, et le réchauffèrent. Mieris, revenu à lui, et tout honteux, se garda bien de faire connaître son nom et la cause de sa chute ; il regagna sa demeure incognito, mais non sans remarquer la modeste boutique où on lui avait rendu un si grand service. Il résolut de s'acquitter envers ses sauveurs en exécutant pour eux un petit chef-d'œuvre. Lorsqu'il fut terminé, il alla un soir le porter chez le savetier. Il ne trouva que la femme de l'artisan, et lui offrit son tableau. « C'est, dit-il, de la part d'un homme que vous avez tiré une nuit du plus vilain cas où il se soit trouvé. Conservez-le comme gage de reconnaissance ; cependant s'il vous convenait mieux avoir de l'argent, vous n'aurez qu'à le présenter chez M. Preuts, il vous en donnera un bon prix. » La bonne femme, qui avait plus de confiance en son ancien maître, le bourgmestre Jacob van Maas, courut le lendemain lui montrer le tableau et lui conter l'aventure. Van Maas reconnut l'auteur à son ouvrage ; il estima le cadeau huit cents florins et indiqua un amateur qui effectivement, et sans marchander, les compta à la femme.

Cette aventure ramena Mieris à une vie plus régulière. Le changement lui fut facile ; car tout débauché qu'il était, il ne pouvait souffrir ce vice dans autrui. Il alla jusqu'à retirer son fils Jean de l'atelier de son ami Gérard de Lairesse, lorsqu'il soupçonna que cet habile peintre d'histoire s'adonnait à l'ivrognerie. Malheureusement cette conversion fut tardive et Fransz Mieris succomba des suites de son intempérance, à peine âgé de quarante-six ans. Malgré ses dépenses excessives, il laissa une fortune considérable. Ses principaux élèves furent ses deux fils *Jean* et *Guillaume*, Pierre Lermans et Karel de Moor.

La manière de Mieris se distingue par un fini plein de grâce et d'esprit. Comparé à son maître Gérard Dow, il le surpasse par le dessin ; sa couleur a aussi plus de fraîcheur. Ses compositions, quoique souvent plus petites, présentent à l'œil une plus grande étendue. Ses plans sont plus aérés ; les détails, les accessoires sont moins rassemblés, moins arrangés. Il trouvait l'effet sans le chercher, sans le faire sentir. Néanmoins quelques critiques lui préfèrent Gérard Dow sous le rapport de la noblesse et de la sensibilité. Voici comment M. Ch. Blanc l'apprécie : « Trop égal dans son exécution, Mieris se servit habilement des ressources du clair-obscur pour subordonner l'accessoire et faire valoir les figures. Il sut éteindre des détails trop faits en y jetant des masses d'ombre. Le faire de ce peintre est précieux, sans doute : il imprime à chaque objet son caractère ; il rend la chair, la soie, l'hermine, le velours, le marbre, l'ébène, toutes les étoffes, toutes les substances, et il semble d'abord que c'est la perfection même ; toutefois si on rapproche Mieris de Terburg et surtout de Metzu, on sent tout de suite qu'il y a encore un degré au-dessus d'un tel fini, et sous le rapport de la touche Terburg et Metzu nous paraissent supérieurs à Mieris. En un mot, l'œuvre de ce grand artiste laisse désirer plus de sentiment et moins de satin ! »

Mieris, comme Gérard Dow, copiait ses modèles au moyen d'un verre concave, sans se servir de carreaux pour les dessiner. Pour un maître qui a vécu si peu et qui finissait avec tant de soin ses ouvrages, l'œuvre de Fransz Mieris est considérable. Smith, dans son *Catalogue raisonné*, ne compte pas moins de cent cinquante-six morceaux connus de ce peintre, et en effet

il est peu de galeries qui ne possèdent des échantillons de son talent. Outre celles que nous avons déjà citées, les plus remarquables de ces précieuses peintures sont : à Paris, au musée du Louvre : *Une Femme à sa toilette* : elle est servie par une négresse (3,000 fr.); (1) — *Deux Femmes vêtues de satin prenant le thé*, dans un salon orné de statues, tableau d'un fini désespérant (2,500 fr.); — *Intérieur d'un ménage* (3,000 fr.); — un *Portrait d'homme* (4,000 fr.); — au musée de Montpellier : *L'Enfileuse de Perles*; — à Vienne, galerie du Belvédère : *Une jeune Femme malade* à laquelle un médecin tâte le pouls, petites figures jusqu'aux genoux (daté de 1656); — *Le Magasin de soieries* : une femme gracieuse et d'une beauté ravissante étale des pièces de soie devant un gentilhomme élégamment vêtu, qui, avec l'affable impertinence d'un grand seigneur, lui passe la main sous le menton; la jeune dame un peu embarrassée rougit en souriant et continue de déployer ses étoffes devant le chaland distrait; dans le fond du magasin, devant une haute cheminée, se tient un homme assis, sans doute le mari de la marchande. Il a saisi du coin de l'œil le geste du gentilhomme; mais, n'osant faire un éclat devant un si noble client, il se contente de menacer du doigt sa trop jolie femme, par un geste qui promet un orage prochain : ce tableau, fait pour l'archiduc Léopold-Guillaume, est délicieux d'expression et d'exécution (3,000 fr.). C'est certainement l'un des chefs-d'œuvre de Mieris; il est de 1660; — à Munich, la Pinacothèque, cette riche galerie, possède seize Mieris parmi lesquels on remarque : le *portrait* du peintre, où il s'est coiffé d'une sorte de toque rouge ornée de plumes d'autruche; — *Une Dame jouant avec son perroquet*; — une autre *avec son chien*; — un *Déjeuner d'huîtres*; — et enfin le célèbre tableau connu sous le nom de *La Femme malade* ([illegible] fr.); on y voit une jeune femme évanouie devant son médecin. C'est un sujet que Mieris a traité plusieurs fois, ainsi que *La Femme au perroquet* et celle *au chien*; — à Dresde, au Musée royal, très-riche en tableaux rares, on compte dix Mieris, entre autres celui nommé, on ne sait pourquoi, *La Diseuse de bonne aventure*. « C'est une courtisane qui écoute les propositions d'une vieille matrone. Ce sujet, qui paraît grossier quand on l'énonce, est traité par le peintre avec beaucoup de délicatesse. La pensée est clairement rendue et n'a pourtant rien de choquant dans l'expression. L'attitude nonchalante de la jeune femme est si distinguée que cela sauve un peu la crudité de l'intention, et il reste dans sa personne une voluptueuse pudeur qui intéresse au plus haut degré. Sans montrer sa belle figure, qui est en profil perdu et qui serait embarrassée de regarder le spectateur en un tel moment, la courtisane laisse deviner toute sa beauté et laisse voir toute sa grâce. La lumière glisse sur l'oreille et s'étend sur la joue que fait tourner une ombre transparente. Rien n'est plus ravissant que l'attache de son col et cette nuque où viennent se jouer des cheveux d'un or cendré dont les nattes sont entremêlées de perles. Son ajustement se compose d'une robe de satin mauve et d'un surtout brodé d'or. Sa jolie tête est appuyée sur sa main gauche, et, avec une lascive indolence, elle laisse tomber l'autre main dont les doigts chiffonnent un billet qu'elle vient de lire. Au fond on aperçoit la galerie extérieure d'un palais, mais dans l'ombre de l'appartement on distingue une sorte de meuble, en forme d'autel, sur le chapiteau duquel on lit AMOR. Avant de quitter ce délicieux tableau, il n'est pas d'amateur qui ne jette une pensée d'amour à une femme aussi séduisante. » Quant à la *Diseuse de bonne aventure*, sa tête, belle encore malgré son âge, est remplie de finesse et de tentation; cette vieille femme a dû être ce qu'est la jeune courtisane; elle énumère sur ses doigts tous les avantages que présente son marché, et son geste, sa bouche, ses yeux révèlent une rare éloquence. Ce tableau est d'un fini et d'une grâce incomparables. — *Le Drouineur ambulant*. C'est encore un chef-d'œuvre, qui prouve combien Mieris savait animer les scènes les plus banales. Il est difficile de décrire l'expression de la figure de ce drouineur qui lève un chaudron à contre jour pour en découvrir les fissures, et cela de l'air capable d'un antiquaire qui déchiffre un palimpseste ou d'un astronome qui observe une éclipse, tandis que la femme au chaudron, debout sur la porte de son cabaret orné de pampre, attend avec anxiété le résultat de cette importante consultation. Tout cela est d'un fini merveilleux. — Au Musée d'Amsterdam : *Une Dame occupée à écrire*; un valet nègre attend ses ordres; — *Une Dame jouant de la guitare* à la clarté d'une lampe. — A La Haye, au musée royal : *Mieris et sa femme*; — *Horace Schuil, professeur de botanique à Leyde*, portrait; — *Un Enfant qui fait des bulles de savon*, appelé aussi *L'Observateur distrait*, gravé par Wille. — A Saint-Pétersbourg, palais de l'Ermitage : *Le Lever hollandais* : une femme qui se lève reçoit les caresses de son petit épagneul; — *Mieris et sa femme*, en grisaille. — Galerie de Leuchtenberg : *Une Femme tient une cage ouverte sur une table et rend la liberté à un oiseau* : gravé à l'eau-forte par Muxel; — *Une Dame se promenant avec un cavalier sur la terrasse d'un jardin*, un petit chien les suit : ce tableau est peint sur bois et daté de 1675. Muxel l'a gravé. — A Florence, galerie Médicis, *La Dormeuse* : c'est une courtisane qui, la tête renversée sur des coussins, dort profondément, laissant voir une blanche poitrine sous son casaquin ouvert : au fond de la chambre est une duègne qui reçoit de l'argent

(1) « Il n'est pas douteux qu'aujourd'hui ces tableaux, dans une vente publique, n'atteindraient un prix dix fois supérieur. » (Ch. Blanc.)

d'un cavalier. Toute la lumière est projetée sur la jeune femme endormie : dans l'ombre est rejeté le trafic de la duègne et du gentilhomme. Le clair-obscur et la morale sont également ménagés avec art; — *Le jeune Homme au bocal*, gravé par Villain; — *Un Vieillard offrant de l'argent à une jeune Femme;* — le *Portrait de Mieris*. — En Angleterre : Buckingham-Palace : *Un Enfant faisant des espiègleries*, daté de 1663; une répétition en existe à La Haye; — *Une Femme au perroquet;* — *Un Fumeur :* c'est un officier auquel une jeune fille présente un verre de vin; figures à mi-corps; — *Mieris et sa Femme;* le peintre tire les oreilles d'un petit chien qui est sur les genoux de sa femme; celle-ci le repousse doucement; sur le devant est la mère du chien qui témoigne sa vive inquiétude : cette scène de famille est charmante. Elle a été gravée par Greenwood; — Galerie Robert Peel : *Une femme au perroquet :* c'est le tableau célèbre connu sous le nom de *Corset rouge* (9,451 fr.); — Galerie Bridgewater : *Une jeune Femme à sa toilette :* vêtue d'une casaque de satin bleu, elle noue son bonnet sous son menton; — *Un Intérieur :* une jeune mère fait jouer son petit enfant; — le *Portrait de Mieris :* il est douteux : le double se trouve à Munich; — Galerie Th. Hope : *Un Gentilhomme coiffé d'une barrette brune à plumes bleues;* devant lui est un bocal rempli de vin : une jeune fille vue de dos écrit la dépense; ce tableau est daté de 1660; c'est un des meilleurs du maître; — Galerie Bute à Sutonhouse : *La Lettre surprise :* une mère reproche à sa fille en pleurs une lettre qu'elle vient de saisir. — Dans diverses galeries d'amateurs : *Une Femme ivre endormie*, gravée par Bary; *Le Déjeûner hollandais*, gravé par Basan; — *L'Ouvrière en dentelle*, gravée par le même; — *La Jardinière*, gravée par le même; — *La Méridienne hollandaise*, gravée par le même; — *La Pourvoyeuse flamande*, gravée par Igonnet; — *Une jeune Femme faisant l'aumône*, gravée par Migneret; — *Trompette attendant un ordre* (cabinet Burghauss), gravé par Haïd; — *Le Chirurgien* (cabinet Kiesow à Augsbourg), gravé par le même; — *La Tricoteuse hollandaise*, tableau gravé par Wille et quelquefois attribué à Netscher; — *La Cuisinière hollandaise*, gravée par le même; — *Un Fumeur* à mi-corps tenant d'une main un vidrecome et de l'autre sa pipe (484 fr.); — *Une jeune Femme écrivant sur un tapis de velours cramoisi.* Un page attend ses ordres; un chien dort sur un oreiller (8,100); — *Un Aveugle conduit par son chien et accompagné d'un jeune garçon qui demande l'aumône à la porte d'un riche vestibule*, tableau sur bois (galerie Choiseul, 510 fr.); — *Sarah et Abraham* (800 fr.), etc.

Les dessins de Fransz Mieris sont très-rares : ils sont extrêmement finis : on admire de lui des études de têtes dessinées à la pierre noire avec le plus grand soin. Souvent elles sont lavées à l'encre de Chine. La vérité des chairs, le rendu des étoffes s'y remarquent comme dans ses tableaux. Mieris a souvent varié ses signatures. La plus ordinaire est *F. van Mieris;* quelquefois *Mieriz;* son monogramme était un F et un R joints par un V ce qui formait une espèce de M.

A. de Lacaze.

Arnold Houbraken. — Jakob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 301-306. — De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, etc., 441-449. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, etc., livraisons 98-100 : École hollandaise, nº 86. — Gérard de Lairesse, *Grand Livre des Peintres*, etc. — Smith, *Catalogue raisonné of the most eminent dutch, flemish and french Painters*. — Dezallier d'Argenville, *Abrégé de la Vie des plus fameux Peintres* (Paris, 1762, 4 vol. in-4º).

MIERIS (*Jean*), peintre hollandais, fils aîné du précédent, né à Leyden, le 17 juin 1660, mort à Rome, le 17 mars 1690. Il fut élève de son père, dont pourtant il n'imita pas le genre, et quoique continuellement tourmenté de la gravelle ne cessa de travailler. Il passa en Allemagne en 1681, et y laissa plusieurs ouvrages estimés. Le grand-duc de Toscane l'appela près de lui. Jean Mieris se rendit à Florence; mais, zélé protestant, il refusa de s'attacher à la personne d'un prince catholique; il visita alors Rome, où il succomba, dans les douleurs les plus aiguës, causées, dit-on, par un empoisonnement. Ses tableaux sont rares et recherchés : il peignait l'histoire et le portrait de grandeur naturelle. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 57. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

MIERIS (*Willem* van), dit *le jeune*, peintre hollandais, frère du précédent, né à Leyde, en 1662, mort dans la même ville, en 1747. Élève de son père, Fransz van Mieris, il fit de grands progrès sous cet habile maître. Il prit de lui une grande harmonie et un soin extrême pour rendre les plus petits détails; cependant il n'égala pas son père pour le dessin, pour la finesse de la touche, pour le piquant dans la composition. Willem Mieris a pris, comme la plupart des peintres hollandais, ses sujets dans la vie familière : ici c'est une boutique de modes, où une jolie marchande vend des ajustements à de galants cavaliers; là c'est une gentille paysanne qui offre des fruits et des légumes; sur une autre toile, une tête de femme, coquettement attifée, sort d'une fenêtre et cherche à attirer les yeux des passants. Un des chefs-d'œuvre de Willem Mieris représente une jeune mère qui donne la bouillie à son enfant, un enfant un peu plus âgé excite le petit à manger; le père, assis près du feu, contemple cette scène avec bonheur. Reproduit par la gravure, ce morceau eut un succès qui dure encore. Parmi les autres principaux tableaux de Willem Mieris, il faut citer à Rouen : *La Muse de la musique* environnée d'instruments, le fond est un beau paysage; — à La Haye : *Un Vieillard et une vieille Femme;* — *Une Cuisine hollandaise;* —

Un jeune homme coiffé d'un bonnet avec des plumes; — *Suzanne avec les deux Vieillards*; — à Amsterdam, *Suzanne insultée par les Vieillards*; quoique le sujet soit le même que le précédent, dans ce dernier tableau l'action est plus vive; — *Un Berger près d'une Bergère*, dans un paysage bien composé; — à Middelbourg, *Une jeune Fille* tenant un panier de fruits; — *Une Nymphe endormie*; — *Un Soldat suisse* tenant une schoppe (grand verre) à la main; — à Cassel: *Une Marchande de fromages dans sa boutique*; — au musée du Louvre à Paris, *Un Marchand de gibier*; *Une Cuisinière* levant le rideau de sa fenêtre pour y accrocher une volaille. C'est à tort que Descamps et quelques autres biographes ont ajouté au catalogue des tableaux de Willem van Mieris le *Philosophe dans son cabinet* (*Le Savant*), et un *Enfant faisant des bulles de savon près d'une fenêtre* (*Le Philosophe distrait*); ces deux toiles sont de son père; le dernier est au Louvre. La gravure a rendu populaires presque tous les tableaux de W. Mieris. Cet habile artiste a peint avec beaucoup d'élégance quelques grandes compositions sur panneaux. Il exécuta trois fois *Armide et Renaud*. Les figures principales, chaque fois variées dans leurs positions, sont entourées d'amours, de nymphes gracieusement groupés. Des fleurs et des plantes imitant la nature ornent les premiers plans: les fonds offrent des paysages distribués avec un art infini. W. Mieris exécuta ainsi: *La Sainte Famille*; *Le Triomphe de Bacchus*; *Le Jugement de Pâris*, etc.

W. Mieris possédait encore un autre talent, assez rare chez les peintres modernes, le talent de modeler en terre et en cire: il excellait dans ce genre. On connait de lui quatre vases sur lesquels il avait modelé en bas-relief des fêtes bachiques; les nymphes, les satyres et les amours qui y sont figurés, par la grâce et l'énergie de leurs contours, feraient supposer que l'artiste avait fait une longue étude de l'ébauchoir. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 77-78.

MIERIS (*François* VAN), peintre, historien et antiquaire hollandais, fils du précédent, né à Leyden, le 24 décembre 1689, mort dans la même ville, le 22 octobre 1763. Élève de son père, il a laissé une belle réputation comme peintre; mais c'est surtout comme érudit qu'il doit être estimé. Sa longue vie, toute dévouée à la science et aux arts, n'offre rien de saillant. Riche, il put satisfaire ses goûts, et rassembla une quantité d'objets curieux qui firent de sa maison un des musées les plus intéressants de la Hollande: ses peintures, fort rares, sont presque toujours confondues avec celles de son père et de son oncle. On doit à ses laborieuses investigations un grand nombre de traités et de chroniques, parmi lesquels on distingue: *Description des Sceaux épiscopaux et des Monnaies des évêques d'Utrecht*; Leyde, 1776, in-8°; — *Histoire et Antiquités ecclésiastiques des sept Provinces-Unies*; Leyde, 1726, 6 vol. in-fol.; — *Histoire des Princes de la maison de Bavière, de Bourgogne et d'Autriche qui ont été souverains dans les Pays-Bas*; Leyde, 1739, 3 vol. in-fol., avec plus de mille médailles dessinées par l'auteur; — *Chronique de Hollande, par un clerc des Pays-Bas*; Leyden, 1740, in-4°, et 1744, in-8°; — *Chronique d'Anvers*; Leyden, 1743 et 1744; — *Dissertations sur le Droit féodal en Hollande*; Leyden, 1748, in-8°; — *Le grand Livre des Chartes des comtes de Hollande*; Leyden, 1753, 4 vol. in-fol., et 1755, 3 vol. in-fol.; — *Les Priviléges et Coutumes du pays de Delfsand*, etc.; — *Traité de la manière de compiler et d'écrire l'histoire*; 1757, in-8°; — *Priviléges et Monuments authentiques de la ville de Leyde*; 1759, in-fol.; — *Description et Histoire de Leyde*, continuée par Daniel Van. La plupart de ces ouvrages sont écrits en hollandais. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 79. — Dénddé, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, liv. 100. École hollandaise, n° 26, p. 28 24.

* **MIEROSLAWSKI** (*Louis* DE), général polonais, né à Nemours, en 1814. Fils d'un aide de camp du maréchal Davout, il fut, après avoir terminé ses études à l'école militaire de Kalisch, placé en 1830 comme porte-enseigne dans un régiment d'infanterie russe, en garnison à Varsovie. En novembre de la même année, il prit une part active à la révolution qui éclata dans cette ville, et servit comme sous-lieutenant dans les chasseurs à cheval du corps de Rozyki, après la défaite duquel il se retira en France. Il s'y appliqua à l'étude des mathématiques et des sciences militaires, et publia un assez grand nombre d'écrits historiques, politiques et littéraires. Élu en 1842 membre du comité central de la société centrale polonaise, il se rendit deux ans après, sous un déguisement, en Posnanie, pour y préparer un soulèvement contre le gouvernement prussien. Il fut arrêté en février 1846 et condamné à mort après un procès qui dura dix-huit mois et dans lequel il se défendit avec éloquence et courage. Sa peine fut commuée en une détention perpétuelle. Délivré de prison à la suite de la révolution de 1848, il se rendit de nouveau en Posnanie pour y réorganiser, d'accord avec les démocrates prussiens, la nationalité polonaise. Mais à la suite des mesures oppressives qu'il avait prises contre les habitants allemands de ce pays, il fut arrêté dans son entreprise par les troupes du général Colomb, qui, après plusieurs combats, l'obligèrent, le 9 mai, lui et sa petite armée, à mettre bas les armes. Gracié une seconde fois par le roi de Prusse, il se rendit à Paris. A la fin de mars 1849, il alla prendre le commandement en chef des révoltés de Sicile; blessé le 6 avril à la prise de Catane par les Napolitains, il se sauva sur un vaisseau anglais. Deux mois

après il fut appelé à diriger les opérations de l'armée insurrectionnelle du grand-duché de Bade, forte de dix mille hommes de troupes exercées et de trente mille partisans. Il les plaça derrière le Neckar, dont il défendit le passage contre le général Peucker. Le 21 juin il attaqua l'avant-garde du corps du prince de Prusse, qui s'avançait du côté du Palatinat, et la repoussa vigoureusement; mais la défection de sa cavalerie l'empêcha de poursuivre ce succès. Battu le 23 à Upstadt et le 25 à Durlach par le prince de Prusse, il se retira derrière la ligne de la Murg; lorsque, peu de jours après, cette ligne eut été forcée par les ennemis, il abandonna toute résistance et se réfugia en Suisse. Expulsé de ce pays, le 16 juillet, il se rendit à Paris, où il résida depuis. On a de lui : *Histoire de la Révolution de Pologne*; Paris, 1836-1837, 3 vol. in-8°; — *Théorie de la Révolution par rapport surtout à la Pologne*; Paris, 1842; — *Zelasna marina*; Paris, 1836, in-18; recueil de poésies polonaises; — *Exposé critique de la Campagne de 1831*; Paris, 1844, en polonais; traduit en allemand; — *Débat entre la révolution et la contre-révolution en Pologne*; Kiel, 1847, in-8°. M. Mieroslawski a aussi collaboré à l'*Histoire de Pologne*, de la collection de l'*Univers pittoresque* publiée par MM. Firmin Didot. O.

Männer der Zeit; Leipzig, 1860, t. II. — *Relation de la campagne de Sicile en 1849*.

MIERRE (Le). *Voy.* LEMIERRE.

MIFFLIN (*Thomas*), patriote américain, né en 1744, mort en 1800, à Lancaster. Appartenant à une famille de quakers, il fut élevé par le docteur Smith, avec qui il entretint jusqu'à sa mort des rapports d'amitié. Lors des troubles qui éclatèrent dans les colonies anglaises, il s'opposa avec énergie aux mesures de la métropole, et siégea dans le congrès de 1774. Ayant pris ensuite le parti des armes, il fut un des officiers désignés pour l'organisation des milices et devint en 1775 quartier-maître. Il rendit de grands services, malgré la fougue de son caractère, qui le jeta souvent dans des entreprises hasardeuses. Soupçonné d'être hostile à Washington, il se vit en butte, par suite de cette inculpation, vraie ou fausse, à beaucoup de désagréments. Quoi qu'il en soit, il fut en 1787 membre de la convention qui donna une constitution aux États-Unis, et en 1788 il succéda à Franklin dans la présidence du conseil suprême de la Pensylvanie. L'éloquence persuasive dont il était doué contribua puissamment à apaiser, en 1794, les troubles qui eurent lieu dans cet État, qu'il était chargé depuis 1790 d'administrer en qualité de gouverneur. Malgré les torts qu'on lui reproche, Mifflin doit être compté au rang des patriotes qui ont servi avec le plus de zèle et de désintéressement la cause de l'indépendance américaine. P. L—Y.

Allen, *American Biography*.

MIGEOT (*Antoine*), philosophe français, né le 6 juin 1730, au bourg de Chesne-le-Populeux, dans les Ardennes, mort le 1er octobre 1794, à Hertem, en Westphalie. Lorsqu'il eut terminé ses études de théologie à Reims, il fut pourvu, dans l'université de cette ville, d'une chaire de philosophie (1755), et y introduisit l'usage d'enseigner en français. Reçu docteur en 1766, il occupa en 1768 la charge de recteur; mais, à la suite des tracasseries qu'on lui suscita touchant les opinions qu'il émettait dans ses cours, il échangea le professorat, en 1774, contre un canonicat de la cathédrale. Comme il ne voulut pas se soumettre à la constitution civile du clergé, il fut forcé de s'expatrier, vécut quelque temps à Bruxelles, se rendit à Dusseldorf, et forma, avec plusieurs prêtres rémois, une sorte de communauté religieuse dans les terres de l'électeur de Cologne. On a de lui : des *Odes* en latin et en français, *In Delphinæ Obitum* (1767), *In Ecclesiæ Perennitatem* (1767), *Sur la Mort de Marie, reine de France* (1768), *In Christianæ Doctrinæ Nobilitatem* (1769), *Delphini atque Delphinæ connubiale Carmen* (1770), *Vox Dei percutientis et sanantis* (1774); — un ouvrage posthume, *Philosophiæ Elementa, V partibus distincta*, Charleville, 1794, 2 vol. in-8°, publié par l'abbé Carré; il a le mérite d'être clair et bien lié; l'auteur avait adopté les principes de Malebranche. P. L.

Boulliot, *Biogr. Ardennaise*, II, 218-220.

MIGER (*Simon-Charles*), graveur français, né à Nemours, le 19 février 1736, mort à Paris, le 28 février 1820. Il étudia la gravure sous Cochin. Le mérite de dessin et la fermeté d'exécution qu'il apporta dans ses travaux le firent admettre en 1778 à l'ancienne Académie royale de Peinture. Ses principales gravures sont : *La Vierge immaculée*, d'après Le Barbier; *Saint Jérôme dans le désert*, d'après F. Barbieri; *Jupiter et Mercure chez Philémon et Baucis*, d'après Saint-Gois; *La Nymphe Io changée en vache se faisant reconnaître d'Inachus et de ses sœurs*, d'après Vallé; *Enlèvement d'Europe*, d'après le même; *Apollon et Marsyas* (pour sa réception à l'Académie), et *Hercule étouffant Antée*, d'après Carle Vanloo; *Hercule et Omphale*, d'après Dumont; *L'Amour en sentinelle*, d'après H. Fragonard; *La Confidence*, d'après Boucher; *Le jeune Espagnol*, d'après Mlle Gérard; *L'Ermite sans souci*, d'après Vien; *Côtes près de Civita-Vecchia*, d'après Joseph Vernet; *Henri IV chez le meunier de Lieursaint*, d'après Bénot; *Translation de Voltaire au Panthéon*, d'après L. Lagrenée; divers portraits d'après Cochin, celui *de J.-J. Rousseau*, d'après Le Moine, celui de Vien, etc. Il a exécuté des planches pour divers ouvrages, entre autres pour le *Voyage en Syrie* de Cassas. G. de F.

Mahul, *Annuaire de 1820*. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*.

MIGER (*Pierre-Auguste-Marie*), littérateur français, né le 2 octobre 1771, à Lyon, mort le 3 octobre 1837, à Évreux. Il fit ses études au collége de Lyon, et renonça à la carrière ecclésiastique, dans laquelle on voulait l'engager, pour embrasser avec ardeur la cause de la révolution. Après avoir quelque temps rempli l'emploi de commissaire de police, il vint à Paris à la fin de 1794, et fut depuis cette époque successivement employé dans les bureaux du comité de sûreté générale, de la police et du ministère de l'intérieur. Vers 1820 il fut mis à la retraite; il ouvrit alors un cabinet de lecture, mais n'ayant pas eu les moyens de le soutenir, il se retira à Évreux, où il fut secrétaire de la Société littéraire. On a de lui : *Poésies diverses*; Paris, 1793, in-12; — *Morale des Orientaux, ou Maximes et Pensées diverses tirées des ouvrages indiens, arabes*, etc.; Paris, 1793, 1800, in-18; — *Les Chants de Selma, poëme imité d'Ossian*; 1798, in-18; — *La Corbeille de fleurs et le Panier de fruits*; Paris, 1806-1807, 2 vol. in-8°, fig., attribués à tort à Jauffret; — *Manuel portatif des réformés et protestants de l'empire français*; Paris, 1808, in-18; — *Manuel des Propriétaires ruraux et de tous les habitants de la campagne*; Paris, 1808, 1811, in-12; Sonnini, sous le nom duquel l'ouvrage est publié, n'en a écrit que l'introduction; — *Tableaux historiques des Campagnes de Napoléon en Italie, en Égypte et en Allemagne*; Paris, 1810, in-fol., fig.; — *Ports de France*; Paris, 1812, in-4°, fig. : Vernet et Hue ont dessiné les vues; Miger a rédigé le texte; — *Histoire de l'Enfant prodigue*; Paris, 1816, in-4°, avec une suite de douze estampes, dessinées et gravées par Duplessis Bertaux; — *Tableaux historiques de la Révolution française*; Paris, 1817, 2 vol. in-fol. avec 100 sujets et 65 portraits gravés à l'eau-forte et au burin; — *Souvenirs d'un barde, ou poésies diverses*; Paris, 1821, in-18. Miger a traduit en outre de l'italien : *Les Veillées de Gayenne* (1798, in-8°), et *La Tresse de Cheveux dérobée*, poëme de Pignotti (1809, in-8°); de l'anglais : *Lady Frail*, roman (1800), et *Pinners et Primes*, roman (1801). Comme éditeur, il a publié : *Éloge de l'Ivresse*, de Sallengre, avec beaucoup d'additions (1798); *Mémoires de miss Stéphanie de Gange*, de Mme Roland (1801, 2 vol. in-12); *Le Génie de Virgile*, de Malfilâtre (1810, 4 vol. in-12); *Le petit Almanach des Dames* (ann. 1812 et 1813), et les *Poésies* de Dorange (1812, in-12). Enfin, il a dressé les tables de plusieurs ouvrages, et il a apporté beaucoup de soin dans ce genre de travail; nous citerons celles du *Moniteur*, depuis son origine jusqu'à l'an VIII (Paris, an XI-XIII, 4 vol. in-fol. ou 7 vol. in-4°); de l'*Histoire de la Décadence* de Gibbon (1811), du *Voyage de Chardin* (1811), des *Œuvres de Voltaire* (édition Déterville, Paris, 1817-1820, 42 vol. in-8°, dont il a aussi été le réviseur, et éditions de Renouard, de Delangle et de Beuchot); de la *Revue encyclopédique* de 1819 à 1829 (Paris, 1831, 2 vol. in-8°). P. L.

Quérard, *La France littér.*

MIGET (Saint), archevêque de Besançon, mort vers 670. Sa vie a été écrite, au dixième siècle, par un hagiographe anonyme, et publiée par les Bollandistes, 6 juin. Un autre chroniqueur du même siècle, Adson, dans sa *Légende de saint Waldebert, abbé de Luxeuil*, raconte que saint Miget vint présider aux obsèques de cet abbé, qui était son ami le plus cher. Les hagiographes parlent du saint Miget comme d'un réformateur : il paraît qu'il introduisit de notables changements dans la liturgie de son diocèse, et institua le premier dans l'église de Besançon cinq archidiacres, auxquels il donna d'importantes attributions. Son nom se trouve dans le *Martyrologe Gallican*, à la date du 7 août. B. H.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Église de Besançon.* — J.-Jacq. Chifflet, *Vesuntio*, part. 2. — *Vie des Saints de Franche-Comté*, par les professeurs du collége de Saint-François-Xavier, t. I, p. 226.

MIGLIARA (*Giovanni*), peintre italien, né le 15 octobre 1785, à Alexandrie (Piémont), mort le 18 avril 1837, à Milan. Il fréquenta l'école de Brera, puis l'atelier de Galeari, mais avant de se rendre célèbre par ses paysages et ses intérieurs il peignit des décors de théâtre et des miniatures. Il fut en Italie un des créateurs du genre romantique; on l'a comparé au Canaletto, et peut-être lui est-il préférable pour la délicatesse de la touche et la correction du dessin; il excelle surtout à rendre des effets de lumière. Le roi de Sardaigne lui donna la croix du Mérite et le titre de peintre de son cabinet. En 1830, Alexandrie, sa ville natale, fit frapper une médaille en l'honneur de cet artiste. Ses tableaux, dans lesquels l'architecture joue un grand rôle, sont nombreux dans les galeries du Piémont et de la Lombardie; ils représentent d'ordinaire des vues de villes ou d'édifices de ces deux pays, ainsi que de la Romagne, de la Toscane et de Venise. Nous citerons de lui : *Le Dôme de Milan*, *L'Intérieur de l'église de Saint-Ambroise*; *Vue du canal de Milan*; *Ildegonda*; *Charles Quint au couvent*; *La Condamnation d'un Templier*; une *Vue de la place du Grand-Duc* (musée de Carlsruhe), et *François Ier prisonnier conduit à la chartreuse de Pavie* (musée de Madrid). Migliara est un des rares artistes qui, dans les temps modernes, ont encore jeté quelque éclat sur l'école italienne. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, V. — Valery, *Voyages en Italie.* — *Westminster Review*, t. XXXV.

MIGLIETTA (*Antonio*), médecin italien, né le 8 septembre 1763, à Carmiano, mort le 20 août 1826, à Naples. Après avoir étudié la médecine sous Cotugno et Sementini, il obtint au concours la chaire de physiologie à l'université de Lecce (1788). En 1802 il s'établit à Naples, et y ouvrit

un cours particulier, où il s'attacha à développer les doctrines de l'école de Montpellier. Il contribua puissamment à l'introduction de la vaccine, et fut, en récompense de ses services, nommé en 1814 professeur d'histoire médicale à Naples. On a de lui : *Corso di studi medici*; Naples, 1803-1804, 2 vol. in-8°; — *Statistica vaccinica Napolitana, dall' anno* 1808 *al* 1819; ibid., 1820, in-4°; — *Su i veri Preservativi della peste*; Palerme, 1813; — des mémoires et beaucoup d'articles insérés dans le *Giornale Medico*, qu'il avait fondé à Naples, et dans la *Biblioteca vaccinica* (1808-1825). Il a aussi traduit en italien et annoté le *Traité des maladies siphylitiques* de Swediaur, les *Nouveaux Éléments de Thérapeutique* d'Alibert, le *Traité de la Fièvre Jaune* de Valentin, les *Eléments de Chimie expérimentale* de William Henry, et le *Traité de Médecine légale* de Fodéré (3ᵉ édit., Naples, 1835, 6 vol. in-8°). P.

Uomini illustri del regno di Napoli, XIV.

MIGLIORATI (*Louis*), condottiere italien, mort vers 1426. Après avoir exercé pendant plusieurs années le métier des armes, il vint à Rome, en 1404, lors de l'avénement à la papauté de son oncle Innocent VII. Au mois de juin de l'année suivante, de graves dissidences s'étant élevées entre le pape et les habitants de Rome, deux régents de la ville, accompagnés de plusieurs habitants notables, se rendirent auprès du pontife pour amener une transaction. La paix conclue, ils retournaient chez eux, lorsque Migliorati, offensé du ton de hauteur qu'ils avaient pris au commencement de la conférence, en fit arrêter onze, qui furent massacrés d'après ses ordres, à l'insu de son oncle, homme doux et pacifique. Une émeute éclata immédiatement; le pape et Migliorati se virent forcés de s'enfuir à Viterbe. Nommé peu de temps après au marquisat d'Ancône, il en fut dépossédé en 1408 par le pape Grégoire XII; mais Ladislas, roi de Naples, qui avait perfidement conseillé au pape de lui retirer ce gouvernement, lui envoya des troupes, avec lesquelles Migliorati s'empara d'Ascoli et de Fermo; quelque temps après il remit au roi la première de ces villes contre le comté de Monopello. Après avoir pendant les années suivantes assisté Braccio Montone dans ses guerres avec les Malatesti et les Montefeltro, il se mit en 1420 à la solde des premiers. Il conduisit une armée considérable au secours de Pandolfe Malatesta, seigneur de Brescia, pressé par les troupes de Visconti, duc de Milan; mais le 8 octobre il se laissa surprendre par Carmagnola, le général du duc, et fut fait prisonnier. Visconti lui rendit la liberté sans rançon, et le combla de présents. Migliorati retourna à Fermo, qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie. O.

Léon. Arétin, *Commentaria*. — Campmano, *Vita Braukii*. — Raynaldi, *Annales*. — Billius, *Historia Mediolanensis*, liv. III.

MIGNARD (*Nicolas*), peintre, architecte et graveur français, né à Troyes, en 1605 ou 1608, mort à Paris, le 20 mars 1668. On l'appelait Mignard l'aîné et Mignard d'Avignon, surnom qui lui fut donné après son mariage (1). La renommée de Nicolas Mignard a été éclipsée par celle de son frère, et il nous est resté peu de renseignements sur une vie qui s'écoula presque entière en province. Après avoir étudié la peinture dans sa ville natale, puis d'après les maîtres italiens appelés en France par François Iᵉʳ pour décorer le palais de Fontainebleau, il vint exercer son art à Lyon, et ensuite à Avignon. En 1644 il suivit à Rome le cardinal archevêque de Lyon, frère de Richelieu. Après un séjour de deux ans à Rome, il vint se fixer à Avignon, s'y maria, et y résida jusqu'en 1660. « Quand Louis XIV passa par cette ville pour aller épouser l'infante d'Espagne, le cardinal Mazarin fit peindre le jeune roi par Mignard. Ce portrait plut tant au roi qu'il appela l'artiste à Fontainebleau pour faire celui de la reine. Outre un nombre considérable de portraits de grands personnages, Nicolas Mignard exécuta aussi des tableaux d'histoire, et fut employé à la décoration du château des Tuileries. » Les galeries de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, de Stuttgard, de Turin, de Bruxelles, la collection Bridgewater, etc., etc., possèdent des tableaux de Nicolas Mignard, dont aucune œuvre ne figure au musée du Louvre. Reçu membre de l'Académie de Peinture, le 3 mars 1663, il fut nommé professeur, le 23 juin 1664, et adjoint à recteur le 16 août de la même année. Mignard peignait de la main gauche. Son genre de talent le rendait plus propre à l'expression des sujets agréables qu'à celle des passions fortes. Il fut un peintre remarquable par son

(1) Les biographes ont longtemps répété, d'après l'abbé de Monville, que le père de Mignard s'appelait *More*, et qu'il avait joué un rôle important dans les troubles de la ligue avant de se rallier à la cause de Henri IV. Ils ajoutaient que le roi étant venu à Troyes, More lui fut présenté ainsi que ses six frères, et que Henri, admirant la bonne mine de ces royalistes de fraîche date, s'était écrié : « Mais ce ne sont pas des Mores, ce sont des *mignards!* » Ce mot du Béarnais aurait été répété, et le surnom de Mignard serait resté à ceux qui l'avaient mérité. Comme beaucoup d'autres erreurs, ce conte est dû à l'imagination de la belle Marguerite Mignard, comtesse de Feuquières, fille de Pierre Mignard, qui fournit à l'abbé de Monville les notes d'après lesquelles il écrivit la *Vie de Pierre Mignard, premier peintre du roi*. « Mᵐᵉ la comtesse de Feuquières, dit Mariette, a fait faire la vie de son père par l'abbé de Monville, et pour flatter sa vanité on y a mis à la teste une généalogie romanesque, à laquelle ceux de Troyes, qui connoissent l'origine de cette famille, sont bien éloignés d'ajouter foi. » Grosley, de son côté, dans une lettre à Lépicié, secrétaire de l'Académie royale de Peinture et auteur d'une *Vie de Pierre Mignard*, Grosley établit, d'après des documents authentiques, que le père des Mignard ne s'appelait pas More, qu'il était non pas un ligueur marquant, mais un simple émissaire des ligueurs, capitaine des milices bourgeoises, poste fort peu élevé, et il réduit à néant les prétentions de la comtesse de Feuquières à un nom d'origine illustre en invoquant des actes authentiques bien antérieurs à l'époque de la venue d'Henri IV à Troyes, actes dans lesquels figure Mignard le père sous le nom que nous connaissons (Voir la lettre de Grosley dans les *Archives de l'Art français*, I, 329-30, les *Mémoires inédits des Académiciens*, II, 291-304, et les *Œuvres inédites de Grosley*, I, 361-[illegible]).

coloris, et grava à l'eau-forte neuf pièces, dont plusieurs sont justement estimées pour la force du dessin et l'intelligence de la pointe. A l'époque où il fit ces planches, vers 1637, « personne ne gravait avec plus de maîtrise, même en Italie ».

Nicolas Mignard a laissé deux fils. L'aîné, *Pierre*, étudia l'architecture et la peinture sous la direction de son oncle, Pierre Mignard. Il peignait avec assez de correction, mais froidement et sans génie; il devint peintre de la reine Marie-Thérèse et architecte du roi, et fut reçu de l'Académie, le 31 décembre 1671. Il mourut en 1725.

Paul, second fils de Nicolas Mignard, naquit à Avignon et mourut à Lyon, le 5 octobre 1691, âgé de cinquante-deux ans. Il fut reçu membre de l'Académie royale de peinture le 11 juin 1672, sur la présentation du portrait de son père. Suivant Walpole, il travailla beaucoup en Angleterre.

Une *Note sur quelques anciens Artistes d'Avignon*, par M. P. Achard, archiviste du département du Vaucluse, insérée dans les *Archives de l'Art français* (IV, 177), signale un *Pierre* MIGNARD, peintre et architecte, qui fut reçu le 1er février 1750, dans la confrérie des pénitents blancs d'Avignon, et qui devait être le fils de l'un des deux derniers artistes dont nous venons de parler. H. H—N.

F. Villot, *Notice des Tableaux du Louvre*. — *Archives de l'Art français*. — J. Renouvier, *Des Types et manières des maîtres Graveurs*. — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*. — Robert-Dumesnil, *Le Peintre graveur français*.

MIGNARD (*Pierre*), dit *le Romain*, célèbre peintre français, frère du précédent, né à Troyes, en novembre 1610, mort à Paris, le 31 mai 1695. Destiné par son père à la médecine, il renonça de bonne heure à cette carrière pour se livrer tout-entier à son goût pour les arts, et fit ses premières études à Bourges, sous la direction de Jean Boucher (1). Il ne resta qu'un an dans l'atelier de ce peintre, revint travailler pendant quelque temps dans sa ville natale, puis se rendit à Fontainebleau, où il ne consacra pas moins de deux années à l'étude des chefs-d'œuvre rassemblés dans cette résidence et qui attiraient alors l'élite des jeunes artistes. A peine de retour à Troyes, il fut chargé de peindre divers tableaux pour la chapelle du château de Coubert, en Brie, appartenant alors au maréchal de Vitry. Ces premiers essais lui valurent la protection du maréchal, qui l'emmena à Paris et le fit entrer dans l'atelier de Simon Vouet. Ce dernier jouissait d'une grande réputation, et les élèves venaient en foule chez lui; il distingua bien vite Mignard, le prit en affection et le fit accepter comme maître de dessin de Mlle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans. Pressentant la destinée du jeune artiste et voulant se l'attacher par des liens intimes, Vouet lui offrit sa fille en mariage. Mais Mignard brûlait du désir de voir l'Italie; il refusa une alliance qui, si elle assurait l'avenir, enchaînait son indépendance. Au mois de mars 1635, il partit pour Rome, où résidait toute une colonie française d'artistes et de gens de lettres. Au premier rang se distinguait Poussin, qui en était comme le chef; puis venaient son beau-frère Gaspard Duguet, ses élèves Pierre Érard, Jean et François Lemaire; enfin Claude Lorrain, Sébastien Leclerc, Chapron, Gabriel Naudé, etc. Il y rencontra encore Alphonse Dufresnoy, qu'il avait connu dans l'atelier de Simon Vouet, et forma avec lui une liaison des plus étroites. Les deux amis « logèrent ensemble, mirent en commun leurs ressources, leur mauvaise fortune, leurs sentiments, leurs pensées ». Ensemble ils se livrèrent à l'étude d'un art pour lequel ils éprouvaient la même passion. Mignard donnait à Dufresnoy d'utiles conseils sur la pratique de son art et recevait de lui des enseignements non moins précieux pour un homme dont l'éducation première avait été presque nulle.

Pendant les neuf premières années de son séjour à Rome, Mignard s'adonna presque exclusivement à l'étude des maîtres. Des travaux auxquels il se livra jusqu'en 1644 on ne connaît guère que des portraits (1); ceux de Hugues de Lionne, secrétaire des commandements de la reine Anne d'Autriche et plénipotentiaire de France en Italie, de Henri Arnauld, depuis évêque d'Angers, du pape Urbain VIII. Plus tard il peignit ceux du cardinal J.-B. Pamphili, des deux cardinaux Médicis, d'Alexandre VII, et il décora de peintures à fresque les églises de Saint-Charles des quatre fontaines et de Sainte-Marie in Compitelli. En 1653, cédant aux vives instances de Dufresnoy, il se rendit à Venise après avoir visité Florence, Parme, Modène, Mantoue. A Bologne il fut pendant quelques jours l'hôte de l'Albane. C'est pendant les huit mois qu'il resta à Venise que Mignard peignit les premières de ces vierges auxquelles les Italiens donnèrent le nom de *mignardes*.

Arrivé à l'âge de quarante-sept ans, fixé depuis vingt-deux ans en Italie, compté au nombre des maîtres de ce pays, marié à une Romaine, Mignard semblait destiné à terminer sa carrière loin de sa patrie, lorsqu'il se vit obligé de céder aux sollicitations de M. de Lionne, qui le pressait

(1) *Jean* BOUCHER, ou BOUCHIER, peintre et graveur, né à Bourges, le 20 août 1568, mort vers 1633, peignit dans la manière des peintres verriers et dans un goût tout français, bien qu'il ait fait trois voyages en Italie, en 1600, 1621 et 1625. « Il a laissé six estampes gravées, dit M. Robert-Dumesnil, d'une pointe qui ressemble plus à celle de Pierre Scalbergue, dans ses bonnes pièces, qu'à tout autre. » Ces estampes sont très rares. (Voir *Recherches sur la vie de quelques Peintres provinciaux de l'ancienne France*, par M. de Chennevières-Pointel.)

(1) En 1643 et 1644 Poussin avait employé Mignard à faire quelques copies de maîtres italiens pour M. de Chanteloup, et il écrivait à celui-ci : « Mignard a fait sa copie différente pour le coloris de l'original autant comme il y a du jour à la nuit. » Le 16 août 1648, Poussin écrivait encore : « J'aurais déjà fait faire mon portrait pour vous l'envoyer comme vous le désirez, mais il me fâche de dépenser une dizaine de pistoles pour une tête de la façon de M. Mignard, qui est celui qui les fait le mieux, quoiqu'elles soient fardées, sans force ni vigueur ».

de la part du roi de se rendre en France et l'assurait de la protection du cardinal Mazarin. Cependant en s'éloignant de Rome il nourrissait la secrète pensée d'y revenir si son voyage ne répondait pas à ce qu'il en espérait; aussi laissa-t-il sa femme et ses enfants derrière lui. A Avignon, il fut atteint d'une maladie grave et obligé de s'arrêter pendant plusieurs mois dans cette ville, où résidait son frère Nicolas. A peine rétabli, il reprit ses pinceaux, et fit pour l'église de Cavaillon un tableau de *Saint Véran terrassant le dragon de la fontaine de Vaucluse*. Il peignit aussi le portrait de la belle et infortunée marquise de Ganges, « qui, raconte Monville, pour échauffer l'imagination du peintre, employa le même moyen dont un orateur grec s'était servi pour emporter les suffrages de l'aréopage en faveur de Phryné, dont il plaidait la cause ». C'est encore à Avignon que Mignard et Molière se rencontrèrent et se lièrent d'une vive et durable amitié (1). Arrivé à Fontainebleau (septembre 1658), Mignard fut introduit à la cour par M. de Lionne et chargé aussitôt de faire le portrait du roi destiné à être envoyé à l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse, fiancée à Louis XIV. La réussite de cette œuvre établit tout d'un coup la réputation de l'artiste. Bientôt il eut un parti à la cour, et entra en lutte ouverte avec Le Brun, le peintre officiel de la majesté royale; les courtisans se disputèrent ses ouvrages; la reine mère le nomma son peintre ordinaire, et le chargea de la décoration du dôme du Val-de-Grâce, qu'elle venait de faire construire. Il est bien difficile de porter un jugement certain sur cette œuvre, la plus importante que nous ait laissée Mignard. Le temps n'a pas respecté cette fresque curieuse, qu'avec le concours de Dufresnoy il acheva en moins d'une année. Des retouches faites après coup, et par les procédés ordinaires de la peinture, ont disparu et détruit l'effet du tableau. Malgré cela, on est frappé de la belle ordonnance de la composition et du savoir de l'artiste, qui d'un pinceau plutôt gracieux que ferme, plutôt habile qu'inspiré, amené à fin une si vaste entreprise.

Après avoir achevé ce grand travail (1664), Mignard, renonçant à l'Italie, fit venir sa famille en France. Mais s'il avait pris rang dans le nombre des grands artistes français de son temps, la première place parmi eux appartenait toujours au protégé du roi et de Colbert. Le Brun était directeur de l'Académie. Mignard refusa de siéger au-dessous de lui (2). Élevant autel contre autel, il tenta de restaurer les vieux priviléges des maîtres jurés de la corporation de Saint-Luc, se fit nommer prince de la maîtrise, et prit la part la plus active aux querelles de ce corps contre l'Académie naissante (1). Il contribua cependant aux grands travaux artistiques qui s'accomplirent à cette époque; et lorsque la mort de Colbert (1683) eut fait passer la surintendance des beaux-arts entre les mains de Louvois, Mignard fut chargé d'une partie de la décoration des petits appartements de Versailles. En juin 1687 il fut anobli.

Le Brun mourut au mois de février 1690. Mignard fut aussitôt nommé premier peintre du roi et directeur des Gobelins (2); en même temps les ordres du roi lui ouvraient les portes de l'Académie, que du vivant de son illustre rival il avait refusé de franchir. Le 4 mars 1690, dans la même séance, il fut agréé, reçu académicien, nommé recteur, chancelier, puis directeur de cette compagnie, qu'il avait tant combattue et où, en revanche, il était détesté et accusé, non sans de fortes raisons, de jalousie et d'avarice. En guise de tableau de réception, le nouvel académicien offrit à ses collègues une copie en grisailles de la coupole du Val-de-Grâce qu'il avait fait exécuter, dit-on, par Michel Corneille. A partir de cette époque Mignard parut se reposer dans sa gloire; il ne peignit plus que quelques sujets de sainteté. Il mourut le 13 mai 1695, au moment où il espérait encore exécuter la décoration de la coupole des Invalides sur des plans achevés en moins de deux mois et qu'il avait fait agréer par Louvois (3). Mignard avait près de cinquante ans lorsqu'il revint d'Italie; aussi les ouvrages qu'il fit en France sont-ils, presque tous le fruit de sa vieillesse. C'est surtout comme peintre de portraits qu'il se fit parmi nous une réputation. On porte à plus de cent trente le nombre de ceux qu'il exécuta pour les courtisans de Ver-fanges, Mmes de La Vallière, de Montespan, de Fon-sailles, de Maintenon, de Sévigné, de La Fayette, Bossuet, Turenne, Colbert posèrent successivement devant lui. Ses ouvrages ornent la plupart des collections de l'Europe, parmi lesquelles nous citerons le musée du Louvre (qui possède huit tableaux de lui), plusieurs églises et galeries de Rome, les musées du Belvédère, à Vienne, de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, ceux de Berlin, Dresde, Darmstadt, Bruxelles, Copenhague, Madrid. En 1663 Mignard avait contribué

(1) *La Jeunesse de Molière*, par P.-L. Jacob (P. Lacroix); Paris, 1859.

(2) « Monsieur, nous nous sommes informez de votre Académie entièrement; on nous a asseurez que nous ne pourrions pas en être sans y tenir et exercer quelques charges, ce que nous ne pouvons pas faire, n'ayant ny le temps ny la commodité de nous en acquitter, pour être éloignez et occupez comme nous le serons au Val-de-Grâce; nous étions venus vous remercier de l'honneur que vous avez fait à vos très-humbles serviteurs MIGNARD et DUFRAINOY (*sic*), ce 12 fév. 1663. »

(1) Voir à ce sujet le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts*, fascicule I, p. 70 et suiv. ainsi que les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture*, publiés pour la première fois par M. A. de Montaiglon.

(2) « Successeur de Ch. Le Brun en 1690, P. Mignard, trop âgé pour exercer utilement les fonctions de directeur des manufactures royales, n'en eut guère que le titre; toute la partie active fut confiée à M. de La Chapelle-Bessé, architecte, intendant des bâtiments du roi et contrôleur au département de Paris. » Lacordaire, *Notice historique sur les manufactures impériales de tapisseries des Gobelins*; 1853.

(3) Les peintures de la coupole des Invalides ne furent exécutées que huit ans plus tard.

avec Dufresnoy et le sculpteur Michel Anguier à la décoration de l'hôtel d'Hervart, ancien hôtel d'Epernon, aujourd'hui hôtel des Postes. Il exécuta, vers 1678, pour Philippe d'Orléans, frère du roi, les plafonds du palais de Saint-Cloud. La peinture du grand salon et la descente de croix qu'il fit pour la chapelle de cette résidence sont rangées au nombre de ses meilleurs ouvrages. A Versailles il avait également peint en 1684 les plafonds de la petite galerie, ceux des salons qui en dépendent et les appartements de Monsieur. Le souvenir de ces derniers ouvrages, qui furent détruits en 1723, nous a été conservé par les gravures de Gérard Audran. Enfin, il a gravé une *Sainte Scolastique agenouillée devant la Vierge*, et publié en 1684 l'ouvrage posthume de son ami Dufresnoy : *De Arte graphica*.

Un très-grand nombre des ouvrages de Mignard ont été gravés par les principaux artistes de son temps, les Poilly, les Audran, Van Schupen, Nanteuil, Edelinck, Masson, etc.

Mignard a été porté aux nues par ses contemporains; on l'a mis au rang des plus grands peintres; Molière, Scarron, La Bruyère, Mme de Sévigné l'ont illustré. On lui a reconnu tous les mérites d'un grand génie, et par-dessus tout on lui a su gré d'avoir voulu être un peintre italien. « Mignard s'était fait à Rome, dit son complaisant biographe, l'abbé de Monville, une manière conforme à celle des Carrache, mêlant avec beaucoup d'art la grâce et l'onction de Louis à la vivacité et à la fierté d'Annibal. Tous les ouvrages qu'il a faits à Rome depuis 1645 jusqu'à son départ et ceux qu'il fit à son retour en France sont de cette première manière, à laquelle dans la suite il substitua celle du Guide. » C'est précisément cela que nous lui reprochons aujourd'hui. Dessinateur incorrect, coloriste sans force ni magie, il se sauve par un certain art d'arrangement, un savoir-faire qui devine le goût d'une époque, se l'approprie, meurt avec elle et n'est pas nécessairement un titre de gloire auprès de la postérité. « Ce qui manqua à Mignard, dit M. Ch. Blanc, ce fut l'originalité. Il n'eut ni la grandeur ni les défauts mêmes du génie. Aussi dirai-je volontiers que P. Mignard fut un peintre éminent; mais je n'irai point jusqu'à dire avec La Bruyère : Vignon est un peintre; l'auteur de *Pyrame* est un poëte; mais Corneille est Corneille, Mignard est Mignard (1). » On connaît trois élèves de Mignard : Jérôme Sorlay, Nicolas Fouché et un Flamand nommé Carré.

Mignard avait épousé à Rome Anguilla Aularda ou Avolara, suivant de Monville, fille d'un architecte, et il en eut quatre enfants. *Charles*, né à Rome, en 1648, devint gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère de Louis XIV, et mourut sans postérité; *Catherine-Marguerite*, née également à Rome, en 1652, mourut sans enfants, le 2 février 1742. Elle eut une très-grande réputation d'esprit et de beauté et servit de modèle à son père pour un grand nombre de ses ouvrages. Elle épousa, le 16 mars 1696, Jules de Pas, comte de Feuquières (1). Les deux derniers enfants de Mignard furent *François-Pierre*, né en janvier 1664, qui fut religieux mathurin, et *Rodolphe*, qui vivait encore en 1743.

H. H—n.

Lépicié, *Vie de Mignard*, dans les *Mémoires inédits sur les membres de l'Académie royale de Peinture*. — De Monville, *Vie de Mignard*. — Ch. Blanc, *Hist. des Peintres de toutes les écoles*. — *Magasin Pittoresque*, XVIII, 1850. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre*. — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*. — J. Renouvier, *Des Types et Manières des maîtres graveurs*. — Robert-Dumesnil, *Le Peintre graveur français*. — Ch. Perrault, *Les Hommes illustres de ce siècle*.

(1) Ch. Blanc, *Hist. des Peintres de toutes les écoles*.

(1) « Ce Jules de Pas n'avait jamais fait grand' chose, dit Saint-Simon, et sa femme, avant son mariage, avait eu un enfant de M. Blouin, premier valet de chambre du roi et gouverneur de Versailles. Après son alliance avec Feuquières, elle continua paisiblement son commerce avec Blouin, chez qui les deux époux étaient logés. » Avant son mariage Marguerite Mignard avait eu « une fille que Blouin a fait élever, qu'il appelle sa nièce et qui était à marier en 1712. » Voyez les *Mémoires de Saint-Simon*, le *Journal de Dangeau* et les *Archives de l'Art français*, tome IX. C'est cette comtesse de Feuquières qui a fourni à l'abbé de Monville les renseignements fort suspects d'après lesquels il a écrit la vie de Mignard. Il est curieux de comparer les quelques lignes consacrées par le biographe à la fille de son héros aux passages de Saint-Simon et de Dangeau où il est question d'elle et de son mari.

Les deux enfants de Mignard dont nous venons de parler, Charles et Catherine-Marguerite, naquirent avant le mariage de leurs parents, ainsi que le prouvent les curieux documents insérés dans le IXe vol. des *Archives de l'Art français*.

* MIGNARD (*Thomas-Joachim-Alexandre-Prosper*), littérateur français, de la famille des précédents, né à Châtillon-sur-Seine, le 15 décembre 1802. Fils d'un juge de paix, il étudia le droit, et exerça moins de deux années, à la cour royale de Paris, la profession d'avocat, qu'il quitta pour se consacrer à l'étude. Il est correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, et membre de l'Académie de Dijon. Nous citerons de lui : *Éclaircissements sur les pratiques occultes des Templiers*; Dijon, 1851, in-4° : insérés d'abord sous le titre de *Suite des Antiquités d'Essarois*, dans le tom. III des *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*; — *Monographie du Coffret de M. le duc de Blacas*; Paris, 1852, in-4° : — *Suite de la* Monographie du Coffret de M. le duc de Blacas, *ou preuves du manichéisme de l'ordre du Temple*; Paris, 1853, in-4°; — (en société avec M. L. Coutant) *Découverte d'une ville gallo-romaine, dite* Landunum; Paris, 1854, in-8°; — *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre, ou philologie comparée de cet idiome*, suivie de quelques *Poésies inédites de Bernard de La Monnoye*; Dijon, 1856, in-8° : ces cinq ouvrages ont été mentionnés honorablement par l'Académie des

Inscriptions et Belles-Lettres; — *Biographie du général baron Testot-Ferry, et Exposé des événements militaires de* 1792 *à* 1815; Paris et Dijon, 1859, in-8°. M. Mignard a publié comme éditeur : *Le Roman en vers de très-excellent, puissant et noble homme Girart de Rossillon, jadis duc de Bourgoigne*, etc.; Paris et Dijon, 1858, gr. in-8°; — *Noëls d'Aimé Piron, en partie inédits;* Dijon, 1858, in-12, avec un glossaire, et la musique des airs les plus anciens et les moins connus : Aimé Piron était père de l'auteur de *La Métromanie*. M. Mignard a fourni aussi des articles aux *Mémoires de l'Académie de Dijon*. E. R.

Documents particuliers.

MIGNAULT (*Claude*), plus connu sous le nom de *Minos*, érudit français, né vers 1536, à Talant, bourg près de Dijon, mort le 3 mars 1606, à Paris. Il ne commença qu'à l'âge de douze ans ses études, et en sortant du collége de Dijon il vint à Paris professer la philosophie et les humanités; du collége de Reims, où il resta quatre années, il passa dans celui de La Marche, puis dans celui de Bourgogne (1574). En 1578, il étudia le droit à Orléans, où il s'était retiré à cause de la fièvre pestilentielle qui désola vers cette époque une partie du nord de la France, et ce fut probablement après y avoir pris ses degrés qu'il fut pourvu de la charge d'avocat du roi au bailliage d'Étampes. On ignore à quelle époque il revint à Paris; mais il est certain qu'en 1597 il y remplissait les fonctions de doyen à la faculté de droit. En 1600 et en 1601, il fut chargé, de concert avec Edmond Richer, Nicolas Écelain et Jean Gallart, de réformer l'université. Mignault joignait à beaucoup d'érudition une probité rare; il était fort considéré par les savants de son temps, et le cardinal Bona l'a appelé avec raison *vir multæ lectionis et eruditionis*. On a de lui : *Eidyllium de felici et christiana profectione principis Caroli a Lotharingia ad sacrum bellum in Turcos susceptum anno* 1572; Paris, 1572, in-4° : poëme traduit en vers français par l'auteur et imprimé dans la même année; — *De Re litteraria Orationes III;* Paris, 1574, 1576, in-8° : le troisième discours, intitulé *Ad Alciati Emblemata Laudatio*, a été réimpr. dans plusieurs éditions des notes de Mignault sur ces emblèmes; — *Alciati Emblemata cum notis Minois ;* Anvers, 1574, in-16. Ce commentaire obtint un tel succès qu'on en fit une foule d'éditions jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Il semblait, selon la remarque du P. Niceron, qu'à cette époque on n'avait pas une parfaite éducation lorsqu'on ne savait pas Alciat ainsi expliqué. Ce travail ne parut pas encore suffisant à Mignault, il le compléta par une traduction de l'ouvrage même d'Alciat en vers français de différentes mesures : *Les Emblèmes latin-français du seigneur André Alciat, avec la vie d'Alciat;* Paris, 1584, in-12. Il nous apprend dans la préface que dès 1582 il y travaillait « à heures qu'il estoit contraint de perdre dans un bateau, voyageant plusieurs fois par occasion d'Estampes à Paris, à Corbeil, et d'illec à Estampes, n'ayant pour lors autre chose meilleure pour passe-tems et récréer son esprit »; — *De liberali Adolescentum Institutione Declamationes;* Paris, 1575, in-8°; — une vingtaine de distiques latins, insérés à la tête du traité *De Peste curanda* de Claude Fabry; Paris, 1568, in-8°. Ce savant a encore publié des éditions annotées, telles que les *Satires* de Perse (Paris, 1574, in-4°); *Partitiones oratoriæ Ciceronis* (1576, in-4°); *Audomari Talæi Rethorica* (1577, in-4°); *Ausonii Griphus ternarii numeri* (1583, in 8°); *Commentarii in orationes Ciceronis* pro Sylla *et* pro Marcello (Francfort, 1584, in-4°); *Ausonii Eidyllia II* (1583, in-8°), *Q. Horatii Epistolarum Libri II* (Paris, 1584, in-4°) *Epistolæ Arnulphi episcopi Lexoviensis* (1585, in-8°), *C. Plinii Secundi Epistolarum Lib. X* (1588, in-8°), etc. Quelques-unes de ces éditions sont estimées. P. L.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, II. — Desmolets, *Mémoires de Littér.*, VII, 200. — Niceron, *Mémoires*, XIV. — Goujet, *Biblioth. françoise*, VII.

* **MIGNE** (*Jacques-Paul*), éditeur français, né à Saint Flour, le 25 octobre 1800. Il fut professeur au collége de Châteaudun, ordonné prêtre en 1824, et curé de Puiseaux (Loiret), en 1825. En 1833, il vint fonder à Paris *L'Univers religieux*, et résolut de publier un *Cours complet de Théologie et d'Écriture Sainte* (*Bibliothèque universelle du Clergé*), qui devait se composer de 2,000 volumes. Il a fondé au Petit-Montrouge, près de Paris, un vaste établissement réunissant tout ce qui se rattache à la typographie. G. de F.

Biographie du Clergé contemporain, t. III.

* **MIGNET** (*François-Auguste-Marie*), historien français, né à Aix, le 8 mai 1796. Élevé d'abord au collége de sa ville natale, il y terminait sa quatrième, lorsque des inspecteurs, frappés de son intelligence, le firent nommer demi-boursier au collége d'Avignon. Rentré à Aix en 1815, pour y suivre les cours de droit, il rencontra dès le premier jour, aux bancs de l'école, M. Thiers, arrivant de Marseille, avec lequel il se lia dès lors d'une amitié qui ne s'est pas démentie depuis. Tous deux, dans la même année, en 1818, furent reçus au barreau d'Aix. La thèse de M. Mignet, sur *l'Absence*, fut remarquée pour la partie philosophique : les calculs de probabilité qui ont servi au législateur à établir les principes de la matière y étaient habilement déduits et exposés. Mais, comme M. Thiers, il avait beaucoup plus de goût pour les études littéraires que pour les luttes du prétoire. Tandis que son ami était couronné à Aix pour un *Éloge de Vauvenargues*, M. Mignet l'était à Nîmes pour un *Éloge de Charles VII*. Il obtint bientôt un succès plus élevé : l'Académie des Inscriptions et

Belles-Lettres avait proposé pour sujet d'un prix à décerner en 1821 « d'examiner quel était à l'avénement de saint Louis l'état du gouvernement et de la législation en France et de montrer quels étaient à la fin du règne de ce roi les effets de ses institutions ». Le prix fut partagé entre M. Mignet et M. Arthur Beugnot. Daunou, en rendant compte, dans le *Journal des Savants* de mai 1822, du travail de M. Mignet, reconnaissait « que les vues par lesquelles l'auteur avait étendu son sujet et éclairci les préliminaires supposaient une étude approfondie de l'histoire de France », et il trouvait que ce travail « se recommandait moins par l'exactitude des détails que par l'importance et la justesse des considérations générales ». Il insistait sur cette importance des résultats généraux, et signalait « la profondeur et quelquefois la hardiesse des pensées, la précision et souvent l'énergie du style ». Par ce premier et remarquable travail, M. Mignet manifestait sa vocation naturelle, en même temps que le procédé le plus habituel de son esprit. Désormais le séjour d'une petite ville ne devait plus lui suffire, et en juillet 1821 il se rendit à Paris, où M. Thiers le rejoignit deux mois après. Patronné par Manuel, l'un des chefs du libéralisme, il entra à la rédaction du *Courrier français*, où ses articles sur la politique extérieure furent remarqués par Talleyrand, qui se lia avec lui. Bientôt il ouvrit à l'Athénée des cours qui eurent un éclatant succès. Après avoir pris pour sujet la réformation et le seizième siècle, il traçait avec des traits saillants l'histoire de la révolution et de la restauration en Angleterre. Une de ses leçons surtout, celle sur la Saint-Barthélemy, produisit un tel effet, qu'il fut obligé de la répéter devant un public aussi nombreux qu'attentif. En 1824 parut son *Histoire de la Révolution française* : elle fut accueillie du public avec une faveur extrême, et bientôt traduite dans toutes les langues. Des matériaux importants qu'a employés l'auteur ont jeté un jour nouveau sur des points jusque alors peu connus. Au récit animé des événements il a su mêler des appréciations philosophiques, qui ajoutent à leur intérêt. On lui a reproché, cependant, d'avoir trop cherché l'apologie ou du moins l'excuse des moyens par l'utilité des résultats.

M. Mignet se proposait d'écrire aussi une *Histoire de la Réforme*, et en préparait les matériaux lorsque les événements politiques de 1829 et de 1830 vinrent le distraire de ce travail. Il attacha son nom au *National*, fondé par M. Thiers et Armand Carrel, et devint un des champions les plus actifs de la guerre que ce journal faisait au pouvoir. Il fut un des signataires de la protestation des journalistes contre les ordonnances de juillet 1830; mais il ne prit aucune part active aux événements qui suivirent. Sans ambition, il se borna à accepter les fonctions de conseiller d'État en service extraordinaire et la place de directeur des archives des affaires étrangères, qui était vacante par le décès du titulaire (M. d'Hauterive). A la mort de Ferdinand VII, il fut chargé d'aller porter à l'ambassadeur français le mot du changement de politique dans les circonstances nouvelles que créait le rétablissement de la succession féminine. La révolution de février lui fit perdre son titre de conseiller d'État et son emploi au ministère. Membre de l'Académie des Sciences morales depuis la formation, en 1832, il entra à l'Académie Française, en remplacement de Raynouard, en 1837. A la mort de Comte, en 1837, la première de ces académies le choisit pour secrétaire perpétuel. M. Mignet, ami intime de Béranger, est un des écrivains les plus purs de notre temps.

Voici la liste des ouvrages de M. Mignet : *De la Féodalité, des Institutions de saint Louis et de la Législation de la France;* Paris, 1822, in-8° : c'est la reproduction du travail que l'Académie des Inscriptions avait couronné; — *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en* 1814; Paris, 1824, 2 vol. in-8°; 6e édit., 1836; — *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV, ou Correspondances, Mémoires et Notes diplomatiques concernant les prétentions et l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, etc.; 1836-1842, 4 vol. in-8° : cet ouvrage fait partie de la *Collection de Documents inédits pour l'histoire de France;* on en a tiré à part *Introduction aux négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, 1842, in-4° : cette *Introduction* est un chef-d'œuvre de sagacité, de méthode et de style; — *Discours de réception à l'Académie française;* 1837, in-8°; — *Notices et Mémoires historiques lus à l'Académie des Sciences morales et politiques de* 1836 *à* 1843; 1843, 2 vol. in-8°. M. Mignet a lu depuis à cette Académie d'autres notices, qui devront être l'objet d'une nouvelle série; — *Antonio Perez et Philippe II;* 1845, in-8°; 2e édit., revue et augmentée, 1846, in-8°; avait d'abord paru dans le *Journal des Savants*, en mars et août 1845; — *Petits Traités publiés par l'Académie des Sciences morales et politiques;* 1848; — *Vie de Franklin;* 1848, in 8°; — *Histoire de Marie Stuart;* 1851, 2 vol. in-8°. Comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales, il a prononcé dans des séances publiques de ce corps les éloges de divers membres décédés, éloges qui ont été insérés dans le *Recueil de l'Académie* et dont quelques-uns ont été imprimés à part, tels que celui de *Cabanis* (1850, in-8°) et celui de *Droz* (1852, in-8° et in 4°). Il a donné des articles au *Journal des Savants*, au *Dictionnaire de la Conversation* et à la *Revue des Deux Mondes*. Il travaille depuis longtemps à une *Histoire de la Réforme, de la Ligue et du règne de Henri IV.* G. de F.

M Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, mars 1848. — *Documents particuliers.*

MIGNON (1) (*Abraham*), peintre allemand, né à Francfort, en 1639, mort à Wetzlar, en 1679. Son père, protestant français réfugié, s'étant ruiné dans le commerce, Jacques Murel, peintre de fleurs, se chargea du jeune Mignon, âgé seulement de sept ans, et lui apprit son art. Il le plaça ensuite dans l'atelier du célèbre Jean-David de Heem, dont il devint le meilleur élève. Mignon ne tarda pas à acquérir de la réputation, et ses ouvrages furent recherchés; il put alors venir en aide à sa famille, et mourut dans l'aisance. Il coloriait avec une grande vérité et composait ses tableaux avec harmonie. Ses fleurs ont la fraîcheur de la nature : sa touche facile leur donne une certaine animation. Van Huysum seul le dépassa en ce genre. Mignon a peint aussi des fruits, des insectes, du gibier, des poissons, des oiseaux, etc. Le musée du Louvre possède cinq morceaux de ce peintre; d'autres sont à Dusseldorf, à Cassel, à La Haye, à Rotterdam; mais le plus beau était à Leyde, et représentait *Un Chat de Chypre renversant, sur une table de marbre, un vase rempli de fleurs*. Suivant Weyerman « l'eau qui sortait du vase était si bien représentée qu'on craignait d'en être mouillé ».

A. DE L.

Jacob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 392. — Descamps, *La Vie des Peintres allemands*, etc, t. II, p. 225

MIGNOT (*Jean*), architecte français, né vers 1346, mort vers 1410. Quoique la première partie de sa vie soit inconnue, il devait avoir une assez grande réputation puisqu'en 1399, Jean Galeas Visconti, seigneur de Milan, l'appela dans cette ville pour concourir à l'érection de la fameuse basilique dite *il Domo*, commencée en 1386 (2). Mignot y allait remplacer le *géomètre* (architecte) parisien Nicolas de Bonaventure (*voy.* ce nom), que des contestations avec ses collègues italiens, et surtout avec Jacopo da Compione, avaient forcé de quitter Milan. Mignot emmena avec lui deux artistes désignés dans le registre des lettres ducales, conservé aux archives de Milan, sous les noms l'un de Jean Compariasi ou Compomosie, Normand, l'autre de Jacques Cova, natif de Bruges. Ces noms ont été évidemment italianisés. Mignot ne fut pas plus heureux que Bonaventure. Il avait terminé la belle sacristie du côté sud de la cathédrale, quand une querelle avec les autres architectes le fit destituer par le conseil de la fabrique, malgré la protection du duc, qui faisait grand cas de ses talents. Mignot était de retour en France en 1402. On ignore le reste de sa vie et l'époque exacte de sa mort.

A. DE L.

Archives de Milan. — Cicognara, *Storia della Scoltura.* — Pirovano, *Guida di Milano.*

MIGNOT (*Jacques*), pâtissier-traiteur français, qui vivait à Paris dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Sa boutique était rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Percée. Quelques vers de Boileau, dans sa 3e satire, l'ont rendu immortel :

> Ma foi, vive Mignot, et tout ce qu'il apprête !

s'écrie l'amphitryon du repas ridicule; et l'auteur ajoute :

> Les cheveux cependant m'en dressaient sur la tête.
> Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier
> Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Mignot, dont la réputation était faite dans sa partie, et qui en outre avait la charge de maître queux de la maison du roi et celle d'écuyer de la bouche de la reine, crut son honneur intéressé à la répression de cette injure. Il porta plainte contre Boileau au lieutenant criminel Defita; mais ni ce magistrat ni M. de Riants, procureur du roi, ne voulurent y donner suite, et ils le renvoyèrent, en disant « que ce dont il se plaignait n'était qu'une plaisanterie dont il devait rire tout le premier ». Cette réponse ne fit qu'accroître sa colère : c'était être bien ingrat et bien déraisonnable, car qui connaîtrait aujourd'hui le nom de Mignot sans les vers de Boileau? Voyant qu'il ne pouvait attendre de satisfaction par la voie de la justice, il résolut de se venger lui-même. Voici comme il s'y prit. L'abbé Cotin, également maltraité dans la même pièce de Boileau, venait d'y répondre par la *Critique désintéressée sur les satires du temps* (1666, in-8o); Mignot la fit imprimer à ses dépens, et quand on venait lui acheter des biscuits, qu'il avait la réputation de faire excellents et dont tous les gourmets de Paris se fournissaient chez lui, il les enveloppait dans un exemplaire de cette pièce. Ainsi ces deux victimes de Boileau associaient leurs talents contre l'ennemi commun. Le satirique en rit beaucoup, et il aimait à envoyer chercher de ces biscuits, afin de plaisanter de cette ingénieuse vengeance avec ses amis. Par la suite, Mignot s'apaisa, lorsqu'il vit que les vers de Boileau, loin de l'avoir décrié, comme il le craignait, n'avaient fait que répandre de plus en plus son nom, et lui attirer une vogue incroyable. Il ne tarda pas à s'enrichir, et il avouait volontiers qu'il devait sa fortune à Boileau.

Il est probable que, lors de la satire de Boileau, en 1665, Mignot était assez jeune et établi depuis peu d'années, car l'*Almanach ou Livre commode des adresses* d'Abraham du Pradel nous le montre encore au même poste en 1691 : « Le sieur Mignot, rue de la Harpe, y est-il dit, n'a pas seulement beaucoup de réputation pour la pâtisserie, mais encore pour toute espèce de ragoûts, étant pâtissier-traiteur. » Les boutiques de la plupart des pâtissiers d'alors étaient de véritables restaurants, comme on dirait aujourd'hui; on venait en parties fines chez Ragueneau, Flechmer ou Mignot, comme chez la Boisselière ou la Duryer.

Victor FOURNEL.

Note de Brossette sur le vers de la 3e satire de Boileau.

(1) Weyerman écrit MINJON.

(2) Continué par Ludovic *il Moro*, après une assez longue interruption, ce magnifique monument ne fut terminé que sous Napoléon Ier.

MIGNOT (*Jean-André*), auteur ecclésiastique français, né le 25 janvier 1688, à Auxerre, où il est mort, le 14 mai 1770. Il était grand-chantre à la cathédrale de sa ville natale. Possédant toute la confiance de Mgr de Caylus, il eut beaucoup de part à la rédaction du *Bréviaire*, du *Missel*, du *Processionnal* et du *Martyrologe* d'Auxerre, publiés par cet évêque. En sa qualité d'appelant, il fut mêlé aux discussions qui troublèrent de son temps l'Église. Il a publié la *Tradition de l'Église d'Auxerre*, avec l'abbé Le Beuf (1719), des *Observations critiques sur les deux premiers volumes de l'Histoire de France de Velly*; dans le *Journal de Verdun*, janv. 1763, et un *Mémoire historique sur les statues de saint Christophe*; 1768, in-8°. Il était membre de la Société littéraire d'Auxerre, qu'il avait, dit-on, contribué à établir. P. L.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel*.

MIGNOT (*Étienne*), savant littérateur français, né le 17 mars 1698, à Paris, où il est mort, le 23 juillet 1771. Dès sa jeunesse il se dévoua à la religion et aux lettres. Il entra dans la communauté des Trente-trois, y prit rapidement la première place, et fut reçu en 1722 docteur en théologie. Ne se bornant point aux études qu'exigeait sa profession, il joignit aux sciences ecclésiastiques la connaissance des monuments de l'antiquité profane; possédant à fond le droit romain et le droit coutumier, il aurait pu briller au barreau, et mérita l'estime et la confiance dont plusieurs magistrats l'honorèrent, entre autres le chancelier d'Aguesseau. Mais, doué d'une modestie rare, il cachait sa vie, refusait les places qui l'auraient exposé au grand jour, et ne mettait pas même son nom à ses ouvrages. On ne le vit jamais paraître aux assemblées de la faculté de théologie. Attaché aux doctrines des appelants, lié avec les principaux d'entre eux, tels que Debonnaire, de La Tour et Boidot, il prit une part active aux controverses du temps, et soutint ses opinions avec autant de chaleur que de bonne foi. En 1761 il fut admis à l'Académie des Inscriptions. « Agé de plus de soixante ans, il s'y présenta, dit Le Beau, avec une défiance égale à la présomption d'un jeune novice. » On a de l'abbé Mignot : *Traités et polémiques de la fin du monde, de la venue d'Élie et du retour des Juifs*, Amsterdam, 1737-1738, 3 vol. in-12 : ouvrage rempli d'érudition, attribué quelquefois aux abbés Debonnaire et Boidot; — *Discours sur l'accord des sciences et des belles-lettres avec la religion*; Paris, 1758, in-12; — *Paraphrase et explication des Proverbes de Salomon, de l'Ecclésiaste, de la Sagesse et de l'Ecclésiastique*; Paris, 1784, 2 vol. in-12 : attribuée aussi à l'abbé Joly; — *Paraphrase sur le Nouveau Testament*; 1754, 4 vol. in-12; — *Réflexions sur les connaissances préliminaires au christianisme*; Paris, 1756, in-12; — *Paraphrase et explication des Psaumes*; Paris, 1755, in-12; — *Analyse des vérités de la religion chrétienne*; 1755, in-12; — *Traité des droits de l'État et du prince sur les biens du clergé*; Amsterdam (Paris), 1755 et ann. suiv., 6 vol. in-12; — *Histoire de la réception du concile de Trente dans les États catholiques*; Amst. (Paris), 1756, 1766, 2 vol. in-12; — *Mémoire sur les libertés de l'Église gallicane*; Amst. (Paris), 1756, in-12; — *Histoire du Démêlé de Henri II avec Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry*; Paris, 1756, in-12; — *Traité des Prêts de commerce, ou de l'intérêt légitime et illégitime de l'argent*; nouv. édit., augmentée, Paris, 1759, 1767, 4 vol. in-12. Cet ouvrage, d'abord publié en 1738, in-4°, et dont l'auteur anonyme est peut-être Aubert, curé du diocèse de Mâcon, a été corrigé et refondu par Mignot, qui s'y déclare pour le prêt; on peut y ajouter les *Observations* (1769, in-12) qu'il fit paraître en réponse à la critique de ses sentiments contenue dans le t. III des *Principes sur l'usure* de l'abbé Barthélemy de La Porte; — divers petits écrits de controverse dirigés surtout contre Soanen, d'Ettemare, et ce qu'on appelait alors le parti des *figuristes*. Comme membre de l'Académie des Inscriptions, l'abbé Mignot a fourni au recueil de cette compagnie vingt-neuf mémoires, dont cinq *Sur les anciens Philosophes de l'Inde* (t. XXXI, 1768) et vingt-quatre *Sur les Phéniciens* (t. XXXIV, XXXV, XXXVIII, XL et XLII, 1770-1786); l'auteur y essayait de prouver que les Indiens comme les Phéniciens ne sont redevables qu'à eux-mêmes de leur culte, de leur police et de leur doctrines.
P. L—y.

Le Beau, *Éloge de l'abbé Mignot*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XXXVIII. — Barbier, *Dict. des Anonymes*.

MIGNOT (*Vincent*), historien français, neveu de Voltaire, né vers 1725, à Paris, mort en septembre 1791. D'une famille originaire de Sedan, il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint, sans avoir reçu la prêtrise, plusieurs bénéfices, entre autres l'abbaye de Scellières en Champagne. Il fut aussi pourvu de la charge de conseiller-clerc au grand conseil, et suivit les membres de ce corps dans le parlement de *Meaupeou*, dont ils firent partie (1771-1774). Il était frère de Mme Denis et neveu de Voltaire, avec qui il eut constamment des relations de bonne parenté. Grimm parle de lui plusieurs fois dans sa correspondance. « Ce neveu, dit-il, n'est pas le premier homme du siècle après son oncle; il est un peu épais..... L'oncle est sec comme une allumette, le neveu est gros comme un tonneau; l'oncle a des yeux d'aigle, le neveu a la vue basse. Tout ce qui les rapproche, c'est que le neveu est un fort honnête homme et que l'oncle est un bienfaisant, malin et charmant enfant. » L'abbé Mignot assista Voltaire dans ses derniers moments, et signa avec le marquis de Villevieille la profession religieuse qu'il fit avant de

mourir. Dans la crainte que le clergé de Paris élevât des difficultés pour la sépulture de son oncle, il s'empressa de faire transporter les restes de ce grand écrivain à Scellières, d'où ils furent retirés pour être placés au Panthéon. Un des héritiers de Voltaire, il consacra la meilleure partie de sa fortune à soulager les malheureux. On a de lui : *Histoire de l'impératrice Irène*; Amsterdam (Paris), 1762, in-12; — *Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples*; La Haye (Paris), 1764, in-12; — *Histoire des Rois catholiques Ferdinand et Isabelle*; Paris, 1766, 2 vol. in-12; — *Histoire de l'Empire Ottoman depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade, en* 1740; Paris, 1771, in-4° ou 4 vol. in-12; trad. en allemand (1774, 3 vol. in-8°) et en anglais (1788, 4 vol. in-8°). C'est le meilleur des ouvrages historiques de Mignot, qui en général a de l'exactitude et de l'impartialité, mais dont le style manque de vigueur et de pureté; — *Traités de Cicéron sur la vieillesse et l'amitié, trad. en français*; Paris, 1780, in-12; — *Quinte Curce et les suppléments de Freinshemius, trad. en français*; Paris, 1781, 2 vol. in-8°.

P. L.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires*. — Grimm, *Corresp.* — *Biblioth. d'un homme de goût*, III.

*MIGUEL (Dom *Marie-Evariste*), ex-roi de Portugal, né à Lisbonne, le 26 octobre 1802. Troisième fils de dom João, régent de Portugal (depuis Jean VI), et de Carlotta-Joachima d'Espagne (morte le 6 janvier 1830), il fut toujours l'enfant favori de sa mère (1), qui ne cessa d'intriguer pour le faire parvenir au trône. Dom Miguel, âgé de cinq ans, suivit ses parents lorsque ceux-ci, fuyant les armées françaises, s'embarquèrent pour le Brésil (27 novembre 1807). Arrivé à Rio-Janeiro (8 mars 1808), « il fut abandonné à la valetaille de la cour, et ne reçut aucune éducation. Dès l'âge de dix ans, il avait contracté l'habitude de boire... A mesure qu'il grandissait, il se livrait à la débauche et y mêlait de la férocité, fustigeant les négresses dont il venait d'abuser. Il tua un jour un petit nègre d'un coup de fusil, et dans un accès de colère coucha en joue son frère aîné. » A dix-neuf ans il ne savait ni lire ni écrire. Ce fut à cette époque (21 juillet 1821) qu'il revint en Portugal avec son père. On lui donna alors quelques professeurs, mais il était trop tard : « l'étoffe avait pris son pli ». Il n'apprit rien, et continua à se livrer à tous les excès : la chasse et les courses de taureaux furent ses grandes occupations. Il choisit pour compagnons des gens tarés ou de bas étage; cependant son père ne prit aucune mesure pour arrêter ses désordres.

Dom João VI, à la mort de sa mère, dona Maria Ire, avait échangé son titre de régent contre celui de roi (16 mars 1816); mais il persistait à rester au Brésil. En son absence, une révolution éclata (24 août-15 septembre 1820), une junte suprême fut constituée, des cortès convoquées et une constitution proclamée. Le roi revint en Europe, accepta de bonne foi ces événements, et jura fidélité à la constitution (9 mars et 23 septembre 1822). La reine, opposée à toute concession, résolut de détrôner son époux, et dom Miguel, instrument docile entre ses mains, se laissa placer par elle à la tête du parti absolutiste. Carlotta-Joachima se ligua avec la famille Sylveira, avec des moines fanatiques, gagna quelques généraux ambitieux, quelques magistrats prévaricateurs, prodigua l'argent et les promesses, et fit éclater la guerre civile dans la province la plus arriérée du Portugal, celle de Tras-os-Montes. En février 1823, le comte d'Amarante leva l'étendard de la révolte à Villaréal. En mai, plusieurs régiments, largement soudoyés, les mêmes qui avaient établi le régime constitutionnel, demandèrent à grands cris le rétablissement de l'absolutisme; à leur tête, se trouvaient le colonel Sampayo et le général Manöel-Ignacie Martins Pampiona, depuis comte de Subserra, qui sous Massena avait servi dans l'armée française contre sa patrie. Condamné à mort comme traître, il avait été amnistié en 1821 par les cortès. Élu député, il affecta pendant deux années des sentiments tellement libéraux que le ministère de la guerre lui fut confié; gagné par la reine, il n'eut pas de peine à entraîner la garnison de Lisbonne; il déclara alors les cortès dissoutes et la constitution annulée (29 mai 1823). Là ne s'arrêtait pas le but de la reine; elle voulait la déchéance de João VI et l'acclamation de dom Miguel. L'infant se rendit à Villaréal, où il fut rejoint par toutes les troupes de la capitale; mais tandis qu'il courait se faire reconnaître à Santarem, le roi, prévenu à temps par son fidèle serviteur, le vieux marquis de Loulé, se rendit lui-même à Villa-Franca, et se montra aux troupes qui rentrèrent aussitôt dans le devoir et lui jurèrent de

(1) Cette affection particulière a donné lieu aux bruits les plus fâcheux. Suivant quelques biographes, « Jean VI regarda toujours l'infant dom Miguel comme adultérin, et Charlotte-Joachime paraît avoir confirmé ce soupçon par l'aveu, à ce qu'on assure, qu'elle fit à son fils, au mois de mars 1828. Voici le discours qu'elle dut lui tenir et qui dut être entendu par une dame du palais dans une pièce voisine : cela nous a été communiqué par une personne digne de foi, à qui cette dame en aurait fait confidence. Après avoir avoué à son fils que Jean VI n'était pas son père, elle aurait ajouté ces mots : « Je te fais cet aveu afin que tu suives sans retard et aveuglément mes conseils pour te faire proclamer roi. Si tu t'en écartes, je me verrai forcée de confesser mon crime à la nation portugaise et au monde entier, et tu perdras ainsi la couronne que je te ménage depuis tant d'années. » (Rabbe, Vieilh de Boisjolin, etc., *Biographie universelle et portative des Contemporains*). Aucune preuve n'étant venue appuyer ce récit, nous laissons la responsabilité de ces lignes à leurs auteurs. Cependant on s'est appuyé sur l'illégitimité de don Miguel pour expliquer d'une part l'indifférence que don João montra pour l'éducation de ce prince, et de l'autre la haine que l'infant manifesta contre son père et contre son frère don Pedro « qu'il regardait, dit-on, comme des étrangers ». Au surplus il est avéré que Charlotte-Joachime de Bourbon, d'une conduite au moins légère, mariée à don João, le 8 mai 1784, avait cessé depuis 1798 d'entretenir de bonnes relations avec son époux, et qu'en 1806 leur rupture devint publique (*voy.* JOAO VI).

nouveau fidélité. Cet incident dérangea le plan des conjurés; dom Miguel, qui déjà avait pourvu aux principales charges du royaume, se vit contraint de demander pardon à son père. Le faible João VI non-seulement pardonna à l'infant, mais il eut l'imprudence de le nommer généralissime des armées portugaises. Ses complices furent également graciés et maintenus en charge. La reine seule, s'étant obstinée à ne pas reconnaître les nouvelles lois du royaume, fut exilée; elle n'en continua que plus activement ses menées. Le roi conserva le pouvoir absolu; il appela au ministère le comte de Palmella, et nomma une junte pour aviser au mode le plus convenable de constituer la nation. Cependant dom Miguel persévérait dans son but. En attendant une occasion opportune, il se vengea du marquis de Loulé, qu'il fit assassiner dans la demeure royale de Salvaterra presque sous les yeux du roi, assassinat auquel, s'il faut en croire quelques historiens, il prit une part active (1). Le roi ordonna une enquête plutôt pour la forme que dans l'intention de punir les coupables, qui étaient connus de toute la cour; aussi cette recherche n'aboutit-elle à rien. Cependant la reine, impatiente de gouverner, pressait son fils de frapper un coup décisif. Sous le prétexte de prévenir un prétendu complot des constitutionnels et des francs-maçons, on excita les troupes à la révolte, et le 30 avril 1824 une nouvelle insurrection éclata : elle fut d'abord couronnée de succès. Le roi fut consigné dans le palais de Bemposta; les ministres furent arrêtés, et avec eux un grand nombre de personnages éminents, qui, quoique ennemis du régime constitutionnel, avaient préféré la faiblesse inoffensive de João VI à la réaction terrible que préparait dom Miguel. La terreur régna dans Lisbonne. Dans l'impossibilité où il était de mettre un frein aux fureurs des absolutistes, et craignant avec raison la réalisation d'un plus grand attentat, le roi invoqua la protection du corps diplomatique; elle ne lui faillit point, et grâce à la courageuse initiative du baron Hyde de Neuville, ambassadeur français, il put gagner en sûreté le vaisseau anglais *Windsor-Castle*, mouillé dans le Tage (9 mai 1824). Dom Miguel vit encore ses plans renversés. Il essaya néanmoins de retenir le pouvoir, qui lui échappait pour la seconde fois : il se rendit auprès de son père, se jeta à ses genoux en sanglotant, et allégua pour excuse qu'il ne s'était emparé du gouvernement et n'avait décrété des mesures violentes que pour déjouer un immense complot tramé contre la vie du roi et celle de sa famille. Selon lui, le but des conspirateurs, déjoués et punis, n'était rien moins que d'abolir d'un seul coup la monarchie et la religion. João se montra fort incrédule, et lui répondit « qu'il n'existait d'autre complot que celui dont il était lui-même (l'infant) le chef ». Et il ajouta : « C'est toi et ta mère seuls qui voulez m'arracher la vie. » Repoussé de ce côté, dom Miguel se présenta aux casernes, et chercha à entraîner les soldats en leur promettant le pillage des libéraux et des négociants étrangers; mais les chefs surent maintenir l'ordre dans leurs troupes. L'infant, découragé, revint à bord du *Windsor-Castle*, et se mit à la discrétion de son père. Les témoins de cette entrevue disent qu'il avoua tous ses crimes, l'assassinat du marquis de Loulé et ses tentatives réitérées pour détrôner son père : ce rapport est douteux. Quoi qu'il en soit, le roi, qui avait ordonné une enquête sur la dernière rébellion, la fit mettre à néant, ainsi que les procédures commencées au sujet du meurtre de Loulé. Il craignit de trop en apprendre et de ne pouvoir reculer devant une punition exemplaire. Dom Miguel avait d'ailleurs de chaleureux partisans dans les cours étrangères, et dom João dut céder beaucoup aux influences diplomatiques (1). Il se borna à retirer à l'infant le commandement des armées avec ordre de quitter le Portugal pour voyager; la reine fut reléguée au château de Queluz; quant à leurs complices, le marquis José d'Abrantès et quelques autres individus moins marquants, ils furent seuls envoyés en exil. Dom Miguel fut conduit à bord d'un bâtiment portugais qui mit à la voile, le 13 mai 1824, pour Brest. De ce port il se rendit à Paris, où ses manières rudes et impérieuses lui attirèrent peu de sympathie. Présenté à Louis XVIII, ce monarque crut devoir lui adresser quelques remontrances mêlées de bons conseils; l'infant y ré-

(1) Voici en quels termes cet assassinat est rapporté dans la *Biographie portative des Contemporains*. « Vers la fin de janvier 1824, le roi s'étant rendu à Salvaterra pour y passer le carnaval, dom Miguel proposa de faire jouer sur le théâtre de cette maison de plaisance une comédie dans laquelle l'infant et le marquis de Loulé devaient remplir des rôles. On commença les répétitions, et après celle qui eut lieu le soir du 28 février tout le monde se retira, à l'exception de dom Miguel, du marquis José d'Abrantès (*voy.* ce nom), du marquis de Loulé (*voy.* ce nom), d'un ancien cocher Leonardo, et d'un conducteur de taureaux, ami de ce dernier et protégé du marquis d'Abrantès. Pour rentrer au palais il fallait traverser un corridor : c'est là que fut assassiné le marquis de Loulé. Le cocher Leonardo, d'après les ordres qu'il avait, dit-on, reçus de l'infant, jeta sur la victime une couverture qu'il portait sous le bras, et lui en enveloppant la tête, il l'étouffa. On lui porta ensuite plusieurs coups, et l'infortuné marquis expira sans avoir pu pousser un seul cri. Il ne respirait déjà plus quand dom Miguel, selon les mêmes bruits, survint et lui enfonça dans la bouche un couteau qui lui fendit la lèvre inférieure et lui blessa le palais », afin, aurait-il dit, de lui apprendre à se taire ». — Le cadavre fut porté dans la nuit hors de la demeure royale, et jeté au milieu des décombres dont elle est entourée. La veille du jour où ce crime fut commis, dom Miguel avait emprunté 500 *francs* au marquis de Loulé; peu d'heures avant l'assassinat, il lui avait prodigué toutes les marques de la plus franche et cordiale amitié. Le crédule marquis paya chèrement son imprudente sécurité! » (RABBE, VIEILH DE BOISJOLIN et SAINTE-PREUVE.)

(1) La conduite que les principaux cabinets de l'Europe ont tenue longtemps avec dom Miguel, et la désapprobation ou le rappel de tous les ambassadeurs présents à Lisbonne (celui de Russie excepté) qui prirent part aux événements de mai 1824, feraient croire que la réussite des projets de l'infant aurait été vue favorablement par les membres de la Sainte-Alliance.

pondit dans des termes très-inconvenants. Son séjour en France fut de courte durée. Il partit pour Vienne, où le prince de Metternich lui donna des maîtres, parvint à lui faire acquérir quelques connaissances et à polir un peu sa rudesse de formes et d'esprit. Ce fut aussi à la cour d'Autriche que l'infant se perfectionna dans l'art de la dissimulation, art pour lequel au surplus il avait déjà donné des preuves de dispositions naturelles.

Le 10 mai 1826, João VI mourut subitement. Nous ne pouvons nous rendre ici l'organe des récits divers qui furent alors répandus; nous imiterons ici la sage réserve d'un de nos collaborateurs, M. Ferdinand Denis. « Si l'historien, dit-il à ce sujet, doit mentionner de tels bruits, il ne peut les donner comme dignes de foi que lorsque des preuves irréfragables les ont fait entrer dans le domaine de la vérité. » Ce qu'il y a de positif, c'est que dès le 6 mars 1826 le roi avait institué la régence du royaume (1), « qui devait pourvoir à l'administration du royaume et gouverner même *jusqu'à ce que celui à qui appartenait la couronne* eût fait connaître sa volonté. Le roi ne désignait pas assez clairement « celui à qui appartenait la couronne »; car don Pedro avait alors accepté la couronne impériale du Brésil, couronne séparée solennellement de celle du Portugal, et sous aucun prétexte ces deux États ne pouvaient appartenir désormais au même monarque. De cette lacune naquirent les prétentions de dom Miguel et tous les malheurs qui désolèrent si longtemps le Portugal. Dom Pedro, se regardant comme héritier légitime de son père, ne tarda pas à faire connaître sa volonté. Il octroya aux Portugais une charte, publia une amnistie générale pour les faits politiques, et déclara qu'il abdiquerait le trône de Portugal en faveur de sa fille aînée, dona Maria da Gloria, aussitôt que la charte serait jurée, et que le mariage de sa fille avec dom Miguel serait effectué. Cette dernière clause n'avait d'autre but que d'éviter désormais toute guerre civile, en réunissant les deux branches dans un même intérêt. En attendant il confirmait l'infante Isabel-Maria dans la régence à laquelle elle avait été appelée par João VI. Le serment à la charte fut prêté par tous les fonctionnaires de l'État sans opposition (juillet 1826). Une chambre des députés fut élue, un sénat installé. Ce fut de Vienne, le 4 octobre 1826, que dom Miguel prêta serment à don Pedro comme roi de Portugal, à la reine dona Maria, son héritière, et à la charte (2). Il accepta toutes les conditions qui lui furent imposées. Le 29 octobre suivant, il signa ses fiançailles avec sa nièce. Durant ce temps, sa mère, d'accord avec son frère Ferdinand VII et les apostoliques d'Espagne, préparait un mouvement réactionnaire en Portugal. En effet, le 9 janvier 1827, le comte d'Amarante, devenu marquis de Chavès, et d'autres membres de la famille des Sylveira et des Fonseca, relevaient l'étendard de l'absolutisme à la tête de huit à dix mille hommes, secondés par la population presque entière des provinces de Tras-os-Montes, de l'Alem-Tejo et de Beira. Le comte de Villa-Flor marcha contre les rebelles avec sept mille soldats, les joignit près de Conches de Beira, et après un combat acharné les força à se réfugier sur le territoire espagnol, où du reste ils furent si bien reçus, que dès le mois suivant Chavès rentrait par Ruivaco dans la province de Minho, à la tête de quatre mille fantassins, cinq cents cavaliers et avec dix pièces de canon. Villa-Flor opéra sa jonction avec le marquis d'Angeja, général en chef des troupes de la régence. Tous deux attaquèrent les miguélistes, et, du 4 au 29 février, ils les obligèrent, après plusieurs défaites, à regagner l'Espagne. Sur ces entrefaites un débarquement de troupes anglaises, sollicité par la régente, causa un vif mécontentement à Lisbonne, et les cris de *A bas la Constitution! vive le roi dom Miguel!* se firent entendre de toutes parts, le 30 avril, dans les rues de Lisbonne. En apprenant ces événements, dom Pedro, qui ignorait l'état des esprits en Portugal, crut tout concilier, en accordant, par un décret du 3 juillet 1827, la régence à dom Miguel aussitôt que ce prince aurait atteint sa majorité (octobre 1827); mais en même temps il l'invitait à se rendre au Brésil pour conférer avec lui et mettait à sa disposition un vaisseau qui devait le prendre à Brest. Conseillé par l'Angleterre, par l'Autriche, et aussi par ses propres instincts, l'infant n'eut garde de se confier à la loyauté de son frère aîné. Il se rendit à Londres, y reçut les félicitations et les assurances d'amitié de Georges IV, et débarqua à Lisbonne, le 28 février 1828. Une ovation lui était préparée : au sortir de la cathédrale, où il était allé renouveler ses serments, la populace l'accueillit en criant : « Vive dom Miguel, roi absolu. » Ses intentions devinrent alors si manifestes que dona Isabel-Maria crut devoir lui résigner ses pouvoirs en séance publique (1). Le 13 mars 1828 le nouveau régent prononça la dissolution de la chambre des députés. Le 15 avril eut lieu un mouvement po-

(1) Cette régence, composée de plusieurs membres, était présidée par l'infante Isabel-Maria, née en 1801, et deuxième enfant du roi João VI.

(2) En prenant cette imprudente mesure don Pédro céda à l'influence britannique. Sir William A'Court, ambassadeur d'Angleterre à Lisbonne, soutenait ouvertement que la régence appartenait de droit à l'infant, et pourtant rien n'était plus positif que son exclusion, d'après l'article de la charte *de don Pedro*, qui déclarait incompatibles les fonctions de régent avec la qualité d'époux de la reine régnante.

(1) En rentrant dans ses appartements, on rapporte que dom Miguel dit d'un air triomphant à ses valets : « Comme je viens de les duper ! » A quoi le barbier-chirurgien Parès (depuis vicomte de Queluz) répondit : « Personne ne sait mieux feindre que votre altesse royale. » Le prince de Metternich lui-même avait cru ce jour-là à la sincérité de son élève.

pétition qui invitait dom Miguel à s'emparer du trône. Plus tard la majorité des pairs lui présenta une adresse dans le même sens. Les municipalités de la plupart des communes de Portugal durent suivre cet exemple. Le 3 mai dom Miguel fit son premier acte de souveraineté en convoquant les trois états des anciennes cortès, composés de gens choisis par lui et dévoués à sa cause. Cette assemblée déclara, le 11 juillet 1828, dom Miguel *seul roi légitime de Portugal*. La ville de Porto, seule, protesta contre ce coup d'État, et devint le quartier général des partisans de la constitution et de dona Maria (16 mai 1828). Une junte constitutionnelle fut formée, et la guerre civile éclata. Plusieurs régiments vinrent grossir l'armée constitutionnelle, qui obtint d'abord quelques succès et occupa Coïmbre; mais la division se mit dans ses rangs. Le général Saldanha abandonna la lutte le premier, et se réfugia en Galice, où le 6 juillet 1828 le suivirent les débris des pédristes, conduits par Joachim de Souza de Pizarro et Bernardo de La Nogueira, qui avaient combattu jusqu'au dernier moment. Un soulèvement qui s'était opéré dans les Algarves avait été comprimé dès le 7 juin 1828. C'est alors qu'on vit s'organiser en Portugal un système de terreur et de concussions, suivi et exécuté sans relâche par dom Miguel et ses satellites, au premier rang desquels figuraient les ducs de Cadaval et de Lafões. L'échafaud est teint du sang de têtes illustres et honorables; plus de trente mille personnes, appartenant surtout aux classes aisées, furent incarcérées ou déportées. Leurs biens furent confisqués ainsi que ceux des citoyens qui par l'émigration se dérobèrent aux bourreaux.

Tandis que ces faits s'accomplissaient en Europe, dom Pedro dès le 3 mars 1828 abdiquait formellement à Rio-de-Janeiro, la couronne de Portugal en faveur de sa fille, qui prit aussitôt le titre de dona Maria II. Le 5 juillet suivant, elle partait pour aller à Vienne terminer son éducation dans le palais de l'empereur François, son aïeul. Mais, arrivée à Gibraltar, le 3 septembre, le marquis de Barbacena Filisberto Caldeira Brant, qui la conduisait, apprenant les nouveaux événements, crut devoir faire voile pour l'Angleterre, où la jeune reine arriva le 24 septembre. Le gouvernement britannique, dirigé alors par le duc de Wellington et lord Aberdeen, n'accueillit pas tout d'abord dona Maria comme reine légitime.

Cependant les îles Açores ayant refusé de recevoir les fonctionnaires délégués par l'usurpateur devinrent le point de ralliement des constitutionnels. Le 6 janvier 1829, une expédition d'émigrés, partie de Plymouth et commandée par le comte de Saldanha, chercha à débarquer à Terceira; mais, canonnée par les bâtiments anglais, elle dut rebrousser chemin et se réfugier à Brest (fin janvier). Dom Pedro, justement offensé des procédés de l'Angleterre, rappela sa fille près de lui (30 août). Le général Diocleciano Cabreira ayant quitté Terceira, le jeune comte de Villa-Flor fut nommé, au nom de la reine, capitaine général. Il vint occuper les Açores avec quelques troupes aguerries (fin juin), et le 11 août il obtint un avantage signalé contre l'expédition que dom Miguel avait dirigée sur Terceira. Le 3 mars 1830 arriva dans cette île un conseil de régence nommé par dom Pedro (15 juin 1829) et présidé par le marquis de Palmella. Ce conseil était chargé de faire valoir par tous les moyens les droits de la reine. Son action fut entravée par les intrigues des cours d'Angleterre, de France, des Pays-Bas, d'Autriche, et dom Miguel put contracter assez facilement un emprunt de 50 millions. Mais les journées de Juillet vinrent tout à coup changer la politique européenne. L'opinion publique se déclara hautement en France contre dom Miguel. Le ministère Wellington fut renversé; une influence plus libérale domina dans le Foreign-Office. Des secours en hommes et en argent sortirent des ports français pour venir en aide aux constitutionnels portugais. Dom Miguel déploya alors de nouvelles rigueurs, et les journées des 6 février et 16 mars 1831 furent marquées par de sanglantes et nombreuses exécutions. Un incident fortuit vint forcer la France à intervenir d'une manière plus directe dans les actes du gouvernement miguéliste. Un vieillard de soixante-quinze ans, M. Saurinet, et un autre Français, M. Bonhomme, négociants honorables, sur des motifs dénués de tout fondement, furent condamnés, le premier à la déportation perpétuelle en Afrique, le second à la flagellation par les rues de Lisbonne. Le consul français, M. Casas, protesta énergiquement contre cette sentence inique; et comme il n'en put suspendre l'exécution, il amena son pavillon et le 19 avril quitta Lisbonne. Une petite division navale, sous les ordres du capitaine Rabaudy, vint demander réparation pour les Français qui avaient souffert dans leur honneur et dans leurs intérêts. Dom Miguel refusa toute satisfaction. Alors le Tage fut bloqué et une expédition fut préparée sous les ordres des contre-amiraux Roussin, commandant en chef, et Hugon. Elle se composait des vaisseaux *Le Suffren*, *Le Trident*, *Le Marengo*, *L'Algésiras*, *La Ville de Marseille*, *L'Alger*; des frégates *La Melpomène*, *La Pallas*, *La Didon*; des corvettes, *La Perle* et *L'Églé*; des bricks *L'Endymion* et *Le Dragon*. Cette escadre partit de Brest le 16 juin 1831, et arriva en vue du cap de La Roque le 25. L'amiral Roussin s'étant convaincu que, loin de vouloir céder, dom Miguel se préparait à une vigoureuse défense, le somma le 9 juillet d'avoir à satisfaire le gouvernement français dans les vingt-quatre heures. Le vicomte de Santarem, qui dirigeait alors le cabinet de Lisbonne, rejeta tout accommodement. « L'heure était venue de punir (1). » L'attaque

(1) *Rapport* du baron Roussin, 11 juillet 1831.

commença le lendemain à une heure; en deux heures et demie les forts Saint-Julien, Bugio, de Belem amenèrent pavillon; les passes du Tage furent forcées, les nombreuses batteries de terre démontées, la flotte portugaise capturée (1), et à cinq heures la flotte française était mouillée à 300 toises des quais de la ville, en face du palais royal. Dom Miguel, terrifié, adhéra à toutes les demandes de la France : elles furent les mêmes qu'avant la victoire; on rendit les bâtiments loyalement conquis, « *la France paya sa gloire* ». Mais un coup terrible venait d'être porté aux absolutistes (2).

Pendant ce fait d'armes l'empereur dom Pedro, sous le titre de *duc de Bragance*, débarquait en Angleterre. Quelques mois plus tard, la reine dona Maria II descendit à Brest, où elle trouva un royal accueil. La régence de Terceira n'était pas restée inactive; elle avait arraché le drapeau miguéliste des îles de l'Atlantique. Désormais les événements marchèrent vite : le 10 février 1832, dom Pedro, sûr de l'appui de la France, partait de Belle-Isle pour se rendre aux Açores, où il arrivait le 22. Il prit alors la direction générale des affaires, et le 7 juillet débarqua en Portugal, à Mendelo, entre Villa do Conde et Porto. L'armée constitutionnelle obtint immédiatement des avantages. Le 8 elle entrait à Porto. La lutte entre les deux frères se prolongea avec des chances diverses. Tous deux avaient appelé à leur service de nombreux auxiliaires étrangers, et ce fut entre ces troupes que se décida véritablement le sort du Portugal. Deux légions françaises que dom Pedro avait prises à sa solde ne furent pas de peu de poids dans cette guerre. Dom Miguel bombarda durant onze mois Porto, sans pouvoir forcer la place à capituler. Le 5 juillet 1833, l'amiral anglais Napier (sous le nom de Carlos Ponza) détruisit la flotte miguéliste à la hauteur du cap Saint-Vincent. Les pédristes, débloqués par mer, purent recevoir des renforts et reprendre la campagne. La victoire d'Almostes (13 février 1834), gagnée par le maréchal Saldaña, vint aggraver la position de dom Miguel. Le 10 avril suivant la reine régente d'Espagne Christine reconnut dona Maria comme légitime souveraine du Portugal : cet acte important fut accepté par la France et par l'Angleterre; la question politique se trouva dès lors décidée. Villa-Flor, devenu duc de Terceira, et l'amiral Napier décidèrent la question militaire : le 8 mai le duc entra à Coïmbre, et le 16 il mit en déroute l'armée absolutiste à Asseiceira; en même temps l'amiral réduisait Villa de Figueira de Fez (8 mai) et Ourem. Santarem capitula, et le Tage fut franchi. Dom Miguel demanda un armistice, qui lui fut refusé. Le duc de Terceira et le maréchal Saldaña ayant opéré leur jonction marchaient sur Lisbonne, lorsque, le 26 mai, le général miguéliste Guedro vint se rendre à discrétion avec les débris de son armée (26 mai). Dom Miguel était alors à Evora avec le prétendant espagnol don Carlos de Bourbon; menacé de voir sa retraite coupée, il sollicita une convention particulière, qui lui fut accordée (29 mai). Par cette capitulation il renonça à toutes prétentions au trône de Portugal et s'engagea solennellement à ne jamais se mêler des affaires politiques de la péninsule hispano-lusitanienne. On lui accorda une pension de 60 contos de réis (36,082 fr. 60 c.), et il s'embarqua à Sines, le 1er juin 1834. Mais à peine arrivé à Gênes, il adressa à tous les souverains de l'Europe une protestation contre l'acte qu'il avait signé à Evora. Depuis ce temps il vit retiré à Rome, dans le plus grand oubli.

En août 1846, Reginald Mac Donnel essaya de soulever le Portugal aux cris de *Pro lege et rege*. Il proclama dom Miguel Ier dans les provinces de Minho et Tras-os-Montes. Un prêtre fanatique, surnommé *El padre Casimiro*, se mit également à la tête de quelques bandes de contrebandiers espagnols et portugais; mais ce soulèvement isolé n'eut aucun écho. Il fut calmé par l'envoi de quelques troupes de ligne et le bon esprit des habitants. Il ne paraît pas, au surplus, que dom Miguel ait pris une part active à ce soulèvement. A. DE L.

J.-M. de Souza-Monteiro, *Historia de Portugal, desde o reinado da Senhora dona Maria Ia ate a convenção d'Evora-Monte*, etc.; Lisbonne, 1838, 2 vol. in-12. — *Revista historica de Portugal desde a morte de dom João VI ate o fallecimento do imperador don Pedro*; Coïmbre, 1840, in-8°. — Hyde de Neuville (comte de Bemposta), *De la Question portugaise*; Paris, 1830, in-8°. — Jozé Liberato Freire de Carvalho, *Memorias com o titulo de annaes para a historia do tempo que durou a usurpação de dom Miguel*; Lisbonne, 1841-1843, 4 vol. in-8°. — Le même, *Ensaio politico sobre as causas que preparão a usurpação do infante dom Miguel*; 1842, in-8°. — Le marquis de Rezende, *Éclaircissements historiques relatifs aux affaires de Portugal*; Paris, 1832, in-8°. — Le colonel Hodges, *Narrative of the expedition of Portugal* in 1832, etc.; Londres, 1833, 2 vol. in-8°. — Raimundo-Jozé da Cunha-Mattos, *Memoria da campanha do senhor dom Pedro*; Rio-de-Janeiro, 1833. — *Journal d'un officier français au service de dom Miguel*; Paris, 1834, in-8°. — Owen, *Civil War in Portugal and the siege of Oporto*; 1836. — John Armitage, *Historia do Brasil desde a chegada da familia de Bragança até a abdicação do imperador D. Pedro*; Rio-de-Janeiro, 1837. — Chaumeil de Stella et Auguste de Santeül, *Essai sur l'histoire de Portugal*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°. — *Retratos e Biographias de personages illustres de Portugal*; Lisbonne, 1842, in-fol. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. IV, p. 286-287. — *Exposé des droits de S. M. dona Maria II*; Paris, 1830, in-4°. — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 400-419.

MIKITAR. *Voy.* MEKHITAR.

MIKKEL (*Heinrich*), poëte danois, vivait au quinzième siècle; il fut chanoine de l'église de Saint-Alban à Odensee. Il reste de lui trois

(1) Elle se composait du *Dom João VI*, vaisseau de 74; de trois frégates de 48, trois corvettes, deux bricks.

(2) « En voyant un succès si complet, combien il nous a peu coûté, je ne craindrai point devoir affaiblir son prix; c'est au vaincu seulement à regretter de n'avoir pas su honorer suffisamment sa défaite. Celle-ci consiste dans la destruction du prestige qui faisait la force d'un gouvernement orgueilleux, qu'adoptait l'Europe entière : l'inexpugnabilité du Tage du côté de la mer. » (*Rapport* de l'amiral Roussin.)

poëmes *Sur la Création des Choses*, *Sur la Vie de l'Homme* et *Sur le Rosaire de la Vierge*, imprimés à Copenhague, en 1514 et 1515. Ces compositions ont peu de valeur au point de vue littéraire, mais elles ont quelque intérêt pour l'étude des progrès de l'idiome danois. G. B.

Danske Ditekunsts Historie, t. II. — Nyerup, *Litterar. Lexikon for Danmark*, p. 399.

* **MIKLOSICH** (*François*), philologue styrien, né en 1813. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat à Vienne, il fut chargé en 1849 d'enseigner à l'université de cette ville les langues et les littératures slaves. On a de lui : *Radices Linguæ Paleoslovenicæ*; Leipzig, 1845; — *Lexicon Linguæ Paleoslovenicæ*; Vienne, 1850; — *Slawische Bibliothek*; Vienne, 1851; — *Vergleichende Grammatik der slawischen Sprachen* (Grammaire comparée des Langues Slaves); Vienne, 1852-1856, 3 vol.; — *Formlehre der altslawischen Sprache* (Formes de l'ancienne Langue Slave); Vienne, 1854; — *Die Sprache der Bulgaren* (Langue des Bulgares); Vienne, 1856. O.

Pierer, *Neueste Ergänzungen*.

MILÆUS. *Voy.* MILIEU.

MILANI (*Aurelio* ou *Aureliano*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1675, mort à Rome, en 1749 Il reçut de son père, Camillo, les premières leçons de dessin, et passa par les ateliers de Pasinelli et de Gennari, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à l'étude des œuvres des Carrache. Il ne tarda pas à se faire connaître pour l'un de leurs plus heureux imitateurs. Après Cignani, aucun peintre ne soutint mieux que lui le dessin et le crédit de l'école. Après avoir peint à Bologne un assez grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont le *Saint Jérôme* et *Le bienheureux Buonaparte Ghislieri*, de Santa-Maria della Vitta; *Le Christ avec sainte Gertrude et plusieurs saints dans une gloire*, de la cathédrale, et des *enfants* en camaïeu à l'Annunziata, il alla se fixer à Rome. Nous citerons surtout de lui dans cette ville le *S. Pamachio* de l'église Saint-Jean-et-Paul, et à Santa-Maria-Maddalena le cul-de-four à fresque représentant la *Prédication de Jésus-Christ*, bonne composition, mais dont le coloris est un peu criard dans certaines parties. Aureliano enseigna à Rome pendant un grand nombre d'années; les plus connus de ses élèves sont Giuseppe Marchesi dit le *Sansone*, et le Padouan Antonio Gionima. E. B—N.

Zanotti, *Vita del Pasinelli*. — Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina*. — Crespi, *Felsina pittrice*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Orlandi. — Lanzi. — Ticozzi.

MILANO (*Ambrogio* DA), sculpteur italien, florissait dans la seconde moitié du quinzième siècle. A Ferrare, dans le chœur de l'église de S.-Giorgio, on admire de lui le beau *mausolée de l'évêque Lorenzo Roverella*, qu'il a exécuté en 1475. E. B—N.

Cittadella, *Cose più rimarcabili di Ferrara*.

MILANO (*Giovanni* DA), peintre de l'école florentine, né et mort à Milan, florissait de 1350 à 1370. Élève favori de Taddeo Gaddi, il l'aida dans plusieurs de ses travaux, tels que des fresques d'Arezzo, aujourd'hui détruites, et divers tableaux à Florence. Sa manière tient de celle du Giotto. Vasari donne de grands éloges aux tableaux que Giovanni avait faits pour le maître de l'église d'Ogni-Santi, et pour la chapelle de saint Gérard de Villemagne à Santa-Croce, aussi bien qu'à ses fresques d'Assise, représentant l'*Histoire de la Vierge* et *Le Christ sur la croix entre sa mère et sainte Claire*. L'Académie de Florence possède de lui un tableau représentant *Le Christ mort entre les bras des Marie*, et signé : *Jo Govani* (sic) *da Melano depinsi questa tavola* i MCCCLXV. Giovanni avait peint dans un tabernacle extérieur de l'église Santa-Maria-Alberighi une *Annonciation* à fresque, qui était connue sous le nom de *Madonna de' Ricci*, parce que cet ouvrage avait été commandé par Rosso de' Ricci. Le 11 juillet 1501, un certain Antonio Rinaldeschi, sortant furieux d'une maison où il s'était ruiné au jeu, lança de la boue sur cette image sacrée, et peu de jours après paya de sa vie son impiété. Ce châtiment miraculeux a donné lieu, en 1508, à la fondation de l'église de la *Madonna de' Ricci*, où la fresque de Giovanni, transportée en grande pompe, est encore aujourd'hui l'objet de la vénération des fidèles. En 1370, cet artiste retourna à Milan, rappelé sans doute par les Visconti, et il y termina sa carrière, après avoir encore eu le temps d'enrichir sa ville natale d'un assez grand nombre de peintures à fresque et en détrempe. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — O. Brizzi, *Guida di Arezzo*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

MILBERT (*Jacques-Gérard*), peintre et voyageur naturaliste français, né le 18 novembre 1766, à Paris, où il mourut, le 5 juin 1840. Il était depuis 1795 professeur de dessin à l'École des Mines lorsqu'en 1800 il fit partie, comme dessinateur, de l'expédition pour les terres australes, commandée par le capitaine Baudin. Contraint par le mauvais état de sa santé de s'arrêter à l'Ile-de-France, il utilisa les deux années qu'il y passa, en réunissant les matériaux d'un ouvrage qu'il rédigea plus tard. En 1815 il se rendit dans l'Amérique du Nord, et, chargé par Hyde de Neuville, alors ministre de France près du gouvernement des États-Unis, de recherches d'histoire naturelle, il y consacra sept années, et y mit « une persévérance inouïe », au dire de Georges Cuvier. L'importance des services rendus par Milbert lui valut le titre de correspondant du Muséum d'Histoire naturelle, auquel il avait fait de nombreux envois de plantes et d'animaux. Il a publié : *Voyage pittoresque à l'Ile-de-France, au cap de Bonne-Espérance, et à l'île de Ténériffe*; Paris, 1812, 2 vol. in-8°,

et atlas in-4°, dont les vues sont en partie gravées par l'auteur; — *Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson et des parties latérales de l'Amérique du Nord, d'après les dessins originaux pris sur les lieux*; Paris, 1828-1829, 2 vol. in-4° et atlas. E. R.

Mémoires de l'Académie royale des Sciences, t. V (1826), p. 173. — *Rapport par les professeurs administrateurs du Muséum d'Histoire naturelle sur les travaux de M. Milbert*, etc., en tête du t. Ier de l'*Itinéraire pittor. du fleuve Hudson*, etc. — *Moniteur univ.* du 3 novembre 1840.

MILBOURNE (*Luke*), littérateur anglais, mort le 15 avril 1720, à Londres. Il obtint en 1704 un des bénéfices ecclésiastiques de cette ville. Ayant osé s'attaquer à Dryden, et d'une façon peu louable, ce poëte se vengea en le couvrant de ridicule; Pope ne le traita pas mieux dans *La Dunciade*. Cependant Milbourne, quoique d'une vanité excessive, n'était dépourvu ni de talent ni de savoir. On a de lui : *Poetical Translation of Psalms*; Londres, 1698; — *Notes on Dryden's Virgil*; ibid., 1698, in-8°; — *Vindication of the Church of England*; ibid., 1726, 2 vol. in-8°; — des pièces de vers, des sermons, etc. K.

Works of Dryden, édit. Malone, I, 314; IV, 636, 648. — Johnson, *Life of Dryden*. — Chalmers, *General Biogr. Dict.*

MILCENT (*Jean-Baptiste-Gabriel-Marie*), littérateur français, né le 23 juin 1747, à Paris, mort en 1833. Il était le dernier et le seul qui survécut, des vingt-et-un enfants d'un marchand de bois. Élevé par les Jésuites, il fut admis de bonne heure dans la société de Diderot et de d'Alembert, qui lui ouvrirent le salon de Mme Geoffrin. Pendant plus de vingt ans il dirigea le *Journal d'Agriculture*, et depuis 1782 les *Affiches de Normandie*, recueils qui paraissaient l'un et l'autre à Rouen et dont il se défit au début de la révolution, afin de suivre à Paris le mouvement politique. Nommé, le 1er juin 1795, secrétaire de l'Académie royale de Musique, il remplit ces fonctions jusqu'au mois d'août de l'année suivante. Depuis cette époque il se renferma dans ses travaux littéraires. On a de lui : *Azor et Zimeo, conte moral, suivi de Thiamis, conte indien*; Paris, 1775, in-12; — *Le dix-huitième Siècle vengé, épître*; Paris, 1775, in-8°; — *Agnès Bernauer, pièce héroïque en vers libres*; Rouen, 1784, in-8°, imitée de l'allemand; — *Les deux Frères, comédie en deux actes et en vers*; Paris, 1785, in-8°; — *Les deux Statues, comédie en prose*; Rouen, 1794, in-8°; cette pièce obtint plus de deux cents représentations au théâtre de l'Ambigu; — *Hécube, tragédie lyrique en trois actes*; Paris, 1800, in-8°; — *Praxitèle ou la Ceinture, opéra en un acte*; Paris, 1800, in-8°; — *Éléments de Géographie*; Paris, 1801, in-12; — *Ode sur l'avénement de Napoléon au trône*; Paris, 1804, in-8°; — *Médée et Jason, tragédie lyrique en trois actes*; Paris, 1813, in-8°; — *Lord Davenant, drame*; Paris, 1825, in-8°, avec Vial et Gensoul. Outre les pièces imprimées, Milcent en avait composé plusieurs autres qui n'ont pas été jouées.

Un écrivain du même nom, **MILCENT** (*C.-L.-M.*), né à Saint-Domingue, rédigea pendant la révolution des journaux consacrés aux intérêts des hommes de couleur, tels que *Le Creuset d'Angers* (1791), la *Revue du Patriote* (1792), et *Le Créole patriote* (1793). Exclu du club des Jacobins pour avoir prêté sa plume aux partisans de Brissot, il fut arrêté comme suspect, et exécuté le 16 mai 1794. P. L.

Nouv. Biogr. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire*.

MILÉ (*Francisque*), peintre belge d'origine française, né à Anvers, en 1644, mort à Paris, en 1680. Son père était un habile tourneur en ivoire, natif de Dijon, qui suivit le prince de Condé dans les guerres de Flandre. Francisque Milé montra dès son enfance beaucoup de goût pour le dessin. Son père seconda ses dispositions en le plaçant dans l'atelier des Franck, qui l'adoptèrent, en quelque sorte, et l'envoyèrent à Paris étudier les œuvres du Poussin. Milé revint dans sa patrie, où il épousa, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans (1652), la fille de Constantin Franck. Il visita alors l'Angleterre, la Hollande, et revint à Paris chargé de travaux. Il ne voulut plus revoir sa ville natale, et ce fut de Paris qu'il expédia les tableaux qui lui avaient été demandés. L'Académie française de Peinture lui ouvrit ses rangs, et bientôt il y professa. Le roi Louis XIV et les principaux seigneurs de sa cour lui commandèrent de nombreux tableaux; la réputation de Milé aurait égalé celle des plus grands maîtres si, à peine âgé de trente-six ans, il n'eût été frappé par la mort. « Il avait beaucoup d'envieux, et on assure, dit Descamps, qu'il mourut d'un poison qui l'avait rendu fou. » Milé fut enterré à Saint-Nicolas-des-Champs. Son dessin était correct, sa touche légère et suave; ses paysages et ses ciels remplis de vérité et de force. Ses compositions, heureusement choisies, sont groupées agréablement. Outre onze tableaux de ce maître qui se voient au Louvre, il fit pour Saint-Nicolas-du-Chardonnet *Le Sacrifice d'Abraham* et *Élysée dans le désert*. Les musées de Bruxelles, Dort, Dusseldorf, La Haye, Rotterdam possèdent chacun plusieurs paysages avec figures sortis du pinceau de Milé. A Middelbourg, galerie Cauwerven, on voyait le meilleur tableau de ce maître : il représentait *La Femme adultère*. A. [illegible]

Descamps, *Vie des Peintres flamands*, t. II, [illegible]

MILET ou **MILLET** (*Jacques*), poëte français, né vers 1425, mort à Paris, en 1466. Il ne nous est guère connu que par ses œuvres. [illegible]bertet, poëte fort médiocre, qui vivait sous Charles VIII et Louis XII, a laissé, à l'état de manuscrits, de nombreux fragments composés par les littérateurs de la génération qui l'ava[illegible]

précédé. L'un d'eux, intitulé l'*Épitaphe de Jacques Millet* (1), représente Millet reçu aux Champs Élysées; Calliope prononce la *complainte* du défunt; elle interpelle la Mort, et lui dit :

« [illegible] mort, qui tous maux octroye,
Tu as bien serrée (fermé) la bouche
Qui la *Destruction de Troye*
Mist [illegible] haute touche
Et si bien les histoires touche
Sans riens laisser qui soit de choix,
Que riens à cest œuvre n'attouche
Au moins pour langage françois. »

L'épitaphe nous informe en outre que Milet,

Au temps de son adolescence,
Fit, pour honneur de sa maitresse ;
Un livre de grand excellence
Nommé la Forest de *tristesse*.

[illegible] a échappé à nos recherches. Calliope poursuit :

[illegible] que je esleus
Qui au temps de prospérité,
Fit *Fulgor Apollineus*,
Pour Agnès, dame de Beaulté,
Ce mettre (2) est en solennité
[illegible] sur la dame ;
La quel a plusieurs incité
De prier à Dieu pour son âme (3).
[illegible] escrivoit
Contre la mort et sa vilté
Quand les complaintes escrivoit
De sa grand importunité (4).

Milet fut choisi, en 1450, par le roi Charles VII, pour composer l'épitaphe d'Agnès Sorel, et cette pièce commence en effet par ce vers :

Fulgor apollineus, rutilantis luxque Dianæ, etc (5).

Milet, à cette époque, déjà maître ès arts de l'Université de Paris, étudiait les lois à l'école d'Orléans, où il prit le degré de licence. Il composa cette même année l'ouvrage qui l'a rendu célèbre et qui a pour titre : *La Destruction de Troye la grant.* C'était alors comme un article admis que les rois de France descendaient du roi *Francus*, petit-fils de Priam. Un lien de généalogie directe rattachait donc l'histoire des Troyens à celle de Charles VII. Milet entreprit de traduire du latin en vers français et de mettre en mystère par personnages le poëme antique dans lequel les Grecs ont raconté l'histoire des Troyens. Il nous fait savoir qu'il commença son ouvrage le deuxième jour de septembre 1452. La pensée qui l'animait, et que nous venons de reproduire, est exprimée, ou plutôt cachée, sous un voile allégorique, dans le prologue ou introduction du drame. Il a dédié son œuvre à trois princes du nom de Charles, qui tous trois représentent actuellement, dit-il, la lignée des fleurs de lis. Ces trois princes, comme l'indique et comme le déclare, en propres termes, l'*épilogue*, sont Charles VII, roi de France, son cousin, Charles d'Orléans, le poëte, et son beau-frère, Charles d'Anjou, comte du Maine. Cet épilogue, inédit, porte que l'ouvrage fut terminé *en deux ans inclusivement, le* 15 *octobre* 1454 (1). La Bibliothèque impériale de Paris possède cinq manuscrits de la *Destruction de Troye la grant*, savoir : 1° supplément français, n° 431 ; 2° Sorbonne, n° 442 ; plus, trois autres : n[os] 1415, 1625 et 1626 du fonds général des manuscrits français. Le premier, sur parchemin, orné de nombreuses et très-curieuses miniatures, quoique assez négligées, paraît être le plus lisible, et, matériellement, le plus recommandable. Mais tous se distinguent individuellement par quelque avantage spécial. L'ensemble de ces manuscrits offrirait des variantes et des compléments d'un véritable intérêt, si la reproduction de ce *mystère* tentait le zèle et le courage de quelque nouvel éditeur. La première édition imprimée a pour titre : *Destruction de Troye la grant, mise par personnaiges*, etc. ; Paris, 1484, in-fol. goth., avec gravures sur bois. Viennent ensuite celles de Lyon, 1485 (1486), in fol., et de Paris, 1490. La dernière est de 1544. V. de V.

Manuscrits cités. — J.-C. Brunet, *Manuel du Libraire*.

MILET DE MUREAU (*Louis-Marie-Antoine* Destouff, baron), homme politique français, né le 26 juin 1756, à Toulon, mort le 6 mai 1825, à Paris. D'une famille noble, originaire de Lorraine, il fut admis à quinze ans dans le corps du génie, où servaient son père et son oncle, et obtint en 1779 le grade de capitaine. Nommé député suppléant aux états généraux de 1789 par la noblesse de Toulon, il remplaça Lapoype-Vertrieux, et vota quelquefois avec le côté droit. Il s'éleva contre la composition des états-majors, où il proposa d'admettre des officiers de toutes armes, et fit décréter l'impression, aux frais de la nation, des manuscrits de La Pérouse, ainsi que la fonte du métal de cloche converti en monnaie de billon, et le type des pièces de quinze et de trente sols. En 1792 il reprit du service, et commanda l'artillerie aux armées des Alpes et d'Italie. Après avoir pris part à l'occupation du comté de Nice, il revint à Paris, et y fut chargé de l'exécution du décret concernant la publication du *Voyage* de La Pérouse. Ce travail l'occupa pendant plusieurs années ; il le rédigea d'après les journaux que l'infortuné navigateur avait envoyés du Kamtschatka et de Botany-Bay, et le fit paraître sous ce titre : *Voyage de La Pérouse autour du monde pendant les années* 1785-1788 ; Paris, impr. de la République, an v (1797), 4 vol. in-4° et atlas in-fol. ; réimpr. en 1798, en 4 vol. in-8°, et traduit en allemand, en anglais et en suédois.

(1) *La Complaincte faite par Maistre Alain Chartier de la mort de M° Jacques Millet*, etc. ([illegible] Chartier [illegible] avant Millet.)
(2) [illegible]
(3) L'âme d'Agnès.
(4) [illegible] français 7170 (olim Béthune [illegible]), f° [illegible].
(5) [illegible]

(1) Le Manuscrit 1626 f° 211, qui nous révèle ce précieux [illegible]. Mais c'est là [illegible], qui se trouve démentie et pour ainsi dire corrigée par le texte même.

Il éprouva, dit-on, beaucoup de difficultés de la part du gouvernement, qui prétendait assujettir la rédaction de l'ouvrage aux formes du style révolutionnaire. Grâce à la protection de Barras, il fut nommé général de brigade (7 janvier 1796), directeur du génie, de l'artillerie et des transports au département de la guerre, et ministre de la guerre, à la place de Scherer (21 février 1799). Il marqua son court passage au pouvoir en donnant à Massena les moyens de réorganiser l'armée d'Helvétie, service signalé qui permit à ce général de contrebalancer les revers de cette campagne par la victoire de Zurich. Milet de Mureau, en quittant le ministère, fut promu au grade de général de division (2 juillet 1799). Peu de temps après il reprit, par *interim*, le même portefeuille durant l'absence de Bernadotte. Mis en état de réforme après le 18 brumaire, il sollicita en vain d'être employé dans l'expédition de Saint-Domingue. De 1802 à 1810 il administra, comme préfet, le département de la Corrèze, et vécut dans la retraite jusqu'à la première restauration. Créé directeur du dépôt général de la guerre par la protection du duc d'Angoulême, il fut envoyé, au mois de mai, dans l'île de Corse, où il déploya autant de fermeté que de patriotisme. Atteint en 1816 par la mesure qui réformait en grande partie l'état-major général de l'armée, il reçut comme dédommagement la place de membre du conseil d'administration de l'hôtel des Invalides. En 1809 il avait reçu le titre de baron de l'empire. P. L.

Nouv. Biogr. des Contemp. — Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1825.

MILHOMME (*Aimé*), sculpteur français, né vers 1780, à Lille, mort en 1822, à Paris. Il vint à Paris étudier la sculpture, remporta en 1801 le grand prix, et devint pensionnaire de l'académie de France à Rome. Ce fut là qu'en 1806 il exécuta une statue de *Psyché*, qui, après avoir paru au salon de 1810, fut acquise par le gouvernement; elle est aujourd'hui au Louvre. On connaît encore de cet artiste plusieurs productions remarquables, qui ont figuré aux expositions : en 1812, *Le général Hoche*, statue en marbre; *La Seine et le Tibre*, modèles de bas-reliefs; les bustes du général *Miollis*, de *Mlle Duchesnois* et de *Talma;* — en 1814, les bustes d'*Henri IV*, de *Pie VII* et de *Léonard de Vinci;* — en 1817, *L'Abondance*, figure colossale pour le marché Saint-Germain; *L'Histoire*, bas-relief pour la fontaine projetée de la place de la Bastille; — en 1819, la statue de *Colbert*, destinée au pont de la Concorde; *La mort de Camille, reine des Volsques*. P.

Gabet, *Dict. des Artistes.* — *Livrets des salons.*

MILICH (*Jean-Théophile*), savant allemand, né à Schweidnitz, en 1678, mort en 1726. Après avoir parcouru plusieurs contrées de l'Europe, il exerça dans sa ville natale la profession d'avocat. Il rassembla une très belle bibliothèque, qu'il légua à la ville de Gœrlitz et sur laquelle Neumann a publié, de 1784 à 1785, dix dissertations. On a de Milich : *De Diis Deabusque Milichiis*; Leipzig, in-4°; — *De Bulconis, ducis Silesiæ, constitutione de successione ab intestato;* Strasbourg, 1701, in-4°; — *De Poetis pictoribus;* 1712; — *Variorum intra Italiam monumentorum Inscriptiones;* Strieg, 1715, in-8°; sous le pseudonyme d'*Amadeus de Bangnis*. O.

Otto, *Lexikon der Oberlausitzschen Schriftsteller*, t. II. — Sinapius, *Silesia curiosa*, t. II.

MILIEU (*Christophe*), en latin *Mylæus*, savant littérateur suisse, né vers le commencement du seizième siècle à Estavayer, dans le pays de Vaud, mort en 1570. Après avoir été professeur au collège de La Trinité de Lyon, il embrassa la réforme, visita l'Allemagne, la Turquie et l'Italie. On a de lui : *De primordiis clarissimæ urbis Lugduni Commentarius;* Lyon, 1545, in-4°; — *De scribenda universitate rerum;* Florence, 1548, in-4°; Bâle, 1551 et 1576, in-fol.; reproduit dans le *Penus artis historicæ* (Bâle, 1579, in-8°); réimprimé sous le titre de *Hermes*, Iéna, 1624, in-8°, par J.-G. Muller : cet ouvrage, maintenant sans valeur, contient un essai sur l'histoire générale de la littérature, dont Milieu fut, avec Gesner, le premier à signaler l'intérêt; — *De Imitatione ciceroniana;* Bâle, 1551; — *Vita Ciceronis;* ibid.; — *De relinquendis ingenii et litterarum Monumentis;* — *De prisca Gallorum Lingua Libri III; in quibus multa de Druidorum doctrina disseruntur et ex vestigiis hodiernæ linguæ plurima veterum scriptorum testimonia comprobantur;* — *De Commendatione litterarum;* — *De Historico lib. III* à la suite d'un recueil de plusieurs des écrits précités, publié en 1577. O.

Gesner, *Bibliotheca.* — Rossotti, *Syllabus Scriptorum Pedemontii.* — Le P. Ménestrier, *Les divers Caractères des ouvrages historiques*, p. 181.

MILIUS (*Pierre-Bernard*, baron), amiral français, né à Bordeaux, en janvier 1773, mort à Bourbonne-les-Bains, le 11 août 1829. Fils d'un armateur, il s'embarqua dès l'âge de quatorze ans sur le bâtiment que commandait son père, et fit plusieurs voyages de long cours. En 1793, il entra, comme chef de timonnerie, dans la marine de l'État. Il croisa d'abord sur les côtes d'Espagne et dans les Açores sur les frégates *L'Andromaque* et *La Fraternité*, qui firent de nombreuses prises sur les Anglais. En 1794, il passa aspirant sur *La Précieuse*, et rallia la flotte de Villaret-Joyeuse. Dans le sanglant combat que cet amiral livra devant Ouessant, le 13 prairial an II (1er juin 1794), aux forces britanniques commandées par Howe, Milius sauva un vaisseau français désemparé qui allait tomber aux mains de l'ennemi. Cet acte de courage et de sang-froid lui valut le grade d'enseigne à bord de *la Virginie*, et sur cette frégate il prit une part brillante à la bataille de l'île de Groix (juin 1795). Nommé lieutenant (21 mars 1796), il

fit partie, sur le vaisseau *La Révolution*, de la malheureuse expédition d'Irlande. Il tomba aux mains des Anglais, et ne revit la France qu'en 1799. Sous les ordres de Bruix, il combattit vaillamment plusieurs fois dans la Méditerranée, et en 1800 il fut appelé au commandement en second de l'expédition composée de la corvette *Le Naturaliste* et de la gabarre *Le Géographe* qui, sous les ordres du capitaine Baudin (*voy.* ce nom), devait exécuter un voyage scientifique de circumnavigation. Vers le milieu de décembre 1801, Milius tomba gravement malade à la Nouvelle-Hollande, et ne put regagner l'Ile-de-France qu'après une longue convalescence. Il y trouva *Le Géographe*, qui venait de perdre le capitaine Baudin (16 septembre 1803). Milius fut chargé de ramener ce navire en France, et après un séjour de quelques semaines au cap de Bonne-Espérance, il débarqua à Lorient, le 25 mars 1804. L'année suivante il prit le commandement de la frégate *La Didon*, rallia la flotte franco-espagnole à La Martinique, et assista au combat du cap Finistère, livré le 22 juillet par Villeneuve à sir Robert Calder. Milius fut détaché du Ferrol pour chercher l'escadre de Rochefort, aux ordres du contre-amiral Allemand, dont le retard empêchait Villeneuve d'exécuter les ordres de l'empereur; mais après quelques jours de navigation, le 10 août 1805, il rencontra la frégate anglaise *Phœnix*, et malgré une résistance énergique dut amener son pavillon. Conduit une seconde fois en Angleterre, Milius fut mis en liberté sur parole, en juin 1806. Il fut alors nommé sous-chef des mouvements maritimes à Toulon, d'où il passa à Venise en qualité de directeur du port (octobre 1811). Vers la même époque, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau (décembre 1811). Rentré en France après la chute de l'empire, Louis XVIII le chargea d'aller reprendre possession des colonies françaises des Antilles que les Anglais consentaient à restituer à la France par le traité du 30 mai 1814. Parti en août 1814, Milius revint à Brest à la fin de janvier 1815. Il reçut aussitôt la mission de conduire à Cronstadt les marins russes qui se trouvaient encore prisonniers des Français, surtout en Hollande. Les Cent Jours s'écoulèrent durant ce voyage, et Milius n'eut pas l'embarras de choisir entre l'empire et la royauté. A son retour, les Bourbons lui donnèrent la direction du port de Brest, et en mars 1818 le gouvernement de l'île Bourbon. Cette colonie lui doit beaucoup; il releva son commerce, que la guerre avait complétement ruiné, et montra beaucoup de dévouement à l'époque du choléra, qui décimait les habitants. Ce fut alors qu'il fut créé baron; mais sa santé s'étant fortement altérée, il demanda son rappel (juillet 1821). A peine rétabli, il fut appelé au gouvernement de Cayenne; il y fonda l'établissement situé à l'embouchure de la Mana, établissement bien situé pour l'exploitation des bois de teinture et d'ébénisterie, qui abondent dans cette partie de la Guyane. L'insalubrité du climat fit périr presque tous les colons, puis on abandonna ce poste. Cette fois encore la santé du baron Milius trahit sa volonté, et il sollicita un emploi sous un climat moins insalubre. A son départ, les habitants de Cayenne lui offrirent une épée d'honneur. Le gouvernement lui donna le commandement du vaisseau *Le Scipion* et celui de la station du Levant. Le 20 octobre 1827, ce bâtiment se trouva un des plus engagés dans le combat de Navarin; quatre fois le feu prit à son bord, et son équipage éteignit l'incendie sans cesser de tirer à la fois des deux bords sur la ligne ennemie et sur les batteries de terre. La conduite de Milius en cette occasion lui mérita le grade de contre-amiral. En 1828, chargé de l'inspection du personnel de la marine dans les ports de Brest, Cherbourg et Lorient, il fut, malgré l'activité continuelle de sa vie, atteint de paralysie. Il chercha un remède à son mal aux eaux de Bourbonne; mais il y succomba à une nouvelle attaque. Si, mal servi par les circonstances, l'amiral Milius ne figure pas, pour ses faits de guerre, au premier rang des amiraux français; il a laissé la réputation d'un administrateur aussi intègre qu'intelligent. Il était commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre (anglais) du Bain et de l'ordre (russe) de Saint-Wladimir. On a de lui : *Relation d'un Voyage fait en Chine en l'an X* (1802) *par l'est de la Nouvelle-Zélande*, dans les *Annales maritimes de* 1817, p. 673-700, et *de* 1818, p. 349-361. C'est le complément de l'ouvrage intitulé : *Voyage du capitaine Baudin aux terres australes de* 1800 *à* 1804, *par les frégates* Le Géographe *et* Le Naturaliste; Paris, 1807, 3 vol. in-4°. La *Relation* de Milius est suivie d'un vocabulaire français-hollandais et cafre assez étendu; — *Extrait du Journal d'un passager à bord d'un bâtiment parti de France, au mois de mai* 1818, *pour se rendre à l'île Bourbon, contenant des Remarques sur la navigation, sur plusieurs Phénomènes observés à la mer, sur la Pêche de la Baleine; des détails historiques et statistiques sur les îles du cap Vert et sur le cap de Bonne-Espérance; quelques Notions nouvelles sur les Hottentots, les Caffres et les Bochemans; enfin des observations générales d'économie maritime, de géologie et d'histoire naturelle;* dans les *Annales maritimes de* 1819, p. 425-469; — *Notice historique et statistique du port de Brest*, même recueil, année 1821, p. 378-395. A. DE L.

Archives de la Marine. — *Le Moniteur universel*, ann. 1814, p. 952. — *Annales maritimes*, ann. 1817, 1818 et 1819. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. IV, p. 252-254. — Dulaure, *Hist. de la Restauration*, t. VIII. chap. X, p. 193, 194. — William Smith, *Voyages autour du Monde*, t. VI, p. 169-219.

MILIZIA (*Francesco*), architecte et archéologue italien, né en 1725, à Oria, dans la Terre d'Otrante, mort en mars 1798, à Rome. D'après

l'esquisse rapide qu'il a tracée lui-même de sa propre vie, il appartenait à la plus riche et la plus ancienne famille d'Oria. Placé sous la direction d'un oncle qui exerçait la médecine à Padoue, il fut un assez mauvais écolier; à seize ans, irrité de quelques réprimandes sévères, il s'enfuit jusqu'à Milan, et rejoignit à Rome son père, qui le conduisit à Naples, où il suivit les cours de Genovesi et d'Orlandi pour la logique et la chimie. Entraîné par le désir de voir le monde, il se mit en route pour la France; mais à Livourne le manque d'argent le força de rentrer dans sa famille. A vingt-cinq ans il se maria, s'établit à Gallipoli, et partagea son temps entre les plaisirs et l'étude des beaux-arts. En 1761 il vint à Rome, où il se fixa définitivement; il avait près de quarante ans lorsqu'il s'adonna, sans savoir même le dessin, à l'architecture, qu'il regardait comme le plus beau et le plus utile des arts. L'étude de la philosophie lui avait inspiré cet esprit d'indépendance qu'il apporta bientôt dans la critique. Devenu l'ami intime de Rafael Mengs et d'Azara, qui se montraient alors philosophes parmi les artistes, il alla plus loin qu'eux; il attaqua sans ménagement tous ceux qui, dans le passé comme dans le présent, lui paraissaient jouir d'une réputation usurpée, et indigné contre la foule des gens médiocres, il finit souvent par maltraiter ceux même qui avaient droit à ses égards. Tel est l'esprit dominant de la plupart de ses ouvrages. Voici le portrait qu'il trace de lui-même : « Je suis courageux, à grandes idées, sans préjugés, docile aux raisons d'autrui, curieux de nouveauté, et d'un jugement sain; je suis peu pénétrant, peu réfléchi, peu attentif, avide de savoir, laborieux, compatissant, bon ami, galant homme. Mes écrits m'ont fait la réputation d'un savant; mais je sais qu'il n'en est rien. » On a de Milizia : *Le Vite de' più celebri architetti d'ogni nazione e d'ogni tempo, precedute da un Saggio sopra l'Architettura*; Rome, 1768, in-4° fig.; trad. en français par Pingeron (Paris, 1771, 2 vol. in-12) et en anglais (Londres, 1826, 2 vol. in-8°), et réimpr. par l'auteur avec des corrections sous le titre : *Memorie degli Architetti antichi e moderni*; Parme, 1781, 2 vol. in-8°; — *Del Salasso*; Rome, 1770, in-4°, trad. de l'*Encyclopédie*; — *Elementi di Matematiche pure secondo il metodo de La Caille*; Rome, 1771, gr. in-8°; la troisième édition (Venise, 1796, in-8°) est augmentée de traités rédigés d'après Boscovich, Euler, Bossut et autres savants; — *Del Teatro*; Rome, 1772, in-8°. Il se prononça dans ce traité contre la forme et le plan suivis dans la construction des théâtres modernes et contre la direction immorale donnée à ce genre de plaisir. Quelques vérités, énergiquement exprimées, déplurent au clergé, qui fit saisir l'ouvrage; mais il fut peu après réimprimé à Venise, 1794, in-4°; — *Principii d'Architettura civile*; Finale, 1781, 3 vol. in-8°; 3e édit., améliorée, Bassano, 1785 et 1804, 1813, 1825, 3 vol. in-8°, fig. Cet ouvrage, le meilleur qu'ait écrit Milizia, est destiné à rechercher les vrais principes qui doivent servir de règles dans les arts, et à combattre tous les préceptes pédantesques qui les ont trop souvent remplacés; — *L'Arte di vedere nelle belle arti*; Venise, 1781, in-8°, et 1823, in-12 : c'est une sorte de critique générale, écrite avec beaucoup de causticité et dans laquelle l'auteur, s'il y porte Mengs aux nues, ne ménage pas Michel-Ange; — *Introduzione alla Storia e alla Geografia fisica di Spagna*, trad. de William Bowles; Parme, 1783, 2 vol. in-8°; — *Roma delle Belle-Arti del Disegno*; Bassano, 1787, in-8°. Irrité contre ses ennemis, qui avaient encore réussi à faire prohiber cet ouvrage, Milizia cessa de se livrer à ses occupations favorites. Ce traité, avec celui de l'*Arte di vedere*, a été traduit en français par le général Pommereul (Paris, 1798, 1799, in-8°); — *La Storia dell' Astronomia di Bailly, ridotta in compendio*; Bassano, 1791, in-8°; — *Dell' Incisione nelle Stampe*; Bassano, 1797, in-8°; — *Dizionario delle Belle Arti del Disegno*; Bassano, 1797, 2 vol. in-8°, extrait en grande partie de l'*Encyclopédie méthodique*; — *Memoria sull' economia pubblica*; Rome, 1798, in-4°; Milan, 1803, in-8°; — *Notizie di F. Milizia, scritte da lui medesimo*; Bassano, 1804, in-8°; — *Lettere del Milizia al conte Sangiovanni*; Paris, 1827, in-8°. Les Œuvres complètes de Milizia ont été réunies à Bologne, 1826-1827, 9 vol. in-8°, fig., et un choix en a été fait par B. Gamba (Venise, 1826, in-16). P.

Cicognara, *Memoria intorno all' indole e agli scritti di F. Milizia*, dans les *Atti* de la société italienne, t. III. — Ugoni, *Notice*, à la tête des *Lettere*. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IV, 483-495. — *Uomini illustri del regno di Napoli*, XII. — *Storia della Letter. ital. nella seconda metà del secolo XVIII*.

MILL (*Jean*), en latin *Millius*, savant théologien anglais, né à Shap (Westmorland) vers 1645, mort à Oxford, le 23 juin 1707. Il étudia à Oxford, où il prit le grade de maître ès arts en 1666. Un discours qu'il prononça dans cette université, en 1669, commença sa réputation. Après avoir pris les ordres, il s'adonna à la prédication, dans laquelle il se distingua. En 1676, son compatriote et ancien condisciple, le docteur Lamplugh, évêque d'Exeter, lui donna une prébende. Il passa en 1681 au rectorat de Blechingdon, dans l'Oxfordshire. En décembre de la même année, Charles II le nomma son chapelain ordinaire. En 1685, il fut appelé à la direction du collége de Saint-Edmond à Oxford. Enfin, la reine Anne lui accorda, en 1704, à la recommandation de l'archevêque Sharp, un canonicat dans l'église de Cantorbéry. Mill dut une grande partie la réputation dont il jouit pendant sa vie à ses talents de prédicateur, quoiqu'il n'ait jamais fait imprimer qu'un seul sermon. Mais auprès de la postérité son véritable titre de gloire est une édition critique du *Nouveau*

Testament en grec; Oxford, 1707, in-fol., réimprimée depuis plusieurs fois, principalement par les soins de Kusterus, Rotterdam, 1710, in-fol., avec de nouvelles recherches, et par ceux de Wetstein, Amsterdam, 1735, in-8°, avec d'importantes additions. Mill recueillit trente mille variantes, dans cent vingt manuscrits qu'il consulta, dans un grand nombre d'anciennes versions et dans les citations du Nouveau Testament faites par les Pères de l'Église. Il prit pour base de son travail le texte de l'édition de Robert Estienne, de 1550. L'ouvrage s'ouvre par des prolégomènes (168 pages) qui selon l'épitaphe gravée sur la tombe de Mill « dureront plus que le marbre », et qui sont réellement remarquables. Les trente mille variantes de Mill épouvantèrent un grand nombre de théologiens anglicans, qui craignirent qu'on ne partît de là pour rendre douteux le texte du Nouveau Testament et pour ébranler l'autorité de la révélation. Dan. Whitby se fit l'organe de ces appréhensions dans son *Examen variantium lectionum Joannis Millii*; Londres, 1710, in-fol., de 100 pages, et Collins prouva qu'elles n'étaient pas imaginaires, en s'appuyant, dans son *Discourse of freethinking*, sur ce grand nombre de variantes, pour en conclure l'incertitude de l'enseignement évangélique. Bentley répondit à Collins dans un ouvrage intitulé *Remarks on the* Discourse of freethinking. Chaufepié a raconté au long, dans son *Dictionnaire historique*, toute cette discussion. Il importe de faire remarquer qu'elle tourna autour d'une question mal posée. Il ne s'agit pas en effet de savoir si les trente mille variantes recueillies par Mill sont ou ne sont pas dangereuses, mais si elles sont réelles; c'est un fait à constater, et l'on ne saurait s'arrêter devant les inconvénients qui pourraient en résulter pour telle ou telle théorie théologique.

M. Nicolas.

Chaufepié, *Dict. histor.* — Meyer, *Geschichte der Schrifterklärung.* — Chalmers, *General Biograph. Dict.*

MILL (*David*), théologien et orientaliste allemand protestant, né à Kœnigsberg, le 13 avril 1692, mort à Utrecht, le 22 mai 1756. Il fut professeur de théologie et de langues orientales à Utrecht. On a de lui : *Catalecta Rabbinica, in usum scholarum privatarum edita*; Utrecht, 1728, in-8°; — *Dissertationes selectæ varia sacrarum litterarum et antiquitatis orientalis capita exponentes et illustrantes*; Utrecht, 1724, in-8°; 2e édit. augmentée, Leyde, 1743, in-4°; — *Miscellanea sacra*; Amsterdam, 1754, in-4°; — une édition des *LXX*, avec une préface et des variantes; Amsterdam, 1725, 2 vol. in-8°.

M. N.

Gotten, *Neues Gelehrtes Europa*, t. VII.

MILL (*James*), historien et économiste anglais, né à Montrose, le 6 avril 1773, mort à Kensington, le 23 juin 1836. Il fut élevé dans la maison de sir John Stuart, membre du parlement, dans le Kincardineshire, et alla achever ses études à l'université d'Édimbourg, où il se prépara à la carrière ecclésiastique. Il se distingua dans l'étude du grec, et s'occupa particulièrement de métaphysique et de morale. Dalzel, professeur de grec à Édimbourg, le recommanda comme précepteur au marquis de Tweedale. Mill obtint un diplôme de prédicateur en 1798; mais il ne tarda pas à renoncer au ministère évangélique, et suivit en 1800 sir John Stuart à Londres. Il y dirigea un recueil littéraire et scientifique, le *Literary Journal*, qui vécut peu, et il travailla à diverses publications périodiques, entre autres à l'*Edinburgh Review*. Dès les premiers temps de son séjour à Londres, il se lia avec M. Bentham, dont il devait bientôt adopter et développer quelques-uns des principes philosophiques. Il commença en 1806 son *Histoire de l'Inde* (*History of British India*), grand travail, qui ne fut publié qu'en 1818, 5 vol. in-8°. C'est le seul ouvrage qui donne une idée nette, juste et complète de la manière dont s'est fondé et maintenu l'empire des Anglais dans l'Inde. Non-seulement les faits y sont racontés avec clarté et exactitude, mais l'auteur y développe des vues sensées, étendues, bienfaisantes, qui étaient neuves alors et qui ont été adoptées depuis. Le style est simple et nerveux; mais il manque d'éclat, et ce n'est pas tout à fait à tort que Macaulay lui reproche d'être sec et sans attrait. Il faut reconnaître cependant que dans beaucoup de passages M. Mill s'élève avec son sujet, et que sa narration, toujours claire, est souvent intéressante, surtout dans le récit des opérations militaires. Une nouvelle édition de l'*History of British India* a été publiée avec une continuation par Wilson. Ce grand ouvrage, où la Compagnie des Indes était parfois traitée avec une juste sévérité, mais qui attestait une profonde connaissance du sujet, attira l'attention de la cour des directeurs, et l'impartial historien fut attaché en 1819 à l'administration de la Compagnie des Indes pour la partie de la correspondance qui concernait les finances. Plus tard il eut tout le département de la correspondance avec l'Inde. Vers le temps où il achevait son *Histoire*, Mill devint le collaborateur du supplément de l'*Encyclopædia Britannica*, et écrivit pour cet ouvrage divers articles, dont les principaux sont : *Gouvernement*, *Éducation*, *Jurisprudence*, *Droit international* (*Law of Nations*), *Liberté de la Presse*, *Colonies*, *Régime pénitentiaire* (*Prison, Discipline*). Ces essais, recueillis en un volume, ont obtenu beaucoup de succès et sont peut-être la production la plus distinguée de leur auteur. On a rarement porté autant de pénétration et de fermeté dans l'étude des questions sociales. L'essai sur le *Gouvernement*, écrit à un point de vue trop abstrait et avec trop de dédain pour l'histoire, fut vivement attaqué par Macaulay dans la *Revue d'Édimbourg*. Mais Macaulay en ne reproduisant pas dans la collection de ses *Essais* les deux articles contre Mill a semblé reconnaître qu'il avait été injuste. Les *Éléments d'Éco-*

nomie politique, publiés par Mill en 1822, n'ont pas la même valeur que les *Essais*, et ne sont que l'exposé clair et précis des principes de l'école de Bentham. Ces principes se retrouvent dans l'*Analyse des Phénomènes de l'Esprit humain* (*Analysis of the Phenomena of the human Mind*), publiés en 1829, la production la plus travaillée de M. Mill, mais aussi la plus sujette à contestation. D'un examen minutieux des phénomènes intellectuels et moraux les plus compliqués, l'auteur tire la conclusion qu'ils se résolvent en trois éléments simples ou premiers : les *sensations*, les *idées* et la *suite des idées*. Il explique ainsi ce qu'il entend par les termes *sensations* et *idées* : « Nous avons, dit-il, deux classes de sentiments : l'une qui existe quand l'objet sensible est présent, l'autre qui existe quand l'objet sensible a cessé d'être présent. J'appelle la première classe *sensations*, j'appelle l'autre, *idées*. » Ces sensations sont de huit ordres, d'abord cinq ordres de sensations provenant des cinq sens ; puis 6° les *sensations de la désorganisation*, ou de l'approche de la désorganisation, dans une partie quelconque du corps ; 7° *sensations musculaires* ou celles qui accompagnent l'action des muscles ; 8° les *sensations du canal alimentaire*. M. Mill passe ensuite aux *idées*, copies ou images des sensations ; puis aux *associations d'idées*, qu'il décrit longuement, sans parvenir à les définir avec précision. C'est par ces trois éléments que M. Mill prétend expliquer les phénomènes intellectuels et moraux. Sa théorie ingénieuse, mais sans profondeur et sans élévation, dérive de Bacon et de Locke avec une plus forte tendance vers le matérialisme. Le dernier ouvrage de Mill fut un *Fragment on Mackintosh*, qui parut anonyme, en 1835. C'est un examen, sévère jusqu'à l'injustice, de la *Dissertation sur l'Histoire de la Philosophie morale* insérée par sir James Mackintosh dans l'*Encyclopædia Britannica*. M. Mill appartenait au parti radical, et ne laissait échapper aucune occasion de marquer fortement la distance qui le séparait de l'ancien parti whig. Quand le parti radical fonda le *Westminster Review*, Mill devint un des collaborateurs de ce recueil, auquel il fournit divers articles, parmi lesquels on distingue l'article *Sur la Formation des Opinions* (n° XI), et l'article sur le *Scrutin secret* (*Ballot*) (n° XXV). N.

Edinburgh Review, 1829. — *English Cyclopædia* (Biography).

*MILL (*John-Stuart*), publiciste anglais, fils du précédent, né le 20 mai 1806, à Londres. Il entra en 1823 dans les bureaux de la Compagnie des Indes, où son père occupait une position élevée, et, très-jeune encore, il s'associa aux travaux de la remarquable école qui s'était formée autour de Bentham. Cet illustre publiciste le chargea de préparer pour l'impression le manuscrit de son *Rationale of judicial Evidence*, qui parut en 1827, avec des notes et plusieurs chapitres supplémentaires par M. Mill. Lorsque le contre-coup de la révolution de juillet 1830 produisit en Angleterre un mouvement politique dans le sens libéral, M. Stuart Mill se mêla activement à la polémique qui précéda le bill de réforme, et il continua ensuite, pendant quelques années, d'écrire dans des journaux d'un libéralisme avancé. De 1835 à 1840 il dirigea le *London and Westminster Review*, organe du parti radical, d'abord avec son ami sir William Molesworth, puis seul. Son premier ouvrage de longue haleine fut un *Système de Logique rationnelle et inductive* (*System of Logic ratiocinative and inductive*) ; Londres, 1843, 2 vol. in-8°. La logique, telle qu'elle a été constituée par Aristote, repose sur la déduction et a pour instrument le syllogisme ; M. Mill a essayé de constituer une logique nouvelle en prenant pour base l'induction, c'est-à-dire qu'il a voulu substituer une base positive à l'abstraction aristotélique ; mais il n'est pas facile d'appliquer des lois absolues aux phénomènes relatifs que poursuit et constate l'investigation inductive, et, malgré les prétentions de Bacon et de ses disciples, le *Novum Organum* qui doit remplacer l'*Organum* d'Aristote n'est pas encore trouvé. Ce nouveau système de logique a pour but, dit l'auteur, « de contribuer à la solution d'une question que la déchéance des anciennes opinions et l'agitation qui trouble l'Europe jusque dans ses profondeurs les plus reculées, rendent actuellement aussi importante aux intérêts pratiques de la vie humaine qu'elle doit l'être en tout temps à l'achèvement de notre connaissance spéculative : cette question c'est « si les phénomènes moraux et sociaux sont réellement une exception à la certitude générale et à l'uniformité du cours de la nature, et jusqu'à quel point les méthodes par lesquelles tant de lois du monde physique ont été comptées parmi les vérités irrévocablement acquises et universellement reconnues peuvent servir à former un semblable corps de doctrines reconnues dans la science morale et politique. » M. Stuart Mill cherche donc à appliquer à l'étude des phénomènes moraux les méthodes des sciences positives, et il espère obtenir des résultats aussi certains que ceux qu'obtiennent les naturalistes et les mathématiciens ; c'est aussi la prétention de l'école positiviste française. Les rapports qui existent entre les théories de M. Mill et celles de M. Auguste Comte sont évidents. M. Littré les constata en signalant à l'attention le remarquable traité du publiciste anglais. Depuis cette époque M. Mill a poursuivi l'application de ses principes dans divers ouvrages, qui attestent un esprit original, étendu, vigoureux, libéral, mais trop systématique ; ils sont intitulés : *Essays on some unsettled Questions of political Economy* ; Londres, 1844, in-8° : ce volume contient cinq essais : *Sur l'Échange international ; De l'Influence de la Consommation sur la Pro-*

duction; Sur les Mots Productif *et* Improductif; *Sur les Profits et l'Intérêt; Sur la Définition de l'Économie politique et la méthode d'investigation qui y est propre; — Principles of political Economy, with some of their applications to social philosophy;* Londres, 1848, 2 vol. in-8°, 4e édit. 1854; c'est une exposition des principes de l'économie politique considérés particulièrement dans leurs applications aux questions politiques et sociales les plus importantes de notre époque; l'auteur y traite *De la Production; De la Distribution; De l'Échange; De l'Influence du progrès de la société sur la production et la distribution; De l'Influence du Gouvernement.* Ce dernier essai fut très-remarqué. M. Mill en a repris et développé les idées dans le traité *Sur la Liberté*, 1859, in-8°. En 1856 M. Mill a été appelé à la position de directeur de la correspondance des Indes, place que son père avait longtemps occupée. N.

Littré, *Conservation, Révolution et Positivisme;* 1852, in-12. — *English Cyclopædia* (Biography). — *Edinburgh Review*, octobre 1848.

*MILLAIS (*John-Everett*), peintre anglais, né le 8 juin 1829, à Southampton. Issu d'une famille française, il passa son enfance à Jersey, et suivit à Londres les cours de l'académie des beaux-arts. Avant d'avoir vingt ans, il avait remporté plusieurs prix à la suite des concours publics et exposé entre autres peintures : *Pizarre faisant l'inca prisonnier* (1846); *Le Denier de la Veuve; Les Benjamites enlevant les filles de Siloé* (1847). En 1849 il se joignit à la petite secte dont Hunt, Collins, Rossetti et d'autres étaient les interprètes et qui, sous le nom de *préraphaélisme*, prétendait continuer les traditions des maîtres du quinzième siècle. Dans cette nouvelle manière, à laquelle un critique d'imagination, M. Ruskin, prêta l'appui de sa plume, il peignit *Isabella* (1849); *Jésus dans la boutique du charpentier* (1850); *La Fille du Bûcheron; Le Retour de la Colombe à l'arche* (1851). Mais soit par faiblesse, soit par goût naturel, il se départit de la sévérité de ses premiers sujets, et aborda ce genre dramatique et familier tout ensemble où se complaît l'école anglaise. Ainsi on vit de lui : *Le Huguenot; Ophelia* (1852); — *L'Ordre d'Élargissement; Le Proscrit royaliste* (1853); — *Les Feuilles d'Automne; L'Enfant du Régiment; La jeune Aveugle* (1856). En 1853 il a été admis comme associé à l'Académie royale, et en 1855 le jury de l'Exposition universelle de Paris lui a décerné une médaille de deuxième classe. Le style de M. Millais, comme celui des *préraphaélistes* en général, se distingue par l'exagération de la couleur, la bizarrerie de la forme et l'absence de perspective; le rendu et le fini y sont poussés jusqu'aux dernières limites de l'exactitude matérielle. K.

Ruskin, *Letters to the Times*, 1851. — Th. Gautier, *Les Beaux-Arts à l'Exposit. univ.*, II. — *The Art Journal*, 1853. — *Men of the Time*.

MILLAR (*John*), publiciste anglais, né le 22 juin 1735, à Shotts, en Écosse, mort le 30 mai 1801, à Glasgow. Fils d'un pasteur presbytérien, il fut élevé au collége de Glasgow, et surveilla l'éducation du fils aîné de lord Kames, chez lequel il connut David Hume, Adam Smith et d'autres personnages éminents. Reçu avocat en 1760, il obtint au concours, en 1761, une chaire de droit à Glasgow, et il en fit en peu de temps la chaire la plus populaire du royaume. Il parlait avec abondance, d'une façon toujours simple, claire et enjouée; il dissertait sans effort, en bons termes et savait donner à une discussion savante tous les charmes d'une conversation intéressante. Ses leçons étaient d'ordinaire improvisées; mais il avait soin de préparer dans des conférences particulières avec ses élèves les questions qu'il se réservait de développer. Il avait sur l'union de la philosophie et des lois des idées larges et fécondes, qu'il exposa avec une rare sagacité dans quelques ouvrages, où il s'est montré le digne disciple de Montesquieu. On a de lui : *The Origin of the Distinction of Ranks;* 1771, in-8°; réimpr. plusieurs fois et trad. en français par Suard (1773, in-12), en allemand et en italien; — *Historical View of the English government, from the settlement of the Saxons in Britain to the accession of the house of Stuart*, 1787, in-8°; — *Posthumous Works*, 1803, 2 vol. in-8°, consistant en une suite de l'ouvrage précédent et quelques dissertations. K.

Lord Woodhouselee, *Life of lord Kames.* — *Edinburgh Review*, III. — Jardine, *Outlines of a philosophical Education*, p. 463.

MILLE (*Antoine-Étienne*), historien français, né à Dijon, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Fils d'un conseiller au parlement de Dijon, il y fut lui-même attaché en qualité d'avocat, et fit partie de l'Académie d'Auxerre. On n'a pas d'autres renseignements sur lui. Dès sa jeunesse il s'était appliqué à l'histoire de la Bourgogne, et pendant un grand nombre d'années il rassembla avec persévérance les matériaux de toutes sortes pour lesquels il mit à contribution les dépôts publics aussi bien que les collections particulières. Le résultat de ses longues recherches fut d'abord une *Introduction à l'histoire générale et particulière de Bourgogne;* Dijon, 1769, in-4°, puis l'*Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne, depuis l'établissement des Bourguignons dans les Gaules jusqu'à l'année* 1772; Dijon et Paris, 1771-1773, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, plus complet et plus exact que celui de dom Plancher, est calqué, pour le plan et pour la forme, sur l'*Abrégé* du président Hénault et porte l'empreinte d'une critique judicieuse. Il est dédié à Voltaire, qui félicita chaudement l'auteur d'avoir entrepris un travail dont les Bénédictins semblaient jusque alors avoir eu le monopole. Une discussion

s'éleva entre ces religieux et Mille, qui leur répondit deux fois, en 1771 et en 1772, quoique d'une manière assez faible. L'ouvrage de Mille s'arrête à l'époque de la réunion du royaume d'Arles à l'empire des Carlovingiens; Courtépée l'a mis largement à profit pour son *Précis de l'histoire de Bourgogne.* P. L.

Quérard, *La France Littéraire.*

MILLER (*James*), littérateur anglais, né en 1703, mort le 27 avril 1744, à Chelsea. Un naturel plein de verve et de gaieté, mais enclin à la satire, le poussa de bonne heure vers la littérature dramatique; il étudiait encore à l'université d'Oxford lorsqu'il y composa presque entière sa meilleure comédie, *The Humours of Oxford*, qui fut jouée avec succès en 1729. Cependant il était entré dans les ordres et avait même été attaché à une des chapelles de Londres; afin de suffire à ses besoins, il continua d'écrire pour la scène. Mais si, par la vérité des caractères, il reçut un bon accueil du public, il excita contre lui des adversaires puissants, qu'il avait dépeints avec trop de liberté et qui finirent par lui fermer les portes du théâtre. Usant de subterfuge, Miller traduisit la tragédie de *Mahomet*, de Voltaire, et l'envoya sans nom d'auteur à Drury-Lane, où elle fut représentée aux applaudissements de toute la salle. Peu de temps avant de mourir, il fut pourvu d'un riche bénéfice. Cette bonne fortune ne lui profita guère, ni à lui ni à sa famille, qu'il laissa dans le dénuement; le goût du théâtre, incompatible avec la profession qu'il avait embrassée, causa le malheur de sa vie entière : il y perdit le patronage de son évêque, tout espoir d'avancement et toute considération. Miller a écrit huit comédies : *The Humours of Oxford* (1730), *The Mother in law* (1734), *The Man of taste* (1735), *Universal Passion* (1737), *The Coffee-House* (1737), *Art and Nature* (1738), *An Hospital for fools* (1739), *The Picture, or the cuckold in conceit* (1745), *The Savage*, et *Sir Roger de Coverly*. On a encore de lui : *Mahomet the impostor* (1744, in-8°), des brochures politiques, des pièces de vers, etc. Il a traduit avec Baker le *Théâtre* de Molière. P. L—y.

Baker, *Biographia Dramatica.*

MILLER (*Jean-Martin*), poète et romancier allemand, né le 3 décembre 1750, à Ulm, où il est mort, le 21 juillet 1814. Fils de Jean-Michel Miller, professeur de langues orientales, il étudia en 1770 la théologie à Gœttingue et y fonda avec Bürger, Voss, Hölty, Leisewitz, Stolberg, une société littéraire, devenue célèbre dans les annales de la poésie allemande (*Der Göttinger Dichterbund*). Il passa ensuite quelque temps à Hambourg, auprès de Klopstock, se lia à Leipzig avec Cramer, et devint en 1775 professeur au gymnase d'Ulm, et en 1783 prédicateur à la cathédrale. Ses élégies et *lieder* (chants), dont plusieurs sont restés populaires, expriment avec élégance des sentiments délicats. Ses romans, empreints d'un mysticisme vague, eurent à leur apparition un grand succès. Son *Siegwart* fut avec *Werther* l'une des sources de cette fausse sentimentalité qui régna en Allemagne dans la dernière moitié du dix-huitième siècle. On a de Miller : *Beyträge zur Geschichte der Zärtlichkeit aus den Briefen zweier Liebenden* (Un Épisode de l'histoire de la tendresse, tiré des lettres de deux amants); Leipzig, 1776 et 1780, in-8°; — *Briefwechsel dreyer akademischer Freunde* (Correspondance de trois Amis d'académie); Ulm, 1776-1777 et 1778-1779, 2 vol. in-8°; — *Predigten für das Landvolk* (Sermons pour les Paysans); Ulm, 1776-1784, 3 vol. in-8°; — *Siegwart, eine Klostergeschichte* (Siegwart, une histoire de couvent); Leipzig, 1776, 2 vol. in-8°; souvent réimprimée, traduite en français, Paris, 1785; en polonais, Breslau, 1779, in-8°; en hollandais, Amsterdam, 1779, in-8°, etc.; mis en vers par Bernritter, Mannheim, 1777, in-8°; — *Geschichte Karls von Buchheim und Emiliens von Rosenau* (Histoire de Charles de Buchheim et d'Émilie de Rosenau); Leipzig, 1778-1779, 4 vol. in-8°; — *Karl und Karoline*; Vienne, 1783, in-8°; — *Gedichte* (Poésies); Ulm, 1783, in-8°; — *Geschichte Gottfried Walters* (Histoire de Godefroi Walter); Ulm, 1786, in-8°; — beaucoup d'articles dans divers recueils périodiques, notamment dans les *Beobachtungen zur Aufklärung des Verstands und Besserung des Herzens.* O.

Gradmann, *Gelehrtes Schwaben.* — Jordens, *Lexikon.* — *Zeitgenossen*, n° XIII. — Prutz, *Der Göttinger Dichterbund.*

MILLER (*Hugh*), géologue anglais, né le 12 octobre 1802, à Cromarty, dans le nord de l'Écosse, mort le 24 décembre 1856, dans la même ville. Il appartenait à une famille de pauvres marins; de bonne heure il perdit son père, et fut en quelque sorte abandonné à lui même. A l'école de sa paroisse, la seule qu'il fréquenta, il se distingua par une imagination vive et le goût de la poésie. Un de ses parents lui donna quelques leçons d'histoire naturelle. Malgré d'heureuses dispositions, il se vit contraint par la nécessité d'apprendre le métier de maçon. Tout en travaillant il continuait sur les matériaux de construction les observations qu'il avait commencées dans la campagne; aux heures de loisir il lisait ou il rimait. Le journal auquel il adressa ses premiers vers ayant refusé de les imprimer, il résolut de les publier lui-même : cette tentative, si elle ne l'éleva pas au rang des poëtes, eut pour résultat de le tirer de l'obscurité; il trouva des amis qui lui donnèrent les moyens de compléter son instruction en le plaçant dans les bureaux d'un banquier de sa ville natale. Il devint alors le collaborateur de plusieurs journaux, et plus particulièrement de l'*Inverness Courier*. Son premier ouvrage en prose, intitulé *Scenes and Legends*

of the north of Scotland (1835), et devenu promptement populaire, se recommande par la vivacité des peintures et par les agréments du style. A cette époque l'Église d'Écosse était en proie à des querelles intestines, dont le bruit retentit jusqu'à la chambre des lords et qui la conduisirent à un brusque déchirement. Ceux qui aspiraient à secouer le joug du haut clergé, les indépendants, ralliaient à leurs sentiments la majorité du peuple; Miller, qui avait pris parti pour eux, leur vint en aide de la façon la plus efficace dans une brochure qui obtint un succès de vogue; nous voulons parler de sa *Letter from one of the Scotch people to lord Brougham* (1839), lettre dont M. Gladstone rendit compte avec éloges dans son *Church Principles*. Aussitôt on lui offrit la direction d'un journal qui venait d'être fondé, *The Witness;* il l'accepta, et la conserva jusqu'au moment de sa mort. Ce fut là que, sans cesser de traiter les matières politiques et religieuses, il fit paraître, dans une série d'articles, le fruit de ses observations géologiques. Il les communiqua au premier congrès de la *British Association*, qui se tenait a Glasgow (1840). MM. Charles Lyell, Murchison, Buckland et Agassiz s'accordèrent à le féliciter de ses découvertes, et le nom de *Pterichthys Milleri* fut donné, séance tenante, à un grand poisson fossile qu'il avait décrit. Miller publia ses articles sous le titre : *The old Red sandstone, or new walks, in an old field* (Édimbourg, 1841, in-8°). Cet ouvrage, écrit d'un style rapide et animé, et réimprimé plusieurs fois, est encore un des manuels de géologie populaires en Angleterre; son mérite scientifique consiste dans la description d'un certain nombre de nouvelles espèces d'animaux fossiles appartenant à une formation secondaire, le grès rouge, qui jusque alors avait été regardé comme presque entièrement dépourvu d'êtres organisés. A la suite d'un voyage à Londres, qu'il n'avait jamais vu, il écrivit *First Impressions of England and its people* (3e édition, 1853, in-8°). Ses derniers travaux ont pour objet ses sciences favorites : *Footprints of the Creator or the Asterolepis of stromness*, où, dans un tableau général de l'histoire naturelle de la création, il émettait sur la Genèse et sur la constitution primitive du globe des idées neuves confirmées par de récentes découvertes; — *The Geology of the Bass;* 1848, in-8°; — *On certain Peculiarities of Structure in some ancient ganoids* (fishes); 1850; — *On the fossil Flora of Scotland;* 1855. Vers cette époque il a tracé l'histoire de sa vie et de son éducation sous une forme familière dans le livre intitulé : *My Schools and Schoolmasters*. Peu de temps après, dans un accès de somnambulisme, ce savant mit fin à ses jours d'un coup de pistolet. On a publié après sa mort un ouvrage qu'il venait d'achever : *The Testimony of the Rocks;* Londres, 1858.

P. L—Y.

Men of the Time. — *Cyclop. of English Literature* (Biogr.)

*MILLER (*Emmanuel*), helléniste français, né à Paris, en 1812. Il entra en 1833 à la Bibliothèque impériale comme employé au département des manuscrits. En 1835 et 1836 il fut chargé, par un savant étranger, d'aller recueillir les scholies d'Aristophane dans les différentes bibliothèques d'Italie. Le résultat de ces recherches parut à Oxford en 1838, 3 vol. in-8°, et servit à M. Dübner pour l'édition des *Scholies d'Aristophane* de la collection Didot. En 1836 il obtint un prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour une question mise au concours, et relative à *l'Histoire de l'établissement des Vandales en Afrique*. En 1843 il fut chargé par M. Villemain, ministre de l'instruction publique, d'une mission littéraire en Espagne; la découverte de nombreux fragments de Nicolas de Damas est un des résultats de cette mission qui ne dura que trois mois. A la mort de Beuchot, en 1849, M. Miller fut appelé à le remplacer comme bibliothécaire de l'Assemblée nationale, emploi qu'il a conservé au Corps législatif. Ayant accompagné, en 1856, M. de Morny en Russie, pour les fêtes du couronnement d'Alexandre II, il profita de son séjour à Moscou et à Saint-Pétersbourg pour explorer les richesses littéraires qui s'y trouvent, et il rapporta, entre autres, une foule de documents qui intéressent notre histoire nationale. En juillet 1860 il entra à l'Académie des Inscriptions, en remplacement de Le Bas. On a de M. Miller : *Périple de Marcien d'Héraclée, Épitome d'Artémidore, Isidore de Charax*, etc., ou *Supplément aux dernières éditions des* Petits Géographes, *d'après un manuscrit grec de la Bibliothèque royale;* Paris, Imprimerie royale, 1839, in-8°, avec une carte; — *Éloge de la Chevelure, discours inédit d'un auteur grec anonyme, en réfutation du discours de Synésius intitulé* Éloge de la Calvitie, *publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale;* Paris, 1840, in-8°; — *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque de l'Escurial;* Paris, Imprimerie nationale, 1840, in-4°; l'auteur tient prêt pour l'impression le *Catalogue des Manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Madrid, non compris dans celui d'Iriarte;* — *Notice d'un Manuscrit grec contenant une rédaction inédite des* Fables *d'Ésope*, dans le t. XIV des *Notices et Extraits;* — *Recueil des itinéraires anciens, comprenant l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un choix des Périples grecs* (avec la collaboration de MM. Hase et Guérard); Paris, Imprimerie royale, 1845, in-4°, avec 10 cartes; cet ouvrage a été publié par M. de Fortia; — *Origenis Philosophumena, sive omnium hæresium Refutatio, e codice Parisino nunc primum edita;* Oxford, 1851, in-8°; — *Manuelis Philæ Carmina, e codicibus Escuria-*

lensi, Florentino, Parisino, Vaticano, nunc primum edita; Paris, Typographie impériale, 1854-1855, 2 vol. in-8° : ce recueil, important pour l'histoire byzantine, et qui contient environ 25,000 vers inédits, est destiné à faire suite à la *Collection Byzantine* publiée à Bonn; — *Poëme allégorique de Mélileniote*, d'après un manuscrit grec de la Bibliothèque impériale, imprimé dans les *Notices et Extraits; — Revue bibliographique analytique, ou compte-rendu des ouvrages scientifiques de la haute littérature publiée en France et à l'étranger :* cet ouvrage périodique, publié de 1840 à 1845, forme 12 vol. in-8°. M. Miller a encore donné, avec M. Hase, une nouvelle édition du *Voyage dans l'Empire Ottoman*, de Choiseul-Gouffier (Paris, 1840-1842, 4 vol. in-4° et atlas in-fol.), et il a publié plusieurs notices dans le *Journal des Savants.* G. DE F.

Renseignem. part.

*MILLER (*William-Allen*), chimiste anglais, né le 17 décembre 1817, à Ipswich. Il étudia la médecine à Birmingham et prit à Londres le diplôme de docteur. Après avoir été quelque temps employé au laboratoire de Liebig à Giessen, il devint démonstrateur (1840), puis professeur de chimie (1845) au collége du Roi à Londres. En 1851 il a été nommé essayeur à la monnaie et à la banque d'Angleterre. Il est président de la Société Chimique et vice-précident de la Société royale de Londres. On a de lui : *Elements of Chemistry, theoretical and practical;* Londres, 1850-1856, 3 vol. in-8°; — des mémoires dans les *Philosophical Transactions* et le *Philosophical Magazine.* K.

Cyclop. of English Literature (Biogr.).

*MILLER (*William-Hallows*), minéralogiste anglais, né vers 1808. Il prit ses degrés à Cambridge et y succéda en 1832 à Whewell, dans la chaire de minéralogie. En 1838 il fut admis à la Société royale. Il a eu la principale part à la nouvelle édition, refondue et augmentée, qu'il a donnée, avec M. Brooke, de l'*Elementary Introduction to Mineralogy* de W. Phillips, Londres, 1852, et il a communiqué aux *Philosophical Transactions* différents mémoires du plus haut intérêt, entre autres *Sur les Cristaux* et *l'Acide borique* (tom. III); *Sur les Cristaux trouvés en scories* (III); *Sur la Position des axes de l'élasticité optique dans les cristaux appartenant au système des prismes obliques* (V et VII); *Sur les faux Arcs-en-ciel* (t. VII); et sur les types des poids et mesures, qu'il a été chargé de reconstruire en 1838 (*On the construction of the imperial standard pound and its copies of platinum, and on the comparison of the imperial standard pound with the* kilogramme des Archives de France; ibid., 1857). K.

Cyclop. of English Literature (Biogr.).

MILLERAN (*René*), grammairien français, né vers 1665, à Saumur. On ignore de sa vie tout ce que les titres de ses ouvrages ont oublié de nous apprendre, et c'est à peine si l'on sait que l'auteur habita Paris, Lyon, Marseille, Milan, Rome, Amsterdam, et qu'il connaissait l'Angleterre et l'Allemagne, puisqu'il enseignait l'allemand et l'anglais. L'extrême rareté de ses livres en fait le principal mérite. Quant au système d'orthographe que l'auteur essayait d'introniser, il n'est que bizarre sans être même nouveau, et on ne saurait lui attribuer aucunement l'honneur, comme le faisait Nodier, d'avoir de près ou de loin inspiré à Voltaire ses idées d'innovation orthographiques. On connaît de Milleran : *Les deux Gramaires fransaizes, l'ordinaire d'aprezant, et la plus nouvelle qu'on puise faire sans altérer ni changer les mots par le moyen d'une nouvelle ortografe si juste et si facile qu'on peut aprandre la bôté et la pureté de la prononciation en moins de tans qu'il ne fôt pour lire cet ouvrage;* Marseille, 1694, in-12. Goujet cite une *Nouvelle Grammaire françoise* du même auteur (Marseille, 1692, in-12), qui paraîtrait n'être qu'une première édition du même livre. En tout cas elle est extrêmement rare, ainsi que le premier *Recueil de Lettres* de Milleran, qui en 1700 en était à sa troisième édition et qu'aucun bibliographe n'a pu rencontrer. Le poëte Linières attestait ainsi le succès de l'ouvrage :

> Cet homme en sa grammaire étale
> Autant de savoir que Varron;
> Et dans ses lettres il égale
> Balzac, Voiture et Cicéron.

L'auteur semble avoir voulu épuiser ce succès en donnant encore *Nouvelles Lettres familières de Messieurs de l'Académie françoise;* Amsterdam, 1705; ou Bruxelles, 1709, in-12; — *Le nouveau Secrétaire de la cour;* Paris, 1714, in-12; — *Dernier Discours sur l'humilité de Jésus-Christ et sur celle de S. Charles Borromée, fait et prononcé à Milan, le 10 avril 1699;* Milan, 1700, in-12, livre aussi rare que singulier, entremêlé de notes, de lazzis, de proverbes et de quolibets. C. POENT.

Bulletin du Bibliophile, juin 1843. — Ch. Nodier, *Descrip. d'une jolie Collection de livres*, n° 188. — Goujet, *Bibliot. franç.*, I, 182.

MILLES (*Jeremiah*), antiquaire anglais, né en 1714, mort le 13 février 1784. Neveu de Thomas Milles, évêque de Waterford, connu par une bonne édition des *Œuvres de saint Cyrille* (Oxford, 1703, in-fol.), il prit ses degrés à Oxford, fut pourvu de plusieurs bénéfices, et devint en 1762 doyen d'Exeter. Admis en 1742 à la Société royale de Londres, il présida, en 1769, celle des Antiquaires. On a de lui plusieurs mémoires insérés dans l'*Archæologia* et une très-belle édition, avec un glossaire et des notes, des *Poems* de Rowley (Londres, 1782, in-4°); cet ouvrage, dont il prétendit prouver l'authenticité, lui attira beaucoup de critiques. K.

Nichols et Bowyer, *Literary Anecdotes.* — Chalmers, *General Biograph. Dictionary.*

MILLET (*Jean*), traducteur français, né en 1513, à Saint-Amour, près Lons-le-Saulnier, mort en mai 1576, dans la même ville. Il eut pour protecteur Philibert de La Baume, qui l'emmena avec lui dans son ambassade d'Angleterre et qui lui fournit les moyens de faire imprimer plusieurs ouvrages. Il avait reçu le diplôme de docteur en droit. On a de lui : *Le* Toxaris *de Lucien ;* Paris, 1550, in-8° ; — *Les V livres d'Égesippus, contenant plusieurs guerres des Juifs et la ruine de Jérusalem ;* Paris, 1551, 1556, in-4° ; — *Histoire d'Æneas Sylvius touchant les amours d'Euryalus et de Lucrèce ;* Paris, 1551, in-8° ; — *Les Conquêtes, Origine et Empire des Turcs*, traduit du latin de Christ. Richer ; Paris, 1553, in-8° : Millet y a ajouté le récit des guerres de ce peuple depuis 1540 jusqu'en 1551 ; — *Cinq Dialogismes ou Délibérations de cinq nobles dames*, traduits du latin de P. Nanni ; Paris, 1559, in-8° ; — *Les Chroniques ou Annales de Jean Zonare ;* Lyon, 1560, in-fol. ; Paris, 1583, in-fol. P. L.

Grappin, *Hist. du Comté de Bourgogne.*

MILLET (*Simon-Germain*), bénédictin français, né à Venisy, près Sens, en 1575, mort à l'abbaye de Saint-Denys, près Paris, le 28 janvier 1647. Voici ses ouvrages : *Les Dialogues de saint Grégoire*, traduits en français ; Paris, 1624, 1644, in-8° ; — *Le Trésor sacré, ou inventaire des saintes reliques et autres précieux joyaux de l'église et du trésor de Saint-Denys ;* Paris, 1638, in-12 ; — *Vindicata Ecclesiæ Gallicanæ de suo Areopagita Dionysio Gloria ;* Paris, 1638, in-8° ; — *Ad Dissertationem nuper evulgatam de Duobus Dionysiis Responsio*, contre le chanoine de Launoy ; Paris, 1642, in-8°. B. H.

Hist. Littér. de la Congrégation de Saint-Maur, p. 28.

MILLET (*Jean*), auteur dramatique français, né vers 1600, à Grenoble. Les renseignements biographiques font défaut à l'égard de ce poëte, qui tient un rang distingué parmi les Dauphinois qui ont écrit dans le dialecte de leur pays. Son chef-d'œuvre est l'histoire véritable d'une jolie paysanne, qui, demandée en mariage par le secrétaire d'un trésorier de Grenoble, épousa le trésorier lui-même ; le titre en est : *Pastorale et tragi-comédie de Janin.* Cette pièce, représentée à Grenoble, et dont la plus ancienne édition date de 1633, a eu jusqu'en 1800 une quinzaine de réimpressions, dans lesquelles on a signalé quelques différences. On doit encore à Millet : *La Faye de Sassenage ;* Grenoble, 1631, in-4° ; — *La pastorale de la Constance de Philin et de Margoton, précédée d'un prologue ;* ibid., 1635, in-4° ; — *La Bourgeoisie de Grenoble*, comédie en cinq actes et en vers ; ibid., 1665, in-8° : composée pour célébrer la prise de possession du gouvernement de Dauphiné par le comte de Sault. On rencontre dans ces pièces des plaisanteries beaucoup trop vives, dont la *Bibliothèque du Théâtre-Français* cite des exemples, et Millet abuse du privilége de braver en patois l'honnêteté. P. L.

Biblioth. du Théâtre-Français, II. 307-330. — Colomb de Batines, *Mélanges relatifs à l'histoire littéraire du Dauphiné*, I, 196-208. — Champollion-Figeac, *Nouvelles Recherches sur les Patois*, 75-94. — *Catal. de la bibliothèque de M. de Soleinne*, III, 356. — Brunet, *Manuel du Libraire.*

MILLET (*Jean*), musicien français, né vers 1620, à Fondremand (bailliage de Vesoul). Après avoir été enfant de chœur à la cathédrale de Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'office de sous-chantre. Il vivait encore en 1682. Il a publié le *Directoire du Chant grégorien*, Lyon, 1666, in-4°, et un *Art de bien chanter en musique*, cité par le P. Martini, et qui est peut-être le même ouvrage que le précédent. P. L.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

MILLET (*Théodore*, baron), général français, né en Picardie, le 15 septembre 1776 ; mort à Sourdeval, le 17 février 1819. Il s'engagea, le 16 juin 1793, dans la 40e demi-brigade, fit les campagnes d'Italie, combattit à Marengo (14 juillet 1800), à Austerlitz (2 décembre) et dans presque toutes les grandes actions de ce temps. Il y reçut plusieurs blessures ; mais sa valeur lui mérita un avancement rapide. En 1808, il était colonel. Il se distingua au passage du Tage (8 août), à la bataille d'Ocaña (17 décembre 1809). Le 12 novembre 1810, à l'attaque du mont de Fuente-Santa, il fut atteint de deux balles à la tête ; néanmoins il continua d'encourager ses soldats jusqu'à la défaite des Anglo-Espagnols. Le 28 juin 1813, il fut nommé général de brigade. Louis XVIII, à son retour, le créa chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'Honneur (20 août 1814). Néanmoins dans les Cent Jours Millet se chargea du commandement et de la mobilisation des gardes nationales de plusieurs départements du nord. Aussi après la seconde chute de Napoléon, il fut renvoyé en demi-solde dans ses foyers. Il y mourut, des suites de ses blessures à un âge peu avancé. H. L—R.

Le Moniteur universel, année 1807, p. 57 ; ann. 1809, p. 1898. — *Archives de la Guerre.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

MILLET (*Frédéric*), peintre français, né à Charlieu (Forez), en 1786, mort à Paris, en octobre 1859. Élève de François Aubry et de J.-B. Isabey, il se fit une grande réputation par ses portraits en miniature et à l'aquarelle, dont la plupart furent exposés aux divers salons depuis celui de 1806. Un grand nombre de personnages distingués de son temps se sont fait peindre par lui, entre autres : l'impératrice *Joséphine*, la *famille d'Orléans*, le *duc de Montmorency*, le *marquis de Semonville*, les *familles Bassano* et *de Montebello*, la *princesse Esterhazy*, la *duchesse d'Hautpoul*, la *maréchale de Reggio*, *lady*

Stuart. Un portrait de Mlle *Bourgoin* fort ressemblant a été donné par son fils à la Comédie-Française, en 1860. Il avait reçu deux médailles de deuxième classe aux salons de 1817 et de 1824, une de première classe au salon de 1827. Une grande finesse de touche, la vigueur du dessin, l'expression des physionomies caractérisaient les portraits de ce peintre. G. DE F.

Annuaire des Artistes français, année 1836. — *Journal des Arts*, 1859.

*MILLET (*Aimé*), peintre et sculpteur français, fils du précédent, né à Paris, vers 1818, élève de David d'Angers et de Viollet-Leduc. Il exposa d'abord quelques dessins aux salons de 1842 et 1843, deux paysages aux salons de 1846, d'autres dessins en 1847, 1849 et 1852; des portraits en 1848. Ses plus importants travaux sont ceux de sculpture, entre autres une statue de *Narcisse* (modèle en plâtre), exposée au salon de 1850; un buste de *Gay-Lussac*, en marbre, pour l'Institut, exposé aux salons de 1852 et 1855; le buste d'une *Jeune fille couronnée de fleurs*, salons de 1853 et 1855; une statue d'*Ariane*, en marbre, au salon de 1857, pour laquelle il reçut une médaille de première classe, et qui lui fut achetée pour le Luxembourg; une statue de *Mercure*, exécutée pour la cour du Louvre, et dont le modèle parut au salon de 1859. Il a reçu la croix de la Légion d'Honneur en 1859. G. DE F.

Livrets des Expositions. — Renseignem. part.

MILLETOT (*Bénigne*), conseiller au parlement de Dijon, mort en 1622. On a de lui : *Traité du délit commun et cas privilégié, ou de la puissance légitime des juges séculiers sur les personnes ecclésiastiques*; Dijon, février, 1611, in-8°. Saint François de Sales faisait une estime singulière de cet ouvrage. Il employa tout son crédit pour empêcher qu'il ne fût mis à l'*index* des livres défendus à Rome; mais il ne fut pas assez heureux pour réussir. Le traité de Milletot fut rangé dans la première classe de cet *index*; attaqué par un pamphlet anonyme en vers latins, ce livre fut défendu en vers latins et français par Saumaise, Morisot, Gelyot, etc., réunis en un volume; Dijon, 1612, in-12. R—a.

Taisand, *Vie des Jurisconsultes*. — Févret, *De claris fori Burgundici Oratoribus*.

MILLEVOYE (*Charles-Hubert*), poëte français, né à Abbeville, le 24 décembre 1782, mort à Paris, le 26 août 1816, fils unique de Charles-Antoine et de Marie-Anne Hubert. Son enfance débile fut entourée de soins qui lui permirent de supporter les fatigues de l'étude. A peine âgé de neuf ans, il avait fixé l'attention des professeurs de son collége. L'un d'eux devina l'avenir de son élève, et lui inspira le véritable amour des lettres. A treize ans, Millevoye perdit son père et presque en même temps son bienveillant professeur. On l'envoya à l'*École centrale des Quatre-Nations*, où il remporta le premier prix de littérature. La modicité de sa fortune et surtout la volonté de sa famille le contraignirent à prendre un état, car la littérature ne tient lieu de profession qu'après la sanction du *succès*. Le jeune adepte des lettres se résigne à devenir clerc de procureur : il se croit exilé en écoutant le langage barbare qui bruit autour de lui. Devenu maître de ses actions, il s'abrite dans la boutique d'un libraire. Il avait trouvé un état propre à satisfaire ses goûts. Il y resta trois années, lisant, rimant, étudiant. A dix-huit ans, il débuta par un recueil de vers, dont les pièces les plus remarquables sont les *Plaisirs du Poëte*, le *Passage du Saint-Bernard par l'armée française*; cet essai révéla un mérite poétique hors ligne. Encouragé par la réussite, Millevoye tenta des genres différents. Chaque œuvre se fit remarquer par l'élévation des idées, la noblesse des sentiments, la grâce harmonieuse du style et par ce feu poétique qu'alimentent à la fois le cœur et l'esprit. Vers 1804 l'Académie de Lyon donna le prix à son *Epître sur le Danger des romans*. Dans cette pièce la morale est peinte avec une gracieuse éloquence. Un peu plus tard l'Académie Française couronna *L'Indépendance de l'homme de lettres*. La noblesse des pensées y est exprimée avec une élégante précision poétique. Bientôt *La Mort de Rotrou*, *Les Embellissements de Paris*, *Le Voyageur*, *Le Héros liégeois*, obtinrent successivement les palmes académiques. Le jeune auteur, dans sa carrière brillante, n'avait pas encore trouvé le riche filon poétique qui devait lui assurer une gloire incontestable. Il parla bientôt au cœur des mères, et sa touchante inspiration, qu'il appela *L'Amour maternel*, eut un succès qui lui révéla sa véritable vocation. *La Demeure abandonnée*, *La Mort de son père*, *Le Bois détruit*, *La Promesse*, *Le Souvenir*, *Le Poëte mourant*, et *La Chute des feuilles*, placèrent Millevoye au premier rang des élégiaques. *Les Vœux à un bosquet*, *Le Déjeuner*, *La jeune Épouse*, *Danaé*, *Homère mendiant*, et quelques autres pièces analogues, attestent la variété de son talent. Un charmant tableau, exposé au Louvre, inspira à Millevoye l'intéressant fabliau d'*Emma et Eginard*. La grâce du récit, la chaleur et la délicatesse du sentiment, le coloris brillant des images, la passion, qui donne la vie à tout ce qu'elle peint, grandirent la réputation d'un poëte, dont les personnages, créés sous une baguette magique, deviennent des êtres réels.

Quand Millevoye composa ses poëmes érotiques, ses élégies, ses hymnes à la volupté, la délirante fièvre de l'amour l'avait enivré de délices et frappé de douleurs. C'est ainsi que son génie, dans les épreuves de la passion, s'empara d'un champ nouveau. Sa poésie est l'écho de son âme, elle se produit instinctivement : le véritable poëte écrit comme le ver file sa soie, comme l'abeille distille son miel.

Quoique laborieux et fécond, Millevoye ne s'é-

ait pas consacré, sans réserve, à son art chéri. Son caractère expansif, sa sensibilité vive et mobile, le livraient à la fluctuation des désirs, et le rejetaient de la méditation studieuse à la turbulence d'un monde trop réel : il aimait le faste, et s'entourait volontiers d'objets de luxe. A l'amour de la gloire il alliait un peu de vanité, et déployait surtout une fierté qui, mesurée par le bon goût, sied bien au mérite. Il se faisait illusion sur sa fortune. Il ne concevait pas que la richesse restât infidèle au talent. Lorsque la munificence impériale répandait des flots d'or sur les hommes de lettres, Millevoye se hâtait de convertir sa part en voiture, en chevaux, en ameublements somptueux. L'aménité de son caractère, la grâce de son esprit, le faisaient accueillir dans les plus brillantes sociétés. On aimait en lui un mélange de vivacité et de mélancolie, d'insouciance et de sensibilité, de candeur et de noblesse. Au milieu de rapides émotions d'amour-propre et de voluptés, il conçut un attachement profond. Il aima, avec l'impétuosité de l'âme d'un poëte, une jeune et charmante fille, sa parente : l'amour devint son unique passion; il lui aurait sacrifié jusqu'à la poésie et la gloire. On refusa de les unir, ils s'aimèrent davantage. Pour l'obtenir, Millevoye se soumit à tout. Le père de la jeune fille fut inexorable. Suppliante, elle le conjure de prendre pitié d'une douleur sans remède, lui révèle, dans son désespoir, de quel tourment la honte va l'accabler. Rien ne peut fléchir la rigueur de cet homme bizarre : « Ma fille, disait-il, subira le malheur qu'elle s'est attiré; elle souffrira, se soumettra à toutes les conditions, la pire vaudra mieux que d'être la femme d'un poëte. » La jeune fille, désespérée, toujours plus aimante, plus aimée, languit et mourut, en adorant celui qui n'avait pu lui faire éprouver qu'un rapide bonheur.

L'âme de Millevoye se brisa de douleur. Longtemps plongé dans un sombre abattement, il n'essaya pas même d'adoucir ses chagrins en les chantant. Pour une passion trop violente, pour une affection trop amère, le poëte ne trouve plus d'allégement dans son art : ce n'est que dans le recueillement de la mélancolie succédant au désespoir, que le cœur cicatrise ses blessures, et se plaît à retracer leurs angoisses. Millevoye, revenu enfin à la poésie, déposa ces vers sur la tombe où il voyait alors se renfermer son bonheur :

> Ici dort une amante à son amant ravie;
> Vers lui le ciel la rappela :
> Grâces, vertu, jeunesse, et mon cœur et ma vie,
> Tout est là.

La société brillante où il vivait, les fréquentes émotions des critiques et des éloges, affaiblirent dans l'âme du poëte l'empreinte de ses déchirements. Mais le sentiment profond que lui avait inspiré cette femme infortunée se perpétua à travers les agitations de sa vie. Il se manifeste dans plusieurs de ses élégies. Millevoye, quoique affectant une insouciante légèreté, était accessible aux plus nobles sentiments. Serviable, dévoué, religieux, il ne resta jamais froid au récit d'une bonne action; un trait de vertu l'enthousiasmait. Un religieux dévouement l'attendrissait jusqu'aux larmes. Lui-même pratiqua ce qu'il admirait chez les autres. On le vit engager ses livres chéris pour en offrir le produit à un ami dans la gêne. Pauvre, il se procura le bonheur du riche, il obligea. Il passait volontiers des enivrements du monde au recueillement de la solitude. Pendant six ans, il habita Ville-d'Avray; là il composa une partie de ses élégies, de ses poésies fugitives, sous les titres de *Dizaines et de Huitaines ;* puis *L'Invention poétique* et *Les Jalousies littéraires*, épître qui selon l'expression d'un critique célèbre, annonce un caractère trop élevé pour éprouver l'envie, et un talent fait pour l'exciter un jour. Palissot ne s'était pas trompé. Millevoye ne fut pas envieux de ses émules, et sut obtenir l'affection de tous les grands talents, de Chénier, de Ducis, de Lebrun, de Lemercier, de Raynouard et de Nodier.

Vers 1807, Millevoye fut chargé de composer un poëme sur les hauts faits de Napoléon; on proposait de l'envoyer, aux frais de l'État, puiser des inspirations sur les lieux immortalisés par nos armes. Mais l'Italie, son beau ciel et ses éloquents débris auraient vainement étalé leurs merveilles aux yeux presque éteints du jeune poëte, qui d'ailleurs se serait arraché avec peine aux douces habitudes de la capitale. « Je vois, disait-il, l'Italie telle que l'a rêvée mon imagination; peut-être la réalité en affaiblirait-elle le charme. » Renonçant donc à célébrer le héros dont la grande figure aurait fatigué le peintre en efforts impuissants, il prit un sujet plus éloigné de nous, *Charlemagne à Pavie*. Millevoye se contenta de quelques allusions offertes par le conquérant législateur du moyen âge, dont le génie avait aussi créé un vaste empire. Ce poëme ne réussit pas. Le poëte n'avait ni cette puissance d'imagination qui combine et assortit les événements, ni cette vigueur de pensée qui maîtrise son sujet, en coordonne toutes les parties, et, par une féconde variété, sait mettre en relief les grands caractères qu'il reproduit. Le poëme d'*Alfred*, qui suivit cet essai, est entaché des mêmes défauts et ne les rachète pas par les mêmes beautés de détails. Le genre héroïque ne convenait point à Millevoye. *La Bataille d'Austerlitz*, *Le Héros liégeois*, *La Peste de Marseille*, malgré la peinture de nobles caractères, malgré les scènes déchirantes du désespoir et des horreurs de la contagion, ne sont que des poëmes bien écrits; l'auteur, toujours élégant et pur, reste dénué d'invention et de chaleur; il n'est touchant que dans quelques épisodes. L'auteur tendre et gracieux des *Plaisirs du Poëte* et de *L'Amour maternel* fut plus heureux dans

ses essais de traduction de l'*Iliade* que dans ses versions en vers du *Dialogue des morts* de Lucien et des *Bucoliques* de Virgile. Mais la naïve poésie homérique avait sympathisé avec sa poésie simple, pure et vraie. Il est à regretter qu'il n'ait pas achevé, dans l'éclat de son talent, une œuvre qu'il aurait rendue originale à force de mérite, en l'animant avec la grâce et l'énergie homérique, que Pope n'a pas constamment conservées. Le souffle de la poésie antique, l'enthousiasme sacré animait le poëte et le soutenait dans ses œuvres d'imitation. Il excella dans *La Sulamite* que Voltaire tenta de nous transmettre en beaux vers. Millevoye s'empara en maître de cette conception biblique, mélange d'enthousiasme religieux et d'extase voluptueuse, échos suaves et purs des chants séraphiques d'*Esther* et d'*Athalie*. Il se plut à lutter avec André Chénier dans différentes imitations des anciens. Plus correct, plus harmonieux, il se montre original dans des reproductions où il sait conserver le parfum et le coloris de l'antiquité. Millevoye, cependant, ne s'élève au premier rang que dans l'élégie, le fabliau, la poésie délicatement érotique, où l'esprit est toujours l'intermède de la volupté. Que de naturel et de grâce dans *Emma et Eginard!* Chaque mère dans l'*Amour maternel* ne croit-elle pas entendre le cri de son propre cœur! Quoi de plus touchant que l'*Anniversaire*, où le poëte déplore la mort de son père! L'élégie fut-elle jamais plus attendrissante que dans *La Demeure abandonnée*, *Le Poëte mourant*, *Le Souvenir*, *La Promesse*, *L'Inquiétude*, *Le Bois détruit*, *La Chute des feuilles?* Tout rempli des sentiments qui l'animent, le poëte dédaigne les soupirs affectés de la langoureuse élégie. Il s'exprime comme il sent. Tout est simple, touchant et vrai, et la magie de sa verve harmonieuse nous dérobe l'art qui nous séduit. Comment donc, avec tant de ressources pour toucher et pour plaire, le poëte reste-t-il si inférieur à lui-même dans ses conceptions dramatiques? Il ne sait ni féconder un sujet, ni développer les mouvements de l'âme, ni combiner les situations théâtrales. Le bon goût de Millevoye l'avertit sans doute de ne point tenter la représentation de ses drames; les éditeurs de ses œuvres auraient dû imiter sa prudente retenue.

Millevoye éprouvait à trente ans les fatigues de la vieillesse. Mais, ranimé par l'imagination, il se livrait avec une ardeur incessante à l'étude et au plaisir; il produisit de nombreuses pièces détachées, où sa verve spirituelle et gracieuse ne brillait plus que par intervalles. Abandonné de son goût pur, il revit ses ouvrages, et leur fit parfois subir des corrections, des variantes qui les affaiblirent. Sa santé chancelante le força de quitter Paris; il habita un hameau voisin de la forêt de Vincennes. On croyait alors que les émanations des troupeaux étaient salutaires aux poitrines affaiblies. Transfuge des salons de la capitale, le poëte élégant venait chaque nuit reposer sous le chaume des pâtres. Les opuscules qu'il produisit alors n'ajoutèrent rien à sa gloire. Les lettres d'ailleurs perdaient de leur éclat, et le goût public s'éteignait au milieu des graves événements qui agitaient la France.

Millevoye, triste et languissant, se retira dans une campagne près du lieu de sa naissance : il espérait y ranimer ses forces, y retrouver la tranquillité. Il rencontra, dans le voisinage de sa campagne, une jeune et charmante fille, dont la grâce, la beauté, l'esprit, rallumèrent dans le cœur du poëte le sentiment qui l'avait toujours rempli. Il eût désiré prendre pour compagne celle dont la franchise piquante et la gaîté aimable lui promettaient le bonheur. Mais son désir d'indépendance combattit sa nouvelle passion. Quelque temps il flotta incertain; cependant, il aima tant et fut tant aimé, qu'il donna son nom à celle qui pouvait lui ramener le bonheur. Cette jeune personne, d'une famille des plus respectables, était M[lle] Delattre de La Morlière. La félicité domestique de Millevoye s'accrut bientôt par la naissance d'un fils, placé aujourd'hui aux premiers rangs de la magistrature. Tout souriait à Millevoye dans sa tranquille solitude, et sa santé se fortifiait du calme de sa vie, lorsqu'une violente chute de cheval lui brisa le col du fémur; rétabli lentement de cette grave blessure, il eut peine à se soutenir sur ses membres endoloris. Le mal qui le minait devenait menaçant, mais sa pensée triomphait de ses souffrances; il passait rapidement de la crainte à la sécurité.

A la fin du printemps de 1816, il retourne à Paris. Sa faiblesse se manifeste chaque jour davantage et ne diminue pas son zèle studieux. A peine arrivé, il regrette la campagne et vient habiter le village de Neuilly. Mais la souffrance est capricieuse, et bientôt il voulut retourner à Paris. Pendant les préparatifs du départ, il s'assied au bord du fleuve qu'il entend couler, mais qu'il ne voit pas. Sa cécité était complète. Là il compose une romance où se révèlent les sentiments qui l'agitent; en la dictant à sa femme, il lui adresse, avec une tendre émotion, ce dernier couplet :

> Ma compagne, ma douce amie,
> Objet de mon plus pur amour,
> Je t'avais consacré ma vie...
> Hélas! et je ne vis qu'un jour.

A sa rentrée à Paris, ses forces se raniment un moment : il les emploie à l'étude. Un soir, il prie sa femme de lui lire un passage de Fénelon. Il l'écoute attentivement, lui prend la main, la presse longtemps, penche la tête, soupire; la lecture continue : il ne l'entendait plus. Ainsi s'éteignit, à trente-quatre ans, ce poëte dont les compositions, interprètes de son cœur, vivront autant que notre littérature.

DE PONGERVILLE (de l'Académie Française).

Boucharlat, *Cours de Littérature*, t. II, p. 372-391: — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*. — Nodier, *Mélanges de Littérature*, t. I, p. 233 (article inséré dans les *Annales de la Littérature et des Arts*, t. X, p. 321), et *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, p. 295. — B. Jullien, *Histoire de la Poésie française à l'époque impériale*, t. I et II.

MILLIÉ (*Jean-Baptiste-Joseph*), traducteur français, né en 1772, à Beaune, mort en juillet 1826, à Paris. Après avoir été professeur d'humanités au collége de Juilly, où il avait fait ses études, il entra dans l'administration des finances, et fut chargé, sous l'empire, d'organiser en Portugal les contributions directes. A l'époque de sa mort, il était sous-directeur de ce service. On a de lui une traduction estimée du poëme de Camoëns, *Les Lusiades*; Paris, 1816, 2 vol. in-8°.

K.

Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1826.

MILLIET (*Jean-Baptiste*), littérateur français, né le 28 octobre 1745, à Paris, où il est mort, le 15 juillet 1774. Il fut employé à la bibliothèque du Roi, et se fit remarquer par des travaux estimables sur les poëtes anciens. Il mourut à l'âge de trente-neuf ans, après avoir publié : deux *Lettres*, l'une sur la peinture au pastel, l'autre sur *Les Guèbres* et *Les Scythes*, tragédies de Voltaire; — *Vies des Poëtes grecs*; Paris, 1771, 2 vol. in-12; — *Vies des Poëtes latins*; Paris, 4 vol. in-12; — *Recherches et réflexions sur la Poésie en général*; Paris (1772), in-12. Ces trois derniers ouvrages font partie des *Étrennes du Parnasse* (Paris, 1770-1774, 15 vol. in-12), recueil édité par l'auteur. P. L.

Sabatier, *Les trois Siècles littér.*

MILLIEU (*Antoine*), en latin *Millieus*, poëte latin, né en 1575, à Lyon, mort le 14 février 1646, à Rome. Admis à dix-sept ans dans la Compagnie de Jésus, il professa successivement les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie, devint recteur du collége de Vienne, puis de celui de La Trinité à Lyon, et fut envoyé, en qualité de provincial, à Rome, où il mourut, dans de grands sentiments de piété. Il avait déjà passé la soixantième année lorsque ceux qui connaissaient son talent pour la poésie latine le pressèrent de mettre au jour les pièces qu'il avait composées en différentes occasions; mais étant tombé malade et se croyant en danger, il brûla les vers qu'il avait faits, au nombre de plus de vingt mille. Le premier chant d'un poëme échappa à la destruction, et le P. Millieu consentit à l'achever, sur la prière d'Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon. Ce poëme, divisé en 28 livres, est intitulé *Moyses viator, seu, Imago militantis Ecclesiæ mosaicis peregrinantis Synagogæ typis adumbrata*; Lyon, 1636-1639, 2 part. in-8°; réimpr. à Dillingen, 1680, 2 vol. in-8°. P. L.

Desmolets, *Mémoires de Littérature*, II. — Colonia, *Hist. littér. de Lyon*, II. — Titon du Tillet, *Parnasse français*, in-fol., p. 122. — Sotwel, *Scriptores Soc. Jesu.* — Delandine, *Manuscrits de la biblioth. de Lyon*, I, 15. — François de Neufchâteau, *Les Tropes*, p. 20.

MILLIN (*Aubin-Louis*), antiquaire français, connu d'abord sous le nom de Millin *de Grand-Maison*, né le 19 juillet 1759, à Paris, où il est mort, le 14 août 1818. Son père était intendant des vivres, et fut employé comme tel dans les guerres de Hanovre; sa mère tenait à une famille noble de Bretagne. Millin fit ses études au collége du Plessis, et fut destiné à l'état ecclésiastique; mais ne se sentant pas de vocation, il ne porta pas longtemps le petit collet. Entraîné par un grand amour de la science, et secondé par une excessive facilité, il employa plusieurs années à acquérir une instruction que l'on pourrait appeler encyclopédique. Il entra fort jeune, comme simple employé surnuméraire, à la Bibliothèque du Roi, ce qui le mit en relation avec les hommes qui honoraient alors la littérature française. Ses débuts dans la carrière des lettres furent des traductions de l'allemand et de l'anglais, qu'il publia dans les *Mélanges de Littérature étrangère* (1785-1786, 6 vol. in-12). Bientôt le goût de l'histoire naturelle l'entraîna; il devint un des plus grands partisans du système de Linné, et concourut à fonder à Paris la Société Linnéenne, dont il fut longtemps secrétaire perpétuel. Un esprit vif et enthousiaste comme celui de Millin ne pouvait manquer d'adopter les principes qui firent éclore la révolution de 1789, et c'est dans cette effervescence qu'il rédigea des brochures et des journaux politiques et que, suivant une mode du moment, il substitua à ses noms patronymiques celui d'*Éleuthérophile* (ami de la liberté). Mais s'étant compromis par la courageuse énergie avec laquelle il avait protesté contre les excès de tous genres, il fut obligé de fuir loin de Paris, et dans l'espérance de faire perdre sa trace, il accepta un emploi subalterne dans les transports militaires. Bientôt reconnu, il fut mis en prison à Saint-Lazare, où il resta une année entière, et il eût partagé le sort de tant d'autres victimes, sans le 9 thermidor. Avec un courage stoïque, il composa sous les verroux les *Éléments d'Histoire naturelle*, qu'il se pressait de terminer dans l'espoir de rendre ses derniers moments utiles. Pendant sa longue détention, il avait éprouvé de grands revers de fortune; l'émigration de plusieurs personnes chez qui il avait placé des fonds et la réduction des rentes sur l'État consommèrent sa ruine. Ses amis lui procurèrent une place de chef de division dans les bureaux du comité d'instruction publique; quelques mois après, dans la même année, il obtint une chaire d'histoire aux écoles centrales. En 1795, Millin succéda à l'abbé Barthélemy dans la place de conservateur du cabinet des antiques et médailles de la bibliothèque nationale. Alors, il se livra tout entier à la numismatique et à l'archéologie, et il obtint la création d'une chaire d'antiquités, qui répandit cette science parmi les artistes et les gens du monde. En 1795, il prit la direction du *Magasin encyclopédique*, journal fondé en 1792, et qui jusqu'en 1816 fut consacré à recueillir les travaux les plus intéres-

sants pour les lettres et les sciences historiques, et où Millin a publié lui-même une foule de dissertations. En 1817, il fut remplacé par les *Annales encyclopédiques*. En même temps, la riche et nombreuse bibliothèque de Millin fut ouverte à tous les savants et à tous les littérateurs français et étrangers. Le travail excessif auquel il se livrait ayant altéré sa santé, il entreprit, en 1805, par le conseil des médecins, des voyages qu'il voulut rendre utiles à l'instruction ; il commença par le midi de la France ses courses savantes, dont il donna une relation pleine de recherches sur les monuments, l'agriculture, l'industrie et les mœurs. Ce fut à son retour qu'il fut nommé, en remplacement de Camus, membre de l'Institut dans la classe d'histoire et littérature ancienne, et qu'il reçut la croix de la Légion d'Honneur (1806). Ensuite, Millin jeta les yeux sur la terre classique des arts, et il partit pour l'Italie (10 septembre 1811), où il fit d'importantes découvertes. Il rapporta de son voyage les dessins de plus de 700 monuments et de plus de 1,000 inscriptions. A peine était-il arrivé à Naples (1812) que les tombeaux de Canosa furent ouverts et livrèrent à la génération présente les antiques trésors qu'ils recélaient depuis un grand nombre de siècles. Millin, à son retour, en donna la *Description*, ainsi que celle de la précieuse mosaïque du Vatican représentant des scènes de tragédie. Il publia l'*Orestéide* (1817, in-4°), dissertation qui renferme le germe et offre le premier fruit d'une idée très-favorable à l'étude de la haute antiquité, en réunissant dans un même recueil tous les monuments authentiques relatifs à chacun des personnages dont les noms sont parvenus des temps héroïques jusqu'à nous. En même temps, il fit imprimer les 4 premiers vol. de son *Voyage* d'Italie. C'est pendant ce voyage que lui arriva un désastre bien sensible pour un homme de lettres, l'incendie d'une partie de sa bibliothèque qu'il avait formée avec tant de soins, et qui renfermait tant de trésors littéraires. « La prodigieuse activité de Millin, dit Gail, semblait se prêter sans efforts à tant de travaux divers : cependant nous le vîmes de bonne heure affaissé sous le fardeau qu'il s'était imposé. Déjà il ressentait les infirmités d'une vieillesse anticipée, et cependant toujours laborieux, se croyant encore des forces lorsqu'il n'avait que du zèle, il lisait, recueillait, écrivait, empressé de ramasser les dernières miettes du banquet de la vie. » Ce laborieux savant appartenait à la plupart des académies de l'Europe; il avait beaucoup d'amis, entretenait une correspondance suivie avec un grand nombre de savants nationaux et étrangers, et secondait de ses conseils tous ceux qui s'adressaient à lui. « Livré de bonne heure aux travaux de l'érudition, dit M. de Laborde, il s'était moins occupé d'approfondir quelques parties de cette science que de déterminer le point où elle était parvenue et le développement qu'elle était susceptible d'obtenir encore. Cette idée le porta à composer la collection la plus complète dans toutes les langues sur cette matière en ouvrages manuscrits et imprimés. » Possesseur d'un pareil trésor et des connaissances à son usage, il s'en servit utilement pour rédiger de nombreux travaux, « fruits en quelque sorte improvisés, qui ont prouvé dans Millin un zèle, une ardeur, une richesse, un luxe de connaissances auxquelles il n'a manqué qu'une forme plus sévère afin de produire des impressions plus durables ».

La liste des productions de Millin est beaucoup trop étendue pour que nous la reproduisions ici; on en a donné un catalogue détaillé, qui a été inséré en 1818 dans le tom. VI des *Annales encyclopédiques*. Nous indiquerons ses principaux ouvrages : *Mélanges de Littérature étrangère;* Paris, 1785-1786, 6 vol. in-12 ; trad. de l'allemand et de l'anglais; — *Revue générale des écrits de Linné, trad. de Rich. Pulteney;* Paris, 1789, 2 vol. in-8° ; le tome II se compose entièrement des notes et des additions du traducteur; — *Discours sur l'origine et les progrès de l'histoire naturelle en France*; Paris, 1790, in-4°, et 1792, in-fol., servant d'introduction aux *Mémoires de la Société d'histoire naturelle;* — *Minéralogie Homérique;* Paris, 1790, 1816, in-8°; trad. en allemand en 1797; — *Antiquités nationales, ou recueil de monuments pour servir à l'histoire de l'empire français;* Paris, 1790-1798, 5 vol. in-4°, fig. Cet ouvrage, qui n'a point été terminé, manque d'ordre et de critique; il est utile, parce qu'il retrace un grand nombre d'édifices détruits pendant la révolution;— *Annuaire du Républicain, ou légende physico-économique;* Paris, 1793, 1794, 1798, in-12; — *Éléments d'Histoire naturelle;* Paris, 1794, in-8°; 3ᵉ édit., augmentée, ibid., 1802, in-8°, fig. ; trad. en italien en 1798 ; — *Description des statues du jardin des Tuileries;* Paris, 1798, in-12; — *Monuments antiques inédits ou nouvellement expliqués;* Paris, 1802-1804, 2 vol. in-4° fig. ; — *Voyage en Norvège, trad. de l'allemand de Fabricius;* Paris, 1803, in-8° ; — *Nouveau Dictionnaire des Beaux-Arts*; Paris, 1806, 3 vol. in-8°; traduit presque en entier de l'ouvrage de Sulzer; — *Histoire métallique de la Révolution française;* Paris, 1806, gr. in-4°, pl.; elle est moins complète que celle d'Hennin sur le même sujet; — *Voyage dans les départements du midi de la France;* Paris, 1807-1811, 4 tom. en 5 vol. in-8° et atlas in-4°, un des ouvrages de Millin les plus intéressants, quoique tout n'y soit pas parfaitement exact; — *Les Beaux-Arts en Angleterre*, trad. de l'anglais de Dallaway avec des notes; Paris, 1807, 2 vol. in-8°; — *Peintures des vases antiques vulgairement appelés étrusques, tirées de différentes collections;* Paris, 1808-1810, 2 vol. in-fol. max. avec 150 pl., ou 1816, 2 vol. in-fol.; — *Cours d'Histoire héroïque;* Paris, 1810, in-8° ; — *Galerie*

mythologique, ou recueil de monuments; Paris, 1811, 2 vol. in-8°, avec 200 pl.; — *Description des tombeaux découverts à Pompéi en 1812*; Naples (Paris), 1813, in-8°; — *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice et à Gênes*; Paris, 1816, 2 vol. in-8°, fig.; — *Description des tombeaux de Canosa*; Paris, 1816, in-fol., pl.; — *Égyptiaques, monuments inédits*; Paris, 1816, in-4°, pl.; — *Voyage dans le Milanais*; Paris, 1817, 2 vol. in-8°; — *Pierres gravées inédites, tirées des plus célèbres cabinets de l'Europe*; Paris, 1817-1825, gr. in-8°; il n'a paru que 7 livr. de cet ouvrage, interrompu par la mort de l'auteur; — *Histoire métallique de Napoléon Bonaparte*; Paris, 1819, in 4°, pl., publiée par Millingen; — *Introductions à l'étude de l'archéologie, des pierres gravées et des médailles*; Paris, 1826, in-8°, réimpression de trois opuscules qui avaient paru en 1796 et 1797. Millin a participé à la rédaction de plusieurs recueils scientifiques et littéraires, dont les plus considérables sont ceux qu'il a édités : le *Magasin encyclopédique* (1795-1816) et les *Annales encyclopédiques* (1817-1818). [Du Mersan, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

Discours de Gail et d'Alex. de Laborde, dans *Le Moniteur univ.*, 27 août 1818. — Auguis, *Éloge de Millin*, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, II, 32-49. — Dacier, *Notice* dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, VIII, 42. — Krafft, *Notice sur A.-L. Millin*; Paris, 1819, in 8°, et dans les *Annales encyclop.*, VI. — Mahul, *Supplément* à la *Notice* de Krafft, même recueil, VI, 303-314. — *Zeitgenossen*, IV, 1819. — Quérard, *France Littér.*

MILLIN-DUPERREUX (*Alexandre-Louis-Robert*), peintre français, né en 1764, à Paris, où il est mort, en avril 1843. Élève de Huet et de Valenciennes, il s'engagea avec ardeur dans les voies nouvelles que ce dernier maître avait tracées au paysage historique. Il fit de nombreux voyages dans l'intérieur de la France, en Suisse, en Italie et en Espagne; mais ce fut dans les Pyrénées qu'il mit en relief, pour ainsi dire, toute la force de son talent; il n'employa pas moins de sept années à étudier ces montagnes sous tous leurs aspects, à reproduire leurs effets les plus saisissants. Au lieu d'animer ses tableaux par d'insignifiantes figures, il eut l'idée d'y placer des sujets historiques en les rattachant habilement au site qu'il voulait représenter. Du Guesclin, Charles VII, Bayard, François Ier, Henri IV surtout, lui fournirent d'agréables épisodes. On voit de lui au musée du Luxembourg *La Grande Chartreuse*; au musée de Tours, *Charles VII et Jeanne Darc*; à Fontainebleau, galerie de Diane, deux *Vues du château de Pau*. Millin-Duperreux obtint en 1806 la grande médaille d'or. P.

Gabet, *Dict. des Artistes*. — *Monit. univ.*, 19 avril 1843.

MILLINGEN (*James*), antiquaire anglais, né le 18 janvier 1774, à Londres, mort le 1er octobre 1845, à Florence. Fils d'un négociant hollandais, il fut élevé à l'école de Westminster, suivit son père à Paris, à l'époque de la révolution, et entra dans les bureaux d'un banquier. A quelque temps de là, il obtint d'être employé à l'hôtel des monnaies. Dans cette position, qui s'accordait au moins avec le goût qu'il avait manifesté dès son enfance pour les antiquités et les médailles, il fit la connaissance de plusieurs savants distingués, tels que l'abbé Barthélemy, le géographe Barbié du Bocage, Walckenaër, d'Aumont, etc. Mais les jours heureux qu'il passa en leur compagnie ne furent pas de longue durée : en exécution du décret de la Convention qui condamnait tous les sujets anglais à la détention jusqu'à la paix, le jeune Millingen fut arrêté au milieu de la nuit et conduit à la prison des Écossais. Il s'y lia d'amitié avec deux de ses compatriotes, et lorsqu'on les mit en liberté, il s'unit à eux pour l'exploitation d'une maison de banque à Paris. Au bout de quelques années, cette association se rompit, à la suite d'une faillite, et Millingen, réduit à ses propres ressources, tira le meilleur parti possible des connaissances qu'il avait acquises dans la numismatique. Sa réputation devint européenne. La faiblesse de sa santé l'obligea en 1821 d'aller vivre en Italie, tantôt à Rome, tantôt à Naples, mais le plus souvent à Florence; de temps à autre, il se rendait à Paris ou à Londres, toujours occupé de ses ouvrages, trafiquant sans cesse de médailles et d'objets d'art de toutes sortes. Il songeait à se fixer tout à fait à Londres lorsqu'il mourut, à soixante et onze ans, plutôt d'épuisement que du catarrhe dont il souffrait depuis l'enfance. Ce que Millingen a fait pour l'archéologie pratique est de la plus haute importance; car il est rare de rencontrer un savant qui joigne une si profonde expérience à un goût si sûr et à tant de sagacité. Ses ouvrages sont fort estimés; quelques-uns sont écrits en français; en voici les titres : *Recueil de quelques Médailles grecques inédites*; Rome, 1812, in-4°; — *Peintures antiques et inédites de vases grecs, tirées de diverses collections, avec des explications*; Rome, 1813, gr. in-fol., avec 63 pl.; — *Peintures antiques de vases grecs de la collection de sir John Coghill*; Rome, 1817, gr. in-fol. avec 52 pl.; — *Ancient coins of Greek cities and kings*; Londres, 1821, gr. in-4°, avec 5 pl.; — *Ancient unedited monuments principally of grecian art*; Londres et Paris, 1822-1826, 2 vol. in-4°, fig.; la première partie contient les vases grecs, la seconde les statues, bustes et bas-reliefs; — *Remarks on the state of learning and the fine arts in Great Britain*; Londres, 1831, in-8°; — *Sylloge of ancient unedited coins of Greek cities and kings*; Londres, 1837, in-4°, avec 4 pl.; — *Considérations sur la numismatique de l'ancienne Italie, principalement sous le rapport des monuments historiques et philologiques*; Florence et Paris, 1841, in-8°, avec un supplément publié en 1844. Il a aussi édité l'*Histoire métallique de Napoléon Bonaparte*, de Millin (Londres et Paris,

1819, gr. in-4° avec 60 pl.) Millingen faisait partie de plusieurs compagnies savantes de l'Europe, entre autres de la société royale Littéraire de Londres, de celle des antiquaires de France, des académies de Naples et de Munich, et il avait été élu le 18 janvier 1833 correspondant de l'Institut de France (Acad. des Inscript.).

Son frère cadet, MILLINGEN (*J.-G.*), ancien chirurgien principal de l'armée anglaise, et directeur d'un asile d'aliénés à Chatam, a publié : *The army medical Officer's Manual upon active service;* Londres, 1819, in-8°; — *Memoirs on the Affairs of Greece;* Londres, 1830; — *Curiosities of Medical Experience;* Londres, 1837, 2 vol. in-8°; réimpr. avec addit. en 1839; — *Aphorisms on the Treatment and management of the Insane;* Londres, 1840, in-18. P. L—Y.

Classical Museum, part. XI, p. 91. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

MILLON (*Charles*), littérateur français, né le 13 septembre 1754, à Liége, mort le 21 juillet 1839, à Paris. Venu jeune à Paris, il fut d'abord sous-bibliothécaire du prince de Condé, place qui, en lui laissant des loisirs, lui permit de se faire connaître par des ouvrages d'histoire et d'imagination. Sous le Directoire, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale du Panthéon, où il compta parmi ses disciples MM. Villemain, Chomel, Le Clerc, Nau de Champlouis, etc. Après avoir enseigné quelque temps les langues anciennes au lycée Napoléon, il fut en 1809 attaché à la faculté des lettres de Paris comme professeur adjoint de philosophie; il eut le titre de professeur depuis mai 1814 jusqu'en 1830, époque où il cessa de faire son cours. On a de lui : *In obitum Ludovici XV Carmen;* Paris, 1774, in-4°; — *Vers sur l'avénement de Louis-Auguste au trône;* 1774, in-8°; — *Épître en vers à Frédéric roi de Prusse;* 1775, in-8°; — *L'Éventail*, poëme en IV chants; Maëstricht, 1781, in-8°; la seconde édition (Paris, 1798, in-12) est augmentée de quelques autres pièces; — *Histoire des Voyages des Papes depuis Innocent Ier jusqu'à Pie VI, avec des notes;* Vienne, 1782, in-8°; — *Introduction à l'Histoire des Troubles des Provinces-Unies depuis* 1777 *jusqu'en* 1787; Londres, 1788, in-8°; — *Tableau sommaire et philosophique du génie des Bataves*, trad. de l'anglais; La Haye, 1789, in-8°; — *Charlotte Belmont;* Amst., 1789, in-8°; — *Les Soirées de Windsor*, trad. de l'anglais; Paris, 1798, in-8°; — *Voyage en Irlande*, trad. de l'anglais de Twiss; Paris, 1798, in-8°; — *Histoire des Descentes qui ont eu lieu en Angleterre, en Écosse et en Irlande depuis Jules César jusqu'à nos jours;* Paris, 1798, in-8°; réimpr. la même année; — *Voyage en Irlande*, trad. d'Arthur Young; Paris, 1798, 2 vol. in-8°, fig.; seconde édition (Paris, 1800).

Becdelièvre-Hamal, *Biograph. Liégeoise*, II.

* **MILLON** (*Eugène*), chimiste français, est né en 1812, à Châlons-sur-Marne, mais originaire de la ville de Paris, où son bisaïeul Millon fut premier échevin (1730), en même temps que le père de Turgot l'économiste était prévôt des marchands. Il vint de bonne heure étudier les sciences et la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur. Il fut d'abord chirurgien militaire; mais bientôt il se voua à l'étude de la chimie, et entra dans le service des pharmacies de l'armée. Après avoir parcouru les degrés hiérarchiques et enseigné, pendant plusieurs années, avec beaucoup de succès, la chimie à l'hôpital du Val de Grâce, il fut envoyé comme premier professeur à l'hôpital d'instruction de Lille (1847). Aujourd'hui il est à Alger, pharmacien en chef des services militaires. On a de lui : *Éléments de Chimie organique, comprenant les applications de cette science à la physiologie végétale;* Paris, t. I, 1845; t. II, 1848, in-8°; ouvrage excellent, par le fond aussi bien que par la forme; — *Recherches sur l'Acide nitrique;* Paris, 1843, in-8°; — *Recherches chimiques sur le Mercure et les constitutions salines;* Paris, 1846, in-8°; — *Recherches sur le Chlore et ses composés oxygénés;* ibid., 1845; — *Des Classifications en Chimie, et particulièrement en chimie organique;* ibid., 1848; — *De la proportion d'eau et de ligneux contenue dans le blé et dans ses principaux produits;* ibid., 1849, in-8°; un grand nombre d'articles dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, et *dans d'autres recueils périodiques;* — *Annuaire de Chimie*, de 1844 à 1850, en collaboration avec MM. Reiset et d'autres; — *De l'Iode et de ses combinaisons avec l'oxygène;* Paris, 1846; — *Découverte de l'Éther nitrique;* ibid.; — *Études de Chimie organique et minérale;* ibid.: contenant des remarques fort importantes sur l'influence des petites quantités dans les réactions chimiques, sur la combustion des matières organiques, sur le rôle de l'eau des bases et des acides; — *Nouvelles Études de Chimie organique;* Lille, 1849 : on y trouve : la description d'une nouvelle méthode d'analyse qui permet de brûler les matières organiques sans recourir à leur dessiccation; des observations intéressantes sur le sang, le chyle et l'alimentation; un travail sur la respiration, commencé en collaboration avec MM. Regnault et Reiset. Fixé en Algérie depuis 1850, M. Millon a donné : *Étude complète du Blé* (dans le *Moniteur Alg.*, 1854); — *Les propriétés des grains d'Afrique, leur lavage, leur décortication*, ibid.; — *La nature des parfums*, dans le *Journal de Pharmacie*, 1856; — *Ensilage des grains; Nitrification* (dans les *Comptes rendus de l'Acad.*, 1860). Ces derniers travaux, d'une importance réelle, montrent qu'en changeant de climat M. Millon n'a rien perdu de son activité scientifique; c'est d'ailleurs un de ces rares chimistes qui savent allier

la profondeur des vues à la rigueur de l'expérience. X.

Documents partic.

MILLOT (*Claude-François-Xavier*), historien français, né le 5 mars 1726, à Ornans (Franche-Comté), mort le 21 mars 1785, à Paris. Il était d'une ancienne famille de robe. Admis de bonne heure chez les jésuites, il professa les humanités dans différentes villes, puis la rhétorique au collége de Lyon. Il était déjà sorti avec honneur de plusieurs concours littéraires lorsqu'en 1757, dans un discours proposé par l'Académie de Dijon, il entreprit de faire l'éloge de Montesquieu. Ses supérieurs, irrités d'une pareille hardiesse, lui suscitèrent des désagréments à la suite desquels il prit la résolution de rentrer dans le monde. Il trouva du reste un protecteur dans l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, qui le choisit pour un de ses grands-vicaires. L'abbé Millot, qui s'était déjà appliqué à la prédication, voulut poursuivre une carrière d'où auraient dû l'éloigner la faiblesse de son organe, sa timidité naturelle et l'embarras de son maintien; après avoir prêché un avent à Versailles et un carême à Lunéville, il y renonça. En 1768 il obtint, sur la recommandation du duc de Nivernais, une chaire d'histoire dans le collége des nobles que venait de fonder à Parme le marquis de Felino. Ce fut pour ces nouveaux élèves qu'il traça le plan de son *Histoire générale*. Au milieu des troubles qu'excita l'administration de Felino, il s'attacha à ce ministre, et ne le quitta pas tant qu'il y eut quelque danger à rester auprès de lui. Comme on lui représentait que cette preuve d'affection lui ferait perdre sa place : « Ma place, répondit-il, est auprès d'un homme vertueux, mon bienfaiteur, et que l'on persécute; je ne perdrai point celle-là. » Lors de la retraite de Felino, l'abbé Millot retourna en France, où sa conduite courageuse lui valut l'estime des honnêtes gens en même temps qu'une pension de 4,000 livres au nom de la cour de Parme. Après la mort de Gresset, il fut admis à l'Académie Française (1777) par l'influence de la maison de Noailles; un des membres ne lui accorda son suffrage qu'à la condition d'écrire un peu mieux à l'avenir, et D'Alembert rassura les philosophes sur le choix d'un abbé en leur disant : « Il n'a de prêtre que l'habit. » L'année suivante, il devint précepteur du duc d'Enghien (1778); il occupait encore cet emploi lorsqu'il mourut, à l'âge de cinquante-neuf ans. D'un caractère froid et réservé, l'abbé Millot brillait peu en société. Grimm lui trouvait l'air souffrant et malheureux. « Et c'est cependant, ajoute-t-il, l'un des êtres les plus heureux que je connaisse, parce qu'il est modéré, content de son sort, aimant son genre de travail et de vie. » Au jugement de D'Alembert, c'était de tous les hommes qu'il avait connus celui qui avait le moins de préventions et de prétentions.

Les ouvrages de cet écrivain ont joui d'un moment de vogue; on les citait au dernier siècle comme des modèles de concision, d'élégance et de simplicité noble. Il n'est guère possible d'appliquer ces qualités aux discours et aux traductions qu'il a laissés : les uns sont froids et monotones; avec un grand appareil de pensées communes, rien n'y paraît senti; les autres ne soutiennent d'aucune manière la comparaison avec l'original. Quant à ses *Éléments d'histoire* (terme impropre jusqu'alors appliqué aux sciences seules), ils réunissent, il est vrai, le mérite de l'abrégé au talent de bien choisir les faits comme à l'art de les raconter sans passion. Son style est convenable, quoique déparé souvent par la trivialité des réflexions; mais s'il est animé de l'amour de la vérité, il raconte froidement, avec sécheresse, et on lui reproche une certaine affectation à relever les abus qui se sont glissés dans l'Église comme les fautes qui ont échappé aux hommes d'État. On a de l'abbé Millot : *Deux Discours;* Lyon, 1750, in-8°; ils ont pour but de prouver, l'un que le vrai bonheur consiste à faire des heureux, l'autre que l'espérance est un bien inestimable; — *Discours académiques sur divers sujets;* Lyon, 1760, in-12; il y en a huit, déjà imprimés séparément, et dont quatre avaient été couronnés par les Académies de Besançon, de Dijon et d'Amiens; — *Essai sur l'homme, trad. de Pope, avec des notes critiques et un discours sur la philosophie anglaise;* Lyon, 1761, in-12; — *Discours sur le patriotisme français;* Lyon, 1763, in-8°; — *Harangues d'Eschine et de Démosthène sur la Couronne;* Lyon, 1764, in-12; — *Harangues choisies des historiens latins;* Lyon, 1764, 2 vol. in-12 : quoique faible de style, cette traduction a été imprimée plusieurs fois et en dernier lieu à Paris, en 1823; — *Eléments de l'Histoire de France depuis Clovis jusqu'à Louis XV;* Paris, 1767-1769, 3 vol. in-12; 6° édit., 1787. Traduit en allemand, en anglais et en russe, cet ouvrage a été continué par Millon (1800), Amar du Rivier (1801), Poncelin (1803), Delisle de Sales (1803 et 1804), Boinvilliers (1817) et Buret de Longchamps (1824, 5 vol. in-12); — *Eléments de l'Histoire d'Angleterre, depuis la conquête romaine jusqu'à Georges II;* Paris, 1769, 3 vol. in-12 : l'auteur s'est surtout pénétré de l'esprit de Hume. Outre une version anglaise (1771, 2 vol. in-12), on a de cet abrégé de nombreuses éditions, et il a été continué par Millon (1800), Delisle de Sales (1803), et par ces deux écrivains réunis jusqu'à la paix de Tilsitt (1815, 4 vol. in-12); — *Abrégé de l'Histoire romaine;* Paris, 1772, in-12; 4° édit., 1805, in-4°, pl.; — *Éléments de l'Histoire générale ancienne;* Paris, 1772, 4 vol. in-12. N'ayant confiance dans aucun système de chronologie, Millot s'est borné à indiquer les époques principales; — *Éléments de l'Histoire générale moderne;* Paris, 1773, 5 vol. in-12. Ces deux ouvrages ont été réunis (5° édit., 1778, 9 vol. in-12); Delisle de Sales y a ajouté 2 vol., qui les

conduisent jusqu'au consulat (1809). Ils ont eu un grand succès à l'étranger; où on les a traduits en danois (1775), en hollandais (1776-1784), en suédois (1777), en allemand (1777-1791, 8 vol. gr. in-8°), en italien (1778), en anglais (1778), en portugais (1780), en espagnol, avec des notes (1791, 8 vol. in-8°); — *Histoire littéraire des Troubadours*; Paris, 1774, 3 vol. in-12; rédigée d'après les matériaux de Sainte-Palaye; mais avec aussi peu de soin que de discernement; — *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV, composés sur les pièces originales recueillies par Adrien-Maurice, duc de Noailles, maréchal de France*; Paris, 1777, 6 vol. in-12; trad. en allemand et en hollandais. « C'est, dit La Harpe, un livre de curiosité et non pas d'esprit. » Dépouillé d'après 200 vol. in-fol., que la maison de Noailles confia à l'auteur, il est instructif et jette un grand jour sur la guerre de 1741; —*Abrégé de l'Histoire ancienne*; Paris, 1778, in-12;—*Abrégé de l'Histoire de France*; Paris; 1778, 2 part. in-12 : écrits à l'usage de l'École royale Militaire, ces abrégés ont été réimprimés assez souvent jusqu'à nos jours; — *Discours de réception à l'Académie Française*; Paris, 1778; in-4°; — *Dialogues et Vie du duc de Bourgogne, père de Louis XV*; Paris, 1816, in-8°: composés pour l'éducation du duc d'Enghien, ces dialogues sont au nombre de seize, et la vie du duc de Bourgogne n'est qu'une compilation de celle qu'avait publiée l'abbé Proyart. Les *Œuvres complètes de l'abbé Millot* ont été l'objet de deux éditions : la première (Paris, 1800; 15 vol. in-8°), tirée à petit nombre, et la seconde (Paris, 1819; 12 vol. in-8°), avec la continuation de Millon et de Delisle de Sales, ne renferment que les *Éléments d'Histoire*. On a publié en 1807, sous le nom de l'abbé Millot, des *Éléments de l'Histoire d'Allemagne*, qui sont de Duchâtel; et on lui a attribué, sans aucune preuve, une *Histoire philosophique de l'Homme* (Paris, 1766; in-8°). Il a laissé en manuscrit une *Histoire de l'Église gallicane*, une traduction de l'*Histoire de la Vie civile* par Fergusson, et un petit volume intitulé *Examen de ma Vie*, dont plusieurs passages ont été retranchés par ses héritiers. P. L—Y.

Liégeay, *Éloge de l'abbé Millot*; Paris, 1814, in-8°. — Tastet, *Hist. de l'Acad. Française*. — Grimm, *Corresp. littér.* — Quérard, *La France Littér.* — Sabatier, *Les trois Siècles Littér.*

MILLOT (*Jacques-André*), chirurgien français, né en 1738, à Dijon, mort à Paris, en 1811. Il étudia d'abord la chirurgie à Dijon, sous J.-J.-Louis Hoin, et à Paris sous Ruffel. A la mort de ce dernier, il fut jugé digne de prendre sa place, le 30 décembre 1771, à l'Académie royale de Chirurgie. Il se livra exclusivement à la pratique des accouchements; la réputation qu'il y acquit lui procura une clientèle nombreuse et le titre d'accoucheur des princesses de France. Il était déjà depuis longtemps, maître ès arts de l'université de Paris et chirurgien du comte de Provence. Millot fit subir une modification importante au forceps de Levret, et en 1775 il lut à l'Académie de Chirurgie un *Mémoire sur un nouveau mode d'opération césarienne* qu'il avait employé avec un plein succès l'année précédente. La révolution détruisit sa fortune, et il se vit contraint, pour vivre, de recommencer, à soixante ans, la pénible carrière d'accoucheur. Ce fut alors qu'il entreprit plusieurs ouvrages formant un système complet d'enseignement médical, philosophique et moral sur l'homme pris *ab ovo* et conduit jusqu'au terme de son existence. Millot n'était point écrivain, et les tristes conjonctures sous la pression desquelles il le devint ne furent pas de nature à développer en lui les qualités nécessaires à un auteur; aussi quoique tous ses ouvrages dénotent un médecin instruit et expérimenté, aucun n'a conservé de place parmi les livres scientifiques qu'on lit encore avec intérêt. Outre des *Observations*, des *Mémoires* ou des *Discours sur les Pertes des Femmes, l'Opération césarienne, les Douleurs de l'Enfantement, l'Amour maternel, la Vaccination*, etc., Millot a publié *De Uteri prolapsu*; 1771, in-4°; — *Histoire physiologique de la génération humaine, suivie de l'Art de procréer les sexes à volonté*; Paris, 1800, in 8°, fig.; 4° édit., 1807; — *L'Art d'améliorer et perfectionner les générations humaines*; Paris, an x, 2 vol. in-8°; 2° édit., augm., ibid., an XI (1803); 3° édit. 1809; — *Supplément à tous les traités, tant étrangers que nationaux, anciens et modernes, sur l'art des accouchements*; Paris, 1804, in-8°; 2° édit., revue et augmentée, ibid., 1809, 2 vol. in-8°. Sabatier fit à l'Institut un rapport très-favorable sur cet ouvrage; — *Le Nestor français, ou guide moral et physiologique pour conduire la jeunesse au bonheur*; Paris, 1807, 3 vol. in-8°; — *La Gérocomie, ou Code physiologique et philosophique pour conduire les individus des deux sexes à une longue vie*; Paris, 1807, in-8°, avec portrait; — *La Médecine perfective, ou code des bonnes mères*; Paris, 1809, 2 vol. in-8°.

J.-P.-A. JEANDET.

Franc. Chopart, *Oratio habita in Regiis Chirurgicorum Scholis*; 1771, in-4°. — Dezeimeris, *Dict. hist. de la Médecine.*

MILLOTET (*Marc-Antoine*), poëte français, né vers 1560, mort en 1636, à Paris. D'une famille originaire du comté de Bourgogne, il devint en 1594 avocat général au parlement de Dijon, et occupa cette charge jusqu'en 1633; deux ans après, il vint à Paris. Il cultiva la poésie avec succès, et composa, en latin, en français et en italien, un assez grand nombre de pièces disséminées dans les ouvrages du temps. On lui doit aussi deux inscriptions, dont l'une, de vingt-trois vers, se lisait jadis au bas de la statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf. La

seconde, tour-à-tour attribuée à Passerat et à Bourbon, figurait sur la porte de l'Arsenal :

> Ætna hæc Henrico vulcania tela ministrat,
> Tela giganteos debellatura furores. P. L.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*, II.

MILLS (*Charles*), historien anglais, né le 29 juillet 1788, à Croom's Hill, près Greenwich, mort le 9 octobre 1825, dans le comté de Southampton. Il était le plus jeune des fils de Samuel Mills, chirurgien de la reine Caroline. Destiné au barreau, il passa cinq ans chez des procureurs de Londres, fut reçu avocat en 1809 et plaida quelques affaires. A l'excellente éducation qu'il avait eue il ajouta beaucoup par ses propres études et par une lecture assidue ; à vingt ans il n'ignorait rien des grandes œuvres de la chaire, de la tribune et du théâtre ; et il publiait, sous le voile de l'anonyme, des articles qui décelaient autant de vivacité dans l'imagination que de solidité dans les connaissances acquises. Comme il ne possédait qu'un assez modique patrimoine, il se vit forcé de concilier, de 1809 à 1812, les devoirs de sa profession avec ses goûts littéraires ; un voyage en Italie en 1814 apporta un faible soulagement à la phthisie pulmonaire dont il était atteint ; mais les travaux excessifs auxquels il se livra ensuite lui ôtèrent tout espoir de guérison, et il succomba, à l'âge de trente-huit ans, après dix-huit mois de souffrances. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : *History of Mohammedanism*; Londres, 1812, in-8°, réimpr. depuis et trad. en français (Paris, 1825, in-8°); — *History of the Crusades for the recovery of the Holy Land*; Londres, 1820, 2 vol. in-8°; trad. en français sur la 3e édit. (Paris, 1825-1835, 3 vol. in-8°); c'est le meilleur ouvrage de Mills, qui a fait beaucoup d'emprunts à l'*Histoire* de Michaud sur le même sujet; — *The Travels of Theodore Ducas in various countries in Europe at the revival of letters and arts*; Londres, 1822, 2 vol. in-8°; dans le cadre du *Voyage du jeune Anacharsis*, Mills a donné une bonne description de l'Italie ainsi qu'un exposé brillant de la littérature du seizième siècle; — *History of Chivalry, or Knighthood and his times*; Londres, 1825, 1826, 2 vol. in-8°. P. L—y.

Gentleman's Magazine, 1826.

MILLY (*Nicolas-Christiern* DE THY, comte DE), officier supérieur et chimiste français, né aux environs de Beaujeu, en 1728, mort à Paris, le 17 septembre 1784. Entré fort jeune au service, il devint mestre de camp (colonel commandant) de dragons, chevalier de Saint-Louis et lieutenant dans les Suisses de la garde de Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII). Après la bataille de Minden, perdue contre le prince Ferdinand de Brunswick, par les fautes des maréchaux de Contades et de Broglie (1er août 1759), le comte de Milly, dégoûté du service français, passa à celui de Charles-Eugène, duc de Wurtemberg, qui le fit successivement adjudant général, chambellan et chevalier de l'Aigle Rouge. Les traités de Paris et d'Hubertsbourg ayant rendu la paix à l'Europe, Milly rentra dans sa patrie, et se livra à l'étude des sciences, surtout de la chimie et de la physique hermétiques. A force d'analyser et d'essayer des remèdes mystérieux, il mourut comme empoisonné dans son laboratoire de Chaillot. Membre des académies des sciences de Haarlem et de Madrid, associé libre de celle de Paris, il a donné à ces sociétés des *Mémoires* sur différents sujets de chimie et de physique, entre autres un *Mémoire sur l'analyse végétale*. Les vues qui y sont développées sont plus ingénieuses qu'exactes. On a aussi de lui *L'Art de la Porcelaine*; Paris, 1771, in-fol. L—s—n.

Mém. de l'Académie des Sciences de Paris, ann. — *Dict. Historique*.

*MILMAN (*Henri-Hart*), poëte et littérateur anglais, né à Londres, le 10 février 1791, est le dernier fils de sir Francis Milman, médecin de George III. Il fit ses études à Eton et à Oxford, et devint agrégé d'un collége de cette université. En 1817, il entra dans les ordres, et fut nommé vicaire de Saint-Mary à Reading. Dès sa première jeunesse il avait montré un goût très-vif pour la poésie et publié un drame intitulé *Fazio*, lequel fut joué avec succès plus tard au théâtre de Covent-Garden, et ce qui est à remarquer, sans qu'on eût demandé la permission de l'auteur. Au commencement de 1818, il donna un poëme héroïque en douze chants, *Samor, lord of the Bright city*. Le héros est un personnage de l'histoire légendaire d'Angleterre dans les premiers temps des invasions saxonnes, et *The Bright city* est l'antique cité de Gloucester. Un critique de la *Quarterly Review* affirme qu'il n'est pas une page de ce poëme qui n'offre quelque belle expression, une pensée neuve, un tour pathétique, ou une image saisissante : c'est condenser beaucoup d'éloges en peu de mots ; mais nous doutons que le sujet ait attiré beaucoup de lecteurs. En 1820, un autre poëme, *La Chute de Jérusalem*, fut mis au jour ; il est fondé sur le récit que donne l'historien Josèphe sur le siége de la cité sainte. On y trouve des parties d'une grande vigueur. L'année suivante, l'auteur fut nommé professeur de poésie à l'université d'Oxford. Trois autres poëmes dramatiques se succédèrent à d'assez courts intervalles, *Le Martyr d'Antioche*, *Belshazzar*, et *Anne Boleyn*. Ces œuvres poétiques témoignent du goût et de l'instruction étendue de M. Milman ; mais le génie dramatique, le feu sacré et l'imagination ne s'y trouvent pas pour donner la vie à ses conceptions classiques. En prose, ses travaux n'ont pas été moins nombreux. A partir de 1827 il publia successivement une *Histoire des Juifs*, 3 volumes ; une édition de Gibbon avec d'excellentes notes et corrections, et une édition très-soignée d'Horace, avec une vie de ce poëte (1849). Cette biographie et les appréciations littéraires dont elle est semée sont remarquables

par le goût et l'élégance du style. Mais le sujet qui semble avoir été l'objet de ses études et recherches approfondies, c'est l'histoire du christianisme, considéré dans ses influences morales, sociales et politiques. Il donna avant 1849 trois volumes sous ce titre : *History of Christianity from the birth of Christ to the abolition of paganism in the Roman Empire ;* et quelques années après, la continuation en trois volumes sous le titre de *History of latin Christianity, including that of popes to the pontificate of Nicolas V* (1854) : l'auteur se propose de continuer l'ouvrage jusqu'à la fin du pontificat de cet illustre pape, c'est-à-dire jusqu'à 1455. Outre ces ouvrages, M. Milman a donné de nombreux articles à la *Quaterly Review*. Après avoir parcouru les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, il est depuis 1849 doyen de la cathédrale de Saint-Paul. J. C.

Cyclopædia (English Biography). — *Men of the Time.*

* **MILNE-EDWARDS** (*Henri-Milne* EDWARDS, plus connu sous le nom de), naturaliste français, né en 1800, à Bruges. Fils d'un Anglais, il fit ses premières études en Belgique, et prit à Paris le diplôme de docteur; mais il abandonna la pratique de la médecine pour se livrer entièrement aux sciences naturelles. Après avoir pendant plusieurs années enseigné l'histoire naturelle au collége de Henri IV, il fut élu, le 5 novembre 1838, membre de l'Académie des Sciences à la place de Frédéric Cuvier. Reçu docteur ès-sciences, puis agrégé des sciences naturelles (1839), il obtint la chaire d'entomologie au Jardin des Plantes (18 décembre 1841). Nommé le 17 août 1844 professeur adjoint de zoologie et de physiologie comparées à la faculté des sciences, il est aujourd'hui doyen de cette faculté. En 1850 il a siégé au conseil de l'université, et il a fait partie, dans la même année, des commissions chargées d'organiser les écoles supérieures de pharmacie ainsi que l'enseignement professionnel. Officier de la Légion d'Honneur, ce savant consciencieux est membre d'un grand nombre de sociétés savantes, françaises et étrangères. Il a épousé une fille du général Trézel. On a de lui : *Manuel de matière médicale ;* Paris, 1825, in-18 avec P. Vavasseur ; 4e édit. revue, ibid., 1836, in-18 ; trad. en allemand et en anglais ; — *Manuel d'Anatomie chirurgicale ;* Paris, 1826, in-18 ; trad. en anglais et en hollandais ; — (avec P. Vavasseur) : *Nouveau Formulaire pratique des hôpitaux, ou choix des formules des hôpitaux de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie,* etc.; Paris, 1832, 1834, 1841, in-32 ; trad. en anglais et en allemand ; — (avec Audouin) : *Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France ;* Paris, 1832-1834, 2 vol. gr. in-8°, pl. col. : c'est un recueil de mémoires sur l'anatomie, la physiologie, la classification et les mœurs des animaux des côtes de Normandie ; — (avec Ach. Comte) : *Cahiers d'Histoire Naturelle à l'usage des colléges ;* Paris, 1833-1838, 7 vol. in-12 ; plusieurs éditions ; — *Histoire naturelle des Crustacés ;* Paris, 1834-1841, 3 vol. in-8° fig. ; — *Éléments de Zoologie, ou leçons sur l'anatomie, la physiologie, la classification et les mœurs des animaux ;* Paris, 1834-1837 ; 2e édit., 1840-1843, 4 vol. in-8°, avec plus de 600 vign. intercalées dans le texte ; — *Cours élémentaire de Zoologie ;* Paris, 1841, in-12, fig. ; — *Observations sur les Ascidies composées des côtes de la Manche ;* Paris, 1841, in-4°, pl. col. ; — *Recherches anatomiques, physiologiques et zoologiques sur les polypes ;* Paris, 1842, gr. in-8°, pl. ; — *Rapport adressé au ministre de l'instruction publique ;* Paris, 1844, in-8°. Chargé d'étudier la faune marine de Sicile, il s'y rendit au printemps de 1844, en compagnie de MM. de Quatrefages et Blanchard ; — *Rapport sur l'empoissonnement des rivières, adressé au ministre du commerce,* dans *Le Moniteur universel* du 7 septembre 1850 ; — *Leçons sur la Physiologie et l'Anatomie comparée de l'homme et des animaux ;* Paris, 1855-1857, 2 vol. in-8°. M. Milne-Edwards, qui s'est toute sa vie attaché à populariser la science, a revu et complété la 2e édition de l'*Histoire naturelle des Animaux sans vertèbres* de La Marck (1836-1845, 11 vol. in-8°), pour les infusoires, les polypiers, les zoophytes, l'organisation des insectes, les arachnides, les crustacés, les annélides, etc. Il a collaboré aux *Annales des Sciences naturelles*, au *Dictionnaire classique d'Histoire Naturelle,* etc.

Son frère aîné, EDWARDS (*William-Frédéric*), né le 14 avril 1777, à La Jamaïque, et mort le 23 juillet 1842, à Versailles, résida plusieurs années à Bruges, et passa en France pendant la révolution. Reçu docteur à Paris en 1815, il fit des recherches importantes sur l'anatomie, la physiologie pathologique et l'anatomie comparée. En 1839 il adressa une lettre à M. Amédée Thierry dans laquelle il traitait des *Caractères physiologiques des races humaines considérés dans leurs rapports avec l'histoire* (in-8° de 54 p.). Cette lettre produisit une grande sensation, et plaça du premier coup son auteur à la tête des ethnologues français. Associé avec plusieurs autres savants, il fonda, vers la fin de 1839, une *Société Ethnologique*, qui reconnut son zèle et le mérite de ses travaux en le choisissant pour président. Edwards fut admis en 1832 à l'Institut, lors de la création de la classe des Sciences morales et politiques, et il était également membre de la Société royale de Londres. Quoique ayant eu quelques devanciers, il doit être regardé comme le père de l'ethnologie en France, autant pour les progrès qu'il a fait accomplir à cette science, presque nouvelle, que pour la direction à la fois positive et féconde qu'il lui a donnée. On a encore de lui : *Sur l'Inflammation de l'iris et Sur la Cataracte noire ;* Paris, 1815, in-4° ; thèse inaugurale ; — *De l'Influence des agents phy-*

siques sur la vie; Paris, 1824, in-8°; trad. en 1832 en anglais; — *Recherches statistiques sur l'emploi de la gélatine comme substance alimentaire;* Paris, 1835, in-8°; — *Recherches sur les Langues celtiques;* Paris, 1844, in-8°; — *De l'Influence réciproque des races sur le caractère national*; Paris, 1845, in-8°; — *Fragment d'un mémoire sur les Gaels;* Paris, 1845, in-8°. Plusieurs travaux de ce savant sont restés inédits, entre autres : *L'Anatomie, la Physiologie et la Pathologie de la peau* (avec M. Gauthier), couronné par l'Académie de Besançon; — *Sur l'Anatomie de l'Œil*, lu en 1813 à l'Institut; — *De l'Influence des agents physiques sur les animaux vertébrés;* — *Sur la Respiration des animaux à sang chaud*, et *Sur l'Influence des saisons sur l'économie animale*, mémoires couronnés par l'Institut en 1819 et en 1820; — *De la Liaison du règne végétal et du règne animal*, lu en 1826 à l'Institut. P. L.

Callisen. *Medicin. Schriftsteller-Lexikon.* — *Littér. fr. contemp.*

MILNER (*John*), savant théologien anglais, né en février 1628, à Skircoat, près Halifax, mort le 16 février 1702, à Cambridge. En sortant du collège d'Halifax, il alla prendre ses degrés à Cambridge. D'abord pasteur de Middleton en Lancashire, il fut forcé de quitter cette paroisse après la bataille de Worcester, et vécut dans la retraite jusqu'à l'époque de la restauration. Nommé ministre à Leeds (1662), puis chanoine à Ripon (1681), il refusa de prêter serment de fidélité au prince d'Orange, fut dépouillé de ses bénéfices, et passa le reste de ses jours au collège de Saint-John, à Cambridge. Il joignait beaucoup d'instruction à un zèle vraiment chrétien. Ses principaux ouvrages sont: *Conjectanea in Isaiam IX*, 1-2; *item in parallela quædam V. ac N. Testamenti, in quibus versionibus LXX interpretum cum textu hebræo conciliatur;* Londres, 1673, in-4°; excellent morceau d'érudition, suivant Castel; — *Collection of the Church history of Palestine from the birth of Christ to the beginning of the empire of Diocletian;* Londres, 1688, in-4°; — *A short dissertation concerning the IV last kings of Judah;* Londres, 1689, in-4°; — *De Nethinim sive Nethinæis;* Cambridge, 1690, in-4°; — *Defence of archbishop Usher against Cary and Vossius with an introduction concerning the uncertainty of chronology;* Cambridge, 1694, in-8°; — *An account of Locke's religion*; Londres, 1700, in-8°. K.

Watson, *Halifax*. — Thoresby, *Vicaria Leodensis*, 114. — Wilford, *Memorials*.

MILNER (*Joseph*), historien anglais, né le 2 janvier 1744, près de Leeds, mort le 15 novembre 1797, à Hull. Après avoir fait de bonnes études à l'école de Leeds, où il se distingua de bonne heure par la puissance de sa mémoire, il obtint une bourse à l'université de Cambridge, et embrassa l'état ecclésiastique. Il assista ensuite, en qualité de sous-maître et de vicaire, le révérend Atkinson, qui dirigeait l'école et la paroisse de Thorp-Arch près Tadcaster, et ce fut au milieu de ces doubles fonctions qu'il écrivit un poëme latin, *Davideis*, qui lui valut de grands éloges de la part du savant Hurd. Peu de temps après il fut mis à la tête du collége de Hull et attaché comme prédicateur à la principale église de cette ville. Vers 1770 il adopta les sentiments du parti évangélique. On a de lui : *Gibbon's Account of Christianity considered;* 1781, in-8°; — *Some passages in the life of William Howard;* 1785, in-8°; — *Essays on the influence of the Holy Spirit;* 1789, in-12; — *The History of the Church of Christ;* Londres, 1794-1812, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage estimé, et qui est moins une histoire qu'un recueil de notices biographiques, a été conduit par l'auteur jusqu'au seizième siècle (t. I à III) et achevé par son frère Isaac. On en a fait plusieurs éditions (la dernière est de 1840, gr. in-8°), et il a été traduit en allemand (1804) et en français (1836-1838, 3 vol. in-12); — *Practical Sermons;* 1801, 2 vol. in-8°. Une édition complète des œuvres de ce théologien a paru en 1810 (8 vol. in-8°) par les soins du doyen de Carlisle. K.

Isaac Milner, *Life of J. Milner*, à la tête des *Sermons*.

MILNER (*Isaac*), frère du précédent, né le 1er janvier 1751, près de Leeds, mort le 1er avril 1820, à Kensington-Gore, près de Londres. Il travailla d'abord dans une filature. Élevé par les soins de son frère, il l'aida à tenir l'école de Hull, fut admis à l'université de Cambridge, et y professa les sciences naturelles et les mathématiques. En 1791 il obtint le titre de doyen de Carlisle. Il mourut chez Wilberforce, avec lequel il était lié depuis longtemps ainsi qu'avec Pitt. On a de lui : *Animadversions on Haweis's History of the Church;* 1800, in-8°; — *Strictures on some of the publications of the rev. Herbert Marsh;* 1813, in-8°; — *Sermons*, 2 vol. Il ajouta deux volumes à l'*Histoire de l'Église*, que son frère avait laissée inachevée. K.

Rose, *New biog. Dict.*

MILNER (*John*), prélat anglais, né le 4 octobre 1752, à Londres, mort le 19 avril 1826, à Wolverhampton. En sortant du collége catholique anglais de Saint-Omer, il reçut la prêtrise, et fut attaché en 1779 à la chapelle de Winchester. Bien qu'il fût déjà connu par son zèle pour la cause du catholicisme, il refusa de s'associer aux efforts tentés de 1788 à 1791 par ses coreligionnaires pour obtenir du parlement la révocation des anciennes lois. Dans la suite il se trouva engagé dans de nouvelles controverses, soit avec les ministres anglicans, soit avec les chefs du comité catholique, qui l'accusèrent de trop d'ardeur et de vivacité. Il se prononça surtout contre le *veto* accordé au roi sur la nomination des évêques, et, d'accord avec le clergé

d'Irlande, il refusa obstinément de rien céder là-dessus à son propre parti. Ce fut l'examen de cette question qui motiva son voyage à Rome en 1814. Milner devint en 1803 vicaire apostolique du district du milieu sous le nom d'évêque de Castabala, *in partibus infidelium*. Ses connaissances en archéologie lui firent honneur dans le monde savant, et depuis 1790 il fut membre de la Société des Antiquaires de Londres. On a de lui : *Letter to the author of a book called A candid and impartial Sketch of the government of pope Clement XIV;* Londres, 1785, in-8°; — *Droit divin de l'Épiscopat;* 1791, in-8°; — *Recherches sur l'existence et le caractère de saint Georges, patron de l'Angleterre;* 1792, in-8°; — *History civil and ecclesiastical and survey of the antiquities of Winchester;* Londres, 1799, in-4°; — *Letters to a prebendary;* 1800, in-4°; — *The Case of Conscience solved or the catholic claims proved to be compatible with the coronation oath;* 1802, in-8°; *Inquiry into certain opinions concerning the catholic inhabitants and the antiquities of Ireland;* 1808, in-8°; — *Treatise on the ecclesiastical Architecture of England during the middle ages;* 1811, in-8°; — *The End of religious Controversy :* cet ouvrage, qui parut en 1818 et qui forme la suite des *Lettres à un prébendier*, a été traduit en français sous le titre : *Excellence de la Religion catholique;* Paris, 1823, 2 vol. in-8°. K.

Rose, *New Biograph. Dict.*

MILNES (*Richard-Monckton*), député et littérateur anglais, né en 1809, dans le comté d'York. Il fit ses études à Cambridge et y prit en 1831 le grade de maître ès arts. Élu en 1837 député du bourg de Pontefract, il siége encore à la chambre des communes, où il vote avec le parti libéral conservateur. Après avoir publié une relation de voyage intitulée : *Memorials of a Tour in Greece* (Londres, 1834, in-8°), il se mit à cultiver plus particulièrement la poésie; l'ensemble de ses pièces de vers forme quatre recueils : *Poems of many years*, *Memorials of many scenes*, *Poems legendary and historical*, et *Palm leaves*. On a encore de lui : *Life, letters and literary remains of John Keats;* Londres, 1848, in-8°; — plusieurs brochures politiques, et des articles dans la *Westminster Review*. K.

The parliamentary Companion, 1860.

MILON (Μίλων), de Crotone, fils de Diotime, athlète fameux par sa force extraordinaire, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il fut six fois vainqueur à la lutte aux jeux Olympiques, et autant de fois aux jeux Pythiques; mais étant rentré en lice à Olympie une septième fois, il fut vaincu par l'agilité de son adversaire. Ses succès lui donnèrent une telle réputation parmi ses compatriotes que ceux-ci lui conférèrent le commandement de leur armée contre les Sybarites sous les ordres de Telys. Les Crotoniates l'emportèrent à la grande bataille du Crathis, en 511. Diodore prétend même que cette mémorable victoire fut due presque entièrement à la force personnelle de Milon, qui parut sur le champ de bataille avec le costume d'Hercule, et portant sur sa tête sa couronne de vainqueur olympique. Lorsque le médecin Démocède se réfugia à Crotone, il se hâta de demander en mariage la fille de Milon, espérant que cette alliance lui servirait de protection même contre le roi de Perse. On trouve chez les auteurs anciens beaucoup de récits sur la force extraordinaire de Milon. Par exemple on dit qu'il porta un veau de quatre ans sur ses épaules le long du stade à Olympie et qu'il le mangea ensuite en un jour. On raconte ainsi sa mort : un jour qu'affaibli par l'âge il traversait une forêt, il trouva un tronc d'arbre que des bûcherons avaient commencé à ouvrir; il voulut achever de le séparer en deux; mais le bois se referma sur ses mains et le retint attaché. Dans cette position il fut dévoré par les loups. Y.

Diodore, XII, 9. — Hérodote, III, 137. — Pausanias, VI, 14. — Philostrate, *Vita Apoll.*, IV, 28. — Athénée, X. — Élien, *Var. hist.*, II, 24. — Aulu-Gelle, XV, 16. — Valère Maxime, IX, 12. — Suidas, Μίλων. — *Schol. ad Theocrit.*, IV, 6. — *Schol. ad Aristoph. Ran.*, 55. — Tzetzès, *Chil.*, II, 460. — Cicéron, *De Sen.* 10.

MILON (*T.-Annius-Papianus*), homme politique romain, tué en 48 avant J.-C. Il était fils de C. Papius Celsus et d'Annia, et né à Lanuvium. Milon tenait son nom d'Annius de son grand-père maternel T. Annius Luscus, qui l'avait adopté. Le nom de Milon était commun dans le sud de l'Italie, où les gladiateurs avaient succédé aux athlètes; mais ce nom gréco-italiote, étrange pour un citoyen romain, n'avait été porté par aucun membre des familles Papia et Annia; c'était probablement un surnom que se donna ou que reçut le jeune T. Annius, chef de mercenaires, de bandits et de gladiateurs plutôt qu'un magistrat romain. Sa carrière politique fut courte et violente. Il fut tribun du peuple en 57, dans une de ces années de convulsions sanglantes qui préludaient à la guerre civile. L'état des partis était alors également menaçant pour le repos de la cité et pour l'avenir de la république. Pompée, Crassus et César s'étaient coalisés (en 60) contre le parti oligarchique ou des *optimates*, dont Cicéron était l'instrument brillant et peu solide. Clodius, soutenu par cette coalition, avait fait rendre une loi qui en atteignant indirectement Cicéron avait forcé cet illustre consulaire à s'exiler (mars 58); mais Clodius n'avait pas tardé à rompre avec Pompée, et celui-ci paraissait disposé à se rapprocher du parti oligarchique, et à favoriser le rappel de Cicéron. Ce fut alors que Milon entra en scène. De naissance relativement obscure, sans éloquence, sans hautes liaisons politiques, il ne pouvait pas espérer d'arriver au consulat s'il ne s'attachait à quelque chef de parti, et il était tellement endetté

que le gouvernement d'une riche province lui était indispensable pour le tirer d'embarras. Il saisit avec habileté le moment où Pompée et l'oligarchie se rapprochaient pour le rappel de Cicéron, et offrit de mettre au service de ce projet son audace et une troupe de gladiateurs. Ses propositions furent acceptées, et le parti oligarchique le fit nommer tribun. Il combattit Clodius par ses propres armes. Après avoir essayé fort inutilement d'employer des moyens légaux contre un pareil adversaire, il mit ses gladiateurs en mouvement, et le 4 août 57, jour du vote sur le rappel de Cicéron, il déploya une force si redoutable que Clodius n'osa pas engager la bataille. Le retour de Cicéron ne rendit pas la tranquillité à la ville. Clodius, avec sa populace, assaillit plusieurs fois le grand orateur, qui ne fut sauvé que par les mercenaires de Milon; la même troupe servait de gardes du corps à Pompée. Pendant tout le reste de l'année 57 les deux adversaires continuèrent leur lutte à main armée. Deux fois Clodius attaqua la demeure de Milon, deux fois il fut expulsé du forum, et la dernière fois il échappa avec peine à la mort. A leur guerre à coups d'épée les deux antagonistes mêlaient la guerre légale. Ils s'accusèrent mutuellement d'avoir violé la loi *Plotia de Vi*, et ils échappèrent au jugement par un nouveau recours aux armes. Clodius, malgré l'intervention de son adversaire, qui rompit plusieurs fois les comices, se fit élire édile curule pour l'année 56, et grâce à sa position il se trouva pour un temps à l'abri des accusations. Milon au contraire, dont le tribunat expirait en décembre 57, allait se trouver exposé à une action légale, s'il ne parvenait pas à se réfugier à temps dans une magistrature. Sa position pécuniaire ne lui permit pas de songer à une place aussi dispendieuse que l'édilité curule, et on n'a pas de preuve qu'il ait obtenu ou même demandé la préture. Il n'en demanda pas moins le consulat en 53. Il est peu probable qu'à cause du désordre du temps on observât plus la gradation légale dans la pétition des magistratures. Clodius demandait en même temps la préture. Les deux adversaires se retrouvèrent donc en présence. Clodius, après avoir dispersé les comices consulaires, accusa Milon d'être insolvable. Cicéron essaya de défendre son ami (*De aere alieno Milonis*, dont il reste des fragments). Mais le débat eut une issue prompte et tragique. Le 20 janvier 52, Milon se rendait à Lanuvium, sa ville natale, dont il était le premier magistrat ou le dictateur. Près de Bovilles, sur la voie Appienne, il rencontra Clodius, qui revenait de visiter une de ses propriétés. Tous deux étaient, suivant leur habitude, accompagnés de mercenaires; mais la troupe de Milon était la plus forte. Ils passèrent l'un à côté de l'autre sans se rien dire; mais deux gladiateurs de la suite de Milon se prirent de querelle avec quelques-uns des hommes de Clodius, et bientôt l'engagement devint général.

Clodius blessé se réfugia avec sa bande dans une maison près de Bovilles. Milon l'y assaillit, tua ou dispersa ses défenseurs, le fit achever, et s'éloigna après avoir abandonné le cadavre sur la route. Le corps de Clodius, reconnu sur la voie Appienne et rapporté à Rome par le sénateur Sex. Tedius, fut pendant deux jours exposé à la vue du peuple. Exaspéré par ce spectacle et par les discours des tribuns Munatius Plancus et Q. Pompeius Rufus, il transporta le corps dans la curia Hostilia, lieu des délibérations du sénat, et lui fit un bûcher avec les bancs, les tables et les registres. Le palais du sénat, la basilique Porcia, bâtie par Caton le Censeur, et d'autres bâtiments adjacents furent réduits en cendre. La plèbe voulut aussi brûler la maison de Milon et celle de l'*interrex* Marcus Lepidus, qui tenait la place des consuls, dont l'élection avait été empêchée par les violences de Clodius, mais des sénateurs et des chevaliers accoururent en armes, et repoussèrent la foule. Milon, effrayé du terrible effet que la mort de Clodius avait produit sur la plèbe, voulait s'exiler; mais quand il vit que les fureurs populaires provoquaient une réaction en sens contraire, il reprit courage, et accompagné de son ami, le tribun M. Cœlius, il se présenta hardiment aux suffrages pour le consulat. Peut-être eût-il été élu s'il n'eût trouvé dans Pompée un adversaire secret et tout-puissant. Les élections ne se faisaient pas, et l'anarchie continuait de désoler la ville. Enfin, le sénat pour sortir de cette crise conféra à Pompée une véritable dictature avec le titre de seul consul (25 février 52). Pompée présenta immédiatement trois lois qui avaient une portée rétroactive. Dans la première il spécifia le meurtre de Bovilles, l'incendie de la curia Hostilia et l'attaque contre la maison de l'interroi; par la seconde, il introduisit une pénalité plus rigoureuse dans les cas de brigue électorale; par la troisième, il augmenta la sévérité des lois déjà existantes contre les conventions (*sodalitia*) attentatoires à la liberté des comices. La durée des jugements *de vi, ambitu, sodalitiis* fut diminuée, et l'on n'accorda plus que trois jours pour l'accusation, la défense et l'examen des témoins. Ces lois étaient évidemment dirigées contre Milon; Cælius les attaqua comme rétroactives; mais il n'en put empêcher l'adoption. Milon fut donc mis en jugement. Soutenu par les *optimates* et défendu par Cicéron, il espérait un acquittement; mais il avait contre lui Pompée, qui s'était entouré d'une force militaire imposante. Le jugement commença le 4 avril 52. Les accusateurs étaient pour le chef de violence (*de vi*) les deux Clodius, neveux du mort; pour le chef de brigue (*de ambitu*), Q. Petulcius et L. Cornificius; pour le chef de conventions illégales, P. Fulvius Neratus. L. Domitius Ahenobarbus présida les débats. Ce procès, qui avait attiré les curieux de toutes les parties de l'Italie, se termina promptement.

Cicéron, effrayé par l'appareil militaire que Pompée avait déployé, ne prononça que quelques mots, et Milon fut déclaré coupable sur le premier chef. Il n'attendit pas la sentence sur les deux autres chefs, et s'exila volontairement à Marseille. Quelque temps après, il reçut la magnifique défense que Cicéron était censé avoir prononcée et qu'il avait travaillée à loisir dans le silence du cabinet. Il s'écria après l'avoir lue : « Je suis heureux que Cicéron n'ait pas prononcé cette belle harangue ; car s'il eût parlé aussi bien qu'il a écrit, je ne mangerais pas d'aussi bon poisson à Marseille. » M. Brutus composa aussi une défense de Milon, et soutint que Clodius, perturbateur de la république, avait été justement tué.

Les nombreux créanciers de Milon firent mettre ses propriétés en vente, et on accusa Cicéron d'en avoir acheté quelques-unes à bas prix et d'avoir profité de la ruine de son client. La fin de Milon fut digne de sa vie. Exclu de l'amnistie accordée par César en 49, il profita de l'absence du dictateur pour s'associer en 48 à la tentative désespérée de son ami l'ancien tribun M. Cælius, alors préteur. Cælius, non moins obéré que Milon, avait proposé une loi pour le règlement (ou plutôt l'abolition) des dettes ; le sénat avait non-seulement rejeté cette mesure, mais il avait expulsé le promoteur. Cælius appela alors à son aide son ami Milon. Tous deux, rassemblant quelques bandes de gladiateurs, de pâtres, de bandits, d'esclaves fugitifs, essayèrent de soulever le Samnium et le Bruttium. Milon se proclamait le lieutenant de Cneius et de Sextus Pompée. N'ayant pas trouvé d'adhérents dans la Campanie, il se retira dans la Lucanie, où il fut poursuivi par le préteur Q. Pedius. Il périt obscurément, sous les murs d'une petite ville du territoire de Thurium. Il avait épousé en 57 Fausta, fille de Sylla. Elle ne lui fut pas fidèle, et l'on raconte qu'il la surprit en adultère avec l'historien Salluste. L. J.

Cicéron, *Pro Milone* et dans divers passages qui ont été relevés dans l'*Onomast. Tullianum* d'Orelli. — Plutarque, *Pompeius*, *Cicero*, *Cæsar*. — Dion Cassius, XXXIX, 6-8, 18-21 ; XLI, 48-55. — Appien, *Bel. Civ.*, II, 16, 20-24, 48. — César, *B. C.*, III, 21-22. — Drumond, *Gesch. Roms*, vol. I, p. 43, etc. — Ch. Merivale, *History of the Romans under the Empire*, t. I. et II.

MILON, moine français, mort le 20 juin 872. Dès sa jeunesse il se soumit à la règle monastique dans l'abbaye de Saint-Amand. Quelques critiques l'ont compté parmi les abbés de cette maison ; mais c'est une assertion erronée. Milon était écolâtre de Saint-Amand, quand, sur la renommée de son savoir, Charles le Chauve lui confia l'éducation de Pepin et de Drogon, ses fils. Il est remarquable qu'en cette circonstance le roi ne crut pas devoir appeler Milon à sa cour, mais qu'il envoya les deux princes à Saint-Amand. Nous avons conservé bon nombre des poésies de Milon. Sa *Vie de saint Amand*, en vers héroïques, est dans le recueil de Bollandus, au 5 février. On regrette de ne pas trouver dans ce recueil un supplément en prose à la *Vie de saint Amand* du moine Baudemond. Henschenius prétend, il est vrai, que ce supplément n'est pas l'ouvrage de Milon ; mais les manuscrits, l'épitaphe de Milon, et l'autorité de Mabillon condamnent ici l'assertion d'Henschenius. On peut lire ce supplément dans Surius, au 6 février. Mabillon et Bollandus ont, en outre, publié deux sermons de Milon sur saint Amand, qu'on trouve aussi dans les œuvres de Philippe, abbé de Bonne-Espérance. Aux écrits déjà désignés ajoutons une *Homélie sur saint Principe*, éditée par Surius ; un petit poëme *Sur le Printemps et l'Hiver*, publié par Casimir Oudin, dans son *Supplementum de Scriptoribus ecclesiasticis a Bellarmino omissis* ; une épitaphe des princes Drogon et Pepin, dans le recueil de Bollandus, 16 juin, attribuée à notre docteur par Mabillon ; deux pièces en vers hexamètres *Sur la Croix*, qui sont encore inédites ; enfin un poëme *Sur la Sobriété*, publié par Martène, *Anecd.*, t. I, p. 44. B. H.

Trithemius, *De Script. eccles.*, c. 282. — Mabillon, *Anal.*, t. I, p. 427. — *Hist. litt. de la France*, t. V, p. 409.

MILON, prélat français, né dans les dernières années du onzième siècle, mort le 16 juillet 1158. Nous le voyons d'abord retiré du monde, et vivant dans une âpre solitude, où l'avait précédé saint Josse ; plus tard, embrassant la règle des chanoines de Prémontré, et institué par saint Norbert lui-même, en 1121, abbé du monastère de Dompmartin ; enfin, en l'année 1131, élu et confirmé évêque de Térouanne. Le premier acte de son épiscopat paraît avoir été, cette année même, la consécration de Simon, abbé de Saint-Bertin. C'était un homme zélé pour la discipline, qui se montrait lui-même attentif à remplir tous ses devoirs épiscopaux, aussi bien qu'à faire valoir tous ses droits. Un certain Arnoul, à qui était échue l'advocatie de Térouanne, ayant fait construire un château qui paraissait à Milon une menace contre son indépendance épiscopale, fut obligé de le détruire. En 1148, Milon assiste au concile de Reims où fut jugée la cause de Gilbert de La Porrée. En 1150, il s'engage dans un débat avec Thierry, comte de Flandre, qui l'avait protégé contre Arnoul. En 1157, délégué par le souverain pontife, il juge un différend qui s'était élevé entre l'évêque d'Amiens et l'abbé de Corbie. Baronius a loué la religion et le savoir de Milon ; d'autres ont adressé leurs hommages à son humilité ; enfin Claude La Saussaye lui a donné place dans son *Martyrologe*, et Luc, abbé de Saint-Corneille, lui a dédié ses *Commentaires sur le Cantique des cantiques*. Ainsi, dans un temps fécond en illustres prélats, Milon a été une des gloires de sa province.

Personne n'a fait jusqu'à ce jour une rigoureuse distinction de ses écrits authentiques et des œuvres, plus nombreuses, qui paraissent lui avoir été improprement attribuées. Pierre le

Chantre, dans son *Verbum abbreviatum*, cite un sermon de Milon, où nous lisons cette phrase : « Il ne convient pas aux dames chrétiennes de traîner derrière leurs talons de longues robes, avec lesquelles elles soulèvent les ordures du pavé des rues. Sachez, mesdames, que si une robe de cette espèce vous était nécessaire, la nature, pour remédier à cet inconvénient, vous aurait elle-même attribué quelque chose de propre à balayer la terre. » B. H.

Gallia Christ., t. X, col. 1347, 1346. — *Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 286.

MILON, prélat français, né en Angleterre, mort à Térouanne, le 14 septembre 1169. M. Daunou dit qu'il était neveu du précédent. Mais n'est-ce pas une simple conjecture? Robert du Mont n'a pas parlé de cette parenté : les auteurs du *Gallia Christiana* l'ont d'autant moins supposée, qu'ils ont fait naître le premier Milon d'une famille française, et le second d'une famille anglaise. Quoi qu'il en soit, Milon, évêque de Térouanne, étant mort, en 1158, on lui donna pour successeur un autre Milon, auparavant archidiacre de cette église. C'est à ce dernier qu'il faut, selon toute apparence, attribuer une lettre en faveur de Thomas Becket, écrite au pape Alexandre III. C'était un des amis de Jean de Salisbury, évêque de Chartres, qui lui a adressé deux de ses épîtres. B. H.

Gall. Christiana, t. X, col. 1348. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIII, p. 287.

MILON, cardinal français, mort vers l'année 1112. Étant religieux de Saint-Benoît au monastère de Saint-Aubin, à Angers, Milon fut envoyé à Rome par son abbé. Urbain II, qui occupait alors le trône pontifical, le retint quelque temps auprès de lui, le nomma cardinal, évêque de Palestrine, puis lui donna l'ordre de retourner en France et de prêcher contre la simonie. Milon assistait en 1095 au concile de Clermont. Après la mort d'Urbain II, il fut le légat de Pascal II. Nous le voyons en 1103 travaillant à réconcilier l'évêque d'Autun et l'abbé de Cluni. Marbode a fait son éloge, que Mabillon a publié dans le t. V de ses *Annales*. Martenne a publié, dans son *Voyage littéraire*, t. II, p. 244, quelques vers d'un certain Milon que l'on croit le cardinal évêque de Palestrine. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. X, p. 20. — Frizon, *Gallia Purpur.*, p. 116.

MILON, légat apostolique en France, mort à Montpellier, en 1209. On le croit Français de naissance ; mais cette opinion est conjecturale. Milon, envoyé par Innocent III prêcher une croisade contre les Albigeois, se rendit d'abord auprès de Philippe-Auguste, à Villeneuve, dans le diocèse de Sens, et le sollicita de prendre part à l'entreprise. Philippe-Auguste, trop occupé d'un autre côté, ne put s'engager dans cette affaire; mais il autorisa les prédications de Milon, qui eurent trop de succès. Au mois de juin 1209, une assemblée d'évêques a lieu dans la ville de Montélimart, et le comte de Toulouse, dénoncé par Milon comme fauteur des hérétiques albigeois, est assigné à jour fixe. Il comparaît devant ses juges, et Milon lui impose la plus dure pénitence. Le légat se rend ensuite à la tête des croisés sous les murs de Béziers, l'assiége, la prend et la livre à l'incendie, après en avoir fait égorger tous les habitants. Nous retrouvons Milon pour la dernière fois dans un concile qui se tint à Avignon, le 6 septembre 1209. Dans la collection des lettres d'Innocent III publiée par Baluze on lit deux lettres de son légat. On attribue aussi à ce fanatique une *prière à la Vierge* qui a été insérée par le P. Benoît dans son *Histoire des Albigeois*, t. I, p. 279. B. H.

Hist. Litt. de la France, t. XVII, p. 26.

MILON (*L.-J.*), chorégraphe français, né en 1765, mort le 25 novembre 1849, à Neuilly près Paris. Entré comme figurant à l'Opéra en 1782, il devint chef des écoles de danse en 1789, et professeur de danse pantomime depuis 1815 jusqu'en 1822. Au mois d'avril 1827, il prit sa retraite; il était depuis 1799 attaché au même théâtre en qualité de second maître de ballets. On a joué de lui à l'Opéra plusieurs ballets qui ont obtenu du succès, tels que *Héro et Léandre* (1800) ; *Les Noces de Gamache* (1801) ; *Lucas et Laurette* (1803); *Ulysse* (1807); *L'Enlèvement des Sabines* (1811); *Nina, ou la Folle par amour* (1813); *L'Épreuve villageoise* (1815); *Le Carnaval de Venise* (1816); *Clari* (1820); etc. P. L.

Quérard, *La France Littéraire*.

MILONOF (*Michel - Vasiliévitch*), poëte lyrique russe, né en 1792, mort à Saint-Pétersbourg, le 17 octobre 1821. Il est auteur de diverses pièces d'un style souple et abondant, chaleureux et coloré; la plupart ont été rassemblées en un volume, sous ce titre : *Satires, Épîtres et Élégies*; Saint-Pétersbourg, 1819. P[ce] A. G—N.

Gretch, *Essai sur l'histoire de la littérature russe*.

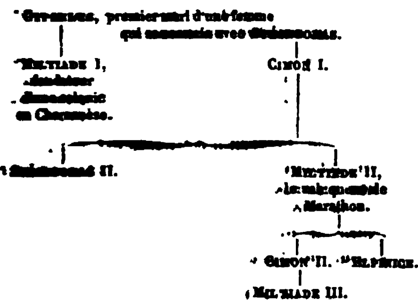
MILORADOVITSCH (Comte *Michel* DE), général russe, né à Saint-Pétersbourg, en 1770, tué dans la même ville, le 25 décembre 1825. Sa famille, originaire de Servie, était venue s'établir dans la Petite-Russie, sous le règne de Pierre I[er], auquel elle avait rendu de grands services, d'ailleurs largement récompensés. Le jeune Michel Miloradovitsch entra au service dès l'âge de dix ans comme cadet, dans le régiment des gardes d'Ismaïlowski. Il combattit vaillamment contre les Turcs (1789), contre les Polonais (1792) et avait déjà atteint le grade de général major, lorsqu'il suivit Souwarow en Italie (1799). Il reçut le commandement de l'avant-garde, et contribua au succès de la bataille de Cassano, où il eut trois chevaux tués sous lui (28 avril 1799). A l'attaque du pont de Lecco, voyant les Russes reculer devant l'impétuosité de la 18[e] brigade légère, Miloradovitsch saisit un drapeau, et s'élança au milieu des rangs français en criant à ses soldats : « Voyez du moins mourir votre

général ! » Il combattit avec le même courage à la Trebbia (17, 18, 19 juin), aux siéges de Peschiera, de Pizzighitone, des citadelles de Milan et de Turin, à la bataille de Novi (15 août), au passage du Saint-Gothard (21 septembre) ; et lorsque Souwarow vit ses brillants succès changés tout à coup en une retraite désastreuse, ce fut Miloradovitsch qui sauva les débris de l'armée russe en défendant opiniâtrement contre Masséna les défilés de la vallée de la Reuss et de celle d'Engi. Lieutenant général en 1805, lorsque la guerre recommença entre la France et la Russie, il obtint l'avantage aux affaires de Amstetten et de Crems, et combattit avec une grande valeur à la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805), où il commandait une division du centre de l'armée russe. La paix de Presbourg (26 décembre suivant) lui permit à peine de prendre quelque repos ; car, en 1808, il força Moustapha Baïrakdar à lever le siége de Bucharest, et battit ce pacha à Giurgewo. Le czar lui envoya lui-même, outre la décoration de Saint-Alexandre, une épée d'or portant ces mots : « Au sauveur de Bucharest. » Miloradovitsch enleva aux Turcs plusieurs places importantes, et les défit complétement à Rijovate. Il fut nommé général d'infanterie et gouverneur de Mohilew. A la reprise des hostilités avec Napoléon, Miloradovitsch fut chargé de rassembler une armée de réserve à Kalouga. Il la conduisit à la bataille de la Moskowa (7 septembre 1812), où il prit le commandement du deuxième corps, après la mort du prince Bagration. Après la défaite, il forma l'arrière-garde de l'armée russe, et eut souvent à soutenir de nombreuses attaques des Français. Lorsque l'avant-garde de l'armée victorieuse atteignit les faubourgs de Moscou (14 septembre), Miloradovitsch menaça Murat, qui la commandait, d'incendier la ville si on ne lui donnait le temps de l'évacuer. La condescendance du roi de Naples laissa le temps aux Russes d'emporter leur artillerie, leurs bagages, leurs blessés : la presque totalité des habitants émigrèrent aussi chargés de leurs effets les plus précieux. La catastrophe que Murat avait voulu éviter devint ainsi facile à accomplir, les Russes n'ayant plus intérêt à ménager une ville abandonnée. On peut justement regarder Miloradovitsch comme le principal instigateur de la mesure sauvage, mais efficace, qui devint si fatale pour l'expédition française, et arrêta la fortune de Napoléon. Toujours infatigable, il surprit à Winkowe (4 octobre) le corps du général Sebastiani et l'eût détruit sans la prompte arrivée du prince Joseph Poniatowski. Le 11 octobre Napoléon lui dépêcha Murat à l'effet d'arrêter les bases d'un accommodement ; mais les conférences n'aboutirent pas : Miloradovitsch après avoir fait éprouver à Wiasma des pertes sensibles aux Français, se porta à marches forcées en arrière de Smolensk, et prit une forte position à Krasnoé où il essaya d'écraser successivement les débris de l'armée française, qui avaient commis la faute de se diviser en divers corps échelonnés à une journée de marche. Ils durent lui passer sur le corps pour s'ouvrir, l'un après l'autre, un sanglant passage (du 3 au 6 novembre). Ney, qui formait l'extrême arrière-garde, ne put même y parvenir et n'échappa à une destruction complète que par des prodiges de valeur. Miloradovitsch se remit aussitôt à la poursuite des Français, et les harcela jusqu'en Pologne : ce qu'il en tua ou prit est incalculable. En 1813, il entra à Varsovie, et s'avança en Silésie à la tête de 30,000 hommes. Il forma ensuite le blocus de Glogau. Appelé, après la bataille de Lutzen (2 mai 1813), à couvrir la retraite de l'armée coalisée, il fut battu à Fischbach par le général Charpentier (12 mai). Attaqué le 20 dans Bautzen, il dut se replier sur le général prussien York. Réuni au général Kleist (prussien) et au prince Colloredo, feld-maréchal autrichien, il réussit à envelopper à Nollendorf (18 septembre) le général Vandamme, qui, après une vive résistance, fut obligé de mettre bas les armes. A Leipzig (18 octobre), Miloradovitsch commandait les réserves prussiennes et russes qui décidèrent de la victoire. Durant la campagne de France (1814), il prit part aux combats de Brienne (29 janvier), d'Arcis-sur-Aube, de Fère-Champenoise (25 mars) et de Paris. Il reçut alors le titre de comte et la croix de Saint-André. A son retour dans sa patrie, il fut nommé gouverneur de Kiew et en 1818 de Saint-Pétersbourg. En 1820 il fut appelé au conseil de l'empire. A la mort du czar Alexandre I[er] (1[er] décembre 1825), une vaste conspiration militaire se forma pour mettre sur le trône le grand-duc Constantin, ou du moins sous le prétexte de défendre ses droits, quoique ce prince eût abdiqué en faveur de son frère Nicolas. Averti à plusieurs reprises des menées des conjurés, Miloradovitsch n'y voulut pas croire jusqu'au moment où ils parurent en armes dans les rues. Confiant dans son influence, il courut haranguer les révoltés sur la place de l'Amirauté ; mais il tomba presque aussitôt frappé d'un coup de pistolet tiré par un nommé Kakhowski. Il mourut dans la nuit. L'empereur Nicolas, qui arriva sur ces entrefaites, lui rendit aussitôt une visite, et lui témoigna de ses regrets et de son attachement. Il lui fit faire de magnifiques obsèques, auxquelles il assista en personne. La mort de Miloradovitsch fut vengée par celle des principaux insurgés. A. DE LACAZE.

Lakier, *Rousskaia geraldika*. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en 1812*; Londres, 1815. — Boutourlin, *Hist. militaire de la Campagne de 1812*; Paris, 1824. — Le marquis de Chambray, *Hist. de l'Expédition de Russie*; Paris, 1823. — La Baume, *Relation circonstanciée de la Campagne de Russie*; Paris, 1814. — Ségur, *Histoire de Napoléon et de la grande armée*, passim. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. VIII.

MILTIADE (Μιλτιάδης), célèbre général athénien, mort en 489 avant J.-C. Il appartenait à la famille des Cimonides. Nous donnons ici la

tableau généalogique des membres connus de cette famille, qui était issue de l'île d'Égine, et qui prétendait descendre d'Éacus.



Sous le gouvernement de Pisistrate les Thraces Dolonciens, habitants de la Chersonèse, attaqués par les Thraces Absinthiens, demandèrent secours aux Athéniens. Pisistrate accueillit favorablement la proposition d'envoyer une colonie dans la Chersonèse, et Miltiade, citoyen noble qui supportait avec peine la tyrannie de Pisistrate, se chargea volontiers de conduire une expédition qui devait fournir aux mécontents d'Athènes des ressources et un refuge. A son arrivée dans la péninsule, il fut reconnu pour despote ou tyran d'une population mêlée de Thraces et d'Athéniens. Il ne perdit pas de temps pour fortifier l'isthme étroit qui joint la Chersonèse au continent par un mur de quatre milles et demi, qui allait de Cardia à Pactya, ce qui interdit aux Absinthiens l'entrée de la Chersonèse. Il fit aussi la guerre à la ville de Lampsaque, située sur la côte opposée d'Asie; mais il tomba dans une embuscade, et fut fait prisonnier. La protection de Crésus, roi de Lydie, dont il s'était, on ne sait comment, concilié la faveur, lui sauva la vie. Il régna encore quelque temps, et mourut sans laisser d'enfants. Son neveu Stésagoras, qui lui succéda, périt assassiné peu après la mort de Pisistrate à Athènes. Ces événements durent s'accomplir entre 555 et 525. Hippias, successeur de Pisistrate, envoya en Chersonèse Miltiade II, frère de Stésagoras II et neveu du fondateur de la colonie. Le nouveau gouverneur en arrivant trouva les affaires de la Chersonèse assez troublées. Peut-être les indigènes voulaient-ils recouvrer leur indépendance et les Athéniens secouer le joug des Pisistratides. Miltiade s'empara, par un stratagème, des chefs de la population, les retint prisonniers, et prit à sa solde une troupe de mercenaires. Pour fortifier sa position, il épousa Hégésipyle, fille d'un prince thrace nommé Olorus. Il fut un des petits princes ou tyrans que le roi de Perse Darius emmena dans son expédition de Scythie vers 516, et qu'il laissa à la garde du pont du Danube. Quand le temps fixé par Darius lui-même pour son retour se fut écoulé, Miltiade conseilla aux Grecs, si l'on en croit Hérodote, de rompre le pont : avis qui, s'il avait été suivi, eût entraîné la destruction de toute l'armée perse. Miltiade semble avoir quitté la Chersonèse peu après l'expédition de Scythie, peut-être pour se dérober à la colère de Darius; mais il revint bientôt à la demande des Dolonciens; la chute des Pisistratides, en 510, le laissa exposé à la haine de ses compatriotes, qui détestaient maintenant jusqu'au nom de la tyrannie; mais il était hors de leur atteinte, et il s'efforça de gagner leur bienveillance en étendant les possessions d'Athènes. Les îles de Lemnos et d'Imbros, habitées par une population pélasgique et adonnée à la piraterie, venaient d'être soumises par les Perses; Miltiade les reprit, en expulsa la population, et y établit des colons athéniens. Hérodote rattache cette conquête à un ancien oracle et la représente comme la punition d'un crime commis par des Pélasges, qui, plusieurs siècles auparavant, à l'époque légendaire, avaient été expulsés de l'Attique par les Athéniens et s'étaient réfugiés à Lemnos. Cet historien ne donne pas de détails sur les causes immédiates et les circonstances de l'expédition de Miltiade, laquelle eut lieu sans doute entre 502 et 494, lorsque les satrapes perses s'occupaient à comprimer la révolte de l'Ionie. Après la soumission des Ioniens, la flotte phénicienne fit voile vers la Chersonèse pour punir l'attaque de Miltiade. Celui-ci quitta à la hâte son gouvernement avec cinq vaisseaux, et atteignit Athènes en sûreté; mais son fils aîné Métiochus tomba entre les mains des Perses (493). En arrivant à Athènes il fut mis en jugement pour abus de pouvoir. Le peuple, qui se souvenait de la prise de Lemnos, et qui, dans la prévision d'une invasion des Perses, ne voulait pas se priver des services d'un chef aussi vaillant, l'acquitta, et le nomma en 490 un des dix généraux annuels. L'élection eut lieu vers le solstice d'été, lorsque la grande expédition perse, commandée par Datis et Artapherne, faisait déjà voile pour les côtes de l'Attique. Miltiade, qui connaissait bien les Perses pour avoir combattu avec eux et contre eux, ne s'effraya pas de leur approche, et par sa calme énergie il rassura ses compatriotes. La petite armée athénienne, au lieu d'attendre les Perses derrière les fortifications d'Athènes, marcha à leur rencontre sur la plage de Marathon. Le polémarque, ou général en chef était Callimaque d'Aphidnes, et parmi les autres généraux on comptait Aristide et Thémistocle. Miltiade savait que la démocratie athénienne n'avait pas à craindre seulement les deux satrapes, mais aussi l'ancien tyran Hippias, qui était dans le camp des Perses; il craignait qu'un mouvement en faveur du fils de Pisistrate n'éclatât à Athènes, alors dégarnie de ses meilleurs citoyens. Contre ce dernier danger il ne vit d'autre moyen de salut qu'une bataille immédiate. Les généraux hésitaient à attaquer avec dix mille hoplites une armée qui comptait au moins cent mille combattants, et vou-

laient attendre l'arrivée des auxiliaires spartiates. Miltiade n'en persista pas moins dans son avis, et l'arrivée d'un renfort de mille Platéens mit fin aux hésitations. Les stratéges rangèrent leur armée en bataille. Miltiade, voulant éviter que la petite armée fût enveloppée, donna à sa ligne de bataille une étendue au moins égale à celle des Perses; mais comme il fallait que cette même ligne offrît assez de profondeur pour enfoncer la ligne ennemie, il déploya son centre, formé par les tribus Antiochis et Leontis, en longues files, et donna à ses deux ailes plus de force et de profondeur. Il lança ensuite ses soldats contre les Perses. Les Athéniens chargèrent en chantant le péan. Les deux ailes enfoncèrent rapidement les lignes ennemies; le centre au contraire céda, et fut mis en déroute. Miltiade, qui avait prévu cet accident, accourut avec son aile victorieuse, et dégagea le centre. La poursuite devint générale; mais les Perses, arrivés au bord de la mer, résistèrent vigoureusement aux Athéniens, les repoussèrent et opérèrent leur embarquement en bon ordre. Ce fut le moment le plus vif du combat. Le polémarque Callimaque, Stésilaüs l'un des dix généraux, et plusieurs citoyens notables, entre autres Cynégire, frère d'Eschyle, furent tués. Les Perses eurent six mille quatre cents hommes tués, au rapport d'Hérodote; les Athéniens en perdirent cent quatre-vingt-douze. Les Perses, quoique fort maltraités, ne semblaient pas disposés à renoncer à leur expédition. Leur flotte prit la direction du cap de Sunium. En même temps, on vit briller, sur une des collines de l'Attique, peut-être sur le Pentélique, un bouclier qui, à cause de sa surface polie, s'apercevait de loin. C'était un signal que les partisans d'Hippias faisaient aux Perses pour leur annoncer que la ville était restée sans défenseurs et qu'un débarquement près d'Athènes aurait pour résultat la prise de la ville. Miltiade devina le sens de ce signal, et sans perdre un moment, le jour même de la bataille, il ramena ses soldats à Athènes. Son prompt retour déconcerta les Perses, qui n'osèrent pas débarquer. La bataille se livra le 6 du mois de boédromion (septembre) de l'année 490. Dans cette journée Miltiade avait sauvé deux fois son pays; la grandeur de ce service lui donna sur les Athéniens une influence sans bornes, dont, malheureusement pour sa gloire, il ne tarda pas à abuser. Il demanda qu'on mît à sa disposition un armement de soixante-dix vaisseaux, avec un corps de troupes proportionné au nombre des vaisseaux, pour les employer à une expédition dont il se réservait le secret. Ses concitoyens, dans leur confiance en lui, adoptèrent cette proposition irrégulière. Il fit voile immédiatement pour Paros, et mit le siége devant cette ville, menaçant de la détruire entièrement si on ne lui payait pas une contribution de cent talents. Il donna pour prétexte à cette attaque que les Pariens avaient fourni une trirème à Datis; mais son véritable motif, suivant Hérodote, était de se venger d'un Parien nommé Lysagoras, qui lui avait nui dans l'esprit du satrape Hydarnès. Le siége traînait en longueur. Miltiade, impatient et se fiant trop facilement aux indications d'une captive de Paros, nommée Timo, qui avait été servante dans un temple de Cérès, situé près de la ville, essaya de pénétrer pendant la nuit dans l'enceinte de ce temple. Le récit d'Hérodote est ici très-incertain, n'étant fondé que sur une rumeur accréditée à Paros. On rapportait que Miltiade franchit la clôture, mais, qu'arrivé dans le sanctuaire, il fut frappé d'une terreur panique et s'enfuit précipitamment. En franchissant la clôture il se cassa la jambe. Après l'étrange accident de ce chef, le corps expéditionnaire leva le siége, et revint à Athènes. En apprenant qu'un armement aussi considérable avait été si déplorablement employé, les Athéniens furent indignés, et Xanthippe, père de Périclès, usant d'un des droits fondamentaux de la constitution athénienne, demanda la mise en jugement de Miltiade, soutint l'accusation et requit l'application de la peine de mort. L'illustre accusé était alors dans un état désespéré. La gangrène s'était mise dans sa plaie, et quand on le porta devant les juges, il ne put rien dire pour sa défense. Ses amis parlèrent pour lui; ils rappelèrent la victoire de Marathon et la prise de Lemnos, donnée aux Athéniens. Le peuple, touché, rejeta la peine de mort proposée par l'accusation, et condamna Miltiade à cinquante talents de dommages intérêts envers la ville. Miltiade mourut peu après, et son fils Cimon paya les cinquante talents. Tel est le simple et indubitable récit d'Hérodote; des écrivains postérieurs y ajoutèrent des circonstances nouvelles et fausses, celle-ci, entre autres, que Miltiade était mort en prison. C'est un lieu commun historique de reprocher aux Athéniens une sentence aussi juste que modérée. On ne trouve pas chez Hérodote de trace d'un pareil sentiment. Ce grand historien, qui connaissait les faits, qui savait que d'après les lois athéniennes tout fonctionnaire devait rendre des comptes, et qu'un général même vainqueur, s'il abusait de ses pouvoirs, était soumis à un examen sévère et passible des peines les plus graves, Hérodote donc, qui connaissait ces faits, qui se retrouvent anciennement dans tous les gouvernements libres, comme aujourd'hui dans le gouvernement anglais, ne trouva point que Miltiade fût traité injustement. Avant de devenir un thème de déclamations absurdes sur l'iniquité et la légèreté des Athéniens, le triste sort du vainqueur de Marathon avait été un sujet de réflexion sur les rapides changements de la fortune et sur le danger de se laisser enivrer par ses faveurs. Les hommes religieux voyaient dans cette chute la main des dieux. Quand les Pariens consultèrent l'oracle de Delphes sur le traitement qu'ils devaient infliger à Timo, cette femme, qui avait

indiqué au général athénien l'entrée du temple de Cérès, la Pythie répondit que Timo n'était point coupable, qu'elle n'avait été que l'instrument d'une volonté supérieure, et qu'il « fallait que Miltiade finît mal (ἀλλὰ δεῖν γὰρ Μιλτιάδεα τελευτᾶν μὴ εὖ).

Un Miltiade, petit-fils du général, est mentionné dans Eschine comme un héraut envoyé à Lacédémone avant la conclusion de la trêve de cinquante ans. On cite encore un Miltiade qui commandait avec Lysandre et Philocharès la flotte alliée vers la fin de la guerre du Péloponnèse; mais malgré l'identité du nom, il est probable que cet ennemi d'Athènes n'était pas de la famille du vainqueur des Perses. Après la mort de Miltiade, on lui éleva un monument sur le champ de bataille de Marathon. L. J.

Hérodote, IV, 137; VI, 34, 36-38, 40, 41, 104, 136. — Cornelius Nepos, *Miltiad.* — Plutarque, *Cimon.* — Pausanias, III, 12. — Thirlwall, *History of Greece*, vol. II, chap. 2. — Grote, *History of Greece*, t. IV.

MILTIADE ou **MELCHIADE** (Saint), trente-deuxième pape, mort le 10 ou 11 janvier 314. Il était né en Afrique suivant quelques hagiographes, à Madrid, selon d'autres écrivains. Il succéda, le 2 juillet 311, à saint Eusèbe, après une vacance du saint-siége de plus de neuf mois. Son pontificat fut remarquable par la conversion de Constantin et la victoire de cet empereur sur Maxence. Ce double événement délivra l'Église de la persécution et assura son triomphe. Les actes particuliers de Miltiade, absorbés dans ce grand événement, sont inconnus. On sait seulement qu'il créa douze évêques. Il fut enterré dans le cimetière de Calixte et transporté dans l'église de Saint-Sylvestre-in-Capite par le pape saint Paul Ier. On a contesté à Miltiade le titre de *saint*, parce qu'il ne souffrit pas le martyre; mais beaucoup d'autres saints ont été canonisés pour avoir confessé la foi chrétienne dans des temps difficiles. Saint Sylvestre lui succéda. A. L.

Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, f° xlij. — Artaud de Montor, *Hist. des souverains Pontifes romains*, t. I, p. 148-155. — Fleury, *Hist. ecclésiastique*, t. II, p. 880. — Rorres, t. I, p. 106.

MILTIZ (*Charles*), prélat allemand, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1529. D'une des premières familles de Misnie, il obtint des canonicats à Mayence, à Trèves et à Meissein. Nommé plus tard camérier du pape Léon X, il fut envoyé en 1518 comme nonce en Allemagne, pour y apaiser la querelle des indulgences, qui venait d'être soulevée par Luther (voy. ce nom). Son habileté et sa douceur triomphèrent d'abord de l'emportement du moine; mais dès 1520 Luther repoussa toutes les propositions d'accommodement que lui fit Miltiz. Ce dernier repartit en 1529 pour Rome; au passage du Mein, près de Steinau, il tomba dans la rivière, et se noya. Les lettres et mémoires qu'il écrivit à propos de Luther sont disséminées dans divers recueils, tels que la *Reformations-Historie* de Cyprian, dans les *Nachrichten* de Riederer, dans le *Altes und Neues von theologischen Sachen*, etc. O.

Seckendorf, *Historie des Lutherthums*. — Schrœckh, *Kirchengeschichte seit der Reformation*, t. I.

MILTIZ (*Charles-Borromée* DE), littérateur et compositeur allemand, né à Dresde, le 9 novembre 1781, mort dans cette ville, le 19 janvier 1845. A onze ans il jouait les morceaux de piano les plus difficiles, et commença dès lors à s'essayer dans la composition. Entré en 1798 dans l'armée saxonne, il en sortit en 1811 avec le grade de capitaine; trois ans après, il reprit du service, et fit la campagne contre la France. Après la paix il revint à ses études musicales, qu'il n'avait jamais entièrement abandonnées, et dans lesquelles il avait été dirigé par Weissling et Rochlitz. Après un séjour de trois ans en Italie, il fut nommé en 1824 gouverneur du prince royal. On a de lui : une *Messe*, en sol mineur; l'opéra de *Saül*, représenté avec succès en 1833; — une *Ouverture* de concert, inspirée des poésies d'Ossian; — beaucoup de morceaux de piano et des chansons; — des articles de musique dans la *Cæcilia*, dans la *Musikalische Zeitung* de Leipzig et dans d'autres recueils; — *Orangenblüten* (Fleurs d'Oranger); Leipzig, 1822-1825, 3 vol. in-8° : mélange de nouvelles, de poésies, de critiques musicales, etc.; — *Gesammelte Erzählungen* (Recueil de récits); Leipzig, 1825-1828, 4 vol.; — beaucoup de nouvelles dans divers recueils. O.

Conversations-Lexikon.

MILTON (*John*), l'un des plus célèbres écrivains anglais, né à Londres, le 9 décembre 1608, mort le 8 novembre 1674, dans la même ville. Sa puissante intelligence se révéla dès son plus jeune âge. Élevé au milieu des troubles civils, il joignit à l'ardeur de l'étude un entraînement irrésistible vers les mouvements politiques. Il fut assidu aux cours de l'université de Cambridge. Bien jeune encore, il se fit remarquer dans les controverses politiques et religieuses, premiers symptômes de la catastrophe révolutionnaire. Son esprit était ardent, son caractère hargneux; il voulut se faire prêtre. L'étude des langues semblait une de ses passions, et son labeur excessif affaiblit sa vue. Son goût poétique se révéla par des vers latins. Agé de vingt-cinq ans, retiré à la campagne chez son père, il écrivit beaucoup sans produire aucune œuvre de valeur. Ses premiers vers anglais sentent l'effort d'un talent sans souplesse; la rime semble lui coûter beaucoup; cette difficulté, qu'il ne pouvait vaincre, le porta sans doute, dans la suite, à composer son grand ouvrage en vers non rimés. « Savez-vous pourquoi, disait Pope, il n'a point rimé son beau poëme *Le Paradis perdu?* C'est qu'il ne l'a pas pu. » Le vrai poëte a la conscience de l'étendue et du genre de son talent. Parmi ses premiers essais, on distingua *L'Allegro* et *Le Penseroso*. Ces productions, « qui répondent assez mal à leur titre, »

dit un critique célèbre, obtinrent quelques succès. Sa passion de l'étude des langues le porta à voyager. Il parcourut la France, l'Italie, et profita, en homme habile, des entretiens des savants étrangers; partout il fut accueilli avec la distinction méritée par l'élévation et la vigueur originale de son esprit. Les littératures modernes lui devinrent familières. Il étudia aussi l'hébreu et le syriaque, afin de puiser directement aux sources des inspirations bibliques, vers lesquelles son goût l'appelait. Pendant ses pérégrinations, il s'adonna à la culture des vers latins; c'est en Italie qu'il publia ses premières poésies dans la langue de Virgile. C'est là qu'il annonçait, avec une assurance divinatoire, qu'un jour un poëte chanterait, dans un rhythme nouveau et sublime, les œuvres et les jugements du Très-Haut. *Le Paradis perdu* était dans cette prédiction.

Le poëte voyageur eut le bonheur de se lier à Naples avec Manso, marquis de Villa, qui dans sa jeunesse avait été l'ami et l'un des protecteurs des infortunes du Tasse. Milton s'enflammait aux récits des triomphes de l'auteur de la *Jérusalem*, et s'indignait contre ses persécuteurs. Il eut des entretiens philosophiques avec Galilée, alors reclus et non pas enchaîné comme on l'a faussement répété; le savant habitait une délicieuse campagne, où il n'éprouvait d'autre tourment que de se voir contraint de rétracter les vérités qu'il eut la gloire de proclamer. C'est en Italie que Milton conçut, dit-on, le plan de son chef-d'œuvre, après avoir assisté à la représentation des *Mystères sur la désobéissance d'Ève et d'Adam*. Mais le poëte anglais, familier avec les littératures latine, italienne et française, ne pouvait ignorer les nombreux ouvrages qui traitaient ce sujet: *Les Semaines* de Dubartas, poëme connu depuis près d'un siècle, et plusieurs autres productions analogues, jouissant d'une certaine célébrité; entre autres le poëme latin d'Avitus, évêque de Vienne, *Sur le péché et la punition d'Adam*. Plusieurs passages de ce poëme semblent reproduits dans l'ouvrage de Milton, avec la supériorité du génie. Pendant son séjour en France, il dut entendre parler de l'*Hymne des Anges, ou la révolte des esprits célestes contre Dieu*, d'Anne d'Urfé, frère de l'auteur de *L'Astrée*. Après tout, qu'importe le foyer où s'enflamma son génie? il brille de son propre éclat. Milton, riche de sa récolte littéraire, revint dans sa patrie; mais au lieu de se consacrer à son art, son ardeur de réforme le livra trop aisément aux agitations de ces novateurs politiques, de ces adorateurs fanatiques d'une liberté idéale, poursuivie à travers des ruines.

De temps en temps, il composa des ouvrages très-différents par le fond et par la forme, de petits poëmes, des élégies, des intermèdes, des traités de théologie, des vers latins, un commencement d'*Histoire d'Angleterre*, et des pamphlets politiques. L'écrivain se fit entièrement homme de parti, et son génie, descendu dans une triste arène, s'éclipsa. S'abandonnant à d'interminables querelles, Milton y luttait avec une âpre violence; un tel homme ne pouvait rien faire à demi. En éparpillant ainsi les richesses de son intelligence, il ajournait sa gloire et négligeait sa fortune. Il se créa une ressource analogue à ses goûts: dans l'un des quartiers solitaires de Londres, il ouvrit une classe aux jeunes gens destinés aux lettres ou à l'Église. Malgré la dénégation de plusieurs biographes, ce fait est incontestable; et l'on ne comprend pas qu'il puisse porter atteinte à la gloire de Milton, qui commença comme finit le tyran de Syracuse. Quoique préoccupé de ses travaux de maître d'école, sa bouillante imagination lui inspirait simultanément les ouvrages les plus disparates; il se consumait dans une ardeur infructueuse. Trop souvent le génie, pressé par l'impérieux besoin de produire, tourne cent fois sur lui-même, et demeure longtemps tourmenté par une fièvre d'incertitude, avant de s'élancer au but.

Le fardeau des embarras de Milton s'aggrava par un mariage malheureux. Sa femme le quitta bientôt. Il vécut longtemps loin d'elle; il la reprit, devint père de trois filles; il perdit cette femme, se remaria presque aussitôt, et redevint veuf au bout d'une année. Malgré sa position modeste et incertaine, son talent, son zèle patriotique, et peut-être aussi sa singularité, lui acquirent un certain renom, bien au-dessous de ce qu'il méritait déjà. Car dans une partie de ses poésies, il révélait le chantre de l'Éden, et dans sa prose perçaient souvent des traits d'une rare éloquence, comme dans le Discours sur la liberté de la presse, dont Thompson admirait le style chaleureux et précis; dans les traités sur les principes religieux, et dans cette espèce d'hymne philosophique où Milton fait éclater sa généreuse indignation contre le massacre des Vaudois.

L'Angleterre, souillée du meurtre de son roi, s'abritait sous la dictature de Cromwell. Ce maître nouveau donna à Milton la charge de *secrétaire latin*. Le latin était alors la langue de la diplomatie. Le Protecteur, qui connaissait Milton, en fit bientôt son secrétaire intime. Il était depuis quelque temps son confident et son ami. Le poëte rédigea la plupart des manifestes et des déclarations de guerre. Il était déjà presque aveugle, et bientôt sa cécité devint complète. Un envoyé suédois, à qui l'on faisait attendre une réponse, sous le prétexte que Milton souffrait de la vue, s'écria : « Chose étrange qu'en Angleterre il n'existe qu'un homme sachant écrire le latin, et que cet homme soit aveugle! »

On conçoit que la sympathie naturelle entre les esprits supérieurs dut rapprocher Cromwell et Milton, et soumettre l'homme d'imagination et de cœur à l'ascendant de l'homme d'action. Sans se ressembler, ils se touchaient par plusieurs endroits; tous deux novateurs, tous deux républicains; mais [illegible]

[illegible] du pays avec une égale ardeur : l'homme d'État pour lui-même, le philosophe pour ses concitoyens. Celui-ci croyait voir dans son chef la réalisation vivante des théories qu'il avait rêvées ; il le respectait, il l'aimait ; sans doute ; mais le caractère despotique et bizarre de Cromwell domina le puissant esprit du poëte ; le gouvernement sentait le prix d'un si éloquent interprète. Voilà les causes des rapports intimes de ces deux hommes extraordinaires, dont l'un ne fit de grandes actions que par calcul, égoïste, impitoyable, hypocrite, il remplit tous ses rôles avec chaleur, mais sans conviction ; ne considéra que le pouvoir et méprisa les hommes. L'autre, au contraire, sincère dans son enthousiasme, aimait la gloire comme l'aliment de sa belle âme, dont il ne cachait aucun repli. Il désirait la prospérité publique avec passion, applaudissait à tout ce qui semblait y contribuer, rendait hommage au mérite et croyait à la vertu. Aussi le contact avec l'omnipotence absolue et cruelle n'a souillé sa vie d'aucun acte coupable, d'aucune de ces rigueurs que les gouvernements appellent des nécessités. Cependant on souffre de voir Milton asservir son génie et se détourner de sa glorieuse carrière. Aigri, exalté, ne prenant l'essor que dans les limites tracées par un maître, le grand poëte ne s'apercevait pas que la tyrannie qu'il haïssait avait seulement changé de place. Il osa justifier les actes criminels de l'absolutisme en invoquant la liberté ; enfin l'homme dont le génie devait enfanter *Le Paradis perdu* réfuta le [illegible] plaidoyer de Saumaise. Le talent se refusa à cet effort honteux ; et Milton fit à la fois un mauvais ouvrage et une mauvaise action. Il y a des mots qui sont des crimes. Malheur à l'écrivain qui l'oublie ! Il n'appartient qu'au fanatisme de secte ou de parti de jeter l'outrage aux victimes par delà l'échafaud.

Milton cependant se releva de son abaissement coupable en composant la *Défense du Peuple*. Dans cette œuvre du moins, il semble avoir voulu justifier sa propre conduite ; il y retrace une partie de l'histoire de sa vie, et rend compte de sa mission politique avec une franchise courageuse. Quand le protecteur eut raffermi le gouvernement sur des bases nouvelles, il mourut tout à coup. Son œuvre était si solidement établie qu'on offrit à son fils de la lui confier. Sagesse ou crainte, il refusa le brillant fardeau. L'édifice de la révolution s'écroula. Dans un seul homme réside souvent la destinée d'une nation. Le bouleversement nouveau qu'on appela restauration flatta le peuple qui contemple toujours avec joie la chute de ceux que lui-même éleva. Son inconstance salua la [illegible] des Stuarts avec autant d'ardeur qu'elle en [illegible] autour de l'échafaud de Charles Ier. Milton résigna ses hautes fonctions ; et combattit par des écrits virulents le retour du prince qui déjà marchait vers le trône paternel, aux acclamations de toute l'Angleterre. La hache des bourreaux tranche la tête de la plupart des hommes marquants dont Milton avait été le partisan et l'ami. Il s'abrite, isolé et craintif, jusqu'à la publication de l'amnistie (*l'acte d'oubli*), accordé par Charles II. On assure qu'on donna et retira plusieurs fois l'ordre de l'arrêter. Son mérite, ses infirmités, ses malheurs désarmèrent-ils la rigueur du pouvoir nouveau ? Un protecteur influent, à qui, dit-on, il avait sauvé la vie, attira-t-il sur lui la clémence ? Enfin, Milton vécut tranquille, et reprit ses travaux littéraires. Mais, par une singularité inconcevable, déjà vieux, souffrant, aveugle, pauvre, il se remarié pour la troisième fois, à une femme plus pauvre que lui. Méconnu de tous, n'ayant que soi-même pour appréciateur, il se mesure avec la grandeur de son infortune. Le poëte, contenu longtemps dans l'homme de parti, se développe tout entier : c'est le fleuve divisé en de nombreux canaux, et qui de ses flots réunis abreuve largement et féconde ses rivages.

L'illustre vieillard est frappé d'une entière cécité ; mais deux de ses filles ont des yeux pour lui. Elles ont appris à lire les langues savantes où le poëte cherche des inspirations. Leur ingénieux dévouement les a habituées à lire des idiomes qu'elles n'entendent pas. La nuit, quand Milton enfante ses hymnes sublimes, ses pieuses filles accourent à son signal, et leurs mains diligentes fixent sur le papier les vers destinés à se graver dans la mémoire des hommes. Après avoir alternativement accompli leur pieuse tâche, elles veillent encore pour écarter l'indigence et n'en pas laisser deviner l'approche à leur père, livré à la douce illusion du poëte. Toujours inquiètes, elles prêtent une oreille craintive aux rumeurs d'une cour où se mêlaient aux chants des plaisirs effrénés des cris de haine et de vengeance. Quand ses illusions poétiques abandonnaient Milton, la crainte le poursuivait. On le sent dans les passages de son poëme où il invoque l'oubli de ses puissants adversaires ; il implore le secours de la muse divine, qui, dit-il, le visite dans l'ombre de sa nuit sans fin. Il connut la peur, car il n'était pas sans reproche : mais si rien n'efface le crime, l'infortune glorieuse peut absoudre les erreurs.

Cet homme supérieur, frappé par la foudre des révolutions, ne reste pas longtemps abattu. Il sait que son œuvre n'est pas accomplie. Son courage inflexible acquittera la dette de son génie envers la postérité. Tout ce que les hommes lui refusent, il le trouve en lui-même. Souffrant, aveugle, abandonné, il ne voit plus avec des yeux mortels, ainsi qu'il le dit lui-même ; le grand livre de la nature se ferme ou ne lui offre plus qu'un *blanc universel*. Mais sa vue intime, le regard du poëte, pénètre au delà des limites du monde ; sur l'aile magique de l'imagination, il parcourt les enfers, les cieux, l'infini. Il assiste aux conseils de l'Éternel, aux com-

bats de l'empyrée, à la chute des pouvoirs infernaux. Le grand poëme qui depuis si longtemps couvait dans sa vaste imagination est enfin terminé : *Le Paradis perdu* prend place à côté des épopées que le génie poétique enfanta en si petit nombre dans l'espace de trois mille ans. Le succès est lent à se produire. Le sujet, quoique sympathique aux idées qui agitaient alors l'Angleterre, était éloigné des principes littéraires que la renaissance répandait dans l'Europe occidentale. Les systèmes religieux servaient encore de point de ralliement aux différents partis, mais les scènes bibliques n'étaient plus en faveur; on leur préférait les ingénieuses fictions de la mythologie, qui, moins sévères, rapprochent les hommes des divinités par les vertus et les faiblesses. L'œuvre de Milton ne met pas en relief ses grands tableaux, par la magie du style abondant, coloré, harmonieux et flexible de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Il ne peint point, comme Virgile, la nature réelle dans sa noble simplicité, ni les joies et les douleurs humaines; en un mot le poëte anglais est dépourvu de cette mélodie éloquente qui est la musique de l'âme et dont toutes les âmes sont émues. Son idiome est rude, incomplet daus son apparente richesse; Milton est contraint pour interpréter sa pensée de recherche des expressions vieillies, d'emprunter des tours, des locutions helléniques et hébraïques. Il viole même la syntaxe de sa propre langue, et, comme le remarque Addison, il la contraint de fléchir sous son génie. Entre son œuvre et les autres épopées il ne peut se produire de jugement comparatif. Sa témérité originale lui donne une place à part. Son plan tient un peu de la variété désordonnée de l'empire du chaos, qu'il a si bien décrit. Milton se distingue surtout par une conception vaste et hardie; mais, dans de nombreux détails, il imite les poëtes de tous les temps et s'approprie leurs richesses par droit du génie. Il se permet tout, s'abandonne à l'essor de sa verve, et les bornes de l'humaine raison une fois franchies, le vol du poëte s'élève sans cesse et traverse les déserts de l'infini; l'impossible n'existe plus dans les régions dont il s'empare. Mais lorsqu'il semble nous échapper sous le nuage de ses fictions, le profond penseur se révèle, et sous d'ingénieux emblèmes il nous découvre les principes, agents éternels de la nature, dont les succès et les revers alternatifs entretiennent l'équilibre du monde moral. Poëte et penseur, disciple des penseurs et des poëtes de l'antiquité, Milton plane au-dessus de tous les prestiges modernes. Il parle à la conscience du croyant comme à l'esprit du rigoureux philosophe, et souvent il relève l'homme en lui rappelant qu'il est l'œuvre de prédilection du grand artisan qui sema les mondes et qui sur ce globe le plaça, environné de délices qui émurent l'enfer de jalousie. Combattu par Satan, l'homme sucombe, mais son rival victorieux ne peut l'empêcher de se relever jusqu'aux pieds du Créateur. Le poëte hardi agrandit les traditions bibliques. Que sont les divinités de l'Olympe auprès des dieux de Milton? Il n'est pas donné au génie poétique de s'élever plus haut, ni de développer une aussi féconde variété dans un sujet qui accable celui qui ne sait pas en triompher. Sujet vaste, où l'imagination est sans cesse enchaînée par la rigoureuse exigence des dogmes religieux.

Après avoir contemplé le beau côté du monument de Milton, il est indispensable d'en examiner les défauts. On ne peut nier que le vol du poëte ne se soutient pas constamment. L'ensemble du plan manque de proportion; les ornements les plus riches sont souvent peu liés au sujet. Dans les formes et le ton les disparates sont fréquentes; la noblesse des idées et du langage dégénère souvent en trivialité; à côté d'une hardiesse heureuse se place un trait de mauvais goût. A de ravissantes images succèdent de naïves bizarreries; une énergique expression poétique est suivie de l'âpre langage d'une civilisation incomplète. On sent que l'auteur du dix-septième siècle anglais paye un tribut à son époque. Tout homme est de son siècle, lors même qu'il le domine par son génie. Milton doit peut-être sa brusque et vigoureuse originalité à la rudesse fougueuse de ses compatriotes; peut-être sa verve énergique est-elle l'écho du fracas des luttes intestines. Témoin des grandes catastrophes, il apprit à les peindre. Il semble, en effet, avoir introduit les débats politiques dans le *Pandemonium*. Le poëte a trouvé sur la terre les exemples de la révolte des cieux. Il avait vu, il avait lui-même encouragé l'effervescence d'un peuple qui, au nom de la liberté, se détournait brusquement de la voie de l'ordre, pour se précipiter au milieu de ruines sanglantes vers un but qui recule longtemps devant ses téméraires exigences.

Les orages dont la vie de Milton fut agitée ont contribué à l'essor de son génie; mais son ardeur militante avait laissé à ses contemporains des préventions qui retardèrent pour lui le jour de la justice; le poëte restait caché sous l'écrivain révolutionnaire. On eut beaucoup de peine à obtenir cinq livres sterling du libraire qui imprima *Le Paradis perdu;* à peine reçut-il quelque éloge restreint. Le public resta également insolvable envers le poëte. On dit que, sûr de son mérite, il en appelait avec confiance à la postérité. Il dut souffrir. Eh! quel esprit courageux ne finit par se défier de soi-même, quand il se voit seul contre tous!

Milton, dont l'ardente imagination n'était point lassée par la souffrance, composa quelques poëmes, acheva un dictionnaire latin, et créa *Le Paradis retrouvé*. Vaine fécondité, toutes les ressources de son génie s'étaient épuisées dans sa première épopée. Son goût affaibli donnait toutefois la préférence à son dernier ouvrage. Erreur de père, dont la tendresse redouble pour les derniers nés.

Milton mourut âgé de soixante-six ans, dans un exil d'oubli. Cependant l'année même de sa mort on réimprima *Le Paradis perdu*, avec quelques changements et divisé en douze chants. Quatre ans plus tard un libraire en fit une nouvelle édition, sans en trouver le débit : Addison, le premier, proclama le mérite de Milton. Sa voix retentit efficacement en Angleterre, qui après de longues années d'indifférence s'enthousiasma tout à coup pour son poëte épique ; et son pays ingrat s'enorgueillit de la gloire posthume de celui qu'il laissa mourir dans l'indigence. A côté de l'admiration surgit la critique envieuse. On fit au poëte ce singulier reproche d'avoir voulu peindre les beautés de l'Éden, qu'il n'avait pu connaître : de l'admiration idolâtre et de la satire haineuse, on doit s'attendre à tout. La réputation de Milton s'accrut par les controverses. Cependant sa renommée fut lente à passer sur le continent. Le fond du sujet n'était pas en harmonie avec la pensée du dix-huitième siècle. Enfin, l'arbitre universel de la raison et du goût, Voltaire, dont la royauté littéraire et philosophique gouvernait son époque, ne permit pas que l'épopée de l'Éden restât inconnue à la France ; il appela l'attention de ses contemporains sur ce chef-d'œuvre. Lui-même en traduisit librement quelques passages et son exemple excita les traducteurs, dont le premier fut Dupré de Saint-Maur, le second le fils du grand Racine, initié aux secrets de la poésie et de la langue anglaise. Quoique prosateur faible et verbeux, L. Racine indique du moins les tours, les images, la force et les inspirations de l'auteur original. Ensuite parurent les essais de L. de Bois-Germain, de Moneron, et de quelques autres, qui ne surent profiter ni du travail exact ni des erreurs de leurs devanciers.

Au commencement du siècle, un poëte célèbre, déjà vieux, mais dont le talent n'eut point de déclin, traduisit en vers *Le Paradis perdu*. Le succès de sa version fut éclatant; il semblait annoncer le retour du beau temps de la littérature. Jamais l'auteur de *L'Imagination* n'avait montré plus de fermeté de pinceau; ce Rubens de la poésie, en reproduisant toutes les nuances de son modèle, marche du même pas que lui, et parfois dégage ses hardiesses de certaines bizarreries natives. Il semble se les approprier en les mettant en relief. Il faut cependant reconnaître que dans ce grand travail, terminé en quinze mois, la précipitation du traducteur l'empêcha de s'emparer de différentes beautés éparses au milieu des fautes de goût et de la sécheresse argumentative du poëte anglais.

Un homme de mérite, à qui les circonstances et un talent fécond ont fait une grande renommée, voulut traduire Milton, dont il connaissait un peu l'idiome. Il rendit le mot par le mot, reproduisit chaque phrase avec une exactitude matérielle, qui d'une langue à l'autre détruit toute ressemblance. L'excessive fidélité amène des contre-sens, en faussant l'esprit du langage, et le travail d'un auteur distingué fait avec ce système n'a produit qu'une version dont les phrases calquées n'étaient d'aucune langue. M. de Châteaubriand le reconnut lui-même.

En 1838 parut une autre traduction, qui a obtenu de nombreuses éditions ; mais il ne m'est pas permis d'en parler.

DE PONGERVILLE, de l'Académie Française.

* **MILUTINOWITSCH** (*Siméon*), poëte serbe, né à Sarajewo en Bosnie, le 16 octobre 1791. Fils d'un négociant, il fit ses études au collége de Karlowicz; après avoir été sept ans greffier du tribunal de Belgrade, il prit part en 1813 à l'insurrection contre les Turcs. Forcé de fuir, il se cacha pendant quelque temps chez un Turc de Widdin en qualité de garçon jardinier. A la nouvelle des succès de Miloch Obrenowitsch, il retourna à Belgrade, et occupa pendant quelque temps une place auprès du frère de ce prince. Il se rendit ensuite en Bessarabie pour y revoir ses parents ; il prolongea son séjour dans ce pays à cause des troubles qui venaient d'éclater de nouveau dans les provinces du Danube. Grâce à une subvention de l'empereur de Russie, il put se livrer alors à son goût inné pour la poésie. En 1825 il alla suivre les cours de l'université de Leipzig ; deux ans après il se rendit dans le Monténégro, où il fut accueilli par le métropolite Petrowitsch. Il rentra en Servie en 1840. Ses poésies se distinguent par la hardiesse des images et la chaleur des sentiments. On a de lui : *Serbianka ;* Leipzig, 1826, 4 vol. : cycle de chants épiques ayant pour sujet l'insurrection serbe ; — *Nekolike pjesnice stare ;* Leipzig, 1826 : autre recueil de poésies ainsi que : *Zorica ;* ibid., 1827 ; — *Chants populaires des Monténégrins et des Serbes de l'Herzegowine ;* Leipzig, 1837 : le texte original ; — *Histoire de la Servie de* 1813 *à* 1815 ; Leipzig, 1838, en serbe. O.

Convers.-Lex.

MIMAUT (*Jean-François*), diplomate et littérateur français, né à Méru (Oise), en 1774, mort le 31 janvier 1837. Son père, médecin distingué, l'envoya de bonne heure au collége de Beauvais, puis à celui des Grassins à Paris, où, en 1798, il obtint le prix d'honneur. Rivaud, qui l'avait couronné lui-même, étant nommé en 1798 ambassadeur près la République Cisalpine, l'emmena avec lui en qualité de secrétaire particulier. En 1804 il fut nommé secrétaire général du ministère des relations extérieures du roi d'Italie. Après la chute de l'empire, il devint successivement consul à Cagliari (1814), à Carthagène (10 décembre 1817), à Venise (19 juillet 1826), à Alexandrie (5 février 1829), enfin consul général dans cette dernière résidence (7 octobre 1830). Par son crédit auprès de Méhémet-Ali, il eut la plus grande part à la cession de l'obélisque de Louqsor qui décore aujourd'hui la place de la Concorde à Paris. Il avait trouvé le temps d'amasser une riche col-

lection d'antiquités égyptiennes, qu'il s'occupait de mettre en ordre, lorsque la mort le surprit, à Paris, où il avait été appelé pour rendre compte de ses travaux. Mimaut est auteur des écrits suivants : *L'Ouverture de la Campagne d'Italie;* 1796, in-8° ; — *Notice historique sur l'état actuel des mœurs et des productions des îles de Malte et de Goze;* Paris, 1798, in-8° ; — *Le nouveau Faublas, ou aventures de Florbelle, pour faire suite au* Faublas *de Louvet;* Paris, 1799, 4 vol. in-18 ; — *Les Veillées du Tasse*, par Compagnoni, traduites de l'italien ; Paris, 1800, in-12 ; — *Mémoire sur la nature des maladies endémiques à Carthagène et dans le midi de l'Espagne, et particulièrement sur celle de la fièvre jaune;* Paris, 1819, in-8° ; — *L'Auteur malgré lui*, comédie en trois actes, en vers ; 1825, in-8° : jouée au Théâtre-Français sous le pseudonyme de Saint-Remy ; — *Histoire de Sardaigne, ou la Sardaigne ancienne et moderne considérée dans ses lois, sa topographie, ses productions;* Paris, 1825, 2 vol. in-8°, avec cartes et planches : cet ouvrage, estimé, puisé à de bonnes sources, est écrit avec ordre et clarté. Mimaut a aussi travaillé à la *Bibliothèque des Romans*. G. DE F.

Le Moniteur, 13 mars 1837. — *Notice* en tête du *Catalogue de la collection égyptienne de Mimaut*, 1837.

MIMEURE (*Jacques-Louis* VALON, marquis DE), membre de l'Académie Française, né le 19 novembre 1659, à Dijon, mort le 3 mars 1719, à Auxonne. Il appartenait à une ancienne famille de Flandre, qui avait donné un grand nombre de magistrats au parlement de Bourgogne. Ses talents précoces le firent placer en qualité de menin auprès du dauphin, fils de Louis XIV, avec une pension destinée à contribuer à son éducation. Après avoir pris part comme volontaire à l'expédition d'Alger (1683), il devint sous-lieutenant des gendarmes anglais. Son courage et sa conduite, et aussi l'affection que lui témoignait le duc de Bourgogne, lui méritèrent en peu de temps les grades de brigadier, de maréchal de camp et de lieutenant général ; il se distingua surtout dans les batailles et les siéges de la guerre de Flandre. Vers la fin de sa vie, il fut nommé gouverneur d'Auxonne. M. de Mimeure cultiva les lettres par délassement. Poëte courtisan, il composa en français et en latin plusieurs pièces de vers à l'honneur du roi et des princes ; « mais il ne voulut jamais les faire imprimer, dit D'Alembert, prévoyant sans doute en philosophe le peu d'intérêt que la postérité prendrait un jour à ces éloges éphémères ». On ne connaît de lui qu'une imitation de l'*Ode à Vénus* d'Horace, morceau assez agréable, qui, au jugement de Voltaire, n'est pas indigne de l'original. Ce fut le principal titre de son admission à l'Académie Française, où il prit la place de Cousin (1er décembre 1707). Soit modestie, soit insouciance, le nouvel élu se reposa sur La Mothe du soin de composer son discours de réception, bien qu'il en fût très-capable. On lui attribue quelquefois une médiocre traduction poétique de l'*Art d'aimer* d'Ovide. Il fut en relation avec Voltaire, dont la correspondance renferme un certain nombre de lettres adressées à sa veuve. P. L—Y.

D'Alembert, *Histoire des Membres de l'Académie Française*, III, 421. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, II. — Saint-Simon, *Mémoires*, XI (édit. Chéruel).

MIMNERME (Μίμνερμος), célèbre poëte élégiaque grec, vivait vers 610 avant J.-C. On n'est pas fixé sur le lieu de sa naissance. On le fait naître généralement à Colophon, ville ionienne de l'Asie Mineure ; mais il semble plutôt, d'après un fragment de ses poésies, qu'il descendait de ces Colophoniens qui reconquirent Smyrne sur les Éoliens, et qu'il naquit dans cette dernière ville. Il appartenait dans les deux cas à cette race ionienne qui, parmi les tribus helléniques, fut la première à se civiliser, et qui ressentit aussi la première quelques-uns des mauvais effets d'une civilisation trop hâtive. Les Ioniens s'amollirent dans le bien-être, et n'opposèrent qu'une résistance inefficace à leurs puissants voisins, les Lydiens, qui les asservirent peu à peu. Mimnerme vit s'accomplir la conquête étrangère. Les meilleures autorités le font vivre dans la seconde moitié du septième siècle avant J.-C., et au commencement du siècle suivant. A cette époque Colophon avait déjà été prise par les Lydiens, et Smyrne était menacée du même sort. Ces tristes circonstances influèrent sur sa poésie, qui témoigne d'un certain découragement. Il adopta une forme de versification récemment inventée, et que l'on nomma plus tard l'*élégie*. Le vers élégiaque n'était au fond que l'hexamètre adapté à la musique et aux accompagnements de la flûte. Callinus, qui passe pour l'avoir inventé, l'employa dans des exhortations guerrières, que Tyrtée imita sans les égaler ; Archiloque le perfectionna, l'employa d'une manière plus variée, et en fit l'expression de la vie réelle. Tout en lui conservant ce caractère de réalité qui distingue l'élégie de la grandeur fabuleuse de l'épopée, de la violence hyperbolique de l'iambe, et de l'exaltation de l'ode, Mimnerme lui donna le caractère qu'elle a toujours gardé depuis ; il en fit par excellence la poésie de l'amour et de la réflexion mélancolique. Sans doute les vaillants sentiments de Callinus ne lui sont pas étrangers : il prend plaisir aux faits de guerre, et il se plaît à chanter la lutte victorieuse des habitants de Smyrne contre Gygès et les Lydiens ; mais ces élégies belliqueuses n'étaient point celles que les anciens admiraient le plus. Ils regardaient Mimnerme comme le poëte de l'amour. Properce a dit :

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Son principal ouvrage était trois livres d'élégies adressées à une joueuse de flûte nommée Nanno

Mimnerme lui-même jouait de la flûte, car à cette époque la musique était inséparable de la poésie. Il ne reste de ces élégies que des fragments peu nombreux, mais d'une grande beauté : le poëte y exprime des sentiments qui depuis ont été répétés par tous les poëtes élégiaques, mais qui alors étaient neufs, et il les exprime avec une simplicité et une grâce admirables. Parmi les fragments qui nous restent de lui on trouve un passage célèbre chez les anciens, et qui commence ainsi : « Qu'est-ce que la vie, et qu'y a-t-il d'agréable sans les dons d'Aphrodite (1) ? » Le poëte s'attriste à l'idée que la fleur de la jeunesse est si vite ravie, et que la vieillesse arrive inévitablement avec son cortége de maux. La même idée revient dans un autre passage, où Mimnerme, se rappelant une comparaison d'Homère, assimile les hommes aux feuilles que fait pousser le printemps prodigue de fleurs, et il ajoute que quand la saison est passée, il vaut mieux mourir que vivre. Ailleurs il dit : « Que je vive exempt de maladies et de soucis cruels et que la mort m'advienne à soixante ans. » Solon eut connaissance de ces vers, et il y répondit par une courte épigramme où il propose au poëte ionien cette variante « que la mort m'advienne à quatre-vingts ans (2). »

D'après Suidas, Mimnerme écrivit beaucoup d'ouvrages (ἔγραψε βιβλία πολλά) ; ces ouvrages étaient en vers, car la prose n'existait pas encore, et uniquement sur des sujets élégiaques. Alcionius, dans son traité *Sur l'Exil*, rapporte que les élégies de Mimnerme, avec un grand nombre d'autres poésies érotiques d'anciens auteurs grecs, furent brûlées par les moines byzantins. Si le fait est exact, on s'étonne que des théologiens aussi sévères aient respecté les comédies d'Aristophane et les dialogues des courtisanes de Lucien, tandis qu'ils livraient aux flammes des poésies de Mimnerme, érotiques sans doute, mais qui, si nous en jugeons par les fragments qui subsistent, ne contiennent aucune expression licencieuse. Outre les sentiments tendres qui font le charme de ces précieux débris, on y trouve des détails intéressants. Mimnerme est le plus ancien poëte qui mentionne une éclipse de soleil et qui en parle comme d'un signe menaçant et attristant. Il est aussi la plus ancienne autorité sur le mythe du Soleil qui, après s'être couché à l'occident, est transporté à l'est autour de la terre, dans une corbeille d'or, ouvrage de Hephæstos, par le fleuve Océan. Dans son récit du voyage de Jason, il plaçait le palais de Aétès sur les bords de l'Océan. Les fragments de Mimnerme ont été publiés dans les principales collections des lyriques et des petits poëtes grecs, par H. Estienne, Brunck, Gaisford, Boissonade et Bergk. Il en existe une édition séparée par Bach ; Leipzig, 1826. L. J.

Suidas, au mot Μίμνερμος. — Strabon, IV, 643 ; XIV, 634, 643. — Hermesianax, dans Athénée, XIII, p. 597. — Athénée, XI, p. 470. — Diogène Laerte, I, 60. — Horace, *Epist.*, II, 2, 100. — Properce, I, 9, 11. — Plutarque, *De Facie in orbe Lunæ*, p. 931. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 733. — Ot. Müller, *Histoire de la Littérature de l'ancienne Grèce* (en allem.). — Bode, *Gesch. der Hellen. Dichtkunst*, vol. II, p. 173, 175, 247, etc.

MINA (*Francisco* Espoz y), fameux chef de guerillas espagnol, surnommé *El Rey de Navarra*, né en 1784, dans un village de la haute Navarre, mort en 1835. Il appartenait à une riche famille de cultivateurs, et lui-même, propriétaire de beaux terrains, vivait tranquillement dans ses *haciendas* (fermes). Au moment de la guerre entre Napoléon et le peuple espagnol (1), son neveu Xaviero Mina (*voy.* ce nom), qui étudiait à Logroño, jeta la robe ecclésiastique, réunit quelques partisans, appela son oncle auprès de lui, et se rendit redoutable aux détachements français par des attaques multipliées et inattendues. Vaincu enfin et fait prisonnier, il fut envoyé à Vincennes. La considération dont jouissait son oncle détermina la bande, restée sans chef, à le forcer en quelque sorte à prendre le commandement. Mina accepta, sous la condition d'une obéissance passive de la part de ceux qui le proclamaient, volontairement, leur supérieur, et en effet il n'est pas d'exemple que les ordres de ce chef improvisé eussent été jamais impunément méconnus. Il acquit bientôt les connaissances nécessaires à un *guerillero mayor*. Une certaine bravoure à l'occasion, une grande connaissance des localités, de bons espions, du sang-froid, une activité continuelle et surtout un semblant outré de dévotion, telles étaient les qualités qu'il possédait pour jouer ce rôle. Mina effaça bientôt ses plus illustres émules : *El Empecinado* (don Juan Martin Diaz), *El Medico* (don Juan Palarea), *El Marquesito* (don Juan Diaz Porlier), *El Frayle* (le franciscain Nebot), le berger et marin Pablo Morillo, le soldat don Julien Sanchez, *El Pastor* (don Gaspar Jaureguy y Jaureguy), le forgeron don Francisco Thomas Longa, le curé Merino, etc., etc., qui exerçaient le métier de *guerilleros* dans les diverses parties de l'Espagne ; et parmi les chefs qui ont pris part à cette guerre de grande route dans la Péninsule, il n'en est pas dont le nom soit resté à juste titre plus populaire des deux côtés des Pyrénées que celui de Mina. Les jour-

(1) Horace a fait allusion à cette élégie dans ces vers :

Si, Mimnermus uti censet, sine amore jocisque
Nil est jucundum, vivas in amore jocisque.
Epist., I, 6, 65.

André Chénier, dans sa XXXIIe élégie, a rassemblé et fondu les principaux fragments de Mimnerme ; mais son imitation est imparfaite. On cite encore les traductions ou imitations allemandes par Stolberg, Herder, Seckendorf et A. W. Schlegel.

(2) Solon dans ses vers appelle Mimnerme Λιγυαστιάδης, le poëte à la voix sonore.

(1) Les causes de cette guerre ayant été suffisamment développées dans les articles Charles IV, Ferdinand VII, Godoi, *Joseph Ier* Bonaparte, il serait superflu d'y revenir ici.

naux espagnols du temps rendent compte des entreprises hardies qu'il conçut et qu'il exécuta. La Catalogne, la Navarre et l'Aragon furent le théâtre de ses exploits. Il sut s'y maintenir constamment malgré les efforts des Français, quoique n'ayant habituellement avec lui que six à sept mille hommes, mais tous d'une bravoure éprouvée et infatigables comme leur chef; *dignes*, c'étaient les termes de leur engagement, *de mourir pour la patrie*. Il refusait d'admettre dans ses rangs les officiers de l'armée régulière, en disant : « Ils sont enorgueillis de leur théorie, et pourtant rien ne leur réussit. » L'audace et la rapidité de ses mouvements déconcertaient sans cesse l'ennemi, et paralysaient des forces quadruples des siennes. Quand il se trouvait dans une position à ne pouvoir résister à ses adversaires, il faisait, à l'exemple des généraux vendéens, dissiper son corps d'armée par petits pelotons après leur avoir indiqué un rendez-vous général, et c'est ainsi qu'il déjouait toutes les combinaisons des Français, qui ne purent jamais lui porter un coup décisif. Une fois entre autres, que vingt mille hommes crurent l'avoir entouré, ils pénétrèrent dans son camp, qu'on trouva vide, et Mina reparut deux jours après, à onze lieues plus loin, à la tête d'un corps considérable. On l'a vu souvent, après un combat livré avec avantage, se retirer à l'approche de forces plus nombreuses, et aller à quinze lieues de là surprendre et détruire un autre détachement. Rien n'égalait son sang-froid et sa présence d'esprit. Il veillait à ce que l'ordre fût troublé le moins possible. S'il permettait le pillage en masse, il faisait fusiller impitoyablement les maraudeurs qui se livraient après l'affaire à des actes répréhensibles. Informé des brigandages commis par un chef de bande nommé Etchevarria, il le fit arrêter et fusiller. Les espions français qu'il découvrait n'étaient pas mis à mort : il les faisait amener devant lui, et s'étant convaincu de leur culpabilité, les renvoyait après leur avoir fait couper une oreille et imprimer sur le front avec un fer rougi : *Viva Mina !* Ces misérables, repoussés de tous, périssaient ordinairement de faim et de misère dans les montagnes où ils cachaient leur honte. Néanmoins, Mina se servait lui-même et habituellement de l'espionnage. C'est à ce moyen qu'il dut la plus grande partie de ses succès. Ses agents l'informaient de ce qui se passait dans les camps français; il exécutait ensuite à coup sûr selon leurs rapports. Ce fut ainsi qu'il put, en octobre 1810, intercepter sur la route de Bayonne à Madrid un convoi d'argent destiné à la solde des armées françaises et prit douze chariots chargés de deux cent mille écus. Une autre fois il dispersa entre Salinas et Arbalon un détachement de 2,000 soldats qui conduisaient en France un grand nombre de prisonniers espagnols dont il grossit ses rangs. Cependant ses victoires furent aussi mêlées de nombreux revers. En décembre 1810, il eut devant Estella une affaire très-vive contre le général Simon, qui parvint à s'emparer de cette ville. La perte des Espagnols fut considérable, et les rapports français annoncèrent que la bande de Mina était anéantie; mais il ne tarda pas à reparaître, plus redoutable que jamais. En 1811, les Cortès le nommèrent colonel d'un corps franc qui s'éleva jusqu'à 15,000 hommes. C'était trop de monde à diriger pour les capacités militaires de Mina. En 1812, il se laissa surprendre à Robrès par le général Pannetier : cerné par les Français dans la maison où il était logé, il en défendit vigoureusement l'entrée, n'ayant pour toute arme que la barre de la porte, jusqu'à ce que quelques-uns de ses compagnons fussent venus le dégager et se fussent dérobés avec lui aux poursuites des assaillants. Il fut encore, la même année, mis à Sangueza ou Suessa (Navarre) dans une déroute complète par les généraux Reille et Caffarelli. Mais on ne put jamais l'empêcher de tenir la campagne. En 1813 la régence le promut au grade de maréchal de camp. Il parcourut alors l'Alava, et y remporta quelques avantages, compensés par la défaite que le colonel de Morandière (du 75[e] de ligne) lui fit subir. Après l'évacuation de la Péninsule par les Français, Mina se retira à Saint-Jean-Pied-de-Port où il resta paisible jusqu'au retour du roi Ferdinand VII. Il se réunit d'abord aux braves qui crurent que la rentrée de ce monarque assurerait la liberté de leur patrie; mais quand il vit Ferdinand affecter les formes despotiques, congédier les cortès, abolir la constitution; quand il vit les meilleurs citoyens proscrits, l'armée sans solde, sans vêtements, sans nourriture, les anciens officiers poursuivis comme *libéraux* ou exilés dans les provinces, tandis que les grades supérieurs étaient donnés à des courtisans qui n'avaient pris aucune part à la guerre de l'indépendance, il fut tristement désabusé. Appelé alors à Madrid, il s'expliqua avec beaucoup de hardiesse sur les devoirs du gouvernement, osa molester un prêtre de la maison du roi, et sur le point d'être arrêté, se retira en Navarre, où il fut attaché à l'armée de cette province, mais à titre honoraire. Ses liaisons avec quelques chefs mécontents ne tardèrent pas à le faire destituer. Il crut alors n'avoir rien à ménager pour délivrer sa patrie et rétablir en Espagne le gouvernement constitutionnel, auquel il fut toujours sincèrement attaché. Il se mit en rapport avec la plupart des régiments qui avaient servi sous ses ordres, et, de concert avec son neveu, devenu libre depuis la paix, dans la nuit du 25 septembre 1814 il marcha sur Pampelune à la tête de quatre bataillons. Il chargea le colonel du 1[er] régiment de volontaires, qui s'était muni d'échelles, d'escalader la citadelle; mais, au moment de l'exécution, les soldats refusèrent de prendre part à cette entreprise audacieuse, et la plus grande partie des officiers opposèrent, malgré les offres qu'on leur fit, une résistance imprévue. Ezpeleta, qui commandait dans la place, prit alors les armes. Mina s'en-

fuit en France avec son état-major. Il fut arrêté à Paris, sur la demande d'un envoyé du roi d'Espagne; mais Louis XVIII le rendit aussitôt à la liberté, et destitua le commissaire de police qui avait exécuté son arrestation. Dans les Cent Jours Napoléon offrit un commandement à Mina, qui vivait dans la Côte-d'Or; le général refusa, et passa en Belgique. Il revint à Paris en octobre 1815. Il est probable qu'il ne resta pas indifférent aux nombreuses conspirations qui se succédèrent dans sa patrie; rien pourtant ne prouva sa participation active; aussi le gouvernement français refusa-t-il constamment de le livrer à Ferdinand VII, qui réclama plusieurs fois son extradition. En 1817, il refusa de suivre son neveu en Amérique et désapprouva formellement son projet.

En mars 1820, lorsque, après l'insurrection de Rafael Riego et d'Antonio Quiroga, la Galice, Saragosse, Taragone, Girone, Pampelune et la Catalogne eurent proclamé la constitution de 1812, Mina, pour se soustraire à la surveillance de la police française, qui épiait toutes ses démarches, feignit d'être gravement malade, puis il partit tout à coup. Reconnu à Bayonne, il échappa au commissaire qui venait pour l'arrêter, et, abandonnant ses bagages, il gagna rapidement les provinces basques. Sa présence électrisa la population, qui le nomma capitaine général de la Navarre en remplacement d'Ezpeleta. Les constitutionnels triomphèrent un moment. Mina, appelé aux cortès, céda son commandement au général Lopez-Baños. La guerre civile éclata bientôt dans toute la Péninsule; elle se fit avec une cruauté inouïe des deux parts. Les absolutistes avaient rassemblé une quantité de bandits, de moines débauchés, d'étrangers mal famés, qui, sous le nom tristement célèbre d'*Armée de la Foi*, parcouraient le pays en pillant et massacrant tous les citoyens supposés attachés au gouvernement constitutionnel, c'est-à-dire la partie la plus éclairée, la plus riche de la nation. Ces soldats de la foi étaient commandés par un moine, Antonio Marañon, surnommé *le Trappiste*, qui montait à l'assaut un crucifix d'une main, un long fouet de l'autre : ce singulier général prit La Seu d'Urgel, Balaguer, Castellfollit, Puycerda, Mequinenza et quelques autres villes, dont il fit passer au fil de l'épée les garnisons et une partie des habitants. Les cortès, pour arrêter les progrès de l'insurrection *fédiste*, réunirent en Catalogne vingt mille hommes, dont ils confièrent le commandement à Mina. Il chassa les royalistes des villes dont ils s'étaient emparés, les mit en pleine déroute à Bellver, et força la régence absolutiste de fuir en France. Mais lui-même exerça de terribles représailles. Castellfollit et San-Llorens furent détruits : les meurtres, le pillage et l'incendie furent littéralement mis à l'ordre du jour (octobre 1821) (1). Lorsque Louis XVIII eut décidé l'entrée d'une armée française en Espagne (28 janvier 1823), Mina fut chargé de défendre la Catalogne; il se montra digne de la confiance que sa patrie mettait dans ses talents; il fit des efforts inouïs pour résister au maréchal Moncey, et sa défense ne fut pas sans gloire. Il avait su se maintenir dans de bonnes positions, lorsqu'à la nouvelle de la délivrance du roi et de la dissolution du gouvernement constitutionnel (octobre 1823), il n'hésita pas à cesser une lutte devenue inutile et conclut une capitulation honorable avec les Français, auxquels il remit successivement Lerida (18 octobre), Barcelone (1er novembre), puis Hostalric et Taragone. Appréciant à sa juste valeur la bonne foi et la clémence de Ferdinand VII, il ne jugea pas prudent de se fier à des conventions qui après le départ des Français pourraient être impunément violées. Il savait aussi combien de rancunes, de passions haineuses étaient accumulées dans le cœur des absolutistes, et quoique souffrant encore d'une chute de cheval, il s'embarqua pour l'Angleterre. Nul doute que s'il n'eût pris ce parti il n'eût partagé le sort du général Riego, pendu à Madrid huit jours plus tard (7 novembre 1823). Mina vécut dans le repos jusqu'en août 1830, où il tenta avec Lopès-Baños, Boutron et le colonel Valdès un mouvement révolutionnaire en Navarre. Maître d'abord de la ville d'Urdax, il fut mis en pleine déroute par le général Llauder; sa tête fut prise à prix. Traqué comme une bête fauve, il passa trente heures dans une fente de rocher pour échapper aux battues dirigées contre lui par des hommes avec des chiens. Il put enfin repasser la frontière. Après un court séjour en France, il retourna en Angleterre. En 1834, il revint dans sa patrie défendre le trône constitutionnel de la jeune reine Izabel II, menacé par don Carlos. Un décret du 22 septembre lui confia le commandement d'un corps d'armée destiné à agir dans la Navarre contre le célèbre général carliste Zumala-Carregui. Mais il n'eut pas tout le succès qu'on attendait de son énergie et de sa vieille expérience. Accablé de blessures et de douleurs, il passait la plus grande partie du temps sur son lit. Il était forcé de se faire suivre dans ses marches par deux ânesses dont le lait était sa seule nourriture. Il avait fait construire une espèce de capuchon en forme de capote de cabriolet qui, lorsqu'il montait sur sa mule, couvrait toute sa personne, ne lui laissant de vue que par une petite ouverture placée devant lui. On comprend tout le désavantage qu'il devait avoir

(1) Le bulletin par lequel Mina rendait compte du sort de Castellfollit portait : « La ville n'est plus qu'un désert. Les habitations, les remparts, tout a disparu ; et pour rappeler aux autres cités la fin tragique qu'elles doivent attendre de leurs folles entreprises si, prêtant l'oreille à de perfides suggestions, elles osent prendre les armes pour s'allier aux ennemis de notre félicité, sur la partie d'un des murs qui sont restés debout, on a tracé cette inscription : *Ici fut Castellfollit. Villes, apprenez par cet exemple à ne pas favoriser les ennemis de la patrie !* »

en présence d'un adversaire jeune, actif, intrépide, qui, enfant du pays, connaissait jusqu'au moindre buisson de la Borunda et de l'Araquil. Mina opéra dans le Bastan jusqu'à la fin de février pour y recevoir un convoi venant de France, chargé d'armes, d'effets et de 1,300,000 francs. Il força deux fois Zumala-Carregui à lever le siége d'Elisondo, et lui prit deux mortiers et un obusier dans la forêt de Bertiz; il incendia Lecaroz et en décima les habitants (14 mars 1835); mais il ne put frapper son ennemi d'un coup décisif. Enfin le 8 avril il donna sa démission, alléguant les souffrances corporelles et intellectuelles qu'il endurait : « C'était pour lui, écrivait-il, un tourment intolérable de ne pouvoir à tout moment partager les fatigues et les dangers de ses compagnons d'armes, et de voir qu'il était forcé de laisser échapper les occasions les plus avantageuses de frapper l'ennemi. » Le ministre de la guerre don Jeronimo Valdès vint le remplacer. Quelques mois plus tard Mina succomba à ses souffrances. A. DE LACAZE.

Nelerto Llorente, *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution d Espagne*; Paris, 1814, 3 vol. in-8°. — De Pradt, *Mém. historiques sur la Rév. d'Espagne*; Paris, 1816, in-8°. — De Toreno. *Hist. du Soulèvement, de la Guerre et de la Rév. d'Espagne*; Paris, 1838, 5 vol. in-8°. — Sarrazin, *Hist. de la Guerre d'Espagne et de Portugal*; Paris, 1814, in-8°. — Le vic. de Marlignac, *Essai historique sur la Rév. d'Espagne et sur l'intervention de 1823*; Paris, 1832. — Miñano, *Examen critico de las Revoluciones de España*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°. — Joseph Lavallée, *Espagne* dans l'*Univers pittoresque*, p. 190-342. — *Historia de la Vida y reinado de Fernando VII° de España*; Madrid., 1843; 3 vol. in-4°. — Curti, *La Spagna dall' ordinamento delle Cortes nel* 1812 *fino all' anno* 1835; Lugano, 1836, in-12. — Marliani, *L'Espagne et ses révolutions*; Paris, 1833, in-8°. — Alcala Galiano, *Hist. de España*; Madrid, 1845, 8 vol. in-8°. — Florent Galli, *Mém. sur la dernière guerre de Catalogne*; Paris, 1828, in-8°. — Cordova, *Mem. justificativa*; Paris, 1837, in-8°. — Charles-Frédéric Henningsen, *Mém. sur Zumala-Carregui*, trad. de l'anglais; Paris, 1836, 2 vol. in-8°. — Zaratiegui, *Vida y Hechos de don Tomas Zumala-Carregui*; Paris, 1846, in-8°. — *Hist. de la Rév. d'Espagne de* 1820 *à* 1823, par un Espagnol témoin oculaire; Paris, 1824, 2 vol. in-8°; t. II, p. 189-488. — J.-A. Dulaure, *Hist. de la Restauration*, 1814-1830; Paris, 1846, 8 vol. in-8°; t. VII, p. 517.

MINA (Don *Xavier*), chef militaire espagnol, neveu du précédent, né dans la haute Navarre, en 1789, fusillé à Mexico, le 11 novembre 1817. Il était destiné par sa famille à l'état ecclésiastique; mais l'invasion des Français en Espagne vint développer chez lui des dispositions belliqueuses qu'on ne lui supposait pas. Il jeta la soutane, rassembla une bande de montagnards, et à la tête de cette guerilla devint la terreur des Français et de leurs partisans dans la Navarre. Quoique brave et actif, il dut sa réputation, il faut le dire, plutôt à la férocité de ses soldats qu'à ses exploits personnels. Il tomba enfin entre les mains des Français, et s'attendait à une mort bien méritée, lorsqu'il fut conduit à Vincennes, où il resta quatre ans. Il en profita pour achever son éducation avec des officiers français, qui donnèrent à ses idées une direction plus libérale, plus généreuse. La chute de Napoléon (11 avril 1814) lui permit de revoir sa patrie. Plein d'enthousiasme et d'espérance, il crut d'abord que l'avénement de Ferdinand VII assurerait à l'Espagne la liberté et le bonheur; mais il fut rapidement désillusionné. Au bout de quelques mois, le nouveau monarque congédiait les cortès, abolissait la constitution, rappelait le parti clérical et rétablissait tous les abus qui avaient aliéné à son père la majorité des esprits dans la péninsule hispanique. Xavier Mina ne put dissimuler son mécontentement, et s'étant lié avec quelques chefs de son opinion, il se concerta avec son oncle, le célèbre général de guerillas Espoz y Mina, et en septembre 1814 ils tentèrent de s'emparer de Pampelune. Leur projet échoua et ils durent chercher un refuge en France. L'inaction ne convenait pas à don Xavier Mina, qui, quoique maigre et d'une frêle santé, était dominé par un caractère plein d'ardeur. Il passa en Angleterre, et forma le projet d'affranchir le Mexique. Il embarqua à Liverpool sept cents caissons d'armes et d'objets d'équipement pour deux mille fantassins et cinq cents cavaliers, et mit à la voile avec quinze autres officiers espagnols, italiens, anglais. Il débarqua à Norfolk dans la baie de Chesapeake, au mois de juin 1816. Il se rendit à Baltimore, où il réunit et arma environ deux cents volontaires. Après avoir beaucoup souffert des tempêtes et des maladies, cette petite expédition débarqua à Galveston, le 24 novembre. Mina essaya de se mettre en communication avec le commodore Aury, général de l'armée mexicaine et gouverneur du Texas, et avec le général Vittoria, qui occupait la province de La Vera-Cruz; mais ces chefs, ne disposant que de forces très-faibles et occupés d'ailleurs de leurs projets particuliers, ne purent lui venir en aide. Mina se rendit alors à La Nouvelle-Orléans. Les Louisianais l'encourageaient à tenter une expédition contre Pensacola; mais ce projet étant purement commercial, Mina ne put l'accueillir. Il retourna à Galveston (16 mars 1817), et y reçut le renfort du colonel Perry (1) qui, avec une centaine d'Américains, venait de quitter le commodore Aury. Il se décida à entrer aussitôt en campagne, remonta la rivière de Santander, et s'empara de Soto-la-Marina. Deux cents insurgés vinrent l'y joindre : il continua à s'avancer, occupa Horcasitas; el valle des Maïs près de Panuco, où il dispersa quatre cents cavaliers espagnols (8 juin); la hacienda de Peotillos, où il battit le 15 juin dix-huit cents royalistes commandés par le colonel Armiñan; Real del Pinos, où il fit trois cents prisonniers; et le 24 juin il arriva au fort de Sombrero (*Comanja*), occupé par les patriotes sous les ordres de Pedro Morino. Il venait de faire deux cent vingt lieues en trente

(1) Perry abandonna Mina dès le mois d'avril suivant, et chercha à regagner les États-Unis; mais il fut égorgé avec cinquante-et-un des siens par la garnison espagnole de Matagorda.

jours, toujours environné de forces supérieures et pourtant n'avait perdu que trente-neuf hommes. Mina ne tarda pas à s'apercevoir de la désunion qui existait entre les divers chefs mexicains. Chacun d'eux s'était constitué un simulacre de junte et gouvernait dans sa province. Il essaya vainement de les réunir; cependant il ne resta pas inactif. Le 30 juin, avec quatre cents hommes, il attaqua à la hacienda de San-Juan-de-los-Llanos sept cents Espagnols que conduisait le colonel don Felipe Castaño. Cet officier et cinq cent vingt-neuf des siens restèrent sur le champ de bataille; Mina ne perdit que dix-sept hommes. Il prit ensuite possession de la hacienda de Jaral d'où il emporta un butin estimé 206,700 piastres fortes ou douros (environ 1,050,381 fr.). Il fut moins heureux dans l'attaque qu'il tenta contre Villa-de-Leon. Don Pedro-Celestino Negrete le repoussa, et lui tua une centaine de ses plus braves aventuriers. Vers la fin d'août, Mina se mit à la tête de mille cavaliers créoles, et harcela les Espagnols qui assiégeaient le fort de Los Remedios, principal arsenal des patriotes. Il emporta d'assaut la hacienda de Biscocho, le pueblo de San-Luis-de-Paz, mais fut défait devant le fort Sombrero (10 octobre). Mal secondé par ses soldats, il dut licencier sa petite armée, et se retira avec soixante-dix hommes seulement à la rancho del Venadito (à trois lieues d'Irapuato). Un prêtre signala sa retraite au général espagnol don Francisco de Orrantia. Mina, surpris le 27 octobre, fut conduit à Mexico et fusillé après un simulacre de jugement. Il avait à peine vingt-huit ans. A. de L.

Resumen historico de la Insurreccion de Nueva-España, desde su origen hasta el desembarco del señor E. X. de Mina; Mexico, 1821. — *Memoirs of the Mexican Revolution*, chap. IX et X.

MINADOUS (*Jean-Thomas*), médecin et historien italien, né à Revigo, vers 1540, mort à Florence, en 1615. Après avoir terminé ses études de médecine, il passa sept ans dans diverses contrées de l'Orient; de retour en Italie, il fut nommé médecin du duc de Mantoue; en 1596 il obtint une chaire de médecine à Padoue. On a de lui : *De Morbo cirrhorum, seu de helotide, quæ Polonis goudsiek*; Padoue, 1590, in-4°; — *Medicarum Disputationum Liber*; Trévise, 1590 et 1610, in-4°; — *Historia della Guerra fra Turchi e Persiani, anno 1576 sino* 1588; Venise, 1594, in-4° : cet ouvrage, que l'auteur défendit par une *Apologia* (Venise, 1596, in-4°), contre les attaques de Leunclavius, se trouve traduit en latin dans les *Scriptores Historiæ Persicæ*; Francfort, 1601, in-fol.; — *De humani Corporis Turpitudinibus cognoscendis et curandis*; Padoue, 1600, in-fol.; — plusieurs dissertations et consultations médicales, dont quelques-unes sont dans le recueil de Lauterbach.

Son frère *Aurèle*, qui exerça la médecine à Venise, a publié : *De Virulentia venerea*; Venise, 1596, in-4°; il y rejette l'emploi du mercure, et conseille celui des sudorifiques. O.

Castellani, *Vitæ Medicorum*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*, t. I, p. 345.

MINARD (*Antoine*), magistrat français, né en Bourbonnais, vers 1505, assassiné à Paris, le 12 décembre 1559. Son père était trésorier général du Bourbonnais; lui-même débuta fort jeune au barreau de Paris, et s'y distingua par son savoir et son éloquence. En 1535, François Ier le nomma avocat général à la chambre des comptes, et en 1544 président à mortier au parlement de Paris. En 1553 Antoine Minard fut nommé curateur et principal conseiller de la reine d'Écosse, Marie Stuart. François II, ayant résolu d'extirper de France la religion réformée, publia un édit (15 novembre 1559) par lequel il défendit, sous peine de mort, aux protestants de tenir aucune assemblée publique ou secrète. Il créa en même temps dans chaque parlement une chambre qui connaissait exclusivement des cas de religion : on nomma ces tribunaux exceptionnels *chambres ardentes*, parce qu'en effet, dit Mézeray, « elles brûloient sans miséricorde tous ceux qui se trouvoient convaincus d'hérésie ». Antoine Minard fut appelé à présider la chambre ardente de Paris. « Zélés catholiques, lui et l'inquisiteur Democharès (1) y travailloient avec une grande chaleur, et allaient eux-mêmes relancer les suspects jusque dans le fond des caves sur les dénonciations de quelques mouchards. La torture faisoit le reste, et les exécutions se succédèrent avec rapidité. » Anne du Bourg (*voy.* ce nom), conseiller au parlement de Paris et fils du dernier garde des Sceaux, fut cité devant la chambre ardente. Sa condition, son mérite, ses vertus, sa qualité d'ecclésiastique, semblaient devoir le soustraire à une condamnation infamante. Il n'en fut rien; Minard montra une telle animosité, que du Bourg crut devoir le récuser et, comme prêtre, en appela à un tribunal ecclésiastique; mais Minard retint la cause, et refusa de s'abstenir. Du Bourg, indigné, eut l'imprudence de lui dire « que Dieu le ferait bien abstenir ». Quelques jours plus tard, un soir, en sortant du Palais, le premier président tomba mortellement frappé d'un coup d'arquebuse (2). Robert Stuart, gentilhomme écossais, fut arrêté comme coupable de ce meurtre; déjà plusieurs fois il avait été accusé de pareilles expéditions, mais il souffrit les plus cruels tourments sans rien avouer, et fut seulement chassé du royaume. La haine des catholiques se reporta sur du Bourg qui fut dégradé, étranglé, puis brûlé sur la place de Grève. S'il faut en croire Ch. de Bourgueville, Amelot de

(1) Cet inquisiteur se nommait *de Mouchy*; les espions qu'il employait reçurent le nom de *mouchards* (Mezeray), de là le nom de *mouchard*, donné généralement aux espions.

(2) Ce fut à ce sujet que le parlement rendit la fameuse ordonnance appelée *la minarde*, portant « qu'à l'avenir les audiences de l'après-midi, depuis la Saint-Martin jusqu'à Pâques, finiraient à quatre heures ».

La Houssaye et quelques autres historiens du temps, les calvinistes se mirent peu en peine de dissiper les charges qui pesaient sur leur parti en général et sur Robert Stuart en particulier. Ils adressaient hautement cette menace à Charles de Guise, cardinal de Lorraine :

Garde-toi, cardinal,
Que tu ne sois traité
A *la minarde*,
D'une *stuarde* (1).

Ces historiens ajoutent que le fils de Minard, faisant des recherches pour découvrir les meurtriers de son père, on lui fit dire « que s'il ne restoit tranquille, il iroit rejoindre son père ». Enfin, ces écrivains expliquent le grand ressentiment des calvinistes contre Minard parce qu'il avait conseillé à Henri II de mettre à mort Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, l'un des plus puissants chefs du parti protestant. Ce prince, ou du moins ses favoris furent accusés par les catholiques de ne pas être étrangers à l'assassinat du premier président. Un nommé Mizauld publia sur la mort d'Antoine Minard un poëme en cent vers intitulé : *In violentam et atrocem cædem Antonii Minardi, præsidiis inculpatissimi, Nænia;* Paris, 1559, in-4o.

A. D'E—P—C.

Mezeray, *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, règne de *François II*, t. VIII, p. 165-171. — Charles de Bourqueville, *Recherches et Antiquités*, etc. — Amelot de La Houssaie, *Mém. historiques;* Paris, 1722, 1737, 1742, 8 vol. in 12). — De Thou, *Hist. sui temporis*, l. XXIII, p. 702. — Sismondi, *Hist. des Français*, l. XVIII, p. 122. — Castelnau, *Mém.*, l. I. chap. V, p. 9.

MINARD (*Louis-Guillaume*), écrivain ecclésiastique français, né à Paris, le 31 janvier 1725, mort dans la même ville, le 22 avril 1798. Orphelin dès l'âge de douze ans, il entra au Collége de France par les soins de Rivard, dont il fut l'élève favori. Ses études terminées, il entra chez les frères de la doctrine chrétienne, et fut élu, fort jeune encore, à des emplois supérieurs dans sa congrégation. Il passa dans le clergé séculier, et obtint la cure de Bercy près Paris. Sa tolérance et la façon éclairée avec laquelle il professait la religion lui valurent plusieurs admonitions de ses supérieurs; enfin, Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, lui interdit les fonctions sacerdotales à propos d'un livre intitulé : *Panégyrique de saint Charles Borromée*, dans lequel l'auteur avait tracé un tableau tout chrétien des vertus apostoliques. L'irascible prélat crut y voir la critique de sa conduite. Minard continua d'habiter au milieu de ses ex-paroissiens, consacrant tous ses instants à l'étude et à la charité. En 1778, il refusa le généralat que les doctrinaires lui offraient. Il ne sortit de sa retraite qu'en 1795. Il devint alors membre du presbytère de Paris, et contribua à l'organisation du culte dans la capitale. Cet homme respectable mourut pauvre et infirme. On a de lui, outre le *Panégyrique de saint Charles Borromée*, condamné par la Sorbonne et son proviseur, l'archevêque de Paris : *Avis aux fidèles sur le schisme dont l'Église de France est menacée;* Paris, 1795, in-8°. L'auteur y prouve qu'assermentés et insermentés doivent se réunir pour rétablir le calme dans l'Église; que d'ailleurs la résistance d'une partie du clergé aux lois est aussi nuisible au culte qu'à l'État. Cet écrit fut réfuté par le P. Bernard Lambert La Plaigne, dominicain janséniste, qui, aidé de Maultrot, écrivit quatre *Lettres aux ministres de la ci-devant église constitutionnelle*, 1795-1796. Minard répondit par un *Supplément à l'*Avis aux Fidèles; Paris, in-8°. S'il ne put convaincre son adversaire, du moins il l'ébranla à ce point que le P. Lambert, dans une réplique intitulée : *Dissertation où l'on justifie la soumission aux lois et le serment de liberté*, 1796, in-8°, convient que sans admettre sans condition les constitutionnels, il ne les considère pas comme absolument en dehors de l'Église.

A. L.

Nouvelles ecclésiastiques; Utrecht, ann. 1798. — *Dict. historique.*

MINAS. *Voy.* MINOÏDE.

MINCUCCIIS (*Antoine* DE'), jurisconsulte italien, né en 1380, à Prato-Vecchio, en Toscane, mort en 1468. Après avoir suivi à Bologne les leçons de Florian de San-Petro et de Paul de Castro, et après avoir assisté en 1409 au concile de Pise, il se mit en 1410 à professer le droit à Bologne; en 1424 il obtint le bonnet de docteur; de 1431 à 1438 il professa tantôt à Florence, tantôt à Padoue, tantôt à Sienne; en 1438 il revint à Bologne, et il y mourut. On a de lui des commentaires sur l'*Infortiat* et sur le *Digeste*, un *Repertorium Bartoli*, qualifié sur le frontispice d'*aureum* et publié sous le nom d'*Antonius de Prato Veteri*. C'est de même sous ce nom que parut son traité *De Feudis*, qui a longtemps joui d'une haute réputation. Schilter l'a publié à Strasbourg en 1695, in-4°, et en 1728, in-folio, et Migliorotto Mancioni a mis au jour à Livourne, en 1764, des *Osservazioni sopra il diritto feodale concernenti l'istoria e le opinioni di Antonio da Prato-Vecchio.* G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Latina medii ævi*, t. V, p. 248. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. VII, p. 98-117. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. XV, p. 141. — Savigny, *Histoire du Droit romain au moyen âge*. — Weber, *Handbuch der Lehnrechts*, t. I, p. 248.

MIND (*Godefroi*), célèbre peintre de chats suisse, né à Berne, en 1768, mort en 1814. Fils d'un pauvre menuisier, originaire de Liptsch en Hongrie, il fut recueilli par un peintre allemand du nom de Legel, qui lui enseigna le dessin; ensuite, il entra dans l'atelier de Freudenberger, où il apprit le lavis et l'aquarelle. Amateur passionné de chats, il savait les peindre avec un naturel si parfait, qu'on l'appela le *Raphael des chats* (1). Il avait aussi le talent de découper

(1) On appelait *stuarde* les balles empoisonnées dont on prétendait que Robert Stuart se servait pour accomplir ses meurtres.

(1) Il fut au désespoir lors du massacre général des

avec beaucoup d'art du bois ou des marrons d'Inde en forme d'ours ou d'enfants de paysan. Contrefait et goîtreux, il ne se plaisait que dans la société de ses animaux favoris. Beaucoup de ses dessins et aquarelles ont passé en Angleterre. Plusieurs de ses groupes de chats ont été lithographiés à la craie (Leipzig, 1827, dix planches). D'autres ont été reproduits par Brodtmann (6 planches), qui a aussi lithographié un certain nombre des *Jeux d'enfants* de Mind (10 planches); enfin Hegi a gravé à l'eau-forte quatre planches de ses chats. O.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexikon.*

MINDERER (*Raimond*), médecin allemand, né vers 1570, à Augsbourg (1), mort dans cette ville, le 13 mai 1621. Reçu en 1597 docteur en médecine à Ingolstadt, il exerça son art dans divers corps d'armée, devint médecin de l'empereur Matthias et de l'électeur de Bavière, et se fixa en 1605 à Augsbourg, où il fut nommé premier médecin de la ville. Il découvrit un produit chimique (acétate d'ammoniaque), qui porte encore le nom d'*esprit de Minderer*. On a de lui : *De Pestilentia*; Augsbourg, 1608 et 1619, in-8°; — *Alsedarium Marocostinum;* Augsbourg, 1616, in-8°; ib., 1622 et 1626, in-12; — *De Calcantho, seu Vitriolo;* ib., 1617, in-4°; — *Threnodia medica, seu planctus medicinæ lugentis;* ib., 1619, in-8°; — *Medicina militaris;* Augsbourg, 1620, 1623 et 1634, in-12; Nuremberg, 1668 et 1679, in-12, avec des notes de Cardelicius; traduit en anglais, Londres, 1674, in-8°. E. G.

Witte, *Diarium.* — Veith, *Bibl. Augustana.*

MINDERHOUT (***), peintre belge, né à Anvers, en 1577, mort à Bruges, en 1663. On ne sait de qui il fut élève; mais il fut reçu à l'Académie de Peinture d'Anvers en même temps que Rubens. Il alla plus tard s'établir à Bruges, et entra dans la société des peintres de cette ville en 1662. Il mourut l'année suivante plus qu'octogénaire. Les tableaux de Minderhout, quoique nombreux, sont recherchés. Il se plaisait à représenter des ports de mer, des rades, des bassins remplis de vaisseaux, et réussissait parfaitement dans ce genre. Ses effets de lumière sont bien ménagés : il a su trouver de belles oppositions sans choquer l'œil; on doit pourtant critiquer ses figures, lourdes, trop nombreuses, mal groupées et ses ciels opaques. On voit que Minderhout n'a travaillé que dans sa patrie, entouré d'une nature plantureuse, mais monotone et sous une atmosphère brumeuse. Ses compositions ont beaucoup prêté à la gravure; parmi les principales, on doit citer à Paris : un *Port du Levant* et la *Ville de Bruges* prise du côté du bassin; — au musée de Rouen, une autre *Vue de Bruges*, — à Anvers, le *Port* de cette ville; — à Malines, dans l'église de Leliendael, une belle *Marine*, mais retouchée par Huysman; — à Bruges, dans la collégiale du Saint-Sauveur, un ex-voto représentant une *marine* avec beaucoup de vaisseaux. C'est du reste à Bruges que l'on trouve le plus de tableaux de Minderhout. A. DE L.

Jacob Kampo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 195. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. II, p. 229. — Pilkington, *Dictionary of Painters.*

MINÉE (*Julien*), évêque constitutionnel français, né à Nantes, en 1739, mort à Paris, le 25 février 1808. Fils d'un pharmacien établi à Nantes, il s'embarqua d'abord comme matelot, et s'engagea plus tard dans une troupe de comédiens qui parcourait la Bretagne et la Normandie. Par suite de l'inconstance de son caractère, il quitta le théâtre, et parvint à se faire admettre aux ordres sacrés. Nommé curé de la paroisse des Trois-Patrons, à Saint-Denis, il remplissait ces fonctions lorsque la révolution éclata. En ayant embrassé les principes avec enthousiasme, il fut un des premiers ecclésiastiques du diocèse de Paris qui prêtèrent le serment imposé par la constitution civile du clergé, et son patriotisme le fit élire, le 6 mars 1791, curé constitutionnel de Saint-Thomas d'Aquin et presque en même temps évêque de la Loire-Inférieure. Peu après, il cessa ses fonctions, et fut placé à la tête de l'administration départementale de la Loire-Inférieure, pendant la terreur. Dès ce moment il remit ses lettres de prêtrise d'abord au département, puis à l'assemblée populaire, dont il devint un des membres les plus actifs. Ses relations avec Carrier l'ayant rendu odieux aux habitants de Nantes, il revint à Paris, s'y maria, et parut comme témoin dans le procès de Carrier. Ce fut le dernier acte de sa vie politique. Il mourut sans s'être réconcilié avec l'Église. H. F.

H. Fisquet, *La France pontificale* (sous presse). — Tresvaux, *L'Église de Bretagne.*

MINELL (*Jean*), en latin *Minellius*, érudit hollandais, né vers 1625, à Rotterdam, où il est mort, à la fin de 1683. Toute sa vie se passa dans sa ville natale. Après y avoir terminé ses études, il fut chargé d'enseigner les belles-lettres au collége nommé *l'école d'Érasme*. A part une version hollandaise des comédies de Térence (Rotterdam, 1663, in-8°), il s'est appliqué exclusivement à commenter les auteurs classiques, et il en a donné des éditions qui ont servi de modèle au P. Jouvency. Les plus connues sont celles de Salluste (1653), de Valère Maxime (1662), de Florus (1664), de Térence (1665), de Virgile (1666), d'Horace (1668), d'Ovide (1697), et de Cicéron (1704). Elles ont toutes paru à Rotterdam, in-12 ou in-16, et ont joui d'une grande vogue dans l'enseignement des colléges; les éditions données par Carpzov, Cellarius, Juncker et d'autres savants ont été composées sur le même plan. Burmann faisait peu de cas des scholies de

chats ordonné à Berne en 1809, parce que plusieurs d'entre eux étaient atteints de la rage, et il ne s'en consola jamais bien.

(1) Michel, dans ses *Beyträge zur Oettingschen Geschichte*, prétend que Minderer était né dans la principauté d'Œttingen.

Minell; il l'accuse de souiller les textes anciens de remarques frivoles et d'expliquer des phrases intelligibles par d'autres phrases, qui disent la même chose en termes moins expressifs. K.

Burmann, *Préface de l'édit. de Justin*, 1722, in-12. — Paquot, *Mémoires*, XVII, 344-353. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* (édit. 1759).

MINERBETTI (*Piero di Giovanni*), chroniqueur italien, né à Florence, fut de 1469 à 1479 gonfalonier *di giustizia* dans cette ville. Il a laissé une *Cronica Florentina*, qui s'étend depuis 1385 jusqu'en 1409 et qui a été insérée dans la *Continuazione degli Scrittori delle cose italiane* (II, 73).

Deux autres membres de cette famille méritent une mention. *Bernardo*, évêque d'Arezzo et ambassadeur du grand-duc Cosme Ier auprès de Charles-Quint, traduisit en vers italiens trois livres de *L'Énéide*, et mourut en 1574. — *Cosimo*, évêque de Cortone en 1622, accompagna le grand-duc Ferdinand II dans ses voyages, et mourut en 1628, à Brissine. Il a publié : *Orationes III in laudem Rudolphi II imperatoris, Ferdinandi I et Cosmi II, magnorum Etruriæ ducum;* Florence, 1609-1621, 3 part. in-4°. P.

Ughelli, *Italia Sacra*

MINERVA (*Paolo*), philosophe italien, né à Bari, mort le 7 mars 1645, à Naples. Il était fils d'un médecin. Après avoir achevé ses études à Bologne, il fit profession dans l'ordre de Saint-Dominique. En 1582 il devint assistant et garde du sceau de l'inquisition à Milan; il revint au bout de plusieurs années à Naples, où il fut revêtu des fonctions de provincial. Il ne se borna pas seulement à l'étude de la théologie : il acquit une connaissance approfondie des mathématiques, de la philosophie, de l'astrologie, de la poésie et de la nautique, et écrivit sur la plupart de ces sciences; il savait fort bien les langues anciennes, et se rendit l'espagnol assez familier pour publier une version d'un traité de Louis de Grenade. Ses principaux écrits sont : *Sententia de Deo et creaturis parænetica S. Nili, cum commentariis et scholiis;* Naples, 1604, in-4°; — *Vita di suor Maria Raggi*, trad. du latin; Naples, 1609, 1617, in-4°; — *Relazione d'alcuni padri e suore dell' ordine de' Predicadori;* — *Tractatus Rerum naturalium philosophicus, seu commentaria in libros Aristotelis de Philosophia naturali;* Naples, 1615, in-4°; — *De præsagitura temporum juxta cœlestem, meteorologicam et terrestrem viam lib. III;* Naples, 1616, 1620, in-fol.; — *De libro apocrypho, cum catalogo librorum apocryphorum;* Naples, 1640, in-4°; — *De neomeniis Salomonis perpetuis lib. II;* Vico, 1699, in-4°. Entre autres ouvrages inédits, il a laissé un traité *De Stabilitate Terræ, contra Copernicum*, 3 vol. in-fol. P.

Échard et Quétif, *Scriptores Ord. Prædicat.*, II, 546.

MINERVINO (*Ciro-Saverio*), antiquaire italien, né le 7 août 1734, à Molfetta (Pouille), mort le 21 mai 1805, à Naples. Il compléta ses études à Rome, où il fut reçu prêtre et docteur *in utroque jure*. Après avoir refusé la chaire de droit que lui offrait le duc de Parme, il fut chargé, en 1773, d'enseigner l'histoire au collége de la Nunziatella, dont il fut un des directeurs. Il avait formé une collection qui était surtout riche en médailles et en objets d'histoire naturelle. On a de lui : *Memoria pel ceto de' secolari di Molfetta;* Naples, 1765, in-4°; — *Dell' Origine e Corso del fiume Meandro;* ibid., 1768, in-8°; mémoire qui lui valut les éloges de Villoison et de Le Beau; — *Dell' Etimologia del monte Volture;* ibid., 1778, in-8°; — une vingtaine d'ouvrages inédits. P.

Uomini illustri del regno di Napoli, VIII.

MINGA (*Andrea* DEL), peintre de l'école florentine, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut élève de Ridolfo Ghirlandajo et de Michele Bigordi. Certains critiques l'ont accusé d'avoir manqué d'invention et de correction. Forcés de reconnaître la présence de ces qualités dans le *Christ au jardin des Oliviers* de Santa-Croce de Florence, ils ont avancé, sans preuves, que pour cette composition il avait été aidé par trois de ses amis, Stefano Pieri, Ponsi et Jean Bologne. Vasari dit pourtant que Minga peignit « avec autant d'invention que de goût » une composition allégorique pour les funérailles de Michel-Ange (1564). La galerie publique de Florence possède du Minga *Deucalion et Pyrrha*, et la galerie Pitti la *Création d'Ève* et *Adam et Ève chassés du paradis*, tableaux qu'il avait exécutés sur les cartons de Bandinelli, qui en fit hommage à la duchesse Leonora. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Borghini, *Il Riposo*. — Orlandi, Lanzi, Ticozzi. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

MINGARELLI (*Jean-Louis*), érudit italien, né à Grizzana, près de Bologne, le 27 février 1722, mort dans cette ville, le 6 mars 1793. Entré chez les chanoines réguliers du Saint-Sauveur, il enseigna la philosophie et la théologie dans la maison de son ordre, et devint consulteur de la congrégation de l'Index, et en 1777 général de son ordre. En 1779 il retourna à Bologne, et il y gouverna jusqu'à sa mort le couvent du Saint-Sauveur. Il entretenait une correspondance active avec Tiraboschi, Assemani; les lettres qu'il recevait d'eux se trouvent conservées à la bibliothèque de Saint-Pierre-ès-liens. On a de lui : *Marci Marini Annotationes in Psalmos, cum auctoris vita et Hebræorum canticorum explanatione;* Bologne, 1748, 2 vol. in-4°; — *Epistola de quodam S. Gregorii Thaumaturgi sermone;* Bologne, 1770, in-4°; — *De Pindari odis conjecturæ;* Bologne, 1772, in-4°; — *Græci codices apud Nanios patricios Venetos asservati;* Bologne, 1784, in-4°; — *Ægyptiorum codicum reliquiæ in bibliotheca Naniana asservatæ;* Bologne, 1785, 2 parties

in-4°. Mingarelli, qui a aussi donné une traduction latine du *Traité de la Trinité* de Didyme d'Alexandrie, Rome, 1756, in-4°, a inséré dans la *Nuova Raccolta Calogerana* plusieurs dissertations sur l'antiquité ecclésiastique; il a laissé plusieurs ouvrages inédits conservés à la bibliothèque du couvent de Saint-Sauveur à Bologne. O.

Cavalieri, *Vita di Mingarelli*; Ferrare, 1817, in-8°. — Tipaldo, *Biographia degli Ital. illust.*, t. V, p. 80.

MINGARELLI (*Ferdinand*), savant italien, frère du précédent, né à Bologne, en 1724, mort à Faenza, le 21 décembre 1777. Entré dans l'ordre des Camaldules, il enseigna la théologie à l'université de Malte, et devint professeur de grammaire et de belles-lettres à Faenza. On a de lui : *Vetera Monumenta ad classem Ravennatem nuper eruta*; Faenza, 1756, in-4°; — *Epistola de Interocriensi Trajani et Romana Antonini inscriptione*; Rome, 1758, in-4°; — *Veterum Testimonia de Didymo Alexandrino*; Rome, 1764, in-4°; — *Epistola qua Cl. N. Celotti emendatio vers. XI-XVI Matthæi, cap. I, rejicienda ostenditur*; Rome, 1764, in-4°. O.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*.

MINGOTTI (*Regina*), cantatrice italienne, née en 1728, à Naples, morte en 1807, à Neubourg. Son nom de famille était *Valentini*. Elle était fille d'un officier allemand. Pour se soustraire aux mauvais traitements de sa mère et de ses sœurs, elle épousa un vieux Vénitien, Mingotti, qui dirigeait l'opéra de Dresde. Confiée par son mari aux soins de Porpora, alors maître de chapelle de la cour de Saxe, elle fit des progrès si marqués dans l'art du chant que presque aussitôt après ses débuts sur le théâtre de l'électeur, elle fut appelée à Naples (1748). Elle parut avec éclat à Madrid (1751), où Farinelli la réserva pour les concerts de la cour, à Paris, à Londres et dans les principales villes d'Italie. En 1763 elle s'établit à Munich, d'où elle se retira en 1787, à Neubourg. Elle mérita d'être rangée parmi les plus célèbres cantatrices de son temps; elle parlait de la musique avec une véritable science. Son portrait, peint par Rosalba, est dans la galerie de Dresde. P.

Mancini, *Pensieri sopra il canto figurato*; 1774. — *Uomini illustri del regno di Napoli*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

MINIANA (*Joseph-Emmanuel*), historien espagnol, né à Valence, le 15 octobre 1671, mort dans la même ville, le 27 juillet 1730. Il entra dans l'ordre des religieux de la Rédemption pour le rachat des captifs, et professa la langue latine et la rhétorique dans divers collèges de son ordre. Il quitta l'enseignement en 1704, pour se livrer uniquement à des travaux d'histoire et d'archéologie; mais il ne publia rien. Ses ouvrages ne parurent qu'après sa mort; le plus important est une continuation en latin de l'*Histoire d'Espagne* de Mariana, en dix livres et jusqu'aux premières années de Philippe III; cette continuation parut pour la première fois avec l'édition de Mariana; La Haye, 1733, 4 tom. en 2 vol. in-fol.; elle fut traduite en espagnol et publiée dans l'édition d'Anvers (Lyon), 1737-1739, 16 vol. in-12; elle a été aussi publiée séparément : *Continuacion de la historia general de España del P. Juan de Mariana, por Fr. Jose Manuel Miñana, traducida de latin al castellano por D. Vicente Romero*; Madrid, 1804, pet. in-fol. — On a encore de lui : *De Bello rustico valentino libri tres*; La Haye, 1752, in-8°; — *De Theatro Saguntino; de circi antiquitate et ejus structura*, dans le *Supplément* de Poleni aux *Antiquitates* de Gronovius. Z.

Mayans, *Préface* du *De Bello rustico valentino*.

* **MINIÉ** (*Claude-Étienne*), inventeur français, né à Paris, en 1810. Il s'engagea étant encore fort jeune, fit plusieurs campagnes en Afrique, et parvint au grade de capitaine dans un bataillon de chasseurs. C'est alors qu'il s'occupa de perfectionner l'arme de ce corps. Encouragé par le duc de Montpensier, il présenta au comité d'artillerie, qui les approuva, des améliorations importantes sur la fabrication des canons de carabine, sur la fabrication des cartouches, sur la forme des balles, et donna à cette arme une portée et une précision qui frappèrent tous les hommes spéciaux. En vain la Russie lui fit les offres les plus brillantes et lui promit un grade supérieur pour l'attirer à son service, il refusa, et ne voulut même pas exploiter son invention en prenant un brevet. L'empereur lui donna une somme de vingt mille francs pour l'indemniser de ses frais, le nomma chef de bataillon hors cadre et le chargea de l'instruction à l'école du tir fondée à Vincennes. La carabine Minié est maintenant adoptée, pour les troupes d'élite, par toutes les puissances de l'Europe. On a surtout apprécié les mérites de cette invention dans les dernières campagnes. A. J.

Documents particuliers.

* **MINKWITZ** (*Jean*), littérateur allemand, né en 1812, à Luckersdorf près de Kamenz. Il visita l'Italie, et se fixa en 1842 à Leipzig, où depuis 1855 il fait des cours à l'université. On a de lui : *Lehrbuch der deutschen Verskunst* (Traité de Versification allemande); Leipzig, 1844 et 1854; — *Gedichte* (Poésies); Leipzig, 1847; — *Lieder und Oden* (Chants et Odes); Leipzig, 1854. *Lehrbuch der rhythmischen Malerei der deutschen Sprache* (Traité de l'Harmonie imitative dans la langue allemande); Leipzig, 1855. — Minkwitz a aussi publié des traductions allemandes très-estimées d'Eschyle, de Sophocle, d'Aristophane et de Lucien; c'est lui enfin qui a édité les *Œuvres posthumes* de Platen avec une notice biographique; Leipzig, 1852. O.

Pierer, *Ergänzungen*.

MINO DI SIMONE (*Ser*), appelé aussi *Maestro Mino* ou simplement *Minuccio*, peintre de l'école de Sienne, vivait en 1287. Il succéda à Guido da Siena sans que rien toutefois prouve

qu'il ait été son élève. Il a laissé dans la salle du conseil du palais public de Sienne une immense fresque représentant *La Vierge et l'enfant Jésus sur un trône entouré d'anges et sous un dais soutenu par les apôtres*. Cette fresque fut longtemps attribuée au fameux mosaïste Frà Mino da Tarrita, lequel, selon toute apparence, ne peignit jamais; ce n'est qu'en 1809 que dans un registre de la *Biccherna* (ancien tribunal de la république de Sienne), on a découvert qu'elle fut exécutée en 1287 par Ser Mino di Simone, qui est désigné sous le titre d'ingénieur de la commune. Cette œuvre est remarquable par l'invention et la grandeur du style; les figures ont peu de roideur pour l'époque, les têtes de la Vierge et de l'Enfant sont pleines de grâce; celles des apôtres ont pour la plupart de la noblesse et de la majesté. Cette peinture si curieuse occupe tout le fond de la salle; elle a malheureusement beaucoup souffert dans sa partie inférieure. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Della Valle, *Lettere senesi*. — Mucci, *Siena*.

MINO DA FIESOLE, célèbre sculpteur florentin, né à Fiésole vers 1430, mort en 1486. On ne peut admettre avec Vasari qu'il ait été élève de Desiderio da Settignano, quand on sait par Vasari lui-même que celui-ci mourut en 1485, à l'âge de vingt-huit ans. Plusieurs années avant 1466, époque de la mort de Léonardo Salutati, évêque de Fiésole, Mino avait exécuté par ordre de ce prélat le magnifique retable de sa chapelle dans la cathédrale. Ce retable, d'une riche architecture, présente trois niches; dans celle du milieu est *La Vierge ayant à ses pieds l'enfant Jésus;* dans la niche de gauche est *Saint Léonard et devant lui est agenouillé le petit saint Jean;* dans la troisième, enfin, est *Saint Remi guérissant un estropié*. Le monument entier est surmonté d'une admirable tête de Christ et porte sur sa frise ces mots : *Opus Mini*. En face de l'autel est le tombeau de Leonardo Salutati, dont l'élégant sarcophage repose sur deux consoles; au-dessous est le buste du prélat, le plus vivant peut-être qu'ait produit la statuaire du quinzième siècle; il porte également les mots *Opus Mini*. Déjà célèbre par ces beaux travaux, Mino partit pour Rome, où il fut chargé par Paul II de sculpter ses armes sur la façade du palais de Saint-Marc. Après la mort de ce pontife, arrivée en 1471, Mino fut chargé de son tombeau pour Saint-Pierre; ce travail fut achevé dans l'espace de deux années, et au dire de Vasari fut regardé comme le plus riche monument qui eût encore été érigé à un pape. Parmi ses autres ouvrages à Rome, on remarque le *Tabernacle des Saintes-Huiles* à Santa-Maria-in-Transtevere et le beau *Mausolée de Francesco Tornabuoni* à La Minerva.

Le retour de Mino à Florence doit avoir eu lieu vers 1475; car avant l'année 1481 il avait exécuté de nombreux travaux, qui n'avaient pas dû demander moins de cinq ou six années. Il suffira de citer *deux tabernacles* de marbre pour les religieuses de Saint-Ambroise, *deux Madones* en bas-relief conservées à la Badia de Florence, le *tombeau de Bernardo Giugni*, enfin le magnifique *mausolée du comte Hugues de Magdebourg*, qu'il fit pour la même église et qui fut terminé en 1481. Dans une niche de la plus précieuse architecture, le comte est couché sur un sarcophage que domine une statue de La Charité, et dans le tympan du fronton est un charmant médaillon de la Vierge. Au centre du stylobate, le cartel de l'inscription est soutenu par deux anges en demi-relief pleins de grâce et de légèreté. La chaire de la cathédrale de Prato, qui a été par erreur attribuée tout entière à Mino par Vasari et ceux qui l'ont copié, n'offre réellement de ce maître que deux bas-reliefs de la vie de saint Jean-Baptiste, qui ne sont pas au nombre de ses meilleurs ouvrages. Vers la même époque, il fit les *bustes de Pierre et de Laurent de Médicis* et celui de la femme du dernier, ainsi qu'une *statue* en marbre de *la Vierge*. Il passa ensuite à Pérouse, où il fit un *bas-relief de saint Jean et saint Jérôme*, et à Volterre, où il sculpta pour la cathédrale le *tabernacle du Saint-Sacrement*, qui fut probablement son dernier ouvrage. Ce grand artiste, qui n'eut qu'un seul rival à redouter, Andrea Ferrucci, son compatriote, mourut d'une pleurésie avant d'avoir atteint sa soixantième année, et fut enterré dans la cathédrale de Fiésole, qu'il avait enrichie de ses chefs-d'œuvre. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Descrizione della Cattedrale di Prato;* in-8°, 1846.

MINOCCI (*Pietro-Paolo*). *Voy.* MINZOCCHI (*Pietro-Paolo*).

MINOÏDE MINAS ou **MYNAS** (Μηνωΐδης Μηνᾶς), philologue grec, originaire de la Macédoine, né vers 1790, mort en février 1860. Il était professeur au collége de Sérès (Roumélie), quand l'insurrection grecque l'obligea de quitter son pays, et il vint s'établir en France, où il publia divers ouvrages qui avaient pour but soit d'attirer l'attention sur la lutte que les Grecs soutenaient contre les Turcs, soit de répandre la connaissance de la langue grecque. Minoïde Minas était peu au courant des travaux de l'érudition moderne. Les siens n'offrent d'autre intérêt que de représenter les traditious de l'enseignement du grec chez les Byzantins lorsque cette langue était encore vivante, traditions qui subsistent dans les colléges de la Roumélie et de l'Épire. Ses attaques contre le célèbre Coraï furent désapprouvées par tous les hellénistes. En 1840 M. Villemain chargea Minoïde Minas d'aller explorer les bibliothèques de la Turquie d'Europe et de l'Asie Mineure et d'acheter ou de transcrire les manuscrits grecs qui lui paraîtraient offrir de l'intéiêt. Cette mission fut fructueuse. M. Minoïde Minas trouva dans les monastères du mont Athos quelques manuscrits, parmi lesquels deux

sont importants : l'un contient une *Réfutation de toutes les hérésies* et paraît être l'œuvre de saint Hippolyte (*voy.* ce nom) ; l'autre renferme des fables en vers choliambiques par Babrius (*voy.* ce nom), dont le manuscrit original fut vendu par lui subrepticement au British-Museum, tandis qu'il avait affirmé à M. A. Firmin Didot et à M. Villemain qu'il ne possédait que la copie qu'il en avait faite au mont Athos, où ce manuscrit était resté. On a de Minoïde Minas : *Coup d'œil sur la politique du cabinet autrichien envers la Grèce*, en grec moderne avec une traduction française par le vicomte A. de Ludre ; Paris, 1826, in-8° ; — *Appel à la nation allemande et aux peuples de l'Europe en faveur des Grecs*, en grec mod. avec trad. franç. par A. de Ludre ; Paris, 1826, in-8° ; — *Orthophonie grecque, ou traité de l'accentuation et de la quantité syllabique, avec quelques considérations sur la ponctuation et sur les chapitres et les paragraphes ; suivie de notes sur les différences qui se remarquent entre le grec ancien et le grec vulgaire ;* Paris, 1824, in-8° ; — *Calliope, ou traité sur la véritable prononciation de la langue grecque ;* Paris, 1825, in-8° ; — *Théorie de la Grammaire et de la Langue Grecques*, en grec et en français ; Paris, 1827, in-8° ; — *Grammaire Grecque contenant.... les dialectes et la différence avec le grec vulgaire ;* Paris, 1828, in-8° ; — *Canaris, chant pindarique* en vers grecs, avec trad. française ; Paris, 1831, in-12 ; — *La Grèce constituée, et les affaires d'Orient ;* Paris, 1836, in-8° ; — Aristote : *Rhétorique*, texte grec avec une trad. française ; Paris, 1837, in-8° ; — Saint-Paul, *Épîtres*, trad. franç. ; Paris, 1838, in-8° ; — *Dialectique* de Galien ; Paris, 1844, in-8° ; — *Diagramme de la création du monde de Platon, découvert et expliqué en grec ancien et en grec moderne après 2250 ans ;* Paris, 1848, in-8° ; — Philostrate, *De la Gymnastique*, en grec avec trad. franç. ; Paris, 1852, in-8° ; — Gennadius, *Contre les Doutes de Pléthon sur Aristote*, en grec, avec trad. fr. ; 1858, in-8°. A ces divers ouvrages on peut ajouter encore : les *Facéties* d'Hiéroclès et de Philagrius ; — un traité de l'empereur Théodore Lascaris sur divers sujets de physique, d'histoire naturelle et de morale, deux *glossaires ;* — un manuscrit des *Assises* de Jérusalem, etc. N.

Rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique par M. Minoïde Mynas ; Paris, 1846, in-8°. — *Revue de Bibliographie* de MM. Miller et Aubenas, t. V, p. 88.

MINOJA (*Ambrogio*), compositeur italien, né le 21 octobre 1752, à l'Ospitaletto, près de Lodi, mort le 3 août 1825, à Milan. Né dans l'aisance, il embrassa la carrière musicale moins par nécessité que par goût. Après avoir reçu de Sala des leçons de composition, il fut accompagnateur au théâtre de la Scala, où il fit jouer *Tito nelle Gallie*, opéra sérieux (1787). En 1788 il en écrivit un autre à Rome, *Zenobia*. De retour à Milan, il obtint la place de maître de chapelle à l'église des PP. de la Scala, et dès lors il s'adonna tout à fait à la musique religieuse. On a encore de lui une *Symphonie funèbre en l'honneur du général Hoche ;* un *Te Deum ;* et un *Veni Creator* exécuté dans la cérémonie du couronnement de Napoléon à Milan ; des quatuors pour violon ; des sonates, etc. Un opuscule de Minoja, *Lettere sopra il canto* (Milan, 1812, in-8°), a été traduit en 1815 en allemand. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

MINOT (*Georges-Richard*), historien américain, né le 22 décembre 1758, à Boston, où il est mort, le 2 janvier 1802. Fils d'un marchand, il prit ses degrés à l'université de Harvard, étudia le droit, et acquit beaucoup de réputation comme avocat consultant. Nommé en 1781 secrétaire de la chambre des représentants du Massachusetts, il remplit successivement les fonctions de juge des testaments dans le comté de Suffolk (1782), de premier juge de la cour des plaids communs (1799), et de juge à la cour municipale de Boston (1800). Il fut l'un des fondateurs de l'*Historical Society*, dont il édita les trois premiers volumes. On a de lui : *History of the Rebellion in Massachusetts ;* Boston, 1788 ; — *History of the province of Massachusetts from* 1748 *to* 1765 ; Boston, 1798-1803, 2 vol. in-8° ; cet ouvrage, qui passe pour un modèle d'éloquence dans le genre historique, est la continuation de celui de Hutchinson. K.

Loring, *Hundred Boston Orators*, 146.

MINOT (*Laurence*), poëte anglais, florissait dans le quatorzième siècle. On a publié sous ce nom un volume de *Poésies* (1794, in-8°), qui jusqu'alors avait passé pour appartenir à Chaucer. Il y a de la facilité et de l'harmonie. Les renseignements font complétement défaut sur ce poëte, que l'éditeur, Ritson, a comblé de louanges, peut-être exagérées. K.

Critical Review, 1797.

MINOZZI (*Bernardo*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1699, mort en 1769. Elève de Nunzio Ferrajuolo, puis du Cavazzone, il devint habile paysagiste et se forma une manière qui lui était propre, introduisant dans ses compositions de riches fabriques : fruits de l'étude qu'il avait faite de l'architecture sous Antonio Chiarini et un Français nommé Chamant, architecte du grand-duc de Toscane. Il peignit habilement la fresque et fit des aquarelles qui lui servaient de modèles pour des gravures coloriées. Il a beaucoup travaillé pour Venise, Florence et Rome. Il fut membre des académies de Florence et de Bologne.

Son fils *Flaminio-Innocenzio*, mort en 1817, s'adonna également à la peinture. E. B—N.

Crespi, *Felsina pittrice.* — Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina.* — Malvasia, *Pitture di Bologna.*

MINTO (*Gilbert* ELLIOT, comte DE), homme politique anglais, né à Londres, le 23 avril 1751, mort le 21 juin 1814. Il fut élu en 1774 membre de la chambre des communes ; mais quoique

d'une famille de whigs, il ne partagea point la politique de l'aristocratie anglaise, en favorisant la rébellion des colonies. En 1788, il fut nommé ambassadeur à Copenhague, et vint en octobre 1790 à Paris, où il eut plusieurs conférences avec le parti révolutionnaire. Après la soumission de la Corse aux Anglais, Elliot fut, le 19 juin 1794, nommé vice-roi de cette île, et présida en cette qualité l'assemblée générale des Corses où fut adopté un code de lois constitutionnelles assez analogue à celui de la Grande-Bretagne. En 1796, il traita avec la Toscane pour l'occupation de l'île d'Elbe et de Porto-Ferrajo. Des insurrections suscitées par les partisans de la France forcèrent Elliot d'abandonner la Corse, et, pour le récompenser de ses services, Georges III le nomma, le 26 octobre 1797, pair de la Grande-Bretagne, sous le titre de baron de Minto. L'ambassade de Vienne lui fut confiée en 1799. A son retour, il provoqua la réunion de l'Irlande à la couronne d'Angleterre, et s'opposa ensuite à l'émancipation des catholiques irlandais et à la conclusion du traité d'Amiens en 1801. Nommé en 1806 président du bureau du contrôle pour les affaires de l'Inde, il devint l'année suivante gouverneur général du Bengale, et contribua à la conquête de Java et des autres établissements hollandais dans l'Inde. Remplacé, le 18 novembre 1812, il reçut en 1813 le titre de comte. H. F.

Rose, *New Biogr. Dictionary*. — *Peerage of Scotland.*

MINTO (*Gilbert* Elliot Murray Kynynmond, comte de), fils du précédent, né à Lyon, le 16 novembre 1782, mort le 31 juillet 1859, à sa résidence d'Eaton-Square. Élevé à l'université d'Édimbourg, il entra en 1806 dans la chambre des communes et siégea en 1814 à la chambre des lords, où il se montra l'un des plus ardents ennemis du gouvernement de Napoléon Ier. Ses principes whigs l'écartèrent des emplois publics jusqu'au moment où, lors du triomphe définitif de ses amis, il fut en 1832 envoyé à Berlin en qualité de ministre plénipotentiaire. En 1835, il entra dans le ministère Melbourne comme premier lord de l'amirauté, conserva ces fonctions jusqu'en 1841, et fit en 1846 partie du ministère de lord John Russell, son gendre, comme lord du sceau privé. Au mois de septembre 1847, il fut chargé d'une mission spéciale en Suisse, ainsi que près des cours de Florence, de Turin, de Rome et de Naples, dans le but de renseigner le gouvernement anglais sur l'état de l'Italie, et d'encourager Pie IX et Charles-Albert dans leurs tentatives libérales. De retour en Angleterre, au mois de mai 1848, il reprit son poste de lord du sceau privé, et se retira en février 1852. H. Fisquet.

Morning-Post, 1er août 1859.

MINTURNI (*Antoine-Sébastien*), poëte et canoniste napolitain, né à Trajetto (1) (terre de Labour), mort à Crotone, en 1574. Après avoir parcouru les divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique, il fut nommé évêque d'Ugento (terre d'Otrante) et quelque temps après il assista au concile de Trente. Le 15 juillet 1565, il fut transféré à Crotone (Calabre ultérieure), où il mourut. Ce prélat passait pour un des plus érudits de son temps. On a de lui : *De Poeta*, libri sex; Venise, 1559, in-4° : l'auteur y traite de la nature et des exigences de l'art poétique; il le fait plutôt en orateur qu'en poëte : son ouvrage n'en est pas moins estimable; — *De Officiis Ecclesiæ præstandis*; Venise, 1564, in-12 : Minturni examine dans cet écrit si les évêques sont supérieurs aux simples prêtres de droit divin et si ce droit les oblige à résider dans leur diocèse. Ces questions furent agitées au concile de Trente pendant seize ans; — *Rime*; ces poésies se trouvent dans les *Rime scelte da diversi autori* de Ludovico Dolce; Venise, 1565, in-12; — *Arte poetica, nella quale si contengono i precetti eroici, tragici, comici, satirici, ed ogni altra poesia*; Venise, 1594, in-4°. L'auteur s'occupe spécialement de la poésie toscane dont il donne toutes les règles; — *Epistola ad Paulum Jovium*, dans le recueil des lettres publiées par Pierre Burmann; Utrecht, 1697, in-4°; — divers autres ouvrages restés manuscrits. A. L.

(1) Et non à Utrecht, comme l'écrit Valère André dans sa *Bibliotheca Belgica*, p. 688.

Rapin, *Avertissement* en tête des *Réflexions touchant la Poétique*. — Ughelli, *Italia sacra* (édit. de 1721), t. IX, p. 111 et 387. — Nicodème, *Addit. ad Toppii Bibliothec. Neapol.*, p. 23. — Crescimbeni, *Istoria della volgar poesia*, lib. II, p. 156.

MINUCCIO (*Minucci*), savant prélat italien, né en 1551, à Serravale, mort à Munich, en 1604. Après avoir été prévôt à Œttingen, il devint conseiller du duc de Bavière. Il fut secrétaire des papes Innocent IX et Clément VIII. Ce dernier le nomma, en 1596, archevêque de Zara en Dalmatie. Il fut chargé par la république de Venise de négocier la paix avec les Uscoques, aventuriers qui, réfugiés depuis un demi-siècle à Segna, vivaient des brigandages qu'ils exerçaient sur les contrées avoisinantes. Il écrivit en italien l'histoire de ces flibustiers jusqu'en 1602; elle fut publiée à Venise, 1676, in-4°, sous le titre de : *Storia degli Uscocchi*, avec une continuation jusqu'en 1616 par Paolo Sarpi. On a encore de Minuccio : *Vita sanctæ Augustæ de Serravalle*, dans les Bollandistes au (27 mars) et dans le *Supplément* de Surius. O.

Ughelli, *Italia Sacra*, t. V.

MINUCIUS FELIX, un des premiers apologistes du christianisme, vivait dans le troisième siècle après J.-C. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il était homme de loi ou avocat à Rome. Minucius nous l'apprend dans l'unique ouvrage qui reste de lui; mais rien dans cet ouvrage n'indique avec précision l'époque à laquelle il fut composé. Quelques critiques le font remonter jusqu'à Marc-Aurèle (deuxième siècle), d'autres le font descendre jusqu'à Dioclétien (quatrième siècle). C'est entre ces deux limites extrêmes, mais plus près de la première que de la seconde, qu'on peut placer avec

vraisemblance la date de l'existence de Minucius Felix. Saint Jérôme, dans son catalogue des hommes illustres, le met entre Tertullien et saint Cyprien, c'est-à-dire dans la première moitié du troisième siècle.

L'ouvrage de Minucius Felix est un dialogue intitulé *Octavius*. Les interlocuteurs sont un païen, Cecilius Natalis, un chrétien, Octavius Januarius, et leur ami commun Minucius, chrétien aussi. Ces trois personnages se promenaient sur le bord de la mer, près d'Ostie, pendant les *fêtes des vendanges*. Cecilius apercevant une statue de Sérapis fit le geste consacré de porter sa main à ses lèvres. Ce témoignage de vénération, rendu à une idole, lui attire un reproche indirect, mais très-vif, de la part d'Octavius, qui engage Minucius à tirer leur ami de son déplorable égarement. Le païen, piqué, garde le silence, et tombe dans une profonde rêverie. Ses amis lui demandent ce qu'est devenue sa gaieté; il répond qu'il a sur le cœur les paroles d'Octavius, et qu'il veut enfin approfondir le grave sujet de leurs croyances contraires. Le débat s'engage donc entre les deux amis, et Minucius est choisi pour arbitre. Cecilius commence. Son discours est une attaque contre les chrétiens plutôt qu'une apologie du paganisme; c'est un résumé des diverses objections qui circulaient contre les croyances nouvelles dans la société romaine éclairée, tenant au paganisme par habitude, par politique, conservant les formes extérieures de l'ancienne religion, mais au fond sceptique et choquée par-dessus tout du dogmatisme impérieux des chrétiens. Cecilius commence par déclarer qu'il n'est pas difficile de démontrer que tout ici-bas est problématique et incertain, que toutes les écoles de philosophie n'ont produit que d'interminables et vaines disputes. Il ne faut pas s'en étonner; comment l'esprit humain pourrait-il franchir l'immense intervalle qui le sépare de la Divinité? Il y a même à le tenter une témérité sacrilége. Après cela ne doit-on pas s'indigner et gémir de la présomption de certaines gens de la lie du peuple, sans savoir, sans études, étrangers à toute espèce de littérature, qui osent trancher des questions que les plus sublimes philosophes n'ont pas pu résoudre? Dans cette incertitude générale des choses, au lieu de raisonner sur des sujets qui se dérobent au raisonnement, ne vaut-il pas mieux suivre les traditions des ancêtres, ne pas se prononcer sur l'essence de la divinité et accepter les dieux qu'ont transmis aux Romains les âges primitifs, reconnaître les vérités morales que contient la mythologie et conserver un culte indissolublement lié à la grandeur de l'empire? Ces dieux que Rome a défendus contre de féroces étrangers et qui dans son Capitole ont bravé l'attaque des Gaulois, les livrera-t-elle à une poignée de factieux qui, abusant de la sottise d'hommes ramassés dans les égouts de la société et de la crédulité de quelques femmes, attaquent le culte établi avec cette audace désespérée qu'inspire le fanatisme? Ici Cecilius fait un tableau des chrétiens tels que les supposait la haine aveugle des païens. Il les accuse de se livrer dans leurs réunions secrètes à des plaisirs infâmes, et il demande pourquoi ils se cachent s'ils n'ont rien de honteux à cacher. Enfin il leur reproche d'effrayer les simples en prédisant que le monde périra dans un embrasement universel, et de mêler ainsi deux notions contradictoires, l'immortalité des êtres humains et la mortalité du monde. Il termine en rappelant à ses auditeurs le précepte de Socrate « que la grande science consiste à confesser son ignorance et à suspendre son jugement dans les choses douteuses ». Octavius répond à ce plaidoyer. Il repousse d'abord le dédain qui veut exclure les simples et les indigents de la méditation des plus hauts objets de l'intelligence. Il ne s'agit pas de savoir à quelle classe sociale appartiennent les chrétiens, mais s'ils sont dans le vrai. Or la base du christianisme c'est l'existence de la Providence, et la Providence est attestée par l'ordre du monde. L'unité de Dieu ne se révèle pas moins clairement dans le monde et à la conscience de l'homme; elle se révèle même, altérée mais reconnaissable, dans les traditions païennes qui ont conservé quelque trace de la théologie primitive. Les mots seuls varient; au fond tous les peuples sont d'accord sur l'unité d'un Être tout-puissant. Les poëtes ont placé à la tête de leurs divinités un Dieu suprême, qu'ils ont proclamé père des dieux et des hommes. Il y a eu de tout temps une croyance généralement établie qu'il règne dans l'univers une puissance invisible qui voit tout, qui fait tout dans le monde suivant sa volonté. Octavius s'efforce de démontrer que l'idée d'un premier principe, un, infini, qui a créé le monde et qui le gouverne se retrouve au fond des doctrines de tous les philosophes grecs, et particulièrement chez Platon, dont la doctrine serait divine s'il ne l'avait altérée par sa complaisance pour la religion de l'État (*nisi persuasionis civilis nonnumquam admixtione sordesceret*). C'est cette religion de l'État chez les Romains qu'Octavius attaque maintenant avec une véhémence qui explique pourquoi des esprits conservateurs et sincèrement attachés à leur pays voyaient les progrès du christianisme avec autant d'effroi que d'horreur. « Vous liez, dit-il, le polythéisme à la grandeur romaine; mais toute cette grandeur, depuis Romulus fratricide et ravisseur, n'a été qu'un enchaînement de violences, de perfidies et de cruautés. D'ailleurs ces dieux dont on pillait les temples, et que l'on transportait à Rome comme les trophées de la victoire, ont-ils empêché les défaites du Thrasymène et de Cannes? » Après cette attaque contre le paganisme, Octavius justifie les chrétiens des crimes que leur imputait une aveugle crédulité. Beaucoup des prétendus coupables ont été mis à la torture; ils n'ont jamais avoué un seul des crimes dont le seul aveu les eût sauvés; car s'ils

s'étaient reconnus coupables en désavouant leur croyance, tout leur eût été pardonné. Les tourments ne leur ont jamais arraché qu'un aveu, celui qui devait les perdre, l'aveu de leur chaste et pure croyance. Octavius répond ensuite au reproche fait aux chrétiens de n'avoir ni statues, ni autels, ni temples. « Non, dit-il, la majesté de Dieu ne saurait être représentée par des simulacres, ni enfermée dans l'enceinte d'un bâtiment. C'est l'homme qu'il a fait à sa ressemblance, qui est sa plus noble image. Quel temple bâti de la main des hommes serait digne de lui quand l'univers, ouvrage de ses mains souveraines, est trop étroit pour son immensité ? Son véritable temple c'est le cœur de l'homme. Quelles victimes peuvent lui être plus agréables qu'une conscience pure, un cœur innocent, une conduite irréprochable? Pratiquer la justice, c'est prier; cultiver la vertu, c'est sacrifier; sauver son frère du péril, c'est immoler la meilleure des victimes; telle est l'essence du culte des chrétiens, et parmi eux le plus pieux c'est le plus juste. » Il développe ensuite les idées chrétiennes sur l'immensité et la toute-puissance de Dieu, et il en conclut « que si Dieu a créé le monde, il pourra bien le détruire ; s'il a fait l'homme de rien, il pourra bien le ressusciter ». Il clôt son plaidoyer par une magnifique apologie des mœurs pures des chrétiens, opposées à la corruption des païens. A peine Octavius a-t-il fini de parler que Cecilius, sans attendre la sentence de l'arbitre, s'écrie : « Octave et moi nous sommes également victorieux ; il triomphe de moi et je triomphe de l'erreur. Je crois à la Providence; je me rends à Dieu, et je confesse que la religion des chrétiens, au nombre desquels je me mets dès à présent, est la seule qui enseigne la vérité. » Telle est cette célèbre apologie, un des monuments les plus intéressants des premiers siècles du christianisme. On remarquera que dans tout ce qui n'est pas une réfutation des attaques de Cecilius, l'avocat de la foi nouvelle se tient dans des généralités philosophiques, que les dogmes du christianisme n'y sont point spécifiés, et que les pratiques du culte des chrétiens n'y sont pas indiquées. On en a conclu que les dogmes et les pratiques du christianisme n'étaient pas encore assez arrêtées pour être soumises à une discussion publique; mais il est plus juste de reconnaître que l'*Octavius* n'est pas une apologie complète, que ce dialogue n'est qu'une introduction philosophique à l'étude d'une croyance que beaucoup de païens éclairés, mais prévenus, regardaient comme indigne de leur attention. Octavius ne prétend pas enseigner le christianisme à Cecilius, il veut lui prouver que les chrétiens ne méritent ni le dédain ni les injures de leurs adversaires, que la vérité n'est pas dans le polythéisme, qu'elle est dans le christianisme, et que c'est là qu'il faut la chercher et l'étudier. Le ton général du dialogue est net et vif. L'interlocuteur païen n'est pas trop sacrifié au chrétien. Les arguments sont bien choisis et posés avec précision. Le style est extrêmement pur pour le temps; mais il manque d'originalité, et semble trop souvent composé de phrases recueillies dans les auteurs classiques. Quelques passages enfin ne sont pas exempts de déclamation. Ces légers défauts n'empêchent pas l'*Octavius* d'être fort remarquable même au point de vue littéraire. On trouve dans le traité *De Idolorum Vanitate* de saint Cyprien des phrases, et même des pages, qui sont aussi dans l'*Octavius*. On ne sait pas avec certitude quel est celui des deux apologistes qui a copié l'autre; mais il est probable que l'*Octavius* a précédé le *De Idolorum Vanitate*.

L'*Octavius* fut longtemps regardé comme une œuvre d'Arnobe et imprimé à la fin du traité *Adversus Gentes*, malgré le témoignage formel de saint Jérôme. Balduinus le premier le revendiqua pour son véritable auteur, et le publia séparément; Heidelberg, 1560. Depuis cette époque il en a paru un grand nombre d'éditions. Les meilleures sont celles de Jacques Gronovius, dans la série des classiques *variorum*; Leyde, 1707, in-8°; celle de Lindner, Langensalza, 1760, in-8°; réimprimée avec une préface d'Ernesti, ibid., 1773; de Muralto avec une préface d'Orelli, Zurich, 1836, in-8°. L'*Octavius* a été traduit en allemand par J.-G. Russwurm; Hambourg, 1824, in-4°; et par J.-H.-B. Lübkert; Leipzig, 1836, in-8°; en français par Nic. Perrot d'Ablancourt; Paris, 1660, in-12; et par M. Pericaud; Lyon, 1823, in-8°. L. J.

Saint Jérome, *De Viris illustribus*, 58; *Epist. ad Magnum; Apol. ad Pammach. Epitaph. Nepot.* — Lactance. *Div. Instit.* I, 9; V, 1. — Balduinus, *Dissert.* en tête de son édition. — J.-D. van Hoven, *Epistola ad Gerh. Meermann*, dans l'édit. de Lindner. — H. Meier, *Comment. de Minucio Felice*; Zurich, 1824, in-8°. — Dupin, *Bibl. Eccles.*, vol. I, p. 117. — Funccius, *De Ling. Lat. vegeta senectute*, X, 10-16. — Le Nourry, *Apparat. ad Bibl. Patrum*, vol. II. — Schroeck, *Kirchengeschichte*, vol. III, p. 417. — Schönemann, *Bibl. Patr. Lat.*, III. — Bæhr, *Gesch. der Römisch. Litt.* Suppl. Band II Abtheil. 18-21. — Guillon, *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église*, t. III.

MINUT (*Gabriel* DE), littérateur français, né à Toulouse, vers 1520, mort à Castera, près de Saint-Gaudens, dans les premiers mois de 1587. Issu d'une famille originaire de Milan, il était fils de Jacques de Minut, qui mourut le 6 novembre 1536, premier président du parlement de Toulouse. Conduit à Paris à l'âge de quinze ans, il étudia la jurisprudence, la philosophie, la médecine et la théologie. Reçu docteur en droit, il devint successivement maître des requêtes de Catherine de Médicis et gentilhomme ordinaire de la chambre. De 1552 à 1560, il fut sénéchal de Rouergue, et se retira dans sa terre de Castera. On a de lui : *Morbi Gallos infestantis salubris curatio et sancta medicina, hoc est malorum quæ intestinum crudeleque Gallorum bellum inflammant, remedium*; Lyon, 1587, in-8°; — *De la Beauté, discours divers, pris sur deux fort belles façons de parler, desquelles l'Hébrieu et le*

Grec usent : l'hébrieu מוב *(tob) et le grec* καλὸν κἀγαθὸν, *voulans signifier que ce qui est naturellement beau est aussi naturellement bon ; avec la Pavle-Graphie, ou Description des beautés d'une dame Tholosaine, nommée la Belle-Pavle;* Lyon, 1587, in-8°. Bien que le style en soit assez vif, et que l'on y rencontre parfois des traits un peu libres, ce traité fut, comme le précédent, publié par l'abbesse Charlotte de Minut. La *Paule-Graphie* forme une œuvre des plus curieuses et des plus amusantes; les appas, même les plus secrets, de la belle Toulousaine, y sont décrits, que l'on nous passe l'expression, avec la plus savante *minutie ; — Dialogue au soulagement et consolation de tous les affligés; interlocuteurs : Gabriel, malade patient, et Blaise, chirurgien agent ;* Toulouse, in-4° ; — plusieurs pièces de vers; — un livre *de la Musique*, resté manuscrit. Il se proposait de publier l'*Histoire de France* par Julien Tabouet, son ami, précédée de la *Vie* de l'auteur; mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Gabriel de Minut fut lié avec les hommes les plus illustres de son époque; Jules Scaliger lui adressa ses *Dialogues*, imprimés chez Vascosan, 1556, in-4°, sur les deux livres *Des Plantes*, qu'on a faussement attribués à Aristote, et du Bartas lui dédia son *Uranie*. H. FISQUET (de Montpellier).

La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques françoises*, tomes I, II et V. — Du Mége, *Histoire des Institutions religieuses, etc., de Toulouse.* — *Biographie Toulousaine.* — Ouvrages de Gabriel de Minut, *passim.*

MINUTI (*Mario*), peintre de l'école napolitaine, né à Syracuse, en 1577, mort en 1640. Élève du Caravaggio, chez lequel il travailla à Rome et qu'il aida dans plusieurs de ses travaux, il imita sa manière, mais avec plus de grâce et de morbidesse dans les contours, moins de force et d'énergie dans le coloris. Il passa la plus grande partie de sa vie artistique à Messine, d'où il répandit sur toute la Sicile des ouvrages d'autant plus nombreux, que, si l'on en croit la chronique, il faisait exécuter par douze élèves des tableaux qu'il vendait comme siens après les avoir retouchés et signés. C'est ce qui explique l'infériorité relative de beaucoup de peintures exposées sous son nom. A Messine sont deux de ses meilleurs ouvrages, *Le Trépassé de Naïm*, aux Capucins, et une *Madone*, aux Verginelle. E. B—N.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi.*

MINUTIANUS (*Alexandre*), littérateur et imprimeur italien, né à San-Severo, dans la Pouille, vers 1450, mort au commencement de 1522. Il vint de bonne heure à Venise, et suivit les cours de Georges Merula; il ne tarda pas à se faire remarquer du célèbre professeur, qui s'attacha à lui et le choisit même souvent pour suppléant. Enfin, Barthélemi Calchi, premier secrétaire d'État du duc de Milan, ayant demandé à Merula un précepteur pour ses jeunes enfants, celui-ci désigna Minutianus, qui alla s'établir à Milan, dans la maison de Calchi. Il conserva cette position jusqu'en 1489; à cette époque, la mort de François Pozzuolo (*Puteolanus*, en français Du Puits) laissa vacante une place de professeur dans les fameuses écoles palatines, et Minutianus l'obtint. Trois ans auparavant (1486), il avait publié à ses frais une bonne édition d'Horace, accompagnée des commentaires d'Acron et de Porphyrion; et il travaillait alors à une édition de Tite Live, qui fut imprimée chez Uldéric Scinzenzeler et parut en 1495. L'intérêt qu'il portait à ses élèves lui fit naître l'idée d'une entreprise plus considérable encore; il résolut de donner une édition, aussi complète que possible, des œuvres de Cicéron, dont les différents traités n'avaient jusque là été publiés que séparément. Guillaume Signere, imprimeur de Rouen, qui était venu avec son frère fonder une imprimerie à Milan, s'engagea, moyennant un prix fixé d'avance, à exécuter ce travail. Mais bientôt Minutianus, fatigué des lenteurs qu'apportaient les frères Signere dans l'accomplissement du marché, acheta leur imprimerie tout entière, et la fit transporter dans sa propre maison; aussi la souscription du second volume des œuvres de Cicéron est-elle ainsi conçue : *Impressit Alexander Minutianus nono Kalendas decembres* 1498, *in inclyta civitate Mediolani*. Le premier volume porte le nom des frères Signere : on ne peut donc faire remonter plus haut que 1498 l'édition du traité *De Oratore*, qui fut imprimée par Minutianus, et qui est sans date; or ce traité ayant été publié à Rome en 1466, par Sweinheim et Pannartz, c'est à tort que M. l'abbé Guillon a voulu donner à Minutianus l'honneur d'en avoir été le premier éditeur. Minutianus, lui-même nous le dit à la fin du volume, publia ce traité presque exclusivement pour ses élèves : *impressit ut adolescentes quos rhetoricis initiaret sacris, ob librorum inopiam non cessarent quin, eo interprete et duce, ad sacratissima hujus divinæ veritatis adyta penetrarent.* En revanche, Minutianus est bien le premier qui ait réuni en un seul corps d'ouvrage les écrits de Cicéron; cette édition, qui forme 4 vol. in-fol., est devenue extrêmement rare; il n'en existe plus que quelques exemplaires, dont deux sont à Paris, l'un à la Bibliothèque impériale, l'autre à la bibliothèque Sainte-Geneviève. On doit encore à Minutianus une édition de Suétone, *De claris Grammaticis*, qui est aujourd'hui perdue, et qu'on rapporte à l'année 1502; une édition de Tacite, imprimée en 1516, et copiée sur celle que Philippe Beroalde publiait alors à Rome par ordre de Léon X ; — *Lettres patentes de Louis XII données à Vigevano, le* 11 *novembre* 1499 : on ne connaît qu'un seul exemplaire, qui est conservé dans les archives de Milan ; — *Georgii Merulæ Alexandrini Antiquitates Vicecomitum ; — Liber de Complexione*, par Pierre Arluns ; — les *Abrégés* de Justin, de Florus, et de Sextus Rufus. On ne

peut fixer avec certitude l'époque de la mort de Minutianus; mais le dernier ouvrage publié par lui portant la date de 1521, on peut supposer qu'il mourut au commencement de l'année suivante. Ses éditions sont toutes remarquables par la correction des textes et la beauté du papier et des caractères. Un de ses fils, nommé Vincent, publia, du vivant même de son père (1514), une édition de Térence, à laquelle il joignit des commentaires; mais c'est le seul ouvrage auquel il ait attaché son nom.

Alfred Franklin.

J. A. Saxi *Historia Litteraria Mediolanensis*. — Philippe Argelati, *Scriptorum Mediolanensium Acta*. — J. Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*. — A. Guillon, *Notice sur l'édition princeps du recueil des œuvres de Cicéron, et sur Alexandre Minutianus*, dans la *Bibliographie de la France*, année 1820, pages 317, 331, et 348. — Petit-Radel, Lettre sur le même sujet, dans le même recueil, page 406.

MINUTOLI, nom d'une famille italienne, originaire de Florence, établie à Lucques, au quatorzième siècle, et dont Bayle dans son *Dictionnaire* a surfait quelque peu l'importance et l'illustration. Les plus célèbres personnages de cette maison sont :

MINUTOLI (*Jacques*), prélat italien, né en 1434. Avant d'être promu à l'évêché d'Agde, il fut l'un des commissaires du saint-siége dans la guerre contre Robert Malatesta, seigneur de Rimini, et se conduisit avec tant de prudence et de courage qu'il réduisit à l'obéissance toute l'Ombrie. Ces succès lui valurent, mais non pas immédiatement, la place de secrétaire de la pénitencerie apostolique, que lui accorda Paul II. Il ne jouit pas d'une moindre faveur auprès de Sixte IV, qui le fit gouverneur de Spolète et lui donna l'évêché de Nocera. Ce prélat étant venu en France à la suite du cardinal légat La Balue, Louis XI, qui eut occasion de l'apprécier, réussit à se l'attacher et en fit son agent ou procureur général auprès du saint-siége. En 1476, sur la demande de ce roi, Minutoli fut transféré de Novare à Agde. Il fit partie, en qualité d'orateur et conseiller, de l'ambassade envoyée au sénat de Venise pour l'engager à se joindre à la *pacification* de l'Italie. En 1477, Louis XI l'envoya administrer par interim l'évêché de Cambrai, ville dont il s'était emparé. Il existe dans les registres du chapitre métropolitain une curieuse lettre de *créance* de Louis XI, tout à fait inédite, adressée aux dignitaires de l'église de Cambrai, où le roi Louis recommande avec force menaces de prêter appui à son *orateur*, ainsi qu'il qualifie Minutoli. Cette haute protection ne l'empêcha point, quoiqu'il administrât d'ailleurs son diocèse avec équité, d'être en butte aux brocards et au mépris du peuple cambrésien, qui s'obstinait à l'appeler évêque *Maraffiné*. Ce qui lui avait valu cette injurieuse dénomination était l'amitié qui l'unissait à Maraffin, créature du roi, établi par lui gouverneur de Cambrai, et qui était devenu odieux à juste titre à tous les habitants. Louis XI, ayant été contraint dans la suite d'abandonner son prétendu droit d'occuper les villes de l'empire qui étaient à sa convenance, rendit Cambrai à son légitime possesseur, ce qui mit fin à la mission de Minutoli. Dans la *Gallia Christiana* on affirme que Minutoli mourut en France; mais on ne précise pas l'époque.

J.-P. Faber.

Bayle, *Dict.* — *Gallia Christiana*, VIII. — Ughelli *Italia Sacra*. — Campanella, *Lettres à Genti d'Urbino*. — *Epistolæ clarorum Virorum*. — *Documents inédits*.

MINUTOLI (*Vincent*), littérateur suisse, né à Genève, vers 1640, mort en 1710. D'abord ministre de la religion réformée en Hollande, il quitta ce pays par suite, dit-on, d'une intrigue amoureuse, et revint se fixer à Genève, où il fut nommé professeur d'histoire et de belles-lettres à l'académie de cette ville, en 1680, un an après avoir été réintégré dans son office de pasteur. Il se lia d'une étroite amitié avec Bayle, auquel il fournit le mémoire sur la famille Minutoli. Il fut l'ami aussi du célèbre Spon, auquel il consacra une notice dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de Bayle (juin 1686). On a de lui en outre : *Histoire de l'embrasement du pont du Rhône;* Genève, 1670, in-12; — *Dissertation sur un monument trouvé dans le Rhône;* 1678; — diverses *Relations* de voyages, traduites du hollandais; — *Vie de Galeace Carracioli;* 1681, in-12 : trad. de l'italien; — *Journal de Just Colier;* 1672, in-12 : trad. de l'allemand. Il avait commencé en 1693 une publication périodique sous le titre de *Dépêches du Parnasse, ou gazette des savants*, dont il n'a paru que cinq numéros : une contrefaçon que l'on en fit à Lyon lui enlevant ses abonnés, il se vit forcé de renoncer à son entreprise.

J.-P. F.

Bayle, *Dict.* — Id., *Nouvelles de la République des Lettres*. — Senebier, *Hist. Littéraire de Genève*.

MINUTOLI (*Henri*, baron de), militaire et archéologue allemand, né à Genève, le 12 mai 1772, mort en 1846. Entré de bonne heure dans l'armée prussienne, il fut par la suite nommé professeur à l'école des Cadets de Berlin, devint gouverneur du prince Charles, et reçut le grade de général major. Ses connaissances archéologiques lui valurent d'être chargé de la direction de l'expédition scientifique envoyée en 1820 en Égypte par le gouvernement prussien. Accompagné de Liman, Ehrenberg, Hemprich et Scholz (*voy.* ces noms), il pénétra jusqu'à Assuan, et recueillit un grand nombre d'objets d'antiquités et d'histoire naturelle, dont une partie périt avec le navire qui les transportait en Allemagne; le reste fut placé au musée de Berlin. De retour dans cette ville au mois d'août 1822, il fut nommé bientôt après membre de l'Académie des Sciences. Il passa les dernières années de sa vie en Suisse. On a de lui : *Betrachtungen über die Kriegskunst* (Considérations sur l'Art de la Guerre); Berlin, 1816; — *Reise zu dem Tempel des Jupiter Ammon und nach Oberägypten* (Voyage au temple de Jupiter Ammon et dans la haute Égypte); Berlin, 1824-1827, 2 vol. in-4° avec

planches; — *Beiträge zu einer Biographie Friedrich Wilhelms III* (Documents pour la biographie de Frédéric-Guillaume III); Berlin, 1843; — *Militärische Erinnerungen* (Souvenirs d'un Militaire); Berlin, 1845.

Sa femme, née comtesse DE SCHOULEMBOURG, qui l'a accompagné en Orient, a écrit des *Souvenirs d'Égypte*, publiés en 2 vol. in-18; Paris, 1826, par les soins de Raoul-Rochette. O.

Conversations-Lexikon. — *Zeitschrift für Kriegskunde* (année 1847).

* **MINUTOLI** (*Jules*, baron DE), homme d'État et publiciste allemand, fils du précédent, né à Berlin, en 1805. Nommé en 1846 directeur de la police à Berlin, il donna sa démission après la révolution de 1848, et devint en 1851 consul général de Prusse en Espagne et en Portugal. On a de lui : *Ueber das Römerrecht auf dem linken Rheinufer* (Le Droit romain sur la rive gauche du Rhin); Berlin, 1831; — *Ueber das Straf-und Besserungssystem Europas* (Le Système de Pénalité et de correction en Europe); Berlin, 1843; — *Ueber die Zustande Berlins im* 15 *Jahrhundert* (L'État de Berlin au quinzième siècle); — *Spanien und seine fortschreitende Entwickelung* (L'Espagne et son développement progressif); Berlin, 1852; — *Die Canarischen Inseln, ihre Vergangenheit und Zukunft* (Les Iles Canaries, leur passé et leur avenir); Berlin, 1854; — *Portugal und seine Colonien im Jahre* 1854 (Le Portugal et ses colonies en 1854); Stuttgard, 1855. O.

Conversations-Lexikon.

MINZOCCHI ou **MENZOCCHI** (*Francesco*), peintre de l'école bolonaise, né à Forli, vers 1500, mort en 1574. Il fut surnommé *il Vecchio di S.-Bernardo*, parce que sa demeure était voisine de l'église consacrée à ce saint. Fils de Sebastiano Minzocchi, plus connu par une *Histoire de Forli* que par ses peintures, il étudia dans sa patrie les ouvrages du Palmezzani. C'est de cette époque que datent ses premiers tableaux, d'un dessin un peu *maigre*, tels que *Le Christ au tombeau* des Carmes déchaux de Forli. Le Genga étant venu dans cette ville décorer la chapelle de San-Francesco, Minzocchi s'attacha à lui, et ne cessa de l'aider dans ses travaux jusqu'à sa mort, arrivée en 1551. Ce dévouement ne l'empêcha pas dans un voyage à Venise de se passionner pour la manière du Pordenone, de fréquenter quelque temps son école et de s'efforcer de l'imiter. Sous l'inspiration de ces deux maîtres, il changea sa manière, et se forma un style correct, gracieux, animé, plein d'expression et de vérité. Parmi les œuvres les plus étudiées de Minzocchi, on compte : deux fresques qui décorent le transsept de droite de la basilique de Lorette, *Le Sacrifice de Melchisédech* et *La Chute de la Manne*, grandes compositions où l'on trouve un contraste saisissant entre la majesté et la noblesse de Moïse et de Melchisédech et l'expression simple et vulgaire du peuple qui les entoure; — à Forli, *Le Père Éternel dans une gloire et au-dessous plusieurs saints;* une *Assomption* (1540); *Les trois Fleuves du Paradis terrestre;* une belle *Sainte Famille; La Vierge, saint Joseph, saint Jacques et saint André; Le Christ sur la croix, avec saint Nicolas de Bari, Saint Jérôme, saint Étienne et saint François;* enfin, dans une salle du couvent attenant à l'église de Santo-Biagio quelques fresques en mauvais état : les *Marie*, et *Saint Jérôme*, avec cette signature : *F. Sancti Bernardi P. Foroliviensis* MDXXXII. Pendant son séjour à Venise, Minzocchi avait peint pour le patriarche Grimani quatre sujets de l'*Histoire de Psyché*, que l'on admire encore dans le palais de cette famille. Minzocchi tint école dans sa patrie, et outre ses deux fils, *Sebastiano* et *Pietro-Paolo*, il compta parmi ses élèves Federico Barocci d'Urbin. Il modelait en stuc avec quelque talent. Un portrait de lui a été gravé en 1585 par Mercuriale Marini. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Oretti, *Memorie.* — Scanelli, *Microcosmo della Pittura.* — Lanzi, *Storia.* — Baldinucci, *Notizie.* — Gianuizzi, *Descrizione della santa Casa di Loreto.* — G. Casali, *Guida di Forli.*

MINZOCCHI (*Sebastiano*), peintre italien, fils du précédent, vivait vers 1575. Il n'égala pas son père; sa manière est ancienne; un tableau qu'il avait peint en 1593 pour l'église Saint-Augustin eût pu être attribué à un maître d'une époque bien plus reculée. On ne connaît de lui qu'un seul tableau, à Forli, un *Christ sur la Croix* (1580). E. B—N.

Lanzi, *Storia.* — G. Casali, *Guida di Forli.*

MINZOCCHI (*Pietro-Paolo*), stucateur et peintre italien, frère du précédent, né à Forli, vivait vers 1580. Son style est naturel, ses inventions sont abondantes, mais communes, et leur exécution est généralement d'une grande faiblesse. Il faut sans doute en accuser sa fécondité extrême. Marchesi raconte qu'il peignit toute la voûte de l'église des Jésuites, aujourd'hui supprimée, et trente-six lunettes dans les cloîtres des Mineurs Observantins de Santo-Girolamo, fresques dont il reste peu de chose. Beaucoup d'autres de ses ouvrages existent encore à Forli : *La Madone et plusieurs saints de l'ordre des Dominicains; La Vierge avec saint Mercurial et saint Valérien; Saint Jean enfant avec un dévot en prières; La Vierge apparaissant à saint François avec une vue de Forli,* tableau peint sur soie en 1576; *Le Christ bénissant la Charité* (1578); le *Baptême de Jésus-Christ;* et *L'Annonciation*. Dans l'art de la plastique, il fut un des plus habiles de son temps, et sa réputation le fit appeler à Florence en 1565 pour exécuter une partie des stucs si élégants qui décorent le *Cortile* du Palais Vieux. Une inscription placée dans ce cortile lui donne par erreur le nom de *Minocci*, ce qui a fait croire à tort à plusieurs historiens que l'auteur

de ces stucs était un artiste différent de Minzocchi. E. B—N.

Viviano Marchesi, *Vitæ Virorum illustrium Foroliviensium*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — G. Casali, *Guida per la città di Forli*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

MINZONI (*Onofrio*), poëte italien, né le 25 janvier 1734, à Ferrare, où il est mort, le 30 mai 1817. Élevé chez les Jésuites, il se fit prêtre, enseigna la philosophie à Venise, et prêcha avec succès dans les principales villes d'Italie. Nommé en 1780 chanoine à Ferrare, il y passa le reste de sa vie. En 1783 ses compatriotes firent frapper une médaille en son honneur. Minzoni s'est fait comme poëte une réputation considérable en Italie. Il a peu écrit : son principal titre de gloire est un volume de sonnets (*Sonetti;* Venise, 1794, in-8°), réimprimé pour la treizième fois en 1821, à Ferrare. Comme le Dante et l'Arioste, ses auteurs favoris, il a souvent de la profondeur dans la pensée et de l'énergie dans l'expression ; dédaigneux de la forme, il n'emprunte rien à cette versification, aussi vide que brillante, qu'on assimilait trop aisément, au dernier siècle, à la poésie véritable. On lui a reproché de manquer de sentiment. P.

Memorie di Letteratura, XIII; Modène, 1828. — Tipaldo, *Biog. degli Italiani illustri*, I, 76.

MIO (*Giovanni* DE), dit *Fratina*, peintre de l'école vénitienne, vivait en 1556. On le croit né à Vienne et élève du Maganza. Tenu en grande estime par ses contemporains, il fut appelé à Venise pour décorer la grande salle de la bibliothèque de Saint-Marc en concurrence avec le Padovanino, le Schiavone, G.-B. Zelotti, le Pordenone et Paul Veronèse; il a représenté au plafond *La Nature féconde devant Jupiter* et *La Religion*. E. B—N.

Zanetti, *Della Pittura Veneziana*.

**MIODUSZEWSKI* (*Michel-Martin*), littérateur polonais, né vers 1800. Il appartenait à la congrégation de la Mission, et a publié un *Livre de Chants* et un recueil de *Noëls* polonais anciens et modernes. Son Livre de Chant (*Spiewnik*), Krakow, 1838, in-8°, a reçu plusieurs suppléments; Leipzig, 1842-1853 et 1854. Ses *Noëls* avec musique, auxquels on a ajouté plusieurs mélodies populaires, ont été publiés à Cracovie en 1843, et sans musique à Leipzig en 1853. C'est une des plus touchantes œuvres qui aient été inspirées par l'amour de la patrie. Pce A. Gn.

Sowinski, *Les Musiciens polonais et slaves*.

MIOLLIS (*Sextius-Alexandre-François*, comte), général français, né à Aix (Provence), le 18 septembre 1759, mort dans la même ville, le 18 juin 1828. L'un des seize enfants de Joseph-Laurent Miollis, conseiller à la chambre des comptes d'Aix, il entra, en 1772, dans le régiment de Soissonnais-infanterie, y devint sous-lieutenant en 1779, et partit aussitôt pour l'Amérique. Blessé d'un éclat de bombe au siége d'York-Town (1781), il obtint à son retour le grade de capitaine (1789). Partisan de la révolution, ses compatriotes l'élurent lieutenant-colonel du 3e bataillon des Bouches-du-Rhône. Le 30 septembre 1792, il entra à Nice avec un corps de troupes, se porta le lendemain sur Villefranche, et battit complétement les Piémontais. L'année suivante, en passant à Antibes, il sauva par sa fermeté les victimes dévouées à la mort, à la suite des événements du 31 mai 1793, et contribua à rétablir la tranquillité dans le Var. Quelques autres actions d'éclat lui valurent le grade de général de brigade (25 février 1794). C'est en cette qualité qu'il combattit à Dego et à Mondovi; mais il s'illustra surtout pendant le siége de Mantoue (1796 et 1797), où il défendit avec une poignée de braves le faubourg de Saint-Georges contre les troupes autrichiennes commandées par le général Provera, dix fois plus considérables que les siennes. Vainement il fut sommé de se rendre; il manœuvra avec tant d'habileté qu'il prit l'offensive, et parvint à obliger le général autrichien à capituler avec sa division forte de cinq mille hommes. Ce fait d'armes fut mis à l'ordre du jour de l'armée, et valut au général Miollis le commandement de Mantoue (février 1797). La sagesse de son administration, le vif intérêt qu'il prenait aux arts, aux lettres et aux sciences, le désintéressement de sa conduite, tout concourut à lui mériter l'affection générale. Il fit convertir un marais infect en une place agréable, à laquelle il donna le nom de place Virgilienne; à son centre fut élevé un obélisque en l'honneur de l'illustre poëte latin, qui fut inauguré le 15 octobre 1797. Après le traité de Campo-Formio, Miollis continua de servir avec distinction à l'armée d'Italie. Forcé d'évacuer Gênes, ce fut lui que Masséna chargea d'opérer la remise de la place aux troupes anglo-autrichiennes. Après avoir lutté longtemps avec succès contre les entreprises d'un grand nombre d'insurgés toscans, soutenus par les Autrichiens, Miollis, menacé par une nouvelle armée de seize mille hommes, marche contre eux à la tête de trois mille soldats seulement, repousse leur avant-garde à San-Donato, culbute une colonne de six mille hommes d'infanterie, la poursuit dans le plus grand désordre jusqu'à Sienne dont il fait briser les portes à coups de canon, et traverse la ville en renversant tout ce qui cherche à s'opposer à sa marche victorieuse. Deux ans après, ayant émis un vote négatif à la proposition du consulat à vie, il fut mis en non-activité, le 23 septembre 1802, puis chargé d'aller organiser et discipliner les troupes coloniales réunies à Belle-Ile en mer. Nommé de nouveau gouverneur de Mantoue, le 28 août 1805, il y fit reconstruire l'obélisque élevé en l'honneur du chantre d'Énée, et profita d'un court séjour à Ferrare pour faire transférer aussi avec pompe les cendres de l'Arioste à l'université de cette ville. Enfin, Vérone lui dut la restauration de son cirque, l'un des monu-

ments les plus intéressants et les plus remarquables de l'antiquité romaine. Il prit quelque temps après possession de l'État de Venise, passa de là à l'armée de Dalmatie, devint gouverneur de Livourne (19 décembre 1807), et bientôt après gouverneur de Rome et des États de l'Église. Dans la position délicate où le général français se trouva placé, lors des différends qui s'élevèrent entre Pie VII et Napoléon, il sut se conserver toujours l'estime du peuple romain, et le pape lui sut bon gré de la modération avec laquelle il usa de son autorité dans les mesures politiques ordonnées contre lui par l'empereur. De retour en France en 1814, Miollis fut chargé par Louis XVIII du commandement de la division militaire de Marseille, et tenta vainement en mars 1815 de s'opposer à la marche de l'empereur revenant de l'île d'Elbe. Pendant les Cent jours il obtint le gouvernement militaire de Metz, et fut enfin mis à la retraite le 4 septembre 1815. Retiré des affaires publiques, il retourna dans son pays natal, où, malgré son âge et quelques infirmités occasionnées par de nombreuses blessures, il vivait comme au milieu des camps, c'est-à-dire dans un exercice continuel et avec un genre de vie très-frugal. Il mourut subitement, d'une chute faite au moment où il allait monter en voiture pour se rendre à Paris. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

MIOLLIS (*Charles-François-Melchior-Bienvenu*), frère du précédent, prélat français, né à Aix, le 19 juin 1753, mort dans la même ville, le 27 juin 1843. Ordonné prêtre en 1777, à Carpentras, il émigra pendant la révolution, et devint en 1804 curé de Brignoles. Un décret du 28 août 1805 l'appela à l'évêché de Digne. Il assista en juin 1811 au concile national de France réuni à Paris, fut un des évêques qui s'opposèrent aux prétentions de l'empereur, et donna sa démission, le 31 août 1838. Outre de nombreux mandements et des lettres pastorales, il a laissé en manuscrit un ouvrage considérable en 8 vol. in-8°, qui offre une étude approfondie de *Rome ancienne* et de *Rome moderne*.

Son frère, MIOLLIS (*Honoré-Gabriel-Henri*, baron DE), né à Aix, mort à Paris, le 10 décembre 1830, âgé de soixante-douze ans, fut préfet du Finistère (25 mars 1810). H. FISQUET.

Revue encyclopédique, 1828. — *Fastes de la Légion d'Honneur*. — *Docum. partic.*

MIONNET (*Théodore-Edme*), numismate français, né le 10 septembre 1770, à Paris, où il est mort, le 5 mai 1842. Après avoir terminé ses études au collége du Cardinal Le Moine, il passa à l'École de Droit, et fut reçu avocat en 1789. Forcé bientôt après de partir pour l'armée, il gagna une maladie de peau à laquelle, malgré l'efficacité des remèdes employés, il attribuait une partie des souffrances qui l'affligèrent dans la suite. Revenu à Paris, il fut attaché aux bureaux de l'Instruction publique, et il obtint enfin un congé définitif. De bonne heure il avait pris un goût particulier pour les médailles, et il se vit encouragé par Bertinazzi, l'ancien *Carlin* de la Comédie italienne, M. d'Haumart, riche amateur, et l'abbé Barthélemy. Sur la recommandation de ce dernier, il fut admis au Cabinet des Médailles. Chargé de faire le catalogue, il s'occupa d'abord d'une classification régulière. Il fit aussi une collection d'empreintes des plus belles médailles, en moula lui-même environ vingt mille, en fit les creux en plâtre, et eut chez lui un atelier dans lequel il tira des empreintes en soufre qui, vendues à des prix modiques, se répandirent dans toute l'Europe. En 1806 il commença le *Catalogue descriptif des médailles grecques et romaines*, recueil le plus complet qui ait paru en ce genre, et qui l'occupa pendant plus de trente ans. Deux fois la faiblesse de sa santé le força de suspendre ces travaux. Il voyagea en Italie, où d'utiles recherches lui procurèrent des pièces rares, et où il fut mis au nombre des membres des principales sociétés savantes. Mionnet n'était encore que conservateur-adjoint, lorsque l'Académie des Inscriptions l'admit dans son sein, le 5 mai 1830. Il a publié : *Catalogue d'une Collection d'empreintes de soufre de médailles grecques et romaines*; Paris, 1800, in-8°; — *Description des médailles antiques, grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*; Paris, 1806-1813, 6 vol. in-8° et 1 vol. de planches; les tomes VI, VII et VIII, 1835-1837, in-8°, avec 9 planches; *Supplément*, 1819-1833, 6 vol. in-8°, avec pl. L'ouvrage suivant forme une addition à celui-ci : *De la Rareté et du Prix des Médailles romaines, ou recueil contenant les types rares et inédits des médailles d'or, d'argent et de bronze frappées pendant la durée de la république et de l'empire romain*; Paris, 1815, in-8°; 3e édit., 1847, 2 vol. in-8°, avec 40 pl. Ce dernier ouvrage, malgré son grand succès, dû surtout à l'utilité dont il est pour les amateurs, est cependant inférieur aux précédents sous le point de vue scientifique, parce qu'au lieu d'avoir continué à suivre l'ordre chronologique, l'auteur a rangé les médailles dans l'ordre alphabétique des légendes; — *Atlas de Géographie numismatique, pour servir à la description des médailles*, dressé par M. H. Dufour; Paris, 1839, in-4°, avec 7 pl. Mionnet ne trouvant pas sur les cartes de géographie ancienne les villes qui avaient frappé monnaie mentionnées dans sa nomenclature méthodique, voulut remédier à cet inconvénient, en faisant dresser, sous sa direction, cet atlas spécial, où les cartes donnent la nomenclature, l'emplacement des villes nommées dans les volumes qu'il a publiés, et celles dont on a retrouvé les noms sur des médailles nouvellement découvertes; — *Poids des médailles grecques, d'or et d'argent, du Cabinet royal de France, désignées*

par le numéro d'ordre de la Description des médailles antiques grecques et romaines, etc. 1839, in-8°. L'auteur y indique le poids des médailles comme un moyen de distinguer les vraies des fausses. Les tables numériques que cet ouvrage renferme peuvent servir aussi à ceux qui veulent approfondir les systèmes monétaires et financiers des peuples anciens. G. DE F.

Walckenaer, *Notice* dans les *Mémoires* de l'Acad. des Inscript., XVI, 1850. — Dumersan, *Biogr. Numismatique*, mai 1842.

* MIORCEC DE KERDANET (*Daniel-Louis-Mathurin O.-*), biographe français, né en 1793, à Lesneven (Finisterre). D'une ancienne famille bretonne, il fut reçu docteur en droit, pratiqua le barreau à Brest, et fut, sous la Restauration, bibliothécaire de la ville de Rennes. On a de lui un recueil biographique, intitulé *Notices chronologiques sur les écrivains de la Bretagne depuis le commencement de l'ère chrétienne*, Brest, 1818, in-8°, où l'on trouve d'utiles renseignements; — *Vie de Bertrand d'Argentré;* Rennes, 1820, in-8°; — *Histoire de la Langue des Gaulois et par suite de celle des Bretons;* Rennes, 1821, in-8°; — plusieurs mémoires et notices historiques. K.

Quérard, *La France littéraire*.

MIOSSENS. *Voy*. ALBRET.

MIOT (*André-François*), comte de MELITO, homme d'État et érudit français, né à Versailles, le 9 février 1762, mort à Paris, le 5 janvier 1841. Il entra très-jeune dans l'administration militaire, et devint promptement chef de bureau. A l'âge de vingt-six ans, il fut envoyé en qualité de commissaire des guerres au camp d'exercice formé à Saint-Omer. Il y remarqua le mécontentement que faisaient naître dans les troupes les efforts maladroits de quelques officiers généraux pour les soumettre à la tactique et à la discipline prussiennes, si antipathiques à l'esprit français, et jugea avec sagacité l'influence fâcheuse que ce mécontentement devait produire plus tard. De retour à Versailles après une courte absence, il vit se développer l'effervescence des opinions et des passions qui annonçait le triomphe prochain de réformes sérieuses. Par ses idées et son éducation, le jeune Miot appartenait à cette cause, mais avec intelligence et mesure; par sa position, il était simple spectateur du grand mouvement politique qui commençait. Mais on voit dans ses *Mémoires* quelles étaient alors ses impressions. Ami sincère de la royauté, mais convaincu de la nécessité de grandes réformes, il déplore d'autant plus les fautes et la résistance, souvent intempestive, de la cour, qu'il en prévoyait le danger pour elle et pour la France. Après le 6 octobre, le siége du gouvernement ayant été transféré de Versailles à Paris, Miot, toujours attaché aux bureaux de la guerre, dut aussi aller s'y établir. Dans le cours des trois années qui s'écoulèrent jusqu'à la chute de la monarchie, il fit partie du club des Feuillants, c'est-à-dire des constitutionnels modérés, bien qu'il y assistât rarement, et il fut promu à l'emploi de chef de division. Les fréquents changements de ministère n'avaient point entravé sa carrière. Il sembla d'abord que la catastrophe du 10 Août dût la briser, et même entraîner pour lui de plus graves conséquences. Il fut en effet compris dans la proscription qui frappa plusieurs employés de son administration; l'ordre fut donné de l'arrêter et de le conduire dans les prisons, où l'auraient trouvé les égorgeurs de Septembre. Heureusement pour lui, ce jour même il était allé à Versailles voir sa femme et sa fille, dont il était inquiet. Les agents chargés du mandat d'arrêt le trouvèrent absent. Miot, informé de leur visite, se cacha quelque temps, puis accepta une place obscure de contrôleur dans l'administration des convois militaires; et le général Beurnonville, ami de Dumouriez, étant arrivé au ministère de la guerre, Miot fut rétabli dans son emploi de chef de division. Mais les vicissitudes du temps étaient un sujet fréquent d'anxiété et de danger; il saisit l'occasion de quitter sans éclat le ministère de la guerre. Le nouveau ministre (Deforgues) des Affaires étrangères lui ayant proposé la place de secrétaire général, Miot se hâta d'accepter ces fonctions nouvelles. Il y trouva des collègues dont quelques-uns arrivèrent plus tard à des postes éminents. Son chef, chose remarquable pour cette époque de terreur, donnait de grands dîners au ministère, et y réunissait, à défaut de diplomates étrangers, beaucoup de membres importants de la Convention. Miot y assistait assez souvent, et c'est là qu'il eut occasion de voir et d'entendre causer Danton, Lacroix, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins et Robespierre. On juge qu'avec ces terribles convives il était attentif à garder un profond silence. Après la condamnation de Danton et de ses amis, le protecteur de Miot fut éloigné. Les ministères furent remplacés par des commissions exécutives. Le nouveau commissaire des relations extérieures était un obscur individu, nommé Buchot, ancien maître d'école dans une petite ville du Jura. « Son ignorance, ses manières ignobles, sa stupidité surpassaient, dit Miot, tout ce que l'on peut imaginer. On ne le trouvait jamais dans son cabinet, et quand il était indispensable de lui faire donner sa signature, il fallait aller la lui arracher au billard du café Hardy, où il passait habituellement ses journées. » Cet étrange ministre, si nul pour les affaires, n'avait d'activité que pour seconder les fureurs du parti jacobin. Il dénonça comme modérés Miot et trois de ses collègues. Le comité de sûreté générale venait de lancer un mandat d'arrêt, lorsque la révolution du 9 thermidor éclata. Peu après Miot fut nommé commissaire des relations extérieures. Pendant les dix-huit mois qu'il avait passés à ce ministère comme secrétaire général, il avait étudié avec soin la science

et l'histoire de la diplomatie. Il rétablit l'ordre dans le service, et suivit avec habileté et sagesse les négociations avec les pays qui s'étaient rapprochés de la France. Mais les plus importantes ne passaient point par le ministère même : le comité de salut public se les était réservées. La position de Miot était donc loin d'avoir l'importance d'un ministre ordinaire : il désira l'échanger contre un poste d'envoyé au dehors. On lui offrit le choix entre la légation des États-Unis et celle de Toscane : il préféra Florence (1795). De violents préjugés dominaient alors dans les cours étrangères. On ne pouvait se persuader que les envoyés de cette Convention qui avait fait frisonner d'horreur et d'effroi l'Europe entière pussent être des hommes civilisés. « Les bruits les plus étranges, dit Miot, m'avaient précédé à Florence. On s'attendait à voir une espèce de sauvage vêtu d'une manière extraordinaire, ne se servant que du plus grossier langage, n'ayant aucune idée des convenances sociales et disposé à les heurter avec scandale. » Il parvint aisément à dissiper les premières impressions; mais il lui fut bien plus difficile de faire accepter le gouvernement qu'il représentait. Le cabinet de Florence, le plus porté, à cause de sa position, à ménager la France, mais forcé aussi de ménager l'Angleterre, et uni à l'Autriche par des liens étroits, donnait souvent des motifs de plaintes légitimes. Il était encouragé par le peu de succès que nos armes, victorieuses ailleurs, avaient obtenu du côté des Alpes. Les rapides victoires du général Bonaparte, Montenotte, Millesimo, Diego, Mondovi changèrent promptement les choses. Elles étonnèrent Miot, et lui firent pressentir la grandeur du rôle qu'allait jouer le nouveau général. Il eut avec lui une entrevue à Brescia. Le motif de ce voyage était de lui présenter un envoyé napolitain qui, au nom de son gouvernement effrayé, venait solliciter une suspension d'hostilités. Ce point réglé, les affaires de la péninsule et la politique du Directoire furent mises sur le tapis. Bonaparte y laissa percer ses hautes pensées et ce besoin d'action indépendante qui le dominait. Un armistice avait été accordé à la cour de Rome. Miot fut chargé par le général Bonaparte d'aller à Rome pour assurer l'exécution des arrangements. Malgré ses préventions contre le saint-siége, il porta dans cette mission des égards et une convenance dont les représentants de la république ne donnaient pas alors toujours l'exemple. Mais les négociations traînèrent; Miot retourna à Florence, et peu après reçut sa nomination de ministre plénipotentiaire en Piémont. Avant d'en prendre possession, il fut chargé par le Directoire, comme commissaire extraordinaire, de recevoir la soumission de la Corse, que les Anglais venaient d'être forcés d'abandonner, d'y rétablir l'ordre et d'y calmer les haines de parti. Cette tâche n'était pas aisée; mais à force de prudence et de fermeté il parvint en cinq mois à réprimer partout l'anarchie, à organiser l'administration et à rétablir, en grande partie, l'ordre et la paix (1797). Ce fut pendant cette mission qu'il connut Joseph Bonaparte, et que commença à se former entre eux une liaison qui devait avoir une grande influence sur le reste de sa carrière. De retour sur le continent de l'Italie, il trouva les préliminaires de Leoben déjà signés, et le général Bonaparte à Milan dans tout l'éclat de sa gloire et de sa puissance. La mission de Miot à Turin se passa en pénibles froissements. Les agents secrets du Directoire cherchaient à exciter en Piémont des mouvements séditieux dans le sens républicain. L'esprit sensé et modéré de Miot les désapprouvait. Dans son sincère désir de sauver le gouvernement piémontais, il avait essayé de l'éclairer sur le danger des répressions sanglantes et exagérées qu'il opposait aux tentatives de ses ennemis intérieurs. Le cabinet de Turin, blessé de ces remontrances, demanda le rappel du ministre, et le Directoire, qui ne le trouvait pas assez favorable à ses projets révolutionnaires, accéda aux vues de cette cour. Le nouveau ministre qui fut accrédité auprès d'elle fit bientôt regretter celui dont on avait méconnu la bienveillance. Peu de mois après le roi de Piémont était réduit à se réfugier dans l'île de Sardaigne. Miot rentra donc en France, après une absence de près de trois ans, et y resta dans une sorte de disgrâce (avril 1798). Quelque temps après cependant on l'envoya en Hollande, avec une mission diplomatique déguisée sous l'apparence d'une négociation financière; c'est là qu'il apprit la révolution du 18 brumaire. Miot vint siéger d'abord quelques mois au Tribunat, puis il fut appelé au conseil d'État, dont les attributions législatives et administratives avaient alors beaucoup d'importance. De toutes ses places, c'était celle qui convenait le mieux à ses goûts, à ses opinions, à son caractère franc et loyal. Ce ne fut donc pas sans une vive contrariété qu'il se vit enlever à cette existence pour une mission difficile et délicate (1801). Le premier consul, s'étant décidé à suspendre dans la Corse le régime constitutionnel et légal, que ne comportaient pas l'état sauvage du pays et la violence des factions qui le divisaient, le chargea de l'administrer pendant cette suspension. Mais bientôt dégoûté des intrigues qui s'agitaient en Corse et à Paris, Miot demanda à plusieurs reprises son rappel. Il ne l'obtint qu'au bout de dix-huit mois (novembre 1802), et reprit sa place au conseil d'État. Joseph, devenu roi de Naples, demanda et obtint qu'on mît le conseiller Miot à sa disposition pour l'employer dans ses nouveaux États (1806). A partir de ce moment et jusqu'aux derniers mois qui précédèrent la chute de Napoléon I[er], l'existence de Miot, étroitement liée à celle de Joseph, qu'il suivit de Naples à Madrid, devint presque étrangère à la France. Successivement ministre de la guerre et de l'intérieur à Naples, il eut la plus grande part

aux réformes qui introduisirent dans ce royaume les principes français. En Espagne, simple intendant de la maison du roi, il n'exerça pas sur les affaires une influence officielle et directe; mais il fut constamment le confident, le conseiller, quelquefois trop peu écouté, de Joseph, qu'il essaya vainement de décider à l'abdication, lorsqu'il fut devenu évident que l'invincible répugnance de la nation espagnole et les exigences de l'empereur ne rendaient ni possible ni honorable sa domination en Espagne. Miot revint en France avec Joseph, peu après la bataille de Vittoria (1813). Il reprit sa place au conseil d'État. Il fut témoin de cette crise suprême de l'empire, qui aboutit à la prise de Paris et à l'abdication de Fontainebleau. Fidèle à l'amitié qu'il avait pour Joseph, il suivit la régence à Blois, bien qu'il se fût vivement opposé au départ de Paris. Cette circonstance l'empêcha, après le rétablissement des Bourbons, d'être maintenu sur la liste du conseil d'État, où il ne demandait pas mieux que de rester. Mis ainsi à l'écart, Miot se rattacha sans difficulté en 1815 au régime impérial. Il rentra au conseil d'État, et fut même un des commissaires extraordinaires envoyés dans les départements avec la mission de changer les autorités civiles, d'encourager les fédérations de volontaires et de diriger ces forces sur les frontières menacées. Il eut en partage les départements de la douzième division militaire, dont La Rochelle était le chef-lieu. Là se trouvaient un grand nombre de partisans des Bourbons et d'ennemis acharnés du gouvernement impérial. Miot ne se dissimulait pas que sa mission, rapidement accomplie, n'eut qu'assez peu de succès. A son retour, il eut avec Napoléon un entretien, où il fut frappé de l'air soucieux et du découragement de l'empereur. « Cette confiance, dit-il, qui jadis se manifestait dans ses discours, ce ton d'autorité, cette hauteur de pensée qui dominait dans ses paroles et dans ses mouvements, avaient disparu; il semblait déjà sentir la main de l'adversité, qui devait bientôt s'appesantir sur lui; déjà il ne comptait plus sur sa destinée. » La défaite de Waterloo vint peu après justifier ces tristes pressentiments. Elle produisit pour Miot de cruelles afflictions de famille. Son gendre, général, resta sur le champ de bataille; son fils y reçut une blessure mortelle. Il perdit donc à la fois dans ce grand désastre sa position, sa fortune, et ce qui devait consoler et soutenir sa vieillesse. Étranger désormais aux affaires publiques, condamné à la vie privée par son manque même de fortune, il se consacra tout entier à des travaux littéraires, qui lui ouvrirent en 1835 les portes de l'Institut. Le seul incident qui interrompit la monotonie de cette retraite fut un voyage qu'il fit en 1825 aux États-Unis pour y visiter Joseph Bonaparte. A son retour, il alla vivre pendant plusieurs années auprès de sa fille unique, mariée en Allemagne, et c'est là qu'il entreprit vers 1827 la traduction de Diodore de Sicile, achevée seulement en 1838, faite principalement sur la traduction latine; car Miot n'était qu'un médiocre hélléniste. Il revint à Paris en 1831, où son gendre, le général de Fleischmann, venait d'être nommé ministre plénipotentiaire du roi de Wurtemberg.

Les *Mémoires* qu'il a laissés, et qui n'ont été publiés qu'en 1858, sont du plus haut mérite pour le talent du récit, la franchise des jugements et la portée des appréciations politiques et morales. On y voit partout l'honnête homme et une haute intelligence. Voici les titres de ses travaux : *Histoire d'Hérodote, suivie de la vie d'Homère*; Paris, 1822, 3 vol. in-8°. Beaucoup plus exacte que celle de Larcher, elle assigne à Miot un rang honorable parmi les philologues; — *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile*, traduction française; Paris, 1835-1838, 7 vol. in-8°, avec tous les nouveaux fragments; — *Mémoires sur le consulat, l'empire et le roi Joseph*; Paris, 1858, 3 vol. in-8°. J. C.

Walckenaër, *Notice* dans *le Moniteur*, 27 et 28 août 1844. — *Mémoires* du comte Miot. — *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1859. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

MIQUEL (*Antoine*), médecin français, né à Béziers, le 6 mars 1796, mort dans la même ville, le 17 juin 1829. Reçu docteur en 1818 à Montpellier, il se fit connaître par *La Médecine vengée*, poëme en quatre chants, Paris, 1819, in-8°, et publia l'*Éloge de Parmentier*; Paris, 1822, in-8°; — *Traité des Convulsions chez les femmes enceintes, en travail et en couches*; Paris, 1823, in-8°; — *Lettres à un Médecin de province, ou exposition critique de la doctrine médicale de M. Broussais*; Paris, 1825, in-8°; 2e édit., corrigée et augmentée d'une *Lettre sur les variations de la médecine physiologique*; Paris, 1826, in-8°; — *Un Mot de réponse à un mot de critique de M. Broussais*; Paris, 1825, in-8°; — *Nouvelle Lettre à un Médecin de province, ou résumé des discussions qui ont eu lieu entre MM. Roche, Bousquet, Casimir Broussais et Miquel sur la doctrine physiologique et sur la mortalité du Val de Grâce*, supplément à la 1re et à la 2e édit. des *Lettres à un Médecin de province*; Paris, 1828, in-8°. H. F.

Journaux de Médecine. — H. Fisquet, *Biog.* (inédite) *de l'Hérault*.

MIR, roi des Suèves d'Espagne, mort en 583. Ayant succédé en 569 à son père Théodemir, il convoqua deux ans après le second concile de Brague, qui, présidé par saint Martin de Dumes (*voy.* ce nom), régla divers points de la discipline ecclésiastique. En 572 il assembla les grands et les prélats du royaume pour faire procéder à une nouvelle division diocésaine du pays, rendue nécessaire par l'établissement de la métropole de Lugo. Attaqué trois ans après par Leuwigilde, roi des Goths, pour avoir envoyé des secours aux sujets révoltés de ce prince, il se hâta de conclure avec lui une trêve. En 580 il envoya des ambassa-

deurs auprès de Gontran, roi des Francs, pour l'engager à contribuer à faire cesser la persécution dirigée par Leuwigilde contre les catholiques; mais ces ambassadeurs, arrêtés à Poitiers par Chilpéric, autre roi des Francs, ami du roi goth, ne purent parvenir auprès de Gontran. En 582, Mir prit les armes pour soutenir Herménégilde, qui, appuyé par les catholiques, s'était révolté contre son père, Leuwigilde. Ce dernier marcha au-devant de l'armée des Suèves, et les ayant cernés dans un défilé, il contraignit Mir à signer la paix. Mir ne survécut pas longtemps à sa défaite; il eut pour successeur son fils Éboric, qui ne régna que deux ans, après quoi le royaume des Suèves fut annexé à celui des Goths. O.

Jean de Biclar, *Chronicon*. — Grégoire de Tours, *Hist.*, liv. V, c. 42; liv., VI, c. 43. — S. Isidore, *Chronicon Suevorum*.

MIR GHOLAM HOUCEÏN-KHAN, historien persan, né à Dehli, en 1723, mort en 1786, à Azemabad. Fils de Hiday et Alip-Khan, qui gouverna successivement plusieurs provinces de l'Indoustan sous la souveraineté du Grand-Mogol, il a composé : *Dévouement du Pontife*, pièce de vers en l'honneur de son aïeul, qui à l'âge de soixante-dix-sept ans s'était mis, en 1742, à la tête de l'armée mogole contre les Mahrattes; — *Seïaral Motakherin* (Revue des temps modernes), qui contient l'histoire générale de l'Indoustan de 1705 à 1783, et l'histoire spéciale des dynasties du Bengal, de l'Aoudh et des Grands-Mogols. Cette histoire, écrite en persan, fut traduite en anglais par Hadji Moustafa, et publiée pour la première fois par un libraire français à Calcutta, 1789, 3 vol. in-4°. Le texte persan fut publié, avec une nouvelle traduction anglaise, par le colonel de l'armée de Madras, John Briggs; London, 1832, et 1848, 2 vol. in-8°. Un abrégé de cette histoire a été fait, sous le nom de *Molouk es al Tewarikh*, ou *les Chronologies royales*, par Mewlewe Abdoul Kerim-Khan; Calcutta, 1827, in-4°. R—N.

Mohammed Masanderani, *History of Nadir-Chah*.

MIR WÉIS, fondateur du royaume d'Afghanistan, de la dynastie des Kholdja ou Ghildjis, né à Candahar, vers 1675, mort en 1715, dans la même ville. Intendant de la province de Candahar, il tua en 1709, par trahison, le gouverneur Gourghin-Khan, et se mit à sa place. Il souleva ensuite toutes les tribus afghanes, au nom de la Sounnah (tradition orthodoxe de l'Islam), contre les Persans chiites ou hétérodoxes. Après s'être fait proclamer roi de l'Afghanistan, il battit les troupes du roi des Perses en plusieurs rencontres, et défit sous les murs de Candahar même Khosrof-Khan, wali de Géorgie, qui d'une armée de trente mille hommes ne ramena à Ispahan que sept à huit cents hommes. Au moment où il se disposait à soumettre à son sceptre quelques tribus afghanes récalcitrantes, il mourut d'une chute de cheval. Ch. R.

Ferrin, *Voyage dans l'Afghanistan*. — John Malcolm, *History of Persia*.

MIRA DE MESCUA (*Antonio*), poëte dramatique espagnol du dix-septième siècle, né à Cadix (royaume de Grenade). Jeune encore, il fut nommé chanoine de la cathédrale de cette ville; en 1610, il était à Naples, attaché à la cour du comte de Lemos, protecteur zélé des lettres, et en 1620 chapelain de Philippe IV. Ses œuvres n'ont point été recueillies et sont dispersées dans les collections. Sa fécondité fut extrême, car on connaît de lui une cinquantaine de *comedias*, et il n'est pas douteux qu'il ne s'en soit perdu un grand nombre. Quelques-unes d'entre elles parurent un peu téméraires pour l'époque; *La Raynal* ne put être jouée qu'après avoir été grandement modifiée; l'autorité s'effraya de voir mettre sur la scène un épisode (apocryphe d'ailleurs) de la vie du roi Alphonse VIII, représenté comme disposé à renoncer à sa couronne afin d'obéir à la passion qu'il éprouvait pour une juive de Tolède. Du reste, Mira de Mescua se conformait au goût du public de l'époque; il traitait volontiers des sujets religieux, sur lesquels il répandait des épisodes qui paraîtraient aujourd'hui un peu étranges. Mira de Mescua a aussi composé quelques *autos*. Ce qu'il a fait de mieux en ce genre est *La mayor Sopervia humana*, qui mit en scène l'histoire de Nabuchodonosor. Indépendamment de ceux des *autos* imprimés à part, il s'en trouve deux dans un volume publié à Madrid en 1664 : *Navidad y Corpus Christi Festejudos*. G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I. — Pellicar, *Biblioteca*; t. I, p. 89. — Ticknor, *History of Spanish Litterature*, t. I, p. 315. — A.-F. von Schuck, *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, t. II, p. 455-469.

MIRA BAÏ, poëtesse indienne, dont le *Bhakta mala* raconte les miracles et les vertus. Ses hymnes à Vichnou jouissent d'une grande popularité, et quelques-unes de ses odes sacrées ont été insérées dans le rituel de la secte vichnaïte. Cette femme célèbre vivait sous le règne d'Akbar (1555-1605), qui fut un de ses admirateurs et qui se rendit auprès d'elle en personne pour la connaître. Il se fit accompagner dans cette visite par le musicien Tan-Sen, qui s'accorda avec Akbar pour proclamer la supériorité de Mira et la déclarer digne de l'estime et de la vénération générales. Mira était fille d'un petit raja. Elle avait épousé un adorateur de Déos. S'étant convertie à la doctrine de Vichnou, et son mari ne voulant pas suivre cet exemple, elle résolut de le quitter pour pouvoir se livrer librement au culte de la divinité de son choix. Son mari essaya de l'empoisonner; elle avala la potion mortelle d'un seul trait sans qu'il en résultât le moindre inconvénient pour sa santé. Le coupable, étonné et confus, consentit alors à la séparation demandée, et assigna à sa femme une petite rente, qui lui assura l'indépendance. Elle se retira à Dvaraka, où elle se voua au culte de Ranachhor, qui est une des nombreuses incarnations de Krichna enfant. Pendant un pèleri-

nage qu'elle faisait dans l'Inde, une persécution éclata contre les sectaires; les brahmanes voulurent la ramener à Dvaraka. Elle entra dans le temple de la divinité tutélaire pour en prendre congé. A son aspect, l'image du dieu se fendit en deux. Mira s'élança dans l'ouverture et disparut pour toujours. DELAMARRE.

The Religions of the Hindou, par Wilson. — Le *Bhakta mala* de Kabud. — L'*Histoire de la Littérature hindoustanie* par M. Garcin de Tassy.

MIRABAL (*N...*), voyageur et officier français, né en Gascogne, vers 1671. Il a exercé toute sa vie le métier des armes. On a de lui : *Voyage d'Italie et de Grèce avec une Dissertation sur la bizarrerie des opinions des hommes*; Paris, 1698, in-12. R—R.

MIRABAUD (*Jean-Baptiste* DE), littérateur français, né en 1675, à Paris, où il est mort, le 24 juin 1760. Il embrassa d'abord le métier des armes, et se trouva à la bataille de Steinkerque. Le goût de la retraite et de l'étude lui fit passer quelques années dans la congrégation de l'Oratoire. Appelé ensuite auprès de la duchesse d'Orléans comme secrétaire des commandements, il fut chargé de l'éducation des deux dernières filles de cette princesse. Il aimait singulièrement les lettres, et pendant longtemps il les cultiva pour elles-mêmes; plusieurs ouvrages qu'il avait écrits sur des objets intéressants d'histoire et de philosophie ne virent jamais le jour. Il venait, à la sollicitation de ses amis, de publier la traduction de *La Jérusalem délivrée* lorsqu'il fut admis dans l'Académie Française à la place du duc de La Force (28 septembre 1726); l'influence de la maison d'Orléans ne fut pas étrangère à ce choix bizarre d'un écrivain presque inconnu. La douceur et l'honnêteté de ses mœurs le rendirent cher à ses confrères, qui d'une commune voix le choisirent pour secrétaire perpétuel lorsqu'en 1742 cet emploi vint à vaquer, par le décès de l'abbé Houteville. Il l'occupa peu de temps; son âge et ses infirmités l'obligèrent de s'en démettre entre les mains de Duclos; mais il conserva jusqu'à sa mort le logement au Louvre et la pension qui y étaient attachés. Buffon a tracé de lui un magnifique éloge en recevant son successeur. « Libre de passions, dit-il, et sans autres liens que ceux de l'amitié, il était plus à ses amis qu'à lui-même. Il a passé sa vie dans une société dont il faisait les délices. Ses ouvrages portent l'empreinte de son caractère : plus un homme est honnête et plus ses écrits lui ressemblent. Mirabaud joignit toujours le sentiment à l'esprit; mais il avait si peu d'attachement pour ses productions, il craignait si fort et le bruit et l'éclat qu'il a sacrifié celles qui pouvaient contribuer le plus à sa gloire. » On a de Mirabaud : *La Jérusalem délivrée, poëme*; Paris, 1724, 2 vol. in-12; nouv. édit., Paris, 1836, 2 vol. in-18. Cette traduction, la première dont la lecture fût supportable, obtint du succès; mais elle n'est ni fidèle ni complète, et elle a été surpassée par celle de Lebrun; — *Alphabet de la fée Gracieuse*; Paris, 1734, in-16, composé pour Mlle de Beaujolais; — *Roland furieux, poëme*; Paris, 1741, 4 vol. in-12. Il a suivi dans cette version les mêmes errements que dans la précédente. « Le *molle et facetum* de l'Arioste, dit Voltaire, cette urbanité, cet atticisme, cette bonne plaisanterie répandue dans tous ses chants, n'ont été ni rendus ni même sentis par Mirabaud, qui ne s'est pas douté que l'Arioste se raillait de toutes ses imaginations ». — *Sentiments des philosophes sur la nature de l'âme*, impr. en 1743 dans les *Nouvelles Libertés de penser*, et en 1770, dans le *Recueil philosophique* de Naigeon; — *Le Monde, son origine et son antiquité*; Londres (Paris), 1751, in-8° : cet ouvrage paraît avoir été en partie inséré dans les *Dissertations* mêlées de J.-F. Bernard (1740, 2 vol.); les éditeurs Du Marsais et Le Mascrier, l'ont développé et y ont ajouté un *Essai sur la Chronologie*, des notes et une préface; — *Opinions des anciens sur les Juifs*; — *Réflexions sur l'Évangile*; Londres, 1769, in-8° : ces deux opuscules ont été revus par Naigeon; le premier se trouve, mais plus court, dans le recueil de Bernard, déjà cité; le second a été réimprimé avec le nom de Fréret sous le titre d'*Examen critique du Nouveau Testament*; Londres, 1773 ou 1777, in-12. On a mis le nom de Mirabaud au *Système de la Nature*, code d'athéisme qu'on sait être aujourd'hui du baron d'Holbach. P. L—Y.

D'Alembert, *Hist. des Membres de l'Acad. Française*, V, 615. — Tastet, *Hist. de l'Acad. Française*.

MIRABEAU (*Jean-Antoine* RIQUETTI DE), fils d'Honoré III de Riquetti, né le 29 septembre 1666, mort le 17 mai 1737. Cet aïeul du grand orateur était doué de l'extérieur le plus imposant. A une force de corps prodigieuse il unissait une indomptable énergie de caractère. Au moral, comme au physique, rien n'égalait son impétuosité naturelle; mais comme toutes ses inclinations étaient tournées vers le bien, sa vie entière n'offrit que des faits honorables. Entré au service dès l'âge de dix-huit ans, il ne dépassa point le grade de colonel. Honoré de l'affection particulière du duc de Vendôme, il se distingua sous lui dans la guerre d'Italie. En 1705, laissé pour mort sur le champ de bataille de Cassano, par suite de ses blessures, il resta privé de l'usage du bras droit, et fut obligé toute sa vie de porter un collier en argent, les muscles du cou ayant été brisés en partie par une balle. Une pension considérable lui fut alors offerte : il la refusa, et obtint qu'elle fût partagée entre six capitaines mis, comme lui, hors de combat à l'affaire de Cassano. Cependant il quitta le service bientôt après, et vécut retiré dans son château. Il avait épousé une demoiselle de Castellane, dont il eut sept enfants; quatre moururent avant lui, et trois lui survécurent : *Victor*, qui fait l'objet de l'article suivant; *Louis-Alexandre*, qui, mort en 1761, sans postérité, laissa peu de souvenirs;

Jean-Antoine-Joseph (né le 8 octobre 1717), connu sous le nom de *bailli de Mirabeau*. Ce dernier fut gouverneur de la Guadeloupe, servit, en 1756, au siége de Mahon, et accepta le généralat des galères.

Mémoires de Mirabeau, t. I.

MIRABEAU (*Victor* RIQUETTI, marquis DE), économiste français, né à Pertuis, le 5 octobre 1715, mort à Argenteuil, le 13 juillet 1789 (1). L'aîné des fils survivants du marquis Jean-Antoine (*voy.* la *note*), il entra à quatorze ans au service comme enseigne, et devint capitaine de grenadiers au régiment de Duras, dont son père avait été colonel et qu'il avait vendu, en 1712, au marquis de Gensac. Il se distingua aux siéges de Kehl et de Philipsbourg, à l'attaque des lignes de Dettingen, où il fut blessé, aux combats d'Hipersberg et de Clausen; il fit la campagne de Bavière en 1742, et fut décoré de la croix de Saint-Louis en 1743. Cette même année il quitta le service, et épousa Marie de Vassan (née le 3 décembre 1725), veuve depuis 1737 de François de Ferrières, marquis de Saulvebeuf. Dès 1735 le marquis de Mirabeau s'était occupé de théories d'économie politique; il écrivit de nombreux volumes et mémoires, curieux à la fois par leur esprit dogmatique et par leur style, bizarre et obscur. « Prends donc garde, lui disait son frère le bailli : ton style n'est pas clair, même pour les gens instruits; tes figures rendent tes ouvrages intraduisibles dans les autres langues (2). » Voulant se rapprocher de la capitale, il quitta la Provence, « où l'on ne pratiquait plus, disait-il, ce culte de respect attaché à des races antiques, » acheta, en 1740, la terre de Bignon, près de Nemours, et acquit, en 1742, un hôtel à Paris. Il faut se rappeler ici que l'orgueil nobiliaire touchait chez le marquis de Mirabeau à la folie, et fut la principale cause des persécutions qu'il faisait subir à son fils, auquel il reprochait de « déshonorer sa race ». A cet indomptable orgueil se joignait une étrange exaltation de charité, mêlée d'une humilité apparente. « Puisque, écrivit-il à son frère, ma vocation m'est connue et mon devoir tracé, de m'être promis intérieurement d'employer toute ma vie mon peu de talent et les entrées que me donnent un rang au-dessus du médiocre, et que je n'ai pas mérité, de les employer, dis-je, à promouvoir, par tous les moyens, ce que je sais être la vérité utile, les principes simples que je sais pouvoir opérer le soulagement de mes frères, cela prendra aujourd'hui, demain ou jamais, mais j'aurai rempli ma tâche de charité. Tant que mon tempérament me permettra d'écrire, j'écrirai; tant que l'âge et la décence me souffriront aux lieux où l'on peut dire avec fruit, j'y paraîtrai et dirai. Quand les signaux de la nature m'indiqueront la nécessité de la retraite, j'irai alors pratiquer la charité envers mes voisins de la campagne; telle est ma mission, tels sont mes châteaux (1). » Sa fortune, qui n'était pas aussi considérable qu'on le prétendait, reçut de graves échecs par l'état d'abandon où il laissa ses principales terres, par de ruineux essais agricoles, par l'entreprise, infructueusement dispendieuse, d'une grande exploitation de mines. Une des causes encore qui contribuèrent le plus à diminuer sa fortune fut l'opiniâtreté que, dans l'intention de former deux branches de sa race, il se mit à acheter de grandes terres lointaines, qu'il fallut revendre, notamment, en Gascogne, le duché de Roquelaure, dont il espérait obtenir le titre. Quant à son intérieur, qui, fort paisible pendant les quinze premières années de son mariage, était devenu si orageux, il est ainsi raconté par l'illustre fils de l'économiste. « En 1757, la mort du marquis père de la marquise de Mirabeau appela celle-ci en Limousin, où elle ne fut pas accompagnée par son mari, retenu dans la capitale, ou auprès, par des chimères d'écrivain chef de secte; des difficultés pécuniaires, d'imprudentes suggestions maternelles, des conseils pernicieux, une fougue naturelle et habilement exaltée par de pervers obsesseurs, des écarts, même des torts respectifs, jetèrent entre les deux époux des germes de discorde rapidement envenimés. Pendant ce temps s'installait au Bignon une rivale déjà depuis longtemps préférée, madame de Pailly, dont l'empire devait durer jusqu'aux derniers jours du marquis, femme également dangereuse par sa jeunesse, par sa beauté, par son esprit, profondément artificieux. Le ressentiment de la marquise éclata; des actes d'un odieux despotisme répondirent à ses plaintes véhémentes, mais légitimes; sa rage ne connut plus de bornes; une haine furieuse, des procès scandaleux s'ensuivirent pendant plus de quinze ans; et cette lamentable subversion d'un ménage formé sous d'heureux auspices empoisonna la seconde moitié de la vie de deux époux, détruisit une maison considérable, rendit, pour ainsi dire, orphelins les enfants, à qui manquait une mère, naturellement préposée pour excuser auprès du père l'ignorance et la légèreté de leur âge; pour tempérer auprès d'eux la sévérité des leçons, l'aigreur des reproches, la

(1) Son petit-fils, le célèbre orateur, dans une notice insérée dans le tome Ier des *Mémoires de Mirabeau*, publiés par Lucas de Montigny), fait remonter sa famille aux *Arrighetti*, qui, appartenant au parti gibelin, furent chassés de Florence en 1268, et vinrent s'établir en Provence, où ils se livrèrent particulièrement au commerce. L'un de ses aïeux, Jean de Riquetti, premier consul de Marseille en 1562, acheta, entre autres, la terre de *Mirabeau*. En 1660 son petit fils Thomas logea chez lui Louis XIV avec le cardinal Mazarin, lors des troubles de la régence, qui avaient gagné Marseille, comme le reste du royaume. Ce fut à cette occasion que le jeune roi érigea la terre de Mirabeau en *marquisat*; mais les formalités de l'enregistrement ne furent remplies que vingt cinq ans plus tard, sous Honoré III, fils de Thomas Riquetti.

(2) Lettre du 7 décembre 1779.

(1) Lettre du 12 juin 1759.

dureté des châtiments paternels, et jeta la plupart de ces enfants dans une carrière sans terme de dangers et de désordres, d'égarements et d'infortunes (1). »

Les travaux du marquis de Mirabeau sur les finances et l'économie politique, matières peu connues alors et pour ainsi dire encore mystérieuses, lui valurent des adversaires et des amis, également passionnés. Il compta même parmi ses partisans plusieurs souverains, tels que le margrave de Bade, le grand-duc de Toscane Léopold, devenu empereur en 1790, Stanislas-Auguste, roi de Pologne ; Gustave III, roi de Suède, qui lui envoya, en 1772, la plaque de Wasa. Ce dernier prince, ayant eu l'occasion de rencontrer plus tard le marquis économiste à Paris, lui parla un jour de Montesquieu. « Les rêveries surannées de cet homme, répondit le marquis, ne sont plus estimées que dans quelques cours du Nord. » On cita même le dauphin, fils de Louis XV, qui qualifiait *l'Ami des hommes* « le bréviaire des honnêtes gens, » et le savait, disait-il, par cœur. *L'Ami des hommes* offrit aussi l'hospitalité à J.-J. Rousseau, qui le paya par quelques formules de politesse, et on sait que lui-même était grand admirateur de Lefranc de Pompignan, que Voltaire a si cruellement persiflé. Ses grands principes philosophiques étaient de *cultiver la sensibilité et déraciner l'amour-propre, et que ce sont les bonnes œuvres qui font la vie, le reste n'étant que végétation.* Les principaux écrits du marquis de Mirabeau sont : *Mémoire concernant l'utilité des états provinciaux relativement à l'autorité royale;* Rome (Paris), 1750, in-12 ; — *L'Ami des hommes, ou traité de la population;* Avignon (Paris), 3 vol. in-4° ou 8 vol. in-12, 1756 : c'est le principal ouvrage de l'auteur; traduction italienne, Sienne, 1783 ; — *Théorie de l'Impôt;* 1760, in-4° et in-12; — *Lettres sur les Corvées;* 1760, in-4°; — *Philosophie rurale, ou économie générale et politique de l'agriculture, réduite à l'ordre immuable des lois physiques et morales qui assurent la prospérité des empires;* Amsterdam (Paris), 1763, in-4°, 1764, in-12 ; — *Lettres sur le Commerce des Grains;* Amsterdam et Paris, 1768, in-12; — *Les Économiques;* Paris, 1769, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12; — *Leçons économiques;* Amsterdam, 1770, in-12; — *Les Devoirs;* Milan, 1770, in-8°; — *Instruction populaire, ou la science, les droits et les devoirs de l'homme;* Lausanne, 1774, in-12 ; — de nombreux articles, la plupart sous forme de *lettres*, dans les *Éphémérides du Citoyen* (Journal qui forme 40 vol. in-12), et dans le *Journal de l'Agriculture, du Commerce et des Finances;* — *Lettres* (inédites), *au bailli de Mirabeau*, dont la plupart sont reproduites dans les *Mémoires de Mirabeau;* — *Hommes à célébrer, pour avoir, en ces derniers âges, mérité de leur siècle et de l'humanité, relativement à l'éducation politique et économique*, ouvrage posthume, publié par le P. Boscowich; Bassau, 1789, 2 vol. in-8°. F. H.

Mémoires de Mirabeau, t, I-III.

(1) *Mémoires de Mirabeau*, t. I, p. 222.

MIRABEAU (*Honoré - Gabriel* RIQUETTI, comte DE), célèbre orateur français, fils du précédent, naquit au Bignon, près de Nemours, le 9 mars 1749, et mourut le 2 avril 1791, à Paris. A l'âge de trois ans il eut la variole, qui laissa sur sa figure des marques ineffaçables (1). Il annonça de bonne heure le caractère violent et passionné qui, renfermé dans les étroites limites de la vie privée, comme un torrent impétueux entre des rives resserrées, brise tous les obstacles sur son passage, mais qui plus tard au large sur la vaste scène d'une révolution devint la source d'une admirable éloquence. Son père, homme d'un caractère despotique, voulut se rendre maître de ses emportements (2), et lui donna d'abord pour précepteur Poisson, puis l'abbé Choquard (3). Mais s'il y échoua il parvint du moins à inculquer à son fils ces précieuses notions de la science économique qui à l'Assemblée constituante lui donnèrent une éclatante supériorité sur ses collègues. Les rapports entre le père et le fils s'envenimant de jour en jour, le marquis destina le jeune homme à la profession des armes; il le fit, le 19 juillet 1767, incorporer dans le régiment du marquis de Lambert (4). Cinq années furent ainsi

(1) « La mère, qui avait plus de tendresse que de prudence, s'avisa d'essayer sur la figure tuméfiée des fomentations basardées et l'application d'un collyre qui fut cause que le visage de l'enfant resta profondément sillonné et cicatrisé ; aussi le marquis écrivait-il quelque temps après au bailli : « Ton neveu est laid comme celui de Satan. » — « L'accident qui défigura ainsi Gabriel servit de leçon au père, qui fit vacciner ses autres enfants. » (*Mémoires de Mirabeau*, t. I, p. 241.)

(2) Voici le portrait extravagant qu'il en fait, dans ses lettres au bailli : « Cet enfant ne ressemble pas mal à Polichinelle, étant tout ventre et tout dos ; il me paraît apte à faire la manœuvre de la tortue : il présente l'écaille, et se laisse frapper. » — Ailleurs : « C'est un esprit de travers, fantasque, fougueux, incommode, penchant vers le mal avant de le connaître. » — Puis : « C'est une intelligence, une mémoire, une capacité qui saisissent, ébahissent, épouvantent. » — Puis encore : « C'est un rien enjolivé de fadaises, qui donnera de la poudre aux yeux des caillettes, mais qui ne sera jamais qu'un quart d'homme, si, par aventure, il est quelque chose. » *Lettres* du marquis *au bailli de Mirabeau* dans les *Mémoires de Mirabeau*, t. I, p. 252 et suiv.)

(3) « Mon rude fils, écrivait-il au bailli, est enfin en résidence bien appropriée à ses mérites : j'ai voulu lui donner la dernière façon par l'éducation publique, et je l'ai mis chez l'abbé Choquard. Cet homme est roide et force les punitions dans le besoin ; je lui ai dit de ne pas les épargner : ce dernier essai fait et rempli, s'il n'y a pas d'amendement, comme je n'en espère point, je le dépayserai à forfait. » Le père l'avait fait inscrire sous le nom de *Pierre Buffière*, « afin qu'un nom habillé de quelque lustre ne fût pas traîné sur les bancs d'une école de correction ». (*Mém. de Mirabeau*, t. I, p. 276.)

(4) « Lambert est redouté comme le grand-prévôt, et son aide major, Grévin, qu'il donnera pour mentor à mon fils, est rigoureux, ainsi que je l'ai demandé. » (*Lettre* du marquis *au bailli de Mirabeau*, du 21 mars 1767.)

consacrées à l'étude des diverses branches de l'art militaire; et Mirabeau écrivait plus tard du donjon de Vincennes : « Je puis montrer des extraits de trois cents auteurs militaires, et des mémoires de moi sur toutes les parties du métier, depuis les plus grands objets de la guerre jusqu'aux détails de l'artillerie, du génie, des vivres même. » Le jeune volontaire montra dès son début une grande aptitude pour la carrière militaire, et il allait obtenir un brevet de sous-lieutenant, lorsqu'un incident, facile à prévoir, vint enflammer la colère du père. Gabriel, à son régiment, avait perdu quarante louis au jeu ; il avait aussi fait quelques dettes. A ce tort, inexcusable aux yeux du vieux marquis, vint s'en ajouter un autre. La fille d'un archer de Saintes avait plu au marquis de Lambert ; elle avait plu aussi au jeune Mirabeau : le sous-lieutenant supplanta le colonel. Lambert s'en vengea en faisant insulter son heureux rival par une caricature grossière. De vives discussions s'en suivirent : le colonel appela l'autorité de son grade au secours de l'amour-propre irrité. Le jeune volontaire entreprit de s'y soustraire en quittant son poste pour se rendre à Paris. C'était là un crime aux yeux de ses chefs, et il fut enfermé dans le fort de l'île de Ré au moyen d'une lettre de cachet obtenue par son père (1). C'est dans cette prison qu'il écrivit l'*Essai sur le Despotisme*. Au sortir du fort de Ré, il partit pour la Corse avec le régiment de Royal-Comtois. Il paraît qu'il se conduisit avec distinction dans cette campagne, car ses chefs sollicitèrent pour lui le brevet de capitaine de dragons. Mais le marquis, par manie d'*économisme*, persista à vouloir détourner son fils de la carrière militaire et « à le faire rural ». — « Je ne veux pas, disait-il, de rêveries romanesques, de voyages dans les planètes et d'amusements infructueux. C'est le travail et son succès qui font le plaisir. Les cinq sens de nature sont pour nous aider au travail. La vue et le tact, l'odorat et le goût pour discerner les objets, l'ouïe pour correspondre; et le plaisir, qui n'est qu'une virgule dans toute cette phrase-là, ne peut aller qu'après le besoin. » En même temps il lui recommandait de méditer ses *Économiques* et ses *Éphémérides*. Mais la science économique avait peu d'attraits pour Mirabeau ; la théorie lui paraissait étroite, fausse, systématique ; près de son père il se bornait à énoncer timidement quelques doutes, qui semblaient autant de sacriléges; de loin il s'exprimait plus ouvertement, et ses discours étaient rapportés et envenimés par les espions domestiques dont son père l'environna toujours. Cependant il embrassa avec courage un travail fastidieux, qui lui était imposé relativement à la terre de Mirabeau, où il continua de résider avec son oncle le bailli. Celui-ci réussit enfin à réconcilier le père avec le fils, qui vint le 21 septembre 1770 trouver son père à Aigueperse en Limousin : il y arrivait au moment de la mort de sa grand'mère maternelle, la marquise de Vassan. La mère de Mirabeau s'y trouvait aussi, animée par la vue d'une riche succession, aigrie par un long exil, emportée par la fougue de son caractère. Quels que fussent ses torts domestiques, peut-être exagérés et d'ailleurs compensés par ceux de son mari, elle voulait se saisir de sa fortune et de sa liberté : elle annonçait l'intention de plaider, en cas de besoin. C'est ainsi que se préparait le long scandale des débats judiciaires dont les tribunaux retentirent pendant plus de quinze ans, et mirent Mirabeau dans une des positions les plus difficiles, celle d'un fils placé entre un père et une mère ouvertement divisés, qui, aveuglés par leur passion respective, exhalaient devant lui, l'un contre l'autre, la haine la plus furieuse. Le 22 juin 1772, Mirabeau épousa Marie-Émilie de Covet, fille unique du marquis de Marignane, alors âgée de dix-huit ans ; « elle était d'une figure très-ordinaire et même vulgaire au premier abord ; brune, même un peu mauricaude, de beaux yeux, de beaux cheveux, mais un joli rire continuel ; ayant la taille petite, mais bien, quoique se tenant de côté ; montrant bien de l'esprit ingénu, fin et sensible, vif, gai et plaisant et un des plus essentiellement jolis caractères (1). » Quelque brillant que fût ce mariage sous le rapport de la fortune, les avantages n'en pouvaient être réalisés que dans un avenir lointain, et ils ne le furent jamais. Mirabeau ne dissipa point la dot de sa femme, comme on l'a dit, car il ne reçut pas un écu de dot, mais seulement une pension de trois mille francs et une promesse de trois cent mille francs payables après la mort du marquis de Marignane, qui a survécu de douze ans à son gendre (2). Marié, il se retira avec sa jeune femme dans le château de Mirabeau, où il se proposait de vivre tranquillement et avec beaucoup d'ordre. Mais la vanité de son rang l'emporta ; et comme il aimait à vivre grandement et que sa fortune n'était considérable qu'en apparence, il contracta en peu de temps pour 160,000 fr. de dettes. Son père, indigné, provoqua son interdiction ; et à la suite d'affaires graves avec un M. Villeneuve de Mohans, il fut renfermé, le 23 septembre 1774, au château d'If, dans le golfe de Marseille. Sa femme se retira à Aix avec son père ; et depuis cette époque les deux époux ne devaient jamais se revoir. Du château d'If il fut transporté au fort de Joux, dans le Jura, près de Pontarlier. Il obtint bientôt du commandant de ce fort la permission de se rendre dans la ville ; et il fut accueilli dans les meilleures maisons. L'une d'elles était celle du

(1) « Je le compte, écrivait-il au bailli, encagé maintenant dans l'île de Ré, et bien recommandé au bailli d'Aulan, qui le jugera au futur. J'ai donné seulement pour note qu'il était fougueux, l'esprit de travers et menteur par instinct. J'ai ordonné à Grévin de le suivre et de prendre les ordres. » (*Mémoires de Mirabeau*, t. I, p. 297).

(1) *Lettre du marquis au bailli de Mirabeau* du 1er septembre 1772.

(2) *Mém. de Mirabeau*, t. II, p. 6 et suiv.

marquis de Monnier, ancien président de la chambre des comptes de Dôle. Ce vieillard septuagénaire avait une jeune femme pleine d'attraits et d'esprit. Mirabeau lui fit la cour. « Je me craignais moi-même, a-t-il dit. J'étais très-malheureux; et le malheur donne de la sensibilité. On me témoignait de l'intérêt, on développait tous les charmes qui peuvent me séduire fortement, ceux d'une âme généreuse et d'un esprit agréable. Eh! quel consolateur plus délicieux que l'amour!.... Elle est douce, et n'est ni timide ni nonchalante comme tous les naturels doux; elle est sensible, et n'est pas faible; elle est bienfaisante; et sa bienfaisance n'exclut ni le discernement ni la fermeté. Hélas! toutes ses vertus sont à elle; toutes ses fautes sont à moi. » Dans une petite ville cette intrigue ne pouvait rester longtemps secrète. Mirabeau parvint à s'échapper, et se réfugia avec madame de Monnier d'abord en Suisse, puis en Hollande. Il vint se fixer à Amsterdam. Les deux fugitifs furent bientôt arrêtés. Le 8 juin 1777 Mirabeau entrait au fort de Vincennes. C'est de ce fort qu'est datée sa célèbre correspondance avec Sophie, œuvre d'une passion brûlante, mais dont le style incorrect ne rachète pas toujours la monotone situation des deux amants. Il annota dans cette prison les *Baisers* de Jean Second; il écrivit un *Traité de la Mythologie*, un *Traité de la Langue Française*, un *Essai de la Littérature ancienne et moderne*, un *Essai sur les Lettres de Cachet et sur les Prisons d'État*, toutes œuvres dont on ne parlerait même pas si elles n'étaient de Mirabeau. Enfin, au bout de quatre ans il sortit de Vincennes. Son premier soin fut de chercher à faire révoquer l'arrêt qui l'avait condamné à la peine capitale, comme ravisseur de madame de Monnier, et à rétablir ses droits d'époux à l'égard de madame de Mirabeau. C'est dans ces diverses affaires qu'il déploya pour la première fois toutes les ressources d'une éloquence passionnée; et il disait lui-même d'un de ses mémoires publiés dans l'affaire de Pontarlier : « Si ce n'est pas là de l'éloquence inconnue à nos siècles barbares, je ne sais ce que c'est que ce don du ciel si séduisant et si rare. » A Aix son affaire avec sa femme donna lieu à des plaidoiries restées célèbres dans le barreau provençal; et on raconte que son adversaire, Portalis, les larmes aux yeux de dépit, rongeait le crayon qu'il tenait à la main, pour prendre des notes, tant il se sentait inférieur à son rival. Le jour où Mirabeau plaida pour la première fois, M. de Marignane, au sortir de l'audience, demanda à sa fille ce qu'elle pensait de cet homme. « Je pense, reprit-elle, qu'il a encore plus d'esprit qu'il n'est méchant. » Sorti de toutes ces épreuves de la vie domestique, Mirabeau se rendit à Londres pour faire imprimer ses *Considérations sur l'Ordre de Cincinnatus*. Revenu en France en 1785, il publia une brochure sur la Caisse d'Escompte; et attaqua la banque de Saint-Charles dans une autre. M. de Vergennes lui confia bientôt une mission pour Berlin, où il arriva quelques jours avant la mort de Frédéric II. Il paraît qu'il ne réussit pas au gré du ministre; car ayant peu de temps après demandé la place d'envoyé auprès de la cour de Bavière, il éprouva un refus. Mirabeau revint donc à Paris, où il publia *La Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, compilation médiocre.

Cependant l'acte de convocation des électeurs du royaume venait de paraître. Mirabeau écrivit à Cerutti : « Je désire passionnément être aux états généraux. Je ne crois pas que j'y serai inutile. » Il partit pour la ville d'Aix. Ici commence la vie historique de Mirabeau. Le prologue est terminé. A peine arrivé, l'ordre de la noblesse chercha à le repousser de ses rangs, car elle ne voulut admettre que des nobles possesseurs de fief. Rejeté par les siens, il leur laissa pour adieux ces paroles :

« Dans tous les pays, dans tous les âges, les grands ont implacablement poursuivi les amis du peuple; et si je ne sais par quelle combinaison de la fortune il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens; mais atteint du coup mortel il lança de la poussière vers le ciel, et de cette poussière naquit Marius, Marius moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome le pouvoir dominateur des nobles. »

Le lendemain on lisait sur une pancarte en gros caractères, au-dessus d'une boutique : *Mirabeau, marchand de drap*. Le tiers état l'élut comme premier député de la sénéchaussée d'Aix. Le premier acte public de Mirabeau fut une éclatante revendication de la liberté de la presse. Il avait publié la première feuille d'un *Journal des États généraux*; un arrêt du conseil du roi, du 6 mai 1789, le supprima. A cette occasion, le député d'Aix publia une lettre à ses commettants, où se trouvent ces nobles paroles, qui peuvent servir de leçon à plus d'une époque :

« Il est donc vrai, dit-il, que nous en sommes au point où les formes les plus despotiques marchent aussi rudement qu'une administration légale! Vingt-cinq millions de voix réclament la liberté de la presse; et c'est alors qu'un ministère, soi-disant populaire, ose effrontément mettre le scellé sur nos pensées, privilégier le trafic du mensonge, et traiter comme objet de contrebande l'indispensable exportation de la vérité.... Mais quel est le crime de cette feuille qu'on a cru devoir honorer d'une improbation particulière? Le crime de cette feuille, crime pour lequel il n'y a pas de rémission, c'est d'avoir annoncé la liberté, c'est de ne pas avoir encensé l'idole du jour, d'avoir cru que la vérité était plus nécessaire aux nations que la louange, et qu'il importait plus même aux hommes en place d'être servis que flattés. Quels sont les papiers publics qu'on autorise? Tous ceux avec lesquels on se flatte d'égarer l'opinion. On pousse l'indignité jusqu'à forcer la confiance du public par ces archives de mensonges; et ce public, trompé par abonnement, devient la

complice de ceux qui l'égarent..... Je continue le *Journal des États généraux*. »

Le lundi 18 mai il prit pour la première fois la parole sur la motion de Rabaut-Saint-Étienne, qui demandait qu'on autorisât messieurs du bureau des communes à conférer avec les commissaires du clergé et de la noblesse pour obtenir que tous les membres des états généraux se réunissent et procédassent en commun à la vérification des pouvoirs. Il fut d'avis qu'on ne s'adressât qu'au clergé, et qu'on laissât la noblesse continuer sa résistance. L'assemblée vota la motion de Rabaut; mais les événements immédiats donnèrent raison au bon sens politique de Mirabeau. Le 23, comme un des secrétaires lisait une lettre adressée à M. le doyen de l'ordre du tiers par le marquis de Brézé, au nom du roi, et que terminaient ces lignes : « J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un sincère attachement. » — Mirabeau se leva : « A qui s'adresse, dit-il, ce sincère attachement? » Le secrétaire répondit : « A M. le doyen de l'ordre du tiers. » — « Il ne convient à personne dans le royaume, ajouta Mirabeau, d'écrire ainsi au doyen des communes. » Le 15 juin il appuya la proposition de Sieyès pour que l'assemblée se constituât, et proposa qu'elle prît le titre d'*Assemblée des représentants du peuple français*. Le 23 il s'exprima en ces termes, après le départ du roi : « Messieurs, j'avoue que ce que vous venez d'entendre pourrait être le salut de la patrie, si les présents du despotisme n'étaient toujours dangereux. Quelle est cette insultante dictature? L'appareil des armes, la violation du temple national, pour vous commander d'être heureux? Qui vous fait ce commandement? Votre mandataire..... Une force militaire environne les états! Catilina est-il à nos portes? Je demande qu'en vous couvrant de votre dignité vous vous renfermiez dans la religion de votre serment; il ne nous permet de nous séparer qu'après avoir fait la constitution. » Alors M. de Brézé s'avança vers l'assemblée, et prononça quelques mots d'une voix basse et mal assurée. « Plus haut! » lui criat-on. — « Messieurs, dit le grand-maître des cérémonies, vous avez entendu les ordres du roi. » — « Oui, monsieur, répliqua Mirabeau, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi; et vous, qui ne sauriez être son organe auprès des états généraux, vous qui n'avez ici ni place ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant, pour éviter toute équivoque, je déclare que si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force, car nous ne quitterons nos places que par la puissance des baïonnettes. (1) » Ces paroles sont justement célèbres. L'assemblée hésitait; mais ces mots hardis, jetés si à propos, fixèrent sa décision; et le président, Bailly, annonça à M. de Brézé que l'Assemblée allait continuer ses délibérations.

Le 8 juillet Mirabeau fit la motion du renvoi des troupes de Versailles; le 16, celle du renvoi des ministres. A cette occasion il prononça ces paroles : « Les représentants du peuple, revêtus d'une invincible puissance et presque d'une véritable dictature, quand ils sont les organes de la volonté générale, ne sont que des pygmées impuissants s'ils osent substituer à leur mission sacrée des vues intéressées ou des passions particulières. » Le 26 septembre l'assemblée discutait le plan financier de Necker. Comme elle n'arrêtait rien, Mirabeau se leva, et dit :

« Avons-nous un plan à substituer à celui que le ministre nous propose? Oui, s'écrie un député. — Je conjure celui qui a répondu oui de considérer que son plan n'est pas connu, qu'il faut du temps pour le développer, l'examiner, le démontrer; que fût-il soumis à notre délibération, son auteur a pu se tromper; que quand tout le monde a tort, tout le monde a raison. Il se pourrait donc que l'auteur de cet autre projet, même en ayant raison, eût tort contre tout le monde, parce que sans l'assentiment de l'opinion publique le plus grand talent ne peut triompher des circonstances. Il faut donc en revenir au plan de M. Necker........ Votez ce subside extraordinaire. Votez-le. Eh, messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles ou dans les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces mots forcenés : *Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère!* Et certes, il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni Rome, ni périls. Aujourd'hui la banqueroute est là; elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur; et vous délibérez! »

On raconte que l'assemblée fut entraînée par ce discours. Elle adopta de confiance le plan du ministre, qui fut invité à formuler lui-même un projet de décret. Ce projet fut décrété dans la séance du 6 octobre. Le 20 novembre l'orateur attaqua vivement la Caisse d'Escompte, et déploya dans cette discussion des connaissances économiques du premier ordre. Il combattit la centralisation d'une banque unique à Paris.

« Nous avons aboli, dit-il, les priviléges; et vous voulez en créer un. Nous livrerons à cette caisse nos recettes, notre commerce, notre industrie, notre argent, notre crédit public et privé! Nous ferons plus encore, tant nous craignons de ne pas être assez généreux! Nous avons partagé le royaume en quatre-vingts départements, nous les vivifions par le régime le plus sage et le plus fécond que l'esprit humain ait pu concevoir, les assemblées provinciales. Mais, comme si l'argent et le crédit n'étaient pas nécessaires partout à l'industrie, nous rendons impossibles à chaque province les secours d'une *banque locale* qui soit avec son commerce ou ses manufactures dans un rapport aussi immédiat que son administration. Car, le privilége de la nouvelle banque fût-il limité à la capitale, quelle banque particulière subsisterait?

(1) Telle est la rédaction du *Moniteur*. La phrase populaire est celle-ci : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes. »

ou tenterait de s'établir à côté de celle qui verserait dans la circulation des billets garantis par la société entière ? »

Le 20 mai 1790 Mirabeau donna son opinion dans la grande question du droit de paix et de guerre. « La question est insoluble, dit-il, si on la pose ainsi : Faut-il déléguer au roi l'exercice du droit de faire la paix ou la guerre ? Faut-il l'attribuer au corps législatif? Je me suis posé ainsi la question : Ne faut-il pas attribuer concurremment le droit de faire la paix ou la guerre aux deux pouvoirs que notre constitution a consacrés? » Son opinion fut adoptée.

Le 27 septembre il défendit la création des nouveaux assignats :

« Nos assignats, dit-il avec la plus grande éloquence, ne sont point ce qu'on appelle vulgairement du papier-monnaie. Il est absurde en changeant la chose de s'obstiner à garder le mot. Nos assignats sont une création nouvelle, qui ne répond à aucun terme ancien, et nous ne serions pas moins inconséquents d'appliquer à nos assignats l'idée commune de papier-monnaie, que nos pères ont été peu sages d'avoir estimé le papier de Law à l'égal de l'or et de l'argent. Je poursuis. Qu'est-ce qui constitue le prix des métaux monnayés? C'est leur valeur intrinsèque, et leur faculté représentative qui résulte de cette valeur. A la différence de ceux-ci, les assignats n'ont aucune valeur intrinsèque; mais ils ont une valeur figurative qui fait leur essence. Je demande à tous les philosophes, à tous les économistes, s'il n'y a pas plus de réalité, de richesse véritable dans la chose dont nos assignats sont le type que dans la chose adoptée sous le nom de monnaie. Je demande dès lors si à ce papier figuratif du premier des biens une nation comme la nôtre ne peut pas attacher aussi cette faculté de représentation générale qui soit l'attribut conventionnel du numéraire...... »

Le 14 janvier 1791 Mirabeau lut un projet d'adresse au peuple français sur la constitution civile du clergé. Le 16 il fut nommé membre du département de Paris, et le 31 président de l'Assemblée nationale. Le 28 février il combattit énergiquement une loi proposée contre l'émigration; et comme on murmurait : « Messieurs, dit-il, la popularité que j'ai ambitionnée, et dont j'ai eu l'honneur de jouir comme un autre, n'est pas un faible roseau : c'est un chêne dont je veux enfoncer la racine en terre, c'est-à-dire dans l'inébranlable base de la raison, de la justice et de la liberté. » Interrompu par les cris de la gauche : « Au traître! A la vénalité! » Il se redresse, et d'une voix ferme : « Silence aux trente voix ! » s'écrie-t-il.

Nous touchons au terme de la carrière de ce grand orateur. Le 22 mars il parla sur la question de la régence; et le 27 sur les mines. Ce fut la dernière fois que l'assemblée entendit sa voix. Le lendemain il tomba malade; et le 2 avril 1791, qui était un samedi, il expira dans son hôtel de la rue de la Chaussée-d'Antin, sur les huit heures et demie du matin, âgé de quarante-deux ans. Autour de son lit se trouvaient Cabanis, son médecin, le comte de Lamarck, Frochot, Talleyrand. A la séance du 2 avril, le président annonça en ces termes cette douloureuse nouvelle : « J'ai en ce moment une fonction bien douloureuse à remplir... (Un murmure sourd se répand dans toutes les parties de la salle; on entend ces mots : *Ah! il est mort!*)... Je dois vous annoncer la perte prématurée que vous venez de faire de M. Mirabeau l'aîné. Il est mort ce matin à huit heures et demie. Je ne vous rappellerai pas les applaudissements que vous avez donnés si fréquemment à ses talents; il a des titres bien plus grands à nos regrets et à nos larmes. » Un morne silence régna dans toute l'Assemblée. *Le Moniteur* raconte ainsi ses funérailles : « La pompe funèbre de Mirabeau a eu lieu lundi 4. Jamais cérémonie ne fut plus majestueuse. A cinq heures le cortége a commencé à se former. Le clergé précédait le corps. Le bataillon de la Grange-Batelière, dont Mirabeau était commandant, a voulu se charger de ce poids glorieux; le corps, entouré de gardes nationaux, était porté alternativement par seize soldats citoyens...... Ce cortége, qui remplissait un espace de plus d'une lieue, marchait dans le plus grand ordre. On n'est arrivé qu'à minuit à Sainte-Geneviève; et le corps a été déposé auprès de celui de Descartes. »

Il nous reste maintenant à examiner Mirabeau comme homme dans sa vie publique, comme orateur, comme écrivain et comme homme d'État. De sa personne il était laid, avec une chevelure épaisse, des joues pendantes et marquées de la petite vérole, un cou de taureau, une constitution athlétique; mais il avait un front rayonnant d'intelligence, les sourcils élevés, l'œil noyé de lumière. « Mirabeau, dit le comte de Lamarck, son intime ami, ne s'accordait pas un moment de repos. Tantôt à la tribune, tantôt dans son cabinet, à l'affût de tout ce qui se passait et se disait, dictant à ses secrétaires Pellenc et Comps, écrivant lui-même, révisant les écrits qu'il faisait faire, provoquant des discussions, et par-dessus tout cela n'oubliant pas ses plaisirs; tel fut cet homme, en qui il y avait un débordement de facultés intellectuelles et physiques qui agitaient continuellement son impétueuse nature, et qui toutes à la fois cherchaient à se faire jour. » Il y avait en lui un incroyable amalgame de contrastes bizarres. Ainsi il était orgueilleux à l'excès, et empruntait cinquante louis au comte de Lamarck, qu'il connaissait à peine lors de l'ouverture des états généraux; bien plus, il acceptait de lui quelques mois après cent louis par mois. Il était tribun populaire, et fier d'un autre côté de sa naissance, répétant que Coligny était son cousin, mais honteux de sa pauvreté, de son unique domestique, de son petit appartement. L'homme public, qui n'est que le reflet de l'homme privé, étalait en lui la même démoralisation. Rien ne fait mal comme de voir un homme du génie de Mirabeau sauter de joie en apprenant que Louis XVI paye ses 208,000 fr. de dettes, et lui

donne 6,000 fr. par mois pour prix de ses services (1). Il écrivait avec une extrême difficulté, lui qui parlait avec tant d'éloquence. Ses moindres billets étaient couverts de ratures. Excepté ses immortels discours, il n'a laissé aucun ouvrage vraiment remarquable. Son *Courrier de Provence* est un très-médiocre journal.

Mais Mirabeau fut un incomparable orateur. Un mot de Barnave dans ses *Mémoires* peint à merveille son genre d'éloquence : « Mirabeau, dit-il, fut le *Shakspeare de l'éloquence.* » En effet sa manière de parler avait quelque chose de rude, de sauvage, de souverainement expressif. Il martelait ses mots; il saccadait ses phrases; il avait des éclats inattendus, des sorties imprévues. Mme de Staël, qui l'entendit parler, dit dans ses *Considérations sur la Révolution française*(2): « Rien n'était plus *impressif* que sa voix. » Le marquis de Ferrières, son collègue à l'assemblée, écrit dans ses *Mémoires :* « Il joignait aux talents naturels qui font les orateurs une étude réfléchie de l'art oratoire. Il savait que l'homme de génie parle encore plus aux sens qu'il ne parle à l'esprit. Aussi son geste, son regard, le son de sa voix, tout, jusqu'à sa manière de se mettre et d'arranger ses cheveux, était calculé sur une connaissance approfondie du cœur humain. Son éloquence rude, rapide, animée, remplie d'images gigantesques, maîtrisait les délibérations de l'assemblée. Son style dur, rocailleux, semblable à un fort marteau entre les mains d'un artiste habile, façonnait les hommes à sa volonté. »

Mirabeau avait également reçu de la nature, si prodigue envers lui, toutes les facultés qui font l'homme d'État, et qui ne s'allient pas toujours aux facultés oratoires : décision du caractère, activité, expérience des faits, tact des hommes, coup d'œil rapide des causes et des effets ultérieurs, de l'ensemble et des détails, science de la combinaison et de la mise en mouvement des événements. Son génie excellait surtout à prévoir les issues des choses, à les adapter à ses plans si elles étaient favorables, ou à les détourner si elles étaient funestes. Dans une de ses remarquables notes au roi, du 10 mai 1790, « Je donnerai mon opinion écrite sur les événements, dit-il, sur les moyens de les diriger, de les prévenir s'ils sont à craindre, d'y remédier s'ils sont arrivés. Il me faut deux mois pour me faire mes moyens. Ma marche sera insensible; mais chaque jour je ferai un pas. Un empirique promet une guérison soudaine ou tue; un vrai médecin observe, agit par le régime, dose, mesure et guérit quelquefois. Il ne faudra jamais juger ma conduite partiellement, ni sur un fait, ni sur un discours. On ne peut juger que sur l'ensemble et influer que par l'ensemble. Il est impossible de sauver l'État jour par jour. Je promets au roi loyauté, zèle, activité, tout, hors le succès, qui ne dépend jamais d'un seul. »

(1) Voy. *Corresp. de Mirabeau et du comte de Lamarck.*
(2) T. I, p. 313.

La place de Mirabeau est à côté de celle de Pitt, de Fox, de Burke, de Canning, de Jefferson, c'est-à-dire à côté de ces grands hommes parlementaires qui surent allier à beaucoup de bon sens politique une vaste éloquence.

H. Bosselet.

Les ouvrages de Mirabeau sont fort nombreux; il est difficile d'en dresser une liste complète. Nous ne donnerons que les titres de ceux qui lui appartiennent ou qui lui ont été attribués avec quelque fondement : *Mémoire à consulter pour J.-B. Jeanret contre Bricard, employé des fermes;* Neufchâtel, 1775, in-8°; — *Essai sur le Despotisme;* Londres, 1776, in-8°; 3e édit., corrigée, Paris, 1792, in-8°; — *Lettre sur le sacre de Louis XVI;* 1776, in-8°; — *Histoire du règne de Philippe II;* Amsterdam, 1777, 4 vol. in-12, trad. de l'anglais de Watson; — *Le Lecteur y mettra un titre;* Londres, 1777, in-8° : où l'on trouve d'excellentes vues sur la musique instrumentale; — *La Gusmanade, ou l'établissement de l'inquisition;* Amsterdam, 1778, in-8° : attribué à Mirabeau; — *Recueil de Contes (et de nouvelles);* Londres, 1780, 1785, 2 part. in-8°; des seize morceaux qu'il contient quinze ont été tirés ou abrégés du *Conservateur*, ouvrage périodique publié de 1756 à 1761;—*Des Lettres de cachet et des Prisons d'État;* Hambourg, 1782, 2 vol. in-8°; Paris, 1820, in-8° : on a prétendu que cet ouvrage était du bailli de Mirabeau; — *Ma Conversion;* 1783 : écrit des plus licencieux; — *Erotika Biblion;* Rome, impr. du Vatican (Paris), 1783, in-8°; nouv. édit., corrigée, Paris, 1801, in-18 : recueil graveleux, où sont signalés les écarts de l'amour physique chez les différents peuples; — *Le Chien après les moines, poëme;* Amsterdam, 1784, in-8°; — *Le Libertin de qualité, ou confidences d'un prisonnier au château de Vincennes;* Hambourg, 1784, in-8° : ouvrage licencieux — *Précis historique de la maison des Comnène;* Amsterdam, 1784, in-8° : écrit anonyme, qui passe pour être de Démétrius Comnène; — *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus;* Londres, 1784, in-8° : réimpr. en 1815, ce livre, dont quelques traits appartiennent à Chamfort, parut en anglais et en français; il est accompagné de notes fournies par Target; — *Doutes sur la liberté de l'Escaut;* Londres, 1785, in-8° : contre les vues de l'empereur Joseph II; — *Lettres d'un défenseur du peuple à Joseph II;* Dublin, 1785, in-8°; — *De la Caisse d'Escompte;* 1785, in-8°; — *De la Banque d'Espagne dite de Saint-Charles;* 1785, in-8° : cette lettre, ainsi que la précédente, fut supprimée par arrêt du conseil d'État; — *Réponse à l'écrivain des administrateurs de la Compagnie des Eaux de Paris;* Bruxelles, 1785, in-8°. Cette violente attaque contre Beaumarchais est peut-être ce qu'il a produit de plus éloquent. « Il répliqua, dit Laharpe, en homme que le mépris rend furieux, et prodigua les personnalités les plus injurieuses. » On a réuni les divers écrits de Mirabeau sur les eaux de Paris (Paris, 1786, in-8°); — *Tableau raisonné de l'état actuel de la banque de Saint-Charles;* Amsterdam, 1786, in-8°; — *Lettres sur Cagliostro et Lavater;* Berlin, 1786, in-8°; — *Lettres sur l'invasion des Provinces-Unies;* Bruxelles, 1787, in-8°; — *Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, le jour de son avénement au trône;* 1787, in-8°; — *Sur Moïse Mendelssohn, sur la Réforme politique des*

Juifs, etc.; Londres, 1787, in-8°; — *Dénonciation de l'agiotage au roi et à l'Assemblée des Notables*; 1787, in-8° : diatribe contre Calonne et Necker; — *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand, avec un appendice contenant des Recherches sur la situation actuelle des principales contrées de l'Allemagne*; Londres (Paris), 1788, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-8°, avec un atlas composé par Mentelle. Ce fut Mauvillon qui rédigea la plus grande partie de cette compilation indigeste, mais instructive, à laquelle eut aussi part J.-C. Laveaux; — *Aux Bataves, sur le stathoudérat, avec des notes*; 1788, in-8° : il y a un passage curieux sur la déclaration des droits du peuple; — *Le Despotisme de la maison d'Orange prouvé par l'histoire*; en Hollande, 1788, in-8°; — *Lettre à Guibert sur son* Éloge de Frédéric *et son* Essai général de Tactique; Paris, 1788, in-8°; — *Conseils à un jeune prince qui sent la nécessité de refaire son éducation*; 1788, in-8° : cette lettre à Frédéric-Guillaume II est un fragment d'un ouvrage considérable abandonné par l'auteur; — *Observations d'un voyageur anglais sur la maison de force* (Bicêtre), *suivies de Réflexions sur les effets de la sévérité des peines, imitées de l'anglais*; 1788, in-8°; — *Réponse aux alarmes des bons citoyens*; 1788, in-8°; — *Les Candidats de Paris jugés, ou contre-poison adressé aux électeurs*; Paris, 1789, in-8°; — *Sur la Liberté de la Presse, imité de l'anglais de Milton*; Londres, 1788, in-8°; — *Théorie de la Royauté, d'après la doctrine de Milton*; 1789, 1791, in-8°, traduite par Salaville; — *Histoire secrète de la Cour de Berlin, ou correspondance d'un voyageur français du 5 juillet 1786 au 19 janvier 1787*; Alençon, 1789, 2 vol. in-8° : ouvrage attribué à Mirabeau, et qu'il désavouait; il le composa, dit-on, afin de prévenir la faillite de son libraire, Lejay, auquel il avait de grandes obligations. Condamné comme injurieux pour le corps diplomatique, ce libelle fut brûlé par la main du bourreau; — *Courrier de Provence*; 1789-1791, 122 numéros, formant 8 vol. in-8°. Ce journal porta le titre de *Journal des États généraux* jusqu'au 7 mai 1789, où il fut supprimé par arrêt du conseil; Mirabeau en tira des *Lettres à ses commettants*; Paris, 1791, in-8°; — *Plan de division du royaume*; 1790, in-8°; — *Correspondance avec Cerutti*; 1790, in-8°; — *Avis aux princes de l'Europe sur le mal français*; Francfort, 1790, in-8°; — *Observations sur l'état du Commerce des États-Unis d'Amérique*, trad. de Sheffield; Paris, 1793, in-8°; — *Travail sur l'éducation publique*, publié par Cabanis; Paris, 1791, in-8° : recueil de divers morceaux qui font peu d'honneur aux idées spéculatives de Mirabeau; — *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*, publiés par Soulavie; Paris, 1792, in-8°; — *Lettres de Mirabeau à un de ses amis en Allemagne, publiées par Mauvillon*; Brunswick, 1792, in-8°; — *Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes pendant les années 1777-1780, contenant tous les détails de sa vie privée, ses malheurs et ses amours avec Sophie de Monnier*, recueillies par Manuel; Paris, 1792, 4 vol. in-8° ou 8 vol. in-18. On les a abrégées, sous le titre de *Choix de Lettres à Sophie*; Paris, 1810, 1818, 1824, 4 vol. in-18, et 1828, 6 vol. in-32; — *Élégies de Tibulle avec des notes, suivies des Baisers de Jean Second*; Tours, 1796, 3 vol.; cette traduction est en grande partie l'œuvre de La Chabeaussière; — *Lettres de Mirabeau à Chamfort*; Paris, 1796, in-8°; — *Contes et Nouvelles*; 1797, in-8°; — *Nouvelles de Boccace*; Paris, 1802, 4 vol. in-8° fig.; — *Lettres inédites de Mirabeau, Mémoires et extraits de Mémoires, écrits en 1781-1783*; Paris, 1806, in-8°, extrait des sept volumes de *Mémoires et Observations* publiés par Mirabeau dans le cours de son procès en réhabilitation et en séparation; — *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau, écrits par lui-même, par son père, son oncle et son fils adoptif*, publiés par M. Lucas de Montigny; Paris, 1834, 8 vol. in-8°; — *Correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck*; Paris, 1851, 3 vol. in-8°. Les discours de Mirabeau ont été l'objet de diverses publications, telles que *Collection complète des travaux de Mirabeau à l'Assemblée nationale*, recueillis par Méjan; Paris, 1791, 5 vol. in-8°; — *Mirabeau peint par lui-même*; Paris, 1791, 4 vol. in-8°; — *Œuvres oratoires de Mirabeau*; Paris, 1819, 2 vol. in-8°; — *Discours et Opinions de Mirabeau*; Paris, 1820, 3 vol. in-8°, et *Chefs-d'œuvre oratoires de Mirabeau*; Paris, 1822, 1825, 2 vol. in-18. Enfin deux éditions ont été faites des Œuvres de cet homme célèbre, l'une en 1820-1821, 8 vol. in-8°; l'autre en 1825-1827, 9 vol. in-8°; elles sont loin d'être complètes. P. L.

Précis de la vie ou confession générale du comte de Mirabeau; Maroc (Paris), 1789, in-8°. — *Vie polit. et privée de Mirabeau*; Paris, 1791, in-8°. — Regnault-Warin, *Éloge de Mirabeau*; Paris, 1791, in-8°. — Chaussard, *Esprit de Mirabeau*, précédé d'une notice; Paris, 1797, 1804, 2 vol. in-8°. — J.-A. Debry, *Éloge funèbre de Mirabeau*; Laon, 1791, in-8°. — Pellenc, *Abrégé de la Vie et des Travaux de Mirabeau*; Paris, 1791, in-8°. — Cabanis, *Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau*; Paris, 1791, in-8°. — *Mémoires sur Mirabeau et son époque, sa vie littéraire et privée*; Paris, 1824, 4 vol. in-8°. — Étienne Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*; Paris, 1832, in-8°. — Lucas de Montigny, *Mémoires biographiques*. — Schneidewind, *Mirabeau und seine Zeit*; Leipzig, 1831, in-8°. — *Mirabeau, a life history*; Londres, 1848, 2 vol. in-8°. — Voy. en outre tous les historiens de la révolution française.

MIRABEAU (*André-Boniface-Louis Riquetti*, vicomte de), surnommé *Mirabeau-Tonneau*, à cause de son obésité et de son penchant à l'ivrognerie, officier supérieur français, frère du précédent, naquit au Bignon (Gâtinais), le 30 novembre 1754, et mourut à Fribourg (Brisgau), le 15 septembre 1792. Dès le berceau il fut inscrit sur les contrôles de la chevalerie de Malte. Ses études furent peu suivies; mais la vivacité de l'esprit suppléait chez lui au défaut d'instruction. Sa gaieté et sa jolie figure lui gagnèrent l'affection de son père, qu'il s'aliéna plus tard par ses goûts dissipés. En 1775, il se rendit fort utile par son sang-froid et son activité à l'époque des troubles occasionnés à Paris et aux environs par une disette factice. Son père l'ayant fait passer à Malte, à la suite d'une orgie il y insulta publiquement une procession, et fut pour ce scandale emprisonné pendant trois ans. A l'expiration de cette peine, il fut renvoyé en France (avril 1778). Il s'embarqua alors pour l'Amérique septentrionale, que les Français aidaient à conquérir sa liberté, et servit avec la plus grande distinction sous les ordres des amiraux de Guichen et de Grasse. Il passa dans l'armée de terre comme aide major général, et fit preuve d'une bravoure qui allait jusqu'à la témérité

aux combats d'York-Town, de Saint-Eustache et de Saint-Christophe, où il fut blessé dangereusement. Le roi lui donna le commandement du régiment de Touraine (infanterie), à la tête duquel il combattit en Amérique jusqu'à la paix. Il fut de retour en France le 8 juillet 1782. Député en 1789 aux états généraux, par la noblesse de la sénéchaussée du Limousin, il s'opposa de toutes ses forces à la réunion des ordres, et ne céda qu'un des derniers. Il ne cessa, quoique décoré de l'ordre républicain de Cincinnatus, de harceler le côté gauche par de violentes interruptions et par des sarcasmes où l'esprit manquait moins que la convenance. Il les dirigeait de préférence contre son frère, qui, loin d'abuser de sa supériorité et de lui riposter, le ménageait toujours et le défendait souvent. Champion déclaré de l'aristocratie et du privilége, le vicomte de Mirabeau rejetait avec une opiniâtreté aveugle toute modification dans la forme de l'ancien gouvernement. Après la séance du 4 février 1790, où Louis XVI annonça qu'il adoptait les bases de la constitution, il brisa son épée en sortant de la salle, et s'écria : « Puisque le roi renonce à son royaume, un gentilhomme n'a plus besoin d'épée pour le défendre. » On l'entendit cependant signaler à la tribune l'abus de certaines faveurs de cour, et entre autres de celles qui valaient à la famille de Noailles plus de 200,000 livres par an. Dans un duel, pour cause d'opinion, avec le comte de La Tour-Maubourg, il reçut un coup d'épée. Son frère vint aussitôt le voir; lorsqu'il se retira, le blessé lui dit : « Je vous remercie de votre visite; elle est d'autant plus gratuite, que vous ne me mettrez jamais dans le cas de vous en rendre une pareille. » Ce reproche était plus piquant que fondé; mais avec le vicomte de Mirabeau, qui ne connaissait de droit public que son épée, quiconque n'était pas toujours en garde n'était pas réputé brave. Le 15 décembre 1789, embrassant la cause du parlement de Rennes attaqué par Robespierre, il interrompit brutalement l'orateur, s'empara de la tribune, et malgré les rappels à l'ordre la garda durant une heure, au milieu du tumulte. En juin 1790, le régiment de Touraine, en garnison à Perpignan, s'insurgea contre ses officiers. Le vicomte y courut; mais n'ayant pu y rétablir la discipline, il repartit emportant avec lui les cravates des drapeaux. Cette action causa une grande rumeur : poursuivi et atteint à Castelnaudary, il fut mis en prison. A cette nouvelle, le comte de Mirabeau, invoquant le principe de l'inviolabilité des députés, demanda que son frère fût admis à expliquer sa conduite à la tribune. L'assemblée se rendit à ce vœu : le vicomte comparut devant elle le 27 juin : il parla cette fois avec mesure et dignité, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Cette affaire ne le rendit pas plus prudent. Excellent militaire, mais avant tout homme de plaisir, il dut à son amour de la bonne chère un tel embonpoint qu'avant l'âge de trente ans il pesait déjà plus de deux cents livres, ce qui lui valut, du peuple parisien, le surnom de Mirabeau-*Tonneau*. Il dînait habituellement au Palais-Royal, chez le restaurateur Beauvilliers. Un jour, plus *ébriolé* que d'ordinaire, il se mit à l'un des balcons qui donnaient sur le jardin, et apostropha la masse des passants par les paroles les plus grossières, s'adressant surtout à ceux qui par leur costume semblaient appartenir au parti constitutionnel. Bientôt la foule s'attroupa : quelques citoyens le reconnurent, et, peu indulgents pour son état de raison, montèrent avec l'intention de le jeter par la fenêtre. Pressé de toutes parts, il se retrancha vaillamment dans une embrasure, et l'épée à la main tenait ferme contre les assaillants, lorsqu'heureusement pour lui une patrouille de gardes nationaux vint le dégager. A la suite de cette nouvelle incartade, son frère se rendit chez lui, et lui reprocha l'habitude qu'il avait de boire avec excès. « Eh! de quoi vous plaignez-vous, repartit le vicomte, de tous les vices de la famille, vous ne m'avez laissé que celui-là ! »

L'Assemblée, lassée des excentricités de Mirabeau-Tonneau, allait enfin sévir contre lui lorsqu'il jugea prudent d'émigrer. Au delà du Rhin il leva cette fameuse *légion de Mirabeau*, plus connue sous le nom de *hussards de la mort*, qui fit aux républicains (1792) une guerre d'escarmouches aussi sanglante qu'inutile. Durant cinq mois à la solde des princes de Hohenlohe, la formation et l'entretien de ce corps, qui s'éleva jusqu'à 3,000 hommes, avaient occasionné à son chef des fatigues et des dépenses infinies. Mirabeau-Tonneau succomba, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Quelques contemporains prétendent que ce fut des suites d'un duel malheureux. Il fut inhumé à Saltzbach, à l'endroit même où fut frappé Turenne, et y reçut les honneurs funèbres dus à son rang.

Le vicomte de Mirabeau avait défini lui-même de la manière la plus heureuse son esprit, sa moralité et les qualités de toute sa race : « Dans toute autre famille, dit-il, je passerais pour un mauvais sujet et pour un homme d'esprit; dans la mienne, je suis un sot et un honnête homme. »

On a de lui deux pamphlets politiques fort piquants : *La Lanterne magique nationale*, 1789; 3 nos in-8°; — et *Voyage national de Mirabeau cadet*; 1790, in-8°; — plusieurs articles dans *Les Actes des Apôtres*; — un recueil de *Contes* posthumes, dont la versification est facile et gracieuse, et qui offrent une foule de traits d'esprit et de gaîté; — des *Chansons*, *etc.*

Alf. de L.

Galerie historique des Contemporains; Mons, 1827. — P.-A. Vieillard, *Encyclopédie des Gens du Monde*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

MIRABEAU (*Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar* de Riquetti, chevalier puis bailli de), marin français, oncle des précédents et frère

cadet du marquis Victor Riquetti de Mirabeau, né à Pertuis (Provence), le 8 octobre 1717, mort à Malte, le 18 avril 1794. Dès son enfance il fut destiné à l'ordre de Malte, sort assez communément réservé à cette époque aux fils cadets de famille noble. A douze ans le jeune Elzéar de Mirabeau faisait sa première campagne dans le corps des galères (1); à trente-quatre il était capitaine de vaisseau (1751). Il s'était distingué dans maintes affaires, et avait été grièvement blessé au combat de La Ciotat, livré par les escadres franco-espagnoles commandées par Decourt contre l'amiral anglais Matthews (février 1744), et en 1746 il avait été atteint d'un boulet. En 1752 le chevalier de Mirabeau fut nommé gouverneur de La Guadeloupe; mais sa santé le força de rentrer bientôt en France, au grand regret des colons, dont il était l'appui et le bienfaiteur. Il reprit le service actif, et eut une glorieuse part dans la victoire navale que le marquis de La Galissonnière remporta dans les eaux de Minorque sur la flotte anglaise de l'amiral John Byng (20 mai 1756). Mirabeau y fut encore blessé. Il dut renoncer durant quelque temps à pratiquer la mer, et remplit les fonctions d'inspecteur général des garde-côtes depuis la Picardie jusqu'à La Rochelle. En 1761, ayant perdu son principal protecteur, le maréchal duc de Belle-Isle, il se retira à Malte, où il accepta le généralat des galères de la religion. En 1766 il fut pourvu de la commanderie de Sainte-Eulalie (Rouergue). Il y vécut modestement, jusqu'à la révolution. Il revint alors chercher un abri à Malte, et y mourut en répétant sa maxime favorite : « Je prie Dieu de me traiter comme j'ai traité les autres. » M. Lucas de Montigny a recueilli du bailli de Mirabeau un certain nombre de lettres qui décèlent un caractère vif, mais droit; souvent même sa franchise allait jusqu'à la brusquerie. Son originalité éclatait aussi dans ses reparties. Lorsqu'à la retraite de M. de Moras, l'abbé de Bernis le présenta à Mme de Pompadour pour tenir le portefeuille de la marine, la marquise ne put s'empêcher de faire allusion à la *mauvaise tête* des Mirabeau : « Vive Dieu! Madame, s'écria-t-il, les bonnes et froides têtes ont fait tant de sottises et perdu tant d'États, qu'il ne serait peut-être pas mal d'essayer des mauvaises! Assurément elles ne feraient pas pis. » Cette boutade du bailli fit échouer sa candidature. Comme tous les nobles et les officiers de ce temps, il méprisait singulièrement les hommes de robe et de finances; aussi ne put-il aimer une révolution qui amenait le tiers état à la possession des principaux emplois du royaume. Dans sa colère, il écrivait avec son langage énergique : « Quel spectacle! quelle douleur! voir succéder des drôles armés de plumes à des hommes armés de fer! La France, qui avait les vices de la force, n'a plus que ceux de la faiblesse et de l'astuce; le troupeau, qui était autrefois dévoré par les loups, l'est aujourd'hui par les poux! »

On assure que le bailli de Mirabeau est auteur de l'ouvrage intitulé *Des Lettres de Cachet et des Prisons d'État*; Hambourg, 1782, 2 vol in-8°; Paris, 1820, in-8°. Cet ouvrage est généralement attribué à son neveu, le célèbre comte Gabriel de Mirabeau; « mais on y trouve trop de citations, fait observer M. Quérard, pour croire qu'elles aient pu être composées au donjon de Vincennes. »

A. DE L.

Archives de l'ordre des Hospitaliers de Saint Jean-de-Jérusalem. — Lucas de Montigny, *Mémoires de Mirabeau*, t. I-III. — Quérard, *La France Littéraire.*

MIRABELLA (*Vincenzo*), antiquaire italien, né en 1570, à Syracuse, mort en 1624, à Modica, en Sicile. D'une famille noble, il consacra sa vie à l'étude des sciences et des lettres, et cultiva par délassement la poésie et la musique. Il fut membre de l'Académie des *Lincei* de Rome et de celle des *Oziosi* de Naples. On a de lui : *Madrigali*; Palerme, 1606, in-4°; — *Dichiarazione della pianta dell' antiche Siracuse e d'alcune scelte medaglie d'esse*; Naples, 1613, in-fol., insérée dans le t. II *Dell' antica Siracusa* de Bonanni et dans le t. X du *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Burmann. Il a laissé inédite une *Histoire de Syracuse* en italien.

P.

Mongitore, *Bibliot. Sicula*, II.

MIRADORI (*Luigi*), dit le *Genovesino*, peintre de l'école de Crémone, né à Gênes, travaillait encore en 1651. Il alla fort jeune habiter Crémone, où peut-être il fréquenta l'école du Navolone, et où certainement il se forma par l'étude des ouvrages de ce maître et des élèves des Carrache. Chargé de nombreux travaux pour Milan, Plaisance et autres villes de la Lombardie, il se fit remarquer par un coloris plein de charme, un effet harmonieux et surtout une manière grandiose, qualité principale d'une vaste composition conservée au palais municipal de Crémone et représentant le *Miracle de la multiplication des pains et des poissons*. E. B—N.

Zaist, *Notizie de' Pittori Genovesi.* — Grasselli, *Guida di Cremona.*

MIRÆUS. *Voy.* LE MIRE.

MIRAMION (*Marie* BONNEAU, dame DE), fondatrice d'ordre religieux, née à Paris, le 2 novembre 1629, morte dans la même ville, le 24 mars 1696. Elle était fille de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelles, et de Marie d'Issy, tous deux fort riches. Elle épousa, en mars 1645, Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, conseiller au parlement, qui mourut le 2 novembre de la même année, la laissant en-

(1) C'était un corps spécialement destiné au service des *galées* ou galères, bâtiments très-effilés allant à voiles et à rames. Ce corps avait des allures tout à fait en dehors de la marine de haut bord. Son quartier général était à Marseille. Il était commandé par un *général des galères*, qui avait rang de grand-officier de la couronne et dont le dernier fut J.-Ph. chevalier d'Orléans, grand-prieur de France, mort le 16 juin 1748. Le corps des galères, formé en 1410, fut réuni à celui de la marine par une ordonnance royale du 27 septembre 1748.

ceinte d'une fille dont elle accoucha cinq mois après. Plusieurs partis avantageux sollicitèrent sa main, entre autres le comte Roger de Bussy-Rabutin, qui poussa la passion jusqu'à la faire enlever, le 9 août 1648, comme elle allait d'Issy faire ses dévotions au Mont-Valérien. Il la fit conduire au château de Launay, situé à trois lieues de Sens, et qui appartenait à Hugues de Bussy-Rabutin, grand-prieur de France. Quoique Roger de Bussy-Rabutin n'eût alors que trente ans et fût l'un des cavaliers les plus aimables de la cour, Mme de Miramion lui jura sur le Christ qu'elle ne l'épouserait jamais. Pour prouver à son ravisseur combien sa décision était formelle, elle refusa toute nourriture durant trente-huit heures. La crainte qu'elle ne mourût et aussi la nouvelle que plus de six cents hommes se rassemblaient à Sens pour venir assiéger le château de Launay décidèrent le comte à la mettre en liberté. Elle gagna Sens, où elle fit une longue et dangereuse maladie. Pour éviter le retour d'un semblable événement, ses parents la pressèrent de se mettre sous la protection d'un mari; mais elle préféra se consacrer à Dieu et au soulagement des pauvres et des malades, et fit vœu de chasteté, le 2 février 1649, âgée de moins de vingt ans. Il serait trop long de rapporter tous les actes de charité et de piété dont elle remplit chaque heure de sa vie. Son biographe, l'abbé de Choisy, nous en a du moins fait connaître les principaux. Ayant remarqué qu'à l'hôtel-Dieu les prêtres étaient confondus avec les autres malades, elle fit établir une salle particulière pour les ecclésiastiques. En 1660 elle recueillit vingt-huit pauvres religieuses que la guerre avait chassées de la Picardie, les nourrit et les entretint durant plus de six mois. On doit à son zèle et à ses libéralités la maison du Refuge et celle de Sainte-Pélagie : elle dressa les règlements de ces deux maisons, destinées à servir d'asile aux femmes ou filles repentantes. Elle contribua largement à la fondation du séminaire des Missions étrangères. La guerre civile avait augmenté la misère du peuple de Paris; Mme de Miramion vendit son collier, estimé 24,000 livres et sa vaisselle d'argent, et en distribua le produit en secours, en aumônes. En 1661 elle établit une communauté de douze filles destinées à tenir les petites écoles de campagne, à panser les blessés, à assister les malades. Cette petite réunion fut appelée *la Sainte-Famille;* Mme de Miramion la réunit plus tard aux filles de Sainte-Geneviève, qui déjà étaient instituées dans le même but. Elle leur acheta alors une vaste maison sur le quai de la Tournelle, et dota suffisamment l'établissement, dont elle consentit à devenir supérieure. Elle donna plus de soixante-dix mille livres à sa paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont elle dota le séminaire d'une somme de trente-cinq mille francs. L'hôpital des Enfants-Trouvés, les filles de la Providence, celles que l'on nommait du Port de la Tournelle lui eurent aussi de grandes obligations. Cette respectable dame mourut à l'âge de soixante-six ans, d'un cancer au sein, qui la tourmentait depuis vingt-six ans sans que sa patience et sa sérénité en fussent affectées. On attribue à Mme de Miramion la composition de quelques remèdes qui ont été souvent employés avec succès.

Sa fille avait épousé le président de Nesmond, dont la maison touchait à la communauté de Mme de Miramion. S'il faut en croire Saint-Simon, « elle ressemblait peu à sa mère : c'était une créature suffisante, aigre, altière. Elle poussa la vanité jusqu'à faire graver en lettres d'or au-dessus de la porte de sa maison *Hôtel de Nesmond;* c'était la première femme de magistrat qui osât se donner un pareil air. On s'en scandalisa d'abord, on en rit ensuite; mais l'écriteau demeura et servit d'exemple (1). » Devenue veuve, la présidente de Nesmond crut devoir se faire dévote, mais sans quitter le monde. Elle mourut fort âgée. E. D.

Abbé de Choisy, *Vie de madame de Miramion;* Paris, 1706, in-4°, et 1707, in-8°. — Saint-Simon, *Mémoires.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

MIRAN-SCHAH (*Mirza Moezz ed Dyn*), grand-khan de la Tartarie et de la Perse, de la dynastie des Timourides, né à Kesch, en Djagataï, vers 1366, mort en 1408, à Serderond, près de Tébris. Troisième fils de Tamerlan, il contribua à la prise de Bagdad, en 1392, et fut nommé par son père gouverneur de toutes les provinces conquises à l'ouest. Il administra ces pays avec beaucoup de douceur : quelques historiens arabes lui attribuent une lettre où il reproche à Tamerlan les horreurs commises au sac de Delhi en 1397. A la mort de son père, en 1405, il lui succéda, et fut peu de temps après détrôné par son propre fils, qui l'envoya en prison. Rendu à la liberté, il perdit la vie dans une bataille, où son fils Aboubekr fut battu par Kara Yousef, fondateur de la dynastie des Turcomans du Mouton noir. Miran-Schah, dont la famille dut céder plus tard le trône du grand-khan à une autre branche des Timourides, est le trisaïeul de Baber-Chah, qui fonda l'empire du Grand-Mogol aux Indes orientales. Ch. R.

Mohammed Ferishta, *Rise and fall of the Mohammedan Empire in India.* — Wassaf, *Histoire des Mogols.* — Raschid ed Din, *Histoire des Mogols.*

MIRANDA (Don *Juan* Garcia de), peintre espagnol, né à Madrid, le 12 septembre 1677, mort dans la même ville, le 8 mai 1749. Il était élève de Juan Delgado, qu'il égala. Son mérite était tel que le marquis de Miraval, gouverneur du conseil, le nomma appréciateur des tableaux (1724), et que plus tard don José Patino, ministre d'État, lui confia la restauration des peintures anciennes endommagées dans l'incendie du palais royal de Madrid, en 1734. Le 15 avril de l'année suivante, Philippe V choisit Miranda pour son peintre particulier, aux appointements

(1) Il se voit encore de nos jours.

de 2,000 ducats (23,720 fr.). Cet artiste était né sans main droite; il se faisait attacher sa palette et peignait de la main gauche; néanmoins, excellent dessinateur, ses tableaux ne laissent rien non plus à désirer du côté de la finesse de la touche et de l'accord des nuances. Ses principales toiles se trouvent à Madrid, à Alcala de Henarez et à Valladolid. Un sujet qu'il traita de prédilection ce fut la Conception. On compte au moins dix tableaux de ce mystère sortis de son pinceau; cependant la composition en est toujours différente.

Miranda eut un fils nommé aussi *Juan*, et qui possédait toutes les qualités d'un grand peintre lorsqu'il mourut, à vingt-et-un ans. On voyait de lui à Monserrate un *Christ*, un *Saint Pierre*, un *Saint Paul* et quelques tableaux de religion traités d'une manière supérieure.

Miranda père eut encore pour élève son frère *Nicolas* GARCIA DE MIRANDA, né à Madrid, en 1698, mort dans la même ville, en 1738. Il était excellent paysagiste. Sa couleur, agréable et naturelle, la hardiesse de ses compositions lui donnèrent beaucoup de vogue. Le musée de Madrid possède de ce maître cinq tableaux, qui témoignent de son habileté. Il était en outre bon musicien, et a laissé un recueil de musique légère.

Un autre élève de Juan de Miranda fut son neveu don *Pedro* RODRIGUEZ DE MIRANDA, né à Madrid, en 1696, mort dans la même ville, le 8 mars 1766. Il peignait bien l'histoire et le portrait; mais les genres dans lesquels il réussit surtout furent le paysage et la bambochade. Il y mettait autant de vérité que d'esprit et de goût. En 1749, le roi Ferdinand VI le nomma son premier peintre. Les œuvres de Rodriguez de Miranda sont nombreuses et répandues dans les musées royaux et les galeries des principaux amateurs espagnols. On cite de lui: une *Conception* et deux sujets de la *Vie du bienheureux* (1) *Francesco Caracciolo, fondateur de l'ordre des Réguliers mineurs*, placés dans le cloître del Santo-Spirito à Madrid; — quatre autres tableaux, tirés de l'*Histoire du prophète Élie*, que l'on voyait aux Carmes déchaussés, mais qui ont été transportés au Rosario; — les *portraits* des *infants don Felipe* et *don Luiz*; de *la duchesse d'Albe*; du *père Aller*, confesseur de Philippe V; de *don Juan Pacheco*; du *baron Casa d'Avalillo*; de *don José Ximenès-Breton*, etc. Ses tableaux de genre se voient surtout dans les galeries des palais de Boadilla et de Villa-Viciosa.

Deux autres membres de la famille Miranda se sont aussi distingués dans la peinture: *Francisco* RODRIGUEZ DE MIRANDA, peintre d'histoire, né à Madrid, en 1701, mort dans la même ville, en 1751. Il était attaché à la maison royale, et peignit, en 1746, douze grands tableaux de la *Vie de saint Pierre d'Alcantara*, pour le couvent de Saint-Gil de Madrid. Il a laissé aussi d'excellentes études de chevaux.

Le second, son frère don *Nicolas* RODRIGUEZ DE MIRANDA, né à Madrid, où il mourut, en 1750, acquit de la réputation par ses paysages. A. DE L.

Jean Bermudez, *Diccionario historico de los mas Professores de las Bellas Artes en España*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

MIRANDA (Don *Francisco*), célèbre général péruvien, premier fondateur de la liberté dans les provinces de l'Amérique du Sud, né à Caracas (Venezuela), en 1750, mort à Cadix, en janvier 1816. Il entra au service de l'Espagne, et dès l'âge de dix-sept ans il était capitaine dans les troupes de Guatemala. Il fit avec les Français les campagnes des États-Unis (1779-1781). Frappé de l'analogie existant entre la situation politique des colonies anglaises et celle de sa patrie, il conçut l'idée de son émancipation. S'étant retiré du service après la paix de Paris (3 septembre 1783), il s'occupa de mettre son projet à exécution; mais ses menées furent découvertes, et il dut, pour sauver sa liberté et peut-être sa vie, quitter précipitamment l'Amérique. Il vint à Paris, visita la Grande-Bretagne et presque tous les pays de l'Europe. En Russie, il fut présenté, par le prince Grégoire-Alexandrovitch Potemkin, à l'impératrice Catherine II, qui l'invita fortement à rester à sa cour. Miranda refusa poliment, et lui confia le plan qu'il avait conçu pour la délivrance de sa patrie. Cette princesse lui témoigna, dit-on, le plus vif intérêt pour le succès de son entreprise. Miranda retourna à Paris, et peu après partit pour Londres, où il fut présenté à Pitt, par son ami le gouverneur Pownal. Il sollicita l'aide de ce ministre pour l'affranchissement du Pérou; mais l'Espagne ayant, sur ces entrefaites, satisfait aux exigences de l'Angleterre, les conférences n'eurent pas de suite. Miranda revint alors en France, dans l'espoir d'être plus heureux. Il ne manquait pas de connaissances; il fut bien accueilli de Pétion et du parti girondin, auxquels il soumit les moyens de révolutionner l'Espagne et ses colonies. Ses vues furent fort goûtées, et, en attendant qu'on pût les mettre à exécution, le gouvernement résolut de mettre à profit ses talents militaires; il fut nommé général de division, combattit vaillamment sous Dumouriez contre les Prussiens, qui venaient d'envahir la Champagne (1792), et se distingua dans la campagne de Belgique. En septembre 1792, il fut appelé au commandement de l'armée de Flandre, en remplacement de La Bourdonnaie, et prit pendant l'hiver le commandement en chef par intérim en l'absence de Dumouriez. En février 1793, il investit Maëstricht par ordre du conseil exécutif; mais le général Lanoue, qui occupait la Roër, s'étant laissé surprendre et battre à Aldenhoven, il fut obligé de lever le siége de Maëstricht après vingt jours de bombardement. Ce mauvais succès, qui fut attribué en partie à l'imprévoyance de Mi-

(1) Il a été canonisé en 1807, par Pie VII.

mande, renversa entièrement les plans de Dumouriez. Ce général en chef, contraint d'évacuer la Hollande, reparut à la tête de l'armée de Belgique, et Miranda se trouva à la bataille de Neerwinden (18 mars 1793), chargé du commandement de l'aile gauche placée en potence depuis Osmael jusque vers les hauteurs d'Oplinter et destinée à servir de pivot à l'armée française. Après quelques avantages, attaqué par l'archiduc Charles en personne, par le prince de Wurtemberg et le général Beniowski, Miranda, renforcé de la division Miaczinski, et quoiqu'il ne fût pas poursuivi, cédant à un premier revers, battit en retraite jusqu'au delà de Tirlemont, laissant à découvert le flanc de l'armée française. Ce qu'il y eut de plus fatal dans ce désordre, c'est que Dumouriez ne l'apprit que le soir, alors qu'il n'était plus temps de le réparer, soit que Miranda eût oublié de lui envoyer des officiers d'ordonnance, soit qu'ils eussent été interceptés par l'ennemi. Dumouriez accusa justement Miranda d'avoir abandonné son poste avant la fin du combat et d'avoir, par sa retraite précipitée, neutralisé les avantages importants obtenus par l'aile droite et le centre des Français et causé ainsi la perte de cette importante bataille, qui rendit la Belgique aux coalisés. Miranda chercha moins à se défendre qu'à accuser ses collègues et Dumouriez lui-même. Dans une longue lettre qu'il écrivit au ministre de la guerre Pache, il déclare « que l'expédition de Hollande avait été entreprise contre son avis, qu'il en avait prévu les inconvénients; mais que Dumouriez, de concert avec Thouvenot, avait tout décidé sans le consulter ». Quant à la défaite de Neerwinde, on assure qu'il essaya de faire entendre qu'elle était due à la trahison du général en chef et de ses adhérents; et, vantant les talents du premier, avec une perfidie qu'il ne prenait pas même la peine de voiler, il en concluait qu'il était impossible d'attribuer les échecs de l'armée française à son incapacité. En même temps il demandait un rendez-vous à Pétion « pour lui révéler des complots qu'il n'osait confier au papier ». Il est possible que Dumouriez, qui avait réellement à se plaindre de son lieutenant, ait exagéré ses torts; mais les correspondances de Miranda avec Pache et avec Pétion prouvent que, s'il ne cherchait pas à perdre son ancien général, au moins ne se fit-il pas de scrupule de profiter de sa disgrâce. Il n'en continuait pas moins à correspondre avec Dumouriez, et cette double précaution faillit lui être bien funeste; car, sur la saisie de ses lettres, on l'arrêta lui-même après la défection de Dumouriez, comme complice de ce général, et subsidiairement, d'avoir occasionné, par sa désobéissance et ses fausses manœuvres, la perte de la bataille de Neerwinden. Il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire; mais après onze séances consacrées à son procès, grâce à son sang-froid et à l'éloquence de son défenseur l'illustre Tronson du Coudrai, il fut absous à l'unanimité, porté chez lui en triomphe et couronné de fleurs (mai 1793). Arrêté de nouveau, quelques jours plus tard, à cause de ses relations avec les girondins, il n'obtint sa liberté qu'après le 9 thermidor an II, quoiqu'il eût été appelé le 25 messidor à la barre de la Convention pour s'y justifier. Ce fut Pelet (de la Lozère) qui lui fit rendre la liberté. En vendémiaire an IV (octobre 1795), il essaya de recouvrer quelque influence en pérorant dans les clubs et affectant un grand zèle pour la Convention. Ce moyen lui réussit mal; car le 1[er] brumaire (22 octobre) suivant il fut décrété d'arrestation avec Aubry et J.-B. Lomont, comme s'étant montré favorable à la révolte des sections, et compromis gravement dans la correspondance royaliste de P.-J. Lemaître. Ces deux députés furent bientôt remis en liberté. Miranda, moins heureux, fut condamné à la déportation, et essaya vainement de faire révoquer cette sentence. Il fut remis à des gendarmes chargés de le conduire à la frontière; mais en route il leur échappa, revint audacieusement à Paris, et demanda la révision de son procès. Cette affaire traîna en longueur, et quoiqu'il eût pour ennemi particulier le directeur C.-L.-F.-H. Letourneur (de la Manche), Miranda n'eût pas été inquiété si par la véhémence de ses discours contre le Directoire, et par de nouvelles intrigues politiques, il n'eût attiré sur lui l'attention du gouvernement. Le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), il fut encore compris dans la grande mesure de déportation. Il s'évada de prison, et s'enfuit en Angleterre. Il ne fut pas du nombre des proscrits amnistiés par les consuls en nivôse an VIII (décembre 1799); il revint néanmoins à Paris en 1803, où, soupçonné d'intriguer contre le gouvernement consulaire, il fut encore une fois expulsé.

En 1804, lors de la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, Pitt s'occupa de nouveau de l'indépendance de l'Amérique du Sud. Cette question fut discutée entre Pitt, lord Melville, sir Home Popham et Miranda. Une expédition, sous les ordres de sir Arthur Wellesley (depuis duc de Wellington), fut même préparée à Cork (Irlande); mais l'envoi en fut ajourné par l'espoir du rétablissement des relations pacifiques entre l'Angleterre et l'Espagne. Ce fut alors que Miranda prit le parti de retourner en Amérique et de mettre seul ses desseins à exécution. Il débarqua aux États-Unis en 1806, s'aboucha avec deux citoyens de New-York, le colonel Smith et Ogden. Par leur entremise, il acheta un navire, *Leander*, de 30 canons, y embarqua deux cents volontaires, et, avec un millier de livres sterling, fit voile pour La Trinidad. L'amiral Cochrane, qui commandait dans ces parages, lui fournit quelques goëlettes et des chaloupes canonnières. Se voyant à la tête de quinze voiles et de cinq cents soldats, il débarqua le 2 août 1806 à la Vela de Coro (côte de Caracas); il battit d'abord un corps de 1,000 Espagnols,

auxquels il enleva 20 canons; mais attaqué par des forces supérieures, et ne recevant pas de secours des Anglais, il se rembarqua pour La Trinidad. Au commencement de 1811, profitant des troubles existant entre les Espagnols, dont une partie reconnaissait la royauté de Joseph Bonaparte, tandis que la majorité proclamait Ferdinand VII, Miranda reparut dans la province de Venezuela, et n'eut pas de peine à décider les habitants à se déclarer indépendants. Le gouvernement de Caracas lui donna le commandement supérieur des troupes républicaines, avec lesquelles il réduisit Valencia, Puerto-Cabello, et fit triompher le mouvement dans la Nouvelle-Grenade. Nommé député au congrès insurrectionnel, il s'y fit beaucoup d'ennemis par la présentation d'un plan de constitution semblable à celle du gouvernement colonial espagnol. L'opposition au système fédéral était imposante; cependant le 23 décembre 1811 une constitution basée sur ce système fut adoptée. Un tremblement de terre effroyable (26 mars 1812), qui détruisit les villes de Caracas, San-Felipe, La Guayra, Merida, Mayguetta et endommagea Barequisemeto, Valencia, La Victoria et plusieurs autres, vint ruiner la nouvelle république : 26,000 habitants avaient été écrasés; un nombre triple errait à l'aventure, mourant de faim. Les Espagnols mirent à profit ce désastre, et sous les ordres du commandant général don Domingo de Monte-Verde ils reprirent Barequisemeto, Araura, San-Carlos. La désertion se mit dans les rangs des indépendants, qui livrèrent aux Espagnols les défilés de Cabrera. Miranda, menacé d'être tourné, abandonna Valencia et se replia sur La Victoria. Au même temps l'importante forteresse de Puerto-Cabello tomba au pouvoir des royalistes par la trahison de l'officier de garde américain, qui arma lui-même ses prisonniers et força Bolivar (*voy.* ce nom) à capituler. Trop faible pour continuer la lutte, Miranda conclut avec Monte-Verde une capitulation (25 juillet) en vertu de laquelle 1° le fort de La Guayra et les villes de Caracas et de Barcelona seraient rendus; 1° la constitution des cortès d'Espagne serait aussi celle de Caracas; 3° personne ne serait inquiété pour ses opinions politiques; 4° les propriétés particulières seraient respectées; 5° tous ceux qui voudraient quitter le Venezuela pourraient le faire librement. Miranda devait être transporté aux États-Unis. Il se rendit à La Guayra, afin de s'embarquer pour Cartagena, où était déjà Bolivar; mais, au mépris de la capitulation, il fut arrêté (26 août 1812) et conduit à Porto-Rico. De là le général fut envoyé à Cadix, où il mourut, dans un des plus horribles cachots de l'inquisition.

Peu d'hommes dans ce siècle ont eu une existence aussi orageuse et aussi variée que ce célèbre aventurier. Quoique son génie intrigant lui ait fait jouer quelquefois un rôle peu honorable, il possédait plusieurs de ces qualités brillantes qui font la fortune d'un chef de parti. A une grande bravoure personnelle il joignait une adresse et une vigueur peu communes, qui en firent un des plus fameux *toreadores* de son temps et lui valurent souvent les applaudissements des nombreux spectateurs de ces fêtes sanglantes. Ses avantages extérieurs n'étaient pas moins remarquables; sa taille était haute, sa physionomie noble et sa démarche imposante. Son esprit était actif et plein de ressources. Il possédait à fond tous les secrets de la science militaire, surtout la partie du génie. Il ne lui manquait qu'un peu plus d'expérience et de jugement. Il eût certainement pu accomplir de grandes choses; mais son caractère, inquiet, turbulent, ambitieux, nuisit toujours à ses desseins. On a de lui : *Correspondance avec Dumouriez depuis janvier* 1793; — *Ordre de Dumouriez pour la bataille de Nerwinde et la retraite qui en a été la suite*; 1793, in-8°; — *Opinion sur la situation de la France*; 1793, in-8°. Alf. DE L.

Wilcoke, *History of the Vice-Royalty of Buenos-Ayres*; London, 1806. — Brackenridge, *Voyage to South America* (London, 1820), t. II, p. 105. — James Biggs, *History of Miranda's Attempt to effect a revolution in South America*; London, 1809. — Restrepo, *Revolucion de la Columbia*, etc., t. IX, *Documentos*, n° 14. — *Biographie étrangère* (1819). — Dumouriez, *Mémoires*. — Le même, *Correspondance avec Pache pendant la campagne de Belgique en* 1792; Paris, 1793, in-8°. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. II, p. 296-300. — Lamartine, *Hist. des Girondins*.

MIRANDA (SA DE). *Voy.* SA.

MIRANDOLE (DE LA). *Voy.* PIC DE LA MIRANDOLE.

MIRASSON (*Isidore*), littérateur français, né vers 1720, à Oloron (Béarn), mort en 1787. Après avoir fait profession dans la congrégation des Barnabites, il enseigna les humanités et la rhétorique; son attachement au parti janséniste le fit interdire par l'archevêque de Paris, et il subit même en 1772 quelques mois de prison à ce sujet. On a de lui : *Examen du discours qui a remporté le prix de l'Académie Française*; 1760, in-12 : il s'agit de l'éloge de d'Aguesseau; — *Toinette Le Vasseur, chambrière de Jean-Jacques, à la femme philosophe*; 1762, in-12 : réflexions sur un écrit du P. Abrassevin, intitulé *Tout le monde a tort*; — *Le Philosophe redressé*, 1765; in-12 : critique du livre de D'Alembert sur la destruction des Jésuites; — *Histoire des troubles du Béarn, au sujet de la religion, dans le dix-septième siècle, avec des notes*; Paris, 1768, in-12; elle est bien écrite et intéressante. P. L.

Quérard, *La France Littér*.

MIRAULMONT (*Pierre* DE), sieur de LA MAIRIE, historien français, né à Amiens, vers 1550, mort à Paris, le 8 juin 1611 (1). Il occupa

(1) Date donnée par L'Estoile dans son *Journal du Règne de Henry IV*; cependant la dédicace de la 1re édit. des *Mémoires sur l'origine et institution des cours souveraines* est du 26 décembre 1611.

pendant vingt-deux ans une charge de conseiller du roi en la chambre du trésor de Paris, et fut ensuite nommé lieutenant de la prévôté de l'hôtel. « Il était, dit La Croix du Maine, homme docte et grand rechercheur d'antiquités. » On a de lui : *Mémoires sur l'origine et institution des cours souveraines et autres juridictions subalternes, encloses dans l'ancien palais royal de Paris;* Paris, 1584, in-8° ; réimprimé sous ce titre : *De l'Origine et Establissement du Parlement;* Paris, 1612, in-8° ; — *Traité des Chancelleries, avec un recueil des chanceliers et gardes des sceaux de France;* Paris, 1610, in-8° ; — *Le Prévôt de l'Hôtel et Grand-Prévôt de Paris;* Paris, 1610, in-8°, réimprimé avec les arrêts, règlements et ordonnances concernant la juridiction du prévôt ; Paris, 1615, in-8° ; des exemplaires de cette dernière édition portent la date de 1651. Ces travaux, sans être bien profonds, sont le fruit de recherches érudites et curieuses. E. R.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françaises.* - Moréri, *Grand Dict. historique.*

MIRBECK (*Frédéric-Ignace* DE), jurisconsulte français, né à Neuville (Lorraine), le 1er mai 1732, mort le 26 décembre 1818. Il se fit recevoir avocat à la cour souveraine de Lorraine, et devint conseiller particulier du roi Stanislas Ier (Leczinski). En 1774, il vint à Paris, et acheta une charge d'avocat aux conseils et de secrétaire du roi. Il s'y distingua par ses lumières et une grande éloquence. En 1791 il fut envoyé à Saint-Domingue en qualité de commissaire du roi. Il parvint, sans mesures violentes, à calmer, du moins momentanément, l'agitation qui régnait dans cette colonie. Ce fut alors que Mirbeck se lia intimement avec son compatriote François de Neufchâteau, qui remplissait les fonctions de procureur général au conseil supérieur de Saint-Domingue. Lorsque, le 3 septembre 1793, l'auteur de *Paméla* fut incarcéré à La Force, et n'attendait plus que la mort, Mirbeck osa prendre hautement sa défense, et obtint que François de Neufchâteau serait transféré au Luxembourg ; aussi lorsque François arriva au ministère de l'intérieur (16 juillet 1797), il appela Mirbeck à la direction de l'Opéra, qu'il conserva jusqu'à la chute de son protecteur (23 juin 1799). Mirbeck fut l'un des fondateurs du *Lycée de Jurisprudence* (depuis *Académie de Législation*). On a de lui une grande quantité de *Mémoires*, de *Requêtes*, dont la liste se trouve dans *La France Littéraire*, ainsi que de nombreux articles dans le *Répertoire de Jurisprudence*. Ces pièces se distinguent par une forte dialectique alliée avec du sentiment. L—z—e.

Villenave, art. *François de Neufchâteau* dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Voltaire, *Correspondance*, ann. 1777. — Desessarts, *Causes célèbres*, etc. ; Paris, 1775-1787, 211 vol. in-12.

MIRBEL (*Charles-François* BRISSEAU), botaniste français né le 27 mars 1776, à Paris, mort le 12 septembre 1854, à Champerret, près Paris (1). Fils d'un jurisconsulte qui l'éleva dans les principes du jansénisme, il venait de terminer ses études au pensionnat de Picpus lorsqu'il fut appelé au service militaire. Au lieu de se rendre à son poste, il s'enfuit à Toulouse, où il resta caché quelque temps. En 1794 il entra au bureau de topographie, et son talent pour le dessin lui procura un prompt avancement. Obligé d'en sortir deux ans après pour avoir fait évader un royaliste condamné à la déportation, il se rendit dans le midi, et suivit à Tarbes le cours de botanique de Ramond. Dès lors sa vocation fut fixée. Constamment secondé par le savant professeur, qui était devenu son ami, il se livra avec ardeur à l'étude des sciences naturelles et accomplit de nombreux voyages à travers les Pyrénées, entre autres, une double ascension au mont Perdu. Mirbel revint en 1798 à Paris, et fut attaché au Muséum d'Histoire naturelle. Presque aussitôt il débuta par quelques mémoires insérés dans le *Bulletin de la Société Philomathique*, et il ouvrit en 1800 un cours de botanique, dont il fut chargé à l'Athénée. Pendant qu'il collaborait aux *Suites à Buffon* de Sonnini, il présenta à l'Institut un mémoire sur l'anatomie et le développement des organes élémentaires des végétaux, travail qui lui valut les encouragements du ministre Chaptal (1802). L'année suivante, par le crédit de sa première femme, qui avait gagné les bonnes grâces de Joséphine, il obtint la place d'intendant des jardins de La Malmaison (1803), où il fit, sous la direction de Desfontaines, une étude attentive de la structure des tissus des plantes et de l'évolution de leurs organes. Le désir d'acquérir une position indépendante de fortune le fit passer, vers la fin de 1806, à la cour de Louis Bonaparte, roi de Hollande, qui le nomma secrétaire de ses commandements et conseiller d'État ; mais il ne tarda pas à revenir à Paris avec mission d'y organiser, en qualité de directeur des beaux-arts, une académie de peinture pour les jeunes artistes hollandais. Cette sinécure lui laissa le loisir de continuer ses recherches sur l'organographie et la physiologie végétale, et dans la même année il devint professeur adjoint de botanique à la faculté des sciences et membre de l'Institut, à la place de Ventenat (31 octobre 1808). Sous la restauration, il se décida, par amitié pour M. Decazes, à rentrer dans la carrière administrative, et exerça auprès de lui les fonctions de secrétaire général, d'abord au ministère de la police générale (9 juin 1817), puis à celui de l'intérieur (31 décembre 1818). Il prit une part active à toutes les mesures en faveur de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, ainsi qu'à la fondation d'une société pour l'amélioration des prisons, et saisit avec empressement l'occasion

(1) C'est par erreur que dans l'*Éloge* de M. Payen la date du décès est fixée au mois de décembre.

d'être utile aux savants et aux artistes. S'associant à la disgrâce de M. Decazes, il donna sa démission (20 février 1820), et reprit ses travaux scientifiques pour ne plus les quitter. En 1828 il fut nommé professeur de culture au Jardin des Plantes. « Ce fut surtout pendant les vingt années qui s'écoulèrent de 1826 à 1846, dit M. Payen, que les travaux de Mirbel prirent un caractère plus élevé, que ses recherches organographiques atteignirent un rare degré de finesse et de précision, qu'il parvint à fonder une méthode précieuse d'observations, sous le microscope, suivant pas à pas les phases successives de la formation des tissus et de l'évolution des organes. » La mort de sa seconde femme (*voy.* ci-après), qui l'entourait d'une affection toute filiale, et l'affaiblissement de sa mémoire affligèrent sa vieillesse; il vécut pendant plusieurs années « d'une sorte d'existence végétative », et s'éteignit doucement, à l'âge de soixante-dix-huit ans. On a de Mirbel : *De l'influence de l'histoire naturelle sur la civilisation, discours*; Paris, 1801, in-8°; — *Traité d'Anatomie et de Physiologie végétales*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — *Histoire naturelle des Végétaux, classés par familles*; Paris, 1802 ou 1826, 15 vol. in-18 fig., en société avec Lamarck, qui a travaillé aux t. I à III; — *Exposition de la Théorie de l'Organisation végétale*; Paris, 2e édit., revue et augmentée, 1809, in-8°; la première édition a été publiée en 1808 en Hollande par Bilderdyk, qui y joignit une version allemande en regard; — *Éléments de Botanique et de Physiologie végétale*; Paris, 1815, 2 vol. in-8° et 1 vol. de planches; l'auteur déclare, dans l'avertissement, avoir été aidé des conseils et du travail de M. Massey. Il a eu beaucoup de part à l'*Histoire naturelle des Plantes* de Sonnini (tom. I à VI). Ce savant a écrit en outre un grand nombre de mémoires, de rapports et de dissertations, insérés dans le *Bulletin de la Société Philomathique*, le *Journal de Physique*, les *Mémoires de l'Institut*, les *Annales du Muséum*, le *Journal de Botanique appliquée* (1813-1814), les *Annales des Sciences naturelles*, les *Archives de Botanique* (1833-1834), les *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, et l'*Encyclopédie moderne*. Nous citerons les plus importants : *Anatomie des Organes élémentaires* (1802); *Observations sur l'origine et le développement des vaisseaux propres et du liber* (1809); *Considérations sur la manière d'étudier l'histoire des végétaux* (1810); *Sur l'Anatomie et la Physiologie des Labiées* (*Annales du Muséum*, XV, 1810); *Nouvelles Recherches sur la structure et le développement de l'ovule végétal* (*Mém. Acad. des Sciences*, IX, 1830); *Recherches sur le* Marchantia polymorpha (ibid., XIII, 1837), qui contient une suite de travaux remarquables sur les métamorphoses des végétaux phanérogames; *Sur la Composition du Cambium et le rôle qu'il joue dans l'organogénie végétale* (*Comptes rendus*, XVI, 1843), avec M. Payen; et *Recherches sur le* Dracaena australis (ibid., XIX, 1844). P. L.

Payen, Éloge hist. de M. de Mirbel, 1858, in-4°.

MIRBEL (*Lizinska Aimée-Zoé* RUE, dame DE), femme du précédent, portraitiste française, née à Cherbourg, le 26 juillet 1796, morte à Paris, le 31 août 1849. Elle devint vers 1820 la seconde femme de Brisseau Mirbel, et continua à se livrer à la peinture en miniature, qu'elle avait étudiée chez Augustin. Ses portraits, qui se distinguaient par la finesse et la correction du dessin, par la fraîcheur et l'harmonie du coloris, eurent un grand succès; elle peignit plusieurs souverains, un grand nombre de personnages distingués de son temps, et reçut sous la restauration le titre de peintre en miniature du Roi. Les suivants furent la plupart exposés à divers salons : *Charles X*, *le duc de Fitz-James* (année 1827), *le duc Decazes*, *la princesse de Chalais*, *le comte Demidoff* (1834); *Louis-Philippe*, *la Reine des Belges* (1835), *le duc d'Orléans*, *le Comte de Paris*, *Fanny Essler* (1839), *le général Gourgaud* (1841), *mesdames Guizot* et *Martin du Nord* (1844), *la duchesse de Trévise* (1845), *la maréchale de Reggio* (1847), *M. Emile de Girardin* (1848), etc. Mme de Mirbel a fait aussi des portraits à l'aquarelle. Elle a reçu trois médailles, dont une de première classe. G. de F.

Livrets du Salon. — Annuaire des Artistes, 1836. — *Journal des Beaux-Arts*, septembre 1840.

* **MIRECOURT** (*Charles-Jean-Baptiste* JACQUOT, dit *Eugène* DE), publiciste français, né à Mirecourt (Vosges), le 19 novembre 1812. Destiné à la prêtrise, il fut élevé dans un séminaire, et préféra lorsqu'il en sortit suivre la carrière des lettres. Après avoir exercé quelque temps à Chartres le métier, peu lucratif, de maître d'école, il vint débuter à Paris dans les petits journaux, sous le nom sonore d'*Eugène de Mirecourt*. Il avait publié quelques nouvelles, peu dignes d'être remarquées, lorsqu'il fit paraître avec M. Leupol un ouvrage pittoresque en trois volumes, *La Lorraine* (Nancy, 1839-1840), qui donna à son nom une certaine notoriété. Ce fut alors qu'il entreprit de faire connaître les trop nombreuses collaborations dont s'était servi Alexandre Dumas dans la série de romans publiés sous ce nom. Malheureusement, dans l'ouvrage intitulé : *Maison Alexandre Dumas et compagnie, fabrique de romans* (1845), il dépassa les bornes d'une critique modérée et s'attaqua plus souvent à la vie privée d'Alexandre Dumas qu'à sa vie littéraire. Cet écrit lui valut une première condamnation à six mois de prison. Il publia ensuite plusieurs romans, et fit avec M. Marc Fournier un drame (*Mme de Tencin*)

qui fut joué aux Français. Sa brochure contre Alexandre Dumas lui avait inspiré l'idée de passer en revue, dans des publications analogues, toutes les célébrités de l'époque : en 1854 il commença la *Galerie des Contemporains*, qui souleva contre lui toute la presse. Cette galerie, dans laquelle il couvre de ridicule plusieurs grandes réputations, eut un succès momentané, auquel ne nuisirent ni les disputes sans nombre, ni l'éclat des procès soulevés contre l'auteur par La Mennais, George Sand, Jules Janin, Proudhon, Émile de Girardin, Veuillot, Millaud, etc. La *Galerie des Contemporains* fut terminée en 1857 (50 vol. in-32). M. E. de Mirecourt fonda alors le journal *Les Contemporains*, qui paraissait toutes les semaines et contenait dans chaque numéro un article biographique. Ce journal, dans lequel il donna pleine carrière à son humeur mordante, souleva d'aussi vives disputes et d'aussi nombreux procès. Les tribunaux se montrèrent toujours sévères à son égard; *Les Contemporains*, après une série de condamnations, tombèrent dans l'oubli. Outre les ouvrages déjà cités, on doit à M. E. de Mirecourt : *Les Confessions de Marion Delorme*; 1848, 4 vol.; — *Mémoires de Ninon de Lenclos*, 1852, et quelques autres romans et nouvelles. A. H—T.

Mazerolle, *Confession d'un Biographe*; *Fabrique de Biographies, maison E. de Mirecourt et compagnie* (1857, in-16). — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

MIREPOIX (Gui de Lévis, seigneur de), guerrier français, mort en 1230. Il était fils aîné de Philippe de Lévis, chevalier, qui est regardé comme le plus ancien membre de cette illustre famille que, d'après certaines traditions fabuleuses, on a voulu faire descendre de la tribu juive de Lévi. En 1190 Gui fonda l'abbaye de La Roche, en Mirepoix. Il se rangea sous le drapeau de Simon de Montfort, son voisin et son ami, prit une part active à la guerre des Albigeois, et reçut dans l'armée des croisés le titre de *maréchal de la Foi*, titre qu'il transmit à ses héritiers directs (1209). En 1211 il amena des troupes au comte de Montfort, assiégé dans Castelnaudary. Il s'établit dès cette époque à demeure dans le midi, et avant de mourir il obtint le territoire situé dans le diocèse de Toulouse, qu'on en détacha plus tard pour former les diocèses de Mirepoix et de Pamiers.

MIREPOIX (Gui II de Lévis, seigneur de), petit-fils du précédent, vivait encore en 1286. Il suivit Charles d'Anjou en Italie, et se trouva en 1266 à la bataille de Bénévent. Il fut maintenu en 1269 dans la possession de connaître et de juger du fait d'hérésie dans toutes ses terres du Languedoc. P. L.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

MIREPOIX (*Charles-Pierre-Gaston-François* de Lévis, marquis, puis duc de), maréchal de France, né le 2 décembre 1699, à Belleville (prévôté de Dieulouard), mort le 25 septembre 1758, à Montpellier. Il entra en 1718 aux mousquetaires, et devint en 1719 colonel du régiment de Saintonge. Ayant obtenu en 1734 le régiment de marine, il servit à l'armée du Rhin, et fut choisi en 1737 pour aller en qualité d'ambassadeur à Vienne, où il signa le traité de paix du 8 novembre 1738. De retour en 1740, il fut employé en Bohême, se trouva à la tête des troupes qui escaladèrent les remparts de Prague, forma le blocus d'Egra, et battit le prince de Lobkowitz au village de Sahai, dans un combat de cavalerie. Envoyé en Italie (1744), il se distingua à l'attaque des retranchements de Montalban. Après s'être emparé de deux batteries et de quatorze drapeaux, il poussait en avant une reconnaissance en compagnie du chevalier de Lévis, son cousin, lorsqu'il rencontra deux bataillons piémontais qui s'étaient retirés dans un chemin creux. Sans hésiter, tous deux coururent vers l'ennemi en criant : « Bas les armes! Vous êtes entourés. » Cet acte d'audace fit passer le marquis de Mirepoix au grade de lieutenant général (2 mai 1744). Il continua de servir, soit en Italie, soit en Flandre, jusqu'à la fin de 1748. Nommé ambassadeur à Londres (1er janvier 1749), il ne réussit pas à conjurer la guerre qui se préparait, et n'en fut pas moins créé duc à son retour (12 septembre 1751). Le roi, qui avait pour lui une estime particulière, le combla de faveurs : il le nomma successivement commandant en chef du Languedoc (1755), capitaine des gardes du corps (1756), et maréchal de France (24 février 1757). Il mourut l'année suivante, dans un âge peu avancé. Marié deux fois, il n'eut pas d'enfants, et son titre ducal s'éteignit avec lui. Sa seconde femme, Anne-Gabrielle de Beauvau-Craon, fut dame du palais de la reine Marie Leczinska et vivait encore en 1790. P. L.

Luynes (Duc de), *Mémoires*. — Pinard, *Chronologie milit.* — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

MIRKHOND (*Homam ed-Dyn Mirkhawend Mohammed Ibn-Khowend-Chah*, appelé vulgairement), célèbre historien persan, né en 1433, près de Nichapour, mort à Hérat, en juillet 1498. Il eut dans Aly-Chir, vizir du sultan Hoceïn Behadour de Khorasan et poète lui-même, un puissant protecteur. Retiré dans un monastère d'Hérat, il consacra ses loisirs à la composition de son grand ouvrage historique, intitulé : *Raouzat al-safa fi sirat al anbia wal molouk wal-Kholafa* (Jardin de la Pureté, contenant l'histoire des prophètes, rois et khalifes). Outre l'introduction, traitant de l'importance de l'histoire, cet ouvrage comprend sept parties et un appendice. La première partie parle de la création du monde, des patriarches, prophètes, anciens philosophes, et des rois de Perse depuis Kaïomors jusqu'à l'islam. La seconde raconte la vie de Mahomet et des quatre premiers khalifes; la troisième celle des XII imams, des khalifes ommiades et abbassides. La qua-

trième renferme l'histoire des dynasties des diverses parties de l'Asie du temps des Abbassides. Après avoir exposé l'histoire antique des Tartares et Moghols, la cinquième donne la vie de Djinghiskhan et de ses successeurs en Tartarie et en Perse; puis l'histoire des Ilghaniens, Djoubaniens et Serbédariens. La sixième et dernière trace la biographie de Tamerlan, de ses fils et petits-fils jusqu'à Abou-Saïd. Le fils de Mirkhond, Khondemyr, qui a fait un abrégé de l'ouvrage entier de son père, a ajouté une septième partie, qui traite de la vie du sultan Houcéin Bahadour. Il y a joint divers mémoires posthumes de son père, sur l'histoire de la ville d'Hérat, l'ambassade en Chine par Chah-Rokh, en 1417, la biographie d'Aly-Chir, ainsi que divers sujets de géographie et d'histoire naturelle. Malgré ses maigres renseignements littéraires, l'ouvrage de Mirkhond est la source principale pour l'histoire de la Perse ancienne et du moyen âge, et même la source unique pour certaines périodes. Le texte persan du *Rouzat al Safa* a été pour la première fois publié en entier à Téhéran, dans l'imprimerie royale, 7 vol. in-8°, 1852-1854, par Ali Kouli Khan. Celui-ci y a ajouté trois autres volumes, qui conduisent l'histoire de la Perse de 1500 jusqu'en 1856, Téhéran, 1853-1856, in-8°. La Bibliothèque impériale de Paris possède cinq manuscrits de la première partie, cinq de la deuxième, deux de la troisième, quatre de la cinquième, et un de la septième. Un manuscrit de la quatrième partie se trouve aux archives du ministère des affaires étrangères. La bibliothèque de l'Arsenal possède également un manuscrit de quelques parties du Rouzat. D'autres manuscrits se trouvent aux bibliothèques de Londres, Gœttingue, Berlin, Vienne. Un auteur portugais, Pedro Teixeira, a fait un résumé de l'ouvrage entier, sous le titre : *Relaciones del origin, descendencia y sucesion de los reyes de Persia;* Coimbre, 1610, in-8°. Cet extrait des récits de Mirkhond a été traduit en français sous le pseudonyme de Cotolendi; Paris, 1681, in-12. Pour ce qui concerne les éditions partielles du texte persan de Mirkhond, ou les traductions, faites en Occident, on en a publié jusqu'à présent les parties suivantes : *La Préface*, traduite par Silvestre de Sacy dans le t. IX des *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris;* 1812, in-4°; — *Histoire des anciens Rois de Perse, de Kaïomors à Alexandre le Grand*, traduite en anglais, avec notes, par David Shea; Londres, 1832, in-8°; — *Histoire de la Dynastie des Sassanides*, texte persan, par Amédée Jaubert, à l'usage des élèves de l'école des langues orientales savantes; Paris, 1843, in-8°; — *Id.*, traduite en français, par Silvestre de Sacy, dans ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse;* Paris, 1793, in-4°; — *Histoire des Tahérides et des Soffarides*, texte persan et traduction latine, sous le titre : *Historia priorum Regum Persarum post firmatum in regno Islamismum*, par le baron de Jenisch; Vienne, 1785, in-4°; — *Histoire des Tahérides*, en persan et en latin, par G. Mitscherlich; Gœttingue, 1814, in-8°; et 2e édition, Berlin, 1815, in-8°; — *Histoire des Samanides, et celle du Daïlémide Cabous*, en persan et en latin, par Frédéric Wilken; Gœttingue, 1808, in-4°; — *Id.*, en persan et en français, par Th. Defrémery; Paris, 1848, in-8°; — *Histoire des Ghasnévides*, en persan et latin, par Frédéric Wilken; Berlin, 1832, in-4°; — *Histoire des Bouïdes*, en persan et en allemand, par Frédéric Wilken; dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* de 1835, et tirée aussi à part; Berlin, 1835, in-4°. Il faut y rattacher l'ouvrage de François d'Erdmann, intitulé : *Explications et suppléments à l'histoire des Bouïdes de Mirkhond* (en allemand); dans les *Mémoires de l'Académie de Kasan*, 1836, in-8°; — *Histoire des Ghourides d'Inde et de Perse et des Karakhitaïens de Tartarie*, en persan et en latin, par Mitscherlich; Francfort-sur-le-Mein, 1818, in-8°; — *Histoire des Ghourides*, en extraits français, par M. Defrémery; dans le *Journal Asiatique de Paris*, 1843 et 1844; — *Histoire des Seldjoukides*, texte persan et notes latines, par Jean-Auguste Vullers; Giessen, 1837, in-8°; — *Id.*, traduite en allemand par le même avec notes; Giessen, 1838, in-8°; — *Histoire des Ismaéliens*, en persan et en français, par A. Jourdain, le t. IX des notices et extraits, et aussi à part; Paris, 1812, in-4°; — *Histoire des Atabeks de la Syrie et de la Perse*, trad. en anglais, par W.-H. Morley, Londres, 1848, in-8°; — *Histoire des Sultans du Kharezm*, texte persan avec des notes, par M. Defrémery; Paris, 1842, in-8°; — *Histoire de Djenghiskhan*, texte persan, par Am. Jaubert, Paris, 1841, in-8°; la même, traduite en français par Langlès, dans le tome V des *Notices et extraits*. Quelques autres extraits ont été donnés par Fr. Wilken en latin et en persan dans sa *Chrestomathia Persica*; Leipzig, 1805, in-8°; par M. Charmon, dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, 6e série, tom. III; par M. de Hammer, dans ses *Origines russes*, Saint-Pétersbourg, 1825, in-4°; par M. Owen, dans son *Histoire des Afghans* (en anglais), Londres, 1829, in-4°; et par M. Elliot, dans son *Bibliographical Index of the historians of mohammedan India;* Calcutta, 1849. M. Jourdain enfin a traduit la *Conclusion géographique* du Rouzat avec le texte persan dans le tom. IX des *Notices et Extraits des Manuscrits*. Ch. R.

Jones, *Anthologia Persica*. — Wilken, *Chrestomathia Persica*. — Hammer, *Geschichte der schönen Redekunste Persiens*. — Zenker, *Bibliotheca Orientalis*. — *Catalogues des Manuscrits orientaux du British Museum, de la bibl. imp. de Paris, de la biblioth. royale de Berlin.*

MIRMET (*Pierre*), abbé d'Andernes, né à Charroux, près de Poitiers, mort au mois de mars 1193. On raconte qu'il n'avait pas reçu de son père ce nom de *Mirmet*, mais qu'il lui fut donné dans la suite à cause de sa petite taille : *Prior de Fraxineto magister Petrus, cognomento* Mirmet, *id est parvus* (dans le *Chronicon Andernense*, publié par d'Achery). Au lieu de Mirmet nous disons aujourd'hui *Marmot*. Après avoir fait vœu d'observer la règle de Saint-Benoît, Pierre Mirmet parcourut Rome, l'Espagne, une partie de l'Afrique. De retour en France, il reprit, dans l'abbaye de Charroux, l'habit monastique, qu'il avait, il paraît, abandonné, et fut élu plus tard prieur de Fraisnais, ou de La Fresnaye (*Fraxineti*), puis abbé d'Andernes. Il paraît avoir joui d'une assez grande autorité. Philippe, comte de Flandres, ayant besoin de faire traiter à Rome une question délicate, le choisit pour son ambassadeur. On recherche avidement aujourd'hui les écrits des moines voyageurs du douzième siècle; mais nous ne pouvons en désigner aucun sous le nom de Pierre Mirmet. Il avait, selon la *Chronique d'Andernes*, composé une vie de sainte Rotrude; mais les Bollandistes assurent qu'elle est perdue. B. H.

Hist. litt. de la France, XV, 48. — *Gall. Christ.*, X, col. 1606.

MIROMESNIL (*Armand-Thomas* Hue de), ministre français, né en 1723, dans l'Orléanais, mort le 6 juillet 1796, à Miroménil, en Normandie. D'abord attaché au grand conseil, il fut nommé en 1757 premier président du parlement de Rouen. Lors des réformes du chancelier Maupeou, il les repoussa d'une manière assez vive, et fut exilé ainsi que la cour qu'il présidait (1771). Cette disgrâce le rapprocha du comte de Maurepas, qui, banni aussi de la cour, avait réuni au château de Pontchartrain une société nombreuse. On y rimait force chansons et épigrammes, qui couraient la France. On y jouait aussi la comédie, et Miromesnil, dont l'humeur égale et gaie s'accommodait de tout, y accepta, dit-on, plus d'une fois les rôles de Crispin. Lorsque Maurepas fut appelé dans les conseils de Louis XVI, il n'oublia pas son ami le président, auquel il fit donner la charge de garde des sceaux (24 août 1774). Ce dernier fut un faible ministre, de capacité médiocre et sans caractère. Il travailla de tous ses moyens au rappel des parlements, ce qui fit dire au duc de Choiseul : « Maupeou a versé la charrette à gauche, Hue la verse à droite. » Après avoir appelé Turgot, il se ligua avec Vergennes contre Necker, et chargé de lui désigner un successeur, il choisit d'abord Joly de Fleury, puis d'Ormesson (1783), qui ne firent l'un et l'autre qu'augmenter le désordre des finances. Son crédit se maintint jusqu'à l'assemblée des notables; mais à cette époque, de concert avec Brienne, il cabala contre Calonne, et fut impuissant à le renverser. Forcé de donner sa démission (8 avril 1787), il céda les sceaux à Lamoignon, et vécut depuis dans l'obscurité. Le plus grand éloge qu'on peut faire de ce ministre est qu'il ne profita pas de son passage au pouvoir pour s'occuper de lui, des siens ou de sa fortune. Il eut aussi le mérite de seconder les vues de Louis XVI en rédigeant la déclaration du 24 août 1780 relative à l'abolition de la question préparatoire. P. L—y.

D'Aiguillon, *Mémoires*. — Droz, *Hist. de Louis XVI*. — *Hommes illustres de l'Orléanais*, II.

MIRON ou **MIRO** (*Gabriel*), médecin français, né à Perpignan, mort en 1490, à Nevers. Sa famille était originaire de Tortose en Catalogne. Il prit le grade de docteur à Montpellier, et y parvint aux premières places. Appelé en 1489 à la cour comme premier médecin du roi Charles VIII, il mourut en allant prendre possession de cet emploi. Dans une inscription placée en son honneur sur la façade de la Faculté de Montpellier, il est qualifié de *medicinæ divinum Oraculum*, ce qui a fait dire à Astruc que cet oracle n'a point parlé, puisqu'il n'a laissé après lui aucun ouvrage.

MIRON (*François*), frère du précédent, fut aussi médecin et conseiller de Charles VIII; il accompagna ce prince en Italie, et mourut à Nancy vers la fin du quinzième siècle.

MIRON (*Gabriel*), fils de François, occupa la même charge près du roi Louis XII, de la reine Anne de Bretagne et de la reine Claude, dont il soigna les enfants. Il fonda à Tours, dans l'église des Cordeliers, une chapelle qui porta son nom. On a de lui : *De Regimine Infantium Tractatus III amplissimi*; Tours, 1544, 1553, in-fol.

MIRON (*François*), fils du précédent, fut reçu docteur à Montpellier, en 1509, et à Paris, en 1514. La place de premier médecin des rois Henri II, François II et Charles IX, qu'il occupa successivement, est la seule preuve que l'on ait de son mérite. Il a écrit une *Relation* de la mort du duc de Guise, qui a été imprimée dans le *Journal de Henri III* et dans d'autres recueils.

MIRON (*Marc*), de la même famille que les précédents, mort le 1er novembre 1608, à Paris. Il était du diocèse de Tours. Attaché au duc d'Anjou, il le suivit en 1573 en Pologne, et favorisa l'évasion de ce prince par les démonstrations d'une maladie supposée. Henri III, aussitôt qu'il fut roi de France, le déclara médecin de sa personne, le revêtit du titre exceptionnel de *comes archiatrorum*, et prit souvent conseil de lui dans les affaires épineuses. Ce médecin siégea aux états de Blois en 1576 et en 1579 comme député de la faculté de Paris. P. L.

Astruc, *Mém. pour servir à l'hist. de la faculté de Montpellier*. — Eloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

MIRON (*François*), prévôt des marchands, petit-fils du précédent, né à Paris, où il est

mort, le 4 juin 1609. Son père, Gabriel Miron, seigneur de Beauvoir, fut conseiller au parlement en 1546, puis lieutenant civil. Quant à lui, élevé dans les lettres et dans la jurisprudence, il fut reçu conseiller au même corps (18 décembre 1585), et exerça successivement les charges de maître des requêtes, de président au grand conseil, de chancelier du dauphin et de lieutenant civil. Il fut élu prévôt des marchands en 1604 et remplacé en 1606 par Sanguin. « Je ne vous dirai autre chose pour vous exhorter à votre devoir, dit Henri IV à ce dernier, sinon que vous suiviez le lieutenant Miron, qui vous a devancé; car ma ville de Paris sous sa prévôté a été de beaucoup embellie de bâtiments pour les commodités publiques. » En effet il seconda activement les grandes vues du roi. Voici comment Mézeray rend justice à ses talents administratifs : « Plusieurs rues élargies (1), plusieurs pavées de nouveau et accommodées en pente pour écouler les eaux, huit ou neuf places et carrefours ornés de fontaines jaillissantes (2), la rivière bordée de quais et de ports avec des abreuvoirs, plusieurs petits ponts sur les ruisseaux et égouts, une nouvelle porte bâtie à la Tournelle, celle du Temple refaite et ouverte après avoir été bouchée pendant quarante ans, en seront des marques à la postérité. Mais il n'y en a point de plus belle que la face de l'hôtel de ville, lequel semblait être demeuré imparfait depuis soixante-et-douze ans, pour donner lieu à ce magistrat d'en faire un monument à sa gloire et d'exercer sa générosité, en employant tous les revenus de sa charge à le mettre en l'état où nous le voyons. » Miron doubla en outre la quantité d'eau dont Paris avait disposé jusque alors; il donna à la ville la première machine à faire monter de l'eau qu'elle ait eue, en construisant la maison de la Samaritaine, attenant au Pont-Neuf. Par son énergique intervention, il arrêta en 1605 la suppression des rentes constituées sur l'hôtel de ville. Il avait épousé une fille du président Brisson. P. L.

Mézeray, *Histoire de France*. — *Remerciement fait par les Parisiens à M. Miron*; Paris, 1606. — *Le Mercure français*, 1606. — Félibien, *Histoire de Paris*. — Poirson, *Hist. de Henri IV*, II, 2e partie. — Legrain, *Décade*, l. VIII. — Lazare, *Dict. des Rues de Paris*.

MIRON (*Robert*), frère du précédent, mort en 1641. Après avoir été chargé d'une ambassade en Suisse, il fut intendant des finances en Languedoc, et prévôt des marchands. En 1614 il présida l'assemblée du tiers aux états généraux tenus à Paris. Il avait depuis 1595 charge de conseiller au parlement. Les mémoires qu'il avait rédigés sur les affaires des Suisses et de la Valteline (1619-1624) n'ont pas vu le jour.

Robert MIRON, maître des comptes, qui fut massacré le 4 juillet 1652, au sortir de l'hôtel de ville, était son fils aîné. P. L.

Moréri, *Grand Dict. Histor.*

MIRON (*Charles*), prélat français, fils de Marc, né en 1569, mort le 6 août 1628. A l'âge de dix-huit ans, en 1587, déjà abbé de Cormeri et d'Airvaux, il fut nommé par le roi évêque d'Angers. On assure que par son mérite il devançait de beaucoup son âge. Nous voulons bien le croire; cependant il nous semble difficile d'admettre que la faveur n'ait pas été pour quelque chose dans une semblable promotion. L'année suivante, à dix-neuf ans, Charles Miron allait siéger comme évêque d'Angers aux états de Blois. Dira-t-on qu'il avait l'intelligence des affaires de l'État aussi précoce que celle des affaires de l'Église? Nous admettrions plus volontiers que les choses étaient mieux réglées par l'ancienne coutume, et que l'élection, observant les prescriptions canoniques, eût mieux satisfait aux nécessités de l'Église et de l'État. Entre les partis qui divisaient alors la France, Miron fut bientôt du parti d'Henri IV. Le jour où ce prince fit son entrée dans Paris, l'évêque d'Angers convoqua le peuple dans son Église, et célébra cet heureux événement; il fut aussi un des prédicateurs qui prononcèrent l'éloge funèbre du roi quand il eut été frappé par le couteau de Ravaillac. Mais depuis quelque temps déjà Miron ne résidait plus ordinairement à Angers. Né parmi les courtisans, il était retourné grossir leur cohorte. C'est alors que s'élevèrent de graves démêlés entre l'évêque et son chapitre. Le chapitre se disait libre de toute juridiction épiscopale : l'évêque traitait cela de rébellion. Les débats que provoqua cette affaire amenèrent Miron à quitter l'évêché. Il transmit ses insignes à Guillaume Fouquet de La Varenne, et devint, par voie de permutation, abbé de Saint-Lomer de Blois. Cette transaction se fit en 1615. Mais en 1621 Guillaume Fouquet venant de mourir, Miron, qui regrettait son évêché, le réclama, l'obtint une seconde fois, et rentra à Angers, le 23 avril 1622. Bientôt commencèrent les discussions entre l'évêque et le chapitre. Elles ne furent terminées que par une nouvelle retraite de Miron, nommé par le pape archevêque de Lyon, le 2 décembre 1626. Aussitôt cette nomination est dénoncée par Talon comme attentatoire aux libertés de l'Église gallicane. Miron se voit sur le point d'être à la fois dépouillé de tous ses bénéfices. Cependant le roi promit de ne pas donner de suites à la dénonciation. B. H.

Gallia Christiana, IV, col. 192; XIV, col. [illegible].

MIRONE (*Giuseppe*), médecin italien, né en 1752, à Catane, où il est mort en 1804. Après avoir été reçu médecin, il fut appelé à professer la chimie dans l'université de Catane; il choisit pour texte de ses leçons les nouvelles doctrines chimiques de Fourcroy, qu'il eut le mérite de populariser en Sicile. En 1786 il analysa les eaux minérales des environs de Catane

(1) Les rues de la Cité, celles de la Vieille-Draperie, du Ponceau, de la Mortellerie, etc.

(2) Les fontaines du palais de Justice, du Ponceau, des Halles, de la Reine, des Filles-Dieu, etc.

et en détermina toutes les qualités. En 1787 il observa l'éruption de l'Etna, et en publia une relation détaillée, travail qui n'est pas indigne d'être mis à côté de celui du célèbre Gioeni. Les autres écrits de Mirone sont : *Filosofia chimica di Fourcroy*; Catane, 2 vol. in-4°, traduction annotée ; — *Meditazioni mediche sull' uomo vivente*; ibid., 1808, in-8°; avec une exposition de la théorie de Brown. P.

Tipaldo, Biogr. degli Italiani illustri, I, 278.

MIRRI (*Luigi*), architecte italien, né en 1747, à Forli, mort en 1824. Après avoir étudié à Rome sous Giansimoni, il revint dans sa patrie, que, pendant une longue carrière, il a enrichie de plusieurs monuments, tels que l'église de La Madonna del Fuoco (1816) et les palais Orselli et Romagnoli. En 1772 il entreprit de rendre au jour les peintures des thermes de Titus, et les fit déblayer à ses frais. Le résultat de ses travaux parut dans les deux ouvrages suivants : *Le antiche Camere delle Terme di Tito e le loro pitture restituite al pubblico* (Rome 1776, pet. in-fol.), et *Vestigia delle Terme di Tito* (Rome, 1776, in-fol. max.); le premier contient le texte explicatif par Carletti, le second un recueil de planches gravées par Carloni d'après les dessins de Smuglièwicz et de Brenna. P.

Casali, Guida per la città di Forlì.

* **MIRZA ALEXANDRE KAZEM BEG** (*Mohammed Ali*), orientaliste contemporain, né à Recht, dans la province persane de Ghilan, le 3 août 1802. Fils d'un savant mollah persan, qui en 1809 entra au service de la Russie, il se lia avec des missionnaires anglicans, qui lui firent, en 1822, embrasser le christianisme. A son nouveau nom *Alexandre*, il ajouta alors celui de son père, *Kazem Beg*. En 1826 il devint interprète des langues turco-tartares à Omsk (en Sibérie), et en 1826 lecteur à l'université de Kazan. Il est aujourd'hui professeur de langue et littérature persane à l'université de Saint-Pétersbourg. On a de lui : *Sur le mérite distinctif du christianisme, comparé à l'islam* (en arabe); Astrakan, 1821; — *Essai sur la littérature des Arabes* (en persan); Kasan, 1832; — *Les sept planètes sur l'histoire des princes tatares, ou Histoire des Khans de Crimée, de Mengheli I à Mengheli II, par Saïd Mohammed Riza, en turc*, publiée d'après le seul manuscrit connu, par Alexandre Kazem Beg, avec une préface russe; Kazan, 1832, in-8°; — *Guide des jeunes voyageurs en Orient* (en russe); Kazan, 1841; — *Grammaire des langues turco-tartares* (en russe); Kazan, 1839; 2e édit., 1846, traduite en allemand par Théodore Zenker, Leipzig, 1848, in-8° (les critiques, assez fondées, qui ont été faites de cet important ouvrage, en provoqueront sans doute une nouvelle édition révisée) : — *Mukhtasar el Wikayé*, ou *Compendium de la Wikayé*, publié en arabe, avec les notes et les commentaires de plusieurs auteurs célèbres, en arabe aussi, et avec une introduction russe; Kazan, 1844 (c'est un traité célèbre de jurisprudence musulmane, d'après le rit hanéfite); — *Mohammediyé, ou Traité philosophique et religieux d'après le système des Soufis, en vers turcs, par Yazidschi Zadé Mohammed Effendi* (du quinzième siècle), publié avec notes et indices, et avec introduction, par Mirza K. B.; Kazan, 1841; — *Sabat al Kedjazin*; ou le *Soutien des faibles*, poëme en langue dchagataï, avec notes; Kazan, 1847; — le *Derbend Nameh*, ou *Histoire du Derbend et Daghestan*, traduite du persan en anglais, avec des notes et commentaires (dans les mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg et à part); ibid., 1852; — *Chrestomathie complète des dialectes turco-tartares*, avec des notes et commentaires, en russe; Saint-Pétersbourg, 1839. M. Alexandre Kazem Beg a en outre inséré d'importants mémoires dans le *Journal Asiatique de Paris*, en 1835, 1843, 1850, et 1857, et dans d'autres recueils. Il a terminé et tient prêtes pour l'impression une *Concordance complète du Koran, avec des passages entiers* (en arabe); — une *Histoire littéraire et biographique de* 12,000 *hommes célèbres de l'Asie orientale musulmane* (3 vol. en arabe); — enfin, une *Histoire générale des Turks avant les Mogols* (en russe).

Ch. RUMELIN.

Journal de la Société Asiatique allemande. — Documents particuliers.

* **MIRZA CHÂFY**, poëte turc contemporain, né à Gulaindja, dans la province de Karabagh, en Géorgie, vers 1810. Il est établi à Tiflis, où le voyageur Bodenstedt fit connaissance avec lui en 1844. Le langage de Mirza est riche et imagé; ses poëmes respirent la fraîcheur des montagnes qui entourent son séjour. Ses chants, qui ne semblent pas avoir été imprimés, mais que Bodenstedt dit avoir recueillis de la bouche de l'auteur, ont été traduits par ce dernier sous le titre : *Lieder des Mirza Chafy, in freien Nachbildungen* (Chansons de M. Ch. imitées librement); Berlin, 1851, in-8°; 2e édition, ibid., 1853. Ch. R.

Conversat.-Lex. — Frédéric Bodenstedt, *Reise in den Kaukasus.*

MIRZA MOHAMMED (*Mahdi*), appelé aussi *Mohammed Masanderani*, souverain et historien persan, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. Il était prince du Masanderan, sous la suzeraineté du fameux Nadir-Chah. Outre divers traités d'histoire littéraire et quelques poésies, il a écrit en persan l'*Histoire de Nadir-Chah, ou Thamasp Kouli-Khan*. Elle a été traduite en anglais, et enrichie de notes géographiques, ainsi que d'un traité de la poésie orientale, par Guillaume Jones, à Oxford, Londres, 1770, 2 vol. etc. C'est la principale source pour l'histoire de ce fameux conquérant. Ch. R.

Gatterer, *Historische Bibliothek.*

MIRZA SAMUEL, ou plus court *Mirza Sam*, historien persan, né vers 1490, près d'Ispahan, mort après 1550, près de Meru, en Khorasan. Fils cadet du chah Ismaïl, fondateur de la dynastie des Sofis, il eut pour précepteur le poëte Merwaridy. Ayant reçu le gouvernement de Khorasan, il le conserva jusqu'à sa mort, tant sous son père que sous son frère aîné Thamasp. Il écrivit *Le Cadeau sublime*, *ou Histoire des poëtes*. Cet ouvrage, dont le texte persan est resté manuscrit, comprend aussi l'histoire d'autres personnes célèbres de la Perse. Il a été traduit en turc et imprimé à Boulak près du Caire, 1843, in-8°. On en a donné des extraits traduits en français dans les *Notices et extraits des Manuscrits* de la Bibliothèque de Paris, tom. IV, 1798, in-4°, et d'autres en allemand dans les *Notices savantes de Gœttingue*, de 1799.

Ch. R.

Goetting. Gelehrte Anzeigen, année 1799.

MISHA PALÉOLOGUE GRIZZIOS, connu aussi sous le nom de *Mesih Ahmed-Pacha*, célèbre renégat, né vers 1440, à Napoli di Romanie, mort près d'Andrinople vers 1506. Fils de Nicolas Paléologue, gouverneur byzantin de Nauplie, il fut amené à Constantinople, lors de la reddition aux Turcs des forteresses de Morée par son père. Ayant adopté l'islamisme, il reçut du sultan Mahomet II le commandement de quelques places fortes dont une s'appelait *Misha* (*Moucha*). En 1478 il devint capitan-pacha, et commanda l'expédition contre l'île de Rhodes. Irrité de ne pouvoir vaincre le grand-maître, Aubusson, il essaya de le faire empoisonner; mais toutes ses tentatives ayant échoué, il leva le siége, et se rembarqua. Dépouillé de son commandement par Mahomet II, Misha fut relégué à Gallipoli, et ne rentra en grâce que sous Bajazet II, successeur de Mahomet II. Il fut élargi par cet empereur, pour traiter de la paix avec les chevaliers de Rhodes, qui avaient donné asile au prince Zizim ou Djim, et qui refusaient de le livrer. Après avoir conclu un traité assez désavantageux, Misha Paléologue fut, en 1499, nommé grand-vizir, poste qu'il dut bientôt céder à un rival, renégat comme lui. Il s'en venga en le faisant périr par trahison.

Ch. R.

Phranzas. — Buchon, *Chroniques de Morée*. — Naïma et Lutfi, *Annales de l'Empire Ottoman* (en turc). — Hammer, *Histoire des Ottomans*.

MISRI-EFFENDI, sectaire et poëte turc, né en Égypte vers 1660, mort à Brousse vers 1710. Il était mollah de cette dernière ville en 1693, quand il réunit une troupe de 3,000 fanatiques, traversa le Bosphore, aborda sur la côte de l'Europe à Rodosto (l'ancienne Héraclée), et s'avança jusqu'à Andrinople, où se trouvait alors le sultan Achmet III. Suivi de son nombreux cortége, il entra dans la principale mosquée à l'heure de la prière de midi, et là, devant tout le peuple, il annonça que le succès de la guerre que les Turcs allaient entreprendre contre les Autrichiens dépendait de la punition des traîtres qui étaient à la tête du gouvernement. Le sultan, n'osant point faire punir l'audacieux mollah, le fit reconduire à Rodosto, d'où il le renvoya à Brousse. Deux jours après un violent incendie ayant éclaté dans le camp turc, en même temps qu'un tremblement de terre dévastait les rives de l'Asie Mineure, on attribua ce désastre au renvoi de Misri et à la dispersion de ses affiliés. Le sultan, par politique ou par superstition, ayant invité le mollah à revenir continuer ses prédications, celui-ci s'y refusa, en prétextant que sa mission était finie. Misri avait célébré, dans une pièce de vers, l'incarnation de Jésus-Christ. Dans cette pièce se trouvaient, entre autres, les passages suivants : « Je suis toujours avec Jésus et en union avec lui »; puis : « A cet alphabet mystérieux est joint l'accord de Jésus et de Misri. » Sur la décision du moufti, ces vers furent réputés orthodoxes. Toutefois le Divan ordonna que les copies des poésies sacrées du mollah de Brousse porteraient en tête cette déclaration : « Quiconque parle en vers comme Misri doit être livré aux flammes; mais Misri seul doit être épargné, parce qu'il ne faut pas condamner ceux qui sont possédés de l'enthousiasme. » Ce mollah était l'ami du patriarche grec, Callinique, de Constantinople, qui à son tour était lié avec quelques chefs protestants des universités allemandes. Il ne nous est pas resté beaucoup des poésies de Misri, et ce peu n'a pas été imprimé.

Ch. R.

Naïma, *Histoire Ottomane* (en turc). — Les continuateurs du *Dictionnaire Bibliographique d'Hadji-Khalfa*. — Cantemir, *Hist. Ottomane*.

MISSIESSY (*Édouard-Thomas* BURGUES, comte DE), amiral français, né à Quiès (Provence), en 1754, mort à Toulon, en 1832. Il appartenait à une famille dont plusieurs membres s'étaient déjà distingués dans la marine : lui-même suivit de bonne heure cette carrière, et donna durant la guerre de l'indépendance américaine des preuves de courage et d'habileté. Quelques ouvrages sur l'ancrage, l'arrimage, les signaux, publiés en 1786 et 1789, témoignaient de ses connaissances nautiques. Il était lieutenant de vaisseau lorsque éclata la révolution. Le besoin d'officiers instruits le fit nommer rapidement contre-amiral. Il ne fut pas employé durant la terreur, et vivait à Paris dans un état voisin de l'indigence lorsque l'an IX (1800) il fut retabli sur le cadre des amiraux actifs. En mai 1805, l'empereur Napoléon lui confia le commandement de l'escadre de Rochefort, composée de cinq vaisseaux et de quelques frégates. Cette escadre et celle de Toulon, sous les ordres de Villeneuve, devaient sortir simultanément et se réunir aux Antilles. Napoléon comptait ainsi tromper la vigilance anglaise, en éloignant les flottes britanniques qui voleraient probablement à la défense de leurs colonies, et durant ce temps opérer son débarquement

en Angleterre. Villeneuve devait rallier d'abord la flotte franco-espagnole de Cadix après avoir débloqué ce port, et en attendant son arrivée Missiessy devait opérer dans les Antilles. Cet amiral mit en mer le 11 mai 1805. Après quarante jours de traversée, il atterrit à La Martinique, qu'il ravitailla ainsi que La Guadeloupe. L'escadre se porta bientôt sur La Dominique, où un débarquement fut effectué (23 février 1806), sous les ordres du général Joseph Lagrange (*voy.* ce nom). La ville des Roseaux fut prise et brûlée; une contribution sauva l'île d'un plus grand désastre; il en fut de même à Nièves, à Saint-Christophe, à Sainte-Lucie, où Lagrange prit plusieurs bâtiments ennemis et d'abondantes munitions. Missiessy gouverna ensuite sur Santo-Domingo, que serrait de près le chef nègre Dessalines. L'apparition de l'escadre française suffit pour faire lever le siége, et Lagrange put ravitailler la ville sans coup férir. Cependant Missiessy ne voyait point arriver Villeneuve (1). Après les avanies considérables qu'il avait fait éprouver au commerce anglais, il crut sa mission suffisamment remplie, et rentra heureusement en Charente. Malgré les succès de cette expédition, Napoléon se montra fort mécontent des résultats obtenus; la promptitude du retour de Missiessy avait fait avorter ses plans. Aussi, loin d'être récompensé, comme il s'y attendait, l'amiral fut disgracié. Néanmoins le ministre Decrès, qui appréciait les talents de Missiessy, fit revenir l'empereur de ses préventions, le nomma vice-amiral en 1809, et lui confia le commandement de l'escadre de l'Escaut, réunie à Anvers sous les ordres du maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo. Missiessy prit toutes les mesures que la prudence pouvait suggérer, et mit le port et ses navires à l'abri du danger. Il organisa ses équipages, et disposa ses navires de manière qu'il pût s'en servir à la fois sur terre et sur mer. On sait de quelle utilité furent ces mesures lors du siége d'Anvers en 1814. Missiessy commandait encore la flotte de l'Escaut lors de la première restauration. Le 24 août 1814, Louis XVIII le nomma grand-cordon de la Légion d'Honneur et préfet maritime à Toulon. Durant les Cent Jours Missiessy resta fidèle au roi. Au retour du monarque il reçut la croix de commandeur de Saint-Louis, et reprit sa préfecture maritime. Dans ce poste important, il contribua beaucoup à la réorganisation de la marine française dans la Méditerranée. On a de lui: *Arrimage des Vaisseaux*; 1789, in-8°; — *Traité de l'Installation des Vaisseaux*; 1789, in-4°; — *Moyens de procurer aux vaisseaux de différents rangs des qualités pareilles et une égale activité dans les manœuvres et le service de l'artillerie*; 1803, in-8°. A. de L.

(1) Cet amiral, sorti le 18 mai 1805 de Toulon, fut contraint d'y rentrer par le mauvais temps; il reprit la mer une seconde fois, mais il ne parut dans les Antilles qu'un mois après le départ de Missiessy.

Archives de la Marine. — Jurien de La Gravière, *Guerres maritimes sous la république et l'empire*, t. II. — Mullié, *Biog. des célébrités militaires*, art. Lagrange. — Gérard, *Vies des plus illustres Marins français* (Paris, 1825, in-12), p. 325. — Van Tenac, *Hist. générale de la Marine*, t. IV, p. 148. — *Chron. de la Marine franç.*, t. V.

MISSIRIEN (*Gui* Autret de), historien français, né en Cornouailles, mort en 1660, à Lezergué, près Kemper. Il avait d'abord porté les armes, et s'était retiré dans son manoir de Lezergué, d'où il entretenait une correspondance active avec beaucoup d'hommes instruits de Paris et des provinces. « Sans charge et sans occupation, dit-il, et passant sa vie dans un calme continuel, il avait, entre toutes les études, heureusement fait élection de celle de l'histoire comme la plus convenable à ses inclinations ». On a de lui: *Annotations où l'on traite sommairement des priviléges des nobles de Bretagne sur l'arrière-ban et de la nécessité de la guerre contre l'Espagne*; Nantes, 1637, in-4°; — *Projet d'une histoire généalogique des rois, ducs, comtes et princes de Bretagne*; Nantes, 1642, in-4°; cette histoire, à laquelle il travailla plus de quinze ans, ne vit pas le jour; — *Vies, Gestes, Morts et Miracles des Saints de la Bretagne Armorique*; Rennes, 1659, 1680, in-4°. Cet ouvrage, qui est du P. Albert le Grand, contient des notes et des légendes nouvelles, ajoutées par l'éditeur. P. L.

Miorcec de Kerdanet, *Écrivains de Bretagne*, p. 151.

MISSON (*François-Maximilien*), littérateur français, né à Lyon, mort le 23 janvier 1722, à Londres. Appartenant à une famille protestante, il fut conseiller au parlement de Paris, et perdit cette charge lors de la révocation de l'édit de Nantes. Ayant passé en Angleterre, il surveilla l'éducation du jeune comte d'Arran et l'accompagna, en 1687, dans ses voyages en Hollande, en Allemagne et en Italie. Les prophètes cévenols réfugiés à Londres s'emparèrent si bien de son esprit qu'il se laissa persuader par eux d'aller à Rome et à Constantinople convertir le pape et le sultan; mais il n'est pas probable qu'il poussa jusqu'à l'exécution un projet si ridicule. On a de lui: *Nouveau Voyage d'Italie*; La Haye, 1691-1698, 3 vol. in-12; la 5e édit., avec les remarques d'Addisson (Utrecht, 1722, 4 vol. in-12), est la meilleure. Cette relation, réimprimée jusqu'en 1739 et traduite en anglais (1695), en allemand (1701) et en hollandais (1724), est d'une lecture amusante. Les railleries de l'auteur contre les usages de l'Église romaine lui attirèrent de la part du P. Freschot une longue réponse, intitulée *Remarques historiques et critiques faites dans un voyage d'Italie* (Cologne, 1705, 2 vol. in-8°). Misson s'étant justifié dans la préface des *Voyages et Aventures de François Leguat*, qu'il édita, son adversaire répliqua avec vivacité dans la *Nouvelle Relation de la ville de Venise*; — *Mémoires et Observations faites par un voyageur en Angleterre*; La Haye, 1698, in-12; trad. en anglais en 1719,

in-8° ; — *Le Théâtre sacré des Cévennes, ou récit de prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc et des petits prophètes ;* Londres, 1707, in-8° ; traduit en anglais dans la même année. P. L.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chalmers, *General biograph. Dict.* — Haag frères, *La France Protestante.*

MISSORIO (*Raimondi*), humaniste italien, né le 7 mai 1691, à Barbarano (diocèse de Viterbe), où il est mort, le 20 septembre 1772. Moine franciscain, il professa la théologie et le droit canon à Assise, à Urbin et à Viterbe, et devint dans cette dernière ville théologien du cardinal évêque, qui fut plus tard le pape Innocent XIII. Il enseigna ensuite l'éloquence à Macerata, fut chargé à Venise de la censure des ouvrages livrés à l'impression, et après avoir encore occupé plusieurs chaires dans l'Italie centrale il se retira au couvent de Barbarano. On a de lui : *Ingenuarum Artium solidarumque Scientiarum Theoremata centum singularia ;* Viterbe, 1718, in-4° ; — *In duas Epistolas SS. Firmiliani et Cypriani adversus decretum S. Stephani, papæ I, de non iterando hæreticorum baptismo Disputationes criticæ ;* Venise, 1733, in-4° ; — des lettres, des discours et des poésies en latin. Le P. Saraglia, du même ordre, a combattu l'opinion de Missorio dans trois dissertations, qui ont paru à Bologne ; 1741, in-4°. P.

Journal des Savants, 1734, 1742. — *Biblioth. Sacrée.*

MISSY (*César* DE), littérateur français, né le 2 juin 1703, à Berlin, mort le 10 août 1775, à Londres. Fils d'un protestant français originaire de la Saintonge, il étudia la théologie à Francfort-sur-l'Oder et quitta la Prusse, où on l'avait exclu du saint ministère pour avoir refusé d'adhérer absolument à la formule de foi. S'étant rendu en Hollande, il s'appliqua en même temps à la prédication et à des travaux de poésie et de critique littéraire. Appelé en 1731 à Londres, il desservit dans cette ville l'église de la Savoie, et depuis 1762 la chapelle de Saint-James. Doué d'un bon jugement et d'un goût très-fin, passionné d'ailleurs pour l'étude, il fut honoré de l'amitié de plusieurs savants distingués, tels que Formey, Jordan et Beausobre. Il avait formé une bibliothèque nombreuse, qui passa en grande partie, avec ses manuscrits, dans celle du duc de Sussex. On a de lui : *Paraboles ou fables et autres narrations d'un citoyen de la république chrétienne du dix-huitième siècle, mises en vers ;* Londres, 1769, 1770, 1776, in-8° ; — *Sermons sur divers textes ;* ibid., 1780, 3 vol. in-8°. Missy a été l'un des rédacteurs de la *Bibliothèque britannique*, du *Journal britannique* et du *Magasin français* de Londres. On trouve aussi de lui des pièces de vers ou des articles de critique dans le *Mercure de France*, *The public Advertiser*, etc. P. L.

Chalmers, *General biograph. Dict.*, XI.

MITCHELL (*Joseph*), poëte anglais, né vers 1684, dans un des comtés du nord, mort le 6 février 1738. Fils d'un tailleur de pierres, il manifesta d'heureuses dispositions pour la poésie, et vint chercher fortune à Londres. Il s'y concilia la faveur du comte de Stair et de sir Robert Walpole ; il reçut même de ce dernier tant de marques de générosité que par reconnaissance il s'attacha fortement à ses intérêts et qu'on lui donna le surnom de « poëte de Walpole ». Malgré une si puissante protection, son amour pour le plaisir, son insouciance et sa dissipation le maintinrent dans un état de continuelle détresse. En 1721 un de ses amis, Aaron Hill, n'osant venir à son secours d'une façon directe, lui céda les bénéfices et le mérite d'une tragédie qui eut du succès, *The fatal Extravagance*, et qu'il fit imprimer sous le nom de Mitchell ; mais celui-ci, trop délicat pour se parer du bien d'autrui, se plut en mainte circonstance à révéler le nom du véritable auteur. Selon Cibber, Mitchell a quelquefois atteint le sublime, quoique ses vers soient en général médiocres ; il a peu d'invention, mais on rencontre chez lui quelques étincelles de génie. Les œuvres poétiques de Mitchell ont été publiées à Londres, 1729, 2 vol. in-8°. P. L—Y.

Cibber, *Lives of Poets.* — *Biogr. Dramatica.*

MITCHELL (Sir *Andrew*), diplomate anglais, né vers 1695, mort le 28 janvier 1771, à Berlin. Fils unique d'un ministre protestant, il se maria de bonne heure. Après la mort de sa femme, qu'il aimait passionnément, il abandonna l'étude de la jurisprudence et se mit à voyager. Sans posséder une grande instruction, il recherchait la société des savants, et il s'occupa même de mathématiques sous la direction du célèbre Maclaurin. Vers 1738, il entra dans la carrière politique comme secrétaire du marquis de Tweedale, qui, de 1741 à 1745, occupa le ministère des affaires d'Écosse. Les relations amicales qu'il avait formées avec le haut clergé de ce pays lui facilitèrent en 1747 l'accès de la chambre des communes, où il siégea pendant quelque temps. Nommé résident à Bruxelles (1751) et créé chevalier pour ses bons offices, il fut envoyé en 1753 à Berlin en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Mitchell sut par ses manières polies et par son esprit prendre beaucoup d'influence sur le roi de Prusse, qu'il parvint à détacher des intérêts de la France. Il l'accompagnait dans ses campagnes, et se trouvait dans sa tente le jour où l'armée de Frédéric II fut taillée en pièces à Cunnersdorff (1759). Ses saillies et ses bons mots devinrent à la mode. Après la prise de Port-Mahon, Frédéric II dit à l'ambassadeur anglais, qui était venu le voir : « Vous avez fait un mauvais début, M. Mitchell. Quoi ! votre flotte battue et le Port-Mahon pris dans votre première campagne ! Le procès que vous intentez à votre amiral Byng est un mauvais emplâtre pour la maladie. Vous avez fait une campagne pitoyable, cela est certain. — Sire, répondit Mitchell, nous espérons, avec

l'aide de Dieu, en faire une meilleure l'année prochaine. — Avec l'aide de Dieu, dites-vous; je ne savais pas que vous eussiez un tel allié. — Nous comptons beaucoup sur lui, quoiqu'il nous coûte beaucoup moins que les autres. » L'Angleterre payait, comme on sait, des subsides considérables au roi de Prusse. K.

Chalmers, *General Biogr. Dict.* — Thiébault, *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, II.

MITCHELL (*Thomas*), helléniste anglais, né à Londres, le 30 mai 1783, mort à Steeple-Aston, près de Woodstoch, le 6 mai 1845. Il fit ses études à Christ's-Hopital et à Pembroke-College, Cambridge; mais malgré ses succès universitaires il ne put être agrégé (*fellow*) au collége de Pembroke parce qu'il était défendu que plus de deux personnes élevées dans la même école fussent agrégées à la fois a ce collége. Ce réglement dérangea tous les projets de Mitchell, qui espérait pouvoir se livrer tranquillement à ses études philologiques et qui fut forcé de gagner sa vie en donnant des leçons particulières ou en écrivant pour les journaux. En 1813 il commença dans le *Quarterly Review* une série d'essais sur Aristophane et les mœurs des Athéniens (*Quart. Rev.* n° XVII, XLII, XLIII, XLV, XLVIII, LIV, LVIII, LXVI, LXXXVIII), ce qui le conduisit à traduire en vers quatre pièces du vieux comique athénien (*Acharniens*, *Chevaliers*, *Nuées*, *Oiseaux*), 1820-1822, 2 vol. in-8°. Une traduction d'Aristophane offre tant de difficultés que Mitchell mérite des éloges quoiqu'il n'ait réussi qu'à demi. Il a généralement bien saisi le sens et a rendu quelquefois avec bonheur le mouvement vigoureux et entraînant du style artistophanesque; mais souvent aussi sa traduction n'est qu'une paraphrase redondante. Pour ses notes il a fait un assez bon usage des excellentes scholies qui nous restent sur Aristophane; mais il a eu le tort de mêler à son commentaire des observations satiriques ou déclamatoires contre la démocratie athénienne, observations peu intelligentes et peu équitables, qu'il fallait laisser ensevelies dans la revue tory. Ses articles attirèrent l'attention des patrons d'une des universités écossaises, qui lui offrit une chaire de grec; mais il fallait signer la confession de l'Église d'Écosse, et Mitchell malgré sa pauvreté refusa d'accepter à ce prix un poste lucratif. Il se retira chez des parents, dans le comté d'Oxford, et y passa les vingt dernières années de sa vie, occupé à surveiller la publication des ouvrages qui sortaient de temps en temps de la *Clarendon press* (imprimerie pour l'université d'Oxford). Pendant les années 1834-1838, il publia en volumes séparés, pour l'éditeur Murray, cinq pièces d'Aristophane (*Acharniens*, *Chevaliers*, *Guêpes*, *Nuées*, *Grenouilles*), avec des notes en anglais desquelles on peut dire, comme des notes de la traduction, qu'elles contiennent beaucoup d'inutilités et que la violente antipathie de Mitchell pour toutes les démocraties en général et particulièrement pour la démocratie athénienne le jette dans des digressions déplacées. Après Aristophane, Mitchell aborda Sophocle (1839-1842); mais après la troisième pièce, l'éditeur, effrayé de la longueur du commentaire, refusa d'aller plus loin. Mitchell, privé de cette ressource, se serait trouvé dans un grand embarras si le ministre Robert Peel ne lui avait fait obtenir une pension de 150 l. s. Peu après, Murray (1843) consentit à terminer le Sophocle moyennant des suppressions dans les notes. En 1844 Mitchell entreprit une édition abrégée de sa *Pentalogia Aristophanica*, avec de courtes notes en latin, et il l'avait presque achevée lorsqu'il mourut subitement. Z.

Classical Museum, vol. III, p. 213. — Rose, *General Biographical Dictionary*.

MITCHELL (Sir *Thomas-Livingstone*), voyageur anglais, né en 1792, à Craigend (comté de Stirling), mort le 5 octobre 1855, près Sidney, en Australie. Entré en 1808 au service militaire, il prit part aux guerres de Portugal et d'Espagne jusqu'en 1814, où il obtint le grade de major. Employé à lever les plans des champs de bataille de la Péninsule, il dressa une série de cartes d'une exactitude remarquable ainsi qu'un panorama de la basse chaîne des Pyrénées, qu'on a placé dans un des musées de Londres (*United Service*). En 1827 il fut envoyé en Australie, et bientôt après il devint ingénieur en chef (*surveyor general*). Ce fut dans l'exercice de ces fonctions qu'il entreprit quatre voyages, dont les résultats furent des plus féconds pour la géographie. Dans les trois premiers (1831-1832, 1835 et 1836), il découvrit ou reconnut le cours de plusieurs rivières, entre autres celui de Peel, de Nammoy, de Darling et de Glenelg, et pénétra dans une région inexplorée, qu'il nomma *Australia felix*. Sa dernière expédition fut moins heureuse (1845-1846): il ne réussit pas à atteindre le but qu'il s'était proposé, de trouver une route depuis Sidney jusqu'au golfe de Carpentarie. De retour à Londres, Mitchell reçut les titres de chevalier (1839), de docteur de l'université d'Oxford et de membre des Sociétés royale et de Géographie. En 1854 il fut élevé au grade de colonel. On a de lui: *Outlines of a system of surveying for geographical and military purposes*; Londres, 1827, in-8°; — *Map of the colony of New South Wales*; ibid., 1837, 3 f^les^; — *Three Expeditions into the interior of eastern Australia, with description of the recently explored region of* Australia felix; ibid., 1838, 2 vol. in-8°, fig.; — *Journal of an Expedition into the interior of tropical Australia*; ibid., 1848, in-8°, fig.; — *Australian Geography, with the Shores of the Pacific and those of the Indian ocean*; Sidney, 1850, in-12. K.

The London illustrated News, 1855.

* **MITCHELL** (*Donald-G.*), littérateur américain, connu sous le nom de Ik. *Marvel*, né en avril 1822, à Norwich (État du Connecti-

cut). Il fit ses études classiques à Yale-College, et y prit ses degrés en 1841. Après avoir séjourné dix-huit mois en Europe, il revint en Amérique, et commença des études de droit à New-York. Peu après, il publia le récit de ses impressions sous ce titre : *Fresh Gleanings; or a new sheaf from the old field of continental Europe;* New-York, 1847, in-12. Sa santé s'étant de nouveau altérée, il fit un second voyage en Europe, et résida quelques mois à Paris, pendant 1848. Il adressa à un journal de New-York une série de lettres sur les scènes orageuses de l'époque, et plus tard il les publia en volume sous le titre de : *The battle Summer, being transcriptions from personal observations in Paris during the year* 1850. Dans ce volume, l'auteur vise singulièrement au pittoresque, et il imite avec une malheureuse exagération les formes théâtrales que Carlyle a données aux scènes terribles de la première révolution. Mitchell fit ensuite paraître un recueil littéraire, *The Lorgnette, or studies of the town, by an Opera goer* (Études de la ville par un habitué de l'Opéra). Il n'y avait pas mis son nom, et ces esquisses piquantes, pleines d'esprit ou d'allusions à des personnes bien connues, à New-York, firent sensation dans la haute société. Ce recueil forme deux volumes et renferme quelques-unes des meilleures pages de l'auteur. Le style en est pur et élégant. L'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation est : *Reveries of a Bachelor;* New-York, 1851, in-8° illustré; plusieurs éditions; à l'aide d'un tissu romanesque, il amène des scènes tour à tour enjouées, sentimentales ou pathétiques. L'année suivante parut un ouvrage du même genre, *Dream-Life;* New-York, in-12, 1852. En 1853, il fut nommé consul à Venise, s'occupa de recueillir des matériaux pour une *Histoire de Venise* qu'il avait en vue, et dans l'été de 1855 il retourna aux États-Unis. Sa dernière production, *Fudge Doings* parut dans le *Knickerbocker Magazine.* C'est une série d'esquisses gaies et moqueuses, dans le genre de *La Lorgnette,* sur les travers de la société *fashionable* de New-York. Aujourd'hui M. Mitchell vit dans une agréable campagne, près de New-Haven (Connecticut), où il travaille avec ardeur à son *Histoire de Venise.* Ses œuvres sont très-populaires aux États-Unis. C'est l'auteur favori des jeunes femmes et des jeunes gens. On trouve dans son style un charme particulier de douceur et de mélancolie; mais il manque de variété. Les *Rêveries d'un Célibataire* ont été traduites en français dans le *Moniteur* et dans L'*Illustration*. J. Chanut.

Cyclopædia of American Literature. — Harper's Magazine. — North American Review.

MITCHILL (*Samuel-Latham*), naturaliste américain, né le 20 août 1764, à North-Hempstead (État de New-York), mort le 7 septembre 1831, à New-York. Fils d'un fermier quaker, il passa quatre années à l'université d'Édimbourg, et y reçut le diplôme de docteur en médecine (1786). Après avoir siégé à l'assemblée législative de l'État de New-York, il fut chargé, en 1792, de la chaire de chimie, d'histoire naturelle et d'agriculture au collége de Columbia, et il fut le premier aux États-Unis qui enseigna le nouveau système de Lavoisier en y apportant toutefois quelques modifications. En 1793 il fonda, de concert avec Livingston et S. de Witt, une société pour l'avancement de l'agriculture, de l'industrie et des arts utiles, et lui communiqua à la fin de 1796 un rapport détaillé des observations géologiques et minéralogiques qu'il avait faites dans un voyage aux bords de la rivière Hudson; ce travail, honorablement cité par Volney, fut inséré dans le *Medical Repository*, recueil périodique, entrepris en 1797 par Mitchill avec les docteurs Elihu Smith et Edward Miller, et qui subsista pendant plus de vingt ans. Lié d'amitié avec Fulton, il consentit à l'accompagner dans son premier voyage en bateau à vapeur (août 1808). Parmi les excursions que l'amour de la science lui fit entreprendre à travers les États-Unis, il suffit de signaler celle du haut Canada (1809) et celle du Chester (1817), où il découvrit le squelette d'un mammouth. Nommé en 1820 professeur de chimie et de matière médicale au Collége des Médecins, il continua son cours jusqu'en 1826, époque où il se retira de la vie publique, Mitchill prit encore une part active aux affaires de son pays : tour à tour membre du sénat (1804) et de la chambre des représentants de l'Union (1800 et 1809), il rendit de grands services à toutes les branches de l'enseignement, et concourut à divers travaux d'utilité publique, tels que les canaux exécutés dans l'État de New-York. Il appartenait à presque toutes les sociétés savantes d'Europe et d'Amérique. On a de lui : *Remarks on the gaseous oxyd of azote and on the effect it produces;* New-York, 1795, in-12; — *On the noxious Exhalations of marshes*, trad. du latin de Lancisi et inséré dans le *Medical Repository* (XIII, 1810); — *Description of 166 species of fish, chiefly found in the fresh and salt waters adjacent to the city of New-York*, 1815; il décrivit plus tard quarante espèces nouvelles dans le *Bigelow and Holly's Magazine* et plusieurs autres dans le *Journal of the Philadelphia Academy of natural Sciences;* — *Somnium, or Dream;* 1815; — *The Pharmacopœa of the United States of America;* Boston, 1820, in-8°; — des discours, quelques pièces de vers et de nombreux mémoires dans le *Medical Repository.* K.

Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon.* — Allen, *American Biography*, 3e édit.

MITELLI ou **METELLI** (*Agostino*), peintre et graveur de l'école bolonaise, né en 1609, à Battedizzo, près de Bologne, mort à Madrid, en 1660. Son nom de famille était *Stanzani;* mais celui de *Mitelli* fut adopté par son père, *Giovanni*, qui était aussi peintre. Élève de Gabriel

degli Occhiali, puis du Dentone pour l'ornement, il étudia l'architecture sous Falcetta, et devint un habile peintre de décoration, de perspective et d'architecture. Il enrichit toute l'Italie de travaux dans lesquels il fit preuve d'une imagination féconde, d'un style harmonieux et d'un goût excellent. Il eut d'abord pour collaborateurs ses condisciples en perspective, Andrea Sghizzi, Giovanni Paderna et Domenico Ambrogi; mais plus tard, et pendant vingt-quatre années, il eut pour fidèle associé dans presque toutes ses entreprises son ami Angelo-Michele Colonna (*voy.* ce nom), qui peignait les figures qui animaient ses compositions. A Bologne, parmi leurs meilleures productions, on compte la *chapelle du Rosaire* à Saint-Dominique, la *voûte de l'Oratoire de Saint-Joseph*, et le grand *salon du palais Caprara*. Une chapelle qu'ils avaient décorée à l'église des Servites a été récemment plutôt refaite que retouchée. Mitelli peignit seul des architectures aux palais Bentivoglio et Pepoli. Hors de Bologne, les deux amis furent presque toujours appelés ensemble. A Parme ils décorent une des chapelles de Saint-Jean-Évangéliste; à Forli, ils ornent la *chapelle de Saint-Jean apôtre* et celle *de la Vierge* dans l'église Saint-Philippe de fresques qui, au dire de Scanelli, étaient au nombre de leurs meilleurs ouvrages, mais qui en 1837 ont été gâtées par des retouches maladroites. A Florence, ils peignent le casin des *Orti Oricellari*, la voûte d'une chapelle à San-Gaetano, et dans une salle du palais Pitti des sujets tirés de l'histoire d'Alexandre le Grand. A Gênes, ils sont appelés par le marquis Balbi pour enrichir son palais. A Rome, le cardinal Spada leur confie la principale salle de son palais, et ils l'agrandissent par des colonnades feintes, des enfoncements artificiels, des escaliers figurés animés par des figures revêtues de riches costumes étrangers. En 1647, Mitelli, appelé seul par le duc de Modène, « fit dans le palais de Sassuolo, dit Zanotti, non-seulement tout ce qu'il put faire, mais mieux qu'on ne pouvait espérer qu'un autre fît jamais ». Enfin, appelé en Espagne, avec son collaborateur, par Philippe IV pour décorer les appartements de son palais, il y passa deux années et y termina sa carrière. Voulant laisser aux jeunes artistes des modèles d'ornements qui les préservassent de tomber dans le genre baroque et maniéré, vers lequel il voyait incliner le goût public, il publia en 1645 un recueil de 48 fragments de frises et de feuillages gravés à l'eau-forte, tirés du portique du palais Gozzadini; puis plus tard 24 feuilles d'armes, boucliers, cartouches, feuillages et arabesques de son invention. Il a gravé aussi plusieurs compositions d'autres maîtres, tels que *Saint Philippe Neri soutenu par un ange*, de l'Algarde; six feuilles de caricatures d'après Stefano della Bella, etc. Parmi ses élèves il compta son fils *Giuseppe-Maria*. La fille de Mitelli épousa le peintre Baldassare Bianchini. E. B—N.

Crespi, *Felsina pittrice*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Scanelli, *Il Microcosmo della Pittura*. — Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina*. — Baldinucci, Orlandi, Ticozzi, Lanzi, etc.

MITELLI (*Giuseppe-Maria*), graveur italien, fils du précédent, né en 1634, mort en 1718. Il apprit de son père les éléments du dessin et fréquenta ensuite les ateliers de l'Albane, du Guerchin et de Cantarini de Pesaro. On retrouverait difficilement l'inspiration de ces grands maîtres dans le petit nombre de fresques qu'il a laissées à Bologne, telles que *Saint Philippe Neri convertissant les courtisanes de Todi*, *Sainte Agathe*, et *La Charité*. Entraîné par l'amour de la chasse et de la musique, il négligea la peinture, et finit même par l'abandonner pour se livrer tout entier à la gravure. Ses travaux en ce genre sont plus recherchés : parmi les nombreuses planches qu'il a exécutées à l'eau-forte, soit d'après ses propres compositions, soit d'après les artistes italiens, nous citerons *Le Sacrifice d'Abraham* et *David coupant la tête de Goliath* (Titien); — *L'Invention de la Croix* (le Tintoret); — *La Nuit* (Corrége); — *Le Spasimo* (Véronèse); — *La Galerie du palais Magnani de Bologne* (Annibal Carrache); — *La Vocation de saint Matthieu* (Louis Carrache); — *L'Assomption* (Augustin Carrache); *Job sur un trône* (le Guide); — *Saint Alo et saint Pétrone prosternés devant la Vierge* (Cavedone); — *Saint Guillaume prenant l'habit* (Guerchin); — *Saint Antoine de Padoue adorant l'enfant Jésus* (Élisabeth Sirani); — *Le Portrait du duc de Modène*, et toutes les planches de l'ouvrage de Certani (*Maria vergine coronata*, 1675). P.

Gori, *Notizie degli Intagliatori*. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amat. d'Estampes*.

MITFORD (*William*), historien anglais, né à Londres, le 10 février 1744, mort à Exbury, près de Southampton, le 8 février 1827. Il était le fils aîné de John Mitford de Exbury dans le Hampshire. Comme son compatriote Gibbon, il eut une jeunesse maladive, et ne reçut qu'une éducation incomplète. Il quitta l'université d'Oxford sans avoir pris aucun grade, étudia quelque temps le droit à Middle-Temple, puis s'en dégoûta, et se trouvant, par la mort de son père, possesseur d'une belle fortune, il abandonna la profession de jurisconsulte à son frère, qui devint plus tard lord Redesdale. Retiré dans une agréable maison de campagne, il consacra ses loisirs à l'étude du grec. En 1769 il fut nommé capitaine de la milice du sud Hampshire. Il avait Gibbon pour major, et ce fut en causant avec le futur historien de la *Chute de l'Empire Romain*, son aîné de sept ans, qu'il conçut le projet ou se confirma dans la résolution d'écrire une histoire de la Grèce; mais un pareil ouvrage exigeait une longue préparation, et Mitford n'en publia le premier volume que quinze ans plus tard. Il débuta par des recherches sur l'harmonie du langage et la versification : *An inquiry into the principles*

of harmony in languages, *and of the mechanism of verse, modern and ancient*; 1774, in-8°. Un *Treatise on the Military force, and particularly the Militia of this kingdom*, date aussi de cette époque, et mérite d'être remarqué, parce qu'il annonce chez l'auteur un goût et une intelligence des choses militaires qui lui furent utiles pour son *Histoire de la Grèce*. Un voyage sur le continent (1777) lui fournit l'occasion de faire connaissance avec Villoison et Sainte-Croix, et son amour pour les lettres grecques s'accrut dans les entretiens des deux jeunes érudits français. De retour en Angleterre, il succéda à Gibbon dans le grade de lieutenant-colonel de la milice, en 1779. Il continua ce service, qui pendant les guerres de la révolution française fut assez actif, jusqu'à l'année 1805, où il donna sa démission, peu de mois après avoir été nommé colonel. De 1785 à 1790, il siégea dans la chambre des communes comme membre pour Newport, dans le Cornwall; de 1796 à 1806 il représenta Beeralston, bourg qui dépendait de son parent maternel le duc de Northumberland, et de 1812 à 1818 il fut membre du parlement pour New-Romney. Il ne prit la parole que rarement et sur des questions militaires, qu'il traitait avec autorité. Son *Histoire de la Grèce* fut publiée par portions successives et à de longs intervalles. Voici les dates de la première édition in-4° : vol. I, 1784; vol. II, 1790; vol. III, 1797; vol. IV, 1808; vol. V, 1818. L'ouvrage s'arrête à la mort d'Alexandre le Grand. L'auteur, affaibli par l'âge et presque aveugle, ne put pas, comme il en avait l'intention, poursuivre son récit jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains. Une édition in-8°, de la partie déjà publiée, parut en 1815; enfin, une édition complète et définitive parut en 1829, 8 vol. in-8°, par les soins du frère de l'auteur, lord Redesdale. Dans les cinquante années écoulées entre la conception première et l'achèvement de l'*Histoire de la Grèce*, l'étude de l'antiquité avait fait des progrès, et de grands événements politiques avaient introduit dans la manière d'apprécier les républiques anciennes des changements dont Mitford n'a pas assez tenu compte. Il a jugé les villes grecques avec le parti pris de justifier les actes des oligarchies ou des tyrans et de condamner la conduite des démocraties. Aussi montre-t-il partout la plus fâcheuse partialité. La démocratie athénienne particulièrement est traitée par lui avec une extrême injustice. On ne saurait rien imaginer de plus partial et de plus faux que son tableau de la grande lutte entre Athènes et Philippe de Macédoine. Philippe, tel qu'il le représente, réunit les perfections d'un roi, d'un héros, et d'un homme d'État accompli; Démosthène au contraire est un démagogue violent, vénal, malhonnête, et les Athéniens sont une bande de lâches et de traîtres. A ce défaut de justice, qui gâte toute l'œuvre de Mitford, il faut joindre les défauts d'un style pénible et incorrect, défiguré encore, du moins dans les premières éditions, par une orthographe bizarre. Cependant, malgré tous ces défauts, et quoique bien surpassée depuis par les ouvrages de Thirlwall et de Grote, l'*Histoire de la Grèce* de Mitford mérite encore d'être lue. L'auteur avait beaucoup étudié son sujet, et pour la précision et l'étendue du savoir philologique il ne le cède à aucun de ses successeurs. Il voit mal parce qu'il s'obstine à ne regarder qu'un seul côté; mais ce côté, il l'exprime avec beaucoup de netteté et de relief; sa passion politique, qui l'égare presque toujours, communique à ses récits et à ses personnages un mouvement, une vie qui ne se retrouvent ni dans l'exposé lucide et admirablement impartial de M. Thirlwall, ni dans les discussions si profondes, si intelligentes et si neuves de M. Grote. Enfin l'ensemble de son œuvre laisse beaucoup à désirer; mais ce n'est ni un ouvrage médiocre, ni un ouvrage ennuyeux. On cite encore de Mitford un traité *Sur les anciennes Religions de la Grèce et de Rome*, qui peut être regardé comme un supplément à son *Histoire de la Grèce*, et des *Considérations*, publiées en 1791, sur l'opinion énoncée par les membres de la commission des grains que les îles Britanniques ne produisent pas suffisamment de grains pour leur consommation. Mitford pensait au contraire que les produits céréals des îles Britanniques suffisent à la consommation des trois royaumes; opinion qui était inexacte en 1791 et qui l'est bien plus aujourd'hui. L. J.

Lord Redesdale, *Notice sur Mitford*, en tête de l'édition de l'*History of Greece*; 1829. — *Quarterly Review*. — *Edinburgh Review*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

MITFORD (*John*), littérateur anglais, mort en 1831. Il servit d'abord dans la marine, et se livra ensuite à la composition d'ouvrages d'un genre très-différent. Il écrivait indifféremment, selon la demande qui lui était faite, des contes licencieux, des livres de piété. Poussant jusqu'à un excès abrutissant le goût des liqueurs fortes, il ne se vêtissait que de sordides haillons; un peu de pain, de fromage et un oignon suffisaient pour ses repas; tout ce qui lui restait sur le peu d'argent qu'il recevait des libraires servait à acheter du *gin*. L'été il couchait volontiers en plein air, se roulant sur l'herbe dans quelques champs de la banlieue de Londres. Il ne manquait pas d'ailleurs de verve; quelques-unes de ses chansons devinrent populaires, et un roman maritime de sa façon : *Johny Newcome in the Navy*, obtint un certain succès. Il rédigea divers journaux facétieux et satiriques, *The Bon-ton Magazine, The Scourge* (Le Fléau), *The Quizzical Gazette*, et il mourut, fort délaissé, extrêmement misérable, et justement puni d'avoir fait un très-mauvais usage des facultés que la nature lui avait départies. G. B.

Timperley, *Encyclopædia of literary Anecdote*, p. 910.

MITFORD (*Mary-Russell*), dame auteur anglaise, née le 16 décembre 1789 à Alresford,

dans le Hampshire, morte le 10 janvier 1855. Cette dame est considérée comme le peintre le plus gracieux et le plus fidèle de la vie rurale en Angleterre. Son père était un médecin distingué par l'esprit et l'instruction ; mais, dominé par des goûts de luxe et le manque d'ordre, il dissipa en peu d'années, dans de folles spéculations, la fortune de sa femme et la sienne propre, ce qui formait un capital considérable. Ses affaires étaient dans un triste état, lorsque la Providence sembla venir à son secours. Un ami avait donné à sa fille, âgée de dix ans, un billet d'une loterie à Dublin pour l'anniversaire de sa naissance. Cet heureux billet gagna 20,000 liv. st. (500,000 fr.)! C'était une seconde fortune. Elle se fondit comme l'autre, bien que moins promptement, dans des entreprises aventureuses. Pendant ce temps, Mary Mitford suivait ses études dans une bonne pension, sous la direction spéciale d'une institutrice qui avait une vraie passion pour la poésie et la faculté de la communiquer à ses élèves. Mary Mitford s'y abandonna avec toute l'ardeur de la jeunesse et de l'inexpérience, et avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans elle publia trois volumes de poésie, dont un était un roman en vers, d'après la manière de Walter Scott. Ces premiers produits de sa muse tombèrent entre les mains d'un critique sévère de la *Quarterly Review*, qui les traita fort rudement. Mary Mitford mit à profit la leçon, et travailla un peu moins vite. En 1812, elle publia un autre volume de poésies, *Wallington Hill, poem*, qui fut mieux accueilli. Elle aspirait à un succès qui la fît sortir de la foule ; et en attendant, pour accroître les médiocres revenus de son père, elle fournissait à divers magazines des contes et des esquisses. Son goût pour la poésie dramatique n'était pas moins vif, et en 1823 elle produisit au théâtre une tragédie remarquable, *Julian*, où Macready jouait le principal rôle, et qui eut un grand succès. Trois autres drames se succédèrent par intervalles, *Foscari* en 1826, *Rienzi* en 1828, et *Charles Ier*, sans donner beaucoup d'éclat à sa réputation, quoique *Foscari* et *Rienzi* eussent été très-bien accueillis. Quant à *Charles Ier*, le censeur refusa de le laisser jouer sur un théâtre royal, sous prétexte qu'il y avait inconvenance et danger à produire sur la scène le procès tragique d'un roi d'Angleterre, et la pièce ne put être jouée que plus tard, sur un théâtre du second ordre. Mais avant d'aborder la tragédie, Mary Mitford avait rencontré le genre qui convenait peut-être le mieux à ses talents, et qui a assuré sa réputation. Quelques essais de W. Irving, publiés sous le titre de *Sketch Book*, avaient obtenu en Angleterre un brillant succès. Elle résolut de donner une suite de récits et de descriptions de la vie rurale anglaise. Fixée depuis plusieurs années dans un joli petit village sur les limites du Berkshire et du Hampshire, elle connaissait à fond tous les champs, les haies, les maisons et les cottages semés dans ces riantes campagnes et presque tous leurs habitants, et elle pensa que les lecteurs accueilleraient des peintures fidèles du paysage et des mœurs de ces familles simples et rustiques, tels qu'ils existaient. Elle offrit un premier essai, qui parut dans un obscur recueil, le *Lady's Magazine*. Quelques autres se succédèrent. Tous les lecteurs furent charmés de la fraîcheur, de la grâce naïve et de la fidélité de ces scènes champêtres, de la sensibilité naturelle qui animait les récits et les épisodes de la vie privée. L'auteur fut invité à les publier de nouveau en volume, et en 1824 parut, sous le titre de *Our Village, Sketches of rural character and scenary*, le premier volume, que d'autres suivirent jusqu'à 1832, où parut le cinquième et dernier de la collection. *Notre Village* fut reçu avec tant d'empressement dans toutes les classes, qu'il fallut faire de nouvelles éditions de chaque série. Grâce au prestige du talent et d'une douce sensibilité, un obscur hameau du Berkshire près de Reading et surtout les paysages de Three-Mile Cross devinrent le rendez-vous de nombreuses excursions des touristes et des littérateurs. Étendant ses observations du village à la ville (Reading), Mary Mitford donna un autre volume de descriptions, intitulé : *Belford Regis, or Sketches of a country town*. Elle recueillit dans le Nouveau Monde les éléments d'un ouvrage en trois volumes qu'elle publia sous le titre de *Stories of American life, by American writers*. Les scènes qu'elle retrace et les personnages qu'elle y introduit sont aussi variés que les auteurs, et embrassent presque tout le continent septentrional. On y trouve des tableaux de tous les degrés de civilisation, depuis les mœurs de l'Indien sauvage et du chasseur, presque aussi sauvage, des forêts et des prairies, jusqu'à celles des villes opulentes et des plaines cultivées. En 1852, elle publia, sous le titre de *Recollections of a literary Life*, 3 vol., les principaux souvenirs de sa vie et de ses travaux. La plus grande partie se compose d'extraits. En 1854, elle donna *Atherston, and other Tales*, 3 vol., et une édition complète de ses œuvres dramatiques, deux volumes, avec quelques pièces nouvelles ; une tragédie, *Otto de Wittelsbach ;* un drame en cinq actes, *Inez di Castro*, qui deux fois fut mis en répétition, et deux fois retiré ; un mélodrame, *Gaston de Blondeville*, et plusieurs scènes dramatiques. Malgré la variété et le mérite de plusieurs de ses ouvrages, c'est encore *Our Village* qui restera son plus beau titre de gloire.

J. CHANUT.

English Cyclopædia (*Biography*). — Chambers, *Cyclopædia of English Literature*. — *Athenæum, and literary Gazette*, janvier, 1855.

MITHRIDATE (1) roi d'Arménie.

MITHRIDATE, roi d'Arménie depuis 35 après

(1) Mithridate, en grec Μιθριδάτης, nom assez fréquent

J.-C. jusqu'en 52. Il était frère de Pharasmanos, roi d'Ibérie. Il gagna quelques-uns des serviteurs d'Arsace Ier, roi d'Arménie, et les décida à tuer leur maître. Après la mort de ce prince, en 35, il envahit l'Arménie, s'empara de la capitale Artaxata, et fut confirmé dans la possession de ce royaume par l'empereur Tibère. Caligula le fit venir à Rome, et l'y retint ; Claude le renvoya en Arménie, vers 47. Mithridate se maintint quelques années sur le trône avec l'aide des Romains ; mais il fut chassé et mis à mort par son neveu Rhadamiste. L. J.

Tacite, *Ann.*, VI, 33 ; IX, 8, 9 ; XII, 44-47. — Dion Cassius, LX, 8. — Saint-Martin, *Mémoires hist. et géographiques sur l'Arménie*, t. I.

MITHRIDATE roi du Bosphore.

MITHRIDATE Ier, roi du Bosphore, dans le premier siècle après J.-C. Il descendait du grand Mithridate. L'empereur Claude le nomma roi du Bosphore à la place de Polémon II, en 41 après J.-C. Il mécontenta, on ne sait comment, les Romains, qui le remplacèrent par son plus jeune frère, Cotys. Mithridate, quoique forcé de fuir de son royaume, ne perdit pas tout espoir. Il rassembla un corps de troupes irrégulières, avec lesquelles il envahit le territoire des Dandariens et expulsa leur roi. Cette diversion attira les troupes romaines dans le pays des Dandariens. Aussitôt que Mithridate apprit qu'elles avaient quitté le Bosphore, il revint dans son ancien royaume. Mais avant d'avoir pu en reprendre possession il fut attaqué par les forces romaines unies à celles d'Eunones, roi de la tribu scythique des Adorses. Il se rendit à Eunones, sous la condition d'avoir la vie sauve, et fut livré aux Romains qui l'épargnèrent. L. J.

Dion Cassius, LX, 8. — Tacite. *Ann.*, XII, 15-21. — Pline VI, 5.

MITHRIDATE (1) rois des Parthes.

MITHRIDATE Ier, roi des Parthes. *Voy.* ARSACE VI.

MITHRIDATE II, ou ARSACE IX, roi des Parthes, surnommé le *Grand*, fils de Arsace VIII, ou Artaban II, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il fit plusieurs guerres avec succès et ajouta diverses nations à l'empire des Parthes ; mais on n'a point de détails sur ces expéditions, qui lui valurent le nom de *Grand*. On sait seulement qu'il défit les Scythes dans plusieurs batailles et qu'il combattit contre Artasasdes, roi d'Arménie. Ce fut sous son règne que les Romains entrèrent pour la première fois en communication avec les Parthes. Mithridate envoya un ambassadeur, Orobaze, à Sylla, qui était venu en Asie en 92 pour rétablir Ariobarzane Ier sur le trône de Cappadoce, et demanda à faire alliance avec les Romains. On croit que sa proposition fut bien accueillie. L. J.

Justin, XLII, 2. — Plutarque, *Sulla*, 5.

MITHRIDATE III ou ARSACE XIII, roi des Parthes, fils de Arsace XII ou Phraate III, mis à mort en 53 avant J.-C. Lui et son frère Orodes assassinèrent leur père. Ce meurtre eut probablement lieu pendant l'expédition de Phraate en Arménie. Mithridate seul en recueillit le fruit, et fut proclamé roi des Parthes, en 58 ; mais il ne tarda pas à être chassé du trône par ses sujets, révoltés de sa cruauté. Orodes lui succéda. Mithridate s'adressa alors au général romain Gabinius, proconsul de Syrie (en 55), lequel lui promit de le rétablir sur le trône. Gabinius au lieu de tenir sa promesse fit une expédition en Égypte, et Mithridate, qui avait commencé la guerre et s'était même emparé de Babylone, fut assiégé dans cette ville, forcé de se rendre et mis à mort par l'ordre de son frère. L. J.

Justin, XLII, 4. — Dion Cassius, XXXIX, 56. — Appien, *Syr.*, 51. — Josèphe, *Bel. Jud.*, I, 8.

MITHRIDATE roi de Pergame.

MITHRIDATE *de Pergame*, mort vers 45 après J.-C., était fils de Ménodote, citoyen de Pergame et d'une fille d'Adobogion, descendant des tétrarques de Galatie. Comme sa mère avait été aimée de Mithridate le Grand, roi du Pont, on le regardait généralement comme un fils de ce monarque. Mithridate donna de la consistance à cette supposition en prenant soin de l'enfant, qu'il fit élever à sa cour et dans son camp. La protection du puissant monarque assura une grande influence au jeune Mithridate, qui dès 64 occupa la souveraineté dans sa ville natale. Plus tard il obtint la faveur de César, et en 48, au commencement de la guerre d'Alexandrie, il fut chargé par le dictateur romain de lever des troupes en Syrie et en Cilicie. Avec cette armée il marcha sur l'Égypte et s'empara de Péluse ; mais il fut arrêté au passage du Nil par l'armée égyptienne que commandait Ptolémée en personne. César, accourant à son secours, livra bataille à Ptolémée et remporta une victoire complète. Mithridate suivit probablement le dictateur dans la campagne contre Pharnace, et aussitôt après la défaite de ce prince il reçut le titre de roi du Bosphore et de tétrarque de Galatie. Mais la première de ces dignités n'était qu'un simple

chez les Mèdes et chez les Perses, paraît dérivé de *Mitra* ou *Mithra*, le nom persan du soleil, et de la racine *Da*, donner, et signifie *donné par le soleil*. Beaucoup de composés analogues se trouvent dans les langues de la famille indo-germanique. Ainsi en sanscrit on a : *Devadatta*, *Haradatta*, *Indradatta*, *Somadatta*, etc., *donné par Dieu*, *par Hara*, *par Indra*, *par Soma*. etc.; en grec : *Theodotos*, *Diodotos*, *Zenodotos*, *Herodotos*, etc.; en persan : *Hormisdates*, *Pherendates*, *donné par Ormuzd*, *donné par Behram* ; en français : *Dieudonné*. Le nom de Mithridate s'écrit de plusieurs manières. *Mithridates* est la forme la plus usitée chez les historiens grecs ; mais sur les médailles et quelquefois dans les écrivains on trouve *Mithradates* (Μιθραδάτης), qui est probablement la forme la plus correcte. Hérodote donne *Mitradate* (Μιτραδάτης), et Tacite, *Meherdates*, qui paraît une corruption du même mot. *Voy.* Pott, *Etymologische Forschungen*, vol. I, p. XLVII, etc.

(1) Ici se placeraient dans la série des Mithridate deux rois de Commagène et un roi de la Médie Atropatène ; mais ces petits souverains n'ont aucune importance. *Voy.* Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

titre, car le Bosphore était au pouvoir d'Asander, meurtrier de Pharnace. Mithridate ayant voulu s'établir de force dans les États que lui avait assignés César fut défait et tué. L. J.

Hirtius, *De Bel. Alexand.*, 26-32, 78. — Cicéron, *Pro Flac.*, 7; *Philip.*, II, 37; *De Divin.*, II, 37. — Dion Cassius, XLII, 41-43, 48; XLVII, 26 — Josèphe, *Ant.*, XIV, 8; *Bel. Jud.*, I, 9. — Appien, *Mithrid.*, 121. — Strabon, XIII, p. 625.

MITHRIDATE rois du Pont.

MITHRIDATE Ier, roi du Pont, vivait dans la première moitié du quatrième siècle avant J.-C. Tout est incertain au sujet de ce prince, qui ne devrait pas figurer dans la série des rois du Pont, car il était plutôt un satrape du roi de Perse qu'un monarque indépendant. Les rois du Pont prétendaient descendre d'un des sept Perses qui conspirèrent contre Smerdis le Mage; ils affirmaient aussi qu'ils appartenaient à la famille royale des Achéménides; mais on ignore sur quels faits ils établissaient leur généalogie, et on ne sait presque rien de leur histoire avant la chute de l'empire des Perses. Leur puissance commença dans cette période d'anarchie qui précéda l'invasion victorieuse d'Alexandre. Mithridate Ier, fils d'Ariobarzane (probablement le premier prince du nom), est mentionné par Xénophon comme ayant trahi son père. Il est peut-être le même que le Mithridate qui accompagna le jeune Cyrus, ou que le satrape de Cappadoce et de Lycaonie que cite Xénophon. Il paraît qu'il mourut avant 363 (av. J.-C.), puisqu'on trouve à *cette époque* le royaume du Pont au pouvoir d'Ariobarzane II.

Xénophon, *Cyrop.*, VIII, 8; *Anab.*, VII, 8. — Aristote, *Polit.*, V, 10. — Polybe, V, 43. — Diodore de Sicile, XIX, 40, 90. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 76.

MITHRIDATE II, fils d'Ariobarzane II, lui succéda en 337 avant J.-C., et mourut en 302. Il est souvent appelé ὁ Κτιστής (le fondateur du royaume du Pont), titre qui lui convient beaucoup mieux qu'à Mithridate Ier. Suivant Appien, il était le huitième descendant du premier satrape du Pont et le sixième dans l'ordre ascendant à partir de Mithridate. Diodore assigne à son règne une durée de trente-cinq ans; mais il est douteux que pendant tout ce temps Mithridate soit resté sur le trône du Pont. Après la mort d'Alexandre, on le voit dans le camp d'Antigone plutôt comme un sujet que comme un souverain. Il jouit d'abord de la faveur et de la confiance du général macédonien; mais celui-ci, effrayé par un rêve qui lui présageait la grandeur future de Mithridate, forma le projet de le mettre à mort. Le roi du Pont, prévenu par Démétrius des intentions d'Antigone, s'enfuit avec un petit nombre de serviteurs dans une forteresse de Paphlagonie appelée Cimiata, y réunit divers corps de troupes, étendit peu à peu son pouvoir sur la contrée avoisinante et se forma ainsi un petit royaume. Cette fuite ou hégire, d'où date véritablement le royaume du Pont, doit être de 318 avant J.-C., puisque dès l'année suivante on voit Mithridate auxiliaire d'Eumène contre Antigone. La guerre du prince asiatique avec le plus puissant des successeurs d'Alexandre continua obscurément, et finit par un acte de soumission du roi du Pont, qui se reconnut vassal d'Antigone. En 302, Antigone, craignant que Mithridate n'entrât dans la ligue formée contre lui par Cassandre et les autres successeurs d'Alexandre, le fit assassiner; mais le trône du Pont était déjà solidement établi et la couronne passa à Mithridate III, fils du dernier roi. D'après Lucien, Mithridate II à sa mort était âgé de quatre-vingt-quatre ans. L. J.

Appien, *Mithrid.*, 9, 112. — Strabon, XII, p. 562. — Diodore de Sicile, XVI, 90; XIX, 40; XX, 111. — Plutarque, *Demet.*, 4. — Lucien, *Macrob.*, 13. — Clinton, *Fasti Hellenici*, l. III. — Droysen, *Hellenismus*, t. I.

MITHRIDATE III, fils du précédent, régna de 302 avant J.-C. à 266. Il agrandit considérablement, par l'acquisition d'une grande partie de la Cappadoce et de la Paphlagonie, les États que lui avait laissés son père. En 281 il conclut un traité avec les Héracliens contre Séleucus. Plus tard il se servit des Gaulois récemment établis en Macédoine pour repousser les troupes de Ptolémée, roi d'Égypte. Ce sont les seuls événements connus de son règne qui dura trente-six ans. Il eut pour successeur Ariobarzane III. L. J.

Diodore, XX, 111.

MITHRIDATE IV, petit-fils du précédent, fils et successeur d'Ariobarzane III, monta sur le trône vers 250 avant J.-C., et mourut vers 190. Il était encore enfant à la mort de son père, et en 222 il avait une fille en âge d'être mariée. C'est d'après cette double indication que l'on place son avénement vers 250. Il eut peu après à repousser une invasion des Gaulois. Plus tard il épousa une sœur du roi de Syrie, Seleucus Callinicus, duquel il reçut comme dot la province de Phrygie. Cette union ne l'empêcha pas de prendre parti pour Antiochus Hierax contre Seleucus, et de remporter sur celui-ci une grande victoire. En 222 il donna sa fille Laodice à Antiochus III. Une autre de ses filles, nommée aussi Laodice, épousa Achéus, cousin d'Antiochus. En 220 il fit la guerre à la puissante ville de Sinope, mais sans pouvoir s'en emparer. Comme les autres princes asiatiques, il envoya de magnifiques présents aux Rhodiens lorsque leur ville fut renversée par un tremblement de terre. On ne sait plus rien de sa vie; la date de sa mort est inconnue, et c'est par conjecture qu'elle a été placée vers 190. Le long règne de ce prince (soixante ans) a fait penser à certains chronologistes que dans cet intervalle de temps il avait existé deux Mithridate, l'un Mithridate IV, gendre de Seleucus, l'autre Mithridate V, qui fit la guerre à Sinope; mais rien ne justifie cette hypothèse, d'après laquelle les deux Mithridate suivants sont chiffrés Mithridate VI et VII. Nous adoptons les chiffres plus exacts de V pour Mithridate Évergète et VI pour Mithridate le Grand

ou Eupator. Mithridate IV eut pour successeur son fils Pharnace I[er]. L. J.

Memnon, c. 24 (édit. d'Orelli). — Justin, XXXVIII, 5. — Eusèbe, *Chron. arm.* — Polybe, IV, 56; V, 43, 74; VIII, 22. — Clinton, *Fast. Hell.* — Droysen, *Hellenismus*, vol. II, p. 355.

MITHRIDATE V, *Évergète*, fils de Pharnace I[er] et petit-fils du précédent, monta sur le trône vers 190 avant J.-C., et périt assassiné vers 120. La date exacte de son avénement est inconnue; mais comme on voit en 179 son nom figurer à côté de celui de son père dans un traité conclu par Pharnace avec Eumène, on suppose que dès cette époque Mithridate était associé au pouvoir suprême, et qu'il l'exerça seul quelques années plus tard. En 154 il envoya des troupes au secours d'Attale II contre Prusias, roi de Bithynie. Il fut le premier roi du Pont qui forma une alliance régulière avec les Romains, auxquels il fournit quelques vaisseaux et un petit corps d'auxiliaires pendant la troisième guerre punique. Un peu plus tard il leur prêta une assistance plus efficace dans leur guerre contre Aristonicus (131-129). Le consul M. Aquilius récompensa ses services par la cession de la province de Phrygie. Le sénat refusa de ratifier les actes de M. Aquilius. Cependant il paraît que Mithridate resta en possession de la Phrygie. Il périt à Sinope, victime d'un complot de ses serviteurs les plus intimes. L. J.

Justin, XXXVII, 1; XXXVIII, 5. — Polybe, XXVI, 6; XXXIII, 10. — Appien, *Mithrid.*, 10, 12, 56, 57. — Grote, V, 10. — Strabon, X, p. 477. — Clinton, *Fasti Hellenici*, t. III.

MITHRIDATE VI, surnommé *Eupator* et *Dyonisus*, plus connu sous le nom de *Mithridate le Grand*, titre que ne lui donne aucun historien ancien, mais que les modernes lui ont accordé, né vers 131 avant J.-C., mort en 63. Il succéda à son père, Mithridate V Évergète, vers 120 (1). Il était encore enfant. Toute la partie de son règne qui précéda sa grande lutte avec les Romains est fort mal connue, et nous est racontée avec des détails très-suspects, sinon fabuleux. Malheureusement, Justin est ici notre seule autorité. Nous reproduisons son récit sans en garantir l'authenticité. « Des prodiges célestes, dit-il, présagèrent la grandeur future de Mithridate. L'année où il naquit et celle où il monta sur le trône on vit pendant soixante-dix jours une comète dont l'éclat était si vif, que le ciel semblait embrasé. Elle en occupait le quart par sa grandeur, et effaçait par sa clarté la lumière du soleil : quatre heures s'écoulaient de son lever à son coucher. Les tuteurs de Mithridate lui tendirent des embûches pendant son enfance : ils le plaçaient sur un cheval fougueux et le forçaient de lancer des dards en courant. Comme il les trompait dans leur dessein et dirigeait son cheval avec une adresse qu'on n'aurait pas attendue de son âge, ils eurent recours au poison. Mithridate les devina; il but souvent des antidotes, et se fortifia tellement contre les poisons par les excellents préservatifs dont il fit usage, que dans sa vieillesse il tenta vainement de s'empoisonner. Craignant enfin que ce que ses ennemis n'avaient pu exécuter avec le poison, ils l'exécutassent avec le fer, il feignit un grand goût pour la chasse. Pendant sept ans il ne se reposa jamais sous un toit, ni à la ville, ni à la campagne; il errait dans les bois, passait les nuits tantôt sur une montagne, tantôt sur une autre, sans qu'on sût où il était, s'accoutumant à lancer les animaux sauvages, à les poursuivre et même à les attaquer de près et corps à corps. Il se garantit ainsi des piéges et habitua son corps à tout supporter. » Quelle que soit la vérité de ces détails, il est certain que Mithridate en prenant possession du trône avait un corps endurci à la fatigue, habile dans tous les exercices militaires, et un esprit qu'une expérience précoce avait préparé à braver et à surmonter tous les dangers. Il ne manquait même pas de culture intellectuelle. Il avait été conduit enfant à Sinope et il y avait reçu les éléments d'une éducation grecque. Telle était la vigueur de sa mémoire, qu'il apprit, dit-on, vingt-cinq langues et que dans le temps de sa plus grande puissance il pouvait traiter directement avec les nombreux députés des diverses peuplades rassemblées sous sa domination. Mithridate réunissait donc les lumières de la civilisation à ce que la barbarie a de plus énergique. Malheureusement l'élément oriental, le trait caractéristique des despotes asiatiques, si facile à reconnaître chez les successeurs d'Alexandre, a laissé son empreinte sur Mithridate Eupator. Ce prince signala les débuts de son règne par le meurtre de sa mère, à laquelle Mithridate Évergète avait laissé une partie de l'autorité; et peu après il fit assassiner son frère. Aussitôt qu'il eut assuré son pouvoir par ces actes cruels, il tourna ses armes contre les peuples voisins. Le royaume du Pont comprenait, outre la province du Pont proprement dite, une partie de la Cappadoce et de la Paphlagonie; il était borné du côté de la mer par les républiques grecques de Sinope, d'Amisus, d'Héraclée et de Trébisonde, du côté de l'ouest par les petits royaumes de Bithynie et de Cappadoce; il touchait à l'est aux tribus barbares de l'Ibérie et de la Colchide, au sud à l'Arménie, dont le roi Tigrane prenait le titre de monarque de l'Orient. Les souverains de Bithynie et de Cappadoce étaient placés sous la

(1) On ne connaît pas la date exacte de la naissance de Mithridate, et l'on trouve dans les anciens beaucoup de contradictions sur la durée de son règne. Strabon, très-bien informé en ce qui concerne l'histoire du Pont, prétend qu'il avait onze ans lors de son avénement, ce qui concorde avec l'assertion d'Appien, que Mithridate avait soixante-huit ou soixante-neuf ans à l'époque de sa mort, et qu'il en avait régné cinquante-sept. Memnon, d'un autre côté, le fait monter sur le trône à l'âge de treize ans, et Dion Cassius dit qu'il avait plus de soixante-dix ans en 68 avant J.-C., ce qui le ferait mourir à soixante-quinze ans au moins; sans tenir compte de ce dernier témoignage, qui est certainement erroné, nous adoptons les dates de Strabon et d'Appien.

toute-puissante protection de la république romaine. Mithridate, n'osant encore les attaquer, tourna son ambition du côté de l'Orient. Il soumit les tribus barbares de l'intérieur entre le Pont-Euxin et les frontières de l'Arménie, comprenant toute la Colchide et la basse Arménie; il étendit même ses conquêtes au delà du Caucase jusqu'aux bords du Tanaïs. Le bruit de ses victoires et la grande étendue de sa puissance engagèrent Parisades, roi du Bosphore, les cités grecques de Chersonèse et la ville d'Olbia à se placer sous sa protection pour qu'il les défendît contre les barbares du Nord, les Sarmates et les Roxolans. Mithridate confia la conduite de cette guerre à ses généraux Diophante et Néoptolème, dont les efforts furent couronnés de succès. Ils portèrent leurs armes victorieuses depuis le Tanaïs jusqu'au Tyras, défirent complétement les Roxolans et rendirent toute la Chersonèse Taurique tributaire du royaume du Pont. Une forteresse, appelée la tour de Néoptolème à l'embouchure du Tyras (Dniester), marque probablement l'extrême limite des acquisitions de Mithridate dans cette direction; mais il entra en relation avec les tribus gétiques des deux rives du Danube et exerça sur elles une grande influence. Après la mort de Parisades, le royaume du Bosphore même fut incorporé dans les États du roi du Pont.

Tandis qu'il étendait sa souveraineté par les armes, il ne négligea pas de se fortifier par des alliances avec ses plus puissants voisins, particulièrement avec Tigrane, roi d'Arménie, auquel il donna en mariage sa fille Cléopâtre. Il forma aussi d'étroites relations avec les peuples belliqueux de la Parthie et de l'Ibérie. Fier de ses succès et confiant dans ses alliances, il commença à se croire capable de lutter contre les Romains. Il avait eu plusieurs fois à se plaindre d'eux. Peu de temps après son avénement, ils lui retirèrent la province de Phrygie que M. Aquilius avait donnée à son père, et à mesure qu'il grandit ils manifestèrent à son égard beaucoup de méfiance et de mauvais vouloir. Ils l'empêchèrent de prendre possession de la Paphlagonie, qu'il réclamait en vertu d'un testament du dernier roi. Mithridate se soumit dans ces deux circonstances; mais il en garda un profond ressentiment, et il redoubla d'efforts pour se mettre en état de braver les ordres de l'impérieuse république. Il songea d'abord à attaquer les alliés des Romains. La Cappadoce surtout excitait sa convoitise. Ariarathe VI, roi de ce pays, épousa Laodice, sœur de Mithridate. Malgré cette parenté, le roi du Pont le fit assassiner par un certain Gordius, et il n'aurait pas mieux traité ses neveux, les fils d'Ariarathe, si Laodice ne s'était réfugiée auprès de Nicomède de Bithynie. Mithridate se retourna contre Nicomède, le chassa de Cappadoce et y installa comme roi Ariarathe VII, un des fils de Laodice. Mais il ne tarda pas à trouver un sujet de querelle avec ce jeune prince, et l'ayant attiré dans une conférence, il le poignarda. Après ce meurtre, il imposa pour roi aux Cappadociens son propre fils. Une révolte générale chassa cet intrus et donna la couronne à un second fils d'Ariarathe VI. Le roi de Pont le fit périr, et rétablit son fils. Les Romains, alors fort occupés de l'invasion des Cimbres et des Teutons et des troubles qui précédèrent la guerre Sociale, donnèrent d'abord peu d'attention aux obscures révolutions de l'Asie Mineure; mais quand la veuve d'Ariarathe VI, sœur elle-même de Mithridate et maintenant épouse de Nicomède, réclama la Cappadoce pour un enfant (supposé, dit-on), qu'elle présentait comme le frère de ses deux enfants assassinés, tandis que Mithridate, si l'on croit Justin, soutenait que son propre fils était véritablement le fils d'Ariarathe, le sénat trancha le débat en ordonnant à la fois à Nicomède et à Mithridate d'évacuer la Cappadoce qui fut déclarée libre. Mais les Cappadociens, incapables de se gouverner eux-mêmes, demandèrent un roi, et le sénat leur donna Ariobarzane (94 avant J.-C.). Mithridate ne résista pas ouvertement aux ordres du sénat; mais il excita Tigrane, roi d'Arménie, à envahir la Cappadoce et à en chasser Ariobarzane, qui s'enfuit à Rome. Le sénat chargea Sylla, préteur de la Cilicie, de réinstaller Ariobarzane (en 92). Mithridate ne s'opposa point aux volontés du sénat, et quoique décidé à rompre avec Rome, il continua d'être nominalement l'allié de la république. Mais cet état de choses ne dura pas longtemps. La mort de Nicomède II, roi de Bithynie, amena la crise. Ce prince eut pour successeur son fils aîné Nicomède III. Mithridate mit en avant, on ne sait sous quel prétexte, et soutint les prétentions de Socrate, plus jeune frère de Nicomède. Il chassa le prince légitime de la Bithynie et y établit le prétendant en 90. Vers le même temps il expulsa Ariobarzane de la Cappadoce et le remplaça par son propre fils Ariarathe. Les deux princes fugitifs eurent recours à la république. Le sénat décréta que Nicomède et Ariobarzane seraient rétablis dans leurs royaumes respectifs, et l'exécution du décret fut confiée à M. Aquilius, et un autre consulaire, L. Cassius, commandant de la province d'Asie, dut les appuyer de toutes ses forces.

Cette politique décidée étonna Mithridate; il avait cru que les Romains, engagés dans la guerre Sociale, hésiteraient à envoyer des soldats en Asie. Leur résolution le fit reculer; il resta sur la défensive et laissa L. Cassius avec quelques cohortes réinstaller Nicomède et Ariobarzane. Il fit même tuer le malheureux Socrate, qui s'était réfugié à sa cour. Évidemment il avait l'intention de mettre, du moins en apparence, les torts du côté des Romains et de leur laisser l'odieux du rôle d'agresseurs. Mais on assure qu'en même temps il envoyait des ambassadeurs aux Italiotes soulevés et leur promettait des secours aussi-

tôt qu'il aurait chassé les Romains de l'Asie.

Quoi qu'il en soit, la cause immédiate de la guerre vint des Romains. Ils engagèrent Nicomède à envahir le territoire de Mithridate. Le roi de Bithynie fit des incursions dévastatrices jusqu'à la ville d'Amastris. Mithridate ne résista pas ; mais il envoya Pélopidas à Rome demander satisfaction, et ce ne fut qu'en recevant la réponse évasive du sénat qu'il se décida à commencer les hostilités (en 88). Il entra d'abord dans la Cappadoce, d'où il chassa Ariobarzane pour la troisième fois. Peu après, ses deux généraux, Néoptolème et Archélaüs, marchèrent contre la Bithynie avec une armée de deux cent cinquante mille fantassins et quarante mille cavaliers. Nicomède avec ses Bithyniens, M. Aquilius et Mancinus avec des troupes levées à la hâte dans la province d'Asie, essayèrent de les arrêter sur les bords du fleuve Amneius en Paphlagonie, et furent complétement défaits. Nicomède, abandonnant son royaume, se réfugia à Pergame ; Aquilius, poursuivi par Néoptolème et forcé de livrer une seconde bataille, éprouva une nouvelle défaite. Mithridate, profitant des victoires de ses généraux, s'empara de la Phrygie, de la Galatie et de la province romaine d'Asie. Les Romains avaient excité tant de haine par leur administration dure et rapace que les populations accueillirent comme un libérateur le roi du Pont, qui promettait d'exempter les villes d'impôts pendant cinq ans. Son expédition fut une marche triomphale que les officiers romains n'eurent pas le pouvoir de troubler, et deux d'entre eux, L. Oppius et Aquilius, tombèrent entre les mains du roi du Pont.

Ces événements accomplis dans l'été et dans l'automne de 88, et promptement connus à Rome, motivèrent la nomination de Sylla au commandement de l'armée envoyée contre Mithridate ; mais les troubles civils retardèrent son départ. Dans l'intervalle Mithridate acheva la soumission de l'Asie, où il ne resta plus aux Romains que Magnésie et quelques places de la Lycie. Ensuite avec une flotte puissante il réduisit les îles de l'Archipel. Rhodes seule lui résista victorieusement. Mithridate était un prince habile à rassembler et à organiser des armées plutôt qu'un grand capitaine. Il laissa la conduite des opérations militaires à Pélopidas, alla prendre ses quartiers d'hiver à Pergame, et célébra son mariage avec Monime, jeune Grecque de Stratonicée. Ce fut au milieu des réjouissances qu'il dicta, pour les villes de l'Asie Mineure, l'ordre sanguinaire de mettre à mort, dans le même jour, tous les Romains et Italiens qui se trouveraient dans leurs murs. L'ordre s'exécuta avec une unanimité qui prouve combien était générale la haine excitée par les Romains, et coûta la vie à quatre-vingt mille personnes, si l'on en croit Memnon et Valère-Maxime, à cent ou cent cinquante mille d'après Plutarque. Après s'être ainsi rendu la réconciliation impossible avec les Romains, Mithridate redoubla d'efforts pour lever des troupes et rassembler des vaisseaux. Son plan de campagne était bien conçu. Archélaüs devait envahir la Grèce par mer, pousser à la révolte ce pays fatigué de la domination romaine, tandis que Taxile, un des généraux de Mithridate, et Arcathias, un de ses fils, marcheraient sur la Thrace par la Macédoine, où les faibles corps de troupes des Romains devaient être accablés par la jonction des deux grandes armées ennemies. Archélaüs s'acquitta rapidement de sa mission. Toute la Grèce se déclara contre les Romains et le général de Mithridate s'avança vers la Macédoine. Le légat Bruttius Sura marcha hardiment à sa rencontre et lui livra bataille dans le voisinage de Chéronée. Malgré l'immense supériorité du nombre des Asiatiques, le combat dura trois jours et ne fut décidé que par l'arrivée des auxiliaires péloponnésiens. Archélaüs, quoique vainqueur, ne poursuivit pas son mouvement sur la Macédoine ; il venait d'apprendre que l'expédition projetée à travers la Thrace était retardée par suite de la mort d'Arcathias et que Sylla arrivait avec huit légions. Il rétrograda en Attique, et prit son quartier général dans le Pirée, de manière à protéger Athènes. Sylla déjoua ce projet en forçant l'entrée des longues murailles qui joignaient le Pirée à Athènes, et en se plaçant entre la nombreuse armée asiatique enfermée et bloquée dans le Pirée et les défenseurs d'Athènes. Ce double siége ou plutôt ce double blocus, commencé vers le mois de juin 87, dura jusqu'au 1er mars 86 et se termina par la prise d'Athènes, qui fut saccagée. Archélaüs évacua le Pirée, se transporta en Béotie et fit sa jonction avec Taxile, qui avait enfin effectué son mouvement à travers la Thrace, la Macédoine et la Thessalie. Leurs forces combinées, qui s'élevaient à cent vingt mille hommes, furent battues par Sylla à Chéronée. Archélaüs rallia une dixaine de mille hommes et se retira à Chalcis dans l'Eubée. Mithridate lui envoya une nouvelle armée de quatre-vingt mille hommes commandée par Dorylaüs. Avec ce puissant renfort Archélaüs reprit l'offensive l'année suivante ; mais sur ces entrefaites la situation de Mithridate prit une fâcheuse tournure en Asie. Le mauvais succès de ses armes et la dureté de son gouvernement avaient détaché de lui les villes de l'Asie Mineure. Il leur avait promis de les exempter d'impôts, et il les en accablait. Des conspirations se formèrent, qu'il réprima avec sa cruauté ordinaire. Il fit égorger les tétrarques de Galatie, qu'il avait invités à un festin, n'épargna ni leurs femmes ni leurs enfants, et donna pour roi aux Galates un de ses satrapes ; mais trois tétrarques échappés au massacre réunirent des troupes et chassèrent les garnisons royales. Chios, Tralles, Éphèse, qui s'était distinguée dans le meurtre général des Romains, donnèrent ou suivirent le même exemple. Ce n'était pas le plus grave danger qui menaçait le roi du Pont. Tandis que Sylla guerroyait contre Athènes et

Archélaüs, le parti de Marius devenu maître de Rome envoyait en Asie une armée destinée à combattre à la fois Mithridate et Sylla. Fimbria, qui en prit le commandement, après l'assassinat de L. Flaccus, marcha sur Pergame, où Mithridate faisait sa résidence, culbuta et dispersa une de ces innombrables armées asiatiques que le roi du Pont ne rassemblait que pour les voir promptement détruites, et mit le siége devant Pergame (85). Mithridate s'enfuit à Pitane; Fimbria l'y poursuivit, et l'y bloqua étroitement. Si Lucullus, questeur de Sylla et commandant de la flotte romaine, avait voulu compléter le blocus par mer, Mithridate eût été fait prisonnier; mais Lucullus savait que Sylla avait plus à craindre Fimbria que Mithridate, et il laissa échapper le roi du Pont. Dans la ville de Mitylène, où il s'était retiré, Mithridate, informé qu'Archélaüs avait éprouvé, près d'Orchomène, une nouvelle et complète défaite, et que Fimbria faisait en Asie de rapides progrès, résolut de négocier la paix, espérant obtenir de meilleures conditions à cause de la division de ses ennemis. Il s'adressa à Sylla, qui, des deux généraux romains, devait être le plus pressé de traiter, et chargea Archélaüs de suivre les négociations. Archélaüs et Sylla eurent une entrevue à Delium. Le général romain imposa les conditions suivantes, qu'Archélaüs accepta, sauf la ratification du roi. Mithridate devait évacuer toutes ses conquêtes faites depuis 88, rentrer dans ses États héréditaires, payer aux Romains 2,000 talents et leur livrer soixante-dix galères parfaitement équipées. Mithridate demanda des adoucissements à ces conditions et Sylla menaça de recommencer les hostilités. Archélaüs, désirant voir finir la guerre et peut-être vendu à Sylla, ménagea entre le général romain et le roi du Pont une entrevue à Dardanus dans la Troade, où la paix fut définitivement conclue aux conditions indiquées (84). Sylla en finit ensuite promptement avec Fimbria, qui, abandonné de ses soldats, se tua, rétablit Nicomède en Bithynie, Ariobarzane en Cappadoce, et retourna en Italie, après avoir confié à L. Murena le soin de garder l'Asie avec deux légions.

Mithridate en rentrant dans ses États trouva son autorité ébranlée, surtout dans les provinces éloignées de la Colchide et du Bosphore. Les Colchidiens se soumirent à condition qu'ils auraient pour roi un des fils de Mithridate. Ils reçurent leur nouveau prince avec tant d'empressement que le roi, jaloux, le rappela et le retint enfermé. Ses préparatifs pour soumettre les rebelles étaient si considérables que Murena s'en inquiéta, ou feignit de s'en inquiéter pour avoir une occasion de recommencer la guerre. Sous prétexte que Mithridate n'avait pas complétement évacué la Cappadoce, il pénétra dans cette province, passa même l'Halys et dévasta le Pont. Mithridate, qui n'était pas préparé à renouveler la lutte, invoqua le traité récemment conclu, et voyant que le légat n'en tenait pas compte, il en référa à Rome. Murena, qui avait quitté le Pont avant l'hiver, revint au printemps de 82. Cette fois Mithridate l'attendit de pied ferme, le rejeta au delà de l'Halys et le repoussa jusqu'en Phrygie. Toute la Cappadoce retomba en son pouvoir. A. Gabinius arriva bientôt après en Asie et apporta de la part de Sylla l'ordre à Murena de renoncer aux hostilités. Mithridate à son tour consentit à évacuer la Cappadoce. Libre du côté des Romains, il compléta la soumission du Bosphore, où il établit comme roi un de ses fils nommé Macharès. Il soumit aussi, mais avec plus de peine, les Achéens, tribu guerrière établie au pied du Caucase. Persuadé que, malgré les bonnes dispositions de Sylla, la paix avec Rome ne serait pas durable, et que la république ne laisserait pas impuni le meurtre de tant de citoyens, il prépara tout en prévision d'une nouvelle lutte. Il s'efforça particulièrement de discipliner ses troupes à la romaine, assisté dans cette tâche par des réfugiés du parti de Marius, L. Magius et L. Fannius, anciens lieutenants de Fimbria, qui après la mort de leur général s'étaient enfuis dans le Pont. A leur instigation, Mithridate envoya des ambassadeurs à Sertorius, qui maintenait encore en Espagne le parti de Marius, et il conclut avec lui une alliance contre leur ennemi commun, le sénat; car il est remarquable que cette assemblée n'avait jamais ratifié la convention de Dardanus, et que la guerre suspendue de fait existait en droit. Aussi dès la mort de Sylla, en 78, Mithridate, se regardant comme délié de ses engagements, poussa Tigrane à envahir la Cappadoce, d'où ce prince enleva 300,000 habitants pour agrandir sa capitale, Tigranocerte. Enfin la mort de Nicomède, au commencement de 74, amena une rupture ouverte. Nicomède avait légué ses États à la république, et la Bithynie fut déclarée province romaine. Mithridate prétendit que le feu roi avait laissé un fils légitime, et il annonça qu'il soutiendrait par les armes les prétentions de cet enfant. La guerre qui recommençait était pour Mithridate une question de vie ou de mort. Il avait réuni cent mille fantassins armés et disciplinés à la manière des Romains, soixante mille cavaliers, cent chariots armés de faux, d'innombrables auxiliaires recrutés parmi les Chalybes, les Achéens du Caucase, les Arméniens, les Scythes, les Sarmates. Sa flotte, très-supérieure en nombre, le rendait maître de la mer. Ces forces étaient immenses en apparence; mais il allait être bientôt démontré encore une fois que des troupes asiatiques, même exercées et conduites par des officiers romains, étaient incapables de tenir tête aux légions de la république. Mithridate lui-même, quoiqu'il montrât dans cette nouvelle guerre plus de talent et de résolution que dans la première, était comme général fort inférieur à Lucullus, que le sénat envoya contre lui. Cette fois encore le roi du Pont surprit ses adversaires par sa brusque

invasion. Il traversa presque toute la Bithynie sans rencontrer de résistance, battit le consul Cotta sous les murs de Chalcédoine et le força de se renfermer dans cette ville. Au lieu de faire le siége de Chalcédoine, il alla avec toute son armée assiéger Cyzique vers la fin de 74. La ville se défendit vigoureusement, et Mithridate éprouva bientôt de grandes difficultés à nourrir ses nombreux soldats. La mauvaise saison l'empêchait de recevoir régulièrement des vivres par mer, et la proximité de Lucullus, qui, retranché dans une forte position, surveillait tous les mouvements de l'armée assiégeante, ne lui permettait pas d'en recevoir par terre. Cette situation ne pouvait se prolonger sans amener la dissolution de son armée, et Mithridate se décida à lever le siége de Cyzique au commencement de 73. Mais il n'était pas facile d'opérer la retraite en présence d'un général comme Lucullus; l'armée pontique, suivie de près par les Romains et deux fois attaquée aux passages de l'Æsopus et du Granique, essuya de grandes pertes et se désorganisa. Mithridate, laissant une partie de sa flotte au réfugié romain Varius, avec mission de garder l'Hellespont et la mer Égée, se retira dans Nicomédie avec les débris de ses forces. Trois armées romaines, commandées par le consul Cotta et par deux lieutenants de Lucullus, Triarius et Voconius Barba, l'y menacèrent bientôt. Craignant d'y être bloqué et informé que Varius avait été battu à Ténédos, que Prusias et Nicée étaient au pouvoir des Romains, il retourna à Sinope par mer, et non sans courir de grands dangers. Le seul dédommagement de tant de revers fut l'occupation de la ville libre d'Héraclée. Le siége d'Amisus, qui retint Lucullus pendant tout l'hiver de 73, donna à Mithridate le temps de former une nouvelle armée. Son fils Macharès et son gendre Tigrane, roi d'Arménie, lui envoyèrent des renforts. L'expérience lui avait appris qu'en rase campagne les Asiatiques ne tiendraient pas devant les Romains. Il résolut d'éviter les engagements, de traîner la guerre en longueur, d'attirer l'ennemi dans l'intérieur du Pont. Il se retira dans la forte position de Cabira; mais pour s'y maintenir malgré les manœuvres rapides de Lucullus, il lui eût fallu des troupes plus disciplinées et plus d'habileté à les manier. Déconcerté par des échecs partiels, il donna l'ordre de la retraite et dans le désordre de ce mouvement rétrograde, il fut atteint et complétement défait par les Romains (72). Il eut beaucoup de peine à échapper aux vainqueurs. On raconte que, serré de près par quelques Romains, il laissa derrière lui une mule chargée d'or, et que, pendant que les poursuivants se jetaient sur cette proie, il eut le temps de s'enfuir. De Comana, la dernière ville de ses États, il envoya son fidèle eunuque Bacchides avec ordre de mettre à mort ses femmes et ses sœurs laissées à Pharnacie. Puis, assuré que son harem ne tomberait pas entre les mains des vainqueurs, il se retira avec 2,000 cavaliers dans les États de Tigrane, vers la fin de 72.

Tigrane, en ce moment le plus puissant monarque de l'Asie, craignait d'entrer en lutte avec les Romains. Tout en traitant son beau-père honorablement, il refusa de l'admettre en sa présence; mais quand Appius Clodius vint, avec toute l'insolence d'un patricien romain, réclamer l'extradition du vaincu, le roi d'Arménie repoussa cette demande et se prépara à la guerre. Mithridate, qui depuis dix-huit mois n'avait pas obtenu la permission de paraître devant lui, fut enfin admis dans les conseils du prince arménien (70). En vain le roi du Pont, avec sa vieille expérience, voulut dissuader son gendre de livrer bataille, Tigrane ne comprenait pas que les douze ou quinze mille légionnaires de Lucullus pussent résister aux centaines de mille hommes rassemblés pour la défense de l'Arménie, et il fallut la terrible et honteuse défaite de Tigranocerte (octobre 69) pour lui apprendre ce que valaient les hordes asiatiques en comparaison des troupes de la république. Rendu prudent par l'issue de la bataille, il laissa entièrement la conduite de la guerre à Mithridate. Le roi du Pont, pendant l'hiver de 69, mit un peu d'ordre dans les nouvelles levées arméniennes et sollicita les secours de Phraate, roi des Parthes. On trouve dans les fragments de la grande *Histoire* de Salluste une lettre du roi du Pont à Phraate; elle ne contient que des faits généraux et on ne sait si elle offre quelque ressemblance avec les véritables missives échangées entre les deux souverains. Le roi des Parthes hésitait encore lorsque, dans l'été de 68, Lucullus traversa le Taurus et pénétra au cœur de l'Arménie. Tigrane, pour sauver sa capitale, livra encore une fois bataille, et fut défait. Il semblait qu'il ne restait aucune ressource au vieux roi du Pont; mais son indomptable résolution lui en fit découvrir. Il savait que les Romains, pour envahir l'Arménie, n'avaient laissé qu'un faible corps d'occupation dans le Pont, et tandis que Lucullus, avec des soldats amollis par le succès, chargés de butin et indisciplinés, faisait le siége de Nisibe, Mithridate rentra audacieusement dans ses États qui, fatigués des Romains, étaient prêts à se soulever. Il battit Fabius, lieutenant de Lucullus, tint en échec Triarius, un autre général romain, et prit ses quartiers d'hiver à Comana. Au printemps de 67, Triarius ayant attaqué le roi du Pont fut vaincu. La destruction des Romains aurait été complète si Mithridate n'avait pas reçu une blessure qui l'empêcha de poursuivre l'ennemi; ils n'en perdirent pas moins sept mille hommes et leur camp. A l'approche de Lucullus accourant au secours de son lieutenant, Mithridate se retira dans la petite Arménie dans la forte position de Talaura, où il attendit Tigrane. Lucullus, paralysé par la mutinerie de ses soldats, n'osa pas aller l'y attaquer. A l'arrivée de Tigrane, les deux monarques envahirent, sans trouver d'opposition,

le Pont et la Cappadoce, et avant la fin de l'année 67 Mithridate se retrouva en possession de presque tous ses États héréditaires.

L'année suivante Lucullus fut remplacé par Pompée, le plus heureux général du temps. Pompée débuta par conclure un traité d'alliance avec Phraate. Mithridate, privé du secours espéré des Parthes et de l'appui de Tigrane, qui était forcé de défendre l'Arménie contre ce nouvel assaillant, demanda la paix. Pompée exigeait qu'il rendît tous les déserteurs romains et qu'il se remît lui-même à la générosité du sénat. Mithridate rejeta ces propositions, et avec trente mille fantassins et deux mille cavaliers qui lui restaient, il se retira lentement sur l'Arménie. Pendant une marche de nuit il fut attaqué par Pompée, et perdit toute son armée. Avec quelques cavaliers et une de ses femmes ou concubines Hypsicratée, la fidèle compagne de ses infortunes, il gagna la forteresse de Synoria, où il rassembla encore des troupes. Il voulait rentrer en Arménie; mais Tigrane, qui se défiait de lui, refusa de le recevoir; il ne lui restait plus d'autre ressource que de gagner ses États du Bosphore Cimmérien en traversant la région difficile resserrée entre le Caucase et la mer Noire. Il ne fut pas troublé dans ce mouvement par Pompée, qui, au lieu de s'engager dans les défilés du Caucase, se retourna vers l'Arménie et la Syrie. Mithridate passa l'hiver de 66 à Dioscurias, le dernier des établissements grecs dans cette partie du Pont-Euxin. Il y renforça sa petite armée et réunit aussi quelques vaisseaux. Au printemps de 65, il s'ouvrit une route à travers les tribus barbares du Caucase, et atteignit en sûreté la ville de Phanagoria sur le Bosphore. Son fils Macharès, à qui il avait confié le gouvernement de ce pays, et qui s'était soumis à Lucullus, s'enfuit à son approche et se tua lui-même peu après. Mithridate s'établit sans opposition à Panticapée, capitale du royaume de Bosphore. Il était encore roi; il envoya en 64 des ambassadeurs à Pompée, offrant de se rendre tributaire des Romains. Pompée exigea qu'il vînt en personne faire sa soumission. Mithridate refusa, et non content de posséder son royaume de l'Euxin, que les Romains ne songeaient pas à lui disputer, il médita de prendre l'offensive. Son projet était de marcher vers l'ouest le long de la mer Noire; de pénétrer ensuite dans la vallée du Danube; de recueillir sur sa route les nombreuses tribus sarmates, gètes, celtiques, dispersées sur les deux rives du fleuve, et de précipiter cette masse de peuplades barbares sur l'Italie à travers la frontière, mal gardée, du nord-est. Il parvint à rassembler une armée de trente-six mille hommes et une flotte considérable; mais un tremblement de terre et une dangereuse maladie retardèrent l'exécution de son projet. Ses officiers, instruits de cette gigantesque entreprise, en conçurent de l'effroi, et résolurent de s'y opposer. Le mécontentement général, auquel se joignait l'injure privée d'un officier nommé Castor, produisit une insurrection, et l'importante ville de Phanagoria tomba entre les mains des rebelles. Le vieux roi ne se découragea pas. Il essaya de renouer ses alliances avec les chefs scythes en leur envoyant ses filles comme femmes. Les eunuques chargés de les conduire suivirent l'exemple général, et livrèrent les princesses aux Romains. Tout se déclarait contre Mithridate; son fils favori, Pharnace, organisa une conspiration, plus redoutable que celle de Castor; découvert et épargné une première fois, il reprit immédiatement son projet d'insurrection. L'armée et les habitants de Panticapée le proclamèrent roi. Mithridate, après avoir vainement essayé de ramener ce fils rebelle, vit qu'il ne lui restait que le choix entre la mort et la captivité. Il prit du poison, et comme la liqueur toxique n'agissait pas, il se fit tuer par un esclave gaulois, en 63. Pharnace envoya son corps à Pompée, qui le fit ensevelir honorablement dans la sépulture des rois du Pont à Sinope.

Comme les autres monarques de l'Asie, Mithridate avait un nombreux harem. Parmi ses femmes ou ses concubines on cite : Laodice, mise à mort dans les premiers temps de son règne; Bérénice et Monime, tuées à Pharnacie; Stratonice et Hypsicratée, qui partagea jusqu'à la fin ses dangers et ses privations. Il eut de nombreux enfants, dont plusieurs périrent avant lui. De ses fils : Arcathias mourut en Grèce; Mithridate et Xipharès furent mis à mort par ses ordres; et Macharès n'échappa au même sort que par une mort volontaire; cinq autres, Artapherne, Cyrus, Darius, Xerxès, Oxathrès, tombèrent entre les mains de Pompée, et servirent à orner son triomphe; Pharnace garda le Bosphore, et partagea avec Castor de Phanagoria le titre d'ami et d'allié du peuple romain. Parmi ses filles on mentionne les suivantes : Cléopâtre, mariée à Tigrane, roi d'Arménie; Drypétine, mise à mort par l'eunuque Ménophile; une autre Cléopâtre, qui accompagna son père sur le Bosphore; Mithridatès et Nyssa, qui s'empoisonnèrent avec leur père; Orsabaris et Eupatra devinrent prisonnières de Pompée.

La mort de Mithridate délivra les Romains d'une immense crainte; dans l'état de trouble et de faiblesse où se trouvait la république, un danger, qui leur aurait paru peu grave un siècle plus tôt, leur devenait formidable. Sous l'impression de la crainte, ils s'exagérèrent probablement la grandeur du roi du Pont. Étonnés de ses rapides conquêtes et de ses prodigieux armements, effrayés du massacre de tant de leurs concitoyens, ils ne parlèrent de lui qu'avec un mélange d'admiration et d'horreur. Mithridate méritait ces deux sentiments. Si l'on songe à ses crimes si nombreux, il ne paraîtra qu'un despote oriental perfide, capricieux et sanguinaire; mais si l'on considère ses qualités, le génie avec lequel il maintint sous sa domination tant de peuples barbares, l'étendue et la suite de ses

projets, son indomptable résolution et ses inépuisables ressources dans le malheur, on ne le trouvera peut-être pas indigne du nom de grand que la postérité lui a décerné. L. JOUBERT.

Strabon, VII, p. 306, 307, 309-312 ; X, 477 ; XI, 496, 499, 530 ; XII, p. 540, 541, 545, 555, 560, 562. — Memnon (édit. d'Orelli), 30-58. — Appien, *Mithridatica*. — Justin, XXXVII, XXXVIII. — Dion Cassius, *Fragm.*, 115, 174-176, 178 ; XXXV, 4, 6, 8, 9, 18 ; XXXVI, 28-33 ; XXXVII, 10, 14. — Valère-Maxime, IV, 6 ; VIII, 7; IX, 2. — Plutarque, *Sulla*, 5, 11, 15, 20, 24 ; *Lucull.*, 3, 4, 7-13, 19, 21-23, 25-30, 31, 32, 35 ; *Pomp.*, 32, 34, 35, 41, 42. — Diodore de Sicile, XXXVII. — Tite Live, *Epit.*, LXXIV, LXXVI, LXXVII, LXXVIII, LXXXII, LXXXIII, XCII, XCIII, XCV, CI, CII. — Orose, VI, 2, 5. — Eutrope, V, 5-12. — Florus, III, 5, 6. — Pline, *Hist. Nat.*, XXV, 2 ; XXXIII, 12 ; XXXVII, 2. — Cicéron, *Pro Leg. Manil.*, 3, 9 ; *Pro Flacc.*, 24, 25 ; *De Leg. Agraria*, 1, 19 ; *Acad. pr.* 11 ; *Pro Murena*, 15. — Tacite, *Annal.*, IV, 14. — Salluste, *Hist. Fragm.*, IV, p. 238, 239, édit. Gerlach. — Velleius Paterculus, II, 4, 18, 39, 40. — Josèphe, *Antiquit.*, XIV, 3. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 76, 77. — Manilius, *Astron.*, V, 510. — Aulu-Gelle, XVII, 16, 17. — Niebuhr, *Kleine Schriften*. — Woltersdorf, *Commentatio vitam Mithridatis Magni per annos digestam sistens* ; Gœttingue, 1818, in-4°. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. III, *append.*, 8, *Kings of Pontus*.

MITHRIDATE, fils du précédent, mis à mort vers 80 avant J.-C. Son père le plaça à la tête de l'armée opposée au général romain Fimbria, en 85. Quoique assisté de Taxile, Diophante et Ménandre, trois des plus habiles généraux de Mithridate, il fut vaincu et forcé de se réfugier à Pergame après avoir perdu presque toute son armée. Lorsque la guerre contre Sylla fut terminée, Mithridate le nomma gouverneur de la Colchide avec le titre de roi. Les Colchidiens, qui étaient en insurrection, se soumirent immédiatement au jeune prince. Sa popularité parmi ses nouveaux sujets excita la jalousie de Mithridate, qui le rappela, le retint quelque temps en captivité et finit pas le faire mettre à mort. Y.

Appien, *Mithridatica*.

MITSCHERLICH (*Christophe-Guillaume*), philologue allemand, né le 20 septembre 1760, à Weissensee, en Thuringe, mort à Gœttingue, le 6 janvier 1854. Après avoir étudié les langues et les littératures anciennes à Schulpforta, Leipzig et Gœttingue, il enseigna depuis 1785 la philosophie dans cette dernière ville ; en 1809 il y fut nommé professeur d'éloquence en remplacement de Heyne ; il prit sa retraite en 1833. On a de lui : *Epistola critica in Apollodorum* ; Gœttingue, 1782 ; — *Lectiones in Catullum et Propertium* ; ibid., 1786, in-8° ; — *Homeri Hymnus in Cererem* ; Leipzig, 1787, in-8° ; — *Scriptores erotici græci* ; Strasbourg, 1792-1794, 4 vol. in-8° ; cette édition, assez médiocre, faite pour la collection Bipontine, contient Achille Tatius, Héliodore, Longus et Xénophon d'Éphèse ; — *Horatii Odæ et Epodæ* ; Leipzig, 1800-1801, 2 vol. in-8°, excellente édition ; — *Racemationes Venusinæ* ; Gœttingue, 1827-1833, 6 parties, in-fol. O.

Conversations-Lexikon.

MITSCHERLICH (*Eilard*), célèbre chimiste allemand, né le 7 janvier 1794, à Neurede près de Jever, dans le grand-duché d'Oldenbourg. Fils d'un prédicateur luthérien, il fit ses études de collége sous la direction de Schlosser. Après avoir commencé en 1811, à Heidelberg, l'étude des langues orientales, il alla la continuer en 1813 à Paris. Il se rendit ensuite à Gœttingue, où il s'adonna à des recherches sur les peuples ghurides et karachitayens. En même temps il s'occupa de sciences naturelles, auxquelles il se consacra entièrement depuis 1818. Berzélius, à l'attention duquel il se signala en 1819 par ses belles découvertes sur l'isomérie, l'invita à venir l'aider dans ses travaux de laboratoire. Après avoir passé deux ans à Stockholm, Mitscherlich s'établit en 1821 à Berlin, où il fut nommé membre de l'Académie des Sciences et professeur de chimie à l'université. En 1852 il fut élu membre associé de l'Institut de France. Ses travaux sur l'isomorphisme et le dimorphisme, sur les cristaux artificiels, sur l'identité de composition entre certains corps organiques et inorganiques, etc., ont fait faire de grands progrès à la science. Il a aussi construit beaucoups d'appareils ingénieux pour des expériences chimiques. Outre un grand nombre de *Mémoires* et d'articles dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin et dans les *Annalen* de Poggendorf, on a de lui : *Lehrbuch der Chemie* (Traité de Chimie) ; Berlin, 1829-1840, 2 vol. en 4 parties ; la cinquième édition de cet excellent ouvrage parut en 1856. O.

Conversations-Lexikon.

MITTAG (*Jean-Godefroi*), biographe allemand, né à Leipzig, le 14 novembre 1705, mort vers 1755. Après avoir étudié la théologie à Leipzig, il devint, depuis 1730, chantre successivement à Lützen, Halle et Ueltzen. On a de lui : *Les biographies : du roi Gustave-Adolphe* ; Halle, 1732 et 1740, in-4° ; *de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne* ; Leipzig, 1733 et 1734, in-8° ; *de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne* ; Leipzig, 1737, in-8° ; *de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse* ; Leipzig, 1740, in-4° ; de *Charles III, empereur romain* ; Erfurt, 1741, 2 vol. in-8°. O.

Acta Scholastica, t. VI (Leipzig, 1741-1746). — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

MITTARELLI (*Nicolas-Jacques*, en religion *Jean-Benoît*), savant historien, bibliographe et théologien italien, né à Venise, le 2 septembre 1707, mort le 14 août 1777, à Murano. Entré de bonne heure dans l'ordre des Camaldules, il fit ses études de théologie à Florence et à Rome, où il se concilia l'amitié du cardinal Rezzonico, depuis pape sous le nom de Clément XIV. Chargé de professer la philosophie et ensuite la théologie au couvent de Saint-Michel à Murano, près de Venise, il bannit complétement de son enseignement la méthode scolastique et toutes les questions oiseuses auxquelles elle donnait lieu. Neuf ans plus tard il fut envoyé à Trévise comme confesseur du monastère de Saint-Pa-

risio, s'étant occupé à mettre en ordre les archives de cette maison, il prit goût à l'étude des antiquités ecclésiastiques, et dirigea depuis ses recherches principalement de ce côté. Sa nomination en 1747 à l'office de chancelier de son ordre lui donna occasion de visiter les bibliothèques et les archives d'un grand nombre de couvents. Il conçut alors l'idée d'écrire l'histoire de sa congrégation, travail auquel il associa le P. Calogerà et surtout le P. Costadoni. La renommée que lui attira cette entreprise, exécutée avec un soin minutieux, lui valut d'être élu en 1760 à la dignité d'abbé du couvent de Saint-Michel de Murano et en 1765 à celle de général de son ordre. En 1770 il reprit le gouvernement du monastère de Saint-Michel, qu'il garda jusqu'à sa mort. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'un grand sens critique, il avait acquis sur l'histoire ecclésiastique de l'Italie les connaissances les plus étendues; à toutes les vertus il unissait une modestie exemplaire, qui à plusieurs reprises lui fit refuser les honneurs qu'on lui destinait. On a de lui : *Memorie della vida di S. Parisio, monaco camaldolese e del monastero de SS. Cristina e Parisio di Treviso;* Venise, 1748, in-8°; — *Memorie del monastero della S.-Trinità di Faenza;* Faenza, 1749, in-8°; — *Annales Camaldulenses, quibus plura inseruntur tum cæteras italico-monasticas res, tum historiam ecclesiasticam remque diplomaticam illustrantia;* Venise, 1755-1773, 9 vol. in-fol.; cet important ouvrage, rédigé sur les modèles des *Annales ordinis S.-Benedicti* de Mabillon, s'étend jusqu'à l'an 1764; — *Ad Scriptores rerum Italicarum Cl. Muratorii accessiones historiæ Faventinæ*; Venise, 1771, in-fol.; — *De Litteratura Faventinorum;* Venise, 1775, in-fol.; — *Bibliotheca codicum manuscriptorum monasterii S.-Michaelis de Muriano Venetiarum, cum appendice librorum impressorum sæculi XV;* Venise, 1679, in-fol. E. G.

Fabroni, *Vitæ Italorum*. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. X, p. 140. — Jagemann, *Magazin der italiänischen Literatur*, t. IV. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.*

*MITTERMAIER (*Charles-Joseph-Antoine*), célèbre jurisconsulte et homme d'État allemand, né le 5 août 1787. Nommé en 1811 professeur de droit à Landshut, il fut en 1819 appelé en cette même qualité à Bonn et en 1821 à Heidelberg. En 1831 il fut élu membre de la seconde chambre du grand-duché de Bade, et la présida depuis dans plusieurs sessions. Un des principaux chefs des libéraux modérés, il coopéra à la rédaction d'un grand nombre de lois importantes. Le chagrin que lui causa la mort de son fils lui fit pendant quelques années abandonner la carrière politique; il la reprit en 1846, et fut l'année suivante élu président de la deuxième chambre. Nommé en 1848 président du parlement préparatoire de Francfort, il entra peu de temps après à l'assemblée nationale allemande, et y fit partie du comité de constitution. En 1849 il alla reprendre son enseignement à Heidelberg. Orateur éloquent, professeur renommé, Mittermaier a écrit un grand nombre d'ouvrages estimés avec raison, pour la clarté de l'exposition, la profondeur des connaissances, et les idées libérales qui s'y trouvent développées. On a de lui : *De Nullitatibus in causis criminalibus;* Heidelberg, 1809, in-8°; — *Handbuch des peinlichen Processes mit beständiger vergleichenden Darstellung des gemeinen deutschen Rechts und der Bestimmungen der französischen, östreichischen, preussischen und baierischen Criminalgesetzgebung* (Manuel d'Instruction criminelle, avec l'exposé comparatif du droit commun de l'Allemagne et des dispositions contenues dans les législations de la France, de l'Autriche, de la Prusse et de la Bavière); Bonn, 1810-1812, 2 vol. in-8°; — *Anleitung zur Vertheidigungskunst im deutschen Criminalprozesse und in dem auf Œffentlichkeit und Geschwornengericht gebauten Strafverfahren* (Enseignement dans l'art de défendre les accusés, poursuivis d'après l'instruction criminelle allemande, basée sur la publicité et le jury); Landshut, 1814, in-8°; de nouvelles éditions, très-augmentées, parurent à Ratisbonne, 1828 et 1845, in-8°; — *Der gemeine deutsche bürgerliche Process in Vergleich mit dem preussischen und französischen Verfahren* (La Procédure civile commune de l'Allemagne, comparée à celle usitée en Prusse et en France); Bonn, 1820-1826, quatre parties, in-8°, publiées depuis avec beaucoup d'additions, à savoir la première en 1838, les trois autres de 1825 à 1840; — *Grundsätze des gemeinen deutschen Privatrechts, mit Einschluss des Handels-Wechsel-und Seerechts* (Principes du Droit civil commun de l'Allemagne, y compris le droit commercial et maritime); Ratisbonne, 1821, 2 parties, in-8°; ibid., 1837 et 1847; — *Theorie des Beweises im peinlichen Prozesse nach den gemeinen Gesetzen und der französischen Criminalgesetzgebung* (Théorie des Preuves en matière criminelle, d'après les lois communes et celles de la France); Darmstadt, 1821, 2 parties, in-8°; — *De Alienationibus mentis quatenus ad jus criminale spectant;* Heidelberg, 1825, in-4°; — *Ueber den neuesten Zustand der Criminal-Gesetzgebung in Deutschland* (Sur l'État le plus récent de la Législation criminelle de l'Allemagne); Heidelberg, 1825, in-8°; — *Das deutsche Strafverfahren in genauer Vergleichung mit dem englischen und französischen Strafprozesse* (L'Instruction criminelle d'usage en Allemagne comparée avec soin à celle suivie en Angleterre et en France); Heidelberg, 1827, 1832 et 1839, 2 parties in-8°; une quatrième édition, très-augmentée, a paru en 1846; — *Die Lehre vom Beweise im deutschen Strafprozesse in Vergleichung*

mit dem englischen und französischen Strafverfahren (La Théorie de la Preuve dans l'instruction criminelle en vigueur en Allemagne, comparée avec celle qui a cours en Angleterre et en France); Darmstadt, 1834, in-8°; — *De Principio imputationis alienationum mentis in jure criminali recte constituendo;* Heidelberg, 1838, in-4°; — *Die Strafgesetzgebung in ihrer Fortbildung geprüft* (Examen du développement de la Législation criminelle); Heidelberg, 1841-1843, 2 parties, in-8°; — *Italiänische Zustände* (État de l'Italie); Heidelberg, 1844, in-8° : livre rempli de détails très-exacts sur ce pays, que l'auteur a visité sept fois; — *Die Mündlichkeit, das Anklageprincip, die Œffentlichkeit, und das Geschwornengericht, in ihrer Durchführung in den verschiedenen Gesetzgebungen dargestellt* (Exposé de l'introduction dans les diverses Législations de la procédure orale, du principe de l'accusation, et de la publicité du jury); Stuttgard, 1845, in-8° : — *Das englische, schottische und nordamerikanische Strafverfahren* (L'Instruction criminelle en Angleterre, en Écosse et aux États-Unis); Erlangen, 1851. Mittermaier est un des principaux rédacteurs de l'*Archiv des Kriminalrechts*, de l'*Archiv für civilische Praxis*, de la *Zeitschrift für Rechtswissenschaft und Gesetzebung des Auslands*. O.

Conversations-Lexikon.

MITTERPACHER (*Ignace*), agronome hongrois, né à Bolz, le 25 août 1734, mort à Pesth, le 25 juillet 1814. Entré en 1749 chez les Jésuites, il enseigna les mathématiques et la rhétorique dans divers colléges de son ordre et devint professeur à l'université de Pesth. On a de lui : *Iter per Poseganam provinciam Slavoniæ;* Bude, 1784, in-4° : en collaboration avec Piller; — *Unterricht vom Lein-und Hanfbau* (Instruction sur la culture du lin et du chanvre); Bude, 1788, in-8°; — *Elementa Rei Rusticæ;* Bude, 1779-1794, et 1814, 3 vol. in-8°; la latinité de ce livre est des plus pures et des plus élégantes; traduit en italien; Milan, 1784, 2 vol. in-8°; — *Compendium Historiæ Naturalis;* Bude, 1799, in-8°; — *Prælectiones technologicæ;* Bude, 1799, in-8°; — *Unterricht über die Maulbeerbäume und Seidenraupenzucht* (Instruction sur les Mûriers et les vers à soie); Bude, 1805, in-8°. O.

Rotermund, *Supplément à Jöcher* (t. III, *Additions*).

MITTIÉ (*Jean-Stanislas*), médecin français, né en 1727, à Paris, où il est mort, en 1795. Appelé à la cour de Nancy, il devint médecin ordinaire du roi Stanislas; après la mort de ce prince (1766), il s'établit à Paris, où il fut un des régents de l'ancienne faculté. Excellent praticien, il réunissait des connaissances étendues en chimie, en botanique, en anatomie; grand partisan du traitement végétal, il en obtint souvent les plus heureux résultats, et passa les deux tiers de sa vie à le développer ou à le défendre. L'abbé Porquet lui adressa une courte pièce de vers, qui se termine ainsi :

> La terre prête en vain son marbre et ses métaux
> Pour éterniser un héros
> Qui le plus souvent la désole;
> Du genre humain le tendre ami
> Seul devrait en être l'idole
> Et subsister autant que lui.

On doit à Mittié : *Étiologie nouvelle de la salivation;* Montpellier, 1777, in-8°; avec une *Suite;* ibid., 1782, in-8°; — *Observations sommaires sur tous les traitements des maladies vénériennes, particulièrement avec les végétaux;* 1779, in-8°; — *Lettres à la faculté de Médecine, au Collége de Chirurgie et à l'Académie des Sciences;* Bruxelles, 1784, in-8°; — *Traitement des Maladies vénériennes avec les végétaux sur des soldats dans l'hôpital militaire de Grenoble;* 1789, in-8°, fait et publié par ordre du roi; — *Avis au Peuple;* Paris, 1793, in-8°; il y est question des maladies vénériennes; etc.

Un de ses parents, MITTIÉ (*Stanislas*), mort en 1816, à Paris, y fut contrôleur des domaines du roi, puis receveur général des Domaines. Il était petit-neveu de Massillon. On a de lui des projets relatifs à l'administration publique. P. L.

Desessarts, *Les Siècles Littér.*

MIVION (*Nicolas-François*), ciseleur belge, né en 1656, à State, près Huy (pays de Liége), mort en 1697, à Liége. Ses dispositions précoces pour les arts du dessin le firent envoyer à Paris, où il fit des progrès si rapides qu'il fut bientôt employé à graver les coins des monnaies du roi. Il fut en 1686 rappelé à Liége par son protecteur, l'évêque Jean-Louis d'Elderen, qui le nomma son graveur et son orfévre. Peu d'artistes ont perfectionné autant que lui l'art de la ciselure. Quoiqu'il soit mort assez jeune, il a néanmoins laissé un grand nombre d'œuvres estimées, parmi lesquelles on cite un *Saint Joseph* en argent, une *Vierge* de même métal et un grand *devant d'autel*, à Saint-Lambert de Liége et une autre *Vierge*, à Saint-Adalbert. P.

Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise*, II, 333.

MIZAULD (*Antoine*), astrologue français, né vers 1510, à Montluçon (Bourbonnais), mort en 1578, à Paris. Étant venu de bonne heure à Paris, il s'appliqua à la médecine, et reçut le grade de docteur. Dans le même temps il s'adonna aux pratiques de l'astrologie avec Oronce Finé, son ami. On apprend par la dédicace d'un de ses ouvrages qu'il était souvent appelé à la cour, où ses talents étaient recherchés, et que la princesse Marguerite de Valois l'admettait dans son intimité. Il abandonna l'art de guérir pour se livrer à la recherche des curiosités de la nature et à la composition de ses ouvrages. On lui décerna le surnom de *divin*; de Thou lui-même, fort prévenu en sa faveur, dit que « les écrits de Mizauld font paraître sa rare doctrine et son jugement exquis et qu'ils seront toujours estimés

de ceux qui sont juges compétents en ces sortes de matières. » Dans le siècle suivant telle était la réputation de Mizauld qu'un libraire parisien eut le projet de réimprimer ses œuvres; il en fut détourné par Naudé, qui n'y voyait qu'un fatras de choses inutiles ou fausses. Nous citerons de Mizauld : *Phænomena, sive aeriæ ephemerides*; Paris, 1546, in-4°, trad. par l'auteur en 1547 : *Le Miroir du Temps*; in-8°; — *Metereologia*; Paris, 1547, in-8°; trad. par l'auteur : *Le Miroir de l'Air*; 1548, in-8°; — *Cometographia, additus catalogus visorum cometarum usque ad annum* 1540, *cum portentis et eventis quæ secuta sunt*; Paris, 1549, in-8°; — *Æsculapii et Uraniæ Conjugium, harmoniam microcosmi cum macrocosmo monstrans*; Lyon, 1550, in-4°; — *Planetologia, ex qua cœlestium corporum cum humanis societas degustatur*; Lyon, 1551, in-4° : ouvrage refondu sous le titre *Harmonia cœlestium corporum et humanorum XI dialogis* (Paris, 1555, et Francfort, 1589, in-8°), et trad. en français par Montlyard; — *De Mundi Sphæra*; Paris, 1562, 1566, in-8°; outre ce poëme, dédié à Marguerite de Valois, il en a composé d'autres, *Zodiacus*, *Planetæ*, *Asterismi, sive stellarum octavi cœli imaginum officina*, qui ont paru isolément à Paris, 1553, in-8°; — *Catalogi sympathiæ et antipathiæ rerum aliquot memorabilium*; Paris, 1554, in-8°; — *Ephemerides Aeris perpetuæ, seu rustica tempestatum astrologia*; Paris, 1554, in-16; trad. en français la même année; — *De Arcanis Naturæ Lib. IV*; Paris, 1558, in-8°; — *Secretorum Agri Enchiridion*; Paris, 1560, in-8°; — *Les Louanges, antiquités et excellences d'Astrologie, trad. de Lucien*; Paris, 1563, in-8°; — *Alexikepus, seu Auxiliaris hortus*; Paris, 1565, in-8°; trad. en français par André de La Caille (*Le Jardin médecinal*, 1578, in-8°) et en allemand (Bâle, 1616, in-8°), et refondu avec des additions (*Historia hortensium*; Paris, 1577, in-8°); — *Nouvelle Invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun par la seule inspection du front et de ses linéaments*; Paris, 1565, in-8°; — *Memorabilium, utilium ac jucundorum Centuriæ IX Arcanorum*; Paris, 1566, in-8°; recueil souvent réimprimé en Allemagne et en dernier lieu avec des augmentations : *Mizaldus redivivus, sive Centuriæ XII Arcanorum*; Nuremberg, 1681, in-12; — *Secrets de la Lune*; Paris, 1571, in-8° : on y trouve des choses fort singulières touchant l'accord prétendu avec la Lune et le Soleil, du sexe féminin, de certaines bêtes, oiseaux, poissons, pierres, herbes, etc.; cet opuscule est devenu extrêmement rare ainsi que la plupart des écrits de Mizauld ; — *Cosmologia*; Paris, 1571, in-8°; — *Harmonia superioris Mundi et inferioris*; Paris, 1577, in-8°. Mizauld a encore publié plusieurs pièces de vers, des éphémérides, et il a édité un traité d'Oronce Finé, *De Rebus Mathematicis Lib. IV*; Paris, 1556, in-fol. P. L.

De Thou, *Éloges*. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françoises*. — Ghilini, *Theatro d'Huomini letterati*. — Niceron, *Mémoires*, XL.

MIZLER DE KOLOF (*Laurent-Christophe*), érudit et musicien allemand, né à Wettelsheim, dans la principauté d'Anspach, le 25 juillet 1711, mort à Varsovie, en 1778. Après avoir étudié la théologie, le droit, la médecine et les mathématiques, il fit pendant quelque temps des cours à l'université de Leipzig. Appelé en 1743 à Konskie, comme précepteur chez le comte Malachowski, il se fixa quatre ans après à Varsovie, où il fut nommé médecin et historiographe de la cour. On a de lui : *Quod musica scientia sit et pars eruditionis philosophicæ*; Leipzig, 1734 et 1736, in-4°; — *Musikalische Bibliothek oder Nachricht nebst Urtheil von alten und neuen musikalischen Schriften* (Bibliothèque Musicale, ou annonces et critiques d'anciens et nouveaux écrits sur la musique); Leipzig, 1736-1754, 4 vol. in-8°; — *Sammlung auserlesener Oden für Liebhaber des Claviers componirt* (Choix d'Odes mises en musique pour les amateurs du clavecin); Leipzig, 1740-1742, 3 parties, in-4°; — *Warschauer Bibliothek oder Nachrichten von verschiedenen Büchern und Schriften, alte wie neue, so in Polen herausgekommen* (Bibliothèque de Varsovie, ou notices sur divers livres et écrits anciens et nouveaux publiés en Pologne); Varsovie, 1753-1755, 4 parties, in-8°; — *Acta litteraria regni Poloniæ*; Varsovie, 1755-1759, 7 parties, in-4°; — *Historiarum Poloniæ et Lithuaniæ ab initio reipublicæ ad nostra tempora Collectio magna*; Varsovie, 1761-1769, 2 vol. in-fol. Mizler a aussi édité les *Annales* de Rudanski, et le *Libellus de claris Oratoribus Sarmatiæ* de Starovolski. O.

Mattheson, *Musikalische Ehrenpforte*, p. 228 (autobiographie). — Gerber, *Lexikon der Tonkünstler*. — Vocke, *Almanach Ansbachischer Schriftsteller*, t. II.

MNASÉAS (Μνασέας) de Patara en Lycie, historien et géographe, qui vivait vers 200 avant J.-C. Il fut le disciple d'Ératosthène. Il appartient à cette école qui eut pour mission de faire le relevé de ce que les siècles précédents avaient laissé en monuments littéraires et artistiques, en traditions historiques et fabuleuses. Plusieurs écrivains de cette école, comme Polémon d'Ilion, Néanthès de Cyzique, Philostephanus de Cyrène, adoptèrent la forme de l'itinéraire descriptif, et reçurent le titre de *périégètes* (περιηγηταί). Mnaséas fut un des périégètes les plus instruits et les plus diligents, mais aussi un des moins judicieux. Il voyagea en Asie, en Afrique, en Europe; mais il fit un mauvais usage des matériaux qu'il avait ramassés avec soin, et remplit ses livres de récits fabuleux, tantôt acceptés avec une crédulité ridicule, tantôt interprétés d'après le déplorable système d'Évémère, alors populaire parmi les

érudits d'Alexandrie. Mnaséas composa deux ouvrages, qui semblent avoir été très-répandus chez les anciens, mais qui sont perdus aujourd'hui. En voici les titres : Περίπλους ou Περιήγησις, *Périple* ou *Périégèse*, probablement divisé en trois sections, dont chacune comprenait plusieurs livres. Les trois sections traitaient de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et sont fréquemment citées comme des ouvrages distincts : savoir Εὐρώπη ou Εὐρωπιχά, divisée en trois livres; le premier était consacré à l'histoire, les deux derniers à la description des côtes des diverses contrées de l'Europe; Ἀσία, divisée au moins en deux livres; Λιβύη, divisée en plusieurs livres; mais on n'a pas de données sur leur nombre; — Δελφιχῶν χρησμῶν συναγωγή (*Recueil des oracles de Delphes*). Les fragments de Mnaséas ont été recueillis par M. C. Müller dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* (édit. Didot), t. III, p. 149. Y.

Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 178, édit. Westermann. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. III, p. 534. — Jahn, *De Palamede*, p. 31. — Preller, dans le *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, 1846, p. 673-688. — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography*.

MNÉSICLÈS (Μνησιχλῆς), un des plus grands artistes du siècle de Périclès, cinquième siècle avant J.-C. On n'a point de détails sur sa vie; on sait seulement qu'il fut l'architecte des *propylées* de l'Acropole d'Athènes, et que la construction en dura cinq ans (437-433). On raconte que lorsque l'ouvrage était encore inachevé Mnésiclès se laissa tomber du haut de l'édifice et se fit une blessure que l'on supposait mortelle, mais qu'Athéné apparut en songe à Périclès et lui enseigna une herbe pour la guérison de l'artiste. Ce magnifique vestibule ou portique de l'Acropole avait été depuis la domination turque masqué par une muraille et par des bastions. C'est de nos jours seulement (1852), et par les soins de M. Beulé, qu'il a été en partie dégagé des constructions massives qui l'encombraient. Y.

Plutarque, *Périclès*, 13. — Beulé, *Acropole d'Athènes*.

MNÉSIMAQUE (Μνησίμαχος), poëte comique athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Eudocia le mentionne comme poëte de la comédie nouvelle, et Suidas comme poëte de la comédie moyenne. Les titres de ses pièces montrent que cette dernière assertion est la vraie. Mnésimaque est donc un poëte de la comédie moyenne, et un des plus élégants. Il reste de lui une centaine de vers, et les titres de sept de ses pièces savoir : Ἀλχμαίων (*Alcméon*); — Βούσιρις (*Busiris*); — Δύσχολος (*Le Fâcheux*); — Ἱπποτρόφος (*Le Maître de manége*); — Ἰσθμιονίχης (*Le Vainqueur aux jeux isthmiques*); — Φαρμαχοπώλης (*Le Vendeur de philtres*); — Φίλιππος (*Philippe*). Les *Fragments* de Mnésimaque ont été recueillis par Meineke dans ses *Fragm. Com. Græcorum*, et par Bothe, dans la Biblioth. grecque de Firmin Didot. Y.

Meineke, *Historia critica Comicorum Græcorum*.

MNESTER (Μνήστηρ), célèbre pantomime, sous le règne de Caligula et de Claude, mis à mort en 48 après J.-C. Mnester plut tellement à Caligula que cet empereur l'embrassa en plein théâtre et châtia de sa main un chevalier qui avait fait du bruit pendant une représentation. On remarqua que le matin de l'assassinat de Caligula Mnester jouait le même rôle que Néoptolème jouait le jour du meurtre de Philippe de Macédoine. Sous Claude la réputation du pantomime augmenta encore parmi le peuple, et surtout à la cour. Mnester eut plusieurs maîtresses de la première noblesse parmi lesquelles on cite Poppæa Sabina, mère de la femme de Néron, et l'impératrice Messaline. Il aurait voulu se dérober aux dangereuses avances de l'épouse de Claude; mais l'empereur lui-même intervint, et exigea que l'acteur obéît à toutes les volontés de Messaline. Quand les affranchis du palais, longtemps les complaisants de l'impératrice, tramèrent sa perte, parmi les victimes qu'ils désignèrent à la colère de Claude, ils placèrent le pantomime, dont le seul crime était de lui avoir obéi. Mnester, appelé devant l'empereur, fit valoir cette circonstance, et Claude paraissait disposé à la clémence; mais les affranchis lui représentèrent qu'après avoir frappé tant de nobles complices de Messaline, il ne convenait pas d'épargner le plus vil, et que, volontaire ou non, l'offense à la dignité impériale devait être punie de mort. Y.

Suétone, *Caligula*, 36, 55, 57. — Tacite, *Annal.*, XI, 4, 36. — Sénèque, *De Mort. Claud.* — Dion Cassius, LX, 22, 28, 31.

MNIOCH (*Jean-Jacques*), poëte allemand, né à Elbing, en Prusse, le 15 octobre 1765, mort à Varsovie, le 22 février 1804. Étant encore étudiant à Iéna, il publia un *Hymne sur Frédéric II*, à qui il l'envoya. Son *Chant du Tombeau* a beaucoup d'originalité. Ses meilleurs écrits ont été réunis sous le titre de *Sämtliche auserlesene Werke*; Gœrlitz, 1798, 3 vol., et dans les *Analectes*; ibid., 1804, 2 vol. Il publia les écrits de sa femme, morte en 1799, sous le titre de *Zerstreute Blätter*, *etc.* (Feuilles dispersées, etc.); Gœrlitz, 1800 et 1821. H. W.

Conversations-Lexikon.

MOAWYAH I[er], fondateur de la dynastie des khalifes ommaïades, né en 610, à La Mecque, mort à Damas, en mai 680. Arrière-petit-fils d'Ommaya, qui était cousin germain d'Abd el Motalleb, aïeul du prophète Mahomet, il avait pour père Abou-Sofian, un des chefs de La Mecque. Un des secrétaires du prophète, en 641, il fut nommé au gouvernement de Syrie. Après avoir perdu, en 651, l'île de Chypre, conquise deux ans auparavant, il s'empara dans cette année de l'île de Rhodes, où il mit en pièces le fameux colosse, dont il vendit, au poids, les débris à un juif. En 655, à la nouvelle de l'assassinat du khalife Othman, il refusa de reconnaître Ali, gendre du prophète, auquel il reprocha la mort violente de son prédécesseur, et

se fit proclamer lui-même khalife en Syrie. Il commença par faire empoisonner successivement deux gouverneurs de l'Égypte, et envoya dans ce pays son ami, Amrou, qui fit, par son instigation, coudre dans le corps d'un âne et brûler vif le fils du khalife Aboubekr. En 659 il soumit à son pouvoir toute l'Arabie, et en 661 il contraignit Haçan, fils et successeur d'Ali, à se retirer à Médine, où il le fit empoisonner dans la suite. Pour s'assurer la possession durable de la monarchie, il concentra le gouvernement des provinces entre les mains de quelques gouverneurs dévoués. Ses généraux arrivèrent à l'ouest jusqu'à l'océan Atlantique, à l'est jusqu'à l'Indus, et au nord jusqu'à l'Oxus, où ils prirent Bokhara et Samarcande. Moawyah fut moins heureux contre Constantinople, dont le siége dura huit ans; son armée fut battue par les troupes byzantines, tandis que la flotte était détruite par le feu grégeois, dont l'invention date de cette époque. Moawyah fut même obligé d'acheter la paix, en 678. Malgré l'opposition des membres de sa propre famille, il déclara héréditaire le khalifat, électif jusque alors, et fit reconnaître pour son successeur Yézid, son fils aîné. Moawyah, dans le caractère duquel on a voulu trouver l'assemblage des qualités des trois premiers Césars, aurait cependant, à côté de grands talents militaires, plus de ressemblance avec Tibère, qu'avec les deux autres. Comme administrateur, il fut le premier qui établit des relais sur les routes. Comme prince spirituel des croyants musulmans, il a fait quelques changements dans la liturgie.

MOAWYAH II, petit-fils du précédent, khalife ommaïade de Damas, né en 660, dans cette ville, mort vers 686. Fils de Yézid Ier, il fut élevé par Omar et Maksoum, fondateur de la secte des kadarites, ou antiprédestinatiens. Proclamé khalife le 12 novembre 683, à la mort de son père, Moawyah abdiqua après six semaines de règne (ou quatre mois selon d'autres). Dans son acte d'abdication, il stigmatisa lui-même ce qu'il appela l'usurpation de son grand-père, et ne voulut pas même désigner son successeur. Après s'être renfermé dans sa demeure, ce qui lui fit donner le nom d'*Abou-Leyla* (Père de la nuit), il mourut de la peste. D'autres disent qu'il succomba aux effets du poison que lui donnèrent les Syriens. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Ibn-Al-Athir. — *L'Arabie*, par M. Noël Desvergers (*Univers Pittoresque*).

MOBAREZ ED DYN MOHAMMED-CHAH, fondateur des Modhafférides en Perse, né à Mibad, dans le Louristan, en 1298, mort à Chyraz, en 1364. Fils de Modhaffer, prince de Mibad, Mobarez ed Dyn se signala dès l'âge de treize ans, en terrassant un brigand qui désolait les environs de Yezd. Gratifié, en 1317, du gouvernement de cette ville, il continua le cours de ses exploits contre d'autres bandits, les Nicoudariens, dont il purgea entièrement le pays. Par son mariage avec la fille unique de Cothb ed Dyn Chah-Djihan, dernier prince des Kara-Khitayens, Mobarez ed Dyn devint souverain du Kerman, dont il reçut en outre l'investiture, en 1339, d'Haçan Djoubany, principal souverain de Perse et vizir des khans mogols. A peine affermi dans cette possession, il se mit à combattre le dernier prince de la dynastie des Indjouides, Abou-Ishak, auquel il prit successivement Chyraz en 1352, et Ispahan en 1357, et auquel il fit trancher la tête, le 11 juin 1357. Pendant que son fils Modhaffer soumit le Khouzistan, le Sedjestan et le Mékran, Mobarez ed Dyn lui-même arracha l'Adzerbeidjan, avec la capitale Tébris ou Tauris à un petit émir Akhidjonk, qui s'en était emparé après la mort de Djorbanier Mélik el Aschraff. Mais ayant perdu cette riche conquête trois mois après, Mobarez ed Dyn, affligé en outre par la mort de son fils aîné, Modhaffer, changea entièrement de conduite. Il s'abandonna aux débauches les plus ignobles, en même temps qu'il fit périr plus de mille individus dans les supplices, et inspira de la crainte à ses parents et à ses enfants eux-mêmes. Enfin, ayant été surpris par ses fils ainsi que par son gendre Chàh Choudjàh Mohammed, il fut destitué et renfermé dans une tour, où il eut le lendemain les yeux crevés par leurs ordres (le 14 août 1359). Mobarez ed Dyn survécut cinq ans à cette mutilation. Son règne a été illustré par le célèbre poëte Hafyz, qui a composé des élégies sur la mort tragique d'Abou-Indjou, roi de Chyraz, décapité par Mobarez ed Dyn, puis sur les turpitudes publiques de ce dernier lui-même, et enfin sur le cruel supplice que ses fils lui firent subir. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire universelle* (en persan). — Mouradhea d'Ohsson, *Histoire des Moghols*. — Hammer, *Histoire des Ilkhans ou Moghols de Perse*. — *Journal Asiatique de Paris* (articles de Saulcy et Defrémery sur les Modhaffériens). — John Malcolm, *History of Persia*.

MOCCHETTI (*Francesco*), poëte italien, né le 21 octobre 1766, à Côme, où il est mort, le 16 mars 1839. Il étudia la médecine à l'université de Pavie, où il sut gagner l'affection de Volta et de Mascheroni, et y fut reçu docteur en 1791. Au retour d'une excursion en Allemagne (1794), il s'établit à Tremezzina; puis il siégea quelque temps au conseil des *juniori* à Milan, et revint en 1803 prendre possession à Côme d'une chaire d'histoire naturelle, qu'il occupa jusqu'à l'époque de sa mort. En 1815 Caroline, alors princesse de Galles, le choisit pour médecin et l'emmena avec elle dans diverses villes d'Italie. On a de lui : *De vesicantium usu in rheumaticis*; 1793, in-4° : mémoire qui le fit admettre à la Société des Sciences de Gœttingue; — *Su la plica polonica*; Cracovie, 1794, in-4°; — *Dieci lettere sui capolavori di Firenze e di Roma*; Milan, 1816; — *Gli*

Amori di Ero e Leandro, poemetto greco-italiano; Côme, 1828, in-4°; — *Odi filosofiche per nozze*; Milan, 2e édit., 1824; — *Elogio di Volta*; Côme, 1833, in-8°; — *Osservazioni generali su lo stato civile e naturale di Como e del lago*; Côme, 1821, in-8°; — *Meditazioni su la passione di Gesù Cristo*; Côme, 1836, in-8°. Mocchetti a aussi publié *Opere di C. Castone della Torre di Rezzonico*; Côme, 1815-1830, 10 vol. in-4° et in-8°. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IX.

MOCCHI (*Francesco*), sculpteur italien, né à Montevarchi, près Florence, en 1580, mort en 1646. Fils et élève du sculpteur Orazio Mocchi, il entreprit en 1612 de modeler et de fondre les deux grandes statues équestres des ducs Ranuccio et Alexandre Farnèse, qui décorent la place de Plaisance; elles furent terminées, l'une en 1621, et l'autre en 1625. Dans l'opération de la fusion, Mocchi avait fait preuve d'une habileté rare; mais, comme artiste, il fit preuve de mauvais goût. Pourtant Raphael Mengs s'est peut-être montré trop sévère en écrivant à Falconet : « Je vous parle des chevaux des habiles maîtres modernes qui se voient à Venise et à Florence; mais pour ceux de Mocchi à Plaisance, ils sont trop loin de la perfection pour que j'en fasse l'objet d'aucun examen. » Il consacra le souvenir de son entreprise par deux grandes médailles de bronze publiées dans le *Cesari del Museo Farnese* de Pedrusi, et dans la *Zecca e moneta parmigiana illustrata* du P. Affò. E. B—N.

Pascoli, *Vite de' Scultori*, etc. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

MOCCHI (*Francesco*), sculpteur italien, parent du précédent, né à Montevarchi près Florence, vivait vers 1650. Il paraît avoir passé presque toute sa vie à Rome, où il étudia sous V.-C. Mariani de Vicence. Il y exécuta avec lui huit statues de stuc pour l'église de San-Bernardo-alle-Terme; il travailla aussi à Sainte-Marie-Majeure et à Santa-Andrea-della-Valle. Il sculpta les deux statues assez médiocres de *Saint Pierre* et *Saint Paul* qui accompagnent la porte du Peuple. Ses deux ouvrages les plus importants sont la statue colossale de *Sainte Véronique* de Saint-Pierre de Rome, et l'*Annonciation* du dôme d'Orvieto. Ce dernier groupe est fameux par la hardiesse de l'ange, qui, par un miracle d'équilibre, pose à peine sur le sommet d'une nuée. La Vierge qui lui fait face manque de douceur et de modestie, et le siége qu'elle vient de quitter, le livre qu'elle tient et les autres accessoires sont autant d'anachronismes. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Della Valle, *Storia del Duomo d'Orvieto*. — *Descrizione del Duomo d'Orvieto*, 1851.

MOCENIGO (*Tomaso*), soixante-cinquième doge de Venise, né en 1343, mort le 15 avril 1423. D'une des plus illustres familles de Venise, il parvint rapidement aux premières charges dans sa patrie. Son intelligence et son courage légitimèrent d'ailleurs sa haute position. En 1395, il fut appelé au commandement de la flotte chrétienne destinée à arrêter le torrent de la puissance musulmane, qui, guidée par Bajazet Ier, assiégeait Constantinople et menaçait la Hongrie, la Grèce et même l'Italie. Le roi de France, Charles VI, comme souverain de Gênes, et le roi de Hongrie, Sigismond, joignirent leurs forces (1) dans les plaines de Bude. Mocenigo vint prendre station à l'embouchure du Bosphore, mais ne fit que sauver les débris de l'armée des croisés, anéantis dans les plaines de Nicopolis (28 septembre 1396) (2). Tomaso Mocenigo fut plus heureux dans divers combats, où il défit les Génois (1403). En 1413, il fut envoyé comme plénipotentiaire à Crémone auprès de Sigismond, devenu empereur d'Allemagne. Sa mission avait pour objet de mettre un terme aux désordres que produisaient en Italie les querelles des papes Jean XXIII et Clément VIII, des rois de Naples Ladislas et Ferdinand Ier d'Aragon et de l'empereur lui-même. La république demandait en outre l'investiture des principautés de Padoue, de Vicence et de Vérone. Sigismond, au contraire, exigeait que ces trois provinces fussent rendues à leurs anciens maîtres, devenus ses protégés, et que les Vénitiens lui fissent hommage pour la ville de Zara. Une nouvelle guerre pouvait seule trancher des prétentions si opposées, et Mocenigo s'apprêtait à rompre les conférences, lorsqu'il fut tont à coup élevé au dogat (7 janvier 1414), en remplacement de Michel Steno, mort de la peste (26 décembre 1413). Après son élection, la seigneurie demanda, suivant l'usage, la sanction populaire; mais ce fut la dernière fois qu'on observa cette formalité. En 1415, Mocenigo conclut une paix favorable avec le nouveau sultan Mahomet Ier, mais dès l'année suivante elle fut rompue. Sans déclaration de guerre, la flotte turque attaqua devant Gallipoli l'escadre vénitienne, commandée par Pietro Loredano (29 mai 1416). Malgré l'infériorité du nombre, les Vénitiens remportèrent une victoire si complète qu'elle amena la paix dès le mois suivant. En 1417, Mocenigo déclara la guerre à Louis, patriarche d'Aquilée, qui précédemment avait pris contre la seigneurie les intérêts de Si-

(1) Celles de France, fortes d'environ 10,000 hommes, était conduite par le comte de Nevers fils du duc de Bourgogne, Philippe III, dit *le Hardi*. On y voyait Philippe d'Artois, le comte d'Eu, connétable de France, Jacques de Bourbon, comte de La Marche, le sire de Coucy, Guy de La Trémouille, le maréchal de Boucicault, l'amiral Jean de Vienne et plusieurs autres grands barons (Froissart).

(2) Il y a beaucoup d'incertitude sur cette date : les historiens turcs lui donnent l'année 1398; Leunclavius cite 1393; l'*Art de vérifier les dates* (sans affirmer) place cette bataille en 1396. Cette dernière année est aussi acceptée par Daru.

gismond. Sous la conduite de Filippo de' Arcelli, les Vénitiens achevèrent la conquête du Frioul, en 1420. Louis sollicita alors l'intervention du pape Martin V (Ottone Colonna), qui envoya des légats à Mocenigo pour l'engager à rendre au patriarche son gouvernement. Mais le souverain pontife ne put obtenir pour son protégé qu'une rente viagère de 3,000 ducats (environ 51,000 francs) avec une juridiction subordonnée à celle de la seigneurie, dans Aquilée et quelques autres lieux. Les armes vénitiennes ne furent pas moins heureuses en Dalmatie. En 1421, la république de Florence sollicita le doge de se liguer avec elle contre Felippe-Maria Visconti, duc de Milan. Plusieurs membres du grand conseil, entre autres le procurateur Francesco Foscari, appuyèrent cette alliance avec la fougue de jeunes hommes qui ne redoutent pas les entreprises hasardeuses; le vieux Mocenigo (il avait alors quatre-vingts ans), par des discours, dont on admire encore la sagesse, l'éloquence et la modération, réussit à faire rejeter cette nouvelle guerre. Il fit un tableau des richesses que Venise avait acquises par la paix, et déclara qu'il ne voyait dans des conquêtes en terre ferme que la ruine de la république, forcée dès lors de se mêler à toutes les querelles de l'Italie. Ses avis, dédaignés, furent bien souvent rappelés lorsque Venise fut plus tard, accablée sous tous les maux qu'il avait prévus. Ce grave personnage mourut quelques jours après. Il avait fait commencer les bâtiments de la bibliothèque de Saint-Marc et reconstruire, sur un plan plus noble, le vieux palais ducal, endommagé par un incendie. Un décret, conseillé par le besoin d'économies, défendait, sous peine d'amende, de proposer cette réparation. Le doge paya l'amende, et fit exécuter ce bel édifice. Francesco Foscari lui succéda.

Sous le dogat de Mocenigo Venise atteignit à l'apogée de sa richesse. Ses revenus s'élevaient à 1,100,000 ducats (environ 20,221,200 francs). Le fret seul de ses vaisseaux lui rapportait 600,000 (10,200,000 fr.). A. DE L.

Froissart, *Chron.* — *Histoire anonyme de Saint-Denis*, liv. XVI, chap. XI. — Jean Loewenklau, *Historiæ Musulmanicæ Libri XVIII*, etc. (Francfort, 1595, in-fol.). — Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia; 70. Mocenigo.* — Laugier, *Histoire de Venise*, liv. XXI. — P. Daru, *Hist. de Venise*, t. II, liv. XI, p. 180; liv. XII, p. 194; liv. XIII, p. 212, 234, 241. — *Art de vérifier les dates : Chronologie historique des Doges de Venise*, t. XVII, p. 478. — Comte G. Filiasi, *Memorie storiche dei Veneti*, etc. (Venise, 1796, 8 vol. in-8°). — Muratori, *Annali d'Italia*, 1413 al 1423.

MOCENIGO (*Pietro*), soixante-onzième doge de Venise, mort le 23 février 1476. Il s'était justement acquis une grande réputation comme habile marin et brave capitaine, lorsqu'en juillet 1470 il fut appelé à remplacer comme amiral l'incapable Nicolas Canale, qui venait de laisser prendre Négrepont par les Turcs, sous ses yeux et sans combat. Mocenigo offrit à son prédécesseur le moyen de se réhabiliter, déclarant que si Canale voulait attaquer la flotte ottomane, il le seconderait comme son lieutenant. Canale refusa : alors Mocenigo montra l'ordre du conseil des Dix dont il était porteur. Il fit arrêter Canale, qu'il envoya à Venise, chargé de fers, et prit le commandement de la flotte. Il reprit l'offensive, ravagea les îles de l'Archipel, et rejoint par les forces navales du pape Sixte IV, du roi de Naples, Ferdinand I[er] et de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, il surprit Smyrne, qu'il incendia. Ses succès furent tels que le sultan Mahomet II, pressé en Asie par le roi de Perse, Ussum-Casan, sollicita la paix; mais comme il y mettait pour condition la cession de la ville de Croye en Albanie et refusait de rendre Négrepont, les hostilités continuèrent avec acharnement. Le sultan vint assiéger Scutari avec une armée de soixante mille hommes. La place était défendue par Antonio Loredano, qui avec deux mille cinq cents soldats résista héroïquement. Mocenigo ne tarda pas à arriver à son aide, et força les Turcs à une sanglante retraite (1474). Le 16 décembre de la même année Pietro Mocenigo fut appelé au dogat, en remplacement de Nicolas Marcello. En 1475, Catarina Cornaro, fille de Marco Cornaro, sénateur vénitien, et veuve de Jacques II, roi de Chypre, ayant perdu Jacques III, son fils unique, se mit sous la protection de la république de Venise, pour se défendre contre Charlotte, fille du roi Jean III et femme de Louis, comte de Genève, qui, aidée par le soudan d'Égypte, Melec-Ella, lui disputait le royaume de Chypre. Le sénat l'adopta pour *fille de Saint-Marc*, et en vertu de cette adoption le doge envoya une armée en Chypre qui s'empara des principales places et ne laissa guère à Catarina que le titre de reine. Mocenigo mourut peu de temps après d'une maladie qu'il avait contractée dans sa dernière campagne. Andrea Vandramino lui succéda.

A. DE L.

Saad ud Dyn Méhémet Hassan, *Histoire turque*, trad. de Golland. — Sandi, *Storia civile di Venezia*, liv. VIII, cap. IX. — Daru, *Hist. de Venise*, t. II, liv. XVII, p. 434-438. — C. Cippico, *Guerre de' Veneziani nell' Asia dal 1470 al 1474.* — Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia; P. Mocenigo.* — M.-A. Sabellico, *Historia Veneta.* — And. Navigiero, *Storia Veneziana.* — Coriolanus Cepio, *De Rebus Venetis.* — Étienne de Lusignan, *Hist. de Chypre.* — Casimir Freschot, *Relation de la ville et de la république de Venise.* — Van Tenac, *Hist. générale de la Marine*, t. II, p. 79 et 80.

MOCENIGO (*Giovanni*), frère du précédent, soixante-treizième doge de Venise, né en 1408, mort le 5 novembre 1485. Il fut élu le 18 mai 1478 dans les plus fâcheuses circonstances. Une peste meurtrière, qui venait d'enlever son prédécesseur, Andrea Vendramino, ravageait l'Italie et surtout les provinces vénitiennes. Les emplois publics étaient désertés : on dut voter une loi qui défendit aux nobles de quitter la ville tant que la contagion régnerait, sous peine d'être rayés du Livre d'Or et de voir leurs biens confisqués. Les Turcs, qui avaient apporté ce fléau, venaient, sous la conduite du

pacha de Bosnie, après avoir taillé en pièces les troupes vénitiennes devant Gradisca, de pousser jusqu'au Tagliamento et jusqu'à la Piave. Du haut des tours de Venise on vit la flamme qui dévoraït les villages environnants (octobre 1477). La famine vint mettre le comble à la misère publique, et un incendie consuma en partie le palais ducal et l'église Saint-Marc. Au milieu de ces désastres, on apprit que le roi de Hongrie Mathias avait fait une paix séparée avec le sultan Mahomet II et était même devenu son allié. Hors d'état de pouvoir seul continuer la guerre, Mocenigo offrit au sultan de lui céder Croye, quelques villes en Morée et de lui payer un tribut annuel de 1,000 ducats. Mahomet, tranquille du côté de la Hongrie et de celui de la Perse, refusa tout accord et conduisit lui-même une nouvelle armée en Albanie. Croye, pressée par la famine, succomba après un long siége. Les habitants en furent massacrés, au mépris d'une capitulation. Le brave Antonio Loredano se jeta dans Scutari, et repoussa les Ottomans, qui se vengèrent par d'horribles cruautés sur Drivasto, Sebenigo, Alessio et quelques autres villes sans défense. Ils tentèrent une nouvelle attaque en Frioul; mais l'énergie de Mocenigo la fit échouer. Mahomet, refroidi par cette résistance désespérée, consentit enfin à traiter (26 janvier 1479). Il en coûta à la république Négrepont, Croye, Scutari, Tenaro dans la Morée, l'île de Lemnos et un tribut annuel de 10,000 ducats. La même année, le doge, sollicité par les Florentins, se ligua avec Hercule I[er] d'Este, duc de Ferrare et de Modène, et J. Galeas-Maria Sforce, duc de Milan, contre Ferdinand I[er] d'Aragon, roi de Naples. En 1480 les Vénitiens engagèrent Mahomet dans leur alliance. Ce sultan fit opérer un débarquement dans la Pouille, s'empara d'Otrante (11 août); douze mille habitants furent massacrés. La paix fut conclue l'année suivante. Elle ne fut pas de longue durée; les alliés de la veille devinrent les ennemis du lendemain. En 1482, Hercule voulut établir des salines à Comachio afin de dispenser ses sujets de se fournir dans les greniers de Venise. Le doge fit des représentations au duc de Ferrare, qui répondit qu'il croyait pouvoir être maître chez lui. Les Vénitiens, qui avaient aidé Hercule à s'emparer de Ferrare au détriment de son frère Nicolas, firent alors valoir les droits de ce dernier (2 mai 1482); le pape Sixte IV les appuya. Hercule appela à son aide le roi de Naples, Ludovic le More, gouverneur de Milan, Frédéric, marquis de Mantoue, et la république de Florence. Il en résulta une guerre générale dans laquelle Hercule et ses alliés furent vaincus. On traita le 7 août 1484 à San-Zeno, et le duc de Ferrare dut céder aux Vénitiens la Polésine de Rovigo. A l'avénement de Bajazet II, successeur de Mahomet II (1481), Mocenigo s'était empressé de renouveler le traité du 26 janvier 1479. Bajazet, en y consentant, avait même fait remise aux Vénitiens du tribut annuel de 10,000 ducats imposé par Mahomet; mais, en 1484, le sultan, à l'instigation du roi de Naples, réclama Céphalonie. Mocenigo préféra abandonner cette île que de courir les chances d'une guerre importante. Il mourut peu de mois après de la peste. Marco Barbarigo lui succéda le 19 novembre 1485. A. DE L.

Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia*. — Sismondi, *Histoire des Republiques italiennes*, t. XI. — Franc. Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. I. — Giov.-Anton. Summonte, *Hist. della Città e Regno di Napoli*, t. III, lib. VI. — Angelo di Costanzo, *Ist del Regno di Napoli*, lib. XIX. — Daru, *Hist. de Venise*. t. II, liv. XVII, p. 443.

MOCÉNIGO (*Luigi*), quatre-vingt-sixième doge, mort le 4 juin 1577. « C'était, dit Marino Sanuto, un personnage de grande valeur. » Il avait occupé les premières charges de l'État, lorsqu'il fut élu doge le 11 mai 1570, en remplacement de Pietro Loredano. Le sultan Selim II, oubliant le traité qu'il avait renouvelé en 1568 avec la république, projetait alors la conquête de l'île de Chypre. Les Vénitiens, pour parer ce coup, implorèrent le secours des puissances chrétiennes, et mirent en mer une belle flotte de cent soixante voiles, dont Geronimo Zeno était capitaine général. Le pape Pie V envoya douze galères sous les ordres de Marc-Antonio Colonna, et le roi d'Espagne Philippe II, cinquante-deux autres, commandées par l'illustre Giovanni-Andrea Doria. Ces forces se réunirent à La Soude, dans l'île de Candie; elles étaient bien suffisantes pour mettre Chypre à l'abri de toute attaque; il n'en fut rien: elles devinrent inutiles par la mésintelligence des chefs. L'amiral turc Mustapha-Pacha s'avança avec trois cents bâtiments, et put débarquer ses troupes de terre sans coup férir. Dès le 25 juillet il assiégea Nicosie (autrefois *Tremitus*, aujourd'hui *Leftosia*), capitale de l'île, et la prit d'assaut, le 9 septembre suivant. La ville fut brûlée et pillée; les habitants massacrés ou réduits en esclavage. Chernes et les autres places, effrayées par le sort de Nicosie, envoyèrent leurs clefs au vizir. Famagouste (autrefois *Arsinoé*, depuis *Fama Augusta*) fut la seule ville qui refusa de se rendre. Elle opposa aux Turcs une si vive résistance que 50,000 de leurs meilleurs soldats périrent devant ses murs. Enfin, le 2 août 1571 (le siége durait depuis un an), le brave Marc-Antonio Bragadino, gouverneur de la place, désespérant d'être secouru, pressé par le manque de vivres et de poudre, demanda à capituler. Il obtint les conditions qu'il désirait, et remit la ville aux Ottomans le 18. Mais Mustapha, aussi perfide que cruel, au mépris de la foi jurée, fit passer au fil de l'épée les débris de la garnison, écorcher vif le gouverneur, décapiter tous les nobles cypriotes et mettre à la chaîne la bourgeoisie. Ce fut ainsi que, après une domination de près d'un siècle (1473-1571), l'île de Chypre, dont les Vénitiens s'étaient déloyalement emparés au préjudice de la princesse Charlotte, fille de Jean III, passa sous la domination des Musulmans qui

l'ont conservée depuis (1). Il est remarquable que, soumise à la république par un Mocenigo (Pietro), elle fut perdue sous le dogat d'un autre Mocenigo.

Les armes de Luigi Mocenigo ne furent pas toujours aussi malheureuses : ce fut sous son gouvernement que, le 7 octobre 1571, fut gagnée sur les Osmanlis par don Juan d'Autriche, généralissime des flottes combinées des princes chrétiens, la célèbre bataille de Lépante. Les Vénitiens, sous les ordres de Sebastiano Venieri, y contribuèrent plus que tous les autres confédérés, du moins par le nombre de leurs vaisseaux ; mais voyant dans la suite que cette victoire n'améliorait pas leur situation, Mocenigo se détermina à traiter avec le sultan (mars 1573). En 1574 Henri III, roi de France, abandonnant la Pologne, séjourna à Venise du 19 au 27 juillet ; le doge lui fit le plus magnifique accueil qu'on eût jamais fait à aucun des princes qui avaient visité la république. En 1576, la peste, qui n'abandonnait guère l'Adriatique, se déclara violemment à Venise. Luigi Mocenigo en mourut. Il fut vivement regretté de ses sujets : le vainqueur de Lépante, Sebastiano Venieri, lui succéda, le 11 juin 1577. A. DE L.

Muratori, *Annali d'Italia*, 1570 *al* 1577. — P. Daru, *Histoire de la Republique de Venise*, t. III.

MOCENIGO (*Luigi*), cent unième doge de Venise, mort le 6 mai 1709. Il succéda en juillet 1700 à Silvestre Valieri. L'Italie étant devenue l'un des théâtres de la guerre entre la France et l'Autriche, qui se disputaient la succession au trône d'Espagne, Mocenigo décida ses compatriotes à garder une exacte neutralité, et rien, pas même plusieurs violations de leur territoire, ne put les faire sortir de cette résolution, qui mit entre leurs mains tout le commerce de la péninsule italique. En 1709 le froid fut si vif à Venise que les lagunes furent gelées à plusieurs pouces d'épaisseur, phénomène dont on n'avait point eu d'exemple depuis 896 (*Annal. de Fulde*). Mocenigo mourut quelques mois plus tard, laissant la réputation d'un prince aussi adroit que prudent. Bon diplomate, excellent administrateur, sous son règne sa patrie jouit constamment de la paix, sans perdre de sa prépondérance. Il n'en fut pas de même sous son successeur Giovanni Cornaro. A. DE L.

Muratori, *Ann. Ital.*, 1700-1709. — Laugier, *Histoire de la Republique de Venise*, etc.; Paris, 1759-1768, 12 vol. in-12. — Daru, *Hist. de la République de Venise*; Paris, 1853, 8 vol. in-8°, t. V, chap XXXIV, XXXV.

MOCENIGO (*Sebastiano*), cent treizième doge de Venise, frère du précédent, mort le 21 mai 1732. Il succéda, le 28 août 1722, à Giovanni Cornaro. Son règne fut employé à réparer les maux de la guerre précédente soutenue malheureusement contre les Turcs. Malgré les victoires du prince Eugène en Hongrie, les Vénitiens avaient perdu la Morée entière. Leur puissance maritime était fort déchue et leurs finances obérées. Sebastiano Mocenigo essaya vainement de ramener la prospérité et la puissance dans sa patrie. Son administration ne laissa pas de traces brillantes de son passage : le lion de Saint-Marc n'avait plus d'ailes (1) ! A. DE L.

Muratori. — Laugier. — Daru.

MOCENIGO (*Alvisio*), cent dix-neuvième doge de Venise, né le 19 mai 1701, mort le 31 décembre 1778. Il avait été ambassadeur en diverses cours, était procurateur de Saint-Marc et chevalier de l'Étoile d'Or lorsque, le 19 avril 1763, il fut élevé au dogat, en remplacement de Marco Foscarini. Les Vénitiens n'étaient plus qu'un peuple de marchands. L'historien n'a donc plus qu'à mentionner des règlements d'intérieur, ou quelques intrigues diplomatiques. Alvisio Mocenigo fit seulement la guerre aux prérogatives papales : elle fut vigoureuse ; en voici les principales phases : Défense d'aliéner aucun fonds en faveur des corps ecclésiastiques (10 octobre 1767) ; décret par lequel il est défendu à toutes les communautés religieuses de l'État de recevoir aucun novice jusqu'à nouvel ordre (20 novembre 1767) ; le 7 septembre 1768, ordonnances par lesquelles 1° le sénat vénitien soustrait les réguliers à la juridiction de leurs supérieurs généraux, pour les soumettre à celle des abbés diocésains ; 2° Suspension formelle de nouvelles prises d'habit chez les religieux mendiants ; 3° Pour les autres ordres, nul ne pourra y être admis avant l'âge de vingt et un ans. Le 8 octobre suivant, le pape Clément XIII adressa à Mocenigo un bref pour se plaindre de ces ordonnances, comme d'une entreprise sur les droits de la puissance spirituelle. Le saint-père écrit en même temps aux évêques et patriarches pour leur défendre de se conformer à ces mesures d'ordre civil. Quelques prélats défèrent à l'encyclique du souverain pontife, mais la majeure partie des réguliers, menacés dans leurs revenus, reconnait pour supérieur immédiat le patriarche de Venise. Le 19 novembre réponse du doge au pape, qui lance un nouveau bref le 17 décembre. La seigneurie persiste dans l'exécution de ses décrets, qui furent dès lors appliqués. La mort de Clément XIII mit d'ailleurs fin au conflit. Le règne d'Alvisio Mocenigo fut affligé par une grande catastrophe : le 18 août 1769 le tonnerre fit sauter la poudrière de Brescia, le tiers de la ville fut renversé et deux mille habitants périrent sous les décombres. Ce fut Paolo Renieri, avant-dernier doge de Venise, qui succéda à Alvisio Mocenigo, le 14 janvier 1779. A. DE L.

Daru, *Histoire de la République de Venise*.

MOCENIGO (*André*), historien italien, né à Venise, vers la fin du quinzième siècle. Après avoir été chargé, au nom de la république, de plusieurs négociations, il fut nommé à diver-

(1) Cette île a tiré son nom de ses riches mines de cuivre. Les Turcs l'appellent encore *Kibris*. Elle est gouvernée par le pacha d'Égypte.

(1) Les armes symboliques de Venise sont un *lion ailé*.

emplois importants, et fut enfin élevé à la dignité de sénateur. On a de lui : *Pentapodon et Pentateuchon*; Venise, 1511, in-8° : ouvrage de théologie; — *Belli memorabilis Cameracensis adversus Venetos Historia*; Venise, 1525, in-8°; reproduit dans le *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Grævius et de Burmann, t. XII. Cet ouvrage, dont le style manque d'élégance, fut traduit en italien par l'auteur lui-même, sous le pseudonyme d'*André Arrivabene*; Venise, 1544 et 1560, in-8°. O.

Ghilini, *Teatro*. — Foscarini, *Della Letteratura Veneziana*, p. 269.

MOCETTO (*Girolamo*), peintre et graveur de l'école vénitienne, né à Vérone suivant Lanzi, et à Brescia selon Vasari, mort à la fin du quinzième siècle. Élève présumé de Giovanni Bellini, il travailla le plus souvent à Vérone. On ne connaît de lui que quelques toiles médiocres, dont deux sont à Paris, dans le cabinet de M. de Janzé. Comme graveur il est le premier en date des graveurs vénitiens; à ce titre ses compositions, remarquables par la noblesse de l'arrangement et du dessin, sont fort intéressantes. On cite surtout de lui une *Judith mettant la tête d'Holopherne dans un sac tenu par une vieille*. Dans un intéressant article de la *Revue des Beaux-Arts* sur cet artiste, on décrit 21 planches de son œuvre; quatre d'entre elles ornent le livre intitulé : *Opusculum de Nola* (Venise, 1513, in-fol.). H. H—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia*. — Maffei, *Verona illustrata*. — Émile Galichon, dans la *Revue des Beaux-Arts*, 15 juin 1859.

MOCHNACKI (*Maurice*), patriote polonais, né en 1804, à Bojaniec (Gallicie), mort le 20 décembre 1834, à Auxerre. Il étudiait le droit à Varsovie lorsqu'en 1825 il entreprit avec Podczaszynski la publication du *Dziennik Warszawski*, recueil littéraire qui eut pour collaborateurs Brodzinski, Lelewel, Mickiewicz et autres écrivains de talent. Au moment d'être reçu avocat, il fut arrêté comme affilié aux sociétés secrètes, exclu, dans l'avenir, des emplois du gouvernement et condamné à travailler aux jardins du Belveder, résidence du grand-duc Constantin. Mis en liberté avant 1830, il se fit connaître par un brillant tableau de la littérature polonaise au dix-neuvième siècle, intitulé *O Literaturze Polskiej w wieku dziewietnastym* (Varsovie, 1830, in-8°). Lorsque l'insurrection éclata, il en fut un des chefs. Un mouvement populaire le porta au gouvernement provisoire en même temps que Bronikowski; il s'y montra constamment l'avocat des mesures énergiques et accusa le premier Chlopicki de trahison. Aussi vaillant soldat que fougueux tribun, il combattit à Grochow et fut blessé à Ostrolenka; quoique simple lieutenant, il jouit dans l'armée d'une influence sans limites. Après la prise de Varsovie, il se retira en France, et occupa les dernières années de sa courte existence à écrire une histoire de la révolution de Pologne (*Powstanie Narodu Polskiego*; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; Breslau, 1850, 5 vol.), qu'il n'eut pas le temps de terminer. On a recueilli après sa mort des articles et morceaux politiques sous le titre de *Pisma Rozmaite* (Paris, 1836, in-8°). K.

The English Cyclopædia (*Biogr.*).

MOCKER (*Antoine*), poëte latin, né à Hildesheim, mort en 1607, à Erfurt. En 1560 il s'établit dans cette dernière ville, et y passa toute sa vie à enseigner d'abord la poésie latine, puis la langue grecque et la philosophie. Nous citerons de lui : *Poemata*; Erfurt, 1564, in-8° : recueil d'élégies et d'épigrammes; — *Decalogus metricus*; ibid., 1573, in-8°; — *Hildesia Saxoniæ a prima origine descripta*; Francfort, 1573, in-8°; — *De liberali Disciplina atque educatione Liberorum Lib. III*; ibid., 1577, in-8°; — *Historia Passionis Jesu-Christi heroico carmine reddita*; 1588, in-8°; — *De Strage pestis edita Erphordiæ Carmen*; Erfurt, 1598, in-4°. K.

Motschmann, *Erfordia Literata*.

MOCLAH ou **MOCLÈS** (*Séid*), auteur persan, vivait à Ispahan, vers 1675. Il était de la race de Mahomet et supérieur d'un couvent de derviches de l'ordre des *mewléwy*, sous le châh-sofi Souléiman, qui lui montra beaucoup de déférence, craignant, il est vrai, son esprit de cabale, et son désir de se mettre à la tête d'une nouvelle secte. Séid Moclah avait, dit-on, douze disciples, qui portaient de longues robes blanches. Il donna des leçons de persan à l'orientaliste français Pétis de La Croix, pendant le séjour de ce dernier en Perse. Dans sa jeunesse il avait traduit en persan des comédies indiennes, dont il existe à la Bibliothèque impériale de Paris une version turque, sous le titre d'*Al Faradj baad al chidda* (*La Joie après l'Affliction*). Moclah mit ses comédies en contes, en y mêlant des récits de prétendus miracles de Mahomet, et leur donna le titre d'*Hezartek Rouz* (*Mille et un Jours*). Ils ont été traduits en français par François Pétis de La Croix, et publiés après sa mort par son fils; Paris, 1722, 5 vol. pet. in-12. Une traduction anglaise a été faite par le Dr King; Londres, 1809, 2 vol. in-8°. Ch. R.

Alb. Weber, *Indische*, etc. — Garcin de Tassy, *Histoire de la Littérature indoustanie*.

MOCLAH (*Mohammed Ibn*). *Voy.* IBN-MOCLAH.

* **MOCQUARD** (*Jean-François-Constant*), littérateur et fonctionnaire français, naquit à Bordeaux, le 11 novembre 1791. Il fit ses premières études à Paris, où il eut pour camarades de classes MM. Villemain et de Vatimesnil; son assiduité au travail fut couronnée par un prix d'honneur. Au sortir du lycée, il étudia le droit et suivit d'abord la carrière diplomatique. Secrétaire de légation en 1812, il fut dans la même année chargé des affaires de France auprès du grand-duc à Wurzbourg. Mais, se sentant peu de vocation pour ce que Talleyrand appelait « l'art de déguiser sa pensée, » il quitta bientôt la diplo-

matie, et se fit, en 1813, inscrire comme stagiaire au barreau de Paris. La chute de l'empire et le retour de « ces hommes qui n'avaient rien appris et rien oublié » développa ce besoin de combattre par la parole un gouvernement que le souvenir des gloires de la France militaire semblait importuner. M. Mocquard appartenait à cette jeunesse ardente, généreuse, libérale, qui devait, grâce à son patriotisme, transmettre aux générations futures l'œuvre de 1789. De 1817 à 1825, il plaida dans presque toutes les affaires politiques. Il avait débuté dans le procès de *l'Épingle noire*, ainsi appelé parce que les conjurés portaient, comme signe de ralliement, une épingle noire. Le talent que le jeune avocat déploya dans la défense lui valut dès lors l'amitié de trois Anglais illustres, de lord Brougham, de lord Ellenborough et de lord Lyndhurst, qui prenaient eux-mêmes une vive part aux applaudissements d'un auditoire nombreux. Parmi les autres procès politiques, où M. Mocquard s'était fait remarquer par son éloquence chaleureuse et persuasive, nous citerons ceux des *Sergents de La Rochelle* et de la *Souscription nationale*. A l'occasion de cette dernière affaire, il reçut les félicitations officielles de tous ses confrères; M. Dupin l'embrassa publiquement, en s'écriant : « Tu viens de t'avancer de vingt années; » et le plaidoyer qu'il y avait prononcé fut reproduit comme un modèle de littérature oratoire. C'est ainsi que s'ouvrait pour l'habile avocat un brillant avenir, lorsqu'une maladie du larynx éteignit sa voix et brisa du même coup sa carrière du barreau.

M. Mocquard se retira à la campagne, dans les Pyrénées, pour se livrer à ses études favorites. A la révolution de 1830, il accepta la sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre, et s'en démit en 1840, après s'être convaincu que le système de la *paix à tout prix*, adopté par le gouvernement de Juillet, ne pourrait contribuer qu'à l'abaissement de la France au dehors, et à la faire déchoir de son rang de puissance civilisatrice de premier ordre. Ses yeux se portèrent alors vers les illustres proscrits d'Arenemberg, où se conservait le souvenir de Napoléon comme un culte de la patrie. M. Mocquard leur avait été déjà présenté en 1817, pendant un voyage en Allemagne : c'était l'auteur anonyme d'une *Biographie de la reine Hortense*, que l'on avait attribuée à un historien bien connu. Ses relations avec le prince Louis, alors à peine âgé de dix ans, datant de cette époque : d'abord toutes d'amitié, elles se changèrent bientôt en un dévouement inaltérable. Chargé de la direction du *Commerce*, il défendit, soit dans cette feuille, soit dans d'autres journaux, la cause qu'il avait embrassée avec une conviction sincère. Le temps et l'adversité, qui créent tant de transfuges, ne firent que consolider des rapports fondés sur une pensée commune et une estime réciproque. Les fonctions de M. Mocquard commencèrent avant l'élection du prince à la présidence de la république. Dès les premiers jours de mars 1848, il organisa à l'hôtel du Rhin, où habitait le prince Louis, un service de correspondance, pour répondre aux lettres qui venaient de tous les points de la France, et devançaient la manifestation solennelle de la volonté nationale. Au 10 décembre, le prince président le choisit pour son secrétaire et chef du cabinet. M. Mocquard remplit encore aujourd'hui les mêmes fonctions auprès de l'empereur Napoléon III. Il réunit à un degré éminent toutes les qualités nécessaires pour occuper dignement ce poste élevé, tout de confiance. Comme écrivain, M. Mocquard possède surtout ce goût des convenances, ce tact exquis, que l'on admire, entre autres, dans sa lettre à M. Berryer, qui après sa réception à l'Académie Française s'était adressé à son ancien confrère du barreau pour être dispensé de l'usage séculaire de se présenter aux Tuileries.

« L'ancien confrère, lui répondit M. Mocquard, s'est empressé de se rendre à l'appel de M. Berryer : la réponse suivante en est la preuve. L'Empereur regrette que dans M. Berryer les inspirations de l'homme politique l'aient emporté sur les devoirs de l'académicien. Sa présence aux Tuileries n'aurait pas causé d'embarras comme il semble le redouter. De la hauteur où Sa Majesté est placée on n'aurait vu dans l'élu de l'Académie que l'orateur et l'écrivain, dans l'adversaire d'aujourd'hui que le défenseur d'autrefois. M. Berryer est parfaitement libre d'obéir ou à ce que lui prescrit l'usage ou à ce que ses répugnances lui conseillent. — L'ancien confrère est heureux, en cette circonstance, d'avoir pu rendre à M. Berryer ce qu'il appelle ou ce qu'il croit un bon office, et lui offre les assurances sincères de sa vieille et cordiale confraternité. »

M. Mocquard publia en 1844 *Les Fastes du crime*, d'où M. d'Ennery a tiré le sujet de deux drames, *La fausse Adultère* et *Les Fiancés d'Albano*; le premier, représenté, obtint un très-grand succès. M. Mocquard peut aussi, bien qu'il ait cru devoir garder l'anonyme, revendiquer une large part à la composition de la *Tireuse de cartes* et de *L'Histoire d'un Drapeau*. Enfin, il garde en portefeuille une traduction de Tacite, que sa modestie a jusqu'à présent refusé de livrer au public. X.

Doc. part. — H. Castille, *M. Mocquard.*

MOCTADER BILLAH (*Aboul Fadhl Djafar II*), khalife abbasside de Bagdad, né en 894, dans cette ville, mort en octobre 932. Fils du khalife Motaded, il succéda, en 909, à son frère Moktafy Ier. Une révolte ayant éclaté dans cette année même à Bagdad, à cause du jeune âge de Moctader, on éleva au khalifat son oncle Abdallah, fils de Motaz, sous le nom de Moctader Billah. Délivré de cet adversaire, qui fut pris et étranglé le lendemain, Moctader s'abandonna aux plaisirs, au milieu de ses eunuques et de ses femmes, déposant et instituant des vizirs, selon ses caprices. Pendant ce temps-là il laissa échapper au khalifat des provinces entières. L'exarque

Mounès, à qui Moctader devait le trône ainsi que la conservation de l'Égypte et de la Mésopotamie, envahie par les Grecs, ayant déposé le khalife, le 29 février 929, et l'ayant remplacé par son frère Caher Billah, ce dernier dut bientôt redescendre du trône, et y laisser remonter Moctader, qui inaugura sa restauration par des actes de clémence. En 931 Mardawidj, fondateur de la dynastie des Dailemides, qui venait de vaincre les troupes abbassides à Holwan, s'approcha de Bagdad. Le khalife se débarrassa de ce terrible adversaire en excitant contre lui plusieurs chefs turcs, tandis que contre Monnès, devenu trop puissant, il excita le prince de Mossoul, Nasir ed Daulah, fondateur de la dynastie des Hamadanides, auquel il garantissait, sous cette condition, la possession de ses domaines. Monnès, après avoir battu Nasir ed Daulah, s'avança vers Bagdad avec une armée. Moctader, n'ayant pu apaiser les rebelles, se mit à la tête de ses troupes; mais il fut défait, pris et massacré par les soldats africains de son adversaire. L'époque de son règne est une époque fatale dans l'histoire du khalifat, qui perdit sous lui la Syrie, la Mésopotamie, la Perse du nord et l'Afrique septentrionale. Ch. R.

Ibn al Athir. — Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Kemaleddin, *Histoire d'Haleb*.

MODEER (*Adolphe*), naturaliste et économiste suédois, né en 1738, mort à Stockholm, le 16 juillet 1799. Pendant toute sa vie il s'occupa de propager dans son pays de meilleures méthodes pour l'agriculture et l'industrie; il devint secrétaire de la Société patriotique de Stockholm et membre de l'Académie des Sciences de cette ville. On a de lui : *Versuch einer allgemeinen Handelsgeschichte des Reichs Schweden* (Essai d'une Histoire générale du Commerce du royaume de Suède); Stockholm, 1770, in-8°; — *Vom Nutzen des Handels und der Kolonien in Schweden* (De l'Utilité du Commerce et des Colonies pour la Suède); ibid., 1780, in 8°; — *Bibliotheca Helminthologica, seu enumeratio auctorum qui de vermibus, tam vivis quam putrefactis, scripserunt;* Erlangen, 1786, in-8°; — cinq *Mémoires* sur des sujets d'histoire naturelle dans les *Handlungen* de l'Académie des Sciences de Stockholm, t. XXIII, XXV, XXVI et XXVIII. O.

Gezelius, *Biographisch-Lexicon*.

MODENA (*Tommaso* Barisini ou Borisini, dit *Tommaso da*), peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, au commencement du quatorzième siècle. Ses peintures sont pleines d'éclat et de vie, et son dessin est assez correct pour le temps. On voit de lui à Trévise, dans la chapelle des PP. Prêcheurs, des *Saints* et des *Lettrés* de l'ordre, avec la signature du peintre et la date de 1355, et à Venise, dans la galerie de l'Académie des Beaux-Arts, une *Sainte Catherine*. Appelé en Allemagne en 1357 par l'empereur Charles IV, il exerça une grande influence sur les progrès de l'art en ce pays; si même on en croyait le P. Federici, il y aurait importé d'Italie la peinture à l'huile, qui de là seulement serait passée en Flandre. Quoi qu'il en soit de cette assertion, il est certain que les *dix Saints debout* du musée de Berlin ont été peints par Tommaso à la détrempe. Le musée de Vienne possède un tableau de ce maître provenant de Prague; c'est un triptyque offrant au milieu *la Madone sur un trône*, et sur les volets *Deux Saints guerriers tenant des étendards, saint Palmatius et saint Wenceslas, roi de Bohême*. Sur ce tableau on lit ces vers, qui nous ont fait connaître le nom de famille du maître :

Quis opus hoc finxit? Thomas de Mutina pinxit,
Quale vides, lector, Barisini filius auctor. E. B—n.

Tiraboschi, *Notizie degli Artifici Modenesi*. — Federici, *Memorie Trevigiane*. — Waagen, *Verzeichniss der Gemälde-Sammlung von Berlin*.

MODÈNE (*Raimond* de), famille noble, qui vivait dès le onzième siècle parmi l'ancienne chevalerie du Languedoc, dont elle tire probablement son origine, de la Provence, du Dauphiné et du comtat Venaissin. Au milieu du treizième siècle, elle acquit de riches domaines dans le diocèse de Carpentras, et se maintint jusqu'à la révolution au nombre des maisons les plus considérables de cette province. Les principaux personnages de cette maison sont : Raimond (*Guillaume* de), petit-fils d'un chevalier, qui suivit en 1096 le comte de Toulouse en Terre Sainte, nommé en 1190 évêque de Maguelónne et mort le 27 janvier 1195; — Raimond (*Hugues* de), juge royal de Beaucaire et l'un des commissaires de Louis XI en 1476 à l'assemblée des États du Languedoc; — Raimond (*Jean* de), podestat d'Avignon, le premier qui ait porté le titre de *seigneur de Modène*; — Raimond (*Jacques* de), seigneur de Mormoiron, qui hérita en 1566 du château et de la juridiction de Modène.

MODÈNE (*François* de Raimond de Mormoiron, baron de), ambassadeur français, né vers 1565, mort en 1632, à Avignon. Proche parent du connétable de Luynes, par son aïeule maternelle, il fit à la cour de Louis XIII une rapide fortune. Après avoir rempli diverses ambassades auprès des princes d'Italie, il devint conseiller d'État en 1617, entra en 1620 au conseil des finances et eut dans la même année la charge de grand-prévôt de France. Après la mort de son protecteur, il tomba en disgrâce, partagea de 1626 à 1630 la captivité de son neveu, le maréchal d'Ornano, et fut ensuite exilé à Avignon.

MODÈNE (*Esprit* de Raimond de Mormoiron, comte de), fils du précédent, né le 16 novembre 1608, à Sarrians (comtat Venaissin), mort le 1er décembre 1672. Placé parmi les pages de Gaston, duc d'Orléans, il devint plus tard un des chambellans de ce prince dont il imita la conduite turbulente et dissipée. Son dévouement à la famille de Luynes le rangea de bonne heure parmi les ennemis du cardinal de Richelieu, qui

du reste avait usé de rigueur à l'égard de son père. Aussi entra-t-il dans la fameuse ligue « confédérée pour la paix universelle de la chrétienté » ; non-seulement il s'engagea à payer une assez forte somme à deux hommes qui avaient promis leur concours à cette entreprise, mais il leva à ses frais une compagnie de cavalerie avec laquelle il combattit à la bataille de La Marfée (6 juillet 1641). Il s'attacha ensuite à la fortune du jeune duc de Guise, le suivit à Bruxelles, et revint avec lui en 1643, à Paris. Trois ans après il se trouvait à Rome au moment où éclata la sédition qui renversa le vice-roi de Naples. Dès que l'occasion lui parut favorable, il intervint au nom du duc et le représenta aux chefs de la république comme le seul homme capable de donner une issue heureuse à la révolution qu'ils avaient commencée. Guise entra à Naples le 15 novembre 1647, et Modène l'y rejoignit le 18 avec quelques Espagnols qu'il avait faits prisonniers. Ses talents et son habile conduite lui gagnèrent l'affection du peuple et l'estime de la noblesse ; l'armée, témoin de son courage, le nomma tout d'une voix mestre de camp général, emploi qui lui donnait la première place après le duc. En moins de trois mois il soumit plus de trente places ; mais le mauvais succès du siége de Capoue servit de motif à Guise pour le faire arrêter et traduire à un tribunal sous de vains prétextes (février 1648). Victime de la jalousie d'un prince qu'il avait fidèlement servi, Modène ne le fut pas moins de l'inhumanité des Espagnols, qui, après l'avoir étroitement enfermé au Château-Neuf, le traitèrent à l'égal d'un esclave. Revenu en France en 1650, il ne se mêla plus aux affaires publiques. Avant de mourir, le duc de Guise le fit appeler et se réconcilia avec lui. Marié deux fois, le comte de Modène s'unit, dit-on, par des liens secrets à Madeleine Béjart, avec laquelle il tint en 1665 sur les fonts baptismaux le deuxième enfant de Molière (*voy.* ce nom). On a de lui : *Histoire des Révolutions de la ville et du royaume de Naples depuis la révolte de Masaniello jusqu'à la prise du duc de Guise* ; Paris, 1666-1667, 3 vol. in-12 ; réimpr. avec des additions en 1826, 2 vol. in-8°, sous le titre de *Mémoires du comte de Modène*. Cette relation est écrite avec autant de modération que de sincérité ; le style en est un peu décousu et incorrect ; « il faut le pardonner, dit l'auteur, à un homme qui a séjourné et vécu quinze ans à Naples, ou à Rome ou dans le comtat d'Avignon ». Il a laissé en manuscrit des pièces, des odes, des sonnets et deux mémoires sur la minorité de Louis XIII.

MODÈNE (*François-Charles* DE RAIMOND, comte DE), descendant du précédent, né en 1734, à Naxos, mort le 23 janvier 1799, à Bareuth, en Franconie. Appelé en France par son oncle d'Orléans de La Mothe, évêque d'Amiens, il entra à dix-sept ans dans la carrière diplomatique, et remplaça en 1768 M. de Breteuil comme ministre plénipotentiaire en Saxe. En 1771 il devint gentilhomme d'honneur du comte de Provence, dont il mérita la confiance, et le suivit dans l'émigration. Il s'occupait d'astrologie, et l'on prétend qu'il prédit à Monsieur, longtemps avant 1789, qu'il serait un jour roi de France.

Moreri, *Grand Dict. Hist.* — *Mémoires du comte de Modène.*

MODÈNE (Léon DE). *Voy.* LÉON.

MODERATUS, de Gades ou de Gadiva, philosophe grec, vivait au premier siècle de notre ère ; il entreprit de rassembler les ouvrages des anciens pythagoriciens, et écrivit en onze livres un *Exposé du Système philosophique de Pythagore*. Cet ouvrage fut utile à Jamblique. Il n'en reste que quelques fragments, conservés par Porphyre et Stobée (*Florilegium*, p. 3). G. B.

Suidas, au mot Γάδειρα. — Schoell, *Histoire de la Littérature grecque*, t. VI, p. 84.

MODESTINUS (*Herennius*), jurisconsulte romain, mort vers le milieu du troisième siècle. Il étudia le droit auprès d'Ulpien, devint un des conseillers de l'empereur Alexandre Sévère, et enseigna la jurisprudence à Maximin le jeune. Il fut le dernier représentant des grandes écoles de jurisprudence de l'empire ; son nom figure à côté de celui de Papinien, de Paul, de Gajus et d'Ulpien dans la fameuse loi des citations de Théodose II. Ses écrits rédigés en latin et en grec, et dont trois cent quarante-cinq extraits ont été insérés dans le Digeste, sont : *Libri IX Differentiarum ; — Excusationum Libri VI ; — Libri X Regularum ;* un fragment du neuvième livre se trouve dans la *Collatio legis mosaicæ et romanæ ; — Libri XIX Responsorum ; — Libri XII Pandectarum ; — Libri IV de Poenis ; — Libri singulares de Casibus enucleatis ; — Heurematica ; — De inofficioso Testamento ; — De Legatis et Fideicommissis ; — De Manumissionibus ; — De Præscriptionibus ; — De Ritu nuptiarum ; — De Testamentis ; — De Dotis differentia ; — Notæ ad Q. Mucium.* Les fragments conservés de quelques-uns de ces ouvrages ont été l'objet d'un commentaire spécial de la part de Cujas, de Lectius, de Brencmann, de Nispen, de Breuning, etc. O.

Pachta, *Cursus der Institutionen.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.* — Bach, *Historia Jurisprudentiæ Romanæ.*

MODESTO (*Pier-Francesco*), en latin *Modestus*, poëte italien, né à Rimini, vers la fin du quinzième siècle. Sa vénération pour les auteurs de l'antiquité le porta à changer le nom de Pierre contre celui de *Publius*, qui se trouve à la tête de ses ouvrages. Disciple de Pomponius Lætus, il est probable qu'il suivit son maître à Venise ; il y séjourna assez longtemps, et eut tellement à se louer de l'accueil qu'on lui fit, qu'il choisit cette cité pour le sujet d'un de ses poëmes. Il y travaillait encore lorsqu'en 1517 il obtint, à la sollicitation du sénat, un bénéfice pontifical d'un revenu de 300 ducats. On ignore si Modesto

continua de résider à Venise ainsi que l'époque de sa mort. On a de lui : *Venetiados lib. XII et alia poemata;* Rimini, 1521, in-fol. fig. en bois. Quelques bibliographes, entre autres Peignot, ont prétendu que ce poëme, devenu excessivement rare, avait été supprimé par ordre du sénat, parce qu'il contenait différentes anecdotes qui déplurent à certaines familles nobles. Renouard a contesté la vérité de cette assertion, sans donner pourtant des arguments sans réplique. A la suite de *La Vénétiade*, on trouve un opuscule qui en est quelquefois séparé, et intitulé : *Ad Claudiam, Francorum reginam, Sylvarum Liber unus, seu de Francisci regis adversus Helvetios ad Mediolanum victoria;* — *Christiana Pietas, de opificiis sesquiliber, urbis Arimini elogium;* Rimini, s. d., in-4°. P.

Dizionario Bassanese. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Ital.* — Peignot, *Dict. des Livres condamnés*, I, 322. — Renouard, *Biblioth. d'un Amateur*, II, 221.

MODESTUS, écrivain militaire latin, vivait dans le troisième siècle après J.-C. On a de lui un *Libellus de Vocabulis Rei Militaris*, adressé à l'empereur Tacite. Ce petit traité contient une explication des termes en usage dans le service militaire et une esquisse de la méthode employée alors pour ranger et discipliner les soldats. Il est très-court et de peu d'importance. C'est à tort que l'on a accusé Modestus d'avoir copié Végèce, puisque celui-ci vivait un siècle plus tard sous Valentinien. Le *Libellus de Vocabulis Rei Militaris* fut imprimé pour la première fois sans nom d'auteur, sous le titre *De Disciplina militari*, dans un recueil d'ouvrages de Cicéron; Venise (Vindelin de Spire), 1471, in-4°; la seconde édition paraît être une édition in-4° sans date et sans indication de lieu, que M. Brunet croit sortie des presses de Georges Sachsel et Barth. Golsch, vers 1474; le traité *De Re Militari* de Modestus est suivi du *De Magistratibus urbis* de Pomponius Lætus. Vers le même temps parut une autre édition de ces deux traités; Venise, 1474, in-4°. Depuis cette époque l'opuscule de Modestus a été compris dans les principales collections des *Scriptores de Re Militari;* la meilleure édition fait partie de la collection publiée avec les notes de Stevechius, de Modius et de Schriverius, à Wesel, 1680, in-4°.

On trouve dans l'*Anthologie Latine* (Burmann, *Anthol. Lat.*, II, 171, n° 557, Meyer), sous le nom de Modestus, trois distiques élégiaques sur la mort de Lucrèce. Les vers sont mauvais et l'auteur est inconnu. Y.

Smith, *General Biographical Dictionary.* — Brunet, *Manuel du Libraire.*

MODIGLIANO (*Gian-Francesco*), dit *Francesco da Forli*, peintre de l'école bolonaise, né à Forli, vers le milieu du seizième siècle. Cet artiste, qui mériterait d'être plus connu, fut élève de Francesco Menzocchi ou de Jacopo da Pontormo. Il n'eut pas une grande vigueur; mais son style, aimable et gracieux, est presque toujours plein de charme. On conserve à Urbin plusieurs ouvrages fort estimés de lui, tels qu'une *Déposition de croix* à Sainte-Croix, et quelques *Anges* à fresque à Sainte-Lucie. Ses peintures sont encore nombreuses à Forli : *Saint Valérien et ses compagnons;* une *Piété avec saint Sébastien et saint Roch;* le *Mariage mystique de sainte Catherine; La Vierge avec sainte Catherine, saint François, saint Paul et saint Onuphre; La sainte Trinité et la Vierge*; une *Madone entre saint Mercurial et saint Valérien*. Les meilleurs ouvrages de ce maître sont diverses scènes de l'Ancien Testament qu'il avait peintes pour l'église du Rosaire à Rimini. « Ces sujets, dit Lanzi, avaient déjà été traités par Raphael à Rome et par l'Agresti à Forli, et c'est en cherchant à les imiter que Madigliano s'est surpassé lui-même. » Ces travaux, que la mort ne lui permit pas d'achever, furent terminés par l'Arrigonè. E. B—n.

Lanzi, *Storia.* — G. Casali, *Guida per la Città di Forli.* — *Guida di Rimini.*

MODIO (*Giambattista*), littérateur italien, né à San-Severino, en Calabre, mort après 1560. Après avoir été reçu docteur, il pratiqua la médecine à Rome, où l'avait attiré le désir d'accroître ses connaissances. Il fut l'un des premiers à embrasser la règle de Saint-Philippe de Néri et la développa avec talent dans des conférences publiques. On a de lui : *Il Convito, ovvero del peso delle moglie, dove ragionando si conchiude che non puo la donna dishonesta far vergogna a l'huomo*; Rome, 1554, in-8°; l'édition de Milan (1558, in-8°) est augmentée d'une nouvelle de Cornazzano; — *Il Tevere, ovvero della natura di tutte le acque;* Rome, 1556, in-8°. Modio a donné une édition estimée des poésies lyriques de Jacopone da Todi : *I Cantici, con alcuni Discorsi e la Vita*, etc.; Rome, 1558, in-4°. P.

Zavaroni, *Biblioth. Calabrese*, p. 88.

MODIUS (*François*), philologue et jurisconsulte belge, né à Oudenbourg, près de Bruges, en 1536, mort à Aire en Artois, en 1597. Il étudia le droit à Louvain et à Douai, et fut reçu docteur en 1573. Les troubles qui désolaient alors son pays l'engagèrent à se rendre en Allemagne, où il passa une grande partie de sa vie. Il se trouvait à Bonn, en 1587, lorsque cette ville ayant été surprise, il fut dangereusement blessé et dépouillé de tout ce qu'il avait avec lui. De retour dans sa patrie, il devint chanoine à Aire. Ses ouvrages ont pour titres : *Poemata varia;* Wurtzbourg, 1583, in-8° : ces poésies sont adressées à Erasme Neustetter, de Wurtzbourg, protecteur de Modius; — *Novantiquæ Lectiones, tributæ in epistolas centum*, etc.; Francfort, 1584, in-8°; réimprimé dans le tom. V du *Thesaurus criticus* de Jean Gruter; — *Octosticha ad singulas cleri romani figuras; addito libello singulari de Ordinis ecclesiastici origine, progressu, vestitu*; Francfort, 1585, in-4°; — *Pandectæ triumphales, sive pomparum et*

festorum ac solemnium apparatuum, conviviorum, spectaculorum quæ in inaugurationibus, nuptiis et funeribus imperatorum, regum, principumque celebrata sunt, tomi duo; Francfort, 1586, in-fol. : cette description, ornée d'estampes gravées en bois par Jos. Amman, est rare, et n'est reproduite qu'en partie dans le tom. XI du *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* de Gronovius; — *Notæ sive Collectaneæ in corpus, ut vocant, juris, hoc est in Pandectas ac Codicem Justinianeum*; Francfort, 1586, in-fol. ; dernière édit., avec les notes de Denis Godefroy et celles de Simon van Leeuwen et d'autres jurisconsultes; Genève, 1756, 2 vol. in-fol.; — *Rerum Criminalium Praxis, et tractatus ea de re nobiliorum jureconsultorum simul colligati*; Francfort, 1587, in-fol. Modius a donné des éditions annotées de Frontin, Élien et Modeste (Cologne, 1580, in-8°), de Quinte-Curce (Cologne, 1581, in-8°), de Justin (Francfort, 1587, in-8°), de Tite Live (Francfort, 1607, in-fol.), de Végèce et Frontin (Lyon, 1585, in-4°; Leyde, 1607, in-4°). Foppens lui attribue un ouvrage inédit, intitulé : *Collectanea de Rebus potissimum Flandriæ*, que l'on conservait, dit-il, à la bibliothèque de Saint-Omer; mais nous nous sommes assuré que ce manuscrit n'existe pas à la bibliothèque actuelle de cette ville. E. R.

Melchior Adam, *Vitæ Germanorum Jureconsultorum*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Baillet, *Jugements des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs*. — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belgique*.

MODOIN ou **MAUTWIN**, évêque d'Autun, mort avant 843. Il avait été d'abord abbé de Saint-Georges, à Lyon. C'est en 815 que nous le voyons pour la première fois paraître dans les fastes de l'église d'Autun. Bientôt on le désigne comme un des prélats les plus considérables de tout l'empire. Louis le Débonnaire n'a pas de plus fidèle partisan dans ses disgrâces. Il est ensuite un des trois juges choisis par l'évêque Ebbon. Son crédit ne fut pas moindre auprès de Charles le Chauve. Quand Pepin eut été chassé de l'Aquitaine, Charles le Chauve partagea ce royaume en trois gouvernements, auxquels il assigna pour siéges Clermont, Limoges, Angoulême. Le gouvernement de Clermont fut alors partagé entre l'évêque Modoin et Authert, comte d'Avallon. Plus tard, après la déposition d'Agobard, archevêque de Lyon, il prit une grande part à l'administration de ce diocèse, et la fermeté qu'il crut devoir employer à l'égard des clercs lyonnais lui est vivement reprochée par Florus. Le P. Rouvier compte, en outre, Modoin au nombre des abbés de Moutier-Saint-Jean, au diocèse de Langres, et les auteurs du *Gallia Christiana* ne le contredisent pas sur ce point. Rien de plus fréquent au neuvième siècle que les évêques-abbés. Cependant on ne prouve pas d'une manière suffisante l'identité de l'évêque d'Autun et de l'abbé de Moutier.

On a conservé un petit poëme de Modoin. Lorsque Théodulfe, évêque d'Orléans, était en prison à Angers, il envoya des vers au puissant Modoin, le suppliant d'intervenir en sa faveur. Modoin lui répondit, et cette réponse, unique monument de l'aptitude littéraire de Modoin, a été insérée par le P. Sirmond dans le recueil des œuvres de Théodulfe. B. H.

Gallia Christ., t. IV, col. 363. — *Hist. Littér. de la France*, t. IV, p. 547.

* **MOEBIUS** (*Auguste-Ferdinand*), astronome allemand, né le 17 novembre 1790, à Schulpforta. Après avoir étudié les mathématiques dans diverses universités de l'Allemagne, il fut nommé, en 1816, professeur extraordinaire d'astronomie à Leipzig; il dirigea dans les années suivantes la reconstruction de l'observatoire de cette ville, et fut nommé en 1844 professeur ordinaire de mécanique et d'astronomie. On a de lui : *De Computandis occultationibus fixarum per planetas*; Leipzig, 1815; — *Beobachtungen auf der Sternwarte zu Leipzig* (Observations faites à l'observatoire de Leipzig); Leipzig, 1827; — *Barycentrischer Calcul, ein neues Hülfsmittel zur analytischen Behandlung der Geometrie* (Le Calcul barycentrique; nouveau moyen de traiter la géométrie analytiquement); Leipzig, 1827; — *Lehrbuch der Statik* (Manuel de Statique); Leipzig, 1837; — *Elemente der Mechanik des Himmels* (Éléments de Mécanique céleste); Leipzig, 1843; — *Hauptsätze der Astronomie* (Principes d'astronomie); Leipzig, 1853; c'est la quatrième édition; — des articles dans le *Journal de Mathématiques* de Crelle; — des mémoires dans le *Recueil* de l'Académie des Sciences de Leipzig. O.

Conversations-Lexikon.

MOEHLER (*Jean-Adam*), célèbre théologien catholique allemand, né le 6 mai 1796, à Igersheim près de Mergentheim, mort à Munich, le 12 avril 1838. Après avoir enseigné la théologie à Tubingue il fut, depuis 1835, professeur à l'université de Munich. Ses principaux écrits sont : *Die Einheit in der Kirche oder das Princip des Katholicismus* (L'Unité dans l'Église, ou le principe du catholicisme); Tubingue, 1825, in-8°; traduit en français, par Ph. Bernard; — *Athanasius der Grosse und die Kirche seiner Zeit im Kampfe mit dem Arianismus* (Athanase le Grand et l'Église de son temps en lutte avec l'arianisme); Mayence, 1827 et 1844, in-8°; traduit en français; Paris, 1841, 3 vol. in-8°; — *Symbolik*; Mayence, 1832, in-8°, souvent réimprimé; l'auteur eut au sujet de cet ouvrage une violente polémique avec M. Bauer; traduite en français, Besançon, 1836, 2 vol. in-8°; — *Neue Untersuchungen der Lehrgegensätze zwischen den Katholiken und Protestanten* (Nouvelles Recherches sur les différences de doctrine entre les catholiques et les protestants); Mayence, 1834 et 1835, in-8°; traduit en français, Besançon, 1840, in-8°; — *Patrologie oder*

christliche Literargeschichte (Patrologie, ou histoire littéraire des chrétiens); Ratisbonne, 1839, 2 vol.; traduit en français, par Cohen, Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Nachgelassene Schriften* (Œuvres posthumes); Ratisbonne, 1839-1840, publiées par les soins de Döllinger. O.

Beda Weber, *Charakterbilder*; Francfort, 1853. — *Conversations-Lexikon der Gegenwart.*

MOEHSEN (*Jean-Charles-Guillaume*), savant médecin et numismate allemand, né à Berlin, le 9 mai 1722, mort dans cette ville, le 21 septembre 1795. Reçu docteur à vingt ans à Halle, il devint médecin du roi de Prusse depuis 1778; il fut élu en 1787 membre de l'Académie royale de Berlin, à laquelle il légua sa curieuse collection de bractéates. Il rassembla une belle bibliothèque, un musée d'objets d'arts et de curiosités, et publia : *De manuscriptis medicis quæ inter codices bibliothecæ regiæ Berolinensis conservantur*; Berlin, 1746-1747, 2 parties, in-4°; — *Versuch einer historischen Nachricht von der künstlichen Gold und Silberarbeit in den ältesten Zeiten* (Essai d'une notice historique sur l'art de travailler l'or et l'argent dans les temps les plus anciens); Berlin, 1757; — *De medicis equestri dignitate ornatis*; — *Verzeichniss einer Sammlung von Bildnissen grössten Theils berühmter Aertzte* (Catalogue d'une collection de portraits représentant la plupart des médecins célèbres); Berlin, 1771, in-8°, avec beaucoup de vignettes de Rode; — *Beschreibung einer Berliner Medaillensammlung, die vorzüglich aus Gedachtnissmünzen berühmter Aertzte besteht* (Description d'une collection de médailles conservée à Berlin et se composant surtout de médailles frappées en l'honneur de médecins célèbres); Berlin et Leipzig, 1773, in-4°; on y trouve aussi des détails sur diverses médailles frappées à l'occasion de grandes épidémies ou d'événements physiques mémorables, ainsi que sur les médailles magiques; enfin l'auteur y a inséré plusieurs mémoires sur l'histoire de la médecine; — *Geschichte der Wissenschaften in der Mark Brandenburg* (Histoire des sciences dans la Marche de Brandebourg); Berlin, 1781, in-4° : ouvrage très-intéressant; — *Beytrage zur Geschichte der Wissenschaft in der Mark Brandenburg* (Documents pour servir à l'histoire de la science dans la marche de Brandebourg); Berlin, 1783; ce livre contient, entre autres, une *Biographie de Léonard Thurneisen* et un aperçu sur la chirurgie au quinzième siècle; — *Ueber die Brandenburgische Geschichte des Mittelalters und deren Erläuterung durch Münzen* (L'Histoire de la Marche de Brandebourg au moyen âge, expliquée par les monnaies), dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences de Berlin, année 1792. O.

Meicrotto, *Éloge de Moehsen* (dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*, année 1796). — Formey, *Medicinische Ephemeriden*, t. I. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.* — Renauldin, *Les Médecins numismates.*

MOELLENDORF (*Richard-Joachim-Henri*, comte DE), général-feld-maréchal prussien, né en 1725, dans une terre de la marche de Prignitz, mort à Havelberg, le 28 janvier 1816. Reçu en 1740 parmi les pages de Frédéric le Grand, il suivit ce prince dans la première guerre de Silésie, et fut placé, trois ans après, comme porte-drapeau dans la garde. Ayant, en 1744, défendu un convoi de vivres contre des forces très-supérieures, il fut nommé aide-de-camp du roi. Sa conduite brillante dans les principales actions de la seconde guerre de Silésie lui valut d'être appelé, en 1760, au commandement d'un régiment de la garde. Il se distingua aux batailles de Liegnitz et de Torgau, et fut promu, en 1762, au grade de général major. Dans la guerre de la succession de Bavière, il commanda, comme lieutenant général, un corps de l'armée du prince Henri, qui opéra en Saxe et en Bohême; à la suite d'une expédition, qu'il dirigea avec succès, dans l'hiver de 1779, du côté de Bautzen, il obtint la décoration de l'Aigle noir. Nommé gouverneur de Berlin en 1783, il signala son administration par des améliorations apportées au sort du soldat. Après avoir longtemps vécu dans l'intimité de Frédéric le Grand, il fut promu en 1787, par Frédéric-Guillaume II, au grade de général d'infanterie. Chargé en 1793 de commander les troupes qui devaient exécuter le démembrement de la Pologne, il eut les plus grands ménagements pour les habitants de ce malheureux pays; fait feld-maréchal à son retour, il fut nommé peu de temps après gouverneur de la Prusse méridionale, qui comprenait les pays conquis nouvellement. Quoique opposé à la guerre avec la France, il prit en 1794 le commandement de l'armée prussienne du Rhin; attaqué par Hoche à Kaiserslautern, il repoussa les Français et les poursuivit jusque sur la Sarre. Toujours porté vers la paix, pour jouir tranquillement de ses richesses, acquises en partie, disait-on, dans des spéculations peu dignes de son poste élevé, il dissuada son gouvernement de s'opposer à l'envahissement de la Hollande, et il fut, en 1795, un des principaux négociateurs du traité de Bâle. Il prit part à la campagne de 1806 contre Napoléon, mais seulement comme conseil du roi et sans exercer de commandement. Blessé à la bataille d'Auerstadt, il fut transporté à Erfurt. A la prise de cette ville par les Français, il fut traité avec les plus grands égards par ordre de Napoléon, qui, après lui avoir rendu la liberté sur parole, lui donna le grand cordon de la Légion d'Honneur. Il se retira à Havelsberg, où il avait depuis plusieurs années un canonicat. « Le maréchal Moellendorf, dit Mirabeau, dans sa *Correspondance secrète*, est loyal, simple, ferme, vertueux, et en première ligne de talents militaires. » O.

Biographie nouvelle des Contemporains.

MŒLLER (*Jean*), en latin *Mollerus*, savant biographe et bibliographe danois, né à Flensbourg, le 27 février 1661, mort dans cette ville, le 20 octobre 1725. Après avoir étudié à Kiel et à Leipzig la théologie, la philosophie et l'histoire, il fut précepteur à Hambourg et à Copenhague. Il profita de son séjour dans ces deux villes pour fréquenter assidûment les bibliothèques, et il y prit de nombreuses notes sur l'histoire littéraire de son pays. Professeur au collége de sa ville natale depuis 1685, il en devint en 1701 recteur, emploi qu'il garda jusqu'à sa mort. Travailleur infatigable, doué d'une mémoire prodigieuse, il connaissait parfaitement l'histoire littéraire. On a de lui : *Cimbriæ Literatæ Prodromus;* Sleswig, 1687, in-4°; — *Isagoge ad historiam Chersonesi Cimbricæ, chorographicam, naturalem, antiquariam, civilem, genealogicam, ecclesiasticam et literariam, tam vetustiorem quam modernam;* Hambourg, 1691-1692, 4 parties, in-8°; — *Homonymoscopia historico-philologico-critica, sive schediasma de scriptoribus homonymis;* Hambourg, 1697, in-8°; — *Bibliotheca septentrionalis eruditi;* Hambourg, 1699, 2 vol. in-8°; c'est une édition augmentée et annotée du *De Scriptis Danorum* de Bartholin et de la *Suecia Literata* de Scheffer; — *Diatriba de Helmoldo historico Slavorum;* Lubeck, 1702, in-4°, réimprimée en tête de l'édition du *Chronicon* de Helmold, donnée en 1702; — *Kurzer Entwurf der Historie der Flensburgischen Stadtschule* (Esquisse succincte de l'histoire de l'école de Flensbourg); Flensbourg, 1717, in-4°; — *De Magnatibus quibusdam familiarum Cimbricarum qui non doctrina solum sed scriptis etiam inclaruerunt;* ibid., 1725, in-4°; — *Cimbria Literata, sive historia scriptorum ducatus utriusque Slesvicensis et Holsatici;* Copenhague, 1744, 3 vol. in-fol.; cet excellent ouvrage, fruit de quarante ans de recherches, renferme dans les deux premiers volumes les biographies de deux mille quatre cents auteurs originaires du Slesvig-Holstein et celles de neuf cent soixante-six savants et littérateurs, qui, sans être nés dans ce pays, l'ont habité longtemps; le troisième volume contient les vies très-détaillées des auteurs les plus remarquables appartenant à ces deux catégories; — *Epistola adversus J. Fr. Reimanni calumnias*, dans les *Relationes de Libris recentioribus germanicæ* de Leipzig, année 1709; — divers manuscrits. O.

Bernhard et Olaüs Henri Mœller, *De Vita et Scriptis J. Molleri*. — *Historia Bibliothecæ Fabricianæ*, Pars V, p. 471. — Mœller, *Cimbria Literata*, t. I, p. 428. — Jordt, *Vita Molleri versibus heroicis conscripta* (dans la *Dänische Bibliothek*, t. VII, p. 593 646).

*MŒNCH, dit MUNICH (*Charles-Victoire-Frédéric*), peintre français, né à Paris, le 10 avril 1784. Élève de Girodet, il alla en Italie compléter l'étude de la peinture. A son retour à Paris, il seconda son père, décorateur de la couronne, et lui succéda depuis comme peintre décorateur. Ses principaux travaux sont : une partie de la grande galerie du Louvre; la galerie de Fontainebleau; plusieurs restaurations au château de Versailles, entre autres la chapelle; la salle des maréchaux aux Tuileries, et la restauration complète de l'ancienne salle des gardes à Fontainebleau. Comme peintre, il a exposé un assez grand nombre de tableaux : *Borée enlevant Orythie* (1817), qui lui valut une médaille de deuxième classe; *Diane au bain* et *Childéric et Basine* (1822); *Sainte Famille* (1841); *Le Christ enlevé du tombeau par les anges*, exécuté en 1842 pour l'église d'Argenteuil, près Paris; *Martyre de saint Sébastien* (1843); *Vue de la Porta-Pinciciana, à Rome* (1844); *La Femme du roi Candaule* (1846); *L'Attente* et *Le Retour* (1847); *Thésée vainqueur du Minotaure* (1849); deux *Vues du Tréport* (1850); *Suzanne surprise au bain par les Vieillards* (1857); *Ronde d'Amours* (1859). G. DE F.

Annuaire statist. des Artistes. — *Livrets des Salons*.

MOENS DE LA CROIX (*Basile*), gentilhomme flamand, né à Moscou, à la fin du dix-septième siècle, décapité à Saint-Pétersbourg, le 16 novembre 1724. Il était chambellan de Catherine Ire et, selon toute apparence, son amant. Quand Pierre Ier s'en aperçut, contenant avec peine sa fureur d'être joué par une femme qu'il venait d'élever jusqu'à lui des derniers rangs de la société, il fit arrêter et promptement condamner à mort le beau chambellan sous prévention d'*exaction*. « Il porta jusque sur l'échafaud, rapporte un auteur anonyme, qui semble avoir été bien renseigné, les grâces qu'il avoit mises à toutes les actions de sa vie. Il eut la présence d'esprit de demander un entretien secret avec le ministre luthérien qui l'exhortoit pour lui remettre une montre d'or, au fond de laquelle étoit en émail le portrait de Catherine. Il prévint à l'oreille son exécuteur, que dans la doublure de ses habits il trouveroit le portrait de sa maîtresse enrichi de diamants, et il le lui donna, sous la condition d'en brûler la peinture. Un troisième portrait de Catherine étoit dans une tabatière d'or, et il l'avoit déjà remise adroitement à un homme affidé, tandis qu'on le transportoit de sa maison à la prison de la Forteresse. Après avoir si prudemment éloigné tous les moyens de la conviction de son amante, il présenta sa tête en homme qui ne regrettoit pas la vie, après avoir lassé la fortune (1). » La sœur de Moens, dame d'honneur de l'impératrice, mariée au général Balk, partagea avec son frère la colère du tzar : elle reçut le knout et fut ensuite exilée en Sibérie; Catherine l'en fit revenir dès que Pierre Ier eut, bientôt après, fermé les yeux; mais il est à remarquer que la fille de cette Mme Balk, Nathalie Lapoukhin, subit, vingt ans plus tard,

(1) *Anecdotes secrètes de la cour du czar Pierre le Grand*; Londres, 1780, p. 115.

le même supplice par ordre de l'impératrice Élisabeth, jalouse de sa beauté. Pce A. G—n.

Golikof, *Les hauts faits de Pierre le Grand*, IX, 183. — *Dict. hist.* de Bantich-Kamenski. — Busching, *Magazin für die neue Historie und Geographie*, XI, 492; XXII, 497. — *Memoires* du comte de Bassevitz. — G.-A. von Halem, *Leben Peters des Grossen*. — *Mémoires du règne de Catherine* (par Rousset); Amsterdam, 1728. — Voltaire, *Hist. de Pierre le Grand*, II, ch. 17. — Levesque, *Hist. de Russie*.

*MOERIKE (*Édouard*), poëte allemand, né à Ludwigsbourg, le 8 septembre 1804. En 1822, il entra dans la maison religieuse de Tubingue, où il s'occupa bien plus de Gœthe et des poëtes lyriques que de théologie. Ce fut là qu'il composa *Der letzte Kœnig von Œplid* (Le dernier Roi d'Œplid), qu'il intercala plus tard dans *Maler Nolten*. Après avoir servi plusieurs pasteurs du pays en qualité de vicaire, il devint en 1834 ministre à Clever-Sulzbach, près Weinsberg. Aujourd'hui il est professeur au collége de la Reine Catherine à Stuttgard. On a de lui : *Maler Nolten* (Le Peintre Nolten); Stuttgard, 1832; — Un recueil de poésies; ibid., 1838; et 1848; — *Iris*; ibid., 1839, série de nouvelles et de contes, présentés pour la plupart sous une forme dramatique; — la charmante *Idylle du Lac de Constance*; ibid., 1846; — *Die Regenbrueder*, opéra mis en musique par Lachner. Moerike est un des poëtes les plus distingués de la nouvelle école de Souabe. H. W—s.

Conversations Lexicon.

MOERIKHOFER (*Jean-Melchior*), graveur suisse, né en 1706, à Frauenfeld, en Thurgovie, mort en 1761, à Berne. Grâce aux conseils de Hedlingler, il devint un artiste de talent, et fut employé à graver les poinçons de la monnaie de Berne. Parmi les médailles qu'il a données, on remarque celles des rois *Georges II* et *Frédéric II*, de *Haller* et de *Voltaire*.

Son neveu et son élève, *Jean-Gaspard* Moerikhofer, né en 1733, à Frauenfeld, lui succéda dans l'emploi de graveur de la monnaie de Berne. En 1759 il fit un voyage à Paris. Ses principales médailles sont celles de l'*impératrice Catherine II*, du *roi Stanislas*, et *du comte de Caylus*. K.

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexicon.*

MOERIS ou MYRIS (Μοῖρις ou Μύρις), roi d'Égypte qui, suivant Hérodote, vivait neuf cents ans environ avant son voyage dans ce pays, voyage qui eut lieu vers 450 avant J.-C. Sur ce témoignage peu précis on peut placer le règne de Mœris vers 1400 avant J.-C. Au rapport de Diodore de Sicile, Mœris vivait douze générations après Uchorée, fondateur de Memphis. Il éleva le portique septentrional du temple d'Hephæstos à Memphis, et fit creuser le lac qui porte son nom. Il joignit ce lac au Nil par un canal, de manière à recevoir le trop plein du fleuve dans les temps des hautes crues. Dans ce lac il fit bâtir deux pyramides surmontées chacune d'une statue en pierre assise sur un trône. Les deux statues représentaient Mœris et sa femme. Les revenus considérables de la pêche étaient assignés à la reine pour ses dépenses de toilette. Anticlides, cité par Diogène Laerce, prétend que Mœris découvrit les éléments de géométrie. Telles sont principalement, d'après Hérodote, c'est-à-dire d'après la source grecque la plus authentique, les vagues notions historiques qui se rattachent au nom de Mœris. L'étude des monuments égyptiens a permis aux historiens modernes de substituer aux indications d'Hérodote un récit plus développé qui a été ainsi résumé par M. Champollion-Figeac. « Touthmosis (*l'engendré de Thôth*), surnommé Mœris (*Mai-ré*, qui aime Phré, le dieu soleil) était fils de la reine Amensé. Il succéda à sa mère vers 1736. Son règne dura douze ans et neuf mois. Il y a peu de souverains égyptiens dont il reste autant de monuments, dont l'antiquité ait autant exalté la gloire et proclamé le renom. Tous ces souvenirs, tous ces travaux du règne de Mœris sont empreints d'un caractère particulier : tous les monuments de sa piété sont élevés à des dieux de paix; toutes ses grandes actions sont des faits d'administration civile : l'Égypte et la Nubie sont encore couvertes de magnifiques ruines provenant des belles constructions élevées durant le règne de Mœris. Ce prince donna d'abord ses soins à faire terminer les ouvrages publics commencés sous le règne de sa mère. Il construisit ensuite la plupart des édifices sacrés qui s'élevèrent en Égypte et en Nubie après l'expulsion des pasteurs, effaçant ainsi avec une pieuse persévérance les traces de l'invasion des barbares. » Parmi les monuments de son règne on cite le temple du dieu Chnouphis à Esneh; le temple du dieu Hat-Hat à Edfou; plusieurs temples à Thèbes. L'obélisque de Saint-Jean-de-Latran à Rome, l'obélisque d'Alexandrie et celui de Constantinople, sont aussi au nombre des monuments du règne de Mœris. « Une statue colossale de Mœris, en granit noir, à taches blanches, est au musée de Turin. Plusieurs stèles du musée égyptien de Paris rappellent des actions ou des époques du règne de ce grand roi; et son nom royal est le plus fréquent de tous sur les bijoux et les amulettes. » Mœris mourut l'an 1723 avant J.-C. Y.

Hérodote, II, 13, 101, 149. — Diodore de Sicile, I, 52. — Pline, *Hist. Nat.*, V, 9; XXXVI, 13. — Strabon, XVII, p. 789, 809, 860. — Diogène Laerce, VIII, 11, avec les notes de Ménage. — Platon, *Phædrus*, p. 274. — Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, vol. II, p. 198, etc. — Champollion-Figeac, *Égypte* dans l'*Univers pittoresque*.

MOERIS *Atticista*, Moeris *l'Atticiste*, lexicographe grec d'une époque incertaine. Quelques manuscrits lui donnent le nom de *Eumœris* ou *Eumœrides*, ce qui paraît une faute de copiste. On ne sait rien de son histoire personnelle, et il n'est cité que par Photius. On suppose qu'il vivait vers la fin du second siècle après J.-C. Il nous reste de lui un petit ouvrage intitulé Μοίριδος Ἀττικιστοῦ λέξεις Ἀττικῶν καὶ Ἑλλήνων

κατὰ στοιχεῖον (*Vocabulaire alphabétique de mots attiques et helléniques par Mœris l'Atticiste*). Tous les manuscrits ne s'accordent pas sur le titre, et Photius pense que Ἀττικιστής est le titre même de l'ouvrage. C'est un recueil de mots et d'expressions attiques expliqués par des mots des autres dialectes et particulièrement du grec commun. Le petit vocabulaire de Mœris a subi des interpolations, et s'est grossi de mots empruntés à d'autres lexicographes, tels que Phrynicus et Timée. Il fut publié pour la première fois par Hudson; Oxford, 1712, in-8°. Une meilleure édition parut par les soins de Pierson (*Lexicon Atticum, cum J. Hudsonis, Sancti-Bergleri, Claud. Sallierii, Schlægeri alior. notis secundum ord. man. rest. emend. animadv. illust.*); Leyde, 1759, in-8°; réimprimée avec des additions par Koch, Leipzig, 1830-1831; 2 tom. in-8°; et par Jacobitz, 1831-1832, 2 tom. in-8°. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VI, p. 171, édit. de Harles. — Pierson, *préf.* de son édition.

MŒRKS (*Jacob-Henri*), littérateur suédois, né à Stockholm, en 1714, mort en 1763. Il exerça le ministère évangélique à Bro et à Lossa, et fut élu en 1748 membre de l'Académie des Sciences de Stockholm. On a de lui : *Adalric et Gothilde*; Stockholm, 1742-1743, 2 vol. in-4°; c'est le premier roman original publié en suédois; comme tous les autres ouvrages de Mœrks, il est écrit avec pureté et élégance; — *Thecla, roman moral*; ibid., 1748-1758, 3 vol.; — *Portrait du vrai héros*, discours couronné en 1755 par l'Académie des Belles-Lettres de Stockholm; — *L'Union*, poëme en suédois; — plusieurs *Éloges* d'académiciens. O.

Berliner Archiv der Zeit, année 1799, p. [illegible]. — *Biographisk-Lexikon.*

MŒRO (Μοιρώ) ou MYRO (Μυρώ), poëtesse byzantine, femme d'Andromaque *le Philologue* et mère du grammairien et poëte tragique Homère, vivait vers 300 avant J.-C. Elle composa des poëmes épiques, élégiaques et lyriques. Athénée cite un passage d'un de ses poëmes intitulé Μνημοσύνη, et Eustathe mentionne un *Hymne à Poseidon* par une Myro qui doit être la même que Mœro (appelée Myro dans Suidas). Une de ses épigrammes est contenue dans l'*Anthologie* (IV, 1). D'autres *fragments* sont donnés dans les *Analecta* de Brunck, vol. I. Y.

Suidas, au mot Μυρώ, avec la note de Kuster. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. II, p. 131, etc. — Groddeck, *Initia Hist. Græcæ Lit.*, II, p. 4.

MŒSER (*Justus*), célèbre homme d'État, historien, publiciste et littérateur allemand, né à Osnabrück, le 14 décembre 1720, mort le 8 janvier 1794. Fils du directeur de la chancellerie et président du consistoire, Mœser entra au barreau de sa ville natale. Ses profondes connaissances en jurisprudence et son caractère ferme et indépendant lui valurent d'être nommé en 1747 *Advocatus patriæ*, emploi auquel il joignit peu de temps après celui de syndic de l'ordre équestre. Après avoir, pendant la guerre de Sept Ans, préservé son pays d'une grande partie des contributions dont furent écrasées les contrées voisines, il fut envoyé à Londres pour y négocier le mode des livraisons que l'évêché d'Osnabrück s'était engagé à faire à l'armée anglaise. Lorsqu'en 1761 le second fils du roi d'Angleterre, alors âgé de sept mois, fut désigné évêque d'Osnabrück, Mœser devint de fait le principal directeur de l'administration. Très-habile dans le maniement des affaires et en même temps d'une probité à toute épreuve, il sut, pendant les vingt ans qu'il resta à la tête du gouvernement, concilier parfaitement les intérêts du souverain avec ceux de ses concitoyens. Nommé en 1783 conseiller intime de justice, il continua jusqu'à sa mort à travailler au progrès matériel et moral de son pays, qui lui en manifesta à plusieurs reprises sa profonde reconnaissance. Familier avec les principaux écrivains grecs, romains, français, anglais et italiens, il a laissé plusieurs ouvrages, qui, rédigés d'un style énergique et concis, contiennent un trésor d'observations profondes ou piquantes sur la nature humaine. On a de lui : *Osnabrückische Geschichte* (Histoire d'Osnabrück); Osnabrück, 1768; Berlin, 1780 et 1820, 2 vol. in-8°; le troisième volume de ce remarquable ouvrage, modèle d'une histoire locale, a été publié d'après les manuscrits de l'auteur; Berlin, 1824; — *Patriotische Phantasien*; Berlin, 1775, 1778 et 1804, 3 vol. in-8°; un volume supplémentaire parut en 1786; ce recueil des principaux articles insérés par Mœser dans les *Intelligenzblätter*, qu'il rédigea de 1766 à 1782, contient un grand nombre de morceaux où les idées morales les plus saines sont présentées sous une forme neuve et spirituelle; — *Vermischte Schriften* (Mélanges); Berlin, 1797-1798, 2 vol. in-8°; avec une *Vie* de l'auteur par Fr. Nicolaï. Cet ouvrage renferme entre autres : 1° *Harlekin oder Vertheidigung des Grotesk-Komischen* (Arlequin, ou défense du comique grotesque) : cet opuscule, dirigé contre l'école de Gottsched, avait déjà paru à Hambourg, 1761, et à Brême, 1777, in-8°; (*voy.* FLOGEL, *Geschichte des groteskekomischen* et *Geschichte der komischen Literatur*, t. I, ainsi que Lessing, *Hamburgische Dramaturgie*, n° 18); 2° *Schreiben an den Herrn Vicar in Savoyen* (Lettre au Vicaire savoyard), imprimé d'abord à Brême, 1765 et 1777; Mœser y développe la thèse que la religion naturelle ne saurait convenir au peuple; 3° *Ueber die deutsche Sprache und Literatur* (sur la Langue et la Littérature allemande) : écrit en réponse à la fameuse lettre de Frédéric le Grand sur le même sujet; 4° la *Correspondance* de Mœser avec Fr. Nicolaï, Gleim, Abbt, etc.; 5° des extraits de deux recueils périodiques, imitations du *Spectateur* d'Addison et que Mœser fit paraître à Hanovre, de 1747 à 1750; — Les *Œuvres com-*

plètes de Mœser ont été publiées à Berlin, 1842-1843, 10 vol. in-8°, par les soins d'Abeken. O.

Schlichtegroll, *Nekrolog* (année 1794). — Jordens, *Lexikon*. — Meusel, *Lexikon*.

MOËT (*Jean-Pierre*), littérateur français, né à Paris, en 1721, mort à Versailles, le 31 août 1806. Il se piquait d'être encyclopédiste, et en effet il possédait une grande variété de connaissances. Son savoir ne le mit pas à l'abri de la croyance aux sciences occultes. et il fut un adepte dévoué de l'illuminisme. Il était bon numismate, et laissa un riche médaillier. Sa longue vie n'offre aucun fait curieux pour l'histoire; elle s'écoula paisiblement dans l'étude. On a de Moët : *La Félicité mise à la portée de tous les hommes;* (Paris), 1742, in-12; — *L'Anthropophile, ou le secret et les mystères de l'ordre de* la Félicité *dévoilés, pour le bonheur de tout l'univers; Arétopolis* (Paris), 1746, in-12; — *Code de Cythère, ou lit de justice d'amour;* 1746, in-12; — *Lucina sine concubitu, ou Lucine affranchie des lois du concours*, lettre adressée à la Société royale de Londres, « dans laquelle on prouve, par une évidence incontestable, tirée de la raison et de la pratique, qu'une femme peut concevoir et accoucher sans avoir de commerce avec un homme; » trad. de John Hill; Londres, 1750, in-8°. Hill avait publié cet ouvrage sous le pseudonyme d'*Abraham Johnson*. C'est une satire dirigée à la fois contre la Société royale de Londres et contre la théorie de la génération de Buffon. Richard Roë en publia une espèce de parodie, trad. en français par Decombes, et intitulée : *Concubitus sine Lucina, ou le plaisir sans peine;* 1750; le même ouvrage a été trad. par Sainte-Colombe, sous le titre de : *La Femme comme on n'en connaît point, ou primauté de la femme sur l'homme;* Londres, 1786 et 1810, in-12; — *Conversation de la marquise D*** avec sa nièce nouvellement arrivée de province, ouvrage posthume de Mme L****; Amsterdam (Strasbourg), 1753, in-8°; —*Traité de la Culture des Renoncules, des œillets, des auricules, des tulipes, et des jacinthes;* Paris, 1754, 2 vol. in-12 : ouvrage recherché, quoique compilé; — *Œuvres* de Swedenborg, trad. et publiées par *un ami de la vérité;* Paris et Bruxelles, 1819-1824, 12 vol. in-8° : ouvrage posthume. Moët s'était refusé, dit-on, aux propositions de Gustave III, qui lui avait offert 30,000 fr. de cette traduction pour que son ouvrage fût publié en Suède. Cette traduction des *Œuvres* de Swedenborg, plus fidèle et plus conforme à l'original latin que celles qui avaient paru jusque alors de tous les ouvrages de ce théosophe suédois, devait former environ quarante volumes; mais il n'en a paru que douze; — traduction du *Spectateur, ou Socrate moderne*, d'Addison, de Steele et autres, 1755; — plusieurs dissertations dans les premiers volumes du *Journal étranger;* — la publication des quatre derniers volumes du *Moreri espagnol*. — Moët a publié comme éditeur : *Histoire d'Ema* (ou de l'âme), par de Bissy; 1752; — *Faramond*, roman abrégé de La Calprenède, par le marquis de Surgères (Alexandre-Nicolas de La Rochefoucauld); 1753, 4 vol. in-12; — *Aloysia, ou Elegantiæ latini sermonis* (Aloysiæ Sigeæ Toletanæ Satiræ sotadicæ de arcanis Amoris et Veneris) de Nicolas Chorier, nouvelle édition, augmentée et corrigée (avec N. Corbie), *Amsterdam* (Paris), 1757, 2 part., in-8° : très-rare et cher. L—z—E.

Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savants de l'Europe, t. XXXVI, p. 188. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*. — *Biographie agronomique*.

MOËT (*Jean-Remi*), industriel français, né à Épernay, en 1758, mort au château de Romont, le 29 aout 1841. Fils d'un honorable négociant (1), il fit ses études à Metz, chez les jésuites et voyagea quelque temps à l'étranger. Il comprit que sa patrie pouvait rendre le monde entier tributaire de ses vins mousseux. Il revint alors à Épernay, s'y maria avantageusement, et n'eut plus qu'une seule préoccupation, celle de perfectionner les produits vineux de la Champagne. Un grand nombre de médailles d'honneur, conquises dans les expositions les plus considérables; les abondantes recettes que le gouvernement perçut en douanes sur les vins de Champagne, prouvèrent que Moët venait de découvrir un sillon inconnu. Ses concitoyens le comprirent ainsi lorsqu'ils l'appelèrent en 1802 au sein de leur conseil municipal. Il fut ensuite nommé maire de sa ville natale. Moët consacra la plus grande partie de ses bénéfices à créer un établissement sans rival et qui reçut les visites de plusieurs têtes couronnées. De 1815 à 1825, rentré dans la vie privée, il ne s'occupa que de perfectionner ses produits et d'assurer à son pays une supériorité incontestable, qui souvent, dans les questions ardues de la diplomatie, fut d'un certain poids en faveur de la France. « Le vin de Champagne fut souvent un excellent diplomate », a dit avec raison un de nos hommes d'État. Vers 1832, Moët, dont l'active administration avait su doter à bon marché sa ville natale d'utiles établissements publics, se retira dans son beau château de Romont, où il termina tranquillement ses jours. A. C.

Renseignements particuliers.

MOËZZ-CHÉRIF ED DAULAH (*Abou-Temym al*), prince de Tunis et Tripoli, né en 1005, à Méhadia, mort dans cette ville, en 1061. Fils de Badis, il succéda, en mai 1016, à son père, tué au siége de Madjida. Après avoir ordonné, en 1018, un terrible carnage parmi les Alides ou Chyites, il secoua le joug des Fatimites d'Égypte, et se mit sous la protection des Abbassides de Bagdad. En 1038, il tenta vaine-

(1) La famille Moët est une des plus anciennes de la Champagne. Selon quelques généalogistes, elle fut anoblie par Charles VII, lors de son couronnement à Reims (17 juillet 1429).

ment de s'emparer de la Sicile. En 1052 il fut non-seulement battu par ses anciens adversaires, les Hammadites, mais poursuivi jusque dans la capitale par les tribus arabes des Zabahs et des Riahs. Ce prince était poëte, et encouragea les lettres. Parmi les hommes qui ornaient sa cour, on cite Ibn-Rachiô, historien et poëte. Ch. R.

Nowairi, *Hist. des Khalifes*. — Ibn-Taghriberdi. — Ibn-Khaldoun, *Hist. des Berbères de l'Afrique septentrionale*.

MOËZZ ED DYN DJIHANDER-CHÂH, empereur de l'Inde, de la dynastie des Grands-Mogols, né à Delhi, vers 1680, mort dans cette ville, le 10 janvier 1714. Fils de l'empereur Bahadour-Châh, il s'était distingué notamment contre les Béloutchis. Associé au trône par son père, il lui succéda en 1712, et triompha successivement de ses trois frères. Épris des charmes d'une bayadère, appelée Nourdjihan, il oublia tout pour elle, et lui remit les rênes du gouvernement ainsi qu'aux parents de celle-ci. Détrôné et battu par Mohammed Férak Syr, son neveu, qui se proclama empereur, il fut décapité, à Delhi. Ch. R.

Mir-Gholam Houcéin, *Mémoires de son temps*. — Gentil, *Mémoires sur l'Indoustan*.

MOËZZ LEDIN ALLAH (*Abou-Temym Moad al*), khalife fatimite de l'Égypte, de la Syrie et de l'Afrique septentrionale, né en 931, à Méhadia, mort au Caire, en novembre 976. Fils de Mansour Billah, il succéda à son père, le 19 mars 952. Après avoir ravagé en 955 les côtes d'Espagne, et brûlé la flotte des Ommaïades dans le port d'Almérie, il soumit en 958 toute l'Afrique occidentale, jusqu'à l'océan Atlantique. Son général Aboul Haçan Djadhar, auteur de cette conquête, soumit encore, en 963, l'île de Sicile, où il changea le nom de Taormina en celui de Moezziah. En juillet 969 Djadhar entra en Égypte, et y prit peu après la ville de Misr, près de laquelle il fonda *El Kahira* (1) (Le Caire). Il soumit encore la Syrie et la Palestine, et repoussa les Grecs, qui s'étaient avancés jusqu'à Antioche. En revenant en Égypte, il tailla en pièces les Carmathes (971). Après avoir fondu tout son argent et son or en lingots, Moëzz laissa le gouvernement de l'Afrique septentrionale à Yousouf Balkin, fondateur des Zaïrides, et établit sa résidence au Caire (973). A la place de la couleur noire des Abbassides, il adopta pour les étendards la couleur blanche. Il fonda au Caire la mosquée célèbre appelée *Gameh-el-Azhar* (la Mosquée fleurie), appelée aujourd'hui encore la Grande-Mosquée, et à côté d'elle une riche bibliothèque, avec une académie modèle, où furent enseignées toutes les branches des lettres, de la théologie et des sciences. Il fit encore creuser un canal qui longea le Nil. Pour se dégager entièrement des Abbassides, il institua cinq à six grandes pompes annuelles avec processions, parmi lesquelles on remarque celles des deux Baïram et celle du Ramadhan. Il fit également de vastes constructions à Alep, à La Mecque et à Médine, et surtout en Sicile, où les belles mosquées, devenues plus tard des églises, les fontaines, les palais, excitent encore l'admiration. Poëte lui-même, il encouragea les belles-lettres, quoiqu'il fût en même temps adonné à l'astrologie. Un de ses compagnons de guerre était l'Espagnol Ebn Hany, qui fit un panégyrique poétique sur Moëzz; mais ayant été moins récompensé qu'il ne l'avait espéré, il changea ce panégyrique en une violente satire. Ch. R.

(1) Ce mot signifie *Le Victorieux*.

Ibn Taghirberdi, *Histoire d'Égypte*. — Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères de l'Afrique*. — Abouléda, *Annales Moslemici*. — Ibn-Khallikan, *Dictionnaire biographique des Musulmans*.

MOFFAN (*Nicolas* DE), historien français, né dans le bailliage de Poligni, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. D'une noble famille, il quitta l'étude du droit pour suivre le métier des armes, et s'engagea dans les troupes que Charles Quint envoya en 1552 contre les Turcs. Blessé grièvement et fait prisonnier, il fut conduit à Constantinople, où il subit trois années d'esclavage. On pense qu'il dut sa liberté à l'intervention généreuse de Christophe, duc de Wurtemberg. Aussitôt Moffan rejoignit l'armée chrétienne, et reçut en 1556 une seconde blessure. On a de lui : *Soltani Solymani, Turcarum imperatoris, horrendum facinus in proprium filium, natu maximum, Soltanum Mustaphum, parricidio, a. D.* 1553 *patratum;* Bâle, 1555, in-8°; traduite en 1556 en français. Enfermé pendant sa captivité avec un Turc, prisonnier pour dettes, il apprit de son compagnon les détails du meurtre de Mustapha, et les mit au jour à la prière de son patron, le duc de Wurtemberg; — *De Origine Domus Ottomanæ et de Bello Turcico sui temporis*, ouvrage resté inédit et divisé en deux parties, dont la seconde porte la date de 1556. P. L.

Chevalier, *Histoire de Poligni*, II, 419.

* **MOFRAS** (*Eugène* DUFLOT DE), voyageur français, né à Toulouse, le 5 juillet 1810. Il fit ses études à Paris, et s'appliqua spécialement aux sciences. En 1828 il fut attaché à l'ambassade de France près la cour de Madrid, et ce fut dans cette capitale que, s'étant lié avec Navarrete, il puisa auprès de ce savant des notions précises sur la côte nord-ouest de l'Amérique, alors parfaitement inconnue, et fut chargé en 1839 d'une mission pour Mexico, avec ordre de visiter les Californies, l'Orégon et l'Amérique russe, régions alors presque inexplorées. De retour à Paris, il publia le résultat de ses voyages, sous le titre d'*Exploration de l'Orégon et des Californies;* Paris, 1844, 2 vol. in-8° et atlas; le premier ouvrage qui ait fait connaître l'état de la péninsule californienne avant sa récente célébrité. On a encore de lui : *Recherches sur les progrès de*

l'Astronomie et des sciences nautiques en Espagne; Paris, Imprimerie royale, 1839, in-4°; — *Fragment d'un Voyage en Californie;* Paris, 1842, in-8°; — *Mendoza et Navarrete, notices biographiques;* Paris, 1845, in-4°; — *L'Orégon, le Mexique et les États-Unis;* Paris, 1846, in-8°; — des articles dans le *Journal des Débats.* F. D.

Documents partic.

* **MOGADOR** (*Céleste*), femme de lettres, née à Paris, le 25 décembre 1824. Elle parut d'abord sur quelques théâtres secondaires comme danseuse. En 1854 elle épousa le comte Lionel de Chabrillan. Pendant son séjour à Melbourne (Australie), où elle accompagna son mari, nommé consul en cette ville, elle travailla avec énergie à refaire son éducation, qui avait été entièrement négligée, et elle parvint, à force de persévérance, à se créer dans les lettres un style, une originalité et un nom. Jusqu'à présent ses ouvrages les plus remarquables sont : *Sapho, Les Voleurs d'Or* et *Miss Pervel.* Avant son mariage, elle avait publié des mémoires sous le titre de *Mémoires de Céleste Mogador*, qui furent saisis et eurent une triste célébrité. Le comte de Chabrillan est mort à Melbourne, consul de France, et sa veuve s'est depuis lors vouée à des travaux littéraires.

A. R—s.

Alex. Dumas, *Le Monte-Christo.* — *Le Gaulois.*

MOGALLI (*Cosimo*), graveur italien, né en 1667, à Florence, où il est mort, vers 1730. Il apprit le dessin du sculpteur J.-B. Foggini, son compatriote; mais on ignore quel maître lui enseigna les principes de la gravure. Sa réputation est fondée sur un recueil d'estampes qu'il a publié en collaboration d'après la galerie de Florence, sous le titre de *Musæum Florentinum.* Il a reproduit en outre des tableaux de Raphael, du Titien, de Rubens, de Van Dyck, de Palma le jeune, du Schiavone, etc. Il laissa un fils et une fille, *Niccolo* et *Teresa*, qui cultivèrent le même art, dont Picchianti leur avait donné des leçons. Niccolo connut à Rome le célèbre Winckelmann, pour lequel il entreprit divers ouvrages et qui le porta sur son testament. P.

Gori, *Notizie degli Intagliatori.* — Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes.*

MOGGI (*Moggio*), poëte italien, né vers 1330, à Parme. Ami de Pétrarque, qui le tenait en grande estime, il fut invité par lui à s'établir à Milan comme secrétaire d'Azzo da Correggio. Après la mort de son patron (1364), il ne voulut point se séparer de sa veuve et de ses enfants, avec lesquels il retourna dans le duché de Parme. Il vivait encore en 1380. On a de lui quelques *Épîtres* et des *Poésies* latines, ainsi que deux *Poëmes*, dont l'un, écrit en vers héroïques et dédié à Pétrarque, a pour objet la mort de Correggio. P.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, V, 827.

MOGILA (*Pierre*), célèbre théologien russe, né en Moldavie, vers 1597, mort le 31 décembre 1646. Il avait fait ses études à l'université de Paris, et ce n'est qu'après s'être distingué sous les drapeaux polonais qu'il se fit moine, en 1625, à Kief. Nommé métropolitain de l'église de cette ville en 1632, il fut le premier qui y introduisit l'enseignement de la théologie avec le développement qu'il recevait alors dans les universités d'Europe. On lui doit une *Profession de foi* qui fait époque dans l'histoire de l'Église russe. « Jusque là, les enfants de l'Église d'Orient, dit un savant prélat (1), n'avaient pas de livre symbolique à eux dans lequel ils pussent trouver en matière de foi, avec quelque détail, une direction donnée au nom de l'Église elle-même, un exposé systématique et une apologie du dogme; ils étaient réduits à se contenter de définitions très-brèves, données par les conciles œcuméniques et locaux, et des règles des saints Pères nommés dans le concile in *Trullo.* Ils devaient ensuite recourir aux autres écrits des Pères, qui ne pouvaient avoir la même autorité. La *Profession de foi* de Pierre Mogila, examinée et ratifiée par deux conciles, celui de Kief en 1640 et celui de Jassy en 1643, puis approuvée par les quatre patriarches œcuméniques et par les patriarches russes Joachim et Adrien, devint le premier livre symbolique de l'Église d'Orient. C'est en 1640 que pour la première fois tous ses dogmes furent exposés en son nom. » Cette pièce historique, outre les nombreuses éditions qui en ont été faites en russe, a été traduite en grec (Amsterdam, 1662); en latin (Leipzig, 1695); et en allemand (Berlin, 1727, et Breslau, 1751). Mogila a encore publié un *Catéchisme* (Kief, 1645), et quelques autres opuscules. De plus, il était poëte et faisait des drames que représentaient les élèves de son académie; parmi ces drames il y en a un, sur la Nativité de Jésus-Christ, qui demeura longtemps populaire. Pce A. G—N.

Hist. de la Hiérarchie russe, III, 786. — *Dictionnaire des Auteurs ecclésiastiques russes.* — N. Gerebtzof, *Essai sur l'Histoire de la Civilisation en Russie.*

MOHADDAT AL HALEBI (*Ibrahim ben-Mohammed ben-Ibrahim*), jurisconsulte et littérateur arabe, né à Alep, vers 1490, mort en 1570, dans la même ville. Il y était grand-mollah et un des piliers de la tradition musulmane hanéfite. Il a écrit : *La Vie et les actions du prophète Mahomet.* Cet ouvrage, en arabe, n'a pas encore été imprimé, tandis que nous en avons une traduction turque, avec un commentaire, par Saïd Ahmed Ylm, sous le titre : *Ferdjimé Sir l'Halebi*, imprimé à Boulak, 1833, 1 vol. Le second ouvrage d'Ibrahim, plus important et qui lui a fait donner son surnom de Mohaddat, ou *le Traditionniste*, est intitulé : *Moulteka el Abhar*, ou *Le Confluent des*

(1) M. Macaire Boulgakof, évêque non-uni de Vinitza. Voy. *Études de Théologie, de Philosophie et d'Histoire;* Paris, 1857, I, 10.

mers. C'est un code universel de droit musulman d'après le rit hanéfite, et qui fait aujourd'hui loi dans tout l'empire Ottoman. Il a été imprimé à Constantinople, 1836, 1 vol. in-4°. Une traduction turque avec un commentaire dans la même langue par Méhémet Mevkoufati a été imprimée à Boulak, 1839, 1 vol. in-fol. Un commentaire arabe, fait par Abderrahman ben-Chéik Mohammed ben-Soléiman, appelé le chéik Zade, a été publié à Constantinople en 1824 et 1825, 2 vol. in-fol. Des extraits du Moulteka ont été faits dans tous les temps. Les plus connus sont ceux d'*Aboul-Hassan Ahmed ben-Mohammed el Kodouri*, natif de Bagdad. Parmi eux les *Institutions du Droit des Gens musulman*, d'après les extraits de Kodouri, ont été publiées par Charles Rosenmüller, en arabe et en latin, dans le premier volume de ses *Analecta Arabica*; Leipzig, 1825. Le *Droit d'Hérédité musulman hanéfite* (d'après Kodouri) a été édité, en arabe et en allemand, par Georges Helmsdörfer; Francfort-sur-le-Mein, 1822, in-8°. Enfin M. Édouard d'Adelbourg, interprète de l'internonciature autrichienne à Constantinople, a publié : *Recueil des Fetvas, ou decisions de la loi musulmane, concernant le contrat de louage, précédé des principes du dit contrat d'après le Moultéka, suivi de tables analytiques*, etc.; Constantinople, 1838, in-4°. D'autres ouvrages en manuscrit de Mohaddat se trouvent aux bibliothèques de Paris, Vienne, Dresde. Berlin et Constantinople. Ch. R.

Hadji-Khalfah, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*. — Hammer, *Catalogue des manuscrits orientaux des Bibliothèques de Vienne et de Berlin*. — Zenker, *Bibliotheca Orientalis*.

MOHALLAL (*Ada ben-Rébiah*), un des plus anciens poëtes arabes, né dans les environs de Diabekr, en Mésopotamie, à la fin du sixième siècle de notre ère, mort vers 620. Fils de Wail, il appartenait à la grande tribu des Bekr, qui vers cette époque avait envahi la Mésopotamie. Le premier il fixa les règles et les mesures de la poésie arabe, qui jusque alors n'avait consisté qu'en vers isolés et composés dans des rhythmes libres, appelés *redchas*. Ses *Kassidets*, ou strophes de trente vers, imitées par son neveu, le célèbre Amroulkaïs, sont devenues le modèle ordinaire des poésies légères. Son *frère, Kolaïb*, ayant été tué par Dchessas, de la tribu des Taghlib, Mohallal se mit à la tête d'une troupe, avec laquelle il usa de représailles avec beaucoup de férocité, malgré les conseils conciliants d'Amroulkaïs, et les offres que firent les Beni-Taghlib de racheter le meurtre de Kolaïb au prix de plusieurs milliers de chameaux. Mais, à l'instigation de Mohallal, cette guerre ne fut terminée que quarante ans après. Ce dernier, du reste, déjà avant la paix avait été assassiné par deux de ses esclaves, fatigués de ce genre de vie. D'après d'autres, Mohallal n'aurait pas succombé à une mort violente. Comme il fut, comme poëte, surpassé par son neveu Amroulkaïs, nous devons probablement dans cette circonstance chercher la cause de ce qu'on n'a pas encore recueilli ses poésies, qui traitent soit des divers accidents de la guerre, dont il fut un des grands meneurs, soit de l'amour des femmes. Ch. R.

Djewhari, *Lexicon Biographicum*. — Hammer, *Histoire de la Litterature arabe*. — Caussin de Perceval, *Les Arabes avant l'Islamisme*.

MOHALLEB. *Voy*. **MAHLEB**.

I. **MOHAMMED** (Arabie et Crimée).

MOHAMMED III (*Aboulcacem al Mahadi*), douzième et dernier imam ou khalife des chiites, de la famille des Alides, né à Samarra, en 871, mort en 970. Fils de l'imam Hassan III, il fut soustrait par sa mère aux recherches du khalife abbasside Motamed, qui voulait le tuer. Selon la tradition ordinaire, il mourut empoisonné. Comme c'est le dernier imam des chiites, il jouit encore aujourd'hui d'une vénération particulière chez les croyants de cette secte, surtout chez les Persans. Il naquit, dit-on, avec le nombril coupé, ce qui fut le signe d'une sagesse prématurée et du don de la prophétie. Persécuté dès sa naissance, il resta dans la caverne où sa mère l'avait caché, jusqu'à la fin de sa vie. Il ne se montra qu'à un très-petit nombre de croyants; il ne communiqua avec les autres qu'au moyen d'un messager, après la mort duquel il disparut. Mais il doit, selon la légende, revenir à la fin du monde et se joindre à Jésus-Christ, pour combattre l'Antechrist et ne faire du christianisme et de l'islamisme qu'une même religion. Alors il portera partout la lumière, manifestera aux nations tous les mystères de l'Écriture, et remplira le monde de justice et de sainteté. Ch. R.

Samakcharis, *Printemps des Justes*. — Ibn al Athir, *Histoire*. — Aboulfeda, *Annales Moslemici*.

MOHAMMED I GHÉRAÏ, khan de Crimée, de la dynastie des Tokhtamychides, né vers 1480 à Baktchisérai, mort en Mingrélie, en 1523. Fils aîné de Menghély Ghéraï I, il continua la carrière belliqueuse de son père, auquel il avait succédé, en 1514. Il fit des guerres heureuses contre les Moscovites, qu'il poursuivit jusqu'à Moscou, ville qu'il était sur le point de prendre, en 1521. Mais il consentit à lever le siége, sous la condition que la Russie lui payerait un tribut annuel. Lors d'une nouvelle expédition en Russie, l'année suivante, il fut repoussé de Riasan par les Russes, qui alors employaient pour la première fois des canons, servis par des Allemands. En 1523, Mohammed Ier périt dans une expédition contre les Dadians, ou princes de la Mingrélie.

MOHAMMED II GHÉRAÏ, khan de Crimée, de la même dynastie, né vers 1550, mort en 1587. Fils de Sahed Ghéraï I, il succéda, en 1577, à son cousin Dewlet-Ghéraï I. Après six ans d'un règne assez calme, ayant refusé de marcher contre les Persans, il fut déposé par les Turcs, en 1584. Il se retira chez les Cosaques,

qui embrassèrent sa cause et lui fournirent une armée pour l'aider à reconquérir le Khanat. Mohammed fut vaincu et tué par les Turcs, dans une rencontre près d'Akhtiar, aujourd'hui Sébastopol, où succomba également son successeur, Islam Ghéraï I.

MOHAMMED III GHÉRAÏ, khan de Crimée, né vers 1575, mort en 1627. Cinquième fils de Dewlet Ier Ghéraï, il succéda à son frère Djany-Beg, en 1623. Il fut, après un règne tranquille et bienfaisant, vaincu et tué par son quatrième frère, Chahyn, qui avait levé l'étendard de la rébellion.

MOHAMMED IV GHÉRAÏ, khan de Crimée, né vers 1624, mort en 1676. Il régna une première fois, après la mort de son frère aîné Bahadour-Ghéraï, de 1640 à 1643. Déposé à cause de son incapacité, il servit pendant douze ans dans les armées de son vaillant cousin, Islam Ghéraï II, qui lui avait succédé. Instruit à cette école, il remonta au trône après la mort d'Islam, en 1655, et gouverna glorieusement la Crimée pendant huit autres années. Il soutint des guerres heureuses contre les chrétiens et les Cosaques, ce qui ne l'empêcha pas d'être déposé une seconde fois. Il se réfugia alors chez les Kalmouks, au milieu desquels il passa le reste de sa vie.

Ch. R.

Siestrenczewitch de Bohusz, *Histoire de la Chersonèse Taurique*. — Schérer, *Histoire de la Petite-Russie*. — Hammer, *Histoire des Khans de Crimée*.

II. MOHAMMED (de l'Inde, de la Perse, etc.).

MOHAMMED Ier (*Djelal ed Daulah, ve djemal el Millah*), sultan de la Perse occidentale, et empereur de l'Inde, de la dynastie des Ghasnévides, né à Ghasna, vers l'an 1007, mort à Daïnar, sur l'Indus, en 1042. Troisième fils du célèbre Mahmoud, fondateur de la dynastie, Mohammed gouvernait depuis 1024 la province de Gourgan, quand, en 1030, il fut désigné par son père pour son successeur. Sommé par son frère aîné, Masoud Ier, de lui céder ses droits, Mohammed refusa, et livra le malheureux combat de Nishapour, où, après avoir été pris, il eut les yeux crevés par ordre de son frère, en 1031. Il passa sa vie en prison, jusqu'à ce que Masoud l'en tira, en juillet 1040, pour le traîner avec lui dans l'expédition qu'il allait faire dans l'Inde. Ses troupes s'étant révoltées sur les bords du Djeloum (ou Acésines), et Masoud ayant été fait prisonnier par elles, Mohammed Ier fut de nouveau proclamé empereur. Son fils Ahmed ayant pénétré dans la prison de Masoud, qu'il égorgea (en 1041), Mandoud, fils de la victime, accourut de Balkh, pour venger cet assassinat. Mohammed ayant confié l'intérim du gouvernement à son fils Namy, alla au-devant de Mandoud, qu'il rencontra près de Daïnar. Ayant essuyé une défaite complète, il fut massacré avec toute sa famille par le vainqueur, qui ne ménagea que deux fils de Mohammed, Abdelrahman et Abdelrahim, qui avaient tâché en vain de sauver Masoud Ier.

Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Ghasnévides*. — Ferishta, *History of the Mohammedan empire in India*.

MOHAMMED II (*Aboul-Modhaffer-Chah Chyrzad Chehab ed Din al Ghoury*), sultan de la Perse et empereur de l'Inde, de la dynastie des Ghourides, né à Ahengeram, vers 1150, mort en 1206, sur les bords de l'Indus. Fils de Sam el Ghouris, il fut associé au trône par son frère Gaïath ed Din, qui lui laissa, en 1171, le Ghasna méridional et l'Indoustan. Après avoir pris, en 1176, le Moulter, et en 1179 Péichaver, il occupa enfin, en 1186, après trois siéges inutiles, la ville de Lahore, et mit fin à l'empire des Ghasnévides. S'étant en 1190 emparé d'Adjmire et de Tiberhind, dans le Rajasthâna, il gagna, en 1192, l'importante victoire du Sursouty, sur les radjahs de Delhi et d'Adjmire, dont l'armée était de trois cent mille chevaux et de trois mille éléphants. Les deux princes ayant succombé, Mohammed laissa cependant leurs domaines à leurs fils. Pendant que son lieutenant Cothb ed Din Aïbek soumettait l'ouest, Mohammed lui-même prit, en 1193, Canoudj et Bénarès, où il renversa toutes les idoles et changea les temples en mosquées. C'est de cette époque que datent la prépondérance de l'islam dans l'Inde et la substitution des divers dialectes hybrides à la langue sanscrite comme langue vulgaire. En 1197 et 1198 il prit encore les villes de Gavalior, Biara, Celindjar, Calpi et Boudaour dans l'Inde centrale. Ayant appris, en 1203, pendant une guerre contre les Kharismiens, la mort de son frère Gaïath ed Din, il s'empara du trône de la Perse, emprisonna les fils de son frère et maltraita ses femmes pour avoir leurs trésors. Puis il reprit la lutte contre les Kharismiens, qui cependant, secourus par les Khitans et le roi de Samarcande, battirent Mohammed. Fait prisonnier, ce dernier dut, pour sa rançon, livrer la forteresse Indoukond. Après avoir écrasé les gouverneurs rebelles de Moultan et de Ghasnah, et avoir abattu, à l'aide de Cothb ed Din Aïbek, la tribu féroce des Djakkars, dans les monts Siwalek, aux sources de l'Indus, il préparait une expédition contre les Khitans, quand il fut assassiné, sur la route de Ghasna, par vingt Djakkars. Comme il n'avait pas d'héritiers mâles, et qué de son vivant il avait partagé ses possessions entre plusieurs gouverneurs de nation turque, Mohammed est resté le seul empereur de l'Inde de sa dynastie. Il avait amassé d'immenses richesses en or et en diamants, pour le transport desquelles il fallut plus de mille chameaux. Prince guerrier et vaillant, il avait toutes les qualités requises d'un conquérant, mais aussi tous les vices d'un despote oriental.

Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Ghourides*. — Agin Akbery, ou *Mémoires de l'empereur Akhbar*.

MOHAMMED III, empereur de l'Inde, de la dynastie des Toghlis, né à Dehli, en 1300, mort

en 1352, sur les bords de l'Indus. Fils de Ghaïat ed Din Toghlouk, il gouverna sous son père le Dékhan, et résida à Déoghir. Après avoir agrandi cette ville, à laquelle il donna le nom de Dantatabad, il fut en 1325, lors de la mort de son père, appelé au trône de Dehli. Les princes du Dékhan ayant profité de son éloignement pour expulser les gouverneurs musulmans, Mohammed transféra le siége du gouvernement à Dantatabad, ville dans laquelle il attira de toutes parts des savants étrangers. Mais les provinces du nord se trouvant amoindries par la concentration du commerce à Dantatabad, le sultan alterna tous les deux ans entre cette ville et Dehli. Affaibli par la malheureuse issue de ses tentatives pour conquérir la Chine, Mohammed perdit encore les provinçes de Moultan, de Pendjab et de Gonzerate. Pendant qu'il se mit en marche vers les rebelles de l'ouest, il mourut sur les bords de l'Indus. Mohammed III avait substitué la monnaie de cuivre à celle d'argent, et triplé tous les impôts. Ch. R.

Mohammed Ferishta, *History of the Mohammedan Power in India.*

MOHAMMED IV, empereur de l'Inde, de la dynastie des Toghlik, né à Dehli, en 1360, mort en 1394, dans la même ville. Fils de Firouz III, il succéda, en 1386, à son père, qui avait abdiqué en sa faveur; mais chassé par les omrahs, mécontents de son administration, il céda sa place à son neveu Toghlouk II. Celui-ci, ayant été assassiné cinq mois après, eut pour successeur son frère Aboubekr, qui après un règne d'un an et six mois dut laisser remonter au trône son oncle Mohammed IV. Les rues de Dehli ayant été ensanglantées pendant ces luttes, Mohammed parvint enfin à rendre quelque repos à l'empire, déchiré si longtemps par les luttes intestines.

MOHAMMED V, empereur de l'Inde, de la dynastie des Saadat ou Séids (descendants du prophète Mahomet), né à Dehli, en 1406, mort en 1443, dans la même ville. Petit-fils de Khizer, fondateur de cette dynastie, il succéda, en 1434, à son oncle Moubarek II. Des révoltes ayant éclaté de toutes parts, le sultan négocia en secret avec eux, pour leur livrer le vizir, qui aspirait lui-même au trône. Ce dernier, qui eut vent du projet, ayant forcé le palais pour assassiner l'empereur, Mohammed, qui était sur ses gardes, le fit saisir et exécuter par ses satellites. Prince dissolu, il mourut, après un règne de dix ans, pendant lequel il avait toujours été le jouet des factions, et surtout de Bahloul Lody, gouverneur du Moultan et grand-vizir. Ch. R.

Mohammed Ferishta, *History of the Mohammedan Empire in India.*

MOHAMMED VI, empereur de l'Inde. *Voir* BABER.

MOHAMMED VII, empereur de l'Inde. *Voir* HOUMAÏOUN.

MOHAMMED VIII (*Adil-Châh*), empereur de l'Inde, de la dynastie afghane ou pâtane des Ferroukis, né à Pattan, vers 1520, mort à Dehli, en 1551. Après avoir aidé à l'expulsion de Houmaïoun et à la fondation de la dynastie afghane, Mohammed intrigua contre son beau-frère Sélim-Châh, second prince de cette dynastie. Sauvé par l'intercession de sa sœur, il fut, en 1549, nommé, à la mort de Sélim, tuteur du jeune Fyrouz IV, dont il était l'oncle. Mais après avoir assassiné son pupille, et enfermé sa sœur, il usurpa lui-même le trône de Delhi, qu'il souilla par toutes sortes d'excès et de crimes. Quand Houmaïoun approchait, pour reconquérir son trône, Mohammed, accablé de l'indignation générale, fut assassiné par ses deux beaux-frères, Ibrahim et Iskander II, qui régnèrent après lui jusqu'au moment où les Grands-Mogols remontèrent au trône de l'Inde.

MOHAMMED IX, empereur de l'Inde. *Voyez* AKBAR.

MOHAMMED X, empereur de l'Inde. *Voyez* DJAHANGUIR.

MOHAMMED XI (CHAH-DJIHAN, *Chéhab ed Din Kosrem*), empereur de l'Inde, de la dynastie des Grands-Mogols, né le 5 janvier 1592, à Lahore, mort à Agra, le 21 janvier 1666. Fils de Djahanguir, il fut d'abord en butte à la jalousie d'une favorite, qui voulut placer sur le trône son propre fils. En 1613 et 1614, il fit une expédition heureuse dans le Dékhan, qu'il soumit entièrement. Accusé bientôt du meurtre de son frère aîné, il se révolta contre son père, et se fit proclamer, le 9 mai 1622, empereur de l'Inde. Battu par l'armée de son père, il se jette en Bengale, puis dans le Béhar. S'étant emparé du palais impérial, il enferma deux de ses frères avec leur famille dans une chambre, dont on mura les portes et les fenêtres. Son père étant mort enfin, le 1[er] février 1628, Châh-Djihan resta maître incontesté de l'empire. De 1631 à 1633 il fit une nouvelle campagne dans le Dékhan, avec cent mille cavaliers et trois cent mille fantassins. L'année suivante il tenta la folle entreprise d'extirper le brahmanisme; mais après quelques meurtres et pillages il en fut détourné par la résistance désespérée des Indous. En 1635 il se jeta en revanche sur les Portugais, dont il ruina entièrement l'établissement sur les rives de l'Hugth, à l'aide des Hollandais et Anglais, charmés d'être débarrassés ainsi de leurs rivaux. Après une heureuse expédition contre les Ouzbeks, auxquels il reprit Balkh, en 1646, il transporta sa résidence à Delhi, où il construisit un nouveau palais, ainsi que le magnifique monument de la sultane favorite, Nouv-Djihan, et la Djamma-Mesdjir, la plus belle mosquée de l'Inde. Après avoir ajouté à son empire le petit territoire d'Assam, et abattu, à l'aide de ses vaillants vizirs Asiph et Mohabet-Khan, la révolte de Malwa, fomentée par Zodi et ses fils, il essuya à la fin de ses jours le sort qu'il avait voulu préparer à son père. Ayant assuré la succession

à son fils aîné, Dara-Chékouh, il vit les trois autres, Mourad, Choudjah et Aurengzeb se combattre et s'allier alternativement, sans avoir la puissance d'y intercéder. Le dernier ayant eu le dessus, Mohammed fut, le 15 juin 1656, arrêté dans son palais, et confiné dans une retraite à Agra, où il vécut encore dix ans, partageant son temps entre des pratiques de dévotion et les entretiens de sa fille *Djihannara*, espèce d'Antigone de l'Inde, qui seule était restée fidèle à son père. Ce prince avait provoqué souvent des discussions entre les docteurs des diverses religions, et dit un jour « qu'il embrasserait la confession de celui dont les livres sacrés, mis sur un bûcher à côté de ceux des autres cultes, resteraient hors de l'atteinte des flammes. » Ch. R.

Hammed ben-Aboulfazl, *Histoire de Châh-Djihan*. — Mohammed Ferishta, *History of India*.

MOHAMMED XII, empereur de l'Inde. *Voy.* BAHADOUR-CHAH.

MOHAMMED XIII (*Férakh-Syr*), empereur de l'Inde, de la dynastie des Grands-Mogols, né vers 1685, à Agra, mort en mai 1718, à Delhi. Fils d'Azem-Khan, et petit-fils de Bahadour-Chah, il administra sous son grand-père le gouvernement du Bengale, dont les habitants ont perpétué la mémoire dans leurs chansons. Son père et ses oncles ayant tous péri dans la guerre contre Moezz ed Din Djihander-Chah, Mohammed abandonna sa résidence de Dacca en 1712, et se mit à Patnah à la tête des mécontents. Proclamé empereur en 1713, il fit son entrée à Dehli, après la défaite et la mort de son oncle Moezz ed Din, en janvier 1714, et choisit pour ministres les deux frères séides Abdallah et Haçan Ali, auxquels il devait le trône. En 1715 il donna à la Compagnie anglaise un privilége qui l'exempta de tous droits d'entrée et de sortie, privilége qui est devenu la première *charte commerciale* des Anglais dans l'Inde. Les chéiks étaient depuis la mort d'Aurengzeb devenus très-remuants ; ils avaient tué trois ou quatre gouverneurs du Lahore : Mohammed envoya contre eux Abdel Samad-Khan, qui força leur chef, Banda, à se rendre à discrétion, à Lohanggar. Ce dernier ayant été envoyé à Delhi, l'empereur le fit décapiter, avec trois de ses fils et trois cents autres chefs chéiks, en même temps qu'il mit à prix la tête de tous ces sectaires. Fatigué de la tyrannie de ses deux ministres, qui ne lui laissaient que l'ombre du pouvoir, Mohammed attendit en 1718 le départ d'Abdallah qui allait chasser du Malwa Nizam el Molouk, prince du Dékhan, pour concerter avec quelques émirs l'assassinat des deux séides. Mais Abdallah ayant proclamé un autre petit-fils d'Aurengzeb, et marché sur Delhi à la tête de trente mille hommes, Mohammed dut accepter les conditions du vainqueur, qui lui donna une autre garde. S'étant ainsi assurés de sa personne, les deux ministres firent crever les yeux à l'empereur. Après avoir été forcé de signer sa déposition, et de reconnaître pour son successeur Rafyah el Dirdjah, son cousin germain, Mohammed, qui avait eu assez de force pour casser le cordon qui devait servir à l'étrangler, succomba le lendemain par l'effet d'un poison. Ch. R.

Mir Gholanm Houcéin, *Mémoires de mon temps*. — Mohammed Aly Hacin, *Autobiographie* (tous deux en persan). — Collin de Bar, *Histoire de l'Inde*. — Sprengel, *Geschichte und Geographie Indiens*. — Gentil, *Mémoires sur l'Indoustan*.

MOHAMMED XIV (*Aboul-Modhaffer Nasser ed Din*), empereur de l'Inde, né vers 1700, à Dehli, mort dans la même ville, le 8 avril 1748. Cousin du précédent, et fils de Khodjista Akhtar Djihan, qui fut un des rivaux de Moezz ed Din Djihandar, Mohammed XIV passa de la prison au trône, après la mort des deux frères Rafyah el Dirdjah et Rafi od Daulah, mis sur le trône après l'assassinat de Mohammed XIII, par les deux terribles séides Abdallah et Haçan Ali, en 1719. Pour en débarrasser enfin l'empire, Mohammed excita contre eux Nizam el Moloukh de Dékhan. Haçan Ali ayant été assassiné à Delhi, l'empereur tua de sa propre main un des neveux de ce dernier. Ibrahim, que, pour se venger, Abdallah avait proclamé empereur, ayant été battu, en 1720, Mohammed fut encore débarrassé, dans la même année, du second séide, mort de ses blessures. Mais le Grand-Mogol ayant laissé les rênes du gouvernement à son confident Khan-Dowran, se vit en butte à la mauvaise volonté de Nizam el Molouk, qui pour se venger à la fois de l'empereur et des Mahrattes, auxquels ce prince avait abandonné le quart de tous les revenus, appela Nadir-Chah. Les Mogols ayant été défaits dans la bataille de Paniput, le 24 février 1739, l'empereur, fut très-bien reçu par Nadir : il croyait en être quitte pour une somme de cinquante millions de contribution et quelques concessions à faire à Nizam el Molouk. Mais son généralissime, Saadet-Khan, nabab d'Audh, ayant excité l'avidité du souverain persan, par le récit de prétendus trésors cachés, Mohammed, confiné dans son harem, dut tranquillement assister au sac de la ville, au massacre de 225,000 habitants et au pillage de ses palais, d'où Nadir, outre deux milliards d'or et argent, emporta le fameux trône du Paon et le célèbre diamant Kohinour. Après avoir donné une de ses filles au fils de Nadir, et cédé au conquérant tous les pays à l'ouest de l'Indus, Mohammed le vit enfin partir. Affaibli, il assista ensuite, sans aucun espoir de vengeance, à la défection d'Ali-verdi-Khan, qui se rendit indépendant dans le Bengale, comme Séifdar Djoung l'avait fait dans l'Audh. En 1745, par un retour de fortune, il s'empara de la personne d'Ali Mohammed, qui avait fondé à l'ouest du Gange le royaume des Rohillas ; mais ces derniers ayant pris Dehli en 1746, il dut élargir son prisonnier et lui céder la province du Sirhind. En 1747, il envoya contre Ahmed Abdallah, fondateur du royaume des Afghans, qui avait pénétré jusqu'à Sirhind, son vaillant fils

Ahmed et son vizir Kamar ed Din. Les Afghans furent repoussés, et Mohammed commença à respirer; mais le confident de ses plaisirs, Kamar ed Dyn ayant succombé dans la bataille, l'empereur, inconsolable, remplit le palais de sanglots jusqu'à sa mort, survenue par un coup d'apoplexie en 1748. Mohammed, qui avait toujours lutté dignement pour la conservation de son empire, est le dernier empereur de l'Inde dans le vrai sens du mot, les autres n'étant plus désormais que les jouets des nababs et puis des Anglais. Ch. R.

Mohammed Ali Hacin, *Mémoires* (en persan). — Gentil, *Mémoires sur l'Indoustan*. — Barchou de Penhoën, *Hist. des Anglais dans l'Inde*.

MOHAMMED AGA-KHAN, souverain de la Perse, de la dynastie du Kadjars, actuellement régnante, né à Isféraïn, en 1737, mort près de Choutché, sur les bords de l'Araxe, le 14 mai 1797. Second fils de Mohammed Haçan-Khan, qui avait gouverné le nord de la Perse, il fut, à la mort de son père, en 1758, pris, avec quatre de ses frères, par Kérim-Khan, souverain de la Perse méridionale, qui le rendit eunuque. Resté en otage à Chiraz, Mohammed-Aga, lors de la mort de Kérim, en mars 1779, s'évada, et retourna dans la province d'Asterabad, qu'il enleva à son frère aîné Mourteza Kouli-Khan. Il y ajouta encore le Masandéran et le Ghilan, mais se vit enlever l'Asterabad et le Damegan par Ali Mourad-Khan, souverain de la plus grande partie de la Perse. Ce dernier étant mort en janvier 1785, Mohammed-Aga reconquit toutes les provinces perdues, auxquelles il ajouta même le Khouzistan et l'Adzerbaïdjan, avec les deux capitales de Téhéran et d'Ispahan. Délivré, en 1789, d'un autre compétiteur, Djafer-Khan, qui avait jusque alors gouverné à Chyraz tout le reste de la Perse, il ne devint cependant maître unique du pays qu'en 1793, lors de la mort du vaillant Loutf Ali-Khan, fils de Djafer. Puis, s'étant tourné vers le nord, il conquit la Géorgie, dont le prince chrétien Héraclius, autrefois tributaire de la Perse, s'était, en 1783, reconnu vassal de la Russie. Après l'avoir battu près d'Érivan, en 1795, et saccagé sa capitale, Tiflis, il soumit tout le Chirvan et le Daghestan. En 1796 enfin Mohammed-Aga incorpora à la Perse encore une province, qui en est séparée aujourd'hui, le Khoraçan, gouverné alors par un vieillard aveugle et infirme, Chah-Rokh II, petit-fils de Nadir-Chah, qu'il fit expirer dans les tortures, pour avoir ses trésors. Une armée russe, sous les ordres du comte Valérien Souboff, ayant, sur ces entrefaites, envahi le Daghestan et le Chirvan, et se préparant à entrer en Géorgie, Mohammed-Aga passa l'Araxe, en mars 1797, et marcha sur les traces de l'armée russe, qui, du reste, avait déjà été rappelée par le nouvel empereur Paul Ier. Au milieu de ses vastes projets, qui tendaient, après avoir rejeté les Russes au delà du Caucase, à attaquer la Porte Ottomane, le souverain de Perse fut assassiné dans son camp de Choutché, par un de ses généraux, Sadek-Khan Chakaky, qui essaya ensuite, mais en vain, de disputer la couronne au successeur de sa victime, le fameux Feth Ali-Chah. Mohammed-Aga, sans prendre le titre de chah, régna sur la plus grande partie de la Perse et transporta, en 1785, définitivement à Téhéran le siége du gouvernement. Féroce tyran, qui avait fait aveugler et rendre eunuques presque tous ses parents pour « se créer en eux, disait-il, une famille à son image », ce prince était, d'un autre côté, doué de grands talents militaires et politiques. C'est auprès de lui que se rendirent, en 1796, les naturalistes français Brugnière et Olivier, avec une mission diplomatique. Ch. R.

Ahsan at Tewarikh, ou *Histoire de la famille des Kadjars*. — *Maasiri Soultanyeh*, Id.

MOHAMMED BEN-THAHER, sultan de la Perse, de la dynastie des Thahérides, né à Hérat, vers 840, mort en novembre 896, près de Bagdad. Fils de Thaher II, il succéda à son père, en 862, avec l'agrément du khalife, dont il devint, en 867, *al charta*, ou lieutenant général. Excellent poëte et musicien, il négligeait les affaires de l'État pour se vouer à ses études favorites. En 868 il perdit Hérat et Fouchendj, pris par Yacoub ibn-Laïth, fondateur de la dynastie des Soffarides, dans le Khoraçan; en même temps Dilem et Tabaristan, sur la mer Caspienne, tombèrent au pouvoir d'un autre chef de dynastie, Haçan ben-Zéid, de la famille des Alides. Mohammed « dormait toujours »; et quand il se réveilla, il s'était par son incurie aliéné tous ses serviteurs, au point qu'il dut abandonner, en août 873, sa capitale, Nichapour. Ayant été fait prisonnier par Yacoub, il recouvra sa liberté, en 878, lors de la défaite de Yacoub, à Vaseth, tandis que son fils Houcéin occupait Nichapour et essayait de reconquérir les possessions paternelles. Nommé gouverneur de Bagdad en 878, il fut destitué en 880, à l'instigation d'Amrou, fils de Yacoub, qui avait repris Nichapour sur Houcéin. Mohammed et son fils Houcéin, derniers princes de cette dynastie, moururent dans l'obscurité. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Thahérides*. — Hammer, *Histoire de la Poésie arabe*.

MOHAMMED HAÇAN-KHAN, souverain de la Perse septentrionale, et fondateur de la dynastie des Kadjars, actuellement régnante en Perse, né à Recht, dans le Masandéran, en 1717, mort à Ispahan, en 1758. Fils de Feth Ali-Khan, gouverneur du Masanderan, qui, vers 1728, avait succombé, victime de la jalousie de Nadir-Chah, il fut en 1737 nommé, par ce dernier, gouverneur d'Asterabad, et commanda en cette qualité en 1743 un corps d'armée contre les Turcs, devant Mossoul. Ayant levé l'étendard de l'indépendance après la mort de Nadir, Mohammed Haçan-Khan soumit à son pouvoir les provinces de Ghilan et de Masandéran, en 1750.

Prenant le parti de Chah-Rokh et d'Ibrahim, neveux de Nadir, contre Ismael-Sofi, défendu par Aly Merdan et par Kérim-Khan, Mohammed Haçan occupa et perdit alternativement la cité d'Ispahan contre le dernier, au pouvoir duquel il tomba enfin, après des luttes sanglantes, livré par un traître, dans l'Asterabad, en 1758. Conduit dans la capitale de la Perse, il eut la tête tranchée. Ch. R.

Tarikhi Djehan Ara, ou *Histoire des Kadjars*, par Mohammed Sadik Marwazi. — *Risalet i Tadabirchâh va-vezir*, id.

MOHAMMED-SULTAN (*Mirza*), sultan de la Perse, de la dynastie des Timourides, né à Hérat, en 1418, mort en 1452, près d'Esféraïn. Arrière-petit-fils du grand Tamerlan et second fils de Baïsankor Mirza, il reçut, en 1442, de son aïeul Chah-Rokh le gouvernement de l'Irak-el-Adjemi, qui lui fut bientôt repris, à cause de sa mauvaise administration, excepté Casvine et Soultanieh. Irrité de cet affront, Mohammed prit Hamadan, et tourna ensuite ses armes contre son grand-père, Chah-Rokh. Après avoir occupé encore Ispahan, en 1445, il dut lever le siége de Chyraz, apanage de son cousin Mirza Abdallah, lors de l'approche de son grand-père, qui, en 1446, s'était mis lui-même à la tête de son armée. Chah-Rokh étant mort en 1448, et son fils aîné Oulough-Bey ayant abandonné en 1450 toute la Perse orientale à ses cousins et petits-neveux, Mohammed rentra dans Ispahan, ville où il élut le siége de son gouvernement. Après avoir vaincu Abdallah, il occupa rapidement tout l'Irak, le Farsistan et le Kerman. Ayant ensuite engagé la lutte pour le Khoraçan avec ses frères Ala ed Dewlet et Babour Mirza, il fut, après des chances variées, vaincu, en janvier 1452, près d'Espéraïn par ce dernier, qui le fit mettre à mort le lendemain. De son vivant, il avait cédé l'Adzerbaïdjan à son beau-père, Djihan-Chah, prince des Karakoïounlus, ou Turcomans du Mouton-Noir, qui, après la mort de Mohammed, parvint à s'emparer aussi de tout le reste de la Perse occidentale.

Ch. R.

Raschid ed Din, *Histoire des Mogols de Perse*.—Hammer, *Histoire des Ilkhans*. — Quatremère, *Vie de Chah-Rokh*, etc.

MOHAMMED BEN-HANEFIEH (*Ibn al Wassi*), imam alide et chef de secte musulmane, né à La Mecque, vers 640, mort en 700, à Médine. Troisième fils du khalife Ali, il n'a pas été compté parmi les douze imams orthodoxes, parce qu'il n'avait pas pour mère la fille de Mahomet, Fatimeh, mais une esclave indienne. Le khalife Abdallah, fils de Zobéir, s'étant mis à la tête des Alides, en 680, Mohammed fut nommé chef par une autre partie de ces sectaires. Arrêté, malgré ses protestations pacifiques, par ce rival, en 685, il fut délivré par 700 cavaliers dévoués, qui auraient tué Abdallah sans l'intercession généreuse de Mohammed. Le parti d'Abdallah ayant été exterminé par le khalife ommaïade Abdel-Melek, Mohammed fut proclamé *mahdi*, ou messie, par le fameux général Mokhtar. S'étant retiré avec quatre mille de ses sectateurs sur le mont Rodhvan près de Médine, il y mourut vers 700, quoique ses adhérents prétendent qu'il est encore vivant et qu'il est le mahdi promis par Mahomet. Cette qualification est donnée par les autres chiites à l'imam Mohammed III (*voir* cet article), tandis que le nom de Mohammed ibn-Hanefieh a été à son tour pris par un chef carmathe, prétendu messie. Ses fils Ebou-Hischam Abdallah et Haçan, fondateurs d'autres sectes, étant restés sans postérité, léguèrent leurs prétentions à l'imamat à Mohammed ben-Ali, ancêtre de la famille des Abbassides. Ch. R.

Hammer, *Histoire de la Littérature arabe*. — Chah-Ristani. *Sectes religieuses de l'Orient*.

MOHAMMED BEN-KERRAM, fondateur de secte musulmane, né à Serendj, dans le Sedjestan, vers 820, mort en 868, à Jérusalem. Après avoir enseigné dans sa ville natale, il vint en Khoraçan, où il fréquenta un ermite célèbre, Ahmed ben-Harb, qui l'engagea à visiter la Caaba. De retour en Khoraçan, après un séjour de cinq ans à La Mecque, il enseigna sa nouvelle doctrine à Nichapour. Ayant été emprisonné par Mohammed ben-Thaher, prince de la dynastie des Thahérides, il se réfugia à Jérusalem, où il mourut. Il est le fondateur de la secte des *anthropomorphistes*, ou *mochébihés*, qui entendent au pied de la lettre tous les passages du Koran, où des actions humaines et des membres semblables à ceux du corps humain sont attribués à Dieu. Cette secte se divise en douze branches; une d'elles, qui a été la plus formidable, a pour auteur *Babek el Khorremi*, qui amalgama le système de son maître avec les doctrines socialistes de Mazdak. Ch. R.

Chah-Ristani, *Sectes religieuses de l'Orient*, éd. par Cureton.— *Wiener Jahrbücher der Literatur*.— Döllinger. *Die Religion Mahomets*.—Abouléda. *Annales Moslemici*.

MOHAMMED AL DARAZI ou *Dorsi* ou DRUZI (*Nouchtéghin ben Ismaïl al Bokhari*), un des fondateurs de la secte des Druses, né aux environs de Bokhara, vers 960, mort en Égypte, vers 1019. Fils d'un Turc et d'une femme tartare, il arriva vers 1010 en Égypte, où il fut converti à la doctrine de Hakem al Mokanna par Ali ben-Ahmed Habba. Cette doctrine admettant l'incarnation successive de la divinité dans diverses personnes, Mohammed al Darazi fut le premier qui représenta le khalife fatimite Hakem, régnant alors en Égypte, vers 1010, comme la dernière de ces incarnations, et comme la métempsycose de Hakem al Mokanna. Il composa un livre dans lequel il établit la série de ces incarnations depuis Adam. Il s'empara ainsi de l'esprit du khalife, qui le gardait près de lui, lui abandonnant la conduite des affaires, et l'élevant au plus haut rang, de sorte que les vizirs, les commandants des troupes et les serviteurs civils du sultan n'obtenaient aucune

décision que par son entremise. Darazi fit paraître le livre qu'il avait composé, et le lut dans la mosquée du Caire. Le peuple l'ayant entendu, se jeta sur lui, pour le tuer; Darazi parvint à se sauver. Hakem désapprouva ostensiblement la conduite de Darazi; mais il lui fit donner secrètement de l'argent et l'engagea à répandre sa doctrine parmi les montagnards de la Syrie. Darazi, ayant suivi ce conseil, alla porter son livre aux habitants de ce pays, auxquels il enseigna le dogme de la métempsycose et recommanda de reconnaître Hakem, en leur distribuant en même temps de l'argent et leur permettant l'usage du vin, la fornication et l'inceste, et en les autorisant à s'emparer des biens de ceux qui refuseraient de recevoir les nouvelles doctrines et à répandre leur sang. La permission de l'inceste, si souvent reprochée aux Druses, n'ayant été donnée que comme un moyen de prosélytisme, ne figure pas comme une règle dans leurs livres. Du reste, Mohammed Darazi étant revenu en Égypte, où il se posa comme imam à côté de Hamza al Hadi, qui passait pour le grand chef de la secte, fut sommé par ce dernier à le reconnaître comme seul imam et *saïf ed din* (gloire de la religion). Hamza ayant en outre reproché à Darazi son unitarisme, d'après lequel ce dernier n'avait pas su distinguer dans Hakem le côté humain d'avec le côté divin, Mohammed continua avec son disciple Berdaï à se donner comme seul imam orthodoxe, et arbora le drapeau de la révolte. Dans la lutte qui eut lieu, il fut vaincu, en 1019, par son adversaire. Il s'était donné le titre spécial d'*Appui, de directeur et de vie de ceux qui se soumettent*. Ch. R.

Aboul-Mahasen, *Biographie Arabe*. — Worbs, *Geschichte der Drusen in Syrien*. — Ruhs. *Die Assassinen*. — De Sacy, *Histoire des Druses*. — *Repertorium für biblische Literatur*, vol. XII. — *Journal de la Société Asiatique de Paris*. — *Idem de la Société Asiatique de Londres*.

III. MOHAMMED écrivains, savants, poètes, etc. (par ordre chronologique).

MOHAMMED BEN AL AWAM (*Abou-Zakariah Yahiah al Ichbili*), agronome arabe de l'Espagne, mort en 1155 de J.-C., à Aljarafe, près de Séville. Possesseur d'un grand domaine, qu'il exploita, il y expérimenta divers modes de culture indiqués dans une foule d'écrivains chaldéens, arabes, grecs, latins, etc., dont il avait étudié les écrits. Il consigna le résultat de ses propres observations dans l'extrait qu'il fit du *Traité d'Agriculture nabatéenne*, attribué au Khaldéen Kouthaïa, et traduit en arabe au dixième siècle par Ibn-Wahchiyah. Mohammed Awam a exclu de son abrégé toutes les choses théologiques, qui sont en revanche devenues, dans les temps modernes, le sujet de vives discussions. Le résultat futur de ces recherches doit naturellement jeter un grand jour sur le lieu de provenance de l'original et nous éclairer sur le point de savoir si c'est là un traité d'agriculture des Phéniciens, ou des Khaldéens, ou des chrétiens de Saint-Jean appelés Mandaïtes, ou enfin de la tribu arabe appelée communément Nabatéens. L'ouvrage de Mohammed a été publié en arabe, avec une traduction espagnole, par Jose Antonio Banqueri, sous le titre : *Kitab al Felahat*, ou *Libro de Agricultura*; Madrid, 1802, 2 vol. in-fol. Ce traité atteste le haut degré de perfection auquel les musulmans d'Espagne avaient porté l'agriculture et le système des irrigations. Ch. R.

Journal Asiatique, 1838. — Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana*. — Chwolson, *Das Buch der Nabataeischen Agricultur*; Saint-Pétersbourg, 1858.

MOHAMMED KAZVINI (*Abou-Abdallah Abou-Yahiah Emad ed Din Ansari*), encyclopédiste arabe, né à Kazvine, vers 1220, mort à Hillah, près de Babylone, en 1283. Il était kadi de cette dernière ville, et passe pour être le Pline de l'Orient. Il a écrit : *Aldjaïb al makloukhat ve Kharaïb al Masnouhat*, ou *Merveilles de la Nature et singularités des choses créées*. C'est un traité général de cosmographie et d'histoire naturelle, dont un extrait a été donné sous le nom de *Aldarar Almantekhat ben-Adjaïb, etc.*, ou *Perles choisies des Merveilles de la Nature*, etc., par *Abou-Zakariah ben-Mohammed ben-Mahmoud Kazvini*, compatriote et peut-être parent de notre Mohammed Kazvini. L'ouvrage principal existe en trois manuscrits à la Bibliothèque impériale de Paris, qui en possède aussi une traduction persane en manuscrit. Sous le titre d'*Extraits du Livre des Merveilles de la Nature*, de Chézy en a traduit quelques chapitres en français; Paris, 1805, in-8°. Le second ouvrage de Mohammed Kazvini est le *Kitab athar aldjaïb Alboldan*, ou *Traité des Merveilles des Régions*, ouvrage géographique très-étendu, dont un troisième *Kazvini* a fait un abrégé persan, sous le titre de *Nashat al Khaloub*. Des extraits de l'original arabe ont été publiés sous le titre de : *Specimen ex Alkazuini regionum mirabilibus* (anonyme); Copenhague, 1790, in-4°. Sous le titre d'*Erschad fi akhbar Kazvin*, Mohammed Kazvini a encore écrit une histoire de sa ville natale, attribuée par Hadji-Khalfah à un auteur nommé Khalili. Ch. R.

Aboul Mahasen, *Biographie Orientale* (en arabe, manuscrite). — Hadji Khalfah, *Lexicon Bibliographicum et Encyclopædicum*.

MOHAMMED AL DJOHNI (*ben-Albarezi*), poëte et rhéteur arabe, né à Hamath, vers 1290, mort à Fostat, en Égypte, vers 1350. Il fut chef des scribes du gouvernement des sultans mamelouks au Caire. A l'imitation du célèbre poëme mystique intitulé *Borda*, Mohammed al Djohni a composé, vers 1324, le *Bediyet* (Chose excellente ou admirable), autre poëme, également en l'honneur du prophète Mahomet. Il en existe deux exemplaires manuscrits à la Bibliothèque impériale de Paris, sous les numéros 1381 et 1382. On y trouve aussi un commentaire sur le

poëme appelé *Takdim*, et rédigé par *Taki ed Din*. D'autres manuscrits de ces deux ouvrages existent à la bibliothèque Bodleyenne d'Oxford ainsi qu'à l'Escurial.

MOHAMMED AMASI (*Ben-Cacem*), biographe arabe, né en 1460, à Amasie, sur la mer Noire, mort dans la même ville, vers 1520. Il est auteur d'un livre intitulé : *Raud al Khiar*, ou *Jardin des Gens de Bien*. C'est un abrégé de la célèbre biographie des docteurs arabes publiée par Samakchari, sous le titre de *Rebi al Abrar*, ou *Printemps des Justes*. Ch. R.

Hadji-Khalfah, *Lexicon Bibliographicum et Encyclopædicum.*

MOHAMMED CARAMANI, surnommé NI-CHANI, grand-vizir et poëte turc, né en 1436, à Laranda, en Caramanie, mort en 1481, à Constantinople. Descendant du fameux poëte persan Djelal ed Din Roumi, et neveu des derniers princes de Caramanie, il s'attacha aux sultans ottomans. Après avoir étudié à la *medressé* de Mahmoud-Pacha à Constantinople, il fut placé dans les bureaux du réïs-effendi par Mahomet II. C'est là qu'il était chargé surtout des missives diplomatiques échangées avec les souverains de Perse. Plus tard, nommé gouverneur de Roumélie, il fut enfin en 1477 appelé au grand-vizirat. Sa mort arriva la même année que celle de son protecteur. Mohammed fut massacré dans une révolte de janissaires. C'était un poëte distingué en persan et en turc. Son *Divan turc* a été publié sous le nom de *Divan de Nichâni* (ce fut son surnom de poëte), à Boulak, en 1841. Ch. R.

Hammer, *Histoire de la Poésie turque.*

MOHAMMED-CHAH KAZVINI (*Ben-Mohammed*), médecin et poëte turc, né à Kazvine, dans l'Adzerbaïdjan, vers 1460, mort en 1520, à Constantinople. Descendant d'une ancienne famille souveraine de Kazvine, il s'était, dans sa jeunesse, attaché à Mahomet II, sultan ottoman. Nommé médecin principal de son successeur, Bajazet II, il fut enveloppé dans une intrigue tendant à faire déposer cet empereur et à le remplacer par son fils aîné, Sélim Ier. Destitué par Bajazet II, il fut réintégré dans sa charge de médecin et de confident de l'empereur par Sélim Ier. Outre ses poésies persanes, assez médiocres, Mahomet Kazvini a écrit : *Traité de Médecine*, en turc, dédié à Bajazet II ; ce traité n'a pas encore été imprimé. Il a ensuite traduit du persan en turc les *Biographies des poëtes du Dchagataï et de la Perse orientale*, par Ali Chyr, sous le titre de *Medjalis-en-nefis*, ou *Précieux Cercles de Société*. Cette dernière traduction a été insérée dans la grande anthologie poétique turque, intitulée *Le Vaisseau des Poëtes*, et qui, contenant, outre les biographies d'Ali Chyr, celles de Dewlet-Chah et de Sam Mirza, a été imprimée au Caire, 1828, in-4°.

Hammer, *Histoire de la Poésie turque.* — Zenker, *Bibliotheca Orientalis.*

MOHAMMED BEN-AYAS (*Chems ed Din ben-Ahmed al Misri al Hanefi*), historien et géographe arabe, natif de l'Égypte, vivait au commencement du seizième siècle de notre ère. Il a écrit : *Bedayet at Tzohour fi wecayet ad Dohour*, ou *Miracle des Splendeurs sur les Merveilles du temps*, chronique en 37 livres, qui contient la description des choses remarquables de l'Égypte ainsi que l'histoire de ses rois et la biographie de ses hommes célèbres ; — *Mashak al Azhar fi adjaïb al Akthar* (Parfum des Fleurs, ou Merveilles des Contrées), qui est une géographie de l'Asie et de l'Afrique, renfermant de curieux détails, surtout sur les oasis et sur l'Égypte. Langlès en a donné des extraits dans le tom. VIII des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*, tandis que trois fragments s'en trouvent traduits par Kremer dans *Sitzungsberichte der Wiener Academie der Wissenschaften*, tom. V, 1850, p. 80 et suiv. Ch. R.

Hadji-Khalfah, *Lexicon Bibliographicum et Encyclopædicum.* — *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibl. imp.* — *Compte rendu des Séances de l'Acad. des Sciences de Vienne.*

MOHAMMED ABOU-SOROUR (*al Siddiki*), historien arabe, né vers 1580, à Asker, en Égypte, mort vers 1630, au Caire. Il descendait du khalife Abou-Bekr, et était lui-même imam d'une des mosquées du Caire. Il a écrit une *Description de l'Égypte*, abrégée surtout de l'ouvrage de Makrizi, sous le titre : *Kethf al Azhar min al Khithath wa al Atsar* (Récolte de Fleurs dans les Sciences topographiques et historiques), et divisée en 34 chapitres ; — *Fedhail chehri-ramadhan* (Traité des Mérites du mois de Ramadhan) ; — un *Précis historique depuis la création du monde jusqu'en* 1032 de *l'hégire* (1622 *de J.-C.*) : cet ouvrage est disposé par dynasties ; mais son excessive concision le rend d'un faible intérêt ; son vrai titre est : *Oyoun al Akhbar wa nozhat* (Sources de l'Histoire et amusements de l'esprit). Ch. R.

Hadji-Khalfah, *Lexicon Bibliographicum et Encyclopædicum.*

MOHAMMED ALI TAZMÂZI, littérateur hindoustani, vivait dans le dix-septième siècle. Il a écrit : *Tezkeri*, ou *Biographie des Poëtes indoustanis* ; — *Abrégé du Chah Nameh de Firdousi*, traduit en prose hindoustanie sur l'abrégé persan de cet ouvrage, intitulé *Chamchir Khâni*, et composé par Tavakkoul-Bey, au seizième siècle. Cet ouvrage contient, en outre, des anecdotes sur toutes les personnes célèbres mentionnées par Firdousi avec leur histoire succincte. Il a été en partie reproduit par James Atkinson dans *Chah Nameh, translated and abridged in prose and verse*, avec des notes ; London, 1833, in-8°. Le manuscrit complet des ouvrages de Mohammed Tazmâzi se trouve dans la bibliothèque de la Société Asiatique de Calcutta. Ch. R.

Zenker, *Bibliothèque Orientale.* — Garcin de Tassy, *Histoire de la Littérature hindoustanie.* — M. Mohl, *Traduction de Firdousi.*

MOHAMMED HAÏREDJI (*Nour ed Din Abdallah*), médecin hindoustani, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était médecin principal de Chah-Djihan, empereur de l'Inde, de la dynastie des Grands Mogols, qui le chargea de la rédaction d'un livre magistral dans les trois principales langues de son empire. C'est d'après ces ordres que Mohammed Haïredji a écrit *Alfaz al Adwiyah*, ou *Matière médicale*, en arabe, persan et indoustani. Cet important ouvrage a été publié dans ces trois langues, avec une traduction anglaise par Francis Gladwin; Calcutta, 1753, in-4°. Ch. R.

Abdel Hamed Labouri, *Histoire de Chah-Djihan*, ou *Padschah Nameh*.

MOHAMMED ALI HAZIN, littérateur persan, né à Ispahan, en 1691, mort en 1779, à Bénarès. Après avoir étudié dans sa ville natale, il fit de longs voyages, surtout pour échapper aux persécutions religieuses de Nadir-Chah. Après s'être établi à Bénarès, il tenait dans sa maison une espèce d'académie littéraire, dans laquelle, tolérant comme il était, il admettait indistinctement des Européens, des Indous et les Moslims des différentes sectes. Il a laissé des *Mémoires* en persan, 1 vol. in-8°, imprimé à Bénarès, qui, outre le récit de ses voyages en Arabie, en Perse et dans l'Inde, renferme des documents curieux sur la littérature contemporaine de l'Inde et de la Perse. William Ouseley a inséré dans le tom. II de ses *Oriental Collections* quelques fragments de ces mémoires. Mohammed a en outre laissé des *Poésies persanes*, en deux forts vol. On y remarque quelques violentes satires contre Nadir-Chah. Ch. R.

Peshtret, ou *Biographie Persane*. — Mirza Masandarani, *Vie de Nadir-Chah*. — Mir Gholam Houcéin, *Histoire de son époque*.

MOHAMMED RAFI SAUDA (*Meliki chouara ef Hindi*), un des plus célèbres poëtes hindoustanis, né en 1700, à Delhi, mort à Lakhnow, en 1780. Il passe à la fois pour le Juvénal et le Tibulle de l'Inde. Précepteur du Grand-Mogol et des vizirs, il était revêtu de charges militaires et accompagnait ses maîtres dans leurs campagnes. Le trône du Grand-Mogol étant devenu le jouet de tous les voisins, Sauda fut appelé à Lakhnow par le nabab d'Audh. Il a écrit une *Kallyat*, ou *Divan*, qui est en manuscrit à la bibliothèque de Calcutta. On en a tiré, en 1802, un choix très-incorrect, réuni en un vol. in-4°, sous le titre d'*Intikhab i Kallyat*. Une édition complète devait paraître à Calcutta, 1803, 3 forts vol.; mais il n'en a paru que le premier volume. Aucune de ces collections, toutes incomplètes et incorrectes, ne contient les élégies de Sauda, conservées dans la bibliothèque du Nizam d'Hyderabad sous le titre de : *Márâci i Mirza Râfi*. Ch. R.

Gholam Houcéin, *Histoire de mon temps*; — Garcin de Tassy, *Histoire de la Littérature hindoustanie*.

MOHAMMED TAQUI, biographe et poëte hindoustani, né à Agra vers 1730, mort à Lakhnow, vers 1803. Parent de la maison royale d'Audh, il vécut successivement à Delhi, Agra et Lakhnow. Il était le poëte de la cour du nabab, et donnait des séances régulières hebdomadaires de poésie hindoustanie (*rékhas*). Il a rédigé pendant quelque temps, de 1783 à 1800, le *Gulschan i Hind* (Jardin de l'Inde), recueil littéraire périodique. Il a publié un divan sous le titre de *Kalliyat*; Calcutta, 1801, 1,085 pages, grand in-4°; et la *Nikat as Schoara*, ou *Biographie abrégée des Poëtes hindoustanis* (en manuscrit dans la possession de Gore Ouseley). Son style est un modèle de pureté.

MOHAMMED ZEMÂN YÂR, poëte hindoustani, natif du Dékhan, a vécu à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. Il a écrit le *Quissa i Déli Náma*, ou *Histoire du Palanquin*. C'est un poëme érotique, qui représente sous une forme dramatique, sauf le dénouement, toute l'histoire d'Héro et de Léandre. Ch. R.

Alexandre Dow, *Histoire du Dékhan*. — *Journal de la Société Asiatique*.

MOHAMMED HAÏDAR BAKSH (*Saïd Bakschâni*), poëte hindoustani, né dans les environs de Ghâzipour, vers 1750, mort à Delhi, vers 1816. Il a enrichi la littérature hindoustanie d'une foule de traductions des chefs-d'œuvre de la littérature arabe et persane; telles sont : *Totá Kahani*, traduction ourdoue du *Touti-Nameh*, ou des *Contes d'un Perroquet*, roman persan en prose, entremêlé de vers, par Nakchali, qui l'a imité lui-même d'un poëme sanscrit de ce nom; la traduction de Mohammed Haïdar fut publiée à Calcutta, 1802; des exemplaires se trouvent à la bibliothèque de Berlin; — *Araïsch i mahfil*, ou *L'Ornement de l'Assemblée*, traduction hindoustanie en prose et en vers du roman persan de *Hatim Taï*, héros national, publiée à Calcutta, 1803, sous le titre de : *Quissa i Hatim Taï*; — *Gul i Magfirat*, ou *Rose du Pardon*, traité en prose et en vers, sur les principaux martyrs musulmans, de Mahomet à l'imam Houcéin, traduit sur divers ouvrages arabes et persans; il n'a pas été imprimé; — *Gulzâri Dânisch*, ou *Jardin de la Science*, traduction en prose et en vers du *Bahar Dânisch*, ou *Livre des Contes et des fables*, en persan; — *Tarikhi Nâdiri*, ou *Histoire de Nadir-Chah*, traduite du persan de Mirza Mohammed Masanderani; — *Abrégé du Chah Námeh* de Firdousi, en hindoustani, qui se trouve en manuscrit dans la bibliothèque de la Société Asiatique de Calcutta; — *Quissa i Bahram Heft Hikayet* (Histoire de Bahram, ou les sept récits), traduction hindoustanie du *Heft Peiker*, ou des *Sept Images*, célèbre poëme persan de Nisami, en manuscrit à la bibliothèque de la Société Asiatique de Calcutta.

MOHAMMED HAÏYAT HASRAT (*Haibat Ali Khan*), poëte hindoustani, né à Pourouya, dans le Bengale, vers 1730, mort en 1806, à Morchid-

abad. Attaché à divers nababs du nord de l'Inde, il est mort au service de Moubarek Ali-Khan, gouverneur du Bengale. Il a laissé un *Divan*, ou *Recueil de Poésies*, de deux mille pièces, ainsi qu'une traduction hindoustanie, toute en vers, du fameux *Livre du Perroquet*, sous le titre : *Quissa i Tutli Nameh*.

MOHAMMED IBRAHIM MIYÂN, poëte indoustani, né à Bidjápour, dans le Dékhan, en 1780, mort vers 1845, à Madras. Il habitait cette ville, vers 1824, en qualité de *jemindar*, ou commandant de cavalerie cipaye; il était en même temps *munshi*, ou professeur d'indoustani. Sous le nom de *Dékhan Arayan*, ou *Collyre du Dékhan*, il a traduit en dakhni (hindoustani du Dékhan), l'*Anwâri Sohaïli*, version persane des célèbres fables de Pidpaï, espèce de version interlinéaire, à laquelle il a ajouté un dictionnaire des mots particuliers au dakhni, expliqués en ourdou. Cette traduction, avec le vocabulaire, a été publiée sous le titre de *Dakhnee Unwariee Soheïlee*, à Madras, 1824, in-fol. Ch. R.

Annales du Collége du Fort-William. — Garcin de Tassy. *Littérature hindoustanie*.

MOHAMMED HACHEM ISPAHANI (*Hadji*), docteur parsi, né à Ispahan, vers 1790, mort à Bombay, vers 1846. Il était de son vivant mollah de la secte des rasmiens, ou vieux parsis orthodoxes. On a de lui deux écrits, qui ont fait connaître des faits curieux, touchant les restes des Parsis, ou adorateurs du feu, à Bombay. Dans l'intérêt de sa secte, Mohammed a écrit, en persan et en anglais: *Kathib fi bilan Asbat al Kabiseh*, ou *Selections from the Mohammed'on History, forming a perfect illustration at the present theological discussion of the Parsees;* Bombay, 1827, in-fol. (lithograph.). Mohammed Hachem s'y attache surtout à prouver que l'ancienne ère intercalaire persane est de la plus haute antiquité et contemporaine de Zoroastre, tandis qu'elle daterait seulement de Yezdedjerd III, dernier roi sassanide, d'après les adhérents des autres sectes parsis chahinchahiens, kodmiens, et chourigariens. En réponse aux livres des parties adverses, Mohammed a composé l'écrit le *Dafakh al Hazl*, ou Réfutation de l'ouvrage de Moulla Firouz, de la secte des chourigariens, intitulé *Ressaua mousoumal badallah*, etc.; Bombay, 1832, in-4°. Ch. R.

Zenker, *Bibliotheca Orientalis*. — Spiegel, *Chrestomathia Persica*. — Spiegel, *Zendgrammatik*. — Ideler, *Chronologie*.

MOHAMMED, BEN-DJAFAR. *Voy*. ALBATENIUS.

MOHAMMED BEN-WAHAB. *Voy*. WAHAB.

MOHEDANO (*Antonio*), peintre et poëte espagnol, né à Antequera (Andalousie), en 1561, mort à Lucena, en 1625. Il fut l'un des premiers élèves de Pablo de Cespedès lorsque ce grand maître ouvrit une école à Cordoue, en 1577. Il fit de rapides progrès dans le dessin, et préféra la peinture à fresque à celle à l'huile; la première convenait mieux à son étonnante facilité; elle lui procura la prééminence dans ce genre sur tous les artistes de son temps. Il était très-heureux dans ses compositions, ménageait bien ses groupes et ses contrastes, savait donner un beau caractère à ses personnages, du grandiose à ses formes. Il a laissé des preuves de son talent dans les quatre grands tableaux qu'il peignit pour le couvent de Saint-François et dans les fresques qu'il exécuta pour le même monastère avec Alonso Velasquez. Il travailla aussi dans la cathédrale de Cordoue avec les trois frères Juan, Francisco et Esteban Perolas. On voit encore de lui à l'archevêché de Séville plusieurs morceaux, longtemps attribués au célèbre Lope de Vargas. Sur la fin de ses jours, Mohedano se retira à Lucena, dont il décora le grand autel. Il peignait moins bien à l'huile qu'à fresque; néanmoins il imita très-bien les grotesques des loges de Jean d'Udine, et a laissé de bons tableaux de fruits et de nature morte. Pacheco le regarde comme « un des plus grands professeurs de l'Andalousie ». Il était très-instruit, et cultiva avec succès la poésie castillane. Pedro Espinosa, son ami et son compatriote, a recueilli de lui plusieurs pièces de poésie, qu'il a publiées dans ses *Flores de Poetas ilustres de España;* Valladolid, 1605. A. DE L.

Fr. Pacheco, *El Arte de la Pintura*; Séville, 1649. — Don Juan Cean Bermudès, *Diccionario Historico*.

MOHEDANO (Les frères *Raphael* et *Pierre-Rodriguez*), historiens littéraires espagnols, vivaient dans le dix-huitième siècle. Leur vie s'écoula obscurément dans un monastère de l'ordre de Saint-François, et a laissé peu de traces. Les biographes les font naître entre 1725 et 1730 et mourir entre 1795 et 1800. Sous le règne de Charles III, qui fut pour l'Espagne une époque de renaissance intellectuelle et politique, les deux frères entreprirent sur le modèle de l'*Histoire Littéraire de la France*, publiée par les Bénédictins, un ouvrage qui parut sous ce titre : *Historia Literaria de España; origen, progressos, decadencia y restauracion de la literatura española*; Madrid, 1766-1791, 10 vol. in-4°. Cette histoire commence aux Phéniciens, passe de là aux Carthaginois, et s'étend longuement sur les auteurs romains. Les frères Mohedano n'en étaient encore avec leur dixième volume qu'à Lucain, lorsqu'ils s'arrêtèrent, effrayés eux-mêmes des proportions que prenait leur ouvrage. Cette histoire témoigne de beaucoup de recherches; mais ce qu'elle contient de bon est noyé dans des digressions interminables. Z.

Suarez, *Defensa de la Historia Lit. contra las acusaciones de Machuca*; Madrid, 1783, in-4°. — Chaudon, *Dict. Hist.*

** **MOHL** (*Robert* DE), jurisconsulte et publiciste allemand, né à Stuttgard, le 17 août 1799. Fils d'un conseiller d'État, membre de la première chambre wurtembergeoise, il devint en 1824 professeur à l'université de Tubingue et

en 1836 conservateur de la bibliothèque de cette ville. A la suite de la profession de foi qu'il publia en 1845, pour être élu député, et où il attaquait le gouvernement, il fut envoyé à Ulm en qualité de conseiller de régence. Il donna bientôt sa démission, et entra à la seconde chambre. Nommé en 1847 professeur de droit à Heidelberg, il fut envoyé en 1848 au parlement de Francfort. Après avoir tenu depuis le 25 septembre de cette année le portefeuille du ministre de la justice de l'Empire, il se retira le 17 mai 1849, en même temps que son ami Henri de Gagern, et alla reprendre son enseignement à Heidelberg. On a de lui : *Theilnahme Friedrichs des Grossen an den Streitigkeiten zwischen Herzog Karl von Würtemberg und den Standen des Landes* (Part prise par Frédéric le Grand aux différends entre le duc Charles de Wurtemberg et les états de ce pays); Tubingue, 1828, in-8°; — *Das Bundes-Staatsrecht der vereinigten Staaten von Nord-Amerika* (Le Droit public des États-Unis); Stuttgard, 1824, in-8°; — *Das Staatsrecht des Königreichs Wurtemberg* (Le Droit public du royaume de Wurtemberg); Tubingue, 1829-1831, 1840, et 1846, 2 vol. in-8°; — *Die Verantwortlichkeit der Minister in Einherrschaften mit Volksvertretungen* (La Responsabilité des Ministres dans les monarchies constitutionnelles); Tubingue, 1837, in-8°; — *Die Polizei-Wissenschaft nach den Grundsätzen des Rechtsstaats* (La Police selon les principes de la politique basée sur le droit); Tubingue, 1832-1834 et 1844-1845, 3 vol. in-8°; — *Geschichte und Bibliographie der Staatswissenschaften* (Histoire et bibliographie des Sciences politiques); ibid., 1856-1859, 3 vol.; — *Encyklopädie der Staats-wissenschaften* (Encyclopédie des Sciences politiques); Tubingue, 1859, in-8°. M. Mohl est depuis 1845 un des principaux rédacteurs de la *Zeitschrift für Rechtswissenschaft des Auslands*, qui se publie à Heidelberg. O.

Conv.-Lex.

*MOHL (*Jules*), orientaliste français, frère du précédent, né à Stuttgard, le 25 octobre 1800. Après avoir fait ses études au gymnase de cette ville, il entra en 1818 au séminaire protestant de l'université de Tubingue, reçut en 1820 le diplôme de docteur en philosophie, et remporta en 1822 le prix de théologie. Le goût des langues orientales, dont il s'était occupé avec ardeur au milieu des travaux de l'école, le détermina à venir à Paris, l'année suivante. Il fut nommé en 1828 professeur de littérature orientale à Tubingue, place dont il ne prit jamais possession; il donna sa démission en 1831, afin de pouvoir rester à Paris, où les études relatives à l'Orient avaient reçu une vive impulsion, grâce à l'enseignement de S. de Sacy et d'Abel Rémusat. Après avoir suivi avec distinction les cours de ces deux habiles maîtres, il devint en 1840 secrétaire adjoint de la Société Asiatique, fut élu en 1844 membre de l'Académie des Inscriptions à la place de Burnouf père, obtint la même année la chaire de langue et de littérature persanes au Collége de France, et succéda en 1852 à Eugène Burnouf, comme inspecteur de la typographie orientale à l'Imprimerie impériale. M. Mohl a constamment cherché à donner une portée plus élevée à la philologie orientale, et ses vues philosophiques, autant que sa chaleureuse initiative, n'ont pas été sans influence sur les récentes conquêtes de cette science. Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont : *Fragments relatifs à Zoroastre*; Paris, 1829, in-8° (sans nom d'auteur). Ce n'est que la première partie d'une collection que MM. Mohl et J. Olshausen se proposent de publier; — *Confucii Chi-King, ex latino P. Lacharme interpr.*; Stuttgard, 1830, in-8°; — *Y. King, antiquissimus Sinarum liber, ex latina interpret. P. Regis*; Stuttgard, 1834, 2 vol. in-8°; — *Livre des Rois, par Abdoul Kasim Firdousi*; Paris, Impr. impér., 1836-1855, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage important se continue; — *Rapports faits à la Société Asiatique* (1840-1859), etc. B. DE M.

Docum. partic.

*MOHL (*Maurice* DE), économiste allemand, frère des précédents, né à Stuttgard, en 1802. Conseiller supérieur des finances depuis 1841, il fut envoyé, en 1848, au parlement de Francfort, où il siégea parmi les libéraux modérés. Nommé membre de la seconde chambre wurtembergeoise, il y manifesta toujours les opinions les plus libérales. Outre quelques brochures, on a de lui : *Aus den gewerbwissenschaftlichen Ergebnissen einer Reise in Frankreich* (Résultats d'un Voyage en France, entrepris pour y étudier les arts et métiers); Stuttgard, 1845, in-8°, avec gravures sur bois. O.

*MOHL (*Hugo* DE), botaniste allemand, frère des précédents, est né au commencement de ce siècle. Reçu docteur en médecine à Tubingue, il y enseigne depuis longtemps avec succès la botanique; il est directeur du jardin des plantes de cette ville et membre des principales sociétés savantes. On a de lui : *Ueber den Bau der Ranken-und Schlingpflanzen* (Sur la Structure des Plantes grimpantes); Tubingue, 1827, in-4°; — *Ueber die Poren des Pflanzengewebs* (Sur les Pores du tissu des Plantes); Tubingue, 1828, in-4°; — *Beiträge zur Anatomie und Physiologie der Gewächse* (Documents relatifs à l'Anatomie et à la Physiologie des Plantes); Berne, 1834, in-4°, — *Erläuterung und Vertheidigung meiner Ansicht von der Struktur der Pflanzen-Substanz* (Exposé et Défense de mes Idées sur la structure de la substance cellulaire); Tubingue, 1836, in-4°; — *Liebigs Verhältniss zur Pflanzenphysiologie*; Tubingue, 1843, in-8°; — *Vermischte Schriften botanischen Inhalts* (Mélanges de Botanique); Tubingue, 1845, in-4°; — *Mikrographie, oder Anleitung zum Gebrauche des Mikroscops* (Micrographie, ou instruction

sur l'usage du microscope); Tubingue, 1846, in-8°; — *Grundzüge zur Anatomie und Physiologie der vegetabilischen Zelle* (Principes de l'Anatomie et de la Physiologie de la Cellule végétale); Brunswick, 1851, in-8°. Mohl est un des principaux rédacteurs de la *Botanische Zeitung*, qui paraît à Berlin depuis 1842. O.

Convers.-Lexikon.

MOHNIKE (*Théophile-Chrétien-Frédéric*), littérateur allemand, né à Grimmen, en Poméranie, le 6 janvier 1781, mort à Greifswald, le 6 juillet 1841. Il fut successivement recteur de l'école de Greifswald, pasteur à Stralsund, et membre du consistoire et du conseil de l'instruction publique. Ses principaux écrits sont : *Geschichte der Literatur der Griechen und Römer* (Histoire de la Littérature Grecque et Romaine); Greifswald, 1813 : resté inachevé; — *Ulrich Huttens Jugendleben* (La Jeunesse d'Ulric de Hutten); ibid., 1816; — *Hymnologische Forschungen* (Recherches sur les Hymnes); Stralsund, 1831-1832, 2 vol., — *Johannes Frederus*; ibid., 1837-1840, 3 parties; — *Geschichte der Buchdruckerkunst in Pommern* (Histoire de l'Imprimerie en Poméranie); Stettin, 1840. Comme éditeur Mohnike a publié : *Barth. Sastrowen Herkommen und Lauff seines ganzen Lebens* (Origine et Vie complète de B. Sastrow); Greifswald, 1823-1824, 3 vol. : ouvrage rempli de détails curieux sur l'histoire intime du seizième siècle; — *Joh. Berckmanns Stralsundische Chronik*; Stralsund, 1833; publiée en commun avec Zober. Parmi ses traductions allemandes on cite : *Heimskringla, ou Sagas des rois de Norvège* de Snorro Sturleson; Stralsund, 1835-1837, 2 parties : il n'a pas été terminé; — *Altschwedische Balladen und Mährchen*; Stuttgard, 1836; — *Poésies populaires de la Suède*; Berlin, 1830; — *Les Frères de la Vie commune* de Delprat, Leipzig. 1840; — les *Poésies complètes* de Tegner; Leipzig, 1840, 3 vol., etc. O.

Zober, *Zur Erinnerung an Mohnike*; Stralsund, 1842. — *Conversations-Lexikon.*

MOHS (*Frédéric*), minéralogiste allemand, né vers 1774, à Gernrode, près du Harz, mort le 29 septembre 1839, à Agordo, dans les environs de Bellune. Nommé en 1811 professeur de minéralogie au Johanneum de Graetz, il visita l'Angleterre et l'Écosse. De retour en Allemagne, il fut appelé à remplacer à Freiberg le célèbre Werner; en 1826 il obtint la chaire de minéralogie à l'université de Vienne. Il est un des principaux promoteurs de la méthode naturelle pour la classification des minéraux basée sur les ressemblances physiques, en opposition à celle de Berzelius, qui est fondée sur les analogies chimiques. On a de Mohs : *Beschreibung der Mineraliensammlung des Herrn van der Null* (Description de la Collection de minéraux de M. van der Null); Vienne, 1804 et 1806; — *Versuch einer Elementarmethode zur naturhistorischen Bestimmung der Fossilien* (Essai d'une Méthode élémentaire pour la détermination naturelle des fossiles); Vienne, 1813; — *Die Charaktere der Classen, Ordnungen, Geschlechter und Arten der Mineralien* (Les Caractères des classes, ordres, genres et espèces des Minéraux); Dresde, 1820; — *Grundriss der Mineralogie* (Éléments de Minéralogie); Dresde, 1822-1824 et 1839, 2 vol.; traduit en anglais par Haidinger, Édimbourg, 1825, 3 vol.; — *Anfangsgründe der Naturgeschichte des Mineralreichs* (Principes élémentaires de l'Histoire naturelle du Règne minéral); Vienne, 1832; une nouvelle édition, augmentée par Zippe, parut à Vienne, 1837-1839, 2 vol. in-8°. O.

Conversations-Lexikon.

MOHSIN FANI (*Mohammed*), poëte persan, né en 1615, sur les côtes du golfe Persique (et non à Cachemire, selon la tradition vulgaire), mort à Cachemire, en 1670. Amené à Agra dès sa tendre jeunesse, il y fut initié dès 1623 dans les principes des soufis persans, et des *yoghis*, ou ascètes indiens. En 1627 il alla à Cachemire, où il fréquenta un célèbre docteur musulman, Chéik-Mohib Allah. En 1634, il accomplit le pèlerinage de Chechd, en Khoraçan, au sépulcre du grand imam chiite Ali Ridha. De retour dans l'Inde, il s'établit à Dehli, puis il fit des voyages dans le Guzurate, jusqu'en 1639, année où il fut nommé *saddar* (juge) à Allahabad par le Grand-Mogol Chah-Djihan. Il perdit cette place en 1648, pour avoir fait un poëme en l'honneur de Nazir Mohammed-Khan, souverain de Balkh, avec lequel Chah-Djihan était en guerre. Il se retira alors à Cachemire, et établit dans sa maison une espèce d'académie persane, de laquelle sont sortis des docteurs célèbres. Il a écrit des poëmes en persan, au nombre de sept mille distiques, parmi lesquels il faut citer surtout un *Essai de Morale en vers* (d'après les principes des soufis), intitulé *Mardus el Asas*, ou *La Source des Signes*; mais son principal ouvrage est le *Dabistan*, ou *École des Coutumes*, qui, outre l'histoire primitive de la Perse, remontant même à plus de dix mille ans, au delà des Pichdadiens de Firdousi et de Mirkhond, donne une histoire des sectes religieuses persanes, musulmanes et indiennes. Malgré les nombreuses sources qu'il cite, on a attaqué depuis un certain temps l'authenticité de cette prétendue histoire antique de la Perse. Van Kennedy et Erskine, dans les *Transactions de la Société littéraire de Bombay*, ont déclaré que le *Dabistan*, attribué tantôt à Zoulfikar Ahs al Hosseini, tantôt à Mobed Serosh, était postérieur à Mohsin Fani, pour lequel il a cependant été revendiqué de nouveau par ses derniers traducteurs en 1843. Le texte persan de cet ouvrage, d'ailleurs assez important, fut publié à Calcutta, 1809, sous le nom de *Dabistani Mozahib*

La première traduction partielle anglaise en avait été faite par Francis Gladwin, dans les *New Asiatic Miscellanies*, Calcutta, 1789; reproduite en allemand par J.-J.-H. de Dalberg, Wurzbourg, 1809, 1817 et 1828, in-8°. D'autres chapitres furent traduits, depuis 1809, dans les *Asiatic Researches* par Jones, et dans les *Transactions of the Literary Society of Bombay*, vol. II, par Erskine et Kennedy. Une traduction complète a été enfin donnée par David Shea et Antony Troyer, sous le titre de *The Dabistan, or School of Manners*, avec des notes, des commentaires et une introduction; Paris, 1843, 3 vol. in-8° (*Oriental Translations*). Ch. R.

W. Araichi Mahill, *Histoire et Statistique de l'Inde*. — *Djam Hamid* (*Histoire de Chah-Djihan*), par Abdel-Hamid.

MOHTADY BILLAH (*Abou-Abdallah Mohammed VI, al*), khalife abasside de Bagdad, né en 832, dans cette ville, mort le 21 juin 870. Fils de Wathek, il fut, à l'instigation du général turc Saleh, proclamé khalife, en 869, après la déposition de son cousin germain Motaz. Il tenta de réformer les mœurs, défendit le jeu, le vin, la musique, les peintures sur tapis, administra la justice lui-même et supprima la moitié des impôts. Cette sévérité irrita les gardes turques, qui se révoltèrent. A la suite d'un combat acharné, où périrent 4,000 hommes, Mohtady fut pris et massacré. Ch. R.

Ibn al Athir. — Ibn Khallican, *Dictionnaire Biographique musulman* (traduit de l'arabe en anglais par M. Slane). — *L'Arabie*, dans l'*Univers Pittoresque*.

MOHY (*Remacle*), littérateur belge, né vers 1555, à Rondchamp, près de La Roche en Ardenne (principauté de Liége), mort le 13 juillet 1621. Il étudia seul les langues latine, grecque et hébraïque. Devenu prêtre, il fut pourvu de la cure de Huccorgne, près de Huy, et ouvrit dans ce village une école où il enseignait les langues anciennes; beaucoup plus tard il fut nommé curé de Jodoigne, petite ville du Brabant wallon, où l'on croit qu'il mourut. Nous citerons de lui : *L'Encensoir d'Or*; Liége, 1600, 1608, petit in-8°, avec figures sur bois: livre singulier et rare, dit Brunet; — *Unus scholaris, in quo nomenclatura vocabulorum quorumdam, dialogi et epistolæ aliquot puerilles*; Liége, 1609, in-4°; — *Le Cabinet historial, contenant plusieurs grands et notables exemples de la vertu et du vice, tirez en partie des autheurs fidels, et rangez par l'alphabet. Le tout très-utile pour parsemer et enrichir les prédications, harangues, discours familiers*; Liége, 1610, pet. in-4°, reproduit sous le titre de l'*Histoire des Histoires, avec l'Idée des histoires raccourcies, ou plustost le Cabinet historial, tant ancien que moderne*, etc. Des exemplaires portant ce dernier titre sont sans date; d'autres sont datés de 1612 et 1626. M. de Becdelièvre, dans sa *Biographie Liégeoise*, en mentionne, par erreur, une édition imprimée à Hucorne, en 2 vol. in-4° : ce livre, qui fut publié aux frais de la noblesse liégeoise, est un recueil d'anecdotes où l'auteur traite les sujets les plus variés. Tous les ouvrages de Mohy sont d'une extrême rareté. E. R.

De Villenfagne, dans la *Revue de Bruxelles*, mars 1839, p. 84. — H. Helbig, *Mohy de Rondchamp et son Cabinet historial*, dans l'*Annuaire de la Société d'Émulation de Liége*, 1857, p. 204. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

MOHY (*Henri de*), médecin belge, neveu du précédent, né à Rondchamp. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Il étudia à Louvain la médecine, qu'il exerçait encore à la fin du dix-septième siècle. On a de lui : *Pulvis sympatheticus*; s. l., 1634, in-4°; réimpr. dans les deux éditions du *Theatrum Sympatheticum*; Nuremberg, 1660, in-12, et 1662, in-4°; — *Tertiana Crisis*; Louvain 1642, in-4°. E. R.

Lindenius renovatus, édit. de 1686, p. 249. — Paquot, *Mém.*, t. V. — Ulysse Capitaine, *Étude biogr. sur les Médecins liégeois*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III, p. 259.

* **MOIGNO** (*François-Napoléon-Marie*), physicien français, né le 20 avril 1804, à Guémené (Morbihan). D'une ancienne famille noble de Bretagne, il fit ses études au collége de Pontivy, et entra, en 1822, dans la Société de Jésus. Chargé, en 1836, d'enseigner les mathématiques dans la maison de la rue des Postes à Paris, il se livra en même temps à la prédication, fonda ou dirigea des œuvres de bienfaisance, et fournit à *L'Univers* et à *L'Univers catholique* de nombreux articles de discussion religieuse. Dans sa jeunesse il avait fréquenté les cours de la Sorbonne et avait reçu les encouragements les plus flatteurs de MM. Beudant, Cauchy, Arago, Ampère, Thenard, Binet et Dumas, qui, après avoir été son maître, resta son ami. En 1840, le P. Boulanger, supérieur des Jésuites, lui intima l'ordre de suspendre ses travaux scientifiques et d'aller au séminaire de Laval comme professeur d'histoire et d'hébreu. L'abbé Moigno, qui publiait à cette époque un ouvrage considérable sur le calcul différentiel et intégral, refusa de quitter Paris, où sa présence était nécessaire, et après quatre ans de luttes sourdes et de continuelles tracasseries il aima mieux sortir de l'ordre que d'interrompre le cours de ses études favorites. En 1845, il entreprit, aux frais du journal *L'Époque*, qui l'avait mis au nombre de ses rédacteurs, un long voyage à travers une grande partie de l'Europe. En 1850, il rédigea le bulletin scientifique à *La Presse*, d'où il passa au *Pays*. Nommé aumônier du lycée de Louis-le-Grand (1848), il fut, en 1859, attaché au clergé de Saint-Germain-des-Prés. On a de lui : *Des Rapports de l'Église et de l'État; De la Liberté et de l'organisation de l'Enseignement*; Paris, in-8°; — *Leçons de Calcul différentiel et de Calcul intégral, rédigées d'après les méthodes et les ouvrages publiés ou inédits d'A.-L. Cauchy*; Paris, 1840 et ann. suiv., 3 vol. in-8°, pl.; —

Traité de la Télégraphie électrique; Paris, 1849, in-8°; — *Mémoires sur le Stéréoscope et le Saccharimètre*; Paris, 1853; — *Répertoire d'Optique moderne*; Paris, 1850, 4 vol. in-8°, fig. Depuis 1852 l'abbé Moigno rédige *Le Cosmos*, revue scientifique qu'il a fondée.

Biogr. du Clergé contemp., X. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

MOINE (*Etienne* LE), érudit français, né en octobre 1624, à Caen, mort le 4 avril 1689, à Leyde. Après avoir été un des élèves de Du Moulin à Sedan, il se rendit à Leyde pour y étudier les langues et les antiquités de l'Orient. Nommé pasteur à Rouen, il fut mis en prison pour avoir favorisé la retraite en Angleterre de la fille d'un conseiller au parlement, qui s'était convertie. En 1675 il assista comme vice-président au synode de Caen. Certains désagréments qu'il éprouva de la part de ses collègues lui donnèrent lieu d'accepter une chaire de théologie à Leyde (1676). Bientôt après il devint recteur de cette université. L'évêque Huet, qui l'estimait beaucoup, parle de lui comme d'un très-bon homme, d'un fidèle ami et d'un grand savant. Le Moine prit en 1677 à Oxford le grade de docteur en théologie. On a de lui : *Varia Sacra, seu sylloge opusculorum græcorum ad rem ecclesiasticam spectantium*; Leyde, 1685, 1694, 2 vol. in-4°; recueil de pièces rares ou inédites tirées des bibliothèques de Paris, d'Oxford et de Leyde; on y trouve trois dissertations curieuses sur saint Polycarpe, saint Barnabé et saint Hippolyte; — *Epistola de Melanophoris*, imp. dans l'*Harpocrates* de Cuper (Utrecht, 1687, in-4°), et dans le *Supplem.* de Polenus (1737); — *Fragmentum ex libro de universo sub Josephi nomine a D. Hœschelio edito, cum versione*, dans le Josèphe d'Oxford, 1700, in-fol.; — des harangues en latin, des dissertations théologiques, etc. P. L.

Basnage, *Hist. des Ouvrages des Savants*, avril 1689. — Huet, *Origines de Caen*, 2e édit., in-8°, p. 403-404, et *De Rebus ad eum pertinentibus*, p. 47, 179, 181 et 235.

MOINE (*Antonin*), sculpteur français, né à Saint-Étienne, le 22 avril 1797, mort à Paris, le 18 mars 1849. Il vint à Paris en 1815, pour étudier la peinture, et commença par le paysage; mais bientôt il préféra la sculpture, et travailla avec ardeur. Charmé par la vue d'un portrait au pastel de La Tour, il étudia ce genre de dessin sur les œuvres de Listard, Rosalba, Carriera, Mengs, etc., et parvint en peu de temps à un grand degré de perfection. Tout semblait lui sourire, la gloire et presque la fortune; mais bientôt son caractère devint triste et sombre, et, sans qu'on pût savoir à quoi il fallait attribuer son chagrin, un soir il détacha un pistolet d'une panoplie et se brûla la cervelle. Ses premiers paysages de marine anglaise sont peu nombreux. Comme sculpteur il a produit : *La Chute d'un Cavalier*; *Le Lutin en voyage*; *Une Scène du Sabat*; *Sully*, statue au musée du Luxembourg; *Les Nayades et les Tritons* des fontaines de la place de la Concorde; *Saint Protais*, à l'église de Saint-Gervais; la *cheminée de la salle des Conférences*, à la Chambre des Députés; un grand nombre de sujets de pendules, de flambeaux et de statuettes très-recherchées. Il a exposé en 1843 et en 1845 plusieurs portraits au pastel. A. J.

Documents partic.

MOINE (LE). *Voy.* LE MOINE.

MOIR (*David-Macbeth*), littérateur anglais, né le 5 janvier 1798, à Mosselburgh (comté d'Édimbourg), où il est mort, le 6 juillet 1851. Après avoir étudié la médecine à l'université d'Édimbourg, il obtint en 1816 un diplôme de chirurgien, et abandonna le projet qu'il avait formé d'entrer dans l'armée pour s'établir dans sa ville natale, d'où il n'est jamais sorti. Une chute de voiture, en 1846, le rendit boiteux. Au milieu des pénibles devoirs de sa profession il sut trouver le temps de cultiver les lettres dont le goût s'était montré chez lui dès l'enfance. A quinze ans il avait mis au jour ses premiers vers ainsi que deux essais en prose. Il collabora ensuite au *Scots Magazine* et à l'*Edinburgh Magazine* de Constable. A l'époque de la fondation du *Magazine* de Blackwood, il en devint un des rédacteurs ordinaires, et dans l'espace de trente années il y fit insérer près de quatre cents morceaux de tous genres, qu'il signait d'un Δ; nous citerons entre autres : *The Eve of Saint-Jerry*, *The ancient Waggoner*, *Selim*, poëmes, et *Autobiography of Mansie Wauch*, roman de longue haleine. En 1823 il acheva pour le même recueil *The Last of the Lairds*, roman que John Galt, un de ses amis, avait laissé incomplet. On a encore de lui : *The Bombardement of Algiers and other poems*; Édimbourg, 1816, in-8°; — *The Legend of Genevieve, with other tales and poems*; ibid., 1824, in-8°; — *Outlines of the ancient History of Medicine, being a view of the healing art among the Egyptians, Greeks, Romans and Arabians*; ibid., 1831, in-8o; — *Practical Observations on malignant Cholera*; ibid., 1832; — *Domestic Verses*; ibid., 1843, in-8°. Le docteur Thomas Aird a publié un choix des poésies de D. Moir (*Poetical Works*, 1852, in-8°). P. L—Y.

T. Aird, *Notice à la tête des Poetical Works.*

MOIRA (Comte DE). *Voy.* HAWKINS.

MOIRÉ (*Isaac*), poëte français, né le 9 octobre 1771, au Mans, où il est mort, en 1840. Orphelin dès le bas âge, il commença par être ouvrier fileur. En 1792 il s'engagea et porta les armes pendant quatre ans à l'armée de la Moselle, où il fut blessé plusieurs fois. On lit dans une notice qui lui est consacrée : « De retour au Mans, Moiré s'y maria, et fut, selon les circonstances, papetier, teinturier, maître à danser, puis débitant de tabac ». En 1824 il se trouva dans une échoppe. « Là il unit au commerce de vieux livres la profession de gagne-petit. Les soufflets, la faïence et cent autres objets se re

taurent dans ses mains; à la fabrication des souricières il joint celle des cages, etc. » Cet industrieux ouvrier, sans cesse aux prises avec la mauvaise fortune, n'en était pas moins d'un caractère insouciant et jovial. Il était, comme il le dit, *chargé de neuf lustres* lorsqu'il s'avisa de chanter dans un poëme en huit chants *Les Souris* (Le Mans, 1818, in-12). Il est encore l'auteur d'un second poëme, *Le Greffier, suivi de notes historiques et biographiques*); ibid., 1819, in-8°; — de diverses pièces de vers de circonstance et de quelques *Chansons*; ibid., 1820. Moiré avait été surnommé au Mans *le Poëte remouleur*. P. L.

Notice biogr. à la tête du Greffier. — Desportes, *Bibliogr. du Maine.*

MOISANT DE BRIEUX (*Jacques*), en latin *Mosantus Briosius*, poëte latin, né en 1614, à Caen, où il est mort, en 1674. Issu d'une famille noble attachée à la réforme, il fit ses études à l'académie de Sedan, où il eut pour condisciple le duc de Montansier, qui, par la suite, resta son ami; puis il suivit les leçons de Vossius à Leyde, et compléta son éducation en Angleterre. Ses voyages à l'étranger durèrent cinq ans, au bout desquels il fut reçu avocat dans sa ville natale. Pourvu, le 14 novembre 1633, d'une charge de conseiller au parlement de Metz, il s'en démit en 1635 pour des motifs de santé, et retourna à Caen, où il employa les loisirs que lui donnait une fortune considérable à cultiver les lettres. Plus que personne il en ranima le goût par la fondation d'une société (1651), qui tint d'abord ses séances chez lui, puis dans la maison du poëte Segrais, et qui s'est perpétuée sous le titre d'Académie des Belles-lettres de Caen. Tourmenté depuis longtemps de la pierre, il mourut quelques jours après s'être décidé à l'opération de la taille. Moisant de Brieux passe pour un des meilleurs poëtes latins de son temps; Bayle parle de ses vers avec les plus grands éloges; mais Huet ne leur trouve ni un tour assez vif ni assez d'invention. Il compta parmi ses amis des savants distingués, tels que Tannegui Lefèvre, Bochart, Huet, Heinsius, Chapelain, etc. On a de lui : trois recueils de *Poésies* latines; Caen, 1658, in-4°; 1663, in-8°, et 1669, in-16; le troisième renferme aussi quatre lettres latines sur l'académie, les antiquités et les hommes célèbres de Caen; — *Epistolæ*; Caen, 1670, in-8°; il y a beaucoup d'érudition sous une forme agréable; Oudendorp en a tiré des *Remarques sur Lucain* pour une édition de ce poëte (Leyde, 1729); — *Recueil de pièces en prose et en vers*; Caen, 1671, in-12; — *Les Origines de quelques Coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit touchant l'origine des chevaliers bannerets*; Caen, 1672, in-12 : ce dernier morceau est un poëme traduit du latin en vers français; — *Les Divertissements de M. D. B.*; Caen, 1673, in-12; recueil de lettres et de poésies. Il avait traduit une partie des épigrammes de l'*Anthologie* et composé des *Méditations* morales et politiques; mais ces deux ouvrages n'ont pas vu le jour. P. L—Y.

Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Segrais, *Œuvres*, II. — Huet, *Origines de Caen.* — *Mémoires de l'Acad. de Caen*, 1848.

MOÏSE (*François-Xavier*), théologien français, né le 12 décembre 1742, aux Gras (Franche-Comté), mort le 7 février 1813, à Morteau, près Besançon. Il était professeur de théologie à Dôle lorsque la révolution éclata; il prêta le serment de la constitution civile et fut en 1791 élu évêque du Jura. Sous la terreur il fut forcé de se cacher dans les montagnes. Canoniste habile et versé dans la théologie et les langues orientales, il prit une part active aux discussions qui signalèrent les conciles nationaux tenus à Paris en 1797 et en 1801. A la fin de cette dernière année il donna sa démission en même temps que l'abbé Grégoire, avec lequel il était intimement lié, quitta bientôt Paris et se retira dans une ferme qu'il possédait à Morteau. L'évêque Lecoz lui donna alors le titre de chanoine honoraire de Besançon. Il a publié : *Réponses critiques à plusieurs questions proposées par les incrédules modernes sur divers endroits des livres saints*; Paris, 1783, in-12, formant le t. IV des *Réponses critiques* de l'abbé Bullet; mais dans les réimpressions de ce dernier ouvrage on a fait disparaître le nom de l'évêque constitutionnel; — *De l'Opinion de M. Grégoire dans le procès de Louis XVI*; 1801; — des articles dans les *Annales de la Religion*, la *Chronique religieuse*, etc. P. L.

Biogr. univ. et portat. des Contemp.

MOÏSE. *Voy.* MAIMOUN et MOYSE.

MOISSON-DEVAUX. *Voy.* DEVAUX.

MOISSY (*Alexandre-Guillaume* MOUSLIER DE), littérateur français, né en 1712, à Paris, où il est mort, en novembre 1777. Il était garde du roi lorsqu'à trente-huit ans il s'avisa de suivre la carrière littéraire. Encouragé par le léger succès qu'avait obtenu sa première pièce, il en composa d'autres, et fut loin d'être toujours si heureux. Possédé de la passion du jeu, il tomba dans un tel état de gêne qu'il fut réduit à accepter en Russie les fonctions d'instituteur. De retour à Paris, il écrivit et joua de plus belle, se ruina une seconde fois, et mourut, dit-on, du chagrin d'avoir si mal employé son temps. Vers la fin de sa vie, il se mit à travailler pour les troupes de société qui commençaient à se multiplier beaucoup; Grimm le jugeait bien inférieur à Carmontelle, et disait de ses drames moraux qu'ils étaient « écrits dans le genre ennuyeux pour le progrès des bonnes mœurs et pour le dessèchement des lecteurs ». On a de Mouslier de Moissy : *Le Provincial à Paris*; Paris, 1750, in-8° : cette comédie en vers, réduite de cinq à trois actes, fut refusée par les Comédiens français, et eut quinze représentations

aux Italiens; — *Les fausses Inconstances*, com. en prose; Paris, 1750, in-12; — *Le Valet maître*, com. en trois actes et en vers; Paris, 1752, in-12; — *Lettres galantes et morales du marquis de*** au comte de****; La Haye (Paris), 1757, in-12; — *La nouvelle École des Femmes*, com. en trois actes et en prose; Paris, 1758, 1765, 1770, in-12 : jouée avec succès aux Italiens; — *L'Impromptu de l'Amour*, com., un acte; Paris, 1759, in-12; — *L'Éducation*, poëme en cinq chants; Paris, 1760, in-8°; — *La nouvelle École des Maris*, com. en trois actes et en vers; 1761; — *Les deux Frères*, com. en cinq actes et en vers; Paris, 1768, in-8°; — *Les Amis éprouvés*, com. en trois actes et en vers; Paris, 1768, in-8°; — *Bélisaire*, com. héroïque en cinq actes; Paris, 1769, in-12; — *Les Jeux de la petite Thalie ou Nouveaux petits Drames dialogués sur des proverbes*; Paris, 1769, in-8°, ou Amsterdam, 1786, in-12; — *École dramatique de l'Homme*; Paris, 1770, 2 vol. in-8°; Leipzig, 1772, 2 vol. in-12. Dans ce recueil, suite du précédent, il prend l'homme au sortir du berceau, et le conduisant d'âge en âge, et de proverbe en proverbe, il ne l'abandonne qu'au moment de la mort. Les 3 vol. contiennent trente-trois pièces depuis *La Poupée* jusqu'au *Vertueux mourant*; — *Vérités philosophiques, tirées des Nuits d'Young et mises en vers libres*; Rouen, 1770, in-8°; — *La vraie Mère*, en prose; Paris, 1771, in-8° : ce drame *didacti-comique* a pour but d'apprendre aux mères la nécessité d'allaiter elles-mêmes leurs enfants; — *Petit Recueil de Physique et de Morale*; Paris, 1771, in-8°; — *La Nation philosophe, ou dictionnaire des comparaisons et des similitudes*; La Haye, 1776, in-8°. P. L.

De Léris, *Dict. des Théâtres*. — Grimm, *Corresp.*, 1770, 1771. — Desessarts, *Siècles Littér.*

MOITHEY (*Maurille-Antoine*), géographe français, né le 24 mars 1752, à Paris, où il est mort, vers 1810. Avant la révolution, il fut professeur de mathématiques des pages du prince de Conti. Il a publié sur la géographie de la France plusieurs atlas et recueils dont il a gravé les planches, et qui ne manquent pas d'intérêt; nous rappellerons : *Recherches historiques sur Orléans*; Paris, 1774, in-4°, avec carte; il avait l'intention de publier, avec la collaboration secrète de Sylvain Maréchal, une série de travaux sur les principales villes de France, et il a encore donné sous le même titre des recherches sur Reims (1775) et sur Angers (1776); — *Dictionnaire Hydrographique de la France*; Paris, 1787, 1803, in-8°, dédié à Louis XVI; — *Atlas national portatif de la France suivant la nouvelle division en 83 départements*; 1792, in-4°, obl. On a encore de Moithey divers ouvrages de compilation, tels que : *Les Actions célèbres des grands hommes de toutes les nations*; Paris, 1786-1788, in-4°, fig., les notices sont de Sylvain Maréchal; — *Histoire nationale, ou annales de l'empire français depuis Clovis jusqu'à nos jours*; Paris, 1791, 5 vol. in-12 fig.; — *Abrégé de l'histoire de France jusqu'à Louis XVI*; Paris, 1810, 3 vol. in-12 avec fig.; les figures, au nombre de 186, ont été dessinées par Moithey et par de Sève. K.

Quérard, *La France littéraire*.

MOITTE (*Pierre-Étienne*), graveur français, né en 1722, à Paris, où il est mort, le 4 septembre 1780. Élève de Beauvarlet, puis de Pierre-François Beaumont, il cultiva le portrait et l'histoire, et se fit connaître par les planches qu'il exécuta pour la *Galerie de Dresde* (1752-1753, 2 vol. in-fol.), et pour la *Galerie du comte de Bruhl* (1754, in-fol.). Il entra à l'Académie royale de Peinture le 22 juin 1771; son morceau de réception fut le portrait de *Jean Restout*, d'après un pastel de Latour. Quelque temps après, il reçut le titre de graveur du roi. Moitte a gravé plus de cinquante planches, notamment six d'après Greuze, et des tableaux de Boucher, Mieris, Teniers, Lancret, Corneille, Wouwerman, etc. Les six enfants qu'il laissa devinrent tous artistes.

MOITTE (*François-Auguste*), graveur français, fils du précédent, né à Paris, où il est mort, vers 1790. Élève de son père, il s'attacha surtout à la reproduction de Greuze, qu'il interpréta avec finesse. Ses principales pièces sont : *Récréation de la table*, d'après Jordaens; *Le Catéchisme* et *Le Confessional*, d'après Baudouin, et une suite très-recherchée de *Divers Habillements suivant le costume d'Italie, dessinés par Greuze*, 25 pl.

Son frère, *Jean-Baptiste-Philibert*, architecte, obtint un prix en 1792 pour un projet de cathédrale et un arc de triomphe. Nommé professeur à l'école de Dijon, il mourut le 18 octobre 1808, dans cette ville.

Ses deux sœurs, *Rose-Angélique* et *Élisabeth-Mélanie*, gravèrent au burin; la première a laissé une bonne estampe, *Les Voisines laborieuses*, d'après Debucourt. P.

Archives de l'Art français. — *Journal de Paris*, 1780. — Huber et Rost, *Manuel du Curieux*, VIII.

MOITTE (*Jean-Guillaume*), sculpteur français, fils de Pierre-Étienne, né à Paris, en 1747, mort à Paris, le 2 mai 1810. Ses dispositions pour le dessin, secondées par son père, se développèrent bientôt, et son talent précoce étonna Pigalle lui-même, qui demanda comme une faveur de devenir son maître. A la mort de Pigalle, il continua ses études chez J.-B. Lemoyne. Après avoir obtenu plusieurs médailles, il remporta, en 1768, le grand prix de Rome sur sa figure de *David portant en triomphe la tête de Goliath*. A son retour, que hâta le mauvais état de sa santé, il fit, dans le genre gracieux, une foule de dessins qui fournirent à Auguste, orfèvre de la cour, les modèles de ses plus beaux ouvrages.

Une statue représentant un *Sacrificateur* lui ouvrit les portes de l'Académie royale, en 1783. Dès lors il fut chargé successivement de l'exécution d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue une *Vestale faisant l'aspersion de l'eau lustrale*, une *Ariane*, les bas-reliefs de plusieurs barrières de Paris, les figures colossales des *Villes de Bretagne* et de *Normandie*, pour la barrière des Bons-Hommes; plusieurs bas-reliefs et sphinx du château de l'Île-Adam. Louis XVI le chargea aussi d'exécuter une statue de *Cassini*, ouvrage remarquable, auquel il n'a mis la dernière main qu'après les orages révolutionnaires. Pendant la révolution il fut choisi pour faire le bas-relief du fronton de Sainte-Geneviève, devenue le Panthéon; ce bas-relief, d'une belle exécution, représentait les *Vertus civiques* et les *Vertus guerrières*; il fut depuis remplacé par une croix. En 1794, un concours ayant été ouvert pour une statue de J.-J. Rousseau, Moitte remporta le prix, et son modèle fut vu longtemps sur la terrasse des Tuileries. En 1798, il fit pour le vestibule du Luxembourg un grand bas-relief, *La France entourée des Vertus, appelant ses enfants à sa défense*. Par un bizarre anachronisme, il représenta le soldat dans un costume romain. Le succès que Moitte obtint ensuite par sa statue équestre (en bronze) de *Bonaparte* le fit choisir pour exécuter celle du *général d'Hautpoul*, destinée à la place Royale, et dont il n'a exécuté que le modèle en petit. A cette époque il reçut la croix d'Honneur, et fut chargé des bas-reliefs de la colonne de Boulogne et du tombeau du *général Leclerc*, qui devait être érigé au Panthéon. On lui a attribué, mais par erreur, le monument élevé à Desaix dans l'hospice du Mont-Saint-Bernard, et dont l'auteur est Boinot. Les ouvrages de Moitte, d'un style à la fois élégant et sévère, ont contribué à ramener l'école au goût de l'antiquité, trop négligé par la génération précédente. Il a laissé plusieurs modèles inachevés, entre autres ceux des statues de *La Force*, du *Rétablissement du Culte*, du *Traité d'Amiens*. G. DE F.

Quatremère de Quincy, *Éloge de Moitte*, dans *Le Moniteur* du 3 mai 1810.

MOIVRE (*Abraham* DEMOIVRE ou mieux), mathématicien français, né le 26 mai 1667, à Vitry (Champagne), mort le 27 novembre 1754, à Londres. Fils d'un chirurgien, il fut envoyé au collége de Sedan, puis à celui de Saumur; la lecture d'un traité de Legendre lui inspira le goût des mathématiques, auxquelles on lui reprochait de sacrifier l'étude du grec. Lorsqu'il lui fut permis de s'y livrer ouvertement, il vint à Paris, et fit de grands progrès sous la direction du célèbre Ozanam. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il fut enfermé au prieuré de Saint-Martin, où l'on essaya vainement de le ramener dans le giron de l'Église. Ayant recouvré sa liberté (avril 1688), il s'empressa de passer en Angleterre, et, sans interrompre le cours de ses études, il y donna des leçons pour vivre. Les *Principes* de Newton, que le hasard lui offrit, lui firent comprendre combien peu il était avancé dans la science qu'il croyait posséder. Il apprit dans cet ouvrage, qu'il relisait sans cesse, la géométrie de l'infini avec autant de facilité qu'il avait appris la géométrie élémentaire, et bientôt il fut en état de figurer parmi les plus illustres mathématiciens de l'Europe. Ce fut sur la proposition de Halley qu'en 1697 il devint membre de la Société royale de Londres. Un semblable honneur lui fut décerné en 1730 par l'Académie de Berlin, et en 1754, malgré sa qualité de réfugié calviniste, par l'Académie des Sciences de Paris. Honoré de l'estime particulière de Leibniz et de Bernoulli l'aîné, il fut en outre l'ami intime de Newton. Il arrivait souvent à ce dernier de l'aller chercher dans le café où Moivre se rendait chaque soir, et de l'emmener chez lui pour philosopher ensemble. Le mérite de Moivre était si bien connu qu'on le mit au nombre des commissaires chargés de décider de la fameuse contestation qui s'éleva entre Leibniz et Newton touchant la priorité de la découverte du calcul infinitésimal. Malgré l'estime dont il jouissait parmi les savants, il ne put obtenir une chaire à Cambridge ou en Allemagne, et fut réduit à poursuivre jusqu'à la fin de sa vie les ingrates occupations de l'enseignement privé. Il parvint néanmoins à un âge très-avancé; dans sa vieillesse il perdit successivement la vue et l'ouïe, et le besoin de dormir augmenta chez lui à un tel point que vingt heures de sommeil par jour lui devinrent habituelles. « Moivre, dit Grandjean de Fouchy, n'affectait jamais de parler de sa science; il ne se montrait mathématicien que par la justesse de son esprit. Sa conversation était universelle et instructive... Son style tenait plus de la force et de la solidité que de l'agrément et de la vivacité; mais il était toujours très-correct. Il ne pouvait souffrir que l'on se permît sur le sujet de la religion des décisions hasardées ni d'indécentes railleries. « Je vous prouve que je suis chrétien, » répondit-il à un homme qui croyait apparemment lui faire un compliment en disant que les mathématiciens n'avaient point de religion, « en vous pardonnant la sottise que vous venez d'avancer ». Son génie n'était pas borné à l'unique connaissance des mathématiques; le goût des bons auteurs ne l'abandonna jamais; les deux écrivains français qu'il préférait étaient Rabelais et Molière; il les savait par cœur, et un jour il dit à quelqu'un « qu'il eût mieux aimé être ce célèbre comique que Newton ». On a de Moivre : *Animadversiones in Geo. Chenæi Tractatum de Fluxionum methodo inversa*; Londres, 1704, in-8° : c'est une réponse aux attaques de Cheyne, médecin écossais, qui dans son ouvrage s'était attribué les découvertes des plus savants mathématiciens;

— *The doctrine of Chances, or a method of calculating the probabilities of events in play*; Londres, 1716, 1738, 1756, gr. in-4°, fig. L'esquisse de ce travail avait été communiquée en 1711 à la Société royale de Londres sous le titre *De Mensura Sortis*; la troisième édition est la meilleure. Dans l'introduction il établit les principes généraux de la manière d'appliquer le calcul au hasard; « il y indique le fondement de ses méthodes et la nature des suites qu'il nomme *récurrentes*, dans lesquelles chacun des termes a un rapport fixe avec quelques-uns des précédents. » Comme moyen d'abréger le calcul, il y substitue les arcs de cercle à ceux de l'hyperbole; « par ce moyen les valeurs cherchées se trouvent naturellement exprimées par les logarithmes des sinus des arcs ». Les recherches de Moivre sur les jeux de hasard l'ayant tourné vers le calcul des probabilités, il résolut la question suivante : *Si le nombre des observations sur les événements fortuits peut être assez multiplié pour que la probabilité se change en certitude*, et se prononça pour l'affirmative; — *Evaluation of Annuities on Lives*; Londres, 1724, 1742, 1750, in-8°; traduite en italien par le P. Fontana (Milan, 1776, in-8°); — *Miscellanea analytica de seriebus et quadraturis*; Londres, 1730, in-4° : excellent ouvrage, qui, d'après Montucla, contient les plus savantes recherches d'analyse (1). Moivre revit en outre la traduction latine de *l'Optique* de Newton, pour laquelle il n'épargna ni soins ni peines. Dans le recueil des *Philosophical Transactions* il a inséré des mémoires sur *la Doctrine des fluxions* (1695), *la Racine d'une équation infinie* (1697), *la Dimension des Solides engendrés par la conversion de la lunule d'Hippocrate* (1700), *les Propriétés simples des sections coniques déduites de la nature des foyers* (1717), *la Réduction des fractions algébriques qui n'ont point de racines à des fractions plus simples* (1722), *la Réduction des racines à leur plus simple expression* (1738), etc. P. L.

Grandjean de Fouchy, *Éloges*, I, 388. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, III. — Maty, *Mémoire sur la vie d'Abraham Demoivre*; La Haye, in-12. — Hutton, *Mathematical Dictionary*.

MOIVRE (De). *Voy.* Gillet de Moivre.

*** **MOKE** (*Henri-Guillaume*), littérateur et historien belge, naquit au Havre, le 11 janvier 1803, de parents belges, qui rentrèrent en Belgique en 1814. Il se consacra à l'enseignement, devint en 1835 professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Gand, ainsi que professeur de littérature française et d'histoire ancienne à l'université de cette ville, et y fait maintenant le cours d'histoire politique moderne. Il est depuis 1840 membre de l'Académie royale de Belgique. Ses principaux ouvrages ont pour titres : *Les Gueux de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe*; Bruxelles, 1827, 2 vol. in-12; — *Les Gueux des bois, ou les Patriotes belges en 1566*; Bruges, 1828, 2 vol. in-8°; — *La Bataille de Navarin, ou le renégat*; Bruges, 1828, in-12; Paris, 1829, in-12; — *Herman, ou la civilisation et la barbarie*; Paris, 1832, 2 vol. in-8°; — *Philippine de Flandre, ou les prisonniers du Louvre, roman historique belge*; Paris, 1830, 4 vol. in-12; — *Histoire des Francs*; Paris, 1835, tome Ier in-8° : le seul publié; — *Histoire de la Belgique*; Gand, 1839-1840, 2 vol. in-8°; 4e édit., Gand, 1856, in-8°; — *Mœurs, Usages, Fêtes et Solennités des Belges*; Gand, 1846, 2 vol. in-18; — *Histoire de la Littérature française*; Bruxelles, 1849-1850, 4 vol. in-18 : ouvrage qui trois ans plus tard eut part au prix quinquennal; — *Précis de l'Histoire moderne*; Bruxelles, 1853, 4 vol. in-18; — *La Belgique ancienne et ses origines, gauloises, germaniques et franques*; Gand, 1855, in-8°. M. Moke a donné aux *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (tom. XXVI et XXX) deux études qui concernent l'histoire de France. L'une se rapporte au développement extraordinaire de la population et de la richesse du royaume pendant le quatorzième siècle; l'autre a pour sujet la bataille de Courtrai ou des Éperons. Dans ce dernier travail, qui est accompagné de cinq plans, l'auteur rétablit le caractère réel de cette grande lutte, qu'on a regardée à tort comme peu honorable, pour l'armée vaincue. Il fait voir, à l'aide de nombreux documents contemporains, que la chevalerie française y combattit dans le meilleur ordre et avec un courage héroïque, mais sur un terrain qui lui était désavantageux, et contre une infanterie dont l'organisation régulière surpassait de beaucoup celle des milices ordinaires de cette époque. M. Moke a collaboré à un grand nombre de journaux et de recueils littéraires, notamment aux *Belges illustres*, à la *Belgique monumentale*, aux *Splendeurs de l'Art en Belgique*, à la *Revue nationale*, à la *Flandre libérale*, aux *Nouvelles Archives historiques et littéraires*, au *Messager des Sciences historiques de Belgique*, aux *Scènes de la Vie des Peintres*. E. R.

Renseign. particuliers.

MOKENNA. *Voy.* Alhakem ibn-Itta.

MOKET (*Richard*), théologien anglais, né en 1578, dans le Dorsetshire, mort en 1618, à Oxford. Agrégé et docteur de l'université d'Oxford, il y devint recteur du collége de Tous-les-Saints, et fut un des commissaires royaux pour les affaires ecclésiastiques. Il avait traduit en

(1) C'est dans ce recueil que se trouve la célèbre proposition qui a conservé le nom de *théorème de Moivre*, et dont le théorème de côtes n'est qu'un cas particulier. On y trouve également la formule, non moins célèbre, par laquelle Moivre exprime qu'on peut élever le binôme $\cos. x + \sqrt{-1}. \sin. x$ à une puissance quelconque en multipliant l'arc x par l'exposant de cette puissance : formule féconde, qui compte parmi ses plus élégantes applications la résolution des équations binômes. (E. M.)

latin la liturgie, les catéchismes, la constitution, et divers autres points relatifs à la communion anglicane, dans le but de les offrir aux nations étrangères comme un modèle à suivre. L'ouvrage fut imprimé à Londres (1616, in-fol.); mais à peine eut-il vu le jour qu'il souleva un *tolle* général parmi les théologiens et qu'il fut condamné au feu. D'après Heylin, cet arrêt n'aurait eu d'autre cause que l'omission involontaire de la part du traducteur d'un des privilèges de l'Église d'Angleterre. L'ouvrage de Moket est devenu introuvable; un des traités qu'il renfermait, *De Politia Ecclesiæ Anglicanæ*, a été réédité à Londres, 1683, in-8°. K.

Heylin, *Life of Laud*, p. 70. — Wood, *Colleges and halls*.

MOKHTAR (*Kaisan el Pakafi*), capitaine arabe, né en 622, à La Mecque, mort près de Koufa, en 687. Fils d'Abou-Obéidah, tué à la bataille de Kossn-Aïnteff par les Perses, il devint le plus ferme appui de la famille des Alides. Il combattit d'abord pour Houcéin, puis pour le cousin de celui-ci, Moslem. Ayant été rendu borgne par un coup de bâton qu'il reçut d'Obéidallah, gouverneur d'Irak, qui le fit en outre emprisonner, Mokhtar combattit à outrance d'abord Souléiman ibn-Sorad, chef de la secte des Pénitents, puis Obéidallah, qui succomba devant lui en Mésopotamie. Ayant inspiré peu de confiance à Abdallah ben-Zobéir, nouveau chef des Alides, Mokhtar conduisit la guerre contre les Ommaïades à ses risques et périls, comme général de Mohammed ibn-Hanéfieh, qu'il présenta comme le Messie. Prétendant que l'ange Gabriel lui apparaissait sous la forme d'une colombe, il donna des colombes blanches à ses lieutenants, et harangua ses troupes en vers. Vaincu par Mosab, gouverneur de Bassorah pour son frère Abdallah ben Zobéir, Mokhtar fut pris au château de Kerfah, et décapité, après avoir, comme il s'en vantait lui-même, immolé aux mânes d'Ali et de Houcéin plus de 50,000 victimes du parti adverse. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Ibn al Athir, *Hist. des khalifes*. — Hammer, *Hist. de la Littér. arabe*.

MOKTAFY Ier BILLAH (*Abou-Mohammed Ali II*), khalife abbasside de Bagdad, né en 876, dans cette ville, mort en 908. Fils du khalife Motadhed, il succéda à son père en 902. Il fit, en 904, une guerre heureuse contre les Carmathes, dont il extermina une partie, non sans souiller sa victoire par des cruautés inutiles exercées contre les captifs. En 905 il fit rentrer dans ses domaines la Syrie et l'Égypte, après avoir abattu les Toulounides. En 907, il remporta une victoire sur les Carmathes, dont le chef le plus redoutable, Zakrouiah, fut pris et supplicié à Bagdad, avec toute sa famille. Ch. R.

Macrizi, *Hist. des Dynasties d'Égypte*. — Ibn-Khaldoun, *Dynasties berbères de l'Afrique septentrionale*. — Marais, *Histoire d'Égypte*. — Aboulféda, *Annales Moslemici*.

MOKTADY BIAMRALLAH (*Aboul-Cacem Abdallah VI* AL-), khalife abbasside de Bagdad, né en 1055, dans cette ville, mort le 4 février 1094. Fils posthume de Mohammed, qui n'avait pas régné, il succéda en 1074 à son aïeul Caïon. Il propagea la littérature arménienne et favorisa aussi les opérations astronomiques qui furent faites pour la réforme du calendrier. En 1076, il fit rentrer l'Arabie sous son sceptre. En 1087 il épousa la fille de Mélek-Chah; mais il la renvoya à son père deux ans après. Moktady était poëte, comme beaucoup de princes de sa dynastie. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Hammer, *Hist. de la Littérature arabe*.

MOLA (*Pier-Francesco*), peintre de l'école bolonaise, né en 1612, à Coldré (diocèse de Côme), mort à Rome, en 1668. Son père, qui était architecte, l'envoya à Rome apprendre le dessin chez Prospero Orsi. Après avoir étudié à Venise, il vint à Bologne, où les conseils de l'Albane et la vue des ouvrages du Guerchin modifièrent entièrement son style. A son retour à Rome, il fut en grande faveur auprès des papes Innocent X et Alexandre VII, qui lui confièrent de nombreux travaux, et de Christine, reine de Suède, qui lui fit une pension. Sa réputation s'étant étendue jusqu'en France, Louis XIV lui fit, pour l'attirer à sa cour, les plus brillantes propositions; mais sa santé ne lui permit pas d'entreprendre un aussi long voyage, et il mourut bientôt d'étisie, au dire de Missirini (1). Mola fut *prince* ou président de l'Académie de Saint-Luc de 1662 à 1664. Dessinateur correct, bon coloriste, s'il n'eut pas la grâce de l'Albane, il eut plus de vigueur dans ses teintes, plus de variété dans ses inventions, plus de hardiesse dans le choix de ses sujets; ses figures ont de la noblesse, sa touche est excellente et ses draperies sont simples et heureuses. Il excella surtout dans le paysage, et en ce genre il fut quelquefois supérieur à l'Albane. Il copiait les anciens tableaux de manière à tromper les plus habiles connaisseurs.

Ses ouvrages à l'huile ou à fresque sont nombreux à Rome. Parmi les premiers, nous signalerons : à San-Carlo du Corso, *Saint Barnabé*; à Saint-Marc, *la Conception* et *Saint Michel*; à Saint-Anastase, *Saint Jean-Baptiste*; au Palais Doria, *Madeleine*; au palais Colonna, *Agar* et *Rebecca*; au palais Chigi, *Saint Bruno*; au palais Corsini, *Saint Pierre* et un *Christ*; au Musée du Capitole, *Abraham chassant Agar*. Parmi ses fresques, la plus estimée, *Joseph reconnu par ses frères*, se trouve au palais du Quirinal, dans la salle du Consistoire. Ses principaux tableaux sont : à Florence : *Le Repos en Égypte* (galerie Pitti), son portrait par lui-

(1) Suivant une autre version, cette offre si honorable aurait été la cause indirecte de sa mort. Mola, qui en ce moment peignait une voûte du palais Panfili, aurait, pour aller à Paris, voulu confier l'achèvement de ce travail à ses élèves; de là serait née entre lui et le prince Panfili une discussion tellement vive que Mola serait tombé malade de colère et serait mort en quelques heures.

même ; — à l'Académie de Venise, *Un Sacrifice à Diane ;* — à la National Gallery de Londres, *Léda*; *La Prédication de saint Jean ; Le Repos ; La Mort de Lucrèce ;*— au Musée de Dresde, *Héro et Léandre ;* — à la Pinacothèque de Munich, *Agar chassée ; Madeleine repentante ;* — au Musée de Vienne, une *Nativité de la Vierge ;* au Musée de Berlin, *Galatée sur un monstre marin ; Mercure et Argus dans un paysage ;* — au Musée du Louvre, *Agar dans le désert ; Le Repos de la Sainte Famille ; Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert ; La Vision de saint Bruno ; Herminie gardant les troupeaux ;* et *Tancrède secouru par Herminie*. Mola a gravé à l'eau-forte des planches estimées, telles que *La Vierge allaitant*, composition originale ; *Joseph reconnu par ses frères* d'après un tableau attribué à Carlo Maratta, et une *Sainte Famille* d'après l'Albane. Mola compta parmi ses élèves Antonio Gherardi, J.-B. Buoncore, et Giovanni Bonatti de Ferrare. E. B—N.

Passeri, *Vite de' Pittori*, etc., *che hanno lavorato in Roma, e che son morti dal 1641 al 1673.* — Pascoli, *Vite de' Pittori moderni.* — Missirini, *Storia della Accademia di S.-Luca.* — Orlandi. — Lanzi. — Ticozzi. — Viardot, *Musées de l'Europe.*

MOLA (*Giovanni-Battista*), peintre et graveur français, de l'école bolonaise, né à Besançon, en 1614, mort à Rome, en 1661. Son véritable nom était *Mollo* ou *Molli*. Il est connu en Italie sous celui de *Mola di Francia*. Après avoir reçu en France quelques leçons de Simon Vouet, il partit pour Venise, où, suivant Boschini, il exécuta avec Francesco Mola une copie d'un grand tableau de Paul Véronèse pour le cardinal Bichi. Il se rendit ensuite à Bologne, où il devint élève de l'Albane qu'il aida dans plusieurs de ses travaux et qu'il accompagna à Rome. Il excella dans le paysage ; mais ses figures dures et sèches nuisirent au charme de ses tableaux. Ceux-ci sont assez nombreux en Italie ; le palais Salviati à Rome en possédait quatre des meilleurs, et la galerie Rinuccini à Florence conserve de lui un *Repos en Egypte*, très-estimé. Au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, on voit un *Pêcheur*, et *Jacob devant Rachel*. Mola a gravé quelques eaux-fortes, dont la plus connue est *Cupidon sur un char traîné par deux Amours*, d'après l'Albane. E. B—N.

Boschini, *La Carta del Navigar pittoresco.* — Malvasia. — Lanzi. — Pistolesi. — Ticozzi.

MOLAC (*Jean* DE KERCADO DE), grand-sénéchal de Bretagne, tué à Pavie, le 24 février 1525. Sa famille était une des plus anciennes et des plus importantes de la Basse-Bretagne. Il occupa les premières charges à la cour du duc François, qu'il servit utilement dans ses guerres contre l'Angleterre et la France. Après la mort de ce prince (9 septembre 1488), il demeura attaché à sa fille Anne, et la suivit lorsqu'elle épousa Charles VIII (6 décembre 1491) ; cependant il ne prit pas de service en France et conserva ses charges en Bretagne. Ce ne fut qu'après le mariage de Claude de Bretagne avec le duc de Valois depuis François I[er] (18 mai 1514), qu'il se fixa à Paris. François I[er] le fit premier gentilhomme de sa chambre, et lui donna le commandement de cent hommes d'armes. Molac se fit souvent distinguer par sa bravoure et sa prudence. A la bataille de Pavie, voyant un arquebusier espagnol ajuster François I[er], il se jeta au-devant du roi et tomba frappé mortellement.

MOLAC (*Sébastien* DE KOSMADEC et DE KERCADO, baron DE), général français, né au château de Molac, près de Questambert (Bretagne). Quoique catholique, il embrassa, après la mort de Henri III, le parti de Henri IV. Sébastien de Molac commandait pour ce monarque la ville de Josselin, lorsqu'en 1589 il fut assiégé par Saint-Laurent, lieutenant du duc de Mercœur, et forcé de se rendre, faute de vivres, après avoir soutenu un siége de quatre mois (mars à juillet). Deux ans plus tard, il prit une glorieuse revanche devant Loudéac, où, aidé du marquis de Coëtquen, il défit complétement Saint-Laurent et débloqua Concarneau. Il suivit ensuite le prince de Dombes, et coopéra activement à la prise de Pleumeur et à celle de Guingamp, où il fut gravement blessé. En octobre et novembre 1594, sous le maréchal Jean d'Aumont, il se distingua à l'attaque du fort de Crozon (goulet de Brest), défendu par les Espagnols, qui durent mettre bas les armes. En janvier 1596 il conclut au nom de Henri IV une trêve avec le duc de Mercœur. En mars 1597, les ligueurs ayant recommencé les hostilités, Molac les battit à Plancoët. Mal secondé par Sourdéac, gouverneur de Brest pour le roi, il ne fut pas aussi heureux devant Douarnenez, dont il fut obligé de lever le siége devant les forces réunies de La Fontenelle, La Granville et Quinipily, chefs bretons insurgés. Rejoint à propos par le colonel suisse d'Erlach, au service de la France, Molac attaqua La Granville sous les murs du château de Kimrich, et lui livra un combat terrible, qui dura plus de six heures. Les deux partis s'attribuèrent la victoire ; La Granville avait été tué dans l'action, Molac y fut blessé. En 1598, avec Montmartin, il s'empara de Dinan, dont Henri IV le nomma gouverneur. Il fut la même année appelé à présider l'ordre de la noblesse aux états de Rennes. Louis XIII le nomma lieutenant-général. Molac mourut peu de temps après.

MOLAC (*Sébastien* DE ROSMADEC), fils du précédent, mort en 1693. Il se distingua dans les nombreuses guerres de son époque, et sut mériter des grades supérieurs. En 1665 Louis XIV l'appela au gouvernement de Nantes. Molac eut à lutter contre les soulèvements qu'occasionnèrent la persécution des protestants et la révocation de l'édit de Nantes ainsi que l'établissement de nouveaux impôts sur le timbre et le tabac. Au Croisic, à Guérande, à La Roche-Bernard, il

sut calmer les esprits, sans effusion de sang, par un louable mélange de fermeté et de modération. La cour le trouva trop indulgent, et lui donna Lavardin pour successeur; mais dès l'année suivante le roi, mieux conseillé, le rétablit dans ses fonctions, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il avait encore eu à dompter bien des émeutes et à chasser les Hollandais qui étaient débarqués à Belle-Isle.

MOLAC (*René-Alexis* DE KERCADO, marquis DE), parent des précédents, né en 1713, tué à Prague, le 22 août 1742. Il suivit de bonne heure la carrière militaire, et servit avec une grande distinction sous les maréchaux Maurice de Saxe et François-Marie, duc de Broglie. Il était colonel du régiment de Berry (infanterie) lorsqu'il fit en 1741-1742 la campagne de Bohême. Il prit une part active à la conquête d'Egra, et fut tué dans une des brillantes sorties que firent les Français assiégés dans Prague, dont ils réussirent à faire lever le siége. A. D'E—P—C.

L'abbé Moreau, *Histoire* (manuscrite) *de Bretagne*. — Le baron d'Espagnac, *Histoire de Maurice, comte de Saxe* (Paris, 1775, 2 vol. in-4°), t. I, liv. V, p. 269. — *Dict. historique.*

MOLANS (1) (*Philibert* DE), fondateur de l'ordre de Saint-Georges, né à Molans (Franche-Comté), vivait dans le quatorzième siècle. Il appartenait à une des plus anciennes familles de son pays. Le duc de Bourgogne, Philippe dit le Hardi, l'attacha à sa personne en qualité d'écuyer. Il suivit son maître jusqu'en Terre Sainte, lui rendit de grands services. Aussi le duc le nomma-t-il visiteur général de ses arsenaux. Molans retourna une seconde fois en Palestine, et en rapporta une partie du corps de saint Georges (2). Il fit présent de ces reliques à l'église de Rougemont, qui, richement dotée par le donateur, institua des services particuliers pour ces précieux débris. Molans ne s'en tint pas là : il fonda en 1390 un ordre sous le vocable du prétendu martyr (3). Il ne fallait rien moins que seize quartiers pleins (huit paternels, huit maternels), et être né dans le duché ou comté de Bourgogne, pour obtenir rang dans la nouvelle confrérie. Le vœu des chevaliers de Saint-Georges était de consacrer leur vie et leur fortune à la défense de la religion catholique, des opprimés, des vierges et des orphelins. Leur décoration consistait en une image en or de saint Georges terrassant un dragon, suspendue à un ruban bleu. Quoique cette association se fût proposé un but très-moral, on ne sait pourquoi le parlement de Besançon s'obstina toujours à ne pas la reconnaître comme légale. Elle n'en exista pas moins jusqu'à la révolution. On ignore l'époque de la mort de Molans et les derniers incidents qui marquèrent la fin de sa vie. A. D'E—P—C.

Bibliothèque historique de France, t. IV, p. 314. — Thomas Varin, *État de l'illustre confrérie de Saint-Georges* en 1663, avec gravures de P. de Loisy. — Poinctier de Gouhelans, *Statuts de l'ordre de Saint-Georges avec la liste des chevaliers depuis* 1390 (Besançon, 1768, in-8°). — *Journal encyclopédique*, ann. 1778, t. VII, p. 334. — John Milner, *Historical and critical inquiry into the existence and character of saint George*. — Heylin, *History of saint George*.

(1) C'est à tort que ce nom a été écrit *Miolans* dans divers dictionnaires.

(2) Ce fait est au moins douteux. On ne connaît qu'un saint Georges, surnommé *l'Hagiorite*, abbé d'un couvent situé dans le mont Athos, et qui fut enterré en 1072 dans son couvent. Il n'est guère probable que ce furent les reliques de ce moine que le chevalier de Molans rapporta. Un autre *Georges*, quelquefois qualifié de *saint* par les ariens et les Arméniens (saint Georges de Cappadoce), occupa le siége patriarcal de Syrie, de 356 à 361. Mais l'Église catholique le proclame *hérésiarque* et *intrus*. Massacré dans un soulèvement populaire à Alexandrie, son corps fut mis en lambeaux, brûlé, et les cendres en furent jetées dans la mer. Ce ne peut donc être de ce Georges-là que Molans rapporta les os. Il est probable que le bon chevalier fut dupe de quelque supercherie.

(3) L'Angleterre, la Bavière, l'Espagne (Aragon) et la Russie ont successivement créé des ordres de Saint-Georges.

MOLANUS. *Voy.* MEULEN.

MOLARD (*Claude-Pierre*), inventeur français, né le 6 juin 1758, aux Cernoises, village du Jura, mort le 13 février 1837, à Paris. Après avoir été directeur de la collection des machines que Vaucanson légua au gouvernement, il devint en 1801 administrateur en chef du Conservatoire des Arts et Métiers, dont il avait été l'un des principaux fondateurs. Il cessa d'occuper ces fonctions lorsqu'à l'époque de la réorganisation de l'Institut (25 mars 1816), il entra dans la section de mécanique de l'Académie des Sciences. Il fit partie du jury de l'examen des Produits de l'Industrie en 1801, 1820 et 1824. Parmi les nombreux procédés ou machines dont on lui doit l'invention, on remarque le métier à tisser le linge damassé, la machine à forer plusieurs canons de fusil à la fois, des pétrins tournants pour former la pâte sans les levains ordinaires, le moulin à meules plates pour concasser le grain, et la machine à faire les plans parallèles, qui a servi à Malus dans ses expériences sur la réfraction de la lumière. On a de Molard : *Description des machines et des procédés spécifiés dans les brevets d'invention dont la durée est expirée*; Paris, 1842, t. Ier, in-4°, pl.; les tomes II à XIII ont été publiés par Christian; — *Notice sur les diverses inventions de Jean-Pierre Droz, graveur, relatives à l'art du monnoyage*; Versailles, 1823, br. in-4°; — beaucoup de rapports insérés dans le recueil des *Mémoires* de la Société centrale d'Agriculture. P. L.

Biog. Nouv. des Contemp.

MOLARD (*François-Emmanuel*), inventeur français, frère du précédent, né en 1774, aux Cernoises, mort le 12 mars 1829, à Paris. Il fit ses études au collége de Saint-Claude, entra en 1793 dans un bataillon de volontaires avec le grade de lieutenant, et, après deux campagnes, il vint prendre à Meudon la sous-direction de l'école des aérostatiers. Admis en 1797 à l'École Polytechnique, il en sortit comme officier d'artillerie, et servit dans cette arme jusqu'à la paix d'A-

miens. A cette époque il fut nommé directeur de l'École des Arts et Métiers qui venait d'être établie à Compiègne, et qui en 1805 fut transférée à Châlons-sur-Marne. Ce fut lui qui en 1811 fut chargé d'organiser et de diriger un établissement du même genre fondé à Beaupréau et installé par ses soins à Angers, où il se trouve encore. En 1817 il vint à Paris, et fut attaché comme sous-directeur au Conservatoire des Arts et Métiers. En 1819 il fut envoyé en Angleterre pour y recueillir des observations comparatives sur l'industrie de ce pays et l'industrie française. Les arts sont redevables à Emmanuel Molard d'un grand nombre d'inventions et de perfectionnements, qui lui valurent, à diverses époques, des prix et des médailles; nous rappellerons les principaux : la fabrication des vis à bois, le mécanisme au moyen duquel, sans rien changer à une scierie ordinaire, on débite des jantes de roue, des courbes, etc.; les freins à vis ou à levier pour les voitures, la construction régulière en fonte et en fer de plusieurs instruments agricoles. Il introduisit le premier en France l'usage des câbles plats pour l'exploitation des mines ainsi que des grues à engrenages et pivotant sur elles-mêmes dans toute l'étendue du cercle. Molard mourut des suites d'un catarrhe pulmonaire, à l'âge de cinquante-cinq ans. On a de lui : *Système d'agriculture suivi par M. Coke dans sa propriété d'Holkham*, trad. de l'anglais, avec des additions; Paris, 1820, in-8°, pl.; — *Les divers Systèmes de filature en usage aux Indes, en France*, etc.; Paris, 1826, in-8°, pl.; — *Nouveau Système complet de Filature de Coton usité en Angleterre et importé en France par la compagnie établie à Ourscamp près Compiègne;* Paris, 1828, in-4°, avec un atlas de 40 pl. par Leblanc. Il était en outre un des principaux rédacteurs du *Dictionnaire technologique* et des *Annales de l'Industrie française et étrangère*. P. L.

Moniteur univ., 1829. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Mém. de la Société d'Agriculture*, 1827.

MOLARD (*Étienne*), littérateur français, né vers 1760, à Lyon, où il est mort, le 6 mai 1825. En 1805 il fut nommé directeur de l'école secondaire communale du midi. Toute sa vie fut employée à l'enseignement. Il se maria trois fois, et eut quatorze enfants. On cite de lui : *Lyonnoissismes, ou recueil d'expressions vicieuses usitées à Lyon;* Lyon, 1792, in-8° : cet ouvrage, qui a eu cinq éditions, dont la dernière porte le titre de *Dictionnaire du mauvais langage* (1813, in-8°), a été l'objet de deux brochures publiées en 1810. P. L.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1825.

MOLAY (*Jacques* DE), le dernier grand-maître de l'ordre du Temple, vivait à la fin du treizième et au commencement du quatorzième siècle. « Tous les historiens, dit Pierre Dupuy, conviennent que Jacques de Molay était bourguignon, gentilhomme, cadet de sa maison (1). » On le fait naître généralement de Jean, sire de Longvy, Longvic ou Longwy, et d'une fille de Mathé ou Mathey, sire de Rahon, gros village près de Dole, duquel relevaient plusieurs lieux, notamment celui de Molay, dans le décanat de Neublans ou Neublant, paroisse du diocèse de Besançon (2). Raynouard a admis cette tradition : « Jacques de Molai, dit-il, était né en Bourgogne, de la famille des sires de Longvic et de Raon. Molai était une terre du doyenné de Noblant, au diocèse de Besançon (3). » D'après d'autres recherches, qui ont, au reste, confirmé la tradition précédente, Jacques de Molay avait reçu le jour au château de Rahon (4). On n'a pas de document certain sur la date de cette naissance. On sait seulement que lors de sa comparution devant le frère Guillaume de Paris, dominicain, inquisiteur de la foi en France, Jacques de Molay, s'il faut en croire le procès-verbal d'examen, déclara qu'il était dans l'ordre depuis quarante-deux ans, c'est-à-dire depuis 1265. Cet interrogatoire avait lieu le 24 octobre 1307 (5). Il n'y avait point d'âge fixé pour être admis dans l'ordre du Temple. Cependant la Règle défendait d'y recevoir les enfants, et recommandait d'attendre qu'ils eussent

(1) Pierre Dupuy, *Hist. de la Condamnation des Templiers*, etc.

(2) *Histoire critique et apologétique de l'Ordre des Chevaliers du Temple de Jérusalem*, par le R. P. M. J.

(3) Raynouard, Préface de la tragédie des *Templiers*; Paris, 1805. — *Monuments historiques relatifs à la Condamnation des Chevaliers du Temple*; Paris, 1813. — Mais il existe un autre village du nom de Molay près de Cintrey, dans le département de la Haute-Saône, et l'on a revendiqué pour ce village l'honneur d'avoir produit le dernier grand-maître du Temple, qui y serait né, d'une famille dont le chef se nommait *Aimé*. En témoignage de cette tradition, assez peu prouvée, on cite une légende faisant apparaître, dans une forêt voisine, à une certaine heure de la nuit, une grande figure couverte d'un long manteau blanc sur lequel se détache une croix rouge. C'est l'âme du dernier grand-maître du Temple venant visiter les lieux de sa naissance humaine. Mais, si l'on en croit un poëte d'une grande distinction, l'âme de Jacques de Molay hante aussi, à certaines heures, le château de Rahon, et ce poëte est, bien entendu, autorisé par une autre légende populaire :

.....Lentement se promène une ombre colossale ;
Sur sa tête s'agite un panache ondoyant;
La croix, en traits de feu, brille à son manteau blanc.
Le front baissé, l'œil triste, il contemple en silence
Ces champs, ces eaux, ces bois, si chers à son enfance...

(La *Mort de Jacques de Molay*, etc., poëme, par M. Emm. Bousson de Mairet; Dole, 1853.) Ce qui permet de se décider entre le Molay de Dôle et celui de Cintrey, et en faveur du premier, c'est qu'il existe un testament de Jean de Longwy, publié en 1810 à l'officialité de Besançon, et dans lequel le testateur compte le grand-maître du Temple au nombre de ses enfants. Un Jean de Longwy, à la nouvelle du supplice de Jacques de Molay, se mit, pour le venger, à la tête d'un mouvement de révolte. On se révoltait aussi, par la même occasion, contre un nouvel impôt du roi.

(4) *Notice* de M. Pallu, conservateur de la Bibliothèque de Dôle; M. Maillard de Chambure, *Règle et Statuts secrets des Templiers*, etc.; Paris, 1840.

(5) *Procès des Templiers*, publié par M. Michelet, dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*; Paris, 2 vol. in-4°, 1841. L'interrogatoire du frère Guillaume de Paris se trouve au tome II.

acquis la force de porter les armes (1). Or, d'après l'ancienne coutume de France, on n'était pas tenu de combattre en personne dans le duel judiciaire avant vingt et un ans (2). La majorité militaire commençait ainsi à cet âge. En supposant que Jacques de Molay s'est présenté à l'ordre du Temple dès la première année de sa majorité, il faut admettre qu'il était né en 1244. Jacques de Molay avait été reçu à Beaune, dans le diocèse d'Autun, par le frère chevalier Imbert de Paraude, en présence de plusieurs frères, dont un seul nous est connu, Amairic ou Amaury de La Roche (3). On manque de renseignements sur la suite de l'histoire de Jacques de Molay, jusqu'au moment de sa promotion au suprême magistère. Comment il remplit les diverses fonctions, administratives et militaires, dont se composait l'ordre du Temple, c'est ce que l'on ne peut pas savoir; il est seulement permis de conjecturer qu'il y fit preuve de grandes qualités : car il s'éleva au milieu des revers et des périls, qui montrent le mieux ce qu'un homme peut valoir, et l'ordre du Temple, alors vaincu avec le reste de la chrétienté, n'a point dû laisser faire, ni par l'intrigue, ni par l'ambition seulement, le choix du chef auquel il lui convenait de confier ses destinées incertaines et menacées. Cependant un écrivain qui a pris à tâche de maltraiter les victimes de Philippe le Bel dans toute cette affaire du Temple, ne manque pas de prétendre que Jacques de Molay n'a point dû son élection à la considération de son mérite; après avoir affirmé qu'il n'était entré dans l'ordre que pour y parvenir à quelque charge, et qu'il dut être satisfait, car il fut tout d'abord pourvu d'un riche prieuré, Pierre Dupuy ajoute : « La grande maîtrise venant à vaquer, il fut, par brigues des grands du royaume, fait grand-maître de l'ordre, dignité qui l'égalait aux princes (4). » Si la noblesse de France s'était ainsi intéressée à l'élection de Jacques de Molay, il y aurait lieu de s'expliquer les soupçons et les craintes qui ont animé le roi Philippe IV contre l'ordre du Temple, venant s'établir en France avec sa puissance organisée, alors que la monarchie commençait à se fonder sur l'abaissement politique de l'Église et des seigneuries féodales. Mais rien ne prouve l'assertion de Pierre Dupuy. Il est difficile de concevoir comment la noblesse de France aurait pu avoir une action quelconque sur une élection qui s'est débattue si loin d'elle. De plus, nous avons le récit de l'intrigue à laquelle Pierre Dupuy fait allusion, et ce récit est tel qu'il ne confirme nullement l'assertion de l'apologiste de Philippe le Bel, ainsi qu'on en peut juger d'après la déposition que nous allons rapporter. Le 12 mai 1310, il parut devant la commission papale siégeant à Paris un chevalier du Temple nommé Hugues du Faur, de Limoges, qui venait d'être absous et réconcilié à cause de ses aveux; ce témoin, qui mêle à sa déposition les fables les plus absurdes, raconte ainsi l'élection de Jacques de Molay à la grande maîtrise : « Comme on disputait outre-mer dans l'assemblée de l'ordre pour la création d'un nouveau grand-maître, les provinciaux de Limoges et d'Auvergne, qui formaient la majorité de l'assemblée, voulant élire le frère Hugues de Paraude (ou de Pérault), et la minorité le grand-maître actuel, le dit grand-maître jura devant le grand-maître de l'Hôpital qu'il y avait alors, devant le seigneur Eudes de Grandisson, chevalier, et plusieurs autres, qu'il était pour que l'on nommât le frère Hugues susdit, que pour lui il ne voulait pas être grand-maître. La majorité alors, à cause de cela, se prêta à ce qu'il fût nommé grand-précepteur; ce qu'ayant obtenu, celui-ci, quand on vint à traiter de l'élection pour la grande-maîtrise, fit dire à ceux de la majorité : « On m'a fait la cape; il me faut à présent le capuchon; qu'on le veuille ou non, je serai grand-maître, et il le fut par la crainte qu'il inspira (1). » Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit, d'ailleurs peu conforme aux règles prescrites pour l'élection du grand-maître du Temple? Nous ne savons; mais un auteur portugais, qui a eu à sa disposition des documents inconnus en France, a cru pouvoir affirmer que Jacques de Molay était absent de la Terre Sainte lorsqu'il fut élu grand-maître; rappelé par son élection, ajoute cet auteur, « il y fut reçu avec de grandes acclamations et des espérances bien fondées (2) ». D'après une conjecture généralement admise par les historiens, Jacques de Molay parvint à la grande-maîtrise en 1298.

En ce moment les affaires de la chrétienté étaient en Orient dans le pire état. Saint-Jean-d'Acre venait de tomber au pouvoir des musulmans, après un siége où périrent presque tous les derniers défenseurs de la croix, qui s'étaient réfugiés en cette place; il y avait notamment cinq cents Templiers; il ne s'en échappa que dix (avril 1291). Un des grands maîtres les plus illustres

(1) « ...*Usque ad annos quibus viriliter armata manu possit inimicos Christi de terra sancta delere...* » C LXII de la *Règle* présentée au concile de Troyes en 1128. La *Règle* française traduit ainsi cette prescription : « Jusques a cele hore que il puisse armes porter viguereusement, et arrachier de tere les anemis de Jhesu Crist... » § VII. *Règle et Statuts secrets des Templiers*, etc., par M. Maillard de Chambure; Paris, 1840.

(2) Antoine Loisel, *Institutes coutumières*, etc., règle 828. Nouvelle édition, Paris, 1846.

(3) Imbertus de Parado (alias Paraudo), Amalricus de Ruppe. (Interrogatoire de Jacques de Molay devant le frère Guillaume de Paris, inquisiteur de France). *Procès des Templiers*, ouvrage cité.

(4) Pierre Dupuy. *Histoire de la Condamnation des Templiers*. Cette assertion de P. Dupuy a été admise par Nicolas Gurtler, *Historia Templariorum*, § 153, et par l'auteur anonyme de l'*Histoire de l'abolition de l'Ordre des Templiers*, in-8°; Paris, 1779, liv. I[er], c. q.

(1) M. Michelet, *Procès des Templiers*, t. II, p. 224.

(2) Ferreira, *Memorias e Noticias historicas da celebre Ordem militar dos Templarios*; Lisboa, 1735. — Raynouard admet le récit de Ferreira, *Monuments historiques*, etc.

de l'ordre, Guillaume de Beaujeu, était mort sur la brèche. Après Saint-Jean-d'Acre, Sidon et le château des Pèlerins avaient été pareillement repris par les musulmans. La Syrie était perdue pour les armes chrétiennes. Les Templiers, presque seuls, avec les Hospitaliers, à défendre ses conquêtes des croisés, avaient cherché un asile en Chypre, à Tortose ou Arade, près des côtes, d'où ils surveillaient et tâchaient de surprendre les convois et les partis isolés de leurs vainqueurs. Dans une de leurs excursions ils eurent même l'avantage de s'emparer de la personne du sultan Khalil, qui leur avait pris Saint-Jean-d'Acre. Khalil fut massacré. Les Templiers, qui ne désespéraient pas encore d'avoir leur revanche, invoquaient à leur secours le saint-siége, les princes, les peuples de l'Europe. Un pape, Nicolas IV, envoya, à ses frais, en Chypre, vingt galères chargées de munitions de guerre et de bouche. Quelques seigneurs firent des donations, et les peuples se montraient très-émus pour la cause des derniers défenseurs des lieux saints. Mais les princes ne promettaient de se croiser que pour se faire bien venir auprès de la multitude et avoir occasion et prétexte de lever plus aisément de nouveaux impôts. En réalité, l'Europe était alors engagée dans de grandes luttes d'organisation intérieure; la monarchie se fondait en France; la féodalité, partout attaquée, se défendait; l'Église subissait la première et la plus formidable agression dont elle ait jamais été l'objet dans le domaine de la politique; le conflit, alors près d'éclater entre Boniface VIII et Philippe IV, tenait tout en suspens; les passions religieuses cédaient la place aux âpres discussions des intérêts temporels. D'ailleurs la croix n'était pas tombée en Palestine sans jeter dans les âmes, en même temps qu'une immense douleur, un sentiment d'amer retour contre la foi naïve des temps antérieurs; il ne semblait pas que les hommes dussent s'obstiner à défendre une cause que Dieu lui-même avait abandonnée.

Jacques de Molay qui n'attendait plus de secours de l'Europe, et qui même trouvait en Chypre, auprès du roi de ce pays, au lieu d'un allié, une sorte d'ennemi, songea à tirer parti des projets que les Tartares Mongols de la Perse avaient sur l'Égypte et la Syrie. Le khan des Tartares Mongols était alors Cazan, qui venait d'épouser la fille de Léon, roi d'Arménie, princesse chrétienne aussi remarquable par sa piété que par sa rare beauté. Cazan, d'abord très-hostile aux chrétiens, leur était devenu favorable; il était surtout l'ami du roi d'Arménie. Sollicité à porter secours à ce prince, que menaçait le sultan d'Égypte, Malek-Nazer, il se mit en marche au printemps de l'année 1299 avec une puissante armée. Jacques de Molay n'avait pas été sans action sur cette détermination du grand-khan; ce qui le prouve, c'est qu'il eut le commandement d'une des ailes de l'armée tartare; avec les troupes qui lui furent confiées, il envahit la Syrie, prit part à une première bataille où le sultan fut vaincu, poursuivit Malek-Nazer dans sa déroute jusqu'au désert d'Égypte; puis, sous la conduite de Koutlouk, général tartare qui remplaçait Cazan, rappelé dans ses États par une révolte, il eut le bonheur de reprendre sur les musulmans, entre autres villes, Jérusalem, où les Templiers entrèrent pour célébrer la fête de Pâques. Le monde chrétien apprit avec une grande joie cette nouvelle inattendue qui se trouve consignée dans la *Chronique de Saint-Denis* avec le récit de quelques-uns des faits précédents : « .... et Pasques ensuivant, les chrétiens célébrèrent, avec exaltation de grant joie, le service de Dieu en Jhérusalem (1). »

Le grand-khan des Tartares Mongols, conseillé sans doute par les chefs chrétiens mêlés, comme Jacques de Molay, à ses opérations, envoya des messagers en Europe, au pape, au roi de France, au roi d'Angleterre pour les engager à faire une croisade et à s'allier avec lui, afin de porter les derniers coups à la puissance des musulmans en Orient. Les dames de Gênes offrirent seules de vendre leurs joyaux pour équiper une flotte. Le pape promit de s'occuper d'une croisade. Les rois de France et d'Angleterre ne firent que des réponses évasives. Mais les messagers tartares envoyés en Europe n'étaient pas encore de retour dans leur pays, que déjà des vicissitudes, des revers, des trahisons avaient dissipé et détruit l'armée du grand-khan. Jérusalem fut reprise par les musulmans (1300). Cazan mourut deux ans après, du chagrin que lui avait causé ce grand désastre. Les chrétiens se retirèrent en Chypre et en Arménie. Les Templiers, sous la conduite de Jacques de Molay, occupèrent l'île d'Arade près de Tripoli, d'où ils pouvaient le mieux continuer à surveiller et inquiéter les mouvements des musulmans. Mais en 1302 ils y furent eux-mêmes surpris, et subirent, malgré la plus vigoureuse résistance, une défaite qui leur fit perdre cent vingt chevaliers et plus de huit cents hommes auxiliaires. Jacques de Molay se réfugia en Chypre avec ce qu'il lui restait outre-mer de l'ordre du Temple, et là il reprit, sur les côtes, sa guerre de course contre les musulmans, attendant toujours soit une nouvelle expédition des Tartares Mongols de la Perse, soit un réveil de la foi belliqueuse de l'Europe. Mais Kharbendé, frère et successeur de Cazan, après s'être montré très-favorable aux chrétiens, venait de se tourner contre eux; il ne voulait d'ailleurs rien entreprendre contre le sultan d'Égypte sans être auparavant assuré de l'alliance et du concours de l'Europe; il avait écrit à ce sujet, en mai 1305, au roi de France, au roi d'Angleterre, au pape, des lettres assez pressantes, renouvelant les précédentes propositions de son frère. La réponse du roi d'An-

(1) *Chronique de Saint-Denis*, chapitre XXV.

gleterre et celle du pape sont seules connues; elles ne consistent qu'en des assertions assez vagues, sans aucun engagement précis et formel (1). A quoi tiennent les destinées des choses humaines! Si la France n'avait pas été occupée en ce moment par une lutte intestine contre la papauté, nul doute qu'il n'eût été possible, avec l'aide des Tartares Mongols, de conquérir de nouveau la Palestine; une société chrétienne s'établissait définitivement en ce centre du monde. La Tartarie, dont l'empire s'étendait alors de l'Euphrate aux derniers confins de la Chine et du Japon, était ardemment et très-efficacement travaillée par nos missionnaires (2); elle s'ouvrait et s'offrait à notre commerce, à notre influence, comme on peut le voir dans les merveilleuses relations du Vénitien Marco Polo. Certes, entre l'Europe et l'Asie il y avait le danger d'un conflit prématuré, et l'on est en droit de s'inquiéter des suites qu'aurait pu avoir ce duel entre deux mondes dont les forces étaient alors si disproportionnées. La Russie n'a pas eu à se féliciter d'avoir subi une invasion des peuples mongols. Mais l'Europe occidentale au quatorzième siècle avait déjà, pour résister, des ressources d'énergie et d'organisation qui manquaient à la Russie, surprise en sa barbarie inconsistante et vague; s'il est vrai que l'empire est toujours à la puissance morale, on ne saurait beaucoup hésiter à croire que l'Europe ne fût sortie victorieuse de sa lutte contre le monde asiatique; la civilisation chrétienne, au lieu de se renfermer dans notre continent, eût commencé dès le quatorzième siècle à rayonner de l'isthme de Suez sur les incommensurables régions que baigne l'Océan Pacifique. Il en fut autrement, parce que Philippe IV, de France, qui dominait alors l'Europe, s'occupait en ce moment à réduire la puissance politique de la papauté; vaincue successivement sous trois pontifes, Boniface VIII, Benoît XI, Clément V, mais non encore résignée à sa défaite, la papauté pouvait retrouver dans une institution comme celle du Temple la force militaire qui lui faisait défaut pour défendre sa théocratie. Ce fut là, on peut le dire, la vraie cause qui perdit cette institution; Philippe IV s'était résolu à briser entre les mains de la papauté cette grande et forte épée de la milice du Temple. Une nouvelle croisade, une nouvelle guerre sainte ne pouvait que raviver les passions religieuses favorables au saint-siége et rendre nécessaires, inviolables, plus importants et puissants encore ces moines soldats qu'il s'agissait de détruire. Philippe IV, quoi qu'il dît de son zèle pour les lieux saints, ne voulait pas d'une nouvelle croisade. D'autres considérations d'ailleurs le poussaient à ne se distraire de rien qu'il n'eût mis fin à l'existence du Temple: la crainte de laisser à la noblesse, alors minée et frappée en toutes ses seigneuries, un ordre tout rempli de ses membres et de ses ressentiments, une constitution organisée, un moyen de ralliement et de résistance; le désir de s'emparer des terres, des munitions, des armes, des navires, des trésors disponibles, surtout, dont on disait que le Temple était abondamment pourvu. Le nouveau pape, Clément V, élu par l'influence française, gardé à vue sous la main de son maître temporel, entouré de cardinaux acquis au roi, dominé par la crainte d'un schisme entre le saint-siége et la France, faisait des efforts pour se tromper lui-même sur la réalité des desseins de Philippe IV. Il feignait de croire aux protestations de zèle religieux dont ce prince recouvrait la politique tenace, profonde, inexorable de son égoïsme monarchique. Il ne comprenait pas, il comprenait mal ce que le roi n'osait pas lui avouer. Il opposait des ajournements, gagnait du temps, résistait, ne cédait qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire lorsqu'il voyait les violences de la lutte près d'éclater. Par là, il conjura le schisme, si ce danger était réel, mais il ne parvint pas à sauver l'ordre du Temple.

Le 6 juin 1306, Clément V adressa de Bordeaux au grand-maître de l'Hôpital en Chypre, une lettre ainsi conçue: « Vivement pressé par les rois de Chypre et d'Arménie de leur envoyer des secours, nous avons résolu d'en délibérer auparavant avec vous et avec le maître du Temple, vu principalement que vous pourrez mieux que personne nous conseiller sur ce que l'on doit faire, par la connaissance que vous ont donnée la proximité des lieux, une longue expérience et beaucoup de réflexions; outre que c'est vous principalement que touche cette affaire, après l'Église romaine. Nous vous ordonnons donc de vous préparer à venir le plus secrètement que vous pourrez, et avec le moins de suite, puisque vous trouverez deçà les mers assez de sujets de votre ordre; mais ayez soin de laisser dans le pays un bon lieutenant et des chevaliers capables de se bien défendre, en sorte que votre absence, qui ne sera pas longue, n'y porte aucun préjudice; amenez toutefois avec vous quelques personnes que leur expérience, leur sagesse et leur fidélité rendent capables de nous donner avec vous de bons conseils (1). »

Quelques historiens ont prétendu que cette lettre cachait un piége; nous l'avons rapportée, afin que le lecteur pût lui-même voir qu'il n'en est rien. Le pape était de bonne foi et croyait à la possibilité d'une croisade, lorsque, sur quelque invitation de Philippe, il appela en France les deux grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital. Les deux ordres étant alors occupés à la conquête de Rhodes, et le grand-maître de l'Hôpital ne voulant pas se départir de ce soin, le grand-maître du

(1) L'abbé Huc, *Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*, 4 vol. in-8°; Paris, 1857-1858.

(2) C'est ce dont on peut s'assurer en lisant le curieux ouvrage, déjà cité, de l'abbé Huc, *Le Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*.

(1) Raynaldi, *Annal. Ecclesiast.*, année 1306. Fleury, tome XIX, etc.

Temple vint seul en France avec soixante chevaliers. Il y arriva vers la fin d'août 1306, et après un séjour de quelques mois à Paris pour des mesures d'installation dans la maison du Temple, il se rendit à Poitiers, où le pape, qui s'y trouvait depuis peu, l'accueillit avec beaucoup de distinction. Clément V entretint Jacques de Molay de deux mémoires que celui-ci avait composés, en Chypre peut-être, sur la demande du pape, et relatifs, l'un aux voies et moyens d'une nouvelle expédition pour subvenir à l'état des affaires d'outre-mer, l'autre au projet de réunir en un seul les ordres militaires existants. Nous avons les deux mémoires de Jacques de Molay; Baluze les rapporte dans un de ses recueils (1); ils témoignent l'un et l'autre d'un grand sens pratique. Sur la question d'une nouvelle expédition, Jacques de Molay fournissait quelques indications importantes. Dans son second mémoire, il se prononçait contre le projet de réunir les trois ordres militaires en un seul. Chose étrange! à ce propos, il faisait allusion aux bruits calomnieux dont son ordre commençait à devenir l'objet; mais il n'y répondait pas autrement qu'en disant que la puissance du Temple, excitant l'envie était la seule cause de ces bruits hostiles et menaçants, et que l'on espérait en vain d'y remédier par le moyen proposé, car en fondant les trois ordres en un seul, il s'en suivrait un ordre nouveau, dont la puissance serait encore plus grande que celle du Temple, d'où l'envie en prendrait occasion de s'accroître au lieu de se calmer, etc. A ce sujet, Clément V insista, et dit quelques mots des accusations qui se répandaient contre le Temple. Jacques de Molay pria le pape, et fort instamment, d'examiner lui-même la valeur de ces accusations et d'en faire justice. Clément V, espérant que l'on en resterait là, ne décida rien; il donna congé au grand-maître, et le laissa retourner à Paris.

Philippe IV, mécontent de la longanimité du pape, vint le trouver bientôt après à Poitiers, en avril 1307; et là, dans des conférences secrètes, il le pressa vivement de procéder contre le Temple. Le pape s'y refusait, malgré les dénonciations de toutes sortes que le roi mettait sous ses yeux. Il essaya de s'échapper de Poitiers; mais il fut découvert, au trop grand nombre de mulets chargés de bagages qu'il fit partir devant lui; les gens du roi qui le surveillaient l'arrêtèrent à temps (2). Le 24 août 1307, Clément V, vaincu par les obsessions du roi de France, lui écrivit qu'il était disposé à informer lui-même sur les accusations dirigées contre le Temple, et qu'à ce propos il priait le roi de lui transmettre tous les renseignements qu'il pouvait avoir (1). Ce n'était pas là ce que Philippe attendait : il jugea tout d'abord que l'information annoncée par le pape serait : premièrement, de fort longue durée; secondement, qu'elle pourrait bien ne pas aboutir à la condamnation et à la destruction de l'ordre. Il se résolut tout aussitôt à la prévenir, et pour cela il feignit de prendre cette invitation qui lui était faite de transmettre des renseignements pour une permission expresse et formelle de procéder lui-même contre l'ordre en dehors du pape. Des lettres closes furent secrètement envoyées à tous les baillis, pour n'être décachetées qu'à un jour et une heure donnés. Il n'en transpira rien. Le 13 octobre 1307, avant l'aube, tous les Templiers furent arrêtés dans leurs maisons, à Paris comme dans le reste de la France. Un certain nombre d'entre eux parvinrent pourtant à s'échapper. A Paris, Jacques de Molay fut saisi dans la maison du Temple avec tous les chevaliers qui s'y trouvaient, au nombre de cent trente-neuf. La veille, il avait figuré dans une cérémonie funèbre de la famille royale et tenu un des cordons du poêle aux funérailles de la princesse Catherine, héritière de l'empire de Constantinople, épouse du comte de Valois (2).

Les exécuteurs de cette grande mesure d'arrestation furent, d'après un chroniqueur, deux des ministres du roi, Réginald de Roye et Guillaume de Nogaret, celui-là même qui, avec un des Colonna, avait surpris et maltraité le pape Boniface VIII à Anagni (3). On peut croire que le principal ministre de Philippe IV, Enguerrand de Marigny, ne fut pas étranger à ce coup d'État, où se trouvaient impliqués tous les intérêts du temps, religieux, politiques, financiers.

Le frère Guillaume de Paris, de l'ordre des Prêcheurs, chapelain du pape, confesseur du roi et inquisiteur de la foi en France, s'empara tout aussitôt des chevaliers arrêtés. Cette terrible instruction, commencée le 19 octobre 1307, cinq jours après l'arrestation, fut terminée le 24 novembre 1307. Si l'on en croit le procès-verbal, les cent quarante chevaliers arrêtés à Paris ont tous fait des aveux. Mais on doit remarquer que, dans cette singulière procédure, on promettait à ceux qui se reconnaissaient coupables l'impunité, la libération de leurs vœux,

(1) Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, etc., t. II, colon. 176-184. Baluze donne à ces mémoires la date de 1311. C'est une manifeste erreur; on voit, d'après le texte, que ces mémoires sont antérieurs à l'arrivée de Jacques de Molay en France.

(2) Jean de Saint-Victor, *Prima Vita Clementis V*, dans le recueil de Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, tom. I, col. 5.

(1) Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, tom. II, col. 73-76. Dans cette lettre, le passage concernant les Templiers est à la fin, à partir des mots : *Sane a memoria tua non credimus excidisse*... (col. 75-76). Baluze donne à cette lettre la date de 1306, bien qu'elle se termine ainsi : *Datum in prioratu de Lugudiaco Pictavensis diœcesis IX kal. septembris pontificatus nostri anno secundo*. Or, le 9 des calendes de septembre marque bien le 24 août, et Clément V ayant été couronné pape à Lyon le 4 novembre 1305, la seconde année de son pontificat indique 1307. Baluze et Pierre Dupuy semblent avoir pris à tâche de brouiller les dates des pièces en cette affaire du Temple.

(2) Guillaume de Nangis, *Chron.*, année 1307.

(3) Jean chanoine de Saint-Victor, *Prima Vita Clementis V*, dans le recueil de Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, tom. I, col. 8.

des pensions civiles, tandis qu'on infligeait à ceux qui se prétendaient innocents la torture d'abord, puis, s'ils survivaient aux tourments de la torture, la perspective de subir le châtiment des hérétiques relaps ou obstinés, la peine de mort par le feu. On partait de ce fait que les Templiers étaient certainement coupables; et l'on admettait bien que les accusés déclarassent qu'ils se repentaient d'avoir renié le Christ, adoré une idole, pratiqué un vice infâme; mais on n'admettait pas qu'ils se prétendissent innocents des crimes abominables qui leur étaient imputés; par un renversement de toutès les lois, il fut ainsi interdit aux Templiers de se défendre; pour eux, se défendre, c'était mériter la mort. On ne sait que dire des historiens, trop nombreux, qui ont accepté, discuté, comme pouvant avoir quelque valeur juridique ou morale, les résultats obtenus à l'aide de cette procédure où toutes les règles élémentaires de la justice ont été si outrageusement méconnues et violées (1).

Jacques de Molay comparut devant l'inquisiteur de France le 24 octobre 1307 (2). D'après le procès-verbal de son interrogatoire, il avoua que lors de sa réception il avait renié le Christ, mais malgré lui, *licet invitus;* qu'il avait craché, non sur l'image du Christ, mais à côté, par terre et une fois seulement. Le reste est insignifiant. Jacques de Molay, comme on le verra ci-après, a plus tard démenti tout ce document et un autre de même nature qui lui fut pareillement opposé.

Le pape, quand il eut nouvelle de l'initiative si brusquement prise par le roi de France, sentit qu'il était joué; dans son dépit, il suspendit les pouvoirs de l'inquisiteur, le blâma, et fit défense aux évêques ainsi qu'à toutes autres commissions inquisitoriales de pousser plus loin leurs procédures contre le Temple, dont le saint-siége avait seul droit de connaître. Dans la lettre écrite à ce sujet au roi de France, le pape annonçait en outre l'envoi de deux cardinaux chargés de reprendre au nom du saint-siége toute cette affaire du Temple; les personnes, les biens, les instructions commencées, tout devait être remis à ces deux prélats (3).

Philippe IV se plaignit, se justifia, menaça, et finit par simuler une complète soumission. Le coup qu'il venait de frapper était décisif; le Temple ne devait plus s'en relever. D'ailleurs, il n'avait pas encore épuisé ses ressources pour vaincre la résistance du pape. Il adressa des lettres fort pressantes à tous les princes d'Europe, les engageant à suivre son exemple. Il prit des mesures pour exciter et ameuter l'opinion en France contre les Templiers. Il fit rendre par la faculté de théologie de Paris, le 25 mars 1308, une consultation, assez obscure, où les poursuites entamées étaient en somme approuvées. Il convoqua les états généraux à Tours, en mai 1308, et réclama leur appui contre les Templiers adorateurs de Baphomet, un diable, et contre le pape, protecteur des Templiers; cet appui ne lui fit pas défaut. Enfin, on imagina une lettre circulaire du grand maître à tous ses frères et sujets en prison, leur recommandant de ne pas s'obstiner plus longtemps à nier les crimes que lui-même avait confessés (1). Et quand tout cela eut été fait, le roi se rendit à Poitiers, à la cour du pape, traînant à sa suite soixante-dix des chevaliers qui avaient le plus complétement fait des aveux et semblaient résolus à les renouveler. Au nombre de ces chevaliers il y avait le grand maître, le visiteur de France et trois précepteurs (ou commandeurs), un d'outre-mer, celui de Normandie et celui d'Aquitaine. Mais on remarqua que pendant la route ces derniers prisonniers, les plus importants, ceux dont les libres aveux eussent été décisifs, furent déclarés hors d'état d'aller plus loin à cause de leurs infirmités, et laissés à Chinon. — Le roi arriva à Poitiers avec son conseil privé et son cortége de prisonniers, de scribes, de légistes. — Le pape se montra très-irrité, et n'admit pas d'abord les explications qui lui furent données. Le roi insista, prolongea son séjour, revint à la charge. On fit comparaître les prisonniers amenés. Quelques-uns ne tinrent pas parole, et rétractèrent leurs aveux. On les remit à la torture (2). Mais il était surtout nécessaire d'interroger le grand maître, laissé à Chinon avec les quatre autres personnages principaux de l'ordre. On se garda bien de faire venir à Poitiers les cinq prisonniers;

(1) Un grand esprit a émis à ce sujet de bien sages réflexions : « Il n'y a presque personne qui ne croie maintenant que les Templiers n'aient été faussement accusés de faire faire des impiétés, des idolâtries et des impuretés à tous les chevaliers qu'ils recevaient dans leur ordre, quoique ceux qui les ont condamnés l'aient pu faire de bonne foi, parce qu'il y en eut plus de deux cents qui l'avouaient et à qui on donnait grâce à cause de cet aveu; mais, parce qu'il y en eut aussi, quoique en moindre nombre, qui aimèrent mieux être brulés que d'avoir leur pardon en reconnaissant ce qu'ils disaient être faux, le bon sens a fait juger que dix hommes qui meurent, pouvant ne pas mourir en avouant les crimes dont on les accuse, sont plus croyables que cent qui les avouent et qui par cet aveu rachètent leur vie. » (Arnault, *Apologie pour les catholiques*, Paris, 1681.)

(2) *Procès des Templiers*, tome II, p. 305, 306.

(3) Pierre Dupuy, *Histoire de la Condamnation des Templiers.* — *Histoire critique et apologétique de l'ordre des chevaliers du Temple de Jérusalem*, etc., par le R. P. M. J. — *Histoire de l'Abolition de l'Ordre des Templiers*, par ***, in-8°; Paris, 1779. — Raynouard, *Monuments historiques sur la Condamnation des Chevaliers du Temple ;* Paris, 1813. — Michelet, *Histoire de France*, *Philippe le Bel*, etc., in-8° ; Paris, 1857. — Pour nous, nous avouons n'avoir point pu trouver les lettres papales auxquelles se réfèrent ces auteurs ; mais l'existence de ces lettres résulte d'autres documents authentiques que nous avons sous les yeux.

(1) C'est le continuateur de la *Chronique* de Guillaume de Nangis, qui fait mention de cette lettre, admise par quelques historiens ; mais cette lettre avait été supposée, et cette supercherie s'est découverte devant la commission papale siégeant à Paris, dès les premières séances.

(2) Ce fait incroyable résulte d'un document du temps. *Chronicon Astense*, dans le recueil de Muratori, *Scriptorum Rerum Italicarum*, etc.

mais on leur dépêcha une commission de cardinaux et d'agents du roi, qui les interrogèrent du 17 au 20 août 1308, et, d'après le rapport qui en fut fait, rien ne manqua aux aveux obtenus.

Ce curieux rapport, où tout est étrange, commence ainsi : d'abord il est adressé, non au pape, mais au roi : « Au sérénissime seigneur prince Philippe, par la grâce de Dieu roi illustre des Français, — les cardinaux, ses dévoués, Bérenger, prêtre du titre des Saints-Nérée-et-Achillée, Étienne, prêtre du titre de Saint-Cyriace aux Thermes, Landolphe, diacre de Saint-Ange, — salut et sincère charité en Dieu. — Sur l'ordre de notre seigneur le souverain pontife, nous nous sommes transportés au château de Chinon, pour examiner le grand maître de la milice du Temple, le maître de Chypre, le visiteur de France, le précepteur de Poitou et d'Aquitaine, le précepteur de Normandie, non-seulement sur les crimes d'hérésie imputés à chacun d'eux, mais encore sur l'ordre entier de la milice du Temple. Nous avons commencé notre information samedi dernier après l'Assomption de la Bienheureuse Marie » (17 août 1308). — Suivent les interrogatoires et les aveux du précepteur de Chypre, du précepteur de Normandie, du précepteur d'Aquitaine, du visiteur de France. Le mardi, 20 août 1308, le grand-maître comparut à son tour, après avoir demandé un délai de deux jours, du 18 au 20; et le rapport des trois commissaires reprend ainsi : « Le mardi suivant a comparu devant nous le grand maître, lequel ayant prêté serment et entendu lecture des articles à lui imputés, a confessé avoir renié Dieu, et il nous a, de plus, suppliés de vouloir bien interroger un frère servant attaché à sa personne. Bien que nous eussions commission du pape d'interroger les cinq frères principaux seulement, toutefois nous avons consenti à faire aussi comparaître ledit frère servant, et celui-ci, après avoir prêté serment, a confirmé les aveux concernant le reniement de Dieu. De tout ce qui précède, nous avons dressé un procès-verbal dûment signé par nous et revêtu par chacun de nous de notre sceau. Les six comparants susdits, examinés par nous, ayant abjuré toute hérésie, nous ont demandé leur absolution; nous les avons absous, tous et chacun d'eux en particulier, et nous les avons restitués aux sacrements et incorporés à l'unité de l'Église. C'est pourquoi, prince illustre, puisqu'il ne faut pas refuser miséricorde à qui l'implore, puisque ces frères et spécialement le grand maître demandent merci et ont véritablement mérité grâce devant Dieu et devant les hommes par une confession humble, pieuse et sincère, nous supplions affectueusement Votre Royale Majesté de leur accorder telles marques de clémence et de bonté, qu'ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas en vain mérité votre faveur et votre protection. Sur tout ce qui précède, nous nous en rapportons du reste au témoignage de vos bien-aimés les chevaliers G. et G. et J. de Jenville (les commissaires royaux) (1), qui se sont trouvés avec nous à Chinon, nous ont assistés dans notre mission et sont chargés de vous remettre cette lettre. Fait audit château de Chinon le mardi après l'Assomption » (20 août 1308).

On verra plus bas ce que Jacques de Molay a dit contre ce rapport; c'est pour cette raison que nous avons cru devoir en donner ici une traduction (2).

Le pape avait enfin cédé aux obsessions du roi et de ses agents. Dans les premiers jours d'août 1308, il fut conclu entre Clément V et Philippe IV un traité, aux termes duquel les suspensions de pouvoirs prononcées contre les inquisiteurs et autres instructeurs étaient levées; les instructions pouvaient être reprises et continuées, mais au nom du pape seulement, dont les agents devaient avoir partout la remise, l'inspection, l'inventaire et la garde des biens saisis et des personnes détenues du Temple. En exécution de ce traité, le pape rendit, en date de Poitiers 12 août 1308, trois bulles : la première ordonnant d'informer partout contre l'ordre du Temple, réglant cette information et contenant cent vingt-et-un articles sur lesquels on devait interroger les Templiers; la seconde, défendant sous peine d'excommunication, à qui que ce fût, de retenir ou cacher aucun meuble ou immeuble appartenant à l'ordre du Temple; la troisième, convoquant à Vienne en Dauphiné, pour le mois d'octobre 1311, un concile général où, entre autres affaires, celle du Temple devait être définitivement décidée. Par une de ces inadvertances bien dignes de ces sortes d'actions, où président la fraude et la violence, le rédacteur de cette dernière bulle y mentionnait, à la date du 12 août, les interrogatoires faits à Chinon cinq et huit jours après; ainsi, l'on savait d'avance à Poitiers dès le 12 ce que ces interrogatoires devaient produire à Chinon du 17 au 20 (3).

(1) Quels étaient les officiers indiqués par ces deux G.? Guillaume de Nogaret et Guillaume de Plasian? Nous sommes tenté de le croire. Ces deux personnages ont joué un rôle très-important dans le drame de la destruction du Temple, et ils ont pu intervenir ici dans un acte ayant pour but : 1° de soustraire les principaux personnages du Temple à l'examen du pape; 2° de faire déclarer l'Ordre coupable par ses chefs eux-mêmes. Mais il ne convenait pas à Guillaume de Nogaret et à Guillaume de Plasian de se montrer dans un acte pareil; de là peut-être l'espèce d'anonyme dont ils se sont enveloppés. Nous ne donnons, toutefois, notre assertion que comme une simple conjecture. Quant au troisième agent royal, Jean de Jenville, nous sommes moins dépourvu de renseignements : ce personnage était le gardien en chef des Templiers prisonniers : on le voit paraître plus tard avec ce titre : « Huissier d'armes nostre segner le roy deputez sur l'ordenance de la garde des Templiers es provinces de Sens, de Roem (Rouen) et de Rains (Reims). »

(2) Le texte latin se voit dans Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, II. col. 121-126.

(3) Fleury, dans son *Histoire Ecclésiastique*, a le pre-

Les commissaires du pape chargés d'informer contre l'ordre du Temple s'assemblèrent à Paris, le 8 août 1309. Leurs opérations ne purent commencer que quelques mois après.

Le 22 novembre il se présenta devant les prélats siégeant à l'évêché un templier du nom de Jean de Molay, de Besançon, qui n'était pas détenu dans une prison et qui vaguait librement par les rues. Après quelques questions, les commissaires s'aperçurent que ce témoin avait l'esprit affaibli (*valde simplex, vel fatuus et non bene compos mentis suæ*); ils le renvoyèrent en le recommandant à la charité de l'évêque de Paris (1). Pierre Dupuy et d'après lui bon nombre d'historiens ont pris à tâche de confondre ce malheureux idiot avec le grand maître du Temple.

Jacques de Molay comparut devant la commission papale le 26 novembre 1309. On lui demanda s'il voulait défendre l'ordre, car les commissaires du pape avaient trouvé ce biais pour admettre les Templiers à se justifier; ils leur permettaient de se porter témoins à décharge, et l'on ne pouvait faire mieux pour eux dans une cause où il leur était interdit de se prétendre innocents. Le grand maître eut dans cette audience une majesté simple et touchante, qui se montre même dans le froid procès-verbal rédigé par les notaires de la commission papale. Il s'étonna d'abord de la précipitation que l'on mettait à juger l'ordre du Temple. Il remarqua qu'il était bien nouveau et bien surprenant que le saint-siége eût ainsi procédé contre une société qu'il avait enrichie de tant de priviléges, après avoir différé trente-deux ans de porter la sentence de déposition contre l'empereur Frédéric II. Il ajouta qu'il n'avait pas les lumières qu'il fallait (*non ita sapiens sicut expediret nec tanti consilii*) pour se charger lui seul de défendre son ordre; qu'il était prêt néanmoins à le faire de tout son pouvoir; qu'il se croirait le plus vil et le plus misérable des hommes s'il ne défendait pas son ordre après en avoir reçu tant d'avantages et tant d'honneurs : « Je prévois bien, continua-t-il, tous les obstacles que j'aurai à surmonter, étant, comme je le suis, captif du pape et du roi, dénué de tout secours, réduit à n'avoir pas quatre deniers pour fournir aux frais de ma défense. C'est pourquoi je vous prie de ne pas me refuser ce qui m'est nécessaire. C'est mon dessein de faire voir la fausseté de tout ce qu'on nous impute, non-seulement à mes juges, mais à toute la terre, aux rois, princes, prélats, ducs, comtes, barons. »

A cette fière prétention d'un souverain captif, comme l'était Jacques de Molay, quelqu'un parmi les juges, presque tous de l'ordre épiscopal, laissa-t-il échapper un geste d'impatience? Cela est possible, car Jacques de Molay ajouta assez gauchement : « J'avoue que les miens ont parfois trop rigoureusement soutenu leurs droits contre certains prélats. » Revenant à sa déclaration première, il reprit : « Oui, je suis prêt à répondre aux dépositions et témoignages des rois, princes, prélats, ducs, comtes, barons et tous autres gens de bien. Mais cette tâche est bien ardue pour moi, qui n'ai pour m'assister qu'un seul frère servant. » Les commissaires, sans s'arrêter à tout ce que Jacques de Molay leur demandait, lui répondirent qu'il lui serait donné tout le temps nécessaire, ajoutant que d'ailleurs dans les affaires d'hérésie on procédait sommairement et qu'il n'était pas besoin de discours étudiés comme en font les avocats. Et tout aussitôt, pour le mettre en état de délibérer sur ce qu'il aurait à leur dire, les commissaires ordonnèrent qu'il lui fût fait lecture en langue vulgaire des pièces contenant leurs pouvoirs. Parmi ces pièces, il y avait la bulle du 12 août 1308 où se trouvaient rapportés les aveux attribués au grand maître lors de l'interrogatoire subi par lui à Chinon au 20 août 1308. Quand on en vint à cette lecture, le grand maître fit plusieurs fois le signe de la croix, comme s'il eût invoqué Dieu contre une violente tentation qui s'emparait de lui. Il manifesta par d'autres signes encore l'étonnement et l'indignation qui semblaient s'accroître en lui à chaque nouvelle assertion. A la fin, il n'y tint plus, et il s'écria, l'homme d'épée l'emportant en lui sur le religieux : « Si vous étiez gens à qui l'on pût parler, je sais bien ce que j'aurais à vous dire. » A quoi les prélats répondirent aigrement qu'ils n'avaient pas qualité, en effet, pour relever un gage de bataille. Jacques de Molay sentit la faute qu'il venait de commettre; il s'excusa tout aussitôt, mais n'étant pas encore maître de sa colère, il ajouta : « Plût à Dieu que l'on en usât en ce pays envers les calomniateurs comme on en use chez les Sarrasins et les Tartares, qui leur tranchent la tête et leur coupent le corps par le milieu. » Les commissaires, déjà mal disposés, firent à l'accusé cette réplique sinistre : « Nous avons un autre usage, et c'est de livrer au bras séculier les hérétiques avérés et obstinés. » Jacques de Molay, tout à fait interdit de s'être ainsi emporté, chercha autour de lui un visage ami. Il aperçut un homme qu'il avait connu, Guillaume de Plasian, du conseil privé du roi, qu'il ne savait peut-être pas engagé dans toutes les intrigues où l'ordre du Temple périssait, et qui se trouvait là « sans la permission des commissaires, » dit le procès-verbal.

Jacques de Molay demanda à s'entretenir un moment avec Guillaume de Plasian, et l'on entendit, pendant qu'ils se retiraient à l'écart, des

mier remarqué cette anomalie, depuis signalée aussi par l'auteur anonyme de l'*Histoire critique et apologétique des Templiers*, par Raynouard, dans ses *Monuments historiques sur les Templiers*, etc., etc.

(2) *Procès des Templiers*, tome I, p. 26. Dans le recueil publié par M. Michelet, ce témoin est nommé Jean de *Melot*, et non de *Molay*, comme Pierre Dupuy et Raynouard avaient lu sur le manuscrit.

mots comme ceux-ci : « Vous m'avez aimé. — Je vous aime encore. — Ne sommes-nous pas tous deux gens d'épée ? » Mais à la suite de l'entretien secret qui eut lieu entre l'homme du conseil privé et Jacques de Molay, celui-ci, apparaissant plus interdit et confus qu'il ne l'avait encore été, dit humblement aux commissaires qu'il voyait bien qu'il avait fait fausse route, qu'il avait besoin de réfléchir, et il les pria de lui accorder un délai jusqu'à vendredi prochain. On était à un mercredi. Les prélats répondirent qu'ils lui donnaient les deux jours demandés et davantage si tel était son désir (1).

Au vendredi suivant, 28 novembre 1309, Jacques de Molay comparut de nouveau. Il remercia d'abord les commissaires du délai qu'ils lui avaient accordé. « Vous m'avez même offert davantage », et il reprit, presque gaiement en son langage de soldat : « Vous m'avez mis la bride sur le cou. » C'était une sorte d'excuse pour ses violentes sorties de la séance précédente. Les commissaires lui ayant demandé s'il était toujours décidé à défendre l'ordre du Temple, il répondit : « Je ne suis qu'un pauvre chevalier fort illettré. Dans une des lettres pontificales dont vous m'avez fait donner lecture, j'ai remarqué, je m'en souviens, que le pape s'était réservé de juger le grand maître et les autres chefs principaux de l'ordre. Pour le moment, vu l'état où je me trouve, je m'en tiens à cette disposition. » Jacques de Molay n'osait pas dire plus clairement aux commissaires qu'ils n'avaient pas le droit de le juger, ni lui, ni l'ordre dont il était le grand maître. Les commissaires voulurent qu'il s'expliquât plus clairement : « Voulez-vous, oui ou non, défendre l'ordre ? — En ce moment, non. Mais je me présenterai au pape quand il lui plaira de m'entendre. Et je vous en supplie, messeigneurs, songez que nous sommes tous mortels, que chacun de nous n'a que le moment présent; faites qu'il plaise au pape de m'appeler au plus tôt en sa présence; devant lui seulement je parlerai de mon mieux, selon mes moyens, pour l'honneur du Christ et de son Église. » Les commissaires insistèrent pour qu'il s'expliquât. Jacques de Molay s'en tint à son refus de se référer à un autre jugement qu'à celui du pape. Toutefois, il demanda la permission de faire trois observations :

« La première, dit-il, c'est qu'il n'y a point d'ordre religieux dont les églises soient mieux fournies de reliques, d'ornements et de tout ce qui appartient au culte divin, que les nôtres, et où les prêtres s'acquittent mieux de l'office, si ce n'est peut-être les cathédrales. — La seconde, c'est qu'il n'y a point d'ordre où l'aumône se fasse plus abondamment et plus régulièrement que chez nous. Tout le monde sait que, par un décret général, il est ordonné de la faire trois fois la semaine dans nos commanderies. — La troisième, c'est qu'il n'y a dans l'Église de Dieu aucune nation, aucune société dont les sujets aient plus versé de sang pour la foi que nous. Personne n'a plus souvent exposé sa vie pour celle de ses frères; personne ne s'est jamais rendu plus formidable aux ennemis du nom chrétien, et c'est pour cela que le comte d'Artois voulut que nous eussions l'avant-garde de son corps à la journée de La Massoure, où il ne périt, avec tant d'autres, que pour n'avoir pas voulu suivre l'avis de gens plus expérimentés que lui. »

Il est à remarquer que ces trois observations impliquaient la parfaite orthodoxie de l'ordre. On ne pouvait pas les faire sans déclarer que l'ordre n'était pas coupable de l'hérésie dont on l'accusait. On ne pouvait pas les admettre sans reconnaître par cela même que cette accusation d'hérésie était sans aucun fondement de vérité. Jacques de Molay, qui ne voulait pas se défendre devant des commissaires sans droit pour le juger, avait ainsi trouvé un assez bon moyen pour protester en faveur de l'innocence de son ordre. Mais les commissaires, qui n'avaient pas à contredire la vérité des trois observations présentées par le grand maître, lui opposèrent une fin de non recevoir qui n'avait même pas le mérite d'être spécieuse : « Sans la foi, répliquèrent-ils, tout ce que vous venez de nous dire est inutile pour le salut. » Comme si les Templiers eussent pu sans la foi montrer dans leurs églises tant de piété, secourir les pauvres dans tous les pays chrétiens et se faire tuer pendant deux cents ans en Palestine pour la défense de la croix ! Jacques de Molay fut surpris par cette objection à laquelle il ne pouvait s'attendre, et il y répondit avec plus d'ingénuité que d'habileté par une simple profession de foi : « Je conviens de cette vérité, dit-il. Mais aussi, grâce à Jésus-Christ, croyons-nous en un Dieu unique en trois personnes et à tout ce que la foi catholique nous enseigne. Je crois qu'il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême, une Église, et que quand notre âme se séparera de notre corps on connaîtra pour lors qui sont les bons et les mauvais, et surtout la vérité de ce dont il s'agit entre nous en ce moment. » Il avait à peine cessé de parler que Guillaume de Nogaret, chancelier du roi, survint et lui objecta brusquement qu'il avait lu dans les *Chroniques de Saint-Denis* que du temps de Saladin le grand maître d'alors avait fait hommage, avec les autres principaux de l'ordre, au sultan de Babylone, et que ce prince en apprenant un désastre qui venait de frapper les Templiers avait dit publiquement qu'ils l'avaient bien mérité pour s'être livrés au vice de Sodome et avoir enfreint leur foi et leur loi. A ces mots, le grand maître, étonné, répondit qu'il n'avait jusqu'alors rien ouï de semblable : « Tout ce que je sais, dit-il, c'est qu'étant en Palestine, sous les ordres de frère Guillaume de Beaujeu, le roi d'Angleterre fit une trêve avec le sultan de Babylone, et que pendant ce temps-là notre grand maître

(1) *Procès des Templiers*, t. I, p. 32-35.

était en relation avec le sultan et en usait assez familièrement avec lui, au grand mécontentement de nous autres jeunes chevaliers, qui étions fort impatients d'en venir au fait des armes (1); mais nous fûmes bientôt obligés de convenir qu'il était nécessaire de s'accommoder au temps, et qu'il n'y avait pour nous d'autre moyen de conserver nos places voisines d'Égypte que de garder le traité conclu avec les infidèles; ces places étaient enclavées dans les possessions du sultan, et sans la paix nous ne pouvions pas les pourvoir des munitions nécessaires pour leur défense. »

Jacques de Molay, voyant qu'on ne lui objectait plus rien, pria respectueusement les commissaires du pape et le chancelier du roi, présent à la séance, de vouloir bien donner des ordres pour qu'il lui fût permis d'entendre la messe, d'assister aux autres offices divins et d'avoir enfin dans sa prison une chapelle et des chapelains. Les commissaires et le chancelier louèrent le grand maître pour sa piété, et lui promirent ce qu'il demandait (2).

Le grand maître comparut encore une fois devant la commission papale, le 2 mars 1310. Les commissaires demandèrent de nouveau à Jacques de Molay s'il voulait défendre l'ordre. Le grand maître répondit que le pape s'était réservé son jugement : « Faites-moi conduire en sa présence, et je parlerai selon mon droit. — Nous ne procédons pas contre vous comme particulier, objectèrent les prélats : nous n'en avons ni le droit ni la volonté; nous sommes chargés d'informer contre l'ordre. — Écrivez au pape, reprit le grand maître, qu'il nous appelle, moi et les autres chefs, afin qu'il nous entende et nous juge. » Les commissaires promirent d'écrire au pape (3). — Jacques de Molay, en persistant ainsi à ne se défendre que devant le pape, montrait autant de dignité que de vraie habileté. Le Temple relevait immédiatement du saint-siége; au souverain pontife seul il appartenait de le juger. Accepter un autre juge, inférieur, c'eût été reconnaître par cela même que le Temple était déchu de sa prérogative, et cette déchéance ainsi acceptée eût été un aveu implicite de culpabilité. Jacques de Molay ne commit pas cette faute; et s'il avait moins consulté le sentiment de sa dignité souveraine, on doit dire qu'il ne lui eût servi de rien de s'humilier devant des juges délégués; ces juges, quelque modération qu'ils aient fait voir, n'avaient au fond qu'une mission, c'était de sauver les apparences de la justice tout en sacrifiant le Temple à la politique de Philippe de France. Jacques de Molay ne voulut pas se prêter à un simulacre de justice. Il ne dépendait pas de lui de résister à la violence de l'événement; mais il dépendait de lui de succomber avec ou sans l'infamie d'une condamnation légale. Il ne fut ainsi qu'un vaincu, et il ne laissa pas à son vainqueur un autre avantage que celui d'avoir été le plus astucieux et le plus fort. Le grand maître du Temple a été faible dans les actes secrets, dans ceux du moins que rapportent des procès-verbaux depuis hautement démentis par lui; mais dans les actes publics, dans ceux où il s'est montré par lui-même et sans interposition d'aucune suspecte écriture, il a eu constamment une seule attitude, celle de l'innocence opprimée protestant sans espoir et sans peur contre le triomphe de la violence et de la fraude. Tel nous allons le trouver dans la catastrophe qui termina sa vie et sa longue souffrance. Mais auparavant quelques explications sommaires sont indispensables pour faire comprendre la suite des événements.

Les dispositions impartiales et bienveillantes montrées par la commission papale ayant réveillé le courage des Templiers, il s'en présenta près de cinq cents qui, rétractant leurs aveux, dénonçant les tortures et les abominables supercheries dont on avait usé à leur égard, déclarèrent être prêts à défendre leur ordre. Toute la procédure de frère Guillaume l'inquisiteur était perdue; le nombre des défenseurs s'accroissait sans cesse, ainsi que leur audace. Le public, revenant de sa première surprise, s'intéressait à eux et leur devenait favorable. Philippe IV sentit que le Temple allait lui échapper au milieu d'une agitation où tout tombait en péril. Il imagina un terrible expédient. Cinquante-quatre chevaliers, parmi ceux qui s'étaient le plus hautement rétractés et montraient le plus d'ardeur pour la défense de l'ordre, furent pris, déférés à un concile provincial tenu à Paris par le frère du ministre principal du roi, Philippe de Marigny, nommé depuis peu à l'archevêché de Sens; et ces cinquante-quatre chevaliers, condamnés le jour même de leur comparution, furent brûlés le lendemain au matin à la porte Saint-Antoine. Cette rapide exécution qui émut beaucoup la population, car les cinquante-quatre chevaliers moururent comme des martyrs en chantant des hymnes à la Vierge, fut consommée en deux jours, du 11 au 12 mai 1310, à côté de la commission papale, chargée d'informer et de préparer les éléments du jugement du souverain pontife. Et ce coup hardi ne fut que le début d'une série d'exécutions qui, se répétant et se continuant dans toutes les parties de la France, glacèrent partout d'effroi les Templiers détenus et les convainquirent qu'ils ne pouvaient rien attendre de l'impuissante mansuétude de la commission papale; cette mansuétude parut même, à tort, n'être qu'un piége : ceux qui s'en étaient enhardis se trouvaient désignés aux bûchers. A partir de ce moment les Templiers défilèrent devant la commission papale, faisant tous, à très-peu d'exceptions près, les mêmes aveux. Les plus énergiques avaient été brûlés

(1) *Sicut moris est militum juvenum qui volunt videre de factis armorum.*

(2) *Procès des Templiers*, t. I, p. 42-45.

(3) *Procès des Templiers*, tome I, page 87-88.

ou ne sortaient pas de leurs cachots, d'où on les tirait seulement à mesure que la terreur et le désir de vivre les avaient vaincus et décidés à s'avouer coupables. Pendant que cette procédure arrivait ainsi à son terme en France, le 5 juin 1311, les mêmes informations se poursuivaient ailleurs dans toute la chrétienté, avec équité en plusieurs lieux, avec quelque rigueur en Angleterre, nulle part avec l'extrême cruauté qu'on y mit en notre pays.

L'ordre du Temple n'existait plus de fait ; mais il restait encore à prononcer sur cette association religieuse le jugement définitif de l'Église. Ce fut là le principal objet assigné au concile général qui s'assembla à Vienne le 13 octobre 1311, jour anniversaire de l'arrestation des Templiers dans le royaume de France.

Les évêques de Soissons, de Mende, de Léon, d'Aquilée, furent chargés d'étudier les diverses informations contre l'ordre et d'en faire un rapport. Tout d'un coup on apprit que des chevaliers du Temple, qui avaient échappé lors de l'arrestation et qui erraient dans les montagnes depuis quatre ans, demandaient à se présenter devant les pères du concile. Ils étaient de quinze cents à deux mille, et ils adressaient au concile une députation de neuf d'entre eux. Le reste était prêt d'apparaître pour défendre l'ordre. On discuta la question de savoir si on les admettrait. On procéda à l'appel nominal : les prélats d'Italie, un seul excepté, les prélats d'Espagne, d'Allemagne, de Danemark, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, ceux mêmes de France, hormis les métropolitains de Reims, de Sens et de Rouen (1), furent d'avis d'accorder audience aux Templiers et d'entendre leur justification. Il n'y avait rien à faire contre cette imposante majorité. Clément V termina brusquement la session, et rien ne fut décidé.

Le roi de France arriva à Vienne avec ses trois fils, son frère et une belle suite de chevaliers et de légistes (février 1312). On mit aussitôt en prison les neuf chevaliers députés au concile au nom des quinze cents ou deux mille Templiers errants qui demandaient à se présenter. Puis il se tint, en dehors du concile, un consistoire secret de cardinaux (2), où le pape abolit l'ordre le 22 mars, par une bulle signifiée le 2 mai aux pères assemblés dans leur deuxième session, ouverte depuis le 3 avril 1312. Cette bulle, qui n'a été publiée qu'en 1606, présente ce caractère bien remarquable : c'est que Clément V y reconnaît qu'il ne peut pas porter sur le Temple un jugement définitif et de droit (*per modum definitivæ sententiæ.... et de jure*) ; il se borne à le supprimer *per viam provisionis et ordinationis apostolicæ*, par voie de provision et de règlement apostolique ; ce qui n'offre pas un sens très-clair. On glissa plus tard dans cette bulle, *sacro approbante concilio*, avec l'approbation du concile (1).

Comme l'histoire que nous racontons n'est point celle de l'ordre du Temple, encore moins celle du concile de Vienne, nous laisserons là les événements généraux de notre sujet pour revenir au grand-maître, qui seul a droit de nous occuper. Le supplice de ce personnage a été exposé par les écrivains modernes sous des couleurs et avec des traits qui appartiennent un peu à leur imagination. Nous prendrons à tâche dans notre récit de nous en tenir à ce que l'on trouve sur cet événement dans les témoignages contemporains. Nous devons seulement avertir le lecteur de deux choses : la première, c'est que les chroniqueurs sont généralement hostiles aux Templiers ; la seconde, c'est qu'ils sont fort peu explicites sur les circonstances de la fin du grand maître ; la plupart d'entre eux n'en font pas mention. Les chroniqueurs leur étaient hostiles, parce qu'ils appartenaient, presque tous, à d'autres ordres religieux, souvent jaloux de l'éclat, de la puissance et de ce qu'on nommait la superbe du Temple ; de plus, les chroniqueurs se sont peu souciés de la fin de Jacques de Molay, parce que toute cette affaire des Templiers avait duré trop longtemps pour la mobile attention du public ; on en avait vu brûler en tous les lieux ; leurs commanderies et leurs terres avaient d'autres possesseurs ; on croyait qu'il n'en était plus question, et l'on avait cessé de s'en occuper. Aussi, l'on fut bien étonné à Paris lorsque, sur la nouvelle d'une cérémonie étrange qui se préparait, le 18 mars 1314, au parvis de Notre-Dame, le peuple accourut, et vit pour la dernière fois Jacques de Molay. Ce fut comme une apparition ; bien peu eussent pu dire que ce vieillard chargé de liens, courbé, blanchi par l'âge et la captivité, avait été le dernier champion de la chrétienté contre les infidèles d'Orient, le dernier libérateur de Jérusalem la Sainte, l'égal des rois, le grand maître de cet ordre, jadis si puissant et célèbre, qui portait un nom sacré, le Temple.

Le pape, par une bulle du 22 décembre 1313, avait commis, pour décider définitivement du sort de Jacques de Molay et des autres principaux chefs de l'ordre détenus à Paris, plusieurs prélats : Arnauld de Farges, neveu de Clément V ; Arnauld Novelli, moine de Cîteaux, pensionnaire de France ; Nicolas de Fréauville, frère prêcheur, autrefois confesseur et conseiller du roi, de la famille de Marigny, qui prit pour adjoint son parent, l'archevêque de Sens ; de plus quelques autres évêques et des décrétistes ou docteurs en droit canon. Les Templiers qu'il s'agissait de juger définitivement étaient, outre Jacques de Molay le grand maître : Hugues de

(1) On avait brûlé des Templiers dans la juridiction de ces trois métropolitains, nommés Pierre de Courtenay (Reims), Philippe de Marigny (Sens), B. de Farges (Rouen).

(2) *Vita tertia et quinta Clementis papæ V*, dans le recueil de Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*.

(1) *Histoire critique et apologétique des Templiers*, par le R. P. M. J.

Péralde ou de Paraude, visiteur de France; Godefroy de Goneville, précepteur d'Aquitaine et de Poitou; et Gui, frère du dauphin d'Auvergne, précepteur de Normandie. On dressa devant l'église de Notre-Dame de Paris un échafaud et une chaire, l'échafaud assez étendu pour donner place à la commission et aux prisonniers. D'après quelques historiens, on dressa en même temps, tout près, un bûcher; mais rien ne prouve ce détail, et l'on voit seulement, par la suite des faits, que les matériaux du moins de ce bûcher étaient préparés non loin de là. Puis on amena les prisonniers. La commission parut à son tour, et la séance commença. Un des prélats occupant la chaire fit un discours où se trouvait l'éloge de toutes les grandeurs triomphantes du temps. On fit ensuite donner lecture de quelques pièces, notamment des interrogatoires faits à Chinon du 17 au 20 août 1308, interrogatoires contenant les prétendus aveux des accusés présents, et tout aussitôt sans désemparer, comme s'il n'y avait pas lieu de s'attendre à une protestation quelconque, on lut la sentence qui condamnait les quatre accusés à une détention perpétuelle. Deux des accusés gardèrent le silence et s'inclinèrent sous l'arrêt qui les frappait; c'étaient Hugues de Péralde et Godefroy de Goneville. Les deux autres, Jacques de Molay et Guy d'Auvergne, protestèrent très-hautement contre les aveux qui leur étaient attribués. La commission, fort troublée de cet incident qu'elle ne prévoyait pas, leva la séance, et en renvoya la suite au lendemain, pour délibérer. Mais le roi, promptement instruit de ce qui se passait, ordonna que l'on plaçât immédiatement et sans délai les deux accusés récalcitrants sur un bûcher, élevé à la pointe occidentale de l'île de Notre-Dame; Jacques de Molay et Guy furent ainsi brûlés le 18 mars au soir 1314.

Les chroniqueurs, assez peu nombreux, qui nous ont transmis les éléments de ce récit sommaire des faits remarquent tous que le roi donna l'ordre de brûler les deux Templiers sans prendre l'avis des prélats commis par le pape pour le jugement définitif, sans même consulter les clercs de son conseil. Le continuateur de Guillaume de Nangis s'exprime ainsi : « Le roi, ayant communiqué avec les siens, *sans appeler les clercs, par un avis prudent*, vers le soir du même jour... (1) »; — « *sans avoir attendu le jugement prononcé par l'Église*, dit un autre chroniqueur (2) »; — « *sans nullement provoquer et sans attendre un jugement ecclésiastique*, bien qu'il y eût alors à Paris deux cardinaux députés par le saint-siége apostolique », dit un troisième chroniqueur (3).

(1) « Communicato cum suis, quamvis clericis non vocatis, prudente consilio, circa vespertinam horam ipsius diei... » *Continuat. Chronic. Guiled. de Nang.*

(2) Bernardus Guido, *Quarta Vita Clementis V*, Baluze, *Vitæ paparum Avenionensium*.

(3) Amalricus Augerii de Biterris, *Sexta vita Clementis V*, même recueil de Baluze.

D'après les historiens, d'accord en ce point avec les chroniqueurs, Jacques de Molay et Guy ont rétracté, le 18 mars 1314, leurs aveux de Chinon. Mais il est probable que les chroniqueurs et les historiens se sont ici également trompés. Quand on lit à Jacques de Molay en 1309, devant la commission papale, ses prétendus aveux de Chinon, il fait mieux que de les rétracter, il leur oppose un démenti absolu; il nie que ces aveux aient été faits par lui. Jacques de Molay n'a point dû changer de langage devant les commissaires de 1314; et ce qui le prouverait, ce sont les termes dont se sert le continuateur de Guillaume de Nangis : « Le maître d'outre-mer (Jacques de Molay) et le maître de Normandie, se défendant opiniâtrément contre le cardinal qui venait de parler et contre l'archevêque de Sens, en reviennent à *renier* leur confession et tous leurs aveux précédents, sans respect pour la dignité des personnes (*nec reverentiæ parcentes*). » Il n'y a qu'un démenti qui porte avec soi une insulte aux personnes à qui on l'adresse. Un témoin oculaire de l'événement s'exprime ainsi en effet :

> Et li mestre dist qu'il mentoit
> Et tous ceis qui ce tesmoignoient;
> Et que bon crestiens estoient,
> Et que par hayne et envie
> Estoit abrégée lor vie.
> Li mestre meismes desmentist
> Le cardonnal; et si li dist :
> Que miex créoit nostre Seignor,
> Et qu'aussi léal ou meillor
> Crestien que li estoit ni ère;
> Et s'il i avoit aucun frère
> Malvez, tout ce estre pooit,
> Souventefois dire l'ooit,
> Car partout malvez i avoit,
> Mès en s'ordre riens ne savoit
> Qui ne féust de bonne foy
> Ne de la crestienne loy;
> Ne son ordre ne guerpiroit;
> Mès por Dieu mort souffriroit
> Et por justice et por droiture (1).

L'abbé de Vertot, dans son *Histoire des Chevaliers de Malte*, a composé sur cette fausse idée d'une rétractation, une harangue qu'il attribue à Jacques de Molay, qui n'a aucun fondement et que plusieurs historiens ont répétée.

Il est certain que le supplice de Jacques de Molay a fait sur les assistants une grande impression. D'après le continuateur de Guillaume de Nangis, beaucoup admirèrent les deux templiers lorsqu'on les vit démentir avec vigueur les aveux qui leur étaient opposés : « *Non absque multorum admiratione* »; et quand les deux templiers furent sur le bûcher, l'impression de la multitude fut plus vive encore; le continuateur de Guillaume de Nangis, si hostile qu'il soit, ne peut se défendre de quelque émotion : « Ils parurent soutenir les flammes avec tant de fermeté et de résolution, que la constance de leur mort et leurs *dénégations* finales frappèrent la multitude d'admiration et de stupeur. »

(1) Godefroid de Paris, *Chronique métrique*, 1300-1316 in-8°; Paris, 1827.

Un autre chroniqueur est plus explicite encore : « Jacques de Molay protesta en faveur de l'innocence de l'Ordre, tant qu'il le put, et comme s'il n'eût pas senti les flammes ; et il expira, laissant à plus d'un, de sa vertu, une telle opinion, que ses ossements et ses cendres furent recueillis, qu'il fut proclamé martyr, et que tous les templiers victimes du même sort, considérés comme des saints, furent plus tard les objets d'une espèce de culte (1).

L'auteur de la *Chronique métrique* nous donne le plus de détails. Godefroy de Paris était présent à l'événement ; il raconte ainsi ce qu'il a vu :

Li mestre, qui vit le feu prest,
S'est dépoillié sans nul arrest ;
Et, ainsi com le vi, devise :
Tout nu se mist en sa chemise
Liement et à bon semblant ;
N'onques de riens n'aia tremblant,
Combien qu'on le tire et desache.
Pris l'ont por lier à l'estache.
Cil, liez et joiant, s'i accorde ;
Les mains li lient d'une corde ;
Mès ains leur dist : « Seingnors, au moins,
Lessez-moy joindre un po mes mains,
Et vers Dieu fère m'oroison,
Car or en est temps et seison :
Je voi ici mon jugement,
Où mourir me convient brement,
Diex set qu'à tort et à péchié.
S'en vlendra un brief temps meschié
Sur cels qui nous dampnent à tort :
Diex en vengera nostre mort.
Seingnors, ici sachiez, sans tère,
Que tous celz qui nous sont contrere,
Por nous en aront à souffrir.
En ceste foy veil-je mourir.
Vez-ci ma foy ; et je vous prie
Que devers la vierge Marie,
Dont nostre Seingnor Crist fu nez,
Mon visage vous me tornez. »
Sa requeste l'en li a fet.
En ceste guise fu desfet,
Et si doucement la mort prist,
Que chacun merveilles en fist.

On trouve dans les derniers mots que Godefroid de Paris prête à Jacques de Molay l'origine de la tradition d'après laquelle le grand maître du Temple assigna devant le tribunal de Dieu le pape Clément V dans quarante jours et Philippe IV dans l'année. Les dates furent mises sans doute par la suite. On remarqua en effet qu'une mort misérable, imprévue ou cruelle, et de grandes infortunes, atteignirent tous ceux à peu près qui eurent une part dans cette catastrophe du Temple : Clément V, Philippe IV, Enguerrand de Marigny, Guillaume de Nogaret, Guillaume de Plasian, les deux templiers qui fournirent contre l'ordre les premières dénonciations, les deux commandeurs de France et d'Aquitaine, qui, au 18 mars 1314, n'eurent pas la force de mourir devant le peuple pour l'honneur et la gloire de leur ordre. On remarqua même plus tard, dans la suite des siècles, que la maison du Temple à Paris fut la dernière demeure où vint pleurer et s'éteindre, déchue et captive à son tour, la famille du dernier représentant de cette royauté qui avait infligé à Jacques de Molay et aux siens la ruine, la dispersion et la mort.

(1) « Innocentiam, quoad potuit, Ordinis astruens, tanquam cruciatum non sentiret, expiravit, tantamque integritatis opinionem nonnullis reliquit, ut ossa atque cineres ejus colligerent, martyremque eum faterentur, ac omnes templarios pari cruciatu extinctos postea colerent tanquam sanctitate conspicuos. » Continuat. Tyr., lib. V, c. 18.

Nous devons ajouter ici qu'il existe dans les archives d'une affiliation secrète un acte d'après lequel un personnage mystérieux du nom de Jean-Marc Larmenius, de Jérusalem, aurait reçu de Jacques de Molay, dans la prison de celui-ci et quelques jours avant sa mort, le titre de grand maître du Temple et la mission de continuer secrètement dans le monde la propagation de l'ordre proscrit. Cet acte, dit la *Charte de transmission*, est inséré dans le recueil des *Statuts généraux* publié sous ce titre : *Ordre des chevaliers du Temple*. A. M. D. G. (Ad majorem Dei gloriam) ; Bruxelles, 722 (de l'ère du Temple), 1840 de l'ère vulgaire, in-4°. RAPETTI.

BIBLIOGRAPHIE. Pierre Dupuy, *Histoire de la Condamnation des Templiers*. Il existe plusieurs éditions de cet ouvrage. La dernière est de Bruxelles, 1751, in-4°. Les éditeurs, assez mal avisés, ont changé le titre de l'ouvrage. — Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium*, 2 vol. in-4° ; Paris, 1693. — Nous ne citerons parmi les autres recueils de documents anciens, que la publication de M. Michelet, dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France : Le Procès des Templiers* ; Paris, 1841, 2 vol. in-4°. Ce recueil est malheureusement incomplet. — *Histoire de l'Abolition de l'Ordre des Templiers*, sans nom d'auteur, petit in 8° ; Paris, 1779. — *Histoire critique et apologetique de l'Ordre des Chevaliers du Temple de Jérusalem, dits Templiers*, par feu le R. P. M. J., chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés, docteur en théologie, prieur de l'abbaye d'Étival, 2 vol. in-4° ; Paris, 1789. — Raynouard, *Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur ordre*, in-8° ; Paris, 1813. — On doit aussi consulter, du même auteur, le *Précis historique* placé en tête de la tragédie des *Templiers*, publiée en l'an XIII (1805). — *Memorias e Noticias do celebre Ordem dos Templarios* par Alex Ferreira ; Lisboa, 1735. — *Dissertaciones historicas del Orden y Caballeria de los Templarios*, etc., par don Pedro Rodriguez Campomanes ; Madrid, 1774. — *Mémoires historiques sur les Templiers, ou éclaircissements nouveaux sur leur histoire*, etc, par G. (Grouvelle), in-8° ; Paris, 1805. — *Geschichte des Tempelherrenordens*, etc., de Wilhelm - Ferdinand Wilke, 3 vol. in-8° ; Leipzig, 1826-1835. — *The knights Templars*, par G.-G. Ardison, 1 vol. in-8°, dernière édition ; Londres 1852. — Rapetti, *Les frères du Temple*, dans le *Moniteur Universel*, 1854-1855-1856.

MOLBECH (*Chrétien*), historien et philologue danois, né le 8 octobre 1783, à Soroe, mort à Copenhague, en juin 1857. Conservateur de la bibliothèque de Copenhague depuis 1823, il fut, six ans après, appelé à la chaire d'histoire littéraire à l'université de cette ville. Il visita la plupart des contrées de l'Europe, et fut membre de l'Académie de Copenhague, de la Société des Antiquaires de Londres, etc. Ses principaux écrits sont : *Om dansk Dialekkter* (Sur les dialectes danois) ; ibid., 1811 ; — *Historie om Ditmarserkrigen* (Histoire de la Guerre des Ditmarses) ; ibid., 1813 ; — *Brive va Sverige* (Lettres écrites de Suède) ; ibid., 1814-1817, 3 vol. ; traduit en allemand, Altona, 1818-1820, 3 vol. ; — *Wandringer i Tidskland, Frankrich, England og Italie* (Voyages en Allemagne, en

France, en Angleterre et en Italie); ibid., 1821-1822, 3 vol.; — *Konig Erik Historie;* ibid., 1821; — *Dansk poetik Anthologie;* ibid., 1830-1840, tomes I, II et IV; — *Foreslaesninger over den danske Poesie* (Leçons sur la Poésie danoise); ibid., 1831-1832, 2 vol.; — *Dansk Ordbog* (Dictionnaire Danois); ibid., 1833, 2 vol. in-8°, et 1854-1860, 2 vol. in-4°; — *Dansk Dialect Lexikon,* ibid., 1833-1841, 2 parties, in-8°; — *Fortaellinger og Skildringer af den Danske Historie* (Récits et tableaux de l'Histoire danoise); ibid., 1837-1840, 2 vol. in-8°; — *Det Koninglik Danske Videnskabernes Selskales Historie* (Histoire de l'Académie des Sciences de Danemark); ibid., 1843; — *Danske Ordsprog, Tankesprog, og Riimsprog* (Proverbes, devises et sentences rimées du Danemark); ibid., 1850; — *Le duché de Sleswig dans ses rapports historiques avec le Danemark et le Holstein;* ibid., 1847, in-8°; en français; — *Bidragtil den danske Sprog-og Literatur-Historie* (Documents relatifs à l'Histoire de la Langue et de la littérature danoises); ibid., 1847-1851; — *Dansk Glossarium;* ibid., 1853 et suiv.; dictionnaire du danois du moyen âge; — *Den Skandinaviske Eenhedstanke* (L'Idée de l'Union scandinave); 1857; — des articles dans divers recueils. Molbech a édité entre autres : *La Chronique rimée danoise;* 1825; — *L'ancienne traduction danoise de la Bible;* 1828; — *Extrait du journal historique de l'évêque Jean Bircherod;* 1838-1846; — *Choix de papiers et diplômes danois inédits du quatorzième au seizième siècle;* 1842-1843 : en commun avec N. M. Petersen; — *Lettres, ordonnances et papiers d'État écrits de la main de Christian IV;* 1847-1849. Beaucoup d'articles dans diverses revues réunis dans deux recueils : *Blandede Smaaskrifter,* 1834-1836, 2 vol., et *Blandede Skrifter,* 1854-1856, 4 vol.

Son fils, *Chrétien-Knud-Frédéric* MOLBECH, né en 1821, employé depuis 1844 à la bibliothèque royale, a publié : *Digtninger* (Poésies), 1846; — *Daenving;* 1852; — *Dante,* drame; 1856; — *Et Maaned i Spanien* (Un mois en Espagne); 1848 et 1856; — un mémoire sur la *Statuaire et la poésie;* Copenhague, 1841, traduit en allemand dans le *Kunstblatt.* O.

Erslev, *Forfatter-Lexikon.*

MOLÉ, famille française originaire de Troyes en Champagne, et qui s'est illustrée dans la magistrature. Les plus anciens de ses membres sont : *Guillaume* MOLÉ, échevin de Troyes, qui se joignit à l'évêque Jean L'Esguisé, son beau-frère, pour chasser les Anglais de sa ville natale. En 1467 il avait épousé Simonne Boucherat, dont il eut *Jean* MOLÉ, seigneur de Tilly-le-Maréchal. Son petit-fils, *Nicolas* MOLÉ, mort en 1542, fut conseiller de la cour des aides, puis il siégea depuis 1517 au parlement. Il se maria trois fois, et eut huit enfants, dont l'aîné, qui porte aussi le prénom de *Nicolas,* remplit la charge d'intendant général des finances, et mourut le 6 décembre 1586, âgé de cinquante ans. P. L.

MOLÉ (*Édouard*), magistrat français, né vers 1540, mort en 1614, à Paris. Issu du troisième lit de Nicolas Molé, mort en 1542, il hérita de son père la charge de conseiller au parlement de Paris. Enveloppé dans les malheurs qui, en janvier 1589, accablèrent sa compagnie (*voy.* HARLAY), il fut emprisonné à la Bastille, où il resta quelques jours. Le 21 du même mois il fut désigné par la clameur publique au poste de procureur général et contraint de prêter serment à la Ligue. Néanmoins il resta fidèle au roi, avec lequel il entretint des intelligences, et quoique suspect à la faction des Seize, il fut assez heureux pour échapper au malheureux sort qui, en 1591, frappa trois de ses amis, le président Brisson et les conseillers Tardif et Larcher. Ce fut sur ses conclusions que le parlement rendit le fameux arrêt du 28 juin 1593, par lequel il était défendu de « transférer la couronne de France en la main de prince ou princesse étrangers ». Il accompagna le président Le Maistre auprès du duc de Mayenne, et parla, selon un auteur contemporain, fort vertueusement à ce dernier. « Ma vie, lui dit-il, et mes moyens sont à votre service; mais je suis vrai Français, et perdrai la vie et les biens devant que jamais être autre. » Après le retour d'Henri IV, Molé fut pourvu d'une charge de président à mortier (1602). On trouve dans le *Journal de L'Estoile* un singulier arrêt rendu par ce magistrat : « Le mercredi 18 (août 1604), un maître des comptes de la ville de Rennes fut condamné, par un arrêt de la cour, d'épouser, en face d'église, une veuve à laquelle il avait promis mariage, et, sous cette couverture, lui avait fait un enfant, auquel même il avait donné son nom au baptême. Il fut dit par son arrêt (ce qui est remarquable) qu'il épouserait tout à l'heure ou, à faute de ce faire, que dans deux heures après midi il aurait la tête tranchée. Ce qu'il fut contraint d'effectuer, et furent mariés ce matin à onze heures. Le président Molé lui en prononça l'arrêt en ces mots : « Ou mourez ou épousez, telle est la volonté et résolution de la cour. » P. L.

Moréri, *Grand Dict. historique.* — *Journal de L'Estoile.* — Poirson, *Hist. de Henri IV,* t. Ier. — Barante, *Vie de Matthieu Molé.*

MOLÉ (*Matthieu*), célèbre homme d'État et magistrat français, fils du précédent, né en 1584, mort le 3 janvier 1656. A l'âge de vingt-deux ans il fut reçu conseiller au parlement de Paris, « la dispense lui ayant été accordée, dit le *Journal de L'Estoile,* tant par le crédit de son père qu'en considération de je ne sais quoi de grand et de bon qu'il portoit imprimé sur son visage ». Nommé quatre ans après président d'une des chambres des enquêtes, il devint procureur général en 1614. Il acquit bientôt une grande influence sur le parlement. Le roi Louis XIII lui témoigna son estime et sa confiance; Richelieu

avait pour lui des égards et des ménagements. « Molé, dit M. de Barante dans sa *Vie de Matthieu Molé*, joignait au respect et à la fidélité qu'il eut toujours pour le roi une grande déférence pour le cardinal, dont il reconnaissait le génie ; mais il n'était ni courtisan ni obséquieux ; ses rapports avec lui étaient graves et officiels. » Consulté plusieurs fois par les ministres, il était l'intermédiaire entre eux et les magistrats, lors des démêlés fréquents suscités par les créations de nouvelles charges. En 1626, il fut nommé parmi les personnes que le roi, partant pour le siége de La Rochelle, donna pour conseils à sa mère ; quelque temps après il sut obtenir la modification de plusieurs édits, refusée d'abord par le roi malgré les remontrances du parlement. En 1631, il fit déclarer illégale par cette compagnie la commission extraordinaire chargée de juger les deux frères Marillac. Mais l'arrêt fut cassé par le conseil, Molé interdit dans l'exercice de sa charge et mandé auprès du roi. Après une explication, il fut réintégré dans son office, non pas qu'il eût abandonné ses convictions, comme le prétend Omer Talon, qui dans ses *Mémoires* se montre souvent malveillant pour Molé. « Il accomplissait son devoir avec fermeté, en donnant son avis ou provoquant des remontrances ; mais il avait toujours professé qu'en définitive, et sauf protestation, il fallait respectueusement obéir au roi, ce qui était la vraie tradition du parlement. » Pendant plusieurs années Molé continua son rôle de conciliateur, rendant hommage au pouvoir royal, mais sensible à l'honneur et aux attributions du parlement et à la justice légale. Vers la fin de 1641 il fut nommé premier président. Le roi n'espérait pas le trouver complaisant et prêt à transiger sur les prérogatives du parlement ; mais il était assuré de le trouver toujours éloigné de l'esprit de sédition et incapable d'une conduite imprudente. Préalablement cependant il exigea de Molé la promesse écrite de ne point permettre l'assemblée générale des chambres sans un ordre exprès du roi. Bien que le droit du roi d'interdire ces assemblées n'eût jamais été contesté, s'engager d'avance était un acte de faiblesse, dont Molé conserva un sensible regret. En 1642, après la mort de Richelieu, Molé obtint enfin la mise en liberté de son ami le fameux abbé de Saint-Cyran ; il l'avait souvent réclamée auprès du cardinal, qui finit par lui dire avec impatience en lui saisissant le bras : « Monsieur Molé est un honnête homme, mais il est un peu entier. »

Après la mort de Louis XIII, Molé fut maintenu dans la première présidence ; mais quoique placé par le roi sur la liste du conseil de régence, il ne fut pas appelé au conseil, formé après l'annulation des dispositions de Louis. Il eut bientôt à défendre le parlement contre les empiétements de la cour. Celle-ci avait voulu se procurer de l'argent en faisant exécuter une ordonnance, depuis longtemps oubliée, qui défendait, sous peine de confiscation, de bâtir aucune nouvelle maison dans les faubourgs de Paris. Les nombreux propriétaires, inquiétés, s'adressèrent au parlement, qui admit leur requête. Dans le conflit qui s'éleva à ce sujet, Molé soutint imperturbablement la juridiction du parlement ; mais en même temps il fit instruire contre les émeutiers qui attaquaient l'autorité de la régente. Cette conduite à la fois sage et ferme, mais légale et respectueuse pour le pouvoir royal, ne convenait pas à messieurs des enquêtes, chez lesquels principalement se manifestait l'esprit d'opposition. Les relations de Molé avec eux étaient difficiles ; il ne se prêtait pas à leurs exigences ; souvent il refusait des assemblées générales, et ne leur donnait pas séance dans la grand'-chambre. De leur côté ils se plaignaient que le premier président les traitât comme des écoliers et qu'il était la cause de la division de la compagnie en deux partis. Sachant que la reine était prête à céder, Molé suspendit pendant quatre jours, malgré les clameurs des enquêtes, toute délibération sur les réclamations des propriétaires. Les conseillers les plus turbulents se réunirent alors irrégulièrement, et décidèrent qu'on statuerait malgré le premier président. Le lendemain ils firent irruption dans la grand'-chambre et empêchèrent la continuation des plaidoiries ; mais l'impassibilité sévère de Molé les intimida et les empêcha d'aller plus loin. Lorsque la reine leur exprima sa colère sur leur conduite, Molé les excusa et les déchargea de toute mauvaise intention ; mais en vain. Le président Gayant et deux conseillers furent exilés, et le président Barillon conduit à Pignerol ; cependant sur les instances réitérées de Molé les trois premiers purent revenir quelques mois plus tard. En 1646 la lutte recommença entre la cour et le parlement à propos d'un édit ordonnant un impôt sur les denrées introduites dans Paris et que les ministres ne voulaient pas faire vérifier par la compagnie. Après de longs pourparlers, où Molé soutint avec vigueur les droits du parlement, l'édit fut enfin soumis à cette assemblée qui, en janvier 1648, accorda l'impôt pour deux ans ; mais elle s'opposa à plusieurs autres édits de finances que les ministres venaient de lui soumettre. Le refus de la cour d'admettre pour ces édits aucune modification irrita les esprits ; le grand conseil, la chambre des comptes et la cour des aides formèrent une assemblée chargée d'aviser aux affaires publiques et à laquelle le parlement décida qu'il se joindrait. Molé ne se hâtait pas de faire nommer ces députés qui devaient conférer avec les autres corps de la magistrature ; il voulait laisser se calmer la première effervescence du public. Mais cette conduite réservée ne satisfit pas encore la reine, qui lui fit rappeler l'engagement souscrit par lui lors de sa nomination. Molé répondit « qu'il était trop vrai qu'il avait signé cet écrit et qu'il voulait que Dieu l'eût retiré du monde aupara-

vant; mais que les temps étaient bien changés, et que si maintenant on lui crachait au visage pendant qu'il serait sur son siége de premier président, la reine ne serait pas en état de lui pouvoir fournir un mouchoir pour s'essuyer. » Voyant que les efforts qu'il faisait pour modérer l'esprit de sa compagnie restaient inappréciés de la cour, il adressa à celle-ci, dans des remontrances publiques, des paroles fortes et résolues; il soutint la légitimité de l'assemblée des diverses cours, que la reine finit par admettre. Cette réunion, appelée du lieu de ses séances, assemblée de la salle Saint-Louis, se mit bientôt à contrôler l'autorité royale, comme l'auraient fait les états généraux, et soumit à la délibération du parlement une suite de réformes de l'État contenues en vingt-sept articles. La cour se hâta d'accorder comme d'elle-même la plupart des améliorations demandées. Cela n'arrêta pas l'ardeur du parlement à se mêler des affaires politiques. La reine, impatientée, fit alors arrêter, le 20 août 1648, le conseiller Broussel et le président Blancmesnil, les plus ardents du parti contraire à la cour. Le peuple prit les armes et Paris se couvrit de barricades. Molé se rendit le jour même auprès de la reine, et lui représenta, mais en vain, que l'élargissement des deux magistrats pouvait seul arrêter le désordre. Le lendemain il fut appelé au Palais-Royal, avec tout le parlement. Il renouvela ses instances, se jeta aux genoux de la reine, sans parvenir à la fléchir; elle promit seulement que si le parlement cessait ses empiétements sur l'autorité royale, elle renverrait les prisonniers. Molé, avec le parlement, se mit en marche pour le palais, afin de délibérer sur cette ouverture. Le cortége avait déjà passé deux barricades, lorsqu'un rôtisseur, qui semblait le chef d'une troupe de séditieux, s'avança vers Molé sa hallebarde en avant et dit : « Tourne, traître; et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel, ou le Mazarin et le chancelier en otage. »

« Vous ne doutez pas, dit le cardinal de Retz, ni de la confusion, ni de la terreur qui saisit presque tous les assistants; cinq présidents à mortier, et plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. L'unique premier président, le plus intrépide homme à mon sens qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de sa compagnie; il conserva toujours la dignité de la magistrature et dans ses paroles et dans ses demandes; et il revint au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécrations et des blasphèmes. Cet homme avoit une sorte d'éloquence qui lui étoit particulière. Il ne connoissoit point d'interjection; il n'étoit pas congru dans sa langue; mais il parloit avec une force qui suppléoit à tout cela; et il étoit naturellement si hardi, qu'il ne parloit jamais si bien que dans le péril. Il se passa lui-même, lorsqu'il revint au Palais-Royal, et il est constant qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la reine, qui demeura inflexible. »

Ce ne fut que lorsque toute la cour et Mazarin même eurent prié la reine de céder, que cette princesse accorda la liberté des deux magistrats, après que le parlement eut promis de cesser ses délibérations sur les affaires d'État, sauf le tarif des denrées et le payement des rentes. En quelques heures toutes les barricades furent enlevées et la tranquillité se trouva rétablie. Mais le parlement n'en manifesta pas moins dès ce jour une hostilité croissante contre Mazarin. Les conseillers des enquêtes demandaient tous les jours de nouvelles réformes dans l'État, et ne respectant plus l'autorité de Molé, troublaient par leurs clameurs les audiences. La reine alors s'éloigna de Paris, emmenant le jeune roi; le parlement éclata, et malgré Molé, dont l'esprit de temporisation et de ménagement avait perdu toute influence, il fit commencer une enquête contre ceux qui avaient ordonné l'arrestation de Chavigny et l'exil de Châteauneuf, ce qui n'était rien moins que de mettre en jugement le cardinal. Pour empêcher cette résolution extrême, Molé, secondé par quelques hommes modérés, fit consentir les partis ennemis à une conférence, où il obtint le redressement de presque tous les griefs présentés par le parlement. Le 23 octobre parut une déclaration royale promettant les garanties de justice, de sûreté personnelle et de bonne gestion des intérêts publics que la salle Saint-Louis avait demandés.

Le mécontentement du duc d'Orléans et l'esprit insubordonné des enquêtes ramenèrent bientôt la discorde. Mazarin, décidé à employer la force contre ses ennemis, fit de nouveau sortir le roi de Paris (6 janvier 1649), bien que Molé l'eût averti que cette mesure ébranlerait pour longtemps l'autorité de la couronne. Il transféra en même temps le parlement à Montargis; très-peu de conseillers s'y rendirent; Molé resta à Paris, pensant que rien ne justifiait cette résolution du ministre, puisqu'au fond le parlement était très-décidé à maintenir l'autorité royale, se bornant seulement à en combattre les excès. Mazarin alla plus loin; il fit assiéger Paris, pour réduire la ville par la famine. La bourgeoisie, unie à tous les grands corps de l'État, s'apprêta à résister; plusieurs grands seigneurs mécontents, le prince de Conti, les ducs de Longueville, de Beaufort, le coadjuteur de Retz, etc., se joignirent à elle. Leur immixtion changea le caractère de la lutte, qui n'était d'abord qu'une défense légitime contre la tyrannie de la cour, et nuisit à la pureté de la cause soutenue par le parlement. La guerre civile avait commencé; Molé en exposa vivement toutes les horreurs à la reine, dans une entrevue qu'il eut avec elle, et il la pria de consentir à un accommodement. Mais, forte de l'appui de Condé, elle refusa toute concession. Cependant il obtint qu'une conférence serait ouverte à Rueil. Voyant que dans les pourparlers Molé s'occupait du peuple de Paris, du bien public, des droits du parlement, mais non des intérêts particuliers des grands seigneurs frondeurs, ceux-ci excitèrent contre le

premier président la populace, qu'ils menaient à leur gré. Sans se troubler, Molé continua son œuvre de pacification. Le 11 mars fut conclu un traité, qui accordait presque tout ce que le parlement avait réclamé, mais qui ne prenait en considération aucune des prétentions personnelles des grands seigneurs. A leur instigation un rassemblement de gens de la lie du peuple pénétra jusqu'à la grand'-chambre le jour où l'on y discutait l'adoption de la convention : Molé se vit entouré d'une bande de furieux, qui voulaient empêcher toute délibération sur la paix. « Vous m'avez quelquefois ouï parler de l'intrépidité du premier président, dit le cardinal de Retz ; elle ne parut jamais plus complète qu'en cette occasion. Il se voyoit l'objet de l'exécration et de la fureur du peuple ; il entendoit les cris de mort qui le menaçoient ; il pouvoit même voir brandir les poignards et les armes dont cette foule étoit hérissée. Je l'observois et l'admirois. Je ne lui vis jamais un mouvement dans le visage, je ne dis pas qui marquât la frayeur, mais qui ne marquât pas une fermeté inébranlable et une présence d'esprit presque surnaturelle, qui est quelque chose de plus grand que la fermeté. Elle fut au point qu'il prit les voix avec la même liberté d'esprit qu'il avoit dans les audiences ordinaires et qu'il prononça du même ton et du même air l'arrêt qui portoit que les députés retourneroient à Rueil pour y traiter des prétentions et intérêts de messieurs les généraux. »

Il était cinq heures du soir ; Molé se leva pour sortir ; on lui dit que c'était aller à la mort et qu'il fallait que les généraux fissent retirer la canaille. On lui proposa de sortir par le greffe et de rentrer sans être vu dans son hôtel, qui était attenant au palais. « La cour ne se cache jamais, répondit-il ; je ne commettrai pas cette lâcheté : elle ne servirait qu'à donner de la hardiesse aux séditieux. Ils me trouveraient bien dans ma maison, s'ils croyaient que j'ai eu peur d'eux. » Il attendit donc que la foule se fût dissipée. Après une heure il voulut à toute force sortir ; le coadjuteur ne le quitta pas, et le garantit contre la violence du peuple. Les jours suivants il continua à combattre l'agitation factice entretenue par les grands seigneurs, et prémunissant le parlement contre leurs intrigues, il mena à bonne fin la conclusion définitive de la paix de Rueil, accueillie avec enthousiasme par la bourgeoisie. Ce fut le moment le plus glorieux de la vie de Molé. Il fut appelé à prendre part à l'exécution des conditions du traité ; les exilés le priaient de solliciter leur rappel ; les princes et les généraux s'adressaient à lui pour être recommandés à la cour. Son intervention active contribua à maintenir la tranquillité pendant plusieurs mois. Il ne permit point d'assemblées de chambres où pouvaient éclore des discussions irritantes. Mais le parlement avait perdu une grande partie de son autorité sur Paris. Retz et Beaufort étaient plus que jamais maîtres de la populace ; le duc d'Orléans était toujours mécontent, et Condé deveau l'ennemi de Mazarin, contre lequel l'animadversion publique se prononçait de plus en plus. La désobéissance aux lois fut générale ; plusieurs provinces du midi étaient en pleine révolte. La lutte recommença lorsque l'embarras des finances obligea Mazarin à ne pas acquitter les rentes de l'hôtel de ville. Les rentiers s'adressèrent au parlement, qui accueillit leurs réclamations. Plusieurs conseillers furent d'avis de convoquer, pour traiter de cette affaire, une assemblée de députés de toutes les compagnies et de notables bourgeois. Molé s'y opposa, et fit prendre des précautions pour garantir les magistrats contre les entreprises des émeutiers. Le peuple était de nouveau très-excité contre lui, et c'est à cette époque que se rapporte le fait suivant, raconté par Lepelletier. Une troupe de mutins en armes étant venue frapper à sa porte, criant qu'il fallait le tuer, « il se leva de table, et ayant ordonné qu'on leur ouvrît la grande porte, il descendit son degré et vint se présenter à cette troupe séditieuse en leur demandant ce qu'ils voulaient de lui. Son visage respectable et son intrépidité arrêta toute la chaleur de ces gens-là ; et comme ils ne lui dirent rien, après être demeuré quelque temps en leur présence, il leur dit : Allez-vous-en, vous avez chacun gagné votre teston (1). » Mais il n'avait pas seulement à souffrir des insultes de la populace ; lors du procès entamé contre Joly, le coadjuteur, Beaufort et Broussel, sa persistance à faire observer contre ces frondeurs les formes rigoureuses de la justice lui attira les plus violents outrages de la part de la « sainte cohue des enquêtes » (Retz). Le coadjuteur l'accusa d'avoir conduit toute la procédure, et demanda qu'il fût récusé ; quatre-vingt huit voix contre soixante-deux rejetèrent cette proposition. Quelques jours plus tard un conseiller des enquêtes lui reprocha avec insolence « de violer en plein midi les formes de la justice ». A cette apostrophe Molé sortit de son impassibilité ; se levant tout en colère, il dit, « qu'il n'y avait plus aucune discipline, et qu'il laissait sa place à qui on témoignerait plus de considération qu'à lui ». Un mouvement général suivit ces paroles et se communiqua à la salle voisine, où étaient en foule les partisans de Condé, du coadjuteur, de Beaufort et autres chefs, tout prêts à en venir aux mains. C'est de cette scène que le cardinal de Retz dit dans ses *Mémoires* : « Si le moindre laquais eût tiré l'épée, Paris était confondu. »

L'aspect des choses changea par l'arrestation imprévue de Condé, de Conti et du duc de Longueville (1650), mesure qui toucha beaucoup Molé, très-attaché à Condé. La guerre civile éclata de nouveau en Guyenne ; Molé eut à faire les plus grands efforts pour empêcher le parlement, alors dominé par les factieux, de rompre entière-

(1) Petite monnaie que recevaient par jour les émeutiers.

ment avec la cour. D'un autre côté, il parvint à décider les ministres à donner satisfaction aux justes plaintes du parlement de Bordeaux, ce qui apaisa pour quelque temps la Guyenne. Ensuite il fit rédiger sous ses yeux une requête au nom de la princesse de Condé, demandant l'élargissement de son mari. Lorsqu'il alla présenter à la cour les remontrances votées à ce sujet par le parlement, il prononça un discours si énergique, que le jeune roi en fut courroucé, et dit à sa mère que s'il n'avait pas craint de lui déplaire, il eût fait taire le premier président et l'eût chassé de sa présence. La reine promit enfin la mise en liberté des princes; Molé en négociait avec la cour les conditions, lorsque la brouille complète du duc d'Orléans avec Mazarin obligea ce ministre à quitter la France (1651). Les princes furent immédiatement relâchés. Le coadjuteur, pour empêcher la reine de quitter Paris, fit surveiller le Palais-Royal par la garde bourgeoise. « M. le Prince est en liberté, dit alors Molé avec une profonde tristesse, et le roi notre maître est prisonnier. » — Le triomphe de la Fronde était complet; mais le calme ne se rétablit pas. La reine, toujours attachée à Mazarin, enleva les sceaux à Châteauneuf, un des ennemis du cardinal, et les confia à Molé (3 avril 1651). Mais le duc d'Orléans se montra si irrité de cette nomination faite sans qu'il eût été consulté, que la reine dut la révoquer. « Elle proposa à Molé de le faire nommer cardinal : il refusa; de donner une charge de secrétaire d'État à son fils Champlâtreux : il la remercia respectueusement. Elle voulut donner à son fils la survivance de sa charge : il répondit que son fils n'avait pas assez servi pour mériter cet honneur; elle lui offrit cent mille écus : il ne voulut pas les recevoir. » On s'étonne que Talon qui raconte ainsi ce noble désintéressement, dise en même temps qu'il avait ardemment désiré les sceaux, et montré une grande joie de les recevoir. Par une singulière contradiction Talon termine en disant : « La générosité avec laquelle il refusa toutes sortes de récompenses dut empêcher tout mauvais discours. »

Cependant Condé, voyant que le coadjuteur s'était ligué contre lui avec la reine, s'établit à Saint-Maur, et porta plainte au parlement contre plusieurs ministres qui d'après lui cherchaient à faire revenir Mazarin. Dans la discussion qui s'éleva à ce sujet, Molé eut avec le prince de Conti une vive altercation; il tint tête au prince, qui se vit forcé de lui faire des excuses. Mais il ne put empêcher que les prétentions de plus en plus grandes de Condé ne trouvassent appui dans le parlement. Il conserva cependant encore assez d'autorité pour arrêter le combat général, que les deux Frondes étaient sur le point de livrer à la fameuse séance, où le coadjuteur que La Rochefoucauld allait faire assassiner fut sauvé par Champlâtreux, le fils de Molé. Quelques jours plus tard, à la majorité du roi (septembre 1651), la reine se sentant plus forte par la guerre que se faisaient les nouveaux et les anciens frondeurs, rendit les sceaux à Molé, qui garda en même temps la présidence. Ce choix fut un des principaux prétextes allégués par Condé pour recommencer la guerre civile. « Ce n'est pas qu'il eût oublié combien Molé lui avait montré d'attachement, d'admiration, de zèle pour son service dans des occasions difficiles. En ce moment même il tenta une négociation avec lui. Mais il pouvait savoir que les sentiments dévoués du premier président pour lui ne l'emporteraient jamais sur le respect de l'autorité royale et l'honneur du parlement : sur ces deux points, on était assuré de le trouver inflexible. » Aussi dès que Condé eut fait alliance avec les Espagnols, Molé fit-il tous ses efforts pour faire enregistrer malgré le duc d'Orléans une déclaration royale dirigée contre le prince rebelle. Le duc irrité, croyant de plus que Molé était favorable au retour de Mazarin, fit rassembler une trentaine de misérables, qui eurent ordre d'aller d'abord crier contre les impôts sous les fenêtres du Luxembourg; il vint leur parler, et leur dit qu'il ne se mêlait plus des affaires, que c'était donc au premier président qu'il fallait s'adresser. « Ils se portèrent aussitôt à son hôtel; Molé fit ouvrir les portes; il était alors avec le maréchal de Schomberg, qui lui offrit de dissiper cette canaille avec les officiers dont il était accompagné. « La maison d'un premier président doit toujours être ouverte à tout le monde », répondit-il. Il demanda sa robe pour descendre dans la cour où étaient entrés une vingtaine de ces misérables. L'abbé de Chanvallon, depuis archevêque de Paris, voulut lui représenter à quel danger il s'exposait. « Jeune homme, dit-il, il y a plus loin que vous ne pensez du poignard d'un séditieux au cœur d'un honnête homme. » Il descendit : ces bandits lui lancèrent des injures, l'appelant Mazarin et menaçant de le tuer. Sans s'émouvoir et avec son intrépidité accoutumée, il leur commanda de se retirer ou qu'il les ferait pendre. Ils sortirent intimidés par sa contenance résolue. Quelques jours après il reçut l'ordre de se rendre à Poitiers auprès de la cour. Voyant le parlement toujours contraire à Mazarin, la reine voulait enlever à cette compagnie celui qui avait toujours su la diriger au milieu des périls; elle était persuadée que, Molé parti, Paris tomberait dans le désordre. Il obéit, la tristesse dans l'âme, prévoyant de nouveaux malheurs. « Je vais à la cour, dit-il au coadjuteur, et je dirai la vérité; après quoi, il faudra obéir au roi. » — « Telle paraît, dit M. de Barante, avoir été la règle de sa vie politique : règle qui, en apparence, ne semble pas aussi difficile et aussi courageusement consciencieuse qu'elle l'était réellement. Matthieu Molé, ministre suivant la cour, perdait l'autorité et la grandeur qu'il avait sur son siége au parlement. La vérité qu'il se faisait un devoir de dire n'était pas écoutée; il n'était pas même

consulté : loin de ses amis, hors de ses habitudes, il se trouvait transporté en un pays étranger. » Mazarin revint et envoya une armée faire le siége de Paris, où Condé et le duc d'Orléans étaient les maîtres. N'ayant plus Molé pour maintenir ses droits, le parlement se trouva à la merci de la soldatesque et de la populace ; une anarchie sanglante régna bientôt dans la ville. Un ordre du roi transféra le parlement à Pontoise ; un petit nombre de conseillers s'y rendirent ; ils se constituèrent néanmoins en parlement, et Molé vint les présider. Leurs collègues restés à Paris ne refusèrent pas plus longtemps la paix que leur offrait le roi ; ainsi que la bourgeoisie, ils étaient las de cette lutte, qui ne profitait qu'à quelques grands seigneurs et aux ennemis de la France. Louis XIV revint à Paris en octobre 1652. Le rôle politique du parlement était fini, parce que, n'écoutant pas les avis de son chef, il s'était fait le champion d'intrigues contraires au bien public. Molé s'aperçut bientôt que ses devoirs de garde des sceaux, ministre du roi, étaient incompatibles avec ceux de premier président ; en avril 1653 il se démit de sa charge, de laquelle il fut autorisé de traiter avec le président Bellièvre. Celui-ci lui succéda en laissant sa charge de président à Champlâtreux. Dès lors le nom de Molé ne parut plus dans l'histoire, pendant le peu d'années qu'il vécut encore.

« Aucun nom dans cette magistrature française, honneur de la monarchie et de la nation, dit M. de Barante, n'a laissé un si glorieux souvenir. Les paroles du cardinal de Retz, témoignage de son admiration pour les vertus et le courage du premier président, sont dans la mémoire de quiconque a lu l'histoire de France. « Si ce n'était pas un blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle plus brave que M. le Prince et le grand Gustave, je dirois que c'est M. Molé. » Montesquieu écrivait, au milieu du dix-huitième siècle, dans *L'Esprit des Lois* : « Molé montra de l'héroïsme dans une condition qui ne s'appuie ordinairement que sur d'autres vertus. » Ces vertus, il les avait toutes : l'amour de la justice, le respect du droit, l'indépendance du juge, le sentiment du devoir. Il est resté le modèle du magistrat, le type de cet esprit parlementaire qui conciliait l'amour de l'ordre et le respect de l'autorité royale avec le culte religieux de la loi. »

« Sa vie privée, dit M. Cousin, était simple et grave. Il avait reçu du ciel l'âme la plus conforme à son esprit, sereine, calme, intrépide, et le dedans se réfléchissait admirablement au dehors dans un corps sain et robuste, et dans une figure où la force était empreinte. Sa parole était concise et ferme, sans nulle élégance, et son ton presque toujours celui du commandement et de l'autorité jusque dans la vie ordinaire. »

Les documents mis récemment au jour, tels que les carnets de Mazarin, n'ont pas diminué la gloire de Matthieu Molé. Le jugement de la postérité reste le même que celui de ses contemporains. Seulement, comme l'a si bien remarqué M. Cousin, il faut retrancher une louange qui serait plutôt une critique : le cardinal de Retz dit plus d'une fois : « Le premier président était tout d'une pièce. » — « Ce serait, ajoute M. de Barante, refuser le discernement, la prudence et l'impartialité à un homme, qui fut pendant quarante ans placé au milieu des plus grandes affaires, qui eut à défendre tantôt le pouvoir royal et l'ordre public, tantôt les prérogatives du parlement et l'autorité des lois. Pouvait-il avoir pris d'avance la résolution de ne plus reconnaître qui avait tort ou raison, de ne pas apprécier quelles prétentions exagérées devaient être repoussées, de ne jamais prendre les circonstances en considération ? Certes c'eût été une fermeté et un courage mal employés, et il pouvait tenir à honneur de mécontenter le lendemain ceux qu'il avait servis la veille. Sa vertu était de ne jamais fléchir pour un motif intéressé, de n'entrer dans aucune combinaison de parti ou de cabale, de ne jamais fléchir devant un danger, lorsqu'il avait la conscience de défendre la bonne cause. »

De sa femme, Renée, fille du président Nicolaï, qu'il épousa en 1608 et perdit en 1641, Molé eut dix enfants, quatre fils et six filles. Il a laissé sur les événements auxquels il prit une si large part des *Mémoires* aussi instructifs qu'intéressants ; Paris, 1855, 4 vol. in-8°. O.

Retz, Omer Talon, d'Ormesson, Montglat, Joly, Mlle de Montpensier, *Mémoires*. — Claude Lepelletier, *Vie de Molé* (imprimé à la suite de *Mme de Longueville pendant la Fronde*, de Cousin). — Henrion de Pansey, *Éloge de Molé*. — Le comte Molé, *Éloge de Molé*. — Barante, *Vie de Molé* (la notice présente est un résumé de cet excellent ouvrage). — Cousin, article dans le *Journal des Savants* (décembre 1854).

MOLÉ (*Louis-Matthieu*, comte), homme d'État français, de la famille des précédents, né le 24 janvier 1781, à Paris, mort le 23 novembre 1855, au château de Champlâtreux. A treize ans il avait vu son père tomber victime de la terreur. De bonne heure il eut le goût et la force d'étudier seul, et il fut son propre précepteur. Si les conseils d'un vieil ami de sa famille ne lui furent pas inutiles pour s'orienter dans les deux grandes littératures de la Grèce et de Rome, s'il suivit les leçons de l'École centrale des Travaux publics, qui fut depuis l'École Polytechnique, c'est surtout à lui-même qu'il dut une éducation empreinte d'une originalité qui promettait d'être féconde. En passant de l'adolescence à la jeunesse, il avait trouvé pour son esprit d'attrayantes excitations dans les entretiens d'une société d'élite qui s'était formée au sortir de la tourmente révolutionnaire. Une femme d'une rare distinction en était le nœud, suivant l'expression d'un de ses amis : c'était Mme de Beaumont, fille de M. de Montmorin, ancien ministre des affaires étrangères. Dans son salon se réunissaient, au commencement du siècle, MM. Pasquier, de Vintimille, Michaud, Guéneau de Mussy, de Fontanes, de Chateaubriand et Joubert (1). C'est surtout avec ces trois derniers

(1) *Voy.* la notice dont Paul Raynal a fait précéder les *Pensées, Essais et Maximes* de Joubert, en 1844.

que se fit M. Molé, et de ces trois amis, Joubert fut incontestablement le plus intime.

Cette éducation toute pratique et toute personnelle, cette précocité dans la réflexion avaient porté leurs fruits. Chercher la raison des choses, en approfondir les principes devint pour M. Molé un besoin qu'il satisfit avec une patiente vigueur. L'homme, la société, le gouvernement, furent pour lui l'objet de méditations qui, enchaînées les unes aux autres, formèrent un livre auquel il donna le titre modeste d'*Essais de Morale et de Politique* (Paris, 1805, in-8°; réimpr. en 1809). Une monarchie tempérée par des intermédiaires entre les classes élevées et le peuple, la forte autorité du prince rendant impossible l'arbitraire aristocratique ou démagogique, l'accord constant de l'ordre et de la liberté, voilà la politique de ce livre, qui fit une sensation profonde. On a souvent allégué que M. Molé avait commencé sa carrière par l'apologie du despotisme : c'est une calomnie éclose dans l'ardeur des luttes politiques. Pendant qu'il méditait cet ouvrage, M. Molé désira se donner le spectacle de l'Angleterre; il la visita, et il en revint convaincu que la société y était mieux organisée que le gouvernement. Chateaubriand dans *Le Mercure* (décembre 1805) et Fontanes dans le *Journal des Débats* (8 janvier 1806) rendirent compte des *Essais*. L'empereur lut ce dernier article, voulut connaître le livre et se fit présenter l'auteur. C'était déjà une approbation, un éloge. Napoléon avait été frappé de la droiture élevée de l'esprit politique de l'écrivain, et ses qualités le lui désignaient comme un homme de gouvernement. Nommé auditeur de première classe au Conseil d'État (18 février 1806), il n'attendit pas longtemps le titre et les fonctions de maître des requêtes (11 juin 1806), qui lui permirent de donner les premières preuves d'une haute aptitude aux affaires. M. Molé eut à approfondir, à rapporter les questions les plus délicates, entre autres un règlement concernant les Israélites, qu'on menaçait de soustraire au droit commun.

Après l'avoir laissé quelque temps à cette forte école, Napoléon, qui avait de grandes vues sur M. Molé, voulut qu'il vît les affaires de plus près qu'au conseil d'État : il ne tarda pas à le nommer préfet de la Côte-d'Or (10 novembre 1807). Dans un département de cette importance, l'administration de M. Molé fut ferme sans dureté, vigilante sans tracasserie. Dijon, l'une des villes où l'ancienne société française avait jeté le plus d'éclat, garda longtemps le souvenir du salon de M. Molé, qui venait de se marier et d'épouser Mlle de La Briche. Au commencement de 1809 (28 février) il fut rappelé à Paris pour être attaché, comme conseiller d'État, au comité de l'intérieur. Dans l'automne de la même année, un décret daté, le 2 octobre, de Schœnbrunn le nomma directeur général des ponts-et chaussées. Jusqu'en 1812 il ne s'écoula guère de jours sans que M. Molé vît l'empereur. Quel plus éclatant témoignage des facultés éminentes du collaborateur que s'était donné Napoléon, auquel il fallait apporter en toute chose des idées nettes, des renseignements précis et de promptes solutions!

L'empire était fortement ébranlé par la catastrophe de la campagne de Russie lorsque Napoléon, en novembre 1813, appela M. Molé au faîte des honneurs en lui donnant la succession ministérielle du duc de Massa, en le nommant grand-juge. Cependant tout prenait de jour en jour un aspect plus triste et plus sombre; les revers, les défections se succédaient. Dans cette déroute générale, M. Molé resta fidèle; pour le génie devenu malheureux il eut même un dévouement plus résolu qu'aux jours les plus radieux. Napoléon fut profondément touché de cette noble délicatesse; il comptait sur son ministre pour diriger le conseil de régence qu'il avait formé autour de Marie-Louise. La nuit où il partit pour la campagne de France il le retint seul pendant longtemps, et dans cette conversation suprême il se montra sans illusions. « Si les alliés ne perdent pas la tête, dit-il, ils m'useront. Mon fils, si j'ai le dessous, ne régnera pas; il lui faudrait quinze ans de plus. » Plus tard, à Sainte-Hélène, il prit plaisir à ne pas laisser ignorer la haute opinion qu'il avait de lui. « Molé, répétait-il, esprit solide, ministre monarchique, plus occupé du fond que des formes. »

Avec l'empire se termine, pour ainsi dire, la jeunesse politique de M. Molé. Dans la chambre des pairs, où il avait été appelé en 1815, il défendit la magistrature, dont il avait été chef, contre les violences de l'esprit de parti. Enfin il appuya franchement la politique du duc de Richelieu, dans lequel il reconnaissait le véritable représentant de la restauration. Vers la fin de 1817 ce dernier, pour donner plus de consistance au cabinet qu'il possédait, appela le maréchal Gouvion-Saint-Cyr au département de la guerre et M. Molé à la marine (12 septembre). Il y avait à prendre dans ces deux ministères d'importantes mesures de réorganisation. M. Molé commença par reformer les cadres et par reconstituer le corps des officiers. Il s'occupa aussi du mode de recrutement et du nombre des équipages. Fidèle aux vieilles maximes de la liberté des mers, il dénia à l'Angleterre le droit de visite qu'elle prétendait faire passer dans les traités. Il ne négligea pas non plus les intérêts de l'humanité, et il fit adopter aux chambres une loi qui réprimait la traite des noirs et portait des peines contre les armateurs qui s'y livraient. Aussi sincèrement monarchique que constitutionnel, il voulait que l'autorité royale fût forte et la Charte loyalement pratiquée. Dans les discussions oratoires il porta une dignité conciliante, une parole noble et simple, qui savait rallier les suffrages. La manière dont, à la chambre des Députés, il exposa et défendit le bud-

get de la marine fut très-remarquée. Les divergences d'opinions qui séparaient les membres du cabinet au sujet de la loi électorale en déterminèrent la dissolution (décembre 1818).

En se retirant M. Molé reçut le titre de membre du conseil privé. Il ne fit point partie de la seconde administration du duc de Richelieu, après l'attentat de Louvel; il resta d'abord spectateur silencieux et triste des excès de l'esprit de parti; mais lorsque le ministère de M. de Villèle fut formé (décembre 1821) il entra dans l'opposition. Les tristes erreurs d'un gouvernement téméraire, qui touchait à des lois fondamentales et voulait, pour ainsi dire, innover en arrière, rencontrèrent en lui une ferme résistance. Il ne repoussa pas moins le droit d'aînesse que la loi sur le sacrilége. Personne n'avait plus franchement accepté la transformation sociale qui avait commencé avec ce siècle, et cette conspiration d'un parti extrême contre le Code Civil ne lui paraissait pas moins impuissante que dangereuse. Il remarquait que le droit d'aînesse est celui qui blesse le plus la justice distributive, et que s'il avait eu sa raison dans des temps où l'on se proposait de fixer la domination de la force dans les familles, il ne l'avait plus depuis que l'esprit avait remplacé la force et gouvernait le monde. « Cette époque nouvelle, ajoutait-il, a aussi son aristocratie, car l'aristocratie est dans la nature des choses; seulement l'esprit ayant remplacé la force, la force est tenue à se justifier; les plus forts sont les plus habiles, et les supériorités morales deviennent la base principale de l'aristocratie. » Lorsque le ministère de M. de Martignac fit halte pendant quelques jours sur le chemin de l'abîme vers lequel un *esprit d'imprudence et d'erreur* précipitait le roi Charles X, il eut naturellement dans la chambre des pairs l'appui de M. Molé, qui jusqu'au bout défendit l'union de la légitimité et de la charte. Mais enfin cette union fut brisée par ceux-là même dont elle était la sauvegarde, et la restauration tomba.

Jamais changement de scène n'avait été plus imprévu et plus complet qu'après les journées de juillet 1830. La révolution prétendait avoir acquis par son triomphe le droit de tout régénérer, au dehors comme au dedans. La propagande ne pouvait entrer dans les desseins du prince habile et modéré qu'une nécessité irrésistible avait fait roi. Mais si sincère que fût son désir de conserver la paix, une guerre générale pouvait sortir de la situation difficile où la révolution avait placé tous les gouvernements. Dans le premier cabinet que forma Louis-Philippe (11 août 1830), il appela M. Molé au département des affaires étrangères. Le premier acte de M. Molé fut de poser le principe de non-intervention. Loin d'en faire une sorte de vérité absolue, il avait voulu, dans les circonstances extraordinaires créées par une révolution imprévue, prononcer sur-le-champ la parole la plus rassurante pour l'Europe. En désavouant hautement tout projet de propagande, il se ménageait, suivant l'occasion, le droit de protéger les peuples que menacerait une intervention étrangère. Ce fut ainsi qu'il s'opposa avec beaucoup de fermeté à ce que les troupes prussiennes franchissent la frontière belge. « Probité et dignité, disait-il à cette époque à la tribune, telle est et sera toujours la politique de notre France. Nous aurons cette modération compagne de la force et cette fermeté qui prend sa source dans la justice. La France ne demande rien qui ne lui appartienne, et elle se lèverait tout entière pour la défense du moindre de ses droits. » Ce premier ministère de la monarchie de 1830 fut obligé de se retirer devant des embarras intérieurs que, par sa composition même, il était dans l'impuissance de surmonter; formé d'hommes de gouvernement et d'hommes d'opposition, sans unité et partant sans force, il fit place à une combinaison où la gauche domina (2 novembre 1830). La révolution de juillet avait été du reste appréciée sans aucune illusion par M. Molé. Il était loin de partager la manière de voir de quelques hommes politiques qui retrouvaient dans cet événement un nouveau 1688. C'était plutôt à ses yeux une révolution sociale; il ne l'avait pas caché au nouveau roi, et il lui refusa d'autant moins ses services qu'il reconnaissait mieux la gravité du péril.

Après la retraite de M. Thiers, M. Molé accepta de nouveau le portefeuille des affaires étrangères (6 septembre 1836). Six mois plus tard le cabinet qu'il présidait essuya un échec qui le contraignit à offrir sa démission. La tâche de composer une administration nouvelle échut à M. Guizot, qui chercha vainement à réunir encore une fois les éléments qui avaient fait la force du ministère du 11 octobre. La crise eut pour dénoûment le ministère du 15 avril 1837 présidé par M. Molé. On ne pouvait accuser M. Molé de précipitation pour prendre le pouvoir. Il avait laissé toutes les prétentions se produire; il n'avait paru, il n'avait voulu être appelé que le dernier. Était-ce sa faute si la question de l'intervention en Espagne ne permettait pas alors à M. Thiers de revenir aux affaires, et si, d'un autre côté, la reconstitution du ministère du 11 octobre n'était plus possible? Mais si l'attitude de M. Molé lui méritait l'estime du pays, elle n'était pas sans périls. Le nouveau cabinet se trouva faible du côté de la chambre des députés, qui n'y était pas représentée suffisamment. Les commencements furent heureux. Un acte opportun, l'amnistie, produisit sur l'opinion l'impression la plus favorable. « Notre système à nous, dit M. Molé, est de faire les choses à propos. Je tiens que le passé ne suffit jamais au présent. Personne n'est plus disposé que moi à profiter de ses leçons; mais en même temps, je le demande, le présent ne fournit-il pas toujours des indications qui lui sont propres? Par cela seul qu'il succède au passé, il réclame des procédés

différents. » Sans rien rétracter du passé, il maintenait donc que la situation était changée, et sur ce point il rencontrait dans M. Thiers un auxiliaire puissant. Après la session de 1837, il avait dissous la chambre, et l'année 1838 s'ouvrit avec un parlement nouveau. Dès le 15 février, un vaste projet pour l'établissement des chemins de fer fut soumis à ses délibérations; mais l'exécution par l'État rencontra partout des adversaires.

Lorsque s'ouvrit la seconde session, tout était changé. Une presse ardente avait travaillé, non sans succès, à exciter les esprits, à former entre les divers partis une ligue contre le ministère, et quand celui-ci se retrouva en présence des chambres, il vit se développer devant lui une formidable *coalition*. Ce fut une sorte de guerre civile au sein de la bourgeoisie, une scission déplorable entre des forces dont il n'eût pas fallu briser le faisceau, une association des partis et des éléments les plus contraires, dangereuse pour la moralité politique. Les coalisés prirent pour prétexte la nécessité de défendre le gouvernement parlementaire, pour drapeau la maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas; » ils reprochaient aux ministres de ne donner à la chambre qu'un rôle subalterne dans l'exercice du pouvoir, et en même temps ils les accusaient d'insuffisance. Contre toutes ces attaques M. Molé tint ferme. Assailli par les premiers orateurs de la chambre, par M. Guizot comme par M. Thiers, par M. Berryer non moins que par M. Barrot, il ne fléchit pas sous leurs coups et ne fut pas vaincu. Ce fut le triomphe du bon sens pratique de l'homme d'État. « Au fond c'est le pouvoir que l'on veut, s'écriait-il dans la séance du 9 janvier 1839. On a beau se replier en cent manières, il ne s'agit pas d'autre chose; on a beau vous parler d'anarchie, de mal sourd et ignoré qui se propage à l'insu du pays, on a beau vous dire qu'il n'y a point de confiance dans l'avenir, vous savez à quoi vous en tenir sur les intentions de ceux qui vous tiennent un tel langage. » La mémorable discussion de l'adresse, qui occupa le mois de janvier, se termina par un vote qui donna au ministère 221 adhérents et une majorité de huit voix. Peut-être la majorité se fût-elle accrue si M. Molé eût saisi la chambre de quelque question, de quelque loi importante. Mais il préféra une marche plus franche encore et assurément très-constitutionnelle : il obtint de la couronne la dissolution de la chambre. A cet appel au pays, la coalition répondit par une explosion inexprimable de violences. Après les élections les divers partis se retrouvèrent dans les mêmes proportions. Assurément M. Molé eût pu recommencer le combat; mais, fidèle jusqu'au bout à la pratique la plus large du gouvernement représentatif, il préféra résigner le pouvoir, et le 31 mars 1839 il déposa sa démission entre les mains du roi. Il sortait du ministère peut-être avec tristesse, mais avec la conscience d'avoir bien compris son devoir. Quant à son autorité personnelle, il l'avait singulièrement augmentée, et ses plus illustres adversaires n'avaient pu cacher leur surprise en le trouvant à la tribune orateur aguerri, fécond en répliques heureuses et portant dans les luttes les plus vives une sorte de sévérité altière.

L'année suivante il fut appelé à succéder, dans l'Académie française, à M. de Quélen, archevêque de Paris (21 février 1840). Il eut pour cette société l'assiduité, l'amour d'un homme de lettres; il porta souvent la parole en son nom, soit qu'elle eût à récompenser de bons livres, des actes de vertu, ou à recevoir de nouveaux élus. A la chambre des pairs M. Molé continua de prendre une part principale aux débats. Pour les questions politiques qui pouvaient affecter l'existence du cabinet en possession des affaires, il conservait une noble réserve : homme de gouvernement, il ne pouvait partager les agitations d'une opposition impatiente et ambitieuse.

Quelques mois après la révolution du 23 février 1848, M. Molé vint siéger dans une assemblée, issue du suffrage universel (17 septembre 1848). Il s'y attacha surtout à rassembler les éléments épars du grand parti de l'ordre qui avait été plus surpris que vaincu, et à lui rendre la puissance par l'union des efforts. Renvoyé par les mêmes électeurs, ceux du département de la Gironde, à l'Assemblée législative, il y continua entre les deux grandes fractions monarchiques l'œuvre de ralliement et de réconciliation. Mais après le 2 décembre il déclara que sa carrière politique était terminée, et pendant plusieurs années encore il put assister en spectateur, disons mieux, en juge, aux scènes de ce monde où si longtemps il avait joué un grand rôle.

La carrière de M. Molé a embrassé toute la première partie du dix-neuvième siècle. Il a participé au pouvoir sous trois gouvernements, l'empire, la restauration, la monarchie de 1830, et à aucune époque il ne désavoua rien de son passé. Sans intolérance comme sans chimères, convaincu de bonne heure du danger d'innover sans cesse, mais instruit par l'expérience des périls de l'immobilité, il pensait que le devoir de l'homme d'État était à la fois de conserver, d'améliorer et de maintenir. Il eut toujours la pensée d'accorder ensemble un gouvernement puissant et respecté avec les libertés anciennes et nouvelles du pays, et nous ne saurions mieux terminer qu'en lui appliquant ces mots de Tacite parlant de Nerva, qu'il voulut réunir « deux choses trop longtemps séparées, le Pouvoir et la Liberté, » *res olim dissociabiles*, *principatum ac libertatem* (1).

(1) Cet extrait d'un article remarquable, publié par Lerminier dans la *Revue contemporaine*, avait été destiné par l'auteur lui-même à la *Biographie générale*, dont il était un des collaborateurs.

Loménie de Brienne, *Galerie des Contemp. illustres*, II. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, I, 1re partie. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Barante (De), *Portraits hist. et litt.*, II. — Pascallet, *Le Biographe universel*; 1842. — *Revue contemp.*, 15 mars 1855. — L. Blanc, *Hist. de Dix Ans*.

MOLÉ (Mlle DE LA BRICHE, comtesse), femme du précédent, morte à Paris, le 10 juin 1845. Elle avait épousé M. Molé en 1798. Elle a donné au public des traductions d'un assez grand nombre de romans anglais, qui toutes ont paru sous le voile de l'anonyme; nous citerons : *Osmond* (1824) et *Elisa Rivers* (1825), de Mme Brunton; *Les Épreuves de Marguerite Lindsay* (1825), d'Allan Cuningham; *Le jeune Irlandais* (1828) et *Connal, ou les Milésiens* (1828), de Maturin; *l'Entrée dans le monde* (1829), de miss Porter; *Laure de Montreville* (1829), de Mme Brunton; *Un Mariage du grand monde* (1830), de miss Baillie; *Emmeline et Marie* (1830), de Mme Brunton; *Petites Historiettes du cœur* (1831), de miss Opie, et quelques autres ouvrages traduits de l'anglais.

MOLÉ (*Guillaume-François-Roger*), littérateur français, né en 1742, à Rouen, mort en 1790. Il était avocat au parlement. On a de lui : *La Légende ou Histoire morale*, Paris, 1768, in-12; — *Observations historiques et critiques sur les erreurs des peintres, sculpteurs et dessinateurs, dans la représentation des sujets tirés de l'histoire sainte*; Paris, 1771, 2 vol. in-12; — *Histoire des Modes françoises*; Paris, 1774, 2 vol. in-12. Ces trois ouvrages ont paru sans nom d'auteur. K.

Quérard, *La France Littér.*

MOLÉ (*François-René*), célèbre comédien français, né à Paris, le 24 novembre 1734, mort dans la même ville le 11 décembre 1802 (1). A quatorze ans il perdit son père, peintre-sculpteur, et travailla d'abord chez un notaire. Bientôt il se sentit une véritable vocation pour le théâtre, et il débuta, le 7 octobre 1754, à la Comédie-Française par les rôles de Britannicus et d'Olinde dans *Zénéide* (2). Il joua ensuite ceux de Nérestan et de Séide, mais ne fut point reçu. Le 28 janvier 1760, Molé, qui avait passé tout ce temps sur les théâtres de province, tentait une seconde épreuve dans le rôle d'*Andronic*, et l'année suivante il fut reçu pour les troisièmes rôles tragiques et comiques. Il serait trop long d'énumérer les rôles nombreux qu'il créa pendant le cours d'une carrière théâtrale de quarante-deux années. Bornons-nous à rappeler les principaux : *Dearonais* (1763); Vanderck fils (*Le Philosophe sans le savoir* (1765); Dormilly (*Les fausses Infidélités*, 1768), qu'il affectionnait particulièrement; *Béverley* (1768), composition amphibie, dans laquelle il produisit des effets si déchirants, que Clairon, qui n'était pas prodigue d'éloges, ne put s'empêcher de lui rendre un témoignage éclatant; Saint-Albin (*Le Père de famille*, 1761); Morinzer (*L'Amant Bourru*, 1777), dont le succès opéra, sur la scène même, une réconciliation entre Molé et Monvel, divisés depuis longtemps pour des raisons qui sont restées inconnues. Après la mort de Bellecourt, en 1778, Molé se trouva en chef dans le grand emploi de la comédie, et se fit vivement applaudir dans le rôle du *Misanthrope*. Il n'avait pas encore entièrement renoncé à la tragédie; mais à la reprise, en 1781, du *Nicomède* de Corneille et du *Pyrrhus* de Crébillon, il resta bien au-dessous de Lekain et de Dufresne, et ces deux tentatives infructueuses le convainquirent qu'il devait se renfermer dans le genre de la comédie, où il avait égalé Grandval et surpassé Bellecourt. Nous devons mentionner un épisode de la vie de Molé, qui sert peut-être autant à peindre les mœurs de l'époque qu'à constater à quel degré de faveur il était monté dans les sympathies du public. Ayant été atteint, au mois d'octobre 1766, d'une fluxion de poitrine, tout Paris fut en peine; il sembla qu'on fût menacé d'une calamité publique. Chaque soir le parterre demandait de ses nouvelles et tous les matins une longue file de voitures en attendait à sa porte. Lors de sa convalescence, sur le bruit que son médecin lui avait ordonné des vins généreux, plus de deux mille bouteilles lui furent envoyées par des personnes de la première qualité. Bien plus, afin de l'indemniser des frais de sa maladie, on organisa une représentation à son bénéfice, où le prix du billet fut fixé à un louis. On raconte que si l'impatience du public de revoir Molé était grande, celui-ci n'était pas moins impatient de reparaître sur la scène. « Il ne sera jamais assez tôt pour ma gloire! » disait-il au docteur Bouvard, son médecin. « Prenez garde, lui répondit celui-ci; on a blâmé Louis XIV d'avoir abusé de ce mot, ma gloire! » Comme il est toujours un revers aux plus belles médailles, les épigrammes ne se firent pas faute de châtier la superbe du comédien, et les mémoires de Bachaumont n'ont eu garde d'omettre cette chanson satirique qui courut le monde à propos du grand singe de Nicolet, tombé malade à la même époque, et dans laquelle les allusions mordantes ne sont pas épargnées. Nous citerons ce couplet :

> L'animal un peu libertin,
> Tombe malade un beau matin;
> Voilà tout Paris dans la peine;
> On crut voir la mort de Turenne.
> Ce n'était pourtant que Molet,
> Ou le singe de Nicolet.

On croira sans peine que des succès aussi prolongés aient pu donner à Molé assez de fatuité. On connaît l'anecdote du rouleau de papier blanc, prétendu manuscrit, que lui avait remis un auteur pour le lire et que le comédien lui restitua au bout d'interminables délais, en

(1) Quelques biographes ont voulu le rattacher à l'illustre famille de ce nom; d'autres ont protesté avec raison contre cette descendance, et pour donner plus de poids à leur opinion, ils ont prétendu à tort que le vrai nom de cet acteur s'écrivait *Molet*.

(2) Comédie en un acte et en vers, par Cahusac, représentée le 13 mai 1743.

exprimant son opinion sur la pièce, comme s'il l'avait lue. Ce fait, qui n'est peut-être qu'un conte inventé à plaisir, a donné lieu à un proverbe intitulé : *La Matinée du Comédien de Persépolis* (1). Casimir Delavigne en a, de nos jours, tiré un assez heureux parti dans sa comédie des *Comédiens*.

Cependant, le talent de Molé mûrissait avec l'âge et, sans rien perdre de sa grâce, augmentait en profondeur. *L'Optimiste*, *Les Châteaux en Espagne*, Alceste du *Philinte de Molière*, qu'il jouait d'une manière supérieure, et Dubriage du *Vieux Célibataire*, mirent le sceau à sa réputation. Ce rôle fut le dernier qu'il établit jusqu'au moment de l'incarcération des Comédiens français, dont il eut le tort de ne pas partager le sort. Molé fut forcé, en pleine terreur, de contracter un engagement dans la troupe formée par la Montansier, et ce fut sur cette nouvelle scène qu'il osa prostituer son talent dans le rôle de Marat (2). Après le 9 thermidor, il rejoignit la fraction de ses anciens camarades qui s'était réunie au théâtre Feydeau. Le dernier rôle qu'il établit fut celui du père dans *Le Confident par hasard*, comédie de Faure, où le public saisissait avec empressement l'application que lui offrait ce vers :

Mon acte de naissance est vieux... et non pas moi.

pour couvrir de ses applaudissements ce grand comédien.

Le 30 mai 1799, Molé devint le doyen de sa compagnie, et malgré son âge avancé il déploya tout le zèle et toute l'ardeur d'un jeune débutant. C'est de lui que Mlle Contat disait : « Il a soixante-cinq ans, et il n'existe pas un jeune homme qui se jette si bien aux genoux d'une femme. » Molé avait toujours aimé le faste ; il possédait aussi des inclinations charitables ; mais comme il n'avait pas d'économie et encore moins d'ordre, les dernières années de son existence se ressentirent de cette incurie. Il mourut dans sa maison de campagne d'Antony. Molé avait été marié à Mlle d'Epiney, actrice du théâtre Français, morte fort jeune. Nommé, le 6 décembre 1795, membre de la troisième classe de l'Institut, il forma plusieurs élèves, parmi lesquelles Mme Doligny fut une des plus remarquables. Il avait donné, sous son nom, le 26 septembre 1781, *Le Quiproquo*, comédie en un acte et en prose. Cette pièce n'a pas été imprimée. Malgré quelques traits heureux, et quoiqu'elle ait été jouée par l'élite des acteurs, elle n'obtint que peu de succès. Il composa encore quelques discours de clôture et de rentrée, où selon l'opinion de La Harpe, « il y a autant de prétention que de verbiage », bien qu'il reconnaisse que Molé ne fut pas sans esprit. On a encore de lui : *Éloge de Mme Dangeville* (11 août 1793) ; — *Éloge de Préville* (1796), prononcés dans des séances publiques du Lycée des Arts ; — *Notice sur les Mémoires de Lekain* ; Paris, 1802. On trouve les *Mémoires* de Molé dans la collection des *Mémoires sur l'art dramatique*.

Un frère aîné de Molé embrassa, comme lui, la carrière du théâtre, sous le nom de *Dallainville*. Il débuta le 20 janvier 1758, sans succès. Le 3 juillet 1769, il reparut sur la scène Française, où le crédit de Molé ne put le soutenir. Il retourna alors en province, où il finit ses jours, en 1818, par le suicide. Ed. DE M.

Mémoires de Bachaumont. — *Correspondance* de Grimm. — Id. de La Harpe. — *Mercure de France.* — *Journal de Paris.* — *Notice sur Molé*, par Étienne. — *Galerie historique du théâtre Français*, par Lemazurier. — *Cours de Littérature dramatique*, par Geoffroy.

MOLÉ GENTILHOMME (*Paul-Henri-Joseph*), littérateur français, né le 9 décembre 1814, à Paris, où il est mort, en août 1856. Il fit ses études au collége Henri IV, et embrassa de bonne heure la carrière des lettres, dans laquelle il a rencontré quelquefois le succès. Ses romans, imprimés la plupart dans le feuilleton des journaux politiques, sont : *Le Roi des Rossignols* ; Paris, 1837, 2 vol. in-8°, avec M. Gonzalès ; — *La Luciole* ; Paris 1837, in-8°, avec le même ; — *Manon la dragonne* ; Paris, 1837, 2 vol. in-8° ; — *Le Rêve d'une Mariée* ; Paris, 1838, 2 vol. in-8° ; — *Une Femme compromise* ; *L'Héritière d'Oveda* ; Paris, 1842, 2 vol. in-8° ; — *La Marquise d'Alpujar* ; Paris, 1842, 2 vol. in-8° ; — *Le Fils du Délateur* ; Paris, 1843, in-8° ; — *Marie d'Anjou* ; Paris, 1845, 2 vol. in-8° ; — *Le Château de Saint-James* ; Paris, 1847, 2 vol. in-8° ; — *Jeanne de Naples* ; Paris, 1849 ; — *Roquevert l'arquebusier* ; Paris, 1852, avec M. Constant Guéroult ; — *Les Demoiselles de Nesle* et *Le Routier de Normandie*, avec le même, etc. Il a aussi travaillé à quelques pièces de théâtre, notamment aux drames de *La Sœur de la Reine* (1842), des *Ébénistes* (1845), de *Berthe la Flamande* (1852) et de *La Comtesse de Noailles* (1856). K.

Littér. française contemp.

MOLENAËR (*Cornille*), plus connu sous le surnom de *Néel* (1) *le Louche* (à cause d'un défaut dans ses yeux), peintre belge, né et mort à Anvers, vivait dans le seizième siècle. Il a laissé des paysages d'une grande beauté. Élève de son père et de son beau-père, peintres fort médiocres, il devint, presque de lui-même, un artiste hors ligne ; mais ses goûts dépravés le retinrent dans la misère et l'obscurité. Ses tableaux sont aujourd'hui très-recherchés. Combien de ses compatriotes lui doivent une certaine réputation ! Le malheureux faisait les fonds et les accessoires de leurs tableaux d'abord à trente sols par jour, puis plus tard à sept et six sous. Il est probable que la plus grande partie de ses toiles est signée d'autrui ; en vendant sa palette, il devait vendre son nom. A. DE L.

Descamps, *Vie des Peintres flamands*, etc., t. I, p. 100.

(1) Par Cailleau ; Paris, 1788.

(2) Dans *Les Catilinas modernes*, par Féru fils ; 1793.

(1) Abréviation de *Corneille*, en hollandais *Cornille*.

MOLÈNES (*Alexandre-Jacques-Denis* DE), magistrat français, né à Paris, le 13 septembre 1785, mort dans la même ville, le 10 septembre 1851. Fils d'un ancien gouverneur des pages du roi, il entra dans la magistrature, le 29 juillet 1814, en qualité de substitut à Auxerre, fut procureur du roi à Joigny, à Auxerre et à Versailles, et devint juge au tribunal de première instance de la Seine. On a de lui : *De la Liberté individuelle des pauvres gens ;* 1829, in-8° ; — *De l'Humanité dans les lois criminelles ;* 1830, in-8° ; — *Des Fonctions d'officiers de police judiciaire ;* 1834, 2° édition, in-8° ; — *Traité pratique des Fonctions de procureur du Roi*, suivi d'une *Discussion sur la question du duel ;* 1843, 2 vol. in-8°. H. F.

Gazette des Tribunaux, 1851.

MOLÉON (*Jean-Gabriel-Victor* DE), littérateur français, né en 1784, à Agde, mort le 13 décembre 1856, à Paris. Ancien élève de l'École Polytechnique, il exerça pendant onze ans les fonctions d'ingénieur en chef du cadastre. Sous la restauration il en obtint d'équivalentes dans le domaine de la liste civile. Après la révolution de 1830 il prit sa retraite. Il fit partie du jury des expositions industrielles de 1823 et de 1829, et fonda la Société Polytechnique pratique. M. de Moléon était parent de Lavoisier et de Groignard, l'auteur du bassin de la rade de Toulon. Il a publié : *Du Développement à donner à quelques parties de notre Industrie intérieure ;* Paris, 1819, in-8° ; — (avec L.-S. Lenormand) *Annales de l'Industrie française et étrangère ;* Paris, 1820-1826 ; — (avec le même) *Description des Expositions des produits de l'industrie française faites à Paris depuis leur origine jusqu'à celle de* 1819 ; Paris, 1824, 4 vol. in-8°, pl. ; — *Recueil industriel de la Salubrité publique et des Beaux-Arts* ; Paris, 1827 et ann. suiv., in-8°, fig., revue mensuelle ; — *Du Choléra-morbus, notice générale ;* Paris, 1831, in-8° ; — *Rapports généraux sur la Salubrité publique et sur les travaux du conseil de salubrité de la ville de Paris exécutés depuis* 1802 *jusqu'en* 1826 ; Paris, 1828-1843, 3 vol. in-8° ; — (avec MM. Cochaud et Paulin Desormeaux) *Description de l'Exposition des produits de l'industrie faite en* 1834 ; Versailles, 1835-1836, 2 vol. in-8°, pl. M. de Moléon a fourni un grand nombre d'articles au *Dictionnaire de la Conversation* et à l'*Encyclopédie des Gens du Monde.* K.

Louandre et Bourquelot, *Littér. fr. contemp.*

MOLES (*Vicente*), médecin espagnol, né à Valence, vers la fin du seizième siècle. Il est l'auteur de deux ouvrages singuliers ayant pour titre : *Philosophia naturalis corporis Jesu-Christi* (Anvers, 1631, in-4°) et *Pathologia de morbis in sacris literis* (Madrid, 1641, 1642, in-4°). — Son frère, *Federigo*, originaire comme lui d'une famille napolitaine, s'établit en Espagne et écrivit dans la langue de ce pays : *Relacione tragica del Vesuvio ;* Naples, 1631, in-4° ; — *Guerra entre Ferdinando II, emperador romano, y Gustavo-Adolfo, rey de Suecia ;* Madrid, 1637, in-4° ; — *Amistades de principes ;* ibid., 1637, in-4°. P.

Toppi, *Bibl. Neapol.* — Antonio, *Nova Bibl. Hispana.* — Von Seelen, *De Meritis Medicorum in sacra script.*

* **MOLESCHOTT** (*Jacques*), naturaliste hollandais, né le 9 août 1822, à Bois-le-Duc. Initié de bonne heure à la philosophie de Hegel, il étudia la médecine et les sciences naturelles à Heidelberg, où il suivit surtout les cours de Bischoff et de Tiedemann. Reçu docteur en 1845, il alla exercer son art à Utrecht, tout en continuant ses recherches sur la chimie et la physiologie. Les écrits de Spinosa et de Feuerbach, dont il fit alors une étude approfondie, le rendirent partisan du système matérialiste ; depuis 1847 il fit à Heidelberg, pendant sept ans, des cours d'anthropologie et de physiologie ; ses opinions lui ayant fait retirer en 1854 la faculté d'enseigner, il accepta l'année suivante la chaire de physiologie au *Polytechnicium* de Zurich. Niant la distinction de force et de matière, il a fondé ses doctrines sur ce calembourg allemand : *Der Mensch* IST *was er* ISST (l'homme est ce qu'il mange). On a de lui : *Kritische Betrachtung von Liebigs Theorie der Pflanzenernährung* (Examen critique de la théorie de Liebig sur l'alimentation des plantes) ; Harlem, 1845 : couronné par l'université de cette ville ; — *Hollandische Beiträge zu den anatomischen und physiologischen Wissenschaften* (Documents hollandais pour servir à la connaissance de la physiologie et de l'anatomie) ; Dusseldorf, 1848 ; — *Physiologie de Nahrungsmittel* (Physiologie des Aliments) ; Darmstadt, 1850 et 1858 ; — *Lehre der Nahrungsmittel* (Doctrine des Aliments) ; Erlangen, 1850, 1853 et 1858 : ouvrage populaire ; — *Physiologie des Stoffwechsels in Pflanzen und Thieren* (Physiologie des Changements de la Matière dans les plantes et les animaux) ; Erlangen, 1851 ; — *Kreislauf der Lebens* (Mouvement circulaire de la Vie) ; Mayence, 1852, 1855 et 1858 : écrit en réponse aux *Lettres sur la Chimie* de Liebig ; — *Georg Forster, der Naturforscher des Volkes* (George Forster, le naturaliste populaire) ; 1854 ; — *Licht und Leben* (Lumière et vie) ; Francfort, 1856 : discours prononcé à Zurich par Moleschott lorsqu'il prit possession de sa chaire. Moleschott a aussi publié un grand nombre d'articles dans la *Zeitschrift für rationelle Medicin*, dans l'*Archiv* de Müller, dans l'*Archiv für physiologische Heilkunde*, et autres recueils, ainsi que dans les *Untersuchungen zur Naturlehre des Menschen und der Thiere* (Recherches sur l'Histoire naturelle de l'Homme et des Animaux), revue périodique qu'il a fondée en 1854 et qui paraît à Francfort. O.

Männer der Zeit, t. I. — *Unsere Zeit*, t. I.

MOLESWORTH (*Robert*, comte), homme politique anglais, né en décembre 1656, à Dublin, mort le 22 mai 1725, à Breckdenstown (Irlande). Fils d'un riche marchand, il se déclara pour le prince d'Orange, qui le fit venir à la cour et lui donna un siége au conseil privé. Nommé en 1692 envoyé extraordinaire en Danemark, il afficha un tel mépris des coutumes féodales de ce pays qu'il fut obligé de le quitter après trois années de séjour. Peu de temps après il publia une sorte de libelle politique, intitulé *Account of Denmark* (Londres, 1696, in-8°) et traduit en plusieurs langues. Ne se contentant pas d'y représenter le gouvernement danois sous les dehors d'une insupportable tyrannie, il exposait, dans des considérations générales, ses idées sur l'éducation libérale de la jeunesse et sur la religion, qui n'était à ses yeux qu'un tissu de pieuse imposture. Cette liberté d'opinions valut à Molesworth l'amitié du comte de Shaftesbury, l'auteur des *Caractères*. Sa conduite politique ne fut pas moins indépendante à la chambre des communes et dans les conseils de la reine Anne et de Georges Ier. En 1716 il fut élevé à la pairie, avec les titres de baron de Philipstown et de vicomte Molesworth. Il était membre de la Société royale de Londres. On a encore de lui : *Address to the house of commons for the encouragement of agriculture;* — *Considerations for promoting agriculture;* Dublin, 1723; — une version anglaise de la *Franco-Gallia* de Hottoman ; Londres, 2e édit., 1721, in-8° ; — plusieurs brochures politiques.

L'aîné de ses onze enfants, *John*, mort en 1725, fut successivement ambassadeur à Florence, à Venise, en Suisse et à Turin. Un autre, *Richard*, mort en 1758, fut aide de camp de Marlborough, auquel il sauva la vie à la bataille de Ramillies, et devint en 1751 lieutenant général et commandant en chef des troupes d'Irlande. Une de ses filles, *Mary*, s'est fait connaître dans les lettres (*voy.* MONK). P. L—Y.

Lodge, *Peerage*. — *Royal and noble authors*, t. V. — Chalmers, *General Biograph. Dictionary*.

MOLESWORTH (Sir *William*), homme politique anglais, né le 23 mai 1810, à Cumberwell, mort à Londres, le 22 octobre 1855. Il fit ses études classiques à Édimbourg, et passa ensuite à une université d'Allemagne. Peu après sa majorité, il fut nommé à la chambre des communes pour un district de Cornouailles (1832). Il y vota avec les libéraux avancés pour l'émancipation absolue des juifs, pour une motion de M. Rœbuck en faveur d'un large système d'éducation nationale, et pour le scrutin secret. Il fut réélu au parlement en décembre 1834 ; mais aux nouvelles élections en juillet 1837, il se retira de l'arène. Il fut cependant nommé à Leeds, et resta au parlement jusqu'à la dissolution de 1841. Il prit occasion des troubles du Canada pour parler sur l'état politique et administratif des colonies, sujet auquel il avait consacré beaucoup d'études et de méditations. Il prononça un discours des plus remarquables sur les abus nombreux de l'ancien système de transportation, et contribua puissamment à leur réforme et à la formation de nouveaux établissements pénitentiaires. Le parti conservateur l'ayant emporté aux élections de 1841, il resta quatre ans étranger aux affaires. Il s'occupa, à ses propres frais, d'une édition complète et raisonnée des œuvres philosophiques de Hobbes, qui lui coûta, dit-on, 6,000 livres sterling (150,000 fr.). Il lut et médita beaucoup sur la politique et l'économie sociale, et amassa des matériaux pour de futurs travaux. En 1845, il se présenta comme candidat à Londres (bourg de Southwark), et malgré une violente opposition, basée principalement sur l'appui qu'il avait donné à une allocation d'argent pour le collége catholique de Maynooth (Irlande), il finit par l'emporter, et continua à représenter Southwark jusqu'à sa mort. A la chambre, il devint le chef d'une fraction libérale appelée les *radicaux philosophes* (*philosophical radicals*), et soutint les réformes douanières de Peel. A la formation du ministère Aberdeen, il accepta le poste de premier commissaire des travaux publics (janvier 1853). Il y déploya une grande activité. Mais le sujet qui attirait surtout son attention au parlement, c'étaient les colonies. Depuis longtemps l'opinion publique le portait à ce ministère. Il y arriva enfin sous lord Palmerston (février 1855). Il ne vécut pas assez pour réaliser les idées et les réformes qu'il avait méditées ou défendues depuis tant d'années. Dans toute la vigueur de la vie et de l'intelligence, et parvenu à un poste éminent qu'il pouvait considérer comme la plus noble récompense de son ambition et de ses travaux, il fut enlevé par une attaque d'apoplexie. « Le plus beau monument qui pourrait lui être élevé, dit justement le *Times*, serait une collection complète de ses discours au parlement, et la plus noble épitaphe à inscrire sur sa tombe, celle de libérateur et régénérateur de l'empire colonial de la Grande-Bretagne. » Ces paroles ne sont qu'un éloge mérité. Sir Molesworth était l'homme de son époque qui avait le plus approfondi dans toutes ses branches la question compliquée de colonisation, et qui, par son éloquence et ses efforts, avait fait triompher des principes que l'on considérait jusque là comme des paradoxes. Bien qu'il n'eût point pris la position d'auteur en titre, il jouissait d'une grande considération dans le monde littéraire et scientifique. Ayant acheté la *Revue de Westminster*, il la dirigea pendant quelques années, soit seul, soit de concert avec son ami M. John Stuart Mill, l'éminent économiste, y appela d'autres écrivains de son parti, Grote, Butler et autres, et donna lui-même assez souvent des articles. J. CHANUT.

Cyclopædia of English Literature (Biography). — *London Times*, octobre 1855. — *Athenæum* (novembre 1855).

MOLETI ou **MOLEZIO** (*Giuseppe*), en latin *Moletius*, mathématicien italien, né en 1531, à Messine, mort en 1580, à Padoue. Sur le bruit de sa renommée, il fut appelé à Mantoue pour enseigner les mathématiques au fils du duc Guillaume, et peu de temps après il obtint une chaire à l'université de Padoue. Les tables qu'il rédigea par ordre de la république de Venise, et qu'il nomma *grégoriennes*, servirent à la correction du calendrier faite par le pape Grégoire XIII, qui envoya à l'auteur un présent de 300 ducats en témoignage de sa reconnaissance. On a de lui : *Discorso universale nel quale sono raccolti e dicchiarati tutti i termini e tutte le regole appartenenti alla geografia;* Venise, 1561, 1573, in-4°; réimpr. à la fin de la *Géographie de Ptolémée* traduite par Ruscelli; — *L'Efemeridi per anni XVIII* (1563-1580); Venise, 1563, in-4°; — *Ephemerides annorum XX* (1564-1584); ibid., 1564, in-4°; — *Tabulæ Gregorianæ ex Prutenicis deductæ pro motu octavæ sphæræ ac luminum*, ibid., 1580, in-4°. Moleti a publié l'édition latine de Pirkheimer (Venise, 1562, in-4°), avec un commentaire étendu sur les livres I et VII, et les *Éphémérides* de Joseph Scala (1589, in-8°), avec une introduction en italien. P.

Mongitore, *Biblioth. Sicula*, I, 192. — Vossius, *De IV Scientiis popularibus*, cap. 66. — Lalande, *Biblioth. Astronom.*

MOLEVILLE (DE). *Voy.* BERTRAND.

MOLIÈRE (*François* DE), littérateur français, né dans le Brionnois (Bourgogne), mort vers 1623, à Paris. Il prenait la qualité de gentilhomme et vivait à la cour. Il était assez jeune lorsqu'il fut assassiné « par ceux qu'il tenait pour ses amis », suivant Sorel. On ne sait pas autre chose de lui. Il a laissé : *La Semaine amoureuse*, roman; Paris, 1620, in-8°; — *Le Mépris de la Cour, imité de l'espagnol de Guevara;* Paris, 1621, in-8°; — *La Polixène*, avec la *suite* et *conclusion* par Pomeray; Paris, 1632, 2 vol. in-8° ; « C'est, dit Sorel, une imitation de l'histoire de Daphnide dans l'*Astrée* »; — sept *Lettres* dans le recueil de Faret (1627, in-8°); — quelques pièces de vers dans les *Délices de la Poésie françoise* (1620).

On a quelquefois confondu cet auteur avec l'illustre poëte du même nom, et l'on a aussi prétendu, sans aucune preuve, qu'il avait composé des pièces de théâtre.

Sa femme, Anne Picardet, est auteur d'un volume d'*Odes spirituelles sur l'air des chansons de ce temps* (2e édit., Lyon, 1623, in-8°). P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

MOLIÈRE (*Jean-Baptiste* POQUELIN, dit), le plus grand des poëtes comiques français et de tous les poëtes comiques, naquit à Paris, le 15 janvier 1622, dans la rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Étuves, de Jean Poquelin, tapissier, et de Marie Cressé, et mourut à Paris, le 17 février 1673. On avait cru jusqu'à ces derniers temps qu'il était né en 1620, sous les piliers des Halles, et que sa mère se nommait Boudet; la découverte de son acte de baptême par M. Beffara, en 1821, a redressé ces erreurs (1). Il fut l'aîné de dix enfants. Son père ne devint valet de chambre tapissier du roi que le 22 avril 1631, et dès 1637 il lui obtint la survivance de sa charge, appointée de 300 livres de gages et 37 livres 10 sols de récompense. Le jeune Poquelin suivit, en qualité d'externe, les cours du collége de Clermont, où il eut pour condisciple le prince Armand de Conti, de sept ans moins âgé, avec qui il devait se trouver encore en relations plus tard. C'est là à peu près tout ce qu'on sait de certain sur sa première jeunesse. Grimarest et la plupart des biographes après lui racontent qu'on eut beaucoup de peine pour déterminer son père à lui donner une instruction relevée et que dès son enfance la fréquentation de l'Hôtel de Bourgogne, où le conduisait son aïeul maternel, fut ce qui lui révéla son génie et le poussa à des études plus hautes que ne le comportait sa condition. Il n'y a là rien d'impossible; mais il faut remarquer que ces particularités, comme un grand nombre d'autres que l'on trouve partout, ne reposent que sur l'autorité d'un biographe sans critique, écrivant à distance des faits (en 1705), que Boileau récusait complétement, et que ses nombreuses erreurs sont bien propres à discréditer. Grimarest, que nous ne rejetons pas, d'ailleurs, d'une manière aussi absolue que Boileau, est la grande source de tous les faits suspects qui dénaturent les biographies de Molière, et Voltaire, qui déclare que les *contes populaires* adoptés par cet écrivain sont *très-faux*, n'a pourtant guère fait que le copier en l'abrégeant et prêter à ces *contes* le nouvel appui de son nom. Sauf Lagrange et Vinot, qui ne sont pas entrés en de longs détails, aucun contemporain de Molière n'a songé à nous raconter son existence. De là une série de fables et de légendes comme celles qui s'attachent à la vie de tous les grands hommes, et que la crédulité bénévole des historiens a acceptées comme autant de faits authentiques. Nous admettrons ceux de ces faits qui sont le plus consacrés par la tradition, lorsqu'ils ne seront pas démentis par la vraisemblance, par les dates, ou par un autre témoignage plus digne de foi; mais, en général, suivant la voie si judicieusement tracée par M. Bazin, nous aborderons avec défiance tous ces traits qui font la joie des *anas*, et si l'on ne trouve pas ici plusieurs de ceux qui figurent habituellement dans les biographies de Molière, on voudra bien ne pas nous accuser d'oubli. Quand nous mentionne-

(1) Cependant cette découverte n'est pas entièrement concluante pour la date : il serait possible que Molière n'eût été baptisé qu'assez longtemps après sa naissance. Quelques-uns ont même prétendu que ce n'est pas à lui que s'applique cet acte de baptême, où il s'agit de Jean, et non de Jean-Baptiste Poquelin.

rons des circonstances douteuses, nous aurons soin de les mettre sous la responsabilité de ceux qui les ont lancées dans le monde.

Au sortir du collége, le jeune Poquelin passa, avec Chapelle, Bernier, Hesnault, sous la direction de Gassendi, pour y apprendre la philosophie, et Cyrano de Bergerac s'adjoignit à eux. Sous cette discipline, J.-B. Poquelin contracta l'habitude de ne pas jurer par Aristote ou Descartes, de ne point humilier sa raison devant le *magister dixit*. Ce qui lui plaisait dans cet enseignement, c'était la liberté de l'examen et l'indépendance de l'esprit. Il partagea l'admiration de son maître pour Lucrèce, qu'il entreprit par la suite de traduire (1); mais, du reste, il ne semble pas qu'il ait gardé un grand respect pour la doctrine philosophique de Gassendi, si l'on en juge toutefois par l'anecdote du moine mendiant, devant lequel, selon Grimarest, il se disputait un jour sur ce sujet avec Chapelle, dans le bateau d'Auteuil à Paris. On a dit qu'il accompagna le roi dans son voyage à Narbonne en 1642 (et non en 1641), comme remplaçant son père dans ses fonctions; mais le fait n'est nullement prouvé. Ce qui est plus sûr, c'est que vers cette époque il étudia le droit; et même, à en croire la comédie d'*Élomire hypocondre* (IV, sc. 2), confirmée sur ce point par Grimarest, il se fit recevoir avocat. Suivant un passage de Tallemant des Réaux il étudia la théologie; mais les autres erreurs évidentes qu'on remarque dans le même passage enlèvent tout crédit à cette assertion, et autorisent à croire que Tallemant, écrivant d'après des ouï-dire, et au courant de la plume, a confondu la faculté de droit avec la Sorbonne. Les études juridiques de Poquelin se firent probablement de 1642 à 1645. C'est dans cette dernière année que nous le voyons brusquement monter sur la scène. Grâce à Richelieu et à Mazarin, la passion des amusements dramatiques s'était répandue dans toutes les classes, et se traduisait par l'ouverture d'une foule de théâtres particuliers. Or, en 1645, il se forma une troupe d'*enfants de famille*, dont faisaient surtout partie les deux frères Béjart et leur sœur Madeleine; ils se constituèrent bientôt en association régulière, après avoir, ce semble, joué d'abord en amateurs. Fut-ce Poquelin qui les rassembla lui-même, comme le donnent à entendre Lagrange et Vinot, ou plutôt ne faut-il pas croire, avec Tallemant et Bayle, qu'il fut entraîné parmi eux par son amour pour la Béjart, ce qui ne l'aurait pas empêché d'en devenir ensuite le chef? Quoi qu'il en soit, cette troupe, qui avait pris le nom ambitieux de l'*Illustre Théâtre*, joua d'abord aux fossés de la porte de Nesle, puis au port Saint-Paul, enfin dans le jeu de paume de la Croix-Blanche, rue de Bucy, au faubourg Saint-Germain; on ne connaît jusqu'à présent de son répertoire qu'une tragédie, l'*Artaxerce*, de Magnon. Ce fut dès cette époque que Poquelin changea son nom, suivant l'usage établi, pour prendre celui de *Molière*; on trouve dans un recueil de diverses poésies imprimées en 1646 des stances qui le prouvent; mais on ignore quel fut le motif qui le dirigea dans le choix de ce nouveau nom, déjà porté, d'ailleurs, par plusieurs écrivains, François Molière, sieur d'Essartines, et Jugné de La Broissinière, sieur de Molière (1). Quant à la particule qu'on lui a souvent concédée, nous devons remarquer qu'il ne l'a pas dans les quelques signatures qui restent de lui, et dans tous les actes de l'état civil qui le concernent, durant sa vie. Lui-même appelle sa femme *M*[lle] *Molière*, dans l'*Impromptu de Versailles*. C'est par pure déférence, ou par suite d'une habitude non fondée sur le droit, que le registre de Lagrange et plusieurs documents contemporains la lui donnent.

L'Illustre Théâtre ne dura pas plus d'un an, et en 1646 la troupe, ne pouvant se soutenir à Paris, prit le parti de courir la province. C'est là surtout que l'obscurité redouble. De 1646 à 1658, c'est-à-dire pendant les douze ans que durent les pérégrinations de Molière, sauf quelques étapes éclairées par des témoignages précis, tout n'est que confusion et hypothèse. Nous allons chercher à débrouiller cette période à notre tour, en laissant de côté les conjectures pour ne nous arrêter qu'aux certitudes.

Un acte municipal récemment découvert nous montre d'abord Molière à Nantes du 23 au 26 avril 1648. A la fin de la même année il est à Bordeaux, protégé par le duc d'Épernon, et il y reste probablement pendant les premiers mois de 1649, jusqu'à l'époque où le duc est chassé par la guerre civile. Un acte de baptême du 10 janvier 1650, conservé dans les registres de la paroisse Saint-Paul, à Narbonne, et où il est mentionné comme parrain, montre qu'il devait être dans cette ville dès la fin de 1649 : on peut supposer raisonnablement qu'en se rendant de Bordeaux à Narbonne il aura passé par Toulouse, poste intermédiaire d'une haute importance; et ainsi se trouverait expliquée une tradition locale persistante, qui atteste le séjour de Molière dans la cité des Capitouls, mais en le reportant à l'année 1646, erreur qui vient évidemment d'une simple *coquille* par laquelle le dernier chiffre de cette date, en se retournant, sera devenu un 6 d'un 9 qu'il était d'abord; car il n'est nullement vraisemblable que Molière eût franchi presque toute la France d'une seule traite, pour se trouver à Toulouse l'année même de son départ. On perd pendant quelque temps la trace de la troupe. M. Bazin a victorieusement réfuté l'erreur d'après laquelle Molière serait revenu trouver à Paris le prince de Conti en 1650. D'après une biographie latine de Boissat,

(1) Il ne reste de cette traduction qu'un passage intercalé dans *Le Misanthrope* (II, sc. 4).

(1) Voy. l'article Molière, dans cet ouvrage.

par N. Chorier, il est certain qu'il joua à Vienne, en Dauphiné, mais la date manque; on peut croire que ce fut en se rendant à Lyon, où nous le trouvons en 1653, représentant pour la première fois *L'Étourdi*. L'année suivante Quinault donnait à l'Hôtel de Bourgogne *Les Amants indiscrets, ou le maître étourdi*, dont la conception et les deux rôles principaux offrent une incontestable analogie avec cette pièce, qu'il n'avait pourtant pu copier, puisqu'elle ne fut imprimée que longtemps après : c'est que tous deux s'étaient inspirés de l'*Inavvertito* de Nicolo Barbieri. Cette première œuvre de Molière est une comédie purement d'intrigue, à la façon latine; tout y roule sur les ruses d'un valet, mais déjà Molière s'y montre dans le naturel et la vivacité du dialogue, dans la preste allure de l'intrigue et le comique des situations. Grâce à cette pièce sans doute, il eut tant de succès à Lyon qu'une autre troupe qui s'y trouvait alors se débanda, dit-on, et que les meilleurs sujets se réunirent à la sienne. Il fit par la suite un second séjour dans cette ville, puisque dans ses *Aventures* Dassoucy raconte qu'il l'y rencontra en 1655, et qu'il l'accompagna ensuite à Avignon, à Pézenas et à Narbonne. Jusqu'à présent on n'a compté, que nous sachions, qu'un voyage de Molière à Pézenas, celui qu'il y fit au sortir d'Avignon, pendant la tenue des états du Languedoc par le prince de Conti (4 nov. 1655-22 févr. 1656) : celui-là est certain, d'après un grand nombre de témoignages; mais il est certain aussi, d'après un autre document irrécusable, aux détails duquel on n'a pas prêté une assez grande attention, qu'il y en avait fait un autre précédemment, avant la fin de 1654. En effet, on lit dans les *Mémoires* de Cosnac que Molière fut vivement protégé à Pézenas par Sarrazin, secrétaire du prince; or Sarrazin mourut en décembre 1654, et par conséquent il ne put protéger Molière que dans un voyage antérieur à celui de 1655-1656. On assure que le prince lui offrit de se l'attacher comme secrétaire : ce fut peut-être après la mort de Sarrazin; mais il n'accepta pas.

De Pézenas Molière *rayonna* aux alentours, dans les intervalles de ses représentations. Il logeait dans le domaine de La Grange des Prés, voisin de la ville. Plusieurs pièces établissent qu'il alla jouer à Marseillan. La tradition, à laquelle il ne faut pas toujours aveuglément se fier, a conservé dans les petites villes environnantes, Mèze, Gignac, Montagnac, Lavagnac, beaucoup de souvenirs intimes de Molière. On conserve à Pézenas même le fauteuil du perruquier Gély, sur lequel on prétend qu'il venait se faire accommoder.

Il ne semble pas qu'il ait obtenu des états aucune indemnité. Après la session, le prince de Conti lui donne une assignation de 5,000 livres sur le fonds des étapes de la province, et il part pour Narbonne, où on le trouve le 3 mai 1656. Il se rend ensuite à Béziers pour la nouvelle session des états (1), ouverte le 17 novembre; c'est là, suivant Lagrange et Vinot, qu'a lieu la première représentation du *Dépit amoureux*, pièce déjà bien supérieure à la précédente par le style, par la vérité des caractères, par l'observation franche et comique de la nature, et où l'on admire surtout cette charmante scène de brouillerie et de raccommodement en partie double, où il traduisit sur la scène la 9ᵉ ode du livre III d'Horace. Des papiers découverts dans les archives de l'hôtel-Dieu de Lyon prouvent qu'il repassa dans cette ville en 1657; il se rapprochait alors progressivement de Paris. On le voit pendant le carnaval de 1658 à Grenoble, d'où il ne part qu'après le 1ᵉʳ avril, pour aller s'établir à Rouen. Enfin, après maintes démarches pour sonder les dispositions de la cour, il revient à Paris.

Dans cet itinéraire, nous avons dû forcément passer bien des points intermédiaires pour ne nous arrêter qu'à ceux où une preuve positive nous dénonçait la présence de Molière. D'autres ont été moins scrupuleux; mais nous aimons mieux laisser des lacunes que de les combler avec des erreurs ou des chimères.

A Paris, grâce sans doute à la puissante recommandation du prince de Conti, Molière obtint la permission de se montrer devant le roi, et le 24 octobre 1658 il débuta sur un théâtre expressément dressé pour lui dans la salle des gardes du vieux Louvre, par le *Nicomède* de Corneille, qu'il demanda la permission de faire suivre de la petite farce du *Docteur amoureux*, où il obtint un grand succès de rire. Cette farce, dont Boileau regrettait la perte, était une des pièces bouffonnes composées par Molière en province pour alimenter le répertoire de sa troupe. On connaît les titres de plusieurs autres, et l'on a même imprimé dans des éditions modernes deux de ces farces qui avaient été conservées en manuscrit par J.-B. Rousseau : *Le Médecin volant* et *La Jalousie du Barbouillé*, ressouvenirs des élucubrations de Guillot Gorju, espèces de canevas grossiers du *Médecin malgré lui* et de *Georges Dandin*. Il faut les lire pour voir de quel point Molière est parti; mais il est permis de croire que le fonds seul et quelques détails sont de lui. Le dialogue de ces pièces, jouées à *l'improvisade*, à la façon des comédiens italiens, était laissé à la liberté de l'acteur, et en plusieurs scènes encore il n'est pas rempli. Ce début ne fit aucun bruit au dehors : Loret n'en parle pas; mais le roi permit à la troupe de s'établir sur le théâtre du Petit-Bourbon, dans la rue des Poulies, vis-à-vis le cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, sous le titre de *troupe de Mon-*

(1) On voit qu'il n'avait garde de négliger ces occasions : cette circonstance, jointe à quelques autres, rend probable, mais non certaine, sa présence à Montpellier lors de la session qui y commença le 7 décembre 1654. Nous avons dit plus haut qu'il se trouvait aux environs, à Pézenas, vers cette époque. Ce premier séjour à Pézenas, suivi d'un séjour à Montpellier, comble en partie l'intervalle qui sépare ses deux voyages à Lyon.

sieur, et d'y jouer alternativement avec les comédiens italiens. Chaque acteur devait avoir de Monsieur une pension de 300 livres, qui ne fut jamais payée (1). Le 3 novembre Molière inaugura cette salle par *L'Étourdi*, où il remplissait le rôle de Mascarille, sous le nom duquel on le trouve assez souvent désigné, surtout par ses ennemis. Il alterna avec *Le Dépit amoureux*, et ces deux pièces, aussi bien accueillies à Paris qu'en province, produisirent, tous frais déduits, soixante-dix pistoles à chacun des acteurs. Ils étaient alors au moins au nombre de dix : Molière, les deux frères Béjart, du Parc, Ch. du Fresne, de Brie, plus le gagiste Croisac; M[elles] Madeleine Béjart, Hervé, du Parc et de Brie.

Pendant ce temps, toute la cour avait suivi le roi à Lyon; elle revint le 28 janvier 1659. Le 12 février, Monsieur assista à une représentation de ses comédiens, et Molière put enfin se voir désigné, mais pas encore par son nom, dans une feuille publique, celle de Loret. Ce silence persistant et significatif à l'égard de son nom semble avoir été calculé, surtout de la part de la *Gazette de France*. N'était-ce pas une concession aux puissants théâtres rivaux? Mais la cour ne tarda pas à repartir pour les Pyrénées. Dans cette occurrence, afin de soutenir son théâtre, auquel nul des auteurs en vogue de l'Hôtel de Bourgogne ou du Marais ne se pressait d'apporter un ouvrage (2), Molière se décida (18 novembre 1659) à mettre sur la scène une comédie inédite, *Les Précieuses ridicules*, qui rappelait encore la farce par le cadre de l'intrigue, par sa dimension restreinte et par quelques détails de l'action, mais qui s'élevait jusqu'à la vraie comédie par le style, l'intention satirique, la peinture mordante et vraie des ridicules et des caractères. Dans ses deux premières pièces, il avait imité les imbroglios des comédiens italiens et espagnols; dans celle-là il fut lui-même. Ce n'était pas encore le Molière du *Misanthrope*, mais c'était déjà Molière. Pour la première fois, il s'attaquait à un travers général, aux mœurs de son temps. Il y joua le rôle de Mascarille sous le masque, et celui de Jodelet fut rempli par le célèbre farceur du Marais, qui était venu renforcer sa troupe. La Grange et Du Croisy jouaient également sous leur nom. C'est bien à tort que Grimarest, et après lui Voltaire, ont rangé cette comédie parmi celles que Molière rapportait de province. La Grange dit expressément le contraire, et un moment de réflexion suffit pour démontrer qu'il a raison. Sans doute, Molière avait recueilli dans ses courses plus d'un type de *pecque* provinciale, semblable à celles que Chapelle rencontra à Montpellier, jargonnant d'une façon si plaisante le phœbus des ruelles; mais s'il a pu concevoir et ébaucher son sujet en province, il n'a pu le mener à terme qu'à Paris, dans le milieu où ce ridicule s'épanouissait avec tout son éclat. Il faut dire qu'il avait été précédé sur ce terrain par l'abbé de Pure, l'auteur du roman de *La Précieuse*, mis ensuite en comédie sous le titre des *Fausses Précieuses*, que Visé et Somaize l'accusèrent d'avoir pillé. Puis M[lle] de Montpensier, dans son volume de *Portraits* (1656), avait vivement raillé le même travers. Ce ne fut donc pas un coup d'éclat : Molière marchait pas à pas, sans se compromettre par une précipitation inopportune. Mais il fut imité à son tour, d'abord par Somaize, son ennemi, qui, dans ses *Véritables Précieuses*, prétendit refaire la comédie de Molière, en attendant qu'il la mît en vers, sans cesser pour cela de débiatérer contre elle. On voit, par *Les Véritables Précieuses*, que Molière avait plutôt affaibli qu'exagéré le galimatias prétentieux des personnages qu'il traduisait sur la scène. Somaize publia encore la même année *Le Procès des Précieuses*, comédie en vers burlesques, et il annonçait, dans l'avertissement, *La Pompe funèbre d'une Précieuse*, qui ne semble pas avoir paru. Il se considérait sans doute comme le seul légitime propriétaire du sujet, à cause de son *Grand Dictionnaire des Précieuses*, qui n'était venu pourtant qu'après la pièce de Molière, et il en voulait à celui-ci de lui avoir défloré son unique domaine. Mais toute cette agitation ne servait qu'à rendre témoignage du succès de son ennemi, succès qu'il était contraint, d'ailleurs, de reconnaître expressément dans ses préfaces, et dont il se vengeait en prétendant que Molière tirait ses pièces des manuscrits de Guillot-Gorju, achetés à sa veuve (1). M[me] de Villedieu (M[lle] Des Jardins), qui, d'après Tallemant, s'était trouvée à Avignon et à Narbonne avec Molière, peut-être même sur son théâtre, donna aussi (1660) le *Récit en prose et en vers de la farce des Précieuses*, et Loret rendit compte du triomphe de la pièce d'une façon enthousiaste, mais toujours sans prononcer le nom de l'auteur. Nous avons exposé au long toutes ces particularités, non-seulement pour constater le succès, mais pour montrer toute l'importance et toute l'*actualité* qu'avait alors ce sujet, quoique l'âge d'or de l'hôtel Rambouillet fût clos depuis quelques années, et eût fait place à l'âge d'argent des *ruelles* subalternes, qui avaient recueilli la menue monnaie de cet héritage. On assure qu'à la première représentation un vieillard s'écria du parterre : « Courage, Molière, voilà la véritable comédie ». Ménage a raconté lui-même qu'au sortir du théâtre, il dit à Chapelain : « Monsieur, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent

(1) Il ne semble pas non plus qu'il ait jamais fait venir sa troupe en *visite* chez lui, du moins dans les premières années. A quoi lui servait-elle ? A quoi lui servait-il ?

(2) Magnon, qui se ressouvenait de l'Illustre Théâtre, est à peu près le seul qui doit être excepté; mais sa tragédie de *Zénobie* n'eut aucun succès.

(1) Cette imputation ridicule se trouve répétée dans les *Nouvelles nouvelles* de de Visé, qui finit par devenir le partisan de celui qu'il avait d'abord violemment attaqué. Ainsi, il écrivit plus tard une lettre apologétique sur *Le Misanthrope*, et il porta plusieurs de ses ouvrages à la troupe du Palais-Royal.

d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens ; mais, pour me servir de ce que saint Remi dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré et adorer ce que nous avons brûlé. » On peut douter jusqu'à un certain point de la vérité de cette révélation, qui s'est produite bien tardivement. Mais ce dont on ne peut douter, c'est du retentissement qui se fit autour de cette œuvre, point de départ d'une lutte que Molière allait continuer sans relâche, avec une hardiesse et un éclat toujours croissants. Dès la deuxième représentation, le prix des places fut doublé, sauf pour le parterre, qui ne monta pas au-dessus de quinze sols. Encouragé par ce triomphe : « Je n'ai plus que faire, se dit alors Molière, d'étudier Plaute et Térence, ni d'éplucher les fragments de Ménandre, je n'ai qu'à étudier le monde. » Toutefois, à en croire Somaize, un homme puissant, ami des grandes dames qui pouvaient se croire jouées, lui prouva, en faisant interdire sa pièce pendant quelques jours, qu'il était plus dangereux d'étudier le monde que d'étudier Térence ; en effet, on voit, par le registre de La Grange, que la deuxième représentation n'eut lieu que le 2 décembre. Aussi quand il publia sa pièce (1), prit-il ses précautions pour ne pas choquer une coterie puissante, en déclarant, comme il avait eu soin de le faire entendre dans le titre, qu'il ne s'attaquait pas aux véritables précieuses, mais à celles qui les imitaient mal.

Six mois plus tard, le 28 mai 1660, parut sur la scène *Sganarelle, ou le cocu imaginaire*. Ce n'était pas un progrès ; Molière semblait vouloir revenir plus directement à la farce, en produisant sur la scène ce simple canevas italien, imité d'*Il Cornuto per opinione*, mais, du reste, brodé d'excellents vers, et plein, dans sa bouffonnerie même, de cette vérité et de ce naturel qui ne l'abandonnent jamais. Ce tableau spirituel et vif des mœurs de la petite bourgeoisie eut quarante représentations de suite, malgré l'absence de la cour, et parut imprimé, la même année, d'une façon assez singulière. Un nommé Neufvillenaine, à force d'aller entendre la pièce, était parvenu à la retenir en entier ; il la publia chez Ribou, avec des arguments à chaque scène, et, pour préface, une lettre *A un Amy*, qui contient quelques détails curieux. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il obtint un privilége de cinq ans, avec défense *à tous autres*, c'est-à-dire à l'auteur lui-même, de la faire imprimer. Mais comme Molière conserva les arguments et la préface de Neufvillenaine dans l'édition qu'il donna de sa pièce, en 1663, chez Courbé, certains critiques en ont conclu que la publication de celui-ci s'était faite avec l'assentiment, si non même avec la coopération du grand poëte comique. Alléché par le succès du *Cocu imaginaire*, François Doneau s'avisa d'en retourner les rôles, tout en le suivant pas à pas, pour composer les *Amours d'Alcipe et de Céphise, ou la cocue imaginaire*, et, dans sa préface, il rend un hommage enthousiaste à notre poëte, et ne tarit pas sur le bruit fait par sa nouvelle pièce. C'est là qu'on voit apparaître ce type de Sganarelle, dont Molière devait user assez fréquemment par la suite, et qui représente en quelque sorte son âge mûr comme celui de Mascarille représentait sa jeunesse.

La salle du Petit-Bourbon ayant été abattue, en octobre 1660, lorsqu'on eut résolu d'élever la colonnade du Louvre, le roi accorda en échange à Molière celle du Palais-Royal, que Richelieu avait fait construire en 1639 pour la représentation de *Mirame*. Il fallut plusieurs mois pour les réparations et les arrangements ; en attendant, la troupe se dédommagea par des visites chez de grands personnages. Elle prit possession du nouveau théâtre le 20 janvier 1661, et l'inaugura le 4 février suivant, par la chute de *Don Garcie, ou le prince jaloux*, comédie héroïque, imitée de l'espagnol, qui disparut de l'affiche après la cinquième représentation. *Don Garcie* était comme une continuation de *Sganarelle* sur un terrain plus relevé ; Molière, qui devait connaître si intimement plus tard toutes les tortures de la jalousie, s'était proposé de la peindre chez un prince après l'avoir peinte chez un homme du peuple. Comme le *Don Sanche* de Corneille, le *Don Garcie* de Molière est un acheminement vers l'idée constitutive du drame moderne, mais un acheminement timide et indécis ; il appartient avant tout au genre ennuyeux. Ce fut pour avoir essayé de montrer à ses ennemis qu'il savait composer autre chose que des farces qu'il leur fournit un pareil sujet de triomphe. Peut-être aussi avait-il voulu lutter avec l'Hôtel de Bourgogne sur le terrain même où régnait sans conteste ce théâtre rival. Comme acteur et comme auteur il avait une passion malheureuse pour le genre tragique. On peut croire qu'il avait pris le temps de mûrir cet essai malencontreux, car dès 1660 Somaize nous le montre, dans ses *Véritables Précieuses*, lisant *Don Garcie* chez un de ses amis. S'il faut en croire une tradition assez vraisemblable, il avait déjà fait jadis à Bordeaux une tentative analogue, et qui eut la même issue, avec sa *Thébaïde* ; cette fois, il se le tint pour dit, et n'y revint plus ; mais, suivant son usage de tirer parti de tout, il transporta plusieurs vers de la pièce tombée dans *Le Misanthrope*.

Don Garcie clôt la première partie de la carrière du grand poëte comique, partie remplie d'hésitations, d'incertitudes, de tâtonnements, où Molière, qui n'est pas encore entré en pleine possession de lui-même, ne marche qu'avec lenteur et défiance. Mais, stimulé par cette défaite encore plus que par ses précédents succès, il va

(1) C'était la première fois qu'il faisait imprimer une de ses œuvres, et il déclare que c'est malgré lui. Pour expliquer les retards de ce genre, souvent apportés alors à l'impression des pièces de théâtre, il faut se souvenir que cette impression les jetait dans le domaine public, et conférait aux autres troupes le droit de s'en emparer pour leur répertoire.

se relever d'un élan vigoureux, pour ne plus déchoir. Et puis, suivant la remarque de M. Bazin, on dirait que l'avénement de Louis XIV au pouvoir, après la mort de Mazarin (9 mars 1661), ouvrit de nouvelles et plus larges voies à Molière, et que dès lors se forma entre eux cette espèce d'alliance tacite, à laquelle ni l'un ni l'autre ne faillit.

L'École des Maris, dont l'idée fondamentale est tirée des *Adelphes* de Térence (1), fit son apparition le 24 juin 1661; le 11 juillet suivant elle fut représentée chez Fouquet, dans son domaine de Vaux, devant la plus illustre compagnie; puis à Fontainebleau, devant le roi. Cette fois Loret désigna l'auteur, mais en l'appelant *Molier* : ce nom glorieux avait bien du mal à se faire connaître. *L'École des Maris* est à la fois une comédie d'intrigue et de caractère, une sorte de transaction entre le genre qu'il avait d'abord suivi dans *L'Étourdi* et celui qu'il allait définitivement aborder. C'est le point de départ de sa nouvelle *manière*. Il s'y sert encore de ce comique de détail et de convention auquel il devait *bientôt* complétement renoncer; mais il y mêle une observation plus vraie et plus profonde, des caractères mieux saisis sur le vif de la nature humaine, qui se développent naïvement, sans presque plus rien de factice, et en se préoccupant de moins en moins de poser devant le spectateur. *L'École des Maris* fut le premier ouvrage qu'il fit imprimer de son plein gré.

Le nom de Fouquet se rattache également à la comédie des *Fâcheux*, dont la première représentation eut lieu dans son château, le 1er août de la même année, lors de cette fête splendide qui fut le signal de sa perte. Quinze jours suffirent à Molière pour composer une pièce en trois actes, en vers, la faire apprendre et la représenter. On le verra encore plus tard répéter le même tour de force pour *L'Impromptu de Versailles* et pour *L'Amour médecin*, faits et joués le premier en huit jours, le second en cinq; mais ces deux comédies étaient en prose et n'avaient point la même dimension. Craignant de manquer de temps, il avait, dit-on, chargé son ami Chapelle de la scène du pédant Caritidès, dont celui-ci se tira si mal qu'il n'en put rien conserver; mais comme Chapelle s'en laissait complaisamment attribuer tout le mérite, Boileau fut chargé de lui déclarer que s'il ne démentait pas ces bruits, on y mettrait fin en rendant publique la scène telle qu'il l'avait composée. D'après la demande expresse de Fouquet, *Les Fâcheux* avaient été conçus de manière à ce qu'on y pût rattacher de nombreux divertissements. L'épisode du chasseur n'en faisait d'abord pas partie : ce fut Louis XIV qui, après la représentation, suggéra au poëte ce caractère, qui lui avait échappé, en lui désignant, pour lui servir de modèle, le marquis de Soyecourt, demeuré plus fameux par ses exploits galants. On raconte que Molière eut l'art de tirer de ce personnage lui-même les termes et les détails techniques dont il avait besoin pour le peindre au naturel. Il ne lui fallut que vingt-quatre heures pour adjoindre à l'ouvrage cette nouvelle scène, qui en faisait partie probablement lors de la deuxième représentation, à Fontainebleau, et certainement lorsque la pièce parut sur le théâtre du Palais-Royal, c'est-à-dire seulement le 4 novembre, à l'occasion de la naissance du Dauphin. *Les Fâcheux*, véritable pièce à tiroirs, se composent d'une succession de scènes réunies entre elles par un lien factice et fort léger, mais se maintenant toujours dans la sphère de la meilleure comédie, déroulant sous les yeux du lecteur une série de figures aussi amusantes que vraies, aussi bien observées que spirituellement peintes, raillant enfin avec une verve d'excellent aloi les travers du monde aristocratique. La Fontaine, qui assistait à la première représentation, en revint enchanté, déclarant que Molière était *son homme* : c'est peut-être à cette circonstance qu'il faut rapporter le premier germe de l'amitié qui unit plus tard le grand poëte comique et le charmant fabuliste.

Nous voici arrivés à une des dates les plus importantes de la vie de Molière, à son mariage avec Armande-Grésinde Béjart, qui s'accomplit le 20 février 1662. Qu'était-ce qu'Armande Béjart? Ici les incertitudes recommencent. Une tradition non interrompue pendant cent cinquante ans la désignait comme la fille de Madeleine, avec qui Molière avait vécu en relations intimes, lorsqu'en 1821, la découverte par M. Beffara de l'acte authentique du mariage de notre auteur, suivi, mais non précédé, d'autres actes tout à fait concordants, sembla venir renverser l'opinion reçue, en établissant de la façon la plus inopinée que celle qu'on avait crue la fille était la sœur très-cadette de Madeleine. Tout le monde pourtant n'a pas été convaincu par cette découverte, si grave qu'elle soit, et nous avouons que nous sommes nous-même du nombre de ceux qui tiennent encore pour l'ancienne croyance. Remarquons d'abord qu'on n'a pas retrouvé l'acte de naissance d'Armande, qui serait le plus concluant, et même le seul document concluant dans la question. Si Armande était la sœur de Madeleine, on ne comprend pas comment tous les contemporains, sans aucune exception, pouvaient la regarder comme sa fille. Cela était si loin d'être contesté par personne, que le comédien Montfleury osa accuser Molière à la cour d'avoir épousé la fille qu'il avait eue de Made-

(1) L'assertion est vraie, restreinte dans ces limites; seulement ce n'est guère que dans le premier acte que cette analogie existe, et Molière a appliqué à la puissance maritale ce que Térence a dit du pouvoir paternel. Quelques biographes ont beaucoup trop appuyé sur ce rapport très-lointain, répétant ensemble la bévue de Schœll, qui, dans son *Histoire de la Littérature latine*, a écrit que Molière avait emprunté son *École des Pères* aux *Adelphes*. Schœll a confondu la pièce de Molière avec une pièce de Baron, qui est en effet copiée sur celle de Térence.

leine, accusation répétée dans la comédie d'*Élomire hypocondre*, 1670, et après sa mort non-seulement dans le libelle de *La fameuse Comédienne*, mais dans un *Mémoire pour le sieur Guichard*, contre Lully (1676), où M[lle] Molière est appelée « orpheline de son mari, veuve de son père ». On ne voit nulle part que Molière, ou tout autre, ait répondu par la production de l'acte de naissance d'Armande, qui aurait fourni un moyen si facile et si victorieux de confondre le calomniateur, si elle était vraiment la sœur de celle qu'on lui donnait pour mère. Nous ne parlons pas de l'invraisemblance extrême qu'on trouve à ce qu'une femme de quarante-cinq ans au moins, qui avait eu sept enfants de 1618 à 1632, en ait tout à coup mis un autre au monde treize ans après le dernier. Mais le titre pris par Armande dans l'acte de mariage, et naturellement confirmé dans l'acte de décès, s'explique, au contraire, assez aisément : « Une naissance illégitime, dit M. Bazin, aurait pu révolter la famille du marié, réconciliée à peine avec ce vagabond dont elle n'était pas encore bien sûr de pouvoir se faire honneur. Le père Jean Poquelin, le beau-frère, André Boudet, devaient assister au mariage : il leur fallait offrir une bru, une belle-sœur dont ils n'eussent pas trop à rougir. Le père Béjart était mort, on ne sait quand ni où. La mère vivait et pouvait avoir soixante ans (elle avait un peu plus), sa fille aînée, Madeleine, étant née en 1618. Elle était de nature fort complaisante, car on la voit, en 1638, marraine de l'enfant illégitime dont accouche, à vingt ans, la maîtresse du sieur de Modène. Elle consentit donc à se déclarer mère et à faire feu son mari père de l'enfant né en 1645, ce qui lui donnait à elle une fécondité de vingt-huit ans, et ce qui assurait à sa petite-fille, devenue sa fille, un état légitime, un bon mari, une honnête famille. Et cette hypothèse, si l'on veut, qui a l'avantage de ne blesser aucun fait, nous semble confirmée par celui-ci : que le second enfant de Molière, né en 1665, eut pour parrain ce même sieur de Modène (le premier amant de Madeleine, dont il avait eu déjà une fille en 1638) qu'on devrait autrement croire bien loin des nouveaux époux, et pour marraine Madeleine Béjart... Ajoutons, quant à ce prénom de Gresinde, que se donnait la mariée, prénom tout à fait provençal, et qui venait certainement du sieur de Modène, que Madeleine Béjart l'avait rapporté avec le sien de ses voyages, qu'elle se l'était attribué à elle-même tout récemment dans un acte public ».... Nous avons été heureux de voir notre opinion confirmée par un juge qu'on ne peut accuser d'une critique aventureuse et hasardée. Si l'on objecte que ce n'est là qu'une conjecture qui ne peut prévaloir contre un document authentique, nous répondrons que cette conjecture n'a pour but que d'appuyer un fait reçu sans contestation pendant un siècle et demi, et qui seul peut s'accorder avec d'autres faits non contestés; tandis que ces documents, authentiques, il est vrai, mais qui peuvent très-bien être faux dans leur teneur, introduisent plus de trouble que d'harmonie dans la biographie de Molière, et ne semblent pouvoir s'accorder en aucune façon avec ces faits (1).

Quoi qu'il en soit, Molière, alors âgé de quarante ans, venait d'épouser une jeune femme, à peine dans sa dix-huitième année. Il se livra d'abord à toutes les illusions de l'amour pour celle dont il a tracé le gracieux portrait dans *Le Bourgeois gentilhomme* (III, sc. 9), et c'était avec une sécurité parfaite que peu de temps après il se faisait menacer par elle, dans *La Critique de L'École des Femmes*, du châtiment réservé « aux manières brusques des maris ». Cette année 1662 fut sans doute une des plus heureuses de la vie de Molière, et, le 26 décembre, l'éclatant succès de *L'École des Femmes*, vint clore dignement cette période que ne troubla aucun nuage. Dans cette pièce, il avait repris en certains points la thèse et même les personnages de *L'École des Maris*, mais avec plus de force, de verve, de finesse et d'originalité, en entrant plus franchement dans la pure comédie de mœurs. Tout, pour ainsi dire, s'y passe en récits, presque toujours faits par le même personnage au même personnage, et roulant sur le même sujet; cependant tels sont la vérité des caractères, le comique des situations, l'esprit et la force du style, que ces récits intéressent comme si l'on avait les diverses phases de l'action sous les yeux, et que l'on croit voir ce qu'on ne fait qu'entendre. Toutefois, *L'École des Femmes* souleva autant de critiques passionnées que d'admirations enthousiastes. On prétendit que l'auteur y avait violé les règles du goût et de la bienséance; on lui reprocha, non sans quelque raison, des expressions indécentes, une espèce de raillerie des mystères et des parodies d'exhortations religieuses (acte III, sc. 2). C'est de cette pièce que date l'hostilité encore voilée des dévots contre Molière, et plus tard, le prince de Conti, son ancien protecteur, devenu fervent janséniste, devait fulminer contre ces endroits « scandaleux », dans son *Traité des Spectacles*. Boileau adressa à son ami des stances célèbres pour le consoler de ces attaques, et Molière y répondit mieux encore lui-même par sa *Critique de L'École des Femmes* (1[er] juin 1663). Le succès de cette spirituelle et mordante apologie ranima le zèle de ses ennemis. De Visé publia *Zélinde, ou la véritable Critique de L'École des Femmes*, et Boursault, qui avait cru se

(1) Voir pour cette discussion, que nous n'avons pu qu'effleurer, Bazin, *Notes historiques sur Molière*, p. 87-98; les *Dissertations* du marquis de Fortia d'Urban; Soleirol, *Molière et sa troupe*, in-8°, p. 107-136 : l'auteur a réuni en faveur de l'ancienne opinion une série de vingt arguments plus ou moins sérieux, mais dont l'ensemble a beaucoup de force, malgré le mélange d'un certain nombre d'erreurs. M. Auger, dans la *Biographie Michaud*, est aussi du même avis, contre M. Beffara.

reconnaître dans le Lycidas de cette petite pièce, composa à son tour *Le Portrait du Peintre, ou la contre-critique de L'École des Femmes.* Une vengeance plus brutale fut celle du duc de La Feuillade, qu'on désignait généralement comme l'original du marquis de *Tarte à la crème :* ayant rencontré Molière dans un appartement, il l'aborda avec des démonstrations amicales, et comme celui-ci s'inclinait sans défiance, il le saisit par la tête et la lui frotta rudement contre les boutons de métal de son habit en répétant. « Tarte à la crème, Molière, tarte à la crème. »

La réplique à ce déchaînement de la haine et de l'envie arriva, rapide et foudroyante, avec *L'Impromptu de Versailles*, la plus directement hardie, la plus abondante en personnalités de toutes les pièces de Molière. Il ne se bornait plus à y tourner les marquis en ridicule, il démontrait qu'il avait raison de le faire, et que les marquis étaient nés pour défrayer la comédie. Il fallait qu'il se sentît bien soutenu par la protection du roi, pour hasarder de telles audaces contre des hommes puissants, qui savaient, par des moyens à eux, faire respecter jusqu'à leurs vices, et qui, ne l'oublions pas, étaient assis sur les banquettes de chaque côté de la scène, tandis que Molière les livrait sous leurs propres yeux à la risée publique. Bien plus, c'était en pleine cour qu'il les bafouait ainsi ; car *L'Impromptu* fut représenté d'abord sur le théâtre de la cour à Versailles, du 16 au 21 octobre (et non le 14, comme le dit l'édition de 1682, car le roi n'avait quitté Vincenne pour Versailles que le 15), avant de l'être au Palais-Royal, le 4 novembre. Rejetant tout masque, avec une décision qui rappelle Aristophane et les licences de la comédie ancienne, il y railla ouvertement ses rivaux de l'Hôtel de Bourgogne, et y maltraita Boursault d'une façon cruelle, sans même déguiser son nom, quoique *Le Portrait du Peintre*, où, du reste, on ne trouva rien qui pût motiver d'aussi sanglantes représailles, n'eût pas encore été joué. Je ne dirai pas avec Chamfort que ce fut la seule action blâmable de sa vie : un homme qui n'aurait pas d'autres actions blâmables à se reprocher serait un idéal de perfection, et Molière, malgré l'engouement plus ou moins sincère que beaucoup de gens affichent aujourd'hui pour lui, confondant une admiration légitime avec un fétichisme ridicule, et ne permettant pas qu'on touche du bout du doigt à l'idole, n'a nulle prétention à être plus parfait que le reste des hommes. Pour nous en tenir aux personnalités, il s'en est permis d'autres, et presqu'aussi blâmables : dans *L'Amour médecin* et *Les Femmes savantes*, notamment, il devait encore traduire sur la scène des personnages bien connus, d'une façon trop transparente pour que personne s'y trompât. Je ne parle pas des autres personnalités moins avérées, ni surtout de celles qui ont été inventées à plaisir par les biographes.

De Villiers, acteur de l'Hôtel de Bourgogne, répondit à *L'Impromptu* par *La Vengeance des Marquis*, à la première représentation de laquelle Molière paraît avoir assisté sur les banquettes même de la scène, et Ant.-Jac. Montfleury, le fils du comédien, par *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé*, qui contient de Molière, comme acteur, un portrait satirique fort curieux. Chacune des pièces de Molière était un véritable duel qu'il soutenait, la plume à la main. Mais on ne se borna pas là, et Montfleury père, ne se considérant point sans doute comme suffisamment vengé, déposa, quelque temps après, entre les mains du roi, cette requête calomnieuse dont nous avons déjà parlé, et dont l'existence est attestée par une lettre de Racine (nov. 1663). La réponse du roi ne se fit pas attendre. Le 19 janvier 1664, Mlle Molière accouchait d'un fils, dont Louis XIV et Madame, représentés par le duc de Créquy et la maréchale du Plessis, furent parrain et marraine. Une tradition recommandable a conservé le souvenir de quelques autres faits du même genre, moins certains, mais généralement admis : on sait, par exemple, qu'un jour le roi ordonna à Molière de s'asseoir à sa propre table, lui servit de son en-cas de nuit, et quand on eut ouvert les portes aux entrées familières : « Vous me voyez, leur dit-il, occupé à faire manger Molière, que mes officiers ne trouvent pas d'assez bonne compagnie pour eux. » Molière n'avait pas de moindres dédains à subir de la part des valets de chambre de service, et l'un d'eux, nommé Belloc, connu par quelque talent poétique, se chargea de leur donner adroitement une leçon en disant un jour au comédien, rebuté par un de ses collègues : « Monsieur de Molière, voulez-vous bien que j'aie l'honneur de faire le lit du roi avec vous ? »

A l'époque où nous sommes arrivés, notre auteur était déjà depuis quelque temps en rapport avec Racine. Celui-ci lui avait soumis, deux ans auparavant, une tragédie tirée du roman de *Théagène et Chariclée;* Molière y démêla d'heureuses dispositions et les encouragea, mais rien ne prouve qu'il lui ait fait cadeau de cent louis, comme le disent presque tous les biographes : c'est là une particularité invraisemblable, reproduite par Voltaire (1). Après *L'Impromptu*, Molière, voulant décidément lutter avec l'Hôtel de Bourgogne sur le terrain de la tragédie, rappela le jeune Racine, et lui suggéra le sujet de *La Thébaïde*, représentée en 1664. On regrette de voir le jeune poëte, oubliant ces relations affectueuses, enlever brusquement au théâtre de Molière la seconde de ses tragédies, *Alexandre*, pour la porter à l'Hôtel de Bourgogne, et renouveler un peu plus tard le même

(1) Voici ce qui semble être vrai, et ce qui a probablement donné naissance à ce conte : c'est que Molière, après avoir pris connaissance de la pièce, l'aurait acceptée, sauf corrections, et aurait avancé cinq cents livres à Racine sur le prix, ou plutôt comme prix de cet ouvrage, qui ne fut jamais joué.

procédé à l'égard d'une de ses meilleures actrices, Mlle du Parc. Molière se montra fort sensible à cette ingratitude. Cependant, il faut bien se garder d'exagérer cette faute au delà de toute mesure, comme l'ont fait beaucoup d'écrivains, se fondant surtout sur le prétendu don de cent louis fait par Molière : les torts de Racine furent ceux d'un auteur qui tient plus à être bien joué qu'à ménager la juste susceptibilité d'un ami. Ce qui doit être blâmé sévèrement, c'est moins son acte en lui-même que la façon brusque et inopinée dont il l'accomplit, sans que rien eût fait soupçonner son projet. Mais Racine ne cessa pourtant de professer une haute estime pour Molière, et de rendre toujours hautement justice à ses œuvres.

L'auteur de *L'École des Femmes* sembla vouloir rétrograder vers la farce avec *Le Mariage forcé*, joué au Louvre le 29 janvier 1664, et sur le théâtre du Palais-Royal le 15 février suivant. La scène XVI offre quelque ressemblance avec une aventure du chevalier de Grammont, qui, comme on sait, avait quitté Londres en oubliant d'épouser Mlle Hamilton, et que deux frères de la belle abandonnée rattrapèrent en chemin pour lui rappeler ses promesses : cette vague ressemblance a suffi pour indiquer, comme origine de la scène, cette anecdote qui lui est probablement postérieure. Il est beaucoup plus certain que Molière s'inspira de Rabelais, un de ses auteurs de prédilection, dans ce petit ouvrage, où l'on trouve des types extrêmement plaisants, et trois ou quatre scènes empreintes du comique le plus franc et le plus sain. Ce fut encore pour amuser Louis XIV qu'il composa *La Princesse d'Élide*, destinée à former un des principaux ornements d'une fête magnifique donnée à Versailles pendant toute une semaine (mai 1664), et dont on nous a laissé la description sous le titre caractéristique des *Plaisirs de l'Ile Enchantée*. Pressé par le temps, il ne put versifier qu'une partie de *La Princesse d'Élide*, et l'acheva en prose. Cette pièce fut jouée le 8 mai; le 11, on représenta *Les Fâcheux*; le 13, *Le Mariage forcé*. On voit que Molière fournissait à lui seul une large part aux divertissements de la cour. Mais ce n'est pas tout, et voici la particularité la plus remarquable : le 12 on eut le spectacle des trois premiers actes du *Tartufe*, qu'on désignait aussi dès lors sous le nom de *L'Hypocrite*. Cette comédie n'était pas encore terminée, mais on était impatient de la voir, et sans doute Molière lui-même sentait le besoin d'essayer l'effet d'une œuvre si hardie et si nouvelle, avant d'aller plus loin. Dès le 24 mai Loret nous apprend que « maint censeur dauboit nuit et jour » sur cette pièce, bien qu'elle eût beaucoup plu à la cour. La relation de la fête nous dit plus expressément encore que « le roi connut tant de conformité entre ceux qu'une véritable dévotion met dans le chemin du ciel, et ceux qu'une vaine ostentation des bonnes œuvres n'empêche pas d'en commettre de mauvaises, que son extrême délicatesse pour les choses de la religion eut de la peine à souffrir cette ressemblance du vice avec la vertu; et, quoiqu'on ne doutât point des bonnes intentions de l'auteur, il défendit cette comédie pour le public, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement achevée, et examinée par des gens capables d'en juger, pour n'en pas laisser abuser à d'autres, moins capables d'en faire un juste discernement ». Cette prohibition ne fit, comme on peut croire, qu'aiguiser la curiosité universelle, et Molière se vit invité de toutes parts à aller en donner lecture chez des auditeurs privilégiés. On connaît le vers de Boileau, dans sa troisième satire, en 1665 :

> Molière, avec *Tartufe*, y doit jouer son rôle,

dit l'amphytrion du repas ridicule, pour séduire son convié. Il paraît même que le poëte lut sa pièce devant le légat, en 1664, et il se vanta d'avoir obtenu son approbation. Les trois premiers actes furent joués une seconde fois, le 25 septembre, à Villers-Cotterets, chez Monsieur, et devant le roi; et la pièce entière, le 29 novembre, au Raincy, chez le prince de Condé, ami et protecteur de Molière. Il n'est pas inutile de se reporter aux persécutions, ou du moins au mauvais vouloir, que rencontre dès lors notre auteur à propos du *Tartufe*, pour bien comprendre dans quelle disposition d'esprit il écrivit *Don Juan, ou le festin de pierre*, joué le 15 février 1665. Tous les documents contemporains tendent à établir que le caractère de Molière, profondément honnête, n'en était pas moins des plus irritables, et il avait dû garder des obstacles dressés contre le *Tartufe* un ressentiment qui se traduisit dans cette nouvelle œuvre, notamment dans une tirade contre l'hypocrisie (V, sc. 2), où il semble vouloir se dédommager en passant de n'avoir pu encore traduire complétement sur la scène ce vice odieux, qu'il haïssait d'une aversion toute spéciale. « On l'avait traité, ces derniers mois, de libertin, d'impie et d'athée, dit M. Bazin. Il allait montrer sur son théâtre un libertin puni, un impie foudroyé, un athée plongé dans l'abîme. Malheureusement il y a au fond même de ce sujet, quelque bonne foi qu'on y apporte, quelque sérieuse intention qu'on ait de le faire servir à l'édification du prochain, un inconvénient contre lequel nul talent ne saurait prévaloir. C'est que le libertin amuse, qu'il met le spectateur de son parti, tant que dure son péché en action, et que le châtiment surnaturel, qui arrive à la fin pour terminer la pièce, n'épouvante et ne corrige personne. Et, dans le fait, on ne voit pas que Molière, qui pouvait assurément beaucoup, se soit donné trop de peine pour éviter ce mauvais résultat. Son don Juan incrédule, moqueur, brave, mettant toujours l'honneur à part dans sa mauvaise conduite, toujours heureux, jusqu'à ce qu'un miracle s'opère, n'était pas fait certainement pour rendre odieux le libertinage, surtout quand l'auteur n'avait songé

à lui opposer qu'un valet poltron, gourmand et cupide, dont il eut encore le tort de se donner le rôle sous le nom de Sganarelle. Aussi personne n'y fut-il trompé, et *Le Festin de pierre* aggrava ce qu'il semblait vouloir réparer. On doit permettre aux partis, même à ceux dont on se tient le plus éloigné, d'être clairvoyants sur leurs intérêts. Les dévots sentirent bien qu'on leur faisait un nouvel outrage, et ils s'en plaignirent. ... S'il était possible de croire que Molière eût conçu le dessein candide d'écrire un drame contre l'impiété, il faudrait reconnaître qu'il n'y avait pas réussi. » On trouve l'expression de ce sentiment éprouvé par les personnes pieuses, dans le *Traité des Spectacles*, du prince de Conti. Le sieur de Rochemont écrivit contre cette pièce un libelle animé de la haine la plus ardente : *Observations sur une comédie de Molière intitulée* Le Festin de pierre (1665, in-12). Aussi notre auteur ne put-il ou n'osa-t-il imprimer son ouvrage. Dès la deuxième représentation il fallut même retrancher quelques scènes plus hardies que les autres, spécialement celle du pauvre, restituée seulement de nos jours. Peut-être faut-il voir le germe premier et lointain de cette scène dans une anecdote que racontent ses biographes : un jour, qu'il revenait d'Auteuil à Paris, en voiture, il jeta une pièce de monnaie à un pauvre, et s'aperçut bientôt que celui-ci courait après lui de toutes ses forces : « Monsieur, lui dit le mendiant quand il l'eut rejoint, vous n'aviez probablement pas l'intention de me donner un louis d'or. Je viens vous le rendre. — Tiens, mon ami, répondit Molière, en voilà un autre pour ton honnêteté. » Et il s'écria : « Où la vertu va-t-elle se nicher ? » La scène épisodique du *Festin de pierre* est déjà toute indiquée par cette exclamation. Pour un observateur philosophe comme lui, un pareil trait ne devait pas s'effacer de son esprit sans avoir porté ses fruits. Du reste, le sujet de la pièce n'était pas neuf, et ce n'est pas à Molière qu'on doit en attribuer l'invention. Emprunté originairement à l'Espagne, où Tirso de Molina l'avait mis sur le théâtre, la province, puis la troupe de Mademoiselle, la troupe italienne, l'Hôtel de Bourgogne, l'avaient déjà traité depuis assez longtemps, et le Marais devait le reprendre encore plus tard. C'était un engouement universel. Mais, tout en se faisant imitateur, Molière mit de très-hautes qualités personnelles et une originalité fière et libre dans cette œuvre profonde, rejetée presque toujours autrefois parmi ses pièces secondaires, et qu'on place aujourd'hui, avec plus de raison, dans les premiers rangs, ne fût-ce qu'à cause des scènes du pauvre, de don Louis (1), de dona Elvire, de M. Dimanche, des développements hardis du caractère de don Juan, enfin du souffle presque cornélien qui règne dans un assez grand nombre de passages. *Le Festin de pierre* est tout à fait conçu d'après les principes du drame moderne ; aussi les romantiques n'ont-ils pas manqué de ranger Molière parmi leurs aïeux. Mais cette pauvre pièce devait avoir contre elle jusqu'au bout le mauvais sort qui l'avait attaquée dès sa naissance : elle était écrite en prose, malgré ses cinq actes, ce qui lui aliéna si bien l'esprit des comédiens, qu'après la mort de l'auteur elle disparut de l'affiche, et qu'il fallut la faire traduire en vers par Thomas Corneille pour la conserver au répertoire.

Louis XIV sembla vouloir encore dédommager Molière de toutes ces hostilités, en attachant à sa personne, avec une pension de 7,000 livres (août 1665), la troupe du Palais-Royal, qui prit dès-lors le titre de *Troupe du Roi*. Au commencement du même mois, Molière était devenu père d'une fille, le seul enfant qui lui ait survécu, et le comte de Modène en fut parrain (4 août). Le 15 septembre suivant, on joua à la cour, et le 22 à la ville, *L'Amour médecin*, qu'on peut regarder comme sa déclaration de guerre contre la Faculté. Les médecins méritaient alors ces railleries piquantes, auxquelles ils sont plus qu'ils ne croient redevables des progrès de leur art. Pour voir à quel degré de ridicule et d'ineptie ils étaient descendus pour la plupart, il suffit d'ouvrir la correspondance de Guy-Patin, médecin pourtant lui-même, mais qui n'épargne pas ses confrères, et les révélations de cette correspondance sont confirmées et dépassées par bien d'autres témoignages contemporains. Ce n'était pas, comme on l'a dit, pour la satisfaction mesquine d'une haine personnelle, mais par suite d'une conviction bien enracinée dans son esprit, que Molière entreprit cette grande guerre. Toujours malade et vivant de régime, il semble qu'il ait voulu se venger d'un art si impuissant à le soulager. On sait qu'il était tourmenté d'une toux continuelle, qui, compliquée d'une volubilité naturelle de prononciation, se changeait en hoquet sur la scène, à cause des efforts qu'il faisait pour la dominer. Il éprouvait, en outre, par intervalles, des accès de maladie aiguë, qui, au commencement de 1666, et l'année suivante, mirent même ses jours en danger. (*Gazette* de Robinet). Ce fut Boileau qui forgea pour lui les noms expressifs sous lesquels il mit en scène quatre des plus fameux médecins du temps : Daquin, Desfougerais, Guenaut et Esprit : nul ne s'y trompa. Guy-Patin rapporte même qu'ils étaient représentés « avec des masques faits tout exprès » ; mais les erreurs évidentes qu'il a commises à propos de cette représentation permettent de ne pas croire à cette particularité si peu vraisemblable. Il en est très-probablement de ces masques comme du chapeau que, suivant Grimarest, Molière aurait voulu emprunter au physicien Rohault, pour le jouer dans le maître de philosophie du *Bourgeois gentilhomme*, ou

(1) On peut comparer cette scène à celle du *Menteur*. « Êtes-vous gentilhomme ? » (V, sc. 3). Des deux parts, le style est aussi mâle, le sentiment aussi noble, aussi élevé. Corneille et Molière s'y sont élevés au ton de la tragédie.

suivant d'autres, dans Marphurius du *Mariage forcé*.

Ce fut le 4 juin 1666 que notre auteur, s'élevant enfin à la dernière limite de son art, donna *Le Misanthrope*, le plus correct de ses ouvrages et peut être le chef-d'œuvre de la scène comique : Le *peut-être* serait de trop, si le *Tartufe* n'existait pas : Molière a du moins cette gloire incontestable de n'avoir pour rival que lui-même. Il est faux que cette pièce ait subi un échec : deux contemporains, de Visé et Subligny, nous ont laissé d'incontestables témoignages de son succès, et le registre de la Comédie prouve qu'elle fut représentée vingt et-une fois de suite, chiffre assez élevé pour le temps. On a dit aussi qu'elle ne se soutint qu'à la faveur du *Médecin malgré lui*, dont Molière se hâta de l'accompagner; mais *Le Médecin malgré lui* ne fut donné avec *Le Misanthrope* que cinq fois, à partir de la douzième représentation. Sans doute, la masse des spectateurs, habituée à une intrigue plus vive et plus plaisante, put éprouver un moment d'hésitation; mais elle se laissa bientôt entraîner dans le concert d'admiration des esprits intelligents.

Dans cette pièce, conçue au milieu des embarras, des tracasseries, des inimitiés de toutes sortes, Molière épancha sa propre bile sous le couvert d'Alceste. Jamais il n'a plus complétement réalisé l'idéal de la pure comédie de mœurs. *Le Misanthrope* n'offre pas plus d'action qu'il n'en faut rigoureusement pour la peinture des caractères, qui, par leur seul développement naturel, créent l'intrigue tout entière. Là, rien qui s'éloigne de la plus vraie et de la plus haute observation de la nature, pas de ces plaisanteries appartenant à l'auteur, pas de ces moyens de convention qui sont la ressource des habiles et auxquels les meilleurs poëtes comiques se laissent si facilement aller à demander secours; pas même d'effets de scène, rien, en un mot, qui fasse déchoir l'auteur des sphères où il plane. Tout l'intérêt porte sur les mœurs; tout le comique tient aux caractères. Du reste, Molière a dans cette pièce non-seulement élevé, mais élargi le domaine de la comédie, et la société presque entière tient à l'aise dans son cadre. Alceste gourmande les vices; Célimène raille les ridicules, se partageant à eux deux la tâche du poëte, l'un satirique par vertu, l'autre par vice et méchanceté, tous deux enfin se donnant en spectacle en même temps qu'ils traduisent l'humanité à leur barre, et nous offrant, en action, le spectacle de deux excès presque semblables dans leurs résultats, quoique partant de deux principes opposés. J.-J. Rousseau, à propos d'Alceste, a accusé Molière d'avoir ridiculisé la vertu sur le théâtre (1), et avant lui Fénelon avait dit la même chose avec plus de ménagement, dans sa *Lettre à l'Académie*. Cette accusation n'est pas fondée, et tous deux ont mal saisi l'intention de l'auteur. L'usage de Molière n'est pas (sauf dans quelques scènes de *raisonneurs* où il est impossible de se méprendre) d'opposer un homme parfait à un homme vicieux, et de combattre un vice par la vertu contraire; il met en présence les deux vices ou les deux ridicules opposés, et les corrige ainsi l'un par l'autre, ce qui est à la fois plus comique et plus saisissant. C'est pour n'avoir pas fait attention à ce procédé si simple qu'on a cru voir parfois dans le bon sens étroit du bon homme Chrysale les idées de Molière sur le rôle et l'éducation des femmes, tandis que Chrysale n'est pas moins exagéré dans son sens que Philaminte et Bélise dans le leur. De même, la rudesse excessive d'Alceste fait mieux ressortir par le contraste l'excessive complaisance de Philinte. Et puis la perfection ne peut être mise sur la scène d'une manière suivie, surtout dans la comédie : elle n'intéresserait pas, et le public accuserait l'auteur de manquer aux lois de la vérité et de l'observation. Alceste est vertueux : ce n'est point par là qu'il est ridicule, mais par le vice qu'il joint à sa vertu, c'est-à-dire par la fougue et l'emportement continuels de ses paroles comme de ses actes. Molière a voulu nous montrer comment la vertu même avait ses bienséances à garder, sa mesure exacte à conserver en tout, pour ne point devenir un objet de risée. Et il est si vrai que malgré ses défauts, dont on s'amuse, la vertu d'Alceste n'est point exposée à la raillerie publique, qu'il n'est personne parmi les spectateurs qui n'ait une profonde estime pour lui, et qui ne voulût lui ressembler, de préférence à tous les autres personnages de la pièce. Quant à son amour pour une coquette méprisable, qui oserait reprocher à Molière ce trait de génie par lequel il a prétendu montrer comment les cœurs les plus fermes ont toujours leur côté faible, par où ils tiennent au reste de l'humanité?

Le Misanthrope a largement exercé l'esprit trop ingénieux des faiseurs de *clefs* : on a, en général, regardé M. de Montausier comme l'original d'Alceste, et cette opinion a quelque vrai-

(1) Le misanthrope Rousseau devait se scandaliser de voir la misanthropie exposée à la raillerie publique : c'est là probablement le vrai motif de son indignation. Et puis, peut-être, était-ce instinctivement la défense de sa propre misanthropie qu'il prenait, en affectant de confondre celle d'Alceste avec la vertu, comme pour bénéficier lui-même de cette confusion commode. Malheureusement, il y a une grande différence entre la misanthropie d'Alceste et celle de Rousseau. Chez ce dernier, elle ne venait que d'un orgueil extrême, du dépit plus ou moins fondé de ne pas se voir apprécié à sa valeur et traité selon ses mérites, comme chez le Timon de Lucien et de Shakspeare elle ne vient que d'avoir été trahi par ceux qu'il avait comblés de ses marques d'affection. Ces deux espèces de misanthropie ont donc leur point de départ dans un sentiment de personnalité et d'égoïsme, mais d'une nature plus respectable dans le dernier cas. La misanthropie d'Alceste est autrement noble, car elle part de l'indignation excessive causée en une âme généreuse par le spectacle des vices et des bassesses du monde, en sorte que, bien qu'il n'ait voulu faire qu'une comédie, c'est Molière qui a peint la misanthropie par son côté le plus élevé.

semblance; car M. de Montausier ressemblait à Alceste par les traits extérieurs, la franchise, une certaine rudesse de vertu dans les points où son intérêt ne luttait pas trop puissamment contre son honneur. Mais pour se convaincre que M. de Montausier n'était pas au fond un Alceste si farouche qu'il en avait l'air, et que ce paysan du Danube savait au besoin se conduire en courtisan accompli, il suffit de lire les *Mémoires* de Mme de Motteville. Je pencherais plutôt à croire que ce fut surtout Molière qui se servit de modèle à lui-même pour tracer cette figure (1), et il est impossible, en particulier, de ne pas rapprocher de sa passion persévérante pour son indigne femme cet amour obstiné d'Alceste pour une coquette dont il connaît les vices et les trahisons, mais que pourtant il ne peut se décider à abandonner. Molière semble avoir mis assez souvent la faiblesse de son propre cœur sur la scène. Sans parler du *Dépit amoureux*, où il ne s'est inspiré que des légères liaisons de sa jeunesse, dans *L'École des Maris*, jouée huit mois avant son mariage, je n'ai jamais pu lire les paroles du vieil Ariste, qui va épouser la jeune Léonor (I, sc. 2), sans y voir comme un programme tracé par Molière à l'avance de la façon toute libérale dont il voulait se conduire lui-même avec celle qu'il méditait déjà d'épouser. Dans *L'École des Femmes*, représentée plus de dix mois après ce mariage, la peinture change; on dirait que le désenchantement a déjà commencé, et que les craintes lui sont venues sur son imprudence : on devine plus d'une fois Molière derrière cet Arnolphe, élevant dès l'enfance, pour une union disproportionnée, une Agnès qui le trompera, comme il avait lui-même élevé dans sa maison cette Armande qui devait le tromper aussi. Sur ce point il ne rit plus, ou du moins on sent les larmes sous son rire. Je ne voudrais pas insister plus qu'il ne sied sur ces réflexions, qui n'ont rien d'absolu; mais on nous permettra de remarquer encore que c'était Molière qui représentait Alceste, et sa femme, Célimène. Quelle vérité devaient acquérir en passant par la bouche du premier les protestations d'amour et les reproches passionnés dont son rôle était plein! L'union du grand poëte n'avait pas été longtemps heureuse : Mlle Molière, toute jeune encore, exposée par son état aux galanteries des courtisans, que sa légèreté lui faisait écouter volontiers, donnait à son mari de nombreux sujets de jalousie. Nous n'irons pas puiser le récit outré de ses débordements dans l'immonde pamphlet de *La fameuse Comédienne*, qui ne mérite pas la créance qu'on lui a souvent accordée; mais il n'en est pas moins certain qu'elle mit à de rudes épreuves le pauvre cœur du grand poëte. De son côté, la conduite de Molière fut-elle irréprochable? Non, sans contredit. Après avoir eu longtemps pour maîtresse Madeleine Béjart, il l'avait abandonnée pour Mlle de Brie; il abandonna celle-ci pour épouser Armande, et les trahisons de sa femme, quand elles eurent rendu une rupture nécessaire dans le ménage, le firent retourner à cette actrice. Nous ne parlons ni de Mlle Menou, qui fit partie de la troupe de Molière en province et peut-être à Paris sous un autre nom (1); ni de Mlle du Parc, près de laquelle il ne semble pas avoir été heureux dans ses tentatives. Il était forcé de vivre en quelque sorte sous le même toit que ces trois femmes, et sans cesse au milieu d'elles. Il faut bien dire, parce que cela est vrai, qu'il avait les mœurs de son état; il était digne d'en avoir d'autres; mais il subissait l'influence du milieu où il s'était trouvé dès l'âge de vingt-trois ans. Cependant il aimait par-dessus toutes les autres celle dont la légèreté le rejetait sans cesse vers d'anciens souvenirs, qu'il eût voulu oublier, et on ne peut guère douter que les douleurs de son amour trompé, en déchirant son cœur, n'aient contribué à féconder son génie. Le 6 août 1666 on applaudit *Le Médecin malgré lui*, dont le sujet est tiré d'un vieux fabliau; car Molière se gardait bien de négliger ces sources de la vieille gaieté gauloise. Cette pièce est peut-être, par son entrain, le naturel et la rapidité du dialogue, la vérité plaisante des caractères, le côté piquant des situations, le modèle de la farce élevée jusqu'à la comédie. Le rôle de Sganarelle surtout, saisi sur le vif, étincelle d'esprit et de verve populaires.

Mélicerte, qu'il n'acheva jamais, et *La Pastorale comique*, dont il brûla le manuscrit, furent composées à la hâte, pour figurer dans *Le Ballet des Muses*, exécuté le 2 décembre à Saint-Germain. Remarquons à ce propos que Molière avait recueilli toutes les traditions théâtrales, sans en négliger aucune, et qu'il s'est essayé dans toutes les branches de l'art : comédie, farce, comédie héroïque, tragédie, ballet, même pastorale, quoique la pastorale fût alors tombée en désuétude. Dans une deuxième représentation du même ballet (5 janvier 1667) il remplaça *Mélicerte* par *Le Sicilien, ou l'Amour peintre*, joué le 10 juin seulement sur la scène du Palais-Royal. On a noté beaucoup de vers blancs dans cette charmante petite pièce (comme aussi dans *Georges Dandin* et *L'Avare*), ce qui a fait présumer que Molière avait d'abord eu l'intention de l'écrire en vers. La même année, à la date

(1) Il faut bien se souvenir que ces rapprochements ne peuvent jamais être que très-imparfaits. Molière ne copie pas tel personnage; il en crée un, en l'imitant. Il fait comme ce sculpteur de l'antiquité qui prenait sur cent corps divers les éléments de sa statue. Tel original lui fournit son point de départ et les jalons pour se retrouver en route; mais l'imagination joue son rôle, et modifie à son gré, parfois radicalement, le type primitif. C'est pour cela que les *clefs* sont si arbitraires.

(1) Il en est question dans une lettre de Chapelle à Molière, dont on ignore la date, et dans une distribution manuscrite des rôles d'*Andromède*, qu'on trouve sur un exemplaire de l'édition originale (1651) et qui ne comprend que des noms de comédiens de la troupe de Molière.

du 5 août, tandis que le roi se trouvait dans les Flandres avec son armée, on vit tout à coup paraître en plein théâtre, sous le titre de *L'Imposteur*, la grande comédie que depuis trois ans il n'avait pu obtenir l'autorisation de jouer. Dès le lendemain un ordre du premier président, naturellement chargé de la police en l'absence du roi et du chancelier, vint interdire une représentation ultérieure. Est-il besoin de réfuter le conte ridicule du mot qu'on a si gratuitement prêté à Molière en cette circonstance : « Messieurs, nous devions vous donner aujourd'hui *Tartufe*; mais M. le premier président ne veut pas qu'on le joue. » Un comédien ne va pas braver par une pareille turlupinade un grand pouvoir public, surtout quand ce comédien est Molière, et quand ce pouvoir est représenté par un homme comme M. de Lamoignon. En outre, il n'y eut pas de deuxième représentation affichée, et par conséquent pas de public à renvoyer. Enfin ceux qui ont prêté cette phrase à Molière, à défaut de vérité, n'ont pas même le mérite de l'invention; car, dans le *Menagiana*, on la trouve attribuée à des comédiens espagnols qui avaient représenté à Madrid une pièce contre l'alcade. Molière avait agi en vertu d'une permission verbale, accordée par Louis XIV, moyennant quelques modifications apportées à l'ouvrage : ainsi le nom du principal personnage avait été changé en celui de Panulfe, et on lui avait enlevé l'habit ecclésiastique (1). Mais, après la défense du premier président, il fallait que cette permission verbale fût confirmée par écrit; en conséquence, il chargea deux de ses acteurs de porter un placet au roi sous les murs de Lille. Le roi promit de faire examiner de nouveau la pièce après son retour, et de la laisser jouer; mais il recula sans doute devant le nombre et la vivacité des réclamations, auxquelles venait de prêter une nouvelle force l'excommunication prononcée par l'archevêque de Paris contre quiconque lirait, écouterait ou irait voir représenter cette comédie, et il ajourna de nouveau sa décision. Molière, désespéré, semble disparaître de la scène pendant plusieurs mois. On ne l'y voit remonter que le 13 janvier 1668, avec *Amphitryon*, où il avait imité Plaute en le surpassant. Trois jours après, le nouvel ouvrage parut à la cour. Il est permis, sans trop de témérité, de voir dans les paroles de Sosie sur la servitude qu'on trouve dans le commerce des grands, et sur l'acharnement insensé avec lequel on leur reste attaché en dépit de leur ingratitude, une allusion lointaine à la difficulté qu'il éprouvait d'obtenir l'autorisation convoitée, malgré tout ce qu'il avait fait pour les plaisirs du roi, un retour sur sa propre situation, empreint d'une arrière-pensée d'amertume. Mais nous ne pouvons consentir à trouver une allusion à Louis XIV, à Mme de Montespan, et à M. de Montespan,

(1) Il paraît à peu près certain, d'après divers témoignages du temps, que Tartufe était d'abord un prêtre.

dans les personnages de Jupiter, d'Alcmène et d'Amphitryon. A supposer que Molière se fût permis une allusion si hardie et si prolongée aux amours adultères du roi, ce qui est fort douteux, il n'eût pu le faire à une date où cette liaison était encore tenue secrète. Assez longtemps après, en 1670, Mme de Sévigné n'ose en parler qu'en termes vagues; comment veut-on qu'en 1668 Molière se fût hasardé à la traduire allégoriquement sur la scène? Le 18 juillet 1668, ce fut le tour de *Georges Dandin*, qui fit son apparition dans une fête donnée au milieu des nouveaux jardins de Versailles. On connaît le sujet de cette comédie, qui aboutit à un dénoûment d'une gaieté si amère. En assurant le triomphe définitif au mensonge et à l'immoralité d'Angélique, Molière a voulu pousser la leçon jusqu'au bout pour l'imprudent et sot mari; mais il semble qu'il l'a poussée trop loin, et que le châtiment, hors de toute proportion avec la faute du pauvre homme, est plus dangereux pour la morale qu'il ne peut être instructif. Le nom de Georges Dandin est passé en type : on assure qu'il était porté alors par un artisan, à qui Molière aurait pu l'emprunter; du moins paraît-il certain qu'il ne se fit pas scrupule d'agir ainsi pour les Loyal, les Bonnefoy, les Fleurant du *Tartufe* et du *Malade imaginaire*, noms qui appartenaient à des personnages placés dans les mêmes conditions que ceux de ses comédies. Il s'inquiétait peu sans doute de provoquer les plaintes de ces petites gens. Vint ensuite *L'Avare*, joué sur le théâtre du Palais-Royal, le 9 septembre 1668, avec un succès satisfaisant, mais sans éclat, surtout le jour de la première représentation. Cette pièce s'était encore inspirée de Plaute, mais avec des modifications importantes d'ensemble et de détail qui en font une œuvre entièrement nouvelle, beaucoup plus attachante et d'une portée plus haute que celle du poëte latin. J'ai entendu parfois reprocher à Molière de n'avoir pas assez creusé le caractère de son avare, et de s'être borné à tracer un portrait spirituel et des scènes plaisantes là où il aurait pu arriver, par une étude approfondie de cette passion terrible, à une peinture plus dramatique et à des effets bien autrement saisissants. En un mot, on regrettait qu'il n'eût pas fait d'Harpagon un type comme le père Grandet, de Balzac. Ce reproche est bien de notre temps, où l'on a confondu et mêlé tous les genres. Mais Molière, habitué à ne pas franchir les limites de son art, qu'il trouvait suffisamment larges pour son ambition, a voulu rester dans le ton de la comédie. En agissant autrement, il serait tombé dans le drame. Du reste, est-il bien juste de dire qu'il n'a pas creusé à fond le caractère d'Harpagon et qu'il n'en a pas tiré des effets saisissants? Il faudrait oublier la scène où le fils répond à la malédiction de son père par une phrase si terrible, le monologue d'Harpagon lorsqu'on lui a pris sa cas-

sette; et une foule de traits et de mots où éclate, avec une naïveté et une force admirables, la nature d'Harpagon, âpre, inquiète, cupide jusqu'à la bassesse la plus vile, égoïste jusqu'à la férocité.

Le 20 septembre, la troupe de Molière alla encore donner une représentation du *Tartufe* chez le prince de Condé, à Chantilly, et enfin, le 5 février 1669, la pièce, si longtemps interdite, put paraître librement sur le théâtre du Palais-Royal. On juge de l'empressement public : ce fut quelque chose d'analogue, mais avec moins de fracas, à ce que fut plus tard la première représentation du *Mariage de Figaro*, qui se trouva placé tout à fait dans les mêmes conditions que *Le Tartufe*, avant de se produire sur la scène. Molière venait enfin d'atteindre le but qu'il avait si longtemps poursuivi : dans la joie de son cœur, il adressa le jour même au roi, afin de lui demander un canonicat pour le fils de son médecin (1), un placet où respire une familiarité respectueuse et pleine de gratitude. Est-il besoin d'appuyer sur la haute valeur de ce chef-d'œuvre, sur la vérité, la variété et le relief des caractères, sur l'art avec lequel Molière a préparé l'entrée en scène de son scélérat et a présenté ce personnage infâme sous ses côtés ridicules pour en sauver, jusqu'à un certain point, l'odieux et le rendre supportable dans une comédie; sur la manière enfin dont il a su mélanger dans la trame de sa pièce, et sans forcer la mesure du genre, les sentiments les plus variés et les plus contraires : le rire, la colère, l'indignation, l'attendrissement. L'emporte-t-elle sur *Le Misanthrope*, ou ne doit-elle venir qu'en seconde ligne? Question bien difficile à résoudre, et que chacun décide moins d'après la comparaison des pièces que d'après ses préférences pour l'un des sujets, son tempérament et ses goûts particuliers. On peut dire toutefois que *Le Tartufe* est d'une portée plus générale, d'une intrigue plus forte, plus pressée, plus amusante, enfin plus accessible à toutes les intelligences, mais sans avoir au même degré peut-être ce choix exquis des caractères et cette suprême distinction du style qui font du *Misanthrope* la pièce favorite des intelligences cultivées. Ces deux ouvrages, d'ailleurs, sont ceux où l'on sent vibrer le plus chaleureusement le cœur de Molière; dans *Le Tartufe*, en particulier, il a mis une sorte de passion toute personnelle. L'hypocrisie était de tous les vices celui qu'il avait le plus en horreur (2). Il voulut l'attaquer bien en face, pour se venger des persécutions qu'elle lui avait fait subir. Il ne fit que s'en attirer de nouvelles par là, non-seulement de la part des hypocrites qu'il bafouait, mais encore, et nous le comprenons, de la part des gens sincèrement pieux, qui s'effrayaient de voir traduire sur la scène un vice, odieux sans doute, mais si facile à confondre avec la vraie dévotion, puisqu'il en copie les apparences, et que nous ne pouvons juger que par les apparences. Ils sentaient bien que les coups portés à l'un retomberaient sur l'autre; que les auditeurs mal intentionnés auraient beau jeu à confondre ces deux choses; enfin, il leur semblait dangereux que la comédie pénétrât sur un domaine placé au-dessus de sa juridiction. C'était l'avis de Bourdaloue et de beaucoup d'autres esprits non moins graves et non moins judicieux.

Molière semble avoir voulu calquer son personnage principal sur l'abbé Roquette, depuis évêque d'Autun, personnage décrié, qui avait fortement contribué, dit-on, à convertir le prince de Conti et à lui faire expulser les comédiens de son gouvernement. Plusieurs auteurs contemporains, entre autres Mme de Sévigné, le donnent assez positivement à entendre; d'autres, comme Saint-Simon et l'abbé de Choisy, le disent carrément. Mais Tallemant des Réaux cite comme l'original du portrait un certain abbé de Pons. La question n'a ici qu'une importance très-secondaire. On a prétendu que Molière avait emprunté la fameuse exclamation : « Le pauvre homme! » à Louis XIV, pendant un voyage en Lorraine où il l'aurait accompagné en 1662; il est fâcheux seulement que ce voyage n'ait pas eu lieu. Selon Tallemant, ce mot aurait été prononcé par un capucin à propos du père Joseph. Par suite de ces versions diverses, le lecteur est parfaitement libre de croire que c'est Molière qui l'a imaginé lui-même. Mais ce qu'il y a de certain, et ce qui n'a pas été assez remarqué, c'est qu'il a pris à l'une des *Nouvelles tragi-comiques* (*Les Hypocrites*) de Scarron, qui lui-même l'avait emprunté à l'Espagne, le germe de la grande scène du *Tartufe*, ou plutôt la scène tout entière où l'imposteur, accusé par Damis, se justifie aux yeux d'Orgon en s'accusant lui-même avec une humilité profonde (III, sc. 6). L'hypocrite de Scarron s'appelle Montufar, nom qui, décomposé par une anagramme, n'est pas sans quelque rapport avec celui de Tartufe. Quant au dénoûment, d'une nature si imprévue, et qui sort du ton et des procédés habituels de la comédie, je croirais volontiers que Molière l'introduisit après coup dans sa pièce comme un acte éclatant de gratitude envers le souverain, qui venait enfin de lever tous les obstacles, et en même temps comme une manière de l'em-

(1) Ce médecin s'appelait Mauvilain; c'était un excellent homme, se prêtant complaisamment aux railleries de Molière : « Nous raisonnons ensemble, disait celui-ci; il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, et je guéris. »

(2) M. Sainte-Beuve a fait une remarque ingénieuse, en disant que chaque écrivain a son terme de prédilection, auquel il revient souvent, et d'après lequel on peut presque toujours deviner l'objet spécial de ses sympathies ou de ses haines. En appliquant cette observation à Molière, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la fréquente répétition du mot *grimace* dans ses œuvres, en particulier dans *Le Misanthrope* et *Le Tartufe*, et toujours avec une nouvelle expression de dégoût. La conséquence est facile à tirer.

chaîner pour ainsi dire publiquement à la protection de son œuvre. On sait, en effet, que *Le Tartufe* avait été joué d'abord plusieurs fois devant la cour, sans être achevé; on sait aussi (1) que le poëte hésita sur le choix de son dénoûment, et qu'il le changea dans son esprit à diverses reprises. Notre hypothèse n'a donc rien qui ne s'accorde avec les faits. Du reste, l'éloge du roi se trouvait alors ramené partout, et souvent dans des ouvrages qui semblaient s'y prêter moins encore.

Le Tartufe donna naissance à un certain nombre d'écrits. Avant sa représentation publique, un curé de Paris lança contre la pièce un pamphlet, dont Molière se plaint dans son premier placet au roi : ce pamphlet s'intitulait, d'une façon assez bizarre : *Le Roi glorieux au monde*, et avait pour auteur Pierre Roullés, curé de Saint-Barthélemy et docteur de Sorbonne. Quinze jours après la défense du parlement, on vit paraître la *Lettre sur la comédie de* L'Imposteur, qui était favorable à l'ouvrage, et qui se produisit très-probablement sous l'inspiration de Molière, si elle n'est pas de lui-même. Enfin, en 1670, un anonyme fit imprimer la *Critique de* Tartufe, précédée d'une satire.

Ce fut le 6 octobre 1669, que parut à Chambord, avec tous les divertissements de la danse et de la musique, *M. de Pourceaugnac*, qui passa le 15 novembre suivant sur le théâtre du Palais-Royal. « Si l'on croit, a écrit Diderot, qu'il y ait beaucoup plus d'hommes capables de faire *Pourceaugnac* que *Le Misanthrope*, on se trompe. » La même chose peut se dire de la plupart des farces de Molière. Il publia la même année le faible poëme de *La Gloire du Val-de-Grâce*, à la louange de son ami Mignard. Peu de temps après (janv. 1670), un auteur inconnu, Le Boulanger de Chalussay, décocha contre lui la comédie d'*Elomire hypocondre*, *ou les médecins vengés*, ramassis de faits presque toujours assez exacts au fond, mais dénaturés d'une étrange manière, et qu'on peut regarder comme le résumé violent de toutes les injures dirigées contre Molière par ses ennemis. Le poëte n'en parut nullement troublé, et le mois suivant on le vit, pour obéir à un ordre du roi qui lui avait fourni le sujet, composer, sous le titre des *Amants magnifiques*, une sorte de pot-pourri dramatique où se trouvaient rassemblés tous les genres . comédie, pastorale, pantomime, ballets et machines. Mais il ne transporta point cette pièce sur son théâtre. Ce fut encore pour amuser le roi qu'il donna à Chambord (14 octobre) *Le Bourgeois gentilhomme*, avec les divertissements et la musique de Lully. Cette pièce excellente attaquait un des travers les plus fréquents de l'époque : le culte de la royauté, l'éclat de la cour et cent autres causes analogues avaient contribué à développer dans toutes les classes la manie des titres aristocratiques, et cette manie résistait aux épigrammes, aux satires, aux comédies, voire aux poursuites juridiques. Toutefois, en regard de la sotte bourgeoisie il met hardiment la noblesse corrompue. Les intermèdes bouffons de cette pièce, commandés par la circonstance, sont peu dignes de Molière; mais quels types que M. et Mme Jourdain, Nicole, le maître de philosophie, et même Covielle; quelles scènes, quelle verve et quel style! Il me paraît assez probable que c'est dans le XIe livre de *Francion*, roman de Ch. Sorel, dont il s'est plusieurs fois ressouvenu dans ses autres ouvrages, qu'il a pris l'idée de la cérémonie burlesque du mamamouchi, que des mystificateurs devaient répéter seize ans plus tard à l'adresse du crédule abbé de Saint-Martin.

Au *Bourgeois gentilhomme* succéda la tragi-comédie-ballet de *Psyché*. Chargé par la cour de faire une pièce à grand spectacle pour les fêtes du carnaval de 1671, il choisit ce sujet, qui se prêtait parfaitement à la musique et aux machines; mais le manque de temps ne lui permit d'écrire lui-même que le prologue, le premier acte, la première scène du deuxième et celle du troisième. P. Corneille composa le reste, sur les plans de Molière, et Quinault se chargea des intermèdes, sauf du premier, qui est de la façon de Lully. Après avoir servi à inaugurer la salle des Machines, aux Tuileries, *Psyché*, montée avec le plus grand soin, parut dans toute sa splendeur sur le théâtre du Palais-Royal, qui venait d'être complétement restauré. Depuis plus de trois ans Molière ne s'était mis en frais que pour le divertissement de la cour; après avoir payé ce large tribut au souverain qui l'avait pris sous sa protection et qui pensionnait sa troupe, il écrivit directement pour le public *Les Fourberies de Scapin*, vive et gaie comédie d'intrigue, où les stratagèmes d'un valet, digne héritier des Dave et des Syrus, forment la cheville ouvrière de l'action. C'est dans cette pièce qu'il a emprunté, mais en les modifiant, deux scènes au *Pédant joué* de son ancien condisciple, Cyrano de Bergerac, qui était mort depuis 1665. Nul n'a plus emprunté que Molière, et c'est, d'ailleurs, une chose remarquable que les génies les plus originaux sont précisément ceux qui ont pris le plus à leurs devanciers : Shakspeare, Rabelais, Corneille, La Fontaine, Molière, et bien d'autres, le prouvent abondamment. L'originalité véritable, quoiqu'on paraisse aujourd'hui la comprendre autrement, consiste beaucoup moins dans l'invention que dans la disposition des matériaux et la manière d'en tirer parti. Il nous est rarement arrivé de lire un des ouvrages comiques de l'époque, ou antérieurs, de ceux-là surtout qui portent le cachet de l'esprit qu'on est convenu d'appeler *gaulois*, sans y rencontrer quelque endroit dont il s'est plus ou moins directement inspiré : tantôt c'est une phrase, un caractère, une situation,

(1) G. Gueret, *Promenade de Saint-Cloud.*

tantôt c'est une scène entière, ou même plus. Les vieux fabliaux, *Les quinze Joyes du mariage*, Boccace, Eutrapel, Bouchet, Montaigne, Rabelais, Straparole, Sorel, Scarron, Larivey, Regnier, Boisrobert, Rotrou, etc., voilà quelques-unes des sources où il a puisé assez fréquemment, presque toujours sans le moindre artifice de dissimulation et avec la conscience d'user de son droit. Riccoboni nous le montre menant de front, dans *L'Avare*, jusqu'à cinq imitations différentes. Il avait raison de répondre à ceux qui lui reprochaient ces emprunts : « Je prends mon bien où je le trouve. » Tout est le bien d'un homme de génie, qui transforme à son image les moindres choses auxquelles il touche, et se les approprie par droit de conquête. Dans le domaine des lettres, les idées appartiennent moins à celui qui les a émises le premier (y a-t-il jamais un premier ?) qu'à celui qui leur a donné la forme définitive, en leur imprimant un puissant cachet personnel. A ce point de vue, Molière est bien le propriétaire exclusif et incontestable de tout ce qu'il a emprunté : dans ses œuvres les plus abondantes en larcins, là où de maladroits plagiaires n'eussent fait qu'une mosaïque bigarrée de pièces et morceaux, il a si bien fondu tous les détails dans un ensemble harmonieux, qu'on trouve partout le même caractère de naturel et de verve primesautière, et ces parties, habilement rassemblées de toutes parts, semblent être venues du même jet aussi facilement que le reste.

Aux *Fourberies de Scapin* succéda *La Comtesse d'Escarbagnas*, représentée d'abord (2 décemb. 1671), sur le théâtre de la cour à Saint-Germain-en-Laye, dans un divertissement destiné à célébrer le mariage de la princesse Palatine avec le duc d'Orléans, et qui ne parut sur le théâtre du Palais-Royal que le 8 juillet de l'année suivante, réduite à ses seules forces. On peut considérer cette petite pièce comme un complément de *M. de Pourceaugnac* : après avoir montré les ridicules que le provincial apporte à Paris, il montrait ceux qu'il rapporte de Paris dans sa province. La province était alors au moins autant qu'aujourd'hui l'objet des épigrammes parisiennes : elle est sans cesse raillée dans les esprits du temps, et les écrivains les plus sérieux, Boileau, La Bruyère, Fléchier (*Grands Jours d'Auvergne*), ne se sont pas plus fait faute de ces traits piquants que les écrivains les plus légers, Tallemant, Scarron, Chapelle, Bachaumont, etc. Molière allait se proposer un but plus haut, et reprendre sous une autre face, dans une œuvre entièrement digne de son génie, la tâche qu'il avait déjà entreprise avec *Les Précieuses ridicules*. Le 11 mars 1672 l'affiche de son théâtre annonça *Les Femmes savantes*. En apparence, le fond était quelque peu stérile, ou du moins il ne semblait pas se prêter à un développement en cinq actes : aussi l'intrigue est-elle assez faible, et presque dénuée d'action ; mais l'intérêt, sans être jamais excité par de grandes situations, ne faiblit pas un moment, et Molière a su le renouveler et même le varier sans cesse, en restant toujours sur le même terrain. La pièce est remplie de beautés du premier ordre, et, parmi les scènes importantes, il n'en est pas une qui ne soit à elle seule une petite comédie parfaite, que chacun sait par cœur. Jamais on n'a mieux présenté sous toutes ses faces les ridicules prétentions du pédantisme, sa plate vanité et ses sottes admirations. Philaminte, Bélise, Trissotin sont trois figures variées dans leur ressemblance, que font encore ressortir avec art la ravissante franchise d'Henriette, la grosse naïveté de Martine, et la bonhomie de Chrysale. Enfin si *Les Femmes savantes* sont inférieures aux deux grands chefs-d'œuvre de Molière pour la variété des ridicules observés et la portée du sujet, elles leur sont au moins égales par l'exécution. On sait que Trissotin n'est que le masque sous lequel il a mis en scène l'abbé Cotin ; et comme si ce nom injurieux n'eût pas été assez transparent, il reproduisit, dans la scène de la dispute avec Vadius, un fait historique et bien connu, et copia le sonnet et le madrigal dans les œuvres du pauvre abbé, qui ne se releva pas de ce coup de massue.

Cependant la santé de Molière empirait de plus en plus par ses travaux et ses soucis continuels. Sur ces entrefaites, il se rapprocha de sa femme, dont il eut, le 15 septembre de cette année, un fils qui ne vécut pas : on assure que ce rapprochement le fit renoncer à sa vie de régime et aggrava ses souffrances. L'auteur d'*Élomire hypocondre* l'avait traité de malade imaginaire : il lui parut plaisant de relever au bond ce reproche, si mal trouvé, et, lui qui était très-malade et qui ne voulait pas de médecin, de représenter un homme qui s'entourait de médecins quoiqu'il ne fût pas malade. C'était le dernier acte de vengeance d'un mourant contre l'art des Purgon et des Diafoirus de son temps ; mais cette gaieté attriste quand on songe à la fin prochaine de Molière, qui devait expirer au milieu même de sa vengeance, et il nous semble y deviner sous le rire un pressentiment de sa mort. *Le Malade imaginaire*, dont il demanda la musique à Charpentier, fut représenté sur son théâtre, le 10 février 1673. C'est peut-être, de toutes les farces de Molière, celle qu'on joue le plus souvent, et qui a le privilége de dérider le plus vivement la foule. On ignore pourquoi cette pièce ne fut pas représentée devant le roi ; elle avait été composée dans ce but : c'est ce qui explique le prologue, les intermèdes, et la cérémonie burlesque, à laquelle, comme dans *Le Bourgeois gentilhomme*, vient aboutir la comédie ; *desinit in piscem*... Ces concessions lui étaient imposées par le programme qu'il devait suivre, pour rattacher sa pièce à un système de divertissements tracé d'avance. Le jour de la qua-

trième représentation, comme sa poitrine le faisait souffrir plus qu'à l'ordinaire, son élève ou plutôt son fils adoptif, Baron, et tous ses autres acteurs, le pressèrent de se retirer. Il s'y refusa. Dans la cérémonie, il lui prit, au mot *juro*, une convulsion qu'il déguisa par un rire forcé. Après la représentation, on le transporta à son domicile, et ce fut là, entre deux religieuses qui chaque année trouvaient l'hospitalité chez lui en venant quêter à Paris pendant le carême, que Molière rendit le dernier soupir, à dix heures du soir, étouffé par le sang qui lui sortait de la bouche en abondance. Il avait cinquante et un ans un mois et deux ou trois jours. Comme il était mort en état d'excommunication, et sans avoir reçu les secours de la religion, qu'il avait pourtant réclamés, l'archevêque de Paris refusa à son corps la sépulture ecclésiastique; mais sur les représentations de la veuve du grand écrivain, qui était allée se jeter aux pieds du roi, il leva en partie sa défense, et le cadavre fut porté directement au cimetière Saint-Joseph, accompagné de deux prêtres, et suivi d'une centaine d'amis avec des flambeaux (21 février). Le jour des funérailles, une grande foule s'était rassemblée devant la maison, avec des intentions menaçantes; Mlle Molière lui fit jeter de l'argent, et ce moyen eut un plein succès. On connaît les vers émus de Boileau sur cette mort, et l'épitaphe de La Fontaine, la seule qui ait survécu parmi toutes celles qui fourmillèrent alors. Pour compléter la biographie de Molière, nous ajouterons que sa veuve, sans respect pour sa mémoire, épousa le comédien Guérin d'Estriché, et vécut jusqu'au 30 novembre 1700. Quant à sa fille, elle se laissa enlever par un sieur de Montalant, écuyer, qui se maria avec elle, et elle mourut sans enfants, le 23 mai 1723. Ainsi s'éteignit la descendance de Molière. Mais le nom du grand poëte est de ceux qui vivent éternellement. Aussi pourrait-on écrire l'histoire *posthume* de Molière. Nous nous bornerons à quelques faits importants. En 1769 l'Académie Française mit son éloge au concours, et couronna celui de Chamfort. En 1778 elle prit une mesure plus significative, et comme pour témoigner son regret de n'avoir pu le compter parmi ses membres elle lui érigea dans son enceinte un buste, avec cette inscription, proposée par Saurin :

Rien ne manque à sa gloire; il manquait à la nôtre.

En 1792 on exhuma du cimetière Saint-Joseph les ossements prétendus de Molière, en compagnie de ceux de La Fontaine; sept ans plus tard ils furent transportés au Musée des Monuments français, et en 1817 au Père-Lachaise. A l'époque de la première centenaire de Molière, c'est-à-dire dès 1773, Lekain avait eu l'idée de lui faire élever une statue publique, avec le produit d'une représentation toute spéciale; mais l'enthousiasme public fit défaut à ce projet, qui donna à peine de quoi lui ériger un buste dans le foyer de la Comédie. Enfin, en 1843, on inaugura le monument qui se voit aujourd'hui rue Richelieu, vis-à-vis de la maison où mourut le grand écrivain.

Mlle Poisson nous a laissé son portrait physique. « Il n'était ni trop gras ni trop maigre. Il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle; il marchait gravement, avait l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique. » *Le Mercure galant* de 1673 nous apprend aussi que « Molière était tout comédien depuis les pieds jusqu'à la tête. Il semblait qu'il eût plusieurs voix : tout parlait en lui; et d'un pas, d'un sourire, d'un clin d'œil et d'un remuement de tête il faisait plus concevoir de choses que le plus grand parleur n'aurait pu dire en une heure ». Cependant, surtout à cause de son hoquet continuel, il ne brillait pas dans la tragédie. C'était l'orateur en titre de la troupe, et il s'acquittait de ces fonctions avec autant de plaisir que de succès; mais dans la vie privée la taciturnité dominait en lui, et il parlait peu pour observer beaucoup. Il était d'une infatigable activité d'esprit, et, quoiqu'on en ait dit, avait le travail très-facile, comme Boileau le proclame au début de sa deuxième satire : il suffit pour s'en convaincre de réfléchir un moment à la quantité de pièces (et quelles pièces !) composées par lui en moins de quinze ans, de 1658 à 1673, au milieu de ses innombrables occupations de tapissier valet de chambre du roi, d'acteur et de directeur de troupe. Aussi se créa-t-il des revenus considérables, qui montaient probablement de 25 à 30,000 livres par an, et qui lui permettaient de satisfaire sans gêne son goût du luxe et ce penchant à la générosité dont tous ses historiens nous rendent témoignage. On connaît l'histoire de ce pauvre comédien, nommé Mondorge, qui avait été son camarade en province, et qu'il reçut avec tant d'affection et de munificence, lorsque celui-ci vint lui demander des secours. Quoiqu'il fût un maître impatient et difficile, cependant sa bonté foncière et son grand esprit de justice le faisaient fort aimer de tous ceux qui l'entouraient, tant de ses domestiques, parmi lesquels le nom de la bonne Laforêt est venu jusqu'à nous, que de ses acteurs, dont il ne voulut jamais se séparer, même lorsqu'on l'en sollicita pour qu'il pût se présenter aux suffrages de l'Académie. Cette fidélité à sa troupe fut toujours pour lui comme un point d'honneur. En somme, on peut dire, malgré les taches que nous avons dû noter dans son caractère et dans sa conduite, que son âme était presque à la hauteur de son génie.

Si nous voulons maintenant apprécier ce génie, que dire, dans le peu de lignes dont nous pouvons disposer, qui ne soit insuffisant et fort au-dessous du sujet, au-dessous de ce que sent chacun de ses admirateurs? Molière, c'est

la comédie elle-même : il a incarné et, pour ainsi dire, fini le genre, comme La Fontaine a fait de la fable. Nul en aucun temps, en aucun pays, ne lui peut être comparé. Sauf quelques rares exceptions, comme celle de G. Schlegel, qui a osé écrire que Molière n'est bon que dans la farce, tous ses lecteurs semblent avoir dépouillé leurs préjugés nationaux pour reconnaître la supériorité de ce génie si profondément humain, qui ne relève que de lui-même et dont toute la comédie relèvera à jamais. Les révolutions même du goût, qui n'ont pas respecté Racine plus que Boileau, ne se sont point, dans leurs plus grandes violences, attaquées à Molière. Malgré le trop sévère arrêt de l'auteur de *L'Art poétique*, qui, d'ailleurs, lui a souvent rendu mieux justice, notamment lorsqu'il l'indiquait au roi comme le plus grand écrivain de son siècle, il est presque aussi inimitable dans ses farces que dans ses hautes comédies : il n'a pas « à Térence allié Tabarin (1) »; car, bien supérieur à Térence dans celles-ci par l'originalité, la verve, le relief des caractères, la *vis comica*, dans celles-là il n'offre jamais la grossièreté cynique de l'associé de Mondor. Le rire qu'excitent Tabarin et ses pareils part du ventre, si j'ose dire, comme celui de Destouches ou de Marivaux, du bout des lèvres; mais le rire large et franc de Molière vient en droite ligne du cœur épanoui. Ses farces sont goûtées des esprits délicats, comme ses grandes comédies sont appréciées même par les spectateurs populaires : c'est que dans les unes et les autres il a toujours au service des sujets les plus divers la même force comique, la même finesse et la même vérité d'observation. Par un privilége fort rare, et qui est vraiment le cachet des maîtres, ses ouvrages offrent le double caractère, le double mérite de l'improvisation et de la méditation : on y sent le contemplateur, mais on y voit en même temps l'esprit libre et facile qui « ignore en écrivant le travail et la peine ». Les combinaisons de l'art le plus habile font valoir chez lui les productions toutes spontanées de la verve la plus naturelle et la plus naïve. Nous ne dirons pourtant pas, avec beaucoup de critiques, qu'il était forcé d'écrire des farces pour flatter le goût du peuple et faire passer ses grandes comédies; car il est remarquable que presque toutes ses farces ont été spécialement composées pour la cour, qui en avait la primeur, tandis que presque toutes ses grandes comédies ont été jouées tout d'abord devant le peuple. En outre, on sait que Louis XIV se plaisait à la représentation du *Docteur amoureux*, du *Médecin volant*, etc., et qu'il les fit assez fréquemment jouer devant lui dès 1658, plusieurs années avant que Molière ne se déterminât à les donner de temps en temps au public.

(1) En parlant des *Fourberies de Scapin*, ces paroles sont vraies dans leur sens matériel et littéral, car le fond de la pièce est pris au *Phormion* de Térence et aux *farces tabariniques*.

Molière créa la comédie moderne. Avant lui, si l'on en excepte *Le Menteur* de Corneille, elle n'existait pas en France, parce que les auteurs manquaient complétement d'art, et qu'ils ne s'attachaient qu'à la bouffonnerie, sans se préoccuper de la vérité. Aux types de convention de la vieille comédie, moules dans lesquels on coulait uniformément des figures qui reparaissaient à satiété dans toutes les pièces, il substitua les caractères puisés dans la nature, aussi variés, aussi mobiles qu'elle, et qui sont à leur tour devenus des types. Si, comme l'a dit Ch. Nodier, l'homme qui crée un type est un grand écrivain, comptez combien Molière en a créés, et il ne vous sera pas difficile de lui assigner son rang. Il n'est, pour ainsi dire, pas une de ses comédies qui n'ait ajouté une nouvelle figure, et souvent plusieurs, à cette admirable galerie si vivante et si vraie. Il a fait un monde réel avec sa fantaisie : Sganarelle, Agnès, M. Dimanche, Alceste, Célimène, Philinte, Tartufe, Orgon, Mme Pernelle, Georges Dandin, Harpagon, Pourceaugnac, M. Jourdain, Nicole, Scapin, Géronte, Chrysale, Trissotin, Martine, Philaminte, Diafoirus, Purgon, Fleurant, etc., ne sont pas des personnages d'imagination, mais des êtres historiques, qui ont existé aussi bien que les héros des tragédies de Corneille, avec qui nous avons vécu et nous vivons tous les jours. Leurs noms sont devenus des symboles de toute une classe, car, en peignant les mœurs de son temps, Molière, bien différent des poëtes comiques d'un ordre secondaire, qui ne s'attachent qu'aux côtés accidentels et transitoires de la nature humaine, s'est élevé jusqu'à la peinture des mœurs universelles. Essayez aussi de compter tous ses vers, tous ses mots qui sont devenus proverbes : c'est encore là une consécration qui vaut l'autre. Il a parcouru le domaine entier de la comédie, depuis la farce la plus bouffonne jusqu'à la plus sérieuse, et je dirais presque la plus triste satire des travers humains. La souplesse de son esprit égalait sa force et sa fécondité : son génie alla montant et s'épurant toujours, tout en gardant la même verve imprévue et jaillissante, le même rire franc et sonore. Mesurez la distance qui sépare le baladin barbouillé de la lie du *Roman comique*, l'auteur du *Médecin volant* ou du *Cocu imaginaire*, de l'auteur des *Femmes savantes* ou simplement du *Malade imaginaire*. Et pourtant c'est bien le même homme : on le reconnaît au rire. Personne ne s'entend comme lui à développer logiquement un caractère et à le soutenir jusqu'au bout sans effort et sans tension. Jamais il n'oublie son point de départ, et ce n'est pas à lui qu'il arrivera comme à Plaute, ou plutôt à son continuateur, de nous montrer son avare se convertissant à la fin de la pièce : il connaît trop le cœur humain pour cela. Chez lui aussi, en dehors de ses premières pièces, point de ce comique de convention, de ces procédés tout ma-

tériels pour provoquer le rire, que l'argot théâtral a baptisés du nom de *ficelles*. Il a bien ses moyens de prédilection; mais toujours puisés dans la nature, et qu'il n'emploie que parce qu'ils lui servent à mieux atteindre son but exclusif, la peinture satirique des travers et des ridicules sociaux. C'est ainsi, pour en noter quelques-uns, qu'il aime, comme nous l'avons déjà dit, à mettre en regard deux vices opposés qui se servent de *repoussoir* l'un à l'autre; c'est ainsi encore qu'il se plaît à faire professer hautement à ses personnages des principes avec lesquels il met aussitôt leurs actes en contradiction : « Ah! vous êtes dévot, et vous vous emportez (*Tartufe*, II, 2)! — Tenez, monsieur, vous ne songez pas que vous ne sauriez marcher sans bâton. » (*Malade imag.*, III, 1); etc. C'est du jeu naturel des caractères que sortent l'intrigue et les incidents de ses pièces : ses plans, au lieu d'être bâtis *a priori* dans sa tête, se lient intimement à ses sujets, et ne sont rien autre chose que l'ensemble des situations logiquement créées par le développement normal des travers mis en scène. De là leur simplicité admirable, qui fait leur supériorité aux yeux des juges délicats. L'art véritable ne consiste-t-il pas à faire disparaître l'art devant la nature? C'est pour avoir perdu cette considération de vue qu'on lui a si souvent reproché, avec trop d'insistance, la faiblesse de ses dénoûments. Remarquons d'abord que ce reproche est loin de pouvoir s'appliquer à tous : il en est plusieurs au contraire qui, comme celui de *L'École des Maris*, sont à la fois comiques, naturels et tirés des entrailles même du sujet. Il faut avouer que dans la plupart les incidents romanesques, les reconnaissances inattendues, les mystifications peu vraisemblables jouent un trop grand rôle; il est même quelques pièces qui ne se dénouent pas réellement, ou, comme dans *Les Femmes savantes*, ne se dénouent que par une sorte d'escamotage un peu sans façon. Mais, outre les raisons particulières et toutes matérielles qui forçaient souvent Molière à terminer ainsi ses pièces pour les rattacher au programme des divertissements de la cour, on peut dire qu'il avait accepté cet héritage de la vieille comédie, en jugeant plus utile et plus digne de lui de porter ses réformes sur un terrain supérieur. En raison même de la nature et de l'élévation de son génie, il se préoccupait davantage de la partie comique et morale, que du côté matériel de son sujet : là même où il pèche le plus par la conclusion de l'intrigue, il a su du moins atteindre le but final de la comédie en soutenant irréprochablement jusqu'à la dernière scène la conduite de ses caractères et l'enseignement qui découle de l'action : c'est par là que ses dénoûments les plus faibles méritent d'être donnés en modèles. L'intrigue n'était pour lui qu'un instrument secondaire, dont il n'usait que par besoin, afin de pouvoir montrer ses personnages sous toutes leurs faces, suivant les évolutions de l'action; un cadre à mettre des portraits, qu'il dédaignait, tout en l'employant, et dont il se fût passé volontiers : aussi le brisait-il brusquement dès qu'il lui devenait inutile. On n'est pas en droit de lui demander le même scrupule sur ce point qu'à ceux pour qui, comme pour Regnard par exemple, l'intrigue, au lieu d'être un auxiliaire subalterne, est une des principales sources du comique. Mais il savait à merveille par un mot piquant, un dernier trait de caractère naïf et comique, sauver les dénoûments les plus vulgaires (*L'Étourdi*, *Le Médecin malgré lui*, *Les Fourberies de Scapin*), comme s'il se fût ressouvenu du vers d'Horace : *Solventur risu tabulæ, tu missus abibis*.

Vauvenargues n'aimait pas les vers de Molière. Ménage et Boileau préféraient sa prose à ses vers, et cet avis est partagé par Fénelon, qui, tout en lui rendant justice sur les autres points, lui a reproché « les phrases les plus forcées et les moins naturelles.., une multitude de métaphores qui approchent du galimatias, » enfin trop peu de simplicité dans le style. On a peine à comprendre cette sévérité excessive, même de la part d'un écrivain aussi pur que l'auteur de *Télémaque*. Pour tout dire, le langage de Molière offre parfois, surtout dans ses premiers ouvrages et ses scènes d'amour, des traces de ce *jargon* qui blessait le goût délicat de Fénelon, c'est-à-dire des négligences, des mots vieillis, quelques tours forcés, quelques périodes entortillées et obscures. Venu plusieurs années avant Racine, Bossuet et Boileau, mort surtout longtemps avant eux, il ne put profiter comme eux de tous les progrès de la langue, et d'ailleurs il écrivait dans un genre qui ne demande pas la même correction, la même noblesse de formes. Mais, en général, est-il rien de comparable à la saine et généreuse verdeur de ce style, pétri de la plus pure moelle de l'esprit gaulois? Je ne vois pas en quoi la langue du *Misanthrope*, du *Tartufe*, des *Femmes savantes* surtout (car il faisait un progrès à chaque pièce, et c'est dans *Les Femmes savantes* qu'il a atteint la perfection de son style comique), est inférieure à celle de *L'Avare* ou du *Bourgeois gentilhomme* : il me paraît impossible, au contraire, de ne point admirer la vigueur, la franchise et la netteté de ce style qui dessine si bien la pensée sans y rien ajouter, sans en rien cacher au regard; la sobriété et la solidité de ce vers qui, pour lui appliquer un mot de Rivarol sur le Dante, « se tient debout par la seule force du substantif et du verbe, sans le secours de l'adjectif. » C'est de lui surtout qu'on peut dire, suivant la variante généralement adoptée de l'axiome de Buffon : « Le style, c'est l'homme même. » Dans ses œuvres, l'homme apparaît partout sur la même ligne que l'écrivain; sous le masque comique on voit le visage et le cœur; on devine sa vie, ses faiblesses et ses vertus, ses sympathies et ses haines. Le sujet

qu'il a le plus souvent mis en scène, je veux dire la jalousie, le ridicule d'un mari trompé par sa femme, c'était justement ce qu'il connaissait le mieux par expérience, ce dont il avait le plus souffert. C'est en lui-même, autant qu'autour de lui, qu'il étudiait le monde. Son jugement et son goût éclatent dans toutes ses pièces; mais on peut s'en former une idée plus directe en quelques-uns de ses ouvrages où il a plus spécialement exposé ses idées littéraires et sa poétique : *Les Précieuses, La Critique de* L'École des Femmes, *L'Impromptu de Versailles*, *Le Misanthrope* (I, sc. 2), *Les Femmes savantes :* on y verra à quel point il abhorrait le faux, l'affectation, la recherche, les raffinements prétentieux; en un mot, la *grimace* était sa grande aversion dans les écrits aussi bien que dans les mœurs. Il avait à la fois le sentiment exquis de l'art et la science raisonnée des règles que donnent l'étude et la réflexion; aussi regrettera-t-on éternellement que le temps lui ait manqué pour donner les remarques sur ses pièces, qu'il avait promises dans l'*Avertissement* des *Fâcheux*, et qui auraient été pour la comédie ce que sont pour la tragédie celles de Corneille.

Nous ne pouvons même songer à donner une bibliographie complète de Molière. Nous nous bornerons à indiquer les éditions originales de chacun de ses ouvrages, et parmi les éditions complètes de ses œuvres publiées en France celles qui méritent d'attirer l'attention. Nous indiquerons les éditions originales des pièces suivant l'ordre de leur impression, qui n'est pas celui de leur apparition sur la scène. Elles sont toutes in-12, et publiées à Paris, ce qui nous épargnera des répétitions inutiles. Nous ne donnons pas les titres en entier, non plus que la date des priviléges et l'*achevé d'imprimer*, parce que de ces indications les unes se trouvent déjà dans le cours de ces articles, les autres ne seraient pas à leur place ici, et nous entraîneraient fort loin. On trouvera tout cela dans le 1er volume du *Catalogue* Soleinnes, p. 294-8 (1); — *Les Précieuses ridicules*, Claude Barbin, 1660; — *Sganarelle, ou le cocu imaginaire, avec les arguments de chaque scène* (par le sieur de Neufvillenaine); Jean Ribou, 1660. Molière en donna lui-même une édition en 1663, chez Courbé; — *L'Escole des Maris;* Ch. de Sercy, 1661; — *Les Fâcheux;* Guill. de Luyne, 1662; — *Le Dépit amoureux;* Claude Barbin, 1663. Comme on lit, à la fin du privilége : « achevé d'imprimer (sans ajouter « pour la première fois », le 24 novembre 1662 », il se pourrait qu'il y eût eu une édition antérieure à celle que nous mentionnons, mais cela n'est pas probable; — *L'Estourdy, ou les contretemps;* Gabriel Quinet (et Cl. Barbin), 1663; — *L'Escole des Femmes;* Louis Billaine, 1663; — *La Critique de* L'Escole des Femmes; Claude Bilaine, 1663 : une des plus rares parmi les éditions originales des pièces de Molière. — « *Les Plaisirs de l'Isle Enchantée;* courre de bague, collation ornée de machines, comédie de Molière de *La Princesse d'Élide*, mêlée de danse et de musique, ballet du palais d'Alcine, feu d'artifice, et autres fêtes galantes et magnifiques, faites par le roy à Versailles, le 7 mai 1664, et continuées plusieurs autres jours »; Paris, Robert Ballard, 1665, in-8°; — *L'Amour médecin;* Nic. Le Gras, 1666; — *Le Misanthrope;* Jean Ribou, 1667; — *Le Sicilien, ou l'Amour peintre;* Jean Ribou, 1668; — *Le Mariage forcé;* Jean Ribou, 1668; — *Amphitryon;* Jean Ribou, 1668 : *l'achevé d'imprimer* de cette pièce est du 5 mars, tandis que celle de la précédente est du 9; mais cela ne prouve pas nécessairement qu'elle ait paru la première; — *L'Avare;* Jean Ribou, 1669; le dernier acte est imprimé en caractères beaucoup plus fins que les autres; — *L'Imposteur, ou le tartuffe;* « imprimé aux despens de l'autheur, et se vend à Paris, chez Jean Ribou, 1669 » : édition fort rare, qui ne contient pas les placets au roi et qui a été contrefaite aussitôt; cette contrefaçon ne peut guère se reconnaître que par quelques légères différences dans le texte; — *Georges Dandin, ou le mary confondu;* Jean Ribou, 1669 : les quatre derniers feuillets sont imprimés en caractères plus petits; — *La Gloire du Val de Grâce;* P. Le Petit, 1669, in-4°; — *Monsieur de Pourceaugnac*, « comédie faite à Chambord pour le divertissement du Roy »; Jean Ribou, 1670 : « Les patois gascon, normand et suisse, dit le *Catalogue* Soleinnes, sont bien différents dans cette édition de ce qu'on les a faits dans les autres. » — *Le Bourgeois gentilhomme*, « comédie-ballet faite à Chambord pour le divertissement du Roy, et se vend chez l'auteur à Paris, chez Pierre Lemonnier »; 1671; — *Psyché*, « tragédie-ballet, et se vend pour l'autheur à Paris, chez Pierre Le Monnier »; 1671. Le privilége est au nom de Molière seul. Réimprimé au moins quatre fois la même année; — *Les Fourberies de Scapin;* P. Lemonnier, 1671 : rarissime; — *Les Femmes sçavantes*, « se vend pour l'auteur, à Paris, au Palais, et chez Pierre Promé »; 1673; — *Le Malade imaginaire*, « comédie meslée de musique et de danse, par M. de Molière »; A Cologne, Jean Sambix, 1674, in-12; édition qui est la même, sauf des corrections typographiques, que celle qui parut en 1675, chez Denys Thierry et Claude Barbin. Auparavant, on avait publié *Le Malade imaginaire*, « comédie en trois actes, mêlez de danses et de musique; » Amsterdam, Daniel Elzevier, 1674, in-12; mais ce n'était qu'une contrefaçon; peut-être rédigée de mémoire par quelque auditeur, et pleine d'altérations grossières. On a dû remarquer combien les éditeurs de Molière sont nombreux : sauf Jean Ribou, qui revient plus souvent que les autres, ils changent presque à chaque pièce.

(1) On peut consulter aussi Quérard et Brunet pour les détails relatifs à l'exécution typographique et artistique, comme à la valeur vénale de ces diverses éditions.

Ces éditions, en général correctement imprimées, pourraient encore fournir quelques variantes, mais presque toutes d'assez peu d'importance. Six pièces de Molière : *Don Garcie de Navarre*, *L'Impromptu de Versailles*, *Don Juan*, *Mélicerte*, *Les Amants magnifiques*, et *La Comtesse d'Escarbagnas*, n'ont été imprimées pour la première fois que dans l'édition de 1682. Deux de ses farces : *Le Médecin volant* et *La Jalousie du Barbouillé*, que J.-B. Rousseau avait en manuscrit, n'ont été imprimées pour la première fois qu'en 1819, à petit nombre, sous ce titre : *Deux pièces inédites de J.-B. P. Molière*; Paris, Desoer, in-8°. Elles ont été reproduites dans l'édition de Molière par Aimé Martin, in-8°. Outre les autres éditions des pièces de Molière publiées en France de son vivant, les Elzevier de Leyde et d'autres libraires étrangers, surtout hollandais, en firent également paraître pour leur compte; — *Les Œuvres de monsieur Molière*; Paris, 2 vol. in-12; Louys Billaine (pour le 1er volume) et Estienne Loyson (pour le second), 1666, 2 vol. in-12, 1re éd. en corps d'ouvrage et avec pagination suivie; elle ne contient que *Les Précieuses*, *Sganarelle*, *L'Estourdy*, *Le Dépit amoureux*, *Les Fascheux*, *L'Escole des Maris*, *l'Escole des Femmes*, *La Critique L'Escole des Femmes* et *Les Plaisirs de l'Isle Enchantée*. Le privilége est au nom du libraire Gabriel Quinet. Auparavant, il n'y avait que des recueils factices, formés par la réunion des pièces, au fur et à mesure de leur publication; — *Les Œuvres de M. Molière*; Paris, Cl. Barbin, 1674, 7 vol. in-12; — *Id.*; Amsterdam; chez Jacques le jeune, 1675, 5 vol. petit in-12, composés de pièces imprimées séparément par Dan. Elzevier, *suivant la copie imprimée à Paris*. Ces pièces doivent être toutes de 1674 et 1675; mais l'édit. est rare dans ces conditions. Seulement aucune ne doit dépasser 1679, pour être d'impression elzevirienne. *Le Festin de pierre*, donné comme l'ouvrage de Molière au commencement du 2e volume, est de Dorimont : il faut se rappeler, pour comprendre une pareille erreur, que la pièce de Molière n'avait pas encore été imprimée; — *Id.*, Amsterdam, Jacques le jeune, 1679, 5 vol. pet. in-12, également des presses de Dan. Elzevier, copie de l'édition précédente. Il faut joindre à ces deux éditions, pour les compléter, deux volumes d'*Œuvres posthumes* (1684); — *Les Œuvres de M. de Moliere* (A la sphère); Paris, Denis Thierry, Claude Barbin et Pierre Trabouillet, 1681, 5 vol. in-12, édition complétée depuis par l'addition de trois autres volumes; — *Les Œuvres de M. de Molière, reveues, corrigées et augmentées* (par Vinot et La Grange); Paris, Denis Thierry, Claude Barbin et Pierre Trabouillet, 1682, 8 vol. in-12. C'est la première édition vraiment sérieuse. Elle comprenait six pièces restées inédites jusqu'à présent, et le poème du *Val de Grâce*, qui n'avait pas encore été réuni aux éditions de Molière. La Grange et Vinot se servirent pour leur texte des manuscrits originaux; de là, surtout dans *Tartuffe*, *L'Avare*, *Les Fourberies de Scapin* et *Le Malade imaginaire*, des révisions assez mal fondées, car peut-être valait-il mieux chercher le vrai texte de Molière dans celui qui était adopté pour les représentations, et dans les éditions faites de son vivant, sous ses yeux, que dans des manuscrits, qui représentaient sa pensée première, modifiée depuis. En outre, ils avaient pratiqué d'eux-mêmes quelques suppressions, par mesure de prudence, dans *Le Festin de pierre*, en particulier dans la fameuse scène du pauvre; mais ces suppressions ne désarmèrent pas la police, et par son ordre il fallut retrancher cette scène en entier, ainsi que celle qui la précédait, et mettre des cartons fort nombreux. C'est sur ces exemplaires cartonnés qu'avait été réimprimé jusqu'à ces derniers temps le texte du *Festin de pierre*. Mais quelques-uns avaient été moins mutilés que les autres, par exemple celui que la Bibliothèque avait acquis de M. Regnauld-Bretel, et qui passa pour n'être pas cartonné jusqu'à la découverte de celui que M. de Soleinnes avait acquis de M. Simonnin, et qui était l'exemplaire de M. de La Reynie, lieutenant général de police en 1682, ce qui explique comment il avait échappé aux cartons. Ce précieux exemplaire, à peu près unique, mais pas tout à fait, puisque M. de Loménie en possédait un autre, se vendit 800 francs à la vente de M. de Soleinnes; — *Id.*; Amsterdam, Jacques le jeune, 1684, après la mort de Dan. Elzevier, 5 vol. pet. in-12; — *Œuvres posthumes*, 1 vol.; — *Id.*; Amsterdam, Henri Wetstein, 1691, 6 vol. in-12 : édition formée de pièces imprimées sous les dates de 1683-1693. Elle contient, dans son 3e volume, un *Festin de pierre* imprimé en 1683, plus précieux encore que celui de l'exemplaire non cartonné de l'édition de 1682; car on se rappelle qu'avant même que la censure n'intervînt La Grange et Vinot avaient pratiqué eux-mêmes des suppressions préventives, et par conséquent, même dans l'exemplaire non cartonné, on ne trouve pas le texte complet de Molière. Ce texte complet, en particulier pour la scène du pauvre, est dans l'édition de Hollande, y compris la phrase : « Va, va, je te le donne pour l'amour de *l'humanité*, » qu'on accusa Voltaire d'avoir inventée plus tard. La hardiesse de certains passages a fait soupçonner les éditeurs de Hollande d'avoir enchéri sur Molière; mais le contraire semble prouvé, en rapprochant ces passages de quelques témoignages contemporains, en particulier des *Observations* de Rochemont, qui servent à en démontrer l'exactitude; — *Id.*; nouvelle édition, corrigée et augmentée des Œuvres posthumes; Bruxelles, G. de Backer, 1694, 4 vol. in-12 : la scène du pauvre s'y trouve en son entier : on était bien plus avancé dans les Pays-Bas qu'en France; — *Id.*; Paris, Denys Thierry, 1697, 6 vol. in-12; réimpression

purement simple de l'édit. originale de 1682; Beffara comptait trente-six édit. de Molière de 1663 à 1698; — *Id.*; Amsterdam, H. Desbordes, 1704, 4 vol. in-12; — *Id.*; Paris, Guignard et Robustel, 1710, 8 vol. in-12: renferme, en fait de documents sur Molière, la préface de La Grange, la *Vie* de Grimarest, l'*Addition à la vie*, et la *Critique* attribuée à de Visé; — *Id.*; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'une nouvelle vie de l'auteur, et de *La Princesse d'Élide*, toute en vers, telle qu'elle se joue à présent, imprimée pour la première fois; Amsterdam, R. et G. Wetstein, 1725, 4 vol. in-12; — *Id.*; Paris (David l'aîné), 1734, 6 vol. in-4°: édition donnée par Antoine-François Jolly, et contenant des *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par La Serre. Cette édition fut reproduite en 1739, 8 vol. in-12, avec quelques additions et quelques corrections; — *Id.*; nouvelle édition, augmentée de la vie de l'auteur, et de remarques historiques et critiques par M. de Voltaire; Amsterdam et Leipzig, Arkstée et Merkus, 1765, 6 vol. in-12; — *Id.*; avec des Remarques grammaticales, des Avertissements et des Observations sur chaque pièce, par M. Bret; Paris, Compagnie des Libraires associés, 1773, 6 vol. in-8°. Bret en donna une 2e édition, en 1778, 8 vol. in-12, avec quelques *Observations* nouvelles; il en parut une 3e en 1786, 6 vol. in-8°; — *Id.*; avec la Vie de Molière, par Voltaire; Paris, P. Didot l'aîné, 1791-1794, 6 vol. grand in-4°; — *Id.*; précédées d'un discours préliminaire, de la vie de l'auteur, avec des réflexions sur chacune de ses pièces, par M. Petitot; Paris, Mame, 1812, 6 vol. in-8°; — *Id.*; Didot aîné, 1817, 7 vol. in-8°, sans commentaires; — *Id.*; avec un commentaire, un discours préliminaire et une Vie de Molière, par M. Auger, de l'Académie Française; Paris, Desoër, 1819-1825, 9 vol. in-8°. Il y en eut une autre en 1825, sans le commentaires, mais avec les variantes, le discours préliminaire et la vie, 5 vol. in-8°; — *Id.*, Tardieu-Denesles, 1821, 6 vol. in-8°, avec les *Remarques* de Bret, la *Vie* par Voltaire, et l'*Éloge* de Chamfort. — *Œuvres complètes de Molière*, revues avec soin sur les différentes éditions, précédées d'une notice biographique sur Molière et d'un tableau chronologique et historique de ses pièces, par P.-R. Auguis; Paris, Froment, 1823, 8 vol. in-18; — *Id.*; avec les notes de tous les commentateurs, la Vie de Molière par Voltaire, un supplément, des notices, de notes nouvelles, par J. Taschereau; Paris, Lheureux, 1823-1824, 8 vol. in-8°; — *Id.*; avec les notes de tous les commentateurs, la Vie de Molière, par Grimarest; l'histoire de la troupe de Molière et des notes nouvelles par M. Aimé Martin; Paris, Lefèvre, 1824-1826, 8 vol. in-8°; réimprimée, 4 vol. in-8°; Paris, Lefèvre, 1836; Lefèvre et Furne, 1845; et la même année, in-12, Didier et Lecou, avec quelques suppressions; — *Id.*; avec des notices historiques et littéraires, précédées de sa Vie par Voltaire, et de son Éloge par Chamfort; Paris, Sautelet, 1825, 6 vol. in-8°; — *Id.*; avec des notes extraites des meilleurs commentateurs, par J. Simonnin; Paris, Mame et Delaunay, Vallée, 1 vol. in-8°, 1825. J. Simonnin en avait déjà publié (1813) une édition en 2 vol. in-12, imprimerie et librairie de Migneret; — *Id.*; avec une Notice, et l'histoire de la troupe de Molière, par Picard, de l'Acad. Française; Paris, Baudouin frères, 1825-1826, 6 vol. in-8°; réimprimée chez Treuttel et Wurtz, 1830, 7 vol. in-8°; — *Id.* revues avec soin sur toutes les éditions, avec des notes extraites des meilleurs commentateurs et précédées de notices, par MM. Charles Nodier et Aimé Martin; Paris, Bouquin de La Souche, 1825-1830, 1 vol. in-18; — *Id.*; Baudouin frères et J. Didot aîné, 1826, 7 vol. in-8°; — *Id.*; précédées d'une *notice* sur sa vie et ses écrits, par M. Sainte-Beuve; Paris, Paulin, 1835, 2 vol. grand in-8°; — *Id.*; édition Ch. Louandre; Paris, Charpentier, 3 vol. in-12, 1855; — *Id.*; édition Philar. Chasles; Paris, Librairie nouvelle, 1855, 5 vol. in-16. Parmi les éditions en 1 seul vol. in-8°, on remarque celles de Laurent Debure, 1825 et 1833; Urbain Canel et Baudoin, 1825; Lefèvre, 1833; Furne, 1838, avec *discours préliminaire*, *vie* et *notices*; Firmin Didot, avec *notes* par Bret, La Harpe, Petitot, Auger, Després, Nicot, Le Duchat, Ménage et Aimé Martin, et *vie*, par Grimarest, 1843. Les plus jolies éditions petit format ont paru chez Debure, 1825, 8 vol. grand in-32; Baudoin, 1826, 4 vol. in-32; imprimerie de Didot le jeune, 1826, 8 vol. in-48 (*Collection des classiques en miniature*). On pourrait donner un complément curieux à cette bibliographie; ce serait la liste de tous les écrits relatifs à chacun des ouvrages de Molière, et celle de toutes ses pièces qui ont été reprises soit pour être traitées de nouveau, soit pour être imitées ou traduites, soit pour être corrigées et remaniées par d'autres. On trouvera une partie de ce travail à la suite de l'*Histoire de Molière* de M. Taschereau, et dans le *Catalogue* Soleinnes. Victor FOURNEL.

Élomire hypocondre, par Le Boulanger de Chalussay, pièce à laquelle on peut joindre *Le Portrait du Peintre* de Boursault, *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé*, de Montfleury, *La Vengeance des Marquis*, de Villiers, et toutes les pièces satiriques contre Molière, dont les plus notables ont été mentionnées dans ce travail. — *La fameuse Comédienne, ou Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière*; Francfort, 1688; réimprimée sous divers titres. — La Grange et Vinot, préface de l'édit. de 1682. — Grimarest, *Vie de M. de Molière*; 1705, in-12. — *Lettre critique écrite à M. de... sur le livre intitulé* La Vie de M. de Molière; 1706, in-12. — *Addition à la* Vie de M. de Molière (par Grimarest); 1706, in-12. — Riccoboni, *Observations sur la Comédie et sur le Génie de Molière*, 1736, in-12. — Voltaire, *Vie de Molière, avec des jugements sur ses ouvrages*; 1739, in-12. — Lettres sur la vie et les ouvrages de Molière (*Mercure de France* de mai et juin 1740, attribuées à Mlle Poisson). — Chamfort, *Éloge de Molière*; 1769, in-8°. — Gaillard, id. (dans ses *Mélanges*); 1806. — Bailly, id. (dans ses *Éloges*, 1770, in-8°). — *Éloges de Molière*, par Delacroix, Dulliant de La Touche, anonymes (mêmes dates). — Con-

sin d'Avalon, *Molierana*, an IX, in-18. — Cailhava, *Études sur Molière*, an X, in-8°. — La Serre, *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, en tête de l'éd. de 1734 (David l'aîné). — Voir aussi les *notices* et *remarques* des éditions données par Bret, Petitot, Auger, Aimé Martin, Picard, Louandre, etc. — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre français*. — La Harpe, *Idées sur Molière* (dans ses *Œuvres*, 1778; reportées depuis dans son *Lycée*). — Beffara, *Dissertations sur Molière*; 1821; *Maison natale de Molière*, 1833. — Fortia d'Urban, *Dissertations... sur le mariage du célèbre Molière*; 1821, in-8°; *Sur la Femme de Molière*, 1824; *à M. le directeur des* Annales de la Littérature et des Arts, 1828. — J. Taschereau, *Lettres à M. le marquis de Fortia d'Urban, en réponse à ses* Dissertations, 1824; *Hist. de la vie et des ouvrages de Molière*, 1825, 1828, in-8°; 1844, in-12; *Hist. de la troupe de Molière* (dans le journal *L'Ordre*, 1849-1850). — *Mémoires sur Molière, sur Baron et Mlle Lecouvreur*, publiés par M. Desprez (*Collection des Mémoires sur l'art dramatique*), 1822, in-8°. — Walter Scott, *Essai sur Molière*; fait partie de l'*Hist. générale de l'Art dramatique*; Paris, 1828, 2 vol. in-12. — (Collombet), *Molière à Lyon et à Vienne* (*Revue du Lyonnais*, 1835). — Péricaud, *Molière à Lyon*; 1835, brochure in-8°. — (Astruc et Sabatier), *Notice sur le fauteuil de Molière*; 1836, in-8°. — *Le Fauteuil de Molière*, 1836 (dans le *Monde dramatique*, t. III). — *La Chambre et le Fauteuil de Molière*; 1838, in-8°. — Sainte-Beuve, *Molière* (dans ses *Portraits littéraires*). — Castil-Blaze, *Molière musicien*, 2 vol. in-8°. — Bazin, *Notes historiques sur la vie de Molière*, 1851, in-12 (ou dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1847 et du 15 janvier 1848). — P. Lacroix, *La Jeunesse de Molière*; 1858, pet. in-16. — E. Raymond, *Hist. des Pérégrinat. de Molière dans le Languedoc*; 1858, in-12. — Soleirol, *Molière et sa troupe*; 1858, in-8°. — Hillemacher, *Galerie historique des Portraits des Comédiens de la troupe de Molière*; 1858, in-12. — Ed. Fournier, *Comment Molière fit Tartufe*; *A propos du* Don Juan *de Molière* (*Revue française*, n°s 101-103, 106; 120 121). On pourrait citer par centaines d'autres documents à consulter, en général moins importants; nous ne parlons pas des pièces et fantaisies qui ont pour objet Molière ou divers épisodes de sa vie.

MOLIÈRES (*Joseph* PRIVAT DE), physicien français, né en 1677, à Tarascon, mort le 12 mai 1742, à Paris. Sa famille avait donné plusieurs dignitaires à l'ordre de Malte. Il avait une santé si délicate qu'on le laissa maître de faire ce qu'il voudrait. Un penchant naturel le poussa vers l'étude, et il apprit lui-même le latin, les humanités, la philosophie et assez de mathématiques pour concevoir un dégoût marqué des autres connaissances moins exactes. Appelé par la mort de son frère aîné à représenter sa famille, il sacrifia à une vie paisible et studieuse tous les avantages qu'il était en droit d'espérer et embrassa la vie ecclésiastique (1701). Vers 1709 il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et enseigna les humanités et la philosophie dans les colléges d'Angers, de Saumur et de Juilly. Le goût des sciences l'attira à Paris. Après y avoir vécu dans la compagnie intime de Malebranche, il présenta quelques mémoires à l'Académie des Sciences, qui en 1721 l'admit en qualité d'adjoint pour la mécanique. En 1723 il succéda à Varignon dans la chaire de philosophie au Collége de France, et en 1729 il obtint le rang d'associé dans l'Académie. Son histoire ne fut plus désormais que celle de ses ouvrages. Zélé partisan de Descartes, il le suivit dans tout ce qui tient à la méthode, en s'efforçant néanmoins de concilier ses principes avec les découvertes de Newton. Il fut l'un des derniers défenseurs du système des tourbillons, qu'il imaginait formés de globules fluides, élastiques, capables de dilatation et de contraction, et renfermant en eux-mêmes une portion de matière solide. D'un caractère vif, l'abbé de Molières supportait mal la contradiction; à la suite d'une discussion qu'il avait soutenue à l'Académie, il rentra chez lui avec une fièvre violente, et mourut cinq jours après (1). On a de lui : *Leçons de Mathématiques, nécessaires pour l'intelligence des principes de physique qui s'enseignent actuellement au Collége royal*; Paris, 1726, in-12; traduites en anglais. « C'est, dit Mairan, un traité de la grandeur en général où les principes d'algèbre et le calcul arithmétique sont exposés avec ordre et les opérations bien expliquées et bien démontrées; » — *Leçons de Physique contenant les éléments de la physique déterminés par les seules lois des mécaniques*; Paris, 1733-1739, 4 vol. in-12; traduites en italien (Venise, 1743, 3 vol. in-8°). « C'est de tous ses ouvrages le plus étendu et celui qui lui a fait le plus d'honneur, son ouvrage favori, auquel il rapportait tous les autres et où il a refondu la plus grande partie des mémoires qu'il avait lus à l'Académie, principalement ceux qui regardent la question du vide et celle des tourbillons. » Le but de l'auteur, c'était, en rapportant tout à la mécanique, de concilier les deux systèmes de Descartes et de Newton. Cet ouvrage donna lieu à une querelle assez vive entre lui et l'abbé Sigorgne (*voy.* ce nom), laquelle se termina par une apologie de la théorie de Molières sous le titre de *Principes des petits tourbillons* par l'abbé de Launay (1743, in-8°); — *Traité synthétique des Lignes du premier et du second genre, ou éléments de géométrie dans l'ordre de leur génération*; Paris, 1741, in-12; cet ouvrage, qui devait servir de préliminaire à sa *Physique*, n'a point été terminé. Ce savant a inséré dans le *Recueil de l'Académie des Sciences*: *Mémoire sur l'action des Muscles* (1724); — *Explication du choc des corps à ressort* (1726); — *Lois générales du mouvement dans le tourbillon sphérique* (1728); — *Sur la Vitesse des planètes dans leurs orbes* (1733); —

(1) Il était fort distrait et surtout peu attaché à ce qui n'intéressait pas les progrès de la science. « Sa coutume, dit Saverien, était de travailler assis dans son lit; il avait une planche sur ses genoux, du papier, une écritoire et des livres autour de lui. Un voleur se glissa dans sa chambre (il demeurait au Collége royal). Molières lui demanda à qui il en voulait. « A votre bourse! » répondit le voleur. Sans s'émouvoir, notre philosophe lui dit que son argent était dans un tiroir de son bureau, qu'il n'avait qu'à le prendre pourvu qu'il ne dérangeât point ses papiers. A mesure que le voleur fouillait pour ne rien laisser, Molières ne cessait de lui crier : « Au nom de Dieu, monsieur, ne dérangez point mes papiers! » Le vol fait, le quidam s'en alla, et laissa la porte de la chambre ouverte. C'était en hiver, et comme cette porte ouverte donnait du vent à Molières, il appela le voleur pour le prier de la fermer, ce que celui-ci fit très-poliment. »

et on trouve de lui divers articles dans les *Mémoires de Trévoux*. P. L.

Mairan (De), *Éloges*, 201-224. — Saverien, *Hist. des Philosophes modernes*, VI, 217-248. — Goujet, *Hist. du Collège de France*. II, édit. in-12.

MOLIN (*Laurent*), théologien suédois, né en 1657, mort le 19 septembre 1724. Professeur à Upsal, il publia : *De Clavibus Veterum* ; Upsal, 1684, in-4° ; reproduit dans le *Thesaurus novus* de Sallengre, t. III ; — *De Origine Lucorum* ; Upsal, 1689 ; — une traduction de la *Bible* en suédois ; Stockholm, 1720, in-12. O.

Acta literaria Sueciæ (année 1724). — Gadebusch, *Liefländische Bibliothek*, t. II.

MOLIN (*Jacques*), plus connu sous le nom de Du Moulin, célèbre médecin français, né à Marvège, près de Mende, le 29 avril 1666, mort à Paris, le 21 mars 1755. Il fut nommé professeur d'anatomie au Jardin du Roi, puis médecin en chef de l'armée de Catalogne. A son retour d'Espagne (1706), il fut attaché au service de Louis XIV. En 1721, il soigna Louis XV, dont il devint médecin en 1728 et qu'il guérit presque miraculeusement à Metz (août 1744). C'était le plus habile praticien de son temps. Sa méthode était toute préventive, et selon lui le régime était le meilleur mode de médication ; aussi, sur le point de mourir disait-il à quelques jeunes médecins qui le pressaient d'indiquer les membres de la Faculté les plus dignes de le remplacer : « Je laisse après moi trois grands médecins : l'eau, la diète et l'exercice (1). » Il était fort intéressé ; lorsqu'il donnait une consultation chez lui, il lui arrivait quelquefois d'éteindre les lumières, sous le prétexte « que l'on n'avait pas besoin d'y voir pour parler et qu'on était moins distrait dans les ténèbres ». Il laissa une fortune de seize cent mille livres. Néanmoins, s'il se faisait largement payer des riches qu'il traitait, il donnait gratuitement ses soins aux pauvres, et souvent même il leur envoyait des secours en numéraire d'une façon discrète, afin qu'ils pussent le payer avec une partie de son propre argent : « De la sorte, disait-il, mes déboursés me rentrent ; je ne fais pas d'obligés, par conséquent pas d'ingrats. » Molin n'a laissé que des *Observations sur le rhumatisme*, in-12. L—z—e.

Éloge historique de M. Molin ; Paris, 1761, in-8°. — *Anecdotes de Médecine*. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*, t. II, p. 168. — Chaudon et Delandine, *Dict. universel* (1810). — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

MOLINA (*Juan* DE), littérateur espagnol, né vers 1490, à Ciudad-Real. Il s'établit à Valence, et traduisit en langue castillane plusieurs ouvrages : *Confesionario de Juan Gerson* ; Alcala de Henares, 1519, in-4° ; — *Los Triunfos de Appiano* ; Valence, 1522, in-fol. ; — *Cronica de los reyes de Aragon*, de L. Marinæus ; ibid., 1524, in-fol. ; — *Gamaliel* ; ibid., 1525, in-4° ; — *Epistolas de S. Geronymo* ; ibid., 1526, in-fol. ; — *De los Dichos y Hechos del rey Alonso de Napoles*, d'Antoine Panormita ; Burgos, 1530, in-4° ; — *De las Cosas memorabiles de España*, de Lucius Marinæus ; Alcala, 1539, in-fol. ; — *Homiliario de Alcuino* ; Valence, 1552, in-fol. P.

Antonio, *Nova Biblioth. Hispana*, I.

MOLINA, poëte espagnol, vivait dans le seizième siècle. Il prend le titre de *licenciado* dans un poëme, accompagné d'un commentaire en prose, qu'il fit paraître sous le titre de *Descripcion del reyno de Galicia y de las cosas notables del* ; Mondoñedo, 1550, in-4°, goth. Cet ouvrage, devenu fort rare, n'est pas sans intérêt pour l'histoire d'une province qui n'a guère été visitée même par les touristes modernes. P.

Antonio, *Bibliotheca Hispana*, II.

MOLINA (*Alonso* DE), franciscain espagnol au sujet duquel les informations biographiques font défaut ; il vivait au Mexique durant la seconde moitié du seizième siècle, et il se livra avec ardeur à l'étude des langues du pays dans le but de répandre le christianisme parmi les indigènes. On doit à son zèle quelques volumes devenus extrêmement rares et d'autant plus recherchés que les études linguistiques du Nouveau-Monde piquent la curiosité des érudits. Voici les titres de ces ouvrages, tous imprimés à Mexico : *Catecismo mayor y menor* ; 1564 (réimprimé en 1606) ; — *Confessonario mayor y menor* ; 1565 ; — *Arte de la Lengua Mexicana* ; 1571 ; — *Vocabulario en Lengua Castellana y Mexicana* ; 1571, 2 tom. in-fol. Ce dernier livre, le plus important de tous, ne contient pas moins de 289 feuillets ; le vocabulaire espagnol mexicain est suivi du dictionnaire mexicain espagnol. Un exemplaire se trouve au Musée Britannique (fonds Grenville) ; il avait appartenu à lord Kinsborough, qui l'avait payé 50 guinées. Un autre est arrivé il y a une vingtaine d'années au prix de 458 fr. dans une vente publique faite à Paris. G. B.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I, p. 37. — Ternaux-Compans, *Bibliothèque Américaine*.

MOLINA (*Louis*), théologien espagnol, né à Cuença, dans la Nouvelle-Castille, en 1535, mort à Madrid, le 12 octobre 1601. Admis en 1553 dans la Compagnie de Jésus, il fit ses études à Coïmbre, et enseigna la théologie pendant vingt ans à l'université d'Evora, en Portugal. Dans ses ouvrages, qui traitent spécialement de la grâce et de la liberté humaine, il a répandu une doctrine qui de son nom a été appelée *molinisme*. C'est en travaillant à un commentaire sur la *Somme* de saint Thomas, publié à Cuença en 1593, 2 vol. in-fol., qu'il fut conduit à chercher les moyens de concilier le libre arbitre de l'homme avec la prescience divine et la prédestination. Il fit paraître séparément à Lisbonne son traité *De liberi arbitrii*

(1) On croit que c'est lui que Alain-René Le Sage a voulu dépeindre dans son roman de *Gil Blas* sous le nom du *docteur Sangrado*.

cum gratiæ donis concordia (1588, in-4°). C'est dans ce livre, dédié à l'archiduc d'Autriche, inquisiteur général du royaume, qu'il expose le système qui donna lieu à une controverse si animée. Molina n'admet pas de grâce efficace par elle-même; il prétend que la même grâce est tantôt efficace, tantôt inefficace, selon que la volonté y coopère ou y résiste. Selon lui, l'efficacité de la grâce vient du consentement de la volonté de l'homme, non que ce consentement lui donne quelque force, mais parce que ce consentement est la condition nécessaire pour que la grâce soit efficace. Le système de Molina fut vivement attaqué, d'abord par les dominicains espagnols, fidèles à la doctrine de saint Thomas, puis par les calvinistes, et enfin par les jansénistes. La cause fut déférée, en 1597, au pape Clément VIII, qui institua pour la juger la congrégation appelée *De Auxiliis*, parce qu'il s'agissait d'y examiner la nature des secours de la grâce et la manière dont elle opère. Après deux cents conférences, dont quatre-vingt-cinq se tinrent en présence des papes Clément VIII et Paul V, la question parut plus embrouillée que jamais. Paul V ne voulut rien décider ni condamner; il se réserva de prononcer un jugement quand il le trouverait convenable. Seulement, lorsqu'il congédia les parties contendantes, en 1607, il leur défendit de plus rien publier sur cette matière obscure; mais la défense fut très-mal observée. Tous les adversaires de Molina, partisans déclarés de la grâce efficace par elle-même, ont soutenu que son système renouvelait le semi-pélagianisme. Jansenius, entre autres, emploie une partie de son livre à réfuter ce qu'il appelle ses opinions exorbitantes; il l'accuse d'outrager saint Augustin, de dénaturer ses opinions, etc.

Bossuet, dont l'opinion est restée une règle pour la majorité de l'Église catholique, s'exprime ainsi sur le reproche de semi-pélagianisme fait à la doctrine de Molina (*voir* sa réponse à Jurieu, *Avertissement aux Protestants*) : « Quant à ce que M. Jurieu objecte que nos molinistes sont semi-pélagiens, s'il en avait seulement ouvert les livres, il aurait appris qu'ils reconnaissent pour tous les élus une préférence gratuite de la divine miséricorde, une grâce toujours prévenante, toujours nécessaire pour toutes les œuvres de piété. C'est ce qu'on ne trouvera jamais dans les semi-pélagiens. Que si on passe plus avant, on qu'on fasse précéder la grâce par quelque acte purement humain à quoi on l'attache, je ne crains pas d'être contredit par aucun catholique en assurant que ce serait de soi une erreur mortelle qui ôterait le fondement de l'humilité, et que l'Église ne tolérerait jamais, après avoir décidé tant de fois, encore en dernier lieu dans le concile de Trente, que tout le bien, jusqu'aux premières dispositions de la conversion du pécheur, vient d'une grâce excitante et prévenante, qui n'est précédée par aucun mérite. » On a encore de Louis Molina un traité *De Justitia et Jure*; Cuença, 1592, 6 vol. in-fol., réimprimé en 1659, à Mayence. [ARTAUD, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

Antonio, *Nova Bibliotheca hispana*. — Alegambe, *De Script. Soc. Jesu*. — *Abrégé de l'histoire de la congrégation De Auxiliis*. — Bossuet, *Avertissement aux Protestants*.

MOLINA (*Antonio* DE), théologien espagnol, né à Villa-Nueva-de-los-Infantes (Castille), mort le 21 septembre 1612. Il fit profession de foi chez les Augustins, parmi lesquels il enseigna la théologie et fut élevé à la charge de supérieur. Le désir de mener une vie encore plus retirée le conduisit à la chartreuse de Miraflores, où il mourut, en odeur de sainteté. Il a composé des ouvrages qui ont eu beaucoup de réputation, entre autres : *Instruccion de sacerdotes*; imprimé à Barcelone, à Madrid, etc. : ce livre avait déjà eu sept éditions lorsqu'il fut traduit en latin par le P. Nicolas Janssenboy (Anvers, 1618, in-8°) ; il en existe aussi des versions française (1639); anglaise (1652) et italienne ; — *Exercicios espirituales de las excelencias provecho*; Burgos, 1613, in-4°; Madrid, 1653 ; traduite en italien. P.

Nicolas Antonio, *Nova Bibliotheca Hispana*, I.

MOLINA (Fra *Manuel*), peintre espagnol, né à Jaen, en 1614, mort dans la même ville, en 1677. Il apprit la peinture dans sa ville natale, sous Christophe Vela, et eut pour émule Sébastien Martinez. Molina passa à Rome pour s'y perfectionner. Il revenait en Espagne lorsqu'une tempête mit le vaisseau qui le portait dans le plus grand danger. Molina fit vœu, s'il échappait à la mort, de se consacrer à Dieu. Il tint sa promesse en entrant chez les franciscains de Jaen. Il ne renonça pourtant pas à son art; car presque tous les tableaux qui décorent son couvent sont de lui ; on y remarque beaucoup d'intelligence dans la composition et une bonne entente de la perspective. Fra Molina peignit aussi le portrait en grand avec savoir.

On a confondu à tort avec le précédent un autre peintre espagnol, MOLINA (*Juan* DE), né à Madrid, en 1628, mort vers 1668. Celui-ci étudiait chez Eugenio Caxes, qui, venant à mourir en 1642, laissa Molina sans professeur dès l'âge de quatorze ans. Le jeune élève ne voulut pas entrer dans un autre atelier, et, sachant déjà bien dessiner, en copiant les grands maîtres il acquit lui-même les qualités d'un excellent artiste, et devint fort en vogue à Madrid. Mort encore jeune, ses tableaux sont peu nombreux. Il a laissé des dessins estimés à l'encre de Chine et à la plume. A. DE L.

Cean Bermudez, *Diccionario historico de los Bellas Artes en España*. — Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols*.

MOLINA (*Giovanni-Ignazio*), naturaliste italien, né le 24 juin 1740, à Talca (Chili), mort le 12 septembre 1829, à Bologne. Il fit ses études d'une manière brillante à Santiago, et entra dans la Compagnie de Jésus, qui le nomma bibliothécaire d'un de ses collèges. A cette épo-

que il avait vingt ans et possédait à fond les langues grecque, latine, italienne, française et espagnole; en philosophie il avait adopté les principes de Newton et d'Euler, et il avait un penchant décidé pour l'étude des sciences naturelles. Après la suppression de son ordre dans les colonies espagnoles, il passa en Italie (1767), fut ordonné prêtre à Imola, et s'établit définitivement à Bologne, où il se livra à l'éducation de la jeunesse. Un héritage considérable lui permit en 1815 de doter sa ville natale d'une bibliothèque. On a de lui : *Compendio di Storia geografica naturale e civile del Chili*; Bologne, 1776; — *Saggio sulla Storia naturale del Chili*; Bologne, 1782, in-8° carte; traduit en allemand (Leipzig, 1786, in-8°) et en français avec des notes (Paris, 1789, in-8°); — *Saggio della Storia civile del Chili*; Bologne, 1787, in-8°, carte; 2ᵉ édition, augmentée, ibid., 1810, in-4°, avec un portrait; traduit en espagnol (Madrid, 1788, 2 vol. in-4°), en allemand (1791, in-8°), et en anglais (Londres, 1809, 2 vol. in-8°). Ces deux ouvrages, aujourd'hui dépassés par celui qu'a publié M. Claude Gay, n'en sont pas moins encore estimés; ils contiennent des renseignements exacts et intéressants. On y trouve une notice de la langue chilienne et une nomenclature des livres originaux qui ont servi à Molina. F.

Cavaliero, *Biblioth. Script. Soc. Jesu Supplementis*; Rome, 1816. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, III. — C. Gay, *Storia del Chili*.

MOLINA (*Gonzalve de*). *Voy.* ARGOTE.

MOLINA (*Marie de*). *Voy.* MARIE.

MOLINÆUS. *Voy.* DUMOULIN et DUMOULIN.

MOLINARI, MOLINERI ou **MULINARI** (*Giovanni-Antonio*), dit le *Carraccino*, peintre de l'école piémontaise, né à Savigliano, en 1577, mort vers 1640. Il paraît avoir été à Rome élève d'Annibal Carrache; au moins fut-il certainement son imitateur. Parmi ses peintures, on remarque au premier rang une *Descente de croix*, à San-Dalmazio de Turin; mais c'est surtout à Savigliano, où chaque église renferme quelqu'un de ses ouvrages, qu'on peut se faire une juste idée du mérite de cet artiste. Peintre correct, énergique, plein de variété dans ses têtes d'homme, de vivacité dans ses mouvements, il eût eu peu d'égaux dans son école s'il eût su donner plus de dignité à ses figures, plus de grâce à ses têtes de femme, et à toutes choses un coloris plus énergique. E. B—n.

Orlandi, Lanzi, Ticozzi.

MOLINARI (*Antonio*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1665, travaillait encore en 1727. Fils du précédent, il devint élève d'Antonio Zanchi, et chercha à se frayer une nouvelle route. Son pinceau est frais; mais, dans ses meilleurs ouvrages, il satisfait également les yeux et la raison. Tel il se montre à Venise dans l'église du Corpus-Domini, où il peignit l'*Histoire d'Osias*, — dans l'ancienne bibliothèque de Saint-Marc, où il a laissé le *Sacrifice de Saül* et *David dansant devant l'arche*; — et à Saint-Pantaléon, où l'on voit de lui *La Multiplication des Pains*. — Le musée de Dresde conserve de lui *L'Amour et Psyché*. E. B—n.

Melchiori, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto Giorni a Venezia*.

MOLINE (*Pierre-Louis*), littérateur français, né vers 1740, à Montpellier, mort le 19 février 1820, à Paris. Il commença ses études dans sa ville natale et les termina à Avignon, où il prit le degré de maître ès arts. Étant venu à Paris étudier le droit, il se fit recevoir avocat; mais au lieu de tirer du barreau ses moyens d'existence, il le négligea complétement pour s'adonner à la poésie. Puis il se tourna vers le théâtre; il y traita indifféremment tous les genres ou plutôt un seul, le genre ennuyeux. Après avoir débuté par des comédies de mœurs, il continua par des drames sensibles, des pièces bourgeoises, des opéras anacréontiques, des intermèdes de circonstance, des *sans-culottides*, et couronna son œuvre par des vaudevilles. La seule qualité saillante de cet écrivain, c'était une fécondité déplorable. L'ardeur de son patriotisme le fit choisir, en 1792, pour secrétaire greffier de la Convention nationale; il garda cette place jusqu'au 9 thermidor. Il ne sortit plus dès lors de la vie privée. On a de lui les ouvrages intitulés : *La Louisiade, ou le voyage de saint Louis en Terre Sainte, poëme héroïque*; Paris, 1763, in-8°; — *Les Amours champêtres, contes*; Paris, 1764, in-8°; — *Éloge de J. de Gassion, maréchal de France*; Pau, 1766, in-8°; — *Recueil d'Ariettes et de Romances*; Pau, 1766, in-8°; — *Le Duo interrompu, conte*; Paris, 1766, 1767, in-8°; — *Anne de Boulen à Henri VIII, héroïde*; Paris (1768), in-8°; — *Dinville, ou les catastrophes amoureuses*; Paris, 1770, in-8°; — *Histoire du grand Pompée*; Paris, 1777, 2 vol. in-12. La liste des œuvres dramatiques de Moline est trop considérable pour que nous la reproduisions en entier; nous en citerons les suivants : *Les Législateurs*, com. (1765); — *Thémistocle*, trag. (1766); — *Orphée et Eurydice* (1774), opéra dont Gluck a écrit la musique; — *Ariane à Naxos*, opéra (1782); — *La Discipline militaire du Nord*, drame (1782); — *L'Amour anglais*, com. (1788); — *Le Naufrage héroïque du vaisseau* Le Vengeur, drame (1795); — *Roméo et Juliette*, trag. lyrique (1806); — *Le premier Navigateur*, com. (1807). Telle était la pauvreté d'imagination de Moline que dans la plupart de ses productions il s'est contenté de reproduire ou d'imiter les pièces en vogue.

Quérard, *La France littéraire*. — *Biogr. nouv. des Contemp.*

*MOLINE DE SAINT-YON (*Alexandre-Pierre*), général et écrivain français, né à Lyon, le 29 juin 1786. Admis à l'École militaire de Fontainebleau, il en sortit comme sous-lieute-

nant en 1805. Il assista à toutes les affaires sérieuses qui eurent lieu dans les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne et d'Espagne, et gagna ses grades sur le champ de bataille. Blessé en 1813 devant Saint-Jean-de-Luz, il fut nommé chef d'escadron, et revint en France avec le maréchal Soult. En 1815, il assista à la bataille de Waterloo comme officier d'ordonnance de l'empereur. Mis en demi-solde après la seconde restauration, il employa ses loisirs à la culture des lettres. Rappelé au service après la révolution de Juillet, il fut nommé colonel en 1831; maréchal de camp en 1835; et lieutenant-général en 1844. Chargé de la direction du personnel et des opérations militaires, il fut bientôt élevé à la dignité de pair de France, et au grade de grand-officier de la Légion d'Honneur; enfin le 10 novembre 1845 il reçut le portefeuille du ministère de la guerre, et occupa ces fonctions avec zèle jusqu'au 9 mai 1847. Il fut admis à la retraite en 1848, et a voulu rester dans cette position, bien que plus tard il eût pu rentrer (comme d'autres généraux) dans le cadre de réserve. On a de M. Moline de Saint-Yon : *Ypsiboé*, opéra en cinq actes, représenté le 31 mars 1824, et publié la même année, in-8°; — *François Ier à Chambord*, opéra en deux actes; Paris, 1830, in-8°; — *Les Aveux indiscrets*, opéra comique en un acte; Paris, 1831; — *Fragments de l'Histoire militaire de France; guerres de religion de* 1585 *à* 1590; *rédigés d'après les documents recueillis et discutés avec soin par le comité d'état-major;* Paris, 1834, in-8°, avec planches; — *Notice historique sur le prince Eugène, duc de Leuchtenberg*, publiée dans le *Plutarque français;* Paris, 1838, in-8°; — *Les deux Mina, chronique espagnole du dix-neuvième siècle, avec des autographes de Xavier Mina et de François Espoz;* Paris, 1840, 3 vol. in-8°, avec musique; — *Histoire des comtes de Toulouse;* Paris, 1859, 4 vol. in-8°; — un grand nombre d'articles dans des recueils périodiques. A. JADIN.

Documents particuliers.

MOLINET (*Jehan*), poëte français, né au quinzième siècle, dans un village du Boulonnais (1), mort en 1507, à Valenciennes. Après avoir terminé ses études dans l'université de Paris, il retourna en Flandre, s'y maria et eut un fils, Augustin, qui devint chanoine de Condé. Étant devenu veuf, il entra dans les ordres, et obtint un des canonicats de la collégiale de Valenciennes. Il succéda à Georges Châtelain, son maître et son ami, dans la charge d'*indiciaire* et d'historiographe de la maison de Bourgogne, et fut nommé bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Il mourut à un âge avancé, et fut enterré dans l'église de la Salle-le-Comte. Molinet eut parmi les écrivains de son temps une réputation dont on a quelque peine à se rendre compte. Son seul mérite, c'est d'avoir été fécond : en effet malgré la contrainte à laquelle il s'assujettissait en accumulant rime sur rime, il écrivait avec une facilité prodigieuse. Son style est encore défiguré par de froides allusions et de pitoyables jeux de mots. On en jugera par cette strophe où il parle de lui-même :

> Molinet n'est sans bruyt, ne sans nom non;
> Il a son son et comme tu vois voix;
> Son doulx plaid plaist mieulx que ne faict ton ton,
> Ton vif art ard plus cler que charbon bon.
> Tes trenchants chants perchent ses parois roids,
> D'entregent gent ont nobles François choix.
> Je ne doibs doigts doubter en son laict *laid*,
> Car soubvent vent vient au Molinet net.

Cette affectation du poëte à doubler la rime, non-seulement à la fin du vers, mais aussi au repos, fit fortune au seizième siècle, et Rabelais la tourna en ridicule dans un des chapitres de *Gargantua*. On a de Molinet : *Le Temple de Mars, dieu de bataille;* s. l. n. d. (Cologne? vers 1480), pet. in-fol. goth.; ce petit poëme a été réimprimé quatre fois avant la fin du quinzième siècle; on y voit que l'auteur avait souffert des guerres qui avaient désolé la Flandre et qu'il ne put recouvrer ce qu'il y avait perdu; — *La Complainte de Constantinople;* s. l. n. d., in-4° goth., avec une figure en bois, insérée sous le titre de la *Complainte de Grèce* dans les *Faicts et Dicts* de Molinet; — *La Ressource du petit peuple;* Valenciennes, s. d., in-4° goth.; dialogue en prose et en vers à cinq personnages. Ce volume curieux et rare est regardé par quelques bibliophiles comme le premier essai de l'imprimerie à Valenciennes; il date de la fin du quinzième siècle; — *La tres desiree et proufitable Naissance de tres illustre enfant Charles d'Autriche;* Valenciennes (vers 1500), in-4° goth., pièce qui a probablement reparu sous le titre de *L'Arche de paix*, dans la même ville; — *La Robe de l'Archiduc;* Valenciennes, s. d., in-4° goth.; — *Histoire du rond et du carré, à cinq personnages, assavoir le Rond, le Carré, Honneur, Vertu et Bonne renommée, le tout en rime;* s. l. n. d.; — *Les Vigiles des morts, par personnages;* Paris, s. d., in-16; cette pièce, ainsi que la précédente, est citée par Du Verdier, et ne se retrouve dans aucun catalogue; — *Les Faicts et dicts contenant plusieurs beaulx traictez, oraisons et chants royaulx;* Paris, 1531, in-fol. goth.; ibid., 1537, in-8° goth., et 1540, in-8° en lettres rondes; ces trois éditions sont devenues extrêmement rares. On a

(1) Le nom de ce village est indiqué dans l'épitaphe rapportée par Foppens :

> Me Molinet peperit *Divernia Boloniensis*,
> Parisius docuit, aluit quoque Vallis amorum,
> Et, quamvis magna fuerit mea fama per orbem,
> Hæc mihi pro cunctis fructibus aula fuit.

On n'est pas d'accord sur la signification exacte du mot *Divernia*, que l'abbé Goujet a rendu par Desvres, Prosper Marchand par Desvrennes, et la *Bibliothèque historique de la France* par Divernes. Contrairement à tous les biographes qui ont placé le lieu de naissance de Molinet dans le Boulonnais, M. Chevalier, auteur d'une *Histoire de Poligny*, s'est efforcé de le transporter dans cette ville, sans fournir à l'appui de cette opinion bizarre aucune preuve certaine.

extrait de ce recueil les poésies diverses de Molinet placées à la suite de la *Légende de maître Pierre Faifeu*; — *Chronique de Jehan Molinet, publiée pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi par J.-A. Buchon*; Paris, 1828, 5 vol. in-8°, formant les t. XLIII à XLVII de la *Collection des chroniques nationales françaises*. Cet ouvrage s'étend depuis 1474 jusqu'en 1504. P. L.

M. de Reiffenberg, *Mémoire sur Jehan Molinet, historien et poëte*; Cambrai, 1835, in-8°. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Biblioth. histor. de la France*. — Goujet, *Biblioth. françoise*, X. — Brunet, *Man. du Libraire*. — Chevalier, *Hist. de Poligny*, II.

MOLINET (Du). *Voy.* Du MOLINET.

MOLINETTI (*Antonio*), anatomiste italien, né à Venise, où il est mort, en 1675. Reçu docteur à Padoue, il y occupa d'abord la chaire d'anatomie (1649), puis celle de médecine théorique (1661), vacante depuis quatre ans par la mort du célèbre Liceti. Il se distingua par de grands succès dans le traitement des maladies internes ainsi que par son adresse dans la dissection des cadavres. On lui a reproché d'avoir montré trop d'opiniâtreté à soutenir ses opinions; mais on ne peut disconvenir qu'il n'ait été l'un des plus grands physiologistes et des plus habiles anatomistes de son temps. Il a publié: *De Sensibus et eorum organis*; Padoue, 1669, in-4°; — *Dissertationes anatomico-pathologicæ*; Venise, 1675, in-4° : c'est une seconde édition du traité précédent, devenu une physiologie complète par les nombreuses observations dont l'auteur l'a enrichie.

Son fils, *Michel-Ange*, mort en 1714, pratiqua aussi la médecine et professa à Padoue, où il eut pour successeur Morgagni. P.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

MOLINI (*Giuseppe*), éditeur et bibliographe italien, né le 17 décembre 1772, à Florence, où il est mort, le 20 décembre 1856. Son père était libraire; son oncle, Jean-Claude Molini, exerçait à Paris la même profession (1); le jeune Joseph fut aussi libraire, après avoir fait de bonnes études à l'université de Pise. Il créa la *Tipografia alla insegna di Dante*, et de 1820 à 1836 il mit au jour un assez grand nombre d'éditions des meilleurs auteurs italiens (Arioste, Tasse, etc.), remarquables par leur élégance et leur correction. Il publia la *Biblioteca portatile*, de format in-24, dans laquelle il réunit un assez grand nombre d'ouvrages d'un mérite reconnu. Parmi les plus remarquables de ses publications, il faut distinguer les *Poetæ Latini veteres* (1829, in-8° de 1,548 pages); le *Carteggio inedito d'Artisti dei secoli XIV, XV e XVI* (1839, 3 vol. in-8°), importante publication due au zèle d'un ami des arts, J. Gaye, mort en 1840; et l'édition des *Œuvres de Laurent de Medici* (1825, 4 vol. in-4°), publiée aux frais du grand-duc de Toscane, Léopold II. Parvenu à un âge où le repos devient nécessaire, Molini renonça au commerce. Il profita des voyages qu'il avait contracté l'habitude de faire à Paris pour recueillir des pièces historiques, qu'il publia en 1836-1837, en 2 vol. in-8°, dédiés au roi Louis-Philippe (*Documenti di storia Italiana copiati su gli originali esistenti in Parigi*). Le grand-duc de Toscane l'avait nommé, en 1840, conservateur de la Bibliotheca Palatina, une des plus riches de l'Italie. En 1833, Molina mit au jour un fascicule comprenant la description de trente-neuf manuscrits italiens de la bibliothèque Palatine. Cette publication ne fut pas continuée. Molini laissa un grand nombre de manuscrits. Son fils, Luigi, en a publié une partie en 1858 (*Operette bibliografiche*; Florence, in-8°). G. B.

Notice en tête du volume des Operette bibliografiche. — Renseignements particuliers.

(1) Il mourut à Paris, le 9 octobre 1812, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait édité divers ouvrages italiens ou latins d'un genre parfois peu édifiant (les *Quinque Portarum Lusus in Venerem*; Tanvillo, Franco, etc.). M. Renouard en a parlé avec quelques détails dans son *Catalogue de la Bibliothèque d'un Amateur*, t. III, p. 82.

MOLINIER (*Étienne*), prédicateur français, né à Toulouse, mort en 1650. Il suivit d'abord la carrière du barreau et se fit recevoir avocat au parlement de sa ville natale; mais il entra bientôt dans les ordres et devint docteur en théologie, en droit civil et canonique. Il exerça la prédication avec le plus grand succès dans les principales églises de Provence et de Paris. Il prêcha même devant Louis XIII, lorsque ce monarque fut sacré en 1610. On a de l'abbé Molinier : *Sermons pour les dimanches de l'année*; Toulouse, 1631, 2 vol. in-8°; — *Id. sur le Mystère de la croix*; 1635, in-8°; — *Id. pour l'Octave du Saint-Sacrement*; Toulouse, 1640, in-8°; — *Id. pour le Carême*; Lyon, 1650, 2 vol. in-8°; — *Id. sur le Symbole de la croix*; Rouen, 1650, in-8°, etc. On trouve dans ces *Sermons* une grande profondeur de pensée jointe à une vaste érudition. A. L.

Biographie Toulousaine. — Dictionnaire portatif des Prédicateurs.

MOLINIER (*Jean-Baptiste*), prédicateur français, né à Arles, en 1675, mort à Paris, le 15 mars 1745. Il fit ses études dans sa patrie, et les continua à Pézenas, sous les PP. de l'Oratoire. Il se fit ensuite militaire, puis quitta l'épée pour entrer dans les ordres. Il professa la théologie à Arles, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1700. Il remplit avec distinction divers emplois dans plusieurs colléges. Il fut ensuite envoyé successivement au séminaire de Saint-Magloire de Paris, à Macon et à Grenoble. Ses talents pour la prédication étaient remarquables : il prêcha avec un grand succès à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans, à Paris. Massillon, l'ayant entendu, fut frappé de son éloquence, mais en même temps surpris de l'inégalité de son talent, qui tantôt s'élevait en rayons lumineux jusqu'au sublime et tantôt se traînait lourdement dans l'obscurité et la banalité. « Il ne tient qu'à vous, dit le grand orateur chrétien

à Molinier, il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur du peuple ou celui des grands. » — « Il est certain, disent ses biographes, que lorsqu'il travailloit ses discours, il égaloit nos plus célèbres orateurs; mais il comptoit trop sur sa facilité et ne moderoit pas assez l'impétuosité de son imagination. Ces discours sont la production d'un génie heureux, qui s'exprime avec beaucoup de feu, d'énergie, de force, de dignité et de naturel. Il ne lui manquoit que le goût; son style est incorrect, inégal, et déshonoré par des termes communs qui font un étrange contraste avec plusieurs morceaux pleins de vie et de noblesse. » Molinier quitta l'Oratoire en 1720, pour se retirer dans le diocèse de Sens, d'où il revint à Paris exercer de nouveau la prédication, qui lui fut interdite par M. de Vintimille. Ne pouvant plus parler, Molinier écrivit : il a laissé les ouvrages suivants : *Traduction nouvelle de l'*Imitation de Jésus-Christ; Paris, 1725, in-12; — *Sermons choisis*, 1732-1734, 9 vol. in-12. Le sermon *Du Ciel* passe pour son chef-d'œuvre; — *Panégyriques*; 1732-1734, 2 vol. in-12; — *Discours sur la vérité de la religion chrétienne*; 1732-1734, 2 vol. in-12; — *Instructions et Prières propres à soutenir les âmes dans les voies de la pénitence*, etc., in-12; pour servir de suite au *Directeur des âmes pénitentes* du P. Vauge; — *Prières et Pensées chrétiennes*, souvent réimprimées; — *Cantiques spirituels*, etc.; — *Exercice du pénitent* avec un *Office de la pénitence*, in-18; — *Les Psaumes*, traduits en français avec des *Notes littérales et morales*; in-12; — *Paraphrase du psaume* Miserere; — *Sur l'Arianisme*; 1718, in-4° : très-rare. Il fut retiré de la publicité presque aussitôt après son apparition. A. L.

Le P. Bougerel, *Histoire des Hommes illustres de Provence*. — Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

MOLINOS (*Michel*), théologien espagnol, né près de Saragosse, en 1627, mort à Rome, le 29 décembre 1696. Issu d'une famille considérable par ses biens et par sa position sociale, il étudia d'abord en Espagne, et après avoir reçu les ordres, alla en 1662 s'établir à Rome, où son extérieur frappant de piété, et la pureté de ses mœurs le firent bientôt choisir par un grand nombre de personnes comme directeur de leur conscience. Jouissant d'un crédit puissant à la cour pontificale, et sa fortune personnelle lui permettant de refuser tous les bénéfices qu'on pouvait lui offrir, Molinos publia en 1675 un livre composé en espagnol, intitulé *La Guide spirituelle*, et dans lequel il avait développé les folles idées que le feu de son génie lui avait fait imaginer sur la mysticité. Cet ouvrage parut d'abord admirable, et l'on ne tarda pas à en faire une édition en italien, puis en latin. « La théologie mystique, disait l'auteur dans sa préface, n'est pas une science d'imagination, mais de sentiment..... on ne l'apprend point par l'étude, mais on la reçoit du ciel. » Cela était vrai à bien des égards, mais Molinos en porta trop loin les conséquences et en fit de fausses applications. Le principe fondamental de sa doctrine était que la perfection chrétienne consiste dans la tranquillité de l'âme, dans le renoncement à toutes les choses extérieures et temporelles, dans un amour pur de Dieu, exempt de toute vue d'intérêt et de récompense. Ainsi une âme qui aspire au souverain bien doit renoncer non-seulement à tous les plaisirs des sens, mais encore à tous les objets corporels et sensibles, imposer silence à tous les mouvements de son esprit et de sa volonté, pour se concentrer et s'absorber en Dieu. Ces maximes, sublimes en apparence et capables de séduire les imaginations vives, peuvent conduire à des conséquences affreuses; toutefois, l'engouement pour ces folies nouvelles fut d'abord tel, que le P. Segneri jésuite, ayant entrepris d'en découvrir le poison dans un livre qu'il publia sous le titre *De l'Accord de l'action et du repos dans l'oraison*, peu s'en fallut qu'il ne lui en coûtât la vie. On le regarda comme un homme jaloux, aveuglé par une basse envie, et qui calomniait un saint. Son livre même fut censuré, et justice ne lui fut rendue que lorsque l'hypocrisie de Molinos se trouva démasquée. Cependant Molinos fut arrêté en juillet 1685, et jeté dans les prisons de l'inquisition; on commença son procès, et deux ans après soixante-huit propositions de son livre furent condamnées. Par un décret du 28 août 1687, il fut convaincu d'avoir enseigné des dogmes faux et pernicieux, et son oraison de *La quiétude* fut déclarée contraire à la doctrine de l'Église et à la pureté de la piété chrétienne. Obligé de faire, le 3 septembre suivant, abjuration publique de ses erreurs, Molinos fut revêtu d'un scapulaire jaune, chargé d'une croix rouge devant et derrière, et à genoux, sur un échafaud dressé en face de l'église des Dominicains, il s'entendit condamner à une détention perpétuelle. Par une bulle du 19 novembre de cette année, Innocent XII confirma l'arrêt de l'inquisition, et censura, *in globo*, les soixante-huit propositions. On trouve une réfutation de la doctrine de Molinos dans le tome IV des *Œuvres de Fénelon* publiées en 1820, à Versailles. Bossuet l'a aussi combattue dans son traité des *États d'Oraison*. Quelques-uns ont avancé que Molinos en était venu jusqu'à ouvrir la porte aux abominations des gnostiques; mais d'autres le justifient sur ce point, et les sentiments dans lesquels on dit qu'il est mort viennent à l'appui de cette assertion. Il faut aussi se rappeler que les quiétistes qui firent tant de bruit en France peu après, et à la tête desquels était la mystique madame Guyon, ne donnaient point dans les erreurs grossières de Molinos, et faisaient au contraire profession de les détester.

H. Fisquet.

Moréri, *Dictionn. histor.* — Pluquet, *Dictionn. des hérésies.*

MOLIS (*Jean*), surnommé à *Margaritis*,

historien espagnol, né en 1404, mort en 1484, à Rome, où il était devenu cardinal, après avoir été successivement évêque de Girone et d'Osca; il a laissé sur l'histoire des premiers temps de l'Espagne un ouvrage rempli de fables et qui, fort oublié aujourd'hui, n'est bon tout au plus à être consulté que comme un témoignage des bizarres prétentions de l'orgueil castillan. Ces *Paralipomenon Hispaniæ libri X de iis quæ ante Gothorum in Hispaniam adventum a Romanis gesta sunt*, imprimés à Grenade, en 1545, in-fol., ont été reproduits dans le recueil de Schott : *Hispaniæ illustratæ Scriptores*; Francfort, 1603, t. I, p. 9. G. B.

N. Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, t. II.

MOLITERNO (***, prince DE), général napolitain, né à Naples, en 1774, mort en 1840. Il fut élevé à Turin, où son père, le prince Marsico-Nuovo, était ambassadeur de Naples. Moliterno fit, comme capitaine de cavalerie sous les ordres du général Francesco Federici, en Piémont et en Lombardie, la campagne de 1794 contre les Français. Il combattit avec une grande bravoure, reçut plusieurs blessures et perdit l'œil droit. De retour dans sa patrie, Ferdinand IV le prit pour chambellan. Lorsqu'en 1798, les Français, guidés par Championnet, pénétrèrent dans le royaume de Naples, Moliterno leva à ses frais deux régiments de cavalerie, qu'il commanda en personne. Il montra d'abord beaucoup de zèle pour la cause royale, et se distingua devant Capoue; mais la fuite de Ferdinand pour la Sicile, la certitude de ne pouvoir repousser les Français, l'isolement qui se manifestait de plus en plus autour de lui et aussi un peu d'ambition le décidèrent à prêter l'oreille aux sollicitations des patriotes, qui le nommèrent clandestinement généralissime des forces napolitaines. Le général autrichien Mack, qui occupait ce poste, ayant appris les menées du prince, le fit arrêter; mais le peuple et les soldats, dont Moliterno possédait l'affection, exigèrent sa mise en liberté. Mack s'en débarrassa en l'envoyant tenir garnison à Santa-Maria (terre de Labour). En janvier 1799, le général autrichien, accusé de trahison par une partie de ses soldats, par les lazzaroni et la populace napolitaine, ayant été forcé, pour échapper à la mort, de se jeter avec son état-major dans le camp français, Moliterno rentra à Naples, et prit le titre de *général du peuple*. En même temps il essaya de traiter avec Championnet, se rendit secrètement près de lui et lui offrit de grosses sommes s'il voulait se retirer. Le général républicain rejeta avec indignation une pareille proposition. Les lazzaroni, qui ne voulaient entendre à aucun accommodement, ayant eu connaissance de la démarche de Moliterno le déposèrent, et élurent à sa place *chefs du peuple* un farinier, nommé Paggio, et Micheli il Pazzo (*voy.* ce nom), garçon cabaretier, qui firent massacrer tous les nobles et sénateurs soupçonnés de libéralisme. Cependant Micheli étant tombé, quelques jours après, entre les mains des Français, sur la promesse d'être créé chef de brigade, usa de son influence pour décider ses concitoyens à capituler; en même temps Moliterno, à la tête de cinq ou six cents jeunes bourgeois, s'empara du fort Saint-Elme et dès le lendemain le livra à Championnet, qui le confirma dans son grade de général et le nomma membre du gouvernement provisoire de la république parthénopéenne. Affligé de voir sa patrie déchirée par divers partis et surtout occupée par l'étranger, Moliterno tint plusieurs conciliabules pour aviser aux moyens de restaurer Ferdinand IV. Les nouvelles autorités, instruites de ses projets et redoutant avec raison une nouvelle défection de sa part, l'envoyèrent en ambassade à Paris auprès du Directoire exécutif. Il y remplissait cette mission lorsque le cardinal Ruffo rentra à Naples avec ses bandes d'assassins : il dut probablement la vie à son éloignement. Plus tard il se rapprocha du parti monarchiste, et lorsque les Français reprirent Naples il émigra en Angleterre, où il intrigua avec succès en faveur des Bourbons. En 1806 il se mit à la tête des mécontents de tous les partis, et fit dans les Calabres une rude guerre à Joachim Murat. Vaincu enfin, il se réfugia à Rome, d'où Murat obtint son expulsion en 1814. Moliterno ne revit sa patrie qu'en 1820; mais il y vécut éloigné des affaires publiques. H. L.

Colletta, *Storia di Regno di Napoli* (trad. en français par Charles Lefèvre); Paris, 1835, 4 vol. in-8°. — A. Coppi, *Annali d'Italia*. — Henri Leo et Botta, *Histoire d'Italie*. — *Biographie étrangère* (1819). — *Biog. moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827).

MOLITOR (*Ulric*), démonographe suisse, né à Constance, dans la première moitié du quinzième siècle, mort en 1492. Après avoir étudié la jurisprudence à Pavie, il exerça la profession d'avocat auprès du tribunal épiscopal de sa ville natale. Sur la demande de l'archiduc d'Autriche Sigismond, qui avait déjà plusieurs fois réclamé son conseil, il composa vers 1485 un traité complet sur les sortiléges et la procédure à suivre pour les punir. Cet ouvrage curieux, résumé des idées de l'époque au sujet de la sorcellerie, a pour titre : *De Lamiis et pythonicis Mulieribus*, et parut à Constance, 1489, in-4°; avec gravures sur bois, Cologne, 1489, in-4°; ces deux éditions, très-recherchées des bibliographes, furent suivies de deux autres, Paris, 1561, in-8°, et Cologne, 1595, in-8°. L'ouvrage de Molitor, reproduit dans le *Malleus maleficarum* de Bassæus, fut traduit en allemand, Augsbourg, 1489, in-4°; Cologne, 1576, in-8°. On a encore de Molitor : *Lantfriedsartickel und zu dieser Zeit lantleufiger Handel Disputirung* (Exposé des articles de la paix du pays et de quelques affaires du temps); Nuremberg, 1501, in-4°, en forme de dialogue. O.

Schwindel, *Thesaurus Bibliothecarum*, t. II, p. 18. — Hauber, *Bibliotheca Magica*, t. II, p. 103. — Weller, *Altes aus allen Theilen der Geschichte*, t. II, p. 114.

MOLITOR (*Martin* VON), peintre graveur allemand, né en 1759, à Vienne, où il est mort, en 1812. Il fut élève de Christian Brand, et se fit connaître par son habileté à reproduire les scènes agrestes. Il devint conservateur de la Bibliothèque impériale et membre de l'Académie des Beaux-Arts. Il a laissé une cinquantaine de planches gravées à l'eau-forte d'après ses propres dessins, et qui sont recherchées des amateurs. K.

Catalogue raisonné de l'œuvre de Molitor; Nuremberg, 1813, in-8°. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*.

MOLITOR (*Gabriel-Jean-Joseph*, comte), maréchal de France, né à Hayange, en Lorraine, le 7 mars 1770, mort à Paris, le 28 juillet 1849. Il s'engagea comme volontaire dans le bataillon de la Moselle, le 25 août 1791, fut nommé capitaine par ses camarades, et fit, dans ce grade, la campagne de 1792 à l'armée du nord. Nommé adjudant général, il prit part avec l'armée de la Moselle aux campagnes de 1793 et 1794. Il commandait une brigade sous les ordres de Hoche à la bataille de Kayserslautern, se trouva, le 22 décembre, à celle de Wert, s'empara le lendemain de la position de Lampersloch, et le 26 était à la tête d'une des colonnes qui décidèrent le succès de l'affaire de Gaisberg, succès amenant le déblocus de Landau. Pendant les quatre années suivantes, Molitor prit part à toutes les opérations des armées de la Moselle, du Rhin et du Danube, sous les ordres de Pichegru, Moreau et Jourdan, et fut grièvement blessé au siége de Mayence. En 1797 il remplissait les fonctions de général de brigade au siége de Kehl. Nommé définitivement à ce grade, le 30 juillet 1799, il fut envoyé en Helvétie et détaché dans les petits cantons, d'où il repoussa les Autrichiens. A Glaris, entouré par deux corps autrichiens et celui de Souwarow et sommé de se rendre, il répondit au parlementaire : « Ce n'est pas moi qui me rendrai, ce sera vous », et avec sa seule brigade il soutint un combat acharné pendant huit jours (du 25 septembre au 2 octobre 1799), s'empara trois fois du pont de Noeffels, et poursuivit l'armée austro-russe jusqu'aux glaciers du mont Panix, après lui avoir pris toute son artillerie de montagne et lui avoir tué ou blessé 3,000 hommes. Appelé en 1800 à l'armée du Rhin, il effectua le passage de ce fleuve le 1er mai. Il s'élança dans la première barque à la tête d'une compagnie de grenadiers, et culbuta l'ennemi. Après s'être emparé du Moeskirck, il fut envoyé dans le Tyrol, y obtint de nouveaux succès, et termina cette campagne par la prise de Feldkirch et des pays Grisons : il fut récompensé par le grade de général de division. La paix ayant été signée, Molitor fut nommé au commandement de la septième division militaire à Grenoble, où il resta jusqu'en 1805. A la reprise des hostilités il fut envoyé à l'armée d'Italie, où il commanda la division d'avant-garde dans toutes les actions de cette campagne, et se distingua aux combats de Véronnette et de Vago. Le 29 octobre, à la bataille de Caldiero il résista aux efforts soutenus de l'aile droite de l'armée de l'archiduc Charles. De là il marcha sur Vienne, culbuta les Autrichiens et s'empara de la position de Sant-Pietro-in-Gui. Après la paix de Presbourg, l'empereur envoya Molitor en Dalmatie, où il commanda en chef les forces de terre et de mer, et remplit les fonctions de gouverneur général civil et militaire. Attaqué sur mer, il repoussa une partie de l'escadre russe qui assiégeait Lezina et débloqua cette île, fit 300 prisonniers, reprit l'île de Cursola et délivra Raguse. Le 6 juillet 1806 il chassa du pays 10,000 Monténégrins et 3,000 Russes. Le 25 du même mois, il fut nommé grand-officier de la Légion d'Honneur et peu après chevalier de la Couronne de fer. En 1807, parti des bords de l'Adriatique pour se rendre sur la Baltique, il battit les Suédois et fut investi du commandement civil et militaire de la Poméranie suédoise jusqu'à la fin de 1808. L'empereur récompensa ces services par le titre de comte avec une dotation de 30,000 francs de rente. Dans la campagne de 1809 en Allemagne le général Molitor se distingua à Neumarkt, à Aspern et à la bataille de Wagram. En 1810 il commanda en chef les villes anséatiques, passa en Hollande en 1811 comme gouverneur général, et y resta jusqu'à la campagne de 1813. A cette époque il tint tête à l'insurrection qui éclata, et arrêta autant qu'il le put les têtes des colonnes ennemies. En 1814 il se réunit au corps du maréchal Macdonald, prit part à tous les combats qui eurent lieu pendant la retraite, et commanda le onzième corps d'armée jusqu'à l'abdication à Fontainebleau. Après la restauration des Bourbons il envoya son adhésion, et fut nommé chevalier de Saint-Louis, inspecteur général d'infanterie et grand-croix de la Légion d'Honneur. Au retour de Napoléon le général Molitor eut le commandement des gardes nationales mobiles avec lesquelles il devait défendre l'Alsace; il fut nommé gouverneur du château de Strasbourg, et occupa ce poste pendant les Cent Jours. Exilé après la seconde restauration, il fut bientôt rappelé et nommé inspecteur général. Lors de la guerre d'Espagne en 1823 il fut investi du commandement du deuxième corps d'armée, et s'empara successivement du royaume d'Aragon, de Valence, de Murcie, de Grenade, et força Ballesteros à capituler au combat de Campillo de Arenas. Il s'empara ensuite de Malaga, de Carthagène et d'Alicante. Louis XVIII le nomma maréchal de France, et l'appela à la chambre des pairs. Après la révolution de Juillet, à laquelle il adhéra, le maréchal Molitor fut nommé commandant supérieur des huitième et neuvième divisions militaires, gouverneur des Invalides en 1847, enfin grand-chancelier de la Légion d'Honneur en décembre 1848. Sa statue figure au musée de Versailles. A. JADIN.

Moniteur du 9 août 1849. — *Annales militaires*. — *Fastes de la Légion d'Honneur*. — *Mémoires du maréch.*

chal Gouvion Saint-Cyr, t. I, p. 304. — Spectateur militaire, vol. VIII, p. I. — De Courcelles, Dictionnaire des Généraux français. — Germain Sarrut et Saint-Edme, Biographie des Hommes du Jour.

* **MOLL** (*Louis*), agronome français, né en 1810. Attaché d'abord comme professeur à l'École d'Agriculture de Roville, il fit ensuite quelques voyages en Belgique et en Angleterre pour rechercher tout ce qui pouvait contribuer aux progrès de l'économie rurale. Il visita aussi la Corse et le midi de la France avec une mission du ministre de l'agriculture. En 1837, il fut nommé professeur d'agriculture au Conservatoire des Arts et Métiers. Il a été membre du jury des expositions industrielles de Paris en 1849 et 1855, et du jury français de l'exposition universelle de Londres, en 1851. Il est membre du conseil général d'agriculture et de la Société impériale d'Agriculture de Paris. On a de lui : *Manuel d'Agriculture*; Nancy, 1835, in-8°; 3e édit., 1841, in-8°; — *Excursion agricole dans quelques départements du nord de la France, entreprise aux frais du gouvernement* (en 1834 et 1835); Paris, 1838, in-8°; — *Rapport sur l'agriculture de la Corse*; Paris, 1838, in-8°; — *Colonisation et Agriculture de l'Algérie*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *État de la production des bestiaux*; Paris, 1853, in-8°. M. Moll dirige avec M. Gayot l'*Encyclopédie de l'Agriculture*, qui est en cours de publication (t. II, août 1860, Firmin Didot). Il a aussi fourni un grand nombre d'articles au journal *L'Agronome*. G. DE F.

Journal de la Librairie.

MOLLER (*Daniel-Guillaume* comte), érudit allemand, né à Presbourg, le 26 mai 1642, mort à Altorf, le 25 février 1712. Fils d'un joaillier, il étudia à Wittemberg, fut reçu maître ès arts en 1662, parcourut la Hollande, l'Angleterre, la Pologne et la Prusse, et alla suivre en 1664 les cours de théologie à Strasbourg. Il visita ensuite la Suisse, la France et l'Italie. De retour à Presbourg en 1670, il y fut nommé sous-co-recteur au gymnase; envoyé l'année suivante à Vienne par les protestants, ses coreligionnaires, pour y réclamer auprès de l'empereur contre les vexations des autorités, non-seulement il ne réussit pas dans sa mission, mais il se vit forcé de quitter l'Autriche. Il se fixa à Altorf, où il obtint en 1674 les chaires d'histoire et de métaphysique. Il reçut de l'empereur Léopold le laurier poétique et la dignité de comte palatin. Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *De Bohemico nihilo alchymistico*; Cologne, 1667, in-12, sous le pseudonyme de Dom. Romelius; — *Trutina doctorum et doctorum expensa*; Macerata, in-12, sous le pseudonyme de Morell; — *Meditatio de insectis quibusdam Hungaricis prodigiosis anno proximo præterito ex aere una cum nive delapsis*; Francfort, 1673, in-12; — *Curriculum Poeticum*; ib., 1674, in-12; poésies composées dans la jeunesse de l'auteur; — *Opuscula medico-historico-philologica*; ibid., 1674, in-12; — *Mensa poetica*; Altorf, 1678, in-12; — *De mirabilibus fulminum Operationibus*; ib., 1681, in-fol.; — des dissertations sur Quinte-Curce, Cornelius Nepos, Salluste, Florus, Suétone, et autres écrivains latins ainsi que sur plusieurs savants du seizième siècle; — *De Statuis loquentibus*; Altorf, 1701, in-4°; — *De Manuloquio*, ib., 1702, in-4°; — *De Oculiloquio*; ib., 1702, in-4°; — *De Pediloquio*; ib., 1702, in-4°; — *De Mempsimoeria*; ib., 1702, in-4°; — *De Technophysiotameis*; ib., 1704, in-4° : cet opuscule traite des cabinets d'objets d'art et d'histoire naturelle; — *De Anemocœtis*; ib., 1707, in-4° : sur les moyens naturels ou magiques d'apaiser les vents. Moller a aussi publié : *Decades tres Epistolarum ad se missarum*; Altorf, 1711, in-12; — Un assez grand nombre de ses dissertations ont été réimprimées en 1726, par Rothscholz. O.

Memoria Molleri; Altorf, 1712, in-fol. — D. Czwittinger, *Specim. Hungariæ litteratæ*. — Horanyi, *Memoria Hungarorum*, t. II. — Apinus, *Vitæ Professorum philosophiæ Altorfinæ academiæ*. — Niceron, *Mémoires*, t. XII. — Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon*, t. II. — Sax, *Onomasticon*, t. V, p. 307.

MOLLER (*Georges*), architecte allemand, né en 1780, à Diepholz, dans le Hanovre, mort en 1852. Élève de Weinbrenner, il alla visiter en 1807 les monuments de l'Italie. De retour en Allemagne, il fut nommé architecte de la cour du grand-duc de Hesse. Il fit élever successivement *le Casino*, *l'Opéra*, *l'Église catholique* et *la nouvelle Chancellerie* à Darmstadt, *l'Église catholique* à Bensheim, le *théâtre* de Mayence, la *coupole orientale de la cathédrale* de cette ville, le *Palais ducal* à Wiesbaden, etc. Tout en appréciant la beauté des monuments gothiques, il ne les présente pas comme des modèles à suivre pour l'époque actuelle; mais il demande que l'on adopte les principes de construction suivis par les artistes du moyen âge et qu'il a le premier bien déterminés. On a de lui : *Denkmäler der deutschen Baukunst* (Monuments de l'Architecture germanique); Darmstadt, 1815-1845, 3 vol. in-fol. : ouvrage de luxe, orné de près de 200 planches; — *Die Originalzeichnung des Doms zu Cöln* (Le dessin original de la cathédrale de Cologne); Darmstadt, 1816 et 1837, 9 planches in-fol., avec un texte in-4°; ce fut dans un grenier de Darmstadt que Moller découvrit ces précieux dessins; — *Beiträge zu der Lehre der Constructionen* (Documents relatifs à la doctrine des constructions); Darmstadt, 1835-1843, 6 parties in-fol. O.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*. — *Conversations-Lexikon.*

MOLLERUS (*Jean-Henri*), homme d'État hollandais, né en 1753, à La Haye, mort vers 1830. Fils du président de la haute cour de justice, il fut nommé en 1784 greffier du conseil d'État; dévoué à la maison d'Orange, il donna sa démission lors de l'occupation française. En

1802 il accepta l'emploi de secrétaire des états provinciaux de la Hollande. Nommé deux ans après membre du conseil des colonies asiatiques, il devint en 1806 membre du conseil d'État, puis ministre de l'intérieur, enfin ministre des cultes. Élu en 1811 membre du corps législatif par le département des Bouches de la Meuse, il présenta en cette année le budget de l'empire, et prononça à cette occasion un discours qui fut attaqué avec violence par les feuilles anglaises. Il fut appelé ensuite à la direction des ponts et chaussées dans les départements hollandais. En 1814, au retour du stathouder, il fut pendant quelque temps ministre de la guerre. Vers la fin de cette année il rentra au conseil d'État, dont il fut nommé vice-président en 1816. O.

Biographie nouvelle des Contemporains.

MOLLET (*Claude*), horticulteur français, mort à Paris, vers 1613. Il fut premier jardinier des rois Henri IV et Louis XIII, dont il embellit les divers palais. Ce fut Mollet qui traça ces beaux parterres que nous admirons encore aux Tuileries, à Fontainebleau, à Saint-Germain, etc. Il introduisit le pin, le cyprès, le buis, beaucoup d'arbustes et de plantes, négligés jusque alors, dans la décoration des jardins. Ce fut lui qui le premier traça en France des jardins *à l'italienne*, à grands dessins figurés, des parterres à compartiments, en broderies, rinceaux, fleurons, palmettes, agrafes, panaches, coquilles, etc., avec enroulements, plates bandes et massifs. Il perfectionna aussi la taille symétrique et architecturale des arbres en carré, en pomme, en if, en berceaux, en cabinets, etc. Claude Mollet appliqua la météorologie aux travaux de la terre, et fit connaître les meilleures conditions de température pour semer, planter, tailler, récolter, etc. La plupart de ses conseils sont encore suivis aujourd'hui.

Mollet laissa deux fils, ses élèves, *André* et *Noël*, qui furent aussi très-habiles horticulteurs. C'est à eux que l'on doit la publication de l'ouvrage posthume de leur père, intitulé : *Théâtre des Plans et Jardinages, contenant des secrets et inventions incognus à tous ceux qui jusqu'à présent se sont meslés d'écrire sur cette matière, suivi d'un Traité d'Astrologie, propre pour toutes sortes de personnes, et particulièrement pour ceux qui s'occupent de la culture des jardins*; Paris, 1652, in-4°, avec 22 planches dessinées par les fils de l'auteur. Cet ouvrage fut réimprimé sous le titre de : *Théâtre du Jardinage*, etc., 1660, 1676, et souvent réédité depuis ; mais l'édition de 1652 est restée la meilleure. L--z--e.

Dictionnaire Hist.

MOLLET (*Joseph*), mathématicien français, né à Aix, le 5 novembre 1756, mort dans la même ville, le 30 janvier 1829. Entré de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, il fut en 1775 attaché au collége de Lyon, où il professa la physique. Après la révolution, il ouvrit dans la même ville des cours particuliers ; dès l'établissement des écoles centrales, on le chargea de professer la physique. En 1809, lors de la création de l'académie universitaire de Lyon, il fut nommé doyen de la faculté des sciences, et jouit de ce titre jusqu'à la suppression de cette faculté, décrétée en 1815. On a de lui : *Gnomonique analytique, ou solution, par la seule analyse, de ce problème général : Trouver les intersections des cercles horaires avec une surface donnée*; Lyon, 1812, in-8° ; réimp. à la suite d'un autre ouvrage de Mollet : *Gnomonique graphique*; plusieurs éditions, 1815, 1817, in-8° ; — *De l'Influence des Sciences sur le Commerce et les Arts* ; Lyon, 1812, in-8° ; — *Étude du Ciel, ou connaissance des phénomènes astronomiques mise à la portée de tout le monde* ; Paris, 1803, in-8°, pl. ; — *Mécanique physique, ou traité expérimental et raisonné du mouvement et de l'équilibre dans les corps solides* ; Avignon, 1818, in-8° ; — *Cours élémentaire de Physique expérimentale* ; Lyon et Paris, 1822, 2 vol. in-8° ; — *Mémoire sur la composition et sur l'action de la Pile voltaïque* ; Lyon, 1823, in-8° ; — *Cours d'Arithmétique pratique* ; Coutances et Paris, 1833, in-8° ; plusieurs éditions ; — *Hydraulique physique* ; Lyon, in-8°. ; — un grand nombre de *Mémoires*, dans les *Bulletins de l'Académie des Sciences de Lyon*. H. F.

Aix ancien et moderne. — *Mémoires de l'Académie des Sciences de Lyon.*

MOLLEVAUT (*Étienne*), homme politique français, né à Nancy, où il est mort, en 1815. Il était avocat au parlement de Nancy ; à l'époque de la révolution il fut élu maire de cette ville. Appelé en mars 1791 à faire partie du tribunal de cassation, il représenta la Meurthe à la Convention nationale (1792), et s'y rangea du parti des modérés. Dans le procès du roi, il vota pour la détention et le bannissement à la paix. Au mois de mai 1793 il entra dans le comité des Douze, institué pour la recherche des complots ; il le présidait lorsqu'il donna, le 30 mai, sa démission et celle de ses collègues. Enveloppé dès lors dans la proscription des girondins, il fut décrété d'arrestation (2 juin) et mis hors la loi (28 juillet). Mais il parvint à s'échapper, et trouva un asile en Bretagne, chez un de ses amis. Après le 9 thermidor il demanda vainement à être réintégré dans la Convention ; il ne put y reprendre sa place qu'en mars 1795. Il passa ensuite au Conseil des Anciens, où il fut élu secrétaire et président, puis à celui des Cinq Cents, et siégea au Corps législatif jusqu'en 1807. En 1809 il fut nommé proviseur du lycée de Nancy. Lors du passage du comte d'Artois dans cette ville (1814), Mollevaut fut chargé de le complimenter en qualité de bâtonnier de l'ordre des avocats. P. L.

Moniteur universel, 1792-1809. — *Biographie moderne*, II.

MOLLEVAUT (*Charles-Louis*), poëte français, fils du précédent, né le 26 septembre 1776,

à Nancy, mort le 13 novembre 1844, à Paris. Élevé à Nancy, il professa avant l'âge de vingt ans les belles-lettres à l'école centrale, puis les langues anciennes au lycée de cette ville. En 1793 il accompagna son père en Bretagne et en Allemagne, rentra avec lui en France et lui servit de secrétaire au comité de Législation. Après avoir enseigné la rhétorique à Nancy (1806) et à Metz (1809), il obtint en 1811 de la complaisance de M. de Fontanes, grand-maître de l'université, le titre et la pension de professeur émérite. Il s'établit alors à Paris, et s'y livra entièrement au culte des lettres et des arts. Lorsque l'Institut eut été réorganisé par l'ordonnance du 21 mars 1816, Mollevaut fut un des membres que le roi désigna pour faire partie de l'Académie des Inscriptions. Il traduisit en vers presque tous les poëtes érotiques latins. Ses versions de Salluste et de Virgile, dont les journaux du temps rendirent le compte le plus favorable, se font remarquer par une assez rigoureuse exactitude. Comme poëte original, il a composé quelques élégies, où il s'est heureusement conformé à l'esprit de ses modèles. On a de Mollevaut : *La Bataille d'Iéna*, poëme couronné en 1809 par l'Académie de Marseille; — *Jephté*, poëme qui a obtenu un prix de l'Académie de Niort; — *Éloge de Goffin, ou les mines de Beaujonc*; Paris, 1812, in-4°, pièce jugée digne d'un accessit dans le concours de poésie de l'Académie Française; — *La Paix, élégie adressée à la duchesse d'Angoulême*; Paris, 1814, in-8°; — *Ode sur le mariage du duc de Berry avec Marie-Caroline des Deux-Siciles*; Paris, 1816, in-8°; — *Élégies*; Paris, 1816, in-18; 2e édit., augmentée, 1821; — *La Restauration de la statue de Henri IV, ode*; Paris, 1818, in-8°; — *Les Fleurs, poëme en IV chants*; Paris, 1818, in-18, fig.; — *Poésies diverses*; Paris, 1821, in-18; la première édition (Paris, 1813, in-12) n'avait pas été mise dans le commerce; — *Cent Fables de quatre vers chacune*; Paris, 1820, in-18; — *Louis XVIII refuse d'abdiquer la couronne, ou la légitimité, ode*; Paris, 1820, in-8°; — *Chants sacrés*; Paris, 1824, 1833, in-18; — *Pensées en vers*; Paris, 1829, 1833, in-18; — *La Postérité, ode*; Paris, 1836, in-8°; la 5e édit., qui date de 1838, est augmentée de cent épigrammes de Martial, traduites en vers pour la première fois; — *Soixante Fables nouvelles en quatrains*; Paris, 1838, in-18; — *Cinquante Sonnets, dédiés aux cinquante membres de l'Académie des Inscriptions, suivis de fragments de poëme épique, de tragédie et d'histoire*; Paris, 1843, in-8°. Les traductions qu'il a publiées ont eu un grand succès sous l'empire; on doit reconnaître du reste qu'il a fait de louables efforts pour rendre le texte avec le plus de soin possible. « Mollevaut, le plus fidèle et le plus intrépide des traducteurs, dit M. Barthélemy, a complétement écrasé, par sa traduction en vers des *Géorgiques*, celle de Delille, tant vantée jusqu'à ce jour; il n'a pas craint dans ses notes de le poursuivre à outrance, et de montrer, les pièces en main, toutes les négligences, les additions, les omissions et les contresens de son devancier. » Voici la liste de ses ouvrages traduits : *Les Amours d'Héro et de Léandre*, trad. libre; Paris, 1800, ; — *Élégies de Tibulle, en vers*; Paris, 1806, in-12; 6e édit., 1821, in-18; — *Salluste, avec le texte en regard*; Paris, 1809, 1811, 1813, in-12; — *L'Énéide, trad. en prose*; Paris, 1810, 2 vol. in-12, et 1818, 4 vol. grand in-18; — *Élégies de Catulle, en vers*; Paris, 1812, in-12; la réimpression de 1816 contient de plus les *Élégies de Tibulle et de Properce*; — *Les Amours d'Ovide, en vers*; Paris, 1821, in-18; — *Vie d'Agricola*; Paris, 1822, in-18; — *L'Énéide, trad. en vers*; Paris, 1822, 4 vol. in-18; — *Anacréon, en vers*; Paris, 1825, in-18; — *Les Géorgiques, trad. vers pour vers*; Paris, 1839-1842, 4 vol. in-18; — *Art poétique d'Horace, en vers*; Paris, 1836, in-12. L'ensemble des écrits de Mollevaut porte le titre d'*Œuvres*; mais cette collection est loin d'être complète, et l'auteur n'a pu y faire entrer des ouvrages terminés et qu'il possédait en portefeuille, tels que la traduction de la *Poétique* d'Aristote, et des traductions en vers des *Églogues* de Virgile, des *Distiques* de Caton, de la *Poétique* de Vida, des *Sonnets* de Pétrarque, des *Saisons* de Thompson, de l'*Essai sur la Critique* de Pope, et des *Idylles* de Gessner. Il a fourni aux *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* un *Mémoire sur la statue de Laocoon, mise en parallèle avec le Laocoon de Virgile* (t. XV, 1re partie). P. L.

H. Dottin, *Étude littéraire sur C.-L. Mollevaut*; Clermont-Ferrand, 1845, in-8°. — *Notice biographique* à la tête des *Cinquante sonnets* (1843). — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, III, 1re partie. — Barthélemy, en tête de sa traduction de l'*Énéide*.

MOLLIEN (*Nicolas-François*, comte), homme d'État français, né à Rouen, le 28 février 1758, mort à Paris, le 20 avril 1860. Il eut pour père un commerçant, dont les affaires avaient prospéré. « Le sort m'a fait naître, a-t-il dit plus tard, dans la classe que j'aurais préférée si j'avais pu choisir mes parents : dans celle qui ne connaît pas l'envie et qui ne l'inspire pas, qui aime à dépendre des lois, et qui ne peut dépendre des hommes que par des devoirs réciproques. » Il fit ses études à Paris, où il remporta un prix au concours général. Il entra ensuite au ministère des finances. Là, il parvint, au bout de quelques années, à l'emploi de premier commis. Chargé de la surveillance de la ferme générale, il eut, lors du renouvellement du bail de la ferme générale (de 1784 à 1786), le mérite d'amener les compagnies fermières à une augmentation annuelle de quatorze millions. M. de Calonne était alors à la tête de l'administration des finances. « Jamais, dit Mollien dans ses *Mémoires*, ministre ne parut moins sentir ou ne sut

mieux déguiser les embarras d'une position difficile. » M. de Calonne fit accorder par le roi une pension de 3,000 francs, pour services extraordinaires, à son jeune collaborateur, qui en jouit jusqu'à la révolution. A toutes les époques les faiseurs de projets ont pris le ministère des finances pour le point de mire de leurs plans de réforme; quelques-uns cependant méritent de ne pas rester dans l'oubli; c'est ce que Mollien pensa d'un mémoire de Lavoisier. L'illustre chimiste et fermier général avait constaté, dans ses recherches statistiques sur la ville de Paris, que le cinquième environ des objets de consommation échappait à l'impôt, ce qui, outre le préjudice que les fraudeurs portaient au commerce loyal, enlevait tous les ans six ou sept millions au trésor ou aux hôpitaux. Lavoisier proposait de remédier au mal en remplaçant les anciennes et informes barrières en bois, incapables de prévenir la fraude, par une enceinte en pierre qui la rendrait impossible. Mais son mémoire, présenté au ministre depuis deux ans, était menacé d'un oubli indéfini. Mollien en eut connaissance, et le patronna auprès de M. de Calonne, qui l'approuva. La construction des barrières de l'octroi suivit de près. — Mollien fut toute sa vie partisan de la liberté commerciale, non de cette liberté qui n'admet aucune limite et qui compromettrait tout pour l'honneur d'un principe, mais d'une liberté tempérée, progressive, ayant égard aux conditions géographiques d'un pays, à la quantité des capitaux, au degré d'avancement de son industrie. Ses premières impressions à ce sujet lui avaient été inspirées par la lecture et l'étude approfondie du livre d'Adam Smith sur la richesse des nations. « J'avais remarqué, dit-il, que le vénérable et judicieux Malesherbes en disait du bien. Le même ouvrage était dénigré par tous les hommes de l'ancienne routine, qui se disaient, si improprement, de l'école de Colbert. Ils semblaient s'être persuadé que « ce qui importait avant tout à la richesse de notre nation, *c'était qu'il ne sortît jamais un écu de France;* qu'avec cette garantie et sous cette condition, le genre et la quotité de l'impôt, le taux du salaire, le plus ou moins de perfection des procédés industriels étaient choses complétement indifférentes, *pourvu que ce fût un Français qui gagnât ce qu'aurait pu perdre un autre Français.* »

Les expédients de M. de Calonne ne le maintinrent pas longtemps au pouvoir; il fut renversé par l'opinion, déjà toute puissante, et remplacé par M. de Fourqueux. « Le roi nommait encore des ministres, mais il n'y avait plus de ministère. » Vers cette époque Mollien contribua à la négociation du traité de commerce de 1786, entre la France et l'Angleterre. Ayant dans ses attributions les questions relatives à l'application du tarif des douanes, il avait étudié les actes de l'administration de Colbert, et il avait pu lire dans la correspondance du grand ministre cette profonde réflexion : « Les marchands, disait Colbert, ne s'appliquent jamais à surmonter, par leur propre industrie, les difficultés qu'ils rencontrent dans le commerce tant qu'ils espèrent trouver des moyens plus faciles par l'autorité du roi, et c'est pour cela qu'ils y ont recours pour tirer quelque avantage de toute manière, en faisant craindre le dépérissement entier de leur manufacture. » Or, Mollien trouvait, en 1786, que l'industrie française avait fait des progrès qui lui permettaient d'entrer en concurrence avec celle des nations voisines. Suivant lui, de bons esprits (indépendamment même des économistes) demandaient depuis quelque temps des modifications dans les tarifs des douanes; ils faisaient observer que « dans tout pays dont l'industrie se perfectionne des restrictions, des prohibitions, des gênes, toujours les mêmes, devaient, avec le temps, beaucoup plus nuire au véritable commerce qu'elles ne pouvaient profiter à quelques routines arriérées ». M. Mollien ajoute « que telle était aussi l'opinion de plusieurs habiles manufacturiers français, qui étaient parvenus par leurs seuls efforts à produire mieux et à moindre prix que les étrangers ».

Cependant la situation du gouvernement était devenue telle que des réformes profondes pouvaient seules prévenir une révolution, et ces réformes, la faiblesse chaque jour croissante de l'autorité, l'obstination des uns et l'aveuglement des autres ne permettaient même plus de les entreprendre. Victimes de ces tâtonnements funestes, les ministres se succédaient sans avoir le temps de rien mûrir, de rien exécuter. Puis les événements se précipitaient de jour en jour avec une irrésistible violence. Prévoyant dès le début de la révolution les excès dont elle ne tarderait pas à se souiller, reconnaissant son impuissance à faire quelque bien, et à prévenir le mal, M. Mollien voulut s'éloigner de Paris. On venait de réorganiser l'administration générale des domaines nationaux et de l'enregistrement; il fut, sur sa demande, nommé directeur de ce service dans le département de l'Eure, où il désirait se fixer « par le motif que les habitants de ce pays n'avaient que des opinions modérées et qu'ils étaient *sans enthousiasme pour la révolution* ». Il cherchait à se faire oublier. Mais les espérances de M. Mollien furent trompées. A Évreux, comme dans toute la France, les mauvaises passions s'agitaient et fermentaient à l'approche des grands dangers publics. Peu de jours après le 10 août 1792, le duc de La Rochefoucauld, avec qui Mollien avait d'intimes rapports, fut assassiné à Gisors. Mandé le même jour à Paris pour rendre compte de sa conduite, Mollien en fut quitte cette fois pour sa place de directeur des domaines, qui lui fut ôtée. Un intérêt lui fut offert dans une filature de coton nouvellement fondée dans le département de l'Eure : il s'agissait d'importer en France les procédés mécaniques dont l'Angleterre faisait depuis vingt ans

usage dans ses manufactures, et c'était, pour le dire en passant, le traité de 1786 qui réveillait nos manufacturiers de leur torpeur. Mollien accepta cette offre. En février 1794 il fut traduit devant le comité révolutionnaire d'Évreux. Relâché une première fois, il fut, vers la fin du même mois, arrêté comme complice des fermiers généraux, d'après un ordre du comité de sûreté générale de la convention. Amené à Paris, il fut renfermé à l'ancien hôtel des Fermes avec les trente-deux fermiers généraux, dont on l'accusait d'avoir été le complice et parmi lesquels figurait Lavoisier (*voy.* ce nom). Entré le dernier dans la prison, il s'attendait à être appelé après tous les autres, mais le décret (6 mai 1794) ne concernait que les fermiers généraux. Au moment où il allait suivre ses compagnons d'infortune, le concierge le repoussa brusquement en lui disant : « Rentrez, vous n'avez rien à faire ici. » Il rentra, et fut sauvé.

Quelque temps après, Mollien fit un voyage en Angleterre, pour étudier l'organisation financière de ce pays. Mais bientôt de nouveaux orages s'annoncèrent à l'horizon. Ne voulant pas que son absence servît de prétexte à la confiscation de son patrimoine, il se hâta de rentrer en France. Son voyage n'avait d'ailleurs pas été sans résultats ; il avait observé, à Londres même, la crise de la banque d'Angleterre, qui venait d'être obligée de suspendre le remboursement de ses billets.

Le lendemain du 18 brumaire, Gaudin avait reçu le portefeuille des finances. Une des premières mesures du nouveau ministre fut la création d'une caisse d'amortissement, qui devait, entre autres fonctions, acquitter, à défaut des signataires, les obligations des receveurs généraux, recevoir en dépôt les cautionnements qu'on allait demander à tous les comptables, hériter de toutes les rentes viagères, de toutes les pensions éteintes par le décès des titulaires, et employer le produit de ces extinctions à racheter au cours de la bourse des rentes perpétuelles à cinq pour cent. Gaudin proposa à Mollien l'emploi de directeur de cette nouvelle administration. A peine installé dans ses fonctions, Mollien résolut d'améliorer la comptabilité de la caisse d'amortissement. Fils de négociant, il avait pu apprécier tout le prix de la régularité et de la clarté résultant de la tenue des écritures *en parties doubles*. Emprunter au commerce ce système tout à la fois si simple et si sûr pour l'appliquer à la comptabilité du gouvernement, c'était prévenir le retour d'un grand nombre de malversations qui n'avaient eu d'autre origine que la facilité qu'offrait l'ancienne méthode aux caissiers de l'État de donner le change sur leur situation réelle. Mollien n'hésita pas, et pour ne pas compromettre le succès de son plan il eut le bon esprit de n'en parler que lorsqu'il fut réalisé.

A cette époque la Bourse de Paris éprouvait des fluctuations nombreuses et profondes. Le premier consul s'émut de ces variations, et vit des opposants là où il n'y avait que des spéculateurs. Il avait entendu vanter la capacité de Mollien ; il le fit venir, et voulut savoir de lui s'il n'existait pas un moyen de mettre un frein à cette fureur désordonnée du jeu. Il faut lire dans les *Mémoires* de Mollien la conversation qu'il eut à ce sujet avec le premier consul. Indigné de quelques scandales qui lui avaient été signalés, celui-ci ne parlait que de réglementation et de répression énergique si ces scandales se renouvelaient. De son côté, malgré les abus qui pouvaient en résulter, Mollien était partisan de la liberté des transactions, persuadé que ses avantages étaient encore plus grands que les abus qu'elle pouvait entraîner. En ce qui concerne les marchés à terme, il émit l'avis que ni la législation ni la morale ne s'y opposaient. Un arrêt du conseil de 1786 les avait, à la vérité, proscrits, mais cet arrêt n'avait jamais été exécuté. « Je ne prétends pas, dit en terminant Mollien, conclure de ce que les marchés à terme ne peuvent pas être interdits, qu'ils sont exempts d'abus. C'est pour qu'ils soient réprimés dans leurs abus, que je demande que les contractants soient jugés selon la loi commune des contrats. »

A partir de 1801 Mollien eut de fréquents entretiens avec le premier consul. A la seconde entrevue celui-ci lui soumit un nouveau plan d'organisation de la caisse d'amortissement, à laquelle il voulut donner en définitive une plus grande extension, en conférant à son chef le titre de directeur général. Le premier consul avait même voulu lui attribuer la moitié du traitement d'un ministre, mais Mollien refusa cette faveur et ne voulut être rétribué que comme les autres directeurs généraux. D'autres entrevues suivirent dans lesquelles le premier consul consulta Mollien sur une foule de projets concernant la Banque de France, le change, les monnaies, les emprunts, le crédit public, les impôts. Mollien reçut du premier consul mission de lui adresser, chaque jour, un rapport sur les événements financiers de la journée, sur les dispositions de la Bourse et les divers faits commerciaux. Il assistait en outre quelquefois au conseil des ministres. En 1804, à l'occasion de la proclamation de l'empire, il fut nommé conseiller d'État. Peu de temps après il profita de son droit d'initiative pour proposer deux projets de loi qui furent adoptés avec quelques amendements, après une discussion approfondie à laquelle le premier consul avait lui-même pris part (1). Tous les ans il publiait un compte rendu des opérations de la caisse d'amortissement, et la netteté, la loyauté de ses explications ne faisaient qu'accroître son

(1) L'un était relatif aux droits du prêteur qui fait à un tiers l'avance de tout ou partie de son cautionnement ; l'autre avait pour objet de confier explicitement à la caisse d'amortissement le dépôt général des consignations judiciaires (p. 391 du 1er vol. des *Mémoires*).

influence, soit dans le public, soit auprès du chef de l'État.

Vers la fin de 1805, la Banque de France eut à traverser une crise violente. Les porteurs de ses billets avaient pris l'alarme et assiégeaient les caisses. On redoutait les catastrophes qui avaient marqué la chute du système de Law. Mollien avait dès le début de la crise donné le conseil, qui ne fut pas écouté, de restreindre les escomptes. Les événements ne tardèrent pas à prouver qu'il avait raison. Heureusement la victoire d'Austerlitz vint ranimer les esprits : la panique cessa. Peu de temps après, Napoléon revint subitement à Paris (26 janvier 1806). Le lendemain matin Mollien fut convoqué à un conseil de finances. Le ministre des finances et celui du trésor, Gaudin et Barbé-Marbois, ainsi que deux conseillers d'État, de Fermon et Crétet, y assistèrent seuls avec lui. De graves désordres s'étaient introduits dans les opérations du trésor, et des détournements scandaleux avaient été opérés par l'effet d'une confiance exagérée accordée à une compagnie de banquiers, à qui avait été livré ou plutôt abandonné le service de la trésorerie. L'empereur, après avoir entendu les explications de son ministre du trésor, voulut entendre aussi les banquiers auteurs de ces désordres (Desprez, Ouvrard, etc.). A l'issue de ce conseil, qui dura plusieurs heures et qui fut très-orageux, l'empereur retint Mollien, et lui annonça qu'il le nommait ministre du trésor. La situation du trésor, au moment où Mollien allait être chargé de cette administration déjà si vaste et s'agrandissant tous les jours, était plus critique que jamais, par suite de la désastreuse opération qui avait déterminé la crise. Barbé-Marbois avait évalué le déficit du trésor à 73 millions. Quelques jours après il fut établi que ce déficit ne s'élevait pas à moins de 142 millions. Il résultait principalement de la substitution qui avait été opérée dans le portefeuille du trésor de traites payables en piastres du Mexique à d'excellentes valeurs garanties par le recouvrement de l'impôt (les obligations souscrites par les receveurs généraux); substitution que l'état de guerre avec l'Angleterre rendait complétement illusoire. Ce ne fut qu'à la suite de persévérants efforts et d'habiles combinaisons, dans lesquelles il fallut plus tard faire intervenir la maison Hope d'Amsterdam et la maison Baring de Londres, que le nouveau ministre fit successivement rentrer au trésor la majeure partie des fonds qui en avaient été détournés.

Mollien signala les premières années de son administration par deux importantes innovations, d'abord par la création d'un nouveau service de trésorerie, ensuite par la réforme de la comptabilité publique. Par la première de ces mesures, il affranchit le trésor de la tutelle onéreuse des compagnies de banquiers, en réalisant une notable économie dans les frais de service et en obtenant à la fois plus de sûreté et de célérité d'exécution. Dès le mois de juillet 1806, l'empereur rendit le décret qui créait la *caisse de service du trésor public*; il voulut le signer sans le lire, en disant : « Je ne puis signer trop vite l'émancipation du trésor. » Par la seconde de ces mesures (l'introduction du système d'écriture en parties doubles), il dégageait de toute fiction la comptabilité publique, la préparait aux épreuves d'une sérieuse publicité, et il soumettait le trésor et tous ses agents à des habitudes d'ordre, d'exactitude et de régularité qui devaient permettre à l'inquiète activité de l'empereur et à son ministre d'embrasser et de surveiller dans leur ensemble et dans leurs détails toutes les parties de la vaste administration financière qui s'étendait aux 130 départements de l'empire français et aux territoires occupés par nos armées.

Mollien opéra ces réformes et ces innovations sans précipitation, après en avoir démontré jusqu'à l'évidence les avantages et la nécessité. Par suite, les comptes des receveurs des deniers publics furent rendus et mis en état d'être jugés dans l'espace d'une année, tandis qu'il en fallait quelquefois plus de dix auparavant. Napoléon disait de son ministre du trésor « qu'il était bien de la secte des novateurs; que cependant on se trouvait assez bien de ses innovations ». Un jour, s'adressant à lui devant un cercle nombreux, avant l'ouverture d'un conseil d'État auquel il allait se rendre : « Je vais, dit-il, faire discuter une loi qui n'est pas dans le système de vous autres idéologues, car elle doit déclarer usuraire tout intérêt qui excède cinq pour cent. » Mollien professait sur ce point des opinions contraires qu'il avait exposées à Napoléon. Il croyait les lois contre l'usure au moins inutiles, lorsqu'elles n'étaient pas nuisibles, et il lui semblait juste de laisser au propriétaire d'un capital le droit d'en tarifier le loyer proportionnellement aux risques. Il n'alla pas à cette séance du conseil d'État et il constate d'ailleurs que la mesure relative au taux de l'intérêt y fut approuvée à l'unanimité. L'empereur ayant plusieurs fois renouvelé devant Mollien ses réflexions sur les novateurs, la susceptibilité de ce dernier s'en émut, et cette circonstance fournit à l'empereur l'occasion de lui témoigner de nouveau toute sa satisfaction. La lettre remarquable qu'il lui écrivit à ce sujet est citée dans les *Mémoires* de Mollien.

En 1814, quand les alliés entrèrent pour la première fois à Paris, Mollien suivit à Blois l'impératrice Marie-Louise, et il rentra dans la retraite, d'où il fut retiré par le débarquement de Cannes. Le 20 mars 1815, à peine arrivé aux Tuileries, l'empereur l'envoya chercher. « Dans ce moment de crise, lui dit-il en l'embrassant, vous ne me refuserez pas de reprendre votre place au ministère. » Mollien n'avait pas désiré ce poste neuf ans auparavant. Exempt d'ambition, il donna à l'empereur une véritable preuve de dévouement en reprenant de nouveau le mi-

nistère du trésor. Sans se faire aucune illusion sur la situation des choses à cette époque, il se consacra tout entier aux exigences de ce poste difficile, ne négligeant aucun effort pour suffire aux dépenses que nécessitait la réorganisation de l'armée. Les résultats qu'il obtint dépassèrent, d'après l'empereur lui-même, toutes les prévisions.

Les événements de 1815 rendirent de nouveau au comte Mollien cette liberté qui lui était si chère. A deux reprises, sous la restauration, il lui fut offert de rentrer au ministère, en 1818 par le duc de Richelieu, un an plus tard par M. le duc Decazes. Il résista à ces honorables instances. Nommé pair de France en 1819, il prit une part assidue à toutes les discussions des finances. Fréquemment chargé du rapport sur le budget, il trouvait encore le moyen, par les sages conseils qu'il donnait et les écueils qu'il signalait, d'être utile à son pays. En même temps Mollien s'occupait de la rédaction de ses *Mémoires*. Il y expose avec une lucidité parfaite les divers actes de sa longue carrière administrative, donne de l'attrait aux sujets même les plus spéciaux, et touche en passant à quelques-uns des faits politiques et militaires qui ont immortalisé cette époque.

Mollien avait été créé comte de l'empire en 1808, et était grand-cordon de la Légion d'Honneur. Plusieurs dotations immobilières en Westphalie, en Hanovre et en Illyrie avaient été attachées à son titre; elles disparurent à la chute de l'empire.

Mollien avait quatre-vingt-dix ans, et jouissait de la plénitude de ses facultés, lorsqu'il vit éclater la révolution de février 1848. Dans le mois d'avril 1850, le prince président de la république vint visiter dans sa modeste demeure l'ancien ministre du trésor, qui avait fidèlement servi pendant quinze ans l'empereur son oncle, et presque le seul survivant des ministres du premier empire.

Le comte Mollien avait épousé en 1802 la fille d'un ancien premier commis des finances, mademoiselle Dutilleul. Les faveurs qu'il avait reçues de Napoléon I[er], et dont les événements de 1815 emportèrent la majeure partie, constituèrent sa seule et modeste fortune. Il mourut sans postérité. L'empereur Napoléon III a fait inscrire le nom de Mollien sur l'un des pavillons du nouveau Louvre, en regard de celui de Turgot.

Pierre Clément.

Mollien, *Mémoires d'un Ministre du Trésor public*. 1780-1815; 1845, 4 vol. in-8° (1). — Barante, *Études hist. et biograph.* — Salvandy, *Notice sur Mollien*. — P. Clément, *Portraits historiques*. — Michel Chevalier, *Les finances de l'Empire*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 et 31 août 1855.

MOLLIER (*Louis* de), compositeur et poëte français, né à une date inconnue, mort à Paris, le 18 avril 1688, dans un âge assez avancé. En 1642, il était gentilhomme servant ou écuyer de la comtesse de Soissons, mère du fameux comte tué à La Marfée. Il se maria à cette époque, et eut, deux ans après, une fille du nom de Marie-Blanche. En 1644, la mort de la comtesse de Soissons le força de se tourner d'un autre côté, et ce fut alors qu'il usa de ses talents pour se faire connaître à la cour, où il eut le titre de « musicien ordinaire de la chambre du roi ». Dès 1640 on trouve une demoiselle Molier qui danse à la cour dans le *Ballet du Triomphe de la Beauté*, et qui était peut-être de sa famille. En 1648, lui-même paraît, sous trois costumes différents, dans le *Ballet du Dérèglement des Passions*, à côté des plus grands seigneurs, et à partir de cette époque on le voit figurer sans cesse comme un des meilleurs danseurs, dans les ballets de cour, et même en compagnie du roi. L'extrait suivant de la *Relation* de la fête donnée par M. Hesselin à la reine Christine de Suède dans sa maison d'Essonne, le 6 septembre 1656, montre combien de talents divers réunissait le sieur de Mollier, qu'on écrivait aussi Molier, Mollière, et Molière : « On peut dire sans flatterie que le sieur de Molière s'est surpassé lui-même, tant par lesdits beaux vers et le merveilleux air du ballet, lequel fut accompagné d'une symphonie toute divine, que par la politesse et la justesse de sa danse, faisant admirer à tout le monde ce qui rassemble en sa seule personne un poëte galant, un savant musicien et un excellent danseur. » Le lendemain, on le voit touchant du théorbe. Ses vers, épars dans quelques recueils du temps, ne sont pas sans mérite. Il paraît que M. Walckenaër possédait de lui un volume de sonnets, rarissime.

Mollier ou Molière était arrivé au comble de sa réputation, et la mode l'avait entièrement adopté, quand un autre Molière, le futur auteur du *Misanthrope*, revint de province pour s'établir à Paris, en 1658. D'abord le poëte comique semble avoir été quelque peu absorbé par le maître des ballets; mais cela ne dura pas, et il l'éclipsa bien vite à son tour. Au premier moment, les contemporains semblent les avoir quelquefois confondus ensemble : cela était d'autant plus facile que le nom du chorégraphe se prononçait toujours et s'écrivait même assez souvent comme celui du comédien, qu'il avait alors beaucoup plus de renommée, que leurs emplois se touchaient en plus d'un point, car Molière composait aussi des ballets pour le roi, et ils semblent même avoir figuré tous deux en même temps dans *Les Plaisirs de l'Ile enchantée*, en 1664. Aussi trouvons-nous, pendant quelques années, le nom de Molière écrit fréquemment *Molier* ou *Mollier*, — par exemple dans Loret, dans la préface de la 1[re] édition de *Sganarelle* (1660), dans l'*Avis au lecteur*, en tête de *La Cocue imaginaire* de Doneau, etc. — On a même les *Œuvres de M. Molier* (Paris, Sercy, 1664, in-12). Nous voyons Louis de Mollier paraître encore dans les ballets jusqu'en 1664,

(1) Ces *Mémoires* n'ont pas été livrés à la publicité.

après quoi on le perd momentanément de vue. Il s'était probablement dès lors retiré de la cour, écrasé par son rival. Ce fut cette même année qu'il maria au sieur Ytier, comme lui musicien et chorégraphe dans la maison du roi, sa fille, dont Pavillon a tracé un éloge délicat et complet dans une de ses épîtres, et qui chantait sa musique chez lui, ou même au Louvre. En 1672, le 7 janvier, il se remontre tout à coup au théâtre du Marais, dans *Le Mariage de Bacchus et d'Ariane*, de Visé, dont il avait fait la musique, et en 1678 on le retrouve encore, adaptant des airs à une espèce de petit opéra de l'abbé Tallemant, sur *Andromède attachée au rocher*. Depuis lors, Mollier est complètement oublié, puisque aucun contemporain n'en fait plus mention. Victor Fournel.

Le Mercure galant du temps. — Bazin, *Notes historiq. sur Molière*, in-12, p. 171-8. — P. Lacroix, *La Jeunesse de Molière*, 1858, p. 147-158.

MOLLO (*Gaspare*), duc de Lusciano, poëte italien, né le 2 février 1754, à Naples, où il est mort, le 6 mai 1823. Il donna dès l'enfance des preuves remarquables de son goût pour la poésie. Après avoir fait de bonnes études à Rome sous la direction des pères Somasques, il parcourut les principales villes d'Italie, et fut bien accueilli dans les cours où il s'arrêta. En 1800 il rentra dans sa patrie, et fut en 1805 admis au sénat. Plus improvisateur que poëte, Mollo avait de la grâce, un tour d'esprit ingénieux et une facilité intarissable. Il refusa constamment de livrer ses vers à la publicité, satisfait des applaudissements qu'ils lui avaient procurés ; aussi conçut-il un vif dépit en apprenant qu'on avait publié, sans son assentiment, quelques ouvrages de lui, tels que un choix de *Poesie liriche* (Paris, 1811, in-12) et les deux tragédies de *Prusia* et de *Corradino* (Londres, 1815). Cela le décida à laisser paraître en 1822 un recueil assez faible, *Poesie sacre* (Naples, in-8°). Quant aux pièces légères, qu'il semait pour ainsi dire sur son passage, elles sont tombées dans l'oubli. Mollo était de l'Académie des Arcades. P.

Uomini illustri del Regno di Napoli, XII.

MOLLOY (*Charles*), littérateur anglais, né à Dublin, mort le 16 juillet 1767. D'une bonne famille d'Irlande, il vint à Londres étudier le droit, et se distingua dans la carrière des lettres par son active participation aux feuilles périodiques intitulées *Fog's Journal* et *Common Sense*. Il s'attacha au parti libéral, et refusa d'écrire en faveur du ministre Walpole. On lui doit aussi trois pièces de théâtre : *Perplexed Couple* (1715), *The Coquet* (1718), et *Half-Pay Officers* (1720).

Deux autres écrivains, originaires d'Irlande, ont porté le même nom. *Charles*, mort en 1690, à Londres, est auteur d'un traité souvent réimprimé et qui parut d'abord sous le titre *De Jure Maritimo, or Treatise of Affairs maritime and of Commerce* (Londres, 1676, 2 vol. in-8°). L'autre, *Francis*, professeur de théologie au collége de Saint-Isidore à Rome, a laissé : *Sacra Theologia ;* Rome, 1666, in-8° ; — *Grammatica Latino-Hibernica compendiata ;* ibid., 1677, in-12 : la meilleure grammaire irlandaise de l'époque, d'après Edward Llwyd, qui, dans l'*Archæologia Britannica*, en a donné un abrégé ; — *Lucerna Fidelium ;* ibid., 1676, in-8°, catéchisme catholique rédigé en langue irlandaise. K.

Baker, *Biogr. dramatica*. — Ware, *Writers of Ireland* (édit. Harris). — Lysons, *Environs*, II.

MOLLWEIDE (*Charles Brandau*), mathématicien allemand, né à Wolfenbüttel, en 1774, mort à Leipzig, en 1825. Fils d'un sous-officier d'artillerie, il reçut du duc de Brunswick une pension qui lui permit de s'adonner à l'étude des mathématiques, qu'il enseigna ensuite de 1800 à 1811 au Pædagogium de Halle et depuis 1811 à l'université de Leipzig, où il occupa aussi un emploi à l'observatoire. On a de lui : *Prüfung der Farbenlehre Göthes* (Examen de la *Théorie des Couleurs* de Gœthe) ; Halle, 1810 ; — *Darstellung der optischen Irrthümer in Göthes Farbenlehre* (Exposé des erreurs d'optique dans la *Théorie des Couleurs* de Gœthe) ; Leipzig, 1811 ; — *Commentationes mathematico-philologicæ ;* Leipzig, 1813, in-8° ; — *De Quadratis magicis ;* Leipzig, 1816 ; — la quatrième partie du *Mathematisches Wörterbuch* de Flügel ; — beaucoup de *Mémoires* dans la *Correspondance* de Zach et dans les *Annales de Physique* de Gilbert. O.

Conversations-Lexikon. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. III.

MOLNAR (*Albert*), philologue hongrois, né à Szentz, le 1er septembre 1574, mort dans la première moitié du dix-septième siècle. Après avoir étudié les belles-lettres et la théologie dans diverses universités d'Allemagne, il parcourut la Suisse, l'Italie, la France et l'Angleterre ; de retour dans son pays, il devint professeur au gymnase de Patah, et ensuite recteur de celui d'Oppenheim, où il exerçait en même temps le ministère évangélique. On a de lui : *Lexikon Latino-Græcum-Hungaricum et Hungaro-Latinum ;* Nuremberg, 1604 et 1606, in-8° ; Francfort, 1644 ; la quatrième édition, due à Chr. Beer et publiée à Nuremberg, 1708, in-8°, contient aussi l'allemand ; — *Grammatica Latino-Hungarica ;* Hanau, 1610, in-8° ; — *Syllecta scholastica ;* Heidelberg, 1621, in-8° ; Nuremberg, 1644 ; recueil de divers traités sur l'éducation des enfants, écrits par Bilstein, Agricola, Mosellanus, Frischlin, etc. ; *voy.* Freytag, *Analecta Litteraria*, p. 606. — Molnar a traduit en hongrois l'*Institution chrétienne* de Calvin (Hanau, 1624, in-8°) ; il a aussi donné en cette langue une version des *Psaumes* en vers appropriés aux airs de Goudimel ; enfin, il entreprit, sur la demande du landgrave Maurice le Savant, une nouvelle édition, corrigée, de la traduction hongroise de la *Bible* par Karolvi (Ha-

nau, 1608, in-4°; réimprimée à Oppenheim, 1612, in-8°). O.

Horanyi, *Memoria Hungarorum*, t. II, p. 681. — Riederer, *Nachrichten zur Kirchen-Gelehrten und Büchergeschichte*, t. II, p. 18. — Czvittinger, *Specimen Hungariæ literatæ*.

MOLOSSI (*Baldassare*), poëte italien, né en 1466, à Casal, mort en 1528. Un caprice de poëte le porta à changer le prénom de Baldassare contre celui de *Tranquillo*, qui s'accordait mieux avec son caractère. Il fut précepteur du prince Farnèse, fils du pape Paul III, et en 1493 il s'attacha à la personne d'Ermolao Barbaro, patriarche d'Aquilée. Il cultiva la poésie latine et il reste de lui dans ce genre un poëme intitulé *Monomachia seu Carmen heroicum*, et inséré dans une collection des poésies de Jean Second (Paris, 1539). Quelques extraits de ses panégyriques en vers ont aussi paru dans le recueil d'Andres. P.

Tiraboschi, *Storia Letteraria*, XXV, 60. — Andres, *Anecdota*, I. — Baillet, *Jugem. des Savants*, II, 116.

MOLTKE, ancienne famille danoise, établie depuis six siècles en Danemark, en Suède et dans le Mecklembourg. La branche aînée, fondée par Frédéric de Moltke, reçut en 1740 le titre de comtes de l'empire; la cadette, dont l'origine remonte à Adam Gottlob de Moltke (né en 1709, mort en 1792), ministre et ami de Frédéric V, roi de Danemark, et protecteur de Klopstock, reçut le même titre dix ans après. Parmi les nombreux membres de cette famille, qui se sont distingués comme hommes d'État, nous citerons :

MOLTKE (*Joachim Godske*, comte DE), né à Nyegaard, en 1746, mort en 1818. Il fit ses études à Leipzig; il demeurait chez Gellert, et était un des élèves favoris d'Ernesti. Après avoir rempli divers emplois dans l'administration de son pays, il fut nommé en 1781 ministre d'État. Trois ans après il se retira dans ses domaines. En 1814 il reprit ses fonctions de ministre, et rendit les plus grands services à son pays. Pendant toute sa vie il protégea les savants et les littérateurs; il donna en 1810 à l'université de Copenhague la belle collection d'objets d'histoire naturelle réunie par son père, le comte Adam Gottlob, et légua trois cent mille rixdalers dans l'intérêt des écoles et de la science.

Nyerup, *Litteratur-Lexikon*.

*MOLTKE (*Adam-Guillaume*, comte DE), homme d'État danois, fils du précédent, né en 1785. Après avoir été ministre des finances sous Chrétien VIII, il devint en 1848 président du ministère libéral et hostile à l'Allemagne, qui fut imposé au roi Frédéric VII par la population de Copenhague. Il donna sa démission en janvier 1852, ne voulant pas sanctionner l'arrangement conclu avec la confédération germanique au sujet du Sleswig-Holstein. De même que son père il s'est fait remarquer par sa sollicitude pour les savants et les artistes.

*MOLTKE (*Magnus*, comte DE), publiciste danois, parent des précédents, né à Noër, en 1783. Nommé en 1813 conseiller au tribunal supérieur de Sleswig, il se fit connaître par un écrit *Sur la Noblesse et ses rapports avec la bourgeoisie* (Hambourg, 1830), où il défendait les principes anti-révolutionnaires de Haller. A la suite de voyages qu'il fit en France, en Italie, en Suisse et dans plusieurs États constitutionnels de l'Allemagne, il changea d'opinion et se fit l'organe des idées libérales. Député en 1834 aux états du Sleswig, il a siégé depuis dans cette assemblée. Outre diverses brochures politiques, on a de lui : un *Voyage dans l'Italie supérieure et moyenne;* Hambourg, 1833.

*MOLTKE (*Charles* DE), homme d'État danois, parent des précédents, né en 1800. Nommé en 1841 ministre d'État et président de la chancellerie pour les duchés de Sleswig-Holstein, il s'attira l'animadversion des habitants de ces contrées par ses principes à la fois absolutistes et ultra-danois. Destitué en 1848, il fut chargé vers la fin de cette année de prendre part au gouvernement qui administra les duchés pendant la trêve de Malmoë. En janvier 1852 il fut appelé avec M. Bluhme à former un nouveau cabinet, qui resta aux affaires jusqu'au 31 décembre 1854. O.

Conversations-Lexikon.

MOLTZER (*Jacques*), en latin *Micyllus* (1), savant littérateur allemand, né à Strasbourg, le 6 avril 1503, mort à Heidelberg, le 28 janvier 1558. Après avoir étudié les belles-lettres à Heidelberg, à Wittemberg et à Erfurt, où il se lia intimement avec Camerarius, il devint en 1527 recteur du gymnase de Francfort; vingt ans après il fut chargé d'enseigner le grec à l'université de Heidelberg. Ses connaissances dans les langues et les littératures de l'antiquité étaient des plus étendues. On a de lui : *Epicedia in P. Mosellanum et G. Nisenum;* Wittemberg, 1524, in-8°; — *J. Boccatii de Genealogia Deorum et de montium, silvarum, etc., nominibus, cum annotationibus;* Bâle, 1532, in-fol.; — *Newe Translation Titi Livii;* Mayence, 1533, in-fol.; en commun avec Carbach : très-rare; — *Sämmtliche Werke des Taciti übersetzt mit dem Original* (Œuvres complètes de Tacite traduites avec le texte original); Mayence, 1535, in-fol.; — *Luciani Opera in latinum sermonem translati, cum annotamentis;* Francfort, 1538, in-fol.; — *De Re metrica;* Francfort, 1539 et 1595, in-8°; — *Homeri* Ilias *et* Odyssea, *cum scholiis;* Bâle, 1541, in-fol.; en commun avec Camerarius; — *Commentaria in Ovidium;* Bâle, 1540, in-fol.; — *Ovidii* Metamorphoses, *cum annotationibus;* Bâle, 1543, 1549 et 1550, in-fol.; — *Lucani De Bello civili;* Francfort, 1551, in-4°; — *De Tragœdia et ejus*

(1) Ce surnom lui fut donné le jour où il remplissait avec le plus grand succès le rôle de Micyllus, dans *Le Songe* de Lucien, qui, arrangé en drame fut représenté au collége de Francfort.

partibus; Bâle, 1562, in-fol.; — *Euripides in latinum sermonem conversus*; Bâle, 1562, in-fol.; — *Silvæ*; Bâle, 1564, in-4°; recueil de ses poésies latines et grecques. O.

Lotich, *De Obitu Micylli Elegia* (Wittemberg, 1558, in-4°). — Adami, *Vitæ Philosophorum*. — Moller, *Homonymoscopia*. — Classen, *J. Micyllus, als Dichter und Schulmann* (Francfort, 1860, in-8°).

MOLYN (*Peters*), surnommé *Tempeest* (tempête), peintre hollandais, né à Harlem, en 1645, mort à Plaisance, vers 1694. Fils d'un habile artiste, il apprit à peindre dans tous les genres, mais réussit surtout dans les chasses et le paysage. Il fit le voyage de Rome et retournait dans sa patrie lorsqu'à Gênes il devint amoureux d'une jeune femme à laquelle il unit son sort. Il était fort violent (son surnom le dit assez); il devait donc être jaloux. Sa maîtresse le trompa-t-elle? On l'ignore. Mais elle fut assassinée, et Molyn, accusé d'avoir ordonné ce crime, fut condamné à une détention perpétuelle (1668). Il dut sa liberté à un grand événement. En 1684, Louis XIV accusant les Génois d'avoir favorisé ses ennemis, fit bombarder leur capitale par Duquesne et Tourville : 14,000 bombes en écrasèrent les principaux monuments. Le doge, craignant un incendie général, fit ouvrir les prisons. Molyn profita de cette mesure pour s'enfuir à Placenza, où il ne songea plus qu'à se livrer à son art. Ce fut alors qu'il produisit ses plus beaux tableaux. Son style est un agréable mélange des écoles hollandaise et italienne. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 281. — Jean Visseléer, *Correspondance*. — Isaac Moucheron, *Lettres*, etc.

MOLYNEUX (*William*), physicien anglais, né le 17 avril 1656, à Dublin, où il est mort, le 11 octobre 1698. Sa famille était riche et honorée; son père, Samuel, attaché à la cour de l'Échiquier, avait publié sur l'artillerie une série de *Problèmes pratiques*. Quant à lui, admis à quinze ans dans l'université de Dublin, il y eut pour principal maître William Palliser, qui devint archevêque de Cashell. Après avoir pris le degré de maître ès arts, qui lui fut donné dans la forme la plus flatteuse pour son savoir, il se rendit en 1675 à Londres, et s'appliqua pendant trois ans à l'étude de la jurisprudence. De retour en Irlande (1678), il se maria. Quoique jouissant d'un riche patrimoine, il fut loin de mener une vie paisible, et les épreuves pénibles qu'il eut à traverser auraient fait perdre entièrement le goût de l'étude à un homme d'un esprit moins philosophique et d'un caractère moins chrétien. D'une santé débile, il eut tout enfant la pierre dans le rein gauche; sa femme, qu'il aimait passionnément, fut attaquée de convulsions qui lui ôtèrent la vue. Porté vers les sciences exactes, Molyneux avait de bonne heure conçu beaucoup de mépris pour l'ancienne philosophie et était entré dans les voies prescrites par Bacon et Descartes. Vers 1681 il commença une correspondance avec l'astronome Flamsteed, et en 1683 il fonda à Dublin, sur le plan de la Société royale de Londres, une compagnie savante, qui jeta quelque éclat et tint ses réunions hebdomadaires jusqu'aux troubles de 1688. Nommé, par le crédit du duc d'Ormond, inspecteur général des bâtiments du roi et ingénieur en chef (1684), il reçut du gouvernement l'ordre de visiter les forteresses de Flandre; il profita de cette mission pour parcourir, en compagnie de lord Mountjoy, la Hollande, une partie de l'Allemagne et la France. Les rigueurs que Tyrconnel exerça en Irlande après le renversement des Stuarts l'obligèrent, ainsi qu'un grand nombre de protestants, à se retirer pendant quelque temps en Angleterre. Élu en 1692 député de l'université de Dublin, il siégea jusqu'à sa mort au parlement d'Irlande; mais il refusa d'accepter l'emploi qu'on lui offrit de commissaire des confiscations. Il mourut à l'âge de quarante-deux ans, des suites de la maladie de la pierre. Depuis 1685 il faisait partie de la Société royale de Londres. Entre autres savants avec lesquels Molyneux entretint des rapports d'amitié, Locke et Halley lui étaient particulièrement chers. On a de lui : *Translation of the VI metaphysical dissertations of Descartes, together with the objections against them by Thomas Hobbes*; Londres, 1671; — *Sciothericum telescopicum, or a new contrivance of adapting a telescope to an horizontal dialling*; Dublin, 1686, in-4° : c'est la description de la structure et de l'usage d'un cadran à télescope qu'il avait inventé; — *Journal of the three months' campaign in Ireland, with a diary of the siege of Limerick*; Dublin, 1690, in-4°; — *Dioptrica nova, a Treatise of dioptrics in II parts*; Londres, 1692, 1709, in-4°. Dans cet ouvrage, le premier qui ait paru en anglais sur ces matières, il explique les divers effets et apparences des verres sphériques, tant convexes que concaves, simples et combinés, dans les télescopes et les microscopes, avec leur usage dans plusieurs circonstances de la vie. On y trouve le théorème de Halley sur le foyer des verres d'optique; — *The Case of Ireland stated, in relation to its being bound by acts of parliament made in England*; Dublin, 1698, 1706, 1770, 1776, in-8°; — plusieurs mémoires dans le recueil de la Société royale, notamment *Questions touchant le lac Neagh et ses qualités pétrifiantes*; — *Marées à Dublin*; — *Discours sur la Grandeur du Soleil*; — *Sur la Cause des Vents*, etc.

Son frère *Thomas*, mort en 1733, enseigna la médecine à l'université de Dublin, devint chirurgien en chef de l'armée et fut créé baronet. Il fit partie de la Société royale de Londres, et publia *Some Letters to Locke* (Londres, 1708, in-8°).

Le fils de William Molyneux, *Samuel*, né en 1689, à Chester, hérita du goût de son père pour les études scientifiques. Il fut élevé d'après

la méthode recommandée par Locke. Après avoir été secrétaire du prince de Galles, depuis Georges II, il entra au conseil de l'amirauté. Le résultat de ses travaux, communiqué à Robert Smith, fut publié par ce dernier dans son *Complete Treatise of Optics*. P. L—Y.

Account of the family and descendants of sir Th. Molyneux; 1820, in-4°. — Ware, *Ireland*. — Martin, *Biographia Philosophica*. — Chalmers, *General Biogr. Dict.* — Lalande, *Bibliogr. Astronom.*

MOLZA (*Francesco-Maria*), poëte et conteur italien, né à Modène, en 1489, mort dans la même ville, en 1544. Il appartenait à une famille noble. De bonne heure il apprit le latin, le grec et l'hébreu. Il alla ensuite étudier le droit à Bologne; mais il s'y livra à son goût pour la poésie et surtout pour les plaisirs. Son père le maria, dans l'espoir de le ramener à une vie plus régulière. Molza, après quelques années d'une union qui lui avait donné quatre enfants, quitta sa femme, ses enfants, sa ville natale et alla s'établir à Rome, où il passa presque tout le reste de sa vie. « Là, dit Ginguené, il se voua tout entier à la galanterie et aux muses. Parmi les dames qu'il aima toutes avec excès, on cite une Furnia, femme romaine dont il prit le titre de *Furnio*; une Faustina Mancina, autre Romaine, pour laquelle il écrivit son petit poëme intitulé la *Ninfa Tiberina*; une espagnole appelée Beatrice Paregia; une juive aussi, si nous en croyons l'Arétin; sans parler de Camilla Gonzaga, à laquelle il n'osa déclarer son amour, mais qu'il a célébrée dans ses poésies. Tant de galanteries l'exposèrent à beaucoup de vicissitudes; il eut des rivaux, fut dangereusement blessé, fut déshérité par son père, et finit par se trouver sans argent ni santé. » Malgré ses désordres il eut pour amis les plus illustres littérateurs de son temps, et pour protecteurs les prélats les plus influents; mais les amitiés et les protections ne le préservèrent pas de la détresse. En 1531 il écrivait à son fils que la parabole de *l'Enfant prodigue* s'appliquait exactement à lui, F.-M. Molza, pourvu que l'on changeât le fils en père. Accablé par la misère et la maladie il retourna à Modène, où il mourut peu après. Les *Œuvres* de Molza ont été recueillies par l'abbé Serassi; Bergame, 1747, 3 vol. in-8°; on y trouve des *rime*, des *capitoli* dans le genre du Berni, des nouvelles, des vers latins et des lettres. Molza avait un talent facile, qui se prêtait aux genres les plus divers, mais il manquait d'originalité. Ses meilleures poésies sont des imitations de Pétrarque, ses meilleures nouvelles des imitations de Boccace. Licencieux dans ses écrits comme dans ses mœurs, il composa, sous le pseudonyme du *Padre Siceo*, un *Capitolo in lode de' fichi* qui a été publié à la suite des *Dialogues* de l'Aretin, et que Annibal Caro, en se cachant sous le nom d'Agresto, commenta d'une manière digne de Molza et de l'Aretin. Z.

Serassi, *Vie de Molza*, en tête de l'édit. de ses *Œuvres*. — Tiraboschi, *Biblioth. Modenese*; *Storia della Letter. Ital.*, VII, part. III. — Bayle, *Dict. histor. et critique*. — Ginguené, *Hist. de la Littér. ital.*, t. IX.

MOLZA (*Tarquinia*), dame italienne, célèbre par son savoir, fille de Camillo Molza et petite-fille du précédent, née à Modène, le 1er novembre 1542, morte dans la même ville, le 8 août 1617. Son éducation fut très-soignée. Le grec, le latin, l'hébreu, lui devinrent familiers; elle s'occupa aussi de sciences et de philosophie. Restée veuve et sans enfants après vingt ans de mariage, elle s'adonna entièrement à l'étude. Ses connaissances parurent prodigieuses même à une époque où une forte instruction classique chez une femme n'était pas rare. Le sénat et le peuple romain, « en récompense de la rare doctrine de Tarquinia, et de son excellence dans la poésie, dans la musique, dans les langues et dans les sciences les plus graves, » lui accordèrent le droit de cité; le Tasse intitula du nom de *Molza* son dialogue sur l'amour, et Patrizzi lui dédia avec un éloge magnifique, ses *Dissertationes peripateticæ*. Il reste d'elle une traduction de deux dialogues de Platon, le *Criton* et le *Charmides*, quelques madrigaux et épigrammes dans les *Œuvres* de F.-M. Molza, t. II, et des *rime*, ibid., t. III. Z.

Vaudelli, *Vie de Tarquinia Molza*, dans les *Op. de Molza*, t. II, édit. de Serassi. — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*; *Storia della Letter. ital.*, t. VII, part. III, p. 54. — Hilarion de Corte, *Éloges des Dames illustres*, t. II. — Bayle, *Dict. Hist.* — Ginguené, *Hist. Littér. de l'Italie*, t. IX, p. 432.

MOMBELLI (*Domenico*), musicien italien, né le 17 février 1761, à Villanova, près Verceil, mort le 15 mars 1835, à Bologne. Après avoir pendant quelque temps tenu l'orgue dans la petite ville de Crescentino, il se produisit sur la scène, où l'attendait une grande réputation. Ses débuts eurent lieu en 1779 à Parme; puis il se fit entendre sur les principaux théâtres d'Italie, notamment sur celui de Saint-Charles, à Milan, et partagea avec Giacomo David la gloire d'être considéré comme un des plus brillants ténors de son époque. Dans les premières années de ce siècle, il fut encore applaudi à Madrid et à Vienne, et, quoique déjà âgé, il chanta en 1812 à Rome avec deux de ses filles. Cet artiste termina sa longue carrière à Bologne, où il vécut dans l'aisance avec le bien qu'il avait acquis par ses travaux. Il a composé des opéras, parmi lesquels on remarque *Adriano in Siria*, et beaucoup de musique d'église. Des deux mariages qu'il avait contractés il eut douze enfants, dont deux filles, *Esther* et *Annette*, ont obtenu des succès comme cantatrices. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

MOMBRIZIO (*Bonino*), plus connu sous le nom latinisé de *Mombritius*, philologue et hagiographe italien, né à Milan, en 1424, mort vers 1482. Il enseigna obscurément les lettres classiques dans plusieurs villes de l'Italie, fut correcteur dans une imprimerie, et devint professeur d'éloquence à l'Académie de Milan. Il

donna des éditions des *Summulæ* de Paul de Venise; Milan, 1474; — du *De Mirabilibus mundi* de Solin (1474); — des *Scriptores historiæ augustæ*; Milan, 1475; — de la *Chronique* d'Eusèbe; ibid., 1475; — du *Glossaire* de Papias; — une traduction de la *Théogonie* d'Hésiode en vers latins; Ferrare, 1474, in-4°. Ces éditions sont recherchées plutôt comme des raretés typographiques, que pour leur mérite philologique. On a encore de Mombrizio : *De dominica Passione*, poëme en six livres; Milan, sans date (vers 1475), in-4°; — *Sanctuarium, sive Vitæ sanctorum;* Milan, vers 1479, 2 vol. in-fol. : c'est le meilleur ouvrage de Mombrizio; les Bollandistes, D. Ruinart, Baillet en louent l'exactitude; — *Threnodiæ in funere illustris quidam Domini Galeaz Mariæ Sfortiæ;* Milan, 1504, in-4°. Z.

Argellati, *Biblioth. Script. Mediolanensium.* — Sassi, *Hist. Typographiæ Mediolanensis.*

MOMIGNY (*Jérôme-Joseph* DE), compositeur français, né en 1766, à Philippeville (Pays-Bas), mort à Paris, au mois de juillet 1838. Il était encore tout enfant lorsque ses parents, qui avaient subi des revers de fortune, l'envoyèrent à Saint-Omer chez un oncle maternel qui prit soin de son éducation. Le jeune Momigny apprit de bonne heure les éléments de la musique, et à douze ans il remplissait déjà les fonctions d'organiste à Saint-Omer. Il fut appelé ensuite, en la même qualité, à l'abbaye de Sainte-Colombe, où il passa quelques années, puis vint à Paris, en 1785. De là il se rendit à Lyon, et s'y fit connaître comme professeur de piano et comme compositeur. Compromis à la suite des événements de la révolution, il quitta cette ville, et parvint à se réfugier en Suisse; il revint plus tard à Paris, où il fonda, en 1800, une maison de commerce, et s'y livra en même temps à l'enseignement. La puissante protection du comte de Lacépède lui fut alors d'un grand secours; ce fut chez ce savant qu'il fit entendre ses compositions, notamment ses quatuors pour deux violons, alto et basse. Ce fut aussi vers la même époque qu'il entreprit ses travaux sur une nouvelle théorie de la musique, dont il exposa les principes dans un livre qu'il publia, en 1806, sous le titre de : *Cours complet d'harmonie et de composition d'après une théorie neuve et générale de la musique, puisée dans la nature, d'accord avec tous les bons ouvrages pratiques anciens et modernes*, etc., 3 vol. in-8°. Ce travail, dans lequel l'auteur, changeant les bases constitutives de la gamme moderne, considérait comme des découvertes des opinions débattues depuis longtemps, fut soumis à la section de musique de l'Institut, qui, voulant éviter de donner son avis, décida que le public était seul juge d'un système livré à son examen dans un ouvrage imprimé. Momigny publia, en 1809, un *Exposé succinct du seul Système Musical qui soit vraiment bon et complet, du seul système qui soit partout d'accord avec la nature, avec la raison et avec la pratique*, et s'adressa au public pour le faire juge de la question dans un cours qu'il ouvrit à l'Athénée de Paris; mais son système de réformation y rencontra peu de partisans. Il trouva une nouvelle occasion de produire sa théorie lorsqu'il fut chargé de terminer la partie musicale de l'*Encyclopédie méthodique*, commencée par Ginguené et Framery, puis continuée par l'abbé Feyton et par Suremain de Missery, mais dont la publication avait depuis longtemps été suspendue. Les premiers rédacteurs étaient déjà en contradiction d'opinion; Momigny, à qui on avait imposé l'obligation de conserver leur travail, ne trouva d'autre remède que de critiquer tout ce qui avait été fait par ses prédécesseurs. Ce singulier ouvrage fut achevé en 1818; il a paru sous le titre de : *Encyclopédie méthodique; Musique, publiée par Framery, Ginguené et de Momigny;* Paris, 1791-1818, 2 vol. in-4°. Trois ans après, Momigny remania son système sous une nouvelle forme dans une publication intitulée : *La seule vraie Théorie de la Musique*, etc. Ce livre fut l'objet de vives critiques, auxquelles l'auteur répliqua dans une *Réponse aux observations de M. Morel ou à ses attaques contre* La vraie Théorie de la Musique, etc.; Paris, sans date. Il a écrit une autre brochure intitulée : *A l'Académie des Beaux-Arts, et particulièrement à la section de musique, en réponse aux sept questions adressées par celle-ci à M. de Momigny, le* 25 *avril* 1831; Paris, 1831. Quelques années après il publia un grand ouvrage sous le titre de : *Cours général de Musique, de piano, d'harmonie et de composition, depuis A jusqu'à Z*, etc. Quant aux compositions musicales qu'il a fait graver, elles consistent en quatuors pour deux violons, alto et basse; Sonates pour piano, violon et violoncelle; Trio pour les mêmes instruments; Sonates, Fantaisies et Airs variés pour piano seul; Cantates avec accompagnement de piano; sept recueils de Romances, idem; et quelques morceaux de musique religieuse. On a aussi de ce musicien une publication intitulée : *Première Année de leçons de forte-piano*, etc. Momigny a laissé deux fils qui n'ont pas suivi la carrière de leur père.

Un de ses neveux, *Georges-Joseph* DE MOMIGNY, né à Vire (Calvados), en 1820, et admis en 1830 au Conservatoire de Musique de Paris, où il fut élève de Zimmermann et de Reicha, s'est fait connaître avantageusement par plusieurs compositions, telles que : *Le Chevrier des Pyrénées*, mélodie-scène, pour voix de baryton; — *Les deux Gastronomes*, duo; — *Reine des campagnes; — Un Tournoi à la cour de Grenade; — Le Cénobite; — Belle et pieuse*, etc. Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — Bo-

vue et Gazette musicales de Paris. — Documents particuliers.

**MOMMSEN (*Théodore*), historien allemand, né le 30 novembre 1817, à Gerding (Holstein). Après avoir étudié à Kiel et à Berlin la philologie sous Lachmann, et s'être fait recevoir docteur en droit, il fut chargé en 1846 par l'Académie de Berlin de rassembler en Italie des matériaux pour un nouveau recueil d'inscriptions romaines. De retour en Allemagne en 1848, il fut nommé professeur de droit romain à Leipzig. Destitué en 1851, à cause de ses opinions libérales, quoique lors de l'émeute du mois de mai 1850 il eût avec ses amis, Maurice Haupt et Otto Jahn, arrêté l'effervescence populaire, il reçut en 1852 la chaire de Pandectes à Zurich; deux ans après il fut chargé d'enseigner le droit romain à Breslau; en 1857 il fut nommé professeur à Berlin. Il est membre de l'Académie de Berlin, de Vienne, de Munich, de Saint-Pétersbourg, de Turin, et membre associé de l'Institut de France. On a de lui : *De Collegiis et Sodaliciis Romanorum* ; Kiel, 1843 ; — *Die römischen Tribus in rechtlicher und administrativer Hinsicht* (Les Tribus romaines sous le rapport juridique et administratif), 1845 ; — *Umbrische und oskische Sprachdenkmäler* (Monuments des Langues Ombrienne et Osque), 1846 ; — *Das römische Münzwesen* (Le Système monétaire des Romains) ; couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; — *Die unteritalischen Dialekte* (Les Dialectes de l'Italie inférieure), 1850 ; — *Corpus inscriptionum regni Neapolitani* ; Leipzig, 1852, in-fol. ; — *Römische Geschichte* (Histoire Romaine) ; Berlin, 1854-1856, 1856-1857, 3 vol. in-8° ; cet ouvrage est le travail le plus remarquable qui ait été entrepris sur ce sujet depuis Niebuhr ; une analyse en a été donné dans la *Revue Germanique* ; — *Römische Chronologie* ; Berlin, 1858 et 1859, in-8°, livre où l'auteur combat les idées de son frère *Auguste*, professeur au gymnase de Parchim, et qui a écrit *Beiträg zur Zeitrechnung der Griechen und Römer* (Documents relatifs à la chronologie grecque et romaine) ; Leipzig, 1858 et 1859, 2 vol. in-8°.

Un autre frère de Mommsen, *Tycho*, directeur du gymnase d'Oldembourg, s'est fait connaître par une traduction de Pindare et par un vaste travail sur le texte de Schakespeare, soi-disant découvert par Collier, mais qui selon les recherches les plus récentes doit être considéré comme apocryphe. O.

Männer der Zeit (Brockhaus, 1860, t. I).

MOMORO (*Antoine-François*), imprimeur-fondeur et homme politique français, né à Besançon, en 1756, guillotiné à Paris, le 4 germinal an II (24 mars 1794). Il descendait d'une famille espagnole ancienne, mais peu aisée. Il fit de bonnes études dans sa ville natale, vint à Paris, fort jeune, et y fut reçu en 1787 dans la communauté des imprimeurs-libraires. Il fit preuve d'un certain talent comme typographe. Adversaire déclaré de la royauté, même constitutionnelle, et de la religion catholique, il se jeta avec trop d'ardeur dans la cause révolutionnaire. Il fut en 1791 l'un des membres les plus exaltés de la Société des Jacobins, puis de celle des Cordeliers. Après les événements du Champ-de-Mars (*voy.* BAILLY et LAFAYETTE), il fut arrêté comme l'un des chefs des émeutiers, mais l'affaire ne fut pas suivie. Au 10 août 1792 Momoro fut encore un des plus actifs conspirateurs ; il faisait partie du comité central des fédérés. On le voit soulevant et conduisant les bandes des faubourgs avec Alexandre, Barbaroux, Danton, Debessé (de la Drôme), Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Carra, le brasseur Santerre, Gonchon, l'américain Fournier, Westermann, etc. Après le combat ou plutôt le massacre de cette journée, il fut nommé membre de la commission administrative qui remplaça le *département de Paris*. Quoiqu'il se fût porté plusieurs fois pour la députation, il n'arriva pas jusqu'à l'Assemblée nationale ; néanmoins, il fut chargé de quelques missions importantes. Délégué pour accélérer l'arrivée des denrées dans Paris, il s'acquitta intelligemment de ce soin. Envoyé deux fois aux armées républicaines qui combattaient en Vendée, il y fit preuve de courage. « Ivre de philosophie, dit M. A. de Lamartine, Momoro fut un des plus chaleureux apôtres du culte de la Raison ; il conduisit lui-même le cortége de sa jeune et belle épouse à Saint-Sulpice. Cette femme, chargée de représenter la nouvelle déesse, et dont la pudeur et la piété égalaient la beauté ravissante, pleurait et s'évanouissait de honte sur l'autel (1) ». Partisan de la loi agraire, de l'égalité foncière et ennemi forcené des prêtres, il prit part à toutes les mesures les plus violentes adoptées par la faction dite des *hébertistes*. L'idéal de ce parti, dont, après Hébert, les principaux membres étaient Pache, Payan, Chaumette, Lhuillier, Gobel, Vincent, Ronsin, etc., était la dictature suprême du peuple de Paris sur le reste de la nation ; la décapitation en masse de toutes les classes nobles, riches, qui avaient dominé par leur rang ou les traditions ; la suppression de la représentation nationale et l'établissement d'un gouvernement civique et religieux émanant du peuple et irresponsable comme lui. C'était en

(1) « Momoro entretenoit une femme assez fraiche, qu'il traitoit durement : il en faisoit alors sa servante, depuis il en fit une déesse de la Raison ; et de sa cuisine il la fit passer sur l'autel de l'église Saint-André-des-Arts, où dans les dégoûtantes farces de ce temps-là elle partagea avec Mlle Aubry, de l'Opéra, l'honneur de représenter la Liberté. » (Prudhomme, *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827). « Elle était vêtue d'une draperie blanche ; un manteau bleu céleste flottait sur ses épaules ; ses cheveux épars étaient recouverts du bonnet de la Liberté. Elle était assise sur un siége antique entouré de lierre et porté par quatre citoyens. Des jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de roses précédaient et suivaient la déesse. » (Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. IV, p. 417-422.)

quelque sorte le gouvernement vénitien du moyen âge appliqué en France. L'abstrait, mystérieux et taciturne Pache devait le premier exercer la puissance vengeresse, implacable, muette qu'il s'agissait de personnifier en lui. Gobel était le grand-pontife de la nouvelle secte, Ronsin en était le bras, quoique chacun des membres de cette faction s'arrogeât, dans sa pensée, un grand rôle. Un moment ce parti devint redoutable : ce fut après la mort des girondins, dont il avait provoqué la chute, dont il n'avait cessé de demander les têtes. Danton et Robespierre se sentirent menacés ; ils s'unirent une dernière fois, et les hébertistes montèrent sur l'échafaud. Momoro, arrêté par les ordres du comité de salut public, fut traduit devant le tribunal révolutionnaire le 2 germinal an II (22 mars 1794), et condamné à mort deux jours après. Il subit sa peine avec calme. Nous avons dit que Momoro était expert dans la typographie; les ouvrages suivants le prouvent : *Épreuve d'une partie des caractères* de sa fonderie; Paris, 1787, in-18; — *Manuel des impositions typographiques*; Paris, 1789, in-12; avec 23 planches représentant 72 impositions ; le même, 1792, avec 27 planches et 97 impositions. On en a fait une contrefaçon à Bruxelles, 1819, in-8°, avec 34 planches. Cette édition comprend l'*anglaise*. — *Traité élémentaire de l'Imprimerie*; Paris, 1793, in-8°, avec 36 planches. On a aussi de Momoro quelques écrits politiques, entre autres : *Rapport sur les événements de la guerre de la Vendée, et le plan d'oppression dirigé contre les chauds républicains*, suivi de plusieurs *Pièces intéressantes*, fait à la Société des Cordeliers le 14 nivôse an II, 3 parties, in-8°; — *Réflexions d'un citoyen sur la liberté des cultes religieux, pour servir de réponse à l'opinion de M. l'abbé Sieyès*, in-8°. Momoro fut l'un des principaux rédacteurs du *Journal des Cordeliers* (28 juin - 4 août 1791); 10 numéros, in-8°.

A. de L.

Ferrières, *Mémoires*. — Barbaroux, *Mém*. — Carra, *Annales patriotiques*. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. II, p. 355; t. VII, p. 287. — *Biogr. moderne* (1806). — *Le Moniteur universel*, an 1791, n°s 252, 274 ; an II, n°s 22, 33, 115, 148, 169, 179, 185.

MOMPER (*Josse* DE), surnommé GHEVRUCT, peintre et graveur belge, né à Anvers, en 1580, mort en 1638. On ne sait sous qui il apprit son art, mais Jean Breughel, dit *de velours*, et David Teniers, le père, furent ses amis intimes et se plurent à orner ses tableaux de personnages presque animés; aussi ses paysages ont-ils du prix. On voit de ses œuvres à Anvers, Amsterdam, Dresde, Vienne, Rome, Madrid et Berlin. On cite surtout de lui : *Les quatre Saisons* et *Les douze Mois de l'année*; gravés par Ad. Collaert et Jacques Callot. Momper gravait aussi très-bien à l'eau-forte. Gandellini cite de lui un grand paysage (*rarissimo*), avec beaucoup de rochers escarpés, et plusieurs figures. A. de L.

Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, etc.; Sienne, 1848. — Basan, *Dict. des Graveurs*. — *Biographie générale des Belges*.

MONA, MONI ou MONIO (*Domenico*), peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville, en 1550, mort en 1602. Jamais homme ne mena une existence plus agitée; tour à tour moine, prêtre, philosophe, jurisconsulte et médecin, il s'adonna définitivement à la peinture, qu'il étudia sous Bastaruolo. Dans un accès de folie ou de colère, il tua un des courtisans du cardinal Aldobrandini, et se réfugia à Modène, puis à Parme, où il termina sa carrière. Rarement un peintre eut un talent plus inégal ; à une riche imagination, une érudition rare, un coloris plus vif que vrai, il joignait une grande habileté d'exécution, et pourtant à côté de tableaux remplis de beautés frappantes, il en a laissé que n'eût point voulu signer le peintre le plus médiocre, et dont son élève Jacopo Bambini eut tellement honte qu'il les retoucha pour sauver l'honneur de son maître. Les ouvrages de Mona sont nombreux à Ferrare. Lanzi cite avec grand éloge un *Christ au tombeau*, qui était dans la sacristie de la cathédrale; le tableau a disparu, mais on voit encore à Santa-Maria-in-Vado les *Nativités de la Vierge* et *de Jésus-Christ*; à Saint-François, la *Descente de Croix*, la *Résurrection* et l'*Ascension*, et à Saint-Paul, l'*Adoration des Mages*, la *Conversion* et la *Décollation de saint Paul*, et à la voûte un ovale représentant le même *Saint montant au ciel*. E. B—n.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Cittadella, *Indice di Ferrara*.

MONACI (*Lorenzo* DEI), historien italien, né à Venise, vers 1375, mort en 1429, après avoir rempli quelques fonctions importantes, notamment celle de chancelier de l'île de Candie. Il a laissé une histoire de la république de Venise qui s'étend depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'an 1428, et qui est estimée en raison de son impartialité et de sa véracité. Elle a été insérée dans l'ouvrage de Flaminio Cornaro : *Appendix ad L.-A. Muratori Rerum Italicarum Scriptorum tom. VIII* (Venise, 1758, in-4°); l'éditeur y a joint un *Carmen de Caroli II rege Hungariæ*, sorti également de la plume de Monaci. G. B.

Foscarini, *Lettere Veneziane*, p. 230.

MONACO (*Francesco-Maria* DEL), théologien italien, né en 1593, à Trapani (Sicile), mort en 1651, à Paris. Admis en 1608 dans la congrégation des Somasques, ou clercs réguliers, il enseigna d'abord à Vicence et à Padoue, et occupa ensuite divers emplois de son ordre. En 1644 il vint en France comme provincial; bien accueilli du cardinal Mazarin, qui le nomma son confesseur, il prêcha avec succès devant la cour et dans les églises de Paris. Il venait, par l'influence du premier ministre, d'être appelé à l'archevêché de Reims lorsqu'il mourut à l'âge de cinquante-huit ans. On a de lui : *Il Sole, panegirico*; Vicence, 1618, in-4°; — *La Penna, pane-*

girico; ibid., 1620, in-4°; — *Patrum Clericorum regularium, XIV Elogia*; Padoue, in-8°; Milan, 1621, in-8°; — *In actores et spectatores comœdiarum nostri temporis Parænesis*; Padoue, 1621, in-4°; — *Horæ subcesivæ*; ibid., 1625, in-4°; — *De Paupertate evangelica*; Rome, 1644, in-fol.; ouvrage que son départ pour la France le força de laisser inachevé; — *De Fidei unitate, lib. III, ad Carolum, Britanniarum regem*; Paris, 1648, in-fol.; — *In universam Aristotelis Philosophiam Commentaria*; Paris, 1652, in-fol. Il a composé d'autres ouvrages que l'on conserve manuscrits à la bibliothèque des clercs réguliers de Palerme. P.

Silos, *Hist. Cleric. reg.*, 3e partie, liv. VIII. — L. Allatius, *De Viris illustr.*, 168. — F.-M. Maggi, *De Vita Ursulæ Benincasæ*. — Mongitore, *Bibl. sicula*, I, 228. — *Uomini illustri della Sicilia*, IV.

MONACO (*Pietro*), graveur italien, né en 1720, à Bellune, mort vers 1804, à Venise. On ignore quel fut son maître. Après avoir visité Rome et les principales villes de l'Italie, il se fixa à Venise, où il devint inspecteur des mosaïques de Saint-Marc. Les nombreuses planches qu'il a exécutées d'après les maîtres italiens et flamands sont d'un mérite fort inégal; elles sont presque toutes relatives à l'histoire sacrée ou religieuse. En 1743 il publia un recueil des meilleurs tableaux de sainteté, qui fut augmenté sous le titre : *Raccolta di opere scelte rappres. la storia del Vecchio e Nuovo Testamento*; Venise, 1763, 2 vol. gr. in-fol. On a encore de lui quelques portraits et l'estampe de *Loth en voyage* pour la Galerie de Dresde. P.

Gori Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori*.

MONACO (Princes DE). *Voy.* GRIMALDI et HONORÉ.

MONAGAS (Don *Jacinto*), l'un des principaux libérateurs de la Colombie, né à Venezuela, en 1785, tué à Boyaca, le 8 août 1819. Lorsque don Francisco Miranda et le célèbre Simon Bolivar y Ponte (*voy.* ces noms) levèrent l'étendard de l'indépendance dans la Nouvelle-Espagne (juillet 1811), Monagas fut un des premiers à les joindre et à employer sa fortune et son courage pour assurer le triomphe de la liberté dans leur commune patrie, et quand ces deux chefs durent capituler avec les Espagnols (juillet 1812), il ne désespéra pas de la cause nationale. Il organisa, avec les généraux Cedeno, Saraza et Llanos, dans les provinces d'Angostura, Barcelona, Caracas, Cumana et Varinas (nord de la Nouvelle-Grenade), des corps nombreux de guerilleros à cheval, désignés depuis sous le nom de *Tartares d'Amérique*, qui ne cessaient de harceler les Espagnols. L'audace et la rapidité de leurs mouvements désolaient l'armée royale, dont ils enlevaient souvent des détachements entiers. En 1815, secondé de Roxas et de Llanos, aussi intrépides que lui-même, Monagas s'empara d'Angostura et chassa les royalistes des provinces de Guyana et de Cumana. Mais quelque temps après il fut complétement défait par don Cevallos, gouverneur de Coro. La poursuite fut si vive que Monagas n'y échappa qu'en abandonnant, pour escalader des rochers, son cheval tout équipé, qui fut presque aussitôt pris par les ennemis. Il ne tarda pas néanmoins à rallier sa troupe, et les royalistes retirèrent peu de fruit de cette victoire. Lors de la descente opérée par Bolivar à Ocumare (côte de Cumana), le 6 juin 1816, Monagas, conjointement avec le métis José-Antonio Piar, s'empara des plaines; mais l'échec éprouvé par le commandant en chef, battu par don Francisco-Tomas Morales et forcé de se rembarquer, rendit ce succès inutile. Durant les sanglantes campagnes de 1817 et 1818, Monagas contribua constamment aux défaites des Espagnols, soit en les combattant dans les batailles rangées, soit en neutralisant leurs avantages, en interceptant leurs communications, enlevant leurs convois, genre de guerre qui, dans ce pays immense et encore si désert, ne pouvait manquer d'amener l'anéantissement d'une armée européenne. Il fut frappé mortellement à la bataille de Boyaca, qui assura la liberté aux Colombiens. S'il ne vécut pas assez pour voir l'affranchissement complet de sa patrie, du moins il ne fut pas affligé par le spectacle des guerres civiles qui la désolent encore.

A. DE L.

Lallemant, *Histoire de la Colombie*; Paris, 1826, in-8°. — M. Roulin, *Coleccion de Documentos*, etc., *para servir à la historia della independencia del sud America*; Caracas, 1827, 6 vol. in-8°. — Restrepo, *Revolucion de la Columbia*; Paris, 1828, 8 vol. in-12. — Le capitaine Acosta, *Correo del Orinoco*; 1818-1821. — Le cap. Bonnycastle, *Spanish America*; Londres, 1818, 2 vol. in-8°.

MONALDUS, canoniste français du treizième siècle. Il appartenait à un ordre de frères mineurs. On a de lui : *De Virtutibus et Vitiis, excerpta e Summa Alexandri Dehales* (*Alexandre d'Alès*); — *Summa in Jure canonico*; ce traité, inconnu des auteurs ecclésiastiques et de Suvigny, existe en manuscrit à la bibl. de Chartres, in-8°, 2 col. R—R.

Docum. partic.

MONANTHEUIL (*Henri* DE), mathématicien français, né vers 1536, à Reims, mort en 1606, à Paris. Il fit ses études à l'université de sa ville natale, y professa pendant quatre ans les humanités, et vint ensuite à Paris, où, sous la direction de Ramus, il s'appliqua à la philosophie. En même temps il suivait des cours de médecine; après avoir reçu le diplôme de docteur, il devint un des régents de la faculté, et joignit la pratique à l'enseignement. Le crédit du secrétaire d'État Brulart lui fit obtenir la chaire de mathématiques au Collége royal (1574), et il en prit possession par un discours *Pro Mathematicis Artibus*. Peu de temps après, sur les représentations d'Amyot, qui déclarait contraire à l'usage le cumul de deux emplois, il fut rayé du tableau des professeurs; il protesta vivement, réclama auprès de Henri III, et grâce à son protecteur il fut réintégré en 1577 dans ses fonctions, comme le témoigne un autre dis-

cours *Pro suo in cathedram regiam reditu*. Pendant les troubles de la Ligue, Monantheuil demeura fidèlement attaché au roi Henri IV; on faisait même chez lui des assemblées où, sous prétexte de traiter de sciences, on cherchait les moyens de remettre Paris entre les mains du Béarnais. Parmi les élèves distingués qu'il a formés, il faut citer l'historien de Thou et Pierre de Lamoignon. Le garde des sceaux Guillaume du Vair avait une grande estime pour lui, et il l'a désigné sous le nom de *Musée* dans son livre *De la Constance*. On a de Monantheuil: *Panegyricus dictus Henrico IV*; Paris, 1594, in-8°, trad. en 1596 en français; — *Commentarius in librum Aristotelis* περὶ τῶν μηχανικῶν, *cum græco textu et nova in latinam versione*; Paris, 1599, in-4°; il s'efforce de prouver, contre Cardan, que ce traité est véritablement d'Aristote; — *Ludus intro-mathematicus Musis factus*; Paris, 1597, 1700, in-8°: discours selon lequel il est indispensable à un médecin de posséder les mathématiques; — *De Puncto primo geometriæ principio, liber*; Leyde, 1600, in-4°; — *Problematis omnium quæ a 1200 annis inventa sunt nobilissimi Demonstratio*; Paris, 1600. A. DE L. et P. L—Y.

Niceron, *Mémoires*, XV et XX. — *Revue historique et littéraire de la Champagne*, n° 11, 15 novembre 1854.

MONARDÈS (*Nicolas*), médecin et botaniste espagnol, né à Séville, où il est mort, en 1578. Il prit ses degrés à l'université d'Alcala de Hénarès, et pratiqua la médecine dans sa ville natale durant une longue suite d'années. Il s'attacha principalement à l'étude de la botanique, et rédigea de nombreux écrits, qui lui valurent une réputation qui s'étendit au loin. Nous citerons de lui: *De secanda Vena in pleuritide inter Græcos et Arabes concordia*; Séville, 1539, in-4°; Anvers, 1564, in-8°; — *De Rosa et partibus ejus; de succi rosarum Temperatura; de Malis, Citris, Aurantiis et Limoniis*; Anvers, 1565, in-8°; — *De las Drogas de las Indias*; Séville, 1565, 2 vol. in-8°; ibid., 1569, 1580, in-4°; trad. en latin par Charles L'Écluse (Anvers, 1574, in-8°), en italien (Venise, 1585, in-4°) et en français par Colin (Lyon, 1619, in-8°); — *Libro de dos Medicinas excelentissimas contra todo veneno*; Séville, 1569, 1580, in-8°: ces deux panacées anti-vénéneuses sont la pierre de bézoard et la scorsonère; — *Libro que trata de la Nieva y sus propriedades*; Séville, 1571, in-8°: trad. en latin et en italien; — *De las Cosas que si traen de las Indias Occidentales que sirven al uso de medicina*; Séville, 1574, in-8°: le traité précédent s'y trouve contenu; — *De varios Secretos y Experiencias de Medicina*; Leyde, 1605, in-fol.: ouvrage posthume, édité par les soins de L'Écluse. On attribue à ce médecin un traité *Del Effecto de varias iervas*; Séville, 1571, in-8°. Linné lui a dédié un genre de plantes sous le nom de *monarda*. P.

N. Antonio, *Nova Biblioth. Hispana*, II.

MONAVIUS (*Pierre*), médecin allemand, né en 1551, à Breslau, mort le 12 mai 1588, à Prague. Reçu docteur à Bâle en 1578, il fut attaché à la cour de l'empereur Rodolphe II. Scholz a inséré de lui dans les *Medicorum præstantium Consilia* (Francfort, 1598, in-fol.) plusieurs épîtres où l'on trouve des renseignements curieux sur la découverte de la circulation du sang.

Il ne faut pas le confondre avec un médecin du siècle suivant, *Frédéric* MONAVIUS, qui exerçait à Stettin et qui a laissé quelques ouvrages. K.

Adam, *Vitæ Medicorum*, 307.

MONBARS, flibustier français. *Voy.* MONTBARS.

MONBART (*Marie-Joséphine* DE LESCUN, dame DE), femme auteur française, née vers 1750, à Paris, morte en Allemagne. Elle reçut par les soins de son père une brillante éducation, et épousa à Paris M. de Monbart, qu'elle suivit en 1775 en Prusse, pour y faire sa résidence. Après la mort de son mari elle s'unit à un gentilhomme allemand, nommé Sydow. Mme de Monbart joignait à beaucoup d'esprit de la beauté et de l'amabilité. On a d'elle: *Les Loisirs d'une jeune Dame*; Berlin, 1776, in-8°; Breslau, 1784, in-8°: recueil composé de pièces fugitives, d'idylles imitées de Gessner et de la description d'un voyage en vers et en prose; — *Sophie, ou de l'éducation des filles*; Berlin, 1777, in-8°; — *Mélanges de Littérature, dédiés au prince de Prusse*; Breslau, 1779, in-8°; — *De l'Éducation d'une Princesse*; Berlin, 1781, in-12; — *Lettres Taïtiennes*; Bruxelles, 1786, 2 vol. in-12: ce roman inspire de l'intérêt; la lecture en est attachante. On doit aussi à cette dame quelques ouvrages en allemand. K.

Mme Briquet, *Dict. historique des Françaises*.

MONBODDO (*James* BURNETT, lord), écrivain anglais, né en octobre ou novembre 1714, à Monboddo (comté de Kincardine), mort le 26 mai 1799, à Édimbourg. Il descendait d'une ancienne famille écossaise du nom de Burnett de Leys. En sortant d'un des colléges d'Aberdeen, où il fit ses études, il se rendit à Groningue, en vertu d'une coutume alors commune en Écosse, où la fréquentation d'une université de France ou de Hollande était regardée comme le complément indispensable d'une éducation libérale. Il a lui-même rapporté que son père, dont il était le fils aîné, avait vendu une partie de ses biens pour lui ménager cet avantage. A son retour (1738), il fut admis au barreau et obtint bientôt de brillants succès dans l'exercice de sa profession, notamment en plaidant pour la famille de Douglas. L'administration de la justice ayant été suspendue à la suite des troubles de 1745, il profita de ces vacances forcées pour faire un voyage à Londres, où il se lia avec plusieurs écrivains de mérite. Il devint ainsi l'ami de Harris, de Mallet, de Thomson et d'Armstrong, et ce fut dans les savants entretiens du premier qu'il puisa plus particulièrement la profonde admiration qu'il témoigna plus

tard pour le génie des Grecs. A la mort de lord Milton, son parent (1767), il lui succéda en qualité de juge à la cour de session à Édimbourg, et fut connu depuis cette époque sous le titre de lord Monboddo, qu'on lui donna par courtoisie. Cette place modeste, et d'un minime revenu, suffit à son ambition; jamais il n'en voulut accepter de plus élevée, et il en remplit les devoirs avec autant d'exactitude que d'intégrité. Homme simple dans ses manières et dans son costume, de mœurs exemplaires, il vivait au milieu des paysans plutôt comme un père que comme un maître. Il ne se contentait pas d'aimer la philosophie, il la mettait partout en action. Cette vie paisible et parfaitement réglée lui laissait de longs instants de liberté, qu'il employait à étudier les sciences, les arts et les institutions des peuples anciens. Ses premiers travaux eurent pour objet l'origine et le génie des langues (*A Dissertation on the Origin and Progress of Language*; Édimbourg, 1774-1792, 6 vol. in-8°). Cet ouvrage, où Newton et Locke étaient peu ménagés, produisit une vive sensation parmi le monde savant et attira d'unanimes attaques à l'auteur, qui les soutint avec le calme d'un homme supérieur. Faiblement accueilli en France, il fut fort goûté en Allemagne; Herder, grand partisan de l'écrivain écossais, s'exprime sur son compte de la manière la plus flatteuse dans le discours qu'il a placé à la tête de la traduction partielle de cet ouvrage par Schmidt (Riga, 1784-1786, 2 vol. in-8°). Le premier mérite de Monboddo, selon lui, est un jugement profond et solide, traduit dans un langage mâle et nerveux; on voit que, nourri de l'antiquité, il dédaigne le clinquant des modernes. Quelquefois sa philosophie tombe dans les subtilités d'Aristote; mais en général elle est profonde, éclairée et élevée; il ne s'attache pas d'ailleurs uniquement au maître de Stagyre, il suit aussi Platon et les pythagoriciens, et il les commente même avec succès en quelques endroits. « Quant au langage, lit-on dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, il le considère comme l'expression la plus fidèle de l'esprit humain; il n'est pour lui ni une faculté naturelle ni un don de la révélation, mais une conquête de la réflexion et du travail. Il a été inventé en Asie; de là il s'est transmis aux Égyptiens, en se perfectionnant beaucoup en route, et des Égyptiens il a passé aux Grecs, qui lui ont imprimé le cachet de leur inimitable génie. Cette solution de la question si controversée de l'origine du langage s'écarte également de l'opinion religieuse indiquée par Rousseau, développée par de Maistre et de Bonald, et de celle que défendaient, Condillac à leur tête, les philosophes du dix-huitième siècle. Il est à regretter que Monboddo n'ait pas su apporter plus de mesure dans son système. De même qu'il y a, selon lui, une race d'hommes par qui le langage a été porté à la dernière perfection, il y en a d'autres chez lesquelles il n'existe pas encore ou qui l'ont complétement perdu. Ainsi il croit à un état de l'humanité bien inférieur à la vie sauvage : il regarde l'orang-outang comme un être humain dégradé. Dans ce même ouvrage, Monboddo s'occupe déjà de la philosophie des Grecs, et, comme on peut s'y attendre, il la regarde comme le dernier terme de la sagesse humaine; à l'en croire, les modernes n'ont jamais rien compris à la véritable philosophie, jamais ils n'ont bien su quelle est la différence de l'homme et de la nature, de la nature et de Dieu. C'est à Platon et à Aristote qu'il faut demander la solution de tous les problèmes; rien n'a échappé à ces deux merveilleux génies, pas même les mystères de la religion chrétienne, sans en excepter le dogme de l'incarnation. » Dans son second ouvrage, bien plus volumineux que le premier, et dont les derniers volumes n'ont paru qu'après sa mort (*Ancient Metaphysics, or the science of universals*; Édimbourg, 1779-1799, 6 vol. in-4°), Monboddo n'a fait que développer et étendre les mêmes idées, en les poussant à des conséquences extrêmes et en insistant avec affectation sur les paradoxes qui lui avaient attiré le plus de sarcasmes. D'une part il combat avec beaucoup de vigueur Newton et Locke; de l'autre il s'attache à faire connaître tous les grands systèmes philosophiques de la Grèce, notamment celui d'Aristote. Cette seconde partie, de beaucoup supérieure à la première, se distingue par une connaissance approfondie des sources et quelquefois par une véritable habileté d'exposition. Quoique ses opinions littéraires lui eussent fait un assez grand nombre d'ennemis, Monboddo jouissait de la considération générale, et ses contemporains parlent de lui avec éloges, entre autres Boswell et Johnson; ce dernier ne lui avait pourtant pas épargné les railleries. P. L—y.

Annual Register, 1799, p. 22 et 363. — *Monthly Magazine*, août 1799. — *Gentleman's Magazine*, juin et déc. 1799. — *Public Characters*; 1798-1799. — Boswell, *A Tour to the Hebrides*. — Kerr, *Memoirs of Smellie*, I, 409. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*, VII. — Brewster, *Cyclopædia*. — Tytler, *Life of lord Kames*. — M. dans le *Dict. des Sciences philosoph.*

MONBRON (*N...* Fougeret de), littérateur français, né à Péronne, mort en septembre 1761. Il servit d'abord dans les gardes du corps. « C'était un de ces auteurs, dit Chaudon, qui ne peuvent vivre avec eux-mêmes ni avec les autres, frondant tout, n'approuvant rien, médisant de tout le genre humain, ayant d'ailleurs de l'esprit et capable de penser et d'écrire, si la bile ne l'avait pas dominé. Quoiqu'il eût de la gaieté dans ses ouvrages, et même de l'imagination, il était d'une taciturnité sombre dans la société. » On a de lui : *La Henriade travestie, en vers burlesques, avec des notes critiques*; Berlin (Paris), 1745, in-12; ce poëme, écrit avec assez d'aisance, contient quelques bonnes plaisanteries, mais il ne vaut pas le *Virgile travesti* de Scarron; il a été réimprimé plu-

sieurs fois jusqu'à nos jours; — *Chronique des Rois d'Angleterre;* Paris, 1750, in-12, trad. de l'anglais de Dodsley; — *Le Cosmopolite;* 1750, in-12; il y a des exemplaires, avec la date de 1752, qui portent le titre : *Le Citoyen du monde;* — *Margot la ravaudeuse;* Hambourg, 1750, in-12; réimpr. en 1793, in-8°; — *La Voix des Persécutés, cantate;* Amsterdam, 1753, in-8°; — *Préservatif contre l'Anglomanie;* 1757, in-8°; — *La Capitale des Gaules, ou la nouvelle Babylone;* La Haye, 1759, 2 part. in-12. Ces différents écrits ont paru sans nom d'auteur. K.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel* (1810).

MONCABRIÉ DE PEYTES (*Joseph-Saturnin*, comte), amiral français, né à Toulouse, le 9 août 1741, mort en septembre 1819. Il entra dans la marine royale dès l'âge de quinze ans, se signala en plusieurs occasions par son courage et son sang-froid, devint enseigne en 1764, lieutenant en 1777, capitaine en 1782. Il servit successivement sous les ordres des amiraux d'Estaing, de Guichen et de Grasse, et prit part aux nombreuses actions qui eurent lieu contre les Anglais durant la guerre d'Amérique. Après la paix (3 septembre 1783), il fut chargé de plusieurs missions importantes. Il émigra lors de la révolution et ne reparut qu'avec les Bourbons. Louis XVIII le créa comte, commandeur de Saint-Louis et contre-amiral. A. DE L.

Archives de la Marine. — Mahul, *Annuaire nécrologique* (1819).

MONCADE (*Hugues* DE), capitaine espagnol, né vers 1466, tué le 28 mai 1528, au combat de Capo d'Orso (côtes de Naples). Sa famille fut une des principales du Béarn, qu'elle gouverna même en partie (1). Elle fut la source des marquis d'Aytonne et des ducs de Montalte. Mais les personnages de cette maison ne remontent historiquement qu'à Raimond de Moncade, mort en 967. Cette maison et celle des Gramont luttèrent constamment dans les provinces septentrionales de l'Espagne. Hugues de Moncade fit d'abord la guerre en Catalogne et en Roussillon (1496) contre les Français. Il était depuis son adolescence chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, et montrait une grande bravoure. Rien ne prouve qu'il s'attacha, comme le prétendent quelques historiens, à la fortune de Charles VIII et qu'il suivit l'armée française en Italie; au contraire, on le voit à la même époque se mettre au service de César Borgia, et lorsque, après la mort de son père, le pape Alexandre VI, César se déclara pour les Français, Moncade passa dans l'armée espagnole, commandée par Gonzalve de Cordoue. La guerre étant terminée en Italie, il s'embarqua sur les galères de la religion, et fit plusieurs expéditions contre les Barbaresques. Ses actions éclatantes lui méritèrent le riche prieuré de Messine. En décembre 1522, général de l'empereur Charles Quint, il assiégeait Tournai et forçait le brave Champeroux à capituler. L'empereur le fit alors vice-roi de Sicile. En juillet 1524 Moncade, commandant seize galères, assurait les transports de vivres et d'artillerie qui devaient assurer à Charles Quint la conquête de la Provence, et suivant le plan de Charles de Bourbon celle de la France. Les Provençaux, qui, réunis à la France par Louis II, ne se considéraient pas encore comme Français, donnèrent à Moncade l'occasion de faciles conquêtes : Fréjus, Hières, Toulon même, furent occupés par l'amiral espagnol; mais la flotte française, commandée par le célèbre Andrea Doria, vint attaquer Moncade le 7 juillet 1524 devant l'embouchure du Var; elle lui coula trois galères et le força à s'éloigner des côtes de Provence. Quelques jours plus tard, dans un nouveau combat livré dans le Ponant, Moncade fut encore battu et fait prisonnier. Il n'obtint sa liberté que par le traité de Madrid (14 janvier 1526). Ce traité fut presque aussitôt violé que signé, et la guerre recommença. Moncade fut envoyé en Italie commander un corps d'armée sous Bourbon. Il força François Sforza à capituler dans Milan, mais ne put empêcher ses soldats, allemands pour la plupart et mal payés, de saccager la Lombardie et d'y commettre les plus odieux excès. Il marcha ensuite sur Rome, alors au pouvoir des Colonne, et se posant en médiateur entre eux et le pape Clément VII, assiégé dans le château Saint-Ange, il délivra le souverain pontife, mais à la condition qu'il abandonnerait le parti de la France et du duc de Milan (septembre 1526). Moncade se distingua dans la suite de la guerre; mais, en 1528, il se laissa bloquer dans Naples. Les vivres venant à manquer, il espéra, à la tête d'une petite flottille espagnole, surprendre les vaisseaux français et génois commandés par Philippino Doria, qui fermait le port : son attaque ne réussit pas; il fut tué et la plus grande partie de ses navires pris ou coulés (28 mai 1528). A. DE L.

Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVI, p. 148, 212, 217, 284, 287, 313-316. — Le même, *Républiques italiennes*, chap. CXVII, p. 229. — Bouche, *Hist. de Provence*, t. X, p. 842. — Paul Jove, *Hist. sui temporis*, l. XXV, p. 46-47. — Martin du Bellay, liv. I, p. 153; liv. II, p. 345. — Polydore Vergile, *Hist. Angl.*, l. XXVII, p. 668. — Paul Jove, *Vita Ferdinandi Davili*, l. IV, p. 287. — Guicciardini, *Historia d'Italia*, lib. XV, p. 275; lib. XIX, p. 182.

MONCADA (Don *Francisco* DE), comte D'OSUNA et troisième marquis D'AITONA, né à Valence, en 1586, mort dans la province de Clèves, en 1635. Il appartenait à une des plus grandes familles de l'Aragon. Son grand-père, le premier marquis d'Aitona, fut vice-roi du royaume de Valence, et son père vice-roi de Cerdagne et d'Aragon, et ambassadeur à la cour de Rome. Don Francisco fut ambassadeur d'Espagne auprès de l'empereur Ferdinand II, et généralissime des troupes espagnoles dans les Pays-Bas sous les ordres de l'infante Isabelle, en 1633.

(1) « Elle prétend, dit Moréri, être issue dès l'an 738, des ducs de Bavière, dont elle porte les armes avec celles de Moncade : de gueules à six besans d'or en pal. »

Il remporta quelques succès sur le prince d'Orange, et mourut dans la troisième année de son commandement. Il composa plusieurs ouvrages, dont un seul mérite d'être cité; c'est une histoire de l'expédition des Catalans dans l'empire byzantin, sous les ordres de Roger de Flor. Cette expédition avait eu un historien naïf, énergique et pittoresque dans Muntaner, un des compagnons de Roger de Flor. Moncada n'a guère fait que résumer dans un espagnol net, ferme et un peu sec, les récits colorés du vieux chroniqueur catalan, et il ne s'est pas donné la peine de les contrôler par les récits des historiens byzantins. Son histoire n'a donc ni la valeur d'une œuvre originale ni le mérite d'une œuvre critique; mais comme narration historique elle est un modèle de sobriété et de rapidité. Elle parut sous ce titre : *Expedicion de los Catalanes contra los Griegos y Turcos;* Barcelone, 1623, in-4°; réimprimée à Madrid, 1772 et 1805, et à Barcelone, 1842, in-8°; elle a été insérée par M. Eug. de Ochoa dans le *Tesoro de los Historiadores españoles;* Paris (Baudry), 1841, in-8°. Après la mort de Moncada, on mit au jour deux ouvrages qu'il avait laissés en manuscrit et pour lesquels il avait fait usage de la langue latine : une *Histoire du monastère de Montserrat* et la *Vie de Manlius Torquatus* (Francfort, 1642, in-4°). Z.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 146. — L. de Lavergne, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 octob. 1842.

MONCADA (*Louis-Antoine* DE BELLUGA DE), prélat espagnol, né le 30 novembre 1662, à Motril, dans le royaume de Grenade, mort à Rome, le 22 février 1743. Il entra dans l'Église, et sa haute naissance le fit arriver aux dignités ecclésiastiques, bien qu'il s'y refusât avec une pieuse modestie. Philippe V le nomma évêque de Carthagène et Murcie, en 1705. Peu après l'archiduc, qui disputait la couronne à Philippe, envahit l'Espagne. Moncada resta fidèle à son souverain, et lui donna des preuves de dévouement, que Philippe récompensa par les titres de vice-roi de Valence et de capitaine général de Murcie, en 1706. Moncada ne les accepta que par obéissance. Son zèle n'allait pas jusqu'à la servilité, et il résistait à la cour quand les intérêts de l'Église lui semblaient compromis. Ainsi il s'opposa avec obstination à un impôt mis sur les biens du clergé. Au plus fort de sa querelle avec les gens du roi, il fut compris dans une promotion de cardinaux; mais sujet aussi fidèle que prélat zélé, il déclara qu'il n'accepterait point la pourpre sans la permission de Philippe V. Cette permission ne se fit attendre que pour donner à l'évêque le temps de montrer sa constance, et selon Saint-Simon, « l'affaire finit avec une gloire sans égale pour Belluga ». — « Dans la suite, ajoute Saint-Simon, Belluga, qui avait plus de zèle que de lumières, voulut entreprendre des réformes, que les évêques d'Espagne ne purent souffrir. Ils s'élevèrent contre avec d'autant plus de succès que leur résidence, leurs mœurs, leurs aumônes, leur vie, pleinement et uniquement épiscopale, est en exemple de tout temps soutenu à tous les évêques du monde. Belluga, ne pouvant procurer à son pays le bien qu'il s'était proposé, se dégoûta tellement qu'il fit trouver bon au roi qu'il lui remît l'évêché de Murcie et qu'il se retirât à Rome. Il y fut, comme à Murcie, sujet très-attaché à son roi, chargé même de ses affaires dans des entretemps, et il y eut part dans tous, et sa vertu, qui surnagea toujours aux lumières, surtout politiques, lui acquit une vénération et même pendant toute sa longue vie une considération que celles-ci ne peuvent atteindre, quoique plus dans leur centre en cette capitale du monde que partout ailleurs. » Z.

Moreri, *Grand Dict. Histor.* — Saint-Simon, *Mémoires*, t. XI, p. 187-189 (édit. Chéruel).

MONCALVO. *Voy.* CACCIA (*Guglielmo*).

MONCE (LA). *Voy.* LA MONCE.

MONCEAUX (*François* DE), en latin *Moncæus*, littérateur français, né à Arras, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il était seigneur de Froideval ou de Frideval, en Artois. Il eut pour parrain François Baudouin, son oncle, connu par ses écrits de jurisprudence, et s'efforça de marcher sur ses traces. Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui connaissait son mérite, l'envoya en ambassade auprès du roi Henri IV. On ignore à quelle époque il est mort. Ses principaux ouvrages sont : *De portis civitatis Judæ et fori judiciorumque in iis exercendorum prisco ritu;* Paris, 1587, in-4°; — *Bucolica sacra, sive cantici canticorum poetica paraphrasis et in eamdem lucubrationum, lib. II;* Paris, 1587, in-4°, et 1589, in-8°; — *Templum Justitiæ;* Douai, 1590, in-8°, poëme en vers élégiaques; — *Apparitionum divinarum quæ de Rubo et quæ in Ægypto revertenti in diversorio Moysi facta Historia;* Arras, 1592, in-12, et 1597, in-4°; — *In psalmum XLIV Paraphrasis poetica;* Douai, in-4°; — *Aaron purgatus, seu de Vitulo aureo, lib. II;* Arras, 1606, in-8°; Leipzig, 1689, dans les *Antiquitates Biblicæ;* et dans le t. IX des *Critici sacri* de Pearson. Cet ouvrage fut mis en 1609 à l'index des livres défendus à Rome; — *Responsio pro* Vitulo aureo *non aureo;* Paris, 1608, in-8°; réponse à une réfutation de Robert Viseur, intitulée *Destruction du veau d'or purgé* (Paris, 1608, in-8°); — *De Claudia Rufina, regia virgine, Auli Prudentis senatoris romani conjuge;* Tournay, 1614, in-8°; — *Hesdinum*, poëme. K.

Valère André, *Biblioth. Belgica.*

MONCEAUX (*Jean* DU), hagiographe belge, né à Hannut (Brabant), en 1569, mort à Namur, le 28 octobre 1651. Il fit ses études aux collèges du Lys et du Porc, à Louvain. En 1589, il entra dans la Compagnie de Jésus, et professa dans diverses maisons de cet ordre. On a de lui : *La Vie*

de Sainte-Adèle, vierge; Liége, 1614, in-12; — *Antidote du péché*, ou *Traité de la pénitence;* Liége, 1624, in-16. A. L.

Sweert, *Bibliotheca Belgica*, p. 484. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 842. — Alegambe, *Script. Soc. Jesu*, p. 289.

*MONCEL (Le vicomte *Théodose-Achille-Louis* DU), savant français, né à Paris, le 6 mars 1821, fils du comte du Moncel, général et ancien pair de France. Au sortir du collége il visita la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie. Il en rapporta une foule de dessins et de notes qui servirent en partie de matériaux pour un ouvrage qu'il publia en 1846, avec un grand luxe de planches. Bientôt ses études changèrent de direction, et il se livra exclusivement aux sciences : il s'occupa de météorologie, de l'électro-magnétisme, et essaya d'appliquer l'électricité, par l'invention de divers appareils, dont plusieurs reçurent une médaille de première classe à l'exposition universelle de 1855. Les principales de ces inventions sont : un anémographe électrique à calculateur, qui fut établi à l'Observatoire de Paris; un traducteur électrique des courbes météorologiques, destiné à la traduction chiffrée des courbes fournies par les instruments enregistreurs ordinaires; un régulateur électro-automatique de la température pour maintenir à un degré voulu la chaleur d'un milieu limité quelconque; cet appareil est employé aujourd'hui dans les magnaneries, les minoteries, les serres chaudes; un enregistreur électrique des improvisations musicales; un moteur électrique pour la sécurité des chemins de fer, au moyen duquel les trains en mouvement sont mis en relation télégraphique avec les stations et reçoivent à temps les avertissements automatiques, en cas d'un trop grand rapprochement, système qui a précédé de deux ans celui de M. Bonelli; un système de moniteur électrique pour préserver les navires des dangers des ensablements; un système de télégraphe imprimeur, le premier de ce genre qui ait été fait, fondé sur l'emploi des courants renversés pour faire agir à volonté le système télégraphique; plusieurs systèmes pour l'illumination des mines par l'électricité; un loch électrique pour indiquer constamment les distances parcourues par les navires en mer; un nouveau système de monture de piles de Bunsen, au moyen duquel une batterie peut être chargée et déchargée instantanément; un inductomètre pour mesurer les charges électriques considérables; plusieurs systèmes d'électro-moteurs; un télégraphe dans lequel le magnétisme rémanent des électro-aimants est supprimé, et qui marche sans réglage, avec un circuit de 0 à 500 kilom. de résistance; un système de tubes lumineux pour éclairer, sans produire d'échauffement, les cavités obscures du corps humain; etc. Les principaux écrits de M. du Moncel sont : *De Venise à Constantinople, à travers la Grèce;* Paris, 1846, gr. in-fol. avec 60 pl.; — *Traité du Paysage d'après nature;* 18...., avec 36 pl. lithog.; — Plusieurs *Albums*, dans lesquels sont reproduits les principaux sites de la Suisse, de l'Italie et de la France; — *Traité de Perspective mathématique;* 18...; — *Mémoire sur les anémomètres;* 1850, in-8°; — *Des Observations météorologiques et de la manière dont on doit les faire;* 1851, in-8°; — *Considérations nouvelles sur l'électro-magnétisme et ses applications aux électro-moteurs et à l'anémographe électrique;* Paris, 1852, in-8°; — *Exposé des applications de l'électricité;* Paris, 1857, 3 vol. in-8°; 2e édition, 1858, 4 gr. vol. in-8°, avec 25 pl., et de nombreuses gravures dans le texte. Cet ouvrage a été complété en 1858 par une *Revue des Applications de l'Électricité* faites depuis sa publication, 1858, in-8°; — *Notice sur l'Appareil d'induction de Rhumkorff;* Paris, 1855, in-8° : cette notice, qui est à sa 4e édition, a été traduite en allemand par MM. Bromeis et Bockelmann; — *Étude du Magnétisme et de l'Électro-Magnétisme, au point de vue des applications électriques;* Paris, 1857, in-8° : l'auteur s'étant beaucoup occupé des applications de l'électricité, a recherché les conditions de force des électro-aimants, et à cet effet il a entrepris pendant quatre ans une foule d'expériences, qui lui ont fait voir de nombreuses particularités importantes relatives aux réactions secondaires produites par l'addition des masses de fer aux pôles des électro-aimants; aux influences exercées par le magnétisme rémanent; aux variations de force qui résultent pour les électro-aimants de la disposition, de la forme, de la nature de leurs armatures et de l'action momentanée ou continue du courant sur l'électro-aimant lui-même. Il explique dans son ouvrage ces différentes particularités, et il expose les lois qu'il a déduites de ses expériences; — *De la non-Homogénéité de l'étincelle d'induction;* Paris, 1859, in-8°; — *Études des Lois des Courants électriques au point de vue des applications électriques;* Paris, 1860, in-8°. Parmi les lois que l'auteur a découvertes, nous citerons celles qui se rapportent à la disposition des piles *en séries :* elles ont fait l'objet de trois communications de sa part à l'Institut, et qui sont d'une extrême importance pour les applications électriques; ainsi, au moyen d'une formule très-simple qu'il a posée, et dont il a vérifié l'exactitude, il démontre qu'une pile disposée par éléments multiples ne produit d'effet avantageux qu'entre deux limites assez rapprochées, qui sont atteintes quand la résistance de circuit est plus petite que la résistance intérieure totale de la pile divisée par le nombre d'éléments de chaque groupe, et plus petite que la résistance d'un élément divisé par ce même nombre d'éléments; il donne les formules générales pour indiquer, dans les conditions de maximum d'effet et suivant la composition du circuit intérieur, le

nombre d'éléments qui doivent composer les différents groupes et ceux qui doivent composer chaque groupe. Il démontre également les effets qui se rattachent à la disposition de la pile par groupes dyssimétriques. L'étude des lois des courants sur les circuits télégraphiques occupe aussi une large place dans le même volume. Les nombreuses communications faites par M. du Moncel à l'Académie des Sciences ont donné lieu à des notes qui se trouvent dans le *Compte rendu des séances* de cette Académie. Les *Mémoires de la Société impériale des Sciences de Cherbourg* contiennent de lui (année 1854) un travail important, intitulé *Théorie des éclairs*. Il a donné aussi des notices et des articles aux *Mémoires de l'Académie de Caen*, à divers autres recueils scientifiques et à différents journaux, entre autres à la *Revue Contemporaine*, aux *Annales Archéologiques* de Didron, au *Journal des Savants de Normandie*, au *Journal des Sciences*, dont il a été directeur, au *Moniteur universel*, etc. En 1853, aidé de MM. Liais et de Jolis, il a fondé la Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg, dont il a été nommé secrétaire perpétuel. Il est membre d'un grand nombre de corps savants de la France et de l'étranger et correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Il est chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1856. GUYOT DE FÈRE.

Exposé des Travaux scientifiques de M. du Moncel; 1860. — *Journal des Arts, des Lettres et des Sciences*, 4 juin 1857. — *Docum. part.*

MONCEY (*Bon-Adrien* JEANNOT DE), duc de CONEGLIANO, maréchal de France, né à Besançon, le 31 juillet 1754, mort à Paris, le 20 avril 1842. Son père était avocat au parlement de Besançon; il avait à peine quinze ans lorsqu'il s'échappa du collége et s'engagea dans le régiment de Conti-infanterie. Six mois après, son père acheta son congé; mais le 15 septembre 1769 le jeune homme s'engagea de nouveau comme grenadier dans le régiment de Champagne-infanterie, et fit en cette qualité, en 1773, la campagne des côtes de Bretagne. Racheté de nouveau, il revint à Besançon pour se livrer à l'étude du droit public. Mais le naturel l'emporta, et avant la fin de l'année il entra dans la gendarmerie de Lunéville, corps privilégié dans lequel les simples soldats avaient le rang de sous-lieutenant. Le 20 août 1778, il passa avec ce grade dans la légion des volontaires de Nassau-Siegen; il y devint lieutenant, puis capitaine le 12 avril 1791. Lorsque la révolution éclata, il en adopta les principes, et à la fin de 1792 il fut nommé chef de bataillon des chasseurs cantabres à l'armée des Pyrénées occidentales; il s'y distingua le 6 juin 1793, au combat de Château-Pignon et à la défense du camp d'Andaye, dit *des Sans-Culottes*. D'autres faits d'armes, non moins brillants, le firent bientôt parvenir au grade de général de brigade. Appelé en juillet 1794 au conseil de guerre où l'on devait arrêter le plan de la campagne qui allait s'ouvrir, il se montra plus décidé et plus confiant dans le succès que le général Muller, commandant en chef. Il fut nommé général de division et chargé du commandement de l'aile gauche. Il concourut à la prise de la vallée de Bastan, du fort de Fontarabie, du port du Passage, de Saint-Sébastien et de Tolosa, et fut nommé général en chef le 9 août 1794, à la place de Muller. Il justifia bientôt cette confiance de la Convention nationale par les victoires qu'il remporta à Lucumberry et à Villa-Nova, où il fit deux mille cinq cents prisonniers et s'empara de cinquante pièces de canon; il se rendit ainsi maître de toute la Navarre, excepté Pampelune. Dans la campagne suivante il obtint des succès non moins importants à Castellane, à Tolosa, à Villa-Real, à Montdragon, à Eyber, et signa à Saint-Sébastien une trêve qui fut bientôt suivie du traité de Bâle, en 1795. L'année d'après il commanda l'armée des côtes de Brest, et le 1er septembre 1796 il prit le commandement de la onzième division militaire à Bayonne, où il resta jusqu'au 18 brumaire (9 novembre 1799). S'étant montré favorable à ce coup d'État, qui mettait fin aux convulsions anarchiques qui épuisaient le pays, le premier consul le choisit pour commander la quinzième division à Lyon, où il sut se concilier l'estime des habitants. Lorsque s'ouvrit la campagne d'Italie, Moncey fut chargé de prendre vingt mille hommes de l'armée du Rhin pour les conduire en Italie. Pendant que le premier consul franchissait le Saint-Bernard, Moncey traversait le Saint-Gothard avec ses colonnes et débouchait sur Bellinzona pour faire sa jonction avec l'armée de réserve. Après le traité qui fut la suite de la victoire de Marengo, Moncey occupa la Valteline. Plus tard il se distingua à Monzambano, à Roveredo, et se mit en communication avec l'armée des Grisons. Après la paix de Lunéville il reçut le commandement des départements de l'Oglio et de l'Adda, et vers la fin de 1801 il fut rappelé à Paris et nommé inspecteur général de la gendarmerie. Il accompagna le premier consul dans ses voyages dans les Pays-Bas en 1803, et fut nommé maréchal lorsque Napoléon créa cette dignité impériale (1804). Le 2 février suivant l'empereur le nomma grand-cordon de la Légion d'Honneur et en 1808 duc de Conegliano. Pendant la campagne d'Espagne en 1808, il marcha contre les habitants du royaume de Valence, les battit et se distingua de nouveau au mois d'octobre sur la rive gauche de l'Èbre, et en janvier et février 1809 au siége de Saragosse. Rappelé à Paris, il prit le commandement de l'armée de réserve du nord; il ne fit point la campagne de Russie, qu'il avait improuvée, et fut nommé, le 8 janvier 1814, major général commandant en second la garde nationale de Paris. C'est à lui que l'empereur dit en partant : « Je confie au courage de la garde nationale l'impératrice et le roi de Rome, ma femme et

mon fils! » C'est lui qui remit à Napoléon l'adresse de la garde nationale qui jurait de veiller au salut de l'empire et à la sûreté du dépôt que l'empereur commettait à la garde des Parisiens. Il fit en effet tout ce qu'on pouvait attendre de son courage; il déploya les six mille hommes qui le suivirent sur les hauteurs de Saint-Chaumont, de Belleville, des Batignoles, et combattit un des derniers dans la plaine de Clichy. Lorsque la capitulation de Paris fut signée par le maréchal Marmont, il rassembla aux Champs-Élysées les débris des troupes restées sans chefs, et les conduisit à Fontainebleau, d'où il adressa le 10 avril au gouvernement provisoire son adhésion et celle du corps de la gendarmerie. Louis XVIII le maintint dans ses fonctions d'inspecteur général de la gendarmerie et le nomma pair de France et chevalier de Saint-Louis. Au moment du débarquement de Napoléon, le maréchal Moncey rappela au corps de la gendarmerie le serment qui le liait au gouvernement royal, s'abstenant cependant de toute parole offensante pour son ancien empereur. Rentré aux Tuileries, Napoléon comprit le maréchal Moncey dans la promotion de pairs qu'il fit au mois de juin. Moncey n'ayant pas refusé se trouva, au second retour de Louis XVIII, rayé de la liste des membres de la chambre haute par l'ordonnance du 24 juillet suivant. Nommé, en août 1815, président du conseil de guerre auquel le maréchal Ney devait être déféré, Moncey refusa, et expliqua son refus dans la lettre suivante, publiée depuis par les journaux américains et qui mérite d'être citée :

« Sire, placé dans la cruelle alternative de désobéir ou de manquer à ma conscience, j'ai dû m'en expliquer à Votre Majesté. Je n'entre pas dans la question de savoir si le maréchal Ney est innocent ou coupable; votre justice et l'équité de ses juges en répondront à la postérité, qui pèse dans la même balance les rois et les sujets; mais, sire, je ne puis me taire sur les dangers dont on environne Votre Majesté. Eh quoi! le sang français n'a-t-il pas déjà assez coulé? Nos malheurs ne sont-ils pas assez grands? L'avilissement de la France n'est-il pas à son dernier période? Est-ce lorsqu'on a besoin de rétablir, de restaurer, d'adoucir et de calmer, qu'on nous propose, qu'on exige de nous des proscriptions? Ah! sire, si ceux qui dirigent vos conseils ne voulaient que le bien de Votre Majesté, ils lui diraient que jamais l'échafaud ne fit des amis; croient-ils que la mort soit si redoutable pour ceux qui la bravèrent si souvent? C'est au passage de la Bérézina, sire, c'est dans cette malheureuse catastrophe que Ney sauva les débris de l'armée. J'y avais des parents, des amis, des soldats enfin qui sont les amis de leurs chefs; et j'enverrais à la mort celui à qui tant de Français doivent la vie, tant de familles leurs fils, leurs époux et leurs parents? Non, sire, s'il ne m'est pas permis de sauver mon pays, ni ma propre existence, je sauverai du moins l'honneur; et s'il me reste un regret, c'est d'avoir trop vécu, puisque je survis à la gloire de ma patrie. Quel est, je ne dis pas le maréchal, mais l'homme d'honneur qui ne sera pas forcé de regretter de n'avoir pas trouvé la mort dans les champs de Waterloo! Ah! peut-être si le maréchal Ney avait fait là ce qu'il avait fait tant de fois ailleurs, peut-être ne serait-il pas traîné devant une commission militaire, peut-être ceux qui demandent aujourd'hui sa mort imploreraient sa protection. Excusez, sire, la franchise d'un vieux soldat qui, toujours éloigné des intrigues, n'a connu que son métier et sa patrie. Il a cru que la même voix qui a blâmé les guerres d'Espagne et de Russie pouvait parler le langage de la vérité au meilleur des rois, au père de ses sujets. Je ne me dissimule pas qu'auprès de tout autre monarque ma démarche aurait été dangereuse, je ne me dissimule pas non plus qu'elle pourra m'attirer la haine des courtisans; mais si en descendant dans la tombe je puis, avec un de vos illustres aïeux, m'écrier : *Tout est perdu, fors l'honneur*, alors je mourrai content. »

Ce noble refus excita la colère de la cour, et le roi, forcé de céder aux exigences de ses conseillers, suspendit Moncey de toutes ses fonctions et le fit enfermer au fort de Ham. Mais cette disgrâce ne dura pas longtemps; Louis XVIII, reconnaissant les services et la probité du vieux maréchal, le rétablit dans tous ses honneurs et dignités le 14 juillet 1816, et le rappela à la chambre des pairs le 5 mars 1819. Lors de la guerre d'Espagne en 1823, le maréchal Moncey fut désigné pour commander en chef le quatrième corps, et l'invasion de la Catalogne lui fut confiée. Il eut à lutter contre le meilleur des généraux espagnols, contre Espoz y Mina. Il prouva dans cette campagne, qui se termina par la reddition de Barcelone, Tarragone et Hostalrich, que le doyen des maréchaux de France n'avait rien perdu de sa vigueur. Nommé gouverneur des Invalides en 1834, en remplacement du maréchal Jourdan, il se fit aimer et respecter dans ce poste éminent. Son cœur était bon et généreux; il soutenait toutes les entreprises utiles. Il a laissé douze mille francs à la commune de Moncey pour l'entretien d'une école chrétienne. A. Jadin.

Waroquier, *Tableau historique de la Noblesse militaire*, p. 260. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*. — G. Sarrut et B. Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*.

MONCHAUX (*Pierre-Jean* de), médecin français, né le 17 décembre 1733, à Bouchain (Flandre), mort à la fin de 1766, à Saint-Domingue. Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il publia la *Bibliographie médicinale raisonnée* (Paris, 1756, in-12). Protégé par Senac, il avait obtenu la place de médecin des hôpitaux militaires de Douai; par suite des tracasseries que lui attira la vivacité de son caractère, il passa dans l'île de Saint-Domingue, et mourut d'une fièvre, à la veille de se rembarquer. On a encore de lui : *Étrennes d'un Médecin à sa Patrie*; Berlin, 1761, in-18; il y a eu une seconde édition, en 2 vol., faite par les soins d'un collaborateur, qui a gardé l'anonyme; — *Anecdotes de Médecine*; Paris, 1762, in-12; Lille, 1766, 2 vol. in-12; l'épître dédicatoire est signée

Barb.... du B., ce qui l'a fait parfois attribuer à Barbeu du Bourg. K.

Eloy, *Dict. hist. de la Médecine*, III.

MONCHESNAY (*Jacques* LOSME DE), littérateur français, né le 4 mars 1666, à Paris, mort le 16 juin 1740, à Chartres. Fils d'un procureur au parlement de Paris, il manifesta de bonne heure un goût très-vif pour les lettres, et à l'âge de quinze ans il publia dans le *Mercure* quelques épigrammes imitées de Martial, et qui lui méritèrent les encouragements de Bayle (1). Au lieu de pratiquer le barreau, où il avait été admis à la fin de ses études, il fit valoir sur la scène son talent pour la poésie, et donna cinq pièces à l'ancien théâtre italien : *La Cause des Femmes* (1687), *La Critique de* La Cause des Femmes (1688), *Mezetin, grand sophi de Perse* (1689), *Le Phénix, ou la femme fidèle* (1691), et *Les Souhaits* (1693). Chacune de ces pièces, imprimées dans le recueil de Gherardi, valut, dit-on, à l'auteur de grands applaudissements; mais ce fut de celle du *Phénix* dont il retira le plus d'honneur. Ayant dans la suite reconnu la vanité d'une semblable occupation, il se repentit sincèrement d'avoir travaillé pour le théâtre, appela ses comédies des péchés de jeunesse, et poussa l'excès de ses dévots scrupules jusqu'à condamner toute espèce de représentation scénique. A cette époque il faisait à Boileau de fréquentes visites, et se plaçait volontiers au rang de ses admirateurs. Le satirique, qui ne l'aimait guère, disait de lui : « Il semble que cet homme-là soit embarrassé de son mérite et du mien. » Monchesnay lui adressa une lettre en forme de dissertation, dans laquelle il soutenait avec plus de feu que de raison que Molière avait été dans son théâtre le principal agent de la corruption des mœurs, paradoxe repris plus tard par J.-J. Rousseau et réfuté par D'Alembert et Marmontel. Vers 1720, Monchesnay, qui s'était marié avec une demoiselle de Chartres, se retira dans cette ville, autant pour plaire à sa femme que par la diminution de sa fortune. On a encore de lui : *Satires nouvelles du sieur D*** sur l'esclavage des passions et sur l'éducation des enfants*; Paris, 1698, in-4°; — *Boleana, ou Entretiens avec Despréaux;* ce recueil, qui renferme beaucoup d'erreurs, fut composé à la prière de l'abbé Souchay, qui l'inséra dans son édition des *Œuvres de Boileau* (Paris, 1740, in-4°), et réimprimé avec les *Poésies du* P. Sanlecque (Amsterdam, 1742, in-12), et dans le t. V de l'édition in-8° de Boileau, donnée par Saint-Marc. On lui a attribué une traduction de *la Milonienne* de Cicéron (1693), qui a paru sous le nom de l'avocat Delaistre, et il a laissé en manuscrit un certain nombre de satires, d'épîtres, d'imitations et d'épigrammes, presque toutes en vers français. P. L—Y.

Mercure françois, sept. 1740. — Desmolets, *Continuation des Mémoires de Littér.*, VII. — Titon du Tillet, Suppl. au *Parnasse François*. — J.-B. Rousseau, *Lettres*, II, 107 et 117. — Moreri, *Grand Dict. Hist.*

(1) *Voy.* la lettre de Bayle à Monchesnay, dans le *Mercure* de septembre 1740; il lui applique cette phrase de Claudien :

Primordia tanta
Vix pauci meruere senes.

MONCHY. *Voy.* HOCQUINCOURT.

MONCIEL (1) (*Antoine-Marie-René* TERRIER DE), homme d'État français, né en 1757, à Monciel, seigneurie de Franche-Comté, érigée en marquisat en 1740; mort le 29 août 1831, à la verrerie de Semsales (Suisse), en revenant des eaux de Loèché. Lors de la révolution il adopta les principes de la monarchie constitutionnelle, et se montra fort opposé aux idées révolutionnaires. En 1791, Louis XVI le chargea d'une mission particulière, auprès de l'électeur de Mayence, Frédéric Charles d'Erthal. Il était président du département du Jura, lorsque, en juin 1792, le roi, qui venait de renvoyer Roland et les autres ministres girondins pour les remplacer par des *feuillants* (constitutionnels) l'appela au ministère de l'intérieur. Tout annonçait une prochaine insurrection, et finances, armée, popularité, manquaient aux nouveaux ministres. Deux jours après sa nomination éclatait le mouvement populaire qui amena l'envahissement des Tuileries (20 juin), et le 21 Monciel venait dire à l'Assemblée nationale que le roi « avait été mis en sûreté par quelques gardes nationales et par quelques citoyens ». Il donna bientôt sa démission, et fût remplacé le 16 juillet suivant. On ignore comment après ce 10 août Monciel échappa à la fureur populaire (2). Il émigra, et rentra en France vers 1806. Il reparut en 1814 comme agent des Bourbons. Il obtint à Troyes une audience de l'empereur de Russie, Alexandre Ier, et dans cette audience traita *heureusement* des intérêts de la famille royale. Il resta quelque temps l'un des favoris du comte d'Artois (depuis Charles X); mais Louis XVIII ne lui marqua pas de reconnaissance, et exigea même qu'il allât terminer loin de la cour une vie devenue inutile. H. L.

Biographie moderne; Paris, 1806. — *Galerie historique des Contemporains;* Mons, 1827. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. II, liv. XV. — Thiers, *Hist. de la Révolution française*, liv. VII.

MONCK. *Voy.* MONK.

MONCLAR (*Jean-Pierre-François* DE RIPERT, marquis DE), magistrat français, né le 1er octobre 1711, à Apt (Provence), mort le 12 février 1773, à Saint-Saturnin-lès-Apt, dans son château de Bourgane. Il descendait d'une famille du Dauphiné et était fils d'un magistrat que le chancelier Daguesseau avait surnommé *l'Amour du bien.* Il succéda le 19 décembre 1732 à son père dans les fonctions de procureur

(1) C'est par erreur que dans l'*Histoire de la Révolution française* de M. A. Thiers, édition Furne de 1846, ce nom est imprimé *Montciel*.

(2) Michaud jeune dit que ce fut en se réfugiant au Jardin des Plantes (*voy.* suppl. à la *Biographie universelle*).

général près le parlement de Provence; il avait alors vingt-un ans. Orateur fécond, jurisconsulte éclairé, profondément versé dans le droit public, il fut du petit nombre des éminents magistrats qui répandirent sur les cours de province un éclat réservé depuis longtemps au seul parlement de Paris. Dès 1749 il se déclara énergiquement en faveur des protestants, et réclama l'un des premiers leur réhabilitation civile et la liberté de conscience. Dans son mémoire sur les mariages clandestins des réformés, il s'éleva, au nom de la justice et de l'humanité, contre les lois iniques qui vouaient à l'ignominie et à l'illégitimité les fruits de leurs unions, et en même temps il établit, par de savants calculs, l'immense intérêt qu'avait l'État à favoriser les progrès de la population. En 1752 la république de Genève, en proie aux dissensions civiles, rendit hommage à la haute intégrité du magistrat, en le choisissant pour arbitre entre les deux partis qui la divisaient. « Puis arriva, dit M. Villemain, l'événement qui fit éclater les talents de quelques hommes répandus dans les parlements du royaume; ce fut le procès et l'expulsion d'une société célèbre. Peut-on oublier, pour l'intelligence des opinions du temps, quelle puissance, quelle autorité populaire fut attachée aux paroles de trois hommes inégalement connus aujourd'hui, La Chalotais, Monclar et Castillon? A beaucoup de savoir et de persévérance ils joignirent un grand caractère de probité morale..... Monclar est plus calme, plus réservé, plus impartial. Son exposé des doctrines de la Société des Jésuites est un chef-d'œuvre de méthode et de clarté, sans exagération, sans fausse éloquence. » Dans les remontrances qu'il fut chargé de rédiger au nom de sa compagnie, Monclar sut allier à la ferme dignité du langage le respect dû au souverain et se préserver de cette dureté un peu républicaine que Voltaire reprochait à Malesherbes. Il eut l'honneur de déterminer la restitution à la France du comtat Venaissin, et en 1768 il en prit possession au nom du roi, de concert avec le comte de Rochechouart. A cette occasion il reçut de Louis XV une pension et le titre de marquis (octobre 1769). La Provence lui fut redevable de la liberté du commerce des grains. Mais ce fut principalement dans ses mémoires sur les finances qu'il déploya toute l'étendue de son génie et la profondeur de ses vues. Sans cesse consulté par M. de Machault, il combattit de toute sa force l'impôt du vingtième, dont l'enregistrement amena bientôt la chute du ministère. La place de contrôleur général fut offerte à Monclar, qui la refusa; mais il n'en continua pas moins de travailler à la restauration des finances. Parmi les travaux de ce genre qu'il a laissés domine la nécessité d'établir par toute la France l'uniformité de l'impôt, d'abolir les douanes intérieures, de faciliter la circulation des marchandises, mesures neuves et hardies dont l'initiative fut reprise par l'Assemblée constituante. Lorsque le président de Maupeou parvint à renverser les parlements, Monclar, après quarante années d'exercice, se retira dans sa terre de Saint-Saturnin, où il mourut, sans vouloir rétracter, comme l'exigeait son confesseur, ce qu'il avait dit de peu favorable au saint-siége et à la Société des Jésuites. On a de lui : *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestants en France;* 1755, in-8°; il souleva au moment où il parut une polémique ardente; plus de vingt pamphlets furent publiés pour ou contre; — *Compte rendu des Constitutions des Jésuites;* 1762, 2 vol. in-12; souvent réimprimé depuis avec le *Réquisitoire du 4 janvier* 1763 et les *Conclusions du 5 mars* 1765 sur la bulle *Apostolicum pascendi;* — *Mémoires sur Avignon et le comtat Venaissin;* Paris, 1769, 2 vol. in-4° et in-8°. Ses travaux économiques sont devenus extrêmement rares, tels que *Lettre sur le commerce des grains* (1768); *Mémoire sur le commerce des cuirs* (1759)); *Mémoire pour obtenir la liberté du transit de toutes marchandises provenant du Levant* (1766); *Mémoire contre l'augmentation de l'impôt du sel* (1770); *Mémoire contre l'impôt des hypothèques* (1770), etc. La partie de ses travaux sur les finances restée inédite est la plus considérable; elle se compose d'un recueil de *Mémoires sur l'histoire et l'organisation des finances de la France depuis l'origine de la monarchie jusqu'au milieu du dix-huitième siècle*, en 14 vol. in-fol. manuscrits. La réimpression des *Œuvres complètes* de Monclar a été annoncée en 1855, et doit comprendre 8 vol. in-8°. P. L.

Le Plutarque français, II. — *Éloge de Monclar;* Paris, 1780, in-12. — Borély, *Eloge de Monclar*, prononcé en nov. 1843. — Achard, *Dict. de Provence*. — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse*. — Rive, *Chronique littér.* — Bouche, *Essai sur l'hist. de Provence*, II. — La Chesnaye-Desbois, *Dict. de la Noblesse*, XII. — *Dict. d'Économie polit.*, II. — Villemain, *Tableau du dix-huitième siècle*, 9e leçon.

MONCONYS (*Balthasar* DE), voyageur français, né à Lyon, en 1611, mort dans la même ville, en 1665. Il était fils du lieutenant criminel de Lyon. Pour éviter la peste qui ravagea cette ville en 1618, ses parents l'envoyèrent faire ses études à Salamanque. Plus tard le goût de la philosophie l'entraîna à faire un voyage en Orient pour y étudier les différents dogmes professés dans cette partie du globe, y chercher des traces des anciennes religions, des sectes gymnosophistes, astrolâtres, etc. Il parcourut l'Asie Mineure, la Perse, plusieurs provinces de l'Inde et de l'Arabie, et avait consigné le fruit de ses observations dans le *Journal* de ses *Voyages*. Cet ouvrage fut mis en ordre et publié par de Liergues (gendre de Monconys) et son ami le savant jésuite Jean Berthet; Paris, 1665-1666, 3 vol. in-4°; et Hollande, 1695, 5 vol. in-12. Le style en est lourd et diffus, mais on y trouve beaucoup de remarques scientifiques curieuses. A. DE L.

Sorbière, *Relations des Voyageurs philosophes*.

MONCORNET (*Balthasar*), graveur français, né vers 1615, à Rouen, mort après 1670. On ne sait presque rien de la vie de cet artiste, qui a laissé un assez grand nombre de dessins et de planches; il est probable qu'il s'établit de bonne heure à Paris, où il étudia et pratiqua son art avec quelque succès. Il s'occupait aussi du commerce des estampes, et sa boutique était située au faubourg Saint-Marcel, dans la rue des Gobelins. Il a gravé au burin quelques tableaux de maîtres, des arabesques de fleurs, des paysages, les *Martyria Apostolorum* de Callot (12 pl.), *Les Joûtes sur l'Arno* (19 pl.), deux recueils de *Feuilles d'orfévrerie*, et une centaine de portraits. Cette partie de son œuvre est la plus recherchée, et tout entière d'après ses dessins; nous citerons les portraits de *Callot*, *François Ier*, *Jansenius*, *H.-A. Loménie de Brienne*, le *comte de Lionne*, *Octave Piccolomini*, le *comte d'Olivarès*, l'*imprimeur Vitré*, le *président Deshameaux* et *Robert Vinot*, *composeur de sauces*.

Vers la même époque vivait dans le midi de la France un religieux portant le même nom, *Thomas-Balthasar* MONCORNET, mais qui ne paraît pas avoir été parent du précédent. Il avait embrassé à Toulouse la règle de Saint-Dominique; il avait appris la peinture, et souvent il fut employé à la décoration des églises de son ordre. Lorsqu'on rebâtit, en 1648, l'église de l'Inquisition, il fut chargé d'exécuter la plupart des tableaux qu'on y voit encore. Quatre grandes compositions de ce moine ont été transportées au musée de Toulouse : elles représentent des traits remarquables de la vie de saint Dominique.

P.

Basan, *Dict. des Graveurs*, II. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*, IX. — Percin, *Monumenta Conventus Tolosani ord. FF. Prædicatorum*; Toulouse, 1693, in-fol. — *Biogr. Toulousaine*, II.

MONCOUTEAU (*Pierre-François*), compositeur de musique français, né à Paris, le 3 janvier 1805. Aveugle de naissance, il fut placé, à l'âge de sept ans, à l'Institution des jeunes Aveugles, et en sortit en 1825. Depuis cette époque, il toucha l'orgue successivement dans plusieurs paroisses de Paris, et fut nommé organiste de Saint-Germain-des-Prés en 1841, emploi qu'il exerce encore. M. Moncouteau est l'auteur du procédé d'écriture musicale à l'aide de points, dont les aveugles font aujourd'hui le plus grand usage. Outre sa sonate *L'Espérance*, M. Moncouteau a publié les morceaux suivants : *Variations sur l'air :* Ah! quel plaisir d'être soldat! — *Manuel de Transposition musicale; — Traité d'Harmonie, contenant les règles et les exercices pour apprendre à bien composer; — Exercices harmoniques et mélodiques; — Recueil de Leçons d'Harmonie; — Explication des Accords; — Résumé des Accords appliqué à la composition, donnant le moyen de s'exercer à composer dès les premières leçons; — Traité de Contrepoint et de Fugue;* — O Salutaris! *pour soprano et ténor, avec accompagnement d'orgue ou de piano;* — O Salutaris! *pour voix seule ou pour trois voix;* — Contemplamini, *pour trois voix.*

G. DE F.

Documents particuliers.

MONCREIFF (Sir *Henry*), théologien anglais, né le 6 février 1750, à Blackford, près de Perth, mort le 14 juin 1827, à Édimbourg. Il fut ordonné ministre en 1771, et quoiqu'il appartînt par sa naissance à l'aristocratie, il se distingua dans l'église d'Écosse par la fermeté de son attachement à la doctrine presbytérienne. Depuis 1775 jusqu'à sa mort il occupa les fonctions de pasteur à Saint-Cuthbert, église d'Édimbourg. Il jouit d'une grande influence dans les réunions de l'assemblée générale du clergé, et son nom est mêlé à toutes les discussions importantes de cette époque. On a de lui : *Discourses on the evidence of the Jewish and Christian revelations;* Édimbourg, 1815; — *Account of the Life and Writings of John Erskine;* ibid., 1818; — *Sermons;* ibid., 1829-1830, 3 vol. in-8°.

K.

Notice à la tête des Sermons.

MONCRIF (*François-Augustin* PARADIS DE), littérateur français, né en 1687, à Paris, où il est mort, le 19 novembre 1770. Il était d'une bonne famille de bourgeoisie, qui possédait quelque bien. Fort jeune encore, il perdit son père, qui avait une charge de procureur, et fut élevé avec beaucoup de soin par sa mère; lorsqu'il fut d'âge à entrer dans le monde, cette dernière, d'origine anglaise, lui fit prendre, en le modifiant à la française, le nom de *Moncreiff*, son aïeul. Dans sa jeunesse la passion des armes le rendit fort habile et presque célèbre dans l'escrime; ce fut même à ce talent qu'il dut la faveur d'être introduit dans des sociétés brillantes, et l'on peut dire qu'il s'ouvrit un chemin à la pointe de l'épée. Il forma ainsi des liaisons honorables qu'un esprit naturel, une figure aimable, un désir constant de plaire, et surtout une humeur égale et douce l'aidèrent à conserver. Pour réussir, il tâcha de se rendre nécessaire en contribuant aux plaisirs d'autrui. « Il fut poëte, musicien, acteur plein de zèle, d'intelligence et de ressources, dit D'Alembert. Il était l'âme de tous les divertissements que ces sociétés appelaient au secours de leur ennui; il y portait la variété, les grâces, la gaieté, et jusqu'à cette joie bruyante que la triste dignité regarde comme un plaisir ignoble, mais qu'il avait l'art de lui faire goûter; il ne dédaignait pas même de se prêter à ce genre de farce appelé *parade*, qui faisait alors l'incroyable délice de plusieurs personnes de la cour. » En se livrant à ces froides facéties, il obtint la protection du grand-prieur d'Orléans et du comte de Maurepas, et devint le secrétaire du comte d'Argenson. « Un des fruits qu'on doit naturellement se promettre des avantages de l'esprit, suivant sa propre re-

marque, c'est de se procurer une vie agréable. » Aussitôt qu'il eut remporté ce premier succès, il songea à faire de ses talents un usage plus estimable, et donna au Théâtre-Français une comédie en vers, l'*Oracle de Delphes* (1722), qui fut défendue à la quatrième représentation, à cause de certaines plaisanteries qu'il s'était permises sur la religion païenne (1); mais l'anonyme qu'il avait prudemment gardé le mit à couvert des traits de la critique et de la satire. Ce fut à peu près le seul triomphe dramatique qu'il obtint : les comédies qu'il composa dans la suite pour la cour reçurent du public un accueil indifférent. Il ne quitta M. d'Argenson que pour passer au service d'un prince du sang, le comte-abbé de Clermont, qui le nomma son secrétaire des commandements et lui laissa, pour ainsi dire, l'entière disposition des bénéfices dont ce prince pouvait disposer comme dignitaire de l'église. Peut-être faut-il attribuer aux singuliers choix qu'il fit parmi les sujets ecclésiastiques l'origine des tracasseries qui amenèrent sa retraite de cette petite cour (1734). Loin de rien perdre de la faveur du comte de Clermont, il eut bientôt après une place des plus recherchées, celle de lecteur de la reine Marie Leczinska.

Dès lors la fortune de Moncrif était faite. A cette sinécure il en ajouta quelques autres, comme celles de secrétaire du duc d'Orléans, de secrétaire général au département de la guerre, de censeur royal et lecteur de la dauphine. Transporté d'une cour où tout respirait le plaisir dans une autre où la piété régnait seule, il sut sans efforts se rendre agréable à la reine, et composa pour elle des cantiques pieux, auxquels il prêta tout l'esprit dont ils étaient susceptibles. En 1757, lors de l'exil du comte d'Argenson, il laissa éclater le chagrin qu'il ressentait de cette disgrâce, et obtint, non sans beaucoup de peine et après les sollicitations les plus vives, la permission d'aller passer tous les ans quelques semaines auprès de son bienfaiteur. Moncrif mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Sa vieillesse, qu'il portait avec assez de verdeur, était devenue un sujet de plaisanterie à la cour. Louis XV ayant dit un jour qu'on lui donnait plus de quatre-vingt-dix ans : « Oui, sire, répliqua-t-il, mais je ne les prends pas. » Il avait été admis à l'Académie Française en remplacement de M. de Caumartin, évêque de Blois, et grâce aux efforts réunis de MM. de Clermont et d'Argenson il put l'emporter sur son concurrent, l'évêque de Vence (29 décembre 1733). Il était aussi des Académies de Berlin et de Nancy. « Si Moncrif n'avait jamais fait que ses chansons et ses romances, il eût été le premier dans son genre, et c'est toujours quelque chose que d'être le premier quelque part. C'était un homme assez commun; mais il était souple et courtisan, et il était parvenu à se donner une sorte de crédit à la cour ou plutôt dans le cercle de la feue reine. Il y faisait le dévot, mais à Paris il était homme de plaisir, et il a poussé la passion pour la table et pour la créature jusqu'à l'extrême vieillesse. On dit qu'il était noble et généreux dans sa dépense. Dans ses manières il était recherché et minutieux, et, comme auteur, fort susceptible ». (*Corresp.* de Grimm). Voltaire lui écrivait assez souvent, et ménageait en lui le lecteur de la reine, tout en se moquant en secret de l'écrivain. La Place a fait à Moncrif, son ami, l'épitaphe suivante :

> Des mœurs dignes de l'âge d'or,
> Ami sûr, auteur agréable,
> Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
> Fut moins bavard et plus aimable.

On a de Moncrif : *Les Aventures de Zéloïde et d'Amanzarifdine, conte indien*; Paris, 1714, in-12; réimprimé dans *Les Mille et une Faveurs*; Paris, 1716, et Bruxelles, 1717, in-12; — *La fausse Magie*, com. en trois actes et en prose, jouée en 1719 sur le théâtre italien; — *L'Oracle de Delphes*, com. en trois actes et en vers, jouée le 17 décembre 1722, et non imprimée; le sujet en est tiré du *Mari confesseur*, conte de La Fontaine; — *Histoire des Chats; dissertation sur la prééminence des chats dans la société; sur les autres animaux d'Égypte; sur les distinctions et priviléges dont ils ont joui personnellement; sur le traitement honorable qu'on leur faisoit pendant leur vie, et des monuments et autels qu'on leur dressoit après leur mort, avec plusieurs pièces qui y ont rapport*; Paris, 1727, 1748, in-8° fig.; réimpr. à Rotterdam (1741) et à Amsterdam (1767), ainsi que dans le t. XII des *Œuvres* de M. de Caylus, qui en avait gravé les figures d'après Coypel. « Une plaisanterie de société, dit D'Alembert, l'engagea à composer une espèce d'*Histoire des Chats*, en forme de lettres adressées à une femme de la cour. Ces lettres étaient, comme il l'avouait lui-même, *gravement frivoles*; il y avait prodigué, à l'exemple de Mathanasius, une érudition pédantesque, dont il ne voulait que se moquer, et dont on eut l'injustice de lui faire un reproche. Il joignait à cette érudition un ton de plaisanterie qu'on trouva froid et déplacé. Les critiques, les sarcasmes, les injures même tombèrent sur lui de toutes parts. » Se soumettant du reste de bonne grâce à l'arrêt sévère du public, Moncrif s'exécuta lui-même en retranchant l'*Histoire des Chats* du recueil qu'il publia de ses œuvres, et il alla jusqu'à dire que « dans cet écrit, mauvais en soi, l'esprit n'étoit qu'un tort de plus ». Le poëte Roy ayant lancé à ce sujet une épigramme sanglante, Moncrif l'attendit au sortir du Palais-Royal, et lui donna des coups de bâton. « Patte de velours, minon, patte de velours! » s'écriait Roy en tendant le dos. Trente ans plus tard, comme il sollicitait auprès du

(1) On a prétendu que Fuzelier et le président Hénault avaient eu part à cette pièce; cette anecdote est au moins fort douteuse.

comte d'Argenson la place d'historiographe du roi de Prusse : « Tu veux dire *historiogriffe* », interrompit le ministre ; — *Les Abdérites*, com. en un acte et en vers; Paris, 1732, in-12, composée pour *madame la Duchesse*, mère du comte de Clermont; — *L'Empire de l'Amour*, ballet en vers libres; Paris, 1733-1741, in-4°; — *Les Ames rivales, histoire fabuleuse;* Paris, 1738, in-12. Ce roman, fondé sur la doctrine indienne de la transmigration des âmes, lui servit à peindre avec finesse les mœurs de son temps. Mais un brame, qui l'avait lu, crut y voir le développement le plus heureux du système de la métempsycose; il regarda l'auteur comme un génie transcendant, et lui envoya en présent un manuscrit qu'il croyait très-précieux et qui fut déposé à la Bibliothèque du Roi; — *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire;* Paris, 1738, in-12, fig. Encore une disgrâce fâcheuse pour l'auteur, à qui l'on n'épargna ni les jeux de mots ni les épigrammes! Il y a pourtant dans cet ouvrage des maximes sages et parfois des pensées ingénieuses. Mais pourquoi chercher à réduire en préceptes un art dont il n'appartient qu'à la nature de donner des leçons? — *Œuvres mêlées;* Paris, 1743, in-12; — *Zélindor, roi des sylphes*, ballet en vers; Paris, 1745, 1753, 1769, in-8° : c'est le seul de ses opéras qui ait eu du succès, bien qu'il soit écrit dans ce genre galant et fade dont la lecture est devenue insupportable; — *Poésies chrétiennes composées par ordre de la reine;* Paris, 1747, pet. in-8°. S'il faut s'en rapporter à D'Alembert, ces poésies sont vraiment *spirituelles* dans tous les sens possibles de ce mot, et elles feront toujours le pieux délassement de ceux qui ne croient pas la religion incompatible avec les grâces; — *Almasis*, ballet; Paris, 1748, 1754, in-8°; — *Ismène*, pastorale héroïque; Paris, 1748, 1769, in-8°; — *Observations pour servir à l'histoire des gens de lettres qui ont vécu dans ce siècle;* 1751, in-12; — *Les Génies tutélaires*, divertissement; Paris, 1751, in-4°; — *Lettre sur une matière intéressante pour tout citoyen;* 1753, in-12 : il s'agit du prêt à la petite semaine; — *Lettre sur la personne et sur les ouvrages de l'abbé Terrasson*; Paris, 1754, in-8°; — *Érosine*, pastorale héroïque; Paris, 1765, 1768, 1769, in-8°; — *La Sibylle*, opéra; Paris, 1770, in-8°. On doit en outre à cet écrivain quelques dissertations, des articles dans le *Journal des Savants* (1739-1743), des poésies fugitives, dont la meilleure est sans contredit *Le Rajeunissement inutile*, et des chansons dans le vieux langage naïf et tendre, d'un goût si délicat, si exquis qu'on peut les regarder comme autant de chefs-d'œuvre. Il a été l'éditeur d'un *Choix de Chansons à commencer par celles du comte de Champagne* (Paris, 1755, in-12), et il a mis une préface au *Recueil des Pièces choisies du Cosmopolite* (Ancône, 1735), attribué à la princesse de Conti ou au duc d'Aiguillon. Les *Œuvres* de Moncrif ont été réunies par ses soins en 1751, 3 vol. in-16, et en 1768, 4 vol. in-12, avec la musique des romances. On les a augmentées en 1791 (2 vol. in-8°, fig.) de l'*Histoire des Chats*, et on en a donné un choix en 1801 (2 vol. in-18). P. L—y.

D'Alembert, *Hist. de l'Acad. Française*, VI. — *Nécrologe des hommes célèbres*, 1771. — Desessarts, *Les trois Siècles Littéraires*. — Grimm, *Correspond. Littéraire*, nov. 1770.

MONDAVILLE. *Voy.* HERMONDAVILLE.

MONDEJAR (*Gaspar-Ibañez* DE SEGOVIA, PERALTA Y MENDOZA, marquis DE), historien espagnol, mort après 1775. Il appartenait à l'illustre famille de Mendoza. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, notamment : *Obras chronologicas;* Valence, 1744, pet. in-fol., avec une préface de Mayans y Siscar; — *Advertencias a la historia del P. Mariana;* ibid., 1746, pet. in-fol.; réimprimé à Madrid, 1795, in-8°; — *Memorias historicas del rey D. Alonso el Sabio y observaciones a su cronica;* Madrid, 1777, in-fol., œuvre posthume due aux soins de don Fr. Cerda y Rico; — *Cronica del rey D. Alonso el Sabio;* Madrid, 1783, in-4°; — *Noticia de los mas principales Historiadores en España;* Madrid, 1784, 4 vol. in-fol. P.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

MONDENARD (*Jean* SAINT-SARDOS DE MONTAIGU, marquis DE), économiste français, né vers 1755, mort à Paris, le 7 février 1823. Il émigra en Angleterre lors de la révolution, mais profita de la première amnistie pour rentrer en sa patrie, où il se livra à l'étude et à la littérature. On a de lui : *Considérations sur l'organisation sociale, appliquées à l'état civil, politique et militaire de la France et de l'Angleterre;* Paris, an x (1802), 3 vol. in-8° (anonyme); — *Le Boston*, poëme didactique en XI chants; Bordeaux, 1810, in-8°; — *Examen du budget proposé par le ministre des finances pour l'année 1817;* Paris, 1817, in-8°; — *Dialogue entre un Militaire et un Député, ou petit catéchisme politique à l'usage des amis de la liberté, de la légitimité et de l'industrie.;* Paris, 1819, in-12 avec tableau. L—z—e.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1824. — Quérard, *La France Littéraire*.

*__MONDEUX__ (*Henri*), enfant prodige, né le 12 mai 1826, à Neuvy-le-Roi, près de Tours. Dès l'âge de six ans, son instinct de calculateur se révéla. Il gardait les vaches, lorsqu'il fut amené à Paris et présenté le 16 novembre 1840 à une séance de l'Académie des Sciences. Là on lui pose plusieurs questions, qu'il résout en quelques minutes. Le rapporteur de la commission, M. Cauchy, constata « que le jeune calculateur exécute de tête, avec facilité, non-seulement les diverses opérations de l'arithmétique, mais encore, dans beaucoup de cas, la résolu-

tion numérique des équations ; qu'il imagine des procédés quelquefois remarquables pour résoudre une multitude de questions diverses que l'on traite ordinairement à l'aide de l'algèbre, et qu'il détermine à sa manière les valeurs exactes ou approchées des nombres entiers ou fractionnaires qui doivent remplir les conditions indiquées, les questions même d'analyse indéterminée ». Suivant les conclusions du rapport, l'Académie appela la protection du gouvernement sur le jeune Mondeux ; mais bientôt il fut oublié, et on ne sait pas aujourd'hui (1860) ce qu'il est devenu. G. DE F.

Biographie d'Henri Mondeux, par M. Émile Jacoby ; 1846, in-16. — *Vie d'Henry Mondeux*, par M. Hippolyte Barbier ; 1841, in-8°. — *Rapport* de M. Cauchy *à l'Académie des Sciences*, en décembre 1841.

MONDINI DE LUZZI, médecin italien, né à Bologne, vers 1250, mort en 1326. Il professa l'art de guérir dans sa patrie, et obtint une grande réputation ; le roi de Naples, Robert, l'appela près de lui comme étant un des plus habiles docteurs de l'époque. Il fut en 1315 le premier à disséquer deux cadavres de femme, et il consigna le résultat de ses études dans un traité intitulé : *Anatomia omnium humani corporis interiorum membrorum*, où il se vante de n'avoir rien énoncé que d'après ses observations personnelles. Imprimé à Pavie en 1478, cet ouvrage, très-bien accueilli dans les écoles, reparut à Padoue, à Leipzig, etc., huit fois jusqu'en 1541 ; Cardan en fit l'objet d'un commentaire qu'on trouve dans le dixième volume de ses Œuvres (1663, in-folio). Ajoutons que l'*Anatomia* de Mondini est accompagnée de figures qui pour l'époque ont un mérite réel, et dont le dessin lui a été attribué. G. B.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. VI, p. 41. — Portal, *Histoire de l'Anatomie*, t. I, p. 209. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon*, p. 570. — Sprengel, *Histoire de la Médecine*. — *Dict. de la Médecine*, t. III, p. 356. — Haller, *Bibliotheca Anatomica*, t. I, p. 146.

MONDINO. *Voy.* SCARSELLA (*Sigismondo*).

MONDONVILLE (*Jeanne* JULIARD, dame TURLES DE), fondatrice d'ordre de piété, née à Toulouse, en 1626, morte à Coutances, en 1703. Fille d'un président au parlement de Toulouse, Jeanne Juliard se distinguait par son esprit et sa beauté. Elle épousa en 1646 Turles, seigneur de Mondonville, qui la laissa veuve encore fort jeune et avec une fortune considérable. Elle refusa plusieurs partis honorables, et, sous la direction de l'abbé Ciron, résolut de se consacrer à l'instruction des pauvres filles et au soulagement des malades. Pour arriver plus complétement à son but, elle fonda, en 1652, avec l'approbation de Marca, archevêque de Toulouse, la congrégation dite *des Filles de l'Enfance*, dont l'abbé Ciron dressa les règlements. L'institution des Filles de l'Enfance fut autorisée en 1663 par le pape Alexandre VII et approuvée par lettres patentes de dix-huit évêques et de plusieurs docteurs en théologie. L'œuvre de Mme de Mondonville se propageait et comptait plusieurs succursales lorsque cette dame se vit attaquée par les Jésuites avec une singulière violence. Les RR. PP. prétendirent que « les constitutions de la nouvelle congrégation renfermaient des maximes dangereuses contre la religion et la morale ». Ils obtinrent que des commissaires fussent nommés pour examiner les points incriminés, et s'agitèrent si bien que la congrégation des Filles de l'Enfance fut supprimée par arrêt du conseil en date de 1686. Mme de Mondonville fut enfermée chez les Hospitalières de Coutances, où elle mourut, après vingt années de la captivité la plus étroite, la plus rigoureuse. Les Jésuites n'avaient pas attendu jusque là pour se faire adjuger la plus grande partie des biens de la congrégation dissoute, et les avaient sanctifiés en y établissant des séminaires et des maisons de leur ordre. « Ils avaient, dit l'abbé Racine, combattu ces filles infortunées comme des ennemis redoutables, et ils recueillirent une partie de leurs dépouilles. »

Voici comment l'avocat Reboulet, ancien jésuite, dans son *Histoire des Filles de la Congrégation de l'Enfance* (Avignon , 1734), raconte les causes de la disgrâce qui frappa Mme de Mondonville : « La cour eut des preuves incontestables que cette fondatrice avait donné asile à des hommes de mauvaise doctrine et malintentionnés pour l'État, tel que le P. Cerle et l'abbé Dorat, et qu'elle avait fourni à ceux-ci les moyens de sortir du royaume ; qu'elle avait fait imprimer, dans sa maison et par ses filles, plusieurs libelles contre la conduite du roi et de son conseil. On enleva cette imprimerie, on dressa des procès-verbaux ; et sur tous ces faits on eut quantité de dépositions authentiques et juridiques, avec les témoignages des plus anciennes filles de cette maison. » Les circonstances changèrent bientôt ; le crédit des Jésuites baissa rapidement, et sur la requête de l'abbé Juliard, parent de Mme de Mondonville, le parlement de Toulouse condamna au feu le livre de Reboulet, « comme calomnieux et contenant des faits faux et altérés. » L'abbé Juliard avait réfuté Reboulet dans deux mémoires intitulés : le premier : *L'Innocence justifiée, ou l'histoire véritable des Filles de l'Enfance ;* et le second : *Le Mensonge confondu, ou la preuve de la fausseté de l'histoire calomnieuse des Filles de l'Enfance ;* Reboulet y répondit ; mais, cette fois encore, attaqué par le marquis de Gardouche, neveu de Mme de Mondonville, il vit, par un arrêt en date du 27 février 1738, son nouvel écrit livré aux flammes ; lui-même fut condamné à la prison et à l'amende. Ainsi se termina ce long scandale. A. L.

Nécrologe des amis de la vérité.

MONDONVILLE (DE). *Voy.* CASSANEA.

MONDOR (*N.*), que l'on trouve écrit aussi *Montdor* et même *Montd'or*, célèbre empirique et opérateur du dix-septième siècle, dont les

dates de naissance et de mort sont restées inconnues. Il est à croire que ce nom de Mondor était un pseudonyme, comme en choisissaient le plus souvent alors les charlatans et les comédiens. Quant à sa patrie, deux textes du temps semblent démontrer que c'était l'Italie. On lit, dans une facétie de 1619, intitulée : *Le Clairvoyant intervenu sur la réponse de Tabarin :* « Le Clairvoyant ne peut comprendre pourquoi Mondor et Tabarin s'appellent frères : l'un est de Milan, l'autre est de Lorraine », et dans *Le Parlement nouveau*, par Daniel Martin (1637), cette autre phrase qui précise la précédente : « Un nommé Tabarin et un Italien nommé Montd'or. » Toutefois ces assertions ne sont pas entièrement concluantes, surtout quand on se rappelle que, comme le prouvent entre autres Sorel (*Francion*, l. X), Scarron (*Roman comique*, 1re part., ch. XIX) et La Bruyère (*Caractères: De quelques Usages*), la plupart des charlatans d'alors tenaient essentiellement à se faire passer pour Italiens. Les parades de Tabarin où figure Mondor tendent à prouver qu'il était instruit; il y abonde en citations de toutes sortes, latines, voire grecques, et en aphorismes tirés des philosophes : « Ce n'est pas mon exercice d'estre capitaine, dit-il lui-même dans la *Fantaisie et Dialogue XXXIII* de l'*Inventaire universel des Œuvres de Tabarin ;* dès le plus tendre de mon enfance j'embrassay les lettres et me mis à l'abry des lauriers d'Apollon. » Il commença par courir le monde avec son baume et ses onguents : « J'ay autrefois voyagé; j'ay veu une partie de l'Europe, tantost à pied, tantost à cheval (*Fantaisie et Dialogue XVI*)... J'ay veu les Espagnes et traversé une grande partie des Allemagnes. » (*Recueil général des Rencontres et questions de Tabarin*, 1re part., question XXV). Ce fut en 1618 qu'il vint s'établir à Paris (1), et presque aussitôt on le trouve en compagnie de Tabarin, qui pourrait bien avoir été son valet d'abord, comme le dit une note de Brossette sur l'*Art poétique* de Boileau, mais qui devint certainement ensuite son associé, et même le principal personnage de l'association.

Mondor se fixa sur la place Dauphine. Comme tous les opérateurs importants, il avait son théâtre et sa troupe, dont les bouffonneries l'aidaient à vendre ses drogues. On trouve dans les *Œuvres de Tabarin* des farces qui exigeaient un certain nombre d'acteurs et où Mondor remplissait probablement un rôle, sous le nom de *Rodomont*, qui est son anagramme. Mais le fond de ses représentations se composait de parades dialoguées, où tous deux, Mondor et Tabarin, jouaient leur personnage, toujours le même. Tabarin posait une question saugrenue à son *maître*, qui y répondait sur un ton pédantesque et doctoral, tout bouffi d'emphase, et alors

(1) *Inventaire universel des OEuvres de Tabarin*, préface, ch. 2.

le farceur, avec force gros mots, reprenait la question, pour la résoudre à sa manière, c'est-à-dire avec une trivialité ordurière et grotesque, à la grande indignation du solennel Mondor. Une estampe du temps, placée en tête des *Œuvres* de Tabarin, représente le théâtre de notre opérateur, avec ses accompagnements élémentaires et indispensables : une estrade, décorée dans le fond d'un lambeau de tapisserie; sur le devant Tabarin et Mondor; derrière eux, un joueur de violon, un joueur de rebec, et un valet qui ouvre un coffre pour passer les fioles et boîtes à Mondor. Les séances avaient lieu tous les jours, surtout vers le soir, et les vendredis les représentations extraordinaires.

Mondor était en habit court, somptueux, revêtu de clinquant. C'était un homme de belle mine, de mine vénérable même, avec ses longs cheveux et sa grande barbe blanche, et tout à fait propre à séduire la foule par ses agréments extérieurs, aussi bien que par son éloquence. Les témoignages abondent sur ce point : « Quant à Mondor, dit le *Discours de l'origine... des ciarlatans*, 1619 (ch. VIII), il a de l'esprit et un peu de lettres, et seroit capable, s'il vouloit, d'une vocation plus honorable. Il est civil et courtois, ostant son chapeau bien honnestement et avec un doux sousris, quand il renvoye le mouchoir ou le gand. » Les commères des *Caquets de l'Accouchée* (troisième journée) parlent aussi de sa bonne mine, qui en 1622 lui faisait encore débiter largement sa marchandise, comme s'il ne fût arrivé que de la veille à Paris. L'*Epître dédicatoire* de l'*Inventaire universel des Œuvres de Tabarin*, un peu suspecte, il est vrai, s'étend également sur le *bien dire* qui lui est naturel, et sur l'éloquence par laquelle il ravit les oreilles.

De temps à autre, Mondor quittait Paris pour faire des excursions en province, comme le prouvent diverses pièces, par exemple, l'*Adieu de Tabarin au peuple de Paris* (1623). Dès 1630 Tabarin s'était retiré : il avait fait fortune avant son maître, qui le remplaça par un nommé Padel, et continua son commerce. En 1634, il trônait encore à la place Dauphine (1), mais avec moins de majesté que par le passé, sans doute à cause de l'absence de son ingrat associé. L'*Histoire de Barry, Filandre et Alison*, qui fait suite au *Voyage de Guibray* (1704, in-12), nous le montre un peu après 1644 à Rouen, avec les débris de sa troupe, dont l'hôtel de Bourgogne lui avait enlevé les meilleurs acteurs. Depuis, on le perd de vue.

Il ne reste rien sous le nom de Mondor, malgré l'éloquence que ses contemporains lui reconnaissent; mais on le voit reparaître à chaque page des *Œuvres* de Tabarin. Les seules pièces en tête desquelles on trouve son nom sont l'*Epître dédicatoire* et le *Sonnet à mon-*

(1) *Testament de feu Gauthier-Garguille*, 1634.

sieur de Mondor, qui précèdent l'*Inventaire universel* (1622), puis l'*Apologie pour le sieur de Mondor*, qui forme, comme nous avons déjà dit, le deuxième chapitre de la préface du même recueil. Nous renvoyons à l'article TABARIN pour de plus amples détails. Victor FOURNEL.

Discours de l'origine, des mœurs, fraudes et impostures des charlatans; 1619. — *Œuvres de Tabarin* (passim). — *Caquets de l'Accouchée*, 8e journée. — Gouriet, *Personnages célèbres dans les rues de Paris*; in-8°, t. I. — Leber, *Plaisantes Recherches d'un homme grave sur un farceur*; 1835, 1856. — Préface des *Œuvres complètes de Tabarin*, par M. Aventin (Jannet, 1858, 2 vol. in-16). — *Préface* et *Postface des Œuvres de Tabarin*, publiées par G. d'Harmonville (Delahays, 1858, in-12 et in-16).

MONDORY ou **MONDORI**, l'un des fondateurs et des premiers acteurs de l'ancien Théâtre-Français; né à Orléans, vers 1580, mort en décembre 1651. On ne sait rien de sa famille, dont il ne porta jamais le nom (1); il entra à Paris dans la troupe d'acteurs dite du *Marais*, sous le pseudonyme de Mondory, et il en devint successivement l'orateur (régisseur) et le chef. Selon l'opinion de tous ses contemporains, il possédait l'art dramatique au plus haut degré et savait communiquer au spectateur les passions qu'il exprimait sur la scène. Il refusa toujours de s'affubler des ridicules perruques dont se coiffaient les acteurs d'alors, et cherchait dans ses costumes à se rapprocher autant que possible de l'histoire. Il avait beaucoup d'art, et savait donner de l'éclat aux plus mauvaises pièces. Scarron, dans son *Roman comique*, fait dire à La Rancune « que Bellerose étoit trop affecté, Floridor trop froid, et Mondory trop rude »; mais cette critique dans la bouche de La Rancune, vieil histrion de campagne, qui ne trouve rien de bon, semble plutôt un éloge qu'un blâme. Cependant Mondory n'était pas sans défaut: son jeu était forcé et sa déclamation ampoulée. Il tomba frappé d'apoplexie sur le théâtre en jouant avec trop d'ardeur le rôle d'Hérode dans la tragédie de *Mariamne* (de Tristan L'Hermite), et resta paralysé d'une partie du corps; sa langue surtout demeura extrêmement embarrassée. C'est à tort que Saint-Évremond avance que Mondory mourut de cet accident; puisque le 12 février 1637 cet acteur, pour complaire au cardinal de Richelieu, consentit à jouer le principal rôle dans *L'Aveugle de Smyrne*, comédie des cinq auteurs. Ses forces ne répondirent pas à son zèle; il fut obligé de quitter la scène après le deuxième acte, ce qui fit dire au prince de Guéméné : *Homo non periit, sed periit artifex.*

Néanmoins, le cardinal accorda à Mondory une pension de mille livres, et divers seigneurs ayant imité son exemple, Mondory se trouva possesseur de huit à dix mille livres de revenu dont il jouit jusqu'à sa mort. Cet acteur était de taille moyenne, mais bien prise; il avait un grand air de dignité; son visage était agréable et expressif; il parlait avec grâce et improvisait avec une grande facilité. Il a laissé quelques poésies qui ne manquent pas de goût. Il a composé d'assez jolies épigrammes sur la tragicomédie du *Trompeur puni* de Scudéry. Il fut fort regretté du public, qui pendant longtemps reçut mal les acteurs qui reprirent ses rôles. L'abbé de Marolles écrit « qu'il s'abstient d'aller au théâtre depuis que Mondory a fini ses actions, qui charmèrent tout le monde. » A. J.

(1) On suppose qu'il appartenait à la famille des *Mondoré*, honorablement connue à Orléans.

Scudéry, *Apologie du Théâtre*, 1639, in-4°, p. 89. — Chappuzeau, *Histoire du Théâtre*, p. 279. — *Lettre sur les Comédiens français*, dans le *Mercure de France* de mai 1738. — Tristan L'Hermite, *Préface de Panthée*. — Saint-Évremond, *Réflexions sur la tragédie françoise*. — L'abbé de Marolles, *Mémoires*. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. V, p. 96, 103, 196. — Le P. Rapin, *Réflexions sur la Poétique*. — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*, t. I, p. 420. — Ch.-F. Lapierre, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 80.

* **MONE** (*François-Joseph*), savant littérateur allemand, né à Mingolsheim près de Heidelberg, le 12 mai 1792. Petit-fils d'un négociant hollandais du nom de Moonen, il étudia le droit, la philologie et l'histoire à l'université de Heidelberg, où il fut chargé depuis 1819 d'enseigner l'histoire, emploi auquel il joignit, en 1825, celui de directeur de la bibliothèque de cet établissement. Appelé en 1827 à Louvain comme professeur de politique et de statistique, il fut destitué à la révolution de 1830, à cause de sa qualité d'étranger, et retourna à Heidelberg, où il s'occupa de recherches sur l'ancienne littérature allemande. En 1835, il fut placé à la tête des archives grand-ducales de Carlsruhe, et fut chargé de faire publier une édition critique des sources de l'histoire du grand-duché de Bade, dont le premier volume parut en 1848. On a de lui : *De emendanda Ratione grammaticæ Germanæ Linguæ*; Heidelberg, 1816; — *Einleitung in das Nibelungenlied* (Introduction au chant des Nibelunges); ibid., 1818; — *Geschichte des Heidenthums im nordlichen Europa* (Histoire du Paganisme dans l'Europe du Nord); ibid., 1822-1823, 2 vol. in-8°; fait suite à la *Symbolique* de Creuzer; — *Quellen und Forschungen zur Geschichte der deutschen Literatur und Sprache* (Sources et Recherches se rapportant à l'histoire de la littérature et de la langue allemande); Aix-la-Chapelle et Leipzig, 1830; — *Untersuchungen zur deutschen Heldensage* (Recherches sur les traditions héroïques des Germains); Quedlinbourg, 1836; — *Uebersicht der niederländischen Volksliteratur ältrer Zeit* (Aperçu de l'ancienne littérature populaire des Pays-Bas); Tubingue, 1838; — *Urgeschichte des badischen Landes bis zum Ende des 7ten Jahrhanderts* (Histoire primitive du pays de Bade jusqu'à la fin du septième siècle); Karlsruhe, 1845, 2 vol.; — *Die gallische Sprache und ihre Brauchbarkeit für die Geschichte* (La Langue Galloise et son utilité pour l'histoire); ibid., 1851. — Mone a aussi

publié la version latine du *Roman du Renart*; Stuttgard, 1832, ainsi qu'un recueil d'anciennes pièces de théâtre allemandes; Leipzig, 1841. Enfin il a rédigé pendant un an, en commun avec le baron d'Aufsess, et ensuite seul, les cinq dernières années de l'important recueil intitulé : *Anzeiger für Kunde des deutschen Mittelalters* (Indicateur pour la connaissance du moyen âge en Allemagne), publié à Nurnberg et plus tard à Karlsruhe, 1832-1838, in-4°. O.

Conversations-Lexikon. — Heuschling, *Bibliographie historique de la statistique en Allemagne*, p. 69.

MONE DA PISA. *Voy*. SORDO (*Giovanni del*).

MONEGARIO (*Domenico*), sixième doge de Venise, gouverna de 756 à 764. L'époque de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues : il vécut dans ce temps où la république vénitienne, encore dans l'enfance, cherchait des lois et était en proie aux factions qui se disputaient le pouvoir les armes à la main. Le peuple croyait élire un magistrat, il se donnait un tyran. Une révolte ne tarda pas à éclater : le doge était banni après avoir été privé de la lumière, et le mal recommençait. Ce fut dans ces tristes circonstances que Domenico Monegario fut appelé au pouvoir. Il remplaçait Galla, qui au bout d'un an de règne venait d'éprouver la honte de la déposition, le malheur de la cécité et de l'exil. La gravité du mal, la cruauté du remède, firent sentir aux Vénitiens la nécessité d'apporter enfin quelques tempéraments à une autorité jusque-là trop peu définie, et on adjoignit au nouveau doge deux tribuns annuels, sans l'avis desquels il lui fut interdit de rien entreprendre. Malheureusement ce lien ne fut pas suffisant pour retenir Monegario, « homme altier et féroce, auquel il sembla qu'on eût fait une injure en limitant l'autorité qu'on lui donnait, persuadé qu'il est de l'essence d'un prince d'être absolu (Dandolo) ». Il affecta le plus grand mépris pour les tribuns et leurs conseils; ne suivit d'autres lois que celles de son caprice et de ses passions. Les Vénitiens supportèrent sa tyrannie pendant huit années. Leur patience étant épuisée, ils s'en délivrèrent selon le remède usité : on aveugla le doge, et on le chassa. A. DE L.

Dandolo, *Chron*. — Daru, *Hist. de Venise*, liv. I.

MONEGONDE (Sainte), fondatrice d'ordre religieux, née à Chartres, morte à Tours, le 2 juillet 570. Elle appartenait à une noble famille de la Beauce. Ses parents la marièrent, malgré elle, avec un époux qui l'aimait tendrement. Elle eut deux filles, qui moururent en bas âge, « et son deuil passé, disent les PP. Richard et Giraud, elle se retira dans une cellule étroite, qui n'avait d'autre ouverture qu'un guichet, d'où elle recevait un peu de farine d'orge, dont elle pétrissait elle-même son pain au travers de la cendre. C'était toute sa nourriture, et elle n'en usait même que dans une extrême faim. Après un temps considérable, sainte Monegonde quitta la ville de Chartres, pour aller continuer le même genre de vie à Tours, près du tombeau de saint Martin. Le bruit des miracles qu'elle fit attira son mari et plusieurs de ses amis, qui la ramenèrent à Chartres; mais, vaincus par ses pressantes sollicitations, ils la laissèrent retourner à Tours, où il se forma une petite communauté de servantes de Jésus-Christ (nommées *Filles spirituelles*), avec lesquelles elle persévéra jusqu'à sa mort dans ses austérités. » Saint Grégoire de Tours, qui était en fréquentes relations avec Monegonde, parle de ses miracles, et l'aida à faire bâtir un monastère, que l'on nomma *Saint-Pierre-le-Puellier* (1). Cet édifice devint une église collégiale de chanoines séculiers, et fut brûlé en 1562 par les calvinistes. Le corps de sainte Monegonde périt dans cet incendie; sa mémoire est restée honorée par les catholiques le 2 juillet.

Saint Grégoire de Tours, *De Gloria Confessorum*. — *Martyrol. rom.* (2 juil.). — Baillet, *Vies des Saints*, t. II (2 juillet). — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

MONESTIER (*Benoît*), *du Puy-de-Dôme*, homme politique et magistrat français, né à La Sauvetat, en 1745, mort à Clermont, en 1819. Il était avant la révolution chanoine du chapitre de Saint-Pierre, à Clermont (Auvergne). Député à la Convention nationale par le Puy-de-Dôme, il y siégea parmi les plus fougueux montagnards, et vota la mort de Louis XVI sans sursis ni appel au peuple. Il se montra adversaire acharné des girondins, et après leur chute (31 mai 1793) il s'opposa à ce que l'assemblée prît connaissance de la réclamation de Vergniaud. Envoyé à Tarbes comme représentant du peuple, il remplit de citoyens la prison des Carmes de cette ville, et commit tant d'atrocités dans le pays confié à son autorité, que le fameux Barrère a depuis accolé à son nom l'épithète de « féroce ». Complice des terroristes, il devint leur défenseur après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), et eut le triste courage, en germinal an III (mars 1795), d'essayer de justifier les cruautés de Collot d'Herbois. Décrété d'arrestation le 13 prairial an III (1er juin 1795), « comme accusé de s'être entendu avec un agent des fourrages de l'armée, pour dilapider en commun, pour avoir fait verser le sang des citoyens de concert avec Jacques Pinet aîné, enfin pour avoir pris part aux mouvements de prairial contre la Convention », il fut, le 4 brumaire suivant (26 octobre 1795), compris dans l'amnistie qui termina la session conventionnelle. Nommé par le Directoire président du tribunal criminel du Puy-de-Dôme, il passa, en 1800, avec le même titre au tribunal civil d'Issoire. Frappé par la loi d'amnistie au retour des Bourbons, Monestier se réfugia à Bruxelles, et obtint peu après de rentrer dans sa patrie, où il mourut, aveugle, dans un âge très-avancé. H. L—R.

Le Moniteur universel, an Ier (1793), 158; an II (1794), nos 117-347; an III, nos 80-258; an IV, no 44; an V, no 16.

(1) De *Puella*, jeune fille.

— *Biographie moderne* (Paris, 1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1827). — Bouillet, *Tablettes historiques de l'Auvergne.*

MONESTIER (*Pierre-Laurent*) *de la Lozère*, homme politique français, né à Manassac (Gévaudan), le 25 septembre 1755. Il était homme de loi avant la révolution, et fut élu député de la Lozère à l'Assemblée législative. Il y dénonça, le 8 juillet 1792, Mallet du Pan, comme prêchant, dans le *Mercure de France*, l'avilissement du pouvoir législatif, et sollicita contre lui un décret d'accusation. Cette mesure ne fut prise que plus tard. P.-L. Monestier fut réélu à la Convention nationale, et y vota la mort de Louis XVI avec sursis jusqu'à la paix. Employé par le Directoire après la session, il avait cessé de l'être au 18 brumaire. On ignore l'époque de sa mort.

H. L—R.

Le Moniteur universel, ann. 1792, nº 128. — *Biographie moderne* (Paris, 1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1827).

MONESTIER (*Blaise*), philosophe français, né le 18 avril 1717, à Antezat (diocèse de Clermont), mort en 1776, à Toulouse. Après avoir appartenu quelque temps à l'ordre des Jésuites, il en sortit pour se livrer avec plus de liberté à son goût pour l'étude. Il enseigna les mathématiques à Clermont-Ferrand et la philosophie à Toulouse. On a de lui : *Dissertation sur la nature et la formation de la grêle*; Bordeaux, 1752, in-12 : couronnée par l'Académie de Bordeaux; — *Dissertations sur l'analogie du son et de la lumière*, et *Sur le temps :* couronnées par l'Académie de Nancy et imprimées dans le recueil de cette compagnie, en 1754; — *Principes de la Piété chrétienne*; Toulouse, 1756, 2 vol. in-12; — *La vraie Philosophie, par l'abbé M****; Bruxelles (Paris), 1774, in-8°, ouvrage dirigé contre la philosophie des encyclopédistes, et particulièrement contre *le Système de la Nature*, et publié par Needham. Il est impossible de n'y pas reconnaître l'influence de l'abbé de Lignac. « Pour se faire une idée de *la vraie Philosophie*, il ne faut pas se laisser rebuter par les déclamations violentes et de mauvais goût qu'elle présente à chaque page, surtout dans la préface, ni par l'indécision du plan et le désordre qui en résulte dans la succession des idées. La doctrine qu'elle renferme est un spiritualisme expérimental et éclectique, également éloigné de la théorie des idées innées et du système de la sensation transformée, mais où le cartésianisme occupe pourtant la plus grande place. » Après avoir placé dans l'âme les sensations et les sentiments, Monestier fait l'analyse de la raison, qu'il compose des idées primitives (idées d'unité, d'être, de temps, d'espace, d'affirmation, de négation, avec les axiomes de géométrie et de morale), de la faculté de généraliser et d'abstraire, de l'idée de l'infini, et de la faculté d'induire et de raisonner. L'idée de l'infini, empreinte que l'ouvrier a laissée dans son ouvrage, nous atteste l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, en même temps qu'elle nous instruit de notre propre destinée. L'auteur termine par l'examen du libre arbitre. P. L.

Dict. des Sciences philosoph., IV, 289-291.

MONET (*Philibert*), érudit français, né en 1566, à Bonneville (Savoie), mort le 31 mars 1643, à Lyon. A vingt-quatre ans il entra, par goût pour l'étude, dans la Compagnie de Jésus (1590), fonda en 1597 le collége de Thonon, en Savoie, et se rendit fort utile à saint François de Sales dans la mission du Chablais. Appelé à Lyon, il professa dans le collége de La Trinité les humanités et la théologie morale, et fut pendant vingt-deux ans préfet des basses classes. Les langues l'occupèrent d'abord, et elles lui durent quelques ouvrages éclipsés par ceux qu'on a donnés après lui; puis il se tourna du côté du blason et de la géographie, et ce qu'il a fait sur ces matières a été longtemps consulté avec fruit. D'après le P. de Colonia, personne n'aurait connu mieux que Monet la propriété et la force des mots latins, sans excepter même les Maffei, les Manuce, les Scioppius, etc. On a de lui : *Veterum Nummorum ad recentes Francicos Proportio*; Lyon, 1617, in-plano; — *Abacus Romanorum rationum, hoc est de nummariis, de mensurarum ponderumque notis*, etc.; Lyon, 1618, in-8°; — *Annuæ litteræ Indiarum ann.* 1612, 1613 *et* 1614; Lyon, 1618, in-8°, trad. en latin; — *Delectus Latinitatis rudiore exemplo propositus*; Douai, 1625, in-12; c'est la 7e édition de cet ouvrage estimé, dont la meilleure réimpression est celle de Lyon, 1642, in-8°; — *Ligatures des Langues Françoise et Latine, ou explication des menus mots françois et latins qui font la liaison de la structure au langage*; Lyon, 1629, in-12; — *Parallèle des Langues Françoise et Latine*; Lyon, 1630, 1632, 1636, in-4°; — *Capta Rupecula, Carcina servata, descripta utraque*; Lyon, 1630, in-12 : il s'agit de la prise de La Rochelle et de la délivrance de l'île de Ré; — *Origine et Pratique des armoiries à la Gauloise*; Lyon, 1631, in-4°; réimpr. en 1659, sous le titre : *Origine et vraie Pratique de l'art du Blason*, avec figures. D'après le P. Menestrier, cet ouvrage eut un grand succès, et servit de modèle à plusieurs de ceux qui entreprirent de traiter le même sujet; — *Geographia Galliæ veteris recentisque*; Lyon, 1634, in-12; — *Inventaire des deux Langues, Françoise et Latine, assorti des plus utiles curiosités de l'un et de l'autre idiome*; Lyon, 1636, in-fol. Il avait composé plusieurs recueils des termes propres aux arts et métiers; au lieu de les publier séparément, il les fondit dans cet *Inventaire*, sorte de dictionnaire latin-français, qui fut regardé comme un bon travail. Disciple de Meigret et de Ramus, il soutient leurs principes dans sa préface, et veut que l'on écrive le français comme on le prononce; — *Abrégé du Parallèle des Langues Latine et Françoise*, ou

dictionnaire augmenté; Rouen, 1637, in-4°; — *Nomenclatura geographica Galliarum;* Lyon, 1643, in-12. On a lieu de croire que le traité *In Despauterii Grammaticam* (Lyon, 1654, in-8°), publié sous le nom de *Vilbonius*, est du P. Monet. P. L.

Southwell, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* — A. Rossotti, *Syllabus Script. Pedemontii.* — De Colonia, *Hist. Littér. de Lyon*, II, 706. — Ménestrier, *Examen des ouvrages héraldiques.* — Niceron, *Mémoires*, XXXIV.

MONET (Comte), général français, né en 1703, appartenait à la même famille que le précédent. Il était fils d'un contrôleur de la chambre des comptes de Savoie. Obligé par la faiblesse de sa santé de quitter la Société de Jésus, où il était entré, il embrassa le métier des armes, et passa au service de Pologne. Chargé de diriger les études du fils du prince Czartoryski, il accompagna son élève dans ses différents voyages, et reçut de plusieurs souverains des marques de bienveillance. Louis XVI lui accorda le titre de comte. Pendant qu'il servait la France, il publia un *Essai historique sur la maison de Savoie* (Paris, 1779, in-8°), ouvrage inexact et superficiel, dont l'abbé de Martilly a revendiqué la plus grande partie. Monet a fait partie de l'Académie de Nancy et de celle des Arcades, sous le nom d'*Anazarco Leuconiense.* P. L.

Quérard, *La France Littér.*

MONET (*Jean*), auteur et directeur dramatique français, né à Condrieux, vers 1710, mort à Paris, en 1785. Orphelin dès l'âge de huit ans il resta jusqu'à quinze chez un oncle qui négligea son éducation. Il savait à peine lire lorsqu'un de ses compatriotes l'emmena à Paris, et le plaça chez la duchesse de Berry, fille du régent. Son talent pour imiter la voix et les gestes des personnes qu'il voyait le fit prendre en amitié par cette princesse, qui lui fit donner des maîtres; mais il perdit sa protectrice le 20 juillet 1719, et resta sans ressource. Il fut recueilli par la veuve d'un ancien militaire, et vécut quelque temps chez elle. Les parents de cette dame l'ayant fait enfermer, Monet fut obligé de demander un asile à un cousin qui habitait Mortagne. Devenu amoureux d'une jeune personne de bonne maison, il voulut l'enlever; mais son projet ayant été découvert et déjoué, il se retira à la Trappe, où il ne resta que neuf jours. De retour à Paris, après avoir essayé de plusieurs métiers, il obtint en 1743 la direction de l'Opéra-Comique, qu'on lui retira bientôt. En 1745 il était directeur d'un théâtre à Lyon, et faisant allusion à son nom il avait fait écrire sur la toile cette devise : *Mulcet, Movet, Monet.* Il fut ensuite directeur d'une troupe française à Londres; il revint à Paris, et reprit la direction de l'Opéra-Comique, qu'il conserva jusqu'en 1757. On a de lui : *L'Inconséquente, ou le fat puni*, comédie; Paris, 1737, in-8°; — *Anthologie françoise, ou chansons choisies depuis le quinzième siècle jusqu'à présent;* 1745, 4 vol. in-8°; — *Supplément au* Roman comique de Scarron, *ou mémoires pour servir à la vie de Jean Monet, écrits par lui-même;* Londres et Paris, 1772, 2 vol. in-8°, avec portrait de l'auteur; — *Les Mystifications de Poinsinet* font suite à ces *Mémoires.* Barré Radet et Desfontaines ont puisé dans ces *Mémoires* le sujet d'un vaudeville joué en 1799 sous le titre de *Jean Monet.* A. J.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique.* — Quérard, *La France Littér.*

MONET. *Voy.* MONNET.

MONETI (*Francisco*), poëte italien, né vers 1635, à Cortone, mort le 4 septembre 1712. Il prit l'habit de frère mineur dans le couvent de Saint-François. Naturellement satirique, il essuya des disgrâces et des tribulations pour s'être égayé aux dépens de plusieurs cardinaux ou missionnaires jésuites. Il avait écrit contre ces derniers un poëme, *La Cortona convertita;* Paris, [Florence], 1759, in-12, qui avait d'abord circulé en manuscrit; obligé de se rétracter, il en publia un autre, *La Cortona nuovamente convertita*, qui a été joint au premier dans l'édition de Londres, 1797, in-8°. Moneti a laissé plusieurs autres ouvrages, dont les titres sont aussi bizarres que les opinions qu'il y avance. Un almanach astrologique qu'il mit au jour eut la plus grande vogue. Quoiqu'il se fût adonné aux pratiques de l'astrologie, il se moquait lui-même des prédictions des astrologues, et n'y ajoutait aucune foi. P.

Dictionn. Historique de Bassano.

* **MONFALCON** (*Jean-Baptiste*), médecin et historien de Lyon, né le 11 octobre 1792, à Lyon. Après avoir reçu à Paris le diplôme de docteur (1818), il alla pratiquer son art dans sa ville natale, où il devint médecin de l'hôtel-Dieu, médecin en chef de l'hôpital de La Charité, membre du conseil de salubrité, etc. En 1832 il fonda *Le Courrier de Lyon*, journal politique encore existant. La part active qu'il prit dans l'intérêt de l'ordre public aux insurrections qui ensanglantèrent la ville de Lyon en 1831 et en 1834 lui valut la croix d'Honneur. En 1835, en conséquence d'une demande adressée par le préfet des Bouches-du-Rhône à son collègue de Lyon, il conduisit à Marseille, que ravageait le choléra, vingt docteurs et élèves en médecine, et se mit avec eux au service des malades, jusqu'à la fin de l'épidémie, dans les ambulances dont il avait la direction. D'autres missions du même genre lui furent confiées par le maire de Lyon. Nommé en 1840 conservateur de la bibliothèque du palais des Arts, qu'il réorganisa, il passa en 1847 en la même qualité à la grande bibliothèque de la ville, où il se trouve encore. M. Monfalcon s'est non-seulement distingué dans sa profession par un profond savoir uni à une longue expérience, mais il s'est acquis comme historien et comme bibliophile une réputation méritée. L'Académie Française lui a accordé deux fois un des prix Montyon, et il appartient à un grand nombre des sociétés savantes ou littéraires de France, dont plusieurs lui ont décerné des prix. On a

de lui : *Histoire médicale des Marais et traité des fièvres intermittentes causées par les émanations des eaux stagnantes*; Paris (Lyon), 1824, in-8°; 2° édit., entièrement refondue et augmentée, Paris, 1826, in-8°; en 1827 il ajouta un *Supplément* à la bibliographie qui termine cet ouvrage, couronné par l'Académie de Lyon et par l'Académie d'Orléans; — *Histoire des Insurrections de Lyon en 1831 et 1834 d'après des documents authentiques*; Lyon, 1834, in-8°; — *Code moral des Ouvriers, ou traité des devoirs et des droits des classes laborieuses*; Paris, 1835, in-8° : couronné en 1836 par l'Académie Française; — (avec J.-F. Terme) *Histoire statistique et morale des Enfants trouvés*, suivie de 100 tableaux; Lyon, 1838, in-8° : revue et augmentée en 1840, cette histoire a obtenu un prix Montyon de l'Académie Française; — (avec le même) *Nouvelles Considérations sur les Enfants trouvés*; Lyon, 1838, in-8°; — (avec M. de Polinière) *Hygiène de la ville de Lyon, ou opinions et rapports du conseil de salubrité du dép. du Rhône*; Paris, 1845, in-8°; nouvelle édition, entièrement refondue et fort augmentée, sous ce titre : *Traité de la Salubrité dans les grandes villes, suivi de l'Hygiène de Lyon*; Paris, 1846, in-8°; — *Histoire de la ville de Lyon*; Lyon, 1846-1847, 2 vol. gr. in-8°, pl.; cent exemplaires sont augmentés d'un troisième volume composé des *Annales de Lyon* pour 1848 et 1849, de la *Bibliographie de Lyon*, d'un *Dictionnaire des Rues de Lyon*, de *Deux lettres à l'abbé Cattet*, etc. Il y a des exemplaires en grand papier vélin, formant six volumes, non compris un atlas grand in-4°; une nouvelle édition, entièrement refondue et continuée jusqu'à nos jours, doit paraître sous ce titre : *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, 2 vol. très-grand in-4°, avec cartes et plans. La première partie a été publiée sous ce titre : *Lugdunensis historiæ Monumenta, inde a colonia condita usque ad sæculum quatuor decimum*; Lugduni, 1860, fort volume grand in-4°, avec cartes, plans, portraits; — *Monographie de la table de Claude, accompagnée d'un fac-simile de l'inscription dans les dimensions exactes du bronze*; Lyon, 1851, 1 vol. in-folio atlantique, avec 6 planches. Seconde édition, augmentée de deux dissertations latines de M. Zell, 1 vol. grand in-fol.; Lyon, 1853. La plupart des ouvrages historiques sur Lyon de M. Monfalcon sont imprimés aux frais de cette ville et distribués, au nom du conseil municipal, à toutes les grandes bibliothèques publiques de l'Europe; — — *Musée lapidaire de la ville de Lyon*; Lyon, L. Perrin, 1860, très-grand in-4° pl.; — *Relation de l'entrée solennelle et du séjour à Lyon de leurs majestés l'empereur Napoléon et l'impératrice Eugénie*; Lyon, L. Perrin, 1860, grand in-8°. La plupart des ouvrages de M. Monfalcon, imprimés avec les beaux caractères du seizième siècle de M. Louis Perrin, n'ont été tirés qu'à cent exemplaires, et n'ont pas été mis dans le commerce de la librairie. On doit encore à M. Monfalcon les éditions polyglottes avec notices d'*Horace*, avec une traduction nouvelle en français et en prose par M. Monfalcon (1834, grand in-8°), d'*Anacréon* (1835, in-4°), de *Virgile* (1838, in-8°) et de *l'Imitation de Jésus-Christ*, avec une traduction nouvelle en français par l'éditeur (1841, in-8°); des mémoires et dissertations composés à l'occasion des concours académiques et un grand nombre d'articles insérés dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*; il en a également fourni à la *Biographie médicale*, à la *Biographie nouvelle des Contemporains* et à la *Nouvelle Biographie générale*, etc. M. Monfalcon a traduit en entier le commentaire allemand de Wieland sur Horace. Il a publié en 1857 un *Manuel du Bibliophile et de l'Archéologue lyonnais*; Paris, Delahaye, grand in-8°, fig., et la même année, au nom et aux frais de la ville de Lyon, les *Recherches des Antiquités et curiosités de la ville de Lyon*; Lyon, Louis Perrin, in-8°; les notes, très-nombreuses, dont M. Léon Renier a enrichi cette magnifique édition font de ce livre un des ouvrages les plus importants d'archéologie lyonnaise. On doit à M. Monfalcon dans la Collection des Bibliophiles lyonnais, *Artaud*, *Lyon Souterrain*, *Bellièvre*, *Lugdunum Priscum*, *Quincarnon*, Saint-Paul et Saint-Jean, formulaire de Bredin, Mélanges; Lyon, 1848, 7 vol. in-8°. Il a publié les éditions les plus complètes et les plus belles qui existent des *Poésies de Louise Labé*; Paris, 1853, petit in-8°, des *Rymes de Pernette du Guillet*; Lyon, L. Perrin, 1856, petit in-8°; — des *Plaisans Devis recités par le seigneur de la Coquille*; Lyon, L. Perrin, 1857, petit in-8°. Enfin, on a de lui, comme bibliothécaire de Lyon, le Catalogue des Bibliothèques réunies au Palais des Arts; Lyon, 1846-1850, in-folio, avec fleurons, vignettes et portraits.

Docum. partic.

MONFORT. Voy. MONTFORT.

MONFRABEUF (*Louis* DE), littérateur français, né le 20 avril 1724, à Thenorgues, près Buzancy (Champagne), mort le 14 juillet 1792, à La Motte-Guéry (Ardennes). D'origine noble, il entra dans les gardes du corps, se trouva à la bataille de Fontenoy, et prit sa retraite vers 1760, après dix-huit ans de service. Il voulut alors devenir auteur. « Tourmenté du désir d'acquérir de la célébrité, dit l'abbé Boulliot, il se forma une bibliothèque, et lia une correspondance avec plusieurs hommes de lettres, entre autres avec D'Alembert. Il se crut capable de traiter toutes sortes de matières. Jour et nuit il employait un scribe à écrire sous sa dictée tout ce qui lui passait par la tête. Il prenait le titre singulier de *Représentant du roi des Juifs, en tant qu'homme*, et paraissait très-flatté qu'on le lui décernât, et lorsqu'on l'interpelait de prouver sa mission par des miracles, il répondait :

« *Par mes définitions je fais entendre et comprendre tous les mystères de la vraie religion, ainsi que les merveilles de la nature, sans les secours ni les leçons d'aucun homme; c'est donc Dieu qui parle par ma bouche.* » C'était du reste un homme doux, plein de candeur et de droiture. On a de lui : *Les Lois du Sage, par celui qui n'adore que lui, avec le catéchisme;* Bouillon, 1783, in-8° ; — *L'Homme réintégré dans le bon esprit*; ibid., 1784, in-12; — *Dialogue entre Pierre Lenoir et Marie Leblanc*; ibid., 1785, in-12; — *Les Phases de la nature*; ibid., 1786, in-12; — *Réponse à la critique d'une lettre anonyme*; ibid., 1786, in-8°; — *Catéchisme historique*; ibid., 1787, in-12; — *Le Chemin du ciel par la fortune*; ibid., 1788, in-12; — *Œuvres diverses métaphysiques et philosophiques*; ibid., 1788, in-12; — *Coup d'œil de mes ouvrages bien clairs en voyant les trois conversations suivantes*; ibid., 1788, in-12. Ces trois conversations, qui se tiennent entre l'auteur, une marquise, un prêtre et un homme de lettres, sont suivies de six opuscules. P. L.

Boulliot, *Biogr. Ardennaise*, II.

MONGAULT (*Nicolas-Hubert* DE), traducteur français, né à Paris, le 6 octobre 1674, mort dans la même ville, le 15 août 1746. Il était fils naturel de Colbert-Saint-Pouange. Il fit ses études à l'Oratoire et l'on remarque, comme preuve de son indépendance d'esprit, qu'en philosophie, il se prononça pour Descartes contre Aristote. Avec une bonne instruction, un esprit délicat et une santé frêle, il vécut, doucement occupé de quelques travaux d'érudition, d'abord dans la congrégation de l'Oratoire, puis à Toulouse auprès de l'archevêque Colbert. En 1710 le duc d'Orléans lui confia l'éducation de son fils le duc de Chartres. Dans cette position l'abbé Mongault obtint plusieurs bénéfices, mais il avait peut-être espéré davantage. Voltaire prétend qu'il mourut de chagrin de n'avoir pu faire auprès du duc d'Orléans la même fortune que l'abbé Dubois. On doute de cette assertion; cependant il est vraisemblable qu'à la cour l'aimable et spirituel érudit éprouva des déceptions, et que son humeur s'en ressentit. Sa santé s'altérait de plus en plus; il souffrait de la gravelle et de cette maladie indéfinissable que l'on nommait alors les vapeurs. Un jour qu'on lui demandait ce que c'était que les vapeurs, « c'est une terrible maladie, répondit-il; elle fait voir les choses telles qu'elles sont. » Il était membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions. Duclos, qui lui succéda à l'Académie française, le représente comme « un homme d'un caractère franc, vrai, bon ami; joignant à la sagacité qui saisit le ridicule, l'indulgence qui le fait pardonner; au talent d'une plaisanterie fine, le talent encore plus rare d'en connaître les bornes. » On a de l'abbé Mongault une traduction de l'*Histoire d'Hérodien*; Paris, 1700, in-12, et une traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus*; Paris, 1714, 4 vol. in-12. Une diction élégante, un savoir peu original et peu profond mais exact, distinguent ces deux versions, particulièrement la dernière. L'abbé Mongault a inséré dans le 1[er] vol. des *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions* deux dissertations, l'une sur les honneurs divins rendus aux gouverneurs des provinces pendant la durée de la république romaine; l'autre sur le temple ou monument héroïque que Cicéron avait eu dessein de consacrer sous le titre de *fanum* à la mémoire de sa fille Tullie. Z.

Fréret, *Éloge de l'abbé Mongault*. — Moréri, *Grand Diction. Historique*.

MONGE (*Gaspard*), comte de PÉLUSE, célèbre géomètre français, naquit à Beaune, en 1746, d'un père à qui la justesse de l'esprit et les qualités du cœur tinrent lieu de rang et de fortune (1), et mourut à Paris, le 28 juillet 1818. Le jeune Monge, au collége de sa ville natale, remporta les premiers prix dans toutes les classes. A ses études littéraires il joignit la culture des mathématiques, de la chimie, de la mécanique et de la géométrie. Ses succès précoces et multipliés le firent remarquer par les oratoriens de Lyon, qui lui confièrent la chaire de physique de leur établissement. Ses rares talents, son caractère, sa conduite, inspirèrent aux Oratoriens le désir de s'affilier ce jeune homme, qui lui-même voyait dans ce dessein le moyen de se consacrer aux sciences et de venir en aide à sa famille. Il était prêt à entrer dans les ordres, lorsqu'il reçut de son père une lettre contenant des conseils donnés avec amour et sagesse : il en reconnut le prix, et revint aussitôt dans sa famille. A peine âgé de seize ans, on avait vu Monge lever le plan de sa ville natale, en s'aidant d'instruments géométriques fabriqués de ses propres mains. Le travail du jeune homme resta exposé dans l'hôtel de ville de Beaune. Un officier supérieur du génie (2), traversant la Bourgogne, vit cet ouvrage avec surprise, et proposa à l'auteur d'entrer à la fameuse école de Mézières. Avec l'adhésion de son père, Monge accepta. Les qualités de l'élève furent bientôt appréciées; mais, malgré l'estime qu'il inspirait, il eut à surmonter de nombreuses difficultés; il subit toutes les épreuves de sa position. Son courage égala son amour des sciences, et son esprit éminent s'affermit dans la lutte. Il avait la conscience de ses forces, et ne se rebutait jamais : il fut chargé d'un calcul dont les éléments avaient été fournis par l'état-major de l'école. Bientôt il présenta son travail au commandant supérieur ; après un pre-

(1) Au rapport d'un de ses illustres confrères, son père, Jacques Monge, était un marchand ambulant : « Dans les courses autour de la ville de Beaune, il ne dédaignait pas d'aiguiser des couteaux, les ciseaux des ménagères bourguignonnes. » (Arago, *Éloge de Monge*). — Une humble origine rehausse, ne l'oublions jamais, la gloire d'un homme en montrant qu'il devait tout à lui-même. (*Note du Directeur*.)

(2) Le lieutenant-colonel du génie Vignau.

mier aperçu, cet officier refusa de l'examiner. « Pourquoi, disait-il, me donnerais-je la peine de soumettre une solution imaginaire à de pénibles vérifications? L'auteur n'a pas même pris le temps de grouper ses chiffres : je puis croire à une grande facilité de calcul, mais non à des miracles! » Le jeune calculateur, réservé et calme, avoua qu'il concevait les doutes de son chef; aussi « je ne demande, dit-il, que l'examen rigoureux du système que j'ai adopté. » Ce système, scrupuleusement étudié, fut reconnu comme offrant la voie la plus courte et la plus facile. Un emploi de répétiteur de mathématiques récompensa cette heureuse innovation, qui enrichit la science.

Monge succéda à Bossut, puis, en 1772, à l'abbé Nollet, comme répétiteur et professeur; rapide et précis, il dédaignait dans son exposition l'élégance emphatique qui étonne et n'instruit pas. « Il ne trouvait, disait-il, aucune différence entre un langage affecté et ce qui est absolument mal dit. » Il ne visait qu'à démontrer clairement; il mettait ainsi à la portée de toutes les intelligences les plus profonds secrets scientifiques, et parvenait à faire pénétrer la vérité dans les esprits les plus rebelles. Lagrange admirait sa méthode d'enseignement. Il avouait qu'il ne connaissait bien et n'appréciait la géométrie descriptive que par les démonstrations de Monge. On a dit de lui : « D'autres parlent mieux, personne ne professe aussi bien. » Remarquable par ses profondes connaissances, il le fut aussi par ses mœurs et la noblesse de son caractère. Il avait pour principe que tout homme d'honneur doit être le défenseur des honnêtes gens absents. Obligeante et facile, son aménité n'altérait pas sa rigoureuse franchise. Le maréchal de Castries, ministre de la marine, dit à Monge : « En refusant un candidat qui appartient à une famille considérable, vous m'avez suscité beaucoup d'embarras. — Monseigneur, vous pouvez faire admettre ce candidat, mais en même temps il vous faudra supprimer la place que je remplis. » Le ministre céda. Napoléon, qui, dans la suite, le connut si bien, disait que Monge était l'honneur français personnifié.

Depuis ses débuts, tous ses travaux forment une série de savantes conquêtes; il fut admis à l'Académie des Sciences en 1780. Les sciences à cette époque brillaient d'un vif éclat, au milieu même des perturbations que déjà causaient les intrigues politiques. Dans tout le royaume se propageaient de sourdes menées; des murmures populaires circulaient comme les vents précurseurs des orages. Les abus, restes des vieux temps, subissaient de rigoureux examens. On en discutait hardiment la légalité, au nom de la raison publique. Les prétextes abondaient : l'immoralité des règnes précédents, la licence princière, la cupidité, l'intolérance sacerdotale, l'inégale répartition de certains droits trouvaient des censeurs dans toutes les classes; et les meilleurs esprits adoptaient volontiers les théories d'une philosophie dont le rêve philanthropique promettait le perfectionnement absolu de la société. Les regards se tournaient avidement vers un avenir réformateur. L'amour du bien public devenait une passion, un culte, qui avait son fanatisme. On invoquait, avec une menaçante impatience, un changement dans l'édifice politique: 89 éclata. Trois ans plus tard, l'édifice s'écroula dans le sang. La France, menacée à la fois par l'étranger et par ses propres enfants, n'est bientôt qu'une immense anarchie. Le peuple foule aux pieds la souveraineté légitime, avec d'autant plus de fureur qu'il l'avait plus respectée. Un gouvernement improvisé devient le seul guide de la nation, et quelle que fût son origine, ce gouvernement établit l'ordre dans le désordre. Intelligent, présomptueux, il se flatte de résister à tout, de triompher de tout. La nécessité est sa loi; abandonné à une audace inflexible, il s'élance à son but, sans crainte, sans pitié, sans remords. Il choisit des hommes faits pour inspirer la confiance; il les contraint, au nom de l'intérêt du pays, de remplir les hauts emplois. Monge est appelé au ministère de la marine. Le savant refuse; on le presse, il hésite. Il se sentait déjà dans cette haute sphère où l'éminence des dignités ne vous élève plus. Ce n'était pas comme administrateur qu'il aspirait à servir l'État. Il avait dû remarquer que les esprits supérieurs ne changent pas de carrière impunément. La marche mesurée des affaires, leur lenteur scrupuleuse, sont opposées à la promptitude de l'imagination, à la vivacité aventureuse de la pensée créatrice de l'homme d'art et de science. L'un des plus grands génies du siècle, l'auteur de *La Mécanique céleste*, ne toucha qu'en passant au ministère. Le doigt savant qui avait sondé les abîmes de l'espace s'égarait dans les dossiers administratifs. Monge, qui deux fois n'avait pu faire accepter sa démission, ne conserva le ministère que peu de mois (11 août 1792 au 12 août 1793). Hélas! ce court passage au pouvoir lui devint fatal. Ce fut dans ce laps de temps que la Convention, dont il n'était pas membre, prononça le terrible jugement du 21 Janvier.

La tourmente révolutionnaire s'accroît avec une nouvelle fureur; l'Europe entière s'émeut et va fondre sur la France. Le gouvernement, sans argent, sans crédit, demande à la patrie quatorze armées; il les obtient. Un million de guerriers se lèvent : mais ils manquent d'armes. Jusque là le fer, le bronze, l'acier, presque tous les métaux nécessaires à la guerre, et la poudre même, étaient fournis par l'étranger. L'importation en est devenue impossible. Inépuisable en expédients, le gouvernement fait un appel à la science. Des hommes animés de patriotisme, riches de savoir, se présentent, et par leur ingénieuse intrépidité deviennent les

héros du courage civil. Au milieu de cette élite, Monge déploie les ressources de son génie. « Tout ce qui est utile au triomphe de nos soldats, tout ce que l'on demandait jadis à l'étranger, est renfermé dans notre sol, dit le célèbre physicien; il s'agit de l'en arracher. » A sa voix, métallurgistes, mécaniciens, chimistes, se placent à la tête d'une légion de travailleurs, et dirigent jour et nuit la fabrication d'armes de toutes espèces. Les cloches se transforment en canons, le fer durci en acier; le salpêtre est extrait des caves, des étables, des bergeries; et par les procédés les plus simples des milliers de mains apprennent à le cristalliser, à le broyer. Une immense quantité de poudre remplit les magasins; et de nombreux arsenaux s'ouvrent à la valeur française; Monge est partout, il anime tout, il ordonne, il conseille, il guide les travailleurs. Il s'est chargé spécialement de la fonte et du forage des canons; surtout du raffinement de l'acier, art nouveau, dont la France lui est redevable. Chacun de ses essais est un progrès pour la science.

Les grandes agitations de la vie de Monge redoublaient la puissance de son esprit fécond; il sentait combien la science, l'art, l'industrie offraient de secours à la cause nationale. De concert avec ses confrères Berthollet et Fourcroy, il voulut centraliser l'instruction pour tous les travaux publics, et soumettre à des leçons communes les élèves destinés au génie civil, à l'armée, à la marine. Il rassembla dans une maison, louée à ses frais, des jeunes gens déjà instruits, afin de les perfectionner, avec émulation, dans les mathématiques, la géographie et la géométrie descriptive. Cet établissement fut le prélude de l'École centrale des Travaux publics, qui prit bientôt un si heureux développement sous le titre célèbre d'*École Polytechnique*.

Monge, se rappelant tout ce qu'il avait observé d'ingénieux, d'utile à l'école de Mézières, l'introduisit, en le perfectionnant, dans sa nouvelle école, qui devint ainsi la continuation améliorée de l'établissement de Mézières. Seul alors en Europe, ce grand mathématicien pouvait parler avec autorité de la géométrie descriptive, dont il était, pour ainsi dire, le créateur, et dont il rendit l'étude universelle (1).

(1) Monge a lui-même tracé en ces termes le but de sa création: « La géométrie descriptive a deux objets, le premier de donner les méthodes pour représenter les corps sur une feuille de dessin, qui n'a que deux dimensions, savoir, longueur et largeur, pourvu néanmoins que ces corps puissent être définis rigoureusement. Le second objet est de donner la manière de reconnaître d'après une description exacte les formes des corps et d'en déduire toutes les vérités qui résultent et de leur forme et de leurs positions respectives. » — Monge eut la gloire de découvrir une des propriétés primordiales des espaces géométriques, des espaces limités par des surfaces susceptibles d'être définies rigoureusement, c'est-à-dire lorsque la position de tous leurs points se déduit d'une même formule analytique, à l'aide d'une série d'opérations uniformes, par un simple changement dans la valeur numérique des lettres qui y figurent. (*Note du D.*)

Pendant les années 1794 et 1795, Monge donna des leçons qu'une diction animée, précise, logique, gravait profondément dans l'esprit de ses élèves. L'un de ses doctes élèves, arbitre compétent, M. Jomard, affirme que Monge se soutenait à côté des plus brillants professeurs et s'exprimait avec une éloquence neuve comme la science qu'il répandait. Pendant son ministère, Monge reçut un jeune militaire sans emploi; trois ans plus tard cet officier, qui s'était montré l'habile défenseur du principe de l'autorité, fut tout à coup nommé commandant en chef de l'armée d'Italie. Grâce à lui, un voile de gloire couvrit les scènes révolutionnaires. Nos triomphes dans la contrée des arts en ranimèrent le goût et l'étude. Une commission, dont Monge faisait partie, fut chargée de réunir et de conserver les monuments du génie recueillis par la France. A son arrivée en Italie, il fut présenté au général en chef : « Permettez-moi, lui dit Bonaparte, de vous remercier de l'accueil qu'un jeune officier d'artillerie, inconnu, reçut, en 1792, du ministre de la marine. Cet officier lui a conservé une profonde reconnaissance; il est heureux de vous présenter aujourd'hui une main amie. » Depuis ce moment l'affection du héros a tenu une place considérable dans la vie de Monge. Il se forma entre ces deux hommes éminents une liaison intime. Bonaparte, pour honorer le savant, le chargea, accompagné de Berthollet, de porter à Paris le traité de Campo-Formio, traité résultat de tant de victoires, qui donnaient à la France ses limites naturelles, les Alpes et le Rhin. La France, partout respectée, ne connaissait plus d'ennemis que les Anglais.

Le jeune général Duphot, en 1797, fut assassiné à Rome à côté même de notre ambassadeur, Joseph Bonaparte. La population romaine, indignée, demanda l'abolition de la puissance du pape et le rétablissement de la république romaine. Monge, Daunou et Florent furent envoyés sur les lieux; et Massena, qui commandait un corps d'armée dans les Romagnes, considéra l'établissement de cette république comme un fait accompli; il ne restait qu'à déterminer la forme de son gouvernement. On proposa, au nom du Directoire, la constitution dite de l'an III. La durée en fut courte. Les commissaires, à qui on reprocha les vices de cette œuvre éphémère, n'en pouvaient être responsables. Leur fermeté prudente empêcha beaucoup de mal et produisit beaucoup de bien. Ils réfrénèrent la fougue d'un peuple exalté sans conviction et féroce sans courage. Le guerrier destiné à rendre à la France la splendeur monarchique devait, avant l'accomplissement de sa mission, aller vers l'Orient recueillir des palmes nouvelles. Le pacificateur de l'Europe cou-

vait dans sa pensée la conquête de l'Égypte. Le gouvernement directorial n'eut pas, ainsi qu'on l'a prétendu, le mérite de ce grand dessein. Bonaparte, qui l'adopta, n'en est pas non plus le créateur, mais son génie s'en empara. Il faut, pour en trouver le véritable auteur, remonter au dix-septième siècle. A cette époque, la France empruntait à l'Europe toutes ses grandes intelligences. Leibniz fit remarquer au gouvernement les avantages de la possession d'une riche contrée, qui ouvrirait l'Orient au commerce français. Les vues présentées par ce grand génie furent accueillies; mais le règne de Louis, si brillant à ses débuts, si riche en grands talents, subit le rapide abaissement de l'intolérance fanatique. Troublé, appauvri par les proscriptions, menacé par l'étranger, l'État ne put s'occuper du dessein de Leibniz. Dans le siècle suivant, le ministre Choiseul sentit l'importance du projet, mais ne put le faire accueillir. En 1795, soit réminiscence, soit heureuse inspiration, l'ambassadeur français à la Porte Ottomane avait engagé notre ministre des affaires étrangères à s'emparer de l'Égypte. Le consul français à Alexandrie fut chargé de prendre des mesures, de concert avec l'ambassadeur, pour préparer une conquête, regardée comme facile, du moins selon leur correspondance. Ces diplomates se réduisaient d'ailleurs, par un moyen terme, à une occupation momentanée, consentie par la Turquie. Cet important dessein, connu du général Bonaparte, préoccupa sa pensée. On l'entrevoit dans une proclamation du 16 septembre 1797, adressée à l'armée navale de l'Adriatique, commandée par l'amiral Bruéys. « Avec vous, dit le chef, nous traverserons les mers, et la gloire française éclatera dans les plus lointaines régions... » Il voulait faire pour l'Égypte ce qu'il avait déjà exécuté pour les îles Ioniennes. Monge, qui, dans son passage au ministère, avait connu sans doute le projet renouvelé par Choiseul, vivait alors dans la plus complète intimité avec Bonaparte; il dut s'entendre avec son héroïque ami, sur l'accomplissement de cette entreprise, et son ascendant put déterminer l'adhésion du Directoire, qui voyait peut-être plus qu'un espoir de conquête dans l'éloignement du grand général, que déjà il redoutait. Bonaparte, dans ses entreprises, aimait à frapper l'imagination du public, et saisissait volontiers le côté poétique des événements. Il apprécia l'effet que produirait sur la nation le prestige de la conquête des contrées riches du souvenir des Pharaon, des Pompée, des César, des Saladin et des princes religieux aventuriers du moyen âge. Il ne s'abusait pas. Le vainqueur du Nil, couvert des palmes d'Iduméa, semblait avoir été chercher sur les traces de nos rois le sceptre tutélaire qui replaça la France au plus haut rang des nations.

Les préparatifs faits secrètement et rapidement, Bonaparte appela Monge, Berthollet et Cafarelli à l'honneur de participer les premiers à cette expédition, à la fois politique, guerrière et scientifique. Un grand nombre d'hommes de science, d'art et de lettres s'enrôlèrent à l'envi. On apportera de France tout ce qui sera jugé indispensable; au milieu de peuplades si étrangères à nos préjugés, il faudra s'en faire connaître, respecter et craindre. Monge, retenu en France par de grands intérêts, n'hésite pas à suivre son aventureux ami. Il était père de famille, et tendrement aimé d'une femme digne de lui par l'esprit et le caractère. Le départ de son mari alarmait madame Monge. Le général la supplia de ne point s'opposer à un voyage qu'il ne pouvait, disait-il, exécuter sans son ami. Il sentait combien le génie de Monge seconderait le sien. Il promit à cette respectable femme de veiller sur Monge, comme sur un père, de ne le point quitter un instant. Le général a tenu sa parole.

Le moment du départ est venu : guerriers, marins, artistes, savants, industriels, artisans, tout un monde en abrégé court à de nombreux périls, sous les auspices d'un guide de vingt-neuf ans. Monge et Berthollet ont tous les deux plus de cinquante ans, et livrent avec sécurité leur renommée, déjà faite, au sort d'un jeune homme dont la fortune et la gloire sont encore incomplètes. Embarquée le 19 mai 1798, l'armée n'apprit sa destination qu'au delà des rives d'Italie. Kleber lui-même l'ignorait. Monge et Desaix chargés de réunir les flottilles récemment équipées à Gênes, à Civita-Vecchia et autres ports, rejoignirent presque à la vue de Malte l'armée navale, qui, dans sa course rapide, s'empare de cette île, si longtemps redoutée. Son gouvernement chevaleresque est supprimé, et dans l'espace de huit jours on établit une organisation régulière sur des bases nouvelles. Monge prit une grande part dans ce travail administratif et scientifique. L'escadre triomphante poursuit sa route, et le 1er juillet l'armée française débarque sur la plage d'Alexandrie, près de la colonne de Pompée. La défense de la ville fut assez bien soutenue, et Monge voulait combattre avec nos soldats. On le força de réserver son courage pour d'autres périls. A peine sur la terre d'Égypte, il observait en habile physicien ce sol, si différent du sol de la rive opposée. Monge et Berthollet, ces deux amis inséparables, désiraient accompagner l'armée. Le général, qui marchait rapidement sur le Caire, crut prudent de faire embarquer les deux savants sur une flottille qui, sous les ordres du chef de division Perrée, devait remonter l'un des bras du Nil jusqu'à Rahmanieh. Les eaux du fleuve étaient basses. Souvent les barques s'engravaient, et des mameloucks, des fellahs, des Arabes, accourus sur les deux rives, les attaquaient dans toutes les directions, et semblaient de temps à autre prêts à s'en emparer. Berthollet, quand on s'approchait des bords, descendait et remontait ra-

pidement, après avoir rempli ses poches de grosses pierres. Interrogé sur la cause de cette manœuvre, il répondait : « Ne voyez-vous pas que nous sommes perdus? Ces cailloux m'entraîneront au fond de l'eau, et mort, je ne tomberai pas du moins entre les mains de ces barbares. » Cependant la position devient périlleuse. Des canonnières descendues du Caire, ferment le passage à notre flottille. Le 14 juillet, entourées de toutes parts, plusieurs barques sont prises et leurs équipages massacrés. La lutte se ranime terrible; le brave Perrée est mis hors de combat. Monge, d'une haute stature et d'une vigueur égale à sa force d'âme, seconde les marins, dirige les manœuvres, et souvent charge et pointe les pièces d'artillerie. Le cours oblique du fleuve se rapprochait de Chébréys, où se trouvait alors le général, prêt à achever la destruction d'un corps nombreux de mamelouchs. Au bruit de la canonnade, Bonaparte abandonne sa victoire incomplète, et vient délivrer la flottille. Après dix jours d'une marche lente et pénible, elle arrive à sa destination le 21 juillet. Monge et Berthollet rejoignent le général au pied des pyramides de Giseh, près du lieu où la veille il avait obtenu un glorieux triomphe. Les Français étaient maîtres du Caire; on craignait que, dans le tumulte de l'invasion, le pillage des palais des beys et des chéiks ne privât la France d'objets précieux et rares. Monge et Berthollet se chargent d'en faire dresser un inventaire. Les jeunes ingénieurs de l'École polytechnique les secondent. Quelques autres de ces ingénieurs lèvent des plans du territoire, en étudient les ressources, déterminent avec précision le cours du fleuve, les niveaux de ses débordements. Ils sondent les deux ports d'Alexandrie, et préludent, par de nombreuses recherches, au grand travail qui parut plus tard sur l'Égypte entière.

Au milieu des soins et des agitations militaires, Bonaparte conservait le calme du génie créateur. Entouré de savants, d'écrivains, d'artistes, il fonde l'Institut d'Égypte, afin de reproduire sur la terre des Pharaons et des Ptolémées le corps illustre de l'Institut de France, dont lui-même s'honore d'être membre. Cette fondation donna un centre, un appui à la légion savante, qui rendit tant de services à l'armée, et composa une œuvre digne complément d'une admirable conquête. Monge, le premier, présida cette compagnie. Bonaparte n'accepta que la vice-présidence; Fourier en fut le secrétaire perpétuel.

Le général, assidu aux séances, y proposa souvent l'examen de grands et d'utiles systèmes. Un curieux spectacle s'offrait dans les réunions de cette académie. On y voyait assister en amateurs des Coptes, des Arabes, de vénérables ulémas, qui admiraient une assemblée délibérante, ne s'occupant nullement de religion, de guerre, ou de politique. Ils contemplaient surtout le sultan Kébir, ce héros invincible, descendu de son haut rang, pour siéger en égal parmi des savants (1). La révolte du Caire interrompit un moment les travaux de l'Institut; mais l'ordre se rétablit bientôt, par l'ascendant du chef; la ruine dont la colonie française venait d'être menacée inspira au général l'idée de demander à ses confrères comment dans un pays sans forêts on pourrait construire de nouveaux édifices, de solides habitations, et surtout des vaisseaux; la compagnie garda le silence. « Je ne vois en Égypte, dit-il, que des dattiers, dont on ne peut tirer tout au plus que des solives et de mauvaises planches; et cependant la mer nous est fermée. » Personne ne répond. « Eh bien! reprit-il, l'Égypte n'a pas aujourd'hui et n'a jamais eu sur son sol de bois de construction. Les monts qui la bordent sont nus : il faut donc tirer le bois de l'Abyssinie. Là sont des alpes infréquentées, couvertes de hautes futaies; on jettera des arbres dans le Nil; ils franchiront les cataractes : en quinze jours, dans le temps des hautes eaux, ils arriveront ici; nous aurons des poutres pour nos bâtiments, des mâts pour nos vaisseaux. Les Pharaons n'ont pas fait, n'ont pas dû faire autrement. » Tous les assistants, et Monge surtout, furent transportés d'admiration; personne ne savait encore combien était fondée cette inspiration du génie. Mais à quelque temps de là, M. Jomard, qui, par ses connaissances variées, a rendu d'importants services à l'expédition, copiait dans les monuments de Thèbes des bas-reliefs qui représentaient un guerrier égyptien faisant abattre sur une montagne de grands arbres par des peuples vaincus.

Bonaparte résolut de se porter à Suez, afin de connaître le port et la navigation de la mer Rouge, et surtout l'isthme qui sépare cette mer de la Méditerranée. Son génie combinait déjà les avantages immenses que la France et l'Europe entière retireraient en ouvrant en ce lieu le passage des Indes; il rechercha lui-même les vestiges du canal qui dans l'antiquité joignait le Nil à la mer Rouge. Accompagné de Monge, le général chevauchait à travers des flots de sable,

(1) Un journal scientifique et littéraire, La *Décade égyptienne*, rendait compte des séances de cet Institut. Monge y publia un mémoire intéressant, où il expliqua, pour la première fois, le singulier phénomène connu sous le nom de *mirage*, et qui faisait souvent éprouver aux soldats les déceptions les plus cruelles.

On raconte que le général en chef Bonaparte, prenant au sérieux son titre de membre de l'Institut d'Égypte, voulut aussi présenter un mémoire. Tous ceux à qui il en parla applaudirent à ce projet; Monge seul ne partagea point l'opinion de l'entourage du général. « Vous n'avez pas le temps, lui dit-il, de faire un bon mémoire; or, songez qu'à aucun prix vous ne devez rien produire de médiocre. Le monde entier a les yeux fixés sur vous. Le mémoire que vous projetez serait à peine livré à la presse que cent aristarques viendraient se poser fièrement devant vous comme vos adversaires naturels. Les uns découvriraient, à tort ou à raison, le germe de vos idées dans quelque auteur ancien, et vous taxeraient de plagiat; les autres n'épargneraient aucun sophisme, dans l'espérance d'être proclamés les vainqueurs de Bonaparte. » Le général en chef reconnut la sagesse de ces observations, et s'abstint de courir les chances que son savant ami lui dépeignait avec tant de franchise. (*Note du D.*)

leurs chevaux s'y enfonçaient à mi-jambes. Tout à coup il s'écria : « Monge, nous sommes en plein canal. » Les ingénieurs appelés, reconnurent en effet le lit du bras du Nil qu'on avait jadis dirigé vers le golfe Arabique. On voit que le percement de l'isthme de Suez n'avait pas échappé à l'homme dont le génie formait déjà le vaste projet qui s'exécute aujourd'hui, à la satisfaction de presque tous les peuples.

Bientôt on apprit que la Turquie, excitée par les Anglais, envoyait une armée en Syrie. Pour prévenir son attaque, Bonaparte se porta rapidement sur Saint-Jean-d'Acre avec l'élite de ses troupes. Pendant le siége mémorable de cette ville, que les Anglais soutenaient du côté de la mer, la peste frappa les assiégés et les assiégeants. Une fièvre pernicieuse atteignit Monge. Le général, attentif à le visiter, le consolait, veillait souvent à son chevet; il le fit même coucher sous sa tente, pour lui assurer tous ses soins. Une nuit froide fit craindre au général que son ami en ressentît l'influence; il se leva doucement, se dépouilla d'une couverture, et l'étendit sur le lit du malade, qu'il croyait endormi. Enfin, Desgenettes sauva la vie de Monge. Bonaparte ramena au Caire le reste de son armée; il voulut, par des manœuvres habiles, tromper les indigènes sur le faible nombre des Français; il affecta une marche triomphale, et fit couronner ses soldats des palmes de l'Idumée. Au commencement du mois d'août 1799, au moment où deux commissions se préparaient à explorer la haute Égypte, une rumeur soudaine annonça le départ du général en chef, rappelé, disait-on, par les revers de l'armée d'Italie, et par l'anarchie républicaine. En effet, le 22 août, à dix heures du soir, Bonaparte, accompagné de ses principaux officiers et de ses deux amis, Monge et Berthollet, sort du port d'Alexandrie, sur *La Muiron*, frégate récemment équipée à Toulon, suivi de la corvette *Le Carrère*, que monte l'état-major. Ainsi, à travers les flottes ennemies, s'aventure cette faible embarcation, qui porte les destinées de la France et du monde. Un incident, qui tient du sérieux et du comique, doit ici trouver sa place, parce qu'il offre une preuve de plus de la bienveillance de Monge.

Parseval Grand-Maison, qui avait suivi, comme lettré, cette grande expédition, éprouvait un douloureux ennui de la terre natale. Désespéré de ne pas être compris dans le petit nombre des Français ramenés par le général, il s'échappe du Caire, arrive, avec une incroyable vitesse, au port d'Alexandrie, au moment même où le second vaisseau levait l'ancre; il l'aborde, et s'y glisse furtivement. Bientôt il est découvert. Le général s'irrite, et veut le traiter en déserteur. Monge prend intrépidement la défense de Parseval, qui, dit-il, attaqué d'une nostalgie mortelle, n'aurait pu y résister; il invoque aussi le talent du poëte, auteur, ajoute Monge, d'un poëme sur Philippe-Auguste, dont il a déjà composé douze mille vers. « Bah! s'écrie Bonaparte, il faudra donc douze mille hommes pour les lire! » A ces mots, les assistants poussent un grand éclat de rire; le chef sourit lui-même, et voilà le déserteur pardonné. Cependant la flottille cingle à pleines voiles. Mais à l'horizon on découvre des vaisseaux; on craint qu'ils ne soient détachés de la flotte anglaise. « Si nous devions tomber au pouvoir des Anglais, dit Bonaparte, quel parti faudrait-il prendre? Nous résigner à la captivité sur des pontons; impossible! » Tous les assistants restent silencieux. « Il faudrait, reprend vivement le général, il faudrait nous faire sauter!... — Oui, s'écrie Monge, c'est notre unique salut! — Eh bien, dit le chef, je vous charge de cette mission. » Monge répond : « Je vais à mon poste. » Cependant, les vaisseaux redoutés approchent; ils sont neutres; ils continuent leur route. On cherche Monge : il est aux poudres, une mèche à la main. Après de nombreuses alternatives d'espérance et de crainte, on aperçoit enfin s'élever les côtes de France; et l'héroïque flottille entre au port de Fréjus, le 9 octobre 1799. Le même jour, la commission, envoyée jusqu'aux Cataractes, revenait au Caire, riche de curieuses trouvailles, faites dans les ruines de Thèbes et dans les profondes excavations que Jomard nomma si justement les *hypogées*. L'influence de Monge agissait encore sur ses courageux compagnons. C'est sous l'inspiration de cet homme de génie que les membres de l'Institut d'Égypte composèrent le grand ouvrage dont Fourier eut la gloire d'écrire l'éloquente préface.

Monge reprit à Paris ses travaux scientifiques, et sous les yeux du chef de l'État continua à rendre des services à la science. Il faisait constamment succéder aux leçons de géométrie, d'analyse, de physique et de calculs, des entretiens particuliers, qui le rendirent l'ami des jeunes savants qu'il dirigeait. C'est alors que son profond discernement qualifia les études mathématiques « de logique en action (1) ».

L'empereur, qui appréciait les hommes, et savait se souvenir des services, offrit à Monge

(1) Ce qui paraît surtout avoir contribué à mener son œuvre, la *Géométrie descriptive*, à bonne fin, c'est la conviction profonde de son utilité. « C'est, dit-il, une langue nécessaire à l'homme de génie qui conçoit un projet, à ceux qui doivent en diriger l'exécution et aux artistes qui doivent eux-mêmes en exécuter les différentes parties. » — Puis il ajoute : « C'est aussi un moyen de rechercher la vérité; elle offre des exemples perpétuels du passage du connu à l'inconnu; et parce qu'elle est toujours appliquée à des objets susceptibles de la plus grande évidence, il est nécessaire de la faire entrer dans le plan d'une éducation nationale. Elle est non-seulement propre à exercer les facultés intellectuelles d'un grand peuple, et à contribuer par là au perfectionnement de l'espèce humaine, mais encore elle est indispensable à tous les ouvriers dont le but est de donner aux corps certaines formes déterminées; et c'est principalement parce que les méthodes de cet art ont été jusqu'ici trop peu répandues, ou même presque entièrement négligées, que les progrès de notre industrie ont été si lents. » (*Programme* mis en tête des *Leçons de Géométrie descriptive* données à l'École Normale.) (*Note du D.*)

les distinctions les plus flatteuses. L'illustre géomètre voyait dans le prince la gloire et la prospérité du pays, il ne l'aimait que parce qu'il l'admirait. Jamais il n'eut recours à lui dans un intérêt personnel. L'empereur apprécia cette délicate réserve d'un ami qu'il n'aurait jamais refusé. Dans une soirée aux Tuileries, Napoléon, obsédé par un entourage de mendiants dorés, aperçut Monge à l'extrémité du salon; il l'appelle, et d'une voix à être entendu de tous les courtisans : « Monge, vous n'avez donc pas de neveux, vous, qui jamais ne me demandez rien? » Bientôt cependant il prévint l'empereur qu'il oserait lui demander une somme assez considérable. « Voyons », lui répondit-il, avec cette grâce qui annonce déjà le bienfait. — Sire, pour fonder un établissement utile à la science, Berthollet, qui a moins bien combiné ses ressources qu'il n'a coutume de combiner ses mixtions chimiques, est resté débiteur de plus de cent mille francs. — Je penserai à cela, répond l'empereur. » Le lendemain, il envoya à Monge quatre cent mille francs, avec ce mot de sa main : « Moitié pour lui, moitié pour vous; car on ne vous a jamais séparés. »

Placé à la tête de l'École Polytechnique, sénateur, membre de l'Institut, grand-aigle de la Légion d'Honneur, comte de Péluse, titre rappelant les services du savant rendus sur les lieux destinés à réunir les deux mers, Monge jouit en sage de l'amitié d'un grand homme et des avantages de la fortune et de la célébrité. Mais tout bonheur, toute gloire doit s'expier par la souffrance. D'affreux revers changèrent la face de l'Europe. A la chute du grand empire, la France, restreinte à de plus étroites limites que sous l'ancien régime, fut soumise à un pouvoir qui tint éloignés les personnages illustrés depuis vingt ans, par la guerre, les sciences ou les arts. Pourtant Louis XVIII, à sa première rentrée, avait proclamé l'oubli du passé, sage imitation de l'*Acte d'oubli* de Charles II. La seconde Restauration fut moins modérée; on se souvint que l'ami de Napoléon, le savant Monge, avait été ministre en janvier 1793. Louis XVIII, qui aimait à favoriser les sciences et les lettres, que lui-même se piquait de cultiver, raya cependant de la liste de l'Institut de France Monge et plusieurs autres lettrés et savants célèbres. Monge, séparé de ses émules de sciences, banni de cette École Polytechnique où il voyait sa gloire briller de nouveau dans les succès de ses élèves; Monge, âme énergique, mais facile à déchirer, ne put supporter ni l'outrage de l'injustice ni le deuil de la patrie; il en adoucit quelque temps l'amertume, en relisant dans sa mémoire les belles pages de sa vie, et, comme le guerrier abattu sur le champ de ses exploits, il s'environna de ses armes glorieuses. Hélas! ne poursuivant qu'à regret sa route douloureuse dans un monde où tout lui était devenu pénible, quoique environné des soins de sa famille, il ne résista plus aux assauts d'un désespoir qui bientôt brisèrent les ressorts de sa sublime intelligence. Absent de lui-même, étranger à son propre génie, enveloppé dans une mort vivante, l'illustre géomètre cessa de souffrir à l'âge de soixante-douze ans.

Monge ne laissa point d'héritier mâle : l'aînée de ses filles épousa M. Marey, membre des assemblées nationales; la seconde fut mariée à un député influent de la Convention et du Corps législatif, M. Eschasseriaux. Le fils de l'aînée, le général Marey, fut autorisé à joindre à son nom le nom de Monge, et depuis peu l'empereur lui a accordé le titre de comte de Péluse, afin de perpétuer dans sa famille le souvenir des services rendus à la science par l'immortel ami du vainqueur de l'Égypte.

Les ouvrages de Monge ont pour titres : *Traité élémentaire de Statique, à l'usage des colléges de la marine*; Paris, 1788, in-8°; 8e édit., 1845, in-8°, pl.; à la 5e édit., cet ouvrage a été revu par Hachette; — *Dictionnaire de Physique*; Paris, 1793-1822, 5 vol. in-4°, dont un de planches; rédigé en société avec Cassini, Bertholon, Hassenfratz et autres; il fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*; — *Avis aux ouvriers en fer sur la fabrication de l'acier*; Paris, 1794, in-4°, avec Vandermonde et Berthollet; on y trouve les moyens d'obtenir l'acier en combinant le fer et un peu de charbon; — *Description de l'art de fabriquer les canons, fait en exécution de l'arrêt du Comité de Salut public du* 18 *pluviôse* an II; Paris, 1794, in-4°, avec 60 pl.; on la joint quelquefois à la *Collection des Arts et Métiers* d'Yverdun, dont elle forme le t. XXI; — *Géométrie descriptive*; 2e édit., Paris, 1799, in-4°; 7e édit., 1846, in-4°. La 1re édition est imprimée dans le *Journal des Séances de l'École Normale* (an III); la 3e est accompagnée d'un *Supplément*, par Hachette (1812), et la 4e, ainsi que les suivantes, est augmentée d'une *Théorie des Ombres et de la Perspective, extraite des papiers de l'auteur*, par Brisson (1819); — *Précis des Leçons sur le Calorique et l'Électricité*; Paris, 1805, in-8° : avec Hachette; — *Application de l'Analyse à la Géométrie*; 3e édit., Paris, 1807, in-4°, pl.; 5e édit., revue, corrigée et annotée par Liouville, Paris, 1849, in-4°; la première édition parut sous le titre de *Feuilles d'Analyse appliquée à la Géométrie* (Paris, 1795, in-fol.); — *Application de l'Algèbre à la Géométrie* (par Monge et Hachette). *Traité des Surfaces du premier et second degré* (par Hachette); Paris, 1805, in-4°; et 1813, in-8° : cet ouvrage a été par la suite ajouté au précédent. Tous les résultats des recherches de ce célèbre mathématicien ne sont point consignés seulement dans les ouvrages que nous venons de citer : une autre partie, non moins importante, se trouve imprimée çà et là dans divers mémoires fournis aux recueils scientifiques. Nous indique-

rons les principaux. Dans le *Recueil des Savants étrangers de l'Acad. des Sciences : Sur la Construction des fonctions arbitraires qui entrent dans les intégrales des équations aux différences partielles; Sur un Tour de cartes* (VII, 1776); *Sur les Fonctions arbitraires continues ou discontinues; Sur les Propriétés de plusieurs genres de surfaces courbes, particulièrement sur celles des surfaces développables* (IX, 1780); *Sur les Surfaces développées, les Rayons de courbure et les différents Genres d'inflexions des courbes à double courbure*, avec 2 pl. (X, 1785); — dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences : Sur la Théorie des déblais et des remblais* (1781); *Sur l'Intégration des équations aux différences finies qui ne sont pas linéaires* (1783); *Sur le Calcul intégral des équations aux différences partielles* (1784); *Sur l'Effet des étincelles électriques excitées dans l'air fixe* (1786); *Sur quelques Effets d'attraction ou de répulsion apparents entre les molécules de matière* (1787); *Sur le Système général des Poids et Mesures*, avec Borda et Lagrange (1789); — dans le *Journal de l'École Polytechnique : Cours de Stéréotomie* (I, 1794); *Essai d'application de l'analyse à quelques questions de géométrie élémentaire* (VIII, 1809). Monge a fait insérer un grand nombre de morceaux détachés dans la *Correspondance Polytechnique* de Hachette, et il figure parmi les rédacteurs des *Annales de Chimie*.

De Pongerville (de l'Académie Française).

Arago, *Notices biograph.*, II. — Ch. Dupin, *Éloge de Monge*; Paris, 1849, in-4°. — Dupin aîné, *Essai hist. sur les services et les travaux scientif. de Monge*; Paris, 1819, in-4°. — J. Pautet, *Éloge de Monge*; Beaune, 1888, in-8°. — *Zeitgenossen*, XVII, 1820.

MONGE (*Louis*), frère du précédent, né le 11 avril 1748, à Beaune, mort le 6 octobre 1827. Comme ses frères Gaspard et Jean, il fit ses études chez les oratoriens de sa ville natale. A la fin de 1785 il fut attaché comme astronome à l'expédition de La Pérouse, et monta la frégate *l'Astrolabe*. De retour en France, il professa les mathématiques à l'École royale Militaire et devint examinateur d'hydrographie (1787), place qu'il échangea contre celle d'examinateur de la marine. En 1824 il fut admis à la retraite. P. L.

MONGELLAZ (*Fanny* Burnier, dame), femme auteur française, née en 1798, à Chambéry, morte le 30 juin 1830. Nièce de l'abbé Burnier-Fontanel, doyen de la Faculté de Théologie de Chambéry, elle fut élevée à Genève, et devint la femme d'un médecin savoisien, qui vint exercer son art à Paris. Elle a publié : *Louis XVIII et Napoléon dans les Champs-Élysées*; Paris, 1825, in-8°; — *De l'Influence des femmes sur les mœurs et les destinées des nations, sur leurs familles et la société, et de l'Influence des mœurs sur le bonheur de la vie*; Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Elle a laissé en manuscrit une *Histoire de saint François de Sales*.

Son mari, Mongellaz (*P.-J.*), reçu docteur en médecine à Paris, est auteur des ouvrages suivants : *Essai sur les irritations intermittentes*; Paris, 1821, 2 vol. in-8°, dans lequel il expose une nouvelle théorie des maladies périodiques suivant la doctrine de Broussais; il a paru de cet ouvrage une édition entièrement refondue, sous le titre de *Némographie des irritations intermittentes*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Réflexions sur la théorie physiologique des fièvres intermittentes et des maladies périodiques*; Paris, 1825, in-8°; — *L'Art de conserver sa santé et de prévenir les maladies héréditaires*; Paris, 1828, in-8°. K.

Henrion, *Annuaire Biographique*, 1830.

MONGEZ (*Antoine*), dit *l'aîné*, archéologue français, né à Lyon, le 20 janvier 1747, mort à Paris, le 30 juillet 1835. Il entra, bien jeune encore, dans l'ordre des Chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Il s'y fit remarquer par la variété de ses connaissances et par son ardeur infatigable pour l'étude. On lui confia la garde d'un cabinet d'antiques (réuni maintenant aux antiquités de la Bibliothèque impériale), et c'est là sans doute qu'il prit le goût de l'archéologie. En 1777, il publia son premier ouvrage, l'*Histoire de Marguerite d'Écosse*, et trois ans plus tard des *Mémoires sur divers sujets de littérature*. L'Académie des Inscriptions décerna, en 1788, un prix à sa dissertation *Sur les Noms et les Attributions des divinités infernales*, et l'admit dans son sein en 1785 comme membre libre. Ce fut vers cette époque que Mongez commença à travailler à deux grands ouvrages, le *Dictionnaire d'Antiquités* de l'*Encyclopédie méthodique* (Paris, 1786-1794, 5 vol. in-4°, avec 3 vol. de planches qui ont paru en 1824), et l'explication des tableaux de *La Galerie de Florence* (Paris, 1787-1821, 4 vol. in-fol.). La révolution arriva. Partisan prononcé des idées de 1789, il partagea d'abord les opinions des girondins, mais il s'en écarta, se lia avec David, et dévia vers les principes des membres les plus ardents de la Convention. On le nomma membre d'une commission des monuments et en 1792, commissaire du gouvernement auprès de l'administration des monnaies. Ses *Considérations sur les Monnaies* parurent en 1796 (in-8°); il fut nommé dans le cours de cette année membre de l'Institut, et devint membre du Tribunat en 1799. Il reçut, en 1804, la place d'administrateur des monnaies, qu'il occupa pendant vingt-trois ans. Il a été l'un des promoteurs du nouveau système monétaire. Éliminé de l'Institut en 1816, il fut réélu en 1818. Quelques années plus tard, Mongez se chargea de la continuation du grand ouvrage de Visconti sur l'*Iconographie romaine*, à partir du tome second; il est l'auteur des trois derniers volumes. M. de Villèle le destitua en 1827; on lui conserva cependant son logement

dans l'hôtel des Monnaies. L'un des membres les plus laborieux de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Mongez n'a pas donné moins de quarante-huit mémoires à l'ancienne et à la nouvelle collection des *Mémoires* de cette compagnie. On lui doit encore une *Vie privée du cardinal Dubois* (Londres, 1789, in-8°; réimpr. en 2 vol. in-8°) et divers opuscules dont on trouvera l'indication dans *La France Littéraire*.

J.-B. Monfalcon.

Journal des Savants, 1835, p. 565. — *Biogr. univ. et portat. des Contemporains.* — *Doc. particuliers.*

MONGEZ (*Jean-André*), naturaliste français, frère du précédent, né à Lyon, en 1761, mort vers 1788. Admis dans la congrégation de Sainte-Geneviève, il s'occupa avec prédilection de l'étude des sciences physiques, où il ne tarda pas à se distinguer. Il travailla beaucoup au *Cours d'Agriculture* de l'abbé Rozier, son oncle, et rédigea depuis 1779 le *Journal de Physique*, auquel il donna plusieurs articles. Il a publié une édition du *Manuel du Minéralogiste* de Bergmann (Paris, 1784, in-8°). Il commençait à être connu des savants et du public, lorsqu'il fut désigné pour accompagner La Pérouse dans son expédition autour du monde; il partit en qualité de physicien et d'aumônier. Les dernières nouvelles qu'on a reçues de lui sont datées de Botany-Bay; il partagea sans doute le sort de ses infortunés compagnons de voyage. Ses ouvrages n'ont pas d'importance. J.-B. M.

Biogr. univ. et portat. des Contemp.

MONGEZ (*Marie-Joséphine-Angélique* Levol, dame), artiste peintre française, femme de Mongez l'aîné, née à Conflans-l'Archevêque, près Paris, le 1er mai 1775, morte à Paris, le 20 février 1855. Élève de Regnault et de David, elle tient un des premiers rangs parmi les femmes qui se sont livrées à la peinture. Son dernier maître, reconnaissant en elle les plus heureuses dispositions, se plut à perfectionner son talent pour le genre historique. Parmi les tableaux qu'elle exposa, nous citerons, en 1802, *La Mort d'Astyanax*; en 1804, *Alexandre pleurant la mort de la femme de Darius*, pour lequel elle obtint une médaille d'or de première classe; en 1806, *Thésée et Pirithoüs, purgeant la terre de brigands, délivrent deux femmes des mains de leurs ravisseurs*; en 1808, *Orphée aux enfers*; en 1810, *La Mort d'Adonis*; en 1812, *Persée et Andromède*; en 1814, *Mars et Vénus*, acheté par M. de Sommariva; en 1819, *Saint Martin aux portes d'Amiens, partageant son manteau pour couvrir un pauvre*; en 1827, *Les sept Chefs devant Thèbes*; — Un portrait de *Napoléon Ier* commandé pour la ville d'Avignon; — un portrait de *Louis XVIII*, placé au Capitole de Toulouse. Madame Mongez dessina d'après les monuments antiques les 380 figures qui ornent le *Dictionnaire d'Antiquités*, dont son mari composa le texte. H. F.

Gabet, *Dict. des Artistes.* — *Renseignem. particuliers.*

MONGIN (*Athanase* de), bénédictin français, né à Gray, en Franche-Comté, en 1569, mort à Paris, le 17 octobre 1633. C'est un des premiers religieux de l'ordre de Saint-Benoît qui embrassèrent la réforme de Saint-Vanne. Son savoir égalait sa piété. Ayant été nommé prieur de Corbie, il enseigna la théologie aux novices de cette maison avec un grand succès. De là il fut envoyé à Cluni, à Saint-Rémi de Reims, à Saint-Germain des Prés. Dans toute la congrégation on le vénérait comme un saint homme : quelques-uns de ses contemporains ont même été persuadés que dans ses heures d'extase il recevait d'en haut des communications secrètes. Le P. Athanase de Mongin a composé, pour l'instruction de ses auditeurs, un grand nombre d'opuscules mystiques, qui n'ont pas été imprimés. Dom Tassin en a dressé le catalogue. B. H.

Hist. Litt. de la Congr. de Saint-Maur, p. 18.

MONGIN (*Edme*), prédicateur français, né en 1668, à Baroville (diocèse de Langres), mort le 6 mai 1746, à Bazas. Dès l'âge de dix-neuf ans il donna des preuves de son talent pour la chaire, et l'Académie Française lui décerna successivement trois prix d'éloquence. Peu de temps après il fut choisi pour diriger l'éducation de Louis-Henri de Bourbon et de Charles de Charolais, princes de la maison de Condé. Élu membre de l'Académie à la place de l'abbé Gallois, il fut reçu le 1er mars 1708, et ce fut en cette qualité qu'il prononça dans la chapelle du Louvre, en présence de sa compagnie, l'oraison funèbre de Louis XIV. Nommé en 1711 abbé de Saint-Martin d'Autun, il devint évêque de Bazas le 24 septembre 1724, et se livra entièrement à l'administration de son diocèse. Au milieu des malheureuses querelles qui troublèrent l'Église de France, il se fit remarquer par autant de modération que de sagesse. « Croyez-moi, disait-il à un prélat trop zélé, parlons beaucoup et écrivons peu. » Il a laissé des sermons, des panégyriques, des oraisons funèbres (entre autres celle de Henri de Bourbon, prince de Condé), des mandements et diverses pièces académiques, recueillis en un volume (Paris, 1745, in-4°). « On trouvera dans ces discours, dit D'Alembert, plus de goût que de chaleur, plus de pensées que de mouvements, plus de sagesse que de coloris; mais on y trouvera par-dessus tout un ton noble et simple, une sensibilité douce, une diction élégante et pure, cette solidité d'instruction qui doit faire la base de l'éloquence chrétienne. »

P. L—y.

D'Alembert, *Hist. des Membres de l'Acad. Franç.*, V.

MONGINOT (*François* de La Salle, plus connu sous le nom de), médecin français, né le 16 mars 1569, à Langres, mort en décembre 1637, à Paris. Il fit ses études à Montpellier, et vint exercer son art à Paris, où, après avoir été médecin du prince de Condé, il remplit le même office auprès du roi Henri IV. En 1617, il se convertit à la religion réformée. On a de lui :

Résolution des Doutes, ou sommaire décision des controverses de l'Église réformée et de l'Église romaine; La Rochelle, 1617, in-8°, trad. en anglais en 1618; — *Traité de la Conservation et prolongation de la Santé;* 1631, réimpr. en 1633 et 1635, in-12. K.

Haag frères, *La France Prot.*, VII.

MONGITORE (*Antonino*), biographe italien, né le 1er mai 1663, à Palerme, où il est mort, le 6 juin 1743. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Palerme, et devint par la suite un des consulteurs du saint-office. Ses longs travaux et ses connaissances variées dans l'histoire profane et sacrée étendirent au loin sa réputation; Magliabecchi, Crescimbeni, Apostolo Zeno, Coronelli et d'autres savants italiens se plurent à lui décerner de grands éloges. Il fut admis à l'Académie des Arcades, sous le nom de *Lipario Tritiano*. Le plus connu de ses ouvrages est la *Bibliotheca Sicula, sive de scriptoribus Siculis qui tum vetera tum recentiora sæcula illustrarunt notitiæ locupletissimæ* (Palerme, 1708-1714, 2 vol. in-fol.). Ce recueil est un des meilleurs qu'ait produits l'Italie, bien qu'on y trouve un assez grand nombre d'erreurs, signalées par Tiraboschi; il est précédé d'une courte description de la Sicile (*Regni Siciliæ Delineatio*), insérée dans le t. X du *Thesaurus Antiquitatum Italiæ*. On a encore du même auteur: *Breve Compendio della Vita di S. Francesco di Sales;* Palerme, 1695, in-12; — *Il trionfo Palermitano nell' acclamazione del re Filippo V;* ibid., 1701, in-4°; — *Vita de' due Santi Mamiliani, arcivescovi di Palermo;* ibid., 1701, in-4°; — *Vita di S. Filareto, confessore Palermitano;* ibid., 1702, in-4°; — *Compendio della Vita di S. Rosalia;* ibid., 1703, in-12; — *Divertimenti geniali;* ibid., 1704, in-4°: recueil d'observations sur la *Sicilia Inventrice* de Vincenzo Auria; l'éloge de cet écrivain, prononcé par Mongitore, fait partie du t. III des *Vitæ illustr. Arcadum;* — *Palermo Santificato della vita de' suoi santi cittadini;* ibid., 1708, in-8°; il a réuni dans cet ouvrage plusieurs vies qui avaient paru isolément; — *Vita del B. Agostino Novello;* ibid., 1710, in-4°; — *Memorie istoriche della Fundazione del Monastero di S. Maria di tutte le grazie;* ibid., 1710, in-4°; — *Palermo divoto di Maria Vergine, e Maria Vergine protettrice di Palermo;* ibid., 1719, 2 tom. in-4°; — *Sacræ domus mansionis S. Trinitatis, militaris ordinis Teutonicorum urbis Panormi et magni ejus præceptoris, Monumenta historica;* ibid., 1721, in-fol., réimp. dans le t. XIV du *Thesaurus Antiq. Italiæ;* — *Bullæ, privilegia et instrumenta Panormitanæ metropolitanæ ecclesiæ collecta notisque illustrata;* ibid., 1734, in-fol.; — *Discorso storico sull' antico titolo di regno, concesso all' isola di Sicilia;* ibid., 1735, in-4°; — *Parlamenti generali di Sicilia* (1446-1748), *con le cerimonie istoriche del parlamento appresso varie nazioni;* ibid., 1749, in-fol., publiés par Francesco Mongitore, prêtre palermitain. On doit aussi à Mongitore une troisième édition, augmentée, de la *Sicilia sacra* de Rocco Pirro (Palerme, 1733, 2 vol. in-fol.). Parmi les ouvrages qu'il se proposait de mettre au jour et qui n'ont point paru, on remarque celui qui a pour titre, *Degli Scrittori Mascherati Centurie cinque.* P.

Mongitore, *Biblioth. Sicula*, II (appendix, 47). — *Uomini illustri di Sicilia*, II. — Du Pin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiast. du dix-huitième siècle.*

MONGLAT. *Voy.* MONTGLAT.

*MONGLAVE (*François Eugène* GARAY DE), littérateur français, né le 5 mars 1796, à Bayonne. Après les événements de 1814, il se rendit au Brésil, et prit du service dans l'armée de dom Pedro; en 1819 il passa en Portugal, se mêla au mouvement constitutionnel, et rentra peu de temps après en France avec le grade d'officier supérieur. Ses opinions le rattachèrent de la manière la plus active aux entreprises du parti libéral; il écrivit des brochures ou des écrits de circonstance qui attirèrent plus d'une fois sur lui les sévérités du parquet, et collabora sous divers pseudonymes à la plupart des organes de la petite presse, tels que *La Minerve*, *La Renommée*, *Le Miroir*, *La Lorgnette*, etc. En 1823 il créa un journal politique, *Le Diable boiteux*, qu'il fit revivre en 1832 et 1857 sous une forme littéraire. Après la révolution de 1830, il obtint au ministère de l'intérieur une place, qu'il fut obligé de quitter en novembre 1832, à la suite d'une publication sur *les Colonies de bienfaisance.* En 1833 il fut le principal fondateur de l'*Institut historique*, société dont la création fut autorisée l'année suivante et dont il fut élu le secrétaire perpétuel. Nous citerons de lui: *Histoire des Missionnaires dans le midi de la France;* *Lettres d'un marin à un hussard;* Paris, 1819, in-8°; — *Mon parrain Nicolas, histoire véritable;* Paris, 1823, 2 vol. in-12; — *Le Siége de Cadix en 1810-1812;* Paris, 1823, in-8°; — *Lettre de lord Byron au Grand-Turc;* Paris, 1824, in-8°, avec Marie Aycard; — *Le Ministre des Finances, roman de mœurs;* Paris, 1825, 3 vol. in-12; — *Octavie, ou la maîtresse d'un prince;* Paris, 1825, 2 vol. in-12; ce roman, ainsi que le précédent, est imité librement de Kotzebue; Prosper Chalas a eu part à l'un et à l'autre; — *Les Parchemins et la Livrée;* Paris, 1825, 2 vol. in-12, fig.; roman qui fut saisi et condamné par les tribunaux; — *Histoire des Conspirations des Jésuites contre la maison de Bourbon en France;* Paris, 1825, in-8°, avec P. Chalas; — *Résumé de l'histoire du Mexique;* Paris, 1825, in-18; trad. en espagnol, il fut adopté pour l'enseignement primaire de la fédération mexicaine; — *De la Pairie et des Pairs;* Paris, 1826; brochure qui fit condamner l'auteur et le libraire; — *Biographie pitto-*

resque des pairs de France; Paris, 1826, in-32 : frappée d'une condamnation et réimprimée la même année; — *Biographie des Quarante de l'Académie Française; par le portier de la maison;* Paris, 1826, in-32; — *Le Bourreau, roman;* Paris, 1830, 4 vol. in-12, sous le nom de Maurice Dufresne; etc. K.

Quérard, *La France Littéraire.*

MONICART (*Jean-Baptiste* DE), financier français, mort en 1722. Il était en 1710 trésorier à Metz lorsque, sur la supposition qu'il correspondait avec les généraux ennemis, il fut arrêté, conduit à Paris et, sans jugement, selon la mode du temps, écroué à la Bastille. Il y resta jusqu'au traité de Bade (1714). Son procès s'instruisit alors : il fut reconnu innocent et réintégré dans sa charge. En 1717, il devint l'un des directeurs de la banque fondée par Law; mais après la banqueroute de ce spéculateur (décembre 1720) Monicart se trouva lui-même fort appauvri. Il résolut de rétablir sa fortune par un moyen alors neuf, aujourd'hui bien usé, celui de publier un ouvrage par souscription. Doué d'une très-heureuse mémoire, il avait, durant sa captivité, décrit en *prose rimée* le château de Versailles, ses dépendances, ses parcs, ses jardins et les chefs-d'œuvre en tous genres qu'on y admire. Il divisa son manuscrit en 12 cahiers de six mille vers, et annonça pompeusement : *Versailles immortalisé par les merveilles parlantes des bâtiments, jardins, bosquets*, etc., avec un texte latin (en regard du français), par l'abbé Romain Le Testu, de Rouen, *maître ès arts à l'université de Paris*, en 9 vol. in-4°, ornés de 500 planches, *exécutées par les meilleurs graveurs.* Les souscripteurs furent nombreux. Le premier volume parut en 1720, le second en 1721; Monicart mourut pendant l'exécution du troisième. Quelques souscripteurs réclamèrent leurs versements à sa veuve, mais l'affaire n'eut pas de suite. Les deux volumes du *Versailles immortalisé* se vendent aujourd'hui fort cher : les gravures en sont réellement bien faites, et beaucoup d'entre elles représentent des choses qui n'existent plus et qu'il est curieux de connaître, au double point de vue historique et artistique. A. DE L.

Struve, *Biblioth. Histor.*, p. 996. — *Journal de Verdun*, juillet 1724.

MONIER ou **MOSNIER** (*Jean*) (1), peintre français, né à Blois, en 1600, mort dans cette ville, en 1650 ou 1656. Monier était fils et petit-fils de peintres verriers; il eut pour maître son père, Jean Mosnier. Vers 1617, il s'était déjà acquis une certaine réputation. La reine Marie de Médicis, exilée à Blois, ayant reçu en présent le tableau d'Andrea Solario, si connu sous le nom de *La Vierge au coussin vert* (2), chargea Monier d'en faire une copie, qu'elle donna aux cordeliers pour remplacer l'original qu'ils lui avaient offert. La reine, charmée des talents de Monier, lui fit une pension qui lui permit de passer huit ans en Italie, où il se lia avec Poussin. De retour en France, en 1625, il fut chargé de peindre treize tableaux décoratifs pour le palais du Luxembourg, que la reine mère, sa protectrice, venait de faire construire. Deux des compositions qu'il fit à cette occasion existent encore. A la même époque il peignit quelques verrières pour des églises de Paris; mais blessé de la faveur accordée par la reine mère à Philippe de Champaigne, ayant eu d'ailleurs quelques difficultés à essuyer au sujet de ses travaux au Luxembourg, il s'éloigna de Paris, se retira d'abord à Chartres, puis dans sa ville natale, où il se maria et s'établit définitivement. C'est là qu'il mourut, après avoir accompli de nombreux travaux, notamment : à Blois, Nogent-le-Rotrou, Chinon, Tours, Saumur, et dans les châteaux de Valençay, de Chaverny, etc.

Monier laissa deux fils d'un premier lit : *Michel*, sculpteur, et *Pierre*, le peintre dont la notice suit. D'un second mariage il eut un fils, *Jacques*, qui fut aussi peintre et est resté inconnu. H. H—N.

Archives de l'Art français, t. VIII, p. 174-176.

MONIER (*Pierre*), peintre français, fils du précédent, né à Blois, en 1639, mort à Paris, en décembre 1703. Il entra fort jeune chez Sébastien Bourdon, et fut son collaborateur dans les travaux qu'il fit à l'hôtel Bretonvilliers. Lorsqu'Errard, voulant se soustraire à la prédominence de Le Brun, eut fait accepter par Colbert, en 1664, son projet de fonder l'Académie de France à Rome, et qu'il eut été nommé directeur de cette nouvelle école, Monier, à la suite d'un concours, fut nommé, ainsi que onze autres jeunes peintres, pensionnaire de l'Académie, et accompagna le directeur en Italie (1665). Outre un tableau de sa composition, il envoya en France diverses copies d'après Raphael et les Carrache. Plusieurs de ces tableaux décorent le plafond d'une des galeries du palais des Tuileries. Il avait été choisi par Poussin pour l'aider à mesurer les principaux antiques de Rome. Il eut le titre de peintre du roi et fut reçu membre de l'Académie le 6 octobre 1674; son tableau de réception représentait *Hercule recevant des dieux les armes avec lesquelles il doit défendre Thèbes, sa patrie, contre les Minyens.* Il fut nommé adjoint à professeur le 3 juillet 1676 et professeur le 27 juillet 1686. En cette dernière qualité il fit à l'Académie quelques conférences dogmatiques et pratiques sur les arts; plus tard il modifia la forme de ces discours, les réunit, les fit paraître en 1698, sous ce titre : *Histoire des arts qui ont rapport au dessin.* Ce livre est orné de figures gravées par P. Giffart fils, d'après Monier. Le musée du Louvre possède de lui un des tableaux qu'il fit pour le palais du Luxembourg sur l'or-

(1) Le nom original était *Mosnier;* Pierre l'abrégea suivant l'usage de son temps, et ne signa plus que *Monier.*

(2) Ce tableau fait aujourd'hui partie de la collection du Louvre, et la copie de Monier est encore en possession d'un amateur de Blois, M. Chambert.

dre de la reine mère Marie de Médicis. Il y a également un tableau de Monier dans l'église Notre-Dame de Paris. H. H—N.

Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de Peinture. — Notice des Tableaux du Louvre.

MONIER (*Jean-Humbert*), publiciste français, né en mai 1786, à Belley, mort le 11 avril 1826, à Lyon. D'abord avocat et juge suppléant au tribunal civil de Lyon, il devint, sous la restauration, avocat général près la cour royale de la même ville. On a de lui : *Considérations sur les bases fondamentales du nouveau projet de constitution*; Lyon, 1814, in-8°; — *Essai sur Blaise Pascal*; Paris, 1822, in-8°; — *Mélanges politiques et littéraires*; Paris, 1838, in-12. P. L.

Mahul, *Annuaire Nécrolog.*, 1826.

MONIGLIA ou **MONEGLIA** (*Giovanni-Andrea*), médecin et littérateur italien, né vers 1640, à Florence, mort en 1700. D'une noble famille originaire de l'État de Gênes, il devint premier médecin du grand-duc de Toscane Cosme III, et obtint en 1682 une des chaires de l'université de Pise. Il cultivait les lettres et composait des intermèdes et des pièces de théâtre, où l'on ne trouve ni régularité ni vraisemblance et dont le style est d'assez mauvais goût. Il faisait partie des Académies de la Crusca et des Arcades. On a de lui : *De Viribus arcani aurei antipodagrici Epistola*; Florence, 1666, in-4°; — *De Aquæ usu in febribus*; ibid., 1682; — *Opere dramatiche*; ibid., 1689, 3 tomes in-4°. Il y a dans ce recueil des pièces qui ne sont pas de lui, mais dont il avait écrit le prologue et les divertissements. P.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, VIII, 276, 400.

MONIGLIA (*Tommaso-Vincenzo*), théologien italien, neveu du précédent, né le 18 août 1686, à Florence, mort le 15 février 1767, à Pise. Après la mort de son oncle, il quitta l'université de Pise, revint à Florence, et entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Bientôt après il se lia avec l'ambassadeur anglais, Henri Newton, et séduit par ses promesses, il s'enfuit du couvent, s'embarqua à Livourne et se rendit à Londres. Ses ressources pécuniaires étant épuisées, il fut forcé d'accepter un emploi de précepteur. Au bout de trois années d'absence, il parvint, par la faveur du grand-duc, à retourner dans sa patrie; on l'accueillit avec bonté, et le pardon de ses erreurs lui fut accordé. Dès lors il s'adonna à la prédication avec un zèle infatigable, et professa la théologie à Florence et à Pise. Moniglia avait des connaissances étendues dans presque toutes les sciences et il était très-versé dans la littérature profane et sacrée; un des premiers parmi les Italiens, il réfuta les opinions de Locke, de Hobbes, d'Helvétius et de Bayle, mais il ne le fit pas toujours avec avantage. On a de lui : *De Origine sacrarum precum rosarii B. M. Virginis*; Rome, 1725, in-8°; il composa cette dissertation par ordre de ses supérieurs et pour réfuter les Bollandistes, qui ne croient point que saint Dominique soit l'auteur de ces prières; — *De Annis Jesu-Christi servatoris et de Religione utriusque Philippi Augusti*; Rome, 1741, in-4°; — *Contro i Fatalisti*; Lucques, 1744, 2 part. in-8°; — *Contro i Materialisti e altri increduli*; Padoue, 1750, 2 vol. in-8°; — *Osservazioni critico-filosofiche contro i materialisti*; Lucques, 1760, in-8°; — *La Mente umana Spirito immortale, non materia pensante*; Padoue, 1766, 2 vol. in-8°. P.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, XI.

MONIMA (Μονίμη), reine du Pont, mise à mort en 72 avant J.-C. Elle était fille de Philopœmen, citoyen de Stratonicie, en Ionie, ou suivant Plutarque, de Milet. A la prise de sa ville natale par Mithridate, en 88, elle fit, par sa beauté, une vive impression sur le conquérant; mais elle rejeta ses offres jusqu'à ce qu'il consentît à la prendre pour femme et à lui donner le titre de reine. Malgré l'influence qu'elle exerçait sur son mari, elle s'aperçut bientôt qu'elle n'avait fait que changer les agréments de la civilisation grecque contre une splendide prison. Mithridate, forcé de fuir devant les armes victorieuses de Lucullus, ordonna de mettre à mort toutes les femmes de son harem, resté à Pharnacie. Monima fut au nombre des victimes. Plutarque raconte qu'elle essaya de se pendre avec son bandeau royal, et que ce diadème s'étant rompu, elle le jeta à terre et le foula aux pieds en s'écriant : « Misérable haillon, ne peux-tu pas me rendre même ce service. » Elle tendit ensuite sa gorge à l'eunuque chargé des ordres du roi. Pompée, à la prise de Cœnon Phrourion, s'empara de la correspondance de Mithridate, et il y trouva des lettres échangées entre ce prince et Monima : elles étaient licencieuses (ἀκόλαστοι) si l'on en croit Plutarque. Y.

Appien. *Mithridatica*, 21, 27, 48. — Plutarque, *Lucull.*, 18; *Pomp.*, 37.

MONIN (DU). Voy. DU MONIN.

MONINO (*Joseph*), comte DE FLORIDA-BLANCA, premier ministre de Charles III, né à Murcie, en 1728, mort en 1809, à Séville. Sa famille était noble, mais pauvre. Dès ses premières années il se consacra à l'étude des lois, et se fit avocat. La supériorité de talent qu'il montra dans cette profession lui valut la nomination de fiscal au tribunal du conseil de Castille, et ce fut à raison de cet emploi qu'il fit le fameux rapport sur l'affaire de la suppression des Jésuites. Sa réputation augmentant dès lors de jour en jour, il fut nommé ambassadeur à la cour de Rome, où il termina à l'amiable, par une négociation habile, les différends qui existaient entre son pays et cette cour, et exerça une grande influence sur l'élection de Pie VI. Ces services le firent choisir par Charles III pour remplacer, le 19 février 1777, dans le ministère, le marquis d'Esquilache, son ancien protecteur. Son admi-

nistration fut une des plus brillantes que l'Espagne ait jamais eues, malgré les agitations que ce pays éprouvait. On doit à Monino le projet de construire un canal dans le royaume de Murcie, une grande partie de la construction du canal royal d'Aragon, la police de Madrid et ses routes magnifiques, 322 ponts et 1,046 conduits pour l'écoulement des eaux. Il fit embellir un grand nombre de villes, notamment Barcelone, Tolède et Burgos. Il créa plus de soixante sociétés d'agriculture et d'économie, ainsi qu'une foule d'établissements philanthropiques. Cet homme d'État encouragea les académies, fit les frais des instruments du magnifique observatoire de Madrid, et entre autres du superbe télescope qui fut construit par Herschel ; c'est à lui que Madrid est encore redevable de son jardin botanique et d'un cabinet d'histoire naturelle, pour lequel il fit construire un bâtiment de plus de 700 pieds. L'étude des langues orientales reçut aussi de lui un grand encouragement.

D'autre part, les intérêts commerciaux reçurent de Monino l'impulsion la plus efficace : l'établissement de la Banque nationale de Saint-Charles, celui de la Compagnie des Philippines, et le traité qu'il fit avec la Porte pour faciliter le commerce avec les échelles du Levant, sont autant de faits qui attestent les soins éclairés de cet homme d'État pour la prospérité commerciale de son pays. Sa politique, quant à l'extérieur, fut également d'une grande habileté. Il calma les disputes avec le Portugal, relatives aux colonies de l'Amérique du Sud, par le traité du 1er octobre 1777, traité qui eut pour résultat l'union la plus intime entre les deux royaumes de la Péninsule. Il négocia un traité avantageux avec l'empereur du Maroc, et s'assura aussi dans les Indes Orientales de l'amitié de Hyder-Ali-Khan, afin de déjouer le projet qu'il attribuait aux Anglais de prendre Manille et la meilleure partie des îles Philippines. Il se concerta avec la Prusse et la Russie pour la formation de la neutralité armée, dont il a revendiqué la première idée ; négociation difficile et tracée dans des vues de haute et prévoyante politique, ayant pour but de priver l'Angleterre de tout ce qui aurait pu lui procurer l'amitié de quelque puissance maritime. Il n'épargna rien toutefois pour empêcher la rupture qui éclata avec cette puissance en 1778, rupture funeste et dont il eut d'autant plus à cœur de décliner la responsabilité qu'elle amena les malheurs que la flotte espagnole essuya devant Gibraltar. Mais ni la prise de Minorque, ni l'acquisition de la Floride occidentale par la prise de Pensacola, ni la fermeté de ce ministre dans des circonstances difficiles ne purent atténuer les accusations de ses ennemis, qui l'inculpaient d'avoir été l'auteur de cette guerre désastreuse. Il s'empressa de conclure la paix avec l'Angleterre, et c'est un hommage à lui rendre que pendant cette guerre de cinq ans les troupes furent payées ; qu'on ne fit aucune levée d'hommes, et que les contributions nécessaires pour faire face aux dépenses extraordinaires ne furent pas exigées au delà du terme de la guerre. Cependant l'esprit belliqueux de Monino l'entraîna immédiatement dans une autre expédition, celle du bombardement d'Alger, et d'autre part il fit un traité avec Tripoli. Par ces mesures, il préserva le commerce espagnol de l'humiliation d'être, comme par le passé, une proie facile pour les pirates, et il fit flotter le pavillon espagnol sur les mers du Levant. Plus de trois cents lieues de pays sur les côtes de la Méditerranée, qui avaient été abandonnées par la crainte des pirates, se peuplèrent, et se cultivèrent dès lors avec une incroyable rapidité. En même temps, ce ministre établit la liberté du commerce avec l'Amérique, ce qui donna une importance triple à celui de l'Espagne dans ces contrées, et fit plus que doubler le produit des douanes et du revenu dans les deux continents. A ces mesures il en ajouta d'autres, non moins importantes, pour supprimer les impôts onéreux et introduire un nouveau système de douanes. On lui dut également de grandes améliorations dans l'administration de la justice. Il fit entreprendre le recensement de la population, et ordonna la formation d'un dictionnaire géographique de l'Espagne.

Tant de titres incontestables à la reconnaissance de ses concitoyens auraient dû préserver ce ministre des atteintes de ses rivaux et de ses implacables ennemis ; mais il partagea le sort de la plupart des grands hommes : maintenu trois ans au ministère par le faible successeur de Charles III, il subit l'exil et la prison, en 1792, au château de Pampelune, où il se trouvait dans un tel état de détresse après quinze ans de ministère, que son frère don François Monino, marquis de Pontejoz, dut lui donner quelque argent pour vivre ! Peu de temps après, il lui fut permis de retourner à Murcie, où il vécut dans la retraite jusqu'en 1808. A cette époque, l'insurrection espagnole contre Napoléon ayant éclaté, il fut appelé à la présidence de la junte centrale du gouvernement du royaume ; mais, courbé sous le poids de son grand âge, il mourut à Séville au commencement de l'année suivante (1809) ; il fut inhumé dans la cathédrale, où on lui éleva un mausolée de marbre, et on rendit à ses restes mortels les plus grands honneurs.

La meilleure apologie de cet homme célèbre, et en même temps la plus impartiale, est incontestablement celle qui fut faite par un de ses ennemis les plus violents et les plus partiaux, par Bourgoing. « Le comte de Florida-Blanca, dit ce diplomate, obtint sans intrigues, il conserva sans bassesses, il justifia à beaucoup d'égards pendant douze ans la confiance d'un des meilleurs souverains que l'Espagne ait à citer. »

Monino publia quelques traités de jurisprudence. Nous citerons seulement : *Respuesta*

fiscal sobre la libre disposicion de S. M. en los bienes occupados à los Jesuitas ; Madrid, 1768; — *Juicio imparcial sobre las lettras en forma de breve, publicados por la curia Romana*, etc.; 1768, 1769. [V. DE SANTAREM, dans l'*Encycl. des G. du M.*].

Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne*, III, 409. — W. Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons.*

MONIQUE (Sainte), mère de saint Augustin, née en 332, morte à Ostie, en novembre 387. Formée de bonne heure à la vertu par des parents chrétiens, Monique fut mariée à un citoyen de Tagaste en Numidie, appelé Patrice. Elle mit au rang de ses premiers soins la conversion de son époux, qui était païen. Fidèle en toutes choses, Monique sut allier les devoirs de la religion avec ses devoirs domestiques. Elle supporta avec douceur les infidélités et l'humeur violente de Patrice, attendant avec patience que Dieu daignât le retirer de ses égarements.

« Ma mère, dit saint Augustin, eut enfin la consolation de ramener son mari à Dieu, quelque temps avant qu'il sortît de ce monde, et dès qu'il eut embrassé la foi, il ne lui donna plus aucun sujet de se plaindre de ces désordres qu'elle avait si patiemment supportés avant qu'il fût chrétien. » Monique eut plusieurs enfants, Augustin, Navigius et une fille dont on ignore le nom, et s'appliqua à leur donner les principes de la foi et à leur inspirer la piété. Malgré ses soins, Augustin, qui était l'aîné, se laissa aller, dès sa jeunesse, à toute la violence de ses passions, tomba dans la débauche, et causa bien des larmes et des soucis à sa pieuse mère. Monique ne se rebuta point, et ne cessa de demander à Dieu sa conversion par les prières, les jeûnes et toutes sortes de bonnes œuvres. Informée qu'à tous ses égarements Augustin joignait encore les erreurs du manichéisme, elle en ressentit la plus vive douleur. Quand Augustin laissa Carthage pour venir établir à Tagaste une école de grammaire et de rhétorique, Monique refusa de le recevoir dans sa maison, espérant que cette rigueur pourrait servir à le ramener. Il se passa près de neuf années avant l'époque heureuse de la conversion d'Augustin, et durant ce long espace de temps Monique ne cessa point de gémir sur les égarements de son fils; aussi lui dit un jour un pieux évêque qu'elle consultait à cet égard : « Il est impossible qu'un fils pleuré avec tant de larmes périsse jamais. » Augustin, étant allé à Milan pour y professer l'éloquence, Monique, dont la piété généreuse ne trouvait rien de difficile, passa la mer pour aller le rejoindre dans cette ville, et au milieu d'une tempête qu'elle eut à essuyer pendant la traversée d'Afrique en Italie, ce fut elle qui ranima le courage des matelots, leur prédisant une heureuse arrivée dans le port. Parvenue à Milan, elle apprit que si Augustin avait alors abandonné la secte des manichéens, il n'était point encore catholique. Bientôt la piété fervente de Monique, son zèle pour les bonnes œuvres, son assiduité aux prières de l'Église, frappèrent si vivement saint Ambroise, archevêque de Milan, que lorsqu'il rencontrait Augustin, il ne pouvait s'empêcher de revenir sans cesse sur ses louanges, le félicitant de ce que le ciel lui avait donné une telle mère. Enfin les prières et les larmes de Monique unies aux instructions d'Ambroise firent tomber tous les préjugés d'Augustin, qui reçut le baptême le 24 avril 387, veille de Pâques. Monique le suivit dans une maison de campagne où il se retira pendant quelque temps, et là, dans de saints entretiens, Augustin, qui avait déjà pu se convaincre de la justesse des pensées de sa mère et de la haute portée de son esprit, put en acquérir de nouvelles preuves, et se convaincre que le génie de cette femme extraordinaire était entièrement propre à l'étude de la vraie philosophie. C'est à l'époque de sa retraite dans cette campagne que saint Augustin fait allusion lorsqu'il dit, en terminant le chapitre neuvième du neuvième livre de ses *Confessions* : « Elle avait apporté tous ses soins à bien élever ses enfants, les enfantant, pour ainsi dire, de nouveau et avec douleur chaque fois qu'elle les voyait s'écarter de vos voies ! Enfin, Seigneur, nous qui sommes vos serviteurs (puisque votre miséricorde nous a permis de prendre ce nom), et qui peu de temps avant sa mort nous étions associés pour mener une vie commune, nous reçûmes d'elle des soins si tendres qu'il semblait que nous fussions tous ses enfants, et en même temps elle nous était soumise comme si chacun de nous eût été son père. »

Monique se mit peu après en chemin avec Augustin et Navigius, ses fils, et Adéodat, fils naturel d'Augustin, pour retourner en Afrique. Avant de s'embarquer, ils s'arrêtèrent à Ostie. Ce fut là qu'appuyés à une fenêtre d'où la vue s'étendait sur les jardins et la mer, Monique et Augustin eurent cet admirable entretien dont Ingres a fait le sujet d'un de ses tableaux les plus distingués. « Nous nous entretenions tous deux avec une douceur inexprimable, dit saint Augustin, et laissant dans un entier oubli les choses passées, portant toutes nos pensées, toutes nos affections sur l'avenir, nous cherchions entre nous, et en présence de l'éternelle vérité qui est vous-même, quel serait ce bonheur qui doit être le partage de vos saints pendant l'éternité, ce bonheur que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, et que le cœur de l'homme ne peut comprendre. Toutefois, nos cœurs s'ouvraient avec avidité pour aspirer les eaux de votre céleste fontaine, de cette fontaine de vie qui est en vous, afin qu'après nous en être abreuvés autant qu'il était en nous de le faire, nous pussions en quelque sorte comprendre une chose aussi élevée. — Quant à ce qui me regarde, mon fils, dit alors Monique à Augustin, il n'y a plus rien dans cette vie qui soit

capable de me plaire. Qu'y ferais-je désormais, et pourquoi y suis-je encore, puisqu'il ne me reste plus rien à espérer? Il n'y avait qu'une seule chose qui me fit désirer d'y demeurer un peu : c'était de vous voir chrétien et catholique avant d'en sortir. Dieu m'a accordé ce que je désirais, et encore par delà mes vœux, la grâce de vous voir mépriser pour lui tous les biens de ce monde et devenir ainsi entièrement son serviteur; que fais-je donc ici davantage? » Cinq ou six jours après cet entretien, Monique fut saisie d'une fièvre maligne, et après avoir recommandé à Augustin de se souvenir d'elle à l'autel du Seigneur, en quelque lieu qu'il fût, elle expira, le neuvième jour de sa maladie, dans la cinquante-sixième année de son âge. Ses fils la firent inhumer à Ostie; mais en 1430 son corps fut transféré à Rome, et le pape Martin V a rédigé l'histoire de cette translation. L'Église célèbre la fête de sainte Monique le 4 mai, et par une application ingénieuse et touchante, on lit à l'Évangile de la messe la résurrection du fils de la veuve de Naïm. H. Fisquet.

Confessions de saint Augustin, passim. — Godescard, *Vies des Saints*. — *Breviarium Romanum*. — *Bollandistes*, 4 mai.

MONK (*Georges*), célèbre général anglais, né à Potheridge, dans le comté de Devon, le 6 décembre 1608, mort à Londres, le 3 janvier 1670. Il était d'une famille noble, mais sans fortune. A l'âge de dix-sept ans, à la suite d'une querelle domestique, où par excès d'amour filial il avait maltraité le sous-sheriff d'Exeter, il s'embarqua sur la flotte anglaise, destinée à croiser devant Cadix. Au retour de cette expédition, qui échoua, il prit part, comme enseigne, à la campagne, encore plus malheureuse, du duc de Buckingham contre l'île de Rhé. L'année suivante, en 1629, il entra dans un des régiments anglais au service de la Hollande. Ce pays était alors une excellente école d'art militaire. Le jeune officier anglais se distingua par sa bravoure froide, son caractère grave, sa sévérité dans le maintien de la discipline, et le soin avec lequel il veillait au bien-être des soldats. Il était capitaine, lorsqu'en 1639 il quitta la Hollande pour retourner en Angleterre. Charles Ier, en désaccord avec le peuple anglais, et près d'attaquer l'Écosse soulevée, avait besoin de bons officiers attachés à leurs devoirs militaires et indifférents à la politique : Monk, qui remplissait ces deux conditions, obtint le grade de lieutenant-colonel dans le régiment du comte de Newport, général d'artillerie. La guerre contre l'Écosse était impopulaire en Angleterre, et l'opinion publique imposa à Charles Ier une paix qui fut le prélude des humiliations et de la déchéance du pouvoir royal (1640). Monk avait montré dans cette courte campagne un courage inutile; il reçut en récompense le grade de colonel du régiment de Leicester en Irlande. Il débarqua dans cette île le 21 février 1642. Il trouva les affaires dans une situation déplorable : la population catholique soulevée, les protestants divisés en royalistes et en parlementaires; l'autorité royale annulée, mais non pas encore remplacée; l'anarchie dans l'administration supérieure, le désordre dans les administrations secondaires. En l'absence d'un chef, les officiers étaient livrés à leur propre initiative. Monk profita de cette situation pour s'attacher ses soldats, attentif à leurs besoins, les maintenant dans la discipline, leur épargnant les fatigues inutiles et entretenant parmi eux un certain bien-être par des expéditions habilement conçues et vigoureusement exécutées. A mesure que sa réputation et son importance grandirent, il se vit recherché par les deux partis qui se disputaient le pouvoir; mais il évita de se prononcer, et même quand les parlementaires eurent le dessous en Irlande (février 1643), il ne se hâta pas de se déclarer pour le roi. Sa circonspection déplut au parti royaliste, qui le fit arrêter et conduire à Oxford où résidait Charles Ier. Monk n'hésita plus, il accepta le grade de major général des troupes royales venues d'Irlande et occupées au siége de Nantwich. A peine arrivé à son poste, il vit les assiégeants battus par Fairfax, général du parlement (25 janvier 1644), tomba lui-même au pouvoir des vainqueurs, et fut enfermé à la tour de Londres. Il y passa plus de deux ans, fidèle au roi, repoussant les offres du parlement, amusant ses loisirs forcés par la composition d'*Observations sur les affaires politiques et militaires*, qui parurent après sa mort, en 1671, négligé de la cour d'Oxford, qui ne mit aucun empressement à l'échanger, mais non point oublié par le roi, qui lui envoya cent livres sterling, dont le prisonnier avait grand besoin. Enfin en 1646, voyant que le parlement l'emportait décidément et que le roi était captif, il ne résista plus à des instances accompagnées, si l'on en croit Clarendon, de fortes sommes d'argent, « qu'il aimait chèrement ». Le 13 novembre 1646, un message de la chambre des lords annonce à la chambre des communes que le colonel Monk avait fait sa soumission, et demanda qu'il fût envoyé en Irlande. Les communes y consentirent. Monk trouva les affaires d'Irlande dans une telle confusion que, désespérant de faire reconnaître son autorité, il retourna en Angleterre (avril 1647). Peu après cependant un traité intervint (19 juin), par lequel les royalistes abandonnèrent aux parlementaires toutes les parties de l'Irlande que n'occupaient pas les catholiques insurgés. Monk fut renvoyé en Irlande comme commandant de la province de l'Ulster. Avec des soldats peu nombreux et nullement payés, il eut à repousser les catholiques conduits par Owen O'Neil, le plus habile et le plus hardi des chefs insurgés, à protéger les *anciens Écossais*, colons protestants établis sous Jacques Ier, et à contenir les *nouveaux Écossais*, auxiliaires dangereux. Les talents de Monk se développèrent au milieu de

circonstances si embarrassantes. Il rétablit l'ordre par l'application de la justice militaire, écarta les bandes d'O'Neil par plusieurs coups de main heureux, se défit des nouveaux Écossais en les envoyant prisonniers en Écosse, et parvint à faire vivre ses soldats sur une terre ravagée par la guerre. Le parlement le félicita, lui accorda une gratification de cinq cents livres, mais ne lui donna pas de quoi payer ses soldats. Ceux-ci, quoique attachés à leur général, ne résistèrent pas à la tentation de passer dans le camp royaliste, où l'on était, disait-on, bien payé et bien nourri. Monk n'eut bientôt que deux cents hommes à opposer à un corps d'armée royaliste commandé par Inchienquin. Dans cette extrémité il imagina de s'allier avec son vieil ennemi O'Neil; mais son nouvel auxiliaire fut battu par Inchinquin, le 25 juillet 1649, et lui-même capitula dans la ville de Dundalk, sous la condition d'être laissé libre et d'emporter ce qui lui appartenait. En arrivant à Londres il trouva l'opinion publique soulevée contre lui par son alliance avec O'Neil. Les indépendants (parti de Cromwell), qui l'avaient poussé à cet acte, ne voulant ni le sacrifier ni se compromettre, prirent le moyen terme de laisser voter que le gouvernement désapprouvait le major général Monk d'avoir fait la paix avec le grand et sanguinaire rebelle Owen O'Neil; mais que persuadé qu'il n'avait eu d'autre vue que l'avantage de la cause anglaise en Irlande, il le garantissait de toute poursuite ultérieure. Monk fut irrité de ce pardon injurieux, et l'on croit qu'il en garda rancune aux indépendants; il n'en consentit pas moins à devenir le lieutenant de leur chef Cromwell, qui, rapidement vainqueur de l'Irlande, s'apprêtait à conquérir l'Écosse. Depuis longtemps Cromwell appréciait Monk; il l'estimait pour ses défauts autant que pour ses qualités. Il lui reconnaissait des talents solides plutôt qu'éclatants, un passé militaire honorable, mais qui comptait plus de défaites que de victoires, une absence d'engagements politiques et un mélange de finesse et de fermeté qui le rendaient parfaitement propre à manier les partis, enfin une certaine médiocrité d'esprit ou d'ambition qui l'empêchait de viser au premier rôle; il le combla donc de faveurs sans craindre qu'il en abusât. Il le nomma lieutenant général d'artillerie, et après la bataille de Dunbar, où Monk avait décidé la victoire (3 septembre 1650), il lui laissa le soin d'achever avec six mille hommes la réduction de l'Écosse. Monk s'acquitta de cette tâche avec sa ponctualité ordinaire; il enleva d'assaut Dundee, la principale place des royalistes, et, d'après Ludlow, il fit passer au fil de l'épée la garnison avec son brave commandant Lumsden; il semble du moins certain qu'il ne s'opposa pas à cette barbarie. Après avoir fait ainsi la part très-large aux nécessités de la guerre, il ne montra point de préjugés politiques, et favorisa les vieux royalistes du parti de Montrose contre les presbytériens, devenus royalistes en haine de Cromwell. En 1653, il fut adjoint aux amiraux Blake et Dean dans le commandement de la flotte anglaise envoyée contre les Hollandais. Une première rencontre eut lieu le 3 juin. Monk, resté seul commandant par l'absence de Blake et la mort de Dean, força les Hollandais à la retraite. Une seconde bataille, livrée le 31 juillet, tourna encore au désavantage des Hollandais. Les deux amiraux revinrent triomphants. Le retour de Monk fut marqué par un événement domestique qu'une lettre du temps rapporte ainsi : « Notre amiral vient de reconnaître pour sa femme une laide fille publique, et de légitimer trois ou quatre bâtards qu'il a eus d'elle pendant qu'il croissait en grâce et en sainteté. » La lettre se trompe quant au nombre des enfants; on n'en connaît à Monk qu'un seul, son fils *Christophe*. Quoi qu'il en soit, sa femme, Anne Clargis, qui, suivant le mot sarcastique de Clarendon, avait « plus souci de son âme que de son corps », était dévote, presbytérienne et royaliste; elle ne fut pas sans influence sur la conduite politique de son mari. Cromwell, nommé protecteur en décembre 1653, se hâta de renvoyer Monk dans l'Écosse, insurgée de nouveau. Quelques mois suffirent au général pour faire rentrer cette contrée dans l'ordre (avril-août 1654). Il la gouverna de sa résidence de Dalkeith avec une fermeté intelligente et infatigable. Sévère pour tous sans être injuste pour personne, il ne se montra rigoureux qu'à l'égard des sectaires révolutionnaires. Aussi devint-il dès lors l'espoir des royalistes; en 1655 le prétendant Charles II lui écrivait pour l'assurer de sa confiance et de son affection. Cromwell, commençait à s'inquiéter de l'ascendant de Monk; deux fois, en 1655 et en 1657, il essaya indirectement de le tirer d'Écosse, soit en lui offrant le commandement de l'expédition envoyée aux Indes Occidentales, soit en l'appelant à siéger dans la nouvelle chambre des pairs. Voyant que le général n'accueillait point ces offres, il n'insista pas, de peur de provoquer une rupture, et se contenta de lui écrire : « On me dit qu'il y a en Écosse un certain rusé compagnon appelé Georges Monk, qui n'attend que le moment pour introduire Charles Stuart; faites, je vous prie, vos diligences pour le prendre et pour me l'envoyer. » C'était un avertissement : Monk n'en avait pas besoin pour être prudent. Il attendit avec patience la mort du protecteur (3 septembre 1658). Même alors il ne se hâta pas; de sa position indépendante d'Écosse il vit l'armée d'Angleterre proclamer, puis renverser Richard Cromwell, rétablir, en mai 1659, le *long parlement*, qu'elle avait dissous en avril 1653, et bientôt se quereller avec ce triste débris d'une grande assemblée. Monk ne refusa point son adhésion à ces gouvernements éphémères, car il savait que si la vieille armée de Cromwell, aux mains de ses médiocres lieutenants, Fleetwood, Lambert, était un détestable instrument politique, elle pouvait

être sur un champ de bataille un adversaire supérieur à l'armée d'Écosse. Il attendit donc que les presbytériens, c'est-à-dire les royalistes libéraux, donnassent le signal du mouvement contre la faction militaire. Sir Georges Booth prit les armes le 1er août 1659; Monk, stimulé secrètement par les émissaires de Charles Stuart, qu'il écoutait sans leur rien promettre, se prépara à le soutenir; mais au moment de mettre ses troupes en marche le 25 août, il apprit la défaite de Booth par Lambert. Il en fut si déconcerté qu'il envoya, le 3 septembre, sa démission au parlement; les amis qu'il avait chargés de la remettre s'en gardèrent bien, et lui donnèrent le temps de la retirer. Cependant sa position restait fausse et serait devenue insoutenable si Lambert ne lui eût fourni un excellent prétexte en chassant le parlement, le 13 octobre 1659. En recevant cette nouvelle le 17 octobre, il prit son parti sur-le-champ. Le lendemain il occupa Édimbourg, et se présenta à ses soldats comme le champion de la légalité et de la liberté. « L'armée d'Angleterre, dit-il, a chassé le parlement; incapable de repos, elle veut envahir toute l'autorité et ne souffre pas que la nation arrive à un établissement stable. Son insolente extravagance en viendra tout à l'heure à vouloir dominer l'armée d'Écosse, qui ne lui est ni subordonnée ni inférieure. Quant à moi, je crois du devoir de ma place de subordonner les pouvoirs militaires aux pouvoirs civils. Le vôtre est de défendre le parlement, de qui vous recevez votre paye et vos emplois. » Les soldats obéirent à leur chef sans savoir où il les menait. Cette prise d'armes en faveur de l'assemblée qui avait fait décapiter Charles Ier était le premier pas vers la restauration de Charles II. Après cette démarche décisive, Monk attendit encore. Il n'avait nulle envie d'en venir aux mains avec les soldats de Lambert, persuadé que ses propres soldats voyaient cette lutte avec regret, et redoutant qu'ils ne l'abandonnassent au dernier moment; il préféra négocier. Son attitude fournissait un point d'appui aux presbytériens, divisait les républicains et provoquait contre l'armée un mouvement de l'opinion publique auquel Lambert, Fleetwood et leurs adhérents ne devaient pas résister longtemps. En effet, tandis que de vaines négociations s'échangeaient entre Londres et Coldstream, misérable village sur la Tweed, où Monk avait tardivement porté son quartier général, l'armée de Lambert s'usait dans l'inaction, les presbytériens prenaient les armes à la voix du vieux général de la guerre civile Fairfax, et Fleetwood réinstallait dans Westminster (25 décembre) les restes du long parlement, le *Rump* (Croupion) comme on l'appelait. A cette nouvelle Monk, qui aurait dû ramener son armée à Édimbourg, puisque le but qu'il avait assigné à sa prise d'armes était atteint, lui fit au contraire passer la Tweed (1er janvier 1660), et la dirigea sur Londres, sous prétexte de protéger l'assemblée rétablie. Le *Rump*, effrayé d'un pareil protecteur, avait des velléités de se rapprocher de Lambert et de Fleetwood. Monk coupa court à ces projets en obtenant le renvoi des régiments cantonnés aux environs de Londres, et le lendemain (3 février) il entra dans cette ville avec l'armée d'Écosse. Pendant sa longue marche à travers l'Angleterre, il avait vu la population très-prononcée pour le rétablissement de la royauté, mais cette ardeur de l'opinion l'avait laissé froid. Il prétendait aller à ce but lentement et par une voie tortueuse qui convenait à son caractère et qui avait l'avantage de prévenir une collision entre les républicains et les royalistes. Laisser tomber les uns en ayant l'air de les soutenir, relever les autres en semblant les contenir, telle fut la politique qu'il poursuivit avec un sang-froid imperturbable et un complet dédain de sa parole. « Monk, dit M. Guizot, ne pouvait plus recourir à sa ressource favorite, le silence. Suspect s'il ne se montrait pas; pour se déguiser il ne lui suffisait plus de se taire; il fallait mentir. Il embrassa ce nouveau rôle avec l'indifférence d'un soldat qui regarde le mensonge comme une ruse de guerre. »

Nommé membre du conseil d'État chargé du pouvoir exécutif, Monk reçut la mission de faire rentrer dans l'ordre la Cité, qui s'était prononcée avec violence contre une plus longue durée du parlement. Il exécuta cet ordre le 9 février, au grand étonnement des royalistes, qui se crurent trahis, à la grande joie des parlementaires, qui pensèrent que désormais le général leur appartenait corps et âme. Les soldats furent très-mécontents, non contre leur chef, qui n'avait fait qu'obéir, mais contre le *Rump*, qui avait donné l'ordre. Monk, jusque-là inquiet de son armée, qui au fond était républicaine, exploita habilement ce sentiment d'indignation. Sûr du concours de ses soldats, il déclara le 11 février qu'il adhérait aux vœux de la Cité et de la nation, et qu'il avait écrit au parlement pour qu'il eût avant sept jours à expédier les *writs* pour remplir les siéges vacants et à fixer au 6 mai le jour de sa dissolution, afin de faire place à un parlement libre et complet. Ces paroles, accueillies avec enthousiasme et suivies de bruyantes réjouissances, marquèrent la déchéance définitive du long parlement. « Vous n'aviez pas pensé à ce tour-là, dit Monk, en riant, au royaliste Price. La rentrée (21 février) des membres exclus par Cromwell changea la majorité dans le parlement; Monk, nommé général des troupes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, continua d'affirmer aux soldats et aux républicains qu'il s'opposerait de toutes ses forces au retour de Charles Stuart et qu'il mourrait pour et avec la république. Ces protestations, sans tromper entièrement les républicains, leur laissèrent une lueur d'espérance, et les empêchèrent de se jeter dans des extrémités violentes. Le long parlement se sépara le 16 mars, et le nouveau parlement dut se rassembler le 25 avril.

Dans l'intervalle Monk entra directement en

rapport avec Charles II, par l'entremise de sir John Greenville. Sans rien stipuler pour lui-même, il indiqua à quelles conditions la restauration pouvait se faire : 1° amnistie générale, sauf les exceptions faites par le futur parlement; 2° ratification des ventes de terre et payement des arrérages de l'armée; 3° liberté de conscience. Il n'y avait là rien que Charles ne fût disposé à accepter; ainsi de ce côté la restauration ne rencontra pas d'obstacles; elle n'en trouva pas davantage dans les républicains. Une tentative désespérée de Lambert (21 avril) n'eut pas de résultats. Le nouveau parlement se rassembla le 25 avril. Le 1er mai Greenville se présenta successivement aux deux chambres porteur de lettres du roi rédigées d'après les instructions de Monk. Charles II, reconnu aussitôt, fut proclamé le 8 mai; le 23 mai Monk le reçut sur le rivage de Douvres. Le roi l'embrassa, l'appela « son père », et le lendemain il lui conféra l'ordre de la Jarretière et l'entrée au conseil. Peu après Monk fut nommé lieutenant général des armées des trois royaumes, gentilhomme de la chambre, grand-écuyer. Enfin, il fut créé duc d'Albemarle, comte de Torrington, baron Monk de Potheridge, Beauchamp et Fees. Aux pensions attachées à ces hautes dignités on ajouta une dotation de sept mille livres sterling de revenu. Le duc d'Albemarle n'abusa point de sa fortune; content d'avoir obtenu pour son principal confident Morrice le brevet de secrétaire d'État, il n'essaya point de pousser ses amis aux affaires; il se prêta au licenciement de l'armée, dont un seul régiment fut conservé avec le surnom de Coldstream; en tout il se montra un sujet complaisant. Lui qui disait quelques jours avant la restauration : « Il faudrait que je fusse le plus insigne coquin pour souffrir qu'on exceptât de l'amnistie un seul des juges du roi », il siégea parmi les juges qui envoyèrent les régicides à l'échafaud. Quand le marquis d'Argyle fut mis en jugement pour avoir adhéré au gouvernement de Cromwell, il fournit la preuve du délit en produisant les lettres que le marquis lui avait adressées comme au lieutenant du protecteur. Cet acte de délation, pour lequel il serait difficile de trouver une épithète assez sévère, causa la condamnation d'Argyle. C'est ainsi que le duc d'Albemarle prouvait son dévouement à son souverain. « Son maintien, dit M. Guizot, était celui d'un courtisan qui a sa fortune à faire auprès de tout le monde, et tout le monde savait que l'argent pouvait auprès du duc d'Albemarle racheter beaucoup de torts. On l'accusait même de se laisser trop facilement aveugler sur les profits que tirait sa femme de la nomination aux emplois de la grande écurie, dont il avait la disposition. Les manières et les habitudes de la duchesse, plus vulgaires et moins simples que celles de son mari, étaient la risée d'une cour spirituelle et moqueuse, et répandaient sur l'existence du vieux général un ridicule auquel eût à grand' peine résisté une considération mieux affermie. » Si l'on note justement ces côtés bas et coupables de la vie de Monk, il faut relever aussi les actes qui ennoblirent la fin de sa carrière. En 1665, pendant la grande peste qui ravagea Londres, lorsque les riches fuyaient, lorsque la famille royale et les ministres quittaient la capitale, il resta, veilla à tous les besoins, préserva du pillage les propriétés abandonnées et sauva de la famine la population pauvre. L'année suivante, il commanda avec le prince Rupert la flotte envoyée contre les Hollandais, et livra (*voy.* RUYTER) trois combats acharnés, où la victoire resta indécise, mais qui firent briller d'un nouvel éclat sa calme bravoure. Au mois de septembre de la même année, un nouveau fléau s'abattit sur Londres, qui fut presque entièrement détruit par un incendie. « Ah! si le vieux Georges eût été ici, disait le peuple, la Cité ne serait pas brûlée. » Le roi se hâta de lui confier le soin de réparer les effets du désastre. Ce fut le dernier service qu'il rendit à son pays. Ses infirmités croissantes le réduisirent à l'inaction, et dans sa soixante-deuxième année il mourut d'hydropisie, laissant une énorme fortune, que dissipa son fils unique, *Christophe*, lequel mourut sans enfants, en 1688, gouverneur de La Jamaïque. Monk fut enseveli à Westminster, au milieu des tombeaux des rois, et Charles II accompagna son cortége. Cet honneur était dû au soldat vaillant et sensé qui n'usa du pouvoir militaire que pour faire triompher le pouvoir civil, qui rétablit les Stuarts sans effusion de sang (*victor sine sanguine*, comme disent ses lettres patentes de duc), et qui fut le plus ferme et plus modeste appui du trône qu'il avait relevé. Après avoir raconté les actes qui l'ont rendu célèbre, nous ne reviendrons pas sur ses qualités et ses défauts, qui ressortent assez du récit de sa vie. M. Guizot, qui lui a consacré une très-belle notice, l'a parfaitement défini en quelques mots : « C'était, dit-il, un homme capable de grandes choses, quoiqu'il n'eût pas de grandeur dans l'âme. »

L. J.

Gumble, *Life of general G. Monk*; Londres, 1671, in-8°. — Th. Skinner, *Life of general G. Monk*; Londres, 1723, in-8°. — Clarendon, *History of Rebellion* et *Memoirs*. — Pepys, *Diary*. — Evelyn, *Diary*. — *Biographia Britannica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Lodge, *Portraits*, vol. V. — Hallam, *Constit. History*. — Guizot, *Monk*, 1851, in-8°, traduit en anglais sur la première édition, avec des notes par lord Wharncliffe. — Macaulay, *History of England*, t. I.

MONK (*Mary* MOLESWORTH, lady), femme poëte anglaise, morte en 1715, à Bath. C'était l'une des quatre filles de Robert, vicomte Molesworth (*voy.* ce nom), qui la maria à un gentilhomme irlandais, nommé Georges Monk. Elle acquit à peu près seule une connaissance approfondie du latin, de l'italien et de l'espagnol, et elle se rendit familiers la plupart des auteurs qui ont écrit dans ces langues. Vivant d'ordinaire à la campagne, au sein d'une famille nombreuse, elle cultiva la poésie plutôt par dé-

lassement qu'en vue de la publicité. Ses vers n'ont été publiés qu'après sa mort sous le titre de *Marinda, poems and translations upon several occasions* (Londres, 1716, in-8°), et par les soins de son père, qui les a dédiés à Caroline, princesse de Galles. Lady Monk succomba, jeune encore, à une maladie de langueur. Avant de mourir elle adressa à son mari quelques vers touchants, que l'on a insérés dans le t. II des *Poems of eminent ladies*. K.

Bollard, *Memoirs*. — Cibbers, *Lives of Poets*.

MONLÉON (De), poëte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On ne peut donner sur sa vie aucun renseignement. Il est auteur de trois tragédies, *Hector* (1630), *Amphitrite* (1630) et *Le Thyeste* (1633); cette dernière paraît avoir été la seule qui ait obtenu les honneurs de la scène. Dans *Amphitrite*, que l'auteur qualifie de *poëme de nouvelle invention*, les jeux de théâtre sont marqués d'une façon particulière : non-seulement ils avertissent de ce que les acteurs doivent faire, mais ils contiennent une espèce de sommaire de ce *qu'ils* ont à dire. Cette innovation, qui, comme on voit, date de loin, a été remise en usage par les écrivains modernes. P. L.

Parfaict (Frères), *Histoire du Théâtre français*, IV et V.

MONLEZUN (*Jean-Justin*), ecclésiastique et historien français, né à Saramon, près d'Auch, en 1800, mort dans cette dernière ville, le 3 juin 1859. Il fit ses études au collége d'Aire, consacra ses premiers travaux à l'instruction de la jeunesse qui se destinait au service des autels, et desservit la paroisse de Castelnau d'Arbieu, près de Lectoure, et en 1833, celle de Barran (canton d'Auch). M. de La Croix d'Azolette, archevêque d'Auch, le nomma en 1847 chanoine titulaire de sa métropole. Outre des articles nombreux publiés dans divers journaux et recueils historiques, on a de cet ecclésiastique : *Histoire de la Gascogne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours;* Auch, 1846-1850, 7 vol. in-8°; elle s'ouvre au troisième siècle avant l'ère chrétienne et s'arrête à la fin du siècle dernier; — *L'Église angélique, ou Histoire de l'Église de Notre-Dame du Puy, et des établissements religieux qui l'entourent;* Clermont, 1854, in-18; — *Notice historique sur la ville de Mirande;* 1856, in-8°; — *Vies des saints Évêques de la métropole d'Auch;* 1857, in-8°. H. F.

Renseignements particuliers.

MONMERQUÉ (*Louis-Jean-Nicolas*), littérateur français, né le 6 décembre 1780, à Paris, où il est mort, le 1er mars 1860. Il fut successivement juge auditeur à la cour d'appel de Paris, en 1809, et conseiller à la cour impériale de la même ville, de 1811 à 1852. Président de la cour d'assises de la Seine en 1822, il dirigea les débats de l'affaire dite *de la conspiration de La Rochelle*, avec une impartialité que M. de Vaulabelle reconnaît dans son *Histoire des deux Restaurations*. Il devint en 1833 membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ses principaux travaux sont : *Notice historique sur Brantôme;* Paris, 1823, in-8° : extraite du tom. Ier des *Œuvres de Brantôme;* Paris, 1823, 8 vol. in-8°; édition que *La France Littéraire* de Quérard attribue par erreur à Monmerqué; — *Notice sur Mme de Maintenon*, 2e édit.; Paris, 1828, in-12 : imprimée d'abord dans la *Biographie universelle* de Michaud, à laquelle l'auteur a donné beaucoup d'articles; — *Dissertation sur Jean Ier, roi de France et de Navarre; suivie d'une charte de Nicolas Rienzi;* Paris, 1844, in-8°. Comme éditeur, ce laborieux érudit a mis au jour de nombreux ouvrages, dont voici les principaux (avec Petitot) : *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis l'avénement de Henri IV jusqu'à la paix de Paris, conclue en 1763, avec des notices sur chaque auteur et des observations;* Paris, 1819-1829, 131 vol. in-8°, dont 2 vol. de tables par Delbarre : collection importante et fort estimée; — *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis;* Paris, 1818-1819, 10 vol. in-8°, ou 12 vol. in-12, édition qui est le résultat de recherches intelligentes; — *Mémoires de M. de Coulanges, suivis de Lettres inédites de Mme de Sévigné, de son fils, de l'abbé de Coulanges, d'Arnauld d'Andilly, d'Arnauld de Pomponne, de Jean de La Fontaine, et autres personnages du même siècle;* Paris, 1820, in-8° et in-12; — (avec MM. Taschereau, de Châteaugiron et P. Paris), *Les Historiettes de Tallemant des Réaux, mémoires pour servir à l'histoire du dix-septième siècle, publiés et revus sur le manuscrit autographe;* Paris, 1833-1835, 6 vol. in-8°; 3e édit., Paris, 1854-1860; 9 vol. gr. in-8°, avec commentaires, notes et table analytique, — (avec M. Fr. Michel), *Le Lai d'Ignaurès, en vers du douzième siècle, par Renaut, suivi des lais de Melion et du Trot, en vers du treizième;* Paris, 1832, in-8°; — (avec le même), *Théâtre français du moyen âge, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi* (onzième-quatorzième siècles); Paris, 1839, in-8°. Il a publié pour la Société de l'Histoire de France : *Mémoires du comte de Coligny-Saligny;* Paris, 1841, in-8°; — *Mémoires du marquis de Villette;* Paris, 1844, in-8°. Bibliophile instruit et zélé, Monmerqué était collaborateur du *Bulletin du Bibliophile*, et il a inséré dans les *Mélanges* publiés par la Société des Bibliophiles français : *Li Gieus de Robin et de Marion, par Adam de Le Hale, précédé de Li Jus du Pélerin;* 1822; — *Lettres de Louis XIV, de monseigneur le Dauphin, et d'autres princes et princesses de la maison de France, adressées à Mme la*

marquise de Maintenon, 1822; — *Li Jus Adan, ou de la Feuillié, par Adam de le Hale, avec un glossaire*; 1829; — *Le Dialogue du Fol et du Sage, moralité du seizième siècle*; 1829; — *Farce joyeuse et récréative à trois personnages, à sçavoir : Tout, Chascun et Rien*; 1829; — *Notice sur quelques ouvrages singuliers, composés sur des sujets analogues à la farce de* Tout, Chascun et Rien; 1829; — *Quatre Lettres relatives à Gresset*; 1829; — *Li Jus saint Nicolai, par Jehan Bodel*; 1834 : une notice sur Jehan Bodel, qui devait être jointe à ce volume, se trouve dans le *Théâtre français au moyen âge*, p. 157-161. L'appendice du *Jus saint Nicolai*, plus important que l'ouvrage principal, a été publié, quant aux jeux latins, en société avec l'abbé de La Bouderie, dont Monmerqué avait désiré le concours pour expliquer les très-anciens usages de l'Église qui y sont mentionnés. Il contient d'abord, sous le titre général : *Mysteria et Miracula ad scenam ordinata, in cœnobiis olim a monachis representata*, onze miracles ou mystères latins, tirés d'un manuscrit du treizième siècle, conservé dans la bibliothèque publique d'Orléans, et qui provient de l'ancienne abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Les quatre premières pièces sont quatre miracles de saint Nicolas, ce qui les a fait réunir au *Jus saint Nicolai*. Les sujets des autres pièces sont tirés du Nouveau Testament. Ce volume a été réimprimé à Londres en 1838, par sir Thomas Wright. « C'est ici, nous écrivait Monmerqué, en 1856, le travail sur le moyen âge qui m'a coûté le plus de peine, et que presque personne ne connaît. » E. Regnard.

M. J. Desnoyers, *Notice biographique sur M. Monmerqué*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1860. — *Documents partic.*

* **MONMERQUÉ** (*Marie-Caroline-Rosalie* de Cendrecourt, dame de), veuve du précédent, née à Villefranche (Rhône), vers 1800, a publié sous le nom de son premier mari (de Saint-Surin) plusieurs ouvrages, notamment : *Le Bal des élections, par M*[me] *de....*; Paris, 1827, in-18; — *Miroir des Salons, scènes du monde*; Paris, 1830, in-8°; — *Isabelle de Taillefer, comtesse d'Angoulême, reine d'Angleterre*; Paris, 1831, in-18; — *L'Hôtel de Cluny au moyen âge, suivi des Contenances de table, et autres poésies inédites des quinzième et seizième siècles*; Paris, 1835, in-12; — *Maria, ou soir et matin*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Paul Morin, ou entretiens moraux d'un instituteur avec ses élèves*; Paris, 1850, in-12; 11[e] édit., Paris, 1859, in-12 : couronné par l'Académie française. Elle a donné des articles au *Journal des Dames*, à *L'Echo français* et à *la France Littéraire*. E. R.

Journal de la Librairie.

MONMOREL (*Charles* Le Bourg de), prédicateur français, né à Pont-Audemer, mort en 1719. Il devint en 1697 aumônier de la duchesse de Bourgogne, et fut pourvu de l'abbaye de Lannoy en Flandre, par la protection de M[me] de Maintenon. Il a laissé un recueil très-estimé d'*Homélies sur les évangiles des dimanches, sur la passion, sur les mystères et sur tous les jours du carême* (Paris, 1698, 10 vol. in-12), qui a été réimprimé en 1701 et en 1706. La méthode qu'il y a suivie est à peu près la même que celles des Pères de l'Église qui expliquaient familièrement l'Écriture Sainte : il paraphrase tous les versets, l'un après l'autre, tire de chacun quelque moralité et emploie un style simple et précis. P. L.

Dict. portatif des Prédicateurs.

MONMOUTH (*James* Scott, duc de), fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, né le 20 avril N. S. 1649, décapité à Londres, pour conspiration, le 25 juillet 1685. Pendant que Charles errait en exilé sur le continent, il avait rencontré à La Haye Lucy Walters, jeune fille d'une grande beauté, originaire du pays de Galles, et qui, dit lord Clarendon, était venue exprès en Hollande pour attirer l'attention de ce prince. Elle devint sa maîtresse, et bientôt lui donna un fils, à Rotterdam. Charles l'accepta comme de lui, bien que la jeune femme eût quelques adorateurs et ne fût pas regardée comme particulièrement cruelle pour tous. Il eut bientôt pour cet enfant, beau comme sa mère, une tendresse extraordinaire. Il le confia aux soins de lord Crofts, un de ses amis intimes d'exil, et l'enfant porta le nom de ce lord jusqu'à son mariage. La reine mère, Henriette-Marie, à qui le secret de la naissance de cet enfant avait été confié de bonne heure, s'y attacha, et le garda plusieurs années en France au sein de sa famille. Il y fut élevé comme l'étaient alors les nobles des plus grandes familles, et peu après la restauration il fit son apparition à Whitehall (1662). Il fut logé au palais, eut des pages, et obtint plusieurs autres distinctions, réservées jusque là aux princes de sang royal. Il fut marié, encore très-jeune, à Anne Scott, fille unique et héritière de la noble et opulente maison de Buccleuch. Il en prit le nom, et entra en possession d'une grande fortune, estimée alors à dix mille livres sterling de revenu, fortune immense pour cette époque. Il fut comblé de titres et de faveurs plus substantielles que des titres : il fut fait duc de Monmouth en Angleterre, duc de Buccleuch en Écosse, chevalier de la Jarretière, grand écuyer, commandant des gardes du corps, *chief justice* à Eyre des forêts au sud de Trent, chancelier de l'université de Cambridge, et membre du conseil privé. Les *Mémoires de Grammont* présentent une brillante esquisse de son caractère et de ses qualités extérieures. Nous citerons un trait seulement : « Sa figure et les grâces de sa personne étaient telles, que la nature n'a peut-être jamais rien formé de plus accompli. Son visage était tout charmant. C'é-

tait un visage d'homme; rien de fade, rien d'efféminé; cependant chaque trait avait son agrément et sa délicatesse particulière : une disposition merveilleuse pour toutes sortes d'exercices, un abord attrayant, un air de grandeur, enfin tous les avantages du corps parlaient pour lui; mais son esprit ne disait pas un petit mot en sa faveur. Il n'avait de sentiments que ce qu'on lui en inspirait; et ceux qui d'abord s'insinuèrent dans sa familiarité prirent soin de ne lui en inspirer que de pernicieux. Cet extérieur éblouissant fut ce qui frappa d'abord. Toutes les bonnes mines de la cour en furent effacées, et toutes les bonnes fortunes à son service. Il fit les plus chères délices du roi; mais il fut la terreur universelle des époux et des amants. Cela ne dura pourtant pas; la nature ne lui avait pas donné tout ce qu'il faut pour s'emparer des cœurs, et le beau sexe s'en aperçut. » Tel était son pouvoir de séduction que, malgré l'éclat de quelques galanteries, il avait gagné l'esprit des puritains, et malgré sa complicité dans un indigne outrage fait à un membre de la chambre des communes pour une attaque contre la cour (sir John Coventry), il avait obtenu le pardon de l'opposition et des patriotes. Ses actes honorables effacèrent bientôt les taches de quelques désordres. Lorsque Charles et Louis XIV unirent leurs forces contre la Hollande, Monmouth commanda les auxiliaires anglais envoyés sur le continent, et montra un brillant courage et quelque talent comme officier (1673). A son retour, il se trouva l'homme le plus populaire du royaume, et par l'ordre des magistrats il fut reçu comme s'il avait été prince légitime. Depuis quelque temps on parlait mystérieusement d'un mariage contracté par Charles avec Lucy Walters, dont le contrat était déposé dans un coffret noir. Le peuple, toujours avide de récits romanesques, le croyait fermement, et d'autant mieux que le fait était soutenu par quelques chefs de l'opposition et contredit par le roi lui-même. D'ailleurs, il voyait dans Monmouth le champion de la *vraie religion*, du protestantisme, et un rival pour le duc d'York, dont la religion était détestée de la majorité de la nation. Le comte de Shaftesbury, ennemi violent de ce dernier prince, et l'un des hommes d'État les plus dépravés du temps, s'appliqua à flatter les faibles et l'ambition de Monmouth. Celui-ci, par les conseils du comte, mit tous ses soins à capter la faveur populaire. Il faisait de fréquents voyages dans les comtés, et visitait avec grande pompe les châteaux des nobles familles, les villes et les bourgs, prodiguant partout les paroles les plus affables. Pour gagner les classes rustiques, il se mêlait à leurs amusements, la lutte, la course à pied, les fêtes, et s'offrait avec bonne grâce pour le parrain de leurs enfants. En 1678, les passions religieuses et politiques qui dominaient en Écosse ayant produit une insurrection, Monmouth y fut envoyé avec des troupes. Il n'eut pas de peine à mettre en déroute au pont de Bothwell les fanatiques *covenanters*, et il releva cette facile victoire par une généreuse clémence. Usant de son influence auprès du roi, il obtint non-seulement pour les rebelles, mais pour tout le parti, des conditions au delà de leurs espérances. Ce fut peu après son retour que les ministres du roi, inquiets des progrès du mécontentement public, déterminèrent ce prince à envoyer son frère, le duc d'York, sur le continent. Cependant les chefs de l'opposition continuaient leurs intrigues. Ils agitèrent le projet et prirent les moyens de faire éclater à la fois une insurrection à Londres et sur d'autres points. D'autres, plus ardents, voulaient se saisir du roi et de son frère, s'en défaire d'une manière violente, comme du plus sûr moyen d'assurer la religion protestante et les libertés de l'Angleterre. Ce dernier complot est connu sous le nom de *Rye House Plot*, mais le but avait été soigneusement caché au généreux lord Russell et à Monmouth, qui, bien que d'une conscience moins scrupuleuse, eût reculé avec horreur devant un parricide. Les deux complots furent bientôt dénoncés au gouvernement par quelques agents inférieurs. L'indignation publique fut violemment excitée. Le roi se trouva en mesure de se venger des humiliations qu'il avait failli essuyer du parti whig. La foudre tomba brusquement sur les chefs les plus importants. Shaftesbury s'était enfui en Hollande. Essex mis à la tour de Londres s'y donna la mort. Lord Russell et Algernon Sidney périrent sur l'échafaud, et Monmouth, fort compromis, fut arrêté, mais peu après il obtint sa grâce de la bonté de son père. Il se laissa entraîner par la faiblesse de son caractère dans de nouvelles fautes, qui causèrent au roi une grande irritation, et il alla chercher un refuge en Hollande (1683). Il y fut reçu avec des égards affectueux par le prince et la princesse d'Orange, dont la politique était de flatter tous les mécontents de la cour d'Angleterre, et qui par ce bon accueil espéraient se faire un titre à la reconnaissance de Charles II. Ce prince était en apparence toujours irrité contre son fils, mais au fond conservait pour lui une vive tendresse. Des lettres secrètes et de l'argent vinrent plus d'une fois lui en apporter le témoignage. Monmouth, par ses grâces et sa vivacité, devint l'âme de la petite cour de La Haye. Il brillait dans les bals, et avait fait connaître aux dames la contredanse anglaise. A leur tour, celles-ci lui apprirent à patiner sur les canaux en hiver, et Monmouth semblait ne s'occuper que de ses plaisirs. Il évitait avec soin de se mêler des intrigues ou des complots d'autres exilés, qui ne rêvaient qu'insurrection et vengeance. Il n'eut pas la force de persévérer dans cette prudence. Il apprit brusquement la mort de son père et l'avénement de son oncle (1685). Les premiers moments furent tout à la vive douleur que lui causa la perte d'un père qui l'avait comblé

de tendresse et de faveurs. Il quitta La Haye, après avoir fait au prince et à la princesse d'Orange la promesse solennelle de ne rien entreprendre contre le gouvernement d'Angleterre, et se retira à Bruxelles, accompagné d'une jeune femme de haut rang, lady Henriette Wentworth, qui l'aimait passionnément, et qui pour le suivre dans l'exil avait sacrifié tout, grande fortune, distinction de naissance, et même l'espoir d'un magnifique mariage. Il avait pour elle la même tendresse, la considérait comme sa femme légitime, et semblait disposé à oublier qu'il avait été le chef d'un grand parti, avait commandé des armées, aspiré même à un trône, et vouloir jouir uniquement dans l'obscurité d'un bonheur paisible. Les exilés anglais l'entourèrent d'obsessions et d'artifices. Ils firent même agir lady Wentworth, qui, séduite par l'espérance de voir Monmouth s'élever au trône, mit à sa disposition ses revenus, ses diamants et son crédit. Monmouth n'était pas convaincu de la possibilité de réussir, mais il n'eut pas la fermeté de résister à toutes ces sollicitations. Il se rendit à Amsterdam, quartier général des principaux réfugiés. Il y entra en rapports avec le comte d'Argyle, chef de la grande tribu des Campbell, exilé comme lui, entouré comme lui d'hommes ardents et désespérés, et à qui sa naissance, sa fortune et ses anciennes relations donnaient en Écosse presque la puissance d'un souverain. Malgré les jalousies et les rivalités produites par l'orgueil national des deux côtés, on finit par s'entendre sur un plan d'opérations. Il fut convenu qu'une descente serait faite en Écosse par le comte d'Argyle, et qu'elle serait promptement suivie par celle de Monmouth en Angleterre. Le but était de produire dans les deux pays un grand mouvement populaire, et de renverser du trône le roi catholique Jacques II, dont la majorité craignait également la religion et le despotisme. Argyle parvint à obtenir d'une riche veuve de Hollande un prêt de 10,000 livres sterling; Monmouth se procura à peu près la même somme, en mettant ses diamants et ses bijoux en gage, et chacun acheta trois vaisseaux et des armes. L'expédition en Écosse fut désastreuse. La petite armée qu'Argyle était parvenu à rassembler fut mise en déroute au premier choc. Lui-même fut arrêté, sous le déguisement d'un paysan, conduit à Édimbourg et exécuté (30 juin 1685 N. S). Une semaine auparavant, Monmouth avait débarqué sur la côte d'Angleterre. Il avait différé quelque temps son expédition dans l'espoir que la guerre ayant éclaté en Écosse, il trouverait devant lui peu ou point de forces régulières; puis les vents étaient devenus contraires. Il arriva enfin devant le port de Lyme, dans le Dorsetshire, le 21 juin (N. S.), et débarqua sans opposition avec sa petite troupe. Ayant commandé le silence, il mit le genou en terre, remercia Dieu d'avoir préservé les amis de la liberté et de la pure religion des périls de la mer, et implora la bénédiction divine sur l'entreprise qui lui restait à accomplir. Puis, tirant son épée, il se dirigea sur la ville. Dès que le peuple apprit quel était le chef et le but de l'expédition, un vif enthousiasme éclata, avec les cris de *Monmouth! Monmouth! La religion protestante!* et le drapeau bleu des aventuriers fut élevé sur la place du Marché. Un manifeste, rédigé d'avance par un des exilés au nom de Monmouth, fut lu publiquement. Il était aussi violent que maladroit. Au milieu de quelques accusations fondées contre le gouvernement, c'était un exposé prolixe de déclamations et de mensonges, où il était dit positivement que le duc d'York avait brûlé Londres, coupé la gorge au comte d'Essex, et empoisonné son frère. Pour tous ces crimes, et surtout à cause du récent et horrible parricide, il était déclaré un ennemi mortel, un tyran, un meurtrier, et un usurpateur. L'épée ne serait remise dans le fourreau que lorsqu'il aurait été puni d'une manière éclatante; le gouvernement serait établi sur des principes favorables à la liberté; toutes les sectes protestantes tolérées, le parlement annuel, sans qu'il pût être prorogé ou dissous au gré du caprice royal; il n'y aurait de forces permanentes que la milice. Enfin, Monmouth déclarait que bien qu'il fût en son pouvoir de prouver qu'il était issu de légitime mariage, et ainsi roi d'Angleterre en vertu de sa naissance, il abandonnait ses droits pour le moment et les laisserait à la décision d'un libre parlement; qu'il voulait être considéré seulement comme capitaine général des protestants anglais qui étaient en armes contre la tyrannie et la papauté. Quelque exagéré et grossier que fût ce manifeste, il était de nature à stimuler les passions du vulgaire. Les fermiers, les marchands des villes, les paysans et les artisans étaient généralement animés de l'esprit des *Têtes rondes;* la plupart avaient été aigris par de misérables persécutions; la masse de la population abhorrait la papauté et adorait Monmouth. De toutes parts les partisans lui vinrent en foule, et en peu de jours il se trouva à la tête de six mille hommes enrôlés régulièrement. Il était suivi d'une quantité de gens du peuple, auxquels il n'avait pu donner des armes; il s'avançait de comté en comté au milieu de l'enthousiasme et de cris de triomphe. Mais dans la noblesse, ou la *gentry* du pays, personne ne bougea; à l'exception de deux ou trois hommes titrés, il n'en avait pas avec lui un seul de famille ancienne et puissante. Arrivé à Exeter, il rencontra le duc d'Albemarle, fils de celui qui avait restauré les Stuarts, et qui commandait quatre mille hommes de milice. Le duc manqua de résolution et de vigueur, et commença à faire retraite; elle devint bientôt une déroute. Au lieu de profiter de son avantage, Monmouth s'occupa à discipliner sa petite armée et marcha sur Taunton. La nouvelle de l'insurrection avait causé une vive agitation à la

cour et au parlement. Jacques II prit des mesures promptes et énergiques de résistance. Le parlement sanctionna un bill de haute trahison contre Monmouth, ordonna de brûler son manifeste par la main du bourreau, et promit une récompense de 5,000 livres sterling pour la capture du chef rebelle. Pendant ce temps, celui-ci entrait en triomphe à Taunton et s'enivrait des applaudissements de la multitude. Mais ce n'était pas sans inquiétude qu'il s'apercevait que personne de la haute classe n'était venu joindre ses rangs. Ses agents l'avaient assuré que l'aristocratie whig n'attendait que le moment de prendre les armes, et il ne voyait autour de lui que de petits fermiers, des artisans et des ministres dissidents. Un de ses conseillers, son mauvais génie, lui représenta « qu'avoir éludé de prendre le titre royal l'avait mis dans une fausse position, que s'il se fût déclaré souverain d'Angleterre, sa cause aurait eu une couleur légale; qu'il ne fallait pas s'étonner que des hommes de haut rang et de fortune se fussent tenus à l'écart, Jacques II étant en apparence le roi légitime, et qu'en prenant hardiment la couronne, en vertu de sa naissance, il dissiperait ou vaincrait tous les doutes et tous les scrupules. » D'autres conseillers étaient opposés à cette déclaration. Monmouth chercha à les ramener à une opinion qui flattait son orgueil et lui faisait espérer l'appui de l'aristocratie. Il finit par arracher leur assentiment, et se fit proclamer roi sur la place publique de Taunton. Mais comme quelque confusion se serait élevée s'il avait pris le titre de *Jacques Second*, ses partisans l'appelèrent le *roi Monmouth*, et ce nom s'est conservé plus de deux générations dans les comtés de l'ouest. Le lendemain, il publia plusieurs proclamations avec sa signature. L'une mettait à prix la tête de son rival; une autre déclarait le parlement alors en session à Westminster illégal, et lui ordonnait de se disperser; une troisième défendait au peuple de payer les taxes à l'usurpateur; une quatrième déclarait Albemarle un traître. Monmouth s'avança sur Bridgewater, qui avait encore des magistrats whigs. Il y fut reçu et proclamé roi. Il y organisa et augmenta ses forces. Mais bientôt arrivèrent coup sur coup de mauvaises nouvelles, que le comte d'Argyle était prisonnier, que trois mille hommes de troupe régulière, avec trente pièces d'artillerie, s'avançaient contre lui à marche forcée sous le commandement de lord Feversham, que le prince d'Orange avait renvoyé les régiments anglais à son service au secours de Jacques II, et que le parlement avait voté, au milieu de vives protestations de fidélité, quatre cent mille livres sterling pour combattre et accabler l'insurrection. Monmouth, après avoir erré de place en place, sans autre objet que de grossir ses troupes, résolut de se saisir de Bristol, comme base d'opérations militaires. Mais les forces du roi étaient proches, et une charge vigoureuse d'un colonel mit en déroute deux escadrons des *insurgents*; l'entreprise échoua. Il ne réussit pas mieux sur Bath, qui avait une bonne garnison. Il revint sur Bridgewater fort découragé. Les troupes du roi avançaient et n'étaient plus qu'à trois milles de lui. Dans son trouble et son anxiété, il eut un moment la pensée de s'échapper avec ses principaux officiers, laissant à la merci du gouvernement les milliers de partisans qui pour le servir avaient quitté leurs champs et leur paisible demeure. Quelques-uns de ses conseillers, préoccupés de leur danger, appuyaient ce projet; mais le colonel Grey, intrépide partout ailleurs que sur le champ de bataille, le combattit fortement et finit par l'emporter. Monmouth prit position dans une plaine appelée Sedgemoor. Il était poursuivi par les troupes royales; il n'avait d'autre alternative que d'engager une action, ou de rendre honteusement les armes. Instruit qu'il y avait négligence et désordre dans l'armée royale, il résolut de faire une attaque de nuit. Il chargea le colonel Grey, avec sa cavalerie, de brûler un village où celle de lord Feversham était postée, et en même temps de tomber sur les derrières de l'infanterie royale; lui-même à la tête de son infanterie se proposait de l'attaquer de front. On était au milieu de juillet. L'action s'engagea peu avant les premières lueurs du jour. Un incident éveilla l'attention des troupes royales. La cavalerie de Grey fut reçue avec un feu très-vif de mousqueterie et se dispersa de tous les côtés. On a généralement accusé le colonel Grey d'avoir causé par sa lâcheté cette déroute honteuse; « mais, dit Macaulay, nous ne savons si Churchill eût mieux réussi à la tête d'hommes qui ne s'étaient jamais battus à cheval, et dont les chevaux n'étaient habitués ni à soutenir le feu ni même à obéir aux rênes. » Monmouth, arrivé avec son infanterie, se vit arrêté par une profonde tranchée qui le séparait du camp qu'il voulait surprendre. Les insurgents établis sur le bord commencèrent le feu. Les soldats opposés répondirent vivement, et pendant près d'une heure la mousqueterie fut incessante. Les paysans du Somerset soutinrent très-bravement le feu. Mais d'autres divisions de l'armée royale se mettaient en mouvement. Le désordre et la panique qui avaient emporté la cavalerie se répandirent de proche en proche. Monmouth s'était tenu à pied, la pique en main, encourageant les siens de la voix et de l'exemple; mais il connaissait trop la guerre pour ne pas voir que tout était perdu. Sa cavalerie était en fuite, les trains de munitions avaient pris peur; le jour commençait, et toutes les forces royales allaient agir d'ensemble et avec vigueur. Il eût été honorable de succomber les armes à la main; de vaines espérances et l'amour passionné de la vie triomphèrent. Il monta à cheval, et s'éloigna du champ de bataille. Cependant ses braves fantassins soutinrent encore avec énergie le com-

bat près d'une heure. Les munitions finirent par leur manquer, et l'artillerie royale étant arrivée, la mort et la terreur se répandirent dans leurs rangs. En quelques minutes, la déroute fut complète. Monmouth, après avoir galopé vingt milles, accompagné de deux amis, résolut de gagner le Hampshire, et d'y attendre une occasion de passer sur le continent. Évitant avec soin les villes et les villages, il erra trois jours dans les bois et les sentiers détournés. Les forces des chevaux étant épuisées, Monmouth et ses amis prirent des habits de paysans. Une foule de miliciens étaient répandus dans la campagne; des chiens étaient lancés pour fouiller les taillis et les blés. Un matin, peu après le lever du soleil, Monmouth fut découvert dans un fossé. Il tremblait tellement qu'il ne put dire une parole. Même ceux qui l'avaient vu souvent doutèrent d'abord que ce fût réellement le brillant et gracieux Monmouth. En le fouillant, on trouva dans ses poches des pois verts pour apaiser sa faim, une montre, une bourse d'or, et l'ordre de la Jarretière enrichi de diamants que bien des années auparavant le roi Charles II avait conféré à son fils favori. Le prisonnier fut conduit à Ringwood. L'amour de la vie semblait absorber en lui tous les autres sentiments. A peine arrivé, il écrivit au roi une lettre remplie de prières, de remords pour sa trahison, où il sollicitait en termes humiliants d'être admis en sa présence; il voulait lui confier un secret important. Il écrivit aussi à la reine douairière et au lord-trésorier pour intercéder en sa faveur. Tant de faiblesse, qui ressemblait à de la lâcheté, causa beaucoup de surprise à Londres parmi les hommes politiques. Dès qu'il y fut arrivé, il fut conduit les bras attachés avec un cordon de soie au palais du roi qu'il avait si gravement outragé. Macaulay dit justement « que Jacques II, résolu à ne pas faire grâce, ce qui était son droit, aurait dû refuser de le voir ». L'admettre en sa présence et ne pas l'épargner était un outrage à l'humanité encore plus qu'à sa dignité. Le malheureux prisonnier se jeta, suppliant, aux pieds de son oncle, et, la figure inondée de larmes, sollicita avec instances la vie, rien que la vie, la vie à tout prix. Il avoua son crime, en rejeta la cause sur d'autres, et au nom des liens de famille, de son père Charles II, conjura Jacques de montrer quelque pitié. Le roi resta froid et impitoyable. Il ne restait à Monmouth qu'à s'abaisser à une dernière dégradation; il y descendit. Il s'était posé avec éclat comme champion de la religion protestante. C'était l'intérêt de cette religion qui lui avait servi de prétexte pour conspirer contre le gouvernement de son père et provoquer ensuite une guerre civile. Il fit entendre qu'il était disposé à se réconcilier avec l'Église de Rome. Le roi lui offrit avec empressement les secours spirituels, mais ne dit rien de pardon ni de sursis. « Est-ce qu'il n'y a donc plus d'espérance? » demanda Monmouth. Jacques II se détourna en silence. Alors Monmouth, reprenant du courage dans l'excès d'humiliation, se releva de terre, et se retira avec une fermeté qu'il n'avait pas montrée un instant depuis sa chute. Il fut mis à la Tour; il apprit bientôt que par ordre du roi sa femme allait lui faire visite. Il la reçut très-froidement, et adressa presque toutes ses paroles à Clarendon, garde du Sceau privé, qui accompagnait la jeune femme. Le même soir, deux prélats arrivèrent avec un message du roi pour l'exhorter et le préparer à la mort. L'exécution devait avoir lieu le surlendemain. Il fut repris d'une agitation et d'une pâleur extrêmes. Il passa le peu de temps qui lui restait à solliciter sinon un pardon, au moins un sursis. Il écrivit des lettres suppliantes au roi et aux principaux courtisans; tout fut inutile. Les prélats s'efforcèrent en vain de lui faire reconnaître qu'avoir tiré l'épée contre le gouvernement, avoir abandonné sa femme légitime pour vivre avec sa maîtresse Henriette Wentworth, étaient aux yeux de Dieu un péché mortel, un grand crime; il persista à défendre sa conduite pour ces deux actes. Les prélats refusèrent d'administrer le sacrement de l'eucharistie à un pécheur qui montrait si peu de repentir.

Le mercredi 25 juillet, Monmouth fut conduit au lieu d'exécution. Une foule immense se pressait partout, jusque sur le toit des maisons; mais elle conservait un profond silence, interrompu par intervalles par des soupirs et des sanglots. Monmouth monta sur l'échafaud d'un pas ferme. « Je dirai peu de chose, s'écria-t-il, je suis venu ici non pour parler, mais pour mourir. Je meurs protestant de l'Église d'Angleterre. » Puis il parla avec autant d'estime que de tendresse d'Henriette Wentworth, refusa, malgré l'insistance des prélats, d'adresser aux soldats et au peuple quelques mots sur le devoir d'obéissance au gouvernement, et s'adressant à John Ketch l'exécuteur : « Voici, dit-il, six guinées pour vous; n'allez pas me hacher comme lord Russell. Mon domestique vous donnera plus d'or, si vous faites bien votre ouvrage. » Il se déshabilla, tâta le tranchant de la hache, exprima la crainte qu'il ne fût pas assez affilé, et mit la tête sur le billot. L'exécuteur avait été troublé par ce qui lui avait été dit. Le premier coup ne fit qu'une légère blessure. Monmouth se leva à demi et lui jeta un regard de reproche. Le coup fut répété deux ou trois fois, mais le cou ne fut pas tranché, et le corps continua à s'agiter. Des cris de rage et d'horreur s'élevèrent du sein de la foule. Ketch jeta sa hache avec un mot de malédiction. Il la reprit sur l'ordre du sheriff, et deux autres coups achevèrent cette sanglante tragédie. Plusieurs personnes vinrent tremper des mouchoirs dans le sang qui coulait, car pour le peuple, Monmouth était regardé comme un martyr qui mourait pour la religion protestante. La tête et le corps furent placés dans un cercueil couvert de velours noir, et déposés sous

la table de communion de la chapelle Saint-Pierre dans la Tour. Au printemps de l'année suivante eut lieu dans un village du Bedfordshire une triste et touchante cérémonie funèbre. On venait enterrer dans l'église de la paroisse la jeune et infortunée Henriette, baronne de Wentworth. Le peuple conserva un long et profond souvenir de l'homme qu'il avait tant aimé. A toutes les crises qui survinrent, on murmurait que le roi Monmouth se montrerait bientôt, car on était persuadé qu'il était vivant, mais caché.

Monmouth avait eu de son mariage légitime quatre fils, dont deux moururent dans l'enfance. *James*, le second fils, hérita du duché de Buccleugh, du titre de sa mère, et c'est de lui que descend le duc actuel. Il eut aussi deux filles, qui moururent jeunes. Il laissa également quatre enfants naturels par Éléonore, fille de sir Robert Needham. J. CHANUT.

Macaulay, *History of England*, vol. I et II. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*, vol. VI. — Hume, *History of England*. — *English Cyclopædia*, *Biography*, articles de Charles II et Jacques II. — Roberts (G.), *Life, progresses and rebellion of James, duke of Monmouth*, 2 vol. in-8°, 1844.

MONMOUTH. *Voy.* CAREY et GEOFFROI.

MONNAIS (*Guillaume-Édouard-Désiré*), littérateur français, né à Paris, le 27 mai 1798. Reçu avocat en 1828, il quitta le barreau pour la littérature, travailla successivement avec Marchangy et Tissot, et donna quelques pièces de théâtre; en 1832 il entra au *Courrier français*, dont il rédigea pendant longtemps le feuilleton dramatique et littéraire. Au mois de novembre 1839, il fut nommé directeur adjoint de l'Opéra. Depuis juin 1840, il exerce les fonctions de commissaire royal près les théâtres lyriques et le Conservatoire. On a de lui : *Esquisses de la vie d'artiste*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°, sous le pseudonyme de *Paul Smith*; — *Portefeuille de deux cantatrices*; Paris, 1845, in-8°; — *Les sept Notes de la gamme*; 1846, in-8°. Il a travaillé aux *Éphémérides universelles* et au supplément de la *Biographie universelle* de Michaud. En 1851, 1853 et 1859, il a composé les cantates choisies pour texte des concours de composition musicale à l'Académie des beaux-arts. Il continue d'écrire dans la *Revue musicale* et dans la *Gazette musicale*, sous le pseudonyme de *Paul Smith*, et rédige la partie musicale de la *Revue contemporaine*, sous celui de *Wilhelm*. G. DE F.

Documents particuliers.

MONNERON, nom d'une famille de riches banquiers français, qui durant la première république obtint le droit de frapper une monnaie de cuivre portant son nom (1). Trois membres de cette famille ont paru sur la scène politique; ce sont :

MONNERON *l'aîné*, né vers 1739, mort en 1804. Il fut longtemps intendant pour la Compagnie des Indes, et amassa dans cette partie du monde une fortune considérable. De retour dans sa patrie, il se livra à plusieurs spéculations industrielles, qui augmentèrent son crédit. Il commandita les frères Montgolfier. En 1789, il fut député aux états généraux par le tiers état de la sénéchaussée d'Annonay. En 1791, conjointement avec ses frères, il obtint le droit de frapper des *monnerons* (voy. la note). En 1794 il fit partie d'une *commission de commerce et des approvisionnements de la république*. Plus tard il fut chargé d'opérer l'échange des prisonniers faits dans les Indes par les Anglais.

Son frère *Louis* MONNERON, né vers 1750, mort en 1805, avait habité les Indes durant plusieurs années. En 1790, il fut admis à l'Assemblée constituante comme député des Indes orientales françaises. Le 11 mai de cette année il vota contre le projet qui donnait aux colons l'initiative des lois applicables dans les colonies, et consacrait la dépendance des hommes de couleur, sans même admettre leur émancipation civile. Il prit part, sous le Directoire, aux opérations commerciales de ses frères. Arrêté en mai 1798, comme banqueroutier, il fut mis en liberté sans jugement après une courte détention. On a de lui : *Opinion sur le projet d'établissement d'un acte de navigation en France*; in-8°; — *Observations sur la législation coloniale*, juillet 1791.

Augustin MONNERON *cadet*, frère des précédents, né vers 1760, mort à Paris, en 1801, prit une part très-active dans les opérations commerciales de ses frères. Quoiqu'il fût le plus jeune, il y apporta une intelligence directrice. Il fut élu député de Paris à l'Assemblée législative, et le 21 octobre 1791 il demanda l'organisation des écoles primaires et le châtiment des prêtres qui, « refusant de se soumettre aux lois, semaient la discorde dans les familles et propageaient la rébellion envers l'État ». En janvier 1792, il vota contre les lois répressives de l'accaparement des denrées coloniales, déclarant que « c'était faire tort à la *production* »; il oubliait que la concurrence est le meilleur moyen d'arriver au bon marché, qui augmente infailliblement la consommation, et par suite la *reproduction*. Ce triste économiste donna sa démission deux mois plus tard. Le comte A.-G.-S. Kersaint le remplaça. Durant la terreur Augustin Monneron ne joua aucun rôle; mais sous le Directoire il fut nommé directeur général de la caisse des comptes cou-

(1) Cette monnaie était composée de pièces de deux sous et de cinq sous. Les pièces de deux sous représentent sur la face une Liberté assise appuyée sur un bloc portant *Droits de l'homme*, et éclairée par un soleil naissant. En exergue *Liberté sous la Loi*, an III *de la liberté*. Le revers porte : *Médaille de confiance de deux sols à échanger contre des assignats de cinquante sous et au-dessus*, 1791. L'exergue est · *Monneron frères négocians à Paris*; sur le cordon est imprimé en creux : *Bon pour Bord. Marseil. Lyon Rouen. Nant. et Strasb.* Les médailles de *cinq sous* représentent le serment de la fédération.

rants. En mai 1798, il disparut tout à coup, laissant un grand nombre de ses valeurs en circulation. Attaqué devant le tribunal criminel de la Seine, il fut acquitté. Quelques historiens ont supposé que Barras n'avait pas été étranger au résultat de ce procès. H. L—R.

Le Moniteur, ann. 1790, 1791, 1792; et an VII. — *Biog. moderne* (Paris, 1806).

MONNET (*Jean*). *Voy.* MONET.

MONNET (*Antoine - Grimoald*), chimiste français, né en 1734, à Champeix (Auvergne), mort le 23 mai 1817, à Paris. Sa famille était trop pauvre pour lui donner une éducation libérale; il se forma lui-même, et, cédant à un goût naturel pour les sciences physiques, il les étudia avec ardeur et établit à Rouen une officine de pharmacie. Ses travaux sur les eaux minérales l'ayant fait connaître, il vint à Paris, et obtint, par l'intermédiaire de Malesherbes, la place importante d'inspecteur général des mines (1774). Deux prix qu'il remporta dans les concours académiques de Berlin et de Manheim déterminèrent le savant Guettard à l'associer à ses recherches, et il lui confia la publication de l'atlas minéralogique de France. Monnet fut un partisan exclusif de l'ancienne chimie : non-seulement il refusa de reconnaître les progrès dus aux découvertes de Priestey, de Lavoisier et de Berthollet, mais il s'abaissa jusqu'à les combattre avec autant d'emportement que de dédain. Il fit voir le même aveuglement dans ses principes politiques. S'étant déclaré le violent adversaire de la révolution, il fut privé de ses fonctions, et se condamna, au sein même de Paris, à un isolement presque absolu. Il était membre des Académies de Stockholm, de Rouen et de Turin. On a de Monnet : *Traité des Eaux minérales, avec plusieurs mémoires de chimie relatifs à cet objet;* Paris, 1768, in-12; — *Traité de la Vitriolisation et de l'Alunation, ou l'art de fabriquer l'alun et le vitriol;* Paris, 1769, in-12 fig.; — *Catalogue raisonné Minéralogique, ou introduction à la minéralogie;* Paris, 1772, in-12; — *Nouvelle Hydrologie, ou nouvelle exposition de la nature et de la qualité des eaux;* Paris, 1772, in-8°; — *Exposition des Mines et Dissertation sur les Mines de Cuivre;* Londres (Paris), 1772, in-12, trad. de l'allemand; — *Traité de l'Exploitation des Mines;* Paris, 1773, in-4°, trad. de l'allemand avec des notes; — *Dissertation sur l'Arsenic;* 1774, in-4° : qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Berlin; — *Traité de la Dissolution des Métaux;* Paris, 1775, in-12, ouvrage estimé; — *Nouveau Système de Minéralogie, avec un supplément de la dissolution des métaux;* Bouillon et Paris, 1779, in-12; — (avec Guettard) *Atlas et Description minéralogique de la France;* Paris, 1780, in-fol.; — *Voyage minéralogique fait en Hongrie et en Transylvanie;* Paris, 1780, in-8°, trad. du latin de de Born; — *Dissertation et Expériences relatives aux principes de la chimie pneumatique ou à la théorie des chimistes pneumatistes;* Turin, 1789, in-4°; extrait du t. IX des *Mémoires de l'Académie de Turin;* — *Mémoire historique et politique sur les Mines de France, présenté à l'Assemblée nationale;* Paris, 1791, in-8°; — *Démonstration de la fausseté des principes des nouveaux chimistes;* Paris, an VI (1798), in-8°; — *Collection complète de toutes les parties de l'Atlas minéralogique de la France qui ont été faites jusqu'à aujourd'hui;* 1799, in-4°. Outre les ouvrages cités, on doit à Monnet un grand nombre d'analyses et de mémoires insérés dans le *Journal de Physique* (1787), le *Recueil des Savants étrangers de l'Acad. des Sciences de Paris*, les *Mémoires de l'Acad. de Turin* et le *Journal des Mines*. P. L.

Aigueperse, *Biog. d'Auvergne*, II. — Hoefer, *Hist. de la Chimie*, II.

MONNET (*Mariette* MOREAUD, dame), femme du précédent, née en 1752, à La Rochelle, morte le 12 novembre 1798. Elle était fille d'un perruquier. Grâce à une grande dame, qui la prit en amitié, elle reçut quelque éducation et fit même un voyage à Paris. En 1771 elle retoucha des *Stances sur le bonheur de la sagesse*, qu'elle avait composées à l'âge de seize ans, et les adressa à Voltaire, qui lui écrivit une épître très-flatteuse, où, la comparant à Sapho, il ajoutait :

> Diderot, qui jamais ne ment,
> M'a dit que vous étiez et moins tendre et plus belle.
> Je vous en fais mon compliment.

Bien accueillie par Diderot, elle noua des relations d'esprit, si l'on peut dire ainsi, avec la plupart des philosophes, qui dans l'occasion ne dédaignaient pas de se montrer galants et empressés. Thomas surtout parut fort assidu auprès d'elle. Son humeur agréable, sa sensibilité, la vivacité de son esprit lui firent beaucoup d'amis, pour lesquels elle demeura longtemps Mlle Moreaud. Sans parler d'un poëme écrit à dix-huit ans sur *Les Dangers de la célébrité*, elle en avait vingt à peine lorsqu'elle mit au jour les *Contes orientaux, ou récits du sage Caleb, voyageur persan* (Paris, 1772, in-12). « Ces contes sont écrits avec soin, dit Mme Briquet; le sentiment, l'art de peindre les situations diverses, l'harmonie et la richesse du style en font le mérite. » Le succès de ce petit ouvrage fit donner au jeune auteur le surnom de *Caleb*. Depuis elle inséra dans les divers recueils, comme l'*Almanach des Muses*, des pièces de vers auxquelles la fraîcheur et la facilité prêtent un grand charme; dans l'*Idylle sur les fleurs*, qui débute ainsi :

> La diligente Aurore, au teint frais et vermeil,
> A versé dans nos champs ses larmes amoureuses...

ces qualités sont très-remarquables. Nous citerons encore de cette dame : *Histoire d'Abd el Mazour, suite des Contes orientaux;* Paris, 1784, in-12; — *Lettres de Jenny Bleinmore;* Paris, 1787, 2 vol. in-12; on y trouve à la suite

la comédie de *Zadig, ou l'épreuve nécessaire;* — *Essais en vers;* Paris, 1788, in-8o, réimprimés la même année; — *Les Montagnards, comédie;* Paris, 1795, in-8°. P. L.

Mme Briquet, *Dict. hist. des Françaises.* — Rainguet, *Biog. Saintongeaise.*

MONNET (*Louis-Claude*, baron), général français, né le 1er janvier 1766, à Mougon (Deux-Sèvres), mort le 8 juin 1819, à Paris. Élu en 1793 capitaine d'un bataillon de volontaires, il servit quatre années de suite en Vendée, et concourut à la pacification de ce pays par la prise de Charette et de treize chefs royalistes dans la forêt de Grallard. Son courage lui valut les éloges du général Hoche, qui appuya sa nomination au grade de chef de demi-brigade (23 juillet 1796). En 1797 il fut employé en Suisse, et emporta d'assaut la ville de Sion, affaire décisive qui entraîna la soumission de tout le Valois. En Italie, où il fut placé sous les ordres de Brune, il se signala par sa brillante conduite sous les murs de Vérone, et fut nommé général de brigade sur le champ de bataille (5 avril 1799). Après avoir été fait prisonnier comme un des défenseurs de Mantoue (1799-1800), il prit part à l'expédition de Portugal. Le 6 mai 1803, il obtint le commandement supérieur de Flessingue et de l'île de Walcheren. Peu de temps après, le premier consul, étant venu visiter cette place, le félicita sur l'activité qu'il avait déployée pour la mettre dans le meilleur état de défense possible et lui conféra le grade de général de division (27 août 1803). Le 29 juillet 1809 une flotte anglaise débarqua devant Flessingue un corps de troupes commandé par lord Chatam. Monnet n'opposa qu'une faible résistance, et ne sut point mettre à profit l'intervalle de treize jours que l'ennemi employa à construire ses batteries. Le 13 août le feu fut ouvert contre la ville, et entretenu jusque dans la journée du 15, où la capitulation fut signée. La garnison obtint les honneurs de la guerre, mais elle resta prisonnière pour être conduite dans la Grande-Bretagne; on ne fit d'exception ni pour les généraux ni pour les officiers. La reddition de Flessingue causa un vif mécontentement à Napoléon; il soumit les circonstances du siége à un conseil d'enquête, qui se prononça contre Monnet. Convaincu de n'avoir point exécuté comme il aurait dû le faire l'ordre de couper les digues, et d'avoir rendu Flessingue lorsque cette ville n'avait encore essuyé qu'un bombardement de trente-six heures, ayant plus de quatre mille soldats, l'ennemi étant encore à huit mètres de la place et n'ayant ni donné l'assaut, ni exécuté de passage de fossé, ni fait de brèche au rempart, ce général fut déclaré coupable de lâcheté et de trahison et condamné à mort par contumace (1). Rentré en France en mai 1814, il appela de ce jugement devant Louis XVIII, et obtint une sentence nouvelle en vertu de laquelle il fut rétabli sur le cadre des officiers généraux en activité; en outre il reçut du roi la croix de Saint-Louis et le titre de baron. Toutefois il fut mis à l'écart : quoique compris comme disponible dans l'organisation de 1818, on n'eut pas recours à ses services. K.

Biog. nouv. des Contemp. — *Biog. des Hommes vivants.* — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.*

MONNET. *Voy.* MONET.

MONNIER (*Hilarion*), érudit français, né en 1646, à Toulouse, village de la Franche-Comté, mort le 17 mai 1707, à Morey, dans la même province. Laissé orphelin en bas âge, il fit ses études sous les yeux de son oncle, qui le destina à l'état ecclésiastique. Après avoir pris l'habit de Saint-Benoît à Besançon, il fut chargé de professer la philosophie et la théologie à l'abbaye de Saint-Mihiel. Sur l'invitation du cardinal de Retz, alors exilé à Commercy, il se rendit dans cette ville, et s'y distingua par la pénétration de son esprit autant que par une grande facilité d'élocution dans les conférences qui eurent lieu au sujet de la philosophie de Descartes. Envoyé en 1677 à Paris, il y connut Mabillon, Duguet, Nicole et d'autres savants, et ce fut par leurs conseils qu'il s'adonna à la prédication et surtout à la controverse religieuse. En 1706 il obtint le prieuré de Morey. On a de lui : *Éclaircissements des droits de la congrégation de Saint-Vanne sur les monastères qu'elle possède en Franche-Comté;* 1688, in-4°; — sept *Lettres*, publiées par Duguet dans les *Réflexions sur le traité de la grâce générale* (1716, in-12), et contenant une réfutation du système de Nicole; — deux *Lettres* sur les études monastiques, dans les *Œuvres posthumes* de Mabillon (1724, 3 vol. in-4°); — des *Sermons* et des *Traités* de morale et de controverse, en manuscrit. P. L.

Chevalier, *Hist. de Poligny.* — *Hist. de la Congrég. de Saint-Vanne.*

MONNIER (*Marie-Thérèse* RICHARD DE RUFFEY, connue sous le nom de *Sophie*, marquise DE), fameuse par sa liaison avec Mirabeau, naquit à Pontarlier, le 9 janvier 1754, et se donna la mort à Gien, le 9 septembre 1789. Elle était fille de Gilles-Germain Richard, seigneur de Ruffey, etc., président honoraire à la chambre des comptes de Dijon, et de Anne-Claude de La Forêt. Son éducation fut celle du couvent. A peine âgée de dix-sept ans, ses parents la marièrent à Claude-François, marquis de Monnier, seigneur de Nans, premier président de la chambre des comptes de Dôle, vieillard plus que sexagénaire, d'un caractère triste et morose, qui se remariait pour se venger d'une fille qu'il avait

(1) On l'accusa aussi de concussion. D'après le rapport d'enquête, il aurait perçu à son profit, depuis l'an XI jusqu'en 1806, un droit de vingt-deux sous tournois par demi-ancre de genièvre exporté. Sur ce grief, Monnet répondit qu'ayant été chargé verbalement par Bonaparte de lui procurer des renseignements exacts sur les armements des Anglais, il se crut autorisé, pour faire face aux dépenses occasionnées par de semblables recherches, à accepter un don en argent offert par les armateurs, pour l'assurer de sa protection.

eue d'un premier lit (1), et qui s'était mariée malgré lui. Cette union disproportionnée fut accomplie au château de Trouhans (Bourgogne), le 2 juillet 1771. Elle ne fut pas heureuse : bientôt des troubles éclatèrent dans le ménage, et lorsque Sophie fit connaissance avec Mirabeau elle avait déjà eu deux intrigues avec deux officiers, MM de Sandone et de Montperreux. La première ne fut qu'épistolaire : M. de Sandone fut appelé loin de Pontarlier avant que sa timidité eût tiré parti de la faiblesse de la marquise. « Je m'en suis consolée aisément, écrivait-elle plus tard, parce qu'il n'avait que bien légèrement effleuré mon cœur. Je recouvrai donc ma liberté avant de l'avoir absolument aliénée. » La seconde passion, celle pour M. de Montperreux, ne fut pas à beaucoup près aussi innocente. « Il est difficile peut-être, avoue-t-elle, à une femme aussi jeune, aussi ennuyée, aussi obsédée que je l'étais, de s'entendre dire longtemps qu'elle est aimée sans en être émue ; chaque jour je le paraissais davantage, et M. de Montperreux se crut payé de retour longtemps avant que je le lui eusse appris. Je me suis aveuglée sur lui, sur sa fatuité, sur ses défauts : il a abusé de l'ascendant qu'il se sentait sur moi. Cet homme, qui n'a d'autre passion que la fatuité, s'est conduit en malhonnête homme. » Dans ce moment M. de Montperreux, en garnison à Metz, montrait à tous ses camarades, le portrait, les lettres, etc., de Mme de Monnier, qui écrivait à l'indiscret « qu'il l'avait trompée pour la dernière fois et redemandait à tout prix les preuves d'un amour trahi». Elle ajoutait : « Ce portrait, que je n'ai pas craint de confier à des mains si perfides, peut me perdre et me perdra. Je connais M. de Monnier : dissimulé par nature, il affecte de la sécurité par amour-propre. Si la moindre circonstance de cette liaison, ou même un soupçon bien motivé parvient jusqu'à lui, il éclatera comme un coup de tonnerre. » Aussi la marquise se résigne à tout : elle fait son testament, qu'elle remet entre les mains d'une amie, confidente de ses faciles émotions (Mme de Saint-Belin), et au premier éclat est résolue à s'ensevelir dans un cloître. Mais Mirabeau se trouve sur sa route, et, encore cette fois, le besoin de distractions ou plutôt le tempérament l'emporte.

Leur première entrevue eut lieu dans un dîner, chez M. de Saint-Mauris, gouverneur du fort de Joux. Si le captif fut frappé de la beauté et de la distinction de la marquise, celle-ci ne fut pas moins impressionnée par l'esprit passionné de Mirabeau. L'indulgence avec laquelle M. de Saint-Mauris traitait alors son prisonnier permit aux deux jeunes gens de se revoir au bal, à la promenade, soit à Pontarlier, soit même en Suisse. Enfin le 13 décembre 1775 ils oublièrent l'un et l'autre qu'ils étaient mariés.

(1) Le marquis de Monnier était veuf de Françoise d'Arvisenet, qu'il avait épousée le 24 juillet 1731, et dont il n'avait eu qu'une fille.

Les soupçons de M. de Monnier finirent par éclater ; il envoya sa femme à Dijon. Mirabeau l'y suivit. Arrêté quelques jours, il passa en Suisse en juin 1776, et s'établit aux Verrières. Sophie l'y rejoignit très-volontairement le 24 août ; de là ils partirent pour Amsterdam, où ils vécurent pendant six mois du travail que Mirabeau fournissait aux libraires de cette ville. Mais sur la plainte de M. de Monnier, l'autorité hollandaise intervint, et les deux amants, arrêtés le 14 mai 1777, furent ramenés en France. Sophie fut envoyée dans un couvent à Gien, et Mirabeau enfermé à Vincennes, d'où il ne sortit que le 13 décembre 1780. Ce fut durant cette captivité qu'il écrivit ses *Dialogues*, où il revient sur les origines de sa liaison avec Sophie, et retrace les moindres souvenirs de son orageuse jeunesse. Il correspondait toujours avec sa maîtresse (1), dont ses *Dialogues* nous ont conservé les lettres. Mirabeau eut à soutenir un rude procès contre la famille de Sophie ; ce ne fut qu'en juillet 1781 qu'il put revoir sa maîtresse, au couvent des Saintes-Claires à Gien ; mais leur amour s'était usé dans la souffrance. Mais qui commença le premier à se lasser d'une passion que rien n'avivait plus ?... Tout porte à croire que ce fut Sophie ; car nous voyons son amant, encore captif, lui reprocher déjà de recevoir avec beaucoup trop de complaisance les assiduités de M. de Raucourt (mort en 1832), auquel elle donna pour successeur, lorsqu'elle devint libre, par la mort de son mari, un officier de la maréchaussée de Gien, nommé Lécuyer. Cette liaison dura peu ; enfin, elle retrouva de l'amour pour M. de Pothrat, capitaine de cavalerie, qui mourut poitrinaire à trente-cinq ans, le 8 septembre 1789. Sophie s'asphyxia le lendemain. « C'est ainsi, dit M. Sainte-Beuve, que se termina l'existence de cette femme que Mirabeau n'avait ni séduite ni enlevée, qu'il n'avait point délaissée non plus, mais qui s'était jetée vers lui par un mutuel transport et que la force des choses avait pu seule lui arracher ; cette Sophie qu'il avait embrasée, qu'il avait enivrée d'émotions fortes, et à laquelle il laissa, en la quittant, la robe dévorante du Centaure, l'ardeur fatale qui ne s'éteint plus. »

Sophie, telle que la dépeint Mirabeau, était d'une belle taille, elle avait le front noble et élevé. « Si je n'avais trouvé en elle Vénus, j'aurais cru voir Junon. *O dea certe !* s'écrie-t-il. » — « Son nez pourtant, ajoute M. Sainte-Beuve, était celui de Roxelane, un peu retroussé par conséquent, mais sans être malin. Ses yeux étaient doux et *traînants* et modestes. Elle avait les cheveux noirs. En tout, la tendresse respirait en elle, et la douceur avec un air d'ingénuité. Elle avait l'es-

(1) Il devait cette consolation à la bienveillance de M. Le Noir, lieutenant général de police. La correspondance passait par les mains de M. Boucher, premier commis du secret, qui se montra fort indulgent dans sa censure.

prit naïf, quoique fin, solide et gai tout ensemble, des saillies d'enfant, et quand la passion l'eut touchée une fois, cette âme douce devint forte, résolue, courageuse. La voilà dans son beau. Pourtant quand on suit Sophie dans ses lettres manuscrites, on croit apercevoir qu'elle n'était guère au moral que ce que Mirabeau l'avait faite. Ajoutez qu'elle garde de lui et qu'elle emporte une tache morale, une crudité sensuelle qu'il lui a inoculée et qui dépare, qui dégrade cet amour, à le voir même du côté romanesque. »

A. de L.

Mercure de France, août 1771. — Mirabeau, *Dialogues*, écrits à Vincennes de 1777 à 1780. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi : Mirabeau et Sophie*, t. IV, p. 1-39. — Manuel, *Lettres écrites du donjon de Vincennes ;* Paris, 1792, 4 vol. — Lucas-Montigny, *Mémoires de Mirabeau*, t. III. — Benjamin Gastineau, *Les Amours de Mirabeau ;* Paris, 1860.

MONNIER (*Louis-Gabriel*), graveur français, né le 11 octobre 1733, à Besançon, mort le 28 février 1804, à Dijon. Placé de bonne heure dans l'atelier de Durand, graveur de la monnaie à Dijon, il se perfectionna à Paris; et s'établit ensuite dans la première de ces villes, où il se lia d'une étroite amitié avec le peintre Devosges. Ce fut par les conseils de ce dernier qu'il s'appliqua à l'étude de l'antique; il y acquit cette pureté de dessin qui distingue ses ouvrages de ceux des artistes de la même époque. Afin de le fixer dans leur province, les états de Bourgogne lui confièrent l'exécution d'entreprises considérables. « Les médailles de Monnier, dit Paillet, ne représentent pas des figures isolées sur des fonds unis; elles y sont placées sur des fonds d'architecture, et accompagnées d'accessoires qui rendent l'effet des bas-reliefs. Le nu y est correctement et savamment exprimé; les têtes et les extrémités, toutes gravées dans le creux, ont les perfections qu'on pourrait désirer dans de grandes statues. » Outre un grand nombre de sceaux, de cachets, de jetons et de médailles, recherchés des curieux, on doit à Monnier la *Carte typographique de la Bourgogne* et la *Carte des chaînes de montagnes et des canaux de la France*, par l'ingénieur Pauchers; — la grande *Carte synoptique* qui accompagne les *Notions de Botanique* de Durande; — le *Frontispice* des *Mémoires de l'Académie de Dijon;* les vignettes de l'*Histoire de Bourgogne* de dom Plancher; de la traduction de *Salluste* du président de Brosses; des *Antiquités de Dijon* de Legoux de Gerland. P.

Le Panthéon Dijonnais, p. 80-88.

MONNIER (*Jean-Charles*, comte), général français, né le 22 mars 1758, à Cavaillon (comtat Venaissin), mort dans la nuit du 29 au 30 janvier 1816, à Paris. Nommé sous-lieutenant d'infanterie en 1791, il fit les premières campagnes de l'armée d'Italie; sa conduite à Arcole et à Lodi lui mérita, en 1796, le grade de général de brigade. A Rivoli il enleva les positions avantageuses d'où l'ennemi tenait en échec l'armée française. Après le traité de Campo-Formio, il fut chargé du commandement d'Ancône et des trois départements du Tronto, du Musone et du Metauro. Pendant la campagne de Naples il remporta divers avantages, battit les insurgés romains, prit sept villes d'assaut et soutint de nombreux combats contre le général cisalpin Lahoz. Forcé de chercher un refuge dans Ancône, il ne tarda pas à s'y voir bloqué, du côté de la mer, par une escadre russe et ottomane, qui venait d'achever la conquête des îles Ioniennes, et du côté de la terre par plus de quarante mille hommes, Italiens et Autrichiens; il ne comptait pas trois mille soldats sous ses ordres. « On vit alors, rapporte un écrivain, cet habile général trouver dans l'activité de son génie toutes les ressources que les circonstances lui refusaient. Il improvisa une place de guerre sur des rochers à peine couverts de quelques vieilles fortifications, fabriqua de la poudre, coula des mortiers, construisit des moulins à bras, transforma un port marchand en port de guerre, et, toujours combattant pendant ces gigantesques travaux, il soutint, avec une poignée de braves, cent cinq jours de siége régulier contre un ennemi quinze fois plus nombreux. Enfin, après avoir livré vingt combats, presque tous avec succès, il accepta la capitulation honorable que lui offrit le général autrichien Frœlich (23 brumaire an VIII). » Le 25 il quitta Ancône avec tous les honneurs de la guerre, et ramena seize cents hommes en France, où ils devaient rester prisonniers jusqu'à parfait échange. Comme gage de considération et d'estime, on lui accorda une garde d'honneur, composée de quinze cavaliers montés, armés et équipés, et de trente carabiniers armés. Arrivé à Paris, Monnier fut nommé général de division par le premier consul (15 ventôse an VIII), qui lui fit en outre présent d'une armure complète. En 1800 il suivit Bonaparte en Italie, s'empara de Turbigo, et contribua à la victoire de Marengo par le courage avec lequel il prit et reprit le poste important de Castel-Ceriolo. Chargé de réprimer les excès des insurgés toscans, il marcha sur Arezzo, monta le premier à l'assaut et traita la ville avec une rigueur impitoyable (novembre 1800). Employé ensuite sous le général Brune, il attaqua Vérone (12 janvier 1801), et, après cinq jours du feu le plus meurtrier, força la garnison autrichienne à mettre bas les armes. Sa haine pour le despotisme de Napoléon le condamna à une longue inactivité. Après la chute de l'empire il fut rétabli sur le cadre des officiers généraux, et se joignit à l'armée royale qui tenta dans le midi d'arrêter la marche de Napoléon. Le 17 août 1815 il entra à la chambre des pairs avec le titre de comte. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. K.

Rapport hist. des opérations milit. de la division d'Ancône depuis le 29 floréal an VII jusqu'au 25 brumaire an VIII; Paris, 1800, in-4°. — Mangourit, *Défense d'Ancône et des départements romains par le général Monnier;* Paris, 1802, 2 vol. in-8°. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse*, II.

MONNIER (*Hippolyte-Désiré*), archéologue français, né à Lons-le-Saulnier, le 24 janvier 1788. Dans l'intérêt de l'histoire et de l'archéologie, il fit des voyages en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Provence et en Bretagne. Il est correspondant depuis 1829 de l'Académie des Inscriptions et depuis 1843 du ministère de l'intérieur pour les monuments historiques. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur l'origine de la Séquanie;* 1817, in-8°; — *Mœurs et Usages singuliers du peuple dans le Jura;* 1823, in-8°; — *Les Jurassiens recommandables;* 1828, in-8°; —*Du Culte des Esprits dans la Séquanie;* 1834, in-12; — *Études archéologiques sur le Bugey;* 1841, in-8°; — *Traditions populaires comparées;* 1834, in-8° : cet ouvrage a été couronné par l'Académie de Besançon, en 1835. Il publie, depuis 1840, l'*Annuaire du département du Jura*, qui forme aujourd'hui 21 vol. Membre de la Société des Antiquaires de France, il a insérée, dans le recueil de cette société, un Mémoire *Sur des Vestiges d'antiquités du Jura* (1823); et un autre sur *le Patois rustique du Jura* (1824). G. de F.

Journal des Arts, 10 janv. 1860.

MONNIER (*Henri-Bonaventure*), littérateur, comédien et peintre français, né à Paris, le 8 juin 1805. Placé fort jeune chez un notaire, il entra quelque temps après dans les bureaux de comptabilité du ministère de la justice; mais bientôt il fut admis dans les ateliers de Girodet et de Gros. Quelques-uns de ses tableaux obtinrent les honneurs de l'exposition, et en 1829 il publia, sous le titre de *Scènes populaires*, un volume qui témoignait d'un profond esprit d'observation. La même année il faisait représenter aux Variétés un vaudeville intitulé : *Les Mendiants*. En 1831, il voulut lui-même représenter sur la scène les différents types que son pinceau avait si habilement reproduits, et il s'essaya sur le théâtre du Vaudeville, dans une comédie de sa composition : *La Famille improvisée*, où il jouait cinq rôles différents. Le succès qu'il obtint lui valut un engagement d'un an au Vaudeville, pendant lequel il créa deux rôles comiques dans *Joseph Trubert*, le Courrier de la Malle, et le Contrebandier. Depuis 1833 il se borna à donner des représentations, motivées du reste par la création de pièces dans lesquelles ils remplissait un ou plusieurs rôles. C'est ainsi qu'il joua à l'Odéon : *Grandeur et Décadence de M. Prudhomme* (1853); et *Peintres et Bourgeois* (1855); au Palais-Royal, *Le Roman chez la portière* et *Le Bonheur de vivre aux champs* (1855), et aux Variétés, *Monsieur Prudhomme chef de brigands* (1860). Sa plume ne restait point pour cela inactive : les *Scènes populaires* (1831-1839) *réunies aux scènes de la ville et de la campagne*, 8 vol. in-8°, s'enrichissaient de nouveaux volumes, et le spirituel artiste trouvait moyen de publier plusieurs recueils de dessins; les *Illustrations de Béranger*, les *Mœurs administratives*, *Les Grisettes*, *Les Quartiers de Paris*, etc. Aux ouvrages cités nous ajouterons : *La Dame du beau Castel et son jeune ami;* Paris, 1829, 2 vol. in-12; — *Les Compatriotes*, vaudeville; Paris, 1849, in-8°; — *Le Chevalier de Clermont*, roman; Paris, 1841, 2 vol. in-8° : avec M. Élie Berthet; — *Les Métamorphoses de Chamoiseau*, vaudeville; Paris, 1856, in-8°; — *Mémoires de M. Prudhomme;* Paris, 1854, 2 vol. in-18. E. Cléder.

Doc. partic.

MONNIER (Le). *Voy.* Le Monnier.

FIN DU TRENTE-CINQUIÈME VOLUME.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TRENTE-SIXIÈME.

Monniotte. — Murr.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Trente-Sixième.

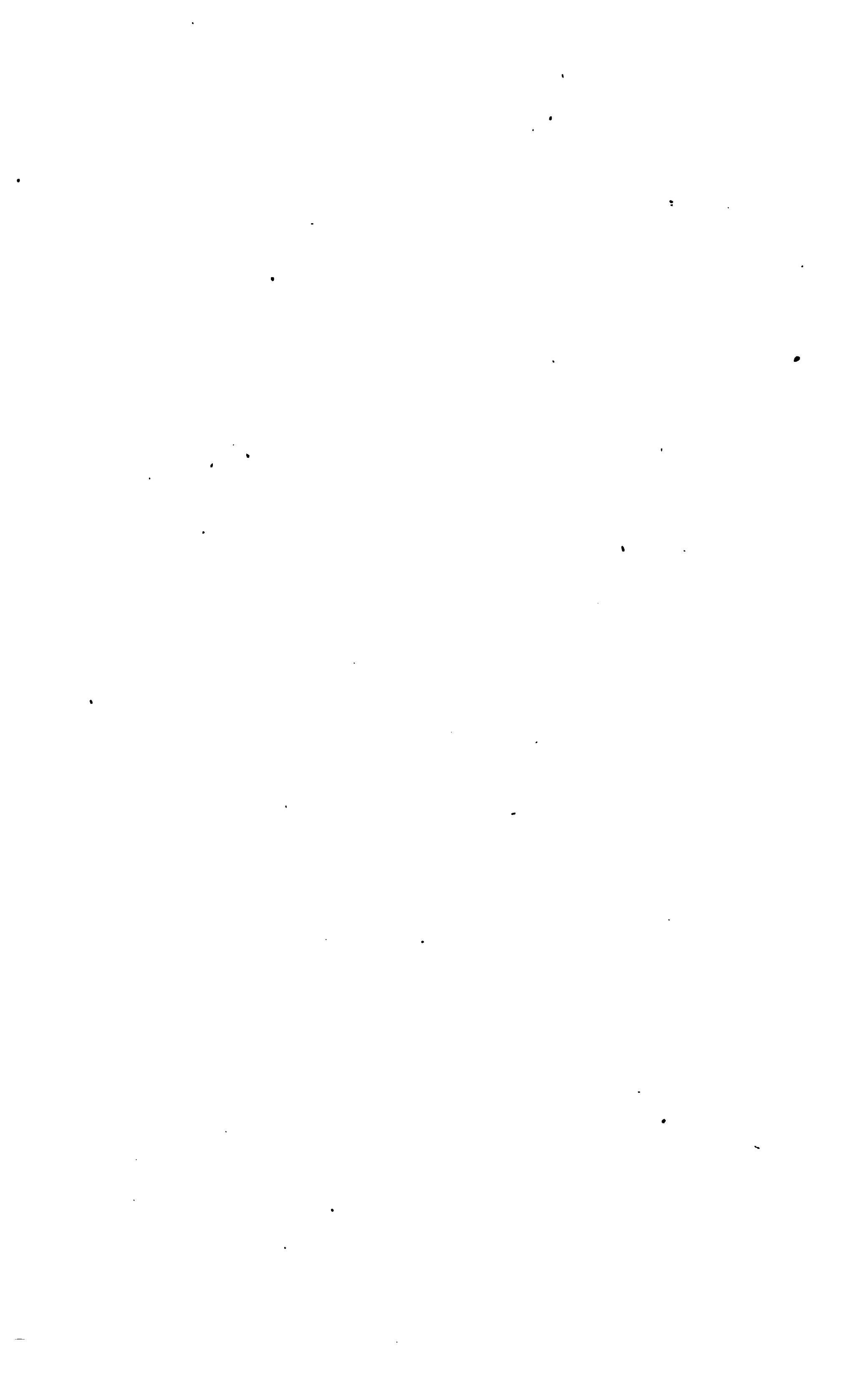
PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LXI.



NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

M

MONNIOTTE (*Jean-François*), bénédictin français, né à Besançon, en 1723, mort à Tigery, près de Corbeil, le 29 avril 1797. Entré de bonne heure dans la congrégation de Saint-Maur, il enseigna à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés la philosophie et les mathématiques. Après la suppression de son ordre, il se retira dans le village où il mourut. Il fut l'éditeur des *Institutiones Philosophiæ* de François Rivard (Paris, 1778 et 1780, 4 vol. in-12). C'est à tort que Courbier et d'autres bibliographes ont avancé que dom Monniotte devait être considéré comme le véritable auteur de l'*Art du Facteur d'Orgues*, publié sous le nom de dom Bedos de Celles, dans la *Description des Arts et Métiers*; 1769, in-folio. Cette assertion n'est nullement fondée. H. F.

Feller, *Dict. biogr.* — Fétis, *Dict. des Musiciens*.

MONNIX (***), peintre hollandais, né à Bois-le-Duc, en 1606, mort dans la même ville, en 1686. Il eut pour professeur Marc Gherards, et se plut, comme lui, à représenter des intérieurs. Monnix mit moins de licence que son maître dans le choix de ses sujets, puisque, étant allé fort jeune en Italie, le pape Urbain VIII le garda à sa cour durant treize années. Revenu riche dans sa patrie, Monnix y peignit peu. Sa manière est soignée, son dessin bon, son coloris sobre. Ses dessins, excellents, font regretter la rareté de ses toiles, presque toutes dispersées dans les galeries italiennes. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 309.

MONNOT (*Pierre-Étienne*), sculpteur français, né à Besançon, en 1660, mort à Rome, en 1730. Il montra de bonne heure un goût décidé pour la sculpture. Il alla en Italie, et fit de si rapides progrès qu'on lui confia, en 1690, l'exécution du *tombeau du pape Innocent XI*, érigé dans la basilique de Saint-Pierre. Le succès qu'il obtint dans ce grand travail le mit en réputation, et lui valut plusieurs commandes importantes, entre autres celle des statues de *Saint Pierre* et de *Saint Paul* pour l'église de Saint-Jean de Latran. Il était un des directeurs de l'Académie de Saint-Luc, à Rome. G. DE F.

Annuaire du Doubs, 1854.

MONNOT (*Antoine*), chirurgien français, né en 1765, à Besançon, où il est mort, le 4 juillet 1820. Admis en 1788 au Collége de Chirurgie de sa ville natale, il devint en 1789 démonstrateur d'anatomie à l'université. La suppression de cet établissement l'ayant laissé sans emploi, il fut attaché par le général Wimpffen au service de l'hôpital Saint-Jacques, puis à celui de l'hôpital de Louhans. Rappelé à Besançon, il y professa l'art des accouchements (1794), et fit partie depuis 1807 de l'École secondaire de Médecine. D'un caractère généreux et bienfaisant, il soignait de préférence les malades pauvres. « Ceux, disait-il, qui peuvent payer les soins qu'on leur donne n'en manqueront jamais. » Ses écrits sont instructifs, mais d'un style incorrect; nous citerons : *Description d'une nouvelle Machine pour obtenir l'extension continuée dans les fractures des extrémités inférieures*; Besançon, 1791, in-8°; — *Réflexions servant d'introduction à l'étude de l'Anatomie*; ibid., 1791, in-8°; — *Précis d'Anatomie à l'usage des élèves de l'école de dessin de l'École centrale*; ibid., 1799, in-8°; — *Observations sur l'Hydrophobie*; ibid., 1799, in-8°. K.

Biogr. Méd. — Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1820.

MONNOYE (LA). *Voy.* LA MONNOYE.

MONNOYER (*Jean-Baptiste*), célèbre peintre de fleurs et de fruits, né à Lille, en 1635, mort à Londres, le 16 février 1699. Il vint jeune à Paris, et s'y fit bientôt une très-grande réputation; il fut chargé de nombreux tableaux pour la décoration de Versailles et Trianon. Lord Montagu l'emmena en Angleterre avec La Fosse et Rousseau, peintre de perspective, pour orner le palais magnifique qu'il se faisait construire. Lord

Carlisle, lord Burlington et d'autres personnages anglais le chargèrent de nombreux travaux. La reine Marie avait Monnoyer en grande estime, et venait souvent dans son atelier pour le voir travailler. On peut encore aujourd'hui répéter le jugement de Mariette sur Monnoyer : « C'est, dit le célèbre amateur, c'est de tous les peintres de fleurs celui qui les a su le mieux grouper et qui les a peintes avec plus de goût. Il n'y a pas mis le même fini que ceux d'entre les Flamands qui les ont traitées, mais il les a rendues avec une légèreté et une finesse qui n'ont été connues que de lui seul. » Malheureusement beaucoup de ses tableaux ont poussé au noir, ce qui nuit à l'effet combiné par le peintre.

Poilly, Vauquier, Smith ont gravé environ cinquante pièces d'après Monnoyer, et il a gravé lui-même d'après ses dessins « d'une pointe aimable et spirituelle ». Ses estampes sont fort appréciées des amateurs et recherchées des dessinateurs de fabrique. Le musée du Louvre possède onze tableaux attribués à Monnoyer ; huit de ces tableaux sont indubitablement du maître. Monnoyer fut reçu provisoirement membre de l'Académie en 1663 et définitivement le 3 octobre 1665. Il eut deux fils ; l'un, *Antoine*, peignit aussi les fleurs, mais à un degré bien inférieur à son père ; il fut néanmoins reçu de l'Académie le 25 octobre 1704 ; l'autre, nommé *Baptiste*, se retira en Italie, où il se fit religieux dominicain. Il peignait également et décora les écoles de son couvent de tableaux représentant la vie de saint Dominique ; il avait étudié sous la direction de J.-B. Corneille le jeune. H. H—N.

Huber et Rost, *Manuel des Curieux*. — Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur français*. — Mariette, *Abecedario*, dans les *Archives de l'Art français*. — F. Villot, *Notice des Tableaux du Louvre*.

MONOD (*Pierre*), savant jésuite savoyard, né à Bonneville, en 1586, mort le 31 mars 1644, à Miolans. Fils d'un membre du sénat de Chambéry, il entra chez les Jésuites en 1603, enseigna les belles-lettres et la philosophie dans divers colléges de son ordre, et devint enfin recteur de celui de Turin. Choisi pour confesseur de la duchesse Christine, sœur du roi de France Louis XIII, il exerça bientôt beaucoup d'influence sur cette princesse, et obtint une grande part dans la direction des affaires politiques. Envoyé à Paris en 1636 pour réclamer en faveur de la maison de Savoie les honneurs de la royauté, il ne put s'entendre avec Richelieu ; irrité de voir ses demandes éludées, il se lia avec les ennemis du ministre, notamment avec le P. Caussin, confesseur de Louis XIII, pour renverser le cardinal. Celui-ci, devinant une partie de ces intrigues, renvoya à Turin le P. Monod, qui chercha dès lors à détourner Christine de l'alliance française. Richelieu essaya de le desservir auprès de la duchesse ; mais Monod sut conserver sur elle toute son autorité, même après que l'intrigue qu'il avait ourdie avec le P. Caussin eut échoué. En 1640 le cardinal de La Valette, sur l'ordre de Richelieu, le fit enlever sur la route d'Ivrée à Villeneuve. Enfermé d'abord à Pignerol et ensuite à Cunéo, Monod trouva moyen de s'échapper ; mais il fut repris et transféré à Miolans, où il resta jusqu'à sa mort, malgré l'entremise du pape : Christine, croyant que l'appui de Richelieu lui était indispensable pour la préserver des entreprises de ses beaux-frères, n'osa pas demander la mise en liberté de son confesseur. On a de Monod : *Recherches historiques sur les alliances de France et de Savoie ;* Lyon, 1621, in-4° ; — *Amedeus pacificus, seu de Eugenii IV et Amedei Sabaudiæ ducis, in sua obedientia Felicis V nuncupati, controversiis ;* Turin, 1624, in-4° ; Paris, 1626, in-8° ; reproduit dans le tome XVII des *Annales* de Baronius ; — *Apologie pour la Maison de Savoie contre les scandaleuses invectives de la Première et Seconde Savoysienne ;* Chambéry, 1631, in-4° ; suivie d'une *Seconde Apologie*, qui, traduite en italien par l'auteur, parut à Turin, 1632, in-4° ; — *Trattato del titolo regio dovuto alla casa di Savoya, con un ristretto delle revoluzioni del Reame di Cipri e ragioni della casa di Savoya sopra di esso ;* Turin, 1633, in-fol. ; cet ouvrage, publié en même temps en latin, fut cause de la brouille entre la Savoie et Venise ; il fut attaqué avec violence par Graswinckel ; — *Il Capricorno ossia l'Oroscopo d'Augusto Cesare ;* Turin, 1633, in-8° ; pseudonyme ; — *Extirpation de l'Hérésie, ou déclaration des motifs que le roi de France a d'abandonner la protection de Genève ;* la seconde partie est restée inédite, ainsi que les ouvrages suivants, conservés en manuscrit à la bibliothèque de l'université de Turin : *Annales ecclesiastici et civiles Sabaudiæ ; — Vita B. Margaritæ Sabaudæ, marchionissæ Montisferrati ;* etc. O.

Rossotti, *Scriptores Pedemontii*, p. 470. — Richelieu, *Mémoires*, t. X. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*. — Botta, *Hist. d'Italie*.

MONOD (*Henri*), publiciste et homme d'État suisse, né en janvier 1753, à Morges, dans le canton de Vaud, mort le 13 septembre 1833. Pendant qu'il étudiait le droit à Tubingue, il se lia intimement avec son compatriote Fr.-César de Labarpe (*voy.* ce nom). Après avoir depuis 1775 rempli divers emplois dans l'administration publique, il contribua beaucoup en 1798 à affranchir son pays de la domination tyrannique de Berne. Nommé en 1802 préfet du canton de Vaud, il fit partie de la députation helvétique envoyée à Paris pour négocier avec le premier consul l'acte de médiation, qui régla pendant onze ans la constitution de la Suisse. En 1803 il se démit de ses fonctions, et vécut pendant plusieurs années au milieu de sa famille. Les événements de la fin de l'empire l'engagèrent à prendre de nouveau part aux affaires publiques ; sa capacité et son expérience furent d'une grande utilité à ses compatriotes. Après avoir fait par-

tie de la diète réunie en 1814 à Zurich, il fut élu landamman de son canton. On a de lui: *Coup d'œil sur les principales bases à suivre dans la législation de l'Helvétie d'après son système social*; Lausanne, 1799, in-8°; — *Correspondance entre le colonel Desportes et le citoyen H. Monod*; Berne, 1805, in-8°; suivie d'*Observations*; — *Mémoires*; Francfort et Paris, 1805, 2 vol. in-8°; — *Le Censeur, ou Lettres d'un patriote vaudois à ses concitoyens*; Lausanne, 1808, in-8°; anonyme; — *La Folie du jour, ou conversation entre quelques membres du cercle des Gobe-Mouches*; anonyme; — *Lettres écrites de Lausanne à M. le comte d'A...*; 1814, in-8°. O.

Archives Hist. — Biog. moderne des Contemporains.

MONOD (*Gaspard-Joel*), littérateur suisse, né en 1717, à Genève, où il est mort, en 1783. Il appartenait à l'église réformée. En 1759 il fut envoyé à la Guadeloupe comme chapelain du gouverneur, et rentra dans son pays lorsqu'à la suite du traité de Paris les Anglais cessèrent d'occuper cette colonie. On a de lui des traductions d'ouvrages anglais, notamment *Le Monde, ou suite du Spectateur*, par Edw. Moore (Leyde, 1757, 2 vol. in-12); *Henriette Courtenay*; de miss Lennox (Amst., 1758, 2 vol. in-12); *Lettres, mémoires et négociations de Dudley Carleton, ambassadeur de Jacques Ier* (La Haye, 1759, 3 vol. in-12); et *Histoire de Grandisson* (Leyde, 1759, 7 vol. in-12). Ces traductions sont plus exactes qu'élégantes. P.

MONOD (*Jean*), littérateur, fils du précédent, né en 1765, à Genève, mort le 23 avril 1836, à Paris. D'abord pasteur à Copenhague, il vint à Paris en 1808, y exerça les mêmes fonctions et reçut en 1820 la croix d'Honneur. Après 1830, il fut nommé président du consistoire de l'église réformée. On lui doit une traduction des *Lettres de F.-V. Reinhard sur ses études et sa carrière de prédicateur* (Paris, 1816, in-8), des *Sermons* et les articles qui concernent la Suisse dans la *Biographie universelle*.

Son fils, *Frédéric-Joel-Jean-Gérard* MONOD, né le 17 mai 1794, à Monnaz (canton de Vaud), a été pasteur à Paris depuis 1819 jusqu'en 1849. En 1824 il a pris la direction des *Archives du Christianisme*, recueil religieux estimé. P.

Senebier, Hist. littér. de Genève, III.

MONPERLIER (*Jean-Antoine-Marie*), auteur dramatique français, né à Lyon, le 31 juin 1788, mort le 23 mars 1819, à Paris. Après avoir étudié l'art du dessin, il fit paraître, en 1810, un premier recueil de pièces fugitives, et la même année il fit recevoir et représenter sa première pièce au théâtre de Lyon. Le succès qu'elle obtint le fit persévérer dans cette nouvelle voie. Au commencement de la restauration, il vint à Paris, et travailla pour les théâtres de la Gaîté et de la Porte Saint-Martin; mais la faiblesse de sa complexion, et le labeur opiniâtre auquel il était obligé de se livrer pour soutenir une nombreuse famille, abrégèrent ses jours, et il mourut à peine âgé de trente et un ans. On a de lui: *Le Cimetière*, suivi de *La mort d'Oscar*, d'un *Voyage au mont Cindre, poëmes*; Lyon, 1811, in-18; — *Poëmes et Poésies fugitives*; Lyon, 1812, in-18; et une vingtaine de mélodrames et de vaudevilles dont on trouvera la liste dans *La France Littéraire*. E. C.

Journal de Lyon, 30 mars 1819.

MONPOU (*Hippolyte*), compositeur français, né à Paris, le 12 juin 1804, mort à Orléans, le 9 août 1841. Il entra d'abord, comme enfant de chœur, à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, et suivit en même temps les cours de la maîtrise de Notre-Dame, sous la direction de Desvignes. Il alla ensuite continuer ses études musicales à l'*École royale et spéciale de Chant*, que Choron venait de fonder, et fut nommé à l'âge de seize ans organiste de la cathédrale de Tours, où il resta pendant deux ans. Choron le rappela alors à Paris pour lui confier les fonctions de professeur d'accompagnement dans son institution. Successivement organiste de Saint-Thomas-d'Aquin, de Saint-Nicolas-des-Champs, de la Sorbonne, le jeune Hippolyte Monpou fit exécuter dans ces églises plusieurs messes de sa composition. Il n'étudiait guère à cette époque que les maîtres de musique sacrée, Palestrina, Clari, Carissimi, Hændel, et travaillait consciencieusement à se mettre au niveau d'une tâche pleine de grandeur et de sévérité. Tout à coup la révolution de 1830 éclata. L'église, qui avait adopté le jeune artiste et qui paraissait aussi se charger de le faire vivre, ne lui offrait plus de ressources. L'École de Choron, qui, en 1824, avait été transformée en *Institution royale de Musique classique et religieuse*, avait été fermée, et plusieurs artistes formés dans cette école, entre autres MM. Duprez, Dietsch, Adrien de La Faye, Nicon-Choron, Scudo, Wartel, Mme Stolz, avaient pris leur essor vers les diverses branches de l'art où ils allaient bientôt se faire une réputation. Monpou se décida bravement à abandonner la musique religieuse pour la musique profane. Désespérant de la messe et du psaume, il se jeta dans la romance, et entreprit de se distinguer dans ce genre frivole par un style sérieux et tendre, par une coupe aventureuse, par des rhythmes piquants, heurtés et nouveaux. C'est ainsi qu'il écrivit *L'Andalouse*, *Gastibelza*, *Les deux Archers*, *Les Résurrectionnistes*, *Le Voile blanc*, etc. Mais il fallait que ses romances fussent chantées. Il trouva dans le monde des patrons et des patronesses qui lui prêtèrent complaisamment le secours de leur voix, et ne s'en tint pas là. Quoiqu'il n'eût point de voix, il chanta lui-même ses productions avec une verve qui ajouta encore à leur originalité. Il alla plus

loin : il chanta sur le théâtre de l'Odéon dans un ambigu musical qui terminait une représentation à bénéfice ; il chanta dans la salle Laffitte, où il donna un concert entièrement composé de ses œuvres, et qui offrait le plus étrange assemblage de morceaux délicieux et de morceaux bizarres. Il puisait ses inspirations dans les poésies d'Alfred de Musset, de Victor Hugo, de Frédéric Soulié, auxquelles sa musique prêtait un nouveau charme. Il avait mis en musique jusqu'à un chapitre des *Paroles d'un Croyant* de l'abbé de La Mennais, jusqu'à la dernière scène d'*Othello* de Shakspeare, littéralement traduite par Alfred de Vigny. Plein de volonté et de persévérance, Monpou voulait prouver qu'il était capable d'écrire autre chose que des romances, et forcer les barrières de la scène lyrique.

Le théâtre du Palais-Royal, nouvellement ouvert sous la direction de M. Dormeuil, offrait aux jeunes compositeurs les moyens de se faire connaître. Adolphe Adam, Flotow, Pilatti et quelques autres travaillaient pour ce théâtre, où l'auteur de cet article retrouva Monpou en 1833. Monpou fut chargé par les spirituels auteurs de la pièce de *Vert-Vert*, MM. Deforges et de Leuven, d'écrire pour une autre pièce intitulée *La Salamandre*, plusieurs morceaux de musique qui furent chaleureusement applaudis. Peu de temps après, Frédéric Soulié lui confia le livret des *Deux Reines*, opéra comique en un acte, qui fut représenté en 1835. Ce coup d'essai du compositeur sur la scène de l'Opéra-Comique fut un coup de maître ; l'air : *Adieu mon beau navire*, devint bientôt populaire. Aux *Deux Reines* succédèrent *Le Luthier de Vienne*, en un acte, et *Piquillo*, en trois actes, paroles d'Alexandre Dumas, représenté en 1837. Vinrent ensuite *Perugina*, en un acte, *Le Planteur*, en deux actes, et *La chaste Suzanne*, en trois actes, au théâtre de la Renaissance. Mais quoique Monpou eût répandu dans toutes ces productions une foule d'idées heureuses et qu'il y ait fait preuve d'un talent réel, il ne retrouva pas un succès égal à celui qu'avait obtenu son premier opéra des *Deux Reines*. Il était en train d'écrire la partition d'un nouvel ouvrage en trois actes, *La Reine Jeanne*, lorsqu'il tomba gravement malade, d'une inflammation de l'estomac et des intestins. On dit que la crainte de n'avoir pas terminé son travail dans le délai fixé entre lui et le directeur de l'Opéra-Comique contribua beaucoup à aggraver cette affection, dont il était atteint depuis longtemps. Il partit pour la Touraine, comptant sur la salutaire influence de ce doux climat. Arrivé à Orléans, il se sentit hors d'état de continuer sa route, et se fit transporter dans une maison de campagne des environs, chez son ami Vanderburch. Bientôt après il dut revenir à Orléans pour être plus à portée des secours de la médecine ; mais tous les efforts de la science furent impuissants, et il succomba dans cette ville, à l'âge de trente-sept ans. Sa femme, qui l'accompagnait, fit transporter ses restes à Paris. Ses obsèques eurent lieu à Saint-Roch, le 14 août 1841 ; on y exécuta une messe dans laquelle M. Dietsch avait eu l'heureuse idée de faire entrer un motet composé sur des motifs des *Deux Reines* et de *La chaste Suzanne*, et qui fut chanté par Duprez. La dépouille mortelle d'Hippolyte Monpou fut déposée au cimetière du Père Lachaise. Cet artiste, enlevé trop tôt à son art, n'avait écrit qu'un acte de son opéra de *La Reine Jeanne ;* il laissa aussi en manuscrit plusieurs morceaux d'un autre opéra en trois actes, *Lambert Simnel*. Ces deux ouvrages, terminés par Adolphe Adam, ont plus tard été représentés. D. DENNE-BARON.

Revue et Gazette musicales de Paris. — *Dict. de la Conv.* — *Documents part.*

MONRO (*Alexander*), anatomiste anglais, né en septembre 1697, à Londres, mort le 10 juillet 1767, à Édimbourg. Ses parents étaient originaires du nord de l'Écosse. Fils d'un chirurgien militaire qui en quittant le service s'était fixé à Édimbourg, il reçut dans cette ville une instruction solide, suivit à Londres le cours d'anatomie de Cheselden, et compléta ses études médicales à Paris, puis à Leyde, où son habileté et ses talents précoces le recommandèrent à l'attention de Boerhaave. De retour à Édimbourg, il fut nommé démonstrateur d'anatomie aux écoles de chirurgie (1719). Bientôt il ouvrit des cours publics ; Alston imita son exemple, ainsi que Sinclair, Rutherford, Innes et Plummer, et en peu de temps l'université put offrir un complet enseignement médical aux nombreux élèves qui la fréquentaient. Ce plan d'éducation est dû tout entier, dit-on, au père d'Alexandre Monro, qui s'y associa avec enthousiasme. Ce fut surtout par les efforts de ce dernier que s'éleva, au moyen d'une souscription publique, l'hôpital annexé à l'école, et où il ne cessa jusqu'à sa mort de donner des leçons. Il fut aussi le créateur d'une société savante, d'abord composée de médecins (1), et qui le chargea de publier ses mémoires, puis organisée sur des bases plus larges par le mathématicien Maclaurin. En 1759, il résigna sa chaire d'anatomie à son fils, et mourut d'un ulcère fongueux à la vessie et au rectum, après cinq années de souffrances. Monro eut la réputation méritée d'un des meilleurs anatomistes de son temps ; il ne se distingua pas moins dans la pratique de la chirurgie. Le premier il essaya la méthode de guérir l'hydrocèle par des injections de vin et d'alcool, et il se montra l'un des plus grands antagonistes de l'opération du cancer au sein. Il menait une vie fort occupée : outre ses fonctions scientifiques, il en remplissait d'autres, d'un genre bien différent, telles que celles de directeur de la banque d'Écosse, de juge de paix, de commissaire des grandes routes, etc. Il était membre de la Société

(1) Quelques auteurs l'ont maladroitement confondue avec la société royale d'Édimbourg.

royale de Londres et membre honoraire de l'Académie de Chirurgie de Paris. On a de lui : *Osteology, or treatise on the anatomy of the bones*; Édimbourg, 1726, in-8° ; huit éditions en ont été faites pendant la vie de l'auteur, qui a augmenté les dernières; trad. en allemand (Leipzig, 1761, in-8°) et en français par Sue, ou plutôt par Mme d'Arconville (Paris, 1759, 2 vol. in-fol. fig.). Cette traduction ne comprend que l'ostéologie. La portion qui traite du système nerveux a aussi paru en latin, avec des notes par Coopmans (Franeker, 1751, 1754, in-8°), et en français par Lebègue de Presle (Paris, 1767, 2 vol. in-12, avec le traité des *Maladies nerveuses* de Whytt); — *Essay on comparative Anatomy*; Londres, 1744, 1775, in-8° ; trad. en allemand (1790) et en français (1786, in-12); — *Expostulatory Epistle to Dr Hunter*; Édimbourg, 1762, in-8° ; — *An Account of the Inoculation of small-pox in Scotland*; Édimbourg, 1765, in-8°; trad. en 1766 en français et en allemand : c'est une réponse aux questions que la Faculté de Paris lui avait adressées; il s'y montre partisan déclaré de l'inoculation. On lui doit encore plusieurs dissertations dans les *Medical Essays and Observations by a Society at Edinburgh* (Édimb., 1732 et ann. suiv., 6 vol. in-8°), recueil édité par ses soins, et dans les *Essays physical and literary* (2 vol.), qui en sont la suite; quelques-unes ont été traduites. Les œuvres de ce médecin ont été réunies par son fils Alexandre (Londres, 1721, in-4°). P. L—Y.

Donald Monro, *Vie d'Alex. Monro*, à la tête de ses *Œuvres*. — A Duncan, *Account of the Life and Writings of A. Monro*; Édimb., 1781.

MONRO (*Alexander*), dit le jeune, fils du précédent, né en 1732, à Édimbourg, où il est mort, en 1817. Il succéda à son père dans la chaire d'anatomie et de chirurgie, et l'occupa de 1759 à 1801. On a de lui : *De Hydrope*; Édimbourg, 1753, in-4° ; — *De Testibus et de Semine in variis animalibus*; ibid., 1755, in-8° ; — *An Essay on the Dropsy and its different species*; Londres, 1756, 1765, in-12; trad. en français par Savary (1760, in-8°), et en allemand (1762, 1777, in-8°); — *De Venis lymphaticis valvulosis*; Berlin, 1757, in-8°; — *Anatomical and physiological Observations, wherein Hunter's claim to some discoveries is examined*; Édimb., 1758, in-8° : une apologie de cet ouvrage a paru dans la même année; — *Mjscroscopical Inquiries into the nerves and brain*; ibid., 1780, in-fol.; — *Observations on the Structure and Fonctions of the Nervous System*; ibid., 1783, gr. in-fol. fig.; — *Structure and Physiology of Fishes, explained and compared with those of man and other animals*; ibid., 1785, gr. in-fol. fig.; — *Description of all the Bursæ mucosæ of the human body*; Londres, 1788, gr. in-fol. pl.; trad. en allemand par Rosenmüller (1799, in-fol.); — *Experiments on the Nervous System with opium and metallic substances*; Édimb., 1793, in-4° ; — *Treatises on the Brain, the eye and the ear*; ibid., 1797, in-4° ; — *Observations on crural Hernia*; ibid., 1803, in-8°. Ce médecin a beaucoup contribué à la connaissance du système nerveux cérébro-spinal. P. L.

Rose, *New Biograph. Dictionary*.

MONRO (*Donald*), médecin, frère du précédent, né en 1729, mort le 9 juin 1802, à Édimbourg. Il alla s'établir à Londres, et devint ensuite chirurgien des armées. On a de lui : *An account of the Diseases which were most frequent in the British military hospitals in Germany from* 1761 *to* 1763; Londres, 1764, in-8°, trad. en allemand; — *Treatise on Mineral Waters*; Londres, 1770, 2 vol. in-8°; — *Observations on the means of preserving the health of soldiers*; Londres, 1762, 2 vol. in-8° ; trad. en français : *La Médecine d'Armée* (Paris, 1769, in-8°); — *Treatise on Materia Medica*; Londres, 1788, 4 vol. in-8°. P. L.

Chalmers, *General Biogr. Dictionary*.

MONRO (*Alexander*), médecin anglais, fils d'Alexandre Monro le jeune, né vers 1775, à Édimbourg. Reçu docteur en 1797, il enseigna à Édimbourg l'anatomie et la chirurgie, et devint, en 1827, président du Collége des Médecins. Nous citerons de lui : *The morbid Anatomy of the human gullet, stomach and intestines*; Édimbourg, 1811, 1830, in-8° pl., — *Outlines of the Anatomy of the human body in its sound and diseased state*; ibid., 1813, 1816, 1825, 4 vol. in-8° pl.; — *Observations on the Thoracic Duct*; ibid., 1814, in-4°, avec un atlas de pl.; — *On the different Kinds of Small-Pox*; ibid., 1818, in-8° ; — *Hydrocephalus*; ibid., 1827, in-8° pl.; — *Anatomy of the Brain, with some observations on its functions*; ibid., 1831, 1832, in-8°. Il a publié un ouvrage posthume de son père, intitulé *Essays and heads of lectures on Anatomy, physiology, pathology and practice*; ibid., 1840, in-8°, pl., et qu'il a fait précéder d'une notice biographique. K.

Callisen, *Medicin. Schriftstellerlexikon*.

MONRO (*Alexander*), théologien anglais, né en 1648, dans le comté de Ross, mort en 1713, à Édimbourg. Après avoir professé la philosophie à l'université d'Aberdeen, il fut principal de celle d'Édimbourg (1686), et venait d'être nommé évêque des Orcades (1688) lorsque son refus de serment au roi Guillaume III lui fit perdre cette dignité. Devenu prédicateur d'une congrégation épiscopale, il écrivit quelques pamphlets, notamment des *Recherches sur les nouvelles Opinions*. K.

MONRO (*John*), médecin anglais, petit-fils du précédent, né le 16 novembre 1715, à Greenwich, mort le 27 décembre 1791, au village de Hadley. Fils d'un médecin, il embrassa la même carrière, étudia son art à Édimbourg et à Leyde, et parcourut ensuite l'Allemagne et l'Italie.

nommé docteur par l'université d'Oxford, il fut, en 1751, adjoint à son père pour les hôpitaux de Bridewell et de Bethlem, et en devint, en 1752, le médecin titulaire. Depuis cette époque il s'occupa exclusivement des maladies mentales. On n'a de lui que des *Remarks on Beattie's Treatise on Madness* (Londres, 1758, in-8°), où l'on trouve des vues judicieuses. Horace et Shakspeare étaient ses auteurs favoris; il avait même écrit sur ce dernier un grand nombre de notes dont Steevens a tiré parti. K.

Chalmers, *General Biograph. Dictionary*.

MONROCQ (*Michel-Charles-François*), auteur religieux français, né le 15 septembre 1763, à Trelly, près Coutances, mort le 17 septembre 1834, à Paris. Après avoir été curé en province, il fut attaché à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, dont il devint aumônier en chef. Il est auteur d'une *Bibliothèque des Pasteurs* (Paris, 1812, 4 vol. in-8°): recueil de prônes, d'homélies et de discours sur les vérités fondamentales de la religion et sur la morale. On lui doit encore: *Le Soldat chrétien*; Paris, 1823, 1824, in-24; — *Instructions sur la Confession auriculaire*; Paris, 1827, in-18. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

MONROE (*James*), homme d'État américain, cinquième président des États-Unis, né dans le comté de Westmoreland (Virginie), le 2 avril 1759, mort à New-York, le 4 juillet 1831. Il appartenait à une ancienne et honorable famille, mais on sait peu de chose sur les premières années de sa jeunesse. Poussé par un ardent patriotisme, il quitta à dix-sept ans le collége de William-et-Mary, où il poursuivait ses études, pour s'enrôler dans l'armée. La déclaration d'indépendance venait d'être proclamée, et c'était au moment critique où Washington se préparait à défendre New-York contre les forces supérieures des Anglais. Il partagea les souffrances et les revers de l'armée américaine, se trouva aux combats désastreux de Harlem Heights et de White Plains; et à Trenton, il reçut une blessure dont il porta toujours la marque. Après son rétablissement, il fut promu au rang de capitaine, et en 1777 et 1778, fit un service actif comme aide de camp de lord Stirling. Il se distingua aux combats de Brandywine, de Germantown et de Monmouth. Peu avant la fin de la guerre, il fut nommé colonel, sur la recommandation de Washington, et rentra en Virginie pour étudier le droit et se préparer à la vie politique.

En 1782, Monroe fut élu membre du conseil législatif, et y montra assez de tact pour se faire envoyer l'année suivante un des délégués pour représenter l'État au congrès continental. Il y resta jusqu'en 1786. La loi interdisant une seconde élection, il se fixa à Fredericksburg pour exercer comme avocat. Mais bientôt il fut élu à la législature, et en 1788 choisi comme délégué à la Convention d'État qui devait se prononcer sur l'adoption de la constitution fédérale. Avant cette consécration solennelle, il aurait voulu y introduire quelques amendements. Les hommes politiques les plus distingués étaient fort divisés sur cette grave question. Monroe était dans l'opposition avec Patrick Henry, G. Mason et autres. La constitution fut enfin adoptée par un vote de quatre-vingt-neuf voix contre soixante-dix-neuf. Dès qu'elle fut en opération, il se présenta comme candidat pour la chambre des représentants, en opposition à Madison, et échoua. Mais peu après, il fut nommé sénateur au congrès par l'État de Virginie, et vint y siéger en 1790. Il continua ces fonctions jusqu'en 1794, et il est à remarquer qu'il agissait avec le parti anti-fédéraliste, en opposition à l'administration de Washington. Le gouvernement de la république française ayant demandé le rappel de Gouverneur-Morris, ministre en France, qui était accusé de penchants aristocratiques parce qu'il avait autant de sagesse que de sagacité, Washington nomma, par déférence pour le parti démocratique, Monroe, son successeur. Il pensait qu'un ami bien connu de la révolution française serait plus capable qu'un autre de rétablir entre les deux pays la confiance et les bons rapports qui avaient été altérés par les événements et les préférences supposées d'Hamilton pour l'Angleterre. Monroe fut reçu en France avec beaucoup de faveur par le gouvernement et le peuple. Mais, ayant suivi une politique trop conciliante, il fut accusé aux États-Unis de sacrifier les droits et les intérêts de son propre pays, de ne pas se conformer aux vues de neutralité maintenues par le président, et en 1796 il fut rappelé. Le parti démocratique le considéra comme ayant été sacrifié pour son attachement aux principes d'une politique libérale. Monroe lui-même publia un volume pour justifier ses vues et sa conduite pendant sa mission en France, non sans quelque censure de l'administration fédérale. Mais il n'avait aucun sentiment d'hostilité contre Washington. Il resta en bons termes avec lui, et plus tard s'associa à ses concitoyens pour rendre hommage au mérite et à la parfaite droiture de ce grand homme. Peu après, il fut élu à la législature, et en 1799 nommé par cette assemblée gouverneur de l'État de Virginie. Il occupa ces fonctions trois ans, terme fixé par la constitution. Sous la présidence de Jefferson, il fut envoyé comme ministre extraordinaire en France, pour agir de concert avec R. R. Livingston, qui était déjà à Paris, au sujet de l'achat de La Nouvelle-Orléans, ou d'un droit de dépôt sur le Mississipi pour les États-Unis. Il réussit à accomplir l'achat et la cession de la Louisiane entière. De là il passa à Londres, où il était chargé de remplacer R. King, qui avait donné sa démission. Mais bientôt il fut appelé en Espagne pour seconder le ministre Ch. Pinckney au sujet de négociations importantes. Dans le transfert de la Louisiane par l'Espagne à la France, et par la France aux États-Unis, les limites de la province n'avaient

pas été définies avec précision. L'Espagne se prononçait énergiquement pour en réduire l'étendue et rétablir ses droits sur une portion du territoire. Les efforts de Monroe, joints à ceux de Pinckney, restèrent sans résultat. La controverse pour les droits réciproques resta ouverte. Il retourna à Londres pour défendre les droits des États-Unis, comme neutres, contre le système d'usurpation de la Grande-Bretagne. Il y fut joint par William Pinckney, envoyé récemment, comme ministre, en Angleterre. Le ministère d'alors avait des tendances whig. Monroe, de concert avec Pinckney, parvint à négocier, en 1807, un traité qui, bien qu'il ne fût pas aussi favorable qu'ils l'auraient désiré, leur paraissait, au fond, très-avantageux pour les États-Unis. Le président Jefferson, soit antipathie contre l'Angleterre, soit crainte de la portée de certaines conditions que renfermait ce traité, ne le soumit point au sénat, et le renvoya à Londres pour révision. Le cabinet britannique venait d'être changé, et Canning, ministre des affaires étrangères, refusa de reprendre la négociation. La mission de Monroe était terminée; il revint en Amérique. Pendant assez longtemps, il conserva un vif mécontentement contre Jefferson, pour avoir rejeté le traité sans consulter le sénat, et pour avoir différé son retour à l'effet d'empêcher sa concurrence avec Madison pour la présidence. Jefferson, dans sa correspondance avec Monroe, expliqua ses motifs pour le rejet du traité, et déclara son intention de rester parfaitement neutre entre les deux amis qu'on désignait pour lui succéder. La législature de Virginie décida des prétentions respectives des deux candidats, en se prononçant en faveur de Madison. Monroe et ses amis se soumirent à cette décision. En 1811, il fut élu de nouveau gouverneur de la Virginie, mais n'exerça que peu de temps; car il fut choisi comme secrétaire d'État (affaires étrangères) par le président Madison. Il occupa ce poste jusqu'au terme de la présidence.

La guerre qui menaçait depuis longtemps avec l'Angleterre éclata enfin. Après la prise de Washington et la démission du général Armstrong, Monroe fut nommé au département vacant de la guerre, tout en conservant ses fonctions de secrétaire d'État. Il montra comme ministre de la guerre une remarquable énergie et hardiesse de caractère. Il trouva le trésor épuisé, le crédit public presque anéanti, tandis que l'ennemi, délivré de la guerre contre la France, se disposait à tourner contre les États-Unis ses forces enorgueillies par leurs récents triomphes. Son premier devoir était de se préparer pour la nouvelle campagne. Le congrès avait autorisé une armée de soixante mille hommes. Monroe proposa d'y ajouter une force régulière de quarante mille hommes pour défendre les frontières et les côtes de la mer, et de les tirer de la masse de la population par la voie de la conscription. Cette mesure hardie, imitée du système de Napoléon, et fort opposée au génie de la nation, était de nature à compromettre gravement sa popularité et ses espérances à la prochaine présidence; mais il n'hésita point, et s'ouvrit à quelques amis de son intention de retirer sa candidature. Heureusement la conclusion de la paix rendit inutile cette augmentation de l'armée. Vers la fin de 1814, La Nouvelle-Orléans était sérieusement menacée par les Anglais avec une flotte et une armée. Le crédit du gouvernement était au plus bas pour se procurer l'argent nécessaire à la défense. Monroe engagea son crédit personnel comme auxiliaire de celui du gouvernement, et parvint à trouver les ressources dont le besoin était urgent. La Nouvelle-Orléans fut défendue avec succès, et l'entière défaite des Anglais sous le général Packenham termina la guerre d'une manière honorable pour les armes américaines (janvier 1815). A la conclusion de la paix, il eut à renouveler les relations étrangères qui avaient été en partie suspendues, et à modifier la politique intérieure du pays pour l'adapter aux grands changements qu'avait produits la pacification générale de l'Europe. Il fut aidé dans ces devoirs laborieux par l'opinion publique, et prêta un concours plein de zèle à Madison pour établir le système de politique intérieure qui fut adopté après la guerre, et qui fut développé et agrandi après son élection à la présidence. Depuis plusieurs années le parti démocratique l'avait désigné comme successeur de Madison. Au printemps de 1816, les représentants de ce parti au congrès le nommèrent par un vote de soixante-cinq voix. Les électeurs spéciaux se bornèrent à sanctionner ce choix. Monroe fut inauguré président le 4 mars 1817. On raconte que peu auparavant le général Jackson (depuis lui-même président) lui recommanda de s'élever au-dessus des divisions de parti et d'admettre dans son cabinet et la haute administration les plus distingués des fédéralistes. Monroe n'osa pas suivre ce sage conseil. Non-seulement les places du cabinet, mais toutes celles qui dépendaient de son pouvoir continuèrent, comme sous ses prédécesseurs Jefferson et Madison, à être données, presque uniquement, à ceux qui professaient ses opinions politiques. Sous d'autres rapports, la politique de Monroe fut libérale et conciliante pour tous les partis. Seulement il se montra constamment opposé, d'après la lettre de la constitution telle qu'il l'entendait, aux vues de ceux qui voulaient appliquer l'argent du trésor fédéral aux améliorations intérieures. Il ne céda qu'en 1824 sur ce point, lorsqu'il sanctionna un bill voté par le congrès pour appliquer 30,000 dollars aux études préparatoires de canaux et de routes, qui seraient désignés par le président. Sous son administration eut lieu la négociation du traité qui assura la Floride aux États-Unis, cession d'une grande importance. Ainsi, comme ministre et puis comme président, il avait pris une part

active aux deux acquisitions les plus considérables du Sud, la Louisiane et la Floride (1803, 1821). Il fut réélu à la présidence avec plus d'unanimité qu'aucun président depuis Washington : il obtint tous les votes des électeurs excepté un seul. Sa seconde administration fut encore plus calme que la première. Il s'était fait un apaisement dans la violence des passions politiques. Le pays s'occupait, avec une ardente activité, de développer ses ressources intérieures et le commerce à l'étranger. Monroe finit sa carrière au service du gouvernement fédéral, le 3 mars 1825. Il se retira alors dans le comté de London en Virginie, et y accepta l'office de juge de paix. Il fut aussi nommé *visiteur* de l'université de Virginie. Dans le cours de 1830, il vint s'établir à New-York pour vivre avec son gendre. Il y acheva sa vie, entouré de soins et de sollicitude. On a remarqué que, comme deux autres présidents, il mourut le 4 juillet, jour anniversaire de la déclaration d'indépendance.

Monroe n'avait point une intelligence et des talents supérieurs ; mais il avait, à un haut degré, la prudence, la fermeté, un jugement sain, quoique lent, et une persévérance infatigable. Il fut un exemple remarquable de ce que peut accomplir le travail, une application constante pour un but donné. Sa physionomie était commune, ses manières douces et agréables, mais il y manquait, ainsi qu'à son langage, la distinction. Williams dit « que bien qu'il eût reçu du trésor public, dans le cours de sa vie, 360,000 dollars (1,800,000 fr.), il se retira des fonctions publiques avec beaucoup de dettes. » Soit imprudence, soit insuffisance de traitement, Monroe était toujours à court d'argent. Il sortit enfin de ces embarras au moyen d'allocations votées par le congrès, motivées par les avances qu'il avait faites durant la guerre. Un héritage, provenant d'un oncle, ajouta à ce fonds, et il laissa à ses deux filles une fortune convenable quoique modeste. Il avait été enterré à New-York. En 1859, d'après une décision de la législature de Virginie, ses restes mortels ont été transportés avec une certaine pompe à Richmond, la principale ville de l'État. J. CHANUT.

Edwin Williams, *Statesman's Manual, with the Messages and Lives of Presidents*, t. I. — *National American Portraits*, IIIe vol., 1836. — Hildreth, *History of the United-States*, 3 vol. in-8°. — Lieber, *Encyclopædia Americana*. — Q. Adams, *Eulogy*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

MONROSE (*Claude-Louis-Séraphin* BARRIZAIN, dit), comédien français, né à Besançon, le 6 décembre 1783, mort le 20 avril 1843, à Montmartre, près Paris. Entraîné vers le théâtre par un penchant irrésistible, il quitta fort jeune sa ville natale, vint à Paris, et fut engagé au théâtre des Jeunes-Artistes de la rue de Bondy, où il débuta le 12 ventôse an VII (2 mars 1799) par le rôle de Montmort, dans *L'Enfant de l'Amour*. Il s'y montra un des plus intelligents interprètes de cette troupe, à laquelle on doit encore les frères Lepeintre, Mlle Déjazet, Firmin, etc. En 1803 il se mit à parcourir la province, où il recueillit de nombreux témoignages de sympathie. De retour à Paris, dans les premiers mois de 1815, il fit ses débuts à la Comédie-Française par le rôle de Mascarille, dans *L'Etourdi* (11 mai 1815). L'accueil flatteur qu'il reçut du public le fit admettre au nombre des sociétaires, au commencement de 1816. Obligé, par les exigences des gentilshommes de la chambre, de se soumettre à de nouveaux débuts, il fut définitivement reçu sociétaire en avril 1817. Des arrangements furent pris qui laissèrent au nouvel élu une part, à peu près équitable, dans la distribution des rôles. Il se montra alors avec avantage dans l'ancien répertoire, et joua successivement les rôles de Crispin des *Folies Amoureuses ;* de Scapin dans *Les Fourberies ;* de Mascarille dans *L'Etourdi ;* de Sganarelle dans *Le Festin de pierre*, etc. Mais ce fut surtout dans le rôle de Figaro du *Barbier de Séville* qu'il obtint un éclatant triomphe. Il était impossible de déployer plus de finesse, de verve et de gaieté ; aussi ces brillants résultats lui valurent-ils d'heureuses créations, parmi lesquelles nous devons citer les rôles de Trigoville, dans *Orgueil et Vanité ;* de Germain, dans *L'heureuse Rencontre ;* de Floridor, dans *Les Plaideurs sans procès ;* de Valentin, dans *L'École des Vieillards ;* de Desprès, dans *Les trois Quartiers ;* de Charançon, dans *Les quatre Ages ;* de Dominique dans *Le Possédé ;* de Therme, dans *Une Aventure du chevalier de Grammont*. Vers la fin de sa vie, sa mémoire se perdit, ses facultés se dérangèrent, et il mourut dans la maison de santé du docteur Blanche.

Monrose était petit et maigre ; ses traits, quoique peu avantageux, ne manquaient pas cependant d'expression et de vivacité ; son geste était hardi et rapide ; enfin il possédait toutes les qualités nécessaires à son emploi, c'est-à-dire la ruse, la souplesse, l'audace et un sang-froid imperturbable ; le seul reproche que l'on puisse peut-être lui adresser, c'était de mettre un peu d'exagération dans son jeu, et de se laisser parfois trop entraîner par la verve et l'inspiration. Par un de ces contrastes assez fréquents chez les comédiens et les auteurs dramatiques, Monrose, qui sur la scène déployait un entrain et une gaieté communicative, se montrait dans la vie privée d'un caractère triste et mélancolique. On doit du reste attribuer cet état à une maladie de foie dont il était atteint, et qui l'eût probablement enlevé plus tôt aux nombreux admirateurs de son talent sans les soins de son ami le docteur Louyer-Villermet.

E. CLEDER.

Documents particuliers.

MONS (*Jean-Baptiste* VAN), chimiste belge, né à Bruxelles, le 11 novembre 1765, mort à Louvain, le 6 septembre 1842. Fils du receveur du grand béguinage de sa ville natale, il fit ses premières études dans un collége de la Campine, puis entra comme élève dans une officine de pharmacien. A l'âge de vingt ans, il publia un

Essai sur les principes de la Chimie antiphlogistique; Bruxelles, 1785, in-8°, et deux ans plus tard il subit avec distinction les épreuves de la maîtrise en pharmacie. Dès le commencement de l'insurrection brabançonne, il se plaça dans les rangs du parti vonckiste, et peu de temps après l'arrestation du général van der Merch, il fut lui-même emprisonné à Bruxelles, sous l'inculpation de lèse-majesté; mais il échappa heureusement à ce premier danger. Les armées françaises ayant, après la bataille de Jemmappe, occupé la Belgique, van Mons fut élu représentant du peuple; mais, bien qu'âgé de vingt-sept ans seulement, il resta pur des excès de cette époque. En janvier 1795, il fut chargé par Roberjot, envoyé du gouvernement français, de faire des recherches sur les mines de la Belgique; l'année suivante, il devint associé de l'Institut national, et en 1797 professeur de chimie et de physique expérimentale à l'École centrale de Bruxelles. Il concourut à la même époque à la rédaction des *Annales de Chimie*, publiées à Paris, et leur fournit la traduction de nombreux mémoires extraits des journaux anglais, italiens et hollandais. En 1801, il commença à faire paraître à Bruxelles son *Journal de Chimie et de Physique*, recueil périodique qui n'eut que deux ans d'existence. Pour se livrer plus entièrement à ses études de prédilection, van Mons avait renoncé à l'exercice de la pharmacie, et s'était fait recevoir, en 1807, docteur en médecine de la faculté de Paris. Après la création du royaume des Pays-Bas, il fut nommé membre de l'Académie royale de Bruxelles, et en 1817 appelé à la chaire de chimie et d'agronomie à l'université de Louvain. Depuis son enfance il s'occupait avec ardeur de la culture des arbres fruitiers: ses procédés pour leur propagation se sont répandus jusqu'en Amérique, et la Belgique lui doit les magnifiques pépinières qu'elle possède aujourd'hui. L'université de Louvain ayant été supprimée après la révolution de 1830, van Mons fut nommé professeur à l'université de Gand; mais il n'accepta pas ce nouvel emploi, et fut admis à la retraite avec le titre de professeur émérite. Nous citerons de lui : *Censura Commentarii a Wicglebo nuper editi de Vaporis in Aerem Conversione;* Bruxelles, an IX, in-4°; — *Théorie de la Combustion;* Bruxelles, an X (1802), in-8°; — *Principes d'Électricité ou confirmation de la théorie électrique de Franklin;* Bruxelles, an XI (1803), in-8°; — *Lettre à Bucholz, sur la formation des métaux en général, et en particulier de ceux de Davy, ou essai de réforme générale de la théorie chimique;* Bruxelles, 1810, in-8°; — *Principes élémentaires de Chimie philosophique, avec des applications générales de la doctrine des proportions déterminées;* Bruxelles, 1818, in-12; — (avec Bory de Saint-Vincent et Drapiez), *Annales générales des Sciences physiques;* Bruxelles, 1819-1821, 8 vol. in-8°; — *Pharmacopée usuelle, théorique et pratique;* Louvain, 1821-1822, 2 vol. in-8°; — *Conspectus Mixtionum chemicarum;* Louvain, 1827, in-12; — *Materiei medico-pharmaceuticæ Compendium;* Louvain, 1829, in-8°; — *Abrégé de Chimie à l'usage des leçons;* Louvain, 1831-1835, 5 vol. in-12; — *Arbres fruitiers, leur culture en Belgique, et leur propagation par la graine, ou pomologie belge, expérimentale et raisonnée;* Louvain, 1835-1836, 2 vol. in-12. Il a traduit et annoté les *Éléments de Philosophie chimique* de Davy; Paris, 1813-1816, 2 vol. in-8°. Il a publié comme éditeur : *Pharmacopæa medici practici universalis*, etc., de Swediaur, avec notes et additions; Bruxelles, 1817, 3 vol. in-18. Enfin, on trouve des travaux de van Mons dans les *Mémoires de l'Institut national : sciences mathématiques et physiques*, tom. 1[er]; dans le *Magasin encyclopédique*, et dans les *Mémoires* et les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. La bibliothèque de ce corps savant possède de Mons plusieurs manuscrits inédits. E. REGNARD.

Quetelet, *Notice historique sur Jean-Baptiste van Mons*, dans l'*Annuaire de l'Acad. roy. de Bruxelles*, 1843, p. 177. — A. Poiteau, *Notice nécrologique et historique sur M. van Mons*, dans les *Annales de la Société d'Horticulture de Paris*, XXI, 232. — *Le Livre d'Or de l'Ordre de Léopold*, II, 386. — *L'Horticulteur belge*, II, 201.

MONS (*Louis-Augustin-Ferdinand* VAN), général belge, fils du précédent, né à Bruxelles, le 23 février 1796, mort à Liége, le 31 mars 1847. Élève de l'école militaire de Saint-Cyr en 1812, il entra en 1814 dans l'armée des Pays-Bas comme sous-lieutenant d'artillerie, et parvint de grade en grade à celui de général major auquel il fut promu en 1845. Il a publié : *Cours élémentaire d'artillerie, à l'usage des jeunes officiers, aspirants et sous-officiers du corps d'artillerie belge;* Bruxelles, 1833, in-12; — *Mémorial à l'usage de l'armée belge, ou précis sur les différentes branches de l'art militaire;* Bruxelles, 1835-1836, 2 vol. gr. in-8°; — *Manuel d'armement à l'usage des troupes belges;* Bruxelles, 1836, in-8° : adoptés pour l'instruction des cadres de l'armée, ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. E. R.

Dictionnaire des Hommes de Lettres de la Belgique. — *Le Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, II, 221.

*MONS (*Théodore* VAN), jurisconsulte belge, frère du précédent, né à Bruxelles, le 31 mars 1801. Entré en 1830 dans la magistrature, il est depuis 1836 conseiller à la cour d'appel de sa ville natale, et depuis 1858 président de la cour militaire. Nous citerons de lui : *Pasicrisie, ou collection générale de la jurisprudence française et belge depuis* 1791, *classée par ordre chronologique;* ouvrage formant trois séries, la première de 11 vol. in-8° et la seconde de 30 vol. in-8°; la troisième série est en cours de publication; — *Table générale alphabétique de la Jurisprudence belge, de* 1814 *à* 1833; Bruxelles, 1835, in-8°. Il a concouru à la rédaction de

La Jurisprudence du dix-neuvième siècle, journal fondé à Bruxelles en 1827. E. R.

Biographie générale des Belges. — *Le Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, I, 465. — *Bibliogr. de la Belgique.*

MONSALVO (*Jose* FINESTRES Y), jurisconsulte espagnol, né le 11 avril 1688, à Barcelone, mort le 17 novembre 1770, à Montfalca de Mosenmeca, village de Catalogne. Après avoir été reçu docteur à l'université de Cervera, il y enseigna le droit pendant plusieurs années. Son profond savoir lui fit donner le surnom de *Covarruvias* catalan. Il s'occupa surtout d'éducation publique, visita les collèges et écoles de la province, et y laissa de sages règlements qui furent suivis pendant longtemps. Il ne se contenta pas d'introduire à Barcelone les caractères grecs; mais il contribua aux frais nécessaires pour en doter les imprimeries. On a de lui : *Exercitationes academicæ XII;* Cervera, 1745, in-4°; — *In Hermogeniani jurisconsulti juris epitomarum libros VI commentarius ;* ibid., 1757, 2 vol. in-4° : ouvrage estimé et qui contient un abrégé historique des meilleurs juristes de Catalogne; — *Sylloge Inscriptionum Romanarum quæ in principatu Catalauniæ vel exstant vel aliquando exstiterunt, cum notis;* ibid., 1760, in-4°. P.

Camus, *Biblioth. de Droit.*

* **MONSELET** (*Charles*), littérateur français, né à Nantes, le 30 mars 1825. Il fit ses études dans sa ville natale et à Bordeaux. Après avoir écrit des articles dans *Le Courrier de la Gironde*, il vint à Paris en 1846, et fit paraître l'année suivante, dans *L'Époque* et dans *La Patrie*, deux romans. Il donna des articles au *Pays*, au *National*, à l'*Athænæum*, à la *Revue de Paris*, au *Monde illustré*, au *Constitutionnel*, etc. On a encore de M. Monselet : *Marie et Ferdinand*, poëme ; Bordeaux, 1842, in-8° ; — *Histoire du Tribunal révolutionnaire;* 1850, in-18 ; — *Statues et Statuettes;* 1851, in-18; — *Rétif de La Bretonne;* 1853, in-12 : il a essayé, dans ce livre, de réhabiliter cet auteur qui, comme on l'a dit, « écrivait dans la boue » ; — *Figurines parisiennes;* 1854, in-16; — *Les Vignes du Seigneur* (poésies) ; 1855, in-16 ; — *La Franc-maçonnerie des Femmes*, roman qui a paru dans *La Presse*, en 1856, 6 vol. in-8° ; — *La Lorgnette littéraire*, 1857, in-12 : c'est une revue assez piquante des écrivains vivants; — *Les Oubliés et les Délaissés;* 1857, 2 vol. in-12; portraits d'hommes du siècle dernier qui ont d'abord paru dans *Le Constitutionnel*. G. DE F.

Documents particuliers. — Prarond, *De quelques Écrivains nouveaux ;* 1852.

MONSIAU (*Nicolas-André*), peintre français, né en 1754, à Paris, où il est mort, en juillet 1837. Il étudia la peinture chez Peyron, et fut reçu comme agréé à l'Académie royale de Peinture, en 1787, après avoir exposé au salon de cette année trois tableaux : *Alexandre domptant le cheval Bucéphale;* la *Mort de Phocion;* la *Mort de Caton d'Utique*. Ce peintre fécond produisit un grand nombre de scènes historiques, dont nous ne citerons que les principales : *Mort d'Agis*, salon de 1789; — *Zeuxis cherchant des modèles*, 1798 ; — *Socrate et Alcibiade chez Aspasie*, même salon ; — *Adonis partant pour la chasse*, 1800 ; — *Trait sublime d'amour maternel* (le lion de Florence), 1801 ; gravé par Cazenave; — *Molière lisant son Tartufe chez Ninon*, 1802 ; gravé par Anselme; — *Mort de Raphael ;* — *L'Éducation de l'Amour ;* — *Eponine et Sabinus :* ces trois tableaux furent exposés en 1804 ; un prix d'encouragement fut donné pour le dernier ; — *Aspasie s'instruisant avec les hommes les plus célèbres d'Athènes*, 1806 ; — *Poussin reconduisant le cardinal de Massini*, même salon; — *Les Comices de Lyon*, 1808 ; — *Philoclès dans l'île de Lemnos* ; — *Trait de la valeur d'Alexandre* (à l'assaut de la ville des Oxydraques); — *L'Extase de sainte Thérèse :* ces trois tableaux furent exposés au salon de 1810; — *Prédication de saint Denis;* 1814, est dans l'église de Saint-Denis ; — *Couronnement de Marie de Médicis;* 1814 : se trouve dans la sacristie de l'église de Saint-Denis ; — *Alexandre et Diogène*, 1819 ; est au château de Versailles ; — *Dévouement de Belzunce, évêque de Marseille, pendant la peste de cette ville ;* fait partie du musée du Louvre ; — *Sainte Cécile entourée de chrétiens*, 1819 ; — *Fulvie découvrant à Cicéron la conjuration de Catilina* 1822 ; — *Aria et Pætus*, 1824 ; — *Établissement de l'Ordre de Saint-Bruno, à Paris*, 1824 ; — *Ajax et Ulysse se disputant les armes d'Achille*, 1827 ; — *L'Éducation du duc de Bourgogne*, même salon ; — *Le Chagrin monte en croupe et galoppe avec lui*, 1833 ; — *Le bon Pasteur*, même salon ; — des portraits, des dessins pour divers ouvrages de librairie, entre autres pour les *Œuvres de Delille*. Cet artiste, qui peignait avec une extrême facilité, avait pris la couleur peu agréable de son maître, Peyron ; son dessin n'avait pas, non plus, la correction désirable ; mais ses compositions offraient du mouvement et de la chaleur. G. DE F.

Annuaire des Artistes Français, 1836. — *Livrets des salons.*

MONSIGNORI dit BONSIGNORI (*Francesco*), peintre de l'école de Mantoue, né en 1455, à Vérone, mort en 1519. Il entra jeune dans l'atelier d'Andrea Mantegna à Mantoue, où il passa une grande partie de sa vie, protégé et comblé de bienfaits par le marquis François II de Gonzague. Il n'égala pas son maître pour la pureté du dessin et la beauté des formes, mais il approcha davantage du goût moderne, ayant des contours plus pleins, des draperies plus larges, et une plus grande douceur de touche. Il avait peint sur toile pour l'église des Franciscains *Saint Louis et saint Bernardin soutenant le nom de Jésus entouré d'une auréole;* ce tableau,

fini comme une miniature, est aujourd'hui à Milan, dans le musée de Brera. Dans la fameuse église de la Madona delle Grazie, à cinq milles de Mantoue, est un *Saint Sébastien*, qui passe pour le chef-d'œuvre de ce maître (1). Il exécuta dans le palais des Gonzague diverses peintures; mais bien qu'il en ait été plusieurs fois prié par son protecteur, il se refusa toujours à traiter aucun sujet lascif. On voit plusieurs de ses ouvrages à Vérone, tels qu'une *Madone* à fresque sur la façade de la maison Tafelli, et à Saint-Nazaire-et-Saint-Celse, un tableau très-estimé, *La Madone entre saint Blaise et saint Sébastien*. Il paraît que, par humilité peut-être, il avait changé lui-même son nom de Monsignori en celui de *Bonsignori*, car à Saint-Bernardin de Vérone, nous trouvons une *Madone entourée de saints*, tableau signé : *Franciscus Bonsignorius ver. p.* MCCCCLXXXVIII, et à Saint-Fermo-Maggiore une autre *Vierge, avec saint Christophe et saint Jérôme*, signée de même, mais datée de 1484.

Cet artiste excellait dans les portraits, et il fit ceux de tous les membres de la famille de Gonzague, et d'un grand nombre d'autres personnages illustres de son temps. Il n'excella pas moins à peindre les animaux, et l'on raconte que plusieurs fois d'autres animaux y furent trompés. Atteint de la maladie de la pierre, il était allé chercher sa guérison aux eaux de Caldero; il n'y trouva que la mort. Le marquis de Mantoue fit rapporter son corps à Mantoue, où il fut enseveli honorablement par la confrérie de Saint-François. C'est à tort qu'Orlandi fait Monsignori frère du célèbre architecte frà Giocondo; Francesco n'eut d'autres frères que les deux religieux peintres *Cherubino* et *Girolamo*. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — G. Susini, *Nuovo Prospetto di Mantova*. — Bennassuti, *Guida di Verona*. — *Catalogue du musée de Brera*.

(1) Rien n'est d'une vérité plus saisissante que l'expression de cette figure; en la contemplant, on serait porté à croire à la vérité de l'anecdote rapportée à ce sujet par Vasari. « Le marquis de Mantoue étant allé, selon sa coutume, regarder Monsignori travaillant à ce tableau, lui dit : « Francesco, il faut prendre un beau modèle pour ce saint. — J'ai, répondit Francesco, un superbe portefaix que je lie avec des cordes afin d'obtenir une pose naturelle. — Cependant, répliqua le marquis, ta figure manque de vérité et de mouvement. Tous les membres de ton saint devraient exprimer la douleur et l'effroi qu'éprouve nécessairement un homme garrotté et servant de but à des flèches; mais si tu veux, je te montrerai comment tu dois opérer. — J'accepte avec empressement, dit Francesco. — Eh bien, quand tu auras solidement attaché ton modèle, avertis-moi, et je te donnerai une leçon. ». Le lendemain, Francesco n'eut pas plus tôt serré les liens de son portefaix, qu'il fit appeler secrètement le marquis, dont il ignorait encore les intentions. Le marquis arriva bientôt; il se précipita avec fracas dans l'atelier, les yeux flamboyants de fureur, et la main armée d'une arbalète qu'il dirigea en lui criant à tue-tête : « Ah ! traître, tu es mort, je te tiens donc enfin ! » Épouvanté par ces terribles paroles, le malheureux patient se livra aux efforts les plus désespérés pour rompre les cordes qui le retenaient. La contraction de son visage et de tous ses membres exprimait avec une vérité effrayante l'horreur de la mort. Alors le marquis dit tranquillement à Francesco : « Le voilà posé convenablement, le reste est ton affaire. »

MONSIGNORI (*Frà Girolamo*), peintre italien, frère du précédent, né à Vérone, en 1458, mort en 1518. Comme son frère, frà Cherubino, il eut pour maître son père Alberto, et devint un peintre de talent. Il appartenait à l'ordre des Dominicains, mais par humilité il ne voulut jamais être que frère convers. Très-simple de mœurs, et tout à fait étranger aux choses de ce monde, « il habitait, dit Vasari, une ferme de son couvent, située au milieu de la campagne, loin du bruit et du mouvement. Il employait l'argent qu'on lui envoyait à acheter des couleurs et des objets de première nécessité, et mettait le reste dans une boîte sans couvercle suspendue au plafond de sa chambre, de sorte que chacun pouvait y puiser. Afin d'éviter l'ennui de songer chaque jour à sa nourriture, il faisait cuire le lundi une chaudronnée de haricots pour toute la semaine. » Étant allé à Milan vers 1498, il y fit de *La Cène* de Léonard de Vinci une excellente copie, la plus parfaite, au dire de Lanzi, qui ait été exécutée d'après ce chef-d'œuvre; elle était placée dans la grande bibliothèque des bénédictins de Polirone à Mantoue. Lors de la suppression des couvents à la fin du siècle dernier, elle fut vendue un louis à un Français et transportée à Paris, où on en a perdu la trace. Frà Girolamo a peint le même sujet à une abbaye de bénédictins dans le Mantouan, et à Mantoue au couvent de S. Domenico, pour lequel il avait commencé une *Passion* que la mort ne lui permit pas d'achever. A Mantoue, on voit de lui dans la galerie de l'Académie des Beaux-Arts, un *Spasimo* très-pathétique; et à Saint-Barnabé une *Madone* à fresque, composition gracieuse, dans laquelle l'enfant Jésus est vraiment raphaélesque. A Sainte-Anastasie de Vérone, on lui attribue quelques fresques accompagnant le mausolée de Cortesia Sarego. Une épidémie ayant éclaté à Mantoue, frà Girolamo ne cessa de soigner ses frères avec un dévouement, dont il fut victime; atteint par la contagion, il mourut à soixante ans. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — G. Susani, *Nuovo Prospetto di Mantova*. — Bennassuti, *Guida della Città di Verona*.

MONSIGNY (*Pierre-Alexandre* DE), compositeur lyrique français, né le 17 octobre 1729, à Fauquemberg, bourg de Picardie, près Saint-Omer, et mort à Paris, le 14 janvier 1817. Il était issu d'une ancienne famille noble et originaire de Sardaigne. Ses ancêtres étaient venus s'établir, au commencement du seizième siècle, dans les Pays-Bas, où ils possédèrent pendant longtemps des domaines considérables; mais leur fortune, après s'être peu à peu amoindrie, se trouvait presque entièrement dissipée lors de la naissance de Monsigny. Son père, qui occupait un emploi à Saint-Omer, lui fit faire ses

humanités au collége des jésuites de cette ville. Un des pères jésuites ayant remarqué le goût passionné de l'enfant pour la musique, lui enseigna à jouer un peu du violon. On dit aussi que le jeune Monsigny, après sa sortie du collége, continua l'étude de cet instrument sous la direction du carillonneur de l'abbaye de Saint-Bertin. Quelque faibles que fussent les notions musicales qu'il avait reçues, elles suffirent pour faire naître chez lui le sentiment de l'art dont il devint une des gloires.

A l'âge de dix-huit ans, Monsigny perdit son père, qui en mourant lui avait fait promettre d'être l'appui et le soutien de sa mère, de sa sœur et de ses quatre frères. Il dut renoncer à la carrière militaire, qu'il avait eu l'intention d'embrasser; et comme la province ne lui offrait aucune ressource, il vint courageusement à Paris, où il obtint un emploi dans la comptabilité du clergé. Monsigny avait alors dix-neuf ans. Son nom, son amabilité, ses manières distinguées, le firent accueillir avec bienveillance dans les sociétés les plus brillantes de la capitale. Il eut bientôt de nombreux et puissants amis, qui l'aidèrent à placer ses frères (1), et son modeste revenu fut alors presque entièrement consacré à assurer une position convenable à sa mère et à sa sœur.

Au milieu des occupations qu'exigeait son état, Monsigny se sentait entraîné par un penchant irrésistible vers la musique. Dès son arrivée à Paris, il s'était empressé de se rendre à l'Opéra, où Rameau brillait alors de tout l'éclat de sa renommée. Mais les grands ouvrages qu'on y représentait firent sur Monsigny une impression bien différente de celle qu'il en attendait; il n'y trouva que des effets étrangers à l'art plein de charme qu'il rêvait. A quelque temps de là, en 1752, une troupe d'opéra bouffe, composée de quelques chanteurs italiens, fut admise à faire entendre sur la scène de l'Académie royale de Musique la *Serva Padrona*, de Pergolèse, et d'autres partitions d'intermède, dont les mélodies gracieuses, élégantes, spirituelles, soutenues par une instrumentation bien appropriée, excitèrent l'admiration des gens de goût. Monsigny crut entrevoir la réalisation de ses rêves. Il lui venait des idées musicales qu'il jetait sur le papier; mais les leçons du jésuite et du carillonneur de Saint-Bertin n'avaient pas été suffisantes pour le mettre en position d'accomplir le vague dessein qui semblait germer en lui. Il prit pour maître de composition un contrebassiste de l'Opéra, nommé Gianotti, qui lui enseigna les éléments de l'harmonie d'après les principes de la basse fondamentale. Au bout de cinq à six mois d'étude, Monsigny se trouva en état d'écrire les accompagnements d'un air, et ne recula pas devant l'idée de composer un petit opéra. Secondé dans sa résolution par le plus heureux instinct et par le goût que la nature lui avait départi, il écrivit la partition des *Aveux indiscrets*, pièce en un acte, dont il fit entendre les principaux morceaux à ses amis; ceux-ci le pressèrent de donner cet ouvrage à la scène, et en 1759 *Les Aveux indiscrets* furent représentés au théâtre de l'Opéra-Comique de la foire Saint-Laurent (1). Malgré l'immense succès qu'obtint cet essai, Monsigny crut devoir à sa position de ne point se nommer. L'année suivante, il donna au même théâtre *Le Maître en Droit* et *Le Cadi dupé*. La verve comique qui brille dans ce dernier ouvrage fit dire au poëte Sedaine, après avoir entendu le duo entre le cadi et le teinturier: « Voilà mon homme! » et bientôt il se lia de la plus vive amitié avec Monsigny, dont il devint le collaborateur. Le premier résultat de leur association fut: *On ne s'avise jamais de tout*. Cette pièce, représentée le 17 septembre 1761, eut un tel succès que la Comédie-Italienne, qui déjà s'alarmait de la vogue obtenue par l'Opéra-Comique, et dont les pièces italiennes commençaient à attirer moins de spectateurs, sollicita la clôture du théâtre forain, et la réunion de son répertoire au sien; elle l'obtint en 1763, mais elle eut soin d'incorporer dans sa troupe les meilleurs acteurs de l'ancien Opéra-Comique, parmi lesquels on remarquait Clairval et Laruette. Ce fut pour ces deux théâtres réunis en un seul que Sedaine et Monsigny écrivirent *Le Roi et le Fermier*, opéra comique en trois actes, qui fut représenté en 1762. Ce fut aussi dans cet ouvrage, où la manière du compositeur s'agrandit, que le talent de Monsigny se révéla au public et peut-être à lui-même, avec cette sensibilité exquise, cette expression vraie des passions, ce pathétique du cœur, que l'on retrouve plus tard à un degré si éminent dans ses autres productions. Les deux collaborateurs donnèrent ensuite, en 1764, *Rose et Colas*, vrai chef-d'œuvre de grâce naïve. Après les deux grands succès de *Le Roi et le Fermier* et de *Rose et Colas*, Monsigny écrivit *Aline, reine de Golconde*, en trois actes, qui

(1) Son frère cadet mourut capitaine au régiment de Beauce, et chevalier de Saint-Louis. Ses trois autres frères occupèrent diverses places dans les colonies.

(1) A cette époque, il n'existait à Paris que trois théâtres régulièrement établis: l'Académie royale de Musique, la Comédie-Française et la Comédie-Italienne, où l'on représentait des pièces en italien, d'autres en français et quelques pièces en vaudevilles. Mais à côté de ces trois théâtres permanents et reconnus, il en existait un d'un rang inférieur, qui donnait passagèrement des représentations aux Foires Saint-Germain et Saint-Laurent, et qui, sans cesse persécuté par les grands théâtres, auxquels ils payait une redevance, étendit peu à peu son genre, qui ne consistait d'abord qu'en parades et en vaudevilles. L'attrait de la musique avait fait intercaler dans les pièces des airs nouveaux, mais en trop petit nombre pour constituer la comédie lyrique. Ce ne fut qu'en 1753 qu'on y représenta la comédie à ariettes intitulée *Les Troqueurs*, paroles de Vadé, musique de Dauvergne, qui peut être considérée comme le premier opéra-comique français. Duni vint ensuite, et enrichit cette scène de nouvelles et charmantes productions. Philidor débuta la même année que Monsigny, et également sur ce théâtres, qui fut le berceau du genre.

fut représentée, en 1766, à l'Académie royale de Musique. Ce grand ouvrage y fut chaleureusement applaudi, mais on voit que le compositeur est moins à son aise sur cette vaste scène. Ce n'est plus le Monsigny de la Comédie-Italienne; là, il s'était montré réellement créateur : à l'Opéra, malgré le charme de ses mélodies, il n'est plus que le continuateur d'une école qui n'avait pas ses sympathies et à laquelle il ne croyait même pas.

Jusque alors Monsigny avait gardé l'anonyme. Cependant, son nom qu'on italianisait en l'appelant *Moncini*, était à peu près connu du public. On avait fini par savoir que le compositeur était français. Monsigny, voyant le succès de ses ouvrages, chercha à s'affranchir d'occupations qui ne lui permettaient pas de se livrer autant qu'il le désirait à l'art qu'il idolâtrait. Il quitta en 1768 la place qu'il occupait dans le bureau des comptes du clergé de France, et acheta la charge de maître d'hôtel du duc d'Orléans. Les fonctions de cette charge étaient sous beaucoup de rapports assimilées à celles des gentilshommes de la maison du prince. Le duc d'Orléans aimait les arts et protégeait ceux qui les cultivaient. Monsigny, qu'il avait su distinguer, gagna sa confiance et trouva le moyen, dans des fonctions qui lui laissaient le plus honorable loisir, de rendre d'importants services, en obtenant beaucoup de grâces pour les autres, et en ne demandant jamais rien pour lui. Déjà et avant son admission chez le duc d'Orléans, Monsigny, pour lui complaire, avait composé la musique d'une pièce en trois actes[1], de Collé, intitulée *L'Ile sonnante*, qui fut représentée sur le petit théâtre de société de Villers-Cotterets. Cet ouvrage ne put réussir, même devant un auditoire disposé à l'indulgence. Le poëme était mauvais; Sedaine eut beau le remanier, la pièce n'en eut pas un meilleur sort à la Comédie-Italienne, où elle fut jouée le 4 janvier 1768. Mais l'année suivante Monsigny prit une éclatante revanche, en donnant sur ce théâtre *Le Déserteur*, drame en trois actes, où le talent du musicien atteignit sa plus haute portée. Un immense progrès s'était accompli dans la manière du compositeur depuis ses premiers ouvrages. Le sentiment pathétique, si remarquable dans *Le Déserteur*, n'y exclut pas la forme musicale; on peut dire même que sous ce dernier rapport plusieurs morceaux de cet opéra ne seraient pas mieux combinés si la musique en était écrite par nos maîtres les plus célèbres; chez Monsigny l'instinct et le sentiment avaient suppléé sans désavantage à la science acquise. Il donna ensuite *Le Faucon*, en un acte (1771); *La belle Arsène*, en trois actes (1773), *Le Rendez-vous bien employé*, en un acte (1776); et *Félix ou l'Enfant de la Forêt*, drame en trois actes, qui fut représenté pour la première fois le 24 novembre 1777, et dans lequel se trouvent le délicieux quintette : *Finissez donc, monsieur le militaire;* l'air charmant : *Qu'on se batte, qu'on se déchire;* et un admirable *trio*, véritable modèle de sentiment. *Félix* fut le dernier ouvrage de Monsigny. Cependant le compositeur était dans toute la force du talent et de l'âge, puisqu'il n'avait pas alors plus de quarante-huit ans; mais un de ses yeux était à peu près perdu par une cataracte; l'autre était très-faible et ne pouvait être conservé que par un repos absolu. Monsigny dut se résigner. Une fois, pourtant, il fut sur le point de succomber à la tentation : Sedaine lui ayant lu le poëme de *Richard Cœur de Lion*, qu'il venait de terminer, Monsigny ne put résister au désir de traiter un sujet qui lui paraissait si favorable à la musique; mais les médecins lui interdirent de nouveau tout travail sous peine de perdre complétement la vue, et il rendit le manuscrit à Sedaine en l'engageant à le confier à Grétry; le conseil était bon. Peu à peu l'état de sa vue s'améliora; mais, soit qu'il craignît de la compromettre, soit qu'il eût perdu l'habitude du travail, soit enfin que, comme il le disait plus tard à M. Fétis, il ne lui fût plus venu d'idées musicales depuis son dernier opéra de *Félix*, Monsigny renonça, non sans regret, à la carrière qu'il avait naguère parcourue avec tant d'éclat.

Monsigny n'avait songé à se marier qu'à près de cinquante ans; il avait épousé M[lle] de Villemagne, qui était plus jeune que lui de vingt ans, et à la famille de laquelle il était déjà étroitement uni par les liens de l'amitié (1). Il vivait heureux au milieu de cette famille lorsque la révolution éclata. Il perdit tout ce qu'il possédait, ainsi que sa place dans la maison d'Orléans et une pension de 2,000 francs qu'il tenait de Louis XV et que Louis XVI lui avait continuée. Il se retira alors dans une petite maison du faubourg Saint-Martin qu'il quittait quelquefois pour aller à la Comédie-Italienne. Il allait s'asseoir d'habitude au foyer, où il rencontrait d'anciens amis; bien rarement il entrait dans la salle, et semblait être devenu indifférent à l'art qu'il avait tant aimé. Un soir qu'il était à sa place accoutumée, une loge étant restée entr'ouverte, quelques sons parvinrent à son oreille : « Mais c'est très-joli ce que j'entends là, » s'écria-t-il en s'adressant à une personne qui se trouvait à ses côtés. » — « Je le crois bien, répliqua son interlocuteur, on joue en ce moment *Rose et Colas*. » Monsigny, dont on ne donnait plus que très-rarement les ouvrages, qui étaient passés de mode, avait même oublié sa musique. Les comédiens sociétaires de l'Opéra-Comique, connaissant son état de gêne, prirent une généreuse initiative, et lui firent, en 1798, une pension viagère de 2,400 francs qu'ils lui offrirent délicatement en échange de la cession de ses droits d'auteur sur ses ouvrages.

(1) Il eut de ce mariage quatre enfants : un fils et une fille, qui étaient les aînés, ont seuls survécu; les deux plus jeunes moururent en bas âge.

Peu de temps après, le gouvernement lui rendit la pension de 2,000 francs que la révolution lui avait enlevée. Puis, en 1800, Sarrette le fit nommer à l'une des places d'inspecteur des études du Conservatoire, devenue vacante par la mort de Piccini. Monsigny donna dans cette circonstance une preuve de sa modestie et de son désintéressement. Il s'agissait à cette époque de former un corps de doctrines par la publication de méthodes destinées à l'enseignement des diverses parties de l'art. Les inspecteurs se réunissaient souvent pour discuter entre eux les questions théoriques. Après quelques séances, Monsigny alla trouver Sarrette : « Mais, mon ami, lui dit-il, pourquoi m'avez-vous donc mis là? Il faut être plus savant que je ne le suis pour un pareil emploi qui serait bien mieux occupé par un autre. » Et malgré les instances de Sarrette, il se démit de ses fonctions, auxquelles était attaché un traitement de 6,000 francs. Quelques années plus tard, Napoléon, assistant à une représentation du *Déserteur* que l'on avait remis au théâtre, parut enchanté de cette musique, qu'il entendait pour la première fois. Le comte Daru, qui se trouvait à son côté dans la loge impériale, s'intéressait beaucoup à Monsigny, et profita de l'occasion pour parler de lui : « Sire, dit-il à l'empereur, l'auteur serait bien heureux s'il savait le plaisir que sa musique a fait à Votre Majesté. — Comment, est-ce que Monsigny existe encore? — Oui certainement, Sire. — Il doit être bien âgé; quelle est sa position? — Il a été complétement ruiné par la révolution, mais Votre Majesté a déjà daigné lui faire rendre une pension de 2,000 francs qui lui avait été accordée par Louis XV. — Ce n'est pas assez, répliqua l'empereur, vous l'informerez demain que sa pension est portée à 6,000 francs. » A la mort de Grétry, en 1813, Monsigny fut appelé à lui succéder à l'Institut. Lors de la Restauration, il perdit sa pension de 6,000 francs; mais le duc d'Orléans lui en fit bientôt obtenir une de 3,000 francs, et en 1816 il fut décoré de la Légion d'Honneur. Parvenu à une extrême vieillesse, il ne jouit pas longtemps de ses honneurs, et s'éteignit doucement le 14 janvier 1817, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Ses obsèques furent célébrées à l'église Saint-Laurent, à quelques pas du lieu même où l'on voyait encore les vestiges du modeste théâtre forain sur lequel Monsigny, plus de cinquante ans auparavant, avait préludé à ses succès. Outre les opéras que nous avons cités, Monsigny en a laissé deux en manuscrit; ces deux ouvrages, en un acte, ont pour titre : *Pagamin de Monègue* et *Philémon et Baucis;* ils avaient été composés vers 1770.

Dieudonné DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dict. hist. des Musiciens.* — Quatremère de Quincy, *Notice sur Monsigny*, lue à l'Institut. — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.* — *Notice hist. sur Monsigny*, par Ad. Adam, dans la *Revue contemporaine.* — P. Hédouin, *Mosaïque;* Paris, 1856.

MONSON (Sir *William*), marin anglais, né en 1569, mort en février 1642, à Kinnersley (comté de Surrey). Il interrompit ses études à Oxford pour s'embarquer, à l'insu de ses parents; à dix-huit ans il commandait un bâtiment de la marine royale, et à vingt il prenait part, avec le titre de vice-amiral, à l'expédition des Açores dirigée par le comte de Cumberland. En 1591, à la suite d'un sanglant combat, il tomba au pouvoir des Espagnols, et fut conduit en Portugal, où il resta deux ans prisonnier. Il reprit néanmoins du service, seconda puissamment le comte d'Essex lors de la prise de Cadix (1594), et fut créé chevalier. Sous le règne de Jacques Ier, il ne remplit d'autre charge que celle d'amiral de la Marche (*narrow seas*) et, de 1604 à 1616, il eut plus d'une fois l'occasion de réprimer les agressions des Hollandais. Malgré ses loyaux services, il subit un court emprisonnement à la Tour, disgrâce que lui attirèrent ses plaintes sur le mauvais état de la marine et l'incurie des ministres. Après s'être prononcé contre les expéditions d'Alger, de Cadix et de l'île de Rhé, dont l'issue fut également malheureuse, il commanda en 1635 la flotte destinée à combattre les Français et les Hollandais. Ce fut dans sa retraite de Kinnersley qu'il rédigea les *Naval tracts*, que Churchill a publiés dans sa *Collection of voyages*. K.

Campbell. *Lives of the British Admirals.*

MONSTIER (*Artur* DU), hagiographe français, né à Rouen, en 1607, mort en 1662. Il entra chez les Récollets de la province de Saint-Denis. Sa vie fut tout entière consacrée aux études historiques. Son style est diffus, mais les renseignements qu'il donne sont exacts. On a de lui : plusieurs *Vies* de saints et de bienheureux, insérées dans les *Flores Sanctorum* de Ribadeneira; — *La Piété françoise envers la sainte Vierge Notre-Dame de Liesse;* Paris, 1637, in-8°; réimprimée sous le titre de *De la Dévotion des François envers la Vierge*, avec la *Vie de sainte Lucrèce, vierge et martyre;* ibid.; — *De la Sainteté de la monarchie françoise, des rois très-chrétiens et des enfants de France;* Paris, 1638, 9 livres, in-fol. et in-8°; — *Martyrologium franciscanum;* Paris, 1638 et 1653, in-fol.; — *Sacrum Gynaeceum, seu Martyrologium amplissimum;* Paris, 1657, in-fol.; — *Neustria Pia, seu De omnibus et singulis Abbatiis et Prioratibus totius Normanniæ*, etc.; Rouen, 1663-1665, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage est devenu fort rare. Il devait former cinq volumes; l'auteur mourut lorsque le troisième paraissait. Les deux premiers tomes : *Neustria Christiana*, traitent des prélats normands; le troisième, *Neustria Sancta*, des saints de la Neustrie; les deux derniers volumes sont restés manuscrits dans la bibliothèque des Récollets de Rouen. A. L.

Le P. Lelong, *Bibliothèque des Histoires de France*, t. II. — Wadding, *De Script. eccles.* — Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, t. I, p. 143 et seq.

MONSTRELET (*Enguerrand* DE), chroniqueur français du quinzième siècle, né vers 1390, mort le 20 juillet 1453. On possède peu de détails sur sa vie. Le nom de Monstrelet est celui d'un village de Picardie, aujourd'hui Montrelet, situé près de Doullens. Selon Carpentier, historien du Cambrésis, cette terre aurait eu pour seigneur, dès 1125, un Enguerrand de Monstrelet; d'où serait descendu le chroniqueur. M. Quicherat, d'après une autorité qu'il ne désigne pas, le donne comme « un bâtard de bonne maison, natif du comté de Boulogne ». Monstrelet se déclare lui-même issu de noble génération. M. Ravenel a découvert et publié de nos jours des lettres de rémission accordées en 1424, par Henri VI, roi de France et d'Angleterre, en faveur d'un écuyer nommé Enguerrand de Monstrelet, accusé d'avoir détroussé, sur la grande route, des marchands dans les environs d'Abbeville. Le coupable, désigné dans ces lettres, était capitaine de Frencq et servait sous les ordres de Jean de Luxembourg, comte de Saint-Paul. Ces divers traits paraissent convenir parfaitement à notre chroniqueur. En 1430, Monstrelet, toujours attaché à Jean de Luxembourg, se trouvait à Compiègne, et remplissait vraisemblablement quelque office, comme celui de bailli, demi-civil et demi-militaire. Revêtu de cette qualité, il vit la Pucelle à Compiègne, lorsque cette héroïne fut prise par les Bourguignons. En racontant cet épisode, il atteste qu'il fut personnellement témoin de l'entrevue du duc de Bourgogne avec l'illustre prisonnière. De 1436 à 1440, Monstrelet fut lieutenant du gavenier de Cambray ou percepteur de la gave, sorte de redevance, que les églises de Flandre payaient au comte, pour sa protection. Il exerça ensuite la charge de prévôt de Cambray et prêta serment, comme tel, le 9 mars 1444. Le 12 mars de l'année suivante, il réunit à cet emploi celui de bailli de Walincourt. Il mourut à l'âge de soixante-trois ans, et fut inhumé aux Cordeliers de Cambray. De son mariage avec Jeanne de Valhuon, il laissa une fille, Bonne de Monstrelet, qui épousa Martin de Beaulaincourt, écuyer (1).

Dans son état le plus étendu, la *Chronique* de Monstrelet ne se compose que de deux livres. Le premier s'étend de l'an 1400, ou environ (terme où s'arrête Froissart), à l'an 1422. Le second commence à cette dernière date, avec le règne de Charles VII, et se continue jusqu'en 1444. Ces deux livres seuls sont l'œuvre authentique de Monstrelet. Le troisième livre, que présentent beaucoup d'éditions, tant manuscrites qu'imprimées, constitue une *suite* ou appendice, plus ou moins développé, ajouté à l'auteur principal par les libraires. Ce troisième livre (de 1444 à 1467) appartient à Mathieu de Coucy ou d'Escouchy, l'un des nombreux *élèves* ou continuateurs de Monstrelet.

Les principaux manuscrits de cet ouvrage sont les suivants, qui tous se conservent à la bibliothèque impériale de Paris: 1° Ms. 8347, 5, 5, *Olim* Colbert 3186; celui-ci est le plus ancien, et paraît remonter à la première moitié du quinzième siècle. 2° Ms. suppl. franç., n° 96; écrit en 1459; chacun de ces deux textes ne contient que le premier livre. 3° 8345, 4° 8346, qui renferment les deux livres. Les suivants présentent les trois livres savoir: 5° Ms. 8299, 5, Colbert 19; écrit vers 1500. 6° Ms. 8299, 6, Colbert 20; 7° La Vallière 32. Ce dernier fut exécuté, en 1510, à Gênes, pour François de Rochechouart, gouverneur de cette place au nom de Louis XII. Il est orné de nombreuses miniatures d'une grande beauté, mais qui, par leur date tardive, forment avec le texte, autant d'anachronismes (1). Indépendamment de ces exemplaires, tous insuffisants et seuls connus en France, nous en signalerons deux autres: 1° Ms. de la bibliothèque de Leyde, provenant d'Isaac Vossius; ce volume est orné de peintures sur vélin des plus remarquables, exécutées dans les Pays-Bas sous le règne de Philippe le Bon; 2° Ms. du British Museum (*voy.* WILLEMIN, *Monuments français inédits*, 1839, in-fol., t. III, page 10).

La première édition imprimée de Monstrelet est celle qu'a donnée sans date, en deux tirages, Vérard, vers la fin du quinzième siècle. L'un et l'autre tirage comprend les trois livres, de 1400 à 1467, en trois volumes in-folio, gothique. On trouve au département des imprimés de la Bibliothèque impériale de Paris un exemplaire sur vélin du deuxième tirage, enrichi de 385 miniatures. Viennent ensuite: l'édition de Jean Petit et Michel Lenoir, sans date, 3 tomes petit in-folio gothique; l'ouvrage est ici continué jusqu'en 1498, et celle de Regnault, 3 vol. in-fol., 1518, continué jusqu'en 1516. Une mention spéciale est due à celle de Denis Sauvage; Paris, 1572, 3 vol. in-fol.; reproduite par Métayer, 1595, 3 vol. in-fol. M. Dacier, avant la révolution française, avait préparé une nouvelle édition de Monstrelet. Mais cette œuvre est de celles que cet académicien laissa inachevées. De nos jours, M. Buchon a mis à contribution ces divers matériaux. On lui doit plusieurs éditions récentes de ce chroniqueur. La dernière est celle du *Panthéon lit-*

(1) Le portrait de Monstrelet a été gravé par M. de Larmessin, d'après un original inconnu, mais qui paraît digne de confiance. On trouvera cette curieuse effigie dans l'ouvrage intitulé: *Académie des Sciences et des Arts, contenant les vies et les Éloges historiques des hommes illustres qui ont excellé en ces professions depuis environ quatre siècles,... avec leurs pourtraits tirez sur des originaux au naturel*, etc., par Isaac Bullart; Bruxelles, 1682, 2 vol. pet. in-fol.; t. I, p. 126. Il existe une réduction, plus récente, de cette gravure. Le manuscrit 8299,5, f° 1, contient aussi une représentation de Monstrelet. Cette figure a été recueillie comme *portrait* par Gaignières (*Rois et Reines*, 1461 1515 feuillets, 52 et 52 bis). Mais l'original (exécuté vers 1500) ne saurait offrir aucune valeur iconographique.

(1) Un spécimen de ces peintures se trouve au tom. III (seizième siècle), dans la *Paléographie universelle* de MM. Sylvestre et Champollion Figeac.

téraire, 1837 et années suivantes, 1 vol. grand in-8°. Monstrelet a été également traduit et imprimé en Angleterre par Johnes, éditeur de Froissart. Toutes ces impressions et notamment la dernière édition française, sans notes, sans table, pleine d'erreurs et de *lapsus*, pour les noms d'hommes, de lieux, etc., sont indignes de l'état actuel de la science et des justes exigences de la critique. Guidée par ces motifs, la Société de l'Histoire de France a récemment confié à M. Douët d'Arcq le soin de donner un nouveau texte de Monstrelet. Cet ouvrage, en cours de publication depuis 1857, comprendra seulement les deux livres authentiques, et formera sept volumes in-8°.

On reproche à la *Chronique* de Monstrelet d'être un panégyrique de son seigneur le comte de Saint-Paul. L'indépendance du caractère, difficile dans tous les temps, se rencontre rarement parmi les chroniqueurs du quinzième siècle, attachés presque tous à la personne d'un patron et d'un maître. En dehors de ce qui touche à Jean de Luxembourg, Monstrelet manifeste, en général, une équité de jugement qu'il serait injuste de méconnaître. Il supplée d'ailleurs à la justice de ses appréciations par une abondance de notions et de témoignages, qui lui tiennent lieu d'impartialité. Monstrelet succède immédiatement, et sans faire trop pauvre figure, à Froissart. Il est le père véritable et direct de toute une école de chroniqueurs bourguignons du quinzième siècle. G. Chastelain, Wavrin, Fenin, Saint-Remi, P. Cochon, Coucy et beaucoup d'autres recueils, anonymes, ont été imités, continués d'après Monstrelet, ou formés de sa substance. A. V.—V.

La Chronique d'Enguerrand de Monstrelet en deux livres avec pièces justificatives, 1400-1444, *publiée pour la Société de l'Histoire de France par L. Douët d'Arcq*, tome Ier, préface. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*, t. IV, p. 360. — J. Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, etc.

MONTAGIOLI (*Cassiodoro*), érudit italien, né le 5 février 1698, à Modène, où il est mort, en mai 1783. Il prit en 1717 l'habit de Saint-Benoît dans la congrégation du Mont-Cassin, et quitta en 1756 le couvent de Polirone pour aller habiter une maison de son ordre à Modène. Il professa la philosophie pendant plusieurs années et fut appelé à diverses fonctions monastiques. Ses principaux ouvrages sont : *Esercizi di celesti affetti, tratti dal libro de' Salmi*; Rome, 1742; — *Trattato pratico della carità cristiana in quanto è amor verso Dio*; Bologne, 1751, et Venise, 1761; — *Enchiridio evangelico*; Modène, 1755; — *Maniera facile di meditare con frutto le massime cristiane*; Bologne, 1759, 2 vol. in-12; — *Santo Mauro, abbate*; Bologne, 1766; — *Detti, Pratiche e Ricordi di S. Andrea Avellino*; Venise, 1771; — *Parabole del figliuol di Dio*; Plaisance, 1772; — *Il divino sermone nel monte*; Rome, 1779. P.

Dizionario Bassanese.

MONTAGNA (*Benedetto*), peintre de l'école vénitienne, né à Vicence, mort vers 1435. Bien qu'imitateur des Bellini, il paraît avoir été élève d'Andrea Mantegna. Il peignit l'histoire et le portrait avec un égal succès, et travailla surtout pour sa ville natale. A la Madonna-del-Monte-Berico, près Vicence, dans le réfectoire du couvent, était le chef-d'œuvre de ce maître, une *Adoration des Mages* signée *Benedictus Montagna pinxit a di primo giuglio* MCCCCXXVIII. Ce chef-d'œuvre a été mis en pièces en 1848 par les Autrichiens, qui, à Vicence, comme dans tout l'état Lombard-Vénitien, ont traité les objets d'art avec une barbarie qu'on ne saurait assez flétrir. Le musée de Brera à Milan possède une *Madone avec saint Pierre, saint Paul, saint François et saint Antoine de Padoue*, tableau qui porte la même date que le précédent. E. B—N.

Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti e dello Stato*. — Morelli, *Notizia*. — G.-B. Berti, *Nuova Guida per Vicenza*. — *Catalogue du Musée de Brera*.

MONTAGNA (*Bartolommeo*), peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, né à Vicence, existait encore en 1507. Il eut pour maître Andrea Mantegna. Si dans ses ouvrages on peut être choqué de l'emploi des dorures, dans tout le reste il se montre l'égal des bons peintres de son temps. Son dessin a de la correction; ses nus sont vrais et bien rendus; son coloris est riant, et ses figures d'anges sont remplies de grâce. Il entendait bien l'architecture et la perspective, comme en fait foi un tableau aujourd'hui au musée de Milan : *La Madone sur un trône, avec saint André, sainte Monique, saint Sigismond, sainte Ursule et trois anges jouant des instruments*. Ce tableau est signé et daté de 1499. Lanzi lui donne de grands éloges, ainsi qu'à un autre représentant *La Madone et deux saints*, qui est à l'Académie des Beaux-Arts de Venise. Les ouvrages de ce maître étaient très-nombreux dans l'État de Venise, et bien que plusieurs aient disparu à la fin du siècle dernier, on peut encore en citer une assez grande quantité. Ainsi, à Vicence, nous trouvons *La Vierge avec sainte Monique et la Madeleine prosternées devant l'enfant Jésus*; — *la Présentation de Jésus-Christ au temple*; — *Saint Joseph et d'autres saints adorant Jésus*, fresque presque détruite; — *Madeleine, saint Jérôme, sainte Monique et saint Martin*, composition pleine de noblesse; — *La Vierge avec saint Barthélemy, saint Augustin et saint Sébastien*. Près de Vicence, à la Madonna-di-Monte-Berico, une *Piété* est signée : *Opus Bartholommei Montagna* M CCCCC V *avrile*. A Vérone, il a peint à fresque dans une chapelle de l'église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse, quatre sujets, fort ruinés aujourd'hui, tirés de la vie de saint Blaise. Padoue possède à l'église du séminaire un des meilleurs ouvrages de Montagna, *La Vierge sur un trône*

avec saint Pierre, saint Paul, saint Jean-Baptiste, sainte Catherine et deux anges. A la Chartreuse de Pavie est un tableau plein de grâce, *La Vierge et deux saints.* Enfin au musée de Berlin, une autre *Madone* de Montagna porte la date de 1500. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti.* — Lanzi. — Ticozzi. — P. Faccio, *Nuova Guida di Padova.* — Bennassuti, *Guida di Verona.* — G.-B. Berti, *Guida per Vicenza.*

MONTAGNA (*Benedetto*), graveur italien, parent des précédents, né vers 1458, à Vicence, mort en 1530, à Vérone. Il fut sinon l'élève, du moins l'imitateur de Giovanni Bellini, et travailla presque toujours à Venise, où il se fit surtout remarquer par le tableau qu'il fit pour l'église de Sainte-Marie d'Artona. Il avait atteint l'âge mûr lorsqu'il entreprit de graver ses principales compositions; quoique ses travaux en ce genre soient un peu durs, empâtés et rappellent le style gothique, ils ont acquis un certain prix aux yeux des amateurs. La plupart portent ses initiales ou même sa signature entière, *Benedetto Montagna.* Nous citerons *Le Sacrifice d'Abraham;* une *Sainte Famille; L'Homme assis près d'un palmier; L'Enlèvement d'Europe; Apollon et Midas; Les deux Musiciens, La Vierge dans un paysage,* etc. Cet artiste a aussi gravé beaucoup d'estampes pour différents ouvrages de son temps. P.

Ticozzi, *Dizionario.* — Huber et Rost, *Manuel des Curieux,* III, 49. — Bartsch, *Le Peintre graveur,* XIII. — Brulliot, *Dict. des Monogrammes,* II, n° 266. — Renouvier, *Types des Maîtres graveurs.*

MONTAGNAC (*Lucien-François-Joseph*, baron DE), officier supérieur français, né le 17 mai 1803, à Pouru-aux-Bois, près Sedan, tué le 22 septembre 1845, à Sidi-Brahim (Algérie). Issu d'une ancienne famille militaire (*voy.* GAIN DE MONTAIGNAC), il entra en 1815 à l'École de Saint-Cyr, fut nommé sous-lieutenant d'infanterie en 1821, et prit part à la campagne de 1823 en Espagne. Sa courageuse conduite pendant l'insurrection qui les 5 et 6 juin 1832 ensanglanta Paris, l'avait désigné pour la croix d'Honneur; mais, au moment où il fut appelé pour la recevoir des mains du roi, il la refusa, en disant « qu'il n'avait pas encore assez fait pour la mériter ». Plus tard il donna une nouvelle preuve de l'élévation de son caractère. Cité, dans un ordre du jour, pour un acte de courage qui appartenait à l'un de ses camarades, il protesta publiquement et reporta l'honneur du fait sur celui à qui il était dû. Nommé capitaine en 1836, il passa en Algérie, et se distingua dans les expéditions de Teniah, d'Oran, de Medeah, de Milianah et de Constantine; en 1840 il reçut la croix d'Honneur, et en 1842 il fut signalé quatre fois dans les ordres du jour de l'armée. Élevé au grade de chef de bataillon (18 juillet 1841), il fit, dans le combat du 17 juin 1843, une chute malheureuse qui lui brisa le bras près du poignet, et lui ôta pour toujours l'usage de la main droite. Après avoir été nommé lieutenant-colonel (10 mars 1844), il fut investi du commandement supérieur du camp de Djemma-Gazaouat, petit port de la frontière du Maroc. Appelé par de perfides indications à protéger, contre une prétendue irruption d'Abd-el-Kader, une tribu voisine, il quitta le camp, pour n'y plus rentrer, dans la nuit du 21 septembre 1845, emmenant avec lui trois cent cinquante-cinq chasseurs à pied du 8e bataillon, soixante-cinq cavaliers du 2e hussards, deux soldats du train et un interprète. Engagés dans un piége, écrasés par des forces supérieures, qu'animait la présence d'Abd-el-Kader, plus de quatre cents hommes succombèrent après des prodiges de valeur. Le colonel de Montagnac, qui marchait à la tête de l'avant-garde, tomba l'un des premiers. « Je pleure cet officier, disait de lui le duc de Nemours; il n'en était pas de plus brave et de plus intelligent (1). » K.

Le Moniteur universel, septembre 1845. — *Moniteur de l'armée,* 1845. — *L'Ardennais,* 16 octobre 1845.

MONTAGNAC. *Voy.* GAIN DE MONTAIGNAC.

MONTAGNANA, famille de médecins italiens, dont les plus connus sont :

Bartolommeo, né vers 1400, à Montagnana, petite ville dont il prit le nom, professa la médecine à Bologne et à Padoue; il ne paraît pas avoir vécu au delà de 1460. Il a écrit : *Consilia Medica, edita Paduæ anno* 1436; s. l. n. d. (Mantoue ou Padoue, vers 1475), in-fol. gothique à 2 col.; une réimpression non moins rare date de 1476; on en connaît d'autres éditions, faites à Venise (1497), à Lyon (1525), à Francfort (1604) et à Nuremberg (1652); — *De Balneis Patavinis; de Compositione et Dosi Medicinarum;* Padoue, 1556.

Pietro, frère du précédent, est auteur d'un traité *De Urinarum Judiciis;* Padoue, 1487, in-4°.

Bartolommeo, fils ou neveu du chef de la famille, mort le 11 mai 1525, à Venise, s'établit en 1508 dans cette ville, après avoir pendant longtemps occupé une chaire à l'université de Padoue. On a de lui : *Responsa reparandæ conservandæque sanitatis; De Pestilentia,* et plusieurs autres opuscules.

(1) Des traits d'un courage héroïque ont signalé le désastre de Sidi-Brahim (c'est le nom du marabout où les Français s'étaient retranchés). Après que les hommes des deux compagnies formant le centre eurent été tous tués, les quatre-vingts carabiniers survivants résistèrent pendant deux jours, sans eau, sans vivres, à toutes les attaques des Arabes. Ces malheureux n'avaient entre eux qu'une bouteille d'absinthe; ils furent forcés de boire leur urine pour apaiser leur soif; privés de munitions ils coupèrent en quatre leurs dernières balles. Abd-el-Kader, qui dirigeait lui-même cette attaque, adressa plusieurs lettres, écrites en français, à ces braves pour leur promettre la vie sauve s'ils consentaient à se rendre; ils refusèrent. Vers le soir du second jour, le capitaine Géraux, seul officier qui n'eût pas été tué, sortit avec ses soldats du marabout pour se diriger sur Djemma-Gazaouat. Parvenue, après des efforts prodigieux, à une lieue environ du camp, cette petite troupe eut à traverser un ravin rempli de Kabyles. Ce fut un nouveau massacre auquel dix hommes seulement échappèrent.

Bartolommeo, fils du précédent, auteur d'un traité *De Morbo Gallico*, inséré par Luvigini dans le recueil *De Morbis Venereis*.

Marco-Antonio, fils du précédent, mort en 1572, professa de 1545 à 1570 la chirurgie et l'anatomie à Padoue, et publia *De Herpete, Phagedæna, Gangrena, Sphacelo et cancro;* Venise, 1559, in-4°.

Pietro, frère du précédent, mort trois mois après lui, en 1572, lui succéda en 1570 dans la chaire de chirurgie. Outre des *Tables anatomiques* en couleur, on cite de lui un opuscule : *De Vulneribus et Ulceribus*.

Angelo, mort le 24 octobre 1676, enseigna depuis 1637 la médecine à Padoue. C'est le dernier représentant de cette famille. P.

Papadopoli, *Historia Gymnasii Patav.*, I. — Manget, *Bibioth. Scriptor. Medicorum.* — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*

MONTAGNE (*Jacques* DE), magistrat français, né vers 1530, au Puy, mort à Montpellier. Nommé en 1555 avocat général en la cour des aides de Montpellier, il adopta les principes de la réforme, et prit une part active aux troubles qui en 1561 éclatèrent dans cette ville. En 1675 il devint président de la même cour, et en 1676 il reçut des lettres de noblesse. On a de lui : *Histoire de la Religion et de l'État de France depuis la mort de Henri II jusqu'au commencement des troubles de* 1560 ; s. l. (Genève), 1565, in-8° ; c'est un fragment d'une volumineuse *Histoire* (ms.) *de l'Europe depuis* 1559 *jusqu'en* 1587, dont il ne reste plus qu'un livre, le XIVe, conservé à la Bibliothèque impériale. P. L.

Haag frères, *La France Protestante.*

* **MONTAGNE** (*Jean-François-Camille*), botaniste français, né le 15 février 1784, à Vaudoy (Seine-et-Marne). Fils d'un chirurgien, qui le laissa orphelin dès l'enfance, il parvint presque sans maîtres, faute de moyens pour les payer, à corriger tant bien que mal le défaut d'éducation résultat des événements. A quatorze ans il s'engagea dans la marine ; admis comme novice timonier et dirigé sur Toulon, il fit partie de l'expédition d'Égypte, et passa dans les bureaux de l'administration. En 1802 il revint en France avec l'armée qui avait capitulé à Alexandrie, et se livra avec ardeur à l'étude de la médecine. Nommé chirurgien (1804), puis attaché à l'hôpital militaire de Boulogne-sur-Mer, il fut envoyé en 1806 à l'armée de Naples, et obtint en 1808 le grade de chirurgien major dans un régiment de la garde royale. Chargé en 1814 du service chirurgical de la garde royale de Murat, il fut désigné en 1815 pour prendre, avec le titre de chirurgien en chef, la direction du service de santé de l'armée de ce roi. A la suite d'une campagne désastreuse, les Français, malgré l'engagement pris par les Autrichiens de respecter leur liberté, furent tous faits prisonniers de guerre et emmenés au fond de la Hongrie, dans la forteresse d'Arad. En 1816 il leur fut permis de rentrer dans leur patrie. Après avoir exercé la médecine à Paris, M. Montagne fut rappelé au service en qualité de chirurgien major (1819) ; il prit part à la campagne d'Espagne, et sa conduite pendant le siége de Pampelune lui valut la croix d'Honneur. En 1830 il fut mis à la tête de l'hôpital militaire de Sedan. Deux ans plus tard, il obtint sa retraite, et s'établit à Paris. Depuis longtemps son goût le portait vers l'étude des plantes. Pendant qu'il était au service, il visita successivement la Lorraine, les Vosges, l'Espagne, la Bretagne, les îles d'Hyères, les environs de Lyon, les Pyrénées et les Ardennes, et y put moissonner d'amples récoltes de plantes nouvelles ou rares. Mais de retour à Paris, il trouva les études cryptogamiques, auxquelles il s'était particulièrement adonné, presque abandonnées en France, ou du moins négligées à ce point que les voyageurs naturalistes étaient obligés, pour faire dénommer et décrire les nombreuses espèces de végétaux cellulaires qu'ils rapportaient des pays lointains, de les adresser à des savants de Suède, d'Allemagne ou d'Angleterre. C'est ce qui était arrivé à MM. Gaudichaud et Auguste de Saint-Hilaire, tous deux membres de l'Académie des Sciences. Soutenu par l'ambition d'être utile, M. Montagne se dévoua à cette branche de la botanique, et lui consacra dix heures par jour pendant vingt années ; il introduisit, décrivit et figura en grande partie près de deux mille espèces, et pour arriver à ce résultat il entretint une correspondance des plus actives avec les principaux botanistes de l'Europe et de l'Amérique. Ce travail opiniâtre trouva enfin sa récompense : après avoir eu sept voix en 1837 comme candidat à l'Académie des Sciences, il fut élu en 1852 à la presque unanimité, en remplacement d'Achille Richard. Le 8 avril 1858 il reçut la croix d'officier de la Légion d'Honneur.

On a de M. Montagne : *Notice sur les Plantes cryptogames récemment découvertes en France*, insérée de 1832 à 1837, dans les *Archives de Botanique* (I et II) et les *Annales des Sciences naturelles* (2e série, I, V et VI) ; — Détermination des *Champignons*, dans le *Voyage aux Indes Orientales* de Bélanger, en 1826-1829 ; — *Prodromus Floræ Fernandesianæ, sistens enumerationem plantarum cellularium quas in insula Juan Fernandez a Bertero collectas describit*, dans les *Ann. des Sc. nat.* (2e série, III et IV) ; — *Observations sur un champignon entomoctone, ou histoire botanique de la muscardine*, dans le *Recueil des Savants étrangers* ; — *Huit Centuries de plantes cellulaires exotiques nouvelles*, dans les *Ann. des Sc. nat.* (1837-1856, t. VIII à XX, et 3e série, t. IV et suiv., avec pl.) ; — *Des organes mâles du Targionia*, même recueil 1838, IX) ; — *Cryptogamæ Brasilienses ab Augusto Saint-Hilaire collectæ*, même recueil (1839, XI) ; — *Recherches sur la structure du nucleus du genre Sphærophoron de la famille des lichens*, même recueil (1840, XV) ; — *Phyceæ novæ*

aut minus notæ, dans les *Otia Hispanica* de B. Webb (1839); — *Plantæ cellulares*, dans la *Phytographia Canariensis* de Webb et de Berthelot; 1840, in-4°, avec 10 pl. col.; — *Cryptogamæ Nilgherienses*, dans les *Ann. des Sc. nat.* (1842, XVII et XVIII); — *Cryptogamie*, dans l'*Historia fisica de la isla de Cuba* de Ramon de La Sagra; Paris, 1838-1842, in-8°, avec atlas in-fol.; — *Decades of fungi*, dans le *London Journal of Botany* (1844, III); — *Mémoire sur le phénomène de la coloration des eaux de la mer Rouge*, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Sc.* (1844); — *Plantes cellulaires*, dans le *Voyage au pôle sud* de Dumont d'Urville (1842-1845, in-8°, avec atlas); — *Cryptogames cellulaires*, dans le *Voyage de* La Bonite (1844-1846, in-8°); — *De Capnodio, novo genere*, dans les *Annales* (1849, XI); — *Cryptogamia Guyanensis*, même recueil (1850, XIV); — *Criptogamia*, tomes VII et VIII de *l'Historia fisica de Chile* de Cl. Gay, in-8°, avec atlas (1850); — *Algues*, dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie* (1850); — *Sertum Patagonicum* et *Florula Boliviensis*, dans le *Voyage dans l'Amérique méridionale* d'Alcide d'Orbigny; — *Sylloge generum specierumque Cryptogamarum*; Paris, 1853, in-4°, avec planches. M. Montagne a, en outre, fourni de nombreux mémoires à divers recueils scientifiques et les articles généraux *Cryptogames*, *Hépatiques*, *Lichens*, *Mousses* et *Algues* au *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de Ch. d'Orbigny. — M. Montagne est un de ces hommes d'élite qui ont conservé jusqu'à l'extrême vieillesse toute la vigueur de l'esprit et qui, par l'intelligence et le cœur, honorent le plus l'humanité.

Docum. partic.

MONTAGNE. *Voy.* PLATTENBERG.

MONTAGNINI (*Carlo-Ignazio*), comte DE MIRABELLO, diplomate piémontais, né à Trino (Montferrat), le 12 mai 1730, mort à Turin, le 19 août 1790. Fils d'un notaire, il fit ses études et son droit à Turin, où il fut reçu docteur, en 1752. En 1753 le comte Martini de Cigala l'envoya à Vienne (Autriche) liquider la succession du général Baloria. En 1773 le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, l'ennoblit avec le titre de *comte de Mirabello*. En 1775 il était ministre plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne, et en 1778 à La Haye, auprès du stathouder Guillaume V. De retour dans sa patrie (1790) il fut nommé vice-président des archives et chevalier de Saint-Maurice. Il mourut quelques mois plus tard. On a de lui : *Pro Monarchia*; Vienne, 1755 : l'auteur y soutient que l'état monarchique est le seul qui puisse assurer le bonheur des peuples; — *Essai sur l'Avantage de connaître le caractère des peuples et leurs goûts, pour le gouvernement d'un État*; 1756; — *Lettre sur l'expédition du roi de Prusse* (*Frédéric II*) *en Moravie*; Vienne, 11 juillet 1758; — *Essai pour servir à l'étude du droit de la nature et des gens*; 1759; — *Sur le Moyen de régler ses études avec profit*; 1761 (en italien); — *Sur la Politique en général*; Vienne, 1762; — *Refutatio de Juribus Vicariorum Imperii*; Vienne, 1763, in-4°; — *Réflexions sur les Voyages politiques d'un prince*; Vienne, 1765; — *De la Souveraineté prétendue des Génois sur toute la Ligurie*; 1766; — *Réflexions sur les affaires de Pologne*; Vienne, 1767; — *Sur l'exequatur des bulles des papes; sur son origine et ses limites dans les États catholiques*; 1769 : écrit plein de recherches et de sens; — *Sur les Lois adoptées par les princes catholiques contre les corporations religieuses*; 1770; — *Esprit de Cicéron sur les gouvernements*; 1773; — *Sur le Code primitif et conventionnel des nations en fait de commerce et de marine*; 1780; — *Sur la Tactique moderne*; 1782; — un grand nombre d'écrits inédits, conservés à la bibliothèque royale de Turin. A. d'E —P—C.

MONTAGNUOLI (*Giovanni-Domenico*), théologien italien, né à Batignano (territoire de Sienne), vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Moine dominicain, il se distingua par une piété austère ainsi que par son attachement à la doctrine de saint Thomas. On a de lui : *Defensiones philosophicæ angelicæ Thomisticæ*; Venise, 1609, in-fol.; cet ouvrage revu et augmenté parut sous le même titre en 1610 à Naples. P.

Échard et Quétif, *Script. Ord. Prædicat.*, II, 387.

*MONTAGNY (*Étienne*), sculpteur français, né à Saint-Étienne (Loire), le 17 juin 1816. Élève de Rude et de David d'Angers, il ne se fit connaître qu'au salon de 1849, où une statue en plâtre de *Saint Louis de Gonzague* lui valut une médaille de troisième classe; cette statue fit aussi partie de l'exposition universelle de 1855. On vit ensuite de cet artiste : au salon de 1850, une statue de la *Vierge*, plâtre; à celui de 1853, *L'Enfant prodigue*, statue en marbre pour laquelle il reçut une médaille de deuxième classe et qui fit partie aussi de l'exposition universelle de 1855; à cette dernière exposition, *La Route du ciel*, statue en plâtre : une nouvelle médaille de troisième classe fut donnée à M. Montagny à cette exposition; au salon de 1857, *Saint Louis roi de France*, statue en marbre, pour laquelle il reçut une médaille de première classe; au salon de 1859, *La Vierge et l'Enfant*, statue en plâtre pour la grande église de Saint-Étienne (Loire). Il a exécuté aussi, en 1859, une statue en pierre de *La Vierge et l'Enfant Jésus*, pour Mgr Devoucoux, évêque d'Évreux, dont la réduction au tiers parut au salon de la même année, et *Le Génie de la Fortune*, groupe en pierre pour le palais du Louvre, place Napoléon. M. Montagny a fait, en outre, un assez grand nombre de portraits en bustes et en médaillons. G. DE F.

Documents partic.

MONTAGU (*Basile*), jurisconsulte anglais, né le 24 avril 1770, à Londres, mort le 27 novembre 1851, à Boulogne-sur-mer (France). Fils naturel du quatrième comte de Sandwich, il fut élevé par ses soins, et fréquenta l'école de Charter-house, puis l'université de Cambridge. Ayant perdu son père en 1792, et dépouillé par un procès de la fortune qu'il lui avait laissée, il s'appliqua à l'étude du droit, et fut admis en 1798 au barreau. En 1806 il obtint de lord Erskine une place de commissaire aux faillites (*commissionner of bankrupts*) et la conserva une dizaine d'années. Montagu passait pour un médiocre avocat, mais pour un praticien instruit et fort expert; ses ouvrages sont fort nombreux; nous n'en citerons que les principaux : *Digest of the Bankrupt Laws, with a collection of the statutes and of the cases upon that subject*; Londres, 1805, 4 vol. in-8° : ce manuel, devenu classique, a eu un grand nombre d'éditions; — *Selections from the works of Taylor, Hooker, Hall and lord Bacon, with an analysis of the advancement of learning*; Londres, 1805, in-12; — *The Opinions of different authors on the punishment of death*; Londres, 1809-1813, 3 vol. in-8°. La publication de cet ouvrage donna lieu à l'auteur de former une société pour l'abolition progressive de la peine de mort; de concert avec Samuel Romilly, Wilberforce et d'autres philanthropes, il demanda que cette peine ne fût plus applicable aux crimes commis sans violence, et ses efforts furent couronnés de succès; — *Inquiries into the effects of fermented liquors, by a water-drinker*; Londres, 1814, in-8°; — *Law and practice in Bankruptcy*; Londres, 3 vol. in-8°; — *The works of Francis Bacon*; Londres, 1825-1834, 16 vol. in-8° : le t. XVI, qui est en deux parties, contient la *Vie* de Bacon, travail utile, sinon bien écrit; — *Essays and selections*; Londres, 1837, in-12; — *The Law and practice of parliamentary Elections*; Londres, 1839, in-8°, avec Johnson Neale. Montagu a laissé, dit-on, une centaine de volumes en manuscrit. P. L.

The English Cyclopædia (Biogr.)

MONTAGUE (Sir *Edward*), magistrat anglais, né à Bridgstock (comté de Northampton), mort le 10 février 1556, dans le même comté. Il était de la même famille que les comtes d'Halifax et de Manchester. Après avoir exercé la profession d'avocat, il entra à la chambre des communes, et ne tarda pas à y acquérir une grande influence sur l'esprit de ses collègues. S'il faut s'en rapporter à Collins, contredit sur ce point par Hume et d'autres historiens, il aurait présidé la chambre lorsqu'en 1523 fut proposée et rejetée presque aussitôt une demande de subsides faite par Henri VIII. Le roi, qui avait un pressant besoin d'argent, manda sir Edward, et lui dit d'un ton irrité : « Eh quoi, l'ami! ils ne veulent pas admettre mon bill? S'il n'est pas passé demain, ajouta-t-il en mettant la main sur la tête du président, cette tête ne restera pas sur vos épaules. » Montague agit avec tant d'adresse et de promptitude qu'à l'heure indiquée la chambre était revenue sur sa décision. Docteur en droit en 1532, chevalier en 1533, il obtint en 1534 la concession de plusieurs terres qui avaient appartenu à des abbayes. D'avocat du roi il devint ensuite grand juge de la cour du banc du roi, et résigna cet office en 1545 pour présider la cour des plaids communs, « abaissement en honneur, dit Fuller, mais élévation en profit ». Il fit aussi partie du conseil privé. Désigné par le testament d'Henri VIII comme l'un des seize conseillers qui devaient administrer les affaires pendant la minorité d'Edward VI; il contribua au renversement du duc de Somerset (1549), et ne fit pas moins d'opposition aux visées ambitieuses du duc de Northumberland. De concert avec les autres chefs de la magistrature, il refusa d'abord d'accéder au changement que proposait le duc, en faveur de sa belle-fille Jane Grey, dans l'ordre de la succession à la couronne, déclarant qu'un pareil acte était une violation du testament du feu roi et qu'il exposait à la peine de trahison ceux qui l'auraient dressé comme ceux qui l'auraient conseillé (14 juin 1553). Le duc s'emporta, les menaça et les appela traîtres. Appelé le lendemain devant le roi, Montague ajouta qu'il ne connaissait d'autre moyen légitime que la présentation d'un bill spécial au parlement. Sur l'ordre du roi de se soumettre sur-le-champ à sa volonté, il commença à se troubler et se déclara prêt à obéir pourvu qu'on lui délivrât, sous le grand sceau, une commission qui l'autoriserait à dresser l'acte de changement, puis un pardon complet pour ceux qui l'auraient rédigé. Quoique encore entachée d'illégalité, cette mesure fut adoptée dans le conseil. Toutefois le triomphe de Northumberland fut de courte durée; au bout de quelques jours Edward VI mourut : l'aristocratie se révolta, et Marie monta sur le trône. Quant à Montague, il paya de ses emplois et de sa liberté la complaisance dont il s'était rendu coupable; après avoir passé quelque temps à la tour de Londres, il se retira dans une de ses propriétés.

Son fils, *James* MONTAGUE, mort en 1618, fut évêque de Bath, d'où il fut transféré à Winchester; il jouit d'une grande faveur auprès du roi Jacques Ier, dont il traduisit les œuvres en latin. — Son petit-fils est connu sous le nom de comte de Manchester (*voy.* ce nom). P. L—Y.

Fuller, *Church history*, liv. VIII; *Worthies of England* (édit. 1840), II, 511. — Collins, *History of English Peerage*.

MONTAGUE ou **MONTAGU** (*Richard*), érudit anglais, né en 1578, à Dorney (comté de Buckingham), mort le 13 avril 1641, à Norwich. Fils d'un ministre anglican, il fit ses études à Eton et à Cambridge, où il prit ses degrés, et devint successivement pasteur de diverses paroisses, prébendier de Wells, chapelain du roi Jacques Ier, doyen et archidiacre d'Hereford. Ou-

tre sa place au collége d'Eton, il jouissait, en vertu d'une dispense, d'un canonicat de Windsor, et pendant huit années consécutives il fit les leçons de théologie dans la chapelle de cette ville. Promu en 1628 à l'évêché de Chichester, il fut transféré en 1638 au siége de Norwich. Ses sentiments se rapprochaient de ceux des catholiques sur la plus grande partie des points controversés. Le livre qu'il dirigea contre les jésuites missionnaires, intitulé *Appel à César*, le fit accuser d'arminianisme. Cité en 1625 devant la chambre des communes et obligé de fournir une caution de 2,000 liv. sterl., Montague, malgré l'appui du roi et de plusieurs prélats, fut convaincu d'avoir troublé la paix de l'Église, d'inspirer l'indifférence aux fidèles et de les porter, autant qu'il était en lui, à se réconcilier avec le papisme. Comme on n'a pu découvrir qu'il ait été admis à se défendre, ni qu'il ait fait aucune réponse aux articles produits contre lui, il est probable que la chambre des communes abandonna la poursuite de cette affaire. Cet évêque était versé dans les langues anciennes et possédait bien les pères et l'antiquité ecclésiastique. D'après Fuller, « ses talents étaient accompagnés d'une grande aigreur dans ses écrits, et sa plume était trempée dans le fiel quand il écrivait contre ceux qui pensaient autrement que lui ». Il fit de grandes dépenses pour entretenir des gens de lettres dans les pays étrangers et pour se procurer des manuscrits dont il faisait usage dans ses attaques contre l'Église romaine. On a de lui : *The two Invectives of Gregory Nazianzen againts Julian ;* Eton, 1610, in-4°; traduction d'autant plus recherchée qu'elle ne se trouve pas dans les éditions de saint Grégoire; — *On the Invocation of Saints ;* 1621 ; — *Diatribæ upon the first part of Selden's History of Tithes;* Londres, 1621, in-4°. Il accuse Selden d'avoir beaucoup pris des autres pour composer son *Histoire des Dîmes*. « Je puis vous assurer, lui dit-il, que vous êtes violemment soupçonné de voler ce qui est aux autres et de vous en faire honneur dans le public. » Le reste de l'introduction est sur le même ton de grossièreté. Cet ouvrage plut beaucoup à Jacques Ier, qui ordonna à l'auteur d'examiner et de purger l'histoire ecclésiastique, qu'on regardait alors comme ayant été fort corrompue par quantité de fables; — *Analecta exercitationum ecclesiasticarum;* Londres, 1622, in-fol.; Casaubon a reproché à Montague de lui avoir pris l'idée et le plan d'un de ses ouvrages, mais on n'a reconnu aucun rapport entre le travail de ces deux écrivains ; — *An answer to the late gagger of the protestants ;* Londres, 1624, in-4° ; — *Appello Cæsarem ;* Londres, 1625, in-4° : brochure dédiée à Charles Ier, et qui lui suscita de fâcheux embarras; elle donna lieu à une querelle des plus animées parmi les théologiens anglicans ; — *Antidiatribæ ad priorem partem diatribarum J.-C. Bulengeri contra Is. Casaubonum ;* Londres, 1625, in-fol. ; — *Eusebii Pamphili lib. X de demonstratione evangelica, gr. et lat., cum notis;* Paris, 1628, in-fol. ; — *Apparatus ad origines ecclesiasticas ;* Oxford, 1635, in-fol. ; — *Origines ecclesiasticæ;* Londres, 1636-1642, 2 vol. in-fol; il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, oublié aujourd'hui, et dont le second volume est dédié à Jésus-Christ ; — *Versio et notæ in Photii Epistolas ;* Londres, 1651, in-fol. On conjecture avec beaucoup de vraisemblance qu'il a aidé Henri Savile dans l'édition grecque des *Œuvres* de saint Jean Chrysostome (Eton, 1612, 8 vol. in-fol.). P. L—Y.

Fuller, *Church History*, liv. 11. — Heylin, *Life of archbishop Laud*, liv. 2. — Rushworth, *Collections*, t. — Collier, *Ecclesiastical History*, liv. 8 et 9. — Wood, *Athenæ Oxon*. — Chalmers, *General Biogr. Dict.* — Chaufepié, *Dict. hist.*

MONTAGUE (*Edward*), 1er comte DE SANDWICH, célèbre marin anglais, né le 27 juillet 1625, mort le 28 mai 1672, au combat naval de Solebay. Son père, sir Sidney, le plus jeune des frères de lord Edward Montague de Boughton, avait passé sa vie au service des rois Jacques et Charles; quoiqu'il eût, au début des troubles, épousé la cause des mécontents, il se sépara d'eux dans la suite et se vit exclu du long parlement pour avoir refusé de s'associer à l'une des mesures de la majorité. Le jeune Edward, nourri dans les principes des cavaliers, se maria en 1642 avec une fille de lord Crewe, et l'amour qu'il ressentait pour sa femme lui fit adopter les opinions libérales de son beau-père. L'année suivante il reçut du parlement la commission de lever un régiment (1643), à la tête duquel il se signala par un bouillant courage à la prise de Lincoln, au siége d'York, et aux batailles de Marston-Moor et de Naseby ; en septembre 1645 il conduisit quatre régiments au secours de l'armée qui assiégeait Bristol. Avant d'avoir atteint sa vingt-et-unième année, il était entré à la chambre des communes pour le comté d'Huntingdon. Quelques auteurs ont prétendu qu'il s'abstint d'y siéger lorsque cette assemblée tomba, en 1647, sous la domination militaire; s'il le fit, il est probable que ce fut plutôt par insouciance que par politique, et qu'en cela il était d'accord avec Cromwell, qui ne cessa de lui donner des preuves de sa bienveillance. La paix ayant été faite avec la Hollande, il quitta l'armée pour le service de mer, étudia la tactique navale, et fut associé en 1656 à l'amiral Blake dans l'expédition de la Méditerranée. A la mort de Blake, il commanda en qualité d'amiral la flotte destinée en apparence à réconcilier la Suède et le Danemark, et en réalité à empêcher les Hollandais d'agir contre la Suède de concert avec les Danois et à faciliter la prise de Dunkerque par les Français. Il s'acquitta de cette mission avec autant de courage que de prudence, battit les Espagnols près des Dunes et conféra avec le maréchal de Turenne sur les moyens de continuer la guerre. Après la mort de Cromwell, il accepta de Richard, son

fils, un commandement plus important dans la Baltique, conclut entre les États du Nord une médiation armée, à la suite de laquelle le roi de Suède fut obligé de lever le siége de Copenhague. Cependant un grand dégoût contre ceux qui l'employaient, l'irritation de voir chacun de ses actes subordonné au contrôle d'Algernon Sidney et de deux autres commissaires, peut-être aussi, suivant Clarendon, « un reste d'amour pour la monarchie », lui firent prendre la brusque détermination d'abandonner son poste et de revenir en Angleterre sous le vain prétexte d'insuffisance dans les approvisionnements. Son retour lui attira les justes reproches du parlement; forcé de donner sa démission, il se retira tranquillement à la campagne, et y demeura jusqu'à la chute de cette assemblée. Pendant que Monk s'avançait sur Londres, Montague reçut de ce général l'invitation de reprendre sa place à la tête non-seulement de la flotte de la Baltique, mais de la marine entière. Confirmé dans ces nouvelles fonctions par le roi lui-même, il fit voile pour les côtes de Hollande, s'empressa de remettre le commandement au duc d'York, qui fut nommé grand amiral, reçut Charles II à bord de son propre navire et le ramena triomphalement à Douvres (26 mai 1660). En récompense de sa conduite, il reçut du roi l'ordre de la Jarretière, la pairie avec les titres de baron Montague de Saint-Neots, de vicomte Hinchinbroke et de comte de Sandwich, une place au conseil privé, la maîtrise de la garde-robe, et la charge de vice-amiral d'Angleterre. Enfin, dans la cérémonie du couronnement, il eut l'honneur de porter le sceptre de saint Édouard, distinction qui ne s'accordait qu'aux princes du sang. La guerre lui permit de prouver d'une manière plus éclatante son attachement à la nouvelle royauté. Après avoir dirigé sans succès une attaque contre Alger (1661), il s'empara de Tanger et ramena de Lisbonne la princesse Catherine, de Bragance, qui devait épouser le roi. Lorsque les hostilités furent reprises contre la Hollande (1664), il contribua à la capture d'un grand nombre de bâtiments et décida le gain de la bataille navale du 3 juin 1665 en coupant en deux la ligne de l'amiral Opdam, manœuvre hardie, qui fut, dit-on, employée pour la première fois. Il retira de cette courte campagne autant d'honneur que de profit; car au lieu de ramener intact, suivant la loi, chaque vaisseau capturé à l'ennemi, il s'en appropria les riches cargaisons, et en distribua une partie à ses officiers. Cet acte de folie (il ne méritait pas d'autre nom) ne fut pas plus tôt connu qu'il donna un motif aux ennemis de l'amiral de se déchaîner contre lui. Monk, qui était à la tête de l'amirauté, ne se montra pas un des moins ardents : non-seulement il prit des mesures rigoureuses pour la restitution des parts de prise, mais d'accord avec Coventry, son confident, il persuada au roi de faire un exemple, en dépouillant lord Sandwich de son commandement. Le roi, qui avait donné carte blanche à l'amiral, n'osa le destituer, et le choisit pour l'ambassade d'Espagne (1666). C'était un honorable exil. Le comte de Sandwich déploya en cette occasion tous les talents d'un habile négociateur; il parvint à réconcilier l'Espagne et le Portugal, et conclut avec la première de ces puissances un traité de commerce fort avantageux. Lorsqu'il reparut à la cour (1668), on ne lui épargna pas les louanges pour l'adresse dont il avait fait preuve, et il regagna sans peine les bonnes grâces du roi. Nommé bientôt après président du bureau de commerce, il s'éleva en plein conseil, et avec beaucoup de chaleur, contre la vente de Dunkerque, et ne cessa de préconiser une étroite alliance avec l'Espagne pour contre-balancer l'ambition de Louis XIV. A la reprise de la guerre contre les Hollandais (1672), il fut chargé de commander l'escadre sous les ordres du duc d'York. Les flottes combinées de France et d'Angleterre étaient mouillées à Solebay, où elles s'apprêtaient à célébrer l'anniversaire de la restauration, lorsque le 28 mai 1672, au point du jour, Ruyter vint les attaquer. Au milieu de la confusion générale, le comte de Sandwich, dont les prudents avis sur le danger d'une telle position n'avaient pas été suivis, se hâta avec les vaisseaux de l'avant-garde de sortir de la baie, mouvement qui permit au duc d'York et au comte d'Estrées de manœuvrer avec plus d'ordre et de sécurité; puis il se précipita au milieu des assaillants, attira sur lui tous leurs efforts, et tua de sa main l'amiral hollandais van Ghent. Le *Royal James*, qu'il montait, devenu le point de mire de l'ennemi, perdit les deux tiers de son équipage; un brûlot, masqué par la fumée, s'approcha et finit par l'incendier. Le brave Sandwich, averti de l'imminence du danger, refusa de se sauver et périt au milieu des flammes avec tous ses officiers. Quinze jours après les habitants de Harwich virent flotter sur le rivage son cadavre, qu'ils reconnurent à l'ordre de la Jarretière dont il était décoré. D'après les ordres du roi il fut embaumé et enterré avec la plus grande pompe dans l'église de Westminster. On a du comte de Sandwich diverses *lettres* insérées dans le t. Ier des *State Papers* de Thurloe, dans les *Letters* d'Arlington et dans les *Original Letters and Negotiations of sir R. Fanshaw, the earl of Sandwich, etc.*; et une traduction d'après l'espagnol : *The Art of Metals, in which is declared the manner of their generation and the concomitants of them, by Albaro Alonzo Barba, curate of Potosi, in Peru* (Londres, 1674, in-8°). P. L—Y.

Campbell, *Lives of the Admirals*. — Collins, *Peerage*. — Lord Orford, *Catalogue of royal and noble Authors*. — Clarendon, *Memoirs*. — Lodge, *Portraits of illustrious Personages* (éd. 1840), V.

MONTAGUE (*Charles*, comte d'Halifax), homme d'État anglais, né à Horton, dans le comté de Northampton, le 16 avril 1661, mort le 19 mai 1715. Il était le quatrième fils de Georges Monta-

gue, cinquième fils de Henri, premier comte de Manchester. Lorsqu'il fut devenu premier ministre, on lui reprocha souvent d'être un parvenu; « accusation qui paraît étrange, dit Macaulay, car il descendait d'une famille aussi ancienne que la conquête; il avait des droits héréditaires éventuels à un titre de comte, et il était du côté paternel cousin de trois comtes; mais il était le plus jeune fils d'un cadet de famille, et par cette phrase on désignait proverbialement une personne assez pauvre pour s'abaisser à la plus abjecte servitude ou pour se lancer dans les aventures les plus désespérées. » Destiné à l'Église, Charles Montague fit ses études à l'école de Westminster, où il se distingua par son talent pour la poésie latine, et fut ensuite envoyé au collége de La Trinité à Cambridge. Dans cette université la philosophie de Descartes était encore à la mode. Montague fut du petit nombre des étudiants qui délaissèrent les doctrines du philosophe français pour suivre les leçons d'un des professeurs de l'université, de Newton. Sous un pareil maître, le jeune Montague fit de grands progrès dans les sciences exactes; mais la poésie était son occupation favorite. En 1685 il fit sur la mort de Charles II des vers qui commençaient ainsi : « Salut, grand Charles, monarque à la mémoire bénie. Le meilleur homme qui ait jamais occupé un trône », et qui se terminait par ces deux vers : « Dans Charles roi et homme si bon, nous voyons une double image de la Divinité. » Cette composition plut tellement au comte Dorset, le magnifique patron des gens de lettres, qu'il fit venir le jeune étudiant à Londres et le présenta aux écrivains les plus en renom. Montague prit bientôt place à côté des plus spirituels en parodiant avec Prior (1687) *La Biche et la Panthère* (*The Hind and the Panther*), poëme allégorique et théologique de Dryden. Cette parodie intitulée : *The Hind and the Panther transversed to the story of the country mouse and city mouse*, est en grande partie écrite en prose, sous forme de dialogue, et paraît imitée du *Rehearsal* de Buckingham. Montague était déjà, à ce qu'il semble, un homme politique. Johnson dit simplement « qu'il signa l'invitation au prince d'Orange et siégea à la Convention »; mais pour être admis à signer l'invitation qui décida le prince d'Orange à passer en Angleterre, il fallait avoir déjà quelque influence politique, et l'on suppose que le futur premier ministre est le Charles Montague qui siégea comme membre pour la ville de Durham dans le parlement de Jacques en 1685. A la Convention il représenta le bourg de Malden. Le même bourg l'envoya au parlement qui se rassembla en mars 1690. Vers le temps de la révolution il épousa la comtesse douairière de Manchester. Il songeait alors à entrer dans l'Église, mais ses succès au parlement le décidèrent à poursuivre la carrière politique. La chambre des communes, par suite de la révolution, tendait à devenir le pouvoir prépondérant dans l'État, et Montague montra bientôt que nul n'était aussi capable que lui de manœuvrer habilement dans une assemblée. Sa vie pendant quelques années fut une suite de triomphes. L'adresse extraordinaire qu'il déploya au commencement de 1692 dans la conférence avec les lords au sujet des jugements dans le cas de trahison, le plaça au premier rang des orateurs parlementaires. Le 21 mars de la même année, il devint un des lords de la trésorerie, et Godolphin, le financier le plus expérimenté, reconnut qu'il avait un maître. En 1695, quand les whigs occupèrent décidément le pouvoir, Montague, un des principaux du parti, entra dans le ministère comme chancelier de l'échiquier. Ses mesures financières, aussi intelligentes que hardies, fondèrent ou du moins développèrent largement le crédit public en Angleterre; les plus connues sont la refonte de la monnaie et l'émission des bills de l'échiquier. Le 1er mai 1697 il joignit au titre de chancelier de l'échiquier celui de premier lord de la trésorerie. Premier ministre avec la majorité assurée dans le parlement, il ne sut pas garder le pouvoir qu'il avait conquis si rapidement. Malgré son esprit, il montra les défauts d'un parvenu : l'arrogance, la vanité, la froideur à l'égard de ses anciens amis; l'ostentation dans l'étalage de sa fortune nouvellement acquise. Il se fit ainsi beaucoup d'ennemis. En même temps un remarquable mouvement s'opérait dans l'opinion publique qui penchait maintenant vers le torysme; les élections de 1699 envoyèrent à la chambre des communes beaucoup de tories; il fallut remanier le ministère. Montague céda ses places de premier lord et de chancelier à lord Tankerville et à John Smith, et devint auditeur de l'échiquier (novembre 1699). L'année suivante, quand les tories eurent pris un ascendant plus marqué, ils se débarrassèrent de Montague en l'envoyant siéger à la chambre des lords avec le titre de *baron Halifax*. Cet exil honorifique ne suffit pas pour satisfaire les rancunes du parti. En avril 1701 la nouvelle chambre des communes le décréta d'accusation avec lord Somers et les comtes de Portland et Oxford; l'accusation fut rejetée par les lords le 24 juin. Les charges élevées contre Halifax et dirigées particulièrement contre ses opérations financières, n'étaient pas très-graves. Au point de vue politique, on lui reprochait d'avoir conseillé les deux traités avec la France pour le partage de la monarchie espagnole. L'avénement de la reine Anne en 1702 donna encore plus de force aux tories, qui revinrent à la charge contre Halifax et le mirent une seconde fois en accusation (1703). Un vote des lords le sauva encore, mais pendant tout le règne d'Anne il ne remplit pas de fonctions officielles. Il défendit dans la chambre des lords le parti whig, qui, après un retour incomplet de faveur, avait été exclu de nouveau du pouvoir. Son attachement bien connu à la cause de la succession hanovrienne

le fit choisir pour membre de la régence qui gouverna l'Angleterre après la mort d'Anne jusqu'à l'arrivée du roi Georges. Dans le premier ministère du nouveau roi il occupa la place de premier lord de la trésorerie, et le 14 octobre 1714 il fut élevé à la dignité de comte Halifax et vicomte Sunbury. Il mourut l'année suivante, sans laisser d'enfants. Son titre de baron passa à son neveu Georges Montágue, qui fut créé peu après comte d'Halifax et vicomte Sunbury. Le fils du second comte d'Halifax mourut sans postérité, en 1772, et le titre s'éteignit. Le comte d'Halifax fut un des membres les plus éminents du grand parti whig, auquel l'Angleterre doit la révolution de 1688, la succession hanovrienne, l'union avec l'Écosse. C'était un homme politique hardi, fertile en expédients, sincèrement libéral et fidèle à ses opinions. Malheureusement sa vanité excessive et sa remuante ambition lui donnèrent souvent les apparences d'un aventurier sans scrupule et sans foi. Le duc de Marlborough, dans une lettre à la duchesse, écrivait : « Je suis d'accord avec vous que lord Halifax n'a pas d'autre principe que son ambition, et qu'il bouleverserait tout plutôt que de ne pas arriver à ses fins. » Il est fâcheux pour un homme d'État de donner de soi une pareille idée; mais il est juste d'ajouter que Montague valait mieux que sa réputation. Comme poëte s'il ne s'éleva pas au-dessus du médiocre, il eut le mérite de reconnaître et de protéger le talent chez les autres; on lui reproche cependant de n'avoir pas assez apporté de discernement dans son patronage et d'avoir récompensé trop souvent l'adulation. L. J.

Burnet, *History of his own times*. — Johnson, *Lives of the Poets*. — *Parliamentary History*. — Howell, *State Trials*, t. VI. — Walpole, *Royal and noble Authors*. — Macaulay, *History of England*.

MONTAGUE (Lady *Mary* WORTLEY), femme anglaise, célèbre par son esprit et ses *Lettres*, née à Thoresby, comté de Nottingham, en 1690, morte le 21 août 1762. Lady Mary Pierrepont était la fille aînée du duc Kingston et de lady Mary Fielding, fille du comte de Denbigh. Son père, étant devenu veuf en 1694, concentra toute son affection sur cette enfant, qui annonçait autant d'esprit que de beauté. De bonne heure, il l'introduisit dans la société, et à peine sortie de l'enfance la fit présider à sa table. Des biographes disent qu'elle suivit les études classiques dont son frère était occupé sous un précepteur, fait qui est contesté par d'autres. Ce qui paraît positif, c'est qu'elle parvint à apprendre le latin, le français, et même le grec, car nous avons d'elle une traduction de l'*Enchiridion* d'Épictète, qui fut revue par le célèbre évêque de Salisbury, le docteur Burnet. Il est vrai que des critiques charitables prétendent que cette traduction fut faite, non pas sur le texte grec, mais d'après une version latine. Vivant d'habitude à la campagne, ayant beaucoup de loisirs, elle lut beaucoup, un peu au hasard, et suivant son goût, « ce qui produisit, dit-elle, la plus mauvaise éducation du monde. » Mais il y avait chez elle un fonds d'esprit et de bon sens, une habitude de réflexion qui tira un excellent parti de ces lectures décousues. Jeune fille, elle eut pour amie Mrs. Anne Wortley, femme sensée et d'un caractère élevé. Cette dame avait un fils froid, judicieux, beau, instruit, nommé Edward Wortley-Montague. Ce jeune homme et lady Mary eurent occasion un jour de causer longuement. Il fut ravi de trouver une jeune fille qui pouvait parler des auteurs classiques, et qui montrait autant de jugement que de connaissances. De son côté, lady Mary fut charmée d'un jeune homme qui inaugurait sa cour (*a flirtation*) par une discussion sur les héros romains, qui avait été élevé à Cambridge, et de plus qui avait beaucoup voyagé sur le continent. Une cour régulière commença et fut suivie d'une correspondance entre eux qui dura deux ans. Il l'aima autant qu'il le pouvait, c'est-à-dire à un degré fort tempéré, et elle l'aima de tout son cœur, mais avec les formes de réserve qu'imposaient les convenances. Edward Wortley continua la cour à sa manière, froid, mesuré, et hésitant devant une conclusion; et elle, comme un oiseau fasciné, mais qui a peur, voltigeait autour de lui, remplissant ses lettres de réflexions sensées sur l'amour et l'amitié. La crainte de la perdre finit enfin par toucher ce cœur qui ne voulait écouter que la raison. Le duc de Kingston ordonna à sa fille de se préparer à un mariage qui était de son choix à lui. Alors Edward Wortley se décida, mais le mariage se fit sans le consentement du duc, aux vues duquel le futur gendre n'avait pas voulu accéder au sujet d'un établissement de douaire (1712). Les lettres que lui écrivit lady Mary avant le mariage, et publiées entières pour la première fois dans l'édition de ses ouvrages par lord Wharncliffe, montrent qu'elle avait déjà, à un degré marqué, cette pénétration de style et de pensée qui distingue ses écrits, aussi bien qu'une maturité de jugement au-dessus de son âge. Pendant trois ans, le jeune ménage vécut à la campagne et sans faste. Mais peu après l'avénement de Georges Ier, Wortley-Montagu, qui était membre du parlement depuis plusieurs années, fut nommé un des commissaires du trésor, grâce à la protection de son cousin, Charles Montagu, depuis comte de Halifax, qui avait été fait premier lord de la trésorerie (1714). Lady Mary vint résider à Londres, et fut admise dans la haute société. Son esprit et sa beauté lui acquirent de suite une brillante réputation. Rien n'égalait le charme et la variété de ses entretiens. Elle fit connaissance avec les auteurs les plus distingués de ce temps, Addison, Pope, Congrève et autres, et là elle brillait autant que dans les cercles du grand monde. En 1716, son mari fut nommé ambassadeur à Constantinople. Elle partit avec lui au mois d'août, et après avoir tra-

versé l'Allemagne, la Hongrie et les provinces du nord de la Turquie, elle arriva à Andrinople, où le sultan était alors établi. Ce long voyage eut lieu sans accident, bien que la guerre fût alors déchaînée entre les Impériaux et les Turcs. Ce fut pendant cette mission que lady Mary adressa à quelques amies, la comtesse de Mar, sa sœur ; lady Rich. Pope ; Mrs. Thistlethwaite, etc., ces lettres célèbres qui peignent les mœurs et les scènes de la vie orientale avec autant d'exactitude que de vivacité et d'élégance de style. En observant l'usage répandu en Turquie d'inoculer la petite vérole, elle se convainquit de son efficacité, et employa le procédé pour son propre fils, qui avait trois ans. L'expérience réussit pleinement. Plus tard, elle prit beaucoup de peines pour introduire l'inoculation en Angleterre, et c'est à ses efforts assidus que son pays et l'humanité entière doivent ce bienfait. Son mari ayant été rappelé au bout de deux ans, le voyage du retour s'accomplit par l'Archipel et la Méditerranée. Ils visitèrent Tunis et les ruines de Carthage, se rendirent à Gênes, de là à Turin, et traversant la France, arrivèrent en Angleterre en octobre 1718. Peu après, suivant les conseils et les instances de Pope, elle se fixa dans le célèbre village de Twickenham, près de Londres. Là elle régna vingt ans comme reine de la société. Naturellement elle eut des ennemis. Les femmes ne pouvaient lui pardonner sa beauté, ni lui pardonner son esprit, qu'elles ne comprenaient pas ou qui était si au-dessus du leur, ni ses libres manières et ses excentricités de toilette et de langage, qui avaient toujours de l'attrait. Les hommes ne pouvaient lui pardonner, parce qu'elle les égalait ou les surpassait en talents, tandis que son esprit *indomptable* blessait leur amour-propre. Jamais elle ne compromit sa réputation par faiblesse pour aucun d'entre eux. Elle n'aima jamais que son mari, et l'aima avec constance, tout en gardant ses manières brillantes et un peu étourdies. C'est à Twickenham que le peintre Kneller fit ce célèbre portrait où elle est représentée dans tout l'éclat de sa beauté et avec un riche costume oriental. C'est là aussi qu'après des années d'étroite amitié éclata la querelle avec Pope, qui amena de part et d'autre des récriminations et des satires. Les vraies causes n'en ont pas été exposées avec précision. On a attribué la rupture à des rivalités littéraires. Elles ont pu y contribuer, mais ce n'est pas la vraie raison. Elle nous est donnée par l'exposé de lady Mary, lequel est corroboré d'ailleurs par d'autres témoignages. Il paraît que le poëte ne comprit jamais cette brillante femme, qui n'aimait que son mari. Peu satisfait de son amitié, il rechercha davantage. Il lui écrivait des lettres où l'amour était gazé par l'admiration; elle avait l'air de ne pas comprendre le premier sentiment, et lui répondait avec son style spirituel et animé. Un certain jour, et à un moment très-mal choisi, le poëte s'avisa de lui faire une déclaration en forme. Pope, que ses ennemis appelaient un point d'interrogation, n'était pas beau, partant il était peu dangereux, malgré tout le prestige de son esprit. Il paraît que la déclaration avait été très-romanesque. Lady Mary aurait dû la recevoir avec dignité et froideur : c'était le procédé le plus prudent, et qui sauvait une explication et une querelle. Au lieu de cela, elle ne put garder son sérieux, et éclata de rire. Dès ce moment le poëte, blessé, devint son implacable ennemi, et ne cessa, chose honteuse pour sa mémoire, de la poursuivre de sarcasmes et de satires à peine déguisés. C'est pendant cette époque qu'elle écrivit quantité de pièces de vers qui circulaient dans sa société, et dont quelques-unes furent alors imprimées sous le voile de l'anonyme. Mais on ne peut la considérer comme poëte. Elle manquait du feu poétique. Ses vers ont de la facilité, de l'élégance et une certaine vivacité : ce n'est pas assez pour vivre. Le plus remarquable de ses essais est intitulé *Town Eclogues*, au nombre de six, composées comme une espèce de parodie des églogues pastorales, et avec l'intention de satire pour le beau monde. Dans l'année 1739, sa santé déclina, et elle résolut de passer le reste de ses jours sur le continent. Elle quitta donc sa famille, ses amis, son mari, avec lequel elle paraît avoir été en bons termes, bien qu'ils ne se soient jamais revus. Elle se dirigea vers l'Italie. Venise, Avignon, Chambéry furent à différents temps sa résidence, et elle passait ordinairement ses étés à Louvere sur le lac Iseo (territoire de Venise), lieu très-agréable et célèbre par ses eaux minérales. Là elle occupait un vieux palais, qu'elle répara et embellit, et s'amusait avec son jardin, la culture de ses vers à soie et la petite société du lieu, qui avait pour elle une grande considération. En 1758, elle se fatigua de la solitude, et s'établit à poste fixe à Venise. A la mort de son mari (1761), lady Mary céda aux instances de la comtesse de Bute, sa fille, qui la pressait de revenir en Angleterre. Elle ne survécut que quelques mois à son retour, et mourut d'un cancer au sein qu'elle avait caché longtemps. Dans la cathédrale de Litchfield on voit un monument en marbre consacré à sa mémoire : « une femme représentant *la Beauté* y verse des larmes sur la tombe de celle qui, par l'inoculation qu'elle introduisit en Europe, enleva à la mort et à la laideur une foule d'enfants destinés à devenir leurs victimes. Ce cénotaphe, où sont gravées les initiales M. W. M. (Mary Wortley-Montague), est dû aux soins généreux de Henriette Inge, fille de sir John Wrottesley, baronnet, et porte la date de 1789.

Les *Lettres* de lady Montague, bien qu'elles n'aient pas paru de son vivant, avaient été évidemment écrites dans la vue d'une publication future. Elle avait conservé des copies de toutes, et peu de temps avant sa mort elle donna un exemplaire manuscrit de sa main à M. Sowden,

ministre protestant à Roterdam, avec quelques lignes l'autorisant à en faire l'usage qu'il voudrait, et un second exemplaire d'une main différente à M. Molesworth. Après sa mort, la comtesse de Bute, sa fille, prit des mesures pour obtenir ces deux copies, et paya la première 500 liv. sterling. Mais il paraît qu'un double avait été pris en secret par deux voyageurs anglais qui avaient emprunté le manuscrit au ministre protestant, et c'est d'après ce double que les lettres furent publiées en 1763, 3 volumes in-12. L'éditeur était un capitaine mal famé nommé Cleland. Un quatrième volume parut en 1767, composé de lettres dont il n'y a pas de manuscrit connu, mais sur l'authenticité desquelles la famille n'a jamais élevé de doutes. Ces lettres, telles qu'elles parurent, étaient précédées d'une préface datée de 1724 et signé M. A., qui, on l'a su plus tard, était *Mary Astell*, amie particulière de lady Montagu, et femme d'une grande réputation littéraire à cette époque, et qui, après avoir lu les lettres en manuscrit, avait écrit cette préface. L'authenticité complète des lettres ne fut considérée comme établie que par la publication qui eut lieu en 1803, 5 vol. in-12, d'après les manuscrits originaux, par un M. Dallaway, qui mit en tête une notice de lady Montagu de très-peu de mérite sous tous les rapports. Une seconde édition parut en 1817 avec de nouvelles lettres. Mais une édition nouvelle et complète des Œuvres de lady Montagu fut publiée en 1836 et en 1837 par lord Wharncliffe, son arrière-petit-fils, 3 volumes in-8°. Elle renferme de nouvelles lettres et d'autres pièces qui n'avaient pas encore vu le jour. Mais le principal attrait et mérite de cette publication vient d'une nouvelle notice de lady Montagu, modestement intitulée « *Anecdotes de biographie* », due à la plume de sa petite-fille lady Louisa Stuart, et qui est écrite avec le talent et la vivacité ingénieuse qui distinguaient son siècle. Plusieurs éditions et traductions des Lettres de Constantinople et de France ont été publiées en France par divers libraires ou auteurs. — L'esprit et le talent de lady Montagu brillent dans toute sa correspondance, mais il y manque souvent la douceur et la délicatesse d'une femme. Le goût plus épuré de notre époque rejetterait bien des passages ou détails qui nous paraissent un peu grossiers ou inconvenants. On y trouve aussi des traces de pédanterie. Cette critique faite, les lettres de lady Montague, surtout celles sur la Turquie, méritent un haut rang dans la littérature anglaise. Elles sont le principal titre de sa réputation. Tous les touristes, qui depuis un siècle ont visité la Turquie sont d'accord pour reconnaître que cette peinture des mœurs orientales est exacte, et animée d'un style vif et pittoresque. Ces lettres abondent non-seulement en esprit et en humour, mais présentent souvent beaucoup de sagacité et de profondeur. Ce sont réellement des *lettres*, et non des essais critiques ou didactiques, où l'auteur s'efforce de briller par beaucoup d'esprit et de savoir.

J. Chanut.

Chalmers, *Biographical Dictionary*. — Rose, *General Biography*. — Chambers, *Cyclopædia of English Literature*. — *Biographical Anecdotes*, dans l'édition publiée par lord Wharncliffe des *Letters and Works of lady Montagu*; 1837. — *The Queens of Society*; London, 1860.

MONTAGUE (*Edward* Wortley), fils de la précédente, né en octobre 1713, à Londres, mort le 2 mai 1776, à Padoue. Objet de la plus vive affection de sa mère, qui l'emmena avec elle à Constantinople, il commença de bonne heure à faire du bruit dans le monde comme ayant été le premier Anglais sur lequel on eût essayé l'inoculation. A son retour en Angleterre (1719), il fut placé à l'école de Westminster; mais bientôt il disparut, et ce ne fut qu'au bout d'une année qu'un ami de la famille, le révérend Forster, le retrouva sur le port, une corbeille sur la tête et dans l'accoutrement des revendeurs de poisson. Ramené au collége, il s'échappa encore une fois, s'engagea à bord d'un bâtiment prêt à mettre à la voile pour le Portugal et, débarqué à Oporto, il gagna la campagne, où il vécut deux ou trois ans chez les paysans. Reconnu un jour par son ancien maître de navire, il fut reconduit malgré lui auprès de ses parents, qui le comblèrent de caresses. Il paya d'ingratitude cet oubli de ses fautes, et déserta la maison paternelle pour s'assujettir à la pénible vie de matelot sur un vaisseau marchand. On l'envoya alors aux colonies sous la conduite du rév. Forster qui fut chargé d'achever, tant bien que mal, son éducation en courant le monde. Lorsqu'il revint à Londres, il avait plus de trente ans; il était permis de le croire guéri de sa folie. Pourvu d'un emploi dans le comté d'Huntingdon (1747), il se fit remarquer par de nouvelles singularités, s'adonna au jeu, fit des dettes, et ne trouva finalement d'autre moyen que la fuite pour se tirer d'affaire. Il alla jusqu'à Paris (1751). A peine arrivé, il se trouva mêlé dans un honteux procès qui l'amena devant le grand Châtelet. On usa d'indulgence à son égard, et il retourna dans son pays, où pendant quelques années il demeura tranquille. En 1754 il entra à la chambre des communes; il y fit sans doute une assez pauvre figure, et il ne songea guère à racheter le passé par une plus sage conduite, puisque ni son père ni sa mère ne consentirent à le revoir; en mourant l'un lui laissa un revenu de 1,000 livres sterling sur son immense fortune (1761), et l'autre, une guinée (1762). Montague n'avait pas du reste attendu la mort de sa mère pour reprendre le cours de ses aventures. Après avoir résidé en Italie, il parcourut la Terre Sainte, l'Égypte, l'Arménie; il avait laissé croître sa barbe et revêtu le costume asiatique; de protestant il s'était fait catholique, puis musulman; il parlait avec facilité l'arabe, l'hébreu, le persan, le chaldéen et l'italien. On lui a connu deux femmes et trois enfants naturels, mais il n'est pas certain qu'il n'en ait pas eu davantage.

Tous les moyens lui semblaient bons pour satisfaire ses goûts ou ses désirs, et, comme il l'a écrit lui-même au P. Lami, il jouait volontiers toutes sortes de personnages. « Chez les nobles d'Allemagne, j'ai fait l'écuyer ; j'ai été laboureur dans les champs de la Suisse et de la Hollande; je n'y ai pas même dédaigné l'humble métier de postillon. A Paris, je me suis donné les airs d'un petit-maître ; j'ai été abbé à Rome; à Hambourg j'ai pris la grave contenance d'un ministre luthérien et j'ai raisonné théologie de manière à rendre le clergé jaloux. Bref, j'ai joué tous les rôles que Fielding donne à son Julien, et j'ai eu le sort d'une guinée, qui est tantôt entre les mains d'une reine, tantôt dans le sac d'un sale israélite. » En dînant avec le peintre Romney, il eut le gosier embarrassé d'un os de perdrix, et tomba malade. Un prêtre, que ses domestiques avaient appelé, lui ayant demandé dans quelle foi il voulait quitter le monde : « J'espère, dit-il, que ce sera dans celle d'un bon musulman. » Il n'en fut pas moins inhumé dans un cloître de Padoue.

Montague n'était pas dépourvu de connaissances : il avait le goût des antiquités, et de temps à autre il aimait à écrire. On a de lui : *Reflections on the rise and fall of the ancient republics, adapted to the present state of Great-Britain* ; Londres, 1759, in-8° ; traduit en français par Mlle Legeai d'Ourxigné (Paris, 1769, in-12) et par Cantwell (Paris, 1793, in-8°), cet ouvrage a été attribué au rév. Forster, qui n'a élevé de réclamation qu'après la mort de son élève; — quelques *mémoires* d'archéologie adressés à la Société royale de Londres et imprimés dans les *Philosophical Transactions*. P. L—y.

Nichols, *History of Leicestershire*, et *Literary Anecdotes*, IV.

MONTAGUE (*John*), comte DE SANDWICH, homme politique anglais, né le 3 novembre 1718, à Londres, où il est mort, le 30 avril 1792. Fils du vicomte Hinchinbroke, il fit de bonnes études à Eton et à Cambridge. En quittant l'université, il entreprit, en compagnie de lord Bessborough, de MM. Netthorpe et Mackye, et du peintre Liotard, un voyage d'agrément autour de la Méditerranée ; il en rapporta deux momies, huit ibis embaumés, une grande quantité d'anciens papyrus, quinze cornées, cinq cents médailles, un vase grec, et une table de marbre, dont l'inscription, longtemps indéchiffrable, ne fut expliquée qu'en 1743, par le savant Taylor. Quand il eut l'âge requis, il prit à la chambre des lords le siége qu'il avait hérité en 1729 de son grand-père avec le titre de comte de Sandwich. Il se joignit au parti qui était en opposition avec Robert Walpole. Nommé second lord de l'amirauté à la fin de 1744, il contribua activement à éteindre la rébellion jacobite de 1745 et il assista, en qualité de plénipotentiaire, aux délibérations qui précédèrent le traité d'Aix-la-Chapelle (1748). A son retour il entra au conseil privé, et devint premier lord de l'amirauté. Cette charge, dans l'exercice de laquelle il fit preuve de beaucoup d'activité, lui fut retirée en 1751 ; mais il la remplit encore deux fois, la première de 1763 à 1765, et la seconde de 1771 à 1782, pendant toute la durée du ministère de lord North. Sa conduite à la tête d'une administration dont la guerre d'Amérique rendit la direction fort pénible lui fit infiniment d'honneur. Il réforma de nombreux abus, surtout dans les arsenaux, qu'il visitait chaque année; il augmenta l'établissement des soldats de marine, il encouragea les voyages d'exploration, notamment ceux de Cook. Orateur plus solide que brillant, il apportait dans les débats parlementaires du bon sens et de la modération ; on le vit plus d'une fois, durant la guerre d'Amérique, réfuter avec calme les attaques passionnées de ses adversaires. Parmi ces derniers il compta lord Chatham; mais, sans se laisser éblouir par la rare éloquence de cet orateur, il n'hésita jamais à lui répondre, et il le fit de manière à lui prouver que sa réponse était nécessaire et convenable. Comme homme privé, il était affable, généreux, prompt à rendre service, fort adonné au plaisir, et amateur enthousiaste de musique. On a de lui : *A Voyage performed by the earl of Sandwich round the Mediterranean in the years 1738 and 1739*; Londres, 1799, in-8°, publié par les soins de son chapelain John Cooke, qui y a ajouté une notice biographique. P. L—y.

J. Cooke, *Memoir of the earl of Sandwich*. — Collins, *Peerage*. — *Monthly Review*, XXXIII (nouv. série). — Chalmers, *General Biographical Dict.*, XXII.

MONTAGUE (*Georges*), naturaliste anglais, mort en 1815, à Knowle (comté de Devon). Il appartenait à une ancienne famille du pays de Galles. Ses connaissances étendues en histoire naturelle le firent compter parmi les premiers membres de la Société Linnéenne de Londres. Il est l'auteur de deux ouvrages très-estimés : *Ornithological Dictionary of Alphabetical Synopsis of British Birds* (Londres, 1802, 2 vol. in-8° fig.), et *Testacea Britannica, or natural history of British shells, marine, land and fresh-water, including the most minute* (Londres, 1803, in-4° fig., avec un suppl., 1809, in-4°). Le recueil de la Société Linnéenne contient encore de lui beaucoup de dissertations et de mémoires sur les oiseaux et les coquilles du sud de l'Angleterre. K.

The English Cyclopædia (*Biogr.*).

MONTAGUE (*Élizabeth* ROBINSON, mistress), femme auteur anglaise, née le 2 octobre 1720, à York, morte le 25 août 1800, à Londres. Élevée à Cambridge, où résidait sa famille, elle fut confiée aux soins du second mari de sa grand'mère, le fameux théologien Conyers Middleton, qui l'habitua à résumer chaque soir les savantes conversations auxquelles elle était présente. Sa sensibilité rare, l'éclat de sa beauté enfantine, la précocité de son intelligence en firent la merveille de l'université. Introduite de bonne heure

dans la meilleure société, elle en conserva le goût pendant le reste de sa vie. A l'âge de vingt-deux ans, elle épousa un des petits-fils du premier comte de Sandwich, Edward Montague, qui siégea dans plusieurs parlements pour le bourg d'Huntingdon. Il mourut en 1775, la laissant maîtresse d'une fortune considérable, dont elle sut faire le plus noble usage. On a de cette dame : *Three Dialogues of the Dead*, publiés avec ceux de lord Lyttelton (1760); — *Essay on the genius and writings of Shakespeare*; Londres, 1769, in-8°. Elle entreprit surtout cet ouvrage pour venger le grand poëte anglais des sarcasmes que Voltaire lui avait prodigués. Après l'avoir lu, Cowper en porta le jugement suivant : « Je ne m'étonne plus si mistress Montague tient une si grande place dans ce qu'on appelle le monde savant, et si chaque critique incline son bonnet devant elle. L'érudition, le bon sens, le profond jugement et l'esprit qu'elle y a déployés justifient pleinement non-seulement mes éloges, mais tous les éloges que l'on a décernés à ses talents ou qu'on lui décernera dans l'avenir. » Voltaire ne pardonna point à une femme de l'avoir battu sur le terrain de la critique; il lui répliqua vivement, quoique d'une façon détournée, dans sa *Lettre à l'Académie Française* du 25 août 1776. Mistress Montague prit aussitot la plume, et écrivit l'apologie de Shakespeare, qui fut traduite en français l'année suivante (Paris, 1777, in-8°). Après sa mort, son neveu fit paraître sa *Correspondance littéraire* (4 vol. in-8°), qui prouve que l'on n'a rien dit de trop sur le charme de sa conversation et l'étendue de ses connaissances; les noms les plus illustres de cette époque, Pope, Johnson, Goldsmith, Beattie, Burke, les lords Bath et Littelton, figurent parmi ceux qu'elle entretenait le plus souvent. Elle avait fondé dans son hôtel une sorte de réunion littéraire, qui fut pendant plusieurs années connue sous le nom de *Blue Stockings Club* (Club des Bas-bleus). P. L—y.

Forbes, *Life of Beattie*. — *Censura litteraria*, t. II et III. — *Gentleman's Magazine*, LXX. — Hayley, *Life of Cowper*. — Chalmers, *General Biograph. Dict.*

MONTAIGNE (*Michel* Eyquem de), célèbre moraliste français, né au château de Montaigne, en Périgord, le vendredi 28 février 1533, mort le 13 septembre 1592. Il était le troisième fils de Pierre Eyquem écuyer, seigneur de Montaigne (1), dont la famille faisait remonter ses titres de noblesse au commencement du quinzième siècle, et s'était alliée à des Anglais de Guyenne (1). Pierre Eyquem, après avoir fait plusieurs campagnes en Italie, se maria en 1528, à l'âge de trente-trois ans. Établi au château de Montaigne, où il s'occupait de l'éducation de ses enfants, il ne le quitta guère que pour aller remplir des fonctions publiques à Bordeaux. Il fut élu jurat de cette ville en juillet 1530, sous-maire en 1536, jurat de nouveau en 1540, enfin maire le 1er août 1554. En cette dernière qualité il fit un voyage à la cour (2). Il destina ses deux premiers fils à suivre la carrière des armes, et réserva le troisième, Michel, pour la magistrature. L'éducation de celui-ci fut singulière pour un fils de gentilhomme et bien propre à développer ces idées d'égalité naturelle et d'indépendance qui caractérisèrent sa philosophie. « Le bon père que Dieu me donna, dit-il, m'envoya dez le berceau, nourrir à un pauvre village des siens, et m'y teint autant que je feus en nourrice, et encores au delà; me dressant à la plus basse et commune façon de vivre... Son humeur visoit encores à une aultre fin, de me rallier avecques le peuple et cette condition d'hommes qui a besoing de notre ayde; et estimoit que je feusse tenu de regarder plustost vers celuy qui me tend les bras, que vers celuy qui me tourne le dos; et feut cette rayson pourquoy aussi il me donna à tenir sur les fonts à des personnes de la plus abjecte fortune, pour m'y obliger et m'y attacher. » En même temps qu'il donnait à son fils, dès le berceau, cette leçon d'égalité, Pierre Eyquem ne négligeait pas de lui assurer une bonne instruction. Il s'y prit d'une façon assez singulière. Montaigne, dans son style vif et coloré, a raconté comment on lui enseigna le latin. Quoiqu'il soit dangereux avec lui de s'abandonner au charme des citations, qui nous entraîneraient trop loin, nous rappellerons tout au long des détails qui nous aideront à comprendre le talent de l'auteur des *Essais* en montrant dans quelles circonstances et de quels éléments ce talent commença à se former. « Feu mon père, dit Montaigne, ayant faict toutes les recherches qu'homme peult faire parmy les gents sçavants et d'entendement, d'une forme d'institution exquise, feut advisé de cet inconvénient qui estoit en usage; et luy disoit on que cette longueur que nous mettions à apprendre les langues qui ne leur coustoient rien, est la seule cause pourquoy nous ne pouvons arriver à la grandeur d'ame et de cognoissance des anciens Grecs et Romains. Je ne croy pas que c'en soit la seule cause. Tant y a que l'expédient que mon père y trouva,

(1) « Après la mort de son père et de ses deux frères aînés, Michel devint le chef de la famille; il succéda aux titres comme aux biens : de Thou lui donne le titre d'*écuyer* dans la notice nécrologique qu'il lui consacre, *Montanus eques*. Jusque alors il signait *Michel Montaigne*; c'est encore la signature mise au bas des lettres ou dédicaces de 1570, insérées dans les œuvres de La Boétie. Plus tard il signa *Montaigne*. Quelques-uns de ses cachets portent avec ses armes : *Michel seigneur de Montaigne*. » (Grün). Montaigne avait des armes qu'il décrit ainsi : « *Je porte d'azur semé de trèfles d'or, à une patte de lyon de mesme, armée de gueules, mise en fasce.* » *Essais*, t. I, ch. XVI.

(1) Montaigne a eu soin de mentionner cette alliance. « C'est une nation, dit-il, à laquelle ceux de mon quartier ont eu aultre fois une si privée accointance qu'il reste encores en ma maison aulcunes traces de notre ancien cousinage. » L. II, c. XIX.

(2) Un chroniqueur bordelais, Jean Darnal, dit à cette occasion : « Monsieur le maire allant en cour pour les affaires de la ville, lui furent envoyes vingt tonneaux de vin pour faire des présens aux seigneurs favorables à la dicte ville. »

ce feut qu'en nourrice, et avant le premier desnouement de ma langue, il me donna en charge à un Allemand, qui depuis est mort fameux médecin en France, du tout ignorant de nostre langue, et très-bien versé en la latine. Cettuy-cy, qu'il avoit faict venir exprez, et qui estoit bien cherement gagé, m'avoit continuellement entre les bras. Il en eut aussi avecques lui deux aultres moindres en scavoir pour me suyvre et soulager le premier : ceulx-cy ne m'entretenoient d'aultre langue que latine. Quant au reste de sa maison, c'estoit une reigle inviolable que ny lui-même, ny ma mère, ny valet, ny chambriere, ne parloient en ma compaignie qu'autant de mots de latin que chacun avoit apprins pour jargonner avec moy. C'est merveille du fruict que chacun y feit. Mon père et ma mère y apprindrent assez de latin pour l'entendre, et en acquirent à suffisance pour s'en servir à la nécessité, comme feirent aussi les aultres domestiques qui estoient plus attachez à mon service. Somme, nous nous latinizasmes tant, qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour, où il y a encores et ont prins pied par l'usage plusieurs appellations latines d'artisans et d'utils. Quant à moy, j'avoy plus de six ans avant que j'entendisse non plus de françois ou de perigordin que d'arabesque; et sans art, sans livre, sans grammaire ou précepte, sans fouet et sans larmes j'avois apprins du latin tout aussi pur que mon maitre d'école le sçavoit..... Quant au grec, duquel je n'ay quasi du tout point d'intelligence, mon père desseigna me le faire apprendre par art, mais d'une voye nouvelle, par forme d'esbat et d'exercice : nous pelotions nos declinaisons, à la maniere de ceulx qui, par certains jeux de tablier (damier) apprennent l'arithmétique et la géométrie. Car entre aultres choses, il avoit esté conseillé de me faire gouster la science et le debvoir par une volonté non forcée, et de mon propre desir, et d'eslever mon ame en toute doulceur et liberté, sans rigueur et contraincte : je dis jusques à telle superstition, que parce qu'aulcuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfants de les esveiller le matin en sursault, et de les arracher du sommeil (auquel ils sont plongez beaucoup plus que nous ne sommes) tout à coup et par violence; il me faisoit esveiller par le son de quelque instrument, et ne feus jamais sans homme qui m'en servist. » Montaigne prétend que cette « si exquise culture » manqua son effet pour deux raisons, d'abord parce que avec une santé ferme et entière, un naturel doux et traitable, il était « si poisant, mol et endormi qu'on ne le pouvoit arracher de l'oisiveté même pour le faire jouer (1). » Ensuite parce que son père, au lieu de lui laisser achever

(1) « Ce que je veoyoy, ajoute-t-il, je le veoyoy bien; et soubs cette complexion lourde, nourrissoy des imaginations hardies et des opinions au-dessus de mon aage. L'esprit je l'avoy lent, et qui n'alloit qu'autant qu'on le menoit; l'apprehension tardifve, l'invention lasche; et aprez tout un incroyable default de memoire. »

son éducation à la maison, l'envoya, vers l'âge de six ans, au collége de Guyenne. Michel en sortit à treize ans, après avoir terminé ses études; c'est-à-dire, si on l'en croit, après avoir oublié presque tout son latin et sans avoir rien appris qui en valût la peine. En quittant le collége de Guyenne il fit son cours de droit; on ne sait dans quelle ville. M. Grün suppose avec vraisemblance que ce fut à Toulouse, où les leçons de Cujas, alors à ses débuts, mais déjà célèbre, attiraient des étudiants de toutes les parties de la France. C'est là sans doute que Michel Montaigne se lia avec quelques-uns de ses condisciples, depuis magistrats célèbres, Étienne Pasquier, Henri de Mesmes, Antoine Loisel, Pierre Pithou. Il est probable aussi qu'il ne fit pas tout son cours de droit dans la même ville, et qu'il fut étudiant à Bordeaux et à Paris. Son premier séjour dans cette grande ville remonte à sa jeunesse et presque à son enfance. A la fin de ses études il entra dans la magistrature. Dans le courant de 1555 ou de 1556, Pierre Eyquem de Montaigne, membre de la cour des aides de Périgueux depuis l'institution de cette cour, le 16 décembre 1554, céda sa place à son fils Michel. La cour des aides de Périgueux n'eut pas une longue durée : elle fut transférée à Bordeaux au mois de mai 1557. Michel Montaigne suivit sa compagnie, qui n'obtint pas d'être immédiatement incorporée dans le parlement de Bordeaux. L'incorporation n'eut lieu que le 14 novembre 1561, et c'est de cette époque seulement que date l'entrée définitive de Montaigne en la cour souveraine de Bordeaux. Dans l'intervalle il fit plusieurs voyages à Paris, et suivit assidûment la cour (1). De temps en temps il revenait à Bordeaux, où le rappelaient ses fonctions de membre de la cour des aides transférée et ses rapports d'amitié avec plusieurs conseillers du parlement. Il s'était lié avec l'un d'eux, l'aimable et noble La Boëtie d'une amitié qu'il a immortalisée dans quelques-unes des plus belles pages de ses *Essais* (*voy.* La Boétie). Cette liaison, rompue par la mort prématurée de La Boëtie, au mois d'août 1563, fut le plus mémorable épisode de la vie parlementaire de Montaigne, qui n'était point fait pour cette carrière. « Il n'y avoit homme moins chicaneur et moins praticien que lui, » dit Étienne Pasquier. Il n'avait pas pris goût à la jurisprudence, quoique son père l'y eût « plongé tout enfant jusqu'aux oreilles » ; il la trouvait compliquée dans ses formes, violente dans ses prescriptions, barbare dans son langage, pleine de contradictions et de ténèbres. Il se demandait pourquoi le langage commun « si aysé à tout aultre usage devient obscur et non intelligible en contract et testament; et il pensait que les hommes

(1) En 1558 il assista, comme militaire ou comme simple curieux, au siége de Thionville; il est probable qu'en 1560, l'année de la conjuration d'Amboise, il se trouvait à la cour de François II; et il est à peu près certain qu'il était avec Charles IX à Rouen en octobre 1562.

de loi ont tout embrouillé pour se rendre nécessaires (1). Il s'étonnait que la France eût plus de lois que tout le reste du monde, et que de ces lois et usances il y en eût « plusieurs barbares et monstrueuses ». Il s'indignait de l'atrocité des supplices et de l'usage de la torture. « Tout ce qui est au delà de la mort simple, disait-il, me semble pure cruauté. » « Celuy que le juge a gehenné pour ne le faire mourir innocent, il le fait mourir innocent et gehenné. »

Avec de pareilles opinions Michel Montaigne devait avoir hâte de quitter le parlement. Après la mort de son père, en 1568, et de ses deux frères aînés, il résigna sa place de conseiller en faveur de Florimond de Raymond le 24 juillet 1570. On a pensé que la politique n'avait pas été étrangère à cette résolution; que voyant avec dégoût et inquiétude le gouvernement de Charles IX, il abandonna des fonctions qui pouvaient le rendre complice des actes de ce gouvernement. Ce sont là des suppositions bien hasardées. Montaigne était humain et éclairé; mais il ne partageait ni les haines ni les espérances des partis qui agitaient alors la France. « Une police, disait-il, c'est comme un bâtiment de diverses pièces jointes ensemble d'une telle liaison qu'il est impossible d'en esbranler une que tout le corps ne s'en sente.... Je suis desgouté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte; et ay raison car j'en ay vu des effets très-dommageables... » Un peu après sa démission de conseiller, et avant la Saint-Barthélemy, il écrivait le 10 septembre 1570 : « La nouvelleté couste si cher jusqu'à cette heure à ce pauvre État; et ne sçais si nous en sommes à la dernière enchère, qu'en tout et partout j'en quitte le parti. » Celui qui s'exprimait ainsi n'était pas un homme d'opposition. Il avoue de plus qu'il aimait la cour et qu'il y a passé une partie de sa vie. Il aimait aussi beaucoup Paris, dont il a fait au IIIe livre de ses *Essais* un éloge magnifique et plein d'émotion. On ne sait rien sur les premiers séjours qu'il fit dans cette ville, mais il est certain qu'il parut à la cour et qu'il y fut remarqué, plus encore par sa rare distinction d'esprit que par sa position dans la magistrature. Charles IX le créa, au mois d'octobre 1571, chevalier de l'ordre de Saint-Michel; cette faveur était alors si prodiguée que Michel Montaigne, qui l'avait beaucoup désirée, fut peu flatté de la recevoir. Vers le même temps il éprouva pour les agitations de la cour un dégoût passager, et il résolut de se retirer dans son château du Périgord, et d'y cultiver en paix les lettres jusqu'à la fin de sa vie. Les circonstances publiques justifiaient cette résolution, à laquelle cependant il ne fut pas fidèle, car il accepta, vers 1576, la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et plus tard celle de gentilhomme de la chambre du roi de Navarre. La vie de Montaigne depuis sa sortie du parlement jusqu'à son voyage en Italie fut principalement remplie par la composition des deux premiers livres de ses *Essais*. Les affaires publiques y tinrent aussi une place assez importante, mais qu'il est impossible de préciser. M. Grün a rassemblé et discuté tous les renseignements à ce sujet. Nous renvoyons à son savant ouvrage pour les détails de cette période, dont un autre biographe, M. Clément, a ainsi résumé l'ensemble. « Quelques négociations où Montaigne servit successivement d'intermédiaire entre Charles IX, Henri III, le duc de Guise et le roi de Navarre, marquèrent dans la vie publique de l'illustre auteur des *Essais*, pendant les années qui suivirent sa retraite du parlement de Bordeaux; mais les détails sur le rôle que le négociateur joua dans ces affaires, d'une importance aujourd'hui secondaire, font défaut. Ami en tout temps de l'autorité royale et légitime, malgré les violences du gouvernement de Charles IX, les faiblesses de Henri III et les séductions irrésistibles du roi de Navarre, Montaigne n'intervint entre eux que dans le but de raffermir la royauté contre la ligue incessante des partis. Par intervalles, la guerre civile devenant plus envenimée et plus générale dans sa province, le négociateur suspendait ses démarches, l'écrivain philosophe abandonnait la plume pour l'épée, le gentilhomme ordinaire de la chambre du roi se transformait en soldat. Mais le noble et dur métier des armes ne convenait guère sans doute à cette nature contemplative, amie du bien-être, et, il faut bien le dire aussi, passablement égoïste... Entraîné, poussé malgré lui, dans les guerres civiles qui désolaient plus particulièrement sa province, il ne pouvait que les maudire et en souhaiter la fin. Quand l'orage était un peu calmé, il revenait à sa librairie et ajoutait quelques chapitres à ses *Essais*. » La première édition de cet ouvrage parut en 1580. Nous apprécierons plus loin les *Essais*; disons ici seulement dans quelles circonstances ils furent composés. Montaigne était un esprit paresseux, qui pour penser activement avait besoin d'une excitation étrangère. L'agitation d'une grande ville, les conversations

(1) Voir dans le l. III, ch. XIII, plusieurs pages admirables de verve et de bon sens, sur ces complications de la jurisprudence; nous en citons quelques lignes : « Les princes de cet art s'appliquants d'une péculiere attention à trier des mots solennes et former des clauses artistes, ont tant poisé chaque syllabe, espeluché si primement chasque espece de cousture, que les voylà enfrasquez et embrouillez en l'infinité des figures, et si menues partitions, qu'elles ne peuvent plus tumber soubs aulcun reiglement et prescription, ny aulcune certaine intelligence. Nous doutions sur Ulpian, et redoubtons encore sur Bartolus et Baldus... Qui ne diroit que les gloses augmentent les doubtes et l'ignorance, puisqu'il ne se veoid aulcun livre, soit humain, soit divin, sur qui le monde s'embesongne, duquel l'interprétation face tarir la difficulté? Le centiesme commentaire le renvoye à son suyvant, plus espineux et scabreux que le premier ne l'avoit trouvé.. Cela se veoid mieulx en la chicane; on donne autorité de lois à infinis docteurs, infinis arrests, et à autant d'interprétations... Il y a plus à faire à interpréter les interprétations qu'à interpréter les choses; et plus de livres sur les livres que sur aultre subject : nous ne faisons que nous entregloser. »

avec des amis, la vue de pays nouveaux et surtout la lecture des anciens étaient pour lui des stimulants utiles et même nécessaires. Avec ce tempérament intellectuel, il ne songea point d'abord à écrire; il lui suffisait de laisser sa pensée s'exercer sur les innombrables sujets que lui offraient son expérience et ses lectures; mais comme il était distrait et avait la mémoire courte, il s'aperçut vite qu'il laissait perdre une foule de pensées ingénieuses, et il se plut à les noter. Il prit goût à cet amusement, qui convenait parfaitement à son imagination, riche et indisciplinée, et à son talent inné de style. Ce fut ainsi qu'il rassembla sans suite et sans intention de les publier un trésor de pensées et d'expressions. Mais sa traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebonde, publiée en 1569, et son édition des *Œuvres* inédites de La Boëtie, l'encouragèrent à devenir auteur lui-même. Pour cela il n'eut qu'à ranger sous divers titres, à développer, à lier légèrement par des pensées nouvelles les pensées qu'il avait déjà recueillies. Cette élaboration longue, soignée mais non pénible, et qui fut plutôt pour lui un nouvel amusement, amena les *Essais* au point de pouvoir être présentés en 1580 au public, qui les accueillit bien. Ce n'était pourtant qu'une ébauche de l'ouvrage que nous connaissons aujourd'hui. La même année Montaigne partit pour un long voyage, dans l'espoir de rétablir sa santé, rudement éprouvée depuis deux ans par une néphrétique. Il quitta le château de Montaigne le 22 juin 1580, rendit visite au maréchal de Matignon, qui faisait le siége de La Fère; puis il se dirigea sur la Lorraine, et s'arrêta aux bains de Plombières. De là il se rendit en Allemagne, puis en Suisse, et enfin en Italie, en passant par le Tyrol. On a le journal de son voyage; il le tenait pour lui-même, et s'y laisse voir tout à fait en négligé (1). Le langage en est sec, décousu, incorrect même pour le temps; vers la fin l'auteur laisse son mauvais français pour un italien qui ne vaut pas mieux; mais tout ce fatras est très-utile et parfois amusant à consulter. Montaigne s'y révèle naïvement dans son égoïsme de valétudinaire, et dans sa vanité gasconne il s'y montre aussi un observateur calme, impartial, éclairé, dégagé de préjugés nationaux. Il n'oublie aucun détail sur les variations de sa santé et sur les effets des eaux minérales; il note avec un soin égal les honneurs qui lui ont été rendus. Un de ses frères et quelques gentilshommes de ses amis l'accompagnaient. Les nobles voyageurs étaient reçus avec les plus grands égards dans toutes les villes où ils passaient. Montaigne, de son côté, faisait peindre ses armoiries sur un écusson qu'il laissait à Plombières et à Augsbourg, comme souvenir de l'hospitalité reçue. C'était à ce qu'il semble la coutume en Lorraine, et en Allemagne; mais en Italie, où on ne la connaissait pas, il tint à cœur de l'introduire et laissa ses armoiries dans les hôtelleries de Pise et de Lucques, en recommandant qu'on se gardât bien de les enlever. A Lorette il obtint de placer dans la chapelle un *ex-voto* d'argent ciselé, avec la figure de la Vierge, la sienne, celle de sa femme et celle de sa fille. A Rome il n'oublia pas de se faire décerner un brevet de citoyen romain. Dans les *Essais* il prétend qu'il lui fut offert; la vérité est qu'il le sollicita. Il dit dans son journal : « Je cherchai et emploiai tous mes cinq sens de nature pour obtenir le titre de citoyen romain, ne fût-ce que pour l'ancien honneur et religieuse mémoire de son autorité.... J'y trouvai de la difficulté; toutefois, je la surmontai.... L'autorité du pape y fut emploiée par le moyen de Philippo Musoti, son maggiodormo, qui m'avoit pris en singulière amitié, et s'y peina fort.... C'est un titre vain, tant y a que j'ay reçu beaucoup de plaisir de l'avoir obtenu. » Après un séjour de cinq mois à Rome, il revint (août 1581) aux bains *della villa* près de Lucques. Là il reçut le 7 septembre une lettre qui lui annonçait que le 2 août il avait été élu à l'unanimité maire de Bordeaux. Il repartit pour Rome le 12 septembre, et en y arrivant (1[er] octobre) il trouva une lettre des jurats de Bordeaux qui lui annonçaient officiellement sa nomination, et le priaient d'accepter. Il s'excusa d'abord, mais les Bordelais s'adressèrent au roi Henri III, qui ordonna à Montaigne d'accepter. Le philosophe n'attendant pas la lettre royale (datée du 25 novembre) partit de Rome le 15 octobre, et arriva dans son château le 30 novembre, après une absence de dix-sept mois huit jours. Il succédait dans la place de maire au maréchal de Biron. Il semble que le philosophe, quoi qu'en ait dit Balzac, occupa avec honneur cette magistrature, particulièrement difficile à remplir dans un temps de troubles. Mais son administration est peu connue. Les registres de la ville de Bordeaux qui se rapportent à cette époque offrent beaucoup de lacunes. Montaigne prétend que ses concitoyens lui reprochèrent de s'adonner aux affaires trop lâchement et de n'y porter qu'une affection languissante, et il ajoute que ces reproches « n'étoient pas du tout éloignés d'apparence ». En entrant en charge il avait prévenu les Bordelais de ne pas trop compter sur lui : « Je me déchiffrai fidèlement et consciencieusement, dit-il, tout tel que je me sens être; sans mémoire, sans vigilance, sans expérience et sans vigueur, sans haine aussi, sans ambition, sans avarice et sans violence. » Il est certain que le maire de Bordeaux tint au delà de ce qu'il avait promis, et qu'il se montra constamment honnête, impartial, modéré. Au mois d'août 1582, il se rendit à Paris pour soutenir auprès du roi les intérêts de Bordeaux, et obtint gain de cause. Ce succès contribua à sa réélection pour deux autres années (1[er] août

(1) Ce journal fut d'abord tenu par un serviteur de Montaigne, qui lui servait de secrétaire, puis à partir du séjour à Rome par Montaigne lui-même.

1583). Quelques citoyens protestèrent contre cette élection, comme contraire à l'ordonnance de 1550; mais Henri III la maintint. L'année suivante, 1584, la situation politique s'aggrava encore. Les protestants, avec le roi de Navarre à leur tête, les catholiques conduits par Guise allaient en venir aux mains, et le roi Henri III, également menacé par les deux partis, cédait aux catholiques, mais commençait à incliner vers le roi de Navarre. Ce fut aussi la politique de Montaigne, royaliste dévoué, et catholique d'opinion avec une assez vive sympathie pour le roi de Navarre. Le maréchal de Matignon, gouverneur de la Guyenne, avait les mêmes sentiments. L'accord du gouverneur et du maire contint les tendances contraires du parlement, et prévint un soulèvement des catholiques ligueurs. Au mois de mai 1585, Montaigne eut seul la charge du gouvernement de Bordeaux, en l'absence de M. de Matignon, et il s'en acquitta avec une énergie dont témoigne une lettre de lui au maréchal. Malheureusement quelques jours plus tard il montra moins de fermeté devant un fléau plus redoutable que la guerre civile. Au mois de juin la peste fit de terribles ravages à Bordeaux. Montaigne, qui n'avait plus qu'un mois à rester en charge, et que l'obligation de veiller sur sa famille avait rappelé à son château, ne jugea pas à propos de revenir à Bordeaux. Au mois de juillet les jurats exprimèrent le désir que le maire vînt présider aux élections de son successeur. Montaigne leur répondit de Libourne le 30 juillet qu'il « n'épargneroit pas sa vie pour leur service, mais qu'il ne pouvoit pas se hazarder d'aller en la ville, vu le mauvais état où elle estoit, notamment pour luy, qui venoit d'un si bon air ». Il offrait de se rendre jusqu'au village de Feuillas, « si le mal n'y estoit arrivé », pour conférer avec les jurats, et il leur souhaitait une vie longue et heureuse (1). Ainsi se termina par une lettre peu héroïque une administration d'ailleurs honorable.

Montaigne, redevenu simple particulier, remit de l'ordre dans ses affaires, qui avaient beaucoup souffert de la guerre et de la peste dans la terrible année 1585 (2), revit ses *Essais* et en prépara une nouvelle édition. Il se trouvait à Paris, pour l'impression de ses *Essais*, en 1588 après la journée des barricades, et lorsque le roi en avait été chassé. Il fut arrêté comme royaliste et mis à la Bastille; mais la reine mère intervint près du duc de Guise, qui ordonna le jour même son élargissement (10 juillet). Il se rendit la même année aux états de Blois, sans titre officiel, car il n'était pas député de sa province. On a supposé que Montaigne, qui avait eu en Guyenne de fréquents rapports avec le roi de Navarre, qui l'avait reçu dans son château en 1584 (19 décembre) et en 1587 (24 octobre), venait aux états avec une mission secrète auprès du duc de Guise ou de Henri III, peut-être auprès de ces deux puissants rivaux que Henri de Navarre avait également intérêt à ménager. Ce n'est qu'une conjecture. Après le meurtre du duc de Guise (décembre 1588), Montaigne revint dans la Guyenne, et passa une partie de l'année 1589 à Bordeaux, dans la société de Charron, prédicateur théologien qui avait le goût de la philosophie morale. Il s'occupa aussi des affaires publiques, et par ses conseils et son influence il aida son successeur à la mairie, le maréchal de Matignon, à maintenir Bordeaux dans le parti du roi. Après la mort de Henri III, le roi de Navarre, devenu roi de France, aurait voulu attirer Montaigne près de lui; il lui exprima plusieurs fois le désir de le voir. Le philosophe, qui après les agitations des dernières années était rentré dans son château de Montaigne, ne se souciait pas d'en sortir. Il résista, et comme Henri IV, dans une dernière lettre, lui proposait sans doute de le défrayer de son voyage, il répondit noblement le 2 septembre 1590 : « Sire, Vostre Majesté me fera, s'il lui plaist, ceste grâce de croire que je ne plaindray pas ma bourse aux occasions auxquelles je ne voudrois espargner ma vie. Je n'ay jamais receu bien quelconque de la libéralité des roys non plus que demandé ny mérité, et n'ay receu nul payement des pas que j'ay employés à leur service, desquels Vostre Majesté a eu en partie connoissance. Ce que j'ay faict pour ses prédécesseurs, je le feray encore beaucoup plus volontiers pour elle. Je suis, Sire, aussy riche que je me souhaite. Quand j'auray espuisé ma bourse auprès de Vostre Majesté, à Paris, je prendray la hardiesse de le luy dire, et lors, sy elle m'estime digne de me tenir plus longtemps à sa suite, elle en aura meilleur marché que du moindre de ses officiers. » Montaigne n'eut pas le plaisir vivement souhaité de voir Henri IV paisiblement établi sur le trône de France. Sa santé s'était prématurément affaiblie; il avait acquis « la colique (néphrétique) par la libéralité des ans », et il sentait la mort « le pincer continuellement à la gorge ou aux reins ». Quand elle se présenta il l'accueillit en homme qui était depuis longtemps préparé à la recevoir. « Une esquinancie lui étant tombée sur la langue, dit Estienne Pasquier, il demeura trois jours entiers plein d'entendement sans pouvoir parler. Au moyen de quoy il étoit obligé d'avoir recours à la plume pour faire entendre ses volontés. Et comme il sentit sa fin approcher, il pria, par un petit bulletin, sa femme de semondre quelques gentilshommes siens voisins afin de prendre congé d'eux. Arrivés qu'ils furent, il fit dire la messe dans sa chambre; et comme le prebstre

(1) On a un peu amplifié cet incident, que les contemporains ne remarquèrent pas. Il s'agissait d'une simple formalité, dont Montaigne, vu les circonstances, crut pouvoir se dispenser; il n'y a rien à en conclure contre son courage.

(2) Voir dans les *Essais*, l. III, c. XII, une vive peinture de cette triste époque, où « mille diverses sortes de maux accoururent à *lui* à la file : je les eusse plus gaillardement soufferts à la foule », ajoute-t-il.

étoit sur l'élévation du *corpus Domini*, ce pauvre gentilhomme s'eslança, au moins mal qu'il put, comme à corps perdu sur son lit, les mains jointes, et en ce dernier acte rendit son esprit à Dieu, qui fut un beau miroir de l'intérieur de son âme. » Montaigne nous apprend dans ses *Essais* que quand il se sentait malade il faisait aussitôt appeler un prêtre. On voit qu'il ne se démentit pas à ses derniers moments. Il a dit encore dans ses *Essais* qu'en payant on trouve partout « qui vous tienne la tête et qui vous frotte les pieds ». Ces paroles irrévérencieuses ont fait penser à quelques personnes qu'en terminant sa vie d'une manière si catholique, Montaigne obéissait moins à la foi intérieure, qui est peu manifeste dans ses écrits, qu'aux convenances religieuses, qu'il respecta toujours.

Montaigne épousa en 1565 Mlle Françoise de La Chassaigne, fille d'un des conseillers du parlement de Bordeaux « par convenance, dit-il, et pour se conformer à l'usage, plutôt que par inclination naturelle »; il eut d'elle six filles, dont cinq ne vécurent que quelques jours. La deuxième, Léonor, née le 9 septembre 1571, vécut et eut des enfants. Mlle de Gournay, personne de savoir et grande admiratrice des *Essais*, voulut être la fille d'alliance de Montaigne (*voy.* GOURNAY). Le philosophe gentilhomme permit à Charron, un autre de ses admirateurs, son disciple et son ami, de porter ses armes.

Montaigne était d'une taille au-dessous de la moyenne; il s'en plaint comme d'un inconvénient pour ceux qui remplissent des charges; il n'était point d'ailleurs mécontent de sa mine, car c'est à lui qu'il pense lorsqu'il parle de « ce petit homme aux yeux pleins de douceur, au front large, au nez bien faict, à la barbe brune (à escorce de châtaigne), égale, époisse, à la tête justement ronde, à l'oreille, à la bouche petites, au teint frais, au visage agréable, aux membres proportionnés, qui n'en est pas plus laid parce qu'il n'a pas six pieds. » Après cette agréable esquisse physique, nous empruntons aux *Essais* quelques détails sur les sentiments de l'auteur. « Je suis, dit-il, peu en prinse des violentes passions; j'ai la compréhension naturellement dure, et l'encrouste et l'espessis tous les jours d'avantage. » Il avoue qu'il a été sensible à l'amour; « mais, ajoute-t-il, je n'ai point trouvé Vénus si impérieuse déesse. » Son amitié pour son père et pour La Boëtie sont bien connues; il a trouvé pour peindre ces deux affections des mots charmants, admirables; nous en citerons deux, bien souvent cités, et qui peignent son âme. « Après la mort de mon père, dit-il, je ne montois jamais à cheval sans porter un manteau qui lui avoit appartenu, non par commodité ou par délices, mais parce qu'il me sembloit m'envelopper de lui. » — « Si on me presse de dire pourquoi je l'aymois (La Boëtie), je sens que cela ne peult s'exprimer qu'en répondant : Parce que c'étoit lui, parce que c'étoit moi. » A ces accents, à mille autres, ou plutôt à toutes les pages des *Essais*, on reconnaît une nature bien douée, non pas héroïque peut-être, mais généreuse, d'une sensibilité exquise, ne visant pas au sublime et se contentant d'être honnête, capable de dévouement et incapable d'une action basse, enfin le modèle de ce que l'on pourrait appeler la vertu moyenne. Le livre où cet aimable caractère se raconte, avec des détails infinis, qui ne paraissent pas trop longs, est resté une des lectures favorites des esprits honnêtes et délicats; il est encore ce qu'on le proclamait au seizième siècle, « le bréviaire des honnêtes gens. » Au dix-septième siècle il se fit contre les *Essais* une réaction qui partit surtout de Port-Royal, et à laquelle Malebranche s'associa. C'était l'esprit chrétien qui protestait contre le scepticisme de Montaigne. Ce scepticisme au contraire fut pour lui un titre de faveur auprès des écrivains du dix-huitième siècle, qui firent du livre des *Essais* une arme de guerre. Le dix-neuvième siècle, plus impartial, n'a cherché et trouvé dans les *Essais* que ce que l'auteur avait voulu y mettre, le doute en beaucoup de choses, la tolérance dans toutes. Littérairement les avis ont été moins partagés, et les critiques les plus sévères ont rarement résisté au charme de ce style incisif, original, coloré. L'Académie Française proposa l'*Éloge de Montaigne* pour sujet du prix d'éloquence en 1812. Ce concours est resté célèbre par le nombre et le mérite des discours soumis au jugement de l'Académie. Le prix fut remporté par M. Villemain, dont le charmant *Éloge* est encore ce que l'on a écrit de plus ingénieux et de plus agréable sur Montaigne écrivain; la philosophie de l'auteur des *Essais* fut appréciée avec plus d'étendue dans les discours d'autres concurrents, Droz, Jay, Victorin Fabre, Leclerc, Biot. Depuis cette époque, Montaigne s'est souvent présenté à la critique contemporaine, qui l'a toujours accueilli avec sympathie et qui s'est efforcée de le comprendre et de le célébrer dignement. Sa vie et ses ouvrages ont en même temps attiré l'attention de quelques érudits distingués, au premier rang desquels il faut placer le docteur Payen, qui a déjà tant fait pour Montaigne, et de qui l'on attend deux choses qui nous manquent encore, une biographie complète de Montaigne et une édition définitive des *Essais*. Après cet excellent et infatigable *Montaignologue*, comme l'appelle M. Gustave Brunet, il est juste de citer M. G. Brunet lui-même, MM. d'Etchevery, Macé, Jubinal, Horace de Vieil-Castel, Delpit, Bigorie de Laschamps, et particulièrement MM. Grün et Bayle Saint-John. Il serait difficile de dire quelque chose de neuf sur le génie d'un auteur qui a eu tant d'admirateurs et tant de dévots, quelquefois superstitieux : pour une appréciation détaillée nous renvoyons aux discours cités plus haut, et nous nous bornons à quelques remarques qui peuvent faciliter l'intelligence d'un livre qui n'offre en apparence

ni suite ni cohésion. Nous avons dit comment les *Essais* avaient été commencés, sans dessein, ou du moins sans autre dessein pour l'auteur que de noter ses pensées et de s'en rendre compte. Aussi, comme l'a fort bien dit Montesquieu, « dans la plupart des auteurs on voit l'homme qui écrit, dans Montaigne on voit l'homme qui pense ; » et il est juste d'ajouter l'homme qui pense par lui-même. L'auteur des *Essais* est certainement l'esprit le plus indépendant qui ait jamais existé ; indépendant sans être révolté, et détaché des systèmes des autres sans en avoir un qui lui soit propre. Mais si Montaigne n'a pas de parti pris, il a des idées qu'il n'emprunte à personne, ou qu'il n'emprunte que dans la mesure qui lui convient, et qu'il regarde comme légitimes (non pas comme vraies, car il ne va pas jusque là), par cela seul qu'elles lui appartiennent. Sa philosophie n'est ni celle d'Épicure, ni celle de Zénon, ni celle de Platon, ni celle d'Aristote; c'est la philosophie de Montaigne ; sa morale n'est ni la morale païenne ni la morale chrétienne ; c'est la morale de Montaigne. Cette prétention d'un esprit qui prend uniquement sa conscience pour mesure et règle de ses actes, cette revendication des droits des opinions individuelles, et ce que l'on pourrait appeler l'épanouissement d'une individualité dans tout un livre, ne choquent pas, parce que l'auteur, outre les grâces du style, a une incontestable sincérité et un dessein philosophique. Que Montaigne soit sincère, et que les *Essais* soient un livre de bonne foi, qui en douterait? L'auteur a pu dire en toute vérité : « Je veulx qu'on m'y veoye en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans estude et artifice, car c'est moy que je peinds. Mes defaults s'y liront au vif, mes imperfections et ma forme naifve, autant que la révérence publique me l'a permis. Que si j'eusse esté parmy ces nations qu'on dict vivre encores soubs la doulce liberté des premières loix de nature, je t'asseure que je m'y feusse très-volontiers peinct tout entier et tout nud. »

Mais sous cette représentation fidèle d'un homme, il y a un dessein à la fois philosophique et social, que Montaigne n'avait pas en commençant, et qu'il avait en publiant son livre, le dessein d'enseigner aux hommes la tolérance en religion et en politique. Cœur honnête et généreux, esprit délicat et modéré, Montaigne fut condamné à vivre dans un siècle tragique, où l'intolérance mutuelle des sectes et des partis était portée au dernier degré de férocité. Il eut horreur de ces excès motivés sur des croyances qui n'avaient même pas toujours l'excuse de la sincérité, et entreprit de montrer, non par des raisonnements en forme, mais par des observations fines, et par des exemples recueillis comme au hasard et sans intention, que toutes les opinions humaines sont tellement incertaines qu'il est impossible de décider quelles sont les plus fondées ; que chacun a le droit de garder ses opinions parce qu'il n'est pas sûr que les opinions des autres valent mieux, et que c'est cruauté et déraison d'imposer par force aux autres des doctrines que nous croyons vraies et qui sont peut-être fausses, car que savons-nous (1)? Tout est incertain, excepté le christianisme, que Montaigne réserve sous la forme catholique, à laquelle il adhère expressément. Cette exception, si elle était sérieuse, détruirait toute sa théorie, car le christianisme étant le régulateur moral suprême, il servirait peu d'exclure le dogmatisme de la spéculation s'il devait régner sur la vie. Montaigne sentait bien cette difficulté, qu'il n'avouait pas, et c'est contre elle que son livre est indirectement dirigé. Il admet le christianisme comme croyance, mais il l'écarte comme morale ; il règle la vie sur des considérations et des convenances purement humaines ; dans la mort même il ne fait intervenir ni les terreurs ni les consolations que la religion a rassemblées sur les derniers moments de l'homme. Il veut que l'homme ne redoute pas la mort, parce qu'elle est une pièce de l'ordre universel, parce qu'elle ressemble à des choses qui nous sont très-familières, au sommeil, aux défaillances, n'étant elle-même qu'un sommeil plus profond et une défaillance plus complète ; nulle part il ne laisse entrevoir les peines et les récompenses que la religion a placées au delà de ce sommeil et de cette défaillance. Ainsi le christianisme admis par un reste de croyance, par habitude, par prudence, se trouve de fait exclu de la vie et de la mort. On peut dire que Montaigne, après avoir chassé sans cérémonie les autres opinions, éconduit le christianisme avec beaucoup d'égards. Voilà la pensée fondamentale des *Essais* ; elle prend des formes si diverses et se dérobe sous tant de divagations qu'il est facile de s'y tromper (2). Il vaut mieux d'ailleurs ne pas prendre les *Essais* par ce côté de la controverse et les considérer simplement comme le plus attrayant des manuels de morale, un trésor d'observations

(1) *Que savons-nous?* ou plutôt, *que sais-je?* c'est la devise de Montaigne. Il ne dit pas *je doute*, il ne dit pas, *je ne sais pas* : ce seraient des affirmations ; il dit que *sais-je?* « Il met toutes choses dans un doute universel et si général que ce doute s'emporte soi-même, et que l'homme doutant même s'il doute, son incertitude roule sur elle-même dans un cercle perpétuel et sans repos, s'opposant également à ceux qui disent que tout est incertain et à ceux qui disent que tout ne l'est pas, parce qu'il ne veut rien assurer. C'est dans ce doute qui doute de soi et dans cette ignorance qui s'ignore qu'est l'essence de son opinion, qu'il n'a pu exprimer par aucun terme positif. » (Pascal, *Entretien avec M. de Saci*, à la suite des *Pensées*.)

(2) Par exemple, l'attaque contre les miracles se trouve dans le chapitre *sur les boiteux*. On a fait un *Montaigne chrétien*, on ferait un *Montaigne païen*, un *Montaigne épicurien* ; *stoïcien*, etc., etc. Ce n'est pas l'homme d'une croyance ou d'une secte qui se peint dans les *Essais* ; c'est l'homme *ondoyant et divers* qui s'y reflète dans toutes ses diversités et ses contradictions ; mais une lecture attentive du chapitre intitulé *Apologie de Raymond Sebonde* laisse peu de doute sur le fond de la pensée de l'auteur.

et de pensées merveilleusement exprimées. Ces pensées ne sont pas toujours tirées de son fonds, il les prend souvent dans les auteurs anciens, qu'il lisait sans cesse, et surtout dans ses deux auteurs favoris, Sénèque et Plutarque; mais il se les approprie par la vivacité d'un style qui n'est qu'à lui : « Montaigne, dit M. Villemain, décrit la pensée comme il décrit les objets, par des détails animés, qui la rendent sensible aux yeux. Son style est une allégorie toujours vraie, où toutes les abstractions de l'esprit revêtent une forme matérielle, prennent un corps, un visage, et se laissent, en quelque sorte, toucher et manier. S'il veut nous donner une idée de la vertu, il la placera dans *une plaine fertile et fleurissante, où qui en sait l'adresse peut arriver par des routes gazonnées, ombrageuses et doux fleurantes*. Il prolongera cette peinture avec la plus étonnante facilité d'expression; et quand il l'aura terminée, pour en augmenter l'effet par le contraste, il nous montrera dans le lointain la chimérique vertu des philosophes *sur un rocher à l'écart, parmi des ronces, fantôme à effrayer les gens*... Montaigne abuse beaucoup de son lecteur. Ces chapitres qui parlent de tout, excepté de ce que promettait le titre, ces digressions qui s'embarrassent l'une dans l'autre, ces longues parenthèses qui donnent le temps d'oublier l'idée principale, ces exemples qui viennent à la suite de ces raisonnements et ne s'y rapportent pas... pourraient fatiguer, et l'on serait quelquefois tenté de ne plus suivre un écrivain qui ne veut jamais avoir de marche assurée, si un trait inattendu ne nous ramenait, si une pensée naïve et forte, un mot original ne venait nous piquer, nous réveiller. Le sujet nous a souvent échappé : mais nous retrouvons toujours l'auteur ; et c'est lui que nous aimons. »

BIBLIOGRAPHIE. *Théologie naturelle de Raymond Sebonde* (voy. SEBONDE); — *Opuscules de La Boëtie* (voy. BOETIE); — *Les Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne... livre premier et second. Bourdeaus, par S. Millanges, imprimeur du roi*; 1580, 2 part., pet. in-8°. Cette édition originale des *Essais* contient le même nombre de chapitres que les suivantes, mais ils sont plus courts et offrent peu de citations; la seconde édition, revue et augmentée par l'auteur, fut imprimée par S. Millanges, 1582, un seul vol. pet. in-8°; une troisième édition parut à Paris (Jean Richer, 1587, in-12); il en parut une quatrième, qui a jusque ici échappé aux bibliographes; la cinquième édition, la dernière publiée du vivant de l'auteur, parut augmentée d'un troisième livre et de six cents additions aux deux premiers; Paris, Abel L'Angelier; 1588, in-4°; d'après cette édition fut faite celle de Lyon, 1593, in 8°, sous le titre de *Livre des Essais*; il en parut dans la même ville, 1593, pet. in-8°, une édition, que M. Payen regarde comme la plus mauvaise que l'on ait jamais publiée. Montaigne avait laissé en mourant deux exemplaires de l'édition de 1588 chargés de corrections et d'additions de sa main, mais différents l'un de l'autre. Ce fut sur un de ces exemplaires que Mlle de Gournay donna l'édition de Paris, Abel L'Angelier (Michel Sonnius), 1595, in-fol., « revue et augmentée d'un tiers plus qu'aux précédentes impressions ». Cette édition, qui fait autorité pour le texte des *Essais*, contient une préface apologétique de l'éditeur. Mlle de Gournay donna une seconde édition ; Paris (L'Angelier), 1598, grand in-8° (réimprimée en 1600 et 1602), avec une courte préface en remplacement de celle « que l'aveuglement de son âge et d'une violente fièvre d'âme lui laissa naguère échapper ». La troisième édition de Mlle de Gournay; Paris, 1617, in-4°, reproduit la grande préface de 1595, mais modifiée et améliorée et donne la traduction française de presque toutes les citations grecques et latines; cette édition est incorrecte, mais moins que celle de Paris, 1627, in-4°. La dernière édition de Mlle de Gournay (*éd. exactement corrigée selon le vrai exemplaire, enrichie à la marge des noms des auteurs cités et de la version de leurs passages... avec la vie de l'auteur, plus deux tables....*: Paris, 1635, in-fol.), dédiée au cardinal de Richelieu, est utile, à cause des pièces qu'elle contient, mais elle vaut moins que celle de 1595 pour le texte, que l'éditeur a légèrement altéré afin de le rendre plus correct et plus intelligible; la préface de 1595 est augmentée et améliorée. Nous avons cité toutes les éditions des *Essais* publiées par Montaigne et par Mlle de Gournay; parmi les éditions qui ont paru depuis 1635 les principales sont : celles de Bruxelles et d'Amsterdam, 1659, 3 vol. in-12; cette édition, peu correcte, n'est remarquable que parce qu'elle passe pour avoir été imprimée par les Elzevier de Leyde; mais M. Brunet pense qu'elle est de Foppens. L'édition de Coste, Londres, 1724, 3 vol. gr. in-4°, améliorée dans celle de Paris, 1725, 3 vol. in-4°, dans celle de La Haye, 1727, 5 vol. in-12, dans celle de Londres, 1739, 6 vol. in-12, et surtout dans celle de Londres, 1745, 7 vol. in-12, la dernière et la meilleure donnée par Coste, qui a eu le tort de rajeunir l'orthographe des *Essais*, mais qui a joint au texte des notes souvent utiles et curieuses. On trouve dans les éditions de 1739 et 1745 neuf lettres de Montaigne, le discours d'Étienne de La Boëtie *Sur la servitude volontaire*; — *Les Essais revus et collationnés sur un exemplaire corrigé de la main de l'auteur* (par Naigeon); Paris, 1802, 4 vol. in-8° ; cet exemplaire, différent de celui qui avait servi à l'édition de 1595, offre de bonnes variantes, mais en somme il ne vaut pas celui dont Mlle de Gournay avait fait usage. Citons encore les éditions données par MM. Éloi Johanneau, Paris, 1818, 5 vol. in-8° ; de L'Aulnay, 1818, gr. in-8° ; Amaury Duval, 1820-1825, 6 vol. in-8° ; Lefèvre, 1823, 5 vol. in-8° ; Jos.-Vict. Leclerc, 1826-1828, 3 vol. in-8° ; le *Panthéon littéraire*, 1836, gr. in-8° ; M. Louandre, 1854, 4 vol. in-12;—*Journal du Voyage de Michel de Montaigne en Italie, avec des notes par Meunier de Querlon*; Rome, 1774, in-4° (1). Des extraits des *Essais* ont été publiés sous les titres suivants : *Pensées de Montaigne, propres à former l'esprit et les mœurs* (recueillies par Artaud); Paris, 1700, in-12 ; — *L'Esprit de Montaigne, ou les maximes, pensées, jugements et réflexions de cet auteur rédigées par ordre de matières par Pesselier*; Berlin (Paris), 1753, 2 vol. in 12 ; — *Christianisme de Montaigne, ou pensées de ce grand homme sur la religion*

(1) Un exemplaire des *Commentaires* de César qui avait appartenu à Montaigne et portait toute une page de sa main a été acquis par le duc d'Aumale, au prix de [illegible] fr.

par M. l'abbé L** (Labouderie); Paris, 1819, in-8°. M. Payen, dans une suite de brochures, a donné plusieurs lettres inédites de Montaigne, et de précieuses notes autobiographiques écrites par l'auteur des *Essais* sur un volume des *Éphémérides* de Beuther. Il serait à désirer qu'une édition complète et soignée réunit enfin tout ce qui est sorti de la plume de Montaigne et relevât avec exactitude les variantes des différentes éditions des *Essais* depuis celle de 1580 jusqu'à celle de 1635 (1). Il existe en anglais deux traductions de Montaigne, l'une par Florio, l'autre par Cotton. La traduction de Florio était une des lectures favorites de Shakspeare. Un des derniers et des plus savants biographes de Montaigne, M. Bayle Saint-John, prétend qu'aucun écrivain français, à l'exception peut-être de Rabelais, n'a exercé autant d'influence sur la littérature anglaise que l'auteur des *Essais*. L. JOUBERT.

De Thou, *Historia sui temporis*. — Étienne Pasquier, *Lettres*. — La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise*. — J. Bouhier, *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Michel de Montaigne, avec une comparaison d'Épictète et de Montaigne* (par B. Pascal). — Talbert, *Éloge de Mich. de Montaigne*, couronné par l'Académie de Bordeaux; Paris, 1775, in-12. — Dom Devienne, *Él. historique de Mich. de Montaigne*; Paris, 1775, in-12. — La Dixmerie, *Él. analytique et historique de M. de Montaigne*; Paris, 1781, in-8°; — Mme de Bourdic-Viot, *Él. de Montaigne*; Paris, 1800, in-8°. — Villemain, *Éloge de M. Montaigne*; — *Journal des savants*, juillet et octobre 1855. — Jay, *Él. de Montaigne*; 1812, in-8°. — Droz, *Él. de Mich. Montaigne*; 1812, in-8°. — Biot, *Montaigne, discours*; 1812, in-8°. — Du Roure, *Él. de Mich. Montaigne*; 1812, in-8°. — Victorin Fabre, *Él. de Mich. Montaigne*; 1813, in-8°. — Dutens, *Él. de Mich. Montaigne*; 1818, in-8°. — Vict. Leclerc, *Éloge de Montaigne*; 1812, in 8°. — Payen, *Notice bibliographique sur Montaigne*; Paris, 1837, in-8°; — *Documents inédits ou peu connus sur Montaigne*; 1847, in-8°. — *Nouveaux Documents*; 1850, in-8°. — *Documents inédits*; 1855, in-8°. — *Recherches sur Montaigne*; 1856, in-8°. — A. Jubinal, *Une Lettre inédite de Montaigne*; Paris, 1850, in-8°. — Grün, *La Vie publique de Michel Montaigne*; Paris, 1855, in-8°. — Al. de Gourgues, *Réflexions sur la vie et le caractère de Montaigne*; Bordeaux, 1856, in-8°. — Bayle Saint-John, *Montaigne the Essayist*; Londres, 1858, in-8°. — Vinet, *Essais de Philosophie morale*. — Émerson, *The representative Men*. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*; *Causeries du lundi*, t. IV. — P. Clément, dans la *Revue contemporaine*, 31 août 1855. Bigorie de Laschamps, *Michel de Montaigne*, deuxième édit.; Paris, 1860, in-12.

MONTAIGU (*Pierre* GUÉRIN Ier DE), treizième grand-maître de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, né en Auvergne, à Montaigu-en-Combraille, près Riom, vers 1168, mort en Palestine, en 1230. Il fut élu en 1208 grand-maître de son ordre, dont il avait occupé les principaux grades, après la mort de Geoffroy le Rath. Sa valeur, sa dévotion l'avaient surtout fait distinguer. La grande-maîtrise des Hospitaliers siégeait alors à Ptolémaïs. Guérin de Montaigu lutta avec succès contre les musulmans. Il défit le soudan d'Égypte, Malek el Moubeckr Nasser, le calife de Syrie, et conduisit un secours important à Livon Ier, roi d'Arménie, attaqué par le sultan Seljioucide d'Iconium, Azz ed Din Ier. Le courage du grand-maître décida de la victoire. De retour en Palestine, il se signala à la prise de Damiette (1219), et devint l'ami de tous les princes croisés. Il chercha, mais en vain, à rapprocher son ordre de celui des Templiers, avec lequel il était en guerre ouverte. En 1228, il engagea le pape Grégoire IX à prêcher une nouvelle croisade, puis il refusa d'y prendre part, parce que l'armée chrétienne était commandée par l'empereur d'Allemagne Frédéric II, qui avait encouru l'excommunication majeure. Guérin de Montaigu mourut peu après, et Bertrand de Texis lui succéda. A. D'E—P—C.

Bosio et Baudouin, *Hist. de l'Ordre de Jérusalem*. — Naberat, *Priviléges de l'Ordre de Jérusalem*.

MONTAIGU (*Guillaume* DE), abbé de Cîteaux, mort, suivant M. Petit-Radel, le 19 mai 1246. Il fut d'abord prieur de Clairvaux, ensuite abbé de La Ferté, puis de Cîteaux. C'était un homme qui jouissait d'une grande autorité. Grégoire IX l'employa dans une négociation très-importante. Il s'agissait, en 1229, d'arrêter les rois de France et d'Angleterre, qui étaient sur le point d'en venir aux mains. Guillaume alla d'abord trouver le roi de France, en calma les ressentiments, et fit ensuite avec le même succès la même démarche auprès du roi d'Angleterre. La guerre n'eut pas lieu. Diverses lettres de Grégoire IX, publiées dans les Annales de Cîteaux, nous apprennent que la cour de Rome remit à la sagacité de Guillaume le règlement de plusieurs autres affaires d'un intérêt moins général. En 1239, comme il se rendait au concile de Rome, il tomba dans les mains de Frédéric II, fut emmené captif et chargé de chaînes. Vers la fin de sa vie Guillaume abdiqua le gouvernement de Cîteaux, et se retira dans le monastère de Clairvaux, où il mourut, sous l'habit d'un simple moine. B. H.

Annales Cisterienses, t. IV, passim. — *Hist. Littér. de la France*, t. XVIII, p. 338. — *Gallia Christiana*, t. IV, col. 995.

MONTAIGU (*Jean* DE), surintendant des finances, né vers 1350, décapité le 17 octobre 1409. Le père de Jean se nommait Gérard de Montaigu; il fut notaire et secrétaire du roi, anobli en 1363, garde du trésor des chartes, etc. Sa mère, Biette de Cassinelle, originaire de Lucques, en Italie, était une femme non moins remarquable par sa beauté que par le profit qu'elle en sut tirer. La faveur dont elle jouit à la cour permit aux ennemis du surintendant d'ajouter à leurs calomnies cette médisance, que Jean de Montaigu avait dans les veines du sang royal, mais illégitime. Jean fut élevé à la cour sous les yeux de son *protecteur* Charles V, et y servit d'abord comme secrétaire du roi. La vivacité de son esprit, fertile en expédients d'affaires, sa complaisance, son zèle et la souplesse de son caractère, lui acquirent les bonnes grâces de Charles VI, qu'il vit naître. Le dauphin, devenu roi, lui continua et augmenta ces faveurs. Peu à peu Jean s'enrichit des libéralités royales, et fonda progressivement son opulence, tout en asseyant son

(1) Il faudrait bien se garder d'omettre le *Journal du Voyage*, sous prétexte qu'il « n'a aucun intérêt ». Ce *Journal* est au contraire d'un grand intérêt pour qui veut bien connaître Montaigne; M. Bayle Saint-John en a signalé toute l'importance.

crédit. Charles VI, en 1388, sortit pour ainsi dire de tutelle et commença de régner, si ce n'est par lui-même, du moins par des ministres ou favoris de son choix. Au nombre de ces derniers, il accorda l'un des premiers rangs à Jean de Montaigu, qui dès lors, par l'habitude que le jeune roi avait de ses rapports, lui devint en quelque sorte indispensable.

Assez brave pour mettre l'épée à la main dans une circonstance opportune, Jean avait combattu sous les yeux du prince (1382) à la bataille de Rosbecque. Seul parmi les secrétaires du roi, il donna cet exemple, qui lui valut les éperons de chevalier. Louis, duc d'Orléans, devenu adulte, prit pied de plus en plus, auprès de Charles VI, son frère, dans la confiance du roi et dans le gouvernement de l'État. Montaigu se rapprocha de Louis, et se rangea parmi ses partisans, contre Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. En 1401, il obtint l'une des hautes charges de la couronne, celle de grand maître de l'hôtel du roi. Il était déjà vidame de Laon, capitaine de la Bastille, préposé au gouvernement de l'hôtel du roi et de la reine. Il était le véritable chef du conseil, et pour tout dire, il avait le maniement souverain des finances.

Montaigu fit alors construire le château de Marcoussis (1), ainsi qu'un prieuré de Célestins. Cette résidence fut une merveille de l'architecture et de l'art au quinzième siècle. La lutte politique, ouverte entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne, survécut à Philippe le Hardi, mort en 1404. Elle se ranima, plus violente que par le passé, entre Louis, duc d'Orléans, et Jean sans Peur. Le duc de Bourgogne, en 1405, ramena d'autorité le dauphin, de Juvisy à Paris. Le jeune prince en ce moment s'éloignait de la capitale par ordre de la reine et du duc Louis, qui virent dans l'acte du Bourguignon un affront sanglant fait à leur autorité. Jean de Montaigu, en cette rencontre, osa tenir tête à Jean sans Peur. Ce dernier conçut dès lors, contre le surintendant, un ressentiment mortel. En 1407, Jean fit assassiner Louis, et Montaigu put voir, dans un crime aussi hardi, un avertissement pour lui-même. La force des choses et ses antécédents contraignaient le surintendant ou à combattre le duc de Bourgogne, ou à descendre (autrement peut-être que sain et sauf) du faîte de la puissance et des grandeurs. Afin de se sauvegarder dans cette position difficile, le premier ministre comptait sur son art à flatter les hommes et à les manier, sur l'étendue et les racines de sa position, ou de son crédit, sur l'amitié du duc de Berry, de la reine, du roi de France. Jean de Montaigu avait fait un de ses frères évêque de Chartres, puis archevêque de Sens et chancelier de France. Gérard, son autre frère, était évêque de Paris. Marié à Jacqueline de La Grange, nièce du cardinal d'Amiens, il en eut quatre filles et un fils, qu'il avait tous établis dans de hauts emplois. Charles, son fils, fut marié dès l'âge de onze ans à Catherine d'Albret. Ses quatre filles s'allièrent les unes à des princes du sang royal, et les autres à des officiers de Jean sans Peur. Le surintendant comptait spécialement sur cette dernière garantie pour le préserver contre son redoutable adversaire.

(1) Seine-et-Oise.

Jean de Montaigu fut le principal auteur de la *Paix de Chartres*, célébrée dans cette ville au mois de mars 1409. Ce traité humilia les deux partis par une justice incomplète. Il ne satisfit point la famille d'Orléans, en laissant debout et impuni le grief sanglant dont elle poursuivait la réparation. Jean sans Peur s'irrita des semblants d'excuse qui furent exigés de lui. Sa haine s'accrut d'autant, et parvint au comble. Montaigu, se voyant sous le coup de ce péril, avait d'abord songé à fuir. Jean, duc de Berry, possédait en Auvergne un château fort presque inaccessible, appelé Monet ou Nonette. Le grand-maître conçut le dessein d'échanger avec le duc ce castel, contre le manoir de Marcoussis, et de s'y retirer avec ses richesses. En même temps, il s'efforça de désarmer le duc de Bourgogne à force de caresses et de flatteries. Mais Jean sans Peur conservait sa haine et savait dissimuler. Il endormit le ministre dans une sécurité trompeuse.

A peu de temps de là, Jean de Montaigu fournit de lui-même un prétexte à son ennemi. Le 22 septembre 1409, le ministre célébra, chez lui, la fête du sacre ou joyeux avénement de son frère, Gérard, récemment pourvu de l'évêché de Paris. Cette fête, qui réunit le duc de Bourgogne et la cour, surpassa en pompe, en éclat, en opulence, tout ce que l'on avait vu de comparable dans le passé, même au palais des rois de France. Ce déployement de luxe offrait un argument spécieux pour soulever contre le surintendant la haine populaire. Des dénonciateurs apostés créèrent à point nommé un concert de récriminations. Chacun signalait à l'envi et dénombrait avec animosité les bienfaits, les libéralités que le financier avait su s'attirer de la part d'un roi insensé, pour s'enrichir lui et les siens. On comparait à cette immense fortune le peu de services sérieux rendus à l'État par le ministre. On rappelait ses complaisances sans bornes aux caprices des princes, en matière d'impôts, qui écrasaient le peuple, son initiative ou sa participation dans des concussions avérées. Ces griefs, même légitimes, servaient à la fois de voile et d'instrument à la passion violente et personnelle dont le duc était animé. Le 7 octobre 1409, Jean de Montaigu fut arrêté près la porte Saint-Victor, en plein jour, par le prévôt de Paris, créature du duc de Bourgogne. Le parlement était alors en vacances. Des commissaires furent nommés pour juger un prévenu condamné d'avance. Montaigu, homme frêle et chétif, était âgé d'environ cinquante-neuf ans. Soumis à la torture

des cordes et du brodequin, il avoua tous les crimes qu'on lui imputait. Il invoqua vainement sa qualité de clerc et la juridiction du parlement. Vainement il en appela de la sentence qui le frappait, à la justice de cette cour, seule régulière et souveraine. Jean de Montaigu fut décapité au pilori des halles (1). A. V.—V.

Lucien Merlet, *Biographie de Jean de Montaigu*; Paris, Didot, 1852. In-8°. — La *Vie de Jean de Montaigu* avec l'*Histoire de Marcoussis*, par Simon de La Motte, célestin. Ms. de l'an 1674, appartenant à M. Jérôme Pichon. — Direction générale des Archives : L 1540, XX 10,098, f° 187. — Anselme, *Généalogie des Montaigu*. — Godefroy, *Charles VI*, p. 148, etc. — *Chronique de Cousinot*, etc., etc.

MONTAIGU (*Anne-Charles* Basset de), général français, né le 10 juin 1751, à Versailles. Entré en 1768 dans la gendarmerie, il y servit jusqu'à la réforme de ce corps (1788), et fut nommé, en 1792, chef de brigade. Lors de la défection de Dumouriez, il se porta sur Valenciennes avec trois bataillons et deux détachements de cavalerie et d'artillerie légère, et pendant vingt jours il réussit à contenir les Autrichiens des deux camps de Rœux et des Loups. L'armée française ayant été obligée de se replier, il soutint la retraite avec beaucoup de sang-froid et de fermeté; après avoir arrêté l'ennemi à Escœuvres, village qu'il avait fortifié, il employa les manœuvres les plus adroites pour dissimuler son entrée à Cambrai; cette action fut l'objet d'une mention honorable dans les procès-verbaux de la Convention. Montaigu reprit bientôt l'offensive, et marcha à la tête de quatorze bataillons au secours de Dunkerque, dont les Anglais commençaient le blocus. Son attaque fut si prompte qu'il força ces derniers à regagner leurs vaisseaux, en abandonnant trente pièces de canon ainsi que leurs magasins de fourrages et de munitions. Nommé général de brigade (1er novembre 1793), Montaigu obtint des succès contre Beaulieu, et fut blessé à Marvelles dans une affaire glorieuse pour lui. Promu au grade de général de division (21 mai 1794), il fut battu le même jour, mais il maintint l'ordre parmi ses troupes et protégea la retraite. Au combat de Charleroi, il ne fut pas plus heureux; il se trouva à la bataille de Fleurus; et prépara, en occupant le mont Palissel, la prise de Mons. Il venait de s'emparer de Hassell lorsqu'on le destitua; réintégré un mois plus tard dans son grade, il servit à l'armée de Sambre et Meuse, puis à celle du Rhin, mit Manheim en état de défense, et en prit le commandement lorsque les lignes de Mayence eurent été rompues (octobre 1795). Enfermé dans une ville dénuée de ressources, il obligea l'ennemi à diviser ses forces, et ne consentit à capituler, après onze jours de tranchée ouverte, qu'après avoir été forcé dans ses derniers retranchements. A son retour en France, il demanda que sa conduite fût jugée par un conseil de guerre; déchargé de tout blâme et renvoyé à ses fonctions (25 octobre 1797), il fut admis, en 1799, au traitement de réforme. On ignore l'époque de sa mort. K.

De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*, Ier, 286.

MONTAIGUT (1) (*Gilles-Aycelin* de), prélat français, né vers 1252, à Glaine-Montaigut, près Billom (Auvergne), mort à Paris, le 23 juin 1318. Prévôt de la cathédrale de Clermont en 1285, et peu après chanoine de Narbonne, il fut élu archevêque de cette ville par une partie du chapitre, en 1287. Ordonné prêtre, le 17 mars 1291, par Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, il partit ensuite pour Rome, et le cardinal Gérard Bianchi, évêque de Sabine, le sacra à Viterbe, au mois de mai suivant. On le trouve au nombre des conseillers d'État présents au Louvre en 1296, lorsque le chancelier Pierre Flotte donna lecture des lettres par lesquelles Gui, comte de Flandre, révoquait les pouvoirs de ses ambassadeurs, chargés de traiter de la paix avec Philippe le Bel. Gilles, au nom de ce dernier prince, signa, en juin 1299, la trêve conclue à Montreuil avec le roi d'Angleterre. Le 24 octobre 1301, il se trouvait à l'assemblée convoquée à Senlis pour juger Bernard Saisset, évêque de Pamiers, légat du pape, et l'un de ses suffragants. Appelé à Rome à ce sujet, Gilles reçut du roi l'ordre de ne point s'y rendre, et il obéit. Il fut un des cinq prélats présents à l'assemblée du Louvre le 12 mars 1303, tenue contre Boniface VIII, et travailla à l'élection de Bertrand de Goth (Clément V), dont il était ami; aussi fut-il le premier des évêques français chargés d'informer contre les Templiers. Le 27 février 1309, il fut nommé garde des sceaux, et après avoir présidé un synode diocésain à Narbonne, et en 1310 un concile à Béziers, il permuta son archevêché, le 5 mai 1311, contre celui de Rouen, dont il prit possession en personne, le 29 août suivant. Présent au concile général de Vienne, il y fut d'avis qu'il était inutile d'entendre les Templiers en leurs défenses. De retour à Rouen, il y présida en octobre 1313 un concile provincial, et en tint deux autres en 1315 à Rouen, et le 17 novembre 1317 à Pontoise. Par son testament, du 13 décembre 1314, il institua pour héritier Albert-Aycelin de Montaigut, évêque de Clermont, son neveu, à la condition d'entretenir dans des maisons qui lui appartenaient, rue des Sept-Voies, à Paris, autant de pauvres écoliers, qu'autant de fois la somme de dix livres se trouverait dans

(1) Jean de Montaigu, au rapport du greffier du parlement, était « un homme de basse corpulence, maigre, à peu de barbe, légier et apert, hâtif en langage, quins (prompt), subtil et diligent, etc. » Il avait été représenté en pierre de relief colorée sur un pilier de la porte de la chapelle, au château de Marcoussis. Cette effigie a été gravée dans les *Monuments de la Monarchie française*, tome III, planche 36, figure 3. *Voy.* Hennin, *Monuments de la France*, 1858, in-8°, t. V, p. 403, 404.

(1) C'est à tort que la plupart des historiens ont écrit *Montaigu*; le village dont cette famille est originaire a toujours été mentionné dans les actes officiels sous le nom de *Montaigut*.

celle du revenu annuel de ces maisons. Telle fut l'origine du collége de Montaigut, sur l'emplacement duquel s'élèvent aujourd'hui les bâtiments de la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

H. FISQUET.

Gallia Christiana, tomes VI et XII. — Du Chesne, *Histoire des Chanceliers de France*. — *France Pontificale*.

MONTAL (*Charles* DE MONTSAULNIN, comte DU), général français, né en 1616, mort en 1696, à Dunkerque. Issu de l'ancienne maison de Montsaulnin établie dans le Nivernais depuis le quinzième siècle, il s'attacha dès sa jeunesse au grand Condé, qui lui donna une compagnie dans le régiment d'Enghien, et défendit en 1653 jusqu'à la dernière extrémité la ville de Sainte-Menehould contre Louis XIV en personne. Nommé gouverneur de Charleroi en 1672, il força le prince d'Orange à lever le siége de cette place et lui fit perdre beaucoup de monde. Ce fut à cette occasion que le roi s'écria : « Je voudrais bien voir Vauban attaquer une place et Montal la défendre ! Mais non, ajouta-t-il après un moment de réflexion, j'en serais bien fâché, car ils y périraient tous les deux. » Créé lieutenant général en 1673, Montal continua de servir en Flandre, et déploya, surtout dans l'attaque des places, toute l'expérience et la valeur qu'on peut attendre d'un capitaine consommé. Le gain de la bataille de Steinkerke fut dû en partie à sa vigilance et à la confiance que les troupes avaient en lui. Lors de la promotion des maréchaux en 1693, il n'y fut pas compris, et fut extrêmement sensible à cet oubli. « Montal, rapporte Saint-Simon, étoit un grand vieillard de quatre-vingts ans, qui avoit perdu un œil à la guerre, où il avoit été couvert de coups. Il s'y étoit infiniment distingué, et souvent en des commandements en chef considérables. Tout cria pour lui, hors lui-même. Sa modestie et sa sagesse le firent admirer. Le roi en fut touché, et lui promit de réparer le tort qu'il lui avait fait. Il s'en alla quelque peu chez lui, puis revint, et servit par les espérances qui lui avaient été données et qui furent trompeuses jusqu'à sa mort. »

Son petit-fils, *Charles-Louis*, mort le 22 août 1758, en Bourgogne, à l'âge de soixante-dix-sept ans, fut colonel du régiment de Poitou, maréchal de camp (1719) et lieutenant général (1734). Il n'eut que deux filles, et son nom s'éteignit avec lui.

K.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* (éd. 1759). — Saint-Simon, *Mémoires*, I.

* **MONTAL** (*Claude*), inventeur et facteur de pianos français, né à La Palisse (Allier), le 28 juillet 1800. Fils d'un honnête artisan, sa première enfance s'écoula libre et joyeuse; mais vers sa sixième année, à la suite d'une grave maladie, il fut frappé d'une cécité complète. Cet accident, qui eût été si fatal pour tout autre, ne lui fit rien perdre des heureuses dispositions dont la nature l'avait doué, et bientôt, au contraire, se développa en lui, d'une manière très-marquée, cette force de volonté, cette énergie persévérante qu'il a montrées dans tout le cours de sa carrière. Il apprit à lire au moyen de lettres en relief tracées sur des cartes au moyen de piqûres d'épingles. On l'envoya à l'école de l'endroit, et là son intelligence s'appropria promptement les éléments auxquels l'enfance est si difficilement initiée. Un instinct musical s'était déjà manifesté en lui. Il avait eu occasion d'entendre et de toucher des violons ; n'en ayant pas à sa disposition, il se mit dans l'esprit d'en faire un. Quoique grossièrement construit, rien ne manquait à cet instrument, sur lequel il parvint à jouer quelques airs. L'histoire de M. Montal est tout entière dans ce trait remarquable. Grâce à la protection de la duchesse d'Angoulême, à laquelle il fut présenté lors du voyage que cette princesse fit à Vichy, en 1817, il fut admis à l'Institution des jeunes aveugles de Paris. Il y apprit et y professa bientôt les mathématiques; c'est à lui qu'on doit l'invention des cartes géométriques en relief, qui furent d'un puissant secours pour cette branche d'instruction dans l'établissement. Il acquérait en même temps une certaine force sur plusieurs instruments, notamment sur le violon et sur le piano, et fut chargé de donner à son tour des leçons aux jeunes élèves. Puis enfin, sous l'impulsion d'un goût prononcé pour les arts mécaniques et d'une aptitude manuelle qui, comme on l'a vu, s'étaient manifestées dès l'enfance, il fut amené à une ingénieuse tentative qui devait lui faire une destinée nouvelle. Il entreprit un jour d'accorder les pianos de l'institution ; mais pour prouver qu'il était capable de ce travail, il se mit, avec l'aide d'un de ses condisciples, aveugle comme lui, à démonter un vieux piano dont on ne se servait plus, et, après avoir étudié chaque pièce, il le reconstruisit et le présenta au directeur, parfaitement réparé et accordé. Peu de temps après on le chargea de la réparation de l'orgue de l'établissement. M. Montal rêvait une position qu'il ne pouvait point se faire en restant à l'Institution des jeunes aveugles. Plein de confiance dans la Providence, il quitta cette maison, en 1830, et pourvut à son existence en se livrant d'abord à l'accord et à l'entretien des pianos. Il ouvrit ensuite un cours public d'accord de ces instruments, à l'usage des gens du monde, et en retira l'avantage d'augmenter sa clientèle. Il publia, en 1834, un *Abrégé de l'art d'accorder soi-même son piano*, in-8°, planches et figures, suivi, deux ans après, d'un *Traité complet de l'Accord du Piano*. L'année suivante, 1835, il commençait un établissement qui envoyait quelques pianos à l'exposition de 1839. Depuis lors cet établissement s'est développé sur une grande échelle, et son chef, dont l'habileté emprunte à sa position exceptionnelle quelque chose de merveilleux, a obtenu successivement toutes les récompenses et distinctions que peuvent décerner les jurys des expositions, les sociétés et les athénées; en 1851, M. Montal

a été décoré de la Légion d'Honneur. Parmi les inventions et les perfectionnements qu'il a introduits dans l'art de construire les pianos, il faut citer particulièrement son *Système de transposition*, son *Système de contre-tirage*, son *Perfectionnement dans les chevalets*, sa *Table d'harmonie*, et sa nouvelle *Pédale d'expression*. Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Claude Montal, sa vie et ses travaux*, notice par M. P.-A. Dufau, Paris, 1857. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*; Paris, 1858.

MONTALBANI (*Jean-Baptiste*, comte), savant italien, né à Bologne, en 1596, mort à Suda, dans l'île de Candie, en 1646. D'une ancienne famille patricienne, originaire de Milan, et qui porta d'abord le nom d'*Alicorni*, il parcourut, après s'être fait recevoir docteur en droit et en philosophie, la France, l'Allemagne et la Pologne, séjourna un an à Constantinople, visita ensuite la Perse et la plus grande partie de la haute Asie. De retour en Europe, il entra dans l'armée du duc de Savoie avec le grade de sergent major général de bataille. Fait prisonnier par les Espagnols, il fut traité avec beaucoup de dureté; après avoir obtenu sa liberté, il se rendit à Venise; le sénat de cette ville lui confia un commandement supérieur dans l'île de Candie. Il parlait avec facilité jusqu'à treize langues de l'Orient. On a de lui : *De moribus Turcarum Commentarii;* Rome, 1625 et 1636; Leyde, 1643, in-12; — Il a laissé en manuscrit : *Annales ab anno MDC Suppellectilis Taciti, seu Sententiæ Taciti cum applicatione exemplorum nostri ævi; — Grammatica turcica; — Propositiones, Lemmata et Problemata de inclinatione et tactione linearum*, etc. O.

Orlandi, *Scrittori Bolognesi*. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*.

MONTALBANI (*Marco-Antonio*, marquis), minéralogiste italien, fils du précédent, né en 1630, à Bologne, où il est mort, en 1695. Il fit de la minéralogie une étude particulière et parcourut, afin d'étendre ses connaissances, l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne, où il reçut du roi Jean-Casimir le titre de marquis. Il visita encore d'autres pays, notamment les côtes de l'Adriatique. On a de lui : *Catascopia minerale, ovvero esplanazione e modo di far saggio d'ogni miniera metallica;* Bologne, 1676, in-4°; — *Pratica minerale;* ibid., 1678, in-4°; — *Relazione dell' acque minerale del regno d'Ungaria;* Venise, 1687, in-4°. On lui attribue encore une *Vie de l'empereur Ferdinand*, en italien. P.

MONTALBANI (*Castore*, marquis), littérateur, fils du précédent, né en 1670, à Bologne, où il est mort, en 1732. Il embrassa le métier des armes, devint capitaine des gardes à cheval du cardinal de Gonzague, et passa au service de la république de Venise, qui lui confia le gouvernement de Carrare. Rappelé en 1723 à Bologne, il y remplit jusqu'à sa mort la chaire d'architecture militaire. En lui s'éteignit la famille des Montalbani de Bologne. Comme son grand-oncle Ovidio, il s'occupa de toutes les sciences et se mêla de tirer des horoscopes. On a de lui des discours, des poëmes et des dissertations, et de 1707 à 1714 il publia sous le nom anagrammatisé de Brancaleone Masotti des *Almanachs* astrologiques. P.

Orlandi, *Notizie degli Scrittori Bolognesi*.

MONTALBANI (*Ovidio*), botaniste italien, frère puîné de Giambattista, né vers 1602, à Bologne, où il est mort, le 20 septembre 1671. Après avoir terminé ses études, il se tourna du côté de la médecine, et reçut à Bologne le diplôme de docteur en cette faculté, aussi bien qu'en philosophie et en droit (1622). Toutefois il ne commença à professer que douze ans plus tard, en 1634, et il enseigna successivement dans l'université de sa ville natale la logique, la physique, les mathématiques, la morale et la médecine. En 1637 il fut nommé en même temps conservateur du cabinet d'histoire naturelle et astronome du sénat. Plusieurs académies d'Italie s'empressèrent de l'inscrire parmi leurs membres. Il fut un des fondateurs de celle des *Vespertini*, établie en 1624 à Bologne, et qui tint chez lui ses premières assemblées. Montalbani s'était attaché de bonne heure à acquérir des connaissances variées; mais son savoir était moins le fruit de la réflexion que de la mémoire et d'une merveilleuse facilité. Si à une érudition si abondante il eût réuni la critique et l'exactitude, il mériterait d'être placé au rang des plus estimables écrivains de son temps. Thunberg lui a consacré dans sa flore du Japon un genre de plantes qu'il a nommé *bumaldia*, d'après le pseudonyme favori de Montalbani. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : *Index omnium plantarum exsiccatarum et cartis agglutinatarum quæ in proprio musæo conspiciuntur;* Bologne, 1624, in-4°; catalogue de l'herbier qu'il avait formé lui-même en 4 vol. in-fol.; — *Speculum Euclidianum;* ibid., 1628, in-4°; — *Sphærographia;* ibid., 1633, in-fol.; — *Discorsi astrologici, con varii trattati annessi;* ibid., 1633-1671, 30 vol. in-4°: ce recueil se compose d'une suite de volumes détachés, ayant chacun leur titre particulier et traitant en général des diverses manières de tirer un horoscope, comme la *Geoscopia cerecle*, la *Kiposcopia*, la *Stibologia*, l'*Entrapeliologia*, etc.; — *De illuminabili lapide Bononiensi Epistola;* ibid., 1634, in-4°; il s'agit d'une pierre qui acquiert par la calcination la propriété du phosphore; — *Clarorum aliquot Doctorum Bononiensium elogialia Cenotaphia;* ibid., 1640, in-4°; — *Minervalia Bonon. Civium Anademata, seu bibliotheca Bononiensis;* ibid., 1641, in-24 : publié sous le nom de G. A. Bumaldi, ce petit ouvrage, plein de recherches, a été refondu par Orlandi dans ses *Scrittori Bolognesi;* — *Le Antichità più antiche di*

Bologna ristrette in II libri intitolati il Colosso e gli Historici spiriti; ibid., 1651, in-4° : cet ouvrage, dont les deux parties avaient déjà paru isolément, a été réuni à la *Cronoprostasi Felsinea*, sous le titre *Le Glorie politiche di Bologna*; ibid., 1653, in-4°; — *Formulario economico, cibario e medicinale di materie, più facili e di minor costo*, etc.; ibid., 1654, in-4°; Montalbani s'est encore déguisé ici, comme dans d'autres écrits, sous l'anagramme de Giovan-Antonio Bumaldi; — *Bibliotheca Botanica, seu herboristarum scriptorum promota synodia*; ibid., 1654, in-24 : opuscule où l'on trouve un premier essai de la synonymie des graminées et que Seguier a réimprimé à la suite de sa *Biblioth. Botanica* (La Haye, 1714, in-4°); — *Vocabolista Bolognese*; ibid., 1660, in-12; — *Nova antepræludialis dendranatomes, arboreæ scilicet resolutionis adumbratio*; ibid., 1660, in-4°; — *Horticus botanographicus*; ibid., 1660, in-8°; il y a à la suite un traité des monstruosités végétales; — *Ulyssis Aldrovandi Dendrologia*; ibid., 1668, in-fol.; Francfort, 1671, in-fol.; quoiqu'elle porte le nom d'Aldrovande, cette histoire naturelle des arbres est presque entièrement l'œuvre de Montalbani. P.

Alidosi, *Dottori Bolognesi*, p. 188. — Orlandi, *Notizie degli Scrittori Bolognesi*, p. 222. — Argelati, *Biblioth. Mediolanensis*, t. II. — Ghilini, *Theatro d'Huomini letterati*, 2° partie. — Niceron, *Mémoires*, XXXVII.

MONTALDO (*Leonardo*), doge de Gênes, né vers 1325, mort en 1384. D'une riche famille plébéienne et habile jurisconsulte, il fut dès 1363 l'un des chefs les plus importants du parti gibelin, et combattit avec succès l'influence des Fregose. Plusieurs fois il se porta comme candidat au dogat, mais les brigues des patriciens le firent échouer. Guarco régnait et luttait contre Antoniotto Adorno, lorsque, un nouveau droit sur la boucherie ayant été décrété (6 avril 1383), le peuple s'insurgea, assaillit le palais ducal, et remit le souverain pouvoir entre les mains de huit dictateurs. Cet *office de la provision* (c'était le nom du nouveau gouvernement) devait se composer de quatre marchands et de quatre artisans. Montaldo, quoique jurisconsulte, mais qui depuis longtemps flattait les passions populaires, eut l'habileté de se faire élire membre de cet office comme *artisan*. Le notariat comptait alors à Gênes parmi les métiers, et quoiqu'il n'en exerçât pas la profession, Montaldo se fit agréger au collége des notaires. Tous les nobles furent à l'instant remplacés par des plébéiens. Guarco fut obligé de se réfugier à Final. Frédéric de Pagano fut nommé à sa place, mais il ne l'accepta pas. La populace acclama alors Antoniotto Adorno, tandis que la bourgeoisie choisissait Montaldo. Un conflit allait s'élever lorsque Pietro Fregose et la noblesse se rallièrent à Montaldo, qui fut reconnu doge sans coup férir. Il débuta par donner une amnistie générale et par dégrever les impôts. Il avait déclaré n'accepter le pouvoir que pour six mois; mais ce temps écoulé, il oublia sa promesse, et continua de gouverner, à la satisfaction générale. Jacques de Lusignan, oncle de Pierre II (*Petrin*), roi de Chypre, était alors prisonnier à Gênes depuis huit ans. Son neveu étant mort sans postérité, Jacques hérita de sa couronne. Montaldo traita bien vite avec son captif, et lui fournit une flotte de dix galères pour le mettre à même de prendre possession de son royaume, mais à la condition qu'il céderait Famagouste aux Génois. Ce traité s'accomplit sans obstacle; Montaldo continuait à faire prospérer sa patrie lorsqu'une maladie épidémique se déclara à Gênes et l'enleva. Antoniotto Adorno lui succéda. A. DE L.

Serra, *La Storia dell' antica Liguria*, etc.; (Torino, 1834, 4 vol. — Emile Vincens, *Hist. de la république de Gênes*, t. II, p. 55.

MONTALDO (*Antonio*), doge de Gênes, fils du précédent, né en 1369, mort en 1398. Il parvint au pouvoir par la violence, qui au surplus était devenue le seul moyen de gouverner à Gênes. Il rassembla une troupe de soldats, et vint une nuit de décembre 1391 assaillir une des portes de la ville. A ce bruit seul, le doge Antoniotto Adorno, qui écrivait, jeta sa plume, et s'enfuit rapidement. Montaldo fut donc élu à sa place : il avait à peine vingt-trois ans. Il se montrait digne de sa fortune par un bouillant courage et quelques sentiments généreux : les fils des doges précédents, Boccanegra et Guarca, s'unirent à Adorno pour renverser l'intrus; mais il vainquit leurs partis, et dans une rencontre Boccanegra fut pris les armes à la main, puis traduit devant le podestat et condamné à mort. L'exécution devait se faire devant le palais ducal; le patient aperçut le doge, et lui tendit des mains suppliantes; Montaldo en fut ému : il envoya son frère pour faire surseoir à l'exécution. Le podestat feignit de méconnaître le messager, et pressa le supplice : mais Montaldo, s'élançant sur l'échafaud, vint lui-même arrêter le bras du bourreau, et sans tenir compte de la colère du juge, sauva la vie de son ennemi. Après s'être maintenu à peine une année au pouvoir, Montaldo, lassé, déposa le pouvoir, et laissant le champ libre aux autres concurrents, il vécut dans la retraite; pourtant quand il vit Antoniotto Adorno revenir s'emparer du dogat à la tête de bandes mercenaires, il rallia ses partisans, et fut le combattre au premier rang. La mêlée fut sanglante, le meilleur sang génois y coula; mais Adorno fut repoussé. Montaldo rentra modestement dans ses foyers; mais dès le lendemain le peuple lui décernait une seconde fois le titre de doge (1394). Il le garda peu : lassé des intrigues des gibelins, des tumultes de chaque jour, il abdiqua de nouveau. Les guelfes lui nommèrent un successeur; mais Adorno reparut à la tête des gibelins. Au moment où le sang allait couler, Montaldo vint se poser entre les deux partis; il déclara que son intention n'était pas de revendiquer la dignité qu'il avait sérieusement abandonnée, mais qu'il s'opposait à

ce qu'Adorno l'usurpât une fois de plus. Sur cette protestation les deux chefs convinrent qu'aucun d'eux ne serait doge, et qu'une élection nouvelle aurait lieu le lendemain. Ils se présentèrent à l'assemblée populaire en se tenant par la main. Mais Adorno, changeant de rôle, par un discours adroit, enleva les suffrages, et Montaldo, indigné d'être joué, se retira à Gavi, où il se fortifia. De là il fit des courses répétées jusqu'aux portes de Gênes, et soutenu par Giovanni Galeas Visconti, duc de Milan, réduisit bientôt Adorno à placer Gênes sous la seigneurie du roi de France, Charles VI. Valeran de Luxembourg, comte de Saint-Paul, vint en prendre possession (1396). Il marcha contre Montaldo, qui, après quelque défense, capitula, et remit Gavi aux Français. On ne voit point qu'il ait joué un rôle important dans les troubles qui affligèrent sa patrie durant les années suivantes. « Il semble, dit M. Vincens, n'avoir plus joué que le rôle douteux et subalterne d'un intrigant aux ordres du tyran milanais. » Montaldo fut enlevé à vingt-neuf ans par la maladie épidémique qui, apportée par un navire venant d'Orient, désola pendant plusieurs années le Ponant. A. de L.

Manusc. de la Bibliothèque impériale : collection Dupuy, vol. 159. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, t. XII. — Émile Vincens, *Hist. de la République de Gênes*, t. II, p. 75-102.

MONTALEMBERT, nom d'une ancienne famille française qui paraît remonter au douzième siècle. Originaire du Poitou et divisée en plusieurs branches établies en Bretagne, en Agenois et en Périgord, cette famille a produit plusieurs personnages remarquables, parmi lesquels nous citerons :

MONTALEMBERT (*André* DE), seigneur D'ESSÉ et DE PANVILLIERS, capitaine français, né en 1483, en Poitou, tué le 12 juin 1553, à Térouanne. Son père, ayant peu de bien et une nombreuse famille, le plaça comme page chez le sénéchal de Poitou, André de Vivonne, qui l'emmena avec lui à l'expédition de Naples (1495). Il assista à la bataille de Fornoue, et entra bientôt après dans la maison du comte d'Angoulême, depuis François Ier; il fit avec ce prince tous ses exercices, et la grâce avec laquelle il s'en acquittait le mit en faveur. Il combattit avec valeur à ses côtés dans les guerres de Louis XII en Italie, et se distingua aussi par son adresse dans les fêtes militaires qu'on donnait à la cour. Il devint un si brave chevalier que François Ier le choisit en 1520 avec deux autres gentilshommes pour soutenir, avec lui, dans le tournoi qui eut lieu au camp du Drap d'or, l'effort des quatre plus fortes lances qui se présenteraient. « Nous sommes, disait-il souvent, quatre gentilshommes de la Guienne, qui combattons en lice et courons la bague contre tous allans et venans de la France : moi, Sansac, d'Essé et Chastaigneraye. » La campagne de Piémont, en 1535, fournit à d'Essé des occasions de montrer ses talents militaires. A la tête de mille chevau-légers, il envahit la Savoie avec l'amiral Chabot, se jeta dans Turin, que menaçait l'empereur, et n'en sortit qu'à la paix (1537), après avoir emporté le château de Ciria par escalade. Il fut nommé lieutenant de la compagnie de cinquante hommes d'armes du duc de Montpensier. En 1543 il se rendit à Landrecies, place dont le roi venait de s'emparer, et eut ordre de la mettre au plus tôt en état de défense. Les travaux n'étaient pas terminés lorsque Charles Quint en personne s'avança avec une armée de cinquante mille hommes pour en faire le siége. La faiblesse de la place, le peu de troupes qui la défendaient, une large brèche aux murailles, la privation de vivres, rien ne fit fléchir la fermeté de d'Essé. Inspirant à ses soldats l'indomptable courage qui l'animait, il tenta de fréquentes sorties, dans lesquelles il remporta toujours l'avantage; un jour il s'avança jusqu'à une batterie ennemie et enleva une pièce qu'il fit rouler dans le fossé. Une telle résistance déconcerta l'empereur, qui, craignant d'exposer ses troupes aux dangers d'un assaut, ne pensa plus qu'à affamer la place. Après trois mois et demi de siége, François Ier, instruit de l'extrémité où se trouvait la garnison, vint à son secours; lorsqu'il vit entrer dans son camp d'Essé et ses compagnons, hâves, affamés, estropiés, il courut au-devant d'eux, et donna à l'un la charge de gentilhomme de sa chambre et aux autres tous les priviléges de la noblesse. Au mois de septembre 1545, ce brave capitaine commanda le fort d'Outreau, bâti près de Boulogne-sur-mer, pour incommoder les Anglais qui s'étaient rendus maîtres de cette ville. Il conserva ce poste pendant plus de deux ans malgré les efforts de l'ennemi et malgré les ravages que la peste fit parmi ses troupes. Le 28 avril 1548, il fut mis avec le titre de lieutenant général à la tête de la petite armée que Henri II envoya au secours de l'Écosse. A peine arrivé dans ce pays (16 juin), il fit passer en France la jeune reine Marie, destinée à épouser le dauphin, et entreprit, de concert avec le duc d'Hamilton, le siége de Haddington; sous les murs de cette place il tailla en pièces les Anglais, et leur prit deux mille hommes et le général de la cavalerie. Le 26 décembre il s'empara de l'importante forteresse de Hurrie, dont la garnison fut passée au fil de l'épée, et en moins d'une année il enleva aux Anglais tout ce qu'ils tenaient dans le midi de l'Écosse. Son dernier fait d'armes fut la conquête de l'île des Chevaux, dans le golfe d'Édimbourg. Rappelé en France, il céda le commandement à Thermes, et reçut du roi le collier de l'ordre et le gouvernement d'Ambleteuse (1549). Il s'était retiré depuis 1550 dans sa terre de Panvilliers, où il souffrait d'une jaunisse qu'il avait rapportée d'Écosse, lorsqu'il fut appelé à défendre Térouanne contre l'armée impériale (1553). Cet ordre lui causa une grande joie : car il ne craignait rien tant que de mourir dans son

lit. En prenant congé du roi il le pria de croire « que si Térouanne était prise, il serait mort et par conséquent guéri de la jaunisse ». Il tint parole. La place fut attaquée avec une incroyable furie, et bientôt cinquante mille coups de canon y ouvrirent une brèche de soixante pas. Pendant dix heures d'Essé soutint trois assauts; mais au dernier il fut tué, d'une arquebusade, par un soldat espagnol, à l'âge de soixante-dix ans. Sa mort entraîna la perte de la ville. P. L.

Mézeray, *Hist. de France sous François Ier et Henri II.* — Branthôme, *Capitaines illustres.* — Du Bouchet, *Annales d'Aquitaine.* — Du Bellay, *Mémoires.* — D'Auvigny, *Vies des Hommes illustres de la France*, XIII. — De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*, VII.

MONTALEMBERT (*Marc-René*, marquis DE), général et tacticien français, né le 16 juillet 1714, à Angoulême, mort le 29 mars 1800, à Paris. Quoiqu'il fût par sa naissance destiné à la carrière des armes, il reçut une éducation fort soignée, et fit des progrès rapides dans la littérature et dans les sciences exactes. Entré au service en 1732, avec le grade d'enseigne, il assista aux siéges de Kehl (1733) et de Philipsbourg (1734), et obtint, après la guerre de Bohême, la compagnie des gardes du prince de Conti. Il n'avait encore rien produit lorsqu'il fut jugé digne d'entrer à l'Académie des Sciences en qualité d'associé (1747). La lecture du *Traité de l'Attaque des Places* de Vauban lui inspira l'idée de suppléer aux lacunes qu'il crut remarquer dans cet ouvrage, et dès lors il se livra entièrement à l'étude des fortifications. Ce fut vers la même époque (1750) qu'il fit construire dans ses propriétés de l'Angoumois et du Périgord des forges considérables, qu'il mit bientôt en état de fournir à la marine, qui en manquait, des canons et des projectiles. Attaché, pendant la guerre de Sept Ans, à l'état-major des armées de Suède et de Russie, il prit part aux plans de campagne concertés par les généraux étrangers en même temps qu'il tenait le ministère français au courant des opérations militaires. On l'employa ensuite en Bretagne et à l'île d'Oleron, qu'il fortifia suivant le système perpendiculaire, dont il avait, dès 1761, fait paraître un aperçu. Ce fut surtout aux siéges d'Hanovre et de Brunswick qu'il s'en servit avec succès. Chargé en 1779 de protéger l'île d'Aix contre les attaques des Anglais, il y éleva, en moins de deux ans, un fort en bois, qui ne coûta que 800,000 fr. (chiffre de beaucoup inférieur à celui des ingénieurs); cette construction était d'une solidité telle qu'elle ne souffrit aucunement de la détonation simultanée de toutes les batteries, quoique, de l'avis de tous les officiers, elle ne dût pas résister à la commotion produite par une semblable secousse. Partisan des principes de la révolution, il refusa d'émigrer et fit, à l'exemple d'un vieux soldat de Touraine, l'abandon d'une pension qui lui avait été accordée pour la perte d'un œil. En 1790, il réclama auprès de l'Assemblée nationale le payement des six millions qui lui étaient dus pour les établissements du Périgord, qu'il avait cédés à l'administration de la marine; mais il ne put les obtenir. Effrayé des progrès de la révolution, il passa en Angleterre avec sa femme, Mlle de Comarieu; bientôt après il revint seul à Paris, subit une courte détention, et demanda le divorce de son premier mariage, pour épouser, dans un âge déjà bien avancé, la sœur de Cadet de Vaux, le célèbre chimiste. On a prétendu qu'il dut à cette alliance la mainlevée du séquestre de ses biens. Aimant le faste et la dépense, endetté d'ailleurs par l'impression de ses ouvrages, Montalembert fut obligé de vendre sa belle terre de Maumont, en Angoumois; mais il reçut en payement des assignats dépréciés, et il fut réduit à un état fâcheux, qui ne l'empêcha pas néanmoins d'entretenir un dessinateur et un mécanicien pour exécuter ses modèles de fortification en relief. Il offrit cette collection précieuse au comité de salut public, et fut plusieurs fois appelé, avec Darçon et Marescot, à partager ses délibérations. La Convention, à laquelle il avait fait hommage de ses ouvrages, chargea le comité d'instruction publique de lui accorder des encouragements, et en 1796 le Conseil des Cinq Cents les accueillit avec une grande faveur. La place de Montalembert était marquée à l'Institut dans la section de mécanique, où il y avait une vacance (1797), mais il se retira devant Bonaparte, qui était son concurrent. Son buste a été exécuté, après sa mort, par le sculpteur Bonvallet. Le principal ouvrage de ce savant général est : *La Fortification perpendiculaire, ou essai sur plusieurs manières de fortifier la ligne droite, le triangle, le carré et tous les polygones, de quelque étendue qu'en soient les côtés, en donnant à leur défense une direction perpendiculaire*; Paris, 1776-1786, 11 vol. gr. in-4°, avec 164 pl.; reproduit en 1793, sous le titre : *L'Art défensif supérieur à l'offensif*. Ce recueil considérable, dont l'apparition excita contre l'auteur le corps entier du génie, offre des détails sur toutes les parties de l'art militaire et beaucoup de mémoires. Montalembert prétendait rendre les États impénétrables en les ceignant de doubles lignes, soutenues, à la portée du canon, par des forts ou des places, qui devenaient inaccessibles en abritant sous des casemates et en croisant, selon des directions toujours perpendiculaires l'une à l'autre, assez de canons pour que l'assiégeant ne pût même établir ses premières batteries. Parmi les nombreux modèles que lui offraient les anciennes casemates, il choisit, comme avait fait le roi Auguste II, les casemates à plusieurs étages, voûtées sur piles d'équerre au mur d'escarpe et ouvertes du côté de la place. Ces fausses casemates, il les disposait en un vaste amphithéâtre dont plusieurs enceintes concentriques formaient les degrés. Fourcroy réfuta Montalembert en 1786, et tomba dans des exagérations d'un autre genre. On a encore du marquis de Monta-

lembert : *Essai sur l'intérêt des nations en général* ; Paris, 1748, in-8° ; — *Mémoire historique sur la fonte de canons de fer* ; 1758, in-4° ; — *Cheminée-poêle ou Poêle français* ; 1766, in-4° ; — *Correspondance pendant la guerre de* 1757-1760 *pour servir à l'histoire de la dernière guerre* ; Londres (Neufchâtel), 1777, 3 vol. in-8° : cette correspondance est intéressante pour l'histoire de la guerre de Sept Ans ; — *Supplément au tome V* de la Fortification perpendiculaire, *contenant de nouvelles preuves*, etc.; Paris, 1786, in-8°, pl.; réimpr. en format in-4° pour servir de tome VI au grand ouvrage de l'auteur ; — *Réponse au mémoire par plusieurs officiers du corps du génie* ; Paris, 1787, in-8°, pl.; réimpr. dans *l'Art défensif* (t. VII) ; — *L'Ami de l'Art défensif, ou observations sur le journal polytechnique de l'École centrale des Travaux publics*, Paris, 1796-1798, 6 n^{os} in-4° ; réimpr. dans *l'Art défensif* (t. XI) ; — *Relation du siége de Saint-Jean-d'Acre* ; 1798, in-8°. Il a fourni au recueil de l'Académie des Sciences divers mémoires *Sur les salines* (1748), *Sur la rotation des boulets dans les pièces de canon* (1755), *Sur la qualité de fonte la plus convenable à l'artillerie* (1759), etc. Montalembert aimait beaucoup les lettres, et il y consacrait ses moments de loisir. Il avait composé un grand nombre de contes en vers et de chansons, où l'on trouvait de la grâce et de l'élégance, mais qui n'ont pas vu le jour ; on a aussi de lui trois comédies, *La Bergère de qualité*, *La Bohémienne supposée* et *La Statue*, qu'il fit représenter chez lui, et qui ont été imprimées à petit nombre. P. L.

Lalande, *Notice* dans le *Magasin encyclop.* — Delisle de Sales, et Lapiatrière, *Éloge hist. du général Montalembert* ; Paris, 1801, in-4°, avec portr.

MONTALEMBERT (*Marie-Joséphine* DE COMARIEU, marquise DE), femme auteur française, née à Bordeaux, morte le 3 juillet 1832, dans un âge avancé. C'était la première femme du général de Montalembert, qu'il avait épousée en 1770 ; abandonnée en 1792, à Londres, elle rentra en France après la mort de son mari. Elle avait l'esprit orné et délicat ; on a d'elle deux romans, qui se distinguent par un style harmonieux et des situations touchantes : *Élise Duménil* ; Londres, 1798 ; Paris, 1801, 6 vol. in-12 fig.; et *Horace, ou le Château des Ombres* ; Paris, 1822, 4 vol. in-12. P. L.

Prudhomme, *Biogr. des Femmes célèbres.*

MONTALEMBERT (*Louis-François-Joseph-Bonaventure* DE TRYON, comte DE), député français, né le 18 octobre 1758, mort en 1831. Il embrassa de bonne heure la carrière militaire, et donna en 1789 sa démission de chef d'escadron au régiment de Gévaudan. Sous l'empire il siégea au corps législatif (1809), fut élu candidat à la présidence, en remplacement de M. de Fontanes (15 février 1810), devint questeur de cette assemblée, et chambellan de Napoléon, qui lui donna le titre de comte. Lors de la rentrée des Bourbons, il fit pendant quelques années partie de la chambre des députés. K.

Biogr. nouv. des Contemp. (1824).

MONTALEMBERT (*Athénaïs - Bernard-Louis-Claude* DE TRYON, vicomte DE), officier français, frère du précédent, né le 29 décembre 1768, à Paris, mort le 8 octobre 1842, à Aix. D'abord page de la petite écurie du roi (1786), il obtint en 1787 une sous-lieutenance au régiment de Gévaudan, rejoignit en 1791 la légion de Condé, et fut blessé dans les deux campagnes suivantes. Après avoir servi en Hollande et dans les Cercles, il rentra avec le régiment de Hohenlohe à l'armée de Condé, et y demeura jusqu'au licenciement. En 1801 il revint en France, et se maria avec la comtesse de Turpin de Joubé. Le 31 mars 1814 il fut à Paris un des premiers à arborer la cocarde blanche, et pendant les Cent Jours il parcourut l'ouest et le midi pour y fomenter une insurrection. Nommé colonel (1815), il organisa la légion du Puy-de-Dôme et commanda en second l'école militaire de Saint-Cyr. Après la révolution de Juillet 1830, il donna sa démission, et se retira en Provence. K.

Biogr. des Hommes vivants.

MONTALEMBERT (*Marc-René-Anne-Marie*, comte DE), diplomate français, né le 10 juillet 1777, à Paris, où il est mort, le 20 juin 1831. Neveu du marquis René, il était fils du baron Jean-Charles de Montalembert, qui servit d'abord la cause royale à Saint-Domingue, s'y joignit aux Anglais contre Toussaint Louverture, fut fait en 1797 maréchal de camp par le comte d'Artois, et mourut le 20 février 1810, dans l'île de La Trinité. Après avoir été capitaine dans la légion d'émigrés qui portait le nom de sa famille, il passa en 1799 dans l'armée anglaise, où les connaissances militaires qu'il avait acquises sous le général Jarry le firent promptement distinguer. Envoyé en Égypte, puis dans les Indes (1804-1808), il fut employé en Portugal et en Espagne dans l'état-major du duc de Wellington, prit part à l'expédition de Walcheren, et devint en 1811 lieutenant-colonel. En 1814, il fut chargé par le prince régent d'annoncer à Louis XVIII son avénement au trône, et accompagna en France ce prince, qui lui accorda le grade de colonel, les croix de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, et le poste de secrétaire d'ambassade à Londres. Nommé ministre plénipotentiaire à Stuttgard (juillet 1816), puis à Copenhague (1819), il fut créé pair de France le 5 mars 1819. Son attitude politique lui fit perdre ses fonctions diplomatiques sous le ministère Richelieu, en 1820. On remarqua les discours qu'il prononça sur les questions de la guerre d'Espagne, de la septennalité, de l'indemnité des émigrés et des substitutions. Envoyé comme ambassadeur à Stockholm à la fin de 1826, il revint en France après la mort de sa fille (octobre 1829). Révoqué une

seconde fois de ses fonctions diplomatiques au mois d'août 1830, il prêta néanmoins serment au nouveau chef de l'État. Pendant cette dernière partie de sa vie, il participa de la façon la plus active aux discussions politiques de la chambre des pairs. K.

Henrion, *Annuaire biographique*, II. — De Courcelles, *Généalogie de la Maison de Montalembert*; Paris, 1839.

* **MONTALEMBERT** (*Charles* FORBES, comte DE), homme politique français, né à Londres, le 29 mai 1810. Fils du précédent et d'Élise Rosée Forbes, d'une ancienne famille d'Écosse, il commença ses études au collége des Écossais à Paris, et les acheva en 1829, à l'institution Sainte-Barbe (aujourd'hui collége Rollin). Acceptant avec hardiesse l'alliance de la religion catholique avec la démocratie, dont l'abbé F. de La Mennais se constituait l'apôtre, il prit part à la fondation de *L'Avenir* (18 octobre 1830), journal qui avait choisi pour double épigraphe: *Dieu et Liberté, le Pape et le Peuple*. L'abbé Lacordaire en était aussi collaborateur, et leur amitié date de cette époque. Élu membre du conseil de l'agence générale pour la défense de la liberté religieuse, il fut chargé de parcourir quelques départements afin de ranimer le courage des catholiques, d'exciter leur compassion au récit des misères de leurs frères d'Irlande, et de populariser le nom du grand agitateur O'Connell. De cette époque date la publication de ses premières brochures sur la situation de l'Irlande. Rédacteur très-actif de *L'Avenir*, M. de Montalembert, en même temps qu'il y publiait de vigoureux articles pour la défense de la nationalité polonaise, commença contre l'université une sorte de croisade, en réclamant, au nom de la Charte, cette entière liberté d'enseignement qu'il ne cessa de revendiquer depuis. Une pétition sur cet objet est adressée par M. de Montalembert et ses collaborateurs de *L'Avenir* à la chambre des pairs, qui, après un assez long débat, en prononce le renvoi au ministre. Décidés à attaquer de front le privilége, et pour mieux constater le droit, MM. de Montalembert, Lacordaire et de Coux ouvrirent, sans autorisation de l'université, une école gratuite d'externes, dans un vaste local, rue des Beaux-Arts, n° 3. C'était le 9 mai 1831; deux jours après un commissaire de police prononça, au nom de la loi, la fermeture de cet établissement. Les trois *maîtres d'école*, comme s'intitulaient les audacieux adversaires de l'*État enseignant*, furent traduits, non devant la cour d'assises, qui aurait dû être saisie de ce procès, mais en police correctionnelle. Une consultation, signée par les principaux membres de l'Ordre et approuvée par la majorité des barreaux de France, déclina la compétence de cette juridiction et réclama celle du jury; mais la cour d'appel retint l'affaire et rendit un arrêt qui renvoyait au 28 du mois de juin, pour plaider au fond. La mort du père de M. de Montalembert, survenue dans l'intervalle, investit tout à coup le jeune homme des prérogatives de la pairie, et le procès fut évoqué devant la haute cour. Devenu pair de France presque à la veille de l'abolition de l'hérédité de la pairie, M. de Montalembert fit ses débuts d'orateur à la barre de la noble chambre, le 19 septembre 1831, comme accusé d'un délit prévu par l'article 56 du décret du 15 novembre 1811. Dès les premiers mots de sa défense, il fit preuve d'un talent oratoire aussi élégant qu'incisif. Ses co-accusés prirent la parole après lui, et, comme la cour d'appel, qui le 28 juin précédent les avait jugés par défaut, la haute cour les condamna tous trois à cent francs d'amende, et solidairement aux frais du procès.

A cette même époque, le journal *L'Avenir*, par un zèle peut-être intempestif, attaquait et flagellait à la fois tous les abus sociaux. En présence de l'opposition violente que ses doctrines soulevèrent au sein de l'épiscopat français, la publication de cette feuille fut, de l'avis unanime de ses rédacteurs, suspendue le 15 novembre de cette année, et peu de jours après M. de Montalembert partit pour Rome avec MM. de La Mennais et Lacordaire. Les trois pèlerins obtinrent une audience du souverain pontife, et tout en reconnaissant qu'ils ne voulaient d'autres guides que l'Église et ses pasteurs ils quittèrent la ville éternelle, à la fois pleins de tristesse et de résignation. A leur retour en France, ils trouvèrent une lettre encyclique du 15 août 1832, par laquelle Grégoire XVI, sans prononcer leur nom, condamnait les doctrines hardies de *L'Avenir*. Ce journal cessa dès lors de paraître, et l'agence générale pour la défense de la liberté religieuse fut déclarée dissoute.

Ramené ainsi à la plus sévère orthodoxie, M. de Montalembert passa près de deux années en Allemagne, et s'y livra sur le moyen âge à des études dont l'influence a été pour lui décisive. C'est à ce voyage qu'on doit une touchante et poétique légende, l'*Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie*. Le 14 mai 1835 il reparut dans la chambre des pairs pour y siéger avec voix délibérative, prêta serment, et « dès lors il eut, dit M. Sainte-Beuve, le droit de tout dire, de tout oser, moyennant cette élégance de parole et de débit qui ne l'abandonne jamais. Il put y faire entendre en toute franchise les accents les plus passionnés pour cette liberté dont l'amour fut le seul excès de sa jeunesse; il put y développer ses théories absolues, qui eussent fait frémir dans une autre bouche, mais qui plaisaient presque dans la sienne. Il put même y donner libre cours à ses qualités incisives, mordantes, acérées, et se montrer personnel envers les potentats et les ministres impunément.... Jusqu'à lui en France, tout homme qui ne disait pas : *Je ne suis point catholique*, était censé l'être. Il s'attacha à montrer que la plupart de ces gens-là n'étaient point des alliés pour lui, mais plutôt pour l'ennemi. Il tendit d'une manière tranchée à instituer le duel entre ce qu'il appelait *les fils*

des croisés et les fils de Voltaire. En répétant sans cesse : *Nous autres catholiques*, au lieu de dire : *Nous tous catholiques*, comme on faisait auparavant, en se représentant, lui et les siens, comme dans un état d'oppression criante et d'isolement, il donna à penser que le catholicisme en France pourrait n'être bientôt plus qu'un grand parti, une grande secte. »

La discussion des lois de septembre offrit au comte de Montalembert l'occasion de remporter un premier triomphe de tribune. On le vit alors conjurer le gouvernement de ne point déclarer aux intelligences une guerre aveugle et fatale. Plus tard, à l'occasion de la loi sur le travail des enfants, il flétrit les résultats de l'industrie casernée, de cette industrie des filatures et des usines, qui arrache le pauvre, sa femme et ses enfants aux habitudes de la famille, aux bienfaits de la vie des champs, pour les parquer dans des réduits malsains, dans d'obscurs ateliers, où tous les âges, tous les sexes sont condamnés à une dégradation systématique et progressive. Champion des lettres et des arts, il les défendit contre ce qu'il appelle le vandalisme moderne, et grâce à son initiative, au sein de la chambre ou des congrès archéologiques, il conserva à la France plusieurs de ses merveilles du style ogival. Il fit un rapport pour la restauration de Notre-Dame de Paris, et signala peu de temps après la ruine de la façade de l'antique abbatiale de Saint-Denis. En 1837, il s'éleva avec force contre le projet de loi relatif à la cession à la ville de Paris des terrains occupés par l'archevêché.

Après un voyage à Londres (1839), où il prononça un discours dans la réunion des Amis de la Pologne, M. de Montalembert partit l'année suivante pour l'Orient. Il avait, dès le 16 août 1836, épousé à Bruxelles M[lle] Marie-Anne-Henriette de Mérode, fille du ministre belge. A la nouvelle du projet de loi sur l'instruction secondaire, il lança de Madère, où il était allé en 1843 chercher un climat propice à la santé de sa jeune femme, une brochure pour tracer aux catholiques leurs devoirs et la ligne de conduite à suivre dans cette conjoncture. Il revint tout exprès à Paris pour soutenir le poids de la discussion, et retourna ensuite à Madère pour veiller à ses affections domestiques. Ce fut à cette époque qu'il prit à la chambre des pairs la position élevée qu'il a gardée depuis et qu'il se posa décidément comme le chef du parti catholique, en fondant le *comité électoral de la liberté religieuse*, dont M. de Vatimesnil, ancien ministre de l'instruction publique, fut vice-président. A partir de cette session de 1844, son talent n'eut plus qu'à se déployer. Le discours qu'il prononça le 21 janvier 1847 sur l'incorporation de Cracovie restera comme un des plus mémorables. Flétrissant l'ancien partage de la Pologne, et établissant en principe que tôt ou tard l'injustice amène après elle le châtiment, il montra « la nation opprimée qui s'attache aux flancs de la puissance opprimante comme une plaie vengeresse, immortelle. » Et plus loin, comparant le peuple écrasé à l'antique géant étouffé sous l'Etna : « On a cru, s'écriait-il, anéantir un peuple, on a créé un volcan. »

A l'occasion de la guerre du Sonderbund, dans la séance du 14 janvier 1848, il monta à la tribune pour prendre part à la discussion des affaires de Suisse; tout son discours ne fut qu'une évocation directe, prophétique. « C'est un vaincu, dit-il en commençant, qui vient parler à des vaincus, c'est-à-dire aux représentants de l'ordre social, de l'ordre régulier, de l'ordre libéral qui vient d'être vaincu en Suisse, et qui est menacé dans toute l'Europe par une nouvelle invasion de barbares. » Cependant, tout en dénonçant les excès du radicalisme en France, il ne voulait pas qu'on eût recours à des mesures extra-légales. Il sonnait bien la trompette d'alarme, mais il ajoutait en même temps : « Gardez-vous de courir aux armes ! » Contradiction flagrante, que la révolution du 24 février devait mettre en lumière!

Après la révolution de 1848, envoyé à la Constituante par le département du Doubs, il y vint siéger à l'extrême droite. Membre du comité électoral de la rue de Poitiers, il vota généralement avec le parti modéré; mais toutefois, par une autre conséquence de ses principes libéraux, il se prononça avec la gauche contre le rétablissement du cautionnement des journaux et contre le maintien de l'état de siége pendant la discussion de la Constitution, dont il refusa d'approuver l'ensemble. Le 12 janvier 1849, parlant sur la proposition Rateau, il convia ironiquement l'Assemblée nationale à se dissoudre elle-même. Le 10 février, il fit substituer la division des cantons en quatre sections au vote cantonal qui avait produit l'Assemblée constituante. Le 21 avril, il fit adopter un amendement qui sauva l'inamovibilité de la magistrature d'alors. Le département du Doubs le réélut à l'Assemblée législative, et les électeurs des Côtes-du-Nord lui donnèrent en même temps leurs suffrages. Dans la discussion du projet de loi restrictif de la presse, présenté par M. Dufaure (21 juillet 1849), il trouva l'occasion de proclamer de hautes vérités. Son discours sur les affaires de Rome (19 octobre 1849) lui fit reconnaître avec amertume que le résultat le plus net de l'anarchie n'était pas de détrôner quelques rois, mais bien de détrôner la liberté. Pie IX, après avoir lu ce discours, adressa un bref de remercîment à M. de Montalembert, qui pendant les vacances de l'Assemblée fit un voyage à Rome, où il reçut de la municipalité de Rome le titre de *citoyen romain*.

En 1850, il prit une part active à la préparation et à la discussion de la loi dite *du 31 mai*, destinée à restreindre le suffrage universel. Au commencement de 1851, à l'époque des premières récriminations de cette assemblée contre le président de la république, M. de Montalembert se sépara quelquefois de son parti pour prendre la défense du prince, en déclarant qu'il n'était

ni son conseiller ni son confident, mais son *témoin*, et en protestant « contre une des ingratitudes les plus aveugles et les moins justifiées de ce temps-ci. » Il se fit alors charger du rapport de la loi sur l'observation du dimanche, qui ne fut pas votée. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il fut nommé membre de la commission consultative ; mais dès le mois de janvier 1852 il se démit de ses fonctions. Élu membre de l'Académie Française pour succéder à Droz, il fut reçu solennellement le 5 février 1852. Peu de temps après, le comte de Montalembert fut envoyé par le département du Doubs au corps législatif, où il représentait presque seul l'opposition. Au mois de mars 1854, à l'occasion d'une lettre confidentielle écrite par lui à M. Dupin, publiée contre sa volonté dans les journaux belges et colportée à Paris, l'assemblée autorisa contre lui des poursuites, qui aboutirent à une ordonnance de non-lieu. Vaincu aux élections de 1857 par le candidat du gouvernement, le comte de Montalembert, après vingt-deux ans de luttes et de triomphes oratoires, se retira de la vie politique, et reprit la plume de publiciste. Un article qu'il avait inséré dans *Le Correspondant* du 25 octobre 1858, sous le titre : *Un débat sur l'Inde au parlement anglais*, le fit, le 24 novembre, traduire devant le tribunal correctionnel de la Seine, comme prévenu « d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, d'attaque contre le principe du suffrage universel et les droits et l'autorité que le chef de l'État tient de la Constitution, enfin d'attaque contre le respect dû aux lois et l'inviolabilité des droits qu'elles ont consacrés ». Le prévenu fut condamné à six mois d'emprisonnement et à 3,000 francs d'amende. Pendant qu'il interjetait appel de cette condamnation, un décret impérial lui fit remise pleine et entière de la peine. M. de Montalembert crut devoir refuser cette grâce, et le 21 décembre la cour d'appel écarta le chef d'accusation le plus grave, qui eût soumis le condamné à la transportation éventuelle, et réduisit à trois mois l'emprisonnement prononcé contre lui, tout en maintenant l'amende dont les premiers juges l'avaient frappé. Le gouvernement tint à honneur de ne donner aucune suite à cette condamnation.

On a de M. de Montalembert : *Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe* (1207-1231) ; Paris, 1836, in-8°, et plusieurs autres éditions, dont une abrégée, Paris, 1841, in-18 ; — *Monuments de l'Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie* ; Paris, 1838-1840, in-folio. Cette collection, publiée en quatorze livraisons, se compose de trente gravures contenant diverses œuvres de peinture et de sculpture, avec des dessins d'Overbeck, de Muller, de Flatz et d'Ott. Hauser. Elle est précédée d'une introduction sur l'état de l'art religieux en France ; — *Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art, fragments* ; Paris, 1839, in-8°, avec fig. Ce recueil contient une *Lettre sur le Vandalisme en France*, publiée dans la *Revue des Deux Mondes* ; un *Aperçu de l'Histoire de la Peinture catholique en Italie* et des *Réflexions sur l'état actuel de l'art religieux en France* ; — *Du Devoir des Catholiques dans la question de la liberté d'enseignement* ; Paris, 1843, in-8°, et 1844, in-32 ; — *Trois Discours sur la liberté de l'Église, la liberté d'enseignement et la liberté des ordres monastiques*, prononcés à la chambre des pairs ; Paris, 1844, in-18 ; — *Saint Anselme : fragment de l'*Introduction *à l'Histoire de saint Bernard* ; Paris, 1844, in-8° ; — *Défense de l'École libre devant la Cour des Pairs* (septembre 1831), etc. ; Paris, 1844, in-18 ; — *Quelques Conseils aux Catholiques sur la direction à donner à la polémique actuelle et sur quelques dangers à éviter* ; Paris, 1849, in-8° ; — *Des Intérêts catholiques au dix-neuvième siècle* ; Paris, 1852, in-8° ; — *L'Avenir politique de l'Angleterre* ; Paris, 1855, in-8° ; — *Pie IX et lord Palmerston* ; Paris, 1856, in-8° ; — *Les Moines d'Occident depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard* ; Paris, 1860, 2 vol. in-8° ; — un grand nombre de *Discours* à la chambre des pairs, à la Constituante, à la Législative et au Corps législatif ; — *Livre des Pèlerins polonais*, traduit d'Adam Mickiewitz, suivi d'un *Hymne à la Pologne*, par F. de La Mennais ; 1833, in-18. Ce livre, qui fut mis à l'index à Rome, est introuvable aujourd'hui ; — divers articles dans la *Revue des Deux Mondes* et dans *Le Correspondant*. MM. Lecoffre et compagnie publient en ce moment (1860-1861) les *Œuvres* de M. de Montalembert. Cette édition, qui formera 8 vol. in-8°, doit comprendre : *Discours*, 3 vol. ; *Œuvres polémiques et diverses*, 2 vol. ; *Art et Littérature*, 1 vol. ; *Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, 2 vol. H. Fisquet (de Montpellier).

Sainte Beuve, *Causeries du lundi*, tome I. — E. de Mirecourt, *Les Contemporains*. — Vapereau, *Dictionnaire universel des Contemporains*. — A. Nettement, *Histoire de la Littérature française*.

MONTALIVET (*Jean-Pierre* BACHASSON, comte DE), homme d'État français, né le 5 juillet 1766, à Neukirch (1), près Sarreguemines, mort le 22 janvier 1823, dans sa terre de La Grange, près Pouilly (Nièvre). Sa famille, noble et ancienne, était originaire du Dauphiné. Fils d'un maréchal de camp qui commandait en Lorraine, et naturellement destiné à la carrière des armes, il entra dès l'âge de treize ans dans le régiment des hussards de Nassau (1779), et bientôt après il passa, en qualité de sous-lieutenant, dans les dragons de La Rochefoucauld. Cédant à de nouvelles vues adoptées par ses parents, il s'appliqua avec ardeur à l'étude des lois, se fit recevoir avocat au parlement de Grenoble, et y devint conseiller à dix-neuf ans, en vertu d'une dis-

(1) Et non à Sarreguemines.

pense d'âge (1785). Par son application au travail, par son intégrité et par la rectitude précoce de son jugement, il devint en peu de temps un des membres les plus recommandables de sa compagnie. Exilé avec ses collègues, sous le ministère de M. de Brienne (1788), et privé de sa charge par suite des décrets de l'Assemblée nationale (septembre 1790), il se montra chaleureux partisan des principes de liberté que la révolution avait fait éclore. En 1789, il avait connu à Valence, dans le salon de sa mère, un jeune officier d'artillerie qui devait ceindre un jour la couronne impériale. Mais cette liaison dura peu : la différence des opinions politiques la rompit. Bonaparte était alors républicain exalté, et le jeune conseiller possédait déjà cet esprit de modération dont plus tard dans la plus haute fortune il ne se départit jamais. En cessant de se voir les deux jeunes gens n'en conservèrent pas moins l'un pour l'autre une estime réelle qui devait un jour les rapprocher. Telle fut l'origine de la fortune de M. de Montalivet. Bien qu'il vît avec chagrin la révolution rejeter les doctrines constitutionnelles qu'il avait embrassées, il lutta, autant qu'il put, contre les dangers d'une époque si orageuse : ce fut ainsi qu'il essaya d'arracher, au plus fort de la terreur, un de ses oncles à l'échafaud, et qu'il dénonça la municipalité de Paris à la tribune des Jacobins. Pour échapper aux conséquences de son audace, il s'enrôla sous le drapeau national comme simple volontaire, et alla se battre en Italie. Il ne rentra en France qu'à la fin de 1794, après la dissolution des bataillons dauphinois; on lui avait donné le grade de caporal (1). Nommé en l'an III maire de Valence, il rendit de signalés services en conjurant le fléau de la famine et en apaisant l'irritation des esprits à force de fermeté, de prudence et d'impartialité. Devenu premier consul, Napoléon se souvint de M. de Montalivet, et lui fit offrir, par le ministre Chaptal, la préfecture de la Manche; comme ce dernier hésitait à quitter une ville dont les habitants lui étaient dévoués, Napoléon passa outre, et M. de Montalivet apprit sa nomination par *Le Moniteur* (17 avril 1801). Sa sage et habile administration dans un département livré à la guerre civile (2) le fit élever à la préfecture de Seine-et-Oise (31 mars 1804). Bientôt après il fut successivement appelé au conseil d'État (1805) et à la direction générale des ponts et chaussées (3 mai 1806). La haute capacité et l'activité que déploya dans ce poste M. de

(1) M. de Montalivet parlait souvent de cette époque de sa vie avec un sentiment de bonheur. Quelques années avant sa mort, il montrait avec une sorte d'orgueil à ses fils son sac de caporal, qu'il avait enveloppé dans son écharpe de ministre.

(2) Le chevalier de Brulard, son ancien camarade, était venu pour rallumer dans la Manche les restes de la chouannerie. L'ordre de l'arrêter fut envoyé au préfet, qui, au lieu de l'exécuter, donna vingt-quatre heures au coupable pour prendre la fuite. Puis, sans perdre de temps, il accourut à Paris rendre compte de sa conduite au premier consul, qui l'approuva.

Montalivet redoublèrent la confiance que Napoléon avait déjà en lui et le déterminèrent à lui confier, le 1er octobre 1809, le ministère de l'intérieur, en remplacement du comte Crétet. Dans cette situation élevée, il prouva à la fois l'étendue de son esprit et la variété de ses connaissances. Embrassant d'un coup d'œil toutes les branches de sa vaste administration, il exerçait sur toutes l'influence d'une étonnante aptitude au travail et d'un esprit judicieux, pénétrant et plein de ressources. Il s'appliqua surtout à favoriser les progrès de l'industrie nationale. « Il n'est probablement aucun ministre, dans les temps modernes (1), qui ait eu le bonheur de laisser après lui autant de monuments que M. de Montalivet. Si on additionnait avec les sommes dont il a dirigé l'emploi, pendant les trois ans qu'il s'est trouvé à la tête des travaux publics, les ouvrages qui ont été exécutés dans la ville de Paris pendant son ministère, on arrive à une dépense de 110 millions, qui n'est que le tiers de ce qu'a coûté l'achèvement de ces grands ouvrages. Il eut l'honneur de poser la première pierre des bassins d'Anvers; il fit améliorer le port d'Ostende, et suivre avec activité la construction de ces belles routes qui ont aplani les Alpes. Paris seul a vu quarante millions consacrés à prolonger les quais, à jeter des ponts, à multiplier les fontaines; et tandis que la Bourse et les arcs de triomphe s'élevaient, les abattoirs étaient construits, les marchés, les greniers, les entrepôts étaient mis à la disposition du commerce... De tels résultats font assez connaître l'importance de l'administration et le rôle de l'administrateur. » L'empereur allait partir pour la Russie lorsqu'il fut arrêté tout à coup par des avis certains sur l'imminence d'une disette, moitié réelle et moitié factice, qui pouvait troubler sérieusement le pays. Après avoir pris dans le plus grand secret des mesures propres à éloigner ce fléau, il en confia l'exécution à M. de Montalivet sur qui reposa en partie le succès d'une opération si difficile (2). Lors des désastres de 1814, la fidélité de ce ministre ne se démentit pas un seul instant; il fut du petit nombre de ceux qui voulaient qu'on défendît Paris; l'avis contraire ayant prévalu, il suivit à Blois l'impératrice Marie-Louise, accepta le titre de secrétaire de la régence, et essaya de réveiller par des proclamations le courage des partisans de

(1) M. Daru prononçait ces paroles en 1822.

(2) « On a fait à M. de Montalivet, dit M. Tissot, le reproche d'un dévouement poussé jusqu'à l'esclavage de la pensée. Que le ministre ait subi, comme tout le monde, l'irrésistible ascendant du génie armé de toute la puissance, qu'il ait montré pour l'empereur un dévouement absolu, nous l'avouons sans détour; quant à l'esclavage de la pensée, il ne se serait pas soumis à cet abaissement de son caractère. Un jour même, blessé de la vivacité des paroles de Napoléon qu'il avait contredit ouvertement sur la question de la possibilité du retour des Bourbons, il ne rentra chez lui que pour donner sa démission. Elle ne fut point acceptée par l'empereur, qui mit une grâce infinie à retenir un ministre dont il estimait la franchise. »

l'empire. Au retour de l'île d'Elbe, il fut appelé, le 21 mars 1815, à l'intendance générale de la couronne, et le 2 juin il devint pair de France. Après la deuxième abdication de Napoléon, il se retira dans ses terres, où il vécut tout à fait étranger aux affaires politiques jusqu'au jour où M. Decazes lui fit donner un siége à la chambre des pairs (5 mars 1819). Il y prit rang dans le parti constitutionnel, et se montra le constant défenseur des droits garantis par la charte. La mort de Napoléon, l'idole de son cœur, avait porté une profonde atteinte à sa santé, qui s'affaiblit de jour en jour. Au moment de mourir il adressa ces paroles à sa famille rassemblée autour de lui : « Mes enfants, vous voyez comment on meurt quand on a vécu en honnête homme. » Il avait été créé comte en 1809 et baron en 1821.

Daru, *Éloge du comte de Montalivet*, dans *le Moniteur*, 1823. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. des Hommes vivants*. — Bégin, *Biogr. de la Moselle*. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1823. — Tissot, *Encycl. des G. du M.* — Le Bas, *Dict. hist. de la France*.

* MONTALIVET (*Marthe-Camille* BACHASSON, comte DE), homme d'État français, fils du précédent, né le 25 avril 1801, à Valence (Drôme). Il annonça de bonne heure d'heureuses dispositions, qui furent cultivées par son père. Après avoir terminé ses études au collége de Henri IV, il entra à l'École Polytechnique, d'où il sortit l'un des premiers de la promotion de 1822. Devenu élève de l'école des ponts et chaussées, il se fit remarquer par le célèbre Prony, qui le citait comme un sujet de grande espérance. Il se destinait à suivre la carrière des ponts et chaussées lorsque la mort inattendue de son frère aîné, Simon, lui ouvrit les portes de la chambre des pairs; mais il ne commença à siéger qu'en 1826, époque où il atteignit l'âge fixé par la loi. Dès la première année de son admission, ses opinions, franchement énoncées, le placèrent au rang des amis de la liberté. En 1829, on le vit s'élever avec courage contre le ministère Polignac, et il s'associa sans hésiter au mouvement électoral qui envoya à la chambre des députés les fameux deux cent vingt et un. Le 30 juillet 1830, il courut à la chambre des pairs, où plusieurs de ses collègues, d'accord avec lui, s'associèrent hautement à la résistance populaire en faveur de la Charte violée par les ordonnances. On le vit bientôt, au Palais-Royal, se présenter devant le duc d'Orléans, dont il était inconnu. Louis-Philippe, devenu roi, ne tarda point à reconnaître dans le jeune pair un caractère sain, un esprit solide et positif, qui ne manquait pas d'une certaine dextérité naturelle, que le temps développerait, un homme enfin propre à exercer de hautes fonctions dans un gouvernement constitutionnel; aussi, après avoir confié à M. de Montalivet l'intendance provisoire de la dotation de la couronne (16 octobre 1830), il se trouva disposé à lui donner, sur la proposition de M. Laffitte, le portefeuille de ministre de l'intérieur, en remplacement de M. Guizot (2 novembre 1830). On se rappelle combien les circonstances étaient alors difficiles. La révolution fermentait encore dans tous les cœurs. Le procès des ministres de Charles X ajoutait chaque jour de nouveaux levains à la fermentation générale. M. Laffitte et ses collègues déployaient toute leur influence pour prévenir une scène sanglante, dont la seule pensée faisait horreur au roi. M. de Montalivet se chargea de conjurer ce malheur. Après avoir pris toutes les précautions pour la sûreté des juges et pour celle des accusés, il résolut d'enlever ces derniers avant le prononcé du jugement; avec une escorte de gardes nationaux et de chasseurs, il conduisit jusqu'au château de Vincennes les victimes désignées, qui rendirent des actions de grâces à leur libérateur. M. de Montalivet voulait alors que l'on tendît la main aux hommes les plus ardents du parti libéral, et croyait à la possibilité de les attirer et de les attacher au gouvernement par les preuves d'une honorable confiance. Il se vit bientôt dépassé par des exigences qu'il ne pouvait satisfaire, ou retenu par les imprudences même du parti qu'il aurait voulu servir. Sur ces entrefaites, le ministère Laffitte fut ébranlé par la retraite de M. Dupont de l'Eure et par la démission de La Fayette. M. de Montalivet fut chargé par le roi de presser ce dernier de garder le commandement des gardes nationales; mais le général persista dans son refus. Un nouveau ministère se forma, en partie par les soins de M. de Montalivet; dans cette administration, il accepta le portefeuille de l'instruction publique et des cultes (13 mars 1831). Plein de déférence pour le clergé, mais ferme à en prévenir les usurpations, défenseur courageux des droits de l'université, il marqua surtout son passage dans le ministère par les plus heureux et les plus constants efforts pour favoriser l'instruction populaire. Casimir Périer, devenu président du conseil, regardait M. de Montalivet comme son bras droit; mourant du choléra, il le désigna pour son successeur au ministère de l'intérieur (27 avril 1832). Après avoir mis les départements de l'ouest en état de siége et tout disposé pour l'arrestation de la duchesse de Berri, M. de Montalivet présida à l'exécution des mesures adoptées pour réprimer l'insurrection républicaine des 5 et 6 juin. A cette époque, il accompagna le roi au milieu des quartiers de l'insurrection. La victoire obtenue, il fut un des plus ardents à empêcher l'effusion du sang des vaincus, condamnés à mort par la cour d'assises. Ayant refusé de s'associer à MM. Thiers et Guizot, que le ministère appelait dans son sein, il donna sa démission (10 octobre 1832), redevint intendant général de la liste civile et fut chargé à la chambre des pairs de remplir les fonctions de juge d'instruction dans le procès d'avril 1834. Rentré au ministère de l'intérieur (22 février 1836), il en sortit au bout de quelques mois, quand M. Gui-

zot ressaisit le pouvoir (6 septembre); mais le 15 avril 1837 il accepta du comte Molé le même portefeuille. Il eut au sujet des élections de vifs débats à soutenir : d'un côté la gauche l'accusait de manœuvres immorales et d'influences illégitimes; de l'autre M. Jaubert lui reprochait de s'être contenté de lever les mains au ciel pendant le combat. Ces difficultés n'empêchèrent pas M. de Montalivet de se signaler par la présentation de plusieurs lois d'une grande utilité, sur les aliénés et sur les attributions des conseils généraux de département. On lui dut aussi la proposition d'une loi relative à l'achèvement de plusieurs monuments publics, tels que la maison royale de Charenton, les Archives du royaume, qui périssaient, l'Institution des Jeunes Aveugles et l'École vétérinaire d'Alfort. La réforme des prisons et du système pénitentiaire attira aussi son attention : il envoya même une commission aux États-Unis pour y étudier ce système. C'est alors que commençait à se former cette fameuse *coalition* qui devint si redoutable au ministère. M. de Montalivet, en s'appuyant sur l'admirable talent déployé par le comte Molé dans cette session, fit tête à l'orage avec beaucoup de fermeté, resta fidèle à ses collègues, et fut regardé comme le lien du cabinet. Les hostilités continuant toujours, le ministère eut recours à la mesure extrême d'une nouvelle dissolution. M. de Montalivet fut encore chargé de présider aux élections; leur résultat parut défavorable : le ministère se retira (31 mars 1839). En aucun temps de sa carrière politique, M. de Montalivet ne fut aussi violemment accusé qu'à cette époque; suivant ses adversaires, il n'avait jamais montré tant de docilité à l'influence personnelle du roi. Il laissa passer l'orage, et attendit l'un de ces retours favorables qui ne manquent rarement aux hommes politiques.

M. de Montalivet occupa jusqu'au 24 février 1848 l'intendance de la liste civile. C'est dans ce poste éminent qu'il a contribué, avec autant de zèle que de succès, à la création du Musée de Versailles, l'une des grandes pensées du roi. Lors de la chute du gouvernement de Juillet, il rentra dans la vie privée, mais en gardant une noble fidélité aux convictions politiques de toute sa vie ainsi qu'à la famille d'Orléans. Ce fut lui qui, à la tête d'un détachement de garde nationale à cheval accompagna le roi à sa sortie de Paris. En 1851 il défendit la mémoire de Louis-Philippe dans une brochure qu'il publia sur *La Liste civile*. Il fait partie depuis 1840 de l'Académie des Beaux-Arts à titre de membre libre.

Encycl. des Gens du Monde. — V. de Norion, *Hist. du Gouvernement de Louis-Philippe.* — *Dict. de la Convers.*

MONTALTO ou **MONTALTI** (*Giovanni-Stefano* DANEDI, dit LE), peintre de l'école milanaise, né à Treviglio, en 1608, mort en 1689. Élève de P.-F. Mazzuchelli, dit le Morazzone, il adoucit sa manière et peignit avec plus de soin et de délicatesse qu'on ne le faisait généralement de son temps. Son imagination était riche, et son ordonnance grandiose; seulement on reproche à ce maître un peu de froideur, bien qu'il ait su parfois éviter ce défaut, comme le prouve son *Martyre de sainte Justine* à Santa-Maria-Pedone de Milan. Les peintures du Montalto sont nombreuses dans cette ville; nous citerons : à la Madonna-delle-Grazie, *Sainte Rose de Lima prosternée devant la Vierge*; à Santa-Maria-del-Carmine, *Sainte Marie-Madeleine Pazzi*; à Saint-Joseph, un *Saint Jean-Baptiste*. Les fresques qu'il a laissées sont en général inférieures à ses tableaux. On en trouve à Sainte-Marthe, à Santa-Maria-Incoronata, au palais Poldi-Pezzoli, à la cathédrale de Monza et à la chartreuse de Pavie. E. B—N.

Lanzi, *Storia.* — Pirovano, *Guida di Milano*

MONTALTO ou **MONTALTI** (*Giuseppe* DANEDI, dit LE), frère du précédent, né à Treviglio, en 1619, mort en 1689. Après avoir reçu les leçons du Morazzone, il alla à Bologne étudier sous le Guide, dont il saisit assez bien le style, ainsi que le montrent ses deux tableaux de l'église Saint-Sébastien de Milan, l'*Annonciation* et le *Massacre des Innocents*, que l'on a quelquefois attribués à son frère. Le musée de Dresde possède de lui un bon tableau, *Saint Antoine caressant l'enfant Jésus*. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia.*

MONTALVAN (*Juan-Perez* DE), littérateur espagnol, né à Madrid, en 1602, mort en 1638. Il était fils d'un libraire, et dès sa jeunesse il eut le bonheur de jouir de l'amitié de Lope de Vega, qui le recevait dans sa maison et le traitait comme son fils. A dix-sept ans il commença à écrire pour le théâtre; ses essais furent bien accueillis, et de 1619 à 1638 il composa une centaine de *comedias*. Il était entré dans les ordres à vingt-trois ans, et il obtint bientôt l'emploi, alors important, de notaire apostolique de la sainte-inquisition. Il écrivit aussi des nouvelles. De nombreuses éditions attestent que ses ouvrages jouissaient d'une vogue incontestable; il fut toutefois exposé à des critiques acerbes; il compta parmi ses détracteurs plusieurs écrivains en renom à cette époque; le célèbre Francisco de Quevedo fut un des plus acharnés. Une anecdote a été conservée à cet égard. Les deux écrivains se trouvaient un jour au palais; on venait d'exposer un tableau de Velasquez représentant saint Jérôme flagellé par des anges en punition de ce qu'il avait lu des livres profanes. Montalvan, provoqué par le roi, se mit à improviser ces vers assez médiocres :

> Los angeles a porfia
> Al santo azotes le dan
> Porque a Ciceron leya...

Quevedo, l'interrompant, ajouta aussitôt :

> Cuerpo de Dios! que seria
> leyera à Montalvan.

Le satirique ne se borna pas à ces épigrammes; il écrivit un opuscule dans lequel Montalvan est traité de plagiaire, d'être dépourvu de style et d'imagination. Six mois avant sa fin prématurée, Montalvan avait perdu la raison, malheur qui fut attribué à l'excès du travail. Il excita des regrets unanimes, et un grand nombre de poëtes le célébrèrent longtemps encore après sa mort.

Les principales œuvres de Montalvan sont deux volumes de ses *comedias*, imprimés, l'un à Alcala, en 1628, l'autre à Madrid, en 1639; ils renferment vingt-quatre pièces, qui ont reparu à Valence, en 1652; d'autres sont disséminées dans des recueils ou ont été imprimées séparément; beaucoup sont restées inédites. Elles conservent encore quelque réputation en Espagne; elles n'offrent cependant rien qui leur assigne un rang bien distingué. Leur auteur n'avait pas d'originalité, de physionomie spéciale; il imitait, parfois avec bonheur; l'influence de Lope de Vega se fait remarquer chez lui en maint endroit, mais il est bien loin de son modèle. Dans la précipitation de son travail, il entasse les incidents sans se préoccuper de suivre un plan, de former un ensemble harmonieux. Dépourvu de goût, il met parfois, à côté de tirades héroïques des traits remplis de trivialité; sa diction est souvent plate, emphatique et boursouflée. Malgré ces défauts, il faut reconnaître chez Montalvan une grande facilité et parfois des scènes bien conduites, un intérêt véritable, de l'esprit dans le dialogue. Quelques-unes de ses pièces sont fort au-dessus des autres; *Los Amantes de Ternel* retracent un épisode qui avait réellement eu lieu en Aragon à l'époque de Charles Quint et qui a été mis sur le théâtre par divers écrivains espagnols; la pièce de Montalvan est seule restée en possession de la scène. *La Doncella de labor* est une pièce d'intrigue assez bien ourdie. On place parmi les chefs-d'œuvre de Montalvan la comédie intitulée : *No hay vida como la honra;* il la composa sous la vive inspiration d'un accès de colère et de dépit; il l'entreprit le lendemain du jour où une de ses pièces avait été outrageusement sifflée, et il eut la satisfaction de jouir d'une revanche éclatante; l'œuvre nouvelle eut de nombreuses représentations sur les deux théâtres de Madrid et fut très-chaudement applaudie. On accueillit avec enthousiasme la scène où un proscrit, Don Carlos, dont la tête a été mise à prix, se livre lui-même à ses ennemis et réclame la somme promise, dans le but de sauver ainsi de la pauvreté une épouse bien aimée. Il y a des situations piquantes dans *La Toquera Vizcaina;* malheureusement elles sont mêlées de trop d'invraisemblances et d'impossibilités pour que le spectateur y trouve un plaisir sincère. Après ces quatre pièces, qui sont ce que Montalvan a fait de mieux, on peut citer aussi celles qui ont pour titre : *Cumplir con su obligacion; Ser prudente y ser sufrido; Como a padre y como a rey*, et *La Mas constante Muger*. Il y a une énergie brutale dans *De un Castigo dos venganzas;* épisode plein de sang, fait réel qui avait eu lieu à Lisbonne l'année même où Montalvan le présenta au parterre de Madrid. *La Puerta Macarena* retrace, mais sans mérite, l'histoire tragique de Blanche de Bourbon. Il n'y a rien de remarquable dans *El segundo Seneca de España*, nom sous lequel il faut entendre Philippe II, œuvre dont le sort mystérieux de don Carlos a fourni le sujet. Les autres ouvrages de Montalvan, *El Polifemo; El divino Nazareno; Sanson; Palmeria de Oliva*, ne méritent pas qu'on s'y arrête. Montalvan se plaça aussi au nombre des conteurs; il prodigua dans ses nouvelles tous les faux brillants de la prose poétique; il obtint parmi ses contemporains un succès de vogue, qui ne s'est pas soutenu. Son début en ce genre fut le volume intitulé *Sucessos y Prodigios de amor, en octo novelas exemplares;* Madrid, 1624 : on vit se succéder une douzaine d'éditions dans l'espace d'un siècle; de Rampalle en donna une traduction française (Paris, 1644), fort oubliée aujourd'hui; B. Cialdini en avait fait paraître une en italien (Venise, 1628). De nos jours ces *novelas* ont été reproduites dans le tome II du *Tesoro de Novelistas españoles* (Paris, 1847, in-8°). Encouragé par ses succès, Montalvan livra au public son *Para todos, Exemples morales humanos y divinos*, recueil où se pressent, en grand nombre, des récits qui paraissent aujourd'hui assez insipides. La première édition parut en 1633; celle datée de 1671 est la neuvième; il en existe aussi de 1691 et 1736. Vanel en tira huit nouvelles, qu'il publia en 1684, 2 vol. in-12 (*La Semaine de Montalvan, ou les Mariages mal assortis*); une réimpression eut lieu en Hollande en 1686. Après la mort de Lope de Vega, Montalvan fit paraître, en 1636, sous le titre de *Fama posthuma*, un in-4° rempli de vers élogieux, *escritos por los mas esclarecidos ingenios*, et dans lequel il mit largement du sien. Douze ans plus tôt un ouvrage de Lope, l'*Orfeo*, avait paru sous le nom de Montalvan, qui, s'essayant dans un autre genre, fort goûté alors en Espagne, écrivit la *Vida y purgatorio de san Patricio* (Madrid, 1627, 1656; Séville, 1695, etc.). Cette légende, fondée sur de vieilles et curieuses traditions, fut deux fois traduite en français (1638 et 1640). Deux des comédies de Montalvan se trouvent dans le tome IV du *Tesoro del Teatro español*, publié à Paris par Baudry; le *Journal étranger*, mai 1765, a donné des extraits de cet auteur peu connu en France.

G. Brunet.

P. Grande de Tena, *Lagrimas panegiricas á la temprana muerte del doctor Don J. Perez de Montalvan.* — J.-A. Alvarez de Baina, *Hijos de Madrid*, t. III, p. 271. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II. — A.-F. von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur in Spanien*, t. II, p. 540. — De Puibusque, *Histoire comparée des Littératures espagnole et française*, t. I.

MONTALVO (*Luis* GALVEZ DE), poëte espagnol, né en novembre 1549, à Guadalaxara, mort en 1610, à Palerme. Il fut reçu docteur en droit et en théologie à l'université d'Alcala, et ce fut peut-être dans cette ville qu'il connut Cervantes; dans la suite il se forma entre eux une assez vive amitié, et ils ne négligèrent pas l'occasion de se décerner l'un à l'autre des louanges. Montalvo s'attacha à la puissante maison de l'Infantado, et passa la plus grande partie de sa vie dans les châteaux ou à la cour. Mais n'en ayant pu obtenir la moindre faveur, il entra dans l'ordre de Saint-Jérôme, et passa en Sicile, où il mourut, à l'âge de soixante-et-un ans. Pendant un premier voyage en Italie qu'il avait fait en 1675, il avait commencé à Naples le *Pastor de Filida*, roman pastoral, mêlé de prose et de vers. La richesse d'imagination, la délicatesse de sentiments et la pureté du style qui sont les principales qualités de ce livre le rendirent promptement populaire; publié pour la première fois à Madrid, en 1582, il eut plusieurs éditions, dont la meilleure est celle qu'a donnée Mayans y Siscar (Madrid, 1792, in-8°). Le second ouvrage de Montalvo est un poëme en huit chants, traduit de l'italien de Tansillo et intitulé : *La Lagrimas de san Pedro* (Madrid, 1587, in-8°). Il avait aussi traduit en octaves espagnoles *La Jérusalem délivrée*, et l'on assure que cet ouvrage posthume a été imprimé à Naples. P.

N. Antonio, *Biblioth. nova Hispana*. — Mayans y Siscar, *Notice* à la tête de la 6e édit. de la *Filida*. — Navarrete, *Vida de Cervantes*, p. 66, 278, 407. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, II, 43.

MONTAMY (*Didier-François* D'ARCLAIS DE), savant français, né en 1702, à Montamy, près de Vire (Basse-Normandie), mort le 8 février 1765, à Paris. Issu d'une ancienne et noble famille, il occupa dans la maison du duc d'Orléans la charge de premier maître d'hôtel. Amateur éclairé, il cultivait les arts et a laissé quelques ouvrages estimés : *La Lithogéognosie, ou examen des pierres et des terres;* Paris, 1753, 2 vol. in-12, trad. de l'allemand de J.-H. Pott; — *Traité pratique des différentes manières de peindre*, inséré par dom Pernety dans le *Dictionnaire portatif de Peinture* (Paris, 1757, in-8°); — *Traité des Couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine, précédé de l'Art de peindre sur l'émail;* Paris, 1765, in-12. Cet ouvrage posthume a été édité par Diderot avec des additions; on le retrouve dans l'édition de ses *Œuvres* (1821, t. VIII). P. L.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel* (1810).

MONTAN, hérésiarque, né à Ardaban, dans la Mysie, mort vers 212. L'ambition fut le mobile qui entraîna Montan dans l'hérésie. Il embrassa d'abord le christianisme, dans l'espérance d'arriver aux plus hautes dignités de l'Église; mais, trompé dans son attente, il résolut de se faire chef de secte. Ayant réussi à s'adjoindre deux femmes fort riches, Priscille et Maximille, qui s'abandonnèrent aveuglément à lui, il commença vers 171 à prêcher ses étranges théories. Il prétendait que Dieu avait voulu d'abord sauver le monde par Moïse et les prophètes; qu'ayant échoué, il s'était lui-même incarné sans obtenir un meilleur résultat; qu'enfin, consentant à faire une nouvelle expérience, il était descendu en son serviteur Montan, lui avait accordé le don de prophétie, et l'avait choisi pour révéler aux hommes les hautes vérités qu'ils n'étaient pas en état de comprendre du temps des apôtres. Doué d'une vive imagination et d'une éloquence très-communicative, Montan eut bientôt rassemblé quelques disciples; il n'oublia rien d'ailleurs de ce qui pouvait le faire regarder comme inspiré; il avait pris le nom de *Paraclet*, et quand il annonçait sa doctrine, il paraissait, comme la sibylle antique, agité de mouvements convulsifs, et sa figure se contractait sous l'influence des forces intérieures qui semblaient le dominer. La sévérité de sa morale, l'austérité de ses mœurs prévenaient en sa faveur; il condamnait les secondes noces, comme adultères, refusait le pardon aux pécheurs longtemps endurcis, et défendait de fuir la persécution et le martyr; il avait enfin établi jusqu'à trois carêmes très-rigoureux, et ordonné de nouveaux jeûnes. Le pape Victor jugea d'abord les montanistes sur l'apparence, et il leur donna des lettres d'approbation; mais il les retira dès qu'on lui eut fait comprendre qu'il avait été trompé. La doctrine de Montan fut alors examinée dans une réunion d'évêques, qui la déclara profane et hérétique; c'est dans ce concile qu'on établit le principe « que le Saint-Esprit perfectionne ceux à qui il se communique, au lieu de les dégrader; et qu'en faisant parler les prophètes, il ne leur ôte pas le libre usage de la raison et des sens ». Montan ne se soumit point; ses disciples ne tardèrent pas à remplir toute la Phrygie; ils envahirent la Galatie, Constantinople et même l'Afrique, où ils parvinrent à séduire Tertullien, qui plus tard se sépara d'eux, mais sans condamner leur doctrine. Les montanistes s'accordaient du reste à reconnaître l'inspiration qu'avaient reçue les apôtres; mais ils distinguaient le Saint-Esprit du Paraclet. Le Paraclet, suivant eux, avait inspiré Montan et avait révélé par sa bouche des vérités bien supérieures à celles qu'avait enseignées Jésus-Christ. Ils finirent par se diviser en un grand nombre de sectes; les uns suivirent les opinions de Proclus; les autres adoptèrent les doctrines du sabellianisme, qui leur furent prêchées par Échines; et peu à peu les montanistes disparurent, fractionnés sous les noms de passalorinchites, artotyrites, tascordurgites et ascadurpites. Montan vécut, dit-on, jusqu'à l'année 212, et quelques écrivains prétendent qu'il mit fin à ses jours en se pendant.

Apollinaire d'Hiéraples écrivit contre Montan et le montanisme un ouvrage aujourd'hui perdu, mais qui existait encore au temps de Phocius; c'est à tort que Ruffin et Nicéphore ont regardé

comme un fragment de cet ouvrage les pages que reproduit Eusèbe, livre V, chapitre XVI, car Apollinaire s'adressait à la secte naissante, et le fragment cité est évidemment postérieur à la mort de Montan. Trois autres polémistes : Miltiade et deux Apollonius, l'un grec et l'autre romain, ont également écrit contre Montan. Il ne nous reste rien du premier; Eusèbe, livre V, chapitre XXVIII, rapporte un extrait de l'ouvrage du second. Tertullien a soutenu les doctrines de cette secte dans le livre de la monogamie et de l'exhortation à la chasteté, et dans son traité sur les jeûnes. Montan avait écrit un livre de *prophéties*, qui ne nous est point parvenu; Priscille et Maximille en avaient, dit-on, publié aussi quelques sentences. Alfred FRANKLIN.

Eusèbe, *Hist. ecclesiast.* — Strauch, *De Montano hæresiarcha celebri*; 1680, in-4°. — Pluquet, *Dict. des Hérésies.* — Conrad Kirchner, *De Montanistis; de eorum origine*, etc.; 1832, in-4°.

MONTANARI (*Geminiano*), astronome italien, né en 1632, à Modène, mort le 13 octobre 1687, à Padoue. Placé de bonne heure sous la tutelle de sa mère, qui veilla avec soin sur son éducation, il s'adonna d'abord à la jurisprudence, qu'il étudia, ainsi que la philosophie, à Florence, et fut appelé comme professeur à Vienne, après avoir été reçu docteur à l'université de Salzbourg. Dans la capitale de l'Autriche il rencontra le florentin Paul de Bono, directeur de la monnaie impériale, et l'accepta pour guide dans l'étude de la physique et des mathématiques pour laquelle il avait dès l'enfance manifesté une véritable prédilection. En 1657 ils parcoururent ensemble la Bohême, et Montanari revint seul à Modène, où l'attachèrent pendant quelque temps les offres brillantes du duc Alphonse IV. A la mort de ce prince, il vint habiter Florence, abandonna tout à fait le droit, et continua, sous la protection du cardinal Léopold de Médicis, ses expériences de physique. Il se retira ensuite dans les environs de Modène, à Pansano, et travailla aux éphémérides célestes de Cornelio Malvasia. Ce fut par l'intermédiaire de ce savant qu'il obtint en 1664 la chaire de mathématiques à l'université de Bologne; il y accomplit ses principaux travaux, et s'y lia avec Grassini, Mezzavacca, Sampieri, Manfredi, etc. En 1678 il vint occuper à Padoue la chaire d'astronomie que la république de Venise avait créée pour lui. Montanari s'était formé une théorie empruntée en grande partie à Aristote et à Descartes. Il se servait pour ses observations d'un micromètre qui offre la plus grande ressemblance avec celui d'Auzout. Il y a plus d'érudition que d'originalité dans ses ouvrages. Ce qui pourra faire vivre son nom, ce sont d'une part les changements qu'un des premiers il a remarqués, dans plus de cent étoiles, et de l'autre les lettres que lui a adressées Dominique Cassini au sujet des réfractions. On a de lui : *Cometes Bononiæ observatus ann.* 1664 *et* 1665; Bologne, 1665, in-4°; — *Ephemeris Lambergiana ad a.* 1666; ibid., 1665, in-4°; — *Pensieri fisico-matematici sopra alcune esperienze intorno diversi effetti di liquori*; ibid., 1667, in-4°; — *Speculazioni fisiche sopra gli effetti di que' vetri temprati, che rotti in una parte si risolvono tutti in polvere*; ibid., 1671, in-4°; l'une des deux lettres de cet opuscule est adressée au grand-duc Ferdinand II; — *Discorso sopra la sparizione di alcune stelle ed altre novità scoperte nel cielo*; ibid., 1672, in-4°; — *La Livella diottrica*; ibid., 1674, in-4°; — *Fiamma volante, meteora*; ibid., 1676, in-4°; — *Manualetto de' bombisti, ovvero ristretto della avvertenze piu necessarie per ben maneggiare i mortari*; 2ᵉ édit., Vérone, 1684, in-24; — *L'Astrologia convinta di falso*; Venise, 1685, in-4°; on y trouve une notice des principaux événements de la vie de l'auteur; — *Miscellanea italica physico-mathematica*; Bologne, 1692, in-4°, choix de quatre dissertations qui avaient paru isolément; — *Le Forze di Eolo, discorse sopra gli effetti del vortice detto negli stati Veneti la Bisciabuova*; Parme, 1694, in-12; — *Discorso sopra la tromba parlante, aggiuntovi un trattato postumo del mare Adriatico e sua corrente esaminata*; Venise, 1715, réimpr. dans la collection des *Scrittori dell'acque*. Montanari a laissé beaucoup d'ouvrages inédits, entre autres *L'Ingegnero civile, militare e d'acque*, des traités sur la dioptrique, la mécanique, la trigonométrie, la fortification, etc. P.

Tiraboschi, *Biblioteca Modenese.* — Fabroni, *Vitæ Italorum*, III.

MONTANARI (*Francesco*), peintre italien, né en 1750, à Lugo, où il est mort, en 1786. Il fréquenta les ateliers de Gandolfi et de Cignaroli, parcourut les principales villes d'Italie, et se retira dans sa ville natale, où se trouvent la plupart de ses œuvres, telles que *La Mort de Rachel*, *L'Enfant prodigue*, une *Descente de croix*, *La Confiance d'Alexandre*, les portraits de Cignaroli et de Raphael Mengs. Un de ses meilleurs tableaux est *Le Martyre de saint Crépin et de saint Crépinien*. E. B.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, I.

MONTANCLOS (*Marie-Emilie* MAYON DE), femme auteur française, née en 1736, à Aix, morte le 29 août 1812, à Paris. Elle appartenait à une famille originaire de l'île de Sardaigne. Veuve du baron de Princen, elle épousa en secondes noces Charlemagne Cuvelier-Grandin de Montanclos, qui a donné en 1786 une traduction en vers de *La Jérusalem délivrée*. De bonne heure elle cultiva les lettres, qui devinrent pour elle, quand elle eut perdu sa fortune, un moyen d'existence assez précaire. Depuis 1804 elle n'eut d'autres ressources qu'une petite pension sur la cassette impériale. On a de cette dame : *Le Choix des fées par l'Amour et l'Hymen*; Paris, 1782, in-8°, comédie en l'honneur de la naissance du dauphin; — *Œuvres diverses* (en vers et en prose); Grenoble et Paris, 1791, 2 vol. in-12;

— *Robert le bossu, ou les trois sœurs*, vaudeville; Paris, 1799, in-8°; — *Le Fauteuil*, comédie; Paris, 1799, in-8°; — *La bonne Maîtresse*, comédie; Paris, 1803, in-8°; — *Alison et Silvain*, opéra (en prose); Paris, 1803, in 8°. Mme de Montanclos a dirigé depuis 1774 le *Journal des Dames*, qu'elle céda vers 1785 à Mercier; on trouve d'elle beaucoup de pièces fugitives dans l'*Almanach des Muses*. K.

Prudhomme, *Biogr. des Femmes célèbres*, III.

* **MONTANELLI** (*Joseph*), poëte italien, né en 1813, dans une petite bourgade de la Toscane, est fils d'un organiste de village. Tout jeune, il voulait suivre l'humble carrière de son père, mais à la suite d'études sérieuses il résolut de se livrer à l'enseignement. Ce fut après la révolution italienne de 1839 qu'il occupa à l'université de Pise la place de professeur de droit commercial. Dans ses mémoires sur l'Italie, M. Montanelli raconte qu'entraîné par la lecture des œuvres de Volney et du baron d'Holbach, il était devenu athée, mais qu'arrivé à l'âge de trente-et-un ans ses idées s'étaient modifiées, et qu'il s'était proclamé partisan fougueux du néo-catholicisme. M. Montanelli fit ses premiers essais littéraires dans un petit journal ayant pour titre *L'Indicatore Pisano*, et qui avait pour spécialité d'indiquer le cours des halles. Plus tard il publiait dans un recueil de quelque valeur *Il Subalpino*, des fragments d'un poëme dramatique qui furent le sujet de *La Tentazione*, publié à Paris, et dont Mme George Sand a fait un compte rendu détaillé dans *La Presse*. A la même époque se rattache la publication d'un recueil de poésies intitulé *Liriche*. Pendant la révolution italienne de 1848 il fonda un journal, *L'Italia*, qui ne vécut que deux mois. M. Montanelli, en dévoué patriote, prit une part active aux combats qui se livrèrent à cette époque, et fut même laissé pour mort sur le champ de bataille de Curtatone. Quelque temps après, ne renonçant pas à son goût pour la poésie, il vint à Paris, où il traduisit une tragédie de M. Ernest Legouvé, *Médée*, qui avait été refusée par mademoiselle Rachel au Théâtre-Français. Mme Ristori obtint dans cette pièce au Théâtre-Italien de Paris un de ses plus grands triomphes. Entraîné par ce succès, et plein de reconnaissance envers Mme Ristori, M. Montanelli écrivit pour cette tragédienne une nouvelle pièce intitulée *Camma*. On lui fait le reproche, peut-être à tort, d'avoir copié plusieurs scènes de cette dernière tragédie sur un manuscrit qui lui avait été confié à Venise. Quoi qu'il en soit, *Camma* eut très-peu de succès. Lorsqu'éclata la guerre d'Italie de 1859, M. Montanelli se hâta de reprendre dans l'armée de l'indépendance la place qu'il avait si courageusement remplie en 1848, et il s'engagea comme simple volontaire. A. Rabier.

Rabelais, *Journal biographique*. — Al. Dumas (*Le Monte-Christo*).

MONTANI (*Giuseppe*), peintre de l'école bolonaise, né à Pesaro, en 1641, vivait encore en 1678. Il habita longtemps Venise, où il se fit connaître comme habile paysagiste. De retour dans sa patrie, il écrivit une histoire des peintres de Pesaro et d'Urbin, citée par Malvasia, mais dont le manuscrit est perdu. E. B—n.

Malvasia, *Felsina pittrice*.

MONTANI (*Giovanni-Giuseppe*), théologien italien, né vers 1685, à Pesaro, mort en 1760, à Rome. Issu d'une noble famille, il fit profession à Rome dans la Société de Jésus, et enseigna la théologie morale avec tant de succès que l'on venait le consulter de toutes parts. Il retoucha, et corrigea un ouvrage du P. Pelizzari, y fit beaucoup d'additions, qu'il tira en grande partie des décrets de la congrégation sacrée et des bulles de Benoît XIV, et le publia sous le titre : *Tractatus de Monialibus* (Rome, 1755, in-4°; 2e édit., Venise, 1761).

Un auteur de la même famille, Montani (*Francesco*), mort en 1754, fut gentilhomme de la chambre du grand-duc Cosme III, qui l'employa dans plusieurs affaires importantes. On a de lui divers écrits pleins d'érudition, mais qui manquent de critique. P.

Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

MONTANI (*G.-B.*). *Voy.* Lombardelli.

MONTANINI (*Pietro*), peintre de l'école romaine, né à Pérouse, en 1626, mort en 1689. Élève de Ciro Ferri et de Salvator Rosa, il imita les paysages de ce dernier avec assez de succès pour qu'ils fussent fort recherchés en France, surtout lorsqu'il n'y avait point introduit de figures. Quant à ses tableaux d'histoire, ils sont au-dessous du médiocre. Pérouse possède plusieurs de ses ouvrages, tels que la *Fuite en Égypte* et la *Prédication de saint Jean-Baptiste*, conservés au palais Bracceschi. E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario*. — R. Gambini, *Guida di Perugia*.

MONTANO (*Jean-Baptiste*), célèbre médecin italien, né à Vérone, en 1488, mort en 1551, à Terrano, dans les environs de cette ville. Après avoir suivi à Padoue les cours de Musurus et de Pomponace, et ensuite étudié la médecine, il enseigna la littérature grecque à Naples, et fut nommé en 1539 professeur de médecine à Padoue, emploi qu'il exerça pendant onze ans. Il était réputé un des plus habiles médecins de son temps; Charles Quint et François Ier essayèrent en vain de l'attirer à leur cour. Il avait pour amis le cardinal Hippolyte de Médicis, Pontanus, Sannazar et autres hommes distingués. On a de lui : *Aëtii Amideni Libri XVI interpretati*; Venise, 1534, et Bâle, 1538, in-fol.; on y trouve aussi des commentaires de Cornarius; — *De Differentiis Medicamentorum*; Wittemberg, 1551, in-8°; — *In nonum Librum Rasis ad Almansorem Expositio*; Venise, 1554, et Bâle, 1562, in-8°; — *Lectiones in primam Canonem Avicennæ*; Venise, 1554-1556, 2 vol. in-8°; — *De Fecibus et Urinis*; Padoue, 1556, et Paris, 1565; — *Explanationes in Galeni*

artem curandi; Venise, 1554, in-8°; — *De Medicamentis simplicibus*; Venise, 1555, in-8°; — *Opuscula varia, in quibus tota fere medicina explicatur*; Bâle, 1558 et 1565, in-8°; — *Consilia Medica*; Nuremberg, 1559 et 1583, in-fol.; — *Medicina universa, ex lectionibus scriptisque Montani collecta a M. Weindrichio*; Francfort, 1587, in-fol.; — *In Libros Galeni De Elementis, natura humana, atra bile, temperamentis et facultatibus naturalibus periochæ*; Hanovre, 1595, in-8°; — *De Morbo Gallico*; Lyon, 1728, in-fol. O.

Ghilini, *Theatro*. — Papadopoli, *Gymnasium Patavinum*, t. I. — Maffei, *Verona illustrata*, t. II; et *De Viris illustribus Veronensibus*. — Facciolati, *Fasti Gymnasii Patavini*, pars III. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

MONTANO (*Leandro*), théologien espagnol, né à Murcie, vivait dans le dix-septième siècle. Il est aussi connu sous le nom de *Léandre de Murcie*. Moine capucin, il fut provincial de Castille, qualificateur de l'inquisition et prédicateur du roi. Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : *Quæstiones regulares y regla de los menores*; Madrid, 1645, in-4°; — *Quæstiones selectæ morales*; ibid., 1646, in-fol.; — *Commentaria in Esther*; ibid., 1647, in-fol.; — *Explicacion del as bulas de Innocencio X*; ibid., 1650, in-4°; — *Disquisitiones morales in primam S. Thomæ*; ibid., 1663-1670, 2 vol. in-fol. P.

N. Antonio, *Bibl. nova Hispana*. — Le P. Jean de Saint-Antoine, *Bibl. univ. franciscana*, II, 279.

MONTANSIER (*Marguerite* BRUNET, dite Mlle), directrice et fondatrice de théâtres, née à Bayonne, en 1730, morte à Paris, le 13 juillet 1820. Née d'une famille de marins, elle fut élevée aux Ursulines de Bordeaux; mais elle partit fort jeune encore avec une troupe de comédiens qui allait jouer dans les colonies; elle y resta quelques années. A son retour en France, elle parut sur les théâtres de province, et débuta aux Français; mais son accent méridional l'empêcha d'y rester. En 1775, ayant obtenu par la protection de la reine le privilége exclusif de donner des spectacles et des bals dans Versailles, Mlle Montansier fit bâtir la salle de la rue des Réservoirs, dont l'ouverture eut lieu en 1777. C'est de ce théâtre-école que sortirent un grand nombre d'acteurs qui ont illustré la scène française. Vers cette époque mourut M. de Saint-Conty, qui avait procuré à Mlle Montansier la direction de plusieurs théâtres pendant la résidence de la cour, à Fontainebleau, à Compiègne, au Havre, où elle fit bâtir une salle; à Rouen, Caen, Orléans, Tours, Angers, où elle envoyait ses meilleurs acteurs de Versailles. Lorsqu'au mois d'octobre 1789 la cour quitta Versailles, Mlle Montansier loua au Palais-Royal la salle des Templiers, dite de Beaujolais, qu'elle fit agrandir et embellir. En 1792, craignant pour sa vie, elle équipa, à ses frais, une compagnie franche de quatre-vingts hommes presque tous acteurs et commandés par Neuville; cette compagnie, qu'on crut d'abord être qu'une troupe destinée à jouer la comédie à l'armée de Dumouriez, resta six semaines au camp de la Lune, et ne revint que quand l'ennemi eut évacué le territoire. Elle fit bâtir rue de la Loi (aujourd'hui Louvois), en face la Bibliothèque Richelieu, une salle magnifique dont l'ouverture eut lieu le 15 août 1793 sous le titre de *Théâtre national*, et prit plus tard le nom de *Théâtre des Arts*; le succès fut très-grand et lui attira en même temps beaucoup d'ennemis. Déjà au mois de mars, Duhem avait présenté à la Convention, une médaille portant l'effigie de Louis XVI avec cette exergue : *Martyrisé le 21 janvier* 1793. Un billet lui avait dénoncé Mlle Montansier comme distributrice de cet emblème royaliste. Plus tard, le 24 brumaire an II, Chaumette dit à la séance du conseil général de la commune : « Je dénonce la citoyenne Montansier comme ayant fait bâtir la salle de spectacle, rue de la Loi, pour mettre le feu à la Bibliothèque nationale; l'argent de l'Angleterre a beaucoup contribué à la construction de cet édifice, et la ci-devant reine a fourni 50,000 écus. Je demande donc que ce spectacle soit fermé, à cause des dangers qui pourraient en résulter si le feu y prenait. » Cette proposition fut adoptée. Hébert ajouta : « Je dénonce personnellement la demoiselle Montansier; j'ai des renseignements contre elle, et il m'a été offert une loge à son nouveau théâtre pour m'engager à me taire. Je requiers que la Montansier soit mise en état d'arrestation comme suspecte. » (Adopté). Chaumette, persistant, dit de nouveau : « Je demande en outre que les acteurs, actrices et directeurs de tous les théâtres de Paris passent à la censure du conseil. » Ce qui fut encore adopté. Aussi le théâtre fut-il immédiatement fermé, et le lendemain Mlle Montansier arrêtée, bien qu'elle fût en société avec Fabre d'Églantine. Elle fut enfermée à la petite Force, où elle resta jusqu'à la chute de Robespierre. Pendant sa captivité les représentations continuaient au théâtre Beaujolais, qui prit le titre de *Théâtre du péristyle du palais Égalité*, et, quelque temps après, celui de *Théâtre de la Montagne*. Quant au *Théâtre national*, il rouvrit peu de jours après sa clôture, mais sous une administration nommée par la Commune et qui ne subsista que pendant quelque temps. On y transféra en 1794 le grand opéra, qui y resta jusqu'à la mort du duc de Berry. Du collége du Plessis où elle fut enfermée en sortant de la petite Force, Mlle Montansier adressa à la Convention un mémoire qui fut discuté dans les séances des 24 et 25 frimaire an VII. Elle demandait sept millions d'indemnité pour cette expropriation. Sur quoi Bourdon de l'Oise s'écria : « Sept millions pour un théâtre ! on aurait à ce prix une escadre de sept vaisseaux. » Ramel, rapporteur, réduisit, au nom du comité des finances, les prétentions de la postulante à 200,000 fr. Après de longs ajournements, vint en 1812 un décret daté de Moscou qui accordait à Mlle Montansier une indemnité de 300,000 fr. A l'époque de la restauration elle

renouvela ses réclamations, fit retentir les conseils et les tribunaux de ses plaintes. En 1814, elle adressa à la chambre des députés une demande qui fut repoussée par l'ordre du jour. Sa fortune se rétablit un peu lorsqu'elle s'associa au théâtre des Variétés, dont la salle du Palais-Royal fut le berceau et qui obtint un si grand succès. A. JADIN.

Armand Ragueneau et Audiffré, *Annuaire dramatique*, XVII[e] et XVIII[e] année, p. 383-387. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1820.

MONTANUS. *Voy.* ARIAS MONTANUS, et BERGHE (*Robert van den*).

* **MONTARAN** (*Marie-Constance-Albertine* DE MOISSON DE VAUX, baronne DE), femme auteur française, née à Rouen, vers 1795, est fille du baron de Vaux, ancien colonel d'état-major et écuyer de la reine Hortense, et de M[lle] du Perrier-Dumouriez, dame du palais de l'impératrice Joséphine. Le baron de Montaran, son mari, grand bibliophile, qui appartenait à une des plus anciennes familles de France, avait été, pendant dix ans, écuyer de l'empereur Napoléon I[er]. M[me] de Montaran a passé une partie de son enfance auprès de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense. Le goût des arts se développa chez elle de très-bonne heure, et elle a cultivé avec un succès égal la peinture, la musique et les lettres. C'est dans un voyage que fit madame de Montaran en Italie, au moment où elle venait de perdre sa mère, que son aptitude pour la composition se développa. Elle revint d'Italie rapportant la description des lieux qu'elle avait visités et les dessins dans lesquels elle en avait consigné le souvenir. Charles Nodier l'engagea à publier ce voyage, qui parut en 1837, sous le titre de : *Naples et Venise* (Paris, in-8°), avec des dessins de Gudin et d'Isabey. Elle a publié depuis : *Rome et Florence;* Paris, 1838, in-8°; — *Les Bords du Rhin;* Paris, 1838, in-8°; trad. en anglais et en allemand; — *Anselme*, nouvelles; Paris, 1840, in-8°; — *La Marquise de Vivonne;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Mes Loisirs;* Paris, 1846, 2 vol. in-8°; — *La Clef des Champs;* in-8°; — *Poésies;* Paris, 1855, in-8°. Madame de Montaran vient d'assurer au musée de Caen la possession d'une galerie composée de tableaux dus aux pinceaux de maîtres anciens et modernes. C. H—U.

Documents particuliers.

MONTARGON (*Robert-François* DE), en religion le P. *Hyacinthe de l'Assomption*, prédicateur et théologien français, né à Paris, le 27 mai 1705, noyé à Plombières, dans la nuit du 24 au 25 juillet 1770. Il fit ses vœux chez les Augustins de la rue Notre-Dame des Victoires à Paris (*les Petits Pères*), et se fit bientôt remarquer par son talent oratoire. Il devint prédicateur de Louis XV et reçut le titre d'aumônier de Stanislas I[er] (ex-roi de Pologne), duc de Lorraine et de Bar. Sa vie fut consacrée à son ministère. Atteint de paralysie, il alla, en 1770, chercher un soulagement aux eaux de Plombières, ville que Stanislas venait d'embellir, ou mieux, de rendre habitable; un débordement de l'Angronne ravagea la cité renaissante et le P. de Montargon trouva la mort là où il cherchait la guérison. On a de lui : *Dictionnaire apostolique à l'usage de messieurs les curés de la ville et de la campagne qui se destinent à la chaire;* Paris, 1752-1758; Paris, 13 vol. in-8° : cet ouvrage est resté le *vade mecum* des ecclésiastiques. Il a été réimprimé souvent et traduit dans diverses langues. Les 6 premiers volumes traitent de la morale; les 7[e] et 8[e] des mystères de Jésus-Christ; le 9[e] de la Vierge; le 10[e] des saints; le 11[e] des homélies du carême; le 12[e] de sujets divers; le 13[e] est une *Table générale et raisonnée* des sujets traités dans les douze autres volumes; — *Recueils d'Éloquence sainte;* in-12; — *Histoire de l'institution de la fête du Saint-Sacrement;* 1753, in-12. A. L.

Dictionnaire portatif des prédicateurs. — Les PP. Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée.*

MONTARGUE (*Pierre* DE), ingénieur militaire prussien, d'origine française, né à Uzès, en 1660, mort à Maëstricht, en 1733. Ses parents étaient protestants, et durent fuir leur patrie après la révocation de l'édit de Nantes. Ils cherchèrent un refuge en Prusse. Pierre de Montargue y prit du service, et à l'aide de ses connaissances dans le dessin et la topographie, il obtint un avancement rapide. Il devint major général et ingénieur en chef des armées prussiennes. Il dirigea plusieurs expéditions importantes, entre autres le siége de Stralsund. On lui doit de nombreux plans de villes fortifiées et le relevé complet de la Baltique et des pays qui l'encadrent. A. L.

Dict. Hist. (1822).

MONTARROYO (*José* FREIRE DE), littérateur portugais, né en 1670, à Lisbonne, où il est mort en 1730. Il appartenait à la famille noble de Mascarenhas. Après avoir voyagé dans presque toute l'Europe, il servit en qualité de capitaine depuis 1704 jusqu'en 1710, et quitta à cette époque le métier de la guerre pour se livrer à l'étude. Ce fut lui qui, dit-on, introduisit le premier en Portugal l'usage des gazettes. Il était membre de plusieurs académies de son pays. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Négociations de la paix de Riswyck ;* La Haye, 1677, 2 vol. in-8° : cet ouvrage parut l'année suivante à La Haye, en portugais; — *Aureola dos Indios ;* Lisbonne, 1702, in-fol.; — *Historia annual do mundo das gazetas de Lisboa;* ibid., 1714-1758, recueil annuel; — *Relaçaõ dos progressos das armas portuguezas na India;* ibid., 1715-1716, 3 vol. in-4°; — *Relaçaõ da morte de Luiz XIV;* ibid., 1715, in-4°; — *Os Orizes conquistados;* ibid., 1716, in-4°; — *Appariçoes e successos espantozos;* ibid., 1716, in-4°; — *O novo Nabuco;* ibid., 1717,

in-4°; — *Oran conquistado e defendido*; ibid., 1733, in-4°. Il a laissé de nombreux manuscrits, notamment *Genealogias das familias de Portugal* (24 vol. in-fol.), *Quinta essencia da historia da Europa* (8 vol. in-4°), etc. P.

Summario da biblioth. Lusitana, II.

MONTAUBAN (*Jean*, sire DE), amiral de France, né vers 1412, mort en mai 1466, à Tours. Il descendait d'une noble famille de Bretagne, connue depuis le douzième siècle; son père, Guillaume, avait été chancelier de la reine Isabelle de Bavière. Chambellan et conseiller du roi Charles VII, il était maréchal de Bretagne à l'époque du procès intenté par le duc Pierre II à son frère Gilles, et fut chargé de la garde de ce dernier, qu'il traita avec beaucoup de douceur. Il aida le roi à reprendre la Normandie aux Anglais et se trouva à la prise de Caen et de Cherbourg. Nommé bailli du Cotentin en récompense de ses services (1450), il conduisit en 1453 une armée bretonne en Guienne, fit des prodiges de valeur au combat de Castillon, où Talbot et son fils furent tués, et soumit toute la province à l'autorité royale. Dès son avénement au trône Louis XI créa le sire de Montauban grand maître des eaux et forêts (1461), puis amiral de France à la place du comte de Sancerre. En 1464 il assista à la ratification du traité de paix conclu à Milan entre le duc et le roi. La descendance directe de sa famille s'éteignit avec lui.

Son frère *Artus*, bailli du Cotentin, contribua beaucoup à la mort violente du prince Gilles de Bretagne, se fit moine célestin en 1450, fut élu archevêque de Bordeaux et mourut en 1468. K.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*.

MONTAUBAN (*Philippe* DE), chancelier de Bretagne, mort en 1518. D'une autre branche que le précédent, il fut capitaine de Rennes, et succéda en 1485 à La Villéon dans la charge de chancelier de Bretagne. Après la mort du duc François II (1488), il fit partie du conseil de régence, et exerça un grand empire sur l'esprit de la jeune duchesse Anne; non-seulement il ruina les projets du maréchal de Rieux, qui voulait lui faire épouser d'Albret, mais il contribua de tous ses efforts à la conclusion de son mariage avec Charles VIII. A peine ce grand acte politique eut-il été consommé (1491) qu'un des premiers il en ressentit les effets : loin d'obtenir la dignité de chancelier de France ainsi qu'il en avait la promesse du roi, il perdit la chancellerie de Bretagne, abolie par lettres patentes de 1494, et fut obligé de se contenter de l'emploi de chef d'une chambre de justice formée de quatre maîtres des requêtes. On lui laissa pourtant jusqu'à sa mort le titre et les gages de la charge qu'il avait si fidèlement remplie. K.

Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*.

MONTAUBAN (*Jacques* POUSSET DE), poëte français, né vers 1620, mort le 16 janvier 1685, à Paris. D'abord avocat au parlement de Paris, il s'acquit de la réputation au barreau, et fut nommé échevin en 1678. Né avec de l'esprit et du goût, il fréquenta les beaux esprits du temps; son commerce avec Racine, Despréaux, Chapelle, etc., le mit de part dans la comédie des *Plaideurs*, qui fut composée par cette société. Il écrivit seul avec plus de constance que de bonheur plusieurs tragédies, où le talent fait absolument défaut. Selon les frères Parfaict, « sa versification est assez correcte, mais vide de pensées, et ses ouvrages réguliers, en ce qui regarde l'unité du jour et du lieu, ne pourraient être mis qu'au-dessous de ceux de Rotrou, de Scudery, de Du Ryer et autres poëtes qui l'ont précédé. » Quant à ses plans et à ses personnages, ils sont tous manqués et la plupart rendus d'une façon ridicule. Voici les titres de ses pièces : *Zénobie, reine d'Arménie* (jouée en 1650); Paris, 1653, in-12; — *Les Charmes de Félicie*, pastorale (1651); Paris, 1654, in-12 : tirée de la *Diana* de Montemayor; — *Seleucus* (1652); Paris, 1654, in-12; — *Le Comte d'Hollande* (1653); Paris, 1654, in-12; — *Indegonde* (1653); Paris, 1654, in-12. Il est encore l'auteur d'une comédie, *Panurge*, jouée en 1674 et non imprimée, et de plaidoyers insérés dans le *Cabinet des Curieux*. P. L.

Le Mercure français, 1685. — Parfaict, *Hist. du Théâtre français*, VII.

MONTAUBAN (***), fameux capitaine des flibustiers; le lieu et la date exacts de sa naissance sont inconnus, mais tout porte à croire que, comme la plupart de ses confrères, il avait pris pour nom celui de sa ville natale. Il semble né vers 1650, et mourut à Bordeaux en 1700. Les événements qui le décidèrent à se joindre aux *Frères de la Côte* (1), restent ignorés. On le voit apparaître déjà comme chef en 1680, et durant vingt années il fut la terreur des Espagnols en Afrique et en Amérique. Il courut surtout, rapporte A.-O. Œmelin, les côtes de la Nouvelle-Espagne, de Carthagène, du Mexique, de la Floride, de la Nouvelle-York, de la Guinée, les îles Canaries et celles du cap Verd. Habile marin, brave jusqu'à la témérité et assez instruit, on comprend qu'il ait exercé facilement une grande influence sur ses terribles compagnons. Si ses hauts faits n'effacent pas ceux de Montbars, de Grammont, de Morgan, et autres chefs d'aventuriers, ils les égalent. Sa haine pour les Espagnols était la même, et, de plus, Montauban détestait les Anglais; aussi ses équipages étaient exclusivement composés de Français. Nous ne citerons que les principaux faits de ses croisières. La campagne qu'il fit en 1691 fut mémorable par le ravage des côtes de Guinée : avec moins de cent-vingt hommes et un navire du plus bas tonnage, il osa entrer dans le Rio de Sierra-Leone, mit à contribution cette ville por-

(1) Nom que se donnaient les flibustiers et les boucaniers des Antilles.

tugaise après en avoir pris et fait sauter la forteresse, défendue par vingt-quatre canons. En 1694, à la hauteur des Bermudes, il enleva l'escorte et deux bâtiments marchands d'un convoi qui des Bermudes se rendait en Angleterre. Comme il ramenait ses prises en France, il prit en route un navire anglais de seize canons, qu'il vendit à La Rochelle (3 septembre 1694). En février 1695, il reprit la mer sur *Le Loup*, corvette de trente-quatre canons, et s'empara dans les îles du cap Vert de quatre bâtiments anglais, qu'il se borna à rançonner. Il rencontra ensuite, par le travers du cap des Trois-Pointes sur la Côte-d'Or (Guinée septentrionale), trois navires de guerre hollandais, dont une frégate de trente-quatre; il les combattit tout le jour, et les força de chercher un refuge sous les batteries du comptoir de Bassam. Au cap S. Juan, sur la côte du Poivre, il prit un bâtiment négrier anglais armé de vingt pièces, et chargé de dents d'éléphants, de cire et de trois cent cinquante nègres. Pendant le combat le capitaine anglais eut la cruauté de faire égorger une partie de sa cargaison humaine, afin qu'elle ne tombât pas aux mains des Français; Montauban rendit la liberté aux nègres survivants, et crut faire un acte de justice en faisant pendre à une vergue le capitaine anglais et quatre hommes de son équipage. Il envoya sa prise à Saint-Domingue, mais elle fut enlevée au Petit-Goave, et les quelques matelots qui la conduisaient subirent le dernier supplice, en représailles de la pendaison du négrier anglais. Montauban jura de venger leur mort. En attendant, en vue de l'île des Princes (golfe de Biatra), il prit un capre brandebourgeois qui faisait la course sur tous les petits navires sans distinction de pavillon. On voit que Montauban faisait une espèce de police maritime. Il alla ensuite croiser sur les côtes d'Angola. Le 22 septembre 1695, il découvrit un pavillon anglais portant cinquante-deux pièces en batterie. Loin d'éviter un si redoutable adversaire, il fit masquer ses sabords, et comme son ennemi avait le vent, il le laissa arriver, supportant sa canonnade sans riposter; le combat s'ouvrit seulement lorsque l'arrière de l'anglais, dont les grappins avaient été habilement évités, vint s'abattre sous le beaupré de Montauban. Les flibustiers s'élancèrent alors sur son feuillard la hache à la main et firent un tel carnage que le capitaine anglais, s'apercevant que déjà ses gens demandaient quartier, mit le feu à ses poudres et que les deux navires sautèrent ensemble. Montauban était sur son pont où il donnait des ordres au moment de l'explosion et fut lancé, s'il faut l'en croire, à plus de deux cents toises. Quoique fort étourdi, l'instinct de la conservation lui fit saisir une épave; il surnagea. Parmi des corps mutilés, des membres flottants, une mer sanglante et enflammée, il reconnut quelques-uns des siens qui nageaient encore. Il les encouragea, ranima leur courage, et au nombre de quinze ou seize, ils gagnèrent une chaloupe et un canot qui flottaient au hasard. Ils en réparèrent les avaries avec leurs vêtements et se fièrent au vent. Montauban avait tout un côté de la tête brûlé et était complétement sourd. Après trois jours de douleurs, et non sans avoir jeté à la mer plusieurs de leurs camarades morts, les naufragés atterrirent au cap Corse. Ils y furent recueillis par des nègres chrétiens, auxquels précisément Montauban avait rendu la liberté. Il implora leur protection; mais ses brûlures le faisaient méconnaissable, et déjà le prince Thomé parlait de le faire décapiter comme imposteur, lorsqu'il put se faire reconnaître à une blessure reçue à la cuisse dans le combat contre le capitaine négrier anglais qu'il avait fait pendre. Montauban fut alors le bienvenu et tint même sur les fonts baptismaux un des fils du prince nègre : il lui donna le nom de *Louis le Grand*. Il s'embarqua ensuite, avec ses gens, au cap Lopez sur un bâtiment portugais qui les déposa à San-Thomé, « d'où ils s'embarquèrent pour la Barbade sur un vaisseau anglais dont le capitaine lui parut si sincère, que Montauban crut qu'il étoit de son honneur d'accepter les offres qu'il lui faisoit; mais à son arrivée l'amiral Russel retint tous les flibustiers prisonniers »; cependant dans la suite il rendit la liberté à Montauban et à deux de ses compagnons. Montauban s'était assuré quelque fortune : il mourut dans l'aisance. On a publié une partie de ses mémoires sous le titre de *Relation du voyage du sieur de Montauband, capitaine des flibustiers, en Guinée en* 1695. Rien ne prouve que cette relation, qui se trouve aussi à la suite de la traduction de Las Casas, *Tyrannies et Cruautés des Espagnols*, Amsterdam, 1698, in-12, soit authentique. A. DE LACAZE.

Œxmelin, *Histoire des Aventuriers flibustiers* (Lyon, 1774, 3 vol. in-12), ch. XI, p. 245-260.

MONTAUSIER (*Charles* DE SAINTE-MAURE, marquis, puis duc DE), gouverneur du grand dauphin, né le 6 octobre 1610, mort le 17 mai 1690, à Paris. D'une très-ancienne famille de Touraine, il porta jusqu'à la mort de son frère aîné le titre et le nom de marquis de Salles. Sa mère, Marguerite de Chateaubriand, restée veuve à vingt-cinq ans, se retira dans l'Angoumois et veilla avec sollicitude sur son éducation. Les deux enfants, unis par une amitié tendre et profonde, formaient entre eux un frappant contraste : tandis que l'aîné se montrait docile, affable et studieux, le cadet était d'un caractère entier, rude et sauvage; aucun maître ne put rien tirer de lui, et sa mère seule put lui apprendre à lire. On le vit de bonne heure se rompre à la fatigue, braver les intempéries de l'air, se contenter d'une nourriture grossière, et pratiquer avec adresse les exercices violents. A l'Académie protestante de Sedan, où il passa quelques années, il fit peu de progrès dans les lettres, mais il se signala par une gravité précoce, par une attention scrupuleuse à remplir ses devoirs, et surtout par une sincérité qui sem-

blait innée chez lui. Très-attaché à la foi protestante, dans laquelle il avait été élevé, son zèle ne fit que s'accroître sous l'influence des leçons de Pierre du Moulin ; « dans un âge, dit Fléchier, où l'on ne sait pas encore sa religion, il défendait déjà la sienne. » Il vint ensuite à Paris. Livré à lui-même, il prit le goût des historiens et des poëtes, consacra à lire et à rimer tout le temps qu'il ne donnait pas aux armes, et fréquenta avec quelques auteurs, tels que Scudery, Conrart et Chapelain ; ce dernier resta son ami. A vingt ans, il rejoignit en Italie son frère Hector (1630), et participa à l'héroïque défense de Casal. Ce fut dans l'hiver de 1631 qu'il parut pour la première fois à l'hôtel de Rambouillet (*voy.* l'article suivant) ; il y retourna d'abord rarement, et l'admiration que lui inspira *l'incomparable Julie* le laissa tout à fait libre de former à la cour de Nancy plusieurs liaisons galantes. En 1632 le marquis de Salles était passé en Lorraine, où son oncle, M. de Brassac, avait un commandement ; il y gagna le brevet de capitaine. Bientôt las de la guerre civile, il alla en 1634 se ranger sous les drapeaux du duc de Weimar, et assista à la bataille de Nordlingen.

Devenu par la mort de son frère (1) marquis de Montausier, il fit en qualité de colonel les campagnes suivantes sur le Rhin ; pendant le siége de Brisach, qui dura huit mois, il rendit de grands services, et repoussa avec tant d'impétuosité les troupes de Lamboy au delà du fleuve qu'il décida, par ce dernier combat, de la capitulation de la ville. Sur la demande du duc Bernard, on le nomma maréchal de camp (décembre 1638), et on ajouta à cette faveur le gouvernement de la haute Alsace, pays récemment conquis et qu'il sut maintenir en paix. En 1640, il reprit les armes, et devint en Allemagne le lieutenant du comte de Guébriant, qui avait conçu pour lui beaucoup d'estime ; à peine ce dernier était-il mort, que surpris à Duttlingen par les impériaux, Montausier fut fait prisonnier avec Rantzau et la majeure partie de l'armée (24 novembre 1643) et emmené à Schweinfurt. Au bout de dix mois d'une captivité assez dure, il paya sa rançon, fixée à dix mille écus, et racheta en même temps la liberté de plusieurs officiers pauvres. Rentré en France, il fut accueilli avec distinction à la cour et élevé peu de temps après au grade de lieutenant général (1645). Revenant alors à la grande affaire de sa vie, son mariage avec Mlle d'Angennes, et désirant aplanir le dernier obstacle qui en retardait la conclusion, il abjura le calvinisme (2). Dans cette même année il traita pour deux cent mille livres des gouvernements de Saintonge et d'Angoumois, et obtint enfin la main de Julie.

Après avoir fait en volontaire sous les ordres de Condé la campagne de 1646, pendant laquelle il assista aux siéges si meurtriers de Mardick et de Dunkerque, Montausier se rendit à Angoulême, où sa présence était devenue nécessaire à cause des troubles qui venaient d'éclater. La plupart de ses amis avaient pris parti pour la Fronde ; lui-même avait de trop justes griefs contre le cardinal de Mazarin, qui s'était habitué à ne plus compter qu'avec les gens qui savaient se faire craindre : deux fois il avait éprouvé la justice du ministre et s'était vu ôter, en faveur de d'Harcourt et de Turenne, le gouvernement de l'Alsace et le commandement d'un corps de troupes. N'écoutant que la voix du devoir, il resta fidèle au roi, et trouva le prix de sa fidélité dans sa fidélité même. Il maintint d'abord dans l'obéissance les provinces qui lui avaient été confiées ; la guerre civile s'étant rallumée dans le midi (1652), il agit de concert avec d'Harcourt, dégagea Cognac et entra dans La Rochelle. Seul, il reprit Saintes (1) et Taillebourg, encore occupés par les rebelles, força les Espagnols à évacuer Talmont, et au combat de Montançais (17 juin 1652), reçut des blessures si graves qu'elles donnèrent des craintes pour sa vie. Lorsqu'en 1653 la paix lui permit de revenir à Paris, il se dédommagea de l'oubli du cardinal (2) dans le commerce des beaux-esprits (3). Après le mariage de Louis XIV, Montausier, qui avait reçu de ce prince un accueil des plus affables lors de son passage à Angoulême, se montra fort assidu à la cour (4). Admis au

(1) Né en 1607, Hector fut frappé d'une pierre à la tête lors de la prise de Bormio, et mourut quinze jours après, le 20 juillet 1635. Il avait été fait colonel à cause du brillant courage qu'il avait montré à Casal. Avant de partir avec le duc de Rohan pour la Valteline, il dit à Mlle de Rambouillet qu'il y serait tué et que son frère, plus heureux que lui, l'épouserait. Son nom se retrouve fréquemment dans les écrits de Chapelain et de Voiture.

(2) D'après Tallemant, zélé huguenot, il le fit d'une façon qui sentait bien l'intérêt. Pourtant il ne se rendit pas avant d'avoir combattu, et le cordelier Faure, prédicateur de la reine et un des fameux théologiens du temps, ne le convertit pas sans quelque peine. Puis l'amour aida un peu à la grâce. « Le cœur, a dit Pascal, a ses raisons que la raison ne connaît pas. » Sa mère persévéra dans la communion réformée.

(1) Il préserva cette ville du pillage en faisant aux soldats d'énormes sacrifices pécuniaires, « exemple magnanime, dit M. Roux, qui ne fut imité de personne dans cette triste guerre ».

(2) « Pour peu qu'il eût voulu donner de soupçons au cardinal quand M. le Prince était en Xaintonge, le cardinal l'eût fait tout ce qu'il eût voulu être ; mais il ne voulut point escroquer le bâton de maréchal de France ; aussi ne l'a-t-il pu avoir quand il l'a demandé. » (Tallemant).

(3) Il prisait Balzac et admettait Ménage à sa table ; jamais il n'avait pu souffrir Voiture. Il allait fort souvent aux samedis de Mlle de Scudéry, et il prenait part, chez Mme de Grignan, sa belle-sœur, aux discussions des *précieuses*, qui lui avaient donné le nom de *Ménalidus*. C'était Chapelain qu'il préférait : à son goût, assez méchant du reste, *La Pucelle* était un chef-d'œuvre, et La Mesnardière, qui l'avait critiquée, méritait la bastonnade. Il le lui avait dit à lui-même. On voit dans la correspondance de Balzac que, non content d'assister les poëtes, il travaillait alors jour et nuit à différents ouvrages, entre autres à une traduction de Perse en vers français. C'est aussi à cette époque de sa vie que se rapportent ses amours avec Pelloquin, jolie suivante de sa femme, qui n'osait la chasser de chez elle.

(4) Il y parut austère, simple, franc jusqu'à la rudesse ; mais ce libre langage devait être un attrait de

nombre des chevaliers du Saint-Esprit (1662), il fut pourvu du gouvernement de Normandie à la mort du duc de Longueville (mai 1663). En 1664 il alla à la rencontre des cardinaux Chigi et Imperiali, légats du pape, chargés de réparer l'injure faite à l'ambassadeur de France à Rome, et les amena à Fontainebleau. Quelques jours après le roi lui accorda des lettres de duc et pair (juillet 1664). Il venait, malgré son âge, de prendre part à la première conquête de la Franche-Comté, lorsque apprenant que la peste faisait à Rouen d'affreux ravages, il se rendit dans cette ville, établit le bon ordre, rassura les esprits et distribua de larges aumônes; les exemples de courage et de charité qu'il donnait publiquement produisirent les plus salutaires effets (1668). Cet acte de dévouement mit le comble à l'estime que le roi avait conçue pour lui : de son propre mouvement il le choisit pour gouverneur du dauphin.

Le choix du roi obtint l'approbation générale. Montausier ne s'y soumit pas sans une appréhension extrême. Prenant au sérieux les devoirs de sa charge, « il fut inséparable du dauphin et le suivait en tous ses mouvements pour étudier son caractère et connaître ses inclinations; il couchait dans la chambre du prince, et c'est un devoir dont il ne se dispensa jamais que pour les raisons les plus fortes; il assistait à son lever et à ses prières, il le suivait à la messe; pendant l'étude il redevenait écolier avec son disciple; il ne le quittait pas plus dans les temps destinés au divertissement et au jeu, parce qu'il n'ignorait pas que c'est alors que les enfants moins retenus montrent ordinairement ce qu'ils sont. » (Petit). Par trop d'exactitude et de zèle Montausier dépassa le but qu'il désirait atteindre; cette discipline rigoureuse rebuta complétement un enfant né doux, paresseux et opiniâtre. « La manière rude avec laquelle on le forçait d'étudier, dit Mme de Caylus, lui donna un si grand dégoût pour les livres qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il serait son maître, et il a tenu parole. » Ses illustres précepteurs, Bossuet et Huet (1), dépensèrent en pure perte leur savoir et leur patience. Mais c'était surtout le duc qui avait inspiré au dauphin une sorte d'horreur, le duc qui ne lui épargnait ni le fouet ni les férules et qui s'oubliait jusqu'à le corriger à coups de poing (1). Rien ne se faisait sans l'assentiment de Montausier, qui s'occupait de l'éducation de son élève comme si le roi n'en eût chargé que lui. Le premier il eut l'idée des belles éditions d'auteurs classiques *ad usum Delphini*, et en fit part à Huet (*voy.* ce nom), qui surveilla lui-même les détails de cette vaste entreprise. Il rédigea de son côté et présenta au dauphin la première partie d'un recueil qui, sous forme de maximes morales et politiques, contenait en quelque sorte le résumé de ses instructions journalières. Ses ennemis, excités par le dauphin et soutenus par la reine; dont on avait alarmé la tendresse maternelle, profitèrent de cette circonstance pour le desservir auprès de Louis XIV et critiquer le plan d'éducation qu'il avait suivi avec plus d'opiniâtreté que de convenance peut-être. Montausier avait prévu cette attaque : « Tous les ennemis de l'ordre et de la solide piété, avait-il écrit, se déclareront contre moi, parce qu'ils trouveront leur condamnation dans ces maximes. » Dans une *Apologie* habile et vigoureuse, il réfuta toutes les calomnies auxquelles il était en butte depuis dix ans, et exposa dans les plus grands détails ses principes et la direction qu'il avait embrassée.

Cette éducation si laborieuse prit fin le 30 décembre 1679, jour où furent arrêtés les articles du mariage entre le dauphin et Marie-Christine de Bavière. Toutefois Montausier garda les honoraires de gouverneur, ainsi que les charges de premier gentilhomme de la chambre et de grand maître de la garde-robe dans la maison du jeune prince. En lui rendant la liberté, il prononça ces paroles : « Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en consolerai. » Il présida à la formation de la maison du dauphin, qu'il s'efforça de composer d'hommes honorables au nombre desquels il eut le tort de faire entrer M. de Crussol, son gendre, et entretint avec lui des rapports de respect et d'amitié; Mme de Sévigné nous a conservé une des lettres qu'il lui adressa en 1689 : « Monseigneur, écrivait-il, je ne vous fais point de compliment sur la prise de Philisbourg; vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon et Vauban. Je ne vous en fais point aussi sur ce que vous êtes brave, c'est une vertu héréditaire dans votre maison; mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, et faisant valoir les services de ceux qui font bien. Voilà sur quoi je vous fais mon compliment. » Le tour quasi épigrammatique et grondeur de cette missive fait ajouter à la spirituelle marquise que « ce style est digne de M. de Montausier et d'un gouverneur » (2).

plus pour le souverain au milieu des fades adulations des courtisans. Chez lui, s'il faut en croire Tallemant, il ne se contenait guère, « C'est un homme tout d'une pièce ; Mme de Rambouillet dit qu'il est fou à force d'être sage. Jamais il n'y en eut un qui eût plus de besoin de sacrifier aux grâces. Il crie, il est rude, il rompt en visière, et s'il gronde quelqu'un, il lui remet devant les yeux toutes les iniquités passées. Jamais homme n'a tant servi à me guérir de l'humeur de disputer. » Au milieu du relâchement de la cour, sa piété ne fit que redoubler; il assistait tous les jours à la messe, observait rigoureusement les jeûnes et se nourrissait de pieuses lectures; il relut les Évangiles jusqu'à cent treize fois.

(1) Ils furent désignés par le roi et non, comme on l'a dit, par Montausier, qui avait présenté le président de Pergny et Ménage.

(1) Voy. les *Mémoires* de Dubois.

(2) Quelque dure qu'eût été son éducation, le dauphin conserva un vrai respect pour la mémoire de Montausier. Parmi les nombreuses anecdotes auxquelles elle a donné lieu, nous citerons les deux suivantes. En tirant au blanc, le prince s'était de beaucoup écarté du but; le

La vieillesse de Montausier s'écoula à la cour, et il y vécut entouré d'honneurs et de considération. Le roi l'appela plus d'une fois dans ses conseils, et ne lui refusa jamais aucune des grâces, assez nombreuses, qu'il ne se fit pas faute de solliciter pour ses parents ou ses amis. C'est par cette intervention officieuse qu'il participa encore à la vie publique. La mort de sa femme, celle de ses vieux amis Chapelain, Godeau, Conrart, ses démêlés avec le duc d'Uzès, la révocation de l'édit de Nantes affligèrent ses dernières années et contribuèrent à rendre son humeur plus irritable et plus morose. Peu favorable à la nouvelle génération littéraire, il applaudit pourtant aux débuts de Molière et de Racine. On avait cherché à l'exciter contre le premier en lui faisant entendre qu'il avait été pris pour modèle d'Alceste dans *Le Misanthrope*. Montausier alla voir la pièce. « Je n'ai garde de vouloir du mal à Molière, dit-il; il faut que l'original soit bon, puisque la copie est si belle. Le seul reproche que j'aie à lui faire, c'est qu'il n'a pas imité parfaitement son modèle; je voudrais bien être comme son misanthrope, c'est un honnête homme. » Quant à Boileau, il ne lui pardonna de longtemps ses attaques contre Chapelain, et il s'était exprimé même assez durement sur le compte du satirique en apprenant qu'il avait reçu du roi une pension. Boileau réussit à ramener le duc sur son compte par ce passage de l'Épître à Racine :

> Et qu'importe à mes vers que Perrin les admire,
> Pourvu qu'ils puissent plaire au plus puissant des rois;
> Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois,
> Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
> Que Montausier voulût leur donner son suffrage!

Cette adroite flatterie désarma Montausier; il sentit à ce trait fondre ses anciennes préventions, et rencontrant à quelque temps de là Boileau dans la galerie de Versailles, il lui marqua le regret qu'il avait éprouvé de la mort de son frère, M. de Puymorin Le poëte parut fort touché, et ajouta : « Mon frère m'a toujours dit que les grâces dont le roi m'a comblé et les bons traitements que je reçois ici ne peuvent réparer le malheur que j'ai eu de ne pouvoir mériter jusqu'à présent les bonnes grâces du plus vertueux et du plus respectable seigneur qui soit à la cour. »

Souffrant d'un asthme depuis quelques années, Montausier termina, le 17 mai 1690, à l'âge de quatre-vingts ans, une longue carrière illustrée par les plus hautes vertus. Partout on regretta un homme « vaillant dans la guerre, dit Fléchier, savant dans la paix, respecté parce qu'il était juste, aimé parce qu'il était bienfaisant, et quelquefois craint parce qu'il était sincère et irréprochable ». De quatre enfants qu'il eut de sa femme, deux moururent en bas âge; ses deux filles épousèrent, l'une le marquis de Grignan, et l'autre le duc d'Uzès. P. L—Y.

jeune marquis de Créqui tira à son tour et plus mal encore, quoique fort adroit. « Ah! petit corrompu, s'écria le duc, il faudrait vous étrangler! » Un autre jour, au milieu d'une discussion, le dauphin, s'imaginant avoir été frappé par son gouverneur, demanda aussitôt ses pistolets. « Apportez-les à Monseigneur, » reprit Montausier, et les présentant lui-même à son élève interdit, il ajouta froidement : « Voyez ce que vous en voulez faire. »

Oraison funèbre du duc de Montausier, par Fléchier (1690), l'abbé Anselme (1718), le P. Courand, et l'abbé Du Jarry (1690). — Nicolas Petit, *Vie du duc de Montausier*; Paris, 1729, 2 vol. in-12. — Puget de Saint-Pierre, *Histoire du duc de Montausier*; Paris, 1784, 1785, in-8°. — *Éloge de Montausier*, par Garat, Lacretelle aîné Leroy et Percheron de La Galezière; celui de Garat a été couronné par l'Acad. Fr. en 1781. — Massillon, *Oraison funèbre du dauphin*. — *Mémoires du temps*. — Tallemant, *Historiettes*. — V. Cousin, *Jeunesse de Mme de Longueville*. — Livet, *Précieux et précieuses*; Paris, 1859, in-8°. — Amédée Roux, *Montausier, sa vie et son temps*; Paris, 1860, in-8°.

MONTAUSIER (*Julie-Lucine* D'ANGENNES, duchesse DE), femme du précédent, née en 1607, à Paris, où elle est morte, le 15 novembre 1671. Elle était l'aînée des sept enfants de la célèbre marquise de Rambouillet (*voy*. ce nom). « Après Hélène, écrivain dit Tallemant des Réaux vers 1654, il n'y a guère eu de personne dont la beauté ait été plus généralement chantée; cependant, ce n'a jamais été une beauté. A la vérité elle a toujours la taille fort avantageuse. On dit qu'en sa jeunesse elle n'était point trop maigre et qu'elle avait le teint beau. Je veux croire, cela étant ainsi, que dansant admirablement comme elle faisait, avec l'esprit et la grâce qu'elle a toujours eus, c'était une fort aimable personne. » A une beauté majestueuse elle joignait les qualités du cœur et les dons de l'esprit. Quand son plus jeune frère fut attaqué de la peste, elle s'enferma pendant neuf jours avec lui, et lui prodigua inutilement les soins les plus touchants (1631); elle se dévoua avec le même empressement pour soigner Mme de Longueville, atteinte de la petite vérole (1642). Élevée sous les yeux de sa mère, au milieu de la plus brillante compagnie de beaux esprits et de gentilshommes, elle se forma de bonne heure dans ces entretiens qui exercèrent tant d'influence sur le goût public. Tout enfant qu'elle était, elle se fit admirer, selon Fléchier, de ceux qui étaient eux-mêmes l'ornement et l'admiration de leur siècle. Trois de ses sœurs ayant pris le voile, elle devint en quelque sorte la compagne de sa mère, s'associa plus intimement qu'aucune autre à sa vie, et partagea ses sentiments élevés, ses amitiés et ses douleurs. Pour les familiers de l'hôtel Rambouillet, elle était la *princesse Julie*, comme sa mère la *Sage Arthenice*; dans le roman de *Cyrus*, l'une était cachée sous le nom de *Philonide*, l'autre sous celui de *Cléomire*. Elle se mêlait volontiers aux divertissements de l'hôtel ainsi qu'aux discussions littéraires; en 1629 elle joua la *Sophonisbe* de Mairet. Pendant la guerre de trente ans, elle s'intéressa si fort aux succès de Gustave-Adolphe qu'on la disait partout amoureuse de ce héros. Mais elle avait le cœur fier et n'entendait point que la galanterie sortît des bornes du badinage.

Voiture s'étant un jour émancipé jusqu'à lui baiser le bras, elle lui ôta en quelques mots l'envie de jamais reprendre une telle liberté. Le desir de connaître une personne si accomplie attira M. de Montausier à l'hôtel de Rambouillet. L'admiration d'abord, puis l'amour l'y fit revenir. Quand il s'y présenta pour la première fois en 1631, il fut amené par son frère aîné, qui jouait là le personnage d'un amant passionné de Julie pour mieux dissimuler sa liaison galante avec une dame Aubry. Après la mort de son frère, Montausier put prétendre ouvertement à la main de Julie. Bien des obstacles retardèrent cette alliance : la différence d'âge et de fortune, la religion, une hésitation mutuelle; l'un attendit d'être maréchal de camp et gouverneur de l'Alsace avant de se déclarer; il voulut faire ses preuves et ajouter l'éclat de la gloire au mérite de la constance; l'autre répugnait à l'idée du mariage; elle avait fait vœu de ne s'y point engager, et l'affection pour le marquis ne lui vint que tardivement. Quatorze ans se passèrent, pendant lesquels Montausier entretint avec Chapelain et Voiture une active correspondance et composa en l'honneur de Julie la plupart de ces poésies, dont les meilleures sont tout au plus médiocres. Tout l'hôtel s'associait du reste à ses fatigues, à ses dangers ou à ses succès, et il en résultait, selon l'expression de Chapelain, « plus de lettres en prose et en vers qu'il n'en faudrait pour faire une *Arcadie* de Sannazar ».

De retour à Paris après une assez longue captivité en Allemagne, Montausier renouvela plus vivement ses instances auprès de Julie. Pressée par Mlle Paulet, par Mme de Sablé, par la duchesse d'Aiguillon, par le cardinal de Mazarin, par la reine elle-même, pressée surtout par sa mère, qui lui reprocha sa dureté, Julie ne put résister davantage; elle surmonta enfin ses scrupules et, après avoir pris pour la forme les ordres de ses parents, elle consentit à mettre un terme au long martyre de son amant. Les noces se firent à Ruel, le 15 juillet 1645, dans la maison de Mme d'Aiguillon. S'il en faut croire Tallemant, le caractère de Julie subit en quelques années une transformation qui était peu à son avantage. « Depuis son mariage, dit-il, elle est devenue un peu cabaleuse. Elle veut avoir cour, elle a des secrets avec tout le monde, elle est de tout et ne fait pas toute la distinction nécessaire. Je tiens que Mlle de Rambouillet valait mieux que Mme de Montausier. Elle est pourtant bonne et civile, mais il s'en faut bien que ce soit sa mère. » Les manières conciliantes de la marquise servirent d'autant plus la fortune de son mari que ce dernier, « homme tout d'une pièce, » était incapable de se modérer et de rien tenter pour gagner les bonnes grâces de la cour. En 1661 elle fut choisie pour être gouvernante du grand dauphin, et exerça jusqu'en 1664 les fonctions de cette charge. Quelques jours après l'élévation de son mari à la dignité de duc et pair, elle remplaça, le 1er août 1664, comme dame d'honneur de la reine une de ses proches parentes, Mme de Navailles, qui venait de se démettre avec beaucoup de dignité. Sa conduite en cette grave circonstance fut appréciée défavorablement par ses contemporains, ainsi qu'en témoigne ce passage des *Mémoires* de Mme de Motteville : « Cette dame ne haïssait pas la cour. Elle désirait l'approbation générale, et plus ardemment encore de ceux qui avaient du crédit, car naturellement elle avait de l'âpreté pour tout ce qui s'appelle la faveur... Il est aisé de juger qu'elle devait être agréable au roi, non-seulement parce qu'elle avait de belles qualités, mais à cause que le mérite qui était en elle était entièrement tourné à la mode du monde. » En faisant même une large part à la prévention, on est forcé de reconnaître que Mme de Montausier montra beaucoup trop de faiblesse dans l'exercice de ses fonctions, et qu'elle apporta de singulières facilités aux amours encore secrètes de Louis XIV et de Mlle de La Vallière. Plus tard, quand le roi jeta les yeux sur Mme de Montespan, il ne trouva pas la dame d'honneur moins faible et moins complaisante. Mlle de Montpensier et Saint-Simon sont fort explicites à cet égard. « Ce qui surprit, dit ce dernier, ce fut la protection que Mme de Montespan trouva auprès de Mme de Montausier. » Le roi lui-même lui donna asile chez la duchesse contre son mari. « Il y pénétra pourtant un jour, et, voulant arracher sa femme d'entre les bras de Mme de Montausier, qui cria au secours de ses domestiques, il lui dit des choses horribles, et mêla ses reproches des injures les plus atroces. » Ce fut pour réparer cet outrage scandaleux autant que pour imposer silence aux propos de la cour, que le roi accorda peu de temps après à Montausier la charge de gouverneur du dauphin. Mais Julie, cruellement humiliée des insultes de M. de Montespan, tomba malade; depuis cette époque sa santé s'affaiblit et son intelligence, naguère si ferme, fut obscurcie par des visions funestes. Vers la fin de 1669 elle se vit contrainte de quitter la cour. Après plus de deux années de langueur et de défaillances presque continuelles, elle s'éteignit, le 15 novembre 1671, à l'âge de soixante-quatre ans.

Sept ans avant son mariage, en 1638, M. de Montausier avait mis à profit ses relations avec les familiers de l'hôtel de Rambouillet pour exécuter un dessein des plus galants; les associant tous, excepté Voiture, qu'il ne pouvait souffrir, à son enthousiaste admiration pour Mlle d'Angennes, il composa avec eux cette fameuse *Guirlande de Julie*, écrite par le célèbre calligraphe Jarry, reliée par Le Gascon et peinte par Robert. Jamais peut-être offrande poétique n'a donné lieu à de si médiocres vers (1). Des trois exem-

(1) On n'a retenu avec plaisir que le quatrain de Desmarets sur la violette :

Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe,
Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour;

plaires qui en ont été faits, le plus beau, celui qui a été offert à Julie, est dans la possession du duc d'Uzès. On en a imprimé diverses copies, notamment en 1784, in-8°, en 1818 et en 1824, in-18 avec figures coloriées. P. L—Y.

Fléchier, *Oraison funèbre de Mme de Montausier*. — N. Petit, *Vie du duc de Montausier*. — Rœderer, *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie*; Paris, 1835, in-8°. — V. Cousin, *La Jeunesse de Mme de Longueville*, et *Mme de Sablé*. — *Mémoires du temps*. — A. Roux, *Montausier et son temps*. — Ch. Livet, *Précieux et précieuses*.

MONTAUT (*Louis* DE MARIBON DE), conventionnel français, né en 1754, au château de Montaut, commune de Montréal (Gers), mort au même lieu, le 12 juillet 1842. Mousquetaire du roi, et ensuite officier dans l'armée, il s'empressa de quitter le service dès les premiers jours de la révolution, dont il embrassa la cause avec enthousiasme, quoique sa famille tout entière eût pris la défense de la monarchie. Aussi fut-il successivement nommé : en 1790 administrateur du district de Condom, lieutenant-colonel de la garde nationale de cette ville, et enfin membre de l'Assemblée législative pour représenter le département du Gers. On lui reproche d'avoir, le 18 avril 1792, défendu dans cette assemblée les auteurs des massacres d'Avignon, et peu après d'avoir dénoncé à la fureur populaire les royalistes que l'on désignait alors sous le nom de *chevaliers du poignard*. Membre de la Convention nationale, il vota pour la mort du roi, contre l'appel au peuple et contre le sursis, et concourut avec les montagnards à la proscription des girondins. L'un des fauteurs du mouvement du 12 germinal an III (1er avril 1795) Montaut, quoiqu'il eût eu l'adresse de ne point se compromettre, n'en fut pas moins décrété d'accusation, le 18 de ce même mois. Il se défendit habilement, sans toutefois détruire entièrement les griefs dont il était l'objet, et fut amnistié l'année suivante. La loi du 12 janvier 1816 l'ayant contraint de quitter la France, il se réfugia en Suisse, où il demeura jusqu'à la révolution de Juillet. A cette époque, Montaut revint au château de Montaut, qui après sa mort a été détruit presque entièrement. H. F.

Biogr. portat. des Contemp.

MONTAUTO (*Antonio*), sculpteur et architecte florentin, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il s'était fait à Florence une telle réputation qu'il fut appelé à Rome comme architecte de Saint-Pierre. Il sculpta pour l'abside de cette basilique une statue de *saint François*, et pour le souterrain de la chapelle Corsini à Saint-Jean-de-Latran, un groupe représentant une *Piété*. Au nom de Montauto, se rattache le souvenir d'une des plus grandes pertes que les arts aient jamais faites. Lorsqu'il se fut définitivement fixé à Rome, il chargea un de ses élèves de lui apporter de Florence ce qu'il possédait de plus précieux. Dans une des caisses était un trésor inappréciable, un exemplaire in-fol. de Dante, avec commentaire de Landino, ayant ses larges marges couvertes de dessins originaux de Michel-Ange. Le navire ayant fait naufrage entre Livourne et Civita-Vecchia, ce livre fut englouti par les flots. E. B—N.

Bottari, *Note alle vite di Vasari*. — Cicognara, *Storia della Scultura*.

MONTAZET (*Antoine* DE MALVIN DE), prélat français, né le 17 août 1713, au château de Quissac, près Agen, mort le 2 mai 1788, à Paris. D'une bonne famille de l'Agenais, il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint entre autres bénéfices les abbayes de Saint-Victor de Paris et de Monstier en Argonne. A la fin de 1742, il devint aumônier du roi, et fut nommé en 1748 évêque d'Autun. Le 31 mars 1759 il fut élevé à l'archevêché de Lyon en remplacement du cardinal de Tencin, mort l'année précédente. « Zélé contre les philosophes, dit Feller, ardent défenseur des prérogatives de son siége, qu'il prétendait s'étendre jusqu'à réformer les jugements des métropolitains, adversaire fortuné des usages et priviléges de son chapitre, qu'il parvint à faire supprimer par l'autorité civile, ce prélat tient une place distinguée dans l'histoire de l'Église gallicane de ce siècle. Comblé d'éloges les plus emphatiques, égalé aux Irénée et aux Augustin par les gens de la *petite Église* (de Jansenius), il se déclara dans plusieurs occasions en faveur de ce parti, dont il ne connaissait pas assez l'esprit ni le but. » Il eut avec M. de Beaumont, archevêque de Paris, de nombreux démêlés à propos des querelles religieuses du temps. La fin de sa vie fut troublée par des chagrins domestiques et par les éclats scandaleux de quelques convulsionnaires. Quoiqu'il n'ait point été du nombre des *appelants* et qu'il ait évité, ainsi que M. de Fitz-James, évêque de Soissons, son premier protecteur, toute démarche d'opposition formelle à la bulle *Unigenitus*, il a été regardé par les orthodoxes comme un ennemi plus dangereux qu'un adversaire déclaré. Montazet avait une mémoire heureuse, une imagination brillante, un esprit actif; son éloquence était élevée, énergique et bien nourrie. Il avait été admis en 1757 dans l'Académie Française. Ses principaux écrits sont : *Lettre à l'Archevêque de Paris*; Lyon, 1760, in-4°; il y prend le titre de *primat de France*; — *Mandement contre l'*Histoire du peuple de Dieu *de Berruyer*; Lyon, 1762, in-12; — *Instruction pastorale sur les sources de l'incré-*

Mais si sur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Outre Montausier, qui composa seize madrigaux, on y retrouve Arnauld d'Andilly, père et fils, Arnauld de Corbeville, Arnauld de Briotte, Chapelain, Colletet, Corneille, Desmarets, Godeau, Gombauld, les trois Habert, Malleville, Pinchesne, Scudéry, Tallemant des Réaux et le marquis de Rambouillet. Le nombre des pièces est de 62, avec la dédicace. Il est probable que *la Guirlande*, exécutée par Jarry en 1641, fut offerte à Julie le 1er janvier 1642. (Voy. la *Notice* insérée dans le suppl. à la première partie du *Catalogue du duc de La Vallière*.)

dulité et les fondements de la religion; Paris, 1776, in-4°; elle fut fort applaudie jusqu'au moment où elle fut réimprimée sous le titre de *Plagiats de M. l'archevêque* et avec les passages en regard tirés des *Principes de la foi chrétienne* de Duguet; on a lieu de croire que la composition de l'*Instruction pastorale* est du P. Lambert; — *Catéchisme;* Lyon, 1768; — *Rituel du diocèse de Lyon;* Lyon, 1788, 3 vol. in-12. Ce fut sous ses auspices que parurent les *Institutiones Theologicæ* (Lyon, 1782, 1784, 6 vol. in-12), et les *Institutiones Philosophicæ* (Lyon, 1784, 5 vol. in-12): ce système de théologie, proscrit en France, fut introduit en Italie et en Espagne, où il jouit d'un moment de vogue. P. L.

L'Ami de la Religion, XXII, 161-172. — Bachaumont, *Mémoires secrets*, passim. — Migne, *Dict. des Jansénistes.* — Feller, *Dict. Hist.*

MONTBAREY (*Alexandre-Marie-Léonor* DE SAINT-MAURIS, comte, puis prince DE), ministre français, né le 20 avril 1732, à Besançon, mort le 5 mai 1796, à Constance. Issu d'une famille ancienne originaire de la ville de Saint-Mauris, dans le Valais, il était fils unique d'un lieutenant général, mort en 1749; sa mère, petite-fille du maréchal du Bourg, fut empoisonnée en couches par une garde malade, pressée de s'approprier ses dépouilles. Placé au collége des Jésuites à Paris, il en sortit à douze ans « sachant un peu lire et écrire »; plus tard le goût de la lecture, secondé par une mémoire prodigieuse, suppléa largement à ce défaut d'éducation première. Nommé enseigne au régiment de Lorraine (1744), puis capitaine (1745), il fit les campagnes d'Allemagne et de Flandre, et reçut de légères blessures au siége de Fribourg et à la bataille de Laufeld. La mort de son père le laissa maître à dix-sept ans d'une fortune considérable. Il se livra dès lors sans mesure à la passion du jeu et des femmes, et continua de mener cette vie de plaisir longtemps encore après son mariage avec une demoiselle de la maison de Mailly (1753), sans s'écarter néanmoins des règles de la décence extérieure. « Ma santé, dit il, aurait peut-être souffert si je m'étais conduit autrement. Je dois ajouter que mes écarts n'eurent d'autres suites fâcheuses pour moi que la naissance de quelques enfants illégitimes. » Après avoir servi depuis 1749 aux grenadiers de France, il obtint en 1758 le titre de colonel et commanda en cette qualité le régiment de la Couronne, à la tête duquel il se distingua à la bataille de Creveldt. Son crédit à la cour et aussi sa bravoure le firent comprendre, malgré sa jeunesse, au nombre des maréchaux de camp dans la promotion du 20 février 1761. Il continua de servir en Allemagne, dans l'armée du maréchal de Broglie, jusqu'en 1762. Dans cette dernière campagne, il enleva au prince Ferdinand de Brunswick six pièces de canon, dont le roi lui fit présent et qui ornèrent l'avenue de son château de Ruffey, en Franche-Comté. Chargé d'exécuter dans le nord l'ordonnance provisoire de 1764, relative à une nouvelle formation des troupes, il s'acquitta avec tant de promptitude et d'habileté de cette difficile mission, que le duc de Choiseul, alors ministre, « s'engoua de lui et le prôna mille fois plus qu'il ne le méritait ». Homme de cour avant tout, de formes agréables, d'une physionomie heureuse et d'un commerce sûr, M. de Montbarey se tint à l'écart des coteries et des cabales et ne fréquenta que les gens assez haut placés pour servir son ambition; les princes, le duc d'Orléans, MM. de Choiseul et de Maurepas devinrent ses protecteurs. Sa « bonne étoile », sur laquelle il comptait beaucoup, fit le reste. Employé presque tous les ans à inspecter l'infanterie, il eut la charge de capitaine-colonel des Suisses du comte de Provence lorsqu'en 1771 on forma la maison militaire de ce prince. En 1774 il obtint de la cour de Vienne le titre de prince du Saint-Empire, titre qui lui coûta 100,000 francs, et en 1780 celui de grand d'Espagne de la cour de Madrid. Du roi Louis XVI il reçut le collier des ordres (1er janvier 1778), un hôtel à l'Arsenal, le grade de lieutenant général (1er mars 1780), 200,000 francs pour doter sa fille, et la grande préfecture d'Haguenau (1788). Fort peu de temps après avoir été appelé au département de la guerre, le comte de Saint-Germain, qui sentait son isolement au milieu de la cour, le choisit comme adjoint; la place de directeur de la guerre fut créée pour M. de Montbarey (1776), qui, au mois d'avril 1777, eut l'adresse de la faire convertir en celle de secrétaire d'État adjoint avec l'entrée au conseil des dépêches. Il ne tarda pas à prendre lui-même le portefeuille de la guerre (27 septembre 1777) et, soutenu par le crédit de M. de Maurepas, il se maintint au pouvoir malgré l'hostilité déclarée du parti qui s'agitait autour de la reine. Bien qu'il eût été contraire à la réforme de la maison militaire du roi, il ne désapprouvait pas entièrement les projets du comte de Saint-Germain; il se contenta de les modifier; mais sa prudence passa pour de l'irrésolution et sa douceur pour de la faiblesse. Il s'opposa à la déclaration de guerre à l'Angleterre, et fit ressortir avec justesse le danger pour une monarchie absolue d'encourager l'insurrection des colonies d'Amérique. Contrarié dans ses vues par Necker, de Vergennes, le maréchal de Broglie et surtout par l'entourage de la reine, il ne fit à peu près rien au ministère, et donna sa démission le 17 décembre 1780. Parmi les nombreux mémoires qu'il remit au roi à cette époque, il y en avait un, où il indiquait un moyen de combler le déficit des finances par la suppression successive de beaucoup d'emplois inutiles; le roi l'abandonna sur cette question, et ce fut le motif de sa retraite. Il habitait l'Arsenal lors de la prise de la Bastille par le peuple (14 juillet 1789). Sur un

faux avis qu'on allait mettre le feu aux poudres qui se trouvaient dans cette forteresse, il s'empressa de quitter son hôtel, fut arrêté en route par des insurgés, qui le prenaient pour le gouverneur de la Bastille, et aurait été massacré sans l'intervention courageuse du commandant de La Salle. Le 19 août suivant il se retira avec sa femme au château de Ruffey, et de là à Besançon. Au mois de juin 1791 il s'enfuit à Neufchâtel; chassé de ce canton avec tous les Français émigrés par l'arrêté du 25 janvier 1795, il alla s'établir à Constance, où il mourut, dans un état voisin de la gêne. On a de lui des *Mémoires* (Paris, 1826-1827, 3 vol. in-8°), rédigés en 1792, et qui contiennent, au milieu de redites fatigantes, d'inexactitudes et de détails oiseux, des renseignements intéressants sur les intrigues et les personnages de la cour de Louis XV et de Louis XVI.

Son fils, SAINT-MAURIS (*Louis-Marie-François*, prince DE), né le 10 septembre 1756, guillotiné le 17 avril 1794, à Paris, lui succéda en 1777 comme capitaine des Suisses de Monsieur. En 1788, aux états de Franche-Comté, il fut du nombre des gentilshommes qui se prononcèrent pour la suppression des priviléges de la noblesse. Quelque temps après il alla offrir ses services aux princes émigrés à Coblentz; mais il en reçut un si mauvais accueil qu'il se détermina à rentrer en France. Sa retraite ayant été découverte à Paris, il fut impliqué dans un procès de conspiration politique, et périt sur l'échafaud avec la famille Sainte-Amaranthe. Sa veuve, M[lle] de Langeron, se remaria avec le prince Louis de La Trémoille.

La fille de M. de Montbarey, née en 1761, épousa, en 1779, le prince de Nassau-Saarbruck. Détenue en 1793 comme otage du ministre Beurnonville, elle fut mise en liberté après le 9 thermidor. P. L—Y.

Mémoires du prince de Montbarey.

MONTBARS (***), surnommé *l'Exterminateur*, célèbre chef français d'aventuriers, né en Languedoc, vers 1645. Il était de famille noble et riche, reçut une excellente éducation, et suivit tous les exercices qui peuvent former un parfait gentilhomme. D'un naturel ardent, d'un caractère chevaleresque, il s'enflamma dès sa jeunesse au récit des cruautés exercées par les Espagnols contre les habitants du Nouveau Monde et conçut une haine implacable pour les oppresseurs de l'Amérique. Il résolut de joindre les effets à l'intention, et lorsqu'il eut atteint un certain âge, apprenant qu'un de ses oncles (1), capitaine de vaisseau dans la marine royale, allait partir en croisière contre les Espagnols, avec lesquels la France était en guerre, il s'enfuit de la maison paternelle, et courut au Havre rejoindre son oncle (1663). Montbars lui exprima ses désirs avec tant de fermeté, que le capitaine, le voyant d'ailleurs fait pour les armes, sollicita et obtint de sa famille l'autorisation de le recevoir à son bord, et quelques jours plus tard tous deux faisaient route pour les Antilles. Dans les eaux de Saint-Domingue ils rencontrèrent un fort vaisseau espagnol qui, loin de prendre chasse, commença une canonnade nourrie. L'oncle, craignant que le jeune Montbars ne fît quelque imprudence, le fit enfermer, et risqua un abordage, qui fut vaillamment accepté. Quel ne fut pas son étonnement quand au milieu du combat il retrouva son neveu sur le pont de l'ennemi, frappant d'estoc et de taille, renversant tout sur son passage. Il s'était jeté à l'eau par la fenêtre de sa cabine, et le sabre aux dents, s'accrochant aux amarres de l'espagnol, il était tombé comme la foudre au milieu des Castillans surpris, et décida ainsi de leur défaite. Leur vaisseau était richement chargé; mais tandis que ses camarades évaluaient le butin, Montbars ne s'occupait qu'à compter les morts espagnols. Ce carnage était enfin la réalisation de ses rêves. L'oncle jugea convenable de relâcher au Port Margot pour s'y ravitailler et attendre deux autres galions espagnols qui y étaient annoncés. Leur navire fut accosté par des canots de boucaniers qui racontèrent comment les Espagnols les massacraient à chaque heure, traîtreusement, et avaient organisé de véritables chasses à l'homme (1). « Comment souffrez-vous cela » ? s'écria Montbars. —Nous sommes résolus à prendre une revanche, répondirent les chasseurs. » Montbars aussitôt sollicita de son oncle la permission de s'adjoindre aux boucaniers : il descendit accompagné de quelques matelots déterminés, et le lendemain un corps de deux mille Espagnols ou Indiens fuyait devant une centaine de Français, et laissait cinq cents hommes sur la place, ainsi que son général van Delmof. Tel fut le courage de Montbars dans cette action, que les Indiens le prirent pour un Dieu et que les boucaniers l'acclamèrent leur chef. Il embarqua les uns et les autres sur la prise espagnole faite par son oncle, et dont le commandement lui fut confié. Huit jours plus tard, les deux navires français furent attaqués par quatre grands vaisseaux espagnols. L'oncle de Montbars, après un combat acharné de plus de trois heures contre des ennemis supérieurs, tenta un dernier effort et le fit avec tant de furie qu'il coula ses deux adversaires; mais son navire, tout sabordé, les

(1) Œxmelin ne nous a pas transmis le nom de cet officier, « grand homme, dit-il, de mer et de guerre ».

(1) Ils avaient formé à cet effet des compagnies de colons et de soldats, dites *cinquantaines*, qui allaient chaque semaine faire une battue, ravageant les *boucans* et massacrant sans pitié les *boucaniers* isolés, sans défiance, et dont l'industrie était d'ailleurs fort inoffensive. Elle consistait à chasser les bœufs sauvages, alors en grand nombre dans les savanes de Saint-Domingue, à en fumer la chair et à en préparer les peaux qu'ils échangeaient contre de la poudre, des vivres, de l'eau-de-vie, etc. Ce furent ces cruautés inutiles qui forcèrent les boucaniers à changer de vie. Ils devinrent alors les terribles *Frères de la Côte*, qui ruinèrent le commerce espagnol dans l'Amérique centrale (1660-1668).

suivit de près. Durant ce temps Montbars ayant coulé un de ses adversaires, aborda le dernier, et grâce à ses Indiens, qui, se jetant à la nage, surprirent les Espagnols par derrière, la victoire fut bientôt décidée. Il courut alors sur le lieu du sinistre de son oncle, dont il recueillit une partie des marins; mais le vieux capitaine, goutteux et grièvement blessé, hors d'état de nager, avait payé son triomphe de sa vie. Cette mort, quoique glorieuse, redoubla la haine de Montbars contre les Espagnols, et se voyant à la tête de deux excellents vaisseaux, montés par des hommes déterminés, il résolut de tenir la mer pour son propre compte. Le reste de son histoire ne présente plus qu'une suite d'actions incroyables, des traits de bravoure qui tiendraient du roman si les historiens ennemis ne les rapportaient eux-mêmes. Bientôt aucun bâtiment espagnol n'osa se montrer dans la baie de Honduras et sur les côtes du Yucatan : Montbars ne redoutait ni le nombre ni la force, et son audace ou son adresse le rendaient toujours vainqueur. N'ayant plus d'ennemis sur mer, il ravagea les côtes; sans artillerie il enleva des forteresses, détruisit des villes défendues par de nombreuses garnisons, mit en déroute des corps d'armée. Uni à L'Olonais et à Michel le Basque, il attaqua, et mit à rançon ou incendia Puerto-Cabello, San-Pedro, Gibraltar, Maracaïbo et d'autres colonies aussi importantes. Ce fut alors que les Espagnols lui donnèrent le surnom d'*Exterminateur* et mirent sa tête à un prix énorme. Quelle fut sa fin? Périt-il dans un naufrage? Fut-il tué dans un de ses combats quotidiens? Mourut-il obscurément enlevé par le terrible climat sous lequel il naviguait? Rassasié de vengeance, revint-il dans sa patrie jouir de ses richesses comme Montauban, ou se fixa-t-il dans le Nouveau Monde comme Morgan, son émule? On l'ignore : cependant le dernier cas est le plus probable, car il dut se lasser vite des vices de ses compagnons. Il n'était ni avide ni cruel : on lui rend cette justice qu'il ne tua jamais un homme désarmé. Montbars est le héros d'un roman de J.-B. Picquenard : *Monbars l'Exterminateur, ou le dernier des Flibustiers : anecdotes du Nouveau Monde*; Paris, 1807, 3 vol. in-12 avec fig. Son nom est aussi le titre de plusieurs drames (1). A. DE L.

A.-O. Œxmelin, *Histoire des Aventuriers ou Flibustiers*, etc. (Lyon, 1774, 3 vol. in-12), t. II, chap. VI, p. 240-269.

MONTBAS (*Jean* BARTON DE), prélat français, abbé du Dorat en 1446, évêque de Limoges, le 1er avril 1457, et conseiller au parlement, né aux environs de Guéret, de Jean Barton, vicomte de Montbas, chancelier de la Marche limousine, mort au château d'Isle, le 4 mars 1497, avec le titre honorifique d'archevêque de Nazareth. C'est à lui qu'on doit la construction de la nef magnifique de la cathédrale de Limoges et l'impression du *Missale ad usum Lemovicensis Ecclesiæ, Parisiis, per Johannem de Prato*, 1483, in-4°. Le 1er juillet 1463, il reçut dans sa cathédrale Louis XI revenant de Bayonne. Deux ans après, il résigna ses fonctions en faveur de son neveu, *Jean* BARTON DE MONTBAS II, qui fit imprimer le *Breviarium Lemovicense* (Paris, 1500, in-8°), et le *Breviarium diœcesis Lemovicensis* (1504). M. A. (de Limoges).

Manuscrit de 1638, à la bibliothèque de Limoges. — *Gallia Christiana nova*, t. II, col. 536, 581. — Bonaventure, t. III, p. 166, 712, 720, 731.

MONTBEILLARD (DE). *Voy.* GUÉNEAU.

MONTBEL (*Guillaume-Isidore* BARON, comte DE), homme politique français, né le 4 juillet 1787, à Toulouse, mort le 3 février 1861, à Frohsdorff, en Autriche. Il se fit remarquer en 1815 par l'ardeur de son zèle monarchique, et fut placé sous la surveillance de la police impériale. Il faisait partie du conseil municipal de Toulouse lorsqu'il remplaça, comme maire de cette ville, son ami particulier, M. de Villèle. Élu député de la Haute-Garonne en 1827, il fut en quelque sorte dans la chambre nouvelle le représentant de l'administration déchue. Actif, doué d'une élocution facile, dévoué au roi, il mit autant de chaleur à combattre le parti libéral qu'à soutenir ou à développer les idées de M. de Villèle; sans se laisser décourager par le peu de succès de ses propositions ou de ses amendements, il occupait presque chaque jour la tribune et savait même se faire écouter; c'était du reste un honnête homme, de convictions profondes, faible de caractère et ennemi des moyens violents. En 1828, au début de la session, il prit à plusieurs reprises la défense de M. de Villèle et réclama sur les torts qu'on lui reprochait un religieux silence. Membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la presse périodique, il s'éleva contre la licence de la presse, à laquelle il attribuait le meurtre du duc de Berri, se prononça pour la censure facultative et demanda qu'aucun journal ne pût paraître sans autorisation, afin d'éteindre la concurrence, mal funeste qui, disait-il, obligeait le producteur à fabriquer au meilleur marché (3 juin). En 1829 il fut porté par l'extrême droite à la vice-présidence de la chambre et

(1) Œxmelin, qui fut lui-même flibustier durant plusieurs années, en fait le portrait suivant : « Je me souviens de l'avoir vu en passant aux Honduras. Il étoit vif, alerte, et plein de feu comme sont tous les Gascons. Il avoit la taille haute, droite et ferme, l'air grand, noble et martial, le teint basané. Pour ses yeux, on n'en sauroit dire ni la forme ni la couleur; ses sourcils noirs et épais se joignoient en arcade au-dessus, et les couvroient presque entièrement; en sorte qu'ils paroissent cachés comme sous une voûte obscure. On voit bien qu'un homme fait de cette sorte ne peut être que terrible. Aussi dit-on que dans le combat il commençoit à vaincre par la terreur de ses regards, et qu'il achevoit par la force de son bras. Pendant que les autres considéroient avec plaisir les richesses qui leur tomboient entre les mains, Monbars se réjouissoit à la vue du grand nombre d'Espagnols qu'il voyoit sans vie; car il ne ressembloit pas à ceux qui ne combattent que pour le butin, il ne hasardoit sa vie que pour la gloire et pour punir les Espagnols de leur cruauté. » (Chap. VI, p. 255.)

n'obtint que les voix de son parti. Le 19 février il s'opposa à l'ajournement de la proposition de M. Labbey de Pompières relative à la mise en accusation des derniers ministres, et sur laquelle on n'avait rien décidé dans la session précédente. « On vous demande, dit-il, d'accuser des hommes, des citoyens, des pairs de France, d'anciens ministres du roi : vous ne pouvez laisser plus longtemps leur position indécise. La chambre ferait injure à la France si ces hommes sont coupables et à eux-mêmes s'ils sont innocents : elle ne saurait se faire un jeu de laisser suspendre sur leur tête une accusation capitale. » Cette sortie, de la part de l'ami intime de M. de Villèle, fut un des motifs qui engagèrent la majorité à accepter la discussion. Le 7 avril il critiqua l'intervention en faveur des Grecs, et se plaignit de voir augmenter les charges des contribuables, « par l'étalage de sentiments classiques pour la patrie de Miltiade et de Léonidas, ou par l'idée romanesque d'une croisade dans le goût du douzième siècle ». Lors de la formation du ministère Polignac (8 août 1829), M. de Montbel y figura d'abord avec le portefeuille des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. Pendant les trois mois qu'il le conserva, il ne détruisit rien de ce que M. de Vatimesnil, son prédécesseur, avait fait de bien ; il refusa même de se prêter à une mesure ardemment souhaitée par la congrégation, c'est-à-dire la suspension des cours de MM. Cousin, Guizot et Villemain. « Si le gouvernement voulait employer la force, dit-il à ce sujet, ce n'est pas par l'université qu'il faudrait commencer. » Le 18 novembre suivant, il passa au département de l'intérieur, laissé vacant par la démission de M. de La Bourdonnaie. Bien qu'il se déclarât lui-même au-dessous d'un pareil fardeau, il dut obéir à la volonté expresse de Charles X. Ses premiers actes, tels que la nomination de M. Sirieys de Marinhac à la direction de la police générale, indisposèrent contre lui l'opinion publique, qui s'obstinait d'ailleurs à ne voir en lui que la doublure ou le confident de M. de Villèle. Après s'être efforcé de pallier l'effet des menaçantes paroles du discours de la couronne, il s'éleva dans la discussion de l'adresse (6 mars 1830) contre « la licence qui alarme, qui place les honnêtes citoyens sous les coups de la diffamation et de la calomnie, et qui empêche les magistrats de faire tout le bien qu'ils désirent ». Il accusa « le temps d'avoir le mal de la peur ». Les élections furent sa principale affaire. Non-seulement il soutint à la tribune qu'il était juste, indispensable même, que le gouvernement exerçât en pareille matière toute son influence, mais il adressa le 13 avril une circulaire aux préfets (1) où se trouvait ce passage relatif aux fonctionnaires : « Vous me donnerez sur leur conduite des renseignements confidentiels ; je ne les ferai connaître qu'à leurs ministres respectifs, qui prendront à leur égard les mesures que leur dictera la prudence. » Enfin le 19 mai 1830 il succéda à M. de Chabrol comme ministre des finances, et ce fut en cette qualité que sa signature figura au bas des ordonnances de Juillet. Pendant la lutte qui en résulta, il ne faiblit pas un seul moment, et repoussa, comme indigne de la royauté, tout projet de transaction avec les insurgés. Le 28 il s'établit avec M. de Polignac aux Tuileries, concourut à plusieurs ordres d'arrestation, et signa sur le trésor un mandat de 421,000 francs destinés à procurer sans retard aux troupes les approvisionnements dont elles manquaient. Après s'être montré contraire le 29 à la démarche conciliante que MM. de Sémonville et d'Argout tentèrent auprès du duc de Raguse, il suivit ses collègues à Saint-Cloud ; puis, seul avec M. Capelle, il accompagna le roi à Rambouillet, où le 1er août il fit une expédition de l'ordonnance qui nommait le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. Jugeant dès lors ses services inutiles, il s'éloigna dans la nuit, et rentra à Paris ; deux jours après il monta dans une voiture publique, et se rendit à Vienne, en Autriche, où il resta pendant plusieurs années. M. de Montbel fut compris comme contumace dans l'arrêt de la cour des pairs qui condamna tous les anciens ministres de Charles X à la mort civile et à la prison perpétuelle. Acte fut en même temps donné, pour ce qui le concernait personnellement, aux commissaires de la chambre des députés de leurs réserves pour le recouvrement sur ses biens des sommes qu'il avait illégalement ordonnancées dans les journées des 28 et 29 juillet. Amnistié ainsi que ses collègues sous le ministère Molé, il rentra en France, et vécut dans la retraite jusqu'à l'époque de sa mort. On a de M. de Montbel : *Protestation de M. de Montbel contre la procédure instruite et suivie contre lui devant les pairs et exposé de sa conduite pendant et avant les événements de juillet* 1830 ; Paris, 1831, in-8° ; — *Lettre sur le Choléra de Vienne* ; Paris, 1852, in-8o, extr. de la *Revue des Deux Mondes* ; — *Le duc de Reichstadt, notice sur la vie et la mort de ce prince, rédigée à Vienne sur des documents authentiques* ; Paris, 1832, 1833, 1835, in-8° ; — *Dernière époque de l'histoire de Charles X, ses derniers voyages, sa maladie, sa mort, son caractère* ; Paris, 1836, 1837, in-8° ; — *Le comte de Marnes, fils aîné du roi de France Charles X* ; Paris, 1844, in-8° ; la 4e édit. (1845, in-18) porte le titre : *Le duc d'Angoulême*.

Il ne faut pas confondre M. de Montbel avec le comte DE MONTBEL, d'une famille du Berri, et qui a siégé à la chambre des députés en 1815, en 1822 et en 1824, et qui est mort en 1860. P. L.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Polignac (De), *Études hist. et polit.* — Boullée, *Hist. de la dernière année de la Restauration.* — Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations*, VII et VIII.

(1) Dans le procès des ministres le procureur général, M. Persil, attribua cette circulaire à M. de Peyronnet. Elle a été réimprimée en 1830, à la suite de la *Protestation* de M. de Montbel.

MONTBÉLIARD, famille comtale, citée dès le dixième siècle comme une des plus puissantes du royaume de Bourgogne et comme descendant des rois des Francs. Le premier comte de Montbéliard dont il soit fait mention est *Louis de Dasborch* (966). Un de ses descendants, *Louis*, épousa Sophie, héritière de Frédéric II, comte de Bar, mort en 1034. *Gautier de Montbéliard*, devenu connétable de Jérusalem, fut chargé en 1205, après la mort d'Amaury de Lusignan, son beau-père, de la régence du royaume de Chypre pendant la minorité de Hugues Ier. Son cousin Jean de Brienne, petit-fils du comte de Montbéliard *Thierry II*, s'assit sur le trône de Jérusalem. Ce Thierry II étant mort sans descendants mâles, son comté passa entre les mains de René, comte de Bourgogne; la fille unique de ce dernier épousa Guillaume de Montfaucon, dont l'arrière-petite-fille, *Henriette*, héritière du comté de Montbéliard, fut mariée en 1397, à Éberhard le jeune, fils du duc de Wurtemberg. En 1617 le comté fut accordé en apanage à Louis-Frédéric, frère cadet du duc de Wurtemberg Jean-Frédéric. Léopold-Frédéric, fils de Louis-Frédéric, élevé à la cour de Louis XIII, plaça pendant la guerre de Trent Ans ses États sous la protection de la France; en 1654 il obtint que son pays fût érigé en principauté. Son frère et successeur *Georges* fut en 1676 expulsé de son pays par les Français; il le recouvra à la paix de Riswyck.

Léopold-Éberhard, prince de MONTBÉLIARD, fils de Georges, né en 1670, mort le 29 mars 1723. Arrêté à l'âge de onze ans par son parent le duc de Wurtemberg, il fut relâché sur la demande catégorique de l'empereur, qui menaça le duc de la mise au ban de l'Empire. Léopold-Éberhard, entré au service de l'Autriche, prit part aux guerres de Hongrie, et défendit avec succès contre les Turcs la forteresse de Tokay. Ayant succédé en 1699 à son père dans la principauté de Montbéliard, il fut mis en même temps en possession de neuf seigneuries situées en France et qu'il tenait de sa mère, fille du maréchal de Châtillon-Coligni. Il s'abandonna dès lors sans retenue à ses goûts licencieux; à force d'instances il obtint de l'empereur que la plus ancienne de ses concubines, Anne-Sabine Hedwiger, fille d'un confiseur, fût créée comtesse de Sponeck; les deux autres, Henriette-Hedwige et Élisabeth-Charlotte de l'Espérance, filles d'un tailleur, reçurent le titre de baronnes. Après avoir, dans un traité conclu en 1716 avec le duc de Wurtemberg, déclaré inhabiles à lui succéder les treize enfants qu'il avait de ces trois femmes, il les fit légitimer en 1718 par le régent de France, Philippe d'Orléans. En réponse à cet acte, le conseil aulique proclama leur état de bâtards. Léopold-Éberhard ne se préoccupa pas de cette décision. « Ce ne fut pas tout, dit Saint-Simon. Il maria un de ses fils à une de ses filles, sous prétexte que la mère de cette fille l'avoit eue d'un mari à qui il l'avoit enlevée puis épousée, et longtemps après il fut vérifié que cette fille étoit de lui, quoiqu'ils ne l'aient pas avoué, et que le mariage ait subsisté. » A la mort de Léopold-Éberhard, le comte Georges de Sponeck, l'aîné de ses bâtards, prit possession de la principauté de Montbéliard; mais il en fut expulsé par le duc de Wurtemberg, qui obtint en sa faveur un arrêt du conseil aulique. Quant aux domaines possédés en France par Léopold-Éberhard, le différend fut porté devant le parlement de Paris. Par le crédit de Mme de Mézières et de la princesse de Carignan, auxquelles le comte de Sponeck, celui qui avait épousé sa propre sœur, remit une forte somme d'argent, il gagna bientôt à sa cause beaucoup de partisans à la cour de France, surtout lorsqu'il eut abjuré le luthéranisme. Après que l'affaire eut longtemps traîné en longueur, « le procès, dit encore Saint-Simon, fut repris au parlement; mais les choses étoient trop changées pour les faux Montbéliard. Cette affaire si singulière avoit fait trop de bruit et avoit trop duré; elle avoit à la fin été éclaircie de tous les artifices dont elle avoit été voilée... Le monde s'indigna qu'une prétention si monstrueuse fût soufferte; les dévots eurent honte à leur tour de l'avoir tant protégée; tellement qu'il intervint enfin un arrêt contradictoire en la grand'chambre, qui replongea cette canaille infâme dans le néant, d'où elle n'auroit jamais dû sortir.... Le rare est que malgré cet arrêt, cette race bâtarde a eu l'impudence de conserver à Paris son prétendu nom, titre, armes et livrées, qu'elle va traînant où elle peut, sans être presque plus reçue par personne. » Enfin, ceux des bâtards qui vivaient encore reçurent le titre de *comtes d'Hornebourg*, et le revenu des seigneuries situées en France leur fut abandonné. O.

Gollut, *Mémoires de la République Séquanaise*. — Duvernay, *Éphémérides du comté de Montbéliard*.

MONTBOISSIER (*Pierre* DE), vulgairement appelé *Pierre le Vénérable*, fils de Maurice, abbé de Cluni, naquit en Auvergne, et, suivant toutes les vraisemblances, au château de Montboissier, vers 1092, et mourut à Cluni, le 25 décembre 1156. Pierre de Poitiers le désigne ainsi :

Hunc Arverni populi progenuere duces.

Il était donc d'une illustre naissance. Maurice de Montboissier et Raingarde, sa femme, destinèrent presque tous leurs enfants à l'état ecclésiastique. Ainsi parmi les frères de Pierre, le *Gallia Christiana* nomme Héraclius, qui fut archevêque de Lyon; Pons, abbé de Vezelay; Jourdain, abbé de la Chaise-Dieu; Armand, abbé de Manlieu. Septième rejeton mâle de cette union si féconde, Pierre entra d'abord au prieuré de Soucilange, où il fit ses premières études, puis à Cluni, où, vers l'année 1109, il fut reçu moine. Nous le voyons ensuite prieur de Vezelay, de Domné. Enfin, le 22 août 1122, il est élu abbé de Cluni. En ces temps pleins de troubles, quel

pouvoir, quel titre n'est pas contesté? Pierre vient de prendre possession de sa charge, quand un ancien abbé de Cluni, qui, après avoir abdiqué le gouvernement de cette maison, avait fait un long pèlerinage à Jérusalem, reparait tout à coup, pénètre dans l'abbaye les armes à la main, s'établit en vainqueur dans le logis abbatial, et prétend régner par la terreur sur les moines attachés au parti de Pierre. A la suite de cette invasion commencent, on l'a prévu, des débats judiciaires. Les deux rivaux, assignés devant la cour de Rome, s'y présentent et s'efforcent de faire prévaloir ce qu'ils appellent leurs droits. Mais, sur ces entrefaites, une maladie épidémique enlève l'ennemi de Pierre, et celui-ci, confirmé dans sa charge par le souverain pontife, revient triomphant à Cluni. Deux factions divisaient l'abbaye. Pierre rétablit l'ordre longtemps troublé. Mais voici une autre et plus grave cause d'agitation. A la mort d'Honorius II, deux papes sont élus à la fois. Entre Anaclet et Innocent II il faut choisir, et un pareil choix n'est pas facile. Comme saint Bernard, Pierre se prononce pour Innocent, et travaille de toutes ses forces à entrainer la France dans son parti. On s'accorde à dire que Pierre agit efficacement en faveur du pontife par lui préféré. Cette affaire lui donna de grands embarras; mais il eut du moins la satisfaction de voir enfin Innocent II reconnu par la France. En 1132, un chapitre général de l'ordre est assemblé dans l'abbaye de Cluni. Deux cents prieurs, douze cents religieux y assistent, et Pierre les préside. Toute puissance civile, même la puissance royale, devait redouter et ménager le chef d'une si nombreuse milice. Que s'il relevait encore l'éclat de son titre par des qualités personnelles, comme la gravité des mœurs, l'éloquence, le savoir, l'esprit d'entreprise joint à la prudence et à la vigueur, le supérieur d'une telle congrégation était un des personnages les plus considérables et de l'Église et de l'État. Le chapitre général de l'année 1132 dicta de sévères règlements. Orderic Vital ne se contente pas de raconter le fait; il s'associe aux remontrances des moines, qui blâmèrent cet excès de rigueur. Cependant il ajoute que la douceur de Pierre tempéra, dans la pratique, la dureté des ordonnances. En 1134, Pierre siège au concile de Pise. Il revenait de cette ville, allant de compagnie avec un nombre considérable d'archevêques, d'évêques, d'abbés, quand une troupe armée les surprend, les attaque en pleine campagne, en blesse quelques-uns, met en fuite les autres, et s'empare de tous leurs équipages. Pierre, qui était sur sa mule, ayant à ses côtés Alberic, abbé de Vezelay, se dirige vers les assaillants, disposé, comme il semble, à leur opposer quelque résistance; mais, au premier choc, il est renversé de sa mule que transperce un coup de lance; et réduit lui-même à prendre la fuite, il va se cacher dans la plus prochaine métairie. C'est une « lamentable histoire, » *lamentabilem historiam*, que Pierre raconte lui-même au souverain pontife, en lui demandant une juste vengeance (*Epist.*, lib. I, epist. 27). Nous le retrouvons au concile de Latran en 1138. Il est de retour en Italie en 1141, où il s'emploie vainement à réconcilier les Lucquois et les Pisans. Ensuite il se rend en Espagne, où il va visiter les maisons de son ordre. En Espagne il est étonné de voir mêlés aux chrétiens les sectateurs de Mahomet, formant un grand peuple, fier de sa richesse, de sa puissance. Ils ont des temples, ils ont un Dieu, qui, disent-ils, est le Dieu de Moïse. Ils ont des écoles religieuses, et des théologiens qui interprètent un livre sacré. Quel est ce livre? En France, en Italie, on ne le connait que de nom. Pierre, curieux de savoir ce qu'il renferme, charge trois chrétiens, Pierre de Tolède, Robert Kennet, voyageur anglais résidant alors en Espagne, et le dalmate Hermann, de faire en commun une traduction du Coran. Cette circonstance est intéressante dans la vie de notre abbé. M. Jourdain, dans ses *Recherches critiques sur les traductions d'Aristote*, n'a pas manqué de la signaler. En 1144, en 1145, Pierre est à Rome. En 1146, il est à Cluni, où il forme une seule collection de tous les statuts, au nombre de soixante-seize, qu'il avait jusqu'alors publiés pour le maintien de la discipline. On le revoit à Rome en 1150, réclamant l'appui du saint-siége contre quelques religieux insoumis. Quelle existence fut plus active que la sienne? Il aimait, assure-t-on, les voyages, et on lui en fait reproche. On dit qu'un abbé de Cluni se devait tout entier à sa congrégation.

De tous les abbés de Cluni, Pierre est un de ceux qui se sont le plus occupés de la plus importante de toutes les affaires domestiques, la discipline. A-t-il négligé davantage l'administration temporelle de ses vastes possessions? Il est probable qu'il en remit le soin pendant ses voyages à d'habiles vicaires, puisqu'on n'apprend pas que de son temps la riche, et déjà trop riche, abbaye ait éprouvé quelque notable dommage. Les hommes supérieurs ne peuvent à leur volonté s'affranchir des obligations que leur impose leur grande renommée. Quand saint Bernard et Suger, une série de papes, les rois de France, d'Espagne, de Sicile, de Jérusalem et l'empereur de Constantinople lui-même s'adressaient à l'abbé de Cluni pour lui demander des conseils ou des services, se serait-il convenablement dispensé d'étudier, de traiter leurs affaires, sous le prétexte que la visite d'un prieuré, la poursuite d'un procès, ou l'exacte supputation des revenus de ses granges devaient occuper tous les instants d'un abbé vigilant et scrupuleux? M. Daunou termine la biographie de Pierre par ces mots : « Il n'a point été canonisé dans les formes, mais l'Église a toujours honoré sa mémoire; et ce titre de *Vénérable*, qui complète son nom, et par lequel l'histoire le désigne, ce titre, assurément bien inférieur à

celui de saint, est en revanche une distinction beaucoup moins commune. »

Il n'existe aucune édition complète des nombreux écrits de Pierre le Vénérable, ce qui nous oblige à les désigner tous par leurs titres particuliers. Ses *Lettres*, au nombre de soixante-et-onze, se lisent, pour la plus grande partie, dans la *Bibliotheca Cluniacensis*. Quelques-unes de ces lettres sont de véritables traités sur des questions dogmatiques. On aurait donc pu leur attribuer des titres distincts, comme aux traités suivants : *Epistola ad Petrum de S. Joanne contra eos qui dicunt Christum nunquam se in Evangeliis aperte Deum dixisse*; *Biblioth. Cluniac.*, col. 966; — *Tractatus adversus Judæorum inveteratam duritiem*; ibid., col. 985; — *Tractatus adversus Petrobrusianos hæreticos*; ibid., col. 1117; — *De Miraculis libri duo*; ibid., col. 1247. Nous avons parlé de la traduction du Coran, faite par les ordres de Pierre le Vénérable. La *Bibliothèque de Cluni* nous offre une lettre de Pierre à saint Bernard relative à cette traduction, une préface d'un des traducteurs, Robert de Retines, et un abrégé des erreurs contenues dans le Coran, abrégé que dom Marrier attribue sans difficulté à Pierre le Vénérable, sous ce titre : *Summula quædam brevis contra Hæreses et sectam diabolicæ fraudis Saracenorum*. Notre docteur a, en outre, composé une réfutation du Coran, en quatre livres, dont les deux derniers paraissent perdus; les deux premiers ont été publiés par Martène, dans le tome IX de l'*Amplissima Collectio*. Nous admettrons volontiers que Pierre le Vénérable a prononcé beaucoup de *Sermons*. Cependant on n'en possède, ou du moins on n'en désigne que quatre, un seul imprimé dans la *Bibliothèque de Cluni*, col. 1231, et trois dans les *Anecdota* de Martène, t. V, col. 1419-1450. Ses *Poésies*, au nombre de quatorze pièces, sont dans la *Bibliothèque de Cluni*. M. Daunou en a fait, à bon droit, peu de cas. Il faut, en outre, inscrire au catalogue des œuvres de Pierre le Vénérable le recueil de ses *Statuts*, dans la *Bibliothèque de Cluni*; et un écrit intitulé *Dispositio rei familiaris*, publié par Baluze (*Miscellanea*, t. V). M. Daunou mentionne enfin quelques morceaux inédits, qui n'ont aucune importance, et présente la liste des ouvrages attribués à tort par divers critiques à Pierre le Vénérable. B. Hauréau.

Gallia Christiana, t. IV, col. 1137. — *Bibliotheca Cluniacensis*. — *Histoire Littér. de la France*, t. XIII, p. 241. — *Petri Venerabilis Vita*, a Rodulfo, dans l'*Amplissima Collectio*, t. VI. — Ceillier, *Hist. des auteurs ecclésiastiques*, t. XXIII. — Baillet, *Vies des Saints, Pierre le Vénérable*, au 25 décembre.

MONTBRAY (*Geffroi* de), prélat français, né à Montbray, près de Saint-Lô, mort le 2 février 1094, à Coutances. Issu d'une des plus illustres familles de Normandie, il fut promu dès sa jeunesse à l'épiscopat et sacré le 10 avril 1049 évêque de Coutances. Il se trouva à l'assemblée tenue en 1066 par Guillaume, duc de Normandie, à Lillebonne, et dans laquelle fut résolue l'invasion de l'Angleterre. L'un des principaux promoteurs de cette guerre, il suivit à la conquête le duc son ami, et se conduisit en homme de cœur à la bataille d'Hastings. Il accompagna Guillaume à Londres, et dans la cérémonie de son couronnement à Westminster, il remplit les fonctions de chambellan pour les états de Normandie. Lorsque le conquérant fut rappelé dans son duché, il laissa Geffroi de Montbray à la tête de ses milices et s'en trouva bien. En 1067, lorsqu'il eut battu les deux princes anglo-saxons, Edmond et Godwin, Geffroi entra dans le Dorset et le Somerset, et y fit mutiler « tous les hommes armés ou suspects d'avoir pris les armes » dont il put s'emparer. Quelques années après, les comtes de Northumberland, de Norfolk, de Hereford s'étant révoltés contre le conquérant, Geffroi contribua puissamment à la victoire de Fagaden, remportée sur eux en 1074, les força de s'enfermer ensuite dans Norwich, où il les assiégea, et les prit par capitulation : en récompense de ses belles et nombreuses actions, Guillaume lui concéda en fief 280 terres seigneuriales. Après la mort de ce prince (1087), il éprouva tant de disgrâces, qu'il se vit obligé de revenir en Normandie, s'estimant heureux de pouvoir échapper par la fuite. H. F.

Orderic Vital, *Histoire ecclésiastique*. — *Gallia Christiana*, XI. — Aug. Thierry, *Hist. de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*. — Lecanu, *Hist. des Évêques de Coutances*. — Fisquet, *France pontificale*.

MONTBRET. *Voy.* Coquebert.

MONTBRON (*Joseph* Chérade, comte de), littérateur français, né en 1766, au château d'Horte, près de Montbron (Angoumois), mort en 1852, au château de Montagrier (Limousin). Officier à l'âge où l'on n'est encore qu'écolier, il suivit les princes dans l'émigration, et prit part à l'expédition de Quiberon; fait prisonnier et condamné à mort, il réussit à s'évader, et gagna la Hollande. A l'aide d'un déguisement il se cacha pendant quelque temps à Bordeaux, où il donna des leçons de dessin. Rayé à prix d'or de la liste des émigrés, il rentra dans une partie de ses biens, et s'occupa de littérature. En 1822 et en 1827, il représenta la Haute-Vienne à la chambre des députés, et vota constamment avec le ministère; entre autres mesures qu'il proposa, on n'est pas peu étonné de trouver celle de l'impôt progressif. Après 1830, il revint à son château de Montagrier, dont il fit une des plus belles propriétés du Limousin; il est le premier qui ait introduit l'alpaga en France. On a de lui : *Les Scandinaves, poëme traduit du suéo-gothique, suivi d'Observations sur les mœurs et la religion des anciens peuples de l'Europe barbare*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°; — *Six Nouvelles*; Paris, 1815, 3 vol. in-12; — *Récit de l'évasion d'un officier pris à Quiberon*; Paris, 1815, in-12; la 2e édit. (1825, in-18) est augmentée d'une élégie et de notes explicatives; — *Essais sur la Littérature des Hébreux*.

Rachel, le Meurtrier, les Noces funèbres, Néhémie, narrations imitées de l'hébreu, précédées d'une introduction et du Voyage de Benjamin de Tudèle à l'oasis lointaine, suivies de notes et de dissertations qui peuvent servir à l'intelligence de la Bible; Paris, 1819, 4 vol. in-12; — Quelques *nouvelles* dans la *Bibliothèque des Romans*. P. L—Y.

Son frère aîné, *Étienne-Pierre* Chérade, comte de Montbron, né en 1763, mort le 24 janvier 1841, acheta d'abord une charge de conseiller au parlement de Paris; il l'échangea contre un brevet de sous-lieutenant. Quand vint la révolution il ne suivit point ses parents en émigration, et se livra, dans son domaine de Scorbé-Clervault en Poitou, à de grands travaux d'arboriculture. Sa belle plantation de chênes-liége fixa l'attention de la Société centrale d'Agriculture, qui lui accorda un de ses prix. On lui doit la découverte de la variété de noyer tardif à qui son nom a été donné. Sous la Restauration il reprit du service, reçut le commandement en second des gardes du corps à pied et fut nommé maréchal de camp. P. L—Y.

Texier (Abbé), *Notice sur le comte de Montbron*, dans le *Bulletin de la Soc. archéol. du Limousin*, 1852. — Arbellot, *Revue de la Haute-Vienne*.

MONTBRUN (*Charles* du Puy), capitaine français, né vers 1530, au château de Montbrun (diocèse de Gap), exécuté le 12 août 1575, à Grenoble. Issu d'une des plus anciennes familles du Dauphiné, il fit en Italie ses premières armes, et continua de servir avec distinction dans les guerres de Flandre et de Lorraine. Chorier raconte qu'à son retour dans sa famille, instruit qu'une de ses sœurs avait embrassé la réforme et s'était retirée à Genève, il se mit à sa poursuite, en jurant de la ramener catholique ou de lui arracher la vie; mais l'éloquence de Théodore de Bèze opéra, dit-on, un si brusque changement dans les convictions du frère que, devenu fougueux protestant, Montbrun établit une église dans son château, y appela un pasteur et poussa la ferveur religieuse jusqu'à employer la violence vis-à-vis de ses vassaux pour en faire des prosélytes. Le parlement de Grenoble lui ordonna en 1560 de venir lui rendre compte de sa conduite, et, sur son refus de comparaître, chargea le prévôt des maréchaux de l'amener mort ou vif. Montbrun se saisit du prévôt, et le jeta dans les prisons de son manoir. Puis, donnant la main aux réformés du Comtat, il s'empara de Malaucène, qu'il livra au pillage, et ne consentit à la retraite que sur la promesse d'une amnistie pleine et entière à tous les insurgés. Cette condition ayant été violée, il reprit les armes, et tira des catholiques de sanglantes représailles. A la tête de deux cents hommes, il tendit une embuscade à la troupe de La Motte-Gondrin, lieutenant du roi en Dauphiné, et la tailla en pièces; profitant aussitôt de l'effroi de ses ennemis, il se hâta de gagner Genève avec sa femme pendant que Gondrin faisait raser son château. Lorsque éclata la première guerre civile (1562), Montbrun accourut se mettre aux ordres du baron des Adrets, qui lui donna cinq cents arquebusiers pour occuper Châlons-sur-Saône; menacé par Tavannes, qui rassemblait contre lui les milices de la Bourgogne, il évacua la ville; ceux des protestants qui ne voulurent pas le suivre furent tous massacrés. Après avoir emporté Mornas d'assaut, il essuya une défaite sous les murs de Sisteron, et tenta vainement d'entrer dans Orange. Le 10 janvier 1563, il arrêta, avec Mouvans et Cléry, le baron des Adrets, dont la défection était devenue publique. Dans la seconde guerre civile, il aida d'Acier à repousser les attaques de Joyeuse contre Montpellier (1567), combattit vaillamment à Jarnac et à Moncontour, défit au passage du Rhône les catholiques commandés par de Gordes (27 mars 1570), et se rendit maître de Loriol. Après le massacre de la Saint-Barthélemy, il fut un des premiers à lever l'étendard de l'insurrection. S'étant concerté avec quelques chefs déterminés, dont Lesdiguières faisait partie, il soumit presque toutes les villes du Dauphiné. Sa défiance de la cour était telle qu'il refusa d'accepter la paix qui venait d'être signée sous les murs de La Rochelle. En 1574, il mit en déroute près du pont de Royan un fort détachement de l'armée du dauphin d'Auvergne François, et il força le roi Henri III, dont il avait pillé les bagages, à lever le siége de Livron. Le roi lui ayant ordonné de poser les armes, Montbrun s'écria : « Comment! le roi m'escrit comme roi et comme si je devois reconnoistre! Je veux qu'il sçache que cela seroit bon en temps de paix, et qu'alors je le reconnoistrai pour tel; mais en temps de guerre, qu'on a le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon. » En 1575, assailli par Gordes, qui réunit pour le réduire jusqu'à plus de douze mille hommes, il soutint bravement le combat; après des prodiges de valeur, il fut écrasé sous le nombre, et s'étant cassé la cuisse en franchissant un canal, il fut fait prisonnier et envoyé à Grenoble. « Il en mourra, dit le roi à cette nouvelle, et il verra à cette heure s'il est mon compagnon. » Ni les prières de Condé, ni l'intercession active du maréchal Damville et du duc de Guise ne purent le fléchir. « Il manda à la cour de Grenoble, rapporte Brantôme, de luy faire son procès et trancher la teste, quoiqu'on luy remonstrast que cela tireroit à conséquence et que les ennemis en pourroient autant faire à ses serviteurs. » Il fallut, à cause de sa blessure, porter Montbrun assis dans une chaise sur l'échafaud, où, avant d'être exécuté, il rappela au peuple que son seul crime était d'avoir porté les armes pour la religion et pour la liberté du royaume. Il avait mérité des deux partis le surnom de *brave*. Sa mémoire fut réhabilitée par un article spécial du traité de 1576, en même temps que celle de Montgomery. P. L.

Gui Allard, *Vie du brave Montbrun*; Grenoble, 1675, in-12. — J.-Cl. Martin, *Hist. de Charles Dupuy, surnommé le Brave, seigneur de Montbrun*; 2e édit.; Paris, 1816, in-8°. — Chorier, *Hist. du Dauphiné*. — Brantôme, *Vies des Capitaines illustres*.

MONTBRUN (*Jean* DU PUY, marquis DE), fils du précédent, né vers 1568, mort après 1637. Capitaine de cent hommes d'armes, il reçut en 1612 le titre de conseiller d'État, et assista aux états généraux de 1614. Bien que, pour le gagner au parti de la cour, on eût érigé sa terre en marquisat (1620), il leva des troupes et se mit en devoir de soumettre la Provence, dont l'assemblée de La Rochelle lui avait donné le gouvernement. Le retour de Lesdiguières en Dauphiné arrêta ses progrès. En 1622, il commanda la cavalerie de l'armée de Rohan. P. L.

MONTBRUN (*Alexandre* DU PUY), marquis DE SAINT-ANDRÉ, fils du précédent, né en 1600, à Montbrun, mort en août 1673, à La Nocle. Il avait été enfant d'honneur du Dauphin (depuis Louis XIII), et abandonna la cour pour rejoindre Lesdiguières en Piémont. En 1621 il offrit ses services à Rohan, qui l'envoya à Montauban avec le titre de gouverneur et des troupes; non-seulement il sut tenir à distance de la ville le maréchal de Thémines, mais il s'empara de plusieurs châteaux et places des environs. Il obtint aussi, en 1625, des avantages signalés sur le duc d'Épernon, sans pouvoir toutefois l'empêcher de ruiner toute la campagne. Dans la dernière guerre de religion, il reçut le grade de maréchal de camp, se porta avec quinze cents hommes au secours du Vivarais (1628), et se jeta dans Privas. Louis XIII, avant de commencer le siége de cette place, lui fit proposer 100,000 écus s'il la remettait entre ses mains; il répondit qu'il était homme d'honneur, et qu'il se défendrait jusqu'à la mort. Le 20 mai Richelieu, qui revenait du Piémont, amena des renforts au roi, et l'armée fut portée à vingt mille hommes. Sommés plusieurs fois de se rendre à discrétion, les assiégés continuèrent de se battre avec acharnement. Dans l'espoir d'obtenir pour eux des conditions favorables, Montbrun se rendit au camp avec quelques-uns de ses compagnons, et y fut retenu prisonnier par le cardinal, sous prétexte qu'il n'avait pas de sauf-conduit. Quant à la ville rebelle, on la traita avec la dernière rigueur: les maisons furent pillées et livrées aux flammes, et les soldats, massacrés, pendus ou envoyés aux galères; une ordonnance royale déclara confisqués tous les biens des habitants et interdit à qui que ce fût de s'y établir sans permission expresse. L'intervention du comte de Soissons sauva Montbrun de la mort. Conduit à Valence, puis dans la tour de Crest, il s'échappa au bout de quelques mois et, à l'exemple de Rohan, il alla offrir son épée à la république de Venise. En 1631, il passa sous les drapeaux de Gustave-Adolphe, qui le nomma colonel, contribua à la prise de Francfort et battit les Impériaux près d'Ingermunde; ce dernier fait d'armes lui valut le gouvernement de la Poméranie. Il reçut au combat de Nuremberg une blessure qui l'empêcha d'assister à la bataille de Lutzen. Après la mort du roi de Suède, il s'attacha au duc de Saxe-Weimar, tomba aux mains de Wallenstein, et resta trois ans détenu dans la forteresse de Lindau. Rentré en France en 1636, il fut bien accueilli à la cour, et obtint en 1638 un régiment à la tête duquel il fit la campagne du Piémont; au siége de Turin il fut fait prisonnier, et ne recouvra sa liberté qu'en 1642. Pendant sa captivité on l'éleva au grade de maréchal de camp. Il continua ensuite de servir en Italie, fut pourvu en 1649 du gouvernement du Nivernais, et créé en 1650 lieutenant général, et prit, jusqu'en 1659, la plus grande part à toutes les opérations militaires. Le cardinal Mazarin lui offrit le bâton de maréchal à la condition d'abjurer la religion réformée; mais il refusa de l'acheter à ce prix, et comme il avait à se plaindre de la cour, il se retira chez lui. La vieillesse n'abattit pas son ardeur guerrière. En 1668, à la prière du sénat de Venise, il consentit à défendre Candie, qu'un siége meurtrier avait réduit à toute extrémité; mais Morosini ayant capitulé à son insu, il revint à Venise, et y fut confirmé pour la vie dans la charge de capitaine général des armées de terre. Après avoir encore pris part à l'expédition du comte de Saint-Paul en Pologne (1670), il se reposa de ses longues fatigues dans sa terre de La Nocle, où il mourut, à l'âge de soixante-treize ans. Il ne laissa point d'enfants mâles. — Une branche de cette famille passa en Hollande à la révocation de l'édit de Nantes. P. L.

Vie de Saint-André-Montbrun; Paris, 1698. — Haag frères, *La France Protestante*.

MONTBRUN DE SOUS-CARRIÈRE, inventeur des chaises à porteur, fils naturel du duc de Bellegarde, né dans la première moitié du dix-septième siècle. Avant lui l'on n'usait que de fauteuils portés sur brancards; il fit faire les espèces de boîtes dont on s'est servi depuis. Son invention ne fut pas adoptée de suite: il usa de ruse pour la faire prendre; Tallemant dit: « On ne rencontroit que lui par les rues afin qu'on vît que cette voiture étoit commode. » Ces chaises devinrent ensuite fort à la mode sous le nom de *Chaises de Sous-Carrière*, et l'entreprise rapporta de l'argent. L. L.

Sauval, *Antiquités de Paris*, t. I, p. 192. — Tallemant des Réaux, 1re édit., t. III, p. 253; t. IV, p. 180, 181. — Furetière, *Le Roman bourgeois*, édit. Fournier, p. 66. — *Les Loix de la Galanterie*, éd. (Paris, 1855), note.

MONTBRUN (*Louis-Pierre*, comte), général français, né à Florensac (Hérault), le 1er mars 1770, tué à la bataille de la Moskowa, le 7 septembre 1812. Il s'engagea le 1er mai 1789 dans le 1er régiment de chasseurs à cheval, qu'il ne quitta qu'après en avoir été le colonel, devint lieutenant (27 juillet 1796) sur le champ de bataille d'Altendorff, où il sauva la vie au général Richepanse, dont il était l'aide de camp, capitaine (31 mars 1797), chef d'escadron

(6 octobre 1799), chef de brigade (15 juin 1800), et général de brigade (24 décembre 1805). Déjà considéré comme l'un des meilleurs officiers de l'armée, Montbrun avait conquis ce dernier grade par sa conduite au combat de Ried (29 octobre), dont en grande partie il avait assuré le succès par sa participation aux brillants faits d'armes de la journée d'Austerlitz. Toujours employé à la grande armée, il était en 1806 dans la Silésie, avec le corps des troupes alliées qui, sous les ordres du prince Jérôme, assiégeait les places fortes de cette province. Le 29 et le 30 novembre, il mit en déroute un corps de dix mille hommes commandés par le prince d'Anhalt-Pleiss, lui fit près de dix-huit cents prisonniers et lui enleva sept pièces de canon. Ses habiles dispositions contribuèrent avec celles du général Claparède à repousser, le 11 juin 1807, au combat du pont de Drewkenow, sur l'Omulew, les Russes qui avaient attaqué sur le Bug et la Narew l'extrême droite de l'armée française, commandée par Massena. Le 30 novembre 1808, son audace décida la victoire remportée par le maréchal Victor, au pied du Somo-Sierra en Espagne, où à la tête des chevau-légers polonais de la garde, il força ce dangereux passage défendu par une division de treize mille hommes et par treize pièces d'artillerie. Quelques jours après, aux portes de Madrid, il n'échappa aux fureurs de la populace qu'en se faisant, avec le plus grand sang-froid, un passage à coups de sabre. Promu le 9 mars 1809 au grade de général de division, il combattit le 22 avril suivant à Eckmühl, et contribua par ses attaques opiniâtres, de flanc et de front, sur l'aile droite de l'ennemi, au succès de cette journée. Le talent et le courage qu'il déploya le 14 juin, à la bataille de Raab, furent mis à l'ordre du jour de l'armée. Après la pacification de l'Allemagne, Montbrun reçut, le 10 avril 1810, le commandement de la cavalerie de l'armée de Massena en Portugal, et se plaça dans l'opinion des gens de guerre au rang des Murat, des Lasalle, des Milhaud et des Colbert ; il se distingua surtout le 27 septembre à la bataille de Bussaco, et le 5 mai 1811 à celle de Fuentes-de-Onoro. A la fin de cette année, il fut moins heureux lorsque, rentré en Espagne, il entreprit de s'emparer d'Alicante; mais si dans cette circonstance il commit une faute, il la répara noblement dans les plaines de Russie. Chargé, en juin 1812, du commandement du deuxième corps de réserve de la cavalerie, aux ordres du roi Murat, il fut frappé par un boulet dans la plaine de Mojaïkz, tandis qu'à la tête de sa division il donnait des marques de la plus brillante valeur. Depuis le 30 juin 1811 il avait été nommé grand-officier de la Légion d'Honneur. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté sud.

MONTBRUN (*Alexandre*, baron), frère du précédent, né à Florensac, le 1er février 1775, mort à Paris, le 29 septembre 1821. Colonel du 7e régiment de chasseurs à cheval (1809), il fut nommé, le 18 octobre 1812, général de brigage. En 1813, il enleva Lunebourg aux Russes, et fut suspendu de ses fonctions par l'empereur pour s'être replié sans combattre à Fontainebleau pendant la campagne de France ; il fut réintégré dans son grade après la Restauration.

H. Fisquet (de Montpellier).

Fastes de la Légion d'Honneur. — *Moniteur universel*, 1792 à 1812, passim. — De Courcelles, *Dict. des Génér. français.* — *Biog.* (inédite) *de l'Hérault.*

MONTCALM DE SAINT-VÉRAN (*Louis-Joseph*, marquis DE), général français, né le 28 février 1712, au château de Candiac, près Nîmes, mort le 14 septembre 1759, à Québec. Il descendait d'une ancienne famille du Rouergue. Son éducation fut confiée, ainsi que celle de son frère aîné (*voy.* Candiac), aux soins de Dumas, l'inventeur du bureau typographique; il fit de grands progrès sous la direction de cet habile maître, et continua, même au milieu des camps, à étendre ses connaissances. Destiné à la carrière des armes, il entra dès l'âge de neuf ans au service comme enseigne du régiment de Hainaut (1721), devint capitaine en 1729, commanda en 1743 le régiment d'Auxerrois, et se distingua de la façon la plus brillante à la bataille de Plaisance et au combat d'Exiles. Lorsqu'il devint brigadier, il passa dans la cavalerie, et fut mis à la tête d'un régiment qui portait le nom de sa famille. Nommé maréchal-de-camp en 1756, il fut aussitôt envoyé dans le Canada, placé alors sous le gouvernement du marquis de Vaudreuil. Sans perdre de temps il entra en campagne et investit le fort Oswego, qu'il força à se rendre. En 1757 il s'empara du fort Georges, dont la garnison, au nombre de deux mille hommes, fut tout entière massacrée par les tribus sauvages alliées. L'année suivante les Anglais reprirent l'offensive avec une telle supériorité de forces, qu'il fallut abandonner l'espoir d'arrêter leurs progrès. A une armée de soixante mille hommes et à de nombreux vaisseaux, on ne pouvait opposer que quelques bâtiments, trois mille soldats, autant de miliciens et quinze à dix-huit cents Indiens indisciplinés. La culture de la terre, déjà si restreinte, fut sur plusieurs points abandonnée entièrement; la disette se joignit à la guerre pour désoler le pays. On se trouva dans une telle pénurie de provisions, que les habitants des villes furent mis à la ration de quatre onces de pain par jour. Pour complément de misère, le gouvernement de la métropole, qui avait résolu l'abandon du Canada, ne répondait à toutes les sollicitations de secours que par un refus formel, quelquefois par d'amères récriminations (1). Le gouverneur et

(1) Dans un des derniers moments de crise, le ministère adressa au gouverneur de Québec la lettre suivante : « Je suis bien fâché d'avoir à vous mander que vous ne devez point espérer de recevoir des troupes de renfort; outre qu'elles augmenteraient la disette des vivres, que vous n'avez que trop éprouvée jusqu'à présent, il serait fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées

le commissaire des guerres demandèrent en vain des moyens de résister. Bougainville partit pour la France, afin de représenter de vive voix au ministre l'état désespéré de la colonie. De son côté Montcalm écrivit qu'à moins d'un bonheur inattendu, les Anglais s'empareraient du Canada dans la campagne de 1759. Il disposa néanmoins son plan de défense en capitaine habile; mais la victoire sanglante qu'il remporta sur lord Abercromby sous les murs du fort de Carillon (18 juillet 1758) n'empêcha pas ce général de prendre successivement possession des forts de Frontenac, Duquesne, de Niagara, de La Couronne et de La Présentation. L'année suivante l'invasion du Canada eut lieu sur trois points à la fois; du côté de Québec s'avança le général Wolfe, à la tête de trente mille hommes et appuyé par une flotte de plus de cinquante bâtiments, sous les ordres de l'amiral Saunders. En réunissant les habitants des campagnes à ceux de la ville, Montcalm parvint à composer une armée de treize mille hommes, dont six bataillons de troupes régulières. C'était encore plus qu'il n'avait espéré. « On n'avait eu intention d'assembler, rapporte un témoin oculaire, que les hommes en état de soutenir les fatigues de la guerre; mais il régnait une telle émulation dans le peuple que l'on vit arriver au camp des vieillards de quatre-vingts ans et des enfants de douze à treize ans, qui ne voulurent jamais profiter de l'exemption accordée à leur âge. » Le siége commença le 27 juin. Pendant plus de deux mois Wolfe n'obtint d'autre résultat que celui d'incendier la basse ville et de ravager les campagnes; il doutait même de la réduction de la place, une des plus fortes du Nouveau Monde, et dans la douleur qu'il en éprouva il tomba dangereusement malade. A la suite d'un conseil de guerre, où il fit adopter un plan des plus hardis, il fit franchir, pendant la nuit du 13 septembre, une montagne escarpée à son armée, et la rangea en bataille sur les hauteurs qui dominent Québec, dans les plaines d'Abraham. Montcalm n'avait point songé à surveiller ce passage, d'un accès des plus difficiles; aussi sa surprise à la vue de l'ennemi ne connut point de bornes, et sa prudence habituelle l'abandonna. Au lieu de continuer la résistance à l'abri de remparts inexpugnables, il les quitta précipitamment, se mit à la tête d'une dizaine de milliers d'hommes et courut offrir le combat aux Anglais, qui l'attendaient de pied ferme. Les deux armées luttèrent avec un acharnement inouï. Quoique blessé, Montcalm combattit comme le dernier des soldats; rapporté sanglant à Québec, il ordonna les mesures qu'il croyait propres à réparer cette désastreuse journée, et mourut le lendemain soir. Ses restes furent déposés dans un trou creusé par une bombe, dans l'église du couvent des Ursulines, où ils se trouvent encore. Quatre jours après la ville capitulait (18 septembre 1759). On sait que le général anglais Wolfe (voy. ce nom) tomba mortellement frappé dans la même bataille. En 1827 le comte de Dalhousie, l'un des gouverneurs anglais du Canada, confondant les noms des deux adversaires dans le même souvenir, leur fit élever un obélisque de marbre avec une inscription qui débute ainsi : *Mortem virtus communem famam historia, monumentum posteritas dedit.* Montcalm avait épousé en 1736 une fille du marquis de Boulay, de laquelle il eut plusieurs enfants. Le général Montcalm est un des personnages du *Dernier des Mohicans*, roman de Cooper. P. L—y.

par les Anglais dans le passage; et, comme le roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour s'en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables, pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent. »

Garneau, *Hist. du Canada*, I. — Montgomery-Martin, *History of the British Colonies*. — *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*; Québec, 1838.

MONTCALM (*Paul-François-Joseph*, marquis DE), marin français, fils du précédent, né en 1756, dans le Rouergue, mort en 1812, en Piémont. Il parvint rapidement au grade de capitaine de vaisseau, servit sous d'Estaing et Suffren, et se distingua au combat de l'île de La Grenade ainsi qu'au siége de Gibraltar. Nommé en 1789 député de la noblesse aux états généraux, il signa la protestation contre la double représentation du tiers, et s'étant ensuite rallié au parti constitutionnel, il proposa de supprimer les pensions, motion à laquelle l'assemblée fit, en l'adoptant, une exception pour les familles de Montcalm et de d'Assas. A la fin de 1790 il émigra en Espagne, puis en Piémont. Il mourut des suites d'une chute. P. L.

Biogr. nouv. des Contemp.

MONTCHAL (*Charles* DE), prélat français, né en 1589, à Annonay (Vivarais), mort à Carcassonne, le 22 août 1651. Sa mère se nommait Anne de Guillon. D'abord abbé de Saint-Amand-de-Boisse, au diocèse d'Angoulême, et de Saint-Sauveur-le-Vicomte, au diocèse de Coutances, il devint archevêque de Toulouse en 1627, par la cession de Louis de Nogaret, cardinal de La Valette. Il est à remarquer que le cardinal de La Valette n'avait pas reçu les ordres sacrés et n'était pas même simple clerc. Quant à Montchal, il n'était pas seulement ordonné : ce qui était plus rare alors chez les ecclésiastiques de qualité, il était théologien, et même théologien érudit. Il fut consacré à Paris le 9 janvier 1628, et se rendit ensuite dans sa ville métropolitaine. Toulouse eut alors un prélat qui, revêtu de l'habit sacerdotal, officiait et prêchait. C'était une grande nouveauté. Charles de Montchal revint à Paris en 1635, assister à l'assemblée du clergé, dont il fut un des principaux orateurs. En 1641 nous le trouvons à l'assemblée de Mantes, dont il a écrit l'histoire. En 1645 il siége de nouveau dans l'assemblée de Paris, où

il plaide avec énergie la cause des franchises ecclésiastiques. Le 8 septembre 1643, il consacre l'église de Sorèze. Sous son administration l'église de Toulouse prit des accroissements considérables, et s'enrichit d'un grand nombre de monastères et de couvents. Le zèle de Charles de Montchal pour les affaires de la religion était un zèle éclairé. Il entendait que l'Église fût puissante, mais il ne cherchait pas les éléments de cette puissance ailleurs que dans l'exemple des bonnes mœurs, le progrès des études ecclésiastiques, et les nobles triomphes de l'éloquence. Autant il aimait la science, autant il détestait l'intrigue. Il fut le patron d'une foule de lettrés, qui lui dédièrent leurs ouvrages, entre lesquels il suffit de citer Étienne Molinier, François Combefis, Innocent Cironius, Casanova, Ravel, etc. On a de lui : *Mémoires*; Rotterdam, 1718, 2 vol. in-12; dans ces *Mémoires* se trouve le *Journal de l'Assemblée de Mantes*. B. H.

Gallia Christ., t. XIII, col. 61. — Du Mège, *Hist. des Institut. de la ville de Toulouse*, III, [illegible].

MONTCHAL (De). *Voy.* Barentin.

MONTCHEVREUIL (*Gaston-Jean-Baptiste* de Mornay, comte de), général français, tué à Neerwinde, le 29 juillet 1693. Il appartenait à une des branches de l'illustre famille de Mornay. Entré d'abord dans le régiment du Roi-infanterie, il obtint dans ce corps un rapide avancement et s'éleva jusqu'au grade de lieutenant général. Après la bataille de Senef, Condé écrivit au roi : « Montchevreuil a fait des merveilles; il aspire aux grandes choses. » Il mérita les éloges du roi lui-même au siége de Valenciennes. En 1690 il passa sous les ordres du duc de Luxembourg, se signala encore à Fleurus et eut la principale part dans la prise de Mons. Chargé à la bataille de Neerwinde de s'emparer du village de ce nom, il fit une attaque si furieuse qu'il s'y établit d'emblée; mais il fut tué un moment après. Il était alors gouverneur d'Arras et lieutenant général de l'Artois.

Son frère aîné, *Henri*, marquis de Montchevreuil, fut gouverneur du duc du Maine; « fort honnête homme, dit Saint-Simon, modeste, brave, mais des plus épais et gueux comme un rat d'église. » Il avait épousé, en 1653, Marguerite Boucher d'Orsay, qui jouit d'un grand crédit auprès de Mme de Maintenon. Cette dernière voulut Montchevreuil pour un des trois témoins de son mariage avec le roi; elle lui procura le gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, l'attacha à M. du Maine, le fit chevalier de l'ordre, et mit Mlle de Blois sous la conduite de Mme de Montchevreuil, qui déjà avait rempli par pauvreté l'emploi de gouvernante des filles d'honneur de la Dauphine. « Sans aucun esprit, elle avait tellement captivé Mme de Maintenon qu'elle ne voyait que par ses yeux; elle était la surveillante de toutes les femmes de la cour. Tout, jusqu'aux ministres, jusqu'aux filles du roi, tremblait devant elle; on ne l'approchait que difficilement. » Le marquis mourut le 2 juin 1706, à quatre-vingt-quatre ans, et sa femme le 26 octobre 1699. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Saint-Simon, *Mémoires* (édit. Chéruel), I et III.

MONTCHRESTIEN (*Antoine* de), poëte et économiste français, né vers 1570, à Falaise, tué le 7 octobre 1621, au village des Tourailles, près Domfront. C'était un aventurier, fils d'un apothicaire de Falaise, qui s'appelait *Mauchrestien*; il modifia son nom, dont la signification ne lui plaisait pas, y ajouta la particule nobiliaire, et prit ensuite le titre de seigneur de Vasteville ou Vateville. Telle est du moins la version du *Mercure françois* sur cet écrivain, servilement reproduite par tous les auteurs qui ont parlé de lui. Malherbe, en rappelant ces détails dans une lettre à Peiresc, ne lui refuse pas quelque estime; car il ajoute : « Il estoit homme d'esprit et de courage, dont il avoit fait preuve en d'autres occasions qu'en celle-ci. » Orphelin de bonne heure, Montchrestien fut placé sous la tutelle d'un gentilhomme protestant qui, au lieu de le faire instruire, le donna comme domestique à deux jeunes gens. Il les suivit au collége, et s'il profita des leçons, ce fut en écoutant aux portes, à l'exemple de Ramus et d'Amyot. Quand il fut en âge, il poursuivit son tuteur en règlement de compte, et plaida si habilement qu'il obtint gain de cause et rentra dans son patrimoine. Peu de temps après il épousa une veuve, et prit d'une terre qu'elle possédait le nom de Vateville. Il est probable qu'à cette époque il vint résider à Paris, où quelques-unes de ses pièces furent représentées. Son caractère turbulent le porta plus d'une fois à braver la rigueur des ordonnances sur le duel; malgré sa réputation d'adresse et de témérité, il ne fut pas toujours heureux dans ses rencontres : criblé de blessures par un baron de Gourville, qu'il fit condamner à 12,000 livres de dommages-intérêts, il eut un jour le malheur de tuer son adversaire et fut forcé, pour sauver sa tête, de passer en Angleterre. Le roi Jacques Ier, à qui il dédia une tragédie sur la mort de Marie Stuart, s'intéressa à son sort, et lui fit obtenir des lettres d'abolition. De retour en France, Montchrestien se retira dans les environs de Châtillon-sur-Loire, où il établit une fabrique d'acier, ce qui le fit soupçonner de faux monnayage. En 1621 il y renonça pour embrasser le parti de la révolte à la suite du duc de Rohan. Doué d'une énergie peu commune, il se mit à la tête des calvinistes de l'Orléanais, et se jeta dans Sancerre; mais aussitôt que Condé parut sous les murs de la ville, l'échevin, secondé par la majorité des habitants, le mit dans l'impossibilité de résister et le retint prisonnier jusque après la signature de la capitulation. De là il se rendit à l'assemblée de La Rochelle, où on lui donna commission de lever des troupes dans le Maine et la basse Normandie. Il avait déjà réuni cinq à six mille hommes lorsque, attaqué à l'improviste par une

vingtaine de catholiques au hameau des Tourailles, il fut tué d'un coup de pistolet, non sans avoir vendu chèrement sa vie. Quelques jours après, son cadavre fut porté à Domfront, traîné sur la claie, rompu et brûlé. Il est à regretter qu'une existence aussi aventureuse ait empêché Montchrestien de se livrer exclusivement aux lettres, car il n'était pas dépourvu de puissance et d'originalité; l'un des derniers et des plus remarquables disciples de Garnier, il intéresse encore aujourd'hui par une certaine élégance de style qui lui est particulière. « Aussi mauvais tragique pour le moins que Jodelle et Garnier, dit M. Sainte-Beuve, il se distingue d'eux par plus de douceur et de politesse; il y a du Desportes et du Bertaut dans sa poésie. Ainsi, après avoir, en son *Escossoise*, représenté Marie Stuart énumérant tous les malheurs qui l'assaillirent au berceau, il lui fait ajouter ces deux vers charmants :

> Comme si dès ce temps la fortune inhumaine
> Eût voulu m'allaiter de tristesse et de peine.

Moins connu que Hardy, il lui est en plus d'un endroit supérieur; il met peu d'intrigue dans ses œuvres, ne sait pas développer une situation, et tombe dans les trivialités communes à ses contemporains; chez lui le dialogue, parfois vivement coupé, est trop souvent noyé dans d'interminables récits. »

On a de Montchrestien : *Les Tragédies d'Anthoine de Montchrestien, sieur de Vasteville, édition nouvelle, augmentée par l'autheur*; Rouen, 1627, in-8°. Ce recueil, qui parut pour la première fois en 1600 ou 1601, à Rouen, in-8°, et réimprimé dans la même ville en 1604, in-12, et à Niort, en 1606, in-12, est dédié au prince de Condé et renferme cinq tragédies en cinq actes avec chœurs : *Les Carthaginoises ou la Liberté*, représentée sous le titre de *Sophonisbe* en 1596, *Les Lacènes, ou la Constance* (1599), *David ou l'Adultère* (1600), *Aman, ou la Vanité* (1601), *L'Escossoise, ou le désastre*, (1605); un poëme historique, *Susanne ou la Chasteté*, en quatre chants; une *Bergerie*, moitié prose et moitié vers, le meilleur peut-être de ces divers ouvrages, et qui a été traduite en allemand (Dresde, 1644, in-8°); des *stances*, etc.; — *Traicté de l'Œconomie politique, dédié au roy et à la reyne mère du roy*; Rouen, 1615, in-4°. D'après Blanqui, c'est la première fois qu'on trouve employé le mot d'*économie politique*. « Ce livre, disent MM. Haag, est moins un traité qu'une suite de discours un peu diffus sur des questions d'économie sociale; l'auteur, zélé protectionniste, réclame pour l'industrie nationale la prohibition des marchandises étrangères; il croit à la nécessité des lois somptuaires, mais il expose souvent de fort bonnes idées, dans un style toujours clair et correct. Quelquefois, pour combattre la sécheresse de son discours, il appelle la poésie à son aide. » On attribue en outre à Montchrestien une version des *Psaumes de David* et une *Histoire de Normandie*, manuscrite. P. L— Y.

Biblioth. du Théâtre françois, I, 308. — Goujet, *Biblioth. françoise*. — *Catalogue de M. de Soleinne*, I, 178. — *Le Mercure français*, 1621. — Sainte-Beuve, *Tableau de la Poésie française au seizième siècle*. — *Dict. d'Économie polit.*, II. — Haag frères, *La France Protestante*. — Boisard, *Biog. du Calvados*; Caen, 1848, in-12.

MONTDORGE (*Antoine* GAUTIER DE), littérateur français, né le 17 janvier 1701, à Lyon, mort le 24 octobre 1768, à Paris. Il occupa la charge de maître de la chambre aux deniers du roi et fut membre de l'Académie de cette ville. Sa grande fortune lui permit de cultiver les lettres en amateur et d'encourager les artistes. On a de lui : *L'Ile de Paphos*; Paris, 1727, in-12; — *Les Fêtes d'Hébé, ou les talents lyriques*; Paris, 1739, in-4°; cet opéra-ballet en trois entrées, joué le 21 mai 1739 et repris en 1747 et en 1756, eut un grand succès, dont Rameau, l'auteur de la musique, put revendiquer une bonne part; on en fit trois parodies; — *Réflexions d'un Peintre sur l'opéra*; Paris, 1741, in-12; — *Art d'imprimer les tableaux en trois couleurs*; Paris, 1756, in-8°; — *L'Opéra de société*, en un acte, joué en 1762; — *Quelques lettres écrites en 1743 et 1744 par une jeune veuve au chevalier de Lezeincour*; Paris, 1761, 1769, pet. in-8°; la moitié de ces lettres avait paru en 1759 dans le *Mercure*. K.

Nécrologe des Hommes célèbres, 1770.

MONTE (*Piero* DAL), célèbre canoniste italien, né à Venise, dans les premières années du quinzième siècle, mort à Rome, le 12 janvier 1457. Après avoir étudié les lettres grecques et latines sous la direction de Guarino, et s'être fait recevoir maître ès arts à Paris, il obtint à Padoue le grade de docteur en droit. Nommé en 1433 protonotaire apostolique, il fut envoyé en 1434, par le pape Eugène IV, au concile de Bâle. Peu de temps après il partit pour Rome, chargé de demander, au nom du concile, aux habitants de cette ville, la mise en liberté du cardinal Condolmieri, neveu du pape. Arrêté en route par les bandes du condottieri Fortebraccio, il fut élargi sur les instances de son ami François Barbaro, podestat de Vérone. Monte se rendit alors à Florence auprès du pape, qui, vers la fin de l'an 1434 le nomma collecteur des redevances à lever dans le royaume d'Angleterre au profit de la cour pontificale. Après un séjour de cinq ans dans ce pays, pendant lequel il se concilia la faveur du duc de Glocester, oncle du roi, Monti retourna en Italie; appelé en 1442 à l'évêché de Brescia, il n'en prit possession que deux ans après. A peine venait-il d'apaiser, avec l'aide du frère Albert de Sarziano, les discordes civiles de cette ville, qu'il fut envoyé en France comme légat du saint-siége. En 1447, à l'avénement du pape Nicolas V, il alla à Rome rendre compte de sa mission, et retourna ensuite à Brescia, où il fonda plusieurs églises et quelques

établissements pieux. Appelé en 1451 au gouvernement de Pérouse, il remplit pendant trois ans cette charge à la plus grande satisfaction de la cour de Rome, auprès de laquelle il passa les trois dernières années de sa vie. Lié avec les principaux humanistes de l'Italie, notamment avec Poggio, Monte laissa la réputation d'un homme savant et vertueux. On a de lui : *Repertorium Juris utriusque*; Bologne, 1465, 3 vol. in-fol.; Nuremberg, 1477, 2 vol. in-fol.; Padoue, 1480, 2 vol. in-fol.; — *Monarchia, in qua generalium conciliorum materia, de potestate et præstantia Romani Pontificis et Imperatoris discutitur*; Rome, 1496, in-4°, 1537, in-16; Lyon, 1512, in-8°; reproduit dans le t. XIII du *Tractatus Tractatuum Juris* et dans la *Collection Conciliorum* du P. Labbe; — Une traduction latine du *Miraculum Eucharistiæ* de saint Épiphane; Rome, 1523, in-8°; — Des *Discours* et des *Lettres*, conservés en manuscrit en grande partie au Vatican; des fragments en ont été publiés par le cardinal Quirini dans ses *Fr. Barbari Epistolæ*, t. II; et dans ses *Epistolæ ad Benedictum III*. (*Voy.* FREYTAG, *Apparatus Litterarius*, t. III). O.

Agostini, *Scrittori Veneziani*, t. I. — Ughelli, *Italia Sacra*, t. IV. — Papadapoli, *Gymnasium Patavinum*.

MONTE (*J.-L.* DEL). *Voy.* JULES III.

MONTE (*Hersilie* DEL). *Voy.* CORTESE.

MONTEALBANO (*Nepos* DE), jurisconsulte français du treizième siècle; il fut connu en Italie sous un nom qu'il dut à sa ville natale, et on sait aujourd'hui qu'il avait vu le jour en France, à Montauban, et non à Albano, près de Rome, comme l'avait pensé Pancirolle. Il laissa des ouvrages qui eurent une grande réputation et que l'imprimerie reproduisit fréquemment au commencement du seizième siècle; son *Tractatus de Exceptionibus Rerum, seu liber fugitivus*, obtint, soit isolément, soit à la suite de la *Practica* de Masuer, plus de dix éditions, de 1510 à 1589, à Paris, à Cologne, à Francfort; des extraits en furent insérés dans divers recueils de jurisprudence. G. B.

Savigny, *Geschichte des Römischen Rechts im Mittelalter*, t. V, p. 443-445.

MONTEBELLO (Duc DE). *Voy.* LANNES.

MONTECATINO (*Antonio*), philosophe italien, né en 1536, à Ferrare, où il est mort, en 1599. De noble extraction, il fit des leçons sur divers sujets dans sa patrie, et devint professeur de philosophie. Il fut particulièrement considéré du duc Alfonse II, qui le choisit pour secrétaire et qui le députa en ambassade à la cour de France et à celle de Rome. Selon Muratori, il paya la famille de son bienfaiteur d'ingratitude, et fut le principal instrument de la dévolution du duché de Ferrare au saint-siége. On a de lui : *Aristotelis Politicorum Lib. III*; Ferrare, 1587-1597, 3 vol. in-fol. : cette version latine est accompagnée d'un commentaire, dont Naudé ne paraît pas faire grand cas, et le t. II, qui parut en 1594, contient en outre la *République* et les *Lois* de Platon ainsi que des fragments; — *In octavum librum* Physicæ *Aristotelis Commentarius*; Ferrare, 1591, in-fol.; — *In primam partem lib. III Aristotelis* de Anima. Francesco Patrizi a dédié à Montecatino un des volumes de ses *Discussiones peripateticæ*, et il a laissé un magnifique éloge des vertus de ce ministre philosophe. P.

Bayle, *Dict. Critique*. — Naudé, *Bibliogr. Polit.*, 27. — Ag. Superbi, *Apparato degli Uomini illustri di Ferrara*. — Muratori, *Antichità Estensi*, 2e partie, c. 14. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, VII, 1re partie.

MONTECROCE (*Ricoldo* DE), dominicain de Florence, fut chargé par le pape Boniface VIII, en 1296, avec plusieurs de ses confrères, d'aller évangéliser les Bulgares, les Russes, les Géorgiens, les Tatars, etc., et a écrit, sous le titre d'*Itinerarium peregrinationis*, le journal de cette importante mission. Son œuvre n'est pas parvenue en original jusqu'à nous, mais plusieurs bibliothèques en possèdent une traduction française, compilée en 1351 par Jehan Lelong, mort en 1387, abbé de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Celle qui est conservée à la Bibliothèque impériale (1) a été imprimée dans *L'Hystoire merveilleuse plaisante et recreative du grand empereur de Tartarie, seigneur des Tartares, nommé le grand Can*, etc.; Paris, 1529, in-fol. Murray, dans ses *Discoveries and Travels in Asia*, I, 197, et M. de Remusat dans ses *Nouveaux Mélanges asiatiques*, II, 199, ont donné quelques fragments de l'ouvrage du zélé disciple de saint Dominique. Pce A. G.

Echard et Quétif, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, I, 504. — Adelung, *Die Reisenden in Russland bis 1700*. — Senner, *Catal. Cod. mss. Biblioth. Bernensis*, II, 460. — *Catalogus librorum manusc. Bib. Cottonianæ*, par Thomas Smith; Oxford, 1696, p. 74.

MONTECUCCOLI (2) (*Sébastien*, comte DE), gentilhomme italien, né à Ferrare, vers la fin du quinzième siècle, exécuté à Lyon, le 7 octobre 1536. Après avoir occupé un emploi à la cour de Charles Quint, il accompagna en France Catherine de Médicis et devint échanson du dauphin François. Au milieu de l'été 1536 ce jeune prince, après avoir joué longtemps à la paume, demanda à se rafraîchir; Montecuccoli lui présenta de l'eau dans un *potet* de terre rouge. Le dauphin en but immodérément; quelques heures après, une pleurésie se déclara chez lui et l'enleva au bout de quatre jours. Les regrets universels provoqués par la mort de ce prince, qui donnait tant d'espérance, attirèrent le ressentiment public sur celui qui était la cause involontaire de

(1) Ce manuscrit (n° 7500 C.), porte ce titre naïf : « Cy commence le livre de peregrinacion de l'itinéraire et du voiage que fist ung bon preu d'omme des freres precheurs qui ot nom frere Riculd qui par le commendement du sait pere ala oultre mer pour preschier aux mescreans la foy de Dieu et sont en ce traictie par ordonnance contenuz les royaumes pays et provinces les manieres diverses des gens, les loys, les sectes, les creances, etc. Et fut ce livre translaté du latin en françois en l'an de grace mil CCCLI, fait et compilé par frère Jehan Lelong d'Ypre moine de l'eveschée de Taroenne.»

(2) Et non *Montecucculi*, comme on l'écrit souvent.

en malheur. Montecucoli, soupçonné d'empoisonnement, fut arrêté, et traduit devant une commission. Une circonstance particulière le perdit; on trouva chez lui de l'arsenic et du mercure, dont il se servait pour des expériences chimiques, et un traité de l'*Usance des Poisons*. Mis à la torture, il déclara qu'il avait donné du poison au dauphin, à l'instigation d'Antoine de Lève et de Ferdinand de Gonzague, deux généraux de l'empereur, lequel aussi l'aurait encouragé à ce crime. Sur ces dires, arrachés par la douleur, mais complétement controuvés, il fut condamné à être traîné sur la claie et ensuite écartelé. L'exécution eut lieu à Lyon; le peuple s'acharna sur les lambeaux du cadavre, et les jeta dans le Rhône. O.

Robertson, *Hist. de Charles Quint*. — Rœderer, *Louis XII et François Ier*.

MONTECUCCOLI (*Ernest*, comte DE), général italien, né à Modène, mort en 1633. Entré de bonne heure au service de l'Autriche, il arriva en peu d'années au grade de général-feld-zeugmeister. Après avoir, en 1629, pris part à la campagne contre le prince d'Orange, il fut rappelé en Allemagne, où il eut à combattre les Suédois; blessé devant Brisach, il tomba dans les mains des ennemis, et mourut quelques jours après. O.

Ludolph, *Schaubühne*.

MONTECUCCOLI (*Raimond*, comte DE), célèbre capitaine italien, cousin du précédent, né à Modène, en 1608, mort à Linz, le 16 octobre 1681. Après avoir terminé ses études chez les jésuites, il vint en Allemagne, et entra comme simple volontaire dans un régiment de dragons. Les instructions de son cousin Ernest développèrent ses talents pour le métier militaire; ils furent bientôt remarqués et lui valurent un avancement rapide. Chargé en 1637 de débloquer Namslau en Silésie, il s'avança avec deux mille chevaux seulement contre les huit mille Suédois, qui assiégeaient cette ville; par des manœuvres habiles, il parvint à les surprendre, et il les chargea avec tant d'impétuosité, qu'il les mit en déroute après leur avoir pris leur artillerie et leurs bagages. Mais en 1639 il fut battu à Brandeis par Baner et fait prisonnier. Conduit à Stettin, il y fut retenu pendant deux années, qu'il consacra à l'étude des mathématiques, des sciences naturelles et surtout des théories de l'art de la guerre. Après avoir été échangé contre le général Schlange, il fut en 1646 commis en compagnie de Jean de Werth pour arrêter les progrès du général suédois Wittemberg en Bohême, et il parvint à lui faire évacuer ce pays. Bien que le résultat des deux années suivantes fût malheureux pour les armes impériales, Montecuccoli n'en attacha pas moins son nom à plusieurs actions glorieuses, qui le firent appeler, en 1648, à remplacer le feld-maréchal Holzapfel, tué sur le champ de bataille. Après la paix de Westphalie il visita la Suède, où il reçut de la reine Christine l'accueil le plus flatteur. Il se rendit ensuite en Italie pour assister aux fêtes données à l'occasion du mariage du duc de Modène; dans un tournoi, s'étant mis à jouter avec son ami le comte Malezani, il eut le malheur de le tuer d'un coup de lance dans la poitrine. En 1657 il fut, avec Hasfeld, chargé de commander les seize mille hommes envoyés en Pologne pour y rétablir l'autorité du roi Jean-Casimir, que le roi de Suède Charles X et Ragotzky, prince de Transylvanie, venaient de chasser de sa capitale. Jean-Casimir fut ramené à Cracovie; l'occupation de cette ville avait été promise à l'Autriche; mais les Polonais se croyant à l'abri du danger par la retraite de l'ennemi, ne tinrent aucun compte de leur engagement. Aussi Montecuccoli reçut-il l'ordre de refuser de coopérer au siége de Thorn, et il alla prendre ses quartiers d'hiver. En 1658, il marcha avec l'électeur de Brandebourg au secours du roi de Danemark, accablé par les Suédois, et il aida à les chasser du Holstein et du Jutland. L'année d'après, les alliés ayant échoué dans leur tentative contre l'île de Fionie, une puissante diversion fut, sur ses conseils, entreprise dans la Poméranie; il y prit part et s'empara de Demmin et de Greifswald.

Rappelé peu de temps après en Autriche par suite de la pacification du Nord, Montecuccoli fut en 1661 envoyé en Transylvanie, pour y soutenir contre les Turcs le prince Kémény, récemment élu par les états de ce pays. Parti de l'île de Schutt avec seize mille hommes, il parvint à se réunir à Kémény dans le comté de Zatmar. Il força les passages, et chassa les Turcs de la Transylvanie. Toutefois, ne pouvant se maintenir dans un pays épuisé, il jeta une garnison dans Klausenbourg, laissa mille chevaux à Kémény, et se retira à Cassovie. La mort de Kémény et les troubles de Hongrie l'empêchèrent de reprendre l'offensive l'année suivante. Ne disposant que d'un petit corps de troupes, il eut à déployer toutes les ressources de son génie pour arrêter quelque peu le flot envahisseur des hordes innombrables amenées par le grand-vizir Ahmed Koprili; encore ses opérations étaient-elles souvent contrariées par les ordres du cabinet de Vienne, qui se laissait jouer par des propositions d'accommodement. A la fin de l'an 1663 il se vit forcé de se replier devant l'armée ennemie, forte de cent mille hommes et de se retrancher dans l'île de Schutt. Au commencement de l'année suivante, Montecuccoli alla avec le comte de Zriny faire le siége de Canise; mais la dissension qui éclata entre les deux généraux, le premier, circonspect et méthodique, le second, audacieux et entreprenant, empêcha la réussite de cette entreprise, de même qu'elle fut cause de la chute de la forteresse de Zrinevar; Montecuccoli ne voulut jamais aller au secours de cette place, qui avait été construite par Zriny. Le vizir s'apprêtait à envahir la Styrie, lorsque l'armée impériale fut renforcée par le contingent de la diète et six mille

Français; ce qui la porta à soixante mille hommes. Montecuccoli la mena au-devant de l'ennemi et occupa Saint-Gothard, forte position derrière la Raab. Le 1[er] août 1664 les musulmans tentèrent de forcer le passage; pendant un moment les Impériaux furent jetés dans un si grand désordre que des fuyards annoncèrent à Gratz la perte de la bataille. Le courage et l'habileté de Montecuccoli firent changer la fortune; il envoya sa cavalerie contre les spahis, et conduisit contre les janissaires l'élite de son infanterie. Les spahis furent repoussés et les rangs des janissaires rompus par le choc des troupes allemandes et par la valeur héroïque des Français; les Turcs, mis en déroute, perdirent seize mille des leurs. Les complications politiques empêchèrent l'empereur Léopold de tirer avantageusement parti de cette éclatante victoire; mais il n'en récompensa pas moins brillamment Montecuccoli, et le nomma général-lieutenant. En 1666, il le chargea de le représenter au cérémonial de son mariage avec l'infante Marguerite; à cette occasion Montecuccoli eut un grave démêlé d'étiquette avec le ministre espagnol, qui accompagnait cette princesse, ce qui n'empêcha pas le roi d'Espagne de lui conférer l'ordre de la Toison d'or, et de lui faire plus tard présent de la riche principauté d'Amalfi. Une autre marque d'honneur échut encore à Montecuccoli; il conduisit en 1670 à Varsovie, Éléonore, sœur de l'empereur et fiancée au roi de Pologne, Michel.

En 1672, il fut envoyé avec seize mille hommes joindre à Halberstadt les troupes de l'électeur de Brandebourg, qui devaient arrêter l'attaque imprévue de Louis XIV contre la Hollande; mais gêné constamment dans ses opérations et réduit presque à l'inaction par les intrigues du ministre Lobkowitz, partisan de la France, il ne gagna aucun avantage sur les Français, du double inférieurs en nombre aux troupes alliées. Au moment où, se trouvant à l'entrée des Ardennes, Montecuccoli allait joindre l'armée du prince d'Orange, il recula devant Turenne, malgré les supplications de l'électeur; ses instructions lui enjoignaient formellement de ne pas livrer bataille. Battant toujours en retraite, il alla gagner la Franconie. Mais en l'automne 1673 à la suite du traité d'alliance entre l'empereur, le roi d'Espagne et les États-généraux, il fut mis à même de prendre l'offensive. Il arriva avec quarante mille hommes sur le Mein, dont Turenne s'efforça de lui interdire le passage; mais l'évêque de Wurtzbourg lui ayant livré le pont de sa ville, il put atteindre le Rhin, qu'il passa le 20 octobre près de Mayence. Il fit semblant de vouloir envahir l'Alsace; Turenne accourut pour défendre cette province. Montecuccoli alors embarqua son infanterie sur le Rhin, et fit avancer à marches forcées sa cavalerie sur Andernach, où, par la célérité de ses mouvements, il parvint à joindre le prince d'Orange le 2 novembre. Dix jours après il s'empara de Bonn, ce qui lui assurait la libre communication avec les Pays-Bas, et mettait à sa merci les États de Cologne et de Münster, dont les souverains étaient amis de la France. L'année suivante, des arrangements de cour ayant mis le commandement supérieur des troupes alliées aux mains de l'électeur de Brandebourg, Montecuccoli se retira du théâtre de la guerre; son absence fut signalée par les plus beaux triomphes de Turenne. Aussi, dès le commencement de 1675, fut-il replacé à la tête de l'armée des coalisés, comme étant seul capable d'être opposé au héros français. Au printemps ils se trouvèrent en face l'un de l'autre sur le Rhin, Montecuccoli avec vingt-cinq mille hommes, Turenne avec vingt mille. « Tous deux, dit Voltaire, avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer, dans des marches et des campements, plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeaient de ce que son adversaire allait tenter par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place, et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité. » Montecuccoli commença par simuler une attaque contre Philipsbourg pour attirer l'ennemi du côté du Palatinat, et pouvoir alors revenir rapidement sur Strasbourg et surprendre cette ville. Mais Turenne, devinant ce projet, passa au même moment le Rhin et transporta ainsi la guerre en Souabe. Montecuccoli se hâta d'arriver à Offenbourg, pour arrêter la marche des Français. Il y arriva le 13 juin. « Désormais, dit M. Henri Martin, les deux grands capitaines ne se quittèrent plus de l'œil, pour ainsi dire. Pareils à deux vaillants lutteurs qui combattent pied contre pied, sans pouvoir s'ébranler l'un l'autre, Turenne et Montecuccoli manœuvrèrent, durant six semaines, dans l'étroit espace de quelques lieues carrées, sans parvenir à se faire quitter la place. Ces belles opérations seront un éternel objet d'étude pour les hommes de guerre. Montecuccoli était un peu supérieur en force numérique et surtout en artillerie. Turenne compensait cette infériorité par l'avantage que lui donnaient sa vigueur et son activité physique sur un rival usé par les infirmités et obligé de s'en remettre souvent à l'œil et au jugement d'autrui » (1). Appréciant comme il convenait la fougue belliqueuse des Français, l'expérience et le génie de leur général, Montecuccoli déploya toutes les ressources de la tactique pour éviter un engagement tant que le succès en aurait pu être douteux. Cependant le 27 juillet Turenne, arrivé à Sasbach, annonça que l'occasion favorable de forcer l'ennemi à livrer bataille était arrivée. Les mouvements de Montecuccoli prouvaient en effet qu'il redoutait l'issue du combat; mais au

(1) Voyez sur les opérations de ces deux capitaines, Feuquières, *Mémoires militaires*; et Napoléon, *Mémorial*, t. V, p. 158-181.

moment où l'action allait s'engager, Turenne fut tué. A cette nouvelle son rival ne put réprimer sa joie; mais quelques instants après, il dit avec gravité et tristesse : « Il est mort un homme qui faisait honneur à l'homme. » La retraite des Français commença; Montecuccoli les suivit à la piste, et tomba sur leur arrière-garde au pont d'Altenheim; ils ne furent sauvés que par une charge désespérée du comte de Lorges. Les Impériaux pénétrèrent ensuite dans la basse Alsace et assiégèrent Haguenau. Condé fut à la hâte envoyé au secours de cette place. Montecuccoli leva le siége, et s'avança au-devant des Français. Général prudent et circonspect, qui se faisait gloire d'avoir pris pour modèle *Fabius Cunctator*, il cherchait avec ardeur la bataille; Condé, le héros impétueux et bouillant, la refusa et resta pendant le reste de la saison dans sa position de Chatenoi. Empêché ainsi d'envahir la haute Alsace, Montecuccoli repassa le Rhin, après avoir préparé pour l'année suivante le siége de Philipsbourg. Mais gravement atteint de la goutte, et ne voulant pas compromettre la gloire incomparable qu'il venait d'acquérir en n'ayant pas pu être vaincu par les deux plus grands capitaines de son siècle, il résigna son commandement, et alla vivre à la cour de Vienne. L'étude et la fréquentation des savants, qui avaient toujours rempli ses loisirs, restèrent le délassement de sa vieillesse. Membre du *Collegium Naturæ Curiosorum*, il fit tous ses efforts pour faire fleurir cette académie, et il y lisait souvent des mémoires scientifiques. Il mourut des suites d'une blessure occasionnée par la chute d'une solive. Il a laissé des *Mémoires* sur la guerre, publiés dans l'original italien à Cologne, 1708, in-8°; traduit en latin, Vienne, 1718, in-fol.; et en français, par Jacques Adam, Paris, 1712, 2 vol. in-12; et souvent depuis; ces *Mémoires*, sur lesquels Turpin de Crissé a publié un commentaire étendu (Paris, 1769, 3 vol. in-4°), comprennent trois parties : 1° *L'Art militaire en général;* recueil d'excellentes observations; reproduit dans la *Bibliothèque Militaire* de Liskenne, t. IV; 2° *La Guerre contre les Turcs;* 3° *Relation de la campagne de* 1664. Les *Œuvres complètes* de Montecuccoli, comprenant entre autres un *Traité de l'Art de régner*, des *Poésies*, etc., ont été publiées avec des notes par Ugo Foscolo; Milan, 1807-1808, 2 vol. in-fol.; édition tirée à un très-petit nombre d'exemplaires; depuis elles ont paru, corrigées, augmentées et éclaircies par J. Grassi; Turin, 1821, 2 vol. in-8° et in-4°. O.

Wagner, *Vita Leopoldi imperatoris.* — Paradisi, *Elogio del conte Montecuccoli* (Modène, 1776, in-8°). — Pezzi, *Lebensbeschreibung Montecuccolis* (Vienne, 1792, in-8°). — *R. Montecuccolis Leben* (Leipzig, 1792, et 1808, in-8°). — Tiraboschi, *Bibliotheca Modenensis*, t. III.

MONTEFELTRO, ancienne famille italienne descendant des comtes de Carpegna et souche de la première maison des ducs d'Urbin. *Montefeltrino Ier*, célèbre capitaine de la fin du douzième siècle, est le premier membre de cette famille qui se soit fait un nom dans l'histoire. *Bonconte*, son fils, se mit en 1228 sous la protection de la république de Rimini, qui le soutint contre les habitants d'Urbin, ville dont il avait la prévôté et qui s'était révoltée contre lui. Partisan ardent des gibelins, il fut en 1247 excommunié par le pape Innocent IV; ses descendants héritèrent de sa haine contre les guelfes, dont ils devinrent les principaux adversaires dans les Romagnes et dans la Marche.

Ugolini, *Storia dei Conti e Duchi d'Urbino;* Florence, 1859, 2 vol. in-8°.

Guido, comte de Montefeltro, mort en septembre 1298, son petit-fils, se signala de bonne heure par sa bravoure et ses talents militaires; grâce à lui le parti gibelin de la Romagne ne succomba pas entièrement sous les coups de ses ennemis aidés par Charles d'Anjou. En 1273, il fut appelé à commander les habitants de Forli révoltés contre les Bolonais, qui les opprimaient; il défit complétement l'armée des Bolonais, et il s'avança du côté de leur ville jusqu'à Castel-San-Pietro. Il serait entré dans Bologne si les Lambertazzi, chefs des gibelins de cette ville, ne s'étaient unis contre lui aux Geremei, qui étaient à la tête des guelfes. Peu de temps après, les Lambertazzi furent expulsés de Bologne, avec douze mille de leurs adhérents; les gibelins accoururent de toutes parts pour les venger et mirent à leur tête le comte de Montefeltro. Le 13 juin 1275 ce dernier attaqua au pont de San-Procolo les guelfes, très-supérieurs en nombre à ses soldats; il les mit en déroute, après leur avoir tué plus de six mille hommes, et fait quatre mille prisonniers. L'année suivante il s'empara de Bagna-Cavallo, et battit de nouveau l'armée des Bolonais. Ceux-ci demandèrent des secours au roi Charles de Naples, qui leur envoya quelques compagnies de gendarmes; mais Guido continua à leur faire subir de nouveaux échecs; en novembre 1277, il mit en déroute les Florentins, qui venaient au secours de Bologne. Les habitants de cette ville acceptèrent avec plaisir la médiation du pape Nicolas III, qui en 1279 rétablit la paix entre les partis ennemis. Les Lambertazzi rentrèrent à Bologne; mais ils en furent chassés de nouveau quelques mois après. La lutte recommença et devint acharnée à l'avénement du pape Martin IV, tout dévoué à la politique du roi Charles. Les gibelins de la Romagne se remirent sous le commandement de Guido, qui après plusieurs succès remportés sur Jean da Eppa, le général de l'armée guelfe, alla s'enfermer dans Forli Le comte da Eppa vint l'y assiéger; mais Guido fit une sortie et détruisit l'armée ennemie le 1er mai 1282. Cependant Forli ne put résister aux nouvelles troupes envoyées par le pape et le roi Charles; Guido se retira à Meldola, où il soutint un très-

long siége. Il ne se rendit que sous le pape Honoré IV; ses villes furent placées sous l'autorité pontificale; lui-même fut relégué à Asti, en Piémont. Il y resta jusqu'en 1290, année où il fut appelé par les Pisans, alors accablés par la ligue toscane, à prendre le commandement de leurs troupes. Il releva promptement leur fortune et récupéra presque tous les châteaux du territoire de Pise. Nommé alors pour trois ans à la seigneurie de cette ville, il forma un corps de trois mille arbalétriers, qui, soigneusement exercés sous sa direction, se signalèrent bientôt par de brillants exploits. Par sa bravoure, par la rapidité de ses manœuvres et par son art d'entretenir des intelligences chez les ennemis, il obtint, en 1293, pour les Pisans, une paix qui leur rendait leurs anciennes frontières. En cette année il s'empara de nouveau de la ville d'Urbin, et se joignit aux autres seigneurs gibelins, qui pendant la longue vacance du saint-siége essayèrent de secouer l'autorité pontificale. Cependant, à l'avénement de Boniface VIII, il fit la paix avec l'Église et fut relevé de l'interdit qui pesait sur lui depuis qu'il avait quitté son lieu d'exil; le pape, qui estimait ses talents militaires, lui restitua plusieurs de ses possessions, qui avaient été confisquées. En novembre 1296 Guido, qui dans le courant de l'année, avait combattu, mais sans succès, Malatesta da Verruchio, son rival pour la domination dans le nord de la Romagne, prit à Ancône l'habit des Franciscains. Trois ans après, il fut mandé auprès du pape, alors occupé du siége de Palestrina, et il fut consulté sur la manière de s'emparer d'une place aussi forte; il répondit qu'il n'en connaissait pas d'autre, « que de promettre beaucoup et de peu tenir ». Il mourut après avoir passé encore deux ans dans son couvent. O.

Matthæus de Griffonibus, *Memoriale historicum*. — Barth. della Pugliola, *Chronica di Bologna*. — Fr. Pipinus, *Chronicon*. — *Annales Forolivienses*. — Ghirardacci, *Storia di Bologna*. — *Chronica di Pisa anonyma*. — Falso Marangoni, *Chronica di Pisa*. — G. Villani, *Storia di Firenze*. — Raynaldi, *Annales*, t. XIV.

Federigo Ier, comte de Montefeltro, fils du précédent, tué le 26 avril 1322. Soutenu par son cousin Galeazzo de Montefeltro, qui se signala par ses conquêtes de Pesaro, Rimini et Fano, il consolida la domination de sa maison. Comme son père, il se fit remarquer par sa haine des guelfes; il se ligua contre eux avec Uguione della Faggiuola et avec les Malateste. En 1302 il envahit le territoire de Césène, et le dévasta. Le pape Clément V s'étant montré d'abord favorable aux gibelins, Federigo, nommé par ce pontife, capitan du saint-siége, défendit les villes d'Osimo et de Jesi contre les habitants d'Ancône, qu'il mit en déroute en l'été de 1309, après leur avoir tué cinq mille hommes. Le pape s'étant rapproché des guelfes à l'arrivée de l'empereur Henri VII, Federigo devint son adversaire et augmenta aux dépens du saint-siége ses possessions dans la marche d'Ancône. En 1318 il s'empara de Gubbio; dans les années suivantes il fut appelé à la seigneurie de Recanati, Osimo, Spolète, Fano et Assisi, villes qui s'étaient révoltées contre l'autorité pontificale; ses États étaient alors plus étendus que ne le furent jamais ceux de ses successeurs. Mais en 1322, ayant ordonné de nouveaux impôts à Urbin, il excita une révolte des habitants, qui le massacrèrent ainsi qu'un de ses fils; *Nolfo*, un autre de ses fils, fut épargné, mais gardé en prison; *Guido* et *Galeazzo*, les deux plus jeunes enfants de Federigo, furent arrêtés par les habitants de Gubbio. A ces nouvelles Recanati, Fano et Osimo reconnurent de nouveau le pouvoir du pape; mais quelques mois après, les gibelins redevinrent les maîtres dans les deux dernières de ces villes, et ils appelèrent à les gouverner un cousin de Federigo, *Speranza de Montefeltro*, qui s'était réfugié à Saint-Marin, après le désastre qui avait frappé sa famille. O.

Annales Cæsenates. — Villani, *Storia di Firenze*, liv. IX. — Raynaldi, *Annales*, t. XV.

Nolfo, comte de Montefeltro, fils du précédent, mort vers 1360. Jeté en prison lors de l'assassinat de son père par les Urbinates, il fut délivré par eux et proclamé seigneur de la ville en 1323, époque où ils se soulevèrent contre les autorités papales, qui leur avaient imposé de nouvelles taxes. Ses deux frères furent relâchés en même temps; ce fut avec eux et avec son cousin Speranza qu'il recouvra les possessions de sa famille, qu'ils gouvernèrent en commun pendant plusieurs années. Mais en 1335 Nolfo, averti que, sur les conseils de Pietro de' Tarlati, Speranza songeait à dépouiller ses cousins de la seigneurie d'Urbin, le chassa de cette ville, et lui enleva toute part aux biens de sa maison. Dans les années suivantes, lui et ses frères, unis aux Pérugins et à Neri della Faggiuola, soutinrent une lutte sanglante contre Tarlati; elle se termina heureusement pour eux, et leur valut un agrandissement de territoire. Comme les autres seigneurs de la Romagne et de la Marche, ils commandaient eux-mêmes leurs armées, composées de gentilshommes et de paysans indigènes, et non de mercenaires étrangers; quand ils ne faisaient pas la guerre pour leur propre compte, ils s'engageaient au service de quelque république, plutôt que de rester en repos; aussi les habitants de ces provinces étaient presque les seuls Italiens qui fussent encore belliqueux. En 1341 Nolfo, le chef de la famille, commanda les Pisans dans leur guerre contre les Florentins, tandis que son frère Guido était à la tête de la cavalerie florentine; dix ans après, il conduisit les troupes de Jean Visconti contre les Florentins. Cependant, malgré son expérience militaire, il ne put préserver ses possessions des dévastations de la Grande Compagnie. Attaqué peu de temps après par le cardinal Albornoz, il perdit une grande partie de ses États. Après sa mort son fils *Federigo II* se vit enlever

par le cardinal les villes et les châteaux forts qui lui restaient encore. O.

Villani, *Storia di Firenze*. — *Annales Cæsenates*. — Raynaldi, *Annales*.

Antonio, comte DE MONTEFELTRO, fils de Federigo II, mourut le 19 mai 1404. Il reçut du cardinal Albornoz le vicariat pontifical d'Urbin, ses frères Nolfo et Galeazzo celui de Cagli. En 1375, lors de la révolte générale qui eut lieu dans les États de l'Église, il recouvra la pleine souveraineté d'Urbin, et reconquit ensuite, en peu de temps, les anciennes possessions des Montefeltri; il s'y maintint malgré tous les efforts du pape Urbain VI; il acquit encore Mozzano, et reçut la seigneurie de Gubbio de la main des habitants de cette ville, révoltés contre les Gabrielli. Une guerre s'engagea à ce propos entre ces derniers et le comte de Montefeltro, qui fut secouru par les Ordelaffi, tandis que ses ennemis eurent pour alliés les Malateste. En 1394 la lutte se termina par la médiation du cardinal Maramoro; Antonio garda Gubbio, mais paya aux Gabrielli une somme d'argent; son fils *Guid' Antonio* épousa une sœur des Malateste. Antonio mourut dix ans après, regretté de ses sujets, qu'il avait gouvernés avec sagesse. O.

Guernieri Bernio, *Istoria d'Agobbio*.

Guid' Antonio, duc de MONTEFELTRO, fils du précédent, mort le 21 février 1443. En 1408 il acquit par achat la ville d'Assise. Nommé en 1419, par le pape Martin V, recteur du pays de Spolète et décoré du titre de duc, il se ligua en cette même année avec ce pape contre le célèbre condottiere Braccio de Montone, qui lui avait enlevé la ville d'Assise; il la reprit, mais la perdit de nouveau, grâce à l'aide que les Gabrielli donnèrent à Braccio. En 1430 il reçut de Martin V, dont il avait, en secondes noces, épousé la nièce Catana Colonna, plusieurs châteaux de l'héritage de Carlo Malatesta. En la même année il commanda les troupes florentines au siége de Lucques; attaqué à l'improviste par Piccinino, il perdit presque toute son armée. O.

Campano, *Vita Bracchii*. — Neri di Capponi, *Commentaria*. — Poggio Bracciolini, *Historia Florentina*.

Odd' Antonio, comte de MONTEFELTRO, fils du précédent, né en 1424, assassiné le 22 juillet 1444. Adonné dès le vivant de son père à la vie la plus licencieuse, il fit enlever, dès qu'il fut devenu souverain, plusieurs femmes à leurs maris; ceux d'entre ces derniers qui essayèrent de résister furent mis à mort. Une conspiration se forma bientôt, pour mettre fin à cette tyrannie; après dix-sept mois de règne, Odd' Antonio fut poignardé dans son palais. O.

Guernieri Bernio, *Istoria d'Agobbio*. — *Annales Forolivienses*.

Federigo III, comte de MONTEFELTRO et premier duc d'URBIN, né vers 1410, mort le 10 septembre 1482. Fils naturel de Guid' Antonio et d'une sœur du célèbre condottiere Bernardini degli Ubaldini, il fut, dans sa jeunesse, envoyé à Mantoue pour y être à l'abri de la peste; il y reçut les leçons du fameux grammairien Victorin de Feltre, et il en profita si bien qu'il fut bientôt un des princes les plus instruits de son temps. Il vécut pendant quelques années auprès de Galeazzo Malatesta, dont il devint le conseiller le plus intime. Il ne se distinguait pas seulement par son savoir et son éloquence, mais encore par sa loyauté, sa franchise, sa délicatesse sur le point d'honneur, qualités alors si rares en Italie. D'une taille imposante, d'une figure pleine de noblesse, il captivait les cœurs par son extrême affabilité. Aussi les peuples d'Urbin s'empressèrent-ils, après la mort de son frère Odd' Antonio, de l'appeler, malgré le vice de sa naissance, à les gouverner. Il s'occupa avec zèle de la prospérité de ses sujets, orna sa capitale des plus beaux monuments d'architecture, attira à sa cour des savants, des littérateurs et des artistes, se faisant leur protecteur et leur ami. Sentant que dans une époque de violence et de désordre, il lui était nécessaire de connaître à fond l'art de la guerre, il s'attacha à François Sforce, pour apprendre, sous ce grand capitaine, le métier des armes. Dès le mois d'août 1444, il entra à son service avec quatre cents lances et quatre cents fantassins, et reçut de lui bientôt après, en présent, la ville de Fossombrone que, par l'entremise de Federigo, Galeazzo Malatesta avait cédée à Sforce ainsi que Pesaro. Sigismond Malatesta, cousin de Galeazzo, avait espéré hériter de ces villes, et conçut une violente jalousie contre le comte de Montefeltro et contre Sforce; en 1445 il se joignit aux nombreux ennemis qui attaquèrent ce dernier. Sforce fut soutenu par Federigo, qui seul, de tous les alliés du célèbre condottiere, ne l'abandonna pas dans le malheur, même lorsque la guerre eut été transportée dans ses États; avec l'aide du comte de Montefeltro, Sforce triompha à la fin de tous ses adversaires, et devint duc de Milan; aussi, quelques années plus tard, donna-t-il au comte sa fille en mariage.

Après avoir, en septembre 1447, repris Fossombrone, dont Sigismond Malatesta s'était emparé deux jours auparavant, Federigo fut engagé au service des Florentins, pour défendre leur territoire contre le roi de Naples. Resté ensuite en paix pendant plusieurs années, il se vit forcé de reprendre les armes pour mettre fin aux vexations et aux violences que commettait sans cesse Sigismond Malatesta sur les vassaux d'Urbin. Cependant, se considérant comme lié par la paix de Lodi, faite pour rétablir la tranquillité dans toute l'Italie, il commença par exposer aux divers États, qui l'avaient garantie, la justice de ses griefs; il se ligua ensuite avec Alfonse, roi d'Aragon et de Naples, qui depuis longtemps se proposait de faire la guerre à Sigismond. Au mois de novembre 1455 il envahit, en commun avec Piccinino, général d'Alfonse, le territoire de Malatesta; celui-ci perdit en deux ans cinquante-sept de ses meilleurs châteaux, et ne fut préservé

d'une ruine complète que par l'intercession du pape et de Sforce, qui, en 1460, rétablirent la paix entre lui et ses adversaires. En cette même année, Federigo, s'étant déclaré pour Ferdinand de Naples contre Jean d'Anjou, commanda, avec deux frères de Sforce, l'armée chargée d'arrêter les progrès des Angevins dans les Abruzzes. Le 27 juillet il fut attaqué par Piccinino, le général du duc d'Anjou; après une lutte acharnée, qui se continua à la lueur des flambeaux et pendant laquelle les deux armées se heurtèrent sans fléchir ni reculer, Piccinino fit sonner la retraite; mais les pertes de ses adversaires étaient si considérables qu'ils se retirèrent, en toute hâte, vers la Marche. Cependant, grâce aux secours fournis par le pape et le duc de Milan, Federigo fut, peu de temps après en état de tenir la campagne. Le 13 août 1462, il surprit, près de Mondolfo, Sigismond Malatesta, qui avait pris parti pour le duc d'Anjou, mit l'armée ennemie en déroute, et s'empara ensuite, dans l'espace de quelques semaines, de presque toutes les possessions de Sigismond; l'année d'après il le força à souscrire une paix qui incorporait aux États de l'Église toutes les villes et forteresses des Malateste, sauf Rimini et Césène. En 1467 il fut choisi par les Florentins pour conduire l'armée qu'ils opposèrent à celle des Vénitiens, qui, sous le commandement de Coleoni, s'apprêtait à entrer en Toscane. Le 25 juillet il assaillit les ennemis à La Molinella; le combat, qui dura huit heures, resta indécis. En 1469, il soutint Roberto fils de Sigismond Malatesta, auquel il avait donné en mariage une de ses filles, contre le pape Paul II, qui voulait dépouiller ce prince; le 29 août il défit entièrement l'armée pontificale; il n'usa de cette victoire que pour procurer à Roberto une paix honorable. En 1472 il fut chargé par les Florentins de réduire la ville de Volterra, révoltée contre eux; vingt-cinq jours après le commencement du siége les habitants capitulèrent; mais Federigo ne put empêcher ses soldats de piller et de saccager la ville; de tout le butin amassé, il ne voulut prendre qu'une magnifique Bible hébraïque, dont il enrichit la belle bibliothèque qu'il avait réunie dans son palais. En 1474, il maria sa fille *Jeanne* à Jean de La Rovère, neveu du pape Sixte IV, duquel il reçut, à cette occasion, le titre de *duc d'Urbin*. Nommé en 1478 général de la ligue du pape et du roi de Naples contre Laurent de Médicis, il ravagea pendant plusieurs mois une grande partie du territoire de Florence, et s'empara de plusieurs forteresses. L'année suivante il remporta encore de plus grands succès, qui auraient amené la chute de Laurent sans le changement de politique du roi de Naples. En 1482 ce prince, allié avec le duc de Milan et la république de Florence, pour défendre le duc de Ferrare contre les Vénitiens, confia à Federigo le commandement de l'armée alliée. Soit que le duc d'Urbin fût affaibli par l'âge, soit qu'il cédât à la supériorité de San-Severino, le général vénitien, il parut avoir du désavantage dans toute la campagne, qui ne fut du reste signalée par aucune action d'éclat. Il mourut quelques mois après le commencement des hostilités. O.

J. Simonetta, *Historia*. — Machiavel, *Storia di Firenze*. — Guernieri Bernio, *Cronica d'Agobbio*. — *Cronica di Bologna*. — Jovianus Pontanus, *De Bello Neapolitano*. — *Commentarii Pii papæ II*. — Jacobus cardinalis Papiensis, *Commentarii*. — Raynaldi, *Annales* — Zuccardi, *Vita di Federigo, duca di Urbino*; Rome, (1824, 3 vol.

Guid' Ubaldo, comte de MONTEFELTRO, duc d'URBIN, fils du précédent, né le 24 janvier 1472, mort le 23 avril 1508. Élevé par le savant Martinengo, il montra de si étonnantes dispositions, que l'on craignit qu'il ne vécût pas longtemps, comme tant d'enfants qui ont l'intelligence précoce (1). Placé, à la mort de son père, sous la tutelle d'Octaviano degli Ubaldini, il ne tarda pas à se distinguer dans les armes, quoiqu'il fût moins belliqueux que son père et ses aïeux. Après avoir utilement servi le pape Innocent VIII dans la guerre avec le roi de Naples, il fut, en 1497, chargé par le pape Alexandre VI du commandement de l'armée, qui devait exécuter l'arrêt de confiscation prononcée contre les Orsini. Il était sur le point de s'emparer de Bracciano, le chef-lieu de leur principauté, lorsqu'il apprit l'arrivée d'une armée amenée au secours de la ville par les Vitelli. Ceux-ci, les meilleurs condottieri de l'Italie, s'étaient approprié ce qu'il y avait de meilleur dans la pratique militaire des Allemands, des Français et des Suisses; aussi, quoique inférieurs en nombre, mirent-ils en déroute les troupes du duc d'Urbin, qui s'était porté à leur rencontre sur la route de Soriano; Guid' Ubaldo fut fait prisonnier avec beaucoup de gentilshommes. Cet échec décida le pape à traiter; une des conditions de la paix fut que les Orsini payeraient 70,000 florins pour frais de guerre. Or, le pape, sachant que les Orsini manquaient d'argent, fit stipuler que Guid' Ubaldo, seul de tous les prisonniers, payerait une rançon, portée à 40,000 ducats. En 1498 le duc d'Urbin fut mis à la tête des troupes envoyées en Toscane par les Vénitiens pour faire une diversion aux entreprises des Florentins contre Pise; il pénétra assez avant dans les Apennins. Mais Vitelli, le général ennemi, l'empêcha d'envahir les plaines de la Toscane, et l'accula vers la fin de l'année dans la partie la plus montueuse et la plus stérile de ce pays. Guid' Ubaldo, tombé malade bientôt après, obtint un sauf-conduit pour retourner chez lui, et n'assista pas aux derniers faits de cette guerre, terminée bientôt après. Pendant les années suivantes il continua l'embellissement de sa capitale, commencé par son père; comme celui-ci, il attirait des savants et des artistes à sa cour, une des plus lettrées et des plus polies de l'Italie. En 1502, César Borgia, faisant mine d'exécuter une sentence prononcée contre César de Varono, fit

(1) Il gagna de bonne heure de fortes douleurs rhumatismales, qu'il garda pendant toute sa vie.

demander à Guid' Ubaldo de lui prêter ce qu'il avait de soldats et d'artillerie. Le duc, qui n'avait aucun différend avec le pape et aucun motif de défiance, s'empressa d'obéir, pour ne pas irriter un aussi redoutable voisin. Lorsque Borgia se fut ainsi fait livrer tous les moyens de défense du duc, il conduisit à l'improviste ses troupes dans les États d'Urbin, et s'empara le même jour de Cagli, l'une des quatre villes du duché, Guid' Ubaldo s'enfuit sans faire de résistance, et se retira à Mantoue auprès de son beau-frère, le duc de Gonzague. César Borgia réduisit en sa puissance tout le duché, sauf les forteresses de San-Le et de Maiolo. Peu de mois après, Guid' Ubaldo fut appelé par les condottieri romagnols conjurés contre Borgia, à se joindre à eux. Il rentra dans ses États avec quelques troupes; ses sujets, qui le chérissaient, prirent immédiatement les armes en sa faveur, et il recouvra la possession de son duché aussi rapidement qu'il l'avait perdue. Cependant les condottieri s'étant réconciliés avec Borgia, Guid' Ubaldo comprit qu'il ne pourrait défendre sa principauté. Il se hâta donc de démolir toutes ses forteresses, pour n'avoir pas besoin de les assiéger dans des temps plus heureux, et il se rendit à Venise. En 1503, à la mort d'Alexandre VI, il rentra dans ses États et les garda jusqu'à sa mort; son beau-frère le pape Jules II le garantit contre toute entreprise de Borgia. N'ayant pas d'enfants de sa femme Isabelle de Gonzague (*voy.* ce nom), il adopta le fils de sa sœur, François-Marie de La Rovère, qui fonda la seconde maison des ducs d'Urbin. O.

Baldi, *Vita di Guid' Ubaldo, duca di Urbino* (Florence, 2 vol. in-8°). — Bembo, *Vita Guidi Ubaldi*. — Guichardin. — Burchard, *Diarium curiæ romanæ*. — Nardi, *Storia fiorentina*. — Bembo, *Historia Veneta*. — Raynaldi, *Annales*.

MONTEGGIA (*Giovan-Battista*), chirurgien italien, né le 8 août 1762, à Laveno, sur le lac Majeur, mort le 17 janvier 1815, à Milan. Fils d'un employé dans les ponts et chaussées, il fut élevé au collége de Pallanza, et admis en 1779 au nombre des élèves en chirurgie du grand hôpital de Milan. Après onze ans de noviciat, il devint aide-major (1790), puis prosecteur d'anatomie. Malgré sa modestie et une espèce de timidité insurmontable, on rendit à ses talents la justice qui lui était due en le nommant chirurgien en second du même hôpital et professeur de chirurgie. L'excès du travail altéra sa santé; il fut attaqué d'une fièvre lente qui le mit au tombeau, à l'âge de cinquante-trois ans. Son buste a été placé à l'hôpital de Milan.

Les principaux ouvrages de Monteggia sont : *Fasciculi pathologici*; Milan, 1780, in-8°; il y a des observations curieuses sur les affectations morbides symétriques et asymétriques, sur les phénomènes qui accompagnent les lésions cérébrales, etc.; ibid.; — *Annotazioni pratiche sopra i mali venerei*; ibid., 1794, in-8°, trad. en allemand en 1797 et en 1804; — *Discorso intorno allo studio della Chirurgia*; ibid., 1800, in-8°; — *Istituzioni di Chirurgia*; ibid., 1802-1803, 5 vol. in-8°; dans l'opinion de Scarpa, c'était le meilleur traité de chirurgie qui eût paru en Italie; — *Sull' Uso della Salsapariglia*; ibid., 1806, in-8°. Monteggia a encore traduit de l'allemand *Compendio sopra le malattie veneree* de Fritz (Milan, 1791, in-8°), et *Arte Ostetrica* de Stein (ibid., 1796, in-8°); enfin, il a fourni des mémoires à quelques recueils périodiques. P.

Acerbi, *Vita di G. B. Monteggia*; Milan, 1818, in-8°.

MONTÈGRE (*Antoine-François*, JENIN DE), médecin français, né le 6 mai 1779, à Belley, mort le 4 septembre 1818, au Port-au-Prince (Haïti). Il porta les armes pendant quelques années, étudia la médecine à Paris, fut reçu docteur, et, après avoir occupé en province une place d'ingénieur du cadastre, s'établit à Paris. Ses écrits ne tardèrent pas à le faire connaître comme un praticien instruit et un bon physiologiste. En 1814 il fut un des fondateurs de la Société pour l'Enseignement élémentaire, et dès cette époque il conçut le projet, qu'il n'exécuta qu'en 1818, d'aller à Saint-Domingue étudier les véritables caractères de la fièvre jaune. Accueilli de la manière la plus honorable par le président de la république d'Haïti, il se rendit au Port-au-Prince; chemin faisant, en traversant une rivière, il se jeta à l'eau pour sauver une femme qui allait se noyer, contracta la fièvre meurtrière qu'il allait combattre, et mourut quatre jours après. On a de Montègre : *Du magnétisme animal et de ses partisans ou Recueil de pièces importantes sur cet objet*; Paris, 1812, in-8°; — *Expériences de la digestion dans l'homme*; Paris, 1814, in-8°, présentées en 1812 à l'Institut; — *Examen rapide du gouvernement des Bourbons depuis avril 1814 jusqu'à mars 1815*; Paris, 1815, in-8°, deux éditions dans la même année; — *Observations sur les Lombrics ou vers de terre*; Paris, 1815, in-8°; — *Des Hémorrhoïdes, ou traité analytique de toutes les affections hémorrhoïdales*; Paris, 1819, 1829, in-8°. Il a rédigé de 1810 à 1818 la *Gazette de santé*, et il a fourni des articles au *Dictionnaire des Sciences médicales*. K.

Colombel, *Éloge hist. de Montègre*; Port-au-Prince, 1818, in-8°.

MONTÉGUT (*Jeanne* SÉGLA DE), femme auteur française, née à Toulouse, le 25 octobre 1709, morte à Paris, le 17 juin 1752. Son père étant mort lorsqu'elle avait à peine deux ans, et sa mère s'étant remariée, elle fut recueillie par une tante paternelle, qui fit soigner son éducation jusqu'à l'âge de seize ans, époque à laquelle la jeune Ségla épousa Bernard de Montégut, trésorier de France. Elle connaissait l'italien, l'espagnol et l'anglais; elle servit pour le latin de précepteur à son fils; elle brillait également dans les arts, la danse, la musique, la peinture, et, chose fort rare chez les femmes, elle excellait dans les mathématiques, l'histoire, la géo-

graphie, la physique et la chimie, qu'elle apprit sans maîtres, à ce qu'on assure. Malgré cette aptitude universelle, Mme de Montégut était restée étrangère à la poésie, lorsqu'à l'âge de trente ans, à la suite d'un pari, elle se trouva dans l'obligation de composer quelques vers, ce qu'elle fit rapidement. Ces vers impromptus ayant obtenu du succès dans le monde, elle prit du goût pour la versification, et envoya aux concours des jeux floraux, *Cérimène et Daphnis*, églogue; une *Ode à Alcandre; Ismène*, élégie (1739); *La Conversion de Madeleine* (1740); et *Ode sur le printemps* (1741). Couronnée trois fois de suite, elle fut proclamée maîtresse des jeux floraux, honneur que Mlle Catellan et elle obtinrent seules. Ses *Œuvres mêlées* furent recueillies par son fils (Villefranche de Rouergue et Paris, 1769, 2 vol. in-8°); elles se composent des pièces couronnées par l'Académie des Jeux floraux; de réflexions morales; d'idylles; d'églogues d'élégies, imitées de Théocrite; de traductions en vers français des églogues de Pope, du poëme séculaire d'Horace, etc. A. J.

Prud'homme, *Biogr. des femmes célèbres*. — *Biogr. Toulousaine*.

MONTÉGUT (*Jean-François* DE), antiquaire français, fils de la précédente, né à Toulouse, en 1726, guillotiné le 20 avril 1794. Envoyé à Paris, et après quelques essais de poésie, il fut accueilli par M. de Caylus, qui lui communiqua son enthousiasme pour l'antiquité. Nommé conseiller au parlement de Toulouse, il retourna dans cette ville. En 1752, il fut admis à l'Académie des Sciences de cette ville et à celle des Jeux floraux. Il fit de grandes recherches sur les antiquités de Toulouse, trouva l'enceinte de Tolosa, des temples, des thermes, des arènes; il découvrit les thermes Onésiens et l'antique Climberis. Lorsque éclata la révolution, il se réfugia en Espagne, où il s'occupa de recherches sur les médailles. Il revint en France en 1791, mais en 1794, les membres du parlement étant devenus l'objet de nouvelles persécutions, il fut traduit au tribunal révolutionnaire de la Seine, et périt sur l'échafaud. Il a publié : *Recherches sur les Antiquités de Toulouse*; 1777, in-4°; — *Antiquités découvertes à Toulouse pendant le cours des années* 1783, 1784, 1785; — *Essai historique sur la famille de l'empereur Valérien*; — *Conjectures sur quelques fragments d'inscriptions romaines*; — *Histoire des Césars, destinée principalement à mettre en ordre des médailles*, écrite en espagnol pendant le séjour de l'auteur en Espagne. G. DE F.

Biographie Toulousaine.

MONTEIL (*Amans-Alexis*), historien français, né à Rodez, en 1769, mort à Cely, le 20 février 1850. Son père était conseiller au présidial de Rodez. D'abord destiné au barreau, il étudia la jurisprudence; mais en compulsant le vieux texte des lois, en analysant les anciennes chartes, il se prit de passion pour les recherches historiques, et bientôt il y consacra tout son temps; au lieu de devenir avocat, il devint historien. Vers 1799 il publia *De l'Existence des hommes célèbres dans les républiques*. Plus tard, nommé secrétaire de district, il profita de cette position pour rassembler, jour par jour, les faits spéciaux nécessaires à ce travail, et il en composa une *Description de l'Aveyron* (Rodez, 1801, 5 vol. in-8°), restée comme un modèle de statistique. Il fut successivement professeur d'histoire à l'École centrale de Rodez et aux écoles militaires de Fontainebleau, de Saint-Cyr et de Saint-Germain. Il commença en 1827 *l'Histoire des Français des divers états* (3e édit. revue et corr., 1848, 5 vol. gr. in-8°). Cet ouvrage fut l'objet d'un grand nombre d'éloges et de critiques; les éloges ont prévalu. L'Académie Française le jugea digne de partager le prix Gobert avec M. Augustin Thierry. Étonné de voir que tous nos historiens ne s'étaient occupés qu'à écrire les faits et gestes des rois, des princes et des grands, Monteil pensa qu'il restait à écrire l'histoire, plus intéressante, du génie, des travaux, des études, des mœurs, des habitudes même des citoyens, état par état, métier par métier. *L'Histoire bataille*, ainsi qu'il appelait le genre historique, ne pouvait faire connaître tout ce qu'il fallait savoir pour suivre le progrès de la civilisation du peuple et les causes de sa grandeur; En 1835, à l'occasion de la vente qu'il fit faire de ses manuscrits, Monteil fit imprimer son *Traité des matériaux manuscrits de divers genres d'histoire* (1836, 2 vol. in-8°), puis quelque temps après, *La Poétique de l'histoire*. Il passa les derniers temps de sa vie dans une pauvreté extrême; il habitait Passy, non loin de la demeure de Béranger; mais il quitta ce pays pour se retirer à Cély, village de Seine-et-Marne, où il mourut. Il avait commencé une *Histoire du village de Cély*; il avait aussi écrit les premiers feuillets de ses *Mémoires*, mais la mort l'arrêta dans ces derniers travaux. A. J.

Doc. part.

MONTEIRO DA ROCHA (*Jose*), mathématicien portugais, né vers 1735, dans le Minho, mort en 1819. Il venait d'être admis chez les Jésuites lorsque l'expulsion de cette société fut prononcée; en se faisant séculariser, il obtint l'autorisation de rester dans son pays. A l'époque de la réorganisation de l'université de Coïmbre par Pombal, il fut chargé d'y enseigner l'astronomie, contribua à la rédaction des statuts et prononça même, en sa qualité de vice-recteur, un éloge fort éloquent du ministre, ce qui parut singulier dans la bouche d'un ex-jésuite. Pendant longtemps il dirigea l'observatoire de Coïmbre et fût le rédacteur des *Éphémérides* qu'on y a publiées. Il était membre de l'Académie de Lisbonne. Telle était l'étendue de ses connaissances qu'on le reconnut capable, lorsqu'on réforma les études, de remplir toutes les chaires indistinctement. On a de lui beaucoup de travaux sur les

mathématiques transcendantes; ses *Mémoires sur l'astronomie pratique* ont été traduits en français par M. de Mello (Paris, 1808, in-4°).

Un savant portugais du même nom, **Monteiro** (*Jean-Antoine*), né en 1758, à l'île de Madère, a publié en français, dans les *Annales de Chimie* et autres recueils, des mémoires intéressants sur la minéralogie et sur les caractères cristallographiques de plusieurs minéraux. P.

Figanière, *Bibliogr. hist. du Portugal.*

MONTEITH (*Robert*), historien écossais, né à Salmonet, mort vers 1660, à Paris. Obligé, dit-on de quitter l'Écosse sur le soupçon d'adultère, il vint à Paris et s'attacha au cardinal de Retz, qui le nomma son chapelain et chanoine de Notre-Dame. Il est désigné dans les *Mémoires* de Joly comme « un homme savant et de mérite ». Ménage lui a adressé deux pièces de vers latins. L'ouvrage de Monteith, écrit en français et publié à Paris en 1660, est devenu extrêmement rare, et a été mis en anglais par J. Ogilvie; *History of the troubles of Great Britain* (Londres, 1735, in-4°); il s'étend depuis le commencement de Charles I[er] jusqu'à la fin de la guerre civile. K.

Chalmers, *General Biograph. Dictionary.*

MONTELATICI (*Francesco*), dit *Cecco Bravo*, peintre de l'école florentine, né à Florence ou à Pise, peignait en 1637, et mourut en 1661, à Inspruck. Élève de Giovanni Biliverti, et ensuite de S. Coccapani, il abandonna leur manière pour se rapprocher de celle du Passignano. Dessinateur spirituel, il eut un coloris qui ne manquait pas de charme, témoin son *Martyre de saint Nicolas, évêque*, à l'église de Saint-Simon-et-Saint-Jude de Florence; mais il tomba parfois dans le bizarre et l'extravagant, comme on en peut juger par les fresques tirées de la vie de Laurent le Magnifique, qu'il peignit en concurrence avec Giovanni da San-Giovanni. A Pistoja, dans le cloître du couvent de l'Annunziata, il a peint six lunettes à fresque. Après avoir longtemps travaillé pour les églises et les palais de la Toscane, il fut appelé à Inspruck par l'archiduc Ferdinand, qui lui conféra le titre de peintre de la cour. E. B—n.

Lanzi, *Storia*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

MONTELATICI (*Ubaldo*), agronome italien, né en 1692, à Florence, où il est mort, en 1770. Il fut chanoine de Saint-Jean-de-Latran et professa la théologie à Pistoie, à Fiésole, à Brescia et à Milan. Afin de contribuer aux progrès de l'agriculture, il entreprit divers voyages en Allemagne, en Styrie et en Carinthie, et fonda la *Société économique des Géorgophiles* de Florence. Il joignait à une grande activité dans ses recherches le discernement et la sagacité nécessaires pour tirer de l'expérience des applications utiles. On a de lui: *Ragionamento supra i mezzi più necessarj per far refiorire l'agricoltura*; Florence, 1752, in-8°. Il a aussi composé, avec Manetti, un *Dictionnaire raisonné d'agriculture*. P.

Manetti, *Elogio del abbate U. Montelatici*, dans le *Atti della soc. econom.*, I, 11.

MONTÉLÉGIER (*Gaspard-Gabriel-Adolphe* **Bernon**, vicomte de), général français, né en 1780, mort le 2 novembre 1825, à Bastia. Fils d'un maréchal-de-camp, mort en 1833, à quatre-vingt-sept ans, il s'engagea en 1797, prit part à l'expédition d'Égypte et revint en France avec le grade de capitaine. Après avoir été colonel (1806) et aide-de-camp du maréchal Lefebvre, il commanda quinze mois un régiment de dragons en Espagne, devint général de brigade (30 mai 1813), se distingua à la bataille de Leipzig et fut blessé au combat de Brienne. Il fut le premier officier général qui en 1814 prit la cocarde blanche et suivit en 1815 à Gand le duc de Berri, qui l'avait pris pour aide-de-camp. Promu au grade de lieutenant général (1821), il fut un des principaux témoins à charge dans le procès de la conspiration du 19 août 1820, et ses dépositions amenèrent entre lui et le colonel Barbier-Dufay un échange de lettres fort vives, puis un duel. Nommé commandant de l'île de Corse (1823), il y mourut d'une fièvre pernicieuse. K.

Moniteur univ., 1825, p. 1501.

MONTELUPO. *Voy.* **Baccio** et **Raffaello** *da Montelupo*.

MONTEMAGNO (*Buonaccorso da*), poëte italien, vivait au quatorzième siècle. Il était né à Pistoja d'une famille noble, et il parvint aux premières dignités de la ville. Il y remplissait en 1364 les fonctions de gonfalonier; c'est tout ce que l'on sait de sa vie. Il n'a laissé que quelques sonnets, d'un style élégant et pur; il leur doit d'être regardé comme un des meilleurs imitateurs de Pétrarque et de figurer sur la liste des *Testi di Lingua* de l'Académie de la Crusca. « Tant il est vrai, dit Ginguené, qu'en poésie il ne faut que peu de vers, mais dignes du suffrage des gens de goût pour se faire un assez grand nom. » Parmi les trente-huit sonnets qui nous sont parvenus sous le nom de Montemagno, quelques-uns appartiennent à son petit-fils Buonaccorso da Montemagno, orateur et jurisconsulte, mort à Florence en 1429, et que l'on a souvent confondu avec le contemporain de Pétrarque; la distinction n'avait pas été faite par Niccola Pilli, qui donna la première édition des *Rime* de Montemagno; Rome, 1559, in-8°; mais la confusion de l'aïeul et du petit-fils cessa dans l'excellente édition de Casotti; *Prose e Rime de' due Buonaccorsi da Montemagno, il vecchio e il giovane, con annotazioni*; Florence, 1718, in-12; réimprimée avec un bon choix de variantes et de notes par V. Benini; Cologne, 1762, in-8°. Outre plusieurs sonnets, on a de Montemagno le jeune plusieurs discours latins dans le genre des déclamations des anciens rhéteurs; Ginguené en mentionne deux qui lui paraissent remarquables, l'un *Sur la Noblesse*, qui, dans la pensée de l'auteur, appartient plutôt au mérite

qu'à la naissance; l'autre est une réponse de Catilina à Cicéron. Z.

Casotti, *Préface de son édition*. — Tiraboschi, *Storia della Litteratura Italiana*, t. V, p. 507. — Ginguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. III, p. 176 et 180.

MONTEMAYOR (*Georges* DE), poëte et romancier espagnol d'origine portugaise, vivait dans le seizième siècle. Il naquit dans la petite ville de Montemayor, près de Coïmbre, probablement avant 1520. Dans sa jeunesse il fut soldat. Plus tard son talent de musicien le fit attacher à la chapelle de l'infant d'Espagne, depuis Philippe II, et lui fournit l'occasion de visiter, à la suite de ce prince, l'Italie et la Flandre. Son esprit avait été peu cultivé par l'étude; il ne savait même pas le latin, mais il avait de l'imagination et il trouva, dans les aventures de sa vie, plus d'un sujet de récit romanesque. Probablement il quitta l'Espagne à cause d'un amour malheureux; probablement aussi il périt à Turin, dans un duel, en 1561, mais aucun fait de sa vie n'est connu avec précision et certitude. Son principal ouvrage est le roman de *Diane amoureuse* (*Diana enamorada*), qui parut pour la première fois à Valence, 1542, in-4°. Il est écrit en bon castillan avec quelques locutions portugaises, et contient, de l'aveu de l'auteur, des aventures réelles; nous savons que Montemayor en est lui-même le héros sous le nom de *Sereno*, et que l'héroïne était une dame de Valencia-de-don-Juan, ville située près de Léon. Montemayor a donc voulu, à l'exemple de *L'Arcadie* de Sannazar, raconter sous la forme d'un roman pastoral quelques événements de sa vie et de celle d'un petit nombre de ses amis. Il suppose à cet effet qu'un certain nombre de bergers et de bergères se réunissent sur les bords de l'Ezla au pied des montagnes de Léon, et se racontent leurs histoires respectives dans sept livres de prose mêlée de vers. Les deux principaux personnages, Sereno et Diana, qui s'aiment au début du roman, sont séparés par la magie; et l'ouvrage se termine brusquement et d'une manière imprévue par le mariage de Diane avec Delio, l'indigne rival de Sereno. Cette intrigue légère est bien fragile pour réunir tant d'histoires séparées, et tout l'ouvrage est artificiel et décousu, mais les épisodes sont intéressants, le style a de la grâce et de la richesse. « Un des grands mérites de Montemayor, dit Bouterweck, c'est de parler toujours de tendresse, sans tomber jamais dans la monotonie : il est inépuisable en tournures et en images nouvelles pour varier l'expression de l'amour. La versification de quelques morceaux n'est pas toujours harmonieuse et correcte; mais, dans d'autres, la douceur du langage est heureusement unie à l'enchaînement d'idées le plus naturel. Sa prose a servi de modèle à tous les auteurs de romans du même genre. Il s'est attaché à donner de la noblesse à chaque terme, et de l'harmonie à chaque phrase, sans que pour cela son style ait rien de pénible ni de recherché. » Cet éloge n'est pas trop exagéré, et dans le *Don Quichotte*, le bon goût du curé préserve justement la *Diana* de l'auto-da-fé où périssent tant d'autres romans. La *Diana*, laissée inachevée par l'auteur, fut continuée par Alonzo Perez, médecin de Salamanque, et conduite jusqu'à la mort de Delio, mari de Diana, mais non jusqu'au mariage de celle-ci avec Sereno, comme Montemayor se l'était proposé. Une autre continuation fut publiée par Gil Polo, en 1564. On connaît une troisième partie de la *Diana enamorada* par H. Texada; Paris, 1627, in-8°. La *Diana enamorada* de Montemayor a eu beaucoup d'éditions; la plus ancienne est celle de Valence, 1542, in-4°; on cite ensuite celle de Madrid, 1545. Il existe en français, d'après Lenglet-Dufresnoy, six traductions de la *Diane;* on en connaît deux allemandes, et une anglaise, celle de Bartholomew Yong, qui est excellente (Londres, 1598, in-folio). On a encore de Montemayor un volume de poésies intitulé *Cancionero*, qui parut en 1554 et fut réimprimé avec des additions, à Madrid, 1588, in-12. Dans les poésies de ce recueil comme dans celles de la *Diana*, Montemayor imite souvent les Italiens, mais souvent aussi il est fidèle au vieux genre castillan. Dans l'édition de Madrid, 1588, un tiers du volume est écrit à la manière castillane; les deux autres tiers sont sur le modèle des Italiens. N.

Barbosa, *Bibliot. Lusitana*. — Perez, *Prologo de sa continuation de la Diana*. — Lenglet-Dufresnoy, *Bibliothèque des Romans*, t. II. — Bouterweck, *Histoire de la Littérat. espagnole*, t. I, p. 286, etc. — Sismondi, *Littérat. du midi de l'Europe*, III, 301. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II et III.

MONTEMERLO (*Jean-Étienne*), littérateur italien, né en 1515, à Tortone, mort en 1572. Toute sa vie fut consacrée à l'étude. On a de lui : *Delle Frasi toscane libri XII*; Venise, 1566, in-fol.; réimprimé sous le titre de : *Tesoro della lingua toscana, nel quale, con autorità de' più approvati scrittori, copiosamente s'insegnano le piu eleganti maniere di esprimer ogni concetto, e sono confrontate per le piu con le frasi latine;* Venise, 1594 : cet ouvrage, fruit de vingt années de travail, resta le meilleur dictionnaire italien jusqu'à celui de Pergamini.

Son fils, *Nicolas* MONTEMERLO, est auteur d'une histoire de Tortone, de 1155 jusqu'au dix-septième siècle; elle porte pour titre : *Raccoglimento di nuova historia delle città di Tortona;* Tortone, 1618, in-4°. O.

Bibliotheca Barberina.

* **MONTÉMONT** (*Albert*), littérateur français, né le 20 août 1788, à Remiremont (Vosges). Après avoir terminé ses études au collége de Remiremont, il fut chargé d'y enseigner les humanités, puis il obtint un emploi au ministère des finances. Nous citerons de lui : *Voyages aux Alpes et en Italie;* Paris, 1821, 2 vol. in-18; 3e édit. augmentée, 1827, 3 vol. in-18, fig.; suite de lettres en prose et en vers contenant la description de toutes les routes et passages

principaux des Alpes, de la Savoie et de l'Italie supérieure; — *Lettres sur l'Astronomie, en vers et en prose, avec des notes;* Paris, 1823, 4 vol. in-18, fig.; 3e édit., 1838, 2 vol. in-8°; — *Voyage dans les cinq parties du Monde;* Paris, 1827, 6 vol. in-18, avec 36 cartes; — *Bibliothèque universelle des Voyages dans les diverses parties du Monde depuis les premières découvertes jusqu'à nos jours;* Paris, 1833-1837, 46 vol. in-8°, grav. col. et atlas; c'est une collection abrégée à l'usage des gens du monde; — *Londres, voyage à cette capitale et ses environs;* Paris, 1835, in-8°; — *Les Odes d'Horace, en vers français;* Paris, 1839, in-18; — *Grammaire générale, ou philosophie des langues, présentant l'analyse de l'art de parler;* Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *Voyages nouveaux par mer et par terre de* 1837 *à* 1847; Paris, 1846-1847, 5 vol. in-8°. M. Montémont est auteur d'un très-grand nombre de pièces de vers, odes, dithyrambes, chansons, épîtres, publiées en diverses circonstances, telles que *La Chute de Missolonghi* (1826), *La Nymphe de la Vistule* (1831), *L'Attentat du 28 Juillet* (1835), *La Mort du duc d'Orléans* (1842), *Le Retour de l'Empire* (1853), etc. Il a traduit de l'anglais: *Les Plaisirs de l'espérance* de Campbell (1824), en vers; *Les Plaisirs de la mémoire* de S. Rogers (1825), en vers; les *Œuvres de W. Scott* (1830 et ann. suiv., 30 vol. in-8°); *Œuvres poétiques de W. Scott* (1837, in-8°), avec L. Barré; *Œuvres complètes de Cooper* (1835, 6 vol. in-8°), avec B. Laroche; et quelques romans du capitaine Marryat.

Quérard, *La France Littér.* — *Biogr. des hommes du jour*, II, 1re partie.

MONTENAT (*Benoît*), ecclésiastique français, vivait au commencement du seizième siècle; il était aumônier du duc Charles de Bourbon, mais il est demeuré si peu connu qu'on chercherait en vain son nom dans la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine. A la demande d'Anne de France, fille de Louis XI, il écrivit en 1505 un traité sur la *Conformité des prophètes et Sibylles avec les douze articles de la foi;* cet ouvrage, resté inédit, est conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale, n° 7287. G. B.

Paulin Paris, *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi*, t. VII, p. 310.

MONTENAY (*Georgette* DE), femme auteur française, née en 1540, à Toulouse. Orpheline dès le bas âge, elle fut élevée par les soins et dans la maison de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, qui lui donna plus tard une place parmi ses dames. Après la mort de cette princesse, elle quitta la cour, et se retira dans ses terres, où elle mourut, vers 1581. Ses principes sévères et son goût pour la poésie l'empêchèrent de se marier. Elle a publié sous le titre d'*Emblesmes chrestiennes* (Lyon, 1571, in-8°), un recueil dédié à Jeanne d'Albret, traduit en plusieurs langues, dont chaque emblème est expliqué par quatre vers latins et huit français. C'est une imitation d'Alciat. K.

Biogr. Toulousaine, II.

MONTENGON (*Pedro* DE), littérateur espagnol, né en 1745, à Alicante, mort vers 1825. Après avoir été prêtre, il abandonna l'état ecclésiastique pour s'occuper de poésie et de travaux d'imagination. Il passa ses dernières années à Naples. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, dont quelques-uns ont été réimprimés; nous citerons: *El Eusebio;* Madrid, 1786-1787, 4 vol. gr. in-8°: c'est la meilleure de ses productions; elle a paru de nouveau à Barcelone (1793), à Perpignan (1819) et à Paris (1824, 4 vol. in-18); — *El Antenor;* Madrid, 1788, 2 vol. gr. in-8°; — *Eudoxia, hija de Belisario;* Madrid, 1793, gr. in-8°; Barcelone, 1815, pet. in-8°; — *El Rodrigo, romance epico;* Madrid, 1793, in-8°; — *El Mirtilo, o los Pastores trashumantes;* Madrid, 1795, in-8°; — *La Perdida de España reparada por el rey Pelayo, poema epico;* Naples, 1820, in-8°; — *La Conquista de Mejico por Hernan Cortes, poema epico;* Naples, 1820, in-8°. P.

Ticknor, *Hist. of Spanish Literature*, III.

***MONTÉPIN** (*Xavier-Aymon* DE), romancier français, né à Frotey (Haute-Saône), vers 1820. Fils du comte et le neveu de l'ancien pair de France du même nom, il débuta, après la révolution de février 1848, dans quelques feuilles populaires, entre autres dans *Le Lampion*. Il essaya de fonder, avec M. de Calonne, *La Bouche de fer*, qui fut saisie dès son premier numéro. Avec le même, il publia, en 1848, deux pamphlets politiques intitulés: l'un, *Les trois Journées de Février;* l'autre, *Le Gouvernement provisoire, histoire anecdotique et politique de ses membres.* Il se mit ensuite à écrire des romans et des pièces de théâtre. Ses romans eurent du succès: il y peignait la bohème galante avec une hardiesse qui finit par lui attirer des poursuites: son livre, intitulé *Les Filles de plâtre*, fut saisi en 1856, et la suppression en fut ordonnée. Parmi les nombreux romans de M. de Montépin nous citerons: *Les Viveurs d'autrefois;* 1848, 4 vol. in-8°; — *Les Viveurs de Paris;* 1852-1856, 14 vol. in-8°; — *Les Viveurs de province;* 1858, 10 vol. in-8° (non terminé); — *Les Amours d'un Fou;* 1849, 4 vol. in-8°; — *Les Confessions d'un bohème;* 1849-1850, 5 vol. in-8°; — *Le Vicomte Raphael* (1re suite du précédent), 5 vol. in-8°; — *Les Oiseaux de nuit* (2e suite), 5 vol. in-8°; — *Brelan de Dames*, 1849, 4 vol. in-8°; — *Mignonne;* 1851, 3 vol. in-8°; — *Le Club des Hirondelles*, 4 vol. in-8°; — *L'Idiot*, 5 vol. in-8°; — *Pivoine*, 2 vol. in-8°; — *Mignonne* (suite de *Pivoine*), 3 vol. in-8°; — *Jacques de La Tremblaye*, 3 vol. in-8°, com-

plément de *La Reine de Saba* et du *Château des Fantômes*; — *L'Épée du Commandeur*, 3 vol. in-8°; — *Le Château de Périac*, 4 vol. in-8°; — *Le Masque rouge*, 5 vol. in-8°; — *Les Amours de Vénus*, 4 vol. in-8°; — *Mademoiselle Lucifer*, 4 vol. in-8°; — *Les Valets de Cœur*, 3 vol. in-8°; — *L'Auberge du Soleil d'Or*; 1852, 4 vol. in-8°; — *Un Gentilhomme de grand chemin*; 1854, 5 vol. in-8°; — *Les Chevaliers du Lansquenet*; 1857, 5 vol. in-8°; — *L'Officier de Fortune*; 1857, 7 vol. in-8°; — *Les deux Bretons*; 1857, 6 vol. in-8°; — *Mademoiselle la Ruine* (en collaboration avec M. Capendu); 1858, 5 vol. in-8°; — *La Comtesse Marie*; 1859, 7 vol. in-8°; — *Souvenirs intimes et anecdotiques d'un garde du corps de Louis XVIII et de Charles X*; 1857, 10 vol. in-8°. Parmi ses pièces de théâtre, faites en collaboration : *Le Vol à la Duchesse*, drame joué en 1849, au théâtre de la Porte Saint-Martin; — *Les Chevaliers du lansquenet*, drame, à l'Ambigu-Comique, en 1850; — *Les Viveurs de Paris*; drame, même théâtre, 1859; — *Le Gentilhomme de grand chemin*, drame, théâtre de la Porte Saint-Martin, 1860. G. DE F.

Vapereau, *Dict. des Contemp.* — *Journ. de la Librairie.*

MONTEPULCIANO (*Marco* DA), peintre de l'école florentine, vivait au milieu du quinzième siècle. Vasari indique deux peintres de ce nom, faisant l'un élève de Spinelli, l'autre de Lorenzo di Bicci; c'est une erreur, et les deux ne sont qu'un seul et même artiste, qui eut pour maître Lorenzo di Bicci, élève lui-même de Spinelli. Marco acheva de peindre en camaïeu dans le cloître du couvent des Olivetains d'Arezzo des sujets tirés de la *Vie de saint Benoît*, commencés par Lorenzo. Ces peintures furent terminées le 14 avril 1448, comme il l'indiqua par des vers aussi médiocres que les fresques elles-mêmes. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — O. Brizzi, *Guida d'Arezzo.*

MONTE-PULCIANO. *Voy.* MOROSINI (*Francesco*).

MONTEREAU (*Pierre* DE). *Voy.* PIERRE.

MONTERO DE ROXAS (*Juan*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1613, mort dans la même ville, en 1688. Il fut l'un des meilleurs élèves de Pedro de Las Cuevas, et fit le voyage de Rome, où il étudia surtout le Caravage. De retour dans sa patrie, il y a laissé des ouvrages très-estimés. On remarque parmi ces ouvrages à Madrid : au collége San-Thomas : une *Assomption*; chez les religieuses de Don-Juan-de-Alarcon : Le *Songe de Joseph*; au couvent de la Merced, Le *Passage de la mer Rouge*. La manière de Montero de Roxas tient essentiellement de l'école hispano-italienne. A. DE L.

MONTERO (*Laurent*), peintre espagnol, né en 1656, à Séville, mort à Madrid, en 1710. Fresquiste distingué, il possédait une grande facilité pour peindre en détrempe l'architecture, le paysage, les fruits, les fleurs, les ornements. Il vint à Madrid en 1684, et eut une grande part dans les décorations du Buen-Retiro. Il peignit aussi la voûte et les murailles de la chapelle Sainte-Marthe dans l'église de Saint-Jérôme à Madrid. On cite de Montero un beau portrait à l'huile de *Philippe V*, exécuté pour le monastère du Paular. A. DE L.

Palomino Velasco, *El Museo de la Pintura.* — Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura.* — Cean Bermudez, *Dicion. historico de las Bellas Artes in España.* — Quillet, *Dictionnaire des peintres espagnols.* — Don Jose Mussoy-Valiente, *Coleccion de cuadros que se conservan en reales palacios*; Madrid, 1826.

MONTESINOS (*Fernando*), historien espagnol, né à Ossuna, mort après 1652. Il passa de bonne heure au Pérou, résida à Lima, et devint membre de l'audience de cette ville. Son amour pour l'archéologie ne l'empêcha pas d'être utile à l'administration, et il fut deux fois *visitador* ou inspecteur. Ces fonctions le mirent en rapport avec les anciens chefs du pays : on suppose qu'il eut en sa possession les manuscrits du savant D. Fr.-Luis Lopez, évêque de Quito, mort en 1588. Il s'occupa aussi des richesses minéralogiques du pays : on a de lui divers mémoires sur l'art d'exploiter les mines d'argent.

Montesinos n'avait malheureusement pas autant de critique que de zèle; ses souvenirs classiques le jetèrent dans d'étranges préoccupations. Pour lui l'Ophir est le Pérou, et il ne craint pas de multiplier les dynasties indigènes : selon lui, on connaissait l'art d'écrire au temps de Toca-corca-Apu Capac, le roi astronome, fondateur de l'université peruvienne de Cuzco, et les feuilles de bananier et le parchemin recevaient ces caractères, dont plus tard on perdit l'usage après la mort de Titu-yupanguy et les effroyables désordres qu'elle amena. Illatici-hucracocha en abolit d'ailleurs l'usage et il leur substitua celui des *quipos*, dont, selon le P. Oliva, l'amauta Ylla serait l'inventeur. Cet historien si bizarre et si curieux finit son récit à l'arrivée des Espagnols (1). Mais on sait qu'il avait poussé plus loin ses investigations historiques et qu'il avait donné le récit de la conquête. M. Ternaux-Compans s'est contenté de traduire l'histoire des temps anciens; elle a paru sous le titre de : *Mémoires historiques de l'ancien Pérou*; Paris, 1849, in-8°. Ce travail est extrait de la collection espagnole rassemblée par le savant Muñoz; il fut écrit vers 1652. Leon Pinello donne les autres titres des ouvrages de Montesinos et fait connaître ceux qu'il publia sur la métallurgie. F. D.

Epitome de la Bib. oriental y occidental. — *Collection* de M. Henri Ternaux-Compans.

MONTESON ou **MONÇON** (*Jean* DE), théologien espagnol, né vers 1360, à Monteson (Aragon). Il embrassa la règle de Saint-Dominique, professa la théologie à Valence, et vint en 1383 à Paris, où il fut reçu docteur (1387). Ayant avancé dans sa thèse quelques propositions contraires à la croyance de l'immaculée conception de la Vierge, il les vit condamner par la faculté,

(1) Ce second travail, qui porte le nom d'*Annales* ms., a été utilisé par Prescott.

et Pierre d'Orgemont, alors évêque, défendit de les soutenir, sous peine d'excommunication. Cette querelle amena de grands troubles dans l'université : on jeta en prison ceux des partisans du moine espagnol qui refusèrent de se rétracter, et l'on exclut des cours tous les Dominicains. Jean de Monteson en avait appelé à Clément VII, pape schismatique résidant à Avignon ; mais s'étant aperçu que les commissaires qu'on lui avait donnés ne lui étaient point favorables, il prit la fuite (janvier 1389), et il se trouvait en Aragon lorsqu'il fut excommunié. Pour se venger de cette persécution, il entra dans l'obédience d'Urbain VI, et écrivit contre Clément VII. La paix ne fut conclue qu'en 1403, et par l'entremise de plusieurs princes et du pape d'Avignon Benoît XIII. En 1412 il fut chargé par le duc Alfonse de soutenir ses droits à la couronne d'Aragon. Ses ouvrages n'ont pas été imprimés. P.

Échard et Quétif, *Script. ord. Prædicatorum*, I.

MONTESPAN (*Françoise-Athénaïs* DE ROCHECHOUART, marquise DE), maîtresse de Louis XIV, née en 1641, au château de Tonnay-Charente (Saintonge), morte le 28 mai 1707, à Bourbon-l'Archambault. Fille puînée de Gabriel de Rochechouart, premier duc de Mortemart, elle avait pour frère le duc de Vivonne, qui devint maréchal de France, et pour sœurs la charmante marquise de Thianges et la savante abbesse de Fontevrault. « Ces quatre personnes, dit Voltaire, plaisaient universellement par un tour singulier de conversation mêlé de plaisanterie, de naïveté et de finesse, qu'on appelait l'*esprit des Mortemart*. » Connue d'abord sous le nom de Mlle de Tonnay-Charente, elle reçut une éducation digne de sa naissance au couvent de Sainte-Marie, à Saintes. En 1663, à l'âge de vingt-deux ans, elle épousa Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan (1), et devint presque en même temps dame du palais de la reine. Avant son mariage elle avait, comme Mlle de La Vallière, figuré parmi les filles d'honneur de Madame; elle arriva au cœur du roi en passant par le même chemin. Mais ce n'était pas le roi qu'elle aimait alors, et de son côté le roi ne pouvait la souffrir ; peut-être s'effrayait-il de son esprit. Elle était toute à son mari, beau, galant, dédaigneux, grand joueur, et elle lui donna un fils, le duc d'Antin, qui les méprisa tous deux. D'abord très-recherchée de la reine, qui l'appelait tous les soirs près d'elle, Mme de Montespan s'était liée chez Madame d'une tendre amitié avec Mlle de La Vallière (2) ; l'une et l'autre lui parlaient sans cesse du roi ; elle l'aima sans le savoir, et, d'humeur violente et passionnée comme elle était, ce fut par la jalousie que commença son amour. Le roi, qui la rencontrait sans cesse chez sa maîtresse et chez sa femme, céda peu à peu au charme de l'esprit le plus vif et de la plus éclatante beauté. Il n'est pas besoin, pour expliquer cette légende amoureuse, d'avoir recours, comme on l'a fait, à une cabale de courtisans contre la favorite ; encore moins faut-il accuser d'ambition ou de méchanceté la marquise, dont la conduite avait été jusque alors à l'abri du reproche. C'était en toute sincérité qu'elle se récriait alors sur les imprudences de Mlle de La Vallière. « Dieu me garde d'être maîtresse du roi ! s'écriait-elle ; mais si j'étais assez malheureuse pour cela, je n'aurais jamais l'effronterie de me présenter devant la reine. »

Deux ou trois ans se passèrent. Un jour le roi, qui commençait à se détacher de Mlle de La Vallière, devint plus pressant avec Mme de Montespan ; elle résista, elle avertit son mari, et le pressa avec les plus fortes instances de l'emmener loin de la cour. Mais le mari, songeant à profiter de l'occasion pour son intérêt, railla sa femme, et refusa de la laisser partir. A quelque temps de là, il s'oublia jusqu'à la frapper et à la couvrir d'injures, elle et Mme de Montausier, chez qui elle avait un appartement ; puis il se rendit à Versailles tout vêtu de noir, et prit congé du roi en lui disant qu'il portait le deuil de sa femme et qu'il ne la verrait plus (1).

Jetée par sa folle passion autant que par l'extravagance de son mari dans les bras de Louis XIV (1668), Mme de Montespan s'efforça, avec toute la haine d'une rivale, de ruiner le crédit de Mlle de La Vallière. « Abusant de ses avantages, dit Mme de Caylus, elle affectait de se faire servir par elle, donnait des louanges à son adresse, et assurait qu'elle ne pouvait être contente de son ajustement si elle n'y mettait la dernière main (2). » Mlle de La Vallière, avec la faiblesse d'un cœur aimant, s'abandonnait à cette servilité qui lui permettait au moins de voir le roi. C'était par pénitence, dit-on, qu'elle s'imposait le supplice de rester chez sa rivale, croyant se punir par là où elle avait péché. Les deux favorites ne se quittaient plus. Ensemble

(1) C'est le nom d'une ancienne seigneurie de Gascogne, érigée en marquisat en 1612.

(2) Quand elle ne vit plus qu'une rivale dans son amie, elle traça d'elle ce portrait :

> Soyez boiteuse, ayez quinze ans,
> Point de gorge, fort peu de sens,
> Des parents, Dieu le sait !... faites, en fille neuve,
> Dans l'antichambre vos enfants,
> Sur ma foi, vous aurez le premier des amants,
> Et La Vallière en est la preuve.

(1) Il tint parole. Exilé dans ses terres, il n'en sortit plus. « Il vécut toute sa vie et mourut amoureux de sa femme », dit Saint-Simon. Par ordre du roi, un arrêté du Châtelet du 11 juin 1676 le sépara de corps et de biens d'avec elle ; cependant il accepta deux cent mille francs pour payer ses dettes.

(2) La princesse palatine prête à cette situation des teintes odieuses. « La Montespan, dit-elle, qui avait plus d'esprit, se moquait d'elle publiquement, la traitait fort mal et obligeait le roi à en agir de même. Il fallait traverser la chambre de La Vallière pour se rendre chez la Montespan. Le roi avait un joli épagneul appelé Malice ; à l'instigation de la Montespan, il prenait ce petit chien et le jetait à la duchesse de La Vallière en disant : « Tenez, Madame, voilà votre compagnie, c'est assez. » Cela était d'autant plus dur qu'au lieu de rester chez elle, il ne faisait que passer pour aller chez la Montespan. »

elles allaient au bal, aux fêtes et à la guerre; ensemble elles vinrent donner à Madame l'adieu suprême. Pendant près de quatre années la cour eut le révoltant spectacle et de ce double adultère et de cette association de deux maîtresses, qui avaient des enfants de leur amant l'une et l'autre. Mme de Maintenon, alors veuve Scarron, était déjà à la cour; on l'admettait de moitié dans les récriminations et dans les confidences. La faveur de Mme de Montespan grandissait peu à peu; elle éclata au grand jour lorsque Lauzun fut enfermé à Pignerol (1671). Lauzun n'avait-il pas eu l'incroyable audace de se cacher sous son lit et de lui répéter ensuite à l'oreille les propos d'alcôve que lui avait tenus le roi? Quand Mlle de La Vallière eut enfin franchi le seuil des Carmélites (1674), la marquise ne garda plus aucune retenue; elle assista quelquefois au conseil, elle prit part aux affaires, elle eut même des gardes, « de peur que son mari ne lui fît quelque affront »; elle afficha un luxe effréné; elle prodigua autour d'elle l'or et les faveurs; quand on la voyait passer, elle, Madame et la reine dans le même carrosse, le peuple s'écriait : « Voilà les trois reines. » Elle faisait des efforts inouïs pour retenir auprès d'elle le volage monarque. Pour l'amuser, elle affecta l'enfantillage et l'étourderie. Elle raillait tout le monde et se raillait elle-même. « Il ne m'aime pas, avouait-elle quelquefois en parlant de Louis XIV, mais il croit se devoir à lui-même d'avoir pour maîtresse la plus belle femme de son royaume. »

C'était en effet l'unique secret de cette liaison, qui, au milieu d'orages continuels, compta de si rares beaux jours. Tous les contemporains s'accordent à la peindre des plus attrayantes couleurs. « Belle comme le jour », disait Saint-Simon; « une beauté très-achevée », selon Mme de La Fayette. La Palatine, qui l'exécrait, vante « ses beaux cheveux blonds, ses belles mains, sa belle bouche », et Mme de Sévigné s'écriait avec admiration : « C'est une chose surprenante que sa beauté! » Mignard a laissé d'elle un merveilleux portrait, qui justifie ces lignes sympathiques de M. de Noailles : « La nature avait prodigué tous ses dons à Mme de Montespan : des flots de cheveux blonds, des yeux bleus ravissants avec des sourcils plus foncés, qui unissaient la vivacité à la langueur, un teint d'une blancheur éblouissante, une de ces figures enfin qui éclairent les lieux où elles paraissent. » Aussi régnait-elle impérieusement, et le roi, ébloui, subjugué, poussa la folie de l'amour jusqu'à légitimer les enfants qu'elle lui avait donnés, enfants issus d'un double adultère.

Cette liaison durait depuis plus de sept ans, non sans que Louis eût fait à la marquise des infidélités nombreuses (1), lorsque arriva le jubilé de 1676. L'un n'était pas moins dévot que l'autre, ni d'une dévotion plus éclairée; Bossuet leur représenta qu'il fallait apaiser la colère de Dieu par un grand acte de contrition. Ils se soumirent. Tandis que le roi gagnait le ciel à Versailles, sa maîtresse courait à Paris jeûner, pleurer et prier dans un couvent. Bientôt après elle se représenta à la cour, où c'était son droit d'être reçue comme dame du palais (1). Ce retour inattendu donna lieu à toute une négociation, à la fin de laquelle on arrêta entre les deux amants une entrevue en présence des dames les plus graves et les plus respectables. Bossuet, en voulant les convertir, ne réussit qu'à les raccommoder. « Le roi, continue Mme de Caylus, vint chez Mme de Montespan comme il avait été décidé; mais insensiblement il la tira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps; ils pleurèrent, et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas. Ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre, et il en advint Mme la duchesse d'Orléans et ensuite M. le comte de Toulouse (2). »

Cependant le premier coup était porté; la passion survécut, l'habitude plutôt, mais mortellement atteinte. Mme de Maintenon, que la marquise avait comblée de bienfaits, à qui elle avait confié l'éducation de ses enfants, qu'elle traitait en amie dévouée, Mme de Maintenon s'insinuait sourdement dans l'estime du roi, qui l'avait d'abord écartée de lui avec répugnance. Elle infligeait à la favorite la peine du talion. Mais celle-ci, hautaine et jalouse, s'indigna à la pensée de partager un seul instant le cœur du maître; elle se souvenait de La Vallière. Elle lutta avec toute l'intempérance de son caractère, avec la rage et la folie de l'amour trompé; mais que pouvait-elle contre une femme qui, montrant le ciel à Louis XIV à travers le ciel de son lit, savait l'art de le renvoyer toujours affligé, jamais désespéré? Cette rivalité furieuse n'était plus un secret à la cour. « L'étoile de *Quanto* pâlit, écrit Mme de Sévigné. Il y a des larmes, des chagrins, des gaietés affectées, des bouderies; enfin tout finit. Voici le temps d'une crise digne d'attention. » La crise dura trois ans. Un auxiliaire inattendu en décida l'issue en faveur de Mme de Maintenon : la vieillesse prématurée du roi, c'est-à-dire la goutte et la fistule, et avec le souci de la santé, les terreurs superstitieuses de l'âme. Le galant monarque, transformé peu à peu en pécheur repentant, laissait arriver jusqu'à lui les cris du remords et du devoir. Il fit sentir durement à Mme de Montespan qu'il ne voulait pas être gêné. Aux fêtes d'automne de 1679, il avait omis à dessein son nom sur les listes d'invitation. Il n'en eut

(1) On cite Mme de Soubise, Mme du Ludre, Mlle de Fontanges, etc. Cette dernière fut produite en 1679 par la marquise elle-même.

(1) Vers 1680 elle acheta de la comtesse de Soissons la charge de surintendante de la maison de la reine.

(2) La spirituelle comtesse ajoute qu'on voyait dans la physionomie et dans toute la personne de la duchesse d'Orléans des traces de ce combat de l'amour et du jubilé.

pas aisément raison ; le repentir était si amer et le péché si séduisant !

Tout ce grand éclat d'orageuse passion et de scandale inouï s'éteignit misérablement. Louis XIV, qui avait pris Mme de Montespan par caprice, la quitta par lassitude ; après la mort de la reine (1683), il continuait encore de passer chez elle en allant à la messe ; on le disait tourmenté par ses remords. L'amour et la beauté de la marquise défiaient les outrages du temps ; elle n'éprouvait d'autre remords que celui d'avoir frayé le chemin à une rivale. Quand vint l'heure de la retraite, elle ne voulut pas l'entendre. « Le roi ne vous aime plus », lui avait dit Bossuet. Comment l'aurait-elle cru, elle qui l'aimait encore comme au premier jour ? Le roi lui envoya des messagers plus durs : l'un fut Mme de Maintenon, l'autre le propre fils de la marquise, le duc du Maine, à qui on avait fait la leçon. A l'époque du mariage secret du roi, vers la fin de 1684, on lui retira son appartement pour la reléguer bien loin, au rez-de-chaussée. Jusqu'en 1687 Louis alla encore la voir et lui permit, ainsi que Mme de Maintenon, de monter dans ses carrosses. Ce ne fut qu'en 1691 qu'elle se décida à quitter Versailles. A peine fut-elle partie que le duc du Maine donna l'ordre que tous les meubles, robes et bijoux de sa mère la suivissent à Paris « pour lui ôter tout prétexte de revenir à la cour, dans la crainte que si le roi la revoyait, il lui rendît ses bonnes grâces (1). »

Chassée de la cour, oubliée du roi, Mme de Montespan alla pleurer aux Carmelites dans les bras de Mlle de La Vallière. Plus tard elle se retira dans la communauté des dames de Saint-Joseph, qu'elle avait naguère rétablie de ses épargnes. Comme elle n'était pas touchée de la grâce, elle se retourna bientôt vers le monde, rouvrit ses salons, appela autour d'elle les poëtes (2) et les grands seigneurs. « Elle parlait à chacun comme une reine qui tient sa cour. » Quand le roi chassait à Fontainebleau, elle courait à Petit-Bourg, dans le château qu'il lui avait donné, pour le voir passer au loin ; elle espérait même qu'il viendrait chez elle un jour. « Mais le roi, fait observer Mme de Caylus, n'avait pas la religion du passé. » Elle voyageait sans cesse, cherchant le repos et obsédée des ombres du passé ; dans les heures noires, elle se rejetait au couvent. Ce fut là qu'elle écrivit à son mari dans les termes les plus humbles, offrant de retourner avec lui s'il daignait la recevoir ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui désigner. Sacrifice héroïque ! « Elle en eut le mérite sans en essayer l'épreuve, » selon l'expression de Saint-Simon. M. de Montespan répondit qu'il ne voulait plus entendre parler d'elle. Plusieurs fois on la revit à la cour ; elle assista comme une étrangère aux mariages de ses enfants. Le temps de sa disgrâce ne fut plus qu'un long martyre. Elle errait çà et là comme une âme en peine, ne pouvant oublier qu'elle s'était assise sur les marches d'un trône et qu'elle était encore belle. « Comme je suis bien où je ne suis pas ! » s'écriait-elle souvent. Peu à peu elle en vint à donner tout son bien aux pauvres. Elle renonça au jeu ; sa table devint la plus frugale, elle multiplia les jeûnes ; à toute heure du jour elle s'interrompait pour prier. « Ses macérations étaient continuelles, rapporte Saint-Simon : ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachée sous des draps et une chemise ordinaire. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer qui lui faisaient souvent des plaies, et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. Elle était de plus tellement tourmentée des affres de la mort, qu'elle payait plusieurs femmes dont l'emploi unique était de la veiller. Elle couchait tous les rideaux ouverts avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle qu'à toutes les fois qu'elle se réveillait elle voulait trouver causant, joliant ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement. »

Au printemps de 1707, Mme de Montespan se rendit, suivant son habitude, aux eaux de Bourbon-l'Archambault ; elle était en compagnie de la maréchale de Cœuvres. Se voyant un matin toute couperosée, elle appela un médecin, qui la saigna fort mal à propos. Elle s'évanouit, et ne revint à elle qu'avec le délire. Avant d'expirer elle fit de ses péchés une confession publique. Elle fut en peu d'instants si défigurée que son fils, le duc d'Antin, ne la reconnut pas. « Elle n'avait, dit Mme de Sévigné, aucun trait ni aucun reste qui pût faire souvenir d'elle : c'était une tête de mort gâtée par une peau noire et sèche ; c'était enfin une humiliation si grande pour elle que, si Dieu a voulu qu'elle en ait fait son profit, il ne lui faut point d'autre pénitence. » On l'enterra sans pompe à Poitiers, et avec « une parcimonie indigne ». Ses entrailles, qui devaient, d'après ses derniers vœux, être portées à la communauté des dames de Saint-Joseph, furent jetées aux chiens par un valet négligent. Il fut interdit à ses enfants de prendre le deuil. En apprenant cette mort foudroyante, Mme de Maintenon versa des larmes. Louis XIV parut fort indifférent, et dit pour Mme de Montespan le mot cruel qu'il répéta en 1710 pour Mlle de La Vallière : « Il y a trop longtemps qu'elle est morte pour moi pour que je la pleure aujourd'hui. »

Outre le duc d'Antin et une fille morte en bas âge qu'elle eut de son mari, Mme de Montespan donna huit enfants au roi : le duc du *Maine*, né en 1670 ; *Louis-César*, comte de *Vexin*, abbé de

(1) Mme de Maintenon présida à ce départ précipité. « Que vous importe, dit-elle à la marquise, qui éclatait en récriminations, que cette place soit remplie, pourvu que ce ne soit pas par vous ? — On voit bien, répliqua la maîtresse déchue, que vous n'avez jamais aimé un roi, pas même un homme. »

(2) La Fontaine lui dédia le VIIe livre de ses *Fables*.

Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés, né en 1672, mort le 10 janvier 1683; Mlle de *Nantes*, duchesse de Bourbon, née en 1673, morte le 16 juin 1743; Mlle de *Tours*, morte en 1681; Mlle de *Blois*, duchesse d'Orléans, née en 1677; le comte de *Toulouse*, né en 1678; et deux fils, morts jeunes. Les six premiers enfants furent successivement légitimés. P. Louisy.

Saint-Simon, Dangeau, Mme de Caylus, Mme de La Fayette, Mlle de Montpensier, de Sourches, Mme de Maintenon, *Mémoires*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — *Lettres de la duchesse palatine*. — Fortoul, *Fastes de Versailles*. — A. Houssaye, *Mlle de La Vallière, et Mme de Montespan*. — Capefigue, *Mlle de La Vallière* et toutes les notices sur Mlle de La Vallière et Mme de Maintenon.

MONTESQUIEU (*Charles* de Secondat, baron de la Brède et de), célèbre publiciste, philosophe et littérateur français, né le 18 janvier 1689, au château de la Brède, près de Bordeaux, et mort à Paris, le 10 février 1755. Son père, fils d'un président à mortier au parlement de Bordeaux, entra au service, et le quitta de bonne heure. Le jeune Montesquieu annonça dès son enfance d'heureuses dispositions, et il a dit dans le portrait qu'il a fait de lui-même : « L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » A l'âge de vingt ans, il composa un ouvrage qu'il n'a pas jugé digne de voir le jour, et qui avait pour but de prouver que l'idolâtrie de la plupart des païens ne paraissait pas mériter une damnation éternelle. Il s'était épris de la philosophie des anciens, et ne pouvait croire que des sages tels que Platon, Sénèque, Cicéron, fussent condamnés à subir des peines sans rémission dans l'autre vie. Il se préparait dès lors aussi à écrire l'*Esprit des Lois*. « Au sortir du collége, dit-il, on me mit dans les mains des livres de droit, j'en cherchai l'esprit... » (*Lettre au grand-prieur de Solar*, du 7 mars 1749.)

Montesquieu fut reçu conseiller au parlement de Bordeaux le 24 février 1714, et son oncle paternel, président à mortier à ce parlement, lui céda sa charge, à laquelle il fut promu le 13 juillet 1716. Du reste, Montesquieu ne peut pas être cité comme un grand magistrat. Il avait peu de goût pour les devoirs de sa profession; il était plus philosophe que jurisconsulte, et il est convenu de son peu d'aptitude à la magistrature dans le portrait que nous avons déjà mentionné : « Quant à mon métier de président, y dit-il, j'ai le cœur très-droit, je comprenais assez les questions en elles-mêmes; mais quant à la procédure, je n'y entendais rien. Je m'y suis pourtant appliqué, mais ce qui me dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes le même talent qui me fuyait pour ainsi dire. »

En 1722, Montesquieu fut chargé par sa compagnie de rédiger des remontrances adressées au roi à l'occasion d'un nouvel impôt sur les vins. Il en obtint la réformation; mais plus tard cet impôt fut reproduit sous une autre forme. Il fit aussi partie, en 1716, d'une société littéraire qui venait de se former à Bordeaux. « Le goût pour la musique et pour les ouvrages de pur agrément, dit D'Alembert, avait d'abord rassemblé les membres qui la formaient. Montesquieu voulut donner à leurs travaux une direction plus utile : il fit transformer cette société littéraire en une académie des sciences, et il lui communiqua plusieurs écrits sur l'histoire naturelle, qu'il aimait beaucoup, mais qu'il ne put continuer de cultiver à cause de la faiblesse de sa vue. Il lui fit part aussi de ses premiers essais de littérature et d'histoire, qui consistaient en une dissertation sur la *Politique des Romains dans la religion*, en un *Eloge du duc de la Force*, et une *Vie du maréchal de Berwick*. »

Ces divers morceaux n'auraient pas été de nature à étendre la renommée de Montesquieu hors des limites de sa province. Mais l'apparition des *Lettres persanes*, en 1721, fit une sensation si profonde que l'on dut rechercher quel en était l'auteur, qui avait gardé l'anonyme. La forme de ce livre n'était rien moins que nouvelle. Elle offrait une imitation assez servile du *Siamois* des *Amusements sérieux et comiques* de Dufresny. Mais les idées y étaient si finement exprimées, les observations si justes, la philosophie si hardie, les peintures si vives, qu'il obtint une vogue immense. Montesquieu lui-même a constaté ce succès lorsqu'il raconte que les libraires allaient tirer par la manche chaque homme de lettres qu'ils rencontraient, en lui disant : « Monsieur, faites-nous des Lettres persanes. » Montesquieu avait craint sans doute de livrer son nom au public, car la gravité de sa profession contrastait avec la légèreté de certains détails, et surtout avec la nouveauté des opinions dans les matières les plus délicates. On ne tarda pas cependant à connaître l'auteur et à savoir que c'était l'un des présidents du parlement de Bordeaux. L'opinion publique le désigna généralement pour l'une des premières places qui viendraient à vaquer dans le sein de l'Académie Française. Il se présenta en effet lors de la mort de Sacy. Mais le vieux cardinal de Fleury, premier ministre, poussé par de misérables délateurs, écrivit à l'Académie que le roi ne donnerait jamais son agrément à la nomination de l'auteur des *Lettres persanes*. Le cardinal ajoutait naïvement qu'il n'avait point lu ce livre, mais que des personnes en qui il avait confiance lui en avaient fait connaître le poison et le danger. Alors, si on en croit Voltaire, Montesquieu aurait usé d'un subterfuge peu digne de sa position et de son talent : il aurait fait faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal ou par un ministre. « M. de Montesquieu, ajoute Voltaire, porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui

ne lisait guère, et qui en lut une partie; cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes en crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra à l'Académie. » D'Alembert ne raconte pas le fait de la même manière. Il dit que Montesquieu vit le ministre, lui déclara que, par des raisons particulières, il n'avouait point les *Lettres persanes*, mais qu'il était encore plus éloigné de désavouer un ouvrage dont il croyait n'avoir point à rougir et qu'il devait être jugé d'après une lecture et non sur une délation. Il termine ce récit en disant que Montesquieu avait déclaré au gouvernement qu'après l'espèce d'outrage qu'on allait lui faire, il irait chercher chez les étrangers, qui lui tendaient les bras, la sûreté, le repos, et peut-être les récompenses qu'il aurait dû espérer dans son pays.

Montesquieu fut enfin reçu académicien, et il prononça son discours d'inauguration, le 24 janvier 1728, sept ans, par conséquent, après l'apparition de l'ouvrage qui avait commencé sa réputation. Pour se livrer sans entraves à son goût dominant, la philosophie et les lettres, il s'était défait quelque temps auparavant de sa charge de président. Plus tard, cependant, il en redevint propriétaire, car voici ce que nous lisons dans une lettre adressée par lui à l'abbé de Guasco, le 28 mars 1748 : « Mon fils ne veut pas de la charge de président à mortier que je comptais lui donner. Il ne me reste donc que de la vendre ou de la reprendre moi-même. »

Montesquieu voulut étudier les mœurs des nations et les formes des gouvernements, en les voyant de près. Dans le but il se mit à voyager. Il se rendit d'abord à Vienne, où il fréquenta le prince Eugène. Il visita ensuite la Hongrie, d'où il partit pour l'Italie. Après avoir résidé dans cette contrée célèbre, il parcourut la Suisse et la Hollande, et passa en Angleterre, dans la compagnie de lord Chesterfield à la fin d'octobre 1729. Il resta deux ans dans ce pays, et y fut accueilli de la manière la plus distinguée par la reine et par les personnages les plus élevés. Il fut admis au nombre des membres de la Société royale de Londres.

De retour en France, Montesquieu vécut deux ans au château de la Brède, où il composa son ouvrage sur *Les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, qui parut en 1734, et que, suivant D'Alembert, il aurait pu intituler : *Histoire romaine à l'usage des hommes d'État et des philosophes*. Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, qui se trouve à la suite de cet ouvrage, est une page admirable, dans laquelle la terreur des Romains devant leur dictateur est peinte à grands traits.

Montesquieu préludait ainsi par des chefs-d'œuvre à son chef-d'œuvre, *L'Esprit des Lois*. Ce livre célèbre l'occupa longtemps. « Dans le cours de vingt années, dit-il, je vis mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. » Et en effet, une production de cette importance n'est pas de celles qui demandent peu d'études et une rapide rédaction. Avant de la livrer au public, Montesquieu la soumit au jugement d'Helvétius, qu'il avait déjà plusieurs fois consulté, à La Brède, sur les différentes parties du livre, au fur et à mesure qu'elles étaient terminées. Ce philosophe ne trouva point les idées de son ami assez hardies; il craignit que l'ouvrage ne répondit point à la haute réputation de son auteur. Il demanda à Montesquieu l'autorisation de le communiquer à Saurin, l'auteur de *Spartacus*, qui avait leur confiance commune. Saurin partagea l'avis d'Helvétius, et on voit, par une lettre que celui-ci lui adressa, le peu d'impression que la sévérité de ce jugement avait fait sur Montesquieu. « J'ai écrit, mon cher Saurin, est-il dit dans cette lettre d'Helvétius, comme nous en étions convenus, au président, sur l'impression que vous avait faite son manuscrit ainsi qu'à moi. J'ai enveloppé notre jugement de tous les égards de l'intérêt et de l'amitié. Soyez tranquille, nos avis ne l'ont point blessé. » Montesquieu ne tint pas compte des craintes de ses deux amis. Il envoya son manuscrit à un autre de ses amis, le pasteur Jacob Vernet, de Genève, pour qu'il le fît imprimer dans cette ville, où en effet l'ouvrage parut vers le milieu de l'année 1748, en 2 vol. in-4°. Il obtint un succès tel qu'ayant été défendu en Autriche, Montesquieu put écrire, le 27 mai 1750, au marquis de Stainville, ambassadeur de l'empereur à la cour de France : « Peut-être Votre Excellence pensera-t-elle qu'un ouvrage dont on a fait dans un an et demi vingt-deux éditions, qui est traduit dans presque toutes les langues et qui d'ailleurs contient des choses utiles, ne mérite pas d'être proscrit par le gouvernement. » *L'Esprit des Lois* donna lieu à une foule de jugements de natures diverses. Nous n'en rappellerons que deux. Mme du Deffand dit, en parlant de cet ouvrage, « que ce n'était point l'esprit des lois, mais de l'esprit sur les lois. » Ce mot fit fortune; celui de Voltaire est plus juste : « Le genre humain avait perdu ses titres, Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. » On doit dire que cet ouvrage n'a pas vieilli. Les recherches récentes faites sur les origines du droit féodal ont pu modifier certaines opinions de Montesquieu sur ces origines, mais le fond du livre est excellent, et après tant d'expériences d'institutions politiques diverses, il n'en demeure pas moins le manuel de l'homme d'État et du philosophe.

Si *L'Esprit des Lois* reçut beaucoup d'hommages, il eut à essuyer aussi de nombreuses critiques. Celles qui furent le plus sensibles à Montesquieu émanèrent d'un auteur anonyme, qui l'accusa d'athéisme dans un journal janséniste intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques*. Prévoyant que cet auteur n'était que le précurseur des théologiens de la Sorbonne, il se donna la peine de le réfuter dans une *Défense* qui est un modèle de polémique et de bon goût. Une autre réfutation de

L'Esprit des Lois acquit quelque célébrité auprès des bibliographes par les noms des personnes qui y participèrent et par la rareté de l'ouvrage, fort médiocre du reste, qui les contient. Nous voulons parler des *Observations* attribuées au fermier général Dupin, et qui paraissent être des PP. Plesse et Berthier, pour la plus grande partie du moins. Mme Dupin, la même qui eut J.-J. Rousseau pour secrétaire, et qui ne le trouvait bon qu'au métier de copiste, composa, dit-on, la préface de ces observations. Quelques biographes prétendent que Montesquieu eut la faiblesse de s'affliger de ces critiques, et qu'il employa le crédit de Mme de Pompadour pour engager Dupin à supprimer son livre. Il y consentit, et tel paraît être le motif de la rareté de cet ouvrage, dont une douzaine d'exemplaires seulement auraient été mis en circulation. Il ne faut pas confondre avec cette nuée de prétendues réfutations les travaux sérieux auxquels *L'Esprit des Lois* donna lieu, et qui sont dus à des écrivains célèbres. Ainsi Voltaire, dans un commentaire, a relevé, avec l'admirable bon sens qui le caractérise, quelques erreurs échappées à Montesquieu. On a publié aussi des observations, souvent fort judicieuses, de Condorcet sur le livre 29e de ce grand ouvrage. Enfin, Destutt de Tracy est auteur d'un *Commentaire* qu'il avait destiné aux États-Unis d'Amérique, et qui est empreint des principes politiques qui dominent dans ce pays.

L'Esprit des Lois couronna la haute réputation de Montesquieu, qui continua de vivre en sage à La Brède et à Paris. « Dans sa terre, dit un de ses biographes (M. Walckenaër), il aimait à s'occuper de jardinage et d'améliorations agricoles; très-jaloux de ses droits seigneuriaux, et par conséquent voisin incommode, mais adoré de ses paysans, dont il recherchait l'entretien, parce que, disait-il, ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers; dans la capitale, convive aimable, trop simple et trop négligé peut-être dans ses habillements, comme dans ses manières et dans sa conversation, » sa vie est semée de traits honorables. Nous n'en rappellerons qu'un, parce qu'il a donné lieu à une pièce de théâtre qui obtint un grand succès, sous le titre du *Bienfait anonyme* (1784). Montesquieu se trouvant à Marseille, donna sa bourse à un jeune batelier et consigna secrètement à un banquier la somme de 7,500 livres nécessaire pour racheter le père de cet infortuné qui avait été pris par des corsaires.

Montesquieu ne voulait jamais consentir à ce que l'on fît son portrait. Dassier, fameux graveur attaché à la Monnaie de Londres, qui avait déjà fait les médailles de plusieurs grands hommes de son temps, ayant voulu graver la sienne, avait aussi essuyé un refus; mais lui avait dit : « Croyez-vous qu'il n'y ait pas autant d'orgueil à refuser ma proposition qu'à l'accepter? » Montesquieu y consentit enfin, et cette médaille est devenue le type de tous les portraits que l'on a de lui. Montesquieu s'était marié à Jeanne de Lartigues, et il en eut un fils et deux filles. L'une de ces filles, qui épousa son parent Secondat d'Agen, servit de lectrice à son père, dont la vue devenait de plus en plus mauvaise. A cette occasion nous raconterons une anecdote qui peint bien l'amour-propre dont Buffon était doué. Il plaçait Montesquieu parmi les cinq plus grands génies qu'il connût et qui étaient Newton, Bacon, Leibniz, Montesquieu et lui. Il trouvait toutefois que la phrase du président était trop *écourtée*. « Le président que j'ai beaucoup connu, disait-il, était presque aveugle et si vif qu'il oubliait ce qu'il voulait dicter. » Indépendamment des ouvrages que nous avons cités, Montesquieu est auteur du *Temple de Gnide*, qui respire un parfum antique, et d'un *Essai sur le Goût*, qu'il écrivit pour l'Encyclopédie, à la demande de D'Alembert et du chevalier de Jaucourt. Cet écrit ne fut publié qu'après sa mort, ainsi qu'*Arsace et Isménie*. Il avait aussi composé une Vie de Louis XI, dont son secrétaire a brûlé le manuscrit par mégarde. Nous ignorons si ce secrétaire était Darcet (depuis célèbre chimiste et sénateur), qui lui fut attaché en cette qualité et qui devint aussi le précepteur de son fils. Il resta auprès Montesquieu jusqu'à la mort de ce grand homme.

Montesquieu, fatigué sans doute par les travaux que lui avait occasionnés la composition de *L'Esprit des Lois*, vit sa santé s'altérer sensiblement depuis la publication de cet ouvrage. Il se trouvait à Paris, au mois de janvier 1755, lorsqu'il fut atteint d'une fièvre inflammatoire qui l'emporta au bout de treize jours, le 10 février de cette année, n'étant âgé que de soixante-six ans. Il reçut les soins les plus tendres de son ancienne amie la duchesse d'Aiguillon, du duc de Nivernais, du chevalier de Jaucourt, de M. et Mme Dupré de Saint-Maur. Sa fin aurait donc été paisible sans les intrigues des Jésuites, qui voulurent le convertir. Ils lui envoyèrent un P. Routh et un P. Castel, qui obsédèrent l'illustre malade. Montesquieu leur disait : « J'ai toujours respecté la religion (on sait qu'il n'avouait pas les *Lettres persanes*); la morale de l'Évangile est le plus beau présent que Dieu ait pu faire aux hommes. » Ils n'en purent tirer aucun autre aveu, et comme ils le pressaient de leur remettre les corrections qu'il avait faites aux *Lettres persanes*, afin d'en effacer les passages irréligieux, il s'y refusa; mais il confia ce manuscrit à la duchesse d'Aiguillon et à Mme Dupré de Saint-Maur, en leur disant : « Je veux tout sacrifier à la religion, mais rien aux Jésuites; consultez avec mes amis, et décidez si ceci doit paraître. » Il reçut le viatique des mains du curé, qui lui dit : « Monsieur, vous comprenez combien Dieu est grand. — Oui, reprit-il, et combien les hommes sont petits. » Du reste, ce qui montre que Montesquieu n'était pas incrédule, c'est cette belle pensée que l'on trouve dans *L'Esprit des Lois*. « Chose admirable! la

religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci » (liv. XXIV, ch. 3).

On a donné un grand nombre d'éditions des ouvrages séparés de Montesquieu et de ses *Œuvres complètes*. Les deux meilleures de ces dernières sont celles qui ont été publiées à Paris, en 1816, chez Lefèvre, 6 vol. in-8°, et, en 1819, chez Lequien, 8 vol. in-8°. Celle-ci a été réimprimée en 1822 (Paris, Dalibon). L'Académie Française ayant mis au concours, pour le prix d'éloquence, l'*Éloge de Montesquieu*, le prix a été décerné, le 25 août 1816, à M. Villemain, et une mention honorable fut accordée à M. Crussolle-Lami, qui n'a publié son ouvrage qu'en 1829 (Paris, Rignoux, in-8°). A. TAILLANDIER.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*. — *Dictionnaire Historique*, art. Montesquieu. — D'Alembert, *Éloge de Montesquieu*. — M. Villemain, *Éloge de Montesquieu*. — *Lettres familières de Montesquieu*, dans ses *Œuvres complètes*.

MONTESQUIEU (***, baron DE), officier supérieur français, mort le 27 juillet 1822, à Bridge-Hall près Cantorbéry. Petit-fils du précédent et son dernier descendant direct, il doit à cette circonstance d'occuper une place dans ce recueil. Il entra très-jeune au service, et fut attaché à l'état-major du comte de Rochambeau, qu'il suivit en Amérique. Il y combattit avec courage pour la liberté américaine, obtint la décoration de Cincinnatus, et fut nommé colonel du régiment de Bourbonnais (infanterie), d'où il passa à celui de Cambresis (même arme). Il émigra en 1792, et joignit l'armée des princes. Il se distingua à la défense des cantonnements d'Ath, passa dans l'état-major du duc de Laval, puis dans celui de lord John Rawdon Moira (décembre 1793), destiné à coopérer à l'expédition de Quiberon (juillet 1795). A. D'E—P—C.

Comte Lynch, *Notice sur le baron de Montesquieu*; Paris, 1824, in-4°. — Mahul, *Ann. nécr.* ann. 1824.

MONTESQUIOU, maison qui tire son nom de la terre de Montesquiou, l'une des quatre baronnies du comté d'Armagnac, aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Gers. Quelques membres de cette famille, qui comptait entre autres branches celles de Montluc, de Marsan et de Fezensac, ont acquis une célébrité historique. Les plus connus sont :

MONTESQUIOU (*Joseph-François* DE), capitaine français, vivait dans la seconde partie du seizième siècle. Il fut successivement sénéchal du Béarn, guidon des gendarmes du roi et capitaine des gardes suisses du duc d'Anjou (depuis Henri III). Il était à la bataille de Jarnac, livrée le 13 mars 1569, entre les catholiques et les protestants. Lorsque, accablé sous le nombre, le prince de Condé, Louis de Bourbon I[er], fut renversé, avec son cheval tué sous lui, ce prince, resté sans défenseurs, appela un gentilhomme catholique nommé Eibar Tisson, seigneur de Fissac et d'Argence, auquel il avait précédemment sauvé la vie, et se rendit à lui en lui tendant son gantelet. Argence, secondé par Saint-Jean de Roches, promit de le protéger (1). Mais ceux qui entouraient le duc d'Anjou avaient vu la chute de Condé, et Montesquiou s'avança aussitôt. Condé l'ayant reconnu s'écria : « Je suis mort, d'Argence, tu ne me sauveras jamais! » et il se couvrit la face de son manteau. En effet, Montesquiou arrivant sur lui par derrière en criant : « Tuez, mordieu ; tuez » ! lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Ce lâche assassinat, commis de sang-froid sur un homme blessé et prisonnier « fut, dit L'Estoile, exécuté par le commandement du duc d'Anjou, qui en manifesta la joie la plus indécente et parla de faire élever une chapelle à l'endroit où Condé avait été tué. » On ignore le reste de la vie de Montesquiou, qui sans son crime ne figurerait pas dans l'histoire. Cependant Brantôme l'appelle « un très-brave et très-honnête gentilhomme ». A. D'E—P—C.

L'Estoile, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, t. I, p. 16. — De Thou, *Hist.*, lib. XLV, p. 172-176. — Tavannes, *Mém.*, t. XXVII, ch. XXI, p. 147-163. — Castelnau, *Mém.*, t. VII, ch. IV, p. 282. — Brantôme, t. III, p. 319. — Davila, *Hist. delle Guerre civili di Francia*, liv. IV, p. 205. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XII, p. 45-47. — Desormeaux, *Hist. de la Maison de Condé*.

MONTESQUIOU (*Pierre* DE), comte D'ARTAGNAN, maréchal de France, né au château d'Armagnac, en 1645, mort au Plessis-Picquet, le 12 mai 1725. Il entra en 1660 dans les pages du roi sous le nom de d'Artagnan, et en 1666 dans les mousquetaires. Après avoir fait les guerres de Flandre et de Franche-Comté, pendant lesquelles il assista à un grand nombre de siéges, il fut nommé major général de l'infanterie (28 avril 1683), et brigadier (24 août 1688); on l'envoya commander à Cherbourg, menacé par le prince d'Orange. En 1689, il assista à la bataille de Fleurus, et en 1691 à la prise de Mons. Maréchal-de-camp, le 9 mai 1692, il combattit à Leuze le 18 septembre, suivit le roi au siége de Namur, se trouva à Steinkerque, et apporta au roi la nouvelle de la victoire de Nerwinde, remportée le 29 juillet 1693. Nommé gouverneur des villes et citadelles de l'Artois, puis lieutenant général (3 janvier 1696), il forma un régiment de treize compagnies franches qui étaient en garnison à Arras, et qui prit le nom de son chef. Envoyé en Flandre, il y resta jusqu'en 1706, où il assista à la bataille de Ramillies et à toutes les affaires qui eurent lieu jusqu'en 1709. Enfin, le 11 septembre, à la journée de Malplaquet, il commandait l'aile droite, eut trois chevaux tués sous lui et fut nommé maréchal de France; ce fut alors qu'il prit le nom de *Montesquiou*. Rentré en Flandre l'année suivante, il fut adjoint à Villars pour le commandement de l'armée ; il y soutint sa réputation ; son plus beau fait d'armes pendant la campagne de 1711 est la rupture des digues de l'Escaut, exécutée à la vue de l'en-

(1) Le prince avait eu la jambe cassée dans la matinée par une ruade du cheval de son beau-frère, le comte de La Rochefoucauld. Il n'en combattit pas moins vaillamment.

nemi, et qui rendit le cours de ce fleuve inabordable pendant tout l'hiver. Ce fut lui qui conseilla, pour forcer les lignes des alliés, de diriger une attaque sur Denain. Il avait découvert un endroit faible dans la double ligne de fortification; il l'indiqua à Villars, qui fit faire à l'autre extrémité une fausse attaque de dragons; le prince Eugène s'étant porté de ce côté pour repousser les dragons, Villars, à la tête de ses meilleures troupes, attaqua Denain, qui se rendit le 24 juillet 1712. Montesquiou commandait encore en Flandre lorsque la paix fut signée en 1713. Envoyé en Bretagne pour tenir les états de cette province à Dinan, il blessa la noblesse de ce pays. La Bretagne avait conservé des priviléges qui pouvaient être considérés comme des abus, mais auxquels elle tenait; Montesquiou, au lieu de se mettre à la tête de cinq ou six cents gentilshommes qui étaient venus au-devant de lui, les salua de la portière de son carrosse et continua son chemin, ce qui suscita contre lui un vif ressentiment. Le 16 juin 1720 il prit le commandement du Languedoc et de la Provence, qu'il conserva jusqu'en 1721; il fut créé chevalier des ordres du Roi en 1724. A. JADIN.

Chronologie militaire, III, 291. — D'Avrigny, *Mémoires*. — Griffet, *Journal de Louis XIV*. — De Quincy, *Histoire militaire*. — Saint-Simon, *Mem.*, XV, 278 et 372. — Duclos *Mémoires secrets*, p. 311. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXVII, 74 à 141.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (*Anne-Pierre*, marquis DE), général et homme politique français, né le 17 octobre 1739, à Paris, où il est mort, le 30 décembre 1798. Il appartenait à une branche différente de celle des précédents (1). Élevé à la cour et attaché comme menin aux enfants de France, il gagna de bonne heure leur bienveillance par la facilité de son caractère et par les grâces de son esprit. Destiné à la carrière militaire, il servit d'abord dans les mousquetaires et dans les chevau-légers, et devint en 1761 colonel du régiment des Vaisseaux. Créé brigadier en 1768 et maréchal de camp le 1er mars 1780, il reçut en 1784 le collier de l'ordre du Saint-Esprit. S'il faut en croire le prince de Montbarey, il était souple, flatteur, aimait les intrigues et n'avait pas moins de prétentions au bel esprit qu'à la noblesse la plus reculée. Il prit le goût des lettres dans la société du comte de Provence, dont il fut dès 1771 le premier écuyer et qui ne cessa, jusqu'à la révolution, de le combler de faveurs. Quoiqu'il n'eût absolument rien écrit, il se mit sur les rangs pour remplacer dans l'Académie Française l'ancien évêque de Limoges, M. de Coëtlosquet, qui, de son côté, n'avait eu d'autre titre à un semblable honneur que celui de précepteur des enfants de France; il fut admis d'emblée à la fin de 1784, et sa réception fut honorée de la présence du roi de Suède Gustave III. En rappelant les droits du récipiendaire, Suard lui dit: « Votre talent ne s'est pas borné à de petits ouvrages de société; il s'est élevé à un genre plus digne encore des regards du public: vous avez fait des comédies, où vous avez peint les mœurs de la société avec le coup d'œil fin de l'observateur et avec le talent du poëte. » L'éloge assurément dépassait le mérite de l'œuvre. On ne connaissait alors de M. de Montesquiou qu'une comédie de caractère, *Le Minutieux*, jouée dans son hôtel, en mars 1777, par des amateurs, et qui n'obtint que peu de succès, rapporte Grimm, quoiqu'il y eût beaucoup d'esprit et des détails heureux. Le discours du nouvel élu n'en fut pas moins très-applaudi; il y règne une grande pureté de goût. Nommé en 1789 député aux états généraux par la noblesse de Paris, il fut du nombre des quarante membres de cet ordre qui se réunirent les premiers au tiers état. Les matières de finances l'occupèrent plus spécialement pendant la session, et il y fit preuve de connaissances solides, qui étonnèrent ses collègues. Il présida l'assemblée en 1791. Il fut chargé d'un grand nombre de rapports, dans lesquels il proposa la suspension de l'arriéré, la réduction de la dépense et des pensions, la régularité des liquidations et la liberté du commerce de l'or et de l'argent. Il obtint de l'Assemblée constituante que six administrateurs nommés par le roi surveilleraient les opérations du trésor national, que les assemblées coloniales proposeraient elles-mêmes le code qui devait régir les esclaves, et que la liste civile serait fixée par une loi. Rapporteur de la commission nommée pour déterminer le mode de fabrication des assignats, il montra autant de sagesse que de prévoyance dans les mesures qu'il mit en avant afin d'en régler l'émission et d'en empêcher le discrédit. Il demanda aussi l'abolition de l'ordre de Saint-Louis, pour y substituer celui du Mérite militaire. Après le retour de Varennes, il rompit avec le parti de la cour en résignant la charge de premier écuyer du comte de Provence, et écrivit à ce prince une lettre dans laquelle il justifiait avec beaucoup de dignité sa conduite politique. A la fin de 1791 M. de Montesquiou fut appelé au commandement de l'armée du midi; il se rendit à Avignon, que des troubles récents venaient d'ensanglanter, et s'occupa avec succès des moyens de mettre cette partie de la France à l'abri de l'invasion étrangère. Brûlant de s'illustrer dans la guerre qui venait de commencer, il profita de la jonction du roi de Sardaigne à la coalition pour prendre lui-même l'offensive. Il avait éprouvé à ce sujet de grandes difficultés de la part du conseil exécutif; après avoir été successivement suspendu de ses fonctions de général et rendu à son commandement, il reçut enfin l'ordre de réaliser les plans qu'il avait présentés et de tenter la conquête de la Savoie. Il entra dans ce pays (22 septembre 1792), dont les habitants l'accueillirent comme un libérateur.

(1) Il avait gagné un procès où il avait établi qu'il descendait en ligne directe de Clovis; à cette occasion M. de Maurepas lui dit: « Maintenant, nous espérons qu'au moins vous voudrez bien ne pas retraire le royaume de France. »

Presque sans tirer un coup de fusil et dans l'espace de quelques jours, il parvint, par l'habileté de ses manœuvres, à soumettre toute la Savoie. Pendant ce temps le général Anselme, qu'il avait détaché sur le comté de Nice, s'y établissait avec la même rapidité et sans verser une goutte de sang. La situation de M. de Montesquiou n'en avait pas moins empiré avec les événements. On le savait attaché au gouvernement constitutionnel, et les démarches qu'il avait tentées avant le 10 août pour rallier les girondins à cette cause se changèrent en crime irrémissible après la suppression de la royauté. Il fut décrété d'accusation le 9 novembre 1792, sous le prétexte d'avoir compromis la dignité de la république dans la négociation qu'il avait entamée avec les magistrats de Genève au sujet de l'éloignement des troupes suisses; instruit à temps, il quitta Genève, et se retira dans la petite ville de Bremgarten (canton de Zurich), où il demeura jusqu'au 9 thermidor. En 1795 il adressa à la Convention un mémoire justificatif de sa conduite, et demanda des juges dans le cas où des doutes subsisteraient encore. Son nom fut aussitôt rayé de la liste des émigrés, et il revint habiter Paris. « Montesquiou, dit Rœderer, a quelquefois parlé avec humeur de quelques magistrats de la république, jamais de la république qu'avec un vif intérêt. On l'a vu combattre avec chaleur et blâmer avec amertume non-seulement toute idée de contre-révolution, mais encore tout projet capable de compromettre la constitution. Il disait habituellement : « Rien n'est si facile que de faire aimer et respecter la république. » Jamais on ne lui a entendu dire un mot qui annonçât le moindre regret de l'existence qu'il avait avant la révolution. Il était prompt, franc, ferme dans ses discours; il aimait les livres, il lisait tous les romans nouveaux, les trouvait tous assez bons parce qu'il pleurait à la lecture de tous, sans se douter que le secret de son attendrissement était en lui, non en eux. » Des lettres patentes de Louis XVI, en date de 1777, avaient autorisé M. de Montesquiou, ainsi que tous les membres de sa famille, à ajouter à son nom celui de *Fezensac*. On a de lui : *Émilie, ou les joueurs*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1787, in-18; — *Aux trois ordres de la nation*; Paris (1789), in-8°; — *Esquisses de l'histoire, de la religion, des sciences et des mœurs des Indiens*; Paris, 1791; trad. de l'anglais de Craufurd; — *Mémoires sur les finances du royaume*; Paris, 1791, in-8°; — *Mémoire sur les assignats*, avec un *Supplément*; Paris, 1791, in-8°; — *Mémoire justificatif*; 1792, in-4°; le ministre Clavière y répondit par sa *Correspondance avec le général Montesquiou* (1792, in-4°); — *Coup d'œil sur la révolution française, par un ami de l'ordre et des lois*; Hambourg, 1794, in-8°; — *Mémoire sur les finances*; Paris, 1795, in-8°; — *Correspondance avec les ministres et les généraux de la République pendant la campagne de Savoie et la négociation avec Genève en 1792*; Paris, 1796, in-8°; — *Du Gouvernement des finances de la France, d'après les principes du gouvernement libre et représentatif*; Paris, 1797, in-8°; on y trouve très-clairement exposés les principes généraux de la législation financière sous une république, ainsi que les moyens d'éteindre la dette nationale. On doit encore à M. de Montesquiou plusieurs pièces de vers insérées dans les *Correspondances* de Grimm et de La Harpe, des articles dans le *Journal de Paris* et une préface au roman d'*Adèle de Senanges* de Mme de Souza. P. L—Y.

De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*. — *Victoires et Conquêtes*, I. — *Moniteur univ.*, 1789-1798. — Rœderer, dans le *Journal de Paris* du 12 nivôse an VII. — De Montbarey, *Mémoires*, III. — Grimm, *Corresp.* — *Hist. de la Maison de Montesquiou jusqu'à 1789*; Paris, 1847, in-8°.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (*Élisabeth-Pierre*, baron, puis comte DE), pair de France, fils du précédent, né le 30 septembre 1764, à Paris, mort le 4 août 1834, à Courtenvaux (Sarthe). D'abord sous-lieutenant au régiment Dauphin-dragons (1779), il obtint, en 1781, en survivance de son père, la charge de premier écuyer du comte de Provence, depuis Louis XVIII. Il resta étranger aux événements de la révolution, et vécut dans la retraite jusqu'à l'époque du couronnement de Napoléon (1804), auquel il assista en qualité de président de canton. Peu de temps après il fut élu député au corps législatif, et y présida, en 1806, la commission des finances, qui le chargea du compte rendu de ses travaux. Succédant à Fontanes, devenu sénateur, il présida pendant les sessions de 1810, de 1811 et de 1813, l'assemblée elle-même. En 1810, il remplaça dans les fonctions de grand-chambellan de l'empereur le prince de Talleyrand, et le 5 avril 1813 il entra au sénat. Nommé pair de France par Louis XVIII (4 juin 1814), il reprit, dans les Cent Jours, son service auprès de Napoléon, qui le nomma membre de sa chambre des Pairs; il cessa d'être employé depuis le 8 juillet 1815, et ne reparut à Paris qu'après avoir été élevé de nouveau à la pairie (5 mars 1819); cette seconde nomination fut, dit-on, un acte spontané du roi, qui lui reprochait d'être fier et de n'aller au-devant de personne. Il avait un frère cadet, *Henri*, né en 1768, qui fut député sous l'empire et qui maria une de ses filles au duc de Padoue.

Sa femme, petite-fille du marquis Le Tellier de Courtanvaux, descendant de Louvois, fut nommée, en 1810, gouvernante des enfants de France; elle accompagna en 1814 le roi de Rome à Vienne.

P. L.

Biogr. nouv. des Contemp.

* **MONTESQUIOU-FEZENSAC** (*Ambroise-Anatole-Augustin*, comte DE), général et ancien pair de France, fils du précédent, né le 8 août 1788, à Paris. Soldat en 1806, il fut bientôt nommé officier de cuirassiers, puis aide de camp du ma-

réchal Davout. A Essling il reçut la croix d'Honneur; il prit part aux campagnes de Russie et d'Allemagne, et sa brillante conduite à la bataille de Hanau lui valut le grade de colonel (1813) et celui d'aide de camp de l'empereur, dont il était, depuis 1809, officier d'ordonnance. Après l'abdication de Fontainebleau, il sollicita la faveur de suivre Napoléon à l'île d'Elbe, et n'ayant pu l'obtenir, il se rendit à Vienne auprès de sa mère; mais à la nouvelle du retour de l'empereur il fut soupçonné d'être venu enlever le roi de Rome, soumis à une rigoureuse surveillance et forcé, en 1815, de rentrer en France. Cet acte de fidélité le fit porter sur une liste de bannissement; grâce à l'entremise de son parent l'abbé de Montesquiou, son nom en fut effacé, et quelques mois plus tard il fit partie de la maison d'Orléans, comme aide de camp du duc (1816), puis comme chevalier d'honneur de la duchesse (1823). Après la révolution de Juillet, il continua ces dernières fonctions près de la reine, et fut chargé, en 1830, de faire reconnaître le nouveau gouvernement par les cours de Rome et de Naples. Le 21 avril 1831 il fut promu au grade de maréchal de camp et au titre de grand-officier de la Légion d'Honneur. En 1834 il entra à la chambre des députés et fut réélu en 1837 et en 1839, par un des colléges de la Sarthe; il donna sa démission peu de temps avant d'accepter un siége à la chambre des pairs (1841). Sous la république il a été admis d'office à la retraite (avril 1848). On a de M. de Montesquiou : *Poésies*; Paris, 1820-1821, 3 part. in-12; 2e édit., 1826, in-18, augmentée d'un quatrième livre; — *Sonnets, canzones, ballades et sextines de Pétrarque, trad. en vers*; Paris, 1842-1843, 3 vol. in-8°; — *Chants divers*; Paris, 1843, 2 vol. in-8°: recueil de morceaux poétiques destinés à célébrer les splendeurs ou les désastres de l'ère impériale; — *Moïse, poëme en XXIV chants*; Paris, 1850, 2 vol. in-8°; — *M. de Furgues, drame*; Paris, 1852, in-12; — *Un crime, drame*; Paris, 1853, in-12; — *Les Semblables, comédie*; Paris, 1853, in-18; ces pièces, écrites en vers, n'ont pas été représentées. M. de Montesquiou a en outre travaillé au texte de *la Galerie d'Orléans*.

Son frère *Alfred*, ancien officier de l'empire, se tua en 1847, à Paris, dans un accès de spleen. — Son fils, *Napoléon-Anatole*, né en 1810, a représenté, de 1841 à 1846, l'arrondissement de Saint-Calais (Sarthe) à la chambre des députés.

P. L.

Dict. de la Conversation. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, III, 2e partie. — De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français.* — Mullié, *Célébrités militaires.*

MONTESQUIOU-FEZENSAC (*François-Xavier-Marc-Antoine*, abbé DE), homme politique français, né en 1757, au château de Marsan, près d'Auch, mort le 4 février 1832, au château de Cirey, près de Troyes. Issu de la branche des Marsan, il était le second fils de Marc-Antoine de Montesquiou, et neveu, par sa mère, du duc de Narbonne, un des ministres de Louis XVI, et par son père, de Philippe, comte de Marsan, qui le premier usa, en 1777, de l'autorisation royale d'ajouter à son nom celui de comte de Fezensac. De bonne heure il embrassa l'état ecclésiastique, et se livra avec succès aux études profanes et sacrées. Il fut pourvu, en 1782 et en 1786, des deux abbayes de Beaulieu, l'une dans le diocèse de Langres, l'autre dans celui du Mans, valant ensemble plus de 13,000 livres de revenu. Dans sa grande jeunesse, il allait souvent à la cour de Louis XV, et y avait puisé cette politesse exquise, cette courtoisie qui l'ont toujours distingué. Il devint, en 1785, agent général du clergé, et remplit avec éclat ces fonctions importantes jusqu'au moment de la révolution. Nommé député par le clergé de Paris aux états généraux, il resta avec la minorité de son ordre en chambre séparée, et ne se réunit à l'Assemblée nationale que le 27 juin 1789, sur l'ordre positif du roi; il n'était pourtant pas hostile aux principes de réforme et de liberté, et il avait déclaré que son ordre regardait non comme un sacrifice, mais comme un acte de justice, l'abandon de ses priviléges pécuniaires. Depuis ce moment il fit preuve de beaucoup de modération, et ne sortit jamais des bornes d'une discussion paisible; l'adresse de son langage non moins que la sagesse de sa conduite lui gagnèrent des amis jusque dans les rangs de ses adversaires. On raconte que Mirabeau, s'apercevant un jour de l'effet qu'il produisait sur l'assemblée, s'écria de sa place : « Méfiez-vous de ce petit serpent; il vous séduira. » Aussitôt que le comité des rapports eut été constitué (28 juillet), l'abbé de Montesquiou fut appelé à en faire partie; il siégea aussi au comité ecclésiastique. Dans la séance du 10 août, il s'opposa à la suppression de la dîme, en rappela l'antique origine et qu'elle avait été consacrée par toutes les lois de la monarchie depuis Charlemagne, et soutint qu'elle n'appartenait pas à la nation. Lors de la discussion sur l'aliénation des biens du clergé, il eut le talent de se faire écouter après l'abbé Maury (31 octobre); il établit les droits du clergé sur une possession de mille ans et sur des titres originaires, et défia de prouver que ses domaines eussent jamais été aliénés, excepté de son consentement et pour le bien de l'État. Le 2 novembre il déclara au comité ecclésiastique qu'il ne voulait plus prendre part à ses délibérations, et offrit même, ainsi que huit de ses collègues, sa démission, que le comité du reste n'accepta pas. Ne laissant passer aucune occasion de défendre les intérêts de ses commettants, il réclama contre la vente de 400 millions de biens du clergé avant d'avoir assuré le sort des titulaires dépossédés (19 décembre), et combattit, avec aussi peu de succès, la proposition de créer des assignats, prévoyant que c'était un moyen certain de faire passer les pro-

priétés de l'Église dans les mains des séculiers.

Malgré cette opposition constante, la confiance qu'inspiraient sa probité et sa soumission aux lois dès qu'elles étaient rendues, le fit comprendre au nombre des douze commissaires chargés de procéder à l'aliénation des domaines ecclésiastiques. Au commencement de 1790, l'abbé de Montesquiou fut élu deux fois président, le 4 janvier et le 13 février, et il s'acquitta avec tant d'impartialité de ses devoirs que l'assemblée lui adressa des remerciments publics, honneur que l'on n'accorda à aucun autre des membres du côté droit. Lorsqu'on délibéra sur la suppression des ordres monastiques, il parla un des derniers, et soutint, contre l'avis du plus grand nombre, que l'assemblée n'avait pas le droit de délier les religieux de leurs vœux (13 février), et produisit une vive sensation en demandant qu'il fût au moins pourvu au sort des vieillards et des malheureux arrachés de leur retraite (19 février). Dans la fameuse discussion sur le droit de paix et de guerre, il se prononça pour le droit exclusif du roi, en accordant à la représentation nationale la ratification des alliances et des traités de commerce (19 mai). Il mit aussi beaucoup de chaleur à défendre l'abbé de Barmond contre toute accusation de complicité avec Bonne-Savardin, qui s'était échappé de la prison de l'Abbaye (18 août). Le 26 novembre, parlant après Mirabeau, il fit sur la constitution civile du clergé et le serment civique un discours remarquable pour démontrer le droit de l'Église d'établir seule sa discipline et ses moyens d'observance; il demanda, en finissant, que le roi fût prié d'écrire au pape pour en obtenir la sanction de la loi. Cette proposition fut rejetée à la suite d'une discussion des plus orageuses. Cependant telle n'était pas, à ce qu'on lit dans les mémoires du temps, l'opinion personnelle de l'orateur; dans une réunion préparatoire composée de prélats et de députés ecclésiastiques, la question du serment d'obéissance avait été débattue, et il s'était déclaré pour l'affirmative; mais la majorité, entraînée par l'évêque de Clermont, en ayant décidé autrement, il se crut obligé de se rallier au sentiment de ses collègues. Après avoir voté avec le côté droit dans toutes les occasions importantes, il signa la protestation du 12 septembre 1791.

Pendant la session de l'Assemblée législative, l'abbé de Montesquiou demeura à Paris, se présenta souvent à la cour, et reçut du roi et de la reine des marques de bienveillance. Au mois de septembre 1792, il passa momentanément en Angleterre, resta caché pendant la terreur, et ne revint qu'après le coup d'État du 9 thermidor. Dès lors il fut, avec MM. Royer-Collard et Becquey, un des commissaires chargés par Louis XVIII de veiller en France aux intérêts de sa cause, et continua activement avec ce prince la correspondance qu'il avait commencée dans l'exil. Ce fut lui qui sous le consulat remit à Bonaparte cette lettre devenue fameuse et dans laquelle le descendant des Bourbons reprochait au soldat parvenu de « tarder beaucoup à lui rendre son trône ». Le premier consul ne témoigna aucun mécontentement à l'abbé de Montesquiou de la mission délicate dont il s'était chargé. L'abbé ayant renouvelé cette tentative et entamé même à ce sujet quelques négociations, il fut exilé à Menton, dans les Alpes Maritimes; mais comme il était d'un caractère trop pacifique pour devenir dangereux, on le laissa vivre tranquille dans l'asile qu'il s'était choisi.

Après plus de vingt ans d'isolement et d'oubli, l'abbé de Montesquiou fut appelé tout à coup à prendre une part considérable à l'établissement de la première restauration (1814). Dans le gouvernement provisoire, organisé au mois d'avril sous la présidence de M. de Talleyrand, il représenta en quelque sorte la dynastie déchue (1), et ce fut à son grand déplaisir qu'on maintint dans le projet de constitution le principe du rappel des Bourbons au trône par le vœu national. Cette concession lui semblait en effet la négation des droits imprescriptibles du souverain légitime. Dans la correspondance qu'il entretenait avec Louis XVIII, il lui proposait, tout en repoussant la constitution, de proclamer lui-même par un édit les principes du droit public de la France, de reprendre le plein et entier exercice de la souveraineté et de convoquer le corps législatif, à cause de l'état des finances. Le 16 avril 1814 il fut nommé membre du conseil d'État provisoire. Le 13 mai suivant, après une vive résistance et sur les instances redoublées du roi, il consentit à prendre le portefeuille du département de l'intérieur, dont les attributions, bien plus étendues alors qu'elles ne le sont aujourd'hui, ne pouvaient manquer d'effrayer ses goûts de paresse et d'indépendance. Jamais on n'avait vu un cabinet composé d'éléments si hétérogènes. Séparé de quelques-uns de ses collègues par ses antécédents et par ses antipathies, l'abbé de Montesquiou se persuadait volontiers, ainsi que MM. Dambray et Ferrand, que le régime nouveau n'était qu'une transition nécessaire pour revenir à la monarchie pure. Il avait été, comme on sait, un des rédacteurs qui s'occupèrent des travaux préparatoires de la Charte. Chargé d'en surveiller la discussion au sein de la commission nommée par le gouvernement, il fit la singulière proposition de borner, comme sous l'empire, le droit électoral à la désignation des candidats députés et de laisser au roi seul le pouvoir de choisir entre ces derniers. Trois actes, qui lui furent suggérés par ses deux collaborateurs habituels, MM. Royer-Collard et Guizot (2),

(1) Tout le monde sut, suivant son expression, de quoi il s'agissait quand on y vit figurer celui qui depuis si longtemps était le ministre *in partibus* de Louis XVIII.

(2) A l'un il avait donné la direction de la librairie, à l'autre le secretariat général dans son ministère. Comme

marquèrent le court passage de l'abbé de Montesquiou au pouvoir. Le 5 juillet il présenta sur la presse un projet de loi qui causa au gouvernement plus de discrédit qu'il ne lui valut de sécurité; rempli de restrictions et de menaces, il fut en général regardé comme une suspension temporaire du droit constitutionnel, et ne fut converti en loi le 21 octobre qu'après avoir subi de vifs débats et d'importants amendements. L'exposé de la situation du royaume rencontra plus d'approbation (12 juillet 1814) : c'était le tableau assez sincère des souffrances que la guerre avait infligées à la France et des plaies matérielles et morales qu'elle laissait à guérir (1). La meilleure mesure politique de l'abbé de Montesquiou, bien qu'elle fût loin d'être opportune et complète, fut la réforme du système général de l'instruction publique (ord. du 17 février 1815); l'événement du 20 mars en arrêta l'exécution, qui ne fut point reprise après les Cent Jours. Il créa dix-sept universités dans les principales villes, une grande école normale et un conseil royal, où l'on vit siéger, sous la présidence du cardinal de Bausset, Delambre, Cuvier, Royer-Collard, de Bonald et Quatremère de Quincy. Aussitôt que la nouvelle du débarquement de Napoléon fut connue, il comprit que tout était perdu, et tandis qu'il tenait aux chambres un langage d'un optimisme exagéré, il ne cessait de supplier le roi d'accepter sa démission.

Au lieu de suivre Louis XVIII à Gand pendant les Cent Jours, l'abbé de Montesquiou se retira en Angleterre. Sous la seconde restauration, il conserva le titre de ministre d'État avec 20,000 fr. de pension, et entra à la chambre des pairs (17 août 1815), où il prit deux ou trois fois la parole sur des matières de finances (2). Il reçut le cordon de l'ordre du Saint-Esprit et fut créé comte (1817) et duc (1821), avec la faculté de transmettre ses titres à son héritier. Il faisait aussi partie de l'Académie Française, où il s'abstint de paraître parce qu'il avait été nommé d'office par le roi (21 mars 1816), et de l'Académie des Inscriptions, qui l'avait élu comme membre libre (12 août 1816). Après la révolution de 1830, il continua de siéger au Luxembourg; mais il envoya sa démission en janvier 1832, à cause de l'affaiblissement de sa santé. « Par son désintéressement bien connu et la simplicité de sa vie, dit M. Guizot, il avait la confiance des honnêtes gens. Il était d'un caractère ouvert, d'un esprit agréable et abondant, prompt à la conversation. Il aurait pu bien servir le gouvernement constitutionnel s'il y avait cru et s'il l'avait aimé; mais il l'acceptait sans foi et sans goût, comme une nécessité qu'il fallait éluder et amoindrir de son mieux en la subissant. Homme parfaitement honorable, d'un cœur plus libéral que ses idées, d'un esprit distingué, éclairé, naturel avec élégance, mais léger, inconséquent, distrait, peu propre aux luttes âpres et longues, fait pour plaire, non pour dominer, hors d'état de conduire son parti et de se conduire lui-même dans les voies où sa raison lui disait de marcher. »

L'abbé de Montesquiou n'a rien fait imprimer; mais il a laissé en manuscrit une *Histoire de Louis XV*, une *Histoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette* et un grand nombre de fragments historiques. Dans sa vieillesse il avait annoncé le projet d'écrire les mémoires de son temps, mais il n'y a pas donné suite. P. L—Y.

Discours de réception de M. Jay à l'Acad. fr.. et Réponse de M. Arnault; Paris, 1832, in-4°. — Labouderie (Abbé), *Notice sur l'abbé-duc de Montesquiou*, dans les *Mém.* de la Société des Antiquaires, XII. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — Guizot, *Mémoires*, I. — Vaulabelle, Lamartine, Nettement, Louis de Viellcastel, *Hist. de la Restauration.*

MONTESQUIOU-FEZENSAC (*Philippe-André-François*, comte DE), général français, frère du précédent, né en 1753, au château de Marsan, près d'Auch, mort le 7 février 1833, à Paris. Entré de bonne heure dans le régiment des vaisseaux-infanterie, il passa comme capitaine dans celui de Lorraine-dragons, et devint en 1780 colonel du régiment du Lyonnais. Au commencement de la révolution il sut par sa fermeté y maintenir la discipline. Nommé maréchal de camp en 1792, il apaisa les troubles d'Avignon, et se rendit la même année à Saint-Domingue, où il fit respecter son autorité malgré les menées des commissaires Polverel et Sonthonax. Aussitôt qu'il apprit la mort de Louis XVI, il se démit du commandement; mais arrêté par les commissaires et détenu à bord d'un vaisseau pour être transporté en France dès que la mer redeviendrait libre, il refusa de racheter sa liberté en reprenant du service. Après le 9 thermidor, il lui fut permis de passer aux États-Unis. De retour en France sous le consulat, il vécut retiré dans son château de Marsan jusqu'à la restauration. En 1814 il commanda le département du Gers, et fut admis à la retraite peu de temps après. P. L.

* **MONTESQUIOU-FEZENSAC** (*Raymond-Aimery-Philippe-Joseph*, vicomte, puis duc DE), général et pair de France, fils du précédent, né le 26 janvier 1784, à Paris. Un goût décidé pour la carrière des armes le porta à s'enrôler le 6 septembre 1804 au 59e de ligne; en quelques mois il franchit les grades subalternes, et le 25 mai 1805 il fut élu sous-lieutenant par les officiers du corps. Après avoir fait

on reprochait devant lui sa qualité de protestant à M. Guizot : « Croyez-vous, répondit-il, que je veux le faire pape? » Exclusif dans ses opinions, il professait une bienveillance générale à l'égard des personnes. Dans le remaniement des préfectures, il usa de ménagement et maintint autant que possible le plus grand nombre des fonctionnaires de l'empire.

(1) Il contenait pourtant une erreur des plus graves touchant le déficit laissé par l'empire : le ministre l'estimait à *treize cents millions*, chiffre exagéré de moitié ainsi que M. Mollien le lui fit savoir par une note.

(2) Presque en même temps il était élu député par un collége du Gard.

les campagnes d'Allemagne et de Prusse, il épousa en 1808 la fille du général Clarke, ministre de la guerre, qui le choisit pour aide de camp. Puis il accompagna en la même qualité le maréchal Ney en Espagne, et en 1809 le prince de Neufchâtel en Autriche. Capitaine le 25 février 1809, chef d'escadron et baron de l'empire à la fin de cette campagne, il fut encore attaché à l'état-major de Ney au début de la guerre de Russie. Après la bataille de la Moskowa, il devint colonel du 4e de ligne (11 septembre 1812), prit part à la glorieuse retraite du maréchal Ney, et ramena sur la Vistule son régiment, réduit à trente officiers et à deux cents soldats. Sa belle conduite lui mérita le grade de général de brigade (4 mars 1813). Il contribua à la reprise de Hambourg, vit sa brigade presque détruite à Kulm, et partagea la captivité de la garnison de Dresde, malgré la capitulation conclue par Gouvion Saint-Cyr (11 novembre 1813). Rentré en France à la paix, il continua d'être employé dans son grade, se tint à l'écart pendant les Cent Jours, et fut nommé le 8 septembre 1815 aide-major général de la garde royale, à l'organisation de laquelle il travailla activement. Par ordonnance du 12 septembre 1817, il fut admis à hériter des titres et de la pairie de son oncle, l'abbé de Montesquiou. Lieutenant général en 1823, il commanda en 1830 la division de réserve de l'armée expéditionnaire d'Alger. Il entra ensuite au comité supérieur d'infanterie, et fut chargé à diverses reprises de l'inspection de cette arme. Créé pair de France le 11 octobre 1832, il soutint la politique ministérielle. De mars 1838 à juillet 1839, il représenta la France à Madrid. Après la révolution de Février, il rentra dans la vie privée. Il est auteur d'un écrit intéressant intitulé *Journal de la Campagne de Russie*; Paris, 1849, in-8°. P. L.

Biogr. nouv. des Contemp. — *Monit. univ.*, 1808-1832. — Pascallet, *Revue gén. Biogr. et littér.*, mai 1841. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. Ier.

MONTESSON (*Charlotte-Jeanne* BÉRAUD DE LA HAIE DE RIOU, marquise DE), femme de Louis-Philippe, duc d'Orléans, née en 1737, à Paris, où elle est morte, le 6 février 1806. Elle était d'une bonne famille de Bretagne. Sa mère s'était mariée en secondes noces avec le marquis de La Haie, gentilhomme fort riche, qui avait été l'écuyer, puis l'amant de la duchesse de Berri, fille du régent. A seize ou dix-sept ans elle accepta pour époux un vieillard, le marquis de Montesson, lieutenant général des armées du roi. Cette union mal assortie consuma toute sa jeunesse, qui s'écoula au milieu des ennuis de la vie de château. Elle n'était jamais venue à Versailles, quoique sa naissance lui en donnât le droit. Lorsqu'elle devint veuve (1769), elle avait trente-deux ans. A peine eut-elle quitté ses habits de deuil qu'elle se fit présenter à la cour : un hasard singulier réunit dans la même réception la dernière maîtresse du roi, Mme du Barri, à la future épouse du petit-fils du régent. Jeune encore, plus agréable que jolie, de bonne réputation, aimable et cherchant à plaire, maîtresse d'une fortune considérable (1), elle fut aussitôt recherchée et devait l'être : elle avait dans l'esprit beaucoup de justesse, de patience et de raison; elle cultivait les arts et raffolait de la comédie. A quelle époque s'attacha-t-elle au duc d'Orléans (2)? D'après Collé, il faudrait remonter à l'année 1766; mais Mme de Montesson, alors mariée, aurait repoussé les vœux du prince, et sa résistance se serait prolongée bien après son veuvage, c'est-à-dire jusqu'au moment où il lui aurait offert sa main. Au bout de plusieurs années de soupirs et de refus, ce moment arriva, et le 23 avril 1773 la bénédiction nuptiale fut prononcée par le curé de Saint-Eustache (3). Le mariage resta secret, et Mme de Montesson, en venant résider au Palais-Royal, garda son nom et son titre. « Jamais, dit le duc de Lévis, union n'a eu plus de publicité que son mariage secret. Mais comme le roi ne voulut point consentir à lui laisser prendre le rang de princesse, elle se trouva dans une position intermédiaire où elle avait également à redouter le ridicule et l'envie; elle sut, par une conduite habile et soutenue, désarmer l'une et l'autre. Affable pour les inférieurs, d'une politesse noble et graduée avec les personnes considérables, respectueuse sans bassesse envers les princes, obligeante pour tous, elle acquit à la fois de la bienveillance et de la considération. Le maintien d'une épouse sans titre était très-difficile à saisir et à conserver;

(1) Aux biens de son mari elle avait ajouté ceux de sa propre famille, que lui avait laissés son frère aîné, qui avait été tué en 1759, à la bataille de Minden, où il servait comme officier supérieur dans la gendarmerie.

(2) Mme de Genlis, dont la mère était sœur utérine de Mme de Montesson, raconte ainsi dans ses *Mémoires* l'origine, plus singulière que romanesque, de cette *grande passion*, dont le duc lui-même lui avait donné les détails : « C'était au premier voyage qu'elle fit à Villers-Cotterets. Un jour à la chasse du cerf, dans la forêt, M. le duc d'Orléans descendit de cheval avec ma tante pour aller s'asseoir à quelques pas à l'ombre, dans un endroit qui leur parut joli. M. le duc d'Orléans était fort gros, la chaleur était étouffante; le prince, en nage et très-fatigué, demanda la permission d'ôter son col. Il se met à l'aise, déboutonne son habit, souffle, respire avec tant de bonhomie, d'une manière et avec une figure qui paraissent si plaisantes à ma tante, qu'elle fait un éclat de rire immodéré en l'appelant *gros père*; et ce fut, dit M. le duc d'Orléans, avec une telle gaieté et une telle gentillesse que de ce moment elle lui gagna le cœur, et il en devint amoureux. C'est un effet sûr avec les princes, ajoute Mme de Genlis, que celui d'une familiarité imprévue, placée avec grâce à la suite d'une conduite respectueuse et réservée. »

(3) Un ancien édit de Louis XIII défendait à tous les prélats du royaume de marier aucun prince du sang royal sans une permission écrite de la main du roi. Il fallut bien des manœuvres pour l'obtenir de Louis XV; enfin, il adressa ce billet laconique à l'archevêque de Paris : « Monsieur l'archevêque, vous croirez ce que vous dira de ma part mon cousin le duc d'Orléans, et vous passerez outre. » Mais il voulut que le mariage fût secret autant que faire se pourrait. Ce qui fit dire malignement à l'ambassadeur de Naples que le duc d'Orléans, ne pouvant faire Mme de Montesson duchesse, s'était fait lui-même M. de Montesson.

elle en vint à bout... Sa maison présentait une magnificence sans faste et tempérée par une élégance qui réconcilie avec le luxe; sa société était une école de bon goût et de politesse. Quoiqu'elle aimât les lettres et même qu'elle les cultivât, elle n'avait point la manie du bel esprit, et son ton était simple et sans prétention.... Ceux qui aiment à faire des rapprochements, n'ont pas manqué de comparer Mme de Montesson à Mme de Maintenon. L'adresse, le manége et la patience qu'elles ont dû mettre toutes deux pour fixer, dans un âge où l'on ne fait plus de conquêtes, des princes jusque là fort inconstants; le mariage secret de nom, public de fait, qui fut le prix de leurs habiles assiduités, voilà certainement des points de ressemblance; mais elle ne s'étend point au delà de la position. Quand on en vient aux personnes, on ne trouve plus que des contrastes. » Ingénieuse à varier les plaisirs du prince, elle donna pendant plusieurs hivers des fêtes et des représentations théâtrales auxquelles c'était une grande faveur d'être admis (1). La plupart des pièces étaient de sa composition, et elle y jouait un rôle ainsi que le duc d'Orléans (2). Collé, dans son enthousiasme, la compare à Mlle Clairon, et Grimm ne tarit pas d'éloges sur ses talents universels. Quant à Mme de Genlis, qui la nommait sa *tantâtre*, elle la juge un peu autrement. « Mme de Montesson, dit-elle, jouait à mon gré fort mal la comédie, parce qu'en cela comme en toute chose elle manquait de naturel; mais elle avait beaucoup d'habitude et l'espèce de talent d'une comédienne de province parvenue par son âge aux premiers emplois et n'ayant que de la routine. » Après la mort du duc d'Orléans (1785), elle cessa de se donner ainsi en spectacle, et vécut au milieu d'un cercle d'amis qui lui étaient dévoués. Elle fut payée du douaire qui lui avait été stipulé dans son contrat de mariage, et quelques contestations s'étant élevées, Louis XVI signa en 1792 un acte par lequel il reconnaissait les droits qu'elle avait à ce douaire comme veuve du duc d'Orléans. Elle traversa heureusement les premières années de la révolution; arrêtée pendant la terreur, elle ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. Napoléon lui témoigna beaucoup de considération (3), et lui fit payer son douaire, qui fut assis sur les canaux d'Orléans et du Loing. Mme de Montesson profita de son crédit pour obtenir du chef de l'État une augmentation considérable aux pensions annuelles allouées aux membres de la famille d'Orléans. Elle mourut presque septuagénaire, et légua toute sa fortune au comte de Valence, qui avait épousé Mlle de Genlis. Ses restes furent réunis à ceux du duc d'Orléans et inhumés dans l'église de Seine-Port (paroisse du château de Sainte-Assise, près de Melun).

Mme de Montesson est auteur de plusieurs pièces de théâtre, qui eurent toutes chez elle un succès infaillible. Selon M. de Lévis, « on y remarquait plus de sens que de verve, plus d'adresse que de talent; jamais rien de choquant ou de ridicule, mais aussi rien de saillant, pas un trait heureux, pas un mot piquant; le dénoûment arrivait au bout des cinq actes, comme les morts de vieillesse, parce qu'il faut bien que tout finisse; alors on éprouvait, pour la première fois, un mouvement de gaieté en songeant au bon souper qui suivait immédiatement cette froide représentation. Cette absence totale d'esprit dans les ouvrages d'une personne qui n'en manquait pas avait de quoi surprendre. » On a de Mme de Montesson : *Mélanges*; Paris, 1782, in-18 : contenant *Pauline*, roman; *Rosamonde*, poëme en cinq chants; *Les dix-huit Portes*, conte allégorique, et une *Lettre de Saint-Preux à mylord Édouard*; — *Œuvres anonymes*; Paris, 1782-1785, 8 vol. gr. in-8°. Ce recueil, n'ayant été tiré qu'à douze exemplaires, est devenu rare et précieux, malgré son peu de mérite littéraire; les amateurs ont la folie de le payer jusqu'à 800 fr. et au delà. Il est composé, outre les *Mélanges*, de quatorze pièces : *Marianne*, *La Marquise de Sainville*, *Robert Sciarts*, *L'heureux Échange*, *L'Amant romanesque*, *L'Aventurier comme il y en a peu*, *L'Homme impassible*, *L'Héritier généreux*, *La fausse Vertu*, *Le Sourd volontaire*, *L'Amant mari*, *La Comtesse de Chazelle*, comédie, *La Comtesse de Bar* et *Agnès de Méranie*, tragédies. Le t. VI, intitulé *Œuvres chéries*, renferme les quatre dernières productions, qui sont les plus mauvaises. *La Comtesse de Chazelle*, reçue par acclamation au Théâtre-Français, tomba tout à plat devant le public, qui la déclara fort immorale. La plupart de ces pièces sont empruntées, quant au sujet, à des ouvrages connus. Il avait paru une première édition des *Comédies* (1772-1777, 2 vol. in-8°), qui est encore plus rare que l'autre. P. L.

Collé, *Journal*. — Grimm, *Corresp.*, 1778, 1780, 1781. — Mme de Genlis, *Mémoires*. — De Lévis, *Souvenirs et Portraits*.

MONTESSON (*Jean-Louis*, marquis DE), fils du premier mari de la précédente, né le 27 juin 1746, à Douillet (Maine), mort le 2 mai 1802, en

(1) Voltaire y fut un jour invité et on le vit applaudir avec transport à de médiocres pièces jouées par des acteurs plus médiocres encore. Quand Mme de Montesson s'approcha de sa loge, il mit un genou à terre, et témoigna par les expressions de la plus vive reconnaissance combien il était sensible au bonheur dont on l'avait fait jouir.

(2) Les principaux acteurs de cette troupe de société étaient MM. de Ségur, de Gand, d'Onesan et Mmes du Crest et de Lamarck.

(3) Elle avait connu autrefois Mme de Beauharnais, qui venait d'épouser le général Bonaparte. Pendant l'expédition d'Égypte, elle eut occasion de la revoir et noua avec elle une liaison assez intime. A son retour, Bonaparte, en parcourant des papiers, trouva plusieurs lettres de Mme de Montesson; au milieu de sages et utiles conseils, il remarqua cette phrase : « Vous ne devez jamais, en aucune circonstance de votre vie, oublier que vous êtes la femme d'un grand homme. »

Pologne. Député aux états généraux par la noblesse du Maine, il donna bientôt sa démission, émigra et devint à l'armée des princes colonel d'un régiment qui portait son nom. Il passa ensuite au service de la Russie, et fut nommé conseiller d'État et général major. On a de lui : *Mémoire sur la vertu répulsive du feu considéré comme agent principal de la nature;* Le Mans, 1783, in-8°; — *Guise le Balafré, trag. en cinq actes;* Breslau, 1796, in-8°. P. L.

Desportes, *Bibliogr. du Maine.*

MONTET (*Jacques*), chimiste français, né à Beaulieu, près de Mandagout (Languedoc), le 9 mars 1722, mort à Montpellier, le 13 novembre 1782. Après avoir voyagé pendant quelque temps avec un Anglais qui aimait les sciences, il vint à Paris, où il suivit les cours de Rouelle. De retour à Montpellier avec des talents perfectionnés par l'étude, il se fit recevoir pharmacien, et en 1748 fut admis comme adjoint dans la classe de chimie de la Société royale des Sciences de cette ville, à laquelle il avait présenté quelques mémoires. Ce corps savant ayant été consulté par le gouvernement sur divers objets d'agriculture et de minéralogie relatifs à la province de Languedoc, Montet fut l'un des commissaires nommés à cette occasion, et ses observations furent consignées dans plusieurs mémoires, insérés soit dans le recueil de la Société royale des Sciences de Montpellier, dont il devint membre associé en 1753, soit dans le recueil de l'Académie royale des Sciences de Paris. Nous citerons parmi ces derniers, suivant l'ordre chronologique : Trois *Mémoires sur le verdet-gris,* dans les volumes de 1750, 1753 et 1776; — *Mémoire sur les chiffons* ou drapeaux qu'on prépare au Grand-Galargues, village du diocèse de Nîmes, à cinq lieues de Montpellier, avec le suc de la maurelle (*ricinoides*) et dont on fait en Hollande le tournesol, vol. de 1754; — *Mémoire sur le sel lixiviel de tamaris*, et dans lequel on prouve que ce sel est un sel de Glauber parfait, et sur l'emploi que l'on fait dans les fabriques de salpêtre des cendres du tamaris, et sur le sel de Garou, 1757; — *Mémoire sur un grand nombre de volcans éteints qu'on a trouvés dans le Bas-Languedoc,* 1760; — *Mémoire sur les salines de Peccais,* 1763; — *Mémoire sur la manière de cristalliser l'alcali fixe de tartre,* 1764; — *Mémoire sur la manière de conserver en tout temps les cristaux de l'alcali fixe,* 1765 : c'est une suite du mémoire précédent; — *Mémoires* sur quelques sujets d'histoire naturelle et de chimie, 1768 et 1777; — *Mémoire* dans lequel on démontre que la racine de l'*Iris nostras*, qui croît aux environs de Montpellier, peut être employée pour les usages de la médecine et pour les parfums avec le même avantage que l'iris de Florence, 1772; — *Mémoire sur la morsure de la vipère,* faite à trois brebis, dont deux desquelles ont été guéries par l'eau de Luce, et quelques sujets d'histoire naturelle et de chimie, 1773; — *Mémoire* de minéralogie, volume de 1778. — Montet fournit aussi plusieurs articles de chimie à l'*Encyclopédie méthodique.* H. FISQUET (de Montpellier).

Recueils de la Société royale des Sciences de Montpellier. — *Biographie* (inédite) de *l'Hérault*, par H. F.)

MONTEUX (*Sébastien* DE), en latin *Montuus*, médecin français, né vers 1480, à Rieux (Languedoc). Il fut probablement reçu docteur à Montpellier; mais ce fut à Lyon qu'il pratiqua son art. On a de lui : *De Medicis Sermones VI*; Lyon, 1534, in-8°; — *Dialexeon medicinalium Lib. II;* Lyon, 1537, in-4°. Il a édité les *Annotatiunculæ in errata recentiorum medicorum* de Léonhard Fuchs (Lyon, 1534, 1548, in-8°).

Son fils, *Jérôme*, né en Savoie ou en Dauphiné, prit à Montpellier le diplôme de docteur; après avoir exercé assez longtemps à Lyon, où il acquit beaucoup de réputation dans les opérations chirurgicales, il obtint du roi Henri II le titre de conseiller-médecin et peut-être la seigneurie de Miribel, dans le Valentinois. On ignore l'époque de sa mort. Il a laissé : *Opuscula juvenilia;* Lyon, 1556, in-8°; — *Compendiolum curatricis scientiæ*, *cum sylloge de purgationibus;* ibid., 1556, in-8°; — *De activa medicinæ scientia commentarii II;* ibid., 1557, in-8°; trad. en partie en français en 1559 et 1572; — *Halosis febrium lib. IX;* ibid., 1558, in-4°; — *Chirurgica auxilia;* ibid., 1558, in-4°; — *Anasceve morborum;* ibid., 1560, in-8°. La plupart des ouvrages précédents ont été réunis sous le titre de *Practica medica* (Venise, 1626, in-4°). K.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.*

MONTEVERDE (*Claude*), célèbre compositeur vénitien, né à Crémone, vers 1565, mort à Venise, à la fin de septembre ou au commencement d'octobre 1649. Ce musicien, dont les découvertes donnèrent naissance à la tonalité et à l'harmonie modernes, entra d'abord, en qualité de violiste, au service du duc de Mantoue, et étudia le contre-point sous la direction de Marc-Antoine Ingegneri, maître de chapelle du duc. Entraîné par l'ardeur de son imagination, Monteverde ne tarda pas à se faire une réputation par une foule de compositions dans lesquelles les hardiesses de son genre, se révélant à chaque pas, préparaient une transformation complète de l'art en créant l'expression dramatique. Il paraîtrait, d'après le titre de son cinquième livre de madrigaux, imprimé pour la première fois à Venise, en 1604, qu'il avait alors succédé à son maître Ingegneri dans la direction de la musique du duc de Mantoue. Plus tard, en 1613, il fut nommé maître de chapelle de Saint-Marc de Venise, en remplacement de Jules-César Martinengo, et occupa cette position jusqu'à sa mort. Monteverde fut un des premiers membres de l'Académie des Philharmoniques de Bologne. Le

P. Adrien Banchieri, dans une lettre écrite en 1620, félicitait cette académie d'une acquisition aussi glorieuse.

Pour apprécier l'importance des découvertes qui ont assigné à Monteverde la place qu'il occupe dans l'histoire de la musique, il faut se rappeler que jusque vers la fin du seizième siècle, où l'on ne connaissait encore que l'ancienne tonalité de l'église, on ne faisait usage que d'accords consonnants et de quelques prolongations facultatives qui produisaient des dissonnances préparées. Dans cette tonalité, le rapport de la note sensible avec le quatrième degré de la gamme n'existant pas, il n'y a point de modulation. S'il se fait un changement de ton, ce changement a lieu sans préparation, sans liaison. Chaque note et chaque accord portent repos ; c'est pourquoi on l'a nommée musique plane, *plain-chant*. Dans sa marche lente et grave, elle offre le caractère de majesté qui la rend si éminemment propre à l'expression religieuse. Mais les qualités mêmes qui distinguent cette tonalité excluent celles qui conviennent à l'expression des passions humaines. Lorsqu'au sortir du moyen âge l'humanité redescendit des hauteurs de la foi dans la sphère des pensées terrestres, l'art, pour satisfaire à de nouveaux besoins, dut se transformer. Monteverde, sans s'en douter, opéra cette transformation. Dans ses deux premiers livres de madrigaux, à cinq voix, publiés en 1587 et 1593, il ne montre encore la hardiesse de son imagination que dans l'irrégularité du mouvement des voix et de la résolution des dissonnances de prolongation. Son génie se révèle d'une manière plus franche dans son troisième livre de madrigaux, imprimé en 1598. Le rhythme y est plus accentué. Si Monteverde n'y attaque pas encore sans préparation les dissonnances naturelles de la dominante, il y détermine néanmoins le caractère de la tonalité moderne, en établissant le rapport de la quatrième note de la gamme avec la septième, et en constituant celle-ci en véritable note sensible faisant sa résolution sur la tonique. Enfin, dans son cinquième livre de madrigaux, publié en 1604, Monteverde, bravant toutes les règles alors en usage et donnant un dernier essor à ses hardiesses, attaque sans préparation la septième et la neuvième de la dominante, le triton, la quinte mineure et sixte, et la septième diminuée. Il achève par là la transformation de la tonalité de l'église, en lui substituant une tonalité nouvelle, le système d'harmonie naturelle de la dominante, le genre de musique que l'on a appelé *chromatique*, et par conséquent la *modulation* par laquelle, les tons se liant aux tons, les ordres de sons aux ordres de sons, il n'est pas un sentiment que l'art ne puisse exprimer avec toutes ses nuances.

A l'époque des découvertes de Monteverde, et quoique longtemps auparavant Zarlino eût entrevu le mécanisme du renversement des intervalles, on n'était pas encore arrivé à considérer l'harmonie par accords isolés ; aussi ces innovations furent-elles violemment attaquées par quelques zélés défenseurs de l'ancienne doctrine, particulièrement par le chanoine bolonais Artusi, dans son *Imperfezzione della Musica moderna*, qui parut en 1600. Mais si Artusi a pu avec raison reprocher à Monteverde ses nombreuses incorrections dans l'art d'écrire selon les règles scolastiques, on voit qu'il n'a compris ni les avantages ni le but de ses inventions harmoniques. Monteverde lui-même, ainsi que le prouvent les préfaces de quelques-uns de ses ouvrages, n'avait aperçu le résultat de ses heureuses témérités que sous le rapport de l'expression dramatique, et ne se doutait pas des conséquences de ses découvertes à l'égard de la tonalité. « Il n'en est pas moins certain, dit M. Fétis qui a traité la question avec autant de sagacité que de savoir, qu'après que l'harmonie des dissonnances naturelles de septième, de neuvième, et celles qui en dérivent, se fut introduite dans la musique de chambre et de théâtre, il n'y eut plus de premier, de second, de troisième ton, d'authentique ni de plagal dans la musique ; il y eut un mode majeur et un mineur ; en un mot, la tonalité ancienne disparut et la moderne fut créée. »

Là, cependant, ne se bornent point les titres qui recommandent Monteverde à la postérité. Cet homme de génie, s'emparant du drame lyrique auquel les essais d'Emilio dell' Cavaliere, de Jacques Peri, de Jules Caccini venaient de donner naissance, y apporta toutes les ressources de sa féconde imagination. Dans son opéra d'*Ariana*, représenté à la cour de Mantoue, en 1607, il se montre bien supérieur à ses devanciers sous le rapport de l'invention mélodique et de l'expression. Dans son *Orfeo*, il donne plus d'intérêt au récitatif, à l'air, et crée le duo scénique. Son instrumentation a plus d'importance, plus de variété dans les effets ; il dispose les instruments de son orchestre de manière à ce que leurs combinaisons soient appropriées au caractère des personnages et aux situations dramatiques (1). Il trouve des rhythmes nouveaux qui, particu-

(1) On trouve en tête de la première édition de l'*Orfeo*, imprimée en 1608, l'indication des instruments, au nombre de trente-cinq, qui composaient l'orchestre de cet opéra. Voici quels étaient ces instruments et la manière dont ils sont disposés dans la partition : *Deux clavecins* jouaient les ritournelles et l'accompagnement du prologue, qui est chanté par La Musique personnifiée ; *deux contre-basses de viole* accompagnaient Orphée ; *dix dessus de viole* faisaient les ritournelles du récitatif que chantait Eurydice ; *une harpe double*, c'est-à-dire à deux rangs de cordes, servait à l'accompagnement d'un chœur de nymphes ; L'Espérance était annoncée par une ritournelle de *deux petits violons français* et d'un clavecin ; *deux guitares* accompagnaient le chant de Caron ; le chœur des esprits infernaux était soutenu par *deux orgues* ; Proserpine était accompagnée par *trois basses de viole*, Pluton par *quatre trombones*, Apollon par *un jeu de régale*, ou petit orgue composé d'un jeu d'anches monté sur pied, mais sans tuyaux, et dont le son avait une certaine analogie avec le *physharmonica* de nos jours : *Un flageolet, deux cornets, un clairon* et *deux trompettes à sourdine* accompagnaient le chœur final des bergers.

lièrement dans son ballet *delle Ingrate*, composé en 1608, à Mantoue, à l'occasion du mariage de François de Gonzague avec Marguerite de Savoie, impriment par leur variété à ses airs de danse un cachet d'accentuation plus marqué. C'est aussi dans les œuvres de ce musicien qu'on trouve le premier exemple d'une même note répétée plusieurs fois de suite par les instruments dans un mouvement plus ou moins rapide, nouveauté d'un grand effet, qui fut l'origine du *tremolo*. C'est ainsi que le génie de Monteverde, en transformant à son insu la tonalité ecclésiastique, créa la tonalité moderne et ouvrit à l'art une nouvelle et intarissable source de richesses. Les autres musiciens ne tardèrent point à s'emparer de ses découvertes et à les introduire dans la musique d'église. A partir de ce moment le style religieux, que Palestrina avait porté à son plus haut degré d'élévation en le traitant comme l'émanation d'un sentiment pur et dépouillé de toutes passions humaines, se modifia successivement de plus en plus par l'introduction de l'élément dramatique; et peut-être est-il permis de dire que, malgré les œuvres admirables qui ont été produites depuis lors, la musique d'église a perdu le caractère qui lui convenait le mieux.

On connaît de Monteverde les ouvrages suivants : Musique d'église : *Selva morale e spirituale, nella quale si trova Messe, Salmi, Hymni, Magnificat, Motetti, Salve Regina e Lamento, a 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 voci, con violini*; Venise, 1603; — *Missa senis vocibus, ad ecclesiarum choros, et vesperæ*, etc.; Venise, 1610; — *Messe a quattro voci, e Salmi a 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 voci concertate e parte a cappella, con le Litanie della B. V.*; Venise, 1650. — Opéras : *Ariana*, à Mantoue (1607); — *Orfeo*, à Mantoue (1608); — Le ballet *delle Ingrate*, à Mantoue (1608); — *Proserpina rapita*, à Venise (1630); — *L'Adone*, pastorale, à Venise (1639); — *Il Ritorno d'Ulisse in patria*; Venise (1641); — *L'Incoronazione di Poppea*, à Venise (1642). — Musique de chambre : *Canzonette a tre voci*; Venise (1584); — *Il primo libro de' Madrigali a 5 voci*; Venise (1587); — *Il secondo libro de' Madrigali a 5 voci*; Venise (1593); — *Il terzo libro de' Madrigali a 5 voci*; Venise (1598); — *Il quarto libro de' Madrigali a 5 voci*; Venise; — *Scherzi musicali a tre voci*; Venise (1607); — *Il quinto libro de' Madrigali a 5 voci*; Venise (1604); — *Il sexto libro de' Madrigali a 5 voci*; Venise; — *Il septimo libro de' Madrigali a 5 voci*; Venise (1620); — *Madrigali guerrieri e amorosi*, etc., lib. 8; Venise (1608). Dieudonné Denne-Baron.

Gerber, *Neues historich-biographisches Lexicon der Tonkünstler*, etc. — Le P. Martini, *Esemplare o sia saggio di Contrappunto fugato*. — Choron, *Principes de Composition des écoles d'Italie*. — Choron et Fayolle, *Dict. hist. des Musiciens*. — Fétis, *Biog. universelle des Musiciens*.

MONTE-VERDE (Don *Juan-Domingo*), général espagnol, né vers 1772, mort en 1823. Entré jeune dans la marine, il était capitaine de frégate en 1812. A cette époque il accepta de la junte centrale séant à Cadix le commandement général des troupes espagnoles dans la Nouvelle-Espagne, dont les habitants venaient à Nueva-Cartagena de proclamer la république (11 novembre 1811). Débarqué à Coro, dans la province de Venezuela, Monte-Verde, profitant des dissensions qui régnaient parmi les généraux indépendants, avec une poignée de soldats (environ 400), reprit rapidement Carora, Barequisemeto, Araura et San-Carlos. Miranda le battit en juin 1811 devant La Victoria; mais le général républicain, trahi de toutes parts, affaibli par de nombreuses désertions, dut capituler. Monte-Verde montra peu de bonne foi à l'égard de ses adversaires : il rompit sans scrupule et éluda les traités conclus avec eux, et donna surtout un exemple de déloyauté lorsque, le 25 juillet 1812, le général mexicain Miranda (*voy.* ce nom) se rendit avec ses compagnons et lui remit La Guyara, Caracas, Cumana et Nueva-Barcelona. Malgré l'engagement solennel qu'il prit de respecter les personnes et leurs propriétés, il les fit jeter dans d'infects cachots, où plusieurs moururent; il envoya les autres en Espagne (entr'autres Miranda), où ils périrent misérablement. Il pouvait alors rétablir la paix dans les provinces de Caracas et de Venezuela, qui la désiraient ardemment, mais il ne songea qu'à satisfaire ses ressentiments, et encombra les prisons; aussi l'insurrection ne tarda-t-elle pas à se relever de toutes parts. Battu à Niquitao, Barinas, par le célèbre Bolivar, chassé de Caracas et du Venezuela, il perdit enfin l'importante bataille d'Aqua-Caliente, où il fut grièvement blessé. Il fut alors remplacé par le cruel don Calleja, et revint mourir dans sa patrie. A. de L.

Biographie étrangère. — Restrepo, *Hist. de la Revolucion de Colombia.*

MONTÉZUMA Ier, en mexicain *Miltzeumam*, surnommé *Ilhuicamina* (1), cinquième roi de Mexico, né vers 1390, mort en 1464. Fils d'Huitzilihuitl, second roi des Aztèques, il ne succéda pas directement à son père, mort en 1409. Sa jeunesse fit préférer son oncle Chimalpopoca, dont il devint le meilleur général, et pour lequel il remporta plusieurs victoires sur les Tépanèques et conquit les villes de Chalco et de Téquinquiac. Lorsqu'Itzcoatl, enfant illégitime d'Huitzilihuitl, fut choisi pour succéder à Chimalpopoca (1423), quoique Montézuma eût plus de droits au trône que son frère adultérin, il s'en montra le loyal

(1) L'orthographe du nom de ce monarque aztèque, comme celle de la plupart des personnages et des lieux de la Nouvelle-Espagne, a été écrite de bien des manières. Les historiens espagnols modernes écrivent *Moctezuma*, mais nous avons cru devoir nous conformer à l'orthographe adoptée par Bernal Diaz et par le traducteur de W. Prescott, M. Amédée Pichot. M. de La Renaudière, dans son *Mexique* (*Univers pittoresque*) écrit *Moctezuma*. Une différence de prononciation paraît expliquer ces différentes formes.

soutien ; quand ce monarque tendit une main amie à Nezahualcoytl, prince de Tezcuco, détrôné et persécuté par Maxtla, usurpateur du trône tépanèque, ce fut Montézuma qui fut chargé d'aller négocier la paix. Maxtla refusa tout accommodement, et l'ambassadeur aztèque ne dut même son salut qu'à la fuite. De retour dans sa patrie, Montézuma annonça la guerre, mais il trouva ses compatriotes peu disposés à la soutenir (1). Néanmoins son influence, jointe à celle du roi Itzcoatl, décida les Mexicains à s'armer pour la cause du jeune prince de Tezcuco. Un grand lac séparait seul les adversaires : ils se encontrèrent bientôt à Tanaiacan, et deux jours de suite les Aztèques furent battus. Ils parlaient déjà de se soumettre à Maxtla, après avoir sacrifié leur roi et leurs chefs, lorsque Montézuma, tournant le lac par Tlacopan et Chalco, prit l'ennemi à dos. Maxtla, abandonné par sa noblesse, dégoûtée de son despotisme, donna le signal de la déroute ; il se cacha dans un établissement de bains ; on l'y découvrit, et il fut sacrifié avec le cérémonial en usage chez les Aztèques (2). Sa capitale, Azcapulasco, fut rasée, et son territoire devint le grand marché des nations de l'Anahuac, qui formèrent (1425) une alliance qui durait encore lors du débarquement de Cortés (mars 1519). Elle se composait surtout des trois puissants États de Tezcuco, Mexico et Tlacopan. Montézuma continua à servir Itzcoatl avec un grand zèle. Il soumit le petit royaume de Tacuba, les princes de Cojohuacan et de Xochimilco, et rendit, par ses victoires, sa nation la plus puissante de l'Anahuac ; aussi à la mort d'Itzcoatl (1436) fut-il appelé au trône par acclamation. Tous les chefs voisins assistèrent à son couronnement. Le sang des victimes humaines ruissela sur les autels. Une expédition dirigée contre les habitants de Chalco fournit les prisonniers immolés dans cette horrible solennité. Bientôt Montézuma se trouva trop à l'étroit dans la vallée de Tenochtitlan (1). La guerre fut portée d'abord au sud dans le Matlatzingo et le Tlahuican et jusqu'à plusieurs centaines de milles de Mexico sur le territoire d'Oaxaca, dans le Tzapotecapan, c'est-à-dire jusqu'à l'Océan Pacifique. Vainqueur partout, Montézuma tourna ses armes vers l'est et les conduisit avec succès dans le Totonacapan et le Cuetlachtlan, sur les rivages du golfe du Mexique. Sa puissance s'étendit ainsi d'une mer à l'autre. Mais en 1446 un grand désastre vint l'affliger. Le lac de Tezcuco déborda et inonda Mexico. Les habitations furent presque toutes renversées ; les champs furent inondés ; la peste et la famine augmentèrent le nombre des victimes. Montézuma éleva une ville nouvelle et plus solide, puis, se concertant avec les monarques ses voisins, chercha à empêcher le retour d'un pareil événement. Ce fut alors qu'on commença à élever ces digues immenses dont les restes sont encore un objet d'étonnement et prouvent l'intelligence et la patience de leurs constructeurs (2).

Sous le règne de Montézuma Ilhuicamina, la cour impériale devint nombreuse et brillante ; les princes vaincus venaient y rendre hommage au conquérant et laissaient entre ses mains d'importants otages. Les prêtres furent un instrument entre ses mains (3), et pour leur donner plus d'importance aux yeux du peuple, il augmenta les cérémonies du culte et leur splendeur : de nouveaux rites furent institués, de nombreux *téocalli* (maisons de Dieu) élevés. S'éloignant complétement des lois promulguées par son sage allié, Nezahualcoyotl, Montézuma multiplia les sacrifices humains. Toutes les institutions prirent le caractère du despotisme théocratique. Le pouvoir royal fit taire les prétentions aristocratiques. Les grands ne furent plus que les valets du monarque : un cérémonial vraiment oriental fut établi à la cour, et tout fut silence et respect autour du trône. Cependant, comme son vertueux voisin de Tezcuco, Montézuma établit des lois et une police rigoureuses qui atteignaient tous les états et maintenaient l'ordre et la soumission dans tous les rangs. Les grands crimes contre la société furent tous punis de la mort ; les adultères étaient lapidés, comme chez les Hébreux ; le vol suivant sa gravité entraînait la mort ou l'esclavage ; l'ivrognerie chez un jeune homme était un délit capital ; chez les personnes d'un âge mûr, elle était réprimée par la dégrada-

(1) « A cette terrible annonce, écrit le chroniqueur mexicain Ixtlilxochitl, le peuple fut saisi de terreur. Itzcoatl, Moctezuma et les principaux d'entre les nobles s'efforcèrent de relever son courage : mais le peuple tout tremblant leur disait : « Que ferons-nous si nous sommes vaincus ? » Et les nobles répondaient : « Nous nous mettrons à votre disposition ; nous nous livrerons à votre vengeance ! — Ainsi soit-il ! dit le peuple, et nous vous sacrifierons ! Et puis il ajouta : Mais si vous revenez vainqueurs, vous serez nos maîtres, nos seigneurs ; vous le serez de nous, de nos enfants. Pour vous, nous cultiverons la terre ; nous bâtirons vos maisons ; nous porterons vos armes et vos bagages chaque fois que vous irez à la guerre. » N'y a-t-il pas quelque chose de biblique dans ce double contrat ? Telle fut l'origine de l'esclavage et de la division des castes dans le Mexique. » (Ixtlilxochitl, *Hist. Chic.*, ms., cap. XXVII.)

(2) Cinq prêtres, ou mieux cinq bourreaux, vêtus de robes noires, saisissant la tête ou les membres de la victime, l'étendaient sur la *pierre du sacrifice*, bloc de jaspe, convexe dans sa partie supérieure. Le grand-sacrificateur, habillé tout de rouge, lui ouvrait alors la poitrine, avec un couteau d'itzly, substance volcanique aussi dure que le silex, et plongeant sa main dans la plaie, il en arrachait le cœur palpitant, qu'il offrait d'abord au soleil, objet d'adoration dans tout l'Anahuac. Il le jetait ensuite aux pieds de l'idole à qui le temple était consacré. Sahagun, *Hist. de la Nueva-España*, liv. II, cap. II, V, XXIV.

(1) Premier nom de Mexico.

(2) Une d'elles n'a pas moins de douze mille mètres de long sur vingt mètres de large. Cette digue, en partie dans le lac même, consistait en un mur de pierre et d'argile, fraisé de chaque côté d'un rang de palissades. On en voit encore des restes très-considérables dans les plaines de San-Lorenzo. Le roi de Tezcuco, Nezahualcoyotl, l'homme le plus éclairé de l'Anahuac d'alors, fut le directeur de ces immenses travaux.

(3) Ils étaient si nombreux que le principal temple de la capitale comptait à lui seul cinq mille desservants qui y étaient logés.

tion civile et la confiscation des biens; les esclaves furent protégés, excepté ceux faits à la guerre, destinés, presque toujours, pour les sacrifices.

On le voit, quoique son code fut draconien, Montézuma apporta un certain ordre parmi ses sujets, dont, malgré sa sévérité, il était l'idole. Il mourut craint et respecté de tout l'Anahuac qui lui donna le surnom d'*Ilhuicamina* (grand et juste). Son cousin Axajacatl lui succéda. A. DE L.

Ixtlilxochitl, *Historia Chichemeca*, ms. — Lorenzena, *Hist. de Nueva-España* (Mexico, 1770). — Fra Bernardino de Sahagun, *Historia general de las Cosas de Nueva-España*. — Clavigero, *Storia antica del Messico* (1780, 4 vol. in-4°). — Herrera, *Historia general de los echos de las Castil, en las ilas y tierra firme del mar Oceano* (4 vol. in-fol.). — Bernal Diaz del Castillo, *Hist. verdadera de la conquesta de la Nueva-España*. — Horne, *De Originibus Americanis* (1582, in-8°). — Garcia, *Origen de los Indios del Nuovo-Mondo* (1729, in-fol). — La Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 15-17. William.-A-Prescott, *Hist. de la Conquête du Mexique* (trad. de M. Amédée Pichot; Paris, 1846, 3 vol. in-8°), t. 1er.

MONTÉZUMA II, *Xocojotzin* (le jeune), neuvième empereur du Mexique, né en 1466, mort à Mexico, le 30 juin 1520. Petit-fils de l'empereur Axajacatl et neveu de son successeur Ahuitzotl, il fut appelé au trône à la mort de ce dernier (1502) de préférence à ses frères, qu'il surpassait en talents comme général et comme prêtre, fonctions ordinairement cumulées par les candidats au trône mexicain. Après avoir pris, dans sa jeunesse, une part brillante dans les guerres de l'empire aztèque, il s'était consacré au sacerdoce et à ses horribles mystères. Grave et réservé dans ses manières, parlant peu, mais avec éloquence, il était respecté de la multitude, qui l'acclama à l'unanimité roi et souverain pontife. Plein d'une feinte humilité, lorsque les nobles vinrent lui annoncer son élection, ils le trouvèrent balayant les marches du téocalli de Huitzilopochtli (1), terrible dieu dont les autels ruisselaient toujours de sang humain, et ce ne fut pas à cette école qu'il apprit la mansuétude. Son caractère se montra toujours d'accord avec son nom (2). Il protesta qu'exempt d'ambition il ne désirait rien tant que de rester dans la retraite et que le fardeau du pouvoir était trop lourd pour sa faiblesse; enfin, il se laissa convaincre, et prit aussitôt les armes pour se procurer les victimes destinées à être offertes en holocauste à son couronnement. Il marcha contre Atlixco (Tlahuican), dont les habitants venaient de secouer le joug mexicain. Il en revint triomphant, traînant à sa suite une foule de captifs, qui périrent dans les fêtes du sacre de leur vainqueur. Montézuma y déploya un faste sans exemple, et jetant dès lors toute modestie hypocrite, se montra tel qu'il était : orgueilleux et despote. Son premier acte fut de renvoyer du palais et de la cour tous les plébéiens qui y occupaient des emplois. Les honneurs et les charges, même les plus infimes, devinrent le privilége exclusif de la noblesse. Le contact des gens de basse naissance lui semblait injurieux pour la royauté. Les bornes qui nous sont imposées ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des cérémonies et de l'étiquette qu'il introduisit à la cour, ni de la grandeur et de la magnificence de ses palais, de ses maisons de plaisance, de son nombreux harem, de ses parcs, de ses vêtements. Outre ses ministres et ses courtisans, il venait tous les matins six cents seigneurs feudataires lui faire leur cour. Il créa aussi une garde noble, chargée de veiller sans cesse sur sa personne. Personne n'était admis dans le palais que pieds nus. Sous les peines les plus sévères on ne devait y parler qu'à voix basse. Le monarque cessa de se montrer en public, et crut que l'isolement ajoutait à la majesté royale : il trancha de la divinité, et aurait voulu se faire adorer. Tandis que la hauteur de son caractère indisposait ses sujets, il s'aliénait davantage encore leur affection par de nouvelles taxes, suite des prodigalités de la cour. Ces taxes pesaient surtout sur les provinces conquises, où elles excitaient de fréquentes révoltes. Les dernières années du règne de Montézuma offrent le spectacle de guerres incessantes, où les forces de la moitié de l'empire sont occupées à opprimer l'autre. Il n'existait entre les nouvelles conquêtes et les anciennes provinces aucune fusion : elles étaient autant divisées d'intérêts que de sympathies; aussi l'empire aztèque s'affaiblissait en s'agrandissant. Ces causes expliquent les incroyables succès de Cortés et le grand nombre d'alliés qu'il trouva bientôt parmi les peuples indigènes, qui presque tous détestaient les exactions et la tyrannie du gouvernement mexicain.

Cependant le règne de Montézuma est loin d'être sans gloire. A son avénement, il mit à mort Malinalli, seigneur de Tlachquiauhco, qui s'était révolté, et réunit ses États à l'empire. Il conquit aussi l'Achiotlan. Il tourna ensuite ses armes contre la république de Tlascala; mais le succès ne répondit pas à son espérance, et ses troupes furent plusieurs fois repoussées. S'il faut en croire Clavigero, Montézuma ne voulut pas anéantir ce petit État, afin d'avoir un prétexte continuel de tenir ses troupes en haleine et de pouvoir se procurer des victimes pour les fêtes de ses dieux. Quand l'approvisionnement venait à manquer, les prêtres mexicains jetaient de grandes clameurs et menaçaient le souverain de la colère céleste. C'est ce qui arriva en 1503,

(1) C'était le *Mars* des Mexicains et leur divinité protectrice. Son nom est composé de deux mots : *huitzilin*, qui signifie *colibri*, et *opochtli*, *gauche*, parce que l'image de ce dieu portait au pied gauche une touffe de plumes de cet oiseau (Clavigero, *Storia del Messico*, t. II, p. 17). Il était né d'une vierge qui, étant en prière dans un temple, vit une petite touffe de plumes brillantes qui flottait en l'air; elle la prit, la plaça sur son sein, et ne tarda pas à devenir grosse. Les prêtres espagnols furent fort étonnés de trouver dans la mythologie mexicaine presque la contre-partie de la conception de la *Virgo deipara* (Sahagun, *Hist. de la Nueva-España*, lib. III, cap. I).

(2) *Moteuczoma* signifie en mexicain : *triste* ou *sévère*. (Las Casas, *Hist. de las Indias*, lib. III, cap. CXX.)

1504, où deux années de sécheresse forcèrent un grand nombre de Mexicains à émigrer et à se mettre en servitude chez les nations voisines. Montézuma, cédant aux reproches des prêtres, porta la guerre dans le Guatemala, à 900 milles sud-est de sa capitale. Tous les prisonniers faits dans cette campagne furent immolés pour la dédicace d'un téocalli magnifique qu'il fit élever à Mexico en l'honneur de la déesse Centiotl. Le carnage fut affreux, mais la récolte fut abondante, et les prêtres ne manquèrent pas de l'attribuer à leurs sacrifices sanglants (1). Montézuma envoya peu après son frère Cuitlalmac contre les Mixtécas et les Zopotécas révoltés; ils furent vaincus et leurs villes pillées. En février 1506, l'empereur marcha contre les Atlixchèses, les battit et leur fit un grand nombre de prisonniers. En 1507, Cuitlalmac prit Tzollan, Mictlan et Quauhquéchollan. L'année suivante l'armée mexicaine partit pour la province éloignée d'Amatla, baignée par le golfe du Mexique. Assaillie dans les montagnes par un froid glacial et des ouragans terribles, une partie des guerriers périt misérablement, le reste tomba sous le fer ennemi. Ce désastre et l'apparition d'une comète jeta le trouble dans le cœur de l'empereur, auquel, suivant le récit des historiens, un célèbre astrologue prédit alors la chute de l'empire aztèque et l'arrivée d'un peuple nouveau. Ces sinistres présages n'arrêtèrent pourtant pas les conquêtes de Montézuma. En 1508, il entreprit diverses expéditions contre les Tlascalans, les Huexotzincas, les Atlixchèses, les Icputépèques et les Malinaltipèques. Il enleva 8,200 prisonniers à ces peuples. En 1509, il apaisa la révolte des Xochitépèques. En 1510, les tourelles du grand téocalli de Mexico furent consumées par le feu durant une nuit calme et pure, et sans qu'on pût en découvrir la cause. En 1511, un grand nombre de maisons furent renversées par les eaux du lac qui furent agitées d'une manière extraordinaire; trois comètes se montrèrent, et une étrange clarté illumina l'Orient. Elle avait la forme d'une pyramide dont la large base s'appuyait sur l'horizon et la pointe approchait du zénith, des milliers d'étincelles en jaillissaient et semblaient poudrer le ciel d'étoiles. Vers le même temps, l'on crut voir dans les airs des hommes armés qui combattaient. Ces phénomènes, rapportés par tous les vieux chroniqueurs, ne laissèrent plus de doute aux superstitieux Mexicains qu'une grande calamité approchait. Pour la conjurer, Montézuma éleva deux temples à Tlamatzinco et à Quaxicalco, et immola, pour leur consécration, 12,210 victimes humaines. Cette même année il réprima l'insurrection des Jopas, et en 1512 il fit la conquête du pays des Quitzalapénèses au nord. Ce fut l'époque de la plus grande splendeur de l'empire aztèque. Sa dissolution devait s'accomplir avec une rapidité inouïe.

(1) Selon Zumarraga et Torquemada, sous le règne de Montézuma (environ dix-huit années), le chiffre des victimes sacrifiées atteignait annuellement pour la capitale seulement le chiffre de 20,000. Acosta, Herrera et Clavigero pensent que ce chiffre s'appliquait à tout le royaume. Quelques écrivains l'ont porté à 50,000! Toutefois, Las Casas, repondant à Sepulveda, qui soutenait qu'aucun des voyageurs au Mexique n'évaluait le nombre annuel des sacrifices humains à moins de vingt mille, déclare que « c'est là l'évaluation de brigands qui cherchent une apologie pour leurs propres atrocités, et que le véritable nombre des victimes n'excédait pas cinquante!... (Œuvres, éd. Llorente; Paris, 1822, 2 vol. in 12), t. I, p. 385. Prescott prétend que malheureusement le calcul du bon archevêque de Chiapa « venait plutôt de son cœur que de sa tête ». Le corps du captif sacrifié était ensuite remis aux guerriers qui l'avaient fait prisonnier, et ceux-ci l'offraient en festin à leurs amis, en viandes délicatement apprêtées. Des convives des deux sexes prenaient place à cet odieux banquet, où régnait le plus grand luxe (Torquemada, *Monarch. Ind.*, lib. VII, cap. XIX). L'empereur lui-même en usait de la sorte. Ce n'était pas le grossier repas de Cannibales affamés, mais l'anthropophagie élevée à l'état de raffinement épicurien. (*Voy.* Clavigero, *Hist. del Messico*, t. II, p. 40; et Sahagun, *Hist. de Nueva-España*, lib. IV, VIII et IX.)

En 1516 Nezahualpilli, roi d'Acolhuacan, meurt sans désigner de successeur. Ses trois fils, Cacamatzin, Ixtlilxochitl et Coanocotzin, se disputèrent le trône. Cacamatzin était l'aîné, et avait été reconnu par le conseil suprême de Tezcuco; le droit était pour lui; néanmoins, battu par ses frères, il implora le secours de Montézuma. Ce monarque se posa en arbitre : il rétablit Cacamitzin dans sa capitale, à la condition de partager avec Coanocotzin les revenus de son royaume. Ixtlilxochitl reçut en apanage diverses provinces situées dans les montagnes du Meztitlan. Ce jeune prince fut fort mécontent de cette solution; il jura une haine mortelle à Montézuma, le défia en combat singulier et ne cessa de l'attaquer. Les secours qu'il fournit à Cortés furent certainement une des principales causes de la ruine des Aztèques.

A partir du débarquement du héros espagnol sur le sol américain (13 mars 1519) l'histoire de Montézuma se lie tellement à celle de Cortés que nous renvoyons à cet article pour tous les détails des événements qui précédèrent la mort de l'empereur. Sous l'empire des prédictions fâcheuses qui lui avaient été faites, il adopta une politique indécise qui le conduisit à sa perte. Au lieu d'attaquer les étrangers avant qu'ils n'eussent le temps de prendre pied dans le pays et d'y contracter des alliances, il résolut de leur envoyer des ambassadeurs et de riches présents, mais de leur interdire l'entrée de sa capitale. C'était exciter leur cupidité et montrer ses craintes. Cortés insista; trois refus accompagnés chaque fois de cadeaux magnifiques ne le rebutèrent pas. Il fit alliance avec les chefs de Champoalla et de Chiahuitzla, qui lui fournirent des guerriers et des vivres, et se mit en marche pour Mexico. Chemin faisant, il battit plusieurs fois les Tlascalans, et fit de ces belliqueux républicains, ennemis mortels des Mexicains, des alliés fidèles qui contribuèrent plus que tous à la réussite de ses projets. Effrayé de la révolte de plusieurs de ses provinces et de la coalition qui se formait contre lui, Mon-

tézuma essaya encore une fois d'arrêter la marche triomphante des Espagnols. Il espérait satisfaire leur avidité à force de richesses et les déterminer à se rembarquer. Il n'en fut rien. Cortés continua sa route avec une armée de cent mille Indiens auxiliaires, qu'il ne congédia qu'à deux lieues de Mexico. Montézuma eut alors recours à la ruse. Il excita les Cholulans à massacrer les Espagnols qui faisaient séjour dans cette ville. Cortés fut averti du complot par sa maîtresse, Marina; il le prévint en exterminant ses perfides hôtes. Quelques prisonniers lui avouèrent qu'ils n'avaient agi qu'à l'instigation de l'empereur. Cortés reçut en même temps la nouvelle de la mort de son ami l'Alguazil don Juan Escalante, gouverneur de La Vera-Cruz, tué avec plusieurs soldats dans un combat contre Quauhpopoca, cacique de Nauhtlan. Conquistador dissimula pour le moment et accueillit avec bienveillance une cinquième ambassade de Montézuma, qui lui offrait quatre charges d'or pour lui et une pour chacun de ses compagnons (1), s'il voulait retourner à Cuba : l'empereur s'engageait de plus à payer un tribut annuel au roi d'Espagne. Cortés accepta les présents, mais répondit qu'il ne pouvait se retirer sans avoir eu une entrevue avec l'empereur. Il continua sa marche, toujours bien accueilli des Indiens. Les princes Cuitlahuatzin et Matlatzincatzin, frères de Montézuma, vinrent à sa rencontre avec plus de mille seigneurs mexicains, après quoi il fit son entrée dans la capitale le 8 novembre 1519. L'empereur l'accueillit de la manière la plus distinguée et le conduisit dans un palais assez vaste pour loger les Espagnols, leur suite et leurs alliés, au nombre de plus de sept mille personnes. Montézuma offrit au conquistador un grand nombre d'objets précieux en or, argent, plumes rares, etc., et plus de cinq mille vêtements. Il envoya également des présents aux officiers et aux soldats. Il lui offrit même une de ses filles et à ses principaux officiers des filles de seigneurs mexicains. Cortés hésita un instant, mais l'amour de l'or l'emportant, il résolut dès lors de détrôner le faible monarque, et l'accusa hautement d'avoir ourdi la trahison de Cholula et causé la mort d'Escalante. Montézuma, pour lui prouver son innocence et sa sincérité, fit partir aussitôt deux envoyés pour Nauhtlan avec ordre d'amener Quauhpopoca et les autres chefs qui avaient combattu contre les Espagnols. Cortés ne se contenta pas de cette mesure, il exigea que le souverain lui-même se remît en otage entre ses mains jusqu'au retour de ses envoyés, et comme l'empereur paraissait indigné de cette proposition, un officier espagnol s'offrit pour l'enlever de vive force et pour le tuer s'il résistait. Montézuma, frappé de l'air féroce de cet officier, pour éviter le danger dont il se voyait menacé, se soumit et consentit à être transporté, avec les nobles qui l'entouraient, au quartier des Espagnols. L'empereur y était détenu depuis quinze jours, lorsque les deux messagers revinrent accompagnés de Quauhpopoca, du fils de ce cacique et de quinze autres nobles accusés d'avoir combattu Escalante. Cortés les interrogea, les menaça de la torture, et obtint l'aveu qu'ils n'avaient rien fait que par ordre de leur maître; cette déclaration, qui devait mettre à couvert leur responsabilité, devint la cause de leur perte. Le cacique et trois de ses compagnons furent condamnés à être brûlés vifs comme coupables de trahison (1). Cortés se rendit ensuite auprès de Montézuma, lui reprocha sa conduite et lui fit mettre des fers aux pieds. Montézuma, nourri dans l'idée que sa personne était inviolable, demeura d'abord muet d'horreur à cette insulte, qu'il regardait comme le prélude de sa mort prochaine. Sa douleur finit par éclater. Les larmes et les gémissements des gens de sa cour accompagnaient les siens. Quelques-uns de ses nobles le consolaient à genoux, comme une divinité outragée; d'autres soulevaient ses fers pour lui en alléger le poids. Pendant ce temps, Cortés fit saisir toutes les armes rassemblées dans les arsenaux pour la défense publique, et dont le peuple aurait pu s'emparer. Il en fit dresser devant le palais impérial un immense bûcher, sur lequel le cacique de Nauhtlan et ses compagnons furent brûlés vifs, en présence d'une foule d'Indiens, spectateurs muets et stupides de cette barbarie. Ce drame accompli, Cortés alla en grand cortége détacher lui-même les fers de l'empereur, qu'il assura de sa bienveillance pour l'avenir. Montézuma eut la faiblesse de témoigner sa vive reconnaissance et sa tendresse à celui qui l'avait si gravement outragé. Il ne fut plus qu'un mannequin entre les mains des Espagnols, et ne montra d'énergie que contre ceux qui défendaient ses droits et l'indépendance du pays. C'est ainsi qu'il fit enlever traîtreusement son propre neveu, Cacamatzin, roi de Tezcuco, et le livra à Cortés. Le général espagnol, qui connaissait les dispositions hostiles du jeune roi, le fit jeter en prison, et concéda son royaume à son frère Conocotzin, qui lui avait donné quelques preuves de dévouement. Il s'empara ensuite successivement des deux frères de Montézuma; du seigneur de Tlateloco, grand prêtre de Mexico; des rois d'Acolhuacan et de Tlacapan, ainsi que de plusieurs chefs éminents, possesseurs de fiefs. Il les faisait arrêter l'un après l'autre lorsqu'ils venaient rendre visite au monarque prison-

(1) La charge ordinaire d'un Mexicain était d'environ 50 livres d'Espagne ou 800 onces, de sorte que la somme entière, vu le nombre des Espagnols, devait monter à 3,000,000 de sequins (36,000,000 de francs).

(1) Suivant Bernal Diaz, l'auteur espagnol le plus croyable, puisqu'il était l'un des capitaines de Cortés, il n'y eut pas trahison de la part des Mexicains dans cette occasion. Voici sa version littérale : « Le gouverneur aztèque était occupé à percevoir chez les Totonaques les tributs accoutumés, lorsqu'Escalante étant intervenu pour protéger ses alliés, devenus sujets de l'Espagne, fut tué dans un engagement avec l'ennemi (*Hist. de la Conquista*, etc., cap. XCIII). » Mais il fallait un prétexte à Cortés pour s'emparer de Montézuma.

nier. Il suivit le même système à l'égard des principaux officiers : la persécution ou l'exil frappèrent tous ceux qui conservaient un sentiment d'indépendance. Ces mesures s'accomplissaient au nom du malheureux Montézuma, qui ne montra quelque fermeté que dans le refus constant qu'il fit de renoncer à ses dieux « qui, disait-il, n'avaient jamais fait que du bien à ses sujets ». Cependant il consentit à ce qu'il ne fût plus servi de chair humaine sur sa table. Cortés n'insista pas pour le baptême immédiat, mais il exigea, comme compensation de sa tolérance, que l'empereur lui livrât les trésors laissés par son frère et prédécesseur Axajacatl (1). Ils servirent à rembourser les dépenses que Cortés avait faites à Cuba, à récompenser ses officiers, à entretenir le zèle des alliés, à préparer de nouvelles défections dans les provinces restées fidèles à l'empire. Les soldats espagnols, insatiables du reste, se montrèrent fort mécontents de leur part; mais c'était un moyen de les rendre plus acharnés. L'occasion ne tarda pas : les nobles firent éclater hautement leur mécontentement contre Cortés, et les prêtres persuadèrent à Montézuma que si les blancs ne quittaient le pays, les dieux retireraient leur protection aux Mexicains et leur refuseraient la pluie nécessaire aux fruits de la terre. Ces prédictions frappèrent plus le triste monarque que ses précédentes humiliations; il pria Cortés de partir, s'engageant à lui fournir tous les matériaux dont il aurait besoin pour construire des vaisseaux. Ce n'était pas la volonté du conquistador; il parlementa : huit jours après il apprit que Panfilo Narvaez arrivait des Indes, avec dix-huit navires pour le chasser du pays et même le tuer au besoin. Cortés essaya de gagner cet adversaire redoutable, qui ouvrit, dit-on, des intelligences secrètes avec Montézuma. Narvaez rejetant tout accommodement, Cortés quitta Mexico, et sans calculer les forces supérieures de son adversaire, le surprit dans Champoalla (27 mai 1520) et le fit prisonnier. Il revint ensuite à Mexico après avoir grossi son armée des soldats de Narvaez, mais il trouva la capitale en pleine insurrection; Alvarado, qu'il avait laissé comme gouverneur en son absence, n'avait pas craint de faire massacrer six cents des plus nobles mexicains, assemblés pour une fête religieuse. Il prétendit qu'il croyait à un complot; mais les historiens les plus compétents affirment que lui et ses soldats n'avaient eu d'autre but que de s'emparer, ce qu'ils firent, des riches dépouilles de leurs victimes, dont on avait d'ailleurs fait déposer les armes. Cette fois, le peuple mexicain, indigné, se souleva en masse, et Alvarado, assiégé dans ses quartiers, allait succomber, si Cortés ne lui fût arrivé en aide. Cortés entra triomphalement dans la ville déserte et dégagea ses compatriotes; Montézuma seul vint le recevoir à son approche des retranchements espagnols; mais le général espagnol refusa de le voir, l'appelant « chien » qui avait correspondu avec Narvaez et voulait ruiner les Espagnols par la famine. Dès le lendemain, le combat recommença avec une rage terrible des deux parts. Montézuma, convaincu de la perte de sa couronne, tenta du moins de sauver une partie de ses sujets, et proposa à Cortés d'obtenir une trêve s'il voulait évacuer la ville. Cortés était convaincu de cette nécessité; mais il voulait, par une dernière ruse, engager les Mexicains, par la voix de leur empereur, à se disperser et à mettre bas les armes. La ruse était trop grossière; aussi Montézuma répondit-il à l'espagnol : « Nous allons à la mort »; et se parant de ses habits les plus pompeux, il parut sur la principale terrasse du palais : à la vue de leur roi, les assiégeants suspendirent leurs efforts : « Mexicains, leur dit-il, si votre zèle pour mon service et le désir de me rendre la liberté vous ont fait prendre les armes contre les étrangers, je vous remercie de votre fidélité; mais je vous dois la vérité; je ne suis point prisonnier, je suis libre d'habiter ce palais de mon frère ou de retourner dans le mien !... » Ici l'empereur fut interrompu par une voix s'élevant de la foule, qui s'écrie : « Roi des Astèques, vous êtes un lâche ! un efféminé ! Vous valez mieux à manier l'aiguille, comme les femmes, qu'à gouverner une nation de braves. Vous êtes prisonnier de ces étrangers, et vous ne l'osez avouer » ; et finissant ces mots, l'homme lança une flèche contre le roi (1); tout le peuple suivit l'exemple de l'audacieux Mexicain, et le roi tomba frappé à la tête, au bras et à la cuisse. Relevé par les Espagnols, il eût pu guérir, car ses blessures n'étaient pas mortelles, mais arrivé au dernier degré d'humiliation et de désespoir, il refusa de prendre le moindre aliment et déchira les appareils que l'on plaçait sur ses plaies (2). Quoi-

(1) Diaz Bernal, dans sa *Historia verdadera de la Conquista de la Nueva-España*, cap. 88 et 90, évalue le cinquième de ce trésor, part destinée au roi d'Espagne, à 600,000 écus en or (environ 3,600,000 fr.), outre l'argent et des ornements précieux, estimés plus de cent mille ducats. Prescott évalue la totalité de ces richesses à la somme de 35,425,000 fr. de notre monnaie actuelle (*Hist. de la Conquête du Mexique*, t. II, liv. IV, p. 106-117 ; trad. d'Amédée Pichot.)

(1) Acosta rapporte une tradition suivant laquelle ce fut Guatémozin, neveu de Montézuma et qui lui-même monta plus tard sur le trône, qui interpella ainsi l'empereur et lui décocha la première flèche (lib. VII, cap. XXVI).

(2) Les historiens espagnols varient sur les causes et les circonstances de la mort de Montézuma. Cortés et Gomara l'attribuent à un coup de pierre reçu à la tête, Solis au refus de se laisser panser. Bernal Diaz dit qu'il se laissa mourir de faim; Herrera assure qu'il succomba à un violent chagrin; Sahagun et quelques historiens mexicains affirment qu'il périt de la main des Espagnols, qui lui firent subir la peine du garrot avec deux de ses parents et lancèrent ensuite les trois cadavres aux insurgés. Cette version semble inadmissible, car Cortés rompait ainsi tout moyen de paix avec les Mexicains; il perdait son meilleur otage et préparait la terrible nuit du 1er juillet; mais quand on considère le massacre exécuté par Alvarado quelques jours auparavant et les propres paroles de Cortés, qui ne traitait plus l'empereur que de « chien », certains doutes peuvent

que le combat fût des plus acharnés, Cortés fit remettre le corps de l'empereur à ses sujets. On ignore le lieu de sa sépulture, Cuitlahuatzin, frère de Montézuma, monta sur le trône du Mexique. Alfred DE LACAZE.

Bernal Diaz, *Historia verdadera de la Conquesta de la Nueva-España*— Garcia, *Origen de los Indios del Nuovo Mondo* (1729, in-4°). — Cortés, *Carta II, III et IV de la Nueva-España*. — Ovide, *Hist. de las Indias*, mss. — — Lorenza, *Rel. Seg. de Cortés*. — Ixtlilxochitl, *Hist. Chichemeca*, mss. — Gomara, *Cronica*, etc. — Clavigero, *Storia antica del Messico* (Cesena, 1780). — W.-A. Prescott, *Hist. de la Conquête du Mexique* (trad. d'Am. Pichot, Paris, 1840).

MONTFAUCON (*Bernard* DE), célèbre érudit français, né le 13 janvier 1655, au château de Soulage, diocèse de Narbonne, mort dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le 21 décembre 1741. Son père, Timoléon de Montfaucon, sieur de La Rochetaillade et de Conillac, appartenait à la plus haute noblesse du comté de Cominges. Bernard devait donc un jour prendre l'épée, et servir l'État en gentilhomme, dans les camps. Cependant, contre l'usage des gens de sa condition, il employa les longues heures de sa jeunesse à faire de profitables lectures; il lut avec soin Plutarque, Josèphe, et quelques autres historiens de l'antiquité, sous la direction d'un savant ami de son père, Pavillon, évêque d'Aleth. En 1672 il entrait aux cadets de Perpignan; en 1673 il servait comme volontaire en Allemagne, dans l'armée du maréchal de Turenne. Le voilà soldat, mais par devoir plutôt que par vocation : ce barbare métier ne convenait pas à son âme généreuse, et, d'ailleurs, dans un temps où la guerre était si active, il n'y avait pas entre les armes et les lettres de faciles accommodements. Ayant donc perdu son père et sa mère, il déposa l'épée, et, de retour au château de La Rochetaillade, il reprit avec passion ses études trop longtemps interrompues.

Peu de temps après, cherchant une retraite encore plus profonde, mieux défendue contre tous les bruits, toutes les distractions de la vie mondaine, il se rendit à Toulouse, au monastère de La Daurade, gouverné par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et y demanda l'habit religieux. Il fut d'abord admis au noviciat; puis à la profession, le 13 mai 1676. Le changement d'état avait été complet : mais, qu'on ne s'y trompe pas, le changement de mœurs beaucoup moindre. A cette époque où tout gentilhomme était appelé par sa naissance à servir dans l'armée du roi, on rencontrait dans cette armée un grand nombre de jeunes gens, qui, comme Bernard de Montfaucon, n'ayant pas entendu prendre avec la carrière militaire un engagement irrévocable, vivaient à l'écart de la soldatesque, et conservaient au milieu des camps leurs habitudes civiles. D'un autre côté, la congrégation de Saint-Maur étant une confrérie savante, dont les membres avaient la liberté d'entretenir avec le monde un commerce régulier, on n'y faisait à personne une loi de pratiquer les raffinements de l'austérité monastique. Nous estimons donc que le jeune Bernard n'eut à se faire aucune violence pour se conformer aux exigences de sa nouvelle condition. Reçu profès, il fut, selon l'usage, envoyé dans un autre monastère. Sorrèze, où il fit un séjour de quelques années, possédait un grand nombre de manuscrits grecs. Comme il ne connaissait pas le grec, il se mit avec ardeur à l'étude de cette langue, et se la rendit familière. Il fit ensuite un séjour de huit années à l'abbaye de La Grasse, diocèse de Carcassonne, d'où il envoya ses premiers travaux à ses supérieurs. On remarqua ces heureux essais, et Montfaucon fut alors appelé à Bordeaux, puis à Paris, où il fut chargé, avec dom Pouget et dom Lopin, de faire de nouvelles éditions de saint Athanase et de saint Jean-Chrysostome. C'est alors qu'il apprit, dans ses loisirs, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et le copte. Il s'occupa, dans le même temps, de numismatique, et à la mort de Placide Porcheron, en 1694, il fut préposé à la garde du cabinet des médailles, à Saint-Germain des Prés. Au commencement de l'année 1698 l'édition de saint Athanase était achevée. Dès qu'elle eut été reçue par les savants, elle obtint près d'eux beaucoup de succès et fit le plus grand honneur à la congrégation; Ellies Dupin n'hésita pas à l'appeler en public un ouvrage incomparable. Montfaucon écrivit aussitôt aux supérieurs de son ordre qu'avant de confier à la presse les éditions déjà préparées des autres pères grecs, il était nécessaire d'aller consulter de nombreux manuscrits conservés en Italie. C'était s'offrir pour faire ce voyage littéraire. La proposition de Montfaucon fut accueillie avec empressement, et il lui fut ordonné de partir au plus tôt pour l'Italie, en la compagnie de dom Paul Brioys (1). Ils se mirent en route au mois de mai 1698.

Les deux voyageurs visitèrent d'abord la bibliothèque de Milan, où ils furent reçus par Muratori. De Milan ils allèrent à Modène, à Mantoue, à Venise. Le monastère de Saint-Georges-Majeur, à Venise, était habité par des religieux bénédictins; cependant nos deux voyageurs ne furent pas même autorisés par leurs confrères à voir le catalogue des manuscrits que possédait cette riche abbaye. L'accès de la bibliothèque de Saint-Marc ne leur fut pas plus facile. Ces mésaventures sont de tous les temps : hier encore d'autres bibliothèques italiennes étaient fermées à d'autres missionnaires français. A Ravenne, où Montfaucon et Brioys arrivèrent au commencement du mois de septembre, tous les savants de la ville se montrèrent pour eux pleins de

s'élever sur la mort de Montézuma, dont au surplus Cortés encore tenait toute la famille en captivité. Le conquérant espagnol doutait d'ailleurs de la bonne foi de son royal prisonnier, et tenait à frapper de terreur les Indiens.

(1) *Lettre* de Montfaucon à Magliabechi.

bienveillance. Enfin, vers le milieu de ce mois ils étaient rendus à Rome. Claude Estiennot remplissait dans cette ville les fonctions de procureur général de la congrégation: ils allèrent au milieu de la nuit, accablés de fatigue, lui demander asile : « Ils étaient fort délabrés, » écrit plaisamment Estiennot à Mabillon, « et marchaient sur la chrétienté. On les a radoubés de pied en cap. » Montfaucon se proposait de séjourner longtemps à Rome. L'année suivante, son hôte, Claude Estiennot, mourut, et Montfaucon fut appelé à lui succéder comme procureur général. Les jésuites étaient alors très-puissants à Rome, et le procureur de la congrégation de Saint-Maur avait pour occupation principale de surveiller toutes leurs démarches, de démasquer toutes leurs intrigues. C'était donc un emploi laborieux et difficile. Montfaucon préférait le travail aux affaires. Forcé toutefois d'intervenir dans les questions qui intéressaient la réputation de son ordre, il eut avec les jésuites romains de vifs débats, et même un procès devant le tribunal de l'inquisition. Il s'agissait de saint Augustin, du libre arbitre, de la grâce : Montfaucon gagna son procès. Cependant, après cette victoire, il demanda son rappel en France. Ses supérieurs l'engagèrent à rester; tous les personnages considérables de Rome et le pape Clément XI lui-même s'efforcèrent de le retenir : mais il se montra sourd à toutes les prières, et quitta Rome au mois de mars 1701, écrivant à Gattola qu'il ne pouvait se résoudre à poursuivre une controverse dogmatique avec d'aussi grands menteurs que les jésuites : « *Se havessi tempo de spiegarli tutte le particularità, lei si stupirebbe dell' ardive et della facilita di mentire di questi uomini, e questa e una delle principali ragioni che mi hanno fatto risolvere di andar via da Roma.* »

Montfaucon revint donc à Paris, et, retiré à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, il s'employa plus ardemment que jamais à continuer ses patientes recherches dans les manuscrits grecs et latins, ainsi qu'à composer ces grands ouvrages qui n'ont pas seulement immortalisé son nom, mais ont encore tant contribué à la gloire de son ordre. Quand parut en 1719 son *Antiquité expliquée*, toute l'Europe savante fut saisie d'une véritable émotion : le succès de cet ouvrage fut tel que tout le monde le voulut lire, même les ignorants. Dans l'espace de deux mois, l'édition, tirée à dix-huit cents exemplaires, fut épuisée. Nous croyons que dans aucun temps et dans aucun lieu, un livre de cette espèce, de ce volume et de ce format, dix tomes in-folio, n'a été si promptement vendu. Le bruit de cet éclatant succès alla jusqu'au duc d'Orléans, qui ordonna d'inscrire Bernard de Montfaucon parmi les membres honoraires de l'Académie des Inscriptions, quoiqu'il n'y eût pas alors de siége vacant : la mort du P. Letellier, célèbre jésuite, fit une vacance cette année même. « Dans une extrême vieillesse, » dit un de ses biographes, dom Tassin, « dom de Montfaucon employait encore huit heures par jour à l'étude. Son tempérament s'était tellement affermi par l'habitude d'une vie réglée et frugale, que depuis plus de cinquante ans il n'avait jamais été malade. La surveille de sa mort il communiqua encore à l'Académie le plan d'une suite des Monuments de la monarchie française, qu'il allait publier en trois volumes; après quoi il donnerait, disait-il, une nouvelle édition du *Dictionnaire Grec* d'Æmilius Portus, auquel il avait fait des additions considérables. Il parlait de la sorte le 19 décembre 1741, et il mourut presque subitement le 21 du même mois. »

L'historien a bientôt raconté la vie de Bernard de Montfaucon. Le travail l'ayant occupée presque tout entière, elle n'offre guère d'autres événements que l'entreprise ou l'achèvement des ouvrages dont il nous reste à donner le catalogue.

Analecta Græca, sive varia opuscula græca hactenus non edita; Paris, 1688, in-4°. On lit au titre du volume: *tomus primus;* c'est cependant un ouvrage complet. Les éditeurs pensaient continuer ce recueil, en confiant au public de nouvelles découvertes; mais c'est un dessein qu'ils n'ont pas réalisé. Ces éditeurs sont Antoine Pouget, Jacques Lopin et Bernard de Montfaucon. La part de Montfaucon dans l'œuvre collective des trois religieux bénédictins est l'édition et la traduction latine du *Typicum Irenes Augustæ*, des *Excerpta ex Herone de Mensuris*, et de l'*Antiquum Rationarium Augusti Cæsaris*, c'est-à-dire d'Alexis Comnène; — *La Vérité de l'Histoire de Judith;* Paris, 1690, in-12. Divers critiques avaient allégué que l'épisode de Judith, raconté dans l'Ancien Testament, était simplement une fable dramatique, une parabole ou une composition littéraire. Montfaucon, évoquant tous les témoignages de l'histoire, prétend qu'ils confirment le récit de la Bible. A cette occasion il fut félicité par Bossuet, dans une lettre qui porte la date du 10 avril 1690; — *Athanasii, arch. Alexandrini, Opera omnia;* Paris, 1698, 3 vol. in-fol. Dom Loppin et dom Pouget travaillèrent à cette édition des Œuvres de saint Athanase; dom Montfaucon en est toutefois le principal auteur. C'est une des éditions les plus recommandables des bénédictins : tous les critiques se sont accordés jusqu'à ce jour à en faire le plus grand éloge; — *Vindiciæ editionis S. Augustini a Benedictinis adornatæ, adversus Epistolam abbatis Germani, auctore D. B. de la Rivière;* Rome, 1699. Le P. Langlois, jésuite, avait dans une lettre anonyme, *Lettre de l'abbé D.*, vivement censuré l'édition des Œuvres de saint Augustin, publiée par la congrégation de Saint-Maur. Montfaucon lui répond, sous le voile du pseudonyme, non sans aigreur.

L'une et l'autre congrégation ayant alors de nombreux adhérents, chacun des deux adversaires put dire à l'issue du combat :

> Si quæritis hujus
> Fortunam pugnæ, non sum superatus ab illo ;

mais ensuite est venue la postérité, qui, tout à fait désintéressée dans les querelles des deux ordres rivaux, a placé l'édition bénédictine de saint Augustin bien au-dessus de toutes les autres; — *Diarium Italicum, sive monumentorum veterum, bibliothecarum, musæorum notitiæ in Itinerario Italico collectæ;* Paris, 1702, in-4°. C'est le journal du voyage littéraire de Mabillon en Italie. Il est dédié à Côme III, grand-duc de Toscane. Montfaucon ayant soumis sa dédicace à l'approbation du grand-duc, celui-ci demanda sans doute quelques changements : on signale en effet quelques différences entre le texte qui précède le *Diarium* et l'original envoyé par Montfaucon au grand-duc (*Correspondance de Montfaucon*, publiée par M. Valery, t. III, p. 134). Un savant italien, nommé Ficoroni, fit la critique des remarques de Montfaucon sur les monuments de Rome, dans un opuscule intitulé : *Observazioni sopra l'antichità di Roma.* Montfaucon lui répondit dans le *Journal des Savants* de l'année 1709. Sous le pseudonyme de Paul Romeraldo Riccobaldi, Alexandre Maffei de Volterre publia en 1710, pour la défense de Montfaucon, son *Apologia del Diario Italico.* Les jésuites firent mettre cette Apologie à l'index; — *Collectio nova Patrum et Scriptorum Græcorum, Eusebii Cæsariensis, Athanasii et Cosmæ Ægyptii;* Paris, 1706, 2 vol. in-fol. Ce recueil est, par les matières qu'il renferme, plein d'intérêt. Au texte et à la traduction latine de ce texte Montfaucon a joint, en outre, des préfaces et des notes où il se montre à la fois théologien habile et profond érudit; — *Palæographia Græca, sive de ortu et progressu litterarum græcarum, et variis omnium sæculorum scriptionis græcæ generibus, etc., etc.;* Paris, 1708, in-fol. Comme le fait judicieusement observer dom Tassin, la *Palæographia Græca* de Montfaucon a toute l'importance de la *Diplomatique* de Mabillon : deux sciences nouvelles ont été créées par ces deux ouvrages, la paléographie latine, la paléographie grecque, et dans les chaires où de nos jours on expose ces deux sciences, les règles établies par Mabillon, par Montfaucon, sont la matière même de l'enseignement; — *Le Livre de Philon De la Vie Contemplative, traduit du grec, avec des Observations où l'on fait voir que les Thérapeutes dont il parle étaient chrétiens;* Paris, 1709, in-12. Le président Bouhier a contredit les observations de Montfaucon sur la religion des thérapeutes, et cette discussion, remise dernièrement à l'ordre du jour, n'est pas épuisée; — *Bernardi de Monte Falconis, mon. bened., Epistola ad... ; An vera Narratio Rufini de baptizatis pueris ab Athanasio puero?* Paris, 1710, in-8°. Montfaucon soutient que le récit de Rufin est fabuleux; — *Réponse de D. Bernard de Montfaucon aux objections que lui a faites M.* (Bouhier) *contre la* Dissertation des Thérapeutes; Paris, 1712, in-12. Les pièces de cette controverse ont été réunies, la même année, en un volume de même format, intitulé : *Lettres pour et contre sur la fameuse question si les solitaires appelés thérapeutes étaient chrétiens;* — *Hexaplorum Origenis quæ supersunt, etc.*, etc.; Paris, 1713, 2 vol. in-fol. Montfaucon travailla pendant vingt-trois ans à cette édition d'Origène. Il l'a enrichie de savantes dissertations et de dictionnaires qui sont encore en usage. Son dictionnaire grec des Hexaples a été réimprimé par Abraham Trommius à la suite de sa concordance des Septante; — *Bibliotheca Coisliniana;* Paris, 1715, in-fol. C'est le catalogue de 400 manuscrits grecs de la bibliothèque de Coislin. Ces manuscrits légués par M. de Coislin, évêque de Metz, aux religieux de Saint-Germain des Prés, sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale; — *S. P. Joannis Chrysostomi, archiepiscopi Constant., Opera omnia;* Paris, 1718 et années suiv., 13 vol. in-fol. Cette édition de saint Jean-Chrysostome est un des chefs-d'œuvre de l'érudition bénédictine. François Faveroles, trésorier de Saint-Denis, et quatre autres religieux furent employés pendant treize ans à collationner, sous la direction de Montfaucon, tous les manuscrits de saint Jean-Chrysostome qui leur furent confiés. Ces manuscrits dépassèrent le nombre de trois cents. Les préfaces annexées aux treize volumes par Montfaucon sont réputées à bon droit des modèles de critique; — *Antiquitas explanatione et schematibus illustrata, l'Antiquité expliquée et représentée en figures;* Paris, 1719, dix vol. in-fol., en latin et en français. Les collaborateurs de Montfaucon pour cet ouvrage furent Charles de Larue, Martin Bouquet et Joseph Doussot. Certaines parties de l'antiquité nous sont aujourd'hui mieux connues qu'elles ne l'étaient à Montfaucon : de plus en plus affranchie de tout préjugé dogmatique, l'érudition fera chaque jour dans le vaste domaine des traditions orientales de nouvelles et importantes découvertes, et les explications de Montfaucon, qui ont déjà vieilli, perdront encore de leur autorité. Mais on accordera toujours que *L'Antiquité expliquée* fut, au début du dix-huitième siècle, un ouvrage d'une rare perfection, c'est-à-dire le résumé le plus complet et le mieux ordonné de toutes les connaissances alors acquises en matière d'archéologie grecque, latine, juive, gauloise, etc., etc.; — *Supplément au livre* de L'Antiquité expliquée; Paris, 1724, cinq tomes in-fol. Ce supplément a été traduit en anglais par D. Humphreys; — *Dissertation sur le Phare d'Alexandrie, sur les autres phares, et particulièrement celui de Boulogne-sur-Mer;*

lue à l'Académie des Inscriptions le 7 janvier 1721, cette *Dissertation* a été imprimée dans le tome VI des *Mémoires* de cette Académie; — *Dissertation sur la plante appelée* Papyrus, *sur le papier d'Égypte, sur le papier de coton*, etc., etc.; dans le même volume des *Mémoires* de l'Académie; — *Les Monuments de la Monarchie françoise;* Paris, 1729-1733, 5 vol. in-fol.; — *Sur un Passage d'Hérodote;* dans le tome XII des *Mémoires* de l'Académie. Il s'agit d'un passage, d'un mot, d'une simple lettre, lue différemment par Montfaucon et par Gronovius; — *Discours sur les monuments antiques de la ville de Paris et sur une inscription trouvée au bois de Vincennes;* dans le tome XIII des *Mémoires;* — *Les Modes et Usages du siècle de Théodose le Grand;* dans le même tome; — *Observations sur les anciennes divinités de l'Égypte;* dans le t. XIV; — *Lettre latine adressée à M. Salmon, bibliothécaire de Sorbonne;* — *Recherches à faire dans le voyage de Constantinople et du Levant;* dans le *Mercure de France*, janvier 1742. Montfaucon avait entrepris de faire ce voyage, avec plusieurs de ses confrères en religion; — *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*; 1739, 2 vol. in-fol. Ce catalogue est le manuel de tous les érudits. — Les matériaux recueillis par Montfaucon et ses confrères pour les grands ouvrages que nous avons ci-dessus mentionnés sont conservés à la Bibliothèque impériale, dans le résidu de Saint-Germain des Prés. On peut lire aussi dans le même fonds un grand nombre de lettres reçues par Montfaucon ou écrites par lui, qui pour la plupart sont inédites. Cependant quelques parties de la correspondance de Montfaucon ont été imprimées par M. Valery, par M. Ulysse Capitaine, *Correspondance de B. de Montfaucon avec le baron G. de Crassiet*, Liége, 1855, et par M. A. Dantier, *Archives des Missions scientifiques*, 1857. Les restes de Montfaucon, transportés pendant la révolution, avec ceux de Descartes et de Mabillon, au Musée français des Petits-Augustins, ont été restitués, le 26 février 1819, à l'Église de Saint-Germain des Prés. B. HAURÉAU.

D. Tassin, *Hist. littér. de la Congrégation de Saint-Maur*, p. [illegible]-617. — Valery, *Correspondance de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*, passim. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. XIII, p. 849. — *Éloge de Montfaucon*, dans l'*Hist. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XVI.

MONTFERRAT (Marquis DE), noble maison italienne, fondée au dixième siècle par Aleram, seigneur d'origine franque, dont les ancêtres déjà possédaient des propriétés étendues en Piémont et dans le reste de la haute Italie (1). Un diplôme du roi Hugues (938) lui accorde plusieurs domaines importants et l'exemption quant à l'exercice de la souveraineté sur ces terres de toute subordination au comte du palais. Aleram, que plusieurs autres chartes qualifient de marquis, reçut aussi diverses libéralités de l'empereur Otton (967). Il mourut, croit-on, en 995. De sa femme Gerberge, fille de Bérenger, roi d'Italie, il laissa un fils, *Guillaume Ier*, qui lui succéda. On n'a que des renseignements peu sûrs au sujet de la famille de Montferrat pendant le onzième siècle. O.

A consulter sur l'histoire de la famille et de chacun de ses membres, Benvenuto Sangiorgio, *Cronica di Monferrato.*

Guillaume III, dit *le Vieux*, hérita, vers 1140, du marquisat de son père, Reinier; ce surnom lui fut donné, parce que dès sa jeunesse il montra la prudence et la maturité d'un vieillard. Après avoir, en 1147, accompagné l'empereur Conrad III à la croisade, il prit sous l'empereur Frédéric Ier, dont il épousa une fille, une part active aux guerres de la Lombardie, et combattit sans relâche les républiques de ce pays. Seuls de tous les seigneurs de la haute Italie, les marquis de Montferrat s'étaient maintenus indépendants des villes. Les républiques d'Asti et de Chieri ayant échoué dans une nouvelle tentative de forcer Guillaume à se soumettre à leur autorité, se mirent à vexer et à violenter ses vassaux. Sur les plaintes qu'en fit le marquis, Frédéric marcha en 1155 contre ces deux villes; les ayant trouvées abandonnées des habitants, il les fit saccager et ensuite incendier. Après le départ de l'empereur, Guillaume eut à lutter seul avec les Pavesans contre une attaque générale des communes lombardes, qui lui firent essuyer une défaite; il se vengea en contribuant de toutes ses forces à l'humiliation cruelle que l'empereur leur fit subir quelques années plus tard. Les nombreuses libéralités dont Frédéric le combla en récompense de ses services (1) excitèrent la jalousie de la république de Gênes, qui commença contre lui une guerre acharnée, qui ne fut terminée que sous son successeur. Les revers éprouvés par l'empereur en 1167 n'ayant pas ébranlé sa fidélité ni celle des Pavesans, les villes de la Ligue lombarde résolurent de fonder la forteresse d'Alexandrie, destinée à couper les communications entre les deux seuls alliés de Frédéric. Ce dernier revint bientôt pour détruire cette place; mais, malgré l'aide que lui apporta Guillaume, il ne put s'en rendre maître. Lorsqu'en 1176 il s'apprêta avec une nouvelle armée à réduire enfin la résistance des communes, Guillaume rassembla ses troupes, pour le seconder; mais avant qu'il eût pu rejoindre l'empereur, celui-ci avait été attaqué et entièrement défait à Lignano. Compris en 1177 dans la paix de Venise, Guillaume se rendit en 1185 en Orient, où les vaillants fils qu'il avait de sa seconde femme, Judith, fille du margrave d'Au-

(1) La ville d'où cette famille tire son nom était située sur le Pô; elle fut détruite dans les guerres du onzième siècle; au treizième les marquis de Montferrat résidaient principalement à Chivasso et à Moncalvo; depuis, Casal devint leur capitale.

(1) Un diplôme de Frédéric (1164) donne le relevé complet des vastes possessions de Guillaume.

triche, s'étaient acquis puissance et gloire. Fait prisonnier deux ans après la bataille de Tibériade, il fut échangé en 1188 contre un chef de l'armée de Saladin (*voy.* l'article *Conrad* de MONTFERRAT.) Guillaume le Vieux mourut très-peu de temps après.

Otto Frisingensis. — Otto Morena, *Historia Laudunensis.* — Gunther Ligurinus. — Radulphus Mediolanensis. — Radevicus Frisingensis. — Cardinalis Aragonicis, *Vita Alexandri III.* — Otto de S. Blasio. — Raumer, *Geschichte der Hohenstauffen.*

Guillaume, dit *Longue Épée*, fils aîné du précédent. Il partit en 1175 avec son frère Reinier pour la Terre Sainte; ils s'y distinguèrent bientôt par leurs exploits. En 1178 Guillaume épousa Sibylle, sœur et héritière de Baudoin IV, roi de Jérusalem, et fut nommé comte de Joppé et d'Ascalon; il refusa la couronne, que Baudoin, incapable de régner, à cause de ses infirmités, voulait lui remettre, et se contenta de gouverner le pays en qualité de régent. Il mourut en 1183, laissant un fils en bas âge, du nom de *Baudoin*, qui, appelé au trône de Jérusalem en 1184, régna pendant quelques mois sous la tutelle de Raymond, comte de Tripoli, et mourut subitement, empoisonné, dit-on, par les partisans de Gui de Lusignan.

Guillaume de Tyr.

Conrad, marquis de MONTFERRAT et seigneur de Tyr. *Voy.* CONRAD.

Reinier, frère de Conrad et troisième fils de Guillaume le Vieux, vint en 1175 à la cour de l'empereur grec Manuel, qu'il accompagna dans plusieurs expéditions, et dont il épousa, en 1180, la fille Marie, renommée pour son éclatante beauté et qui avait été recherchée par les plus grands princes de l'Europe. Il reçut à cette occasion le titre de césar et celui de roi de Thessalonique. Quelque temps après la mort de Manuel, Marie, irritée de l'insolence du protosébaste Alexis, favori de sa mère, excita son mari et un grand nombre de personnages importants à une conjuration contre Alexis; le complot fut découvert, mais immédiatement Marie, secondée par Reinier, fait naître un soulèvement général du peuple de Constantinople. Grâce aux efforts du patriarche Théodose, l'émeute s'apaisa, et Marie ainsi que Reinier se réconcilièrent en apparence avec Alexis. Ils n'en travaillèrent pas moins activement contre lui, et facilitèrent le retour d'Andronic à Constantinople. Mais à peine ce tyran fut-il parvenu au pouvoir, qu'il les fit périr par le poison (1182).

Nicetas, *Histoire d'Isaac.* — Guillaume de Tyr. — Du Cange, *Familiæ Byzantinæ.*

Boniface II, marquis de MONTFERRAT, frère du précédent, mort en 1207. Après avoir passé plusieurs années en Palestine, il revint en Italie en 1191, pour prendre en main le gouvernement du marquisat de Montferrat, dont il hérita bientôt après à la mort de son frère aîné Conrad. Comme son père, il se montra constamment fidèle au parti impérial; aussi reçut-il de Henri VI entre autres libéralités la ville d'Alexandrie (1193). Il prit part à la ligue suscitée contre les Milanais par l'empereur, qu'il aida ensuite à conquérir l'Italie méridionale. Après avoir été chargé par le pape, en 1199, de rétablir la paix entre Philippe et Otton, tous deux prétendants au trône impérial, il fut, en 1202, élu chef de la cinquième croisade, et proclamé solennellement en cette qualité dans l'église Notre-Dame à Soissons. Les croisés lui promirent de se trouver tous à Venise; ils avaient conclu en effet avec cette ville un traité pour le transport en Orient d'une armée de vingt-cinq mille hommes. Mais il ne fut rejoint à Venise que par une partie des croisés; les autres étaient partis par diverses routes. Les Vénitiens néanmoins exigèrent le payement intégral et immédiat de la somme convenue pour le passage des troupes. Boniface se vit dans l'impossibilité d'acquitter cette somme par suite de l'absence de tant de guerriers, qui auraient dû contribuer pour leur part à la payer; et bien que lui, le comte de Flandre et plusieurs autres chefs se fussent dépouillés de tout ce qu'ils avaient de précieux, il se trouva que les croisés devaient encore à la république cinquante mille marcs d'argent. Sur l'avis du doge Dandolo, les Vénitiens proposèrent alors aux croisés de les aider, en compensation de leur dette, à conquérir Zara et Trieste. Malgré l'opposition du pape, une grande partie des croisés accepta cet arrangement; mais Boniface ne voulut prendre aucune part à l'expédition qui fut dirigée contre ces deux villes, parce que d'après lui elle était directement contraire au vœu qu'il avait fait d'aller combattre les infidèles et non des chrétiens. Mais il n'eut pas les mêmes scrupules lorsque le jeune Alexis, fils d'Isaac l'Ange, l'empereur grec détrôné en 1195, vint le supplier de rétablir Isaac, promettant qu'en retour celui-ci procurerait aux croisés des secours considérables contre les Sarrasins. Le 7 avril 1203, l'armée chrétienne fit voile vers Constantinople, et quelques mois plus tard elle avait remis la couronne sur la tête d'Isaac; mais l'exécution des engagements contractés par Alexis envers les croisés étant sans cesse éludée, il en résulta une suite de complications qui finit par la prise de Constantinople par les croisés. Ceux-ci étaient sur le point de proclamer comme empereur le marquis de Montferrat, lorsqu'ils en furent détournés par les Vénitiens, qui redoutaient l'agrandissement d'un prince dont les États touchaient aux leurs. Baudoin, comte de Flandre, fut élu. Boniface n'en montra aucun ressentiment; il reçut pour sa part de la conquête l'île de Candie, qu'il céda plus tard aux Vénitiens pour mille marcs d'argent et tous les pays au delà du Bosphore. Quelque temps après il demanda à ce qu'en échange des terres d'Asie on lui donnât la province de Thessalonique comme royaume. Baudoin hésita un peu à établir au sein de l'empire une principauté presque indépendante; mais

la probité de Boniface, son attachement au bien public, son amour pour la concorde firent taire les craintes politiques. Boniface, après avoir célébré son mariage avec la veuve d'Isaac, Marguerite de Hongrie, se mit en marche pour prendre possession de son royaume; Baudoin lui annonça qu'il l'accompagnerait pour y faire reconnaître sa suzeraineté, et persista dans son projet, bien que Boniface l'eût prié de ne pas accabler son royaume du passage d'une nombreuse armée. Une méfiance mutuelle et bientôt une brouille complète suivit ce dissentiment; la concorde fut enfin rétablie par l'entremise surtout de Villehardouin, ami du marquis; et ce dernier alla s'établir dans son royaume. « Dès lors, dit Le Beau, il ne conserva pas entièrement ce caractère de douceur et de bonté qui l'avait fait désirer pour empereur par une grande partie des croisés et chérir de tous. » Poussé par l'ambition de s'agrandir, il augmenta les impôts, rassembla une armée considérable et s'apprêta à faire la conquête du territoire de l'ancienne Grèce, gouverné alors en grande partie par Léon Sgure, auprès duquel s'était réfugié l'usurpateur Alexis. Il s'empara sans difficulté de la Béotie et de l'Attique (1204), et prit Corinthe, où il fit prisonnier Alexis, qu'il envoya à Thessalonique. Marguerite, femme de Boniface, traita avec douceur Alexis, qui profita de la liberté qu'on lui laissait pour tramer des intrigues contre Boniface; découvert, il s'évada; mais il avait préparé une révolte qui, fomentée aussi par le roi des Bulgares, Joannice, éclata bientôt à Thessalonique; elle fut étouffée par le courage de Marguerite. A ces nouvelles, Boniface, occupé du siége de Napoli, revint à la hâte à Thessalonique (1205), et repoussa une attaque de Joannice contre cette ville. Il employa l'année suivante à relever les villes et forteresses détruites par les Bulgares. En l'été 1207, il eut une entrevue avec le frère et successeur de Baudoin, Henri, qui venait d'épouser Agnès, fille du marquis. Ils convinrent d'attaquer ensemble vers la fin d'octobre le roi Joannice. Mais quelques jours après, Boniface, tombé dans une embuscade de brigands bulgares, fut tué d'un coup de lance. Il alliait à une grande bravoure personnelle beaucoup d'habileté dans la conduite de la guerre. Villehardouin, bon connaisseur en ces matières, dit de lui : « Le marquis Boniface est, comme chacun sait, un prince fort valeureux et des plus prisés au fait de la guerre et des armes, qui soit pour le jourd'hui vivant. » De sa première femme, Éléonore de Savoie, il laissa *Guillaume*, qui lui succéda au marquisat de Montferrat, et *Agnès*, épouse de Henri, empereur de Constantinople; de Marguerite, il eut *Démétrius*, qui eut en partage le royaume de Thessalonique.

Nicetas. — Villehardouin. — Gunther, *Bellum Constantinopolitanum*. — *Gesta Innocentii III*. — Dandolo, *Chronicon*. — Ramnusius, *De Bello Constantinopolitano*. — D'Outreman, *Constantinopolis Belgica*. — Du Cange, *Histoire de Constantinople*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XVII.

Guillaume VI, marquis de MONTFERRAT, fils du précédent, mort en septembre 1225. A la nouvelle de la mort de son père, au nom duquel il gouvernait le marquisat depuis 1203, il s'embarqua pour la Grèce, afin d'assurer à son frère Démétrius, encore enfant, la succession au royaume de Thessalonique, compromise par les menées du comte de Blandrate, régent du royaume, qui voulait rendre ce pays indépendant de l'empereur de Constantinople. Celui-ci, après avoir éloigné le comte, confirma à Démétrius la possession de son héritage, et le plaça sous la tutelle de la marquise Marguerite. De retour en Italie, Guillaume renouvela l'ancienne lutte de sa maison contre les Milanais, dont il empêcha, en 1215, la réconciliation avec le pape; il assista contre eux les Pavesans et les Génois. Son antipathie pour les Milanais le décida (1212) à se ranger du côté de Frédéric II, bien que ce prince représentât alors le parti guelfe. Compris, en 1219, dans la paix générale conclue pour la Lombardie, il fut rejoint, en 1222, par son frère Démétrius, qui, sur la nouvelle de l'approche de l'armée de Théodore, despote d'Épire, avait quitté précipitamment son royaume de Thessalonique, dont Théodore put ainsi faire aisément la conquête. Guillaume mit tout en œuvre pour rétablir Démétrius dans ses États; après avoir engagé pour sept mille marcs d'argent la moitié de ses possessions à l'empereur Frédéric II, il parvint, puissamment aidé par le pape, à réunir une armée considérable; mais au moment de s'embarquer, il tomba gravement malade, et ses soldats se dispersèrent. A peine guéri, il rassembla de nouvelles troupes, avec lesquelles il fit voile vers la Grèce (mars 1225); arrivé en Thessalonique, il allait être rejoint par les auxiliaires que lui envoyaient les princes d'Athènes, d'Achaïe et de Négrepont, lorsqu'il mourut subitement. Son armée, n'ayant pas confiance en Démétrius, rentra en Italie. Démétrius fit encore quelques tentatives malheureuses pour recouvrer son royaume, qu'il légua en mourant (1230) à l'empereur Frédéric II.

Giulini, *Memorie*, t. VII. — Caffari, *Annales Genuenses*. — Riccardus de S.-Germano, *Chronicon*. — Du Cange, *Historia Constantinopolitana*. — Raynaldi, *Annales*.

Boniface II, dit *le Géant* (1), fils du précédent, marquis de MONTFERRAT, mort le 12 juin 1253. Après la mort de son père, qu'il avait accompagné en Grèce, il revint dans ses États, dont le gouvernement lui fut remis par l'empereur Frédéric II. Ligué avec les villes d'Asti et de Gênes, il soutint avec succès, en 1228, avec la république d'Alexandrie, qui avait pour alliées la plupart des communes lombardes, une guerre terminée en 1230. En 1234 il se prononça avec la ligue lombarde pour Henri, fils de Frédéric II, révolté contre son père, et prit part à la guerre malheureuse que les communes firent à l'empereur dans les années sui-

(1) Sa taille dépassait l'ordinaire de plus d'une tête.

vantes. En 1237 il se soumit à Frédéric, qui en 1239 renonça en sa faveur aux droits sur le royaume de Thessalonique, qu'il tenait du testament de Démétrius. Après avoir ensuite assisté Frédéric dans ses entreprises contre les guelfes, et notamment contre la république de Gênes, Boniface se tourna de nouveau contre l'empereur, en 1243, gagné par une somme d'argent considérable, qui lui fut remise par les Génois. Peu de temps après il changea encore de parti, l'empereur lui ayant fait de bonnes conditions ; depuis il resta attaché aux gibelins, et défendit après la mort de Frédéric II la cause de son fils, Conrad IV. Les habitants d'Alexandrie, profitant des troubles qui éclatèrent alors, envahirent en 1252 son territoire, et y occupèrent plusieurs châteaux ; mais il les défit avec l'aide des Pavesans, et les força à restituer leurs conquêtes.

Riccardus de S. Germano, *Chronicon*. — Caffari, *Annales Genuenses*. — Raumer, *Geschichte der Hohenstauffen*.

Guillaume VII, dit *le Grand*, marquis de Montferrat, fils du précédent, né en 1243, mort en février 1292. Mineur encore à l'époque où il succéda à son père, il fut placé sous la tutelle de sa mère, Marguerite, et de son oncle Thomas II de Savoie. En 1257 il épousa Isabelle fille de Richard, comte de Glocester, qui lui apporta en dot quatre mille marcs d'argent. Nommé en 1260 seigneur d'Alexandrie, il se déclara deux ans après pour Charles d'Anjou, par crainte de la prépondérance croissante que gagnait dans la Lombardie le chef des gibelins Palavicini ; il aida ce prince à s'emparer de Turin, et lui ouvrit en 1265 l'entrée de l'Italie. Cependant lorsque Charles eut manifesté le dessein d'établir fortement son autorité en Lombardie, Guillaume s'éloigna peu à peu de lui ; avant de rompre, il épousa, en 1271, Béatrix, fille du roi Alfonse de Castille, qui, nommé roi des Romains par quelques électeurs, donna à son gendre le vicariat impérial pour l'Italie. Quoique ce titre fût devenu nul par l'élection à l'empire de Rodolphe de Habsbourg, Guillaume se sentit cependant assez fort, en 1274, pour combattre ouvertement la puissance formidable du roi de Sicile. S'étant ligué avec les républiques de Pavie, d'Asti et de Gênes, ainsi qu'avec les Visconti de Milan, il s'empara d'Alexandrie, d'Albe et de plusieurs autres villes du Piémont soumises à Charles ; ses succès, dus à son armée considérable et bien exercée, lui valurent d'être appelé aux seigneuries de Turin, d'Ivrée, de Verceil, de Tortone et d'autres villes importantes. Aussi les Milanais, pressés par les troupes de Cassone et des della Torre, le nommèrent-ils en 1278 leur seigneur pour cinq ans, sous la condition qu'il les délivrerait de leurs ennemis. Après avoir dévasté le territoire de Lodi, il entra en négociation avec les della Torre, et conclut avec eux (1279) un traité de paix, avantageux pour eux, et stipulant que les prisonniers seraient relâchés de part et d'autre sans rançon. Les della Torre eurent l'imprudence de rendre les premiers la liberté à leurs prisonniers ; aussitôt la noblesse milanaise, poussée par les Visconti, déclara que de son côté elle n'exécuterait pas la convention, qu'elle n'avait pas ratifiée. La guerre fut reprise avec plus de vigueur que jamais par les della Torre, auxquels Guillaume fit dire, pour excuser son manque de foi : « J'avais promis, c'est vrai, mais je n'avais pas promis d'observer ma promesse. » Cependant le marquis, ne remportant aucun avantage, partit pour la Castille, dans l'espoir d'obtenir des secours de son beau-père ; arrivé aux environs de Valence, il fut arrêté par ordre de Philippe de Savoie, qui le retint en prison, jusqu'à ce qu'il eût renoncé formellement à toute prétention sur Turin et quelques autres villes (1). Il reçut d'Alfonse de Castille six cents hommes d'armes et une forte somme d'argent. De retour en Italie, il trouva le parti des della Torre abattu, à la suite de la déroute de Veprio ; il ravagea de nouveau le territoire de Lodi, ce qui força cette ville importante à faire la paix, et il s'empara de Come ; en 1282, ayant rassemblé toutes ses troupes, il s'avança contre l'armée guelfe, mais au moment de l'atteindre, il se retira sans motif apparent. Le succès médiocre de ses opérations militaires et le soin qu'il prenait de consolider son pouvoir à Milan lui aliénèrent les Visconti, qui cherchaient eux-mêmes à asservir cette ville ; en décembre 1282, profitant de son absence momentanée, Otto Visconti, archevêque de Milan, fit chasser le podestat nommé par le marquis, et fit signifier à ce dernier que le séjour de la ville lui était interdit. Guillaume s'allia alors aux della Torre, et fit la guerre aux Visconti jusqu'en 1286, année où fut conclue la paix de Barlassina, qui attribuait au marquis une forte somme d'argent en dédommagement de ses prétentions sur le Milanais. Mais l'accord ne fut pas de longue durée. Proclamé seigneur de Pavie par le parti de la noblesse, Guillaume, pour se venger d'une incursion faite dans le Novarais par les Visconti, entre en 1290 sur le territoire de Milan, qu'il commence à dévaster ; forcé de se retirer devant l'armée de la ligue des villes guelfes, il se jeta sur Asti ; mais il trouva cette place protégée par de nombreuses troupes amenées par le comte de Savoie, qui venait de se joindre aux ennemis du marquis. Celui-ci ayant appris que les habitants d'Alexandrie, gagnés par l'or de la ligue, s'apprêtaient à secouer son autorité, se rendit à la hâte dans cette ville. Mais la violence de ses menaces contre les rebelles excita un soulèvement, que son escorte, composée presque en entier de cavaliers, ne put étouffer. Fait prisonnier, il fut placé dans une cage de fer, et resta jusqu'à sa mort dans cette ignominieuse captivité ; presque tous ses États tombè-

(1) La possession de Turin avait été entre les deux maisons le sujet de fréquents débats, envenimés encore par l'attachement des comtes de Savoie au parti guelfe.

rent sous la domination de Matteo Visconti. Ainsi termina Guillaume le Grand, après avoir porté à son point culminant la puissance des marquis de Montferrat. Habile et rusé à l'excès (1), il échoua, manquant des talents militaires qui avaient jusque alors caractérisé sa race. Il laissa une fille, *Yolande*, qui épousa, en 1284, l'empereur grec Andronic Paléologue, et prit le nom d'*Irène*, sous lequel elle se rendit célèbre, et un fils, *Jean*, dont la biographie suit.

Giulini, *Memorie*, t. VIII. — *Chronicon Parmense.* — Rovelli, *Storia di Como.* — Pingonius, *Augusta Taurinorum.* — Guillelmus Ventura, *Chronicon Astense.* — *Chronicon Placentinum.*

Jean Ier, dit *le Juste*, marquis de MONTFERRAT, fils du précédent, né en 1276, mort en janvier 1305. Presque toutes les villes de Guillaume s'étant révoltées à la nouvelle de son emprisonnement, Jean se retira à la cour de Naples; il s'accommoda avec Matteo Visconti, en le constituant son lieutenant dans le marquisat. En 1294 ayant, avec son ami le marquis de Saluzzes, ramené à Asti la noblesse gibeline, il obtint la restitution des possessions enlevées par cette ville à Guillaume. Fortifié par son alliance avec Amédée V, comte de Savoie, dont il épousa la fille, en 1296, il parvint dans les années suivantes à organiser contre Visconti une ligue, dont les membres les plus influents étaient le marquis de Saluzzes, le comte de Langosco et la ville de Pavie. En 1299 il s'empara de Novare, de Verceil, de Casale et autres places; mais Visconti, ayant su semer la division parmi ses adversaires, força Jean à abandonner presque toutes ses conquêtes. En 1301 Jean se rendit de nouveau maître de Novare et de Verceil, et fit alliance avec Lodi, Alexandrie, Crémone, les della Torre, Alberto Scotto et autres seigneurs pour combattre les Visconti, qui furent chassés l'année d'après de Milan. Jean recouvra alors la plus grande partie de son héritage paternel; mais en 1304 le retour des guelfes à Asti lui fit perdre la seigneurie de cette ville. Il mourut sans enfants, le dernier de la ligne masculine des descendants d'Aleran; il légua ses États à sa sœur Yolande ou à celui de ses fils qu'elle désignerait.

Giulini, *Memorie*, t. VIII. — *Chronicon Parmense.* — G. Ventura, *Chronicon Astense.*

Théodore PALÉOLOGUE, marquis de MONTFERRAT, neveu du précédent, mort le 21 avril 1338, à Trino. Second fils de l'empereur grec Andronic et d'Yolande de Montferrat, il fut choisi par sa mère pour recueillir l'héritage du marquis Jean. Lorsqu'en 1306 il arriva en Italie, il trouva une grande partie de ses États occupés par Manfred, marquis de Saluces, aidé dans cette usurpation par Charles, roi de Naples. S'étant, par son mariage avec une Spinola, ménagé l'appui des Langosco et Lomello, il essaya de faire valoir ses droits par les armes, et réussit à recouvrer quelques places. La paix fut rétablie entre lui et Manfred en 1310, par l'empereur Henri VII; ils contractèrent même dans les années suivantes une alliance intime contre le roi Robert de Naples. La sentence prononcée par l'empereur contre toutes les villes qui s'étaient déclarées pour Robert, donna occasion à Théodore de faire plusieurs conquêtes, notamment celle de Casale (1310). Ayant, en cette même année, hérité des droits de son beau-père sur Serravalle, il se rendit en Grèce pour aider son frère l'empereur Andronic à combattre les Turcs. De retour en Italie en 1319, il convoqua à Chivasso une assemblée de ses vassaux et des députés de ses villes, et il y fit établir la paix entre les guelfes et les gibelins, dont les querelles troublaient encore le pays. En 1320 il convoqua de nouveau les états du marquisat (1), et il y fit régler le service militaire et les finances. Après avoir passé quelques années à Constantinople, il revint en 1330 dans ses États, qu'il gouverna encore huit ans avec la même sagesse et douceur que précédemment. Vers 1326 il avait composé en grec un *Traité de la Discipline militaire*, qu'il traduisit en latin.

Albert de Mussato, *Historia Augusta* et *De Gestis Italicis.*

Jean II PALÉOLOGUE, marquis de MONTFERRAT, fils du précédent, mort en mars 1372. Il consacra les premières années de son règne à recouvrer les terres usurpées par ses voisins, après la mort de Guillaume le Grand; s'étant dans ce but allié aux gibelins, il obtint avec leur aide, en 1339, la seigneurie d'Asti; il la céda bientôt après aux Visconti pour se concilier leur amitié. L'ordre et la justice avec laquelle il administrait ses États, engagea en 1344 la ville d'Ivrée à se soumettre à lui de son propre mouvement, ce que fit aussi, trois ans après, la ville de Valence. Reforza Dago, sénéchal napolitain envoyé par la reine de Naples pour rétablir en Lombardie les affaires du parti guelfe, ayant envahi les terres du Montferrat, Jean alla à sa rencontre, et le défit entièrement (1345). Deux ans après une lutte s'engagea entre lui et Luchino Visconti d'une part, et Amédée le Vert, comte de Savoie, d'autre part, au sujet des places du Piémont qui avaient appartenu à la couronne de Naples; quoique Jean et son allié eussent été vaincus en juillet 1347, après un sanglant combat, le marquis ne s'empara pas moins de Novare, Albe et d'autres lieux, dont il remit la plupart à Visconti. Mais ce dernier, voyant dans le marquis le principal obstacle à l'asservissement des seigneuries de second ordre, résolut de s'emparer de sa personne par trahison; Jean, averti, échappa aux embûches qu'on lui tendait, et fit la paix avec le comte de Savoie, auquel il aban-

(1) Lorsqu'il décéda, les Alexandrins, craignant toujours de sa part quelque feinte, lui versèrent sur le dos du plomb fondu, pour s'assurer qu'il ne simulait pas la mort.

(1) Comme le remarque Léo (*Hist. d'Italie*), la bourgeoisie y eut une part plus importante que dans toutes les autres principautés où se tenaient les diètes.

donna la moitié de la seigneurie d'Ivrée (1349). Nommé en 1355 vicaire impérial à Pavie par l'empereur Charles IV, dont il s'était concilié la faveur, il se joignit à cette époque à la ligue qui se forma dans la Haute Italie, pour abaisser la puissance des Visconti, et leur enleva Asti, Albe et Novare, avec l'aide des soldats de la *grande compagnie* du comte de Lando. En 1358 la paix fut rétablie; Jean garda Asti, et reçut Novi en compensation d'Albe et de Novare, qu'il rendit aux Visconti. En 1359 il défendit pendant quelque temps, avec succès, contre Galeazzo Visconti la ville de Pavie, dont il était le seigneur; mais la défection du comte de Lando lui fit perdre la ville, vers la fin de l'année. Il engagea alors à son service la *compagnie blanche*, qui amena la peste en Lombardie, et devint un des membres les plus actifs de la nouvelle ligue, qui, à l'instigation du pape, fut conclue contre les Visconti; ses bandes pénétrèrent plusieurs fois jusqu'aux portes de Milan. En 1364, une paix générale rétablit le *statu quo* comme avant la guerre. En 1369 les troupes du duc Lionel de Clarence, qui venait de mourir, hypothéquèrent au marquis, pour vingt-six mille florins d'or, la ville d'Albe, que Bernabo de Visconti avait donnée en dot à sa fille, épouse de Lionel. Une nouvelle lutte s'engagea entre Jean et Bernabo au sujet de cette place, et elle dura jusqu'à la mort du marquis, causée, dit-on, par le chagrin de ne pas avoir pu, en 1370, empêcher son ennemi de s'emparer de Côme, de Valence et de Casale. De sa seconde femme, Élisabeth, fille de Jayme II, roi de Majorque, il laissa trois fils, qui régnèrent l'un après l'autre sur le marquisat.

Matteo Villani. — Petrus Azarius, *Chronicon Novarense*. — Johannes de Bozano, *Chronicon Mutinense*. — Corio, *Storia di Milano*.

Otton, dit aussi *Secondotto*, marquis de MONTFERRAT, fils aîné du précédent, né en 1360, mort en 1378. Encore mineur à la mort de son père, il fut placé sous la tutelle d'Othon de Brunswick, qui avait été un des principaux conseillers de Jean, et qui, avec l'aide du comte de Savoie, parvint à repousser les attaques des Visconti contre Asti et autres villes du Montferrat. L'accord fut rétabli entre les deux maisons (1377), par le mariage d'Othon et de Yolande, sœur de Jean Galeazzo Visconti, qui s'engagea à rendre Casale au marquis; non-seulement il n'exécuta pas sa promesse, mais il s'empara encore d'Asti par trahison. D'un caractère irritable, Othon fut exaspéré par cette perfidie, il entra en fureur à la suite d'un léger manquement d'un de ses palefreniers, se jeta sur lui et voulut l'étrangler; un Allemand, compatriote de ce malheureux, tire son sabre et en décharge sur la tête du marquis un coup dont il mourut quatre jours après, sans laisser de postérité.

Benvenuto San-Giorgio, *Cronica del Monferrato*.

Jean III, marquis de MONTFERRAT, frère du précédent, mort le 25 août 1381. Il n'avait pas encore atteint sa majorité lorsqu'il succéda, en 1376, à son frère, et fut confié à la tutelle d'Othon de Brunswick, qui vint de Naples, où il avait épousé la reine Jeanne, prendre en main le gouvernement du marquisat. Othon essaya vainement de faire restituer à Jean la ville d'Asti, usurpée par Jean Galeazzo Visconti; apprenant l'entrée de Charles III d'Anjou dans le royaume de Naples, il courut au secours de la reine Jeanne, emmenant le jeune marquis, qui fut tué dans une attaque dirigée sur Naples.

Benvenuti San-Giorgio, *Cronica del Monferrato*.

Théodore II, marquis de MONTFERRAT, frère du précédent, mort en 1418. Élevé à Milan, à la cour de Visconti, et gardé en cette ville comme otage, il se vit contraint, lorsqu'il fut appelé au gouvernement du marquisat, de renoncer, en faveur de Jean Galeazzo, à ses prétentions sur Asti, qui fut donnée au duc Louis de Touraine, frère de Charles VI, lors de son mariage avec Valentine de Milan. L'affection que lui portait néanmoins Jean Galeazzo lui fut fort utile dans les fréquents démêlés qu'il eut avec les comtes de Savoie-Piémont (1). Après la mort de Jean Galeazzo, il profita des troubles qui éclatèrent dans le duché de Milan, pour se faire restituer Casale et autres places du Montferrat, usurpées par les Visconti; il se joignit dans les années suivantes aux ennemis de Jean-Marie, duc de Milan, et contribua puissamment, en chassant de Gênes les troupes françaises, à contraindre le duc (1409) à partager le gouvernement entre les guelfes et les gibelins. Appelé par ces derniers, en 1410, à la seigneurie de Gênes, il la perdit trois ans après par ses mesures violentes contre les Adorno et les Campo-Fregoso; après une courte guerre il s'accommoda avec la république, moyennant la remise de quatre-vingt mille florins d'or. Depuis la mort d'Amédée VII il entretenait des relations de bonne amitié avec son successeur; après quelques petites hostilités avec le duc de Milan, il se réconcilia avec lui en 1417, et lui rendit Verceil. Nommé, en 1414, vicaire impérial pour toute la Haute Italie, titre qui passa à tous ses successeurs, il ne parvint pas à exercer les droits de cette fonction hors de son propre territoire. « Mais, dit Léo, dans ces limites, ces droits mirent les marquis de Montferrat en état de réduire à une soumission complète la noblesse, encore à demi indépendante, et les communes, qui jouissaient d'une foule d'immunités et de priviléges. » De sa première femme, Jeanne, fille du duc de Bari, il laissa un fils, *Gian-Jacopo*, et une fille, *Sophie*, qui épousa en secondes noces l'empereur grec Jean II Paléologue.

Corio, *Stor. di Milano*. — Guichenon, *Hist. de la Maison de Savoie*. — Stella, *Ann. Gen.* — Léo, *Hist. d'Italie*.

Jean-Jacques, marquis de MONTFERRAT, fils du précédent, né en 1395, mort en 1445. Après

(1) Amédée VII fit un contrat formel avec Antonio Piffero, le célèbre empoisonneur, pour se défaire de toute la famille de Montferrat.

s'être une première fois ligué, en 1426, avec Florence et Venise contre Philippe-Marie, duc de Milan, il déclara de nouveau, en 1431, d'accord avec ces deux républiques, la guerre à ce prince. Le général milanais François Sforce entra dans le Montferrat, et l'occupa presqu'entièrement, à l'exception de Casale et de quelques châteaux. Jean-Jacques implora le secours d'Amédée de Savoie, duquel il s'engagea à tenir en fief tout ce que la maison de Montferrat possédait sur la rive gauche du Pô. Lorsqu'il eut, en 1443, recouvré ses États par la paix de Venise, il voulut se soustraire aux obligations contractées envers le prince de Savoie; mais celui-ci retint prisonnier le fils du marquis, Jean, lequel était venu pour traiter de cette affaire, et il obtint ainsi la confirmation de la convention précédemment conclue.

De sa femme Jeanne de Savoie, Jean-Jacques laissa quatre fils, dont trois lui succédèrent l'un après l'autre, et deux filles; l'une d'elles, Aimée, épousa Jean III, roi de Chypre; sa dot fut payée non sans peine par la maison de Montferrat, tant cette maison était déchue de son ancienne grandeur.

Simoneta, *Vita F. Sfortiæ*. — A. Billius, *Historia Mediolanensis*. — Guichenon, *Histoire de la Maison de Savoie*.

Jean IV, marquis de MONTFERRAT, fils du précédent, mort en 1464. Après la mort du dernier Visconti, il se ligua avec le duc Charles d'Orléans contre François Sforce, tandis que son frère Guillaume entra au service de François. Après diverses alternatives de succès et de revers, il conclut en 1453 par la médiation du roi René, la paix avec Sforce, auquel il restitua les conquêtes qu'il avait faites dans le duché de Milan. Il n'eut pas d'enfants de sa femme Marguerite de Savoie.

Corio, *Storia Milanese*. — Soldo, *Istoria Bresciana*.

Guillaume VI, marquis de MONTFERRAT, frère du précédent, mort en 1483. En 1448, il s'engagea au service de François Sforce, lui promettant de lui fournir pendant un an et demi, pour six mille six cents florins par mois, sept cents lances (chaque lance était de trois cavaliers) et cinq cents fantassins (1); il reçut de plus la seigneurie d'Alexandrie et de quelques places voisines. Cependant Sforce se repentit plus tard d'avoir abandonné ces villes, et profita de l'amour que sa femme Bianca avait inspiré à Guillaume, pour attirer celui-ci en son pouvoir. Gardé en prison plus d'une année, Guillaume ne recouvra sa liberté qu'en renonçant, moyennant 2,000 livres de pension, à toute prétention sur Alexandrie. Il passa ensuite au service d'Alfonse de Naples; en 1452 il envahit, avec huit cents lances et mille fantassins, le territoire d'Alexandrie, dont il s'empara, sauf la capitale. Bientôt après il fut surpris à Canina par Sagramore de Parme, qui le mit en pleine déroute. En 1454, à la paix de Lodi, il se réconcilia avec Sforce, dans l'armée duquel il reprit un commandement. Ayant succédé à son frère en 1464, il conclut, en 1467, un traité avec le duc de Milan, pour se garantir contre les projets ambitieux du prince de Savoie, avec lequel il eut une courte guerre, terminée en novembre 1467, par la médiation de la France. En 1472, il fut nommé capitaine général des troupes de Milan, qui en lui donnant de très-forts subsides espérait se créer des droits à la succession du marquis qui n'avait eu aucun fils de ses trois femmes.

(1) Le traité conclu à cette occasion et rapporté dans la *Chronique* de Benvenuto S. Giorgio, p. 718, contient des détails curieux sur l'organisation militaire de l'époque.

Simoneta, *Vita F. Sfortiæ*. — Guichenon, *Histoire de la Maison de Savoie*.

Boniface IV, marquis de MONTFERRAT, frère du précédent, mort en 1493. Après avoir hésité pendant quelque temps s'il accepterait l'héritage de son frère, tant cet héritage était grevé de dettes, il s'y décida lorsque le duc de Milan lui eut assuré un fort secours en argent. Comme il était déjà âgé et sans enfant, Louis, marquis de Saluces, qui avait épousé la fille de Guillaume VI, croyait que le Montferrat lui reviendrait à la mort de Boniface. Mais ce dernier, par une déclaration solennelle, lui enleva tous droits à sa succession; Louis, furieux, fit assassiner Scipion de Montferrat, descendant collatéral de la maison marquisale, et auquel il pensait que Boniface avait destiné ses États. Redoutant pour lui-même la violence de Louis, Boniface se réconcilia avec lui, promettant par acte authentique de pardonner ce meurtre; mais il protesta secrètement contre cette déclaration et se réserva explicitement le droit de se venger. En 1485 il épousa Marie, fille du despote de Servie, et il en eut deux fils, qui lui succédèrent.

Benvenuto S. Giorgio, *Cronica del Montferrato*.

Guillaume VII, marquis DE MONTFERRAT, fils du précédent, né en 1488, mort en 1518. Son règne n'est remarquable par aucun événement important; il faut en dire autant du règne de ses deux successeurs : *Boniface V*, son fils (né en 1517, mort en 1530), et *Jean-Georges* (né en 1492, mort en 1533); ce dernier qui avant son avénement était évêque de Casale, fut le dernier descendant mâle du marquisat, qui passa à la maison de Gonzague, du chef de Marguerite, fille de Guillaume VII et épouse de Frédéric II de Gonzague. E. GRÉGOIRE.

Guichenon. — Benvenuto S. Giorgio.

* **MONTFERRIER** (*Alexandre-André-Victor* SARRAZIN DE), littérateur et mathématicien français, né le 31 août 1792, à Paris. Fils d'un ancien ingénieur au service de l'Espagne, il s'occupa d'abord de la théorie du magnétisme animal, en exposa les principes et les procédés, et en rechercha les rapports avec les lois de la physique et de la physiologie. Il fut même un des fondateurs de la Société parisienne du Magnétisme. Sous la Restauration il prit part à la rédaction de

plusieurs journaux du parti libéral et en publia deux en 1820, *L'Ultra* et *L'Oracle français*, qui n'eurent qu'une très-courte existence. Dans *La Minerve* il fit insérer des articles qui portent tantôt son nom, tantôt le pseudonyme de *Timore*. Après la révolution de 1830, il fonda *L'Ère nouvelle*, et devint gérant du *Moniteur parisien*. Il est membre de plusieurs sociétés littéraires. Sa sœur a épousé le mathématicien polonais Wronski. On a de M. de Montferrier : *Éléments du Magnétisme animal*; Paris, 1818, in-4°, sous le pseudonyme de *Lausanne*; ce fut aussi sous ce nom que l'auteur fonda, en 1844, les *Annales du Magnétisme animal*, dont il rédigea presque seul les premiers volumes; — *Des Principes et des Procédés du Magnétisme animal*; Paris, 1819, 2 vol. in-8°, sous le nom de Lausanne; le t. Ier, contenant une théorie du magnétisme, est seul de M. de Montferrier; le t. II est extrait en grande partie des *Recherches sur la direction du fluide magnétique* de Bruno (1785, in-8°); — *L'Époque fatale*, *ode philosophique*; Paris, 1826, in-8°; — *Le Christ au mont des Olives*, *oratorio*; Paris, 1828, in-8°; — *Dictionnaire des Sciences mathématiques pures et appliquées*, avec le *Supplément*; Paris, 1834-1837-1840, 3 vol. in-4° à 2 col. fig.; 2° édit., 1844, 3 vol. in-4° : pl., cet ouvrage résume par ordre alphabétique l'histoire de toutes les découvertes faites dans ces sciences, leurs procédés actuels et leur application aux arts industriels, ainsi que la biographie des hommes qui ont agrandi le cercle des connaissances positives; — *Théorie des facultés algorithmiques et des facterielles*; Paris, 1837, in-4°; — *Cours élémentaire des Mathématiques pures*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°, pl.; — *Précis élémentaire de Physique et de Chimie*; Paris, 1839, 1848, in-8°; — *Table des Logarithmes des nombres depuis 1 jusqu'à 10,000 avec 6 décimales*; Paris, 1840, in-4° : extrait du *Dict. des Mathém.*; — *Dictionnaire universel et raisonné de Marine*; Paris, 1842, 1846, in-4° pl.; la 2° édit. a paru avec la collaboration de M. Rigault de Genouilly. M. de Montferrier a commencé en 1856 la publication d'une *Encyclopédie mathématique*, d'après les principes d'Hoëne Wronski. P. L—Y.

Quérard, *La France litt.* — Vapereau, *Dict. des Contemp.*

MONTFIQUET (*Raoul* DE), auteur ascétique français, né au village de Montfiquet, près Bayeux, mort vers 1520. Il était docteur en théologie. Ses ouvrages, devenus rares, sont recherchés des bibliographes, à cause de leur ancienneté; nous citerons : *Tractatus de vera, reali atque mirabili existentia totius Christi*; Paris, 1484, in-fol.; trad. en français; — *Le Livre ou Traicté du sainct sacrement de l'autel* (Paris, vers 1500, in-4° goth.); — *Exposition de l'Oraison dominicale*; Paris, 1485, in-4° goth.; — *Exposition de l'Ave Maria*; Paris, s. d., in-4°, goth.; — *Le Guidon et Gouvernement des gens mariez, traicté singulier du sainct sacrement, estat et fruit du mariage*; Paris, s. d. (vers 1520), in-4°, goth., et Lyon, s. d., in-8°; cet ouvrage est écrit en rimes. K.

Brunet, *Manuel du Libraire.*

MONTFLEURY (*Zacharie-Jacob*, dit), auteur et comédien français, né en Anjou, en 1600, mort à Paris, en décembre 1667. Montfleury descendait d'une famille noble, qui lui fit faire de bonnes études; il fut ensuite admis comme page chez le duc de Guise; mais le goût du théâtre l'emporta bientôt, et, quittant le duc sans le prévenir, il se joignit à une troupe de comédiens ambulants. C'est alors que pour cacher son véritable nom, il prit celui de *Montfleury*, sous lequel il fut reçu dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne, vers 1637. Il joua avec grand succès dans *Le Cid* et dans *Les Horaces*; il réussit aussi dans les rôles comiques (1). Sa mort est attribuée aux efforts qu'il fit en jouant le rôle *Oreste*. Il fit représenter en 1647 une tragédie intitulée : *La Mort d'Asdrubal*; Paris, in-4°, avec une dédicace au duc d'Épernon et portrait de l'auteur. A. J.

Chappuzeau, *Théâtre français*, t. III, p. 177, 178. — Gueret, *Parnasse réformé.* — Saint-Évremond, *Lettre à M. de Lyonne*, 1660. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. VI. — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs.*

MONTFLEURY (*Antoine-Jacob*, dit), auteur dramatique français, fils du précédent, né en 1640, à Paris, mort le 11 octobre 1685, à Aix en Provence. Élevé avec soin, il étudia le droit par déférence pour son père; mais son goût pour la poésie le détourna du barreau, qu'il ne semble pas avoir jamais pratiqué, et dans l'année même où il était reçu avocat, il fit paraître pour son coup d'essai une comédie en un acte, *Le Mariage de rien* (1660), à laquelle il mit son nom de famille. Dès lors il n'eut plus d'autre attrait que pour le théâtre, et épousa la fille du comédien Floridor, Marie-Marguerite de Soulas. Après avoir remporté de nombreux succès, il prit le parti de la finance, et accepta de Colbert, en 1678, la mission délicate de recouvrer les sommes que le parlement de Provence devait au roi. Il agit avec tant de prudence qu'il trouva le secret de contenter à la fois la cour et le parlement; cette compagnie lui offrit même, dit-on, une charge de conseiller, qu'il eut la modestie de refuser. Rappelé à Paris, où le ministre lui destinait une place dans les fermes générales, il tomba malade à Aix, et y mourut, d'une hydropisie. Pendant le cours de sa maladie le dauphin lui offrit une pension s'il voulait continuer à travailler pour la scène. On lit dans l'avertissement des *Œuvres* de Montfleury père et fils : « Plusieurs comédies de cet auteur sont restées au théâtre; mais on ne peut

(1) Montfleury était fort grand et fort gros, taille regardée alors comme indispensable pour son emploi. Cyrano de Bergerac, qui avait eu querelle avec lui, disait : « A cause que ce coquin est si gros qu'on ne peut le bâtonner tout entier en un jour, il fait le fier. »

dissimuler qu'il n'y ait un juste reproche à lui faire sur la licence qu'il s'est souvent permise, soit dans le choix des sujets, soit dans les expressions. On remarque en général dans les pièces de Montfleury de l'esprit, des vers heureusement trouvés, des images vives et rendues avec précision, et une grande connaissance du monde et du théâtre. Il avait beaucoup de littérature, il savait et parlait si parfaitement l'espagnol que la feue reine (Anne d'Autriche) disait que ceux du pays ne le parlaient pas si bien que lui ; aussi a-t-il pris dans leurs auteurs quelques-uns des sujets qu'il a traités. » La seule pièce qui soit restée de Montfleury au répertoire actuel du Théâtre-Français est *La Femme juge et partie*, qui balança en 1669 le succès du *Tartufe* ; réduite à trois actes par M. Onésime Leroy, elle a été, depuis le 6 mars 1821, représentée plusieurs fois, quoiqu'elle ait beaucoup perdu de sa gaieté. Le théâtre d'Antoine Montfleury a été publié isolément (Paris, 1705, 2 vol. in-12), ou réuni à celui de son père (Paris, 1739, 3 vol. in-12, et 1775, 4 vol. in-12). Cette dernière édition est la plus complète, et renferme : *Le Mariage de rien* (joué en 1660) ; *Le Mari sans femme* (1663) ; *L'Impromptu de l'hôtel de Condé* (1663) ; *Thrasibule* (1663) ; *L'École des Jaloux, ou le cocu volontaire* (1664) ; *L'École des Filles* (1666) ; *La Femme juge et partie* (1669) ; *Le Procès de* La Femme juge et partie (1669) ; *Le Gentilhomme de Beauce* (1670) ; *La Fille capitaine* (1672) ; *L'Ambigu-Comique, ou les Amours de Didon et d'Énée* (1673) ; *Le Comédien poëte* (1673) : avec Thomas Corneille ; *Trigaudin, ou Martin Braillard* (1674) ; *Crispin gentilhomme* (1677) ; *La Dame médecin* (1678), *La Dupe de soi-même*. La comédie des *Bêtes raisonnables*, représentée en 1661, n'est pas comprise dans ce recueil. P. L.

Avertissement des Œuvres de théâtre de Montfleury (édit. 1739). — Parfaict frères, *Hist. du Théâtre français*, IX.

MONTFLEURY (*Jean* LE PETIT DE), poëte français, né en 1698, à Caen, où il est mort, le 7 avril 1777. Il était fils d'un gentilhomme d'épée qui devait accompagner Jacques II dans son expédition d'Angleterre. Ses poésies lui valurent les éloges de Louis Racine ainsi que des récompenses académiques. Il était membre de la Société des Belles-lettres de Caen. Nous citerons de lui : *Ode au cardinal de Fleury* ; 1727 ; — *Sur le Zèle* ; 1729 ; — *La Prise de Berg-op-Zoom*, poëme ; 1747 ; — *Grandeur de Jésus-Christ*, poëme en IV chants, suivi des *Grandeurs de la Vierge*, ode ; Bayeux, 1752, in-8° ; — *Essai* (en vers) *sur l'instruction morale, politique et chrétienne* ; Caen, 1755, in-8° ; — *La Mort justifiée*, poëme ; s. l. (Bayeux), 1761, in-8°.

Son frère, l'abbé DE MONTFLEURY, mort en 1758, à Caen, chanoine de Bayeux, est auteur de *Lettres curieuses et instructives à un Père de l'Oratoire* (1728, in-12) et de la traduction d'un poëme latin du P. de La Sante, *Le Fer* (1725). P. L.

Quérard, *La France littéraire*.

MONTFORT, famille noble française, descendant, selon l'opinion la plus probable, de Baudoin, comte de Flandre, et de Judith, fille de Charles le Chauve. *Amauri II*, seigneur de Montfort, petite ville entre Paris et Chartres, est le premier membre de cette maison dont il soit fait mention dans l'histoire. Il vivait dans la première moitié du onzième siècle, et se fit remarquer par son attachement à Henri Ier, roi de France, qu'il aida dans sa lutte contre les intrigues de la reine Constance. *Simon Ier*, son fils, épousa en troisièmes noces Agnès, fille de Richard, comte d'Évreux, qu'il avait fait enlever. Ses quatre fils, *Amaury III*, *Richard*, *Simon II* et *Amaury IV* lui succédèrent l'un après l'autre. Le dernier eut de longs démêlés avec Henri Ier, roi d'Angleterre, au sujet du comté d'Évreux, qui lui revenait du chef de sa mère ; il se réconcilia en 1128 avec ce prince, qui lui abandonna la possession du comté (*voy*. Orderic et Vital, *Historia Ecclesiastica*, et Suger, *Vita Ludovici Grossi*). Son petit-fils, *Simon III*, dit *le Chauve*, comte de Montfort et d'Évreux, épousa Amicie, fille de Robert de Beaumont, comte de Leicester ; son fils aîné, *Amauri V*, hérita du comté d'Évreux, qu'il céda en 1200 au roi de France ; son second fils fut le fameux *Simon IV* DE MONTFORT, dont l'article suit ; le troisième, *Gui*, seigneur de La Ferté-Alais, devint la tige des seigneurs de Castres.

Simon IV, comte de MONTFORT et de LEICESTER, plus tard comte de Toulouse, célèbre capitaine français, né vers 1150, tué le 25 juin 1218. On n'a presque aucun détail sur les cinquante premières années de sa vie. Il conduisit en 1198 une troupe de chevaliers français en Palestine ; privé du concours des croisés allemands, qui retournèrent chez eux malgré ses prières, il ne put rien entreprendre contre les Sarrasins, et se borna à conclure avec eux une trêve de trois ans. En 1202, il prit part à la cinquième croisade, et alla faire avec ses compagnons d'armes le siége de Zara. Mais lorsque le pape Innocent III eut fait signifier par l'abbé Gui de Vaux-Cernay défense aux croisés de continuer cette entreprise, il déclara hautement ne plus vouloir y prendre part ; son avis fut suivi par d'autres seigneurs, ce qui exaspéra tant les Vénitiens, pour le compte desquels se faisait l'expédition, qu'ils eussent massacré l'abbé Gui sans l'énergique intervention de Simon. Les croisés ayant ensuite décidé d'aller rétablir l'empereur grec Isaac l'Ange, Simon se sépara d'eux avec son frère Gui, et passa au service du roi de Hongrie. Peu de temps après il partit pour la Palestine, où il se signala pendant cinq ans par les plus brillants exploits. Au printemps

de 1208, Simon fit vœu de se joindre aux nombreux chevaliers français qui, excités par les prédications de Gui de Vaux-Cernay, s'apprêtaient à soumettre par les armes le midi de la France à l'autorité de l'Église. Le pape Innocent III s'était décidé à employer la rigueur pour rétablir dans ce pays la religion catholique, après avoir vu les moyens de persuasion échouer devant l'obstination de Raymond VI, comte de Toulouse, et autres puissants seigneurs, protecteurs des hérétiques, et même attachés à leurs doctrines. La secte de beaucoup la plus nombreuse, celle des cathares, avait dès le commencement du onzième siècle fait les progrès les plus rapides dans la Gaule méridionale (1). Le pays s'était trouvé prédisposé en leur faveur par le fonds païen qu'on remarquait dans l'esprit des habitants, et par le reste d'opposition à Rome, subsistant même depuis que l'arianisme, qui avait régné deux siècles dans ces contrées, avait été extirpé. Dans la seconde moitié du douzième siècle, la civilisation s'y était élevée à un degré unique alors en Europe; mais les mœurs chevaleresques avaient produit un esprit de frivolité qui s'accommodait bien mieux des rêveries des cathares que des préceptes dogmatiques et sévères de l'Église. Émancipée du pouvoir féodal par sa richesse et sa puissance, la bourgeoisie partageait les idées des chevaliers, et détestait comme eux la domination des prélats, dont l'inconduite, en vain censurée par les papes, contribuait à détruire l'autorité du catholicisme. « De tout cela, dit M. Schmidt dans son *Histoire des Cathares*, il était résulté un esprit de liberté et de tolérance religieuse dont nul autre pays de la chrétienté ne donnait alors l'exemple. Toutes les opinions pouvaient se manifester sans obstacle; l'indifférence des seigneurs allait si loin que fréquemment ils s'entouraient de juifs, auxquels ils confiaient des emplois civils ou qu'ils recevaient en qualité de médecins dans leur intimité. Ceux qui profitaient le plus de cette liberté de pensée, c'étaient les hérétiques. Les esprits plus sérieux, choqués de la frivolité des mœurs des laïques et des clercs, se sentaient attirés par les prédications des cathares, qui annonçaient l'intention de ramener l'Église et la vie à une simplicité plus austère, tandis que les hommes du monde s'associaient volontiers à une secte qui leur permettait de vivre à leur gré, à la seule condition de se faire imposer les mains à l'heure de la mort. » Quoique jusqu'alors le comte de Toulouse, approuvé en cela par ses sujets, eût éludé toutes les instances du pape tendant à arrêter par la force l'extension de l'hérésie, l'annonce des préparatifs qui se faisaient contre lui le rendit plus traitable, et il remit (juin 1209) entre les mains du légat Milon les sept places de sûreté exigées en gage de la sincérité de ses mesures contre l'hérésie. Après avoir reçu l'absolution quelques jours après, Raymond alla, par excès de crainte, jusqu'à se rendre avec des troupes au camp des croisés qui venaient d'arriver pour combattre ses propres sujets. En juillet, l'armée catholique, forte d'au moins cinquante mille hommes, et où se trouvaient le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers et de Saint-Pol, Simon de Montfort et beaucoup d'autres seigneurs, atteignit Montpellier (1). Raymond-Roger, vicomte de Béziers, jeune homme dont les tuteurs avaient laissé sans répression se propager l'hérésie, vint trouver le légat, promettant que dorénavant il exécuterait les prescriptions de l'Église touchant le maintien de la religion catholique; repoussé avec dédain, il résolut de se défendre contre l'agression dont on le menaçait, et se jeta dans Carcassonne avec l'élite de ses soldats. Les croisés envahirent immédiatement ses États, et arrivèrent le 22 juillet devant Béziers. Avant de commencer l'attaque de la ville, ils prièrent les habitants catholiques d'en sortir; la plus grande partie de ceux-ci s'y refusa; mais leurs chefs se mirent à négocier en secret sur le moyen de sauver la population orthodoxe. Les barons croisés étaient en train de délibérer, lorsqu'une troupe nombreuse de bourgeois, dans un entraînement téméraire, fit une sortie. Mais les *goujats* et *ribauds* (espèce de soldats aussi braves que féroces et licencieux, comparables à ce qu'on a appelé plus tard les *enfants perdus*) suffirent pour les repousser; ces mêmes ribauds comblèrent à l'instant les fossés, escaladèrent les murs, et en trois heures se rendirent maîtres de la ville. Ils se mettent à égorger indistinctement hommes, femmes et enfants, tous ceux qui leur tombaient sous la main (2). Après avoir ainsi massacré au moins quinze mille personnes, ils pillèrent la ville et rassemblèrent un immense

(1) Les doctrines des cathares, appelés généralement albigeois depuis le commencement du treizième siècle, avaient pris naissance en Bulgarie au dixième siècle; essentiellement païennes, et revêtues seulement de quelques formules empruntées au christianisme, elles enseignaient l'existence d'un bon et d'un mauvais principe, et plaçaient sous la domination exclusive de ce dernier tout le monde matériel. Niant le libre arbitre, jetant le dédain sur la création, réprouvant le mariage, elles tendaient à détruire tout lien entre les hommes et avaient pour conséquence rigoureuse l'égoïsme le plus absolu. Bien qu'à l'époque dont nous traitons les cathares, ceux au moins d'entre eux qu'on appelait les *parfaits*, se fissent remarquer par leur austérité, cela n'était pas une garantie qu'à la longue les principes immoraux renfermés dans leurs croyances ne fussent cause d'une corruption irrémédiable. Quant à la secte des vaudois, elle professait la plupart des dogmes ainsi que la morale de l'Église, dont elle attaquait seulement la constitution hiérarchique.

(1) La cause de cette affluence était que ceux qui avaient fait vœu de se rendre en Terre Sainte en étaient dégagés en allant pendant quarante jours combattre les hérétiques.

(2) C'est à cette occasion que le légat consulté sur la façon de distinguer les catholiques des hérétiques, aurait dit : « Tuez-les tous, Dieu saura bien distinguer les siens. » Ce propos n'est rapporté que par César d'Heisterbach, moine fort crédule, qui écrivait au fond de l'Allemagne. De plus, la manière soudaine et imprévue dont fut prise la ville, l'absence de tous les chefs, rendent le fait peu vraisemblable.

butin, mais qui leur fut enlevé par les chevaliers qui survinrent alors. De dépit les ribauds mirent le feu à la ville, ce qui força les seigneurs à abandonner une grande partie des richesses dont ils venaient de s'emparer. L'épouvante se répandit dans toute la contrée, et lorsque les croisés se furent mis en marche sur Carcassonne, pas un des cent et quelques châteaux qui auraient pu les arrêter n'osa résister. Arrivés le 1[er] août devant Carcassonne, les croisés, après avoir pris le premier faubourg, donnèrent l'assaut au second; mais ils furent repoussés avec perte; au moment où ils se retiraient, Simon, toujours un des premiers au danger, vit un de ses chevaliers gisant la jambe cassée dans le fossé et ne pouvant se sauver; il revint sur ses pas et enleva le blessé au milieu d'une grêle de pierres et de traits. La ville fut alors assiégée dans les règles, avec le secours de nombreuses machines; au bout de huit jours le second faubourg fut emporté. Le roi Pierre II d'Aragon, suzerain du vicomte, vint implorer en faveur de celui-ci la pitié des croisés; mais la dureté des conditions proposées par le légat fit échouer sa médiation. Cependant l'extrême sécheresse força bientôt après la ville à se rendre; les habitants purent se retirer *avec leurs chemises et leurs brayes;* mais le vicomte fut gardé prisonnier, probablement contre la teneur de la capitulation; il mourut quelques mois plus tard; Simon fut accusé, non sans vraisemblance, de l'avoir fait empoisonner. L'abbé de Cîteaux, Arnauld, qui jusque ici avait conduit l'armée, assembla alors les chefs pour qu'ils élussent celui auquel serait dévolu le pays qu'ils venaient de conquérir. Les trois premiers auxquels la vicomté fut offerte, le duc de Bourgogne et les comtes de Nevers et de Saint-Pol, la refusèrent, n'admettant pas que Raymond-Roger fût dépouillé de son patrimoine. Simon, auquel on fit ensuite la même proposition, accepta avec joie, sous la condition cependant que les croisés s'engageassent à le secourir s'il venait à être inquiété dans sa nouvelle possession. Il commença par y imposer un tribut annuel en faveur de la cour de Rome et à prescrire les mesures les plus sévères pour la répression de l'hérésie. Cependant les quarante jours pendant lesquels les croisés avaient fait vœu de combattre étaient écoulés; ils repartirent en grande partie pour leurs pays, et il ne resta bientôt plus à Simon qu'un petit nombre de chevaliers et quatre à cinq mille Bourguignons et Allemands retenus par une solde élevée (1). Ces forces lui suffirent cependant pour se mettre en possession de Castres, Pamiers, Albi et autres villes et châteaux de ses nouveaux États. Il essaya, mais en vain, d'être admis à prêter à Pierre d'Aragon l'hommage qu'il lui devait pour la vicomté; bien plus, le roi fit exhorter les barons à secouer le joug des étrangers. Aussitôt la plupart des nobles reprennent les armes; le comte de Foix se joint à eux, et à la fin de l'année Simon n'avait plus en son pouvoir qu'un petit nombre de places. Son courage indomptable ne se démentit pas; mais ses compagnons étaient dans le plus grand abattement, lorsqu'ils furent un peu ranimés par la lettre du pape, qui, confirmant à Simon la seigneurie du pays, l'instruisit en même temps de ses efforts auprès de beaucoup de princes pour les stimuler à porter secours au comte de Montfort. Celui-ci, ayant reçu quelques renforts, reprit bientôt l'offensive, et répara en partie les échecs qu'il venait de subir; dans le courant de l'année il se rendit maître de Minerve et de Thermes, châteaux extrêmement forts (1).

Pendant ce temps le comte de Toulouse, après avoir pris part à la croisade contre le vicomte de Béziers, avait cherché à se rapprocher de Simon, dont il demanda la fille pour son fils; mais Montfort avait repoussé ces avances et commis plusieurs dégâts sur les domaines de Raymond, qu'il convoitait et pour la prise desquels lui et le légat cherchaient à faire naître un prétexte. Raymond alla se plaindre au pape de ces procédés iniques; il fut reçu avec de grands honneurs; mais au lieu d'examiner lui-même la justification que le comte offrait de faire de sa conduite, Innocent III le renvoya au concile qui s'ouvrit bientôt après à Saint-Gilles (septembre 1210). Le légat faisant valoir qu'une des conditions souscrites par Raymond lors de son absolution, à savoir qu'il chasserait de ses états *tous* les hérétiques, n'était pas remplie, empêcha que le comte fût admis à répondre aux accusations portées contre lui. Au concile d'Arles on offrit enfin à Raymond sa réconciliation avec l'Église, mais à des conditions si dures et si offensantes, que le comte, décidé à répondre par

(1) Le même fait se renouvela régulièrement chaque année, et Simon n'aurait jamais obtenu de succès décisifs, si l'immense butin fait dans ces riches contrées et le produit des confiscations des biens des hérétiques ne l'avaient pas mis à même de stipendier des troupes; notons que celles-ci, à cause de l'acharnement de la guerre, exigeaient double solde.

(1) Les chroniqueurs contemporains nous donnent des détails étendus sur les machines employées pour le siége de ces deux places et des autres, prises dans le courant de la croisade; leur narration donne une haute idée de l'habileté des artilleurs de l'époque; ils racontent entre autres qu'au siége de Minerve, Simon fit établir un pierrier si lourd, que la dépense pour le faire fonctionner coûtait vingt-et-une livres par jour.

Ces mêmes historiens rapportent aussi les exécutions d'hérétiques qui suivaient presque toujours la prise des villes et des châteaux; à ce sujet nous ne citerons que ce qui se passa à la reddition de Minerve. Le légat avait concédé que les hérétiques qui s'y trouvaient auraient la vie sauve, s'ils se réconciliaient avec l'Église. Robert de Mauvoisin, ami de Simon, s'emporta à cette nouvelle, et dit : « Nous sommes venus pour exterminer les hérétiques et non pour leur faire grâce; ils ne manqueront pas de simuler de se convertir. » — « Ne crains rien, lui répondit le légat, car je crois que bien peu se réconcilieront. » En effet, bien que Simon les eût lui-même exhortés avec instance de rentrer dans le giron de l'Église, plus de cent quarante cathares persistèrent dans leurs croyances, et montèrent sur le bûcher pleins de courage et de joie.

les armes à de telles humiliations, n'eut qu'à faire connaître les propositions du légat pour que ses peuples, indignés, s'offrissent à le défendre à outrance contre ceux qui voulaient faire d'eux un *troupeau de serfs*. Montfort et les légats étaient donc parvenus à leur fin; la guerre sainte fut prêchée contre Raymond, et ses domaines furent adjugés au premier occupant.

En mars 1211, Simon, qui avait enfin fait recevoir son hommage par Pierre d'Aragon, dont il avait reçu en garde le fils unique Jacques, fiancé à sa fille, se trouva à la tête d'une armée considérable amenée de tous les coins de l'Europe et où figuraient plusieurs princes et prélats. Après avoir obtenu la remise du château de Cabaret il alla faire le siége de Lavaur; cinq mille Toulousains catholiques vinrent le rejoindre, et Roger de Comminges se présenta pour lui faire hommage. Lavaur fut pris le 3 mai; Simon fit mettre à mort quatre-vingts chevaliers de la garnison; la dame du château, qui était hérétique, fut jetée vivante dans un puits et écrasée avec des blocs de pierre. Quatre cents hérétiques de la catégorie des *parfaits* furent brûlés, ayant refusé de se convertir. Le butin fut remis presqu'en entier à Simon, qui le livra à un usurier de Cahors en remboursement de ses avances, qui permettaient à Simon d'entretenir des troupes après le départ des croisés. En effet, quoique ceux-ci l'eussent de nouveau en grande partie quitté, Simon se sentit cependant assez fort pour déclarer formellement la guerre à Raymond, dont il envahit les États, quoique le comte eût offert de les remettre, sauf Toulouse, entre les mains du légat et de satisfaire à tout ce qu'on exigerait de lui au sujet de la religion. Après s'être emparé de plusieurs châteaux avec l'aide de Baudoin, propre frère de Raymond, Simon arriva en juin devant Toulouse, que le clergé appelait « la tête du dragon », et qui était en effet le foyer le plus ardent de l'hérésie. Raymond se jeta dans la ville avec les comtes de Foix et de Comminges, et rejoint par des troupes envoyées par le roi d'Angleterre, il força Simon à se retirer. Celui-ci, après avoir entièrement dévasté les environs de Toulouse et le pays de Foix, prit possession de Cahors, qui lui fut remis par l'évêque-comte de cette ville. Puis, apprenant que Raymond, à la nouvelle du départ des derniers croisés, avait repris l'offensive et marchait sur Carcassonne, il se jeta à la hâte dans Castelnaudary, pour l'arrêter (septembre 1212). Il n'avait trouvé sous sa main qu'un millier d'hommes, et il ordonna en conséquence à plusieurs de ses nouveaux vassaux de venir le rejoindre; aucun d'eux n'obéit, et sa haine contre les méridionaux n'en devint que plus vive. Gui de Lévis lui amena enfin des renforts; à peu de distance du château, ils furent attaqués par le comte de Foix, et ils étaient déjà mis en déroute lorsque Simon accourut à leur secours avec quelques chevaliers. A la vue de leur vaillant chef, les soldats de Montfort reprennent courage, et après plusieurs alternatives de succès et de revers, parviennent à mettre en fuite les troupes du comte de Foix, de beaucoup supérieures en nombre. Cet échec et la nouvelle de l'approche de nouveaux croisés décidèrent Raymond à abandonner le siége de Castelnaudary, qu'il avait commencé; en revanche il s'empara de plus de cinquante châteaux, la plupart dans l'Albigeois. Mais au bout de quelques mois Simon reprit partout l'avantage, et à la fin de l'année 1212 il avait réduit Raymond à Toulouse, à Montauban et à quelques places voisines. Il réunit alors (novembre 1212) à Pamiers une assemblée de prélats, de barons et de bourgeois, et y fit décréter un statut pour le gouvernement du pays conquis (1).

Dans sa détresse, Raymond implora l'intervention de Pierre d'Aragon. Ce prince obtint du pape, qui, malgré les faux rapports des légats, montrait de l'intérêt pour le comte de Toulouse, que celui-ci serait admis à se justifier. Innocent ordonna même la suspension de la croisade; mais le concile de Lavaur, où Raymond fut appelé à exposer sa défense, refusa péremptoirement de l'entendre, sous divers prétextes futiles. Outré de ce déni de justice, Pierre se déclara ouvertement le protecteur de Raymond ainsi que des comtes de Foix et de Comminges, que le concile n'avait non plus voulu admettre à se faire relever de l'excommunication; il persista dans son projet de les défendre par les armes, quoique le pape, circonvenu par ses légats, eût révoqué ses premières mesures de douceur. Il amena à ses amis un millier de chevaliers, et ils allèrent en commun assiéger Muret, dont la garnison faisait des courses jusqu'aux portes de Toulouse. Simon accourut au secours du château (2); passant à Bolbonne il entra dans l'église, mit son épée sur l'autel et la reprit, en disant : « Seigneur, vous m'avez choisi, tout indigne que je suis, pour combattre pour vous; je prends cette épée de dessus votre autel, afin que, combattant pour votre gloire, je le fasse avec justice. » Ce trait, entre tant d'autres, prouve que Simon était un fanatique sincère lorsqu'il se donnait pour le champion de la foi. Le 12 septembre 1213 il vint offrir la bataille aux assiégeants, quoiqu'il n'eût avec lui qu'un millier de chevaliers. Pierre II, qui s'avança au-devant de lui malgré l'avis de Raymond d'attendre dans les retranchements l'attaque des croisés, en avait le double; il laissa à la garde du camp ses quarante mille fan-

(1) Ces *consuetudines*, conçues en quarante-sept articles, sont imprimées entre autres dans le *Thesaurus anecdotorum de Martène*; elles soumettent à la coutume de Paris les chevaliers croisés nouvellement possessionnés, mais ne changent rien à la situation de ceux qui sont originaires du pays. Notons encore qu'elles ordonnent que la justice soit rendue gratuitement, et que chaque pauvre reçoive un avocat pour défendre sa cause, et que quiconque peut donner caution pour sa comparution devant la justice, ne doit être arrêté.

(2) Sa femme, à la suite d'un songe, voulait le retenir; il ne l'écouta pas, et lui dit de laisser ses superstitions aux Espagnols.

tassins, qui, composés surtout de milices bourgeoises, n'étaient pas assez aguerris pour une bataille rangée. Après une mêlée acharnée, où Pierre fit des prodiges de valeur, mais où son adversaire, non moins brave, se montra bien meilleur capitaine, les croisés remportèrent la victoire. Pierre perdit la vie; beaucoup de ses chevaliers purent s'échapper, mais la moitié des fantassins restés dans le camp fut passée au fil de l'épée. Ce triomphe éclatant, qui enlevait à Raymond tout espoir de résistance, valut à Simon auprès des catholiques la plus haute renommée, tandis qu'il n'en fut que plus exécré chez les méridionaux, et les troubadours lancèrent alors contre lui leurs plus violentes sirventes. Pendant le reste de l'année, Montfort étendit de plus en plus ses conquêtes; ainsi il s'empara de Nîmes et força à la soumission le comte de Valentinois.

Au commencement de 1214, le pape envoya un nouveau légat, le cardinal Pierre de Bénévent, avec la mission de rétablir la paix dans les contrées désolées par ces luttes sauvages, faites au nom d'une religion qui prêche à tous la concorde. Le cardinal d'abord obligea Simon à rendre aux Aragonais le fils de leur roi, qu'il avait en sa garde; il réconcilia ensuite avec l'Église (avril 1214) Raymond, les comtes de Foix et de Comminges et beaucoup de seigneurs qui avaient combattu contre les croisés; dans les actes dressés à ce sujet les trois comtes remettent au pouvoir de l'Église tous leurs domaines. Mais pendant que, se fiant à la parole du légat, ils se croyaient à l'abri de nouvelles attaques, Simon, qui dans l'intervalle avait reçu le contingent de croisés qui lui arrivait tous les ans du Nord, reprit les hostilités, et soumit à son autorité l'Agénois, le Périgord, le Quercy et le Rouergue. Au commencement de 1215, le concile de Montpellier décida que le pape serait prié d'investir Montfort comme « *prince et monarque* » de toutes les contrées qu'il avait conquises (1); Innocent lui en confia la souveraineté provisoirement, remettant sa décision définitive au prochain concile œcuménique. En avril, Simon fut rejoint par beaucoup de seigneurs français conduits par Louis, fils du roi de France; mais il n'avait plus besoin d'aide : presque tout le midi de la France lui obéissait sans résistance. Il vit s'ouvrir devant lui les portes de Toulouse; Foulques, évêque de cette ville, émit l'avis de la brûler et de la saccager; mais Simon, parvenu au but de son ambition, se refusa à cette barbarie, préjudiciable à ses nouveaux intérêts, et se contenta de faire raser les fortifications. L'ascendant que lui donnaient ses victoires était tel, qu'il fit décider en sa faveur le différend né entre lui et son ancien ami l'abbé de Cîteaux, qui, devenu archevêque de Narbonne, prétendait au duché attaché à cette ville. Quoique Louis de France, prince indolent et débonnaire, n'eût mis aucun obstacle à l'élévation de Montfort, qui pouvait être pleine de danger pour la couronne, il ne put s'empêcher, de retour à la cour de son père, d'exprimer l'indignation qu'avait fait naître en lui la férocité impitoyable de Montfort. Celui-ci commençait cependant à faire régner l'ordre et la tranquillité dans les contrées qu'il avait dévastées si cruellement. Simon venait d'être investi définitivement de tous les pays dont il s'était emparé par les armes, sauf les comtés de Foix et de Comminges. Le concile de Latran en avait ainsi décidé malgré l'avis fortement exprimé par plusieurs prélats, malgré la pitié qu'inspirait au pape la chute si profonde du comte de Toulouse, naguère le plus grand seigneur terrier de France, sans en excepter le roi. On n'avait réservé à Raymond que huit cents livres de pension; les marquisats de Provence et de Beaucaire, que Simon n'avait pas encore envahis, devaient être placés entre les mains d'administrateurs nommés par le pape, jusqu'à ce qu'ils fussent remis au fils de Raymond à sa majorité. Le comte de Toulouse résolut de s'opposer à ces décrets, et de tenter de nouveau la fortune des armes, quoique le roi de France eût confirmé (avril 1216), la décision du concile en acceptant l'hommage que Simon était venu lui faire (1). Secourus par les rois d'Angleterre et d'Aragon, Raymond et son fils se rendent en Provence, où, accueillis avec enthousiasme, ils voient accourir sous leur bannière une foule de seigneurs. Le jeune comte, à la tête d'une forte armée, vint faire (juillet 1216) le siége du château de Beaucaire, où Simon avait mis garnison; la ville lui ouvrit les portes dès qu'il se présenta. Simon vola au secours des siens, et chercha à prendre la ville tandis que ses ennemis continuaient à battre en brèche la citadelle. Mais après plusieurs combats il se vit contraint à livrer le château, sous la condition que la garnison pourrait se retirer. En effet, la croisade étant regardée comme terminée, il ne recevait plus de renforts de France; de plus, il ne se procurait des vivres que très-difficilement, parce que tout le pays s'était déclaré contre lui, tandis que le jeune comte était journellement rejoint par les nombreux ennemis de la domination étrangère. Simon se retira sur Toulouse; mais un premier détachement qu'il fit entrer dans cette ville fut fait prisonnier par les habitants. Il se proposait de tirer de cet affront une vengeance éclatante, lorsqu'il fut obligé de consacrer quelques jours à la négociation d'une trêve avec le comte de Foix, sur la demande formelle du prieur de Fontefroide, commis par le pape pour mettre

(1) Redoutant ses menées ambitieuses, les habitants de Montpellier interdirent à Simon l'entrée de leur ville; apprenant qu'il s'y était rendu en cachette, ils lui coururent sus, mais il leur échappa.

(1) On rapporte qu'à la dernière entrevue entre le pape et le fils de Raymond, ce prince aurait prévenu Innocent de son projet de reprendre par la force son patrimoine. Le pape se serait borné à répondre : « Quoi que tu fasses, que Dieu te donne la grâce de bien commencer et de finir encore mieux. »

fin aux déprédations que Simon exerçait sur les domaines du comte. Il marcha ensuite sur Toulouse en ordre de bataille, refusa d'écouter les députés envoyés par les habitants pour l'assurer de leur soumission, et les fit même garrotter et jeter en prison. Repoussant les avis de plusieurs de ses barons et de son frère Gui, lesquels lui conseillaient d'user de douceur, il s'arrêta au projet qui lui fut suggéré par l'évêque Foulques de traiter la ville avec la dernière rigueur. Il laissa l'évêque aller porter à la population de trompeuses paroles de paix, et fit ensuite garrotter, à mesure qu'ils arrivaient, les habitants qui, sur ces promesses, s'avançaient au-devant de lui. Avertis, ceux qui venaient en arrière retournent à la hâte dans la ville et mettent en fuite les soldats qui, amenés par l'évêque, avaient commencé le pillage. A l'arrivée de Simon le combat s'engagea de nouveau dans les rues; les habitants restèrent vainqueurs. L'évêque Foulques alors intervint encore, et se porta garant que tout serait pardonné si les Toulousains livraient leurs armes et leurs tours, sinon que tous les prisonniers seraient exécutés. La population accepta cet accord; mais lorsqu'elle se fut dépouillée de ses moyens de défense, elle fut contrainte à payer trente mille marcs; les prisonniers ne furent pas rendus (1). Simon alla ensuite faire célébrer l'alliance de Gui, son second fils, avec la comtesse de Bigorre, dont le mari Nunez de Roussillon vivait encore; puis il revint à Toulouse, et réduisit les habitants au désespoir par ses cruelles exactions.

Dans les premiers mois de 1217, Simon assiégea le château de Montgrenier appartenant au comte de Foix; malgré l'ordre qui lui fut donné par les commissaires du pape de cesser cette entreprise, puisque le comte observait fidèlement les clauses de sa réconciliation avec l'Église, il persista et s'empara du fort. Au mois de mai il porta la guerre sur la rive droite du Rhône, pour s'opposer aux progrès du jeune comte Raymond; ayant reçu cette fois un renfort considérable de croisés, il soumit la plus grande partie de cette contrée. Il passa ensuite le fleuve, et imposa la paix au comte de Valentinois, à Aymar de Poitiers, qui s'était joint à ses ennemis. Au milieu de ses succès, il apprend que les Toulousains, exaspérés contre lui, avaient livré leur ville à Raymond (septembre 1217), et qu'ils faisaient le siége de la citadelle, où s'étaient réfugiés, sa femme et ses soldats échappés au massacre qui avait suivi la rentrée de Raymond. Il marche à la hâte sur Toulouse; en chemin il est rejoint par son frère Gui, lequel venait d'échouer dans sa tentative de reprendre la ville avant

(1) Tel est le récit de Guillaume de Tudèle que, malgré l'autorité de Fauriel, nous regardons, avec M. Schmidt, comme l'auteur du poëme historique sur la *Croisade des Albigeois*; il se pourrait que sa haine contre Simon lui eût fait exagérer le tableau des procédés iniques du comte; quant à l'ensemble des faits, il est confirmé par Guillaume de Puy-Laurens.

que les nouvelles fortifications, que Raymond s'empressait de faire construire, ne fussent terminées. Simon, à son tour, brusqua l'attaque de la ville; repoussé avec perte, il se vit obligé d'en faire le siége dans les règles. Après dix mois d'efforts héroïques, il n'avait pas encore remporté de succès importants; rebuté de la longueur des opérations et irrité des reproches que lui en faisait le légat, il désirait la mort. Il fut bientôt exaucé; le 25 juin pendant qu'il était en prières dans l'église, on vint l'avertir que les ennemis venaient de faire une sortie et qu'ils approchaient des machines de siége, tuant tout sur leur passage. « Souffre, dit-il au messager, que j'assiste aux divins mystères et que je voie d'abord le gage de notre rédemption. » — Il parlait encore, rapporte un témoin oculaire, lorsqu'arriva un second courrier, disant : — « Hâtez-vous, le combat s'échauffe et les nôtres ne peuvent longtemps en soutenir l'effort. — « Sur quoi le très-chrétien comte répondit : — « Je ne sortirai avant d'avoir contemplé mon Rédempteur. » — Puis comme le prêtre eut élevé l'hostie, le très-pieux guerrier du Christ, fléchissant le genou en terre et tendant les mains vers le ciel, s'écria: — « *Nunc dimitte servum tuum, Domine;* » — et il ajoutait : — « Allons, et s'il faut, mourons pour celui qui a daigné mourir pour nous. »

Simon se précipita sur les ennemis, et les refoula jusque sous les murs de la ville; forcé de se retirer à devant les innombrables projectiles lancés par les Toulousains, il allait se placer près de ses machines lorsqu'il fut atteint à la tête d'une pierre, qui le tua sur le coup (1). Une joie immense éclata dans Toulouse, où les habitants, réduits aux abois, avaient pu craindre de succomber sous les coups de ce guerrier fanatique, auquel la victoire était restée jusqu'alors fidèle. Les croisés étaient consternés; un mois après ils levèrent le siége.

(1) « Il y a dans la ville un pierrier, dit, dans son poëme Guillaume de Tudèle, œuvre d'un charpentier, qui de Saint-Sernin, de là où est le cormier, va tirer sa pierre. Il est tendu par les femmes, les filles et les épouses. La pierre part, elle vient tout droit où il fallait; elle frappe le comte sur son heaume d'un tel coup que les yeux, la cervelle, le haut du crâne, le front et les mâchoires et sont écrasés et mis en pièces; le comte tombe à terre, mort, sanglant et noir. » Guillaume dépeint avec la même énergie de touche les péripéties émouvantes de ce long siége, qui occupe le quart de son poëme. Simon y est souvent mis en scène dans des *parlements*, des conseils, où ses passions et ses intérêts sont aux prises ou simplement en contact avec d'autres passions et d'autres intérêts. « On ne saurait point, dit Fauriel, jusqu'où va l'inflexible énergie de sa volonté, si l'on ne voyait à chaque instant les remontrances les plus fières et les avis les plus sages se briser contre cette volonté. On entreverrait à peine les côtés superstitieux ou équivoques de son caractère, si l'on n'entendait avec quelle naïveté il manifeste devant les siens sa surprise d'être parfois vaincu, de ne pas être invariablement heureux dans ses projets, lui Simon, lui le champion de l'Église et de la foi, lui le fléau de l'hérésie; si l'on ne voyait ce guerrier, partout ailleurs si intraitable et si fier, toujours prêt à s'humilier devant les puissances ecclésiastiques et à leur demander pardon des doutes et des impatiences par lesquels il les offense dans ses revers. »

D'une figure belle et agréable, d'une taille imposante, Simon était d'une habileté extrême à tous les exercices militaires (1); il joignait à une intrépidité rare, les talents d'un grand capitaine. Il était inébranlable dans ses résolutions, que son éloquence et ses manières prévenantes savaient souvent faire agréer par ceux qui s'y étaient d'abord opposés. D'une piété profonde et sincère, de mœurs austères, il avait, dit-on, le cœur naturellement généreux et libéral; mais toutes ces qualités étaient déparées par une soif démesurée de pouvoir et de grandeur, à laquelle il sacrifiait toute considération; il était ambitieux, irritable et vindicatif à l'excès. Quant à sa cruauté, elle tient plus peut-être de son siècle qu'au caractère du personnage; elle serait même excusable aux yeux de certaine école historique : sans la terreur répandue par les massacres qu'il ordonna, ou qu'il toléra, jamais il n'aurait réussi à établir sa domination sur les puissantes contrées du midi (2); or toute passagère qu'elle fut, cette domination devint la pierre d'assise de la fusion des habitants du nord et du midi de la France en une seule nation.

Les actes de l'administration de Simon comme comte de Toulouse, se trouvent dans un recueil qui est conservé en manuscrit aux Archives de l'empire et à la Bibliothèque impériale de Paris, et qui porte pour titre : *Registrum Curiæ*.

O.

Pierre de Vaux-Cernay, *Historia Albigensium*. — Guillaume de Puy-Laurens, *Chronica*. — *Chronique de Simon, comte de Montfort* (imprimée entre autres dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot). — Guillaume de Tudèle, *Histoire en vers de la Croisade contre les Albigeois* (publiée par Fauriel avec une *Introduction*). — Cæsarius Heisterbachensis, *Illustria Miracula*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVII. — Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. III. — *Lettres des Légats d'Innocent III*, dans Baluze, *Miscellanea*, t. II. — Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse*. — *Innocentii III Epistolæ*. — Guillaume Breton.

Amauri, comte de MONTFORT, connétable de France, fils du précédent, né en 1192, mort en 1241. Il prit part à plusieurs opérations militaires de son père, et assista, entre autres, au second siége de Toulouse. Après la mort de Simon, il fut reconnu par le légat et les croisés comme successeur à toutes les seigneuries acquises par son père, dont il essaya, mais en vain, de venger la mort, en faisant entasser devant les portes de Toulouse des matières inflammables, auxquelles il fit mettre le feu. Le manque de vivres et d'argent, la désertion des troupes originaires du pays et le départ d'une grande partie des croisés l'obligèrent à lever le siége de cette ville (fin de juillet 1218) et à se retirer dans l'Albigeois. Ce revers fut suivi de beaucoup d'autres, tels que la perte de Condom, de Marmande, de Nîmes et d'une grande partie de la Rouergue et du Quercy. Cependant, sur les instances du pape Honoré III, le roi de France envoya, au printemps de 1219, son fils Louis au secours d'Amauri, alors occupé de reprendre Marmande, tandis que ses lieutenants bloquaient dans Basiège le comte de Foix; mais ils furent peu de temps après entièrement défaits par le jeune comte de Toulouse Raymond VII. Louis vint rejoindre Amauri devant Marmande avec six cents chevaliers et dix mille archers. La garnison se rendit à discrétion; sur les réclamations de l'archevêque d'Auch et des comtes de Saint-Pol et de Bretagne, elle ne fut pas massacrée, comme le demandaient les évêques de Saintes et de Béziers; mais Louis ne put empêcher les soldats d'Amauri de passer au fil de l'épée plus de cinq mille habitants. Les croisés allèrent ensuite assiéger Toulouse, munie alors de dix-sept *barbacanes*, ou ouvrages avancés (16 juin 1219). Les forces considérables réunies dans la ville permirent à Raymond de repousser les attaques des ennemis, qui après un mois et demi de tentatives inutiles abandonnèrent leur entreprise. Selon quelques historiens, Louis fut content de voir échouer le siége, parce qu'il prévoyait qu'Amauri, incapable de se soutenir par ses propres forces, serait plus que jamais à la merci de la France. Amauri en effet se vit réduit à la défensive, d'autant plus que les violences et les cruautés des chevaliers français lui aliénaient de jour en jour l'esprit des populations du midi. Au commencement de 1220, Raymond s'empara de Lavaur, de Puy-Laurens, de Montauban et de Castelnaudary. En juillet il vint faire le siége de cette dernière place; son frère Gui, comte de Bigorre, qui l'accompagnait, fut tué quelques jours après; voulant venger cette mort, Amauri fit pendant huit mois les plus grands efforts pour prendre la ville; il n'y réussit pas, et consuma dans cette entreprise le reste de ses ressources. Pendant ce temps la vicomté de Béziers presque tout entière s'était soumise à Trencavel, fils de Raymond-Roger, qui avait été dépossédé en 1209 par Simon de Montfort. Dans les premiers mois de 1221, Amauri alla implorer l'aide du roi de France; ce prince, après avoir obtenu du pape le vingtième des revenus ecclésiastiques du royaume, équipa en effet une armée, qu'il promettait de conduire contre le comte de Toulouse, mais qu'il envoya ensuite contre les Anglais. Aussi Raymond put-il se rendre maître sans difficulté de presque tout ce qu'Amauri possédait encore dans l'Agenais. Dans l'impossibilité d'arrêter les progrès de Raymond, Amauri offrit au roi de France de lui céder tous ses droits sur les conquêtes de Simon; mais, bien que pressé par le pape d'accepter, Philippe-Auguste, encore en guerre avec l'Angleterre, refusa cette proposition. Amauri conclut alors avec le comte de Toulouse une trêve, qui devait être suivie d'une paix durable (1). Les conditions en

(1) Dans le courant de la guerre le comte de Foix et Pierre d'Aragon l'envoyèrent défier en combat singulier, mais au dernier moment ils reculèrent, craignant de se mesurer avec un si redoutable adversaire.

(2) Guillaume de Tudèle, *Poëme de la Croisade*, v. 490.

(1) Raymond étant allé rendre visite à Amauri fit pour se divertir répandre parmi ses gens le bruit qu'il était arrêté; au lieu de chercher à le délivrer, ses serviteurs

furent discutées au concile de Sens ; mais aucun accord n'y fut établi.

Sur ces entrefaites, Philippe-Auguste vint à mourir ; son fils et successeur, Louis VIII, sollicité par le pape de secourir Amauri, lui donna 10,000 livres, moitié de la somme léguée à cet effet par son père. Les hostilités recommencèrent ; Amauri fut encore plus malheureux que dans les campagnes précédentes. Une désertion générale se mit parmi ses troupes ; n'ayant pu trouver à emprunter quelques milliers de livres, il ne garda autour de lui que vingt chevaliers. Cerné de tous côtés par l'ennemi, il signa avec Raymond une nouvelle trêve (14 janvier 1224) ; il s'engagea, moyennant 10,000 marcs d'argent, qu'on lui promit, à travailler à la réconciliation de son adversaire avec l'Église ; en retour il obtint que les places qui lui restaient encore, Narbonne, Agde, Penne, La Roque et Termes, ne seraient pas attaquées avant deux mois. Il prit ensuite le chemin de la France, et quitta pour toujours le pays où son père avait espéré établir la domination de la maison de Montfort. En février 1224, il abandonna ses droits sur le comté de Toulouse au roi Louis VIII, sous la condition que ce prince en entreprendrait la conquête. Il ne prit plus de part active aux événements qui se passèrent ensuite dans le midi, sinon qu'il empêcha au concile de Bourges (novembre 1225) que Raymond fût admis à conclure la paix avec l'Église, ce qui décida enfin le roi de France à entreprendre la guerre contre le comte de Toulouse. A la fin de 1230, il reçut la charge de connétable. Neuf ans après il se rendit en Palestine ; dans une expédition contre Gaza, il fut fait prisonnier par les Sarrasins. Relâché en 1241, il repartit pour la France ; il mourut en route, à Otrante, et fut enterré à Saint-Jean-de-Latran à Rome. E. G.

Guill. de Tudèle, *Poëme de la Croisade*. — Guillaume de Puy-Laurens. — Raynaldi, *Annales*. — D. Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. III.

MONTFORT (*Simon* DE), comte de LEICESTER, quatrième fils de Simon de Montfort, le vainqueur des Albigeois, et d'Alix de Montmorency, né en France, vers 1206, tué à Evesham, en Angleterre, le 4 août 1265. Le titre de comte de Leicester lui vint de sa grand'mère, Amicie de Beaumont, sœur et héritière de Robert, comte de Leicester ; mais il n'en hérita pas directement. Pendant tout le règne de Jean sans Terre, ennemi de Montfort, le titre de comte de Leicester fut porté par Ranulf, comte de Chester, mari d'une fille d'Amicie. Quelque temps avant la mort de Ranulf, Simon de Montfort vint offrir ses services au roi d'Angleterre Henri III. Du Tillet raconte qu'il avait renoncé à son hommage et à sa patrie, parce que Blanche de Castille et saint Louis s'étaient opposés à ce qu'il épousât, après la mort de Ferrand, Jeanne comtesse de Flandre et de Hainault. Il jouissait déjà d'une grande réputation, et passait pour avoir hérité des talents militaires et de l'énergie de son père. Sa naissance et son mérite le firent bien accueillir de Henri, qui à la mort de Ranulf et sur la renonciation d'Amaury, connétable de France, frère aîné de Simon, conféra à celui-ci le titre de comte de Leicester. Ce fut en cette qualité que Simon assista aux noces de Henri III, en 1236. Vers le même temps il gagna les bonnes grâces d'Éléonore, comtesse douairière de Pembroke, sœur du roi, et l'épousa secrètement, en 1238. Le roi, d'abord vivement irrité, consentit ensuite à légitimer ce mariage clandestin, et envoya Montfort, vers 1249, avec le titre de sénéchal de Gascogne, réprimer les troubles de cette province. « Il aborda puissamment en Gascogne, dit Matthieu Paris, accompagné d'un corps de chevaliers, et, muni des trésors du roi, triompha plus puissamment même des ennemis du seigneur roi, qui levaient séditieusement le talon contre lui, soumit si bien Gaston, Rustein, Guillaume de Solaires et tous les principaux Bordelais, enfin se conduisit avec tant de vigueur et de fidélité, qu'il mérita les louanges et la faveur de tous les amis du seigneur roi, et parut en tous points digne de son père. » Si Leicester avait les talents de son père, il en avait aussi la dureté. Les Gascons, exaspérés de ses violences, envoyèrent une députation à Henri III pour demander son rappel, et l'accusèrent même de projets séditieux. Henri, qui se défiait d'un sujet si puissant, le fit revenir en Angleterre et le traduisit devant un parlement (1252). Simon trouva dans ses pairs des défenseurs ardents, et refusa de rendre ses provisions de gouverneur, que le roi lui redemandait. Il s'en suivit une scène violente, dans laquelle le roi traita Montfort « de traître et de méchant » ; le comte répondit « que le roi en avait menti ». Les seigneurs intervinrent et amenèrent entre le monarque et Leicester une réconciliation apparente. Henri III renvoya le comte en Gascogne, mais peu de temps après il y envoya aussi son fils aîné Édouard pour surveiller et supplanter Simon de Leicester. Celui-ci ne résista point et cédant son gouvernement, il se retira à Paris. Henri III lui sut gré de cette obéissance et d'avoir refusé la charge de connétable de France ; il le rappela à sa cour en 1253. La bonne harmonie entre le roi et son sujet ne fut pas de longue durée. Henri III en se montrant peu fidèle à la grande charte, acceptée par Jean sans Terre, provoqua parmi les seigneurs et le peuple un soulèvement formidable, qui eut pour chef le comte de Leicester. Cette lutte a été racontée aux articles *Henri III* et *Édouard Ier* ; on ne s'attachera ici qu'à préciser la part qu'y prit le comte de Leicester.

Les impôts exorbitants que Henri fut forcé de mettre sur ses sujets pour remplir ses engagements avec le pape excitèrent en Angleterre

s'enfuirent à toutes jambes, ce qui fit beaucoup rire les deux rivaux.

un esprit de résistance qui devint bientôt une révolte ouverte. Le parlement d'Oxford, le *furieux parlement* (*the mad parliament*), comme l'appela un vieux chroniqueur, se rassembla le 11 juin 1258, et concentra toute l'autorité dans un conseil de vingt-quatre personnes, dont douze étaient nommées par les barons et douze par le roi. Simon fut l'âme de ce conseil. Les récits imparfaits et suspects des chroniqueurs contemporains nous permettent à peine de nous faire une idée claire du caractère et des projets du comte de Leicester. On l'a généralement accusé d'une ambition coupable; mais cette imputation n'est pas solidement établie. Il parait plus probable qu'il voulut limiter la royauté, non la renverser, qu'il fut le défenseur sincère des libertés nationales, qu'il eut pour lui l'opinion du peuple, et qu'enfin il mit au service d'une noble cause de grands talents et beaucoup de dévouement. Lui et ses amis ne tardèrent pas à accaparer tout le pouvoir du conseil, et forcèrent les principaux membres nommés par le roi à résigner leurs fonctions, et à s'enfuir du royaume; mais la division se mit dans le parti vainqueur, et Montfort trouva un rival dans un des plus puissants barons, Richard de Clare, comte de Gloucester. Les querelles des barons permirent à Henri, au commencement de 1261, de secouer le joug du comité de gouvernement. Montfort fut obligé de se réfugier en France. Il revint en avril 1263 et, soutenu par Gilbert, comte de Gloucester, fils de son ancien rival, il en appela aux armes pour terminer sa querelle avec la royauté. Henri et son fils Édouard furent battus; Richard, comte de Cornouailles, fils cadet du roi, ménagea entre les parties belligérantes un accommodement, qui remit tout le pouvoir aux mains des barons (12 juin 1263). La lutte recommença en 1264. Le 14 mai, les forces des barons, commandées par Montfort, et l'armée royale sous les ordres du roi en personne et du prince Édouard, se rencontrèrent à Lewes, dans le comté de Sussex. Les barons remportèrent une victoire complète et firent prisonniers Henri III et son fils. La victoire de Lewes mit le pouvoir suprême à la disposition de Leicester; mais sa grandeur déplut à ses principaux auxiliaires, qui ne parurent pas éloignés de rétablir l'autorité royale. Dès que Édouard se fut échappé de prison, Gloucester et d'autres barons allèrent le rejoindre. Le comte de Leicester, abandonné d'une partie des siens, livra bataille à l'armée royale à Evesham, et trouva la mort dans cette lutte inégale. Deux de ses fils, *Henri* et *Pierre*, périrent avec lui; ses deux autres fils, *Gui* et *Simon*, s'échappèrent et allèrent chercher un refuge auprès de Charles d'Anjou. Plus tard Gui vengea son père en assassinant Henri, fils de Richard et petit-fils de Henri III. L. J.

Matthieu Paris, *Historia major Anglorum*. — Du Tillet, *Recueil des Roys de France*. — Lingard, *Histoire d'Angleterre*.

MONTFORT (*Gui* DE), seigneur *de La Ferté-Aleps* (Beauce) *et de Castres* (Albigeois), tué le 31 janvier 1229, devant le château de Vareilles, près Pamiers. Il était le second frère de Simon IV de Montfort. Il fut l'un des seigneurs qui accompagnèrent le roi Philippe-Auguste en son voyage de Terre Sainte, et se signala aux siéges d'Acre et de Jaffa en 1191. A son retour en France, Gui suivit son frère dans la croisade contre les Albigeois, et devint son meilleur lieutenant. En 1202, il épousa Helvise d'Ybelin, veuve de Renaut de Sajette et fille de Marie reine de Jérusalem. Son frère Simon lui donna la ville de Castres avec toutes les conquêtes faites dans le diocèse d'Albi. Il fut tué d'un coup de flèche, au siége de Vareilles. Il laissa un fils, *Philippe*, qui lui succéda, et *Epernelle*, morte religieuse en l'abbaye de Saint-Antoine des Champs.

MONTFORT (*Philippe I*[er] DE), seigneur *de Castres, de La Ferté-Aleps et de Tyr*. Il fit hommage au roi Louis IX en avril 1229. Il épousa d'abord Éléonore de Courtenai, fille de Pierre II de Courtenai, empereur de Constantinople; il en eut *Philippe II*, qui lui succéda. Il se remaria avec Marie d'Antioche, dont il eut *Jean de Montfort*, seigneur de Tyr, mort en 1283; *Aufroi*, seigneur de Thoron, chef de la branche des Montfort-Thoron; *Philippe*, mariée à Guillaume d'Esneval et morte en 1282; *Alis*, et enfin *Hélvise*, qui moururent filles, après 1288.

MONTFORT (*Philippe II* DE), seigneur *de Castres* et *de La Ferté-Aleps*, mort en 1274. Il suivit Charles d'Anjou à la conquête de Naples, et s'y distingua. Il avait épousé Jeanne de Lévis-Mirepoix, dont il eut *Jean*, qui lui succéda; *Laure*, qui fut mariée à Bernard V, comte de Comminges; *Éléonore*, dame de Castres et de La Ferté-Aleps, mariée à Jean V, comte de Vendôme; et *Jeanne*, qui épousa Louis I[er] de Savoie, seigneur de Vaud.

MONTFORT (*Jean* DE), comte *de Squillace* (Sicile) et *de Montcayeux*, mort en 1306. Il épousa, en 1302, Marguerite de Chaumont, comtesse de Chamerlan, et ne laissa pas d'héritiers. En lui s'éteignit la branche des Montfort-Castres.

Guillaume de Puy-Laurens, *Chronica*. — Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*.

MONTFORT (*Antoine* DE), seigneur DE BLOCKLAND, peintre hollandais, né à Moriamés, en 1532, mort à Utrecht, en 1583. Il descendait de la famille des comtes de Montfort de France. Son père, Cornille, *écoutet* de Montfort et sire de Blockland, fief situé entre Gorcum et Dordrecht, était receveur des rentes de Moriamés, place fort lucrative. Antoine de Montfort commença la peinture sous son oncle maternel, Henry Assuérus, portraitiste assez distingué. Il passa ensuite dans l'atelier du célèbre Frank Floris de Vriendt, dont il devint le meilleur élève et dont il conserva la manière libre et moelleuse.

Montfort se sentant assez fort pour se livrer à ses inspirations, parcourut la France et une partie de l'Allemagne. De retour dans sa patrie, en 1551, il se maria, et se fixa à Delft. Sa femme étant morte en 1572, il fit un voyage en Italie, et revint demeurer à Utrecht, où il se remaria. Il laissa trois enfants de ce second mariage. Montfort peignait tout d'après nature, et donnait beaucoup d'élégance à ses contours; son dessin était large; il rendait bien le nu; ses draperies sont de bon goût, ses têtes nobles et bien coiffées, ses barbes d'une grande légèreté, ses mains et ses pieds très-corrects; ses profils de femmes rappellent ceux du Parmesan. Il dédaignait le portrait, et ne produisait que de grandes compositions; aussi ses œuvres sont-elles fort rares. On cite de lui : à Utrecht, plusieurs retables avec leurs volets, parmi lesquels : *L'Assomption*, *L'Annonciation*, et *La Naissance de Jésus*; — à Gouda, *Décollation de saint Jean-Baptiste*; — à Dordrecht, *La Passion*; — à Bois-le-Duc, *La Vie de sainte Catherine* (gravée par Henri Goltzius). La douceur de caractère et la bonne conduite de Montfort augmentaient l'estime que tous avaient pour son talent. Il a fait d'excellents élèves, entre autres : Michel Mirevelt, Adrien Cluit et Pierre de Delft. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. Ier, p. 88-89.

MONTFORT (*Gratien* BORDEY, plus connu sous le nom DE), auteur religieux, né vers 1570, à Montfort, en Franche-Comté, mort le 21 novembre 1650, à Salins. Savant théologien et prédicateur habile, il exerça divers emplois dans l'ordre des Capucins, entre autres celui de provincial, en 1618. On a de lui : *La Tarentule du guenon de Genève*; Saint-Mihiel, 1620, in-8°; sous le nom anagrammatisé de *Denis de Fortmont*, il y dénonce au parlement de Dôle un capucin qui avait apostasié à Genève; — *Axiomata philosophica ex Aristotele*; Anvers, 1626, in-8°.

Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée.*

MONTGAILLARD (*Pierre* DE FAUCHERAN, sieur DE), poëte français, né dans le seizième siècle, à Nyons, en Dauphiné, mort vers 1605. Il embrassa le métier des armes, s'attacha à la personne de deux gentilshommes dauphinois, et fit plusieurs campagnes sur terre et sur mer; amoureux et guerrier, il ne paraît pas avoir été heureux dans l'un et l'autre état. Il peint ainsi sa double infortune :

> Desdaigné de mon prince et méprisé de Claire,
> La terre pour horreur, le ciel pour adversaire,
> Combattu du destin comme de la douleur,
> Que dois-je devenir?...

Il aimait les lettres, et se consolait par des chansons, des rigueurs vraies ou supposées de sa belle, qu'il nomme Claire ou Flamide. Lié avec Lingendes, Davity, Vital d'Audiguier et autres rimeurs du temps, il laissa à ses amis le soin de recueillir ses productions qui selon lui n'étaient bonnes qu'à brûler sur son tombeau. Ce fut d'Audiguier qui les mit au jour, sous le titre d'*Œuvres du feu sieur de Montgaillard* (Paris, 1606, in-12); il donne l'auteur pour « un homme sans étude et sans art et qui n'avait qu'un beau naturel ». On y trouve dans la seconde partie des couplets satiriques et burlesques, écrits en style très-licencieux. P. L.

Goujet, *Biblioth. françoise*, XIV, 56-60.

MONTGAILLARD (*Bernard* DE PERCIN DE), plus connu sous le nom du *Petit-Feuillant*, fameux ligueur, né à Montgaillard, diocèse de Toulouse, en 1563, mort dans l'abbaye d'Orval, duché de Luxembourg, le 8 juin 1628. Après avoir fait d'excellentes études, il entra dans l'ordre des Feuillants, que venait de fonder Jean de La Barrière, et suivit jeune encore le genre de vie très-austère de ces moines, laquelle dépassait en plusieurs points la sévérité des premiers religieux de Cîteaux (1). Il vint à Paris en avril 1584 avec le fondateur de sa congrégation, et ne tarda pas à se faire une réputation par son éloquence et par son zèle. L'ardeur naturelle de son tempérament, augmentée par ses austérités extraordinaires, le conduisit jusqu'à l'exaltation. Les déréglements de la cour, l'indifférence de la bourgeoisie, l'abrutissement du peuple enflammèrent son zèle. Sa voix trouva de l'écho, et bientôt son nom devint populaire. Les dames de la cour s'engouèrent aussi de lui, et lui firent une telle réputation qu'Henri III lui offrit, mais en vain, les évêchés d'Angers, de Pamiers et l'abbaye de Morimond. Après la mort de ce prince, Montgaillard, entraîné par l'ardeur que la Ligue faisait paraître pour la défense de la religion catholique, prit énergiquement les intérêts de cette association, et mérita d'être appelé le *laquais de La ligue*, parce que, quoique boiteux, il ne cessa de se donner beaucoup de mouvement pour le triomphe de ce parti. La violence de ses sermons égala celle des plus fameux déclamateurs du temps, les Boucher, les Lincester et autres fanatiques, qui faisaient de la chaire un tréteau politique, où l'odieux égalait le ridicule. Il montra cependant plus d'éloquence et de conduite que ses émules. Accusé d'avoir trempé dans un attentat contre la vie d'Henri IV, il dut quitter la France, et alla à Rome, où le pape Clément VIII lui fit le plus honorable accueil. Il passa quelque temps après dans les Pays-Bas, et après avoir

(1) Tout le temps des religieux feuillants était partagé entre la prière, la psalmodie et le travail manuel. Ce qu'ils accordaient au corps était moins pour le soutenir que pour le mortifier. La terre toute nue, et seulement couverte d'une planche leur servait de lit, et ils avaient pour chevet une grosse pierre ou une pièce de bois. Ils marchaient toujours tête et pieds nus, et gardaient dans leur monastère un silence perpétuel. Leur nourriture consistait en du pain très-grossier, en quelques herbes cuites simplement dans l'eau, sans beurre et sans sel, et leur boisson était de l'eau pure. Le poisson, les œufs, la viande et le vin leur étaient interdits en tout temps. Cette austérité fut très-adoucie dans la suite.

prêché pendant cinq ou six ans à Anvers, il fut appelé à Bruxelles comme prédicateur ordinaire de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle d'Autriche, qu'il accompagna longtemps en Allemagne, en Italie et en Espagne. Son éloquence fut récompensée en 1612 par l'abbaye de Nivelle au diocèse de Namur et en 1615 par celle d'Orval, au diocèse de Trèves. Il fit revivre dans ce dernier monastère toute la pureté de l'ancienne discipline en y introduisant une réforme à peu près pareille à celle de la Trappe. Montgaillard, dans sa dernière maladie, brûla par humilité tous ses ouvrages, qui consistaient surtout en *sermons*, en *homélies* et en *exhortations* à ses religieux; on a conservé cependant, *Réponse à une lettre qui lui avoit été écrite par Henri de Valois* (Henri III), *en laquelle il lui remontre chrétiennement et charitablement ses fautes et l'exhorte à la pénitence;* 1589, in-8°; — *Oraison funèbre de l'archiduc Albert;* Bruxelles, 1622, in-4°. A. Valladier, abbé de Saint-Arnoul de Metz, a publié *Les Saintes Montagnes et Collines d'Orval et de Clairvaux, vive représentation de la vie exemplaire et du religieux trépas de dom Bernard de Montgaillard;* Luxembourg, 1629, in-4°. H. F.

Gallia Christ., t. XIII. — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée.* — Moréri, *Dictionn. histor.* — Lefèvre, *Calendrier historique de l'église de Paris.*

MONTGAILLARD (*Jean-Jacques* DE PERCIN DE), auteur religieux français, né en 1633, à Toulouse, où il est mort, le 21 mars 1711. Il était de la famille des précédents. Il prononça ses vœux dans le couvent des Dominicains de Toulouse, et y passa toute sa vie. On a de lui un curieux ouvrage intitulé : *Monumenta Conventus Tolosani ordinis FF. Prædicatorum* (Toulouse, 1693, in-fol.), et qui renferme de grands détails sur l'inquisition dans les provinces du midi. Connu par son ardente piété et par la douceur de ses mœurs, il s'y montra pourtant animé de cet esprit de fanatisme qui rend le cœur cruel au nom de Dieu; c'est avec une sorte de complaisance qu'il raconte des traits d'une exécrable barbarie, comment par exemple « les *bons pères* vont dîner *joyeusement* après avoir fait brûler devant eux une femme hérétique, bénisant Dieu de ce qui vient de se passer pour l'exaltation de la foi et la gloire de saint Dominique. » Aussi le registre où s'inscrivent ces arrêts de sang est-il à ses yeux *le livre de vie.* P.

Biogr. Toulousaine, II

MONTGAILLARD (*Pierre-Jean-François* DE PERCIN DE), prélat français, parent des précédents, né à Toulouse, le 29 mars 1633, mort à Saint-Pons-de-Tomières, le 13 mars 1713. Son père, Pierre de Percin, baron de Montgaillard, gouverneur de Brême, dans le Milanais, fut décapité, pour avoir rendu cette place, faute de munitions. Sa mémoire fût toutefois réhabilitée, et son fils, qui de bonne heure avait fait paraître d'heureuses dispositions, fut élevé aux honneurs ecclésiastiques. Reçu docteur de Sorbonne, il fut nommé, en avril 1664, à l'évêché de Saint-Pons et sacré en cette qualité à Chaillot, le 12 juillet de l'année suivante. Il fut un des dix-neuf évêques qui signèrent la lettre adressée au pape Clément IX, en 1667, pour la défense des évêques d'Alet, de Pamiers, de Beauvais et d'Angers, opposés à la souscription du formulaire exigée par la bulle d'Alexandre VII du 15 février 1665. Montgaillard dénonça, en 1677, à Innocent XI la morale relâchée des Jésuites, et prit la défense du rituel d'Alet, que Jean de Vintimille du Luc, évêque de Toulon, avait condamné en 1678. Une lettre de sa main, trouvée dans les archives du Vatican, prouve cependant qu'avant de mourir l'évêque de Saint-Pons fit sa soumission à Rome, et rétracta ses erreurs jansénistes. On a de lui plusieurs ouvrages qui dénotent combien il était versé dans les antiquités ecclésiastiques; nous citerons de lui : *Lettres à l'évêque de Toulon sur le rituel d'Alet;* 1678; — *Directoire des Offices divins;* 1681; — *Du Droit et du Pouvoir des Évêques de régler les offices divins dans leurs diocèses suivant la tradition de tous les siècles depuis Jésus-Christ jusqu'à présent;* 1686, in-8°; — *Instruction sur le sacrifice de la Messe;* 1687, in-12; — Enfin, plusieurs *lettres* touchant les affaires du jansénisme adressées à Fénelon, archevêque de Cambrai, lettres qui furent condamnées par un bref de Clément XI, du 18 janvier 1710. H. F.

Histoire de Port-Royal, tome VII. — *Supplément* de Moréri. — *Gallia Christiana*, tome VI. — *France pontificale* (inédite).

MONTGAILLARD (*Jean-Gabriel-Maurice* ROQUES, agent politique français, connu sous le titre et le nom de comte DE), né en 1761, à Toulouse, mort le 8 février 1841, à Paris. Après avoir terminé d'assez bonnes études à Sorèze, il entra comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie et fit une partie de la guerre d'Amérique. Lorsque la révolution éclata, il abandonna le service, accourut à Paris, et y mena joyeuse vie; il s'occupait alors d'agiotage et recevait d'assez fortes sommes pour les services qu'il disait rendre secrètement au roi. Après le 10 Août, il entra dans la police d'espionnage diplomatique organisée sous l'influence de Danton, et ce fut alors qu'il substitua au nom de Roques celui de Montgaillard. Il fit plusieurs voyages en Allemagne, et vit le duc de Brunswick ainsi que les deux frères de Louis XVI. En 1794, il eut, dit-on, une grande part à la négociation laborieuse qui amena l'évacuation des Pays-Bas par les Autrichiens. Après avoir passé trois mois à Londres, il se rendit à La Haye, à Hambourg et à Vérone. Muni des pouvoirs de Monsieur (depuis Louis XVIII), il entreprit vainement de négocier à Vienne l'échange de la fille de Louis XVI. On le retrouve

au milieu de l'armée des princes, qui, pleins de confiance en lui, le chargèrent de ramener à leur cause Pichegru. Il rédigea les propositions qui furent faites à ce général au mois d'août 1795, et rendit compte de ses démarches à Monsieur, qui lui témoigna sa satisfaction par une lettre écrite de sa main. Ce succès lui valut d'autres missions politiques, dans lesquelles il donna de nouvelles preuves d'adresse; mais son zèle changeant tout à coup de direction après la reddition du fort de Kehl, il renonça à des négociations devenues, rapporte-t-il lui-même, « un ensemble d'intrigues, de manœuvres sourdes, de dilapidations ministérielles et particulières ». En d'autres termes, il passa au gouvernement français, qu'il n'avait jamais peut-être cessé de servir. Tout en se ménageant la confiance du prince de Condé et en paraissant se prêter aux desseins de M. d'Entraigues, agent royaliste à Venise, Montgaillard dévoila à l'ambassadeur Lallemand les secrets de Condé et de Louis XVIII et lui en fournit les preuves écrites, qui furent envoyées à Paris et imprimées un peu avant le 18 fructidor. Au moment où il quittait la Suisse pour rentrer en France, on lui redemanda les papiers qui prouvaient les différentes missions dont il avait été chargé; non-seulement il ne voulut rien restituer, mais il alla exprès à Hambourg pour remettre au ministre Roberjot tout ce qu'il possédait de la correspondance des princes (1797). On ne peut révoquer ces faits en doute, puisque c'est à Montgaillard lui-même qu'on en doit la connaissance. Après le 18 brumaire, il revint en France, fut enfermé pendant quelques mois au Temple, afin d'y surprendre les secrets des prisonniers royalistes, et s'employa à découvrir les complices de Cadoudal et de Pichegru. Sous l'empire il continua de rendre le même genre de services, et reçut, outre d'amples gratifications, une pension de 12,000 francs, réduite plus tard à 6,000, et qu'il conserva jusqu'à sa mort. Un des premiers à se rallier à Louis XVIII, il ne fut jamais plus protégé et mieux traité que sous le règne de ce prince, qu'il avait trahi et outragé. Il alla au-devant de lui à Compiègne le 29 avril 1814. « Votre Majesté a trop d'esprit pour ne pas m'avoir compris », lui dit-il. Le roi en fut tellement persuadé qu'il lui ordonna de rédiger une brochure, à laquelle il fit lui-même des additions nombreuses et qui parut sans avoir passé à la censure. Pour justifier la sincérité de sa nouvelle conduite, Montgaillard renia tout ce qu'il avait écrit auparavant, et se flatta au contraire d'avoir été dans la restauration de la monarchie « un des instruments qu'il a plu à la Providence de ne pas rendre tout à fait inutiles ». Depuis 1830 il ne s'occupa plus d'affaires politiques. On a de lui : *État de la France au mois de mai 1794*; Londres et Hambourg, 1794, in-8°, trad. en anglais par Edm. Burke; il y a une *Suite*, qui parut au mois de septembre suivant; — *Nécessité de la Guerre et Danger de la Paix*; La Haye, 1794, in-8°; trad. en anglais et en hollandais; — *L'An 1795, ou conjectures sur les suites de la Révolution*; Hambourg, 1795, in-8°; — *Ma Conduite pendant le cours de la révolution française*; Londres, 1795, in-8°; — *Histoire secrète de Coblentz dans la révolution des Français, extraite du cabinet diplomatique électoral et de celui des princes*; Londres, 1795; Paris, 1814, in-8°; — *Mémoire concernant la trahison de Pichegru dans les années 1793-1795, rédigé en l'an VI par M. de Montgaillard, et dont l'original se trouve aux archives du gouvernement*; Paris, impr. du Gouv., mars 1804, in-8°; inséré d'abord dans *Le Moniteur*, ce mémoire fut probablement rédigé pour assurer la perte des conjurés; on y rencontre les plus fortes accusations contre le général Moreau; — *De la France et de l'Europe sous le gouvernement de Bonaparte, dédié à Jérôme*; Lyon, avril 1804, in-8°, réimpr. la même année à Boulogne-sur-Mer et à Paris; — *Mémoires secrets de Montgaillard pendant les années de son émigration, contenant de nouvelles informations sur le caractère des princes français et sur les intrigues des agents de l'Angleterre*; Paris, juin 1804, in-8°; c'est dans cette brochure, publiée par ordre du premier consul, que l'auteur parle de Louis XVIII en ces termes : « Intrigant dans la paix, inhabile à la guerre, jaloux à l'excès d'un triomphe littéraire, et non moins avide de richesses que passionné pour la représentation, ennemi de ses véritables amis, esclave de ses courtisans, ombrageux et défiant, superstitieux et vindicatif »; — *Fondation de la quatrième dynastie, ou de la dynastie impériale*; Paris, nov. 1804, in-8°; — *Du Rétablissement du royaume d'Italie sous l'empereur Napoléon et des droits de la couronne de France sur le duché de Rome*; Paris, 1809, in-8°; il avait d'abord paru en 1805 à Milan, en italien; — *Situation de l'Angleterre en 1811*; Paris, 1811, in-8°; — *Seconde Guerre de Pologne, ou considérations sur la paix publique du continent et sur l'indépendance maritime de l'Europe*; Paris, 1812, in-8°; ces quatre écrits furent rédigés par ordre de l'empereur; — *De la Restauration de la monarchie des Bourbons et du retour à l'ordre*; Paris, 1814, in-8°; on voit, d'après une note de l'auteur, que les parties de cette brochure que les journaux ultra-royalistes critiquèrent avec le plus d'amertume sont précisément celles que Louis XVIII avait composées; — *Lettres* (deux) *à M. Raynouard sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse*; Paris, juillet et août 1814, in-8°; — *De la Calomnie publique et périodique*; Paris, septembre 1814, in-8°; — *De la Nécessité d'un Rapprochement sincère et réciproque entre les Républicains et les Royalistes*; Paris, janv. 1815, in-8°; la 1re édit. fut signée : « Par un ami de la France et de la paix

publique », et la 2e, imprimée un mois plus tard, par Taschereau de Fargues, « mon prête-nom », dit Montgaillard; — *Clémence et Justice*; Paris, oct. 1815, in-8°; c'est, d'après l'auteur, un plaidoyer politique pour sauver les jours du maréchal Ney, qui lui avait été demandé par le ministre Fouché; — *Esprit, Maximes et Principes de M. de Chateaubriand, membre de l'Institut*; Paris, oct. 1815, in-8°; — *Ode à la Clémence politique et réciproque*; Paris, juin 1824, in-8°, sous le nom de Taschereau; — *Histoire de France depuis* 1825 *jusqu'à* 1828, *faisant suite à celle de l'abbé de Montgaillard*; Paris, 1829, 2 vol. in-8°; une *Suite*, conduisant jusqu'au 9 août 1830, a paru en 1833, 2 vol. in-8°; — *Annales françaises, ou complément de l'*Histoire de France *publiée en* 1827 *par l'abbé de Montgaillard; histoire entièrement refondue et complétée*; Paris, 1839, in-8° : cet ouvrage, annoncé en 12 vol., n'a pas été achevé. Outre les ouvrages cités, Montgaillard est encore l'auteur de *Mémoires politiques* (3 vol. in-8°), travail fait par ordre exprès de Napoléon pour son cabinet particulier, de 1804 à 1814, et de *Mémoires sur les affaires intérieures et extérieures de la France* (2 vol. in-8°), de 1816 à 1820, remis à Louis XVIII. (Quant à la part qu'il a prise à l'*Histoire de France* de son frère, voy. l'article suivant.) K.

Biog. univ. et portat. des Contemp. — *Biogr. des hommes vivants* (1820). — Quérard, *Supercheries littéraires.* — Barbier, *Dict. des anonymes.*

MONTGAILLARD (*Guillaume-Honoré* Roques, se disant abbé de), frère puîné du précédent, historien français, né en 1772, au village de Montgaillard, près Toulouse, mort par suicide, le 28 avril 1825, à Ivry, près Paris. Une chute qu'il fit dans son enfance le rendit infirme et difforme pour le reste de sa vie. Il étudia pour être prêtre au séminaire de Bordeaux; mais il ne prit aucun des ordres, émigra en 1792 en Espagne, d'où il passa en Afrique, en Angleterre et en Allemagne. On a prétendu qu'il avait eu part aux intrigues politiques de son frère et aux profits qui en étaient la conséquence, ce qui ne paraît pas dénué de fondement. Rentré en France en 1799, il fut pendant six mois incarcéré au Temple. On ne sait comment il vécut jusqu'en 1805, époque où il obtint un emploi de commis aux fourrages à l'armée d'Allemagne. En 1806 il fut chargé de la perception des contributions à Cassel, et depuis 1807 il administra les finances du nouveau royaume de Westphalie, sous la direction du comte Beugnot. En 1809 il eut de nouveau un emploi dans les fourrages, et se rendit en 1810 à Lubeck, où il semble avoir joué un rôle plus important. Lors de la première restauration il revint à Paris avec une assez jolie fortune, et s'occupa de rassembler les matériaux d'un ouvrage sur la révolution. Étant tombé gravement malade, il se jeta, dans un accès de fièvre, par la fenêtre d'un troisième étage, et expira sur-le-champ. Depuis assez longtemps il avait rompu toute espèce de relation avec ses frères. On a de lui : *Revue chronologique de l'histoire de France, depuis la première convocation des notables jusqu'au départ des troupes étrangères* (1787-1818); Paris, 1820, 1823, in-8°; cette revue obtint un grand succès, tant à cause des facilités qu'elle offrait pour l'étude de l'histoire contemporaine, que par le style véhément qui semblait indiquer chez l'auteur une franchise austère, poussée jusqu'à la rudesse; — *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à* 1825, *précédée d'une Introduction historique sur la monarchie française et les causes qui ont amené la Révolution*; Paris, 1826-1827, 9 vol. in-8°; 7e édit., 1839. Ce n'est autre chose que la refonte, excessivement délayée, de l'ouvrage précédent. A propos d'un procès fait en 1834 par Montgaillard l'aîné au libraire Montardier, le premier fit la déclaration suivante : « Profitant des travaux de feu mon frère, je composai l'*Histoire de France* en 9 volumes. Ce grand ouvrage, dont les deux tiers sont de moi seul, fut achevé en huit mois. Les convenances m'interdisaient de le publier sous mon nom. Ce fut pour cet unique motif qu'on désigna l'abbé comme seul auteur d'une composition où il n'était entré que pour un tiers. » Cette histoire, ou plutôt ce volumineux libelle, recouvert maladroitement des formes historiques, eut un succès de parti. L'abbé de Montgaillard a encore fourni des notices à la *Galerie historique des Contemporains* (1822).

Un autre frère, *Xavier*, né le 11 novembre 1764, prit le titre de *marquis de Montgaillard*, et servit dans l'armée des princes et en Vendée. Il parlait de ses frères avec le plus grand mépris. Il est mort vers 1840, en Picardie. K.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire.*

MONTGARNY (*Jean-Baptiste-Tite* Harmand de), médecin français, né à Verdun, vers 1790, mort à Paris, en décembre 1823. D'abord pharmacien à l'armée d'Espagne, il fut en 1814 placé avec la même qualité à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris. Il emporta un prix dans cet établissement, et se fit recevoir docteur en 1818. Il ouvrit avec succès des cours de physique et de chimie médicales. Une mort prématurée l'enleva à la science. On a de lui : *Essai de Toxicologie, considérée d'une manière générale, dans ses rapports avec la physiologie hygiénique et pathologique et spécialement avec la jurisprudence médicale*; Paris, 1818, in-8°. Montgarny était un des collaborateurs du *Dictionnaire des Termes de Médecine, chirurgie, art vétérinaire*, etc.; Paris, 1823, in-8°; et du *Journal universel des Sciences médicales.* L—z—e.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*, ann. 1824.

MONTGELAS (*Maximilien-Joseph* GARNERIN, baron, puis comte DE), homme politique allemand, né le 12 septembre 1759, à Munich, où il est mort, le 13 juin 1838. Issu d'une ancienne famille qui possédait en Savoie les seigneuries de Thuillier et de Monte-Gelasio, il était fils d'un général qui porta les armes avec distinction pour l'électeur de Bavière et petit-fils d'un président au sénat de Chambéry. Doué des plus heureuses dispositions pour l'étude, il reçut une excellente éducation au gymnase de Munich, et acquit une connaissance étendue de l'histoire sous la direction du savant Koch, de Strasbourg. Au retour d'un voyage en France, il obtint en 1777 le titre de conseiller aulique, et en 1779 la place de censeur, qu'il résigna bientôt après pour se rendre en Italie. A Naples il fut présenté à Charles II, duc de Deux-Ponts, qui le nomma son chambellan. L'amitié dont l'honora Maximilien-Joseph, successeur de Charles II et depuis roi de Bavière, fut l'origine de sa haute fortune. Lorsque ce prince succéda à l'électeur palatin Charles-Théodore (1799), M. de Montgelas, qui depuis 1795 avait administré toutes les affaires des Deux-Ponts, le suivit à Munich et fut chargé du portefeuille des affaires étrangères. Il prit part à diverses négociations qui lui acquirent, comme diplomate, la réputation d'un mérite supérieur. Dans la suite il joignit à son département la direction centrale des finances (1803) et le ministère de l'intérieur (1806). Il se signala dès lors par un grand nombre de réformes, restreignit les priviléges de la noblesse et du clergé, établit une répartition plus égale des impôts, et supprima beaucoup de pensions et de sinécures. Sur sa proposition fut rendu le fameux édit sur la noblesse, qui n'a jamais été complétement exécuté. Adversaire déclaré des Jésuites, il fournit à l'historien Lang les documents nécessaires pour composer l'*Histoire des Jésuites de Bavière*, qui ruina pour un temps le crédit de cette société dans les États catholiques de l'Allemagne. On lui donna le surnom de *Pombal bavarois*. Ce fut d'après ses conseils que Maximilien, changeant de conduite politique, se tourna vers la France et refusa de s'unir à la coalition. Aussi fut-il chargé de signer les traités de Munich (25 mai 1805) et de Paris (28 février 1810), qui concédaient des territoires considérables à la Bavière, et d'assister en 1808 aux conférences d'Erfurt. En récompense des grands services qu'il avait rendus à l'État, il obtint le titre de comte (1810), des croix et des faveurs de toutes sortes. Mais après la déchéance de Napoléon son crédit s'affaiblit de jour en jour; le parti rétrograde, à la tête duquel était le prince de Wrède, l'emporta; Montgelas négocia encore en 1816 les arrangements territoriaux avec l'Autriche, et le 2 février 1817 il donna sa démission. Il parcourut l'Italie, la Suisse et la France, revint en 1819 à Munich, et vécut dans la retraite. On a de lui une défense de ses actes politiques : *Der Minister Graf Montgelas unter der Regierung Kœnig Maximilians I*; s. l. (Altenbourg), 1815, in-8°, en réponse à un écrit violent du prince de Wrède : *De la Bavière sous le ministre Montgelas*. K.

Fragmente aus dem activen Leben des Staatsministers Grafen von Montgelas; Munich, 1819, in-8°. — Max. von Freyberg, *Rede zum Andenken an den verewigten Staatsmann von Montgelas*; ibid., 1839, in-4°.

MONTGERON (*Louis-Basile* CARRÉ DE), magistrat français, né à Paris, en 1686, mort à Valence, le 12 mai 1754. Fils d'un maître des requêtes, il acheta en 1711 une charge de conseiller au parlement. Il se faisait remarquer à cette époque par un scepticisme absolu, un esprit frondeur, une vie déréglée. Il a peint lui-même « son âme basse et timide, son orgueil ridicule, son caractère ingrat ». Dans le but de convaincre les jansénistes d'imposture, il se rendit, le 7 septembre 1731, sur le tombeau du diacre Pâris, au cimetière Saint-Médard. Là cet homme, qui avait résisté jusque alors aux preuves les plus fortes, se déclara subitement convaincu, et devint aussi passionné fanatique qu'il avait été frondeur incrédule. En 1732 il partagea l'exil de la chambre des enquêtes, et fut relégué dans les montagnes de l'Auvergne. Ce fut alors qu'il entreprit de réunir toutes les preuves des miracles de saint Médard. De retour à Paris, il fit imprimer le premier volume d'un grand ouvrage intitulé : *La Vérité des Miracles opérés par l'intercession du diacre Pâris*; il le présenta lui-même au roi le 29 juillet 1737, et fut envoyé à la Bastille quelques heures après. On le transféra ensuite à Viviers, puis à Valence, où il mourut. Son ouvrage, regardé par les jansénistes comme un chef-d'œuvre inspiré par le Saint-Esprit, est selon les molinistes un tissu d'inepties et de sottises. Le premier volume contient la démonstration de neuf miracles de guérison; le second, publié en 1741, contient des observations sur les convulsionnaires; dans le troisième, publié en 1748, l'auteur parle de différents *secours*, propres, selon lui, à guérir toutes les maladies (1). Il autorisa en général le plus bizarre fanatisme, et se proclame l'apôtre et le martyr du jansénisme. Plusieurs écrits furent publiés à l'occasion de l'ouvrage de Montgeron; le bénédictin La Taste l'a réfuté longuement dans ses *Lettres théologiques*. Montgeron trouva même des adversaires dans son parti : un janséniste publia en 1749 un écrit intitulé : *Illusion faite au public par M. de Montgeron sur l'état des convulsionnaires*. A. H—T.

Dict. des Jansénistes dans l'*Encyclop. théolog.* de Migne, XII. — Figuier, *Hist. du Merveilleux*, t. I.

MONTGLAT (*François-de-Paule* DE CLERMONT, marquis DE), historien français, né à Turin, mort le 7 avril 1675. Il appartenait, par son père, à une branche de la famille de Cler-

(1) Les principaux secours sont : Un coup violent d'un gros chenêt, donné dans l'estomac; — un poids énorme à soutenir; — des tringles de fer pointues contre le sein, etc.

mont en Anjou; son aïeule maternelle, qui fut gouvernante de Henri IV, épousa Robert de Harlai, baron de Montglat et grand-louvetier du roi. Sa mère, Jeanne de Harlai, fut successivement dame d'honneur de la duchesse de Savoie et de la reine d'Angleterre, princesses de France, et gouvernante de la grande Mademoiselle; elle mourut le 28 février 1643. On a peu de détails sur la vie du marquis de Montglat; ses contemporains l'ont dépeint comme un homme sûr, instruit et judicieux; et quant à lui, c'est à peine s'il se désigne trois ou quatre fois dans le cours de ses *Mémoires*. Son rang l'appelait à la cour; il y remplit depuis 1643 la charge de maître de la garde-robe et fut créé en 1661 chevalier des ordres. Il prit part à plusieurs campagnes de la guerre de Trente Ans en qualité de mestre de camp du régiment de Navarre, et resta durant les troubles de la minorité de Louis XIV fidèle au parti du cardinal. Il avait la mémoire si bonne et l'esprit si orné qu'on l'appelait *Montglat la Bibliothèque*. Les *Mémoires* qu'il a laissés, et dont le P. Bougeant a été l'éditeur (Amsterdam, 1727, 4 vol. in-12), contiennent, sous une forme narrative, l'histoire des événements politiques et militaires depuis 1635 jusqu'à 1660. Le style en est coulant et naturel, mais assez négligé. Les faits y sont racontés avec beaucoup d'ordre et de clarté, sans passion surtout, et en plus d'une circonstance on peut l'opposer avec succès au cardinal de Retz. L'auteur de *L'Esprit de la Fronde* était d'avis qu'on trouverait difficilement « un recueil plus nourri, plus plein de choses, et en général plus exact et plus fidèle ». Les *Mémoires* de Montglat ont été réimprimés dans la *Collection des Mémoires* de Michaud et Poujoulat. Il avait épousé Cécile de Cheverny, petite-fille du chancelier de ce nom, et connue par ses amours avec Bussy-Rabutin.

Son fils, *Louis*, comte DE CHEVERNY, né en 1644, mort le 6 mai 1722, à Paris, devint successivement menin du grand dauphin, ambassadeur en Allemagne et en Danemark, gouverneur du duc de Chartres et conseiller d'État. En 1680 il se maria avec Mlle de Saumery, nièce de Colbert, et parvint par cette alliance à rétablir les affaires de sa maison. P. L.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — *Avertissement* du P. Bougeant.

MONTGOLFIER (*Joseph-Michel* et *Jacques-Étienne*), inventeurs des aérostats à air échauffé, ou *montgolfières*, étaient frères, et naquirent tous deux à Vidalon-lès-Annonay, le premier en 1740; le second, le 7 janvier 1745; Étienne mourut à Serrières, le 2 août 1799; Joseph mourut aux eaux de Balaruc, le 26 juin 1810. Leur père dirigeait une papeterie importante. Joseph fut placé au collége de Tournon, mais on raconte qu'à l'âge de treize ans il s'enfuit de cet établissement. Ses parents le retrouvèrent dans une métairie où il était occupé à cueillir des feuilles de mûrier pour les vers à soie. On le remit entre les mains de ses professeurs, qui parvinrent avec peine à triompher de son dégoût pour l'étude. L'amour de l'indépendance lui fit encore quitter sa ville natale pour aller s'enfermer à Saint-Étienne, dans un réduit obscur, où il vivait de privations. Il s'y livra à des expériences chimiques, fabriquant du bleu de Prusse et différents sels, utiles aux arts, qu'il colportait lui-même dans le Vivarais. Le désir de connaître les savants l'amena à Paris, et en fit un habitué du café Procope. Son père le rappela pour partager avec lui la direction de sa manufacture : Joseph voulut y mettre en essai ses idées de perfectionnement; mais Montgolfier le père, attaché à des procédés qui faisaient la prospérité de son industrie, s'y opposa. Contrarié dans ses goûts, Joseph s'associa un de ses frères, et forma deux nouveaux établissements, l'un à Voiron, l'autre à Beaujeu. Là, son esprit inventif put s'exercer en toute liberté. Mais des spéculations hasardées, des expériences ruineuses, et son insouciance naturelle, dérangèrent bientôt sa fortune. Il était déjà parvenu à simplifier la fabrication du papier ordinaire; il avait amélioré celle des papiers peints, imaginé une machine pneumatique à l'effet de raréfier l'air dans les moules de sa fabrique, etc., lorsque ses découvertes aérostatiques rendirent son nom européen.

Étienne avait mieux profité de sa jeunesse. Envoyé de bonne heure au collége Sainte-Barbe, à Paris, il avait étudié avec succès le latin et les mathématiques. Comme on le destinait à l'architecture, on lui donna Soufflot pour maître; il se livra ensuite à toutes sortes d'expériences (1). Quand son père l'appela pour le mettre à la tête de sa manufacture de papiers, Étienne apporta, sous des cheveux blanchis avant l'âge de trente ans, un trésor d'idées mûries par l'étude. S'il avait, comme son aîné, le goût des recherches, il était trop profond mathématicien pour donner autant que lui au hasard. Il rendit bien vite ses connaissances fructueuses et son établissement florissant. Il inventa plusieurs machines nouvelles, introduisit des procédés plus simples, et des améliorations dans les colles, dans les séchoirs, etc.; sa sagacité devina le secret du papier vélin et plusieurs méthodes des ateliers hollandais et anglais, dont il fit présent à son pays. Il commençait donc à être avantageusement connu dans l'industrie, lorsque son nom fut lié à celui de son frère dans l'invention des aérostats.

Suivant les uns, Étienne, revenant de Montpellier, où il avait acheté et lu attentivement l'ouvrage de Priestley, *Sur les différentes Es-*

(1) Le comte Boissy d'Anglas nous apprend que « il existe dans les environs de Paris des églises et des maisons particulières bâties d'après ses plans et sous sa direction qui attestent tout à la fois et ses talents et son bon goût. »

pèces d'air, réfléchissait profondément sur ce qu'il avait appris, lorsque, montant sur la côte de Serrières, son esprit fut frappé de la possibilité de voyager dans l'espace en s'emparant d'un gaz plus léger que l'air. « Nous pouvons maintenant voguer dans l'air ! » s'écrie-t-il en rentrant chez lui, et cette idée, confiée à son frère, et mûrie entre eux, devint le germe d'une des plus belles inventions modernes. Suivant d'autres, ce serait une chemise que l'on faisait chauffer et qui voltigeait au-dessus du feu, qui aurait donné à Étienne la première idée des ballons; idée qu'il aurait mise de suite en pratique à la fumée de son foyer, en faisant une expérience aérostatique avec une sorte de cornet de papier. Selon d'autres, enfin, Joseph se trouvait à Avignon, en novembre 1782, pendant le siége de Gibraltar; seul, au coin de sa cheminée, et disposé à la rêverie, il se demandait s'il ne serait pas possible que les airs offrissent un moyen pour pénétrer dans la place assiégée. Des vapeurs telles que la fumée qui s'élève sous ses yeux, et qui va voyager dans les cieux sous forme de nuages, emmagasinées en quantité suffisante, une petite nuée enfermée, lui paraissent le principe d'une force ascensionnelle assez considérable : sur-le-champ, il construit un petit parallélipipède de taffetas, contenant environ quarante pieds cubes d'air, en échauffe l'intérieur avec du papier qu'il allume dessous, et le voit avec satisfaction s'élever jusqu'au plafond. Aussitôt il répète l'expérience dans son jardin, et l'appareil s'élève jusqu'à une hauteur de trente-six pieds. « On a prétendu, dit le comte Boissy d'Anglas, que le hasard avait été pour beaucoup dans l'invention des aérostats, et l'on raconte même à cet égard des anecdotes dont je puis garantir la fausseté... La découverte des frères Montgolfier fut pour eux bien certainement le résultat d'une théorie appuyée sur des faits et des observations qui avaient échappé jusque alors à l'attention des hommes vulgaires. Ils reconnurent qu'il serait possible d'élever à une très-grande hauteur une masse d'un très-grand poids, en remplissant son intérieur d'un fluide plus léger que l'air atmosphérique dont elle serait entourée, de telle sorte que, n'étant plus en équilibre avec lui, elle pût s'élever, par sa légèreté relative, comme une bouteille vide surnage au-dessus de l'eau, étant devenue, en se remplissant d'air, plus légère qu'elle; ils n'eurent plus alors qu'à trouver ce fluide, et ce fut l'air atmosphérique lui-même, raréfié par la chaleur, qui le devint. » Quoi qu'il en soit, unis désormais dans le même but, les deux frères confondirent leurs efforts pour arriver à un résultat. Les calculs, les épreuves, tout se fit en commun; et après s'être assurés, par de nouveaux essais, de la justesse de leurs combinaisons, ils se décidèrent à en faire part au public.

On a dit que les frères Montgolfier avaient d'abord pensé au gaz hydrogène : ce n'est pas pourtant de ce côté qu'ils dirigèrent leurs recherches. Ils connaissaient sans doute l'insuccès des essais de Cavalla, et la difficulté de retenir ce gaz dans les enveloppes. Ils cherchèrent un autre gaz, et crurent l'avoir trouvé dans la combustion d'un mélange de paille hachée et de laine cardée. Joseph Montgolfier croyait même, au dire de Mathon de La Cour, que l'électricité jouait un rôle dans cette opération. Il fallut du temps pour convaincre les Montgolfier que c'était tout simplement à la raréfaction de l'air échauffé qu'ils devaient l'ascension de leurs globes remplis de fumée. Ils essayèrent leur procédé aux Célestins près d'Annonay, et le succès dépassa leurs espérances. Un parallélipipède de taffetas s'éleva en plein air à une hauteur de soixante-dix pieds. Un plus grand appareil, de six cent cinquante pieds cubes, s'éleva avec la même facilité. Les états du Vivarais étaient alors assemblés. Les frères Montgolfier invitèrent messieurs des états à une expérience qu'ils comptaient faire publiquement sur la place de la ville. Le 5 juin 1783, le corps entier des états se rendit à l'endroit désigné. Au milieu de la place un gros ballon de cent dix pieds de circonférence était posé par son pôle inférieur sur un châssis de seize pieds; ce ballon était en toile couverte de papier; il avait trente-cinq pieds de hauteur et présentait l'aspect d'un grand sac avec des plis de tous côtés. Il pesait quatre cent trente livres et fut chargé de plus de quatre cents livres de lest. « Messieurs des états, s'écria l'un des inventeurs, nous allons remplir ce grand sac avec une vapeur que nous savons faire, et vous allez le voir s'enlever jusqu'aux nues. » On alluma sous l'ouverture du ballon de la paille mêlée avec de la laine cardée. Peu à peu le ballon se remplit, prend une forme sphéroïdale; huit hommes suffisent à peine pour le retenir. On lâche; en dix minutes on constate que le ballon s'est élevé à une hauteur de mille toises, puis il descend majestueusement dans des vignes voisines, à deux mille sept cents pieds du lieu d'où il était parti.

Le succès de l'expérience d'Annonay se répandit partout. L'intendant de la province en transmit la nouvelle à l'Académie des Sciences, énonçant simplement le procédé des Montgolfier. L'Académie ne se méprit pas sur la véritable cause de l'ascension des montgolfières, la raréfaction de l'air. Lalande, en rendant compte de cet événement, ajoutait : « Nous dîmes tous, cela doit être; comment n'y a-t-on pas pensé ? » La France accueillit avec enthousiasme la nouvelle découverte. L'Académie des Sciences invita les Montgolfier à venir à Paris renouveler leurs expériences sous les yeux de ce corps savant, et à ses frais. Étienne Montgolfier se rendit aux vœux de l'Académie. Il arriva quelques jours après l'expérience tentée au Champ-de-Mars par Charles avec un ballon rempli de gaz hydrogène. L'Académie chargea

Étienne Montgolfier de construire un aérostat de soixante-dix pieds de hauteur sur quarante de diamètre. Il fit fabriquer une espèce de sac en toile de forme ovale qu'il recouvrit d'un papier bleu d'azur avec des ornements dorés. Le 12 septembre 1783, en présence des commissaires de l'Académie, Cadet, Bossut, Lavoisier et Desmarets, on alluma au-dessous de l'ouverture inférieure de l'aérostat un grand feu de paille et de laine hachée; en dix minutes il fut gonflé et prêt à partir; une pluie battante survint, accompagnée d'un vent épouvantable; l'appareil fut complétement détruit. Une autre expérience fut annoncée pour le 19 septembre à Versailles, en présence du roi. En cinq jours on fabriqua une aérostat tout en toile couverte de papier peint décoré d'L entrelacées. On construisit dans la grande cour du château de Versailles une espèce de théâtre percé au milieu d'une ouverture de plus de quinze pieds de diamètre. Le ballon fut placé plié transversalement sur cette ouverture. Un entourage en toile peinte couvrit le réchaud et les opérateurs, et servit d'entonnoir pour porter la fumée dans l'intérieur de l'aérostat. A midi le roi et la reine se rendirent dans l'enceinte et pénétrèrent sous la machine. La place était couverte de spectateurs. On aluma un feu de paille et de laine, et à une heure le ballon se gonfla avec rapidité, mais un coup de vent lui fit une longue fente vers le sommet. Montgolfier ne perdit pas courage. Il jeta un peu de paille de plus sur son brasier; on coupa les cordes et l'énorme aérostat s'élança vivement en l'air, emportant une cage d'osier qu'on y avait attachée, dans laquelle se trouvaient un mouton, un coq et un canard. Arrivé à deux cent quarante toises de hauteur le ballon s'arrêta, plana quelques instants, et alla s'abattre dans le bois de Vaucresson. Au moment de la descente, la corde qui tenait la cage passa contre une pile de bois et se coupa : les animaux furent détachés : le coq eut l'épaule écorchée, d'autres prétendirent que le mouton s'était brisé la tête, et une vive polémique s'engagea à ce sujet dans Paris.

Les Montgolfier devinrent l'objet de mille attentions. Une souscription nationale leur remit une médaille d'or; Étienne construisit un aérostat dans lequel Pilâtre de Rozier monta, en le faisant retenir captif par des cordes. D'autres essayèrent du même jeu, des dames en firent autant; enfin, Pilâtre de Rozier osa s'élancer librement dans les airs sur une montgolfière le 21 novembre, en partant du château de la Muette. Le 9 décembre 1783, l'Académie des Sciences porta les deux frères Montgolfier sur la liste de ses associés surnuméraires, ainsi que Charles, Pilâtre de Rozier et d'Arlandes. Quelques jours après le roi décora Étienne Montgolfier du cordon de Saint-Michel, fit une pension de 1,000 livres à Joseph Montgolfier et accorda des lettres de noblesse à leur père. Pendant ce temps, une autre expérience se préparait à Lyon, sous la direction de Joseph Montgolfier. L'intendant Flesselles ayant réuni un certain nombre de souscripteurs, on fit construire un ballon de cent vingt-six pieds de hauteur sur cent soixante de diamètre. L'enveloppe était composée de deux toiles d'étoupes entre lesquelles on piqua trois feuilles de papier froissé; d'intervalle en intervalle, des rubans de fil, et ensuite des cordes donnaient plus de consistance à cet assemblage. Cet appareil devait d'abord emporter un cheval. Après le voyage de Pilâtre de Rozier, on résolut d'emporter des voyageurs; trente à quarante personnes se firent inscrire. Pilâtre de Rozier vint lui-même à Lyon, et fit faire des changements indispensables. Le 7 janvier 1784, toutes les pièces qui devaient former le ballon furent portées sur l'estrade qui lui était destinée aux Brotteaux. On travailla plusieurs jours à les monter. Dans la nuit du 15 au 16, une pluie suivie de gelée vint contrarier l'opération; on força le feu pour gonfler le ballon, le feu prit à la calotte; des pompes placées sur l'estrade l'éteignirent promptement; on refit la calotte pendant la nuit; le lundi 19, on gonfla de nouveau le ballon; il paraissait percé d'une multitude de trous. Le filet avait été remplacé par des cordes. Dès que le ballon fut enflé, le prince Charles de Ligne, les comtes de Laurencin, de Dampierre et de La Porte se jetèrent dans la galerie. Pilâtre de Rozier et Joseph Montgolfier ne voulaient emmener qu'une personne; au milieu de la discussion on coupa les cordes et les deux aéronautes n'eurent que le temps de se précipiter dans la galerie, avec un nommé Fontaine, qui avait eu beaucoup de part à la construction de la machine. Cet appareil s'éleva lentement. Sa forme était celle d'un globe terminé en bas par un cône renversé et tronqué qui portait la galerie. La hauteur à laquelle ce globe s'éleva fut estimée de quatre ou cinq cents toises; les voyageurs observèrent qu'ils ne consommaient pas dans les airs le quart du combustible qu'il leur fallait à terre pour gonfler le ballon; ils voulurent forcer le feu pour monter plus haut; il se fit une ouverture verticale de quatre pieds et demi près de la nouvelle calotte, et la machine alla descendre après quinze minutes de marche dans un pré derrière la maison de l'architecte Morand. La descente se fit en deux ou trois minutes, et cependant le choc de l'arrivée fut supportable. Dès que l'appareil eut touché terre, toutes les toiles s'abattirent et se replièrent en deux ou trois secondes. Les voyageurs furent dégagés sans accident et ramenés en triomphe vers la ville. La machine avec son lest devait peser huit milliers, elle en pesait quatorze. Néanmoins on chansonna les voyageurs et l'aérostat qui, dans ce voyage, allait, disait-on, *ventre à terre.*

Comme il arrive à presque tous les inventeurs, les frères Montgolfier se virent bientôt dépassés par leurs compétiteurs. De tous côtés des ascen-

sions eurent lieu, des essais furent faits sans leur concours. Les montgolfières parurent bien vite devoir être abandonnées. « Il manquait à cette merveilleuse invention, dit le comte Boissy-d'Anglas, le complément qui pouvait seul lui donner une grande influence sur toutes les combinaisons humaines, l'art de se diriger dans les airs. Les frères Montgolfier en firent le sujet de leurs études et de leurs essais : ils ne le jugeaient pas impossible, et quelques combinaisons physiques et mécaniques qu'ils se proposaient de tenter leur paraissaient pouvoir atteindre à ce but ; mais il fallait de nombreuses expériences nécessairement dispendieuses, et leur fortune était médiocre ; le gouvernement les avait laissés presque sans récompense... Après de longues sollicitations, quelques secours insuffisants et fort modiques leur furent attribués pour cela ; ils les eurent bientôt consommés. On leur en promit d'autres, qu'on ne leur donna point, et la révolution qui survint durant le cours de ces nouvelles expériences les interrompit, et leur ôta les moyens de les continuer. Déjà ils avaient construit un aérostat en soie, d'une très-grande capacité et d'une forme lenticulaire, lequel, en s'élevant et s'abaissant à volonté, par l'augmentation et la diminution de la chaleur, se rapprochait plus ou moins rapidement d'un point déterminé ; ils avaient aussi l'idée d'appliquer à leurs aérostats, qu'ils avaient rendus moins fragiles, la puissance de la machine à vapeur dont ils avaient étudié la théorie avec une extrême attention. »

Franklin avait dit en parlant des aérostats : « Cette découverte est un enfant qui promet beaucoup, mais il faudra voir quelle sera son éducation. » Une somme de 40,000 livres avait été mise à la disposition des frères Montgolfier pour rechercher les moyens de diriger les ballons en l'air. Ils firent quelques essais infructueux. Après la cessation de ses expériences, Étienne retourna à sa manufacture, et reprit ses travaux ordinaires. Dès les premiers temps de la révolution, il fut nommé d'abord procureur syndic de son district, puis administrateur de son département. Dénoncé plusieurs fois pendant la terreur, il dut son salut à l'attachement de ses ouvriers. Les malheurs de la révolution l'affectèrent vivement ; malade du cœur, il se rendit à Lyon avec sa famille, et voyant les secours de l'art inutiles, il résolut d'épargner à sa femme et à ses enfants le spectacle de ses derniers moments. Il partit seul pour Annonay, et mourut en chemin, comme il l'avait prévu.

Bonaparte décora Joseph Montgolfier de la Légion d'Honneur lorsqu'il distribua des insignes de cet ordre aux citoyens qui avaient contribué aux progrès de l'industrie nationale. Plus tard, il fut nommé administrateur du Conservatoire des Arts et Métiers, et membre du bureau consultatif des arts et manufactures près le ministère de l'intérieur. En 1807, J. Montgolfier prit place à l'Institut ; il eut une grande part à l'établissement de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, organisée en l'an x (1802). Il en forma le projet, dans une promenade à la campagne avec quatre de ses amis. On doit encore à Joseph Montgolfier l'invention du bélier hydraulique (1), qu'il mit pour la première fois en usage en 1792, à sa papeterie de Voiron, et qu'il perfectionna depuis à Paris. Le même Joseph imagina un calorimètre pour déterminer la qualité des différentes tourbes du Dauphiné ; il exécuta une presse hydraulique et inventa un ventilateur pour distiller à froid, par le seul contact de l'air en mouvement, ainsi qu'un appareil pour la dessiccation en grand et à froid des fruits et autres objets de première nécessité qu'on rétablit ensuite dans leur état primitif en leur restituant l'eau dont ils ont été privés. Frappé d'une apoplexie qui lui ôta l'usage de la parole, Joseph Montgolfier se rendit aux eaux de Balaruc, où il mourut. On a de lui : *Discours sur l'aérostat*, prononcé dans une séance de l'Académie de Lyon, en 1783 ; Paris, 1784, in-8° ; — *Mémoires sur la machine aérostatique* (avec son frère) ; 1784, in-8° ; — *Ballons aérostatiques* (avec son frère) ; Berne, 1784, in-8° ; — *Les Voyageurs aériens* ; 1784, in-8° ; — *Note sur le Bélier hydraulique, et sur la manière d'en calculer les effets* ;

(1) Cette machine ingénieuse, que l'inventeur appelle modestement un outil, sert, « au moyen d'une chute d'eau donnée, à élever avec facilité une partie de ces mêmes eaux à une hauteur indéterminée, et toujours proportionnelle pour la quantité à la hauteur de leur ascension divisée par la hauteur de la chute, à quelques pertes près, à cause des frottements ». Le bélier hydraulique se compose d'un tube vertical qui reçoit l'eau de la chute dont on peut disposer, et se décharge dans un tube horizontal en relation à son extrémité avec une chambre à air dans laquelle plonge un tuyau d'ascension beaucoup plus mince que les autres. La communication du tube horizontal avec la chambre à air est interceptée par une soupape s'ouvrant de bas en haut ; à côté de la chambre à air le tube horizontal est percé d'une ouverture close par une soupape s'ouvrant de haut en bas. Si maintenant l'on fait descendre de l'eau par le petit tube d'ascension dans la chambre à air jusqu'à comprimer cet air dans le haut de la chambre et à remplir ce tube, la soupape d'ascension de la chambre à air se trouve fermée ; si d'un autre côté le tube horizontal est plein d'eau la soupape d'écoulement est également fermée. Faisant tomber de l'eau par le tube vertical, il en résulte une colonne active qui donne un mouvement proportionnel à la colonne passive du tube horizontal, lorsque la soupape d'écoulement est ouverte. Son poids ayant été calculé pour faire équilibre à une certaine force, lorsque cette force est atteinte par la pression donnée à l'eau de la colonne passive, cette soupape se ferme, et l'eau n'a plus d'autre issue que par la soupape d'ascension, qu'elle soulève alors. L'eau entre dans la chambre à air, dont la compression réagit sur le tube d'ascension. L'eau monte par ce tube, à une grande hauteur, jusqu'à ce que la compression de l'air fasse équilibre à la force de pression de l'eau du tube horizontal. La soupape d'ascension se ferme alors, la soupape d'écoulement se rouvre, et le même effet se reproduit alternativement tant que la chute utilisée fournit de l'eau. Le poids des soupapes est calculé de manière que l'une agit dès que l'autre s'arrête, et la compression de l'air dans la chambre suffit pour donner un écoulement continu en pressant encore la colonne d'ascension après la fermeture de la soupape d'ascension.

Paris, 1803, in-8° (extrait du *Journal des Mines*); — *Sur le Bélier hydraulique* et *Nouvelles Expériences sur le Bélier hydraulique*, dans le même journal, tomes XV et XVIII; 1803 et 1805; — *Description et usages d'un Calorimètre, ou appareil propre à déterminer le degré de chaleur ainsi que l'économie qui résulte de l'emploi du combustible* (même journal, tome XIX, 1806); — *Mémoire sur la possibilité de substituer le Bélier hydraulique à l'ancienne machine de Marly* (dans le *Journal de l'Ecole Polytechnique*, tome VII, 1808).

Mme Montgolfier est morte à Paris, en 1845, à l'âge de cent onze ans. Elle avait conservé la vue, l'ouïe, l'exercice de ses jambes et une excellente mémoire, qu'elle perdit seulement deux jours avant de mourir. L. LOUVET.

Delambre, *Éloge de Joseph Montgolfier*. — De Gérando, *Éloge de Montgolfier*. — Comte de Boissy-d'Anglas, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — J. Turgan, *Les Ballons*. — *Mémoires secrets, ou journal d'un observateur*; 1784. — Mathon de La Cour, *Lettre sur l'ascension des Flesselles*.

MONTGOMERY (*Jacques* DE), sire DE LORGES, capitaine français, mort en juillet 1562. Il était fils de Robert de Montgomery, seigneur écossais, qui avait pris du service sous François Ier, et se rattachait par les femmes à Jacques Ier, roi d'Écosse. Jacques de Lorges se distingua de bonne heure par son courage, et fut mis à la tête d'une compagnie de cent lances. Il se trouvait chez le comte de Saint-Pol, en Touraine, lorsque François Ier s'avisa, par une folie de jeunesse, de venir assiéger le comte dans son château le lendemain du jour des Rois (1521). L'assaut eut lieu selon les règles de la guerre. Les assiégeants comme les assiégés combattaient avec des boules de neige, des œufs durs et des pommes. Bientôt les munitions des gens du château s'épuisèrent. « Étant enfin toutes armes faillies pour la défense de ceux de dedans, dit Martin du Bellay, ceux de dehors, forçant la porte, quelque mal avisé jeta le tison de bois par la fenêtre, et tomba un tison sur la tête du roi, de quoi il fut fort blessé... Mais le gentil prince ne voulut jamais qu'on informât qui avait jeté le tison, disant que s'il avait fait la faute il fallait qu'il en bût sa part. » Ce *mal avisé* n'était autre, à ce qu'on assure, que Jacques de Lorges, dont le fils devait acquérir une si triste célébrité en tuant par maladresse le roi Henri II. Dans cette même année (1521), il réussit à ravitailler Mézières, que Charles Quint tenait étroitement assiégé, et soutint même sous les murs de la place un combat singulier avec un des chefs de l'armée impériale. En 1543 il devint colonel d'une légion de trois mille soldats levés en Picardie. En 1544 il succéda à Jean Stuart, comte d'Aubigny, dans la charge de capitaine de la garde écossaise. Nommé, par provisions du 8 mars 1545, lieutenant général commandant les troupes que le roi envoyait en Écosse au secours de la régente Marie de Lorraine, il arriva à Édimbourg au mois de juillet, combattit sans trop de désavantage sur les frontières, et n'évacua le pays qu'après la conclusion de la paix (7 juin 1546). Il assista en 1557 à la bataille de Saint-Quentin, et se jeta dans Noyon pour le défendre contre les Espagnols. Il reprit le 1er janvier 1559 le commandement des gardes et des gendarmes écossais, qu'il avait résigné l'année précédente à son fils, et le conserva jusqu'à sa mort. En 1543 il avait acheté de François d'Orléans, marquis de Rothelin, le comté de Montgomery, situé en Normandie. P. L.

Martin du Bellay, *Mémoires*. — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

MONTGOMERY (*Gabriel*, comte DE), capitaine français, fils aîné du précédent, né vers 1530, exécuté le 26 mai 1574, à Paris. D'abord lieutenant de son père, il lui succéda en 1558 dans la charge de capitaine de la garde écossaise, et ce fut en cette qualité qu'il arrêta en 1559 Anne du Bourg, du Faur, et trois autres conseillers au parlement de Paris, coupables d'avoir tenu au roi le langage de la vérité. Quinze jours plus tard il lui arriva un malheur, qui devait le rendre tristement célèbre, et dont il ressentit jusqu'à la fin de sa vie les suites funestes. Le 30 juin, dans le tournoi célébré à l'occasion des mariages de la fille et de la sœur de Henri II, il avait déjà rompu une lance avec le roi, lorsque ce dernier, qui avait eu tous les honneurs du combat, lui ordonna de rentrer en lice. « A quoy, dit Vieilleville, par très-grand malheur il obéit et print une lance... Ayant tous deux fort valeureusement couru et rompu d'une grande dextérité et adresse leurs lances, ce mal habile Lorges ne jecta pas, selon l'ordinaire coustume, le tronçon qui demeure en la main, mais le porta toujours baissé, et en courant rencontra la teste du roy, duquel il donna droict dedans la visière, que le coup haulsa et lui creva un œil. » Henri perdit connaissance, et expira le 10 juillet 1559, sans être revenu à lui-même. Meurtrier involontaire d'un roi puissant, Lorges réfléchit que son innocence ne suffisait pas à le protéger contre les violences de la reine mère, et se retira en Normandie, d'où il passa en Angleterre. Ce fut probablement dans ce pays qu'il embrassa la réforme. Rappelé en France par la mort de son père, il hérita de ses grands domaines, et prit dès lors le nom de *comte de Montgomery*. Il fut ainsi designé dans l'acte d'association du 11 avril 1562, acte par lequel les chefs protestants inaugurèrent la première de ces guerres de religion qui désolèrent la France pendant près d'un demi-siècle. Après la prise d'Orléans, il entra dans Bourges, à la tête de cent vingt chevaux (27 mai), désarma les catholiques, recueillit tout l'argent qui se trouvait entre les mains des receveurs du roi ou dans les églises, et le remit au prince de Condé. Presque aussitôt après il se rendit en Normandie, et tenta vainement de tenir la campagne contre les

World before the flood (1812); *The Pelican Island and other poems* (1827); *Original Hymns for public, private and social devotion* (1853), ont été réunies, le dernier recueil excepté, plusieurs fois (1836, 3 vol.; 1849, 4 vol. in-12; 1851, gr. in-8°). On a encore de lui : *History of Missionary enterprise in the South seas*; 1830, in-8°; — *Memoirs of the life and writings of J. Montgomery*; Londres, 1855-1856, 7 vol. in-8°, publiés par les soins de John Holland et de James Everett. P. L—Y.

Memoirs of J. Montgomery. — *The English Cyclopædia* (biogr.).

MONTGOMERY (*Robert*), poëte anglais, né en 1807, à Bath, mort le 3 décembre 1855, à Brighton. D'une famille irlandaise, il manifesta de bonne heure un penchant marqué pour les lettres, et débuta par la fondation d'un journal hebdomadaire, *The Inspector*, qui n'eut qu'une durée éphémère. Dans l'année 1827 il publia deux recueils poétiques, *The Stage-Coach* et *The Age reviewed*; en 1828 parut le poëme intitulé *The Omnipresence of the Deity*, composé deux ans plus tôt et qui obtint une vogue si extraordinaire qu'en l'espace de huit mois il y en eut huit éditions; la 28e a été imprimée en 1855. Les ouvrages qu'il mit au jour dans la suite et qui tous traitent des sujets religieux, rencontrèrent la même faveur, trait sans exemple dans les annales de la poésie si on les juge selon leur mérite et non d'après le public spécial, et si nombreux en Angleterre, auquel ils étaient destinés. Aussi Macaulay et d'autres critiques ont-ils sévèrement apprécié ce poëte de sacristie; on lui a reproché la banalité et le vague de ses idées, l'enflure de son style, la bassesse de ses images, sans tenir compte de sa bonne foi, de sa facilité, souvent élégante et gracieuse, et d'une certaine élévation. Au reste, Montgomery n'a jamais songé à faire servir à sa fortune l'espèce de gloire qu'il retirait de ses travaux. Avec le fruit de ses premiers poëmes il entra à l'université d'Oxford, et y prit ses grades; ordonné ministre en 1835, il obtint la modeste cure de Whittington dans le Shropshire, fut attaché en 1838 à une des congrégations de Glasgow, et desservit depuis 1843 jusqu'à l'époque de sa mort la chapelle de Percy-Street à Londres; il y attira une grande affluence par sa manière emphatique de traiter les articles de controverse ou de foi. On a encore de lui les poésies suivantes : *A universal Prayer; Death; A Vision of heaven, and a Vision of hell*; Londres, 1828, 1829, in-8°; — *Satan*; ibid., 1829, in-8°; — *Oxford*; ibid., 1831, in-8°; — *The Messiah, in VI books*; ibid., 1832, in-8°; — *Woman, the Angel of life*; ibid., 1833; — *Luther, or the spirit of reformation*, ibid., 1842; — *Meditations upon Scripture subjects*; ibid., 1842; — *Sacred Meditations and moral Themes*; ibid., 1847, in-8°; — *The Christian Life, a manual of sacred verses*; ibid., 1849, in-12; — *Lyra Christiana, poems on christianity and the church*; ibid., 1851, in-32; — *Lines on Wellington; the Hero's funeral*; ibid., 1852, in-8°; — *The Sanctuary*; ibid., 1855. Un recueil de ses poésies a été publié en 1853. P. L—Y.

Men of the Time. — Macaulay, dans l'*Edinburgh Review*, 1830.

* **MONTGOMERY-MARTIN** (*Robert*), économiste anglais, né en 1803, dans le comté de Tyrone (Irlande). Après avoir étudié la médecine à Dublin, il fut attaché à la marine de l'État, et servit de 1820 à 1830 en qualité de chirurgien. En 1846 il fut nommé agent comptable à Hong-Kong. Il est auteur d'un grand nombre d'écrits relatifs à l'économie politique et aux colonies anglaises; nous citerons : *History of the British Colonies*; Londres, 1834-1835, 5 vol. in-8° : ouvrage estimé, qui a eu plusieurs éditions; — *The statistical History of England*; — *The British colonial Library*; Londres, 1838-1843, 10 vol.; — *Ireland before and after union with Great-Britain*; ibid., 1843, 1848, in-8°; — *India*; 3 vol. in-8°, trad. en 1860 en français; — une édition des *Dépêches militaires de Wellington*, 5 vol.

Dict. d'Économie politique, II.

MONTGON (*Charles-Alexandre* DE), diplomate français, né à Versailles, le 24 septembre 1690, mort à Sarlièvе (Pays-Bas), en 1770. Sa famille, attachée à la cour, le fit entrer dans les ordres; cette première partie de la vie de Montgon reste obscure (1). Après avoir reçu la prêtrise, il vécut quelque temps en Auvergne, chez un de ses parents. Avec la protection du duc de Bourbon, il s'attacha au roi d'Espagne Philippe V, qui venait de reprendre le sceptre après la mort de son fils Louis Ier (1724). Philippe V envoya Montgon en mission secrète en Portugal, puis en France, en apparence pour offrir au cardinal de Fleury une pleine réconciliation s'il voulait renoncer à l'alliance du Hanovre, mais en réalité pour rassembler les partisans de l'Espagne et les opposer à ceux de la maison d'Orléans. Tant que Louis XV n'eut point de fils, le duc d'Orléans était l'héritier présomptif de la couronne, et la santé du jeune monarque, qui avait dans son enfance donné beaucoup d'inquiétude pour sa vie, n'était point assez raffermie pour éloigner l'hypothèse de la vacance du trône. Philippe V, ce roi dont la dévotion était si extrême qu'il semblait en perdre la raison, ne tenant aucun compte des renonciations qu'il avait signées, des engagements si solennels qu'il avait pris, ne craignait pas d'exposer la France à une guerre civile et l'Europe à une guerre générale, pour s'emparer d'une couronne que, par un libre choix, il avait abandonnée à une autre branche de sa famille, tandis qu'il reconnaissait chaque jour qu'il n'était pas en état de porter la sienne. Dans une instruction que Philippe V avait don-

(1) On a dit, mais sans preuves, qu'il appartenait d'une façon illégime à la famille royale.

née à Montgon, en date du 24 décembre 1726, il disait : « Qu'il l'avoit choisi pour être chargé de la plus importante de toutes les affaires, du secret de laquelle dépend l'heureuse issue de la négociation. C'est que si, ce qu'à Dieu ne plaise, le roi mon neveu venoit à mourir sans héritier mâle, étant, comme je le suis, le plus proche parent, et mes descendants après moi, je dois et veux succéder à la couronne de mes ancêtres. Je vous donne une lettre de créance de ma main, pour le parlement, pour la présenter à l'instant de la mort du roi mon neveu, dans laquelle j'ordonne qu'à l'instant que ce cas arrivera, on me proclame roi. » L'abbé de Montgon était trop vain, trop présomptueux, et trop fier de la mission dont il était chargé pour ne pas la laisser pénétrer par les yeux des agents du cardinal Fleury. Il fit même des aveux presque complets au cardinal, qui l'exila à Douai, et fit saisir tous ses papiers. Montgon demanda vainement son rappel ; Fleury fut impitoyable, et le malencontreux diplomate mourut dans l'exil. Sur la fin de sa vie, il publia les *Mémoires de ses différentes négociations*, dans les cours d'Espagne et de Portugal depuis 1725 jusqu'à 1731 ; La Haye, Lausanne et Genève, 1742, 5 vol. in-12 ; ibid., 1756, 9 vol. in-12. Il avait paru précédemment un *Recueil de Lettres et Mémoires écrits par M. l'abbé de Montgon concernant les négociations dont il a été chargé*, Liége, 1732, in-12 ; trad. en italien par le marquis Feroni, Florence, 1753, in-8°. A. d'E—P—C.

Flassan, *Histoire de la Diplomatie française*, t. V, p. 36. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. V, p. 32-33. — Noailles, *Mémoires*, t. V, p. 180 et suiv. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. XII, p. 340.

MONTHASSER BILLAH (*Abou-Djafar Mohammed IV*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né à Djafasiah, en 836, mort en 862, à Sermenraï. Fils de Matawakket Ier, il succéda, en janvier 862, à son père, après l'assassinat de celui-ci par les troupes turques, crime auquel il n'était pas étranger. Après avoir été forcé d'exclure de leurs droits à la couronne ses deux frères Motaz et Mouwaïed, qui déplaisaient à la garde turque, espèce de garde prétorienne, Monthasser inaugura son règne par des mesures tolérantes. Il releva les tombeaux d'Aly et de Houcéin, permit les pèlerinages aux sanctuaires chiites, et supprima les anathèmes fulminés contre eux. Mais après avoir un jour trouvé dans son nouveau palais de Sermenraï, où il avait transféré sa résidence, un tapis qui représentait le meurtre de Khosrou II de Perse par son fils Kobad Chirongeh, il fut saisi d'une noire mélancolie, en se rappelant les circonstances de la mort de son père. Il mourut après six mois de règne, soit qu'il fût tué par des remords de conscience, soit qu'il succombât au poison donné par ses chambellans. Il avait cultivé la poésie arabe. Ch. R.

Aboulféda, *Annales moslemici*. — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe*.

MONTHASSER (*Abou-Ibrahim Ismaïl*), roi de la Perse orientale et de la Transoxane, de la dynastie des Samanides, né à Bokhara, vers 980 de notre ère, mort près de Turkestan, en 1004. Fils de Houh II, il fut arrêté à Bokhara, en 999, avec ses frères Mansour II et Abdelmélek II, par ordre d'Ilek-Khan, roi du Turkestan, et mis en prison. Étant parvenu à s'échapper, Monthasser se réfugia dans le Kharizme, y leva des troupes, défit celles d'Ilek, et rentra dans Bokhara. Obligé d'en sortir, il occupa le Khoraçan, d'où il chassa le gouverneur Nasr, frère du célèbre Mahmoud le Ghasnévide. Après avoir dû quitter aussi cette province, Monthasser se réfugie dans le Djordjân, auprès du prince Disemide-Kabons, et s'empare, avec ses secours, de Réi et de quelques autres villes de l'Irak, occupées par les Bouïdes. Mais brouillé avec Kabons, ainsi qu'avec les Ghasnévides, auxquels il a encore pris Nichapour, il s'enrôle parmi les Turkomans Ghouzzes, avec l'aide desquels il remporte plusieurs victoires sur les Kharizmiens ainsi que sur Ilek. Les habitants de Bokhara et de Samarcande lui avaient ouvert les portes de leurs villes ; mais ses soldats, fatigués de ces guerres de partisans, ayant comploté de le livrer à Ilek, Monthasser se sauva chez une tribu turque, par le chef de laquelle, Mahrouij, il fut assassiné. Ce prince, d'un courage indomptable, digne d'un meilleur sort, avait soutenu près de six ans la dynastie mourante au milieu de plus de dix dynasties rivales. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Samanides*. — Otbi, *Vie de Mahmoud le Ghasnévide*.

MONTHENAULT D'ÉGLY (*Charles-Philippe*), érudit français, né le 28 mai 1696, à Paris, où il est mort, le 2 mai 1749. D'abord avocat, il fut ensuite attaché à M. de Baussan, maître des requêtes, intendant de Poitiers et d'Orléans. Quelques opuscules qu'il donna aux journaux le firent remarquer, et de retour à Paris il écrivit l'histoire des rois français de Sicile, ouvrage qui lui ouvrit les portes de l'Académie des Inscriptions (1741) ; il y succéda à l'abbé Bannier. Après la mort de L.-F.-J. de La Barre (1738), il se chargea de continuer le *Journal de Verdun*. Devenu aveugle en 1745, il mourut à la suite d'une longue et douloureuse maladie. On a de lui : *Amours de Leucippe et de Clitophon, trad. du grec* ; Paris, 1734, in-12 : cette version, supérieure à celle de Duperron de Castera, ne contient pas les passages trop libres de l'original ; on l'a attribuée inconsidérément à l'abbé Desfontaines dans la réimpression qu'on en a faite en 1796 (Paris, in-18) ; — *Histoire des Rois des Deux-Siciles de la maison de France* ; Paris, 1741, 4 vol. in-12. « Elle renferme, dit Bougainville, soit en abrégé, soit en détail, tout ce que cette monarchie offre d'intéressant. Le style en est pur, la narration claire, suivie, naturelle. L'historien ne s'y borne pas au récit des événements, il en développe les causes » ; —

La Callipédie, ou la manière d'avoir de beaux enfants; Paris, 1749, pet. in-8° : médiocre traduction en prose du poëme latin de Cl. Quillet; — quelques *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*. P. L.

Bougainville, *Éloge de Monthenault d'Égly*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, XXIII.

MONTHION (*François-Gédéon* BAILLY, comte DE), général et pair de France, né le 27 janvier 1776, à l'île Bourbon, mort le 7 septembre 1850, à Paris. Fils d'un officier d'infanterie, il s'engagea en 1793, devint aide-de-camp du général Turreau, et fit avec lui plusieurs campagnes dans l'ouest, sur le Rhin, en Suisse et en Italie. Au combat de Suze il gagna le grade de chef d'escadron. Sous l'empire il passa dans l'état-major général, se distingua à Austerlitz, et fut à la fin de la guerre de 1805 chargé de missions diplomatiques près des petites cours d'Allemagne. Sa conduite en Prusse et en Pologne ne fut pas moins brillante : elle lui valut les insignes de commandant de la Légion d'Honneur (1807), le titre de baron (1808) avec une dotation de 10,000 fr. et le grade de général de brigade (22 mai 1808). Ce fut lui qui à Bayonne reçut les déclarations faites par le roi d'Espagne Charles IV et par sa famille. Durant la campagne d'Autriche, il assista aux batailles d'Eckmühl, d'Essling et de Wagram, et le 15 août 1809 il fut élevé au titre de comte avec une nouvelle dotation. Rappelé d'Espagne pour prendre part à la guerre de Russie, il fut nommé général de division (4 décembre 1812), seconda le prince Eugène dans ses opérations sur l'Elbe, et remplit à la fin de 1813 les fonctions de major général de la grande armée en l'absence de Berthier. En 1815 il fut blessé à Waterloo. Mis en non-activité par les Bourbons, M. de Monthion fut créé pair de France le 3 octobre 1837, et siégea jusqu'en 1848 dans les rangs de la majorité. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. K.

De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*, I.

MONTHION. *Voy.* MONTYON.

MONTHOLON (*François* DE), magistrat français, né à Autun, vers 1490, mort à Villers-Cotterets, le 12 juin 1543. Fils d'un avocat du roi au parlement de Bourgogne, il s'attacha au barreau de Paris, où il parut avec éclat. La renommée de son talent lui fit confier, en 1522, la célèbre cause du connétable de Bourbon contre Louise de Savoie, mère de François Ier, et contre le roi lui-même, pour la succession de la maison de Bourbon. Ce dernier prince, qui se rendait incognito aux plaidoieries, fut si content de la manière dont l'avocat de sa partie adverse parlait dans cette affaire, l'une des plus épineuses qui aient jamais été agitées dans aucun parlement, qu'il lui destina dès lors la charge d'avocat général, charge dont il le pourvut en effet en 1532, après la mort d'Olivier Aligret. Deux ans après, Montholon fut nommé président à mortier au parlement, et enfin, en 1542, garde des sceaux de France. François Ier lui ayant fait cadeau de 200,000 livres tournois, somme alors très-considérable, et qui était le montant d'une amende dont il avait frappé les habitants de La Rochelle, en punition d'une révolte contre son autorité, « Montholon, dit un écrivain du temps, ne les voulut embourser; mais d'une très-grande vertu et sainteté qui l'accompagna jusques à la mort, il les délaissa entre les mains des habitants, pour être employées à construire et à doter un hôtel-Dieu, en icelle ville, pour la substentation et nourriture de tous pauvres malades et souffreteux qui aborderoient céans. Ce qui a été fait depuis magnifiquement. » H. F.

MONTHOLON (*François* DE), son fils, mort à Tours, le 12 avril 1590, catholique zélé et avocat estimé, hérita de la haute dignité de son père. Henri III lui remit les sceaux, le 6 septembre 1588; mais après la mort de ce prince il les remit, dans la crainte d'être forcé de signer quelque édit ayant rapport à la religion et qui pût blesser sa conscience. H. F.

Duchesne, *Histoire des Chanceliers de France*.

MONTHOLON (*Jean* DE), canoniste français, né à Autun, mort à Paris, le 10 mai 1528. Frère de François, premier du nom, il reçut à l'âge de vingt-deux ans le bonnet de docteur en droit, et fit profession chez les chanoines réguliers de Saint-Victor, à Paris. Ses connaissances en théologie et en jurisprudence lui valurent d'être promu au cardinalat par le pape Clément VII; mais il mourut avant d'avoir reçu les insignes de cette dignité. On a de lui : *Promptuarium seu Breviarium Juris divini et utriusque humani*; Paris, 1520, 2 vol. in-fol. C'est une espèce de dictionnaire alphabétique des matières de droit. Il fut aussi l'éditeur du traité d'Étienne d'Autun, *De Sacramento altaris*; Paris, 1517, in-8°, traité qui se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, VIe volume. H. F.

Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*.

MONTHOLON (*Jacques* DE), avocat français, né vers 1555, à Paris, où il est mort, le 17 juillet 1622. Fils de François, deuxième du nom, il plaida en 1611 au parlement de Paris pour les Jésuites, attaqués par quelques membres de l'université, et publia son *Plaidoyer*; Paris, 1612, in-8°, après l'avoir retouché et y avoir ajouté les pièces justificatives. Il y réfute victorieusement les assertions hasardées que renfermait le plaidoyer de son confrère P. de La Martelière, et dans l'exorde duquel sont ridiculement rappelés la bataille de Cannes et les différends de Rome et de Capoue. Jacques de Montholon a aussi publié : *Arrêts de la Cour du Parlement*, prononcés en robe rouge depuis 1580; Paris, 1622, in-4°. Ce recueil, qui au dix-septième siècle eut plusieurs éditions, est aujourd'hui totalement oublié. H. F.

Moréri, *Dict. Hist.*

MONTHOLON (*Charles-Tristan*, comte puis marquis DE), général français, de la famille des précédents, né à Paris, en 1782, mourut le 21 août 1853. De bonne heure il fut destiné à la profession des armes. A dix ans il fut embarqué, comme élève de marine, à bord de la frégate *La Junon*, qui fit partie de l'escadre commandée par l'amiral Truguet, lors de l'expédition contre la Sardaigne. En 1796, il entra dans l'armée et s'éleva promptement de grade en grade. A l'époque du 18 brumaire, il était chef d'escadron et se signala parmi les officiers dévoués au premier consul. Il servit dans les campagnes d'Italie, d'Autriche, de Prusse et de Pologne. Il fut grièvement blessé à Essling et honorablement cité dans le bulletin de l'armée. Après Wagram, il fut créé comte et attaché à la personne de l'empereur. Il fut alors chargé de plusieurs missions délicates, notamment en 1811, où il fut envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire près de l'archiduc Ferdinand, à Wurtzbourg. Les circonstances avaient donné à ce poste une très-grande importance. Montholon y déploya beaucoup de tact et d'habileté, et il adressa à l'empereur un mémoire curieux sur la situation intérieure de l'Allemagne et les dispositions des princes confédérés, qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour une nouvelle coalition. A son retour à Paris, il fut promu au grade de général de brigade, et nommé commandant du département de la Loire. En 1814 il se trouvait à Fontainebleau, et offrit à Napoléon un plan hardi pour rallier les troupes de l'armée de l'Est et relever sa fortune. L'empereur refusa, prévoyant bien, disait-il, que les fautes des Bourbons ne tarderaient pas à lui offrir de meilleures chances : « Restez en France, ajouta-t-il, et gardez-moi votre fidélité. » Pendant la première restauration, les parents et les amis de Montholon s'étaient groupés autour de Louis XVIII. Il était pressé par eux, et surtout par Sémonville, son beau-père, et Macdonald son beau-frère, de s'attacher aux Bourbons. Il se tint pourtant à l'écart, et à la nouvelle du débarquement de Napoléon, il le rejoignit dans sa marche sur Paris. L'empereur le fit son aide-de-camp, et l'emmena avec lui à Waterloo. Après cette fatale journée, Montholon revint à Paris, et resta assidûment près de Napoléon. Le jour de son abdication, celui-ci lui dit : « Bertrand hésite à m'accompagner, Drouot me refuse. Vous me suivrez, vous, n'est-ce pas? » Montholon répondit sans hésiter et avec une profonde émotion : « Oui, sire! » C'est ainsi qu'il alla partager la captivité de Sainte-Hélène, où il resta jusqu'à la mort de Napoléon. Dans les premiers temps, l'empereur avait partagé entre ses compagnons d'exil le service auprès de sa personne et les travaux de cabinet. Mais après le départ de Lascases, en novembre 1816, et du général Gourgaud, en janvier 1818, tout le poids du travail fut laissé à Montholon. Celui-ci passait la plus grande partie de la journée et souvent de la nuit auprès de Napoléon, soit pour écrire sous sa dictée, soit pour la lecture ou la conversation. Pendant la maladie de quarante jours qui amena la mort de Napoléon, Montholon veilla nuit et jour à son chevet, comme un fils l'aurait fait pour son père, et reçut son dernier soupir. Ce fut lui qui, sur la recommandation expresse de l'empereur, lui ferma les yeux. Il fut nommé l'un de ses exécuteurs testamentaires, et choisi comme dépositaire d'une partie de ses manuscrits. De retour en Europe, il s'occupa avec zèle de l'accomplissement des volontés consignées dans le testament de Napoléon, et, de concert avec le général Gourgaud, publia les manuscrits légués à son attachement, sous le titre suivant : *Mémoires pour servir à l'histoire de France, sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène sous sa dictée ;* 1823 et années suivantes. Il lui aurait été facile, par ses relations de famille, de s'assurer une belle position. Il préféra rester indépendant, et avec les deux millions que lui avait légués l'empereur, il entreprit diverses spéculations qui tournèrent d'une manière désastreuse. Accablé de dettes et réduit à ne pouvoir payer, il se réfugia en Belgique. Après la révolution de 1830, il fut réintégré avec peine dans l'armée; car si le gouvernement de Juillet ne se montrait pas difficile pour admettre des hommes d'une réputation endommagée, il était rigoriste pour ceux qui avaient des billets protestés. Le général Montholon n'occupa donc point de position publique. En 1840 il figura comme chef d'état-major dans l'expédition tentée à Boulogne par le prince Louis-Napoléon. Il fut condamné par la chambre des pairs à vingt ans de détention, et enfermé avec le prince au château de Ham. Sa santé s'y étant sérieusement altérée, il obtint la permission d'être transféré dans une maison de santé. Après son rétablissement, il lui fut fait des insinuations pour conserver cette faveur, moyennant quelques démarches; mais il sentit combien cette demi-liberté aurait pour lui un caractère peu honorable, et demanda à rentrer dans sa prison. Il n'en sortit que lorsque l'évasion du prince rendait un plus long emprisonnement à la fois odieux et inutile. Le gouvernement lui-même le mit en liberté. Montholon se rendit en Angleterre, et en 1847 fit imprimer son ouvrage : *Récits de la Captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*. Depuis vingt ans, quelques parties de ce sujet avaient été traitées par le comte de Lascases, O'Meara et autres. Le premier attrait de la nouveauté était passé, et Montholon se borna avec raison à reproduire les passages les plus intéressants de son journal. Là viennent se réfléchir les phases de ces six longues années de vains regrets, de vie monotone, de querelles avec le gouverneur Hudson Lowe, et de conversations intimes qui parfois vinrent animer cette triste existence de l'exil. Ces *Récits* avaient d'abord paru en feuilletons. Pour en former un corps d'ouvrage, l'auteur les

rétablit dans leur ordre naturel, l'ordre de son journal tenu pendant six ans. Après la révolution de Février, Montholon fut élu en 1849 à l'Assemblée législative, par la Charente-Inférieure; mais il n'y joua qu'un rôle insignifiant. Il mourut quatre ans après. Son fils aîné a suivi la carrière consulaire, et depuis plusieurs années il remplit à New-York les fonctions de consul général de France.

Le général Montholon a publié aussi quelques autres écrits : *De l'Armée française;* 1834; — *Fragments religieux inédits de Napoléon, recueillis à Sainte-Hélène;* 1841; et a fourni quelques articles au *Dictionnaire de la Conversation.* J. Chanut.

Rabbe, *Biogr. des Contemporains.* — *Biographie du général Montholon*, 1849. — *Dict. de la Conversation.* — *Récits de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, 2 vol., 1847.

MONTI (*Pierre*), tacticien italien, né à Milan, vers l'an 1460, mort vers 1530; après avoir étudié dans sa patrie, il passa au service de la république de Venise, et obtint le commandement d'un corps d'infanterie. Il composa deux ouvrages relatifs à sa profession d'homme de guerre, imprimés l'un et l'autre à Milan en 1509 : *Exercitia atque artis militaris Collectanea*, et *De singulari Certamine;* plus tard livré à des études de théologie, il mit au jour un gros volume de controverse, qui même à cette époque trouva sans doute peu de lecteurs : *De unius legis veritate et sectarum falsitate Libri XI;* Milan, 1522, in-fol. G. B.

Argelati, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, t. II, p. 936 et 2009.

MONTI (*Pietro*), quarante-neuvième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, mort en janvier 1572, à Malte. Avant de succéder à Jean de La Valette (1568), il avait été successivement gouverneur du château Saint-Ange à Rome, amiral de l'ordre, général des galères de Malte, ambassadeur auprès des papes Pie IV et Pie V, et prieur de Capoue de la langue d'Italie. Pendant sa courte administration, il fit achever la Cité-Valette, et contribua de tous ses efforts à la victoire de Lépante. Il fut remplacé par Jacques de La Cassière. P.

Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.*

MONTI (*Antonio* de'), peintre de l'école romaine, né vers 1538, mort vers 1588. Connu sous le nom du quartier qu'il habitait à Rome, il se fit une telle réputation dans le portrait que le pape Grégoire XIII posa devant lui. A cinquante ans, il périt misérablement renversé et foulé aux pieds par un buffle furieux. E. B—n.

Baglione, *Vite de' Pittori dal 1573 al 1642.*

MONTI (*Gian-Giacomo*), architecte et peintre italien, né à Bologne, en 1621, mort en 1692. Élève de Mitelli et de Colonna, il accompagna ces deux artistes à Florence et à Modène, où il les aida dans leurs travaux Devenu lui-même habile peintre de décoration et de perspective, il s'associa à Baldassare Bianchi et à G.-B. Caccioli. Ils travaillèrent ensemble à Sassuolo, villa du duc de Modène, où ils peignirent, en 1651, la *galerie de Bacchus*, leur meilleur ouvrage. A Modène, ils décorèrent la bibliothèque et cinq salons du palais ducal, et contribuèrent à la pompe de toutes les fêtes publiques. En 1663, le duc Alfonse IV étant mort, ils furent chargés de la pompe de ses funérailles, et à cette occasion ils décorèrent de fresques, qui existent encore, le chœur de l'église Saint-Augustin. Dans l'année même Monti revint habiter Bologne, où il paraît s'être adonné plus particulièrement à l'architecture. On ne connaissait encore de lui en ce genre que l'*église de Saint-Augustin* de Modène, édifice médiocre, attribué aussi à Longhi et Piazza. A Bologne, Monti érigea, en 1688, la belle *église du Corpus Domini*, et bâtit une belle galerie dans sa maison, aujourd'hui palais Monti. Sa plus importante entreprise est le grand portique de 3 kilomètres de long qui joint Bologne à l'église de la Madonna di S.-Luca. E. B—n.

Crespi, *Felsina pittrice.* — Orlandi. — Ticozzi. — Lanzi. — Campori. — Lazzarelli, *Vita di Fontana.* — Milizia, *Memorie degli Architetti.*

MONTI (*Francesco*), dit le *Brescianino delle battaglie*, peintre de l'école vénitienne, né à Brescia, en 1640, mort à Parme, en 1712. Élève de Pietro Ricchi, puis du Borgognone, il imita ce dernier dans ses sujets et son style, mais il lui fut inférieur surtout dans le coloris. A Parme, où il s'était fixé, il peignit plusieurs tableaux religieux, tels qu'une *Visitation; Sainte Lucie et Saint Antoine;* une *Résurrection du Christ* (1670). Ses tableaux de batailles sont très-nombreux dans les galeries de Parme, de Rome, de Venise, de Naples et de l'Allemagne, où souvent ils sont attribués au Borgognone. Monti avait ouvert à Parme une académie, où il eut pour élève Ilario Spolverini. E. B—n.

Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.* — Bertoluzzi, *Guida per osservare le Pitture di Parma.*

MONTI (*Innocenzio*), peintre de l'école bolonaise, né à Imola, florissait de 1680 à 1712. Élève de Carlo Cignani, son meilleur ouvrage est une *Circoncision* qu'il peignit en 1690, pour l'église du Giesù à La Mirandole, et qui a été restaurée en 1854. Il passa une partie de sa vie en Allemagne et en Pologne. E. B—n.

Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.*

MONTI (*Filippo-Maria*), prélat italien, né le 23 mars 1675, à Bologne, mort le 17 janvier 1754, à Rome. Issu d'une illustre famille originaire de Toscane, il acheva ses études à Bologne et se rendit à Rome, où son mérite et son savoir le firent élever à plusieurs emplois honorables sous les papes Clément XI et XII. En 1743, Benoît XIV lui conféra la pourpre. En mourant il légua à l'Institut de Bologne sa bibliothèque, composée de 12,000 vol., et une collection de portraits de savants italiens et étrangers qu'il avait formée à grands frais. On a de lui : *Roma tutrice delle belle arti, scultura ed architettura*, discours prononcé en 1710 devant l'Aca-

démie de Saint-Luc et inséré dans le t. III des *Prose degli Arcadi;* — *Elogia cardinalium pietate, doctrina, legationibus ac rebus pro Ecclesia gestis illustrium a pontificatu Alexandri III ad Benedictum XIII;* Rome, 1751, in-4°. P.

MONTI (*Antoine-Félix*, marquis DE), général français, frère du précédent, né le 12 juillet 1681, à Bologne, mort le 13 mars 1738, à Paris. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il se tourna vers la carrière des armes, s'attacha au duc de Vendôme, qui commandait en Italie, et le suivit en Espagne, où il donna tant de preuves de sa valeur qu'il parvint au grade de colonel. « Comme il avait de l'esprit et du sens, dit Saint-Simon, il était bien reçu dans les meilleures compagnies, et avec cela fort honnête homme, quoique ami intime d'Alberoni. » En effet, ce dernier l'employa dans plusieurs négociations, ce qui le fit en 1719 bannir de France par lettre de cachet, avec défense en même temps d'aller en Espagne. Rappelé par le cardinal de Fleury, qui faisait beaucoup de cas de ses talents, il fut nommé en 1730 envoyé extraordinaire à la cour de Varsovie, et muni d'instructions particulières sur la manière de se conduire dans le cas où le trône deviendrait vacant par la mort du roi Auguste. Quand cet événement arriva (1733), Monti, qui avait mis dans ses intérêts la plupart des nobles polonais, contribua à faire donner la couronne à Stanislas Leczinski. Il accompagna ensuite ce prince à Dantzig, et détermina les magistrats de cette ville à soutenir un siége, qui se prolongea pendant cinq mois. Après avoir par des moyens adroits favorisé la fuite de Stanislas, il se remit de lui-même aux mains des Russes, et fut conduit à Thorn, où il resta prisonnier jusqu'en 1736. Il avait eu à Dantzig la disposition des grandes sommes fournies par la France; il en rapporta plus d'un million qu'il aurait pu aisément s'approprier, et le rendit au ministère, qui était bien loin de s'attendre à un tel acte de délicatesse; nommé pendant son absence maréchal-de-camp (13 février 1734), il devint lieutenant général en 1736 et chevalier des ordres en 1737. « Il était encore dans la force de l'âge, ajoute Saint-Simon, quand il mourut, de déplaisir de sa misère; il fut fort regretté, et mérita de l'être. » P.

Moréri, *Grand Dictionn. Historique.* — *Œuvres du Philosophe bienfaisant* (Stanislas), I, 27. — Saint-Simon, *Mémoires* (édit. Chéruel), XI.

MONTI (*Giovanni-Battista*), poëte italien, né en 1688, à Bologne, où il est mort, le 28 décembre 1766. Il était parent des précédents et appartenait à un grand nombre d'Académies, où il fit souvent admirer son éloquence et ses connaissances variées en littérature. On cite de lui : *Cento Sonetti sagri e cento Brindisi di Minto del Picciol Reno;* Venise, 1733, in-8°; — *Testamento, ovvero preparazione alla morte;* Bologne, 1746, 1747, in-8° : trad. du latin du cardinal Bona; — *Il Giovane civile, ovvero precetti di civiltà praticati in Francia, ricordati del Galateo e da altri autori;* Bologne, 1752, 2 part.; — *Applausi a principi;* Bologne, 1755; — *Tabacco, suo utile e giovamento e pregiudizi del medesimo;* Bologne, 1756, in-8° : recueil de chansons; — *La nuova Galleria, ovvero cento racconti curiosi e piacevoli;* Venise et Bologne, 1757, 2 part. in-8°.

Son frère aîné, MONTI (*Giulio*), né en 1687, à Bologne, où il est mort, le 10 décembre 1747, fut chanoine et secrétaire du cardinal Pompée Aldrovandi, et publia dans le dialecte bolonais des poésies imprimées en 1764 avec le recueil de Giuseppe Pozzi. Il a aussi traduit en italien *Gil Blas* (Venise, 1746, 1750). P.

Dizionario istorico Bassanese.

MONTI (*Giuseppe*), botaniste italien, né en 1682, à Bologne, où il est mort, le 4 mars 1760. S'étant accoutumé de bonne heure à la culture des plantes médicinales, il s'appliqua à l'étude de la botanique et des autres branches de l'histoire naturelle, entreprit de fréquentes excursions dans le territoire de Bologne ainsi que dans la chaîne des Apennins, et forma une riche collection de minéraux, de pierres et de coquillages. Appelé à la direction du musée de l'Institut de sa ville natale, il enseigna à l'université l'histoire naturelle (1720) et la matière médicale (1736). Micheli a donné le nom de *montia* à un genre de la famille des portulacées. On a de Monti : *De Monumento diluviano super agro Bononiensi detecto Dissertatio;* Bologne, 1719, in-4°, fig.; le monument qu'il décrit est une portion de tête de morse; — *Catalogi stirpium agri Bononiensis Prodromus gramina ac hujus modi affinia complectens;* ibid., 1719, in-4°, fig.; on n'y trouve ni méthode ni tableaux; — *Plantarum varii Indices;* ibid., 1724, in-4°; outre une histoire fort succincte de la botanique, ce recueil contient trois catalogues de plantes; — *Exoticorum Simplicium medicamentorum Indices;* ibid., 1724, in-4° : cet ouvrage, ainsi que le précédent, a été reproduit avec des changements et additions par les fils de l'auteur, Petronio et Gaetano, sous le titre d'*Indices Botanici et materiæ medicæ* (Bologne, 1753, in-4°). P.

Rotermund, *Supplém.* à Jöcher.

MONTI (*Francesco*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1685, mort en 1768. Élève de Gioseffo del Sole, il joignit un bon coloris à une grande richesse de composition. Le tableau de l'*Enlèvement des Sabines* commença sa réputation. Il travailla beaucoup pour les galeries et les églises de Bologne, de Turin et de Brescia. Ses principaux ouvrages sont : *La Vierge, Saint Joseph et Saint Jean-Baptiste*, à Bologne; et *Le Triomphe de Mardochée*, à Turin. Il fut le maître de sa fille *Eleonora*, née en 1727, et qui peignit le portrait. E. B—N.

Crespi, *Felsina pittrice.* — Lanzi, *Storia.*

MONTI (*Vincenzo*), poëte italien, né le 19 février 1754, à Alfonsine, dans le district de Leoni (que sa famille quitta bientôt pour Maiano près de Fusignano dans la Romagne), mort à Milan, le 13 octobre 1828. Il fit ses études à Fusignano, au séminaire de Faenza, et à l'université de Ferrare. Son instruction n'était ni très-forte ni très-variée, mais il possédait bien le latin et connaissait parfaitement Virgile, qu'il plaçait au-dessus de tous les poëtes. Son talent se manifesta d'abord par des compositions latines, puis il s'adonna uniquement à la poésie italienne. Son premier modèle fut le facile et spirituel Frogoni, alors très à la mode; mais sur les conseils de deux Ferrarais de mérite, Alfonso Varano et Onofrio Minzoni, il revint promptement à de meilleurs guides. L'Arioste et Dante furent, dans sa langue maternelle, les objets de sa prédilection et de ses études. Il y ajouta les prophètes bibliques et plus tard les poëtes grecs, qu'il ne lisait malheureusement que dans des traductions latines. Ses premiers essais attirèrent l'attention du légat de Ferrare, le cardinal Borghèse, qui l'emmena à Rome en 1778. L'année suivante parut à Livourne un volume de poésies, composé d'œuvres juvéniles, en général peu dignes de mémoire, mais où l'on remarque une *Vision d'Ezéchiel* qui annonce un disciple de Dante. Un neveu de Pie VI, le prince Luigi Braschi, dont il avait célébré le mariage dans un chant en *terza rima*, intitulé *La Bellezza dell' Universo*, le prit pour secrétaire. Dans cette position, qui le mettait en rapport avec les hommes les plus distingués de Rome, son talent se fortifia surtout par l'étude de l'antiquité, que lui conseillait un de ses meilleurs amis, le grand archéologue Ennius Quirinus Visconti. Ce talent ne s'était encore employé que sur des sujets secondaires ou de circonstance, lorsque le voyage d'Alfieri à Rome inspira à Monti l'idée de rivaliser avec le célèbre poëte piémontais. La tragédie d'*Aristodemo*, jouée en 1785, fut le résultat de cette émulation, et laissa les juges indécis entre l'ordonnance sévère du drame d'Alfieri, l'énergique concision de son dialogue, et les beautés, plus éclatantes et plus pathétiques, de Monti. Aujourd'hui la tragédie du poëte romain ne nous paraît plus qu'une belle étude de style, dénuée d'invention, et qui ne promettait pas un poëte dramatique. Dans sa seconde pièce, *Galeotto Manfredi*, prince de Faenza, il essaya de mettre plus de variété et de naturel et de se rapprocher de ce qu'on appela plus tard le drame romantique; et sans y réussir complétement, il donna des preuves d'un talent vigoureux et flexible.

Pendant les années qui précédèrent la révolution française, le poëte, patronné par les plus hauts prélats de la cour de Rome et payant leur protection par des flatteries poétiques, mena une vie tranquille que troublèrent à peine des querelles littéraires, auxquelles il se mêlait volontiers et qui lui fournissaient l'occasion d'exercer son talent pour l'épigramme. A cette époque appartiennent l'*Ode à Montgolfier*, l'*Amor peregrino*, l'*Amor vergognoso*, un petit poëme en *terza rima* intitulé *Il Pellegrino apostolico* sur le voyage de Pie VI à Vienne, et des sonnets *Sulla Morte di Giuda*, et le premier chant d'un poëme, *La Feroniade*, destiné à célébrer les grands travaux entrepris par le gouvernement pontifical pour l'assainissement des marais Pontins. Les troubles de la révolution, avant d'atteindre sa paisible existence, lui fournirent des sujets de poésie. Quelques-uns de ses protecteurs lui demandèrent de célébrer la mort de Hugou Basseville, agent de la république française, assassiné à Rome le 13 janvier 1793. Par une invention poétique très-heureuse, Monti, au lieu de faire l'apologie de cet odieux attentat contre le droit des gens, glissa sur le meurtre et chanta la rédemption de Basseville. Le malheureux, frappé d'un coup de poignard au ventre, était mort dans des sentiments de repentir chrétien, acte de contrition qui, suivant le poëte, le sauve de l'enfer, mais ne le dispense pas du purgatoire; or ce purgatoire, pour lui, c'est le spectacle des calamités innombrables que la révolution déchaîne sur la France, et dont elle menace l'Europe. Le tableau général de la révolution se trouve ainsi lié à un fait particulier, et devient le véritable sujet du poëme. C'est une conception vraiment poétique, exécutée avec une vigueur et une magnificence de style qui rappellent Virgile et Dante. *La Bassvilliana* s'arrête au quatrième chant lorsque, dans le ciel et sur la terre, la guerre générale est proclamée contre la France. La guerre ne tourna pas comme on l'espérait à Rome, et Monti se dispensa de terminer son poëme, sous le prétexte que la défaite de la coalition, en prolongeant indéfiniment la durée de la révolution, détruisait tout son plan et ne lui laissait aucune espérance de tirer son héros du purgatoire. D'ailleurs les circonstances changeaient et entraînaient le poëte dans une autre direction. L'armée française, sous les ordres de Bonaparte, conquit le Milanais en 1796. Monti quitta Rome vers le même temps, et après avoir séjourné à Bologne, puis à Ferrare, où il publia le premier chant d'un poëme de *Prométhée*, il se rendit à Milan, devenu la capitale d'une république cisalpine. Des vers en l'honneur de la liberté et de la révolution lui concilièrent la faveur du nouveau gouvernement, qui le choisit pour secrétaire. Une fois lancé dans ce nouveau courant d'idées, il alla jusqu'à composer un chant pour le théâtre de la Scala, à l'occasion de l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI. La république cisalpine fut renversée en 1799, par l'armée austro-russe que commandait Suwarow. Monti, avec beaucoup d'autres Italiens compromis dans la cause de la révolution, se réfugia en France. Le gouvernement français lui accorda des secours, et fut même, dit-on, sur le point de créer pour lui une chaire de littérature italienne

au Collége de France; mais il y renonça, parce que des ennemis du poëte l'accusèrent d'avoir fait des vers en l'honneur du général Suwarow : accusation fausse, mais non pas invraisemblable. Pendant son séjour en France, Monti acheva sa tragédie de *Caio Gracco*, œuvre d'une poésie élégante, ferme, mais trop souvent déclamatoire et qui n'égale pas l'*Aristodemo*. La victoire de Marengo lui rouvrit l'entrée de l'Italie. Il célébra son retour par une de ses plus heureuses inspirations, l'hymne charmant et promptement devenu populaire qui commence ainsi

> Bell' Italia, amate sponde,
> Io torno a riveder.

Il composa peu après un poëme ou *cantica* sur la mort de son ami le savant Mascheroni, qui avait succombé en France, dans l'exil, en 1799. La *Mascheroniana* est le pendant et, sur certains points, la contre-partie de *La Bassvilliana*. Les sentiments sont plus calmes, le style plus touchant. On a remarqué qu'il existait entre ces deux visions la même différence qu'entre *L'Enfer* et *Le Purgatoire* de Dante.

Monti fut nommé professeur d'éloquence à l'université de Pavie en 1803, mais ses leçons se bornèrent à quelques discours d'ouverture. En 1805, lorsque Napoléon vint prendre la couronne de fer, le poëte célébra l'avénement du nouveau Charlemagne dans une *Vision* dantesque, qui lui valut le titre d'historiographe du royaume d'Italie. Au lieu d'histoire il continua de donner de la poésie. En 1806, il publia six chants d'un poëme en l'honneur de Napoléon, qu'il intitula *Le Barde de la Forêt Noire*. Il y célèbre la campagne de 1805, la grande bataille d'Austerlitz, l'exaltation de l'électeur de Bavière à la dignité royale, le mariage de la fille du nouveau roi avec le prince Eugène. Dans cette composition, Monti traitait naturellement fort mal les Autrichiens et les autres ennemis de Napoléon; mais le poëme était à peine commencé que le vainqueur se réconcilia avec les Autrichiens. Le *barde* se rejeta sur les barbares du Nord, les Russes, qui étaient encore en guerre avec la France; mais le traité de Tilsitt établit une union intime entre Napoléon et l'empereur de Russie Alexandre : il ne fut plus permis d'attaquer le nouvel et puissant allié. Il y avait dans de pareils revirements de quoi déconcerter un poëte même aussi flexible que Monti. Laissant de côté sa grande composition, il se borna à des pièces de circonstance sur des membres de la famille impériale. Mariages, naissances, baptêmes, Joseph, Eugène, Murat! il célébra tout en vrai poëte de cour, avec une grande élégance de style, une candeur adulatrice imperturbable et probablement, au fond, avec une parfaite indifférence. Chevalier de la Couronne de Fer et de la Légion d'Honneur, décoré et pensionné par Murat, membre de l'Institut du royaume d'Italie, il jouissait tranquillement de sa position, lorsque les événements de 1814 renversèrent la dynastie napoléonienne. François, empereur d'Autriche, succéda à Napoléon comme roi d'Italie. Monti chanta le juste et pacifique gouvernement de François, et François conserva au poëte la pension qu'il avait sous Napoléon. Il y eut donc peu de changement dans sa situation. D'ailleurs il n'était nullement homme politique, et sous François comme sous Napoléon, il continua d'être simplement le plus accompli des littérateurs italiens. Depuis *La Mascheroniana*, ses ouvrages les plus remarquables étaient une excellente traduction de Perse, et une traduction de *L'Iliade* d'Homère, élégante, facile et assez fidèle. Monti, qui ne savait pas un mot de grec, s'était servi des traducteurs et des commentateurs latins, ce qui faisait dire à Ugo Foscolo :

> Questi è Vincenzo Monti cavaliero,
> Gran traduttor dei traduttor' d'Omero.

Monti maria sa fille au comte Perticari de Pesaro. Le gendre et le beau-père s'associèrent pour la publication d'un ouvrage philologique intitulé *Proposta di alcune correzioni ed aggiunte al Dizionario della Crusca*, qui devint le signal d'une guerre de plume entre les littérateurs lombards et les toscans, ou plutôt entre les exagérés des deux partis. L'ouvrage est du reste intéressant, et contient de bonnes discussions sur divers points de philologie et d'histoire. Monti se mêla aussi à la querelle des classiques et des romantiques. Il lui était pénible, à son âge, de reconnaître qu'il avait toute sa vie sacrifié à de fausses divinités. Dans son *Sermone sulla mitologia* il s'éleva en beaux vers contre « cette école septentrionale qui a décrété la mort de tous les dieux de l'Olympe ». L'éloquence du plaidoyer ne pouvait sauver une mauvaise cause. Monti aurait dû songer qu'en secouant le joug de l'école de Frugoni il était entré dans la voie de l'innovation ou de la rénovation, et que d'autres, plus jeunes, devaient aller plus loin. *Aristodemo*, la *Bassvilliana*, la *Mascheroniana* étaient déjà des œuvres romantiques, c'est-à-dire qui tendaient à renouveler la littérature italienne; il était naturel qu'à cette innovation incomplète succédassent les innovations, plus larges, de l'école romantique. Ce *Discours sur la Mythologie* fut une des dernières productions de Monti. Le poëte mourut quelque temps après, dans des sentiments de piété qui furent très-remarqués. Sa femme, Teresa Pikler, qu'il avait épousée en 1791, mourut en 1834.

Monti est un des plus parfaits écrivains de la littérature italienne. Plus qu'aucun des poëtes de son temps, il contribua à ramener ses compatriotes vers les véritables modèles, et il laissa lui-même des modèles de style. C'est par la forme que ses ouvrages vivront; pour le fond ils attestent plus souvent la versatilité du poëte que son génie, et méritent peu de survivre aux circonstances qui les inspirèrent. On a de lui : *Poesie;* Livourne, 1779; Parme, 1787; — *Aristodemo*, tragédie; Parme, 1786, 1787, in-8°,

réimprimée avec *Galeotto Manfredi;* Rome, 1788, in-8°; — *La Bassvilliana, cantica in morte di Ugo Basville;* Rome, 1793, in-8°; — *La Musogonia*, poëme; 1797; — *La Mascheroniana*, poëme, 1801; — une traduction de Perse, 1803; — *Il Bardo della Selva Nera*, poëme en six chants; 1806; — une traduction de *L'Iliade* d'Homère; Brescia, 1810, 3 vol. in-8°; — *Proposta di alcune correzioni ed aggiunte al* Vocabulario della Crusca; Milan, 1817-1824, 6 vol. in-8°, avec un appendice publié en 1826. Les éditions de ses œuvres sont : *Opere varie;* Milan, 1825-1827, 8 vol. in-16, contenant l'*Iliade tradotta*, les *Poesie varie*, les *Poemetti varii*, les *Satire di Persio tradotte con nuove correzioni*, les *Tragedie*, les *Dialoghi;* — *Opere;* Bologne, 1827-1828; 8 vol. in-16; — *Opere inedite e rare;* Milan, 1832-1834; 5 vol. in-8°; — *Opere;* Milan, 1839 et années suivantes, 6 vol. in-8°. L. J.

Notizie sulla vita e sull' ingegno di Vincenzo Monti; Milan, 1828. — Tommaseo, *Articolo necrologico su V. Monti;* Florence, 1828. — Bozoli, *Ragionamento della vita e delle opere del cavaliere Vinc. Monti;* Ferrare, 1837, in-16. — G. A. Maggi, dans la *Biografia Italiana* de Tipaldo, vol. VII.

MONTI (*Giuseppe* DE'). *Voy.* FRANCO.

MONTI (*J.-B.*). *Voy.* MONTANO.

MONTIANO Y LUYANDO (*Agustin* DE), littérateur espagnol, né dans la Biscaye, en 1697, mort en 1759. Il passa sa vie à Madrid, où le retenaient des fonctions qu'il remplissait à la cour. C'est vers le théâtre que ses travaux se portèrent avec prédilection. En 1729 il fit paraître une pièce intitulée *El Robo de Dina* dont le sujet était emprunté à la *Genèse;* elle semble avoir reproduit en grande partie une *comedia* de Lope de Vega qui porte le même titre. Plus tard Montiano changea de principes littéraires : il devint l'adversaire de l'ancien théâtre castillan, et il s'éprit de la régularité froide et classique des auteurs tragiques français contemporains de Louis XV; La Fosse et Campistron devinrent ses types de prédilection. Il critiqua les vieux dramaturges dans deux *Discursos sopre las Comedias españolas* (1750 et 1753, in-12), accompagnés de deux tragédies, *Virginia*, et *Athaulpho*. G. B.

Ticknor, *Hist. of Spanish Literature*, III, 307.

MONTICELLI (*Andrea*), peintre italien, né à Bologne, en 1640, mort en 1716. Élève d'Agostino Mitelli et de Matteo Borbone, il devint universel, peignant avec un égal talent, à la détrempe ou à l'huile, des fleurs, des fruits, des vases, des marines, des paysages, des perspectives, des décorations et des tapisseries feintes. Il fut très-employé à Florence et dans d'autres villes d'Italie et même en France. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

MONTIGNOT (*Henri*), savant ecclésiastique français, né vers 1715, à Nancy. Il était chanoine de Toul, docteur en théologie et membre de l'Académie de Nancy. On a de lui : *Remarques théologiques et critiques sur l'*Histoire du Peuple de Dieu *du P. Berruyer;* 1755, in-12; — *Le P. Berruyer justifié* (contre les attaques du P. Maille); Nancy, 1759, 2 part. in-12; — *Dictionnaire diplomatique ou Étymologie des termes de la basse latinité pour servir à l'intelligence des archives, des chartes*, etc.; Nancy, 1787, in-8°; — *Réflexions sur les immunités ecclésiastiques;* Paris, 1788, in-8°, avec J. Chas; — *État des Étoiles fixes au second siècle par Cl. Ptolémée, comparé à la position des mêmes étoiles en 1786, avec le texte grec et la traduction française;* Nancy, 1786, et Strasbourg, 1787, in-4°; outre le catalogue d'étoiles, on y trouve encore le texte et la traduction du livre VII de l'*Almageste* de Ptolémée, avec une carte des constellations d'après cet astronome. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

MONTIGNY LE BOULANGER (*Jean* DE). *Voy.* LEBOULANGER.

MONTIGNY (*Jean* DE), poëte et prélat français, né en 1637, en Bretagne, mort le 28 septembre 1671, à Vitré. Fils d'un avocat général au parlement de Bretagne, il montra dans sa jeunesse d'heureuses dispositions pour les lettres. Nommé aumônier ordinaire de la reine Marie-Thérèse, il occupa cet emploi pendant plusieurs années, devint en 1670 évêque de Léon, et mourut aux états de Vitré. « C'est un dommage extrême que la mort de ce petit évêque, écrit Mme de Sévigné; il avait un des plus beaux esprits du monde pour les sciences : c'est ce qui l'a tué; comme Pascal, il s'est épuisé. » Ailleurs elle ajoute qu'il était « cartésien à brûler ». L'abbé de Montigny avait été admis à l'Académie Française, en remplacement de Gilles Boileau (janvier 1670). Selon d'Olivet, sa prose est correcte, élégante, nombreuse; sa versification coulante, noble, pleine d'images. On a de lui : *Lettre à Éraste pour réponse à son libelle contre la* Pucelle *de Chapelain;* Paris, 1656, in-4°; — *Oraison funèbre d'Anne d'Autriche;* Rennes, 1666, in-4°; — *Lettre contenant le voyage de la cour en 1660;* dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes*, t. Ier; — des *poésies* diverses, imprimées dans les recueils du temps, entre autres *Le Palais des Plaisirs*, petit poëme composé en réponse au *Séjour des Ennuis* de René de Montplaisir, et qui fait partie du *Recueil de Poésies chrétiennes*, t. II. Saint-Marc avait annoncé le projet de rassembler les poésies de Montigny, mais il n'y donna pas de suite. P. L—Y.

D'Olivet, *Hist. de l'Acad. Française*. — Mme de Sévigné, *Lettres* du 1er au 30 sept. 1671. — Saint-Marc, dans l'édit. des *OEuvres de Montplaisir*, 141.

MONTIGNY (*Charles-Claude* DE), littérateur français, né le 8 avril 1744, à Caen, mort le 25 novembre 1818, à Paris. Avocat au parlement de Rouen, il devint pendant la révolution commissaire du gouvernement près les tribunaux du

Puy-de-Dôme. On a de lui : *Histoire générale d'Allemagne*; Paris, 1775-1779, 6 vol. in-12; — *Traité philosophique, théologique et pratique de la loi du Divorce demandée aux États par L.-Ph. d'Orléans*; s. l. (Paris), juin 1787, in-8°; — *Réclamation pour C. Desmoulins, précédée de notes historiques sur l'état de bourreau chez les principales nations connues*; Paris, 1790, in-8°, sous le pseudonyme de Mitouflet; — *Alphabet universel, ou sténographie méthodique applicable à l'art typographique*; Paris, 1799, in-8°; — *Les plus illustres Victimes vengées des injustices de leurs contemporains*; Paris, 1802, in-8°, réfutation des *Mémoires du règne de Louis XVI* de Soulavie; — *Mémoires historiques de Mmes Adélaïde et Victoire de France, filles de Louis XV*; Paris, 1802, 3 vol. in-12; cette première édition fut réprouvée par l'auteur, qui en donna une autre, augmentée de notes sur les révolutions de France, de Sardaigne, de Rome et de Naples; Paris, 1803, 2 vol. in-12; — *Abrégé du traité de la Langue exacte adaptée à l'imprimerie et à la sténographie de Taylor*; Paris, 1805, in-4°, pl.; — *De la Monarchie sous la maison de Bourbon*; Paris, 1815, in-8°; ce volume contient l'*Adresse aux Français et aux alliés sur le retour de Louis XVIII*, qui avait paru en juillet 1815. Montigny a encore publié des mémoires et plaidoyers et il a collaboré au *Supplément de l'Encyclopédie* et au *Répertoire de Jurisprudence* de Guyot.

Un auteur du même nom, MONTIGNY (*Jean-Charles-François* BIDAULT DE), avocat au parlement de Paris, mort dans cette ville, le 7 mai 1782, a laissé plusieurs poésies assez médiocres, des parodies, *L'École des Officiers*, comédie en cinq actes (1764, in-8°), un *Éloge de Marie Leczinska* (1768, in-4°), et des *Étrennes pittoresques, allégoriques et critiques* (1778, in-12).
K.

Journal de la Librairie, 1818. — *Biogr. nouv. des Contemp.*

MONTIGNY (*Louis-Gabriel*), officier et littérateur français, mort le 11 janvier 1846, à Paris. Il fit la plupart des campagnes de l'empire, et assista en qualité de capitaine au siége d'Anvers, où il fut blessé; au mois de janvier 1833, il fut nommé chef de bataillon au 28e de ligne. Ayant été mis en demi-solde sous la restauration, il se jeta dans la presse libérale, collabora au *Miroir* et devint le principal rédacteur de *La Pandore*. Il écrivit aussi des romans et des pièces de théâtre; dans ce dernier genre nous citerons celles qu'il a signées seul : *Les Français en cantonnement* (1821), *Mon Cousin Lalure* (1822), *Le Carnaval* (1826), *Le Commis voyageur* (1826), *Mon Ami de Paris* (1826), *Le Café de la garnison* (1827), etc. On a encore de lui : *Fragments d'un Miroir brisé, anecdotes contemporaines, avec un choix de chansons inédites*; Paris, 1823, in-18 : recueil des articles fournis au *Miroir* par l'auteur; — *Les Aventures de garnison*; Paris, 1824, 2 vol. in-12; — *Le Provincial à Paris, esquisses des mœurs parisiennes*; Paris, 1824-1825, 3 vol. in-12; — *Le Colonel Duvar, fils naturel de Napoléon, publié d'après les mémoires d'un contemporain*; Paris, 1827, 4 vol. in-12; — *Souvenirs anecdotiques d'un officier de la grande armée*; Paris, 1833, in-8°; — des articles dans *L'Artiste* et *Le Moniteur de l'Armée*.
K.

Moniteur de l'Armée, 1846.

* **MONTIGNY** (*Rose-Marie* CIZOS, dame), comédienne française, plus connue sous le nom de *Rose* CHÉRI, née à Étampes, le 27 octobre 1824. Son père, Jean-Baptiste Cizos, connu sous le nom de *Chéri*, était à la tête d'une troupe assez nombreuse d'acteurs ambulants, et donnait des représentations dans nos principales villes du centre. A l'âge de cinq ans, Rose Chéri fit partie de la troupe : elle parut sur les planches dans la Lisette du *Roman d'une heure*, et joua la comédie, le vaudeville, l'opéra, le drame, dans les villes de la Bretagne, du centre et du midi. Mlle Loïsa Puget, qui la vit à Périgueux, la recommanda à Romieu, alors préfet de la Dordogne; quinze jours après, le 30 mai 1842, Rose Chéri était admise à débuter au Gymnase dramatique, sous le prénom de *Marie*, dans un vaudeville de M. Scribe : *Estelle, ou le père et la fille*. Après son deuxième début elle fut remerciée. Cependant, son père avait fini par intéresser à sa cause Monval, régisseur du Gymnase, qui offrit à la jeune actrice 75 francs par mois pour apprendre en double les rôles de Mlle Nathalie. Six semaines après, le 5 juillet 1842, Rose dut remplir le rôle d'Henriette dans *Une Jeunesse orageuse*. Cette fois, un enthousiasme unanime éclate; le parterre réclame à grands cris le nom de la débutante. Le lendemain, le directeur du Gymnase, Delestre-Poirson, la fit signer un engagement de 4,000 fr. par an. En juin 1844, M. Lemoine-Montigny prit la direction du théâtre. Sous cette direction nouvelle, MM. Scribe, Bayard, A. Dumas fils, Émile Augier, Mélesville, fournirent à Rose Chéri ses plus brillantes créations : *Le premier Chapitre, Les deux Sœurs, Emma, Rébecca, Mme de Cérigny, La Belle et la Bête, Un Changement de main, Geneviève* et *Clarisse Harlowe*, furent pour le Gymnase une suite de triomphes. Depuis lors l'Odéon et la Comédie-Française firent auprès de Rose Chéri d'inutiles démarches; fidèle à ses engagements, elle rejeta les offres les plus brillantes et refusa même de laisser rompre par un arrêté du ministère le traité qui la liait au Gymnase. Elle vivait simplement auprès de sa famille, lorsqu'un jour M. Scribe vint demander sa main pour M. Lemoine-Montigny, directeur du Gymnase; le 12 mai 1847, la jeune actrice devint Mme Montigny, mais elle garda au théâtre

son nom, déjà célèbre, de Rose Chéri. Depuis cette époque elle a rempli les principaux rôles dans les pièces suivantes : *Le Collier de perles*, *Manon Lescaut*, *Le Mariage de Victorine*, *Le Piano de Berthe*, *Le Fils de famille*, *Philiberte*, *Le Pour et le Contre*, *Diane de Lys*, *La Crise*, *Le Gendre de M. Poirier*, *Flaminio*, *Ceinture dorée*, *Le Demi-Monde*, et tout récemment *Les Pattes de mouche*. Elle a su donner à tous ces rôles une grâce pleine de fraîcheur et de charmes ; son talent flexible, qui se prête à la comédie comme au drame, conserve dans les élans les plus passionnés le naturel et l'à-propos. « C'est, comme l'a dit M. Dumas fils, la seule actrice à laquelle les femmes du monde accordent le droit de les représenter. »

Son mari, *Adolphe* Lemoine, dit Montigny, né à Paris, en 1812, fut d'abord acteur; il a dirigé quelque temps la Gaîté avec M. Meyer et depuis 1844 le Gymnase, dont il fait une des premières scènes littéraires de Paris. Il est auteur de quelques vaudevilles et drames. Un des frères du précédent, *Gustave* Lemoine, mari de Mlle Loïsa Puget, a fait représenter plusieurs drames qui ont obtenu un grand succès, tels que *L'Abbaye de Castro*, *les Prussiens en Lorraine* et *La Grâce de Dieu* (1841). A. H—t.

E. de Mirecourt, *Rose Chéri*, dans *Les Contemporains*. — *Dict. de la Conversation.*

MONTIJO (*Doña Maria-Francisca* de Porto-Carrero, comtesse de), grande d'Espagne, morte à Logroño, en 1808. Issue d'une des plus anciennes familles d'Espagne et d'Italie, elle épousa très-jeune le comte de Montijo, grand d'Espagne de première classe et l'un des seigneurs les plus considérables de la cour de Madrid. Elle se fit connaître par son goût pour la bonne littérature, et bientôt mérita elle-même un rang distingué parmi les écrivains de sa patrie, dont sa maison était le lieu de réunion. Sa vertu et sa piété ne la mirent pas à l'abri des attaques de quelques prêtres et moines fanatiques. Dom Baltazar Calvo, chanoine de San-Isidro, et le frà Antonio Guerrero, dominicain, déclarèrent en chaire qu'il existait dans la capitale un conciliabule de jansénistes sous la protection d'une dame de la plus haute distinction, qu'ils désignèrent assez clairement pour que chacun pût reconnaître la comtesse de Montijo. La chose fit du bruit : le nonce en écrivit à Rome, et Pie VI envoya des lettres de félicitations et de remercîments aux deux hardis prédicateurs Cette approbation du saint-père souleva une foule de calomnies contre la comtesse, qui fut accusée d'entretenir une correspondance religieuse et littéraire avec le célèbre abbé Grégoire, évêque de Blois. L'inquisition évoqua l'affaire; mais le rang de l'accusée empêcha toute poursuite; néanmoins la comtesse dut s'éloigner de la cour. Elle se retira à Logroño, où elle mourut, jeune encore, laissant une réputation bien acquise de vertu et de charité. E. D.

Biographie étrangère (1819). — V. Marty, *Généalogie de la famille Montijo* (Paris, 1807).

MONTJEAN (*René* de), maréchal de France, mort en 1538. Comme tous les cadets de grandes maisons, il se résigna d'abord à l'état ecclésiastique. Reçu chanoine de l'église d'Angers le 7 février 1502, il était déjà doyen des Mauges en 1508, lors de la réformation de la coutume d'Anjou, quoiqu'il fût à peine simple clerc. La mort de son frère aîné le constitua chef de la famille et le rendit à sa liberté. Il renonça à ses bénéfices dès 1515 et se maria. Impatient de se signaler et supportant mal l'oisiveté, un peu trop ami aussi, au rapport de Brantôme, du faste et de l'ostentation, il faillit compromettre en plus d'une occasion la fortune de l'armée et ne se tira pas toujours à sa gloire. Déjà fait prisonnier en 1524, près de Verceil, avec sa troupe de gendarmes, il tomba une seconde fois aux mains de l'ennemi, à Brignolles (1536). Une autre fois, prodigue et joueur à son ordinaire, il perdit l'argent destiné à la solde des soudards. Ceux-ci, manquant de tout, se mutinèrent et le tinrent assiégé dans son logis, sans vouloir entendre raison. Il fallut que le roi le rachetât de 80,000 écus. Montjean fut nommé en 1537 gouverneur et lieutenant général en Piémont, et bientôt après, par suite de la promotion d'Anne de Montmorency à l'office de connétable, « grand maître de la maréchaussée ». Tous ses biens, à défaut d'héritiers directs, passèrent à Guy de Scépeaux. G. B—t.

Du Bellay, *Mémoires*, l. VIII. — *Continuat. de M. Gilles*, fol. 150. — Fourquevaux, *Hommes illustres*. — Brantôme. — Pocq. de Livonnière, mss.

MONTJOIE (*Christophe-Félix-Louis* Ventre de La Touloubre), littérateur et écrivain français, né à Aix (Provence), le 18 mai 1746, mort à Paris, le 4 avril 1816. Fils de Louis Ventre de La Touloubre, professeur de droit français à l'université d'Aix (voy. ce nom), il fut reçu avocat dans sa ville natale, et vint ensuite à Paris, où il s'occupa plus de la littérature que du droit. Quelques ouvrages qu'il avait publiés le firent en 1790 choisir pour travailler à *L'Année littéraire* rédigée par Geoffroy et Royou. Tous trois fondèrent alors le journal *L'Ami du Roi*, qui obtint un grand succès. La violence avec laquelle cette feuille combattait les idées libérales la fit supprimer, le 4 mai 1792, par un décret qui, par une compensation assez bizarre, proscrivait également *L'Ami du Peuple* de Marat, journal aussi exalté dans une opinion contraire. Lorsque le 7 novembre de la même année la Convention eut décidé que Louis XVI comparaîtrait à sa barre pour être jugé, Montjoie eut le courage de prendre la défense du malheureux monarque, et publia, dans cette intention, plusieurs écrits pleins de chaleur. Proscrit en avril 1793 par le comité de salut public, il se réfugia chez un paysan de Bièvre, où il demeura caché jusqu'à la chute de Robespierre. De retour à Paris, il reprit la plume; mais divers écrits et des articles dans les jour-

nœuvres en faveur des royalistes lui valurent en 1797 une nouvelle proscription. La Suisse fut le pays où il chercha alors un abri, et il y fit paraître, la plupart pour la défense de la cause des Bourbons, différents ouvrages historiques, qui furent d'autant plus recherchés que leur importation en France était sévèrement défendue par le Directoire. La révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799) lui ayant permis de revenir à Paris, Montjoie parut renoncer à la politique pour se livrer exclusivement à la littérature. Il publia quelques romans et des articles purement littéraires dans le *Journal général de France*, et surtout dans le *Journal des Débats*. L'avénement de Bonaparte à l'empire modifia les opinions de Montjoie, qui, considérant peut-être la cause des Bourbons comme perdue, accepta, lors de l'organisation de l'université, une place de professeur de troisième au lycée de Gand, d'où il passa plus tard à celui de Bourges, en qualité de professeur de rhétorique. La restauration ne lui garda point rancune de l'acceptation de ces fonctions, et Louis XVIII, en lui accordant une pension de 3,000 francs sur sa cassette particulière, le nomma conservateur de la bibliothèque Mazarine. Une attaque d'apoplexie enleva Montjoie quelques mois après. On a de lui : *Divertissement national*, à l'occasion de la naissance du dauphin; Paris, 1781, in-8°; — *Lettre sur le Magnétisme animal*; Paris, 1784, in-8°; — *Des Principes de la Monarchie française*; Paris, 1789, 2 vol. in-8° : dans cet ouvrage, qui se rapporte à l'histoire du droit public français, Montjoie manifeste des opinions qui diffèrent beaucoup de celles qu'il professa l'année suivante; — *L'Ami du Roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité, ou histoire de la révolution de France et de l'Assemblée nationale pour former avec le journal intitulé:* L'Ami du Roi, *un cours complet d'histoire du temps actuel*; Paris, 1791, 5 parties in-4°; — *Réponse aux Réflexions de M. Necker sur le procès intenté à Louis XVI*; 1792, in-8°; — *Avis à la Convention sur le procès de Louis XVI*; 1792, in-8° : l'auteur montre dans cet écrit que la Convention n'a pas le droit d'examiner les actes du gouvernement de ce prince, actes desquels il ne peut d'ailleurs être responsable; — *Almanach des honnêtes gens pour les années* 1792 et 1793, 2 vol. in-18; — *Almanach des gens de bien pour les années* 1794, 1795 et 1796, 3 vol. in-18. Ces almanachs sont un recueil de pièces littéraires et d'anecdotes historiques, dont quelques-unes sont très-piquantes; — *Histoire de la Conjuration de Maximilien Robespierre*; Paris, 1796, in 8° et 3 vol. in-18; 1801, 2 vol. in-18; avec portrait. Cet ouvrage a été traduit en anglais; — *Histoire de la Conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, surnommé Égalité*; 1796, 3 vol. in-8°; 1801, 6 vol. in-18; Paris, 1834-1837, 3 vol. in-8° : écrit d'un style aussi prolixe qu'incorrect, cet ouvrage fourmille d'inexactitudes; — *Éloge historique et funèbre de Louis XVI*; Neufchâtel, 1796, in-8° (anonyme); Paris, 1814, in-8° (avec le nom de l'auteur); — *Éloge historique de Marie-Antoinette reine de France*; 1797, in-8°. Il a été traduit en allemand et en hollandais, et l'auteur le refondit dans un autre ouvrage, qu'il publia sous le titre de : *Histoire de Marie-Antoinette*; Paris, 1814, 2 vol. in-8°; 3e édition augmentée, 1816, 2 vol. in-8°. Les inexactitudes nombreuses qui s'étaient glissées dans cet ouvrage furent relevées vigoureusement par Bertrand de Molleville; — *Histoire de la Révolution de France, depuis la présentation au Parlement de l'impôt territorial jusqu'à la convocation des États généraux en Assemblée nationale*; 1792, 2 vol. in-8°; — *Éloge historique de J.-B.-F. Bochart de Saron, premier président du parlement de Paris*; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Histoire des quatre Espagnols*; 1801, 4 vol. in-12; 1805, 6 vol. in-12; 1823, 4 vol. in-12; 1836, 4 vol. in-12 : c'est un roman plein d'intérêt, mais écrit d'un style traînant et diffus; — *Histoire d'un Manuscrit trouvé au mont Pausilippe*; Paris, 1802 et 1836, 5 vol. in-12; — *Histoire d'Inès de Léon*; Paris, 1805 et 1836, 6 vol. in-12, avec portraits. Ces deux romans ont été souvent confondus par les bibliographes, et sont pourtant bien différents; — *Les Bourbons, ou précis historique sur les aïeux du roi, sur Sa Majesté, les princes et les princesses de la maison de Bourbon qui entourent son trône*; Paris, 1815, in-8°, avec vingt portraits. Montjoie laissa en outre quelques *opéras* qu'il avait en vain cherché à faire recevoir à l'Académie de Musique.

H. FISQUET.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin, *Biogr. univers. et portat. des Contemporains*. — Beuchot, *Journal général de la Librairie*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Renseignements particuliers.

MONTJOSIEU (*Louis* DE), en latin *Demontiosius*, érudit français, né dans le Rouergue, mort à la fin du seizième siècle. D'une famille noble, il donna des leçons de mathématiques à Monsieur, frère du roi, et au duc de Joyeuse, et il accompagna ce dernier en 1583, à Rome. Il s'y livra à la recherche des antiquités, et gagna par son savoir et sa politesse les bonnes grâces du pape Sixte Quint. De retour en France, « il s'appliqua à illustrer la mécanique des anciens, dit Bayle, et à la faire servir aux utilités publiques : il se chargea de la commission de rendre nette des boues et des immondices la ville de Paris, mais cette entreprise lui fit perdre presque tout son bien. » Pour réparer ce malheur, il épousa une femme dont l'humeur acariâtre fut cause de sa mort. Il était doux et commode dans ses manières, selon le témoignage de De Thou, et d'un esprit tout à fait propre aux beaux-arts. Nous citerons de lui : *Les Semaines de Daniel et les jours d'Ézéchiel*; Paris,

1582; — *Traité de la nouvelle Cosmographie, auquel il montre les erreurs des astronomes quant aux triplicitez et signes;* — *Deux livres de la doctrine de Platon;* — *De re nummaria et ponderibus;* — *Gallus Romæ hospes, ubi multa antiquorum monumenta explicantur;* Rome, 1585, in-4° : ouvrage d'une grande rareté, et dont les deux dernières parties, *De Sculptura gemmarum* et *De Pictura antiquorum*, ont été réimprimées dans le *Vitruve* de Laët (Amst., 1649) et dans le t. IX du *Thesaurus Antiq. Græcarum* de Gronovius. K.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth.* — Bayle, *Dict. Hist. et crit.* — De Thou, *Historia sui temporis.*

MONTLAUR (*Jean* DE), prélat français, né au château de Montlaur, près de Montpellier, vers 1120, et mort dans cette ville, le 24 février 1190. Chanoine de Maguelone, il en fut élu évêque vers la fin de 1158, et mêla son nom aux principaux événements, qui de son temps se passèrent dans le midi de la France. Ce fut lui qui détermina Guillem VIII, seigneur de Montpellier, à publier en janvier 1180 un règlement pour l'école de médecine de cette ville, règlement où, après avoir blâmé le monopole qu'on exerçait en cela, Guillem donna la liberté d'enseigner la médecine à tous ceux qui en seraient trouvés capables, de quelque qualité et de quelque pays qu'ils fussent, et promit de ne plus restreindre ce droit à certains individus. La liberté que ce règlement, bien qu'il ne remédiât pas à tous les abus, rendit à l'école de Montpellier, lui donna un nouveau lustre : les leçons y furent beaucoup plus fréquentes, et la réputation de tant d'habiles professeurs qui y enseignaient à l'envi porta sa gloire beaucoup plus loin qu'elle n'avait été. De là vient que plusieurs auteurs rapportent à cette époque le premier établissement de cette école. Il nous reste de Jean de Montlaur deux *Lettres* adressées en 1163 au roi Louis le Jeune, une *Ordonnance* par laquelle il défend en 1169 de recevoir des chanoines étrangers dans la communauté de Maguelone, et enfin une *Charte* où il recommande à la charité des fidèles un certain Bernard, qu'il soumit, en 1170, à une pénitence publique.

Il ne faut point le confondre avec son neveu, appelé aussi *Jean de Montlaur*, qui, né en 1180, fut sacré en 1234 évêque de Maguelone, publia le 27 mars 1242 les règlements de l'université de Montpellier, et mourut à Lyon, en janvier 1247.

H. F.

Gallia Christiana, tome VI. — *Histoire Littéraire de la France*, tome XIV. — D'Aigrefeuille, *Histoire ecclésiast. de Montpellier.*

MONTLIVAULT (*Casimir-Maurice* GUYON, comte DE), administrateur français, né en 1771, mort le 10 avril 1846, à Blois. Il entra dans l'ordre de Malte, quitta l'île en 1797, après y avoir résidé dix ans, parcourut l'Italie et l'Allemagne, et revint en France sous le consulat. De 1811 à 1814, il administra en qualité d'intendant général les domaines de l'impératrice Joséphine. Il se rallia avec empressement aux Bourbons, et devint préfet des Vosges (2 mai 1814). Il fut éloigné de ces fonctions dans les Cent Jours. Au second retour du roi, il fut envoyé dans l'Isère (juillet 1815). C'était, dit M. de Vaulabelle, « un royaliste improvisé, comme le plus grand nombre des fonctionnaires de cette époque, et, comme eux, il déployait dans ses nouvelles opinions, la violence habituelle aux gens ayant un passé politique à faire oublier. Le plus effrayant arbitraire présidait à tous ses actes : exils, destitutions, arrestations, garnisons militaires imposées aux communes suspectes et payées par leurs habitants ». Dans l'espace de quelques mois il avait destitué deux cent trente maires de l'Isère. Après l'insurrection de Didier, avortée dans la nuit du 4 au 5 mai 1816, il s'associa aux plus violentes mesures du général Donnadieu, avec lequel il avait jusque alors vécu en mésintelligence. Le 5 mai il promit à quiconque livrerait un des rebelles une récompense qu'il fixa, selon l'importance de la capture, de 100 à 3,000 fr.; le 7, il proclama l'état de siége du département; le 9, il menaça tout habitant coupable d'avoir recélé un des rebelles « d'être arrêté, livré à la commission militaire et condamné à la peine de mort, et de faire raser la maison de tous les détenteurs d'armes de guerre non déclarées ». Ses services furent récompensés par le titre de conseiller d'État; mais presque en même temps il échangeait la préfecture de l'Isère contre celle du Calvados (17 octobre 1816), qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1830.

Son frère aîné, *Jacques-Marie-Cécile*, né en 1760, prit part à la guerre d'Amérique sous les ordres du bailli de Suffren et plus tard à celle de la Vendée. Sous la restauration il devint inspecteur des postes. Il eut un fils, *Jacques-Pierre-Marie*, né le 28 mai 1786, qui servit avec distinction sous l'empire, et fut nommé en 1826 maréchal-de-camp.

Un autre frère, *Éléonor-Jacques-François-de-Sales*, né en 1765, ami intime de Rivarol durant l'émigration, servit dans la marine, et parvint au grade de capitaine de frégate. Il a publié divers ouvrages, tels que *Conjectures sur la réunion de la Lune à la Terre et des satellites en général à leur planète principale, à l'aide desquelles on essaye d'expliquer la cause et les effets du déluge, la disparition totale d'anciennes espèces vivantes et organiques, et la formation soudaine ou apparition d'autres espèces nouvelles et de l'homme lui-même sur le globe terrestre;* Paris, 1821, in-8°, pl.; — *Essai de Cosmologie;* Paris, 1826, in-4°, pl.; — *Grammaire générale et philosophique;* Paris, 1828, in-8°; — *Lettres cosmologiques;* Tours, 1835, in-4°.

P. L.

Biogr. des Hommes vivants (1820). — Vaulabelle, *Hist.*

des deux restaurations, IV. — *Annales de la Soc. d'Agric. d'Indre-et-Loire*, 1846.

MONTLOSIER (*François - Dominique* DE REYNAUD, comte DE), célèbre publiciste français, né à Clermont-Ferrand, le 11 avril 1755, mort dans la même ville, le 9 décembre 1838. Il appartenait à une famille noble, mais peu riche, et il en était le douzième et dernier enfant. Il fut placé à six ans au collége des Jésuites de Clermont, qui fut bientôt supprimé, et fit peu de progrès dans ses études. Son imagination vive, son esprit indépendant, son caractère insociable ne le rendaient guère propre à recevoir une éducation régulière. Il avoue dans ses *Mémoires* qu'il voulait bien apprendre, mais que les éléments de toute connaissance lui étant insupportables, il préférait deviner. Avec une pareille méthode on peut apprendre beaucoup, mais on apprend mal. Dans les mêmes *Mémoires*, Montlosier a raconté avec beaucoup d'intérêt et de charme son adolescence dans les écoles et ses premières années de liberté. « On voit, dit M. de Barante, se succéder dans cette âme énergique, une piété ardente; les agitations d'un amour passionné, l'essai et le dégoût de la vie du monde; l'effet produit par quelques voyages à Paris, où il aperçut Voltaire et connut D'Alembert; un besoin impérieux d'occupation; des études commencées à sa manière, en toutes directions, l'anatomie, la chimie, le droit public : tout cela prenait place au milieu de sa disposition à une indépendance assez sauvage. Aussi ne se sentait-il goût à aucune carrière. » Il épousa une veuve, simple campagnarde sans beauté, de peu de fortune et qui avait quinze ans de plus que lui. Son but, qu'il ne cacha pas, en contractant cette union, était de revenir habiter le petit manoir de Recolène, vendu par sa famille et possédé par cette veuve. « Je n'étais amoureux ni d'elle ni de sa fortune, dit-il; je l'étais de ce lieu un peu sauvage, qui avait une belle fontaine, de beaux arbres plantés par mon père, et qui me rappelait les jours de mon enfance. » Il passa ainsi huit ans à Recolène, cultivant ses champs, lisant les Pères de l'Église, faisant des recherches dans les vieux monuments de l'histoire de France, et étudiant le sol volcanique de l'Auvergne. De cette dernière étude résulta sa *Théorie des Volcans d'Auvergne*, ouvrage d'un savoir très-imparfait et d'une imagination trop forte, qui eut de la réputation en Auvergne. Lorsque la révolution éclata, Montlosier, que ses études sur l'histoire de France avaient mis au courant des questions soulevées par la convocation des états généraux, se rendit à Paris. Il fut élu suppléant du député de la noblesse de Riom à l'Assemblée constituante, et peu après il siégea dans cette assemblée en remplacement du marquis de La Ronzière, démissionnaire. Il se montra l'adversaire ardent du parti libéral, bien qu'il y eût en lui un fonds de libéralisme; mais les procédés révolutionnaires de la Constituante le révoltaient, et il combattit bien souvent des mesures dont il n'improuvait que la forme précipitée. Ainsi, après avoir soutenu que les biens ecclésiastiques n'appartenaient pas à la nation, il finit par convenir qu'elle pouvait en disposer. C'est dans cette discussion qu'il dit ces mots célèbres, en parlant des évêques : « Vous leur ôtez leur croix d'or, ils prendront une croix de bois; c'est la croix de bois qui a sauvé le monde. » Ces paroles étaient fort religieuses sans doute; cependant les évêques surent peu de gré à l'orateur qui leur offrait en perspective une croix de bois. Ainsi, M. de Montlosier, avec son caractère indiscipliné, son éloquence abrupte et ses théories, mélange incohérent d'idées royalistes, féodales, libérales, irritait le parti des novateurs sans contenter le parti contraire. A la fin de l'Assemblée constituante il alla rejoindre les princes à Coblentz. Il ne trouva pas une entière sympathie chez les émigrés, et avant d'être admis parmi eux il dut se battre en duel une ou deux fois; mais il tirait bien l'épée, et on ne lui contesta pas longtemps le titre d'émigré. Il fit avec l'armée des princes la campagne de 1792, qui se termina promptement et malheureusement pour les royalistes, et qui amena la dissolution presque complète de l'armée de l'émigration. Montlosier se retira à Hambourg, où il eut des rapports assez suivis avec plusieurs Français distingués, tels que l'abbé de Pradt, qui rédigeait *Le Spectateur du Nord*, dans un sens royaliste et modéré. Lui-même, avec une originalité et une brusquerie qui tenaient à son caractère, était dans ces idées qu'avaient représentées à la Constituante Malouet et Clermont-Tonnerre.

De Hambourg Montlosier passa en Angleterre et s'établit à Londres. Là encore il trouva des compatriotes, et il n'eut de liaison qu'avec des Français. Les Anglais lui déplaisaient, et il n'aimait en Angleterre que la liberté d'écrire. Il publia un journal, *Le Courrier de Londres*, qu'il rédigea avec son indépendance ordinaire, et qui fut très-remarqué. Il y traitait durement les émigrés que l'exil n'avait pas corrigés, et qui nourrissaient des idées de réaction violente. Il leur disait dans des *Lettres sur la Modération :* « Vous vous montrez gros de plus de crimes que Marat et Robespierre. » Quand le Consulat s'établit, Montlosier se montra aussitôt attentif et bienveillant pour cette tentative de reconstruction politique et sociale. Pour l'étudier de plus près il accepta une mission très-particulière auprès du premier consul, de la part sans doute des princes exilés; mais cette obscure transaction n'a jamais été éclaircie. Voici ce qu'en raconte la *Biographie des Contemporains :* « L'objet de sa mission était, dit-on, de proposer au premier consul une souveraineté en Italie s'il voulait consentir au rétablissement des Bourbons. Malgré les passeports dont le négociateur était muni, il fut arrêté à Calais, conduit à Paris, et enfermé au Temple, dont il sortit après

une détention de trente-six heures. En lui faisant obtenir sa liberté, le ministre de la police, Fouché, l'avertit que son arrestation n'avait eu lieu que par suite d'une méprise; cependant il lui défendit de remplir sa mission, et ne lui donna que dix jours pour retourner en Angleterre. Il eut toutefois pendant ce temps des conférences secrètes avec le ministre des affaires étrangères (Talleyrand), qui lui fit connaître confidentiellement l'intention qu'avait le premier consul Bonaparte de rétablir l'ancienne Église de France, de faire rentrer les émigrés et de les remettre en possession de leurs biens non vendus. » Ces conférences eurent pour résultat de rendre *Le Courrier de Londres* très-favorable au gouvernement consulaire. Talleyrand et Fouché conseillèrent à Bonaparte d'appeler à Paris Montlosier (1801). Le publiciste consentit bien à rentrer en France, mais il demanda à transporter à Paris le journal qui composait toute sa fortune. Le gouvernement l'autorisa en effet à publier *Le Courrier de Londres et de Paris*, mais l'ombrageuse police consulaire ne pouvait tolérer longtemps un organe indépendant, et le journal de Montlosier fut supprimé. On dédommagea l'auteur par une place d'attaché au ministère des affaires étrangères, avec de bons appointements et point de travail. A la rupture de la paix d'Amiens, le pouvoir lui demanda de rédiger le *Bulletin de Paris*, journal hebdomadaire spécialement dirigé contre l'Angleterre. Montlosier accepta cette tâche, peu digne de lui, et dans un grand nombre d'articles violents et sarcastiques il déversa sa mauvaise humeur sur le peuple qui lui avait donné l'hospitalité. Ces articles, d'ailleurs anonymes, furent à son grand regret recueillis en un volume intitulé : *Les Anglais ivres d'orgueil et de bière*.

Napoléon, devenu empereur, le chargea de lui présenter un travail sur l'ancienne monarchie, dans lequel seraient indiquées d'une part les causes qui avaient amené la révolution, et de l'autre les tentatives nécessaires pour la combattre et les moyens de la terminer. Le comte de Montlosier prit quatre ans pour rédiger ce mémoire, qui devint un volumineux ouvrage. Une commission fut chargée de l'examiner, et sur son rapport l'empereur, tout en accordant des éloges au comte de Montlosier, n'autorisa pas l'impression de son travail, qui soutenait sans doute la nécessité d'un pouvoir fort, mais qui revendiquait aussi les libertés féodales confisquées par la monarchie. Toutefois le publiciste fut invité à écrire à Napoléon sur les affaires de l'État, et cette correspondance dura quinze mois. Vers la fin de 1812, Montlosier, pressentant sans doute la fin prochaine de l'empire, détourna sa pensée de la politique, et revint à son ancien goût pour les sciences naturelles. Il alla visiter les volcans de l'Italie. A son retour l'empire était tombé. Montlosier connaissait trop bien les émigrés pour beaucoup espérer de la restauration. Il crut le moment opportun pour publier sa *Monarchie française*, dont il ne donna d'abord que 3 vol. Le quatrième parut pendant les Cent-Jours; et comme il était peu favorable aux Bourbons, l'auteur, pour ne pas être accusé d'attaquer les vaincus, le fit précéder d'une préface hostile à Napoléon. La seconde restauration eut lieu peu après, et n'inspira pas plus de confiance au comte de Montlosier. Toutes ses tendances étaient tournées vers le rétablissement de l'ancienne monarchie, pourvu qu'elle eût pour contre-poids les priviléges féodaux et les libertés provinciales. C'était une politique impraticable. Ennuyé de la marche des affaires, il se retira, en janvier 1816, dans sa terre de Randan, entre Clermont et le mont Dore, et se mit à faire de l'agriculture avec cette opiniâtreté passionnée qu'il portait en toutes choses. Il ne restait pas moins attentif à la politique, très-disposé à aider de ses conseils les ministres qui défendaient la royauté sans violence, et qui en détestant la révolution montraient du respect pour la liberté; mais quand le parti royaliste exclusif arriva aux affaires avec de Villèle, le vieil agriculteur de Randan se trouva dans l'opposition. Chrétien sincère, il avait contre les influences cléricales une haine qui datait des premiers temps de sa vie publique. En 1826, sentant ses premières antipathies se ranimer à l'aspect du triomphe éclatant du parti prêtre, qui dominait alors dans les conseils du gouvernement, il reprit la plume, et publia son *Mémoire à consulter* sur les jésuites, les congrégations, les ultramontains, etc., qu'il dénonçait même dans une pétition à la chambre des pairs. Quoiqu'il eût pris soin, dans sa préface, de faire une réserve en faveur de ses idées aristocratiques en haine du libéralisme, ce parti accueillit son livre avec enthousiasme. Le *Mémoire à consulter* eut en peu de temps huit éditions, et son auteur eut les honneurs d'une persécution de la part du pouvoir. La pension qu'il tenait de l'empereur, et qui lui avait été conservée, lui fut tout à coup supprimée, et il fut accablé d'outrages par les écrivains à la solde du gouvernement. Ces attaques personnelles ne firent que redoubler son ardeur; il en vint à comprendre que, repoussé par ses anciens amis, il ne lui restait plus qu'à se jeter dans les bras de ses adversaires politiques. Dans les dernières années de la restauration, il fournit en effet des articles au *Constitutionnel*, et au commencement de 1830 il publia une brochure intitulée : *De la Crise présente et de celle qui se prépare*, dans laquelle il essayait de s'interposer comme médiateur entre les partis qui devaient bientôt s'attaquer de front; mais les royalistes désavouaient l'homme qui avait indiqué à l'ennemi le côté vulnérable du trône, et les libéraux ne pouvaient guère écouter celui qui se défendait de « faire honneur à la révolution de nos libertés, de nos droits civils et politiques; de lui attribuer notre nouveau système de nation. O mon Dieu! di-

sait-il, c'est contre la révolution que tout cela a été obtenu, et non par elle. » Cependant, après les événements de juillet 1830, élu membre du conseil général du département du Puy-de-Dôme, il fut appelé à la chambre des pairs par une ordonnance en date du 11 octobre 1832, et s'y montra défenseur constant de la monarchie nouvelle. A quatre-vingts ans passés il était un des orateurs les plus assidus de la chambre, et la nouvelle génération admirait dans ce débris de la Constituante une verve originale qui défiait les atteintes de l'âge. Le repos n'était point fait pour son énergique nature; le comte de Montlosier ne trouva pas la paix même à ses derniers instants. Atteint d'une maladie mortelle à Clermont-Ferrand, il demanda les secours de l'église et se confessa; mais l'évêque de Clermont exigea de l'antagoniste du parti prêtre une rétractation publique, que M. de Montlosier refusa de signer. Il fut en conséquence privé de la sépulture ecclésiastique. La population de Clermont protesta contre cet acte d'intolérance, et se porta aux funérailles de ce vieux gentilhomme qui, malgré son caractère absolu et ses opinions féodales, s'était concilié l'estime générale. Montlosier était à sa mort président de l'Académie de Clermont. On a de lui : *Essai sur la Théorie des Volcans d'Auvergne*; Paris, 1789, in-8°; nouv. édit., Clermont et Paris, 1802, in-8°; — *Essai sur l'art de constituer les peuples, ou examen des opérations constitutionnelles de l'Assemblée nationale de France*; Paris, 1791, in-8°; — *Grands Discours que prononceront les commissaires de l'Assemblée nationale au roi en lui présentant la grande Charte, et Réponse du roi aux commissaires ainsi qu'il est présumé*; 1791, in-8°; — *De la Nécessité d'une contre-révolution en France pour rétablir les finances, la religion, les mœurs, la monarchie et la liberté*; Paris, 1791, in-8°; — *Des Moyens d'opérer une contre-révolution pour servir de suite à l'ouvrage du même auteur intitulé* De la Nécessité d'une contre-révolution; Paris, 1791, in-8°; — *Vues sommaires sur les moyens de paix pour la France, pour l'Europe, pour les émigrés*; Londres, 1796, in-8°; — *Observations sur le projet d'un code civil*; Paris, 1801, in-12; — *De la Monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours, ou recherches sur les anciennes institutions françaises, leurs progrès, leur décadence, et sur les causes qui ont amené la révolution et ses dernières phases jusqu'à la déclaration d'empire, avec un Supplément sur le gouvernement de Bonaparte depuis son commencement jusqu'à sa chute, et sur le retour de la maison de Bourbon*; Paris, 1814, 3 vol. in-8°; — *De la Monarchie française depuis le retour des Bourbons jusqu'au 1er avril 1815; Considérations sur l'état de la France à cette époque; Examen de la Charte constitutionnelle, de ses défectuosités et des principes sur lesquels l'ordre social peut être recomposé*; Paris, 1815, in-8°; — *De la Monarchie française depuis la seconde restauration jusqu'à la fin de la session de 1816*; Paris, 1818, in-8°; — *De la Monarchie française au 1er janvier 1821*; Paris, 1821, in-8°; — *De la Monarchie française au 1er mars 1822*; Paris, 1822, in-8°; — *De la Monarchie au 1er janvier 1824*; Paris, 1824, in-8°; — *Mémoire à consulter sur un système religieux, politique, et tendant à renverser la religion, la société et le trône*; Paris, 1826, in-8°; — *Lettre d'accusation contre les Jésuites à M. le procureur général, à M. le premier président, à MM. les présidents, les conseillers membres de la chambre d'accusation, à tous MM. les conseillers de la Cour royale de Paris*; Paris, 1826, in-32; — *Dénonciation aux cours royales*; Paris, 1826, in-8°; — *Les Jésuites, les congrégations et le parti prêtre en* 1827; Paris, 1827, in-8°; — *Pétition à la Chambre des Pairs*; Paris, 1827, in-8°; — *Des Mystères de la Vie humaine*; Paris, 1829, 2 vol. in-8°; — *Mémoires sur la Révolution française, le Consulat, l'Empire, la Restauration et les principaux événements qui l'ont suivie*; Paris, 1829, 2 vol. in-8°; — *De la Crise présente et de celle qui se prépare*; Paris, février 1830, in-8°; — *Le Ministère et la Chambre des Députés*; Paris, 1830, in-8°; — *De l'Accusation intentée contre les ministres*; Paris, 1830, in-8°; — *A MM. les Pairs de France et à MM. les Membres de la Chambre des Députés sur les événements de juin 1832*; Clermont, 1832, in-8°; — *Lettre à M. Dupin, président de la Chambre des Députés, au sujet des deux lois présentées par le gouvernement sur l'organisation départementale et sur l'instruction primaire*; Paris, 1833, in-8°. Z.

Mémoires du comte de Montlosier. — *Biographie des Hommes vivants*; Paris, 1818. — Rabbe, *Biographie universelle des Contemporains.* — Arnault, *Nouvelle Biographie des Contemporains.* — Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe.* — [illegible], *Notice sur la vie et les ouvrages de M. le comte de Montlosier*; Clermont, 18[illegible], in-8°.

MONTLUC (*Blaise* DE) (1), maréchal de France, né à Condom, en 1501, mort en 1577, à sa maison d'Estillac (Agenois). Il est bien vrai, comme le dit Brantôme, que Montluc, dans les mémoires qu'il nous a laissés, « se loue si fort qu'on dirait que c'est lui qui a tout fait aux guerres où il s'est trouvé ». Toutefois, même en défalquant de la masse des événements qu'il raconte tout ce qui n'a réellement pas d'importance, il reste encore cependant assez d'actions d'éclat pour justifier la réputation de grand capitaine que ses contemporains, amis comme ennemis, lui ont unanimement

(1) Montluc (Blaise de), suivant des actes authentiques découverts en 18[illegible] par M. Cerne, avoué à Condom, naquit, non à Condom, mais à Sainte-Gemme, lieu situé commune de Saint-Puy, canton de Valence, arrondissement de Condom.

accordée. Du reste, sa vie militaire, de 1521 à 1576, se retrouve tout entière dans les commentaires curieux qu'il a composés à l'exemple de César, dont il n'a pas imité, loin de là, la modestie vraie ou simulée, commentaires que Henri IV appelait le *bréviaire* des soldats. L'auteur y paraît surtout dominé par le désir louable de trouver dans ses prouesses et même dans ses fautes, le tout noté avec une exactitude qui va jusqu'à la minutie, la matière d'utiles leçons pour les *capitaines*. Plusieurs de ses recommandations ont fait fortune, et, avec les modifications que le temps et les progrès de l'art devaient amener, sont restées inscrites au code des commandants d'armée. C'est ainsi, pour ne citer que ce seul exemple, que l'on retrouve dans son ouvrage une pensée reproduite plus tard par Napoléon Ier dans une lettre, restée célèbre, adressée au Directoire, savoir que pour commander en chef *il vaut mieux un moindre capitaine seul que deux bons ensemble*. Montluc avait profondément étudié l'art militaire tel qu'on le concevait de son temps : c'est véritablement le Jomini du seizième siècle. Mais tout n'est pas également louable dans la vie de cet illustre guerrier. L'histoire lui reprochera toujours ses cruautés à l'égard des protestants. Brantôme, qui pourtant se donne comme étant des amis de Blaise de Montluc, n'a pas hésité à le mettre en parallèle, pour sa cruauté, avec le sanguinaire baron des Adrets. Il est juste cependant de remarquer que Montluc obéissait, lui, à des convictions réelles, tandis que des Adrets n'était qu'un monstre sans principes, dévoré de la soif du sang humain. Quoi qu'il en soit de ce parallèle, il est constant que Montluc a consigné dans son autobiographie une liste infiniment trop étendue des crimes de lèse-humanité par lesquels il répondait à ceux de lèse-majesté dont se rendaient coupables les huguenots en se révoltant contre la loi et le roi dans un but plus politique que religieux. Le *bourreau royal*, comme l'appelaient les réformés, a fourni lui-même complète la lugubre nomenclature des sanglantes exécutions qu'il a ordonnées sans aucune de ces formes protectrices admises aujourd'hui et dont il blâme l'emploi avec un cynisme révoltant. *Dans ces choses*, écrit-il quelque part, *j'ai ouï dire qu'il faut commencer par l'exécution*. Celui qui aurait le courage de relever le contingent du farouche capitaine gascon dans les tueries qui ont ensanglanté la Guienne à l'époque où il exerçait son prétendu système de pacification, arriverait à un chiffre vraiment effrayant. « Jamais, écrit-il, lieutenant de roi n'a tant fait périr de huguenots par le couteau et par la corde ; » la corde surtout, c'était le supplice qu'il aimait à employer. « *Un pendu*, dit-il, *étonnoit plus que cent tués*, et *on pouvoit connaître par où j'étois passé, car sur les arbres des chemins on trouvoit les enseignes....* »

Il y a ceci de remarquable dans la vie de Montluc, en égard au siècle où il vivait, que, n'étant pas d'une noblesse ancienne ni éclatante, il ne laissa pas de s'élever par son courage et ses talents militaires seuls jusqu'à la dignité de maréchal de France que lui conféra Henri III en 1574. Dans ses *Commentaires*, nous l'avons déjà dit, Montluc énumère fort au long tous les services qu'il a rendus à son pays. Parmi les combats auxquels il a assisté et qu'il a décrits longuement, il en est beaucoup qui tiennent peu de place dans l'histoire. De ce nombre n'est certes pas le combat de Cerisolles, livré le 14 avril 1544, l'un des plus célèbres du règne de François Ier, et qui, en dégageant Carmagnole, assura la possession momentanée du Piémont aux Français. On sait qu'il contribua par sa valeur personnelle au gain de cette bataille ; mais on ignore assez généralement qu'elle ne fut livrée qu'à la suite d'une démarche qu'on l'envoya tenter auprès du roi pour obtenir de lui la permission de combattre. Il faut lire dans ses mémoires les détails extrêmement intéressants de l'audience qu'il dut solliciter et qu'il obtint à cette occasion. Seul de son avis d'abord, mais encouragé par les signes d'approbation que lui adressait le dauphin, il réussit à démontrer la nécessité où se trouvait l'armée d'Italie de risquer un grand coup pour raviver le prestige du nom français dans le pays. Le résultat de cette brillante affaire est connu. Montluc, aussi vaillant guerrier qu'habile négociateur, en assura le succès, un moment compromis. Il est positif que le comte d'Enghien, général en chef, abandonné par une partie des bandes étrangères placées immédiatement sous ses ordres, battait déjà en retraite quand il fit volte-face en apprenant que Montluc avait mis en pleine déroute les meilleures troupes du marquis du Guast, chef des Impériaux. Pour sa récompense, l'heureux stratégiste fut fait chevalier, de la main du général, sur le champ de bataille.

Les bornes de cette notice nous obligent de franchir vingt étapes de cette carrière militaire, si glorieusement remplie, pour arriver à la défense célèbre de Sienne, que Montluc regarda toujours comme la plus belle page de sa vie. Il s'en faut de beaucoup cependant que les écrivains versés dans l'art militaire s'accordent avec lui sur ce point : c'est une question que nous laisserons juger aux hommes du métier. Il nous suffit de remarquer que Montluc, sans espoir d'être secouru par les troupes du roi, engagées ailleurs, secondé courageusement par les habitants, ne négligea rien pour défendre la ville contre les efforts du marquis de Marignan. Il souffrit, comme le dernier des soldats, toutes les horreurs de la famine avant de permettre aux Siennois d'entendre à la capitulation que leur voulait accorder le chef de l'armée ennemie. Mais quant au fait, sans précédents, dont il s'applaudit si fort, c'est-à-dire de n'avoir pas permis que le nom de la France ni le sien figurassent dans de *telles écritures*, pour emprunter son langage, tout le monde sera de l'avis de Bran-

tôme, « que la modération seule du vainqueur a rendu possible cette prouesse négative ».

Au point de vue des résultats il aurait eu bien plus de raisons de se glorifier de ce qu'il fit pour la cause royale en 1569, lorsque, par une heureuse inspiration, il détruisit des moulins à bateaux qui existaient dans la Garonne près d'Aiguillon. Car il détermina ainsi la chute d'un pont par où les divers partis des huguenots auraient pu opérer leur jonction, contre-temps qui paralysa, et même annula, les succès partiels qu'ils avaient obtenus et la chance qu'ils avaient de profiter d'une mésintelligence survenue entre Montmorency et Montluc lui-même.

Mais, pour en revenir à l'affaire de Sienne, Montluc, obligé de rentrer en France y arriva vers le milieu du mois de mai 1555. Il reçut, du moins il l'affirme, de *son bon maître* Henri II, qui le croyait perdu, un accueil tel que jamais sujet n'en obtint de semblable d'une personne royale. Dès ce moment sa fortune fut faite.

Il faudrait un volume, et encore ne suffirait-il pas, pour simplement résumer tous les faits de guerre où a figuré Montluc, et dont il élève la plupart, avec plus ou moins de raison, à la hauteur d'actions d'éclat. Nous avons indiqué les principaux; quelques autres se retrouveront dans le relevé que voici de ses états de service. D'abord simple archer, homme d'armes, enseigne d'infanterie, puis capitaine (1521-1528), il obtint le grade de mestre de camp et de commandant de la place de Montcalier, en récompense de la valeur qu'il avait montrée à Boulogne (1549). Après la reddition de Sienne (26 avril 1555); il fut fait chevalier de l'ordre et colonel général de l'infanterie, charge dont il se démit ensuite pour obtenir en échange une compagnie de gens d'armes. On a vu de quelle manière il répondit à la confiance du roi en Guienne (1560-1564) : le couronnement de sa carrière militaire fut la part qu'il prit au siége de La Rochelle, en 1573, après lequel il obtint le bâton de maréchal de France. Quant au théâtre de ses exploits ce fut successivement l'Italie, le Roussillon, la Provence, Rome, la Picardie, le Béarn. L'illustre guerrier, il est bon de le remarquer, avait déjà pris sa *retraite*, comme on dirait aujourd'hui, lorsqu'il assista au siége de La Rochelle. Le repos lui était devenu nécessaire, non-seulement à cause de son grand âge, mais aussi de ses souffrances, suite des blessures qu'il avait reçues en divers temps, et notamment au siége de Rabastens en Béarn, en 1570, pendant qu'il combattait courageusement au premier rang des assaillants. Cette dernière *arquebusade*, c'est ainsi qu'il s'exprime, le défigura au point de l'obliger, dit-on, à porter un masque.

Ce qui prouve que Montluc n'était pas oublié à la cour dans les dernières années de sa vie, ainsi qu'il le prétendait, c'est qu'il reçut en 1572 une lettre de Catherine de Médicis *où elle l'informait qu'on avait découvert une grande conspiration contre le roi et son Estat et que cela avait été cause de ce qui était arrivé*... c'est-à-dire la Saint-Barthélemy. Chose digne de remarque! le sanguinaire pacificateur de la Guienne ne paraît pas avoir applaudi à cette sanglante péripétie d'un drame où il avait si souvent pris le rôle de bourreau. Il est vrai qu'il s'y mêla dans l'*exécution* une lâcheté que son cœur de soldat loyal ne pouvait ni comprendre ni approuver.

Si le bonheur, comme Montluc s'en vante en plus d'un endroit de ses confessions, l'accompagna fidèlement à la guerre, il n'en fut pas de même dans sa famille. Car des quatre fils qu'il eut de sa première femme, Antoinette Ysalquier, un seul lui survécut, et ne laissa point de postérité masculine, et de sa seconde femme il n'eut que des filles (1).

On a fait sept ou huit éditions des Mémoires de Montluc; la première est de 1592, Bordeaux (Millinge). Jean-Paul FABER.

Blaise de Montluc, *Commentaires*. — Brantôme, *Vie des Hommes illustres françois*. — Mézeray, *Abrégé de l'Histoire de France*. — De Thou, *Hist. universelle*. — *Biographie et Maximes de Montluc* (éd. de La Barre-Duparcq). — Sainte-Beuve, *Moniteur*, octobre 1854.

MONTLUC (*Marc-Antoine* DE), capitaine français, fils aîné du précédent, mort en 1557. Les louanges que lui donne son père dans ses *Mémoires* sont confirmées par Brantôme, qui le représente comme un homme d'une valeur éprouvée malgré sa petite taille. Il servit avec un grade assez élevé à Rome. En revenant d'une expédition contre Ostie, il fut frappé d'une balle lancée au hasard et blessé mortellement. Il conserva pourtant assez de courage pour se traîner jusqu'au logis du maréchal Strozzi, lui rendit compte de son fait, et expira peu après.

Brantôme, *Vie des Hommes illustres françois*. — Blaise de Montluc, *Commentaires*.

MONTLUC (*Charles* DE), dit le capitaine PEYROT, frère du précédent, tué en 1566. Après avoir fait ses premières armes en France, il équipa un vaisseau en 1566, et avec trois cents jeunes gentilshommes bordelais non moins déterminés que lui, il fit voile pour Madère, île appartenant aux Portugais et dont il avait formé le projet de s'emparer. Mais en voulant forcer le château il reçut, dit Brantôme, une grande arquebusade dont il mourut, et fut enterré dans cette île. Étrange destinée des fils de Montluc, dont trois périssent de mort violente et dans des circonstances à peu près identiques! Si l'on en croit l'historien précité, une expédition que le capitaine Peyrot avait préparée contre l'Espagne avant son coup de main sur Madère, aurait certainement réussi si les circonstances ne l'avaient pas contraint de la retarder d'une année. La version de Montluc sur les entreprises de son fils est un peu différente de

(1) Blaise de Montluc représentait la juridiction des maréchaux de France dans la série des médaillons qui décoraient une des façades de l'ancienne Préfecture de Police.

celle de Brantôme. Il prétend qu'il avait dessein de conquérir une région de l'Afrique, qu'il ne nomme pas (1), et que s'il tenta d'occuper militairement Madère, ce fut par occasion, et pour punir les habitants qui lui avaient refusé l'aiguade et même avaient assailli et maltraité quelques-uns de ses compagnons.

Charles de Montluc était, après Marc-Antoine, celui de ses fils dont le maréchal prometttait le plus la valeur. Il laissa un fils, qui fut tué au siége d'Ardres.

Brantôme, *Vie des Hommes illustres françois*. — Montluc, *Commentaires*.

MONTLUC (*Jean* DE), frère des précédents, mort vers 1585. Il servit en Piémont et en Guienne pendant quelques années, sous les ordres de son père, qui, dans son autobiographie, le loue beaucoup de son courage et de son activité, mais sans citer de lui aucun exploit particulier. On ne peut cependant mettre sa valeur en doute, car elle est attestée par Brantôme et surtout par une lettre que Jean de La Valette, grand-maître de l'ordre de Malte, écrivit à Montluc pour l'informer que son fils au siége du bourg de Malte (1565) avait fait merveille et que, placé dans les endroits les plus périlleux, il s'était montré, par sa bravoure, digne de son père. Blaise de Montluc tenait beaucoup à ce que l'un de ses fils entrât dans les ordres, attendu que l'évêché de Condom *était*, selon son expression, *dans sa famille*. Jean de Monluc se soumit aux volontés de son père, par pure obéissance. Il occupa donc le siége que devait illustrer Bossuet (1671), mais il ne fut pas sacré, à cause de ses infirmités; il donna sa démission en 1581, et mourut bientôt après. J.-P. R.

Montluc, *Commentaires*. — Brantôme, *Hommes illustres françois*.

MONTLUC (*Jean* DE), prélat et diplomate français, frère puîné de Blaise de Montluc, né vers 1508, mort le 13 avril 1579, à Toulouse. Destiné à l'état ecclésiastique, il revêtit contre son gré l'habit de Saint-Dominique. La reine de Navarre, Marguerite, qui, dit Brantôme, « aimoit les savants, le connoissant tel, le défroqua et le mena avec elle à la cour »; il est probable que ce fut en qualité d'aumônier. Son esprit souple et délié, sa prudence, son grand savoir lui gagnèrent les bonnes grâces de François I[er], qui l'employa en diverses négociations. Envoyé à Constantinople, il n'y parvint, si l'on en croit Paul Manuce, qu'après avoir essuyé des fatigues inouïes, et eut l'adresse de conclure avec Soliman une paix avantageuse pour la chrétienté. En revenant de Turquie, il s'arrêta à Rome (1538), et y prolongea son séjour pendant quelques années; le pape le revêtit, dit-on, de la charge de protonotaire apostolique. En 1543 on le retrouve à Venise, occupé à excuser auprès du sénat l'alliance de la France avec le Turc. Il reçut en 1553 l'évêché de Valence et de Die, en récompense de ses services. Après la mort d'Henri II, il devint le confident et le conseil de Catherine de Médicis, qui rencontra en lui un instrument docile de ses volontés. Il jouissait alors d'une grande réputation d'éloquence. On l'appelait souvent au Louvre, et toute la cour venait l'entendre prêcher, bien qu'on le sût favorable sur beaucoup de points à la réforme religieuse. Il avait adopté le costume sévère des prédicants, ce qui arracha un jour cette exclamation brutale au connétable de Montmorency: « Qu'on m'aille tirer de cette chaire cet évêque travesti en ministre! » Il est difficile d'affirmer quel fut au vrai l'état de ses convictions religieuses. Beaucoup d'historiens l'ont ouvertement accusé d'hérésie. A la poursuite du doyen de Valence, il fut même déclaré hérétique par la cour de Rome; mais le parlement de Paris, par arrêt du 14 octobre 1560, condamna l'accusateur à l'amende honorable. D'un autre côté, le maréchal parle dans ses *Commentaires* du concours absolu que lui prêta son frère pendant la guerre d'extermination qu'il fit aux huguenots en Guienne. Ces contradictions peuvent s'expliquer en les rapprochant des fluctuations qu'a subies la politique à expédients de Catherine de Médicis, qui, à l'origine des troubles, se défiait autant des protestants que des catholiques. D'après ce système d'interprétation, l'évêque de Valence n'aurait eu que le tort de reproduire dans sa conduite les opinions flottantes de sa royale protectrice, si en bien des cas il ne les a pas suggérées.

En 1560, Jean de Montluc reçut des Guise l'épineuse mission de ménager un accommodement entre les Écossais révoltés et la régente. Toute son adresse échoua contre la fermeté des religionnaires, qu'il trouva peu disposés à mettre bas les armes; il ne réussit pas davantage à la cour d'Élisabeth. D'après ses conseils, les Guise, pour conserver un trône à leur nièce, consentirent à signer la paix à des conditions fort dures pour leur amour-propre. Dans la même année il siégea à l'assemblée des notables qui se tint à Fontainebleau, et, en sa qualité de dernier membre admis au conseil privé, il parla le premier (23 août 1560), et « il le fit plus librement, dit Mézeray, que n'eussent su faire les ennemis de l'Église romaine ». Après avoir longuement exposé l'état d'avilissement et de dégradation où était tombé le clergé, à commencer par les papes et les cardinaux, il proposa pour remède à la confusion générale la réunion d'un concile national auquel seraient appelés les plus savants ministres réformés. Son avis, soutenu par l'évêque Marillac, prévalut; le colloque de Poissy eut lieu bientôt après, et il y joua le rôle de modérateur. En 1563 il fut cité à comparaître devant le tribunal de l'inquisition en même temps que Jeanne d'Albret et les prélats fran-

(1) C'était, dit-on, dans l'intention de former sur le littoral de l'Afrique des établissements ou comptoirs pour le commerce.

çais suspects d'hérésie. La dernière et la plus célèbre de ses ambassades (il en avait, de son propre aveu, rempli plus de seize) fut celle de Pologne, en 1572, dont la relation a été écrite par Jean Choisnin, son secrétaire. C'était lui qui, paraît-il, avait inspiré à la reine mère l'idée de placer la couronne de Pologne sur la tête du duc d'Anjou. Après avoir envoyé en avant son fils Balagni, afin de préparer les voies, il quitta Paris le 17 août, et apprit à Saint-Dizier la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy. Victime d'un guet-apens qui lui fut tendu par les gens de l'évêque de Verdun, il resta prisonnier jusqu'au moment où, par ordre du roi, il fut remis en liberté. « Il y a longtemps que je ne fus si marrie que j'ai été du tour qu'on vous a fait, lui écrivit Catherine à ce sujet, et vous prie de ne vous en fâcher. Que cela ne vous retarde ni décourage. » Montluc arriva vers la mi-octobre en Pologne, et n'en repartit qu'après l'élection du prince français (mai 1573). Il acheta ce triomphe au prix de la vérité et de son honneur. A force d'assurance et d'habileté, il réussit à persuader aux Polonais que le massacre de la Saint-Barthélemy n'avait pas été prémédité, que le duc d'Anjou n'y avait aucune part et qu'enfin la cour y avait été contrainte par les attaques des huguenots. Il ne craignit pas de faire un faux serment en jurant, au nom de son maître, « que tous ceux qui avaient été condamnés pour la prétendue conspiration de Paris seraient rétablis, eux ou leurs héritiers, en leurs biens, noblesse et honneurs; que le libre exercice de la religion serait accordé, que de diligentes informations seraient faites contre les massacreurs et qu'ils seraient châtiés ». L'élection faite, l'ambassadeur fut désavoué; il avait lui-même donné cet honnête conseil. Montluc continua de résider à la cour, et il s'y vit exposé, sous le règne de Henri III, à toutes sortes de mortifications. Il finit par rentrer dans le giron de l'Église romaine, grâce aux jésuites dont il s'entoura vers la fin de sa vie, et mourut à Toulouse, dans un âge fort avancé. Il laissa un fils (*voy.* ci-après), légitimé en 1567, et qu'il eut d'une jeune fille de Picardie, selon les uns, ou d'une esclave grecque, selon les autres.

On a de Jean de Montluc : *Deux instructions et deux épistres au clergé et peuple de Valence*; Avignon, 1557, in-8°; plusieurs fois réimpr. et trad. en italien, elles furent condamnées par la Sorbonne; — *Cleri Valentii et Diensis Reformatio*; Paris, 1558, in-8°; trad. en français; — *Recueil des lieux de l'Écriture servant à découvrir les fautes contre les dix commandements de la loi*; Paris, 1559, in-8°; — *Sermons*; Paris, 1559, in-8°; Avignon, 1561, in-16 : recueil condamné et supprimé par la Sorbonne; — *Familière Explication des articles de la foi*; Paris, 1561, in-8°; — *Sermons sur les articles de la foy et de l'Oraison dominicale*; Paris, 1561, pet. in-8°; — *Harangue au roy en* 1563; Paris, 1563, in-4°; — *Orationes ad ordines Poloniæ*; Cracovie, 1573, in-4°; Paris, même année, in-8° : les deux harangues ont été mises en français à la même date; — *Epistola ad ordines Poloniæ*; 1573, in-8°; — *Defensio pro Andium duce adversus calumnias quorumdam*; 1573, in-8°, et aussi en français dans les *Mémoires* de Charles IX; ce mémoire est une sorte de justification de la Saint-Barthélemy; — *Election du roy Henri III, roy de Pologne*; Paris, 1574, in-4°. P. L.

Epistolæ P. Manutii. — Brantôme, *Capitaines illustres*, liv. V. — De Thou, *Hist. sui temporis.* — La Popelinière, *Hist. des Guerres civiles.* — Choisnin, *Mémoires.* — Anquetil, *Esprit de la Ligue.* — Haag frères, *La France Protest.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XVII, XVIII et XIX.

MONTLUC (*Jean* DE), seigneur DE BALAGNI, fils naturel du précédent, maréchal de France, né vers 1545, mort en 1603; il fut légitimé en 1567. Il étudiait à Padoue, lorsque son père parvint, à force d'intrigues, à le faire désigner pour aller en Pologne, afin d'attirer les regards de la noblesse par ses manières élégantes, sa gaieté et ses grandes dépenses, tandis que les aventuriers qui l'accompagnaient se chargeraient de répandre les louanges du duc d'Anjou, qu'on voulait faire élire; de vanter ses talents, ses victoires et l'éclat et les richesses de la cour de France. Les plus grands seigneurs de la Pologne offrirent l'hospitalité à Balagni; les frères Biaski, fils du grand-chancelier, furent les premiers à s'engager à favoriser le duc d'Anjou s'il se présentait comme candidat à la couronne. De retour en France, Balagni s'attacha au duc d'Alençon, qui le fit gouverneur de Cambrai en 1581. Plus tard, en 1589, il se jeta dans le parti de la Ligue, et conduisit des troupes au duc d'Aumale, qui voulait surprendre Senlis. Il y avait très-peu de poudre dans Senlis, les murailles étaient faibles et déjà ouvertes par une brèche considérable; le jeune duc de Longueville, prévenu par Thoré qui commandait, qu'il serait obligé d'évacuer la place le soir même, attaqua, malgré son infériorité, l'armée de la Ligue, et à l'aide de la nuit compléta sa défaite. Le duc d'Aumale et Balagni, fuyant à toute bride, rentrèrent dans Paris, où ils furent accablés d'épigrammes, ce qui n'empêcha pas le duc de nommer Balagni gouverneur de Paris; il contribua pour la Ligue à la levée du siége de Paris et à celui de Rouen. Il avait épousé en 1592 Renée de Clermont, fille de Jacques de Clermont-d'Amboise, seigneur de Bussi, et de Catherine de Beauvau. Cette dame ne lui avait accordé sa main qu'à la condition qu'il tuerait Montsoreau, meurtrier de son frère. Mais quand Balagni vit décliner la fortune de la Ligue et grandir celle de Henri IV, il résolut de s'attacher au pouvoir nouveau. Il envoya donc sa femme en 1593 à Dieppe, près de Henri IV, où elle négocia si bien pour son mari, que le roi lui laissa Cambrai en souveraineté et le créa

maréchal de France, en 1594. Elle fit mieux, elle réussit à engager le roi à signer le 29 novembre un traité par lequel il prenait sous sa protection Jean de Montluc de Balagni, souverain de Cambrai, avec sa femme et ses enfants. Il s'engageait à lui payer 70,000 écus par année pour l'entretien de sa garnison et de sa citadelle, et de plus 20,000 francs pour intérêts des sommes qu'il avait précédemment dépensées. Il accordait à Balagni et à tous ses serviteurs une amnistie pour tous les actes de violence qu'ils avaient commis en France. Il s'engageait à le défendre contre Philippe II, à le comprendre comme son allié dans tous les traités qu'il signerait, et à faire jouir en France les habitants du Cambrésis de tous les priviléges des Français. Ce traité, d'abord tenu secret, fut vérifié en parlement le 14 janvier 1595. Henri combla en outre Balagni de prévenances, mais c'était une dangereuse alliance, car bientôt les bourgeois de Cambrai ne voulurent plus supporter la tyrannie de ce despote, ni les Flamands son voisinage. Il était odieux aux protestants, qu'il avait persécutés, et aux ligueurs, qu'il avait trahis; mais il avait fortifié sa ville avec beaucoup de soin, et Henri IV, intéressé en sa faveur par Gabrielle d'Estrées, l'avait richement pourvu d'argent et de munitions. Cependant le comte de Fuentès, qui commandait les Espagnols, avait résolu de s'emparer de Cambrai en l'attaquant vivement. Balagni reçut des renforts, mais ce qui lui manquait surtout, c'était la tête et le cœur; il était tellement troublé par les preuves de haine que lui donnaient les bourgeois, qu'il laissa passer dix jours sans rien faire pour arrêter les premiers travaux des assiégeants. Pourtant, le 2 septembre Dominique de Vic, l'un des meilleurs officiers de Henri IV, trompant la vigilance des Espagnols, entra dans la place avec quelques centaines de cavaliers; alors seulement Balagni, qui, en sa qualité de maréchal de France, n'avait voulu écouter aucun conseil, consentit à remettre le commandement à de Vic. Mais les habitants, pour se délivrer du joug insupportable de Balagni et de sa femme, s'assemblèrent sur la grande place, firent des barricades avec des chariots, se saisirent de la porte du Saint-Sépulcre et envoyèrent au comte de Fuentès des députés pour lui demander de traiter avec eux. Balagni n'osa pas se présenter, mais sa femme vint seule, harangua le peuple, qu'elle chercha à gagner par quelques tardives largesses, puis par des prières, enfin par des menaces : mais tout fut repoussé et méprisé; la garnison se retira dans la citadelle, et les habitants ouvrirent les portes aux Espagnols. Le 9 octobre la citadelle fut obligée de se rendre; le comte de Fuentès laissa la garnison se retirer avec armes et bagages; Balagni fut compris dans le nombre de ceux qui étaient libres; on le reconnut même quitte de toutes les dettes qu'il avait contractées envers les habitants de Cambrai. Sa femme seule ne voulut pas quitter la ville; elle s'enferma dans son appartement, et y mourut peu de jours après, tuée, disent les uns, par la honte et le chagrin, étouffée, disent les autres, par le regret et la colère. Quant à Balagni, il supporta avec une patience indifférente la perte de sa souveraineté et celle de sa femme; il revint à la cour de Henri IV, et six mois après épousa Diane d'Estrées, sœur de Gabrielle. En 1599 Balagni ayant fait une tentative pour reprendre Cambrai, dont il regrettait tardivement la possession, fut repoussé par la garnison espagnole et désapprouvé par Henri IV, qui vers la fin de la même année, publia une ordonnance pour interdire à tout soldat ou officier français d'aller servir contre les archiducs. A. Jadin.

Moréri. — *Journal* de l'Estoile, t. II, p. 535. — De Thou, l. III, p. 635; l. CXI, p. 563; CXIII, p. 596; t. IX, l. CXXI, p. 226; CXXIII, p. 314. — D'Aubigné, l. VIII, p. 64. — Davila, l. X, p. 577; l. XIV, p. 937. — Choisnin, *Mémoires*, t. LIV, p. 187, 197, 199. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIX, p. 212 à 218; t. XX, p. 46, 296, 484, 536; t. XXI, p. 27, 81, 231, 304 à 307, 372 à 379, 382; t. XXII, p. 44.

MONTLUN (*Guillaume*), canoniste français, né vers 1270, mort à Toulouse, en 1346; depuis 1310 il était abbé du couvent des Bénédictins de cette ville. Il écrivit sur le droit canon plusieurs ouvrages; un seul a été publié; *Guillelmi de Monte Lauduno Glossæ in tres Extravagantes Johannis XII*; Romæ, 1475, in-fol. G. B.

Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, t. III, p. 966. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. III, p. 461.

MONTLYARD (*Jean* de), littérateur français, né vers 1530. Il était seigneur de Melleray en Beauce. Réfugié à Genève, il fut reçu bourgeois de cette ville, et exerça dans le canton les fonctions de ministre depuis 1554. L'époque de sa mort n'est pas connue. Il est auteur des ouvrages suivants : *Harmonie des corps célestes et humains, faicte en XI dialogues, trad. d'Antoine Mizauld*; Lyon, 1580, in-16; — *Continuation de l'inventaire de l'histoire de France par Jean de Serres*; Paris, 1589, 3 vol. in-8° : la 2e édit. la conduit jusqu'à la paix de Vervins (ibid., 1600, 3 vol. in-8°) et la 3e jusqu'en 1606 (ibid., 1608, 4 vol. in-8°); — *Mythologie, c'est-à-dire explication des fables, extr. du latin de Noël Le Comte*; Lyon, 1597, 2 vol. in-4°; réimpr. plusieurs fois, et en dernier lieu par J. Beaudouin; Paris, 1627, in-fol.; — *Traité parénétique, trad. de Texeira*; 1597, in-12, sous le pseudonyme anagrammatisé de *J. D. Dralymont*; — *Les Métamorphoses ou l'Asne d'or d'Apulée*; Paris, 1602, in-12; une nouvelle édition, revue et corrigée, a été donnée en 1648, in-8°; l'âge avancé dans lequel Montlyard a donné cette traduction a fait penser à quelques biographes qu'il n'en était pas l'auteur; peut-être serait-il plus exact de l'attribuer à l'un de ses fils; — *L'Anti-Jésuite, ou discours au roi contre les Jésuites sur la mort de Henri IV*; Saumur, 1611, in-8°; réimpr. dans le t. VI des *Mémoires* de Condé,

sous ce titre : *Le Courrier breton* ; — *Les Hiéroglyphiques de Jean-Pierre Valerian, vulgairement nommé Pierius, œuvre réduite en LVIII livres*; Lyon, 1615, in-fol.; — *Les Amours de Théagène et de Chariclée, trad. du grec*; Paris, 1620, 1623, 1626, in-8°, fig. K.

Prosper Marchand, *Dict. Hist.* — Hofman, *Hist. Lex.*

MONTMARTIN (*Antoinette* DE), femme de lettres franc-comtoise, née en 1524, morte le 12 mars 1553. D'une famille ancienne et riche, elle reçut une éducation très-développée et parlait aisément les principales langues de l'Europe, le latin et le grec. Elle avait épousé, en 1544, Jean de Poupet, gentilhomme franc-comtois attaché à la personne de l'empereur Charles Quint. Elle cultivait aussi la musique et la poésie. Son hôtel était le rendez-vous des poëtes flamands, espagnols et francs-comtois, qui déplorèrent sa mort. Ses poésies ont été recueillies par Gilbert Cousin. E. D—s.

Gilbert Cousin (*Cognatus*), *Opera* (Bâle, 1562, in-fol.). — Dom Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de la Bourgogne*.

MONTMARTIN (*Jean* DU MATS DE), capitaine français, né vers 1550, mort vers 1620. Issu d'une maison illustre des confins de la Bretagne et du Maine, il était cousin de Christophe du Mats, qui combattit avec Montgomery et fut tué en 1574 à la prise de Domfront. Il avait embrassé les sentiments de la réforme, et, pour se soustraire aux persécutions, il se retira en Allemagne. Député en 1581 par la Bretagne à l'assemblée politique de Montauban, il servit comme officier d'artillerie à l'armée du roi de Navarre, et les services qu'il lui rendit à la bataille d'Arques ainsi qu'aux siéges de Rouen et de Paris lui valurent le gouvernement de Vitré (1589) et le grade de maréchal de camp (1591). En Bretagne il guerroya contre le duc de Mercœur, et le força de renoncer à ses ambitieux projets sur cette province. En 1614 il siégea aux états généraux, et fut un de ceux qui s'opposèrent à la publication du concile de Trente. On ne connaît pas la date précise de sa mort. Il laissa de tous les événements auxquels il avait pris part une relation impartiale, qui fut insérée dans le t. II de l'*Histoire de Bretagne* de Taillandier, sous le titre de *Mémoires de Jean du Mats, seigneur de Montmartin; ou Relation des troubles arrivés en Bretagne depuis* 1589 *jusqu'en* 1598. On lui attribue un autre ouvrage, intitulé : *État de la religion en France* (Paris, 1615, in-8°).

Son petit-fils, *Esaïe* DU MATS DE MONTMARTIN, négocia en 1621 la reddition de Saint-Jean-d'Angely, et fut chargé, comme député général des réformés, de présenter en 1623 à Louis XIII les griefs des églises de sa communion. En 1625 il négocia avec son collègue Maniald le traité qui termina la guerre civile. Ses enfants passèrent en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes. A cette famille se rattachent *Frédéric-Samuel*, comte DE MONTMARTIN, qui joua dans le dernier siècle un rôle considérable à la cour de Wurtemberg, et *Charles-Louis*, qui devint général au service de l'empereur d'Autriche. P. L.

Pinard, *Chronologie militaire*. — Poirson, *Hist. de Henri IV*. — Haag frères, *La France Protestante*.

MONTMAUR (*Pierre* DE), célèbre parasite et bel esprit français, né vers 1564, dans le Limousin, selon Balzac, Bayle et Moréri, et selon Vitrac, Baluze et Simon de Valhebert, né à Bétaille dans le Quercy, mort à Paris, le 7 septembre 1648. Il étudia les humanités chez les Jésuites de Bordeaux, prit l'habit de cette société, et fut envoyé à Rome, où il enseigna pendant trois ans la grammaire latine. Ayant été congédié pour manque de santé ou plutôt pour avoir contrefait le seing du P. provincial, il vint à Paris, fut précepteur du fils aîné du marquis de Praslin, et cultiva l'anagramme, dans l'espoir de participer aux présents dont Richelieu gratifiait les bons poëtes. En 1623 il succéda à Jérôme Goulu dans la chaire de professeur royal en langue grecque au Collége de France, ce qui le fit surnommer *Montmaur le Grec*. Si l'on en croit Nicolas Bourbon, cette chaire ne fut cédée à Montmaur que sous la promesse qu'il épouserait la fille de Jérôme Goulu; mais une fois en place, il s'excusa, disant qu'il était *in sacris*. Sa vie de parasite chez le chancelier Seguier, le président de Mesmes et autres grands personnages, où il payait son écot par des sarcasmes contre les auteurs, tant vivants que morts (ses médisances contre de Lingendes et de Cérisy lui firent pourtant interdire la table du chancelier), son érudition pédantesque, qui le portait à citer à tout propos les auteurs peu connus, afin de n'avoir aucun contradicteur (1), ses jeux de mots sur les noms propres, ses allusions tirées du grec ou du latin, et qu'on appela des *montmaurismes*, blessèrent les beaux esprits de son temps et portèrent Ménage à prêcher contre lui une croisade et à écrire la vie de ce parasite, sous le titre de *Vita Gargilii Mamurræ* (1636). L'épigramme suivante termine cette satire :

> Quisquis legerit hæc, poeta fiat :
> Et de cœnipeta (2) mihi jocosos
> Scribat Gargilio repente versus.
> Qui non scripserit, inter eruditos
> Insulsissimus ambulet patronos.

Balzac, Sarrazin, Sirmond, Adrien de Valois, l'abbé Lamothe-Le Vayer, Dalibray, répondirent

(1) En expliquant un jour chez le chancelier Seguier, en présence de plusieurs savants, un passage des épîtres de saint Paul, il s'étaya d'Hesychius, de Strabon et de Pausanias. Nicolas Bourbon ayant voulu aller à ces autorités, vit que Montmaur s'était joué d'eux, et se proposa de le confondre, livres en main, en présence même du chancelier, ce qui eut lieu. La citation d'Hésychius nous rappelle que Montmaur annonça, au moyen d'affiches, qu'il expliquerait cet écrivain au Collége de France, tous les jours non fériés, à sept heures du matin, sûr moyen de n'avoir point d'auditeurs.

(2) *Cœnipeta*, mot forgé par Ménage et qui signifie parasite : *cœna* et *petere*.

à l'appel, et un déluge de satires tomba sur Montmaur, qui prit assez bien la chose et riposta par quelques bons mots, que des amis lui conseillèrent vainement de livrer à l'impression. On le représenta tout désespéré à cheval, et piquant des deux en voyant un cadran d'horloge dont l'aiguille était sur le midi.

> Scilicet esuriens duodenam ut suspicit horam,
> Parceret heu! tardo nunc parasitus equo.

Boileau disait de lui :

> Pendant que Pelletier, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
> Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
> Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

Comme Montmaur était logé au collége de Boncourt, dans le quartier le plus élevé de Paris, on supposa qu'il avait choisi cette habitation pour mieux découvrir la fumée des cuisines. Ménage le métamorphosa en perroquet. « Bon! dit Montmaur, je ne manquerai ni de vin pour me réjouir ni de bec pour me défendre. » Et comme on louait en sa présence cette métamorphose, « ce n'est pas merveille, répondit-il, qu'un grand parleur tel que Ménage ait fait un bon perroquet ». On le métamorphosa encore en épervier, en marmite, et l'entrain à le charivariser ne connut point de bornes. On l'accusa d'être bâtard, faussaire, sodomite et meurtrier.

> Quoi que ce soit, le parasite
> Est mieux traité qu'il ne mérite,
> On ne peut lui faire d'ennui.
> Métamorphoser sa personne
> En loup, en porc, en une tonne,
> C'est encor trop d'honneur pour lui.
> Qu'il le soit en une marmite,
> En tournebroche, en lèchefrite,
> En perroquet, en un corbeau,
> C'est une grâce très-visible.
> Le bien façonner n'est possible
> Qu'aux pieds délicats d'un bourreau.

Le ridicule, pour ne pas dire plus, retombait alors sur les agresseurs, et le Vadius de Molière, personnage sous lequel Ménage est représenté, devait un jour venger Montmaur de ces dernières attaques. « C'est une chose assez remarquable, dit Bayle, que les suppôts de la faculté des arts de l'université de Paris n'accoururent point au secours de leur confrère. C'eût été un étrange tintamarre si ces régents eussent fait une contre-ligue en sa faveur et se fussent mis en devoir de faire servir toute leur grammaire et toute leur rhétorique, en prose et en vers, contre ses persécuteurs. » Quelques écrivains ont plus tard défendu Montmaur : le P. Vavasseur, le président Cousin et Vigneul de Marville (d'Argonne), qui le caractérise ainsi : « Le professeur Montmaur n'était pas un homme aussi méprisable que la plupart le croient. C'était un fort bel esprit, qui avait de grands talents. Les langues grecque et latine lui étaient comme naturelles. Il avait lu tous les bons auteurs de l'antiquité, et aidé d'une prodigieuse mémoire, jointe à beaucoup de vivacité, il faisait des applications très-heureuses de ce qu'il avait vu de plus beau. Il est vrai que c'était presque toujours avec malignité, ce qui excita contre lui la fureur de ceux qui étaient les objets de ses plaisanteries. Avec ce génie, il s'introduisit facilement chez les personnes de qualité qui aimaient les jeux du Parnasse. L'avarice le gâtait, car il avait du bien dont il n'usait pas (5,000 livres de rente), et il recherchait la bonne chère. Il disait à ses amis : « Messieurs, fournissez les viandes et le vin, et moi je fournirai le sel »; aussi le répandait-il à pleines mains aux bonnes tables où il se trouvait. Son humeur satirique n'avait point de bornes, et il était *Lucien* partout. » Parmi ses meilleures reparties on cite celle-ci : à un dîner du président de Mesmes, un avocat, fils d'huissier, convint avec ses amis de ne pas lui laisser placer mot. *Guerre! Guerre!* cria l'avocat, en le voyant entrer. « Vous dégénérez bien, répondit Montmaur, car votre père ne sait que crier : Paix là! Paix là! » Ce fut l'avocat, déconcerté, qui ne dit pas mot à table.

Montmaur a peu écrit. On ne connaît de lui que des devises, des inscriptions en vers grecs et latins, une prose contre [illegible] et une élégie sur la mort d'Éléonor d'Orléans, duc de Fronsac. Adrien de Valois fit réimprimer ces deux derniers morceaux, en les chargeant de notes ironiquement louangeuses : *P. Montmauri, graecarum litterarum professoris regii, Opera, in duos tomos divisa, iterum edita et notis nunc primum illustrata a Quinto Januario Frontone*; Paris, 1643, in-4°. Sallengre a recueilli les satires écrites contre Montmaur, et les a publiées sous ce titre : *Histoire de Pierre de Montmaur*; La Haye, 1715, 2 vol. in-8°. Le premier volume renferme les pièces latines : *Macrini parasitogrammatici* Ἡμέρα, *ad Celsum de Car. famosum*, avocat au parlement de Paris; *Vita Gargilii Mamurrae*, par Ménage; *Gargilii Mamurrae parasitosophistae Metamorphosis*, du même auteur; les écrits déjà cités de Montmaur; *Bellum parasiticum* de Sarrasin, *Mamurrae parasitosycophantosophistae Apotheosis*, etc. Le second volume renferme les pièces françaises : *Le Testament de Goulu*, *La Requête de Montmaur au Parlement*, *L'Antigomor* par Dalibray, *Le Barbon* par Balzac, et *Le Parasite Mormon* par Lamothe-Le-Vayer. L'épitaphe de Montmaur fut elle-même une épigramme :

> Sous cette casaque noire
> Repose bien doucement
> Montmaur d'heureuse mémoire,
> Attendant le jugement.

On a blâmé Ménage d'avoir eu si peu de retenue envers Montmaur ; il donna, pour se justifier, cette mauvaise raison « qu'il n'avait pas voulu décrire la vie d'un parasite particulier, mais bien le caractère même du parasite ».

Martial Audoin (de Limoges).

Vigneul de Marville (d'Argonne), *Mélanges*, p. [illegible] — Bayle, *Dict.* — Balzac, *Lib. Carm.*, p. 115. — Mé-

les Bourbon, Epistola I. — Furetière, Nouvelle Allégorique, p. 101. — L'abbé de Marolles, Mémoires. — Goujet, Mémoire sur le Collége Royal, t. I, p. 533-536. — Moréri, Grand Dictionnaire historique. — Ménage, Origines de la Langue Française, p. 810; et Vita Gargilii Mamurræ. — Boileau, Satire I. — Vavasseur, De Epigrammate, cap. X, p. 96. — Sabatier, Les trois Siècles (cet auteur l'a confondu avec le poëte Hubert de Montmort). — Journal des Savants, 11 août 1692. — Remarques de l'abbé Joly sur le Dict. de Bayle. — Valesiana.

MONTMÉNIL (*Louis-André* LESAGE, dit), acteur français, né à Paris, vers 1702, mort à La Villette, le 8 septembre 1743. C'était le fils aîné du célèbre auteur de *Gil Blas* et de *Turcaret*; emporté par un penchant irrésistible pour le théâtre, il débuta malgré l'opposition de son père, le 8 mai 1726, par le rôle de Mascarille dans *L'Étourdi*; il obtint du succès, et cependant se résolut à aller s'exercer pendant deux ans dans la province. Il rentra au Théâtre-Français le 18 mai 1728, dans le rôle d'Hector du *Joueur*. Il joua successivement Dave dans *L'Andrienne*, Labranche dans *Crispin rival*, fut reçu et devint bientôt un des meilleurs acteurs de la Comédie-Française. Il excella surtout dans *L'Avocat Patelin*, dans *Les Bourgeoises à la mode*, dans *Les trois Cousines* et dans *Le Distrait*, dont il assura le succès. Son père, qui faisait des comédies et qui ne voulait pas que son fils les jouât, fut cependant entraîné par des amis à la Comédie-Française un jour où Montménil jouait *Turcaret*; en voyant le principal rôle si bien joué, il versa des larmes de tendresse, embrassa son fils et lui pardonna.

A. J.

Parfaict frères, Histoire du Théâtre français. — Lemazurier, Galerie des Comédiens.

MONTMIGNON (*Jean-Baptiste*), théologien français, né à Lucy, près Château-Thierry, en 1737, mort à Paris, le 21 février 1824. Il entra dans les ordres et devint secrétaire de l'évêché de Soissons, ensuite chanoine, vice-gérant de l'officialité, grand-vicaire et archidiacre. En 1786, l'abbé Montmignon succéda à l'abbé Dinouart dans la rédaction du *Journal ecclésiastique*; mais en janvier 1788 il abandonna ce travail à l'abbé Barruel. Il prit part aux écrits publiés par l'évêque de Soissons, au commencement de la révolution; on assure qu'il fut l'auteur d'un mandement et ordonnance de ce prélat, daté de Bruxelles, 21 mai 1792. Cet écrit fut alors remarqué parmi les nombreux actes de ce genre qui signalèrent cette époque. Obligé de quitter la France, en 1793, l'abbé Montmignon y rentra sous le gouvernement du Directoire; il fut nommé grand-vicaire de Poitiers, lors du concordat, mais il resta peu dans ce diocèse; de retour à Paris, il fut nommé en 1811 chanoine de la métropole et depuis grand-vicaire du diocèse. En dernier lieu, l'archevêque de Paris l'avait chargé de l'examen des livres pour lesquels on sollicitait l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Indépendamment des sciences théologiques, il s'est occupé de celles qui concernent le mécanisme des langues. On a de lui : *Système de Prononciation figurée, applicable à toutes les langues, et exécuté sur les langues française et anglaise*; Paris, 1785 et 1787, in-8°; — *Lettre à l'éditeur des Œuvres de Daguesseau* (insérée dans le t. VIII de l'édition in-4° des *Œuvres* du chancelier); — *Crime d'apostasie. Lettre d'un religieux à un de ses amis*; 1790, in-8°; — *Vie édifiante de Benoît-Joseph Labre, mort à Rome, en odeur de sainteté, le 16 avril 1783, composée par ordre du Saint-Siége, etc., par M. M*** (Marconi), lecteur du collége romain, confesseur du serviteur de Dieu; traduit de l'italien*; Paris, 1784, in-12 (anonyme); cette traduction a eu trois éditions la même année; — *Préservatif contre le fanatisme, ou les nouveaux millénaires rappelés aux principes fondamentaux de la foi catholique*; Paris, 1806, in-8° (anonyme); c'est une réponse à l'ouvrage du P. Lambert, intitulé : *Exposition des prédictions et des promesses faites à l'Église, pour les derniers temps de la gentilité*; 1806, 2 vol. in-12; — *Choix de Lettres édifiantes, écrites des missions étrangères*; etc.; 1808, 8 vol. in-8°; seconde édit., augmentée, Paris, 1824 et 1826, 8 vol. in-8° : les discours préliminaires, additions et notes de l'abbé Montmignon, forment plus du tiers des huit volumes. La mort l'empêcha de terminer lui-même la seconde édition, dans laquelle on a supprimé celles des additions de l'auteur qui ont paru trop étrangères à cette collection; — *De la Règle de vérité et des Causes du fanatisme*; 1808, in-8°; — *La Clef de toutes les Langues, ou moyen prompt et facile d'établir un lien de correspondance entre tous les peuples, et de simplifier extrêmement les méthodes d'enseignement par l'étude des langues*; 1811, in-8° : c'est une espèce de pasigraphie fondée sur le numérotage des mots dans le dictionnaire de chaque langue, comme Cambry l'avait exécuté en petit dans ces *Vocabulaires polyglottes*. A. L.

Mahul, Annuaire nécrolog., 1824.

MONTMIRAIL (*Charles-François-César* LE TELLIER, marquis DE), officier supérieur français, né en 1734, mort en 1764. Il fit de bonnes études classiques; Tacite et Polybe devinrent ses auteurs favoris, et il avait remporté des prix de physique et d'histoire naturelle. Entraîné par un penchant irrésistible vers la carrière des armes, il devint aide de camp du maréchal d'Estrées, son grand oncle (1757). Chargé de missions secrètes et délicates pendant cette campagne, il fit preuve d'autant d'intelligence que de prudence. Nommé colonel d'un régiment de carabiniers, il fit, à sa tête, la campagne de 1761. En 1762 il obtint le grade de brigadier des armées du roi; et quelque temps après il fut nommé capitaine-colonel des Cent-Suisses, en remplacement de son père, le marquis de Courtenvaux. Admis à

l'Académie des Sciences en 1761, il en fut président en 1763. A. J—N.

Surgy, *Éloge historique du marquis de Montmirail*, en tête du t. X des *Mélanges intéressants et curieux*, et séparément à Paris, 1766, avec portrait.

MONTMORENCY (Barons et ducs DE). La famille de ce nom le dispute en ancienneté et en illustration aux plus anciennes et aux plus nobles familles de l'Europe. On trouve en effet, dès l'an 950, parmi les grands feudataires du duché de France un *Bouchard Ier, sire de Montmorency;* ce qui suppose déjà plusieurs générations de noblesse et d'importance politique. En outre, jamais aucune maison non royale n'a présenté une telle accumulation de dignités, d'emplois, de distinctions; on compte, depuis 1060 jusqu'à nos jours, parmi les seigneurs de Montmorency six connétables, douze maréchaux de France, quatre amiraux, plusieurs cardinaux, une foule de grands-officiers de la couronne, de grands chambellans, de grands-maîtres et de chevaliers des ordres du Saint-Esprit, de Saint-Michel, de la Toison d'Or, de la Jarretière, etc. Depuis huit siècles ils portent le titre de *premiers barons de France;* ils se sont alliés à plusieurs maisons royales, et Henri IV les a proclamés la première maison de l'Europe après celle du Bourbon.

Cette maison, à la prendre depuis Hugues Capet, compte, jusqu'à nos jours, vingt-six ou vingt-sept générations. Sous *Matthieu II*, mort en 1230, la maison de Montmorency se partage en deux branches, la branche aînée ou des *barons de Montmorency*, et la branche cadette ou de *Montmorency-Laval*. Cette dernière, dont Guy de Montmorency, fils de Matthieu et d'Emme, héritière de Laval, est le chef, a conservé les armes de Montmorency et s'est perpétuée jusqu'à nos jours par de nombreux rameaux. La branche aînée s'éteignit à la sixième génération, par une fille qui porta le nom de Laval, et les biens de cette maison passèrent à un Montfort. Les descendants de celui-ci, entre autres alliances, donnèrent des femmes à un Bourbon-Vendôme et au roi René; ils épousèrent des filles de Bretagne, d'Alençon, enfin l'héritière titulaire de Naples, et se fondent dans la maison de la Trémouille. Dans les *Laval-Montmorency* continués par des rameaux cadets, on remarque un maréchal de France sous Charles VII; un autre, du nom de Boisdauphin, sous Henri IV; enfin, deux maréchaux de Laval, dont l'un fut fait duc héréditaire en 1758.

En 1447, après la mort de *Jean II*, la branche aînée des Montmorency se partage en trois branches : 1° celle de *Nivelle;* 2° celle de *Fosseux;* 3° celle dite *ducs de Montmorency*. Les deux premières, issues de l'héritière de Nivelle et Fosseux, première femme de Jean II, sont déshéritées. La branche de Nivelle se fixe dans les Pays-Bas, y est comblée d'honneurs et de biens, y acquiert le comté de Horn, et finit à la quatrième génération dans la personne du comte de Horn et du baron de Montigny, son frère, décapités en 1568 et 1570, victimes de la cruelle politique de Philippe II et du sanguinaire duc d'Albe. — Celle de Fosseux se fixe également dans les Pays-Bas, y donne naissance aux branches de *Wastines* et de *Boutteville*, revient ensuite en France, où elle continue jusqu'à nos jours et compte vingt-six générations. — Dans la branche de *Boutteville*, on remarque *Boutteville*, décapité en 1627, et son fils le célèbre maréchal de Luxembourg, de qui descendent les *Montmorency* du surnom de *Luxembourg* et de *Tingri*. — La branche de *Wastines*, fixée aussi dans les Pays-Bas, y acquiert de grands biens par mariages, donne plusieurs chevaliers à la Toison d'Or, reçoit de Philippe IV le titre de prince de Robecque et de Morbecque, revient en France et s'éteint en 1813.

Outre les branches de Laval, de Nivelle et de Fosseux, qui sont les plus considérables, la tige de Montmorency a encore produit les seigneurs de *Marly* (1160-1356), les seigneurs de Bouqueval et Goussainville (1306-1461), les seigneurs de *Croisilles* et de *Courrières*, dont la lignée s'éteignit en 1599 après avoir donné naissance à quatre rameaux également disparus.

Voici la filiation de la branche aînée de cette illustre famille :

BOUCHARD Ier, ou *Burchard*, le plus ancien propriétaire connu de la baronnie de Montmorency, mort vers 980. Loin d'être un homme nouveau, il était chevalier (*miles*), fils d'Aubry d'Orléans, qualifié de duc, et frère de Thibaut, seigneur d'un lieu nommé en latin *Centumliæ;* sa mère était sœur d'Edred, roi d'Angleterre, et sa femme Hildegarde, fille de Thibaut le Tricheur, comte de Blois (ce dernier point n'est pas clairement prouvé). Ayant fait un voyage en Angleterre, il en rapporta les corps de saint Paterne et de saint Pavace, et obtint, en 958, du roi Lothaire, à la demande d'Hildeman, archevêque de Sens, la permission de construire un monastère dans sa terre de Bray-sur-Seine, afin d'y placer ces reliques ainsi que plusieurs moines du comté de Worcester qui l'avaient accompagné. Tous ces détails sont énoncés dans le diplôme qui fut accordé au sujet de cette fondation. Bouchard vivait encore, à ce qu'on croit, lorsque l'empereur Othon II emporta d'assaut son château de Montmorency dans l'irruption qu'il fit en France en 978. Outre la baronnie de Montmorency, il possédait les terres de Marly, d'Écouen, de Feuillarde près Melun, et de Bray.

BOUCHARD II, dit *le Barbu*, fils aîné du précédent, mort vers 1020. Il ne figure dans l'histoire qu'à cause de ses démêlés avec Vivien, abbé de Saint-Denis, dont il avait ravagé les propriétés. Le roi Robert cita les parties à son conseil, et rendit, le 25 janvier 997, un jugement d'après lequel il fut permis à Bouchard de bâtir une forteresse à Montmorency à la condition

qu'il démolirait le Château-Basset, d'où il molestait les vassaux de l'abbaye.

BOUCHARD III, fils du précédent, se trouva mêlé aux grands vassaux qui souscrivirent à trois chartes du roi Robert, lesquelles datent de 1023, de 1028 et de 1031. — Son frère puîné, *Aubry* ou *Alberic*, fut connétable sous Henri Ier.

THIBAUT, fils du précédent, mort vers 1090, succéda à son oncle Aubry dans la charge de connétable, et jouit d'un grand crédit à la cour de Philippe Ier. Il ne laissa point de postérité.

HERVÉ, frère du précédent, mort vers 1094, fut grand-bouteillier de France; il est ainsi qualifié dans un acte de 1075. Ses libéralités envers les églises furent considérables.

BOUCHARD IV, fils du précédent, mort vers 1125, s'intitula *sire de Montmorency par la grâce de Dieu*. Bien qu'il eût fait don au monastère de Saint-Martin des Champs, qu'il affectionnait particulièrement, des églises de Montmartre et de Sainte-Opportune avec leurs dépendances, il se montra pour l'abbaye de Saint-Denis un voisin fort incommode. L'abbé Adam se mit en devoir de réprimer lui-même ses déprédations. « Ils s'entredéfièrent, lit-on dans les *Grandes Chroniques*, et s'entrecoururent sus à armes et à bataille, et ardi li uns à l'autre sa terre. » Condamné par jugement du roi Philippe Ier, Bouchard en appela à son épée, et s'enferma dans son château de Montmorency, où Louis le Gros, assisté des comtes de Montfort et de Flandre, ne tarda pas à venir l'assiéger (1101). Après avoir vu dévaster ses terres et brûler ses villages, après avoir soutenu vaillamment un assaut, il jugea prudent de se soumettre et jouit depuis d'un certain crédit à la cour. N'ayant pu dissuader Louis d'envahir la Normandie, il l'accompagna pourtant à cette guerre et assista au funeste combat de Brenneville (20 août 1119); enveloppé par l'ennemi, il devint prisonnier du roi d'Angleterre Henri Ier, qui lui rendit la liberté, tant en considération de son mérite que parce qu'il était vassal de l'une et de l'autre couronne. Il se maria deux fois, et eut six enfants.

MATTHIEU Ier, fils du précédent, mort vers 1160. Il eut l'avantage de plaire à deux rois rivaux : l'un, Henri Ier d'Angleterre, lui donna en mariage, vers 1126, Alix ou Aline, une de ses filles naturelles, et l'autre, Louis le Jeune, l'éleva en 1138 à la dignité de connétable. Il venait d'épouser en secondes noces Adélaïde de Savoie, mère de ce dernier prince et veuve de Louis VI (1141), lorsqu'il fit partie de l'expédition dirigée contre le comte de Toulouse. Il n'est pas certain, comme Duchesne le prétend sans en donner de preuves, qu'il ait partagé avec l'abbé Suger l'administration du royaume pendant la seconde croisade. L'abbaye de Saint-Victor le regardait comme un de ses premiers bienfaiteurs. — Le cinquième de ses enfants, *Matthieu*, fonda la branche de *Montmorency-Marly*, éteinte dans le quatorzième siècle.

BOUCHARD V, fils du précédent, mort en 1189. Par son mariage avec Laurence, fille de Baudouin IV, comte de Hainaut (1173), il devint oncle de la reine Isabelle, femme de Philippe-Auguste. Il mourut au moment de partir pour la Terre Sainte. L'une de ses deux filles, Alice, épousa le fameux Simon de Montfort.

MATTHIEU II, dit *le grand connétable*, fils du précédent, né vers 1174, mort le 24 novembre 1230. Après avoir été fait chevalier par Baudoin V, comte de Hainaut, il accompagna Philippe-Auguste en Normandie (1203), et se distingua devant Château-Gaillard, place très-forte, située sur le bord de la Seine; pendant six mois environ il conduisit presque tous les travaux des assiégeants et marcha un des premiers à l'assaut. Ce fut à lui autant qu'à Simon de Montfort et à Guillaume des Barres que l'on dut la rapide conquête de la province. Quoique l'histoire ne le mentionne pas dans les campagnes suivantes contre les Anglais, il n'y a guère lieu de douter qu'il n'y ait eu part. A Bouvines il commanda, de concert avec le duc de Bourgogne et le comte de Beaumont, l'aile droite de l'armée française (25 juillet 1214); il eut à supporter le premier choc, de la part d'un adversaire, le comte de Flandre, résolu à vaincre ou à périr. « Il tenoit un faussart en sa main, dit l'ancienne chronique de Flandre, et en detranchoit les presses, et estoit sur un grand destrier; et qui lors le veist bien l'eust pu remembrer un gentil vassal. » On prétend que dans cette journée il enleva de sa main douze enseignes ou bannières impériales, et qu'en mémoire de cette prouesse, il lui fut permis d'ajouter à ses armes autant d'alérions, ce qui en porta le nombre à seize. En 1215 il se croisa contre les albigeois, et fut pourvu à son retour de la charge de connétable, vacante par la mort de Dreux de Mello (1218). Il est le premier connétable qui ait commandé les armées, mais ce ne fut que par commission, et nullement en vertu de sa dignité; car ce droit appartenait au sénéchal de France, dont la charge resta en vacance depuis 1191 jusqu'en 1262, où elle fut supprimée. Ayant reçu de Louis VIII la conduite de l'armée, Matthieu suivit ce prince dans sa glorieuse campagne de Saintonge (1224). Après avoir débuté par la prise du château de Niort, défendu par Savary de Mauléon, qui passait pour un des plus habiles capitaines de ce temps, il s'empara de La Rochelle et soumit ensuite sans effort toutes les provinces de la domination anglaise jusqu'à Bordeaux. En 1226 il prit une seconde fois la croix contre les albigeois, et rassembla sous ses ordres plus de cent mille cavaliers et un plus grand nombre de gens de pied; le seul fait de cette guerre, qui se termina par un accommodement avec la noblesse du Languedoc, fut la réduction d'Avignon après un siége aussi long que meurtrier. Louis VIII mourut un mois plus tard à Montpensier; sentant les approches de la mort, il fit jurer au connétable, en pré-

sence des princes, des prélats et des barons, d'être le protecteur de son fils encore en bas âge. Fidèle à sa promesse, Matthieu de Montmorency devint le plus ferme appui de la régente Blanche de Castille; par sa fermeté et son extrême diligence, il contraignit les grands vassaux à rentrer l'un après l'autre dans l'obéissance. Dans la même année, il battit les comtes de Champagne et de la Marche (1227). Puis, après avoir eu l'adresse de détacher d'une seconde ligue plus formidable les comtes de Dreux, de Nevers et de Boulogne, il réunit en plein hiver toutes ses forces contre le comte de Bretagne, prit Belleame (décembre 1229), et entra dans l'Anjou. Il mourut au retour de cette expédition, et fut inhumé dans l'abbaye du Val. Par ses alliances et celles de ses ancêtres, il se trouvait grand-oncle, oncle, beau-frère, neveu, petit-fils de deux empereurs et de six rois, et allié à tous les souverains de l'Europe. On a fait d'Anne de Montmorency le personnage le plus illustre de sa race; mais en réalité sa gloire doit s'effacer devant celle de Matthieu, qui posséda, et à un plus haut degré, toutes ses qualités, et n'eut point ses défauts. Il avait épousé Gertrude, fille du comte de Soissons, et Emme, fille et héritière de Gui VI, sieur de Laval; de cette dernière il eut un fils, *Gui*, qui fut le chef de la branche de *Montmorency-Laval* (voy. LAVAL).

BOUCHARD VI, fils du précédent, mort le 1er janvier 1243, se joignit à l'armée royale destinée contre le comte de la Marche, et eut part à la victoire de Taillebourg (1242).

MATTHIEU III, fils du précédent, mort en 1270, devant Tunis, prit la croix en 1267, dans le parlement qu'assembla saint Louis à Paris, et suivit ce prince avec douze chevaliers sous trois bannières. De Jeanne de Brienne, nièce d'Henri de Lusignan, roi de Jérusalem, il eut sept enfants, entre autres *Érard*, grand-échanson de France, et *Bouchard*, chefs des branches de *Montmorency-Conflans* et de *Montmorency-Saint-Leu*, éteintes l'une et l'autre au quinzième siècle.

MATTHIEU IV, dit *le Grand*, fils du précédent, mort vers 1305. Après s'être distingué dans les expéditions de la Pouille (1282) et de l'Aragon (1285), il obtint de Philippe IV la charge de grand-chambellan avec la terre de Damville. En 1294, il contribua, sous les ordres de Charles de Valois, à la conquête de la Guienne. L'année suivante il commanda, avec Jean d'Harcourt, la flotte qui alla incendier Douvres, et en ravagea les environs. Une si belle armée, dit Nangis, suffisait pour soumettre toute la monarchie anglaise; mais ses chefs, à peine débarqués, furent aussitôt rappelés par des lettres du roi. Matthieu se trouva encore aux journées de Furnes et de Courtrai, et fut, à ce qu'on présume, un des capitaines qui déployèrent le plus de valeur à celle de Mons-en-Puelle (1304).

MATTHIEU V, fils du précédent, mort en 1306, ne laissa point d'enfants.

JEAN Ier, frère du précédent, mort en juin [illegible], assista à la bataille de Mons-en-Puelle. Un de ses fils, *Matthieu*, fut auteur de la branche des *Montmorency-Bouqueval*, éteinte en 1461.

CHARLES, fils du précédent, mort le 11 septembre 1381. Pourvu en 1336 de la charge de grand-panetier, il se porta, en 1339, à la défense de Tournay, menacé par les Flamands, et fut fait prisonnier. Nommé maréchal de France en [illegible], il envahit la Bretagne avec le seigneur de Saint-Venant, assiégea Nantes et força Jean de Montfort à se rendre. La guerre s'étant renouvelée en 1345 avec l'Angleterre, il se signala en Guienne et au siége de Calais; à Crécy il combattit à côté du roi Philippe VI, et fut un des cinq barons qui l'escortèrent dans sa fuite. Chambellan en 1346, il se démit de la charge, alors amovible, de maréchal en faveur d'Édouard de Beaujeu, son beau-frère, en recevant le titre de « capitaine général sur les frontières de Flandre et de la mer en toute la langue picarde » (1347). Il débuta dans ces nouvelles fonctions par une victoire qu'il remporta près du Quesnoy sur les Flamands (1348). A la suite de la désastreuse journée de Poitiers, qui plongea le royaume dans d'affreux désordres, un parti d'aventuriers brûla le château de Montmorency, qui n'a jamais été rebâti depuis (1357). Charles, qui s'était attaché auprès du dauphin pour l'aider de sa personne et de ses conseils, négocia en 1358 la réconciliation de ce prince avec le roi de Navarre, son plus dangereux ennemi. En 1360, il fut du nombre des députés qui conclurent le fameux traité de Bretigny, si funeste aux intérêts de la France. Le roi d'Angleterre ayant exigé quarante otages à son choix jusqu'à ce que les conditions de la paix eussent été remplies, Charles de Montmorency se rendit à Londres, et peu de temps après il s'engagea à payer le quart d'une somme de 200,000 écus d'or (près de 3 millions de francs) sur la rançon du roi Jean, qui montait à 3 millions d'écus; les autres seigneurs responsables avec lui étaient les ducs d'Orléans, d'Anjou et de Berry. Bien accueilli de Charles V, qui l'admit dans son conseil, il fut choisi en 1368, pour être le parrain du dauphin, depuis Charles VI. Il se maria trois fois, et laissa [illegible] enfants.

JACQUES, fils du précédent, né en [illegible], mort en 1414. A l'âge de dix ans il fut armé chevalier par Charles VI (1380), le suivit en Flandre et assista à la bataille de Rosebecque (1382). Chambellan du roi, il vécut auprès de lui, et refusa de se joindre à aucun des partis qui déchiraient la France. Vers [illegible] il prit le titre, conservé par ses descendants, de premier *baron de France*, après avoir prouvé au parlement qu'il était en effet le plus ancien baron du domaine royal, l'Ile de France. Son fils puîné, *Philippe*, conseiller et chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fonda la branche des *Montmorency-Croisilles*, qui s'éteignit en [illegible].

De cette branche sortirent les quatre rameaux de *Bours*, d'*Esquencourt*, d'*Acquest* et de *Neuville-Wistace*, aujourd'hui éteints.

JEAN II, fils du précédent, né en 1402, mort le 6 juillet 1477. Il abandonna tous les biens de sa maison à la merci des Anglais et des Bourguignons pour s'attacher au dauphin Charles, qui avait été obligé, par suite du traité de Troyes, de se retirer en Touraine. Son dévouement fut récompensé par la charge de chambellan de France ; mais en 1429 il s'en vit puni par la confiscation de ses terres, situées dans l'Ile-de-France, en Brie et en Normandie, au nom du roi d'Angleterre, Henri VI, qui en fit présent à Jean de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Cette même année Jean II déploya tant de bravoure à l'attaque infructueuse tentée contre Paris qu'il fut créé chevalier sur le champ de bataille. Il prit encore part aux campagnes suivantes contre les Anglais. Toujours fidèle à la cause royale, il vit avec la plus vive indignation ses deux fils aînés embrasser le parti du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, et pour les en punir il les déshérita. Ayant sommé l'aîné, Jean, sire de Nivelle, de rentrer dans le devoir, le jeune homme, loin d'obéir, se retira à la cour de Gand. Alors son père, irrité, le traita de *chien*, et c'est de là qu'est venu, dit-on, le proverbe : « Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle. » Jean II institua son troisième fils, Guillaume, qu'il avait eu d'un second lit, l'unique héritier de ses biens et de son nom. La substitution fut autorisée par Louis XI, le 28 octobre 1472.

Les deux fils de Jean II figurèrent parmi les plus riches seigneurs des Pays-Bas, où ils se fixèrent ; l'un et l'autre devint la tige d'une famille puissante. *Jean* fonda la branche des *Montmorency-Nivelle*, qui finit à la quatrième génération, dans la personne du comte de Horn et du baron de Montigny, son frère, décapités en 1568 et en 1570. *Louis* fut le chef de la branche des *Montmorency-Fosseux*, qui donna naissance aux rameaux de *Logny*, de *Lauresse*, de *Châteaubrun*, de *Wastines* et de *Bouteville* ou *Luxembourg* ; cette branche est devenue l'aînée de toute la maison. Elle subsiste aujourd'hui dans les deux branches des familles ducales de *Montmorency* ou de *Luxembourg*, investies de ces titres la première en 1767 et la seconde en 1662.

GUILLAUME, troisième fils du précédent, mort le 24 mai 1531. Il suivit Charles VIII et Louis XII dans leurs guerres d'Italie, devint gouverneur de l'Orléanais (1508), puis chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, et fut, après la bataille de Pavie, l'un des signataires du traité conclu entre la régente et Henri VIII, roi d'Angleterre (1525). De sa femme Anne Pot, il eut quatre fils et trois filles. P. L.

André Duchesne, *Hist. généalog. de la Maison de Montmorency et de Laval*; Paris, 1624, in-fol. — Desormeaux, *Hist. de la Maison de Montmorency*. — Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*. — *Art de vérifier les dates* (édit. [illegible]), t. XII.

MONTMORENCY (*Anne* (1), premier duc DE), célèbre capitaine et homme d'État français, fils du précédent, né le 15 mars 1492, mort le 12 novembre 1567, à Paris. Il fut élevé avec François, comte d'Angoulême, qui, monté sur le trône, lui garda pendant un grand nombre d'années la plus tendre amitié. Après avoir pris part en 1515 à la bataille de Marignan, en qualité de lieutenant de la compagnie de Robert, bâtard de Savoie, dont il épousa plus tard la fille, il fut nommé gouverneur du Novarais. En 1520 il assista à la fameuse entrevue entre François Ier et Henri VIII à Guines, et fut peu de temps après chargé d'importantes négociations près de la cour d'Angleterre. De retour en France, il fut fait premier gentilhomme de la chambre. En 1521 il se jeta avec Bayard dans Mézières, qu'il empêcha de tomber au pouvoir des troupes impériales. Envoyé l'année suivante en Suisse pour y lever douze mille fantassins, il les mena rejoindre dans le Milanais l'armée de Lautrec, et se signala par son brillant courage au siége de Novare et à la bataille de La Bicoque. Promu au grade de maréchal, il fut chargé, en 1524, avec Chabannes, de poursuivre l'armée du connétable de Bourbon, qui évacuait la Provence, tandis que le roi envahissait la haute Italie ; il alla ensuite rejoindre le roi devant Pavie. A la bataille donnée sous les murs de cette ville, il commanda l'aile droite de l'armée française ; la fuite des Suisses qui s'y trouvaient l'empêcha de résister à l'attaque du marquis de Guasto, et il fut fait prisonnier. Relâché bientôt après, il fut un des principaux négociateurs du traité de Madrid. Nommé en 1526 grand-maître de la maison du roi et gouverneur du Languedoc, il fut chargé en 1530 d'aller recevoir à la frontière d'Espagne les princes français gardés jusque alors en otages par Charles Quint. Dans les années suivantes il acquit un ascendant marqué sur le roi, dont il allait devenir le principal ministre. Ce fut lui qui fit en 1536, lors du renouvellement de la guerre avec l'empereur, adopter le plan de défense, consistant à ne pas combattre les ennemis qui avaient pénétré en Provence, mais à dévaster cette contrée de fond en comble, pour leur enlever les moyens de subsistance. Chargé de la direction suprême des opérations militaires, il veilla à ce que tous les approvisionnements amassés dans les villages, ou dans les villes, sauf Arles et Marseille, fussent entièrement détruits, sans égard aux souffrances des habitants, dont beaucoup moururent de faim. Le but de ces mesures barbares fut en effet atteint ; l'armée impériale éprouva bientôt des privations cruelles. Pendant ce temps Montmorency concentra ses troupes devant Avignon dans un camp fortifié avec soin. N'ayant aucune confiance dans les légions françaises formées deux ans auparavant, il avait fait lever treize mille Suisses et huit mille lans-

(1) Ce nom lui fut donné, dit-on, parce que la reine Anne de Bretagne fut sa marraine.

quenets. Quoique à la tête de forces imposantes, il persista à ne pas combattre et à laisser la famine détruire les soldats de l'empereur; et même lorsque ceux-ci, bien diminués et affaiblis par les maladies, se furent mis en retraite, il se refusa, malgré les instances du fils du roi, Henri, à tomber sur les derrières de l'ennemi, auquel il aurait pu faire le plus grand mal. Selon Beaucaire, cet excès de prudence devrait être attribué à ce que Montmorency, se défiant de ses talents militaires, n'aurait pas voulu laisser remporter par d'autres des succès qu'il se croyait incapable d'obtenir; d'après Martin du Bellay, Montmorency n'aurait pas poursuivi l'empereur pour secourir à la hâte Péronne, menacé d'être pris.

En 1537 il accompagna en Picardie le roi François Ier; après avoir enlevé quelques places, ce prince licencia ses troupes dès le commencement de mai, ce qui permit aux Impériaux, qui survinrent alors, de faire des progrès alarmants. Montmorency rassembla à la hâte une nouvelle armée de trente mille hommes en état de combattre avec succès les vingt-deux mille de l'ennemi; mais il préféra entrer en négociation, et signa le 30 juillet une trêve avec la gouvernante des Pays-Bas. A la fin de septembre il marcha avec l'avant-garde de l'armée française au secours de Turin, força le pas de Suse, et vint se camper le 31 octobre à Rivoli, en face des Impériaux; mais au lieu de livrer bataille, comme l'en pressait le dauphin, il appuya les démarches faites par le pape en faveur de la paix. Des pourparlers commencèrent; chargé avec le cardinal de Lorraine de traiter avec les envoyés de Charles Quint, Montmorency se rendit en février 1538 à Moulins auprès du roi, pour lui rendre compte de la marche des négociations; quelques jours après son arrivée il reçut l'épée de connétable. Au mois de juillet de la même année, il assista aux conférences tenues à Aigues-Mortes entre l'empereur et François Ier, qu'il encourageait de plus en plus à accepter la proposition de Charles d'asservir en commun l'Europe et d'extirper l'hérésie naissante. La maladie du roi lui valut bientôt après la direction absolue de la politique étrangère aussi bien que de l'administration intérieure. On peut se rendre compte de l'influence suprême qu'il exerça alors, lorsqu'on parcourt les deux volumes in-folio des *Mémoires* de Ribier, où se trouvent de nombreuses lettres adressées au connétable par les ambassadeurs, les prélats, les gouverneurs de province, les parlements, etc., sur toute espèce d'affaire de gouvernement. L'orgueil qu'il conçut de sa position le rendit hautain, rude et tranchant même envers les plus grands personnages de l'État (1). Il profita de son crédit tout-puissant pour augmenter sa fortune même par des moyens peu délicats, témoin le marché qu'il conclut avec le comte de Chateaubriant, qui, en léguant au connétable dix de ses plus belles terres, obtint une quittance en règle de son administration en Bretagne, où il avait commis de nombreux détournements. « Mais, dit Sismondi, si Montmorency manquait également et d'aménité dans le caractère et d'intégrité et de talents militaires distingués, et d'habileté en politique, il avait du moins une volonté ferme et inflexible, et une capacité de travail et d'application qui jusque alors avaient manqué aux conseils de François Ier. Ce qu'il avait une fois voulu, il le poursuivait avec constance; il rapportait toutes ses actions à un même plan, et il maintenait dans l'administration un ordre auquel on n'était point accoutumé. »

En conséquence du rapprochement qu'il avait aidé à opérer entre le roi et l'empereur, Montmorency mit fin aux bons rapports qui existaient entre la France et l'Angleterre, ainsi qu'avec les princes protestants de l'Allemagne et avec les Turcs. La plupart des agents diplomatiques français se montraient contraires à ce changement de politique, dont ils faisaient ressortir les dangers, en rappelant le peu de bonne foi de Charles. Mais Montmorency sut faire prévaloir ses idées, et il obtint du roi qu'il rejetât l'offre des Gantois, révoltés, de proclamer François Ier comme leur seigneur; Charles fut même invité à traverser la France pour pouvoir aller châtier les rebelles. L'empereur accepta; on rapporte qu'il courut le danger d'être retenu prisonnier à son passage en France, mais que Montmorency mit obstacle « à ce vilain fait ». Il ne s'y serait peut-être pas opposé s'il avait pu prévoir ce qui arriva bientôt après. Charles, qui avait fait espérer au roi qu'il lui rendrait le Mi-

(1) « Certainement, dit Brantôme, il estoit grand rabroueur de personnes, cela n'estoit que bon à lui; car il avoit tant veu, pratiqué et retenu, que quand il voyoit faire des fautes ou qu'on bronchoit devant lui, il le sçavoit bien relever avec belles raisons. Ah! comme il vous repassoit ses capitaines, et grands et petits, quand ils failloient à leurs charges et qu'ils vouloient faire les suffisans, et vouloient encore respondre. Asseurez-vous qu'il leur faisoit boire de belles hontes, et non-seulement à eux, mais à toutes sortes d'estats, comme à ces messieurs les présidents, conseillers et gens de justice, quand ils avoient fait quelque pas de clerc. La moindre qualité qu'il leur donnoit, c'estoit qu'il les appeloit *asnes, veaux, sots*, et qu'ils vouloient faire les suffisans et n'estoient que des fats; si bien que s'ils n'estoient bien habiles, mais je dis des plus subtils, asseurez-vous qu'ils trembloient devant lui; et demeuroient quelquefois si estonnés, qu'ils ne sçavoient que dire, et les voyoit ainsi qualifiés comme j'ai dit. »

« Il ne manquoit jamais à ses dévotions ny à ses prières, dit encore Brantôme, car tous les matins il ne failloit de dire et entretenir ses patenostres, fust qu'il ne bougeast du logis, ou fust qu'il montast à cheval et allast par les champs, aux armées : parmy lesquelles on disoit *qu'il se falloit garder des patenostres de M. le connestable*; car en les disant et marmottant, lorsque les occasions se présentoient, comme force desbordements et désordres y arrivent maintenant, il disoit: « Allez-moy pendre un tel; attachez celuy-là à cet arbre; faites passer cestuy-là par les piques à ceste heure;... bruslez-moy ce village », et ainsi tels ou semblables mots de justice et de police de guerre proféroit-il selon les occurences, sans se débaucher nullement de ses *pater*, jusqu'à ce qu'il les eust parachevés. » Ce portrait est bien caractéristique.

lanais, refusa péremptoirement de se dessaisir de ce pays; François Ier en conçut le plus violent dépit, et fit retomber son humeur sur le connétable, qui surtout avait prôné cette malencontreuse alliance avec l'empereur. Dès le milieu de 1540, Montmorency put voir diminuer graduellement son influence, qui, minée depuis longtemps par la duchesse d'Étampes, cessa entièrement lorsque le roi se fut aperçu des attentions que le connétable avait pour le dauphin. Montmorency eut bien encore, en février 1541, la satisfaction d'entendre condamner l'amiral Chabot de Brion, jusque alors son rival dans la faveur du roi, et dont il avait préparé la perte avec l'aide du chancelier Poyet, sa créature; mais en rendant leur sentence les juges ne cherchèrent pas à servir la haine du connétable; ils ne pensèrent qu'à plaire au roi, auquel ils adjugèrent toutes les richesses de l'amiral. Dès la fin de 1540, Montmorency cessa de diriger les affaires; il se retira à Écouen, où il vécut pendant six ans dans une entière disgrâce, occupé uniquement à surveiller la construction du magnifique château qui existe encore aujourd'hui dans ce lieu.

Aussitôt après la mort de François Ier (mars 1547), il fût rappelé à la cour par le nouveau roi, Henri II, avec lequel il était resté dans les meilleurs rapports, et qui lui confia tout le gouvernement. Il commença par faire écarter ceux qui l'avaient supplanté auprès de François Ier, tels que l'amiral d'Annebault et le cardinal de Tournon. Les seules personnes qui gardèrent de l'influence à côté de lui furent les Guise, le maréchal de Saint-André et Diane de Poitiers (1). Chargé en 1548 de réprimer le soulèvement occasionné en Guienne par l'impôt sur le sel, Montmorency traita avec la dernière rigueur les Bordelais, qui s'étaient soumis dès son arrivée, leur enleva leurs priviléges et fit exécuter plus de cent quarante d'entre eux. Ces mesures barbares provoquèrent Étienne de La Boëtie à écrire son fameux *Contr'un, ou de la servitude volontaire*. Pendant les années suivantes il continua de diriger les affaires presque en maître absolu; bien qu'il n'eût que des capacités médiocres et aucune élévation dans l'esprit, il savait, par son activité et sa ténacité, donner de l'impulsion et de la régularité au gouvernement, qui sous un prince aussi nonchalant et aussi nul que Henri aurait pu être bien pire. Ce prince érigea pour lui la baronnie de Montmorency en duché-pairie (1551). En 1552 le connétable conduisit l'armée qui prit possession de la Lorraine et des Trois Évêchés. L'année suivante, il marcha avec plus de quarante mille hommes sur la Flandre, pour réparer les échecs subis de ce côté par sa négligence à pourvoir à la défense de Térouanne, qui fut pris par les Impériaux; mais avec des forces aussi considérables, et qui causaient une dépense énorme, il n'entreprit rien, « parce qu'il ne vouloit pas, dit Beaucaire, donner au roi occasion de juger de l'insuffisance de ses talents militaires ». Craignant que les talents qu'il avait reconnus chez le duc de Guise ne fussent mis en lumière par la continuation de la guerre, il fit en 1556 conclure la trêve de Vauxelles pour cinq ans; il prit encore une autre mesure de précaution contre les Guise, dont l'ascendant sur le roi l'inquiétait; ce fut de faire épouser à son fils François une fille naturelle de Diane de Poitiers. Cependant il ne put empêcher ses rivaux de décider le faible roi à recommencer la guerre contre l'Espagne. Il ne voulut pas leur en laisser la direction, et conduisit en 1557 l'armée envoyée au secours de son neveu Coligny, enfermé dans Saint-Quentin; ses fausses mesures amenèrent la destruction presque complète de ses troupes; lui-même, le maréchal de Saint-André et une foule de seigneurs tombèrent entre les mains de l'ennemi. Philippe II le relâcha bientôt après sur parole, ne doutant pas qu'il ne travaillât à faire signer la paix à tout prix, de peur que les brillants succès remportés par le duc de Guise, à Calais et à Thionville, ne fussent suivis d'autres encore plus éclatants. Bientôt après en effet fut conclu le traité de Câteau-Cambrésis; ce traité était honteux pour la France, qui ne cacha pas son indignation contre le connétable et le maréchal de Saint-André, qui avaient fait payer au pays leur rançon plus cher que celle de François Ier.

Survint en 1559 la mort de Henri II; la reine Catherine de Médicis, jusque alors entièrement négligée, eut immédiatement une grande part d'influence. Elle avait à se plaindre de Montmorency, qui n'avait eu pour elle aucuns égards et avait même suscité sur sa fidélité comme épouse des doutes auprès du roi. Peu vindicative, elle aurait consenti à un rapprochement avec le connétable, que celui-ci demandait alors instamment, si elle n'avait pas prévu que les Guise, appuyés par la jeune reine Marie Stuart allaient s'emparer du pouvoir. Ils y parvinrent d'autant plus facilement que Montmorency, retenu par le devoir

(1) Les dilapidations honteuses, suites du règne de ces favoris, sont énergiquement dépeintes par Carloix, le rédacteur des *Mémoires* de Vieilleville. « Si on demande, dit-il, pourquoi le grand roi Henri ne pouvoit avancer un digne serviteur et de mérite, qu'il affectionnoit, selon la volonté qu'il en avoit, il est aisé de répondre que non, quand ceux qui le possédoient étoient effrontés et par trop convoiteux à l'envi de faire fleurir leurs maisons; car il ne leur échappoit, non plus qu'aux hirondelles les mouches, état, dignité, évêché, abbaye, office, ou quelqu'autre bon morceau, qui ne fût incontinent englouti. Et avoient pour cet effet, en toutes parts du royaume, gens apostés et serviteurs gagés, pour leur donner avis de tout ce qui se mouroit, sans épargner les confiscations, pour les demander. Mais bien plus, ils avoient des médecins à Paris, où tous les grands de France abordoient, attitrés et comme pensionnaires, qui ne failloient de leur mander l'issue de leurs patients, quand ils étoient d'étoffe; et bien souvent, sur le goût de mille écus, ou d'un bénéfice de mille livres de rente, on les faisoit passer. De sorte qu'il étoit quasi impossible à ce débonnaire prince d'étendre ailleurs sa libéralité; car ils étoient quatre qui le dévoroient comme un lion sa proie, jusqu'à lui ravir ce qu'il avoit donné à ses domestiques, pour en pourvoir les leurs. »

de sa charge auprès du corps du feu roi, fut obligé de leur laisser le champ libre, et que le roi de Navarre et le maréchal de Saint-André, sur lesquels Montmorency croyait pouvoir compter, se déclarèrent pour eux. Apprenant que le gouvernement passait en leurs mains, le connétable accourut au Louvre; il fut reçu très-froidement : le roi lui annonça qu'il ne voulait plus laisser peser les soins de l'administration sur un vieillard de près de soixante-dix ans. Montmorency se retira à Chantilly; il perdit bientôt après la charge de grand-maître, qui fut donnée au duc de Guise. Cette fois il ne se résigna pas à sa disgrâce, et se concerta avec ses neveux, les trois Châtillon, et avec les Bourbons, pour résister à la toute-puissance des ministres.

Dès qu'il sut la mort de François II, il arriva à la hâte à la cour, et reprit avec hauteur l'exercice de sa charge. Catherine, que les Guise avaient blessée par leur insolence, le fit de nouveau participer au gouvernement. Dans les premiers temps il ne manifesta pas son ancienne aversion contre les huguenots, que protégeaient ses neveux; mais lorsqu'il vit, en 1561, le parti protestant en crédit même à la cour, il se déclara l'adversaire des sectaires, d'autant plus qu'ils voulaient porter Antoine de Navarre à la régence et faire rendre gorge aux favoris des derniers règnes. Sollicité par Saint-André et Diane de Poitiers, qui, plus que lui encore, redoutaient l'avénement aux affaires des huguenots, il se réconcilia (avril 1561) avec les Guise, pour s'opposer en commun avec eux aux progrès des hérétiques. Il en résulta une association toute-puissante entre Montmorency, le duc de Guise et Saint-André, connue dans nos annales sous le nom de *triumvirat*. Parvenus à gagner le roi de Navarre, ils résolurent d'opposer la force aux violences et aux brutalités renouvelées des huguenots. Lorsqu'en 1562 éclata la guerre de religion, ils prirent définitivement en main la direction du gouvernement, dont ils écartèrent Catherine, et se préparèrent à combattre le prince de Condé. Dans les premiers jours d'avril, Montmorency fit brûler à Paris dans les deux temples des huguenots les chaires et les bancs. Vers la fin de l'année il marcha avec l'armée royale pour couper à Condé la route du Havre. Le 19 décembre on se rencontra dans la plaine de Dreux. Avec son imprévoyance ordinaire, il attaqua seulement avec huit étendards de gendarmerie l'armée ennemie, avant que ses autres troupes ne fussent prêtes à le soutenir; il ne put supporter le choc de la cavalerie de Condé, ses soldats se débandèrent, lui-même fut fait prisonnier. Cependant, grâce à l'habileté du duc de Guise, la victoire revint aux catholiques; Condé tomba entre leurs mains. Ce fut avec ce prince que le connétable fut chargé deux mois après de négocier la paix conclue le 19 mars 1563 et suivie de l'édit d'Amboise, qui accordait aux huguenots la liberté de conscience, et dans certaines limites le libre exercice de leur culte. Trois mois après, il prit le commandement de l'armée chargée d'enlever Le Havre aux Anglais; en huit jours il s'empara de la place. Pendant les années suivantes, il resta avec son fils Damville, fidèle au parti catholique, tandis que François, son fils aîné, se rapprocha des huguenots. En 1567, il se trouvait avec la cour à Meaux, lorsque ces derniers essayèrent de la faire prisonnière; après avoir dirigé la retraite du roi sur Paris, il s'aboucha avec ses neveux les Châtillon pour négocier un accommodement. Il chercha en vain à les gagner par des promesses de faveurs personnelles, et lorsqu'il eût déclaré que les édits de tolérance étaient révocables au gré de la royauté, les pourparlers furent rompus. Les huguenots vinrent assiéger Paris; Montmorency, qui y avait réuni une armée d'au moins dix mille fantassins, ne s'empressait pas d'attaquer les assiégeants; les cris du peuple l'obligèrent enfin (10 novembre) à sortir des murs et à marcher contre Condé, qui, avec quinze cents cavaliers et à peu près autant de fantassins, campait dans la plaine Saint-Denis. Le combat s'engagea à trois heures de l'après-midi; les mauvaises dispositions du connétable permirent aux huguenots, qui n'auraient pu tenir un instant devant une attaque bien dirigée, de mettre en déroute la gendarmerie, au milieu de laquelle était Montmorency. Blessé et sommé de se rendre par Robert Stuart, il le frappe au visage du pommeau de son épée; Stuart ou quelque autre Écossais (on n'a jamais pu éclaircir le fait) lui tire alors un coup de pistolet dans les reins. François de Montmorency et Damville accoururent au secours de leur père, et le dégagèrent. Se sentant atteint mortellement, il voulait qu'on le laissât sur le champ de bataille, pour y expirer, comme il l'avait toujours désiré. Il permit enfin qu'on le transportât à Paris, où il mourut le surlendemain. Son confesseur l'exhortant à faire pénitence, il lui répondit : « Croyez-vous qu'un homme qui a su vivre près de quatre-vingts ans, avec honneur, ne sache pas mourir un quart d'heure? »

De Madeleine de Savoie le connétable eut cinq fils et quatre filles, alliées aux familles de La Trémoille, de Turenne, de Ventadour et Candale.

Q.

Brantôme, *Hommes illustres*. — Du Bellay, *Mémoires*. — Beaucaire, *Commentaria*. — Vieilleville, *Mém.* — De Thou, *Historia*. — Tavannes, *Mém.* — Le Laboureur, *Additions aux Mém. de Castelnau*. — Boivin, *Mém.* — De La Place, *Mém. de Condé*, t. I et II. — Davila. — D'Aubigné. — La Popelinière. — Lesconvel, *Anne de Montmorency*. — Pérard, *Éloge historique d'Anne de Montmorency*. — D'Auvigny, *Hommes illustres*.

MONTMORENCY (*François*, duc DE), maréchal de France, fils du précédent, né le 17 juillet 1530, mort le 15 mai 1579, à Écouen. Il eut pour parrain le roi François Ier. Pourvu en 1551 d'une compagnie de cent hommes d'armes, il la conduisit au siége de Lanz en Piémont et en 1552 à la défense de Metz. Il se jeta en 1553

lans Térouanne, prit le commandement de la ›lace, après la mort du brave d'Essé, et prolongea quelques jours encore la résistance; ›bligé de capituler, il oublia de stipuler une trêve ›endant qu'on débattait les conditions, et fut ait prisonnier dans une irruption subite des Impériaux. Sa captivité fut longue, mais il sut la mettre à profit pour acquérir les connaissances ittéraires dont il était totalement privé. Le roi yant payé sa rançon (1556), François obtint à on retour le collier de l'ordre et le gouvernement de Paris et de l'Île-de-France, vacant par a démission de Gaspard de Coligny. A cette poque il contracta un mariage secret avec Mlle de ›iennes, l'une des plus belles et des plus aimables personnes de la cour. Le connétable, son ère, qui avait formé le dessein de lui faire pouser Diane, fille naturelle du roi, et veuve 'Horace Farnèse, duc de Castro, fit alors publier le fameux édit contre les unions clandestines (1557), qu'il annulait par un effet rétroactif, même lorsqu'elles avaient eu lieu entre personnes ›ajeures; puis il relégua Mlle de Piennes dans ›n couvent, et envoya son fils à Rome pour obtenir l'assentiment du pape. François épousa ›iane le 3 mai 1557; cet honneur aurait porté u comble l'influence de sa famille dans les affaires du gouvernement sans la mort inattendue 'Henri II. Après avoir combattu à la journée e Saint-Quentin et à la prise de Calais, il eut la harge de grand-maître de France en survivance e son père, et contraint de la céder au duc de ›uise, il fut en compensation créé maréchal de 'rance (10 octobre 1559). Pendant les guerres eligieuses on le regarda comme attaché au parti e la tolérance; en effet il était lié d'une amitié ›time avec la plupart des chefs huguenots et enchait vers leurs opinions; mais la reine mère 'avait pas moins confiance en lui, le jugeant ›op honnête homme pour la trahir et trop modéré pour s'associer à aucune faction. Il assista n 1563 au siége du Havre, et en 1567 à la bataille de Saint-Denis, où il tailla en pièces la ›valerie du prince de Condé. Au mois de mai 572, il conclut une ligue offensive et défensive ›ec la reine Élisabeth, qui lui donna l'ordre › la Jarretière. Il était absent de Paris à l'époque du massacre de la Saint-Barthélemy. Guise, 'accord avec la cour et les prêtres, n'aurait pas emandé mieux que de profiter de l'occasion ›ur se défaire des Montmorency, ses anciens ennemis, et d'un autre côté Catherine de Médicis ›rait voulu sacrifier en un même jour Coligny, › Montmorency et les Guise. Soupçonné d'avoir trempé dans la conjuration formée à Saint-›ermain-en-Laye pour enlever le duc d'Alençon, › maréchal fut arrêté au moment où il venait › justifier et conduit à la Bastille (4 mai 1574). › comprit si bien que ses jours étaient en danger, ›u'en se voyant réduit à une captivité des plus ›roites, il dit à ses geôliers : « Dites à la reine ›ère que je suis bien averti de ce qu'elle veut faire de moi; il ne faut pas tant de façons : qu'elle m'envoie seulement l'apothicaire de M. le chancelier, je prendrai ce qu'il me baillera. » Relâché le 7 avril 1575, à la sollicitation du duc d'Alençon, il usa de son crédit sur ce prince pour le ramener à la cour, d'où il s'était évadé. Il mourut quelque temps après, d'apoplexie, sans laisser de postérité de sa femme, Diane, qui lui survécut jusqu'en 1619. P. L.

De Thou, *Historia*. — Mézeray, *Hist. de France*. — Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*. — Duchesne, *Hist. de la Maison de Montmorency*. — *Discours sur la maladie et les derniers propos du maréchal François de M.*; Paris, 1579, in-8°. — *Journal* de l'Estoile. — Sismondi, *Hist. des Français*, XVIII et XIX.

MONTMORENCY (*Henri Ier*, comte DE DAMVILLE, puis duc DE), connétable de France, frère puîné du précédent, né le 15 juin 1534, à Chantilly, mort le 2 avril 1614, à Agde. Filleul du roi Henri II, il devint en peu de temps un des seigneurs du royaume les plus accomplis pour les qualités du corps et de l'esprit. Brantôme dit, en parlant de lui et du duc de Nevers, qu'ils étaient « les deux parangons pour lors de toute la chevalerie ». Pourvu en 1551 du gouvernement de Caen, il fit ses premières armes à la défense de Metz, passa en 1555 en Piémont, y commanda la cavalerie légère, et mérita les éloges du maréchal de Brissac. A la journée de Saint-Quentin (1557), il tomba comme son père aux mains des Espagnols. Entre les nombreux gentilshommes qui accompagnèrent Marie Stuart en Écosse (1561), se distingua Damville, qui paraissait animé par un sentiment plus tendre que galant envers la belle et jeune reine. A son retour il se remit en campagne, et assista à la bataille de Dreux, où il fit Condé prisonnier (1562). Sur la démission de son père, il obtint le gouvernement du Languedoc (12 mai 1563); pendant plus de cinquante années il y fut à peu près le maître absolu; ni Charles IX et Henri III, ni Catherine, leur mère, ne réussirent à lui enlever cette province, d'où il ne voulut plus sortir, et où il s'était fait une espèce de souveraineté, disposant des troupes et des finances à son gré, tour à tour adversaire ou défenseur de l'État, persécuteur ou allié des protestants, selon les exigences de son intérêt personnel. Tout d'abord il parut dévoué aux Guise et aux catholiques. Ne dissimulant point sa haine contre les huguenots, il les força par tous les moyens de rentrer dans l'obéissance : il entrait en maître dans leurs villes, il en désarmait les habitants, il fermait les prêches; il fit pendre le ministre d'Uzès pour avoir parlé trop librement en chaire. La cour récompensa tant de zèle par le bâton de maréchal (10 février 1567); Damville n'avait pas encore trente-trois ans. Après avoir eu part à la bataille de Saint Denis, il rentra dans son gouvernement, qu'il ne quitta plus désormais. Il y déploya en 1569 la même ardeur de persécution que Montluc en Guienne. On voulut les opposer en-

semble aux protestants ; la jalousie les brouilla, et ils ne se concertèrent jamais qu'avec répugnance. Montluc l'accuse tout net dans ses *Commentaires* d'avoir redouté moins le triomphe des protestants que celui des Guise. Leur mésintelligence bien connue facilita à diverses reprises les succès de Montgomery et de Coligny dans les deux provinces limitrophes. Après la Saint-Barthélemy, il se crut obligé, pour maintenir son crédit chancelant, de combattre les huguenots ; mais, au lieu de s'attaquer aux places importantes de Montauban, de Nîmes et de Montpellier, il s'empara de Sommières, et suspendit par des trêves toute hostilité entre les deux partis. La reine mère, qui haïssait la maison de Montmorency, saisit cette occasion pour ôter son commandement à Damville (juillet 1574) ; celui-ci résista, rejoignit Henri III à Turin pour lui exposer sa conduite, et, n'en ayant reçu qu'une réponse ambiguë, forma aussitôt une ligue avec les protestants, réunis en assemblée à Nîmes (10 février 1575). Il s'engagea par serment à protéger la liberté religieuse, à reconnaître l'autorité du prince de Condé et à se conformer aux avis qui lui seraient donnés par le conseil de la religion. Tout le parti des catholiques tolérants, qui se nommaient eux-mêmes *politiques*, le reconnut pour chef. Dès qu'il se vit en état de tenir tête à la puissance royale, le maréchal entra en campagne, et l'année ne s'était pas écoulée qu'il avait soumis toute la province, excepté Agde, Béziers et Pézenas. On avait pourtant tenté de l'empoisonner, et il eut quelque raison d'attribuer ce crime à Catherine, qui, on le savait, s'était reposée sur le colonel Ornano et le capitaine Girardon du soin de la débarrasser de lui. La fausse nouvelle de sa mort se répandit même à la cour, et « le roi ne s'en émut autrement, » dit Brantôme. Damville se tint de plus en plus sur ses gardes. Lors de la paix dite de *Monsieur* (6 mai 1576), il obtint deux places de sûreté et fut rétabli par un édit particulier dans la jouissance de ses charges, états et biens ; mais, loin de désarmer, il s'entendit pour continuer la résistance, avec le roi de Navarre et Condé. L'un et l'autre se défiaient de lui. En effet pendant qu'il confirmait de nouveau l'union des huguenots avec les politiques dans l'assemblée de Montpellier, il reprit ses négociations avec la cour, et fit sa paix moyennant des lettres d'investiture pour le marquisat de Saluces, auquel il prétendait avoir des droits (21 mai 1577).

Devenu duc de Montmorency par la mort de son frère aîné (1579), le maréchal eut de nombreux démêlés avec Bellegarde, avec les Joyeuse, avec le roi surtout, qui ne réussit jamais à le dépouiller de son gouvernement. On était allé jusqu'à le dénoncer au pape comme le plus dangereux fauteur des huguenots ; mais il avait depuis longtemps exposé sa conduite à Rome, et Grégoire XIII répondit qu'il le connaissait pour un loyal serviteur de Dieu. Malgré les promesses et les menaces de la cour, il refusa de s'associer à la Ligue, et se mit de nouveau en état de révolte ouverte (1585). D'accord avec le roi de Navarre, il recommença la guerre. Pendant près de dix ans il ne fut occupé qu'à combattre Joyeuse. Le Languedoc était divisé entre ces deux gouverneurs, qui se conduisaient comme des souverains indépendants. Montmorency semblait plutôt l'allié que le sujet de Henri IV, qu'il avait reconnu pour roi ; il ne faisait rien pour lui et il ne lui demandait rien ; il avait son parlement à Béziers ou à Carcassonne, comme Joyeuse avait le sien à Toulouse ; chacun d'eux assemblait les états généraux de son parti et en obtenait des subsides. Pour rétablir son autorité dans la province, Henri IV se proposa d'en éloigner Montmorency ; il lui conféra la dignité de connétable (8 décembre 1593), et le chargea de pacifier la Provence et le Dauphiné. Après avoir choisi pour lieutenant général le duc de Ventadour, son gendre, il joignit le roi en Bourgogne, et commanda plusieurs fois sous ses ordres jusqu'à la paix de Vervins. En 1602, il obtint la grâce du comte d'Auvergne, depuis duc d'Angoulême, un des complices de Biron, et qui avait épousé une de ses filles. Après la mort de Henri IV, il se retira dans son gouvernement, où il mourut bientôt, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Marié trois fois, Henri de Montmorency eut quatre fils, dont trois moururent jeunes, et quatre filles, entre autres *Charlotte*, duchesse d'Angoulême, et *Charlotte-Marguerite*, princesse de Condé (*voy.* ci après). — Ses trois frères cadets furent mêlés aux guerres civiles et religieuses. *Charles*, duc DE DAMVILLE, connu longtemps sous le nom de *M. de Méru*, combattit à Saint-Quentin, à Dreux, à Montcontour et à Saint-Denis ; il fut créé amiral de France en 1593, et sa baronnie de Damville fut érigée en 1610 en duché-pairie. Il mourut en 1612. *Gabriel*, baron DE MONTBERON, fut tué en 1562, à la bataille de Dreux. *Guillaume*, seigneur DE THORÉ, acquit le renom d'un vaillant capitaine, et resta fidèle au parti de la cour ; il mourut vers 1594. P. L.

Duchesne, *Histoire de la Maison de Montmorency*. — Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*. — Dom Vic et dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*. — Brantôme, *Capitaines illustres*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XVIII à XXII. — Poirson, *Histoire de Henri IV*.

MONTMORENCY (*Henri II*, duc DE), maréchal de France, fils du précédent, né à Chantilly, le 30 avril 1595, exécuté à Toulouse, le 30 octobre 1632. Il eut pour parrain Henri IV, qui depuis ne l'appelait plus que « son fils ». L'enfant avait si bonne mine que le prince dit un jour à MM. de Villeroy et Jeannin : « Voyez mon fils Montmorency, comme il est bien fait ; si jamais la maison de Bourbon venait à manquer, il n'y a pas de famille dans l'Europe qui méritât si bien la couronne de France que la sienne, dont les grands hommes l'ont toujours soutenue et même augmentée au prix de leur sang. »

Destiné en naissant aux plus hautes charges de l'État, élevé sous les regards indulgents de Henri IV, aimable et courageux, Henri de Montmorency devint l'idole de la cour et de la ville (1); Louis XIII le créa amiral de France et de Bretagne, en 1612. Il obtint la même année la charge de vice-roi de la Nouvelle-France (Canada). En 1613, sur la démission de son père, il prit le gouvernement du Languedoc. En 1614, il épousa Marie-Félice des Ursins, fille du duc de Bracciano, princesse accomplie, qui ne réussit pas cependant toujours à captiver le brillant et volage jeune homme. Dans les troubles civils que Marie de Médicis excita en 1619, le duc de Montmorency resta fidèle au roi, et sa conduite hâta la conclusion du traité de paix entre la mère et le fils (30 avril 1619).

Une nouvelle guerre civile, causée cette fois par les différences de religion, éclata en 1621. Montmorency, après avoir enlevé plusieurs places aux protestants, conduisit trois mille hommes à Louis XIII devant Montauban; mais il tomba malade, et fut forcé de quitter le camp. Tous ses soldats désertèrent la même nuit, et le siége de Montauban fut abandonné. Dès que le duc de Montmorency fut rétabli, il trouva facilement des soldats, car il était adoré de ses troupes. La guerre continua, opiniâtrément soutenue du côté des protestants par le duc de Rohan, brillamment conduite du côté des catholiques par Montmorency. En 1622, celui-ci alla au secours du prince de Condé qui assiégeait Montpellier. Dans l'attaque du 2 septembre, qui coûta la vie à une foule de gens de marque, il n'échappa à la mort que parce que d'Argencourt, qui commandait les protestants, le reconnut et le sauva en lui criant : « Retirez-vous par là ! » — « Il ne se le fit pas dire deux fois, raconte Bassompierre; et bien qu'il se hâtât fort, il ne put éviter deux coups de pique des ennemis. » La guerre religieuse, suspendue pendant deux ans, se ranima en 1625. Le duc de Soubise, frère de Rohan, sortant à l'improviste de La Rochelle, surprit et captura la flotte royale. A cette nouvelle Montmorency offrit d'aller se mettre à la tête de quelques vaisseaux auxiliaires que le cardinal de Richelieu avait obtenus de la Hollande. Son offre, acceptée avec empressement, n'était pas facile à tenir, car les Hollandais, se souciant peu de combattre contre leurs coreligionnaires, restaient au large. Montmorency se jeta avec six gentilshommes dans une barque de pêcheur, et après avoir erré pendant quatre jours sur une mer orageuse il rejoignit les Hollandais qui, entraînés par son ascendant, consentirent à combattre. Soubise fut vaincu le 15 septembre, perdit une partie de sa flotte, et se retira, laissant La Rochelle exposée à l'attaque du vainqueur. Montmorency, déjà maître des îles de Rhé et d'Oleron, parlait de s'emparer du dernier boulevard du protestantisme; mais Richelieu se réservait cette gloire. Au mois de décembre 1626, il racheta à Montmorency la charge d'amiral, et se l'appropria sous le titre de surintendant de la navigation et du commerce. Il était évidemment jaloux de la popularité du jeune et héroïque gouverneur du Languedoc, et en 1627 il saisit une occasion de montrer que le grand nom de Montmorency ne sauverait pas ceux qui le portaient s'ils désobéissaient aux lois. Le comte de Bouttevillé, issu de la maison de Montmorency, coupable d'avoir enfreint la loi sur les duels, eut la tête tranchée, malgré les supplications de son parent. C'était un avertissement que le duc ne prit pas pour lui, car sa conduite avait été jusque là un modèle de fidélité. Il ne semble pas avoir eu de grandes prétentions politiques. Le titre de connétable, qui était comme héréditaire dans sa famille, eût suffi à son ambition, plus avide d'éclat que de pouvoir. Richelieu ne voulut pas le satisfaire sur ce point, mais il ne put lui refuser le commandement de la petite armée du Languedoc, à la tête de laquelle le duc batailla pendant deux ans contre Rohan. Pour prix de ses services, il n'obtint pas même que le cardinal respectât les priviléges du Languedoc relatifs aux tailles. Richelieu, comme s'il eût voulu montrer aux Languedociens que le gouverneur qu'ils aimaient tant ne pouvait rien pour eux, refusa d'écouter leurs plaintes, que Montmorency eut la faiblesse de ne pas soutenir assez énergiquement. La lutte contre les protestants n'était pas encore terminée lorsque la guerre éclata en Italie, en 1630. Le roi et le cardinal se rendirent au pied des Alpes, et avant d'essayer de les franchir, ils firent appel au duc de Montmorency, qui accepta la tâche difficile de pénétrer en Piémont pour dégager Casal, étroitement bloquée par les Espagnols. Le 6 juillet Montmorency, partit de Saint-Jean-de-Maurienne, battit les Piémontais le 10 à Veillane (Avigliana), et s'empara de Saluces le 20; mais la peste se mit dans ses troupes et arrêta ses succès. Il fut bientôt rappelé auprès de Louis XIII, qui était à Lyon, malade à toute extrémité. Richelieu, qui savait que son pouvoir ne tenait qu'à la vie du roi, était dans une position très-embarrassante. On prétend qu'il s'adressa au duc de Montmorency pour demander sa protection; il obtint du moins que le roi mourant le recommandât au duc. « Mon cousin, dit Louis à Montmorency, j'exige

(1) « Quoiqu'il eût les yeux de travers, dit Tallemant des Réaux, M. de Montmorency étoit pourtant de fort bonne mine : il avoit le geste le plus agréable du monde, aussi parlait-il plus des bras que de la langue.... Mme de Rambouillet dit qu'une fois il voulut conter quelque chose qu'il savait fort bien; mais il s'embrouilla tellement que le cardinal de La Valette, par pitié, fut contraint de prendre la parole et d'achever le conte. Il commençoit souvent des compliments et demeuroit à my-chemin. Il ne disoit pas de sottises, mais il avoit l'esprit court. En récompense, il étoit brave, riche, galant, libéral; dansoit bien, étoit bien à cheval, et avoit toujours des gens d'esprit à ses gages (Théophile, Mairet), qui faisoient des vers pour lui, qui l'entretenoient d'un million de choses, et lui disoient quel jugement il falloit faire des choses qui couroient en ce temps-là. Il donnoit beaucoup aux pauvres, il étoit aimé de tout le monde, mais adoré en son quartier. »

de vous deux choses : la première que vous serviez l'État avec le même zèle que vous avez toujours fait paraître; la seconde que vous aimiez M. le cardinal, pour l'amour de moi. » Le duc, qui était la générosité même, oublia tous les torts du cardinal, et promit ce qu'on lui demandait. Mais Louis XIII ne succomba pas, et Richelieu resta premier ministre. Montmorency fut peu après nommé maréchal de France (novembre 1630). On assure que le roi, en lui remettant le bâton, lui dit : « Acceptez-le, vous l'honorerez plus que vous n'en serez illustré. »

Le duc avait espéré la charge de maréchal général, et il en voulut sans doute au ministre, naguère si obséquieux, d'avoir déçu son espoir. Dès lors, lui qui s'était toujours tenu à l'écart des partis, il semble avoir prêté l'oreille aux ennemis du ministre; mais le moment n'était pas à la politique. Tout l'hiver fut marqué par des fêtes brillantes. Il y eut à l'hôtel Montmorency force bals et comédies et des divertissements auxquels assistèrent le roi, la reine et toute la cour. Le duc et la duchesse passèrent ensuite plusieurs mois dans leur superbe terre de Chantilly. Montmorency parlait même de s'y établir à demeure; mais les affaires le rappelèrent dans son gouvernement. Quoiqu'il eût obtenu du cardinal le rétablissement des états du Languedoc, il n'en partit pas moins irrité contre Richelieu, et il trouva en arrivant les Languedociens très-mécontents du ministre.(novembre 1631). Sur ces entrefaites il reçut un message de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, qui était sorti récemment de France et qui se proposait d'y rentrer les armes à la main pour renverser Richelieu. Gaston, au nom des intérêts de l'État, demandait l'appui du gouverneur du Languedoc. Montmorency, après beaucoup d'hésitations et de regrets, entra dans cette déplorable entreprise, et entraîna les états de sa province; mais le parlement et plusieurs villes restèrent fidèles au roi. Les préparatifs de Montmorency exigeaient du temps, et ce fut avec surprise qu'il apprit que Gaston s'approchait de sa province, deux mois plus tôt qu'il ne l'attendait, et avec dix-huit cents chevaux seulement. Il n'alla pas moins le recevoir à Lunel, et mit à sa disposition les forces assez nombreuses, mais peu disciplinées, qu'il avait rassemblées. A cette nouvelle, Richelieu, par une proclamation royale datée du 23 août 1632, déclara Henri de Montmorency criminel de lèse-majesté, déchu de tous ses grades, honneurs et dignités, et déférait son jugement au parlement de Toulouse, nonobstant son privilége de pairie, dont il s'était rendu indigne. Le roi partit ensuite pour le midi avec Richelieu, mais avant qu'il fût arrivé à Lyon, tout était terminé. Le 1er septembre l'armée royale, commandée par Schomberg, rencontra l'armée rebelle près de Castelnaudary. Montmorency, qui depuis qu'il connaissait mieux Gaston semblait désolé de s'être lié à la cause d'un prince aussi lâche et aussi méprisable, engagea précipitamment le combat. Il s'élança fort en avant de ses troupes, avec quelques cavaliers, pénétra dans les lignes ennemies, et fit des prodiges de valeur. Mais cette lutte insensée d'un homme contre une armée se termina promptement. Criblé de blessures, il voulut retourner vers les siens, et il l'aurait pu, car les soldats qu'il venait de combattre ne demandaient qu'à le laisser échapper; mais son cheval blessé s'abattit sur lui; les troupes de Gaston ne firent aucun mouvement pour le secourir, et les vainqueurs le ramassèrent presque expirant sur le champ de bataille. Il était percé de dix-sept blessures. Tandis qu'il recevait à Lectoure les soins des médecins, Gaston signait, le 29 septembre, un traité par lequel il abandonnait « tous ceux qui s'étaient liés à lui ». Le roi se rendit en personne à Toulouse pour surveiller le jugement du duc de Montmorency. Les faits étaient notoires. Montmorency, conduit devant ses juges, exprima son repentir avec une douceur pleine de dignité. La cour rendit un arrêt qui le condamnait à avoir la tête tranchée et confisquait ses biens. Le procès du duc de Montmorency, dont on prévoyait trop l'issue, émut la France et l'Europe. Le roi d'Angleterre Charles Ier, le duc de Savoie, le pape, intercédèrent pour lui; Venise supplia qu'on le lui donnât pour commandant de ses armées. Le cardinal de La Valette fit exposer le saint sacrement dans toutes les églises de son diocèse, ordonna des prières de quarante heures et des processions publiques comme dans les jours de deuil et de calamités. Les évêques du Languedoc et des provinces voisines suivirent cet exemple. Le vieux duc d'Épernon accourut de son gouvernement pour se jeter aux pieds du roi; les plus grands seigneurs de la cour l'imitèrent. Le peuple, les soldats se joignirent à ces supplications avec une touchante effusion. « Je ne serais pas roi, répondit durement Louis XIII, si j'avais les sentiments du peuple et des particuliers. » On a cru que ces paroles avaient été soufflées par Richelieu, mais Louis XIII n'avait pas besoin de conseils pour être inflexible. L'arrêt reçut son exécution dans la cour intérieure du Capitole. Montmorency marcha à la mort avec la plus calme assurance. Sa tête fut abattue d'un seul coup, et l'on remarqua que son sang jaillit sur la statue de Henri IV qui se trouvait dans la cour. Avec lui finit la branche qui avait recueilli au quinzième siècle l'ancien héritage de la maison de Montmorency (voir ci-dessus). La pensée d'éteindre la plus noble famille française n'arrêta ni Louis XIII ni Richelieu dans l'accomplissement d'un acte de justice impitoyable, qui aurait été cruel même s'il avait été indispensable et qui n'avait pas même l'excuse de la nécessité. De tous les seigneurs qui prirent les armes contre Richelieu, Montmorency était le moins coupable, et la postérité n'a eu pour lui que de la pitié mêlée à de l'admiration.

La veuve du duc Henri de Montmorency lui éleva à Moulins un magnifique tombeau, que l'on admire encore dans la chapelle du lycée de cette ville. Cet édifice faisait partie autrefois du couvent de la Visitation, dont, après le supplice de son mari, la duchesse était devenue supérieure. C'est là que Marie-Félicie des Ursins avait voulu se retirer pour vivre et mourir auprès du tombeau de son mari. Elle finit ses jours le 5 juin 1666. L. J.

Désormeaux, *Histoire du maréchal de Luxembourg, suivi de l'Hist. de la Maison de Montmorency*; Paris. 1764, 5 vol. in-12. — *Déclaration du roi Louis XIII contre le duc Henry de Montmorency donnée à Losne, le 23 août 1632*. — *Récit de la mort de Henri, dernier duc de Montmorency, et de ce qui s'est passé lors à la cour*; Paris, 1632, in-8°. — S. Ducros, *Hist. de Henri, dernier duc de Montmorency, pair et maréchal de France*; Paris, 1643, in-4°. — Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*; t. LXLIII. — Richelieu, *Mémoires*, t. VII. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*, t. III. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXII et XXIII. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, édit. Paris et Monmerqué. — Amédée Renée, *Mme de Montmorency*. — Ch. Cotolendi, *Vie de Marie-Félicité Orsini, duchesse de Montmorency*; Paris, 1684. — J.-C. Garreau, *Vie de Mme la duchesse de Montmorency*.

MONTMORENCY (*Charlotte-Marguerite*) (1), princesse DE CONDÉ, née en 1594, morte à Chatillon-sur-Loing, le 2 décembre 1650. Fille du duc Henri Ier de Montmorency-Damville, connétable de France, et de Louise de Budos, sa seconde femme, elle avait à peine quinze ans lorsqu'en 1609 elle parut à la cour. Sa fortune et surtout sa beauté remarquable lui attirèrent de nombreux adorateurs; Bassompierre fut un des plus empressés. « Il est vray, écrit-il, que sous le ciel il n'y auoit lors rien de si beau que mademoiselle de Montmorency, ny de meilleure grâce, ny de plus parfait. » Le connétable consentit volontiers à l'union de sa fille avec Bassompierre, et déjà tout était d'accord lorsque Henri IV eut l'occasion de voir la jeune fiancée « dans un ballet, rapporte Mézeray, où elle étoit vetuë en Diane, et tenoit un dard à la main; elle luy inspira alors de tout autres sentiments que ceux que cette chaste déesse devoit inspirer dans les cœurs. » Le roi, oubliant son âge et la goutte qui le tourmentait sans cesse, fit appeler Bassompierre, et après lui avoir proposé d'épouser Mlle d'Aumale et de le faire duc, lui tint cet étrange discours : « Ie suis deuenu non-seulement amoureux, mais furieux et outré de mademoiselle de Montmorency. Si tu l'espouses et qu'elle t'ayme, ie te hairay; si elle m'aymoit, tu me hayrois. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre nostre bonne intelligence : car ie t'ayme d'affection et d'inclination. Ie suis résolu de la marier à mon nepueu le prince de Condé et de la tenir près de ma famille. Ce sera la consolation et l'entretien de la vieillesse, où je vais désormais entrer. Ie donneray à mon nepueu, qui est ieune, et aime mieux la chasse cent mille fois que les dames, cent mille livres par an, pour passer son temps. » Bassompierre était trop bon courtisan pour ne pas céder sa fiancée au monarque épris. « Alors, continue-t-il, le roi m'embrassa et pleura, m'assurant qu'il feroit pour ma fortune comme si j'estois un de ses enfans naturels. » Il retira donc sa parole, sous prétexte de ne point vouloir nuire à l'entrée de Mlle de Montmorency dans la famille royale. Le mariage du prince de Condé se fit selon le désir du roi le 17 mai 1609, à Chantilly (1). Le connétable dota sa fille de 100,000 écus; Diane duchesse d'Angoulême, tante de la mariée, comme veuve du duc François de Montmorency, y ajouta 50,000 écus. Le roi y contribua par de riches présents, des pensions et des charges pour l'époux, « jeune et pauvre ». Mais ce qu'il avait espéré ne s'accomplit pas. Ses assiduités, ses attentions galantes révélèrent bientôt à Condé le sort que son oncle lui destinait. On disait hautement à la cour « que le roi avait voulu ce mariage pour abaisser le cœur du prince et lui hausser la teste » (2). Ce fut durant les fêtes qui célébrèrent les noces du duc de Vendôme avec Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur, « que la flamme du roy éclata si fort par la présence de la princesse de Condé, qu'elle frappa les yeux de son mary et lui causa un grand mal de tête ». La reine Marie de Médicis, piquant le jeune prince d'honneur et de jalousie il s'emporta en discours peu respectueux pour le roi, qui l'en châtia « en lui retranchant ses moïens de subsistance, sçavoir ses pensions et l'argent qu'il luy avoit promis pour son mariage. Ce fâcheux traitement fit un effet tout contraire à ce que le roy désiroit; le prince, appréhendant quelque violence d'une si forte passion, résolut de se retirer du royaume. Aiant donc disposé toutes choses pour son dessein, il enleva luy-même sa femme le 29 d'aoust (1609), la mit en croupe derrière luy, et à quelques lieues de là la jetta dans un carrosse à six chevaux et se rendit à Bruxelles (3) ». A la nouvelle de cette évasion imprévue, le roi, tout troublé de colère et d'amour, ne put dissimuler son émotion même devant la reine, mais il tâcha de la couvrir de raisons d'État; feignant de craindre que Condé n'entrât dans les intérêts autrichiens, il somma les archiducs « de luy rendre le premier prince du sang ». Ils répondirent que la seule considération qu'ils avaient pour le sang de Bourbon les avait engagés à lui donner asile, mais que l'honneur ne leur permettait pas de le livrer. Le roi insista : Condé crut prudent de se réfugier en Milanais, laissant sa femme à Bruxelles; quelques courtisans de Henri IV essayèrent de l'enlever en février 1610, mais ils furent fort mal traités par

(1) Mézeray lui donne pour prénoms *Henriette-Charlotte*.

(1) « Et sans cérémonie, suivant L'Estoile. » Mézeray dit au contraire, « au mois de mars avec solennité ».

(2) L'Estoile, *Mémoires*, t. II, p. 366. Ce propos est attribué à Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil, qui naturellement ne devait pas voir avec plaisir la nouvelle passion de son royal amant.

(3) Mézeray, t. X, p. 370 371.

la bourgeoisie bruxelloise, qui prit les armes pour défendre la noble réfugiée. Les deux époux ne rentrèrent en France qu'après la mort de Henri IV. Le prince de Condé prit une part très-active aux troubles de l'époque; enfermé à la Bastille en 1617, sa femme demanda à partager sa captivité, et fut sa consolation pendant deux années que dura sa captivité. En 1625, Condé fut exilé de nouveau; il laissa à la cour dans Charlotte de Montmorency un vaillant avocat. En 1632, la princesse eut encore une douloureuse épreuve à subir. Son frère bien-aimé, Henri II de Montmorency, entraîné à la révolte par Gaston, frère du du roi, fut pris les armes à la main au combat de Castelnaudary, et condamné à mort par le parlement de Toulouse. Mme de Condé s'humilia pour la première fois; elle n'hésita pas à se jeter aux genoux du cardinal de Richelieu pour obtenir la grâce de son frère; elle fut impitoyablement refusée. « On dit que le cardinal crut en faire assez que de se jeter lui-même aux genoux de la princesse. On rapporte aussi que s'étant trouvée au service funèbre de ce ministre, en 1642, elle répéta, en se rappelant la triste fin de son frère (30 octobre 1632), ce mot de Marie-Magdeleine, sœur de Marthe et de Lazare : *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus*. Mme de Condé devint veuve en 1646. Elle fut la mère de Louis II de Bourbon, prince de Condé, surnommé *le Grand*, du prince *Armand de Conti* et de la célèbre duchesse *de Longueville*. Elle fit entrer dans la maison de son mari les grands biens de la branche ducale des Montmorency, entre autres la terre de Chantilly, dont Louis XIII lui fit abandon après la mort de son frère. A. D'E—P—C.

L'Estoile, *Mémoires pour l'Histoire de France*, t. II, p. 260-267. — Mézeray, *Abrégé chronologique de* l'Hist. de France, t. X, p. 369-372. — Bassompierre, *Iovrnal de ma vie*; Cologne, 1665, 3 vol. in-16, t. I, p. 202-225. — Mme de Motteville, *Mém.* — P. Lenet, *Mém.* — Bazin, *Hist. de Louis XIII*.

MONTMORENCY-LAVAL (*Marie-Louise* DE), fille du comte de Laval, maréchal de France, née en 1723, guillotinée le 6 thermidor an II (24 juillet 1794). Elle était abbesse du couvent de Montmartre au commencement de la révolution. Elle ne tarda pas à être accusée de trahison, de complots contre la liberté et de recéler des armes et des munitions dans son monastère. Le 21 juillet 1789, une foule de gens, dont l'aspect et le maintien n'annonçaient que le pillage et la destruction, se porta sur Montmartre dans les intentions les plus hostiles. L'abbesse, justement effrayée, fit remettre au curé de Saint-Eustache un billet ainsi conçu : « Je certifie que tout ce qu'on m'a imputé est faux : je suis citoyenne zélée pour la conservation de mes compatriotes. » Le curé en fit avertir aussitôt l'assemblée des électeurs qui siégeait en permanence à l'hôtel de ville. Aussitôt l'électeur Deleutre, accompagné seulement de deux gardes de ville, fut envoyé pour arrêter la multitude, qui déjà assiégeait l'abbaye. Il parvint à se faire entendre, et fit nommer deux délégués pour visiter avec lui le monastère. Les recherches les plus minutieuses n'amenèrent que la découverte d'un mauvais fusil de jardinier. Sur le rapport de Deleutre, la foule se dissipa, et cette fois tout crime fut évité. Mme de Montmorency-Laval ne fut pas toujours aussi heureuse. Après avoir vu ses religieuses dispersées, son ordre aboli, elle fut incarcérée à Saint-Lazare et citée le 6 thermidor an II devant le tribunal révolutionnaire, qui, malgré son grand âge (elle avait soixante et onze ans), la condamna à mort, comme complice d'une conspiration ourdie dans sa prison. Ce fut une des dernières victimes de la terreur; trois jours plus tard Robespierre tombait, et probablement elle eût échappé au supplice. H. L—R.

Dulaure, *Esquisses historiques de la révolution française* (Paris, 2 vol. in-8°), t. Ier, p. 200-202. — *Biographie moderne* (Paris, 1806).

MONTMORENCY-LAVAL (*Gui-André-Pierre*, duc DE), maréchal de France, descendant des sires de Laval par la branche de Lezay, né le 21 septembre 1723, mort en 1798. Connu d'abord sous le nom de *marquis de Laval*, il entra en 1741 aux mousquetaires, fit les campagnes de Flandre et devint en 1742 colonel d'un régiment d'infanterie. Maréchal de camp en 1748, il se trouva à la conquête de Minorque et aux batailles d'Hastembeck, de Creveldt et de Minden. Lieutenant général en 1759, il combattit à Corbach, et fut pourvu du gouvernement de Compiègne. Il devint maréchal de France le 13 juin 1783, sous le nom de *maréchal de Laval*. Il avait été créé duc en 1758.

Il eut sept enfants, entre autres : *Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph*, duc DE LAVAL, né le 22 janvier 1747, et mort le 31 mars 1817, lieutenant général et pair de France, père du duc *Adrien*, qui suit; et *Matthieu-Paul-Louis*, vicomte de Laval, puis comte de Montmorency, né en 1748, et mort en 1809, colonel du régiment d'Auvergne et brigadier des armées, père du duc *Matthieu*, qui suit. P. L.

Art de vérifier les dates.

MONTMORENCY (*Matthieu-Jean-Félicité* DE MONTMORENCY-LAVAL, vicomte, puis duc DE), homme politique français, petit-fils du précédent, né à Paris, le 10 juillet 1766, mort dans la même ville, le 24 mars 1826. Il fit ses premières armes en Amérique, dans le régiment d'Auvergne dont son père, le vicomte de Laval, était colonel. Compagnon de ces brillants et jeunes gentilshommes, Lafayette, Lauzun, Ségur, que la guerre de l'indépendance des États-Unis entraîna vers les idées libérales, il partagea leurs opinions. Il fut nommé en 1789 membre des états généraux par le bailliage de Montfort-l'Amaury, et y siégea sous le nom de *comte Matthieu de Montmorency*. On vit avec étonnement le descendant de la plus noble famille de France, se réunir, un des premiers de son ordre, aux députés du tiers

état, voter constamment avec la majorité de l'assemblée et disputer à MM. d'Aiguillon et de Noailles l'honneur de proposer, dans la nuit du 4 août 1789, l'abolition des droits féodaux, et le 19 juin 1790, celle de la noblesse. Les royalistes s'indignèrent de cette conduite, et les pamphlétaires du parti de la cour n'épargnèrent pas le gentilhomme réformateur. Rivarol, dans son *Petit Almanach des Grands Hommes de la Révolution*, disait de lui : « Le plus jeune talent de l'assemblée, il bégaye encore son patriotisme, mais il le fait déjà comprendre, et la république voit en lui tout ce qu'elle veut y voir. Il fallait que Montmorency parût populaire pour que la révolution fût complète, et un enfant seul pouvait donner ce grand exemple. Le petit Montmorency s'est donc dévoué à l'estime du moment, et il a combattu l'aristocratie sous la férule de l'abbé Sieyès. » La ferveur patriotique du comte Matthieu ne se démentit pas pendant toute la durée de l'Assemblée constituante; le 12 juillet 1791, il fit partie de la députation qui assista à la translation des restes de Voltaire, et le 27 août de la même année il appuya la proposition de décerner les honneurs du Panthéon à J.-J. Rousseau. A la fin de l'Assemblée constituante il fit partie de l'état-major du maréchal Luckner; mais bientôt les événements se précipitèrent avec une telle violence que les députés les plus libéraux de la Constituante, dépassés par les girondins et les jacobins, ne se trouvèrent plus en sûreté sur le sol français. Quand la révolution du 10 août eut renversé la monarchie constitutionnelle de 1791, Matthieu de Montmorency se retira à Coppet, en Suisse, auprès de Mme de Staël. Les deux terribles années 1793 et 1794, qui coûtèrent la vie à tant de ses amis et à son jeune frère, l'abbé de Laval, produisirent une profonde impression sur son âme, plus ardente que forte, et dirigèrent ses pensées vers la piété et la charité. Il rentra en France en 1795. Dans l'instabilité des affaires, l'éclat de son nom l'exposa à de courtes persécutions. Il fut arrêté le 26 décembre 1795, et inquiété de nouveau à l'époque du 18 fructidor 1797. Ces désagréments achevèrent de l'éloigner de la politique, et il ne voulut plus s'occuper que d'œuvres charitables. Sa liaison avec Mme de Staël persista, malgré la différence des opinions, et il en forma une nouvelle avec Mme Récamier. Les mémoires récemment publiés de Mme Récamier contiennent de beaux témoignages de l'amitié tendre et grave du gentilhomme converti pour la jeune et charmante dame. Sous le consulat et l'empire, Matthieu de Montmorency se tint à l'écart du gouvernement, et sa réserve fut d'autant plus remarquée que les autres membres de sa famille ne l'imitèrent pas. L'empereur lui fit interdire le séjour de Paris. Il se trouvait cependant dans cette ville, mais sous la surveillance de la police, quand l'empire tomba. Il se hâta de se rendre à Nancy auprès de Monsieur (depuis Charles X), qui l'accueillit très-bien. Il prit alors le titre de vicomte de Montmorency. Successivement aide-de camp de Monsieur, maréchal de camp en 1814, et chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Angoulême en 1815, il suivit la famille royale à Gand, et fut au retour nommé pair de France. Dans la chambre haute il attaqua souvent les opinions qu'il défendait dans sa jeunesse. Il disait, le 21 mars 1817, à l'occasion d'une loi sur la vente des bois de l'État : « Il y a vingt-sept ans qu'entraîné par les systèmes qui avaient séduit ma jeunesse, j'ai pris part à ce que j'ai reconnu depuis être une grande injustice; j'ai voté pour une aliénation semblable, disons mieux, pour d'immenses spoliations qui devaient être si profitables, et qui ont si peu profité. » Lorsque le parti royaliste exclusif arriva aux affaires avec M. de Villèle, le vicomte de Montmorency fut nommé ministre des affaires étrangères, le 24 décembre 1821. Durant la session de 1822 il crut devoir faire amende honorable de ce qu'il appelait ses anciennes erreurs. Cet aveu sincère et assez gauche excita beaucoup de railleries parmi les libéraux. Dans le parti royaliste même on trouvait le vicomte de Montmorency un esprit peu pratique, incapable de ménager les susceptibilités de son temps et embarrassant pour les ministres ses collègues. L'ardeur avec laquelle il poussait à une intervention en Espagne déplut à M. de Villèle, partisan d'une politique plus modérée. M. de Montmorency au congrès de Vérone fit triompher la politique d'une intervention immédiate. A son retour, le roi le nomma duc, mais M. de Villèle obtint son renvoi du ministère (décembre 1822), et le remplaça par M. de Chateaubriand, choix dont il n'eut pas à se louer. Sorti des affaires avec les titres de ministre d'État et de membre du conseil privé, le duc Matthieu de Montmorency fut admis à l'Académie Française, au grand étonnement du public, qui se demanda quels étaient les titres littéraires de ce pieux personnage. La place de gouverneur du duc de Bordeaux, qui lui fut donnée vers la même époque, lui convenait mieux, sans doute, que le fauteuil académique; mais il n'eut pas le temps d'instruire son royal élève, car il mourut quelques mois après, frappé d'une attaque d'apoplexie pendant qu'il faisait ses dévotions à la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin. Les vertus, les actes de bienfaisance du duc Matthieu de Montmorency honoreront sa mémoire; mais comme homme politique il ne tient qu'une place très-secondaire, et, sans lui reprocher une conversion sincère, on regrette que le constituant libéral de 1789 soit devenu le royaliste exclusif de 1822 et l'homme de la congrégation. L. J.

De Gerando, *Éloge de M. le duc Matt. de Montmorency*; Paris, 1826, in-8°. — *Notes sur M. le duc Matt. de Montmorency*. — Vétillard, *Notice sur la vie de M. le duc Matt. de Montmorency*; Le Mans, 1826, in-8°. — Guiraud, *Discours de réception à l'Académie*, dans le *Recueil de l'Acad.* — Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*. — *Mémoires de Mme Récamier*.

MONTMORENCY (*Anne-Pierre-Adrien* duc

DE LAVAL-), grand d'Espagne de 1re classe, diplomate français, cousin du précédent, petit-fils de *Gui-André-Pierre* et fils du lieutenant général *Anne-Alexandre-Joseph*, naquit à Paris, le 19 octobre 1767, et mourut le 16 juin 1837. Il fut successivement ambassadeur en Espagne, à partir de 1814, à Rome à partir de 1821, et à Vienne, en 1828. En 1829 on lui offrit le ministère des affaires étrangères, qu'il refusa. Le 4 septembre de la même année, il fut nommé ambassadeur à Londres. Après la révolution de 1830, il rentra dans la vie privée. Il était pair de France. Z.

Art de vérifier les dates (édit. de 1818). — *Mémoires de Mme Récamier.*

MONTMORENCY (*Anne-Charles-François*, duc DE), pair de France, né le 12 juillet 1767, à Paris, où il est mort, le 26 mai 1846. Il était fils aîné d'Anne-Léon II, qui, en 1746, par son mariage avec Anne-Charlotte de Montmorency-Luxembourg, petit-fils du maréchal de ce nom, fit entrer le duché de ce nom dans la branche des marquis de Fosseux, de laquelle il descendait. A dix-huit ans il entra dans les gardes du corps, d'où il passa en qualité de cornette au colonel-général dragons, et émigra en 1790, en Suisse, puis en Belgique. Après avoir fait la campagne de 1794 à l'armée des princes, il résida successivement à Bruxelles, à La Haye, à Hambourg et à Munster, où il perdit son père, en 1799. Rentré en France l'année suivante, il s'établit dans le pays Dunois, au château de Courtalein, ancien domaine de sa famille, et y remplit plusieurs fonctions municipales. Vers la fin de 1813 il reçut de Napoléon le titre de comte de l'empire, et fut nommé le 8 janvier 1814 major général de la garde nationale de Paris. Appelé le 4 juin suivant à la chambre des pairs, il prit peu de part aux discussions publiques, et se rallia sans effort au gouvernement de Juillet. Il fut, durant sa longue vie le patron de l'infortune, le protecteur de toutes les entreprises utiles et l'ami éclairé des sciences et des arts; les Sociétés d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie n'eurent pas d'associé plus dévoué et plus influent que lui.

De ses deux frères, l'un *Anne-Louis-Christian*, prince DE MONTMORENCY-TANCARVILLE, grand d'Espagne, né le 26 mai 1769, fit partie de la chambre des députés de 1815 à 1827, fut créé pair à cette dernière date, et mourut le 25 décembre 1844, à Madrid, où il s'était retiré après 1830; — l'autre, *Anne-Joseph-Thibault*, comte DE MONTMORENCY, né le 15 mars 1773, prit du service en Angleterre, devint en 1814 directeur de la manufacture des glaces, fut colonel d'une légion de la garde nationale de Paris, et périt le 22 octobre 1818, à Montgeron, en sautant à bas de sa voiture dont les chevaux s'étaient emportés.

Biographie universelle portative des Contemp.

* **MONTMORENCY** (*Anne-Louis-Victor-Raoul*, duc DE), fils du précédent, né le 14 décembre 1790, à Soleure, en Suisse. Simple volontaire dans un régiment de hussards (1807), il devint en trois ans sous-lieutenant, aide-de-camp du maréchal Davout, et officier d'ordonnance de Napoléon. Une grave maladie l'ayant forcé de quitter l'armée avec le grade de chef d'escadron, il fut nommé chambellan du palais (25 novembre 1813); de 1815 à 1820 il fut attaché comme aide-de-camp au duc d'Orléans. Depuis cette époque il a vécu à l'écart. Marié en 1821 avec la veuve du comte Thibault, son oncle, il n'en a eu que deux filles. K.

Pascallet, *Le Biographe universel*, février 1844. — *Biog. des Hommes vivants* (1820). — *Monit. univ.*, 1813-1828.

MONTMORENCY (*Nicolas* DE), auteur ascétique belge, né vers 1586, mort le 16 mai 1617, à Gand. Issu, par la branche de Wastines, de l'illustre famille dont il portait le nom, il fit partie dans sa jeunesse de la maison de Philippe II, roi d'Espagne; il succéda en 1583 au comte d'Isenghien, son oncle, dans la charge de chef des finances des archiducs Albert et Isabelle, qui lui donnèrent accès au conseil d'État. Il fut employé plusieurs fois en qualité de commissaire pour le renouvellement des lois de Flandre. Il fut inhumé à Lille, dans l'abbaye des Brigittines qu'il avait fondée. Ce seigneur passa toute sa vie dans les exercices d'une piété solide et édifiante. On a de lui : *Manuale principis*; Douai, 1597, in-12; — *Flos campi*; Louvain, 1604, in-12; — *Exercices quotidiens et Méditations en l'honneur de saint Joseph*; 1609, in-12; l'auteur avait établi des confréries pour honorer ce saint à Gand, à Lille et ailleurs; — *L'Amour de Marie, divisé en trois parties*; Bruxelles, 1614, in-12; — *Manna absconditi seu spiritualis dulcedinis, II partes*; Louvain, 2 vol. in-12; Cologne, 1616, in-12; — *Diurnale pietatis*; Anvers, 1616, 2 vol. in-12; — *Solemne Convivium*; Anvers, 1617, in-12. On connaît encore de lui d'autres ouvrages ascétiques, dont on n'a conservé que les titres.

Son neveu, MONTMORENCY (*François* DE), né vers 1578, à Aire, mort le 5 février 1640, fut successivement protonotaire apostolique, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Cassel, chanoine de la cathédrale de Liége; il possédait de très-grands biens, auxquels il renonça pour entrer, en 1618, dans la compagnie de Jésus. On a de lui : *Poetica sacrorum Canticorum Expositio*; Douai, 1629, in-4°; plusieurs fois réimprimée; — *Parta de Batavis ad Antverpiam Victoria Epinicion*; Anvers, 1638, in-4°; — *Pietas victrix psalmis VII lyrice expressa*; Anvers, 1639, in-12.

Duchesne, *Hist. généalog. de la Maison de Montmorency*, p. 340-341; *Généalog. des Maisons de Guines, d'Ardres*, etc., p. 432, 435. — Paquot, *Mémoires*, III.

MONTMORENCY (*Jeanne-Marguerite*), surnommée *la Solitaire des Pyrénées*, née vers 1649, morte en 1700. On ignore son origine et sa fin.

Sa tombe et son berceau sont couverts d'un nuage.

On sait seulement qu'elle était d'une famille distinguée, et l'on a supposé qu'elle devait être celle

demoiselle de la maison des Montmorency qui, du même âge, quitta tout à coup ses parents sous des habits de mendiante et sans que l'on ait pu d'une manière certaine retrouver ses traces. L'aventurière dont nous parlons se voit successivement au service d'une dame noble, d'un sculpteur, d'un cordelier, le père De Bray, desservant de Châteaufort près Chevreuse, avec lequel elle resta ou correspondit durant huit ans. Vers l'âge d'environ quarante ans, elle se retira dans une vallée des Pyrénées, la *Solitude des Rochers*, et y vécut cinq ans de fruits sauvages. La singularité de sa vie lui ayant attiré de nombreuses visites, elle choisit à trente lieues de là une autre retraite, la *Solitude des Ruisseaux*, où elle demeura trois ans. Elle partit ensuite pour Rome, au moment d'un jubilé; mais on suppose qu'elle mourut en route, car on n'en entendit plus parler. Les uns l'ont traitée de sainte, les autres de folle. A. L.

Berault de Bércastel, *Histoire ecclésiastique*.

MONTMORENCY. *Voy.* BOUTTEVILLE, HORN, LAVAL et LUXEMBOURG.

MONTMORET (*Humbert* DE), en latin *Monsmoretanus*, poëte latin, né dans le comté de Bourgogne, mort vers 1525. D'une ancienne famille, il avait visité dans sa jeunesse les principales cours de l'Europe et s'était livré à une vie dissipée. Il finit par prendre l'habit de Saint-Benoît à l'abbaye de Vendôme. On a de lui : *Bellorum Britannicorum a Carolo VII, Francorum rege, in Henricum, Anglorum regem, felici ductu, auspice puella Franca, gestorum; prima pars versibus expressa*; Paris, 1512, in-4°; ce poëme, divisé en sept chants, comprend l'histoire de la guerre des Anglais depuis le siége de Crevant jusqu'à la bataille de Patay; — *Christiados Lib. X, complectentes Jesu nativitatem, præclara dicta, miracula, passionem, descensum ad inferos ac ascensionem*; Lyon, s. d., in-8°; poëme devenu fort rare; — *Herveis, poema*; Paris, s. d., in-4° : récit de la mort héroïque du capitaine Hervé, qui fit sauter le vaisseau *La Cordelière* plutôt que de se rendre aux Anglais; — *Parthenices Marinianæ*; in-4°; — *De Laudibus superioris Burgundiæ Sylvæ*, poëme imprimé à la suite de *Descriptio Comitatus Burgundiæ* (Bâle, 1552) de Gilbert Cousin. Ces divers ouvrages se distinguent par de belles descriptions, un style harmonieux, une latinité assez pure et beaucoup de naïveté. K.

Crevenna, *Catal.*, n° 4283. — Bauer, *Catal.*, V, 380. — *Journ. des Savants*, déc. 1788.

MONTMORIN (*François* DE), seigneur de SAINT-HÉREM (1), vicomte de *Clamecy*, seigneur d'*Anzou*, *Chal*, *Spirol*, *Péchignat*, *Chassignoles*, *Lupiat*, etc., né vers 1522, mort en 1582. Il descendait d'une des plus anciennes familles de l'Auvergne : du Bouchet en fait remonter l'origine à *Calliste* DE MONTMORIN, premier du nom, qui vivait sous le règne du roi Lothaire, et qui est mentionné, ainsi que son fils *Hugues* DE MONTMORIN, dans une charte du prieuré de Sancillage. Comme tous les seigneurs de cette époque, François de Montmorin embrassa de bonne heure la carrière militaire; on a peu de détails sur les premières années de son service, mais en 1557 il commandait la compagnie d'ordonnance du connétable de Montmorency, et fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin. Nommé plus tard gouverneur du haut et bas pays d'Auvergne, il préserva, par son humanité et son courage, les protestants de ces contrées d'un massacre général. En 1572, à l'époque de la Saint-Barthélemy, il écrivit la lettre suivante au roi Charles IX : « Sire, j'ai reçu un ordre de Votre Majesté de faire mourir tous les protestants qui sont en ma province, je respecte trop Votre Majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées; et, si ce qu'à Dieu ne plaise! l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte trop pour lui obéir. » Ce noble exemple fut suivi par quelques autres gouverneurs de provinces. A. J.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Voltaire, *Essais sur les Guerres civiles en France*. — Le P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIX, p. 176.

MONTMORIN-SAINT-HÉREM (*Jean-Baptiste-François*, marquis DE), général français, de la famille du précédent né en 1704, mort en 1779. Entré en 1724 au service, il obtint un avancement rapide, mais mérité. Il se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla, et était brigadier des armées du roi lorsqu'il força le premier les lignes de Weissembourg (1744). Il fut blessé dans cette affaire. Nommé maréchal de camp, il fit les campagnes de 1745 et 1746, sous le comte Maurice de Saxe, et se distingua à la bataille de Raucoux (11 octobre 1746). Il commanda ensuite les troupes qui prirent d'assaut Berg-op-Zoom, et contribua particulièrement à la prise de Maëstricht (1748). Parvenu au grade de lieutenant général, il fut nommé gouverneur de Belle-Isle en Mer. Il avait déjà le gouvernement du château de Fontainebleau, qui demeura plus d'un siècle dans sa famille. Le marquis de Montmorin comptait cinquante-cinq ans de service lorsqu'il mourut.

Deux de ses parents sont mentionnés dans les écrits relatifs à la révolution de 1789. L'un, *Louis-Victor-H.-Luce*, marquis de MONTMORIN, qui était gouverneur de Fontainebleau, fut traduit, après le 10 août, devant le tribunal criminel extraordinaire, dit du 17 *août*, qui l'acquitta : mais la populace, présente à l'audience, força les juge à le faire reconduire à la Conciergerie, et envoya une députation à l'Assemblée nationale pour demander un nouveau jugement. Il

(1) Le nom de Saint-Hérem fut ajouté à celui de Montmorin par suite du mariage de Jacques de Montmorin, quatrième fils de Geoffroy, seigneur de Montmorin, avec Jeanne Georges, dite de Charpaigne, dame de Saint-Hérem, etc., le 28 mai 1421. C'est par erreur que Sismondi dit *Saint-Héran*, en parlant du gouverneur de la haute et basse Auvergne.

périt quelques jours après, dans les massacres de septembre. L'autre Montmorin, que l'on croit fils de celui-ci, était colonel du régiment de Flandre en garnison à Versailles en 1789, et donna au roi des marques de dévouement. Il passe pour avoir également été massacré en septembre 1792. A. D'E—P—C.

Journal historique du règne de Louis XV (Paris, 1766, in-12), 1re partie, p. 160. — Le baron d'Espagnac, *Histoire de Maurice, comte de Saxe, etc.* (Paris, 1775, 2 vol. in-12). — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — L'abbé Millot, *Mémoires politiques et militaires du maréchal de Noailles*, t. VI.

MONTMORIN-SAINT-HÉREM (*Armand-Marc*, comte DE), homme d'État français, parent des précédents, né vers 1745, massacré à Paris, le 2 septembre 1792. Après avoir été un des menins du dauphin, depuis Louis XVI, il fut envoyé à Madrid comme ambassadeur, dans les premières années du règne de ce prince, et fut décoré de l'ordre du Saint-Esprit et de celui de la Toison d'Or. Le roi le fit entrer ensuite à l'assemblée des notables ouverte à Versailles le 22 février 1787. Appelé au ministère des affaires étrangères presque aussitôt, en remplacement du comte de Vergennes, qui venait de mourir, il s'unit à Lamoignon pour obtenir le rappel de Necker; mais, sous l'influence de la reine, le roi préféra l'archevêque Loménie de Brienne. Il prit part avec Necker, rentré aux affaires, aux mesures prises pour la convocation des états généraux. Renvoyé le 11 juillet 1789, il reprit presque aussitôt son portefeuille (après le 14 juillet), et entra dans la Société des Amis de la Constitution, qui devint plus tard le club des Jacobins; (il en fut exclu comme aristocrate, en juin 1791). Chargé, en juin 1790, de rallier le comte de Mirabeau à la cour, il remplit cette mission avec autant d'adresse que de succès (1), et demeura en place en septembre 1790, lors du renvoi de ses collègues. Il occupa même, par intérim, le ministère de l'intérieur, en janvier 1791. Le 13 avril 1791, il envoya aux puissances étrangères un manifeste dans lequel il déclarait que Louis XVI était parfaitement libre au milieu de son peuple et acceptait avec sincérité la nouvelle constitution : il n'était pas dans le secret de la fuite de Louis XVI; mais lors de cet événement il fut accusé d'avoir donné des passe-ports à la famille royale; il parvint à se justifier en prouvant que ces passe-ports avaient été pris sous un nom supposé, celui de la baronne de Korff, avec ses enfants et ses domestiques. Il conserva ses fonctions pendant la suspension des pouvoirs du roi et après l'acceptation de la constitution; mais sa conduite parut tellement équivoque, que l'Assemblée législative le manda à la barre (31 octobre 1791) et exigea son rapport (2) sur les réponses des différentes cours. Devenu l'objet d'une suspicion générale, il donna sa démission quelques semaines après, restant toutefois l'un des conseillers intimes de Louis XVI. Attaqué avec acharnement par les ultra-monarchistes et par les démagogues, il se défendit avec vigueur, et publia plusieurs brochures d'une haute portée politique. Avec Bertrand de Molleville, Malouet et quelques autres, il forma, dans les appartements de la reine Marie-Antoinette, ce qu'on appelait alors le *Comité autrichien*, conseil secret dans lequel on discutait les mesures les plus propres à raffermir la monarchie et à arrêter l'élan révolutionnaire. Dénoncé pour ce fait par le journaliste Carra, Montmorin traduisit le libelliste devant les tribunaux et gagna son procès. Mais le 10 août arriva; l'ex-ministre se cacha chez une blanchisseuse du faubourg Saint-Antoine. Trahi, il fut arrêté le 21 août et conduit devant l'Assemblée. Il expliqua sa conduite avec sang-froid : il n'en fut pas moins maintenu en état d'arrestation, incarcéré à l'Abbaye et décrété d'accusation le 31 août suivant. Trois jours plus tard il tombait sous les coups des *septembriseurs*. C'est à tort que Le Bas, ainsi que Boucher, dans la première édition de la *Biographie* Michaux, ont écrit qu'il périt sur l'échafaud. Ferrières, Dulaure et d'autres historiens affirment qu'il fut massacré à l'Abbaye, et aujourd'hui ce n'est plus l'objet d'un doute. Ferrières prétend « que le *comte* de Montmorin avait été arrêté par erreur à la place du *marquis*. » Dulaure raconte ainsi la fin du comte de Montmorin : « Lorsqu'il lui fallut comparaître devant le jury des égorgeurs, son désespoir éclata avec la dernière violence. Dans sa fureur, il brisa une table à coups de poing. Il déclara qu'il ne reconnaissait pas les nouveaux juges qu'on voulait lui donner, et demanda qu'on le renvoyât devant un tribunal compétent. Un des juges dit alors à Maillard (*voy.* ce nom) : Les crimes de M. de Montmorin sont connus; mais puisqu'il prétend que son affaire ne nous regarde pas, je demande qu'il soit envoyé à *La Force*. — Oui, oui, *à La Force!* — s'écrièrent tous les bourreaux. L'infortuné se crut sauvé. Il ne savait pas que ces mots *à La Force* signifiaient — à la mort. » — Suivant un autre historien, « ses assassins, après l'avoir frappé de plusieurs coups, poussèrent la barbarie jusqu'à l'empaler encore vivant, et le portèrent ainsi en triomphe aux portes de l'Assemblée nationale : ils vouloient même le lui présenter à la barre, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à les en empêcher » (1). « Les révolutionnaires et les royalistes, dit un historien moderne, ont également déclamé contre M. de Montmorin. Sincèrement attaché au roi, il dut paroître nécessairement un traître

(1) Weber, dans ses *Mémoires*, parle ainsi de cette négociation : « Le comte de La Marck et le comte de Montmorin consommèrent pour la cour *l'acquisition* de ce héros populaire. »

(2) Ce rapport est pour l'histoire d'un intérêt majeur, en ce qu'il indique de quel œil chaque souverain envisageait alors la révolution française.

(1) *Biographie moderne* (Paris, 1806, 4 vol. in-8°) et *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827).

aux premiers, qu'il avoit d'abord flattés; et conduit par l'envie de servir son maître, il dut également déplaire aux seconds, qui le virent s'allier avec les destructeurs de cette monarchie qu'il annonçoit vouloir défendre. »

Bertrand de Molleville fait l'éloge de Montmorin, de sa sagesse, de sa facilité pour les affaires; il blâme les coryphées de l'émigration d'avoir suspecté le royalisme de ce ministre et observe qu'il y avait plus de courage à rester attaché à la personne du roi qu'à aller à l'étranger servir problématiquement la cause de la royauté. Il convient que la faiblesse du caractère de Montmorin le mit hors d'état de servir utilement Louis XVI dans des circonstances qui exigeaient une grande énergie; mais il ajoute « que cette foiblesse morale dont sa foiblesse physique étoit le principe et la cause, n'étoit point lâcheté, et qu'elle ne peut pas plus lui être reprochée que sa petite taille et son mauvais estomac. » — « C'était, dit le comte Ferrand, un esprit faible, mais pur et honnête; il aimait le roi et en était aimé comme un véritable ami. Cette amitié fut même un malheur. Trompé par Necker, qui avait un grand ascendant sur lui, il était son soutien auprès du roi; par lui il fut, sans le savoir, un des grands véhicules de la révolution, perdit le monarque et la monarchie, pour qui il aurait donné sa vie. »

Sa femme, née à Chadieu (Auvergne) en 1742, fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 2 floréal an II (23 mars 1794), pour avoir entretenu une correspondance avec l'ancien ministre de la Marine M. de La Luzerne. Un de ses fils, né à Versailles en 1772, fut guillotiné le même jour et pour le même motif. Il était sous-lieutenant de chasseurs.

Un autre fils, *Calixte*, né en 1786, mourut à Florence, d'une fièvre catarrhale, le 25 janvier 1806. Il était attaché à la légation française en Toscane.

Le comte de Montmorin avait eu aussi une fille, Mme de Beaumon, femme aimable et spirituelle, morte à Rome, en 1803, et qui réunissait près d'elle une société où figuraient Chateaubriand et Joseph Joubert, qui lui furent fort affectionnés. L'évêque de Langres, Gilbert de Montmorin, commandant de l'ordre du Saint-Esprit, mort en 1770, était oncle du ministre de ce nom.

A. D'E—P—C.

Le comte Ferrand, *Théorie des Révolutions*. — Soulavie, *Mémoires du Règne de Louis XVI*, t. VI. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXX, p. 347, 348, 393. — Droz, *Histoire de Louis XVI*, t. I. — Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*, t. VI. — Montyon, *Ministres*, etc.; p. 306-309. — Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. Ier, p. 231. — Lamartine, *Hist. des Girondins*, tom. V-VIII. — Dulaure, *Esquisses historiques de la Révolution française*, t. I, p. 20, 33, 94, 276, 426, 430; t. II, p. 12, 20, 62, 330, 331. — Ferrières, *Mémoires*, t. III, p. 221. — Bailly, *Mém.*, t. II, p. 351, 378, etc. — Weber, *Mém.* — Louis Blanc, *Hist. de la Révolution française*, t. II.

MONTMORT (*Pierre* RÉMOND DE), mathématicien français, né le 26 octobre 1678, à Paris, où il est mort, le 7 octobre 1719. D'une famille noble, il était destiné par son père à entrer dans la magistrature; las d'étudier le droit, il se sauva en Angleterre, d'où il passa dans les Pays-Bas, puis en Allemagne, auprès d'un de ses parents, qui était plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne. Ce fut là que la *Recherche de la Vérité* lui tomba entre les mains; « il en éprouva les deux bons effets inséparables, dit Fontenelle: il devint philosophe et véritable chrétien ». De retour en France (1699), il hérita de son père un bien assez considérable, et, à peine maître de régler sa vie, il se plongea entièrement dans les mathématiques, d'après les conseils de Malebranche, qu'il avait choisi pour guide et pour intime ami. Il apprit de Carré et de Guisnée les premiers éléments de géométrie et d'algèbre, « et rien de plus »; une grande pénétration d'esprit naturelle, jointe à l'ardeur d'une jeunesse fort vive, lui fit faire un chemin prodigieux. Il s'associa pour compagnon de travail un jeune homme qui promettait beaucoup, Nicole; s'instruisant et s'animant l'un l'autre, « ils passèrent trois ans dans l'ivresse du plaisir des mathématiques ». Sur les instances de son frère cadet, il lui succéda dans un canonicat de Notre-Dame, et remplit ses devoirs avec une assiduité exemplaire. Tandis qu'il employait une partie de ses revenus à des œuvres de charité, il faisait imprimer à ses frais des ouvrages scientifiques, tels que le *Traité de l'Application de l'Algèbre à la Géométrie* de Guisnée, et la *Quadrature des Courbes* de Newton. En 1706 il se défit de sa prébende pour épouser la petite-nièce de la duchesse d'Angoulême (veuve du fils naturel de Charles IX). « Étant marié, il continua sa vie simple et retirée, et d'autant plus que, par un bonheur assez singulier, le mariage lui rendit sa maison plus agréable. » S'étant fixé sur la théorie de la probabilité, matière toute neuve, à peine effleurée par Pascal et Huygens, il publia en 1708 le fruit de ses recherches, sous le titre d'*Essai d'Analyse sur les Jeux de hasard*, ouvrage qui fut avidement reçu des géomètres et dont il donna en 1714 une édition augmentée. Peu de temps après, Nicolas Bernoulli, qui s'occupait des mêmes études, étant venu à Paris, Montmort l'emmena chez lui à sa campagne, « où ils passèrent trois mois dans un combat continuel de problèmes ». La publication du livre de Moivre, *De Mensura Sortis*, qui eut lieu en 1711, le piqua vivement: mais ayant reconnu que ce savant avait adopté une méthode différente de la sienne, il s'empressa de le justifier du reproche de plagiat. En 1715 il fit un voyage à Londres pour observer l'éclipse de soleil qui devait y être totale. Il mourut de la petite vérole, à l'âge de quarante et un ans. Il était membre libre de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Londres. On a encore de lui un *Mémoire sur les suites infinies*, inséré en 1717 dans les *Philosophical*

Transactions. Il travaillait à une *Histoire de la Géométrie* quand la mort le surprit. P. L—Y.

Fontenelle, *Éloges*, t. II.

MONTOLIEU (*Jeanne-Isabelle-Pauline* POLIER DE BOTTENS, dame DE CROUSAZ, puis baronne DE), femme auteur suisse, née le 7 mai 1751, à Lausanne, morte le 29 décembre 1832, à Vennes, près Lausanne. Issue d'une famille noble du Rouergue réfugiée dès le seizième siècle en Suisse pour se soustraire aux persécutions exercées contre les protestants, elle était la fille aînée du pasteur Antoine-Noé Polier (*voy.* ce nom), mort en 1783. Mariée en premières noces à Benjamin-Adolphe de Crousaz (1769), elle épousa vers 1780 Louis de Montolieu, qui était aussi veuf de son côté. Ce fut sous ce dernier nom qu'elle se fit connaître dans le monde littéraire. De bonne heure elle manifesta un goût très-vif pour les lettres; elle ne débuta pourtant qu'à l'âge de trente-cinq ans, et elle aurait pris place parmi les bons écrivains de l'époque si elle avait été habilement dirigée dans ses études et qu'elle n'eût point passé sa vie entière à la campagne. « Emportée par une ardente imagination, disent MM. Haag, elle se mit à écrire sans connaître suffisamment les règles du style; aussi dut-elle avoir recours, pour retoucher, corriger, refondre ses ouvrages, à divers littérateurs (1), en sorte qu'à vrai dire le fonds seul lui en appartient. Du reste ses écrits originaux sont en petit nombre. Quant à ses traductions ou imitations de l'anglais et de l'allemand, on a remarqué avec raison que le charme répandu par elle sur tous ses écrits fait pardonner l'infidélité de ses versions, d'autant plus aisément qu'il ne s'agit pas d'ouvrages sérieux. » Le hasard l'ayant rapprochée de Mme de Genlis pendant que celle-ci voyageait en Suisse, elle se prit d'amitié pour elle, lui confia ses essais littéraires et la rendit juge de son premier roman, *Caroline de Lichtfield* (2), le meilleur sans contredit de ceux qu'elle a composés ou arrangés. Cinq années avant sa mort, elle fut réduite au repos par des infirmités assez graves. La collection des ouvrages de Mme de Montolieu forme plus de cent volumes; la plupart d'entre eux ont eu du succès et sont passés par de fréquentes réimpressions. Nous citerons : *Caroline de Lichtfield, par Mme de ****; Lausanne, 1786; la 3e édit. (Paris, 1813, 3 vol. in-12), contient des corrections considérables et porte le nom de l'auteur; — *Recueil de contes*; Genève, 1803, 3 vol. in-12, fig.; — *Douze Nouvelles*; Genève, 1812, 4 vol. in-12; — *Suite des Nouvelles*; Paris, 1813, 3 vol. in-12; — *Le Châlet des Hautes-Alpes*; Paris, 1813, 3 vol. in-12; — *Dix Nouvelles*; Genève, 1815, 3 vol. in-12; — *Les Châteaux suisses, anciennes anecdotes et chroniques*; Paris, 1816, 3 vol. in-12, fig.; — *Le Robinson suisse, ou journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants*; Paris, 1824, 3 vol. in-12, fig., continuation du *Robinson suisse* de Wyss. Ces divers recueils ne sont pas entièrement originaux : ils renferment tous des imitations de l'allemand et de l'anglais, langues qu'elle ne possédait qu'imparfaitement. Cette dame a traduit de l'allemand : *Les Tableaux de famille* (18[illegible], 2 vol. in-12); *Nouveaux Tableaux de famille* (1802, 5 vol.); *Le Village de Lobenstein* (1802, 5 vol.); *Amour et Coquetterie* (18[illegible], 3 vol.); *Aristomène* (1804, 2 vol.); *Marie Menzicoff et Fédor Dolgorouki* (1804, 2 vol.), deux romans d'Aug. La Fontaine; — *La Princesse de Wolfenbüttel* (1807, 2 vol.), de Zschokke; — *Emmerich* (1810, 6 vol.), de J.-G. Muller; — *Le Nécromancien, ou le prince à Venise* (1811, 2 vol.) de Schiller, continué et achevé par le traducteur; — *Agathoclès* (1812, 4 vol.); *Falkenberg* (1812, 2 vol.); *Olivier* (1823); *le Siége de Vienne* (1826), quatre romans de Mme Pichler; — *Le Robinson suisse* (18[illegible], 2 vol.), de Wyss; — *Charles et Hélène de Mohldorf* (1814, in-12), de Meissner; — *Voyage en Allemagne et en Italie* (1818), de Mme de Recke; — *La Rose de Jéricho* (1819), de D. Hess; — *Vingt et un Ans, ou le prisonnier* (1822), de Lamothe-Fouqué; — *La Tante et la Nièce* (1825), de Mme Schoppenhauer. De l'anglais Mme de Montolieu a traduit, ou plutôt rendu librement, des romans de Ch. Smith, J. Austen, Mmes Hofland, Hervey, O'Keeffe et Panache, etc.

Sa sœur cadette, *Mlle Jeanne-Françoise* DE BOTTENS, née en 1761, à Lausanne, où elle est morte, le 11 mars 1839, a écrit quelques ouvrages qui ne sont pas sans mérite, tels que : *Lettres d'Hortense de Valois à Eugénie de Saint-Firmin*; Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *Mémoires et Voyages d'une famille émigrée*, publiés par J.-N. Belin de Ballu; Paris, 18[illegible], 3 vol. in-12; — *Félicie et Florestine*; Paris, 1803, 3 vol. in-12; — *Anastase et Nephtalie*; Paris, 1815, 4 vol. in-12. P. L.

Henrion, *Annuaire nécrolog.*, 1832. — Prudhomme, *Biogr. des Femmes célèbres*. — Haag frères, *La France Protest.*, VIII, 279-281. — Mme de Genlis, *Mémoires*. — Quérard, *La France Littér.*

MONTORFANO (*Giovanni-Donato*), peintre de l'école milanaise, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Élève de Vincenzo Foppa, il fut loin de mériter l'oubli dans lequel l'ont laissé la plupart des historiens de la peinture; il eut surtout un grand malheur, celui d'avoir exécuté son chef-d'œuvre dans la même salle qui renferme celui de Léonard de Vinci. Au réfectoire du couvent des Dominicains delle Grazie de Milan, la foule se presse devant *La Cène* de Léonard, et peu de personnes s'arrêtent devant la vaste fresque qui couvre la muraille opposée

(1) M. Quérard cite à ce propos les noms de MM. P.-J. Charrin, René Perin, Edme Héreau et de Feletz.

(2) « J'ai été l'éditeur du premier de tous, dit Mme de Genlis. » L'auteur lui envoya un manuscrit en lui demandant de n'y pas faire le plus léger changement, « recommandation qui venait, non de son amour-propre, mais de sa délicatesse ».

et pourtant sans ce redoutable voisinage l'œuvre du Montorfano serait aussi en possession de l'admiration des connaisseurs. Cette immense composition, représentant *Le Christ sur la croix entouré d'innombrables figures*, est signée : *Io.Donatus Montorfanus p.* MCCCCXCV. Elle conserve encore tout son éclat, quand deux figures qui avaient été ajoutées par le Vinci sont presque détruites ainsi que *La Cène* elle-même.

Le style du Montorfano est encore ancien et rappelle celui du Mantegna ; mais s'il n'eut pas la science, le goût exquis, la beauté de formes du Vinci, on doit reconnaître qu'il sut donner aux têtes et aux mouvements de ses personnages une vérité, une beauté, une expression que l'on trouverait rarement chez ses contemporains. Suivant l'usage des maîtres milanais du quinzième siècle, il mêle parfois la plastique à la peinture, et quelques accessoires, tels que les casques, sont en relief. Cette fresque très-intéressante pour l'étude des costumes du quinzième siècle présente sur le premier plan plusieurs saints et saintes de l'ordre de Saint-Dominique, et dans le fond la ville de Jérusalem, dont les édifices prouvent qu'il entendait l'architecture et la perspective; aussi a-t-il été placé parmi les artistes lombards du quinzième siècle qui passent pour avoir découvert les premières règles de cette dernière science. E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

MONTORSOLI (Frà *Giovanni* - *Angelo*), sculpteur et architecte italien, né en 1507, à Montorsoli, près de Florence, où il mourut, en 1563. Il fut confié par son père à des sculpteurs qui travaillaient aux carrières de Fiésole. Ce fut là qu'il connut Angelo-Francesco Ferrucci, surnommé Francesco del Tadda, qui l'aida de ses conseils et le recommanda à son maître Andrea da Fiesole. Devenu orphelin et maître de ses actions, Montorsoli quitta Andrea, et partit pour Rome, où il rencontra des artistes, ses compatriotes, qui, employés aux travaux de Saint-Pierre, lui firent gagner quelque argent à sculpter des rosaces de la corniche intérieure de la basilique. Il se rendit ensuite à Pérouse auprès d'un sculpteur d'ornements qui, après s'être fait aider par lui pendant une année, lui laissa la charge d'achever seul tout ce qu'ils avaient commencé; mais Giovanni-Angelo, s'apercevant que le temps qu'il employait ainsi était perdu pour ses progrès et pour sa renommée, quitta Pérouse pour Volterra, où il alla travailler au tombeau du fameux littérateur Raffaello Maffei, dit le Volterrano ; les sculptures qu'il exécuta pour ce monument révélèrent le talent qu'il devait déployer plus tard. De retour à Florence, il fut employé par Michel-Ange aux travaux de S.-Lorenzo. L'entreprise ayant été interrompue en 1527 par la peste et les troubles politiques, Montorsoli se retira près d'un oncle ecclésiastique à Poggibonsi, où il demeura longtemps, étudiant et dessinant. C'est pendant cette retraite qu'il conçut la pensée d'entrer en religion, et dans ce but il se rendit à l'ermitage des Camaldules; il y passa quelque temps, sculptant des bâtons que ces religieux avaient l'habitude de porter en voyage. Leur vie austère ne lui convenant pas, il essaya de celle des Franciscains de la Vernia, mais il s'en dégoûta également, ne trouvant pas dans leur couvent le temps de se livrer à son goût pour les arts. Il essaya de l'habit des Jésuates, pour le quitter aussi quelques mois après, et enfin se décida en 1530 à entrer chez les Servites de l'Annunziata de Florence; il y fit profession le 7 octobre de l'année suivante. Son séjour dans le couvent dut être profitable à ses progrès, en lui procurant l'occasion d'étudier les merveilleuses fresques dont ce monastère venait d'être enrichi par Andrea del Sarto. Ses supérieurs le chargèrent alors de refaire, ou de restaurer, les images en cire de divers membres de la famille des Médicis et de quelques autres personnages illustres, images qui avaient souffert des injures du temps ou avaient été maltraitées à l'époque de l'expulsion des Médicis. Pendant qu'il s'occupait de ce travail, le pape Clément VII, d'après le conseil de Michel-Ange, l'appela à Rome pour lui confier la restauration de diverses antiques, telles que le *Laocoon*, auquel il restitua le bras droit, et l'*Apollon du Belvédère*, dont il refit le bras gauche. Ces travaux et un portrait qu'il fit d'après le pape lui-même, lui concilièrent la faveur de Clément VII, qui le releva de ses vœux et lui permit de retourner à Florence avec Michel-Ange pour terminer la décoration de la sacristie de S. Lorenzo. Montorsoli aida alors son illustre maître à achever les statues de *Laurent* et *de Julien de Médicis*, et exécuta sur son modèle la statue de *Saint Cosme*, qui fut justement admirée.

Sur le désir du cardinal de Tournon, Montorsoli entreprit le voyage de Paris, où il fut gracieusement accueilli par François I[er], qui le chargea de l'exécution de quatre statues. Les modèles étaient faits, lorsqu'en l'absence du roi, Montorsoli, ayant éprouvé des difficultés à se faire payer, renonça à l'entreprise, et repartit pour l'Italie, visitant Gênes, Venise, Padoue, Vérone et Mantoue, étudiant et dessinant tout ce qui lui en paraissait digne. Rentré à Florence, il fit en terre cuite un *Moïse* et un *Saint Paul*, qu'il plaça dans deux niches de la salle du chapitre de son ancien couvent. Appelé à Arezzo, il y avait commencé, dans l'église Saint-Pierre, le *mausolée du général Angelo d'Arezzo*, lorsqu'il dut revenir à Florence pour prendre part aux travaux ordonnés par le duc Alexandre de Médicis, à l'occasion du passage de Charles-Quint revenant de son expédition de Tunis. Ayant achevé ensuite le monument d'Arezzo, il partit pour Naples, où il était appelé à travailler à celui du *poëte Sannazar*, dans l'église de Santa-Maria-

del-Parto. Ce mausolée, pour lequel il s'associa son ancien ami Francesco del Tadda, ne fut pas exécuté de suite. Montorsoli, effrayé par la descente des Sarrasins dans la Pouille, revint à Florence, où il mit la dernière main à la statue de *Saint Cosme*, et fit le modèle d'un groupe d'*Hercule étouffant Antée*, destiné à surmonter une fontaine de la villa de Castello. Pendant qu'il était à Carrare, choisissant le marbre de ce groupe, il fut sollicité par André Doria de se rendre à Gênes pour terminer sa statue, que Bandinelli avait laissée inachevée. Il ne put alors se rendre aux désirs de l'illustre amiral, et revint à Florence, où il travailla au monument de Sannazar, et commença son *Hercule*. Ayant eu à l'occasion de ce dernier groupe des désagréments suscités par ses rivaux, il partit pour Gênes, où il acheva la *statue de Doria*, et fit, peut-être pour la cathédrale, une *Statue de saint Jean* qui est attribuée par quelques-uns au Sansovino. Pendant ce temps, Francesco del Tadda avait achevé le *monument de Sannazar*, et Montorsoli se rendit à Naples pour le mettre en place. Ce mausolée, qui occupe l'abside de la petite église qui le renferme, est surmonté du buste du poëte et accompagné des statues d'*Apollon* et de *Minerve*, qu'on a assez singulièrement sanctifiées en gravant sur leurs bases les noms de *David* et de *Judith*. Malgré l'assertion formelle de Vasari, quelques auteurs napolitains font honneur de ce beau monument à leur compatriote Gir. Santa-Croce. Nous pensons que celui-ci a pu en donner le dessin et en exécuter quelques parties, mais nous persistons à croire, avec l'historien d'Arezzo, que les principales sculptures sont l'œuvre de Montorsoli et du Tadda.

Ce travail achevé, Montorsoli revint à Gênes, où il avait promis à André Doria de lui préparer une sépulture dans l'église de Saint-Matthieu. Mettant de suite la main à l'œuvre, il décora l'église des statues des *Evangélistes*, de *la Vierge*, de *Saint Jean-Baptiste*, de *Saint André*, de *David* et de *Jérémie*, et dans la chapelle souterraine, il disposa le *Tombeau de Doria*. Il fit encore quelques autres travaux pour ce prince, dont il agrandit le palais, et partit pour Rome, où pendant un court séjour il apprit l'injure que, profitant de son absence, Bandinelli lui avait faite en brisant son groupe commencé d'*Hercule et Antée* pour en employer le marbre aux corniches du tombeau de Jean de Médicis.

Appelé à Messine, en 1547, il commença sur la place de la cathédrale une des plus magnifiques fontaines qui aient été élevées dans les temps anciens et modernes. Cette grande entreprise fut terminée dans l'espace de quatre ans avec l'aide d'artistes siciliens et surtout de Martino de Messine. Sur la Marine de Messine est une autre fontaine, due également au ciseau de Montorsoli; elle est composée d'un *Neptune* colossal *domptant Charybde et Scylla*, sous la forme d'une néréide et d'un triton. La néréide, brisée dans les émeutes de 1848, a été refaite récemment. Pour la cathédrale, Montorsoli donna le dessin des douze autels élégants que surmontent les statues des apôtres; il sculpta lui-même celle de *saint Pierre*, l'un de ses meilleurs ouvrages, et le *saint Paul* fut exécuté sur son modèle par Martino de Messine. Dans l'église Saint-Dominique, il a élevé le riche *mausolée de la famille Cicala*; on lui attribue une jolie *fontaine de marbre avec la louve allaitant Remus et Romulus* au couvent de S. Agostino; enfin, ce fut encore sous sa direction que fut construite la tour du phare qui éclaire le port.

Quittant la Sicile, Montorsoli alla sculpter à Bologne le *maître autel de l'église des Servites*, qu'il accompagna des statues d'*Adam* et de *Moïse*, puis revint à Florence, où il distribua à ses parents et aux pauvres le produit de ses nombreux travaux, décidé qu'il était à reprendre l'habit monastique. Il n'en eut pas le temps; la mort le frappa à l'âge de cinquante-six ans, et il fut déposé dans le tombeau que lui-même avait préparé. Dès 1561, dans le grand cloître de l'Annunziata, il avait fait construire une chapelle dédiée à saint Luc, destinée à réunir les membres de l'Académie des Beaux-Arts, dont il avait été un des fondateurs, et à leur servir de sépulture. Les honneurs funèbres y furent rendus à Montorsoli le premier par les académiciens. Le second fut Michel-Ange.

Ce sculpteur, aussi habile que fécond, forma un grand nombre d'élèves, dont les plus connus sont Martino de Messine, et un autre frère servite frà Giovanni-Vincenzio Casali. E. Breton.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*. — *Guida per la città di Messina*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

MONTOYA (*Antonio-Ruiz* de), lexicographe péruvien, né à Lima, où il mourut, le 11 avril 1652. Il entra dans l'institut des Jésuites en 1606, et passa au Paraguay, où il étudia le guarani, et convertit de nombreux Indiens. Il finit ses jours dans un âge avancé. L'un de ses ouvrages fut imprimé dans les missions avec des caractères qui en rendent la lecture sinon difficile, du moins fatigante; c'est l'*Arte*, qui est dans ce cas, le *Tesoro* ayant été imprimé à Madrid, avec des caractères évidemment fondus pour cela avec des signes particuliers. Nous donnons ici les titres de ces deux ouvrages importants, qu'on a songé plus d'une fois à réimprimer : *Arte de la Lengua Guarani, por el P. Antonio Ruiz de Montoya, de la compañia de Jesus, con los escolios, anotaciones y apendices del P. Paulo Restivo, de la misma compañia, sacados de los papeles del P. Simon Bandini y de otros*; pueblo de Santa-Maria-la-Mayor, 1724, in-4°. Ce livre, imprimé comme nous l'avons dit, dans les missions avec des caractères détestables, est rarissime; la bibliothèque

de l'Institut de France le possède. Le dictionnaire est plus ancien, et beaucoup mieux imprimé : *Tesoro de la Lengua Guarani que se usa en el Peru, Paraguay y Rio de la Plata*; Madrid, Juan Sanchez, 1639, in-4°. — Montoya a également publié, *Catecismo de la lingua guarani*; 1640, in-8°. Nous pensons que le *Tesoro* a fourni, en 1622, un abrégé qu'on a imprimé à Santa-Maria, in-4°. F. D.

Vida del Ant. Ruiz de Montoya y del padre Joseph Cantalbino; Saragoça, 1622. — Ludwig, *The Literature of American aboriginal Languages*, 1858, in-8°.

MONTPENSIER (*Louis Ier* DE BOURBON, comte DE), dauphin d'Auvergne, mort en mai 1486. Troisième fils de Jean Ier, duc de Bourbon, et de Marie de Berri, il devint le chef de la première branche des Bourbon-Montpensier par son premier mariage avec Jeanne, héritière du dauphiné d'Auvergne (1428), qui, étant morte sans enfants en 1436, lui légua l'usufruit de tous ses biens. La douceur de son gouvernement lui mérita le surnom de *Bon*. En 1484 il conduisit une ambassade à Rome. De Gabrielle de La Tour, sa seconde femme, il eut un fils et deux filles, dont l'aînée épousa Louis II de La Trémoille.

Gilbert DE BOURBON, comte DE MONTPENSIER, fils aîné du précédent, né vers 1443, mort le 5 octobre 1496, à Pouzzoles, dans le royaume de Naples. Comme son père, il resta fidèle à Louis XI dans ses luttes contre l'aristocratie, et prit part en 1471 à l'invasion des États du duc de Bourgogne. Après avoir assisté au sacre de Charles VIII, il servit sous les ordres de Louis de La Trémoille en Bretagne, se distingua à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488), et passa en 1489 dans le Roussillon pour tenir tête, avec quelques seigneurs du Languedoc et du Dauphiné, aux milices que Ferdinand le Catholique assemblait en Catalogne. En 1494 il fit partie de l'expédition d'Italie, et commanda un des corps de l'armée royale. Lors du départ de Charles VIII, il demeura à Naples avec le titre de vice-roi (mai 1495) et une partie des troupes. On aurait pu remettre ce commandement entre des mains plus habiles; « Mgr de Montpensier, dit Commines, était bon chevalier et hardi, mais peu sage. » Quand on le vit ainsi isolé et dans l'impossibilité de recevoir aucun secours de la France, les partisans de la maison d'Aragon, reprenant courage, s'unirent aux Espagnols et aux Siciliens pour mettre le feu par tout le royaume. La bataille de Seminara, gagnée par d'Aubigny dans les Calabres, ne fit qu'affaiblir les Français. Ferdinand II, quoique battu, osa débarquer près de Naples; le peuple se révolta, lui ouvrit les portes de la ville, et Montpensier, qui en était sorti pour combattre, n'eut que le temps de se jeter avec six mille soldats dans les trois châteaux. La disette de vivres et surtout de fourrages le força d'entrer en accommodement : il promit de se rendre s'il n'était pas secouru avant un mois. Le mois s'écoula, et, au lieu de tenir sa parole, il s'échappa de nuit du Château-Neuf (novembre 1495) et se prépara à soutenir une autre campagne. A la tête d'une nouvelle armée composée en grande partie d'aventuriers, de Gascons et de Suisses, il ravagea la Capitanate; mais, au moment de livrer bataille, il eut à compter avec les Suisses, qui réclamaient leur solde; ses troupes se débandèrent rapidement. Enfermé dans Atella par Ferdinand II, il mit bas les armes (20 juillet 1496), et s'engagea à rendre toutes les places qui appartenaient aux Français. Il allait s'embarquer lorsqu'atteint des fièvres pestilentielles qui avaient emporté presque tous ses compagnons d'armes, il mourut, dans un âge peu avancé, à Pouzzoles. Son corps fut transporté dans la chapelle de Saint-Louis d'Aigueperse, que son père avait fondée et dotée. De sa femme, Claire de Gonzague, fille de Frédéric, marquis de Mantoue, Gilbert eut trois fils, dont deux lui succédèrent, et trois filles; la seconde, *Renée*, épousa Antoine, duc de Lorraine, et l'aînée, *Louise*, épousa le prince de La Roche-sur-Yon, de qui descendit la seconde branche de Bourbon-Montpensier.

Louis II DE BOURBON, comte DE MONTPENSIER, fils aîné du précédent, né en 1483, mort le 14 ou 15 août 1501, à Naples. Il se signala au siége de Capoue, et succomba à une fièvre ardente sans avoir été marié.

Charles DE BOURBON, comte DE MONTPENSIER, frère puîné du précédent. *Voy.* BOURBON (Connétable de). P. L.

Comines, *Mémoires*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*, II.

MONTPENSIER (*Louis II* DE BOURBON, comte, puis duc DE), capitaine français, né le 10 juin 1513, à Moulins, mort le 23 septembre 1582, à Champigny, en Touraine. Par son père Louis Ier, prince de La-Roche-sur-Yon, il se rattachait à la branche des Bourbon-Vendôme, et par sa mère, Louise, il était neveu du connétable de Bourbon et petit-fils de Gilbert de Montpensier. Le roi lui restitua, en 1538, le comté de Montpensier avec quelques seigneuries, à la condition d'abandonner toutes prétentions au reste des biens de la maison de Bourbon, qui avaient fait retour à la couronne, et en 1539 il fut créé duc et pair. Malgré ses belles qualités, il fut à peu près laissé sans emploi sous les règnes de François Ier et de Henri II. Il prit part comme volontaire au siége de Boulogne ainsi qu'à la bataille de Saint-Quentin, où il demeura prisonnier. Grâce au crédit que sa femme s'était acquis sur l'esprit de Catherine de Médicis, il rentra en possession, par provisions du 27 novembre 1560, du Beaujolais, du dauphiné d'Auvergne et de la terre de Dombes; en 1561, il fut pourvu du gouvernement général de la Touraine, de l'Anjou et du Maine, dont il se démit presque aussitôt en faveur de son fils. Après s'être montré favorable à la réforme, il fit, dès la première guerre, oublier sa modération passée par d'épou-

vantables rigueurs. « Quand il prenait les hérétiques par composition, dit Brantôme, il ne la leur tenait nullement, disant qu'à un hérétique on n'était point obligé de garder sa foi. » Il réduisit successivement Blois, Tours, Angers, Bourges et Saintes, mit garnison dans La Rochelle et s'empara de l'île d'Oléron. En 1568, il commanda l'armée de Guienne et du Poitou, défit à Messignac les capitaines de Mouvans et de Gourdes, et joignit ensuite le duc d'Anjou. A Jarnac et à Montcontour, il commença l'attaque, et déploya la plus grande valeur. A la fin de 1569, il se démit du gouvernement du Dauphiné, qu'il occupait depuis deux ans pour prendre possession de celui de Bretagne. Mis par Charles IX dans le secret du massacre de la Saint-Barthélemy, il se mêla aux tueurs avec le duc de Nevers, son gendre, criant partout qu'il fallait écraser les huguenots jusqu'au dernier. De 1574 à 1576, il opéra encore dans le Poitou et la Saintonge, assista à la première assemblée des états de Blois, et contribua à la conclusion de la paix donnée en 1577 à Poitiers. Il mourut à l'âge de soixante-neuf ans, laissant la réputation d'un des plus braves capitaines de son temps et du plus riche seigneur du royaume après en avoir été, dans sa jeunesse, le plus pauvre. Il se maria deux fois, et eut de Jacqueline de Longwic, fervente protestante, morte en 1561, un fils et quatre filles, entre autres *Charlotte*, qui épousa Guillaume, comte de Nassau. Sa seconde femme, Catherine de Lorraine (*voy.* ci-après), ne lui donna point de postérité. P. L.

De Thou, *Hist.* — Brantôme, *Capitaines illustres.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*, II. — Sismondi, *Hist. des Français*, XVIII à XX.

MONTPENSIER (*François* DE BOURBON, duc DE), capitaine français, fils aîné de Louis II et de Jacqueline de Longwic, né en 1539, mort le 4 juin 1592, à Lisieux. Connu d'abord sous le nom de *prince dauphin*, il prit à la mort de son père (1582) le titre et le nom de *duc de Montpensier*. Après s'être signalé aux siéges de Rouen et du Havre, il fut en 1565 pourvu du gouvernement général de Touraine, qui comprenait alors la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Perche. Il suivit le duc d'Anjou dans la seconde guerre contre les protestants, et se trouva aux batailles de Jarnac et de Moncontour. Durant la troisième il obtint le commandement d'une armée (1574) qu'il conduisit le long du Rhône, reprit la plupart des places du Vivarais, assiégea inutilement Privas, et guerroya dans le Dauphiné contre le brave Montbrun. Créé chevalier du Saint-Esprit (1579) il fut envoyé en ambassade auprès de la reine Élisabeth pour réclamer son concours contre la Ligue. En 1582, il passa en Flandre avec le titre de lieutenant général, assista à la déroute d'Anvers et contribua à rallier l'armée (1583). Sur la démission du duc d'Espernon, il reçut le gouvernement de Normandie (1588), et y commanda jusqu'à sa mort. Après avoir battu le comte de Brissac, qui s'avançait au secours de Falaise avec six mille soldats et un grand nombre de paysans armés, il reconnut l'un des premiers les droits de Henri IV à la couronne, rejoignit ce prince à Dieppe et lui rendit de grands services aux journées d'Arques et d'Ivry. Il soumit encore Avranches et prit part au siége de Rouen. On cite le duc de Montpensier comme un prince généreux, humain, modeste et exact à remplir ses promesses. Lorsqu'on lui rappelait les avantages qu'il avait eus à la guerre : « Oui, disait-il, mais dans d'autres occasions j'ai commis des fautes. » P. L.

Pinard, *Chronologie militaire.* — Anquetil, *Histoire de France*, V. — De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français.*

MONTPENSIER (*Henri* DE BOURBON, duc DE), fils unique du précédent, né le 12 mai 1573, à Mézières (Touraine), mort le 27 février 1608. On l'appela jusqu'en 1592 le *prince de Dombes*. Pourvu en 1588 du gouvernement du Dauphiné, il obtint en 1592 le gouvernement de Normandie, auquel il joignit en 1593 celui de Bretagne, dont il se démit en 1598, en faveur du jeune duc de Vendôme. De 1589 à 1593, il opéra en Bretagne contre les ligueurs, et montra plus de bravoure que de talents militaires ; il assiégeait Craon, de concert avec le prince de Conti, lorsque, surpris par Mercœur, il fut obligé de battre en retraite (24 mai 1592). L'année suivante il se rendit en Normandie, et fut atteint, au siége de Dreux, d'un coup de mousquet à la mâchoire inférieure. Il combattit les Espagnols à la défense de Calais ainsi qu'au siége d'Amiens (1596), et suivit le roi dans la conquête de la Bresse et de la Savoie (1600). D'un esprit faible et borné, il s'était laissé séduire par les seigneurs, qui avaient comploté de faire ériger leurs gouvernements en fiefs héréditaires; il soumit cette proposition à Henri IV, qui, après l'avoir écouté patiemment, lui dit : « Mon cousin, je crois que quelque esprit malin a charmé le vôtre ou que vous n'êtes pas en votre bon sens, de me tenir des discours si indignes d'un bon sujet et d'un prince de mon sang. » A quelque temps de là le duc de Montpensier se trouvait compromis dans la conspiration de Biron. Il y avait deux ans qu'il ne vivait plus que de lait de femme, lorsqu'il mourut jeune encore. En lui s'éteignit la branche des Bourbons-Montpensier. Il avait épousé Henriette-Catherine de Joyeuse. Leur fille unique, *Marie*, née le 15 octobre 1605, épousa, en 1626, Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et mourut en couches à Paris, le 4 juin 1627. P. L.

Sully, *Économies royales.* — Palma Cayet, *Chronologie.*

MONTPENSIER (*Catherine-Marie* DE LORRAINE, duchesse DE), fille du duc de Guise assassiné devant Orléans, et sœur du duc de Guise assassiné à Blois, née le 18 juillet 1552, morte le 6 mai 1596. Elle fut mariée en février

1570, à Louis de Bourbon, duc de Montpensier. On ne peut douter qu'elle ne s'associât aux intrigues de ses frères contre le roi de France et Henri de Navarre; mais elle ne commença à jouer un rôle important, dans la Ligue, que lorsque la rupture entre le duc de Guise et Henri III fut devenue complète vers la fin de 1587. En l'absence du duc de Guise, qui poursuivait les débris des bandes allemandes, la duchesse entretint l'ardeur du parti catholique. Le parti royaliste se vengea par des plaisanteries sur la difformité de la duchesse, qui était boiteuse, et sur ses mœurs, qui ne passaient pas pour irréprochables (1). Au mois de janvier 1588, Henri III, irrité et effrayé de ses menées séditieuses avec les prédicateurs les plus violents, Boucher, Lincestre, Auberi, lui ordonna de quitter Paris; « dont toutefois elle ne fist rien, s'en estant exemptée par ses menées et ruses ordinaires; aiant esté si impudente et eshontée que d'avoir dit à trois jours de là, qu'elle portoit à sa ceinture les cizeaux qui donneroient la troisiesme couronne à frère Henri de Valois. » Cette troisième couronne que la sœur de Guise réservait à celui qui avait porté la couronne de Pologne et qui portait celle de France, c'était la tonsure de moine. La duchesse continua donc de pousser la population de Paris à la révolte et de réunir dans sa maison les chefs de la Ligue. La journée des Barricades, préparée par elle, acheva d'anéantir l'autorité royale dans Paris. Henri III, forcé de quitter la capitale, se vengea en faisant assassiner à Blois le duc de Guise et son frère le cardinal de Guise (décembre 1588). La duchesse, ne se laissant pas abattre par ce coup terrible, alla chercher en Bourgogne son autre frère Mayenne, qui hésitait à se mettre à la tête du mouvement ligueur, et l'amena à Paris. Cette ville fut assiégée peu après par les deux rois de France et de Navarre; elle allait succomber lorsque Henri III fut assassiné par Jacques Clément. En apprenant ce crime, dans la matinée du 2 août 1589, la duchesse de Montpensier s'écria : « Je ne suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait pas su avant de mourir que c'étoit moi qui l'avoit fait faire. » Elle prit la duchesse de Nemours, sa mère, dans sa voiture, et parcourant les rues de Paris, partout où elle voyait des bourgeois assemblés elle leur criait : « Bonne nouvelle, mes amis, bonne nouvelle! le tyran est mort. » Ces paroles ont fait supposer que la duchesse avait été l'instigatrice du crime de Jacques-Clément; mais ce point, profondément obscur pour les contemporains, n'a été éclairci depuis par aucune révélation historique. Ce qui est certain, c'est que Mme de Montpensier poussa son frère Mayenne à se faire proclamer roi. Mayenne hésita et laissa échapper une chance que sa sœur, plus audacieuse et peut-être plus habile, le pressait de saisir. Après une lutte, dont les principaux incidents ont été racontés aux articles Henri IV et Mayenne, et dans laquelle Mme de Montpensier joua un rôle bruyant, quelquefois embarrassant pour son frère, plus modéré, Henri IV entra dans Paris le 22 mars 1594, au grand désespoir de la duchesse. Cependant, elle comprit que le seul parti qui lui restât était de se réconcilier avec la cause victorieuse et avec un prince qui n'abusait pas de la victoire. « Ce jour (24 mars), dit L'Estoile, le roi vint voir madame de Nemours, avec laquelle madame de Montpensier estoit. Il leur demanda, entre autres propos, si elles estoient point bien estonnées de le voir à Paris, et encore plus de ce qu'on n'y avoit volé ni pillé personne, ni fait tort à homme du monde.... Et se tournant vers Mme de Montpensier, lui dit : Que dites-vous de cela, ma cousine? — Sire, lui répondit-elle, nous n'en pouvons dire autre chose, si non que vous estes un très-grand roy, très-bening, très-clément et très-généreux. » Le roi en souriant lui demanda si elle ne voulait pas faire sa paix avec Brissac (qui avait ouvert les portes de Paris à Henri IV). « Sire, dit-elle, elle est toute faite, puisqu'il vous plaist. Une chose eussé je seulement désirée en la réduction de vostre ville de Paris : c'est que M. de Maienne, mon frère, vous eust abaissé le pont pour y entrer. — Ventre-saint-gris, respondit le roi, il m'eust fait possible attendre longtemps; je n'y fusse pas arrivé si matin. » La bonté du roi ne rassurait pas complétement la duchesse sur les conséquences de sa conduite lors de l'assassinat d'Henri III; le parlement menaçait de faire une enquête sur les auteurs de ce crime et de remonter jusqu'aux personnes les plus éminentes. Enfin, dans le traité avec Mayenne Henri IV inséra une clause qui mettait expressément les princes et princesses de la maison de Lorraine à l'abri des poursuites judiciaires. La duchesse de Montpensier ne profita pas longtemps de cette garantie; elle mourut le 6 mai suivant (1), laissant une réputation douteuse, que le parti triomphant noircit par la plume de ses écrivains les plus mordants et que le parti vaincu ne défendit pas. N.

L'Estoile, *Journal*. — De Thou, *Historia sui temporis*, et les sources indiquées aux articles *Henri de Guise* et Mayenne.

MONTPENSIER (*Anne-Marie-Louise* d'Orléans, duchesse de), connue sous le nom de *Mademoiselle* et de la *Grande Mademoiselle*, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII et

(1) Beaucoup de ces plaisanteries ont été recueillies par L'Estoile, qui a donné un pamphlet, intitulé *Bibliothèque de madame de Montpensier, mise en lumière par l'avis de Cornac, avec le consentement du sieur de Beaulieu, son escuier.*

(1) « Le lundi 6, dit L'Estoile, mourust, à une heure après minuict, madame de Montpensier, en sa maison de la rue des Bourdonnois, à Paris, d'un grand flux de sang qui lui couloit de tous les endroits de son corps, qui estoit une mort fort rapportante à sa vie, aussi bien que le grand tonnerre et tempeste qui fist ceste nuict aux tempestueuses humeurs de son esprit, malin, brouillon et tempestueux. »

de Marie de Bourbon, héritière de la maison de Montpensier, née à Paris, le 29 mai 1627, morte à Paris, le 5 avril 1693. Elle fut tenue sur les fonts baptismaux par la reine Anne d'Autriche et par le cardinal de Richelieu. Cinq jours après sa naissance, elle perdit sa mère, et resta une riche héritière. Ce point mérite d'être signalé, car il eut beaucoup d'influence sur ses idées. Mlle de Montpensier fut en naissant le plus riche parti de l'Europe, et eut dès l'enfance le rôle de *demoiselle à marier*. Son père la destinait au comte de Soissons, prince du sang royal, qui fut tué à la bataille de La Marfée. Mais la princesse, âgée de onze ans, avait de plus hautes prétentions; elle pensait au dauphin, (depuis Louis XIV), qui venait de naître. « Je l'allois voir tous les jours, dit-elle, et je l'appelois mon petit mari; le roi s'en divertissoit et trouvoit bon tout ce que je faisois. Le cardinal de Richelieu, qui ne vouloit pas que je m'y accoutumasse ni qu'on s'accoutumât à moi, me fit ordonner de retourner à Paris. » Elle quitta donc Saint-Germain, où résidait la cour, et alla s'établir aux Tuileries. La reine, pour la consoler, lui dit: « Mon fils est trop petit, tu épouseras mon frère. » Elle parlait du cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas, lequel mourut en 1641, vers le même temps à peu près que le comte de Soissons. Quelques années plus tard, après la mort de Richelieu et de Louis XIII, deux grands princes, le roi d'Espagne Philippe IV et l'empereur Ferdinand III, se trouvant veufs, Mademoiselle pensa que l'un d'eux serait un bon parti, et elle s'arrêta à l'idée d'épouser Ferdinand. C'est elle qui raconte, dans ses véridiques *Mémoires*, tous ces projets en l'air; elle ajoute qu'ayant alors dans l'esprit de devenir impératrice, elle prenait en pitié le prince de Galles (fils de Charles Ier), qui recherchait sa main. Le mariage avec l'empereur ne se fit pas, et la princesse attribua l'insuccès de cette négociation à l'abbé de La Rivière, confident de son père, et surtout au cardinal de Mazarin. Elle fut saisie de colère contre la cour, et « c'étoit, dit-elle, un ressentiment qui me faisoit d'autant plus de peine que je n'avois pas moyen d'en donner des effets ». La Fronde lui fournit bientôt l'occasion de montrer son ressentiment; la jeune princesse ne la laissa pas échapper. Lorsque la reine et la cour quittèrent Paris pour Saint-Germain, dans la nuit du 6 janvier 1649, elle les accompagna par convenance, mais ses vœux étaient pour l'autre parti. « J'étois toute troublée de joie, dit-elle, de voir qu'ils alloient faire une faute, et d'être spectatrice des misères qu'elle leur causeroit : cela me vengeroit un peu des persécutions que j'avois souffertes. »

La première Fronde dura peu de temps, et Mademoiselle, qui ne se trouvait pas assez vengée, vit avec un plaisir qu'elle ne cache pas recommencer les troubles. Cœur vaillant, tête romanesque et légère, elle eut son rôle brillant et passager, et à la manière dont elle raconte ses aventures, on voit bien qu'elle ne se repentait point de sa conduite. Pour enlever à la cause royale la ville d'Orléans, qui faisait partie de l'apanage de son père, elle eut la hardiesse d'aller en personne dans cette ville. Elle partit, presque seule, avec Mmes de Fiesque et de Frontenac, que l'on appelait ses *maréchales de camp*. Un de ses amis, le marquis de Vilaines, qui passait pour grand astrologue, lui prédit qu'elle ferait quelque chose d'extraordinaire le 27 mars (1626); elle nota la prédiction sur son agenda, et marcha en avant avec confiance. Dans les plaines de la Beauce, elle s'habilla en amazone, monta à cheval et se mit à la tête des troupes de la Fronde qui étaient dans les environs. Elle trouva les portes d'Orléans fermées, mais ses partisans brisèrent une poterne qui donnait sur la Loire, et introduisirent la princesse au moyen de deux bateaux et d'une échelle assez haute. « Je ne marquai pas le nombre des échelons, dit-elle, je me souviens seulement qu'il y en eut un rompu et qui m'incommoda à monter. Rien ne me coûtoit alors pour l'exécution d'une circonstance avantageuse à mon parti, et que je pensois l'être fort pour moi. » Elle pensait en effet se rendre assez redoutable pour que son mariage avec le roi fût une des conditions de la paix. Condé, que naguère elle haïssait avec peu de motifs, et que maintenant elle admirait sans mesure, l'entretenait dans cette idée. En attendant, elle jouissait avec délices de son importance et de sa popularité. Son retour à Paris fut encore un triomphe, mais ce fut le dernier. Les affaires de la Fronde déclinaient. Le 2 juillet Condé, serré de près par Turenne, livra bataille sous les murs de Paris, dans le faubourg Saint-Antoine; il allait être écrasé si Mademoiselle n'avait arraché aux magistrats de Paris l'ordre d'ouvrir la porte Saint-Antoine à l'armée vaincue, et n'eût fait tirer le canon de la Bastille pour protéger la retraite de Condé. Ce hardi coup de tête prolongea de quelques mois l'existence de la ligue. Mazarin et plus tard Louis XIV ne l'oublièrent pas. Deux jours après cette affaire du faubourg Saint-Antoine, elle donna une nouvelle preuve de courage et d'humanité. Condé, pour décider les magistrats de Paris à sortir de la neutralité, avait ameuté contre eux la populace. Le 4 juillet au soir, des massacres, que Condé dirigeait sous main et que Gaston ne chercha pas à empêcher, eurent lieu à l'hôtel de ville. Mademoiselle, accompagnée de quelques dames, eut le courage de se jeter au milieu de l'émeute pour protéger les magistrats. N'ayant pu d'abord s'avancer plus loin que le pont Notre-Dame, elle y retourna la nuit, pénétra dans l'hôtel de ville, et parvint à sauver le prévôt des marchands, Lefèvre, royaliste ardent. Ces convulsions sanglantes hâtèrent la fin de la Fronde. Condé quitta Paris le 13 octobre,

et Louis XIV y rentra le 21. La veille Gaston avait reçu l'ordre de ne pas rester dans la capitale. Quant à Mademoiselle, on lui signifia simplement de quitter les Tuileries; mais, croyant sa liberté menacée, repoussée par son père, qui ne la voulait pas près de lui, elle s'enfuit au hasard et avec une suite peu nombreuse. Les incidents du voyage ne l'ennuyèrent point, car en les racontant elle ne manque pas d'ajouter : « Cette plaisanterie nous réjouit quelques jours;... cette aventure nous réjouit fort. » Elle se retira dans sa terre de Saint-Fargeau, où elle passa près de cinq ans, soupirant après la cour, s'appliquant à ses affaires, et écrivant ses *Mémoires*, pour se distraire. Enfin, en 1657, elle obtint la permission de paraître à la cour qui se trouvait alors à Sedan. Le cardinal se montra pour elle plein d'égards et de bonhomie. Leur première entrevue fut une excellente scène de comédie, qu'il faut lire dans les *Mémoires*. La reine eut moins d'aménité. « Voici, dit-elle en présentant la princesse au roi, voici une demoiselle qui est bien fâchée d'avoir été méchante, elle sera bien sage à l'avenir. » Le roi fut convenable, et dit qu'il fallait tout oublier; mais il n'oublia pas le canon de la Bastille. A trente ans passés, Mademoiselle, toujours très-considérée pour sa naissance et sa fortune, ne pouvait jouer qu'un rôle un peu effacé dans une cour où un jeune roi recherchait la jeunesse. Elle s'amusait à écrire; mais ce n'était pas assez pour l'occuper. Elle songeait à tant de mariages projetés et manqués, et trouvait raisonnable de rester dans son état indépendant de grande princesse libre avec 500,000 livres de rente. Elle comptait sans la passion imprévue qui la dominait pour M. de Lauzun, capitaine des gardes du corps et favori du roi. On voit par les *Mémoires* de Mademoiselle qu'elle l'avait remarqué dès 1659, mais ce fut dix ans plus tard et lorsqu'elle-même en avait quarante-deux, qu'elle se mit à l'aimer passionnément; et comme elle ne séparait pas l'idée d'amour de l'idée de mariage, elle résolut, après une longue lutte contre elle-même, elle résolut donc, elle « Mademoiselle, petite-fille de Henri IV, Mademoiselle d'Eu, Mademoiselle de Dombes, Mademoiselle d'Orléans, Mademoiselle cousine germaine du roi, Mademoiselle destinée au trône, Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur », de demander au roi la permission d'épouser un cadet de Gascogne. Le roi, à la suite d'une démarche collective de plusieurs nobles, amis de Lauzun, M. de Montausier en tête, accorda la permission. Le mariage fut déclaré, le 15 décembre 1670. Malgré les conseils pressants de M. de Montausier, Lauzun eut l'imprudence de remettre à quelques jours la célébration de ce mariage, et dans l'intervalle, Louis XIV, sur les instances de Monsieur et de Condé, retira sa permission, le 18 décembre. La duchesse de Montpensier ressentit un désespoir qu'elle témoigna naïvement. « Suivant son humeur, dit Mme de Sévigné, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives, et tout le jour elle a gardé son lit sans rien avaler que des bouillons. » Mme de Caylus raconte « qu'elle se mit au lit, et reçut des visites comme une veuve désolée, et j'ai ouï dire à madame de Maintenon qu'elle s'écrioit dans son désespoir : Il serait là! — Il serait là! — C'est-à-dire, il serait dans mon lit; — car elle montrait la place vide. » Cette désolation s'accrut encore l'année suivante quand Lauzun fut arrêté le 25 novembre 1671, et conduit à la Bastille, puis à Pignerol. Elle n'eut qu'une idée, obtenir la liberté de Lauzun; elle l'obtint en effet, au bout de dix ans de sollicitations, mais elle la paya cher; elle dut donner au duc du Maine, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, le comté d'Eu, le duché d'Aumale et la principauté de Dombes. A ce prix Lauzun sortit de prison, mais il ne fut pas permis à Mademoiselle de l'épouser publiquement. Il paraît qu'il y eut entre eux un mariage secret; il se peut aussi que le mariage remontât à 1671. Tout est douteux à ce sujet; ce qui est certain, c'est que Lauzun, déçu dans son espoir d'une magnifique alliance, se jugeant dépouillé par la donation de la princesse, et se trouvant après dix ans de captivité en présence d'une femme de cinquante-quatre ans, ne lui témoigna ni tendresse ni égards. Après quelque temps de relations de plus en plus orageuses, ils se séparèrent pour toujours. Lauzun plus d'une fois essaya de se rapprocher; mais Mademoiselle ne lui pardonna pas, et mourut sans avoir consenti à le revoir. Ses obsèques, célébrées avec magnificence, furent troublées par un singulier accident. Ses entrailles, mal embaumées, fermentèrent, et au milieu de la cérémonie firent éclater l'urne qui les contenait avec un bruit épouvantable. « A l'instant, dit Saint-Simon, voilà les dames les unes pâmées d'effroi, les autres en fuite. Les hérauts d'armes, les Feuillants qui psalmodiaient, s'étouffaient aux portes avec la foule qui gagnoit au pied. La confusion fut extrême. »

Mademoiselle aimait à faire des portraits; elle a fait le sien; en voici quelques passages :

Je suis grande, ni grasse ni maigre, d'une taille fort belle et fort aisée. J'ai bonne mine; la gorge assez bien faite; les bras et les mains pas beaux, mais la peau belle ainsi que la gorge. J'ai la jambe droite et le pied bien fait; mes cheveux sont blonds et d'un beau cendré; mon visage est long, le tour en est beau; le nez grand et aquilin; la bouche ni grande ni petite, mais façonnée et d'une manière fort agréable; les lèvres vermeilles; les dents point belles, mais pas horribles aussi; mes yeux sont bleus, ni grands ni petits, mais brillants, doux et fiers comme ma mine. Je parle beaucoup, sans dire des sottises ni de mauvais mots... Je suis fort méchante ennemie, étant fort colère et fort emportée; et cela joint à ce que je suis née peut bien faire trembler mes ennemis

mais aussi j'ai l'âme noble et bonne. Je suis incapable de toute action basse et noire; ainsi je suis plus propre à faire miséricorde que justice. Je suis mélancolique; j'aime à lire les livres bons et solides; les bagatelles m'ennuient, hors les vers; je les aime, de quelque nature qu'ils soient, et assurément je juge aussi bien de ces choses-là que si j'étais savante. »

Mademoiselle laissa des *Mémoires*, admirables de sincérité en ce qui la touche, pleins de franchise, sans dénigrement à l'égard des autres. Le style en est peu correct, quoiqu'il ait été revu, du moins pour les premières parties, par Segrais, secrétaire de la duchesse, mais la lecture en est agréable et instructive. La Bibliothèque impériale possède trois manuscrits de cet ouvrage; le premier, qui est autographe, manque des quatre-vingt-deux premiers feuillets et d'une partie de la relation du combat livré au faubourg Saint-Antoine. Les deux autres manuscrits présentent les mêmes lacunes ainsi que la première édition; Amsterdam, 1729. La seconde édition, Amsterdam, 1735, faite sur un manuscrit que Mademoiselle avait donné au président de Harlay, est beaucoup plus complète, et a servi de base aux autres éditions; elle laisse à désirer pour la correction, et n'a été que faiblement améliorée dans les éditions d'Amsterdam, 1746, 8 vol. in-12; de Maestricht, 1776, 8 vol. in-12; de Petitot, XL[e] à XLIII[e] vol. de sa collection; de Michaud, dans sa nouvelle *Collection de Mémoires*. M. Chéruel en a donné une nouvelle édition, corrigée sur le manuscrit autographe; Paris, 1858, 4 vol. in-12. On a encore de Mademoiselle : *Divers Portraits*, la *Relation de l'isle Invisible*, et l'*Histoire de la princesse de Paphlagonie*, imprimés en 1659. Ces *Portraits* et ces deux nouvelles ont été réimprimés dans les différentes éditions in-12 des *Mémoires*, avec la clef tirée des mémoires inédits de Segrais. On a joint aux mêmes éditions, *Les Amours de Mademoiselle et de M. de Lauzun*, roman indigne de confiance. L. J.

Le cardinal de Retz, *Mémoires* (1). — M[me] de Sévigné, *Lettres* — M[me] de Caylus, *Souvenirs*. — Dangeau, *Journal*. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Anquetil, *Louis XIV et sa cour*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III. — Monty, dans la *Revue Contemp.*, 30 avril 1858.

MONTPENSIER (*Antoine-Philippe* D'ORLÉANS, duc DE), second fils de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, né le 3 juillet 1775, mort le 18 mai 1807, à Twickenham, près Londres. Élevé, ainsi que ses frères et sœurs, par M[me] de Genlis, il manifesta de bonne heure du goût pour les arts. A l'époque de la révolution il entra, comme sous-lieutenant, au 14[e] de dragons, dont son frère aîné, le duc de Chartres, était colonel, accompagna ce dernier à l'armée du nord et lui fut attaché en 1792 en qualité d'aide-de-camp. Sa conduite à Valmy lui valut une citation honorable dans le rapport du général Kellermann (1). Devenu lieutenant-colonel et adjudant-général, il se signala de nouveau à la bataille de Jemmapes. Dans le courant de l'hiver, il passa à l'armée d'Italie, qui se trouvait alors sous les ordres de Biron. Par suite de la défection du duc de Chartres, il se trouva bientôt enveloppé dans le décret qui privait de leur liberté tous les membres de la famille des Bourbons. Arrêté le 8 avril 1793, à Nice, il prit la route de Paris, sous la garde d'un officier de gendarmerie; mais on le reconnut à Aix, et, forcé de rebrousser chemin, il fut amené à Marseille et enfermé dans un des cachots du Palais. Transféré au bout de quinze jours au fort de Notre-Dame-de-la-Garde, puis au fort Saint-Jean, il fut d'abord traité avec beaucoup de rigueur; la surveillance se relâcha peu à peu : on lui permit d'avoir des livres, des crayons, des fleurs, une table assez bien approvisionnée; on lui laissa son valet de chambre, Gamache. Il lisait d'ordinaire toute la journée; le soir il jouait au piquet deux ou trois heures, puis il se couchait, et restait au lit aussi longtemps que possible. D'un caractère bouillant et fier, il s'accommodait mal des habitudes républicaines, et supportait avec impatience les vexations puériles et parfois cruelles auxquelles l'exposait la grossièreté de ses gardiens. Quoiqu'il fût peu rassuré sur le sort qui l'attendait, il assure que la perspective de la mort ne troubla jamais son repos. Après l'entrée du général Carteaux à Marseille, il obtint quelques adoucissements à sa captivité, celui entre autres de passer plusieurs heures par jour dans la compagnie de son père et de son frère, le comte de Beaujolais, qui étaient détenus dans le même fort, ainsi que la duchesse de Bourbon et le prince de Conti. Le 23 octobre 1793, il reçut les derniers adieux du duc d'Orléans, emmené à Paris pour y être traduit devant le tribunal révolutionnaire. Réuni depuis lors à son frère, il adressa aux autorités administratives de nombreuses pétitions, qui toutes demeurèrent sans effet. Cependant sa condition s'améliora; il obtint un logement plus commode et plus sain, il communiqua avec plusieurs prisonniers, et, outre un domestique qu'il avait déjà, il prit à ses gages une servante. Le 6 juin 1795 le fort fut envahi par une bande de royalistes forcenés, qui massacrèrent dans d'horribles tortures plus de quatre-vingts prisonniers suspects de jacobinisme. Bien connu de plusieurs d'entre eux, Montpensier n'eut rien à redouter

(1) Sur le rôle de Mademoiselle pendant la Fronde, voy. divers pamphlets qui sont énumérés dans le *Catalogue de l'Histoire de France*, t. II, chap. III.

(1) « Embarrassé du choix, écrivait Kellermann, je me citerai, parmi ceux qui ont montré un grand courage, que M. de Chartres et son aide-de-camp M. de Montpensier, dont l'extrême jeunesse rend le sang-froid, à un des feux les plus soutenus qu'on puisse voir, extrêmement remarquable. » (*Moniteur* du 22 septembre 1792.)

de leur part (1). Après avoir vu mettre en liberté le prince de Conti et la duchesse de Bourbon, il perdit toute espérance de jamais sortir de prison, et forma des projets de fuite, pour lesquels il trouva d'assez grandes facilités. Dans la soirée du 18 novembre 1795, il venait de franchir le pont-levis du fort lorsqu'il rencontra le commandant; reconduit dans sa chambre, il saisit une corde qu'il s'était procurée, la noua autour d'une espèce de piton qui tenait à la fenêtre et se laissa glisser. A peine était-il parvenu à la moitié de la hauteur, c'est-à-dire à trente pieds environ, que la corde se rompit : il tomba sur le sable et se cassa le pied droit. Malgré cette fracture et une violente douleur qu'il éprouvait aux reins, il gagna à la nage la chaîne du port et s'y cramponna en attendant le passage de quelques bateaux. Recueilli au bout de deux heures, et transporté chez un perruquier, nommé Mangin, qui avait contribué à son évasion, il fut reconnu, dénoncé au commissaire du gouvernement, Fréron, et replacé sous les verroux. Beaujolais, qui était déjà libre, revint se constituer prisonnier aussitôt qu'il eut appris l'accident qui lui était arrivé. Cependant les deux frères en furent quittes à bon marché : on ne les sépara point, on ne leur infligea aucune aggravation de peine, et personne ne fut inquiété à cause d'eux. La duchesse d'Orléans avait allégé autant que possible les souffrances de ses fils, et plusieurs fois elle avait sollicité leur élargissement. Ayant appris que le Directoire y consentirait enfin, à la condition que son fils aîné s'éloignerait de l'Europe, elle se hâta de lui écrire dans ce sens. « Quand ma tendre mère recevra cette lettre, répondit aussitôt le duc d'Orléans, ses ordres seront exécutés et je serai parti pour l'Amérique. »

Dès que la certitude fut acquise de son arrivée à Philadelphie, Montpensier et Beaujolais furent mis en liberté, et s'embarquèrent le 5 novembre 1796 pour les États-Unis. Après une traversée d'environ trois mois, ils rejoignirent leur frère aîné. La destinée des trois princes devint alors commune. Ensemble ils parcoururent les États de l'intérieur, la Virginie, le Canada; ensemble ils résidèrent successivement à Philadelphie, à New-York et à Boston; puis, avec l'intention de rejoindre leur mère, qui venait d'être déportée en Espagne, ils descendirent, au milieu des glaces, l'Ohio et le Mississipi, jusqu'à La Nouvelle-Orléans, et firent voile pour La Havane. Forcés par le gouverneur espagnol de quitter l'île au plus vite, ils se rembarquèrent pour New-York, d'où un bâtiment anglais les conduisit à Falmouth. Au commencement de 1800, ils arrivèrent à Londres, et fixèrent leur séjour habituel à Twickenham. Le duc de Montpensier y mourut, d'une maladie de poitrine, dont il souffrait depuis sa captivité (1). Il fut enterré à Westminster. On a de lui une relation intitulée : *Ma Captivité de quarante-trois mois* (Paris, 1824, in-8°), et réimprimée dans le t. IX de la *Bibliothèque des Mémoires pendant le dix-huitième siècle*, de M. Barrière.

P. L.

Mémoires du duc de Montpensier. — Am. Boudin, *Hist. de Louis-Philippe*.

* **MONTPENSIER** (*Antoine-Marie-Philippe-Louis* d'Orléans, duc de), prince français, né à Neuilly (Seine), le 31 juillet 1824. Cinquième fils du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, il fit, comme ses frères, ses études au collège Henri IV. Destiné à entrer dans l'artillerie, il fut nommé, le 29 avril 1842, sous-lieutenant dans le 3e régiment de cette arme, et passa, le 17 décembre 1843, dans le 4e régiment en qualité de capitaine commandant la 7e batterie. Lorsque le maréchal Bugeaud prépara, en février 1844, l'expédition contre Biskara, le duc de Montpensier voulut y prendre part, et dès le 27 de ce mois il fut chargé de reconnaître le défilé d'El-Kantara et d'y faire exécuter divers travaux pour le passage de l'artillerie de campagne. Le 15 mars suivant, il se montra l'émule du duc d'Aumale, son frère, sous les ordres duquel il se trouvait, et au combat livré devant M'ehonnesh à trois mille Arabes des tribus de l'Aurès, soutenus et guidés par deux cents réguliers d'Abd-el-Kader, il dirigea toute la journée le feu de l'artillerie contre un fort situé au-dessus de la gorge de l'Oued-el-Abiad. Le soir, son frère et lui se mirent à la tête d'une petite colonne de réserve, et emportèrent vaillamment cette position difficile et escarpée. Le duc de Montpensier, qui, ce jour-là, allait pour la première fois au feu, reçut une légère blessure près de l'œil gauche. Sa conduite lui valut, le 24 juin 1844, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur, et le grade de chef d'escadron le 8 août suivant. De retour en France, il accompagna son père dans son voyage en Angleterre, au mois d'octobre, et lieutenant-colonel le 22 mars 1845, il repartit pour l'Algérie, où, le 14 mai suivant, il se distingua dans un combat livré aux Kabyles, sous l'Ouarensenis, chez les Beni-Hindel. Il s'embarqua ensuite à Alger pour faire un voyage d'instruction dans le Levant, et visita successivement Tunis, Constantinople, Alexandrie, le Caire, Memphis, Rhodes, Smyrne et

(1) « Dix ou douze jeunes gens assez bien habillés, mais les manches retroussées et le sabre à la main, entrèrent en portant l'adjoint qu'ils déposèrent sur mon lit. Ensuite, nous adressant la parole : « N'êtes-vous pas, nous dirent-ils, MM. d'Orléans? » Et sur notre réponse affirmative, ils nous assurèrent que loin de vouloir attenter à notre vie, ils la défendraient de tout leur pouvoir si elle était en danger; que l'acte de justice qu'ils allaient exercer contribuerait autant à notre sûreté qu'à la leur et à celle de tous les honnêtes gens; puis ils nous demandèrent de l'eau-de-vie, dont assurément ils ne paraissaient avoir aucun besoin. Nous n'en avions pas; mais ils trouvèrent une bouteille d'anisette, dont ils se versèrent dans des assiettes à soupe. Après quoi ils sortirent..., et laissèrent un d'entre eux en sentinelle à notre porte. » *Mémoires du duc de Montpensier*.

(1) Le comte de Beaujolais succomba un an plus tard, à la même affection à Malte.

Athènes. A son retour, il reçut la grand-croix de la Légion d'Honneur (9 novembre 1845) et fut nommé (13 avril 1846) colonel du 5e régiment d'artillerie, et enfin (11 septembre 1846) maréchal de camp, commandant l'école d'artillerie à Vincennes. Dans l'intervalle, le comte Bresson, ambassadeur de France à Madrid, négocia le mariage du prince avec Marie-Louise-Fernande de Bourbon, sœur de la reine Isabelle II. Cette alliance, que Louis-Philippe considérait comme un fait capital, à l'extérieur, de son règne, et pour laquelle le pape Pie IX accorda, le 8 septembre, des dispenses pour cause de parenté, fut célébré à Madrid, le 10 octobre de cette même année, et l'on se rappelle le vif désappointement qu'elle suscita au sein du gouvernement anglais. Ce même jour, le duc de Montpensier reçut des mains de sa belle-sœur le collier de la Toison d'Or. Les deux époux revinrent peu après en France. Dans la journée du 24 février 1848 le duc de Montpensier conseilla, dit-on, au roi Louis-Philippe d'abdiquer. Il l'accompagna jusqu'à Dreux, de là se rendit à Granville avec une partie de la famille royale, et s'y embarqua pour l'Angleterre, sur le paquebot de Jersey. La jeune duchesse, à raison de son état de grossesse, avait été conduite dans une maison voisine des Tuileries, et fut emmenée à Boulogne, où elle s'embarqua par les soins du général Thierry, aide de camp du prince. Elle arriva à Hertfort-House, où elle fut reçue par le duc de Nemours et le personnel de l'ambassade française. Les deux époux passèrent ensuite en Hollande, et s'embarquèrent pour l'Espagne, où ils abordèrent le 2 avril. Depuis cette époque, ils ont choisi Séville pour résidence. Le 14 août 1848, la reine Isabelle II lui conféra le grand cordon de Charles III, et l'a nommé, le 5 août 1858, capitaine général des armées d'Espagne, grade équivalant à celui de maréchal de France. Le duc de Montpensier jouit en outre à la cour de Madrid de tous les honneurs dus aux infants d'Espagne, et il est commandeur mayeur d'Aragon, dans l'ordre de Calatrava. De son mariage, il a eu jusqu'à présent six filles, dont l'aînée est née le 21 septembre 1848. H. F.

Dict. de la Convers. — *Monit. universel* (année 1844-48).

MONTPETIT (*Armand-Vincent* DE), peintre français, né à Mâcon, le 13 décembre 1713, mort à Paris, le 20 avril 1800. Doué d'un esprit ingénieux, il se distingua par diverses inventions, telles que celles d'une charrue mécanique fonctionnant seule, d'un poêle hydraulique où la chaleur humide était combinée avec la chaleur sèche; quelques appareils utiles dans l'horlogerie, un système de pont de fer n'ayant qu'une seule grande arche, enfin un genre de peinture qu'il appelait *éludonique*, dans lequel des peintures à l'huile, de la dimension des miniatures, sont fixées sur une glace de manière que celle-ci ne forme qu'un corps avec la peinture; la glace fait alors l'effet du vernis, ce qui est bien différent des glaces posées simplement sur les peintures, sans adhérence ou contiguïté de surfaces. Ce procédé, décrit dans le *Dictionnaire des Arts et Métiers* de Jaubert, donne un résultat d'un effet charmant par la suavité, le fondu, la force qu'obtiennent les couleurs. Aussi le succès en fut-il grand, et Montpetit fut chargé de peindre, d'après son système, plusieurs portraits du roi. Mais, outre que cette sorte de peinture exige beaucoup de soin et d'adresse dans l'exécution, elle ne se conserve pas bien, et on l'emploie rarement aujourd'hui. Montpetit a publié sur cette invention un écrit intitulé: *Note intéressante sur les moyens de conserver les portraits peints à l'huile et de la faire passer sans altération à la postérité*; 1776, in-8°. On a aussi de lui un *Mémoire sur la théorie des ponts de fer d'une seule arche de 3 à 500 pieds d'ouverture*, inséré dans le *Journal de Physique*, année 1788. Il a concouru à la rédaction du *Dictionnaire des Arts et Métiers* de Jaubert. Le gouvernement lui décerna, en 1793, une récompense de 8,000 fr. pour ses diverses inventions. G. DE F.

Lalande, *Notice*, dans le *Magasin Encyclopédique* 1800, t. I.

MONTPEZAT (*Antoine* DE LETTES, marquis DE), maréchal de France, mort en novembre 1544. Écuyer tranchant de François Ier (1516), puis gentilhomme de la chambre (1520), il fit partie de l'expédition d'Italie, et fut fait prisonnier à la bataille de Pavie (1525); le roi, à qui il s'était rendu utile, paya sa rançon et le dépêcha à diverses reprises auprès de l'empereur Charles Quint. Il obtint de ce prince, entre autres faveurs, la maîtrise des eaux et forêts du Poitou et la capitainerie de Montluçon. Après avoir servi au siége de Naples (1528), il fut envoyé en ambassade à la cour de Londres (1532). Son plus beau fait d'armes fut la glorieuse défense de Fossano, place du Piémont, que la trahison du marquis de Salnces faillit livrer aux Espagnols : Montpezat y résista pendant trente-huit jours aux efforts d'Antoine de Leyva, et en sortit le 8 juillet 1536, avec les honneurs de la guerre. Il prit aussi part à la défense de Marseille, au siége de Perpignan, et fut créé maréchal de France le 13 mars 1544. P. L.

Anselme, *Grands-Officiers de la Couronne*. — Pinard, *Chronologie milit.*, II, 242.

MONTPLAISIR (*René* DE BRUC, marquis DE), poëte français, né à Paris, en 1610, mort à Arras, le 12 juin 1682. Issu d'une famille noble de Bretagne, il servait depuis longtemps dans le régiment de Poitou, lorsqu'il fut pourvu de la lieutenance de Roi à Arras, après la prise de cette ville par Louis XIII, en 1640. Maréchal de camp en 1651, il commanda de 1654 à 1657 un régiment de cavalerie. Il passe pour avoir eu quelque part aux ouvrages de la comtesse de La Suze, dont il fut un des plus fervents adorateurs. On a de lui des *Poésies*, que Lefèvre-Saint-Marc a réunies (Amsterdam, 1759, in-12), et

parmi lesquelles son *Temple de la Gloire* tient le premier rang. Il est adressé au duc d'Enghien (depuis le grand Condé), sous lequel Montplaisir avait servi avec distinction, et fut composé à l'occasion de la bataille de Nordlingen, gagnée par ce prince sur le général de Mercy. H. F.

Pinard, *Chronologie militaire*. — De Courcelles, *Hist. généalogique des Pairs de France*.

*MONTRÉAL (*Simon-François* ALLOUVEAU DE), général et sénateur français, né à Bachelerie (Haute-Vienne), le 14 septembre 1790. Élève à l'école militaire de Saint-Cyr, le 19 novembre 1809, il en sortit le 23 juin 1811 pour entrer comme sous-lieutenant dans le 10e de ligne, qui faisait alors partie de l'armée de Naples. Il fit avec distinction les guerres d'Espagne de 1812 et 1813, et fut nommé lieutenant, puis capitaine les 20 janvier et 8 juillet de cette dernière année. M. de Montréal fit avec le 19e léger les campagnes d'Allemagne et de France de 1813 à 1815. Appelé, le 5 juillet 1833, au commandement du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, il se signala en Algérie depuis cette date jusqu'en 1837, époque à laquelle il obtint le grade de lieutenant-colonel du 47e (11 novembre). Nommé colonel du 75e le 11 octobre 1840 et maréchal de camp le 12 juin 1848, il reçut le commandement d'une brigade de l'armée des Alpes. Général de division le 10 mai 1852, il prit l'année suivante le commandement du corps d'occupation de l'Italie, qu'il conserva du 10 février 1853 au 10 novembre 1856. Placé dans la deuxième section du cadre de réserve, il a été, le 9 juin 1857, créé sénateur. S—D.

Archives de la Guerre et du Sénat.

MONTREDON (*Raimond* DE), qu'on appelle aussi *de Montrond*, archevêque d'Arles, né dans le diocèse de Nîmes, mort vers l'année 1155. D'archidiacre de Béziers il devint d'abord évêque d'Agde, en 1130, puis archevêque d'Arles, en 1142. On trouve dans le *Gallia Christiana* la mention des actes auxquels il prit part comme évêque et comme archevêque. Le plus important de ces actes est un décret en faveur des consuls d'Arles, qui nous offre les plus intéressants détails sur la condition civile des personnes au douzième siècle, dans le midi de la France. Quelques auteurs attribuent ce diplôme à Raimond de Bolène, archevêque d'Arles en 1163. B. H.

Gallia Christiana, t. I, col. 560. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIII, p. 286.

MONTRELAIS (*Hugues* DE), cardinal français, né à Montrelais, près d'Ancenis, vers 1315, mort à Avignon, le 28 février 1384. Il était chanoine et chantre de Saint-Pierre de Nantes, archidiacre de la Mée dans cette église, quand il fut élu en 1354 évêque de cette ville. Le pape Innocent VI le transféra l'année suivante au siége de Tréguier, et en 1358 à celui de Saint-Brieuc. Dévoué à Charles de Blois, à qui il devait sans doute sa promotion à la dignité épiscopale, Hugues accompagna, en 1364, ce prince à Poitiers, où devaient se tenir les conférences qui avaient pour but de fixer définitivement les droits des prétendants au duché de Bretagne. Après la mort de Charles, il représenta Jeanne de Penthièvre, sa veuve, au traité de Guérande, conclu le 12 avril 1365. Son attachement à cette princesse ne le rendit point suspect à Jean IV, duc de Bretagne, qui le fit son chancelier. Hugues porta la parole au nom du duc le 13 décembre 1366, quand il fit hommage à Charles V, à Paris, et sut dans cette occasion, maintenir l'indépendance de la Bretagne. Les troubles qui en 1371 agitèrent de nouveau le duché de Bretagne déterminèrent Hugues de Montrelais à se retirer à Avignon, où le pape Grégoire XI le créa cardinal (20 décembre 1375). Hugues fut depuis désigné sous le nom de *Cardinal de Bretagne*, et conserva le titre d'évêque de Saint-Brieuc jusqu'à sa nomination à l'évêché de Préneste. En 1377 il devint chanoine d'honneur de Cambrai, et cinq ans après chanoine de la cathédrale d'Amiens. H. F.

Dom Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*. — *Gallia Christiana*, III, col. 71. — H. Fisquet, *France pontificale* (sous presse).

MONTRÉSOR (*Claude* DE BOURDEILLE, comte DE), favori de Gaston, duc d'Orléans, né vers 1608, mort en juillet 1663. Dès sa jeunesse il s'attacha au frère de Louis XIII; deux circonstances se réunirent pour rendre cette liaison plus intime, la proximité où était la terre de Montrésor de la ville de Blois, où demeurait Gaston, et le mariage de ce prince avec Marie de Bourbon-Montpensier, qui était parente du favori. On connaît la faiblesse de caractère de Gaston; il eut toujours auprès de lui un ami qui le gouvernait; ce rôle fut rempli par le duc de Puylaurens jusqu'en 1635; à cette époque Montrésor le remplaça auprès du prince, qui s'abandonna aveuglément à ses conseils. Le premier soin du nouveau favori fut d'éloigner de son maître toutes les personnes suspectes d'attachement pour Richelieu; il s'unit ensuite à Henri d'Escars, son cousin, favori du comte de Soissons, et pressa Gaston de se joindre à ce prince pour perdre le premier ministre. Par l'intermédiaire de Montrésor, plusieurs entrevues eurent lieu entre Gaston et le comte de Soissons, et deux projets furent arrêtés; l'un consistait à faire assassiner Richelieu, l'autre à organiser un parti assez puissant pour le renverser. La timidité de Gaston ayant fait échouer le premier moyen, on recourut au second. Montrésor, sous prétexte d'aller voir le marquis de Bourdeille son père, se rendit en Guyenne pour entraîner d'Espernon dans la conspiration. Mais pendant les pourparlers Richelieu découvrit le complot, le comte de Soissons se sauva à Sedan, et Gaston à Blois, d'où il se réconcilia avec le cardinal, sans rien stipuler en faveur de Montrésor; celui-ci se retira dans ses terres, où il passa six ans dans la soli-

tude. Il voyait pourtant en secret Gaston chaque fois que ce prince venait à Blois, et il se trouva ainsi mêlé à l'entreprise formée contre Richelieu par ce prince, le duc de Bouillon et Cinq-Mars. Ce complot n'eut pas plus de succès que le précédent, Gaston fit encore la paix avec le premier ministre, trahit ses complices, et dans une déclaration expresse, signée le 7 juillet 1642, désavoua tout ce que Montrésor avait fait par ses ordres, ajoutant que c'était ce favori qui l'entraînait sans cesse dans de nouvelles intrigues. A la suite de cette trahison, Cinq-Mars et de Thou furent décapités, Montrésor se réfugia en Angleterre et vit tous ses biens confisqués. Il ne put revoir la France qu'à la mort du cardinal de Richelieu; mais un nouveau favori, l'abbé de La Rivière, gouvernait alors Gaston; Montrésor vendit sa charge de premier veneur de duc d'Orléans, et s'éloigna de la cour. Gaston, piqué, réussit à le faire exiler l'année suivante, comme affilié à la cabale formée par le duc de Beaufort contre Mazarin. Montrésor revint à la cour en avril 1644; ennuyé de s'y trouver sans emploi, il partit pour la Hollande, résolu à y prendre du service. Des affaires de famille le rappelèrent presque aussitôt à Paris; la duchesse de Chevreuse, alors disgraciée et réfugiée en Angleterre, lui écrivit pour le prier de lui faire passer ses pierreries qu'elle avait été obligée de laisser en France. L'abbé de La Rivière, connaissant l'amour de Montrésor pour la duchesse, et ayant appris la correspondance qui s'était établie entre eux, dénonça le comte à Mazarin, et au moment où il allait regagner la Hollande il fut arrêté et conduit à la Bastille. Il y resta quatorze mois; Mazarin céda enfin aux sollicitations du duc de Lorraine et de M[lle] de Guise, il rendit la liberté à Montrésor et lui offrit son amitié. Montrésor revint à la cour, le cardinal le présenta à la reine; puis, dans un entretien particulier, chercha à obtenir de lui des révélations sur les projets de Henri d'Escars et de la duchesse de Chevreuse. Montrésor n'était pas homme à trahir ainsi ses amis; le mépris qu'il conçut pour Mazarin l'engagea à entrer presque aussitôt dans le parti organisé par Retz et Beaufort. Il devint ainsi un des chefs de la Fronde, et c'est lui qui eut l'idée de simuler un assassinat contre le conseiller Gui Joly, pour obliger le parlement à s'assembler et profiter de l'occasion pour le mêler au complot formé contre Mazarin. Cependant, en 1650, la Fronde s'étant fractionnée, il suivit le parti de ceux qui se rapprochèrent de la cour; c'est même chez lui que fut résolu, en 1651, l'arrestation du prince de Condé. Il fit l'année suivante une maladie fort grave, et vécut dès lors dans la solitude, beaucoup moins occupé des intrigues politiques que de son amour pour M[lle] de Guise. On a même prétendu qu'il y avait eu entre elle et lui un « mariage de conscience »; trois enfants naquirent de cette union, un fils, qui porta le nom de *La Tour-Bourdeille*, et deux filles, qui furent élevées à l'abbaye de Montmartre. Le comte de Montrésor était le petit-neveu de Brantôme, l'auteur des *Dames galantes*; il a lui-même laissé des *Mémoires*, écrits avec une grande naïveté et une bonne foi évidente et publiés dans le *Recueil de plusieurs Pièces servant à l'histoire moderne* (Cologne, 1663, in-12), et réimprimés à Leyde en 1665, à Cologne en 1723, et dans les collections de MM. Petitot et Buchon. A. FRANKLIN.

Retz, *Mémoires*. — La Rochefoucauld, *Mémoires*. — *Notice* dans l'édition de Brantôme de Le Duchat, t. XV, p. 309. — Gui Joly, *Mémoires*.

MONTREUIL (*Bernardin* DE), théologien français, né à Paris, en 1596, mort en la même ville, le 15 janvier 1646. Il fut, en 1624, agrégé à la Compagnie de Jésus, et professa successivement la philosophie et la théologie morale. Il se livra ensuite à la prédication, et y obtint quelques succès. On a de lui : *Vie de Jésus-Christ, tirée des quatre Évangélistes*; 1637, in-4°, et 1638, 4 vol. in-12; cet ouvrage peut tenir lieu d'une bonne concordance des Évangiles; une troisième édition, revue et retouchée par le P. Brignon, parut à Paris, 1741, 3 vol. in-12; — *La Vie glorieuse de Jésus-Christ et l'établissement de son Église par le ministère des Apôtres, ou les Actes des Apôtres et l'Histoire de l'Église naissante*; Paris, 1640 et 1700, 2 vol. in-12; — *Les derniers Combats de l'Église, dans l'explication de l'Apocalypse*; Paris, 1646, in-4° et in-12. Ces trois ouvrages du P. de Montreuil ont été réunis en 1650 (Paris, 6 vol. in-12). Ce même jésuite a donné une édition des *Méditations sur les Mystères*, par Louis du Pont; Paris, 1650, in-12. H. F.

Sotwel, *Scriptores Societatis Jesu*.

MONTREUIL ou **MONTEREUL** (*Matthieu* DE), poëte français, né à Paris, en 1611, mort à Aix, le 21 août 1691 (1). Cet écrivain ne tarda pas à se faire connaître par des poésies agréables. Montreuil ayant dissipé la majeure partie de sa fortune dans les voyages et dans les plaisirs, s'attacha en qualité de secrétaire à Daniel de Cosnac, évêque de Valence, et le suivit en 1687 à Aix, lorsqu'il fut nommé archevêque de cette ville. La protection de ce prélat lui fit obtenir, en 1690, le greffe de l'université. Il avait de l'esprit, du naturel et de la gaieté; ses poésies lui donnèrent quelque réputation, mais il affecta trop d'en fournir tous les recueils de son temps. Ce que Boileau lui reprocha dans la satire VII :

> On ne voit point mes vers à l'envi de Montreuil
> Grossir impunément les feuilles d'un recueil.

D'après La Monnoye, ce n'est pas Montreuil qui se rendit coupable de ce ridicule; c'est plutôt aux libraires Barbin et de Sercy qu'il faut s'en prendre. On a de cet écrivain plusieurs pièces de *poésies*, qu'il recueillit lui-même (1666, in-12).

(1) Date vérifiée sur les registres de la paroisse de Saint-Sauveur d'Aix.

Ses *Lettres*, imprimées avec celles de Balzac et de Voiture, ont été publiées par Campenon (1806, 2 vol. in-12). H. F.

Moréri, *Dict. Histor.* — De Haitze, *Aix ancien et moderne*, ms. — Roux-Alphéran, *Les Rues d'Aix*. — Michant, *Mélanges historiques*, I, 88-94. — *Docum. part.*

MONTREUIL ou **MONTERREUL** (*Jean* DE), diplomate français, frère du précédent, né en 1613, à Paris, où il est mort, le 27 avril 1651. Fils d'un avocat au parlement, il renonça à l'étude du droit pour aller en Italie avec Pomponne de Bellièvre. Comme il montra du talent pour les négociations, il fut envoyé à Rome et à Londres en qualité de secrétaire d'ambassade, et passa en Écosse avec le titre de résident; il y donna avis du départ de l'électeur palatin, qui fut arrêté à Brisach, et crut agir dans l'intérêt du roi Charles I[er] en demandant qu'il fût remis entre les mains des Écossais. A son retour en France il prit possession de la charge, qu'il avait obtenue auparavant, de secrétaire du prince de Conti, qui lui donna 10,000 livres de pension sur les bénéfices dont il disposait. Montreuil ne fut pas ingrat envers son protecteur, et déploya beaucoup de zèle pour le tirer de la prison de Vincennes. Il n'a rien écrit, et fut membre de l'Académie Française dès sa fondation. P.

Moréri, *Dict. Hist.* — Pellisson, *Hist. de l'Acad. Fr.*

MONTREUIL (*Eudes* DE). *Voy.* EUDES.

MONTREUX (*Nicolas* DE), littérateur français, né dans le Maine, vers 1561; on est dépourvu de renseignements sur sa vie; la dédicace d'un de ses écrits montre qu'en 1601 il avait été mis en prison à la suite des discordes civiles. Il n'est connu aujourd'hui que par ses ouvrages, qu'il publia tous sous le voile de l'anagramme et sous le nom d'*Olenix du Mont-Sacré*. On distingue d'abord sept pièces de théâtre : *Athlette* (Paris, 1585; Tours, 1592); *Diane* (1592); *Arimène, ou le berger désespéré* (1597), pastorales; *Isabelle* (1594); *Cléopâtre* (1594) et *Sophonisbe* (1601), tragédies. Parmi beaucoup de lieux communs inspirés par le genre déclamatoire à la mode, il est juste de reconnaître un style chaleureux et quelques beaux vers. La septième composition dramatique de Montreux fut une comédie, *Joseph le Chaste*, où l'histoire du fils de Jacob et sa résistance contre les prétentions d'Aliade, femme de Putiphar, sont accompagnées d'épisodes singuliers. Un geôlier nommé Robillard y parle des Anglois, des Escossois et des reistres : le pannetier de Pharaon, au moment où il est conduit à la potence, demande au bourreau le temps de dire encore un *pater*.

Montreux mit au jour un grand nombre de romans, tombés dans l'oubli le plus complet; M. Peignot lui attribue, mais sans donner des preuves, *Les Regrets*, publiés en 1571. A peine âgé de seize ans, il avait publié une suite au roman d'Amadis : *Le seziesme livre d'Amadis de Gaule traictant les prouesses et amours de Spheramond* (Paris, 1577, in-16); et selon un usage alors répandu, il avait donné comme une traduction cette composition originale. *Les Bergeries de Julliette* sont divisées en cinq livres, dont le premier parut en 1585 et le dernier en 1598; c'est une longue et fastidieuse production en prose et en vers, où se trouvent les trois pastorales que nous avons indiquées et qui furent imprimées à part. Les bibliographes citent aussi de lui : *Les chastes et délectables Jardins d'amour* (Paris, 1594); *L'Œuvre de la Chasteté, qui se remarque par les diverses fortunes et fidelles amours de Criniton et de Lydie* (trois parties, 1595, 1598, 1599); *Les Amours de Cléandre et Domiphille* (1597); *L'Espagne conquise par Charles le Grand* (1597, 2 vol.). *Les Premières Œuvres poétiques* de cet infatigable écrivain (Paris, 1587), sont devenues excessivement rares; vingt ans après, il mettait au jour un poème religieux : *Jésus-Christ en l'autel et en croix* (Paris, 1607); il publia en 1608 *L'Histoire universelle des Guerres du Turc depuis* 1565 *jusqu'en* 1606 (c'était la continuation d'un ouvrage entrepris par Martin Fumée); il avait, en 1599, dédié à Henri IV un volume de 700 pages de philosophie théologique : *L'Homme, ses dignitez, son franc et libéral arbitre*. Tout ce lourd bagage, un peu mélangé, ne constitue pas l'œuvre entière de Montreux; il laissa de nombreux ouvrages manuscrits, des tragédies, des comédies, des romans. G. B.

Niceron, *Mémoires*, t. XXXIX. — *Bibliothèque du Théâtre-Français*, t. I, p. 260. — Paul Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, n° 828 à 835. — B. Hauréau, *Histoire Littéraire du Maine*, t. II, p. 421.

MONTREVEL. *Voy.* BAUME (N.-A. DE LA).

MONTRICHARD (*Henri-René*, comte DE), administrateur français, né en 1756, mort au château de Marcengis (Haute-Loire), le 21 décembre 1822. Descendant d'une grande famille du Blaisois, il fut d'abord page de la reine Marie-Antoinette, puis entra comme lieutenant dans Royal-Étranger (cavalerie). Il déserta au commencement de la révolution, prit du service dans l'armée de Condé, et fit contre la France les campagnes de 1792 et 1793. Il rentra dans sa patrie en 1799, épousa la fille d'Imbert-Colomès, dont il devint l'un des principaux agents. Il ne fut pourtant pas compromis lors de l'arrestation de son beau-père (juillet 1801) à Bayreuth (Prusse). Il se rallia, momentanément du moins, à l'empire et devint, en 1806, maire de Saint-Pierre-la-Noaille (Loire). Après la Restauration il reçut la croix de Saint-Louis et fut nommé sous-préfet de Villefranche (Rhône). Il fut destitué en 1817, pour avoir fait trop de zèle, et mourut dans la retraite. On a de lui : *Un et Un font un*, ou *M. Fabvier et M. Charrier-Sainneville*; Paris, 1818, in-8°; brochure dans laquelle il défend sa conduite politique lors des troubles de Lyon. H. L—T.

Moniteur universel, ann. 1806-1817. — *Dictionnaire Biographique* (Paris, 1834).

MONTRICHARD (*Joseph-Élie-Désiré* PER-

BUQUET), général français, né le 24 janvier 1760, à Thoirette (Franche-Comté), mort le 5 avril 1828. Élève des écoles d'artillerie de Metz et de Besançon, il fit en qualité de capitaine les premières campagnes de la révolution, et devint général de brigade le 5 thermidor an IV, pour avoir, dans cette même journée, opéré le passage du Rhin devant Kehl sous le canon de l'ennemi. Il remplit aux armées de Mayence et d'Italie les fonctions de chef d'état-major général et il aida Joubert dans l'exécution du plan qui avait pour but de s'assurer de l'entière possession du Piémont. Promu au grade de général de division (17 pluviôse an VII), il commandait à Bologne, lorsqu'après la défaite de Scherer il fut chargé de couvrir la Toscane et la Ligurie, et maintint par sa fermeté les Italiens dans la soumission. A la suite d'une altercation assez vive avec Lahoz, qui commandait les troupes cisalpines, il suspendit ce général de ses fonctions, mesure trop rigoureuse, qui lui fit oublier ce qu'il devait à la France et qui le jeta dans les rangs de l'ennemi. A la sanglante bataille de la Trebbia, qui dura trois jours, Montrichard avait sous ses ordres l'aile droite de l'armée. Il prit part ensuite aux campagnes du Rhin et d'Helvétie, et commanda en chef les troupes françaises au service de la république batave. En 1806 il reçut du général Gouvion-Saint-Cyr l'ordre de se rendre promptement à Ancône et de mettre dans le plus bref délai la place dans le meilleur état de défense. Dans l'impossibilité d'obtenir aucune aide du gouvernement romain, il frappa une contribution de 100,000 piastres sur les habitants. Appelé presque aussitôt à Paris pour rendre compte de sa conduite, il se justifia dans un mémoire qu'il adressa au comte Dejean, ministre directeur de l'administration de la guerre. On eut encore recours à ses services de 1808 à 1814, dans les provinces illyriennes. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. K.

Fastes de la Légion d'Honneur, III.

MONTROCHER (Gui DE), en latin *Guido de Monte-Rocherii*, théologien espagnol, mort dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Le lieu de sa naissance et les circonstances de sa vie nous sont inconnus, mais l'épître dédicatoire de son principal ouvrage nous fait présumer qu'il était prieur-curé de Téruel, diocèse de Valence, en Espagne. A la prière de Raymond-Gaston, évêque de cette ville, il composa en 1333 le *Manipulus Curatorum*, qui fut, après la découverte de l'imprimerie, l'un des premiers livres mis sous presse ; il en fut fait plus de cinquante éditions dans les trente dernières années du quinzième siècle. La plus ancienne édition de ce *Manuel des Curés* est intitulée : *Manipuli Curatorum, liber utilissimus, per Christophorum Beyamum et Johannem Glim*, in-fol., goth. On la croit imprimée vers 1471, à Savigliano, et elle est à peu près introuvable. Les autres éditions sont celles d'Augsbourg, 1471, in-fol., goth. ; de Paris, 1473, in-fol., goth. ; de Saragosse, 1475, in-fol. ; d'Angers, 1477, in-4° ; il en existe au moins dix sans date, mais qui paraissent antérieures à 1475. Ce livre fut traduit en français : *Manipulus curatorũ Trãslate de latĩ en frãcoys* ; Orléans, 1490, in-4°, goth., la plus ancienne production des presses orléanaises que l'on connaisse. Cette traduction fut mise à l'index. Georges Coresiannus en a fait une traduction grecque, conservée en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican. Gui de Montrocher, que Du Cange cite dans la table des auteurs qui lui ont servi à composer son *Glossarium infimæ Latinitatis*, tout en le rangeant à tort parmi les théologiens du onzième siècle, est encore auteur d'un *Traité* de la manière de célébrer la messe, que l'on trouve en tête de l'édition crue de Savigliano et qui a été imprimé séparément à Venise, 1590, in-4°. H. F.

Elties Du Pin, *Biblioth. des Auteurs ecclés. du quatorzième siècle*. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, X, 786. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — D'Aubigné, *Confession catholique du sieur de Sancy*. — Moréri, *Dict. Hist.* — *Bibliotheca Hispana vetus*, tome II, p. 155 et 156.

* **MONTROND** (*Clément-Melchior-Justin-Maxime* FOURCHEUX DE), littérateur français, né à Bagnols-sur-Cèze (Gard), le 4 septembre 1805. Élève de l'École des Chartes le 3 janvier 1831, il reçut, le 2 février 1833, le diplôme d'archiviste-paléographe, et vers la même époque devint auxiliaire de l'Académie des Inscriptions. Chargé en 1839 d'une mission littéraire en Italie, il a été l'année suivante nommé correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, qui se distinguent par une érudition solide et variée et par un caractère profondément moral et religieux ; nous citerons de lui : *Jeanne d'Arc* ; 1832, in-12 ; — *Essais historiques sur la ville d'Étampes* ; 1836-1837, 2 vol. in-8°, avec planches, notes et pièces justificatives ; — *Tableau historique de la Décadence et de la Destruction du Paganisme en Occident* ; 1838, in-12 ; — *Les Guerres saintes d'outre-mer, ou tableau des croisades* ; 1841, 2 vol. in-12 ; — *La Vierge et les Saints en Italie*, études et récits d'un pèlerin ; 1842, in-8° ; — *Histoire du brave Crillon* ; 1845, in-12 ; — *Les Français à Rome* ; 1851, 2 vol. in-8° : histoire de l'expédition de 1849 ; — *Constantinople*, suivi d'un *Précis de l'histoire de l'empire d'Orient* ; 1854, in-8° ; — *Jean Bart*, 1855, in-12 ; — *Fleurs monastiques*, études, souvenirs et pèlerinages ; in-8°, avec planches ; — *Mes Paillettes d'Or* ; *Mes Souvenirs* ; 1858, 2 vol. in-8°. De 1847 à 1855, il a publié une collection de 13 vol. in-8°, contenant des notices biographiques sur des personnages célèbres dans tous les genres, médecins, magistrats, écrivains, guerriers, etc. Enfin cet écrivain a collaboré à la *Bibliographie catholique* et au *Journal des bons exemples*. H. F.

Journal de la Librairie. — *Documents particuliers*

MONTROSE (*James* GRAHAM, marquis DE), le plus célèbre chef des royalistes écossais, né en 1612, mis à mort le 21 mai 1650. Il était fils unique de Jean, quatrième comte de Montrose, et de Marguerite, fille de William Ruthven, comte de Gowrie. Il tenait par son père et sa mère aux premières familles de son pays. Son grand-père, le troisième comte de Montrose, avait été quelque temps lord-haut-chancelier d'Écosse et vice-roi d'Écosse pour la vie (*supremus regni Scotiæ procurator*). James Graham succéda aux biens et titre de son père en 1627, et se maria peu après. Il avait reçu la meilleure éducation que l'on pût recevoir alors en Écosse. Le désir de la compléter par l'expérience du monde le conduisit en France. Là il se prit d'un goût passionné pour la profession militaire et accepta le grade de capitaine dans la maison du roi Louis XIII. On a peu de détails sur cette première partie de sa vie. A une époque qui n'est pas bien connue, probablement vers 1636, il se rendit à la cour d'Angleterre, appelé, dit-on, par le marquis d'Hamilton. On rapporte aussi que le roi Charles I[er] l'accueillit très-froidement, et que, dans le ressentiment que lui causa cette réception, Montrose, rentré en Écosse, se joignit aux mécontents. Quoi qu'il en soit, le comte de Montrose se trouvait en Écosse lorsque les innovations arbitraires, que Charles I[er] s'efforçait d'introduire dans les institutions religieuses de ce pays, provoquèrent une résistance redoutable; il fut un des chefs les plus ardents de l'opposition. Il figura sur la liste ou *table* des membres des comités chargés d'organiser la lutte contre la politique royale, et il fut un des plus zélés à jurer et à imposer aux autres le covenant national. Mais cette ferveur patriotique ne fut pas de longue durée. Mieux informé, si l'on en croit ses apologistes, des desseins des covenantaires, qui n'en voulaient pas seulement à la politique arbitraire de Charles I[er], mais aussi à l'existence de la royauté, ou plutôt trouvant que ses services n'étaient pas assez appréciés par les covenantaires, qui avaient pris pour chefs Argyle et Lesly, il résolut de se tourner du côté du roi, et entra secrètement en correspondance avec Charles I[er]. Le parti qu'il abandonnait, s'apercevant de sa défection, le fit mettre en prison. Montrose s'y trouvait encore en 1641, lorsque Charles I[er] arriva en Écosse, et il fut mis en liberté au commencement de 1642, à la suite des concessions du roi. Au sortir de captivité il vécut tranquille dans sa maison de campagne jusqu'au printemps de 1643; mais quand la reine Henriette revint de Hollande, il alla au-devant d'elle à Burlington, et l'accompagna à York. Il lui offrit de lever une armée en Écosse. La reine, qui avait d'abord été favorable à cette proposition, finit par la rejeter sur les conseils du marquis Hamilton, qui pensait que Charles I[er] ne devait pas faire appel à la force ouverte. Montrose était au contraire pour les partis violents, et il détestait par-dessus tout les grands seigneurs, qui tenaient à la fois pour la royauté et le covenant. Clarendon raconte « qu'il proposa au roi de le débarrasser d'Hamilton et d'Argyle, et que le roi rejeta cette offre avec horreur ». Enfin, les services de Montrose furent accueillis. Charles I[er], au mois d'avril 1644, le créa marquis de Montrose, le nomma capitaine général et commandant en chef de toutes les forces levées en Écosse pour le roi sous le prince Rupert. Les armes royales furent d'abord malheureuses. Rupert semble avoir peu compté sur l'habileté de Montrose, qui était toujours pour les partis désespérés. Mais le hardi chef écossais justifia bientôt la confiance du roi. Avec les renforts qui lui arrivèrent des clans montagnards, il gagna à Tippermuir, le 3 septembre 1644, une victoire complète sur les covenantaires commandés par lord Elcho. Ce fut le début d'une série de victoires. Il s'empara de Perth et de Dundee, et tint la campagne tout l'hiver. Le parlement écossais lança contre lui un décret de forfaiture et d'excommunication. Montrose n'en poursuivit la guerre qu'avec plus d'audace. Il dispersa complétement les forces du marquis d'Argyle près d'Inverness le 2 février 1645, et marcha vers le sud dans le dessein de faire sa jonction avec le roi, qui après avoir adopté ce plan eut le tort de l'abandonner. Le chef écossais remonta alors vers le nord, battit Urry le 4 mai 1645, le colonel Baillie le 2 juillet, et couronna cette suite de victoires par la destruction de l'armée du covenant à Kilsyth, au mois d'août 1645. Ce succès fut la cause indirecte de sa ruine. Ses highlanders se dispersèrent pour piller, et rentrèrent dans les montagnes avec leur butin. Montrose, maître d'Édimbourg, de Stirling, de Linlithgow, de Glasgow, proclamé capitaine général et gouverneur d'Écosse, était à la veille d'un désastre. Le 13 septembre 1645, il se laissa surprendre par le général Lesly à Philiphaugh, près de Selkirk, et fut complétement battu. Il regagna les Highlands avec un petit nombre d'hommes, mais il ne put pas réveiller la sympathie des montagnards, ni pour sa personne ni pour sa cause, et lorsque le roi se rendit aux Écossais il capitula lui-même, et s'embarqua pour Norway, le 3 septembre 1646. Il passa de là en France, où on lui offrit le grade de lieutenant général; il refusa, pour rester au service d'un souverain malheureux et prisonnier. Après la mort de Charles I[er], Montrose reçut du fils de ce prince, Charles II, une commission pour une nouvelle invasion de l'Écosse. Choisissant les îles d'Orkney pour rendez-vous, il y envoya au mois de septembre 1649 une partie de ses troupes, consistant surtout en mercenaires étrangers. Lui-même arriva à Orkney au mois de mars 1650. Dès la première rencontre sur le continent, ses troupes furent dispersées. Il s'enfuit sous le déguisement d'un paysan hollandais, et se réfugia dans la maison des Mac Leod

d'Assint, qui le livrèrent au général Lesly. Conduit à Dundée avec son habit de paysan, puis à Édimbourg, condamné d'avance (puisque l'assemblée l'avait, en janvier 1646, déclaré excommunié et traître), et exposé à beaucoup d'outrages, il montra une rare fermeté. Il n'y eut pas de jugement. Le parlement ordonna qu'il serait pendu à un gibet haut de trente pieds et que ses quatre membres seraient attachés aux portes des principales villes du royaume. En attendant cette sentence, il s'écria : « Loin d'être fâché que mes bras et mes jambes soient envoyés aux quatre villes du royaume, je voudrais avoir assez de membres pour que, dispersés dans toutes les villes de la chrétienté, ils pussent servir de témoignage à la cause pour laquelle je souffre. » La sentence fut exécutée le 21 mai 1650. Montrose garda jusqu'au dernier moment le même héroïsme calme. Vaillant soldat, général audacieux, généreux avec ses inférieurs, plein de fierté avec ses supérieurs ou ses égaux, terrible pour ses ennemis, le marquis de Montrose laissa une grande réputation. Le parti vainqueur n'insulta pas à sa mémoire, et le parti royaliste le vénéra comme un de ses plus héroïques martyrs. Montrose avait un esprit cultivé, parlait éloquemment et écrivait avec élégance. Il reste de lui quelques petites poésies, entre autres des vers sur le supplice de Charles Ier, dans lesquels il promettait « de chanter les obsèques du roi avec le son des trompettes et d'écrire son épitaphe avec du sang et des blessures ».

A la restauration le roi Charles II annula la sentence de forfaiture rendue par le parlement. Les restes dispersés du général royaliste furent recueillis et ensevelis avec une grande solennité dans la cathédrale de Saint-Gilles à Édimbourg.

Le marquis de Montrose épousa Madeleine, sixième fille de David Carnegy, premier comte de Southesk, de laquelle il eut deux fils. L'aîné, dont le nom est inconnu, mourut en 1645, à l'âge de seize ans. Le plus jeune, *James*, succéda aux dignités de son père; c'est de lui que descend le duc actuel d'Hamilton. L. J.

Clarendon, *History of the Rebellion*. — *Relation of the execution of Jam. Graham, late marquis of Montrose at Edinburgh*; Londres, 1650, in-4°. — *Montrose redivivus, or the portraiture of James late marquess of Montrose*; Londres, 1652, in-8°. — *Relation of the true Funerals of the lord marquis J. Graham de Montrose*; 1661, in-4°. — M. Napier, *Montrose and the Covenanters*; Londres, 1838, 2 vol. in-8°. — Lodge, *Portraits*, t. IV, édit. de Bohn. — Grant, *Life of J. mar. of Montrose*, 1858, in-8°.

MONTS (*Pierre* DU GUAST DE), voyageur français, né en Saintonge, vers 1560, mort à Paris, en 1611. Quoique sa famille fût originaire d'Italie et fort catholique, il était protestant, et s'attacha à la fortune de Henri IV, qu'il servit avec un grand dévouement et dont il devint gentilhomme ordinaire de la chambre. Il en reçut le gouvernement de Pons, dans le Languedoc. En 1603, le commandeur de Chaste, directeur de la Compagnie française du Canada, étant mort, le roi donna cette place à de Monts, qui arma plusieurs bâtiments à Dieppe et au Havre. Il prit pour lieutenants : Samuel de Champlain, qui déjà avait fait un premier voyage au Canada ; de Poutrincourt; de Biencourt et de Pont-Gravé. Ce dernier fut chargé d'établir des relations à Canceau (pointe nord-est de l'Acadie). De Monts mit à la voile du Havre le 7 mars 1604, et relâcha le 6 avril à Port-Royal; il y laissa de Poutrincourt comme gouverneur, et chercha vainement pour fonder des colonies un climat moins rigoureux que celui des rives du Saint-Laurent. Il créa néanmoins pour le commerce des pelleteries la station de Tadoussac, située au confluent du Saguenay et du Saint-Laurent. Il revint ensuite en France (octobre 1604), et y vit son privilége attaqué par tous les armateurs qui faisaient commerce avec l'Amérique du Nord. Plusieurs d'entre eux avaient des commanditaires fort liés en cour ; de Monts fut donc spolié, car on ne lui accorda pour dédommagement que la modique somme de 6,000 livres. Il ne perdit pas courage, et, soutenu de ses associés, il expédia à Poutrincourt (18 mai 1606) un bâtiment commandé par Marc Lescarbot (*voyez* ce nom) et armé à La Rochelle. En 1607, Champlain et de Pont-Gravé conduisirent encore deux navires partis d'Honfleur pour Tadoussac, et en mars 1608, ayant reconquis son privilége, mais à la condition expresse de former un établissement sérieux sur le Saint-Laurent, de Monts put envoyer quelques autres vaisseaux dans le grand Océan boréal. Sa compagnie gagna beaucoup par ces expéditions, qui exploitaient principalement le commerce des pelleteries. Ce fut alors que Champlain fonda Québec (1608-1610). L'assassinat de Henri IV (14 mai 1610) et la disgrâce dans laquelle tombèrent après lui les protestants ruinèrent de Monts. Sûr du succès de son œuvre commencée, mais accablé par le chagrin de ne pas la voir prospérer à son gré, il mourut en la léguant à Champlain. « De Monts, dit le P. Charlevoix, était un fort honnête homme, dont les vues étaient droites, qui avait du zèle pour l'État et toute la capacité nécessaire pour réussir dans l'entreprise dont il était chargé; mais il fut malheureux et presque toujours mal servi. » Son grand tort fut d'être protestant à une époque où les intérêts de sectes passaient avant ceux de l'humanité et de la patrie. A. DE L.

Le P. Biard, *Relation de la Nouvelle-France* (Lyon, 1616, in-12). — Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*. — Le P. Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle-France* (Paris, 1744, 3 vol. in-4°).

MONTSOREAU. *Voy*. JAMBES (DE).

MONTUCCI (*Antonio*), sinologue et littérateur italien, né à Sienne, le 22 mai 1762, mort dans la même ville, en septembre 1829. Après avoir fait ses études à l'université de sa ville natale, il fut nommé en 1785 professeur d'anglais au collége Tolomei. L'année suivante il se rendit à Florence

pour faire l'éducation de deux jeunes Anglais. Dans cette ville il se lia avec un autre Anglais, M. Josiah Wedgwood, qui l'emmena en Angleterre. Il y vivait en donnant des leçons d'italien, et employait ses loisirs à étudier le chinois dans l'ouvrage de Fourmont, lorsque, à l'occasion de l'ambassade de lord Macartney en Chine, il se trouva en rapport avec quelques Chinois que l'ambassadeur avait fait venir de Naples. Ces Chinois lui firent présent d'un exemplaire du *Tsching-Tseu-Thoung*, précieux vocabulaire dont il résolut de tirer parti pour composer un grand dictionnaire chinois. Montucci trouva d'insurmontables difficultés pour réaliser ce projet, qui dépassait les forces d'un seul philologue. Dans l'impossibilité de suffire lui-même aux frais d'impression, il s'adressa aux souverains de l'Europe. Un seul répondit à son appel, ce fut le roi de Prusse; mais à peine Montucci était-il arrivé à Berlin, que cette ville fut occupée par les Français. Quoique déçu dans son espoir de publier son dictionnaire, il continua d'y travailler, et fit même graver à ses frais un grand nombre de types de caractères chinois. Successivement professeur d'italien à Berlin et à Dresde, il ne rentra dans sa patrie qu'en 1827, après plus de quarante ans d'absence. Ses livres, ses manuscrits et ses types chinois furent acquis par la cour pontificale. Ses principaux ouvrages sont : *Poesie finora inedite del magnifico Lorenzo de' Medici, tratte da un codice della Laurenziana*; Liverpool, 1790, in-12; — *The Italian pocket Dictionary*; 1795, in-12; — *De Studiis Sinicis in imperiali Athenæo Petropolitano recte instaurandis*; Berlin, 1808, in-4°; — *Remarques philologiques sur les Voyages en Chine de M. de Guignes fils*; Berlin, 1809, in-18; — *Audi alteram partem, ou réponse à la lettre de M. de Guignes*; Berlin, 1810, in-8°; — *Urh-chihtrze-tun, A parallel drawn between the two intended Chinese dictionaries, by the Rev. Dr Morrisson and Dr Montucci*; Londres (Berlin), 1817, in-4°. Z.

Rabbe, *Biographie universelle des Contemporains*.

MONTUCLA (*Jean-Étienne*), mathématicien français, né le 5 septembre 1725, à Lyon, mort le 18 décembre 1799, à Versailles. Fils d'un négociant, il était destiné à la carrière du commerce; mais il montra au collége des Jésuites un goût si vif pour les sciences qu'on le laissa maître de suivre sa vocation. Après avoir étudié le droit à Toulouse, il vint à Paris perfectionner son éducation dans la compagnie des savants et des gens de lettres. Admis aux réunions qui avaient lieu chez le libraire Jombert, il y connut D'Alembert, Diderot, Cochin, Blondel, Le Blond, et trouva en eux d'utiles conseillers et des amis. Associé pendant plusieurs années à la rédaction de la *Gazette de France*, il fut appelé en 1761 à Grenoble pour y remplir le poste de secrétaire de l'intendance. Il venait de se marier lorsqu'il accompagna en 1764 le chevalier Turgot à Cayenne avec le double titre de premier secrétaire et d'astronome de l'expédition. Au bout de quinze mois il revint en France, et rapporta beaucoup de plantes, entre autres le cacao et la vanille, qu'il offrit lui-même au roi, et une espèce de haricot sucré, *le gros perlé*, que l'on a cultivé depuis cette époque. Peu de temps après il obtint, sur la recommandation de Cochin, l'emploi de premier commis des bâtiments de la couronne, auquel il joignit celui de censeur royal. Ayant perdu l'un et l'autre par suite de la révolution, il se retira à Versailles, et fut, en 1795, compris, à son insu, dans la liste des savants à qui la Convention accorda des secours. Un bureau de loterie qu'il obtint en 1797 fut la seule ressource de sa famille. Montucla mourut d'une rétention d'urine, à l'âge de soixante-quatorze ans; quelques mois auparavant il avait reçu du ministre de l'intérieur, François (de Neufchâteau), comme membre associé une pension, de 2,400 fr. Il appartenait à l'Institut dès la création et à l'Académie de Berlin depuis 1755. C'était un homme modeste, généreux, exact à remplir ses devoirs; il avait une instruction solide et une excellente mémoire, à l'aide de laquelle il avait appris, sans maître, l'anglais, l'italien, l'allemand et le hollandais. On a de lui : *Recueil de pièces concernant l'inoculation de la petite vérole, trad. de l'anglais*; Paris, 1752, 1756, in-12, avec Morisot-Deslandes; — *Histoire des Recherches sur la Quadrature du Cercle*; Paris, 1754, in-12; nouv. édit., Paris, 1831, in-8°, avec des notes de Lacroix; — *Récréations Mathématiques d'Ozanam*; Paris, 1778, 4 vol. in-12; Montucla en a fait un livre tout à fait neuf par la multitude d'articles qu'il y a ajoutés; — *Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale en 1776-1778, trad. de l'anglais de Carver*; Paris, 1784, in-8°. Le principal ouvrage de Montucla est l'*Histoire des Mathématiques* (Paris, 1758, 2 vol. in-4°), refondue et augmentée dans une seconde édition, achevée par Lalande (Paris, 1799-1802, 4 vol. in-4°, pl.). S'il manque de profondeur et de nouveauté dans les idées, on doit rendre justice à l'extrême clarté et à la précision vraiment admirable avec lesquelles il a su traiter des matières qui en paraissaient le moins susceptibles. Il est à regretter que les derniers volumes, bien inférieurs aux précédents, ne contiennent le plus souvent qu'une simple énumération des travaux d'optique et d'astronomie physique. K.

Savinien Leblond, *Notice* dans le t. IV de l'*Hist. des Mathém.*

MONTUREUX (DE). *Voy.* BOURCIER.

MONTVALLON (*André* BARRIGUE DE), savant magistrat français, né à Marseille, le 3 mars 1678, mort à Aix, le 18 janvier 1779. Reçu en 1702 conseiller au parlement de Provence, il fut en 1725 député au nom de ce corps auprès du conseil du roi à Paris, pour y défendre les inté-

rêts du parlement contre les prétentions de la cour des aides d'Aix. Sa profonde connaissance du droit lui valut d'être consulté par le chancelier d'Aguesseau sur la rédaction des ordonnances de 1731 et 1735 sur les donations et testaments. Pendant toute sa vie il consacra ses loisirs à l'étude des belles-lettres et des sciences physiques et mathématiques; il entretenait une correspondance active avec Lamoignon, Lebret, Cassini, Maraldi, et autres hommes distingués. On a de lui : *Dissertation sur la Peste et la manière dont elle se communique*; 1720, in-4°; écrite pour combattre les opinions de Chirac; — *Quatre Lettres écrites d'Aix*, 1733, in-fol., suivies *de Lettres écrites d'Aix pendant le procès;* et attaquant une condamnation à mort prononcée par le parlement d'Aix; — *Nouveau Système sur la transmission et les effets des sons et sur le tempérament du clavecin et la manière de l'accorder*; Paris, 1747, et Avignon, 1756; — *Précis des ordonnances et déclarations, lettres patentes, etc., en usage dans le ressort du parlement de Provence;* Aix, 1752, in-12; — *Epitome Juris et legum romanarum frequentioris usus juxta seriem Digestorum;* Aix, 1756, in-12; — Des *Observations* dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences, années 1730, 1731, etc.; — *Dissertation, où l'on prouve que le mot* insuperabiliter *du passage* Subventum *qui est au traité* De Correptione et Gratia, *ch. XII, n'est point de saint Augustin, et que le* mot inseparabiliter *en est la véritable leçon*; La Haye, 1761, in-12; suivi de deux autres éditions. — Montvallon a laissé en manuscrit des *Contes* et des *Fables* en vers provençaux et un *Dictionnaire Provençal-Français*. O.

Achard, *Dictionnaire de la Provence.*

MONTYON (*Antoine-Jean-Baptiste-Robert* AUGET, baron DE), célèbre philanthrope français, né à Paris, le 23 décembre 1733, mort à Paris, le 29 décembre 1820. Il était fils d'un maître des comptes, qui jouissait d'une fortune considérable. Après de brillants succès universitaires, il fut nommé, à vingt-deux ans, avocat du roi au Châtelet, où son inflexible équité le fit surnommer le *grenadier de la robe*. Il entra bientôt après comme conseiller au grand conseil, et il était depuis 1760 maître des requêtes au conseil d'État, lorsque seul, en 1766, il osa parler contre la mise en accusation de La Chalotais. Nommé en 1767 à l'intendance d'Auvergne, il se distingua dans son administration par une bienfaisance intelligente, prélevant jusqu'à 20,000 livres par an sur ses revenus, pour donner du travail et distribuer des secours aux indigents. Sur le refus qu'il fit, après la suppression des parlements, d'installer les nouveaux magistrats désignés par Maupeou, il fut transféré à l'intendance de Provence, puis à celle de de La Rochelle. Quelques années après (1775), et par le crédit du duc de Penthièvre, il obtint un avancement mérité, fut rappelé à Paris et nommé conseiller d'État. Au milieu des travaux de ses intendances, Montyon s'était livré à l'étude des lettres et de l'économie politique. Il obtint à l'Académie Française un deuxième accessit pour un *Éloge de Michel de L'Hôpital*; Paris, 1777, in-8°. L'année suivante il fit paraître des *Recherches et Considérations sur la Population de la France*; Paris, in-8°.

Pour inspirer aux autres cette émulation du bien, dont il était lui-même si vivement pénétré, il fonda, sous le voile de l'anonyme, une suite de prix à décerner par l'Académie des Sciences, l'Académie Française et la Faculté de Médecine. Voici, dans l'ordre de leur date, la liste de ces belles fondations, dont un souverain eût pu se montrer jaloux:

1° En 1780, il fonda un prix annuel pour des expériences utiles aux arts, sous la direction de l'Académie des Sciences, et il y consacra une rente perpétuelle sur le clergé, au capital de 12,000 fr.

2° En 1782, un prix annuel en faveur de l'ouvrage de littérature dont il pourrait résulter un plus grand bien pour la société, au jugement de l'Académie Française, rente sur la tête du roi, au capital de 12,000 fr.

3° Même année (1782), un prix en faveur d'un mémoire ou d'une expérience qui rendrait les opérations mécaniques moins malsaines pour les artistes et pour les ouvriers, au jugement de l'Académie des Sciences; une rente viagère sur la tête du roi et de Monseigneur le Dauphin, au capital de 12,000 fr.

4° En 1783, aux pauvres du Poitou et du Berry, 12,000 fr.

5° Même année (1783), 600 fr. de rente viagère à un homme de lettres que le donateur ne connaissait pas, et qui n'a pas su lui-même de qui il recevait 8,000 fr.

6° Même année, un prix en faveur d'un mémoire, soutenu d'expériences, tendant à simplifier les procédés de quelques arts mécaniques, au jugement de l'Académie des Sciences; une rente viagère sur la tête du roi et celle de Monseigneur le Dauphin, au capital de 12,000 fr.

7° Un prix pour un acte de vertu d'un Français pauvre; rente sur le clergé, au capital de 12,000 fr.

8° En 1787, un prix annuel sur une question de médecine, au jugement de l'École de Médecine: une rente perpétuelle sur le clergé, au capital de 12,000 fr.

En 1787, Montyon avait été proposé pour être garde des sceaux. Il était, depuis 1780, attaché à la cour comme chancelier de la maison du comte d'Artois. Cette charge lui avait été donnée en réparation des torts qu'avaient eus envers lui quelques jeunes étourdis de la cour, torts auxquels le prince n'avait pas été étranger. Montyon ne l'avait acceptée qu'à condition qu'elle serait gratuite.

A la révolution, Montyon, qui avait rédigé le *Mémoire présenté au roi, au nom de MM. le comte d'Artois, le prince de Condé, le duc de Bourbon*, 1788, in-8°, crut devoir suivre la fortune de ceux auxquels il s'était ainsi atta-

ché. Il émigra, et se trouvait à Genève en 1792, lorsqu'il obtint un prix de l'Académie Française pour un mémoire sur cette question : *Conséquences qui ont résulté pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*, *relativement à la politique*, *à la morale et au commerce*. Montyon n'avait pas signé. Il déclara, toujours sans se nommer, qu'il consacrait les 3,000 fr. qui formaient le montant du prix, à en fonder un nouveau pour récompenser l'écrivain qui indiquerait *les meilleurs moyens ou les meilleurs instruments pour économiser ou suppléer la main-d'œuvre des nègres*. Ce fût là ce qui le fit reconnaître. A Londres, où il passa les dernières années de son émigration, il consacra chaque année 5,000 fr. aux réfugiés français sans fortune, et pareille somme aux soldats de la république prisonniers en Angleterre, outre 10,000 fr. qu'il faisait parvenir en Auvergne, pour ceux de ses anciens administrés qui étaient dans le besoin.

En réponse au *Tableau de l'Europe*, où Calonne établissait que la France avait été quatorze siècles sans constitution, il publia en 1798 un *Mémoire adressé à Louis XVIII*, dans lequel il soutenait qu'il y avait une constitution, mais qu'elle avait été « constamment violée par les rois de France ». En 1801, l'Académie de Stockholm lui décerna le prix sur ce sujet : *Progrès des lumières au dix-huitième siècle*. La Société royale de Gœttingue ayant mis au concours cette question : *Quelle Influence ont les diverses espèces d'impôts sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples ?* Montyon y répondit par un travail qui n'eut pas le prix, parce que, au lieu d'une brochure, il avait fait un livre. L'*Éloge de Corneille*, qu'il présenta à l'Institut en 1808, fut, par des considérations qui n'étaient rien moins que littéraires, exclu du concours. Enfin, il publia encore en 1811 l'*État statistique du Tunkin*, et en 1812 des *Particularités et Observations sur les Contrôleurs généraux des Finances, de 1660 à 1791*.

Le baron de Montyon revint en France, en 1815, avec la seconde Restauration, et ne s'occupa plus dans sa patrie que des œuvres de charité qui ont rendu son nom si populaire. Le *prix de vertu*, et le prix pour le meilleur ouvrage qui aurait paru dans l'année, au jugement de l'Académie Française, qu'il avait fondés, ayant été supprimés par la Convention nationale, Montyon les rétablit à son retour en France. Il fit, en outre, aux divers bureaux de charité de la capitale, pour plus de 35,000 fr. de dons. Homme d'un esprit fin et d'un savoir varié, il avait la réputation d'un des plus agréables conteurs de son époque. Il mourut à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Son testament, où respiraient les sentiments de la plus profonde piété, contenait les dispositions suivantes : « 10,000 fr. seront mis en rente pour donner un prix à celui qui découvrira les moyens de rendre quelque art mécanique moins malsain, au jugement de l'Académie des Sciences. 10,000 fr. seront mis en rente pour fonder un prix annuel en faveur de celui qui aura trouvé dans l'année un moyen de perfectionnement de la science médicale et de l'art chirurgical, au jugement de la même Académie. 10,000 fr. pour fonder un prix annuel en faveur d'un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse. 10,000 fr. pour fonder un prix annuel en faveur du Français qui aura composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs : ces deux derniers prix laissés au jugement de l'Académie Française. » Montyon légua, en outre, par le même acte, 10,000 fr. à chacun des hospices des divers arrondissements de Paris « pour être distribués en gratifications ou secours aux pauvres qui sortiront de ces établissements. Ces sommes devront être progressivement doublées, triplées et même quadruplées, selon que la fortune du testateur l'aura permis, et sauf la réserve du legs universel par lui déterminé. » Or, sa fortune s'élevait à l'époque de son décès à la somme de cinq millions. Sur la proposition de M. de Lacretelle, l'Académie Française décida que l'éloge de Montyon serait prononcé publiquement dans son sein, par l'un de ses membres, et depuis lors cet éloge a été plusieurs fois mis au concours. En 1838, le corps de cet homme de bien, d'abord déposé au cimetière du Mont-Parnasse, a été transporté à l'hôtel-Dieu, où l'autorité a décidé qu'un monument serait élevé à sa mémoire sous le portique de cet hôpital. [LEBAS, *Dictionnaire historique de la France*, avec additions.]

B.-V. Franklin, *Éloge historique de Montyon*; Paris, 1834, in-8°. — Lacretelle, *Discours sur M. Montyon*, dans le *Recueil de l'Académie*, 1820-1829. — Arnault, Jouy, *Biographie des Contemporains*.

MONVEL (*Jacques-Marie*, et non *Marin*, BOUTET, dit), célèbre comédien et auteur dramatique français, né à Lunéville, le 25 mars 1745, mort à Paris, le 13 février 1812. Fils d'un musicien de l'ordinaire du roi de Pologne, il fut élevé aux frais de ce prince. Il débuta à la Comédie-Française, sous le nom de MONVEL (le 28 avril 1770), dans les rôles d'Égysthe de *Mérope* et d'Olinde, de *Zénéide*. Il fut reçu en 1772 pour remplir les seconds rôles tragiques et de haut comique. Il annonça de l'intelligence et de la chaleur; malheureusement, la nature lui avait refusé les avantages physiques : petit, grêle, mesquin, maigre à faire pitié, il ressemblait, selon l'expression pittoresque d'une tragédienne célèbre, Mlle Clairon, « à un amant à qui l'on a toujours envie de donner à manger ». Cependant il ne tarda pas à prendre une des premières places parmi les gens de talent qui illustraient alors la scène française. Molé lui-même trouva en Monvel un rival redoutable. La tradition nous a transmis avec quelle perfection Molé établit le rôle de Charles Morinzer dans *L'Amant bourru*. Eh bien, Monvel dans ce même rôle se montrait moins brillant, sans

doute, mais plus pénétré; il y était moins éclatant, mais d'une sensibilité plus exquise. En somme, son succès ne le cédait point à celui de son chef d'emploi. Rappelons incidemment que ce fut à l'issue de la première représentation de cette comédie, que Monvel et Molé, alors divisés, se réconcilièrent sous les yeux du public. Ramené sur la scène par Molé pour y recevoir cette espèce d'ovation, tant prodiguée depuis, mais dont les comédiens pouvaient à cette époque se glorifier avec justice, Monvel, après avoir d'abord salué l'assemblée, se précipita tout à coup dans les bras de son camarade. Sincère ou non, cette réconciliation bien jouée eut un grand succès auprès du public.

Monvel n'était pas moins remarquable dans la tragédie que dans la comédie. Les feuilles du temps mentionnent une représentation du *Mahomet* de Voltaire, où cet acteur jouait Séide entre Brizard et Lekain, jouant, celui-ci Mahomet, et l'autre Zopire. Interprétée par de tels acteurs, cette tragédie offrait le plus parfait ensemble et produisait l'effet le plus extraordinaire. On rapporte à cette occasion que Lekain, qui dans le cours de la représentation l'avait attentivement observé, dit : « Voilà un petit homme qui perdra la tragédie. » C'est qu'effectivement Monvel avait trop souvent sacrifié les convenances théâtrales et particulièrement la dignité tragique au désir de produire de l'effet par toutes sortes de petits moyens. Ce que Lekain lui reprochait surtout, c'était de trop détailler ses rôles, de dépecer et de décolorer les plus belles périodes poétiques pour en faire de la prose de conversation, de multiplier ses gestes à l'infini, et enfin de poser la main avec une excessive familiarité sur ses interlocuteurs. Lekain qui ne voyait pas de tragédie là où il n'y avait pas de majesté, appelait cela du *pathétique bourgeois*, du *naturel affecté*. Cependant, Monvel possédait autant d'âme, autant d'intelligence, de sensibilité que cet acteur sublime; mais trahi par ses moyens, il voulut se former une manière qui leur fût proportionnée. A la mort de Lekain, il revendiqua une part de sa succession tragique; mais lorsqu'il tenta de disputer sur la scène cet héritage à La Rive, il dut bientôt reconnaître que l'intelligence la plus parfaite ne saurait tenir lieu à un tragédien de force et de représentation. Du reste, il le sentit si bien, que peu de temps après la mort de Lekain, parlant de ce triste événement en présence de quelques amis, il s'écria : « Ah! si j'avais eu les moyens de cet homme, j'ose croire que le public regretterait moins un jour l'irréparable perte qu'il vient de faire! »

A partir de ce moment, Monvel se renferma dans un certain nombre de rôles, donnant la préférence à ceux où la savante économie des détails, l'art de faire valoir les mots devaient racheter la force qui lui manquait. Nous citerons particulièrement celui d'Auguste, où la nature elle-même semblait l'inspirer, où le sentiment et le goût réglaient sa diction et ses moindres mouvements, et le rôle de *Fénelon* (1), où, portant au plus haut degré l'onction de la parole, il se montrait inimitable. *La Veuve du Malabar*, qui à l'origine n'avait eu qu'une réussite très-contestée (2), remise à la scène en 1780 (29 avril), obtint un tel succès qu'on ne peut le comparer qu'à celui du *Siége de Calais*. On la représenta pendant trois mois avec la même affluence. L'auteur, d'ailleurs, avait apporté à sa pièce d'heureuses modifications; mais Monvel, qui remplaçait Molé dans le rôle du jeune bramine, fut loin d'être étranger à cette vogue.

En 1781, des tracasseries lui ayant été suscitées par ses propres camarades, le forcèrent de quitter clandestinement la Comédie-Française. On ne fut pas d'accord dans le public sur les motifs de sa fuite. Ses amis l'attribuèrent au mauvais état de ses affaires et aux dégoûts qu'il éprouvait de la part de sa société; mais la malignité publique chercha à l'expliquer par d'autres causes, malheureusement plus réelles. Quoi qu'il en soit, Monvel se rendit à Stockholm, où il passa plusieurs années, attaché à la personne du roi comme lecteur. Peu de mois après sa disparition, le bruit de sa mort s'étant répandu, il eut la jouissance de lire, de son vivant, dans les journaux, son panégyrique et le jugement anticipé de la postérité.

Monvel revint en France quelques années avant la révolution, en 1788, et il en embrassa les principes avec ardeur. Ce fut lui qui prononça dans l'église Saint-Roch un discours en faveur de la *Déesse de la Raison*, qui fut alors imprimé et répandu à profusion. On dit que depuis il témoigna un sincère repentir de ses erreurs et fit rechercher tous les exemplaires de son discours, étrange monument de délire et d'impiété, afin de les anéantir. Il reparut sur le théâtre des Variétés amusantes (3), et il y retrouva ses succès d'autrefois. Des infirmités prématurées et la perte de sa mémoire ne lui permirent plus de paraître sur la scène qu'à des intervalles éloignés. Les jeunes acteurs y perdirent un modèle précieux; mais il put encore les servir utilement par ses conseils et par ses leçons, ayant été nommé professeur au Conservatoire dès la fondation de cet établissement. Il prit sa retraite définitive en 1806, léguant

(1) Tragédie de M. J. Chénier, représentée sur le théâtre de la République, le 9 février 1793.

(2) Jouée le 30 juillet 1770, sans succès, la sixième représentation, entre autres, fut très-orageuse. Un plaisant fit à cette occasion l'épigramme suivante :

> J'ai vu cette veuve indécise;
> Ami, que veux-tu que j'en dise?
> Son sort est digne de nos pleurs.
> Du bûcher elle est délivrée :
> Mais c'est pour être déchirée
> Par le public et les acteurs.

(3) Dirigé alors par Gaillard et Dorfeuille, ce théâtre devint en 1791 Théâtre de la République. C'est aujourd'hui la Comédie-Française.

à la Comédie-Française Mlle Mars cadette, sa fille et son élève (1). Ses obsèques eurent lieu à Saint-Laurent. Montvel faisait partie de l'Institut depuis le 16 décembre 1795. M. J. Le Breton, secrétaire perpétuel de la quatrième classe, à laquelle avait appartenu le défunt, et Lafon, sociétaire, prononcèrent chacun un discours sur sa tombe.

Monvel a composé beaucoup de pièces de théâtre, jouées presque toutes avec succès, tant à la Comédie-Française qu'à la Comédie-Italienne. Comme auteur il a peu d'invention et n'a pas de style; mais ses ouvrages sont adroitement faits et contiennent des détails heureux. On voit que cet auteur a étudié le théâtre et sent vivement tout ce qui est propre à y faire de l'effet. On a de lui : *Rixblen, ou la main de fer*, tragédie en cinq actes en vers, 1794; non imprimée. Cette pièce fut arrêtée par ordre au Théâtre de la République, la veille de la première représentation; — *A, E, I, O, U.;* pièce comique, jouée au théâtre de la cour, à Choisy, en 1777; non imprimée; — *L'Amant bourru*, comédie en trois actes, en vers libres, 1777; — *Le Chevalier français*, 1783; non imprimée; — *Le Chevalier sans reproches, ou les amours de Bayard*, 1783; réimprimée en 1808, avec les deux titres renversés; — *Les deux Mères, ou la confidente d'elle-même*, 1787; non imprimée; — *Le Deuil prématuré*, 17 mai 1793; — *L'heureuse Indiscrétion*, 21 août 1790; — *La Jeunesse du duc de Richelieu, ou le Lovelace français;* 1796 : avec Al. Duval : celui-ci disait à qui voulait l'entendre que « Monvel n'avait rien fait dans la pièce »; — *Le Potier de terre, ou le lien bien payé;* trois actes, 1791 : tombée; — *Le Secret révélé*, sans date : comédie posthume, arrangée par Decomberousse et jouée à l'Odéon, le 29 avril 1816; — *Clémentine et Désormes*, drame, 1780; — *Mathilde*, drame en cinq actes, 1799; — *Les Victimes cloîtrées*, drame en cinq actes, 1791; — *Tancrède et Mélézinde*, 1796; non représentée, non imprimée; — *Agnès et Olivier*, opéra comique en trois actes, 1791; — *Alexis et Justine*, opéra comique en deux actes, 1785; — *Ambroise, ou voilà ma journée*, opéra comique en un acte, 1793; — *Blaise et Babet, ou la suite des* Trois Fermiers, 1783; — *Le Chêne patriotique*, opéra comique en deux actes, 1790; — *Le Général suédois*, opéra-comique en deux actes, 1799; — *Jérôme et Fanchonnette*, opéra comique en un acte, 1785; — *Jérôme, ou le porteur de chaises*, opéra comique en un acte, 1778; — *Julie*, en trois actes, 1772; — *Philippe et Georgette*, opéra comique en un acte, 1772; — *Raoul de Créqui*, opéra comique en trois actes, 1789; — *Roméo et Juliette, ou tout pour l'amour*, opéra comique en trois actes, 1792; non imprimé; — *Sargines, ou l'élève de l'amour*, opéra comique en quatre actes, 1783; — *Le Stratagème découvert*, opéra comique en un acte, 1773; — *Les Trois Fermiers*, opéra comique en deux actes, 1777; — *Urgande et Merlin*, opéra comique en deux actes, 1792; — *L'Erreur d'un moment, ou la suite de* Julie, opéra comique en un acte, 1773; — *Les deux Nièces*, de Boissy, comédie en trois actes et en vers, 1787; —: *Frédégonde et Brunehaut;* Paris, 1775, in-8° : livre déplorablement conçu et plus mal écrit encore; — *Discours prononcé le jour de la fête de la Raison, dans l'église Saint-Roch;* Paris, 10 frimaire an II, in-8°. Quelques fragments de ce discours se trouvent reproduits dans les *Essais sur la Révolution*, par Beaulieu, p. 252, t. V; — on trouve dans le 1er vol. des *Mémoires de l'Institut, Classe de Littérature*, 1798, deux fables de Monvel, intitulées, l'une : *Le Rossignol et le Coucou;* l'autre, *Le Chien de basse-cour et la Levrette.* E. DE MANNE.

Mercure de France, ann. 1770 et 1781. — *Journal de Paris*, 1781. — La Harpe, *Correspondance littéraire.* — Grimm, *Correspondance littéraire.* — *Histoire du Théâtre-Français*, par Étienne et Martainville. — *Mémoires de l'Institut*, 1798. — Quérard, *La France Littéraire.* — *Renseignements particuliers.*

MONVEL (*Noël-Barthélémy* BOUTET dit), fils aîné du précédent, a été secrétaire particulier de l'archi-chancelier Cambacérès. Il est auteur d'une tragédie de *Junius Brutus, ou le proscrit*, en cinq actes et en vers, 1797; — de *La Visite des Mariés*, comédie, 25 juin 1798. Il est un des auteurs de *Christophe Morin*, vaudeville qui obtint un grand succès en 1799, et de *M. de Bièvre*, vaudeville, 1799.

Jacques-Marie-Julien, frère du précédent, a écrit : *Le Mort fiancé*, opéra comique, 16 janvier 1833; — *Le Retour des Lys, ou Minerve protectrice de la France*, opéra comique, 1815; — *Le Savant*, vaudeville, 1833.

Un petit-fils de Monvel, M. BOUTET-MONVEL, est aujourd'hui professeur de physique au lycée Charlemagne. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés. E. D.

Quérard, *La France Litt.* — *Journal de la Librairie.*

MONVILLE (DE). *Voy.* BOISSEL.

*** MONVOISIN** (*Raymond - Auguste* QUINSAC), peintre français, né à Bordeaux, en 1795. Il étudia d'abord chez Lacour, peintre distingué de Bordeaux, vint à Paris, et entra dans l'atelier de Pierre Guérin. Quoiqu'il n'eût remporté que le second grand prix au concours de 1831, il obtint néanmoins, sur les réclamations de Gérard, la faveur d'être envoyé en Italie. Deux des tableaux qu'il avait exécutés à cette époque : *Télémaque et Eucharis*, et un *Berger napo-*

(1) Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de première instance du département de la Seine, le 1er décembre 1847, et transcrit le 22 du même mois sur les registres du 4e arrondissement, il a été ordonné que « l'acte de naissance de *Anne-Françoise Hippolyte* BOUTET, dite MARS, soit modifié, en ce qu'il a été dit que *Jeanne-Marguerite* SALVÉTAT était l'épouse de *Jacques-Marie* BOUTET, dont le mariage, alors projeté, ne s'est jamais réalisé ».

litain, furent achetés par le duc d'Orléans. A cette même époque, il exécuta un *Saint Gilles surpris dans sa retraite par le roi des Goths*, une *Assomption de la Vierge*, et, pour la galerie de M. Schikler, *Rosemonde et Henri II.* Il exposa au salon de 1819 *La Guérison d'un pestiféré* : au musée de Bordeaux ; — en 1822, *Épisode du Fleuve Scamandre* et *Aristomène ;* — en 1827, *Scène de Naufragés ;* — en 1830, la *Naissance de la Vierge :* à l'église Notre-Dame-de-Lorette ; — en 1831, l'*Exaltation de Sixte-Quint :* à la galerie du Luxembourg ; — en 1833, *Ali-Pacha et Vasiliki ; Blanche de Beaulieu, Louis XIV et Mme de La Vallière ;* — en 1834, *Jeanne la Folle :* au musée du Luxembourg ; — en 1835, *Charles IX à ses derniers moments :* au musée de Montpellier ; — en 1836, *La Bataille de Denain :* au musée de Versailles ; en 1837, *La séance du 9 Thermidor ;* en 1838, *Le Christ en croix ;* en 1839, *Les derniers moments du poëte Gilbert*. En 1842, M. Monvoisin se rendit à Valparaiso, où il resta dix ans. Revenu à Paris, il exposa, en 1859 : *Deux Epoux du Paraguay ; Caopolicano, cacique des Araucaniens, prisonnier des Espagnols ; une Chilienne prisonnière des Indiens de l'Araucanie.* Cet artiste a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1837.

G. DE F.

Annuaire des Artistes français, 1836. — *Journal des Beaux-Arts*, 1848, 1er vol. — *Livrets des Salons.*

MOOJAERT ou **MOOYAERT** (*Clas*), peintre et graveur hollandais, né à Amsterdam, vers 1590. Il fut élève et émule d'Adam Elzheimer, et se distingua dans le genre du paysage. Ses toiles sont fort recherchées, ses gravures à l'eau-forte sont aussi très-appréciées des amateurs : on cite surtout de Moojaert six petites planches représentant des animaux, *Chameaux, Bœufs, Boucs, Moutons*, exécutées dans la manière de Swanevelt ; — *Loth et ses filles*, imitation d'Elzheimer ; — un *paysage* animé : on y voit un taureau sur le premier plan, et dans le lointain des vaches et des moutons. Moojaert fut le maître de Clas Berghem, de Jacques van der Does, de Jacques Koning, de Jan Wéeninx et d'autres artistes qui contribuèrent à la gloire de l'école hollandaise.

A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 113.

MOOR (*Antonis* VAN), connu aussi sous le nom espagnol d'*Antonio Moro*, célèbre peintre hollandais, né à Utrecht, en 1512 (1), mort à Anvers, en 1568. Il fut élève de Jan Schooreel, et sous ce maître habile développa rapidement les talents que la nature lui avait donnés. Le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle fut son premier protecteur ; il le mit à même de faire le voyage d'Italie. Moor s'arrêta surtout à Venise, et y forma son goût ; le cardinal le fit entrer au service de l'empereur Charles-Quint, qui le prit en affection et l'envoya à la cour de Portugal faire les *portraits du roi João III*, de *la reine sa femme, dona Catherina d'Autriche et de Castille*, sœur de l'empereur, et celui de l'*infante* leur fille (depuis première femme de Philippe II). Ces trois portraits valurent à l'artiste, outre de riches présents, 600 ducats (7,158 fr.). Il fit les portraits d'un grand nombre de seigneurs à 100 ducats (1,193 fr.) chacun, et lorsqu'il quitta Lisbonne, les habitants de cette ville lui firent présent d'une chaîne d'or de la valeur de 1,000 florins. A son retour, Charles-Quint lui confia plusieurs ouvrages importants et le chargea d'aller à Londres faire le *portrait de la reine Mary Tudor* (depuis seconde femme du roi d'Espagne Philippe II). Il obtint de cette princesse 100 livres sterling de pension et exécuta plusieurs copies de son portrait, qu'il vendit très cher aux nobles anglais (1). Il fit présent de l'une d'elles à son protecteur le cardinal Granvelle et d'une autre à l'empereur, qui lui donna 1,000 florins. Antonio Moro conserva auprès du sombre Philippe II la faveur qu'il avait eue près de Charles-Quint. Cette faveur, qui descendait parfois jusqu'à la familiarité, faillit devenir bien fatale à l'artiste. Un jour le souverain étant en gaieté, entra dans l'atelier du peintre et le frappa sur l'épaule. Antonio riposta d'un coup d'appuie-main. On sait qu'il est défendu en Espagne de toucher à la personne royale, sous peine de mort. Grand fut donc le scandale ; le roi avait pris la chose en badinant, mais ses courtisans ne pouvaient l'envisager de la sorte. Antonio fut dénoncé à l'inquisition. Déjà les conseillers du saint-office méditaient son arrestation, lorsqu'un seigneur le prévint du danger qu'il courait : celui d'être brûlé vif comme sacrilége. Moro connaissait trop son maître pour avoir une grande confiance en son amitié ; il ruse donc, et lui demanda un congé pour des affaires urgentes qui l'appelaient dans sa patrie. Le roi se fit prier ; puis consentit au départ de son peintre, sous la promesse formelle qu'il reviendrait au plus tôt. Arrivé dans les Pays-Bas, Antonis van Moor se fit un devoir d'oublier les engagements d'Antonio Moro ; et lorsque peu après le roi d'Espagne lui écrivit lui-même, pour lui rappeler ses conditions, le peintre fit naître des obstacles à son retour à proportion des instances qu'on lui faisait de le hâter. Par une bien rare chance, il avait su se faire aimer de cet autre homme terrible, Fernando Alvarez de Tolède, duc d'Albe, qui l'avait pris à son service, et arrêtait toutes ses réponses, dans la crainte d'être obligé de le renvoyer de force à Madrid. Il le logea dans son palais de Bruxelles, où il lui fit

(1) Le *Catalogue du Musée du Louvre* le fait naître en 1525. On a des tableaux de van Moor datés de 1544. Leur beauté est telle qu'on peut difficilement croire qu'ils sont sortis du pinceau d'un jeune homme de dix-neuf ans.

(1) On admirait en 1851 un de ces portraits à l'exposition artistique de Manchester. La reine est assise de trois quarts à gauche ; elle a une cornette blanche, un habillement noir et des manches rouges. Cette œuvre se distingue par un dessin large, une touche énergique et très sobre en même temps.

peindre plusieurs de ses maîtresses. Moor avait laissé, en fuyant, sa famille en Espagne. Philippe II en prit soin, et gratifia les nombreux enfants de l'artiste, les uns de charges honorables, les autres de canonicats. Le duc d'Albe demanda un jour à Moor si ses enfants étaient pourvus convenablement : Moor répondit qu'ils l'étaient tous, excepté un de ses gendres, qui pourtant était fort capable d'exercer un emploi supérieur ; le duc se le fit présenter, et lui donna aussitôt la recette générale de West-Flandre, une des plus lucratives des Pays-Bas. On le voit, Moor avait le talent d'apprivoiser les natures les plus féroces. Il mourut comblé d'honneurs et fort riche.

Le genre de Antonis van Moor ne tient à aucun temps, à aucun pays. La Hollande, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Belgique, lui ont prêté les meilleures qualités de leurs écoles. Ses portraits sont des chefs-d'œuvre, rivaux des plus beaux Titien, mais peints avec une individualité de sentiment et d'exécution qui ne ressemble à aucun maître. Si la tournure y est un peu vénitienne, tout le reste est *van Moor* et ferait reconnaître l'auteur entre tous. Son pinceau, naturellement souple et moelleux, est, quand il le faut, ferme et vigoureux. Son dessin est correct, son coloris admirable. Ses compositions présentent à la fois vérité et force. Ses œuvres sont rares, car beaucoup ont été attribuées à d'autres maîtres : tel était *Le Nain* de Charles Quint (n° 343 du Louvre), qu'on a attribué très-longtemps à un élève du Giorgione. On cite surtout de lui : *Jésus-Christ montant au ciel entre saint Pierre et saint Paul* et une *Circoncision* dans la cathédrale d'Anvers. Le Louvre possède plusieurs beaux portraits de van Moor, entre autres celui de *Grotius*. — En Angleterre, on voit le *portrait d'Antonio Moro* peint par lui-même. Il s'est campé debout et de grandeur naturelle jusqu'aux genoux, de trois quarts à droite, en costume espagnol, avec la chaîne d'or au cou et l'épée au côté, la main droite appuyée sur la hanche, la gauche sur la tête d'un dogue espagnol. Ce fier portrait a de l'analogie avec ceux peints par Sébastien del Piombo, le Titien et le Tintoret, mais dans une pratique plus simple, plus particulière. Le caractère y est gravé comme sur du bronze, et les procédés ne s'y laissent point voir. On ne voit que l'artiste avec sa tête résolue et indépendante, l'homme qui *osa toucher le lion* (1). Ce tableau faisait autrefois partie de la galerie d'Orléans ; il appartient aujourd'hui à lord Spencer. Le même gentleman possède un *portrait de Philippe II*, peinture ordinaire ; et un beau *portrait de sir Francis Drake*, signé *Antonius Mor*, 1568. A. DE L.

Carl van Mander, *Het leven der moderne oft dees-tytsche doorluchtighe Nederlandtsche*, etc. (Amsterdam, 1617, in-4°). — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc., t. I, p. 88-89. — De Piles, *Abrégé de la vie des Peintres*, p. 372-373. — W. Burger, *Exhibition des trésors de l'art à Manchester* dans *Le Siècle*, mai 1857. — *Catalogue du musée du Louvre*.

(1) C'est ainsi que s'exprime van Mander en faisant allusion à Philippe II. M. W. Burger fait observer que ce mot n'est pas juste : « Philippe II, dit-il, n'était pas un lion : c'était une bête de cimetière et de tombeaux. »

MOOR (*Karel* DE), peintre hollandais, né à Leyde, le 22 février 1656, mort à Warmout, le 16 février 1738. Il était fils d'un marchand de tableaux, qui le destina d'abord aux lettres; mais Moor, entraîné par la vue des chefs-d'œuvre qu'il avait constamment sous les yeux, préféra la carrière des arts. Son père le plaça chez Gérard Dow, où le jeune Moor fit de grands progrès ; mais, porté pour une manière plus large que celle de son maître, il alla à Amsterdam étudier chez un excellent portraitiste, Abraham van der Tempel. Ce maître étant mort en 1672, Charles van Moor revint à Leyde, où il entra dans l'atelier de Franz Mieris le vieux. Il quitta cet illustre artiste pour suivre les leçons de Godefroy Schalken à Dort. Ces changements de maître, loin de nuire au talent de Moor, le mirent à même de prendre quelque bonne qualité de chacun d'eux. Il débuta en public par plusieurs portraits, qui le placèrent de suite au premier rang en ce genre. Il se risqua alors dans l'histoire, et son tableau de *Pyrame et Thisbé* obtint un tel succès que les États lui commandèrent une œuvre pour décorer la salle du conseil. On lui laissa le choix du sujet, pourvu qu'il eût rapport à la justice. Moor représenta *Lucius Junius Brutus condamnant à mort ses deux fils* (508-509 avant J.-C.), convaincus d'avoir conspiré pour le retour des Tarquins. Ce tableau, selon Descamps, est effrayant, tant les sentiments qui animent chaque personnage y sont exprimés avec vérité. Vers la même époque, Moor peignit un grand et beau tableau d'autel pour l'église des Jacobins de Leyde. Il exécuta aussi un grand nombre de portraits et de petits sujets pris dans la vie privée, et qui ont le précieux des plus grands maîtres de genre. On y retrouve, outre un dessin supérieur, la touche exquise de Gérard Dow, de Franz Mieris. La réputation de van Moor devint telle que le grand-duc de Toscane, Cosme III, qui rassemblait une galerie composée des portraits des plus grands peintres, voulut que celui de Moor y figurât. L'artiste se peignit lui-même, et envoya son image au duc en 1702. Cosme III fit présent à l'artiste d'une médaille d'or du poids de deux marcs (1) suspendue à une chaîne du même métal. L'empereur d'Allemagne, Joseph I[er], fit demander à Moor par son ambassadeur près des États, le comte de Zinzendorf, les *portraits du prince Eugène de Savoie* et du *duc de Marlborough*. Il les représenta tous deux à cheval et côte à côte : il fit aussi le *portrait du comte de Zinzendorf*. L'empereur fut si satisfait de ces tableaux qu'il créa leur auteur chevalier du Saint-Empire. Le czar Pierre I[er], lors

(1) Le marc d'or en 1708 représentait 8 onces anciennes, ou 64 gros, ou 192 deniers, ou 4,608 grains. Sa valeur était de 475 livres, 10 sous, 10 deniers. (*Arrêts des Conseils d'État*.)

de son voyage en Hollande, voulut aussi avoir son portrait du peintre à la mode : il affectionnait tellement cette œuvre qu'il la mettait sous clef et ne voulait qu'elle ne fût montrée qu'en sa présence.

Karle de Moor, contrairement aux peintres de son époque, mena toujours une vie très-réglée. Il est vrai qu'il ne quitta pas sa patrie et ne fit pas le voyage d'Italie, où la bande académique était une école de débauche. Il aimait passionnément son art, mais ne négligea jamais l'occasion d'en tirer profit, surtout par ses portraits, qu'il faisait payer très-cher. Ils sont, d'ailleurs, d'une grande beauté : les uns ont la vigueur des Rembrandt, les autres le charme des van Dyck. La couleur de Moor est belle et brillante; son dessin pur, son exécution finie, ses compositions bien disposées. C'est un des peintres qui ont travaillé le plus longtemps. Octogénaire et retiré à sa campagne de Warmont, où il mourut, il peignait encore avec talent; néanmoins, ses derniers tableaux se reconnaissent par une touche moins vigoureuse : on n'y retrouve plus la force d'exécution qui le caractérisait particulièrement. Outre les tableaux déjà cités, on remarque de lui : à Leyde : les *portraits de M. et Mme van Aersσen*; ceux de *M. et Mme Guillaume-Louis van Wassenaer*, grands comme nature et peints jusqu'aux genoux, que quelques amateurs hollandais, trop amants de l'hyperbole ou entraînés par un patriotisme exagéré, n'ont pas craint de placer au-dessus de ceux du Titien. — A La Haye, on admire dans la principale salle de l'hôtel de ville une vaste composition, regardée justement comme un des meilleurs morceaux de Moor. Elle représente une *Assemblée des notables de La Haye en* 1719 (1). Les personnages, bien groupés, semblent respirer, voir, parler. Les costumes, les étoffes, les dentelles, les détails d'ornement, d'ameublement et d'architecture sont rendus avec une exactitude surprenante; — *Un Pêcheur et sa femme*; — *Une Femme qui donne de la bouillie à son enfant*; — *Vertumne et Pomone*; — *Armide et Renaud endormi*; — *Un Ermite*; — *Un jeune Homme jouant avec un petit chien* auprès d'une corbeille de fleurs; — *Un Berger qui joue de la flûte* près de deux bergères; — *Une Famille de villageois à table* (le Bénédicité); on voit dans le fond les vues de Leyde et de Warmont; — *Un jeune Garçon et une jeune Fille sautant*; — *Un Vieillard faisant la cour à une jeune Fille*; — *La Madeleine*; — à Middelbourg : *Une jeune Femme jouant avec des plumes*; — à Harlem, maison Verhamme, sur le vieux Fossé : *La Décoration d'une salle à manger*; une balustrade règne autour de la pièce, un grand nombre de personnages y sont appuyés dans différentes positions et costumés diversement. Des groupes sont échelonnés en perspective; le paysage est très-varié : l'ensemble de cette grande composition est aussi ingénieux qu'agréable. — à Paris : Des *Joueurs d'échecs*. Presque tous les tableaux de Charles van Moor ont été reproduits par la gravure.

A. de L.

Jakob Campo Weyerman, *De Konst-Schilders en Konst-Schilderessen*, etc., t. IV. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*; école hollandaise. — Pilkington, *History of Painters*. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. III, p. 7-10.

MOORCROFT (*Guillaume*), voyageur anglais, né dans le Lancashire, mort à Andkhoo (royaume de Caboul), le 27 août 1825. Pendant qu'il faisait ses études au collége de chirurgie, à Liverpool, une épizootie formidable éclata dans un des districts du comté et y appela la sérieuse attention des hommes de l'art. On le choisit pour aller, avec un fermier nommé Wilson, observer la maladie dans les lieux mêmes où elle sévissait, et il accomplit sa mission avec intelligence. Deux riches gentilshommes qui lui voulaient du bien, et dont il respectait le jugement et le patriotisme, l'engagèrent, à son retour, d'abandonner la chirurgie pour la médecine vétérinaire. Ils lui démontrèrent qu'en se dévouant à l'amélioration progressive d'une profession rabaissée, bien qu'intimement liée aux intérêts de l'agriculture, il rendrait plus de services à son pays qu'en continuant une profession qu'illustraient déjà des hommes d'un talent éminent. Leurs arguments le convainquirent, mais son professeur, le docteur Lyon, insista pour qu'il n'abandonnât point ses études chirurgicales. Un autre professeur, Jean Hunter, dont on demanda l'opinion, déclara que s'il n'était point lui-même si âgé, il commencerait sans retard à étudier la médecine vétérinaire. La déclaration d'un tel maître fut décisive, et par ses conseils, comme il n'y avait point à cette époque une seule école vétérinaire en Angleterre, Moorcroft vint étudier en France. A son retour, il s'associa à Londres avec un de ses amis, appelé Field, et pendant quelques années tous deux se créèrent une clientèle qui leur permit de vivre dans une assez grande aisance. Moorcroft cependant finit par se dégoûter d'une profession qui le mettait trop souvent en contact avec des individus d'une basse condition, et des spéculations manufacturières, dans lesquelles il se lança, ne tardèrent pas à lui enlever la plus grande partie de sa fortune. Dans cette situation, les directeurs de la Compagnie des Indes orientales lui offrirent l'emploi d'inspecteur de leurs haras militaires au Bengale, et Moorcroft fut trop heureux de l'accepter. Il dit adieu à l'Angleterre en mai 1808. A cette époque, la Compagnie cherchait à améliorer la race indigène des chevaux de l'Hindoustan pour les rendre

(1) C'est un assemblage de portraits en pied, demi-nature, et d'une ressemblance extraordinaire suivant les écrivains du temps. Les principaux personnages sont les bourgmestres *Ewout Brand*, *Gysbert van Kinschot*; les échevins *Paul van Assendelft*, *Adriaan van Spierinx Hoex*, *Willem Comans*, *Villem-Antoine Pietersen*, *Jan ten Hove*, *Jan Stenis*; les secrétaires *Michel ten Hove* et *Jan Quarles*; le premier commis *Nicolas Ameronyen*; etc.

propres au service de la cavalerie. Moorcroft comprit tout de suite que la remonte de la cavalerie ne serait convenablement opérée que par l'introduction dans les haras du cheval turcoman ou anglais, qu'il considérait comme préférable au cheval arabe. La Compagnie ne voulant point se rendre à ses représentations, il entreprit sans son autorisation, sans nul encouragement, et à ses propres frais, son premier voyage au delà des monts Himalaya. Accompagné de Guillaume Hearsay, capitaine d'infanterie, qui peu auparavant était allé avec quelques autres de ses compatriotes à la découverte des sources du Gange, Moorcroft, sous le costume d'un pèlerin hindou, se dirigea vers le lac Manasaravara, situé au nord de l'Himalaya, et que les sectateurs de Brama regardent comme sacré. Vingt-cinq Hindous formaient sa suite, et tous ensemble se réunirent à Bareily, ville située dans la haute plaine, à l'est de Delhi, sur le Cosila, affluent du Gange, puis ils s'enfoncèrent dans les montagnes, et atteignirent Djosimath, sur le Dauli, qui un peu plus bas, grossi des eaux d'une autre rivière, devient l'Alacananda, branche orientale du Gange. Le 26 mai 1812 nos voyageurs sortirent de Djosimath, suivirent la vallée profonde du Dauli, après avoir triomphé d'immenses difficultés, parvinrent au col de Niti, à une hauteur de 15,778 pieds, et découvrirent, le 1er juillet, vers le nord-est, les Kaïlaça dont les Hindous, saluèrent respectueusement la cime culminante, le Mahadeo Kalinga, complétement neigeuse, et qu'ils considèrent comme le siége de la divinité. Trois jours après, ils entraient dans la ville de Daba, dont les autorités, soupçonneuses, ne les accueillirent que provisoirement pendant neuf jours. Le 17 juillet, ils arrivèrent à Ghertok, après avoir traversé le Satoudra, qui coule au nord-ouest, et coupe l'Himalaya pour pénétrer dans l'Hindoustan. Moorcroft et son compagnon, reconnus pour Européens par les officiers du gouvernement chinois, auquel le pays obéit, purent cependant acheter de la laine à châles, des chèvres et des brebis tibétaines, quittèrent le 23 juillet le campement de Ghertok, et remontant le long d'une rivière qui coule au nord-ouest arrivèrent près de sa source, et supposèrent avec raison, comme la suite l'a prouvé, que c'était l'Indus. Les deux Anglais descendus de ce plateau, que parsemaient de petits lacs et que couvraient des neiges à demi fondues, traversèrent un des bras du Sapoutra à Maisar, y achetèrent huit yaks ou bœufs de Tartarie, et enfin le 6 août campèrent sur les bords du lac Manasarovara, but de leur voyage. Deux jours suffirent à Moorcroft pour ses observations, et retournant vers l'ouest, il découvrit le lac du Ravanhred, quatre fois plus considérable encore. Une route plus sinueuse que celle qu'il avait suivie l'amena dans le Bhoutan, et arrêté pendant quelque temps par la tribu des Gorkhas, il n'obtint sa liberté qu'après de longues réclamations et sur un ordre du radjah de Népâl. Rentré à Calcutta au mois de novembre, Moorcroft y reprit ses fonctions, mais l'avortement de sa première tentative ne lui fit pas abandonner son idée primitive, et il ne songea qu'aux moyens de préparer une autre expédition, pour laquelle il fit partir un éclaireur, Mir-Izzet-Oullah, jeune Hindoustani, qui après avoir parcouru le Cachemyr, le Tibet, le Tarkestan chinois, alla jusqu'à Bokhara, et revint par Balkh, Bamian et Caboul, dans les plaines de l'Hindoustan.

Muni de quelques marchandises anglaises, auxquelles il espérait ouvrir un débouché dans la haute Asie, Moorcroft partit à la fin d'octobre 1819 de Bareily. Georges Trebeck était le seul Européen qui l'accompagnât. Moorcroft visita successivement Almorah, Srinagar dans le Gurhwal, Bilaspour, Mandi, et arriva à Lahor, le 6 mai 1820. Quelques jours après, il reprit, par des routes qu'aucun Européen n'avait traversées avant lui, le chemin des montagnes, franchit le 1er août le col de Tirak, et se trouva le 14 de ce mois à la source du Beyah (*Hyphasis*), l'une des trois grandes rivières du Panjab. Enfin, le 24 septembre, il entra dans Lé, capitale du Ladakh qui fait partie du Tibet et passa deux années entières à explorer cette ville et les pays environnants. Malgré les efforts des marchands de Cashmir, qui le soupçonnaient de vouloir leur enlever un commerce très-lucratif, il conclut en mai 1821 avec le gouvernement du Ladakh, au nom des négociants de Calcutta, une convention tendant à ouvrir à ces derniers, et en conséquence aux manufactures de la Grande-Bretagne, toute l'Asie centrale, depuis la Chine à l'est jusqu'à la grande Boukharie à l'ouest. Nous ne le suivrons pas davantage dans ses excursions nombreuses, à Cashmir, où il arriva le 3 novembre 1822, à Djelalabad (4 juin 1824), à Caboul (20 juin), à Khulm, à Kunduz, à Balkh et enfin à Bokhara (25 février 1825). Partout, autant qu'il lui avait été possible, Moorcroft avait acheté des chevaux pour la Compagnie des Indes, et il se félicitait de la réussite de son voyage, quand une fièvre maligne le saisit à Andhko et l'enleva après quelques jours de maladie. Ses compagnons ramenèrent son corps à Balkh, où il fut inhumé. Ses papiers furent plusieurs années après remis à la Société asiatique de Calcutta; Alexandre Burnes les apporta en Angleterre, et les confia à Horace Hayman Wilson, qui en fit un choix qu'il livra à l'impression. On a de Moorcroft : *A Journey to Lake Manasarovara in Undes* (Voyage au lac de Manasarovara, dans l'Undes), imprimé au tome XII des *Asiatic Researches*, traduit en français par Eyriès, dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, tome Ier; — *Travels in the Himalayan Provinces of Hindustan and the Panjab, in Ladakh, and Kashmir, in Peshawar, Kabul, Kunduz and Bokhara, from* 1819 *to* 1825, London, 1841,

2 vol. in-8°, with a map and pictures. Tout ce qui concerne le Ladakh est entièrement neuf dans cet ouvrage; quant aux autres contrées, elles avaient été déjà décrites; — *On the Purik Sheep of Ladakh, and some other animals, principally of the Sheep and Goat Kind, with general observations on the Country of Ladakh.* Moorcroft, dans cette notice insérée dans le t. Ier des *Transactions of the royal Asiatic Society of Great-Britain and Ireland*, recommande le mouton Purik comme pouvant être d'une grande utilité dans plusieurs contrées de l'Europe. H. Fisquet.

Notice sur Moorcroft, servant de préface à ses voyages dans les provinces himalayennes de l'Hindoustan. — *Asiatic Journal*, tome XXI, p. 619 et 709, année 1826.

MOORE (*Jonas*), mathématicien anglais, né le 8 février 1617, à White (Lancashire), mort le 27 août 1679, à Godalming. Il donnait des leçons de mathématiques lorsqu'il fut chargé en 1647 de l'éducation scientifique du prince Jacques, second fils de Charles Ier. Pendant la révolution il reprit son premier métier, et utilisa ses talents dans le desséchement ou l'écoulement des marais. Selon Aubrey, il présenta à Cromwell un modèle de citadelle pour maintenir Londres dans le devoir. Cependant il dut à sa renommée de pur royaliste la place d'inspecteur-général de l'artillerie et des lettres de noblesse sous Charles II. Il usa de son crédit auprès de son ancien élève, le duc d'York, pour faire ériger la maison de Flamsteed en observatoire public (1675) et pour fonder à l'hôpital du Christ, dont il était gouverneur, une école de mathématiques à l'usage des marins. Il fut membre de la Société royale de Londres. On a de lui plusieurs traités élémentaires, un *Traité général d'Artillerie* traduit de l'italien, et un *Cours complet de Mathématiques*, publié en 1681 par Hanway et Potinger, ses gendres. K.

Birch, *Hist. of the royal Society*. — Hutton, *Dict. of Mathematics*.

MOORE (*John*), prélat anglais, né en 1662, mort le 31 juillet 1714, à Londres. Il prit ses degrés à Cambridge. La protection de lord Nottingham le fit arriver aux plus hautes dignités de l'Église; il occupa les siéges épiscopaux de Norwich (1691) et d'Ely (1707). Il aimait et encourageait les lettres. Ses *Sermons*, publiés par Samuel Clarke, son chapelain (1715; 2 vol. in-8°), eurent beaucoup de succès. Sa bibliothèque, composée de 30,000 vol., fut acquise par le roi Georges II, qui en fit présent à l'université de Cambridge. K.

Chalmers, *General Biograph. Dict.*

MOORE (*Francis*), voyageur anglais, né vers 1695, mort en 1752. Il partit en 1730 comme directeur du comptoir de Saint-James établi sur les bords de la Gambie, et remonta ce fleuve l'espace de 600 milles. Il explora durant cinq années diverses contrées de la Sénégambie, le Bambouck, le Kasson, le Kaarta, le Bondou, et les pays des Bambaras et des Sarracolets. Il essaya de pénétrer dans le Ghiambour-Cayor; mais la maladie et surtout le mauvais vouloir des indigènes le forcèrent à rebrousser chemin. De retour dans sa patrie, il publia de très-curieux renseignements sur cette partie de l'Afrique occidentale dans un ouvrage intitulé: *Travels in the interior of Africa*, etc.; Londres, 1738, in-8°, et 1742, in-4°, avec fig. Les travaux de MM. Le Blanc (*Voyage en Galam en* 1820), du comte Ed. Bouet-Willaumez, de G. Mollien (*Voyage dans l'intérieur de l'Afrique aux sources du Sénégal et de la Gambie en* 1818), et surtout ceux de M. Anne Raffenel (*Voyage dans l'Afrique occidentale*, etc.) ont ôté aujourd'hui beaucoup d'intérêt à la relation de Francis Moore. A. de L.

Cuny, *Tableau historique des Découvertes et des Établissements des Européens dans le nord et dans l'ouest de l'Afrique jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle* (1809, 2 vol. in-8°). — Walkenaër, *Hist. générale des Voyages*, t. V. — Ternaux-Compans, *Nouvelles Annales des Voyages*, t. XCIV. — W. Gray, *Travels in Western Africa from the river Gambia through Bondoo, Galam, Kasson, Kaarta*, etc. (Londres, 1825, in-8°).

MOORE (*Edward*), littérateur anglais, né le 22 août 1712, à Abingdon, mort le 28 février 1757, à Londres. Fils d'un ministre dissident, il reçut une instruction élémentaire, et fut employé chez un marchand de toiles; il se dégoûta du commerce, et se mit à écrire, « plutôt, dit-il, par nécessité que par goût ». Ses débuts furent des plus heureux, et il ne rencontra guère mieux que le premier sujet qu'il traita, *Fables for the female sex;* il approche souvent de Gay, son modèle, et réunit dans son style l'énergie à l'aisance et à la pureté. Ce recueil lui donna accès dans le monde littéraire; les lords Lyttelton et Pelham le prirent sous leur patronage; mais, voyant qu'il en retirait plus d'honneur que de profit, il écrivit pour la scène plusieurs pièces de théâtre et des chansons pour les jardins publics. En 1750 il épousa miss Hamilton, qui obtint un emploi dans la maison de la reine. En 1751 il devint le principal rédacteur d'un journal, *The World*, dont la première idée appartenait à lord Lyttelton et qui se propagea rapidement, grâce à la collaboration secrète des comtes de Chesterfield, de Bath et de Corke, de Walpole, Jenyns, Cambridge, etc. Dans le dernier numéro ce fut Moore qui se chargea d'annoncer au public que la publication en était forcément interrompue, par suite du décès de l'auteur. Quelques années plus tard, comme il surveillait la réimpression des articles qu'il y avait fait insérer, il mourut, au moment où l'on mettait sous presse ce facétieux avis qui, par une bizarre coïncidence, se trouva exprimer la vérité. Moore était un écrivain agréable, plein de naturel et d'enjouement; il avait des sentiments honnêtes, un cœur droit et une vie irréprochable. On a de lui : *Fables for the female sex;* Londres, 1774, in-8°; trad. en français (*Fables pour les dames;* Amsterdam, 1764, in-8°), et souvent réunies aux *Fables* de Gay dans les éd-

tions de ce dernier; — *The Foundling*, comédie; 1748; trad. en français par Mme Riccoboni; — *Gil Blas*, comédie; 1751; — *The Gamester*, tragédie; Londres, 1753, in-8°; trad. en français (*Le Joueur*; Paris, 1762, in-12). Jouée avec un succès extraordinaire par Garrick, cette pièce fut suspendue, dit-on, sur les plaintes de quelques riches habitués des réunions de jeu; elle s'est conservée assez longtemps au répertoire anglais; — *The World*; Londres, 1767; trad. en français par G.-J. Monod (*Le Monde*; Leyde, 1757, 2 vol. in-12), et par Saint-Symphorien (*Tableau critique des mœurs anglaises*; La Haye, 1761, in-12). Moore a signé cette collection d'articles du pseudonyme d'*Adam Fitz-Adam*. Ses œuvres poétiques et dramatiques ont été réunies par lui en 1756 en 1 vol. in-4°. P. L—Y.

Johnson et Chalmers. *English Poets*. — *Biogr. Dramatica*. — Walpole, *Letters*.

MOORE (*John*), médecin et littérateur anglais, né en 1729, à Stirling, mort le 28 février 1802, à Londres. Il était fils unique d'un ministre de l'Église écossaise. Élevé sous les yeux de sa mère, il étudia la médecine à Glasgow, où il suivit les cours d'Hamilton et de Cullen, et obtint, en 1747, par la protection du duc d'Argyle, la faveur d'être employé à l'armée de Flandre dans les hôpitaux de Maestricht et de Flessingue. Nommé ensuite aide-chirurgien dans un régiment de gardes à pied, il garda cette place jusqu'à la paix générale, reprit ses études sous le célèbre Hunter, et passa deux ans à Paris avec le titre de médecin de l'ambassade anglaise. Après avoir assisté aux leçons de l'accoucheur Smellie à Londres, il s'établit à Glasgow, y prit le diplôme de docteur et y pratiqua pendant plusieurs années avec beaucoup de succès. Il avait dépassé la quarantaine lorsqu'un incident ouvrit une nouvelle carrière à son esprit naturellement actif et observateur. La duchesse d'Argyle, touchée du dévouement avec lequel il avait soigné le jeune duc d'Hamilton dans sa dernière maladie, lui en témoigna sa reconnaissance en lui confiant son second fils, qui était aussi d'une constitution fort délicate. Moore accompagna son pupille en France, en Italie, en Suisse et en Allemagne; il resta cinq ans absent de son pays. A son retour (1778), il se fixa à Londres avec sa famille, chercha à s'y faire une clientèle, et comme il ne put y réussir qu'à demi, il sacrifia la médecine à la littérature légère. Dès lors il acquit la réputation d'un homme aimable, rempli d'esprit et de bonne humeur, qualités qui dominent dans ses ouvrages. Il avait des connaissances très-variées, sans avoir jamais rien approfondi. Ses récits de voyages eurent une grande popularité dès leur apparition; on y trouve mainte scène piquante, de fines saillies, des aventures plaisantes; mais il faut s'en défier quant à l'exactitude des renseignements. De ses romans le meilleur est *Zeluco*. On a de Moore: *A View of society and manners in France, Switzerland and Germany*; Londres, 1778, 2 vol. in-8°; Paris, 1805, 2 vol. in-12; trad. en français par Mlle de Fontenay (*Voyage de John Moore en France*, etc.; Paris, 1806, 2 vol. in-8°); — *A View of society and manners in Italy*; Londres, 1781, 2 vol. in-8°; trad. en français avec l'ouvrage précédent par H. Rieu (*Lettres d'un Voyageur anglais sur la France*, etc.; Genève et Lausanne, 1781-1782, 4 vol. in-8°); — *Medical Sketches*; Londres, 1785, in-8°; — *Zeluco*; Londres, 1785, 4 vol., trad. en français (Paris, 1796, 4 vol. in-18): ce roman abonde en événements intéressants, tirés des passions désordonnées d'un enfant gâté et de l'aveuglement de sa mère; — *A Journal of a residence en France, during the revolution of* 1792; Londres, 1795, 2 vol. in-8°, avec une carte; l'auteur avait séjourné à Paris, d'août à décembre 1792, avec le comte de Lauderdale; — *A View of the causes and progress of the French revolution*; Londres, 1795, 2 vol. in-8°: cet ouvrage, dédié au duc de Devonshire, commence au règne de Henri IV et se termine à la mort de Louis XVI; — *Edward, various views of human nature taken from life and manners, chiefly in England*; Londres, 1796; roman de mœurs anglaises, trad. en français par Cantwel (Paris, 1797, 3 vol. in-12); — *Mordaunt, or sketches of life, characters and manners in various countries, including the memoirs of a french lady of quality*; Londres, 1800, 2 vol. in-8°; série de lettres que l'auteur suppose avoir été écrites par un Anglais, John Mordaunt, sur les mœurs et coutumes de différents peuples de l'Europe. John Moore a encore été l'éditeur des œuvres médicales de Tobie Mallet (Londres, 1797, 8 vol. in-8°), et on lui attribue des *Œuvres morales* qui ont paru en extraits (Londres, 1803, 2 vol. in-8°). Il favorisa les débuts de son compatriote le poëte Burns, qui avait composé, à sa requête, un récit de sa vie et de ses premiers travaux. P. L—Y.

Gentleman's Magazine, 1802.

MOORE (Sir *John*), général anglais, fils du précédent, né à Glasgow, en 1761, tué à la bataille de La Corogne le 16 janvier 1809. Il accompagna sur le continent (1773) son père, alors médecin et gouverneur du jeune duc d'Hamilton. La protection de ce seigneur valut à John Moore, alors âgé de quinze ans, une commission d'enseigne dans l'armée. Les relations aristocratiques de sa famille facilitèrent son avancement. Avant d'avoir trouvé l'occasion de se signaler, il était déjà lieutenant-colonel et avait siégé dans le parlement pour le district de Lanark. Il fut envoyé à Gibraltar en 1793, et de là en Corse, où les troupes anglaises agissaient de concert avec la population, soulevée par Paoli. Moore servit sous les ordres du général Stewart. Sa conduite au siége de Calvi et à l'assaut du fort Morello le fit nommer adjudant-général. Il rentra peu après en Angleterre, et fut envoyé

aux îles occidentales au mois de février 1796, avec le grade de brigadier général. Il arriva à temps pour prendre part à l'attaque de Sainte-Lucie, et, après l'occupation de cette île, il en fut nommé gouverneur. Sa santé, compromise par deux atteintes de fièvre jaune, l'obligea de repasser en Angleterre au mois d'août 1797. Il ne tarda pas à suivre dans l'Irlande révoltée le général Abercromby, et se distingua particulièrement au combat de New-Ross, où les insurgés essuyèrent une défaite. L'année suivante il fit partie de l'expédition de Hollande qui eut une issue désastreuse pour les troupes anglaises. Au milieu de ces revers, Moore reçut deux graves blessures et acheva d'établir sa réputation d'excellent officier. Promu au grade de major général, il eut le commandement de la réserve dans l'armée anglaise qui combattait en Égypte contre la France en 1801. Il fut blessé encore une fois, et obtint en récompense de ses services le titre de chevalier de l'ordre du Bain. A la reprise des hostilités avec la France, après la courte paix de 1802, Moore s'occupa particulièrement de l'instruction des troupes. Il forma un corps d'infanterie légère qui plus tard s'illustra en Espagne sous lord Wellington. Rentré dans le service actif, il reçut un commandement en Sicile. Au mois de mai 1808, il fut envoyé en Suède, avec dix mille hommes, pour assister le roi Gustave-Adolphe IV dans sa lutte inégale contre Napoléon. Il ne put pas s'entendre avec ce prince, dont l'exaltation et la violence touchaient à la folie, et eut même de la peine à retirer ses troupes de la situation embarrassante où les avait placées Gustave. Il les ramena en Angleterre au moment où son pays avait grand besoin de soldats pour tenir tête aux Français qui occupaient l'Espagne et le Portugal. Moore débarqua dans cette dernière contrée au mois d'août 1808. Après l'évacuation du Portugal par l'armée française et le rappel des généraux anglais qui avaient négocié la convention de Cintra, Moore fut nommé commandant de l'armée anglaise. Cette armée, forte de trente mille fantassins et de cinq mille cavaliers, était destinée à coopérer, avec les forces espagnoles, à la défense de la Péninsule contre les Français. Une partie de cette armée devait arriver directement d'Angleterre et débarquer à La Corogne. Moore quitta Lisbonne au mois d'octobre 1808; mais à peine était-il arrivé sur la frontière d'Espagne, qu'il apprit que toutes les armées espagnoles avaient été battues et dispersées par l'empereur Napoléon, et que lui-même allait bientôt avoir à soutenir le choc du conquérant. Devant ce danger, Moore ne montra pas assez de décision et de promptitude. Il ne concentra pas assez vite ses troupes, dont une partie seulement se trouvait à Salamanque sous ses ordres immédiats; une autre partie était vers Badajoz; et le reste venait de débarquer à La Corogne. Pendant que Moore hésitait entre une retraite immédiate en Portugal et une marche sur Madrid, il apprit que cette ville était prise par Napoléon. L'approche du corps d'armée du maréchal Soult lui révéla plus clairement le danger de sa position, et bientôt il apprit que toutes les troupes françaises disponibles convergeaient sur l'armée anglaise pour l'écraser, et que Napoléon lui-même dirigeait ce mouvement. Renonçant alors à tout espoir de défendre le Portugal, il se retira précipitamment sur La Corogne. L'armée anglaise eut beaucoup à souffrir dans cette retraite, et probablement elle aurait été prise ou détruite si Napoléon n'eût abandonné la poursuite pour revenir en France. Le soin de pousser les Anglais jusqu'à la mer fut laissé au maréchal Soult, qui s'en acquitta peu activement. Enfin, Moore atteignit La Corogne avec des troupes épuisées et désorganisées. Cependant il résolut de livrer un dernier combat, plutôt pour relever l'honneur de l'armée anglaise que dans l'espoir de conserver une position en Espagne. La bataille, livrée le 16 janvier 1809, fut extrêmement animée de part et d'autre, et des deux côtés on s'attribua la victoire. Vers la fin du combat, et lorsqu'il était déjà manifeste que les Anglais ne seraient pas battus, Moore fut blessé mortellement par un boulet. Il mourut au bout de quelques instants. Ses dernières paroles furent qu'il avait toujours désiré mourir de cette manière, et que le peuple anglais serait content de lui et lui rendrait justice. Ainsi périt un des officiers les plus vaillants et les plus habiles que l'Angleterre ait possédés. On lui reproche justement quelques fautes dans sa dernière campagne; mais il les racheta par la bataille de La Corogne et une mort héroïque. L. J.

J.-C. Moore, *Life of sir John Moore*; Londres, 1834, 2 vol. in-8°. — Gleig, *Lives of british military Commanders*, t. III. — Southey, *History of the Peninsular War*, vol. II. — Sir John Jones, *Account of the War in Spain and Portugal*. — Napier, *History of the War in the Peninsula*, t. II. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IX. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

MOORE (*Thomas*), poëte anglais, né à Dublin, le 28 mai 1779, mort le 25 février 1852. Son père était un petit marchand, et appartenait à la religion catholique, ainsi que sa mère. Il fut mis à l'école chez un Samuel White, qui avait été le premier maître de Sheridan et avait quelque connaissance de la littérature. L'écolier, intelligent et vif, devint le favori du maître, et fut associé par lui à des représentations dramatiques. « En 1790, dit-il, je composai l'épilogue d'une pièce montée par mon maître chez lady Borrows, à Dublin. A treize ans, en 1793, je fus imprimé tout vif dans l'*Anthologie de Dublin* (*Anthologia Hibernica*), où j'eus le bonheur d'être qualifié de « très-honorable correspondant ». L'année suivante, je fis insérer dans le même recueil un sonnet à mon maître d'école... Les circonstances politiques ne contribuèrent pas peu à me former; j'étais Irlandais, par conséquent esclave, et j'avais mille obstacles à franchir dans la carrière du barreau, que ma mère

rêvait pour moi, tout en souriant, ainsi que mon père, à mes essais poétiques. La révolution française agitait l'Irlande opprimée; je me souviens d'un banquet donné, en 1792, en l'honneur de ce grand événement, où me conduisit mon père et où j'étais assis sur les genoux du président quand on porta ce toast : « Puisse la brise de France faire verdoyer notre chêne d'Irlande ! » La révolution française eut pour effet indirect de faire écarter par le gouvernement anglais les restrictions qui empêchaient les catholiques romains d'étudier à l'université de Dublin. Le jeune Thomas, destiné au barreau, entra au collége de La Trinité dans l'été de 1794. Il s'y montra assez bon écolier, mais sans aucune disposition pour les vers latins, et apprit l'italien et le français mieux que les langues anciennes. Il se mêlait aussi beaucoup de politique, et était très-lié avec les principaux meneurs de l'opposition irlandaise, entre autres avec le noble et malheureux R. Emmet. Mais comme il ne prit part à aucun acte positif de rébellion, il en fut quitte pour une sévère admonestation du recteur de l'université. Au sortir du collége de La Trinité, il alla étudier le droit à Middle-Temple à Londres. Peu fourni d'argent, il portait avec lui une traduction d'Anacréon, sur laquelle il comptait pour commencer sa fortune et sa réputation. Son espoir ne fut pas déçu. Lord Moira, Lady Donegal et d'autres personnes du monde *fashionable* voulurent bien prendre sous leur protection Anacréon et son traducteur. L'année suivante, 1802, le jeune poëte fit paraître les *Œuvres poétiques de feu Thomas Little*, qui lui furent payées 60 l. s. Ce Thomas *Little*, c'est-à-dire *Petit*, c'était Thomas Moore lui-même, fort petit de taille. Ses poésies, bien légères de ton et quelquefois peu morales, furent sévèrement blâmées et beaucoup lues. On reconnut que l'Angleterre possédait un brillant, un spirituel poëte de plus.

Ces succès de salon n'enrichissaient pas Thomas Moore, qui faisait son droit avec trop de négligence pour pouvoir prétendre à la carrière lucrative du barreau. Il accepta comme une bonne fortune la place de greffier (*register*) de la cour de l'amirauté de l'île Bermude, que lord Moira lui fit obtenir, en 1803. Il arriva un peu tard à son poste, en janvier 1804, et dès le mois de mars, dégoûté de ses fonctions, il mit à sa place un suppléant, auquel il abandonna la moitié de ses appointements, et alla voyager dans les États-Unis et au Canada. Mécontent de la société américaine, comme il le témoigna depuis dans plusieurs de ses écrits satiriques, il revint en Angleterre, à la grande joie de ses nombreux amis. Lord Moira procura une bonne place au père du poëte, et lui en fit espérer une à lui-même. En attendant, Moore demanda des ressources à son talent. Il publia des *Odes et Épîtres*, qui, étant un peu trop dans le genre léger de Thomas Little, attirèrent sur l'auteur une critique assez vive de Jeffrey dans la *Revue d'Édimbourg*. Le poëte, offensé, demanda raison au journaliste. Une rencontre eut lieu, et se termina sans effusion de sang, grâce à l'intervention de la police; et même, si l'on en croit les railleurs qui s'exercèrent beaucoup sur cet incident, l'intervention de la police était superflue, parce que les pistolets n'étaient pas chargés à balle. Quoi qu'il en soit, ce duel inoffensif devint pour les deux adversaires le point de départ d'une amitié durable. Thomas Moore n'avait pas de rancune, et ses succès dans le beau monde le dédommageaient des sévérités de la critique. Il était l'hôte favori de plusieurs grandes maisons aristocratiques, Donington-park, résidence de lord Moira, Lansdowne-house et Holland-house. Dès 1797, son attention avait été attirée par la collection de mélodies irlandaises de Bunting, et de temps en temps il avait écrit des paroles pour quelques-uns de ces airs qui le charmaient et qu'il chantait à merveille. En 1807, il s'entendit avec M. Power pour la publication d'un recueil de *Mélodies irlandaises*. Il devait fournir les paroles adaptées aux airs nationaux, tandis que sir J. Stevenson se chargeait des accompagnements. Ce recueil ne fut achevé qu'en 1834, et il restera le titre le plus durable de Thomas Moore. Traducteur gracieux et maniéré d'Anacréon, poëte érotique assez vif, mais sans profondeur dans le sentiment et avec trop peu de réserve dans l'expression, satirique spirituel trop occupé d'objets du moment, Thomas Moore n'aurait laissé qu'une trace passagère dans la littérature anglaise s'il n'avait trouvé ces charmantes chansons si bien adaptées à la musique de l'Irlande. « On a souvent remarqué, dit-il, que notre musique est le commentaire le plus fidèle de notre histoire. Le ton de défiance auquel succède la langueur de l'abattement, un éclair d'énergie qui brille et disparaît, les douleurs d'un moment perdues dans la légèreté du moment qui suit, tout ce mélange romanesque de mélancolie et de gaieté, résultat des efforts d'une nation vive, généreuse, pour secouer ou pour oublier les maux qui l'oppriment, tels sont les traits de notre histoire et de notre caractère, si fortement, si fidèlement réfléchis dans notre musique. » Thomas Moore a très-bien reproduit dans ses *Mélodies* les traits caractéristiques de la musique irlandaise. Ce qui fait le charme de ces petites compositions, c'est leur originalité. Elles n'ont ni la vigueur, ni le naturel, ni la sensibilité profonde et passionnée des vers d'un autre poëte national, Robert Burns, mais elles n'en ont pas non plus la rudesse. Une élégance soutenue, de la légèreté, de la tendresse, de l'esprit, une imagination brillante et prodigue d'ornements leur donnent un charme durable, bien qu'un peu artificiel. Au même genre de poésies appartiennent les *Airs nationaux* publiés en 1815, et les *Chants sacrés*; mais ces derniers sont bien inférieurs aux précédents. En 1808, Moore fit paraître sous le voile de l'anonyme

deux poëmes, *Intolérance* et *Corruption*, et en 1809 *Le Sceptique*. Ces œuvres, qui font honneur à ses sentiments libéraux, augmentèrent peu sa réputation. La muse légère de Moore n'était pas faite pour la satire sérieuse.

En 1811, il épousa Miss Bessy Dyke, personne distinguée et excellente, qui fit le bonheur de sa vie et l'éloigna un peu du monde des salons, sans l'en détacher tout à fait. Dans l'automne de la même année, son opéra de *M. P. ou Le Bas bleu*, obtint un succès d'estime. L'auteur ne l'a pas compris dans le recueil de ses œuvres, mais il en a détaché quelques jolies chansons. Décidé à ne plus chercher de ressources que dans sa plume, Moore quitta Londres, et alla résider avec sa famille à Mayfield Cottage, près d'Ashbourne, dans le comté de Derby. Il fit paraître en 1813 son *Sac de la petite poste par Thomas Brown le jeune* (*Twopenny Post-Bag, by Thomas Brown the younger*), satire malicieuse, qui, dirigée contre le prince régent et ses ministres, devint immédiatement populaire et eut quatorze éditions en une année. Dès 1812 il songeait à écrire un poëme oriental. Le libraire Longman le lui acheta d'avance 3,000 liv. sterl. Cet ouvrage, si chèrement payé, ne parut qu'en 1817, et obtint un succès qui s'est toujours maintenu depuis. C'est la plus travaillée de toutes les compositions de Thomas Moore; l'art s'y montre même un peu trop. Le sujet est ingénieusement inventé. Abdallah, roi de la petite Boukarie, ayant abdiqué en faveur de son fils Aliris, se rend à La Mekke, au tombeau du prophète. En passant par Delhi, il demande à l'empereur Aurengzeb la main de la belle Lalla-Rookh, sa fille, pour le jeune prince de Boukarie. La demande est agréée, et Lalla-Rookh part avec une suite nombreuse pour aller rejoindre son époux. En route un serviteur, Feramorz, envoyé par Aliris afin de distraire la princesse, lui raconte en vers quatre histoires: *Le Prophète voilé*, *Le Paradis et la Péri*, *Les Adorateurs du feu*, *La Lumière du Harem*. Au terme du voyage il se trouve que Lalla-Rookh est devenue amoureuse du narrateur, et elle mourrait de chagrin si dans le prince Aliris lui-même elle ne reconnaissait le beau chanteur. Ce romanesque oriental est piquant, et les quatre récits de Feramorz-Aliris ont de l'éclat et une couleur orientale qui séduit; mais il faut reconnaître aussi que cette poésie est bien artificielle, qu'elle est parfois fade à force de douceur, et que la pensée et le sentiment disparaissent sous le luxe des images. Plus applaudie au début que les *Mélodies irlandaises*, *Lalla-Roohk* vivra moins. Aussitôt après la publication de son roman oriental, Moore fit un voyage à Paris avec son ami le poëte Rogers; il y composa *La Famille Fudge à Paris*, agréable satire sous forme de lettres, qui a le mérite et qui obtint presque le succès du *Post-Bag*. L'année où parut *La Famille Fudge* (1818), Moore fut frappé d'un malheur qui mit en relief sa fermeté et son honnêteté. Son suppléant à l'île Bermudes avait commis une grave infidélité, dont le titulaire de la place fut déclaré responsable. Il s'agissait d'un détournement de 6,000 livres à rembourser. Des offres de service lui vinrent de toutes parts; il les refusa, ne voulant devoir sa libération qu'à sa plume. En attendant que la justice eût prononcé sur l'indemnité que l'on exigeait de lui, il partit pour le continent, en 1819. En France il fut le compagnon de voyage du plus jeune et du plus dévoué de ses amis, lord John Russell; en Italie il visita Rome avec le sculpteur Chantrey et le peintre Jackson. Ses souvenirs de voyage ont trouvé place dans ses *Vers sur la route* (*Rhymes on the road*), qu'il publia avec des *Fables sur la Sainte-Alliance*, en 1820, comme un « extrait du *journal d'un membre voyageur de la société Pococurante* ». Comme son procès à Londres était encore pendant, il resta à Paris jusqu'en 1822, avec la bonne intention de beaucoup travailler; mais les distractions d'une grande ville, les nombreuses visites de ses compatriotes mirent quelque empêchement à sa résolution. Il n'écrivit même pas, « faute de documents, » dit-il, *La Vie de Sheridan*, qu'il avait promise à un libraire. Un poëme, *Les Amours des Anges*, un roman, *L'Epicurien*, furent les seuls produits de son séjour en France; c'était peu pour un talent aussi facile. L'affaire de Bermudes fut enfin réglée. Les juges réduisirent l'indemnité à 750 liv. sterl. que le marquis de Lansdowne avança et que le poëte remboursa sur le produit de ses *Amours des Anges*. Thomas Moore fit paraître les *Mémoires du capitaine Rock*, en 1824; *La Vie de Sheridan*, en 1825; *L'Epicurien* en 1827; les *Mémoires de lord Byron* en 1830: ce dernier ouvrage a donné lieu à de longs débats, qu'il importe de préciser. Il faut d'abord dire un mot des premières relations de Byron et de Moore. En 1809, Byron, dans sa *Satire des Bardes anglais*, fit une piquante allusion à ce fameux duel de Moore et de Jeffrey qui avait tant égayé la société de Londres. Moore écrivit à Byron pour lui demander satisfaction; mais l'auteur des *Bardes anglais* venait de partir pour l'Orient, et la lettre ne lui parvint pas; il ne fut informé de la provocation qu'à son retour, deux ans plus tard. Moore, qui, dans l'intervalle, s'était marié, ne se souciait pas de hasarder sa vie pour une piqûre littéraire; Byron, de son côté, ne refusa pas de donner des explications, et cette fois encore les deux adversaires devinrent amis. En 1821, les deux poëtes se rencontrèrent en Italie; Byron fit présent à Moore de son autobiographie manuscrite, à condition qu'il ne la publierait qu'après sa mort. Moore, pressé d'argent, vendit le manuscrit à Murray (2,000 liv. sterl.) (50,000 fr.), et le déposa en avril 1824. Byron mourut dans ce même mois. Lady Byron et sa famille désirèrent la destruction des *Mémoires*, et offrirent

de rembourser le libraire; Moore résista longtemps, et enfin il résolut noblement de supporter la perte qui résulta de la destruction des *Mémoires*. Il paya à Murray les 2,000 liv. sterl., avec les intérêts, brûla le manuscrit et s'engagea à écrire pour la même somme de 50,000 fr. une *Vie de Byron*, qui, d'abord acquise par Longman, fut finalement éditée par Murray, 1830, 2 vol. in-4°. On peut reprocher à Moore d'avoir détruit les *Mémoires* de son ami, mais on voit que ce fut dans l'excellente intention de ménager des susceptibilités de famille, et au prix d'un sacrifice d'argent considérable. Il donna ensuite *La Vie de lord Edouard Fitz-Gerald*, le noble patriote irlandais, et une *Histoire d'Irlande* qui parut dans la *Cyclopædia* de Lardner. Ce fut son dernier ouvrage important. En 1835, sous le ministère de Lord Melbourne, il reçut une pension de 300 liv. sterl. La perte de ses deux fils, dont l'un périt en Algérie au service de la France, et dont l'autre mourut de consomption, en 1842, attrista sa vieillesse; ses dernières années furent marquées par l'affaissement complet de ses facultés intellectuelles. Il mourut à sa résidence de Sloperton, âgé de près de soixante-douze ans, et fut enseveli dans le cimetière de Bromham, près Devizes. Après ce que nous avons dit des ouvrages et de la vie de Thomas Moore, il est inutile d'insister sur ses mérites comme écrivain et comme homme. Une facilité brillante, de l'esprit, de la grâce, tels sont les traits distinctifs de sa poésie, qui, si l'on excepte les charmantes *Mélodies irlandaises*, a déjà beaucoup perdu de sa réputation. Sa prose vaut moins que ses vers; cependant on trouve de belles pages dans la *Vie de Fitz-Gerald*, et la *Vie de lord Byron*, trop sévèrement critiquée, ne manque pas d'intérêt; enfin l'*Histoire d'Irlande* est un bon ouvrage, consciencieusement exécuté, quoique avec une sorte de partialité patriotique. Moore montrait par là qu'il était resté fidèle aux opinions de sa jeunesse. Aussi fidèle dans les rapports de société que dans sa politique, il acquit de nombreux amis et les garda jusqu'à la fin de sa vie. On lui reproche un peu de vanité, mais tant d'excellentes qualités de l'homme privé font oublier ce défaut. Ses ouvrages ont eu de nombreuses éditions, parmi lesquelles on remarque celle que le poëte donna lui-même à partir de 1841, l'édition de Baudry, *The poetical Works;* Paris, 1841, 3 vol. in-8°, et enfin la grande édition de Londres, 1852-1853, 10 vol. in-8°. Les ouvrages séparés ont été généralement publiés en France à mesure qu'ils paraissaient en Angleterre; ils ont été aussi traduits en français; nous indiquerons seulement la traduction des *Chefs-d'œuvre poétiques* par Mme Louise Belloc; Paris, 1841, in-8°. Les *Mémoires de Thomas Moore* (*Memoirs, Journal and Correspondence of Thomas Moore*) ont été publiés par lord John Russell; Londres, 1852-1855, 8 vol. in-8°. L. J.

Memoirs of Thomas Moore. — *The Edinburgh Review*, avril 1854. — A. Dudley, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1er juin 1846. — Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*. — Philarète Chasles, dans le *Journal des Débats*, février 1854.

MOPINOT (*Simon*), érudit français, né à Reims, en 1685, mort le 11 octobre 1724. Il fit ses études au collége de l'université de sa ville natale. Il se rendit, en 1700, chez les bénédictins de Meaux, et y fit profession, en 1703. Il revint ensuite à Reims, étudier, dans l'abbaye de Saint-Nicaise, le grec et l'hébreu, puis alla professer à Pont-le-Voi, maison de son ordre. En 1714, conjointement avec dom Martin Didier, il travailla, à Saint-Denis, à une nouvelle traduction de Tertullien. Il se joignit ensuite à dom Constant, pour rédiger la *Collection des Lettres des Papes*, dont le prospectus et l'épître dédicatoire furent composés par lui. D. Constant étant mort, Mopinot continua seul ce travail, mais une mort prématurée l'empêcha de publier lui-même le second volume, qu'il laissa terminé. L.—Z—E.

Revue historique et littéraire de la Champagne, n° 11, du 13 novembre 1854, p. 75.

MOQUIHUIX, roi des Tlatélolcos (peuple de l'ancien Mexique), sacrifié à Tenochtitlan (depuis *Mexico*), en 1470. Tlatélolco était une petite ville ou plutôt un grand faubourg attenant à la puissante ville de Mexico, et gouverné depuis cent dix ans par des membres de la famille impériale aztèque, dont ils étaient tributaires. Sous le règne de Montézuma Ier Ilhuicamina, Moquihuix, son cousin, alors chef des Tlatélolcos, servit l'empereur avec zèle de sa personne et de ses meilleurs soldats. Il contribua à plus d'une de ses victoires. En récompense Montézuma lui donna en mariage sa cousine, la sœur d'Axajacatl. Cette préférence n'attacha point Moquihuix à la destinée de son beau-frère. Après la mort de Montézuma et l'avénement de Axajacatl, il rêva l'empire, et, trop faible pour agir seul, essaya de former une ligue de tous les caciques mexicains. Il fut trahi par sa femme, qui, ayant à se venger d'une de ces infidélités que les femmes ne pardonnent jamais à ceux qu'elles n'aiment plus, s'enfuit à Mexico, avec ses quatre enfants, et révéla la coalition à son frère. La guerre ne fut pas longue : Axajacatl en quelques jours prit Tlatelolco et son roi, dont il ouvrit lui-même la poitrine et arracha le cœur, sur l'autel du dieu Mexitli. Quatre cent soixante des principaux Tlatélolcos, faits prisonniers les armes à la main, eurent le même sort. Les caciques alliés de Moquihuix, vaincus successivement, furent mis à mort et leurs terres réunies à l'empire aztèque.

A. de L.

Clavigero, *Storia antica del Messico* (Cesena, 1780-1781, 4 vol. in-4°). — La Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 14, 17, 18.

* **MOQUIN-TANDON** (*Horace-Benedict-Alfred*), botaniste et médecin français, né à Montpellier (Hérault), le 7 mai 1804. Il fit d'excellentes études dans sa ville natale, fut reçu docteur ès sciences à l'âge de vingt-deux ans et

docteur en médecine en 1828. L'année suivante, il fut nommé professeur de zoologie à l'Athénée de Marseille, fonctions qu'il ne quitta que pour aller en 1833 à Toulouse remplir celles de professeur de botanique à la faculté des sciences. Chargé en même temps de la direction du Jardin des Plantes de cette ville, il fut pendant douze ans secrétaire de la faculté, dont il occupa le décanat l'espace de trois ans. Pendant son séjour à Toulouse, M. Moquin-Tandon associa à ses recherches scientifiques quelques travaux littéraires. Outre plusieurs pièces de vers dans l'idiome languedocien, qu'il fit insérer dans divers recueils du midi, il composa un charmant badinage, contrefaçon aussi habile qu'exacte de la vieille langue romane. Publié sous le titre de *Carya Magalonensis* (Le Noyer de Maguelone), Toulouse, 1836, in-8°, comme un manuscrit du quatorzième siècle, ouvrage d'un ancien troubadour, il trompa la clairvoyance des plus expérimentés, et Raynouard lui-même, dont les décisions semblaient infaillibles, crut à l'authenticité du *Carya*, et s'empressa d'écrire à l'éditeur pour le remercier de cette utile publication et lui annoncer qu'il y avait recueilli plusieurs mots pour son *Lexique roman* (1).

Nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 28 avril 1843, il fut en 1850 chargé par le gouvernement d'une mission spéciale en Corse pour terminer la *Flore de la Corse*, en collaboration avec M. Montagne. Le 30 avril 1853, il fut choisi par M. Fortoul pour remplir à la faculté de médecine de Paris la chaire d'histoire naturelle médicale, laissée vacante par la mort du professeur Achille Richard. Il eut en même temps la direction du Jardin des Plantes de cette faculté, et le 20 février 1854 succéda à Auguste Saint-Hilaire à l'Académie des Sciences.

Outre les travaux cités, on a de M. Moquin-Tandon : *Mémoires sur les œufs des oiseaux et des reptiles*, insérés dans les *Annales linnéennes* de Paris ; — *Essai sur les dédoublements ou multiplications d'organes dans les végétaux;* Montpellier, 1826, in-4°, avec planches. Ce travail précieux a été réimprimé en entier dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, et de Candolle en adopta les principales idées, qu'il renferma dans le premier volume de son *Organographie végétale ;* — *Monographie de la famille des Hirudinées*, 1826, in-4°, avec sept planches, et Paris, 1846, in-8o, avec atlas de 14 planches ; trad. en allemand par Ernest Baër ; — *Essai sur la phthisie laryngée syphilitique;* 1828, in-4°, avec des notes de Dunal et de Rallemand ; — *Chenopodearum monographica Enumeratio* ; Paris, 1840, in-8°. Le nombre des espèces dont se compose ce genre de plantes n'était, avant les recherches du savant professeur, que d'une trentaine, tandis qu'il s'élève à quarante-six dans son intéressante monographie ; — *Éléments de Tératologie végétale, ou Histoire des anomalies de l'organisation dans les végétaux* ; Paris, 1841, in-8° ; trad. en allemand en 1842 et présenté à l'Institut par Auguste Saint-Hilaire, comme établissant pour la première fois un lien scientifique entre des phénomènes anormaux jusque là observés et décrits isolément ; — *Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France*, contenant des *études générales sur leur anatomie et leur physiologie et la description particulière des genres, des espèces et des variétés* ; Paris, 1855, 2 vol. in-8° ; avec atlas de 54 pl. Il a joint à son ouvrage un livre spécial sur les anomalies qui affectent les mollusques ; un autre sur l'utilité de ces animaux, et un troisième sur leur *recherche*, leur *choix*, leur *préparation* et leur *conservation* ; — *Les Polygalées brasiliens* (flore du Brésil), avec Auguste Saint-Hilaire ; — *Conspectus Polygalarum floræ brasiliæ meridionalis* (avec le même) ; — *Mémoires sur la famille des Polygalées* (avec le même) ; — *Mémoires sur la symétrie des Capparidées* (avec le même) ; tous ces travaux sont insérés dans les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle* ; — *Recherches anatomico-physiologiques sur l'ancyle* (ancylus fluviatilis) ; — divers autres travaux de botanique, publiés de 1832 à 1849, en collaboration avec M. Philipp Barker-Webb. Kurt Sprengel a dédié à M. Moquin-Tandon un genre de plantes appartenant à la famille des lobéliacées : ce genre renferme une seule espèce originaire du cap de Bonne-Espérance, *moquinia rubra*, et Auguste Saint-Hilaire lui a également dédié une jolie espèce de polygala à fleurs groupées en spirale, *polygala moquiniana*.

H. F. (de Montpellier).

Biographie des Contemporains. — H. Eloquet, *Biographie (inédite) de l'Hérault.*

MORA (*Diego* DE), peintre et homme de guerre espagnol, né au commencement du seizième siècle, mort après 1535. Il avait accompagné Pizarre à la conquête du Pérou, et nous pensons qu'il avait fait partie des premières expéditions, ou qu'il avait une grande facilité pour apprendre les langues, car il savait si bien le quichua, que l'empereur Atahualpa, se défiant de l'interprète indien Philipillo, voulut qu'il fût présent à l'interrogatoire qu'on lui fit subir. Le nom de Mora se trouve néanmoins le dernier parmi ceux des prétendus juges qui condamnèrent le souverain péruvien à la mort. Comme Diego de Mora dessinait passablement, il fit le portrait de l'infortuné monarque, par ordre de Fernand Pizarre, et le signa. L'effigie de l'inca fut

(1) Cet ouvrage, tableau vif et fidèle de la société dans la seigneurie de Montpellier au quatorzième siècle, fut alors tiré à cinquante exemplaires lithographiés, dorés et coloriés de la main de l'auteur, avec un prétendu facsimile du manuscrit original. Dans une seconde édition, où la traduction se trouve en regard du texte roman, M. Moquin-Tandon souleva le voile derrière lequel il s'était caché. Elle fut publiée à Montpellier et à Toulouse, 1844, in-12. Le titre principal et les titres des chapitres en sont enluminés, et elle est précédée d'un avertissement dû à la plume de M. Fortoul, ami intime de M. Moquin.

conservée durant plus de deux siècles à Caxamarca, et ce fut là que Velasco la vit encore; c'est ce portrait qui a été donné tour à tour dans l'*Historia de Carlos Quinto* par Sandoval et dans *Les Grands hommes* d'André Thevet, sans compter Paul Jove et les nombreuses gravures qui en ont été faites depuis. Cette effigie néanmoins ne nous inspire qu'une confiance médiocre, et l'influence de l'ornementation de la Renaissance s'y fait sentir. F. D.

Velasco, *Historia de Quito*. — André Thevet, *Dict. Biog.*

MORA (*Jérôme*), peintre espagnol de l'école madrilène, né vers 1540, mort en 1600. Il était élève d'Alonso-Sanchez Coëllo. Son talent le fit appeler à la cour d'Espagne pour décorer les appartements de la reine, au Pardo. Plusieurs autres châteaux royaux, entre autres Madrid, Saint-Ildefonse, l'Escurial, le Paular, etc., possèdent de ses œuvres. Vincente Joanes étant mort le 21 décembre 1579, laissant esquissée seulement une Cène dans le couvent des Dominicains de Valence, Mora la termina, et ne resta point au-dessous du grand artiste qu'il remplaçait. « C'est, dit Pierre Orfelin de Poultiers, l'éloge le plus flatteur que l'on puisse faire de Mora. » A. DE L.

Palomino, *El Museo de la Pintura*. — Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Cean Bermudes, *Diccionario historico de las Bellas Artes en España*. — Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols*.

* **MORA** (*Jose-Joaquin* DE), littérateur espagnol, né en 1784, à Cadix. Fils d'un magistrat, il fit ses études à Grenade, et devint professeur au collége de San-Miguel, où il eut pour élève M. Martinez de La Rosa, qui est demeuré son ami. Lors de l'occupation française, il prit les armes, et assista à la bataille de Baylen; mais, ayant eu le malheur de tomber bientôt après aux mains de l'ennemi, il fut envoyé à Autun, comme prisonnier de guerre, et s'y maria. En 1814, il rentra dans son pays, exerça la profession d'avocat à Madrid, et dirigea *La Cronica cientifica y literaria*, feuille périodique, qui acquit plus d'importance sous le titre d'*El Constitucional*. Quoiqu'il jouît de la faveur de quelque faveur et qu'il eût été chargé par Ferdinand VII d'une mission à Rome, il s'associa au mouvement libéral de 1820, et se compromit à un tel point qu'il jugea prudent de ne pas attendre l'arrivée des Français et d'émigrer en Angleterre (1823). A la recommandation de Blanco White, il obtint différents travaux du libraire Ackermann, qui venait de fonder dans les colonies espagnoles de l'Amérique plusieurs établissements destinés à la diffusion des littératures d'Europe. En 1827 il se rendit à Buenos-Ayres, et rédigea la *Cronica politica* sous la présidence de Rivadavia. A la chute de ce dernier, il passa au Chili, et y fut pendant quelques années directeur d'un établissement d'éducation, nommé *Chilian Lyceum*. En même temps il collaborait au *Mercurio Chileno*, prenait part aux affaires comme sous-secrétaire d'État, envoyait au congrès un modèle de constitution, et usait de son influence pour faire adopter en 1830 les principes du libre échange, auxquels le Chili est redevable de trente ans de progrès et de prospérité. Un mouvement politique amena J. de Mora au Pérou : il fit à Lima des cours sur le droit et sur la philosophie écossaise. Secrétaire particulier du général Santa-Cruz, président de la Bolivie (1834), et consul général de cette république à Londres (1838), il revint en 1843 en Espagne, fut placé à la tête du collége de San-Felipe à Cadix, et abandonna encore cette position en 1850 pour se rendre en qualité de consul à Londres, où il est encore. Il est membre de l'Académie royale de Madrid. On a de lui : *No me olvides*; Londres, 1824-1827, 4 vol. in-8°, fig.; Annuaire littéraire à l'imitation du *Forget me not* anglais; — *Cuadros de la historia de los Arabes*; Londres, 1826, 2 vol.; — *Meditaciones poeticas*; Londres, 1826, in-4°; — *Leyendas Españolas*; Londres, 1840, in-8°; — un traité *Sur les Synonymes espagnols*. Il a aussi traduit en espagnol *Ivanhoe* et *Le Talisman* de W. Scott, et il a édité les œuvres de Louis de Grenade pour la collection des classiques de Rivadeneyra. P. L—Y.

Ferd. Wolff, *Floresta de Rimas modernas Castellanas*.

MORABIN (*Jacques*), érudit français, né à La Flèche, le 5 mars 1687, mort à Paris, le 9 septembre 1762. Il était secrétaire du lieutenant de police de Paris. On ne connaît pas d'autre circonstance de sa vie. Ses ouvrages ne sont pas sans quelque mérite. On lui doit : *Traité des Loix*, de Cicéron, traduit en français, avec des remarques; Paris, 1719, in-12; — *Des Orateurs : savoir si les modernes sont inférieurs aux anciens?* traduction d'un dialogue attribué à Tacite; Paris, 1722, in-12; — *Histoire de l'Exil de Cicéron*; Paris, 1725 et 1782, in-12; — *Traité de la Consolation*, traduit de Cicéron, avec deux *Dissertations sur Sigonius et sur Alcyonius*; Paris, 1753, et an III, in-12; — *Nomenclator Ciceronianus*, index de tous les noms propres qui se rencontrent dans les œuvres de Cicéron; Paris, 1757, in-12; — *Histoire de Cicéron, avec des Remarques historiques et critiques*; Paris, 1745, 3 vol. in-4°; — *La Boîte du Jésuite*, sans date connue. On doit encore attribuer à Morabin l'*Avertissement* qui précède le *Dialogue de la Musique des Anciens*, par l'abbé de Chateauneuf. B. H.

Quérard, *La France Littéraire*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV, p. 278. — Narc. Desportes, *Bibliog. du Maine*.

MORAES (*Francisco* DE), écrivain portugais, né à Bragance, assassiné à Evora, en 1572. Il fit des études excellentes, et entra dans la diplomatie; après avoir été trésorier de la maison du roi Jean III. Il vint à Paris, au temps de François Ier, en qualité de secrétaire d'ambassade, durant une mission confiée à D. Francisco de Noronha, deuxième comte de Linhares. Moraes quitta la France sous le règne de D. Sébastien, et revint en Portugal, mais ce retour lui fut fatal : il fut as-

sassiné à la porte du Rocio à Evora, à l'époque où la cour faisait momentanément sa résidence dans cette ville. Le *Palmerin d'Angleterre*, qui a des branches si nombreuses, est, selon nous, l'œuvre capitale de Moraes, et nous partageons sous ce rapport l'opinion de Robert Southey, de M. de Monglave et du savant Odorico Mendes. Toutefois, cette origine ne peut plus être prouvée bibliographiquement. La première édition de ce livre est antérieure, disent les Portugais, à l'année 1547; néanmoins, jusqu'à ce jour on n'a pu la produire pour éclaircir la discussion. D'autre part, il le faut bien dire, la traduction espagnole est précisément de cette date; elle porte le titre suivant : *Libro del muy esforçado cauallero Palmerin de Inglaterra, hijo del rey dō Duardos : y de sus grandes proezas : y de Floriano del desierto, su hermano : con algunas del principe Florendos, hijo de Primaleon ; impresso año* MDXLVIII, et à la fin MDXLVII; — *Libro segundo, en el qual se prosiguen y han fin los muy dulces amores que tuuo con la Ynfanta Polinarda, dando cima a muchas auenturas, y ganando immortal fama con sus grandes fechos. Y de Floriano del desierto, su hermano, con algunas del principe Florendos, hijo de Primaleon. Toledo, en casa de Fernando de Santa-Cathalina, defunto, que aya gloria... acabose a XVI del mes de Julio de MDXLVIII*, 2 vol. petit in-fol., car. goth. Tous ceux qui ont lu *D. Quichotte* se rappellent le magnifique éloge que Cervantes a placé dans la bouche du curé, qui égale le *Palmerin* aux plus belles conceptions de la poésie (1). Observateur de la tradition, l'immortel romancier ne nie point que cette riche conception ne soit due à une plume portugaise, mais il en fait honneur à Jean II, qui n'était pas seulement un grand roi, mais qu'on regardait comme un poëte exercé : Cervantes suivait ainsi l'opinion de Faria y Souza. Nicolas Antonio, qui, pour la critique, offre une autorité tout autrement imposante, n'hésite pas à reconnaître Francisco de Moraes comme auteur du *Palmarin*, et sur ce point on ne doit pas s'attendre à ce que Barbosa Machado le contredise. De notre temps la discussion a pris un caractère tout différent; sur de vagues indices, un bibliographe espagnol d'une incontestable habileté, Vincent Salvá, avait cru pouvoir démentir la tradition: c'était Ferrer, l'éditeur du *Palmerin*, qui en était l'auteur. Plus tard, le fils du savant bibliographe, en examinant attentivement l'édition de 1547, lut dans un acrostiche formé par des stances imprimées en tête du volume, *Luis Hurtado, autor, al lector da salud*, et, se rappelant que Hurtado avait donné plusieurs opuscules imprimés chez Diego Ferrer, qu'il supposait être frère de l'éditeur du *Palmerin*, n'hésita pas à regarder ce nouveau venu comme le véritable auteur de l'œuvre contestée. Salvá accueillit cette petite découverte avec un empressement tout paternel; mais il est inutile de dire que l'opinion du savant bibliographe ne fut nullement partagée par les Portugais, et dans ces derniers temps, l'habile traducteur de Virgile, le commandeur Odorico Mendes, a réuni avec une critique pleine de sagacité, toutes les preuves qui restituent ce beau livre à la littérature portugaise. Sans nul doute la question serait définitivement tranchée si, comme l'espérait le professeur Nuñez de Carvalho, on pouvait reproduire une édition contemporaine de l'ouvrage castillan. Il le faut avouer, cette édition *princeps*, si elle existe, a échappé même aux investigations de M. Innocencio F. da Sylva, et il ne cite que la suivante : *Chronica de Palmeirin de Inglaterra, primeira e secunda parte*; Evora, par André de Burgos, 1567, in-fol. goth. Ce bibliographe, peu favorable à Moraes, présente comme édition usuelle le livre suivant, qui a l'avantage de réunir les autres ouvrages de l'auteur: *Chronica de Palmeirin de Inglaterra, primeira e secunda parte por Francisco de Moraes a que se ajuntam as mais obras do mesmo auctor*; Lisbonne, 1786, 3 vol. in-f°. Cette réimpression a été dirigée par Costa de Macedo. Le *Palmerin* a été traduit dans toutes les langues. La version française a été donnée à Lyon en 1553 par maistre Jacques-Vincent du Crest-Arnauld, en Dauphiné, puis en italien par Rosco. Ces versions primitives se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal. De nos jours M. Eugène de Monglave a traduit ce roman célèbre, sous ce titre : *Palmerin d'Angleterre, chronique portugaise, par Francisco Moraes*; Paris, 1828, 3 vol. in-12. La version anglaise de Robert Southey jouit également d'une honorable renommée. On a encore de Moraes : *Dialogos, com um desengano de amor sobre certos amores que teve em França com uma dama franceza da rainha D. Leonor*; Evora, 1624, in-8°. Nous ne terminerons pas cet article sans rappeler que les parties 3, 4, 5 et 6 du *Palmerin* n'ont jamais été contestées à la littérature portugaise; elles ont pour auteurs Domingos Fernandez et Balthazar Gonçalvez Lobato.

Ferdinand Denis.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Diccionario bibliographico Portuguez*, t. III. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — *A. Catalogue of Spanish and Portuguese books*, par Vincent Salvá; Londres, 1826, in-4°. — *Le Bulletin du Bibliophile*, pub. par Techener. — *Memorias da Academia das Sciencias*.

MORAES (*Christovam Alão* DE), poëte portugais, né le 13 mai 1632 (1), mort le 19 mai 1693. Il alla se perfectionner dans ses études à Coïmbre en 1645, et il s'y livra surtout à la philosophie et aux mathématiques. Injustement

(1) « Déchirons ce *Palmerin d'Olive*, brûlons-le et jetons-en les cendres au vent; mais conservons ce *Palmerin d'Angleterre*, comme un livre précieux, et faisons faire pour l'enfermer une cassette pareille à celle qu'Alexandre trouva dans les dépouilles de Darius et qu'il fit mettre à part pour y garder les poëmes d'Homère. » (*D. Quichotte*, liv. I, ch. VI.)

(1) Et non le 2 mars 1630, comme le dit Barbosa Machado.

impliqué dans une déplorable affaire où il ne s'agissait de rien moins que d'un assassinat, il parvint à se justifier, et fut promu à quelques années de là aux plus honorables fonctions de la magistrature; il résida dès lors à Porto. Il a beaucoup écrit, mais peu de ses livres ont été imprimés; le plus important, quoique inédit, est la *Genealogia das Casas de Portugal*, en 8 vol. in-fol. Ce vaste recueil a paru récemment dans une vente, et n'a malheureusement pas été acheté. Les poésies d'Alão de Moraes, *Grinalda d'Apollo; O Ciclope namorado; Fonte perenne do Parnasso*, jouissent d'une grande renommée, mais n'ont pas vu le jour. Quelques sonnets, quelques poésies légères dont Moraes est l'auteur ont été imprimés à Porto, en 1671 et 1672. On conserve un grand poëme de lui sous le titre d'*As Quinas de Portugal*; il n'a pas moins de quatorze chants, et est consacré aux gloires nationales. F. D.

Le Panorama, jornal litterario, t. VIII. — *Diccionario Bibliografico Portuguez.*

MORAES SILVA (*Antonio* DE), lexicographe brésilien célèbre, né à Rio-de-Janeiro, vers 1756, mort à Pernambuco, en 1825. Il étudia à Coïmbre et suivit la carrière de la magistrature; il occupa même un emploi important en cette qualité à Bahia. A la suite de discussions survenues entre le chancelier et lui, il se retira à Pernambuco. Il acquit dans cette province d'importantes propriétés, devint seigneur d'Engenho, et fut nommé colonel de la milice de Moribeca, lors de la révolution de 1817. On voulut l'élire membre du gouvernement provisoire, mais il refusa ces hautes fonctions, et vint alors, nous assure-t-on, visiter la France. Il succomba à un ramollissement du cerveau. On a de lui un dictionnaire portugais, qui jouit encore de la faveur la plus méritée et qui a eu six éditions. La première a paru sous ce titre : *Diccionario da Lingua Portugueza*; Lisbonne, 1789, 2 vol. in-4°. La dernière, considérablement enrichie par Agostinho de Mendonça Falcão, est de beaucoup supérieure aux autres. On a encore de Moraes Silva : *Historia de Portugal composta em inglez por uma sociedade de litteratos, trasladada em vulgar, com as addiçoes da versão franceza e notas do traductor portuguez*; Lisbonne (publication de l'Académie des Sciences), 1788 et ann. suiv., 3 vol. in-8°; réimp. en 4 vol., 1802. Le tome 4e, consacré au règne de Dna Maria Ire, a été composé par le P. Joze-Agostinho de Macedo; — *Epitome da Grammatica da Lingua Portugueza*; Lisbonne, 1806, in-8°; — *Recreação do homem sensivel, o collecção de exemplos verdadeiros e patheticos*, etc.; trad. de M. Arnaud. F. D.

Revista trimensal do Instituto historico do Brasil, t. XV. — Pereira da Sylva, *Varoes illustres do Brasil*, t. II, p. 240. — Innocencio Francisco da Sylva, *Diccionario Bibliographico Portuguez*; Lisbonne, 1858 et ann. suiv., t. I.

MORALEJO (*Joseph*), littérateur espagnol, né à Madrid, vers 1710. Il continua le recueil de contes et de nouvelles qu'Antonio Sanchez Tortoles avait publié en 1671, et qui avait été réimprimé plusieurs fois sous le titre : *El Entretenido*. La *segunda parte*, mise au jour à Madrid en 1741 par Moralejo, contient un amalgame d'anecdotes, de morceaux poétiques, de calculs astronomiques, d'*entremeses*; des amis passent quatre jours ensemble et s'amusent à se raconter mutuellement des histoires, à promener leur attention de sujet en sujet. Malheureusement il n'y a ni esprit ni intérêt dans leurs entretiens. G. B.

Baena, *Hijos de Madrid*, t. III, p. 81. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 280.

MORALES (*Luis* DE), surnommé *el Divino*, peintre espagnol, né à Badajoz, en 1509, mort dans la même ville, en 1586. Il commença l'étude de son art à Valladolid et se perfectionna à Tolède, où il y avait à cette époque d'excellents maîtres. Il revint ensuite à Badajoz, et travailla pour presque toutes les églises ou couvents de l'Espagne. Philippe II l'appela pour décorer l'Escurial. Morales avait acquis de grands biens, et aimait trop à s'en faire honneur. Il parut à la cour avec un train princier. Ce faste blessa plusieurs favoris du monarque, qui était lui-même fort économe dans ses dépenses de luxe; il prêta une oreille complaisante aux envieux de Morales, et l'artiste reçut presque aussitôt son arrivée une indemnité de route et l'ordre de retourner dans sa province. La nouvelle de cette éclatante disgrâce éloigna de lui sa nombreuse clientèle. Le peintre en défaveur n'était plus *le Divin*. Il ne travailla bientôt plus que pour vivre, et fut obligé de donner ses œuvres à des prix humiliants. Ce fut alors qu'il fit son superbe tableau de *La Voie des Douleurs*, que Philippe II acheta pour les Hiéronymites de Madrid. Le maître était dans une disposition d'esprit à bien traiter un pareil sujet. Pour comble d'affliction, avec l'âge sa vue s'affaiblit et sa main perdit sa fermeté. Il était dans la plus profonde misère lorsque, passant par Badajoz, en 1581, Philippe II, revenant de prendre possession du Portugal, eut la fantaisie de le voir. « Tu es bien vieux, Morales, lui dit-il. — Et encore plus pauvre, sire, répliqua el Divino. » Le roi fut touché de la misère de cette gloire déchue, et assigna à Morales une pension annuelle de 300 ducats (1,317 fr.)

Les qualités qui ont mérité à Luiz de Morales son surnom consistent dans l'exactitude du plus austère dessin; dans la connaissance profonde des nus, la dégradation des teintes et surtout dans l'art de peindre les passions. Morales est par excellence le peintre du sentiment, de l'expression et du fini le plus parfait. « Il apportait, dit Quilliet, une prolixité rare dans les barbes et les cheveux, qui, à la loupe, sont d'un détail surprenant, et de loin n'en sont pas moins d'un effet admirable »; aussi Morales, que l'on peut justement surnommer le *Bellin espagnol*, mettait-il à ses travaux un temps très-long. Néan-

moins, malgré cette lenteur, il a laissé des tableaux dans presque toutes les églises d'Alcantara, Arroyo-del-Puerco, Avila, Badajoz, Burgos, La Calzada, Grenade, La Higuera-de-Fregenal, Madrid, Miraflores, La Puebla, Séville, Tolède, Valladolid, au palais du Pardo, dans beaucoup de couvents, dans beaucoup de palais et de galeries d'amateurs. Rarement il a peint des épisodes compliqués ; son chef-d'œuvre en ce genre est *La Voie des Douleurs* : il se bornait à des sujets simples, tels que des *Christ*, des *Vierge*, des *Saints*, toujours sur bois.

Il a laissé un fils et quelques élèves, qui, outrant son genre, n'ont fabriqué que des *Ecce homo* décharnés, des *Madones* osseuses, des Chérubins étiolés, des Bienheureux étiques. Ce sont ces caricatures horribles que quelques prétendus amateurs ont décorées du nom d'*école de Morales el Divino*. A. DE L.

Palomino y Velasco, *El Museo de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas illustres Professores de las bellas artes en España*. — Don Jose Mussey-Vallente, *Coleccion de Cuadros que se conservan en reales palacios*; Madrid, 1826. — Viardot, *Études sur l'histoire des beaux-arts en Espagne*; Paris, 1835.

MORALES (*Ambroise* DE), historien espagnol, né à Cordoue, en 1513, mort en 1591. Il était fils d'Antoine Morales, médecin, philosophe, le premier professeur de philosophie péripatéticienne à l'université d'Alcala, et neveu du savant Perez d'Oliva, qui présida à son éducation. De Thou raconte qu'il entra dans l'ordre de Saint-Dominique et qu'il en fut exclu pour avoir, dans un accès de folie religieuse, imité l'exemple d'Origène. Ticknor dit aussi que « Morales, dans sa jeunesse, se mutila cruellement pour préserver la pureté sacerdotale de sa vie ». Cet acte insensé ne paraît pas bien attesté, et Nicolas Antonio l'a révoqué en doute. Il est certain que Morales entra dans les ordres, qu'il obtint de bonne heure plusieurs bénéfices, et qu'il occupa une place éminente parmi les professeurs de l'université d'Alcala. Nommé en 1570 historiographe du roi d'Espagne Philippe II, il se consacra à l'achèvement de l'histoire commencée sur une vaste échelle par Ocampo; mais il se mit à sa tâche trop tard. Il avait déjà soixante-sept ans, et quand il mourut, onze ans plus tard, il n'avait conduit son ouvrage que jusqu'à l'union des couronnes de Castille et de Léon, en 1070. Sandoval le reprit à cette date, et le conduisit jusqu'à la mort d'Alphonse VII, en 1097. « Si imparfaite, dit Ticknor, que soit la portion que Morales compila dans sa vieillesse, nous ne pouvons nous empêcher de la regarder, non pas, il est vrai, comme une composition historique aussi sage et aussi bien pesée que celle de Zurita, mais comme une œuvre qui atteste bien plus d'habileté et témoigne d'un esprit bien plus éclairé que l'ouvrage d'Ocampo, dont elle est une continuation. Son style malheureusement manque de correction, circonstance d'autant plus remarquable que Morales avait la prétention de parler le bon castillan, comme fils d'un noble de la haute caste et neveu de Fernand de Oliva. » L'*Histoire* d'Ambrosio Morales (*Coronica general de España, prosiguiendo adelante los cinco libros que el maestro Florian Docampo, coronista del emperador D. Carlos V, dexo escritos*) fut publiée pour la première fois à Alcala, 1574-1577, 3 vol. in-fol.; la meilleure édition est celle de Madrid, 1791, 6 vol. pet. in-4°, auxquels on ajoute ordinairement 2 volumes datés de 1792 sur les *Antiquités espagnoles*, et 3 vol. de plus, datés de 1793 et contenant les *Œuvres mêlées* de Morales. Le tout est précédé de l'*Histoire* d'Ocampo en 2 vol. et suivi de la continuation de Sandoval en 1 vol. Les trois auteurs Ocampo, Morales et Sandoval, pris ensemble, forment pour ainsi dire un seul ouvrage, qui porte le titre général de *Coronica general de España*. Outre l'*Histoire* de Morales, on a de lui : *De las Antigüedades de las Ciudades de España, con un discurso general, donde se enseña como se deben hacer las averiguaciones para bien entender las antigüedades*, imprimé avec l'*Histoire*; — *Viage por orden del rey Philipe a los reynos de Leon, y Galicia, y principado de Asturia*; Madrid, 1765, in-fol.; — *La Vida, el Martyrio, la Invencion, las Grandezas y Translaciones de los gloriosos niños martyres San Justo y Pastor*; Alcala, 1568, in-4°; Morales publia les *Œuvres* de son oncle Perez de Oliva, Cordoue, 1586, in-4°; il y ajouta quinze discours sur divers sujets de philosophie, de morale et de littérature et une traduction espagnole du *Tableau* de Cébès. Le style de ces opuscules vaut mieux que celui de l'*Histoire*, mais la doctrine en est peu profonde. Z.

N. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Bouterweck, *Hist. de la Littérature espagnole*, t. I, p. 300. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 120.

MORALES (*Juan* DE), poëte espagnol du seizième siècle, né en Andalousie. On n'a point de détails sur sa vie et on ignore la date de sa mort. On a de lui d'excellentes traductions de quelques *odes* d'Horace et une *églogue* qui est un des chefs-d'œuvre de la littérature espagnole en ce genre. Ses poésies ont été insérées dans les *Flores de Poetas illustres* de Pedro Espinosa. Z.

Sedano, *Parnaso Español*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 13.

MORALES (*Gaspar*), médecin et naturaliste espagnol, né à Saragosse, vivait dans le seizième siècle. Après avoir fait ses études à Alcala, il s'établit à Parenellos, où il exerça les professions de médecin et d'apothicaire. On a de lui un traité : *De las Virtudes y Propriedades maravillosas de las Piedras preciosas*; Madrid, 1605, in-8°. Ce petit ouvrage, précieux à cause de sa rareté, contient, à côté de beaucoup de rêveries, des recherches curieuses. Z.

Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispana nova*.

MORALES (*Jean-Baptiste*), missionnaire espagnol, né vers 1597, à Ecija (Andalousie), mort le 17 septembre 1664, à Fo-ning-tcheou (Chine). Engagé de bonne heure dans l'ordre de Saint-Dominique, il fut envoyé à la mission des îles Philippines (1618); pendant une relâche à Mexico, il y avait reçu les ordres. En 1629, il fit d'inutiles efforts pour fonder un établissement religieux dans le Mogol. Il se rendit en 1633 en Chine, et prêcha l'Évangile dans la province de Fokien; sa sévérité lui attira de grandes persécutions de la part des mandarins, excités, dit-on, par les jésuites, qui n'avaient pas vu sans jalousie les Dominicains s'établir à leur suite, dans une contrée où ils avaient pénétré avec tant de peine. Forcé de sortir de la Chine (1638), le P. Moralès fut délégué par ses confrères auprès de la cour de Rome, afin d'y lui dénoncer les pratiques d'idolâtrie permises par les jésuites aux néophytes chinois. Après avoir couru de grands dangers dans son voyage, il arriva à Rome en 1643, et présenta au pape Urbain VIII un mémoire contenant dix-sept propositions, et qui fut imprimé. Entre autres griefs, il reprochait aux jésuites de dispenser les chrétiens de suivre les commandements de l'Église; de permettre l'usure, de sacrifier aux idoles, pourvu qu'ils eussent l'attention de cacher une croix à laquelle ils rapportassent leurs adorations; d'autoriser le culte de Confucius et celui des ancêtres; de ne point montrer de crucifix aux catéchumènes et de ne pas l'exposer dans leurs églises. Tous ces abus furent condamnés par un décret d'Innocent X (12 septembre 1645), et Moralès, qui se trouvait alors à Madrid, s'empressa de repartir pour l'Orient, accompagné de trente religieux de son ordre, parmi lesquels se trouvaient Navarrète et Prado. Malgré toute sa diligence, il ne parvint en Chine qu'en 1649, et y rendit publique la décision du saint-siége. Quelques années après, il eut la douleur de la voir annuler dans toutes ses dispositions par le pape Alexandre VII (1656); se conformant toujours à la saine doctrine, il combattit tant qu'il vécut les jésuites par sa parole et par ses écrits; les accusa de nouveau en 1661 devant la congrégation de la Propagande, et refusa constamment le baptême à ceux qui ne voulurent point renoncer au rit chinois. On a de lui : *Quæsita XVII proposita*; Rome, 1645, in-4°; — *Catechismus sinice scriptus*, 1649; — et plusieurs écrits relatifs à sa querelle avec les Jésuites. P.

Échard et Quétif, *Script. Ord. Prædicatorum*, II, 632.

MORALES (*Jean-Baptiste*), moraliste et traducteur espagnol, né à Montella (Andalousie), vivait dans la première partie du dix-septième siècle. On a de lui : *Jardin de suertes morales y ciertas*; Séville, 1616, in-16; recueil de sentences morales; — *Jornada de Africa del rey don Sebastian de Portugal*; Séville, 1622, in-8°; — *Corte de Aldea y noches de invierno*; Séville, in-8°, traduit d'un roman portugais de Lobo. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

MORALI (l'abbé *Octave*), philologue italien, né en 1763, à Bonate (province de Bergame), mort le 13 février 1826. Après avoir fait ses études à Bergame, dans le collége des jésuites, il fut précepteur dans plusieurs maisons de Brescia et de Venise. Il voyagea ensuite en France, et s'arrêta à Paris pour y compléter son instruction dans la philologie grecque et latine. De retour en Italie, il adopta avec modération les idées nouvelles que la révolution française avait fait pénétrer en Italie, et devint membre du corps législatif de la république cisalpine. Au sortir de ses fonctions politiques, il fut nommé professeur de littérature grecque et bibliothécaire au collége de Brera, place qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie. Avec du savoir et du goût, il se contenta de faire des élèves distingués, écrivit très-peu et laissa une réputation inférieure à son mérite. Il s'était beaucoup occupé d'un dictionnaire grec, qu'il n'acheva pas. Il publia une traduction en vers *sciolti* de l'*Hymne à Jupiter* de Callimaque, avec le texte grec en regard; Milan, 1807, in-8°. On lui doit une des meilleures éditions de l'Arioste; Milan, 1818, in-4°. Z.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. II.

MORAND (Saint), religieux de Cluni, né en Allemagne, mort dans le onzième siècle. C'est à l'école de Worms qu'il fit ses premières études. Il se rendit ensuite en Bourgogne, à l'abbaye de Cluni, que gouvernait alors le célèbre Hugues de Semur, et y fit profession d'observer la règle de Saint-Benoît. Sous la sévère discipline de l'abbé Hugues, Cluni formait des restaurateurs de l'ordre monastique. Morand fut un de ses zélés missionnaires. On le vit en Auvergne, puis en Suisse, dans le pays de Bâle, relevant des monastères déchus, ou en créant de nouveaux. L'éclat de ses vertus et de ses services le fit placer au nombre des saints. L'auteur de sa vie lui attribue même plusieurs miracles. B. H.

Vita S. Morandi, dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 501.

MORAND (*Sauveur-François*), chirurgien français, né le 2 avril 1697, à Paris, où il est mort, le 21 juillet 1773. Fils d'un habile praticien (1), il termina de fort bonne heure ses études classiques au collége Mazarin, et fit de tels progrès dans la chirurgie que dès 1712, à peine âgé de quinze ans, il compta parmi les aides de l'hôtel des Invalides, où il fut attaché en qualité de chirurgien aussitôt qu'il eut reçu ce titre (1724). Admis depuis 1722 à l'Académie des Sciences, et bientôt après à la Société royale de Londres, il devint en 1725 démonstrateur des

(1) MORAND (*Jean*), né en 1658, dans le Limousin, et mort le 7 novembre 1726, à Paris, fit pendant vingt-huit ans les fonctions de chirurgien major à l'hôtel des Invalides. Il tenta le premier l'amputation du bras dans son articulation avec l'omoplate.

opérations de chirurgie dans sa compagnie, et passa en Angleterre en 1729, pour apprendre du fameux Cheselden la façon de tailler la pierre par l'appareil latéral. Nommé en 1730 censeur royal et chirurgien en chef de l'hôpital de La Charité, il remplit encore d'autres postes relatifs au service militaire de santé, entre autres celui de chirurgien major des gardes françaises. En 1751 il reçut le cordon de Saint-Michel. Morand avait une figure ouverte et prévenante, un ton poli, un esprit aimable et gai; il s'exprimait avec facilité, il était versé dans la connaissance des antiquités, des médailles et des belles-lettres; dans sa profession il avait acquis en peu de temps le renom d'un savant anatomiste, et le nombre des élèves qui accouraient à ses leçons était quelquefois si grand que, ne pouvant les loger tous chez lui, les maisons voisines de la sienne en étaient remplies. Il appartenait à la plupart des sociétés savantes de l'Europe, et entretenait un commerce de lettres avec Morgagni, Cheselden, Sloane, Sharp, Haller, van Swieten, etc.; il fut l'un des premiers protecteurs de Sabatier, et lui donna sa fille en mariage. On a de lui : *Traité de la Taille au haut appareil;* Paris, 1728, in-8°; trad. en anglais par Douglas (Londres, 1729, in-8°); — *Éloge historique de Mareschal, premier chirurgien du roi;* Paris, 1737, in-4°; — *Réfutation d'un passage du* Traité des Opérations *de Sharp;* Paris, 1739, in-12; — *Discours pour prouver qu'il est nécessaire à un chirurgien d'être lettré;* Paris, 1743, in-4°; — (avec Bremond) *Recueil d'expériences et d'observations sur la pierre;* Paris, 1743, 2 vol. in-12; — *L'Art de faire des Rapports en Chirurgie;* Paris, 1743, in-12; — *Catalogue des pièces d'anatomie, instruments, machines qui composent l'arsenal de chirurgie à Pétersbourg;* Paris, 1759, in-12; cette collection fut faite par les soins de Morand, qui fit exécuter par M[lle] Biheron, habile modeleuse, toutes les pièces d'anatomie artificielle; — *Opuscules de Chirurgie;* Paris, 1768-1772, 2 part. in-4°, trad. en 1776, en allemand; — de nombreux mémoires dans les recueils de l'Académie des Sciences (1722-1770) et de l'Académie de Chirurgie. P. L.

Morand (J.-F.-C.), *Éloge de S.-F. Morand*, à la tête du *Catalogue des livres* de ce dernier. — Grandjean de Fouchy, *Éloge de S.-F. Morand*, dans les *Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1773. — *Nécrol. des hommes célèbres*, 1774. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.*

MORAND (*Jean-François-Clément*), médecin français, fils du précédent, né le 29 avril 1726, à Paris, où il est mort, le 13 août 1784. Quoique élève de son père, il préféra la médecine à la chirurgie, et fut reçu docteur en 1750; mais il borna ses soins aux malheureux et à quelques amis. En 1759 il entra dans l'Académie des Sciences comme adjoint anatomiste, et plus tard il y remplit l'emploi de bibliothécaire. Il fit aussi partie des sociétés savantes de Stockholm, de Londres, de Harlem, de Madrid, de Berne et autres. « Le goût naturel de Morand, dit Condorcet, le portait à cultiver les sciences, mais beaucoup moins à en approfondir une en particulier qu'à les effleurer toutes et à rassembler sur chacune les faits singuliers ou importants, les observations neuves ou utiles qui s'offraient à sa curiosité, et qu'il cherchait avec une activité infatigable. » Nous citerons de lui : *Histoire de la maladie singulière et de l'examen du cadavre d'une femme devenue en peu de temps toute contrefaite par un ramollissement général des os;* Paris, 1752, in-12 fig.; on voit encore la pièce anatomique dans le cabinet de la faculté de médecine; — *Nouvelle Description des Grottes d'Arcy;* Lyon, 1752, in-12; — *Quæstio medica : an ex heroibus heroes?* Paris, 1757, in-4°, et en français; *L'Héroïsme se transmet-il des pères aux enfants?* même année; — *Du Charbon de Terre et de ses mines;* Paris, 1769, in-fol.; — *Mémoire sur la nature, les effets, propriétés et avantages du charbon de terre;* Paris, 1770, in-12 fig.; — *L'Art d'exploiter les Mines de Charbon de Terre;* Paris, 1768-1779, 6 part. in-fol. fig.; — des lettres ou des mémoires *Sur la Construction intérieure et l'usage du thymus; Sur les Antiquités trouvées en 1755 à Luxeuil; Sur les Eaux thermales de Bains; Sur la Population de Paris; Sur les Vers des Truffes*, etc., dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* (1755-1784). P. L.

Condorcet, *Éloge de J.-F.-C. Morand*, dans les *Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1784. — *Biogr. Méd.*

MORAND (*Pierre* DE), auteur dramatique français, né à Arles, le 3 février 1701, mort à Paris, le 3 août 1757. Il fit paraître de bonne heure beaucoup de goût pour la poésie, et se fit recevoir avocat au parlement d'Aix. S'étant brouillé avec sa belle-mère peu de temps après son mariage, Morand abandonna sa femme et ses biens, et vint à Paris, où il se livra à la fois aux plaisirs de l'esprit et à ceux de l'amour. On a de lui : *Justification de la Musique française;* Paris, 1754, in-8°. Il a donné au Théâtre-Français, en 1735, *Téglis*, tragédie; en 1736, *Childéric*, tragédie; et en 1748, *Mégare*, tragédie. Ce fut à la première représentation de *Childéric* qu'un plaisant, voyant arriver un acteur chargé de remettre une lettre, cria : *Place au facteur!* On rit, et la pièce tomba. La belle-mère de Morand lui ayant intenté un procès, et ayant publié contre lui un factum très-diffamant, le poëte s'en vengea par une comédie qu'il fit représenter en 1738 au Théâtre-Italien, sous le titre de *L'Esprit de Divorce*, et dans laquelle il tourna sa belle-mère en ridicule sous le nom de madame Orgon. C'est une des meilleures pièces de Morand; cependant croyant, à la première représentation, avoir à se plaindre du parterre, qui lui paraissait mal disposé, il s'avança sur la scène, et jeta son chapeau en criant : « Celui qui a quelque chose à dire à

l'auteur peut le lui rapporter. » Une voix s'éleva : « Puisque l'auteur n'a plus de tête, il n'a pas besoin de chapeau. » Morand fit la même année représenter au même théâtre une autre pièce, intitulée : *Les Muses*. Ses œuvres ont été réunies en 1751, 3 vol. in-12. Outre les poésies qu'elles renferment, l'on y trouve quelques écrits en prose, entre autres un *Discours* ingénieux *Sur le plaisir qu'il y a de faire du bien*. Les pièces de Morand ont de l'esprit, des idées, du sens, mais elles sont sans grâce et sans chaleur. Ce poëte fut pendant dix-huit mois correspondant littéraire du roi de Prusse. H. F.

Année littéraire, 1757, VI. — Moréri, *Dict. Hist.* — *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, V, 2 sept. 1751.

MORAND (*Jean-Antoine*), architecte français, né vers 1727, à Briançon, guillotiné à Lyon, le 27 janvier 1794. Destiné à l'état ecclésiastique, il quitta secrètement la maison paternelle et vint à Paris, où il prit, dans l'école de Servandoni, des leçons de perspective et de décoration ; il passa ensuite sous la direction de Soufflot, qui resta son ami. Ce fut d'après les plans de ce dernier qu'il exécuta à Lyon une salle de spectacle (1757). Le succès de cette première entreprise le fit appeler à Parme pour y élever un théâtre à machines à l'occasion des noces de l'infante avec l'archiduc Joseph, depuis empereur (1760). Après avoir séjourné quelque temps à Rome, il retourna à Lyon, et fut chargé d'y présider à la construction des édifices du quai Saint-Clair. Il concourut, en 1762, pour l'agrandissement de la ville ; mais le plan de Perrache fut préféré au sien. Peu de temps après il jeta sur le Rhône un pont en bois, qui porte son nom et qui repose sur dix-sept arches, construction où l'élégance s'unit à la précision et à la solidité. En 1775, Morand obtint le cordon de Saint-Michel. Pendant le siége de Lyon il organisa divers travaux de défense; traduit devant le Tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort.

Son fils, *Antoine* MORAND DE JOUFFREY, conseiller à la cour royale de Lyon, est mort le 20 février 1838, à Chasselay (Rhône).

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist. univ.*, avec addit.

MORAND (*Charles-Antoine-Louis-Alexis*, comte), général et pair de France, né le 4 juin 1771, à Pontarlier, mort le 2 septembre 1835, à Paris. Licencié en droit en 1791, il fut un des délégués de son district à la fête de la Fédération, et entra en 1792 comme capitaine dans le 7e bataillon des volontaires du Doubs. A la bataille de Hondschoote, il s'élança le premier dans la ville un drapeau à la main. Pendant les campagnes de l'armée du Rhin, il fut cité à l'ordre du jour par Custine et Bernadotte. Après avoir fait la première guerre d'Italie sous Bonaparte, il le suivit en Orient, devint chef de brigade à la bataille des Pyramides, battit en plusieurs rencontres Mourad-bey et les mameloucks, et fut récompensé des services qu'il avait rendus dans la haute Égypte par le grade de général de brigade (18 fructidor an VIII). Sous l'empire il fit partie de la grande armée, et déploya tant de bravoure à Austerlitz qu'il fut nommé général de division (24 décembre 1805). Son nom est cité honorablement dans toutes les affaires où il prit part, surtout aux batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Essling et de Wagram ; après cette dernière, il reçut le titre de comte avec une dotation de 25,600 fr. A la tête de la 1re division du corps d'observation de l'Elbe, il passa le premier le Niémen en 1812, enleva avec une rare intrépidité les retranchements de Smolensk, et eut la mâchoire fracassée à la Moskowa. Il combattit à Lutzen, et sauva l'armée à Dennewitz en neutralisant, par sa résistance, l'échec que venait d'éprouver le corps de cavalerie du général Lorges. Il s'enferma ensuite dans Mayence, et y soutint jusqu'à la paix un siége opiniâtre. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon le choisit pour aide de camp, le chargea du commandement de quatre divisions militaires et des chasseurs à pied de la garde, et l'éleva à la dignité de pair. A Waterloo, Morand quitta un des derniers le champ de bataille. Le 29 août 1816, un conseil de guerre siégeant à La Rochelle, sous la présidence du général Rey, le condamna à mort par contumace, pour avoir publié une proclamation tendant à allumer la guerre civile et à anéantir l'autorité royale (1). En 1819, Morand, qui avait quitté la France, revint purger sa contumace à Strasbourg, et fut acquitté à l'unanimité. Relevé de la retraite en 1830, il fut nommé commandant de la 6e division militaire, et grand-croix de la Légion d'Honneur, puis pair de France (11 octobre 1832). Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile. On a de lui : *De l'Armée selon la Charte et d'après l'expérience des dernières guerres*; Paris, 1829, in-8°.

Il a été souvent confondu avec *Joseph* MORAND, né le 18 juillet 1757, à Mussidan (Périgord), soldat en 1774, adjudant général le 26 mars 1793, général de division le 7 floréal an VIII, baron de l'empire en 1808, et tué d'un boulet de canon le 2 avril 1813, devant Lunebourg. K.

Biogr. nouv. des Contemp. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, III. — *Moniteur univ.*, 8 sept. 1835.

MORANDE (*Charles* THÉVENOT ou THÉVENEAU DE), pamphlétaire français, né en 1748, à Arnay-le-Duc, où son père était procureur, mort vers 1803, et non pendant les massacres de septembre, comme le disent plusieurs biogra-

(1) Cette proclamation datait pourtant du 31 mars 1815. On y remarque les passages suivants : « Ne devraient-ils pas être rassasiés, ces traîtres infâmes qui depuis quinze ans agitent parmi nous les brandons de la discorde? N'ont-ils pas livré nos villes, vendu nos vaisseaux, nos arsenaux?... Nobles enfants de la victoire, vous avez vu, et vous en avez frémi, vous avez vu des traîtres infâmes, des assassins, des voleurs de grand chemin revêtir les marques de l'autorité sur vous, pour humilier les peuples, pour les attacher au joug de quelques nobles avilis! Des nobles! Eh! quoi, tous les Français libres et victorieux ne le sont-ils pas également? »

phes. Il commença ses études à Dijon, où il donna presque aussitôt des preuves de l'esprit déréglé qui devait plus tard le déshonorer. Son père, apprenant les débauches auxquelles il se livrait, cessa de lui envoyer de l'argent; et Thévenot dut s'enrôler dans un régiment de dragons; il ne tarda pas à implorer le secours de son père, qui le racheta. Devenu libre, Morande, au lieu de revenir à Arnay, comme il l'avait promis, se rendit à Paris; il y reprit sa vie d'intrigue, de dissipation et de désordres. La police dut s'en mêler, et sur les prières de sa famille, il fut enfermé d'abord au For-l'Évêque, puis à Armentières. Élargi après quinze mois d'emprisonnement, il passa en Angleterre, où, se trouvant sans ressources, il eut recours, pour vivre, à la publication de quelques libelles. Le succès qu'obtinrent son *Philosophe cynique* et ses *Mélanges confus sur des matières fort claires* (1771, in-8°), le déterminèrent à persévérer dans cette voie. Il publia l'année suivante un pamphlet qui a eu les honneurs de plusieurs éditions, et qui était intitulé : *Le Gazetier cuirassé, ou anecdotes scandaleuses de la cour de France, contenant des nouvelles politiques, apocryphes, secrètes, extraordinaires; nouvelles de l'Opéra, vestales et matrones de Paris, nouvelles énigmatiques, transparentes*, etc. C'est, comme ce titre l'indique, un recueil d'anecdotes scandaleuses, dont plusieurs sont très-exactes, et où l'on pourrait puiser d'utiles renseignements pour un tableau de la cour de Louis XV. L'auteur déclare d'ailleurs dans l'avant-propos que parmi les nouvelles qu'il publie « il s'en trouve dont la fausseté est évidente; c'est, ajoute-t-il, aux yeux du monde qu'il appartient de juger et de faire un choix; plus il sera sévère, plus il sera sage ». A la suite de l'édition de 1777, on a réimprimé *Le Philosophe cynique* et des *Remarques historiques sur le château de la Bastille, et l'inquisition de France*, qui contiennent des renseignements assez curieux, et alors nouveaux, sur cette prison d'État. Tout cela, d'ailleurs, est raconté sans verve ni esprit, et sous la forme la moins voilée; Morande fait grand usage des points, mais il a bien soin de ne leur laisser rien cacher. Il trouva alors le moyen de rendre son métier de pamphlétaire plus fructueux, en y joignant les revenus du plus honteux chantage. Spéculant sur l'effroi qu'il inspirait, il entreprit le métier qui, au seizième siècle, avait fait surnommer l'Arétin *le Fléau des princes;* il envoyait d'Angleterre des sommations d'argent à ceux qui redoutaient ses attaques, et qui le plus souvent consentaient à acheter son silence (Bachaumont). Il voulut rançonner Voltaire; mais le philosophe de Ferney ne s'effrayait pas pour si peu; il rendit publique la lettre de Morande, en l'accompagnant de commentaires comme il savait les faire. Le comte de Lauraguais, depuis duc de Brancas, s'y prit mieux encore; il roua Morande de coups de canne, et s'en fit donner une quittance en règle; puis il força le pamphlétaire à avouer dans toutes les feuilles anglaises qu'il se reconnaissait pour un vil imposteur. Morande, sans se décourager, préparait alors sa plus fructueuse opération. Pour un industriel de cette sorte, madame du Barry était une mine d'or; il lui envoya donc le prospectus d'un ouvrage en quatre volumes qu'il allait publier sous ce titre : *Mémoires secrets d'une femme publique*. Cette fois le sujet n'était point ingrat; aussi, dit Bachaumont, ce livre « était une compilation infernale; *Le Gazetier cuirassé* est à l'eau de rose en comparaison de ce nouveau chef-d'œuvre ». Morande offrait de supprimer cet ouvrage moyennant 500 louis comptant et 4,000 livres de pension, réversibles à sa mort sur la tête de sa femme et de son fils. Une autre que madame du Barry eût pu dédaigner les insultes du pamphlétaire; mais la favorite dut courber la tête, et Louis XV fut forcé de prendre en mains les intérêts de cette femme. N'osant faire poursuivre judiciairement Morande, comme le lui offrait le gouvernement anglais, il demanda l'extradition du pamphlétaire; la cour de Londres répondit qu'elle ne pouvait agir dans une pareille affaire, mais qu'elle ne s'opposerait pas à un enlèvement, s'il était accompli dans le plus grand secret, et de manière à ne pas blesser les susceptibilités nationales. Une brigade d'agents de police fut aussitôt envoyée en Angleterre; Morande, prévenu, commença par leur emprunter à chacun une trentaine de louis; puis, se donnant comme proscrit politique, il ameuta contre eux la populace, qui se mit en devoir de les jeter dans la Tamise; ils n'eurent que le temps de se cacher et de repartir au plus vite. Pendant ce temps trois mille exemplaires du nouvel ouvrage avaient été imprimés et allaient être répandus dans toute l'Europe. Louis XV, à bout de moyens, songea à Beaumarchais : on lui promit sa réhabilitation s'il parvenait à s'entendre avec le pamphlétaire. Beaumarchais partit en mars 1774, sous le nom de Ronac, anagramme de Caron; en quelques jours il avait gagné la confiance de Morande, et il revenait à Versailles avec un exemplaire des mémoires tant redoutés. Le marché fut bientôt conclu, le gouvernement français donna au libelliste 20,000 livres comptant et 4,000 livres de rente; il faut y ajouter 900 louis dépensés par Beaumarchais pour mener à bonne fin cette négociation : c'était, il faut l'avouer, estimer un peu cher l'honneur de la du Barry.

La *Biographie universelle* prétend à tort que ces 4,000 livres furent supprimées sous le règne suivant, et que Morande publia alors les *Anecdotes sur la comtesse du Barry*, qui parurent en 1776. D'abord, cet ouvrage n'est pas de Morande : Barbier l'attribue à Mairobert; ensuite les 4,000 livres n'étaient pas une pension, c'était une rente viagère; plus tard Louis XVI re-

chets, moyennant 20,000 livres, la moitié de cette rente. Quant aux trois mille exemplaires des *Mémoires d'une femme publique*, ils furent brûlés aux environs de Londres, dans un four à plâtre. Mis ainsi pour toujours à l'abri du besoin, Morande eut à Londres un état de maison fort agréable; sous l'influence des conseils de Beaumarchais, il entra dans une voie meilleure, et chercha à atténuer l'éclat déshonorant qu'avait eu son passé. Il rédigea pendant plusieurs années *Le Courrier de l'Europe*, feuille périodique qui n'est pas exempte de traits satiriques, mais où l'on ne retrouve plus le style du *Gazetier cuirassé*. C'est cependant alors que, pour se venger du mépris que lui avait témoigné Brissot pendant son séjour à Londres, il lui fit attribuer une brochure intitulée : *Le Diable dans un bénitier;* Brissot fut mis à la Bastille, d'où le crédit de madame de Genlis le fit d'ailleurs bientôt sortir. La révolution permit à Morande de rentrer en France. Il prit une part active à tous les événements qui signalèrent cette époque; de 1791 à 1792, il publia sous le titre de *L'Argus patriotique* un journal dans lequel il défendit avec courage et talent le parti monarchique; le respect dont jusqu'au dernier moment il entoura le nom du roi le fit placer sur la liste des suspects, et il fut emprisonné après le 10 août. Échappé par miracle aux massacres de septembre, il se retira dans son pays natal, à Arnay-le-Duc, où il exerça pendant quelque temps, sous le Directoire, les fonctions de juge de paix, et où il mourut, laissant une bonne réputation.

Morande avait jusque ici été traité trop sévèrement; le juste mépris qu'excitèrent ses premières années avait rejailli sur sa vie entière; et son nom, devenu celui d'un des libellistes les plus affichés et les plus décriés du dix-huitième siècle, n'avait pas encore rencontré un juge impartial; tous les recueils biographiques imprimés au dix-neuvième siècle le présentent sous le même aspect. C'est à M. de Loménie que revient l'honneur d'avoir le premier fait ressortir toute l'influence que les avis et le contact de Beaumarchais exercèrent sur la seconde moitié de la vie du pamphlétaire.

Alfred Franklin.

L. de Loménie, *Beaumarchais et son temps*; Paris, 1856, 2 vol. in-8°, t. Ier, p. 378 à 385. — *Biographie moderne, ou galerie historique des Français qui se sont rendus célèbres depuis le commencement de la révolution jusqu'à nos jours*; Paris, 1816, 3 vol. in-8°. — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours*; 30 avril 1774.

MORANDI-MANZOLINI (*Anna*), femme anatomiste italienne, née en 1716, à Bologne, où elle est morte, en 1774. Mariée à vingt-quatre ans au médecin Giovanni Manzolini (1740), elle apprit de lui l'anatomie et l'art de travailler en cire. Elle parvint à imiter la nature avec une rare perfection, et surtout les organes de la génération et le fœtus dans les diverses positions qu'il occupe. Cette invention, dont la gloire lui appartient, facilita l'étude des accouchements et la manière d'opérer dans les cas difficiles. Après la mort de son mari (1755), elle fut agrégée à l'Institut de Bologne ainsi qu'à plusieurs sociétés étrangères, et en 1758 elle obtint une chaire d'anatomie. Sa réputation se répandit dans toute l'Europe; on lui fit des offres brillantes pour l'attirer à Londres, à Milan et à Saint-Pétersbourg, mais elle refusa de quitter sa patrie, et s'acquitta envers ces différentes villes en leur envoyant ses travaux en cire. Elle reçut en 1769 la visite de l'empereur Joseph II, lors de son passage à Bologne. Vers la fin de sa vie, le comte Girolamo Ranuzzi lui acheta la collection de ses préparations anatomiques, ses instruments et sa bibliothèque, et en forma une espèce de musée dans son palais, où il lui accorda un appartement. Cette dame n'eut d'égale dans l'art de modeler que la célèbre demoiselle Biheron (*voy.* ce nom), qui vivait en France à la même époque. P.

Dizionario Istorico Bassanese.

MORANDINI (*Francesco*), dit *le Poppi*, peintre de l'école florentine, né à Poppi, dans le Casentino, en 1544, mort vers 1584. Doué d'une imagination féconde et d'une grande habileté de main, il fut l'un des bons élèves de Vasari, dont il imita la manière en s'efforçant de mettre plus de soin dans les détails et plus de gaieté dans la composition. Les ouvrages de cet artiste sont très-nombreux, et si l'on ne connaissait son immense facilité, on pourrait s'en étonner en pensant à la brièveté de sa vie. Nous trouvons de lui : à Florence, à Saint-Nicolas, un *Sposalizio*, et *Le Christ ressuscitant le fils de la veuve de Naïm;* — à S.-Michele Visdomini, une *Résurrection* et une *Conception;* — à Saint-Marc, *Le Christ guérissant un lépreux;* — à Sainte-Félicité, *Le Père éternel avec saint Joachim et sainte Élisabeth;* — à la Galerie publique, une *Fonderie de canons avec Cosme Ier assis*, peinte sur ardoise, et *Alexandre le Grand donnant Campaspe à Apelles;* — à l'Académie des Beaux-Arts, une *Élévation en croix* provenant du couvent de la Crocetta; — à Saint-Salvi près Florence, *Le Christ sur la croix et plusieurs Saints;* — à Pistoja, à Santa-Maria-delle-Grazie, *Le Christ, La Vierge, saint Jacques et d'autres Saints;* — à Santa-Maria-dell'-Umilità, une *Assomption;* — à Saint-François, une excellente *Purification de la Vierge;* enfin, au Musée de Vienne, un *Saint Pierre dominicain*. E. B—n.

Borghini, *Il Riposo*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catal. de l'Academie et de la Galerie de Florence*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*. — *Catal. du Musée de Vienne*.

MORANDO (*Filippo-Rosa*), poëte italien, né en 1732, à Vérone, où il est mort, le 11 août 1757. Issu d'une ancienne famille de Vérone, il fut élevé chez les jésuites, et manifesta un goût si vif pour les lettres qu'à peine âgé de

onze ans il mettait avec assez de bonheur en octaves les quatre premiers chants de l'*Italia liberata* du Trissin. L'étude des meilleurs auteurs de l'antiquité, la lecture assidue de Dante et de Pétrarque, le mirent bientôt, en épurant son goût, en état de publier quelques ouvrages, où il développa beaucoup de talent. Il mourut à vingt-cinq ans, d'une fièvre lente. On a de lui : *Osservazioni sopra il commento della* Divina Comedia *di Dante;* Vérone, 1751, in-8°; dans ces observations sur le commentaire du P. Venturi, il se livre à des hypothèses qui souvent s'éloignent de la vraisemblance; — *Il Medo*, et *Teonoe;* Vérone, 1755; Maffei a parlé avec éloges de ces deux tragédies; — *Sonetti et Canzoni;* Vérone, 1756, in-8°; il y a dans ce recueil des poésies agréables. Morando laissa en manuscrit *La Conquista dell' America*, poëme. P.

A. Zaccaria, *Elogio di F.-R. Morando*, dans les *Annali letterari d'Italia*, II. — Pindemonte (Hipp.), *Elogio*, dans le t. VI de ses *Elogi*. — Da Lisca, *Elogio;* Vérone, in-8°. — *Galleria dei Letterati ed Artisti*. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VII.

MORANGE (*Bedien*), théologien français, né à Paris, mort en 1703, à Lyon. Après avoir été reçu docteur de Sorbonne, il devint en 1660 chanoine de Lyon, puis vicaire général de ce diocèse. On a de lui : *Libri de præadamitis brevis Analysis;* Lyon, 1656, in-16; — *Primatus Lugdunensis Apologeticon;* Lyon, 1658, in-8°; apologie contre l'église de Sens; — *Summa universæ Theologiæ Catechistæ;* Lyon, 1670, 3 tom. en 4 vol. in-8°. K.

Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, II, 192. — *Revue du Lyonnais*, V, 198.

MORANO (*Bonifacio*), historien italien, né à Modène, mort en 1349. Il a laissé un *Chronicon Mutinense*, qui s'étend de l'an 1306 à l'année 1342, et que Muratori a inséré dans ses *Scriptores Rerum Italicarum*, XI, 89. G. B.

Tiraboschi, *Storia Litteraria*, t. XI, p. 148.

MORANT (*Philip*), antiquaire anglais, né le 6 octobre 1700, à Saint-Sauveur (île de Jersey), mort le 25 novembre 1770, à Londres. Il prit ses degrés à Oxford, et obtint par la protection de l'évêque de Londres, Edmund Gibson, plusieurs des bénéfices du comté d'Exeter. En 1768 il fut chargé de continuer la collation des registres du parlement. Il fit partie de la Société d'Archéologie. On a de lui : *Cruelties and Persecutions of the Romish Church displayed;* Londres, 1728, in-8°; — *Account of the Spanish invasion in* 1588; ibid., 1739, in-fol.; — *Geographia antiqua et nova;* ibid., 1742, in-4°, tirée en partie de la *Méthode* (de Lenglet-Dufresnoy) *pour étudier la Géographie;* — *A Summary of the History of England;* ibid., in-fol., et 3 vol. in-8° avec pl.; — *History and Antiquities of Colchester;* ibid., 1748, 1768, in-fol.; — *History of Essex;* ibid., 1760-1768, 2 vol. in-fol. Il a encore édité, annoté ou traduit du français plusieurs ouvrages, et il a collaboré à la *Biographia Britannica*. K.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

MORARD DE GALLE (*Justin-Bonaventure*), amiral français, né à Gonselin (Dauphiné), le 30 mars 1741, mort à Guéret, le 23 juillet 1809. Cadet de plusieurs frères tués au service, il entra fort jeune dans les gendarmes royaux; mais il abandonna bientôt l'armée de terre pour la marine. Dès son début dans cette nouvelle carrière, il se fit remarquer par ses talents, sa valeur, et partit pour l'Inde. Nommé enseigne de vaisseau en 1765, il fit diverses campagnes dans l'Inde et en Amérique, fut promu, en 1777, au grade de lieutenant, passa sur le vaisseau *La Ville de Paris*, et assista au combat d'Ouessant (27 juillet 1778). Il était sur *La Couronne*, dans la flotte du comte de Guichen, lors des victoires que cet amiral remporta dans les Antilles, les 17 avril, 15 et 19 mai 1780, sur l'amiral anglais Rodney. L'année suivante, sous les ordres du bailli de Suffren, il fit la campagne de l'Inde. Au combat de Praya, il vit son capitaine enlevé dès les premiers coups. Il prit le commandement de son vaisseau, alors entouré de cinq navires ennemis, désempara les assaillants, et, quoique couvert de blessures, ramena triomphant son bâtiment, qu'on croyait perdu. Il fut alors nommé capitaine. Presque tous les officiers de la marine royale ayant émigré à l'époque de la révolution, Morard de Galle, resté en France, parvint rapidement au grade de contre-amiral (1792), et l'année suivante il commanda une division de la flotte aux ordres de Le Large. Arrêté en 1794, il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor an II. Il reprit ses fonctions, et fut élevé en novembre 1796 au grade de vice-amiral. Le 15 décembre suivant, il sortit de Brest à la tête de la première escadre de la grande flotte destinée à tenter une descente en Angleterre. Après avoir reçu plusieurs coups de vent, il rentra à Rochefort, le 13 janvier 1797. La non-réussite de cette expédition jeta sur lui quelque défaveur; mais après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) il fut porté au sénat, dont il devint secrétaire en septembre 1803. L'année suivante il obtint la sénatorerie de Limoges et le titre de grand-officier de la Légion d'Honneur. Peu d'hommes de mer ont fourni une carrière aussi remplie que cet amiral : il avait fait trente-sept campagnes, exercé onze commandements, assisté à onze combats et reçu huit blessures. Un monument lui a été élevé à Guéret, aux frais de cette ville. A. DE L.

Archives de la Marine. — Gérard, *Vies et Campagnes des plus célèbres Marins français* (Paris, [illegible], in-12), p. 273. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

MORATA (*Olympia-Fulvia*), savante italienne, née à Ferrare, en 1526, morte à Heidelberg, le 26 octobre 1555. Son père, Fulvio Peregrino Morato (né à Mantoue), professeur très-distingué et très-instruit, avait été précepteur

des deux enfants d'Hercule II, duc de Ferrare. Les dispositions précoces qu'il remarqua chez sa fille l'engagèrent à donner à son éducation des soins tout exceptionnels. Olympia fut admise à partager les leçons de la princesse Anne d'Este, fille aînée de la duchesse de Ferrare; mais la jeune patricienne fut bien vite dépassée; au bout de quelques mois, Olympia parlait le grec et le latin avec une égale facilité. Son nom ne tarda pas à franchir l'humble enceinte de la maison paternelle; elle avait à peine douze ans, et déjà elle faisait l'admiration de la cour de Ferrare, et attirait autour d'elle un cercle de savants auditeurs, parmi lesquels on remarquait Lilio Giraldi, Bartholomeo Riccio, les deux frères Sinapi et Celio Calcagnini. Le séjour d'Olympia à la cour de Ferrare avait eu sur elle une influence décisive au point de vue religieux. L'esprit de rénovation qui travaillait alors tout le nord de l'Europe avait franchi les Alpes. La duchesse de Ferrare, Renée de France, avait embrassé les idées nouvelles; elle fit bientôt d'Olympia une adepte convaincue, intelligente et dévouée.

Sur ces entrefaites, Morato, éloigné de la cour depuis quelques années, tomba dangereusement malade; sa fille abandonna tout pour aller soigner son père, qui mourut en 1548. Dans l'intervalle, la princesse Anne avait épousé François de Lorraine, depuis duc de Guise, et était partie pour la France; Olympia se trouva donc privée de sa protectrice, sans appui, sans fortune, forcée de soutenir une mère infirme et de surveiller l'éducation de trois sœurs et d'un frère. Elle se dévoua courageusement à ces nouveaux devoirs; et les poésies qu'elle écrivit à cette époque respirent une confiance absolue dans la bonté de Dieu, et caressent des espérances qui ne devaient pas se réaliser. Deux ans après la mort de son père, Olympia épousa un jeune Allemand, nommé André Grunthler, qui était venu à Ferrare pour terminer ses études de médecine; André avait adopté aussi les doctrines de Calvin, et c'est dans l'église réformée de Ferrare que le mariage eut lieu. Grunthler venait d'être reçu docteur, et on lui faisait espérer une chaire dans son pays natal. Olympia, accompagnée d'Émile, son frère, partit pour l'Allemagne avec son mari. Ils reçurent à Augsbourg l'accueil le plus empressé, et ce fut là que Morata connut Celio Curione, qui devait plus tard rassembler pieusement ses œuvres. D'Augsbourg, les deux époux se rendirent à Schweinfurt, où une chaire était offerte à Grunthler. Mais le margrave Albert de Brandebourg avait choisi cette ville pour son quartier général, et bientôt les habitants se virent attaqués par les évêques de Wurtzbourg et de Bamberg et par l'électeur de Saxe. Après un siége de quatorze mois, Schweinfurt fut prise d'assaut, livrée au pillage et réduite en cendres. Après avoir failli périr dans l'incendie du temple protestant où ils s'étaient refugiés, les deux époux précipitaient leur fuite, quand ils furent arrêtés, maltraités et dépouillés par une bande ennemie, qui ne laissèrent à Olympia que sa chemise; elle arriva à Hamelbourg vêtue d'une robe d'emprunt, qu'elle devait à la pitié d'une pauvre femme. Obligés presque aussitôt de quitter cette ville, ils errèrent longtemps dans la Franconie, sans pouvoir nulle part trouver un sûr asile. Enfin, le comte d'Erbach, à qui le nom et le mérite d'Olympia étaient connus, les reçut chez lui, les combla de prévenances, et grâce à sa protection Grunthler fut nommé professeur de médecine à l'université de Heidelberg. Mais il était trop tard pour Olympia; les fatigues qu'elle avait supportées, les dangers qu'elle avait courus, l'avaient brisée; elle languit une année, et mourut, à peine âgée de vingt-neuf ans. Son mari et son frère ne lui survécurent que deux mois; ils furent inhumés dans le même tombeau, sur lequel on plaça une double épitaphe, qui est rapportée par Niceron (t. XV, p. 111). L'Académie de Heidelberg ordonna que la maison qu'avaient habitée les deux époux serait rebâtie aux frais de la ville, et on y fit graver une inscription qui se terminait ainsi :

Vilis et exilis domus hæc quamvis, habitatrix
Clara tamen claram reddidit et celebrem.

Une grande partie des ouvrages composés par Olympia furent détruits dans l'incendie de Schweinfurt; on doit regretter surtout des *Observations critiques sur Homère*, et des *Dialogues grecs et latins* imités de Platon et de Cicéron. Ce qui restait des œuvres de cette femme célèbre fut publié à Bâle, en 1558, par les soins de Curione, sous ce titre : *Olympiæ Fulviæ Moratæ, mulieris omnium eruditissimæ, latina et græca, quæ haberi potuerunt, Monumenta, cum eruditorum judiciis et laudibus*; petit in-8°. Cette édition fut épuisée en un an; une seconde parut en 1562, et porte pour titre : *O.-F. Moratæ, feminæ doctissimæ ac plane divinæ, Orationes, Dialogi, Epistolæ, Carmina, tam latina quam græca, cum eruditorum testimoniis et laudibus*, in-8°; elle fut suivie de deux autres, qui sont aujourd'hui fort rares, et qui furent publiées l'une en 1570, et l'autre en 1580, toutes deux à Bâle, et qui sont plus complètes que les premières; on y a ajouté sept lettres latines, deux lettres italiennes, et trois épitaphes. Voici en quoi consistent les œuvres d'Olympia : *Trois Discours sur les paradoxes de Cicéron*; ils furent prononcés à Ferrare, en présence d'Anne de Ferrare et d'une assemblée choisie; — *L'Éloge de Mutius Scevola*, en grec et en latin; — *Les deux premières Nouvelles de Boccace*, traduites en latin; — *Deux Dialogues*; — *Deux livres de Poésies grecques et latines*; — *Deux livres de Lettres*; elles sont au nombre de quarante-huit, une en grec, deux en italien, le reste en latin. Curione les a publiées pêle-mêle, sans en rechercher les dates; quelques-unes de ces let-

tres ont été traduites en français par M. J. Bonnet, qui en a retrouvé une nouvelle dans les manuscrits de la bibliothèque de Modène.

Alfred FRANKLIN.

Nolten, *Vita Olympiæ Moratæ*; 1775, in-8°. — Knetschke, *De Olympia Fulvia Morata*; 1800, in-4°. — *Olympia Morata, her life and times*, par Robert Turnbull, Boston, 1846, in-12. — *Olympiæ Epistolæ*. — C.-S. Curio, *Epistolæ*. — M. Adam, *Vitæ Germanorum Medicorum*; 1705, in-fol., t. Ier. — C.-S. Curio, *O.-F. Moratæ Vita*, en tête des Œuvres. — Th. de Bèze, *Icones*. — De Thou, *Mémoires sur sa vie*; 1714, in-8°, t. II; *Historiarum*; lib. XV et XVI. — Wildermuth, *O. Morata, ein christliches Lebensbild*; 1854, in-8°. — Ant. Teissier, *Les Éloges des Hommes savants*, 1715, 4 vol. in-12; t. Ier. — Ginguené, *Hist. Littér. de l'Ital.*, 1811, in-8°; t. III. — Niceron, *Mém. pour servir à l'Hist. des hommes illustres*, 1730, in-12; t. XV. — J. Bonnet, *Vie d'Olympia Morata*, 1850, in-8°. — J. Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, 1787, in-4°; t. VII.

MORATIN (*Nicolas-Fernandez* DE), poëte espagnol, né en 1737, mort en 1780. Il appartenait à une ancienne famille de Biscaye. Disciple de Luzan, ami de Montiano, il essaya comme eux de réformer la littérature espagnole en y introduisant les règles classiques interprétées à la manière française. Il eut pour protecteurs dans cette entreprise le duc de Medina-Sidonia, le duc d'Ossuna, le ministre d'Aranda, l'infant don Gabriel de Bourbon, traducteur de Salluste. Il exerça son influence par son enseignement au collége Impérial, où il remplaça son ami Ayala, par ses conversations dans le cercle de lettrés qui se réunissaient autour de lui dans la *fonda* (ou taverne) de Saint-Sébastien, et par ses ouvrages. Il débuta par *La Petimetra* (*La Coquette*), la première comédie espagnole formée sur les modèles français; elle fut publiée en 1762, avec une préface qui mettait en relief les défauts de l'école de Lope de Vega et de Calderon, et ne faisait pas assez ressortir leurs mérites. Cependant le poëte n'avait pas osé rompre tout à fait avec cette école, et sa pièce était un compromis ingénieux, mais vain, entre deux manières qui s'excluent. Sa *Lucrèce*, où il essaya pour la tragédie ce qu'il venait de tenter pour la comédie, ne réussit pas mieux. Aucune de ces deux pièces n'obtint les honneurs de la représentation. Enfin Moratin conquit un succès honorable par son *Hormesinda*, jouée en 1770 et applaudie à cause des beaux vers, malgré l'invraisemblance du plan. La dernière pièce de Moratin, *Guzman le Brave*, écrite sur un sujet célèbre, parut inférieure pour la vigueur aux vieilles chroniques et au drame de Guevara, mais on y reconnut encore un grand talent poétique. Dans l'intervalle de ces pièces, Moratin publia en 1764 son *Poeta*, recueil de courtes poésies, qui fut suivi, en 1763, de *Diana*, poëme didactique en six livres sur la chasse, et en 1765 d'un poëme narratif sur la destruction des vaisseaux de Fernand Cortès. Si l'on ajoute à ces productions un volume d'*Obras postumas* publié à Barcelone, 1821, in-4°, et réimprimé à Londres, 1825, in-12, si l'on n'oublie pas un pamphlet en trois parties publié en 1762, sous le titre de *Desengaño al Teatro Español*, et dans lequel l'auteur s'efforçait d'éclairer ses compatriotes sur les défauts de leur théâtre national et de les désabuser des beautés qu'ils admiraient depuis si longtemps, on aura tous les titres de Nicolas Moratin au souvenir de la postérité. Ticknor a dit de lui: « Bien que la valeur de ses œuvres ne soit pas grande, certaines parties ne seront pas vraisemblablement oubliées de si tôt. Le *Chant épique*, comme il l'appelle, sur l'audacieuse résolution de Cortès brûlant ses vaisseaux, est le plus noble poëme de ce genre que l'Espagne ait produit au dix-huitième siècle, et se lit avec plus de plaisir que la plupart des épopées historiques qui l'avaient précédé en si grand nombre. Quelques-unes de ses courtes pièces, comme ses ballades sur des sujets maures, une ode à un vainqueur dans des combats de taureaux, combats que Moratin fréquentait constamment et dont il publia une histoire agréable, sont pleins de vivacité. Tous ses écrits sont marqués par une pureté, une exactitude de langage et une harmonie de versification qui prouvent que, quoiqu'il possédât à un degré extraordinaire le talent d'improviser, il composait avec soin et finissait avec patience. »

Z.

Notice sur Moratin, en tête des *Obras postumas*. — Ticknor, *History of Spanish Litterature*, t. III, c. IX.

MORATIN (*Don Leandro-Fernandez*), célèbre poëte dramatique espagnol, fils du précédent, né à Madrid, le 10 mars 1760, mort à Paris, le 21 juin 1828. Élevé par son père, un des premiers poëtes de son temps, il fit de bonne heure des vers; mais sa famille désirait qu'il embrassât une profession plus lucrative que les lettres. Il pensa à la peinture, et un voyage qu'il fit à Rome le confirma dans l'amour des beaux-arts; puis, sur le désir de son père, il entra chez Miguel de Moratin, son oncle, qui était joaillier. Il n'abandonna pas la poésie. En 1779, l'Académie proposa pour sujet de prix *la Prise de Granade*. L'accessit fut accordé à une pièce signée *Efren de Lardnez y Morante*, anagramme sous lequel s'était caché Leandro Moratin. Nicolas Moratin fut enchanté de ce début d'un fils dont il ne devait pas voir les succès. En 1782, Leandro Moratin remporta encore un accessit pour une satire sur le mauvais goût qui s'était introduit dans la littérature espagnole (*Leccion poetica*), et en 1785 il publia une édition des poésies de son père avec une préface dans laquelle il défendait les idées littéraires dont Nicolas Moratin avait été le représentant. Le fils voulait, comme le père, réformer le théâtre espagnol par l'introduction des règles dramatiques françaises; il avait déjà commencé une pièce lorsque Jovellanos lui obtint la place de secrétaire du comte de Cabarrus, qui se rendait à Paris avec une mission spéciale. Moratin passa dans cette ville toute l'année 1787. Il y vit les littérateurs célèbres et entre

autres Goldoni, qui avait heureusement réalisé en Italie ce que Moratin voulait tenter en Espagne. De retour dans son pays, il fut d'abord négligé, à cause de la disgrâce de ses deux protecteurs Jovellanos et Cabarrus; mais le ministre Florida-Blanca le distingua et lui donna un bénéfice de 300 ducats. Désormais à l'abri du besoin, il se livra à ses goûts littéraires, et, quoique tonsuré, il s'occupa de théâtre. Il débuta par une comédie *El Viejo y la Niña*, (*Le Vieillard et la Jeune Fille*), qui montre les inconvénients d'une grande disparité d'âge dans le mariage. C'est peut-être la meilleure pièce de Moratin; elle fut vivement attaquée par les défenseurs de l'ancien théâtre, et le poëte se vengea de cette injuste censure par *La Comédie nouvelle* ou *Le Café*, satire amusante des absurdités et du mauvais goût du théâtre espagnol. Après ces deux succès Moratin désira voyager. Le ministre Godoy, qui lui avait déjà conféré en bénéfices et en pensions un revenu de 15,000 francs environ, lui en accorda la permission, et pourvut largement aux frais du voyage. Le poëte arriva à Paris juste dans les premiers jours de septembre 1792, et un des premiers spectacles qui frappèrent ses yeux fut la tête de la princesse de Lamballe portée au bout d'une pique. Il se hâta de se dérober à ces scènes d'horreur, et passa en Angleterre, où il observa avec attention le caractère, les idées et les mœurs d'un peuple si différent des Espagnols. Malheureusement il ne publia rien sur ce sujet, et le seul fruit du séjour d'un an qu'il fit à Londres fut une traduction de l'*Hamlet* de Shakspeare.

En quittant l'Angleterre, il traversa la Flandre, l'Allemagne, la Suisse, et se rendit en Italie. Il ne revint en Espagne qu'au mois de décembre 1796. Il rentra au théâtre en 1803 par une pièce intitulée : *El Baron*, ou *l'Imposteur*, qui, sans être un de ses chefs-d'œuvre, eut du succès; elle fut suivie de la *Mogigata*, ou *La jeune Hypocrite*, en 1804, et en 1806 du *Si de las Niñas*, une de ses meilleures comédies, qui eut quatre éditions dans une année et fut traduite en plusieurs langues. Encouragé par le succès, il allait donner d'autres pièces quand il fut entravé par l'inquisition. Ses trois dernières comédies n'avaient vu le jour que grâce à la protection du premier ministre Godoy, et cette protection même fut impuissante à faire paraître sur le théâtre *L'Escuela de los Maridos*, imitation de *L'École des Maris* de Molière, admirablement appropriée aux mœurs espagnoles. Cette comédie ne fut jouée que le 17 mars 1812, lorsque l'inquisition avait disparu avec l'ancienne monarchie et lorsqu'un frère de Napoléon régnait à Madrid. Godoy était tombé du pouvoir le 18 mars 1808, et sa chute avait été le signal de l'occupation française. Moratin, imbu des idées nouvelles, accepta assez facilement un changement dynastique qui permettait de régénérer l'Espagne. Il s'attacha au roi Joseph, qui le nomma son premier bibliothécaire. Cette place eût convenu au célèbre poëte, si l'instabilité du nouveau gouvernement et les malheurs de l'Espagne n'eussent attristé son existence. Réduit à quitter deux fois Madrid avec la cour fugitive de Joseph, il essaya de rester en Espagne quand le parti national l'emporta; mais il fut en butte aux plus rudes privations. Il vit saisir ses propriétés, piller ses meubles, détruire sa bibliothèque; il eut même à craindre pour sa vie. Ferdinand VII le rassura sur ce point, et lui permit de résider tranquillement à Barcelone. Vers la fin de l'année 1814, il fit jouer dans cette ville *El Medico a palos*, imitation libre du *Médecin malgré lui* de Molière. La crainte, peut-être exagérée, des persécutions du parti clérical le décida à quitter Barcelone en 1817 et à se rendre à Paris, où il vécut avec son ancien ami Melon. Il revint à Barcelone après le rétablissement de la constitution des Cortès en 1820; mais ce fut pour peu de temps. La fièvre jaune le chassa de nouveau de cette ville; il alla rejoindre à Bordeaux son ami Silvela. Il s'y consacra presque entièrement à son ouvrage sur les *Origines du Théâtre espagnol :* un grand et consciencieux travail, qui atteste autant d'érudition que de goût, mais qui ne va que jusqu'à Lope de Vega et laisse de côté la partie la plus intéressante et la plus féconde de la littérature dramatique espagnole. La santé déclinante de Moratin ne lui permit pas d'achever son œuvre. En 1827, il retourna à Paris avec son ami Silvela, et y mourut l'année suivante. Il fut enseveli au Père La Chaise, près du monument de Molière. Moratin ne fut pas seulement un poëte dramatique; comme son père, avec autant de talent et plus de goût, il cultiva la poésie lyrique. Mais quoiqu'il ait perfectionné le vers blanc, qui convient si bien à la langue espagnole, et trouvé quelques nouvelles combinaisons de mètres et de rimes, il ne se plaçait pas lui-même au rang des poëtes lyriques, et regardait ses cinq comédies comme son véritable titre de gloire. Ces productions agréables méritent cette préférence; elles sont très-remarquables par la vivacité et l'élégance du dialogue, la netteté de l'observation, le relief et la vérité des caractères, le développement naturel de l'intrigue. Le poëte n'a que le tort de se tenir trop en garde contre son imagination, et de refroidir par une correction trop minutieuse des œuvres qui auraient exigé plus de verve et une manière plus large. Avec un talent distingué et fin, avec une parfaite rectitude de jugement, il manque de cette originalité qui constitue les poëtes de premier ordre. Les éditions des *Œuvres de Moratin* sont nombreuses en France et en Espagne; la plus complète est celle qui fait partie de la collection des auteurs espagnols de Ribadaneyra; Madrid, 1848. Les *Comédies* de Moratin ont été traduites en français par E. Hollander; Paris, 1855, in-8°. Les *Origines del*

Teatro Español, augmentées d'un appendice par Ochoa, ont paru à Paris, 1838, gr. in-8°.

L. J.

Ochoa, *Notice sur Moratin*, en tête des *Origines*. — Hollander, *Notice sur Moratin*, en tête de sa traduction des *Comédies* de Moratin. — James Kennedy, *Modern Poets and Poetry of Spain*.

MORATO ou **MORETO** (*Fulvio-Pellegrino*), érudit italien, né vers 1495, à Mantoue, mort en 1547. Ses parents étaient pauvres. Il s'appliqua de bonne heure aux belles-lettres, et les enseigna avec succès dans plusieurs villes d'Italie. Il avait fondé une école florissante à Ferrare; mais, accusé d'être favorable aux principes de la réforme, il fut obligé de s'éloigner, et s'établit à Vicence, puis à Venise. En 1538 il était de retour à Ferrare; il n'est pas cependant certain qu'il y ait terminé ses jours. Il fut le père de la célèbre Olympia Morata (*voy.* ce nom). On a de lui : *Il Rimario di tutte le cadentie di Dante e Petrarca;* Venise, 1528, 1529, 1533, 1550, 1565, in-8° : le plus ancien dictionnaire de rimes que l'on connaisse; celui de Jean Le Fèvre, en français, date de 1572; — *Carmina quædam latina;* Venise, 1533, in-8°; — *Del Significato de' Colori e de' Mazzoli;* Venise, 1535, 1543, in-8°, introd. à la science du blason. Plusieurs des ouvrages manuscrits de Morato sont conservés à la bibliothèque d'Este.

P.

Tiraboschi, *Storia della Lett. Italiana*, VII, 3e part.

MORAVIE (*Jérôme* DE). *Voy.* JÉRÔME.

MORAY ou **MURRAY** (Sir *Robert*), un des fondateurs de la Société royale de Londres, mort le 4 juillet 1673, à Londres. D'une ancienne famille d'Écosse, il vint jeune en France, y termina son éducation, et entra au service de Louis XIII; il s'introduisit fort avant dans les bonnes grâces du cardinal de Richelieu, qui lui donna le grade de colonel. En 1646 il fit adopter à Charles Ier un plan d'évasion adroitement conçu; mais, au moment de l'exécution, le roi refusa de s'y prêter. En 1660 Moray fut appelé au conseil privé. Bien qu'il fût presbytérien, il ne cessa jamais d'être en crédit auprès de Charles II. On le regarde comme le créateur de la Société royale, établie en 1661; il en fut le premier président et jusqu'à sa mort il resta l'âme de cette compagnie, qui dès ses premiers pas était appelée à jeter un si grand éclat dans le monde savant. D'après l'ordre du roi, il fut inhumé à Westminster.

K.

Birch, *Hist. of the royal Society*.

MORAZAN. *Voy.* MURAZAN, président de Guatimela.

MORAZZONE (*Giacomo*), peintre de l'école milanaise, vivait en 1441. C'est par erreur que divers biographes l'ont appelé *Mazzoni*, *Marzoni*, *Morzone* ou *Marzone*; c'est par erreur aussi que plusieurs l'ont classé dans l'école vénitienne, parce qu'il travailla à Venise en concurrence avec Jacobello del Fiore, auquel il fut inférieur, ayant conservé la manière des plus anciens maîtres italiens. Son nom est celui d'un lieu du Milanais, et d'ailleurs c'est en dialecte milanais qu'il a signé le tableau que l'on voit encore près Venise, dans l'île Sainte-Hélène; il représente l'*Assomption avec sainte Hélène et d'autres saints*, et il est signé : *Giacomo Morazzone a laura questo lauorier AN. D. ni.* MCCCCXXXXI.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Zanetti, *Della Pittura Veneziana*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

MORAZZONE. *Voy.* MAZZUCHELLI.

MORCELLI (*Étienne-Antoine*), célèbre archéologue et épigraphiste italien, né à Chiari, le 17 janvier 1737, mort dans cette ville, le 1er janvier 1821. Élevé au collége des jésuites à Brescia, il fut reçu comme novice dans cet ordre, après avoir terminé à Rome ses études de belles-lettres et de théologie. Chargé d'enseigner la rhétorique successivement à Arezzo, à Raguse et depuis 1765 à Fermo, il fit en 1771, à Rome, ses vœux solennels, et fut peu de temps après adjoint au P. Cunich, professeur de rhétorique au Collége romain et nommé conservateur du Musée fondé par le P. Kircher. Il y établit une académie d'archéologie, depuis longtemps sa science de prédilection. Après la suppression des Jésuites il se retira pendant quelque temps à Chiari, pour y compléter les matériaux d'un ouvrage sur le style des inscriptions antiques, commencé depuis plusieurs années. Lorsqu'en 1775 il fut de retour à Rome, le cardinal Albani lui confia la garde de sa précieuse bibliothèque. Morcelli publia six ans après son grand travail sur l'épigraphie des anciens, qui lui valut les éloges mérités des antiquaires les plus renommés de l'époque. Il s'adonna ensuite à des recherches sur divers points d'histoire ecclésiastique. Appelé en 1791 dans sa ville natale comme prévôt de la collégiale, il accepta cette charge, après avoir pendant quelque temps hésité, parce que, décidé à en remplir les devoirs nombreux dans toute leur étendue, il ne pouvait plus avoir que peu de loisirs à donner à ses études favorites. La façon exemplaire dont il s'acquitta de ses fonctions lui valut d'être promu en 1799 à l'archevêché de Raguse; mais il refusa ce poste élevé, afin de continuer à remplir avec soin sa charge de prévôt. Il réforma les écoles de sa ville natale, à laquelle il donna sa belle bibliothèque, et il y fonda un orphelinat. On a de lui : *De Stilo Inscriptionum latinarum libri III;* Rome, 1780, in-4°; Padoue, 1819-1822, 3 vol. in-4°; ouvrage classique sur la matière; — *Inscriptiones commentariis subjectis;* Rome, 1783, et Padoue, 1823, in-4° : dans ce recueil d'inscriptions composées par lui-même, Morcelli, qui imitait avec bonheur le tour tantôt énergique, tantôt gracieux de celles qui nous restent des anciens, a exposé les raisons du choix de ses expressions; — *Indicazione antiquaria per la villa delle case*

Albani; Rome, 1785 et 1803, in-8°; — *Kalendarium Ecclesiæ Constantinopolitanæ DCCCC annorum vetustate insigne, primitus editum, commentariis illustratum*; Rome, 1788, 2 vol. in-4°; ce document contient beaucoup de faits importants pour l'histoire des premiers temps de l'Église; — *S. Gregorii II, pontificis Agrigentinorum libri X Explanationis Ecclesiastæ græce primum et cum latina interpretationc ac commentariis vulgati*; Venise, 1791, in-fol. : ouvrage d'une grande valeur pour l'histoire des dogmes catholiques; — *Commento sull' Iscrizion sepolcrale della santa martire Agape*; Brescia, 1795, et Modène, 1824, in-8°; — *Electorum libri II*; Brescia, 1814, et Padoue, 1818, in-8°; — *Sull' Agone Capitolino*; Milan, 1816, in-8°; — *Sulla Bolla d'oro de' fanciulli Romani*; Milan, 1816, in-8°; — *Africa Christiana*; Brescia, 1816-1817, 3 vol. in-4° : ce livre, rempli d'érudition, combla une lacune regrettable qui existait dans l'histoire ecclésiastique; — Πάρεργον *Inscriptionum novissimarum*; Padoue, 1818, in-4°; — *Opuscoli ascetici*; Brescia, 1820, 3 vol. in-8°; — *Dello scrivere degli antichi Romani*; Milan, 1822; — *Appendix Inscriptionum novissimarum*; Padoue, 1823, in-4°; — *Delle Arti e delle Lettere degli Italiani avanti la fondazione di Roma*; Modène, 1823, in-8°; — *Dell' Apoteosi degli Imperatori Romani*; Modène, 1824; publié et annoté par Lobus; — *Dei littori dei magistrati Romani*; Modène, 1824, in-8°; — *Metodo di studiare*; Chiari, 1826, in-8°; — *Delle tessere degli spettacoli romani*; Milan, 1828, in-8°; — *Sullo Studio delle antiche monete*; Milan, 1829, in-8°; — *Dell' Arte critica diplomatica*, dans les *Memorie di religione, morale e letteratura* de Modène. — Les notes qui dans l'édition de 1790 des *Antichità italiane* de Muratori sont signées M. sont de Morcelli. O.

Baraldi, *Notizia di Morcelli* (Modène, 1825).— *Revue encyclopédique* (année 1822). — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani*, t. X, p. 108.

MORDAUNT (*Charles*), comte DE PETERBOROUGH, général et homme politique anglais, fils de Jean lord Mordaunt de Reygate, vicomte d'Avalon, et d'Élisabeth, petite-fille de Robert, comte de Monmouth, né en 1658, mort le 25 octobre 1735 à Lisbonne. Dans sa jeunesse, il servit sous les amiraux Torrington et Narborough, dans l'expédition contre Alger. Il quitta ensuite la marine pour l'armée, fut envoyé à Tanger, et prit part à la défense de cette ville contre les Maures. Pendant le règne de Jacques II, il fit une opposition ardente à la politique de ce prince. Il passa en Hollande sous prétexte d'aller prendre le commandement d'une escadre envoyée aux Indes occidentales, mais en réalité pour presser le prince d'Orange de tenter une descente en Angleterre et de renverser le gouvernement de Jacques II. Il représentait cette entreprise comme très-facile. Le prince d'Orange répondit froidement qu'il aurait les yeux sur les affaires de l'Angleterre et qu'il ne laisserait pas porter atteinte à la religion protestante. S'il ne se montra pas plus explicite, « c'est qu'il savait, dit Burnet, que lord Mordaunt avait la tête chaude, la parole prompte, qu'il était brave et généreux, mais manquait de jugement, que ses pensées n'étaient pas méditées et que ses secrets étaient bientôt connus. » Sans s'ouvrir à Mordaunt, le prince d'Orange profita de ses avis, et plus tard il se servit utilement de lui dans l'expédition en Angleterre. Après la révolution de 1688, Mordaunt, comme un des principaux acteurs de ce drame politique et comme whig véhément, fut mis à la tête du banc de la trésorerie, place qui n'était pas encore celle de premier ministre (1689), et obtint le titre de comte de Monmouth. Cette place ne convenait point à un militaire brillant, mobile, dissipé; il se rendit bientôt désagréable à ses collègues et au roi Guillaume, dont il contrariait la politique conciliante par son zèle whig intempestif. En janvier 1690, il résigna son siége de premier commissaire de la trésorerie, et commença contre les membres tories du ministère une opposition vive et décousue. Son caractère irréfléchi, après avoir rendu longtemps ses talents inutiles, l'entraina dans une faute qui faillit pour toujours priver son pays de ses services. Dans le procès de Fenwick, en 1697, il fit proposer secrètement à l'accusé de faire des révélations contre de hauts personnages tories; Fenwick s'y refusa, et Monmouth, irrité, insista pour sa condamnation. Cette conduite coupable chez un juge ne tarda pas à être connue et excita une réprobation générale. Les pairs envoyèrent Monmouth à la Tour. Mais ce brillant personnage était de ceux qui ne tombent que pour se relever. Il quitta le nom de Monmouth, et succéda au titre de son oncle Henri, comte de Peterborough, en juin 1697. Ce ne fut qu'à l'ouverture de la guerre de la succession d'Espagne qu'il trouva un digne champ pour son activité. La reine Anne l'appela dans son conseil privé, en mars 1705, et le nomma dans la même année général et commandant en chef des forces envoyées en Espagne pour y soutenir la cause de Charles d'Autriche contre Philippe de Bourbon. Lord Peterborough arriva à Lisbonne au mois de juin 1705, avec cinq mille soldats hollandais et anglais; il prit sur sa flotte l'archiduc Charles, fit voile pour Gibraltar, où il recueillit le prince de Hesse-Darmstadt, et se dirigea ensuite sur Valence, qu'il occupa sans coup férir. Cette conquête facile lui inspira l'idée de terminer la guerre en marchant droit sur Madrid. Le prince de Hesse-Darmstadt, trouvant le projet trop périlleux, préféra une attaque sur Barcelone. Peterborough, placé sous les ordres du prince, obéit à regret. Le siége offrait en effet des difficultés insurmontables. Après trois semaines passées devant la ville, les

alliés résolurent de lever le siége le 12 septembre. Peterborough approuva cette mesure, mais avant de la prendre il déclara qu'il voulait tenter un assaut nocturne contre la forteresse de Monjuich, qui commandait Barcelone. L'audace inouïe du général anglais rencontrant la négligence non moins inouïe des assiégés, obtint un brillant et inattendu succès. La chute de Monjuich entraîna celle de Barcelone. Peterborough eut la gloire de prendre avec une poignée d'hommes une des plus grandes et des plus fortes places de l'Europe, et la gloire, plus chère peut-être à son caractère chevaleresque, d'arracher à la brutalité des soldats la belle duchesse de Popoli. Il profita habilement de la jalousie des Catalans contre les Castillans, leur rendit leurs anciens droits et libertés, et réussit ainsi à les attacher à la cause autrichienne. Tarragone, Tortose, Girone, Lerida, San-Mateo, lui ouvrirent leurs portes. Avec douze ou quinze cents hommes qui restaient sous ses ordres, il se jeta dans les montagnes au cœur de l'hiver, chassa devant lui le général espagnol comte de Las Torres, et rentra triomphant dans Valence, le 4 février 1706. Quelques jours après il dispersa un corps de troupes envoyé au secours de Las Torres. Les cours de Madrid et de Versailles, effrayées des rapides succès de Peterborough tentèrent les plus grands efforts pour l'arrêter.

Une armée considérable sous le commandement nominal de Philippe, mais sous les ordres réels du maréchal de Tessé, entra en Catalogne et mit le siége devant Barcelone avec l'aide d'une flotte commandée par le comte de Toulouse. La ville, attaquée par terre et par mer, était en péril lorsque lord Peterborough accourut avec trois mille hommes. Ne pouvant pas, avec une force si minime, attaquer une grande armée, il harassa les ennemis par des escarmouches, leur coupa les vivres, et introduisit des provisions dans la ville. Se jetant ensuite dans une barque, il rejoignit la flotte anglaise, qui restait inactive, en prit le commandement, et se dirigea aussitôt vers la flotte française, qui ne l'attendit pas. Le lendemain, l'armée de terre leva le siége, et se retira dans le Roussillon. Cet événement eut pour résultat l'entrée de lord Galway dans Madrid, abandonné par Philippe. Peterborough voulait qu'on profitât de cet avantage pour s'établir immédiatement et solidement dans la capitale. Il est très-probable que si ses plans avaient été suivis l'archiduc se serait assis, du moins pour quelque temps, sur le trône d'Espagne. Mais le général anglais n'avait pas dans le caractère le calme et la suite qui pouvaient rendre ses conseils acceptables. Ses services trop éclatants et sa présomption excitèrent l'envie et le mécontentement de l'archiduc. Peterborough, mécontent de son côté, demanda à quitter l'armée. L'archiduc lui en accorda volontiers la permission, et le chargea d'aller à Gênes contracter un emprunt. De ce moment la fortune changea. Les alliés, coupés de la frontière du Portugal, se retirèrent sur Valence, en laissant dix mille prisonniers entre les mains de l'ennemi. En janvier 1707, Peterborough arriva à Valence comme simple volontaire. On lui demanda encore des conseils, que l'on ne suivit pas, et le gouvernement anglais le rappela. De retour en Angleterre, il eut d'abord à justifier sa conduite, ce qui ne fut pas difficile, et il obtint de la chambre des pairs (janvier 1711) non-seulement un bill d'indemnité, mais la reconnaissance solennelle de ses services. Dans la lutte des partis pendant les derniers jours de la reine Anne, entraîné par sa haine contre Marlborough, il se prononça violemment pour les tories, et fut nommé colonel du régiment des *horse-guards*, lord-lieutenant du comté de Northampton et chevalier de la Jarretière (août 1713). En 1710 et 1711 il eut des missions à Vienne, à Turin, et dans plusieurs États d'Italie. Vers la fin de 1713, il fut envoyé comme ambassadeur auprès du roi de Sicile et nommé peu après gouverneur de l'île Minorque. Sous le règne de Georges Ier il devint général de toutes les forces navales de l'Angleterre, poste qu'il garda jusqu'à sa mort. Il termina ses jours à Lisbonne, où il était allé chercher le rétablissement de sa santé. « Lord Peterborough, dit Macaulay, fut, sinon le plus grand, du moins le plus extraordinaire caractère de cette époque, sans en excepter le roi de Suède lui-même. En vérité, on pourrait décrire Peterborough comme un Charles XII, poli, instruit, amoureux. Son courage avait toute l'impétuosité française et toute la fermeté anglaise. Sa fertilité et son activité d'esprit étaient presque incroyables; elles se montrèrent dans tout ce qu'il fit, dans ses campagnes, dans ses négociations, dans sa correspondance familière, dans sa conversation la plus légère et la moins étudiée. Il était un tendre ami, un généreux ennemi, et dans sa conduite un véritable *gentleman*. Mais ces splendides talents et ses vertus furent rendus presque inutiles à son pays, par sa légèreté, son impatience du repos, son irritabilité, son goût maladif pour la nouveauté et l'excitation. Non seulement sa faiblesse l'avait dans plus d'une occasion plongé dans des troubles sérieux; mais elle l'avait conduit à des actions entièrement indignes de son humaine et noble nature. Le repos lui était insupportable. Il aimait à courir à travers de l'Europe plus vite qu'un courrier. Il était une semaine à La Haye, et à Vienne la semaine suivante. Alors il lui prenait fantaisie de voir Madrid, et à peine avait-il atteint Madrid qu'il demandait des chevaux et partait pour Copenhague. Le changement d'occupation lui était aussi nécessaire que le changement de place. Il aimait à dicter six ou sept lettres à la fois. Ceux qui avaient à traiter des affaires avec lui se plaignaient que quoiqu'il parlât avec une grande habileté sur chaque sujet, il ne pouvait jamais se fixer à aucun.... Peterborough fut en vérité le dernier des chevaliers errants, brave jusqu'à la

témérité, libéral jusqu'à la profusion, courtois dans ses rapports avec les ennemis, le protecteur des opprimés, l'adorateur des femmes. Ses vertus et ses vices étaient ceux d'un chevalier de la Table Ronde. » Lord Peterborough aimait les gens de lettres, surtout ceux qui pensaient avec hardiesse. Lui-même était un libre penseur. On rapporte qu'ayant rendu une visite à Fénelon, il fut si enchanté de la conversation du prélat qu'il dit au chevalier Ramsay : « Il faut que je parte le plus tôt possible, car si je restais ici une semaine de plus, je deviendrais chrétien malgré moi. » Après avoir, dans sa jeunesse, protégé Dryden, il devint l'ami intime de Swift et de Pope, de Prior, d'Atterbury, de Berkeley. Il écrivit des bagatelles; mais sa versatilité l'empêcha de rien composer qui fût digne de son esprit. Chalmers cite de lui : *La Muse de Cavalier, or an apology for such gentlemen as make poetry their diversion and not their business*, dans une lettre insérée au *Public Register* de Dodsley; 1741; — *A Copy of verses on the duchess of Marlborough*, dans les *Œuvres* de Swift; — *Remarks on a pamphlet, respecting the creation of peers*; 1719, in-8°.

Le comte de Peterborough épousa, en premières noces, Carey, fille de sir Alexandre Fraser, de laquelle il eut deux fils, *Jean* et *Henri*, qui moururent avant lui, et une fille, *Henriette*, femme d'Alexandre, second duc de Gordon. Sa seconde femme fut la célèbre chanteuse Anastasia Robinson, personne d'une conduite irréprochable. Il eut quelque peine à déclarer ce mariage, si peu conforme à son rang; mais enfin il s'y décida, et la seconde comtesse de Peterborough fut admise dans le plus grand monde anglais. Son petit-fils, *Charles Mordaunt*, fils de Jean lord Mordaunt, lui succéda dans le titre de comte de Peterborough. L. J.

Burnet, *History of his own time*. — Swift, *Works*, t. VII de l'édition de Nichols. — Pope, *Works and Correspondence*. — Friend, *Account of the earl of Peterborough conduct in Spain*. — Carlton, *Memoirs*. — Horace Walpole, *Catalogue of royal and noble authors*. — Lord Mahon, *War of the succession in Spain; History of England*. — Macaulay, *Essays; History of England*. — Seward, *Anecdotes and biographiana*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Lodge, *Portraits*, t. VII. — *Lives of British military Commanders*.

MORDVINOF (*Simon-Ivanovitch*), amiral russe, né le 26 janvier 1701, mort en mars 1777, fut au nombre des vingt jeunes gens que Pierre Ier envoya, en 1717, à Brest prendre leurs grades dans la marine royale. Il en revint, au bout de cinq ans, lieutenant de vaisseau, et en rapporta un goût prononcé pour les sciences de la marine. On lui doit une traduction du français d'un ouvrage *Sur les Évolutions d'une flotte*, et divers travaux en langue russe sur la *Navigation et la Géométrie*. A. G—N.

Berch, *Vie de l'amiral Mordvinof*. — *Mémoires* de Porochin. — Bantich-Kamenski, *Dictionnaire Hist.*

MORE (*Henry*), en latin *Morus*, philosophe anglais, né le 12 octobre 1614, à Grantham (comté de Lincoln), mort le 1er septembre 1687, à Cambridge. D'une famille de calvinistes rigides, il se révolta de bonne heure contre le dogme de la prédestination, et les menaces dont on usa envers lui pour réprimer ses doutes ne servirent qu'à les accroître. Envoyé au collége d'Eton pour apprendre les langues anciennes, il s'appliqua en outre aux questions les plus difficiles de la philosophie et de la théologie, et poursuivit avec ardeur cette étude à l'université de Cambridge. Après avoir pris pour premiers guides Aristote et les scolastiques, il s'en dégoûta et, entrant dans une voie tout opposée, il leur préféra Platon et la plupart des mystiques; la lecture du fameux traité de Jean Tauler, *Theologia Germanica*, l'intéressa particulièrement, et quelques années plus tard il crut remonter à la source de toutes ces doctrines en portant ses recherches sur la kabbale. Maître ès-arts en 1639, il fut admis au nombre des agrégés (*fellows*) du collége du Christ; ce fut là que s'écoula sa vie entière. En vain lui offrit-on les plus hautes dignités de l'Église anglicane : la cure d'Ingoldsby et une prébende à Gloucester furent résignées par lui presque aussitôt qu'acceptées; il refusa même le principalat de son collége, auquel il avait été porté en 1654, de préférence à Cudworth, son ami. Parmi les jeunes gens dont il surveilla l'éducation, il faut citer sir John Fiesch, dont la sœur, lady Conway, s'éprit d'enthousiasme pour ses idées; elle l'attira souvent à son château, où il vécut dans l'intimité de van Helmont, le célèbre philosophe hermétique, et de Valentin Greatreakes, le fameux thaumaturge. « Henri More, dit M. Franck, appartient, par le fond de ses idées, et, si l'on peut parler ainsi, par la physionomie générale de son esprit, à cette école platonicienne d'Angleterre dont Cudworth est sans contredit le plus illustre représentant.... Il cherche une doctrine où puissent se rencontrer sur un même fond spiritualiste la raison et le dogme chrétien, la tradition et le libre examen. Mais, plus érudit que philosophe, et d'une imagination très-aventureuse, il a exagéré les différents principes qu'il devait associer ensemble. » Bien qu'il ait entretenu une correspondance amicale avec Descartes, il était loin de l'accepter pour maître; il le défendit contre ceux qui l'accusaient d'athéisme, mais il lui reprocha aussi de confondre la matière avec l'étendue, d'en faire la seule substance de l'univers, de chasser Dieu de la nature et de la raison de l'homme. Il combattit avec non moins de passion le matérialisme de Hobbes, et dénonça les dangers de la doctrine de Spinosa. Dans sa métaphysique il croit à un Dieu personnel, créateur et providence du monde, et il en démontre l'existence par l'idée de perfection; les idées nécessaires et universelles émanent de la raison divine. Au-dessous de Dieu il place, dans une immense chaîne qui embrasse la nature entière, les âmes angéliques, les âmes humaines, les âmes des brutes et l'esprit du monde,

où sont renfermées les lois et les formes générales. Quant à l'âme humaine, il recherche ce qu'elle a été avant de paraître ici-bas, et ce ce qu'elle deviendra dans la suite. Excepté Dieu, il n'admet pas de purs esprits. Comme avait fait Origène, il ne conçoit les êtres qu'en relation avec la matière; à mesure que l'esprit s'élève ou s'abaisse, la matière se subtilise ou s'épaissit de plus en plus; l'atténuation progressive des corps marque ainsi les innombrables étapes que nous sommes appelés à parcourir avant d'arriver jusqu'à la béatitude éternelle. S'il est difficile d'attribuer un système à More et d'en faire un penseur original, on ne peut lui refuser d'avoir eu des idées d'une remarquable hardiesse ou d'une véritable profondeur. Un grand nombre de ses écrits philosophiques ont été réunis sous ce titre : *A Collection of several philosophical Writings* (Londres, 1662, in fol.; 4e édit., 1712). Le recueil complet n'en existe qu'en latin, *Opera omnia, tum quæ latine, tum quæ anglice scripta sunt, nunc vero latinitate donata* (Londres, 1679, 2 vol. in-fol.). On y remarque *Dialogi divini*, *Enchiridium metaphysicum*, *Antidotus adversus atheismum*, et *Animæ Immortalitas*. Un troisième volume a été consacré à ses traités de théologie (*Opera theologica*; Londres, 1700, in-fol.). Henry More est encore l'auteur d'un recueil de poésies intitulé : *Psycho-Zoia, or the life of the soul, and other poems* (Londres, 1640, in-8°), et réimprimé en 1647. Il fut un des premiers membres de la Société royale de Londres. P. L—Y.

Richard Ward, *The Life of the learned and pious Dr Henry More*; Londres, 1710, in-8°. — Burnet, *Own Times*. — Birch, *Life of Tillotson*. — Blair, *Lectures*. — Enfield, *Hist. of Philosophy*, liv. VIII. — *Censura litteraria*, III. — A. Franck, dans le *Dict. des Sciences philosophiques*.

MORE (*Alexandre*), en latin *Morus*, célèbre ministre protestant, né le 25 septembre 1616, à Castres, mort le 28 septembre 1670, à Paris. Après avoir terminé son éducation au collége de Castres, où son père, Écossais d'origine, occupait l'emploi de principal, il alla étudier la théologie à Genève; trois ans plus tard, la chaire de grec étant devenue vacante, il se mit sur les rangs, et l'emporta sur Étienne Le Clerc et d'autres concurrents plus âgés que lui (1639). En 1642 il succéda à Fréd. Spanheim, comme ministre et professeur, et il introduisit dans la prédication et dans l'enseignement de la théologie des innovations qui le firent accuser d'opinions hétérodoxes. Il fut promu en 1645 à la dignité de recteur. Ses railleries et la hauteur de ses manières, et ausi son mérite et son influence, excitèrent la jalousie de quelques collègues, qui accablèrent le conseil de plaintes; de guerre lasse il préféra de s'éloigner, et obtint, à la recommandation de Saumaise, une chaire à Middelbourg (1649). De là il se rendit à Amsterdam, où les curateurs de l'École illustre l'avaient appelé pour professer l'histoire (1651), et profita d'un congé pour faire un voyage en Italie; il y resta plus d'une année, et fut comblé d'honneurs par le grand-duc de Toscane ainsi que par la seigneurie de Venise. La haine de ses ennemis ne tarda pas à lui rendre le séjour de la Hollande intolérable. Mensonges, impiété, ingratitude, fol orgueil, vices infâmes, on le couvrit de toutes ces accusations en le sommant de se justifier. Morus s'y refusa, et rentra en France. Le synode de Nimègue le frappa d'excommunication; mais le synode de Loudun l'en releva, et l'invita seulement à être à l'avenir plus circonspect et plus réservé. Nommé pasteur à l'église de Charenton (1659), il attira une grande foule à ses prêches; en même temps il excita par son intraitable caractère de nouvelles cabales contre lui. Sa conduite ne prêtait que trop aux plus fâcheuses interprétations : ainsi il avait pris l'habitude de courir les rues la nuit, en compagnie d'aventuriers ou de gens mal famés, et de suivre les femmes jusque dans des lieux où sa présence ne pouvait être qu'un scandale. On l'interdit pour un an (1661). Cette malheureuse affaire fut encore portée devant trois ou quatre synodes; Morus promit de s'amender, et la vieillesse, accompagnée de la maladie, la força à tenir parole. Il mourut chez la duchesse de Rohan, sa protectrice; sa mort fut des plus édifiantes. « Morus, dit Senebier, eut de l'esprit avec les vices qui l'accompagnent quand la raison ne sait pas le régler; il fut léger, imprudent, orgueilleux; s'il excita l'envie par ses talents, il appela la haine par sa hauteur; son savoir était vaste, mais superficiel; il croyait avoir tout fait quand il avait montré de l'adresse ou tissu des phrases sonores. » On a de lui : *De necessaria Dei gratia disp. IV*; Genève, 1644, in-4°; Middelbourg, 1652; — *Calvinus*; ibid., 1648, in-4°; — *Causa Dei, id est de Scriptura sacra exercitationes*; Middelbourg, 1653, in 4°; — *Fides publica contra calumnias J. Miltoni scurræ*; La Haye, 1654, in-12, avec un Suppl. (1655); il fournit dans ce livre les attestations les plus honorables sur ses mœurs et sur sa doctrine; c'est une réponse au poëte Milton, qui, dans sa *Second Defence of the People of England*, s'était vengé sur Morus des attaques d'un libelle anonyme dont il l'avait cru l'auteur; — *Eusebii Cæsar. Chronicon, cum aliis ejus continuatoribus, gr. lat.*; Amsterdam, 1658, in-fol.; — *Notæ ad quædam loca Novi Fœderis*; Londres, 1661, in-8°, plusieurs fois réimpr.; — *Soteria laus Christi nascentis*; *Epinicia super Venetorum de Turcis victoria*; Paris, 1663, in-4°; le premier de ces poëmes latins fut trad. en français (Paris, [illegible], 1669, in-4°) et le second réimpr. à part (ibid., 1673, in-4°); — *Poemata*; Paris, 1669, in-4°; — *Derniers Discours*; Amsterdam, 1680, in-12; — *Sermons choisis*; Genève, 1694, in-8°; — *Sermons sur le catéchisme*; Genève, [illegible], 2 vol. in-8°. P. L.

Senebier, *Hist. Littér. de Genève*. — Bayle, *Dict. crit*. — Symmons, *Life of Milton*. — Haag frères, *La France Protestante*, VII, 548-549.

MORE (*Hannah*), femme auteur anglaise, née en 1745, à Stappleton, près Bristol, morte le 7 septembre 1833, à Clifton. Fille d'un pauvre ecclésiastique qui tenait une école de village, elle puisa dans la lecture de *Paméla* de Richardson un vif désir de s'instruire. Ses progrès rapides non moins que son intelligence extraordinaire attirèrent l'attention de quelques personnes riches; on l'aida non-seulement à compléter son éducation, mais encore on lui fournit les moyens de former une maison d'éducation pour les jeunes filles, maison qu'elle dirigea avec ses sœurs, et qui resta pendant longtemps un des meilleurs établissements de ce genre dans l'ouest de l'Angleterre. De bonne heure elle composa des vers, mais elle ne se décida qu'assez tard à les mettre au jour. Son premier essai fut un drame pastoral; il eut tant de succès parmi ses amis qu'elle se laissa aisément persuader de sa vocation pour le genre dramatique. Munie d'une lettre d'introduction pour Garrick, elle vint à Londres, y fit représenter deux tragédies, et se lia intimement avec Johnson, Burke, sir Joshua Reynolds, Beattie, mistriss Montague, etc. Au bout de quelques années, ayant acquis par ses travaux littéraires une position indépendante, elle se hâta de renoncer à la fois au monde et au théâtre, qui l'un et l'autre s'accordaient mal avec ses sentiments religieux. Elle s'opposa à ce qu'on jouât désormais ses pièces, qu'elle traita de poëmes, et répara le mal qu'elle croyait avoir fait par des ouvrages blâmables en écrivant ses *Drames sacrés*, qui jouirent d'une vogue singulière. En 1786 miss Hannah More se retira avec ses sœurs dans le village de Mendip, puis dans celui de Barleynwood, non loin de Bristol; là, partageant son temps entre un travail opiniâtre et des pratiques de dévotion ou de charité, elle consacra une partie de sa modique fortune à répandre l'instruction parmi les classes ouvrières; elle contribua à la fondation de plus de soixante écoles, non sans rencontrer de la part des membres du clergé une vive opposition, d'où sortit une polémique peu édifiante. En 1828 elle s'établit à Clifton, et y mourut, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Ses quatre sœurs l'avaient depuis longtemps précédée dans la tombe. Elle légua par son testament une somme de 250,000 fr. à divers établissements de bienfaisance. Miss More mérite d'être placée dans un rang élevé parmi les écrivains de son temps; ses sentiments sont toujours nobles, ses pensées justes, fines et naturelles, et son style brille tantôt par l'harmonie, tantôt par l'exacte mesure. La liste des ouvrages de cette dame est trop fournie pour la citer tout entière; nous rappellerons les suivants : *The Search after happiness* (1773), drame pastoral; — *The inflexible Captive* (1774); *Percy* (1778), et *Fatal Falsehood* (1779), tragédies; — *Sacred dramas*; Londres, 1782, in-8°; la 17e édit. est de 1812; — *Florio and the Blue-Stocking, poems*; ibid., 1786, in-8°; — *The Slavery, poem*; ibid., 1788, in-4°; — *Thoughts on the manners of the great*; ibid., 1788, in-12; — *The Shepherd of Salisbury plain*; ibid., 1791, in-12; — *Estimate of the religion of the fashionable world*; ibid., 1791, in-12; — *Strictures on the modern system of female education*; ibid., 1799, 2 vol. in-8°; — *Hints towards forming the character of a young princess*; ibid., 1805, 2 vol. in-8°; après l'apparition du traité précédent, il fut question de lui confier l'éducation de la princesse Charlotte; ce fut à l'occasion de ce projet, qui ne réussit pas, qu'elle s'occupa des meilleurs moyens d'élever une jeune princesse; — *Cœlebs in search of a wife*; ibid., 1809, 2 vol. in-8°; trad. en français (1817), 4 vol. in-12); c'est le plus populaire des écrits de l'auteur, dans une seule année on a publié dix éditions de ce roman, essentiellement moral et religieux; — *Practical Piety*; ibid., 1811, 2 vol. in-8°; 8e édit., 1812; — *Christian Morals*; ibid., 1812, 2 vol. in-8°; — *Essay on the character and writings of saint Paul*; ibid., 1815, 2 vol. in-8°. Les œuvres complètes de Hannah More ont été recueillies plusieurs fois; ses *Memoirs and Correspondence* ont paru en 1834 (4 vol. in-8°), par les soins de W. Roberts. K.

H. Thompson, *Life of Hannah More, with notices of her sisters*; Londres, 1838, in-8°.

MORE. *Voy*. MORUS.

MOREAU (*Sébastien*), chroniqueur français, né à Villefranche, vers la fin du quinzième siècle. Son caractère probe et ses réelles qualités d'administrateur le firent parvenir en peu de temps aux plus hauts emplois. Il était référendaire général du duché de Milan, lorsqu'on le choisit, en 1524, pour recueillir les deniers offerts au roi François Ier, prisonnier, par le haut et libre clergé du royaume. On n'eut qu'à se louer de la manière délicate dont il remplit sa mission. Chargé des sommes qu'il avait reçues, il se rendit à Bayonne, où il fut témoin de tous les événements qui accompagnèrent la délivrance du monarque. Il en rédigea un long procès-verbal extrêmement précieux pour l'histoire de la célèbre captivité, et aussi véridique qu'il est possible de le désirer; ce procès-verbal est intitulé : *La Prinse et Delivrance du roy, venue de la royne, seur aisnée de l'empereur, et recouvrement des enfants de France* (1524-1530), et a été publié, d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale (n° 9,902) dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France* par MM. Cimber et Danjou (1re série, t. II, p. 250). Ces éditeurs n'ont pas jugé à propos de reproduire l'exposé des moyens employés par François Ier pour assembler les 1,200,000 écus qui furent payés

pour sa rançon. On le trouvera dans le manuscrit que nous avons mentionné : qu'il suffise pour l'instant de savoir que le pape accorda les quatre dixièmes du revenu des biens ecclésiastiques en France pendant une année ; on exigea en outre un don gratuit de la noblesse.

L. Lacour.

Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'Hist. de France*, t. II.

Moreau (*Jean*), théologien français, né à Laval, mort vers 1584. Suivant du Boulay, il était docteur en théologie à l'université de Paris, lorsque, le 14 janvier 1537, il fut nommé procureur de la nation de France; mais, suivant de Launoy, dont le témoignage est ordinairement plus exact, c'est en 1540 que Jean Moreau fit son cours de théologie, et c'est en 1547 qu'il reçut les insignes du doctorat. Il fut ensuite chanoine à la cathédrale du Mans. Nous avons de lui une histoire des évêques du Mans intitulée : *Nomenclatura, seu Legenda aurea pontificum Cenomanensium, ab anno Verbi incarnati* 902 *usque ad annum* 1572. Cette histoire, qui ne manque pas d'intérêt et qui n'a pas été inutile à Bondonnet ainsi qu'à Le Corvaisier, est encore inédite. La bibliothèque du Mans en possède trois manuscrits.

B. H.

B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 281. — N. Desportes, *Bibliographie du Maine*.

Moreau (*René*), médecin français, né en 1587, à Montreuil-Bellay (Anjou), mort le 17 octobre 1656, à Paris. Fils de Matthieu Moreau, médecin du duc d'Alençon, il fut reçu docteur en 1619 à Paris, devint doyen de la faculté pour 1630 et 1631, et remplaça en 1632 Denis Bazin dans la chaire de médecine et de chirurgie au Collége royal. Il avait demeuré longtemps chez Simon Pietre, fameux médecin du temps, qui fut son protecteur et qui lui donna sa nièce en mariage. Sa riche bibliothèque, composée de livres curieux et singuliers, fut dispersée après sa mort. On estime beaucoup ses ouvrages, dont les principaux sont : *Renati Morelli anticalotta* ; Paris, 1614, in-4° : il prétend, dans cette pièce de vers, démontrer que la calotte est une coiffure malsaine, contrairement à l'avis de Jean Morel, qui l'avait célébrée en 1611 ; — *De Missione sanguinis in pleuritide, cum vita Petri Brissoti* ; Paris, 1622, in-8° ; — *Schola Salernitana, h. e. de Valetudine tuenda, cum animadversionibus* ; Paris, 1625, in-8° ; plusieurs éditions ; — *Jacobi Sylvii* (Dubois) *Ambiani Opera medica, cum ejusdem vita et icone* ; Genève, 1630, in-fol. ; — *Gulielmi de Baillou Vita*, à la tête des *Consilia medicinalia* de cet auteur ; Paris, 1635, in-4° ; — *Défense de la faculté de médecine de Paris contre son calomniateur* (Théophraste Renaudot) ; Paris, 1641, in-4° ; — *Discours curieux du chocolate* (sic), *trad. de l'espagnol d'Antonin Colmenero de Ledesma, avec des annotations* ; Paris, 1643, in-4° ; — *De Laryngotomia* ; Paris, 1646, in-8°, avec les *Exercitationes de angina puerorum* de Thomas Bartolin ; — *Centonis* κατοψίαξις, *diffibulatio in qua pleraque diplomata acad. Monspeliensis falsi convincuntur* ; Paris, 1646, in-4° ; — *Tabulæ methodi universalis curandorum morborum* ; Paris, 1647, in-fol. et in-4°.

P. L.

Guill. Duval, *Le Collége royal de France*, p. 85. — *Biogr. méd.* — Niceron, *Mémoires*, XXXIV.

Moreau (*Jean-Baptiste*), compositeur français, né à Angers, en 1656, mort à Paris, le 24 août 1733. Admis comme enfant de chœur à la cathédrale d'Angers, il y fit ses études musicales, et obtint ensuite une place de maître de chapelle à Langres. Puis, il alla remplir les mêmes fonctions à Dijon, et se décida peu de temps après à venir à Paris pour y chercher fortune. Arrivé dans cette ville, sans ressources et sans recommandations, il se fit bientôt des relations qui l'aidèrent à se tirer d'affaire. On rapporte qu'un jour étant parvenu à pénétrer jusqu'à la toilette de la dauphine, Victoire de Bavière, il eut la hardiesse de la tirer par la manche en lui demandant la permission de chanter devant elle un air de sa composition. Loin de s'offenser de sa témérité, la princesse se mit à rire et accéda à sa demande. La chanson de Moreau fit tant de plaisir à la dauphine qu'elle en parla au roi, qui voulut à son tour entendre le musicien, et l'admit à son service. La nouvelle position de Moreau lui offrit l'occasion d'écrire pour la cour la musique de plusieurs divertissements ; on cite entre autres le divertissement intitulé *Les Bergers de Marly*. Moreau s'était déjà fait une certaine réputation lorsqu'une circonstance vint lui fournir une nouvelle occasion de se mettre en évidence. Peu de temps après la fondation de la Maison royale des demoiselles de Saint-Cyr, par Mme de Maintenon, en 1686, il avait été attaché à cet établissement en qualité de maître de musique. Depuis que Mme de Maintenon était en crédit auprès de Louis XIV, elle avait essayé de détourner le roi des fêtes ruineuses qu'il donnait, en lui procurant des amusements moins coûteux, « en même temps, disent les mémoires de l'époque, qu'elle lui faisait trouver plaisir en de bonnes choses ». Elle demanda à Racine s'il ne pourrait pas faire sur quelque sujet de piété et du monde une espèce de poëme où le chant fût mêlé avec le récit, le tout lié par une action qui rendit la chose plus vive et moins capable d'ennuyer ; la pièce devait être uniquement pour Saint-Cyr, et le public ne devait en avoir aucune connaissance. Racine se mit à l'œuvre et écrivit la tragédie d'*Esther* ; il chargea Moreau de composer la musique des chœurs, et bientôt après on commença les répétitions de la pièce. Racine, avec l'aide de Boileau, avait choisi les demoiselles qui devaient remplir les différents rôles, les avait formées à la déclamation et était parvenu à les amener à une perfection que personne n'espérait (1). De son côté, Moreau, secondé de Nivers,

(1) Voici les noms de ces demoiselles, qui sont restées

organiste de la maison, qui tenait le clavecin, et les symphonistes du roi, qu'on avait mis à sa disposition, surveilla la partie musicale. Mme de Maintenon fit faire pour les actrices des costumes à la persane ornés de perles et de diamants, qui avaient jadis servi au roi dans les ballets; tout cela lui coûta plus de 14,000 livres. On dressa, par son ordre, un théâtre dans le spacieux vestibule des dortoirs, qui se trouvait au deuxième étage du grand escalier des demoiselles. Jean Bérain, dessinateur du roi et décorateur des spectacles de la cour, peignit les décorations. De magnifiques lustres de cristal, chargés de mille bougies, éclairaient la salle. Enfin, le mercredi 26 janvier 1689, Louis XIV se rendit à deux heures de l'après-midi à Saint-Cyr, et assista à la première représentation d'*Esther*. Le roi fut tellement enchanté, qu'à son retour à Versailles, il ne fit plus que parler de la pièce. Toute la cour voulut voir cette merveille; il y consentit, et il y eut ainsi plusieurs représentations successives d'*Esther* devant un auditoire composé de tout ce qu'il y avait alors de plus illustre par la naissance, de plus élevé par les dignités, de plus distingué par l'esprit et le talent. Mme de Maintenon éprouva cependant des scrupules de conscience en voyant l'extension de publicité donnée à ces divertissements; elle parla au roi de les faire cesser : celui-ci s'y opposa, et pressa Racine d'achever sa tragédie d'*Athalie*, qu'il avait commencée. Moreau composa encore la musique des chœurs de cette pièce, qui fut jouée en 1691, mais sans pompe, sans théâtre, sans décorations et sans autre costume que celui de Saint-Cyr. Il n'y eut de spectateurs que le roi, Mme de Maintenon, et cinq ou six autres personnes parmi lesquelles était Fénelon. Après cette représentation, Louis XIV céda aux prières de Mme de Maintenon, et résolut de ne plus troubler, par ces sortes de divertissements, la régularité de la maison ainsi que la réforme que l'on commençait à y introduire, et qui, en interdisant l'entrée de l'établissement à tout étranger, obligea les dames institutrices à prononcer des vœux solennels et à se soumettre à la règle austère de l'ordre de Saint-Augustin.

Racine, dans la préface d'*Esther*, attribue modestement une partie du succès de cette pièce à la musique de Moreau; « tous les connoisseurs, dit-il, demeurent d'accord que depuis longtemps on n'a entendu d'airs plus touchants ni plus convenables aux paroles. » Quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre des éloges donnés par le grand poëte au compositeur qui s'était associé à son

…esque toutes à Saint-Cyr comme dames de Saint-Louis, …l'indication des rôles qui leur furent confiés : Mlle de …Blanc, *Esther*, Mlle de Lastic, *Assuérus*, Mlle de Mainfort, *Élise*, Mlle de Glapion, *Mardochée*, Mlle d'A…neourt, *Aman*, Mlle de Marsilly, *Zarès*, Mlle de Mor…ly, *Hydaspe*. — Les principales coryphées étaient …les de Champigny, de Beaulieu et de Lahaye. Enfin …prologue fut fait tout exprès pour Mme de Caylus, fille …marquis de Villette, cousine de Mme de Maintenon, qui …ppelait sa nièce et l'aimait à ne pouvoir se passer d'elle.

travail, les partitions des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* n'en sont pas moins de curieux monuments de l'art musical français à cette époque. La musique d'*Esther* fut publiée en 1689, chez Deny Thierry, rue Saint-Jacques, à Paris, 1 vol. in-4°, et ne fut probablement tirée qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, car elle est d'une insigne rareté. Quant à la musique d'*Athalie*, elle ne fut point publiée par son auteur, mais il existe à la bibliothèque de Versailles plusieurs exemplaires des chœurs de cette pièce, copiés par les demoiselles de Saint-Cyr, et corrigés par Moreau lui-même. A la suite de la nouvelle édition des œuvres complètes de J. Racine, publiée par Lefèvre; Paris, 1844, se trouve toute la musique d'*Esther* et d'*Athalie*, ainsi que trois cantiques de Moreau, que l'on chantait devant le roi. Moreau a mis aussi en musique les chœurs de *Jonathas*, tragédie de Duché, et plusieurs chansons et cantates du poëte Lainez, qui eurent beaucoup de succès. Enfin, on connaît de lui, en manuscrit, le psaume *In exitu Israel* et une messe de *Requiem*. Il a laissé en outre un traité de musique intitulé *L'Art mélodique*. Cet artiste avait formé de bons élèves, parmi lesquels on remarque Clérambault et Dandrieu. Moreau mourut à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Dieudonné DENNE-BARON.

Lettres de Mme de Sévigné, 31 décembre 1688. — Titon du Tillet, *Parnasse français*. — De La Borde, *Essai sur la musique*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Théophile Lavallée, *Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*.

MOREAU DE LA ROCHETTE (*François-Thomas*), agronome et industriel français, né le 4 novembre 1720, à Rigny-le-Ferron (Champagne), mort dans son château de La Rochette près Melun, le 20 juillet 1791. Il était en 1751 directeur des fermes et bâtiments royaux à Melun. Il y avait alors aux environs de cette ville un terrain inculte dont le nom *La Rochette* exprime bien la stérilité. « Une poule n'y aurait pas trouvé à vivre au mois d'août », suivant un dicton melodunois. Moreau l'acheta et résolut d'y créer une propriété fructueuse (1760). Il se mit aussitôt à défricher, et par un travail patient et intelligent, sept ans plus tard, il possédait les plus riches champs de la Brie. Vers cette époque il fut nommé inspecteur général des pépinières royales, et avec l'aide du gouvernement il organisa sur ses terrains de vastes pépinières qui, cultivées par cent enfants trouvés, devinrent bientôt une école spéciale, fournissant de nombreux agriculteurs pratiques, expérimentés et ennemis de la routine, cette plaie des campagnes. Pour donner une idée de l'activité de Moreau et du succès de son entreprise, il suffira de dire qu'en treize années il sortit de La Rochette un million d'arbres de tige, et trente et un millions d'arbres forestiers. On lui dut ainsi d'immenses reboisements et l'embellissement et la richesse d'une multitude de parcs, d'avenues, de vergers, etc. En 1769 il reçut des lettres de noblesse et le cordon de

Saint-Michel. En 1771, il fit bâtir à La Rochette, par le célèbre architecte Victor Louis, un château aussi remarquable par la beauté de son style que par son heureuse situation à mi-côte d'une colline qui des bords de la Seine s'élève en large amphithéâtre. De vastes fermes, des granges spacieuses, des serres bien disposées s'élevèrent au milieu de champs fertiles, d'abondants potagers, de jardins dessinés avec goût. Le domaine de La Rochette est resté un des plus cités du département de Seine-et-Marne. En 1785 Moreau fut chargé de la surveillance des bois servant à la consommation de la capitale. Il eut alors l'occasion d'améliorer ou de canaliser certains cours d'eau qui rendent les arrivages plus faciles. Il créa encore à Urcel, près Laon, une des premières manufactures de sulfate de fer (*couperose*) établies en France. Il a laissé de nombreux projets, dont l'application serait d'une utilité incontestable, entre autres un *plan de défrichement des landes*, etc. A. Desnues.

Dict. Biographique et pittoresque (1834). — *Doc. part.*

Moreau de la Rochette (*Jean-Étienne*), agronome français, fils du précédent, né à Melun, le 17 novembre 1750, mort à La Rochette, le 8 mai 1804. Il aida beaucoup son père dans ses belles et utiles créations, et continua de les améliorer avec une rare intelligence. On lui doit l'acclimatation de plusieurs arbustes et plantes d'utilité ou d'agrément. Il fut l'un des membres fondateurs de la Société d'Agriculture de Seine-et-Marne. A. D—s.

Doc. part.

Moreau de la Rochette (*Armand-Bernard*, baron), fils du précédent, administrateur et littérateur français, né au château de La Rochette, près Melun, le 12 avril 1787, mort à Lons-le-Saulnier, le 8 août 1822. Il fut élevé sous les leçons de l'abbé Lecuy et de Luce de Lancival. Il suivit la carrière administrative, et devint successivement auditeur au conseil d'État (19 janvier 1810); commissaire spécial de police à Caen (28 juillet 1811); sous-préfet à Provins (26 juillet 1814); membre de la Légion d'Honneur (janvier 1815); préfet de la Vendée (1817); préfet du Jura (1820). On a trouvé dans sa conduite politique de fâcheuses contradictions. On a de lui : *L'Amour crucifié*, trad. d'Ausone; 1806, in-12; — *Les Adieux d'Andromaque et d'Hector*, trad. du grec en vers français, in-8°. A. D—s.

Gairard, dans le *Mercure de France*, t. XXVIII, p. 568. — Saint-Allais, *Nobiliaire*, t. II, p. 82. — Mahul, *Annuaire nécrologique* pour 1822.

Moreau (*Gabriel-François*), prélat français, né à Paris, le 24 septembre 1721, mort à Autun, le 8 septembre 1802. Issu d'une famille de robe, il fut conseiller clerc au parlement de Paris et pourvu en 1737 d'un canonicat dans l'église métropolitaine. Évêque de Vence en 1759, il passa le 29 novembre 1763 au siége de Mâcon. Il fut, après le concordat de 1801, appelé au siége d'Autun, et mourut quelques mois après. Le premier consul, qui était plein d'estime pour ce prélat, avait demandé pour lui au pape le chapeau de cardinal. On a de Moreau : *Oraison funèbre de Ferdinand VI et de Marie de Portugal, roi et reine d'Espagne*; 1760, in-4°. — *Oraison funèbre de M. le duc de Bourgogne*; 1761, in-4°. H. F.

Moniteur universel, 1802.

Moreau (*Jacob-Nicolas*), publiciste français, né le 20 décembre 1717, à Saint Florentin, mort le 29 juin 1804, à Chambourcy, près Saint-Germain-en-Laye (1). Reçu avocat à Aix, il devint conseiller à la cour des aides de Provence, et renonça peu de temps après à la magistrature, pour suivre avec plus de liberté son goût pour les lettres. N'ayant réussi en poésie qu'à rimer quelques pièces médiocres, il donna carrière à l'activité et aux ressources de son esprit en écrivant sur l'administration, sur le droit des gens et sur les intérêts politiques. Adversaire déclaré des philosophes et de la liberté, il se montra trop accessible à l'influence ministérielle, et ne chercha qu'à favoriser l'accroissement du pouvoir absolu, sans qu'on puisse l'accuser pourtant d'avoir trafiqué de ses opinions. La Harpe, dans sa *Correspondance*, l'a jugé avec trop de sévérité en le représentant comme « un homme d'esprit, mais qui s'en est servi beaucoup plus pour sa fortune que pour sa réputation, et qui, avec quelque crédit à la cour, n'a jamais eu de considération dans le monde et encore moins parmi les gens de lettres ». Il fut chargé par la cour de rédiger plusieurs ouvrages, entre autres le préambule des édits du chancelier de Maupeou, et fut récompensé de son zèle par les charges de premier conseiller de Monsieur (Louis XVIII), de bibliothécaire de la reine Marie-Antoinette et d'historiographe de France. Sous Louis XVI on lui confia la garde des chartes, des monuments historiques, des édits et des déclarations qui avaient formé successivement la législation française depuis Charlemagne, et quelques difficultés s'élevèrent à ce sujet entre lui et Bréquigny, qui continuait la publication des ordonnances des rois de France. Moreau fit preuve, dans quelques-uns de ses écrits, de talent et d'érudition; il n'était pas non plus dépourvu de finesse, de jugement et de pénétration; mais le reproche fondé de favoriser le despotisme l'empêcha d'être admis à l'Académie Française. On a de lui : *Ode sur la bataille de Fontenoi*; 1745, in-4°; — *L'Observateur hollandais ou Lettres sur les affaires présentes de l'Europe*; La Haye (Paris), 1755-1759, 5 vol. in-12; espèce de journal politique contre l'Angleterre, qui commença la réputation de Moreau comme publiciste; — *Lettres du chevalier de***, ou réflexions sur l'arrêt du parlement*

(1) C'est par erreur que *La France Littéraire* de 1769 et Desessarts dans *Les Siècles Littéraires* le font périr sur l'échafaud, le 27 mars 1794.

du 10 *mars* 1755; in-12, et dans le t. Ier des *Variétés* de l'auteur; — *L'Europe ridicule, ou réflexions politiques sur la guerre présente;* Cologne, 1757, in-12; réimpression d'un vol. de *L'Observateur hollandais*, d'après Barbier; — *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps;* Francfort, 1757, 2 vol. in-12; — *Nouveau Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs;* Amsterdam, 1757, in-12. Dans cet écrit piquant l'auteur attaque sans ménagement la secte des philosophes. Il a été réimprimé en 1828, avec un supplément et diverses pièces satiriques, notamment le *Catéchisme et Décision des Cas de Conscience à l'usage des Cacouacs*, par l'abbé Giry de Saint-Cyr; — *Mémoire pour les doyens syndics et compagnie des conseillers du roi contre les prévôt et conseillers du Châtelet;* Paris, 1758, in-4°; un second *Mémoire* parut en 1768 sur le même sujet; — *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps, par l'Observateur hollandais, rédigés et augmentés par D. V.* (de Vattel); Francfort, 1758-1762, 20 vol. in-8°; on y trouve plusieurs morceaux de Chevrier; — *Examen des effets que doivent produire dans le commerce l'usage et la fabrication des toiles peintes;* Paris, 1759, in-12; — *Le Moniteur français;* Paris, 1760, in-12: feuille qui n'a eu qu'une dizaine de numéros; — *Entendons-nous, ou le radotage du vieux notaire sur la richesse de l'État* (de Roussel de La Tour); Amsterdam, 1763, in-8°; brochure dirigée contre les économistes; — *Lettre sur la paix;* Paris, 1763, in-8°; — *Lettres historiques sur le comtat Venaissin;* Amsterdam (Paris), 1768, in-8°; — *Bibliothèque de Mme la Dauphine: Histoire;* Paris, 1770, in-8°, fig.: production faible et peu exacte; les autres parties de la *Bibliothèque* restèrent en projet; — *Leçons de Morale, de Politique et de Droit public, puisées dans l'histoire de la monarchie;* Versailles, 1773, in-8°: ce nouveau plan d'études de l'histoire de France fut rédigé pour l'instruction de Louis XVI et de ses frères; — *Les Devoirs du Prince, réduits à un seul principe, ou discours sur la justice;* Versailles, 1775, in-8°; Paris, 1782, in-8°; trad. en hollandais par Élie Luzac; — *Principes de Morale, de Politique et de Droit public, ou discours sur l'histoire de France, dédiés au roi;* Paris, 1777-1789, 21 vol. in-8°: suite de tableaux historiques depuis Clovis jusqu'à saint Louis, qui devait comprendre 40 vol.: « Je n'indique cet ouvrage, dit Camus, que pour avertir ceux qui le liraient de se tenir en garde contre les principes et les assertions de Moreau »; — *Recherches et Considérations sur la population de la France;* 1778, in-8°; — *Le Pot-pourri de Ville d'Avray;* Paris, 1781, in-12; recueil de chansons et pièces fugitives; — *Plan des travaux littéraires ordonnés par S. M. pour la recherche, la collection et l'emploi des monuments de l'histoire et du droit public de la monarchie française;* Paris, 1782, in-8°; — *Variétés morales et philosophiques;* Paris, 1785, 2 vol. in-12; — *Essai sur les bornes des connaissances humaines, par G. V. D. V.;* Paris, 1785, in-12; — *Lettre d'un Magistrat, dans laquelle on examine ce que la justice du roi doit aux protestants;* Avignon et Paris, 1787, in-8°; Moreau permet de les marier, mais il prétend les exclure « des emplois, des dignités et de toute espèce d'administration publique »; — *Exposé historique des administrations populaires aux plus anciennes époques de notre monarchie;* Paris, 1789, 2 vol. in-8°; — *Exposition et Défense de notre constitution monarchique française, précédées de l'histoire de toutes nos assemblées nationales;* Paris, 1789, 2 vol. in-8°; — *Maximes fondamentales du gouvernement français;* Paris, 1789, in-8°. La plupart de ces ouvrages ont paru sans nom d'auteur. P. L.

Annales littér. et morales, I, 259-264. — La Harpe, *Corresp.* — Camus, *Lettres sur la profession d'avocat.* — Barbier, *Dict. des ouvr. anonymes.*

MOREAU *de l'Yonne* (***), homme politique français, né près de Tonnerre, en 1750, mort en février 1806. Il était président du tribunal criminel de l'Yonne, lorsqu'en mars 1798, il fut élu député au Conseil des Anciens. Il s'y montra franchement républicain, et fit une proposition au sujet de la célébration de l'anniversaire de la prise de la Bastille (14 juillet 1789), au sein du Conseil des Anciens. Il prononça ensuite l'éloge de l'armée d'Orient à l'occasion de la prise de Malte (24 prairial an VI, 12 juin 1798); fit déclarer qu'elle avait bien mérité de la patrie, et félicita « la philosophie de s'être emparée de ce dernier retranchement du fanatisme ». Le 2 thermidor an VI (20 juillet 1798), il fut nommé secrétaire; défendit le 12 fructidor (29 août) la résolution en faveur des fêtes *décadaires;* s'opposa le 28 brumaire an VII (18 novembre) à toute discussion sur la résolution qui assimulait aux émigrés les individus qui s'étaient soustraits à la déportation, et demanda qu'elle fût votée par acclamations. Le 30 brumaire (22 novembre), il fut élu président. Lors de la crise du 30 prairial an VII (19 juin 1799), il se déclara contre le Directoire, et le 6 messidor suivant (25 juin), il s'éleva contre les dilapidations commises en Italie et en Suisse par les agents de cette autorité. « On y remarque, s'écria-t-il, un *Grugeon*, un *Forfait*, un *Rapinat*, dont les noms expriment le caractère et la conduite! Il faut que tous ces hommes soient livrés à l'exécration publique, que la justice nationale s'exerce sur eux, et que nulle part ils ne puissent trouver de retraite. Je demande le renvoi à une commission chargée d'examiner si ces dilapidateurs doivent jouir en paix du fruit de leurs rapines, et de calculer quelle impression pourront faire sur eux deux heures d'exposition publique (1)! »

(1) Ce discours répétait un dicton du temps, où l'on

Le 25 messidor (13 juillet 1799), il vota l'approbation de la mesure des otages. « Je regarde cette mesure, dit-il, comme la vie des républicains et la mort des royalistes. »

Nommé régulateur de la Société des Jacobins du Manége, il prononça un discours pour l'inauguration de la même société, aux Jacobins de la rue du Bac; il défendit le 20 thermidor (9 août) l'emprunt forcé de 100 millions sur les riches. Moreau fut un des députés qui ne furent point convoqués le matin du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), pour l'assemblée extraordinaire où fut décrétée la translation du Corps législatif à Saint-Cloud et se trouva le lendemain l'un des exclus du Corps législatif. Cependant il fut, en 1800, nommé membre du conseil des prises.

H. L—R.

Le Moniteur universel, an VI, nos 286, 288, 306, 327, 345; an VII, nos 33 à 361. — *Biographie moderne* (1806).

MOREAU de la Meuse (*Jean*), homme politique français, né en 1753, à Bar-le-Duc, mort en 1811. Il exerçait la profession d'avocat avec succès, lorsque la révolution éclata; il en adopta les principes, et fut nommé procureur-syndic de la Meuse, puis député de ce département à l'Assemblée législative. En juillet 1792, il applaudit aux sentiments exprimés dans la fameuse adresse de la section de la Croix-Rouge, qui dénonçait la conduite tortueuse de Louis XVI, et fit décréter la formation d'une commission chargée d'examiner les dangers de la patrie. Réélu pour la Convention nationale, il y vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix. Indigné des violences du parti montagnard, il donna sa démission le 29 thermidor an II (16 août 1793, prétextant « que sa mission était terminée par l'achèvement de la constitution et son acceptation par les assemblées populaires. » Cette démission ne fut pas acceptée, et en octobre 1795 il fut un des conventionnels réélus au nouveau corps législatif, où il siégea au Conseil des Anciens, mais il donna sa démission dès floréal an IV (mai 1796), reprit sa profession, et termina ses jours loin des débats politiques.

H. L—R.

Le Moniteur universel, an 1792, nos 125, 170; an Ier, nos 2, 289; an IV, no 250. — *Biographie moderne* (1806). — *Petite Biographie conventionnelle*; Paris, 1815.

MOREAU (*Jean-Victor*), le plus célèbre, après Bonaparte, de ces capitaines qu'enfanta la grande lutte de la France républicaine contre l'Europe coalisée, naquit à Morlaix, en Bretagne, le 11 août 1763, et mourut à Laun, en Bohême, le 2 septembre 1813. A peine âgé de dix-sept ans, il fut envoyé à Rennes pour s'y former à la profession d'avocat, dans laquelle son père avait acquis quelque distinction; mais ces études plaisaient peu au jeune Moreau, qu'une secrète impulsion entraînait vers la carrière des armes. Il s'engagea comme soldat; bientôt cet engagement fut rompu, et Moreau, de retour à Rennes, se détermina enfin à étudier la jurisprudence. Parvenu, parmi ses camarades, au grade de *prévôt* de l'école de droit, il se vit appelé à jouer un rôle au milieu des circonstances que suscita, en juillet 1788, la lutte du parlement avec la cour. Il devint le chef des étudiants qui soutenaient le parti parlementaire, et fit preuve dans cette position de ce courage habile et prudent qui dans la suite devait illustrer son nom sur un plus vaste théâtre. Quelque temps après, la magistrature, tout à coup surprise de voir ouvert devant elle l'abîme où elle alla en effet bientôt s'engloutir, changea d'attitude, et se prononça contre l'esprit d'innovation que subissait le gouvernement. Alors Moreau changea aussi de rôle, et il tourna la force populaire, dont il disposait, contre le parlement, qui ne tarda pas à succomber et disparut avec presque tout ce qui restait encore de la France ancienne. Démocrate ardent, mais pur, Moreau se voua dès lors à la défense de cette révolution qu'il avait accueillie avec enthousiasme. Quand les étrangers menacèrent le territoire et que l'on créa dans les départements des corps de volontaires, Moreau fut élu, le 10 septembre 1791, chef du 1er bataillon d'Ille-et-Vilaine. Il rejoignit l'armée du nord commandée par Dumouriez. Ses chefs ne tardèrent pas à distinguer en lui une bravoure et des talents qui à cette époque, où les hommes et les événements marchaient à pas précipités, devaient élever rapidement sa fortune.

Pendant les jours marqués par tant de proscriptions, Moreau, qui désavouait ces excès, continua de servir glorieusement, passant de grade en grade jusqu'à celui de général de division, qu'il obtint le 25 germinal 1794, à la demande de Pichegru. Ce général lui ayant donné le commandement d'un corps destiné à agir dans la Flandre maritime, Moreau s'empara successivement de Menin, d'Ypres de Bruges, d'Ostende, de Nieuport, de l'île de Cadsand et du fort de L'Écluse, qui capitula le 9 fructidor. Par une triste coïncidence, au moment où il faisait triompher les armes de la république, son vieux père montait sur l'échafaud comme coupable de fédéralisme et de complicité avec les émigrés. Malgré cet affreux malheur de famille, il garda son commandement, et traça lui-même le plan qui fut suivi pour la défense et la conservation du pays conquis. En 1795, il succéda à Pichegru à la tête de l'armée du nord. Peu après, lorsqu'il s'agit pour la république de prendre largement l'offensive contre la coalition, Moreau se trouva naturellement désigné au Directoire pour commander l'une des deux grandes armées destinées à opérer dans le nord, d'après les plans de Carnot. Il prit, au printemps de 1796, le com-

avait profité de ces deux noms malheureux, *Grugeon* et *Rapinat*, pour stigmatiser ceux qui les portaient et qui étaient employés à l'armée d'Helvétie, pour leur faire porter le poids de malversations trop réelles, mais auxquelles Rapinat en particulier était tout à fait étranger.
Quant à Forfait, qui a été ministre de la marine et qui n'était point en Suisse, son nom avait été ajouté pour compléter le *trio*.

placement de Pichegru, dont la fidélité était déjà suspecte au gouvernement, le commandement de l'armée de Rhin-et-Moselle, forte de soixante-dix mille hommes, et alors s'ouvrit cette célèbre campagne qui plaça Moreau, dans l'estime de l'Europe, parmi les premiers généraux de l'époque. Il devait agir de concert avec Jourdan, à qui était confiée l'armée de Sambre-et-Meuse, à peu près de même force.

A ces deux armées était opposée une armée autrichienne, forte de cent quarante mille hommes, commandée par l'archiduc Charles, dont les talents militaires s'étaient déjà révélés. Des tacticiens habiles ont blâmé cette division de nos phalanges ainsi lancées en Allemagne, et l'expérience a démontré les vices de ce plan, auquel Moreau crût néanmoins devoir rester fidèle, et qui, selon toute apparence, l'empêcha d'obtenir les succès éclatants et décisifs promis à ses calculs stratégiques. Quoi qu'il en soit, il passa le Rhin avec hardiesse et bonheur, en messidor 1796, presque en vue de l'armée ennemie, disséminée sur l'autre rive. Animé de cette résolution énergique et prompte qui illustrait alors même de l'autre côté des Alpes son jeune émule, il eut, en se précipitant à coups redoublés sur les corps séparés de l'armée autrichienne, bientôt mis en péril cette vieille monarchie. Mais Moreau était un général appartenant à l'école de Turenne, et que distinguait surtout ce sang-froid ferme et prudent qui veut avant tout ne rien compromettre. Il ne songea qu'à réunir toute son armée et à s'avancer en combinant ses mouvements de manière à rester en communication avec son collègue. Après avoir forcé Wurmser à la retraite, culbuté les troupes des Cercles, défait l'armée du prince de Condé, battu l'archiduc Charles, le plus habile des généraux autrichiens, à Rastadt, à Ettlingen, à Pfortzheim, à Stuttgard, à Canstadt, à Berg, à Bingen, à Constance, il atteignit le Danube vers la fin de thermidor. Une grande partie de l'Allemagne se trouvait ainsi au pouvoir des armées françaises. Moreau, sur la ligne de ce fleuve où l'armée autrichienne s'était concentrée, parvint à tenir quelque temps en échec l'archiduc; la bataille de Neresheim, quoique meurtrière, n'amena point de résultat; mais alors, par un mouvement hardi autant qu'habile, le prince Charles, laissant une portion de ses forces pour occuper Moreau, se porta vivement avec le reste sur l'armée de Sambre-et-Meuse, qui opérait parallèlement en Bavière, et la força de rétrograder à son tour. Moreau ne put encore se décider à abandonner le plan du Directoire, et au lieu de suivre précipitamment l'archiduc et de se rapprocher de Jourdan, il se contenta de battre, à Friedberg, Latour, qui lui avait été laissé pour adversaire, et s'enfonça dans la Bavière. Enfin il apprit le mouvement rétrograde de Jourdan, et, pressentant que l'archiduc allait se porter sur le Necker pour lui fermer le retour vers le Rhin, il comprit que sa position était hasardée. Mais c'était surtout dans les situations qui réclament une inébranlable fermeté d'âme, une présence d'esprit féconde en expédients, que brillait cet homme éminent. Il prit le parti de ramener son armée en France; elle était encore forte de plus de soixante mille hommes et pleine de confiance dans son chef. En se dirigeant vers la Suisse, Moreau diminuait beaucoup le danger du retour, mais il eût fallu violer le territoire d'un peuple neutre : il se décida à remonter la vallée du Danube pour regagner celle du Rhin par la route des villes forestières (septembre). Le 25 fructidor il commença cette belle retraite qui est un des faits d'armes les plus remarquables de cette grande guerre. Dans l'espace de quarante jours, Moreau, combattant sans cesse, et toujours avec avantage, notamment à Biberach, traversa cent lieues de pays ennemi, hérissé de montagnes, couvert de forêts, coupé de défilés et de rivières, ayant une armée en tête, et, bientôt après, une seconde, celle de l'archiduc, sur ses flancs. Enfin il arriva sur le Rhin, en deux colonnes, aux environs d'Huningue, et après un combat opiniâtre et balancé, il franchit librement le fleuve, dans la nuit du 24 octobre, et se dirigea vers Strasbourg. Dans cette longue marche, il n'avait pas été entamé une seule fois, et ramenait, au contraire, dix-huit pièces de canon, deux drapeaux et près de sept mille prisonniers. L'année suivante, Moreau, longtemps retenu dans l'inaction par l'impossibilité où se trouvait le Directoire de lui envoyer de l'argent, put enfin rentrer en campagne au printemps. Le 20 avril, son armée repassa le Rhin, en plein jour, sous les yeux mêmes de l'ennemi, et s'empara immédiatement de Kehl et d'Offenbourg. D'importants succès semblaient lui être assurés, ainsi qu'à Hoche, donné pour successeur à Jourdan dans le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, quand la nouvelle de la signature des préliminaires de Leoben vint arrêter sa marche. Les hostilités cessèrent, et bientôt la conclusion de la paix vint clore cette première partie de la carrière militaire de Moreau.

Cependant le Directoire, obligé, pour se conserver quelque temps encore, d'en venir au coup d'État du 18 fructidor, avait rangé parmi les proscrits Pichegru, dont les coupables intelligences avec les ennemis de sa patrie s'étaient clairement révélées. Moreau, qui avait été son disciple et était devenu depuis son ami, fut considéré comme suspect, et appelé à Paris pour rendre compte de sa conduite, par un arrêté du Directoire du 16 fructidor. Peu de temps avant, il avait pris un fourgon, dans lequel se trouvait une correspondance de l'émigré Klinglin avec le prince de Condé, qui précisait tous les détails de la trahison de Pichegru. Il avait tenu cette circonstance secrète; mais le 19 fructidor, pressentant sans doute le coup d'État ou informé par le télégraphe qu'il avait eu lieu, il écrivit au di-

recteur Barthélemy une lettre dans laquelle il accusait Pichegru, en donnant avis de l'existence de la correspondance qu'il avait surprise. Cette démarche tardive, suivie d'une proclamation à l'armée du Rhin rédigée dans le même sens, ne dissipa point entièrement les soupçons conçus par le Directoire, et bien que la position de Pichegru n'en pût être aggravée, elle rabaissa dans l'estime publique le nom glorieux de Moreau. Toutefois, on a été jusqu'à en induire que ce général avait lui-même trempé dans la trahison de Pichegru, et que les désastres éprouvés par Jourdan étaient la conséquence des mouvements combinés par lui de concert avec l'étranger. Cette accusation ne doit point peser sur la mémoire de Moreau. Tout démontre qu'à cette époque il ne méconnut jamais son devoir comme général de la république. S'il dissimula un moment les coupables manœuvres de Pichegru, son silence s'explique facilement par les relations qui avaient existé entre eux. Il ne faut évidemment voir là qu'une condescendance blâmable envers un ancien ami, c'est-à-dire une faute, mais non un crime. Du reste, la correspondance elle-même rendait témoignage de la fidélité de Moreau, puisqu'on y lisait en plusieurs endroits qu'il serait impossible d'avoir sa coopération. Néanmoins, il resta en disgrâce, et ce ne fut qu'un an après que le Directoire consentit à l'employer. Le 29 fructidor an VI (septembre 1798, Moreau fut nommé inspecteur général d'infanterie. Il était à Milan le 22 brumaire (12 novembre), et il reçut des mains du général Joubert, le 19 frimaire, le commandement provisoire de l'armée d'Italie. Le Directoire, toujours mal disposé pour lui, ne le confirma pas dans ce commandement, qui fut confié à l'inhabile Scherer. Moreau consentit à servir sous les ordres de Scherer, et eut le commandement de trois divisions, mais il ne put empêcher que les mauvaises dispositions du général en chef n'amenassent des désastres. Battu par les Autrichiens et les Russes que commandait Souvarow, Scherer rétrograda successivement sur le Mincio, sur l'Oglio, puis sur l'Adda, abandonnant ainsi les conquêtes de l'immortelle campagne de 1796. Là, placé dans la position la plus critique, avec une armée réduite et découragée, en présence de l'ennemi, qui venait de forcer le passage du fleuve, il offrit à Moreau de lui remettre le commandement (floréal avril 1799). Moreau le prit sans balancer, et chercha, avec un rare dévouement, à réparer les fautes de celui qu'on lui avait donné pour chef, et qui n'était même pas l'égal de ses lieutenants de l'armée du Rhin. Mais il lui fut impossible d'éviter un engagement qui eut lieu le lendemain même, le 7 floréal, à Cassano, et dans lequel les Français furent battus par Souvarow. Alors, Moreau, dont l'armée se trouvait réduite à environ vingt mille hommes, qui avait devant lui des forces quadruples, et eut bientôt après, sur ses derrières, tout le Piémont révolté, commença son mouvement de retraite dans la vue de se mettre en communication, d'un côté, avec la France, de l'autre, avec l'armée de Naples, qui s'avançait vers la Haute Italie, sous les ordres de Macdonald. Il parvint à son but par les plus savantes combinaisons, et, après avoir livré plusieurs combats heureux, atteignit la rivière de Gênes, où il pouvait attendre avec sécurité Macdonald. « Jamais, dit M. Thiers, Moreau ne déploya plus de talent, ne montra plus de sang-froid, de présence d'esprit et de force d'âme, que dans la situation terrible où l'impéritie de son prédécesseur avait jeté l'armée. Avec vingt mille hommes seulement contre quatre-vingt-dix mille, il ne se laissa pas un instant ébranler. Ce calme était bien autrement méritoire que celui qu'il déploya lorsqu'il revint d'Allemagne avec une armée de soixante mille hommes victorieux, et pourtant il a été beaucoup moins célébré; tant les passions influent sur les jugements contemporains! »

Moreau espérait que la jonction avec l'armée de Naples lui permettrait de prendre l'offensive; mais ses calculs furent déçus par la perte de la sanglante bataille de la Trebia, qui, livrée trop précipitamment par Macdonald, consomma la perte de l'Italie. Moreau recueillit les débris de cette armée, qu'il réunit à la sienne, dont le gouvernement, par une injuste prévention, lui enleva encore le commandement pour le donner à Joubert. Mais, toujours animé de cet esprit d'abnégation qu'on ne saurait trop admirer en lui, il ne refusa pas ses avis à son jeune collègue, qui les réclamait; et bientôt la mort de celui-ci, arrivée sur le champ de bataille de Novi même, l'investit à nouveau du commandement. La perte de cette bataille, d'où l'armée russe ne sortit que mutilée, ne saurait être attribuée à Moreau, qui avait blâmé les mouvements précipités de l'infortuné Joubert, et dont les habiles manœuvres balancèrent du moins les hasards de la journée. Après avoir rallié l'armée à quelques lieues de Novi, il la ramena à Gênes. Le Directoire l'avait nommé (messidor-juillet 1799), général en chef d'une armée du Rhin qui n'était pas encore organisée. Il fut remplacé aux Alpes par Championnet, et arriva à Paris le 17 vendémiaire an VIII (octobre).

Cependant Bonaparte, délaissant l'Égypte, venait de débarquer en France, et se rendait à Paris pour changer les destins de la république: ce fut alors que les deux illustres généraux se virent pour la première fois. Moreau, mêlé aux intrigues politiques qui se dénouèrent par le 18 brumaire, se trouvait dans une situation pour laquelle il n'était point fait. Il est avéré que le parti qui préparait un changement lui offrit d'abord la dictature; mais il se sentait, ainsi qu'il l'a dit lui-même, appelé à commander des armées et non à gouverner l'État : il refusa, et se mit à la disposition de Bonaparte, dont les flatteries adroites l'avaient séduit; il n'en reçut pour-

tant, dans la révolution qu'il effectua à son profit, que la fonction infime de geôlier du Directoire. Ce fut en effet Moreau qui, à la tête de cinq cents hommes, se chargea d'occuper le Luxembourg et de garder à vue les directeurs récalcitrants, tandis qu'on renversait à Saint-Cloud leur gouvernement. Bonaparte, maître de l'État, pour prix de ce service, le nomma le 2 frimaire général en chef des armées réunies d'Helvétie et du Rhin, fortes de cent mille hommes. Le premier consul et le général en chef eurent une discussion sur le plan de campagne à adopter. Bonaparte en proposa un très-hardi, et qui devait avoir les plus grands et les plus prompts résultats. Moreau insista pour qu'on le laissât libre de diriger les opérations à sa volonté. Le premier consul finit par y consentir.

Le 25 avril 1800, l'armée de Moreau franchit de nouveau le Rhin; il avait pour adversaire le général Kray. Sa campagne fut une suite de triomphes; Kray, battu à Engen, à Mœskirch, à Biberach, à Hochstaedt, fut rapidement refoulé sur l'Inn, dont il s'attacha à défendre le passage. Sur ces entrefaites, la bataille de Marengo amena l'Autriche à faire des propositions de paix. Des négociations s'ouvrirent, et trois armistices successifs suspendirent les hostilités jusqu'au mois de novembre. Dans l'intervalle Moreau fit un voyage à Paris, et fut parfaitement accueilli par le général Bonaparte, qui lui fit présent d'une magnifique paire de pistolets. Joséphine Bonaparte montrant les mêmes sentiments de bienveillance, proposa au général d'épouser une jeune créole de ses amies, Mlle Hulot. Moreau accepta, et le mariage eut lieu le 18 brumaire. Dix jours après, le général partit pour rejoindre son armée. Partout les avant-postes de l'armée autrichienne, alors placée sous les ordres de l'archiduc Jean, furent obligés de se replier devant l'attaque impétueuse des Français; mais le 10 frimaire an IX (1er décembre), à la suite d'un faible échec éprouvé par un des corps de l'armée, Moreau ordonna un mouvement rétrograde sur toute sa ligne; il avait conçu le dessein d'attirer l'ennemi dans une espèce de défilé compris entre l'Isar et l'Inn, et occupé par le village et le bois de Hohenlinden, nom devenu depuis si célèbre. Là devait, si son plan était bien exécuté, s'accomplir une action décisive.

Toutes ses mesures ayant donc été prises dans la journée du 2 décembre, Moreau en attendit, le 3 au point du jour, le résultat sur le champ de bataille qu'il s'était préparé. Bientôt, selon son attente, l'ennemi s'avança sur trois colonnes, croyant ne trouver que les arrière-gardes d'une armée en retraite. Le centre marche directement sur Hohenlinden par un chemin couvert de neige; il rencontre un corps du centre de l'armée française commandé par le général Grouchy, et l'attaque avec ardeur; mais il est refoulé dans le bois, où l'on se bat corps à corps. Dans le même moment, l'aile droite, accueillie par la division du général Grenier, est également obligée de reculer, non sans une perte considérable. Cependant Moreau, qui s'était jusque là borné à contenir l'ennemi à l'entrée de la plaine, comptait les instants, attendant pour agir avec vigueur l'arrivée du général Richepanse, qui, posté en arrière à Ebersberg, devait venir prendre l'armée en queue quand la bataille serait engagée. Ce général s'était mis en route à sept heures du matin; mais la neige tombait à flocons, et ses guides avaient peine à reconnaître la route. Attaqué et coupé par une colonne autrichienne, il n'en marche pas moins en avant; enfin, arrivé au village de Mattenpœtt, où il n'était plus qu'à quelques portées de fusil des Autrichiens, il range sa troupe forte d'environ cinq mille hommes, et, fidèle à l'ordre qu'il avait reçu, sans donner à l'ennemi le temps de reconnaître sa faiblesse, il se précipite avec un admirable courage dans le défilé. Alors le général Ney charge et enfonce par la tête les bataillons qui tiennent encore à Hohenlinden, et bientôt on voit cette masse, pressée de toutes parts, rompre ses rangs et se jeter en désordre dans le bois. En ce moment, au milieu de la fumée, les deux corps de Richepanse et de Ney se rejoignent en jetant des cris de triomphe. La victoire était en effet décidée, bien que les ailes de l'armée autrichienne tinssent encore. Divers combats partiels achevèrent la journée. A quatre heures du soir, onze mille prisonniers, parmi lesquels trois généraux, et cent pièces de canon étaient au pouvoir des Français. L'ennemi avait laissé six mille hommes sur le champ de bataille, et il emmenait avec lui un égal nombre de blessés. L'archiduc pour les transporter se vit obligé de faire dételer plusieurs batteries; mais Moreau, voulant, par un noble sentiment de générosité, s'associer aux soins dévoués du prince pour ses soldats, lui renvoya cette artillerie. La perte de son armée avait été à peu près de deux mille cinq cents hommes tués ou blessés. Telle fut la bataille de Hohenlinden, que Napoléon a présentée à Sainte-Hélène comme due au hasard. Moreau, se trouvant, après la bataille, au milieu des chefs qui l'avaient si bien secondé, s'écria, transporté de joie : « Mes amis, nous venons de conquérir la paix! » En effet, tandis que, poursuivant ses succès, après avoir franchi l'Inn et la Salza, il se portait rapidement sur Vienne, et concluait un armistice presque aux portes de cette capitale, les négociations de Lunéville se poursuivaient et aboutissaient à une paix glorieuse.

Cette belle campagne, couronnée par une grande victoire, donnait à Moreau une grande popularité dans l'armée, et lui assurait dans l'opinion publique une place inférieure seulement à celle de Bonaparte. Il était difficile que deux personnages si importants marchassent longtemps d'accord. Les causes de leur rupture vinrent de plusieurs côtés. Moreau, lorsqu'il n'était pas sur les champs

de bataille, avait un caractère faible et irrésolu. Sa belle-mère et sa femme prirent sur lui un ascendant regrettable, et excitèrent son ressentiment contre le premier consul, qui cependant n'avait pas de torts particuliers à son égard. D'anciens compagnons d'armes, parmi lesquels il faut citer au premier rang Bernadotte, lui demandaient de sauver la liberté lorsqu'il en était encore temps. Moreau hésitait, attendait. Il vivait retiré dans sa terre de Grosbois, et ne faisait que de rares apparitions à Paris; mais chaque fois qu'il y venait, il laissait éclater sa mauvaise humeur, et blâmait sans ménagement la marche du gouvernement et les actes du premier consul. Ces dispositions hostiles une fois connues, il devint le point de ralliement de tous ceux qui voulaient la chute du gouvernement consulaire sur le point de devenir empire. Tandis que Bernadotte, Lecourbe, Fournier-Sarlovèse le poussaient à une tentative dans le sens républicain, Matthieu de Montmorency lui faisait faire des ouvertures dans le sens royaliste. Moreau n'avait pas assez de force de caractère pour accepter ces propositions ou pour les rejeter; il donnait à tous de vaines espérances, et se compromettait sans avantage pour les autres. Enfin les royalistes, perdant patience, pensèrent que le meilleur moyen de décider Moreau, c'était de le mettre en rapport avec son ancien ami Pichegru. Celui-ci se rendit à Paris (janvier 1804), où Georges Cadoudal et plusieurs chefs royalistes se trouvaient déjà. Des entrevues eurent lieu entre les deux généraux sans aucun résultat. Moreau refusa formellement d'entrer dans la conspiration royaliste, mais il promit d'appuyer de son autorité sur l'armée et sur le sénat les conspirateurs, s'ils parvenaient à renverser le gouvernement. Moreau, cédant à sa haine contre Bonaparte, et à un singulier mélange de patriotisme et d'ambition personnelle, ne voulait ni s'associer aux conspirateurs ni les décourager. Cette situation équivoque ne pouvait se prolonger. Il fut arrêté et mis au secret, le 24 pluviôse an XII (14 février 1804). Il nia, dans ses premiers interrogatoires, qu'il eût même vu Pichegru; mais plus tard, dans une lettre qu'il adressa à Bonaparte, il reconnut qu'il avait pu se laisser aller à quelques démarches *imprudentes*, tout en affirmant hautement qu'il n'avait rien à se reprocher quant au complot. Du reste, sa lettre était pleine d'une noble simplicité. Le procès s'ouvrit, le 8 prairial, devant un tribunal qui, en vertu d'un sénatus-consulte du 8 vendémiaire an XII (28 février 1804), jugeait sans adjonction de jurés (1). Moreau se montra constamment, dans les débats, digne de sa haute renommée. Il excitait un intérêt général. Dans une des audiences, quelques paroles qu'il prononça suscitèrent un mouvement d'enthousiasme tel qu'on rapporte que Georges dit alors : « Si j'étais à la place du général Moreau, j'irais coucher ce soir aux Tuileries. » Quoi qu'il en soit, le procès suivit son cours. Parmi les témoins, au nombre de cent quarante, quatre ou cinq seulement avaient fait des déclarations à charge qui se trouvèrent considérablement atténuées à l'audience. Un seul, Roland, entrepreneur des vivres de l'armée, qui avait reçu Pichegru chez lui, produisit un témoignage qui présentait Moreau comme un complice réel des conspirateurs; mais la sincérité de ce témoignage n'était pas à l'abri de tout soupçon, et plusieurs des accusés lui opposèrent une dénégation formelle. A la suite d'une éloquente plaidoirie de l'avocat [illegible], Moreau fut condamné à deux ans de détention et aux frais du procès. C'était une transaction. La majorité des juges voulait l'absoudre complètement: les efforts du substitut Thuriot, organe du ministère public, pour obtenir une condamnation toute politique l'emportèrent. On sait que c'est à l'occasion de l'engagement que prenait Thuriot, au nom du gouvernement, qu'il serait fait grâce à l'illustre accusé s'il était condamné à la peine capitale, qu'un des juges, le savant Clavier, s'écria : « Et qui nous la fera, à nous! »

Quelques jours après, Moreau obtint que sa peine fût commuée en exil, et il partit pour les États-Unis le 5 messidor. Le 17 messidor (6 juillet) Bonaparte, devenu empereur, rendit un décret qui rayait des cadres de l'armée française le vainqueur de Hohenlinden. Moreau, sous la surveillance d'un colonel de gendarmerie, se rendit en Espagne. Il s'embarqua à Cadix pour les États-Unis, et après avoir visité plusieurs parties de cette contrée, il se fixa à Morisville près de Trenton, dans le New-Jersey. Là, dans une maison de campagne située au pied de la chute de la Delaware, il vécut huit ans, tranquille en apparence, mais au fond souffrant de l'inaction à laquelle il était condamné, et suivant avec une sourde irritation les succès de son heureux rival. Resta-t-il en rapport avec les mécontents royalistes ou républicains qui continuaient de [illegible] contre le gouvernement des trames inutiles? On l'a dit, mais rien n'est plus douteux. Seulement les mécontents n'avaient pas cessé d'avoir les yeux sur lui, et ils le plaçaient, sans même les avertir, dans leurs combinaisons politiques, comme le seul rival capable d'être opposé à Napoléon. Ces projets, qui ne restèrent pas inconnus à Moreau, entretinrent en lui l'illusion qu'il pourrait déterminer un mouvement contre l'empereur par une subite apparition sur le sol français, et ne furent pas sans influence sur sa résolution de revenir en Europe. Le bruit du désastre de Napoléon en Russie, en portant au plus haut point son exaspération contre celui qu'il regardait comme l'auteur de tant de maux, acheva de le déterminer. Sachant que l'empereur Alexandre avait plus de cent mille prison-

(1) Ce sénatus-consulte avait enlevé au jury pendant deux ans la connaissance des crimes de trahison.

iers français, il imagina qu'il pourrait bien en léeider quarante ou cinquante mille à se ranger ous ses ordres, les transporter en Picardie au noyen de la marine anglaise, marcher ensuite ur Paris et renverser le gouvernement impéial. Les souverains alliés devaient au préalable) munir d'un traité par lequel la France, laissée ibre de se choisir un gouvernement, conserverait ses limites naturelles, les Alpes et le Rhin. ans aucune sympathie pour les Bourbons, Moeau admettait cependant qu'on les rétablit sur e trône moyennant de fortes garanties. Plein e ces projets, il s'embarqua le 21 juin 1813, vec M. de Svinine, conseiller d'ambassade russe, Hell-Gate, à bord du navire américain *Anniel*; il débarqua le 26 juillet à Gothembourg en uède, de là il se rendit à Stralsund, où il vit ernadotte qui l'envoya au quartier général russe. l arriva à Prague le 17 août au moment où les lliés recommençaient la lutte contre Napoléon. l eut aussitôt une entrevue avec les empereurs e Russie et d'Autriche et le roi de Prusse, qui accueillirent de la manière la plus flatteuse. 'empereur Alexandre surtout le combla d'égards : « Repoussant comme impraticable, dit I. Thiers, le projet d'armer les prisonniers ançais, il avait, par une pente insensible, d'où antes les apparences coupables étaient soigneusement écartées, amené l'infortuné Moreau à la éplorable résolution, non pas de servir contre a France, mais de rester auprès des souverains ui la combattaient, différence qui pouvait lui aire illusion, mais qui n'en était pas une, car il tait impossible qu'il résidât auprès d'eux pendant cette cruelle guerre sans les éclairer au moins de ses conseils... Moreau se trouvait ainsi ans le camp des coalisés à titre d'ami privé de empereur Alexandre, vivant tantôt près de lui, antôt près de la grande-duchesse Catherine, qui tait établie à Toeplitz; n'aimant point à figurer ans ces conseils militaires où l'on parlait si longuement, où se manifestaient un bouillant atriotisme qui était pour lui un reproche, et es idées théoriques qui n'allaient pas à son génie mple et pratique; se bornant à donner directement ses avis à Alexandre; réussissant rarement les faire prévaloir à travers le chaos des avis ontraires, et déjà cruellement puni de sa faute par position fausse, gênée, presque humiliante, u'il avait au milieu des ennemis de sa patrie. »

La grande armée alliée déboucha des montagnes de la Bohême le 23 août et s'avança sur ville de Dresde, occupée par les Français. attaque, commencée le 26 août, repoussée par apoléon accouru à la hâte, se renouvela le lenemain avec bien plus d'acharnement. Vers le ilieu de la journée, Moreau se trouvait sur la auteur de Roknitz avec l'empereur Alexandre s-à-vis d'une batterie de la garde que l'empeur Napoléon dirigeait lui-même. Inquiet du anger que courait Alexandre, il lui conseilla de placer un peu plus loin; tandis qu'il le conduisait vers l'endroit qu'il croyait plus sûr, il fut frappé d'un boulet qui lui fracassa le genou de la jambe droite, et traversant son cheval lui emporta le mollet de la gauche. « Il poussa d'abord un long soupir, dit Schœll; mais dès qu'il fut revenu à lui et qu'on l'eut soulevé, il parla avec le plus grand sang-froid, et se fit donner un cigare; on le porta sur des piques de cosaques mises en travers, dans une chaumière voisine; mais il y était tellement exposé au feu ennemi, qu'après avoir été légèrement pansé, il fallut le transporter plus loin au quartier général de l'empereur, où on lui fit l'amputation d'une jambe pendant qu'il continuait tranquillement de fumer. Lorsque le chirurgien commença à parler de la nécessité de faire aussi l'imputation de l'autre jambe, Moreau répondit avec beaucoup de sang-froid, que s'il avait su cela, il aurait préféré la mort... Il fut porté dans une litière à Dippoldswalde. Il y arriva mouillé jusqu'aux os. De Dippoldswalde, on le transporta d'une manière plus commode à Laun, où il se trouva assez bien jusqu'à ce qu'une longue conférence avec trois ou quatre généraux alliés l'épuisât totalement. Dès lors il devint d'heure en heure plus faible, et il expira le 2 septembre, à sept heures du matin. »

Ajoutons à ce récit quelques détails empruntés à M. Thiers. « Le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche, l'empereur Alexandre, s'étaient rendus auprès de son lit de mort, et lui avaient prodigué les marques d'estime et de regret. Les plus grands personnages, M. de Metternich, le prince de Schwarzemberg, les généraux de la coalition, étaient venus le visiter à leur tour; Alexandre l'avait tenu longtemps serré dans ses bras, car il avait conçu pour lui une amitié véritable. Plutôt embarrassé que fier de ces témoignages, Moreau, dont l'âme un moment égarée avait toujours été honnête, s'interrogeant lui-même sur le mérite de sa conduite, disait sans cesse : « Et pourtant je ne suis pas coupable, je ne voulais que le bien de ma patrie !... Je voulais l'arracher à un joug humiliant !... » Ainsi tandis qu'on entourait son agonie de respects, lui, tout occupé d'autre chose, s'examinait, se jugeait au tribunal de sa conscience, et n'avait de repos que lorsqu'il s'était trouvé des excuses pour une conduite qui lui valait de si hauts témoignages. Un autre cri lui échappa plusieurs fois; ce fut celui-ci : « Ce Bonaparte est toujours heureux !... » Il avait proféré ces mots au moment où le boulet l'avait frappé, et il les répéta souvent avant d'expirer !.... Bonaparte heureux !... Il l'avait été, il pouvait le paraître encore aux yeux d'un rival expirant, mais la Providence allait bientôt prononcer sur son sort, et lui infliger une fin plus triste peut-être que celle de Moreau, s'il y a une fin plus triste que de mourir dans les rangs des ennemis de sa patrie ! »

Le corps de Moreau fut transféré à Saint-Pétersbourg et inhumé dans l'église catholique de cette ville. L'empereur Alexandre fit don à la veuve du

général de 500,000 roubles et d'une pension annuelle de 30,000. Louis XVIII, à sa rentrée en France, s'empressa de faire remettre à Mme Moreau le bâton de maréchal destiné à son mari, en lui accordant tous les honneurs dont jouissent les veuves des maréchaux; il lui donna également une pension de 12,000 francs. L'opinion publique ne s'associa point en France à ces honneurs rendus à un général qui avait eu le malheur de mourir dans les rangs des étrangers. Nous avons rapporté les circonstances qui expliquent et atténuent l'acte déplorable auquel le général Moreau se laissa entraîner. Cet acte, si promptement et si cruellement expié, ne saurait faire oublier les immenses services qu'il a rendus à la France, ses grands talents militaires, la simplicité de ses mœurs, son désintéressement, sa modestie et son humanité à la tête des armées, et, malgré de regrettables erreurs, son patriotisme sincère. [DUFAU, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec des additions par Z.]

Fauche-Borel, *Notices sur les généraux Pichegru et Moreau*; Londres, 1807, in-8°. — Ouwaroff, *Éloge funèbre du général Moreau*; Saint-Pétersbourg, 1813, in-8°. — Garat, *Éloge de Moreau*; Paris, 1814, in-8°. — A. de Beauchamp, *Vie politique, militaire et privée du général Moreau*; Paris, 1814, in-8°. — Svinine, *Détails sur le général Moreau et ses derniers moments, suivis d'une courte notice biographique*; Paris, 1814, in-8°. — Lemaire, *Vie impartiale du général Moreau*; Paris, 1814, in-8°. — Hyde de Neuville, *Éloge historique du général Moreau*; New-York, 1814, in-8°. — Cousin d'Avallon, *Histoire du général Moreau*; 1814, in 12. — Chateauneuf, *Histoire du général Moreau, surnommé le grand Capitaine, avec les particularités les plus secrètes de son procès, de son retour d'Amérique et de sa mort*; Paris, 1814, in-8°. — F. Schœll, *Recueil de pièces officielles*, t. III. — *Procès de Moreau et de ses co-accusés*; dans le *Répertoire général des Causes célèbres*, 2e série, t. V. — Gouvion-Saint-Cyr, *Mémoires*. — Le prince Charles, *Principes de la stratégie expliqués par les opérations de la campagne d'Allemagne, en 1796*: Vienne, 1814, 3 vol. — Miot, *Mémoires*. — Thiers, *Histoire de la Révolution*; *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. I, II, IV, XVI.

MOREAU (*Jean-Michel*), dit *le jeune*, dessinateur français, né en 1741, à Paris, où il est mort, le 30 septembre 1814. Il commença à dessiner de très-bonne heure; il avait à peine dix-sept ans que son maître, le peintre Le Lorrain, ayant été appelé à la direction de l'Académie des Beaux-Arts à Saint-Pétersbourg, l'emmena avec lui, et se l'attacha en qualité d'adjoint; peu de temps après son arrivée en Russie, Moreau fut nommé premier professeur de l'Académie. Mais à la mort de Le Lorrain (1760), il abandonna les avantages qui lui étaient faits et la perspective d'un sort brillant, pour revenir en France. Quel que fût son mérite et son ardeur au travail, les déboires, les chagrins de toutes sortes, la misère même, atteignirent bien vite à Paris un jeune homme inconnu et réduit aux seules ressources que pouvaient lui procurer ses pinceaux. Sans se laisser abattre par l'adversité, Moreau abandonna la peinture pour se livrer au travail plus productif de la gravure; il entra dans l'atelier de Le Bas, devint bientôt le collaborateur de cet artiste éminent, et à force d'énergie, de constance et d'efforts, parvint à se faire connaître et estimer autant par son talent que par son caractère et la distinction de son esprit. En 1770, il fut nommé dessinateur des Menus-Plaisirs, puis dessinateur du cabinet du roi, et reçu membre de l'Académie le 25 avril 1789. Son morceau de réception fut un dessin représentant *Tullie faisant passer son char sur le corps de son père*. Ce dessin a été gravé par Simonet, en 1791. Outre les ouvrages qu'il a exécutés comme dessinateur du cabinet du roi et des Menus-Plaisirs, on doit à Moreau environ 2,400 pièces, soit qu'il les ait gravées sur ses dessins ou d'après des maîtres français, soit qu'elles aient été gravées sous sa direction et d'après ses dessins par les artistes de son temps les plus en renom, Gaucher, Aug. de Saint-Aubin, de Longueil, Le Mire, Basan, Massard, Porporati, de Launay, les deux Gutenberg, etc., etc. Son œuvre forme, au cabinet des estampes, 7 vol. in-fol. Moreau a presque toujours fait lui-même les eaux-fortes des planches gravées sur ses dessins. Le plus grand nombre de ces estampes sont bien connues du public, elles ornent les belles éditions des meilleurs auteurs français données de son temps. Tout le monde a vu les charmantes vignettes que Moreau le jeune a faites pour la belle édition de *Voltaire*, imprimée à Kehl (1785-1789), aux frais de Beaumarchais, les deux suites pour *Molière*, édition de Bret (1) (1773) et de Renouard, celles qu'il fit pour *J.-J. Rousseau* (édition de 1777, in-4°), pour le *Nouveau Testament*, *Télémaque*, les *Métamorphoses d'Ovide*, les *Œuvres de Marmontel*, *Saint-Lambert*, *Raynal*, *Gesner*, les 160 figures pour l'*Histoire de France*, publiée par Renouard (1789).... Au nombre des productions les plus agréables et les plus estimées de Moreau, il faut citer les vignettes du premier volume des *Chansons de M. de La Barde* (2), celles qu'il fit pour l'*Histoire et les Fastes de la maison de Bourbon* (1771-1774); pour les *Chansons de M. de Lanjou*; la *Revue passée par le roi dans la plaine des Sablons*; l'*Assemblée des notables en 1790*, l'*Ouverture des États généraux*, 1790. Les 23 pièces du *Costume physique et moral du dix-huitième siècle* (1776-1783) furent gravées sur ses dessins par il

(1) 35 pièces, y compris le *portrait de Molière*. Moreau a revêtu les personnages de Molière du costume de la fin du seizième siècle. Dans la vignette pour la pièce du *Sicilien*, il s'est représenté lui-même à son chevalet peignant Isidore, et dans *Le Bourgeois gentilhomme*, il a mis Nicole et M. Jourdain sous les traits de Mme Bellecourt et de Préville, qui tenaient alors ces rôles. Les gravures de l'édition de Bret ont servi à trois autres éditions de Molière, publiées en 1788, 1806, 1808, sous la date de 1808.

(2) Un de ces recueils est recherché seulement pour les estampes qu'ils renferment, Moreau devait dessiner et graver lui-même toutes les vignettes dont il est orné. Malheureusement, le premier volume à peine terminé, une brouille s'éleva entre l'auteur et le dessinateur, et l'ouvrage fut terminé par d'autres artistes. Néanmoins les *Chansons de La Barde* sont aujourd'hui fort recherchées (4 vol. gr. in-8°, 1773).

Martini, Helman, Baquoi, Gutenberg, de Launay, etc. Ces estampes retracent les mœurs et les costumes de la société élégante de l'époque, et ont à ce titre un grand intérêt; elles accompagnent un texte écrit par Rétif de La Bretonne (1). En 1778, Moreau fit une *Vue du tombeau de J.-J. Rousseau* dans l'île d'Ermenonville : il s'était imaginé de placer au premier plan de sa composition une bonne femme agenouillée dans l'attitude de la prière en face du tombeau du philosophe; la censure lui fit enlever cette figure, qu'on ne trouve plus que sur un petit nombre d'épreuves très-recherchées aujourd'hui.

Le talent de Moreau se prêtait à tous les genres avec une flexibilité remarquable : ses compositions se distinguent par l'élégance, l'heureuse entente du sujet et la variété expressive des attitudes. Moreau avait une mémoire prodigieuse, une intelligence très-cultivée qui l'aidait à saisir et à rendre l'esprit des sujets qu'il traitait. En 1784 sa réputation était bien établie, et il semblait que son talent était arrivé à son apogée, lorsqu'il eut l'idée d'aller visiter et étudier en Italie les chefs-d'œuvre de l'art. Les biographes de Moreau ont célébré la révolution qui s'opéra en lui pendant ce voyage : il le fit sans doute sous l'influence des idées nouvelles qui agitaient l'école française de la fin du dix-huitième siècle, et il nous semble que cette influence fut fatale à Moreau. En voulant épurer et ennoblir son style il devint roide et gauche; il perdit cet esprit et cette grâce un peu maniérée qui distinguent son siècle. Ses derniers ouvrages nous paraissent bien inférieurs à ceux qu'il avait faits avant d'aller en Italie.

Moreau poussait le désintéressement personnel jusqu'à l'incurie. La révolution lui enleva, avec sa place, le peu de fortune qu'il avait amassé. En 1791, ses amis l'abbé Barthélemy et M. de Bréquigny le décidèrent à entrer dans la première commission des monuments historiques, qui venait d'être constituée. En 1797 il fut nommé professeur de dessin aux écoles centrales de Paris. La première restauration lui rendit son emploi de dessinateur du cabinet du roi, mais il ne jouit pas longtemps de ce retour de fortune. Depuis 1812 il souffrait d'un squirre cancéreux au bras droit, qui nécessita plusieurs opérations douloureuses et détermina sa mort. Son portrait a été gravé par Augustin de Saint-Aubin, en 1787, d'après un dessin de Cochin. H. H—N.

Notice sur Moreau, par M[me] Carle Vernet née Moreau (2). — *Éloge de Moreau le jeune*, par M. Feuillet, dans le *Moniteur Universel* de 1814, n° 355. — *Éloge de Moreau le jeune* par M. Ponce, dans le *Mercure* du 15 juin 1816.

MOREAU DE SAINT-MÉRY (*Médéric-Louis-Élie*), administrateur français, né le 13 janvier 1750, au Fort-Royal (île de La Martinique), mort le 28 janvier 1819, à Paris. Issu d'une bonne famille, originaire du Poitou, il était en bas âge lorsqu'il perdit son père, et ne reçut qu'une éducation fort incomplète. A dix-neuf ans il vint à Paris, fut admis dans les gendarmes du roi, et parvint, sans négliger son service, à se faire recevoir avocat au parlement; trois années à peine lui avaient suffi pour se familiariser avec l'étude des lettres, des mathématiques et du droit. De retour à La Martinique, il trouva sa fortune bien diminuée, par suite de la mort de sa mère, et ce fut pour la rétablir qu'il alla exercer au Cap français la profession d'avocat. Vers 1780 il entra au conseil supérieur de Saint-Domingue. Profitant des loisirs que lui laissaient ses fonctions de magistrat, il s'occupa de classer les nombreux matériaux qu'il avait recueillis sur les lois, sur la description et sur l'histoire des colonies françaises, explora les greffes et les archives des Antilles, et découvrit, pendant une de ses excursions, le tombeau de Christophe Colomb, qui fut restauré à ses frais. Appelé à Paris pour y mettre la dernière main à ses travaux, il reçut un accueil empressé parmi le monde savant, et s'associa à Pilastre de Rozier pour fonder *Le Musée de Paris*, dont la plupart des gens de lettres de cette époque furent membres. Lorsque la révolution éclata, il fut élu président des électeurs de Paris, réunis à l'hôtel de Ville, harangua deux fois Louis XVI, et décida, dit-on, ses collègues à choisir La Fayette pour chef de la garde nationale. On récompensa sa conduite noble et ferme par une médaille, qui fut votée à l'unanimité. En 1790 il entra comme député de La Martinique à la Constituante, où il s'occupa plus particulièrement des affaires des colonies, et en 1791 il fit partie du conseil judiciaire établi près le ministère de la justice. Peu de jours avant le 10 août, il fut attaqué par une troupe de furieux et reçut une blessure dangereuse, qui le força de se retirer dans la petite ville de Forges, en Normandie; arrêté avec le duc de La Rochefaucauld, il échappa à l'échafaud grâce au dévouement d'un de ses gardiens qu'il avait jadis obligé. Il se rendit aux États-Unis avec sa famille. Après avoir gagné péniblement sa vie chez un marchand de New-York, il passa à Philadelphie, et y ouvrit un magasin de librairie, auquel il joignit bientôt une imprimerie; il fit d'abord servir ses presses à la publication de ses ouvrages. De retour en France avec une modique aisance (1799), il obtint de l'amiral Bruix, son ami, l'emploi d'historiographe de la marine et la mission de préparer un code pénal maritime. Nommé conseiller d'État en 1800, Moreau de Saint-Méry fut envoyé en 1801 en qualité de résident près le duc de Parme, et à la mort de ce prince (1802) il devint administrateur général des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Il usa du pouvoir con-

(1) Il y a eu une réduction in-12 de cet ouvrage.

(2) La fille de Moreau avait épousé le peintre Carle Vernet; elle a laissé une biographie manuscrite de son père, en tête du recueil de son œuvre qui se trouve au cabinet des estampes de Paris. Cette notice a été insérée dans les *Archives de l'Art français*.

sidérable qui lui était délégué, avec sagesse et modération, protégea les établissements utiles et encouragea les lettres ; il manqua toutefois de fermeté et oublia peut-être un peu trop qu'il n'était pas le souverain des États confiés à sa surveillance. En 1806 il fut rappelé, et tomba dans une complète disgrâce. On en donna pour cause la faiblesse avec laquelle il réprima la mutinerie des compagnies de la milice de Parme qui avaient refusé de se rendre au camp de Bologne. L'empereur montra une vive irritation, et fit partir Junot avec des pouvoirs illimités; on fusilla les auteurs de la révolte, et on incendia deux villages qui les avaient soutenus. Quant à Moreau de Saint-Méry, il perdit sa place d'administrateur, celle de conseiller d'État et jusqu'à une somme de 40,000 fr. d'arrérages qu'on ne voulut pas lui rembourser. Napoléon l'ayant même traité de vive voix avec une certaine dureté, il se permit de lui dire : « Sire, je ne vous demande pas de récompenser ma probité, je demande seulement qu'elle soit tolérée ; ne craignez rien, cette maladie n'est pas contagieuse. » Jusqu'en 1812 il ne vécut que des bienfaits de l'impératrice Joséphine, sa parente éloignée, et à cette époque on lui accorda une pension, qui suffisait à peine à ses besoins. En 1817, Louis XVIII, informé de sa détresse, lui fit remettre un secours de 15,000 fr. Moreau de Saint-Méry mourut d'une rétention d'urine, à l'âge de soixante-neuf ans. Il appartenait à plusieurs sociétés savantes de Paris. On a de lui : *Lois et Constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent de 1550 à 1785*; Paris, 1784-1790, 6 vol. in-4°; un exemplaire de cet ouvrage, devenu très-rare, a été déposé, par ordre de Louis XVI, dans chaque bureau d'administration et dans chaque greffe des colonies d'Amérique; — *Recueil de vues des lieux principaux de Saint-Domingue*; in-fol. fig.; — *Description topographique et politique de la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue*; Philadelphie, 1796, 2 vol. in-8° avec une carte; — *Idée générale ou Abrégé des Sciences et Arts*; Philadelphie, 1797, in-12; la traduction anglaise a été souvent réimprimée aux États-Unis; — *Voyage de l'ambassade de la Compagnie des Indes hollandaises vers l'empereur de la Chine*; Philadelphie, 1797, in-4°, ou Paris, 1798, 2 vol. in-8°; trad. du hollandais de van Braam; — *Description de la partie française de l'île de Saint-Domingue*; Philadelphie, 1797-1798, 2 vol. in-4°; — *De la Danse*; Philadelphie, 1797, in-12; Parme, 1803, in-16; extrait d'un *Répertoire* (ms.) *de notions coloniales*; — *Essai sur l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°, trad. de l'espagnol d'Azara; — divers mémoires insérés dans les recueils de la Société d'Agriculture, du Musée de Paris, etc. Il a laissé en outre un grand nombre de manuscrits, tant historiques que littéraires, dont les plus importants paraissent être une *Histoire générale des Antilles françaises* et une *Histoire des États de Parme, de Plaisance et de Guastalla*. P. L.

Fournier-Pescay, *Éloge de Moreau de Saint-Méry*; Paris, 1819, in-12. — *Biogr. nouvelle des Contemp.*

MOREAU *de Châlons* (***), homme politique français, né à Châlons-sur-Saône, en 1752, mort vers 1820. Il était ingénieur dans sa ville natale, lorsque ses concitoyens le députèrent à la Convention nationale où il vota la mort de Louis XVI. Le 16 décembre 1792, il appuya les motions de Buzot et de Louvet pour faire bannir la famille d'Orléans. En prairial an III (mai 1795), il fut l'un des vingt et un commissaires chargés d'examiner la conduite de Joseph Lebon, et fit partie de la minorité qui demandait la mise hors de cause de l'accusé. Après le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), il appuya la mise en liberté de Rossignol et de Danbigny. Il ne passa point aux conseils, et rentra dans la vie privée. H. L—R.

Le Moniteur universel, année 1792, nº 353; an II, nº 21; an III, nº 70; an IV, nº 12. — *Biographie moderne* (1816). — *Petite Biogr. conventionnelle* (1815).

MOREAU *de la Sarthe* (*Jacques-Louis*), médecin français, né le 28 janvier 1771, à Montfort, près Le Mans, mort le 13 juin 1826, à Paris. D'une famille de bourgeoisie, il fit ses études au collége des pères de l'Oratoire du Mans, et vint à Paris, où il s'appliqua à la médecine. Très-jeune, il obtint au concours une place d'officier de santé à l'hôpital militaire de Nantes; s'étant estropié un doigt de la main droite, il renonça aux opérations chirurgicales, et revint en 1796 à Paris pour y continuer ses études médicales. Plein d'ardeur et de zèle, il se lia d'amitié avec Bichat, Alibert, Duméril, Marc, Husson, Dupuytren et autres praticiens distingués, qui formèrent le noyau de la *Société d'Émulation*. Nommé en 1808 bibliothécaire de la faculté de Médecine, en remplacement de Sue le jeune, il fut mis en possession de la chaire de bibliographie médicale créée en sa faveur par l'ordonnance du 19 août 1815; le conseil royal de l'Instruction publique réunit à ces fonctions l'enseignement de l'histoire de la médecine. Il entra à l'Académie en 1821, lors de la réorganisation de ce corps; mais en 1823 il fut éloigné de la Faculté par la mesure qui atteignit en même temps plusieurs de ses collègues, tels que Chaussier, Desgenettes, Pinel, Deyeux, etc., auxquels on ne laissa que le titre de professeur honoraire. Cet acte d'injustice, qu'il ressentit vivement, ne contribua pas peu à abréger ses jours; il mourut d'une maladie de poitrine, à l'âge de cinquante-cinq ans. Par une clause de son testament, il légua sa bibliothèque à l'Académie de Médecine, afin qu'elle fût décernée à l'élève qui se serait le plus distingué par ses talents; ce prix fut gagné en 1829 par MM. Dezeimeris et Bisueno d'Amador. Les écrits qu'il a publiés sur la partie philosophique des sciences médicales dé-

nocent un esprit ingénieux, des connaissances étendues et une plume élégante et exercée. Nous citerons de lui : *Essai sur la Gangrène humide des hôpitaux;* Paris, an V (1796), in-8°, avec Burdin aîné; — *Esquisse d'un cours d'hygiène, ou de médecine appliquée à l'art d'user de la vie et de conserver la santé;* Paris, 1797, 1800, in-8°; — *Éloge de Vicq d'Azyr, suivi d'un précis des travaux anatomiques et physiologiques de ce célèbre médecin;* Paris, an VI (1798), in-8°; — *Quelques Réflexions philosophiques et médicales sur l'Émile de J.-J. Rousseau;* Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Description des principales Monstruosités dans l'homme et dans les animaux, précédée d'un Discours sur la Physiologie et la classification des monstres;* Paris, 1800, in-fol., avec 42 fig. col.; — *Traité historique et pratique de la Vaccine;* Paris, 1801, in-8°, trad. en plusieurs langues; — *Histoire naturelle de la Femme, suivie d'un Traité d'Hygiène appliquée à son régime physique et moral aux différentes époques de la vie;* Paris, 1803, 3 vol. in-8°, pl., trad. en allemand en 1805 avec des notes. Comme éditeur, Moreau a publié les *Œuvres de Vicq d'Azyr, avec des notes* (Paris, 1805, 6 vol. in-8° et atlas in-fol.), et l'*Art de connaître les hommes par la physionomie* de Lavater (Paris, 1805-1808 et 1820-1821, 10 vol. in-8° fig.), édition excellente, qu'il a enrichie d'une notice historique sur l'auteur et de recherches nouvelles sur les caractères des passions, les tempéraments et les maladies. Il a encore fourni des articles à l'*Encyclopédie méthodique*, au *Journal de Médecine* (1796-1826), au *Moniteur universel*, etc. K.

Moniteur universel, 17 juin 1826. — Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1826. — Desportes, *Bibliogr. du Maine.*

MOREAU (*Charles-François-Jean-Baptiste*), auteur dramatique français, né en 1783, à Paris, où il mourut, le 1er juillet 1832. Son père, J.-F. Moreau, professeur de mathématiques, s'était acquis une certaine réputation comme traducteur de romans anglais. Bien qu'il eût été reçu avocat, il se livra exclusivement à la carrière dramatique, et fit représenter, à partir de 1806, date de sa première œuvre, une cinquantaine de pièces, qu'il composait tantôt seul, tantôt en société avec Dumolard, Lafortelle, Francis, Desaugiers, Ourry, etc., ses collaborateurs habituels. Il travailla aussi pour plusieurs journaux, entre autres le *Journal des Arts*, *L'Aristarque*, *La Quotidienne;* et devenu plus tard actionnaire du *Journal Général*, il fut chargé, pendant plusieurs années, de rédiger les comptes rendus des théâtres. Après la révolution de 1830, il fut attaché à la rédaction politique du *Courrier français*, et nommé maître des requêtes en service extraordinaire. On trouvera la liste de ses pièces dans *La France Littéraire* de Quérard. E. G.

Henrion, *Annuaire nécrologique.*

MOREAU DE BIOUL (*Jean-Michel-Raymond-Guislain*), littérateur belge, né à Namur, le 16 décembre 1765, mort à Bioul, le 3 juillet 1835. Ses ancêtres, riches maîtres de forges, avaient obtenu des lettres de noblesse. Il reçut une éducation distinguée, étudia le droit à Reims, et de 1790 à 1793 voyagea en France, en Italie, en Suisse et en Allemagne; en 1812 il fut nommé sous-préfet à Dinant. Membre de l'ordre équestre de la province de Namur et des états provinciaux, il fut envoyé, en 1818, à la seconde chambre des états généraux, où, en 1820, il vota pour un système d'impôt repoussé par la majorité des Belges, ce qui lui attira les attaques passionnées des journaux de l'opposition. En 1821 il fut appelé à siéger à la première chambre. Après la révolution de septembre 1830, il fut élu bourgmestre de Bioul. On a de lui : *L'Architecture de Vitruve, traduite en français, avec des remarques;* Bruxelles, 1816, in-4°, fig. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, notamment un *Traité des Machines de guerre des anciens*, et un *Voyage en Italie*, que son fils se proposait de publier. E. R.

Archives hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique, nouv. série, III, 332. — Brunet, *Manuel du Libraire.*

MOREAU (*Hégésippe*), poëte français, né le 9 avril 1810, à Paris, où il est mort, le 10 décembre 1838. Il fut amené en bas âge à Provins, où son père obtint une place de régent au collége, tandis que sa mère entrait en condition chez madame F... « Tous deux, dit M. Marcotte, l'un des biographes du poëte, traçant la route à leur fils, allèrent, à peu de distance l'un de l'autre, mourir à l'hôpital. » Par les soins de madame F..., le petit orphelin fut placé gratuitement dans un séminaire, près de Fontainebleau. Ayant terminé ses études à quinze ans, Moreau entra en apprentissage chez un imprimeur de Provins. C'est dans cette maison que s'écoulèrent les quelques jours heureux de sa vie. C'est là qu'il connut la femme qu'il a aimée, une jeune fille au cœur naïf et tendre; celle qu'il a appelée « sa sœur » dans ses lettres et dans ses vers, et dont l'éternel souvenir fut une douceur toujours mêlée à sa coupe d'amertume. Bientôt, poussé par d'imprudents conseils, Moreau, qui n'avait encore rien publié, mais dont les amis se passaient déjà quelques vers gracieux ou spirituels, quitta sa province et vint à Paris, où il entra en qualité de compositeur dans l'imprimerie de M. Firmin Didot. C'était à la veille des journées de 1830. La révolution éclate. Moreau y prend part avec l'ardeur de ses vingt ans; puis il quitte assez étourdiment son imprimerie et se fait maître d'étude. Cette époque, de l'aveu même de son panégyriste, M. Marcotte, fut une mauvaise crise dans la vie de Moreau. Il se lia avec quelques jeunes gens libertins, qui, charmés de son esprit, l'entraînèrent dans leurs folles parties. L'image « de

la sœur » bien aimée s'éclipse : adieu la pureté, la candeur, les illusions! Le poëte, pauvre et mécontent de lui-même, s'aigrit contre les autres. Il aime le plaisir, et il n'a pas toujours le pain. A cette époque, et donnant cet exemple à l'infortuné Gérard de Nerval, il errait souvent la nuit dans les rues de Paris, sans feu ni lieu, couchant dans un bateau amarré sur la Seine ou sous un arbre du bois de Boulogne; surpris parfois par une ronde de nuit et conduit comme un vagabond à la préfecture de police, il écrit à son amie : « Ah! pourquoi vous ai-je quittée? Pourquoi m'avez-vous laissé partir? »

Le choléra de 1832 désole Paris. Moreau en profite pour se faire admettre à l'hôpital. C'est toujours un gîte, et le lit contagieux d'un cholérique sourit à la sombre espérance du poëte malheureux. Il écrit son élégie : *Un Souvenir à l'hôpital :*

> J'ai bien maudit le jour qui m'a vu naître;
> Mais la nature est brillante d'attraits,
> Mais chaque soir le vent, à ma fenêtre,
> Vient secouer un parfum des forêts.
> Marcher à deux, sur les fleurs et la mousse,
> Au fond des bois, rêver, s'asseoir, courir,
> Oh! quel bonheur! oh! que la vie est douce!
> Pauvre Gilbert, que tu devais souffrir!

Gilbert! ce nom se plaçait de lui-même sous sa plume et y revient plus d'une fois. Après deux ans de souffrances et de déceptions de toutes sortes, Hégésippe Moreau s'en retourne un jour à pied à Provins. Il y entreprend, avec le concours de quelques bienveillants souscripteurs, une publication périodique en vers à la façon de la *Némésis* de Méry et Barthélemy, qu'il intitule : *Le Diogène*. La verve et la vigueur ne manquaient pas à ces satires politiques, satires libérales et même républicaines.

Après juillet 1830, comme après la révolution de 1848, Charles X et Louis-Philippe sont des tyrans pour les jeunes Spartiates qui sortent des bancs, sans qu'on puisse en faire un reproche à personne. Et si le monde n'a pas souri au jeune homme, s'il est malheureux, s'étonnera-t-on que la société lui semble mauvaise et qu'il rêve l'âge d'or dans une république? Lui en voudra-t-on de quelques injustices, de quelques amertumes, de quelques déclamations plus ou moins factices tombées de sa plume?

Des hostilités ou des rancunes de petite ville forcèrent pourtant Moreau de renoncer bientôt à son œuvre. Au bout d'un an il revient à Paris, recommencer contre la destinée le combat où il devait succomber. Il rentre dans une imprimerie; mais le poëte est distrait, son travail de compositeur ne vaut rien; on le remercie. Il essaye encore de ce cruel métier de maître d'étude dans un collége, qu'on a eu l'utile pensée de chercher à relever dans ces derniers temps. Moreau trouve encore à compiler des journaux pour une revue nouvelle. Mais ces divers expédients pour vivre lui échappent successivement. Le dégoût, la lassitude, les lui font souvent résigner de lui-même. Faible de caractère et de complexion, il n'était pas fait pour les obstacles. Il s'irritait contre eux, sans essayer ni de les franchir ni de les tourner, et cherchait, sans y réussir, à se prendre à la vie positive. Il essaye, à cette époque, du travail littéraire proprement dit. Il fait, hélas! un vaudeville avec circonstances atténuantes ou aggravantes, comme on voudra, de collaboration; il écrit dans une revue périodique quelques nouvelles, et d'une plume fine et charmante, qu'on dirait trempée dans l'écritoire de Nodier. Mais le travail littéraire régulier, le métier, lui répugne bientôt. Il ne se sent bon qu'à faire des vers. Et des vers, qui en veut? « A moins d'être signés Victor Hugo ou Lamartine, écrit-il à sa sœur, les vers ne se vendent pas. » C'est encore un peu comme cela aujourd'hui. Cependant, et tandis qu'Hégésippe Moreau mourait de faim, un poëte qui ne se nommait ni Hugo, ni Vigny, ni Musset, ni Lamartine, ni Barbier, ni Béranger, faisait des vers qui s'achetaient bel et bien au poids de l'or, et qu'on se passait de main en main depuis la Chaussée-d'Antin jusqu'au noble faubourg; les chansons de ce poëte étaient ineptes, mais l'auteur les écrivait les mains teintes de sang : c'était Lacenaire. Ce succès du poëte assassin inspira au pauvre Moreau un cri de désespoir éloquent :

> Ah! sur tes échos sourds, la lyre est sans pouvoir!
> Il faut des condamnés à mort pour t'émouvoir.
> Paris! Eh bien! Écoute : Ici, comme à Venise,
> Un peuple condamné, sous les Plombs agonise.
> Le malheur, les prenant tombés du sein natal,
> Marque ces glaouns de son cachet fatal.
> Chaque jour les condamne, et comme au roi qui passe,
> A chaque lendemain ils demandent leur grâce.
> L'Espérance, avocat à la magique voix,
> Les traîne ainsi longtemps de pourvois en pourvois.
> Mais pareil au bourreau, qui vient et frappe à l'heure,
> Le suicide enfin les prend... et nul ne pleure;
> Nul ne mène le deuil vers le champ du potier,
> Et le poëte mort gît là, mort tout entier...

Enfin, pourtant, un de ses camarades lui offre d'éditer ses œuvres. Il touche 100 francs et quatre-vingts exemplaires! Mais cette misérable somme se dore d'un peu de gloire. Le volume réussit. Le nom de Moreau retentit dans les journaux. *Le National*, par la plume de M. Félix Pyat, fait un véritable dithyrambe en son honneur. Latouche va trouver Béranger, et lui dit avec la brusquerie qui le caractérisait : « J'ai trouvé un garçon qui est plus poëte que vous. » Un rayon de bonheur éclaire l'âme, si longtemps désolée, d'Hégésippe Moreau; mais il ne s'abuse pas outre mesure, et dans une lettre à celle qui a cru en lui quand personne n'y croyait et qui pouvait maintenant se parer de son amour et de ses vers, il écrit : « Je ne me crois pas un grand poëte, tant s'en faut, mais Dieu m'est témoin que je suis un vrai poëte; malheureusement je ne suis que cela. » Et il écrivait encore : « Ces gens-là me laisseront mourir de faim et de chagrin; après quoi ils diront : C'est dommage! et me feront une réputation pareille à

celle de Gilbert. » Les sinistres pressentiments d'Hégésippe Moreau devaient bientôt se vérifier. Sa santé allait décroissant. Il reprit le chemin connu de l'hôpital (La Charité). Il voulait y passer l'hiver : au bout d'un mois il en sortit pour être conduit au cimetière. Cette mort à l'hôpital fut, comme le poëte l'avait pressenti, son plus grand bonheur littéraire. Elle lui suscita un torrent de regrets, d'amitiés et de louanges posthumes. Il ne laissait après lui qu'une petite gerbe de vers, qui méritait bien d'être recueillie; mais elle a été trouvée plus charmante encore et plus amoureusement dorée par le soleil de la poésie parce que le moissonneur lui-même avait été fauché misérablement sur cette gerbe, sans avoir eu seulement le temps de la lier. Il avait fait un bouquet de myosotis; la pitié, une pitié tardive, plutôt que l'admiration, lui a tressé avec ce bouquet une couronne d'immortelles.

L'aptitude poétique d'Hégésippe Moreau n'est pas susceptible de contestation; mais il n'avait pas eu le temps d'arriver à la pleine possession de son talent; je devrais dire plutôt au complet développement de son âme. Il fait au hasard des satires, des chansons, des élégies; les satires rappellent Barthélemy, les chansons imitent Béranger. Il est plus personnel dans ses vers élégiaques que parfume un souvenir d'amour pur, et où sa détresse éclate parfois en notes d'une poignante amertume, comme dans *L'Isolement*, *L'Oiseau que j'attends*, et surtout la tendre et ravissante pièce de *La Voulzie*. Il a de l'esprit et de la grâce dans l'invention; sa forme, sans être toujours pure, est soignée avec un goût d'artiste. Ce sentiment délicat et vraiment attique de l'art, il l'a déployé aussi dans les *Contes à ma sœur*. Parmi ces nouvelles en prose, il en est une qu'il est impossible de lire sans attendrissement : c'est *Le Gui de Chêne*.

Dans les époques mêmes les moins favorables à la poésie, il y a des moments qui le sont plus ou moins. Quelques poëtes, bien dépassés par des poëtes plus récents, dont le talent reste ignoré, vivent encore sur la réputation qu'ils se sont faite à la remorque des grands noms et à la suite du beau mouvement littéraire qui signala les dernières années de la restauration et les premières du gouvernement de Juillet.

Hégésippe Moreau était arrivé au moment de la dispersion, et il n'avait pas assez d'éclat pour monter tout seul et d'emblée à la renommée. Il avait raison quand il disait : « Je ne me crois pas un grand poëte, pourtant Dieu m'est témoin que je suis un poëte; par malheur, je ne suis que cela. » Mais cela, ce qu'il était réellement, suffit pour justifier la pitié posthume qui a fait lever une fleur de gloire de la paille de son grabat, cela est assez pour que ce jeune homme infortuné n'ait pas écrit en vain en tête de son œuvre inachevée : *Myosotis*, ne m'oubliez pas!

Louis Ratisbonne.

Sainte-Marie-Marcotte, *Notice à la tête du Myosotis* (1838). — Dessalles-Régis, *Revue des Deux Mondes*, 1er févr. 1840. — Sainte-Beuve, *Le Constitutionnel*, 21 et 22 avril 1851. — Félix Pyat, *Revue du Progrès*, 15 janvier, 1839. — Vallery-Radot, *Revue hebdomadaire*, 1851. — Mme C. Angebert, dans *La Feuille de Provins*, 7 juin 1851.

* MOREAU DE JONNÈS (*Alexandre*), statisticien français, né en Bretagne, près de Rennes, le 19 mars 1778. Il partit comme volontaire dans le bataillon d'Ille-et-Vilaine en 1792, et l'année suivante combattit, comme artilleur, dans le port de Toulon, pour sauver de l'incendie un de nos vaisseaux. En 1795, il était grenadier dans les compagnies réunies par le général Hoche pour l'assaut du fort Penthièvre, à Quiberon. Il s'embarqua ensuite comme officier, dans un corps franc, sur la flottille de corsaires qui enlevèrent de vive force une partie des Antilles anglaises. On le retrouve, en 1799, maître canonnier sous le général Humbert, s'associant aux insurgés d'Irlande dans l'entreprise de Killala. Officier d'artillerie dans l'expédition de Saint-Domingue, en 1802, il devint successivement capitaine-adjudant major, aide de camp de divers généraux, commandant de place, chef d'état-major. En 1809, il fut fait prisonnier par les Anglais. Rentré en France en 1815, il fut chargé d'une mission pour l'empereur, mais il n'arriva qu'après la bataille de Waterloo. Il rejoignit l'armée, et termina sa carrière militaire après le licenciement.

Pendant son séjour de près de quatorze ans à La Martinique, M. Moreau de Jonnès avait fait de grandes études sur la géologie, la topographie, le climat et l'histoire naturelle de la contrée. La fièvre jaune, qui fit de grands ravages dans l'armée, devint aussi l'objet de son attention, et quoiqu'il n'exerçât pas l'art de guérir, il fit sur ce fléau des observations utiles. Ses travaux, objets d'intéressantes publications, à son retour en France, furent accueillis avec empressement par les sociétés savantes et par l'Institut. Entré dans l'administration en 1817, il y introduisit l'usage habituel de la statistique, dont les vérités numériques, qui ne changent point au gré des passions et des partis, jettent une vive lumière sur les questions d'économie sociale. M. Thiers, qui avait autrefois rendu compte des ouvrages de M. Moreau de Jonnès dans *Le Constitutionnel*, le choisit, lorsqu'il fut au ministère du commerce, pour diriger les travaux de la statistique générale de la France, immense entreprise vainement projetée sous Louis XIV et sous l'empire. Il fut admis à la retraite au commencement de l'année 1852. Il avait été nommé dès 1816 correspondant de l'Académie des Sciences (section de géographie et de navigation), et en 1847 membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Il a été promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur le 7 février 1852.

Ses principaux ouvrages sont : *Minéralogie des volcans éteints de La Martinique...*; — *Monographie du trigonocéphale*, ou

grande vipère fer-de-lance de La Martinique; Paris, 1816, in-8°; l'auteur a lu, en 1817, à l'Académie des Sciences un autre Mémoire, faisant suite à l'histoire de ce reptile; il a présenté aussi un Mémoire sur une énorme araignée qui attaque et tue les petits oiseaux; — *De l'Effet du climat des Antilles sur le système nerveux*; Paris, 1816, in-8°; extrait du *Bulletin de la Société de Médecine* de Paris; — *Essai sur l'hygiène militaire des Antilles*; Paris, 1816, in-8° : cet écrit a été inséré aussi dans le 8e vol. des *Mémoires de la Société médicale d'Émulation*; les ministres de la guerre et de la marine l'ont fait distribuer dans les hôpitaux et aux chefs du service de santé des armées de terre et de mer; — *Carte physique, minéralogique, statistique et militaire de l'île de La Martinique*; — *Carte des volcans éteints du piton du Carbet, à La Martinique, pour servir à la connaissance de l'habitation des plantes de la flore de cette île*; — *Précis historique sur l'irruption de la fièvre jaune à La Martinique, en 1802*; Paris, 1817, in-8°; et dans le *Bulletin de la Société médicale d'Émulation*, année 1816; — *Observations pour servir à l'histoire de la fièvre jaune; suivies de Tables nécrologiques indiquant la proportion de la mortalité des troupes françaises et anglaises dans les Indes occidentales*, etc.; Paris, 1817, in-8°; et dans le *Bulletin de la Soc. méd. d'Émulation*; — *Tableau du Climat des Antilles et des phénomènes de son influence sur les plantes, les animaux et l'espèce humaine*, lu à l'Académie des Sciences; Paris, 1817, in-8°; — *Précis topographique et géologique sur l'île de La Martinique*; Paris, 1817, in-8°; extrait des *Annales maritimes*; — *Monographie historique et médicale de la Fièvre jaune des Antilles et Recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de cette maladie pestilentielle*, lue à l'Académie des Sciences en 1820; Paris, 1820, in-8°; — *Monographie du* Cocko Mabouia *des Antilles*; 1821, in-8°; — *Histoire physique des Antilles françaises* (avec La Martinique et la Guadeloupe), etc.; Paris, 1822, t. Ier, in-8°; seul paru sur les quatre annoncés; — *Notice sur les enquêtes officielles constatant la contagion de la fièvre jaune et de la peste*, lue à l'Académie des Sciences; Paris, 1825, in-8°; et dans la *Revue encyclopédique*; — *Mémoire sur le Déboisement des forêts*; Paris, 1825, in-4°; l'Acad. royale de Bruxelles a décerné une médaille d'or à l'auteur de ce travail qu'elle a inséré dans le 5e vol. de ses *Mémoires*; — *Le Commerce au dix-neuvième siècle: causes et effets de son agrandissement et de sa décadence, et moyen d'accroître et de consolider la prospérité agricole, industrielle, coloniale et commerciale de la France*; Paris, 1827, 2 vol. in-8°; couronné par l'Académie de Marseille; — *Observations sur un rapport fait à l'Académie des Sciences pour décerner le prix de statistique et de nouvelles tables de mortalité*; Paris, 1830, in-8°; — *Rapport au Conseil supérieur de Santé sur le Choléra-morbus pestilentiel, les caractères et phénomènes pathologiques de cette maladie, les moyens curatifs et hygiéniques qu'on lui oppose, sa mortalité, son mode de propagation et ses irruptions dans l'Hindostan, l'Asie centrale, l'Amérique, l'Arabie, la Syrie, la Perse, l'empire russe et la Pologne*; Paris, 1831, in-8°, avec une carte; — *Statistique de l'Espagne: territoire, population, agriculture, industrie, commerce, navigation, colonies, finances*; Paris, 1834, in-8°, avec une carte; ce livre, traduit en espagnol, a eu plusieurs éditions; — *Statistique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°, avec carte; couronnée par la Société de Statistique de Marseille; — *Recherches statistiques sur l'esclavage colonial et sur les moyens de le supprimer*; Paris, 1841, in-8°; — *Éléments de Statistique, comprenant les principes généraux de cette science et un aperçu historique de ses progrès*; Paris, 1847, 1 vol. in-18; — *Statistique de l'Agriculture de France, contenant la statistique des céréales diverses, des pâturages, des bois et forêts et des animaux domestiques, avec leur production actuelle comparée à celle des temps anciens et des principaux pays d'Europe*; Paris, 1848, in-8° : cet ouvrage contient le résumé des quatre grands volumes de la *Statistique générale de la France*, publiée par le ministre de l'Agriculture et du Commerce; — *Statistique des peuples de l'antiquité: les Égyptiens, les Hébreux, les Grecs, les Romains et les Gaulois. Économie morale, civile et domestique de ces peuples; histoire, population, origine, races, castes et classes, agriculture, industrie, consommation, richesse publique, force militaire*; Paris, 1851, 2 vol. in-8°; — *Aventures de Guerre au temps de la République et du Consulat*; 1858, 2 vol. in-8°; — Dans les *Documents statistiques sur la France* publiés par le ministre du commerce, de 1835 à 1837, 3 vol. gr. in-4°, la partie imprimée en italiques est de M. Moreau de Jonnès. Il a travaillé aux *Annales politiques*, à la *Revue encyclopédique*, aux *Annales maritimes*, au *Journal du Commerce*, au *Journal des Économistes*. Il a donné à l'*Annuaire de l'Économie politique* de 1845, une *Étude statistique sur les Jardins*. Le *Compte rendu des Séances de l'Académie* et le *Bulletin des Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques* contiennent aussi des notes sur les communications faites à ces Académies par M. Moreau de Jonnès.

Son fils, *Alexandre*, né à La Martinique, en 1828 est chef de bureau au ministère des

finances, et a publié : *La Presse; son progrès politique et social, suivi d'un Exposé économique et statistique des réformes opérées depuis 1806 jusqu'à l'époque actuelle*, par Dieterici, trad. de l'allemand; Paris, 1848, in-8°. G. DE F.

Notice des Travaux d'A. Moreau de Jonnès, 1851 et 1858. — Sarrut, *Biog. des hommes du jour*, t. VI, 2e partie. — *Dict. d'économie politique.* — *Journal des Économistes*, t. XVI et XXI. — *Docum. partic.*

* **MOREAU** (*François-Joseph*), médecin français, né le 5 mars 1789, à Auxonne (Côte-d'Or). Après avoir terminé son éducation, il vint en 1808 à Paris étudier la médecine et dut aux trois prix qu'il avait remportés dans les concours de l'École pratique, la délivrance gratuite du diplôme de docteur (26 décembre 1814). S'étant spécialement livré à la pratique des accouchements, il fit sur ce sujet, ainsi que sur les maladies des femmes et des enfants, des cours publics et gratuits. Membre de l'Académie de Médecine dès sa création (1821), il fut chargé le 10 juillet 1830 d'une chaire d'obstétrique qu'il occupe encore à la Faculté de Paris. De 1830 à 1856 il a été attaché au service de la maison d'accouchements de La Maternité. Il est officier de la Légion d'Honneur. On a de lui : *Essai sur la disposition de la membrane caduque;* Paris, 1814, in-4°; — *Manuel des Sages-Femmes;* Paris, 1838, in-12, fig.; — *Traité pratique des Accouchements;* Paris, 1838-1841, 2 vol. in-8° et atlas in-fol., trad. en espagnol, en 1845; — des rapports, des articles, trois volumes des procès-verbaux de l'Académie de Médecine, etc. P. L—Y.

Littér. française Contemp.

* **MOREAU** (*César*), économiste français, né le 22 novembre 1791, à Marseille. Employé d'abord en Westphalie, il fut admis en 1809 dans l'intendance de l'armée d'Espagne, et fit, dans les gardes d'honneur, les campagnes de 1813 et de 1814. A la recommandation du prince Léopold de Saxe-Cobourg, il fut attaché en 1816 au consulat général de Londres. Ce fut là qu'il commença sur la statistique une série de recherches, qui le fit admettre dans la Société royale de Londres et dans les Sociétés françaises des Antiquaires et de Géographie. Nommé vice-consul en 1825, il reçut la croix d'Honneur en 1828, et fut rappelé l'année suivante à Paris, où il rédigea plusieurs rapports pour le ministère des affaires étrangères. M. César Moreau a été le principal fondateur de la Société française de statistique universelle et de l'Académie de l'Industrie. Il a publié de nombreux tableaux synoptiques, parmi lesquels les plus intéressants sont ceux qui concernent l'Angleterre : *État du Commerce avec toutes les parties du Monde de 1769 à 1824, année par année* (1824); *Archives de la Compagnie de 1600 à 1827* (1827); *Commerce des Soieries et des laines* (1828); *État de la Navigation marchande intérieure et extérieure* (1828); *Archives chronologiques des Finances* (1829); *Industrie britannique dans ses exportations pour chaque pays* (1830). Il est aussi l'auteur de semblables travaux sur la France : *Examen statistique du royaume en 1787* (1830); *Tableau comparatif du Commerce*, etc. On a encore de lui : *Annuaire statistique pour 1838 de l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie;* Paris, 1838, 2 vol. in-18; — *Échanges internationaux de livres, d'objets d'art et d'histoire naturelle;* Paris, 1849, broch. in-8°. De 1835 à 1837, il a dirigé la publication de l'*Univers maçonnique.* P. L—Y.

Pascallet, *Le Biographe et le Nécrologe*, 1834. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, I, 1re partie.

* **MOREAU-CHRISTOPHE** (*Louis-Mathurin*), économiste français, né en 1799, à Sainte-Maure, près Tours. Reçu avocat à Paris, il pratiqua le barreau dans la petite ville de Loches, fournit quelques articles au *Dictionnaire de Droit* de Paillet et à la *Jurisprudence du Notariat* de Rolland de Villargue, et publia divers travaux littéraires, entre autres une traduction du *Voyage sentimental* de Sterne (Paris, 1828, in-18). Le 25 octobre 1830 il fut nommé inspecteur général des prisons de la Seine, et il prit part à la formation de la Société pour le Patronage des jeunes Libérés de ce département. Envoyé à Nogent-le-Rotrou en qualité de sous-préfet, il exerça ces fonctions de novembre 1833 à novembre 1837, et devint à cette dernière date inspecteur général des prisons du royaume. Diverses missions lui furent confiées par le ministre de l'intérieur : il parcourut l'Angleterre et l'Écosse (1837), la Hollande, la Belgique et la Suisse (1838), afin d'y étudier le régime disciplinaire et les colonies agricoles, et il fut à diverses reprises chargé de traduire ou de rédiger des documents sur les prisons pour être distribués aux chambres. En 1842 il prit la direction d'une feuille hebdomadaire, *Le Travail*, destinée à neutraliser l'effet des doctrines de *L'Atelier*. Vers la même époque il participa à la fondation de la colonie agricole des jeunes détenus de Mettray. Le 5 mai 1848 il fut destitué par M. Ledru-Rollin de ses fonctions d'inspecteur général, et rentra dans la vie privée. M. Moreau-Christophe est un des partisans déclarés du système cellulaire, et l'on peut dire qu'il en a hâté l'introduction par ses rapports ou par ses écrits. On a de lui : *De l'État actuel des Prisons en France;* Paris, 1836, in-8°; — *De la Réforme des Prisons en France, considérée dans ses rapports avec le système de l'emprisonnement individuel;* Paris, 1838, in-8°; — *Rapport sur les Prisons de l'Angleterre, de l'Écosse, de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse;* Paris, 1839, in-4° pl.; — *De la Mortalité et de la Folie dans le régime pénitentiaire, et spécialement aux États-Unis et en Suisse;* dans les *Mém.*

de l'Acad. de Médecine (1839); — *Considérations sur la Réclusion individuelle*; Paris, 1843, in-8°, trad. du hollandais de W.-H. Suringar; — *Défense du projet de loi sur les prisons contre les attaques de ses adversaires*; Paris, 1848, gr. in-8°; — *Code des Prisons, ou recueil complet des lois, ordonnances et instructions concernant les maisons d'arrêt, etc., de 1670 à 1845, et de 1845 à 1856*; Paris, 1845-1856, 2 vol. in-8°; — *Revue pénitentiaire et des institutions préventives*; Paris, 1844-1847, 4 vol. in-8°, recueil périodique trimestriel; — *Discussion et Projet de loi sur les Prisons*; Paris, 1845, gr. in-8°; — *Congrès pénitentiaires de Francfort et de Bruxelles*; Paris, 1846-1847, in-8°; — *Du droit à l'oisiveté et de l'organisation du travail servile dans les républiques grecques et romaine*; Paris, 1850, in-8°; — *Du Problème de la Misère et de sa solution chez les peuples anciens et modernes*; Paris, 1851, 3 vol. in-8°; — *Photographie signalétique, ou application de la photographie au signalement des libérés*, mémoire adressé en 1853 à Napoléon III; — *Économie politique sacrée*; Paris, 1856, in-8°. M. Moreau-Christophe a collaboré en outre aux *Français peints par eux-mêmes* (articles *Les Détenus* et *Les Pauvres*), et il a été couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques pour deux mémoires sur *La Misère* (1840) et sur *Le Système pénitentiaire dans ses rapports avec le code pénal* (1842). Il est depuis 1833 chevalier de la Légion d'Honneur. T. F.

Dict. d'Économie polit., II.

* **MOREAU** (*Louis-Ignace*), littérateur français (1), né à Paris, le 11 août 1807. Entré à la bibliothèque de Sainte-Geneviève en 1838, il fut, en 1850, nommé conservateur à la bibliothèque Mazarine, et s'est toujours occupé d'ouvrages philosophiques. On a de lui : *Du Matérialisme phrénologique*; Paris, 1843, 1846, 1860, in-12; — *Considérations sur la vraie doctrine*; Paris, 1844 et 1860, in-12; — *Le Philosophe inconnu, ou réflexions sur les idées de L.-Cl. de Saint-Martin, le théosophe*; Paris, 1850, in-12; — *La Destinée de l'Homme, ou du mal, de l'épreuve et de la stabilité future*; Paris, 1857, in-12. M. Moreau a traduit : *Les Confessions de saint Augustin* (Paris, 1840, in-8°; 1848, in-12; 7e édit., 1860, in-12); et *La Cité de Dieu* (Paris, 1844, 1845, in-12; avec le texte latin, 1846, 1854, 3 vol. in-12); ces deux traductions, qui sont les meilleures publiées jusqu'à ce jour, ont été couronnées par l'Académie Française. Il a également traduit *L'Imitation de Jésus-Christ* (Paris, 1850, 1860, in-12), et il a donné une édition des *Œuvres de Balzac, l'un des premiers académiciens* (Paris, 1854, 2 vol. in-12). H. F.

Docum. part.

MOREAU DE MAUTOUR, MOREAU DE MERSAN. *Voy.* MAUTOUR et MERSAN.

MOREAUX (*Jean-René*), général français, né le 14 mars 1758, à Rocroi, mort dans la nuit du 10 au 11 février 1795, à Thionville. Il n'avait pas dix-huit ans lorsqu'il s'enrôla dans le régiment d'Auxerrois; il prit part à la guerre d'Amérique, se distingua par plusieurs actes de courage, et eut la jambe droite fracassée d'un coup de feu au combat de Sainte-Lucie. Congédié en 1779, avec la récompense militaire, il revint dans son pays (1782), et y exerça jusqu'à la révolution le métier d'entrepreneur de bâtiments, qui avait été celui de son père. Bien qu'à cette époque il eût une femme, quatre enfants et un atelier de trente ouvriers, il n'hésita pas à tout abandonner pour courir à la défense des frontières. Après avoir organisé à Rocroi la garde nationale, il fut élu commandant du 1er bataillon de volontaires ardennais, et se porta avec sa troupe au secours de Thionville, investi par les Prussiens (20 septembre 1791). Pendant le siége de cette place il dirigea de vigoureuses sorties, et s'empara de quelques bateaux ennemis chargés de blé. Le général Félix Wimpfen, sous les ordres duquel il était placé, le désigna au ministre de la guerre Bouchote comme un de ses meilleurs officiers. En quelques mois Moreaux s'éleva, par son seul mérite, aux grades supérieurs, et le 15 mai 1793 il fut nommé général de brigade. A la tête de l'avant-garde du corps des Vosges, il chassa les Prussiens des postes qu'ils occupaient en avant de Deux-Ponts, prit Carlsberg, et battit à Leymen le duc de Brunswick, qui y avait placé des forces considérables (22 juillet 1793). Cette série de brillants faits d'armes (1) lui valut le grade de général de division (30 juillet); en cette qualité il succéda à Pully dans le commandement du corps des Vosges, formé d'une division de 10,000 hommes. A peine rétabli d'une blessure qu'il avait reçue à la jambe droite, il attaqua l'ennemi dans le camp retranché de Pirmasenz; mais, trouvant la position trop forte, il se retira en bon ordre. Le surlendemain 14 septembre, il fut forcé, sur l'injonction des représentants du peuple, de recommencer l'attaque : malgré l'infériorité du nombre et malgré un feu des plus meurtriers, il escaladait déjà les redoutes lorsqu'un mouvement inattendu et entièrement opposé aux principes militaires, s'opéra dans la colonne du général Guillaume, et changea la victoire en déroute complète. Le patriotisme et les talents de Moreaux étaient si bien connus que, loin de le rendre responsable de cet échec, on lui donna, quelques jours plus tard, le commandement en chef de l'armée de la Moselle (24 septembre 1793); par un sentiment de modestie exagéré,

(1) *La Littérature contemporaine* et le *Dictionnaire universel des Contemporains* ont confondu cet écrivain avec un de ses homonymes, qui a publié, en 1850 et en 1852, une *Bibliographie des Mazarinades*.

(1) Le général Jomini n'en a pas dit un mot dans son *Histoire des Campagnes de la Révolution*.

il le refusa, et préféra de servir sous Hoche, son ami, qui fut nommé à sa place. Dans la campagne suivante, une des plus décisives de la révolution, il eut l'aile gauche sous ses ordres; après avoir aidé à la reprise des lignes de Wissembourg, il s'empara de Kaiserslautern après trois jours de combats acharnés (2 janvier 1794) et y établit ses quartiers d'hiver.

Au printemps de 1794, Moreaux seconda dans ses manœuvres sur Arlon, Jourdan, son ancien camarade au régiment d'Auxerrois, qui lui confia par intérim le 21 avril le commandement de toute l'armée de la Moselle. Il n'en reçut toutefois la délégation officielle que le 25 juin suivant. Tandis que l'armée de Sambre et-Meuse allait agir dans la Flandre, il combina ses opérations avec l'armée du Rhin, commandée par Michaud, dans le but de forcer les alliés à repasser ce fleuve. A la suite d'un premier mouvement, contrarié par un échec de Michaud, il prit d'assaut les formidables retranchements de Trippstadt (13 juillet), après avoir vu ses troupes cinq fois repoussées. Pour continuer l'offensive, il attendit un renfort de quinze mille hommes détachés de la Vendée. Au mois d'août il battit les Autrichiens à Pellingen, et força Trèves, cerné de toutes parts, à lui ouvrir ses portes (9 août). La Convention lui envoya comme un témoignage de la satisfaction qu'elle éprouvait de cette rapide conquête un drapeau avec cette inscription : « A l'armée de la Moselle la patrie reconnaissante. »

Pour terminer glorieusement la campagne, il fut arrêté, dans une conférence tenue à Bitche entre les généraux Moreaux, Michaud et Desaix et les représentants du peuple Bourbotte et Feraud, que l'armée de la Moselle poursuivrait l'ennemi jusqu'à ce qu'elle l'eût forcé à se jeter au delà du Rhin; les armées de Sambre et Meuse et du Rhin devaient la seconder dans ses mouvements. Ce plan arrêté, Moreaux quitta le camp de Trèves (7 octobre 1794), se rendit maître du cours de la Moselle jusqu'à Coblentz, chassa l'ennemi de Creutznach et de Bingen, et le contraignit à repasser le Rhin en désordre. Puis, détachant deux de ses divisions sur Coblentz, il entra dans cette ville le 24 octobre, après une faible résistance de la part des assiégés (1). Le lendemain ses divisions de droite investissaient Mayence. Peu de jours après il occupa la forteresse de Rheinfels, où l'on trouva trente-neuf bouches à feu et des munitions de toutes espèces (2 nov.). Ce fut à la suite de ces brillantes et rapides manœuvres que le commandement en chef des armées de la Moselle et du Rhin fut remis à Moreaux par les représentants Bourbotte et Féraud (décembre 1794); mais ce dernier, par un sentiment de déférence pour Michaud, qui ne lui en témoigna aucune gratitude, refusa de se charger de ce double pouvoir, et se contenta de diriger les opérations.

Aussitôt après la prise de Rheinfels, Moreaux, tout en commençant le blocus de Luxembourg et en aidant Michaud à détruire la tête du pont de Manheim, emporta, le 4 décembre, les redoutes de Salzbach à la baïonnette. Le 22 novembre il prit position devant Luxembourg. Cette place, d'après sa situation, ses approches, la nature du terrain qui l'environne, et ses fortifications multipliées, est une des plus fortes de l'Europe; elle était défendue par le feld-maréchal Bender, qui disposait d'une nombreuse garnison et de plus de cinq cents bouches à feu. L'armée française manquait à peu près de tout; au milieu d'un hiver des plus rigoureux, elle avait également à souffrir du froid et de la faim; les paysans, soudoyés par l'or autrichien, la harcelaient sans cesse et interceptaient presque tous ses convois. Malgré ces difficultés, qu'il ne surmonta qu'à force d'énergie et de patience, Moreaux parvint, dans les derniers jours de janvier 1795, à empêcher toute espèce de communication entre la place et l'extérieur. Les travaux du siége avançaient avec une telle rapidité que Moreaux espérait entrer sous peu dans Luxembourg, lorsqu'une mort soudaine, dont le mystère n'a point encore été expliqué, vint le frapper, dans la nuit du 10 au 11 février 1795, à l'âge de trente-sept ans. Le général Hatry prit la direction du siége; il n'eut qu'à achever l'œuvre de Moreaux, et il en recueillit toute la gloire. « Plusieurs d'entre vous ont combattu avec lui, disait le représentant Barra dans un rapport au Conseil des Cinq Cents; ils ont été les témoins de ses exploits; ils savent que Moreaux fut toujours compté parmi ceux de nos généraux dont on estimait le plus les talents et le patriotisme; ils savent que si quelques-uns se sont illustrés par des faits d'armes plus éclatants, aucun ne l'a surpassé en vertu, et n'a eu à un degré plus éminent les qualités qui constituent le brave militaire, l'honnête homme. » La veuve de ce général obtint la pen-

(1) On a longtemps enlevé à Moreaux l'honneur de cette conquête pour le reporter sur Marceau; tous les historiens ont suivi, sans la rectifier, la version erronée du *Moniteur*. Le corps qui s'empara de Coblentz était composé de trois divisions, dont une seule appartenait à l'armée de Sambre et Meuse; Moreaux en eut le commandement en chef, ayant sous ses ordres Marceau et deux de ses propres généraux, Taponier, Vincent (*voy.* les lettres de Moreaux au comité de salut public, en date des 13 octobre et 3 novembre 1794). Deux raisons ont contribué à accréditer cette erreur : Marceau signa seul la reddition de Coblentz, et la nouvelle en fut envoyée à Paris par le représentant du peuple Gillet, qui ne fit valoir que les services de Marceau. Ce dernier profita sans mot dire de cette indigne supercherie. Mieux informé de ce qui s'était passé, Carnot écrivit à Bourbotte : « Lorsque nous apprimes la prise de Coblentz, ce fut par un courrier de l'armée de Sambre et Meuse, et nous ignorions la part qu'avait eue à l'expédition l'armée de la Moselle. Par le rapport d'aujourd'hui, nous sommes revenus sur ce point, et la Convention nationale a été instruite que les deux armées avaient concouru à la conquête de Coblentz. » Carnot à Bourbotte, 8 novembre 1794.) Mais le mal était fait. Dominant toute suggestion d'amour-propre, Moreaux ne réclama point publiquement; il se contenta de rétablir les faits dans une lettre aussi digne que modeste adressée à son ami Jourdan; elle a été publiée par M. Léon Moreaux, dans l'excellente notice qu'il a consacrée à son aïeul.

sion à laquelle elle avait droit, et qui fut réduite en 1861 à 1,200 fr. P. L—Y.

Léon Moreaux, *Notice hist. sur J.-R. Moreaux*; Paris, 1859, in-8° (extrait du *Spectateur militaire*). — *Victoires et Conquêtes*, t. I et II. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* (Suppl.).

MOREELZE (*Paul*), peintre hollandais, né à Utrecht, en 1571, mort dans la même ville, en 1638. Né dans une famille riche, il se donna à la peinture par un goût naturel. Michel Mireveit fut son maître, et lui apprit à peindre l'histoire, qu'il quitta pour le portrait; et, s'il faut en croire Carle van Mander, son talent était tel que toutes les grandes dames voulaient se faire peindre par Paul Moreelze. « Elles l'employaient tant, qu'à peine il put y suffire. » — « Il était, dit Descamps, bien pris et de belles manières, spirituel, bon musicien et faisait agréablement les vers. » Il n'en faut pas tant pour expliquer la vogue dont il jouissait dans sa patrie. Il mourut bourgmestre de sa ville natale. Parmi la quantité de portraits peints par Moreelze, on cite ceux du *comte et de la comtesse de Kuylemberg*, en pied, grands comme nature; celui de *Mme Cnotter*, femme d'un conseiller d'Utrecht, etc., etc. Les productions de Moreelze sont peu connues, parce qu'elles sont restées dans les galeries de famille. On voit cependant de lui à l'hôtel de ville d'Utrecht un beau tableau allégorique représentant cette cité avec les attributs qui lui conviennent. Moreelze était aussi excellent architecte. Presque toutes ses productions sont ornées de monuments en perspective. C'est lui qui fit édifier la *porte Sainte-Catherine* à Utrecht, et ce morceau est d'une belle composition. A. DE L.

Carle van Mander, *Het leven der moderne oft deestytsche doorluchtighe Nederlandtsche*, etc., *Schilders* (Amsterdam, 1617, in-4°). — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. I, p. 168.

MOREL (*Guillaume*), savant imprimeur français, né en 1505, à Tilleul, bourg dépendant du comté de Mortain, dans la Normandie, mort à Paris, le 19 février 1564. D'une famille pauvre et obscure, il fit cependant de bonnes études; et, son éducation terminée, il vint à Paris, où il vécut du produit de quelques leçons. Une de ses lettres nous apprend qu'en 1544 il entra comme correcteur dans l'imprimerie de Jean Loys, dit Tiletan; ce fut là qu'il publia son premier ouvrage, des commentaires estimés sur le traité *De Finibus* de Cicéron, qu'il dédia à Guillaume Spitame, alors chancelier de l'université. Quatre ans après, il donna avec Jacques Bogard une bonne édition annotée des *Institutions oratoires* de Quintilien. Admis l'année suivante dans la corporation des imprimeurs de Paris, il s'établit en face du collége de Reims, et commença à travailler pour son propre compte. Dès 1552 nous le voyons adopter une marque typographique bien connue des bibliophiles; elle se compose d'un O entouré de deux serpents, avec un amour assis sur le trait qui est au centre; il y joignit quelquefois cette légende, tirée de Martial : *Victurus genium debet habere liber*. Le soin qu'il apportait à la correction de ses ouvrages le fit rechercher du savant Turnèbe, avec qui il publia quelques éditions; aussi quand, en 1555, Turnèbe fut nommé professeur royal de grec, il renonça en faveur de G. Morel à sa place d'imprimeur du roi. Morel redoubla d'activité; ses éditions, déjà remarquables par la fidélité des textes, le nombre des variantes, et le choix des notes, se distinguèrent alors par une élégance typographique qui l'a fait placer sur la même ligne que Robert Estienne. A partir de cette époque on trouve souvent sur ses livres une marque différente de celle que nous avons indiquée; elle représente un thyrse entouré de lauriers, et autour duquel s'enroule un serpent, avec cette légende, Βασιλεῖ τ' ἀγαθῷ κρατερῷ τ' αἰχμητῇ; c'était la marque ordinaire des imprimeurs du roi. Les dernières éditions publiées par Morel sont sous certains rapports inférieures aux premières qui sortirent de ses presses. Henri Estienne, dans une épitaphe satirique composée pour Guillaume, prétend en trouver la cause dans l'inconstance religieuse de Morel, qui, d'abord attaché à la réforme, abandonna les doctrines nouvelles, dans la crainte de perdre son emploi.

> Sed quod non hujus respondent ultima primis,
> Ars bene fida prius, nec bene fida manet.
> Ne mirare, fidem quod et ars sua fregerit illi;
> Namque datam Christo fregerat ille fidem.

Il faut plutôt l'attribuer à la pauvreté qui affligea la fin de ses jours. Quand il mourut, il s'occupait d'une édition des Œuvres complètes de Démosthène; elle fut terminée en 1570, par Jean Bienné (*Bene-Natus*), qui épousa la veuve de Morel, se mit à la tête de l'imprimerie, et conserva même sur ses publications la marque de son prédécesseur. Elle fut également employée par Étienne Prévosteau, mari d'une des filles de Morel, et dont les livres portent souvent cette indication : *E typographia Steph. Prævostæi, hæredis Guill. Morelli*. On trouve dans Maittaire, *Historia Typogr. Parisiens.*, la liste de toutes les publications sorties des presses de Morel. Parmi les ouvrages que nous a laissés ce savant imprimeur, figure en première ligne son *Thesaurus Vocum omnium Latinarum ordine alphabetico digestarum*, etc., qui parut d'abord sous ce titre : *Commentarius Verborum Latinorum cum græcis gallicisque conjunctorum*; Paris, 1558, in-4°, et souvent réimprimé. On lui doit encore : des *Notes sur saint Cyprien*, 1564, in-fol., *sur saint Ignace*, 1558, in-8°, et *sur saint Denis l'Aréopagite*, 1562, in-fol.; — *Observationes in libros Ciceronis De Finibus bonorum et malorum, et in partitiones oratorias*; 1549, in-4°; — *Tabula compendiosa de origine, successione, ætate et doctrina veterum philosophorum, ex Plutarcho, Lucretio, Cicerone*, etc., in-4°, réimprimée avec les suppléments de J. Wolf, dans le *Thesaurus Antiqu-*

tum Græcorum, t. X ; — les *Épîtres* de saint ...ace traduites en latin et en français, 1562, ...-8° ; — *Sententiæ Patrum de venerandis imaginibus*, en grec, en latin et en français ; 1562, in-8° ; — *Le Traité des Images* de saint Jean Damascène traduit en français ; 1562, in-8° ; — Supplément à la *Chronique* de Carion, 1550, in-12 ; — *De Græcorum Verborum anomaliis commentarius* ; 1558, in-8° ; et réimprimé par sa veuve en 1566. On lui attribue encore : *Briève déclaration de l'autorité des saintes Écritures et du saint sacrement de l'autel.*

Alfred Franklin.

Maittaire, *Historia Typographorum aliquot Parisiensium* ; Londres, 1717, 2 vol. in-8° ; t. I, p. 27 et 33 ; t. II, ... 42. — G. Meermann, *Origines Typographicæ*, La Haye, 1765, 2 vol. in-4° ; t. Ier, p. 9. — De Thou, *Historia sui temporis*, in-fol. ; lib. XXXVI. — A. Teissier, *Les Éloges des Hommes savans* ; Leyde, 1715, 4 vol. in-12 ; t. II, ... 174. — Silvestre, *Marques typographiques*, 1860, in-8°, ... 83. — Lacaille, *Histoire de l'Imprimerie et de la librairie*, 1689, in-4°, p. 123. — A. Baillet, *Jugemens des savans*, etc., 1722, in-4° ; t. I, p. 368. — Ménage, *Anti-Baillet* ; Paris, 2 vol. in-12 ; t. I, p. 246. — De Fontenai, *Dictionnaire des Artistes*, 1776, 2 vol. in-12 ; t. II, p. 176. — A.-F. Didot, dans l'*Encyclopédie moderne*, t. XXXVI, ... 791.

Morel (*Jean*), théologien français, frère cadet du précédent, né aux environs de Lisieux, en 1538, mort le 20 février 1559. Arrivé à Paris sans ressources, Jean Morel trouva le moyen d'y faire d'excellentes études ; il vécut pendant ce temps tantôt en se plaçant au service d'autres écoliers, tantôt en travaillant dans une imprimerie. Il fit ensuite, on ne sait dans quel but, un voyage à Genève, et il en revint plein d'enthousiasme pour les nouvelles doctrines religieuses. Il entra alors, comme domestique et à la fois comme secrétaire, chez le ministre Antoine de Chandieu. Bientôt la police vint saisir chez son maître des ouvrages écrits en faveur de la religion réformée, et tous deux furent arrêtés. Chandieu, réclamé par le roi de Navarre, fut mis en liberté ; mais Morel fut déposé dans un des plus sombres cachots du Châtelet. Transféré au For-l'Évêque, il subit de nombreux interrogatoires, et résista aux instances de ses juges et aux obsessions de son frère Guillaume, qui cherchait à lui faire abjurer ses croyances. Enfin le 16 février 1559, il fut déclaré hérétique, retranché de l'Église et abandonné au bras séculier. Quatre jours après, on le trouva mort à la Conciergerie, et le bruit courut qu'il y avait été empoisonné. Comme tous les condamnés morts en prison, il fut inhumé le lendemain ; mais un arrêt du procureur général ordonna que son corps serait déterré, rapporté à la Conciergerie, mené dans un tombereau jusqu'au parvis Notre-Dame, et là brûlé publiquement. Cette sentence fut exécutée le 27 février 1559. On a attribué à Jean Morel un livre intitulé : *L'Ame toujours impassible dans toutes les positions de la vie, fors une seule, qui est la grande* ; Paris, 1558, in-12 ; et quelques autres ouvrages, qui appartiennent à Jean Morely. Le seul écrit sorti de la plume de Morel est le compte rendu de ses interrogatoires ; on le trouve dans le *Martyrologe* de Crespin.

A. F.

Maittaire, *Histor. Typogr. Paris.*, t. I, p. 45. — A. Teissier, *Éloges des Hommes savans*, t. II, p. 176. — Lacaille, *Histoire de l'Imprimerie*, p. 124. — A. Baillet, *Jugemens des Savans*, t. I, p. 368. — Th. de Bèze, *Hist. Ecclés.*, t. I, p. 140. — Haag, *La France Protestante*, t. VII, p. 501. — D'Aubigné, *Hist. universelle*, t. Ier, p. 80. — Pr. Marchand, *Dictionnaire Historique*, t. IV, p. 74.

Morel (*Fédéric*), dit *l'ancien*, imprimeur et théologien français, né dans la Champagne, en 1523, mort le 17 juillet 1583. Issu d'une famille noble, Morel acquit à Paris une instruction littéraire très-étendue. Dès 1552, il était à la tête de l'imprimerie de Charlotte Guillard, veuve du libraire Ch. Chevallon, et ce fut là qu'il publia le *Lexique grec* de Jacques Toussaint (*Tusanus* ou *Tussanus*), dont, ainsi que H. Estienne et Turnèbe, il avait été l'élève. L'impression de ce livre avait été commencée sous les yeux de l'auteur, chez l'imprimeur Jacques Bogard, qui, comme Toussaint, mourut presque aussitôt. La solide érudition de Morel ne tarda pas à le faire distinguer, et en 1557 le célèbre Vascosan lui accorda sa fille. Fédéric s'établit rue Saint Jean-de-Beauvais, et, suivant une coutume fort commune alors parmi les imprimeurs, il prit par allusion à son nom l'enseigne du *Franc Meurier* (*habitabat in vico Bellovaco, ad insigne Mori*, Maittaire, 89). Attaché à son beau-père par les liens d'une étroite amitié, il publia dès lors avec lui un grand nombre d'ouvrages, et le 4 mars 1571 il fut nommé imprimeur du roi ; mais, par excès de modestie, il prit rarement ce titre, qui ne se trouve qu'à la fin de quelques-uns de ses livres, et avec cette légende, *Pietate et Justitia*. En 1578, il changea de demeure et d'enseigne ; son édition de *La Batrachomyomachie* d'Homère porte pour souscription : *Apud Federicum Morelium, typographum regium, via Jacobea, ad insigne Fontis*. En récompense de son mérite et de ses travaux, le roi lui accorda, le 2 novembre 1581, le droit de transmettre à son fils le titre d'imprimeur du Roi. Il mourut sexagénaire deux années après. Fédéric a employé, nous l'avons dit, deux marques différentes ; la première représentait un mûrier autour duquel se trouvait cette légende, Πᾶν δένδρον ἀγαθὸν καρποὺς καλοὺς ποιεῖ ; la seconde figurait seulement une fontaine, marque qui lui fut commune avec Vascosan. Fédéric Morel a imprimé un nombre considérable de volumes ; on en trouvera la liste complète dans Maittaire ; les plus remarquables sont : *Hymnes à la louange du duc de Guise, par Jean Amelin* ; 1558, in-4° ; — *Quintiliani Declamationes* ; 1563, in-4° ; — et *L'Architecture de Philibert De L'Orme* ; 1568, in-fol. Il est l'auteur des ouvrages suivants : *Traicté de la guerre continuelle et perpétuel combat des chrestiens, ou de la lutte chrestienne contre la chair, le monde et le diable, nos plus grands*

et principaux ennemis; 1564, in-8°; — *De la Providence, de Dieu, de l'Ame, d'Humilité, oraisons prinses de saint Jean Chrysostome*; 1557, in-16; — *Les douze Règles de Pic de La Mirandole*; 1571; — *Traicté de saint Cyprian des douze manières d'abus, avec moyen d'iceux corriger*; 1571, in-8°. A. F.

A. Baillet, *Jugemens des Savans*, etc., t. II, p. 391. — Ménage, *Anti-Baillet*, t. I, p. 247. — Maittaire, *Hist. Typogr. Parisiens.*, t. I, p. 81. — Silvestre, *Marques typographiques*, p. 83. — Lacaille, *Hist. de l'Imprimerie*, p. 142. — La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques françoises*, édition Rigoley de Juvigny, t. I, p. 198.

MOREL (*Fédéric*), fils aîné du précédent, savant helléniste et célèbre imprimeur français, né à Paris, en 1558, mort le 27 juin 1630. Il montra dès sa jeunesse la plus grande aptitude pour l'étude des langues; à peine âgé de dix-huit ans, il fit précéder d'une dissertation très-remarquable l'édition des *Psaumes* de David, que son père imprimait alors. Ayant ensuite revu la traduction de Plutarque qu'avait publiée Amyot, et y ayant relevé plusieurs erreurs, il les communiqua à Amyot, qui, loin de prendre en mauvaise part la hardiesse du jeune homme, lui porta dès lors le plus vif intérêt; « car, dit Morel lui-même, il me commanda de le visiter souvent, encore qu'il eust desjà grand âge et de grandes charges du royaume, qui ne l'empeschèrent pas de trouver quelques occasions de me gratifier, en m'instruisant toujours de quelque beau précepte.... et voulut que je lui tinsse compagnie durant quelques voyages; et lors mêmement qu'il mettoit au net les corrections, conférences et variétez de leçons sur le texte de Plutarque. » Le 2 novembre 1581, Fédéric Morel *l'ancien*, renonça, en faveur de son fils, à sa charge d'imprimeur du roi; mais comme on ne pouvait l'exercer avant vingt-cinq ans, celui-ci ne prit ce titre sur ses livres qu'à partir de 1583. Il perdit son père à cette époque, mais il conserva sa demeure et sa marque, et continua pieusement les traditions de la famille. Outre leur mérite typographique, les nombreuses publications qui sortirent des presses de Fédéric se recommandent par la pureté du texte, le nombre des variantes et le choix des commentaires, où l'on trouve à chaque pas la preuve d'une érudition profonde, variée, et sûre d'elle-même. Morel avait épousé Isabelle Duchesne, fille de Léger Duchesne (*Leodegarius a Quercu*), professeur d'éloquence au Collége de France; forcé de prendre sa retraite, celui-ci fit accepter Morel pour son successeur (1586). Ces nouvelles fonctions ne ralentirent ni ses travaux comme commentateur ni son activité comme imprimeur; mais vers 1600 il s'adjoignit Claude, son frère, lui abandonna la surveillance typographique de ses éditions, et se livra dès lors tout entier à l'étude des textes; c'est de cette époque que datent ses traductions latines de plusieurs fragments extraits des Œuvres de Grégoire de Nysse, de Synésius, d'Origène, de Libanius, de Constantin Porphyrogénète et d'Hippocrate; ainsi que ses commentaires sur saint Jérôme, saint Chrysostome, saint Clément d'Alexandrie et Stace. Colomiès nous a rapporté un fait qui prouve quelle application il apportait au travail; il terminait sa traduction de Libanius quand on vint lui annoncer que sa femme, dangereusement malade, demandait à le voir: « Encore deux mots, répondit-il, et j'y vais. » Dans l'intervalle sa femme mourut: « Hélas! dit-il à celui qui lui annonça cette nouvelle, j'en suis bien marry, car c'était vraiment une bonne femme »; et il se remit à l'œuvre. Fédéric vécut jusqu'en 1630; mais à partir de 1617 aucune publication ne porte plus son nom comme imprimeur; ses derniers ouvrages, entre autres ses notes sur le *Plutarque* d'Amyot, parurent chez son frère Claude. Fédéric Morel mourut doyen des imprimeurs et des professeurs du roi. Il a fait usage, en tête de ses livres, d'un grand nombre de marques; il se servit d'abord de celle de son père, qui représentait une fontaine (*voy.* Silvestre, nos 228 et 313); puis il employa tantôt les armes de France et de Navarre, tantôt les armes de France seules (Silvestre, n° 315); parfois la marque spéciale des imprimeurs du roi; et souvent une figure empruntée au sujet du livre, avec cette légende qui était celle des imprimeurs du roi: Βασιλεῖ τ' ἀγαθῷ κρατερῷ τ' αἰχμητῇ. Outre les ouvrages que nous avons cités déjà, on doit à Fédéric Morel des *notes* sur Œcumenius, Strabon, Catulle, Tibulle et Properce; des traductions de Théodoret, saint Basile, saint Cyrille, Xénophon, Théophraste, Hiéroclès, Homère, Héliodore, Hérodien, Galien, Libanius et Martial; quelques-unes ont été faites sur des manuscrits appartenant à la Bibliothèque du Roi, et même à celle du Vatican. Il a traduit en français plusieurs *dissertations* de Maxime de Tyr, 1607, in-12, et divers discours des pères grecs, 1604, in-8°; on lui doit encore: *Alexander Severus, tragœdia togata*; 1600, in-8°.

Alfred Franklin.

Advertissement de Féd. Morel, doyen des imprimeurs et professeurs du roi, en tête de son édition du *Plutarque* d'Amyot. — Huet, *De Interpretatione Libri duo*, lib. II, p. 161. — P. Colomiès, *Opuscula*, p. 318. — Silvestre, *Marques typographiques*, p. 83, nos 228, 273, 313, 315. — A. Baillet, *Jugemens des Savans*, t. III, p. 94. — *Anti-Baillet*, t. I, p. 247. — Maittaire, *Historia Typograph. Parisiens.*, t. I, p. 92 et p. 115. — La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. Françoises*, t. I, p. 198. — Lacaille, *Histoire de l'Imprimerie*, p. 167. — A.-F. Didot, dans l'*Encyclopédie moderne*, t. XXXVI, p. 907. — De Fontenai, *Dict. des Artistes*, t. II, p. 176.

MOREL (*Nicolas*), latiniste français, fils aîné du précédent, né en 1595. Il s'occupa exclusivement de travaux littéraires, et obtint le titre d'interprète du roi. On lui doit: *Menandri et Philistionis Sententiæ, senariis latinis expressæ*; Paris, Féd. Morel, 1614, in-8°; — *Pulveris Encomium*; Paris, Féd. Morel, 1614, in-8°; — des pièces de vers en tête de plusieurs éditions publiées par son père; entre autres

dans Stace, Dion Chrysostome et Libanius. Il fut, ainsi que toute sa famille, enterré sous les charniers de Saint-Benoît; mais on ignore l'époque de sa mort. A. F.

Lacaille, *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, p. 168. — Maittaire, *Historia Typographorum aliquot Parisiensium*, t. Ier, p. 141.

MOREL (*Claude*), frère cadet de Fédéric, *le jeune*, né en 1574, mort le 16 novembre 1626. On ne sait rien sur lui jusqu'au moment où il fut admis, en 1599, dans la corporation des imprimeurs de Paris. Il s'associa Étienne Prévosteau et Marc Orry, et publia avec leur concours les ouvrages d'un grand nombre d'écrivains grecs et latins, auxquels il ajoutait des préfaces et des notes, qui prouvent une profonde connaissance des langues anciennes. Nous avons dit plus haut que dès l'année 1600 son frère lui confia la direction de son imprimerie, et qu'il la lui abandonna complétement vers 1617. C'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer le fait raconté par Lacaille : il a remarqué que Claude, qui ne prit qu'en 1623 le titre d'imprimeur du roi, s'était déjà longtemps auparavant, servi des caractères de l'imprimerie royale, notamment dans ses éditions de Dion Chrysostome (1604), de Grégoire de Nazianze (1608), et de Jean Chrysostome (1609). Claude Morel était établi rue Saint-Jacques, et la marque représente une fontaine, tantôt seule, tantôt accompagnée d'une légende grecque. Outre les auteurs déjà cités, il a réimprimé Philostrate, Libanius, Synésius, Ésope, saint Épiphane, saint Athanase, Pindare, Eusèbe, saint Justin, Martial, Juvénal, Perse et La Boétie; ces éditions se recommandent autant par leur beauté que par la correction du texte. Morel avait épousé Jeanne Henry ; elle lui donna trois enfants : *Charles*, *Claude* et *Gilles*. A. F.

Baillet, *Jugemens des Savans*, t. I, p. 368. — Maittaire, *Historia Typogrgr. Parisiens.*, t. I, p. 148. — Lacaille, *Hist. de l'Imprimerie*, p. 190.

MOREL (*Charles*), imprimeur français, fils aîné du précédent, né le 6 janvier 1602, mort vers 1640. Il fut reçu libraire le 29 juillet 1627, admis dans la corporation des imprimeurs le 19 juillet 1628, et nommé imprimeur du roi la même année. Il conserva la demeure et la marque de son père, et, comme lui, publia des éditions très-soignées sous tous les rapports. Il s'associa de bonne heure son frère Gilles, à qui il céda son établissement en 1640, époque où il acheta une charge de secrétaire du roi. Le premier ouvrage sorti de ses presses est l'*Histoire des grands Chemins de l'empire romain*, par Bergier, 1628, in-4°. Il donna ensuite les *Œuvres* de Clément d'Alexandrie, 1629, in-fol.; celles de Grégoire de Nazianze, 1630, 2 vol. in-fol.; de saint Cyrille, 1631, in-fol.; de Synésius, 1631, in-fol.; de saint Chrysostome, 1636, 11 vol. in-fol.; et les *Concilia generalia et provincialia* de Sev. Binius, 1636, 10 vol. in-fol. A. F.

A.-F. Didot, dans l'*Encyclopédie moderne*, t. XXXVI, p. 822. — Maittaire, *Hist. Typograph. Parisiens.*, t. I, p. 151. — Lacaille, *Hist. de l'Imprimerie*, p. 191 et 270.

MOREL (*Gilles*), frère du précédent; on ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Le premier livre qu'il imprima porte la date de 1637; c'est le texte des *Métamorphoses* d'Ovide, avec les notes de Farnabe; sur le titre se trouve une fontaine, marque ordinaire de la famille Morel. Le 18 septembre 1639, il obtint, en remplacement de Charles, son frère, la charge d'imprimeur ordinaire du roi; et le 19 avril 1640 il fut reçu imprimeur et libraire. Sa dernière publication est de 1646; on croit que c'est à cette époque qu'il se fit recevoir conseiller au grand conseil, et qu'il céda son établissement à Simon Piget, qui depuis quelque temps déjà était son associé. Son principal titre comme imprimeur est son édition de la grande *Bibliothèque des Pères*, en 17 vol. in-fol. qu'il donna en 1643. On lui doit encore les *Œuvres* de Grégoire de Nysse, 1638, in-fol.; d'Aristote, 1639, in-fol.; les *Lettres* d'Isidore de Péluse, 1638, in-fol.; et *Catalogus librorum qui reperiuntur in officina Simeonis Piget, bibliopolæ Parisiensis; ex officina Morelliana, sumptibus Simeonis Piget*, 1646, in-4°. Gilles Morel est le dernier représentant de cette honorable et savante famille qui, dans l'espace de près de cent années, se distingua sans interruption dans l'étude des langues anciennes et dans l'art typographique. A. F.

Lacaille, *Hist. de l'Imprimerie*, p. 191, 270 et 294. — Maittaire, *Hist. Typograph. Parisiens.*, t. I, p. 157. — A.-F. Didot, dans l'*Encyclopédie moderne*, t. XXXVI, p. 824.

MOREL (*Jean*), poëte français, né le 3 mai 1539, au hameau (1) d'Avègre (Champagne), mort le 22 juillet 1633, à Paris. Quoique fils d'un laboureur, il n'en descendait pas moins de la famille noble qui a produit les savants imprimeurs du même nom. Ses études terminées à l'université de Reims, il y enseigna la rhétorique et fut chargé de la même chaire à Clermont-Ferrand (1577), où un poëte obscur, Jean de Boissières, publia contre lui une satire intitulée *L'Étrille*. En 1583, il vint à Paris, et professa successivement dans les colléges du cardinal Le Moine, de Bourgogne et de Calvi. Il n'interrompit pas ses leçons durant le siége de Paris, et attira dans sa maison, située sur la rive droite de la Seine, quelques élèves qui lui étaient restés fidèles. Nommé en 1593 principal du collége de Reims, il fit de cet établissement un des plus florissants de l'université. La plupart des poëtes du temps ont chanté ses louanges, Pierre de Berulle, Guillaume Colletet, Jacques Le Vasseur, du Tilloy, etc. Il était en effet fort connu; il se distinguait par autant de bonté que de savoir, et il poussait aussi loin que possible l'amour pour l'étude et le progrès des lettres. Comme poëte, il ne fut pas toujours heureux dans le choix de

(1) Aujourd'hui ce n'est plus qu'un moulin.

ses sujets ; « ses pièces n'offrent souvent que des futilités scolastiques, dit Boulliot; elles fourmillent d'ailleurs d'hyperboles fastueuses et de pointes ridicules ; on y trouve quelques étincelles et rarement le feu poétique ». On lui a fait trop d'honneur en le comparant à Horace, qu'il a mis en pièces dans ses écrits. On a de Jean Morel : *Lyra plectri Horatiani æmula ;* Paris, 1608, in-8° ; dix des pièces de ce recueil, qui renferme 123 odes et 16 acrostiches, avaient paru séparément ; — *Hendecasyllabi sive Epigrammatum Centuriæ II ;* Paris, 1612-1613, 2 vol. in-8° ; — *Calotta, salutare ad modum capitis operimentum ;* Paris, 1622, 1626, in-4° ; ce petit poëme, auquel le médecin René Moreau répondit par l'*Anti-Calotte* (1613), fut d'abord publié en 1611 ; mais cette édition est inférieure aux deux dernières que nous indiquons ; — *Hymni sacri, item pleraque alia poemata ;* Paris, 1623, in-4° ; — *Pulvinar matutinum ;* s. l., 1625, in-4° ; — *Urbis Parisiorum Encomium ;* Paris, 1627, in-4° ; édition plus complète que celle de 1612 ; — *Hymni pro beatificatione B. Joannis de Deo ;* Paris, 1631, in-4°, trad. en vers français par l'auteur et par G. Colletet ; — plusieurs écrits de circonstance, ou morceaux poétiques insérés dans divers ouvrages. Jean Morel avait laissé en manuscrit un recueil contenant en 17 ou 18 vol. in-fol., par titres et par lieux communs, « toutes les belles matières, dit Colletet, qui peuvent tomber dans la conversation du monde et dans les conférences des savants », véritable bibliothèque au moyen de laquelle on pouvait aisément se passer de tous les autres livres. Le célèbre président de Mesmes, qui l'avait examiné, l'appelait *une des merveilles du monde.* On ignore ce que ce recueil est devenu. P. L.

Le Vasseur, *Annales de l'église de Noyon*, II, 1060, 1273. — Guill. Colletet, *Traité de la Poésie morale et sentencieuse*, 35. — Goujet, *Collège royal de France*, II, 393, 396, 408 ; III, 186. — Boulliot, *Biogr. Ardennaise*, II.

MOREL (*Claude*), docteur en Sorbonne, théologien et prédicateur ordinaire du roi, né et mort dans le dix-septième siècle. C'était un adversaire passionné des jansénistes. Il publia contre eux : *La Conduite de saint Augustin contre les Pélagiens*, 1658, in-12, et *L'Oracle de la Vérité, ou l'Église de Dieu contre toutes sortes d'hérésies ;* 1666, in-12. Les jansénistes ne manquèrent pas de lui répondre. On possède quatre pièces, une épître latine en prose, deux invectives en vers latins, et un sonnet à l'adresse de Claude Morel. Voici les derniers vers du sonnet :

> Sa bouche du tonnerre imite le fracas.
> Elle abbat et foudroye, et Samson ne fut pas,
> Comme il est, la terreur du Philistin prophane.
>
> Aussy met-on beaucoup de différence entr'eux,
> Puisque l'vn ne portoit qu'vne masschoire d'asne,
> Et que, pour vaincre tout, Morel en porte deux !

Dans les premiers mois de l'année 1659, le conseil d'État recherchа les auteurs de ces libelles, et les condamna le 5 mai. Nous avons : *Arrest du conseil d'Estat par lequel S. M.* ordonne *qu'il sera informé contre les autheurs,* imprimeurs *et libraires d'une lettre latine* ad Claudium Morel, *et plusieurs feuilles en vers latins et françois.* Toutes les pièces qui concernent cette affaire se trouvent réunies à la Bibliothèque Impériale, dans le carton 58 du résidu de Saint-Germain. B. H.

Bulletin des Comités historiques, 1849, p. 83.

MOREL (Dom *Robert*), bénédictin français, né en 1653, à La Chaise-Dieu (Auvergne), mort le 19 août 1731, à Saint-Denis près Paris. Il fit profession dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux (1671), fut envoyé pour terminer ses études à celle de Saint-Germain-des-Prés et en devint bibliothécaire (1680). Il fut ensuite prieur à Meulan et à Saint-Crespin de Soissons, et secrétaire du visiteur de France. La surdité dont il était affecté l'obligea de renoncer à ces emplois, et il se retira en 1699, à Saint-Denis, où il partagea le reste de sa vie entre les exercices de piété et la rédaction de plusieurs ouvrages ascétiques. Il mourut en odeur de sainteté. Dom R. Morel avait l'esprit clair, juste et fécond ; ses paroles ne respiraient que la charité et la droiture ; une grande modestie jointe à la simplicité de ses mœurs lui servaient à cacher ses talents. On a de lui : *Effusions de cœur, ou entretiens spirituels et affectifs d'une âme avec Dieu sur chaque verset des psaumes et des cantiques de l'église ;* Paris, 1716, 4 vol. in-12 ; — *Méditations sur la règle de Saint-Benoît ;* Paris, 1717, in-8° ; — *Entretiens spirituels sur les Évangiles ;* Paris, 1720, 4 vol. in-12 ; — *Entretiens spirituels pour servir de préparation à la mort ;* Paris, 1721, in-12 ; — *Imitation de Jésus-Christ, trad. nouv. avec des pièces ;* Paris, 1723, in-12 ; d'après Barbier, il a beaucoup profité du travail de Lemaistre de Sacy ; — *Méditations chrétiennes sur les Évangiles ;* Paris, 1726, 2 vol. in-12 ; — *Du Bonheur d'un simple Religieux et d'une simple Religieuse qui aiment leur état et leurs devoirs ;* Paris, 1727, in-12 ; — *Retraite sur les principaux devoirs de la vie religieuse ;* Paris, 1728, in-12 ; — *De l'Espérance chrétienne ;* Paris, 1728, in-12 ; — *Effusion de cœur sur le Cantique des Cantiques ;* Paris, 1730, in-12. P.

Dom Tassin, *Hist. littéraire de la Congrég. de Saint-Maur.* — Moréri, *Grand Dict. hist.* (édit. 1759). — Barbier, *Dissertat. sur soixante trad. françaises*, p. 67.

MOREL (***), peintre belge, né à Anvers, vers 1689, mort fort âgé, à Bruxelles. Il eut pour maître son concitoyen Verendaal, bon peintre de fleurs et de fruits. Il apprit à cultiver le même genre et à bien imiter la nature. Après avoir acquis de la réputation à Anvers, il alla s'établir à Bruxelles, où il travailla pour la cour. Employé de toutes parts, il gagna de grosses sommes, mais son goût pour la magnificence

nuisit toujours à sa fortune. On ignore l'année précise de sa mort. Morel composait bien ses tableaux. Sa couleur est vraie et harmonieuse, sa touche ferme, sa matière large et facile, il surpassait Verendaal pour le feuillage et les plantes. Quoique nombreuses et répandues dans presque toutes les galeries de Flandre, ses toiles sont recherchées. On en voit de fort belles à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand. A. de L.

Jacob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 237-239. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. III, p. 89. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

MOREL (*Pierre*), grammairien français, né en 1723, à Lyon, où il est mort, en 1812. Il exerçait les fonctions peu lucratives de procureur à l'élection, tribunal spécial dans l'ancien régime, lorsque la révolution vint lui faire perdre cette modeste ressource. Pendant la terreur, arrêté par méprise, au lieu d'un de ses frères, intendant général des bâtiments du prince de Conti, il ne dit pas un mot qui pût révéler l'erreur, et son noble dévouement faillit le conduire à l'échafaud. Rendu à la liberté, il vint à Paris. Frappé du défaut de méthode dans l'enseignement grammatical, il composa un système où, entre autres choses, il apprend à distinguer le temps de la durée de la voix d'avec la qualité du son qu'elle fait entendre, et où il compare ingénieusement le son des voix aux tons principaux des gammes. Ses observations neuves et curieuses fixèrent l'attention de l'Institut, qui y donna des éloges et mit l'auteur au nombre de ses membres associés de la Classe des Lettres. Voici les titres de ses ouvrages : *Traité de la concordance du participe présent; — Essai sur les voix de la Langue française et recherches sur l'accent prosodique des voyelles; — Traité ou Examen analytique de la Période et de ses parties constitutives;* ces trois ouvrages ont été réunis (Paris, 1804, in-8°). Il a, en outre, donné un grand nombre d'articles au *Journal grammatical* de Domergue. G. de F.

Archives du Rhône, t. I, 1825.

MOREL (*Jean-Marie*), architecte français, frère du précédent, né à Lyon, en 1728 mort le 10 août 1810. Dès l'âge de seize ans il enseignait la haute géométrie aux élèves du corps des ponts et chaussées. Un an et demi après, il fut nommé sous-inspecteur de la province du Lyonnais. Appelé à Paris par ses chefs, il concourut pour la place d'architecte du prince de Conti et l'emporta sur ses concurrents. Il s'adonna surtout à l'architecture des jardins, et s'y fit bientôt une très-grande réputation. A cette époque on avait renoncé aux jardins symétriques de Le Nôtre dans les terrasses, les larges rampes, les longues allées, les quinconces; les plateaux semblaient établir autant de théâtres pour mettre en évidence les brillants cortéges de la cour ou des grands seigneurs. On copiait les Anglais, peuple voyageur qui associait confusément dans ses jardins, les sites, les monuments, les végétaux, les animaux de toutes les parties du monde; on faisait des jardins anglais et même des jardins chinois. Morel, auquel le prince de Conti laissait toute liberté, et qui avait le goût de la belle nature, se rapprocha davantage de sa simplicité, coordonna ses ensembles, harmonia ses détails, fit naître les accessoires des fonds eux-mêmes en les faisant tendre à l'effet du dessin primordial. Dans son poëme des *Jardins*, Delille fit pour lui ces vers :

Digne de voir, d'aimer, de sentir la nature,
Il traite sa beauté comme une vierge pure,
Qui rougit d'être nue et craint les ornements.

Parmi les nombreux parcs et jardins exécutés par Morel, on peut citer ceux de M. de Nicolaï, à Bercy ; du maréchal de Trévise, à Saint-Ouen, près Paris; de M. de Girardin, à Ermenonville; de la reine Hortense, à Saint-Leu-Taverny; le parc de Guiscard, au duc d'Aumont; celui de Sceaux près Paris et celui de La Malmaison. Morel a publié : *La Théorie des Jardins, ou l'art des jardins de la nature*, 1774, in-8°; 2e édit., 1802, 2 vol. in-8° : dans cette dernière édition, on a ajouté une *Liste des plantes ligneuses indigènes et exotiques acclimatées, avec la manière dont elles se propagent*, etc. G. de F.

Fortair, *Discours sur la vie et les ouvrages de J.-M. Morel*.

MOREL DE CHEFDEVILLE (*Étienne*), auteur dramatique français, né le 11 janvier 1747 (1), à Paris, mort le 13 juillet 1814, près de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Fils d'un intéressé dans les fermes de Bretagne, il fut attaché de bonne heure au service du comte d'Artois, et passa ensuite à celui de Monsieur en qualité d'intendant des menus plaisirs et affaires de la chambre. Sans cesser d'occuper cette dernière place, il devint l'un des administrateurs généraux des loteries jusqu'à leur suppression, en 1793. Sous le consulat il fut directeur de l'Opéra pendant plusieurs mois (décembre 1802 à septembre 1803). Il se retira dans sa vieillesse aux environs de Villeneuve-Saint-Georges, où il possédait une jolie maison de campagne, et y mourut, d'une maladie de la vessie. Enrichi par d'heureuses spéculations, de mœurs douces et faciles, il eût pu passer pour un homme d'esprit s'il n'eût rien écrit. Les ouvrages qu'il a donnés à l'Opéra, médiocres et d'un style négligé, accusent pourtant une certaine entente scénique, fort prisée des musiciens. Après avoir débuté avec Mereaux par *Alexandre aux Indes* (1783); il écrivit pour Grétry *La Caravane du Caire* (1783), *Panurge dans l'île des Lanternes* (1785), et *Aspasie* (1789), pour Philidor *Thémistocle* (1785), pour Winter *Tamerlan* (1802), pour Dalayrac *Le Pavillon du Calife* (1804), et pour Fiocchi *Sophocle* (1810). Il arrangea aussi diverses pièces qu'il fit représenter sous son nom, et composa les pastiches des *Mystères*

(1) On donne aussi la date du 10 octobre 1751.

d'Isis (1801), de *Saül* (1803), et de *La Prise de Jéricho* (1805), où il mit à contribution Mozart, Hændel, Gossec, Haydn, Piccini et d'autres musiciens. P. L.

Jay, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

MOREL (*Jean-Alexandre*), musicographe français, né le 26 mars 1775, à Loisey (Meuse), mort le 31 octobre 1825, à Paris. Admis en 1797 à l'École Polytechnique, il entra ensuite dans l'artillerie, et fut attaché comme professeur à l'école de cette arme dans la garde impériale. Son service l'ayant appelé à Plaisance, il profita du séjour prolongé qu'il fit dans cette ville pour réunir une grande quantité de morceaux rares et peu connus sur la musique italienne. En 1817, il fut nommé sous-inspecteur à l'École Polytechnique. On a de lui : *Principe acoustique nouveau et universel de la théorie musicale;* Paris, 1816, in-8°; — *Système acoustique, ou musique expliquée;* Paris, 1824, in-8°; extrait du *Dictionnaire des Découvertes :* il établit son système d'après la structure de l'oreille, où il crut trouver le principe du sentiment de la tonalité; — *Observations sur la théorie musicale de M. de Momigny*; Paris, 1822, in-8°; — plusieurs articles dans *Le Moniteur universel.* K.

Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1826.

MOREL (*Melchior-Hyacinthe*), littérateur français, né le 5 janvier 1756, à Avignon, où il est mort, le 29 juillet 1829. Admis en 1776 parmi les clercs de la Doctrine, il enseigna les belles-lettres au collége d'Aix, se rallia aux principes de la révolution, et écrivit trois brochures contre le célibat des prêtres. En 1809 il fut appelé à la chaire de rhétorique du collége d'Avignon, et la remplit jusqu'en 1821. Il était membre des Académies de Vaucluse, de Lyon, de Marseille et de Bruxelles. « Son aimable gaieté, dit M. Barjavel, la vivacité de ses saillies, la fraîcheur de son imagination et la bonté de son caractère le faisaient aimer de tout le monde. » Morel a laissé un grand nombre de pièces de vers, entre autres les *Epîtres à un jeune matérialiste* (1785), *à Zulime* (1788) et *à Rollin* (1818); *La Caverne,* poëme; *Mes Distractions* (Avignon, an VII, in 12); *L'Art épistolaire* (ibid., 1812, in-12), poëme trad. du latin du P. Hervey de Montaigu; des odes, des discours, etc. Nous citerons à part : *Lettres sur le Matérialisme;* Avignon, 1813, in-12; et *Lou Galoubé de Jacintou Morel;* ibid., 1828, in-12 : recueil de poésies provençales, précédé d'un discours préliminaire en français. En 1803 et 1804, il a rédigé avec François Dupuy le *Journal de Vaucluse.* K.

L'Indicateur d'Avignon, 5 déc. 1841. — *Annuaire du Vaucluse,* 1841-1842. — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse,* II, 192-195 et 510-512.

MOREL (*Antoine-Alexandre*), graveur français, né en 1765, à Paris, où il est mort, en 1829. Il fut élève, pour la gravure, de Massard père et d'Ingouf, et, pour le dessin, de David, collabora à *la Galerie de Florence* et au *Musée français*, et obtint deux médailles en 1807 et en 1827. Quelques planches de lui méritent d'être citées, telles que *Le Jugement de Salomon* de Poussin, *Madeleine pénitente* du Guide, *Le Concert* du Dominiquin, *Le Serment des Horaces* et *Bélisaire* de David.

Un artiste du même nom, *François* MOREL, né vers 1768, fut élève de Volpato, et travailla principalement en Italie. P.

Nagler, *Neues Allgem. Künstlerlexikon.* — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes.*

MOREL DE VINDÉ (*Charles-Gilbert*, vicomte), agronome et littérateur français, né le 20 janvier 1759, à Paris, où il est mort, le 20 décembre 1842. Il était conseiller au parlement de Paris depuis 1778, lorsque la révolution éclata; il en adopta avec modération les principes, et fut appelé, en 1790, à présider l'un des six tribunaux de la capitale, celui du quartier des Tuileries. L'année suivante, après la fuite du roi, il donna sa démission et se tint désormais éloigné de tout emploi public. Autant par goût que par prudence, et pour écarter de lui les soupçons auxquels l'exposait la fortune considérable qu'il avait héritée de son aïeul Paignon-Dijonval, il s'adonna exclusivement aux travaux agricoles; par suite de ses expériences réitérées, il mit au jour de nombreux écrits, qui lui valurent les titres de correspondant de l'Institut (1806), et de membre des Sociétés d'Agriculture de Paris, Versailles, Lille, Caen, Toulouse, etc. Il ne sortit de la vie privée qu'au retour des Bourbons. Nommé chevalier de la Légion d'Honneur (6 décembre 1814), et pair de France (17 août 1815), il prit peu de part aux débats politiques du Luxembourg, où il continua de siéger après la révolution de Juillet. En 1818, il entra au Conseil supérieur d'Agriculture, et en 1824 il fut élu membre de l'Académie des Sciences (Section d'Économie rurale). On cite de lui : *La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen;* Paris, 1790, in-8°; — *Etrennes d'un Père à ses Enfants, ou collection de quatrains moraux;* Paris, 1790, in-16 : ce petit livre a eu, sous le titre de *Morale de l'Enfance*, de fréquentes réimpressions, soit à Paris, soit en province, et il a été traduit en vers latins par M. J.-V. Leclerc (De Officiis ad pueros tetrasticha; Paris, 1816, in-16); — *Essai sur les mœurs de la fin du dix-huitième siècle;* La Haye (Paris), 1794, in-12; — *Les Révolutions du Globe, conjecture formée d'après les découvertes de Lavoisier sur la décomposition et la recomposition de l'eau;* Paris, 1797, in-8°; 3e édit. augmentée, 1811; — *Primerose;* Paris, 1797, 2 vol. in-18, fig., et 1801, in-18 : « la composition est faible, mais amusante, dit Chénier, et le style n'est pas dépourvu de grâces »; — *Clémence de Lautrec,* roman; Paris, 1798, 2 vol. in-12; — *Zelomir,* roman;

'aris, 1800, in-18, fig.; — *Essai sur les Constructions rurales économiques*; Paris, 1824, in-fol., pl. Il est aussi l'auteur de notices ou mémoires *sur les béliers mérinos* (1807), *sur la tonte* et *sur l'agnelage* (1813-1815); *sur le fraisier des Alpes* (1822), *sur la théorie des assolements* (1822-1823), *sur le morcellement de la propriété* (1826), etc. M. Morel de Vindé a été un des collaborateurs du *Journal des Connaissances utiles*. Il reçut de Louis XVIII les titres de baron et de vicomte. P. L—Y.

D'Audiffret, *Éloge*, prononcé à la Chambre des Pairs. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

MOREL-FATIO (*Antoine-Léon*), peintre de marine français, né à Rouen (Seine-Inférieure), en 1810. Il étudia la peinture sous différents artistes, et se perfectionna par des voyages en Italie, en Orient et dans d'autres contrées. En 1852, il fut nommé conservateur des collections maritimes au Louvre. En 1854, il fit partie de l'expédition de la mer Noire, et publia à son retour, avec M. Durand-Brager, des vues du littoral de cette mer. M. Morel-Fatio a exposé des tableaux de marine à tous les salons, depuis celui de 1833. Les principaux sont : *Vue de l'île de Wight*, 1833; — *Sauvetage du brick* Ontario, 1835; — *Coup de vent dans la rade d'Alger*, id.; — *Combat d'Algesiras*, 1836; — La Palmire, *brick français, s'emparant, le* 3 octobre 1806, *d'un brick anglais*, 1837; — *Attaque d'Alger par l'amiral Duperré*, id.; — *Entrée du port du Havre*, 1838; — *Avant-port du Havre*, id.; — *Vue de Saint-Malo*, id.; — *Le brick de la reine Amélie sur la rade de Cherbourg*, 1839; — *Combat du Vengeur, en* 1794, salon de 1840; — *Saint Jean d'Ulloa*, 1841; — *Victoire du cap Saint-Vincent*, 1842; — *Port d'Amsterdam en* 1700, id.; — *Bombardement de Tanger en* 1844, salon de 1845; — *Louis-Philippe partant du Tréport, le* 2 *septembre* 1844, *pour se rendre à bord du yacht royal où se trouvaient la reine d'Angleterre et le prince Albert*, 1846; — *Incendie de* La Gorgonne, id.; — *Un Naufrage*, 1847; — *Prise à l'abordage du transport anglais* Les Deux Jumeaux *par* L'Heureux Breton, *dans la Baltique*, en 1813, salon de 1848; — *Jean Bart montant* La Palme, *de 24 canons, s'empare à l'abordage d'un vaisseau hollandais de* 60 *canons*, même salon; — *L'île de* La Tortue, *rendez-vous des flibustiers*, 1849; — *Le Prince président de la république visitant à Cherbourg l'escadre de la Méditerranée*, 1852; — *Épisode du voyage du président de la république, pendant la traversée de Marseille à Toulon*, 1854; — *Vue du port de Brest*, 1855; — *Attaque sur ...er*, id.; — *Vue de Toulon*, 1857; — *Tempête dans le port d'Alger*, id.; — *Napoléon III recevant à bord du vaisseau* La Bretagne *la reine d'Angleterre, le* 6 *août* 1858, *dans le port de Cherbourg*, salon de 1859. M. Morel a reçu une médaille de troisième classe en 1837, une de première classe en 1843, une autre en 1848, et la décoration de la Légion d'Honneur, le 15 juillet 1846. Il a rédigé une *Notice des Collections maritimes du Louvre*; 1854, in-8°; plusieurs catalogues d'objets d'arts, et une brochure intitulée du *Monopole des professions lucratives en France et de leur suppression moyennant indemnité*, 1839. G. DE F.

Annuaire des Artistes français, 1836. — *Livrets des expositions.*

MORELET (*Jean*), historien français, né en 1589, à Dijon, où il est mort, le 7 mai 1679. Il était recteur d'un des hôpitaux de Dijon. On a de lui : *Bellum Sequanicum secundum*; Dijon, 1668, in-8°; — *Claudii Barth. Morisoti Vitæ Elogium*; ibid., 1675, in-4°. Il avait écrit une histoire des guerres de 1672 à 1675, en quatre livres, histoire restée inédite.

Un de ses parents, *Laurent* MORELET, né en 1636, à Dijon, fut aumônier du frère de Louis XIV, prédicateur de la reine Marie-Thérèse et doyen de l'église de Nuits. Il a laissé : *La Galerie de Saint-Cloud et ses peintures expliquées*; Paris, 1681, in-4°; réimpr. sous le titre de *Traité de Morale pour l'éducation des princes, tiré des peintures*; Paris, 1686, in-12; — *De la Génération éternelle du Verbe incarné*; Nuits, 1720, in 8°. K.

Papillon, *Auteurs de Bourgogne*, II.

MORELL (*Julienne*), savante espagnole, née le 16 février 1594, à Barcelone, morte le 26 juin 1653, à Avignon. Son père, Jean-Antoine, était un homme opulent, qui, obligé à la suite d'un meurtre de quitter l'Espagne, se réfugia en 1606 à Lyon. Dès l'enfance elle avait montré un goût si prononcé pour l'étude et une intelligence si extraordinaire, qu'elle apprit, comme en se jouant, quatorze langues, tant anciennes que modernes, la philosophie, la théologie, la jurisprudence et la musique. En 1607, à peine âgée de treize ans, elle soutint à Lyon des thèses publiques en hébreu, en grec et en latin, qu'elle dédia à Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, et en 1608 elle reçut le diplôme de docteur en philosophie à l'université d'Avignon. Dégoûtée du monde et des hommages qu'on lui rendait, elle entra dans le couvent de Sainte-Praxède, et malgré l'opposition de son père elle y prononça ses vœux en 1610. Elle a composé des hymnes et des cantiques latins, et elle a traduit du latin en français le *Traité de la Vie spirituelle*, de saint Vincent Ferrier (Lyon, 1617, in-8°), et la *Règle de Saint-Augustin, avec des notes* (Avignon, 1680). P.

N. Antonio, *Bibl. Hispana nova*. — A. Schott, *Bibl. Hispana*, 318. — Lope de Vega, *In Lauro Apoll.* — Hilarion de Coste, *Éloges et Vies des Dames illustres*. — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse*, II.

MORELL (*André*), savant numismate suisse, né à Berne, le 9 juin 1646, mort à Arnstadt, le 26 avril 1703. Porté de bonne heure vers l'étude des monnaies, il apprit le dessin, afin de sup-

pléer aux lacunes de sa collection. Encouragé à continuer ses recherches par Charles Patin, dont il fit la connaissance; en 1673, à Bâle, il se rendit sept ans après à Paris, pour y examiner en détail le Cabinet des Médailles. Il y rencontra Spanheim, qui l'engagea à entreprendre un grand travail d'ensemble sur les médailles des anciens. Il suivit ce conseil, se mit en rapport avec les savants les plus experts en numismatique, et prit part aux réunions tenues à l'hôtel d'Aumont, où se traitaient des questions historiques se rattachant aux monnaies des empereurs romains. En 1683, il donna au public un essai de son ouvrage, dont les planches, exécutées avec la plus grande exactitude, avaient été gravées par lui-même. Signalé à l'attention de Louis XIV, il fut adjoint peu de temps après à Rainssant, pour mettre en ordre le Cabinet des Médailles, ce qui lui fit refuser les offres avantageuses par lesquelles on essaya de l'attirer à Berlin et à Copenhague. Son travail terminé, on tarda quelque temps à lui en payer la rémunération promise; la manière libre dont il s'exprima sur ce procédé le fit mettre à la Bastille, sur l'ordre de Louvois (1). Ses papiers et dessins furent saisis, et ne lui furent pas même rendus lorsqu'après être resté pendant trois ans en prison il fut, en novembre 1691, relâché, sur les réclamations du canton de Berne; mais il avait heureusement envoyé auparavant en Suisse les matériaux les plus précieux de son grand ouvrage. Louis XIV, qui n'avait eu aucune part au traitement inique dont ce savant avait été l'objet, chercha à le lui faire oublier par les prévenances les plus gracieuses; il lui fit offrir la place de conservateur des médailles, à la condition qu'il embrasserait le catholicisme. Morell refusa, et retourna dans sa ville natale en août 1692. Appelé en 1694 à Arnstadt, comme conservateur du riche cabinet de médailles que le comte de Schwartzbourg y avait rassemblé, il rencontra à son passage à Halle son ami Spanheim, qui par l'entremise de Danckelmann, ministre de l'électeur de Brandebourg, lui fit obtenir de ce prince l'assurance de recevoir l'argent nécessaire pour la publication de son ouvrage, dont l'impression fut immédiatement commencée. Mais cette promesse resta sans effet, par suite de la disgrâce de Danckelmann, survenue bientôt après. Découragé et atteint, en 1699, d'une attaque de paralysie, Morell n'acheva pas le travail auquel il avait consacré les plus belles années de sa vie. Réputé avec raison l'un des plus grands numismates de son époque, il ne tira jamais la moindre vanité de ses connaissances. « Je me suis toujours gardé des illusions de l'amour-propre, dit-il dans une de ses lettres, ne cherchant dans l'étude des médailles qu'à m'occuper agréablement et qu'à apprendre l'histoire. Les médailles ne sont que des monuments de la vanité des anciens. Quand je les entendrais parfaitement, je n'en serais ni plus grand ni plus honnête homme. Au lieu que si je m'enorgueillissais de la connaissance que j'en ai, je serais un sot et une bête. » — Une partie de ce qui était terminé du travail de Morell fut publié par Havercamp, sous le titre de : *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum numismata omnia*; Amsterdam, 1734, 2 vol. in-fol., dont un vol. de planches gravées avec le plus grand soin; le texte n'est pas aussi recommandable, parce que l'éditeur y a joint les remarques souvent contradictoires d'Orsini, de Vaillant et d'autres numismates; le manuscrit original de Morell appartenait en 1821 au baron Westreen de Tielandt. — Une autre partie des recherches de Morell parut sous le titre de *Thesaurus Morellianus, sive commentaria in XII priorum imperatorum romanorum numismata*; Amsterdam, 1752, 3 vol. in-fol., dont un de planches; de même que dans l'ouvrage précédent, le texte de celui-ci, disposé par Havercamp, Gori et Schlegel, et augmenté de leurs commentaires, pèche par l'absence de méthode et par un trop grand nombre d'hypothèses, en contradiction souvent les unes avec les autres; quant aux planches, elles sont irréprochables. On a encore de Morell : *Specimen universæ Rei Nummariæ antiquæ*; Paris, 1683, et Leipzig, 1695, in-8°; — *Epistola ad J. Perizonium de numis consularibus*; 1701, in-4°; réimprimé dans les *Electa Rei Numariæ* de Woltereck; — *Lettre écrite au chevalier Fontaine, en réponse à une lettre* que le Journal de Paris *dit avoir été écrite à Morell par M. Galland*; 1703, in-4°; — Quelques *Lettres* à H. Haas, son grand-père, dans les *Vermischte Beyträge* de Ch.-Fr.-L. Haas. O.

Ghilianelli, *Vita Morellii* (en tête de la *Colonna Trajana* de Gori). — Altmann, *Leben Morells* (dans l'*Altes und Neues aus der Gelehrten Welt*, année 1721). — *Bibliothèque raisonnée*, t. XII. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIV. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch*. — Fuessli, *Geschichte der Künstler in der Schweitz*, t. II.

MORELL (*Thomas*), philologue anglais, né à Eton, dans le comté de Buckingham, le 18 mars 1703, mort le 19 février 1784. Il fut admis à l'école d'Eton lors de la fondation de cet établissement, et alla achever ses études au collége du Roi à Cambridge. Il fut agrégé à ce collége, entra dans les ordres sacrés, devint recteur de Buckland, dans le comté de Hertford, chapelain de la garnison de Portsmouth, curé de Kew et de Twickenham. Tels sont les rares et simples événements d'une vie toute consacrée à l'étude. Il était un des bons hellénistes de son temps. Ses principaux ouvrages sont : *Poems on divine subjects, original and translated from the latin of Marcus Hieronymus Vida, with large annotations, more particularly concerning the being and the attributes of God*; Londres, 1832, in-8°; — *The Canterbury Tales of Chaucer, in the ori-*

(1) Dans sa *Bibliothek der Schweizer-Geschichte*, t. II, p. 298, Haller soutient, contre l'opinion commune, que Morell ne fut pas enfermé à la Bastille.

inal, from the most authentic mss. and as they are turned into moderne language by the most eminent hands; Londres, 1737, in-4°; — *Hope, a poetical essay in blank verse, on that christian grace, in three books*; 1745; — *Euripidis* Hecuba, Orestes et Phœnissæ, *cum scholiis antiquis*; 1748, 2 vol. in-8°; c'est une réimpression de l'édition King, avec l'*Alceste*, revue par lui-même; *Thesaurus Græcæ poeseos, sive Lexicon græco-prosodiacum*, avec le portrait de l'auteur par Hogarth; Eton, 1762, in-4° : travail neuf et extrêmement utile qui constitue un dictionnaire métique et prosodique de la langue grecque, un *Gradus ad Parnassum* grec; l'auteur n'a eu que le tort de ne pas indiquer la quantité métrique, qu'il laisse à conjecturer d'après les exemples cités; cette lacune a été comblée par le docteur Maltby qui a donné une édition très-perfectionnée du *Thesaurus poeseos Græcæ*. Morell publia une édition corrigée du *Lexicon* grec de Hederich et trois éditions du *Dictionnaire* latin d'Ainsworth. Morell était bon musicien et il écrivit les paroles des *Oratorios* de Haendel. Il a laissé deux ouvrages qui parurent après sa mort : une traduction fidèle des *Epîtres* de Sénèque avec des notes; 1786, 2 vol. in-4°; — *Notes and Annotations on Locke* On the Human understanding, *written by order of the queen Caroline*; 1794, in-8°. Z.

Harwood, *Alumni Etonenses*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

MORELLET (*André*), littérateur et économiste français, né à Lyon, le 7 mars 1727, mort à Paris, le 12 janvier 1819. Il fit ses premières études à Lyon, dans le collége des jésuites, et fut envoyé à Paris à l'âge de quatorze ans. Placé dans le séminaire des Trente-trois, il s'y distingua assez pour être admis dans la Sorbonne, où il passa cinq années. On sait que les études théologiques s'étaient bien relâchées dans cette célèbre maison et que les idées du siècle y pénétraient. L'abbé Morellet eut là pour camarades deux jeunes abbés plus tard célèbres, Loménie de Brienne et Turgot, que la philosophie et l'économie politique disputaient à la théologie. Il s'associa à leurs tendances, les dépassa même, et mérita par sa liberté d'esprit l'amitié de Diderot et de D'Alembert. Pendant qu'il préparait sa licence à la Sorbonne, il fut chargé en 1752 de l'éducation du fils de M. de La Galaizière, chancelier du roi de Pologne. Il fit ensuite le voyage d'Italie avec son élève. A Rome il rencontra par hasard le *Directorium inquisitorum*, rédigé au quatorzième siècle par le cardinal Eymeric, grand-inquisiteur d'Aragon, et imprimé au seizième sous les auspices de Grégoire XIII. Il eut l'idée de donner une traduction abrégée de ce curieux monument de l'intolérance, pensant que le meilleur moyen de combattre le fanatisme, c'était de le montrer à découvert. De retour à Paris, il devint l'hôte familier des cercles philosophiques et des dîners de Mme Geoffrin. On y appréciait son instruction étendue, sa facilité de plume, son talent de polémique et son esprit, assez piquant, quoique sans légèreté; on se servait de lui en toute occasion contre les ennemis des philosophes. « Embrassez pour moi l'abbé *Mords-les*, écrivait Voltaire à Thiriot, le 19 novembre 1760. Je ne connais personne qui soit plus capable de rendre service à la raison. » Quand Palissot fit jouer sa comédie des *Philosophes*, Morellet vengea ses amis dans un pamphlet assez piquant intitulé : *La Vision de Charles Palissot*. Quelques mots qui lui échappèrent sur la princesse de Robecq, protectrice de Palissot, furent punis par un emprisonnement de deux mois à la Bastille. Cette captivité, peu rigoureuse, augmenta beaucoup la considération du parti philosophique pour Morellet. Malesherbes lui demanda de traduire en le remaniant et en le coordonnant l'éloquent traité de Beccaria *Sur les Délits et les Peines*. Beccaria, loin de se plaindre, avoua trop modestement qu'il devait tout aux livres français, et surtout à son traducteur. D'un autre côté, Turgot, son ami, l'associait à ses travaux d'économie politique. Dans cette science Morellet, sans être original, et en se contentant de développer les idées de Turgot, rendit des services à la cause de la liberté du commerce. Il ne craignit pas de réfuter sur ce point un autre commensal des dîners philosophiques, l'abbé Galiani. Celui-ci fut piqué de la réfutation, et écrivit de Naples à Mme d'Épinay (4 mai 1770) : « J'ai reçu hier sa réponse, je ne sais pas me résoudre à croire qu'elle soit effectivement de Morellet : elle ressemble aux *badauds* et aux *ribauds* (économistes de l'école de Baudeau et de Roubeaud) comme deux gouttes d'eau; et enfin *Panurge* (sobriquet de Morellet) a dîné dix ans entiers avec nous, et à moins qu'il n'eût une toile cirée sur la tête, quelques gouttes de bon sens et de philosophie auraient dû percer à travers dans dix ans. » Cette boutade ne prouve rien contre Morellet, qui n'était pas un esprit fin, mais un esprit solide et judicieux, sincèrement attaché aux idées de liberté et de progrès modéré. Il acquit l'estime et l'amitié des hommes les plus divers, de Benjamin Franklin, le représentant de l'Amérique insurgée, et de lord Shelburne, le ministre anglais. Ces liaisons lui permirent de rendre à son pays un service signalé, que Lémontey raconte ainsi : « M. Morellet, lié par des rapports intimes avec lord Shelburne, depuis marquis de Lansdowne, mis récemment à la tête du ministère britannique, avait passé à Londres et persuadé à son illustre ami que l'intérêt des nations s'accommode mieux d'une bienveillance mutuelle que des petitesses de l'égoïsme. Au moment où il eut signé la paix, le ministre anglais ne cacha point à M. de Vergennes l'éloquent missionnaire auquel il devait sa conversion. Ce fut en voyant la

lettre où le marquis de Lansdowne s'avouait si généreusement vaincu par le philosophe français, que le roi récompensa M. Morellet par une pension de 4,000 francs. » En 1785, Morellet entra à l'Académie Française. Cet honneur était le prix mérité de nombreux travaux, mais il n'en jouit pas longtemps. La révolution porta le trouble dans l'Académie, et finit par la supprimer. Morellet défendit cette institution contre les attaques de Chamfort, et quand elle fut définitivement condamnée, il eut le courage de soustraire aux recherches des agents de la Convention les archives et les registres de l'Académie. Au péril de sa tête, il les cacha dans sa demeure, en attendant des temps meilleurs. Les terribles années de la terreur lui laissèrent la vie; mais elles le privèrent de toute sa fortune et le réduisirent à traduire, pour vivre, quelques romans anglais; elles l'atteignirent surtout bien cruellement dans ses amis : il vit périr le duc de La Rochefoucauld, Bailly, Lavoisier, Malesherbes. Quand l'orage se fut un peu calmé, après le 9 thermidor, Morellet fit le premier entendre la voix en faveur des familles des condamnés dont les biens avaient été confisqués. Ce pamphlet, *Le Cri des familles*, suivi de plusieurs brochures dans le même sens, eut du retentissement, et plaça Morellet au premier rang des écrivains qui, tout en gardant avec ferveur les idées philosophiques de leur temps, repoussaient le gouvernement issu de la révolution et désiraient une restauration; cependant, protégé par son honnêteté bien connue et par son grand âge, et d'ailleurs n'ayant jamais employé dans ses écrits l'injure et la violence, il échappa au coup d'État de fructidor, qui frappa plusieurs de ses amis; mais il n'échappa point aux sarcasmes des écrivains du parti contraire. Chénier, plaisantant sur ce qu'il ne composait que des brochures, écrivait :

> Morellet, dont l'esprit trop souvent se repose,
> Enfant de soixante ans qui promet quelque chose.....

Le triomphe de la réaction, sous le consulat, eut des résultats qui ne pouvaient plaire aux fidèles survivants du dix-huitième siècle. Morellet fut un des plus sévères critiques du brillant roman d'*Atala*, qui annonçait une renaissance religieuse, et il ne désavoua rien de son passé. Rentré à l'Académie Française en 1803, membre du corps législatif en 1807, bien renté par l'État, il garda jusque dans une extrême vieillesse sa gaieté et le libre exercice de sa pensée. On remarque même que dans ses dernières années il composa beaucoup de vers. Une chute qu'il fit en 1815 le condamna à une réclusion absolue; il profita de ce repos forcé pour faire un choix de ses écrits, qu'il publia en quatre volumes sous le titre de *Mélanges de Littérature et de Philosophie du dix-huitième siècle*. Si on joint à ce recueil deux volumes de *Mémoires*, qui vont jusqu'à la fin du consulat, on aura tout ce qui mérite d'être lu, ou du moins feuilleté, parmi les nombreuses publications de cet écrivain, abondant sans originalité, judicieux sans agrément, indépendant sans initiative de pensée, mais honnête, éclairé, ferme dans son attachement aux idées libérales et philanthropiques du dix-huitième siècle, et [illegible] jusqu'à la fin aux progrès de la raison humaine. M. Campenon, qui le connaissait bien, a dit de lui dans quelques lignes flatteuses, qui ne [illegible] pas inexactes : « Tout était d'accord en lui. On trouvait la simplicité dans ses goûts comme le naturel dans son langage, l'ordre dans ses habitudes comme la méthode dans ses écrits, la sérénité dans son caractère comme le [illegible] dans son imagination; et, s'il était permis d'étendre plus loin ce rapport entre l'homme et ses ouvrages, j'oserais dire que ses conceptions, ses idées, son style même, conservaient je ne sais quoi de robuste comme lui, et de fortement prononcé comme ses traits. C'était le [illegible] homme encore qu'on retrouvait dans le [illegible] et dans la vie privée : toujours s'indignant de ce qui lui semblait absurde, toujours frappé du bon sens chez les autres, comme d'un point de contact avec lui, recherchant peu ce qu'on appelle esprit, mais accueillant le naturel, encourageant la timidité, ménageant même l'ignorance pourvu que la présomption ne s'y joignît pas, et se livrant dans son intérieur, avec la plus aimable facilité de caractère, aux douces [illegible] d'une famille, qu'il eût été heureux de [illegible] si la nature ne la lui avait donnée. » Campenon ajoute : « Où retrouver maintenant l'autorité d'un si grand âge, les secours d'une si longue expérience et la puissante impression de cette voix qui, [illegible] tant parmi nous Fontenelle, Montesquieu, Voltaire, avait le droit de dire : J'ai vu, j'ai entendu [illegible]

Une liste même incomplète des écrits de Morellet donnera une idée de son activité intellectuelle et de la place importante qu'il [illegible] parmi les publicistes du dix-huitième siècle. On a de lui : *Réflexions sur les avantages de la libre fabrication et de l'usage des toiles peintes en France, pour servir de réponse aux divers mémoires des fabricants de Paris, Lyon, Tours, Rouen, etc., sur cette matière*; Genève, 1758, in-12; — *Préface de la comédie des* Philosophes; 1760, in-12; — *Remarques critiques et littéraires sur la prière universelle de Pope*; 1760, in-8°; — *Les* Si *et les* Pourquoi; 1760, in-12; — *Mémoire des fabricants de Lorraine*; [illegible] in-8°; — *Lettres sur la police des grains*; 1764, in-8°; — *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès et à la perfection de l'inoculation*, *trad. de l'italien de M. Galli*; 1764, in-4°; — *Traité des Délits et des Peines*, *trad. de l'italien de Beccaria*; 1766, in-12; — *Mémoire sur la situation actuelle de la Compagnie des Indes*; 17[illegible] in-4°; — *Examen de la réponse de M. Necker au* Mémoire; 1769, in-4°; — *Réfutation de l'ouvrage de Galiani qui a pour titre*

logues sur le Commerce des Blés; 1770, 8°; — *Théorie du Paradoxe*; 1775, in-12; *Réponse sérieuse à M. L.* (*Linguet*) *par uteur de la Théorie du Paradoxe*; 1775, 12; — *De l'Académie Française, ou ré-use à l'écrit de M. Chamfort qui a pour* re Des Académies; Paris, 1791, in-8°; — *nsées libres sur la liberté de la presse à casion d'un rapport du représentant Ché-r à la Convention nationale, du 12 flo-l*; 1795, in-8°; — *Le Cri des familles, ou cussion d'une motion faite à la Convention tionale par le représentant du peuple Le-ntre, relativement à la révision des ju-nents des tribunaux révolutionnaires*; is, 1795, in-8°; — *La Cause des Pères, ou cussion d'un projet de décret* (*de P.-J. douin*), *relatif aux pères et mères, uls et aïeules des émigrés*; Paris, 1795, 8°: cette brochure fut suivie de sept autres its de Morellet, dans la même cause; — *ervations sur la loi des otages, ou Loi ur la répression du brigandage et des assinats dans l'intérieur*; Paris, 1799, 8°; — *Observations critiques sur le ro-n intitulé* Atala; Paris, 1801, in-8°; — *langes de Littérature et de Philosophie du -huitième siècle*; Paris, 1818, 4 vol. in-8°; re plusieurs des ouvrages déjà mentionnés, trouve dans ces *Mélanges l'Éloge de Mar-ntel*; un *Tableau de la commune de is en* 1793; *L'Avis de Franklin aux fai-rs de constitutions*, etc., etc.; — *Mé-ires sur le dix-huitième siècle et sur la volution, publiés avec une Préface et des les par J.-V. Leclerc*; Paris, 1821, 2 vol. 8°; il en parut une seconde édition, consi-ablement augmentée; Paris, 1823, 2 vol. 8°. Les additions faites à cette édition avaient paru sous le titre de *Lettres inédites sur stoire politique et littéraire des années 6 et* 1807, *pour faire suite à ses* Mé-res; Paris, 1823, in-8°; — *Éloges de e Geoffrin par MM. Morellet, Thomas et lembert, suivis d'un Essai sur la conver-ion d'après Swift, par Morellet*; Paris, 2, in-8°. — Aux traductions déjà citées on peut oindre une dizaine d'autres, parmi lesquelles remarque *Le Legs d'un père à ses filles*, uit de Grégory (1774); — *L'Italien, ou confessionnal des pénitents noirs* (1796), l. de Anne Radcliffe; — *Les Enfants de bbaye* (1797); — *Clermont* (1798); — *dora, ou la forêt de Minsky* (1799), trad. miss Charlton. Morellet fut collaborateur *'Encyclopédie*, des *Archives littéraires de rope*, du *Mercure*. L. J.

rellet, *Mémoires*. — Grimm, *Correspondance*. — ontey, *Discours de réception à l'Académie*. — penon, *Réponse à Lémontey*. — Delort, *Histoire de tention des philosophes*, t. II.

MORELLET (*Alphonse*), jurisconsulte fran-, parent du précédent, est né à Bourg, le 4 février 1809. Il étudia le droit à Paris, fut reçu avocat en 1831, et plaida avec succès à Bourg, à Lyon, à Saint-Étienne, à Roanne, dans de nombreux procès criminels, de presse et d'associations ouvrières. A la révolution de 1848, il fit partie de la commission municipale de Lyon, présida le comité d'organisation du travail, établi par M. Emmanuel Arago, et fut élu, en 1849, à l'Assemblée nationale. Il y présenta un grand nombre de projets de loi relatifs aux travaux publics et à l'amélioration du système pénitencier. Depuis le 2 décembre 1851, il s'est retiré de la scène politique, et compte parmi les membres les plus distingués du barreau de Paris.

Documents particuliers.

MORELLI (*Bartolommeo*), dit le *Pianoro*, peintre de l'école bolonaise, né à Pianoro, village situé sur la route de Bologne à Florence, mort en 1703. Élève de l'Albane, il a laissé peu de tableaux, mais il a beaucoup pratiqué la fresque. Ses meilleurs ouvrages en ce genre enrichissent la chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Lorette dans l'église San-Bartolommeo à Bologne. On y trouve une grâce telle qu'ils n'eussent pas été désavoués par l'Albane lui-même. E. B—n.

Crespi, *Felsina pittrice*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*.

MORELLI (*Maria-Maddalena*), femme poëte italienne, née en 1740, à Pistoie, morte le 8 novembre 1800, à Florence. Dès l'enfance elle se fit remarquer par des dons précoces; elle joignait l'esprit à la grâce et à la beauté, et improvisait avec une facilité singulière. Bien accueillie à la cour de Naples, elle y épousa un gentilhomme espagnol, Ferdinando Fernandez. De rapides et éclatants succès en poésie lui ouvrirent les portes de l'Académie des Arcades, où elle prit le nom de *Corilla Olimpica* (1775). Un triomphe solennel lui fut décerné au Capitole, le 31 août 1776. On n'a conservé aucune des nombreuses pièces de vers que cette improvisatrice a déclamées dans la plupart des villes d'Italie. P.

Collezione di Vite e ritratti di uomini e donne illustri degli ultimi tempi; Rome, 1831, t. II. — *Atti della solenne coronazione fatta in Campidoglio della insigne poetessa donna M.-M. Fernandez*, impr. par Bodoni.

MORELLI (*Cosimo*), architecte italien, né en 1732, à Imola, mort en 1812. Fils d'un architecte, il fut élève de Domenico Trifogli, qui a laissé quelques bons ouvrages à Imola. Il eut la bonne fortune d'avoir pour premiers patrons l'évêque de cette ville, Bandi et son neveu Antonio Braschi, élu pape en 1775, sous le nom de Pie VI. Appelé auprès de ce dernier, Morelli fut chargé de nombreux travaux dans les États de l'Église : après avoir donné les dessins d'une sacristie nouvelle pour Saint-Pierre de Rome, il construisit la *cathédrale d'Imola*, *l'église métropolitaine de Fermo*, le *dôme de Macerata*, plusieurs chapelles, et restaura la basilique de

Ravenne. On lui doit aussi dans l'architecture civile les *théâtres d'Imola, de Fermo, de Jesi, d'Osimo* et *de Ferrare*, les *palais Braschi* à Rome, *Anguisola* à Plaisance, *Berio* à Naples, et *Cappi* à Bologne, et le *palais épiscopal* à Imola. P.

- Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*.

MORELLI (*Jacques*), célèbre bibliographe et érudit italien, né à Venise, le 14 avril 1745, mort le 5 mai 1819. Fils d'un artisan, il étudia la théologie chez les dominicains, et se fit ordonner prêtre. Ayant acquis à bas prix un recueil manuscrit des lettres de Fr. Barbaro, il se mit à le comparer avec les deux volumes de cette correspondance publiés par le cardinal Quirini, et s'aperçut qu'ils étaient bien moins complets et moins corrects que son manuscrit. Cette découverte le mit en rapport avec le savant P. Rubéis, qui le prit en affection, et l'ayant décidé à se consacrer à des travaux d'érudition, lui procura tous les moyens d'acquérir les connaissances à cela nécessaires. Sous un tel guide, Morelli, qui était doué d'une mémoire prodigieuse et d'une grande vivacité d'intelligence, fit les progrès les plus rapides. Il s'adonna surtout à l'étude de l'histoire littéraire et de la bibliographie, ce qui l'amena à explorer avec le plus grand soin les bibliothèques publiques et particulières de sa ville natale. Son savoir en ces matières le signala à l'attention du baili Th. Farsetti, qui le chargea de dresser le catalogue de sa riche collection de manuscrits et de livres imprimés. Lorsque Farsetti fut nommé gouverneur de Padoue, il emmena avec lui Morelli, devenu son ami ; dans cette ville, riche en bibliothèques précieuses, Morelli eut occasion d'étendre encore ses connaissances en bibliographie. En 1778 il fut nommé, en remplacement de Zanetti, conservateur de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, fonctions qu'il garda jusqu'à sa mort. Il ne cessa pendant toute sa vie d'augmenter le riche dépôt confié à ses soins (1), et il y fit incorporer par son testament la collection de vingt mille opuscules rares, qu'il avait réunis peu à peu de ses propres deniers. Sa vaste érudition, à laquelle il joignait une modestie rare et la plus grande complaisance pour ceux qui avaient recours à ses lumières, lui valut de grandes distinctions honorifiques de la part d'un grand nombre de souverains ; il était membre associé de l'Institut de France et de la plupart des académies de l'Europe. On a de lui : *Bibliotheca manuscritta del bali T. G. Farsetti*; Venise, 1771-1780, 2 vol. in-12 ; — *Dissertazione storica intorno alla publica libreria di S. Marco*; Venise, 1774, in-12 ; — *Fr. Prendilaque, Dialogus de vita Victorini Feltrensis, cum annotamentis*; Padoue, 1774, in-8° ; — *Codices manuscripti latini bibliothecæ Nanianæ*, relati cum [illegible] *opusculis ineditis ex iisdem depromptis*; Venise, 1776, in-4° ; — *I Codici manoscritti volgari della libreria Naniana, riferiti, [illegible] alcune operette inedite da essi tratte*; Venise, 1776, in-4° ; — *Aristidis Oratio adversus Leptinem, Libanii Declamatio pro Socrate, Aristoxeni Rhythmicorum Elementorum fragmenta, nunc primum edita, cum annotationibus*; Venise, 1785, in-12 ; — *Bibliotheca Maphæi Pinelli descripta et annotationibus illustrata*; Venise, 1787, 6 vol. in-8° ; ouvrage important pour la connaissance des [illegible] bles ; — *Catalogo di libri latini raccolti [illegible] bali Farsetti*; Venise, 1788, in-12 : cet opuscule avait été précédé de trois autres, [illegible] de diverses parties de la bibliothèque de Farsetti ; — *Vita di J. Sansovino da Vasari [illegible] retta e continuata*; Venise, 1789, in-4° ; — *[illegible] toria Viniziana di P. Bembo, da lui volgarizzata, per la prima volta secondo l'originale publicata*; Venise, 1790, 2 vol. in-4° ; — *Andreæ Gritti, principis Venetiarum, [illegible] N. Barbadico autore*; Venise, 1792, in-4° ; — *Componimenti poetici latini e volgari [illegible] varii autori de' passati tempi in lode di [illegible] nezia*; Venise, 1792, in-4° ; — *[illegible] principio della Stampa in Venezia*, [illegible] 1793, in-4° ; dans cet opuscule l'auteur [illegible] l'opinion commune sur la date de l'impression du fameux : *Decor Puellarum* ; — *[illegible] menti Veneziani di varia letteratura*; [illegible] 1796, in-4° ; — *Delle Guerre dei Veneziani nell' Asia dall' anno 1470 nel 1474, libri [illegible] di Cor. Cippico, riprodotti con illustrazioni*; Venise, 1796, in-4° ; — *Dionis Cassii [illegible] riarum Romanarum Fragmenta, nunc primum edita*; Bassano, 1798, et Paris, 1800, in-[illegible] — *Le Rime di Petrarca con illustrazioni [illegible] dite di Lod. Beccadelli*; Vérone, 1798, 2 [illegible] in-16 ; — *Notizia d'opere di disegno, [illegible] prima meta del secolo XVI esistenti in [illegible] dova, Cremona, Milano, Pavia, Bergamo, Crema e Venezia scritta da un anonimo [illegible] quel tempo, con copiose annotazioni*; Bassano, 1800, in-8° ; — *Bibliotheca manuscripta Græca et Latina*; Bassano, 1802, in-8° ; l'auteur a légué à la bibliothèque de Saint-Marc un exemplaire de cet ouvrage où se trouvent [illegible] beaucoup de nouvelles recherches sur les manuscrits de cette bibliothèque, sujet principal de ce livre ; — *Dissertazione intorno ad [illegible] viaggiatori eruditi Veneziani poco noti*; Venise, 1803, in-4° ; — *Aldi Pii Manutii Scripta tria longe rarissima, annotationibus illustrata* : l'auteur, qui s'était beaucoup occupé [illegible] Alde, fournit plusieurs renseignements précieux à Brandobre et à Renouard pour leurs ouvrages sur ces célèbres imprimeurs ; — *Stanze del Sciarra sopra la Rabbia di Macone, testo di lingua*; Bassano, 1806, in-8° ; excellente édition ; — *Stanze inedite di Ant. de' Pazzi in [illegible]*

(1) Il portait à cette bibliothèque une tendresse comparable à celle d'une mère pour son enfant ; on rapporte à ce sujet plusieurs anecdotes touchantes.

alle donne e di T. Tasso in lode di esso; enise, 1810, in-8°; — *Lettera rarissima di ristoforo Colombo, scritta della Giammaica li re e regina di Spagna intorno li suoi iaggi*; Bassano, 1810, in-8°; — *Opuscoli di t. Lirati, vescovo di Verona, inediti*; Vérone, 820, in-8°; — *Epistolæ septem variæ eruditionis*; Padoue, 1819, in-8°; — plusieurs sants mémoires dans le recueil de l'Institut lomrdo-vénitien, dans le *Magasin encyclopédique*, ns le *Saggio sopra la Tipografia del Friuli* Bartolini, dans le *Mercurio Italiano* de enne, etc. — La plus grande partie des opusles de Morelli ont été réunis en trois volumes 8°, sous le titre d'*Operette*, Venise, 1820; on le se trouve une biographie de l'auteur par nchini, ainsi qu'une centaine de lettres adress par Morelli à divers savants. E. G.

Zendrini, *Elogio di Morelli* (Milan, 1821, reproduit ns la *Galleria dei Letterati ed artisti illustri delle provincie Veneziane nel secolo XVIII*; Venise, 1822-1824, 8°). — Albrizzi, *Ritratti*. — Tipaldo, *Biografia degli t. illust.*, t. II.

MORELLY, écrivain politique et socialiste, vit au dix-huitième siècle. Ses ouvrages ont acis une certaine notoriété, mais sa vie est restée onnue. *La France Littéraire* de 1769 le fait ître à Vitry-le-François. Il était, dit-on, régent précepteur dans cette ville. On n'a point utres détails sur son existence, qui s'écoula s l'obscurité et la méditation. *La France Littéraire* de 1769 et la *Biographie universelle* ès elle distinguent deux Morelly, le père et le . Barbier n'admet pas cette distinction, et, se dant sur le témoignage de Morelly lui-même, pporte à un seul auteur les ouvrages que *La nce Littéraire* et la *Biographie universelle* tagent entre le père et le fils. Ces ouvrages t : *Essai sur l'esprit humain*; Paris, 1745, 12; — *Essai sur le cœur humain*; Paris, 5, in-12; — *Physique de la beauté, ou pou- naturel de ses charmes*; Amsterdam, 8, in-12; — *Le Prince les délices du cœur, traité des qualités d'un grand roi, et syse d'un sage gouvernement*; Amsterdam, 1, 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage Morelly a é une première esquisse de sa doctrine d'un de nation réalisant le bonheur de ses suau moyen d'institutions sociales qui se raphent beaucoup du communisme; il dévea cette doctrine dans une sorte de poëme en e qu'il donna pour une traduction de l'indien, ce titre : *Naufrage des îles flottantes, ou asiliade, poëme héroïque en XIV chants, uit de l'indien par MM****; Messine (Pa- 1753, 3 vol. in-12; ces *Iles flottantes* ce les préjugés qui s'opposent au bonheur des mes; cette *Basiliade* c'est le gouvernement roi philosophe qui ramène ses sujets aux le la nature. Le poëme allégorique de Moétait littérairement fort médiocre, et il cont des principes politiques et moraux de naà soulever les plus graves objections. Ces objections se produisirent en effet, et Morelly y répondit par un traité en forme, où les fantaisies poétiques de la *Basiliade* sont transformées en un corps de doctrines assez fortement enchaînées. Cet ouvrage est intitulé : *Le Code de la Nature, ou le véritable esprit de ses lois, de tout temps négligé ou méconnu, avec cette épigraphe : Quæque diu latuere canam.....* (Ovide). *Partout chez le vrai sage*, 1755, in-12; 1760, in-12 : en voici le résumé, que nous empruntons à un éditeur de Morelly, M. Villegardelle. « Maintenir l'unité indivisible du fonds et de la demeure commune; établir l'usage commun des instruments de travail et de production; rendre l'éducation également accessible à tous; distribuer les travaux selon les forces, les produits selon les besoins; conserver autour de la cité un terrain suffisant pour nourrir les familles qui l'habitent; réunir mille personnes au moins, afin que, chacun travaillant selon ses forces et ses facultés, consommant selon ses besoins et ses goûts, il s'établisse sur un nombre suffisant d'individus une moyenne de consommation qui ne dépasse pas les ressources communes, et une résultante de travail qui les rende toujours assez abondantes; n'accorder d'autre privilége au talent que celui de diriger les travaux dans l'intérêt commun, et ne pas tenir compte, dans la répartition, de la capacité, mais seulement des besoins qui préexistent à toute capacité et lui survivent; ne pas admettre les récompenses pécuniaires : 1° parce que le capital est un instrument de travail qui doit rester entièrement disponible aux mains de l'administration; 2° parce que toute rétribution en argent est ou inutile ou nuisible : inutile, dans le cas où le travail, librement choisi, rendrait la variété et l'abondance des produits plus étendues que nos besoins; nuisible, dans le cas où la vocation et le goût ne feraient pas remplir toutes les fonctions utiles; car ce serait donner aux individus un moyen de ne pas payer la dette de travail et de s'exempter des devoirs de la société sans renoncer aux droits qu'elle assure. » Il est remarquable que ces idées, qui devançaient les doctrines les plus hardies du socialisme contemporain, se produisirent au moment où l'économie politique établissait les véritables lois de la richesse des nations. Morelly a montré un certain talent d'exposition, et il fait bien ressortir quelques éléments de la prospérité publique; son système dans l'ensemble était séduisant avant que l'expérience en eût démontré les dangers; l'auteur lui-même n'en avait pas aperçu toute la portée. Son *Code de la Nature* est à la fois la dernière de ces pacifiques utopies qui depuis la *République* de Platon jusqu'au *Télèphe* de Pechmeja avaient proposé aux hommes un idéal de bonheur, sans application immédiate possible, et la première de ces utopies, plus périlleuses, qui se sont produites dans la révolution française avec la prétention de passer immédiatement de la théorie à la pratique.

Le *Code de la Nature*, ouvrage d'un rêveur quelquefois sérieux et d'un réformateur souvent très-hardi, fut attribué à Diderot et imprimé dans l'édition de ses *Œuvres;* Amsterdam, 1773, 5 vol. in-8°. La Harpe a pris à ce sujet Diderot à partie d'une manière violente dans une leçon de son *Lycée;* sa longue réfutation s'est trompée d'adresse; elle est d'ailleurs aussi superficielle que verbeuse. Morelly fut l'éditeur des *Lettres de Louis XIV aux princes de l'Europe, à ses généraux et ses ministres, de* 1661 *à* 1678; Paris et Francfort, 1755, 2 vol. in-12. Une nouvelle édition du *Code de la Nature* a été publiée par F. Villegardelle, sous ce titre: *Code de la Nature, augmenté de fragments importants de la Basiliade, avec l'analyse raisonnée du système social de Morelly;* Paris, 1841, in-12.

L. J.

France Littéraire de 1769. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Villegardelle, *Notice* en tête de l'édit. du *Code de la Nature*.

MORÉLOS (Dom *José-Maria*), prêtre et général espagnol, l'un des premiers libérateurs du Mexique, né en 1780, à Apatzingan (province de Valladolid, dans le Nouveau-Mexique), fusillé à Mexico, le 22 décembre 1815. Fils d'un menuisier, il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais il préféra la carrière militaire, et devint sergent d'artillerie. On ne sait par quel motif, reprenant sa première vocation, il se fit ordonner prêtre et accepta la cure d'Acapulco. Lorsque le célèbre curé Miguel Hidalgo (*voy.* ce nom) leva (10 septembre 1810) l'étendard de l'indépendance, le curé Morelos fut un des premiers à s'y rallier, et, après la mort tragique d'Hidalgo, échappé au massacre d'Acatila de Bajan (21 mars 1811) avec don Julian Villagran et l'avocat Ignacio Royon, il resta l'un des principaux chefs des libéraux. Ses compagnons et lui parcoururent les provinces de Guanaxuota, de Valladolid, de Guadalaxara, du Zacatécas, de la Puebla, de La Vera-Cruz, de Mexico, de San-Luiz-de-Potosi, et, avec l'aide du prêtre Coss, du général don Jose-Maria Liceaga, du colonel Lopez, de O. Osourno, du curé Verdusco, et de don Guadalupe Vittoria, ils constituèrent une junte à Zitaquaro. Don Rayon en fut élu président. Morelos reçut le commandement d'un corps de sept mille hommes, destiné à propager l'insurrection dans la *Tierra caliente* (Terre chaude), qui s'étend sur le rivage de l'Océan pacifique, dans la partie occidentale du Mexique. Il s'empara de la ville d'Oaxaca, où il fit un butin de trois millions de gourdes de piastres (15,000,000 de fr.) et de celle d'Acapulco, après un siége de quinze mois. L'année suivante, Morelos, devenu principal chef militaire des indépendants, convoqua un congrès à Apatzingan, pour aviser à la formation d'un gouvernement régulier. Ce congrès, composé de quarante membres élus dans les diverses provinces émancipées, reconnut, malgré l'opposition de Morelos, Ferdinand VII comme souverain du Mexique; il promulgua un programme de constitution et adressa un manifeste aux États étrangers pour expliquer les motifs qui avaient fait prendre les armes aux Mexicains. Morelos battit, à plusieurs reprises, les troupes espagnoles (notamment à Tixtla, le 19 août 1811, où l'armée royale, sous les ordres de Fuentès, complétement défaite, perdit son artillerie et ses bagages). Il prit ensuite les villes d'Izucar, de Huexapa et de Real-de-Tasco. Après soixante-cinq jours de siége et une sortie malheureuse (27 avril 1812), Morelos fut obligé d'évacuer la première de ces villes (2 mai); quatre mille habitants y furent massacrés par les Espagnols. Il ne put tenir non plus dans Cuacitla; mais, par une manœuvre hardie, il s'empara successivement de Chilapa, de Tébuacan et d'Orizaba, où il fit un butin de 12,000,000 de dollars (65,040,000 fr.). Il reprit aussi les villes importantes d'Antequera et d'Acapulco. Le 6 novembre 1813, le congrès assemblé à Chilpantzinco, sous la protection de l'armée de Morelos, proclama de nouveau l'indépendance du Mexique et publia une constitution républicaine, qui fut reconnue jusqu'au Guatemala. Le 23 décembre 1813 Morelos attaqua les Espagnols qui s'étaient rendus maîtres de Valladolid; mais, quoique soutenu par ses habiles lieutenants Bravo et Matamoros, il fut repoussé avec une perte considérable, perdit toute son artillerie, et dut se replier sur Puruaran. Poursuivi sans relâche par le fameux Iturbide (depuis empereur), alors colonel au service de l'Espagne, Morelos fut encore défait de la manière la plus complète à la hacienda de Puruaran (nuit du 7 janvier 1814). Ses troupes s'entre-fusillèrent dans l'obscurité, et Matamoros tomba aux mains des royalistes: pour sauver son ami, Morelos mit tout en œuvre; une importante rançon ayant été refusée, il offrit en échange cinq cents officiers ou soldats du régiment des Asturies (des meilleurs d'Espagne) qu'il tenait prisonniers à Acapulco depuis la victoire de Palmar (18 octobre 1813). Le viceroi Calleja ne voulut entendre à rien; Matamoros fut fusillé ainsi que sept cents de ses compagnons; Morelos usa aussitôt de représailles, et la guerre prit un caractère d'extermination sans exemple. Au mois d'octobre 1815, le général français Jean-Joseph-Amable Humbert (*voy.* ce nom) et don J.-M.-A. Toledo débarquèrent au Texas avec quelques centaines de volontaires et des munitions de tous genres; ils s'avancèrent jusqu'au Puente-del-Rey, situé entre Xalapa et la Vera-Cruz. Morelos se mit en route pour les joindre; mais, attaqué à Acatama, il fut battu et se sauva avec un corps de cavalerie à Tepecacuilco, où il fut pris par les royalistes, le 5 novembre 1815. Envoyé à Mexico, il fut livré à l'Inquisition, qui le déclara hérétique, le dégrada des ordres sacrés, puis le remit aux autorités militaires. Son procès, dirigé par l'oïdor Bataller, un des plus cruels membres de l'audience, se termina rapidement par une condamnation à mort. Le

général Concha fut chargé de faire exécuter le prisonnier, qui communia et se rendit d'un pas ferme derrière l'hôpital San-Christoval, lieu du supplice : « Seigneur, s'écria-t-il, si j'ai bien fait, tu le sais, et tu m'en récompenseras; si j'ai mal fait, je recommande mon âme à ta miséricorde infinie. » Après cet appel au juge suprême, il se banda les yeux, et reçut la mort avec le calme qu'on avait admiré chez lui tant de fois sur les champs de bataille. Alfred DE LACAZE.

Robinson, *Memoirs*, ch. I. — *Resumen historico de la Insurrecion de Nueva-España*, etc. (Mexico, 1821), p. 82. — Don Jose Guerra, *Historia de la Revolucion de la Nueva-España*, etc. (London, 1813, 2 vol. in-8°). — Bustamente, *Cuadro historico de la Revolucion de Mexico*. — La Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 166-172.

MORELOT (*Simon*), chimiste français, né en 1751, à Beaune, mort le 18 novembre 1809, à Girone (Espagne). Étant venu à Paris, il se livra avec ardeur aux travaux pharmaceutiques et chimiques, et obtint au concours une chaire à l'École de Pharmacie. Pendant la révolution il fut inspecteur des officines centrales et spéciales du département de la Seine. Ayant passé dans le service de santé, il prit part aux campagnes du Rhin, atteignit rapidement le grade de pharmacien principal, et se fit recevoir en 1807 docteur en médecine à Leipzig. Il était correspondant de la Société médicale d'Émulation. On a de lui : *Cours élémentaire d'histoire naturelle pharmaceutique*; Paris, 1800, 2 vol. in-8°, pl.; — *Cours de Pharmacie chimique, ou manuel du pharmacien chimiste*; Paris, 1803, 3 vol. in-8°; 2e édit., augmentée par Mérat, 1814, 3 vol. in-8°; — *Histoire naturelle appliquée à la chimie, aux arts, aux différents genres d'industrie et aux besoins personnels de la vie*; Paris, 1809, 2 vol. in-8°. Il a aussi donné une édition du *Dictionnaire général des Drogues simples et composées* de N. Lémery (Paris, 1807, 2 vol. in-8°, fig.). K.

Biograph. univ. et portat. des Contemp.

MORELY ou **MORELLY** (*Jean-Baptiste*), en latin *Morelius*, théologien protestant français, né vers 1510, à Paris, mort probablement à Londres, à la fin du seizième siècle. Il s'est rendu célèbre par ses tentatives pour ramener l'Église à l'organisation démocratique qu'elle avait aux temps apostoliques. Reprenant en sous-œuvre le livre quatrième de l'*Institution chrétienne* de Calvin, il composa un ouvrage sur la discipline ecclésiastique, dans lequel il voulait établir qu'il convient d'accorder au peuple ce que le réformateur génevois donnait au consistoire, c'est-à-dire, la décision de toutes les questions importantes concernant la doctrine, les mœurs, l'élection des pasteurs, etc. Les preuves sur lesquelles il appuie sa théorie sont d'abord des déclarations expresses de l'Écriture Sainte, et en second lieu l'usage de la primitive Église. Morely soumit son manuscrit à Calvin. Celui-ci, qui n'aimait pas la contradiction, le lui renvoya, en lui annonçant qu'il n'avait pas le temps de lire un ouvrage aussi considérable sur un sujet qui était d'ailleurs décidé par la parole de Dieu. Morely le fit alors imprimer sous ce titre : *Traicté de la Discipline et police chrestienne*; Lyon, 1561, in-4°. La modération qui règne dans cet écrit, la force des raisonnements, la clarté de l'exposition ne purent lui faire trouver grâce devant les églises calvinistes. En 1562, le synode national tenu à Orléans condamna cet ouvrage, que Morely était venu lui présenter. Cette condamnation parut étrange à un grand nombre de réformés; Soubise, entre autres, s'en expliqua vivement avec Théod. de Bèze, qui parvint à le calmer. Morely se retira alors à Tours, où il rencontra un ardent adversaire dans le pasteur Saint-Germain, et bientôt à Genève, où il arriva en novembre 1562. Peu de temps après, il fut cité à comparaître devant le consistoire pour avoir à se rétracter. Il refusa d'obéir, mais il offrit de se soumettre au jugement de Farel, de Viret et de Calvin. Ce dernier ne voulut pas accepter le rôle d'arbitre, en déclarant qu'il ne pouvait se mettre au-dessus du synode qui avait condamné le *Traicté de la Discipline*. Morely demanda alors la permission de se défendre par écrit; le consistoire la lui refusa, et le traitant en hérétique obstiné, il l'excommunia le 31 août 1563. Son livre, déféré au conseil, fut condamné au feu, le 16 septembre, et défense fut faite « à tous libraires d'en tenir ni exposer en vente, à tous citoyens, bourgeois et habitants de Genève d'en acheter ni avoir, pour lire », avec ordre « à tous ceux qui en auraient de les apporter et à ceux qui sauraient où il y en a de le révéler dans vingt-quatre heures, sous peine d'être rigoureusement punis ». Morely avait quitté Genève en 1563; mais les passions cléricales ne cessèrent pas de le poursuivre. En 1566 il était précepteur du fils de Jeanne d'Albret; le consistoire de Genève n'eut pas de repos qu'il ne l'eût fait renvoyer de cette maison. Les synodes nationaux de Paris (1565) et de Nîmes (1572) condamnèrent à leur tour son *Traicté de la Discipline* ainsi que sa *Réponse* à une apologie de la discipline calviniste attribuée à Chandieu par A. Barbier et à Viret par M. Vaucher. D'un autre côté, un grand nombre de personnages considérables, plusieurs églises du Languedoc, celle de Sens, celle de Meaux, etc. approuvaient et partageaient ses opinions sur l'organisation de l'Église et demandaient avec lui que le peuple fût appelé à voter dans les élections des anciens, des pasteurs, etc. Plus tard, Ramus reprit cette thèse, et la soutint vivement. Rien ne put vaincre la résistance des ministres. On perd toute trace de Morely depuis 1572, à moins qu'on n'admette avec Pr. Marchand et *La France Protestante* qu'il passa en Angleterre. Dans ce cas, on pourrait, comme on le fait d'ordinaire, lui attribuer *De Ecclesia ab antichristo per ejus excidium liberanda*; Londres, 1589, in-8°, dédié à la

reine Élisabeth, et trad. en allemand; et *Verborum latinorum cum græcis anglicisque conjunctorum locupletissimi Commentarii*; 1583, in-fol. Il est toutefois difficile de croire qu'après avoir fait dans son *Traicté de la Discipline* une critique amère de l'organisation de l'Église anglaise, un homme aussi entier dans ses opinions se fût décidé à chercher un refuge en Angleterre et à dédier un livre à la reine Élisabeth. On est arrêté par une autre difficulté. Est-il probable que Morely, qui, dans la dédicace de son *Traicté* en 1561, se plaint de ses infirmités, ait été, trente-trois ans après, assez vigoureux pour composer le *De Ecclesia ab antichristo liberanda*.

Il n'est pas inutile d'ajouter que Niceron et Teissier se sont trompés en le confondant avec Jean Morel, qui, après avoir travaillé dans une imprimerie, s'attacha à Chandieu, et en lui donnant pour frère G. Morel, successeur de Turnèbe à l'Imprimerie royale. Michel NICOLAS.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibl.* — Bayle, *Dict.* — Pr. Marchand, *Dict.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVI. — J.-J. Rousseau, *Lettres de la Montagne.* — MM. Haag, *La France Protestante.*

MORENA (*Ottone*), historien italien, né à Lodi, dans le douzième siècle. Docteur *in utroque jure*, il fut avocat et juge dans sa patrie, puis commissaire impérial sous Lothaire II et Conrad III. Ses deux fils, *Manfredo* et *Acerbo*, s'attachèrent à la fortune de l'empereur Frédéric Barberousse, et continuèrent tous deux la chronique locale qu'il avait commencée. Felice Osio la publia, et l'éclaircit par des notes (*Historia Rerum Laudensium tempore Federici Ænobarbi, cæsaris*; Venise, 1639, in-4°); elle fut encore insérée dans le *Thesaurus Antiq. Italiæ* de Gronovius et dans le recueil de la Société palatine de Milan. P.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana.*

MORENAS (*François*), publiciste français, né en 1702, à Avignon, mort en 1774, à Monaco. D'abord soldat, puis cordelier, il obtint la dissolution de ses vœux, et fonda, en janvier 1733, dans sa ville natale, *Le Courrier d'Avignon*, journal à la fois historique, politique, littéraire, galant et moral. Il cessa d'y travailler en 1742, et choisit pour le rédiger l'abbé Lahomme, puis l'abbé Outhier; cette gazette, à peine remarquée jusqu'alors, jouit d'une certaine vogue grâce à ce dernier écrivain, qui avait, en dépit d'un style déclamatoire, de l'imagination et quelquefois des saillies. Quant à Morenas, c'était un littérateur médiocre, dépourvu d'esprit et d'agrément. Son journal ayant été supprimé lors de l'occupation du comtat Venaissin par les troupes françaises (1768), il s'établit à Monaco, où il continua de le publier sous le titre de *Courrier de Monaco*, depuis le 1er janvier 1771. Nous citerons de lui : *Entretiens historiques sur les affaires présentes de l'Europe*; La Haye (Avignon et Arles), 1743-1748, 18 vol. in-8°, écrit périodique, qui paraissait trois fois par an; — *Le Solitaire*; Arles, 1745, in-12; — *Histoire de ce qui s'est passé en Provence depuis l'entrée des Allemands jusqu'à leur retraite*; Avignon, 1747, in-12; — *Abrégé* de l'Histoire Ecclésiastique *de Fleury*; ibid., 1750 et ann. suiv., 10 vol. in-12; les derniers volumes ne font honneur ni à son exactitude ni à son impartialité; — *Dissertation sur le Commerce*; La Haye (Paris), 1756, in-12, trad. de l'italien de Belloni; — *Abrégé du* Dictionnaire des cas de conscience *de Pontas*; Avignon, 1758, 3 vol. in-8°; travail assez estimé, qui fut contrefait à Lyon, et que Collet s'appropria ensuite; — *Dictionnaire de la Géographie ancienne et moderne*; Paris, 1759, in-8°; — *Dictionnaire portatif contenant la Géographie, l'histoire universelle, la chronologie*, etc.; Avignon, 1760-1762, 8 vol. in-8°; — *Précis du résultat des conférences ecclésiastiques d'Angers*; ibid., 1764, 4 vol. in-12; — *Lettres sur la réunion du comté Venaissin*; ibid., 1768-1769, in-8°. P.

Barjavel, *Biogr. de Vaucluse*, II.

MORENAS (*Joseph-Elzéar*), orientaliste français, né en mars 1778, à Saint-Cristol, près Carpentras, mort le 26 septembre 1830, à Mouri (Mingrélie). Quoiqu'il eût montré du goût pour la botanique, on lui fit apprendre l'état d'orfévre; mais en 1803 il vint à Paris, et consentit à suivre dans l'Inde le général Decaen. Il y resta près de dix années; à son retour (1812), il était peut-être le seul Français qui possédât à fond l'hindoustani. Aussi contribua-t-il beaucoup à rectifier l'opinion de Langlès au sujet d'une langue alors peu connue. Attaché en qualité d'agriculteur botaniste à la commission d'exploration du Sénégal (1818), Morenas ne réussit pas à introduire dans ce pays sablonneux et embrasé les cultures et les méthodes d'Europe; il revint au bout de quelques mois, dénonça courageusement aux chambres le despotisme des colons et les progrès de la traite des nègres, et perdit aussitôt sa place. En 1820, il fit un voyage à Haïti, et y fut accueilli avec beaucoup d'amitié par le président Boyer. Après avoir fait accepter au tzar Nicolas, par l'intermédiaire du général Jomini, un projet d'exploitation agricole pour les provinces du Caucase, il quitta la France en 1829, parcourut la Mingrélie et la Géorgie, et revenait de Tiflis lorsqu'il succomba à une fièvre endémique. En considération des services qu'il avait rendus, une pension de 1,200 roubles fut accordée à sa sœur. On a de Morenas : *Notice des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive*; Paris, 1817, in-8°; il était, par sa mère, neveu de ce bibliographe, qui lui avait légué tous ses papiers; — *Des Castes de l'Inde, ou lettres sur les Hindous*; Paris, 1822, in-8°; on y trouve des observations critiques sur la traduction du *Voyage de Fone* de Langlès; — *Projet d'une exploitation agricole pour introduire en France les végétaux étrangers*; Paris, 1822, in-8°; il proposait de naturaliser

dans le midi de la France le mûrier en prairies, l'indigo, le cafier, le coton jaune de Siam, le pistachier d'Alep, le chanvre du Bengale, l'arbre à thé, etc.; — *Pétition contre la traite des noirs qui se fait au Sénégal*; Paris, 1820, in-8°, suivie des *Observations*; même année; — *Précis historique de la Traite des Noirs et de l'esclavage colonial*; Paris, 1828, in-8°, avec les portraits de Bissette, Fabien et Volny. Morenas avait publié en 1826 un *prospectus* d'un dictionnaire hindoustani qui devait être précédé d'une grammaire et d'un recueil d'étymologies indiennes; il en légua le manuscrit, en même temps que tous ses papiers, au gouvernement russe. K.

Barjavel, *Biogr. de Vaucluse*, II.

MORENCY (*Suzanne* Giroux, dame Quillet, dite Mme de), femme auteur française, née vers 1772, à Paris. D'une famille de riches négociants, elle fut élevée dans un couvent de religieuses ursulines, et épousa, à peine âgée de seize ans, un avocat de Soissons, nommé Quillet. En 1791 elle le quitta pour suivre à Paris un autre avocat, qui devint ministre, Nicolas Quinette, et qui alors venait d'être élu député à l'Assemblée législative. Elle adressa à la Convention une pétition tendant à faire décréter le divorce. « Mille femmes ont la même sollicitation à vous faire, écrivait-elle, la timidité les arrête; moi je la brave par l'incognito que je garde dans ce moment. » Cette pièce curieuse, qui parut dans le journal de Carra, était signée seulement : « Une amie zélée de la liberté. » Abandonnée de Quinette, elle alla en Belgique, et y fut la maîtresse du général Biron; elle y connut aussi Dumouriez. Ses galanteries ne l'enrichissaient pas, quoiqu'elle fût dans tout l'éclat de sa beauté. De retour à Paris, elle prit le nom de *Morency*, et fut obligée de travailler de ses mains pour vivre. Engagée dans une liaison des plus tendres avec Hérault de Séchelles, elle fut arrêtée en même temps que lui et conduite à la prison des Anglaises. « Son écrou, dit M. Monselet, portait que l'on avait saisi chez elle une liste de conspirateurs de tous les ordres. Méprise singulière! cette liste n'était autre que celle de tous ses amants; un simple badinage allait coûter la vie à l'être qu'elle aimait le mieux au monde. En effet, quelques jours après sa détention, mettant le visage à une petite lucarne qui donnait sur la rue, elle entendit le crieur du journal du soir annoncer la mort de Fabre d'Églantine et d'Hérault de Séchelles. Susanne était seule et montée sur une mauvaise table, elle tomba à la renverse et se cassa la tête. Trois mois s'écoulèrent sans qu'elle pût recouvrer la raison. » Rendue à la liberté, elle entra dans un hôpital et y demeura un an. Les souffrances et la maladie avaient altéré ses traits. « Il ne lui restait plus qu'un parti à prendre, c'était de se jeter dans la littérature. Le genre facile des romans d'alors la séduisit; avec ses souvenirs elle composa plusieurs ouvrages d'une physionomie baroque, écrits dans un style sans nom, pétulant, obscur, sentimental, effronté. » Depuis 1806 elle disparut tout à fait du monde littéraire. On a de Mme de Morency : *Illyrine, ou l'écueil de l'inexpérience*; Paris, an VII (1799), 3 vol. in-8°, avec le portr. de l'auteur; cet ouvrage est moins un roman qu'une histoire scandaleuse écrite par l'héroïne même qui en est l'objet; la plupart des personnages qu'on y voit figurer sont très-connus et leurs noms à peine déguisés; — *Euphémie, ou les suites du siége de Lyon*, *roman historique*; Paris, an IX (1801), 4 vol. in-12 fig.; — *Rosalina, ou les méprises de l'amour et de la nature*; Paris, an IX (1801), 2 vol. in-12 fig.; — *Lisa, ou les hermites du Mont-Blanc, faisant suite à Illyrine et à Rosalina*; Paris, an IX (1801), in-12, fig.; — *Orphana, ou l'enfant du hameau*; Paris, an X (1802), 2 vol. in-12, fig.; — *Zéphira et Fidgella, ou les débutantes dans le monde*; Paris, 1806, 2 vol. in-12. P. L.

Pigoreau, *Petite Bibliogr. romancière*. — Ch. Monselet, *Les Oubliés et les Dédaignés*, II.

MORENO (*Jose*), peintre espagnol, né à Burgos, en 1642, mort dans la même ville, en 1674. Il se perfectionna dans la peinture à Madrid sous les leçons de l'habile Francisco de Solis, qu'il égala comme coloriste, qu'il surpassa comme dessinateur. Son talent était tel que Charles II crut devoir l'attacher à sa cour. D'un tempérament maladif, Moreno mourut à trente-deux ans, d'une affection de la poitrine. Sa courte vie lui a cependant laissé le temps d'acquérir un rang honorable dans la peinture. Il a mérité le surnom de *peintre de Vierges*, parce qu'en effet ses œuvres représentent particulièrement de belles *madones*, des *Annonciations*, des *Conceptions*, des *Assomptions*, etc. Ses tableaux sont gracieux, bien arrangés; le sujet principal y est compris et exécuté avec sentiment. Le musée de Madrid et les palais royaux de l'Espagne les possèdent presque tous. A. de L.

Cean Bermudez, *Diccionario historico de las Bellas Artes en España*. — Don Jose Musso-y-Valiente, *Coleccion de Cuadros que se conservan en reales palacios* (Madrid, 1826). — Mariano-Lopez Aguado, *El real Museo* (Madrid, 1835).

MORENO (Don *Juan*), amiral espagnol, né à Cadix, en 1743, mort en 1817. De grade en grade il parvint, après s'être signalé dans maints combats, à être nommé lieutenant général de marine (1795), et fut choisi en 1800 pour commander une flotte ibéro-française, destinée à chasser les Anglais de la Méditerranée. Les contre-amiraux Dumanoir et Linois devaient le rallier avec un certain nombre de bâtiments français et servir sous ses ordres. Les Anglais envoyèrent aussitôt une escadre sous les ordres de sir James Saumarez, afin d'empêcher cette jonction. Le 4 juillet, Linois attaqué sous Algesiras par des forces supérieures, battit complétement les Anglais, auxquels il prit même le vaisseau *Hannibal*. Il attendit impatiemment, en se réparant,

l'arrivée de don Juan Moreno, à qui la défaite de sir Saumarez avait ouvert la mer. Ses remontrances amères et les sollicitations énergiques de Dumanoir déterminèrent enfin l'amiral espagnol à rallier, avec cinq vaisseaux, trois frégates et un brick, les divisions françaises d'Algesiras. Mais Saumarez avait mis le temps à profit; sa flotte, réparée à Gibraltar et grossie de plusieurs bâtiments appelés de Malte ou arrivés d'Angleterre, ne tarda pas à présenter le combat aux alliés, le 9 juillet. Juan Moreno l'accepta, malgré les conseils de Linois. Saumarez, repoussé toute la journée devant le cap Carnero, ayant saisi certains signaux, profita du vent et de la nuit pour attaquer l'arrière-garde espagnole; il lança le vaisseau *Superb*, qui, passant entre *El Real Carlos* et l'*Ermenigilda*, lâcha ses bordées de tribord, puis de babord, dès qu'il se trouva par le travers de ces deux trois ponts, et continuant sa route disparut dans la nuit. Les navires espagnols, surpris par cette attaque subite, et n'ayant pu reconnaître le passage rapide du vaisseau anglais, engagèrent entre eux une canonnade que leur rapprochement rendait désastreuse. Poussés l'un sur l'autre par un grain violent, il s'en suivit un abordage, qui eût mis un terme à cette lutte fatale, si le feu ne s'était déclaré à bord du *Real Carlos* avec une telle violence qu'il ne put se dégager de l'*Ermenegilda*, qui s'enflamma aussitôt. Ils sautèrent tous deux, et trente-cinq hommes sur deux mille quatre cents échappèrent seulement à ce désastre. En même temps *El Saint-Antonio* se rendait sous les volées du *Superb* et du *Cesar*. Tous les bâtiments espagnols avaient souffert des canons ennemis et de la tempête dans cette nuit désastreuse. Si don Moreno s'était montré lent et inhabile dans ses manœuvres, il se montra brave. Il rallia dès le matin son escadre dispersée, et le vent d'est lui apportant le bruit d'une violente canonnade, il fit route vers le feu. C'était le vaisseau français *Le Formidable*, capitaine Troude, qui, complétement démâté et avec un équipage insuffisant (1), luttait contre trois vaisseaux et une frégate anglaise. Troude avait déjà mis la plupart de ses adversaires hors de combat quand l'approche de don Juan Moreno lui permit de gagner Cadix. Don Juan Moreno fut remplacé dans son commandement par l'amiral Gravina. Attaché quelque temps au ministère de la marine, il sollicita une retraite, justifiée par ses longues années de service, et ne prit aucune part aux troubles qui désolèrent sa patrie. Bourgoing le qualifie de « brave et respectable général ». A. de L.

Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. IV, p. 124-128. — Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne* (Paris, 1807, 3 vol. in-8°), t. IV, p. 128.

MORÉRI (*Louis*), érudit français, né le 25 mars 1643, à Bargemont (diocèse de Fréjus), mort le 10 juillet 1680, à Paris. Son bisaïeul Joseph Chatranet, natif de Dijon, s'était établi en Provence sous Charles IX, et avait pris le nom du village de Moréri, dont sa femme lui avait apporté en dot la seigneurie. Le jeune Louis étudia les humanités à Draguignan, la rhétorique chez les jésuites d'Aix, et la théologie à Lyon. Pendant son séjour dans cette dernière ville, il fit paraître divers ouvrages, tombés dans l'oubli, tels que *Le Pays d'amour* (1661); *Les doux Plaisirs de la Poésie, ou recueil de diverses pièces en vers* (1666, in-12); *Pratique de la Perfection chrétienne et religieuse* (1667, 3 vol. in-8°), trad. de l'espagnol d'Alphonse Rodriguez; et *Relations nouvelles du Levant, ou traités de la religion, du gouvernement et des coutumes des Perses, des Arméniens et des Gaures* (1671, in-12), qui sont du P. Gabriel de Chinon. Après avoir reçu les ordres à Lyon, il y prêcha pendant cinq ans avec beaucoup de succès. Ce fut alors qu'il conçut le dessein de composer un dictionnaire historique, qui renfermât ce qu'il y a de curieux dans l'histoire et dans la mythologie. Vers 1673 il devint aumônier de Gaillard de Longjumeau, évêque d'Apt, à qui il dédia la première édition de son grand travail, et le suivit en 1675 à Paris. Par l'intermédiaire de la sœur de ce prélat, il se fit connaître de M. de Pomponne, qui l'attira chez lui en 1678; mais après la disgrâce de ce ministre il retourna complétement à ses études. L'excès du travail lui ayant causé une maladie de langueur, il ne put recouvrer la santé, et mourut à l'âge de trente-sept ans. Moréri avait de l'érudition, il connaissait l'italien et l'espagnol, mais il manquait de goût et de jugement. Il a attaché son nom à un ouvrage qui, après les modifications de toutes sortes qu'il a subies, ne peut plus être regardé comme sien. « C'est une ville nouvelle, bâtie sur l'ancien plan, » disait Voltaire. Cet ouvrage même, il ne serait pas exact d'en faire le premier de ce genre : on possédait celui de Juigné, qui depuis 1644 avait été réimprimé une trentaine de fois. Bayle, qui s'était, comme on sait, proposé de suppléer aux lacunes de Moréri, jugeait ainsi son devancier. « J'entre dans les sentiments d'Horace à l'égard de ceux qui nous montrent le chemin. Les premiers auteurs des dictionnaires ont bien fait des fautes; mais ils ont mérité une gloire dont leurs successeurs ne doivent jamais les frustrer. Moréri a pris une grande peine, qui a servi de quelque chose à tout le monde et qui a donné des instructions suffisantes à beaucoup de gens. Elle a répandu la lumière dans des lieux où d'autres livres ne l'auraient jamais portée, et qui n'ont pas besoin d'une connaissance exacte des faits. » On a reproché à l'ouvrage de Moréri de contenir trop de généalogies suspectes, d'articles insignifiants et de fautes de langage, d'être défectueux dans la partie géographique et de mêler mal à propos la mythologie à l'histoire. Quoi qu'il en soit, il obtint

(1) Troude avait mis ses cadres au complet avec des marins choisis parmi les prisonniers anglais.

pendant un siècle une série d'éditions, sur lesquelles nous donnerons quelques détails. La 1re, intitulée *Le grand Dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, parut à Lyon, 1674, in-fol.; la 2e fut augmentée d'un volume par l'auteur; la 6e (Amsterdam, 1691, 4 tom. in-fol.) est du fameux Jean Le Clerc, ministre protestant, et a servi de modèle aux quatre suivantes; la 11e (Paris, 1704, 4 vol. in-fol.), a été donnée par Vaultier et suivie de *Remarques critiques* (Paris, 1706, in-12); la 13e (Paris, 1712, 5 vol. in-fol.), à laquelle Du Pin a eu une large part, a reparu avec un supplément considérable de Bernard dans la 14e (Amsterdam, 1717, 6 vol. in-fol.); la 15e (Paris, 1718, 5 vol. in-fol.) a donné lieu à de nombreuses critiques; la 16e (Paris, 1724, 6 vol. in-fol.) a été soignée par La Barre et l'abbé Le Clerc. La meilleure édition de cet ouvrage est la 20e et dernière (Paris, 1759, 10 vol. in-fol.); elle réunit les 3 vol. de supplément de l'abbé Goujet. Le grand nombre d'éditions qu'on a faites du *Dictionnaire* de Moréri prouve l'utilité de cet important ouvrage; on l'a imité dans plusieurs pays étrangers, et il a été traduit en allemand, en anglais, en espagnol et en italien. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* (édit. 1759). — Niceron, *Mémoires*, XXVII.

MORESTEL (*Pierre*), littérateur français, né en 1575, à Tournus (Bourgogne), mort le 7 septembre 1658. Curé de Saint-Nicolas-de-la-Taille, dans le pays de Caux, il se démit en 1651 pour prendre possession d'un canonicat au diocèse d'Évreux. Il surveilla l'éducation de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et se distingua par une connaissance assez approfondie des langues grecque et latine. Dans sa dernière maladie, il composa pour lui-même cinq épitaphes en hébreu, en grec, en latin et en français. Quelques-uns de ses écrits ont été longtemps recherchés; nous citerons : *Philomusus, sive de triplici anno Romanorum, mensibus eorumque partibus, deque die civili et diversitate dierum lib. V*; Lyon, 1605, in-4°; — *Alypius, sive de priscorum Romanorum Feriis*; Lyon, 1605, in-4° : ce traité, ainsi que le précédent, a été reproduit dans le t. VIII des *Antiq. Roman.* de Graevius; — *Les Secrets de nature, ou la pierre de touche des poëtes, contenant presque tous les préceptes de la philosophie naturelle*; Rouen, 1607, 1652, in-12; — *La Philosophie occulte des devanciers de Platon, d'Aristote*, etc.; Paris, 1607, in-12; — *Pompa feralis*; Paris, 1621, in-8°; — *Artis Kabbalisticæ, sive sapientiæ divinæ, Academia*; Paris, 1621, in-8°, et dans l'*Uranoscopium* de Gorenius; — *Methodus ad acquirendas omnes scientias*; Rouen, 1632, in-8°; — *Le Guidon des Prélats et bouclier des pasteurs*; Paris, 1634, in-8° : ce livre fit beaucoup de bruit, et l'impression en fut suspendue par un arrêt du parlement de Rouen; — *Encyclopedia, sive artificiosa Ratio et Via circularis ad Artem magnam Lullii*; 1646, 1648, in-8°; — *Le Séjour délicieux*; Rouen, 1648, in-8°. K.

Jacob, *De Scriptor. Cabilonensibus*, p. 188. — Hallervodius, *Biblioth. curiosa*, p. 338. — Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, II.

MORET (*Antoine* DE BOURBON, comte DE), fils naturel de Henri IV, né à Fontainebleau, en janvier 1607, tué, selon les uns, le 1er septembre 1632, au combat de Castelnaudari, ou selon d'autres, mort le 24 décembre 1691, à l'ermitage des Gardelles, près le Coudray-Macouard (Anjou). Sa mère fut Jacqueline de Bueil, fille de Claude de Bueil, seigneur de Courcillon, et nièce de Jean, sire de Bueil, comte de Sancerre, grand échanson de France. Henri IV, son père, lui donna en 1608 des lettres de légitimation, et le fit élever au château de Pau, où Scipion Dupleix, depuis historiographe de France, fut son premier précepteur. Ce fut, dit-on, pour lui former l'esprit qu'il composa en sa faveur son *Cours de Philosophie*. En 1618 le jeune prince entra au collége de Clermont, que les jésuites venaient d'ouvrir à Paris, et Jean de Lingendes, plus tard évêque de Mâcon, lui fut l'année suivante donné pour précepteur. Louis XIII, qui le destinait à la carrière ecclésiastique, le pourvut successivement des abbayes de Savigny, diocèse d'Avranches, de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Étienne de Caen, et de Signy, au diocèse de Reims. Ces riches bénéfices ne l'empêchèrent pas de se jeter dans les intrigues de la cour, et dans les cabales suscitées par Gaston de France, duc d'Orléans, frère du roi, contre le cardinal de Richelieu. Une déclaration de Louis XIII, datée de Dijon le 30 mai 1631, et une autre du 12 août suivant le signalent comme l'un des *principaux auteurs des dangereux conseils* donnés à Gaston, et comme l'ayant *emmené* hors du royaume. Le roi le déclara « atteint et convaincu du crime de lèse-majesté et perturbateur du repos public »; il ordonna en conséquence la saisie et confiscation de ses biens et la réunion du comté de Moret au domaine de la couronne, ce qui eut lieu par arrêt publié le 15 octobre 1631. Antoine, qui avait suivi en Lorraine et à Bruxelles Gaston, aidé dans sa révolte par la maison d'Autriche, l'accompagna à sa rentrée en France lorsqu'il traversa le royaume à la tête d'un corps de cavalerie, fort seulement de dix-huit cents hommes, pour rejoindre le duc de Montmorency, qu'Alphonse d'Elbène, évêque d'Albi, avait gagné au parti de ce prince. Gaston, maître d'Albi, que le prélat lui avait livré, laissa dans cette place en août 1632 le comte de Moret avec cinq cents Polonais. Mais lorsque les maréchaux de La Force et Schomberg furent, chacun à la tête d'une armée, entrés dans le Haut Languedoc, pour s'y opposer à l'insurrection qui devenait chaque jour plus menaçante, le comte s'empressa d'abandonner Albi, et vint amener

ses troupes à Gaston, dans le Lauragais. L'armée royale et celle des seigneurs mécontents se rencontrèrent à un quart de lieue de Castelnaudari, et se trouvèrent séparées par le Fresquel. Le duc de Montmorency, après avoir passé cette rivière, prit la droite à la tête de deux cents reîtres, le comte de Moret se mit à l'aile gauche avec un semblable escadron ; Gaston avec trois mille fantassins et autant de chevaux, occupait le centre. Pendant une demi-heure environ, l'infanterie des deux armées escarmoucha d'abord, chacune de son poste, avec une vigueur peu ordinaire, et celle du duc d'Orléans inquiéta beaucoup deux compagnies de mousquetaires rangées en peloton à l'aile droite de l'armée royale, commandée par Schomberg. Après cette escarmouche, Montmorency et Moret, résolus d'attaquer avec leur cavalerie celle du maréchal, s'avancent ensemble, puis disputent un instant à qui aurait l'honneur de la première attaque. Cette question d'étiquette devint fatale au comte de Moret, qui, se voyant céder le pas par le duc, se jette dans la mêlée sans attendre aucun ordre et impatient de faire son premier coup de feu. A peine a-t-il, à la tête d'une compagnie de carabiniers, tiré un coup de pistolet, qu'il tombe frappé d'une mousquetade au travers du corps. Les Polonais qui s'étaient avancés pour le soutenir s'arrêtent aussitôt, et refusent de combattre, sous le prétexte qu'ils n'étaient dans l'armée que pour garder la personne de Monsieur. Montmorency s'élance à son tour à travers une grêle de balles, reçoit dix-sept blessures, et, désarçonné, tombe au pouvoir de l'ennemi ; il est conduit peu après à Toulouse, où il est décapité, dans une des cours de l'hôtel de ville, aux pieds de la statue de Henri IV, son parrain.

Ici les historiens varient sur le temps et les circonstances de la mort du comte de Moret. Quelques-uns le font expirer sur le champ de bataille même, d'autres prétendent que Monsieur le fit transporter dans son carrosse au monastère de Prouilha, situé à deux lieues de là, et qu'il y mourut, quelques heures après ; certains enfin assurent que pansé secrètement de ses blessures, le comte de Moret, une fois guéri, songea sérieusement à se retirer du monde, et entra dans la congrégation des ermites de Saint-Jean-Baptiste, établie au diocèse de Langres. Jean-Jacques fut d'abord son nom de religion, qu'il échangea plus tard pour celui de Jean-Baptiste. Il se retira dans l'ermitage de Saint-Baudile, au diocèse de Vienne, y passa vingt ans dans la pratique des vertus chrétiennes, et le 21 mars 1654 fut chargé par Charles-Auguste de Sales, évêque de Genève, de remettre en vigueur dans ce diocèse l'institut de Saint-Jean-Baptiste. Enfin, après diverses pérégrinations à Turin, à Rome, à Notre-Dame de Lorette, à Venise et dans la Lorraine, il s'arrêta à l'abbaye d'Asnières, en Anjou, et obtint le 24 octobre 1676 de l'abbé et des religieux de ce monastère une portion de terre pour y bâtir un ermitage, où il mourut en odeur de sainteté, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Les derniers historiens ajoutent que Louis XIV, informé en 1687 du bruit qui courait de tous côtés dans l'Anjou que frère Jean-Baptiste était le comte de Moret, fit demander par le marquis de Chateauneuf, secrétaire d'État, à l'abbé d'Asnières ce qu'il pouvait y avoir de vrai à cet égard. Celui-ci montra la lettre du ministre à l'ermite, et le pressa de lui avouer si le soupçon qu'on avait qu'il fût fils de Henri IV était bien fondé, et qu'il devait sur ce point satisfaire le roi. Le solitaire ne lui répondit autre chose, sinon : « *Je ne le nie ni ne l'assure; qu'on me laisse comme je suis.* » Cette réponse et d'autres circonstances rapportées par J. Grandet, dans *La Vie d'un solitaire inconnu*, Paris, 1699, in-12, répandent sur ce point d'histoire une obscurité que les critiques n'out pu encore dissiper entièrement. Après avoir examiné, dans le 1er chapitre de son ouvrage, « s'il est vraisemblable que l'ermite ait été le comte de Moret », Grandet conclut d'une manière aussi sage que raisonnable « qu'il y a au moins beaucoup de sujet de douter » ; et c'est la seule conclusion qu'on puisse adopter aujourd'hui pour ce problème historique. Ce qui est certain, c'est qu'aucun des historiens qui ont cru à la mort du comte de Moret après le combat de Castelnaudari n'a fait connaître le lieu de sa sépulture ; car on a reconnu comme inexacte l'indication qu'il avait été inhumé dans une vieille chapelle ruinée près du champ de bataille, et qui aurait été appelée la chapelle du comte de Moret. Quant à l'anniversaire que, depuis 1632, les religieux de Saint-Étienne de Caen faisaient pour leur ancien abbé, le comte de Moret, cette cérémonie annuelle ne prouve pas mieux sa mort à cette époque que ce qu'en ont écrit des historiens qui se sont copiés l'un après l'autre.

H. Fisquet (de Montpellier).

Vaissète, *Hist. génér. de Languedoc*, tome V, livre 8. — Grandet, *Vie d'un Solitaire inconnu*. — Dupleix, *Histoire de Louis XIII*. — *Mercure françois*, 1632, tome 18. — *Mémoires du comte de Brienne*, tome II, page 21. — *Gallia Christiana*, tomes I, IX et XI. — J. Leclerc, *Vie du cardinal de Richelieu*.

Moret (*Jose*), historien espagnol, né en 1615, à Pampelune, où il est mort, vers 1705. Après avoir prononcé ses vœux chez les Jésuites, il professa la philosophie et la théologie, et devint recteur du collége de Palencia. Les états de Navarre l'ayant choisi plus tard pour historiographe de ce royaume, il fut transféré au collége de Pampelune ; mais ses supérieurs le dispensèrent des devoirs de sa charge, et le laissèrent maître de consacrer tous ses loisirs à l'étude de l'histoire. On a de lui : *Historia Obsidionis Fontarabiæ, anno* 1638 *frustra a Gallis tentata* ; Lyon, 1656, in-24 : ouvrage extrêmement rare ; — *Investigaciones historicas de las antiquedades del reyno de Navarra* ; Pampelune, 1665, in-fol. : on peut y joindre une savante réponse du P. Dominique La Riga, inti-

ulée *Defensa por la antiquedad del reyno da Sobrarbe* (Saragosse, 1675, in-fol.); — *Anales del reyno de Navarra;* Pampelune, 684-1709, et Viana, 1715, 5 vol. in-fol.; les eux derniers volumes sont dus au P. Franisco de Aleson; cette histoire passe pour la neilleure que l'on ait de la Navarre. P.

N. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Sotwel, *Bibl. Soc. Jesu*, p. 894.

MORET (*Pierre*), sieur DE LA FAYOLLE, historien français, né vers 1630, à Poitiers. Avoat au présidial de cette ville, il est connu par es ouvrages suivants : *Histoire généalogique de la maison de Rouci et de Roye;* Paris, 675, in-12; — *Histoire de la république romaine;* Paris, 1676, 2 vol. in-12; — *Le Pararent de la France contre le vent du nord, u réflexions sur un livre anonyme intitulé : Le vrai Intérêt des Princes chrétiens;* Poitiers, 692. K.

Dreux du Radier, *Hist. littér. du Poitou.*

MORETO (*Augustin*), célèbre écrivain dramatique espagnol, né vers 1600, mort le 28 octobre 669. On sait peu de chose sur sa vie. En 1657 se rétira dans une maison religieuse à Tolède, t acheva dans le sein de l'Église une carrière qui vait commencé sous d'autres auspices. Ses productions sont nombreuses; une partie d'entre lles forme 3 vol. in-4° (Madrid, 1654-1676-681). Diverses pièces imprimées séparément ne e trouvent pas dans ce recueil; la collection des *Comedias escogidas* renferme quarante-six pièes attribuées en partie ou en totalité à Moreto; 'autres sont demeurées inédites, et il est douеux qu'il existe quelque part une réunion *complète* des *comedias* imprimées de cet écrivain emarquable. Ce n'est point précisément par la écondité de l'imagination qu'il brille, mais par a régularité et la sagesse de ses compositions; es plans sont arrangés, son action est conduite vec une habileté vraie et avec plus de simplilité qu'on n'en trouve d'ordinaire dans le théâtre spagnol. Comme Calderon, il s'essaya dans diers genres; toutefois, ses pièces religieuses sont ares; la plus remarquable d'entre elles est celle ui a pour titre *Los mas dichosos Hermanos*, t qui retrace la légende des Sept Dormants 'Éphèse avec une fidélité dont les auteurs draatiques n'avaient pas alors l'habitude. Le chef-d'œuvre de Moreto est peut-être *El valiente usticiero*, ou *El Rico-Hombre d'Alcala*. Pierre e Cruel est mis en scène avec une vigueur frapante, mais sans que la vérité historique soit térée. La plupart des pièces de Moreto apparennent au genre *de cape et d'épée*. Il y montre ne force comique qu'on ne rencontre ni dans ope de Vega ni dans Calderon. Quelques pas de lus, et il arrivait à la comédie de mœurs. Il ébuta sous ce rapport par *La Tante et la Nièce*, u'il écrivit en 1654, et qui offre des détails gréables; cette comédie est longtemps restée u théâtre, mais elle est bien au-dessous de celle qui a pour titre : *El lindo Don Diego* (phrase restée proverbiale); celle-ci retrace avec esprit le personnage d'un fat qui se regarde comme irrésistible, et qui par sa sottise et ses prétentions amène la rupture d'un mariage avantageux qu'il devait conclure et retourne dans sa province mystifié et joué. C'est un rôle excellent, parfaitement soutenu, et d'un très-bon comique. *Trampa adelante* (En avant la Ruse!) est une comédie d'intrigue pleine de gaieté, d'animation; *Desden con el Desden*, imité par Molière dans *La Princesse d'Élide*, a conservé un rang distingué.

Nous n'avons pas ici à analyser, à indiquer même les diverses pièces de Moreto, bien que beaucoup d'entre elles fussent très-dignes d'un examen spécial. Nous terminons en observant que dans une foule de ses pièces Moreto a emprunté à Lope de Vega surtout, et parfois à Calderon ou à Tirso de Molina des idées et des situations avec une hardiesse qu'on pourrait taxer de plagiat; mais il est juste de reconnaître aussi que presque toujours il est supérieur à son modèle. Doué d'un esprit plus sage et d'un goût plus sûr que ses illustres contemporains, il possède un sentiment du naturel et de la vérité qui leur a parfois fait défaut. On peut dire qu'il a créé en Espagne la véritable comédie, dont Lope n'avait eu qu'une idée très-vague et que Calderon ne semblait pas même soupçonner. Ce n'est cependant que depuis un petit nombre d'années que le nom de Moreto a commencé à être prononcé au-delà des Pyrénées et à sortir de l'injuste oubli où il était plongé. G. BRUNET.

D. Puibusque, *Histoire comparée des Littératures française et espagnole.* — Ochoa, *Teatro Espanol* (Paris, 1838), IV, 248. — Martinez de La Rosa, *Obras* (1837), II, 443. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, II, 403-408. — A.-F. von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur in Spanien*, III, 323-383. — Louis de Viell-Castel, *Revue des Deux Mondes*, 4e série, t. XXI (1840), p. 749-778.

MORETTI (*Cristofano*), peintre de l'école de Crémone, né dans cette ville, florissait en 1460. Il travailla au palais ducal de Milan en compagnie de Bonifazio Bembo, et y peignit une *Passion* qui lui a valu d'être compté par Lomazzo au nombre des réformateurs de la peinture en Lombardie, surtout sous le rapport du dessin et de la perspective, et aussi parce qu'il fut un des premiers à renoncer à l'emploi des stucs en relief et des dorures. Il fit pour S. Lorenzo une *Madone entourée de saints*, signée *Xpistophorus de Moretis da Cremona*. Dans la cathédrale de Crémone on lui attribue plusieurs sujets de la *Passion*. E. B—N.

Lomazzo, *Trattato della Pittura.* — Zaist, *Notizie storiche de' Pittori Cremonesi.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

MORETTI (*Gaetano*), astronome italien, né à Bologne, où il est mort, le 23 février 1697. Après avoir fait profession, en 1648, dans l'ordre des Théatins, il s'appliqua à l'étude de l'astronomie, et publia deux ouvrages estimés : *Tavole*

dell' ore planetarie perpetue; Bologne, 1681, in-4°; et *Firmamentum novissime denudatum, in quo supputantur omnia sidera fixa usque adhuc observata*; Bologne, 1695, in-4°; la 2[e] part. de cet ouvrage fut réimpr. en 1703. P.

Lalande, *Bibliograph. astronom.*

MORETTO (LE). *Voy.* BUONVICINO (*Alessandro*).

MOREY (***), peintre espagnol, né à Palma (île Majorque), en 1696, mort en 1750. Après avoir appris son art à Valladolid, il retourna dans sa patrie, dont il ne sortit plus et qu'il enrichit de nombreux tableaux. On remarque de lui, à Saint-Michel de Palma, plusieurs tableaux mystiques d'une bonne couleur, mais roides de dessin; la perspective y est complétement négligée. Quelques fresques de Morey présentent, au contraire, une certaine facilité de brosse et un grand jet dans l'exécution. Son chef-d'œuvre (et le mot est mérité) est un tableau de cinquante-quatre palmes de large (13[m] 230[m]) sur cinquante de hauteur (12[m] 250[m]). Il représente *Le Christ au Sépulcre*, entouré d'anges et des attributs de la Passion. On le voit à Sainte-Eulalie de Palma, où il est l'objet d'une certaine vénération, sous le nom de *Velum templi*. A. DE L.

Viage artistico a varios pueblos de España, etc. (Madrid, 1804). — Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols.*

MORFOUACE DE BEAUMONT (*Gilles*), avocat au parlement de Paris et ancien trésorier de France, est auteur d'un écrit anonyme en vers, intitulé *Apologie des Bestes, où l'on prouve leurs connaissances et leur raisonnement par différentes histoires*; Paris, 1732, in-8°; dédié au comte d'Argenson. Réimprimé la même année à Neufchâtel, il eut une 3[e] édit., en 1739, à Paris. Bien qu'il soit inférieur à l'*Apologie des Bêtes* du P. Bougeant, on y trouve des détails très-curieux et des vers agréables. P.

Barbier, *Dict. des Ouvrages anonymes.*

MORGAGNI (*Jean-Baptiste*), célèbre médecin italien, né à Forli (Romagne), le 25 février 1682, mort le 5 décembre 1771. Ses parents appartenaient à la bonne bourgeoisie de Forli. Il n'avait que sept ans lorsqu'il perdit son père, mais il profita si bien de l'instruction soignée que lui fit donner sa mère, que dès l'âge de quatorze ans on lui décernait dans sa ville natale le précoce honneur d'un diplôme académique. A seize ans il se rendait à Bologne pour y étudier la médecine, et en 1701 il y prenait le grade de docteur. C'est là qu'il eut pour maître préféré Valsalva, qui, le distinguant sans peine entre tous ses condisciples, sut lui imprimer le goût de l'anatomie, s'en fit bientôt un collaborateur et un ami, et se fit remplacer par lui dans sa chaire, lorsqu'il s'absenta de Bologne. C'est à cette époque de sa vie que Morgagni publia ses premiers mémoires anatomiques, qui lui assignaient un des premiers rangs parmi les anatomistes de son temps, à l'âge où d'autres entrent à peine dans la carrière. A quelque temps de là, sentant le besoin de se perfectionner dans les sciences physiques et naturelles, il se rendit à Venise, puis à Padoue, où ces sciences étaient enseignées avec quelque éclat. Lorsque arriva le moment de se fixer, Morgagni songea d'abord à Forli, où l'attiraient des liens de famille et l'attrait du lieu natal; mais, cédant bientôt aux conseils de ses amis et de ses maîtres, qui désiraient le voir sur un théâtre plus digne de lui, il revint à Padoue, où il fut nommé en 1712 à la chaire de médecine théorique, puis trois ans plus tard à celle d'anatomie, mieux appropriée à ses travaux et à ses goûts. Les études anatomiques absorbèrent dès lors toute sa vie. Si parfois dans le cours de sa longue et belle carrière l'illustre professeur eut occasion de montrer le savoir le plus étendu et le plus profond, soit dans les consultations qu'on lui demandait fréquemment, soit dans ses recherches sur plusieurs points d'histoire, d'archéologie et de linguistique, ce ne fut, en quelque sorte, que comme délassement aux travaux plus austères de l'amphithéâtre et du professorat. Ces travaux furent les seuls événements de cette vie toute consacrée à la science, et dont les âpres attaques d'adversaires passionnés ne purent troubler l'éclat. Fière de lui avoir donné naissance, la ville de Forli fit placer le buste du célèbre anatomiste de son vivant dans la salle de son conseil. Morgagni avait près de quatre-vingts ans lorsqu'il publia son immortel traité d'anatomie pathologique; et lorsque la mort vint terminer, au bout de soixante ans de professorat, une existence qu'elle semblait trancher à regret (5 décembre 1771), elle trouva l'illustre vieillard occupé à revoir ses ouvrages, dont il voulait donner une nouvelle édition. Il avait alors près de quatre-vingt-dix ans. Il laissait huit enfants de quinze que lui avait donnés sa femme, Paola Vergieri.

Morgagni était d'une haute stature, d'une physionomie ouverte et gaie, et d'une constitution tellement robuste qu'il put travailler sans fatigue jusqu'à la fin de sa longue carrière. Ses biographes s'accordent à vanter la politesse de son accueil et l'affabilité de ses manières, et l'on doit dire, à l'éloge de son caractère, qu'il eut non-seulement des admirateurs, mais de nombreux amis. Cependant telle était, s'il en faut croire Caldini, sa singulière susceptibilité à l'endroit de certaines prérogatives, qu'il tint rancune à un confrère pour l'avoir cité sans faire précéder son nom du titre d'*illustrissime* (*Epist. ab eruditis viris ad Hallerium scriptis*). Au reste, nous ne nous portons pas garant de cette faiblesse, qui ne serait pas cependant la seule qu'on pût signaler dans la vie de ce grand homme, témoin sa croyance dans l'astrologie judiciaire. Au demeurant, d'une humeur douce et égale, Morgagni ne se plaisait qu'aux discussions scientifiques; il évitait même les relations sociales qui ne devaient pas tourner au profit de son instruction. C'était dans son intérieur un excellent père de famille. Il se char-

gea rien à sa manière de vivre, simple et frugale, bien qu'il fût devenu très-riche, ce qui servit même de texte à une accusation d'avarice, qu'on doit croire mal fondée chez un homme supérieur, qui ne montra d'autre passion que celle de la science.

Bien que l'on doive à Morgagni d'utiles et belles recherches en anatomie proprement dite, où il rectifia en quelques points les travaux de ses devanciers, c'est surtout en anatomie pathologique qu'il a conquis sa grande renommée. Ses nombreuses dissections avaient attiré son attention sur les lésions que l'on trouve sur les cadavres apportés à l'amphithéâtre, et il jugea de quel immense intérêt devait être l'étude approfondie de ces lésions, dont la plupart étaient restées jusque là ou inconnues ou incomplétement décrites. L'anatomie pathologique n'avait pas en effet conquis jusque là le rang qui lui appartient dans la science. Bien que les observations de Th. Bartholin, de Tulpius, de Wepfer, les recueils de Schenck, de Blancaerd eussent déjà jeté quelque lumière sur le siége et la nature d'un certain nombre de maladies, ces travaux, dont on n'avait pas su déduire les conséquences relatives au diagnostic des maladies et à la pratique de la médecine, étaient restés enfouis dans les bibliothèques, attendant qu'une main habile sût les rendre à la science, pour laquelle ils semblaient perdus. Bonet avait tenté cette tâche, et si la vaste compilation qu'il publia sous le nom de *Sepulchretum* brille plus par la patience dans les recherches que par le talent d'analyse, elle eut du moins l'honneur d'avoir servi de point de départ aux immortels travaux du professeur de Padoue. Celui-ci paraissait en effet s'être proposé pour but, lorsqu'il conçut la pensée de son grand ouvrage, de continuer, en la complétant et en la commentant, l'œuvre de son devancier. Il en avait même adopté l'ordre anatomique, qui, bien qu'il eût l'inconvénient de rapprocher des affections disparates, d'en éloigner d'analogues, d'amener des répétitions continuelles, était le seul possible à une époque où la physiologie pathologique et l'anatomie des tissus étaient encore à naître. Aux observations relatées par Bonet, Morgagni en ajoutait d'ailleurs un grand nombre empruntées soit à Valsalva et à ses amis, soit à ses propres recherches. Mais ce qui donnait surtout une importance toute nouvelle à ses investigations, c'était l'étude, jusque là négligée, des rapports qui rattachent les lésions organiques aux symptômes par lesquels elles se traduisent pendant la vie. Ce qui manquait à ce riche fonds d'observations précises et fécondes en enseignements, ce fut, outre l'anatomie générale, qui n'était pas encore née, la physiologie expérimentale, qui n'était pas viable. Imbu des idées humorales de son temps accommodées au mécanisme, en faveur depuis la découverte d'Harvey, Morgagni ne put, malgré toute sa circonspection à l'endroit de la théorie, s'interdire les interprétations hypothétiques, les digressions oiseuses. Sa phrase manque parfois de netteté, et son style trahit souvent, par sa prolixité, l'âge avancé de l'auteur. En revanche, quelle discussion lumineuse des faits! Quelle perspicacité dans l'étude des rapports! Que d'érudition et quelle sage critique! Aussi, bien que son auteur eût si peu songé à y jeter les bases d'une science nouvelle, que le nom d'anatomie pathologique n'y était même pas prononcé, le traité *De Sedibus et Causis Morborum* fut-il l'une des productions modernes qui exercèrent l'influence la plus considérable sur la direction de la science. La curiosité fut vivement excitée; de nombreux émules marchèrent sur les traces de l'illustre anatomiste; les abstractions cédèrent aux faits, et le dédain des vaines théories qui avaient eu cours jusque-là ne tarda pas à s'en suivre. Une réaction s'est opérée de nos jours contre l'anatomie pathologique, qui, après avoir été dans les trente premières années de ce siècle la science en faveur dans l'école de Paris, a vu baisser son crédit lorsqu'aux exagérations de ses partisans a succédé une plus saine appréciation de sa valeur et des services qu'on en peut attendre. Il serait à regretter que cette réaction allât trop loin. S'il ne faut pas demander à l'autopsie les secrets de la vie, si les lésions de tissus ne sont pour l'ordinaire que la manifestation grossière d'un phénomène dynamique plus caché, ou même la conséquence ultime des faits de ce genre, il est néanmoins impossible de n'en point tenir un compte sérieux non-seulement dans le diagnostic et le pronostic dont l'anatomie pathologique est la base, mais même dans l'institution des moyens thérapeutiques propres à combattre la maladie. Quel que soit enfin le rang qu'on lui assigne dans la science, le nom de Morgagni y restera éternellement gravé.

Les principaux ouvrages de Morgagni sont : *Adversaria Anatomica prima ;* Bologne, 1706, in-4°; réimprimé quatre fois; — *Adversaria Anatomica altera, et tertia;* Padoue, 1717, in-4°; réimprimés deux fois, avec les précédents; — *Adversaria Anatomica quarta, quinta et sexta;* Padoue, 1719, in-4°; réimprimés deux fois, avec les précédents ; — *Adversaria omnia;* Padoue, 1741, in-4°; deux éditions à Leyde; une troisième à Venise, 1762, in-folio : découvertes anatomiques importantes; recherches neuves sur les muscles de la région pharyngo-laryngée, sur la langue, l'épiglotte, la vessie, l'utérus, les mamelles, les glandes sébacées, etc. : critique savante des anatomistes; faits pathologiques variés. Ouvrage remarquable par la variété des matières qui y sont traitées, l'immense lecture qu'elles ont exigée, le talent de discussion qui y brille, et qui eût suffi à lui seul pour fonder la réputation de son auteur. La polémique de Morgagni, loin d'être stérile, est une école de haut enseignement; il ne s'y départit jamais, malgré les attaques passion-

nées de ses adversaires, d'une modération parfaite. Aux erreurs qu'il combat il substitue toujours des observations plus exactes, soigneux de restituer à leurs véritables auteurs la gloire de leurs découvertes. Le *Théâtre anatomique* de Manget, alors fort lu, y est l'objet d'une critique étendue; — *Nova Institutionum Medicarum Idæa*; Padoue, 1712, in-4°; deux éditions, l'une avec les *Adversaria*, Padoue, 1741, in-4° : c'est un traité de méthodologie médicale, composé à l'époque où l'auteur professait la médecine à Padoue, et où il donne des conseils sur la manière de former de bons médecins; — *Epistolæ Anatomicæ duæ, novas observationes et animadversiones complectentes*, etc.; Leyde, 1728, in-8° : lettres critiques dans lesquelles Morgagni réfute les opinions de Bianchi sur la structure du foie, et traite de divers points d'anatomie descriptive et pathologique; — *Epistolæ Anatomicæ XX, ad scripta pertinentes celeberrimi A. M. Valsalvæ*; Venise, 1740, 2 vol. in-4°. Ces lettres sont jointes aux œuvres posthumes de Valsalva, dont Morgagni a donné une édition et dont elles sont un commentaire. Elles contiennent des recherches étendues et des descriptions exactes sur la structure de l'oreille, de l'œil, du cœur et des vaisseaux sanguins; des observations d'anatomie comparée, des éclaircissements sur des points en litige. C'est en quelque sorte une suite des *Adversaria*; — *De Sedibus et Causis Morborum per anatomen indagatis*; Venise, 1762, 2 vol. in-fol. On en a sept éditions ou réimpressions latines, dont l'une, qui se distingue par son élégance, a eu pour annotateurs les professeurs Adelon et Chaussier, qui ont reproduit l'excellente préface de Tissot; Paris, 1820-1822, 8 vol. in-8°; ce traité a été traduit en allemand, en anglais, en italien, et en français par Désormeaux et Destouet; Paris, 1820-1824, 10 vol. in-8°. Il est divisé en 5 livres : le 1er traite des maladies de la tête; le 2e des maladies de la poitrine; le 3e des maladies du ventre; le 4e des maladies extérieures ou chirurgicales; le 5e est un supplément aux précédents. Ce bel ouvrage est écrit sous forme de lettres. L'auteur avait voulu éviter par là la monotonie et la sécheresse d'une suite de recherches anatomiques. C'est le plus important des ouvrages de Morgagni et de tous ceux que possède la littérature médicale sur cette branche d'études; — *Opuscula miscellanea, quorum non pauca nunc primum prodeunt*; Venise, 1763, in-fol.; une 2e édit. in-4°. Cet ouvrage est divisé en 3 parties : la 1re est consacrée à divers sujets de médecine et d'anatomie; la 2e contient différentes dissertations historiques et philologiques qui avaient paru séparément; la 3e comprend, sous le nom d'*Æmilianæ*, quatorze lettres traitant de la géographie et des antiquités de la province *Æmilia*. Morgagni a concouru avec Lancisi (*voy.* ce nom) à une édition des tables d'Eustache (*voy.* ce nom). Il a laissé aussi de nombreuses dissertations et des opuscules, la plupart anatomiques, dans les ouvrages de différents auteurs, dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature*, dans les *Mémoires de l'Acad. de Bologne*, etc. — Les œuvres de ce grand observateur ont été réunies et publiées par son disciple A. Larber sous ce titre : *J.-B. Morgagni Opera omnia*; Venise, 1765, 5 vol. in-fol.

Dr [illegible]

La *Vie de Morgagni* a été écrite par [illegible] (*Vitæ Italorum*); — par Jos. Mosca, Naples, 1768; — par Tissot, en tête de l'excellente édit. qu'il a donnée du traité *De Sedibus*, etc. (Yverdun, 1779). — *Éloge de M.* par Fontenelle, dans l'*Hist. de l'Acad. des Sciences*, [illegible].

MORGAN (Sir *Henri-John*), le plus célèbre des flibustiers anglais, né dans le pays de Galles, vers 1637, mort à La Jamaïque, en 1690. Fils d'un riche fermier, il ne put se plier aux occupations agricoles, s'enfuit de la maison paternelle, et s'embarqua, comme matelot, pour la Barbade. De cette île il passa à La Jamaïque, où il se lia avec des flibustiers, parmi lesquels il s'enrôla. Trois ou quatre courses heureuses et son gain au jeu le mirent rapidement à même d'acheter, avec l'aide de quelques autres corsaires anglais ou français, un petit bâtiment dont le commandement lui fut confié, « et lui fournirent bientôt les moyens de devenir, par son adresse, sa rare capacité et son intrépidité, un des chefs les plus fameux qu'aient jamais eu les flibustiers (1). » — « Il tiroit fort bien; il étoit intrépide et déterminé; rien ne l'étonnoit, parce qu'il s'attendoit à tout; enfin, il entreprenoit les choses avec une assurance qui lui répondoit toujours du succès (2). » Morgan fit d'abord plusieurs captures sur la côte de Campêche. Mais la première occasion où il parut avec éclat fut celle que lui offrit Mansvelt (3), vieux corsaire, qui le prit en amitié et le fit son vice-amiral. Ensemble ils complotèrent de piller Nata, ville située sur la mer du Sud, à l'extrémité de l'isthme de Panama. Afin de se procurer des guides, ils s'emparèrent, malgré une vive canonnade, de l'île Sainte-Catherine (4), et s'avancèrent sur Carthagène, qu'ils étaient sur le point de surprendre lorsque les divisions continuelles qui existaient entre les Anglais et les Français firent renoncer à l'entreprise (5). On revint à Sainte-Catherine, où Mansvelt mourut. Morgan hérita de lui, et devint ainsi le premier et le plus riche des aventuriers. Il persuada alors à ses cama-

(1) Van Tenac, *Corsaires, Pirates*, etc., t. III, chap. I, p. 49.

(2) Œxmelin, *La Vie de Morgan, insigne aventurier*, t. II, chap. I, p. 2. L'auteur déclare avoir servi sous ses ordres, ou du moins avoir pris part à quelques-unes de ses expéditions, surtout à la dernière : celle de Panama.

(3) Van Tenac écrit *Mansfield*.

(4) Sur la côte de Costa-Rica, par 13° 30' de lat. nord.

(5) Suivant Œxmelin « Mansvelt et Morgan traitoient fort bien les François, parce qu'ils étoient les meilleurs soldats de leur troupe, tous gens expérimentés, et dont un seul étoit plus brave que trois Anglois, étant mieux armés et plus adroits : la discorde ne venoit que des vivres que les Anglois pilloient et retenoient sans en vouloir donner aux autres. »

rades de ne pas dissiper follement leur butin, mais de le réserver pour de grandes entreprises. Plusieurs l'écoutèrent, et en peu de temps il se trouva à la tête de douze bâtiments, montés par sept cents hommes déterminés, avec lesquels il mit à contribution Les Cayes et tous les ports méridionaux de l'île de Cuba. Il résolut d'enlever Puerto-del-Principe, ville riche et populeuse, située à quelques lieues dans les terres, mais un captif espagnol se jeta à la mer, gagna la côte et prévint le gouverneur de Puerto, qui marcha au-devant de Morgan avec huit cents hommes tant de pied qu'à cheval. Après un combat de quatre heures, les trois quarts des Espagnols et leur chef couvraient le champ de bataille. Les habitants essayèrent en vain de se défendre : menacés d'être incendiés, ils se rendirent. Beaucoup s'étaient enfuis emportant leurs richesses; aussi Morgan ne fit-il là qu'un butin de 130,000 écus, malgré les tortures qu'il fit subir à beaucoup de ses captifs. Quoiqu'une partie des Français mécontents l'eût quitté, il se trouvait encore à la tête de neuf petits bâtiments et de quatre cent soixante-dix marins d'élite. Ce fut avec des forces si minimes qu'en 1668 il résolut d'enlever la ville de Puerto-Bello, bien fortifiée et située sur la côte septentrionale de l'isthme de Panama. Trois châteaux en défendaient le port et les approches. La garnison était de sept à huit cents soldats et la population d'environ neuf mille âmes. Son havre, grand et commode, était devenu le lieu où les galions du roi d'Espagne venaient chaque année charger les matières précieuses extraites des mines du Pérou. Il s'y faisait un commerce important. Morgan n'ignorait aucun de ces détails; aussi l'espoir d'un riche butin lui fit-il braver les dangers de l'entreprise. Le moment n'était pourtant pas favorable : les Espagnols venaient de conclure avec la France la paix d'Aix-la-Chapelle; ils pouvaient enfin respirer; ils n'avaient plus que les flibustiers pour ennemis déclarés, ennemis, toutefois, qui étaient peut-être les plus dangereux, parce qu'ils attaquaient les richesses de l'État à leur source. Avant de pouvoir diriger des forces imposantes dans les Antilles, les Espagnols essayèrent, en arguant du traité de paix, d'obtenir que les *Frères de la Côte* suspendissent leurs redoutables entreprises. « Ce traité, répondirent audacieusement les flibustiers, ne nous regarde pas ; nous n'avons pas été appelés aux conférences ; nous n'avons pas eu de représentants au congrès » ; et Morgan mit le cap sur Puerto-Bello. Il débarque dans l'obscurité et arrive sans être aperçu jusqu'au pied d'un premier fort, dont il somme la garnison de se rendre si elle ne veut être taillée en pièces ; on lui répond par un feu terrible. Il lance aussitôt ses gens à l'assaut ; le fort est enlevé malgré une courageuse résistance. Morgan, pour intimider ses ennemis, accomplit sa menace : il fait rassembler tous ses prisonniers dans une même enceinte, et, mettant le feu aux poudres, les lance dans l'espace, dénonçant ainsi sa manière de faire la guerre. Aussitôt il court au second château : le gouverneur s'y était renfermé; il faisait jour, la surprise était impossible. Sans artillerie, il fallait tenter l'assaut à découvert. Il durait depuis plusieurs heures, et déjà Morgan doutait du succès, lorsqu'un moyen odieux lui donna la victoire. Maître de la ville, il fait construire à la hâte douze échelles assez larges pour que douze hommes puissent y monter de front, et faisant sortir tous les moines et les religieuses de leurs couvents, les force à aller appliquer ces échelles contre les remparts ; des vieillards, des femmes, des enfants complétèrent cette muraille vivante, derrière laquelle marchaient les flibustiers. Morgan avait présumé que le gouverneur n'oserait faire tirer sur ses compatriotes et surtout sur des personnages que la superstition devait lui rendre sacrés. Il n'en fut rien : sourd aux supplications des uns comme aux menaces des autres, il dirigea son feu sur les innocentes victimes d'une ruse infernale, et la mitraille en abattit un grand nombre avant qu'ils fussent parvenus à appliquer les échelles. Les flibustiers s'élancèrent alors le sabre au poing sur leurs ennemis, et les tuèrent jusqu'au dernier. Restait à enlever le troisième fort; la défense y fut la même, et son résultat aussi fatal aux assiégés. La ville fut alors saccagée avec la plus horrible barbarie ; tous les excès y furent commis. Les tortures forcèrent les habitants à livrer leur argent; enfin les flibustiers se livrèrent au pillage et à la débauche avec tant d'emportement, qu'au bout de quinze jours une épidémie, aidée par la putréfaction des cadavres non enterrés, se déclara parmi eux, en même temps que la disette moissonnait leurs malheureux captifs. De plus, le président de Panama, don Juan Perez de Guzman, s'avançait avec quinze cents soldats et sommait Morgan d'évacuer la ville. L'audacieux flibustier lui répondit qu'il ne la quitterait qu'incendiée ou contre une rançon de 100,000 écus; il ne craignit pas de marcher au-devant de Guzman, qui, arrêté pendant deux jours par cent hommes embusqués dans un défilé, envoya les 100,000 écus et laissa les flibustiers s'embarquer paisiblement.

Nous ne suivrons pas Morgan dans ses diverses expéditions, qui mériteraient le nom d'héroïques si le but et plusieurs actes de cruauté n'en eussent terni l'éclat. Néanmoins, s'il se montra aussi cupide, aussi cruel que les Cortès, les Pizarre, les Alvarado et les autres *conquistadores* espagnols, lui, du moins, n'attaquait pas des populations hospitalières, inoffensives, désarmées en quelque sorte, sur lesquelles chaque victoire ne peut s'appeler qu'un *massacre*. Morgan, au contraire, luttait contre un ennemi toujours très-supérieur en nombre et bien armé. C'était des villes fortifiées qu'il prenait sans artillerie, villes défendues par des Européens et suivant la tactique

européenne. Quant à la lutte entre les flibustiers et les Espagnols, elle amena aussi de grands effets. Les *conquistadores* avaient gagné d'immenses royaumes à l'Espagne; ils en avaient fait la première puissance du monde; les flibustiers la ruinèrent et l'avilirent. Car après une guerre de quatre-vingts ans contre ces pirates, guerre soutenue sans gloire ni succès, les Espagnols perdirent tout leur prestige. Les Indiens ne virent plus dans leurs oppresseurs que des *hommes*. Ce n'étaient plus pour eux les invincibles fils de Quetzacoalt (1), c'étaient de simples mortels, qu'une poignée de bandits déterminés tenait en échec. Ils osèrent alors les regarder en face, leur livrer combat sur combat, et souvent l'avantage resta dès lors aux indigènes. Ce ne serait pas trop dire que l'émancipation d'une partie du Nouveau Monde est sortie des boucans de Saint-Domingue, et que, chose providentielle, de cette île d'Hispaniola, qui fut leur première conquête, jaillit la cause de leur ruine.

Le succès de Morgan à Porto-Bello lui ramena les Français qui l'avaient quitté. Rallié par Pierre le Picard, qui avait déjà pillé Maracaïbo avec L'Olonais en 1668, les deux chefs se décidèrent à rendre une nouvelle visite à cette possession espagnole, qui comptait cependant vingt-deux mille habitants. Morgan n'avait que neuf cent soixante flibustiers; il enleva le fort, et la ville se rendit. Elle fut rançonnée. Il marcha ensuite sur San-Antonio-de-Gibraltar, qu'il trouva abandonné; il y séjourna trois semaines, puis revint à Maracaïbo avec son butin; mais il trouva ce port bloqué par trois frégates espagnoles sous les ordres du contre-amiral don Alonso del Campo de Espinosa. Morgan, pour ébranler le moral de ses adversaires, fit sommer don Espinosa de lui payer 20,000 piastres s'il ne voulait voir la ville brûlée et les prisonniers massacrés. L'amiral espagnol répondit « qu'il ne pouvait payer qu'en boulets la rançon qu'on lui demandait ». Quoique sûr de la victoire, il n'attaqua pourtant pas les flibustiers. Morgan profita de son inaction; il fit construire, avec un art infini, un brûlot représentant un fort bâtiment de guerre sur lequel il arbora son pavillon (2), et le 24 avril 1669 descendit fièrement sur l'escadre espagnole : sa petite flottille était précédée par le brûlot, dont l'amiral espagnol accepta l'abordage, croyant avoir affaire à un ennemi sérieux. Sa frégate, la *Madalena*, de 50 canons, embrasée, sauta bientôt et les équipages des deux autres bâtiments espagnols, le *San-Luiz*, de 34, et la *Marqueza*, de 22, craignant un pareil sort, ne songèrent qu'à gagner la terre, incendiant ou sabordant leurs navires. Morgan s'empara de la *Marqueza*, et alla partager son butin, qui s'élevait à 50,000 piastres, à La Jamaïque.

Morgan avait acquis une grande fortune. Il aurait voulu goûter enfin le repos. Mais ses compagnons lui rappelèrent la promesse qu'il avait faite au gouverneur de Panama. Il résolut de la tenir, et fit un appel à tous les Frères de la Côte, auxquels il donna rendez-vous au cap Tiburon (Saint-Domingue) pour le 16 décembre 1670. Il en accourut de toutes parts, et le flibustier, lorsqu'il les passa en revue, put compter trente-sept navires, grands et petits, et deux mille deux cents hommes bien décidés, bien armés. C'était la flotte la plus considérable que les flibustiers avaient jamais réunie; mais aussi leur entreprise était-elle la plus dangereuse qu'ils eussent encore conçue. Morgan avait choisi pour lieutenant un Français nommé Bradelet, qui battit plusieurs fois les Espagnols dans l'île de Saint-Domingue, et leur enleva des vivres et des munitions indispensables pour assurer le succès de l'expédition. Il prit aussi d'assaut La Rancheria près Cartagène, et en rapporta un butin considérable, surtout en grains. Morgan mit alors à la voile, et s'empara de l'île de Santa-Catalina quoiqu'elle fût défendue par des forts, qu'il détruisit; il s'y procura de la poudre et des guides. Il détacha aussitôt Bradelet avec quatre cents hommes, pour s'emparer du fort Saint-Laurent, qui domine la rivière de Chagre. Là les flibustiers, sans artillerie, exposés à découvert au feu des batteries espagnoles, perdirent beaucoup des leurs. Bradelet eut les deux jambes enlevées par un boulet; ils songeaient à faire retraite quand un Français, qui venait d'être atteint d'une flèche, l'arrache de sa plaie, l'entoure de coton qu'il enflamme et la lance sur l'une des maisons du fort, toutes construites en bois léger et couvertes de feuilles de palmier. Le feu s'y déclare aussitôt. Cet exemple est rapidement imité par les autres flibustiers; l'incendie se propage, une poudrière saute, les palissades brûlent et les aventuriers entrent dans le fort sur les cadavres de trois cent seize Espagnols. Eux-mêmes avaient cent dix tués et quatre-vingts blessés. Morgan y laissa sa flotte avec une garnison de six cent cinquante hommes et avec treize cents hommes d'élite sur quatre petites frégates légères et quelques canots, remonta le fleuve. Le 19 janvier 1671, il arriva à La Cruz-de-San-Galliego; mais les eaux étaient si basses qu'il dut continuer sa route par terre avec des fatigues inouïes, et harcelé de temps à autre par des Indiens invisibles, qui du haut des rocs ou du sein des forêts couvraient sa troupe de nuées de flèches. Les vivres épuisés, on dut se résigner à se nourrir d'herbes et de fruits sauvages; enfin, le 26 janvier, les aventuriers découvrirent Panama. Cependant dans la plaine qui les sépa-

(1) C'était le génie de l'air des Mexicains et leur meilleure divinité. On ne lui fit jamais de sacrifices humains. Ils le représentaient sous la forme d'un serpent couvert de plumes vertes. Selon les prêtres aztèques, il avait quitté le pays; Cortès fut d'abord accepté comme sa transfiguration.

(2) La plupart des sabords étaient garnis par des canons de bois; l'équipage se formait d'un petit nombre de marins dévoués, d'Indiens et de mannequins qui trompèrent le feu des Espagnols. Morgan ne perdit pas un seul homme dans cette rencontre.

rait de la ville s'avançait le président en personne, suivi par quatre régiments de ligne, deux mille quatre cents miliciens, quatre cents cavaliers, et deux mille taureaux sauvages conduits par plusieurs centaines d'Indiens et de nègres. Une nombreuse artillerie protégeait les flancs et le centre de cette armée, estimée à huit mille combattants. Morgan, dont la troupe était réduite à onze cents hommes épuisés, ne voulut engager le combat que le lendemain. Il dura deux heures seulement; six cents Espagnols restèrent sur la place. Un nombre considérable de blessés et de prisonniers restèrent au pouvoir des vainqueurs (1). Morgan marcha immédiatement sur la ville, où il n'éprouva qu'une faible résistance et qu'il fit incendier secrètement, sans que ses compagnons même, dont quelques-uns ont été ses historiens, puissent donner l'explication de cette action barbare. Après un séjour de quatre semaines, employées à piller et à torturer les habitants pour les forcer à donner leurs richesses, les flibustiers regagnèrent Chagres avec leur butin, évalué à 443,300 livres d'argent (2), sans compter l'or et les pierreries. On procéda au partage de ces richesses. On raconte qu'en cette circonstance Morgan se conduisit envers les siens comme un brigand éhonté : il se permit les plus odieuses spoliations, enleva à la masse commune une grande quantité de pierreries, et, redoutant le juste ressentiment de ses compagnons, indignés, s'embarqua secrètement, suivi par quatre navires dont les capitaines lui étaient dévoués, et gagna La Jamaïque. Renonçant dès lors à ses brigandages, il ne pensa plus qu'à jouir de son immense fortune; il épousa la fille d'un des principaux officiers de l'île, fut créé chevalier par Charles II, nommé commissaire de l'amirauté, et termina ses jours dans une vie paisible et honorée. Alfred DE LACAZE.

Œxmelin, *Hist. des Aventuriers* (Lyon, 3 vol. in-12), t. II, chap. I-XI, p. 1-199. — Van Tenac, *Hist. générale de la Marine*, t. III, p. 48-74.

MORGAN (*Georges-Cadogan*), physicien anglais, né en 1754, dans le pays de Galles, mort le 17 novembre 1798. En 1776 il devint ministre d'une église de dissidents à Norwich, occupa en 1785 le même emploi à Yarmouth, et se retira en 1786 à Hackney, où il professa la physique dans un établissement fondé par le célèbre docteur Price, son oncle. On a de lui : *Lectures on Electricity*; Londres, 2 vol. in-8°; — et des mémoires *Sur la Lumière des corps en état de combustion*, *Sur la Chimie* et *Sur la Météorologie*, insérés dans les *Philosophical Transactions* et le *Monthly Magazine*. K.

Rose, *New Biograph. Dictionary*.

MORGAN (Miss *Sidney* OWENSON, lady), célèbre femme de lettres anglaise, née à Dublin, en 1783, morte en avril 1859. Son père était un acteur très-estimé du Théâtre-Royal, et en outre poëte et compositeur distingué. La jeune Sidney reçut une éducation toute littéraire, et montra de bonne heure une vive intelligence. Les relations de son père avec les écrivains et les auteurs dramatiques de son époque en favorisèrent le développement. A quatorze ans, elle publia un volume de poésies, et peu après douze mélodies irlandaises avec musique. On peut remarquer que c'est là le germe de l'idée que le poëte Moore a développée plus tard avec tant d'éclat et d'imagination. Avant d'avoir atteint ses vingt ans elle produisit son premier roman, *Saint Clair, or the Heiress of Desmond*, et l'année suivante, *The Novice of S. Dominick*. Ces deux ouvrages sont depuis longtemps oubliés. Mais en 1806 elle donna *The wild Irish Girl, a national tale* (La jeune Fille d'Irlande), qui obtint un brillant succès, et fut réimprimé sept fois en deux ans. Elle avait cherché à y retracer le caractère primitif et national de l'Irlande, et elle y montre ce vif patriotisme qui la distingua dans le reste de sa carrière. Ce succès l'introduisit dans les cercles les plus distingués d'Angleterre et d'Irlande. Ces relations, flatteuses pour son amour-propre, lui furent extrêmement utiles pour étendre ses idées de la vie sociale, et moissonner dans un champ plus vaste et plus varié d'observations : c'est surtout le romancier qui a besoin de bien étudier la société, afin de peindre fidèlement et avec attrait les mœurs et les passions. En 1811, se trouvant en visite chez un noble irlandais, elle fit la connaissance de sir Charles Morgan, médecin littérateur, et la conformité de leurs goûts amena leur mariage. Ses travaux littéraires ne se ralentirent point, et eurent surtout pour objet l'Irlande. Elle donna successivement *Patriotic Sketches*, qui fut bien reçu; *Woman, or Ida of Athens*, qui fut traité sévèrement par la *Quarterly Review*; *O'Donnel, a national tale*; *Florence MCarthy, a national tale* (1811 à 1816). Dans ces romans, elle sort des sentiers battus du sentiment, et s'applique à peindre les mœurs nationales. Quant au talent qu'elle y déploie, Walter Scott dit quelque part que *O' Donnel*, quoique faible comme récit et intrigue, renferme « plusieurs beaux morceaux, frappants de situation et de peinture, et que la partie comique est très-riche et très-amusante ». On peut lui reprocher assez souvent un jargon qui tombe dans le vulgaire, et des citations en français et en italien dont beaucoup de pages sont comme émaillées. En 1816, elle voyagea en France avec son mari, et résida assez longtemps à Paris, où elle se lança dans la société libérale du temps. Elle entreprit de peindre sur place la scène mobile et bruyante d'esprit, d'intrigue, de folie, de passions politiques et autres qu'offrait alors le pays. De là son ouvrage *La France* (1817), qui est surtout une description de Paris et des Parisiens, et remplie d'anecdotes de société. Ce

(1) Cette victoire ne coûta aux flibustiers que deux tués et deux blessés. « On prendra, dit Œxmelin, peut-être ceci pour une fable. C'est pourtant un événement dont j'ai été témoin moi-même » (t. II, chap. XI, p. 169).
(2) A raison de 10 piastres la livre.

livre, dont la 3e édit. parut en 1818, fit du bruit, par l'esprit dont il étincelait, par l'audace de quelques tableaux, et par les erreurs dont il fourmille.

Lady Morgan voyagea ensuite en Italie, et le résultat fut l'ouvrage qui porte ce titre, et qui a été rédigé d'après son journal de voyages (1821). C'est une peinture de la société et des mœurs italiennes, tracée avec plus de vivacité et de recherche pour l'effet que de délicatesse; mais lord Byron rend témoignage de la fidélité de ces esquisses. Les critiques français trouvèrent que les défauts de sa manière y étaient poussés jusqu'au dévergondage. En 1824 elle publia *Life and Times of Salvator Rosa*, qui est une sorte de roman biographique. Mais elle revint à sa chère Irlande, qu'elle avait à cœur de relever dans l'opinion publique. Elle donna successivement *The Evils of Absenteeism to Ireland* (1825), et les romans *The O'Briens, The O'Flahertys* (1827), *The Princess*, sujet emprunté à l'histoire des Pays-Bas; elle y déploie un goût élevé, une imagination vive, et surtout un profond sentiment national, qui lui a suscité de fréquentes attaques de la part des partis politiques. Sa plume ne se reposait que pour devenir plus féconde. Était-ce par motif d'argent, par motif de réputation? Probablement par l'un et l'autre. Il faut vivre selon sa position; il faut continuer à charmer ou à passionner, sous peine d'oubli, ce public capricieux et inconstant dont une fois on a saisi l'oreille. Elle produisit *The Book of the Boudoir* (1829); *Dramatic Scenes from real life* (1833); *The Missionary, an Indian tale* (1835), qui ont été traduits, comme la plupart de ses autres romans. L'âge mûr était arrivé. Ses idées avaient pris un tour plus sérieux et plus élevé. Frappée des maux qui résultent pour la femme de sa condition sociale à toutes les époques, elle concentra ses pensées et de nombreuses recherches dans l'ouvrage *The Woman and her Master* (1840). C'est un tableau historique et philosophique de la condition de la femme chez les différents peuples; malheureusement il s'arrête à la chute de l'Empire Romain. « L'auteur, dit un critique anglais, y approfondit avec sagacité et jugement une des branches les plus importantes de la science sociale; la position que les femmes devraient occuper dans l'ordre et le progrès de la société. Elle a cherché dans les annales du passé les moyens d'amélioration pour l'avenir. Elle a soumis les pages de l'histoire à une analyse morale rigoureuse, et en déduit des appréciations et des résultats moraux. »

Une faiblesse d'yeux, et plus tard la perte de la vue, obligea cette dame infatigable à abandonner complétement ses travaux littéraires. Cependant elle publia, en société avec son mari, deux volumes d'esquisses, intitulés *The Book without a name* (1841), qui avaient paru en partie dans les revues. Sous le ministère de lord Grey, une pension de 300 livres sterling sur la liste civile lui fut accordée pour les services qu'elle avait rendus aux lettres. Elle pouvait être aussi considérée comme un juste dédommagement des sacrifices qu'elle avait faits aux principes libéraux, dont la défense constante lui avait attiré beaucoup d'injures et beaucoup d'ennemis. En 1859, elle publia son dernier ouvrage *Passages from my Autobiography*, contenant ses souvenirs de la haute société à Londres et à Paris. Elle mourut la même année.

Comme on le voit d'après cette esquisse, lady Morgan a, pendant les quarante ou cinquante ans de sa carrière comme auteur, touché à plusieurs branches de littérature, la poésie, le drame, le roman, la biographie, la morale, la politique et les voyages. A-t-elle produit deux ou trois de ces ouvrages supérieurs qui méritent de vivre, qui resteront parmi les modèles d'une littérature? Cela est douteux. On trouve dans ses nombreuses productions un esprit original, de la verve, des observations fines, des pages pleines d'imagination et de fraîcheur, un style élégant et orné qui coule avec harmonie, mais aussi des déclamations fréquentes, peu de goût, un abandon qui n'est pas toujours de la grâce, un ton tranchant qui décide les questions au lieu de les exposer. De son temps, tous ses ouvrages ont été lus, recherchés, fort lus par la génération qui les vit naître. Presque tous peut-être la suivront peu à peu dans la tombe. J. CHANUT.

Chambers, *Cyclopædia of English Literature*. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — *Men of the Time*. — *Athenæum*, avril 1859. — *Literary Gazette*, etc.

*MORGAN (*Auguste* DE), mathématicien anglais, né en 1806, à Madura dans les Indes orientales. Il vint de bonne heure en Angleterre, fit ses études au collége de La Trinité, à Cambridge, et passa à l'école de droit de Lincoln pour s'y former au barreau. En 1828 il accepta la chaire de mathématiques à l'université de Londres, qu'on venait de fonder, et professa jusqu'en 1831. Il reprit cette place en 1836, à la mort de son successeur. M. de Morgan est auteur de plusieurs travaux sur l'histoire et les principes des mathématiques, sur l'algèbre, la trigonométrie, la double algèbre, les calculs différentiels, la théorie des probabilités, la projection gnomonique, l'usage des globes, etc. Il a fourni au *Penny Cyclopædia* des articles de mathématiques et d'astronomie; on lui doit aussi les vies de Newton et de Halley dans le *British Worthies* de Knight, de nombreuses biographies dans le *Penny Cyclopædia*, *Gallery of Portraits*, et dans le *Dictionnaire biographique* (inachevé) *de la Société des Connaissances utiles*. Il a publié plusieurs mémoires dans le *Philosophical Magazine*, dans le *Cambridge and Dublin Journal*, etc., et depuis 1833 il travaille au *Companion to the Almanac*. On lui attribue plusieurs ouvrages anonymes, publiés par la Société des Connaissances utiles, dont il est un des membres les plus actifs. Il est aussi membre de la Société philosophique de Cambridge et de la Société royale

Astronomie, dont il a été secrétaire pendant x-huit ans. A. H—t.

Penny Cyclopædia. — Men of the Time.

MORGENSTERN (*Jacques-Salomon*), géo-aphe et bouffon allemand, né à Pegau, le 8 rril 1706, mort à Potsdam, le 16 novembre 785. Reçu maître ès arts à Leipzig, il fit pen-nt quelque temps des cours d'histoire et de ographie à l'université de Halle. En 1735 il rtit pour la Russie; l'impératrice Anne venait lui faire remettre une centaine de roubles ur la dédicace qu'il lui avait faite de son ou-age sur le droit public de la Russie; cela lui ait donné l'espoir d'obtenir à Moscou une ace de professeur. A son passage à Berlin, son térieur singulier et ses reparties vives et pleines sel frappèrent un officier de la garde, qui rla de lui au roi Frédéric-Guillaume Ier. Ce ince le fit venir en sa présence, fut enchanté ses réponses, et l'obligea d'accepter l'emploi lecteur et traducteur des gazettes et en même mps celui de conseiller bouffon dans la Société s Fumeurs que présidait le roi. En 1737 Mor-nstern fut obligé, sur l'ordre exprès du roi, défendre publiquement une thèse sur la folie ntre tous les professeurs de l'université. A mort de ce prince, Morgenstern, pour con-rver son traitement de 600 écus et son loge-ent à Potsdam, demanda d'être chargé d'aider conseiller Nussler dans la fixation des fron-ères de la Silésie. Sa requête fut agréée et ses pointements lui furent maintenus. On a de i : *Neue politische Geographie*; Iéna, 1735, -4°; il n'en a paru que le premier volume; l'au-ur y a donné un des premiers des renseigne-ents statistiques bien coordonnés; — *Jus pu-icum imperii Russorum*; Halle, 1736, in-8°; - *Vernünftige Gedanken über die Narrheit* ensées raisonnables sur la folie); Berlin, 37, in-8°; dissertation curieuse, où les sa-nts sont assez maltraités; — *Ueber Frie-ich-Wilhelm Ier*, 1793, in-8°. E. G.

Meusel, Lexikon.

MORGHEN (*Raphael*), graveur italien, né à ples, le 19 juin 1758, mort à Florence, le avril 1833. Il commença de très-bonne heure études artistiques sous la direction de son re, graveur médiocre, d'origine allemande. A ge de vingt ans il partit pour Rome, et entra ns l'atelier de Jean Volpato. Cet artiste, algré ses défauts, passait alors pour le premier aveur de l'Italie; il appliquait à son art les êmes principes et les mêmes idées de réac-n contre le faux goût du dix-huitième siècle e David et Canova firent triompher un mo-ent. Aidé des conseils de Volpato, Raphael orghen se mit à étudier avec ardeur les grands aîtres de la renaissance, et ses premiers ou-ages obtinrent un grand succès. Volpato s'as-cia à sa gloire et à sa fortune comme à ses avaux en lui donnant la main de sa fille Do-enica. Avec autant d'ardeur que de facilité, Morghen grava tour à tour les principaux tableaux du Guide, du Titien, du Corrége, de Poussin et de Murillo. Sa réputation s'établit si bien que le grand-duc Ferdinand III l'appela à Florence, lui assura une pension de 400 écus par an (environ 2,000 fr.), un logement et la liberté de travailler pour son propre compte, à la seule condition d'ouvrir une école de gravure. C'est à Florence qu'il exécuta ses ouvrages les plus importants et les meilleurs. *La Madonna della seggiola* et *La Transfiguration* de Raphael; la *Madeleine pénitente* de Murillo; *La Charité* du Corrége, la *Madonna del Sacco* d'André del Sarto; la *Vierge et l'enfant Jésus endormi* du Titien; la *Cène* de Léonard de Vinci. Cette dernière estampe fut publiée en 1800; elle obtint un immense succès, que n'arrêtèrent pas des critiques très-vives et justes pour la plupart. *La Transfiguration*, commencée en 1795, ne fut terminée qu'en 1811, après seize années de travail. Les ouvrages de Morghen se distinguent par la souplesse, la douceur, la rare habileté et aussi la froideur du travail. Il a gravé un assez grand nombre de vignettes et de portraits; parmi ces derniers on remarque le *portrait du marquis de Moncade*, d'après van Dyck. Le catalogue complet de son œuvre, rédigé sous ses yeux et d'après ses indications par son élève Nicolo Palmerini (3e édit., Florence, 1824), porte à 254 le nombre des gravures qu'il a produites. Morghen cessa la pratique de son art longtemps avant sa mort; mais jusqu'à ses derniers jours il ne cessa de diriger les travaux de ses nombreux élèves. H. H—n.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*. — *Cabinet de l'Amateur*.

MORGIER (*François*), poète français, né en 1688, à Villeneuve-lès-Avignon, mort en 1726, à Avignon. Il venait d'être reçu avocat lorsqu'il s'associa à l'abbé de Charnes pour rédiger la gazette burlesque, fondée en 1703 par ce dernier, sous le titre de *Nouvelles de l'ordre de la Boisson*. Très-jeune encore, il avait été admis dans cette compagnie de joyeux gastronomes, qui rappelait l'*Ordre des coteaux*, dont Boileau a parlé. La gazette avait pour soi-disant vendeur « Museau-Cramoisi, au papier raisin »; on ne rappelait les noms propres que par des allégories, tels que *Frère des Vignes, dom Barriquez, M. de Flaconville*; on annonçait ainsi des livres imaginaires : *Remarques sur les langues mortes, comme langues de bœuf, de cochon et autres*; *Recueil de diverses pièces de four, par le frère Godiveau*; *L'Art de bien boucher les bouteilles*, impression de Liége. La politique s'y trouvait parfois réduite en quatrains :

> A la barbe des ennemis,
> Villars s'est emparé des lignes;
> S'il vient à s'emparer des vignes,
> Voilà les Allemands soumis.

et la philosophie y faisait une profession de foi aussi commode qu'agréable :

Je donne à l'oubli le passé,
Le présent à l'indifférence,
Et, pour vivre débarrassé,
L'avenir à la Providence.

Grâce à ce badinage innocent, qui jouit d'une grande vogue, Morgier acquit la réputation d'un homme d'esprit; même après que la gazette eut cessé de paraître (1707), il fut recherché des gens du monde et des gens de lettres. La princesse de Conti, Louise-Élisabeth de Bourbon, l'admit chez elle dans une sorte de familiarité, et l'aida, dit-on, à composer ces plaisanteries dont beaucoup de sociétés faisaient leur passe-temps favori. P.

Lalanne, *Curiosités littéraires.* — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse.*

MORHIER (*Simon*), prévôt de Paris sous les Anglais, né vers la fin du quatorzième siècle, mort vers 1450 ou 1455. Il était seigneur de Gilles en Chartrain, près de Nogent-le-Roi, et originaire de ce pays. Attaché au parti de Bourgogne, il suivit également celui des Anglais, et fut fait prévôt de Paris par le duc de Bedford, pour Henri VI, le 1er décembre 1422. Le prévôt de Paris, comme on sait, était le premier magistrat politique et judiciaire de la capitale. Cette charge, importante et difficile à remplir dans tous les temps, le fut particulièrement pendant les quatorze années qu'elle eut S. Morhier pour titulaire. Le prévôt de Paris dut constamment lutter, durant cette période, contre les conspirations en faveur de Charles VII, qui se fomentaient perpétuellement au dedans, et contre les tentatives militaires du dehors. Simon Morhier, apprécié par le gouvernement anglais, comme homme de guerre, fut employé dans plusieurs expéditions contre les troupes de Charles VII. En 1427, il combattait à Montargis sous les ordres des comtes de Warwick et de Suffolk, et fut fait prisonnier par les Français dans une rencontre. Rendu à la liberté, il ne tarda pas à reprendre ses fonctions de prévôt. Au mois de février 1429, le gouvernement anglais expédia de Paris un convoi destiné à ravitailler les soldats qui faisaient le siége d'Orléans. En sa qualité de Beauceron, Morhier connaissait parfaitement le pays où il s'agissait de conduire ce convoi. Il fut préposé au commandement de l'artillerie, et servit à la fois de guide et d'auxiliaire au capitaine Falstalf, chef de l'expédition. Simon Morhier prit ainsi part à la célèbre *journée des harengs.*

En 1429, il défendit Paris contre la Pucelle. En 1430 il était capitaine d'une nouvelle forteresse, que le gouvernement avait fait construire à Saint-Denis pour la sûreté de Paris. Dans les premiers jours d'avril 1436, une lutte décisive eut lieu entre les troupes de Charles VII et la capitale. Simon Morhier soutint avec fermeté la cause des Anglais. Lorsque les Français eurent franchi en vainqueurs les portes de la ville, le prévôt de Paris et la garnison furent refoulés dans la bastille. Bientôt S. Morhier se vit assiégé dans ce refuge, et tomba comme prisonnier au pouvoir de Denis de Chailly, chevali[er] français. Le prévôt de Paris vendit une partie d[e] ses terres, et recouvra de nouveau la liberté.

Le 8 juillet 1437 il était gouverneur de Dr[eux] pour Henri VI, et suivit en Normandie les Angla[is] qu'il paraît avoir servis jusqu'à l'époque où la domination cessa complétement dans le royau[me]. En 1438 et années suivantes nous retrouv[ons] Simon Morhier conseiller du roi Henri VI, au[x] mille livres de pension, trésorier de Fran[ce] et de Normandie. Il prit part en cette qual[ité] au ravitaillement de Creil, Meaux, et des d[i]verses places que les Anglais occupaient enc[ore] dans l'Ile-de-France. Il s'entremit notamment [à] la défense de Pontoise, qui fut prise par Char[les] les VII, en 1441. Au mois de mars 1449, peu d[e] temps avant la campagne de Normandie, qui m[it] fin à la domination des Anglais, Simon Morhi[er] habitait à Rouen l'hôtel du Jardin, et vivait d[ans] la familiarité du duc de Somerset, régent de Fran[ce] pour le roi d'Angleterre (1).

Sa sœur, THIPHAINE MORHIER, fut mariée à Bau[]douin, seigneur de Brichanteau, écuyer. Le fils [de] Baudouin, neveu du prévôt de Paris, fit hom[]mage, envers son oncle, de la terre de Brichan[]teau, fief dépendant de Villiers-le-Morhier. Ce neveu servit les Anglais avec le prévôt de Paris, notamment à la journée des Harengs et à la dé[]fense de Saint-Denis. Il fut tué dans cette der[]nière rencontre, en 1436. C'est de lui que des[]cendent les seigneurs de Brichanteau, marquis de Nangis au dix-septième siècle.

A. V.—V.

Cabinet des titres. — *Archives de la Seine-Inférieure.* — Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. ... — *Journal de Paris* (édition du *Panthéon*), p. ... — *Chroniques* de Cousinot, J. Chartier (édition Vallet de Viriville). Thomas Basin aux tables. Le Feron, ... prévôts de Paris. — Félibien, *Histoire de Paris.* — Lépinois, *Histoire de Chartres.* — Anselme, *Hist. généalogique*, au mot *Morhier.*

MORHOF (*Daniel-Georges*), célèbre éru[dit] et bibliographe allemand, né à Wismar, le 6 [fé]vrier 1639, mort à Lubeck, le 30 juillet ... Élevé sous la direction de son père, gre[ffier du] tribunal de Wismar, il étudia à Rostock le ... les mathématiques et l'histoire, et y appri[t] les principaux idiomes de l'Europe modern[e] ... poëme comique, qu'il composa en 1659 sur [une] cigogne tuée par accident, lui valut l'offre [d'une] chaire de poésie; il l'accepta sous la con[dition] de pouvoir, avant d'entrer en fonction, voy[ager] pendant quelque temps. Après avoir visi[té la] Hollande et l'Angleterre, il prit possessio[n de] sa chaire à la fin de 1661. Nommé en 1665 [pro]fesseur d'éloquence et de poésie à Kiel, il [se] rendit en 1670 de nouveau en Hollande, et ...

(1) L'époque de sa mort ne nous est point ... connue. Mais elle doit avoir suivi d'assez près l'ex[pul]sion complète des Anglais (1453). Le 7 mars ... Morhier, chevalier, fils de Simon et de Jeanne de ... est qualifié, à son tour, *seigneur de Villiers*, ... réditaire et patrimonial dans cette famille. Il y a ... croire par conséquent que Simon n'existait plus à ... dernière date.

e lia avec Grævius, Gronovius, Gudius et utres savants distingués ; il passa ensuite en ngleterre, où il fut élu membre de la Société oyale des Sciences. De retour à Kiel, il reprit on enseignement, qu'il continua jusqu'à sa nort avec le plus grand succès; il reçut de lus en 1673 la chaire d'histoire et fut nommé n 1680 bibliothécaire de l'université. Passionné pour l'étude, il avait acquis une immense rudition, qui ne faisait aucun tort à son jugement et à son esprit naturel ; il était d'un commerce des plus agréables, et il se fit remarquer ar sa générosité envers les étudiants nécessiteux. On a de Morhof : *Diatribe de morbis et orum remediis juridica ;* Rostock, 1658 ; — *essus in Ciconiam ; carmen juvenile et lucrum ;* Rostock, 1660 et 1667, in-4° ; — *De ure Silentii ;* Franeker, 1661, in-4° ; — *De Enthusiasmo et Furore poetico ;* Rostock, 661, in-4° ; — *De Divinitate Principum ;* ostock, 1662, in-4° ; — *Memoria H. Rahnii, urisconsulti ;* Rostock, 1662, in-4° ; — *Querela Halecis ad Neptuni tribunal ; carmen oculare ;* Rostock, 1662, in-4° ; — *Diatribe hilologica de novo anno ejusque ritibus ;* ostock, 1663, in-4° ; — *Carmen de Ente Rationis heroicum joculare ;* Rostock, 1663, n-4° ; — *Princeps medicus ;* Rostock, 1665, n-4° : cet opuscule, qui soutient la réalité des uérisons des écrouelles par les rois de France t d'Angleterre, a été attaqué par Zentgrave ; — *De Sole igneo ;* Kiel, 1672, in-4° : — *De Scypho vitreo per sonum humanæ vocis rupto ;* iel, 1672, 1683 et 1703, in-4° : écrit à propos 'un marchand de vin d'Amsterdam, qui brisait es verres en élevant la voix d'une octave auessus du ton de ces verres mis en vibration ; — *De intemperantia in studiis et eruditorum, ui ex ea oriuntur, morbis ;* Kiel, 1672, in-4° ; — *De Transmutatione Metallorum ;* Hambourg, 673, in-8° ; écrit en faveur de l'alchimie ; — *De Paradoxis sensuum ;* Kiel, 1676 et 1685, n-4° ; — *Unterricht von der deutschen prache und Poesie, deren Ursprung, Fortgang und Lehrsatze* (Exposé de la Langue et e la Poésie allemandes, de leur origine, de leur éveloppement et de leurs principes) ; Kiel, 682, 1700 et 1718, in-8° ; la troisième édition ontient les poésies allemandes de Morhof ; — *De Eloquentia in tacendo ;* Kiel, 1684, in-4° ; — *De Patavinitate Liviana, ubi de urbanitate et peregrinitate sermonis latini universe agitur ;* Kiel, 1685, in-4° ; réimprimé ans le tome VII de l'édition de Tite-Live de rakenborch ; — *Philocrysum, seu de laudibus auri orationes duæ ;* Lubeck, 1690, et Leipzig, 1690, in-4° : le premier de ces pamphlets ontre les prêtres catholiques est de Majoragio *voy.* ce nom) ; le second de Morhof ; — *Polyhistor, sive de notitia auctorum et rerum ommentarii ;* Lubeck, 1688-1692, 3 vol. in-4° ; bid., 1695, 2 vol. in-4°, avec des notes et une *Vie* de l'auteur par J. Moller ; une nouvelle et meilleure édition fut donnée par Fabricius ; Lubeck, 2 vol. in-4° ; une quatrième parut dans cette ville, 1747, 2 vol. in-4° : cet ouvrage, le plus important de ceux publiés par Morhof, a beaucoup contribué à faire connaître l'histoire des sciences et des littératures ; mais aujourd'hui il n'a plus une grande valeur. L'auteur y traite successivement de l'utilité de l'histoire littéraire ; de l'usage et du choix des livres ; des bibliothèques ; des méthodes d'enseignement ; des langues et des grammaires ; de la rhétorique, de la poésie et de la philosophie ; de la physique et des sciences occultes ; des mathématiques ; de la morale ; et enfin de l'histoire et des historiens ; — *De Disciplina Argutiarum ;* 1693, in-12, et 1705, in-8° ; — *Collegium epistolicum ;* Leipzig, 1693, in-12 ; Lubeck, 1694, in-8° : une nouvelle édition de ce traité de la manière d'écrire des lettres fut donnée en 1715 par J.-B. Majus ; — *Opera poetica ;* Lubeck, 1694, in-8° ; — *Orationes et Programmata ;* Hambourg, 1698, in-8° ; — *Dissertationes academicæ et epistolicæ ;* Hambourg, 1699, in-4°, précédées d'une *Vie* de l'auteur, qui jusqu'à l'an 1671 est une autobiographie ; — *Deliciæ oratoriæ intimioris, sive de dilatatione et amplificatione oratoria ;* Lubeck, 1701, in-8° ; — *De pura Dictione latina ;* Hanovre, 1725, in-8° ; avec des notes de l'éditeur Mosheim ; — *De legendis, imitandis et excerpendis Auctoribus ;* Hambourg, 1731, in-8°. O.

Buchardt, *Laurus Cimbrica* (Lubeck, 1695, in-4°). — Moller, *Cimbria Litterata*, t. I et II. — Niceron, *Mém.*, t. II. — Clarmundus, *Vitæ*, t. V. — Henrici, *Vitæ eruditissimorum Virorum*, p. 282. — Rollius, *Mem. Philosophorum*, t. II, p. 288. — Sax, *Onomasticon*, t. V, p. 39.

MORI DA CENO (*Ascanio* DE), novelliere italien, né à Mantoue, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Attaché au prince Henri de Gonzague, il l'accompagna dans plusieurs campagnes contre les Turcs en Hongrie. Au retour il entra au service des Vénitiens. On n'a point d'autres détails sur sa vie. On a de lui : *Giuoco piacevole ;* Mantoue, 1575, in-4° ; la seconde édition *con la giunta d'alcune rime e d'un ragionamento in lode delle donne* parut à Mantoue, 1580, 3 part. in-4° ; et la troisième édition, *piu corretta e migliorata*, Mantoue, 1589, in-4° ; — *Prima parte delle Novelle di Mori da Ceno ;* Mantoue, 1585, in-4° : cette première partie, la seule qui ait paru, contient quatorze nouvelles, toutes fondées sur des faits contemporains plus ou moins déguisés ; elle a été réimprimée à Londres (*Novelle de Ascanio de' Mori da Ceno*) ; 1794, in-8° ; — *Lettere ;* Mantoue, 1589, in-4°. Z.

Brunet, *Man. du Libraire*.

MORIALE (Fra), ou Montréal d'Albarno, célèbre condottiere provençal, né à Narbonne, exécuté à Rome, le 29 août 1354. Entré d'abord chez les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, il se mit, après avoir quitté cet ordre, au service

du roi Louis de Hongrie avec une troupe de mercenaires ; il prit part aux guerres qui se livrèrent dans le royaume de Naples, et s'y distingua par son brillant courage. Quand déjà tous les autres généraux de Louis avaient traité avec la reine Jeanne, il sè refusa de lui remettre Aversa, où il avait établi le centre de ses opérations. Assiégé par Malatesta, seigneur de Rimini, il fut enfin, en 1352, forcé de capituler et d'abandonner le riche butin qu'il avait amassé. Il se rendit à Rome, où il guerroya pendant quelque temps pour le saint-siége contre le préfet de Vico. En septembre 1353 il passa avec quatre cents cavaliers au service de ce même préfet ; il le quitta deux mois après, ayant résolu de rassembler en son propre nom une armée qui, sans dépendre d'aucune puissance en particulier, fût capable de se faire craindre de toutes et de se procurer par la force non-seulement l'entretien, mais la richesse. Il réunit bientôt sous son drapeau, par de brillantes promesses, quinze cents cavaliers et deux mille fantassins, avec lesquels il entra, au mois de novembre 1353, sur les terres du seigneur de Rimini, dont il voulait se venger. En quelques mois il s'empara de plus de quarante châteaux ; le bruit de ses succès attira auprès de lui une foule d'autres soldats italiens, allemands ou hongrois ; il en fit un corps régulièrement organisé, qui devint plus tard la fameuse *Grande Compagnie*. Il institua quatre capitaines de cavalerie, dont trois Allemands, et quatre connétables d'infanterie, tous Italiens ; ces huit chefs formaient le conseil supérieur et secret, qui par l'adjonction d'un général de finance et de quarante capitaines inférieurs se constituait en grand conseil. Le butin était partagé selon certaines règles fixes ; il était vendu à des marchands, qui étaient en compte courant avec la compagnie ; des juges maintenaient dans le camp une discipline sévère, mais laissaient aux soldats toute latitude dans leurs excès contre les habitants des pays avec lesquels on était en guerre. Accablé par cette armée, qui s'accroissait de jour en jour, le seigneur de Rimini fit la paix avec Moriale, en lui payant 40,000 florins. Sur ces entrefaites, les républiques de Florence, de Sienne et de Pérouse s'étaient entendues pour résister en commun à l'attaque prochaine que Moriale méditait contre elles ; mais celui-ci sut habilement détacher Pérouse de cette ligue, et, par une marche rapide sur Sienne, força cette ville à lui payer 16,000 florins. En juillet 1354 il se dirigea sur Florence, pillant et dévastant tout sur son passage. Son armée se composait alors de sept mille gendarmes, de quinze cents hommes d'infanterie d'élite et d'une troupe de *goujats* et de gens de sac et de corde, qui au chiffre de près de vingt mille étaient très-utiles aux soldats en les fournissant de vivres. Les Florentins, effrayés, se résignèrent à remettre à la compagnie 25,000 florins ; Moriale, après en avoir obtenu 16,000 des Pisans, conduisit ses troupes en Lombardie et les mit, pour quatre mois et contre la solde de 150,000 florins, au service de la ligue formée contre l'archevêque de Milan. Laissant ses soldats sous le commandement d'un seigneur allemand, le comte de Landau, Moriale se rendit à Rome, pour nouer des intelligences dans le midi de l'Italie, où il pensait mener l'année prochaine ses terribles bandes. Il avait aussi l'intention de recouvrer une partie de l'argent qui, confié par lui à ses frères Arimbaldo et Bretonne (1), avait été prêté par eux au célèbre tribun Cola di Rienzi. A peine arrivé à Rome, il fut arrêté par ordre du tribun ; selon quelques-uns, Rienzi avait appris d'une ancienne maîtresse de Moriale que celui-ci avait annoncé le projet de le tuer ; selon d'autres, il aurait soupçonné Moriale de s'être entendu contre lui avec les Colonna. Mis en jugement comme voleur public et comme ayant fait mettre à mort une multitude d'hommes innocents, Moriale, devant qui peu de jours auparavant toute l'Italie tremblait, fut mis à la torture. Toute sa défense consistait à dire : « qu'il était chevalier, et qu'il avait voulu obtenir de la gloire et de la considération ». Condamné à mort, il la subit avec le plus grand courage. Une partie de ses richesses fut sequestrée par le pape, qui fit remettre 60,000 florins d'or aux personnes qui avaient été pillées par la compagnie ; quant aux sommes appartenant à Moriale, qui furent trouvées à Rome, elles passèrent en grande partie entre les mains de Gianni de Castello ; Rienzi, qui avait espéré les accaparer toutes, n'en reçut qu'une faible part, et se repentit alors peut-être d'avoir pour si peu commis une si basse action. O.

Matteo Villani. — *Vita di Rienzo*. — Raynaldi, *Annales*. — Sismondi, *Histoire des Republiques italiennes*, t. [illegible] — Sade, *Mémoires sur Pétrarque*. — Papencordt, *Rienzi et Rome à son époque*.

MORIBECA (*Belchior Dias*), mineur brésilien, né à Saint-Paul, au dix-huitième siècle. Il fit, dit-on, la découverte de richesses immenses dans le district de Jacobina ; la tradition veut surtout qu'il ait trouvé dans la Serra da Borracia un gisement de mine argentifère plus riche qu'aucun de ceux rencontrés à cette époque. Ne voulant pas dévoiler son secret, il fut incarcéré dans la prison de Bahia, et y mourut ; on ajoute encore qu'il ne subit cette peine qu'en raison de son silence obstiné, et qu'il avait mis sa découverte à trop haut prix pour que le gouvernement pût y atteindre. Moribeca avait laissé, dit-on, des *roteiros* ms., qu'on n'a jamais pu découvrir. On est revenu récemment au Brésil sur cette tradition, qui défraye les amateurs de légendes merveilleuses, et que l'on peut placer à côté de celle de Roberio Dias. Le pays de Jacobina fait partie

(1) Le premier était jurisconsulte, le second chevalier. Exaltés par les idées chimériques de Rienzi, ils s'attachèrent à sa fortune. Ils furent arrêtés en même temps que leur frère ; ils recouvrèrent plus tard leur liberté ; mais Rienzi garda leurs biens.

de la province de Bahia, déjà si riche, grâce à ses nouvelles mines de diamants. F. D.

Accioli, *Memorias historicas e politicas da Provincia da Bahia*, t. V et VI.

MORICE DE BEAUBOIS (Dom *Pierre-Hyacinthe*), érudit français, né le 25 octobre 1693, à Quimperlé (Basse-Bretagne), mort le 14 octobre 1750, à Paris. Issu de parents nobles et riches, il fit ses études au collége de Rennes et prononça ses vœux dans cette ville, à l'abbaye de Saint-Melaine, de l'ordre des Bénédictins de Saint-Maur (1713); il y fut chargé de divers offices et aussi de l'instruction des novices. Appelé en 1731 à Paris pour travailler à la généalogie de la maison de Rohan, il y vint en compagnie de dom Duval (1), son ami, et demeura au monastère de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux. Dom Duval ayant été attaché à Saint-Germain-des-Prés, Morice termina seul l'*Histoire généalogique de la maison de Rohan*, qu'ils avaient commencée ensemble et qui, avec les preuves, forma 2 vol. in-fol.; cet ouvrage, resté inédit, lui valut de la part du cardinal de Rohan une pension de 800 livres. A la prière des états de Bretagne, il entreprit une nouvelle histoire de cette province; mais la mort le surprit avant l'entière publication de ce travail, qui fut revu et complété par dom Taillandier. Les deux grands ouvrages de dom Morice sont : *Mémoires pour servir de preuves à l'*Histoire ecclésiastique de Bretagne (de dom Lobineau); Paris, 1742-1746, 3 vol. in-fol.; Lobineau n'avait donné ces pièces que par extraits; on y trouve, dans les préfaces, des éclaircissements curieux sur le droit public, la jurisprudence, les usages et les mœurs des Bretons sous les Romains, sur l'origine des barons et des fiefs, sur les états généraux de Bretagne, etc.; — *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*; Paris, 1750-1756, 2 vol. in-fol. On regarde cet ouvrage comme supérieur à celui de dom Lobineau, autant par les additions et les éclaircissements qu'il renferme que par le ton du style et l'exactitude des détails. On a donné une nouvelle édition de ces deux ouvrages réunis (Guingamp, 1836-1837, 20 vol. in-8°, fig.); mais elle laisse beaucoup à désirer. P. L.

D. Tassin, *Hist. littér. de la Congrég. de Saint-Maur*. — Miorcec de Kerdanet, *Écrivains de la Bretagne*. — Moreri, *Grand Dict. hist.* (édit. 1759).

MORICE (*Émile*), littérateur français, né en 1797, à Rouen, mort le 2 novembre 1836. Fils d'un commerçant, il entreprit, à l'issue de ses études, un long voyage d'agrément à travers l'Espagne, la Suisse, l'Allemagne et les Pays-Bas. Appelé à Paris par suite des malheurs qu'avait éprouvés sa famille, il coopéra à la rédaction de quelques journaux littéraires, entre autres de *L'Aristarque*, feuille fondée par M. de la Bourdonnaie, et devint depuis 1830 un des rédacteurs ordinaires de *La Quotidienne*. Il mourut d'une maladie de poitrine. On a de lui : *Révélations et Pamphlets*; Paris, 1834, in-8°. Il a édité avec M. Lenglé l'*Histoire du Jongleur* (1829), et a rédigé une partie des *Mémoires de Vidocq*. K.

La Quotidienne, nov. 1836.

MORICHEAU-BEAUCHAMP (*René-Pierre*), médecin français, né vers 1776, à Poitiers, où il est mort, le 2 octobre 1832. Envoyé en 1797 à Paris, aux frais de son département, pour y suivre les cours de l'École de Santé, il servit comme aide major dans le 7e de hussards, et fit la première campagne d'Italie. Après avoir été reçu docteur à Montpellier, il vint s'établir à Poitiers (1801), et enseigna la pathologie chirurgicale à l'école secondaire (1807), dont il devint directeur en 1821. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. On a de lui : *De la Nuit et de son influence sur les maladies*; Paris, 1808, in-8°, mémoire couronné en 1806 par la Société de Médecine de Bruxelles. K.

Henrion, *Annuaire nécrologique*, II.

MORIER (*James*), romancier anglais, né en 1780, mort en 1849, à Brighton. Neveu de l'amiral William Waldegrave, baron Radstock, il entra de bonne heure dans la carrière diplomatique. D'abord secrétaire particulier de lord Elgin, ambassadeur à Constantinople, il suivit le grand-vizir dans la campagne d'Égypte et avait ordre de déterminer avec lui l'évacuation de ce pays par l'armée française. Il fut fait prisonnier, et, bien qu'on eût découvert le secret de sa mission, on le rendit bientôt après à la liberté, non sans le menacer de le traiter comme un espion s'il reparaissait en Égypte. Envoyé en Perse en qualité de secrétaire d'ambassade, il y fit un assez long séjour, et mit ses loisirs à profit pour étudier de près les mœurs du pays. On a de lui : *Journey through Persia, Armenia and Asia minor to Constantinople, in the years* 1808 *and* 1809; Londres, 1812, in-4°, fig.; trad. en français par M. Eyriès (Paris, 1813, 3 vol. in-8° et atlas); — *A second Journey through Persia, etc., between the years* 1810 *and* 1816, *with a Journal of the voyage by the Brazils and Bombay to the Persian gulf*; Londres, 1818, in-4°, fig.; trad. en français (Paris, 1818, 2 vol. in-8°); — *The Adventures of Hajji-Baba of Ispahan*; Londres, 1824-1828, 5 vol. La première partie a été traduite en français par Defauconpret (Paris, 1824, 4 vol. in-12); ce roman obtint un grand succès en Angleterre, succès qu'il méritait par la variété des tableaux, par l'exactitude des caractères et par le charme des descriptions; — *Zohrab the hostage*; Londres, 1832, 3 vol., trad. par M. Philarète Chasles (Paris, 1833, 2 vol. in-8°), roman historique rempli de passion et d'intérêt; — *Ayesha the maid of Kars*;

(1) *Jacques-Étienne* DUVAL, né en 1695, à Rennes, devint bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il mourut, le 23 avril 1742. Outre la part qu'il prit à l'*Histoire* (ms.) *de la maison de Rohan*, on n'a de lui qu'une lettre sur la position de quelques anciennes villes des Gaules, insérée dans *Le Mercure* de sept. 1739.

Londres, 1834, 3 vol., trad. par Defauconpret (Paris, 1834, 2 vol. in-8°), roman d'imagination, inférieur aux précédents; — *Abel Allnutt, a novel*; Londres, 1837, 3 vol.; — *Mirza, a novel*; Londres, 1841, 3 vol.; — *The Banished, a swabian historical tale*; Londres, 1848, 3 vol., trad. de l'allemand; ces dernières productions sont d'une extrême faiblesse.

Son frère, *David-Robert* MORIER, s'était aussi consacré à la diplomatie; en 1849 il fut rappelé de Suisse, où il était accrédité comme ministre plénipotentiaire. K.

Conversations-Lexikon. — Chambers, *Cyclop. of English literature*.

MORIGIA (*Bonincontro*), chroniqueur italien, né à Monza, était en 1329 un des douze conseillers municipaux de cette ville, et en 1343 il fut chargé d'une mission auprès de l'archevêque de Milan. Il a laissé un *Chronicon Modoetinse, ubi potissimum agitur de gestis priorum Vicecomitum*, et qui s'étend jusqu'à l'année 1349. Cet ouvrage a été inséré dans la grande collection de Muratori : *Scriptores Rerum Italicarum*, t. XII, p. 1053. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*

MORIGIA (*Jacques-Antoine* DE), fondateur d'ordre religieux, né en novembre 1497, à Milan, où il mourut, le 14 avril 1546. Jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans il s'adonna à tous les plaisirs du monde; mais à cette époque de sa vie il fut touché de la grâce, et tout aussitôt s'enrôla dans une confrérie de pénitents établie à Milan sous le nom de Confrérie de l'Éternelle Sagesse. Admis dans les ordres mineurs, il refusa la riche abbaye de Saint-Victor, et exerça son ministère de charité pendant la peste qui, en 1525, désola Milan. Quelques années après, il se joignit à Antoine-Marie Zacharie de Crémone et à Barthélemi Ferrari de Milan, gentilshommes comme lui, et tous trois fondèrent la congrégation des *Clercs réguliers de Saint-Paul*, ainsi appelée du nom de leur première chapelle à Milan, et qui plus tard prit celui de *Barnabites*, à cause de l'église de Saint-Barnabé. Par un bref du 18 février 1533, Clément VII approuva cet institut, dont Morigia, après avoir reçu la prêtrise, fut nommé le premier prévôt, le 15 avril 1536. Ces clercs réguliers, établis pour les missions et autres fonctions sacerdotales, ne vivaient d'abord que d'aumônes et, suivant leurs premières constitutions, ne devaient posséder aucun revenu; mais tout cela a changé depuis. Morigia entreprit des missions à Vicence, à Vérone et dans quelques autres villes de l'Italie. Il se démit en novembre 1542, après avoir sagement gouverné sa congrégation; mais ses confrères le réélurent le 30 juin 1545, et ce fut le 21 octobre suivant qu'il prit possession de l'*église* de Saint-Barnabé. De nos jours l'institut des Barnabites a son supérieur général à Rome, est répandu dans presque tous les pays catholiques, et possède une maison à Paris. H. F—T.

Innocente Gobio, *Vita dei venerabili padri Bart. Ferrari e Giac. A. Morigia*; Milano, 1858, in-12. — Secchi, *De Cleric. reg. S. Pauli Synopsis.*

MORIGIA (*Paul*), savant historien italien, de la même famille que les précédents, né à Milan, le 1er janvier 1525, mort en 1604. Entré chez les Jésuates de Saint-Jérôme à l'âge de dix-sept ans, il fut quatre fois général de son ordre, dont il fit réformer les statuts. On a de lui: *Istoria et Origine della famosa Fontana della Madonna di Caravaggio*; Milan, 1545, in-4°; Brescia, 1618, in-4°; — *Istoria dell' Origine di tutte le Religioni*; Venise, 1569, 1581 et 1586, in-8°; — *Paradiso de' Gesuati, nel quale si racconta l'origine dell' ordine de' Gesuati de' di S. Girolamo e le vite del B. Giovanni Colombini, fondatore di esso ordine, e d'alcuni de' suoi discepoli*; Venise, 1582, in-4°; — *Istoria dell' Antichità di Milano*; Venise, 1592, in-4°; cet ouvrage, comme la plupart de ceux de Morigia, manque de critique; — *Vita dell' infante Elisabetta d'Austria, regina di Francia*; Bergame, 1594, in-4°; — *Il Duomo di Milano descritto*; Milan, 1596 et 1642, in-8°; — *La Nobiltà de i signori LX del consiglio di Milano*; Milan, 1595, in-4°, et 1619, in-8°; — *Raccolte di tutte le opere di carità christiana che si fanno in Milan, ospedali, case pie, scuole, letture, etc.*; Milan, 1599 et 1601, in-8°; — *Istoria de' personaggi illustri che furono religiosi gesuati*; Bergame, 1599, in-4°; — *Sommario delle cose mirabili della città di Milano*; Milan, 1602 et 1609; — *Istoria de' personagi illustri religiosi*; Bergame, 1603, in-4°; — *Istoria della nobiltà del Lago Maggiore, nella quale si descrive il fiume Ticino, con la descrizione di tutte le terre e borghi che giacciono nelle sue riviere, con gli uomini degni di lode che sono usciti da quei luoghi*; Milan, 1603, in-8°; — quelques autres écrits historiques et ascétiques; — un recueil de *Lettres* écrites par Morigia au cardinal Fédéric Borromée se trouve en manuscrit à la bibliothèque Ambrosienne à Milan. O.

César Morigia, *Vita di P. Morigia* (Milan, 1604, in-4°). — Ghilini, *Teatro*. — Picinelli, *Athenæum Mediolanense*. — Argelati, *Scriptores Mediolanenses*.

MORIGIA (*Jacques-Antoine*), cardinal italien, né à Milan, le 23 février 1632, mort à Pavie, le 8 octobre 1708. Entré chez les Barnabites à l'âge de dix-sept ans, il professa la philosophie à Macerata et à Milan, et se fit entendre avec succès dans les chaires des principales églises d'Italie. Cosme III de Médicis, grand-duc de Toscane, le choisit pour théologien et le donna pour précepteur à Ferdinand, son fils aîné. Le crédit de ce prince lui fit obtenir en 1681 l'évêché de San-Miniato, d'où il fut transféré, le 11 janvier 1683, à l'archevêché de Florence. Innocent XII le fit cardinal *in petto* dans la promotion du 12 décembre 1695, mais ne le publia que dans le consistoire du 15 décembre

698, déclarant en même temps que Morigia aurait le pas sur tous les cardinaux créés en 1695, parce qu'il l'avait réservé avec cette intention. Archiprêtre de la basilique Libérienne, ce fut lui qui fut chargé, au jubilé de 1700, d'ouvrir la porte sainte. Démissionnaire de l'archevêque de Florence en 1699, il refusa cette même année l'archevêché de Milan après la mort de Frédéric Caccia, devint titulaire de deux abbayes et enfin, en 1701, évêque de Pavie. On a de lui : *Orazione funebre nelle esequie di Filippo Visconte, vescovo di Catanzaro;* 1664, in-4°; — *Pietosi tributi resi alla grand' anima di Filippo IV;* Milano, 1666, in-4°; — *L'Aquila volante, orazione funebre, per la stessa occazione;* Milano, 1666, in-4°; — *Lettere pastorali al popolo di Firenze,* in-fol. H. F—t.

Ughelli, *Italia Sacra.* — *Rerum Italicarum Scriptores,* tome IX. — Ph. Argellati, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium,* tome II. — *Dict. des Cardinaux.*

MORILLO (Don *Pablo*), général espagnol, né en 1777, à Fuentes de Malsa, province de Toro, mort à Rochefort, le 27 juillet 1838. Après avoir été, dit-on, pâtre dans sa jeunesse, il s'engagea dans la marine de l'État; à Trafalgar, il était sergent d'artillerie, et sauva du milieu des flots son pavillon, qu'un boulet venait d'emporter. Il passa dans l'armée de terre lors de la guerre de l'indépendance, et commanda dans la Murcie un corps de guerillas; la prise de Vigo lui valut en 1809 la confirmation du grade de colonel, qu'il s'était adjugé lui-même. En 1815 il reçut le commandement d'une armée de dix mille hommes, chargée de soumettre les colonies de l'Amérique du Sud; il devait acquérir dans cette guerre une réputation brillante, malheureusement ternie par des actes de cruauté. Après avoir perdu quinze cents hommes dans l'île de La Marguerite, il débarqua à Corrolitos dans le Venezuela et marcha sur la ville de Carthagène; la garnison, qui n'avait que quarante-deux jours de vivres, résista pendant trois mois; cinq mille Vénézuéliens étaient morts de faim lorsqu'on ouvrit les portes à Morillo. Il entra ensuite dans la Nouvelle-Grenade, et s'empara de Santa-Fé de Bogota; les massacres ordonnés dans cette ville soulevèrent tout le pays; les indépendants, battus à Puente (février 1816), malgré les efforts d'Arismendi, furent vainqueurs à Ocanno. Bolivar, de son côté, battit une flottille espagnole, s'empara de La Marguerite et força les royalistes à évacuer Santa-Fé; mais il fut vaincu à Cachiri, et Morillo entra de nouveau dans la capitale de la Nouvelle-Grenade. Bolivar put cependant établir un gouvernement provisoire à Barcelonne. En mai 1817, une affaire décisive eut lieu sur les bords de l'Orénoque entre les troupes de Morillo et celles d'Arismendi; les indépendants remportèrent une complète victoire. Cependant Morillo, que l'on croyait abattu, débarque tout à coup dans l'île de La Marguerite; il prend d'assaut Porlamar, passe au fil de l'épée tous ceux qui s'étaient défendus; puis, désespérant de vaincre, malgré la victoire remportée par sa flotte sur l'amiral Brion, il repasse sur le continent, et bat Marino près de la rivière de Cariaca. Dans la campagne suivante (1818), il fut grièvement blessé à la bataille de Coro; enfin, désespérant de terminer cette guerre, il demanda son rappel en Espagne; Ferdinand VII le nomma à son retour comte de Carthagène, puis marquis de Fuentes. Lors de la révolution de 1820, Morillo prit d'abord parti pour la royauté absolue, fut chargé du commandement de Madrid, et dissipa (août 1821) les bandes d'insurgés qui s'étaient formées à la Granja. Mais comme il cherchait avant tout à pousser sa fortune, il passa aux constitutionnels, qu'il jugeait les plus forts; malgré le peu de confiance qu'il leur inspirait, il obtint de leurs chefs le commandement du quatrième corps de l'armée destinée à repousser l'agression française; il résista faiblement, et quand les cortès eurent prononcé la déchéance de Ferdinand VII, il refusa de reconnaître cet acte et signa un armistice avec le général français Bourcke. Il espérait ainsi rentrer dans les bonnes grâces de Ferdinand VII; mais lorsque ce prince eut été rétabli dans son autorité, Morillo fut forcé de s'exiler, et vint mourir obscurément en France. Il était plutôt un excellent chef de partisans qu'un général d'armée; la guerre d'Amérique était faite pour son génie : on admire avec quelle habileté il sut se maintenir pendant cinq années au cœur d'un pays ennemi, à la tête d'un petit nombre d'hommes, séparé de l'Espagne par de vastes mers et ne recevant que de rares secours; mais les représailles qu'il ordonna ou qu'il permit entachèrent sa gloire et furent plus nuisibles qu'utiles à la cause qu'il défendait. Il a laissé des *Mémoires relatifs aux principaux événements de ses campagnes en Amérique,* traduits en français par M. Ernest de Blosseville (Paris, 1826, in-8°). A. H—t.

Galerie espagnole (Paris, in-8°, 1823). — *Pablo Morillo,* dans les *Médailles biographiques* (Paris, 1828). — Arnault, Jay, etc., *Biographie des Contemp.* (1822).

MORILLON (*Jules-Gatien* de), poëte français, né à Tours, en 1631, mort dans l'abbaye de Saint-Mélaine de Rennes, le 14 janvier 1694. Il était entré dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, et pendant un quart de siècle il y remplit des fonctions administratives importantes. Il était doué d'une grande facilité pour la poésie; mais il est juste d'observer que ses vers ne sont guère que de la prose rimée. Il publia des paraphrases sur le *Livre de Job* (Paris, 1668), sur le *Livre de l'Ecclésiaste* (Paris, 1670), sur le *Livre de Tobie* (Orléans, 1674); le texte biblique y est délayé d'une façon assez prolixe. Un autre ouvrage de ce religieux a la bonne fortune d'être recherché des bibliophiles; il a pour titre *Joseph, ou l'esclave fidèle.* On en connaît trois éditions; deux, sous

la rubrique de Turin, 1679, ont été imprimées à Tours; la troisième est datée de Breda, 1705. Ce livre est devenu fort rare, parce que les confrères de l'auteur en supprimèrent, dit-on, autant qu'il dépendit d'eux, tous les exemplaires; ils furent choqués du tableau de la passion d'Osiris, femme de Putiphar; mais toutefois, même dans la scène si connue et délicate entre l'ardente Égyptienne et le fidèle esclave, il n'y a rien dont la morale la plus susceptible puisse se regarder comme offensée. Il est donc vraisemblable que si la docte congrégation s'attachait vraiment à faire disparaître le poëme de *Joseph*, c'est qu'elle reconnut que sa renommée littéraire était compromise par l'apparition d'un ouvrage aussi faible, aussi défectueux à tous égards; il serait resté dans l'oubli le plus complet, si les efforts tentés pour l'anéantir n'avaient eu précisément le résultat de lui donner une certaine renommée bibliographique et de le doter aux yeux des amateurs d'un prix qu'il ne pouvait devoir qu'à un motif accidentel tout à fait indépendant de son mérite. G. Brunet.

Dom Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 180. — Du Boure, *Analecta Biblio.*, t. II, p. 328. — *Bulletin du Bibliophile*, 1845, p. 17 et 77. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 550.

MORIN (*Martin*), imprimeur français, né à Rouen, vers 1450; la date de sa mort est inconnue. Ce fut lui qui, vers la fin du quinzième siècle, introduisit à Rouen l'art typographique; le premier ouvrage qui porte son nom est daté de 1484. Morin est qualifié d'*homme loyal et inventif* dans une délibération des notables de la ville de Rouen (1494). Les volumes sortis de ses presses sont d'une exécution soignée et d'une correction remarquable; ils se rapportent presque tous à la théologie; le *Missel* de 1499, à l'usage de l'église de Rouen, doit être regardé comme son chef-d'œuvre. G. B.

Éd. Frère, *De l'Imprimerie et de la Librairie à Rouen, dans les quinzième et seizième siècles*; Rouen, 1843, in-8°.

MORIN (*Guy* de), littérateur français, né dans le Maine, tué devant la ville de Turin, en 1536. Fils de Jean Morin, nommé chevalier à la sanglante bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, il entra dans un cloître, et François Sagon, son biographe, nous le représente faisant, jusqu'à dix-huit ans, de rapides progrès dans l'étude des lettres sacrées. Mais son frère aîné, *Jean*, étant mort sous les murs de Beyrouth, en combattant Ferrhat-Basse, Guy déserta le cloître et revêtit l'uniforme du soldat. Il fit ses premières armes sous Jacques Daillon, baron du Lude, pendant les années 1522 et 1523; il prit ensuite part à la défense de Fontarabie, menacée par les Espagnols. Après avoir été délivré par La Palice, il partit avec le comte de Saint-Pol au secours de Lautrec, qui était sous les murs de Naples à la tête d'une armée décimée par la peste. Mais n'ayant pu joindre Lautrec, Saint-Pol repassa les Alpes, et Guy de Morin se retira dans sa terre de Loudon, où il reprit avec ardeur ses études littéraires. Cependant il les interrompit de nouveau quelques années après, en 1536, pour aller guerroyer en Savoie. Il fut tué dans une escarmouche aux portes de Turin. On a de lui une traduction d'un traité d'Érasme, qui a été publiée plusieurs fois, suivant La Croix du Maine et Du Verdier; son ami François Sagon en a donné une édition sous ce titre : *Préparatif à la mort, livre très-utile et nécessaire à chascun chrétien*; Paris, 1537, in-16. B. H.

Franc. Sagon, *Discours de la vie et mort de Guy Morin*, en tête du *Préparatif à la mort*. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. Franç.* — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. II, p. 345.

MORIN (*Pierre*), érudit français, né à Paris, en décembre 1531, mort à Rome, en 1608. Il fit de bonnes études, et se rendit habile dans les langues, les belles-lettres et l'antiquité ecclésiastique. Il passa en Italie, et s'arrêta à Venise, où Paulo Manuce l'attacha à son imprimerie. Il professa ensuite le grec et la cosmographie à Vicence et à Ferrare. Recommandé par saint Charles Borromée, il partit pour Rome (1575), où les papes Grégoire XIII et Sixte V l'employèrent aux éditions des *Septante*; 1587; — de la *Vulgate*; 1590, in-fol.; — de la *Bible* en latin, trad. des *Septante*; Rome, 1591, 3 vol. in-fol.; — des *Décrétales* jusqu'à Grégoire VII; Rome, 1591, 3 vol. in-fol.; — et à la *Collection des Conciles généraux*; Rome, 1608, 4 vol. Il mourut avant d'avoir terminé ce dernier travail. Outre ces ouvrages, on a de Pierre Morin : *Traité du bon Usage des Sciences*, publié par le P. Quétif, en 1675, avec quelques autres écrits du même auteur. Il a aussi trad. en latin les *Discours* de saint Basile *sur les quarante martyrs*, et douze *Sermons* choisis de saint Jean-Chrysostome. Morin a laissé la réputation d'un savant pieux, modeste et consciencieux. A. L.

Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, part. I, p. 34. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

MORIN (*Guillaume*), historien français, né à Boiscommun (Gâtinais), mort à Ferrières (Gâtinais), dans les premiers mois de 1630. Entré dans l'ordre de Saint-Benoît, il devint grand-prieur de l'abbaye royale de Ferrières (diocèse de Sens). On a de lui : *Discours des Miracles faits en la chapelle de Notre-Dame de Bethléhem, en l'abbaye de Ferrières en Gastinois, avec les antiquitez de cette abbaye*; Paris, 1605, in-12, 1647, in-4°; — *Histoire de l'Abbaye de Ferrières*; Paris, 1613, in-12; un abrégé de cette histoire se trouve dans l'ouvrage suivant (livre VI, pages 737 à 784); — *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois et Hurepois, contenant la description des antiquitez des villes, bourgs, chasteaux, abbayes, églises et maisons nobles desdits pays, avec les généalogies des seigneurs et familles qui en despendent*; Paris, 1630, in-4°. Dom Morin mourut lorsque l'on commençait l'impression du

cet ouvrage, que surveillèrent les religieux de Ferrières. Cette histoire, la seule que l'on ait publiée jusqu'à ce jour sur cette partie de la France, est estimée et peut être consultée avec fruit pour l'histoire ecclésiastique. H. F.

Biblioth. historique de la France. — *Recherches particulières.* — Debure, *Bibliographie instructive.*

MORIN (*Jean-Baptiste*), astrologue français, né le 23 février 1583, à Villefranche (Beaujolais), mort le 6 novembre 1656, à Paris. Après avoir abandonné ses études, on ne sait pour quelle cause, il en reprit le cours sur les conseils du président Du Vair, et s'appliqua, en 1609, à la philosophie. Deux ans plus tard il se rendit d'Aix à Avignon, et y fut reçu docteur en médecine (1613). Désireux de s'instruire, il vint aussitôt à Paris, et entra chez Claude Dormi, évêque de Boulogne, qui l'envoya en Allemagne et en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux. A son retour il s'appliqua entièrement à l'astrologie judiciaire; à peine en connaissait-il les éléments, qu'il prédit à ce même prélat qu'il était menacé de mort ou de prison. L'événement donna raison à Morin, qui en tira grande vanité. En 1621, il se mit au service du duc de Luxembourg, puis, quittant ce seigneur, dont il prétendait avoir eu à se plaindre, il s'attacha en 1629 au maréchal d'Effiat. En 1630 il succéda à Saincclair dans la chaire de mathématiques au Collége Royal. Les horoscopes qu'il ne cessait de tracer lui donnèrent accès chez les plus grands personnages. Le cardinal de Richelieu le consulta, dit-on, quelquefois, et le cardinal de Mazarin lui accorda en 1645 une pension de 2,000 livres, qui lui fut exactement payée. On prétend que la plupart de ses prédictions se rencontrèrent justes, entre autres celles qu'il fit de la mort de Gustave-Adolphe, de Richelieu et de Cinq-Mars; en d'autres circonstances il commit d'étranges bévues, dont ses adversaires ont fait mainte moquerie. Morin peut être regardé comme le dernier des astrologues. Il ne manquait pas d'instruction et de sagacité, et il aurait rendu à la science de véritables services s'il ne se fût établi comme le champion déclaré de l'astrologie; son aveuglement l'empêcha de rendre justice aux découvertes de Kopernic, et il soutint, avec une sorte de rage, contre Gassendi et Bernier, l'immobilité de la terre. La tentative qu'il fit pour déterminer les longitudes lui attira une vive querelle, où ses adversaires montrèrent autant d'injustice que d'animosité. Sa méthode consistait à observer en même temps, ou dans des moments très-rapprochés, la hauteur de la Lune, celle d'une étoile dont la position était suffisamment connue, ainsi que la distance de l'une à l'autre. « Au moyen de ces éléments, dit Montucla, il montrait comment, à une heure quelconque en mer, on pouvait déterminer la déclinaison et l'ascension droite de la Lune, conséquemment sa latitude et longitude et son lieu dans le ciel. Il fallait calculer ensuite, d'après les meilleures tables, celles de Kepler par exemple, l'heure à laquelle la Lune avait cette même position dans le ciel, pour le lieu auquel ces tables étaient destinées et dont la longitude était connue. La différence des temps convertie en degrés devait donner la longitude du vaisseau pour le moment de l'observation. » Présentée en 1634 à Richelieu, cette méthode, quoique incomplète, fut trop favorablement accueillie par les commissaires qu'il avait nommés; mais ceux-ci, dans un nouvel arrêté, changèrent subitement d'opinion et traitèrent Morin avec une regrettable dureté. Grandjean de Fouchy est le premier qui ait cherché à réhabiliter la mémoire de Morin. « Il avait donné, dit-il, dans les rêveries de l'astrologie judiciaire, ce qui a sûrement mis quelque obstacle à sa réputation; mais il s'en fallait de beaucoup que, comme astronome, il fût sans mérite. Il possédait tout ce qui faisait alors la plus grande partie du mérite d'un astronome. Il a le premier complété et démontré ce qui avait été dit avant lui sur la science des longitudes, et par là jeté pour ainsi dire le fondement de tout ce qui a depuis été fait sur cette matière; et malgré les torts très-graves qu'eurent à son égard plusieurs des commissaires, ils eurent raison de décider qu'il n'avait pas complétement résolu le problème; ce qui n'empêche pas sa *Science des Longitudes* d'être un très-bon livre. N'eût-il donné que cet ouvrage et les inventions dont nous venons de parler, il aurait toujours mérité d'être mis au nombre de ceux qui par leurs travaux ont contribué à l'avancement des sciences. »

On a de Morin : *Nova Mundi sublunaris Anatomia;* Paris, 1619, in-8°; il prétend prouver que les entrailles de la Terre sont divisées en trois régions, de même que l'air; — *Astronomicarum domorum Cabala detecta;* Paris, 1623; — *Famosi problematis de Telluris Motu vel quiete hactenus optata Solutio;* Paris, 1631, in-4°; cet écrit, dirigé contre le système de Kopernik, suscita des réclamations de tous côtés. Morin répliqua par *Responsio pro* Telluris Motu (1634), et par *Tycho-Brahaeus in Philolaum pro* Telluris Quiete (1642). Gassendi entra en lice à son tour, suivi de près par ses amis Bernier et Laurent de Mesmes (Michel de Neuré); la discussion s'envenima à tel point qu'aucun des disputants ne garda des mesures d'honnêteté. Poussé à bout, Morin écrivit contre Gassendi *Ala Telluris fracta* (1643); *De Atomis et Vacuo* (1650); *Panurgi Epistola de tribus Impostoribus* (1654), etc.; — *Trigonometriæ canonicæ lib. III;* Paris, 1633, in-4° : cet ouvrage a été aussi publié en français; — *Longitudinum terrestrium et cœlestium nova et hactenus optata Scientia;* Paris, 1634-1639, 9 part. in-4°; Morin fit des additions à cet ouvrage, et le produisit en 1640 sous le titre : *Astronomia jam a fundamentis integre restituta, com-*

plectens IX partes hactenus optatæ scientiæ longitudinum cœlestium. Il l'avait composé pour gagner le prix de cent mille livres que les états de Hollande avaient promis à celui qui découvrirait le meilleur moyen de déterminer les longitudes ; il en retira quelques fruits, malgré l'arrêt prononcé contre lui, puisqu'il obtint en 1645 une pension de deux mille livres sur l'abbaye de Royaumont. Au P. du Liris, récollet, qui se vantait d'avoir un meilleur secret que le sien, Morin répondit avec sa vivacité accoutumée dans *La Science des longitudes réduite en une exacte et facile pratique* (Paris, 1647, in-4°). Prenant à partie deux autres adversaires, Longomontan et Frommius, il avait déjà réfuté les prétentions de l'un à la découverte, dans *Coronis Astronomiæ jam a fundamentis restitutæ* (Paris, 1641, in-4°) et les arguments de l'autre dans *Defensio astronomiæ* (Paris, 1644, in-4°). Cette querelle, que Morin prolongea jusqu'à la fin de sa vie, donna encore lieu à d'autres pamphlets de sa part, entre autres à celui-ci : *Lettres écrites au sieur Morin approuvant son invention des longitudes* (Paris, 1635, in-4°). Nous citerons encore du même savant : *Quod sit Deus ;* cette démonstration prétendue geométrique de l'existence de Dieu parut en 1635 et fut réimprimée avec additions sous un nouveau titre : *De vera Cognitione Dei ex solo naturæ lumine per theoremata adversus atheos mathematico more demonstrata ;* Paris, 1655, in-12. Morin a été accusé d'avoir reproduit sans le citer le discours de Richard de Saint-Victor sur le même sujet ; — *Refutatio compendiosa erronei ac detestandi libri* De Præadamitis ; Paris, 1657, in-12 ; — *Astrologia gallica ;* La Haye, 1661, in-fol. Cet ouvrage, auquel il travailla pendant trente ans, fut publié par les soins de Louise-Marie de Gonzague, reine de Pologne, qui fit les frais de l'impression. P. L.

Vie de J.-B. Morin (en latin), à la tête de l'*Astrologia gallica*, et en français ; Paris, 1660, in-12. — Bayle, *Dict. critique*. — Niceron, *Mémoires*, III. — Grandjean de Fouchy, *Mémoire* dans le *Recueil de l'Acad. des Sciences*, 1787. — Delambre, *Histoire de l'Astronomie moderne*, II, 235-274. — Montucla, *Histoire des Mathematiques*, IV. — Lalande, *Bibliogr. Astronom.*

MORIN (*Jean*), théologien français, né à Blois, en 1591, mort à Paris, le 28 février 1659. Ses parents appartenaient au culte réformé ; mais à Leyde, où il avait été envoyé pour étudier la philosophie et la théologie, le spectacle, peu édifiant, des discussions violentes des calvinistes et des arminiens le détacha du protestantisme. Il se rendit à Paris dans ces sentiments, acheva de se laisser convaincre par le cardinal Du Perron, et, après avoir abjuré, il entra dans la maison de ce prélat. Quelque temps après, il s'attacha à Zamet, évêque de Langres. Le désir de se livrer en paix à l'étude le porta, en 1618, à entrer dans la congrégation de l'Oratoire, fondée depuis peu. Envoyé ensuite à Angers comme supérieur du collége, il se rendit très-utile à Charles Miron, évêque de cette ville, qu'il aida dans la composition de plusieurs écrits relatifs au procès que ce prélat soutenait contre le chapitre de sa cathédrale. En 1625, il fut un des douze prêtres de l'Oratoire qui suivirent la reine Henriette en Angleterre ; il revint bientôt en France avec ses autres collègues, dont l'imprudence avait rendu la position fort difficile au milieu d'un peuple protestant. En 1640, il fut appelé à Rome par Urbain VIII, qui s'occupait alors du projet de réunir l'Église grecque avec l'Église latine. Dans la discussion qui eut lieu sur la valeur de l'ordination dans l'Église orientale, il déploya des connaissances étendues. Les membres de la congrégation étaient disposés à condamner cette ordination, dans laquelle ils ne trouvaient pas les cérémonies regardées comme indispensables dans l'Église d'occident ; Morin leur prouva que l'imposition des mains est la seule forme nécessaire et que tout le reste est d'un usage moderne. Il était à Rome depuis neuf mois, quand le cardinal de Richelieu le rappela en France, soit, comme le prétendent les uns, qu'il voulût s'aider de son érudition dans le projet qu'il méditait, dit-on, de se faire déclarer patriarche, soit, comme le veulent d'autres, qu'il fût mécontent de la manière peu flatteuse dont l'oratorien parlait de sa personne à Rome. Cette dernière opinion est d'autant plus probable, que Richelieu ne donna aucun emploi au P. Morin et qu'on l'entendit dire à plusieurs reprises que l'oratorien n'était bon qu'à vivre dans son cabinet, avec des livres ; c'était aussi un peu l'opinion du P. Morin lui-même, qui n'avait d'autre désir que de pouvoir se livrer tout entier à l'étude et qui passa le reste de sa vie entièrement occupé de travaux d'histoire et de critique sacrée. Il mourut d'apoplexie. On a de lui : *De Patriarcharum et Primatum Origine ;* Paris, 1626, in-4°. Dédié à Urbain VIII, cet ouvrage renferme quelques détails intéressants ; mais il est écrit sans critique et d'un style diffus. On assure que Morin reconnut plus tard qu'il n'avait pas assez étudié son sujet ; — *Histoire de la Délivrance de l'Église chrétienne par l'empereur Constantin, et de la grandeur et souveraineté temporelle donnée à l'Église romaine par les rois de France ;* Paris, 16[illegible], in-fol. : composé probablement pour corriger le mauvais effet produit par le traité précédent, dans lequel on avait vu avec étonnement des principes ultramontains très-décidés ; cet ouvrage fut mal reçu. Le cardinal Barberini chargea J.-M. Suarez de relever tous les passages hostiles à la cour de Rome ; la liste en fut ensuite communiquée à Morin, qui promit de les corriger dans une nouvelle édition ; mais cette édition n'a jamais été faite ; — *Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum ;* Paris, 1631, in-4°. Le but de Morin est de prouver que la récension samaritaine du *Pentateuque* a éprouvé moins d'alté-

rations que la récension hébraïque, et qu'elle doit par conséquent lui être préférée; — *Exercitationes Biblicæ de hebraici græcique textus sinceritate, de germana LXX interpretum translatione dignoscenda;* Paris, 1633, in-4°; 2e édit., Paris, 1669, in-fol., augmentée d'une seconde partie, inédite, et publiée après la mort de l'auteur, par les soins du P. Front, qui y laissa un nombre infini de fautes typographiques. Dans cet ouvrage, qui est comme une suite du précédent, Morin continue de soutenir la supériorité du texte samaritain et même de la version des LXX sur le texte hébreu. Cet écrit et le précédent ont été réunis sous ce titre : *Exercitationes ecclesiasticæ et Biblicæ* (Paris, 1686, 2 vol. in-fol.). L'opinion soutenue dans les deux ouvrages trouva de nombreux contradicteurs, parmi lesquels il faut citer J.-H. Hottinger et Simon de Muis. Le premier l'attaqua dans *Exercitationes antimorianæ* (Zurich, 1644, in-4°), et le second dans *Assertio veritatis hebraicæ* (Paris, 1631, in-8°), et *Assertio altera veritatis hebraicæ* (Paris, 1634, in-8°); — *Diatribe elenthica de sinceritate hebræi græcique textus dignoscenda;* Paris, 1639, in-8°; réponse peu mesurée à Taylor, Boot, Hottinger, Muis et tous les autres qui avaient refuté ses deux ouvrages précédents. Muis ne se tint pas pour battu, et répliqua dans *Castigatio animadversionum Morini* (Paris, 1639, in-8°); — *Opuscula Hebræo-Samaritica;* Paris, 1657, in-12; on y remarque une grammaire samaritaine et un lexique de cette langue; — *Commentarius historicus de disciplina in administratione sacramenti pœnitentiæ XIII primis sæculis in Ecclesia occidentali et hucusque in orientali observata;* Paris, 1651, in-fol.; Anvers, 1682, in-fol., et Bruxelles, 1687, in-fol. Cet ouvrage, auquel Morin travailla pendant trente ans, eut peu de succès et blessa également les partisans de la théologie de Port-Royal, qu'il attaqua dans la préface, et les membres de la Société de Jésus, dont il blâme les doctrines relâchées en fait de pénitence; — *Commentarius historico-dogmaticus de sacris Ecclesiæ ordinationibus secundum antiquos et recentiores latinos, græcos, syros, et babylonicos, in quo demonstratur orientalium ordinationes conciliis generalibus et summis pontificibus ab initio schismatis in hunc usque diem fuisse probatai;* Paris, 1655, in-fol. Dans cet ouvrage, qui est un de ses meilleurs, Morin a exposé sur l'ordination l'opinion qu'il avait soutenue à Rome au sein de la commission réunie pour s'occuper du projet de réunion de l'Église grecque avec l'Église latine; — un mémoire de plus de 200 pages, fort rare, et imprimé sous le titre de *Déclaration*, non contre la congrégation de l'Oratoire, comme on l'a dit souvent, mais contre les prétentions du P. Bourgoing, général de cette société; — *Opera posthuma de catechumenorum expiatione, de sacramento confirmationis, de contritione et attritione;* Paris, 1703, in-4°; — *Antiquitates Ecclesiæ orientalis;* Londres, 1682, in-12. Ce volume, publié par les soins de Rich. Simon, renferme la correspondance de Morin avec divers savants sur différents points d'antiquités ecclésiastiques. — Le premier tome des *Mémoires de Littérature* du P. Desmolets contient sept *lettres* latines de Morin à Allatius sur les basiliques des Grecs. — On lui doit encore une traduction fort imparfaite du *Pentateuque* samaritain dans la *Polyglotte* de Le Jay. — Il dirigea l'édition de la traduction des Septante qui parut en 1628, avec une version latine et les notes de Nobilius, en 3 vol. in-fol. Dans l'épître au lecteur qui est en tête de cette publication, Morin soutint, pour la première fois, que la version des Septante est préférable au texte hébreu, qu'il prétendait altéré par les Juifs, opinion qu'il développa quelques années après dans ses *Exercitationes ecclesiasticæ*, et dans ses *Exercitationes Biblicæ*. — Plusieurs de ses ouvrages sont restés inédits. On cite, comme les plus remarquables, un grand traité *De Sacramento Matrimonii*, dont Rich. Simon attribue la perte aux scrupules de quelques membres de l'Oratoire, qui le firent disparaître; — *De Basilicis christianorum* et *De Paschate et de vetustissimis christianorum paschalis Ritibus.* Michel NICOLAS.

Colomiès, *Gallia Orientalis.* — Perrault, *Hommes illustres.* — P. Liron, *Biblioth. Chartraine.* — Du Pin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiq.* — Niceron, *Mémoires*, t. IX. — *Sciagraphia vitæ Morini*, par Rich. Simon, en tête des *Antiquitates Ecclesiæ orientalis* et des *Exercitationes Biblicæ*, édit. de 1669.

MORIN (*Simon*), visionnaire français, né à Richemont, près d'Aumale, en Normandie, brûlé vif à Paris, le 14 mars 1663. Pauvre et illettré, il vint chercher fortune à Paris. Grâce à sa belle écriture, il trouva une place de commis chez le trésorier de l'extraordinaire des guerres; mais comme il avait déjà l'esprit troublé par des visions, il fut bientôt congédié, et se fit écrivain copiste. Il connut vers cette époque les doctrines d'une certaine secte d'illuminés, et fut incarcéré dans les prisons de l'officialité, avec plusieurs de ces fanatiques; mais comme on vit que c'était un esprit faible, à qui il ne manquait que de la tranquillité pour se rétablir, on le mit en liberté. Il alla se loger chez une fruitière, dont il séduisit la fille, appelée Jeanne Honatiers; il l'épousa quelque temps après leur liaison. Cependant son exaltation allait en augmentant; comme il avait fait quelques prosélytes parmi les buveurs qui fréquentaient la boutique de sa belle-mère, il les assemblait tous les soirs dans sa maison, et s'efforçait de leur expliquer sa doctrine. Ces réunions firent du bruit; le 28 juillet 1644 il fut arrêté une seconde fois, et subit à la Bastille une détention de vingt et un mois. Lorsqu'il en sortit il fit imprimer secrètement un livre qu'il avait composé, disait-il, à la prière d'un curé de Paris et qu'il intitulait : *Pensées de*

Morin, dédiées au roy (1647, in-8°). Ce livre, bizarre assemblage de rêveries et de paradoxes, contenait quelques-unes des erreurs qui furent depuis condamnées dans les quiétistes; mais il paraissait laisser aux passions humaines une grande liberté : « Il enseigne formellement, dit Niceron, que les plus grands péchés ne font pas perdre la grâce et qu'ils servent au contraire à abattre l'orgueil humain. Il dit qu'en toute secte et nation Dieu a des élus, vrais membres de l'Église; qu'un directeur, pour dépouiller son pénitent de toute présomption, peut lui défendre ce qui est commandé et commander ce qui est défendu. » Au reste il ne faut pas chercher dans ce livre une doctrine raisonnée; les idées qu'on y expose, évidemment sorties de la cervelle d'un homme exalté, sont peu liées entre elles et se contredisent souvent. Chez le curé de Saint-Germain l'Auxerrois, auquel il porta son livre, Morin prétendit que le temps marqué pour le second avénement du Christ était arrivé, que le Christ s'était incorporé en lui pour le salut de tous les hommes; et comme le curé lui représentait les dangers que lui ferait courir cette assertion, il répondit qu'il ne dirait jamais : *transeat a me calix iste*. Craignant ensuite d'être arrêté, il quitta sa maison, et vint demeurer dans l'île Notre-Dame. Un hasard singulier fit découvrir sa retraite; il fut encore une fois incarcéré à la Bastille, et signa, pour en sortir, une abjuration qu'il rétracta par un écrit dont on ignore la date. Cependant il resta quelque temps tranquille, et s'occupa sans doute à revoir les écrits du poëte François Davenne, son disciple, car on retrouve dans ces écrits les idées de Morin et son style entremêlé de prose et de vers. Il recommença bientôt ses prédications, et fut arrêté par ordre du parlement, qui cette fois l'envoya aux Petites-Maisons. Il y resta jusqu'au 26 mars 1656, et fit alors une nouvelle abjuration, aussi peu sincère que la première. Dès qu'il fut sorti, il la désavoua et retomba dans ses rêveries. En 1661 il fit imprimer un écrit intitulé : *Témoignage du second avénement du Fils de l'homme*, qu'il présenta lui-même au roi dans son carrosse. Ce fut vers cette époque que le poëte Desmarest de Saint-Sorlin noua des relations avec Morin. Cet autre visionnaire pensait que le grand prophète Eliacin Michael s'était incorporé en lui; et comme il se croyait aussi destiné à réformer le monde, il forma, par jalousie de métier, le projet de perdre Morin. Il feignit d'abord de donner dans toutes ses idées, et signa même un écrit dans lequel il s'engageait à lui obéir partout et toujours; mais il eut soin d'ajouter *de la part de Dieu et selon Dieu*. Plus tard il alla jusqu'à lui donner une déclaration par laquelle il le reconnaissait pour *Fils de l'homme et fils de Dieu*. Morin, charmé de son disciple, qu'il appela le *nouveau Précurseur*, n'eut pas de secrets pour lui. Il lui révéla que le corps de l'Église romaine, qui n'était autre que l'Antéchrist, allait subir une complète réformation, que tous les peuples allaient se convertir à la vraie foi, que Dieu et le Diable avaient fait alliance pour sauver le monde, et mille autres rêveries semblables. Malgré ces étroites relations, et grâce aux instances de sa femme, qui se prétendait conseillée par un diable, il rompit avec son disciple. Desmarest conserva pourtant des relations avec deux femmes visionnaires, qui s'étaient faites disciples de Morin; on les appelait *La Malherbe* et *La Chapelle*. Elles lui apprirent un jour que leur maître avait décrété que le grand changement devait se faire sous le règne suivant, et que par conséquent le jeune roi devait périr bientôt. Desmarest, qui ne demandait qu'un prétexte, fit aussitôt sa dénonciation, et Morin fut incarcéré au Châtelet, avec sa famille et quelques-uns de ses disciples, comme coupable de conspiration et d'hérésie. Le tribunal du Châtelet le condamna à être brûlé vif, et quelques-uns de ses complices furent envoyés aux galères. Le parlement, présidé par Lamoignon, ne craignit pas de confirmer cette sentence. Ce malheureux mourut avec assez de courage après avoir abjuré ses erreurs; il prétendit pourtant qu'il ressusciterait, comme Jésus-Christ, trois jours après sa mort; quelques-uns de ses disciples allèrent, dit-on, s'assurer du fait. Outre les ouvrages cités, on a de Morin : *Requête au Roy et à la Royne régente* (1643, 8 pages); — ses deux *Rétractations*, et un *Discours au Roy*, commençant par ces mots : « Le Fils de l'homme au Roy de France », qu'il composait lorsqu'il fut arrêté. A. H—T.

Niceron, *Mémoires*, t. XXVII. — Nicole, *Lettres visionnaires*. — Bayle, *Dict. hist.* — Mariani, *Il più curioso e memorabile della Francia* (Venise, 1673, in-4°).

MORIN (*Jean*), peintre et graveur français, né vers 1609, à Paris, mort vers 1666. On est privé de renseignements sur cet artiste, dont l'œuvre est pourtant considérable. Il fréquenta l'atelier du peintre Philippe de Champaigne, et grava à l'eau-forte des sujets de sainteté, des paysages et des portraits d'une touche si fine et si expressive qu'ils ont été fort recherchés par les amateurs des deux derniers siècles. Les principaux sont une *Sainte Vierge*, de Raphael; plusieurs sites agrestes de Fouquières et de Pœlembourg; et les portraits de *Saint Jérôme*, *Saint François de Sales*, *Christophe* et *Augustin de Thou*, et de *Marie de Médicis*. Morin a reproduit une quarantaine de tableaux de Philippe de Champaigne, entre autres les *cardinaux de Richelieu* et *de Mazarin*, *Michel de Marillac* et *Antoine Vitré*. Morin eut pour élève son neveu Nicolas de Platte-Montagne, fils de Mathieu Plattenberg. P.

Basan, *Dict. des Graveurs*; II, 50. — Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur*, II, 32.

MORIN (*Étienne*), théologien protestant et savant orientaliste, né à Caen, le 1[er] janvier 1626, mort à Amsterdam, le 5 mai 1700. Il dé-

vait remplacer, dans son comptoir, son père, qu'il perdit en 1628; mais son goût prononcé pour les lettres l'appelait à une autre carrière, et il finit par obtenir de sa mère la permission de suivre son penchant. Envoyé à l'Académie de Sedan, et ensuite à celle de Leyde, il se livra particulièrement à l'étude des langues orientales. De retour dans sa patrie, il fut consacré ministre du saint Évangile et nommé, en 1649, pasteur de Saint-Pierre-sur-Dive, dans les environs de Lisieux. Il desservit cette église pendant quinze ans, refusant diverses vocations qui lui furent adressées pendant ce laps de temps. Ne pouvant résister aux sollicitations des réformés de Caen, qui désiraient l'avoir pour pasteur, il accepta en 1664 cette charge, qui avait été occupée autrefois par son grand-père et par son bisaïeul. Admis dans l'académie qui venait de se fonder dans cette ville, il se montra digne d'y siéger à côté des Huet, des Segrais, des Du Bosc, des Bochart. La révocation de l'édit de Nantes le força de chercher un refuge en Hollande. Après un séjour de cinq mois à Leyde, il fut appelé à Amsterdam pour enseigner les langues orientales. Il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de ses jours. Il est probable que la demoiselle Morin Du Mesnil, née vers 1730, qui, après avoir été renfermée aux nouvelles catholiques de Caen, abjura le protestantisme et épousa le célèbre avocat Élie de Beaumont, descendait d'Étienne Morin.

On a de lui : *Dissertationes octo, in quibus multa sacræ et profanæ antiquitates monumenta explicantur*; Genève, 1683, in-8°; nouv. édit. corrig. et augm., Dordrecht, 1700, in-8°; — *Oratio inauguralis de linguarum orientalium ad intelligentiam Scripturæ Sacræ utilitate, habita die 27 febr.* 1686; Leyde, 1686, in-8°; — *Exercitationes de Lingua primæva ejusque appendicibus, in quibus multa Scripturæ Sacræ loca exponuntur*; Utrecht, 1694, in-4°. Dans cet écrit, ainsi que dans une *Lettre sur l'origine de la langue hébraïque*, imprimée dans le tom. Ier des *Dissertations* recueillies par Tilladet, Paris, 1712, in-12, Morin soutient que la langue hébraïque a été inspirée à Adam par Dieu lui-même; — *Explanationes sacræ et philologicæ in aliquot Veteris et Novi Testamenti locos*; Leyde, 1698, in-8°. On trouve à la fin de ce volume, ainsi qu'à la suite de son *Oratio inauguralis*, une *Dissert. de Horis salvificæ Passionis D. N. J. C.*; — *Vita Jacobi Palmerii Grentismenilii*, en tête de la *Græciæ antiquæ Descriptio* de Paulmier; Leyde, 1678, in-4°, et dans les *Vitæ selectæ* de Gryphius; — *Vita Sam. Bocharti*, en tête des *Opera Bocharti*; Leyde, 1692, in-fol. Ce volume contient aussi une dissertation de Morin, *De Paradiso terrestri*; — *Epistolæ II de Pentateucho samaritano*, dans le *De Origine idolatriæ* de van Dale; Amsterd., 1696, in-4°. M. N.

Niceron, *Mémoires*, tom. XII. — MM. Haag, *La France protestante*.

MORIN (*Henri*), fils aîné du précédent, né en 1655, à Saint-Pierre-sur-Dive, mort à Caen, le 16 juillet 1728. Il fit de grands progrès dans les lettres sous la direction de son père. Retenu à Caen, à la révocation de l'édit de Nantes, il passa au catholicisme. Il se rendit ensuite à Paris et fut accueilli par l'abbé de Caumartin, plus tard évêque de Blois, qui se l'attacha comme secrétaire et facilita son admission à l'Académie des Inscriptions. Morin fut un des membres les plus actifs de cette société savante. En 1725, par suite de ses infirmités, il donna sa démission et se retira à Caen, où il termina ses jours. On a de lui, dans les cinq premiers volumes de l'*Histoire et des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, quatorze *Mémoires* sur différents sujets d'érudition. M. N.

Niceron, *Mémoires*, tom. XII.

MORIN (*Louis*), surnommé de *Saint-Victor*, médecin français, né au Mans, le 11 juillet 1636, mort à Paris, le 1er mars 1715. Son père était contrôleur au grenier à sel du Mans. Louis Morin étudia la médecine à Paris, et devint médecin de l'hôtel-Dieu. Fontenelle nous apprend que le jour même où son traitement lui était compté, il le versait tout entier dans le tronc de l'hospice : « Ce qui, dit ingénieusement Fontenelle, n'était pas servir gratuitement les pauvres, mais payer pour les avoir servis. » Et pourtant il était pauvre, mais il ne mangeait que du pain et ne buvait que de l'eau. Sa réputation l'ayant désigné comme médecin particulier à Mlle de Guise, il fallut lui faire violence pour l'arracher à ses pauvres, et le conduire dans un palais. Après la mort de cette dame, il se retira dans l'abbaye de Saint-Victor; ce qui l'a fait surnommer, pour le distinguer de Morin de Toulon, *Morin de Saint-Victor*. Élu associé botaniste de l'Académie des Sciences en 1699, il devint pensionnaire de cette Académie en 1707, après la mort de Dodart, son ami. Lorsque Tournefort entreprit, en 1700, son voyage dans le Levant, il chargea Louis Morin de le suppléer dans son cours de démonstration des plantes, au Jardin Royal. Il ne pouvait faire un meilleur choix.

Les *Mémoires de l'Académie des Sciences* nous offrent une dissertation de Louis Morin : *Projet d'un système touchant les passages de la boisson et des urines*, 1701, p. 198. L'*Histoire* de la même académie mentionne diverses autres lectures du même savant : *Observations sur la guérison faite à l'hôtel-Dieu de plusieurs scorbutiques*, 1708, p. 52; — *Examen des eaux de Forges*, 1708, p. 57. On trouva, en outre, dans ses papiers un Index d'Hippocrate, grec et latin, ainsi qu'un journal des variations du baromètre et du thermomètre pendant plus de quarante ans. B. H.

Fontenelle, *Éloges*. — B. Haureau, *Hist. Litt. du Maine*, t. I, p. 31.

MORIN (*Jean*), physicien français, né à Meung-sur-Loire, en 1705, mort subitement, à Chartres, le 28 mars 1764. Sa famille, composée d'ouvriers pauvres, le confia au curé de Meung, qui le fit admettre gratuitement dans le collége de cette petite ville. Après y avoir fait ses humanités, Morin entra au séminaire d'Orléans, où il devint professeur de philosophie et reçut les ordres de la prêtrise. Il étudiait la physique avec opiniâtreté, et dès 1726 il avait signalé dans le *Journal de Verdun* la découverte d'un nouveau phosphore liquide. En 1732 il fut nommé chanoine de la collégiale de Saint-André de Chartres et professeur au collége de la même ville. Selon Pétion, « Morin parlait avec une grande facilité et se rendait intelligible dans l'explication de ses cahiers aux sujets les plus bornés ». En 1735 il publia le *Mécanisme universel*, où il rapporte plusieurs expériences de son invention, lesquelles ne sont pas indignes d'être mises à côté de celles de Boyle et de Pascal... « Il n'a point encore paru de livres sur la connaissance de la nature qui contienne plus de choses et moins de mots (1). » En récompense de ses travaux, Morin fut, le 13 juin 1736, nommé membre de l'Académie des Sciences de Paris, et peu après l'Académie de Rouen lui conféra le même honneur. Il fut pourvu, le 1[er] juillet 1750, d'un cànonicat dans la cathédrale de Chartres et de la fonction d'official général du chapitre. Après la mort de ce savant professeur, on trouva dans son grenier et dans son cabinet une grande quantité de machines et d'instruments de physique ; M. de Fleury, évêque de Chartres, les acheta, et en fit don au collége de cette ville. On a de Morin : *Le Mécanisme universel, ou discours et questions physiques* ; Chartres, 1735, in-12 ; — *Nouvelle Dissertation sur l'électricité des corps, dans laquelle on développe le vrai mécanisme des plus surprenans phénomènes qui ont paru jusqu'à présent, et d'une infinité d'expériences nouvelles, de l'invention de l'auteur;* Chartres, 1748, in-12 ;— *Réponse à l'abbé Nollet sur l'électricité;* Chartres, 1749, in-12, avec fig. ; — *Abrégé des mécaniques, qui renferme les principes de cette science, la construction facile et exacte des plus belles machines qui ont paru jusqu'à présent, et un grand nombre d'autres de l'invention de l'auteur,* ouvrage resté mss., qui ne se retrouve pas à la bibliothèque de la ville de Chartres. ROULLIER (de Chartres).

Documents particuliers.

MORIN (*Benoît*), érudit français, né à Paris, en 1746, mort dans la même ville, le 26 août 1817. Il exerçait la profession d'imprimeur-libraire à Paris. Sa vie n'offre pas d'incidents historiques ; elle se passa dans les nécessités de son commerce et de sa vie privée. On a de lui : *Dictionnaire universel des Synonymes de la langue française*, etc. ; Paris, 2[e] édit., 1802, 3 vol. in-12 ; — *Ésope trad. en trois langues, ou concordance de ses Fables avec celles de Phèdre, Faerne, Desbillons, La Fontaine et autres fabulistes*, etc. ; Paris, 1803, in-12 ; — *Traité des Particules latines*, etc., etc. ; Paris, 1810, in-12 ; — *Table du* Cours de Littérature *de La Harpe ;* — *Tables du* Théâtre d'Agriculture (d'Olivier de Serres). L—z—E.

(1) *Journal des Savants*, janvier 1736, pag. 44 à 87.

Quérard, *La France Littéraire*. — Debray, *Tablettes biographiques des Écrivains français*. — Bouchot, *Dictionnaire des Anonymes*.

* **MORIN** (*Arthur-Jules*), général et mathématicien français, né à Paris, le 17 octobre 1795. Admis en 1813 à l'École Polytechnique, il passa en 1817 à l'École d'Application de Metz et fut nommé le 1[er] octobre de cette année lieutenant au bataillon de pontonniers. Capitaine depuis le 21 janvier 1829, il faisait à Metz un cours de mécanique appliquée aux machines lorsqu'il fut appelé à Paris, le 26 septembre 1839, comme professeur de mécanique industrielle au Conservatoire des Arts et Métiers. C'est en occupant ces fonctions qu'il devint successivement chef d'escadron, le 3 août 1841, lieutenant-colonel (25 janvier 1846) et colonel (2 octobre 1848). Déjà connu par un grand nombre d'importants travaux de mécanique expérimentale, M. Morin est, avec les généraux Poncelet et Piobert, un des savants qui ont en ces derniers temps le plus contribué aux rapides progrès de cette science. L'Académie des Sciences (section de mécanique) l'admit dans son sein en décembre 1843, comme successeur de Coriolis. Membre de la commission chargée en 1850 de l'organisation définitive de l'Institut agronomique, et l'année suivante, de la commission française de l'Exposition universelle de Londres, il succéda en 1852 à M. Pouillet, comme directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, poste qu'il remplit encore avec distinction. Il obtint le grade de général de brigade le 26 mars 1852, commanda l'artillerie du camp du nord, ét fut nommé général de division le 7 avril 1855. Cette même année il présida la commission impériale de l'Exposition universelle de Paris. Enfin, depuis le 25 septembre 1854 M. Morin est commandeur de la Légion d'Honneur. On a de ce savant général : *Nouvelles Expériences sur le frottement*, faites à Metz de 1831 à 1833, par ordre du ministre de la guerre ; Paris, 1833-1835, 3 vol. in-4° avec 22 planches ; — *Expériences sur les roues hydrauliques à augets ;* Metz et Paris, 1837, in-4°, avec 3 planches ; — *Nouvelles Expériences sur l'adhérence des pierres et des briques posées en bain de mortier ou scellées en plâtre ; sur le frottement des axes de rotation, la variation de tension des courroies ou cordes sans fin employées à la transmission du mouvement et sur le frottement des courroies à la surface des tambours,* faites à

Metz en 1834, et publiées par ordre de l'Académie des Sciences; Metz et Paris, 1838, in-4°, avec planches; — *Expériences sur les roues hydrauliques à axe vertical, appelées turbines*; Metz et Paris, 1838, in-4°; — *Notice sur divers appareils dynamométriques propres à mesurer le travail ou l'effort développé par les moteurs animés ou inanimés, ou consommés par les machines de rotation ainsi que la tension de la vapeur dans le cylindre des machines à vapeur à toutes les positions du piston*; Paris, 1836 et 1841, in-8°, avec cinq planches; cette notice obtint en 1837 le prix Montyon; — *Expériences sur le tirage des voitures et sur les effets destructeurs qu'elles exercent sur les routes*, exécutées en 1837 et 1838 par ordre du ministre de la guerre, et en 1839 et 1841, par ordre du ministre des travaux publics; Paris, 1840, in-4°, avec deux pl.; 2e édit., revue et augmentée, 1842, in-4°, avec tableaux et pl.; — *Aide-Mémoire de Mécanique pratique à l'usage des officiers d'artillerie et des ingénieurs civils et militaires*, contenant les principales règles et formules pratiques relatives au jaugeage et au mouvement des gaz, à la force des cours d'eau, à l'effet utile et à l'établissement des roues hydrauliques et des machines à vapeur, aux volants, aux communications du mouvement, à la détermination des dimensions à donner aux principales pièces des machines, à la poussée des voûtes, à la stabilité des murs de revêtement et les résultats de l'expérience sur l'effet utile des moteurs et des machines employées aux épuisements, etc.; Paris, 1838, 1843, et plusieurs autres édit., in-8°; — *Mémoire sur les lois de la résistance de l'air*; Paris, 1842, in-8°; — *Mémoire sur la pénétration des projectiles et sur la rupture des corps solides par le choc* (avec M. Piobert); Paris, 1838, in-8°; — *Leçons de Mécanique pratique*, comprenant: *Notions géométriques sur les mouvements et leurs transformations, ou cinématique*, 2e édit.; Paris, 1861, in-8°; — *Notions fondamentales de Mécanique et données d'expériences*, 2e édit.; Paris, 1855, in-8°; — *Hydraulique*, 2e édit., 1858, in-8°; — *Résistance des Matériaux*, 1853 et 1857, in-8°, avec pl.; — *Machines à vapeur* (sous-presse); in-8°; — *Catalogue des Collections du Conservatoire des Arts et Métiers*, 1852 et 1855; in-12 : cet ouvrage est précédé d'une *Notice historique sur le Conservatoire des Arts et Métiers, et sur l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs* signée P. Huguet. Enfin M. Morin est l'inventeur de plusieurs instruments, tels que *la manivelle dynamométrique*, et *l'appareil à indications continues*, servant à démontrer les lois du mouvement des corps pesants. H. F.

Annuaire militaire, de 1817 à 1856. — *Journal de la Librairie*. — *Docum. part.*

*MORIN (*Pierre-Achille*), jurisconsulte français, né à Rouen, le 27 octobre 1803. D'abord employé à la préfecture de son département, il vint étudier le droit à Paris, où il obtint le grade de docteur. Avocat à la cour royale en 1833, il est depuis 1836 avocat au conseil d'État et à la cour de cassation. Il s'est particulièrement occupé de législation pénale. On a de lui : *Dictionnaire de Droit criminel*; Paris, 1842, gr. in-8°; — *De la Discipline des Cours et Tribunaux, du Barreau et des corporations d'officiers publics*; Paris, 1846, 2 vol. in-8°; 2e édit., Paris, 1847, 2 vol. in-8°; — *Répertoire universel et raisonné du Droit criminel*; Paris, 1850-1851, 2 vol. gr. in-8°. Il rédige depuis 1838 le *Journal du droit criminel*, recueil périodique fondé en 1829 par MM. Adolphe Chauveau et Faustin Hélie. E. R.

Documents particuliers.

*MORIN (*André-Saturnin*), littérateur français, né à Chartres, le 28 novembre 1807. D'abord notaire et avocat à Nogent-le-Rotrou, il devint sous-préfet de cette ville après la révolution de 1848, reprit en 1850 ses fonctions d'avocat, et alla se fixer à Paris. On a de lui : *Plaidoyer : Affaire de* la Vipère noire; Nogent-le-Rotrou, 1844, in-8°; — *Procès de la Somnambule*, audiences des 13, 14, 15 et 17 février 1851 du tribunal de Nogent-le-Rotrou; in-8°; — *Du Magnétisme et des Sciences occultes*; Paris, 1860, in-8°; — de nombreux articles dans divers journaux. R—R.

Docum. partic.

*MORIN (*Frédéric*), philosophe français, né le 18 juin 1823, à Lyon. Après ses premières études, il entra à l'École Normale, en 1844. Reçu agrégé de philosophie en 1848, il fit le cours de philosophie au Lycée de Mâcon, puis à celui de Nancy et enfin au Lycée Bonaparte. Après le coup d'État de 1852, ayant refusé le serment, il fut considéré comme démissionnaire. Il se consacra alors à l'enseignement libre, et publia des ouvrages de philosophie religieuse, dans lesquels il cherche à accorder les principes démocratiques avec les croyances du christianisme. On a de lui : *Saint François d'Assises et les Franciscains*; 1853, in-12; — *De la Genèse et des Principes métaphysiques de la société moderne*; 1856, in-8°; — *Dictionnaire de Philosophie et de Théologie scolastique*; 1857-1858, 2 vol. gr. in-8° : il fait partie des publications de M. l'abbé Migne. M. Morin a donné des articles au journal *L'Avenir*, au *Correspondant* (1re période), à la *Revue de Paris*, à la *Revue de l'Instruction publique*, à la *Biographie Générale*, etc. G. de F.

Documents particuliers. — Journal de la Librairie.

MORINIÈRE (*Adrien-Claude* Lefort de la), littérateur français, né le 23 décembre 1698, à Paris, mort le 12 avril 1768. D'une famille noble, il se retira chez les génovéfains de Senlis, et y vécut pendant deux ans, occupé à préparer ou à éditer les collections qu'il avait

formées, telles que *Choix de Poésies morales et chrétiennes* (1739, 3 part. in-8°), augmenté en 1740 de 3 autres volumes; — *Œuvres choisies de J.-B. Rousseau* (1741, in-12), souvent réimprimées; — *Bibliothèque Poétique* (1745, 4 vol. in-4° et 4 vol. in-12); — *Passe-temps poétiques, historiques et critiques* (1757, 2 vol. in-12). On a de lui une *Histoire abrégée du Règne de l'empereur Constance* (Paris, 1756, in-12); et deux comédies en vers (1753), *Les Vapeurs* et *Le Temple de la Paresse*, qui n'ont pas été représentées. P.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ.*

MORISON (*Robert*), botaniste anglais, né en 1620, à Aberdeen, mort le 9 novembre 1683, à Londres. Ses parents le destinaient à l'Église; il s'appliqua pendant quelque temps à la théologie, et fit des progrès considérables dans la langue hébraïque, dont il avait dressé une grammaire à son usage. Il s'abandonna bientôt tout entier à l'étude de la botanique, pour laquelle il se sentait une inclination particulière. La guerre civile l'arracha à ses paisibles travaux. Se joignant aux Écossais fidèles, il prit les armes pour la cause, presque ruinée, du roi Charles Ier, et reçut à la première affaire un coup de feu à la tête. Blessé et proscrit, il vint, avec la plupart de ses compatriotes, chercher asile à Paris; sans cesser d'étudier la médecine et la botanique, il se chargea de l'éducation des fils d'un conseiller au parlement. En 1648 il fut reçu docteur à Angers. A la recommandation du professeur Robin, il entra en 1650 au service de Gaston, duc d'Orléans, et devint botaniste du jardin que possédait ce prince dans ses domaines de Blois. Ce fut là qu'il jeta les fondements de son système, au sujet duquel il eut avec son noble maître de fréquentes et amicales discussions; à diverses reprises il reçut de lui l'ordre de parcourir les provinces de la France, afin d'y recueillir des plantes rares ou peu connues. Sous la direction de Morison, Robert commença cette belle suite de peintures de plantes sur vélin qui est aujourd'hui conservée à la bibliothèque du Jardin des Plantes et dont Louis XIV fit faire plus tard de grandes gravures. Ce fut là aussi qu'il connut les deux fils de Charles Ier, et cette circonstance ne nuisit point à sa fortune. Après la mort de Gaston (1660), il se rendit à la cour de Charles II, qui le choisit à la fois pour son médecin et pour son botaniste, et qui lui donna l'inspection de tous ses jardins, avec un hôtel et une bonne pension. A la fin de 1669, il fut chargé de faire à Oxford un cours de botanique en qualité de garde du jardin médicinal, la chaire proprement dite n'ayant été créée qu'en 1728 pour Dillenius. Il traversait une des rues de Londres, lorsque le timon d'une voiture le frappa si violemment dans l'estomac qu'on fut obligé de le porter chez lui, où il mourut le lendemain. Morison avait imaginé pour la classification des plantes un système qu'il croyait être nouveau et dont on retrouve l'idée dans les ouvrages de Césalpin et de Conrad Gesner; il est oublié depuis longtemps. « Son principal mérite, par rapport à la phytologie, dit M. Jourdan, est d'avoir signalé l'importance des affinités naturelles des parties autres que le fruit, auquel seul on s'était attaché jusque alors, et d'avoir insisté d'une manière spéciale sur la nécessité de fixer des caractères génériques. Il a donc contribué réellement à avancer la science. » Plumier a donné le nom de *morisonia* à un genre de plantes de la famille des capparidées. On a de Morison: *Hortus regius Blesiensis, cum notulis durationis et characterismis plantarum, tam editarum quam non scriptarum*; Londres, 1669, in-8°; cette nouvelle édition de l'ouvrage d'Abel Brunger a été considérablement augmentée par Morison, qui y a joint, entre autres morceaux, un tableau des erreurs de Bauhin, que Haller appelle *invidiosum opus*; méconnaissant en effet les grands services que ces botanistes ont rendus, il leur reproche de n'avoir pas suivi des règles qui n'étaient pas inventées au temps où ils écrivirent; — *Plantarum umbelliferarum Distributio nova*; Oxford, [illegible], in-fol.: c'est la première monographie vraiment digne de ce nom; on y trouve les figures de 150 semences différentes; — *Plantarum historia universalis Oxoniensis*; Oxford, [illegible], in-fol.; cette histoire, que Dodart a terminée en 1699, est accompagnée de 124 planches, composées d'environ 1,200 figures, dont le plus grand nombre est original; la méthode de l'auteur est fondée sur le fruit, la fleur, les feuilles, les habitudes des plantes, leurs qualités, etc.; ses divisions, plus naturelles que celles de ses prédécesseurs, sont loin d'être exemptes de défauts. Morison a publié les figures et descriptions des plantes rares recueillies en Sicile, à Malte, en France et en Italie par Paul Boccone (Oxford, 1674, in-4°). P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Rees, *Cyclopædia.* — Haller, *Biblioth. Botanica.* — Niceron, *Mémoires*, VIII. — Jourdan, *Biogr. Médicale.* — Cuvier, *Hist. des Sciences naturelles*, II.

MORISOT (*Jean*), érudit français, né à Dôle, vers 1510. Il étudia la médecine, fut reçu docteur, et acquit dans les lettres des connaissances étendues; mais le vif désir qu'il avait d'augmenter son savoir lui fut plus nuisible qu'utile, puisqu'il servit de prétexte à ses ennemis pour l'exclure de la chaire de médecine à l'université de Dôle et même pour l'entraver dans l'exercice de son état. Il dut se contenter de donner au collége de sa ville natale des leçons de grec et de latin. Bien qu'il soit honorablement cité par quelques-uns de ses contemporains, on n'a point d'autres renseignements sur sa vie, qui s'éteignit dans l'obscurité. Il a publié: *Ciceronis Paradoxa, cum græca interpretatione*; Bâle, 1547, in-8°; en 1551 il donna une édition latine du même ouvrage; — *Hippocratis Aphorismorum genuina Lectio, cum interpretatione*

tione; Bâle, 1547, in-8°; — *Colloquiorum lib. IV*; Bâle (1550), in-8°; on trouve à la suite de cet ouvrage un petit traité *De Parechemate contra Ciceronis calumniatores*, où Morisot s'efforce de prouver que Cicéron était aussi bon poëte que bon orateur. Il est encore auteur des *Horæ successivæ*, recueil qui paraît avoir été imprimé, et de quarante-cinq ouvrages manuscrits, en prose et en vers, dont la liste a été insérée dans la *Bibliothèque* de Gesner. P. L.

Gallut, *Mémoires du Comté de Bourgogne*, liv. X. — Gilbert Cousin, *Descriptio Comitatus Burgundiæ*. — Gesner, *Biblioth.*

MORISOT (*Claude-Barthélemy*), érudit français, né le 12 avril 1592, à Dijon, où il est mort, le 22 octobre 1661. Fils d'un conseiller à la chambre des comptes de Dôle, il était probablement de la même famille que le précédent. Son éducation fut très-soignée : il eut pour maîtres Marsile, Criton, Cospean et Cardan, et entretint des relations d'amitié avec les savants les plus connus de son temps. Par complaisance pour son père, il s'était fait admettre au barreau de Dijon; mais, n'ayant aucun goût pour la profession d'avocat, il s'adonna à l'étude des lettres et de l'antiquité. Il était seigneur de Chaudenay et de Vernat. On a de lui : *Henricus magnus*; Leyde (Dijon), 1624, in-8°; Genève, 1627; c'est moins une histoire qu'un panégyrique; — *Alitophili veritatis Lacrymæ, sive Euphormionis Lusinini Continuatio*; Genève, 1624, in-12 : satire violente contre les Jésuites, condamnée par un arrêt du parlement de Dijon et plusieurs fois réimprimée; — *Ponticus Medicæa, ad illustriss. cardin. Richelium*; Paris, 1628, in-4°, épître en vers; — *Panegyricus Ludovico Justo scriptus*; Dijon, 1629, in-4°; — *Orbis maritimus, sive de rerum in mari et littoribus gestarum generalis historia*; Dijon, 1648, in-fol., fig.; cet ouvrage, divisé en deux livres, est un des premiers dont l'histoire navale ait été l'objet, et contient beaucoup de particularités intéressantes; — *Peruviana*; Dijon, 1644, in-4° : roman historique, dans lequel l'auteur raconte, sous des noms péruviens, les démêlés du cardinal de Richelieu avec Marie de Médicis et Gaston d'Orléans; on y joint d'ordinaire une liste imprimée des noms propres et une pièce intitulée *Conclusio totius operis* (Ibid., 1646); — *P. Ovidii Fastorum Lib. XII, quorum VI posteriores a Morisoto substituti sunt*; Dijon, 1649, in-4°; — *Carolus I, Britannorum rex, a securi et calamo Miltoni vindicatus*; Dijon, 1652, in-12; — *Epistolarum Centuriæ II*; Dijon, 1656, in-4°; le président Bouhier en possédait deux autres centuries manuscrites; il n'est pas bien certain que ces lettres aient jamais été envoyées à ceux dont elles portent les noms. Morisot a aussi écrit une des *Relations véritables de Madagascar* de Cauche (Paris, 1651, in-4°). P. L.

Jean Morelet, *Claudii-Barth. Morisoti vitæ Elogium*; Dijon, 1673, in-4°. — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, II.

MORISOT (*Joseph-Madelaine-Rose*), architecte français, né à Champeaux (Brie), le 23 août 1767, mort à Versailles, le 1[er] octobre 1821. Il fit ses premiers essais en architecture sous la direction de Delagrange, vérificateur en chef des bâtiments du comte de Provence (depuis Louis XVIII). Sous l'empire il fut nommé architecte vérificateur des bâtiments de la couronne; sous la restauration, il fut confirmé dans sa position, et chargé de l'entretien du château de Versailles. Il mourut dans cette résidence. On a de lui : *Essai sur un nouveau mode de mesurer les ouvrages de bâtiment, en supprimant les usages*; Paris, F. Didot, 1802, in-8°; — *Tableaux détaillés des prix de tous les ouvrages de bâtiment, divisés suivant les différentes espèces de travaux*, et suivis d'un *Traité particulier pour chaque espèce sur la manière de mesurer et toiser les ouvrages*, avec pl.; Paris, 1804, 7 vol. in-8°. Ce manuel se compose d'une *Introduction* contenant une bibliographie critique des auteurs qui ont écrit sur l'architecture et la construction des bâtiments. Il est terminé par un *Vocabulaire* de termes techniques. A. D.

Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1821. — Quérard, *La France Littér.*

MORISSON (*Charles-François-Gabriel*), homme politique français, né en Bretagne, vers 1740, mort à Bourges, en 1816. Il exerçait la profession d'avocat avant la révolution, dont il accepta les principes. Il devint en 1790 administrateur de la Vendée, et fut élu, par ce département, député à l'Assemblée législative, puis à la Convention nationale. Il siégea toujours sur les bancs de la minorité. Lors du procès de Louis XVI, il soutint, d'abord le 13 novembre, que ce monarque ne pouvait être mis en jugement; cependant il conclut à son exil. Le 29 décembre suivant, il parla dans le même sens : il invoqua la Constitution, qui ne reconnaissait de peine applicable au roi que la destitution. Il reprocha aux jacobins « de traiter de scélérats tous ceux qui n'avaient pas la même opinion, le même cœur et le même esprit qu'eux. Vous citez toujours Brutus, leur dit-il; mais si César eût été sans armes et sans puissance, ce Brutus fût devenu peut-être son défenseur! » Il demanda de nouveau le bannissement de Louis XVI et de sa famille, avec une pension de 500,000 livres, sous condition de peine de mort pour lui ou ceux des siens qui rentreraient, sans autorisation, sur le sol français. Aux trois appels nominaux pour la mise en accusation du roi, l'appel au peuple et l'application de la peine, il refusa de voter, déclarant chaque fois qu'il ne regardait pas ce prince comme justiciable de la Convention. Le 12 août 1793 il demanda des secours pour le département de la Vendée : à cette occasion il fut accusé par Garnier (de Saintes) d'entretenir des

relations avec les royalistes ; mais cette dénonciation, presque toujours mortelle à cette époque, n'eut pas de suites, et Morisson traversa sans être inquiété l'époque sanglante de la terreur. Il fut en décembre 1794 l'un des commissaires envoyés dans l'ouest de la France pour y proclamer l'amnistie et amener la pacification de ces malheureuses contrées. Devenu membre du Conseil des Cinq Cents, fidèle à son système de modération, il proposa et fit adopter une nouvelle amnistie pour les chouans. Il sortit des Cinq Cents le 20 mai 1797. Napoléon lui accorda une place de conseiller à la cour impériale de Poitiers, d'où il le fit passer à celle de Bourges. Morisson occupa cette place jusqu'à sa mort. H. L—R.

Le Moniteur universel, an 1792, n°s 2, 159, 174, 319, 366 ; an 1er, n°s 55, 290 ; an II (1793), n° 164 ; an IV, pages 46-858. — *Biographie moderne* (Paris, 1806). — *Petite Biographie Conventionnelle* (Paris, 1815). — *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827).

MORITZ (*Charles-Philippe*), littérateur et grammairien allemand, né à Hameln, le 15 septembre 1757, mort le 26 juin 1793. Né de parents pauvres, il apprit pendant quelque temps le métier de chapelier. Ce ne fut qu'à l'âge de quatorze ans qu'il commença à acquérir quelque instruction, grâce à la généreuse protection du commandant de Hanovre. Entraîné par son caractère fantasque et bizarre dans une vie aventureuse, il obtint enfin en 1780 une place de co-recteur à l'école du Couvent gris à Berlin. Après avoir en 1782 parcouru à pied une grande partie de l'Angleterre, il fut nommé en 1784 professeur au gymnase de Berlin. En 1786 il partit pour l'Italie, dans le but d'y recueillir des matériaux pour un ouvrage sur les antiquités de ce pays. De retour en Allemagne en 1788, il passa quelque temps à Weimar, chez Gœthe. L'année suivante il fut nommé professeur d'archéologie et d'esthétique à l'Académie des Beaux-Arts de Berlin ; peu de temps après il fut élu membre de l'Académie des Sciences de cette ville. Quoique d'une très-faible santé, il sut, par un travail opiniâtre, acquérir des connaissances variées ; mais elles étaient un peu superficielles. On a de lui : *Unterhaltungen mit meinen Schülern* (Entretiens avec mes élèves ; Berlin, 1780, in-8° ; — *Blunt, oder der Gast* (Blunt, ou le Convive) ; Berlin, 1781, in-8° ; comédie ; — *Beiträge zur Philosophie des menschlichen Lebens* (Fragments d'une Philosophie de la vie humaine) ; Berlin, 1781, in-8° ; — *Kleine Schriften die deutsche Sprache betreffend* (Opuscules concernant la langue allemande) ; Berlin, 1781, in-8° ; — *Deutsche Sprachlehre für Damen* (Grammaire allemande pour les dames) ; Berlin, 1782, in-8° ; — *anleitung zum Briefschreiben* (Manuel de Correspondances) ; Berlin, 1783 et 1795, in-8° ; — *Reisen eines Deutschen in England im Jahre* 1782 (Voyages d'un Allemand en Angleterre en 1782) ; Berlin, 1783, in-8° ; traduit en anglais ; Londres, 1795, in-8° ; — *Von der deutschen Rechtschreibung* (De l'Orthographe allemande) ; Berlin, 1784, in-8° ; — *Anton Reiser, psychologischer Roman* (Antoine Reiser, roman psychologique) ; Berlin, 1785-1790, 4 vol. in-8° ; suivi d'un cinquième volume, écrit par Klischnig, et qui donne des éclaircissements sur ce roman, qui n'est que la biographie un peu idéalisée de l'auteur ; — *Versuch einer deutschen Prosodie* (Essai d'une Prosodie allemande) ; Berlin, 1786, in-8° ; premier travail écrit sur ce sujet ; — *Fragmente aus dem Tagebuche eines Geistersehers* (Fragments du Journal d'un Visionnaire) ; Berlin, 1787, in-8° ; — *Götterlehre der Alten* (Mythologie des Anciens) ; Berlin, 1791 et 1806, in-8°, avec planches ; — Ἀνθουσα, *oder Roms Alterthümer* (Anthousa, ou les Antiquités de Rome) ; Berlin, 1791 et 1797, in-8°, avec planches ; — *Grundlinien zu meinen Vorlesungen über den Styl* (Principes de mon Cours sur le Style) ; Berlin, 1791, in-8° ; — *Reisen eines Deutschen in Italien in den Jahren* 1786-1788 (Voyages d'un Allemand en Italie de 1786 à 1788) ; Berlin, 1792-1793, trois parties in-8° ; — *Vorlesungen über den Styl* (Cours sur le Style) ; Berlin, 1793-1794, 2 parties in-8° ; et Brunswick, 1808, in-8° ; — *Allgemeiner deutscher Briefsteller* (Correspondant allemand complet) ; Berlin, 1793 et 1802, in-8° ; — *Launen und Phantasien* (Caprices et Fantaisies) ; Berlin, 1796, in-8° ; — plusieurs livres à l'usage des enfants, de nombreux articles dans divers recueils qu'il dirigeait, tels que le *Magasin psychologique* (Berlin, 1783-1792, 10 vol. in-8°), la *Monatschrift der Akademie der Künste und Wissenschaften* (Berlin, 1789-1790, 2 vol. in-4°), *Italien and Deutschland* (Berlin, 1789-1792, 2 vol. in-8°), la *Deutsche Monatschrift*, etc. O.

Schlichtegroll, *Nekrolog*, t. II. — Meusel, *Lexikon*. — Jördens, *Lexikon*, t. VI.

MORLA (Don *Thomas*), général espagnol, né en 1752, mort en 1820. Il embrassa très-jeune l'état militaire, parcourut rapidement les grades inférieurs, et fit la guerre contre les Français dans le Roussillon (1792-1793). Il se distingua par son courage et son activité, mais fut accusé plus tard, par Napoléon lui-même (décembre 1808), d'avoir encouragé le pillage par ses troupes et d'avoir procédé lui-même au partage entre ses soldats d'un certain nombre de malheureuses femmes enlevées aux villages qu'il venait d'occuper (1). Quoi qu'il en soit de ce fait, sur lequel les documents contemporains se taisent, les services de don Morla le firent parvenir au rang de capitaine général de l'Andalousie et bientôt à celui d'inspecteur général de l'artillerie. Il fut ensuite appelé au conseil de Castille, où il montra de grandes connaissances administratives. Lors

(1) On ne comprend pas qu'après une pareille accusation, exprimée face à face, Napoléon ait confié, si elle était fondée, un emploi supérieur à don Morla, ou comment, si c'était une calomnie, ce général a pu se rallier au gouvernement impérial.

que l'abdication forcée et l'internement en France du roi Charles IV et de son fils, le prince des Asturies (depuis Ferdinand VII), vinrent révéler les desseins de Napoléon sur l'Espagne (octobre 1807-avril 1808), Morla se prononça hautement pour l'insurrection contre les Français, et contraignit, par le feu des batteries de Cadix, les débris de la flotte française. échappés au désastre de Trafalgar et bloqués par les escadres anglaises, à amener leurs pavillons (1). Appelé à Madrid comme membre de la junte nationale militaire espagnole, il concourut à la défense de cette capitale, puis fut chargé avec un de ses collègues de se rendre auprès de l'empereur pour traiter d'une capitulation (décembre 1808). Ce fut alors que Napoléon lui reprocha énergiquement sa conduite passée. Morla se réfugia à Cadix, et y présida la junte suprême d'État, qui n'avait presque plus que cette ville sous sa domination. En février 1809, le bruit se répandit que la junte suprême avait saisi une correspondance entretenue par le général Morla avec les agents de Joseph Napoléon. Une sédition s'éleva contre lui, et ce ne fut pas sans péril qu'il put s'échapper de Cadix. Il se rangea aussitôt sous les drapeaux de Joseph, qui le nomma membre de son conseil d'État (8 mars 1809) et le décora peu après du grand-cordon de l'ordre royal d'Espagne. Ses protestations de fidélité et de dévouement lui valurent la présidence des sections de la guerre et de la marine. Disgracié à la restauration de Ferdinand VII, et plus heureux que plusieurs autres *afrancesados*, il mourut tranquillement dans ses terres. A. DE L.

Biographie étrangère (Paris, 1819). — *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827). — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. IV, p. 169.

MORLACCHI (*Francesco*), compositeur italien, né à Pérouse, le 14 juin 1784, mort à Inspruck, le 29 octobre 1841. Il reçut les premières leçons de musique de son père, Antonio, violoniste de quelque réputation, qui lui enseigna aussi son instrument; il apprit ensuite le piano et l'orgue, et commença sous Louis Carruso ses études de composition, qu'il continua sous Zingarelli et sous le P. Mattei. Le premier ouvrage de Morlacchi fut un oratorio intitulé : *Gli Angeli al sepolcro* (1802). Cette production attira tous les regards sur l'auteur, qui bientôt fut chargé de mettre en musique une cantate à l'occasion du couronnement de Napoléon en qualité de roi d'Italie : elle fut exécutée au théâtre de Bologne, en 1805. Deux ans plus tard, Morlacchi donna, dans la même ville, son premier opéra, *Il Ritratto* (1807), qui fut promptement suivi d'un second, *Il Poeta in campagna* (1807), tous deux du genre bouffe; sept autres ouvrages parurent sur les théâtres de Parme, de Rome et de Milan, pendant les trois années suivantes. Le dernier, intitulé *Le Danaïde* (1810) obtint un tel succès que le roi de Saxe choisit l'auteur, qui n'avait alors que vingt-six ans, pour son maître de chapelle, chargé de la direction du théâtre italien de Dresde. Ses occupations en cette qualité ne l'empêchèrent pas d'écrire, en Italie, un grand nombre d'opéras, qui presque tous furent bien accueillis; celui de *Tebaldo ed Isolina* (1820) fut un des plus remarqués, et est représenté encore aujourd'hui. Tous les ouvrages de Morlacchi sont du même style que ceux de Paër et de Simon Mayer, c'est-à-dire que l'on y trouve une harmonie plus forte, des morceaux d'ensemble plus étoffés et une instrumentation plus ornée et plus robuste que dans les ouvrages de Cimarosa et de Paisiello. Composée pour la chapelle royale de Dresde, sa musique d'église se ressent du séjour de l'Allemagne : elle est pleine d'énergie, et d'heureuses combinaisons vocales et instrumentales s'y rencontrent à chaque instant. Le séjour de Morlacchi à la cour de Saxe ne fut traversé que par une seule contrariété. Le roi était resté l'un des derniers alliés de la France : la Russie voulut s'en venger, en 1813, alors qu'elle était chargée de l'administration de la Saxe. La chapelle royale fut d'abord supprimée; mais Morlacchi courut à Francfort, où se trouvait Alexandre, et obtint qu'elle fût conservée. Ce fut dans cette circonstance qu'il composa une messe du rite grec pour les voix seules, et dont les paroles étaient en vieux slavon (1814). Peu de temps auparavant, il avait écrit en quelques jours une cantate pour l'anniversaire de la naissance du tsar. Lorsque les Russes se furent retirés de la Saxe, il se trouva confirmé dans sa place, et vécut entouré de l'affection de tous les musiciens de la chapelle, qui lui avaient dû la conservation de leur emploi. Il resta toujours dans la plus parfaite intelligence avec Weber, qui remplissait des fonctions analogues aux siennes. La suppression de l'Opéra italien à Dresde, en 1832, lui causa quelque chagrin, et il fut plus tard sur le point d'accepter la place de maître de chapelle du Vatican, vacante par la démission de Fioravanti; mais on sut le retenir, non-seulement par les avantages d'une position convenable, mais plus encore par de vives marques de considération et d'attachement. Morlacchi est mort à Inspruck, au moment où il se préparait à aller passer l'hiver dans sa patrie.

Son œuvre se compose, en musique sacrée, de *six messes* solennelles et d'une *messe de requiem*, de *vêpres*, *motets* et *antiennes* de divers genres; en musique de théâtre, de *vingt-cinq opéras* et *douze cantates*; enfin, en musique de chambre, d'*ariettes*, *solos*, etc., sur paroles italiennes, et de quelques pièces instrumentales. Quoique Morlacchi écrivît avec une facilité extraordinaire, sa musique est en général toujours sage et correcte. Il conservera une place

(1) Cette flotte, commandée par le vice-amiral Rosily, comptait encore les vaisseaux *Le Héros*, *Le Neptune*, *L'Algesiras*, *L'Argonaute*, *Le Pluton* et quelques bâtiments d'un rang inférieur; mais, prise à l'improviste entre deux feux, elle dut céder rapidement sous les mortiers de Morla.

fort honorable parmi les compositeurs qui ont précédé et préparé la révolution dramatico-musicale que le génie de Rossini devait accomplir. [J.-A. DE LAFAGE, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, X. — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.*

MORLAND (Sir *Samuel*), ingénieur anglais, né vers 1625, mort le 30 décembre 1695, à Hammersmith. Il fit ses études à l'université de Cambridge. Après avoir fait partie de l'ambassade envoyée, en 1653, près de Christine de Suède, il devint secrétaire de Thurloe, et fut chargé par Cromwell d'adresser des représentations au duc de Savoie afin de faire cesser la persécution dirigée contre les Vandois. Bien que le protecteur l'eût traité avec bienveillance, il entretenait des intelligences secrètes avec le parti du prétendant, et prévint même, dit-on, ce dernier du guet-apens où Thurloe, Willis et d'autres avaient essayé de l'attirer en 1659. A peine la restauration fut-elle consommée qu'il obtint de Charles II le titre de baronnet et la place de mécanicien royal (*master of mechanics*); plus tard il fut nommé gentilhomme de la chambre et, en 1679, il eut une pension de 400 liv. st. pour réparer le désordre de sa fortune, compromise par un imprudent mariage. Cependant il se plaignit de la parcimonie avec laquelle on l'avait récompensé, et, dégoûté du service des grands, il se livra avec ardeur à l'étude de la mécanique et de l'hydraulique. Vers la fin de sa vie il devint aveugle, et tomba dans la misère. Morland a laissé la réputation d'un ingénieur des plus habiles. Il fit à ses frais de nombreux essais d'hydrostatique, entre autres celui d'élever les eaux de la Tamise jusqu'à la plus haute corniche du château de Windsor; il se rendit même, d'après l'ordre du roi, à la cour de France, où il exposa plusieurs plans à Louis XIV. Il inventa le porte-voix dans le même temps où le P. Kircher s'en occupait en Italie; on appelait alors cet instrument *la trompette parlante*. Dans ses *Principes de la nouvelle force du feu*, il s'exprime en ces termes sur l'emploi de la vapeur : « L'eau étant réduite en vapeur par la force du feu, ces vapeurs exigent incontinent un plus grand espace (environ 200 fois) que l'eau n'occupait auparavant, et plutôt que d'être constamment emprisonnées elles feraient éclater une pièce de canon. Mais étant bien gouvernées, selon les règles de la statique et par science réduites à la mesure, au poids et à la balance, alors elles portent paisiblement leur fardeau (comme de bons chevaux), et deviennent ainsi d'un grand usage au genre humain surtout pour l'élévation des eaux. » La mention des pompes à feu et de l'usage de la vapeur se trouva ainsi clairement indiquée : Morland en serait l'inventeur, si Salomon de Caus (*voy.* ce nom) ne lui était pas antérieur. Il eut encore dans son temps une certaine réputation pour la construction des instruments de physique; ses baromètres étaient, selon l'opinion de Musschenbroek, les plus exacts qu'on eût jamais vus. On a de lui : *History of the evangelical Churches of Piedmont*; Londres, 1658, in-fol.; — *The Description and Use of two Arithmetic Instruments*; Londres, 1662, 1673, in-8°, avec pl., traité excessivement rare; — *Description of the Tuba stentorophonica, or speaking trumpet*; Londres, 1671, in-fol.; — *The Count of Pagan's Method of delineating all manner of fortifications from the exterior polygon*; Londres, 1672; — *A new and most useful Instrument for addition and substraction, with a perpetual almanack*; Londres, 1672, in-8°; — *The Doctrine of interest, both simple and compound, explained*; Londres, 1679, in-8°; — *Élévation des eaux par toutes sortes de machines réduite à la mesure, au poids, à la balance, par le moyen d'un nouveau piston et corps de pompe et d'un nouveau mouvement cyclo-elliptique, en rejetant l'usage de toutes sortes de manivelles ordinaires*; Paris, 1685, in-4°; une copie manuscrite de cet ouvrage curieux fut offerte à Louis XIV et se trouve à la Bibliothèque impériale. On en connaît un autre manuscrit moins étendu, *Élévation des eaux par toutes sortes de machines* (Paris, 1683), terminé par les *Principes de la nouvelle Force du Feu*, et refondu dans le traité précédent; — *Hydrostatica, or instructions concerning water-works*; Londres, 1697, in-12. K.

Urim of conscience, autobiogr. ms. remise par Morland à l'archev. Tenison et remise à la biblioth. de Lambeth avec beaucoup d'autres papiers de lui. — Lysons, *Environs*, I et II. — Clarendon, *History*. — Rees, *Cyclopædia*. — Welwood, *Memoirs*. — Arago, *Notice scientifique*, t. II, p. 22.

MORLAND (*Georges*), peintre anglais, né le 26 janvier 1763, à Londres, où il est mort, le 29 octobre 1804. Fils d'un médiocre peintre de portraits, il reçut de lui les premiers éléments du dessin, et ne tarda pas à le surpasser. Ses talents précoces ne servirent qu'à le jeter de bonne heure dans un train de vie abjecte et misérable, d'où il ne sortit jamais. En effet à peine eut-il laissé voir avec quelle puissance il observait et il rendait la nature que son père, homme avide et corrompu, le fit travailler sans relâche pour les marchands ou pour les ventes à l'enchère, et qu'il le laissa dans un état complet d'ignorance et de grossièreté. Plus tard on tenta vainement de l'en arracher. Devenu maître de lui-même, recherché et encouragé par les amateurs, exploité par les marchands de tableaux, ayant un nom célèbre, il ne s'amenda pas davantage. Tout le temps qu'il n'avait pas les pinceaux à la main, il le passait à boire et à courir les rues, en compagnie de gens suspects ou de bas étage. L'ivrognerie et la débauche altérèrent sa constitution; son talent même en ressentit de funestes atteintes. Il tomba dans le mépris général. Mis en prison pour dettes, il but une si grande quantité de spiritueux qu'il devint incapable de rien penser et de rien comprendre; il

mourut à peu près idiot, à l'âge de quarante ans. Sa femme ne lui survécut qu'un jour ou deux. Morland est un des rares artistes de génie de l'école anglaise; il ne dut ses qualités qu'à lui-même et à la nature, qu'il étudiait sans cesse et qu'il savait interpréter avec intelligence. Il excellait à peindre des animaux ou des scènes familières; il avait le coup d'œil sûr et l'exécution rapide. Bien qu'il manquât d'imagination, il disposait habilement un sujet et en tirait, grâce à une extrême facilité de main, des effets piquants et inattendus.

P. L.

Gentleman's Magazine, 1804. — Edwards, *Supplement to Walpole*. — Pilkington, *Dict. of Painters*.

MORLAND (*François-Louis*), colonel français, né le 11 août 1771, à Souilly (Meuse), tué le 2 décembre 1805, à Austerlitz. Enrôlé volontaire en 1791, il se distingua bientôt par l'éclat de ses services, et devint en 1800 chef d'escadron des chasseurs de la garde consulaire. Le 20 prairial an XIII, il fut promu dans ce corps au grade de colonel en second. Il fut tué d'un coup de canon à la bataille d'Austerlitz, où il venait de faire preuve du plus brillant courage. Son corps fut transporté à Paris et donné, en 1814, à l'école de médecine; on le vit exposé dans le cabinet d'anatomie sous la désignation de *momie* jusqu'en 1818, époque où, par suite des réclamations de la famille, il reçut enfin au village de Souilly les honneurs de la sépulture. Par décret de février 1806, un des quais alors en construction à Paris reçut le nom de *quai Morland*.

P.

Biogr. nouv. des Contemp. — *Moniteur univ.*, 1818.

MORLEY (*Thomas*), compositeur anglais, mort en 1604, à Londres. D'après Anthony Wood, le seul écrivain qui parle de lui, il avait eu William Bird pour maître, et lui succéda, en 1592, dans l'emploi de maître de chapelle. En 1588, il avait pris à Oxford le degré de bachelier en musique. Morley est regardé comme un des coryphées de l'ancienne école anglaise; il a composé un grand nombre de morceaux, qui sont encore bien connus, tels que des chansons à deux voix, des madrigaux et un *Funeral Service*, publié dans la collection de Boyce. On lui doit aussi les deux recueils, *Consort Lessons, made by divers exquisite authors for six instruments* (2e édit., 1611), et *The Triumph of Oriana* (1601, in-4°). Mais l'ouvrage qui a établi sa réputation est la *Plain and easy Introduction to practical Music* (Londres, 1597, in-fol., et 1771, in-4°), traduit en allemand par J.-G. Trost, et qui pendant plus d'un siècle a servi à l'enseignement classique de la musique. « Ce livre, dit Fétis, renferme une multitude de choses relatives à l'ancienne notation, à la mesure et à la tonalité, qu'on ne trouve point dans les autres traités de musique du même temps. » Morley avait obtenu en 1598 de la reine Élizabeth un privilége exclusif pour l'impression de toutes les productions musicales.

P.

A. Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Burney, *History of Music*, III. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

MORLEY (*Georges*), prélat anglais, né le 27 février 1597, à Londres, mort le 29 octobre 1684, à Farnham-Castle. D'abord chapelain de lord Carnarvon, il devint, en 1641, chanoine d'Oxford et offrit la première année de son revenu au roi Charles Ier, qui venait d'engager la lutte avec ses sujets. Ayant refusé plus tard de se soumettre aux exigences des parlementaires, il fut l'un des premiers privé de ses emplois; il lui fut permis, en 1648, de porter ses consolations au roi prisonnier, et en 1649 il rejoignit le prétendant à La Haye. Lors de la restauration il fut chargé de s'entendre avec les chefs du parti presbytérien, et il réussit à les gagner en les assurant que Charles II n'avait jamais professé le papisme, assertion plus hardie qu'exacte. Après avoir été promu à un décanat d'Oxford, il fut nommé évêque de Worcester (1660), puis de Winchester (1662). Il travaillait beaucoup, se levait de grand matin, prenait cinq ou six heures de sommeil et ne mangeait qu'une fois par jour; durant le cours de sa longue vie il ne fut que deux fois malade. Il fit de grandes libéralités au clergé et aux écoles. On a de lui plusieurs lettres ou mémoires, en latin et en anglais, recueillis en 1684, in-4°.

K.

A. Wood, *Athenæ Oxon.* — Milner, *Hist. of Winchester*.

MORLIÈRE (La). *Voy.* La Morlière.

* **MORLOT** (*François-Nicolas-Madeleine*), cardinal français, né à Langres (Haute-Marne), le 28 décembre 1795. D'une honnête famille d'artisans, il suivit comme externe les classes du collége de cette ville, et fit son cours de théologie au grand séminaire de Dijon. Ayant terminé ses études avant l'âge requis par les canons pour la prêtrise, il entra comme précepteur dans la famille de M. de Saint-Seine, et s'y concilia toutes les sympathies. Vicaire de la cathédrale de Dijon, il devint en 1825 chanoine honoraire de ce diocèse, vicaire général en 1830, et chanoine titulaire en 1833. A cette époque, l'abbé Rey avait été nommé, par Louis-Philippe, à l'évêché de Dijon : sa nomination provoqua dans le diocèse une scission malheureuse. L'abbé Morlot se rangea du côté de l'opposition, et, abandonnant l'administration diocésaine, critiqua les actes de ce prélat, qui, en 1838, se vit obligé de donner sa démission. M. Rivet, son successeur, ne voulut pas se priver des lumières de l'abbé Morlot, et lui rendit le titre de vicaire général. Une ordonnance royale du 10 mars 1839 l'appela à l'évêché d'Orléans, et il fut sacré à Paris, le 18 août suivant. En 1841, il fit imprimer un supplément au bréviaire, et nomma deux commissions, l'une pour rédiger un nouveau catéchisme, l'autre pour revoir les livres d'office à l'usage des fidèles. Une ordonnance du 28 juin 1842 le transféra à l'archevêché de Tours, pour lequel il reçut le pallium, le 26 février 1843, des mains

de M. Affre, archevêque de Paris. Là, comme à Orléans, il sut se concilier les suffrages de son clergé et de ses diocésains, présida à Rennes, du 10 au 28 novembre 1849, un concile provincial et en tint un autre à Tours en septembre 1852. Les actes de ces deux assemblées ont été imprimés. Créé cardinal-prêtre du titre des saints Nérée et Achillée, dans le consistoire du 7 mars 1853, il reçut le chapeau des mains du saint-père, le 27 juin suivant. Après l'assassinat de monseigneur Sibour, une dépêche télégraphique vint offrir l'archevêché de Paris au cardinal Morlot, qui était alors à Rome, chargé par le gouvernement d'une mission particulière auprès du saint-siége. Le cardinal opposa de vives résistances, et il fallut un désir formellement exprimé par Pie IX pour vaincre une répugnance dont il présenta encore les motifs au moment de son retour à Paris. Nommé par décret impérial du 24 janvier 1857, il fut institué le 19 mars, et prit possession de sa nouvelle église le 25 avril. Le cardinal Morlot fut nommé successivement grand-aumônier de l'empire, membre du conseil privé, et primicier du chapitre de Saint-Denis. Outre des *Mandements* et des *Lettres pastorales*, on a du cardinal Morlot des éditions d'ouvrages d'instruction et de piété. Il a revu la seconde édition de l'*Explication de la Doctrine chrétienne*, en forme de lectures tirées du *Catéchisme dogmatique et moral*, 2 vol. in-12. C'est le catéchisme de Couturier, sous une forme nouvelle, et dont on a fait disparaître les demandes et les réponses. Il a donné ensuite une édition du *Catéchisme du diocèse de Dijon*, in-18, expliqué par des sous-demandes et des récapitulations, forme souvent imitée pour les catéchismes des autres diocèses, et coopéra à la publication des *Heures choisies*, de la marquise d'Andelarre, 1825, in-12, livre souvent réimprimé. Le cardinal Morlot, chevalier de la Légion d'Honneur le 30 avril 1841, fut promu officier de l'ordre le 11 décembre 1849, et en est commandeur depuis le 11 août 1855. H. FISQUET.

Almanachs du Clergé. — *Biographie du Clergé contemporain.* — *Dictionnaire des Cardinaux.* — *France Pontificale* (sous presse).

MORMANDO (*Giovanni-Francesco*), architecte, né à Florence, vers 1455, mort à Naples, vers 1522. Il abandonna le commerce pour étudier l'architecture sous Leo-Battista Alberti, après la mort duquel il alla à Rome se perfectionner par l'étude des monuments antiques. De là il passa à Naples, où il devint l'ami et l'émule de Novello da San-Lucano et de Gabriello d'Agnolo. En 1490 il commença la belle *église de San-Severino*, l'un des rares édifices de bon goût qui se trouvent à Naples. Pendant sa construction, il dut céder aux sollicitations du roi Ferdinand le Catholique et partir pour l'Espagne, où, dit-on, il donna les dessins d'un palais et d'une église. Ce qui est plus certain, c'est que le roi l'occupa principalement à chanter en s'accompagnant sur le luth, et qu'il le nomma à la fois son premier architecte et son premier musicien. Le double traitement qu'il recevait à ce double titre ne paraît pas avoir suffi pour le retenir à la cour d'Espagne ; en 1506, il revint à Naples. Il donna aussi les dessins des palais *Vestri*, *Filomarini* et *Cantalupo*. Dans les dernières années de sa vie, il construisit, orna et dota à ses frais la petite *église de Santa-Maria-della-Stella*. E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Napoletani.* — G. Piacenza, *Giunta al Baldinucci.* — Ticozzi, *Dizionario.* — L. Galanti, *Napoli e contorni.*

MORNAC (*Antoine*), jurisconsulte français, né en 1554, dans les environs de Palluau (Touraine), mort à Paris, en 1619. Fils et petit-fils d'avocat, il étudia le droit à Poitiers, fut admis en 1579 au barreau du parlement de Paris, et acquit une haute réputation de talent et de probité. En 1591 il se retira à Tours, où le parlement avait été transféré, puis il revint à Paris quand cette cour souveraine y fut rétablie. On a de lui : *De falsa regni Yvetoti Narratione, ex majoribus commentariis fragmentum*; Paris, 1615, in-8° de 24 p. ; — *Feriæ Forenses, et Elogia illustrium Togatorum Galliæ*, ab anno 1500 ; Paris, 1619, in-8° : ouvrage qui renferme non-seulement des éloges de magistrats, mais encore ceux d'avocats, de savants et de poëtes ; il avait été composé pendant les vacances, de là le titre de l'ouvrage ; — *Observationes in XXIV priores libros Digestorum et in IV priores libros Codicis, ad usum fori gallici*; Paris, 1616, 1631, in-fol. : commentaire estimé, que l'auteur se proposait de continuer sur les autres livres du Digeste et du Code. Fr. Pinsson rassembla les notes laissées par Mornac, et publia de nouvelles *Observations*, qui sont inférieures aux premières. On a donné une édition annotée des ouvrages de droit de Mornac ; Paris, 1721, 4 vol. in-fol. : le dernier vol. contient un *Recueil d'Arrêts du parlement de Paris, depuis* 1588 *jusqu'en* 1620. Ce jurisconsulte a laissé manuscrit un poëme intitulé : *De Bello civili, seu de scelerum miseriarum* [illegible] *portentis Galliæ*. E. R.

Préface en tête du *Recueil d'Arrêts du parlement de Paris*, etc. — Terrasson, *Histoire de la Jurisp. rom.* — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. de Fevret de Fontette. — Chalmel, *Histoire de Touraine*, t. IV.

* **MORNAND** (*Félix*), littérateur français, né à Mâcon, le 12 juillet 1815. Il fit ses études à Lyon. En 1833, il fut attaché comme secrétaire à la commission d'enquête de l'Algérie, entra au ministère de la guerre en 1834. Après y être resté dix ans, il donna sa démission. A l'époque de la révolution de février 1848, il fut nommé commissaire dans le département de l'Isère. Lors de l'invasion à Chambéry des *Voraces* et des ouvriers lyonnais, il fut chargé d'aller rétablir l'ordre et de sévir contre les coupables. Ayant quitté les fonctions publiques, il s'adonna exclusivement à la littérature. Il rédigea

la chronique littéraire de *L'Illustration* depuis la création de ce recueil jusqu'en 1857, et devint à cette époque rédacteur en chef du *Courrier de Paris*, et fournit de nombreux articles à la partie littéraire de ce journal. On a de lui : *La Belgique*; Paris, 1853, in-16; — *Tableau historique, politique et pittoresque de la Turquie et de la Russie* (en collaboration avec M. Joubert); Paris, 1854, in-4°; — *La Vie de Paris*, 1855, in-16; — *Un peu partout*; Paris, 1856, in-16. M. Mornand a collaboré au *Journal du Commerce*, à la *Revue de Paris*, au *Siècle*, à *L'Opinion nationale*, etc. G. de F.

Docum. partic.

MORNAY (*Pierre* de), chancelier de France, né dans la seconde moitié du treizième siècle, au château de Mornay (auj. canton de Nérondes (Cher), mort au château de Régennes, le 29 mai 1306, était issu d'une des plus anciennes et illustres familles du Berri. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, il fut d'abord archidiacre de Sologne, en 1281. On croit aussi qu'il a été aumônier de saint Louis; mais ce qui est certain c'est qu'en 1286 on le trouve clerc de Philippe le Bel et doyen de Saint-Germain l'Auxerrois. En 1288 il fut élu évêque d'Orléans, d'où une bulle de Boniface VIII du 4 février 1296 le transféra au siége d'Auxerre. Il fut choisi en 1291 par la comtesse de Blois, femme de Pierre de France, comte d'Alençon, fils de saint Louis, pour être son exécuteur testamentaire. Il fut, en raison de son mérite, employé à des négociations importantes : en 1295, Charles d'Anjou s'en servit pour traiter de la paix avec le roi d'Aragon. En 1298 Philippe le Bel l'envoya à Tournay avec l'archevêque de Narbonne et l'évêque d'Amiens conclure une trêve avec l'Angleterre; mais ce fut dans la querelle qui s'éleva entre le trône et le Saint-Siége que Mornay joua un grand rôle. Il assista à la consultation faite au Louvre le 21 janvier 1296, et y souscrivit comme évêque d'Auxerre. Il fit ensuite le voyage de Rome pour obtenir de Boniface l'éloignement du concile général. Sa démarche n'eut pas le résultat qu'on en espérait. A son retour le pape lui adressa un bref plein de reproches hautains, où il se plaignait du peu d'effet de ses promesses. Dans l'assemblée qui se tint en 1303 à Château-Thierry, Mornay appela au futur concile des menaces du pontife. Il fut récompensé du zèle qu'il avait déployé dans ces diverses circonstances par l'office de chancelier de France, qu'il reçut en 1304. Ce fut à ce titre qu'il concourut avec Gilles de Rome à encourager le roi dans la fondation du parlement. Il mourut deux ans après, au château de Régennes, où il s'était retiré. H. Boyer.

P. Anselme, *Hist. des Grands-Officiers*. — Moréri, *Dictionnaire Historique*. — La Thaumassière, *Histoire du Berry*. — Lemaire, *Hist. et Antiquités d'Orléans*. — L'abbé Lebeuf, *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre*. — Baillet, *Hist. des Démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel*.

MORNAY (*Philippe* de), plus connu sous le nom de *Du Plessis-Mornay*, baron de La Forêt-sur-Sèvre, seigneur du Plessis-Marly, de la famille du précédent, homme politique et controversiste français, un des membres les plus éminents du parti protestant à la fin du seizième siècle, naquit à Buhy, dans le Vexin Français, le 5 novembre 1549, et mourut à La Forêt-sur-Sèvre, le 11 novembre 1623. Son père, Jacques de Mornay, était catholique zélé; mais sa mère, qui inclinait vers la réforme, choisit pour le premier précepteur de Philippe un partisan des doctrines protestantes. Jacques de Mornay, redoutant pour l'enfant l'influence d'un tel maître, envoya Philippe au collége de Lisieux dès l'âge de huit ans, et le confia à un gouverneur catholique; mais il mourut en 1559. Philippe, rappelé auprès de sa mère, qui depuis la mort de Jacques de Mornay faisait ouvertement profession de protestantisme, oublia bien vite les leçons de son maître catholique, renonça aux dignités ecclésiastiques que sa naissance noble lui faisait espérer, et embrassa la réforme avec une résolution qui ne se démentit jamais. Après avoir achevé ses études au bruit des guerres civiles, il visita les pays étrangers pour compléter son éducation. Ces voyages en Italie et en Allemagne, commencés en 1565, durèrent jusqu'en 1572. A peine de retour, au mois de juillet, Philippe de Mornay présenta à l'amiral Coligny un mémoire sur la situation des Pays-Bas, et sur la convenance d'une expédition française dans cette contrée. Coligny, frappé de ce mémoire, voulait charger l'auteur d'une mission auprès du prince d'Orange; mais la Saint-Barthélemy eut lieu au mois d'août 1572, et Coligny fut assassiné. Mornay, sauvé du massacre par son hôte catholique, gagna Dieppe, et passa en Angleterre, où sa naissante réputation le fit bien accueillir. Il revint en France l'année suivante, et prit une part active aux tentatives que firent les protestants pour relever leur cause en l'associant à celle du duc d'Alençon. Réfugié dans Sedan en 1575, il y connut une jeune veuve, Charlotte Arbaleste de Feuquières, « femme accomplie en toutes sortes de vertus », qu'il épousa, le 3 janvier 1576. Peu après il s'attacha au roi de Navarre, qui le fit entrer immédiatement dans son conseil. Il devint dès lors le grand publiciste de la cause du Béarnais, identifiée avec celle de la réforme, et son principal agent à l'étranger. Des missions en Angleterre et en Flandre le retinrent hors de France jusqu'en 1582. A son retour il assista au synode national de Vitré, et proposa une union générale des églises protestantes dans toute l'Europe. Ce projet n'était pas réalisable; mais il n'en fit pas moins d'honneur à Mornay, et augmenta son autorité sur ses coreligionnaires. « A dater de cette époque, disent MM. Haag, et jusqu'à l'avénement de son maître au trône de France, Mornay fut l'âme de ses conseils; il lui rendit d'inappréciables services comme guerrier habile, administrateur

économe, politique profond, écrivain infatigable. S'agissait-il d'implorer le secours des puissances protestantes ou d'excuser auprès des princes étrangers la conduite, quelquefois douteuse, de Henri, c'est lui qui était chargé de dresser les instructions des ambassadeurs, quand il n'était pas envoyé lui-même en ambassade. Fallait-il combattre les prétentions de la maison de Lorraine et dessiller les esprits des Guise, ou bien répondre aux accusations de la cour et aux anathèmes de Rome, c'est toujours lui qui était le premier sur la brèche. Les églises avaient-elles à se plaindre de l'inexécution des édits, c'est lui qui était choisi pour rédiger le cahier des remontrances, et souvent pour aller le présenter au roi. Quelque entreprise militaire était-elle projetée, c'est à Mornay que l'on avait recours pour en assurer la réussite et la justifier, après l'exécution, si le cas le requérait. En un mot, négociations publiques ou secrètes, questions politiques ou religieuses, affaires de finances, de guerre, d'administration, tout lui passait par les mains, rien ne se faisait que par lui. » Un de ses actes les plus importants fut la part qu'il prit à la réconciliation de Henri III et du roi de Navarre, en 1589. Les deux rois le récompensèrent de ce service en lui donnant le gouvernement de Saumur. Peu après, Henri III fut assassiné. A cette nouvelle Mornay se fit livrer au prix de 22,000 écus le cardinal de Bourbon, le faible compétiteur que la Ligue opposait à Henri IV. Il alla ensuite rejoindre le nouveau roi à Tours, et combattit vaillamment à Ivry. Henri le nomma conseiller d'État; mais il l'admit dans ses conseils moins intimement que par le passé. Prévoyant déjà qu'il serait amené à abjurer, il se trouvait embarrassé par l'attachement invincible de Mornay à la cause protestante; il se servit de lui comme de l'intermédiaire le plus puissant auprès des huguenots et des princes étrangers. Mornay fit un nouveau voyage en Angleterre, et obtint, par son influence, que la reine Élisabeth ne retirât pas ses troupes de France. Vers le même temps Henri IV annonça l'intention de se faire instruire dans la religion catholique. Mornay crut que l'occasion était venue de travailler à son projet d'union des églises protestantes et de les concilier même avec les catholiques au moyen de concessions mutuelles discutées et acceptées dans une sorte de grand concile. Henri IV eut l'air d'adopter cette idée, et invita même Mornay à réunir les plus savants ministres protestants, et à se préparer avec eux à la discussion. Mais tandis que le zélé réformateur envoyait jusqu'en Angleterre chercher des auxiliaires théologiques, Chiverny, chancelier de Henri IV, écrivait à l'évêque de Chartres « qu'il vînt hardiment sans se mettre en peine de théologie ». Mornay comprit, un peu tard, qu'il avait été pris pour dupe, et que l'abjuration aurait lieu sans débat préalable. Cependant il ne refusa pas de servir d'intermédiaire entre le monarque et les députés des églises; mais il insista pour obtenir l'édit de Mantes (1593), qui donnait des garanties aux protestants et qui préparait l'édit de Nantes.

Mornay, de moins en moins consulté par Henri, ne prit aucune part à la rédaction de ce dernier acte; il en surveilla seulement l'exécution avec une activité incessante, qui faisait de lui le protecteur ou, comme on le disait, le *pape des huguenots*. Henri supportait avec peine dans un sujet un pareil rôle. Il fut aussi très-fâché de voir Mornay, par son fameux traité de l'*Institution de l'Eucharistie*, publié en 1598, réveiller des passions qui commençaient à s'apaiser. Cet ouvrage, dirigé contre la messe et en général contre le culte catholique, contenait près de cinq mille passages tirés des Pères de l'Église ou d'autres théologiens. En amassant, ou en faisant amasser, toute cette érudition, Mornay n'en avait pas vérifié assez exactement la provenance, et il avait cité souvent à faux. Du Perron, évêque d'Évreux, signala et exagéra ces inexactitudes. Mornay, ne voulant pas rester sous le coup d'une inculpation de mensonge, porta à Du Perron le défi de soutenir son accusation, dans une conférence publique et devant des arbitres choisis dans les deux camps. Les commissaires furent pour les catholiques le chancelier Bellièvre, de Thou et Pithou; pour les protestants, Du Fresne-Canaye et Casaubon. La conférence eut lieu à Fontainebleau, le 4 mai 1600. Mornay, qui n'avait pas eu le temps de vérifier ses citations, fut convaincu d'inexactitude sur une dizaine de points, dont quelques-uns étaient peu importants. Les conférences ne continuèrent pas, et le roi proclama hautement, et avec une joie blâmable, le triomphe de l'évêque d'Évreux. Mornay, irrité, retourna à Saumur, et publia un récit de la conférence de Fontainebleau. Cette brochure porta au comble la colère de Henri IV qui lui retira la surintendance générale des mines, supprima ses pensions et le menaça de lui faire un procès. Mornay, dans son gouvernement indépendant de Saumur et entouré de la vénération universelle des protestants, était à l'abri du mauvais vouloir d'un prince qui n'entendait pas pousser les choses à l'extrême. Mornay perdit en 1605 son fils unique, qui servait dans l'armée de Maurice en Hollande, et en 1606 sa femme, qui en expirant lui fit promettre « de ne poinct se rendre moins utile à l'Église par la tristesse qu'il recevroit de sa mort ».

Bien que Mornay eût eu souvent à se plaindre d'Henri IV, il s'affligea sincèrement de sa mort. Il prévit que le parti protestant, n'étant plus protégé et contenu par la main ferme du roi, aurait recours aux armes pour se défendre et achèverait sa ruine par cet appel désespéré à la guerre civile. Il employa toute son influence, malheureusement combattue par les violents et les ambitieux du parti, à empêcher les protestants d'arriver à cette extrémité. Il rendit ainsi

à la paix publique de grands services, que la reine régente reconnut en lui restituant les pensions dont Henri IV l'avait dépouillé. Lors du grand soulèvement de 1620, Mornay se porta encore une fois pour conciliateur. Au point où en étaient venues les passions de part et d'autre, ce rôle était plus honorable qu'utile. L'assemblée de La Rochelle n'écouta pas ses conseils, et le pouvoir royal lui retira, par une indigne trahison, le gouvernement de Saumur. Mornay quitta, avec un désespoir adouci seulement par sa foi religieuse, une ville qui avait beaucoup prospéré sous son administration ferme et paternelle. Il se retira dans son château de La Forêt-sur-Sèvre, où il mourut, à l'âge de soixante-quatorze ans, laissant dans son parti un vide irréparable, et dans toute l'Europe une immense réputation. Du Plessis-Mornay est une des plus pures et des plus grandes figures de son temps. Il ne possédait pas sans doute un génie de premier ordre; mais homme politique et controversiste, ambassadeur et homme de guerre, il montra un rare ensemble de qualités. Sa grandeur fut surtout morale. Dans une époque de violence et de perfidie, il représenta l'inaltérable loyauté de la conscience. Au milieu de la défaveur générale qui atteignit les protestants pendant le cours du dix-septième siècle, Mornay resta et garda un rang élevé dans l'opinion publique. Voltaire au dix-huitième siècle, en le choisissant pour un des personnages de *La Henriade*, lui donna une popularité qui s'est maintenue jusqu'à nos jours. On se rappelle les beaux vers où le poëte peint le noble et intègre conseiller de Henri IV :

> Non moins prudent ami que philosophe austère,
> Mornay sut l'art discret de reprendre et de plaire.
> Son exemple instruisait bien mieux que ses discours.
> Les solides vertus furent ses seuls amours.
> Avide de travaux, insensible aux délices,
> Il marchait d'un pas ferme au bord des précipices.
> Jamais l'air de la cour et son souffle infecté
> N'altéra de son cœur l'austère pureté.
> Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
> Roule au sein furieux d'Amphitrite, étonnée,
> Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs,
> Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.

Pour bien connaître Du Plessis-Mornay, sa ferveur religieuse, sa rectitude politique, ses qualités privées, il faut lire les *Mémoires* de Mme de Mornay sur la vie de son mari, austère et touchant ouvrage dont M. Guizot a dit : « Pas la moindre teinte romanesque dans ses sentiments et dans ses désirs, pas la moindre complaisance vaniteuse quand elle parle soit d'elle-même, soit de ce qui la touche; loin de rien amplifier, de rien étaler, elle montre toujours moins qu'elle ne sent; les événements les plus considérables quand elle les raconte, les sentiments les plus puissants quand elle les exprime, se présentent sous une forme contenue, exempts de tout agrandissement, de tout ornement factice ou prémédité. C'est la vérité pure, réduite à son expression la plus simple, et racontée en passant, dans la mesure de la stricte nécessité, pour l'information ou l'édification du fils à qui elle adresse son récit. » Outre son fils *Philippe*, tué en Hollande, Du Plessis-Mornay laissa de sa femme plusieurs filles. Son nom s'est perpétué dans d'autres branches de sa famille. On a de lui : *Discours de la Vie et de la Mort*; Lausanne, 1576, in-8°; — *Remonstrance aux Estats de Blois pour la paix*; Lyon, 1576, in-12; — *Traité de l'Église, où l'on traite des principales questions qui ont été mues sur ce point en nostre temps*; Londres, 1578, in-8°; — *Traité de la vérité de la religion chrétienne, contre les athées, épicuriens, payens, juifs, mahumédistes et autres infidèles*; Anvers, 1581, in-4°, plusieurs fois réimprimé jusqu'en 1617; — *Advertissement sur la réception et publication du concile de Trente*; Paris, 1583; — *Discours du droit prétendu pour ceux de la maison de Guise à la couronne de France*; 1583, in-8°; — *Réponse aux déclarations et protestations de MM. de Guise, faictes sous le nom de M. le cardinal de Bourbon*; 1585, in-8°; — *Déclaration du roi de Navarre sur les calomnies publiées contre lui*; Orthez, 1585, in-8°; — *Lettre d'un gentilhomme catholique françois, contenant brève responce aux calomnies d'un certain prétendu Anglois*; 1586, in-8°; — *Fidelle Exposition sur la déclaration du duc de Mayène, contenant les exploicts de guerre qu'il a faicts en Guyenne*; 1587, in-8°; — *Déclaration du roi de Navarre au passage de la Loire*; 1589, in-8°; — *De l'Institution, Usage et Doctrine du sainct sacrement de l'Eucharistie en l'Église ancienne, comment, quand, et par quels degrez la messe s'est introduite en sa place, en IV livres*; La Rochelle, 1598, in-4°; — *Response à l'examen du docteur Bulenger, par laquelle sont justifiées les allégations par luy prétendues fausses et vérifiées les calomnies contre la préface du livre* De la saincte Eucharistie; La Rochelle, 1599, in-4°; — *Vérification des lieux impugnez de faux, tant en la préface qu'aux livres* De l'Institution de la saincte Eucharistie *par le sieur Dupuy*; La Rochelle, 1600, in-8°; — *Sommation du sieur Duplessis-Mornay à M. l'évesque d'Évreux, sur la sommation à lui faicte privément*; 1600, in-8°; — *Discours véritable de la conférence tenue à Fontainebleau*; 1600, in-8°; — *Response au livre publié par le sieur évesque d'Évreux, sur la conférence tenue à Fontainebleau, le 4 may 1600, où sont traitées les principales matières controversées*; Saumur, 1612, in-4°; — *Discours et Méditations chrestiennes*; Saumur, 1619, 2 vol. in-12; suivis d'un troisième volume; 1624, in-8°; — *Le Mystère d'iniquité, c'est-à-dire l'Histoire de la papauté, par quels progrès elle est montée à*

ce comble, et quelles oppositions les gens de bien lui ont fait de temps en temps. Où aussi sont défendus les droicts des empereurs, rois et princes chrestiens, contre les assertions des cardinaux Bellarmin et Baronius; Saumur, 1611, in-fol.; — *Testament, Codicile et dernières Heures de P. de Mornay, auxquelles a été joint son* Traité de la Vie et de la Mort, *ses larmes sur la mort de son fils unique et le Discours de la mort de dame Charlotte Arbaleste, son épouse*; La Forest, 1624, in-8°; La Haye, 1656, in-8°; — *Mémoires de messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis-Marli, contenant divers discours, instructions, lettres et dépesches par lui dressées, ou escrites aux rois, reines, princes, princesses, seigneurs et plusieurs grands personnages de la chrestienté depuis l'an* 1572 *jusqu'à l'an* 1589, *ensemble quelques lettres des dessus dits au dit sieur du Plessis*, Ier et IIe vol.; La Forest, 1624, 1625, in-4°; IIIe et IVe; Amsterdam, 1652, in-4°. Ces *Mémoires* ont été réimprimés avec quelques additions, mais sans beaucoup de soin sous ce titre: *Mémoires, Correspondances et Vie de Duplessis-Mornay, pour servir à l'histoire de la réformation et des guerres civiles et religieuses en France depuis l'an* 1571 *jusqu'en* 1623, *édition enrichie de notices historiques et de notices biographiques par MM. de La Fontenelle de Vaudoré et Auguis*; Paris, 1624-1625, 12 vol. in-8°, Z.

Mémoires de Plessis-Mornay. — Liques, *Histoire de la vie de messire Phil. de Mornay, seigneur du Plessis-Marly*; Leyde, 1647, in-4°. — Mornay de La Villetertre, *Vies de plusieurs anciens seigneurs de la maison de Mornay*; 1689, in-4°. — Crusius, *Singularia Plessica, seu memorabilia de vita, meritis, fatis, controversiis et morte Phil. Mornæi de Plessis, ex ipsis Mornæi scriptis et aliis collecta*, avec une préface de Heinrich Muhlius; Hambourg, 1724, in-8°. — L'Estoile, *Journal*. — Sully, *Mémoires*. — De Thou, *Historia sui temporis*. — Mézeray, *Histoire*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIX-XXII. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. IX et X. — H. Duval, *Éloge de Phil. Duplessis-Mornay*; Paris, 1809, in-8°. — J. Imbert, *Duplessis-Mornay*; Paris, 1847, in-8°. — Garrison, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1848. — MM. Haag frères, *La France protest.* — Eugène Poitou, dans la *Revue de l'Anjou* (1855).

* MORNY (*Charles-Auguste-Louis-Joseph*, comte DE), homme politique français, né à Paris, le 23 octobre 1811. Il fut élevé par la comtesse de Flahaut (connue dans le monde littéraire sous le nom de *Mme de Souza*), et suivit comme externe de l'institution Muron les cours du collége Bourbon, où, sous la direction spéciale de Casimir Bonjour, il fit d'assez fortes études. Entré à l'École d'État-major, il obtint, le 19 décembre 1830, le grade de sous-lieutenant, et servit en cette qualité au 1er régiment de lanciers (Nemours) en garnison à Fontainebleau. Il passa quelque temps après en Afrique, et y fit preuve de cette décision calme et intrépide que l'on retrouvera plus tard dans l'homme public. M. de Morny fit sous les ordres de M. Changarnier la campagne de Mascara, et prit part à la première expédition de Constantine, où il sauva la vie au général Trézel. Lieutenant le 31 juillet 1836, décoré de la Légion d'Honneur, cité plusieurs fois à l'ordre du jour de l'armée, M. de Morny, qui pouvait espérer une haute position militaire, rentra en France en 1838, et donna sa démission pour se livrer aux soins d'une fortune assez considérable : il s'occupa d'agriculture, et créa aux environs de Clermont (Puy de-Dôme) une grande usine pour la fabrication du sucre indigène. Bientôt les représentants de cette industrie s'étant réunis en congrès à Paris, au nombre de quatre cents, ils le choisirent pour président de leur comité. Ce fut alors qu'il publia sur la *Question des Sucres* (1838, in-8°) une brochure qui témoigne d'une profonde connaissance de la question. Appelé en octobre 1841 au conseil général de l'agriculture et du commerce, il fut élu député en juillet 1842 par les électeurs du premier collége de Clermont. Dès son entrée à la chambre il comprit que le gouvernement pour dominer l'opposition n'avait d'autre moyen que de la devancer dans ce qui était utile et juste, et cette conviction devint la base de sa conduite. Il se fit principalement remarquer lors de ces discussions sur les sucres (mai 1843), sur la police de la chasse (février 1844) (dans laquelle il introduisit un amendement adopté à une forte majorité), sur le recrutement de l'armée (mars 1844), sur la conversion de la rente 5 0/0 (22 avril 1845) et sur la perception de l'impôt du sucre indigène (25 avril). L'amendement qu'il proposa sur la motion de M. Muret de Bord concernant la conversion de la rente, devint la base du système adopté par la chambre. Réélu en juillet 1846, M. de Morny prit part aux débats sur les coupures des billets de la Banque (15 avril 1847), sur la réforme postale (28 avril) et sur l'impôt du sel (16 juin). A cette époque, il était à la tête de ce groupe d'hommes nouveaux qui, bien qu'ils soutinssent le cabinet Guizot par les votes les moins populaires, croyaient la monarchie compromise par cette résistance aveugle à tous les projets de réformes; mais ils ne furent pas écoutés. Aussi, en janvier 1848, M. de Morny inséra dans la *Revue des Deux Mondes*, sous le titre de *Quelques réflexions sur la politique actuelle*, un travail remarquable, où la question sociale était clairement posée, avec un vif sentiment des dangers qu'elle contenait. Un mois après, la révolution éclata.

Retiré de la scène politique, M. de Morny reprit avec le concours du comptoir d'escompte que la république venait de créer, quelques opérations industrielles et financières qui consolidèrent sa fortune, un instant compromise par les événements ; mais dès le mois de mai 1849, soutenu par le comité électoral de la rue de Poitiers, il

rentra dans la vie publique comme député du Puy-de-Dôme à l'Assemblée législative. Il parla dans la discussion du projet de loi sur la presse (juillet 1849), et vota avec la majorité monarchique jusqu'au moment où une scission bien tranchée se déclara entre la droite parlementaire et la politique présidentielle. Honoré de l'intimité du prince Louis-Napoléon, M. de Morny fut à tous les titres désigné comme l'un des principaux exécuteurs du coup d'État qui se préparait à l'Élysée. La grave responsabilité qu'il acceptait n'avait altéré en rien la sérénité de son caractère, l'affabilité de ses manières. On a retenu de lui un mot jeté avec une spirituelle insouciance, dans une causerie de l'Opéra-Comique où il assistait, le soir du 1er décembre 1851, à la première représentation du *Château de la Barbe-bleue*. Ce mot mérite d'être cité. Une femme élégante, qui était dans une loge voisine de la sienne, se pencha vers lui, en disant : « On assure qu'on va balayer la chambre : que ferez-vous, monsieur de Morny ? » — « Madame, s'il y a un coup de balai, je tâcherai de me mettre du côté du manche. »

Nommé le 2 décembre ministre de l'intérieur, M. de Morny fut ce jour-là le seul ministre qui contresigna les premières proclamations et tous les actes ou décrets qui furent promulgués. Au milieu des grandes agitations auxquelles Paris était en proie, quand chacun hésitait entre la crainte d'une dictature et l'horreur de l'anarchie, il déployait une fermeté qui répondait au calme et à l'énergie du prince président. Ce fut lui qui prit sous sa responsabilité l'ordre de disperser ou d'arrêter plus de deux cents représentants, réunis, sous la présidence de M. Benoist d'Azy, à la mairie du dixième arrondissement, pour protester contre le coup d'État et organiser la résistance légale. Le 3 décembre M. de Morny fut nommé membre de la commission consultative. Parmi ses circulaires, on remarque celle du 4 décembre, enjoignant aux préfets d'exiger de tous les fonctionnaires publics l'adhésion par écrit à la grande mesure que le gouvernement venait d'accomplir; puis la circulaire du 13, aux commissaires extraordinaires, leur annonçant que leur mission était terminée; enfin le manifeste du 19 janvier 1852, dans lequel il faisait connaître la ligne de conduite que le gouvernement nouveau entendait suivre dans les élections. N'approuvant point le décret sur les biens de la maison d'Orléans, M. de Morny sacrifia son portefeuille à sa conviction, et fut remplacé, le 22 janvier 1852, par M. de Persigny. Ses collègues, MM. Fould, Rouher et Magne imitèrent son exemple; mais tous trois ne tardèrent pas à revenir aux affaires. Quant à M. de Morny, en quittant le ministère, il ne se sépara pas du gouvernement qu'il avait contribué à fonder. Élu député au corps législatif par les deux circonscriptions d'Ambert et de Clermont, il opta, le 16 avril 1852, pour cette dernière, devint, le 7 août, président du conseil général du Puy-de-Dôme, et fut, le 2 décembre suivant, élevé au grade de grand-croix de la Légion d'Honneur. Nommé, le 12 novembre 1854, président du corps législatif, il continue annuellement de prononcer à l'ouverture des sessions des discours qui ont souvent eu une grande portée politique. Le 7 septembre 1856, M. de Morny représenta la France comme ambassadeur extraordinaire au sacre d'Alexandre II, empereur de Russie : le rétablissement de rapports intimes entre les deux gouvernements et un traité de commerce avantageux furent les résultats de sa mission. Avant de revenir en France, il épousa, le 19 janvier 1857, à Saint-Pétersbourg, Mlle Sophie Troubetzkoï, fille du prince Serge Troubetzkoï, mort le 30 avril 1859, et de Catherine Pouchkine.

H. Fisquet.

De La Guéronnière, *Études et Portraits politiques contemporains*. — *Moniteur* de 1842 à 1860, *passim*. — Vapereau, *Dict. des Contemp.* — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Pairie et de la Noblesse*.

MORO (*Christophe*), soixante-dix-huitième doge de Venise, mort le 9 novembre 1471. Sa famille était de Candie. Suivant Marino Sanuto, saint Bernardin de Sienne (mort en 1444) avait prophétisé à Moro qu'il parviendrait au dogat; pourtant rien dans ses qualités ni dans son caractère ne semblait lui mériter un tel honneur. Ses grandes richesses furent son seul titre. Il était procurateur de Saint-Marc lorsque, le 12 mai 1462, il fut élu en remplacement de Pascuale Malipiero. Les conquêtes rapides du sultan Mahomet II en Grèce, en Hongrie et dans l'Archipel alarmaient la seigneurie, qui résolut de lui faire la guerre. Une partie de la Morée appartenait encore aux Vénitiens; l'autre moitié obéissait au sultan. Ce fut dans cette contrée que le doge résolut de commencer la guerre. Une cause bien minime vint au surplus précipiter les hostilités. Un esclave du pacha d'Athènes s'enfuit en volant cent mille aspres (8,000 fr.), et se réfugia dans la maison de Geronimo Valaresso, conseiller de la régence de Coron. Le pacha de Morée réclama le voleur. Les Vénitiens en refusèrent l'extradition sous le prétexte qu'il s'était fait chrétien. Le pacha se vengea de ce refus en s'emparant d'Argos. Le doge arma aussitôt une flotte de cinquante-quatre bâtiments montés par quinze mille hommes, et qui, sous les ordres de Luigi Loredano, mit à la voile le 25 janvier 1463. Ils reprirent Argos, mais échouèrent devant Corinthe. Ils se replièrent sur Napoli de Romanie, sous les murs de laquelle ils gagnèrent une victoire signalée contre la grande armée ottomane. Cet avantage n'empêcha pas le doge de s'adresser à tous les princes chrétiens pour obtenir des secours. Le pape Pie II prêcha une croisade avec une ardeur toute juvénile; il voulut, malgré son âge avancé et ses infirmités, faire lui-même partie de l'expédition; mais il exigeait que Christophe Moro prît aussi sa part des dangers, et par son bref du 8 novembre 1463 il

l'invita à venir le joindre à Ancône, lieu de rendez-vous des croisés. La volonté du souverain pontife alarma vivement le doge, qui était loin de partager l'enthousiasme guerrier de Pie II. Moro était un vieillard sans énergie, qui n'avait d'autre passion que l'avarice et qu'un moine gouvernait. Quand il entendit lire le bref dans le conseil, il se récria avec force sur son grand âge, sur l'inutilité de sa présence à la guerre; mais le conseil, qui voulait donner de l'éclat à cette expédition, n'en décida pas moins que le doge en ferait partie. « Sérénissime prince, lui dit Vettore Capello, l'un des conseillers, si Votre Sérénité refuse de partir de bonne grâce, nous saurons l'y contraindre, parce que le bien et l'honneur de la patrie nous sont plus chers que votre personne. » Il n'y avait guère à répliquer, et le 30 juillet 1464, après avoir consulté les astrologues sur le succès de l'expédition, Moro se mit en mer, à son vif regret. Aussi, grande fut sa satisfaction, en arrivant à Ancône, d'apprendre que Pie II venait d'expirer et que la pieuse campagne ne pouvait plus avoir lieu. Il s'empressa de regagner Venise, et la flotte des croisés, destinée contre les musulmans, servit contre les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui retenaient deux bâtiments vénitiens, qu'ils furent contraints de rendre en voyant les environs de Rhodes incendiés. La seigneurie attaqua ensuite Trieste, dont les habitants cédèrent trois communes à la république, s'engagèrent de payer un *cens* à l'église Saint-Marc et au doge, s'interdirent de vendre du sel et d'en transporter sur leurs vaisseaux sous peine de la vie, enfin promirent de rendre à l'avenir les esclaves transfuges appartenant aux Vénitiens (traité du 17 décembre 1463).

Cependant la guerre se continuait en Morée avec des chances diverses. En 1466 les Vénitiens surprirent Athènes (*Setine*), qu'ils saccagèrent. Les Turcs s'en vengèrent sur un provéditeur, qu'ils firent empaler; ensuite ils reprirent la ville après avoir tué onze cents hommes aux Vénitiens. En juin 1470, Mahomet II résolut de frapper un grand coup. Il fit voile pour Négrepont avec une flotte de trois cent huit navires, portant soixante-dix mille hommes sans compter les matelots. Il réunit l'île au continent par un pont de bateaux, et commença le siége de la ville le 25 juin. Paolo Erizzo y commandait une garnison de six mille soldats; jusqu'au 12 juillet il repoussa cinq assauts, qui coûtèrent soixante-dix-sept mille hommes aux assiégeants. Quoique souvent renforcé, Mahomet se vit obligé de faire débarquer ses marins pour continuer ses attaques. Si dans ce moment l'amiral vénitien Nicolò Canale, qui commandait trente-cinq galères et qui assistait paisiblement à la lutte, eût rompu le pont de l'Euripe, il aurait pu détruire la flotte turque à moitié désarmée et dans l'impossibilité de manœuvrer. Mahomet II se trouvait alors bloqué dans l'île sans vivres et sans moyens d'en sortir. Le lâche Canale résista aux instances de ses capitaines et aux signaux continuels que le brave Erizzo ne cessait de faire pour implorer du secours. Enfin, la ville fut enlevée le 12 juillet. Erizzo, avec les débris de sa garnison, se retira dans le château, où il se défendit encore quelques jours. Enfin, obligé de capituler, Mahomet promit de lui sauver la tête, ainsi qu'à ses soldats; mais par une odieuse subtilité, voulant satisfaire sa vengeance sans violer son serment, il fit scier Erizzo par le milieu du corps (1). Les Vénitiens firent d'inutiles efforts pour reconquérir Négrepont. Ils provoquèrent alors une ligue contre les Turcs, à laquelle accédèrent le pape Paul II, le roi de Naples Ferdinand I[er] d'Aragon, le duc de Milan Galeas Maria Sforza, le duc de Modène Hercule I[er] d'Este, les républiques de Lucques, de Sienne et de Florence. Par des subsides, des cessions commerciales et territoriales, ils armèrent aussi contre les Turcs le fameux Scanderbeg, prince d'Albanie, les chefs arméniens et caramaniens, Assraf soudan d'Égypte, Mathias roi de Hongrie, et enfin le schah Ussum-Casan. Christophe Moro ne vit pas les résultats de cette formidable alliance; il mourut peu après sa conclusion, et laissa une mémoire peu regrettée de ses sujets. Nicolò Trono lui succéda. A. DE L.

Muratori, *Annali d'Italia*, 1462 *al* 1471. — [illegible] bellico, *Historia Veneta*. — And. Navigiero, *Hist. Veneziana*. — Démétrius Cantemir, *Hist. de l'Agrandissement et de la Décadence de l'Empire Othoman* (trad. de latin par Joncquières, 1743, 4 vol. in-12). — Lauderius, *Annales Turcici*. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, t. XVI, p. 221. — Morosini, *Hist. Veneta*. — Coriolano Cippico, *Delle Guerre de' Veneziani nell' Asia dall' 1470 al 1474*, publié en 1796, par [illegible] bibliothécaire de Saint-Marc. Cippico raconte les faits auxquels il a pris part ou qui se sont accomplis de son temps. — Lunig, *Codex Italiae diplomaticus*, t. II, pars, sectio VI, p. [illegible]. — *Historia di Venezia*, [illegible] *fino all' anno* 1500; manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° [illegible]. — Daru, *Hist. de Venise*, t. IV, livre XVII, p. 414-436. — L'abbé Laugier, *Hist. de Venise*, liv. XIX. — Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia*. [illegible] — Sandi, *Storia civile di Venezia*, liv. VIII, cap. II.

MORO (*Battista del*). *Voy.* [illegible] GNOLA.

MOROGUES (*Sébastien-François* BIGOT de) [illegible]

(1) « Cette barbarie, dit P. Daru, est encore un trait dont il est permis de douter. Plusieurs traits de la vie de Mahomet II démentent une pareille atrocité, et l'historien le plus exact de ce temps-là, Marin Sanuto, n'en fait pas mention; il se borne à dire que Paul Erizzo perdit la vie. Cependant Sandi l'affirme. » (Voir pour plus de détails sur le siége mémorable de Négrepont les articles *Nicolò* CANALE, *Paolo* ERIZZO et *Pietro* MOCENIGO.)

(2) La famille des Bigot était noble et ancienne, d'origine anglaise; elle vint, vers le onzième ou le douzième siècle, s'établir en France, et particulièrement dans le Berri, où elle acquit la seigneurie de Morogues. La branche aînée de cette maison passa en Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes, et se fixa d'une manière brillante à la cour du stathouder. Le plus connu des membres de cette branche est *Jacques-Adrien* BIGOT DE MOROGUES, né le 16 mai 1706, à Utrecht, et mort en 1776, à La Haye; il fut général de cavalerie et grand-maître de la maison du prince d'Orange. On lui doit un *Essai de Tactique de l'Infanterie* (Amst. [illegible], 2 vol. in-4°).

vicomte DE), marin français, né le 5 avril 1705, à Brest, mort en 1781, à Ville-Fayer, près Orléans. Il était fils de Bigot de La Motte, commissaire de la marine à Brest. Entré en 1723 comme officier dans le régiment royal-artillerie, il passa en 1736 au service de mer, servit sur le *Bourbon*, qui périt en 1741, sur les côtes de la Martinique, et devint en 1746 capitaine de vaisseau. En 1759 il commandait *Le Magnifique*, formant l'arrière-garde de l'escadre du maréchal de Conflans; dans la fatale journée du 20 novembre, il soutint seul, pendant plus d'une heure, le choc de trois vaisseaux anglais, et réussit pourtant à regagner l'île d'Aix. Les solides connaissances dont il avait fait preuve, tant dans l'artillerie que dans la marine, le firent nommer en 1764 chef d'escadre, en 1767 inspecteur général d'artillerie et en 1771 lieutenant général des armées navales. On l'avait plusieurs fois désigné pour le ministère de la marine, lorsqu'une des mille intrigues auxquelles la cour était livrée renversa tout à coup ces projets. On oublia ses services : il fut exilé dans ses terres, et n'en sortit plus jusqu'à sa mort. A son retour d'une campagne d'évolutions sur les côtes d'Espagne et de Portugal (1749), il exécuta, de concert avec plusieurs autres officiers de marine, le projet de créer une académie destinée spécialement à l'étude et aux progrès des sciences nautiques. Encouragée par le ministre Rouillé, cette société tint pendant trois ans ses séances hebdomadaires à Brest; elle reçut une constitution définitive le 30 juillet 1752, sous le nom d'*Académie de Marine*, et Morogues en fut le premier directeur. On a de lui : *Essai sur l'application de la théorie des forces centrales aux effets de la poudre à canon*; Paris, 1737, in-8°; dédié à M. de Maurepas et trad. en allemand en 1766; — *Tactique navale, ou traité des évolutions et des signaux*; Paris, 1763, in-4°, fig.; trad. en anglais en 1767 : excellent ouvrage, que l'on consulte encore avec fruit après celui de Bourdé de Villehuet et celui de Chopart. Ce savant officier a fait insérer dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* (savants étrangers) deux mémoires *Sur la Corruption de l'Air dans les Vaisseaux* (1748, t. I[er]) et *Sur un Animal aquatique de forme singulière* (1753, t. II). La bibliothèque du port de Brest possède de lui, outre une collection de modèles relatifs à l'artillerie et aux constructions navales, un *Traité de Construction pratique*, huit mémoires et près de 200 articles, écrits pour le *Dictionnaire de l'Académie de Marine*. P.

P. Levot, *Biogr. Bretonne*.

MOROGUES (*Pierre-Marie-Sébastien* BIGOT, baron DE), agronome français, petit-fils du précédent, né le 5 avril 1776, à Orléans, où il est mort, le 15 juin 1840. Fils d'un major de la marine, mort en 1788, il était destiné à suivre la même carrière. Après avoir passé quelque temps à l'école militaire de Vannes, qui fut supprimée en 1791, il entra en 1794 à l'École des Mines, étudia la chimie avec Vauquelin, et parcourut la Suisse et la Savoie, puis le Poitou, la Bretagne et le Jura. Devenu, par son mariage avec M[lle] Montaudouin, maître du château de La Source, un des plus vastes domaines de la Sologne, il quitta la minéralogie pour se faire agronome, et joignit la pratique à la théorie de l'agriculture dans toutes ses branches sur cette propriété, qu'il a dirigée pendant près de quarante ans. Appliquant ses connaissances variées à l'amélioration d'une contrée frappée de stérilité, il multiplia les conseils et les écrits pour vaincre l'apathie et la routine des paysans. De l'économie rurale il se trouva conduit à l'étude de l'économie sociale, et comme il n'avait d'autre passion que celle d'être utile, ce fut à l'amélioration des classes pauvres qu'il consacra ses nouvelles recherches. « Tout en voyant, dit M. Wyslouch, dans le bien-être matériel du peuple une cause d'ordre et de stabilité, il était loin d'y placer, comme quelques-uns, la seule garantie de la tranquillité et de la conservation publiques; il y demandait une base première plus étendue, plus noble et plus assurée : cette base, il la trouvait dans la morale et dans l'union de celle-ci avec les principes religieux. » La *Politique religieuse et philosophique* et la *Politique basée sur la Morale* sont le développement de cette idée. Dans plusieurs écrits il signala avec force comme l'une des plus funestes conséquences de notre civilisation la tendance à concentrer entre les mains du petit nombre les richesses qui devraient être le domaine de tous. Quoique partisan de la monarchie, M. Bigot de Morogues ne sollicita jamais aucune faveur de l'empire ou de la restauration. Il n'était encore que maire de sa commune lorsqu'après la révolution de Juillet il fut élu membre du conseil général du Loiret. En 1834 il reçut la croix d'Honneur, et le 11 septembre 1835 il entra à la chambre des pairs, où il prit, dans les rangs de l'opposition dynastique, une part active aux débats. Les honneurs académiques ne lui ont pas manqué : choisi pour correspondant par deux classes de l'Institut, il fut membre ou associé d'un grand nombre de sociétés savantes ou agricoles de France et de l'étranger. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Essai sur la Constitution minéralogique et géologique du Sol des environs d'Orléans*; Orléans, 1810, in-8°; — *Observations sur les principales Substances des départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord*; Paris, 1810, in-8°; — *Sur l'Appropriation des Bois aux divers terrains de la Sologne*; Orléans, 1811, in-8°; — *Mémoire historique et physique sur les chutes des pierres tombées sur la surface de la terre à diverses époques*; Paris, 1812, in-8°; on y trouve joint le *Catalogue des chutes de pierres* : extr. du *Journal des Mines* de 1812; — *Essai sur les moyens d'améliorer l'Agriculture en France*,

particulièrement dans toutes les provinces les moins riches; Orléans, 1822, 2 vol. in-8°; la publication de cet ouvrage, qui est un traité méthodique d'agriculture, ne fut pas sans influence sur l'amélioration et la valeur vénale des terres en Sologne; — *Influence des Sociétés littéraires sur la Prospérité publique*; Orléans, 1823, in-8°; — *Mémoire sur l'Utilité d'un corps permanent d'Ingénieurs agricoles et manufacturiers*; Paris, 1823, in-8°; — *Notions géologiques sur l'antiquité des couches les plus superficielles de la terre*; Orléans, 1824, in-8°; — *La Noblesse constitutionnelle*; Paris, 1825, in-8° : il ne peut, d'après l'auteur, y avoir d'autre noblesse, avouée par l'opinion, que celle qui est fondée sur le mérite et la vertu; — *Recherches de la meilleure méthode pour faire fermenter économiquement le vin, le cidre et les liqueurs du même genre*; Paris, 1825, in-8°; — *Politique religieuse et philosophique, ou constitution morale du gouvernement*; Paris, 1827, 4 vol. in-8°; — *De la Production nationale considérée comme base du commerce*; Orléans, 1829, in-8°; — *De la Misère des ouvriers et de la Marche à suivre pour y remédier*; Paris, 1832, in-8°; la conclusion est la nécessité du luxe pour élever le taux des salaires; — *Recherches des Causes de la Richesse et de la Misère des peuples civilisés*; Paris, 1834, in-4°; cet écrit autographié n'a été tiré qu'à 100 ex.; — *Du Paupérisme, de la Mendicité et des Moyens d'en prévenir les funestes effets*; Paris, 1834, in-8°; parmi ces moyens il met en avant l'établissement de colonies agricoles; — *La Politique basée sur la Morale et mise en rapport avec les progrès de la société*; Paris, 1834, in-8°; — *Comment la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés pourraient être constituées en France*; Orléans, 1840, in-8°. En outre, M. Bigot de Morogues a écrit les principaux articles du *Cours complet d'Agriculture* (1834 et ann. suiv.), tels que *Blé*, *Douanes*, *Économie politique et rurale*, *Impôts*, *Machines*, *Misère*, etc.; il a collaboré à la *Revue encyclopédique*, au *Journal des Mines*, aux *Annales de l'Agriculture*, au *Cultivateur*, aux *Annales de la Société d'Orléans* et à plusieurs journaux politiques. Entre autres ouvrages inédits, il a laissé 3 volumes *Sur les Causes et les Progrès de l'Industrie agricole, manufacturière et commerciale*. K.

G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*. — Siméon (Comte), *Éloge* prononcé à la chambre des pairs. — J. Wyslouch, *Notice biogr. et hist. sur le baron Bigot de Morogues*; Paris, 1841, in-8°. — Quérard, *Littér. française contemp.*, I, 480-485.

MOROLINI (*Marco-Valerio*), peintre de l'école bolonaise, né à Forli, vivait dans les premières années du seizième siècle. Cet artiste, qui probablement fut élève du Melozzo, a laissé quelques bons tableaux dans sa ville natale; le principal est une *Madone sur un trône entre saint Barthélémy et saint Antoine de Padoue*; il est daté de 1503. E. B—n.

G. Casali, *Guida per la Città di Forli*.

MORONE ou **MORONI** (*Domenico*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, en 1430, mort vers 1500. On croit qu'il eut pour maître un élève de Stefano da Verona; mais il paraît s'être formé surtout par l'étude des ouvrages du Pisanello et de Jacopo Bellini. Vasari cite comme son chef-d'œuvre un *Christ conduit au supplice*, tableau qui n'existe plus; mais on possède encore à Vérone plusieurs fresques de lui assez bien conservées. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Bennassuti, *Guida e compendio storico Della Città di Verona*.

MORONE ou **MORONI** (*Giovanni-Francesco*), fils du précédent, né à Vérone, en 14[illegible], mort en 1529. Élève de son père, il améliora sa manière en donnant plus de grâce aux figures, plus de pureté au dessin, plus d'élégance au coloris. Ses ouvrages sont très-nombreux à Vérone; nous citerons *Le Père éternel et le Saint-Esprit dans les nues*, un *Christ sur la croix avec la Vierge et saint Jean* (1498) et une très-belle série à fresque des portraits des religieux olivetains qui devinrent papes, et de quelques empereurs qui se firent olivetains. Le musée de Milan possède de ce maître une *Madone avec saint Nicolas-de-Bari et saint Zénon*, et celui de Berlin, une *Madone dans un paysage*. Morone eut pour élève Paolo Miranda dit le *Cavazzola*. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Bennassuti, *Guida della Città di Verona*.

MORONE (*Jérôme*), célèbre diplomate italien, né vers 1450, dans le Milanais, mort en 15[illegible]. Entré de bonne heure au service des ducs de Milan, il fut chargé par Louis le More de diverses négociations, où il montra un talent consommé pour l'intrigue. Nommé en 1512 vice-chancelier du duc Maximimilien Sforze, nouvellement rétabli, il obtint bientôt sous ce prince faible l'entière direction de l'administration de son pays. Lorsqu'en 1515 Maximilien eut été dépossédé de ses États par les Français, Morone se rendit à Trente auprès de François Sforze, second fils de Louis le More. De sa retraite il noua avec son adresse habituelle des intelligences avec les nombreux mécontents de la domination française en Lombardie, et il reçut d'eux la promesse de se soulever à un moment donné; ce qui décida le pape Léon X et Charles Quint à former contre François I[er] la ligue qui eut pour résultat la réintégration de François de Sforze dans le Milanais. Morone, placé de nouveau à la tête du gouvernement de ce duché, continua pendant les années suivantes à coopérer avec toute son activité à la lutte contre la France, ce qui n'empêcha pas l'empereur de faire commettre par ses troupes les plus effroyables exactions dans le Milanais,

ont il refusait même, sous divers prétextes, de emettre l'investiture à François de Sforze. Mo-one alors devint un des plus ardents fauteurs e la ligue qui se forma en 1525 entre les Ita-ens et François Ier, pour chasser d'Italie les rmées de Charles Quint. Un instant il crut voir gagné à cette cause le marquis de Pes-aire, général de l'empereur, auquel il avait ffert la couronne de Naples; mais, après avoir ésité quelque temps, Pescaire résolut de rester dèle à Charles Quint; il parvint à attirer dans n piège Morone, le plus cauteleux et le plus usé des Italiens, et il le fit arrêter, le 14 octobre 525. Rendu à la liberté en 1526 par le conné-able de Bourbon, auquel il avait remis vingt nille ducats, il obtint bientôt par la souplesse de on esprit la plus grande influence sur le con-étable, dont il devint le principal conseiller. En 1527, il accompagna Bourbon dans l'expé-ition contre Rome; après la mort du conné-able, il devint secrétaire de Philibert d'O-ange, le nouveau commandant de l'armée impé-iale; et il fut un des principaux négociateurs du raité de paix entre l'empereur et le pape. Créé n 1528 duc de Bovino, il mourut subitement u siége de Florence. O.

Guichardin. — Paul-Jove, *Historia* et *Vita Piscarii*. - Galeazzo Capella, *Historia Mediolanensis* (Capella vait été longtemps secrétaire de Morone). — Belcarius, *nnales*. — Varchi. *Storia Florentina*. — Nardi, *Storia i Firenze*. — J. Ripamontii, *Historia Mediolanensis*.

MORONE (*Jean*), cardinal italien, né à Mi-an, le 25 janvier 1509, mort à Rome, le 1er dé-embre 1580. Fils de Jérôme Morone, chance-ier des derniers ducs de Milan, Jean fit ses tudes à l'université de Padoue, et reçut, le avril 1529, l'évêché de Modène de Clément VII, aloux de récompenser en sa personne le traité u 31 octobre 1527, qui l'avait rendu à la liberté t dont son père avait été l'un des principaux nédiateurs. Par suite de l'opposition d'Alfonse, uc de Ferrare, qui avait ambitionné ce siége our son fils, Hippolyte d'Est, déjà arche-êque de Milan, il ne put en prendre posses-ion qu'en 1533, après s'être engagé à servir à e dernier une rente annuelle de 400 écus d'or. n 1536, Paul III le fit son nonce en Allemagne, t Morone s'acquitta si bien de sa mission que erdinand, roi des Romains, depuis empereur près Charles Quint, son frère, et les autres rinces, tant ecclésiastiques que séculiers, pré-ents à la diète de Spire en 1540, souscrivirent la convocation d'un concile général. De retour ans son diocèse en mai 1542, il reçut, le 2 juin e cette année, le chapeau de cardinal et le titre e Saint-Vital, qu'il échangea successivement our ceux de Saint-Étienne *in Cœlio monte*, de aint-Laurent *in Lucina* et de Sainte-Marie au elà du Tibre. Bien qu'il ne fût alors âgé que e trente-trois ans, il fut désigné pour présider : concile général indiqué à Trente; mais divers bstacles en ayant empêché la convocation, il ut envoyé par le pape à la diète de Spire, en 1544, et nommé peu après à la légation de Bo-logne, qu'il garda jusqu'en 1548. Nous ne savons pour quel motif Morone ne présida point le con-cile général de Trente, dont l'ouverture eut lieu le 13 décembre 1545; mais on peut le deviner facilement. Morone avait été rendu suspect à la cour pontificale, et accusé de favoriser les princes protestants. En 1550, il se démit de l'évêché de Modène, où il faisait le plus grand bien, et reçut trois ans après le riche évêché de Novare. Paul IV le fit arrêter en 1557, et conduire au château Saint-Ange; mais Pie IV, élu le 25 dé-cembre 1559, lui rendit une éclatante justice, et le fit même son légat pour présider le concile de Trente que Morone clôtura, le 4 décembre 1563. Démissionnaire de l'évêché de Novare en 1560, Jean Morone devint en 1564 administrateur apostolique de son ancien évêché de Modène, qu'il garda jusqu'en 1571, et occupa ensuite succes-sivement les siéges suburbicaires de Palestrine, de Frascati, de Porto, et d'Ostie. Après la mort de Pie IV, arrivée en 1565, saint Charles Borro-mée donna sa voix au cardinal Morone, qu'il jugeait digne de la tiare et qui avait eu déjà vingt-huit voix dans un conclave précédent. Enfin, Grégoire XIII l'envoya en qualité de légat à Gênes et en Allemagne. On a du cardinal Mo-rone diverses *Lettres*, relatives aux importantes négociations dont il fut chargé, un *Discours* prononcé au concile de Trente, imprimé en tête des éditions diverses de ce concile, et à Milan, 1563 et 1576, in-4°; et les *Statuts synodaux du diocèse de Modène*, 1565, in-4°. Il donna également ses soins à une édition des *Œuvres* d'Érasme. H. Fisquet.

Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium. — Tirabos-chi, *Histoire de la Littérature italienne*, tome VII, 1re partie. — Jacobelli, évêque de Foligno, *Vie du car-dinal Morone*. — *Bibliothèque de Modène*, tome III. — Aubery, *Histoire des Cardinaux*.

MORONE ou **MORONI** (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école vénitienne, né à Albino, dans le territoire de Bergame, en 1510, mort en 1578. Élève d'Alessandro Buonvicini, dit le *Moretto*, il montra dans ses tableaux d'histoire peu d'in-vention, un dessin incorrect et beaucoup de sé-cheresse. En revanche aucun maître de l'école vénitienne, à l'exception du Titien, n'a peint le portrait avec un égal talent, et donné à ses têtes autant d'âme et de vie. Ses portraits sont pour ainsi dire innombrables. On en trouve dans presque toutes les galeries de l'Europe, excepté au Louvre. E. B—n.

A. Muzzio, *Teatro Bergamasco*. — Tassi, *Le Vite de Pittori, Scultori e Architetti Bergamaschi*. — Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti e dello Stato*.

MOROSI (*Joseph*), mécanicien italien, né le 26 juin 1772, à Ripafratta, village de Toscane, mort à Cocombola, le 27 septembre 1840. Son caractère doux et facile le fit destiner à l'état ecclésiastique; mais lorsqu'il eut achevé ses études à l'université de Pise, il aima mieux suivre le penchant naturel qu'il se sentait pour

les sciences exactes. Grâce à de patients efforts, il acquit la réputation d'un habile mécanicien. Il construisit le premier la machine par laquelle on démontre physiquement la parabole qui résulte du mouvement horizontal combiné avec le mouvement vertical; puis, voulant rivaliser avec Kempelen, il fit un automate joueur d'échecs, qui fut, dit-on, préféré à celui qu'avait construit son rival. Il fit encore un métier avec lequel on pouvait tisser deux bas de soie à la fois. Morosi était professeur suppléant de physique expérimentale à l'université de Pise, lorsque la Toscane fut conquise par les Français; en 1801, il accepta la chaire de mécanique à l'université de Milan, et fut chargé en 1807 d'une mission en France, en Allemagne et en Hollande. Il fit quelque temps après un second voyage en France, d'où il rapporta plusieurs machines qui devinrent fort utiles à l'industrie italienne. Le gouvernement autrichien lui conserva tous ses emplois, et lorsqu'il demanda sa retraite en 1832, l'empereur François Ier ne diminua pas son traitement. Morosi était membre de l'Institut italien et chevalier de plusieurs ordres. A. H—T.

Annali dell' Instituto Lombardo.

MOROSINI (1), nom d'une famille vénitienne dont l'origine se confond avec celle de sa ville natale, et qui lui a donné quatre doges et beaucoup d'hommes d'État ou de généraux illustres. Après un Morosi qui, en 697, fut un des douze électeurs qui choisirent le premier doge vénitien, Paolo-Lucà Anafesta, d'Héraclée, les principaux membres de la famille des Morosini sont, par ordre chronologique :

MOROSINI (*Domenico*), trente-huitième doge de Venise, né en 1080, mort en 1156. Encore fort jeune, il s'embarqua sur la flotte de cent voiles que le doge Ordelafo Faliero dirigea vers la Terre Sainte, et assista activement aux prises de Ptolémaïs, de Sidon et de Béryte. Il commanda ensuite contre les Padouans (1110) qui revendiquaient une partie des lagunes, surtout le Rialto, qui avait été leur port. Domenico les battit et les réduisit à implorer la médiation de l'empereur Henri V (2). En 1115, il suivit Faliero à Zara, dans la guerre contre Étienne II le Foudre, roi de Hongrie, guerre qui, après des succès partagés, n'aboutit qu'à une trêve de cinq ans (1117-1122). Ordelafo Faliero avait été tué dans une dernière bataille et Domenico Michieli élu doge à sa place. Morosini, quoiqu'il eût obtenu un grand nombre de voix pour le dogat, mettant de côté toute ambition, n'en continua pas moins à bien servir sa patrie. Sous ce nouveau chef, en 1122, il décida de la victoire maritime de Jaffa, qui rendit la Palestine aux chrétiens. L'enthousiasme de ce premier succès inspira aux chrétiens l'idée de quelque entreprise considérable; mais les avis se trouvèrent partagés quant au but. « Par une suite de l'esprit dont tous ces pieux croisés, dit Daru, étaient animés, on décida de s'en remettre à la Providence, ne doutant pas qu'elle ne daignât tracer elle-même à ses guerriers la route qu'ils devaient tenir. Les noms de plusieurs villes furent écrits sur des billets qui furent jetés dans une urne : cette urne fut placée sur l'autel; on célébra les saints mystères, et ensuite un enfant tira le billet qui devait désigner la place que l'armée irait assiéger. Cette place fut la ville de Tyr; il n'en était pas de plus importante, ni de plus difficile à prendre. Elle appartenait en commun aux soudans d'Égypte et de Damas; elle avait dix-[illegible] milles de circuit et une forte citadelle. Environnée de la mer presqu'entièrement, elle ne tenait à la terre que par cette digue fameuse, ouvrage d'Alexandre le Grand. » Morosini fut chargé de mener le siége par mer tandis que les autres croisés presseraient la ville par terre. De ce côté presqu'inexpugnable était seul le danger; aussi au bout de trois mois d'inutiles efforts les croisés commencèrent à murmurer de ce que les Vénitiens s'étaient choisi le meilleur rôle, étant à l'abri des sorties, et sûrs d'une retraite, en cas d'une défaite devenue imminente. Morosini, informé de ces plaintes, prit pour les faire cesser un moyen héroïque; il ordonna à tous ses capitaines d'ôter de leurs bâtiments les rames, les voiles, les gouvernails et, faisant charger ces agrès sur les épaules de ses matelots, se rendit au camp des chrétiens. « Vous voulez, dit-il, que les périls soient communs, eh bien! voici ce qui vous répond de notre fidélité; nous n'avons plus les moyens de nous éloigner de la place, et le moindre vent nous fera courir des dangers plus grands que ceux que vous affrontez en combattant. » Cette imprudence chevaleresque et cent mille ducats donnés aux alliés, pour payer leurs troupes, les frappèrent d'admiration; le siége fut continué encore deux mois avec vigueur. Cependant on désespérait du succès quand Morosini, qui avait remarqué que les assiégés correspondaient au dehors par le moyen de pigeons, parvint à faire saisir un de ces messagers ailés: il venait de Damas et portait sous son aile un billet qui annonçait aux Tyriens un très-prochain secours. Ce billet fut retenu : on en substitua un autre par lequel on faisait dire par le soudan qu'attaqué d'un autre côté, il était forcé d'abandonner Tyr à ses seules forces. Le stratagème de Morosini eut un plein succès : les Tyriens, découragés, capitulèrent. Morosini prit ensuite Ascalon. Sur ces entrefaites, l'empereur grec Alexis Comnène, inquiet des succès des Vénitiens, ordonna à ses vaisseaux d'attaquer partout le pavillon de Saint-Marc; le doge Domenico Michieli chargea aussitôt Morosini de venger la république de cette trahison. Cet amiral

(1) Le nom primitif de cette famille était MOROSI; on le trouve ainsi écrit dans *La Cronica della magnifica Città di Venezia*, etc. (Mss de la bibliothèque Riccardi, n° 18[illegible]). *Morosini* n'est qu'un diminutif, que prit une branche cadette. Les *Morozzi* de Toscane ne sont pas de la même famille.

(2) Lunig, *Codex Italiæ diplomaticus*.

conduisit sa flotte devant Rhodes, qu'il fit ravager; il parcourut l'Archipel, mit à feu et à sang Scio, Samos, Mitylène, Paros, Andros, Lesbos, et toutes les Cyclades, où il enleva les enfants des deux sexes pour les vendre comme esclaves. Côtoyant la Morée, il y fit plusieurs descentes et s'empara de Modon, où il laissa garnison. Remontant dans l'Adriatique, il punit de la même manière quelques villes de Dalmatie dont la fidélité avait chancelé. Sebengo, Trau, Spalato furent livrées au pillage. L'ancienne Zara (*Belgrado*) fut détruite et cessa d'être habitée. Il mérita ainsi le surnom de *Terror Græcorum*. Le nouvel empereur Manuel Comnène, attaqué par Roger, roi de Sicile, qui venait de s'emparer de Corfou, se hâta de conclure la paix avec les Vénitiens. Il leur céda le commerce libre dans ses ports, et parvint à les faire entrer dans son alliance. Morosini combattit ensuite les Pisans, auxquels il fit éprouver de graves échecs. En 1148, Pietro Polani étant mort, Domenico Morosini fut élu au dogat. Il réunit sa flotte à celle des Grecs et reprit Corfou (1149). L'année suivante il ravagea les côtes de Sicile, et força Roger à conclure une paix fort avantageuse aux Vénitiens. En même temps Morosini envoyait son fils *Domenico* et Marino Gradenigo avec une flotte de cinquante galères reprendre plusieurs villes d'Istrie dont les corsaires s'étaient emparés. Cette expédition fut heureuse; on reprit Pola et plusieurs cités importantes; puis la flotte vénitienne alla réduire Parenzo, Rovigo, Vimago et Emonia (aujourd'hui *Città-nuova*) qui avaient secoué le joug de la seigneurie. En 1152, Morosini conclut une alliance défensive avec Guillaume I[er], roi de Sicile, fils et successeur de Roger. Le commerce vénitien acquit ainsi de nouveaux débouchés. Quatre ans plus tard, Morosini mourut, chargé d'années, mais couvert de gloire. Ses concitoyens l'honorent comme un de leurs plus grands hommes. Vitale Micheli II lui succéda.

MOROSINI (*Marino*), quarante-huitième doge de Venise, mort en 1252. Nommé duc de Candie en 1243, il eut à combattre une insurrection générale des Candiotes, qui, sous les ordres des deux frères Georges et Théodore Cortazzi et surtout du brave et prudent Alexis Calerge, dura dix-huit années avec des succès divers et épuisa les forces de Venise. Le doge Jacopo Thiepolo ayant abdiqué en 1249, Marino Morosini fut élu à sa place. Il ne régna que trois ans. Son gouvernement n'offre rien de mémorable. Il embellit la place Saint-Marc et jeta les fondements du pont du Rialto. Les historiens du temps lui reprochent d'avoir refusé à saint Louis, qui exécutait alors sa première croisade, de lui fournir des vaisseaux à un prix raisonnable (1). Renier Zeno lui succéda.

(1) « (Et li messages ne porent en nule manière fléchir les Véniciens, que ils vousissent mettre resnable pris en leur vaissiaus.) » Guillaume de Nangis, *Annales du règne de saint Louis*.

MOROSINI (*Leonardo*), chef de conspiration. En l'année 1370, sous le dogat d'Andrea Contarini, la république vénitienne échappa à un des plus grands dangers qui aient menacé son existence; un certain nombre de ses principaux citoyens méditèrent de la faire passer sous le joug de son ennemi le plus acharné, Francesco de Carrare, seigneur de Padoue. Venise venait à peine de soumettre Candie et Trieste, de repousser le duc d'Autriche et le roi de Hongrie lorsque cette trame fut découverte. On est étonné d'y trouver, jouant le premier rôle, Leonardo Morosini, dont la fortune et les services passés devaient garantir la fidélité. Après avoir occupé les principales charges de l'État, il était alors président du tribunal des Quarante. Arrêté avec un de ses collègues, Marino Barbarigo, l'avogador Luigi Molino et Pietro Bernardo, conseiller du doge, leur trahison fut constatée. Les conjurés plébéiens furent écartelés ou pendus; Morosini et les autres nobles, rayés du Livre d'or et condamnés à une prison perpétuelle, moururent dans les fers.

MOROSINI (*Niccolò*), diplomate et administrateur. Distingué par son savoir et son éloquence, il fut successivement chargé de missions à Rome, à Florence, en Allemagne, bayle à Constantinople, et, dans sa patrie, sénateur, membre de la Quarantie, gonfalonier de Saint-Marc et l'un des Dix. Lors de la fameuse guerre dite de Chiozza (1379), quand les Génois et les Padouans étaient maîtres des lagunes de Venise, il fut envoyé faire des propositions de paix à Francesco de Carrare, le priant de dicter lui-même les conditions de la paix. Le seigneur de Padoue répondit « qu'il n'entendrait à rien qu'après avoir bridé les chevaux de bronze de Saint-Marc (1). » Morosini s'adressa ensuite à Pietro Doria, l'amiral génois, lui offrant quelques prisonniers de marque afin de faire accepter ses conditions. Doria lui répondit de remener ces captifs, « qu'il n'avait que faire d'accepter quand tout le peuple vénitien était déjà entre ses mains. » Morosini voulut au moins détacher un ennemi de la ligue qui accablait sa patrie. Il se rendit auprès du prince Charles de Hongrie, qui commandait alors dans le Trévisan l'armée du roi Louis I[er], dit *le Grand*, son oncle, et lui offrit un tribut annuel de cent mille ducats. Le Hongrois déclara qu'il fallait que Venise payât les frais de la guerre, évalués à cinq cent mille ducats; qu'elle livrât pour sûreté de cette contribution les pierreries du trésor de Saint-Marc et la couronne du doge, qui désormais serait confirmée par le roi de Hongrie, dont le drapeau serait arboré sur la place Saint-Marc dans toutes les solennités; il réduisit au surplus l'impôt annuel à cinquante mille ducats. « Eh bien vous n'aurez rien! » fut la réponse laconique que Morosini fit à chacun des trois

(1) Allusion au quadrige qui fait l'ornement du palais des doges, et dont une imitation figure sur l'arc de triomphe du Carrousel, à Paris.

chefs ennemis, et, rentrant dans Venise, il indigna le peuple en lui redisant éloquemment les conditions humiliantes auxquelles il pouvait obtenir la paix. Secondant ensuite les héroïques efforts des illustres amiraux Vittore Pisani et Carlo Zeno, du vieux doge Andrea Contarini, il eut le bonheur de voir sa patrie, rendue invincible par le désespoir, écraser les Génois, forcer les Padouans à une paix désastreuse et repousser les Hongrois. Il mourut peu après. On crut honorer sa mémoire en accordant le dogat après la mort de Contarini à son frère Michele.

MOROSINI (*Michele*), frère du précédent et soixante-deuxième doge de Venise, mort le 16 octobre 1382. Habile homme de guerre, il parvint rapidement aux grades supérieurs : il s'était emparé de l'île de Ténédos (1377) et de plusieurs places dans l'archipel, où il combattit souvent avec avantage les Génois et les Grecs; mais il déshonora ses lauriers par sa cupidité. Lors de la guerre de Chiozza, quand Venise, réduite à la dernière extrémité, voyait tous ses habitants, depuis le doge, le vieil Andrea Contarini, jusqu'aux plus humbles citoyens, dévouer leur vie ou leur fortune pour la défense de la patrie, Michele Morosini n'eut pas honte de spéculer sur la misère générale. « Il décupla sa fortune, rapporte Daru, en achetant des propriétés à vil prix, alléguant que si l'État venait à périr, il ne voulait pas être enveloppé dans sa ruine. » Cet indigne citoyen n'en fut pas moins élu doge après la mort de Contarini et proclamé, le 10 juin 1382; mais il ne jouit pas longtemps d'un honneur si peu mérité. La peste, suite inévitable, surtout à cette époque, des longues guerres et des communications fréquentes avec les peuples de l'Orient, se déclara à Venise; dix-neuf mille personnes y succombèrent en trois mois; le doge Michele Morosini en fut une des premières victimes : Antonio Renieri lui succéda.

MOROSINI (*Vettore*). Il était avogador en 1387, lorsqu'il découvrit une nouvelle conspiration, tramée par des personnages les plus considérables de la république vénitienne en faveur de Francesco de Carrare, appuyé cette fois par Galeas Visconti, duc de Milan. Quoique plusieurs membres de sa famille et quelques-uns de ses amis fussent du nombre des conjurés, Vettore Morosini n'hésita pas à révéler aux Dix le complot qui avait pour chef son collègue Pietro Giustiniani et Stephano Manolesso, membre de la Quarantie. Ces deux magistrats, soumis à la torture, dénoncèrent leurs complices, assez nombreux : tous furent condamnés au dernier supplice, qu'ils subirent d'une manière plus ou moins terrible. Vettore Morosini mourut la même année. On a tribua sa mort à l'effet d'une vengeance, et son nom fut inscrit parmi ceux des sauveurs de la patrie.

Son frère, MOROSINI (*Luizi*), se distingua dans la guerre contre les Padouans. Lorsque Francesco Carrare et ses deux fils se furent enfin soumis (19 novembre 1405), malgré une capitulation régulière et leur réception solennelle par le doge au nombre des patriciens de Venise, ces princes furent, au mépris de la foi jurée, tout à coup arrêtés et secrètement condamnés par un tribunal occulte, dont Luizi avait accepté la présidence (1). Le lendemain, 16 janvier 1406, le duc de Padoue et ses fils furent étranglés en leur prison. L'autorité vénitienne prit le soin, fort inutile, de publier que les trois prisonniers étaient morts d'une maladie subite (2). Ce crime est une tache pour la mémoire de Luizi Morosini, qui, même dans sa patrie, mourut peu estimé.

MOROSINI (*Paolo*), diplomate et savant, né à Venise, en 1406, mort en 1483. Il apprit la plupart des langues orientales et européennes, anciennes et modernes, ainsi que les sciences et les arts. En 1471, il fut envoyé en ambassade près de l'empereur Frédéric III pour régler quelques différends survenus entre sa patrie et l'Empire à propos de l'Istrie. Il fut plus tard choisi pour complimenter ce monarque lorsqu'il vint visiter Venise. Chargé ensuite de plusieurs missions importantes, il laissa une grande réputation d'habileté et de savoir. On a de lui : *De Æternitate, temporalique Christi generatione in judaïcæ improbationem perfidiæ christianæ religionis gloriam divinis enunciationibus comprobata*; in-4°; — *Apologia Reipublicæ Venitianæ*; — quelques ouvrages restés manuscrits. A. DE L.

MOROSINI (*Andrea*), historien, né à Venise, le 13 février 1558, mort le 29 juin 1618. Après avoir étudié à Padoue les belles-lettres, la philosophie et le droit, il remplit depuis 1583 divers emplois publics; entré au sénat en [illegible], il fut élu cinq ans après sage-grand; par la suite il fut nommé à trois reprises membre du conseil des Dix; il était depuis 1598 historiographe de la république. On a de lui : *Historia Veneta, ab anno* 1521 *ad annum* 1615; Venise, 1623, in-fol.; la seconde édition de cet ouvrage, justement estimé, Venise, 1719, in-4°, contient une *Vie* de l'auteur par N. Crasso; — *Opusculorum et Epistolarum Pars prima*; Venise, 1625, in-8° : ce livre contient entre autres : *De B. Thomæ Aquinatis Vita et Scriptis*; *Meditationes*; *De Zoophagia et Anthropophagia*; les *Éloges* de trois hommes d'État vénitiens, etc.; — *Leonardi Donati, Venetiarum principis, Vita*; Venise, 1628, in-4°; — *Imprese et Espeditione di Terra Santa e l'Acquisto fatto dell' Imperio di Constantinopoli dalla Republica di Venetia*; Venise, [illegible], in-4°. O.

P.-A. Zeno, *Memoria de' Scrittori Veneti patrizi*. — Al. Lollin, *Vita A. Morosini* (dans les *Vitæ selectæ* de Chr. Gryphius). — Niceron, *Mémoires*, t. XII.

(1) Les autres membres de ce tribunal exceptionnel furent l'illustre Carlo Zeno, dont on voit le nom figurer avec regret dans cette affaire, Luigi Loredano, Roberto Querini, et Giovanni Barbo.

(2) « E fù detto esser morto di catarro » (Marino Sanuto, *Vite de' Duchi*; *M. Sotano*.)

MOROSINI (*Francesco*), surnommé *le Péloponésiaque*, cent-neuvième doge, et l'un des capitaines les plus célèbres du dix-septième siècle, né à Venise, en 1618, mort à Napoli de Romanie, le 6 janvier 1694. Il était capitaine d'une galère dès l'âge de vingt ans, et remporta de nombreux avantages sur les Turcs. En 1651 la mort du généralissime Mocenigo fit tomber le commandement supérieur entre les mains de Francesco Morosini, dont le nom, dès longtemps illustre, devait être immortalisé dans cette guerre. Il ravagea les côtes de l'Archipel, détruisit deux flottes turques devant le détroit même des Dardanelles et s'empara des îles de Ténédos, de Stalimène, de Samothrace et de Naxos; de Standia, de Milet, et de plusieurs autres villes en Asie et Morée. Mais il échoua devant Malvoisie et Négrepont, et quoique secouru par quatre mille Français, il fut repoussé devant La Canée et battu complétement sous Candie (25 août-15 septembre 1660), dont il ne put faire lever le siége. Pour comble de malheur, la peste ravagea son armée et l'habile grand-vizir Méhémed Kiuperli reprit Ténédos, Stalimène et Samothrace. Ces désastres furent si sensibles à Morosini qu'il s'en prit au provéditeur de l'armée, Antonio Barbaro, et le condamna à perdre la tête. Barbaro en appela à Venise. Il y fut acquitté, et Francesco Morosini fut remplacé par son frère Georgio Morosini. En mai 1666 Francesco fut rappelé au commandement et chargé de défendre Candie. La défense qu'il y fit est restée célèbre (1). Malgré les secours qu'il reçut de Malte, de la France et de quelques princes d'Italie, il dut capituler honorablement, le 27 septembre 1669. Il obtint que les malheureux habitants de Candie, réduits à quatre mille et dont aucune maison n'était restée habitable, le suivraient. La place n'était plus qu'un monceau de ruines, arrosées du sang de trente mille chrétiens et de cent dix mille Ottomans ! Ce fut là le résultat de soixante-neuf assauts, de quatre-vingts sorties, de mille trois cent soixante-quatre explosions de mines. L'imagination s'effraye quand on considère ce que ce siége coûta à la république et à l'humanité; cependant, quoique Morosini ait capitulé sans l'autorisation du doge et du grand conseil, ce qui était souvent un cas mortel, il n'en fut pas moins bien accueilli dans sa patrie, et nommé procurateur de Saint-Marc. Néanmoins, accusé de concussion et de lâcheté par un patricien du grand conseil, le héros de Candie dut se constituer prisonnier, et la populace demanda sa tête à grands cris. Il fut honorablement acquitté, et ne garda aucune rancune de cette injustice outrageante. La guerre s'étant renouvelée, on eut encore recours au grand citoyen qu'un peuple ingrat avait été si près de sacrifier à la calomnie. En 1684, pour la troisième fois, il fut élu généralissime. Il reprit l'Archipel, battit la flotte ottomane près des Dardanelles, s'empara de Corinthe, de Mistra, d'Athènes et de presque toute la Morée. Il était devant Égine lorsqu'il reçut la nouvelle (1er juin 1688) qu'il avait été élevé au dogat après la mort de Marcantonio Giustiniani; il n'en conserva pas moins le commandement supérieur, et entreprit le siége de Négrepont de concert avec le comte de Kœnigsmark. La mort du comte, la défection des alliés et une maladie grave l'obligèrent à regagner Venise (1689). En 1693 il reprit le commandement de l'armée, et défit plusieurs fois les flottes ottomanes; mais, épuisé par l'âge et les fatigues, il succomba à Napoli de Romanie, au milieu du théâtre de ses longs exploits. Le sénat lui fit élever un superbe monument, avec cette inscription : *Francesco Mauroceno, Peloponesiaco* (1). Morisini méritait cette distinction pour son patriotisme, ses grandes qualités militaires et ses vertus privées. Philibert de Jarry, qui ne dissimule pas sa haine pour les Vénitiens, dit de ce grand citoyen : « Il restera à jamais glorieux de mille belles choses qu'il a faites, tant sur terre que sur mer, et pour l'affaire de Candie, apparemment il ne pouvoit faire autre chose que ce qu'il fit. Il faut que ses ennemis même avouent que c'est un des plus braves hommes qui se verra jamais, qui a infiniment d'esprit, un homme intrépide; et il a fallu en lui toutes ces belles qualités et une bonne tête pour entendre à tant d'affaires qu'il y avoit dans cette place, et savoir ménager tant de sortes d'esprits et de différentes nations, où la plupart ne sont guère raisonnables et blâment très-souvent un général sans savoir pourquoi. Il ne s'ébranloit jamais pour quoi que ce fût; il avoit toujours un visage riant et égal, qui témoignoit néanmoins beaucoup d'assurance et de fierté. Pour conclusion, ce qui se peut dire de lui avec vérité est que c'étoit un galant homme, et que la république n'en a jamais eu ni n'en aura peut-être de sa force. » Cette prédiction s'est vérifiée. « François Morosini, dit Daru, a été le dernier des Vénitiens. » A. DE L.

Pour tous les MOROSINI : Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia*, etc.; passim. — Sabellicus, *Hist. Ven.*, dec. I, lib. VI. — Michel Foscarini, *Hist.* (Padoue, 1720), p. 226-228. — Piero Justiniani, *Rerum Venetarum Historia*, lib. II. — Andrea Navagiero, *Storia Veneziana*. — Muratori, *Antiquitates Italicæ medii ævi*, diss. XXX, p. 919. — Le comte Filiasi, *Ricerche storico-critiche sulla Marina di Venezia*, etc. — Daru, *Hist. de Venise*.

(1) Le marquis de Montbrun, qui y fut blessé grièvement, écrit dans ses *Mémoires* « que ce fut une guerre de géants. » Philibert de Jarry, qui n'évacua la place qu'après sa reddition, dit à ce sujet : « Aussi était-ce une chose surprenante que de nous voir embarqués dans l'estat que nous estions. Le régiment de Négron, que je commandois, étoit au commencement du siége de deux mille cinq cents hommes; il avait reçu quatre cents recrues : il ne sortit de la place que septante hommes, compris officiers et soldats, dont les quarante étoient estropiés ». (*Hist. du siége de Candie.*)

(1) Dès 1687 ses concitoyens, contre leur usage, lui avaient fait dresser une statue avec cette inscription : *Francisco Mauroceno, Peloponesiaco, adhuc viventi.* Vers la même époque, le pape Alexandre III l'honora d'une épée et d'un casque magnifiques, qu'il reçut des mains du nonce, dans l'église Saint-Marc.

t. Ier, liv. II et V; t. II, liv. IX, X, XI; t. V, liv. XXXIII et XXXIV. — Adrien Guibert, *Chronologie des Rois des Deux-Siciles*, dans *Le Monde*, p. 2, 3. — Andrea Gattaro, *Storia di Padova*; dans la collection de Muratori, t. XVII. — Danielo Chinazzo, *Cronaca della Guerra di Chiozza*. — Vettor Sandi, *Storia civile Veneziana*, lib. XII. — De La Haye, *Relation de Venise*. — Giovanni Graziani, *Vita Francisci Mauroceni*, etc. (Padoue, 1698, in-4°). — Van Tenac, *Hist. générale de la Marine*, t. III.

MOROSINI. *Voy.* ANTONIO MOROSINI.

MOROZZO (*Carlo-Giuseppe*), en latin *Morotius*, érudit italien, né le 5 février 1645, à Mondovi, mort le 14 mars 1729, à Saluces. Sa famille était noble et ancienne. Il entra dans la congrégation réformée de Saint-Bernard, y remplit différents emplois, et devint abbé de la Consolà à Turin. Appelé en 1693 au siége épiscopal de Bobbio, il fut transféré, en 1698, à celui de Saluces; dans ce dernier diocèse, il fonda un séminaire pour les jeunes clercs et décora la cathédrale à ses frais. On a de lui : *Cursus vitæ spiritualis*; Rome, 1674, in-8°; trad. en italien en 1683 par Octave de Sainte-Croix; — *Theatrum chronologicum Cartusiensis ordinis*; Turin, 1681, in-fol. Ce recueil, plus complet que la *Bibliotheca Cartusiana* de Petreius, contient les quarante-neuf prieurs de la grande Chartreuse, la notice de deux cent soixante et onze écrivains et l'histoire abrégée des cent soixante et onze maisons de cet ordre; — *Vita e Virtù del B. Amadeo, III duca di Savoia*; Turin, 1686, in-fol.; — *Cistercii reflorescentis, seu congregationum cistercio - monasticarum B. Mariæ Fulliensis in Gallia et reformatarum S. Bernardi in Italia, chronologica historia*; Turin, 1690, in-fol. P.

MOROZZO (*Carlo-Luigi*, comte), physicien italien, né en 1744, à Turin, où il est mort, le 2 juillet 1804. De la même famille que le précédent, il entra à seize ans dans l'artillerie en qualité de cadet, étudia les mathématiques sous Lagrange, et devint en 1792 colonel du régiment provincial de Turin. Admis à l'Académie des Sciences de cette ville dès sa création, il en fut exclu après la bataille de Marengo, à cause des preuves de dévouement qu'il avait données à la famille royale. Il a publié dans le recueil de cette société un grand nombre de mémoires rédigés en français, et dont les principaux sont relatifs à des expériences *Sur la Couleur des Fleurs* (t. V); *Sur la Rosée*; *Sur l'Air vicié par la respiration animale* (VI); *Sur les Inflammations spontanées* (VIII); *Sur la Température de l'eau des lacs et rivières à différentes profondeurs* (IX); *Sur la Variolite du Piémont* (X), etc. On a aussi de lui une *Lettre à M. Macquer sur la décomposition du gaz méphitique et du gaz nitreux*; Turin, 1783, in-4°. P.

MOROZZO (*Giuseppe*), prélat italien, frère du précédent, né le 12 mars 1758, à Turin, mort le 22 mars 1842, à Novare. Élevé par l'abbé d'Aligre, qui fut plus tard évêque de Pavie, il fut en 1777 reçu docteur en théologie et acheva ses études à Rome, dans l'Académie ecclésiastique, où il eut pour collègues Litta, Caraccioli, Pacca et Emmanuele di Gregori. Le pape Pie VI le nomma successivement protonotaire apostolique, vice-légat de Bologne, gouverneur de Pérouse et de Civita-Vecchia. Après avoir concouru à l'élection de Pie VII, il fut envoyé en ambassade près du roi d'Étrurie, reçut le titre d'archevêque de Thèbes *in partibus* (1802), et devint secrétaire de la congrégation des évêques. En 1808 il vint à Paris avec la difficile mission d'apaiser les différends survenus entre le pape et l'empereur; voyant l'inutilité de ses efforts, il se retira à Turin. Créé cardinal en 1816, il fut appelé en 1817 à l'évêché de Novare. On a de lui : *Statistique du patrimoine de Saint-Pierre*; Rome, 1797; — *Eloge historique du cardinal Bobba*; Turin, 1799, in-4°. P.

Dizionario istorico Bassanese. — *Elogio funebre del card. G. Morozzo*; Turin, 1843, in-4°.

MORRELL (*Benjamin*), navigateur américain, né le 5 juillet 1795, à Rye (comté de Worcester), mort à Mosambique, le 28 janvier 1839. Il était l'aîné d'une nombreuse famille, dont le chef, constructeur de bâtiments, vint habiter Stonington, petit port du Connecticut. A peine âgé de dix-sept ans, il sollicita de ses parents la permission de s'embarquer, et sur leur refus formel, il s'enfuit de la maison paternelle (mars 1812). Il courut à New-York, et s'engagea, comme novice, sur un navire de commerce qui se rendit à Lisbonne, puis à Cadix, que les Français bombardaient et où il courut de grands dangers. Morrell retournait dans sa patrie lorsque son navire fut capturé par une corvette anglaise. D'abord conduit à Halifax, où il resta huit mois sur les pontons, accablé par d'affreux traitements, il fut ensuite rapatrié à Boston, d'où il regagna Stonington en mendiant. Son père le reçut avec joie, et, ne voulant plus contrarier le penchant de son fils, exigea seulement de lui qu'avant de reprendre la mer il se rendît capable de faire un bon marin et complétât son éducation. Le jeune homme accepta cette condition si raisonnable, et la remplit avec tant de zèle qu'au bout de quinze mois il obtint le grade de contre-maître sur un corsaire. Cette croisière fut sans résultat : Morrell passa sur un [illegible] marchand destiné pour France (26 mai 1813). Ce navire tomba dans une escadre anglaise (4 juillet 1813), et Morell revit à Plymouth les pontons pour la seconde fois. Compromis dans une émeute des prisonniers, surexcités par l'indigne conduite des Anglais à leur égard, Morrell vit tomber morts huit de ses compagnons d'infortune; lui-même, grièvement blessé, fut transporté dans un fort de la côte. En mai 1815 la paix le rendit à la liberté. A peine de retour dans sa patrie, il reprit la mer pour le commerce, et durant cinq années il visita la France, les Indes, Batavia, la Nouvelle-Hollande. Après avoir gagné quelque fortune dans ces diverses expé-

ditions, il employa une partie de ses fonds à l'armement d'une goëlette, *The Wasp*, et partit ainsi de New-York (25 juin 1821) pour la pêche de la baleine. Emporté dans son canot, par un gros temps, sur les côtes de l'île des États, il eût péri infailliblement sans l'adresse et le dévouement d'un de ses frères. Pendant leur séjour dans le New-Shetland, les navigateurs eurent beaucoup à souffrir du froid, des tempêtes et des glaces. Le 2 novembre Morrell découvrit, par 60° 30′ lat. australe, une île demeurée inconnue et que les tourmentes l'empêchèrent de reconnaître. *The Wasp*, après une longue et dangereuse campagne, rentra à New-York (26 avril 1822). Morrell, étant devenu capitaine de ce navire, repartit, le 1er juillet suivant, pour un voyage d'exploration. Ce navigateur donne des détails assez précis sur les lieux qu'il a visités; mais comme ces détails n'ont pas l'intérêt de la nouveauté, nous nous bornerons à donner son itinéraire, abrégeant les récits d'aventures communes à tous les marins. Il toucha successivement à Rio-de-Janeiro, à La Vera-Cruz, longea la Patagonie, relâcha aux îles Malouines, chercha vainement les îles Aurora, et mouilla dans un havre de la Géorgie méridionale, qu'il nomma *Wasp-Harbour*. Il reconnut ensuite les îles Bouvet, de Marion, du prince Edward, de Crozet, relâcha quelques jours sur la terre de Kerguelen, releva celle de Sandwich, qui lui parut un groupe de rochers déserts et volcaniques (28 février 1823). Il s'avança sans obstacle jusqu'à 70° 10′ de lat. australe; mais le manque d'eau et de bois ainsi que des banquises infranchissables le forcèrent à redescendre vers le nord. Il entra dans le grand Océan austral par les détroits de Le Maire et de Magellan, et longeant lentement la côte occidentale de l'Amérique méridionale, il toucha à Talcahuano, Valparaiso (province de la Plata), aux petites îles San-Ambrogio et San-Felice, à Tumbez (Pérou), dans l'archipel des Gallapagos, situé sous l'équateur, et, revenant sur sa route, fit aiguade aux îles Juan-Fernandez; puis, franchissant de nouveau le détroit de Magellan, rentra dans l'océan Atlantique et descendit à New-York, le 18 mai 1823. Cette campagne laborieuse fut sans résultat sérieux, même pour la géographie, car Morrell avait négligé de se munir d'instruments de précision.

Dès le 19 juillet suivant Morrell mettait à la voile sur la goëlette *Tartar*. Reprenant sa première navigation au sud par l'océan Atlantique, il releva l'île de Fernando-Noronha, San-Salvador, l'île Santa-Catalina, Monte-Video, Buenos-Ayres, franchit le détroit de Magellan, et, doublant l'Amérique, mouilla à San-Carlos de Chiloé, à Valdivia, à Valparaiso, au Callao, à Guyaquil, sur l'île des Cocos, sur celle de Marlborough (archipel des Gallapagos), où il fut témoin d'une terrible éruption volcanique (10 février 1825), suivie d'une tempête qui faillit couler son navire. Le 11 avril il jeta l'ancre à San-Diego (Californie), d'où, s'étant avancé dans l'intérieur de la contrée, il faillit perdre la vie dans une rencontre avec les Indiens. Il relâcha ensuite à San-Francisco de Monterey, puis au cap Blanc, aux îles Havaii, revint aux Gallapagos, repassa le détroit de Magellan et débarqua à New-York, le 28 mai 1826. Dans ces deux voyages Morrell se borna presque à côtoyer l'Amérique, à visiter ses principaux ports et quelques-unes de ses îles, étudiant les besoins des populations et leurs moyens d'échange. La science ni les découvertes n'entraient pour rien dans ses plans.

Le 25 juin 1827 il repartit, sur la goëlette *Antarctic*. Cette fois il se dirigea vers l'est et s'était armé pour la pêche. Il ne visita encore que des parages connus et décrits par d'autres navigateurs. Le 22 juillet il est dans l'Archipel du Cap-Vert; le 4 septembre au cap de Bonne-Espérance, croise jusqu'en juin 1829 sur les côtes de la Guinée méridionale depuis la baie de la Table jusqu'au cap Lopez-Gonzalvo; relâche à la colonie américaine de Liberia, sur la côte de Sierra-Leone, puis, s'élançant à travers l'océan Atlantique, atteint L'Ascension, d'où il regagne New-York avec un chargement productif.

Le nouveau voyage que l'infatigable Morrell entreprit le 2 septembre 1829 est le seul qui offre un intérêt géographique. Il montait encore l'*Antartic*, et sa femme l'accompagnait. La pêche était encore son but principal. Dès le 5 octobre il fit du sel à Buena-Vista (archipel du Cap-Vert). Pris par un calme sous l'équateur, la fièvre se déclara à son bord, et lui enleva plusieurs hommes; le 14 novembre il put enfin atterrir à Tristan d'Acunha (1). Il décrit le pic majestueux de cette île, qui s'élève à 2,400m. Là Morrell prit de l'eau et des vivres frais. Aussitôt que son équipage fut rétabli il mit le cap au sud-est, et le 28 mouilla à Carnley (îles Auckland); il resta quelques jours dans ces parages; passa le détroit de Cook, qui coupe en deux la Nouvelle-Irlande, et débarqua le 17 janvier 1830 au port Molineux, dans la partie septentrionale de cette grande île (Tavaï-Pounamou). Le 2 février il releva l'archipel du Saint-Esprit (îles Hébrides) et commença à s'avancer dans des régions moins connues. « Je pensais, dit-il, qu'à côté de l'équateur se présentait, entre 140° et 160° de long. est, un vaste champ à de nouvelles découvertes dans le voisinage du tropique. Voilà pourquoi je poussai si avant vers le nord avant de me diriger sur les Philippines. » Le 23 février il découvrit trois îles, qu'il nomma *Westervelt* (2), et peu de jours après il faillit se perdre sur un groupe de récifs qui reçut le nom de *Bergh*, près d'une grande île qu'il appela *Livingston* (3).

(1) Principale île d'un archipel qui porte son nom et est situé par 13° 4′ long. ouest et 37° 8′ lat. sud. Les Anglais y ont formé un établissement depuis 1816.

(2) C'est le groupe d'*Urville*.

(3) On a reconnu que ces prétendues découvertes n'é-

Le 10 mars Morrell doublait l'île de Luçon et descendait à Manille. Il résolut de terminer son chargement aux îles Fidji. Les 6 et 7 mai il découvrit deux îles désertes, qu'il nomma *Faralis* (peut-être l'île déjà connue sous le nom de *Faroïlep*) et *Ifelouk;* ensuite un grand banc de corail, qu'il désigna sous le nom de *Skiddy*. Il était alors, sans le savoir, dans l'archipel des Carolines. Le 10 il jeta l'ancre sur l'une des îles de *Los Martyres* (1), et le 13 revoyait les îles de Bergh (ou *d'Urville*). Il y fit quelque trafic avec les naturels, et donna à un groupe d'îles voisin le nom d'*îles Skiddy* (2). Il eut à déjouer les embûches que lui tendirent les insulaires des îles Young-William; mais il se retira de ce mauvais pas sans coup férir. Il courut le même danger dans les *les Monte-Verde* (3), et l'évita avec un égal bonheur. Il ne fut pas aussi heureux sur une île d'un groupe entourant un lagon. Ce groupe est situé à peu de distance de la ligne (4).

Morrell y débarqua le 24 mai, et, entraîné par le bon accueil que lui fit Hennine, chef de ces îles, résolut d'y construire les bâtiments nécessaires à la préparation de la pêche qu'il comptait faire des avicules perlières, des holothuries, des nacres, et des tortues à écaille qui abondent dans ces parages. En deux jours de vastes hangars furent élevés; une forge fut organisée et les terrains environnants furent défrichés et ensemencés. Les naturels concoururent avec zèle aux travaux. Tout promettait un avenir calme et prospère, lorsque de nombreux vols, commis par les insulaires, vinrent occasionner plusieurs rixes sanglantes entre les Américains et leurs perfides hôtes. Morrell essaya d'abord d'arrêter ces désordres par la douceur; mais il ne tarda pas à se convaincre que les chefs de l'île, et particulièrement Hennine, protégeaient les larrons et même partageaient avec eux les produits du vol. Il résolut alors de frapper un coup d'éclat, et avec six hommes seulement osa enlever et conduire à son bord, Hennine et cinq autres chefs, en présence de quatre cents sauvages armés. Les captifs promirent tout ce qu'on voulut; Morrell, croyant à une réconciliation sincère, les rendit à la liberté en les comblant de présents. En même temps il envoyait un détachement de vingt et un hommes pour achever les constructions. La plupart se dispersèrent dans les bois; les autres travaillaient sur la plage, aidés des naturels, lorsque l'affreux cri de guerre des sauvages vint frapper les oreilles du cap[itaine]. Il donna aussitôt le signal de ralliement, [en] même temps que, avec dix matelots, il vol[a] au secours de ses compagnons. Il n'en put [re]cueillir que sept plus ou moins blessés. Tr[op] faible pour engager une lutte, il regagna son bâ[ti]ment à force de rames, poursuivi par de nom[]breuses pirogues. Une décharge générale [de] l'artillerie de la goëlette porta facilement la m[ort] et l'effroi parmi les assaillants, qui s'enfuir[ent] vers la terre. Morrell, qui n'avait plus que [] hommes en état de manœuvrer, se hâta de re[n]trer à Manille. Il y séjourna du 26 juin au [] juillet, et après avoir engagé soixante-dix Eu[]ropéens, Lascars ou Manillais, brûlant de [se] venger de la trahison d'Hennine, il fit voile vers [les] *îles du Massacre;* c'est ainsi qu'il avait nom[mé] l'archipel, où quatorze de ses compatriotes avaient si misérablement péri. En repassant dans les groupes de Bergh et de Monte-Verde, [il] dut employer le canon pour écarter les [] des insulaires, et lorsqu'il se présenta, le 14 sep[]tembre, devant l'île du Massacre, il fut assail[li] par de nombreuses pirogues, qu'il écrasa par [la] mitraille et la mousqueterie. Les villages de l[a] côte furent ensuite canonnés et détruits. Un vie[ux] matelot américain, Dick Brown, seul échappé [au] massacre du 28 mai, vint de la part de Henn[ine] faire des propositions d'accommodement, et l'in[]térêt, l'emportant sur le désir de vengeance, d[é]cida Morrell à cesser le feu. Il fut convenu que [les] Américains, moyennant un léger tribut, se[]raient en possession de l'île sur laquelle ils avaient commencé leurs constructions et que Hennine et ses chefs les y laisseraient travailler paisiblement. L'île cédée fut appelé *Wallace*, du nom du second de l'*Antarctic*, tué et mangé par les sauvages le 28 mai. La bonne harmonie dura peu. Après quelques déprédations partielles, les Américains eurent à repousser une attaque générale. Ils châtièrent vigoureusement leurs ennemis : Hen[]nine et un de ses frères périrent dans le com[]bat; mais Morrell, désespérant de pouvoir soutenir des hostilités aussi fréquentes [] charnées, rembarqua son matériel, brû[la] établissement et mit le cap au sud-ouest [] traversant les îles Salomon, il eut encore [] pousser les agressions des naturels de [] Il embouqua le détroit de Saint-Georges, [] pare la Nouvelle-Irlande de la Nouvelle-Bre[tagne] et atterrit à l'extrémité nord-est de la N[ouvelle-] Guinée, dans une baie qu'il désigne sous le [nom] de *Dekay-bay* (1) et celui de *Livingston-*[] un promontoire voisin.

Morell navigua ensuite au nord-est, [] quelques jours de navigation, « dans une [] direction, que je ne veux pas, dit-il, indiquer []

taient autres que le groupe *Hogoleu*, près de l'île *Ohoun*.

(1) Ce nom ne figure que sur les cartes espagnoles et portugaises. Ces îles se nomment *Ollap*, *Fanadik* et *Tamatam*.

(2) C'est le *groupe de Namoulouk*, au centre des Carolines.

(3) Ce sont les *îles Nougour* qui forment l'extrémité de l'archipel des Carolines.

(4) Il est probable que ce sont les *îles Carteret* au nombre de neuf, entre la Nouvelle-Irlande et l'archipel Salomon.

(1) C'est celle que Dumont d'Urville a nommée [] *l'Astrolabe*. Quelques géographes ont cru y recon[naître la] baie Humboldt, située sur la côte, mais beaucoup [] sud. Le cap Livingston n'est autre que la pointe [] *ville*, qui forme l'extrémité septentrionale de la Nouv[elle-] Guinée.

il atteignit un groupes d'îles, « que, ajoute-t-il, je ne nommerai pas maintenant. Elles ne sont marquées sur aucune carte ni mentionnées sur le journal d'aucun navigateur. Ce groupe contient une vingtaine d'îles, la plupart très-peuplées, toutes très-basses, et complétement entourées d'un récif de corail d'une circonférence de soixante milles; toute la surface en est complétement revêtue d'holothuries. Ces îles offrent encore d'autres richesses, qu'il est inutile d'énumérer ici. Je dirai simplement qu'elles sont ombragées par d'épaisses forêts de cocotiers et d'arbres à pain. »

On voit combien Morrell préférait son intérêt particulier à l'intérêt général. Il espérait exploiter seul sa découverte; mais il essaya vainement d'y intéresser les négociants de Manille, et il mourut emportant son secret, si secret il y a; car, suivant Dumont d'Urville, l'Eden, soi-disant découvert par Morrell, n'est qu'une portion d'un des groupes de l'Échiquier, des Ermites ou même de l'Amirauté. Quoi qu'il en soit, Morrell ne fut pas plus heureux là que dans ses autres descentes; il dut pour se faire accepter employer la force et emmena prisonnier l'un des principaux insulaires. De retour à Manille presque sur lest, il chargea pour l'Europe (13 janvier 1831). Il relâcha en route à Singapour, dans la baie de Saldanha, (au nord du cap de Bonne-Espérance), à Sainte-Hélène, à Terceire et débarqua à Bordeaux; il y prit un chargement pour New-York, où il arriva le 27 août 1831. Cette longue campagne avait eu de si minces résultats qu'il ne trouva plus d'armateurs disposés à seconder ses desseins de découvertes. Après plusieurs années de loisir forcé, il s'adressa à quelques négociants de La Havane, qui lui confièrent le commandement du brick *Christina*, sur lequel il partit pour la côte orientale d'Afrique, en septembre 1838; mais il fit naufrage dans le canal Mosambique, et mourut de la fièvre dans la ville de ce nom.

Possédé au plus haut degré par le génie mercantile de sa nation, Morrell parut peu soucieux de la gloire qui s'attache au nom de *découvreur*. Rien de neuf, de hardi dans ses expéditions; elles ne sont pour ainsi dire qu'un cabotage continuel. Rarement il perd la terre de vue, et s'il le fait, c'est en quelque sorte pour suivre les *ornières* maritimes. De ce qu'il appelle *ses découvertes* la plus grande partie était connue avant lui, et il n'a fait que leur donner un nouveau baptême. Le peu qui lui en reste ne consiste qu'en quelques groupes de l'innombrable quantité d'îles et d'îlots qui, sous les noms généraux de Micronésie et de Polynésie, couvrent la partie de l'océan Pacifique comprise entre les tropiques et les 140 à 180° de long. ouest et de 180 à 130° long. est. Il y aura toujours quelques îlots à signaler dans cette portion de l'Océanie. Soit ignorance des connaissances nautiques, soit plutôt défaut d'instruments précis, les estimes de Morrell sont souvent erronées et ses relèvements peu exacts. Il est facile aussi de voir qu'il a navigué d'après de vieux documents, d'anciennes cartes, probablement espagnoles; car il paraît être peu au courant des découvertes des navigateurs modernes. Bref, Morell ne fut qu'un habile et courageux marin, un excellent capitaine de la marine marchande; ce ne fut jamais un navigateur instruit et dévoué à la science.

On a de lui : *Relations de quatre voyages autour du monde et faits de* 1822 *à* 1831; New-York, 1832, in-8°, avec une *Introduction* autobiographique et le portrait de l'auteur. Nous ne comprenons pas comment Morrell a pu décorer ses expéditions du titre de voyages autour du monde. Dans les deux premières surtout, il s'est borné à côtoyer l'Amérique méridionale; il n'a jamais dépassé au nord le 40° deg. de lat.

Al. de Lacaze.

Bulletins de la Société Géographique de Paris, ann. 1833-1836. — Albert de Montémont, dans la *Bibliothèque universelle des Voyages*, t. XX.

MORREN (*Charles-François-Antoine*) (1), naturaliste belge, né à Gand, le 3 mars 1807, mort à Liége, le 17 décembre 1858. Il reçut la première instruction à l'athénée de Bruxelles, et se rendit en 1825 à l'université de Gand, où il commença l'étude des sciences, de la philosophie et de la médecine. Dès l'année suivante il obtint le prix du concours ouvert par la Faculté des Sciences pour un mémoire publié plus tard sous ce titre : *De lumbrici terrestris historia naturali necnon anatomia Tractatus*, etc.; Bruxelles, 1829, in-4°, rare ; travail qui le signala dès lors comme un naturaliste distingué. En 1827 il fut de nouveau couronné par l'université de Gand pour son *Orchidis latifoliæ Descriptio botanica et anatomica*; Gand, 1827, in-4°. Enfin, en 1828, l'université de Groningue décerna le premier prix à son mémoire intitulé : *Descriptio Polypariorum fossilium in regno Belgio repertorum*; Groningue, 1829, in-4°. Reçu en 1829 docteur en philosophie naturelle et en sciences mathématiques, Morren vint habiter Paris, où il suivit les cours du Muséum d'Histoire naturelle, puis Gœttingue et Berlin. Il publiait en même temps beaucoup de notices et d'observations sur la zoologie, la botanique, et surtout sur la paléontologie. Professeur de physique à l'École Industrielle de Gand en 1831, il obtint deux ans après la même chaire à l'université de cette ville. Enfin, il devint en 1835 professeur extraordinaire, en 1837 professeur ordinaire de botanique à l'université de Liége, et dans cette dernière année membre de l'Académie royale de Belgique. Il était aussi directeur du Jardin botanique et agronomique de Liége, et faisait partie du conseil supérieur d'agriculture du royaume. Un jugement sûr, des

(1) Voir sur la famille Morren, originaire d'Irlande, où elle existe encore, l'ouvrage du baron de Herkenrode intitulé : *Collection des tombes, épitaphes et blasons du Limbourg*, p. 751.

connaissances étendues et variées, une élocution correcte et souvent éloquente, caractérisaient ce savant belge. On lui doit la découverte de la fécondation artificielle du vanillier. Outre les travaux ci-dessus mentionnés, nous citerons de lui (en société avec M. Auguste Morren) : *Recherches sur la rubéfaction des eaux et leur oxygénation par les animalcules et les algues*; Bruxelles, 1841, in-4° ; — *Études, Prémices et Loisirs d'Anatomie et de Physiologie végétales, ou collection d'opuscules sur ces sciences*; Bruxelles, 1841, 3 vol. in-8° ; — *Dodonæa, ou Recueil d'observations de botanique*; Bruxelles, 1841, in-8° ; — *Fuchsia, ou Recueil d'observations de botanique, d'agriculture, d'horticulture et de zoologie*; Bruxelles, 1849, in-8° ; — *Lobelia, ou Recueil d'observations de botanique, spécialement de tératologie végétale*; Bruxelles, 1851, in-8° ; — *Palmes et Couronnes de l'Horticulture de Belgique*; Bruxelles, 1851, in-12 : réunion d'articles insérés dans la presse quotidienne. Morren a été le principal rédacteur des recueils périodiques suivants : *L'Horticulteur belge : journal des jardiniers et amateurs*; 1833-1836, 3 vol. in-8° ; — *Annales de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand : journal d'horticulture et des sciences accessoires*; 1845-1849, 5 vol. in-8° ; — *Journal d'Agriculture pratique, d'économie forestière et d'éducation des animaux domestiques*; 1848-1855, 7 vol. in-8° ; — *La Belgique horticole ; journal des jardins, des serres et des vergers*; 1851-1855, 5 vol. in-8°. Il a donné des travaux aux *Mémoires*, aux *Bulletins* et aux *Annuaires* de l'Académie royale de Belgique. Enfin, il a pris part à un grand nombre de publications, telles que le *Bydragen tot de Natuurkendige Wetenschappen* des Pays-Bas, l'*Encyclopédie belge*, la *Revue de Bruxelles*, le *Messager des Sciences et des Arts* de Gand, les *Annals and Magazine of natural History* de Londres, le *Bulletin général des Sciences* du baron de Férussac, les *Annales des Sciences naturelles* de Paris, *L'Institut*, *L'Echo du Monde savant*, *L'Indépendance belge*, *Le bon Génie*, *La Sentinelle des Campagnes*, *Le Cultivateur*, etc. E. Regnard.

Éd. Morren, *Notice sur Ch. Morren*; Bruxelles, 1860, in-12.

MORRES (*Hervey-Redmond*), vicomte Mountmorres, publiciste anglais, mort le 18 août 1797. Il appartenait à une branche protestante de la famille française des Montmorency et avait rang de pair en Irlande. Partisan déclaré de la prérogative royale, il prit part aux orageuses discussions qui eurent lieu dans le parlement de Dublin sur la question de la régence. Les divers écrits qu'il publia à cette occasion firent beaucoup de sensation ; nous citerons : *Histoire des principaux Actes du parlement irlandais de 1634 à 1666, précédée d'un Discours préliminaire sur les anciens parlements de ce royaume* (1792, 2 vol. in-8°) ; — *La Crise, collection d'essais écrits en 1792 et en 1793 sur la tolérance, le crédit public, la liberté des élections, l'émancipation des catholiques*, etc. (1794, in-8°) ; — *Lettres de Thémistocle* (1795, in-8°), et *Réflexions impartiales sur la crise actuelle* (1796, in-8°). Morres se tua d'un coup de pistolet, dans un âge peu avancé. L.

Collins, *Peerage of Ireland*.

MORRIS (*Robert*), le principal financier de la révolution américaine, né en Angleterre, en 1734, mort en mai 1806. Il avait treize ans lorsque son père vint s'établir en Amérique. Il entra chez un banquier de Philadelphie, et, par sa capacité et sa probité, gagna toute la confiance de son chef. Il devint l'associé du fils, et cette société dura de 1754 à 1793. Au commencement de la révolution, il était engagé dans de grandes affaires commerciales ; cependant, il n'hésita point à se prononcer contre l'*Acte du timbre* et autres mesures. En 1775 il fut nommé, par la législature de Pensylvanie, un des délégués au second congrès général. Il fit partie de tous les comités qui s'occupèrent de la marine, des affaires maritimes et des finances, et y rendit beaucoup de services par son jugement et son expérience des affaires. Washington, auquel il fut envoyé en 1777, conçut une haute idée des talents et du patriotisme de Morris, et lui en donna des preuves plus tard. En 1780, Morris établit par souscription une banque où il avait pris des actions pour 50,000 dollars, et dont le but était d'assurer l'approvisionnement de l'armée. Elle continua jusqu'à l'année suivante, où fut fondée la banque de l'Amérique du Nord. En février 1781, le congrès le nomma surintendant des finances, avec des pouvoirs étendus. Les devoirs de ce poste étaient difficiles. Il les remplit avec une rare énergie, jusqu'à la fin de la guerre. Il fit décider que les billets de la banque de l'Amérique du Nord seraient reçus comme espèces pour le payement des droits et taxes dans tous les États, et peu à peu le crédit public et le crédit particulier se relevèrent. A cette époque Morris avait une grande fortune, et plus d'une fois il s'engagea personnellement pour de fortes sommes quand les ressources du trésor étaient insuffisantes. Ce fut surtout par son crédit que furent assurés les moyens qui permirent à Washington d'entreprendre son expédition décisive contre Cornwallis. En janvier 1783, Morris annonça au congrès son intention de se démettre de ses fonctions. Le danger passé, il désirait se reposer des travaux excessifs et de la responsabilité qui avaient pesé sur lui ; les instances qui lui furent faites le décidèrent à les continuer jusqu'en novembre 1784. D'après son conseil, une commission fut nommée pour le remplacer. En 1786, il fut élu membre de la convention chargée de rédiger la constitution fédérale

ale. Personne n'avait senti plus fortement que ui le besoin d'un gouvernement efficace, et il fit prévaloir des vues sages. Quand le gouvernement édéral eut été organisé, Washington lui offrit a place de ministre des finances; mais il refusa, t, pressé d'indiquer un homme capable, il dé-igna le général Hamilton (voir ce nom), choix ieureux, mais auquel on ne s'attendait pas. près la paix, il donna plus d'extension à ses re-ations commerciales avec l'Inde et la Chine, t, aidé par les conseils de son ami Gouverneur lorris, il expédia, le 20 juin 1787, un navire, *Alliance*, qui arriva à Canton le 22 décembre uivant, traversée qui causa dans le temps une ssez grande surprise par sa promptitude. Au-ourd'hui les progrès de la navigation ont abrégé e voyage de moitié. Dans sa vieillesse, Morris e lança dans de vastes spéculations de terres, ui eurent pour sa fortune des résultats dé-astreux. L'homme aux talents financiers de ui les Américains avaient dû autant qu'aux égociations de Franklin, et même aux armes e Washington, passa les dernières années de a vie en prison par suite de ses dettes. Le hagrin hâta la fin de ses jours. Morris était 'une constitution vigoureuse, d'une taille élevée t d'un extérieur plein de franchise et d'affabilité. 'endant les années de sa fortune, plus de quarante ns, sa maison était ouverte à tous les étrangers e distinction qui visitaient Philadephie. Il était énéreux pour seconder les entreprises publiques t privées qui avaient un but utile.

J. Chatot.

Encyclopædia Americana. — Biography of the Si-ners of the declaration of Independence. — Corres-ondence of Robert Morris.

MORRIS (*Gouverneur*), homme d'État méricain, né à Morrisania, près de New-York, 31 janvier 1752, mort le 6 novembre 1816. ncore fort jeune, il fut placé dans la famille 'un professeur français à New-Rochelle, et y quit une connaissance familière de la langue. e fut pour lui une ressource précieuse, quand, ans son âge mûr, il fut nommé ministre des tats-Unis en France. Après avoir terminé ses udes classiques à dix-sept ans, il fit son droit, à vingt ans était reçu avocat. En 1775 il t élu membre du premier congrès provincial. prit une part active aux discussions et aux esures principales de cette assemblée jus-u'en 1777, où il devint membre du congrès qui rigea la révolution. L'hiver suivant, il fut un es commissaires chargés d'examiner, de con-ert avec le général Washington, l'état et les res-urces de l'armée. Il eut plus tard une corres-ondance régulière avec le général, et au sein u congrès il employa ses talents et son in-uence à activer les mesures de nature à ccroître les forces nationales. S'étant prononcé ontre les prétentions de l'État de New-York r une question de territoire dans le New-ampshire, il ne fut pas réélu au congrès par la législature de l'État, et continua à résider à Philadelphie pour exercer sa profession (1780). Dans l'été de cette année, il fit une chute de voiture très-grave à la suite de laquelle il subit l'amputation d'une jambe. Il se résigna à ce malheur avec courage, et ne perdit rien de sa vivacité d'esprit. Il porta toujours depuis lors une jambe de bois. Se trouvant plus tard à Paris comme ministre, il essaya d'y substituer une jambe de liége; mais, après quelques expériences, il revint à la simple jambe de bois. Un jour, au milieu des émeutes de ce temps, il en tira parti en homme d'esprit. Rentrant chez lui en voiture, dans l'été de 1792, il fut tout à coup assailli par les huées de la populace révolutionnaire, criant : « A l'aristocrate! » Mettant aussitôt sa jambe en dehors : « Un aristocrate ? s'écria-t-il ; oui vraiment, qui a perdu sa jambe dans la guerre de l'indépendance américaine! » Le peuple fut désarmé et applaudit. En 1781, Robert Morris (voir l'article précédent), qui avait le même nom sans être son parent, ayant été chargé du ministère des finances, choisit Gouverneur pour sous-secrétaire du trésor; il trouva en lui, pendant trois ans et demi, un auxiliaire actif et habile, et conserva avec lui des relations pour des intérêts de commerce. A la mort de sa mère (1786), Gouverneur Morris acheta d'un de ses frères, général au service de l'Angleterre, le domaine de Morrisania, qui était considérable, et qui, bien administré, devint pour lui la source d'une belle fortune. Il fut député à la convention formée pour rédiger la nouvelle constitution (1787). On n'a trouvé dans ses papiers aucun mémoire ou discours qui se rapporte à ses travaux; mais le président Madison, dans une lettre rendue publique, fait l'éloge de son jugement, de ses efforts conciliants pour amener l'harmonie, et dit que le projet rédigé de la constitution fut mis entre ses mains pour recevoir sa forme définitive. Nous avons vu qu'il était intéressé dans le commerce de Robert Morris. Des marchés importants avaient été conclus avec les fermiers généraux de la France pour des fournitures de tabac; et comme la Virginie était le théâtre de cette exploitation, il était nécessaire qu'il y eût sur les lieux un agent qui connût l'affaire et fût capable de rémédier au désordre et aux retards qui inquiétaient beaucoup les négociants d'Europe. Il fut ensuite proposé à G. Morris de se rendre en France. Sa mission avait plutôt un objet financier que politique; mais ce dernier devint bientôt le plus important. Il s'embarqua pour le Havre, le 18 décembre 1788, et arriva à Paris, le 3 février de 1789. Les états généraux étaient sur le point de s'ouvrir. Il arrivait donc pour être témoin des premières scènes et des phases importantes de cette révolution, qui, à la fois sociale et politique, devait changer entièrement la face de l'Europe et réagir par contre-coup sur le Nouveau Monde. G. Morris avait près de quarante

ans. C'était un homme d'un esprit droit et cultivé, d'un jugement pénétrant et de haute portée, de mœurs élégantes, et, bien que républicain en Amérique, de goûts aristocratiques. Mais il était aussi un homme tout de pratique, à idées positives, inaccessible aux séductions des théories. C'est à ce moment qu'il commença à tenir un journal détaillé dont M. Sparks a reproduit, dans son ouvrage, de nombreux extraits. Ce journal et ses voyages en Europe possèdent le plus haut intérêt et une grande valeur historique. Dès son arrivée à Paris G. Morris se trouva en relations avec les personnages politiques qui jouaient alors un grand rôle, avec La Fayette, qu'il avait connu en Amérique, avec l'évêque d'Autun (Talleyrand) et des orateurs distingués de l'Assemblée constituante; il était aussi en liaison intime avec des familles nobles, telles que les de Ségur, de Chastellux, de Castries, de La Luzerne, etc. Il fut donc bien placé pour connaître les opinions et pour juger avec désintéressement et indépendance. On lui a reproché d'avoir été trop favorable à l'ancien régime, qui s'écroulait sous les coups des idées nouvelles, et peu sympathique aux réformes qui s'accomplissaient avec tant d'impétuosité. Au fond, il était avec ceux qui voulaient la réforme du vieux système, mais une réforme modérée, et qui blâmaient les principes et les projets des ultra-révolutionnaires. Nous citerons, comme échantillon, quelques passages de son journal. A la date du 6 juin, il dit : « L'évêque d'Autun passe la soirée avec nous (chez madame de Flahaut). C'est son ami intime. Cet homme me paraît fin, froid, rusé, ambitieux et méchant. Je ne sais pourquoi mon esprit tire de ce personnage des conclusions aussi désavantageuses; mais c'est comme cela, et je ne saurais qu'y faire. » — 26 septembre. Chez madame de Tessé, qui avait dit à Mme de Staël que je suis un *homme* d'esprit. « Mme de Staël me prend en particulier et nous causons. Elle me demande si je n'ai pas écrit un ouvrage sur la constitution américaine. — Non, madame ; j'ai fait mon devoir en participant à la formation de cette constitution. — Mais, monsieur, votre conversation doit être très-intéressante, car je vous entends citer de toutes parts. — Ah! madame, je ne suis pas digne de cet éloge. — Comment avez-vous perdu votre jambe? — Ce ne fut pas malheureusement au service militaire de mon pays. — Monsieur, vous avez l'air très-imposant! — Ces paroles sont accompagnées d'un regard qui, sans être précisément ce que John Falstaff appelle une œillade engageante, lui ressemble beaucoup. » — « 26 novembre 1790. La Fayette m'ayant dit qu'il voudrait qu'il y eût deux chambres comme en Amérique, je réplique qu'une constitution américaine ne convient pas à ce pays, et que deux chambres semblables n'iraient pas à une nation où il y a un pouvoir exécutif héréditaire ; que chaque pays doit avoir une constitution appropriée à sa condition, et que le caractère de la France exige un gouvernement plus relevé (*leigher toned*) que celui de l'Angleterre. » — « 25 janvier 1791. Je vais dîner chez madame de Staël. Elle n'est pas encore rentrée. J'y trouve l'abbé Sieyès. Il disserte avec beaucoup de suffisance sur la science du gouvernement, méprisant tout ce qui a été dit sur ce sujet avant lui. Madame de Staël dit que les écrits et les opinions de l'abbé formeront une nouvelle ère en politique comme ceux de Newton en physique. »

En janvier 1791, G. Morris fut nommé par Washington agent particulier des États-Unis pour traiter avec le ministère anglais quelques affaires importantes qui se rattachaient au dernier traité de paix. Après plusieurs mois, il reconnut que le gouvernement anglais n'était pas disposé à seconder des avances pour de nouveaux arrangements. Il quitta donc l'Angleterre, et voyagea en Allemagne. Il était de retour à Paris après une absence de six mois. En janvier 1792 il fut nommé ministre en France, à la place de Jefferson. Washington, dans une lettre particulière, ne lui cacha pas qu'au sénat il y avait eu de l'opposition contre lui au sujet de sa nomination, parce qu'on l'y considérait comme un partisan de l'aristocratie et comme un ennemi de la révolution, et il lui recommandait beaucoup de circonspection. Sa tâche en effet était délicate et difficile au milieu des partis déchaînés l'un contre l'autre. Malgré l'indépendance de son caractère et ses penchants politiques, il montra beaucoup de tact et de prudence. Sa correspondance officielle comme ministre en France était adressée à Jefferson, alors secrétaire d'État pour les affaires étrangères, et quelquefois à Alexandre Hamilton, ministre des finances. Mais il écrivait constamment à Washington comme à un ami particulier, et il entrait avec lui dans beaucoup plus de détails sur les affaires que n'en contenaient ses dépêches officielles. Ses lettres privées et autres présentent des esquisses fidèles des événements, dans un style vif et plein de hardiesse. Il montre une grande sagacité, un jugement sûr pour apprécier les hommes et les choses. Il est sincère dans ce qu'il dit ; mais comme ces philosophes de l'antiquité que les abus et l'agitation turbulente de la démocratie faisaient pencher vers la monarchie, il se laisse parfois entraîner par son aversion pour les principes révolutionnaires, et tombe à son tour dans des appréciations injustes. Son journal reprend au 15 mai 1792, à la veille de la journée du 20 juin, où la royauté fut si gravement insultée, du 10 août où elle fut renversée. G. Morris fut le seul membre du corps diplomatique qui ne quitta pas Paris ni ses fonctions après la chute de Louis XVI. Seulement, pour se soustraire aux désordres sanglants de Paris, il acheta une maison de campagne à Seine-Port, à dix lieues de la capitale, et y résida tout le reste de sa mis-

sion, en se bornant à quelques voyages à Paris, où était fixé le secrétaire de la légation. Le gouvernement américain ayant demandé le rappel de Genêt, ministre fort exalté de la république française, le gouvernement français, en retour, sollicita le rappel du ministre américain, et Washington ne put, par réciprocité, se refuser à cette demande. Aucune plainte cependant ne paraît avoir été faite. G. Morris était préparé à cet événement. Il savait que les hommes puissants de l'époque ne l'aimaient pas, et il eut peu de regrets de quitter un poste qui n'avait été pour lui qu'une source de contrariétés et parfois de relations très-aigres. En août 1794, Monroe arriva à Paris pour le remplacer. G. Morris avait d'abord eu le projet de retourner aux États-Unis. Il y renonça pour voyager dans plusieurs parties de l'Europe. Il avait de nombreux amis dans la haute société, et sa considération personnelle lui assura un accueil distingué dans les principales cours qu'il visita. Sa correspondance de cette époque, surtout avec lord Grenville, prouve avec quelle attention il examinait l'état politique des pays qu'il traversait ainsi que le caractère et la conduite des principaux personnages. Ses théories sont quelquefois des illusions; ses prophéties, comme tant d'autres, ne se réalisent pas toujours; cependant ses jugements sur les réalités, sa perspicacité sur la nature des événements et son appréciation des motifs qui font agir les hommes sont rarement erronés. Il passa assez longtemps à Hambourg et à Altona, centre des nouvelles politiques, au milieu d'un cercle d'amis étrangers et français auxquels il était devenu cher (jusqu'à juin 1798). En octobre de cette année, après avoir réglé ses nombreuses affaires, il s'embarqua à Hambourg pour les États-Unis. Le voyage, retardé par divers accidents, dura quatre-vingts jours. L'année suivante il fut élu au sénat des États-Unis, et y siégea parmi les fédéralistes. Il se montra alors opposé à l'abolition des taxes directes, et favorable à l'acquisition de la Louisiane. Ses fonctions expirèrent le 4 mars 1803, et n'ayant pas été renommé, il rentra entièrement dans la vie privée. Il passa le reste de ses jours à Morrisania, retraite qu'il s'était préparée et qu'il se plut à embellir. Une grande fortune, de nombreux amis, le charme du foyer domestique furent les éléments de son bonheur. Tous les ans il faisait de petits voyages de trois ou quatre mois pour affaires ou plaisir. Le jour de Noël 1809 (c'est un jour de très-grande fête en Amérique), il épousa miss Anne Carey Randolph, d'une des plus anciennes et des plus distinguées familles de la Virginie, et accomplit ce mariage en vrai diplomate. Il n'en avait soufflé mot à aucun de ses parents, et les réunit en apparence pour la fête du jour. Un splendide dîner avait été préparé; la société était réunie au salon et attendait l'hôte. Morris en belle toilette se présente, donnant la main à une jeune femme. Le ministre protestant avait été averti, et le mariage s'accomplit de suite, au milieu de la surprise et même du dépit mal déguisés de la plupart des assistants. Morris parle souvent dans ses lettres de cette union comme lui ayant donné un bonheur et une satisfaction constants. Malgré les charmes de sa retraite, il ne cessa de prendre intérêt aux événements du jour et de payer de son talent en public, quand l'occasion le demandait. Il prononça l'éloge funèbre de Washington et ceux de Hamilton et du gouverneur Georges Clinton. En juin 1814, il fit un grand discours sur la *Délivrance de l'Europe du joug militaire*, et, nommé président de la Société Historique de New-York, il inaugura ces fonctions par un discours plein de tact et d'intérêt. Pendant les dix dernières années de sa vie, il s'occupa avec beaucoup de zèle du projet de canal du lac Érié à l'Hudson. Il en avait jugé avec sagacité l'extrême importance pour mettre l'ouest et les Grands Lacs en rapport intime et direct avec le port de New-York. Il fit faire des études et des travaux préparatoires; mais ce beau projet ne fut exécuté que vingt ans après lui. Sa santé avait conservé sa vigueur ordinaire, malgré les attaques de son ancienne et tenace maladie, la goutte. Mais à la fin d'octobre il fut saisi d'une indisposition subite, qui en peu de jours fut reconnue mortelle. Il laissa un très-jeune enfant.

G. Morris, comme tous les hommes pleins d'énergie, avait l'habitude d'exprimer ses opinions avec une franchise qui lui suscita parfois des embarras. Il aimait le sarcasme et les reparties piquantes, ce qui lui attira quelques ennemis. Mais on rendait justice à sa droiture et à sa sincérité de caractère, et ses excellentes qualités lui avaient fait beaucoup d'amis. Une dame française, la comtesse de Damas, née Langeron, qui l'avait connu intimement pendant sa résidence en France, et qui avait trouvé un refuge dans sa maison à Seine-port pendant les journées de la terreur, a tracé en plusieurs pages son caractère dans les traits les plus flatteurs (mai 1795), un an après le départ de Morris de France. Le portrait est vrai, bien qu'on y voie la main d'une amie; mais cette amie est franche et ne l'épargne pas sur certains défauts auxquels nous avons fait allusion. A l'extérieur, Morris ressemblait tellement à Washington, qu'à Paris il posa comme modèle au sculpteur Houdon. J. CHANUT.

The Life of Gouverneur Morris with selections from his correspondence, by Jured Sparks, 3 vol.; Boston, 1832; traduit de l'anglais par Augustin Gandais, sous le titre de *Mémorial de G. Morris, homme d'État américain*, 2 vol. in-8°; Paris, 1842. — *Encyclopædia Americana*. — *Cyclopædia of American Literature*.

MORRISON (*Robert*), orientaliste anglais, né le 5 janvier 1782, à Morpeth (comté de Northumberland), mort le 1er août 1834, à Canton. Ses parents étaient d'humbles commerçants écossais, qui ne lui donnèrent qu'une instruction élémentaire. Sous la direction d'un ministre de

Newcastle, qui s'intéressa à lui, il apprit le latin, l'hébreu et la théologie, et, après avoir passé une année à l'académie non-conformiste de Hoxton, il fut admis dans la société des missions (1805). Il opta pour la Chine, et se familiarisa par des études sérieuses avec la langue de ce pays. Dès qu'il eut reçu les ordres, il s'embarqua pour Canton (1807), devint en 1808 secrétaire interprète près des subrécargues de la Compagnie des Indes, et faillit en 1815 perdre cette place, que lui seul au reste avait jusque là dignement remplie, par suite de son zèle à répandre les livres sacrés. Il suggéra l'idée de fonder à Malacca un collége anglo-chinois, dont la présidence fut accordée à son collègue, le savant Milne. Sa vie n'offre que de rares incidents, tels que sa visite à Singapour (1822), son voyage et son séjour en Angleterre (1824-1826), et son second mariage; il faut y comprendre aussi la part malheureuse qu'il prit à la mission de lord Napier, et qui causa la fièvre pernicieuse dont il mourut, à l'âge de cinquante-deux ans. On a de lui : *Horæ Sinicæ;* Londres, 1812, in-8°; — *A Grammar of the Chinese Language;* Serampour, 1815, in-4° : cette grammaire était prête depuis plusieurs années lorsqu'elle fut imprimée par la presse des missions, aux frais de la Compagnie des Indes; — *A Dictionary of the Chinese Language;* Macao, 1815-1823, 3 vol. en 5 tom., gr. in-4°. D'après le plan primitif, abandonné par l'auteur, ce recueil devait comprendre tous les caractères qui se trouvent dans le grand *Dictionnaire Chinois* publié en 1716 en 32 vol. par ordre de Kang-hi, empereur de la Chine, ainsi qu'un essai sur les caractères majuscules et sur ceux de l'écriture courante, et des exemples de leur emploi dans les phrases les plus usitées. Rémusat a reproché à Morrison de n'avoir pas suivi ce plan, de travailler à la hâte et de trop restreindre son œuvre. Klaproth lui a aussi fait les mêmes objections dans son *Dernier Mot* (Paris, 1830, in-8°); — *Dialogues and detached Sentences in the Chinese Language;* Macao, 1816, gr. in-8°; — *A View of China, for philological purpose, containing a sketch of Chinese chronology, geography, government, religion and customs;* Macao, 1817, in-4°; — *Parallel drawn between the two intended Chinese dictionaries, by R. Morrison and A. Montucci, together with Morrison's* Horæ Sinicæ; Londres, 1817, in-4°; l'éditeur de ce volume est Montucci lui-même, auteur du parallèle; — *Chinese Miscellany, with translations and philological remarks;* Londres, 1825, gr. in-4°; — *Vocabulary of the Canton Dialect;* Macao, 1828, in-8°. Le principal ouvrage de Morrison fut sa version chinoise de la Bible, qui parut depuis 1810 jusqu'en 1818, en parties détachées; elle forme environ 30 vol. in-12, et a été fidèlement exécutée d'après la version anglaise. Plusieurs des livres de l'Ancien Testament ont été traduits par le docteur Milne. Morrison connaissait mieux que personne les imperfections de son ouvrage, et il travaillait à en donner une édition complétement nouvelle lorsque la mort le surprit.

Son fils, *John-Robert* MORRISON, né en 1814, à Macao, lui succéda dans la place d'interprète de la factorerie anglaise de Canton. En 1840 il accompagna l'armée à Shangaï et à Nankin, et devint ensuite secrétaire colonial et membre de l'assemblée législative de Hong-Kong; il mourut dans cette île, en 1843. Il a publié un manuel fort utile aux commerçants, sous le titre *The Chinese commercial Guide* (Canton, 1834). K.

Memoirs of the Life and Correspondence of R. Morrison, compiled by his widow; Londres, 1839, 2 vol. in-8°. — A. de Rémusat, *Journ. des Savants,* [illegible] — *Convers.-Lexikon.*

MORSE (*Jedidiah*), géographe américain, né en 1761, à Woodstock (Connecticut), mort le 9 juin 1826, à New-Haven. Attaché en 1789 comme ministre à l'une des paroisses de Charlestown, il cessa ses fonctions en 1821, pour se retirer à New-Haven. Outre des livres de théologie et de piété, il a publié un abrégé de l'*Histoire de la Nouvelle-Angleterre;* un *General Gazetteer;* un *Report of a Tour among the Indians* (1822); et un bon manuel, *Geography of the United States,* dont la première édition date de 1789; il a été traduit par Piotet, sous le titre de *Tableau de la situation actuelle des États-Unis d'Amérique;* Paris, 1795, 2 vol. in-8°. [illegible]

Allen, *American Biography.*

* **MORSE** (*Samuel-Finley* BREEZE), inventeur du télégraphe électrique et peintre américain, fils du précédent, naquit le 27 avril 1791, à Charlestown (Massachusetts). Il fit ses études à Yale, sous la direction du docteur Dwight. Entraîné de bonne heure par un goût irrésistible pour la peinture, il fit un voyage en Europe, en 1811, en compagnie de W. Allston, artiste célèbre. A Londres il se lia d'amitié avec C.-R. Leslie, travailla dans les ateliers de West, et fit des progrès si rapides qu'il exposa en 1813, aux applaudissements des connaisseurs, *Hercule mourant* et l'année suivante *Le Jugement de Jupiter,* à l'Académie royale. En 1815 il retourna aux États-Unis, et s'établit d'abord à Boston, puis à New-Hampshire, où il gagnait sa vie à faire des portraits, qui étaient faiblement rétribués. En 1820 il alla se fixer à Washington, où il conçut et exécuta le projet de peindre l'intérieur de la chambre des représentants et de l'orner des portraits de ses membres. Mais il ne retira aucun profit de ce travail, qui lui avait pris beaucoup de temps et causé bien des dépenses. Pour améliorer sa fortune, il vint, en 1822, chercher de l'occupation à New-York. Ce fut là que pendant la visite de La Fayette aux États-Unis il fit le portrait de l'illustre ami de Washington, et contribua à la fondation de l'Athénæum. Pour se perfectionner dans son art, il entreprit, en 1829, un nouveau voyage en Europe, visita particulièrement l'Angleterre, la

France, l'Italie, et s'arrêta quelque temps à Paris et à Londres. Ce fut pendant son retour en Amérique, en 1822, que lui vint l'idée du télégraphe électrique. Sur le paquebot, un passager se mit à parler des expériences qui venaient d'être faites avec Paris, sur l'électro-magnétisme, dont Œrsted et Ampère avaient révélé la puissance mystérieuse; une discussion s'éleva au sujet de l'intervalle de temps que le fluide électrique emploie pour traverser un fil de fer de cent pieds de long. Sur la remarque d'un des interlocuteurs, que la transmission est instantanée, Morse se demanda si l'on ne pourrait pas se servir de l'électricité comme d'un moyen de transmettre la pensée à une distance quelconque. Ce fut là pour lui un trait de lumière, comme nous l'avons entendu raconter à lui-même.

Quoi qu'il en soit, les plus grandes inventions ou découvertes dont le genre humain puisse se glorifier, ne sont jamais dues à un seul individu; plusieurs hommes, appartenant à des générations et à des pays différents, y ont en général plus ou moins contribué. Tel est aussi le cas de la télégraphie électrique, la plus grande conquête que le génie de l'homme ait pu faire sur l'espace et le temps, résultat de la plus belle application qu'on ait pu faire de la science. Après avoir observé que l'électricité parcourt les corps avec une rapidité extrême (plus de 70,000 lieues par seconde), Franklin songea le premier à l'employer à la transmission des dépêches. Cette idée fut reprise par Le Sage à Genève, en 1774, près de vingt ans avant l'invention de la télégraphie aérienne. Ce savant, dans le but d'employer l'électricité statique à la transmission de la pensée, avait construit un appareil composé de vingt-quatre fils conducteurs, séparés les uns des autres et plongés dans une matière isolante. Chaque fil correspondait à un électromètre particulier. En faisant passer la décharge d'une machine électrique ordinaire à travers tel ou tel de ces fils, on produisait à l'autre extrémité, où était suspendue une balle de sureau, le mouvement représentatif de telle ou telle lettre de l'alphabet. De 1780 à 1800, des essais semblables furent tentés en Allemagne par Reiser, en Espagne par Salva et Bethancourt. Une ère nouvelle s'ouvrit pour ce genre d'expériences par la découverte de l'électricité à courant continu (*voy.* VOLTA). En 1811, Sœmmering imagina un appareil composé de trente-cinq fils isolés, qui aboutissaient à trente-cinq pointes d'or placées au fond d'une cuve pleine d'eau. En regard de ces pointes se trouvaient écrits les dix premiers nombres et les lettres de l'alphabet. Au moment où l'on mettait l'un de ces fils en contact avec le pôle positif et un autre avec le pôle négatif de la pile voltaïque, deux bulles de gaz, l'un d'oxygène et l'autre d'hydrogène, qui se dégageaient aux deux pointes d'or correspondantes, indiquaient des signaux. Vers la même époque, l'Américain Coxe proposa de substituer au télégraphe aérien un système fondé sur la décomposition des substances chimiques sous l'action du courant de la pile de Volta. En 1819, le célèbre physicien danois Œrsted signala l'action exercée par les courants électriques sur l'aiguille aimantée, et cette importante découverte de l'électro-magnétisme fut bientôt suivie des travaux si remarquables d'Ampère. Dès 1820 le grand physicien français imagina un appareil analogue à celui de Sœmmering, et où le dégagement des bulles de gaz était remplacé par le mouvement de petites aiguilles aimantées. Mais tous ces systèmes avaient l'inconvénient d'être trop compliqués; aussi tombèrent-ils bientôt dans l'oubli.

Tel était l'état de la question, lorsqu'elle fut reprise plus sérieusement par M. Morse. Après plusieurs essais infructueux, il réussit à construire un appareil (*recording electric telegraph*) qu'il fit fonctionner en 1835 dans l'édifice de l'université à New-York. Deux ans après Weatstone en Angleterre, et Steinheil en Bavière, inventèrent, chacun de son côté, un appareil entièrement différent de celui de Morse. Dès ce moment le nombre de ceux qui suivaient avec curiosité le développement de la télégraphie électrique commença à grossir. En 1838, M. Morse se rendit en Angleterre pour y prendre un brevet; mais on le lui refusa, sous prétexte que l'invention avait déjà été publiée partiellement dans le *Journal du Commerce* de New-York. Dans la même année, il vint à Paris, et déposa un modèle de son instrument à l'Académie des Sciences.

Cependant, ce n'est qu'en 1844 (le 27 mai) que le premier télégraphe électrique fut établi aux États-Unis, entre Baltimore et Washington : la première dépêche transmise fut l'annonce de l'élection de James Polk à la présidence. L'année suivante, le gouvernement français, jaloux de concourir à la mise au jour d'une aussi grande invention, demanda aux chambres une allocation de 240,000 francs. Plusieurs points restaient encore à éclaircir. La commission nommée par le ministre de l'intérieur, et dont Arago faisait partie, s'était d'abord posé la question que voici : « Peut-on transmettre le courant électrique avec assez peu d'affaiblissement pour que des communications régulières s'établissent d'un seul trait, sans station intermédiaire, par exemple entre Paris et le Havre? » Pour répondre à cette question, la commission fit passer le courant électrique par un fil de cuivre, établi, le long du chemin de fer de Rouen, sur des poteaux de bois placés de 50 mètres en 60 mètres, et fit revenir ce courant par un autre fil semblable, placé immédiatement au-dessous; son intensité était mesurée par la déviation que le courant imprimait à une aiguille de boussole. On trouva ainsi que le courant produit à Paris et transmis à Mantes, le long du premier fil, revenait par la terre beaucoup mieux que par le second fil : la terre faisait donc, dans cette expérience, un conducteur

beaucoup plus utile que le second fil métallique. On se demanda ensuite : Comment est-il possible avec un seul courant d'effectuer des signes différents ? En d'autres termes, comment peut-on produire cette intermittence de mouvement si nécessaire dans toute application d'une force quelconque ? — On sait qu'en faisant circuler un courant électrique le long d'un fil roulé en hélice autour d'une tige de fer doux on aimante cette tige momentanément, mais non pas d'une manière permanente, comme on le ferait si au lieu de fer doux on employait de l'acier. Le fer doux ainsi aimanté peut, tout comme l'aimant permanent, attirer une pièce de fer neutre. Mais avec le premier il suffit d'interrompre le courant pour arrêter le mouvement, tandis qu'une telle intermittence ne pourrait s'obtenir avec l'aimant permanent. Là est tout le secret du procédé : c'est en faisant naître et disparaître alternativement la force attractive dans une masse de fer qu'on peut transmettre à une seconde station tous les signaux partis d'une première. De ce principe si simple découlent les divers systèmes télégraphiques imaginés depuis. D'après ce qui précède, il sera facile de comprendre le système qui fut d'abord inventé par M. Morse. A la station où doit arriver la dépêche, ayons une longue bande de papier qui puisse se mouvoir entre deux rouleaux au moyen d'un mécanisme quelconque. Au-dessus de la bande de papier se place la pièce de fer, destinée à être alternativement aimantée et non aimantée : son mouvement de bascule entraîne un pinceau. Au moment où le courant passe, la pièce est attirée par une masse de fer stationnaire ; elle bascule, et pousse le pinceau jusqu'au papier. C'est de la durée de ce courant que dépendra la variété des signaux. S'il ne dure qu'un instant, le pinceau ne tracera qu'un point ; s'il a duré un peu plus, le pinceau ne se relèvera qu'après avoir imprimé sur le papier un trait d'une longueur sensible. On peut ainsi faire succéder un point à un point, un point à un trait, intercaler un point entre deux traits, un trait entre deux points, etc., produire, en un mot, tous les signaux nécessaires à la correspondance la plus variée. Avec le procédé de M. Morse, qui reçut bientôt en France d'importantes modifications, on parvint dès 1845 à noter jusqu'à 84 signaux dans une minute. Ce procédé fut en 1851 adopté en Allemagne, et en 1856 les différents gouvernements, représentés au congrès de Paris, allouèrent à l'illustre inventeur une somme de 400,000 fr., à titre de récompense. M. Morse, passionné pour tout ce qui est vrai, utile et beau, n'a pas renoncé à son art favori ; heureux au sein de sa famille, il continue de cultiver la peinture avec succès dans sa résidence de Locust-Grove, deux milles au sud de Poughkeepsie, sur les bords de l'Hudson. F. HOEFER.

Shaffner, *Telegraph Companion*, vol. I et II (New-York) ; 1854. — *The Guide* (Journal Américain), p. 61. — *Moniteur* du 29 avril 1845 (*Discours* de M. Arago *à la chambre des députés*. — *Documents particuliers*.

MORSO (*Salvatore*), érudit italien, né le 6 février 1766, à Palerme, où il est mort, le 14 février 1828. Après avoir été reçu docteur en philosophie, il embrassa l'état ecclésiastique, et trouva dans l'archevêque Airoldi un bienveillant protecteur de ses travaux. Il s'adonna principalement à l'étude des langues orientales, puis à celle des antiquités de la Sicile. En 1814 il fit partie de la chambre des communes et en 1826 il devint recteur de l'université de Palerme, où pendant plusieurs années il avait occupé la chaire d'arabe. On a de lui : *Locmanni sapientis Fabulæ arabicæ, cum interpretatione latina et notis Thomæ Erpenii ; accedunt notæ, lexicon arabico-latinum et primorum grammatices elementorum tabulæ* ; Palerme, 1796, in-8° ; — *Spiegazione di due lapidi esistenti nella chiesa di San-Michele Arcangelo* ; ibid., 1813, in-4° ; — *Sistema di tachigrafia italiana* ; ibid., 1813, in-8° ; — *Descrizione di Palermo antico* ; ibid., 1827, in-8° ; cet ouvrage, le meilleur de l'auteur, avait déjà paru dans le *Giornale letterario di Sicilia* (tomes VIII à XIII). P.

Mortillaro, *Elogio di S. Morso*, dans le t. Ier de ses *Opere* (Palerme, 1838).

MORTAGNE (*Gautier* DE). *Voy.* GAUTIER.

MORTAGON, roi des Bulgares, tué en 826. En 815, peu de temps après son avénement, il conclut la paix avec l'empereur grec Léon, dont les troupes venaient de traiter le pays bulgare avec la plus grande cruauté. En 823, apprenant le danger que courait l'empereur Michel le Bègue, assiégé dans Constantinople par l'usurpateur Thomas, il annonça à Michel qu'il marchait à son secours ; l'empereur, très-avare et craignant d'avoir à payer chèrement l'aide des Bulgares, manda à Mortagon qu'il saurait bien se défendre tout seul contre Thomas. Mais le roi, avide de butin, prétendit être obligé par son traité avec Léon de secourir l'empire ; il vint avec une armée considérable camper devant Constantinople à quelque distance des rebelles. Attaqué par Thomas, il remporta une éclatante victoire, qui consolida le trône de Michel. En 826 Mortagon fut tué, tandis que ses ambassadeurs étaient à la cour de Louis le Débonnaire pour traiter des limites de leur pays. O.

Cedrenus. — Zonaras. — Eginhard, *Annales*.

MORTCZINNI (*Frédéric-Joseph*, baron DE), sectaire allemand, né à Bautzen, vers le milieu du dix-septième siècle, mort après 1790. Il s'appelait en réalité *Jean-Théophile Hermann*. En 1779 il se fit inscrire sous le faux nom de Mortczinni parmi les étudiants en théologie à l'université de Wittemberg, prétendant avoir subi en Moravie de cruelles persécutions à cause de sa religion. Pendant les années suivantes, il parcourut une grande partie de l'Allemagne du nord et plusieurs villes de Pologne, prêchant, élevant des controverses religieuses, et faisant de nombreux disciples, qu'il

intéressait à son sort par des récits merveilleux. En 1786 il s'établit à Copenhague, et voulut y fonder une loge de francs-maçons en concurrence avec celle qui existait déjà ; son entreprise échoua. Les nombreux ennemis qu'il s'était faits par son humeur agressive et violente découvrirent qu'il était fils d'un marchand d'écureuils, qu'il n'avait jamais fait d'études, que, placé par son père chez un avoué, il s'était sauvé bientôt après de sa ville natale, où il avait laissé la réputation d'un mauvais sujet Ces découvertes n'empêchèrent pas plusieurs personnes de lui confier l'instruction religieuse de leurs enfants; cependant en se vantant publiquement de pouvoir enseigner selon le désir de ses élèves les dogmes des trois confessions chrétiennes, il donnait la mesure de sa valeur. On ne sait pas ce qu'il est devenu à partir de 1790. Il a publié plusieurs opuscules théologiques et ascétiques. O.

Rotermund, *Suppl.* à Jöcher. — Meusel, *Lex.*

MORTELLARI (*Michele*), compositeur italien, né en 1750, à Palerme, mort vers 1810. Envoyé à Naples, où il reçut des leçons de Piccini, il n'avait que vingt ans lorsqu'il écrivit à Rome son premier opéra, intitulé : *Troja distrutta*. Il parcourut ensuite les principales villes d'Italie, et se fit connaître par plusieurs ouvrages, où l'on trouve des morceaux d'une facture agréable et facile. Vers la fin de 1785 il se rendit à Londres, et y publia plusieurs recueils de chansons et d'ariettes, remarquables par une certaine naïveté. Des douze opéras qu'il a fait représenter, nous citerons *Didone abbandonata* (1771), *Le Astuzie amorose* (1775), *Ezio* (1777), *Armida* (1778), *Alessandro nell' Indie* (1779), et *Semiramide* (1785). P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

MORTEMART, ancienne famille française des branches de la famille de Rochechouart; elle a pour tige *Guillaume*, second fils d'Aimery VIII, vicomte de Rochechouart, mort en 1272. Parmi ses descendants, les plus connus sont :

Aimery Ier, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois en 1351, et capitaine pour le roi en Poitou, Limousin et Saintonge.

Jean Ier, mort vers 1444, chambellan de Charles VII, qui lui donna en 1426 le gouvernement de La Rochelle.

René, baron de Mortemart, né en 1528, mort en 1587. Dès l'âge de quinze ans il suivit son père François au siége de Perpignan; ensuite il se trouva au siége d'Épernay, à la défense de Metz (1552), à Hesdin, où il fut pris les armes à la main, aux prises de Poitiers et de Rouen, et aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac et de Montcontour. Il fit de grandes dépenses pour subvenir aux frais de la guerre contre les huguenots, et commanda une compagnie d'ordonnance, que l'on citait comme l'une des mieux entretenues de l'armée royale. Henri III lui donna en 1580 le collier du Saint-Esprit. De son mariage avec une fille du maréchal de Tavannes, il eut dix enfants, dont deux, *René* et *Aimé*, devinrent chefs des branches de *Montpipeau* et de *Tonnay-Charente*.

Gabriel, marquis, puis duc de Mortemart, né en 1600, mort le 26 décembre 1675, à Paris. Il fut chevalier des ordres, premier gentilhomme de la chambre et gouverneur de Paris. Il se fit remarquer à la cour par son esprit, son amabilité et son instruction. Il obtint en 1650 l'érection du marquisat de Mortemart en duché-pairie; mais les lettres patentes ne furent enregistrées au parlement que le 15 décembre 1663. Il est moins célèbre par lui-même que par ses enfants, le duc de Vivonne, Mmes de Montespan et de Thianges et l'abbesse de Fontevrault (*voy.* ces noms). P. L.

MORTEMART (*Louis* DE ROCHECHOUART, duc DE), général français, né le 3 octobre 1681, mort le 30 juillet 1746, à Soisy-sous-Étiolles. Arrière-petit-fils du précédent, il porta d'abord le nom de *prince de Tonnay-Charente*, et prit celui de *duc de Mortemart* à la mort de son père (3 avril 1688). Entré aux mousquetaires en 1699, il eut une compagnie de cavalerie (1700), avec laquelle il fit une campagne en Italie, et devint colonel du régiment de son nom (30 mars 1702). Après avoir servi en Allemagne et en Flandre, il contribua, en 1707, sous les ordres de Villars, à la soumission du Palatinat, combattit à Oudenarde et à Malplaquet, et se distingua par plusieurs actions d'éclat à la défense de Douai. Créé maréchal de camp (1710), il continua de servir en Flandre, passa en 1714 en Catalogne, et assista au siége et à la prise de Barcelone. Le 30 mars 1720, il fut nommé lieutenant général. En 1710 il avait remplacé le duc de Beauvilliers, son beau-père, dans la charge de premier gentilhomme de la chambre. P. L.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — *Le Mercure*, juillet 1746.

MORTEMART (*Victurnien-Jean-Baptiste-Marie* DE ROCHECHOUART, duc DE), général français, né à Éverly (Seine-et-Marne), le 8 février 1752, mort à Paris, le 4 juillet 1812. Élève de l'école d'artillerie de Strasbourg en octobre 1768, il fut nommé le 20 mars 1774 colonel du régiment de Lorraine, brigadier d'infanterie le 1er janvier 1784, et maréchal de camp le 9 mars 1788. La noblesse des bailliages de Guéret et de Sens le députa aux états généraux; mais il se démit de ces fonctions en 1789, et émigra. Il fit à l'armée des princes la campagne de 1792, et passa ensuite en Angleterre, où le roi Georges III, qui l'accueillit avec bienveillance, lui permit de lever un corps de Français émigrés, que paya le gouvernement britannique, et dont il prit le commandement. Il revint sur le continent en octobre 1794, fit partie des troupes qui en 1795 débarquèrent à Guernesey, et passa l'année suivante au service du Portugal, où il demeura jusqu'en 1802, époque où le régiment qu'il commandait fut licencié. De retour en France, il devint, le 26 mars 1812, membre du conseil gé-

néral de la Seine, mais ne remplit que fort peu de temps ces fonctions. Il cultivait les lettres, et a laissé inédits un poëme biblique, intitulé : *Joseph en Égypte*, une traduction du *Paradis perdu* de Milton et diverses poésies légères. H. F.

De Courcelles, *Dict. des Pairs de France*, VIII.

MORTEMART (*Victurnien-Bonaventure-Victor* DE ROCHECHOUART, marquis DE), général français, frère du précédent né à Éverly (Seine-et-Marne), le 28 octobre 1753, mort à Paris, le 16 janvier 1823. Entré en octobre 1768 à l'école d'artillerie de Strasbourg, il fut nommé capitaine dans le régiment de Navarre, et passa ensuite dans celui de Lorraine, dont son frère aîné était colonel. Devenu, en 1778, colonel en second du régiment de Brie, il reçut en mai 1784 le brevet de colonel commandant de celui de Navarre, et fut nommé maréchal de camp, le 1er mai 1791. Député à l'Assemblée constituante par la noblesse du bailliage de Rouen, il y manifesta son attachement aux principes monarchiques, et se montra, mais en vain, un des défenseurs du trône. En 1791 il suivit les princes dans leur émigràtion et après avoir fait sous leurs ordres la campagne de 1792, il prit un commandement dans un corps de Français émigrés à la solde anglaise, levé par le duc, son frère, et y servit comme lieutenant-colonel. Il accompagna ce dernier sur le continent en octobre 1794, puis à Guernesey en 1795, et passa l'année suivante en Portugal, d'où la paix d'Amiens lui permit de rentrer en France, en 1802. M. de Mortemart fut nommé en 1809 membre du conseil général de la Seine-Inférieure, et ce furent les seules fonctions qu'il remplit sous l'empire. A son retour, Louis XVIII le fit lieutenant général, le 3 mars 1815, et l'éleva à la pairie, le 17 août suivant. H. F.

Éloge du marquis de Mortemart, prononcé par le duc de Crillon à la chambre des pairs, séance du 12 février 1823.

MORTEMART (*Victor-Louis-Victurnien* DE ROCHECHOUART, comte, puis marquis DE), pair de France, fils du précédent, né à Colmesnil (Seine-Inférieure), le 12 août 1780, mort à Paris, le 29 janvier 1834. Il émigra avec sa famille en 1791, et après avoir terminé son éducation en Allemagne, comme il ne pouvait tomber sous le coup des lois portées contre les émigrés, il rentra en France au mois d'avril 1799, et trois ans après il épousa Anne-Éléonore Pulchérie de Montmorency, qui le 10 février 1806 fut nommée dame du palais de l'impératrice. Le comte de Mortemart fut lui-même pourvu en 1808 du gouvernement du château de Rambouillet et devint l'année suivante membre de la Légion d'Honneur. Après la restauration, il fut en 1819 et 1820 président de l'une des sections du collége électoral de la Seine-Inférieure, et succéda comme pair de France à son père, dans la séance du 10 avril 1823. Le roi le nomma l'année suivante président du conseil général de son département, et Charles X le fit commandeur, puis grand-officier de la Légion d'Honneur (22 mai 1825 et 29 octobre 1826). Ces faveurs royales n'empêchèrent point le marquis de Mortemart de prêter son appui au gouvernement de Juillet. Il a laissé un assez grand nombre de poésies manuscrites, notamment une imitation d'*Obéron*, de Wieland. H. F.

De Courcelles. *Dict. des Pairs de France*, VIII. – *Moniteur univ.*, 1834, p. 212.

* **MORTEMART** (*Casimir-Louis-Victurnien* DE ROCHECHOUART, duc DE), diplomate et général français, né à Paris, le 20 mars 1787. Fils de V.-J.-B.-M., duc de Mortemart et d'Adélaïde-Pauline-Rosalie de Cossé-Brissac, il émigra en 1791 avec sa famille, qui le fit élever en Angleterre, et ne revint en France qu'en 1801. Entré au service, dans les gendarmes d'ordonnance, en septembre 1803, il obtint une sous-lieutenance au 1er régiment de dragons (10 février 1806), et fit les campagnes de Prusse et de Pologne. Il assista aux combats de Pultusk et de Golymin, où il fut blessé, et la fermeté avec laquelle il soutint à Friedland les attaques des Russes lui mérita la croix de la Légion d'Honneur (1er octobre 1807). Lieutenant au 25e régiment de dragons et aide-de-camp du général Nansouty (2 et 10 mars 1809), il devint capitaine au même corps (26 juillet suivant), et se distingua aux journées de Ratisbonne, d'Essling et de Wagram. Napoléon Ier le nomma (12 février 1811) l'un de ses officiers d'ordonnance et le chargea de plusieurs missions importantes, entre autres de l'inspection générale des côtes de Hollande et de Danemark. M. de Mortemart rejoignit la grande armée à Posen et fit en 1812 la campagne de Russie, pendant laquelle il reçut le titre de baron de l'empire. Échappé aux désastres de la retraite de Moscou, il rentra en France avec une santé tellement délabrée qu'il ne put prendre part qu'aux derniers événements de la campagne de 1813. Il combattit néanmoins à Leipsick et à Hanau, et sa conduite dans cette dernière bataille lui valut d'être promu officier de la Légion d'Honneur (30 novembre 1813). Dans la campagne de 1814, il fut chargé de présenter à Marie-Louise les drapeaux pris sur les alliés à Champ-Aubert, à Nangis et à Montereau, et se trouvait à Paris au 31 mars. Un des premiers, il adhéra à la déchéance de Napoléon; Louis XVIII le nomma pair de France (4 juin 1814), et capitaine-colonel des Cent-Suisses de sa garde, place occupée avant la révolution par le duc de Brissac, son aïeul maternel. Créé chevalier de Saint-Louis (25 août), il escorta les princes au 20 mars 1815 jusqu'à Béthune, où la maison militaire du roi fut licenciée, rejoignit peu après Louis XVIII à Gand, et rentra avec lui au mois de juillet suivant. Grâce à ses connaissances militaires, il réorganisa sur de nouvelles bases sa compagnie des gardes à pied ordinaires du roi, et en fit un véritable corps d'élite. Ses services et sa fidélité furent successivement récompensés par les titres

e major général de la garde nationale de Paris 14 octobre 1815), de maréchal de camp (22 novembre), de chevalier des ordres du roi (30 mai 825), d'ambassadeur en Russie (mars 1828), enfin de lieutenant général (23 octobre suivant). De retour de Saint-Pétersbourg, en 1830, se rendait aux eaux lorsque, passant à Versailles, il apprit les événements qui se déroulent à Paris, et accourut aussitôt à Saint-Cloud, il supplia le roi de prendre de promptes mesures. Charles X, après avoir longtemps résisté, fut faire à la révolution une concession suffisante en autorisant (29 juillet) M. de Mortemart à former un nouveau cabinet, dont il le nomma président. Le duc refusa d'abord, prétendant qu'un tel fardeau était au-dessus de ses forces; vaincu cependant par l'insistance du roi, qui descendit jusqu'à la prière, il accepta, et obtint du monarque le rapport des ordonnances, le rétablissement de la garde nationale et la convocation presque immédiate des chambres. Malheureusement son retard, encouragé par l'entêtement de Charles X, à se présenter en personne à la réunion des députés présidée par Laffitte, et à l'hôtel de ville, où il envoya le comte de Sussy, contribua à la déchéance de la branche aînée, et ce fut à lui que Girard, député de Seine-et-Oise, répondit le mot devenu célèbre: « *Il est trop tard!* » S'installant néanmoins au Luxembourg, M. de Mortemart prépara quelques projets de loi destinés à conjurer la situation, eut une entrevue avec le duc d'Orléans, qui l'assura de son inaltérable dévouement au chef de sa race; mais le 31 juillet, après avoir vu son autorité méconnue dans les bureaux du *Moniteur*, repoussée par la chambre des députés et insultée à l'hôtel de ville, le dernier ministre de Charles X reconnut son impuissance et reprit le chemin de Saint-Cloud.

Une fois la révolution consommée, M. de Mortemart, qui déjà dans la chambre des pairs s'était signalé par quelques votes favorables à la cause libérale, prêta son concours à la nouvelle dynastie, qui le 5 janvier 1831 le nomma ambassadeur extraordinaire en Russie, le chargea d'une mission spéciale auprès de l'empereur Nicolas et le promut (9 janvier 1831) grand'croix de la Légion d'Honneur. En octobre de cette année, il succéda définitivement au maréchal duc de Trévise comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et conserva ce poste jusqu'en 1833. Un moment écarté de la scène politique, par la révolution de février, il fut le 31 août 1849 rétabli dans le cadre de l'état-major général, et s'étant rallié au parti napoléonien, il reçut plus tard le commandement de la 19e division militaire (Bourges). Un décret impérial du 27 mars 1852 l'appela à siéger au sénat. H. FISQUET.

Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*, tome I, chap. V et VI. — De Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, tome VIII, ch. V et VI. — A. Mazas, *Mission de M. de Mortemart*. — S. Bérard, *Souvenirs historiques*. — Chateaubriand, *Mémoires*.

*MORTEMART-BOISSE (*François-Jérôme-Léonard*, baron DE), littérateur et agronome français, né le 12 janvier 1785, à Versailles. Il descend d'une ancienne famille originaire de la Marche (1). Admis fort jeune au service, il se distingua au siége de Stralsund (1807), au combat de Neumark et à la bataille d'Essling (1809), où il obtint la croix d'Honneur. Les blessures qu'il avait reçues pendant cette journée le forcèrent à prendre sa retraite comme adjudant-major. Nommé en 1813 sous-préfet de Remiremont, il organisa contre les Russes la levée en masse de l'arrondissement. Après le 20 mars 1815, il exerça les mêmes fonctions au Havre et fut appelé dans le mois de juin à la préfecture d'Eure-et-Loir; mais il donna presque aussitôt sa démission. Depuis cette époque il s'est occupé de travaux littéraires et agricoles. Il est membre d'un grand nombre d'ordres étrangers et de sociétés savantes. On a de lui : *Recherches sur les différentes Races de Bêtes à laine de la Grande-Bretagne*; Paris, 1824, in-8°; — *Considérations sur l'industrie anglaise*; Paris, 1826, in-8°; — *Des Races ovines de l'Angleterre, ou guide de l'éleveur de moutons à longue laine*; Boulogne-sur-Mer, 1827, in-8°; — *Le Touriste, histoire, voyages et scènes intimes*; Paris, 1834, in-8°; — *Voyage pittoresque dans le grand-duché de Bade*; Paris, 1836, in-4°, fig.; — *Nécessité de modifier l'état actuel de la législation sur les biens communaux*; Paris, 1839, in-8°; — *Voyage dans les landes de Gascogne*; Paris, 1840, in-8°; l'auteur y rend compte des progrès qu'a réalisés la colonie agricole d'Arcachon; — *La Vie élégante à Paris*; Paris, 1857, 1858, in-18.

M. de Mortemart-Boisse a été l'un des fondateurs de la *Revue des Deux Mondes*, où il a publié divers articles historiques et littéraires. Il a collaboré au *Cultivateur*, à *La Maison rustique*, à *L'Europe littéraire* et au *Cent et un* sous le nom de *lord Wigmore*; aux *Heures du soir* sous celui de *lady Mortimer*; au *Livre rose* sous celui de la *comtesse de Marle-Mortemart*, son aïeule; au *Panorama littéraire*, au *Plutarque français*, au *Livre des Conteurs*, etc.

P. L—Y.

Les Tablettes militaires. — *La Biographie et la Nécrologie*. — Daniel de Saint-Anthoine, *Biogr. de Seine-et-Oise*, II. — Quérard, *La France littér.*

MORTIER (*Jérôme* DU), latiniste flamand, né à Lille, en 1520, mort dans la même ville, en 1580. Il pratiqua quelque temps le barreau de Louvain; mais s'étant marié, en 1547, avec une riche demoiselle de Bruges, de la famille La Capelle, et dont il eut quinze enfants en quinze ans (2), il s'adonna exclusivement aux belles-

(1) Son père, *Marc-Marie*, né le 6 juin 1750, à Paris, était fils d'un consul général qui sauva, en 1747, étant à Malaga, l'escadre française sous les ordres du chevalier de Piosin. Il se retira sous l'empire avec le grade de lieutenant-colonel.

(2) Cette dame mourut en 1562, âgée de trente-cinq

lettres et au bonheur intérieur. Il mourut de la maladie pestilentielle qui dévasta les provinces du nord de la France en 1580. La devise de Du Mortier était : *Mors omnia solvit, fœdera, amicitias et connubialia jura*. On a de lui un recueil (posthume) de poésies, en vers élégiaques, divisé en cinq livres : *De studiis auctoris ; De Rebus Bello gestis ; De Bacchanalibus ; De Funeribus ; De Amore et Odio* ; Arras, 1620, in-8°.

L—z—e.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. II, p. 21-23.

MORTIER (*Nicolas* DU), helléniste belge, né à Tournai, en 1639, mort à Rome vers 1710. Il fit ses études au collége du Lys à Louvain, et en 1658 se rendit en Italie, où il fit profession chez les Clercs réguliers. Il enseigna longtemps la théologie à Rome, et devint général de sa congrégation vers 1700. On a de lui : *Etymologiæ sacræ Græco-Latinæ, seu e Græcis fontibus depromptæ, in quibus omnia pene vocabula ab Hellade oriunda, ad theologiam positivam, scholasticam et moralem spectantia in didacticis, polemicis et hieroistoricis magis obvia explicantur, enucleantur, variis eruditionibus illustrantur*, etc. ; Rome, 1703, in-fol. Cet ouvrage peut servir à peine aux personnes qui, ne sachant pas le grec, veulent apprendre la signification des mots latins empruntés à cette langue. L'auteur s'y est attaché particulièrement à développer les étymologies ; mais il y donne souvent des définitions arbitraires. C'est ainsi qu'au mot βηρύλλιον (beryllus) (1) il répète que cette pierre arrête les catarrhes et guérit les maux d'yeux. « C'est pourquoi, ajoute-t-il, on en fait une application à saint Thomas, lorsque cet apôtre toucha les plaies du Sauveur ressuscité. Par la même raison, et pour quelques autres effets du béryl, cette pierre est le symbole du dernier jugement, dont le souvenir guérit de tous maux, etc. » Cette citation peut faire apprécier les tendances de l'auteur. Il manque d'ailleurs dans son livre un grand nombre de mots d'un usage fréquent.

L—z—e.

Archives de Louvain. — Hélyot, *Histoire des Ordres religieux*, t. IV, p. 263-274.

MORTIER (*Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph*), duc DE TRÉVISE, maréchal de France, né au Cateau-Cambrésis, le 13 février 1768, mort à Paris, le 28 juillet 1835. Fils d'Antoine-Charles-Joseph Mortier, député aux états généraux, il fit de bonnes études au collége des Irlandais, à Douai, et fut destiné par sa famille à la carrière commerciale. Les goûts du jeune homme le portaient vers l'état militaire, et en 1791 il obtint une sous-lieutenance dans un régiment de carabiniers. Cette même année, ses compatriotes le nommèrent capitaine d'une compagnie dans le 1er bataillon du département du Nord, et il fit ses premières armes à l'affaire de Quiévrain, où il eut un cheval tué sous lui (28 avril 1792). Les champs de bataille de Jemmapes, de Nerwinde, de Sellemberg, près Louvain, furent successivement témoins de sa valeur, et sa conduite à la journée d'Hondschoote lui valut le grade d'adjudant général (16 octobre 1793). Blessé d'un coup de mitraille au moment où il se rendait maître du village de Dourlers, au déblocus de Maubeuge, il se signala de nouveau à Mons, à Bruxelles, à Louvain, à Fleurus, fut employé sous Kleber au siége de Maëstricht, et y fut chargé par le général Poncet d'attaquer le fort Saint-Pierre, qu'il força de capituler. Il se trouva ensuite sous les ordres de Marceau au passage du Rhin, à Neuwied. En 1796, commandant les avant-postes de l'armée de Sambre et Meuse, Mortier, qui le 31 mai avait culbuté les Autrichiens au delà de l'Acher, tourna le lendemain, dans les plaines d'Ems, la gauche du prince de Wurtemberg, que le général Lefebvre attaquait de front, et par ce mouvement le contraignit d'abandonner (4 juin) la position d'Altenkirchen, avec une perte de six mille hommes et de onze pièces de canon. A la bataille de Friedberg, il passa de vive force la Nidda, fit à l'ennemi deux mille prisonniers à Wildendorff (4 juillet), s'empara successivement de Giessen, de Gemunden, de Schweinfurt, et obligea le général Wartensleben, qui avait capitulé à Francfort, de quitter Wurtzbourg et de se replier sur Bamberg; le 8 août, au combat d'Hirscheid, il remplaça l'adjudant général Richepanse, blessé, dans le commandement de la cavalerie, et dans son rapport sur ce combat et sur le passage de la Rednitz, Kléber fait le plus grand éloge de la conduite, du sang-froid, de la bravoure et de la présence d'esprit de Mortier. Après avoir négocié avec l'électeur l'occupation de Mayence par les Français (30 décembre), et après la paix de Campo-Formio (17 octobre 1797), il ne crut pas devoir accepter le grade de général de brigade, qui lui fut offert, et demanda le commandement du 23e régiment de cavalerie, qu'on lui accorda; mais toutefois il fut de nouveau nommé, en 1799, général de brigade, et envoyé à l'armée du Danube, où il commanda les avant-postes de l'avant-garde. Il obtint encore de nombreux succès, se trouva (25 mars 1799) à la prise de Lieptingen et à tous les combats qui eurent lieu en avant d'Offembourg. Promu général de division (25 septembre suivant), il fut appelé au commandement de la quatrième division de l'armée d'Helvétie, enleva aux Russes le village de Vellishoffen, marcha sur Schwitz avec Masséna pour attaquer Suwarow dans le Muthenthal, et concourut puissamment à l'expulsion du feld-maréchal russe du territoire helvétique. Il était allé prendre le commandement de la deuxième division de l'armée du Danube, lorsqu'un arrêté du gouvernement consulaire (29 mai 1800) l'appela au commandement de la 16e division militaire, dont le chef-lieu était Paris.

ans. Du Mortier se remaria avec une demoiselle de Lannoy, de Lille; mais cette fois il n'eut pas d'enfants

(1) Nom que les anciens donnaient à une sorte d'émeraude qui tirait sur le jaune.

Après la rupture du traité d'Amiens et à la reprise des hostilités contre l'Angleterre, Mortier reçut l'ordre de s'emparer de l'électorat de Hanovre. Il partit à cet effet de Nimègue (15 avril 1803), et par ses bonnes dispositions contraignit le feld-maréchal Walmoden à repasser l'Elbe et à conclure (2 juin) une capitulation qui fut signée vis-à-vis de Sublingen, dans un bateau, au milieu du fleuve. Cette convention déclarait l'armée hanovrienne prisonnière, et rendait la France maîtresse de tout l'électorat, et particulièrement des embouchures de l'Elbe et du Weser. Pendant son séjour en Hanovre, Mortier régularisa l'administration de ce pays, réprima des dilapidations et des abus, et s'attacha surtout à prévenir les envahissements d'autorité et à soutenir le faible et le fort. A son retour à Paris, il fut nommé l'un des quatre généraux de division commandant la garde des consuls, et spécialement l'arme de l'artillerie.

Napoléon Bonaparte, devenu empereur, comprit Mortier dans la première promotion de maréchaux qu'il fit, le 19 mai 1804, le nomma (4 juin) chef de la 2e cohorte, grand-officier de la Légion d'Honneur, et lui donna le grand-cordon de cet ordre, le 2 février 1805. Appelé, en septembre suivant, au commandement d'un des corps de la grande armée d'Allemagne, le maréchal Mortier se dirigea en octobre sur la rive gauche du Danube, coupa les communications de l'armée russe avec la Moravie, et, à la tête d'une colonne composée seulement de quatre mille six cents combattants, il rencontra (11 novembre) au village de Leoben l'armée entière du général Kutusoff, forte de trente mille hommes, la combattit avec courage malgré l'infériorité du nombre, et fut heureusement secouru au moment où il allait succomber. Ce combat, l'un des plus mémorables de la campagne, en fut aussi l'un des plus meurtriers, et les deux partis s'attribuèrent la victoire. La ville natale du maréchal voulut éterniser ce brillant fait d'armes par un monument; Mortier refusa cet honneur. En 1806, l'empereur l'ayant chargé d'occuper toutes les places de l'électorat de Hesse-Cassel, il entra à Cassel le 1er octobre, et soumit sans combattre tout le pays. De la Hesse, Mortier marcha sur le Hanovre, et arriva le 19 novembre à Hambourg, où, à la prière de Bourrienne, qui y était ministre plénipotentiaire, il se borna à confisquer les propriétés anglaises et à mettre en arrestation les Anglais, au lieu de saisir, comme le portaient, dit-on, ses instructions, une somme de 80 millions de marcs *banco* déposée à la banque de cette ville. Le maréchal, s'avançant ensuite par le pays de Mecklembourg, envahit la Poméranie, et tenta le siége de Stralsund, où toutes les troupes suédoises s'étaient retirées. Le petit nombre de soldats qu'il avait à sa disposition ne lui permit point cependant de poursuivre activement ce siége, et au commencement d'avril 1807 il porta son quartier général à Grimmen. Le 16 de ce mois il battit les Suédois à Anclam, et le surlendemain il conclut à Schlaskow, avec le général d'Essen, une suspension d'armes, aux termes de laquelle les îles d'Usedom et de Wolgast reçurent une garnison française. Au mois de juin suivant, il prit une part brillante à la bataille de Friedland, où il commandait la gauche de l'armée. A la paix de Tilsitt (21 juin), il fut nommé gouverneur général de la Silésie, et peu après il reçut le titre de *duc de Trévise* avec une dotation de 100,000 francs de rentes sur les domaines de l'ancien électorat de Hanovre.

Passé en Espagne en 1808 comme commandant du cinquième corps, le maréchal Mortier concourut au siége de Saragosse (février 1809), et se dirigea vers la Castille après la prise de cette place. Le 18 novembre, il gagna la bataille d'Ocaña, où soixante mille Espagnols furent dispersés et anéantis par trente mille Français, seconda ensuite le maréchal Soult dans ses opérations contre Badajoz, fut chargé du siége de Cadix, et l'habile manœuvre qu'il exécuta après avoir passé la Gebora amena le gain de la bataille de ce nom (19 février 1811). Mortier, lors de la campagne de Russie, reçut le commandement de la jeune garde, et ce fut lui qui, en sa qualité de gouverneur du Kremlin, fut chargé de la terrible mission de faire sauter ce vieux palais des tzars, après le départ de l'empereur de Moscou. Cet ordre fut exécuté le 23 octobre 1812, et la veille de son départ il fit prisonnier le général Winzingerode, qui venait l'attaquer avec un corps de troupes de Twer, passa la Bérésina pour soutenir et appuyer sur la route de Borisow le maréchal Oudinot, engagé avec les divisions russes, et dans cette fatale retraite il fit tout ce que l'on pouvait attendre d'un bon capitaine et tout ce que permettaient les circonstances, pour sauver les troupes qu'il commandait. Chargé de la conduite de l'arrière-garde après la bataille de Krasnoë (18 novembre), il s'occupa sans relâche de la conservation de ses soldats, et son cœur fut pénétré de douleur à la vue des maux qu'il ne pouvait empêcher ni prévenir.

Après avoir réorganisé la jeune garde à Francfort-sur-le-Mein, il combattit à la tête de ce corps à Lutzen (2 mai 1813), à Bautzen, à Dresde, à Wachau, à Leipsick et à Hanau, se dirigea sur Spire en décembre, et arriva à Langres le 11 janvier 1814. Pendant la campagne de France le maréchal Mortier déploya ses talents militaires accoutumés, et ce fut lui qui dans la défense de Paris fut chargé de soutenir le choc de l'armée alliée dans les plaines de Saint-Denis, et quand le comte Orloff, aide de camp de l'empereur Alexandre, vint le sommer de mettre bas les armes, « les alliés, répondit noblement le maréchal, pour être au pied de la butte Montmartre, ne sont pas pour cela maîtres de Paris. L'armée s'ensevelirait sous ses ruines plutôt que de souscrire à une capitulation honteuse; et

d'ailleurs, quand elle ne pourra plus le défendre, elle sait comment et par où effectuer sa retraite devant et malgré l'ennemi. »

Cependant, après la suspension d'armes conclue par le duc de Raguse, le maréchal quitta ses positions, et concentra son corps d'armée au Plessis-Chenet, près de Corbeil, d'où il envoya, le 8 avril, son adhésion à la déchéance de Napoléon et aux actes du gouvernement provisoire. Nommé presque aussitôt commissaire extraordinaire du roi dans la seizième division militaire à Lille, dont il devint ensuite gouverneur, Mortier fut nommé chevalier de Saint-Louis le 2 juin 1814 et pair de France le 4 du même mois. A l'époque du 20 mars 1815 le gouvernement lui destinait le commandement d'une armée de réserve que l'on voulait former à Péronne; mais les circonstances s'opposèrent à l'exécution de ce projet. Arrivé à Lille un peu avant Louis XVIII, le duc de Trévise se hâta de prévenir M. de Blacas qu'à la seule nouvelle du passage du roi les troupes de cette garnison étaient prêtes à se soulever. Il supplia ce prince de sortir de la place, s'offrant de l'escorter lui-même hors des portes, afin d'imposer aux soldats par sa présence. Effectivement, il accompagna Louis XVIII jusqu'au bas du glacis et se rendit aussitôt à Paris, où Napoléon le créa membre de la chambre des pairs et le chargea de l'inspection des places frontières de l'est et du nord. Au retour du roi, il perdit son titre de pair, et en novembre 1815 il fut l'un des membres du conseil de guerre chargé de juger le maréchal Ney, et qui bien maladroitement, quoique avec de bonnes intentions, se déclara incompétent. Le 10 janvier 1816, il fut nommé gouverneur de la quinzième division militaire, à Rouen, et la même année élu député pour le département du Nord. Une ordonnance du 5 mars 1819 le rétablit dans les honneurs de la pairie, puis il devint commandeur de Saint-Louis le 24 août 1820 et chevalier des ordres du roi, le 30 mai 1825. Le maréchal fut en décembre 1830 nommé ambassadeur en Russie, et occupa ce poste jusqu'au 11 septembre 1831, où il devint grand-chancelier de la Légion d'Honneur. Pour terminer une longue crise ministérielle, il consentit, le 18 novembre 1834, à accepter le portefeuille de la guerre; à ses yeux, c'était un immense sacrifice, et en présence de l'opposition marquée de la presse il prétendait que c'était là une dernière campagne, où il allait jouer plus que sa vie. Il résigna ces fonctions le 12 mars 1835. La veille de l'anniversaire des journées de Juillet, la famille du maréchal, alarmée des bruits d'attentats qui circulaient sourdement, et craignant pour lui la fatigue, voulut le détourner d'assister à la revue royale du 28; mais il persista dans la résolution qu'il avait prise d'y paraître, et accompagna le roi. Au moment où le cortége parvint sur le boulevard du Temple, il se plaignit de la chaleur, et quelques instances qu'on lui fît pour l'engager à se retirer, il n'y voulut jamais consentir. A peine avait-il exprimé son refus qu'eut lieu l'explosion de la machine infernale dirigée par Fieschi, et il tomba comme foudroyé par l'éclat de la mitraille. Il respirait encore quand on le transporta dans une salle de billard du Jardin Turc; il chercha à s'appuyer contre une table; puis, tout à coup saisi par les dernières convulsions, il porta le corps en arrière, poussa un grand cri, et expira. Peu d'hommes ont parcouru une carrière militaire aussi brillante que le maréchal Mortier, qui à un courage à toute épreuve et au talent du général joignait une grande franchise et une rare modestie. Sa mort, s'il l'eût reçue sur un champ de bataille, eût été digne d'un vieux guerrier; mais par le malheur des temps elle se trouve liée dans l'histoire au souvenir de nos discordes civiles et de nos catastrophes politiques. Le 16 septembre 1838 on inaugura au Câteau la statue colossale en bronze du maréchal. H. Fisquet.

Moniteur. *Éloge du maréchal Mortier*, prononcé à la chambre des pairs, le 22 mai 1836, par le comte de Caffarelli. — H. Bis, *Notice sur le maréchal Mortier*. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. Ier.

MORTIMER (*Roger*, comte de), seigneur anglais, favori de la reine Isabelle, né vers 1287, mis à mort le 29 novembre 1330. Après la mort de son père, tué à la bataille de Buelt contre les Gallois, Roger Mortimer fut placé sous la tutelle de Gaveston; mais lorsque celui-ci devint le favori d'Édouard II, Mortimer ne s'attacha pas à sa fortune. Comme les autres seigneurs de son temps, il chercha dans des guerres particulières contre ses voisins et dans des révoltes contre l'autorité royale les moyens d'accroître ses richesses et sa puissance. Le gouvernement de l'Irlande lui fut confié, et quoiqu'il ne l'exerçât qu'une seule année, il assura la suprématie des Anglais sur ce pays. En 1320 il s'unit aux comtés de Lancaster et d'Hereford et à d'autres barons pour demander à Édouard II le renvoi et la punition des deux Despenser (Spencer). Le roi refusa, et les Spencer l'emportant, Mortimer fut arrêté et mis à la Tour. Deux fois condamné à mort et deux fois gracié par le roi, il n'espérait pas une troisième grâce; il gagna un des officiers de la Tour, s'échappa, et se réfugia en France auprès de Charles le Bel, en 1323. A la cour de France, il se rencontra avec Isabelle (voy. ce nom), reine d'Angleterre, qui était venue demander à son frère Charles le Bel, secours contre les Spenser. Une liaison adultère, cimentée par une haine commune contre les favoris d'Édouard unit le seigneur fugitif et la reine émigrée. Édouard, instruit des complots tramés contre lui, réclama auprès de Charles le Bel, qui, ne voulant pas violer ouvertement la paix, éloigna Isabelle. Cette princesse se retira avec Mortimer dans le Hainaut, y rassembla un millier d'hommes d'armes français et brabançons, et descendit en Angleterre en 1326. Sa présence détermina une insurrection qui eut pour résultats la chute des Spencer et la déposition d'Édouard II

en 1327. La liaison désormais publique d'Isabelle et de Mortimer excitant l'indignation des Anglais, les deux amants craignirent que les seigneurs ne replaçassent Édouard sur le trône, et ils firent assassiner le malheureux prince, le 31 mars 1327. Édouard II eut pour successeur son jeune fils Édouard III, qui régna sous la tutelle de sa mère. Le comte de Lancastre fut nommé gardien du royaume et protecteur de la personne du roi; mais l'autorité réelle passa entre les mains de Mortimer, qui accumula bientôt sur sa tête autant de haine que Gaveston et Spencer. Effrayé de cette haine croissante, Mortimer évitait avec soin les chances d'une guerre étrangère. Contrairement à la volonté d'Édouard III, il traita avec Robert Bruce, roi d'Écosse, et reconnut l'indépendance de ce royaume, en 1328. Cette transaction augmenta le mécontentement des barons. Une première prise d'armes contre le favori n'eut aucun succès, et Mortimer se vengea en faisant couper la tête au comte de Kent, oncle du roi, et en faisant emprisonner le comte de Lancastre. Mortimer avait dès lors atteint le plus haut point de puissance, et il se croyait bien assuré dans sa position; mais un terrible danger le menaçait du côté où il s'y attendait le moins. Le jeune roi Édouard, âgé de moins de dix-neuf ans, trama avec une dissimulation profonde la perte du favori. Un parlement avait été convoqué à Nottingham; la reine et Mortimer s'étaient logés dans le château; Édouard y pénétra par un souterrain, le 19 octobre 1330, et arrêta Mortimer malgré la résistance de la reine. Le parlement lui fit son procès, et le condamna à être pendu. La sentence, immédiatement exécutée, était juste sans doute; mais le jugement n'avait pas été régulier, et vingt ans plus tard il fut annulé comme illégal. Z.

Rymer, *Acta*. — Th. Walsingham, *Annals*. — Knyghton, *De Event. Angl.* — Froissart, *Chroniques*. — Hume, *History of England*.

MORTIMER (*John-Hamilton*), peintre anglais, né en 1741, à Eastbourne, port de Sussex, mort le 4 février 1779, à Londres. Son père était collecteur de douanes, et son oncle, médiocre peintre de portraits, lui enseigna les premiers éléments du dessin. A dix-huit ou dix-neuf ans, il vint à Londres, et fréquenta l'atelier de Hudson, qui avait été le maître de Reynolds. Il reçut aussi des conseils de Cipriani. Mais il dut surtout ses remarquables progrès à son talent d'observation et à l'étude assidue de la belle galerie que le duc de Richmond avait libéralement ouverte aux jeunes artistes. En 1779 il fut nommé par le roi membre de l'Académie des Beaux-Arts. Ses principaux ouvrages sont : *Saint Paul convertissant les Bretons*, *Le Roi Jean accordant la grande charte aux barons*, *La Bataille d'Azincourt*, *Vortigern et Rowena*, *Les Progrès du vice*, *Le Serpent d'airain*, etc. Mortimer n'était pas coloriste; mais il dessinait avec autant de largeur que de sûreté. Il recherchait dans ses compositions l'étrange, le fantastique et l'horrible, et savait en tirer des effets et des contrastes saisissants. Les tableaux de chevalet, où il a retracé des scènes de bandits ou de contrebandiers, sont fort recherchés. K.

Pilkington, *Dict. of Painters*.

MORTIMER (*Thomas*), littérateur anglais, né en 1730, à Londres, où il est mort, en décembre 1809. Il était petit-fils de *John* MORTIMER, mort en 1736, et qui a laissé sur l'agriculture un traité fort estimé, traduit en français sur la 6ᵉ édit. (Paris, 1765, 4 vol. in-12). Ayant perdu l'emploi de vice-consul dans les Pays-Bas, il s'adonna à la littérature. Presque octogénaire, il travaillait encore pour le compte des libraires, et se plaignait, rapporte d'Israeli, de la préférence accordée à de jeunes aventuriers. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages utiles, parmi lesquels on remarque : *The Bristish Plutarch;* Londres, 1762, 6 vol. in-8°, trad. en français par Mme de Vasse (Paris, 1785-1786, 12 vol. in-8°); — *Dictionary of Trade and Commerce;* ibid., 1766, 2 vol. in-fol.; — *The Elements of Commerce, politics and finances;* ibid., 1772, in-4°, trad. en allemand (Leipzig, 1781); — *History of England;* ibid., 3 vol. in-fol.; — *The Student's pocket Dictionary, or compendium of history, chronology and biography;* ibid., 1777, in-12; — *Every man his own broker;* ibid., 1782, in-8°; — *A general Dictionary of Commerce, trade and manufactures;* ibid., 1809, in-8°. Il a aussi traduit de Necker *De l'Administration des Finances de la France* (1786, 3 vol.). P.

European Magazine, XXXV, 319.

MORTIMER (*Pierre*), musicien allemand, né en 1750, à Herrnhut (Saxe), mort vers 1830. Il est auteur d'un livre excellent : *Der Choral-Gesang zur Zeit der Reformation* (Le Chant choral au temps de la Réforme); Berlin, 1821, in-4° : où il examine les avantages des anciens modes grecs sur la tonalité moderne. D'après le jugement de M. Fétis, c'est un travail digne du plus vif intérêt et qui renferme des vues aussi nouvelles que lumineuses. Mortimer vécut dans une si grande obscurité qu'à Dresde même, où il s'était retiré, il était à peu près inconnu. Il appartenait à la secte des frères Moraves. Ce fut Zelter qui fit imprimer son ouvrage. K.

Zelter, *Corresp. avec Gœthe*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

MORTIMER. *Voy.* CADE (*Jean*).

MORTO DA FELTRO. *Voy.* FELTRO (*Morto da*).

MORTON (*John*), prélat et ministre anglais, né en 1410, à Bere, bourg du comté de Dorset, mort le 15 septembre 1500 (1). De l'abbaye de Cerne, où il fut élevé, il passa au collége Baliol à Oxford; attaché au corps enseignant de cette

(1) Selon les registres de l'évêché d'Ely. L'obituaire de Canterbury donne la date du 16 des calendes d'octobre.

université, il y remplit les emplois de modérateur de l'école de droit et de principal de Peckwater-Inn. Son double talent de légiste et d'avocat près de la *court of arches* lui fit une grande réputation ; il y gagna en outre des protecteurs et de nombreux bénéfices ecclésiastiques. Parmi les dignités dont il fut pourvu, il suffit de citer celle d'archidiacre, qu'il occupa à Winchester, à Huntingdon et à Leicester. Le plus puissant de ses patrons, et celui qui contribua le plus à sa fortune, fut l'archevêque de Canterbury, Thomas Bourchier ; présenté par lui à la cour d'Henry VI, il prit une part active à la querelle des *deux roses* et entra au conseil privé. Sous Edward IV, il n'eut pas moins d'influence ; nommé garde des archives (1473), il fut envoyé en ambassade près de l'empereur d'Allemagne (1474), et conclut avec Louis XI le traité de paix de 1475. Le roi l'éleva à l'évêché d'Ely (1478) et le désigna pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Le jour même où Richard III usurpa la couronne, il fit arrêter Morton et trois de ses collègues dans la salle du conseil, et, après l'avoir laissé quelque temps en prison, il le remit à la garde du duc de Buckingham (1483). Mais Morton employa si habilement son temps et ses paroles, qu'il réussit bientôt à détacher ce seigneur du parti de Richard et qu'il le poussa même dans une révolte dont il devait être la première victime. Aussitôt que la mort des fils d'Edward fut connue, il proposa d'offrir la couronne à Henri, comte de Richmond, qui, du chef de sa mère, représentait la maison de Lancastre ; mais à la condition qu'il épouserait la princesse Élizabeth, à qui les droits de la maison d'York étaient alors dévolus. Ce mariage, comme il le faisait observer, devait unir les partisans des deux familles dans la défense d'une même cause, leur donner la possibilité de triompher de Richard III et mettre fin aux dissensions qui déchiraient depuis si longtemps le pays. Ce plan fut accepté avec empressement par le comte de Richmond et tous ses amis (septembre 1483). L'insurrection avortée du duc de Buckingham en ajourna l'exécution. Morton se sauva sous un déguisement dans l'île d'Ely et de là sur les côtes de Flandre ; il ne reparut à la cour qu'après le couronnement d'Henry VII (1485). Accueilli avec la plus haute distinction, il succéda à Bourchier dans l'archevêché de Canterbury (1486), et fut nommé grand-chancelier d'Angleterre (1487). En 1493 le pape Alexandre VI lui envoya le chapeau de cardinal. Morton était un homme sage et avisé, de beaucoup d'instruction et de probité. Ses contemporains, et surtout Thomas Morus, son élève, lui ont décerné de grands éloges. On lui reprochait un excès de hauteur et de sévérité ; le peuple le détestait à cause de certaines taxes odieuses qu'il rétablit à la volonté expresse de l'avare Henry VII, entre autres l'impôt gratuit (*benevolence*), qui atteignait à la fois riches et pauvres. Il avait amassé de grandes richesses, dont il fit constamment le plus noble usage. On a souvent attribué à ce prélat la *Vie de Richard III*, qui parut sous le nom de Thomas Morus. P. L—y.

John Budden, *Life of John Morton* ; 1607, in-8°. — Collier, *Ecclesiastical History*. — Chalmers, *General Biogr. Dict.* — Bentham, *History of Ely*.

MORTON (*Thomas*), savant prélat anglais, né le 20 mars 1564, à York, mort le 22 septembre 1659, à Easton-Mauduit (comté de Northampton). De la même famille que le précédent, il prit ses degrés à Cambridge et y professa la logique pendant plusieurs années. En 1603 il accompagna en qualité de chapelain lord Eure en Allemagne. Après avoir été doyen de Gloucester et de Winchester, il occupa successivement les siéges de Chester (1615), de Coventry (1618) et de Durham (1632). Durant les troubles il fut emprisonné à la Tour, et un peu avant la mort de Charles Ier on le força de quitter son palais épiscopal. Lors de la suppression des évêchés, le parlement lui accorda une pension de 800 l. st. Ce prélat, aussi instruit que pieux et charitable, entretenait une active correspondance avec les savants de son temps ; il était particulièrement versé dans les matières de controverse. Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *Apologia catholica* ; Londres, 1605-1606, 2 part. in-4° ; — *An exact discovery of Romish doctrine in the case of conspiracy and rebellion* ; ibid., 1605, in-4°, relatif au complot des poudres ; — *A catholike appeale for protestants out of the confessions of the Romane doctors* ; ibid., 1610, in-fol. ; — *Causa regia* ; ibid., 1620, in-4°, réfutation du traité *De officio principis christiani* du cardinal Bellarmin ; — *Of the institution of the sacrement by some called the mass* ; ibid., 1631, 1635, in-fol. ; — *Confessions and proofs of protestant divines* ; Oxford, 1644, in-4° ; — *Ezekiel's Wheels* ; Londres, 1653, in-8°. Morton a laissé une quantité considérable d'ouvrages manuscrits. P.

John Barwick, *Life of Thomas, bishop of Durham*, 1660, in-4°. — Baddily et Naylor, *Life of Th. Morton*, 1669, in-8°.

MORTON (*Richard*), médecin anglais, né vers 1635, dans le comté de Suffolk, mort le 30 août 1698, dans le Surrey. Après avoir terminé ses humanités à Oxford, il embrassa l'état ecclésiastique et devint chapelain d'une famille noble du Worcestershire ; mais ses sentiments non-conformistes l'obligèrent à résigner sa place. Il étudia alors la médecine, et fut reçu docteur en 1670. Il acquit bientôt le renom d'un praticien très-habile surtout dans le traitement des maladies chroniques de la poitrine. Après avoir été l'un des premiers à se servir du quinquina, avec une extrême réserve toutefois, il finit par en faire abus, ainsi que de l'eau de chaux. Il fut le rival plutôt que l'émule de Sydenham, et afin de ne pas se rencontrer avec lui il se déclara l'ennemi outré de la méthode antiphlogis-

tique, et s'efforça en toute occasion d'y substituer la méthode échauffante, la seule propre selon lui à détruire les virus à la présence desquels il attribuait les affections aiguës. On a de lui : *Phthisiologia, seu exercitationes de phthisi*; Londres, 1689, in-8°; trad. en anglais (1694) et en allemand (1780); on y trouve beaucoup de faits intéressants noyés dans une théorie des plus confuses; — *Pyretologia, seu exercitationes de morbis universalibus acutis*; Londres, 1692, 1693, in-8°; — *De Febribus inflammatoriis*; Londres, 1694, in-8°. Ses œuvres ont été recueillies plusieurs fois (*Opera omnia*; Amst., 1696, 2 vol. in-8°; Leyde, 1697; Genève, 1727; Lyon, 1737, in-4°, etc.). K.

Rees, *Cyclopædia of Medicine*.

MORTON (*James* Douglas, comte de), pair d'Angleterre, né en 1707, à Édimbourg, mort en 1768. En sortant de Cambridge, il voyagea dans toute l'Europe; à son retour il fonda, par les conseils du célèbre Maclaurin, une académie qui ne tarda pas à rivaliser avec celle de Londres. Plein d'un zèle ardent pour le progrès des sciences, il eut en 1761 beaucoup de part à l'observation du passage de Vénus sur le Soleil, et dirigea avec intelligence le Muséum britannique. Vers la fin de sa vie, il avait entrepris de former un cabinet des archives d'Écosse. Lord Morton fut membre de la Société royale de Londres (1733) et associé de l'Académie des Sciences de Paris. Il siégea à la chambre haute comme pair représentatif d'Écosse. P.

Burke, *Peerage of England*. — Grandjean de Fouchy, dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1770.

MORTON (*Thomas*), auteur dramatique anglais, né en 1764, dans le comté de Durham, mort le 28 mars 1838. Il commença l'étude du droit; mais, avant d'avoir été reçu avocat, il l'abandonna et se mit à écrire pour le théâtre. Pendant plus de vingt ans il fut l'auteur à la mode; on ne cite guère d'écrivain moderne qui ait été aussi heureux que lui. Presque toutes ses pièces obtinrent du succès. Telle était la confiance qu'il inspirait aux directeurs que l'un d'eux, Harris, lui paya 1,000 liv. sterl. le manuscrit de *Town and Country*, comédie dont il ne connaissait pas même le sujet. On cite de lui : *Columbus* (1792), *Children in the Wood* (1793), *Zorinski* (1795), *Way to get married* (1796), *Cure for the heart ache* (1797), *Speed the plough* (1798), *Secrets worth knowing* (1798), *The blind Girl* (1801), *School of reform* (1805), *Town and Country* (1807), *Roland for an Oliver* (1819), *School for grown Children* (1826), *Invincibles* (1828), etc. De toutes ces pièces il y en a cinq ou six qui sont restées au répertoire. Morton ne brillait par aucune qualité originale; mais il avait une grande habitude de la scène, du savoir-faire, un style mesuré, et il excellait à faire ressortir le talent des acteurs. P.

Baker, *Biogr. Dramatica*.

MORTON (*Samuel-Georges*), célèbre naturaliste américain, né le 26 janvier 1799, à Philadelphie, où il est mort, le 15 mai 1851. Son père, émigré irlandais, établi depuis longtemps à Philadelphie, mourut quand le jeune Samuel était encore au berceau. Sa mère, chargée de trois enfants, et n'ayant que de minces ressources, vint demeurer aux Werst-Farms, à quelques milles de New-York, établissement qui était alors principalement occupé par une population d'Amis ou Quakers. Il étudia douze ans sous leur direction, et si ses progrès ne furent pas rapides, il sentit du moins se développer en lui un goût prononcé pour les lettres et les sciences. Il passa de là dans l'école de Burlington, et y travailla sous les auspices du quaker Gummere; puis il revint en 1814 à Philadelphie se placer dans un comptoir de commerce. En 1817 il perdit sa mère, et la même année un exemplaire de la 16e leçon du docteur Rush, tombé entre ses mains et qu'il lut avec délices, vint encore changer ses projets d'avenir; il résolut de se faire médecin. Il entra donc chez le docteur Parrish, dont la maison fut pour l'Amérique une pépinière d'hommes distingués; il suivit les cours de l'université de Pensylvanie, et fut reçu docteur en 1820. La même année l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie l'admettait au nombre de ses membres. Il vint alors en Irlande visiter le « vénérable oncle » auquel il devait plus tard dédier son grand ouvrage des *Crania Americana*. Celui-ci, peu édifié sur le compte des universités américaines, insista près de son neveu pour qu'il se fît recevoir à Édimbourg. Morton vint donc y suivre l'enseignement médical au milieu du mouvement philosophique dont la capitale de l'Écosse était à cette époque le théâtre. Une longue et dangereuse maladie interrompit là ses études, et ce n'est qu'après un tour en Italie et en Suisse, après avoir visité Paris et Londres, qu'il vint présenter à Édimbourg une thèse intitulée *De Corporis Dolore*, 1823, dans laquelle les qualités de la forme le disputaient à celles du fond; car Morton, qui était poëte lui-même, avait étudié avec passion les langues et les littératures anciennes et modernes. En 1826 Morton revint à Philadelphie s'établir, et nous le retrouvons là occupé à ranger et à classer le muséum de l'Académie qui venait de changer de siége. Il fit même à cette occasion un discours où il retraçait l'histoire de l'Académie depuis sa fondation, et dont trois éditions furent bientôt épuisées.

Le premier essai scientifique que publia Morton fut un article *On Cornine, a new alkaloid*, imprimé dans le *Med. and Phys. Journal*, 1825-1826. En 1827 il présente sa première communication à l'Académie, intitulée : *Analysis of Tabular Spar, from Bucks county, Penn., with a notice of various minerals found at the same locality*. Ce dernier travail, qui n'est pas sans mérite, fut bientôt suivi dans le recueil de l'Académie d'une foule d'articles et de mémoires, quelques-uns très-importants, dont nous

donnons plus loin la liste. La découverte de nombreux bancs de marne avec fossiles dans l'état de New-Jersey, les travaux du canal de Chesapeake, alors en cours d'exécution, fournirent encore un nouvel attrait et un nouvel aliment à ses recherches sur la géologie et la paléontologie, qui l'occupaient alors presque exclusivement. Il donna aussi de nombreux articles au journal de Silliman, et dès 1834 les résultats auxquels il était arrivé furent consignés dans un volume intitulé : *Synopsis of the organic Remains of the cretaceous group of the United-States*; Philadelphie, 1834.

Au milieu de ces travaux, Morton trouva encore le temps de se livrer à l'exercice de la médecine avec succès. Il fut des premiers à introduire en Amérique les moyens physiques de diagnostic dans les affections thoraciques, et écrivit même un ouvrage sur les lésions anatomiques de la phthisie (*Illustrations of Pulmonary Consumption, its anatomical characters, causes, symptoms, and treatment*; Philadelphia, 1834), qu'il avait étudiée à l'hôpital d'Alms-house, où il fut médecin. Enfin, il professa l'anatomie au collége de médecine de Pensylvanie de 1839 à 1843. Depuis longtemps Morton avait commencé sa célèbre collection de crânes humains, et sa tendance vers l'étude de l'histoire naturelle de l'homme s'était révélée dans toute sa puissance. Lui-même en raconte ainsi l'origine. « Ayant eu occasion dans l'été de 1830 de faire la leçon d'ouverture d'un cours d'anatomie, je choisis pour sujet : *Les différentes formes du crâne dans les cinq races d'hommes*. Chose incroyable, je ne pus trouver ni à acheter ni même à emprunter un crâne de chacune de ces races, et je finis ma leçon sans avoir montré ni crâne de Malais ni crâne de Mongol. Profondément frappé d'une pareille pénurie dans une branche aussi importante de la science, je résolus de faire une collection pour moi-même. » Alors rien ne l'arrêta plus; il se créa des relations de tous côtés, qui devinrent bientôt des amitiés solides; chacun l'aida et aujourd'hui la collection Morton est la plus vaste du monde. Elle comprenait à sa mort quatre-vingt-huit têtes osseuses de reptiles et de poissons, deux cent soixante et onze d'oiseaux, deux cent soixante-dix-huit de mammifères, et enfin neuf cent dix-huit crânes humains, auxquels il faut encore en ajouter cinquante et un, qui à cette époque étaient en route sur toutes les mers. Cette collection fut payée quatre mille dollars et placée dans le musée de l'Académie. En même temps que Morton était devenu le premier craniologiste du monde, il avait fait de profondes études en ethnologie et révisé tout ce qui avait été écrit jusque alors sur cette science presqu'au berceau. Le premier but qu'il se proposa fut d'examiner et de comparer les crânes des tribus indiennes des deux Amériques. Il détermina la capacité moyenne et la forme de ces crânes comparés entre eux et aux autres races d'hommes, ainsi que les distinctions ethniques qu'on en pouvait tirer. Le résultat de ces travaux fut les *Crania Americana, or a comparative view of the skulls of various aboriginal nations of North and South America: to which is prefixed an Essay on the varieties of the human species*, in-fol.; Philadelphia, 1839. Ce grand ouvrage mit le sceau à la réputation de Morton comme anthropologiste. Le style en est grave, plein de ferveur modeste, et simple comme l'auteur lui-même, « dénué, dit Humboldt, de ces rêveries poétiques qui peuvent être regardées comme les mythes de la physiologie moderne ». L'auteur y considère l'espèce humaine comme « composée de vingt-deux *familles* ou groupes de nations se ressemblant à un plus ou moins haut degré, par les caractères physiques et moraux et par le langage. » Au-dessus de ces familles, il admet la division en cinq *races* de son prédécesseur Blumenbach. Il arrive à cette conclusion que « les nations de l'Amérique à l'exception des tribus polaires, sont d'une seule espèce, mais divisées en deux grandes familles qui se ressemblent par leurs caractères physiques, et diffèrent par leurs caractères intellectuels. »

Le succès des *Crania Americana* détermina la carrière scientifique de l'auteur. Il entra à cette époque en relations avec G.-R. Gliddon, consul des États-Unis au Caire, qui lui adressa bientôt une nombreuse et remarquable collection de crânes recueillis dans la vallée du Nil, et dont la provenance avait été scrupuleusement déterminée. Gliddon arriva lui-même en 1842, et les deux amis poursuivirent de concert leurs études, arrêtées seulement par le défaut de livres, qu'ils ne pouvaient trouver à consulter en Amérique, entre autres le grand ouvrage de Rosellini. Un citoyen de New-York, R.-K. Haight, l'acquit, dans le seul but de favoriser les études égyptiennes. Dès lors rien n'arrêta plus Morton, et il fit paraître, dans les *Transactions* de l'*Am. Philos. Society*, d'importantes communications bientôt réunies sous le titre de *Crania Ægyptiaca, or observations on egyptian ethnography, derived from history and the monuments*; Philadelphie et Londres, 1844. Morton y étudie successivement la question des plus anciennes populations de la vallée du Nil, des races qui se sont succédé sur les trônes des Pharaons, de l'état social des nègres dans l'antique Égypte, des rapports ethniques des Coptes, des Fellahs, des Nubiens, etc.... La conclusion dernière de l'ouvrage est que « les caractères physiques et organiques qui distinguent les différentes races d'hommes sont aussi anciens que les plus anciens souvenirs de notre espèce ».

Déjà dans les *Crania Americana* Morton avait exprimé son doute sur l'origine unique du genre humain. Il s'était demandé si dès le principe chaque race n'avait pas été conformée pour les conditions locales spéciales au milieu desquelles elle se trouvait. Morton révél-

lait ainsi une vieille idée qu'on n'avait jamais guère osé mettre en avant, et devint le chef d'une nouvelle école en anthropologie, l'école *polygénique*, qui compte aujourd'hui de nombreux et chauds partisans. Il revint sur ce sujet dans l'*Am. Journ. Sc. and Art : Some Observations on the Ethnography and Archaiology of the American Aborigenes*, 1846; bientôt suivi d'un *Essay on Hybridity in animals and plants, considered in reference to the question of the unity of the human species*, 1847. Il conclut en ces termes : « Si des individus d'espèces différentes sont capables de donner ensemble un produit hybride prolifique, l'hybridité cesse d'être un caractère spécifique. Donc le simple fait que les différentes races donnent ensemble des produits plus ou moins prolifiques ne constitue pas par lui-même une preuve de l'unité de l'espèce humaine. » Il dit dans un autre passage que « il faut regarder comme espèces véritables (*true species*) les races qui sont prouvées posséder certaines distinctions primordiales, qui ont été transmises intactes ». Ces doctrines, défendues pour la première fois avec des armes véritablement scientifiques, soulevèrent contre le hardi novateur une tempête d'attaques et d'oppositions étayées la plupart sur l'incertitude scientifique du terme *espèce* que Morton définissait « a primordial organic form ».

En 1848, une grave maladie mit la vie de Morton en danger; il n'en guérit jamais complétement. Il voulut reprendre ses travaux et toutes les fatigues de la profession de médecin qu'il n'avait jamais abandonnée, jusqu'au jour où il succomba pour ne plus se relever. Outre les travaux que nous avons cités, on a de Morton : *Biographical Notice of the late G. McClellan, M. D. read before the Philad. Coll. of Physicians* 1849; — une édition annotée de *Mackintosh's Practice of Physic; — An illustrated system of human Anatomy, special, general, and microscopic*; Philadelphia, in-8°, 1849; — un grand nombre de notes et de mémoires publiés dans le *Med. and Phys. Journal of Philadelphia*, 1825-1826; dans le *Journ. of the Academy*, 1827 à 1848; et dans *l'Am. Journ. Scien. and Art*, 1832 à 1847. Ces travaux montrent que Morton cultivait avec une ardeur presque égale toutes les branches des sciences naturelles. Voici la liste complète de ses mémoires relatifs à l'anthropologie publiés dans le *Journ. of the Academy*; elles ont pour titre : *Some Remarks on the ancient Peruvians*, 1841; — *Remarks on a mode of ascertaining the internal capacity of the human cranium*, 1841; — *Observations on eight skulls from Mexico*, 1841; — *Remarks on the sutures of the Cranium as connected with the growth of the corresponding bones*, 1841; — *On the so-called Pigmy race of people who are asserted to have formerly inhabited a part of the valley of the Missisippi*, 1841; — *Result of measurement of 45 adult negro crania, in order to ascertain the internal capacity of the skull in the Afrioan race*, 1841; — *On an adult skeleton from Ticul, Yucatan*, 1842 : — *Brief Remarks on the diversities of the human species and on some kindred subjects*, 1842; — *Inquiry into the distinctive characteristics of the aboriginal race of America*, 1844; — *Remarks on the skull of a Hottentot; — On a second series of ancient Egyptian crania*, 1844; — *Measurements of skulls of native African*, 1844; — *Remarks on the skulls of a Mexican, a Lenape, and a Congo negro*, 1845; — *Remarks on the crania of two ancient Peruvians, two mound skulls from Missouri, a Hottentot, a Mozambique negro, and four mummied Egyptian heads*, 1845; — *Remarks on an aboriginal cranium from Chilicothe, Ohio*, 1847; — *Remarks on an Indian cranium from Richmond, on the Delaware*, 1847; — *Remarks on a Bushman Boy at Philadelphia*, 1848; — *Remarks on an ancient Peruvian cranium from Pisco*, 1848; — *Remarks on four skulls of Shoshonees*, 1848; — *Observations in the size of the brain in various races and families of man*, 1848.

Morton a laissé quelques poésies empreintes d'un esprit religieux et d'une douceur admirable qu'il avait puisé dans sa jeunesse au milieu des quakers. On a aussi de lui des manuscrits sur les questions qui l'avaient occupé. Il projetait pour l'avenir un ouvrage intitulé *Éléments d'Ethnologie*, qui devait être comme le couronnement de sa carrière scientifique. Des extraits de ses manuscrits ont déjà été publiés par MM. Nott et Gliddon, qui ont embrassé et défendu après Morton les mêmes doctrines : *Excerpta from Morton inedited manuscripts* dans *Types of Mankind*; par Nott et Gliddon; Philadelphie, 1854.

GEORGES POUCHET.

Meigs, *A Memoir of Morton*.— Wood, *A biographical Memoir of Morton*. — Grant, *Sketch of the Life and character of Morton*. — Patterson, *Memoir of the life and scientific labors of Morton*.

MORTON (*James*, comte DE). *Voy.* DOUGLAS.

MORUS (*Thomas*), célèbre homme d'État et écrivain anglais, né à Londres, en 1480 (1), décapité le 6 juillet 1535. Placé de bonne heure au collége Saint-Antoine de Londres par son père John More, chevalier et juge du banc du roi, il y fit de rapides progrès. Le cardinal Morton entendit parler du savoir précoce du jeune écolier, et le fit venir devant lui; charmé des reparties vives et spirituelles de Morus, il l'admit au nombre de ses pages. Dans les représentations dramatiques, qui se donnaient aux grandes fêtes dans le palais du cardinal, Morus venait souvent se joindre aux acteurs, et improvisait un

(1) C'est la date généralement admise; quelques historiens donnent 1479, d'autres 1484.

rôle nouveau, qu'il jouait avec une gaîté pleine d'entrain. Vers 1497 il fut envoyé à Oxford par le cardinal pour y terminer ses études. Son père, homme à mœurs rigides, ne mettait à sa disposition que peu d'argent à la fois, de peur qu'il ne se laissât distraire par les plaisirs; il en résulta que Morus mit amplement à profit les leçons de ses maîtres, Grocyn et Linacre, deux savants humanistes. Sa principale distraction était de s'entretenir avec ses deux amis intimes, Lilly et Tonstal. Ses compositions en vers, soit latins, soit anglais, surtout ses épigrammes empreintes d'une douce ironie, furent bientôt remarquées dans toute l'Europe. « Thomas More, écrivait alors Beatus Rhenanus, compose avec un goût inimaginable; il traduit avec un grand bonheur d'expression. Plaisant sans causticité, il badine et ne blesse point; il rit sans jamais offenser personne. » C'est à cette époque aussi que remontent deux petits poëmes comiques de Morus, dont l'un a servi de modèle au conte de *John Gilpin* de Cowper. Bientôt cependant les idées de Morus s'assombrirent; il souffrait des efforts que lui coûtait sa chasteté exemplaire; pour dompter la chair, il prit un cilice qu'il ne quitta plus, et s'imposa des privations sévères, qu'il cachait avec soin aux yeux de tous. Il avait pendant quelque temps formé le projet d'entrer dans un couvent de franciscains; mais il y renonça sur les conseils de son directeur, le doyen Colet. Pour complaire à son père, il se livra à l'étude du droit (1), qu'il continua à Londres, où il était retourné en 1499. Après s'être initié à New-Inn et à Lincolns-Inn à la pratique des affaires, il fut nommé lecteur dans une des cours de la chancellerie. Bientôt après il attira l'attention générale par les conférences qu'il fit à l'église Saint-Laurent de Londres sur la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin au point de vue philosophique et historique. La lecture de ce livre renouvela en lui l'idée de quitter le monde; il alla habiter un couvent de chartreux; partageant les exercices spirituels des moines et leurs travaux manuels, il consacrait le temps qui lui restait à la lecture des classiques grecs et latins, à l'étude de la langue française et à la musique, qu'il aimait aussi beaucoup. Après avoir ainsi passé plusieurs années dans la retraite, il en sortit et se maria. *Maluit maritus esse castus quam sacerdos impurus*, dit Érasme, qui était dès lors son confident le plus intime (2). Reçu chez un gentilhomme du nom de John Colte, il était devenu amoureux de la seconde de ses filles, la plus belle de la maison; il se rendait auprès du père pour la demander en mariage, lorsqu'il réfléchit, dans sa candeur, que Jeanne, l'aînée, serait chagrinée de cette préférence; aussitôt il changea de résolution, et épousa Jeanne, qui le récompensa par l'affection la plus dévouée.

Morus se mit à exercer la profession d'avocat; ses talents lui valurent bientôt un grand nombre de clients. Loin d'en profiter pour s'enrichir, il faisait constamment tous ses efforts pour ne pas avoir à plaider et pour amener par une transaction la fin des différends. Jamais, quels que fussent les honoraires qu'on lui offrait, il n'acceptait de défendre une cause qui lui semblait injuste. Après être resté deux ans au barreau, il fut élu par les habitants de Londres un des sous-sheriff de la cité, emploi qui consistait alors à juger les causes civiles. Il y montra le même esprit de probité et de désintéressement; il remettait aux plaideurs nécessiteux les frais de procédure qui formaient ses émoluments. Grâce à l'influence qu'il acquit sur la population par cette noble conduite, il apaisa une violente émeute des ouvriers de Londres. Nommé en 1503 membre du parlement, il parla avec énergie contre les exactions croissantes du roi Henri VII; pour se venger, ce prince fit, sous un misérable prétexte, intenter un procès au père de Morus, et le força à payer une centaine de livres. Ne voulant pas plier sous l'arbitraire du roi et ayant alors tout à craindre, Morus se retira en France. A la mort de Henri il revint à Londres, et reprit la profession d'avocat. Henri VIII, présent à une audience, où Morus défendit avec succès les intérêts du pape, remarqua l'éloquence du jeune légiste, dont il avait déjà admiré les vers sur son couronnement, et il chargea le cardinal Wolsey de l'amener à la cour. Après une longue résistance, Morus, qui aimait l'indépendance, ne se décida qu'après beaucoup d'hésitation à servir le roi. Nommé d'abord maître des requêtes, il entra bientôt après au conseil privé, et fut créé chevalier. Plusieurs missions diplomatiques en France et en Flandre lui furent confiées. Il ne se départit pas dans ses nouvelles fonctions de l'intégrité sévère qui l'avait empêché de faire fortune. Cependant, bien qu'il eût gardé pour sa propre personne les goûts les plus simples, il avait à entretenir sa famille sur un pied convenable. Il résidait alors à Chelsea, village à deux milles de Londres, où il s'était fait construire une maison de campagne. Après la mort de sa première femme (1514), dont il lui restait trois filles et un fils, il avait épousé Alice Middleton, veuve, ni belle ni riche, d'une humeur inégale, mais bon cœur au fond. Elle aimait la représentation, et se moquait parfois des scrupules de son mari : celui-ci resta insensible à ces railleries.

Au retour d'une de ses ambassades, Morus refusa l'offre d'une pension considérable, à cause de la charge de sous-sheriff, qu'il continuait à exercer : « S'il arrivait, écrivit-il à Érasme, qu'une question de privilége s'engageât entre mes concitoyens et le roi, ils me croiraient moins sincère

(1) *Qui meapte natura vehementer a litibus abhorreo, etiam cum lucrum adhibent*, dit-il lui-même.

(2) Dès qu'ils se connurent, Érasme et Morus s'aimèrent comme deux frères. Le premier saisit toutes les occasions pour citer le nom de son ami; il trouve moyen de parler de lui jusque dans ses grammaires. « *In Moro mihi videor exstinctus, adeo μία ψυχή juxta Pythagoram duobus erat.* »

et moins dévoué à leurs intérêts, en me voyant lié par les récompenses du prince. » Si le soin de sa fortune lui causait peu de soucis, en revanche il regrettait que le nombre de ses occupations l'empêchât de cultiver les lettres. Lorsqu'il rentrait chez lui, il surveillait l'éducation, extrêmement soignée, qu'il faisait donner à ses enfants, corrigeait lui-même leurs devoirs, et ne cessait de leur enseigner la pratique des préceptes évangéliques; il consacrait le peu de loisirs qui lui restaient à étudier les mœurs des animaux, dont il avait formé une ménagerie, et à recueillir une collection de curiosités de touš genres. Cependant, sur les instances de ses amis, il résolut de composer un ouvrage digne des espérances qu'on avait conçues de lui dans sa jeunesse. Abrégeant ses repas, déjà si courts, gagnant quelques heures sur son sommeil, il travailla pendant plusieurs mois à la rédaction de sa fameuse *Utopie*. Il en communiqua le manuscrit à quelques savants de ses intimes, qui le comblèrent de félicitations. Budé mit en tête une préface; Érasme surveilla lui-même l'impression du livre, qui, publié en 1518, excita aussitôt un concert d'admiration. Le poëte français Germain Brice, contre lequel Morus avait lancé peu d'années auparavant quelques épigrammes (1), conçut la plus vive jalousie de ce succès; il fit paraître, sous le titre d'*Anti-Morus*, un pamphlet, où il critiquait amèrement les épigrammes de son adversaire. Celui-ci écrivit une vive réponse, qui venait d'être imprimée lorsque Érasme, qui était lié avec Brice, le pria de ne pas donner suite à cette affaire; Morus, avec une grandeur d'âme rare chez les lettrés de cette époque et même de tous les temps, racheta toute l'édition.

Pendant que son nom se répandait en Europe, Morus gagnait tous les jours dans la faveur du roi : ce n'était pas tant son activité, son aptitude aux affaires et sa probité qui le faisaient bien venir du prince; mais Henri aimait à causer sur les lettres ou les sciences avec Morus, dont l'enjouement et les saillies l'amusaient. Aussi Morus fut-il en peu d'années appelé successivement aux emplois de trésorier de la couronne, et de chancelier de Lancastre. Cependant il regrettait vivement la sujétion où le tenait l'amitié que lui témoignait Henri; mandé à tout moment au palais, soit pour discuter quelque grave question de théologie ou de philosophie, soit pour égayer le roi par ses bons mots, il était forcé de résider à Londres, et ne pouvait visiter sa famille que de loin en loin. Il se mit alors à affecter à plusieurs reprises la plus grande gravité, lorsque le roi s'attendait à entendre sortir de sa bouche des plaisanteries; il parvint ainsi à refroidir un peu le goût que le roi montrait pour sa personne, et à recouvrer quelque liberté.

(1) Brice avait excité l'animosité de Morus en célébrant en vers pompeux la destruction du magnifique vaisseau anglais le *Régent*, brûlé par les Français.

En 1523, Morus fut élu contre son gré *speaker* du parlement; la cour le porta à cet office, parce qu'elle comptait sur son influence pour décider l'assemblée à voter les énormes impôts devenus nécessaires par l'administration de Wolsey. Après avoir obtenu la promesse qu'aucun membre du parlement ne serait inquiété pour l'expression de ses opinions, Morus accepta de défendre la demande de crédits, qui ne furent cependant votés que par suite des menaces du roi contre les membres récalcitrants. Wolsey, qui dès la première séance avait cherché à intimider l'opposition, se vit forcé d'abandonner cette voie par les réclamations énergiques de Morus en faveur des franchises des communes. Il lui en fit publiquement des reproches quelque temps après; loin de s'excuser auprès du tout-puissant ministre, Morus répondit à cette sortie par des plaisanteries. Le cardinal, irrité, essaya de se débarrasser de lui en le faisant envoyer comme ambassadeur en Espagne; mais Morus représenta au roi que sa santé délicate ne résisterait pas à un voyage lointain, et il obtint de rester à Londres.

Quelque temps après, il écrivit contre Luther un long traité, où il relevait dans un langage qui nous paraît grossier les injures lancées contre Henri VIII par le moine saxon. L'amertume de cet écrit s'explique par le retour de Morus aux idées austères de sa jeunesse. « A mesure qu'il s'élevait dans les honneurs, dit M. Nisard, son humilité augmentait de jour en jour, comme un correctif croissant de la fortune. La prospérité lui faisait peur; les faveurs l'épouvantaient comme autant de tentations et de piéges, et il n'engageait dans les affaires que ses talents, réservant sa conscience à Dieu.... Sa maison avait pris peu à peu l'air d'un couvent. La religion se mêlait à tous les travaux, à tous les plaisirs. Après le souper, pendant lequel on lisait quelque livre édifiant et avant qu'on fît de la musique, ce qui était l'amusement de la veillée, il parlait aux siens des choses de la piété et leur recommandait le soin de leur âme. Dans la journée chacun était occupé de quelque chose d'utile. Jamais on ne jouait, contre la coutume de l'époque. Pour les maîtres comme pour les domestiques, séparation des hommes et des femmes. On ne se mêlait qu'aux heures des repas, pour la prière, pour la lecture de piété. » La vivacité avec laquelle Morus avait attaqué Luther lui valut, contre son désir, de devenir de nouveau le favori du roi. Henri allait le trouver dans sa maison, partageait son modeste repas et s'entretenait avec lui longuement et avec abandon. Un jour le roi venait de le quitter, lorsque Morus s'entendit féliciter par son gendre Roper de l'affection que lui témoignait le roi; il répondit avec tristesse : « Si ma tête pouvait lui faire gagner un seul château en France, il n'hésiterait pas à la faire tomber. »

Quoique plein de pressentiments funestes, il

n'osa pas refuser la dignité de grand chancelier qui lui fut offerte, lorsque Anne de Boleyn fut parvenue à faire renvoyer Wolsey (1529). Le roi l'avait désigné, pour profiter de l'ascendant que Morus avait sur le parlement, alors très-mécontent; de plus il espérait que, pour garder la haute position qui lui était accordée, Morus ferait taire ses scrupules au sujet du divorce, qui se poursuivait alors entre Henri et Catherine d'Aragon; et il pensait que toute opposition contre son mariage avec Anne cesserait en Angleterre quand un homme aussi respecté que Morus y aurait donné son adhésion. Mais Morus avait pris la ferme résolution de ne participer en rien aux mesures qui allaient être prises pour faire prononcer ce divorce.

C'était la première fois que les sceaux étaient confiés à un homme qui n'était ni prélat ni de haute noblesse. Aussi le duc de Norfolk, en installant solennellement Morus dans sa nouvelle charge, fit-il un pompeux éloge de ses qualités, qui le plaçaient au-dessus des hommes les plus illustres par leur naissance. Morus répondit avec une humilité sincère et un courage plein de modestie, ces paroles, trop remarquables pour ne pas être citées :

« Quand je regarde ce siége et que je considère quels grands personnages s'y sont assis avant moi, quand surtout je me rappelle l'homme qui l'a occupé le dernier, son étonnante sagacité, son expérience consommée, quelle fut sa haute fortune pendant quelques années, et comment il finit par une chute si triste, mourant sans honneur et sans gloire, j'ai quelque raison de regarder les dignités humaines comme choses de peu de durée et la place de chancelier comme beaucoup moins désirable que ne le pensent ceux qui m'en voient honoré. C'est pour cela que j'y vais monter comme à un poste plein de travail et de dangers, dépourvu de tout honneur véritable et solide, et d'où il faut d'autant plus craindre de tomber, qu'on tombe de plus haut.... Qu'on juge maintenant combien doivent me plaire et la dignité de chancelier et les éloges du noble duc. »

Lorsque peu de temps après le roi essaya de déterminer Morus à se prononcer sur la légalité du divorce, le chancelier se jeta à genoux et rappela au roi qu'avant d'entrer à son service, il avait juré de penser d'abord à Dieu et après Dieu au roi, ce qu'il ferait toujours. Henri cacha son dépit, et lui promit de ne plus le tourmenter sur ce point. Pour éviter de participer à l'affaire du divorce, Morus se renferma strictement dans les attributions judiciaires de sa charge; il apporta toute son activité à faire de nouveau régner la justice, fort négligée sous l'administration de Wolsey. « Le nouveau chancelier, ajoute M. Nisard, mit à flot toutes les affaires laissées en suspens, et donna une impulsion forte et utile à tous les corps de la judicature, lesquels s'étaient relâchés, faute d'un contrôle supérieur. Comme magistrat, nul ne porta plus loin que lui les vertus de sa profession, probité, intégrité, vigilance. Dans des temps réguliers, si la promptitude et la sûreté des jugements avaient été comptées comme un des plus grands [illegible] dans un vaste État, l'administration de [illegible] eût été assez utile et assez glorieuse pour qu'on lui reconnût le droit de s'abstenir de toute autre affaire. Mais dans l'état des esprits et de la civilisation d'alors, son application aux devoirs de sa place ne fut pas appréciée, et nul ne lui en tint compte, si ce n'est peut-être quelques clients, qui languissaient après une décision qu'il retira des mains de la justice subalterne .... Dans les cas où la loi et le bon sens étaient d'accord, Morus montrait la seule qualité qu'on exige du magistrat, la promptitude. Dans ceux où le bon sens était offensé par la loi, il tempérait l'une par l'autre. Dans les cas imprévus, il avait une sorte d'équité ingénieuse, à la manière de Salomon, plus piquante qu'élevée, et marquée, si cela peut se dire, d'un peu de rusticité. On en citait des traits qui reportaient l'esprit aux temps antiques. »

Dans ses moments de loisir, de plus en plus rares, Morus écrivait des ouvrages de polémique religieuse, et il y apportait une [illegible] croissante contre les nouvelles opinions. Reconnaissant de son zèle, les évêques d'Angleterre se cotisèrent pour lui offrir en présent la somme de 8,000 livres. Morus, qui occupait la place la plus lucrative du pays à raison des émoluments [illegible] nés qu'elle procurait, était cependant resté pauvre parce qu'il n'avait jamais voulu faillir à la plus méticuleuse honnêteté : il refusa la récompense qu'on lui destinait pour le temps qu'il dérobait à son sommeil afin de repousser les attaques des hérétiques contre la religion catholique. Ceux-ci se vengèrent par des calomnies; ils accusèrent le chancelier d'avoir pendant son ministère traité avec la dernière cruauté tous ceux qui s'écartaient de l'Église romaine. Leurs incriminations, répétées depuis par la plupart des historiens, étaient dénuées de fondement. M. Nisard l'a prouvé le premier, avec une complète évidence. En théorie, Morus regardait, il est vrai, l'hérésie comme le plus grand des crimes, et il admettait comme justes les lois de répression cruelles alors en vigueur dans tous les pays catholiques et protestants contre ceux qui ne suivaient pas la religion de l'État; mais sa bonté naturelle le fit reculer devant la mise en pratique de ces principes. Voici comment il s'exprime dans son Apologie (ch. XXXVI) sur les reproches que ses ennemis lui faisaient d'avoir fait torturer et fouetter des hérétiques : « Je n'ai jamais fait subir aucun traitement de ce genre à aucun d'eux dans toute ma vie, excepté de les faire bien enfermés; » et plus loin : « De tous ceux qui sont jamais tombés dans mes mains pour crime d'hérésie, j'en prends Dieu à témoin, pas un n'a reçu d'autre mal que d'être enfermé dans un endroit sûr; sauf cela, je n'ai donné à aucun ni coup ni heurt quelconque, pas même sur

biquenaude sur le front. » (*Voy.* son *Apologie*, ch. XLIX). Dans leur réponse à l'*Apologie* de Morus, ses ennemis n'osèrent plus reproduire leurs imputations, dont la fausseté est encore prouvée par ce passage d'une lettre d'Érasme : « Ce fut pourtant une assez grande preuve d'une clémence singulière, que sous sa chancellerie personne ne perdit la vie pour les nouvelles croyances, quoiqu'il y eût dans les deux Germanies et en France de nombreux exemples de gens punis pour ce fait du dernier supplice. »

Cependant la position de Morus devenait de plus en plus fausse dans un ministère dont le chef véritable était Anne de Boleyn. Le 16 mai 1532 il remit les sceaux entre les mains du roi, qui le congédia avec beaucoup de remercîments pour tous ses bons services. « Il se trouva si soulagé et si libre d'esprit qu'il reprit tout à coup sa gaieté et cette humeur particulière qui tirait des sujets de plaisanterie des choses les plus sérieuses. » On le vit dans la manière plaisante dont il annonça sa démission à sa femme. Après avoir placé sa maison au niveau du revenu de cent livres par an, qui lui restait, il continua à l'habiter avec ses enfants et ses petits-enfants; mais quelque temps après la pauvreté les força d'abandonner cette vie commune. Privé de la société des siens, Morus devint sombre; ayant naturellement la plus grande appréhension de la douleur physique, il frémissait à l'idée qui s'enracinait de plus en plus en son esprit que le roi ne cherchait qu'une occasion pour le perdre. En effet Henri ne pouvait pardonner l'humiliation constante pour lui d'être désapprouvé, quoique sans bruit, par l'homme le plus honnête de son royaume. Cependant, soutenu par sa vive piété, Morus, qui, il l'avouait, avait peur d'une chiquenaude, en vint à ne plus redouter la mort et à s'y préparer avec courage. Henri, après avoir essayé sans succès de faire traduire Morus en justice sous divers prétextes futiles, notamment pour crime de non-révélation dans l'affaire de la nonne de Kent, le fit sommer (avril 1534) de prêter le double serment d'allégeance aux descendants de la nouvelle reine Anne et de suprématie spirituelle du roi. Morus s'y refusa avec constance, quoiqu'il fût avec Fisher, évêque de Rochester, le seul opposant. Condamné à la prison perpétuelle et à la confiscation, il fut enfermé à la Tour. Il y passa un an, résistant à toutes les obsessions faites pour ébranler sa résolution. Sa fille Marguerite même, son enfant favori et dont les visites étaient pour lui une consolation souveraine, essaya en vain de le faire quelque peu céder. Henri, exaspéré de voir un seul homme dans tout son royaume s'opposer à sa tyrannie, résolut d'en finir. Cité le 7 mai 1535 à la barre du banc du roi pour crime de haute trahison, Morus, dont l'attitude dans toute cette procédure inique, fut admirable, se vit condamné à mort, le 1er juin (1). Six jours après il fut exécuté (2). Sa tête, exposée plusieurs jours sur le pont de Londres, fut rachetée par sa fille Marguerite. Sa veuve, chassée de la maison de Chelsea, reçut une pension de vingt livres.

« Il n'est pas dans l'histoire, dit Mackintosch, de caractère qui ait plus approché de la perfection que celui de Morus. Ne disons pas de lui : il était simple, naturel; c'est un éloge qu'on peut décerner à tous ceux qui ont mérité le nom de grand. Il semble que toutes ces qualités aient

(1) Voici quelques-uns des traits à jamais remarquables qui signalèrent la lutte de Morus contre le roi, contre sa propre famille, contre tout son pays.

Sa femme étant venue le voir en prison lui reprocha avec emportement sa résolution de ne pas prêter le nouveau serment imposé par la décision des chambres. « Qu'est-ce donc, dit-elle, que ce prétendu sage qui se résigne à vivre enfermé dans la compagnie des rats, quand il pourrait recouvrer sa liberté et revoir sa jolie maison, sa bibliothèque, sa galerie, son jardin, son verger, sa femme et ses enfants, pour peu qu'il voulût faire ce que tous les hommes instruits de l'Angleterre avaient fait? » — Dites-moi, dame Alice, répondit-il, dites-moi une seule chose. — Quoi? dit-elle. — Cette maison-ci n'est-elle pas aussi près du ciel que ma jolie maison de Chelsea. — « Chansons! Chansons! reprit-elle avec humeur. — Je ne sais, répliqua Morus, pourquoi je tiendrais tant à ma maison et tout ce qui s'y trouve; car si après avoir été six ans sous terre, je sortais de ma tombe et revenais à Chelsea, je ne manquerais pas d'y trouver des gens qui me mettraient à la porte et qui me diraient que ma maison n'est pas à moi. Pourquoi donc, encore une fois, aimerais-je tant une maison qui oublierait sitôt son maître? Voyons, dame Alice, combien d'années me donnez-vous à vivre et à jouir encore de Chelsea? — Vingt ans, dit-elle. — En vérité, reprit-il, si c'était mille, il y aurait à y regarder. Et encore serait-ce un mauvais marché que de perdre l'éternité pour mille années; mais combien pire serait-ce, s'il est vrai que nous ne sommes pas sûrs d'un jour! »

Tout en se refusant à prêter le serment qu'on voulait lui extorquer, il fut longtemps avant de s'exprimer catégoriquement sur la légalité du statut qui ordonnait ce serment. Un de ses juges en prit occasion pour lui dire : « Si vous avez un si grand désir de quitter le monde, que ne vous prononcez-vous nettement contre la légalité du statut? Votre silence ferait croire que vous seriez moins content de mourir que vous le dites. » Morus fit cette sublime réponse : « Je n'ai pas été un homme d'une vie si sainte que je puisse oser m'offrir de moi-même à la mort. Je craindrais que Dieu ne me punît de ma présomption en m'abandonnant. Aussi au lieu de me jeter en avant, j'ai cru devoir plutôt me retenir et reculer. »

(2) Sauf Luther et quelques autres protestants fanatiques, tels que Crépin, l'auteur du *Martyrologe*, le meurtre juridique de Morus ne trouva que peu d'approbateurs, même à cette époque de haines féroces. « Le supplice de Morus, dit Érasme dans son récit anonyme sur la mort du chancelier, fut un sujet d'universels regrets pour ceux même qui avaient été en opposition avec l'ancien ministre; tant ce grand homme était aux yeux de tous doué de candeur et de sagesse; tant il y avait en lui de bienveillance et de bonté! Grand chancelier du royaume, il ne congédia jamais personne sans que le solliciteur s'en retournât content et reconnaissant des conseils ou des bienfaits du ministre. Beaucoup d'hommes d'État de nos jours n'ont de faveurs et de grâces à accorder qu'à leurs amis ou à leurs créatures. Les Français ne protégent que des Français, les Allemands que des Allemands, les Écossais que des Écossais; Morus dans sa bienveillance, embrassait tout le monde. Cette vertu lui concilia l'affection universelle. En le perdant chacun pleurait un ami, un frère. J'ai vu couler les larmes de bien des gens qui n'en avaient jamais reçu ni faveurs ni services. »

été le produit spontané de sa nature. Il est enjoué sans ostentation, il monte à l'échafaud n'ayant pour auréole que sa bonté sans faste. C'est à Chelsea, au sein de sa famille, qu'il a appris à contempler sans émotion la hache du bourreau. On pourrait regretter que tant de qualités supérieures aient été comme enchaînées au service d'un prince qui n'eut presque pas de rival en perversité. Et cependant Henri VIII servit à rehausser le courage, la magnanimité, la douceur de sir Thomas More. » Érasme, dans une lettre à Hutten, nous a laissé de son ami un portrait détaillé, dont nous allons reproduire les principaux traits. Sa taille était au-dessus de la moyenne, ses membres bien proportionnés, son allure noble. Il avait le visage blanc et légèrement coloré, les cheveux de couleur châtain foncé, les yeux bleus et tachetés. Ses mains étaient rudes et négligées, sa toilette n'était jamais soignée. Il avait une voix douce et pénétrante; ses manières étaient aimables, attirantes, libres de toute cette étiquette particulière à son pays et à son époque. Il aimait passionnément le repos et la liberté; mais quand le devoir le voulait, il se montrait un modèle de zèle et de patience. Il semblait né pour l'amitié; peu exigeant pour lui-même, il sacrifiait ses propres affaires à ses amis. Il aimait la plaisanterie jusqu'à la trouver bonne même contre lui, et pourvu qu'on y mît de l'esprit on lui plaisait plus à le railler qu'à le louer. Il s'amusait de toutes sortes de discours, de ceux des sots comme de ceux des doctes; il prenait même plaisir aux propos du peuple qu'il allait écouter dans les marchés. Il recevait souvent à sa table les paysans du voisinage, les accueillant avec gaieté et familiarité. Quant aux grands et aux riches, il ne les fréquentait qu'avec réserve et ne les admettait que rarement dans son intimité. D'une charité inépuisable, il recherchait les pauvres honteux pour les assister; il avait loué à Chelsea une maison, où il entretenait un certain nombre de vieillards infirmes. Enfin Morus fut en Angleterre un des protecteurs les plus actifs et les plus éclairés des lettres et des arts; c'est lui qui accueillit Holbein à son arrivée en Angleterre et qui lui procura les bonnes grâces de Henri VIII.

Les œuvres latines de Morus ont été réunies en un volume in-fol., Bâle, 1563, Louvain, 1566, et Francfort, 1589; ce recueil contient : *Historia Richardi III, regis Angliæ; Responsio ad convicia M. Lutheri; Expositio Passionis Christi; Quod pro fide mors fugienda non sit; Precatio ex Psalmis collecta; Poemata; Epistolæ*; enfin *Utopia, sive de optimo reipublicæ statu*. « Ce livre, dit M. Audin, qui lors de son apparition excita parmi les humanistes une si profonde sensation, dont tout le monde connaît le titre, que quelques philosophes ont eu seuls la patience de lire et dont l'érudit le plus courageux a parcouru quelques pages à peine, n'est point une œuvre capitale, mais simplement un jeu d'esprit, comme les savants s'en proposaient à cette époque; une fantaisie de lettré, un caprice d'écrivain qui a besoin de se distraire et d'amuser ses lecteurs... L'Utopie forme deux livres, ou plutôt un livre et un chant: le livre, où l'historien trace le tableau critique de la forme sociale telle qu'il l'a trouvée en Angleterre; le chant, où le poëte construit le plan d'une organisation dont il a trouvé la forme dans la république de Platon. Dans ces deux fragments, Morus se pose en réformateur. L'auteur trouve la législation anglaise trop cruelle; il voudrait adoucir le code pénal de sa nation. « Je pense, dit-il, qu'il y a de l'injustice à tuer un homme parce qu'il a pris de l'argent. » Il va plus loin, et il s'élève de la manière la plus formelle contre la peine de mort. Ailleurs, pressé par les arguments du cardinal Morton (1), il finit par dire sans réticence que le seul moyen de constituer le bonheur du genre humain, c'est d'abolir la propriété; car sans la communauté des biens, le peuple ne saurait avoir en partage que disette et tourment. » La seconde partie de l'Utopie est le poëme destiné à nous révéler les merveilles de ce monde imaginaire, l'île Utopie, et de d'une vie sociale toute nouvelle le petit peuple dont l'organisation est offerte comme modèle à toutes les nations du continent. Le but des institutions sociales en Utopie est de fournir d'abord aux besoins de la consommation publique et individuelle, puis de laisser à chacun le plus de temps possible pour s'affranchir de la servitude du corps, cultiver librement l'esprit, développer ses facultés intellectuelles pour l'étude des sciences et des lettres. C'est dans ce développement complet que les Utopiens font consister le vrai bonheur. Dans l'île d'Utopie tout vient du peuple, tout remonte au peuple; le magistrat est élu par le peuple au scrutin secret, tout comme le prêtre. L'organisation civile, fondée sur la famille, est entièrement républicaine; toutes les fonctions sont annuelles, sauf celle du chef de la nation, qui est nommé à vie. Tout appartient à tous, sauf les femmes. Outre l'agriculture, chacun est tenu de savoir un métier; il n'y a que ceux qui montrent des dispositions bien constatées pour les sciences qui soient dispensés des travaux manuels, qui occupent six heures dans la journée de chaque Utopien. On mange en commun dans des salles où se trouvent réunis tous les moyens de charmer les sens, musique, parfums, etc. En se livrant à leur penchant pour tous les plaisirs permis, les Utopiens croient suivre la volonté de Dieu. Le mariage, qui ne se contracte que lorsque les fiancés se sont vus face à face et sans voile, peut être dissous par consentement mutuel; mais l'adultère est le seul crime qui soit puni de mort. Toutes les religions sont tolérées en Utopie. Notons encore que

(1) Le premier livre de l'*Utopie* est en forme de dialogue; le cardinal Morton est un des interlocuteurs.

ns ce pays, où la propriété n'est pas reconnue, y a des esclaves; une preuve de plus que Mo-s ne se donnait pas la peine de faire regarder mme sérieuses les idées qu'il émettait dans imable jeu d'esprit auquel les communistes de s jours ont voulu donner une tout autre por-e. L'Utopie a été traduite dans toutes les lan-es de l'Europe, notamment en français; Pa-, 1550, in-8° (par J. Le Blond), et Paris, 1842, -8°, par Frouvenel, avec introduction et notes. Les écrits de Morus, rédigés en anglais, ont été cueillis en un volume, in-fol.; Londres, 1557, y trouve surtout des écrits de controverse ligieuse, tels que : *A Dialogue*, *The suppli-tion of Souls*, *The Confutation of Tyndale's swer to his Dialogue*, *The debellacyon of lem and Byzance*, des prières, des lettres à fille Marguerite et l'*Apology* de Morus écrite 1533, en réponse à un pamphlet dirigé contre s croyances et son administration. Dans les *ate Papers*, publiés par M. Ellis, se trouvent usieurs lettres de Morus adressées à Wolsey.

E. Grégoire.

loper, *Vita Mori* (Oxford, 1716, traduit en anglais; ndres, 1728). — Stapleton, *Tres Thomæ* (Douai, 1588; duit en français et annoté par Audin, Paris, 1849). — acre More, *The Life of Th. More* (Londres, 1627 et 8; l'auteur était arrière-petit-fils de Morus). — Hod-don, *The Life of Th. More*. — Walter, *Thomas Mo-s et son époque, traduit librement de l'anglais par uagner* (Tours, 1847, in-8°). — Rudhart, *Thomas Mo-s aus den Quellen bearbeitet* (Nuremberg, 1829, in-8°). Thommen, *Tho. Morus* (Augsbourg, 1847, in-8°). — eron, *Mémoires*, t. XXV. — A Cayley, *Memoirs of Th. More*. — Campbell, *Lives of the lord chief-jus-s* (la partie de cet ouvrage concernant Morus a) traduite par Mme Roland dans la *Revue Indépen-nte*, nos des 10 août et 20 septembre 1846). — D. Nisard, *udes sur la Renaissance*. — Enfin, une des sources les s importantes à consulter sur Morus, c'est le recueil s *Lettres* d'Érasme.

MORUS (*Samuel-Frédéric-Nathanael*), maniste et théologien allemand, né le 30 no-mbre 1736, à Lauben (Haute-Lusace), mort Leipzig, le 11 novembre 1792. Distingué de une heure par son application à l'étude et r la solidité de son jugement, il professa la ilosophie à Leipzig (1768), puis les langues ecque et latine (1771). Après la mort d'Er-sti, dont il avait été le disciple et sur les traces quel il s'efforça de marcher, il fut nommé ofesseur de théologie (1782). Savant modeste laborieux, ayant plus de bon sens que de ie, il sut faire des concessions aux tendances ologiques modernes, avec tact et discerne-nt, suivant, sans jamais le hâter, le mouve-nt qui depuis le milieu du siècle dernier ussa la science dans un sens nouveau et ap-qua aux diverses branches de la théologie résultats les plus certains des recherches toriques et philologiques. Outre des éditions imées de Xénophon, d'Isocrate, de Plutar-, de l'empereur Antonin, de Longin et de es César, et un grand nombre de commen-res sur la plupart des livres du Nouveau stament, publiés après sa mort par quelques-uns de ses disciples, on a de lui : *Vita J.-J. Reiskii*; Leipzig, 1776, in-8°; — *Epitome Theologiæ christianæ*; Leipzig, 1789, in-8°; trad. en allem. par Schneider (1795); ce manuel de théologie a eu plusieurs éditions et a servi pendant assez longtemps de texte aux cours de dogmatique dans plusieurs universités de l'Allemagne; — *Commentarius exegetico-historicus in Mori Epitomen*; Halle, 1797-1798, 2 vol. in-8° : cet ouvrage, publié après sa mort par C.-A. Hempel, contient le développement qu'il donnait dans ses leçons à son *Épitomé de Théologie*; — *Akademische Vorlesungen über die theologische Moral* (Leçons académiques sur la morale théologique); Leipzig, 1794-1795, 3 vol. in-8°, publiées par les soins de F.-T. Voigt; — *Dissert. theologicæ et philologicæ*; Leipzig, 1787-1794, 2 vol. in-8°; trad. en allem. par Rüchel (Leipzig, 1793-1794); — *Super hermeneutica Novi Testamenti Acroases academicæ*; Leipzig, 1797-1802, 2 vol. in-8°; publié par H.-K.-Abr. Eichstædt. M. N.

Conversations-Lexikon.

MORUS. *Voy.* More.

MORVAN ou **MORMAN**, roi de la Bretagne armoricaine, tué en 818. Descendant des premiers comtes de Léon, il fut, à l'avénement de Louis le Débonnaire, élu chef de la nation bretonne, décidée à secouer la domination franque. Sur son refus de payer le tribut imposé aux Bretons par Charlemagne, Louis appelle à sa cour, pour le consulter, le comte Lambert, qui était chargé de maintenir ce peuple dans la soumission. Au rapport d'Ermold Nigellus, chroniqueur contemporain, Lambert se serait exprimé sur les Bretons dans ces termes, dictés par la haine : « C'est une race orgueilleuse et perfide, pleine de malice et de mensonge; elle est chrétienne, mais c'est seulement de nom, car elle n'a ni la foi ni les œuvres; elle habite les bois comme les bêtes fauves, et vit comme elles, de rapines. Son chef s'appelle Morman, si tant est qu'il mérite le nom de chef, lui qui régit si mal son peuple. » Louis envoya auprès de Morvan Witcher, abbé de la marche de Bretagne, qui se présenta devant la demeure du roi, située au milieu d'un bois épais, et entourée de haies et de fossés. Admis auprès de Morvan, l'abbé était sur le point de décider le roi à reconnaître la suzeraineté de l'empereur, lorsque entra tout à coup l'épouse du prince. « Cette femme altière et insidieuse, dit Ermold, venait de quitter son lit et apportait le premier baiser à son mari. L'ayant embrassé, elle lui parla longtemps à voix basse; puis, jetant un regard de mépris sur l'envoyé, et s'adressant tout haut à Morvan : « Roi des Bretons, dit-elle, honneur de notre nation, quel est cet étranger et d'où vient-il? Que nous apporte-t-il? Est-ce la guerre, est-ce la paix? » — « C'est le messager des Francs, répond en souriant Morvan. Qu'il apporte la paix ou la guerre, ces choses regar-

dent les hommes; femme, va en repos à tes affaires. » — Cependant le roi remet sa réponse au jour suivant; lorsque le lendemain matin Witchar se présente pour la recevoir, le roi lui dit d'une voix altérée : « Va dire à ton césar que Morvan n'habite point sa terre, et qu'il ne vent point de ses lois. Je refuse le tribut et je défie les Francs. » En vain l'abbé le menace de la colère de Louis, qui fera marcher contre les Bretons des milliers de soldats; Morvan répond : « Eh bien! moi aussi j'ai des chariots, pleins de javelines; j'ai des boucliers coloriés, si vous en avez de blancs. » Witchar va rapporter ces paroles à l'empereur, qui assemble une armée considérable, et l'envoie en Bretagne. Les Francs dévastent tout le pays; aucun ennemi ne les aborde de front en plaine; les Bretons se cachent parmi les rochers et les buissons, ou se retranchent derrière leurs enclos et font une guerre de surprises. Morvan, avec un petit nombre de guerriers, s'apprête à cerner un parti de Francs, qui escorte les bagages; avant de quitter sa demeure, il vide, selon la coutume du pays, une énorme coupe, et promet à sa femme de lui rapporter ses javelots teints du sang ennemi. Il joint bientôt le corps de Francs qu'il guettait, l'attaque de tous côtés, s'éloigne et revient à la charge selon la coutume de sa nation. Il se précipite enfin sur Hossel, le chef ennemi, et lui lance son javelot; le Franc pare le coup avec son bouclier, et frappe le roi de sa lance pesante; atteint à la tempe, Morvan tombe mort; quelques instants après Hossel est tué par un Breton. La tête du roi fut portée à l'empereur; les Bretons se soumirent, et payèrent le tribut pendant quelques années. Tel est le récit dramatique du moine qui, comme le remarque Aug. Thierry (*Lettres sur l'histoire de France*), aurait pu faire naître des inspirations poétiques pleines d'intérêt. O.

Ermoldus Nigellus, *De Rebus gestis Ludovici Pii*. — Courson, *Histoire des peuples Bretons*.

MORVAN (*Olivier-Jean*), littérateur français, né le 15 mai 1754, à Pont-Croix (Bretagne), guillotiné le 22 mai 1794. Avocat à Quimper, il fut nommé en 1790 membre du directoire de son département; arrêté comme fédéraliste avec tous ses collègues, il périt sur l'échafaud. Il a laissé quelques pièces de vers remarquables, telles que une *Épître aux Muses*, insérée dans *le Mercure* (1786), une *Ode contre le jeu*, dédiée à Dusaulx; et une *Ode sur le triomphe de l'humanité dans le dévouement héroïque du prince Léopold de Brunswick* (1789, in-8°). K.

Miorcec de Kerdanet, *Écrivains de la Bretagne*.

MORVILLE (*Charles-Jean-Baptiste* Fleuriau, comte de), diplomate français, né le 30 octobre 1686, à Paris, mort le 2 février 1732, à Versailles. Il était fils de Fleuriau d'Armenonville, garde des sceaux (1). Destiné à la magistrature, il fut en 1708 avocat du roi au Châtelet, puis conseiller au parlement de Paris et procureur général au grand conseil. En 1717 il vendit cette dernière charge à l'avocat Hérault, qui plus tard devint lieutenant de police, et remplaça au mois de janvier 1718 M. de Châteauneuf dans l'ambassade de Hollande; il sut tellement se concilier l'estime et la confiance des États généraux de ce pays, qu'il les détermina à consentir, le 8 mars suivant, à la quadruple alliance. En 1720 il fut désigné avec Saint-Contest pour assister au congrès de Cambrai. Toutes les puissances de l'Europe y envoyèrent des représentants; mais, suivant l'expression de Saint-Simon, les cuisiniers y eurent plus d'affaires que leurs maîtres. Le 9 avril 1722 Morville succéda à son père dans le ministère de la marine, et après la mort du cardinal Dubois (10 août 1723) il passa au département des affaires étrangères, où il resta jusqu'au 19 août 1727. On ignore si sa retraite fut causée par la disgrâce de son père ou par l'influence de la reine d'Espagne, qui ne pouvait lui pardonner de s'être associé au renvoi de l'infante. Il était entré dans l'Académie Française le 23 juin 1723, en remplacement de l'abbé de Dangeau. L'Académie de Bordeaux l'avait choisi pour protecteur. « Élevé aux plus grandes dignités de l'État, dit D'Alembert, il ne manquait au comte de Morville que de les perdre pour prouver combien il en était digne.... Les lettres et les beaux-arts, qu'il aimait, firent non pas sa ressource, mais la douceur de sa retraite. »

Saint-Simon, *Mémoires*. — D'Alembert, *Éloges*.

MORVILLIER (*Jean* de), prélat et ministre français, né à Blois, le 1er décembre 1506, mort à Tours, le 23 octobre 1577. Il était fils d'Étienne de Morvillier, seigneur de Nézement, de Saint-Lubin et de La Sourdière, procureur du roi Louis XII au comté de Blois. Sa mère se nommait Marie Gaillard. Jean de Morvillier fut d'abord doyen de Bourges et d'Évreux, abbé de Saint-Pierre de Melun et de Bourg-Moyen, puis désigné par le roi Henri II évêque d'Orléans et confirmé par le pape en la possession de cet évêché, le 27 avril 1552. Ce n'est pas la liste complète de ses bénéfices : il en posséda beaucoup d'autres; et cependant il les fit tous gérer par des vicaires ou

(1) Son père, *Joseph-Jean-Baptiste* Fleuriau d'Armenonville, appartenait à une famille de marchands établie à Tours; il vint à Paris en 1684, s'intéressa dans les fermes, et acheta une charge de secrétaire du roi. Par l'intermédiaire du contrôleur général Le Pelletier, son beau-frère, il obtint une place d'intendant des finances, qu'il échangea en 1701 contre celle de directeur général. « C'était, dit Saint-Simon, un homme léger, gracieux, respectueux quoique familier, toujours ouvert, toujours accessible, aimant le monde, la dépense et surtout la bonne compagnie, qui était nombreuse chez lui. » Réduit en 1708 à la simple fonction de conseiller d'État, il succéda en 1716 au marquis de Torcy comme ministre de la marine; dans l'année même où il céda ce portefeuille à son fils, il avait été nommé garde des sceaux (28 février 1722). Disgracié en 1727, il se retira au château de Madrid, que Louis XIV lui avait donné, et y mourut, le 27 novembre 1728. Un de ses frères, *Thomas-Charles* Fleuriau, était jésuite et a laissé quelques ouvrages (voy. ce nom).

des procureurs. Tout entier au service du roi, il parut rarement même dans son évêché. Il eut mieux fait peut-être de n'y paraître jamais, puisque sa présence à Orléans fut l'occasion d'un scandale et d'un long procès. Voici le récit abrégé de cet événement. Suivant la mode de la cour, Jean de Morvillier, plus gentilhomme qu'évêque, portait une longue barbe. A la vue de cette barbe les chanoines d'Orléans se détournèrent indignés, et, réunis en chapitre, le 3 novembre 1552, ils décrétèrent que le seigneur évêque serait sommé de supprimer au plus tôt cet ornement peu canonique. Celui-ci reçut la sommation, mais n'y fit pas droit. De là nouvelles plaintes, refus d'obéissance, débats judiciaires, textes allégués, et dans toute l'église d'Orléans grand tumulte. Cette grave et orageuse controverse dura près de quatre ans. Enfin, Jean de Morvillier, estimant que la cause de sa barbe était perdue, fit intervenir le roi dans cette affaire. En l'année 1556, le roi écrivit aux chanoines d'Orléans qu'il avait dessein d'envoyer Jean de Morvillier en des pays étrangers où sa barbe lui serait nécessaire, *in quibus necessaria erat barba*. Ainsi la contestation fut terminée. Jean de Morvillier reçut à Orléans, en 1560, François II et sa femme, Marie Stuart. En 1561 il assistait au colloque de Poissy; en 1562, au concile de Trente. Enfin, en 1564, il se démit de l'évêché d'Orléans en faveur de Mathurin de La Saussaye, son neveu. Nous le voyons, en 1568, nommé garde des sceaux de France; mais il abdiqua cette charge en 1570. Il revenait d'un voyage à Poitiers, quand il fut surpris à Tours par la maladie qui l'emporta. Il avait pendant trente-cinq ans, suivant le témoignage de Scévole de Sainte-Marthe, joui d'un grand crédit à la cour de France, où la modération de son caractère ne lui avait pas acquis moins de partisans que son habileté dans le règlement des affaires diplomatiques. On prédit un échec à sa bonne renommée quand il fut chargé de la garde des sceaux, après la disgrâce de Michel de L'Hôpital. Le chancelier de L'Hôpital devait être regretté; il le fut : cependant la bonne grâce de Morvillier et sa grande douceur en ces temps difficiles lui concilièrent, suivant de Thou, l'approbation générale. B. H.

Gallia Christiana, t. VIII, col. 1488.

MORY D'ELVANGE (*François-Dominique*), numismate français, né à Nancy, en 1738, décapité le 14 mai 1794. Il servit quelque temps comme lieutenant dans l'armée du roi Stanislas, alors duc de Bar et de Lorraine. Après la mort de ce monarque, il quitta le service. Ses goûts scientifiques l'entraînèrent vers l'étude des antiquités et surtout de la numismatique de son pays. Ses opinions royalistes bien connues causèrent sa perte. Quatre de ses fils émigrèrent. Trois furent tués en combattant contre leur pays. Mory d'Elvange fut sous la terreur accusé d'avoir favorisé l'évasion de plusieurs émigrés et d'entretenir des correspondances coupables à l'étranger. Traduit sous cette double accusation devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné et exécuté avec son plus jeune fils, qui était rentré clandestinement de l'émigration. On a de lui : *Inscriptions qui se lisent sur les tombeaux des princes et princesses de l'auguste Maison de Lorraine, dans le caveau ducal, sous la chapelle ronde*, avec *notes*, et *plan*, Nancy, 1774, in-8°; — *Recueil pour servir à l'histoire métallique des maisons et duchés de Lorraine et de Bar, avec les empreintes des monnaies et médailles*; Nancy, 1780 : couronné par l'Académie de cette ville; réimprimé sous ce titre : *Notice d'un ouvrage intitulé :* Recueil pour servir à l'histoire métallique des maisons et duchés de Lorraine et de Bar, *et des villes de Metz, Toul et Verdun;* Nancy, 1782, in-8°. Il contient environ 1,500 médailles : M. de Saulcy a relevé plusieurs des erreurs commises par Mory d'Elvange, dans un ouvrage intitulé *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine* (Metz, 1841, in-4°, avec fig.); — *Essai historique sur les progrès de la gravure en médailles, chez les artistes Lorrains*, etc.; Nancy, 1783, in-8°; — *Notice d'une collection métallique donnée par le roi Stanislas II à la Bibliothèque de Nancy;* 1787, gr. in-8°; — *Essai sur l'utilité et l'agrément que l'on doit tirer de l'étude des médailles*; Nancy, 1787, in-8°; — *États, Droits et Usages en Lorraine*, etc.; Nancy, 1788, in-8°; — *Fragments historiques sur les états généraux en Lorraine, la forme de leur convocation, la manière d'y délibérer;* Metz, 1788, in-8°; — *Vérités qu'il ne faut pas oublier; projets qui peuvent en faire naître de plus utiles;* 1788, in-8°; — *De la Noblesse et de ses droits : des sacrifices qu'elle a faits et qu'elle doit faire;* Nancy, 1789, in-8°; — *Serments, Pouvoirs, Instructions;* Nancy, 7 mars 1789, in-8°; — *Observations historiques sur les Avoués et Voués; leur origine, leurs fonctions, leurs droits;* Nancy, 1790, in-8°. La bibliothèque de Nancy possède en manuscrit de Mory d'Elvange : *Nécrologe de l'auguste Maison de Lorraine, depuis l'an 1508 jusqu'en 1773*, etc.; — *Notice sur quelques manuscrits rares, utiles à l'histoire de Lorraine*, etc.; — *Mémoires généalogiques de la Maison de Lenoncourt;* 1786, in-f°; — *Abrégé historique et chronologique des Traités de paix, d'alliance*, etc., *dans les temps modernes*, 7 volumes in-fol. de pièces originales ou manuscrites concernant la Lorraine et les pays limitrophes, etc. L—z—E.

Le Moniteur universel, ann. 1794. — Quérard, *La France littér.* — *Dict. hist.*

MORYSON ou **MORISON** (*Fynes*), voyageur anglais, né en 1566, dans le comté de Lincoln, mort vers 1614. En 1580 il entra à l'université de Cambridge et étudia les humanités et le droit. Après y avoir pris le degré de maître

ès arts (1587), il s'embarqua pour le continent, et commença le cours de ses longs voyages, qui durèrent dix ans et dont il fit une grande partie à pied. Il parcourut l'Allemagne, la Bohême, la Suisse, les Pays-Bas, le Danemark, la Pologne, l'Italie, la Turquie, la France, et ne s'arrêta qu'à Dublin après avoir visité les Iles Britanniques. Par l'intermédiaire de son frère, sir Richard Moryson, qui était vice-président de Munster, il devint en 1598 secrétaire du lord-député lord Mountjoy. Ce ne fut qu'après sa mort que parut la relation de ses voyages : *Itinerary containing his ten years' travel*; Londres, 1617, in-fol. en 3 parties; il l'écrivit d'abord en latin, puis en anglais. On y rencontre beaucoup de particularités intéressantes sur l'état et les mœurs de l'Europe à la fin du seizième siècle. On a réimprimé la seconde partie de ce volumineux ouvrage, sous le titre : *A History of Ireland from the year* 1599 *to* 1603, *to which is added a description of Ireland*; Dublin, 1735, 2 vol. in-8°. K.

Harris, *Ireland* (édit. de Ware). — *The English Cyclop.* (*Biogr.*).

MORZILLO (*Sébastien-Fox*), érudit espagnol, né vers 1523, à Séville, mort en 1560. Placé par Baillet parmi les enfants célèbres, sans doute parce qu'il publia à dix-neuf ans un traité de philosophie, il termina ses études à l'université de Louvain et étudia avec soin l'histoire des querelles des platoniciens et des péripatéticiens. Philippe II le nomma précepteur de son fils don Carlos, et ce fut après avoir quitté les Pays-Bas pour se rendre auprès du jeune prince qu'il périt, dans un naufrage. Les auteurs contemporains ont donné à Morzillo beaucoup de louanges; Vossius l'appelle *philosophum præstantissimum et doctissimum*. On a de lui : *In topica Ciceronis Paraphrasis et scholia*; Anvers, 1550, in-8°; — *De Imitatione, sive de informandi styli ratione*; ibid., 1554, in-8°; — *In Platonis* Timæum *commentarius*; Bâle, 1554, in-fol.; — *Compendium ethices philosophiæ ex Platone, Aristotele aliisque autoribus collectum*; Bâle, 1554, in-8°; — *De naturæ Philosophia, seu de Platonis et Aristotelis consensione, lib. V*; Louvain, 1554, in-8°; Paris, 1560, 1589, in-8°; Lyon, 1622, in-8°; d'après Boivin, « c'est peut-être ce qu'il y a de plus solide et de mieux écrit sur cette matière »; mais ce critique ajoute que le sujet n'a pas été traité avec assez d'étendue; — *De Usu et Exercitatione Dialecticæ*; *De Demonstratione*; *De Juventute*; *De Honore*; Bâle, 1556, in-8°; chacun de ces traités avait paru isolément; — *De Regno et regis Institutione lib. III*; Anvers, 1556, in-8°; — *In Phædonem*; Bâle, 1556; — *In Platonis X libros* de Republica; Bâle, 1556, in-fol.; — *De Historiæ Institutione*; Anvers, 1557, 1564, in-8°. P.

N. Antonio, *Biblioth. Hispana nova*, II. — Baillet, *Enfants célèbres*.

MOSALI. *Voy.* CAMAMUSALI.

MOSANUS. *Voy.* MAESEN (Van der).

MOSBOURG (*Jean-Antoine-Michel* AGAR, comte DE), homme politique français, né le 19 décembre 1771, à Merçais, près Cahors, mort le 10 novembre 1844, à Paris. Au sortir du collége, il rejoignit ses parents à Saint-Domingue, et y fut témoin des troubles qui privèrent la France de cette colonie. Tombé aux mains des Anglais en 1794, il passa aux États-Unis, et ne revint dans son pays qu'à la fin de 1795. Après avoir pris part à la rédaction de plusieurs journaux modérés, il alla exercer à Cahors la profession d'avocat (1797), et y obtint au concours la chaire de belles-lettres (1799). Peu de temps après il s'attacha à la fortune de Murat, son compatriote, qui lui fit donner le titre de commissaire près le gouvernement provisoire de Toscane; la constitution du royaume d'Étrurie mit fin à cette mission (1801). Nommé président du conseil de son département (1802), Agar entra en [illegible] au Corps législatif, et fut fait officier de la Légion d'Honneur. En 1806, Murat ayant été créé grand-duc de Berg et de Clèves, il l'accompagna, devint son ministre des finances, et fut, en son absence, chargé de tous les soins de l'administration. L'année suivante, il négocia la cession de la principauté de Munster à Murat, épousa une de ses nièces, et obtint la terre de Mosbourg, à laquelle était attaché le titre de comte. Au mois d'août 1808, il remit le grand-duché au comte Beugnot, et vint à Paris, où l'on [illegible] à la vérification de ses comptes par l'intermédiaire du duc de Gaète; Napoléon se montra fort satisfait de sa conduite, et se déclara, par un acte du 12 octobre de la même année, redevable de 600,000 fr. envers le roi de Naples. Ce fut au commencement de 1809 que l'administration des finances de Naples fut confiée au comte de Mosbourg. Il trouva les caisses de l'État vides, ainsi que celles de la banque. Afin de remédier à ce fâcheux effet des vicissitudes antérieures, il présenta au conseil d'État un [illegible] mode de perception parfaitement adapté aux richesses territoriales du pays, et réduisit le [illegible] des douanes. Lorsqu'en 1815 il quitta Naples avec la reine, il laissa les finances dans l'état le plus prospère. Après avoir obtenu du roi de Prusse sa réintégration dans la propriété de la seigneurie de Mosbourg, il rentra en France (1817), et ne se mêla à la vie publique que par les mémoires qu'il écrivit contre les [illegible] financières de la restauration. Élu député du Lot en 1830, il vota quelque temps avec l'opposition de gauche, et fut nommé pair de France le 3 octobre 1837. K.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — *Galerie des Contemp.* (1822). — Orloff, *Mém. hist. sur Naples*, [illegible]

MOSCA (*Simone*), sculpteur et architecte italien, né à Settignano près Florence, en [illegible], mort en 1554. Élève d'Antonio da San-Gallo, il excella à sculpter les chapiteaux, corniches, [illegible]

phées, mascarons, arabesques, etc. Après avoir travaillé quelque temps à Rome avec son maître, il retourna à Florence, et bientôt la nécessité de soutenir sa famille le força d'accepter les travaux les moins dignes de son talent. San-Gallo l'emmena à Orvieto, où il fut chargé de la décoration de la partie extérieure du fameux puits de San-Patrizio. Cette ville lui assigna une pension annuelle de 200 écus d'or. Il s'y établit et y passa presque tout le reste de sa vie, travaillant à la cathédrale, et donnant aussi les dessins de plusieurs palais. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Della Valle, *Storia del Duomo d'Orvieto*. — O. Brizzi, *Guida d'Arezzo*.

MOSCA (*Francesco*), dit le *Moschino*, fils du précédent, habile sculpteur et architecte italien, né à Settignano, vers 1520, vivait encore en 1572. Élève de son père, il l'aida dans ses travaux à la cathédrale d'Orvieto. Plus tard il fit des *Victoires*, un *Père éternel*, deux statues représentant l'*Annonciation*, et celles de *Saint Pierre* et *Saint Paul* placées dans la grande nef. A la mort de son père, il refusa de lui succéder comme directeur des travaux de la cathédrale, et céda la place à Raffaello da Montelupo. Il se rendit alors à Rome, où il fit deux grandes figures de *Mars* et *Vénus*, et sculpta presque en ronde bosse un relief représentant *Diane surprise par Actéon*, dont il fit hommage au grand-duc Cosme Ier, qui le prit à son service. Il exécuta pour la cathédrale de Pise les statues d'*Adam et Ève*, de *La Vierge*, de *L'Ange de l'Annonciation*, et plusieurs autres sculptures. Il compta parmi ses élèves son fils Simone Mosca et Lorenzo de Carrare. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Della Valle, *Storia del Duomo d'Orvieto*. — Morrona, *Pisa illustrata*.

MOSCATI (*Pietro*, comte), médecin italien, né en 1740, à Milan, où il est mort, le 19 janvier 1824. Fils d'un chirurgien, il étudia la médecine à Pavie, y fut reçu docteur, et fréquenta ensuite les universités de Padoue, de Pise et de Bologne, afin de compléter son éducation. De retour à Milan, il devint chirurgien en chef de l'hôpital Sainte-Catherine, d'où il passa au grand hôpital, et signala son passage dans ces deux établissements en instituant dans le premier une école d'accouchement, dans le second une clinique chirurgicale. Il occupait une chaire à Pavie, où il s'était lié avec Volta, lorsque les Français se montrèrent en Italie. Moscati, grand partisan des principes proclamés par la révolution, arriva promptement aux affaires : après avoir fait partie du conseil des Quarante et du congrès national, il entra en 1798 dans le directoire de la république cisalpine, et le présida peu de temps après; mais, soupçonné d'avoir voulu affranchir son pays de la suprématie française, il fut forcé de résigner ses fonctions entre les mains du général Brune. La victoire rendit la Lombardie aux Autrichiens, et Moscati, enfermé dans la forteresse de Cattaro, ne dut les égards dont on l'entoura qu'à l'estime particulière que l'archiduc Ferdinand faisait de ses talents. Il fut même, à la prière de ce prince, appelé à Vienne par l'archiduc Charles, qu'il guérit d'une maladie dangereuse. Après la bataille de Marengo, il fut mis en liberté, et en 1802 il siégea à Lyon dans l'assemblée qui transforma le gouvernement cisalpin. Napoléon, pour lequel il professa dans la suite un attachement qui tenait de la vénération, le nomma comte, sénateur, préteur du Sénat, et grand dignitaire de l'ordre de la couronne de Fer. Jusqu'en 1807 il dirigea sous le prince Eugène l'instruction publique; lors des événements de 1814, il s'efforça de le faire nommer roi d'Italie. Depuis cette époque, il se livra tout entier à l'étude de la physique et de la chimie. Il légua en mourant sa bibliothèque, ses collections et son laboratoire à l'institut de Milan, dont il avait été plusieurs fois président. On a de lui quelques discours et mémoires, entre autres : *Dell' Uso dei sistemi nella pratica medica* (Pavie, 1799), traduit en français en 1800; et *Osservazioni sulla medicina dei Morlacchi* (Bologne, 1806). P.

Biogr. univ. et portat. des Contemporains. — Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1825.

***MOSCHELES** (*Ignace*), célèbre pianiste et compositeur allemand, né à Prague, le 30 mai 1794. Fils d'un négociant israélite, il étudia le piano au conservatoire de sa ville natale, sous l'habile direction de Denis Weber. Il se rendit ensuite à Vienne, où il suivit les leçons de contrepoint d'Albrechtsberger; il reçut aussi de Salieri d'excellents conseils pour la composition. Après s'être produit avec beaucoup de succès dans les concerts de Vienne, il se fit entendre dans les principales villes d'Allemagne et de la Hollande. En 1820 il arriva à Paris; plusieurs concerts donnés par lui à « l'opéra, dit M. Fétis, attirèrent une affluence extraordinaire d'amateurs; les applaudissements furent prodigués à l'artiste et les jeunes pianistes s'empressèrent d'imiter les qualités les plus remarquables de son talent. Ce n'était pas seulement par sa brillante exécution que Moscheles prenait dès lors une position élevée; son mérite commé compositeur le classait aussi parmi les maîtres les plus distingués qui ont écrit pour le piano. Si sa musique, trop sérieuse pour des amateurs de notre époque, n'a point obtenu de succès populaires, elle est considérée par les connaisseurs comme des pièces où l'excellence de la facture égale l'élégance et la nouveauté des idées ». En 1821 il alla s'établir à Londres, où il fut nommé professeur à l'Académie. Pendant les années suivantes, il parcourut l'Angleterre et l'Allemagne, et il y obtint les plus brillants succès. En 1846

il devint professeur de piano au conservatoire de Leipzig, emploi qu'il occupe encore aujourd'hui. « Il se distingue de beaucoup des virtuoses de notre temps, dit encore M. Fétis, par des connaissances étendues dans son art; il est du petit nombre des pianistes, qu'on peut appeler grands musiciens, et sa mémoire est meublée des œuvres des maîtres les plus célèbres des époques antérieures. Personne ne connaît peut-être aussi bien que lui le style d'exécution qui convient à la musique de chacun de ses maîtres, même des plus anciens, et ne sait aussi bien varier sa manière à propos..... Peu d'artistes ont porté plus loin que lui le talent d'improvisation. » Disons encore qu'il est le plus brillant et le dernier représentant de l'école de Clementi. Parmi ses nombreuses compositions, nous citerons comme les plus belles : Concertos en *sol* mineur, en *mi*, le concerto pathétique; le grand sextuor (op. 35); un grand trio (op. 27); *La marche d'Alexandre variée; Souvenirs d'Irlande; Souvenirs du Danemark;* six sonates; des rondeaux, des fantaisies; deux livres d'*Études*, etc. O.

Conversations-Lexikon. — Fétis, *Biographie des Musiciens.*

MOSCHENI (*Costanza*), femme poète italienne, née le 22 mai 1786, à Lucques, morte le 27 novembre 1831, à Viareggio, près de Lucques. Fille d'un médecin, elle apprit de bonne heure le français et l'anglais, l'histoire sacrée et profane, la mythologie et la poésie; à quinze ans elle traduisit en octaves. *Gonzalve de Cordoue* de Florian, et à dix-huit ans elle s'exerça sur un sujet original, dont le célèbre Castruccio Castracani était le héros. Ce poëme en six chants remporta le premier prix au concours de l'Académie de Lucques (3 janvier 1811); une semblable distinction lui fut accordée en 1813 pour la tragédie de *Pirro*. En 1822 elle accepta une place d'institutrice au collége de Saint-Philippe à Milan, et revint en 1825 à Lucques après la mort de sa mère. Pendant les dernières années de sa vie, elle fut affligée d'une maladie d'yeux et d'une inflammation rhumatismale. Elle était membre des Académies des Arcades, de Turin, de Lucques, de Pistoie, etc. On a encore de cette dame : la traduction de l'*Histoire grecque* de Robertson; Lucques, 1815, 2 vol. in-18; et les quatre premiers chants d'un vaste poëme intitulé *L'Étruriade*. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, V.

MOSCHINI (*Giannantonio*), littérateur italien, né le 28 juin 1773, à Venise, où il est mort, le 8 juillet 1840. Il entra dans la congrégation des Somasques, et avant d'être ordonné prêtre il enseigna la grammaire. Chargé ensuite des humanités au séminaire de Murano, qui fut en 1817 transféré à Venise, il y occupa tour à tour la chaire de philosophie et celle de théologie, et en devint enfin directeur. Sous l'empire, il fut pourvu d'un canonicat à Saint-Marc, et après 1815, il devint membre de l'Institut lombardo-vénitien. D'un esprit aimable, d'une humeur douce et indulgente, il gagna aisément l'estime et l'affection de ses compatriotes. Jaloux à l'envie de la gloire de Venise, il consacra toute sa vie à en rehausser l'éclat autant par ses travaux que par le soin religieux qu'il mit à restaurer les anciens monuments ou à sauver de la destruction les livres, tableaux, objets d'art, antiquités de toutes sortes qui se rapportaient à sa patrie. On a de lui : *Storia della Letteratura Italiana*; Venise, 1801, 4 vol.; trad. du français, avec notes; — *La Storia della Letteratura Veneziana del secolo XVIII*; ibid., 1807-1808, 4 vol. in-4° : excellent recueil, dont l'exagération est peut-être l'unique défaut; — *Guida per l'isola di Murano*; ibid., 1807, 1808, in-12; — *Guida di Venezia*; ibid., 1815, 2 vol.; les dernières éditions (1828, 1834 et 1840) ont reçu des additions nombreuses de l'auteur; — *Guida di Padova*; ibid., 1817; ces trois ouvrages sont fort estimés des artistes et des voyageurs; — *Storia di Russia*; ibid., 1820, 2 vol., trad. de Karamsin, et inachevée; — *Le Belle Arti in Venezia*; ibid., 1825-1827, 3 vol. in-12; — *Giovanni Bellino e i Pittori contemporanei*; ibid., 1834; — des notices biographiques dans le *Journal littéraire* de Padoue. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VIII.

MOSCHEROSCH (1) (*Jean-Michel*), littérateur allemand, né le 5 mars 1600, à Wildstadt, sur le Rhin, mort à Worms, le 4 avril 1669. Reçu en 1624 maître ès arts à Strasbourg, il visita dans les deux années suivantes une grande partie de la France. Après avoir, depuis 1626, dirigé l'éducation du prince de Linange-Dachsbourg, il accepta en 1628 l'emploi de bailli dans les possessions du comte de Krichingen. En 1636 il entra en cette même qualité au service du duc de Croï de Vinstingen. Les événements de la guerre de Trente Ans lui firent chercher un refuge à Strasbourg. Il y fut nommé secrétaire de la ville et fiscal; quelque temps auparavant il avait reçu la charge de conseiller de guerre de la couronne de Suède. En 1656 il devint conseiller de la cour à Hanau; il y obtint plus tard les emplois de président de la chancellerie, de la chambre des finances et du consistoire. Membre depuis 1645 de la fameuse société littéraire des *Fructifiants*, Moscherosch a écrit une suite de tableaux satiriques où il dépeint avec esprit et énergie les singularités, les travers et les vices de la société allemande de son temps. Ce livre le place au rang des meilleurs prosateurs allemands du dix-septième siècle; il porte pour titre : *Wunderliche und wahrhafte Gesichte Philanders von Sittenwald in welchen aller Welt Wesen, aller Menschen Händel mit*

(1) Son véritable nom était *Kalbskopf*, qui signifie *tête de veau*; il adopta le nom hybride de *Moscherosch*, composé de *Moschos*, qui signifie, en grec, veau, et de *rosch*, qui veut dire en hébreu *tête*.

hren natürlichen Farben der Eitelkeit, Gewalt, Heuchelei und Thorheit bekleidet, öffentlich auf die Schau geführt werden Singulières et véritables Visions de Philander de Sittenwald, où la manière d'être de tout le monde et toutes les affaires humaines sont exposées publiquement, recouvertes de leurs couleurs naturelles, qui sont la vanité, la violence, l'hypocrisie et la sottise); Strasbourg, 1644 et 1650, 2 vol. in-8°; une partie en a été réimprimée à Berlin 1830, in-8°, par les soins de Ditmar; ce livre, écrit sur le modèle des *Visions* de Quevedo, a encore été publié à Leyde, 1646-1647, 6 parties, in-12; mais cette édition contient, outre les quatorze morceaux dont se compose l'ouvrage de Moscherosch, une dizaine de satires qui ne sont pas de lui; en 1648 un auteur anonyme a fait paraître sous le titre de *Philander infernalis vivo redivivus apparens* (Francfort, in-8?), une suite à l'ouvrage de Moscherosch. Ce dernier a encore publié: *Centuriæ VI Epigrammatum*; Strasbourg, 1643 et 1650, in-12; Francfort, 1665, in-12; — *Technologie allemande et française*; Strasbourg, 1656, in-8°; — des éditions augmentées et annotées du *Catalogus episcoporum Argentinensium* de Wimpheling (Strasbourg, 1651, in-4°), et du *Gymnasma de exerciciis academicorum* de Gumpelzhaimer; ibid., 1652, in-12. O.

Witten, *Memoriæ philosophorum*. — Strieder, *Hessische Gelehrtengeschichte*. — Flogel, *Geschichte der komischen Literatur*, t. III. — Jordens, *Lexikon*. — Gervinus, *Gesch. der deutschen National-Lit.*

MOSCHION (Μοσχίων), poëte tragique et comique athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il est mentionné par Clément d'Alexandrie (*Strom.*, VI, p. 623), et par Stobée (*Ecl. Phys.*, I, 38), qui a conservé les titres de trois pièces de ce poëte, *Thémistocle*, *Télèphe*, *les Phéréens* (Φεραῖοι). On ne connaît le titre d'aucune de ses comédies. Il reste de ses pièces un petit nombre de vers qui ont été recueillis et traduits en latin par Hertel, dans ses *Vetustissimorum Comic. Sententiæ*, et par Grotius, dans ses *Excerpta ex tragœdiis*. M. Wagner les a donnés plus complétement dans les *Fragmenta trag. græcorum*. Y.

Wagner, *De Moschionis poetæ trag. vita ac fabularum reliquiis*; Breslau, 1846, in-8°.

MOSCHION, écrivain médical grec, vivait probablement dans le second siècle après J.-C. On ne sait rien de son histoire personnelle sinon qu'il était postérieur à Soranus, dont il fait mention. On a de lui un traité *des Maladies des femmes* (Περὶ τῶν γυναικείων παθῶν). C'est une sorte de manuel d'accouchement par demandes et par réponses; la seconde partie du traité, rédigée dans la même forme, renferme des détails assez étendus et généralement exacts sur les maladies des femmes. On suppose que cet ouvrage fut originairement écrit en latin, pour les sages-femmes qui n'entendaient pas le grec; et qu'il fut ensuite traduit dans cette dernière langue. Il ne reste aujourd'hui que ce texte grec, qui fut publié pour la première fois par Gas. Wolf, dans ses *Gynæciorum Commentarii*; Bâle, 1566, in-4°, et dans les deux autres éditions de cet ouvrage. Wolf a donné à la fin du traité onze chapitres, que l'on regarde comme supposés, et il a omis la préface de l'auteur. La meilleure édition est celle de F.-O. Dewez avec une traduction latine; Vienne, 1593, in-8°. On cite encore deux médecins du nom de MOSCHION vivant à peu près à la même époque que l'auteur du traité *des Maladies des femmes*. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XII, p. 702. — Choulant, *Handbuch der Bücherkunde für die aeltere Medicin*.

MOSCHOPULUS (*Manuel* ou *Émanuel*), (Μανουήλ ou Ἐμμανουήλ Μοσχόπουλος), grammairien byzantin, vivait dans le treizième siècle après J.-C. Ses ouvrages eurent à l'époque de la renaissance une grande réputation; mais la vie de l'auteur est inconnue. Suivant l'opinion la plus commune, il y a deux Moschopulus, portant tous deux le nom de Manuel, oncle et neveu. L'oncle, né en Crète, vivait du temps de l'empereur Andronic Paléologue l'Ancien, vers 1392; le neveu, natif de Constantinople, s'enfuit en Italie lors de la prise de cette ville par les Turcs, en 1453; on ignore ce qu'il devint dans ce pays et à quelle époque il mourut. Hody, par une conjecture plus hardie que solide, voudrait identifier ce second Moschopulus avec Émanuel Adramyttenus, Crétois, précepteur du célèbre Jean Pic de La Mirandole et mentionné avec les plus grands éloges dans les lettres d'Alde Manuce et d'Ange Politien. Ces faits, même en laissant de côté la conjecture de Hody, sont en partie incertains ou inexacts. Un érudit moderne, Titze, les a rectifiés et complétés, mais sans pouvoir lui-même jeter beaucoup de jour sur les deux Moschopulus. De ses recherches il résulte que ces deux grammairiens vivaient dans le treizième siècle, et qu'il est impossible par conséquent de compter aucun des deux au nombre des philologues qui, vers le milieu du quinzième siècle, propagèrent en Italie les lettres anciennes. Les ouvrages attribués aux Moschopulus sont nombreux, et traitent presque tous de sujets grammaticaux. On a essayé de déterminer ceux qui appartiennent à l'oncle et ceux qui viennent du neveu; mais devant les témoignages incertains ou contradictoires des manuscrits la distinction serait illusoire, et nous donnerons ici une liste des ouvrages imprimés des Moschopulus sans les assigner à l'oncle ou au neveu; ces ouvrages sont: *Scholia ad Homeri Iliados librum I et II*, publiés par Jo. Scherpezeel; Harderwyk, 1702, in-8°; Utrecht, 1719; — *Sapientissimi doctissimique Manuelis Moschopuli Cretensis Patruelis interpretatio* Operum et Dierum *Hesiodi*. Ces Scholies sont comprises, en tout ou en partie, dans les éditions d'Hésiode; Venise, 1537, in-4°; Bâle, 1544, et dans l'édition de

Heinsius; Leyde, 1603, in-4°; — *Scholia in Euripidis tragœdias*, dont Arsenius, archevêque de Monembasie, a fait usage pour ses *Scholies sur sept tragédies d'Euripide;* Venise, 1534, in-8°; — *Grammaticæ artis græcæ Methodus*, contenant trois parties, savoir: *Erotemata seu Quæstiones; Canones; Declinationes seu Declinationis Paradigmata*. Cet ouvrage fut publié pour la première fois avec les *Erotemata* de Démétrius Chalcondylas, in-4°, sans date, ni indication de lieu, vers 1493; dans cette première édition, l'ouvrage de Moschopulus ne porte pas de titre; celui que l'on donne ici est emprunté à l'édition de Walder; Bâle, 1540, in-8°; — Τῶν ὀνομάτων Ἀττικῶν Συλλογή. Ce *Recueil de mots attiques*, empruntés aux *Images* de Philostrate et à divers poëtes, parut d'abord à la fin du *Dictionnaire grec* de Alde, Venise, 1524, in-fol., et a été réimprimé avec les *Lexiques* de Thomas Magister et de Phrynichus; — deux traités *Sur la Construction des mots* et *Sur les Accents*, compris dans un volume de traités grammaticaux publiés par Alde; Venise, 1525; le traité *Sur les Accents* (Περὶ Προσῳδιῶν) avec le traité de Varenius sur le même sujet; Paris, 1544, 1559, in-12; — Περὶ γραμματικῆς Γυμνασίας. (*De l'Enseignement de la Grammaire*); ce traité, quelquefois imprimé dans les œuvres de saint Basile, mais que Crusius a revendiqué pour Moschopulus, offre beaucoup d'analogie avec un traité Περὶ σχέδων (*Sur l'Analyse du Discours*), que les manuscrits attribuent à Moschopulus et qui a été publié par Robert Estienne; Paris, 1545, in-4°; — *De Vocum Passionibus*, publié par G.-H. Schæffer comme appendice à son édition de Grégoire de Corinthe, *De Dialectis*; Leipzig, 1811, in-8°; — Ἐπιτομὴ νέα γραμματικῆς (*Nouvel Abrégé de Grammaire*), dont Titze a publié le premier livre; Leipzig et Prague, 1822, in-8°. Un des Moschopulus est l'auteur d'un petit traité sur les *Carrés magiques*, ou sur la manière d'arranger des nombres de telle sorte qu'en les additionnant horizontalement, verticalement, ou diagonalement, on obtienne la même somme. Le mathématicien français La Hire traduisit ce petit traité en latin et le lut à l'Académie des Sciences en 1691. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 401, 407; II, p. 67, 259; vol. VI, p. 190, 298, 319, 332, 324; VIII, p. 41; IX, p. 416. — Walder, *Præf. ad Moschopuli Grammat. Artis Methodus*. — Burton, *Ling. Græc. Historia*. — Scherpezeel, *Præf. ad Moschopuli Scholia ad* Iliad. — Saxe, *Onomasticon*, vol. II, p. 387, 445, 891. — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, vol. I, p. 338, éd. de Paris, 1759. — Bandini, *Catal. codd. Græc. Laur. Medic.*, vol. II, p. 383, — Harles, *Introd. in Histor. Ling. Græc.*, vol. II, p. 844. — Hody, *De Græcis illustribus*, p. 314. — Titze, *Diatribe de Moschopulis*, en tête de son édition des *Opuscula* de Moschopulus.

MOSCHUS (*Jean*), surnommé *Eucratès* (Εὐκρατᾶς), hagiographe grec, vivait vers la fin du sixième siècle de l'ère chrétienne. D'abord moine dans le monastère de Saint-Théodose à Jérusalem, il alla ensuite vivre parmi les anachorètes du désert sur les bords du Jourdain, et devint *canonarque* ou chef des chantres dans le couvent de Saint-Saba. Bollandus place vers 620 la date de sa mort. Moschus, à une époque inconnue, avait visité les monastères de la Syrie, de l'Égypte et de l'Occident. Avec les documents recueillis dans cette excursion, il composa une histoire des moines de son temps jusqu'au règne d'Héraclius. Cet ouvrage, qu'il dédia à Sophronius (depuis patriarche de Jérusalem), son ami, son disciple et son compagnon de voyage, est intitulé Λειμών ou Λειμωνάριον (*La Prairie*), ou Νέος παράδεισος (*Le nouveau Paradis*). En l'écrivant Moschus ne se contenta pas de raconter ce qu'il avait vu ou entendu, il recueillit encore dans les autres hagiographes une foule de traditions plus ou moins authentiques et beaucoup de récits merveilleux. Photius prétend que le style de Moschus est très-négligé, et ajoute que son ouvrage était divisé en trois cent quatre chapitres (διηγήματα), ou même en un plus grand nombre dans d'autres manuscrits. La division actuelle est en deux cent dix-neuf chapitres. Le Λειμών parut d'abord dans une traduction italienne dont l'auteur est inconnu, et sous cette forme il a été inséré dans plusieurs vies des saints. Ambroise le Camaldule en donna une traduction latine, qui a été imprimée dans le t. VII des *Vitæ Sanctorum* de Lippomani, et dans les *Vitæ Patrum* de Rosweyde, t. X. Fronton du Duc publia le texte grec dans son *Auctarium Bib. Patrum*, Paris, 1624, d'où ce texte passa dans la *Bibl. Patrum* de Paris. Cotelier publia quelques additions à l'édition de Fronton, d'après un manuscrit plus complet, dans les *Monumenta Eccl. Græc.*, t. II. Arnauld d'Andilly a traduit en français l'ouvrage de Moschus. Y.

Photius, *Cod.*, 199. — Fabricius, *Bibliot. Græca*, vol. I, p. 124. — Vossius, *De Historicis Græcis*, édit. Westermann, p. 324.

MOSCHUS. *Voy.* BION.

MOSCOSO DE ALVARADO (Don Luis DE), l'un des *conquistadores* de la Floride, né à Badajoz, en 1505, mort au Pérou vers 1561. Il prit part comme capitaine des Pizarre à la conquête du Pérou. Lorsque don Pedro de Alvarado eut été nommé en 1534 adelantado et gouverneur de la partie du Pérou qu'il pourrait découvrir, Moscoso, qui était son parent, le suivit. Ils firent ensemble la conquête de la province de Xipixapa, de celle *del Oro* (de l'Or), et celle de *Las golondrinas* (des Hirondelles), et personnellement Moscoso s'empara des villes de Vacain et de Chonana. Rejoignant Alvarado, ils s'avançaient sur Cuzco, lorsqu'ils apprirent que Pizarre et Almagro s'étaient emparés de cette ville et marchaient contre eux. Ils préférèrent traiter : Alvarado consentit à rentrer dans son gouvernement de Guatemala moyennant 100,000 pièces d'or. Moscoso eut une belle part dans cette somme, et de retour dans sa patrie y avait déjà dissipé la plus grande partie du butin qu'il avait rapporté du Nouveau Monde,

orsque don Hernando de Soto, l'un des douze rincipaux lieutenants des Pizarre, vint solliciter le Charles V la permission de soumettre la Floride (1). Les circonstances n'étaient pas favorables; nais Soto s'imaginait que la Floride était un utre Pérou, aussi riche, aussi facile à conquérir; 'empereur approuva donc son projet, le nomma *marquis* des terres qu'il pourrait conquérir et ouverneur général de Cuba. Moscoso s'attacha la fortune de son ancien capitaine. L'expédiion partit de San-Lucar-de-Barrameda, le 6 avril 538. Elle se composait de dix bâtiments montés ar neuf cents hommes d'élite. Après avoir relâhé aux Canaries, elle atterrit le 26 mai à Santiago, ui était alors la capitale de Cuba, et repartit de a Havane (12 mai 1539) après s'être augmentée le trois cents cavaliers. Le 30 mai les Espanols débarquèrent sur la partie ouest de la Floride, vers le 29° 1/2 de lat. nord, dans une baie u'ils nommèrent de *Spiritu-Santo*. Après un epos de neuf jours, ils occupèrent Hirrihiagua, apitale de ce district, dont le cacique s'était enfui vec tous les guerriers valides, déclarant une uerre d'extermination aux nouveaux venus. En ffet, leurs compatriotes avaient coupé le nez de e malheureux chef et avaient fait déchirer sa nère par des chiens. Plusieurs combats sanglants vançaient peu la marche des conquérants lorsu'ils furent rejoints par un ancien officier de Naraez, Juan Ortiz de Séville, qui depuis dix années tait prisonnier du cacique de Mucoço; avec son ide ils firent alliance avec ce chef. Ils occupèrent nsuite les provinces d'Urribariacuxo, d'Acuera, d'Ocali, de Vitacucho et d'Osachilé. Moscoso demeura en garnison à Ocali, dont le cacique, en fuyant, protestait « qu'il n'entretiendrait jamais ni paix ni commerce avec une nation aussi fourbe et aussi cruelle que les Espagnols ». Il ordonna à ses sujets de lui apporter chaque semaine deux têtes de chrétiens. Cet ordre ne fut exécuté que trop fidèlement; car, durant les vingt jours que Moscoso demeura dans la province, il lui manqua dix-huit hommes. Les Espagnols n'avaient jamais rencontré, excepté peut-être en Aracaunie, une haine aussi invétérée, aussi générale que dans la Floride; on doit croire que les premiers envahisseurs, don Juan Ponce de Léon, Hernandez de Cordova, Vasquez de Ayllon et Panfilo de Narvaez y avaient répété toutes les atrocités commises à Hispaniola, au Mexique, au Pérou, etc.

La marche des conquérants n'était qu'une longue lutte; aussi Soto, voulant pénétrer dans la fertile province d'Apaliché, se vit forcé d'appeler Moscoso à son aide. Le cacique Capafi avait rejeté toute proposition de la part « des fils du diable, qui enlevaient les femmes et dérobaient le bien d'autrui ». Tel était au surplus le courage des Floridiens que quatre cents d'entre eux osèrent livrer combat aux Espagnols près de Napetuca (17 novembre 1539) et les tinrent longtemps en échec. Dispersés enfin par la cavalerie, la plupart préférèrent se noyer à se rendre. Capafi fut vaincu, et fait prisonnier dans une seconde rencontre. Sa capitale, Apalache, tomba aux mains des vainqueurs, qui s'y retranchèrent et y passèrent l'hiver dans l'abondance. Ils reçurent des renforts de Cuba qui portèrent leur nombre à quinze cents fantassins et trois cent cinquante cavaliers. Ils se mirent en campagne le 27 mars 1540, et occupèrent successivement les provinces d'Altapaha, d'Achalaqui, de Cofa, de Cofachi, de Cofachiqui, de Chalaque, de Guaxale, d'Ychiahà, d'Acoste et de Coça, quelquefois en amis, le plus souvent par la force. Le cacique de Mavila, Tascaluça, reçut d'abord les Espagnols dans sa capitale, qui ne comptait guère que quatre-vingts maisons; mais il est vrai que les plus petites de ces habitations contenaient six cents personnes et quelques-unes jusqu'à quinze cents. On ne sait quel motif amena un conflit terrible : les Espagnols incendièrent la ville, et massacrèrent ou brûlèrent dix-neuf mille Indiens; ils ne perdirent que quatre-vingts deux hommes. Ils achevèrent la conquête de l'Achusi et marchèrent sur Chicoça. Quinze cents Indiens les tinrent pendant douze jours en échec au passage d'une rivière. Ils la franchirent enfin, et entrèrent à Chicoça le 1er décembre 1540; ils y hivernèrent paisiblement jusqu'au 29 janvier 1541, où les Floridiens vinrent les assaillir, mirent le feu à la ville, leur tuèrent une quarantaine d'hommes et leur firent autant de prisonniers. Ce qui les affligea surtout, ce fut la perte de leurs munitions, de

(1) Vaste contrée de l'Amérique septentrionale qui s'étendait du 25° 6' au 39° 38' de lat. sept. Resserrée entre l'océan Atlantique et les monts Alleghany, sa largeur tait fort irrégulière. Suivant quelques écrivains anglais, ladoc, prince gallois, fut jeté, en 1171, sur la côte de la loride, et y établit le premier une colonie européenne. - Sébastien Cabot (*voy.* ce nom), envoyé en 1496 par lenri VII, roi d'Angleterre, à la recherche d'un passage ar le nord-ouest pour se rendre à la Chine et aux Indes, écouvrit la partie de la Floride qui borde le golfe du lexique. « Après avoir fait route depuis le 28° jusqu'au 40° e lat. nord, faisant voile, dit-il, en longeant la côte, fin de voir si je trouverais quelque golfe qui la coupât, e vis que la terre se prolongeait toujours jusqu'au 46° e lat., et m'apercevant qu'à cet endroit la côte faisait un onde vers l'orient, désespérant de trouver le passage, e revins sur mes pas, fis voile en côtoyant cette terre, t cinglant vers l'équateur, j'arrivai à la partie du conment qu'on nomme aujourd'hui *Floride*, où, venant à manquer de vivres, je mis à la voile, et retournai en Anleterre. » Ce passage ne laisse aucun doute sur l'époque e la découverte. Elle est bien antérieure à la première xpédition de don Juan de Ponce de Léon (2 avril 1512). et *adelantado* essaya la conquête de la Floride en 1521. l y fut battu et blessé mortellement. — Francisco Hernanez de Cordova avait eu le même sort, en 1517. — L'oidor ucas Vasquez de Ayllon ne fut pas plus heureux, en 1520. - En 1524 Giovanni Verrazano, au service de François Ier, ôtoya toute la Floride jusqu'au 36°, et lui donna le nom e *Nouvelle-France*; mais il ne laissa pas de traces de on passage. — En 1526 la cour d'Espagne envoya une nouelle expédition sous la conduite de don Panfilo de Narvaez; ce capitaine se noya, et ceux de ses quatre cents ompagnons qui échappèrent aux coups des Indiens se angèrent entre eux : quinze seulement revirent le lexique (1528-1536). Ce fut après des tentatives si décourageantes que Soto et Moscoso ne craignirent pas d'essayer e conquérir la Floride.

leurs équipements et de quatre-vingt-quinze chevaux, qui formaient leur principale force. Désespérant de pouvoir soumettre un peuple si belliqueux, les Espagnols s'avancèrent au nord, et arrivèrent à Chisca, grande ville sur le Rio-Grande ou Chucagua (le Mississipi); ils y furent bien reçus ainsi qu'à Casquin, dont le cacique se servit des aventuriers pour vaincre son ennemi, le souverain de Capaha. Cependant les Espagnols souffraient beaucoup d'une fièvre maligne : leurs entrailles s'enflammaient et ils répandaient une odeur si infecte qu'on en était incommodé à la distance de cinquante pas; plus de soixante périrent de la sorte en peu de temps. L'emploi d'un certain sel qu'ils trouvèrent dans les montagnes de Capaha mit fin à leurs maux. Prenant alors leur route à l'ouest, ils entrèrent dans la province de Quiguate, où ils se reposèrent onze jours : ils firent également séjour à Colima, puis sur les bords d'une rivière qu'ils nommèrent *Lo Sal*, parce que le sol environnant offrait de nombreuses mines de sel. Ils prirent Tula après un rude combat contre les naturels, qui n'étaient cependant armés que de bâtons. Les captifs se jetèrent à terre, refusant de suivre leurs vainqueurs et faisant signe qu'on les laissât ou qu'on leur ôtât la vie. On tua les hommes, et on emmena les femmes et les enfants. Après un repos de vingt jours, les Espagnols entrèrent dans la contrée de Vitangue, où ils arrivèrent le 15 octobre 1541. Ils y passèrent l'hiver assez agréablement, malgré un froid rigoureux. Ils se remirent en marche le 2 avril 1542, et après des combats quotidiens entrèrent à Naguatex; vingt jours plus tard ils étaient à Guacane. Après avoir franchi cent vingt lieues, ils traversèrent les provinces d'Anilco, de Guachacoya, et se retrouvèrent sur les rives du Chacagua. Soto étant mort à Guachoia (20 juin 1542), don Luiz de Moscoso fut élu général à l'unanimité. Il résolut, du consentement de ses officiers, d'abandonner le pays. Il partit de Guachoia le 4 juillet, en prenant la direction de l'ouest, dans l'intention de se rendre directement au Mexique. Après un trajet de plus de cent lieues, il arriva à Auche, capitale de la province de ce nom. Le cacique qui y régnait conçut le projet de faire périr les Espagnols de faim et de fatigue; il leur donna un guide qui les fit errer durant sept jours dans des déserts où ils durent se nourrir d'herbes et de racines. Moscoso, soupçonnant enfin la trahison de son conducteur, le fit attacher à un arbre, et s'apprêtait à le faire déchirer par ses chiens, lorsque l'Indien dévoila le projet de son maître. Moscoso abandonna le guide à son malheureux sort, et, se fiant à la Providence, continua sa route vers l'ouest. Après six jours de souffrances, il atteignit, au sommet d'une petite montagne, quelques cabanes, où il trouva de la chair de bison, qu'il prit pour celle de vache, ce qui lui fit donner au pays environnant le nom de *provincia de los Vaqueros*. Les Espagnols s'avancèrent encore l'espace de trente lieues à l'ouest; mais ne trouvant qu'un pays stérile et des habitants belliqueux et hostiles, ils reprirent le chemin du Chicagua, sur les bords duquel ils arrivèrent le 30 novembre 1542, après avoir parcouru encore plus de trois cent cinquante lieues. La fatigue, la faim, le froid et l'insomnie avaient fait périr plus de cent cinquante des leurs, de sorte que lorsque Moscoso passa la revue de sa troupe, il ne compta plus que trois cent fantassins et soixante-dix cavaliers. Il s'empara de deux bourgs des Indiens Aminoya, et les fit fortifier pour y passer l'hiver. Au mois de février 1543, il fit construire sept grandes barques et plusieurs autres plus petites. Les voiles étaient tissées d'une herbe appelée *enequen*, qui a de petits filaments comme le lin. L'écorce du mûrier servait à faire les cordages. Tout était prêt lorsqu'un débordement du fleuve (10 mars 1543), qui descendit à plus de vingt lieues dans les terres, vint retarder le départ et faillit noyer les aventuriers et briser leur flottille. Les eaux séjournèrent quarante jours. Durant ce temps Quingualtaugui, cacique de Guachacoya, résolut d'exterminer les Espagnols, et forma à cet effet une ligue avec d'autres chefs; mais le cacique d'Anilco avertit Moscoso des desseins tramés contre lui, et lorsque les conjurés, pour mieux endormir ses soupçons, se présentèrent dans son camp avec des présents, il les fit arrêter au nombre de trente, et sur leurs aveux leur fit couper la main droite. Ils n'en persistèrent pas moins dans leur dessein. Les Espagnols s'embarquèrent au nombre de trois cent cinquante sur trente chevaux, restes de l'expédition. Trente Indiens des deux sexes suivaient ces débris. La chair séchée de leurs chevaux et quelques sacs de maïs avarié étaient leurs seules provisions. Dès le second jour, ils furent attaqués par la flotte des caciques, forte de plus de mille canots. Ils durent combattre dix jours et autant de nuits, pendant l'espace de quatre cents lieues. Privés de poudre depuis l'incendie de Mavila, ils n'avaient que des arbalètes pour riposter aux flèches de leurs ennemis; aussi furent-ils tous atteints malgré leurs boucliers et leurs armures. Huit chevaux échappèrent seuls à ce désastre.

Après une navigation de dix-sept jours, Moscoso déboucha dans le golfe du Mexique (19 juillet), et arriva, le 10 septembre, à la rivière de Panuco (Nouvelle-Espagne), après une traversée de cinquante-trois jours. De là il s'achemina par terre jusqu'à Mexico, où il arriva le 22 décembre 1543 avec trois cent onze de ses compagnons. Il y fut accueilli avec la plus grande distinction par le vice-roi don Antonio de Mendoza, qui le décida à se fixer près de lui et qu'il suivit en 1551 au Pérou, où il mourut. Quoique l'expédition accomplie par Soto et Moscoso n'ait pas eu de résultats immédiats, elle prépara la conquête de la Floride et fit connaître l'intérieur de cette immense contrée, ses ressources et ses dangers. La route tenue par les Espagnols a été tracée sur la carte de

Homann : *Amplissimæ regionis Mississipi, seu provinciæ Ludovicianæ à R. P. Ludovico Hennepin, Francisc. miss. in America septentrionali*, anno 1687, *detectæ, nunc Gallorum colonlis et actionum negotiis toto orbe celeberrimæ nova Tabula*, edita par Jean-Baptiste Homann; Nuremberg, 1712. A. DE LACAZE.

A. Zarate, *Hist. de la Découverte et de la conquête du Pérou* (Paris, 1706, 2 vol. in-12). Herrera, *Descripcion de las Indias occidentales* (Madrid, 1725-1726, 4 vol. in-fol.), déc. VI, lib. VII, cap. 11, 12; déc. VII, lib. 1°, cap. 1-15; lib. II, cap. 6; lib. VII, cap. 1-12. — Garcilasso de la Vega, *La Florida del Ynca*, lib. II, part. II, cap. 1-7, 7-36; lib. III; lib. IV, cap. 1, 2, 5, 8-16; lib. V, part. I, cap. 1-8; part. II, cap. 1-22; lib. VI, cap. 1-22. — Hakluyt, *Virginia*, cap. 18-20, 29-44. — Gomara, *Hist. gén.*, liv. II, chap. 45. — *Ensayo cronologico para la Historia de la Florida* (Madrid, 1723).

MOSELEY (*Benjamin*), médecin anglais, né dans le comté d'Essex, mort le 15 juin 1819. Après avoir terminé ses études médicales à Paris et à Londres, il partit pour La Jamaïque, et fit à Kingston les doubles fonctions de chirurgien et d'apothicaire. Il eut pendant la guerre de l'indépendance de nombreuses occasions d'observer de près les maladies épidémiques, qui décimaient les troupes anglaises; un traité qu'il publia en 1783 à ce sujet commença sa réputation scientifique. Après la paix, il visita l'Amérique du Nord et une partie de l'Europe, alla prendre à Leyde le diplôme de docteur, et s'établit tout à fait à Londres, en 1785. Par la protection de lord Mulgrave, il obtint la place de médecin militaire de l'hôpital de Chelsea. Moseley s'éleva avec une sorte de rage contre la vaccine; il la peignit comme une innovation des plus funestes; il l'accusa même d'être un véritable empoisonnement et d'avoir produit un grand nombre de maladies inconnues auparavant, qu'il nomme *facies bovilla*, *scabies bovilla*, *tinea bovilla*, etc. En 1805 il engagea seul contre tout le Collége des Médecins de Londres une lutte, dans laquelle il montra autant d'esprit que d'acharnement et d'âcreté. On a de lui : *Observations on the dysentery of the West Indies*; Kingston, 1783, in-8°; plusieurs éditions; — *Treatise concerning the properties and effects of Coffee*; Londres, 1785, in-8°, trad. en 1786 en français et en allemand; — *Treatise on topical Diseases, on military operations and on the climate of the West Indies*; Londres, 1787, 1793, 1803, 1806, in-8°; trad. en allemand; — *Treatise on Sugar, with miscellaneous medical observations*; Londres, 1799, in-8°; trad. en allemand; — *Medical tracts*; Londres, 1803, in-8°; — *Commentaries on the Lues bovilla*; Londres, 1804, 1805, in-8°; — *Treatise on the Lues bovilla or cow-pox*; Londres, 1806, in-8°; trad. en 1807 en français; — *Treatise on the Hydrophobia*; Londres, 1808, in-8°. On cite parmi les écrits dirigés contre Moseley celui qui a pour titre *Épîtres héroïques de la Mort à B. Moseley sur la vaccine* (1810). K.

Rose, *New biog. Dict.*

MOSELLANUS. *Voy.* SCHADE (*Pierre*).

* **MOSEN** (*Julius*), poëte allemand, né à Marieney, en Saxe, le 8 juillet 1803. Il fréquenta d'abord le gymnase de Plauen, ensuite l'université de Iéna, où il étudia le droit. Il devint en 1844 conseiller aulique et dramaturge du grand théâtre à Oldembourg. On a de Mosen : *Lied vom Ritter Wasa* (Le Chant du chevalier Wasa); Leipzig, 1831 (il y dépeint la mort du monde hellénique et l'aspiration vers les promesses du christianisme); — *Ahasver*; Dresde et Leipzig, 1838 (c'est un poëme épique qui forme contraste avec le précédent); — *Gedichte* (Poésies); Leipzig, 1836 et 1843 : parmi ces poésies, *Andreas Hofer* et *Les dix derniers du 4e Régiment*, sont devenues populaires; — *Congress von Verona*; Leipzig, 1842, 2 vol. : c'est un tableau parfait de la vie des peuples modernes; — *Die blaue Blume* et *Das Heimweh* (La Fleur bleue et Le Mal du pays), deux nouvelles publiées par l'*Urania* en 1840 et 1844; — *Bilder im Moose* (Images dans la mousse); Leipzig, 1846, 2 vol. — Depuis 1836, Mosen a écrit les tragédies suivantes : *Cola Rienzi*; *Les Fiancés de Florence*; *L'Empereur Otton III*; *Wendelin et Helena*, qui ont toutes été imprimées dans son *Theater*; Stuttgardt, 1842. H. W.

Conv.-Lex.

MOSENGEIL (*Frédéric*), conteur allemand, très-populaire, né à Schoenau, non loin d'Eisenach, le 26 mars 1773, mort à Meiningen, le 2 juin 1839. Il étudia la théologie à l'université de Iéna, et devint professeur à l'école forestière fondée à Zillbach par Cotta. En 1805, la duchesse douairière de Saxe-Meiningen le chargea de l'éducation de son fils unique, le duc Bernard-Erich-Freund, qu'il accompagna, dans la suite, à l'université de Iéna et à celle de Heidelberg, ainsi que dans ses voyages en Suisse, en Italie, en Belgique, en Hollande et en France. En 1821, lors de la majorité du duc, Mosengeil devint président du consistoire de Meiningen. On a de lui des *Contes* qui eurent beaucoup de succès, et qu'il réunit plus tard dans les recueils intitulés *Liebenstein und die neuen Arcadier* (Liebenstein et les nouveaux Arcadiens); Francfort, 1826, 2e édit.; — *Reisegefaehrten* (Compagnons de voyage); ibid., 1825 à 1828, 3 vol.; — *Drei Freunde auf Reisen* (Trois Amis en voyage); Leipzig, 1828, 3 vol.; — *Sommerabend Stunden* (Soirées d'été); Hildburghausen, 1831, 2 vol. Ce fut lui qui le premier, parmi les Allemands, s'occupa de sténographie; lors de son séjour à Zillbach, il publia un petit traité (3e édit., Iéna, 1819) sur cet art. H. W.

Conv.-Lex.

MOSER (*Georges-Michel*), peintre en émail et orfévre suisse, né en 1707, à Schaffhouse, mort à Londres, en 1783. Fils d'un chaudronnier habile dans la ciselure, il apprit d'abord le métier de son père, et ensuite l'orfévrevrie, art qu'il alla en 1726 exercer en Angleterre. Il y obtint le plus

grand succès; ses médaillons, ses montres et tabatières, qu'il décorait de merveilleuses peintures en émail, excitaient surtout l'admiration par le fini et l'élégance de leur exécution. Il eut encore le mérite de contribuer plus que tout autre à la fondation de l'Académie de Peinture; lorsqu'elle fut enfin établie définitivement, en 1768, malgré les entraves apportées par plusieurs artistes, notamment par Hogarth, il en fut nommé vice-président avec cent livres de pension; il fut anobli quelque temps après.

Sa fille *Marie*, née en 1744, avait un talent des plus exercés pour la peinture des fleurs; elle décora aussi avec un grand goût plusieurs appartements du palais de Windsor. O.

Nagler, Neues Allg. Künstler-Lexicon.

MOSER (*Jean-Jacques*), célèbre publiciste allemand, né à Stuttgard, le 18 janvier 1701, mort dans cette ville, le 30 septembre 1785. Reçu en 1720 licencié en droit à Tubingue, il y fut, en cette même année, nommé professeur extraordinaire de droit; mais n'ayant presque pas d'auditeurs, il se rendit en 1721 à Vienne, où, bien accueilli par l'empereur et le vice-chancelier, comte de Schœnborn, il aurait pu obtenir un emploi considérable s'il se fût décidé à abjurer le luthéranisme. De retour dans son pays, il se vit soupçonné d'avoir fourni à la cour impériale des renseignements sur des affaires que le duc de Wurtemberg désirait tenir secrètes. En 1724 il repartit pour Vienne, afin d'y faire agréer un projet sur l'entretien de la chambre impériale; il n'y réussit pas, il est vrai, mais le comte de Schœnborn le reçut encore mieux que la première fois, lui fit une pension et le chargea de divers travaux de jurisprudence. Rappelé en 1726 à Stuttgard, Moser y fut nommé conseiller de régence; l'année suivante il fut chargé d'une chaire de droit au collége ducal de Tubingue; des tracasseries, que plusieurs de ses collègues lui suscitèrent par jalousie, lui firent résigner ses emplois en 1732. L'année suivante, à l'avénement du duc Charles-Alexandre, il reprit ses fonctions de conseiller de régence. Sa profonde connaissance du droit public et son habileté dans la conduite des affaires commençaient à être connues dans toute l'Allemagne. En 1736 le roi de Prusse le nomma conseiller intime et lui confia une chaire de droit à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Trois ans après, ayant eu quelques difficultés avec ses collègues, Moser donna sa démission, et alla vivre en simple particulier dans la petite ville d'Ébersdorf, dans le Voigtland; pendant les huit ans qu'il y habita, il fut employé par divers princes de l'Empire dans des négociations importantes; notamment en 1741, où il prit part au nom de l'électeur de Trèves aux longues discussions qui précédèrent l'élection de l'empereur Charles VII. En 1747, n'ayant pas voulu reconnaître les innovations religieuses introduites à Ebersdorf par le comte de Zinzendorf, il accepta la place de directeur de la chancellerie à la cour de Hesse-Hombourg, sous la condition qu'il pourrait y appliquer ses principes libéraux en matière de gouvernement et d'économie politique; cette faculté lui ayant été retirée peu de temps après, il quitta son emploi, et s'établit à Hanau, où il fonda, en 1749, un institut pour préparer les jeunes gens à la carrière de l'administration. En 1751 le désir d'être plus utile à son pays lui fit abandonner cette entreprise, qui avait eu le plus grand succès; il accepta d'être avocat consultant des états de Wurtemberg. Quelques années plus tard, le gouvernement despotique du duc provoqua les états à des représentations énergiques; Moser, regardé comme le rédacteur des écrits publiés contre les mesures illégales du premier ministre, le comte de Montmartin, fut arrêté, le 12 juillet 1759, et conduit au fort de Hohentwiel. Il y resta cinq ans, sans qu'il lui intentât de procès; presque constamment au secret, il ne put obtenir ni livres ni moyens d'écrire. Une décision du conseil aulique mit fin, en septembre 1764, à cette détention arbitraire. Rétabli dans ses fonctions, Moser les résigna six ans après, et vécut depuis lors dans la retraite. Il eut sur tous ceux qui s'étaient en Allemagne occupés avant lui de droit public l'avantage précieux d'avoir été de bonne heure initié à la pratique des affaires, ce qui le préserva d'émettre, comme eux, des théories inapplicables. Parmi ses quatre cents et quelques livres et opuscules nous citerons : *Merkwürdige Reichshofraths-Conclusa* (Remarquables *conclusa* du conseil aulique); Francfort, 1726, 8 vol. in-8°; — *Bibliotheca Juris publici;* Stuttgard, 1729-1734, 3 vol. in-8°; — *Miscellanea juridico-historica;* Francfort, 1729-1730, 2 vol. in-8°; — *Grundriss der heutigen Staatsverfassung von Teutschland* (Principes de la Constitution actuelle de l'Allemagne); Tubingue, 1731, in-8°; édition suivie de six autres; — *Einleitung in den Reichshofraths-process* (Introduction à la Procédure et usage au Conseil aulique); Francfort, 1733-17[illegible], 4 vol. in-8°; — *Syntagma dissertationum Jus publicum germanicum illustrantium;* Tubingue, 1735, in-4°; — *Corpus Juris evangelicorum ecclesiasticum;* Zullichau, 1737-1738, 2 vol. in-4°; — *Altes deutsches Staatsrecht* (L'ancien Droit public de l'Allemagne); Nuremberg, 1737-1754, 53 parties in-4° : ouvrage qui a été longtemps le meilleur sur cette matière; — *Alte und neue Reichshofraths Conclusa in causis illustribus* (Anciens et nouveaux *Conclusa in causis illustribus* émanant du Conseil aulique); Francfort, 1743-17[illegible], 3 parties, in-8°; — *Opuscula academica selecta Juris capita explicantia;* Francfort, 1745, in-4°; — *Deutsches Staats archiv* (Archives politiques de l'Allemagne); Francfort, 1751-1757, 13 parties in-4°; — *Bibliothek von Œkonomie-Polizey-Handlungs-Manufaktur-und Bergwerkgesetzen,* Schriften und

Abhandlungen darüber (Bibliothèque des écrits concernant les lois édictées en matière d'économie politique, de police, de commerce, de manufactures et de mines); Ulm, 1758, in-8°; — *Neues deutsches Staatsrecht* (Nouveau Droit public de l'Allemagne); Stuttgard, 1766-1772, 20 vol. in-4°, avec 3 vol. de *Suppléments*; Francfort, 1781-1782, 3 vol. in-4°, et un volume de *Tables*, qui, publié en 1775, contient aussi un *index* pour tous les autres ouvrages de Moser parus jusque alors; — *Vermischte Nachrichten von reichsritterschaftlichen Sachen* (Mélanges concernant la Noblesse de l'Empire); Nuremberg, 1772, 6 parties in-8°, suivies des *Beiträge zu reichsritterschaftlichen Sachen*; Ulm, 1775, 4 parties, in-8°; — *Von dem reichsständischen Schuldenwesen* (Sur les Dettes contractées par les États de l'Empire); Tubingue, 1774-1775, 2 vol. in-4°; — *Abhandlungen über verschiedene Reichsmaterien* (Dissertations sur diverses matières concernant l'organisation de l'Empire); Ulm, 1772-1778, 5 vol. in-8°; — *Reichsstädtisches Magazin* (Magasin de documents concernant les villes de l'Empire); Ulm, 1774-1775, 2 vol. in-8°; — *Neueste Geschichte der unmittelbaren Reichsritterschaft* (Histoire moderne de la Noblesse immédiate de l'Empire); Ulm, 1775-1776, 2 vol. in-8°; — *Erläuterung des Westphälischen Friedens* (Explication du Traité de paix de Westphalie); Erlangen, 1775-1776, 2 parties, in-4°; — *Versuch des neuesten europäischen Völkerrechts in Friedens und Kriegszeiten* (Essai sur le nouveau Droit des gens en usage en Europe en temps de paix et de guerre); Francfort, 1777-1780, 10 vol. in-8°; — *Betrachtungen über die Wahlcapitulation Josephs II* (Considérations sur la capitulation jurée par l'empereur Joseph II lors de son élection); Francfort, 1778, 1 vol. in-4°; — *Beiträge zu dem neuesten europäischen Völkerrechte* (Documents pour servir à la connaissance du Droit des Gens moderne de l'Europe); Tubingue, 1787, 5 parties in-8°. Moser a encore publié, entres autres, des traités sur la constitution politique des électorats de Mayence, de Bavière, de Trèves, du Palatinat, de Brunswick, etc. O.

Lebensgeschichte Mosers (autobiographie; Francfort, 1777-1783, 4 parties, in-8°). — Weidlich, *Nachrichten von jetztlebenden Rechtsgelehrten*, t. II. — Hirsching, *Hist. liter. Handbuch.*

MOSER (*Frédéric-Charles* DE), publiciste allemand, fils du précédent, né à Stuttgard, le 18 décembre 1723, mort à Ludwigsbourg, en 1798. Après avoir rempli les fonctions de membre du conseil aulique de Vienne, il fut en 1770 placé à la tête de l'administration de la principauté de Hesse-Darmstadt. Son peu de condescendance pour les volontés despotiques du souverain de ce pays lui valut d'être en 1780 destitué de tous ses emplois; ses biens furent séquestrés; il en obtint la restitution après de vives réclamations devant le conseil de Vienne. Il vécut depuis en simple particulier; le landgrave de Hesse-Darmstadt, reconnaissant l'injustice qui lui avait été faite, lui assigna une pension de 5,000 florins. On a de Moser: *Sammlung des heiligen römischen Reichs sämmtlicher Kreisabschiede* (Recueil de tous les Recès des cercles du Saint-Empire); Éberdorf, 1747-1748, 3 parties, in-4°; — *Pragmatische Geschichte der Kaiserlichen Reichshofrathsordnung* (Histoire pragmatique de la Procédure suivie devant le Conseil aulique impérial); Francfort, 1751, in-8°; — *Kleine Schriften zur Erläuterung des Staats-und Völkerrechts* (Opuscules pour servir à l'explication du Droit public et des gens); Francfort, 1751-1765, 12 parties, in-8°; — *Commentarius de titulo Domini*; Leipzig, 1751, in-4°; — *Sammlung der neuesten und wichtigsten Deductionen in deutschen Staats-und Rechtssachen* (Recueils des plus importants mémoires récemment émis en matière de Droit public et privé en Allemagne); Ebersdorf, 1752-1756, 9 vol. in-4°; — *Sammlung von Reichshofrathsgutachten* (Recueil d'Avis du Conseil aulique); Francfort, 1752-1769, 6 parties, in-8°; — *Des Frankischen Kreises Abschiede von* 1600-1748 (Les Recès du cercle de Franconie de 1600 à 1748); Nuremberg, 1752, 2 vol. in-4°; — *Sammlung der Abschiede des Ober-Sächsischen Kreises* (Recueil des Recès du cercle de la Haute-Saxe); Hanau, 1752, in-4°; — *Diplomatische und historische Belustigungen* (Amusements diplomatiques et historiques); Francfort, 1753-1764, 7 vol. in-8°; — *Patriotische Gedanken von der Staatsfreigeisterei* (Pensées patriotiques sur la manière de penser librement en matière politique); 1755; — *Der Herr und der Diener* (Le Maître et le Serviteur); 1759: ce livre sur les devoirs d'un souverain et de son ministre a été traduit en français; Hambourg, 1761; — *Deutsches Hofrecht* (Le Droit des terres censives en Allemagne); Francfort, 1760, 2 parties, in-4°; — *Der Hof, Fabeln* (La Cour, fables); Leipzig, 1761; en 1789 l'auteur publia un nouveau volume de fables; — *Kleine moralische und politische Schriften* (Opuscules moraux et politiques); Francfort, 1763-1764, 2 vol.; — *Beiträge zu dem Staats-und Völkerrechte* (Documents pour servir à la connaissance du Droit public et des gens); Francfort, 1764-1772, 4 parties, in-8°; — *Patriotisches Archiv* (Archives patriotiques); Francfort, 1784-1790, 12 vol. in-8°, suivie du *Neues patriotisches Archiv*; Mannheim, 1792-1794, 2 vol. in-8°; — *Politische Wahrheiten* (Vérités politiques); Zurich, 1796, 2 vol.; — *Vermischte Schriften* (Mélanges); Zurich, 1796, 2 vol.; — *Geschichte der Waldenser* (Histoire des Vaudois); Zurich, 1798. O.

Strider, *Hessische Gelehrten-Geschichte.* — Meusel, *Lexikon.*

MOSER (*Guillaume-Godefroi*), agronome allemand, né à Tubingue, en 1729, mort en 1793.

Fils de Philippe-Ulric Moser, ministre protestant et auteur d'un *Lexicon manuale Hebraicum et Chaldaicum*, il occupa plusieurs emplois dans l'administration du royaume de Wurtemberg, et devint ensuite conseiller intime à la cour de Darmstadt; en 1786 il entra au service du prince de Thurn et Taxis, et fut enfin nommé député de cercle à Ulm. On a de lui : *Grundsätze der Forstœconomie* (Principes de l'Économie forestière); Francfort, 1757, 2 vol. in-8°; — *Kennzeichen der deutschen und nordamerikanischen Holzarten* (Caractères des espèces d'arbres de l'Allemagne et de l'Amérique du Nord); Leipzig, 1794, in-8°; — *Forst-Archive* (Archives forestières); Ulm, 1788-1793, 17 vol. in-8°. O.

Haug, *Schwäbisches Magazin* (année 1780). — Meusel, *Lexikon*.

MOSHEIM (*Jean-Laurent* DE), célèbre historien allemand, né à Lubeck, le 9 octobre 1694, et mort à Gœttingue, le 9 septembre 1755. Presque au sortir de l'université, il s'annonça pour un esprit distingué. Le talent avec lequel il remplaça Alb. de Felde, premier prédicateur et professeur à Kiel, et quelques écrits d'histoire et de théologie donnèrent de lui une haute opinion. On lui offrit de divers côtés à la fois des positions honorables. Il accepta la chaire de théologie à l'université d'Helmstædt. Il remplit ces fonctions depuis 1723 jusqu'en 1747, avec autant d'éclat que d'utilité réelle pour ses auditeurs. En 1747 il fut appelé à une chaire de théologie à Gœttingue, avec le titre de chancelier à l'université. Il n'est aucune branche des sciences théologiques qui n'ait reçu de cet homme éminent quelque amélioration. Il peut être surtout regardé comme le réformateur de l'histoire ecclésiastique, à laquelle une connaissance plus étendue des sources, une critique fine et ingénieuse, un coup d'œil pénétrant, une rare impartialité lui permirent d'imprimer une direction nouvelle. Tandis qu'avant lui les historiens de l'Église n'avaient vu dans les hérétiques que des esprits corrompus et pervers, poussés à l'erreur par la seule impulsion de leurs mauvaises passions, il chercha le premier à remonter aux causes réelles qui avaient produit les divers schismes et à apprécier, sans haine et sans parti pris, des hommes qui avaient pu se tromper, mais qui le plus souvent n'avaient cru obéir qu'à la force de la vérité. Le premier encore il attira l'attention sur les modifications successives que les dogmes avaient éprouvées dans le cours des âges. Il exerça une heureuse influence sur la prédication. Avant lui, le pédantisme, une recherche de mauvais goût, une insupportable prolixité, un singulier mélange de termes empruntés à toutes les langues, une absence complète de dignité étaient les caractères communs de tous les prédicateurs allemands. Mosheim donna l'exemple, dans ses sermons, du goût, de l'ordre des convenances oratoires, de la pureté et de l'élégance de l'expression.

Mosheim a écrit cent soixante et un ouvrages. En 1731 il publia lui-même le catalogue de ceux qu'il avait mis au jour jusqu'à cette époque; ceux qui sont ses véritables titres de gloire appartiennent presque tous à une date postérieure. Il suffit d'indiquer ici les principaux : *Predigten* (Sermons); Hambourg, 1725-1739, 6 vol. in-8°: plusieurs de ces sermons, contenus dans les trois premiers volumes, ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe; — *Anweisung erbaulich zu predigen* (Instruction sur l'art de prêcher d'une manière édifiante); Erlangen, [illegible], in-8°, publié par de Windheim; 3e édit., avec des additions par Marck, Butzow, 1773, in-8°; — *Elementa Theologiæ dogmaticæ*; [illegible]berg, 1758, in-8°; 3e édit., 1781, 2 vol. in-8°; — *Polemische Theologie*; Bretzow, [illegible] 1764, 3 vol. in-4°; — *Allgemeines Kirchenrecht der Protestanten* (Droit ecclésiastique [illegible] des Protestants); 1760, in-8° : publié avec des notes par de Windheim; remanié et augmenté par Gunther, Leipzig, 1800, in-8°; — *[illegible] der heiligen Schrift* (Morale de l'Écriture Sainte); 9 vol. in-4°. Les quatre derniers sont de J.-P. Miller, son disciple et son successeur à Gœttingue. On a deux abrégés de cet ouvrage, l'un de J.-P. Miller, Leipzig, 1777, in-8°; et l'autre de Sommeran, Quedlinbourg, [illegible], 2 vol. in-8°; — *Vindiciæ antiquæ christianorum disciplinæ, adversus Tolandi Nazarenum*; Kiel, 1720, in-4°, et Hambourg, [illegible], in-8°; — *Commentationes et orationes [illegible] argumenti*; Hambourg, 1751, in-8° : publié par J.-P. Miller; — *Institutionum Historiæ ecclesiasticæ antiquioris et recentioris libri IV*; Francfort et Leipzig, 1726, in-8°. Cette première édition, remaniée ensuite par Mosheim, devint un ouvrage plus étendu, Helmstædt, [illegible], 2 vol. in-8°; plusieurs autres éditions, dont la dernière, due à J. P. Miller, 1764, contient une notice sur les écrits de l'auteur : trad. en anglais par Maclaine, Londres, 1765, 2 vol. in-4°, ou 5 vol. in-8°, avec un supplément, 1768, in-8°; la meilleure édition de cette traduction est celle de Londres, 1806, 6 vol. in-8°; seconde traduction anglaise, par G. Gleig, Londres, 1826, 6 vol. in-8°; troisième traduction anglaise, par J. [illegible], avec des addit. de H. Soamer, Londres, [illegible], in-8°; trad. française faite sur la trad. anglaise de Maclaine, par F. de Félice, Yverdun, 1776, 6 vol. in-8°; autre trad. française, faite sur l'original latin, par A. Eidous, Maestricht, 1776, 6 vol. in-8°; trad. italienne, par Roselli, Naples, [illegible], 10 vol in-4°; trad. libre allemande, avec les observations de Maclaine et des additions par von Einem, Leipzig, 1769-1778, et 1782-1783, 9 vol. in-8°; autre trad. allemande avec des add., par J.-G. Schlegel, Heilbronn, 1770 et suiv. 6 vol. in-8°; plusieurs autres éditions; abrégé en latin par J.-P. Miller, Leipzig, 1751, in-8° : plusieurs

lit. Ces détails bibliographiques montrent suffi-
samment la valeur de cet ouvrage, qui a joui
ongtemps d'une grande autorité et qui est en-
core aujourd'hui suivi, comme manuel d'histoire
ecclésiastique, dans plusieurs écoles de théo-
logie en Angleterre et aux États-Unis. Cette
histoire est de beaucoup supérieure à tout ce
qu'on avait eu jusque alors en ce genre; mais il
est aussi étonnant que regrettable que Mosheim
ait suivi la division encore adoptée, mais peu
logique, par siècles; — *Institutiones Historiæ
Ecclesiæ majores sæculi primi*; Helmstædt,
1739, in-4°. L'ouvrage n'est pas terminé; mais
ce qu'on a est fort remarquable; — *De Rebus
Christianorum ante Constantinum magnum
commentarii*; Helmstædt, 1753, in-4°; trad.
anglaise, par Murdock. Ce volume et le précédent
ont été compris dans la traduction allemande par
von Einem de l'*Histoire ecclésiastique* de Mos-
heim; — *Historia Mich. Serveti*; Helmstædt,
1727, in-4°; 2e édit., Brunswick, 1735, in-4°;
— *Versuch einer unparteischen und gründli-
chen Ketzergeschichte* (Essai d'une Histoire
impartiale et approfondie des Hérétiques); Leip-
zig, 1746, 1750, 2 vol. in-4°; le 2e vol. contient
de nouvelles recherches sur Mich. Servet; —
De Beghardis et Beguinibus; Leipzig, 1790,
in-8°: publié par G.-H. Martini; — *Disserta-
tiones ad historiam eccles. pertinentes*; Al-
tona, 1733, 2 vol. in-8°; plusieurs édit. Dans
ce recueil se trouve la dissertation *De turbata
per recentiores platonicos Ecclesia*, qui a été
aussi imprimée à la fin de la traduction latine
par Mosheim du *Système intellectuel* de Cud-
worth; Leyde, 1773, 2 vol. in-4°. Michel NICOLAS.

Notice sur les écrits de Mosheim, par J.-P. Miller, dans l'édit. de 1764 de ses *Institutiones Historiæ ecclesiasticæ*. — F. Lucke, *Narratio de J.-L. Moshemio*; Gottingue, 1837, in-4°.

MOSNERON-DELAUNAY (1) (*Jean-Baptiste*, baron), homme politique et littérateur français, né à Nantes, le 28 août 1738, mort à Saint-Gaudens, en 1830. Il appartenait à une riche famille d'armateurs; mais le goût des voyages l'emporta chez lui sur celui du commerce, et après avoir voyagé une année en Angleterre et en Hollande, il s'embarqua comme officier sur un bâtiment armé par son père en destination de Saint-Domingue. Il arriva heureusement dans les Antilles; mais à son retour il faillit périr sur les côtes d'Espagne. Il revint dégoûté de la marine, et résolut de faire son droit; mais sa légèreté l'emportant encore, il quitta les études sérieuses pour la littérature. Il présenta deux tragédies au Théâtre-Français: elles furent refusées. Il fit alors une traduction en prose du *Paradis perdu* de Milton, puis retourna à Nantes, où il rentra dans la maison paternelle, dont il suivit les opérations avec une telle intelligence que ses concitoyens l'élurent plusieurs fois membre de leur tribunal et de leur chambre de commerce. Il fut aussi délégué successivement par la ville de Nantes près des états de Bretagne, siégeant à Rennes; près du ministre de la marine, M. de La Luzerne; et en 1789, fit partie d'une députation chargée de soumettre divers griefs à l'Assemblée constituante. En août 1791, il fut élu député à l'Assemblée législative pour le département de la Loire-Inférieure. Le 21 octobre 1791, il s'opposa « à ce que l'on confondit les prêtres non sermentés avec les perturbateurs reconnus ». En novembre il offrit à la patrie, au nom de son frère Mosneron-Dupin, un bâtiment pour porter des secours à Saint-Domingue. Il vota constamment avec la droite, et fut incarcéré quelque temps à Nantes, durant la terreur, sous la prévention de royalisme. En décembre 1799, il fut nommé membre du corps législatif, dont il sortit en 1803. Des raisons de santé le forcèrent à se retirer à Bagnères-de-Luchon, où il vécut dans une retraite absolue jusqu'à la restauration. En 1815 il reçut la croix d'Honneur, et obtint pour sa femme d'abord l'entrepôt de tabac de Pau, puis la recette centrale de Saint-Gaudens. Ce fut là qu'il termina ses jours, à quatre-vingt-douze ans. Il avait été créé baron le 8 janvier 1823. On a de lui: *Le Paradis perdu*, trad. de l'anglais de Milton, avec *notes* et *texte* en regard; Paris, 1786, 3 vol. in-18; ibid., 1788 et 1799, 2 vol. in-8°; ibid., 1805, 2 vol. in-12; ibid., 1810, 3 vol. in-8°; ces deux dernières éditions sont précédées d'une *Vie de Milton*, que l'auteur avait publiée séparément; Paris, 1804, in-8°; — *De quelques Réformes et Améliorations à faire en Bretagne*; 1789, in-8°; — *Vie du Législateur des chrétiens, sans lacunes et sans miracles*; Paris, 1803, in-8° Cet ouvrage, signé des initiales J. M. et publié chez le libraire Dabin, est devenu très-rare. Il fut désavoué par Mosneron sous la restauration; mais Barbier affirme que sous le consulat et l'empire même Mosneron s'était vanté, à plusieurs personnes dignes de foi, d'en être l'auteur; on comprend que les sentiments anti-religieux qui dominent dans ce livre aient pu porter leur auteur à renier son œuvre; — *Memnon, ou le jeune Israélite*; 1806, in-8°; — *Le Vallon aérien, ou relation du voyage d'un aéronaute dans un pays inconnu jusqu'à présent*, roman moral; 1809, in-12. Mosneron a laissé inédites plusieurs pièces de théâtre, des poésies, et une traduction en vers de l'*Essai sur l'Homme* de Pope qu'il aurait terminé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

H. L—R.

Le Moniteur universel, an 1791, n° 310. — *Biographie moderne* (1806). — Rabbe, Vieilh de Boisjolin, etc., *Biogr. portat. des Contemp.* — Guimar, *Annales Nantaises*. — *Biogr. des vivants* (1818). — *Tablettes des Écrivains français*. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*.

MOSQUERA (Don RUY GARCIA), navigateur espagnol, l'un des fondateurs de Buenos-Ayres,

(1) Il avait pris ce second nom pour se distinguer de ses frères.

né en 1501, mort à Buenos-Ayres, vers 1555. Lorsque Sébastian Gaboto (plus connu sous le nom de *Cabot*), se voyant négligé par le gouvernement français, passa en Espagne, où l'empereur Charles Quint le prit à son service comme pilote major après la mort d'Améric Vespuce, une expédition composée de trois navires fut résolue pour faire de nouvelles découvertes le long des côtes de l'Amérique méridionale inférieure. Mosquera sollicita et obtint de partager les dangers et les avantages de cette entreprise. L'expédition mit à la voile de Cadix, le 1er avril 1526. Elle relâcha dans les Canaries, mouilla sur l'île de Patos (des Oies), par 27° lat. s., où le manque de vivres occasionna une mutinerie. Cabot déposa sur une île déserte deux de ses principaux officiers, le capitaine Francisco de Rojas et don Miguel de Rodas. Mosquera fut appelé à remplacer le premier comme commandant de la caravelle *La Trinidad*. Les Espagnols mouillèrent ensuite dans la baie de Solis (ou *de La Plata*); ils remontèrent le fleuve de ce nom l'espace de trente lieues jusqu'à une île qu'ils nommèrent *San-Gabriel*. Sept lieues plus haut ils élevèrent le fort *San-Salvador*, à l'entrée d'une rivière profonde. Trente lieues plus loin, au confluent de la *Zarcarana* (*Carcaranal* en indien), le fort *Santo-Espiritu* (aussi appelé la *Fortaleza de Gaboto*), fut construit par 32° 25′ lat. Remontant encore la Plata, ils trouvèrent à deux cents lieues de là son grand affluent *le Paraguay*, qu'ils reconnurent l'espace de trente-quatre lieues; là une peuplade indienne les força à s'arrêter après une perte de vingt-huit hommes. Un traité de paix suivit ces premières hostilités. Mosquera en profita pour visiter les nations voisines: les *Charruas*, les *Quirondis*, les *Timbues*, les *Curundas*, les *Camis*, les *Quilbasas*, les *Mécoirtas*, les *Mépènes*, et vingt-sept autres peuplades de noms, de langages et de costumes différents. Il rapporta beaucoup d'argent de ses excursions, et contribua ainsi à faire changer le nom du fleuve Solis en celui de *Rio de la Plata* (Rivière de l'Argent). Quoiqu'il fût le premier Européen qui parut dans ces contrées, son voyage fut pacifique. Malheureusement les Espagnols ne tardèrent pas à mécontenter les naturels, qui, en octobre 1527, détruisirent les stations fortifiées de San-Salvador et de Santo-Espiritu. Ne recevant aucun secours, Cabot repartit pour l'Espagne (1530), laissant Nuño de Lara et Mosquera avec cent vingt hommes pour garder la colonie en son absence. Nuño fit alliance avec Mangora, cacique de Timbuez, qui devint éperdument amoureux d'une dame espagnole Lucia Miranda, épouse de l'officier Sebastian Hurtado. Pour obtenir Lucia, le cacique égorgea toute la garnison dans un festin; mais il périt dans ce massacre de la main du trop confiant Nuño. Mosquera et un petit nombre d'Espagnols échappèrent à la mort, se jetèrent dans quelques chaloupes, et, descendant la Plata jusqu'à la mer, bâtirent un fort sur le cap Santa-Maria (3?° de lat.). Le capitaine général du Brésil lui intima l'ordre de prêter serment au roi de Portugal. Sur ces entrefaites un navire français vint mouiller sur l'île de Canané, vis-à-vis du fort Santa-Maria. Mosquera, aidé de deux cents Indiens, s'en empara par surprise, et s'étant procuré ainsi des canons et des munitions, battit les Portugais, pilla leur établissement de San-Vincente et transporta sa petite colonie sur l'île de Santa-Catalina. Il l'habitait paisiblement, lorsqu'en 1535 l'adelantado don Pedro de Mendoza (*voy.* ce nom) et ses frèrent vinrent jeter sur le cap Blanco les fondements d'une ville, qu'ils nommèrent, à cause de la salubrité de son climat, *Nuestra Señora de Buenos-Ayres* (Notre-Dame de Bon-Air); mais bientôt les guerres avec les Indiens Quirondis, Bartenes, Zechuruas et Timbues ainsi que la famine enlevèrent la plupart des colons. Déjà Mendoza préparait une évacuation ruineuse lorsque Mosquera arriva avec deux navires chargés de vivres, ses colons de Santa-Catalina et plusieurs familles brésiliennes. Sous ses auspices la nouvelle ville changea d'aspect; l'œuvre des Mendoza devint réellement celle de Mosquera, qui au surplus reçut ainsi que les siens une belle portion de territoire. On ignore l'époque exacte de la mort de Mosquera, dont la famille a conservé une grande influence dans la province de Colombie et de la Bande orientale (1). A. de L.

Sébastien Gavato, *Memoirs*, etc. — Azara, *Voyage dans l'Amérique méridionale*, t. II, p. 119. — Le P. Charlevoix, *Hist. du Paraguay*, liv. 1er. — Herrera, *Historia general de los Hechos de los Castellanos*, déc. III, lib. IX, cap. III et lib. X, cap. 2; déc. IV, lib. I, cap. I, et lib. III, cap. 1; déc. VI, lib. VI, cap. IX. — P. Lozano, *Descripcion geographica del gran Chaco, Gualamba*, etc. (Cordoue, 1733, in-4°). — Southey, *History of Brazil*. — Techo, *Historia Paraquariæ*, lib. I, cap. III-V.

MOSSAÏLAMAH, sectaire arabe, né à Honaïfah, dans la province de Yémâmah, vers 600 de notre ère, mort près de Médine, en 632. Après avoir embrassé l'islamisme en 630, il conçut l'idée de s'ériger en prophète lui-même, et publia des révélations par écrit dans le goût de celles du Koran. Il proposa ensuite à Mahomet de faire entre eux un partage égal de la terre. Mais le fondateur de l'islam ayant décliné la proposition de Mossaïlamah, celui-ci forma un parti considérable, avec lequel il arbora l'étendard de la révolte. S'étant marié avec une femme de la tribu de Tamim, dans le Bahréin, Sedja, fille du prince Hareth, qui de son côté s'était érigée en prophétesse, Mossaï-

(1) Plusieurs des descendants de don Ruy Garcia Mosquera ont joué un rôle important dans l'émancipation de la Colombie; tels sont: *Joaquin Mosquera*, membre du sénat colombien qui a conclu à Santiago, le 21 octobre 1821, le traité d'union, d'alliance et de confédération perpétuelle entre la Colombie et le Chili; et un semblable traité avec le Pérou, à Bogota, le 12 juillet 1813, et Jean-*Rafael* MOSQUERA, qui présidait la chambre des représentants de la Colombie en juin 1824. Voy. *Iris de Venezuela* du 17 octobre 1823: *Gazeta de Colombia* (Bogota) 4 juillet 1824; *El Colombiano* du 8 octobre 1823.

lamah agissait dans le nord de l'Arabie, tandis que sa femme soulevait l'est et le sud de la péninsule. Mahomet étant mort sur ces entrefaites, le khalife Aboubekr envoya contre le sectaire le général Khaled. Victorieux d'abord, Mossaïlamah, succomba avec son lieutenant devant la valeur de Khaled, soutenu par une nombreuse armée de quarante mille hommes. Malgré sa mort et celle de dix mille de ses sectateurs, le parti de Mossaïlamah, appelé *le Menteur*, se soutint encore pendant trente ans dans le Bahréin, jusqu'à son extermination par le khalife Moavyah et à la rentrée de Sedjah dans le sein de l'islamisme, à Bassorah, en 662. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici*. — M. Des Vergers, *L'Arabie* (*Univers pittoresque*).

MOSSÉ (*J.-M.*), littérateur français, né vers 1780, à Carpentras, mort le 21 février 1825, à Paris. Il était de famille juive; son véritable nom paraît avoir été *Mosès*. Enlevé à ses parents vers l'âge de sept ans par le greffier de la rectorerie de Carpentras, il ne leur fut rendu qu'à l'époque de la révolution. Après avoir été employé dans les bureaux de la préfecture de l'Aude, il vint à Paris, rima quelques pièces de vers sur les événements de l'empire et donna des articles au *Mercure*. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, la plupart d'une insigne médiocrité; il les vendait lui-même et joignait, dit-on, à ce commerce le trafic des meubles. Il était depuis longtemps atteint d'une maladie incurable lorsqu'il s'asphyxia par la vapeur du charbon en même temps qu'une dame anglaise qui vivait avec lui. Nous citerons de Mossé : *La Chronique de Paris, ou le Spectateur moderne*; Paris, 1819, 2 vol. in-8°; — *Archives des Lettres, Sciences et Arts, ou bibliographie générale et raisonnée*; Paris, 1819-1821, in-4°; il a paru de ce journal soixante-deux numéros; — *Les Travers des Salons et des lieux publics : caractères, portraits, anecdotes, par Lejoyeux de Saint-Acre*; Paris, 1822, in-12, pl.; — *L'Art de conserver et d'augmenter la beauté*; Paris, 1822, in-18; la 2e édit. (1824), a 2 vol; — *L'Art de gagner sa vie*; Paris, 1823, in-8°; — *Essai sur l'intolérance en matière de philosophie et de religion, où l'on examine les t. III et IV de l'*Essai sur l'Indifférence *de M. de La Mennais*; Paris, 1823, in-8°; — *Eucharis, ou les sensations de l'amour*; Paris, 1824, 3 vol. in-12. P. L.

Mahul, *Annuaire necrolog.*, 1825. — Barjavel, *Dictionnaire historique du Vaucluse*, II. — Quérard, *La France Littér.*

MOSTACFY-BILLAH (*Aboul-Cacem-Abdallah IV*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né dans cette ville, en 908, mort en 949. Fils de Moktafy Ier, il monta sur le trône en 944, après la déposition de son cousin Mottaky. Il eut pour émir-al-omrah d'abord le turc Tonzoun, auquel il devait le trône, puis, après la mort de celui-ci, un autre chef de la même nation, Zaïrak ibn-Chirzad, en 745. Fatigué de sa tyrannie, Mostacfy appela à son secours le Bouide Ahmed, auquel il conféra le titre honorifique de Moëzzeddaulah. Voyant qu'il n'avait fait que changer de maître, le khalife entra dans un complot, ourdi par sa favorite Alam contre Moëzzeddaulah. Ce dernier en ayant prévenu les conjurés, Alam eut la langue coupée, tandis que Mostacfy lui-même, après un règne de seize mois, fut déposé par l'audacieux ministre, le 29 janvier 946, puis privé de la vue et relégué dans une prison, où il mourut au bout de quatre ans. Ch. R.

Abouiféda, *Annales Moslemici*. — Weil, *Geschichte des Khalifats*. — Mirkhond, *Histoire des Bouides*.

MOSTADHER-BILLAH (*Aboul-Abbas Ahmed IV*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né dans cette ville, en 1078, mort en août 1118. Fils de Moktady, il succéda à son père, en 1094, sous la tutelle de Barkiarok, émir-al-omrah et sultan seldjoukide. Prince généreux, protecteur éclairé des lettres et poëte lui-même, il était cependant incapable d'exercer l'autorité souveraine. S'occupant d'astrologie, il resta inactif, après même que les croisés eurent, en 1099, pris Jérusalem, et répandu une telle terreur jusqu'à Bagdad, qu'on y oublia les prières et les jeûnes obligatoires de la fête du Ramadhan. Le khalife se contenta d'entourer cette ville d'un nouveau fossé et d'un second rempart. Il passa ensuite tranquillement de la tutelle de Barkiarok sous celle des successeurs de ce sultan, qui disposèrent en souverains incontestés de toutes les possessions du khalifat. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Seldjoukides*. — Hamdallah Mestoufi, *La Crème des Histoires*, etc. — Weil, *Histoire du Khalifat* (en allemand). — *Les Historiens des Croisades*.

MOSTADY BIAMR-ALLAH (*Abou-Mohammed Haçan II*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né en 1141, dans cette ville, mort en mars 1180. Fils de Mostandjed, il succéda à son père en 1170. En 1174 il tua le perfide Kaïmaz, commandant des émirs et meurtrier de son père. Ayant su gagner le célèbre capitaine Saladin, Mostady vit par son aide, après la déposition des khalifes fatimites, l'Égypte replacée sous l'influence religieuse de Bagdad. Il reçut également les hommages d'un autre guerrier remarquable, Noureddin, fondateur des Atabeks, pour la Syrie et la Mésopotamie que celui-ci avait enlevées aux diverses branches seldjoukides, tandis que le khalife lui-même fut délivré de la longue tutelle sous laquelle avaient gémi ses prédécesseurs, par la destruction de la principale branche des Seldjoukides, qui succomba sous les coups des Kharismiens. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Atabeks*. — Id., *Histoire des Kharismiens*. — Weil, *Geschichte des Khalifats*.

MOSTAERT (1) (*Jan*), peintre hollandais, né

(1) Ce mot signifie *moutarde* en hollandais. Voici ce que la chronique rapporte sur l'origine du nom de Mostaert. Un des membres de cette famille suivit en 1180 l'empereur Frédéric Ier, dit *Barbe-Rousse*, et Floris III, comte de Hollande, en Terre Sainte. A la prise de Da-

à Harlem, en 1499, mort dans la même ville, en 1555. Descendant d'une illustre famille, il reçut une bonne éducation, et dès sa première jeunesse apprit la peinture, dans l'atelier de Jacques de Harlem. Doué de beaucoup d'esprit et d'une figure aimable, il plut à l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, sœur de Philippe Ier, roi d'Espagne, et tante de Charles Quint ; cette princesse le nomma son premier peintre, puis son gentilhomme d'honneur, et durant huit années elle le tint attaché à sa personne. Dans cet intervalle Mostaert exécuta plusieurs grands ouvrages et une quantité de portraits. Il quitta la cour comblé de richesses et d'honneurs, et se retira à Harlem, où sa maison devint le rendez-vous des principaux seigneurs des Pays-Bas et de l'Espagne. Les personnages de ses tableaux sont pleins d'animation et de noblesse, groupés avec goût ; les détails y sont abondants, mais sans profusion ; les costumes, l'architecture, l'ameublement, ne présentent pas ces anachronismes choquants si fréquents dans les productions des quinzième et seizième siècles. Une grande partie des ouvrages de Jan Mostaert, tous les objets d'art dont il avait formé une belle collection, ses nombreux dessins, ses ébauches, périrent dans l'incendie qui dévasta Harlem. Néanmoins on cite encore de Mostaert à Harlem, aux Jacobins : *La Naissance du Christ*, morceau capital, et dans les galeries publiques ou particulières de cette ville un *Ecce homo !* — *La Discorde jetant sa pomme dans le festin des dieux* : ce tableau est d'un grand mérite ; les figures sont remplies d'expression ; — *Le bon et le mauvais ange plaidant leur cause devant le Seigneur ;* — *Les portraits du comte et de la comtesse de Borsèle* : les mains sont admirablement traitées ; — *Le portrait* du peintre par lui-même : le fond reproduit un beau paysage ; — plusieurs *paysages ;* — quelques *vues des Indes ;* une d'entre elles, sur le premier plan duquel se dessinent plusieurs groupes de sauvages nus, est restée inachevée. Dans ces vues, la nature du sol, ses productions, les animaux, les insectes et jusqu'aux teintes du ciel des régions où l'artiste a placé ses sujets sont bien observés ; — à Amsterdam, *Sainte Anne et sa famille ;* — à La Haye, *Abraham et Sarah ;* — *Agar et Ismael ;* — *Saint Christophe* : très-grande toile ; — *Saint Hubert.* A. DE L.

Hemskerck van Véen. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. I, p. 10-12. — Pilkington, *Dictionary of Painters.*

MOSTAERT (*François* et *Gilles*), peintres belges, fils du précédent, nés à Hulst, en 1525. François mourut à Anvers, en 1556, et Gilles dans la même ville, en 1601. Ils étaient jumeaux, et d'une si exacte ressemblance qu'il n'était pas possible de les distinguer l'un de l'autre. Leur père lui-même s'y trompait (1). Il leur donna les premières notions de son art, puis les envoya à Anvers, où il plaça François chez Henri de Bles et Gilles dans l'atelier de Jean Mandyn. Tous deux devinrent fort habiles : François dans le paysage ; Gilles dans l'histoire et le genre. Ils furent reçus ensemble, en 1555, à l'Académie d'Anvers ; mais François mourut à la fleur de l'âge dans toute la vigueur de son talent. Il laissa plusieurs bons élèves, entre autres, Hans Sois.

Gilles, au contraire, mourut fort âgé ; ses tableaux pourtant sont peu nombreux et fort recherchés. La disposition en est surtout remarquable. On cite de cet artiste : à Middelbourg, un grand tableau représentant : *Le comte van Soissen faisant son entrée comme seigneur du lieu à Hoboke* : les paysans sont sous les armes ; leurs poses grotesques sont aussi vraies que naturelles ; — *Le Christ portant sa croix ;* — *Saint Pierre dans sa prison, délivré par un ange ;* — une fort belle *Madone*, qui donna lieu à un procès assez singulier, s'il faut en croire Descamps. Ce tableau fut commandé à Gilles Mostaert par un seigneur espagnol, très-vain et très-insolent. En bon Flamand, Gilles aimait peu l'Espagne et ses habitants ; il n'osa pourtant refuser ; mais il représenta une vierge fort décolletée. L'Espagnol se récria, refusa de prendre le tableau, et courut dénoncer le peintre comme impie et licencieux. Les magistrats se transportèrent aussitôt chez Mostaert, et ne furent pas médiocrement étonnés de se trouver en présence d'une Vierge admirablement peinte, pleine de candeur et de modestie. Mostaert, pour se jouer de l'Espagnol, n'avait peint qu'en détrempe cette gorge un peu trop nue ; il lui avait donc suffi de passer dessus une éponge mouillée pour l'effacer. L'Espagnol, confondu, fut forcé de faire des excuses à l'artiste et de lui payer sa Madone au prix qu'il demanda. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, t. I, p. [illegible]

MOSTAÏN-BILLAH (*Aboul-Abbas Ahmed I*[illegible] AL), khalife abbasside de Bagdad, né en [illegible] dans cette ville, mort à Vaseth, en 866. Petit-fils du khalife Motasem, il succéda à son cousin Monthaser, le 10 juin 862. Des troubles à [illegible] s'étant terminés par le sac de cette ville, Mostaïn envoya son général victorieux [illegible] contre le Soffaride Yakoub ibn-Leith, qui avait envahi le Khoraçan ; mais le khalife ne put rien [illegible]

miette, il fit des prodiges de valeur et rompit trois sabres en combattant les infidèles. L'empereur, pour récompenser son courage, lui accorda pour armes trois sabres d'or sur champ de gueules. Un plaisant s'écria que ce chevalier s'était montré *fort comme moutarde*. Depuis lors ce vaillant reçut, dit-on, le nom de *Mostaert*, qui devint celui de sa famille.

(1) Descamps raconte à ce sujet l'anecdote suivante : « Il arriva un jour que leur père étant sorti, après avoir laissé sa palette sur une chaise, François entra pour examiner l'ouvrage de son père, et s'assit sur la palette qu'il ne voyait point ; le père, de retour, fâché de voir les couleurs de sa palette gâtées, appela ses enfants. Gilles monta le premier, il fut trouvé innocent ; il le renvoya, et lui dit de faire monter François. Celui-ci, n'osant monter, donna son bonnet à Gilles, qui parut une seconde fois devant son père, qui s'y trompa lui-même, et ayant interrogé Gilles pour François, il ne le trouva pas plus coupable. »

ontre cet adversaire, ni contre l'Alide Haçan, ui venait de fonder une dynastie indépendante ans le Djerdjan et le Taberistan. Un autre lide, Yahiah, qui s'était érigé en khalife à oufa, fut tué; mais les Grecs avancèrent jusqu'à 'arne, où ils remportèrent une victoire signalée. Iostaïn ne fut pas plus heureux contre les ennenis de l'intérieur. A peine eut-il apaisé une conuration des troupes contre son confident, le vizir ure Atamesch, et tué de sa propre main Bagher, n des trois assassins de Motawakkel, qu'il fut ssiégé dans son palais de Sermenraï, alors résience des khalifes, et forcé de se réfugier à agdad. Poursuivi jusqu'à cette ville par les deux hefs rebelles turcs, Wassif et Bougha, il fut orcé, le 24 janvier 866, par son cousin Mowafek, de résigner le khalifat en faveur du frère de e dernier, Motaz. Amené à Vaseth, il y expira ous les verges, punition que le parjure Motaz ui avait fait infliger.

MOSTAÏN-BILLAH (*Aboul-Fadhl el Abbas*), halife abbasside et sultan d'Égypte, né au Caire, ers 1370, mort en 1430, à Alexandrie. Fils de Moawakkel I, il succéda à son père sur le trône du halifat, en 1406. Pendant les longues luttes des rinces mamlouks, Mostaïn fut, en avril 1412, près la déposition de Faradj, décoré du titre de ultan d'Égypte par le chéik Mahmoudy, qui 'en fit un marchepied, pour s'emparer, après ix-sept mois, du pouvoir lui-même, en 1414. Déouillé aussi du khalifat, en février 1415, par Iahmoudy, le malheureux Mostaïn fut relégué Alexandrie, où il mourut, de la peste. Ch. R.

Weil, *Histoire des khalifes abbassides de Bagdad* (en llemand) — Id. *suite : Histoire des khalifes abbassides d'Égypte.*

MOSTALY ou **MOSTALA-BILLAH** (*Aboul-Kacem Ahmed* AL), khalife fatimite de l'Égypte, né au Caire, en 1074, mort le 12 décembre 101, dans la même ville. Fils de Mostanser-Billah, il succéda à son père en décembre 1094, vec l'aide du vizir El Afdhal, fils de Bedr al Djémaly. Son frère aîné *Nezar*, que son père vait désigné au trône, s'étant révolté deux fois ontre Mostaly, celui-ci le condamna à mourir e faim. Sans génie et sans caractère, Mostaly e prit du reste aucune part aux événements ui se passèrent sous son règne, et laissa toute autorité à son ministre Afdhal. Ce dernier prit, n août 1798, sur les Ortokides, la ville de Jérualem, qu'il perdit en juillet 1199, où elle fut ccupée par les croisés. Mostaly mourut au plus ort de la lutte, laissant son fils mineur, Amar, gé de cinq ans, sous la tutelle d'Afdhal, qui ontinua d'administrer l'Égypte. Ch. R.

Elmacin, *Historia Saracenica.* — Aboulféda, *Annales Moslemici.* — Marai, *Histoire d'Égypte.* — Les *Historiens des Croisades.*

MOSTANDJED-BILLAH (*Aboul-Modhaffer Yousouf* AL), khalife abbasside de Bagdad, né n 1114, dans cette ville, mort le 21 décembre 170. Fils de Moktafy II, il succéda à son père n 1160. Aboul-Alyy, un de ses frères, ayant ourdi une conspiration contre lui, Mostandjed, après la répression de cette révolte, où il avait payé de sa personne, pardonna à son frère et à la mère de celui-ci. Il extermina ensuite une partie des Açadites, tribu arabe, qui possédaient Hillah, à la place de l'ancienne Babylone, d'où ils dévastaient les deux Iraks. Mostandjed mourut, au milieu des préparatifs pour de nouvelles guerres, victime de la perfidie de son médecin, qui, gagné par Kaïmaz, chef des émirs, fit préparer au khalife un bain chauffé outre mesure, dans lequel on traîna le malheureux prince, lorsque, soupçonnant l'intention des auteurs, il refusa d'y entrer. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici.* — Weil, *Geschichte des Khalifats* (en allemand).

MOSTANSER-BILLAH ou **MONTASER-BILLAH** (*Aboul-Haçan Hakem II*, AL), khalife ommaïade de l'Espagne, né en 910, à Cordoue, mort dans cette ville, le 30 septembre 976. Fils d'Abderrahman III, il succéda à son père, le 14 octobre 961. Après avoir fait la guerre de 965 à 968, aux rois chrétiens de Léon et de Castille, avec des chances variées, mais sans résultat décisif, il transporta, en 972, les aigles musulmanes dans l'Afrique occidentale, où il mit fin à la dynastie des Édrisides. Il refoula ensuite les Zéirides, en 974, et incorpora à ses États les territoires de Fez, de Maroc et d'une partie de l'Algérie. Mais le principal titre de gloire de Mostanser est la protection efficace accordée aux sciences. Il fonda un grand nombre de colléges, et institua l'académie de Cordoue. Il fit en outre recueillir, par tous les gouverneurs et intendants des provinces, des documents archéologiques, historiques, physiques et généalogiques sur les différentes parties de sa monarchie, et il fonda la première bibliothèque de l'Espagne, forte de 600,000 volumes, ainsi que les premières archives, dont il soit fait mention. Il régla, en outre, l'administration du pays d'après des principes plus équitables qu'auparavant, et fit le premier grand dénombrement général des habitants de l'Espagne. On raconte plusieurs anecdotes de Mostanser qui rappellent l'histoire du meunier de Sans-souci. Ainsi, parmi les mesures un peu singulières de ce prince figure le décret en vertu duquel il fit arracher, dans toute l'Espagne, les deux tiers des vignes, pour ramener les musulmans à la simplicité primitive. Dans cet anathème fulminé contre les vignes étaient compris aussi les dattiers, dont les fruits servaient à la fabrication d'une espèce de vin, très-aimée en Afrique et en Espagne. En revanche il encouragea la culture de la soie et du mûrier. Mostanser mourut subitement, d'un coup d'apoplexie. Le second il avait pris les titres de khalife et d'émir-al-moumenyn, quand il se fit couronner à sa résidence de Zabra. Ch. R.

Romey, *Histoire d'Espagne.* — Makkari, *History of the Mohammedan Empire in Spain.* — Aschbach, *Geschichte der Ommayaden in Spanien.* — Schæfer, *Ge-*

schichte von Spanien. — Middeldorpff, *De Academiis Arabum in Hispania.*

MOSTANSER-BILLAH (*Abou-Temin Maad* AL), khalife fatimite d'Égypte, né au Caire, en 1029, mort le 21 décembre 1094, dans la même ville. Fils de Dhaher, il succéda à son père en 1036, sous la tutelle de sa mère, qui, autrefois esclave noire de Nubie, fit venir à la cour son ancien maître, un marchand juif, pour lui confier l'administration de l'empire. Devenu majeur en 1048, Mostanser soumit la Syrie à son sceptre, et en 1052 il obtint aussi la soumission de l'Yémen. Moëzz ben Badis, prince zéiride des États Barbaresques, ayant, en 1050, rompu les liens de vasselage envers les Fatimites, Mostanser déchaîna sur l'Afrique septentrionale les tribus arabes et berbères du désert, et devint ainsi, malgré lui, pour le Maghreb l'auteur des nombreux soulèvements et changements de dynasties qui n'ont cessé qu'avec l'apparition des Ottomans. Le khalife de Bagdad, Caïm, ayant contesté la parenté des Fatimites avec Mahomet, Mostanser conclut un traité avec le chef turc Bessassiry, qui prit Bagdad pour lui, en 1057, et le déclara khalife, mais qui, mal soutenu par les Fatimites, dut bientôt après laisser Caïm reprendre sa capitale. Changeant continuellement de vizir, Mostanser, sans appui sérieux à l'intérieur, dut assister en spectateur oisif aux luttes des Nègres et des Turcs, qui se partagèrent le pouvoir, et dont les rapines s'exercèrent jusque sur les biens particuliers du khalife. On cite notamment le fait, que de la bibliothèque de Mostanser, consistant en 1,600,000 volumes, la moitié fut brûlée par ces hordes sauvages, tandis que l'autre, répandue dans le désert, fut ensevelie sous les sables. Une disette ayant eu lieu peu après, le khalife ne dut la vie qu'aux aumônes d'une femme charitable. Fatigué enfin de la tyrannie du chef turc Naser ed Daulah, Mostanser appela auprès de lui Bedr al Djémaly, qui délivra l'Égypte des hordes turques, nègres et arabes, et qui, second Brutus, fit exécuter son propre fils, coupable de révolte contre le khalife à Alexandrie. Soutenu par ce vizir, Mostanser, par une sage administration des vingt dernières années, rendit à l'Égypte l'ordre et la prospérité, et ramena sous son sceptre la Syrie, envahie par l'émir turcoman Atsis. Bedr al Djémaly étant mort au commencement de l'an 1094, le khalife ne lui survécut que cinq mois. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici.* — Ibn Khaldoun, *Histoire généalogique des Berbères d'Afrique.* — Quatremère, *Mémoires sur les Fatimites.*

MOSTANSER-BILLAH (*Abou-Djafar al Mansour II*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né en 1191, dans cette ville, mort en 1242. Fils de Dhaher, il succéda à son père en 1226. Mostanser se concilia l'affection de ses sujets, en distribuant les trésors inutilement entassés par son grand-père. Il fonda ensuite une grande académie à Bagdad pour les quatre sectes orthodoxes, appelée d'après lui Mostanseriah : il la dota splendidement; elle est aujourd'hui changée en caravansérail. Il ramena dans le giron du khalifat l'Espagne musulmane et une partie de l'Afrique septentrionale, qui abandonnèrent les Almohades. Sous son règne le khalifat eut la dernière lueur de gloire. Ses généraux ayant battu, près de Sermenraï, une armée moghole, en 1238, le khalife lui-même repoussa ces hardis conquérants, qui osaient déjà s'avancer jusque sous les murs de Bagdad, en 1240. Mostanser, qui encouragea les lettres et les sciences, était lui-même poëte. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici.* — Raschid ed Din, *Histoire des Moghols.* — Weil, *Geschichte der Khalifen.* — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe.*

MOSTANSER-BILLAH (*Aboul-Cacem Ahmed*, AL), premier khalife abbasside d'Égypte, né à Bagdad, vers 1200, mort en 1250, près de la même ville. Frère ou neveu de Mostanser-Billah, avant-dernier khalife de Bagdad, Ahmed échappa aux massacres qui suivirent la prise de cette ville par les Moghols. Ayant envahi l'Égypte en 1260, il y fit valoir ses droits à la dignité de successeur de Mahomet, et fut reconnu comme fils de Dhaher et d'une négresse par le sultan mamlouk Bibars I[er], qui lui donna même des troupes pour reconquérir la capitale des khalifes. Après avoir pris le nom honorifique de Mostanser-Billah, à la façon de ses ancêtres abbassides, Ahmed eut d'abord la chance de prendre les villes d'Anah et de Hadit. Mais bientôt après, ayant été enveloppé par les Tartares près de Bagdad, il périt avec la plupart des siens. Mostanser avait été surnommé *Al Zeraïfy* ou *Al Schérafiny* par le peuple d'Égypte, à cause de la dépense d'un million de schérifs (100,000 francs), qu'il avait causée à son protecteur Bibars I[er]. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici.* — Makrizi, *Histoire des Mamlouks.*

MOSTARCHED-BILLAH (*Abou-Mansour al Fadhl II*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né en 1091, dans cette ville, mort le 19 août 1135, à Méragha. Fils de Mostadher, il succéda à son père en 1118. Après avoir réprimé, à l'aide de Dobaïs, la révolte de son frère Abou-Haçan, qui avait pris Vaseth et Hillah, il battit à son tour, en 1121, son allié rebelle, Dobaïs, émir des Açadites de Hillah. Prince guerrier, Mostarched essaya de s'affranchir de la tyrannie des princes seldjoukides, émirs-al-omrah du khalifat. Mais, vaincu par Mahmoud II, et assiégé par lui dans Bagdad même, le khalife dut, en 1126, subir la loi du sultan seldjoukide, qui le secourut à son tour, en 1129, contre le remuant émir Dobaïs. En 1132 Mostarched essaya de nouveau de secouer le joug des Seldjoukides. Après avoir défait leurs généraux Dobaïs et Zenghi, et supprimé le nom de Masoud I[er] dans la khotbah, il fut, le 14 juin 1135, battu et fait prisonnier, entre Hamadan et Bagdad, par ce dernier lui-même. Relâché sous la condition de licencier

toute son armée, il se disposait à rentrer à Bagdad, lorsqu'il fut assassiné, près de Méragha, par une troupe d'Ismaéliens ou Baténiens. Mostarched était aussi un poëte remarquable. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Seldjoukides*. — Hamdallan Mestoufi, *Crème des Histoires*. — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe*.

MOSTASEM-BILLAH (*Abou-Ahmed Abdallah VII*, AL), dernier khalife abbasside de Bagdad, né dans cette ville, en 1221, mort le 10 février 1258. Fils de Mostanser, il succéda à son père en 1242. Aussi faible qu'orgueilleux, ce prince joignait un faste excessif à une avarice sordide. Ne possédant presque plus rien en dehors de sa capitale, il soumit tous les fidèles, y compris même les princes feudataires, à l'humiliante nécessité de baiser, en entrant, le seuil de son palais, ainsi qu'une pièce de velours noir, suspendue au-dessus de sa porte. Mais en revanche, après avoir dû, en 1247, envoyer une ambassade à la cour de Gouyouk, grand-khan des Moghols, il essuya lui-même l'humiliation de voir ses députés à peine admis en présence de ce prince. Une querelle religieuse s'étant élevée, en 1252, à Bagdad, entre les sunnites et les chiïtes, Mostasem fit piller, par son général Aboul-Abbas Ahmed, dans le faubourg de Karkh, les propriétés de ces derniers, que protégeait son vizir Mouwaï ed Din Mohammed al Kâmy. Celui-ci, résolu de se venger, persuada à son maître de réduire le nombre des troupes dans Bagdad de cent mille à vingt mille hommes. Il éloigna ensuite les meilleurs officiers; puis, de concert avec le mathématicien Nasr ed Din, de la même secte, il informa Houlagou, frère du nouveau grand-khan mogol Mangou, que Bagdad n'était pas en état de résister à une attaque. S'arrachant enfin à sa société de femmes, de courtisans, de joueurs de gobelets et de musiciens, Mostasem appela auprès de lui un vaillant guerrier, l'Ayoubite Mélik el-Nasser Daoud, ancien roi de Damas, qu'il avait plusieurs fois honteusement chassé de sa cour, en lui retenant son dépôt de plusieurs millions de francs. Mais Nasser Daoud étant mort en route, et Houlagou ayant eu facilement raison d'un corps de dix mille hommes, que Mostasem lui avait opposé, ce dernier dut capituler après un siége de trois semaines, le 5 février 1258. Au milieu du massacre et du pillage, il se rendit au camp de Houlagou avec toutes ses femmes, ses courtisans et avec ses deux fils survivants. Condamné à mort avec ces derniers par le farouche vainqueur, Mostasem fut, selon la tradition la plus accréditée, cousu dans un sac de cuir, et foulé aux pieds des chevaux dans les rues de son ancienne résidence. Il était le trente-septième prince de la première dynastie des Abbassides, qui s'éteignit en lui, après avoir régné à Bagdad pendant cinq cent dix ans. Ch. R.

Fakhr ed Dyn Razy, *Histoire des derniers Abbassides*. — Weil, *Geschichte des Khalifats der Abbassiden*. — Raschid ed Din, *Histoire des Moghols*.

MOTADHED-BILLAH (*Aboul-Abbas Ahmed III*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né à Sermenraï, en 854, mort le 5 mars 902, à Bagdad. Fils de Mowaffek, qui avait été le véritable maître du khalifat sous le règne de son frère indolent Motamed, Motadhed succéda à ce dernier en 892. Il vainquit Hamdan, dont il rasa tous les châteaux en Mésopotamie, tout en faisant grâce de la vie aux fils de ce rebelle, qui à la suite fondèrent une dynastie indépendante en Syrie et à Mossoul. Motadhed commit la même faute à l'égard de Khomarouïah, prince toulounide d'Égypte, dont il épousa même la fille. Les Carmathes se montrant alors pour la première fois, le khalife fortifia Bassorah et les autres villes de l'Irak, ce qui n'empêcha pas la défaite complète d'une de ses armées. Il fut plus heureux contre le prince de Perse, Amrou le Soffaride, qu'il fit prisonnier. Motadhed était non-seulement un grand homme de guerre, qui rétablit la discipline militaire, mais aussi un protecteur éclairé des lettres.

Aboulféda, *Annales Moslemici*. — *Arabie* (dans l'*Univers pitt.*).

MOTAMED-BILLAH ou **ALA ALLAH** (*Aboul-Abbas Ahmed II*), khalife abbasside de Bagdad, né à Sermenraï, en 841, mort en octobre 892, à Bagdad. Quatrième fils du khalife Motawakkel, qui l'avait exclu des droits au trône, il était en prison quand, en 870, il fut appelé à succéder à son cousin Mohtady. Uniquement adonné aux plaisirs, Motamed associa au trône son frère Mowaffek, grand guerrier, qui abattit tous les ennemis du khalifat (*voy.* l'art. MOWAFFEK). Devenu jaloux de ce frère valeureux, il alla se réfugier auprès du prince toulounide Ahmed d'Égypte; mais, arrêté par le gouverneur de Mossoul, il dut retourner dans sa capitale. Mowaffek étant mort sur ces entrefaites, Motamed fut contraint de déshériter son propre fils Djâfar, en faveur de son neveu Motadhed. Il mourut à la suite d'une débauche.

Weil, *Geschichte des Khalifats*. — *Arabie* de M. Noël Des Vergers (dans l'*Univers Pittoresque*).

MOTARD (*François-Paul-Pierre*), marin français, né le 29 juin 1733, à Honfleur, où il est mort, le 23 juillet 1793. Fils d'un capitaine de la marine marchande, il embrassa, en 1748, la profession de son père, et ne tarda pas à s'y distinguer par les luttes courageuses qu'il entreprit contre des navires anglais beaucoup mieux armés que le sien. Commandant d'un petit bâtiment de Honfleur, il soutint en 1764 un combat d'abordage contre un corsaire de Salé qui lui avait donné la chasse à quinze lieues des Açores, et quoique grièvement blessé de cinq coups de sabre, il ne se rendit qu'après avoir perdu quinze hommes sur dix-huit dont se composait son équipage. Conduit à Salé, il y subit trois années d'un dur esclavage, et eut le bonheur d'être racheté. Il reprit aussitôt la mer, et fit éprouver au commerce anglais des pertes immenses. Une action

d'éclat, qu'il accomplit sur les côtes de France, attira sur lui l'attention du gouvernement. C'était le 15 juin 1780. Motard commandait *Le Stanislas* du Havre, bâtiment de vingt-quatre canons de douze, monté par cent quatre-vingt-trois hommes résolus. Il rencontra en vue de Dunkerque trois frégates anglaises et un ketch. Vivement attaqué par l'une d'elles, la frégate *Apollon*, armée de trente-six canons et de deux cent cinquante hommes d'équipage, et dont un des commandants était sir Edward Pelew, depuis lord Exmouth, le capitaine français ne refuse pas le combat, parvient à démâter la frégate que son feu met hors de service, et la contraint de s'éloigner. Cherchant ensuite à gagner Ostende avec son bâtiment, fort avarié, il y est poursuivi jusque dans la rade par les deux autres frégates et par le ketch; mais comme le port d'Ostende avait été déclaré neutre, les autorités civiles et maritimes intervinrent, et forcèrent les Anglais de prendre le large. Cette affaire, dans laquelle Motard fut encore blessé, eut un grand retentissement. La ville de Honfleur honora ce brave marin en l'exemptant des charges de la capitation, du guet et de la garde, ainsi que du logement des gens de guerre. M. de Sartines, ministre de la marine, en ayant rendu compte au roi, Louis XVI ordonna que Motard fût attaché à la marine militaire, lui fit expédier le brevet de capitaine de frégate et en même temps lui fit remettre une épée sur laquelle était gravée cette inscription : *Prix de la valeur maritime*. Créé en 1781 chevalier de Saint-Louis, Motard fut l'année suivante chargé d'escorter, avec une flottille de quatre canonnières, les convois de bâtiments qui se rendaient du Havre à Cherbourg, à Saint-Malo ou autres ports des côtes de Normandie ou de Bretagne. Il réussit pleinement dans cette mission : non-seulement aucun des deux cents navires environ qu'il escorta successivement ne tomba au pouvoir de l'ennemi, mais encore il s'empara de deux petits corsaires anglais. Promu en 1792 capitaine de vaisseau, il reçut le commandement du *Brillant*, en station sur la rade de Cherbourg; mais sa santé l'obligea de quitter le service en mai 1793, et il se retira à Honfleur. H. F.

Kerguelen, *Histoire de la Guerre maritime de* 1778. — *Mercure de France*, 1780. — Thomas, *Histoire de la ville de Honfleur*, 1840, in-8°. — Boisard, *Notices biogr. sur les hommes célèbres du Calvados*.

MOTARD (*Léonard-Bernard*, baron), marin français, fils du précédent, né le 27 juillet 1771, à Honfleur, où il est mort, le 25 mai 1852. Il entra au service à l'âge de quinze ans, et lorsque une grande partie des officiers de la marine royale abandonna, en 1792, les vaisseaux de l'État pour suivre les princes dans l'émigration, il fut en 1793 l'un des officiers nommés pour les remplacer. Après avoir fait toutes les guerres de l'armée navale dans la Méditerranée, il parvint de grade en grade à celui d'adjudant en chef de l'escadre aux ordres de l'amiral Brueys qui ramena à Toulon tous les vaisseaux et toutes les frégates de la marine vénitienne, ainsi qu'une immense artillerie. Cette campagne lui valut le brevet de capitaine de frégate (14 floréal an VI). Nommé chef d'état-major général de l'armée navale qui, le 19 mai 1798, mit à la voile pour l'expédition d'Égypte, il dirigea le débarquement des troupes à Malte et à Alexandrie, et reçut dans ces deux circonstances les félicitations de Bonaparte et de Brueys. Blessé grièvement à Aboukir, Motard qui était à bord du vaisseau *L'Orient*, se jeta à la mer un instant avant que ce vaisseau sautât, et fut fait prisonnier par les Anglais, qui le conduisirent à Naples et lui permirent sur sa parole de se rendre en France pour y procurer la guérison de ses blessures. Il y resta jusqu'à la fin de 1799, fut échangé peu après et nommé adjudant en chef de l'escadre aux ordres du contre-amiral Gantheaume avec qui il fit les campagnes de la Méditerranée et de Saint-Domingue. A son retour, il fut fait capitaine de vaisseau. Une division armait à Brest sous les ordres du contre-amiral Durand-Linois pour aller reprendre possession des établissements français dans l'Inde. Motard reçut alors le commandement de la frégate *La Sémillante*, qui mit à la voile avec l'escadre en mars 1803. On arrivait à peine dans l'Inde quand on apprit que la guerre recommençait entre l'Angleterre et la France. *La Sémillante*, qui au nombre de ses officiers d'état-major comptait MM. Roussin et Ch. Baudin, tous deux devenus plus tard amiraux, fut bientôt chargée avec la corvette *Le Berceau* d'aller à Pulo-Bay prendre et brûler sous le feu des batteries ennemies, sept bâtiments anglais qui se trouvaient à ce mouillage et incendier les magasins de la compagnie [illegible] labar. Motard captura les bâtiments anglais d'une valeur de quatre millions, et reçut ensuite l'ordre d'aller aux îles Philippines donner avis de la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Espagne. Il arriva assez à temps pour prévenir toute surprise de la part des Anglais; mais comme les galions qui apportaient régulièrement l'argent d'Acapulco aux Philippines avaient depuis deux ans cessé leurs voyages, et comme par ce motif le capitaine général espagnol se trouvait par là dépourvu des fonds nécessaires à la mise en défense de ces îles, Motard n'hésita pas d'entreprendre le voyage du Mexique dans l'intention d'en rapporter les fonds indispensables au capitaine général. Attaquée par des forces anglaises plus que doubles, *La Sémillante*, après un combat de trois heures, parvint à forcer l'ennemi de l'abandonner; mais, très-maltraitée, elle fut contrainte de renoncer au voyage du Mexique. Luttant pendant trois mois contre les vents et les courants, lorsque la mousson de sud-ouest était dans toute sa force, elle arriva dans la mer des Célèbes par le détroit d'Alas, où depuis Dampierre aucun navigateur n'avait passé, et arriva enfin à l'île de France. Nous ne pouvons

[r]etracer tous les événements de cette campagne [d]e six années, pendant laquelle Motard fit preuve [to]ur à tour de science nautique, d'habileté dans les [m]anœuvres, de valeur dans les combats, de jus[te]sse de prévision dans les divers incidents qui se [m]ultipliaient chaque jour. « Le capitaine Motard, [d]it *Le Moniteur* du 26 février 1809, avait par[c]ouru un espace de trente-deux mille lieues dans [le]s mers de l'Inde, avait soutenu avec succès [c]inq combats contre les forces supérieures des [A]nglais et avait fait éprouver à leur commerce [u]ne perte d'environ 28 millions de francs. » Au [r]etour de cette campagne, Motard reçut le titre [d]e baron avec dotation, et de commandant de [l]a Légion d'Honneur (7 décembre 1809). Après [u]n repos exigé par ses fatigues et par ses bles[s]ures, il fut, le 4 janvier 1811, nommé comman[d]ant de l'École spéciale de la Marine à Toulon, [p]uis colonel-major des marins de la garde im[p]ériale. Il se rendit alors en Allemagne; mais sa [s]anté ne lui permit pas d'achever la campagne [d]e Russie, il rentra en France, et fut mis en 1814 [à] la retraite avec le grade de contre-amiral ho[n]oraire. H. F.

Rabbe Vieilh de Boisjolin, etc., *Biogr. portat. des Contemp.* — Thomas, *Histoire de Honfleur.* — Boisard, *Notices biogr. sur les hommes célèbres du Calvados.* — *Moniteur*, 26 février 1809.

MOTASEM-BILLAH (*Abou-Ishak Mohammed III*, AL), khalife abbasside de Bagdad, [n]é à Zapétra, près de Samosate, le 8 mai 794, [m]ort le 5 janvier 842, à Sermenraï. Quatrième [fi]ls de Haroun al Raschid, il succéda, en 833, [à] son second frère Mamoun, au préjudice du [t]roisième, Casem el Motaman, ainsi que de son [n]eveu Abbas, qui du reste se soumirent tous [d]eux à son autorité. Continuant les innovations [r]eligieuses de son prédécesseur, il poursuivit [to]us ceux qui niaient la création du Koran, et [a]lla jusqu'à faire lacérer ou écorcher vifs les [o]ulémas et les imams les plus respectés, entre [a]utres le célèbre Ahmed ibn-Hanbal. Assez heu[r]eux tant contre les ennemis de l'intérieur que [c]ontre ceux du dehors, il signala toutes ses [v]ictoires par des cruautés barbares : il supplicia [u]n rebelle dans le Tabaristan, ainsi qu'en 837 [l]e redoutable Babek el Korremi, précurseur de [l]a secte des Druses, qui pendant vingt ans avait [s]oulevé la Perse et l'Arménie. Peu après il tua [l]e vainqueur de Babek, le vizir turc Afchin, qui [a]vait tenté le rétablissement du magisme en [P]erse. Il fit ensuite mourir de soif son neveu [A]bbas, dont il craignit les prétentions au trône. [P]our se venger du sac de son lieu de naissance, [Z]apétra, par l'empereur grec Théophile, le kha[li]fe brûla une trentaine de villes en Galatie, entre [a]utres Amorium, patrie de ce prince. Le règne [d]e Motasem fait époque dans l'histoire du kha[li]fat par la création de la milice turque, au [m]oyen des nombreux captifs du Turkestan. Pour [é]loigner de Bagdad ces satellites, le khalife [fo]nda, en 935, à douze lieues de cette capitale, [l]a ville de Samarah ou Samirraï, appelée com-munément Sermenraï, où il transféra lui-même sa résidence. Motasem fut le premier khalife qui ajouta à son nom primitif un surnom (devenu son nom ordinaire), dans lequel entre le nom de Dieu (*Billah*) : habitude suivie dès lors par tous ses successeurs. Les historiens arabes remarquent que Motasem avait régné huit ans et huit mois, qu'il était le huitième prince de la famille des Abbassides, qu'il se trouva dans huit batailles, qu'il laissa huit fils et huit filles, huit mille esclaves, huit millions de dinars d'or, et huit fois dix millions de drachmes d'argent : cette circonstance lui a mérité un surnom équivalent à celui de *huitainier*. Ch. R.

Abouféda, *Annales Moslemici.* — Chahristani, *Les sectes de l'Orient*, éd. Cureton. — Dœllinger, *Die Religion Mohameds und ihre Secten.* — Weil, *Histoire du Khalifat* (en allemand).

MOTAWAKKEL-BILLAH (*Aboul-Fadhl Djafar Ier*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né en 821, dans cette ville, mort à Sermenraï, le 12 décembre 861. Fils de Motasem-Billah, il succéda, en août 847, à son frère Wathek. Attaché à l'orthodoxie, Motawakkel abjura la croyance hétérodoxe de son père et de son oncle, touchant la création du Koran. Mais aussi fanatique qu'eux, il anathématisa la mémoire d'Aly et de Houcéin, et démolit leurs tombeaux. Il persécuta de même les chrétiens et les juifs, leur interdisant l'usage des étriers et celui des chevaux, et les forçant de peindre sur leurs maisons des images de pourceaux et de singes. Quant aux rebelles, il s'ingénia à trouver des genres de mort atroces, pour les punir. Un imposteur, Mahmoud ibn-Faradj, fut condamné à être tué à force de soufflets et de coups de poing. Quant à son vizir félon, Mohammed ibn-Hammoud, Motawakkel le fit enfermer dans un fourneau en fer, hérissé en dedans de pointes aiguës, rougies par le feu. Heureux contre les ennemis du dehors, il fit, de 851 à 855, par le Turc Bougha, soumettre de nouveau toute l'Arménie et la Géorgie, dont il contraignit les princes captifs à embrasser l'islamisme. Les Grecs ayant brûlé Misr et Damiette, en 852, Motawakkel fit de cette dernière ville une forteresse de premier ordre. En 857 ses troupes vainquirent et prirent l'empereur grec Michel III dans une bataille sanglante. En 859 elles prirent Antioche, et avancèrent ensuite jusqu'à Éphèse, où un de leurs généraux périt dans la mêlée. Le khalife, qui en 857 avait établi le siége de l'empire à Damas, d'où il revint cependant, en 858, à Sermenraï, bâtit dans cette dernière ville, en 860, un magnifique palais, appelé Djafâriah. Affable envers le peuple et protecteur des lettres et des arts, Motawakkel cependant donnait un cours libre à ses fantaisies cruelles envers ses confidents et ses fils, au milieu desquels il se plaisait de lâcher des serpents, des scorpions, des lions. Son fils aîné Monthaser, qui avait été de préférence le jouet de ses atroces plaisanteries, s'étant mis à la tête d'un complot contre la vie de son père,

Motawakkel, défendu par Fathah ibn-Khâçan seul, fut tué de la main du chef des gardes turques. Le temps de son règne est signalé par les écrivains arabes comme une époque de fléaux et de prodiges : des fleuves teints en rouge, des pluies de sang, des écroulements de montagnes, des sources taries, etc. Ch. R.

Weil, *Histoire du Khalifat* (en allemand). — Mirza-kasem Beg, *Histoire primitive des Turcs*. — M. Noël Des Vergers, l'*Arabie* (*Univers Pittor.*).

MOTAWAKKEL III ALA ALLAH (*Abou-Djâfar Mohammed XII*, AL), dernier khalife abbasside d'Égypte, né au Caire, vers 1485, mort en 1538, dans la même ville. Fils de Mostanser Yakoub, il succéda à son père en 1512. Allié du sultan mamlouk Kansou el Ghoury, Motawakkel fut, avec lui, battu, en 1516, par l'empereur ottoman Sélim I[er]. Ayant été fait prisonnier, il dut reconnaître pour chef suprême de la religion musulmane son vainqueur, le sultan ottoman, en faveur duquel le chérif de La Mecque, vers cette époque, fit la même renonciation. Retenu captif à Constantinople jusqu'en 1519, il retourna en Égypte, où il fut de nouveau reconnu khalife, en 1524, par le pacha révolté du Caire, Ahmed, qui à son tour se fit déclarer sultan par Motawakkel. Cette révolte étant apaisée, il reçut une pension du gouvernement ottoman jusqu'à sa mort. Ses deux fils s'éteignirent dans l'obscurité.

Hammer, *Histoire des Ottomans*. — Quatremère, *Mémoires sur les Mamlouks*. — L'*Égypte moderne* (dans l'*Univers Pittoresque*).

MOTAZ-BILLAH (*Abou-Abdallah Mohammed V*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né à Sermenraï, en 847, mort en 869, dans la même ville. Second fils de Motawakkel, et désigné par lui comme son successeur, il ne monta sur le trône qu'en janvier 866, après la déposition de son cousin Mostaïn par les milices turques. Après s'être défait de son frère Mouwaïed, il en exila un autre, Mowaffek, qui cependant avait contribué à son élévation. Voulant refréner l'insolence des milices turques, Motaz fit exécuter leurs deux commandants Wassif et Bougha; mais les successeurs de ceux-ci, Saleh et Mohammed, ayant assailli le palais du khalife, Motaz, sur son refus de leur payer 500,000 francs, fut pris, maltraité et forcé d'abdiquer. Renfermé dans une prison, il y mourut, de poison, peu après. Sous Motaz l'Égypte s'était détachée du khalifat, en même temps qu'une partie de la Syrie, dominées dès lors toutes deux par les Toulounides.

Aboulfeda, *Annales Moslemici*. — Weil, *Geschichte des Khalifats*.

MOTÉNABBY ou **MOTANEBBY** (*Aboul-Taïb-Ahmed*, AL), célèbre poëte arabe, né en 915, dans le faubourg de Koufa nommé Kinda, mort à Noumanieh, près de Bagdad, en 965. Fils d'un porteur d'eau, il étudia d'abord à Damas. Il voulut ensuite s'ériger en prophète, ce qui lui valut son surnom de *Moténabby*. Il se fit même quelques partisans parmi les Kilabites de Palmyre; mais il fut pris et emprisonné, au nom des princes ykchidides, par Loulou, gouverneur d'Émèse. Rendu à la liberté, il fut appelé, en 949, à la cour du prince hamdanide d'Alep, Séif ed Daulah, dont il chanta les exploits. En 958 il se rendit auprès de Kafour, prince d'Égypte, qu'il attaqua bientôt dans des satires mordantes. Puis il trouva, en 962, un nouveau protecteur dans le prince bouide de Chyraz, Adhad ed Daulah, qui le combla de bienfaits. Voulant retourner, en 965, à Koufah avec son fils, il fut attaqué en route par les Açadites, peut-être à l'instigation d'Adhad ed Daulah, qui avait également à se plaindre de sa humeur inconstante. Motanebby mourut en se défendant contre ces brigands du désert.

On a de lui un *Divan* ou *Recueil de Poésies*, très-estimé en Orient, et dont la Bibliothèque impériale de Paris possède plusieurs manuscrits. On y trouve aussi trois exemplaires du *Commentaire* d'*Abou Zakariah Yahiah al Tabrizi sur le Divan de Motanebby*. Le texte arabe du Divan n'a jamais été publié en entier. Reiske en a donné, en arabe et en allemand, des extraits, sous le titre : *Proben der arabischen Dichtkunst in verliebten und traurigen Gedichten aus dem Motanebbi, nebst Anmerkungen*; Leipzig, 1765, in-4°. Le même a inséré la *Description de la fièvre, par* Motanebby, dans ses *Opuscula medica ex monumentis Arabum et Hebræorum*; Halle, 1776. D'autres morceaux se trouvent dans Gunther Wahl : *Neue arabische Anthologie*; Leipzig, 1791; dans le tom. III de la *Chrstomathie* arabe de M. Silvestre de Sacy, avec une traduction française; et dans le *Recueil de Poésies* arabes de M. Grangeret de Lagrange, également avec une traduction française; Paris, 1821, in-8°. Anton Horst a ensuite publié un poëme à la louange d'un petit prince d'Haleb sous le titre : *Motanebbi carmen, quo laudat Hoseinum ben Ishak Altanuchitam, nunc primum cum scholiis edidit, latine vertit, etc.*; Bonnæ, 1823, in-4°. M. Hammer enfin a donné la première traduction complète de Motanebby en allemand, sous le titre : *Motanebbi, der grœsste arabische Dichter, zum erstenmal übersetzt*; Vienne, 1823, in-8°. Ch. R.

Ibn Khallikan, *Biographical Dictionary*. — John Haddon Hindley, *Biographie de Motanebbi*, dans Ouseley, *Oriental Collections*. — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe*.

MOTHARREZ (*Abou-Omar Mohammed*, AL), écrivain arabe, né près de Koufa, en 874, mort dans cette ville, en 956. Son surnom de Motharrez indique sa profession; car il vivait du salaire de son métier, qui était celui de fabricant de garnitures d'habit. Il passa une grande partie de sa vie auprès de Taleb al Scheibani, commentateur du Koran à l'école de Koufah. Ses divers ouvrages, qui sont conservés en manuscrit dans la bibliothèque de l'Escurial, sont : *Akhbar el Arab, ou Histoire des Arabes*; —

sur les expressions peu connues dans les traditions; — *Kitab-es-Saad*, ou *Sur les Clepsydres*; — *Sur les tribus arabes*; — *Sur le jour et la nuit*, traité astronomique, etc. Ch. R.

Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana*. — Hadji Khalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, ed. Flügel. — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe* (en allemand).

MOTHARREZY (*Aboul-Fath Nasser ibn-Abd el Saïd*, AL), écrivain arabe, né à Khiva, en 1144, mort en 1213 (ou selon d'autres en 1217), dans la même ville. Il avait été fabricant de garnitures d'habit, comme le précédent. Savant encyclopédiste, il passa dans sa patrie pour le digne successeur de Samakhshari. Ayant été attaqué, lors d'un pèlerinage, près de Bagdad en 1204, il changea de secte, et de hanéfite orthodoxe il devint un motazalite hétérodoxe. Ses principaux ouvrages sont : *Divers Morceaux de Poésie*; — *Dictionnaire arabe, destiné à expliquer les termes de jurisprudence*, intitulé : *Al Mogreb filloghat*; — *Idhah*, ou *Commentaire sur les Makkames de Hariri*; — *Misbah* ou *le Flambeau, traité de grammaire*; — *Islah al Mantheka*, ou *Abrégé du traité de logique de Yakoub ibn-Ishak ibn al Sekyt*. Aucun de ses écrits n'a encore été imprimé, quoique plusieurs d'entre eux aient été mis à profit par Pococke et Sylvestre de Sacy. Ch. R.

Pococke, *Specimen Historiæ Arabum*. — Alexandre Mirza Kasem Beg, *Biographie des Savants arabes de l'Asie orientale et centrale*.

MOTHE (LA). *Voy.* LA MOTHE.

MOTHY-LILLAH ou **BILLAH** (*Aboul-Cacem Fadhl ou Mofaddal*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né en 911, dans cette ville, mort en 974. Fils du khalife Moktader, il sortit de prison, pour succéder à son cousin Mostakfy, en 946. Entièrement soumis à son émir-al-omrah, le Bouïde Moëzz ed Daulah, il dut l'accompagner dans toutes ses campagnes, sans jamais être admis par ce dernier à la gestion des affaires. Réduit à une mince pension, Mothy-Lillah dut encore vendre ses meubles, au prix de 30,000 francs, pour fournir à Azz ed Daulah, fils de Moëzz ed Daulah, les frais d'une expédition contre les Grecs. Pour se procurer de l'argent, il rendait vénales toutes les charges publiques et celles de la magistrature. Sous son règne l'Égypte et la Syrie tombèrent entre les mains des Fatimites. Mais en revanche une partie de l'Arabie rentra d'elle-même sous la domination des khalifes. Mothy-Lillah mourut deux mois après avoir abdiqué en faveur de son fils. Ch. R—N.

Weil, *Geschichte der Khalifen*. — Quatremère, *Les Abbassides*.

MOTIN (*Pierre*), poëte français, né à Bourges, où il étudia le droit dans la deuxième moitié du seizième siècle, fut l'élève en poésie et l'ami de Regnier, qui lui adressa sa IVe satire, et qui a fait de lui ce singulier éloge qu'il « était poëte sans être fou ». Motin en effet paraît avoir mis dans sa vie plus de réserve et de tenue que n'y en apportaient d'ordinaire les poëtes de son temps. Il est à regretter que cette réserve ne se retrouve pas toujours dans ses vers, dont les licences sont trop fortes. Au témoignage qui précède, ceux qui ont parlé de Motin ont ajouté « qu'il avait trop de flegme et trop peu de feu », et Boileau, s'emparant avec empressement de cette idée, en fit le distique qu'on sait, où il déclare préférer

> Bergerac et sa burlesque audace
> A ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Libre au célèbre critique d'avoir cette opinion. Mais on n'est pas tenu de le partager; l'on peut croire que l'amitié de Motin pour Regnier, que Boileau n'aimait pas, entra pour beaucoup dans ce jugement. Ce qu'il serait plus juste de dire à ce sujet, c'est que Motin avait su, à une époque entichée à la fois de l'afféterie italienne et de l'emphase espagnole, s'abstenir de tomber dans ces écarts littéraires, et c'est un mérite qui doit être reconnu. Ce qui est certain encore, c'est qu'on trouve dans ses poésies amoureuses, et le plus grand nombre ont ce caractère, une grâce et une délicatesse de sentiment qui manquent trop souvent chez les contemporains. Malheureusement, pour être apprécié, un auteur veut être lu; or il est difficile de lire Motin, dont les poésies n'ont jamais été réunies à part. Il semble qu'à cet endroit il ait apporté une modestie d'indifférence bien rare chez ses pareils. On trouve toutes ses épigrammes dans *Le Cabinet satyrique*. L'abbé Lenglet-Dufresnoy a réuni d'autres pièces de lui à la suite des œuvres de Regnier qu'il a éditées à Londres, in-4°, 1733. Il y en a de fort libres. L'éditeur avoue cependant qu'il n'a pas osé imprimer tout ce qu'il en a recueilli. En tête de toutes les éditions de Regnier se trouve une ode de Motin. Une autre pièce en stances de lui précède le volume des *Priviléges et Antiquités de la ville de Bourges* par Chenu, qui était son ami. Balzac, dans une lettre du 15 février 1641 à Chapelain (lettre 5e du 22e livre), nous apprend que Motin, sur l'ordre de Henri IV, traduisit en vers français deux poëmes du père Théron, jésuite, sur la naissance du dauphin. Ces poëmes, intitulés *Les Couronnes* et *Les Dauphins*, furent imprimés à Paris, lat. fr. Balzac ne dit pas en quelle année. Le reste des poésies de Motin se retrouve dans diverses collections, où il se trouve en compagnie de Malherbe, Racan, Maynard, etc.; tels sont le *Recueil des plus belles Pièces des Poëtes français* par Barbin (1692) et les *Délices de la poésie française* de Rosset, imprimées en 1615. Dans ce dernier recueil un neveu de Motin, du nom de Bonnet, fit insérer des stances qui prouvent que son oncle était déjà mort. Il n'a donc guère survécu à son ami Regnier, mort en 1613, si toutefois il lui a survécu. Le Berrichon Chenu, dans le livre ci-dessus indiqué, a parlé d'un *Jean-Jacques* MOTIN, qui, dit-il, « eust été un des meil-

leurs poëtes français de son temps, si la mort ne l'eust ravy en la fleur de son âge, 1610 ». Il ne faut pas le confondre avec le Motin qui fait l'objet de cet article, bien qu'ils aient été incontestablement parents. H. BOYER (de Bourges).

Colletet, *Vie des Poëtes français*. — Titon du Tillet, *Le Parnasse françois*. — Baillet et La Monnoie, *Jugements des Savants*. — Goujet, *Biblioth. françoise*. — Brossette, *Comment. de Regnier et de Boileau*.

MOTIS (*Giovanni*), poëte latin, né à Naples, dans le quinzième siècle. On n'a sur lui aucun renseignement, si ce n'est qu'il remplissait la charge de secrétaire apostolique. Il est auteur d'un petit poëme en vers élégiaques intitulé *Invectiva cœtus fœminei contra mares;* la plus ancienne édition paraît être sortie des presses de Félix Riessinger, imprimeur à Naples de 1471 à 1479. On en connait une édition, dont quelques bibliographes ont fait un nouveau livre, sous le titre d'*Apologia mulierum contra viros probrosos* (Bâle, 1511, pet. in-4° goth). P.

Freytag, *Analecta litter*. 1847.

***MOTLEY** (*John-Lothrop*), littérateur américain, né à Boston, en 1811. Il y a quelques années, le nom de M. Motley était inconnu en Europe et peu connu aux États-Unis. Un seul ouvrage (l'*Histoire de la république de Hollande*) l'a placé de suite parmi les historiens distingués qu'a produits le Nouveau Monde. Après d'excellentes études à l'université d'Haward, M. Motley consacra quelques années aux chroniques de l'histoire coloniale de son pays, et il en tira deux romans, dont le premier *Morton's Hope, or the Memoirs of a provincial*, parut en 1839, et le second *Merry Mount*, deux ans après. Les sujets en sont purement américains; l'auteur y a semé des descriptions brillantes, et les scènes de mœurs sont retracées avec vivacité. Mais il quitta bientôt cette voie pour des études plus élevées. Le talent et le succès de Prescott l'avaient animé d'une noble ambition, celle de produire un ouvrage d'histoire digne d'être cité. Il vint en Europe, et, après un assez long séjour en Hollande, il passa en Allemagne pour compléter ses recherches. Il se fixa à Dresde, et c'est là qu'il écrivit l'*Histoire de la fondation de la république de Hollande* (The Rise of the Dutch Republic, a History); 3 vol., London, 1856. Cet ouvrage est remarquable par le savoir et souvent le talent du récit; mais les fortes et ardentes convictions de l'auteur comme protestant, républicain, et honnête homme, défenseur constant de la liberté religieuse et de la liberté civile, s'y réfléchissent avec une certaine passion, et l'entraînent parfois dans des jugements ou des appréciations que la haute impartialité de l'histoire ne saurait admettre. Malgré ces imperfections, que peut effacer une révision sévère, l'ouvrage est d'un grand intérêt, rempli de recherches profondes, de principes sains et de nobles sentiments. Il a été traduit récemment en français. L'auteur, après avoir séjourné quelque temps en Amérique, est revenu en Europe pour achever la suite qui doit compléter le sujet. J. CHANUT.

Cyclopædia of American Literature, par Duyckinck, 2 vol. in-8°, 1856. — *Revue Britannique*, février 1857; article de M. Guizot sur l'*Histoire de M. Motley*. — *Revue des Deux Mondes*, 1859.

MOTSCHMANN (*Juste-Chrétien*), biographe allemand, né à Erfurt, le 24 septembre 1690, mort le 8 mars 1738. Il enseigna depuis 1729 la philosophie à l'université de sa ville natale. On a de lui : *De Legum sumtuariarum Natura et Necessitate*; Erfurt, 1724; — *Erfordia literata*; ibid., 1732-1737, 2 vol. in-8°; deux volumes supplémentaires furent donnés en 1748 et en 1753 par Sinnhold et Quans. O.

Gotten, *Gelehrtes Europa*, t. II.

MOTTA (*Raffaello*) dit *Raffaellino da Reggio*, peintre de l'école de Modène, né à Reggio, en 1550, mort à Rome, en 1578. Élève de Lelio Orsi de Novellara et de Federico Zuccari, il sut se former un style original, qui eut plus tard de nombreux partisans. Les sujets de l'*Histoire d'Hercule*, et les deux sujets empruntés au Nouveau Testament, qu'il exécuta au Vatican pour la salle ducale et l'une des loges, furent admirés pour leur composition bien entendue, le relief, la grâce et la douceur des contours. Le cardinal Farnèse l'appela à peindre dans sa villa de Caprarola en concurrence avec les Zuccari et Giovanni de' Vecchj. « Les figures qu'il y fit, dit Baglione, paraissent animées, tandis que les autres laissent voir qu'elles sont peintes. » Aussi, Giovanni de' Vecchj, jaloux du succès de son jeune rival, parvint à force de calomnies à le faire congédier brusquement sans que le cardinal lui permît même de se justifier d'accusations qu'il ignorait. Le chagrin de ce traitement immérité, la fatigue d'un voyage accompli sous un soleil ardent furent causes qu'à son arrivée à Rome Raffaello fut atteint d'une fièvre maligne qui le conduisit au tombeau à l'âge de vingt-huit ans. « On le pleura, dit Lanzi, presque comme un autre Raphaël. » Ses ouvrages furent étudiés par de nombreux artistes qui cherchèrent à saisir sa manière; celui qui y réussit le mieux fut Pâris Nogari.

E. B—N.

Tiraboschi; *Notizie degli Artefici Modenesi*. — Baglione, *Vite de' Pittori, etc., dal 1572 al 1642*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

MOTTA FEO E TORRES (*Don Luis* de), amiral portugais, né à Lisbonne, le 16 mai 1769, mort dans la même capitale, le 26 mai 1823. Il fit ses études à l'académie royale des gardes marines, où il remporta le premier prix en 1785. L'année suivante il entra au service comme lieutenant de vaisseau, et devint *capitan teniente* (capitaine de corvette), en 1792; jusqu'à cette époque il croisa continuellement dans la Méditerranée. En 1793, nommé capitaine de frégate commandant *La Reinha de Portugal*, il fit partie de l'escadre du contre-amiral Valle

qui se joignit à la flotte anglaise de lord Richard Howe, et prit part au blocus de Brest. Ses services furent récompensés en 1796 par le grade de *capitan de mar e guerra* (capitaine de vaisseau) : il reçut alors la mission d'aller renouveler le traité de paix qui existait entre la cour de Portugal et l'empereur de Maroc, Muley-Soliman. Il fut fort bien accueilli par ce monarque, mais n'en obtint pas ce qu'il désirait : une rupture avec la France. A son retour Motta fut nommé chef de la division chargée de la défense de l'embouchure du Tage. En 1799, il reprit la mer, et le 19 mars 1800 escorta un convoi de 114 voiles en destination de Rio-de-Janeiro. A la tête d'une escadre de sept bâtiments de guerre, il inquiéta fort la marine et les possessions espagnoles de l'Amérique du Sud. En 1802 il fut appelé au gouvernement de la province de Paraïba (Brésil septentrional). En 1805, Motta fut chargé d'obtenir satisfaction du dey d'Alger et du bey de Tunis dont les corsaires avaient pris plusieurs navires portugais ; mais il ne put rien obtenir, et dut user de représailles ; sa vigueur parvint à rendre quelque sûreté au pavillon de commerce lusitanien. Lors de l'entrée des Français en Portugal (novembre 1807), Motta leva et organisa à ses frais trois légions, dont il prit le commandement ; il contribua à la victoire remportée par Wellington à Vimeiro (21 août 1808), victoire qui, suivie de la convention de Cintra, décida l'évacuation du Portugal par l'armée française (30 août). Motta continua à guerroyer dans la Péninsule jusqu'en 1811, où il passa au Brésil. Le roi João VI le créa successivement chef d'escadre, vice-amiral, commandeur de l'ordre de Saint-Benoît d'Aviz, capitaine général gouverneur d'Angola (1816), conseiller de guerre et marine (1819) ; il remplit cette dernière fonction jusqu'à sa mort.

Son fils Feo Carneiro de Castello-Branco e Torrès (*J.-C.*), né vers 1795, devint officier supérieur dans l'armée portugaise. Il a publié *Mémoires contenant la biographie du vice-amiral Louis da Motta Feo e Torrès ; — l'Histoire des gouverneurs et capitaines généraux d'Angola, depuis* 1575, *jusqu'en* 1825, *et la Description géographique et politique des royaumes d'Angola et de Benguela* (en portugais) ; Paris, 1825, in-8°. L'auteur a rédigé ces ouvrages sur les notes laissées par son père.

A. de L.

J.-C. Feo Cardozo e Torrès, *Memorias*, etc. — Barbosa Machado, *Bibl. Lusitana*.

MOTTAKY-BILLAH (*Abou-Ishak Ibrahim II*, al), khalife abbasside de Bagdad, né dans cette ville, vers 910, mort en 965. Fils de Moktader, il succéda en 940 à son frère Rahdy-Billah. Établi sur le trône par le Turc Yahcam, émir-al-omrah, Mottaky dut, après l'assassinat de celui-ci, en 941, confirmer dans la même charge le prince de Bassora, Obéidallah al Baridy, qui avait pris Bagdad. En 942 il appela le prince hamdanide Haçan, qu'il investit de l'émirat, et auquel il conféra la souveraineté de Mossoul et d'Alep avec le nom de *Nasir ed Daulah* (vainqueur du trône) ; titre honorifique, qui, de même que quelques autres du même genre, était alors fréquemment conféré par les khalifes à leurs feudataires. Le turc Touzoun s'étant emparé de l'émirat, en 943, Mottaky va en personne implorer à Mossoul le secours d'Haçan ; puis, mal reçu par lui, il accepte l'invitation d'Ykchid, prince d'Égypte. Mais se fiant aux assurances pacifiques de Touzoun, le khalife rentra à Bagdad, où il eut les yeux crevés au milieu de sa tente, en octobre 944. Réduit à ses fonctions sacerdotales, Mottaky survit vingt-un ans à son malheur. Ce fut lui qui céda à l'empereur grec Romain Lécapène le fameux mouchoir, conservé à Édesse, lequel, suivant la tradition, avait servi à essuyer la face de Jésus-Christ.

Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici*.

MOTTE (*Emmanuel-Auguste* de Cahideuc, comte du Bois de La), amiral français, né en 1683, à Rennes, mort dans la même ville, le 23 octobre 1764. Destiné dès son enfance à la marine, en 1698, il fit sa première campagne, et gagna ses grades dans la pratique de son métier. Sous Duguay-Trouin il se distingua au combat du cap Lézard et à la prise de Rio-de-Janeiro (juin 1711). Il eut part ensuite à toutes les grandes actions de la marine française et était capitaine du vaisseau *Le Magnanime* voguant de conserve avec la frégate *L'Étoile* lorsque, escortant un convoi en destination du Fort-Royal (Martinique), il fut, le 28 novembre 1747, attaqué par quatre vaisseaux anglais. Par une série de manœuvres, aussi habiles que courageuses, il sut, durant vingt-deux heures, combattre et maltraiter séparément chacun de ses adversaires et gagna Fort-Royal sans avoir laissé entamer son convoi. En avril suivant, chassé par toute une division anglaise, il déploya le même talent avec le même succès. Un peu plus tard, sur les côtes de France, il eut encore à défendre un convoi contre neuf vaisseaux, et gagna la terre sans perdre un seul bâtiment. Ses services lui méritèrent le grade de chef d'escadre, et le 1er juin 1751 il fut nommé gouverneur des îles françaises Sous le Vent, en remplacement du comte de Conflans. Sa résidence était Port-au-Prince. Il acheva la construction de la ville de Jérémie (1) (île Saint-Domingue), fit améliorer et construire des routes, des bâtiments d'utilité publique, régularisa les registres de l'état civil qui, abandonnés aux prêtres, étaient fort mal tenus, et se montra aussi bon administrateur qu'il s'était montré habile marin. Aussi fut-il universellement regretté des colons lorsque, le 31 mai 1753, le marquis de Vaudreuil lui succéda. En 1755 le comte de La Motte prit le commande-

(1) Située par 18° 39' 57" lat. et 74° 47' 26" long. ouest. Cette ville comptait 20,000 habitants dès 1789.

ment d'une flotte de quatorze vaisseaux et deux frégates destinée à ravitailler le Canada et l'île Royale, menacés par les Anglais. Il accomplit sa mission, et revint en France sans accident. Il repartit de Brest, le 3 mai 1757, pour la même destination, et arriva devant Louisbourg avec seize vaisseaux et six frégates. Il se trouva bientôt en présence d'une flotte anglaise composée de vingt-trois vaisseaux, neuf frégates et deux brûlots. La Motte, quoique si inférieur en forces, n'hésita pas à accepter le combat; mais un ouragan terrible sépara les deux armées et les maltraita tellement qu'elles durent renoncer à toute action décisive. La Motte, pendant son retour en France, eut à essuyer une série de tempêtes qui désemparèrent la plupart de ses navires. Pour comble de malheur, ses équipages étaient décimés par le typhus. Ils communiquèrent cette affreuse épidémie aux habitants de Brest dont la population, en quatre mois, fut réduite des deux tiers. L'année suivante les Anglais opérèrent une descente à Saint-Cast : le comte de La Motte, quoiqu'âgé de soixante-quinze ans, courut les combattre comme simple volontaire, et se fit encore remarquer par son énergie. Il se retira ensuite dans sa terre des Mottes près Rennes, où il termina sa longue et glorieuse carrière. Il était vice-amiral depuis 1762, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et comptait cinquante-neuf années de services effectifs.

Motte laissa un fils, qui mourut chef d'escadre.

A. de L.

Archives de la Marine. — P. Levot, *Biographie Bretonne.* — Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue*, t. II.

MOTTE (La). *Voy.* La Motte.

MOTTEUX (*Pierre-Antoine*), littérateur anglais, né le 19 février 1660, à Rouen, mort le 19 février 1718, à Londres. On pense qu'il était fils d'un marchand protestant, qui lui fit donner une bonne éducation à Rouen. A l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia à Londres, fut employé quelque temps à la direction des postes, et gagna dans le commerce des produits de l'Inde une fortune considérable. Quoique marié et père de vingt-deux enfants, il mena une vie crapuleuse et fut assassiné, dit-on, dans un lieu de débauche. Bien qu'il eût plus de vingt-cinq ans lorsqu'il passa en Angleterre, il se rendit si familière la langue de ce pays qu'il prit en peu de temps un rang distingué parmi les écrivains anglais. On regarde comme des œuvres très-remarquables les traductions de Cervantes et de Rabelais, auxquelles il a eu la principale part. Ses poésies sont écrites avec agrément, et quelques-unes de ses nombreuses pièces de théâtre ont été bien accueillies. On a de Motteux : *The present State of Marocco;* Londres, 1695, in-8°, trad. du français; — *Don Quixote;* ibid., 1706, 4 vol. in-8°, trad. de l'espagnol; — *The whole Works of Rabelais done out of french by Thomas Urchard, Peter Motteux and others;* ibid., 1708, 2 vol. in-8°; — *On Tea, a poem;* ibid., 1722, in-8°. Ses meilleures pièces sont : *The Loves of Mars and Venus* (1697); *Beauty in distress* (1698); *The Temple of Love* (1706); et *The Amorous miser* (1705). L.

Baker, *Biogr. Dramatica.* — Cibber, *Lives of Poets.* — *British Essayists*, VI.

MOTTEVILLE (*Françoise* Bertaut de), dame de la reine Anne d'Autriche, connue par ses *Mémoires*, née vers 1621 (1), morte le [illegible] décembre 1689. Elle était nièce de l'évêque Bertaut, poëte élégant, que Boileau a loué. Son père Pierre Bertaut était gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; sa mère tenait à l'ancienne famille de Saldagne en Espagne. Françoise Bertaut reçut une éducation très-soignée, et dès l'âge de sept ans elle fut attachée à la reine Anne d'Autriche, auprès de laquelle sa mère se trouvait déjà. Richelieu, qui s'inquiétait de cet entourage espagnol de la reine, exigea en [illegible] le renvoi de la mère et de la fille. Mme Bertaut emmena la jeune Françoise en Normandie, et l'y maria en 1639 à M. Langlois de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Normandie, et deux fois veuf. M. de Motteville avait quatre-vingts ans; sa femme, qui en avait dix-huit, accepta volontiers une union aussi disproportionnée, et on ne lui reproche pas d'y avoir jamais été infidèle. « Ayant épousé M. de Motteville, dit-elle, qui n'avait point d'enfants et avait beaucoup de biens, j'y trouvai de la douceur avec une abondance de toutes choses; et si j'avais voulu profiter de l'amitié qu'il avait pour moi, et recevoir tous les avantages qu'il pouvait et voulait me faire, je me serais trouvée riche après sa mort. » Restée veuve à l'âge de vingt ans, Mme de Motteville fut rappelée en [illegible] auprès d'Anne d'Autriche, devenue régente, et fut dès lors attachée à cette princesse avec le simple titre de femme de chambre, mais avec un degré d'intimité et de confiance bien supérieur à ce titre. On sait combien la régence d'Anne d'Autriche, calme dans les premiers temps, devint orageuse. Au milieu des intrigues des grands seigneurs et des grandes dames de la cour, Mme de Motteville resta impartiale et réservée, curieuse de tout voir et ne prenant une part active à rien. Son immuable dévouement à la reine ne la rendit pas trop sévère pour le parti des importants et des frondeurs où elle comptait des amis; et son peu de goût pour Mazarin ne la rendit pas injuste à l'égard de l'habile ministre. Il n'y a point d'événements dans sa vie. Elle quitta bien rarement Anne d'Autriche et assista à ses derniers instants. Après la mort de la reine, elle s'éloigna de la cour, et vécut dans une demi-retraite, occupée de la rédaction de ses *Mémoires* et d'exercices de piété. Elle mourut à l'âge de soixante-huit ans, laissant des *Mémoires* qui font le plus grand honneur à son bon sens

(1) Niceron la fait naître par conjecture en [illegible]. M. de Monmerqué, par une autre conjecture, fondée sur un meilleur texte des *Mémoires*, reporte sa naissance en [illegible].

t à son honnêteté. Elle les composa dans le desein de bien faire connaître la reine Anne d'Autriche. « Je me suis occupée d'ailleurs, ajoute-elle, à dresser ces *Mémoires* dans l'espérance qu'ils serviraient un jour à me rappeler mille particularités qui me feraient plaisir, et qui me donneraient, pour ainsi dire, une seconde vie. En effet, j'y ai remarqué non-seulement ce qui s'est passé de plus considérable depuis mon retour auprès de la reine, mais aussi ce qui était arrivé durant mon exil, qui m'avait éloignée de sa personne presque dès mon enfance. Lorsque je n'ai pu savoir les choses par moi-même, je les ai apprises des vieux seigneurs de la cour, et de la reine même, qui a eu la bonté de m'en instruire, de répondre à mes questions, et de me confier quelques-uns de ses secrets. Tout cela m'a servi à remplir les vides de mon absence. J'ai donné à cette occupation les heures que les dames ont accoutumé d'employer au jeu et aux promenades. Je ne sais si j'ai mieux fait que les autres; mais il me semble qu'on ne saurait plus mal employer son temps que de le passer à ne rien faire. » Entrepris ainsi sans aucune prétention littéraire, avec beaucoup de sympathie pour la reine et l'honnête intention de ne pas dissimuler la vérité, ces *Mémoires* peignent avec naïveté et finesse une période importante de l'histoire de France; il ne faut pas leur demander des vues étendues, mais une suite d'observations nettes, de détails bien racontés, de portraits esquissés avec délicatesse. Les *Mémoires* de Mme de Motteville parurent pour la première fois en Hollande, sans nom d'auteur, sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, depuis* 1615 *jusqu'en* 1666; Amsterdam, 1723, 5 vol. in-12. Il en parut deux autres éditions; Amsterdam (Paris), 1739, 6 vol. in-12; *nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de notes*, Amsterdam, 1750, 6 vol. in-12. On cite encore l'édition de Paris, 1822-1823, 11 vol. in-18; celle de Petitot dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, celle de MM. Michaud et Poujoulat dans leur collection de *Mémoires*. La bibliothèque de l'Arsenal possède un manuscrit de ces *Mémoires*, copié par Conrart, et qui, s'arrêtant à l'année 1644, ne forme guère que le huitième de l'ouvrage complet. Ce manuscrit offre une rédaction moins achevée, mais souvent plus franche et plus hardie que le texte imprimé. On trouve dans le *Recueil de pièces nouvelles et galantes*, Cologne, 1667, deux lettres de Mme de Motteville adressées à Mlle de Montpensier, en réponse à deux lettres de celle-ci. Cette princesse romanesque, qui avait plus de caractère que d'esprit et plus d'esprit que de bon sens, avait conçu l'idée, ou plutôt le rêve, d'établir dans quelque endroit champêtre et charmant, sur les bords de la Loire ou sur ceux de la Seine, une colonie de personnes des deux sexes fatiguées de la cour. La condition de rigueur était le célibat. Des conversations polies, réglées par la plus scrupuleuse décence, tenaient lieu de l'amour. Comme plaisirs on avait la lecture, la musique, le jardinage, le soin des troupeaux, et des visites à un couvent de carmélites et à un asile d'enfants. Mme de Motteville entrant dans les idées de la princesse lui répond avec esprit et bon sens. « C'est avec raison que vous avez banni la galanterie du commerce de vos sujets, pour y établir seulement le plaisir de la conversation, qui assurément est le seul estimable parmi les honnêtes gens; mais j'ai grande peur, ma princesse, que cette loi si sage, si nécessaire, ne fût mal observée; et comme en cela vous seriez contrainte d'y apporter du remède, je pense qu'enfin vous vous trouveriez obligée de permettre cette erreur si commune qu'une vieille coutume a rendue légitime et qui s'appelle mariage. » L. J.

Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire*, t. VII. — *Journal des savants* (janvier 1724). — *Notice* en tête de l'édition de MM. Michaud et Poujoulat. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII.

*MOTTEZ (*Victor-Louis*), peintre français, né à Lille, le 13 février 1809. Après avoir étudié la peinture chez MM. Ingres et Picot, il alla passer quelque temps en Belgique, d'où il envoya des portraits à l'exposition du Louvre, en 1835. A son retour à Paris, il s'adonna principalement à des compositions de sujets religieux, et concourut à la décoration des églises de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Séverin. Il exposa successivement : au salon de 1838, où il reçut une médaille de troisième classe : *Le Martyre de saint Étienne* et *Le Christ mort*; au salon de 1839, la *Fuite en Égypte*; à celui de 1840, *Marie-Madeleine*; en 1842, *Marthe et Marie*; des portraits qu'il mit au salon de 1845 lui valurent une médaille de deuxième classe. De Londres, où il était depuis 1851, il envoya au salon de 1853 un tableau de *Judith* et le *portrait de M. Guizot*. De retour à Paris, il prit part à l'exposition de 1857 par un tableau de *Mélitus, accusateur de Socrate*, et à celle de 1859 par deux sujets : *Hypéride découvrant le sein de Phryné devant ses juges*, et *Zeuxis choisissant les plus belles filles pour composer sa Junon*. G. DE F.

Documents particuliers. — *Livrets des Expositions*.

MOTTLEY (*John*), littérateur anglais, né en 1692, mort le 30 octobre 1750. Fils d'un colonel au service de France, il obtint à l'âge de seize ans un modique emploi dans l'administration des douanes; après l'avoir perdu en 1720, et n'ayant pu en avoir d'autre malgré les promesses de lord Halifax et de Robert Walpole, ses protecteurs, il se fit auteur par nécessité. On a de lui : *Life of the great czar Peter*; Londres, 1739, 3 vol. in-8°; — *The History of the Life and Reign of the empress Catherine of Russia*; Londres, 1744, 2 vol. in-8°; — cinq tragédies ou comédies, dont quelques-unes ont eu

du succès. On pense qu'il est l'auteur des notices insérées à la fin du *Scanderberg* de Whincop, et qui sont relatives à des écrivains dramatiques; celle qui le concerne renferme des détails personnels que lui seul devait connaître. K.

Baker, *Biogr. Dramatica*.

MOTTRAYE (LA). *Voy.* LA MOTTRAYE.

MOTZ (*Frédéric-Chrétien-Adolphe*), homme d'État allemand, né à Cassel, le 18 novembre 1775, mort à Berlin, le 30 juin 1830. Fils du président de la cour d'appel de Cassel, il occupa, après avoir étudié le droit à Marbourg, divers emplois dans l'administration prussienne. Il devint ensuite directeur des contributions pour le département du Harz et membre de la diète du royaume de Westphalie. Entré en 1815 au service de la Prusse, il fut nommé en 1818 président de la régence d'Erfurt, et en 1824 président supérieur de la province de Saxe. L'année suivante il fut appelé à Berlin comme ministre des finances. Sans nouveaux impôts et sans économies gênantes, il parvint, en peu de temps, non-seulement à combler le déficit qui existait avant lui, mais encore à obtenir un notable excédant des recettes. Il réforma l'exploitation des domaines, simplifia et améliora beaucoup l'administration entière de son ministère. Par le traité de commerce, conclu en 1828, avec le grand-duché de Hesse, et par plusieurs autres mesures excellentes, telles que l'abaissement des impôts indirects, il releva le commerce et l'industrie. O.

Conversations-Lexikon.

MOUCHERON (*Frédéric*), peintre hollandais, d'origine française, né à Embden, en 1633, mort à Amsterdam, en 1686. Il appartenait à une famille protestante qui avait émigré pendant les guerres de religion. Dès son adolescence il marqua la plus vive inclination pour la peinture, et sa famille, favorisant son goût, le plaça dans l'atelier de Jean Asselyn, dont il devint l'un des meilleurs élèves. Il visita alors la France, et y fut fort occupé, surtout pour ses charmants paysages, dont Théodore Helmbreeker consentait à faire les figures. Lorsqu'il retourna dans sa patrie, Moucheron se fixa à Amsterdam et s'associa Adrian van den Velde pour l'animation de ses toiles. Les ouvrages de Moucheron sont nombreux : ils représentent des vues, des fabriques, des ruines, etc. La couleur en est bonne : les arbres, dessinés avec liberté, sont agréablement groupés; le feuillé en est naturel, ombreux sans opacité; ses ciels et ses lointains sont vaporeux et très-variés : un cours d'eau divise généralement ses divers sites et lui a permis de multiplier d'ingénieux effets de lumière. Il donnait beaucoup de force à son premier plan; il obtint de la sorte en dégradation des fonds clairs qui ne fatiguent pas l'œil. Les toiles de cet artiste distingué se voient dans tous les musées de l'Europe. C'est néanmoins dans sa patrie qu'il faut chercher les meilleures. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 192. — J. Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II.

MOUCHERON (*Isaac*), peintre hollandais, fils du précédent, né à Amsterdam, en 1670, mort dans la même ville, le 20 juillet 1744. Il avait à peine seize ans lorsqu'il perdit son père, dont il était l'élève; mais déjà possédant un certain talent comme paysagiste, il réussit à compléter son éducation artistique par une étude assidue de la nature. En 1694, il se rendit à Rome et en dessina tous les environs. Méthodique dans sa conduite, dans l'emploi de ses heures, dans son mode de travailler, il mérita dans la bande académique le surnom d'*Ordonnance*. Il revint dans sa patrie chargé de vues et d'autres études qui lui furent d'une grande utilité pour la composition de ses tableaux. Il débuta par de grands paysages, qu'il enrichissait d'animaux, de fabriques, de ruines, mais dont les personnages ont presque tous été exécutés par ses amis Nicolas Verkolie et Jacques de Wit. La ville d'Utrecht et d'autres cités voisines lui commandèrent plusieurs suites de tableaux de ce genre. Bientôt il n'y eut pas de château, de maison de plaisance, dont les salles ne fussent ornées des productions d'Isaac Moucheron; aussi mourut-il riche et considéré. Il peignait mieux que son père; sachant à fond la perspective et l'architecture, il variait davantage ses compositions : son feuillé est touché avec une grande facilité. Sa couleur, toujours naturelle, est pleine de fraîcheur et d'harmonie. Les ouvrages de ce peintre, encore fort estimés, sont conservés la plupart en Hollande. A. DE L.

Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 1[illegible]. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, etc., livraison n° 130, *École hollandaise*, n° 82.

MOUCHET (*François-Nicolas*), peintre français, né en 1750, à Gray, où il est mort, en février 1814. Fils d'un avocat du roi au bailliage de Gray, il préféra l'étude des arts à celle du droit, et vint à Paris, où il reçut des leçons de Greuze. En 1776 il remporta le premier prix au concours de l'Académie royale de Peinture. Le soin de sa fortune l'obligea de s'adonner au portrait en miniature, genre dans lequel il obtint du succès; mais il reprit la composition historique et exécuta deux grandes allégories qui furent remarquées à l'exposition du Louvre : elles avaient pour sujet *L'Origine de la Peinture* et *Le Triomphe de la Peinture*. Quelques-uns des petits tableaux de chevalet qu'il a exécutés, tels que *Le Larcin d'amour*, *L'Illusion*, *Le Con*[illegible], ont été reproduits par la gravure. La révolution compta cet artiste au nombre de ses partisans zélés : il devint membre de la municipalité, puis juge de paix de l'une des sections de Paris. En 1792 il fut envoyé en Belgique pour désigner les objets d'art qui devaient, par suite de la conquête de ce pays, enrichir les collections françaises. Sous la terreur, il fut enfermé comme suspect. Rendu à la liberté par le coup d'État du

thermidor, il retourna dans sa ville natale, et fonda une école de dessin. P.

Biog. nouv. des Contemp.

MOUCHET (*Georges-Jean*), érudit français, né à Darnetal, en 1737, mort à Paris, en février 1807. Élève de Foncemagne, il justifia bientôt les espérances de son maître. Aussi modeste que savant, son mérite seul et son amour pour le travail le firent nommer premier employé au département des manuscrits de la bibliothèque du roi. MM. de Bréquigny et de Sainte-Palaye en faisaient si grand cas qu'ils le jugèrent seul capable de remplir le plan qu'ils avaient conçu d'un *Glossaire de l'ancienne langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*. La révolution empêcha malheureusement cette utile et savante entreprise d'être continuée. De Bréquigny s'adjoignit encore Mouchet pour les recherches immenses qu'exigeait la *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés, concernant l'histoire de France*, Imp. roy., 1783, 3 vol. in fol. Quoique éprouvé lui-même par la révolution, de Bréquigny n'abandonna pas son collaborateur Mouchet, réduit au dénuement par la perte d'une pension de deux mille livres que Louis XVI lui faisait sur sa cassette. Il poussa même la générosité jusqu'à l'obliger d'accepter sa bibliothèque, qui était aussi nombreuse que bien composée.

A. J.

Barbier, *Particularités sur feu Mouchet*. — Guilbert, *Mémoires biogr. de la Seine-Inférieure*.

MOUCHON (*Pierre*), littérateur suisse, né en 1733, à Genève, où il est mort, en 1797. Reçu ministre en 1758, il fut pourvu la même année d'une chaire d'humanités au collége de Genève, desservit depuis 1766 l'église française de Bâle, revint en 1778 dans sa patrie pour s'y consacrer tout entier au ministère évangélique. Ce fut pendant son séjour à Bâle qu'il entreprit et acheva, pour le compte des libraires, la *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans l'Encyclopédie* (Paris, 1780, 2 vol. in-fol.). Ce travail, suivi sans relâche pendant cinq années, est un véritable chef-d'œuvre de courage, de patience et d'exactitude; il contribua beaucoup à étendre les connaissances, déjà bien variées, de Mouchon, et l'on a dit avec raison qu'il était probablement le seul homme qui ait lu l'*Encyclopédie* d'un bout à l'autre. Il joignit à des talents élevés un noble caractère et d'aimables vertus ; il eut des relations amicales avec quelques-uns de ses célèbres compatriotes, entre autres Necker, J.-J. Rousseau et Bonnet. On a encore de lui un recueil de *Sermons* (Genève, 1798, 4 vol. in-8°), remarquables par l'alliance d'un esprit philosophique avec un cœur profondément religieux. P. L.

Almanach des Protestants. 1809. — Picot, *Éloge hist. de Mouchon*, à la tête des *Sermons* de ce dernier.

MOUCHY (*Antoine* DE), théologien français, en latin *Demochares* (1), né à Ressons-sur-Matz (diocèse de Beauvais), en 1494, mort à Paris en 1574. Ayant terminé ses études à Paris, il était dès 1532 professeur de philosophie au collége de Bourgogne, et fut élu recteur de l'université le 10 octobre 1539. L'année suivante, il reçut le grade de docteur en théologie, et ne tarda point d'être nommé professeur en Sorbonne. Jean de Hangest, évêque de Noyon, le fit ensuite chanoine et pénitencier de sa cathédrale; enfin, Antoine prit le titre d'inquisiteur de la foi en France. C'est en cette qualité qu'il s'est rendu célèbre par son zèle ardent et même outré contre les partisans des nouvelles réformes religieuses. Ce zèle, tout naturellement, produisit peu de conversions : il lui attira de violentes invectives de la part des protestants, et beaucoup d'éloges du côté des catholiques. Sans doute il avait de la piété et du savoir ; mais la charité chrétienne lui faisait souvent défaut, et ses connaissances en théologie passaient même pour fort bornées. Cependant, comme il ne manquait pas d'éloquence, le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, l'emmena avec quelques autres docteurs, en 1562, au concile de Trente. Le 14 février de cette année, il se trouva à la conférence de Saint-Germain-en-Laye, sur le culte des images, comme, en septembre précédent, il avait paru au fameux colloque de Poissy. Syndic de la Sorbonne, il cita, le 18 juillet, les clients de l'université à comparaître devant lui pour faire entre ses mains leur profession de foi catholique; ces clients étaient les libraires, les parcheminiers, les relieurs, les enlumineurs, les écrivains et les messagers ; et comme quelques-uns ne crurent pas devoir obéir à la citation, Antoine, par un décret du 1er août, les déclara privés de leurs offices. L'un des commissaires que Henri II avait nommés pour instruire le procès d'Anne du Bourg, il fut en 1567 chargé de la visite de tous les colléges de Paris, pour s'assurer de l'orthodoxie des élèves et des maîtres, et priver ceux-ci de leur chaire si leur foi était quelque peu suspecte. En 1564, il assista au concile de Reims, et mourut doyen de la faculté de théologie, et *sénieur* de Sorbonne.

Outre un grand nombre d'ouvrages aujourd'hui complétement oubliés et dépourvus de toute critique, on a de Mouchy : la *Harangue*

(1) C'est à tort que Mézeray et quelques autres écrivains ont prétendu que du nom de Mouchy l'on a fait celui de *mouchard*, ou espion. L'étymologie de ce dernier mot est, ce nous semble, *musca* ou mieux, *emungere*, qui en latin signifie *moucher*, et a été pris dans le sens d'épier. On trouve en effet dans l'*Épître écrite des Champs-Élysées*, sous le nom de Pierre Faifeu, mystère de *la Passion* représenté vers le milieu du quinzième siècle, une servante qui, en parlant à des sergents du guet, leur dit :

> Vous êtes bien à de loisir
> D'aller à cette heure moucher,
> Il est temps de s'aller coucher...

D'un autre côté, Plutarque comparait déjà les espions aux mouches qui s'insinuent partout.

qu'il prononça au concile de Trente (1562, in-4°), et un traité en latin : *De Sacrificio Missæ* (in-8°), d'une vigueur dogmatique remarquable, mais surchargé de digressions inutiles. H. FISQUET.

Duboulay, *Hist. de l'Université*, t. VI. — La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. françoises*, avec les addit. de La Monnoye, t. Ier. — Moréri, *Dict. Historique*.

MOUCHY (*Philippe* DE NOAILLES, duc DE), maréchal de France, né le 7 décembre 1715, à Paris, où il a été guillotiné, le 27 juin 1794. Il appartenait à la famille de Noailles; son père, *Adrien-Maurice*, et son frère aîné, *Louis*, avaient été l'un et l'autre maréchaux de France et ducs de Noailles (*voy.* ce nom). Lui-même était jusqu'en 1776 connu sous le nom de *comte de Nouailles*. Il n'avait pas cinq ans lorsqu'il fut nommé gouverneur et capitaine des chasses de Versailles, Marly et dépendances, et intendant de ces domaines; à quatorze ans il entra aux mousquetaires, et à seize il était capitaine. Il fit ses premières armes au siége de Kehl (1733). L'année suivante il prit, en qualité de colonel, le commandement du régiment d'infanterie de son nom, et servit, sous les ordres de son père, en Allemagne et en Italie. En 1742, il rejoignit en Bavière le duc d'Harcourt, et lors de la déroute d'Hilkesberg il sauva l'armée par le sang-froid et la fermeté qu'il déploya contre les attaques réitérées de l'ennemi. Il prit part à la retraite de Bohême, et fut chargé par le comte de Saxe de soutenir toutes les arrière-gardes de la réserve. Employé en 1743 à l'armée du Rhin, il eut deux chevaux tués sous lui à la bataille de Dettingen. Après avoir été nommé maréchal de camp (2 mai 1744), il servit en Flandre et en Alsace, assista à la prise de Fribourg et se trouva à Fontenoy, où, avec une brigade de cavalerie, il enfonça la colonne d'infanterie des Anglais. Adjoint à son père, qui partait en ambassade pour Madrid (1746), le comte de Noailles y reçut le diplôme de grand d'Espagne (1) sous la dénomination de Mouchy, ainsi que le collier de la Toison d'Or. Il combattit ensuite à Rocoux, à Berg-op-Zoom et à Maestricht, et parvint, le 10 mai 1748, au grade de lieutenant général. En 1755 il s'acquitta d'une mission particulière auprès du roi de Sardaigne et du duc de Parme. De retour à l'armée, il concourut à la conquête de l'électorat de Hanovre, et commanda l'arrière-garde à Creveldt et l'avant-garde à Minden (1759). Ce fut sa dernière campagne. Le 24 mars 1775 il fut nommé maréchal de France en même temps que son frère, et prit alors le nom de *maréchal duc de Mouchy*. Investi du commandement de la Guienne, en l'absence du maréchal de Richelieu, gouverneur de cette province, il gagna par ses manières affables et conciliantes l'estime générale. En 1785, il se démit de ces fonctions, et vint habiter Paris. Il fut membre de l'assemblée des notables; mais depuis cette époque son âge avancé l'empêcha de prendre part aux événements politiques. Dans la journée du 20 juin 1792, on vit le maréchal de Mouchy accourir aux Tuileries et repousser, à plusieurs reprises, des tentatives dont la violence pouvait faire craindre pour la vie du roi. Au 10 août, il ne put arriver, malgré son empressement, jusqu'à Louis XVI. L'année suivante, accusé de donner asile à des prêtres réfractaires, il fut arrêté avec sa femme, Anne-Claude-Laurence d'Arpajon, et enfermé à la prison de La Force, d'où on les transféra au Luxembourg. Traduits l'un et l'autre devant le tribunal révolutionnaire, ils furent condamnés à mort et montèrent le même jour sur l'échafaud. La maréchale de Mouchy, alors *comtesse de Nouailles*, avait été dame d'honneur des deux reines, femmes de Louis XV et de Louis XVI. C'est elle que Marie-Antoinette appelait *Madame l'étiquette*. (*Voy. Marie-Antoinette*). P. L.

(1) Il avait obtenu ce titre, sur la cession de son père, par brevet du 20 janvier 1741.

Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*. — Waroquier, *Tableau hist. de la Noblesse de France*.

MOUCHY (*Charles-Philippe-Henri* DE NOAILLES, prince de Poix, duc DE), sénateur français, arrière-petit-fils du maréchal de ce nom, né le 9 septembre 1808, à Paris, où il mourut, le 25 novembre 1854. Sorti le deuxième de l'École militaire de Saint-Cyr, il fit presque aussitôt la campagne d'Alger, se trouva au siége d'Anvers; mais, éloigné de la vie publique par les conséquences de la révolution de Juillet, il quitta le service en 1839 après son mariage avec sa cousine Anne-Marie-Cécile de Noailles, et se retira dans ses terres du département de l'Oise. Le goût et l'aptitude des affaires le portèrent à s'occuper d'entreprises industrielles : les créations de chemins de fer, les grands établissements de crédit et d'industrie le virent à leur tête. En 1849 le duc de Mouchy fut élu membre de l'Assemblée législative par le département de l'Oise, où le soin qu'il prenait depuis longtemps des intérêts publics, soit comme membre du conseil général, soit comme soutien et protecteur d'une foule d'établissements utiles, lui avait acquis une grande popularité. Dans cette assemblée, il fut plusieurs fois l'objet de vives attaques personnelles; il était toutefois à regretter qu'il ne fût pas davantage en dehors des entreprises dont il était le défenseur à la chambre, et dans lesquelles il avait placé des capitaux considérables. Lors du coup d'État du 2 décembre 1851, il fut nommé membre de la Commission consultative, et enfin sénateur le 31 décembre 1852. H. F.

Moniteur universel, 29 novembre 1854. — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Noblesse*, 1855.

MOUCHY (*Louis-Philippe*), sculpteur français, né en 1734, à Paris, où il est mort, en 1801. Il fut élève de Pigalle, et résida quelque temps en Italie. Admis en 1768 dans l'Académie royale, il fit présent, comme morceau de réception, d'une statuette de marbre, *Un jeune Berger*, qui se trouve au musée du Luxembourg. En 1776 il devint un des professeurs de cette so-

iété. On cite encore de lui les statues d'*Har-pocrate*, de *Sully* et du *duc de Montausier*. P.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

MOUETTE (*Germain*), voyageur français, né à Bonneiles, près Dourdan (Beauce), en 1652, mort dans le même village, vers 1691. Il partit avec un de ses parents pour faire fortune aux Antilles; ils s'embarquèrent à Dieppe, le 16 septembre 1670. Le 16 octobre suivant, le bâtiment qui les transportait fut pris par des pirates algériens. Mouette et ses compagnons d'infortune furent menés à Salé (2 octobre), où ils furent vendus à l'encan, le 1er novembre suivant. Mouette fut acheté moyennant la somme de 160 écus (2,160 fr.), par trois associés, qu'il devait servir tour à tour. Le premier de ses patrons fut un fermier des poids et mesures de Salé. Employé aux travaux intérieurs par ce publicain, il en fut fort bien traité. Au bout d'une année, il passa entre les mains d'un autre associé exploitant des propriétés rurales, et dont il n'aurait pas eu se plaindre si la femme de cet agriculteur n'avait voulu faire broyer ses grains par ses esclaves. Mouette tomba bientôt malade: la maîtresse le chargea alors de promener son jeune enfant : le captif s'acquitta si bien de ce soin que la mère reconnaissante obtint qu'il fût délivré de toutes entraves, ainsi que de l'obligation de coucher chaque nuit au dépôt des esclaves (*matamora*). A l'expiration du terme, Mouette fut livré au troisième associé, gouverneur du château de Salé, auquel il demeura en toute propriété. Ce fut là le plus dur temps de sa captivité. Pour le forcer à donner une rançon, son maître, ou plutôt son bourreau, le fit charger d'une chaîne de vingt-cinq livres, l'attacha au service de son écurie, et lui donna pour logement un bouge infect. Sa nourriture était celle des animaux de basse-cour et les brutalités qu'il avait à subir étaient telles qu'il resta plusieurs jours presque mourant d'un coup que son maître lui avait appliqué sur la tête. A peine convalescent, il fut employé à servir les maçons à Salé et à Fez. Dans cette dernière ville, il obtint un soulagement passager : un *taleb* (docteur mahométan), nommé Bougiman, qui peignait et sculptait assez bien, l'occupa à broyer des couleurs. Mouette avait quelques notions artistiques; il remplit sa tâche avec intelligence. Une certaine intimité s'établit entre le maître et l'esclave, qui en profita pour s'instruire sur beaucoup de points de la loi musulmane, sur l'histoire du Maroc, sur les mœurs et usages des habitants, sur les productions du pays, etc. Mouette se perfectionna aussi dans la langue arabe. Malheureusement, au bout de trois ans, il fut transféré à Méquinez, où il reprit le métier de maçon, puis à Alaçar (15 juin 1680), où, n'ayant pu payer une forte somme qu'exigeait sans motifs le gouverneur, il fut remis à la chaîne et occupé au curage des égoûts. L'empereur Muley-Ismael ayant appris les exactions du gouverneur d'Alaçar, frappa ce fonctionnaire d'une forte amende et fit revenir les esclaves à Méquinez, où leur sort fut adouci. Enfin, le 25 février 1681, Mouette et quarante-neuf de ses compagnons de captivité furent rachetés par les religieux de la Merci. Ils s'embarquèrent à Tétouan, le 13 mai, relâchèrent à Malaga et débarquèrent le 26 à Marseille. Ils suivirent leurs rédempteurs à La Ciotat, à Toulon, à Aix, à Lyon, à Mâcon, à Paris (19 juillet), où ils figurèrent dans des processions solennelles. Ils furent même présentés à Versailles au roi Louis XIV. Enfin, après douze ans d'absence, Mouette revit sa famille dont il ne se sépara plus. Il a laissé : *Histoire des Conquêtes de Mouley-Archy, connu sous le nom de roi de Tafilet, et de Mouley-Ismael ou Semein, son frère et son successeur, à présent régnant, tous deux rois de Fez, de Maroc, de Tafilet, de Sus*, etc., *contenant une description de ces royaumes, des lois, des coutumes et des mœurs des habitants*, avec une *Carte du pays*, à laquelle on a joint les *Plans des principales villes ou forteresses du royaume de Fez, dessinés sur les lieux ;* Paris, 1683, in-12. L'auteur, contemporain de la plupart des faits qu'il rapporte, ou ayant puisé lui-même aux sources originales, a écrit un ouvrage fort intéressant, que l'on peut consulter encore aujourd'hui avec fruit. Les cartes et plans dressés par le taleb Bougiman sont d'une grande exactitude. Le livre de Louis Desmay, intitulé : *Relation nouvelle et particulière du Voyage des RR. PP. de la Mercy, aux royaumes de Fez et de Maroc, pour la rédemption des captifs ;* Paris, 1682, in-12, n'est que le produit d'un abus de confiance de Desmay (1) et des PP. de la Rédemption, auxquels Mouette avait confié ses manuscrits. Cette relation est au surplus fort incomplète. Mouette a fourni aussi les matériaux de l'ouvrage intitulé : *Relation de la Captivité du sieur Mouette dans les royaumes de Fez et de Maroc, où il a demeuré pendant onze ans*, etc., avec un *Traité de commerce et de la manière que les négociants doivent s'y comporter*, ensemble les *Termes principaux de la langue qui est le plus en usage dans le pays ;* Paris, 1685, in-12; trad. en hollandais dans le *Naau Keurige Versameling*, etc. (Recueil curieux des voyages les plus remarquables); Leyde, 1707, in-8°; en anglais, dans la *New Collection of Voyages and of Peregrinations ;* Londres, 1708-1710, 2 vol. in-4°. A. de L.

Préface de la *Relation de la Captivité du sieur Mouette* et cet ouvrage lui-même. — F. Hoefer, *Maroc* dans l'*Univers pittoresque* de F. Didot. — Adelung, *Supplément* à Jöcher, *Allg. Gelehrten Lexicon*, à l'article Desmay.

MOUFET ou **MUFFETT** (*Thomas*), naturaliste anglais, né vers 1550, à Londres, mort vers 1600, à Bulbridge (Wiltshire). Après avoir fait ses études à Cambridge, et non à Oxford, comme le prétend Wood, il parcourut une bonne partie de l'Europe, fit de grands progrès dans la

(1) Ce Louis Desmay était parent du P. Monel, supérieur du couvent de la Merci, situé rue du Chaume à Paris.

médecine et dans la chimie, et prit en 1582 le grade de docteur. De retour à Londres, il y pratiqua sa profession avec beaucoup de succès. Il eut pour patron lord Willoughby, qu'il accompagna dans son ambassade en Danemark; on le vit aussi au camp du comte d'Essex en Normandie, probablement en 1591. Sur la fin de sa vie, il se retira à Bulbridge, près de Wilton, avec une pension que lui servait la famille de Pembroke, à laquelle il était attaché. Ses ouvrages sur la médecine sont imbus des idées de Paracelse : tel est son *De Jure et Præstantia chymicorum medicamentorum* (Francfort, 1584, in-8°; réimpr. dans le *Theatrum chymicum*, 1602); cependant il ne s'est pas, en publiant le recueil suivant, associé au mépris que la secte chimique professait pour Hippocrate : *Nosomantica Hippocratica, sive Hippocratis prognostica cuncta ex omnibus ipsius scriptis methodice digesta lib. IX* (Francfort, 1588, in-8°). On a encore de Moufet : *Health's improvement, or rules comprising and discovering the nature, method and manner of preparing all sorts of food used in this nation*; Londres, 2e édit., 1655, in-8°. Moufet a rendu un grand service à la science en terminant un ouvrage commencé par Edward Wootton, Conrad Gesner et Thomas Penn : *Insectorum sive minimorum animalium Theatrum*; mais il mourut avant que de le mettre au jour. Ce fut Théodore de Mayerne qui prit ce soin et qui y ajouta une préface (Londres, 1634, in-fol.; trad. en 1658 en anglais). « Moufet, dit Cuvier, est pour les insectes ce que Gessner est pour les quadrupèdes, et Rondelet pour les poissons; son livre est le premier traité un peu complet, fait *ex professo*, qui ait été publié sur cette branche de la zoologie. La division des insectes y est, à la vérité, encore assez imparfaite; néanmoins ils sont déjà rapprochés par genres, par familles, à peu près au même degré que Rondelet avait rapproché les poissons. » Cet ouvrage est aussi remarquable par le nombre des espèces qui y sont représentées : on y compte 500 fig. en bois, toutes dessinées d'après nature et la plupart assez exactes. P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxon.*, I. — Manget, *Biblioth. Script. medic.*, lib. 12. — Niceron, *Mémoires*, XXIV. — Aikin, *Memoirs of medicine*. — Rees, *Cyclopædia*. — Cuvier, *Hist. des Sciences naturelles*, II, 102-104.

MOUFFLE D'ANGERVILLE (....), littérateur français, mort vers 1794. Il exerça sous le règne de Louis XVI la profession d'avocat. Bien qu'il se fût déclaré l'adversaire de la révolution, il n'est pas certain, comme on l'a avancé, qu'il en ait été la victime. Il a publié sous le voile de l'anonyme : *Journal historique de la Révolution opérée dans la constitution de la monarchie française par le chancelier de Maupeou*; Londres (Amsterdam), 1774-1776, 7 vol. in-12, en collaboration avec Pidansat de Mairobert; — *Mémoires pour servir à l'histoire*; in-12 : avec Rochon; — *Vie privée de Louis XV, ou principaux événements, particularités et anecdotes de son règne*; Londres, 1781, 4 vol. in-12; réimpr. sous le titre de *Siècle de Louis XV* (Paris, 1796, 2 vol. in-8°), par Arnoux de La Varenne, qui ne rougit pas de l'attribuer à Arnoux Laffrey, tandis qu'il était de notoriété publique que l'ouvrage était de Mouffle d'Angerville; — *Adresse aux princes français et aux émigrants de cette malheureuse nation au sujet de la guerre et de leur retour*; Paris, mai 1792, in-8°. L.

Quérard, *La France Littéraire*. — Barbier, *Dict. des Ouvrages anonymes*.

MOUGIN (*Pierre-Antoine*), astronome français, né le 22 novembre 1735, à Charquemont, près Baume-les-Dames, mort le 22 août 1816, à La Grand-Combe-des-Bois (Doubs). Il fit ses études au séminaire de Besançon, fut ordonné prêtre, et devint vers 1760 curé de La Grand-Combe-des-Bois, paroisse située sur la montagne du Lomont. Passionné pour l'astronomie, il adressa en 1766 à Lalande des observations et des calculs qui lui valurent, de la part de ce savant, un grand télescope et divers instruments nécessaires à l'exactitude de ses expériences. Mougin fut aussi correspondant de l'Académie des Sciences. Il s'occupait d'un travail sur les comètes lorsque, vers la fin de 1793, il fut obligé d'abandonner sa cure et de se cacher dans le creux d'un vallon, d'où « il ne voyait plus le ciel », selon son expression. En 1799 il fut rétabli dans sa paroisse sur les instances des membres de l'Observatoire de Paris, et en 1801 il envoya à Lalande une grande *Table de Précession*, c'est-à-dire une table des changements annuels des étoiles en ascension droite. « Il y a trente ans, faisait à ce propos remarquer Lalande, que nous recevons de ce digne pasteur des marques de zèle, d'application, de curiosité et de courage, qui sont bien rares surtout dans les déserts. » On a de Mougin des *Calculs* dans la *Connaissance des Temps* de 1775 à 1803; les *Tables du Nonagésime* (ibid., 1775); les *Calculs de l'Éclipse de Soleil, observée à La Grand'Combe, le 19 janvier 1787*, dans le *Journal des Savants*, etc. P.

Lalande, *Bibliogr. Astronom.*, p. 807 et [illegible].

MOUHY (*Charles* DE FIEUX, chevalier DE), romancier français, né le 9 mai 1701, à Metz, mort le 29 février 1784, à Paris. Il était d'une famille de Bourgogne et neveu du baron de Longepierre, qui a laissé quelques tragédies. Il vint de bonne heure à Paris; n'ayant d'autres ressources que sa plume, il se mit à écrire des romans, oubliés aujourd'hui, mais devenus fort rares. On dit qu'il se fit le complaisant du maréchal de Belle-Isle et qu'il lui rendit des services peu avouables, qui lui furent bien payés. Dans un jour de profonde détresse, il demanda de l'argent à Voltaire, qui lui donna deux cents livres par an pour suivre ses procès, soigner ses pièces au théâtre et lui envoyer « des nou-

elles très-courtes, des faits sans réflexion et lutôt rien que des faits hasardés (1). » Rivarol 'est égayé aux dépens de Mouhy dans le *Petit lmanach des grands hommes*; Palissot l'a altraité fort rudement dans ses *Mémoires littéraires* et dans son poëme de *La Dunciade*, ı il le dénonce comme le plus fécond, mais le lus ennuyeux des romanciers. Il était fort lié rec le chevalier de La Morlière, avec qui il ffre d'ailleurs des traits de ressemblance mole. « Mouhy, dit M. Monselet, ouvre la série es romanciers bourbeux du dix-huitième siècle. ans la somme énorme de ses ouvrages oubliés, n distingue un bon, un joyeux, un vivace roan, *La Mouche*... Ses autres livres n'ont pas, beaucoup près, la même valeur : ce sont, our la plupart, des imitations ou des contreırties des ouvrages en vogue... Il était pauvre faire pitié et laid à faire peur. La *Chronique candaleuse* de 1785 le dépeint comme un boiıux et un bossu, et l'on a peine à croire qu'il it servi en qualité d'officier de cavalerie; c'est ourtant le titre qu'il prend dans ses livres et costume qu'il a adopté pour son portrait gravé.)n l'a représenté comme un importun de café, yant toujours les poches bourrées de ses ouvrages, les colportant, les vendant lui-même; 'autres fois se donnant à loyer pour faire aplaudir ou siffler les pièces nouvelles. Pénible mé-ier pour un homme qui a eu du talent une fois ans sa vie! » On a du chevalier de Mouhy : *Le Répertoire, ouvrage périodique*; Paris, 1735, ı-12; — *La Paysanne parvenue*; Paris, 1735, part. in-12; réimpr. en 1756, en 1757 et en 822; c'est une imitation du *Paysan parvenu* e Marivaux; — *Mémoires posthumes du omte de *** avant son retour à Dieu*; Paris, 735, 2 vol. in-12; — *Paris, ou le Mentor à ı mode*; Paris, 1735, 3 part. in-12, non terliné; — *Mémoires du marquis de Fieux*; 'aris, 1735-1736, 4 vol. in-12; — *Lamekis, ı les voyages extraordinaires d'un Égyptien dans la Terre Intérieure, avec la découerte de l'île des Silphydes*; Paris, 1735-737, 2 vol. in-12; — *Le Mérite vengé, ou nversations littéraires et variées sur divers crits modernes*; Amsterdam (Paris), 1736, ı-12; — *La Mouche, ou les aventures et esiègleries facétieuses de Bigand*; Paris, 1736; 798, 4 vol. in-12; trad. sous le titre de *L'Espion* en allemand; — *Nouveaux Motifs de onversion à l'usage des gens du monde*; aris, 1738, in-12; — *Vie de Chimène de Spielli*; Paris, 1738, 2 vol. in-12; — *Mémoires 'Anne-Marie de Moras, comtesse de Courm, écrits par elle-même*; La Haye, 1739, part. in-12; — *L'Art de la toilette*; s. d., -32; — *Contes de cour*; La Haye, 1740, vol. in-12; réimpr. en 1783, sous le titre : *Les ille et une Faveurs*, 5 vol. in-12; — *Le Papillon, ou lettres parisiennes*; Paris, 1746, 4 vol. in-12; — *Mémoires d'une fille de qualité qui ne s'est pas retirée du monde*; Paris, 1747, 4 vol. in-12 : ce titre est la parodie du titre d'un roman de l'abbé Prévost; — *Lettre d'un Génois à son correspondant à Amsterdam, avec des remarques*; Gênes (Paris), 1747, in-12; — *Le Masque de Fer, ou les aventures admirables du père et du fils*; La Haye, 1747, 1750, 1752, 3 vol. in-12; 6e édit., Avignon, 1830, 3 vol. in-24; — *Mémoires de la marquise de Villenemours*; La Haye, 1747, 2 vol. in-12; — *Opuscules d'un célèbre auteur égyptien*; Londres (Paris), 1752, in-12; — *Tablettes dramatiques, contenant l'abrégé de l'histoire du Théâtre-Français, l'établissement des théâtres à Paris, un Dictionnaire des pièces et l'Abrégé de l'histoire des auteurs et des acteurs*; Paris, 1752, in-8° : ces tablettes sont incomplètes et fautives; elles ont été réimprimées avec des additions considérables, sous le titre d'*Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français depuis son origine jusqu'au 1er juin 1780* (Paris, 1780, 3 vol. in-8°); — *Les Délices du sentiment*; Paris, 1753, 6 part. in-12; — *Lettres du commandeur de... avec Mlle de..., avec les réponses*; Paris, 1753, 2 vol. in-12; — *Mémoires du marquis de Benavidez*; Paris, 1754, 4 part. in-12; — *L'Amante anonyme*; 1755, 12 part. en 4 vol. in-12; — *Le Financier*; Paris, 1755, 5 part. in-12; — *Les Dangers des Spectacles, ou mémoires du duc de Champigny*; Paris, 1780, 4 vol. in-12. La plupart de ces écrits ont paru sous le voile de l'anonyme. P. L.

(1) Cette *correspondance* singulière ne dura que elques années; elle avait commencé en 1736.

Sabatier, *Les trois Siècles littér.* — Palissot, *Mémoires.* — La Harpe, *Cours de Littér.*, VIII. — Régin, *Biographie de la Moselle.* — Ch. Monselet, *Les Oubliés et les Dédaignés*, II.

* MOUILLERON (*Adolphe*), dessinateur lithographe français, né à Paris, le 13 décembre 1820. Cet artiste, l'un de ceux qui manient avec le plus d'adresse et de talent le crayon lithographique, a débuté en 1841 et a obtenu des médailles en 1844 et en 1849, et la croix d'Honneur en 1852. Nous citerons de lui : *L'Auto-da-fé* (1846), *André Vesale* (1849), *L'École juive* (1850), *Un Coin de jardin* (1852); ces planches ont été exécutées d'après des maîtres contemporains; les deux dernières ont valu à M. Mouilleron un rappel de médaille de première classe à l'Exposition universelle de 1855. *La Ronde de nuit*, d'après Rembrandt, a paru en 1859. G. de F.

Documents particuliers. — Livrets des Expositions.

MOULAC (*Vincent-Marie*), officier de marine français, né à Lorient, le 22 mars 1780, mort au Callao de Lima (Pérou), le 6 avril 1836. Entré au service en 1790 comme volontaire pilotin, il fit de nombreuses campagnes sur *La Bellone*, *Le Trajan*, *Le Morgan* et *L'Aigle*, fut quelque temps prisonnier des Anglais, et fit

partie, en 1802, comme enseigne de vaisseau provisoire, de l'expédition de Saint-Domingue. Il prit, au retour, du service dans la marine marchande, puis sur le corsaire *Les Frères-unis*, qui fut capturé par les Anglais. Mis une seconde fois en liberté, il fit de nouvelles courses sur le corsaire *La Caroline* et sur *Le Revenant*, commandé par le célèbre Surcouf. Il rentra en 1808 dans la marine militaire, quand *Le Revenant* eut été déclaré vaisseau de l'État, croisa dans les mers de l'Inde et fut encore fait prisonnier par les Anglais, qui le retinrent quatorze mois à Chandernagor, puis le reconduisirent à l'Ile de France. En juillet 1810 il servit sur *La Minerve*, de l'escadre de l'amiral Duperré, et participa à la prise de trois grands vaisseaux de la Compagnie des Indes. Il reçut le commandement du *Ceylan*, un de ces vaisseaux, et prit une part glorieuse au combat qui livra à l'amiral Duperré les quatre frégates anglaises qui défendaient la passe du Grand-Port à l'Ile de France. Nommé en 1812 lieutenant de vaisseau, il s'embarqua sur *La Clorinde;* cette frégate fut prise après un long combat contre trois frégates anglaises, et Moulac subit une nouvelle captivité, qui dura deux ans. De retour à Brest en 1814, il fit deux expéditions sur les côtes d'Afrique. Nommé, le 17 août 1822, capitaine de frégate, il commanda successivement *La Durance*, *La Nymphe*, *La Diligente* et *L'Armide* et remplit différentes missions en Espagne et dans les mers du Levant. Le 31 décembre 1828 il fut nommé capitaine de vaisseau, et fit partie de l'escadre qui força l'entrée du Tage; il fut nommé à la suite de ce fait d'armes commandeur de la Légion d'Honneur. En 1832 il reçut le commandement de la station de la mer du Sud. Malgré sa mauvaise santé, il s'embarqua sur *La Flore;* il prit terre à Callao près de Lima et trouva le Pérou en pleine révolution. Il défendit avec courage les intérêts de ses nationaux, et fit preuve d'humanité en recueillant à son bord cent cinquante femmes ou enfants que l'ennemi allait massacrer. Malade depuis longtemps, il ne put résister à ces fatigues; les Péruviens transportèrent son corps au Panthéon de Lima. A. H—T.

Notice sur M. Moulac; Paris, 1840, in-8°. — *Annales maritimes et coloniales de* 1836, t. II. — *Moniteur* du 16 sept. 1836.

MOULIN (*Antoine* DU), littérateur français, né vers 1520, à Mâcon. Il étudia la médecine à Toulouse, et fut attaché en qualité de valet de chambre à la reine Marguerite de Navarre, sœur de François I[er]. Après la mort de cette princesse, il retourna en Bourgogne, et fut jeté en prison comme suspect de partager l'hérésie protestante. Ce sont les seuls renseignements exacts que l'on possède sur ce savant estimable, qui vécut dans l'intimité de Bonaventure Desperriers, de Clément Marot et d'autres poëtes du temps. Pithou, dans ses *Adversaria*, le nomme *vir doctus et diligens*. Il possédait les langues anciennes et la poésie; sa devise était: « Rien sans peine ». On a lieu de croire qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Lyon; c'est de cette ville du moins que sont datées les épîtres placées à la tête de nombreux ouvrages dont il a été l'éditeur ou le correcteur. On connaît de lui : *Panegyric des damoyselles de Paris sur les neuf Muses*; Lyon, 1545, in-4°, avec trois autres pièces de vers; — *Liber de diversa hominum natura cognoscenda*; Lyon, 1548, in-8°; trad. en français par lui-même : *Du Naturel divers des hommes*; ibid., 1549, in-8°; — *La Déploration de Vénus sur le bel Adonis, qui est un recueil de chansons, tant musicales que rurales, avec plusieurs autres compositions*; Lyon, 1548, 1551, in-8°; Gand, 1554, pet. in-8° : ce recueil a été réimprimé, sous le titre : *Le Livre de plusieurs pièces*; Lyon, 1549, in-8°; on en a extrait et inséré quelques morceaux dans les *Poëtes français avant Malherbe* (Paris, 1824, 6 vol.); — *La Couronne margaritique et plusieurs autres œuvres*, dans les *Illustrations des Gaules* de J. Lemaire. On attribue d'ordinaire à Antoine du Moulin la *Continuation des Erreurs amoureuses*, qui est de Pontus de Thiard, ainsi que les *Contes du monde adventureux, où sont récitées plusieurs histoires pour réjouir la compagnie*, par A. D. s. d. (Paris, 1555, in-8°), livre de facéties souvent réimprimé. Il a traduit en français: *Manuel d'Épictète, auquel sont ajoutées les sentences des philosophes de Grèce*; Lyon, 1544, in-16; Anvers, 1548; — *Traité de Plutarque de ne prendre à usure*; Lyon, 1546; — *Le Livre des Augures et divinations d'Augustin Niphus*; Lyon, 1546, in-8°; Paris, 1550; — *La Chiromancie et Physionomie naturelle par le regard des membres de l'homme*, par J. de Indagine; Lyon, 1549, 1576, in-12; — *Les Souverainetés contre toutes les maladies, trad. de Marcellus, auteur ancien*; Lyon, 1550; — *La Vertu et Propriété de la quintessence, faite en latin par J. de Rupescissa ou de Roquetaillade*; Lyon, 1549, 1581, in-8°. Comme éditeur, Antoine du Moulin a publié les *Œuvres de Bonaventure Desperriers* (1544); les *Poésies de Pernette du Guillet* (1545); la trad. des *Commentaires de César*, par de Laigne et Gaguin (1545); les *Œuvres de Clément Marot* (1546); *la Fontaine des amoureux de science*, de Jean de La Fontaine (1547); *les Fables d'Ésope* (1549), version poétique de Gilles Corrozet, retouchée et augmentée d'une *Vie d'Ésope*; les *Illustrations des Gaules*, par Lemaire de Belges (1549), *De Medicina*, poëme de Serenus Salmonicus, à la suite de Celse (1549); *le Livre doré de Marc-Aurèle*, par R.-B. de La Grise (1550); l'*Astronomicon* de Manilius (1556); et les *Contes et Nouvelles de Bonaven-*

ture Desperriers (1558). Ces éditions sont aujourd'hui rares et recherchées. P. L.

La Croix du Maine, *Biblioth. française*. — Brunet, *Man. du Libraire*. — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*. — Monfalcon, *Bibliogr. de Lyon*.

MOULIN (*Pierre* DU), célèbre théologien protestant français, né le 18 octobre 1568, au château de Buhy, mort à Sedan, le 10 mars 1658. Il était de la même famille que le célèbre jurisconsulte Charles du Moulin. Après avoir étudié les belles-lettres et la théologie à Paris, à Cambridge et à Leyde, il fut nommé, en 1592, professeur de philosophie à l'université de cette dernière ville. Appelé sept ans après comme ministre à Charenton, il prit part aux conférences tenues au sujet de la conversion de la princesse Catherine; son grand savoir et son habileté dans la polémique le firent dès lors reconnaître comme un des plus éminents théologiens réformés de France. L'influence qu'il acquit peu à peu sur l'esprit de ses coreligionnaires lui valut d'être, en 1615, appelé auprès de Jacques I[er] d'Angleterre, qui le chargea de rédiger une *Confession* capable d'amener l'union de toutes les sectes protestantes. Du Moulin s'acquitta de cette tâche; mais trois ans après il se signala par son acharnement contre les arminiens, qu'il fit condamner au synode national d'Alais. En 1620 il quitta précipitamment Paris, craignant d'être arrêté par ordre du roi Louis XIII, qui avait eu connaissance d'une lettre où du Moulin assurait au roi d'Angleterre que les églises protestantes avaient les yeux tournés vers ce prince. Il se retira à Sedan, et il y fut nommé professeur de théologie. En 1623 il fut de nouveau invité à se rendre auprès de Jacques I[er], qui lui donna une pension pour qu'il pût à loisir écrire contre le cardinal du Perron. Il quitta l'Angleterre à la mort de Jacques, et alla passer deux ans à Paris; il retourna ensuite à Sedan, où il demeura jusqu'à la fin de sa vie. Au jugement de Bates, l'auteur des *Vitæ selectorum virorum*, les principales qualités de du Moulin étaient: *Mirum ingenii acumen, serenum judicium, nonnumquam ira aut impatientia obturbatum; sed omnium ejus artium eminentissima fuit disputandi peritia, multo usu confirmata.* « Athlète intrépide et infatigable du calvinisme pur, disent les auteurs de *La France Protestante*, il soutint d'ardentes controverses non-seulement contre maints docteurs catholiques, comme Cayet, du Perron, La Milletière, mais aussi contre plusieurs de ses co-religionnaires, tels que Tilenus, Amyraut, Testard, Grotius, qui s'éloignaient sur quelques points des doctrines proclamées par la *Confession de foi*. Dans toutes ces disputes il déploya un grand zèle pour les intérêts de son église et une activité sans égale; mais on doit regretter qu'il ne se soit pas toujours tenu dans les bornes de « l'honnesteté et de la courtoisie », et que souvent, au contraire, il se soit laissé emporter beaucoup trop loin par l'impétuosité de son caractère. Quelquefois même son esprit, naturellement satirique et malin, descendit à des attaques peu dignes d'un ministre de l'Évangile. » Parmi ses quatre-vingts et quelques ouvrages, nous citerons: *Elementa Logices*; Leyde, 1596, in-8°: ce livre, réimprimé treize fois en peu d'années, fut traduit en français et en anglais; — *Défense de la foi catholique contenue au livre du roy Jacques I[er] contre la réponse de Coëffeteau*; La Rochelle, 1604, in-8°; Paris, 1612, in-8°; Genève, 1624, in-8°; trad. en latin, Londres, 1614, in-8°; — *Apologie pour la saincte Cène, contre la présence corporelle et la transsubstantiation*; La Rochelle, 1607 et 1609, in-8°; — *Théophile, ou traité de l'amour divin*; La Rochelle, 1609, in-12; — *Héraclite, ou de la Vanité et Misère de la vie humaine*; 1609, in-12: réimprimé souvent à Genève; — *De Monarchia temporali pontificis romani liber*; Londres, 1614; Genève, 1614, et Francfort, 1716, in-8°; — *Anatome Arminiasmi*; Leyde, 1619, in-4°; traduit en anglais, Londres, 1620, in-4°: livre des plus violents et des plus injurieux contre les arminiens; — *De notis veræ Ecclesiæ*; Sedan, 1622, in-4°; — *Elementa Philosophiæ moralis*, traduit en français par l'auteur; Sedan, 1624, in-12; Paris, 1631, in-24; — *De Cognitione Dei*; Leyde, 1625, in-24; — *Nouveaute du Papisme opposée à l'antiquité du vray christianisme*; Sedan, 1627, in-fol.; Genève, 1627, 2 vol. in-4°, et 1633, in-4°: écrit contre du Perron; — *Enodatio gravissimarum quæstionum de providentia Dei, peccato originali, libero arbitrio et prædestinatione*; Leyde, 1632, in-8°; — *Lettre à M. de Balzac*; Genève, 1633, in-12; — *Réponse à la lettre de M. de Balzac*, 1633, in-8°; — *Iconomachus, seu de Imaginibus et earum cultu*; Sedan, 1635, in-8°; — *Anatomie de la Messe*; Genève, 1636, 2 vol. in-8°; et 1638, in-8°; traduit en latin, Leyde, 1637, in-8°; suivi d'une *Deuxième partie*, Sedan, 1639, in-12: les deux parties ont été publiées ensemble, Genève, 1655, in-8°; — *Opposition de la parole de Dieu avec la doctrine de l'Église romaine*; Genève, 1637, in-8°; — *Vates, seu de Præcognitione futurorum*; Leyde, 1640, in-8°; — *Strigile adversus Grotii commentationem ad loca quædam Novi Testamenti de Antichristo*; Amsterdam, 1640, in-8°: sous le pseudonyme d'*Hippolyte Fronton Caracotta*; — *Le Capucin*; Sedan, 1641, et Genève, 1641, in-8°: cette satire, qui fut brûlée par la main du bourreau, est devenue rare; — *Elementa Logicæ, physicorum et ethicorum*; Amsterdam, 1645, in-8°; — des *Sermons*, des opuscules ascétiques, des écrits de controverse, etc. Au *British Museum* se trouvent plusieurs lettres de Du Moulin, mss. Burney, vol. 369 et 371. O.

Meursius, *Athenæ Batavæ*. — Bates, *Vitæ*, p. 697-718. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 119. — Haag, *La France Protestante*.

MOULIN (*Pierre* DU), fils du précédent, né en 1600, mort le 20 octobre 1684, à Canterbury. Il fit ses études à Sedan et à Leyde, dirigea en Angleterre l'éducation de Richard Boyle et de son frère, et fit un court séjour en Irlande. Appelé à Oxford comme prédicateur, il reçut le titre de docteur de cette université et de celle de Cambridge en récompense des services qu'il leur rendit. En 1660 Charles II le choisit pour chapelain de la cour, et le nomma prébendaire de Canterbury. On a de lui : *Défense de la Religion réformée et de la monarchie et Église anglicane*; 1650, in-8° ; — *Clamor Sanguinis regii ad cœlum*; La Haye, 1652, in-12 : cet ouvrage, qui causa beaucoup de bruit, fut édité par le docteur Alexandre More ; — *Treatise of Pace and contentment of Mind*; Londres, 1657, in-8° : la version française, sous le titre de *Traité de la Paix de l'Ame et du contentement de l'esprit* (Sedan, 1660, in-8°), a eu plusieurs éditions, et l'ouvrage, qu'on a mal à propos attribué à Du Moulin père, a été traduit en hollandais et en allemand ; — *Week of soliloquies and prayers*; Londres, 1657, 1677, in-8° ; — *Vindication of the sincerity of the protestant religion in the point of obedience to sovereigns*; Londres, 1663, 1679, in-4° ; — *Poematum latinorum Libri III*; Cambrai, 1669, in-8° ; — *Réflexions sur la Politique de France* (de Hay de Chastelet) ; Cologne, 1671, in-12 : on en a donné une suite en 1677, sous le nom de l'Ormegigny ; — *The papal tyranny as it was exercited over England*; Londres, 1674, in-8° ; — *Traité de la Politique de France, augmenté d'une seconde partie, avec quelques réflexions*; Cologne, 1677, 1680, in-12 ; — *Ten Sermons*, 1684, in-8°.

Un de ses petit-fils fut *Pierre-Louis* Du Moulin, mort en 1756, et qui compta au nombre des meilleurs généraux du roi de Prusse Frédéric II ; il commanda en 1745 l'aile gauche à la bataille de Friedberg, et devint intendant de la Vieille-Marche et gouverneur de Gross-Glogau. Son nom est inscrit au-dessous de la statue érigée à Berlin à Frédéric, à côté de ceux de Bonin, Forcade, La Mothe-Fouqué et d'autres généraux d'origine française. K.

Haag frères, *La France Protestante*, IV, 480.

MOULIN (*Louis* DU), frère du précédent, né en 1606, mort le 20 octobre 1683, à Westminster. Il prit à Leyde le diplôme de docteur en médecine et remplit à Oxford la chaire d'histoire pendant le protectorat de Cromwell ; il fut destitué lors de la restauration. Il s'était jeté avec ardeur dans le parti presbytérien ; aussi ne cessa-t-il d'attaquer dans ses écrits la constitution de l'Église anglicane et de disputer avec ceux qui en soutenaient les priviléges, tels que Durell, Patrick et Stillingfleet. On dit qu'il se rétracta au moment de mourir. Nous citerons de lui : *Anatomia Missæ*; Leyde, 1637, in-8°, trad. d'un des plus fameux ouvrages de son père ; — *Rerum nuper in regno Scotiæ gestarum historia*; Londres, 1641, in-8°, sous le pseudonyme d'Irénée Philalèthes Éleuthère ; — *Of the Right of Churches and of the magistrates power over them*; Londres, [illegible], in-12 ; — *Papa Ultrajectinus*; Londres, [illegible], in-4° ; — *Jugulum caussæ seu Ratio per quam papa, ejus imperium totusque missæ, religionis et Ecclesiæ romanæ apparatus una ruina concidere debent*; Londres, 1671, 2 vol. in-4° ; — *Patronus bonæ fidei in causa puritanorum*; Londres, 1672, in-8° ; — *Fasciculus epistolarum*; Londres, 1673, in-12 ; — *Pensées sur le nombre des élus*, 1680, in-4°. P.

Wood, *Athenæ Oxon.* — Haag frères, *La France Protest.*, IV.

MOULIN (*Gabriel* DU), historien français, né à Bernay, en Normandie, mort vers 1660. Il était curé de Manneval. On a de lui deux bons ouvrages relatifs à sa province natale : *Histoire générale de Normandie, contenant les choses mémorables advenues depuis les premières courses des Normands païens jusqu'à la réunion de cette province à la couronne*; Rouen, 1631, in-fol. ; — *Les Conquêtes et les trophées des Normands françois aux royaumes de Naples et de Sicile, aux duchés de Calabre, d'Antioche, de Galilée et autres principautés d'Italie et d'Orient*; Rouen, 1658, in-fol. P.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

MOULINES (*Guillaume* DE), littérateur français, né le 30 avril 1728, à Berlin, où il est mort, le 14 mars 1802. D'une famille de protestants réfugiés originaires du Languedoc, il fit ses études au collége français de Berlin, embrassa l'état ecclésiastique pour satisfaire aux vœux de sa mère, et desservit, depuis 1752, l'église de Bernau. Appelé, en 1759, comme vicaire de la Dorotheestadt, il résigna cette place en 1783 pour celle de résident du duc de Brunswick-Lunebourg à la cour de Prusse. En 1788, il devint membre du directoire supérieur français. Frédéric II, qui l'avait encouragé dans ses travaux, le chargea de donner des leçons de logique au prince royal. En 1785, il reçut des lettres de noblesse. L'âge affaiblit les facultés de Moulines, qui mourut dans un état complet d'imbécillité. Selon MM. Haag, Moulines « laissa la réputation d'un homme fort obligeant et d'un savant qui joignait à beaucoup d'érudition beaucoup de goût et de finesse. Quoique plus spécialement voué aux belles-lettres, il s'occupa avec succès d'études sur la physique et inventa quelques instruments très-ingénieux ». Le 31 août 1775, il avait été admis dans l'Académie des Sciences de Berlin. On a de lui : *Réflexions sur les décisions immédiates des souverains et sur l'ordre de la procédure*; Berlin, 1765, in-8° ; La Haye, 1777, in-8° ; traduction abrégée de l'ouvrage de

risconsulte Stack; — *Lettre d'un habitant de Berlin à son ami à La Haye*; Berlin, 1773, in-8° : dirigée contre l'abbé Raynal, qui, dans la seconde édition de l'*Histoire philosophique*, avait attaqué vivement les actes de Frédéric II; — *Ammien Marcellin, trad. en français*; Berlin, 1775, 3 vol. in-12; Lyon, 1778; version fidèle et élégante; — *Les Écrivains de l'Histoire Auguste, trad. en français*; Berlin, 1783, 3 vol. in-8°; Paris, 1806, 3 vol. in-12. Moulines a inséré dans le recueil de l'Académie de Berlin quelques mémoires; mais il n'a pas terminé la traduction de Dion Cassius, à laquelle il avait longtemps travaillé. P. L.

Barbier, *Notice sur G. Moulines*, à la tête de la 2e édit. de l'*Histoire Auguste*. — Haag frères, *La France Protestante*.

MOULINET (*Claude* DU), abbé DES THUILERIES, érudit français, né en 1661, à Séez, en Normandie, mort le 15 mai 1728, à Paris. D'une famille noble, il commença ses études à Valognes et les termina à Paris; il savait fort bien le grec, l'hébreu et les mathématiques; mais au lieu de s'appliquer à la critique sacrée, comme le lui avait conseillé Richard Simon, il prit du goût pour l'histoire de France et en fit son étude favorite. Il visita presque toutes les archives de la Normandie, de l'Anjou et de la Bretagne, et recueillit un grand nombre de matériaux historiques. Il mourut d'une hydropisie de poitrine, à l'âge de soixante-sept ans passés, et fut enterré à l'église de Saint-Étienne-du-Mont. On a de lui : *Lettres écrites à un ami sur les disputes du jansénisme et autres matières théologiques du temps*; Paris, 1710, in-12 : il y dit le pour et le contre, et ne s'attache à aucune opinion; — *Dissertations sur la mouvance de Bretagne par rapport au droit que les ducs de Normandie prétendaient, et sur quelques autres sujets historiques*; Paris, 1711, in-12; — *Défense des Dissertations*; Paris, 1713, in-12; c'est une réplique à la *Réponse au traité de la mouvance de Bretagne* (Nantes, 1712, in-8°) : écrit anonyme de dom Lobineau. Cette question de la mouvance de Bretagne suscita entre ce dernier et l'abbé des Thuileries, soutenu par Vertot, une querelle qui ne dura pas moins de quinze années. Le même savant a fait insérer dans les *Mémoires* de Trévoux : *Défense d'un acte qui fait foi qu'un moine de Saint-Médard de Soissons nommé Guernon fabriqua de faux priviléges au nom du saint-siége en faveur de plusieurs églises dans le commencement du douzième siècle* (mars 1716); réimpr. dans l'*Histoire du Comté d'Évreux* de Pierre Le Brasseur (Paris, 1722, in-4°); — *Mémoire où il est prouvé que le livre des miracles de saint Martin, attribué à Herbert, archevêque de Tours, est d'un imposteur* (juin 1716); *Objection contre l'*Essai historique sur l'antiquité du comté d'Eu, de Capperon (sept. 1716); et dans *le Mercure : Défense de l'étymologie que M. Huet a donnée du nom de la ville d'Eu* (juin 1722); *Remarques touchant l'origine de la maison de France* (déc. 1720 et février 1723); *Description du mont Saint-Michel* (nov. 1727). Nous citerons encore de Moulinet : *Nouvel éclaircissement sur l'élection de nos rois de la première et de la deuxième race* dans les *Mémoires de Littérature* du P. Desmolets (IV, 320-416), et le *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne* (Paris, 1726, 3 vol. in-fol.), ouvrage du libraire Saugrain pour le fond; mais il en a donné le plan, l'introduction et l'article sur le diocèse de Séez. Entre autres manuscrits, il a laissé une *Histoire du Diocèse de Séez*. P. L.

Le Long, *Bibl. hist. de la France*. — *Le Mercure*, juin 1731. — Moréri, *Grand Dict. hist.*, VII (édit. 1759).

MOULINIÉ (*Charles-Étienne-François*), littérateur suisse, né le 23 juillet 1757, à Genève, où il est mort, vers 1836. Il exerça les fonctions de pasteur dans sa ville natale, et se fit connaître par la publication de nombreux écrits de piété, remarquables par un grand esprit de tolérance et de modération. Nous citerons : *Le lait de la parole contenu dans un catéchisme*; Genève, 1789, in-12; — *Lettres à une mère chrétienne*; ibid., 1809, 1821, in-8°; — *Promenades philosophiques et religieuses aux environs du mont Blanc*; Paris, 1817, in-12; Genève, 1820, in-12; — *La Chaîne des vérités évangéliques*; Genève, 1818, 1826, in-8°; — *Leçons de la parole de Dieu sur les points les plus importants de la foi chrétienne*; ibid., 1821-1826, 5 vol. in-8°; — *Homélies et Sermons*; ibid., 1830, 2 vol. in-8°; — *Exposition dogmatique et morale de l'épître de saint Paul aux Romains*; ibid., 1833, 2 vol. in-8°; — *L'Homme selon la Bible*; ibid., 1835, in-8°. K.

Biogr. nouv. des Contemp.

MOULINS (*Guyard* DES), érudit français, né vers 1251. Chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Aire en Artois, il fut élu en 1297 doyen de son chapitre et mourut peu de temps après. En 1291, à l'âge de quarante ans, il commença la traduction de la *Scholastica Historia* de Pierre Comestor, et ajouta à cette paraphrase des livres historiques de la Bible la version des Paralipomènes, du second et du troisième livre d'Esdras, des psaumes, des livres de Salomon, des grands et petits Prophètes, des épîtres canoniques et de l'Apocalypse. Il employa trois années à ce travail. Bien que la traduction de Guyart des Moulins ne fût pas alors la plus ancienne, on l'adopta généralement, et elle fut successivement retouchée par Jean de Sy, Raoul de Presle, etc. La première édition imprimée paraît être celle qu'a donnée Jean de Rely, évêque d'Angers, sous le titre de : *Les Livres historiaulx de la Bible translatés du latin en français*; Paris, s. d. (1495), 2 vol. in-fol.; elle fut faite par ordre du roi Charles VIII, qui

en accepta la dédicace. L'original manuscrit de cet ouvrage se trouve dans plusieurs bibliothèques publiques. K.

Lebeuf, *Dissertat. sur les premiers traducteurs français*, dans le *Recueil de l'Acad. des Inscript.*, t. XVII. — Rive, *Chasse aux bibliographes*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

MOULINS (*Jean-François-Auguste*), général français et membre du Directoire, né à Caen, le 14 mars 1752, mort à Pierrefitte (Seine), le 12 mars 1810. Il fit de bonnes études au collége des Jésuites de sa ville natale et se destina aux ponts et chaussées. Après avoir été employé dans les généralités de Normandie et de Picardie, il devint ingénieur à l'intendance de Paris; mais le sort lui réservait une autre carrière. Son emploi ayant été supprimé dès les premiers jours de la révolution, Moulins prit le parti des armes, et s'enrôla, en juillet 1791, dans l'un des trois bataillons de volontaires de Paris, où ses capacités le firent aussitôt nommer officier d'état-major. Adjudant général en 1792, il fut envoyé dans les départements de l'ouest, et seconda les efforts des généraux Dehoux et Menou pour repousser les attaques de l'armée vendéenne contre Saumur (10 juin 1793). Après la prise de cette ville par les troupes royales, il assura la retraite des bagages, et à la tête d'une quarantaine d'hommes seulement, arrêta pendant près de six heures les Vendéens qui poursuivaient l'armée républicaine fuyant dans le plus grand désordre. Le 18 juillet suivant, il ne se distingua pas moins à Vihiers, où les Vendéens eurent l'avantage; mais, le 5 août, il prit une brillante revanche au combat de Doué, livré par Rossignol, et fit éprouver aux royalistes des pertes considérables. Ce succès lui fit obtenir le grade de général de brigade et le commandement des Ponts-de-Cé, d'où il passa peu après à celui de Saumur que menaçaient encore les Vendéens. Il fit alors élever à Saint-Florent-sur-Loire des fortifications dont il traça lui-même les plans et devint général de division (5 ventôse, an IV); mais si les récompenses suivaient de près les services à cette époque de gloire et de tyrannie, il n'y avait qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne. Moulins avait eu le courage d'épargner douze cents Vendéens que le sort des armes avait mis entre ses mains; il n'en fallait pas tant pour provoquer le courroux du proconsul de Nantes. Carrier le fit arrêter au milieu de son camp et conduire dans les prisons de cette ville. Le général ne dut sa mise en liberté qu'aux réclamations de son corps d'armée et à l'intervention des représentants Bourbotte et Francastel. Le comité de salut public le nomma peu après général en chef de l'armée des côtes de Brest, puis, le 8 octobre 1794, de l'armée des Alpes. Après avoir hiverné dans ces montagnes, il battit les troupes piémontaises au Col du Mont, au mont Genèvre et au village de Malchaussée, au pied du mont Cenis; mais une maladie le contraignit de revenir à Paris. Il en repartit bientôt pour prendre le commandement de la 5e division militaire, à Strasbourg. Les Autrichiens menaçaient les places de l'Alsace; Moulins les garantit de leurs attaques, se porte, le 18 septembre, sur Kehl contre le général Petrarsch, et parvient à ressaisir quelques postes, déjà enlevés par l'ennemi. Le Directoire le rappela à Paris, et lui confia, le 9 octobre 1797, le commandement en chef des troupes françaises en Hollande; mais, avant son départ pour ce pays, il fut nommé commandant de la 17e division militaire, dont la capitale était alors le chef-lieu. Ce poste était pénible, sous un gouvernement qui, dépourvu d'ascendant pour dominer les partis, y suppléait par des coups d'État et des mesures de réaction. Le 8 octobre 1798, il succéda comme général en chef de l'armée d'Angleterre à Kilmaine. Tous ces services, plus utiles qu'éclatants, et qui le laissaient confondu dans la foule des illustrations du second ordre, dont on ne redoutait pas l'ambition, lui ouvrirent les portes du Luxembourg après la journée du 30 prairial, qui exclut du Directoire Treilhard, Merlin de Douai et La Révellière-Lépaux. Le 20 juin 1799, il fut nommé directeur en remplacement de ce dernier. Peu propre à ces fonctions, étranger à l'esprit de coterie, dédaigné par Sieyès, négligé par Barras, le général républicain suivit la ligne de conduite de son collègue Gohier. Lorsque Bonaparte revint d'Égypte, Moulins l'engagea à aller reprendre le commandement de l'armée d'Italie pour en faire peut-être l'instrument militaire du gouvernement; mais déjà celui-ci avait confié à Sieyès les projets de la révolution qu'il voulait opérer, et Sieyès était entré dans ses vues. Le 18 brumaire (9 novembre) Moulins et Gohier, privés de tout moyen d'exécution, tombèrent isolés devant la défection et la force. Tous deux réclamèrent avec chaleur contre les mesures qui avaient été prises, ne contestèrent pas au Conseil des Anciens le droit d'ordonner la translation du corps législatif à Saint-Cloud; mais ils démontrèrent que son décret violait la constitution dans ses dispositions relatives à la force publique. Vainement Bonaparte les engagea à se joindre à lui et à donner leur démission; Gohier et Moulins refusèrent énergiquement. Ce dernier, qui avait proposé de s'emparer de Bonaparte et de le faire fusiller, rentré au palais directorial, rédige une adresse aux deux conseils, réclame le concert, invoque le courage des représentants pour le maintien de la constitution jurée, et promet de se rendre le lendemain à Saint-Cloud. Mais dans l'intervalle Bonaparte le plaça avec Gohier sous une surveillance plus active que celle qu'il avait déjà prescrite. Moreau lui-même annonça à Moulins l'ordre qu'il avait reçu de le garder à vue dans ses appartements. « Et c'est vous, général, lui répondit-il, qui faites les fonctions d'un gendarme. » En même temps, il lui fit signe de passer dans son antichambre. Moulins parvint cependant le surlendemain à se soustraire à la surveillance de Moreau. Ce fut le dernier acte de

a vie politique. Elevé par l'intrigue à son insu la première magistrature de son pays, Moulins, lans ses entretiens intimes, parlait souvent de la aute position qu'il avait occupée, et ne la reettait que comme une occasion perdue de sauer la république; mais pour une pareille œuvre eût fallu des mains plus fortes et surtout plus abiles que les siennes. Après avoir vécu queue temps à la campagne, il reprit du service ous l'empire, devint, en 1807, commandant de a place d'Elbing et, peu après, passa au même itre à Anvers; mais sa santé l'obligea de revenir n France vers la fin de 1809. H. Fisquet.

Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, tome 38. — De Barante, *Histoire du Directoire*. · Boisard, *Notices biographiques sur les hommes célèbres du Calvados*. — *Moniteur univ.*, brumaire, an VIII.

MOULINS (*Jean-Baptiste-François*), général, ère du précédent, né en 1754, à Caen, mort en évrier 1794, à Chollet. Il commença son éducaon chez les Jésuites, s'engagea fort jeune dans régiment de Saintonge, et passa au bout de six ns dans les ponts et chaussées. En 1793 il fut avoyé en Vendée, et servit d'aide de camp à son ère. Nommé adjudant général après le combat e Doué (août 1793), et général de brigade uelques mois plus tard, il se trouvait à Chollet orsque les Vendéens s'en rendirent maîtres à suite d'un combat acharné. Grièvement blessé t entouré de toutes parts, Moulins saisit un istolet et se brûla la cervelle. La Convention ationale décréta, afin d'honorer sa mémoire, u'on lui élèverait un monument sur lequel serait gravée cette inscription : « Républicain, il e donna la mort pour ne pas tomber vivant au ouvoir des brigands royalistes ». Ce décret ne eçut jamais d'exécution. K.

Moniteur univ., an II.

MOULINS (Des). *Voy.* Desmoulins.

MOULLAH FIROUZ BEN-KAWOUS, poëte ersan moderne, né à Bombay, en 1759, mort n 1831, dans la même ville. Ayant accompagné, ans sa jeunesse, son père en Perse, et fait connaissance avec la riche littérature poétique de ce ays, il conçut la pensée de composer un poëme pique dans le genre du *Chah-Nameh* de Ferusy, mais en prenant pour thème un sujet oderne. Moullah Firouz mourut grand-prêtre s Parsis, dans sa ville natale, avant l'achèveent de son œuvre. Ce nouveau poëme fut le *eorge-Nameh*, et traite de la conquête des ides par les Anglais sous Georges III, qui en evint ainsi le héros. Comprenant cent dix mille ers, le *George-Nameh* devait aller jusqu'à la ataille de Pounah, en 1816. Son neveu, Moullah Roustem ben-Kaïkobad, a publié, en 1837, Bombay, in-4°, une partie du 1er volume, vec un prospectus de l'ouvrage entier. Depuis, ouvrage complet a paru; Calcutta, 1839, 3 vol. in-4°; — Moullah Firouz a encore publié une dition du *Desatir*, ou Histoire des sectes et royances persanes, sous le titre : *Desatir, or acred writings of the ancient persian prophets, in the original langue*, etc., *to which is added an english translation of the Desatir and commentary by M. Erskine*; Bombay, 1818, 2 vol. in-8°. Il a ensuite publié deux écrits en réponse à Hachem Ispahani, pour prouver que l'ère intercalaire persane ne date pas de Zoroastre, mais qu'elle est plus moderne. Ces deux écrits sont intitulés : *Renalsa houddoumma baddalsalt Karigeh bir hadam djaraza Kabbesa, or a work exhibiting the strongest evidence of the non existence of the Kabbesa in the doctrines of Zoroaster*, etc.; Bombay, 1828, 1 vol. in-fol. Puis *Kalib Dafakh ol Hazal*, ou *Réfutation du nouvel ouvrage de Hachem*, etc.; Bombay, 1832, in-4°. Moullah Firouz a légué tous ses livres, ainsi que ses manuscrits, à la grande bibliothèque des Parsis. Ch. R.

Mountstuart Elphinstone, *Histoire de l'Inde anglaise*. — *Histoire et Annales du collège du Fort Georges*. — *Journal Asiatique* de 1832 et 1836. — *Le Desatir*, par Shea et Troyer, *Introduction*.

MOUNDAR (*Aboul Hakem ibn-Yahiah ibn-Houceïn*, **Al**), premier roi maure de Saragosse, de la dynastie des Todjibites, né vers 980, mort le 2 septembre 1039. Gouverneur de Saragosse sous le khalife ommaïade Souléiman, il s'y rendit indépendant, et prit le titre de roi en 1014. Il soumit toutes les villes de l'Aragon, Huesca, Tudèle, etc., mais fut repoussé de la Navarre par Sanche le Grand, en 1015. Voulant étendre alors ses conquêtes en Catalogne, il fut encore battu en 1018, sous les murs de Barcelone, par Richard II de Normandie, gendre de la comtesse Ermesinde, régente du pays, et forcé de reconnaître la suzeraineté des comtes de Barcelone. Al Moundar est compté au nombre des poëtes arabes. Ses talents militaires lui avaient valu le surnom de al Mansour (le Victorieux). Il fut assassiné par son parent Abdallah ibn al Hakem, général de ses troupes. Ch. R.

Schaefer, *Geschichte von Spanien*. — Bosseuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*. — Aschbach, *Hist. des Ommaïades d'Espagne* (en allemand).

MOUNIER (*Jean-Joseph*), célèbre homme politique français, né à Grenoble (Isère), le 12 novembre 1758, mort à Paris, le 26 janvier 1806. Mounier est considéré à juste titre comme un des membres le plus distingués des états généraux de 1789; il eut à la fois les talents de l'homme politique et la droiture inflexible de l'homme de bien. Son caractère et les opinions qu'il soutint s'expliquent en partie par les impressions qu'il reçut dans les années de son adolescence et de sa jeunesse. Son père était négociant, mais d'une fortune modeste, et fort estimé de ses concitoyens. Fort jeune, Mounier fut envoyé chez un curé, son oncle maternel, qui lui apprit les éléments de la langue latine. La sévérité outrée qu'il éprouva pendant ces études jeta dans son âme les premiers germes de la haine qu'il ne cessa de porter toute sa vie à l'oppression sous toutes ses formes. Il entra ensuite au collége de

Grenoble, que dirigeait une association libre d'ecclésiastiques depuis l'expulsion des Jésuites. Soit dégoût des formes scolastiques, soit manque de tact de la part des maîtres, ses progrès furent lents et pénibles, et ce ne fut qu'en rhétorique qu'il annonça de la facilité et des talents. Ses études terminées, il voulut d'abord entrer dans la carrière militaire. Il était plébéien, et il y trouva toutes sortes de difficultés et enfin l'exclusion. Il essaya du commerce, mais la nature ne l'avait pas fait pour être marchand ; il y renonça après une courte expérience. Il embrassa alors la carrière du barreau, qui était sa vraie vocation. Après quelques études de droit, il se fit recevoir bachelier à l'université d'Orange, et passa ensuite trois ans à les perfectionner par un travail opiniâtre sous la direction des jurisconsultes les plus éclairés du parlement de Grenoble. Reçu avocat en 1779, il voulut d'abord se livrer à la plaidoirie ; mais la faiblesse de son organe, après l'expérience de quelques causes, le décida à se borner aux travaux du cabinet. Bien que fort jeune encore, son esprit avait pourtant la maturité nécessaire au jurisconsulte : il avait surtout l'ardeur et la persévérance dans le travail. Il se maria à vingt-trois ans, et à trente acheta la charge de juge royal (1783). Les lumières et l'équité qu'il apporta dans l'exercice de ces fonctions pendant six années furent telles, qu'un seul des jugements qu'il prononça fut l'objet d'un appel, et dans cette magistrature secondaire il s'acquit la plus grande considération. Dans ses intervalles de repos, il s'occupait surtout de politique et de droit public, et comme les Anglais étaient plus avancés que nous sur ce point, il étudia avec soin leur langue, et finit par se familiariser avec leurs plus célèbres publicistes. Blackstone et Delolme devinrent ses livres habituels de méditation, et c'est dans ces études qu'il puisa ces idées de pondération en gouvernement et ce vif amour de leurs institutions que plus tard il défendit avec tant d'énergie dans sa vie publique. Les troubles civils vinrent l'enlever à ces paisibles fonctions et agrandir son rôle. La convocation des notables en 1787 avait fait éclater les ardents désirs de réforme qui préoccupaient tous les esprits. Les ministres du temps n'y répondirent que par des mesures fausses ou incomplètes. Le parlement de Paris se mit à la tête de l'opposition, et déclara la taxe du timbre *désastreuse*, la subvention territoriale *impossible*, et demanda la convocation immédiate des états généraux. Plusieurs parlements, et en particulier celui de Grenoble, répondirent avec ardeur à ce signal, et déclarèrent *traître au roi et à la nation* tout magistrat qui ferait partie de la cour plénière qui venait d'être instituée pour dominer toute la France. Le premier ministre de Brienne se crut assez fort pour vaincre cette insubordination, et ordonna aux magistrats de ces parlements de se séparer et de s'exiler sur leurs terres. Une insurrection populaire éclata à Grenoble pour défendre les magistrats ; mais ceux-ci, craignant d'aggraver la lutte, avaient fini par sortir secrètement et obéir. La ville de Grenoble, pour protéger ses libertés, demanda une assemblée de ses notables. Mounier, juge royal, y fut appelé. Les fonctions dont il était revêtu, son caractère personnel et ses connaissances politiques le rendirent à la fois le conseil et le modérateur de cette assemblée. « Sur sa proposition, adoptée à l'unanimité, il fut arrêté que le roi serait supplié de retirer les nouveaux édits, de rendre à la province son parlement, de convoquer ses états particuliers, et enfin de réunir les états généraux du royaume. On demanda en même temps que le nombre des députés du tiers état fût égal à celui des deux autres ordres ensemble, et que le principe du vote par tête fût reconnu, ce qui établissait la nécessité de la délibération en commun. Ces propositions fondamentales offraient aux yeux de Mounier le gage de la fusion des intérêts des trois ordres (1). » Cependant les gentilshommes de la province, bien qu'ils eussent en grande partie coopéré aux résolutions de la première assemblée, voulurent en former une seconde pour adresser particulièrement leurs réclamations au roi et lui exposer avec plus d'énergie l'état critique des choses. Ils s'adressèrent à Mounier pour la rédaction de deux Mémoires qu'ils envoyèrent à Versailles, par dix gentilshommes, s'intitulant *députés de la noblesse du Dauphiné*. Le premier ministre leur contesta le droit de stipuler pour la noblesse dauphinoise, et, par une espèce de compromis, leur proposa non pas les anciens états du Dauphiné, où « dominaient, disait-il, ces institutions féodales qui ne tenaient aucun compte du peuple, » mais des états formés sur le type de ceux de Provence. Les députés y consentirent. Cependant des troupes s'avançaient vers le Dauphiné sous les ordres d'un maréchal qui avait ordre d'empêcher la réunion des états de la province dont le jour approchait. Mais l'opinion publique s'était prononcée avec tant d'unanimité qu'il jugea sage de ne pas s'y opposer. Le 21 juillet 1788 eut lieu la célèbre assemblée de Vizille, où devaient délibérer ensemble deux cent cinquante députés des deux premiers ordres, et deux cent cinquante de toutes les municipalités. Par avance, sous la direction de Mounier, les membres les plus influents et les plus éclairés s'entendirent sur la nature des résolutions à prendre afin d'abréger la durée de la séance solennelle et prévenir les violences auxquelles l'autorité pourrait recourir. La séance dura depuis neuf heures du matin jusqu'à minuit. Mounier fut unanimement désigné comme secrétaire. On y arrêta de demander au roi la convocation des états généraux, le retour des cours de justice, et le rétablissement

(1) *Encyclopédie des Gens du Monde*, article Mounier.

blissement des états de la province ; mais à l'égard de ceux-ci, il était remarqué qu'ils ne devaient plus être regardés que comme provisoires, et que les états généraux décideraient d'une manière souveraine de l'organisation à donner à tout le royaume. Après avoir consacré ces grands principes, qui étaient toute la révolution, l'assemblée s'ajourna pour le 1er septembre suivant, dans la ville de Grenoble. L'archevêque de Sens, premier ministre, n'osant lutter de front contre ces déclarations hardies, prit d'hypocrites demi-mesures. Il annonça les états généraux pour le mois de mai prochain ; mais il refusa le rappel des cours de justice. Il accorda les anciens états de la province, mais sans avoir égard à la forme demandée, et les convoqua pour le 27 août, à Romans, tandis qu'ils auraient dû se réunir 1er septembre à Grenoble. Les trois ordres s'entendirent pour protester, et Mounier rédigea les mémoires. Le ministre envoya l'ordre de l'arrêter ainsi que six gentilshommes. Mais les lettres de cachet étaient à peine expédiées, qu'on reçut la nouvelle que le premier ministre avait été réduit à donner sa démission. La scène changea, et dans l'assemblée de Romans, Mounier fut reporté avec enthousiasme à ses fonctions de secrétaire. Il rédigea la belle lettre écrite au roi par les trois ordres réunis, le 14 septembre, et celle qu'ils adressèrent en même temps à son premier ministre Necker. Il présenta un projet d'organisation des états de la province, d'après lequel vingt-quatre membres du clergé, quarante-huit de la noblesse, et soixante-douze du tiers état devaient composer les états, y délibérer en commun, et voter par tête. L'assemblée l'adopta, et après avoir achevé ses travaux en quatre semaines, se sépara en nommant une commission de douze membres, séant à Grenoble, pour correspondre avec les ministres sur l'accomplissement des vœux qui avaient été formulés. L'exemple du Dauphiné donna un choc électrique à toute la France. La plupart des provinces réclamèrent, les unes leurs anciens états, les autres la formation de leurs assemblées provinciales sur le modèle qui venait d'être établi. Partout, l'opinion publique se prononçait avec force et avec éclat. Le 1er décembre suivant, les états du Dauphiné s'ouvrirent, et déclarèrent, comme règle générale, que les ordres et les provinces devaient délibérer ensemble, les suffrages être comptés par tête, et le tiers état avoir le double des représentants des deux autres ordres. Le 2 janvier 1789, les états, cédant à l'impatience de la province, procédèrent à l'élection des députés aux états généraux, et Mounier fut nommé par des suffrages unanimes. Sur trois cents votants, il ne lui manqua que deux voix, la sienne et celle de son père. Au mois de mars, il accompagna à Versailles l'archevêque de Vienne (Lefranc de Pompignan), qui avait présidé les états ; et le roi ayant dit au prélat qu'il le remerciait « d'avoir sauvé le Dauphiné, » celui-ci s'empressa de répondre avec une noble modestie : « Sire, ce n'est pas moi, c'est notre secrétaire général. »

Mounier parut aux états généraux avec la réputation et l'influence qui appartenaient au premier orateur des états du Dauphiné. Il prit une part active aux conférences qui précédèrent la réunion des ordres ; il y porta cette droiture et cette justice qui étaient la base de son caractère. Il déclara franchement aux commissaires du clergé et de la noblesse qu'il s'agissait d'assurer par une constitution la liberté publique ; que la réunion de tous les députés était nécessaire pour un si grand objet ; qu'elle était exigée par le vœu de la nation ; qu'on ne pouvait y résister, non-seulement sans une extrême injustice, mais sans une extrême imprudence ». Les ordres privilégiés ayant persisté dans leur refus de délibérer en assemblée générale, les communes résolurent de se constituer activement en leur absence, et débattirent quel nom elles prendraient. Plusieurs furent proposés, celui de *représentants du peuple français* par Mirabeau, celui de *la majorité délibérant en l'absence de la minorité* par Mounier, opposé aux partis extrêmes, et celui d'*assemblée nationale* par un député obscur, qui réunit les suffrages, sous l'impulsion de Mirabeau et de Sieyès. Le lendemain, 17 juin, les communes, à la majorité de 491 voix contre 90, se constituèrent en *Assemblée nationale*, et commencèrent le travail de la constitution. Peu de jours après, une séance royale, tardivement résolue, fut annoncée avec maladresse, et dénaturée au moment de l'exécution. La cour fit fermer la salle des états, sous prétexte des préparatifs à faire. Les députés étant arrivés en foule, sans avoir été prévenus, se virent repoussés. Blessés dans leur dignité, agités de craintes, se croyant menacés de dissolution, même d'emprisonnement arbitraire, ils s'exaltent, prennent la résolution de résister, et se réfugient dans la salle du *Jeu de paume* ; et c'est là que, sur la proposition de Mounier, tous les députés, moins un seul, s'engagent par serment à ne pas se séparer avant l'établissement d'une constitution que demandait la France entière. Mallet-Dupan, qui plus tard reçut à Berne les confidences de Mounier au sujet de cette proposition, s'exprime ainsi : « On a ignoré que, rendus au Jeu de Paume, toutes les têtes étant parties, l'abbé Sieyès voulut profiter de cet échauffement en proposant de se transférer sur-le-champ à Paris, de s'y constituer et de décréter au nom de la nation. Cette idée prenait faveur : l'abbé Sieyès entouré des siens allait en faire la motion, lorsque Mounier, pour détourner ce coup, proposa le serment de rester unis jusqu'à la constitution faite. Ce fut donc une mesure forcée de sa part et indispensable dans la circonstance. » Mounier lui-même confirme ces motifs dans une note de son ouvrage intitulé : *Recherches sur les causes qui ont*

empêché les Français de devenir libres (publié en 1792, 2 vol. in-8°). Il y insiste particulièrement sur la résolution qu'allait prendre l'assemblée d'aller chercher un asile à Paris, comme chassée du lieu de ses séances, et sur les suites incalculables d'une telle démarche. Après la séance royale du 23 juin, où le roi, instrument de passions qui n'étaient pas les siennes, avait parlé et agi d'une manière si inconsidérée, Mounier s'éleva avec énergie contre toutes les formes et contre plusieurs dispositions des ordonnances qui avaient été proclamées. Il imprima, en 1790 et en 1792, que « la séance du 23 juin était certainement une des causes qui avaient préparé l'anarchie qui déchirait la France ». Regardant une constitution fixe comme le remède à la violence des passions contraires, il pressa l'assemblée de s'en occuper, et obtint enfin, le 6 juillet, la formation d'un comité central, chargé de préparer les travaux constitutionnels. Membre et rapporteur de ce comité, il appuya fortement, en cette qualité, la proposition d'une adresse au roi, présentée par Mirabeau, pour demander l'éloignement des troupes qui menaçaient l'indépendance de l'assemblée; mais en même temps il fit, au nom du comité central, le rapport le plus favorable au pouvoir royal, et il fut aisé de pressentir dès lors qu'il ne suivrait pas le mouvement révolutionnaire jusqu'au bout. A la nouvelle de l'exil de Necker, dont il était partisan zélé, il dénonça avec force les intrigues qui lui semblaient avoir suscité pour le roi et la monarchie les plus graves dangers, et proposa une adresse pour demander le rappel des ministres disgraciés (13 juillet). L'insurrection éclata à Paris le 14, et le peuple s'empara de la Bastille. Les chefs du côté gauche renouvelèrent avec plus de force la motion pour le rappel des anciens ministres et le renvoi des nouveaux, et en exigeant cette mesure comme un droit de l'assemblée. Mounier combattit cette prétention, et rappela les principes établis par lui « que le roi était maître absolu du choix de ses ministres; que des circonstances extraordinaires pouvaient seules autoriser l'assemblée à former un vœu à cet égard; que ce vœu dans tous les temps ne pouvait se manifester que par la voie d'une prière humble et soumise, et que peut-être même devrait-on se l'interdire aujourd'hui, si le roi n'avait fait hier un appel au zèle des représentants de la nation, et ne leur avait demandé leurs conseils sur les moyens de ramener l'ordre et la paix dans l'État. » Malgré les efforts de Mirabeau, la motion fut rédigée dans le sens que voulaient Mounier et ses amis. Dans la mémorable nuit du 4 août, il défendit avec une grande énergie les droits de propriété. A la fin de ce mois eut lieu le rapport du comité de constitution.

Mounier proposa un projet tracé sur le modèle de la constitution anglaise. Il insista sur la division du corps législatif en deux chambres, la sanction royale dans toute sa plénitude, le droit royal de convoquer, proroger, dissoudre l'assemblée nationale. La discussion sur ces grandes questions fut acharnée et orageuse. Sur mille soixante votants, quatre-vingt-neuf seulement se déclarèrent pour les *deux chambres*; cent vingt-deux dirent n'avoir pas entendu la question; et huit cent quarante-neuf, appartenant à la démocratie et à l'aristoratie extrême, se prononcèrent pour une *chambre unique et permanente*. On vota ensuite sur la sanction royale, désignée sous le nom impopulaire de *veto*. Mounier et ses amis le voulaient absolu; mais le *veto* suspensif l'emporta à la majorité de six cent quatre-vingt-quatre voix contre trois cent vingt-cinq. Dès le lendemain il se retira du comité de constitution avec Clermont-Tonnerre (Stanislas), Bergasse et Lally-Tollendal (septembre).

Cependant, malgré l'échec du parti qui le regardait comme son chef, Mounier fut élevé à la présidence de l'assemblée (28 septembre). Il n'accepta que parce qu'il y avait du danger, et bientôt les attentats des 5 et 6 octobre vinrent mettre à l'épreuve la droiture et l'énergie de son caractère. La plus terrible fermentation régnait à Paris, et une multitude immense, où il y avait beaucoup de femmes, s'était dirigée sur Versailles. Mounier occupait le fauteuil, lorsque Mirabeau s'approche de lui et l'engage à lever la séance, quarante mille hommes arrivant de Paris; il insistait fortement: « Eh bien, dit le président, c'est une raison de plus pour que l'assemblée reste à son poste. » — « Mais, monsieur le président, on vous tuera. » — « Tant mieux: si l'on nous tue tous, tous sans exception, la chose publique en ira mieux. » — « Le mot est joli, monsieur le président; mais si la famille royale est réduite à fuir, je ne réponds plus des conséquences. » Cependant de nombreux individus, hommes et femmes, avaient pénétré dans la salle; et demandaient du pain avec une audace menaçante. « Le seul moyen d'obtenir du pain, leur dit-il avec courage, est de rentrer dans l'ordre : plus vous menacerez, moins il y aura de pain. » A la tête d'une députation, il se rend auprès du roi, et, lui exposant avec franchise le danger, l'engage à sanctionner les décrets de l'assemblée sur la constitution, mais à repousser la force par la force: si l'issue du combat était contraire, il proposait d'accompagner le roi, soit à Rouen, soit dans la ville où les députés constitutionnels se réuniraient autour de lui. Le roi approuva ce plan; mais des heures précieuses furent perdues sans résultat en délibérations du conseil. Enfin l'acceptation pure et simple ayant été donnée, Mounier revint dans l'assemblée, qu'il trouva livrée au plus affreux désordre et envahie par la populace. Il parvint à rétablir un peu d'ordre, et invita les députés à se rendre auprès du roi, afin que leur présence lui servît de sauve-garde. Mirabeau objectant que cette démarche compromettrait la dignité de l'assemblée : « Notre dignité, répondit le pré-

sident, est dans notre devoir! » Mais la peur avait glacé les courages. En vain il conjura les députés dévoués à l'accompagner. Il se rendit presque seul auprès du roi, et ne s'en sépara qu'après s'être assuré que le général La Fayette avait mis le château à l'abri de toute surprise. Il était trois heures du matin. Mounier était sur pied sans avoir mangé depuis neuf heures du matin, et crachait le sang. A son réveil, il apprit les scènes terribles de la nuit, et, pénétré de douleur et d'indignation, il envoya, le 8 octobre, sa démission. Il crut que le premier devoir des députés fidèles à leurs mandats était de se rendre dans leurs provinces, pour éclairer leurs commettants et proposer les moyens de réunir une nouvelle assemblée. Arrivé à Grenoble, il agit dans ce sens. Le mouvement qu'il détermina était de nature à se reproduire ailleurs. Un décret de l'Assemblée nationale interdit toute réunion des états comme illégale, et les efforts de Mounier se trouvèrent ainsi paralysés. Mallet-Dupan affirme que Mounier échappa à grand' peine aux assassins, qui le cherchaient dans l'insurrection du 5 et du 6, et il déplore la position de cet homme si distingué, qui avait exposé sa vie en Dauphiné pour la défense du peuple et de la liberté, réduit à chercher un asile au sein de la retraite. Il publia un mémoire justificatif intitulé : *Exposé de la conduite de Mounier dans l'Assemblée nationale et des motifs de son retour en Dauphiné;* mais bientôt des lettres de Paris le signalèrent comme déserteur de la cause de la révolution, comme traître; et, les haines politiques s'exaltant avec les passions et la violence des événements, ses parents et ses amis le décidèrent à quitter le Dauphiné. Il passa en Suisse avec sa famille (mai 1790), et y resta jusqu'à la fin de 1792. Mounier publia à Genève sa brochure *Appel au tribunal de l'opinion publique sur le décret rendu par l'Assemblée nationale, le 2 octobre* 1790, et deux ans après son ouvrage intitulé *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, 2 vol. in-8°, ouvrage très-remarquable par la portée des vues. Cependant sa position était devenue très-critique. Personne ne pouvait sans danger faire passer des fonds à un émigré. Il avait refusé ce qui lui était offert par divers gouvernements, et son travail seul pouvait créer les ressources nécessaires à sa famille. « Sa conduite à l'étranger, dit M. Berriat-Saint-Prix, prouva que la nécessité seule l'avait décidé à l'exil, et qu'il avait, malgré son éloignement, conservé l'attachement le plus sincère pour son pays. Non-seulement il ne prêta ni son bras ni sa plume aux ennemis de la France, mais il prit encore la ferme résolution de ne point habiter dans leurs États, malgré la médiocrité de ses ressources et la difficulté de recevoir des secours de ses parents. »

Mounier se décida enfin à se charger de l'éducation d'un jeune lord, petit-fils de l'amiral Hawke, et cette tâche accomplie, il se fixa dans le duché de Saxe-Weimar (1795), Genève lui étant fermée par suite de la révolution que la république française y avait faite. Ce fut à Weimar qu'il fit une perte doublement cruelle dans sa position. Sa femme, qui était aussi distinguée par l'esprit que par les qualités, lui fut enlevée par une maladie aiguë. Le duc, désirant le fixer dans ses États, lui proposa de former un établissement d'éducation pour les jeunes gens qui se destinaient aux fonctions publiques, et lui abandonna la jouissance d'un de ses châteaux, appelé le *Belvédère* (1797). Cette maison compta bientôt parmi ses élèves les héritiers des premiers noms d'Angleterre et d'autres pays étrangers. Outre la direction générale, Mounier y fit lui-même des cours de philosophie, de droit public et d'histoire. Il mettait ses soins à exercer sur les esprits une noble influence morale. Ce fut pendant son séjour à Weimar qu'il publia son ouvrage : *De l'Influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés, sur la révolution de France ;* Tubingue, 1801; Paris, 1821, avec des notes par Alph. Mahul. C'est une réfutation des *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, par l'abbé Barruel. La première partie est un résumé rapide de ses idées sur les causes de la révolution française. Les deux autres sont développées avec un jugement impartial et d'après les meilleures sources. Le 18 brumaire vint lui rouvrir les portes de la France. Mounier demandait à rentrer dans cette patrie objet de sa constante affection. Ses amis obtinrent, au commencement de 1801, sa radiation de la liste des émigrés, et après avoir confié son établissement à un digne successeur, il revint à Grenoble en octobre. Il n'avait pas l'intention de rentrer dans la vie publique, il songeait même à former à Lyon une maison semblable à l'école du *Belvédère;* mais ses anciens collègues l'engagèrent à venir à Paris et à servir encore le pays d'une manière active. Le premier consul le nomma, au printemps de 1802, préfet d'Ille-et-Vilaine. C'était un de ces départements où la guerre civile et la terreur avaient causé le plus d'excès; il demandait un magistrat qui réunît la plus grande justice à la fermeté et au discernement. Ses lumières et son intégrité y firent beaucoup de bien, et les Bretons le présentèrent comme candidat pour le sénat conservateur. Napoléon, qui connaissait sa capacité, l'appela au conseil d'État. Mounier sut avec tact et dignité y maintenir ses principes et son indépendance. « Oh! pour celui-là, disait de lui Napoléon, c'est un honnête homme; je sais ce qu'il pense. » (1804). Fixé à Paris, entouré de ses enfants et de ses nombreux amis, il employa ses loisirs à revoir ses cours du Belvédère, qu'il se proposait de publier. Mais sa santé s'altéra de plus en plus : une affection au foie, dont il souffrait depuis longtemps, prit une grande intensité, et il expira, à quarante-huit ans, des suites

d'une hydropisie de poitrine, le 26 janvier 1806. Regnauld de Saint-Jean-d'Angely, son ancien collègue, prononça son éloge funèbre, devant le cercueil et en présence d'un grand nombre de sénateurs, de législateurs et de tribuns. Il peignit le caractère de Mounier en un seul trait : *Cet homme avait soif de la justice*. C'était en effet un excellent citoyen, qui n'eut pour guide que la droiture et la vertu. Son nom plus tard fut honoré de la pairie dans la personne de son fils (*voir* l'article suivant). Outre les brochures et écrits cités, on a encore de Mounier les ouvrages suivants : *Considérations sur les gouvernements, et principalement sur celui qui convient à la France*; 1789, in-8°. — *Adolphe, ou principes élémentaires de politique et résultats de la plus cruelle des expériences*; Londres (Genève), 1795, in-8°. J. CHANUT.

Thiers, *Histoire de la Révolution*. — Mignet, *id.* — Droz, *Histoire de Louis XVI*. — *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1848, *Les Monarchiens de l'Assemblée constituante*. — Mallet-Dupan, *Mémoire et Correspondance*, 2 vol., 1851. — *Album du Dauphiné*. — Berriat Saint-Prix, *Éloge historique de Mounier*; Grenoble, 1806. — Rabbe, etc., *Biographie universelle des Contemporains*. — *Encyclopédie des Gens du Monde*.

MOUNIER (*Claude-Édouard-Philippe*, baron), homme politique français, fils du précédent, né à Grenoble, le 2 décembre 1784, mort le 11 mai 1843, à Passy, près Paris. Sorti de France à l'âge de six ans avec son père, il y rentra en même temps que lui, à la fin de 1801. Nommé en février 1806 auditeur au conseil d'État, il suivit dans la campagne de Prusse l'empereur, qui lui donna l'intendance du duché de Saxe-Weimar, d'où il passa, en la même qualité (de 1807 à la fin de 1808), dans la province de Basse-Silésie. De retour à Paris, après l'entrevue d'Erfurt, au mois de février 1809, il remplaça, comme secrétaire du cabinet, le général Clarke, qui était devenu ministre de la guerre, et accompagna l'empereur dans les campagnes de 1809, 1812 et 1813. A vingt-cinq ans, il en avait reçu, avec la croix de la Légion d'Honneur, le titre de baron et une dotation de 10,000 fr. de rente sur les domaines de Poméranie. Maître des requêtes en 1812, il fut en 1813 promu aux fonctions d'intendant des bâtiments, l'une des places les plus importantes de l'administration de la maison impériale. En 1814, Louis XVIII confirma Mounier dans l'exercice de cette place, réduite toutefois à de moindres proportions, et il la conserva jusqu'en 1830. Pendant les Cent-Jours, Mounier se retira à Weimar, et rentra en France avec le roi. Conseiller d'État au mois d'août 1815, et attaché au comité de législation, il fut en janvier 1817 nommé membre de la commission mixte chargée de liquider les créances que les souverains étrangers faisaient valoir contre la France. Président des commissaires français, Mounier ne tarda pas à reconnaître que la nation ne pouvait sans d'énormes sacrifices acquitter cette masse de dettes, et que le débat des intérêts respectifs, si opposés entre eux, devenait la source d'une irritation croissante qui traversait l'espoir conçu par le roi d'obtenir la libération du territoire. Il proposa donc une transaction qui assurait à chacun des États participant aux traités une somme fixe au moyen de laquelle il devait se charger de désintéresser ses propres sujets. Ce plan ayant été adopté, les conventions du 25 avril 1818 furent conclues par le duc de Richelieu, le duc de Wellington et les ambassadeurs des puissances signataires des traités de 1815. En répartissant entre les trente-six États réclamants une somme totale de 16 millions de rente, elles mirent fin à toutes les discussions, et l'évacuation définitive du territoire français fut stipulée au congrès d'Aix-la-Chapelle, où Mounier accompagna le duc de Richelieu.

Compris dans la promotion de pairs qui eut lieu le 5 mars 1819, Mounier refusa en 1820 le portefeuille de l'intérieur, que le roi voulait lui confier; il ne se croyait pas assez d'expérience et surtout d'habitude de la tribune. Néanmoins, cédant aux instances du duc de Richelieu, il se chargea, avec le titre de directeur général de l'administration départementale et de la police, de la partie la plus importante du ministère de l'intérieur. Il quitta ces fonctions lorsque le duc de Richelieu sortit du ministère (décembre 1821), fut mis en service extraordinaire au conseil d'État sous l'administration de M. de Villèle, et ne rentra dans le service actif qu'en 1828. Depuis cette époque il fut rapporteur des commissions chargées de présenter le projet de loi sur l'organisation de l'administration départementale et municipale et de résoudre les questions difficiles élevées au sujet de l'enseignement dans les écoles ecclésiastiques. A la révolution de 1830, Mounier quitta le conseil d'État; mais il continua de siéger à la chambre des pairs, aux travaux de laquelle il prit la part la plus active. Nous devons une mention particulière aux rapports suivants : projet de loi sur l'indemnité due aux colons de Saint-Domingue (1826, 1839); sur la répression de la traite des noirs (1831); la police du roulage (1833, 1838, 1842); l'administration municipale (1835, 1837); les attributions des conseils généraux (1837, 1838); l'état-major de l'armée (1839); les fortifications de Paris (1841). Dans ce dernier rapport, il défendit avec force l'amendement de la commission qui avait pour objet de supprimer l'enceinte continue. Enfin, en 1842, il fit le rapport du budget des dépenses pour l'exercice de 1843.

Toutes les grandes questions dont Mounier ne fut pas chargé de préparer la solution, comme rapporteur, il les discuta avec non moins de succès comme orateur. Nous citerons, entre autres, les discours prononcés par lui en 1831, contre l'abolition de l'hérédité dans la chambre des pairs et le projet de loi sur l'état de siége, en faveur des colons de Saint-Domingue et des pensionnaires de l'ancienne liste civile, sur le travail des enfants dans les manufactures, pour

l'amnistie appliquée à tous les actes; il combattit l'introduction du scrutin secret pour constater la décision des jurés, et il réfuta avec chaleur la défense de l'esclavage dans les colonies présentée par M. de Montlosier. Il demanda à plusieurs reprises qu'en Algérie la guerre fût ramenée, autant que possible, aux règles observées par les peuples civilisés. Mounier profita du droit d'initiative dans deux circonstances importantes. En 1836, il demanda qu'une commission fût chargée de rédiger un projet de loi qui fixât complétement la compétence et le mode de procéder de la cour des pairs. Nommé rapporteur, il présenta à la chambre un projet en cent quarante-deux articles, que dans la session suivante le gouvernement convertit en projet de loi, en y changeant une seule disposition. Différentes circonstances en devaient depuis écarter la mise en délibération. En 1839, il proposa et fit adopter par la chambre un projet de loi tendant à faire restreindre le nombre des promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur. A la fin de 1840, lorsque M. Guizot quitta l'ambassade de Londres, Mounier accepta une mission temporaire dans cette ville, et y passa quelques semaines. « L'année d'auparavant, dit M. de Barante, on lui avait offert de faire partie d'un cabinet qui se formait; il fut étonné et point tenté de la proposition. Sa vie publique était aussi honorable et calme; une vie privée, régulière, morale, sérieuse, ajoutait à la considération qui l'entourait, au bien-être dont il jouissait. Le travail de l'étude n'était pas une fatigue pour lui. Il n'éprouvait pas le besoin du repos ni de la distraction. Marié en 1810 à Mlle Lightone, qu'il avait connue en Allemagne, et qui non plus que lui n'avait point de fortune, il avait goûté tout le bonheur intérieur qu'il s'était promis. Ses trois filles étaient mariées à des fils de ses amis; son fils achevait son éducation. » Après de longues et cruelles souffrances, Mounier fut transporté vers la fin de sa vie à Passy, où il mourut, à l'âge de cinquante-neuf ans. La chambre des pairs décréta à l'unanimité que son buste serait placé dans une des salles du Luxembourg.

Mounier n'a fait imprimer aucun ouvrage. Il a prononcé à la chambre des pairs les éloges de Lally-Tolendal (1830), de Fabre de l'Aude (1833), de Lainé (1836), de Sémonville (1840) et de Pelet de la Lozère (1842). Il a écrit l'article du duc de Richelieu pour la *Biographie universelle* des frères Michaud. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Encycl. des Gens du M.*, avec addit.].

Biogr. nouv. des Contemp. — De Barante, *Notice sur Mounier*, dans *Le Moniteur* du 20 février 1844.

MOUNSLOW (Lord). *Voy.* LITTLETON.

MOUNTAGUE. *Voy.* MONTAGU.

MOUNTFORT (*William*), acteur et auteur anglais, né en 1659, dans le Staffordshire, mort en 1692, à Londres. Il débuta de bonne heure sur le théâtre, et acquit rapidement la réputation d'un excellent mime. Dans une fête où il fut appelé en 1685 par le chancelier Jeffries, il imita successivement tous les grands avocats de ce temps, et rendit leurs gestes, leur ton de voix, leurs attitudes avec tant de vérité qu'il était impossible de ne pas les reconnaître. Il joignait à une taille avantageuse et à une belle figure une grande décence dans les rôles les plus opposés. Il termina de bonne heure une carrière qu'il aurait rendue très-brillante : il fut assassiné dans l'hiver de 1692, en pleine rue, par le capitaine Hill, espèce d'aventurier aux gages de lord Mohun. Ce dernier, accusé de complicité dans le meurtre, fut traduit devant la chambre des pairs et acquitté; mais son innocence n'en resta pas moins fort douteuse.

On a de Mountfort six pièces, qui jouirent de quelque succès : *Injured Lovers* (1688), *Successful Strangers* (1690), *Edward the third* (1691), *Zelmane* (1705), tragédies; *Greenwich Park* (1691), comédie; *Life and Death of doctor Faustus* (1697), farce. K.

Baker, *Biogr. Dramatica.*

MOUQUÉ (*Jean*), poëte dramatique français. Il était de Boulogne et vivait au commencement du dix-septième siècle. En 1612, il fit imprimer à Paris une *pastorale chrétienne* intitulée : *L'Amour desplumé, ou la victoire de l'amour divin*. Cette production bizarre, où figurent des satyres, des nymphes qui sont métamorphosées en rochers, des êtres allégoriques, est plus morale dans l'intention que dans le fait. Elle se termine en annonçant que

> L'Amour est captif en prison;
> Il est plumé comme un oyson. G. B.

Bibliothèque du Théâtre français, 1768, t. I, p. 442-446. — P. Lacroix, *Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 198, n° 960.

MOURA (*Christoval*, marquis DE), homme d'État espagnol, né vers 1536, mort le 28 décembre 1613. Attaché à la personne de Philippe II, il lui rendit des services signalés lors de la conquête du Portugal. Dès l'année 1581, il avait épousé à Lisbonne une Cortereal, et cette nouvelle alliance contribua à le maintenir dans une position excellente. Nommé conseiller intime à Madrid pour les affaires relatives à la guerre, il devint après la mort de Philippe l'un des quatre personnages tout-puissants, qui formaient la junte suprême dirigeant le gouvernement. Il avait été chargé d'ailleurs par le roi de faire exécuter ses dernières dispositions, et c'était lui qui se vit dépositaire des clefs sous lesquelles se trouvaient renfermés les secrets les plus importants de l'État. Philippe III maintint ses bonnes grâces à Christoval de Moura : il lui accorda la grandesse et le créa duc; mais l'ancien favori refusa ce dernier titre et n'accepta que celui de marquis. En 1600 il fut envoyé à Lisbonne comme vice-roi; il remplit même à deux reprises différentes ces hautes fonctions. On a publié récemment sa correspondance avec Philippe II, dans la vaste collection intitulée : *Documentos ineditos para la historia de España*; Madrid,

impr. roy. Ces lettres jettent une vive lumière sur les événements contemporains de Moura. F. D.

Papiers relatifs à la couronne de Portugal (F. Saint-Hilaire, *Bibl. Imp.* de Paris). — Art. biographique en tête des lettres.

MOURA (*Miguel* DE), homme d'État portugais, né à Lisbonne, le 4 novembre 1538, mort dans cette ville, le 3 décembre 1600. Il acquit heureusement les bonnes grâces de Jean III, et après la mort de ce roi il devint le secrétaire de la reine régente dona Catharina. De là il passa au service du cardinal infant don Henrique, et la faveur dont il jouit sous ce prince, qui avait été grand inquisiteur avant d'être roi, fut la cause première de sa fortune. Toutes les affaires de l'État lui avaient passé par les mains. Dès le règne de don Sébastien, et lorsque, après la journée d'Alcaçar-Kebir, le cardinal fut monté sur le trône, Moura fut en réalité l'administrateur du royaume. Après la conquête du Portugal par l'Espagne, Moura continua à régir les affaires. Philippe II avait parfaitement deviné quelles étaient les qualités administratives de cet esprit froid, que les plus grands maux du pays trouvaient impassible et qui se vantait avant tout d'avoir servi avec la même fidélité cinq rois, qu'ils appartinssent à son pays, ou bien qu'ils fussent étrangers. Philippe le manda en Espagne, et ce fut à Badajoz qu'il l'investit de tous ses pouvoirs; il ne résida jamais plus de deux mois à Madrid, et cela à diverses reprises; mais ce temps suffit au nouveau dominateur pour s'assurer qu'il n'avait rien à craindre d'un homme étranger à tout sentiment de nationalité. Ministre de Philippe II à Lisbonne, Miguel de Moura administra sans exactions criantes et surtout sans exercer de cruautés; c'est aujourd'hui à peu près le seul mérite que l'histoire lui accorde. F. D.

Mémoires inédits, conservés à la Bibliothèque impériale de Paris. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

MOURA (*Bento* DE), physicien portugais, né à Moimenta-da-Beira, le 21 mars 1702, mort le 27 janvier 1776. Il fit ses études à Coïmbre, et voyagea durant huit ans. Accusé de trahison en 1760, ou suspect aux yeux de Pombal, dont il ne partageait pas les idées, il fut jeté dans le fort de La Junquiera, et il y demeura jusqu'à sa mort (1). Le terrible ministre auquel Moura avait déplu appréciait plus que tout autre sa science, vraiment extraordinaire, et son génie inventif; mais, par une cruelle ironie, il prétendait que le bruit du monde eût empêché ce savant de faire certaines découvertes en physique et en mécanique que lui révélait naturellement la solitude de sa captivité. Ses contemporains l'ont surnommé le *Newton portugais*. Le P. Théodore Almeida a donné, dans le t. VI de ses *Récréations philosophiques*, sa ingénieuse explication de la théorie des marées. La plupart des manuscrits de Moura ont été perdus. On a imprimé un opuscule de lui intitulé : *Inventos e varios planos de melhoramentos para este reino, escriptos nas prisões do Junquiera*; Coïmbre, 1821, in-8°. C'est tout ce qui nous reste de cet esprit inventif. Le nombre primitif de ses manuscrits montait à vingt-huit cahiers. F. D.

J. da C. Neves Carvalho, *O Panorama, jornal litterario*, ann. 1842. — Theodoro d'Almeida, *Recreação philosophica.*

MOURA (*Jozé de Santo-Antonio*), orientaliste portugais, né à Almodovar, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort vers 1843. Il parlait l'arabe avec une grande facilité, et lorsqu'en 1798 la reine de Portugal dona Maria Ire résolut d'envoyer J.-Pedro Colaço en ambassade auprès de Muley Solyman, empereur du Maroc, ce fut lui qu'on choisit pour être l'interprète de cette mission diplomatique. Il profita de son séjour à Fez pour se procurer des documents précieux; il en rapporta entre autres le manuscrit des voyages d'Ibn-Batuta. De retour en Portugal, Moura fut revêtu de plusieurs charges dans l'ordre de la Merci, dont il devint général. Il n'occupait plus néanmoins cette dignité, lorsqu'il publia le livre historique, si connu des Arabes, qu'on désigne sous le nom d'*Alcartas*. Cet ouvrage fut traduit par lui en portugais sous le titre suivant : *Historia dos Soberanos mahometanos das primeiras quatro dynastias e da parte da quinta que reinardo na Mauritania, escripta em arabe por Abu-Mohammed Assaleh filho de Abdel Halim, natural de Granada*; Lisbonne, 1828, in-4°. Le *Roudh-el-Kartas* embrasse une période de plus de cinq siècles, et son utilité historique est incontestable; elle parut telle même en France dès le siècle de Louis XIV, puisque Petis de La Croix en entreprit alors une traduction, demeurée manuscrite, qui fut terminée le 28 novembre 1693. Deux autres orientalistes, Tornberg et F. Dombay, s'en occupèrent. Conde en fit usage pour ses travaux sur l'histoire d'Espagne; enfin un orientaliste habile, M. A. Beaumier, vient pour la première fois d'en donner une traduction, qui ne laisse rien à désirer. Elle a été publiée sous le titre de : *Histoire des Souverains du Maghreb* (*Espagne et Maroc*), *et Annales de la ville de Fez*; Paris, Imp. impér., 1860, in-8°. Il n'y a peut-être pas de traité historique provenant de la littérature arabe qui mette plus clairement dans leur jour véritable les sentiments politiques des musulmans à l'égard des chrétiens et surtout la persistance de leurs préjugés. Aussi l'orientaliste portugais et M. A. Beaumier ont-ils rendu un service incontestable en donnant chacun de leur côté une version de

(1) Moura eut d'abord un compagnon de captivité : mais cette consolation lui fut bientôt retirée, et il lui arriva ce qui est advenu à tant de victimes du régime cellulaire : sa tête s'égara ; il eut des hallucinations. Rien n'est touchant comme les paroles qu'il adressa à quelques membres de la famille royale, dans l'intimité desquelles il avait vécu, lorsqu'il sentit que sa dernière heure était venue.

[c]artas. Il est cependant hors de doute que le [d]ernier traducteur, éclairé par la comparaison [d]es textes, par son long séjour dans le Maroc et [p]ar les discussions critiques de ses prédécesseurs, laisse bien loin derrière lui son devancier. [U]n an avant sa publication, Moura avait donné [c]omme éclaircissement à son texte : *Memoria [s]obre as dynastias que tem reinado na Mauritania, com a Serie chronologica dos Soberanos de cada uma dellas* (voy. t. X, part. 1re [d]es *Mémoires de l'Académie des Sciences* de [L]isbonne). Bien des années après, il fit imprimer le t. Ier seulement d'un important voyage, [q]ui a trouvé également en France un excellent traducteur : *Viagens extensas e dilatadas do celebre Arabe Abu-Abdallah, mais [c]onhecido pelo nome de Ben-Batuta;* Lisbonne, imp. de l'Académie des Sciences, 1840. [O]n sait qu'Ibn-Batuta, né à Tanger, en 1325, a [p]oursuivi ses voyages durant l'espace de vingt-[q]uatre ans. Moura s'était procuré à Fez le texte [q]ui a servi à cette traduction, et il a eu soin de [p]révenir que ce manuscrit avait été copié par un [a]mi d'Ibn-Batuta lui-même. F. DENIS.

Revue bibliographique de Miller et Aubenas. — *Memorias da Academia das Sciencias*. — César de Figanière, *Bibliotheca Historica*.

MOURA (*Caetano Lopes* DE), médecin et [l]ittérateur brésilien, né à Bahia, vers 1780, mort [à] Paris, le 22 décembre 1860. Il appartenait à la [c]lasse des hommes de couleur; il commença [s]es études à Bahia, et vint les finir à Paris. En [1]808 il était au service de l'armée française, [c]omme chirurgien, et eut occasion de parler plus [d]'une fois à Napoléon Ier, dont il devait plus [t]ard écrire une histoire abrégée pour la jeunesse (1). De retour à Paris, il se voua presque [e]xclusivement à la culture des lettres. Il traduisit en portugais Châteaubriand, Walter Scott, [C]ooper, etc. Il coopéra aussi à la collection publiée par le vicomte de Santarem, et intitulée [Q]uadro elementar das relações politicas, etc., [.] vol. in-8°. Il prit part à la rédaction portugaise d'un utile ouvrage géographique, publié à [P]aris sous ce titre : *Diccionario Geographico, [h]istorico e descriptivo do imperio do Brasil, [o]bra collegida e composta por Milliet de [S]aint-Adolphe, e trasladada em portuguez [d]o mesmo manuscripto inedito frances, com [n]umerosas observações addições;* Paris, 1845, [.] vol. in 8°. Comme médecin Moura avait publié *Acte de se curar a si mesmo nas doenças [v]enereas;* Paris, 1839, in-12. Il collabora aussi [a]u *Cancioneiro del rey D. Diniz pela primeira vez impresso sobre o manuscripto da [V]aticana, com algumas notas illustrativas et [u]ma prefaçao historico literaria;* Paris, 1847, [in]-8°. F. D.

(1) *Historia de Napoleão Bonaparte, desde o seu nascimento ate a sua morte, seguida da descripção das ceremonias que tiveram logar na trasladacão do seu corpo da ilha de Sancta-Helena para Paris;* Paris, [18]46, 2 vol. in-12, fig.

Diccionario Bibliographico Portuguez, estudos de S. F da Sylva; Lisb., 1859. — *Renseign. partic.*

MOURAD. *Voy.* MURAD et AMURAT.

MOURADJA D'OHSSON. *Voy.* OHSSON.

MOURAVIEF (*Michel-Nikititch*), écrivain russe, né à Smolensk, le 25 octobre 1757, mort à Saint-Pétersbourg, le 29 juillet 1807. Il fit ses études à l'université de Moscou. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans la garde à Saint-Pétersbourg, et n'y perdit pas, chose rare, le goût de l'étude. A l'âge de vingt-huit ans, Catherine II le choisit pour être le précepteur de ses petits-fils, les grands-ducs Alexandre et Constantin. Mouravief composa pour ses augustes élèves différentes pièces morales, qui ne furent tirées qu'à dix exemplaires et qui sont devenues très-rares. Après avoir achevé leur éducation, il fut successivement nommé sénateur, secrétaire d'État, adjoint du ministre de l'instruction publique et curateur de l'université de Moscou, où il a laissé les meilleurs souvenirs : toutes ces différentes charges ne l'empêchèrent jamais de cultiver les lettres; il avait surtout les classiques grecs en prédilection. Ses œuvres, rassemblées en 3 vol. (Saint-Pétersbourg, 1820), sont vraiment remarquables, autant par une grande pureté de style que par une singulière et incroyable dextérité d'esprit. Pce A. GN.

Gretch, *Essai sur l'histoire de la littér. russe.*

MOUREAU (*Agricol*), homme politique français, né à Avignon, en 1766, mort le 23 novembre 1842. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation des frères de la Doctrine chrétienne, et professa les humanités au collége d'Aix, puis la rhétorique à celui de Beaucaire. Il embrassa avec enthousiasme la cause de la liberté, et rédigea pendant quelque temps (avec Tournal *Le Courrier d'Avignon*, feuille remarquable par une critique hardie, que ne se permettaient pas encore les autres journaux français. Élu procureur de la commune d'Avignon en décembre 1792, puis membre du directoire du département de Vaucluse, il acquit une grande popularité, et fut chargé de plusieurs missions par divers commissaires de la Convention. Jaloux de son influence, ou plutôt blessés par la manière indiscrète dont il en faisait montre, les représentants du peuple Poultier-Delmotte et Rovère, alors en mission dans le comtat, le firent arrêter et transférer à Paris, où il fut enfermé au Luxembourg. Ses amis réclamèrent sa mise en liberté à la société des Jacobins, et le présentèrent comme une victime de son patriotisme. Il fut réclamé également par les clubs de Beaucaire et d'Avignon. La société des Jacobins prit sa cause en considération, et lui nomma des défenseurs officieux. Moureau fut relaxé; il dut particulièrement son élargissement à Robespierre et à Payan, agent national de la commune de Paris, avec lesquels il avait ouvert une active correspondance (1). Il alla, le 25 avril 1794, remer-

(1) Ce fut Moureau qui fournit à Robespierre les dé-

cier la société des Jacobins de lui avoir fait rendre justice, et y obtint une sorte d'ovation. Appelé comme témoin dans l'affaire de Matthieu Jouve, dit *Jourdan Coupe-Tête*, son ennemi personnel, il le dénonça comme « royaliste, contre-révolutionnaire et fédéraliste »; ce fut sur ces trois accusations banales, dont la dernière était tout à fait contradictoire avec les deux autres, que Jourdan Coupe-Tête fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris. Moureau eût pu lui reprocher bien d'autres crimes, malheureusement mieux prouvés. De retour dans les départements méridionaux, Moureau y fut reçu comme un personnage de haute importance. Président de la Société populaire d'Avignon, affilié aux autres clubs de la Provence, agent actif des comités de Paris, il devint la terreur des modérés de son pays. Quoique sa correspondance avec Robespierre, Payan, Maignet, etc., eût été saisie après le 9 thermidor an II, il ne fut pas inquiété immédiatement; mais en 1797, à l'époque des élections, il fut destitué et arrêté comme l'un des auteurs des troubles qui à cette époque ensanglantèrent de nouveau Avignon. Après treize mois de détention, il fut acquitté par le tribunal de Grenoble. En floréal an VII, élu député au Conseil des Cinq Cents par l'assemblée scissionnaire du Vaucluse, il donna presque aussitôt sa démission, et refusa toute place sous le Directoire, le consulat et l'empire, vivant modestement de la profession d'avocat. Ce ne fut que durant les Cent Jours qu'il accepta les fonctions de procureur impérial près la cour d'assises du Vaucluse. Atteint, à la seconde restauration, par la loi du 29 octobre 1815, et mis en surveillance à Rouen, il revint à Paris en 1817, fut nommé le 20 février 1832 juge de paix du 3e arrondissement de Paris, se démit de ces fonctions en avril 1838, et termina ses jours dans l'étude et la retraite. On a de Moureau : *Réflexions sur les protestations du pape Pie VII, relatives à Avignon;* — *Essai sur l'esprit des lois françaises relatives à l'adoption des enfants naturels*; 1818, in-8°; — quelques brochures sur l'organisation du jury et les listes électorales. H. L.—R.

Le Moniteur universel, an II (1794) n° 115 292; an V, n° 162; an VII, n° 233. — *Biographie moderne* (Paris, 1806). — *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827).

MOURET (*Jean-Joseph*), compositeur français, né en 1682, à Avignon, mort le 22 décembre 1738, à Charenton, près Paris. Fils d'un marchand de soie, il reçut une bonne éducation et se fit connaître dès l'âge de vingt ans par des morceaux de musique pleins de grâce et de facilité. Il vint en 1707 à Paris, et fut bientôt recherché de la meilleure compagnie pour les agréments de son esprit et de sa voix. La duchesse du Maine le chargea d'écrire la musique de ces fêtes brillantes que l'on nommait *les nuits de Sceaux;* il composa dans l'une de ces occasions *Les Amours de Ragonde et Colin, ou la soirée de village*, comédie burlesque due à la plume de Destouches, et qui obtint encore du succès lorsqu'elle reparut en 1742 sur la scène de l'Académie royale. Il donna en outre à ce théâtre la musique de sept opéras ou ballets : *Les Fêtes de Thalie* (1714), joué quatre-vingts fois de suite; *Ariane et Thésée* (1717); *Pirithoüs* (1723); *Les Amours des Dieux* (1727); *Le Ballet des Sens* (1732); *Les Grâces* (1738); et *Le Temple de Gnide* (1741). A l'exception de ce dernier, ces divers ouvrages furent accueillis avec faveur et repris plusieurs fois; ils ont tous été gravés. On a encore de Mouret des *Cantates* et *Cantatilles*, trois livres d'*Airs sérieux et à boire*, des *Sonates* pour flûtes ou violons, des *Fanfares*, et six recueils de *Divertissements* pour la Comédie-Italienne. Ce musicien plut surtout par l'heureux choix de ses motifs et par la gaieté de ses airs, dont beaucoup ont été chantés pendant longtemps et se sont en quelque sorte perpétués jusque dans les vaudevilles modernes. Les œuvres légères de Panard, de Favart, etc. n'ont dû en grande partie leur succès qu'en empruntant à Mouret ses mélodies vives et naturelles. En 1736 il essuya une triple infortune, qui dérangea son esprit et abrégea ses jours : il perdit environ 5,000 livres de pension que lui rapportaient l'intendance de la musique de la duchesse du Maine, la direction du concert spirituel et la place de compositeur de la Comédie-Italienne. On fut obligé de l'enfermer chez les frères de la Charité à Charenton, où il mourut. P. L.

Achard, *Dict. de la Provence*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — De Léris, *Dict. des Théâtres*.

MOURGUE (*Jacques-Augustin*), économiste et philanthrope français, né à Montpellier, le 2 juin 1734, mort à Paris, en janvier 1818. Nommé directeur des travaux du port de Cherbourg, il s'y lia avec Dumouriez, alors commandant de cette place, qui le présenta plus tard à Louis XVI comme apte à succéder à Rolland dans les fonctions de ministre de l'intérieur. Ce poste, alors si difficile à remplir, lui fut confié le 13 juin 1792, et cinq jours après Mourgue donna sa démission. Vivant depuis lors loin des affaires politiques, il ne s'occupa plus que de bonnes œuvres et de travaux philanthropiques. Un des administrateurs du mont de piété de Paris et membre du conseil général des hospices civils, il se distingua par son zèle et son activité dans les améliorations nombreuses que subirent les hôpitaux et les hospices. Il proposa l'établissement d'une caisse de prévoyance, qui recevrait les plus faibles économies de l'ouvrier et du domestique, en donnant un intérêt que le temps augmenterait assez pour pouvoir fournir une ressource suffisante, dans les mauvais jours, à la vieillesse. Mourgue était membre des sociétés d'

---

tails de la mort d'Agricole Viala (voy. ce nom), son neveu, qui fut, avec le jeune Barra, admis aux honneurs du Panthéon, et dont la fête devait, dit-on, servir à l'exécution des projets de Robespierre contre la Convention.

Montpellier et de Bordeaux. Louis XVIII lui conféra la croix d'Honneur le 5 août 1814. On a de Mourgue : *Vues d'un citoyen sur la composition des États Généraux*; 1788, in-8°; — *De la France relativement à l'Angleterre et à la maison d'Autriche*; Paris, 1797, in-8°. — *Convient-il à la France d'avoir un Acte de navigation général et indéfini?* Paris, 1798, in-8°; — *Plan d'une caisse de prévoyance et de secours présenté à l'Administration des Hospices et Secours à domicile*; Paris, 1809, in-8°. On trouve de Mourgue dans les *Mémoires de la Société des Sciences* de Montpellier : *Plan d'observations sur la cause des variations de l'atmosphère* (1772); — *Expériences sur l'utilité qu'on peut retirer du gaz vineux* (1781), etc. — *Essai de statistique*; Paris, 1800, in-12. Cet ouvrage fut publié sans le consentement de l'auteur. Hallé et Laplace, chargés de l'examiner, firent à l'Institut un compte rendu favorable. Ce sont des observations sur les naissances, les mariages et les décès qu'il y a eu parmi les habitants de Montpellier de 1772 à 1792, et sur les calculs qui en résultent pour les probabilités de la vie. On a joint le résultat des tables météorologiques faites par Mourgue à Montpellier pendant l'espace de quatorze années, de 1772 à 1785.

H. F. (de Montpellier).

Moniteur universel, 1792, 1798, 1818. — *Mémoires de la Soc. des Sciences de Montpellier*, t. 2 et 3. — *Biographie (inédite) de l'Hérault*.

MOURGUES ou **MOURGUES** (*Mathieu* DE), sieur de SAINT-GERMAIN, littérateur français, né en 1582, dans le Velay, mort le 29 décembre 1670, à Paris. Il prit d'abord l'habit de jésuite et régenta quelques classes à Avignon ; mais ayant quitté la société, il se rendit à Paris, et y prêcha avec un tel succès que la reine Marguerite de Valois le choisit, en 1613, pour prédicateur. Ce titre lui fut aussi accordé dans la même année par le roi sur la présentation du cardinal Du Perron, et en 1620 il devint aumônier de Marie de Médicis. Dévoué à cette époque à Richelieu, il écrivit sous l'inspiration de ce prélat l'ennuyeux pamphlet intitulé : *Les Vérités chrétiennes* (1620), connu sous le nom de *Manifeste d'Angers*, et dirigé contre ceux qui avaient ôté à la reine mère l'éducation de ses enfants. En 1626 il publia avec les notes du cardinal *les Avis d'un Théologien sans passion*, en réponse aux attaques de quelques écrivains étrangers. Lorsque Richelieu se brouilla avec la reine mère, il ne réussit pas à détacher d'elle l'abbé de Saint-Germain; voulant le punir de son dévouement, il l'empêcha d'obtenir à Rome les bulles pour l'évêché de Toulon, auquel le roi l'avait désigné. Aussi l'abbé fut-il obligé de renoncer à cette nomination et de se contenter d'une pension sur l'évêché. Après l'arrestation de Marie de Médicis à Compiègne, il se cacha quelque temps dans sa famille, et, averti des poursuites que le cardinal avait ordonnées contre lui, il alla rejoindre sa maîtresse à Bruxelles (1631), et la suivit en Hollande, en Angleterre et à Cologne. La mort du cardinal lui permit de rentrer à Paris ; il se retira dans la maison des Incurables, où chaque année il prêcha le panégyrique de saint Joseph. Parmi les nombreux écrits de Saint-Germain, dont la plupart ont paru à l'étranger et sans nom d'auteur, nous citerons : *Diverses pièces pour la défense de la reine mère et de Louis XIII*; Anvers, 1637-1643, 2 vol. in-fol. : ce recueil peut être consulté avec fruit, en mettant de côté les injures, les récriminations, les imputations suspectes dont il est rempli; — *La seconde Savoisienne, où se voit comme les ducs de Savoie ont usurpé plusieurs États appartenant au roi de France*; Grenoble, 1630, in-8°; on attribue aussi cet écrit à François de Rechignevoisin, seigneur de Suron; l'auteur de la première *Savoisienne* était Antoine Arnauld; — *Discours sur le prince* (de Balzac); Paris, 1631, in-8°; — *Abrégé de la vie du cardinal de Richelieu*; Paris, 1643, in-4°; — *Sermons*; Paris, 1666, in-8°. Il avait laissé manuscrite une *Histoire de Louis XIII et de tout son règne*, qu'il ne voulut jamais mettre au jour de son vivant; on ignore ce qu'elle est devenue. P. L.

Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*.

MOURGUES (*Michel*), érudit français, né vers 1642, en Auvergne, mort en 1713, à Toulouse. Il est probable que sa famille était originaire de Saint-Flour. Admis dans la Compagnie de Jésus, il s'y distingua par sa droiture, son érudition et sa piété. Il professa pendant longtemps la rhétorique et les mathématiques au collége de Toulouse, et mourut dans cette ville, d'une maladie épidémique. Ses principaux ouvrages sont : *Nouveaux Éléments de Géométrie par des méthodes particulières en moins de cinquante propositions*; Toulouse, 1680, in-12; réimpr. dans différentes villes; — *Traité de la Poésie françoise*; ibid, 1685, in-12; Paris, 1724, 1729, 1754, in-12, avec des additions du P. Brumoy. « L'auteur, dit Sabatier, a joint à ses préceptes quelques exemples de sa façon, et entre autres un du chant royal et de la ballade, dont il paraît avoir bien saisi l'esprit » ; — *Recueil d'apophthegmes ou bons mots anciens et modernes mis en vers français*; Toulouse, 1694, in-12; — *Parallèle de la Morale chrétienne avec celle des anciens philosophes*; ibid., 1701, in-12; Paris, 1701; Bouillon, 1762, in-12 : Feller, qui est vraisemblablement l'éditeur de la dernière édition, place cet ouvrage au-dessus de tous les autres ; on y trouve à la suite une paraphrase chrétienne du *Manuel d'Épictète*, composée par un solitaire de l'Orient en langue grecque et demeurée inconnue jusqu'au dernier siècle ; — *Plan théologique du pythagorisme et des autres sectes savantes de la Grèce, pour servir d'éclaircissements aux ouvrages polémi-

ques des Pères contre les païens, avec la traduction de la Thérapeutique de Théodorat, où l'on voit l'abrégé de ces fameuses controverses; ibid., 1712, 2 vol. in-8° : ouvrage rempli d'érudition. Quelques auteurs ont donné mal à propos à ce jésuite le nom de *Morgues*. P. L.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Feller, *Dict. Hist.* — Sabatier, *Trois Siècles littér.*

MOURIEZ (*Jean-Joseph*), auteur dramatique français, né en 1794, à Paris, où il est mort, le 16 octobre 1857. Fils d'un commerçant, il vendit lui-même des rubans; vers 1827 il fut forcé de déposer son bilan. Ce fut alors qu'il se mit à écrire pour les scènes de genre. En 1832 il obtint la direction du théâtre des Folies-Dramatiques, et sut, par son activité et son intelligence, en faire un des plus prospères de Paris. Sous le nom de *Valory*, il a fait jouer un grand nombre de pièces dont la plupart ont été écrites en collaboration. E. C—R.

Gazette des Théâtres, oct. 1857.

MOURRE (*Joseph-Louis-Henri-Grégoire*, baron), magistrat français, né à Lorgues (Provence), le 12 mars 1762, mort à Paris, le 7 septembre 1832. Après avoir fait ses études chez les Doctrinaires, il professa dans cette corporation les humanités et la philosophie; puis il étudia le droit à Aix, et fut avocat au parlement de cette ville. En 1790 il vint à Paris, entra au ministère de la justice, et y était chef de la division civile, lorsque les électeurs le désignèrent pour une place de juge au tribunal de la Seine. Sous le consulat, il devint commissaire du gouvernement près le tribunal d'appel de Paris, et sous l'empire procureur général près la cour impériale. Il exerça ces fonctions jusqu'au 8 février 1811, époque où il fut nommé président de la chambre civile de la cour de cassation. Il remplaça Merlin (de Douai) dans le poste de procureur général (13 février 1815); mais il refusa lors du retour de Napoléon de prêter un nouveau serment. Il reprit sa place en juillet 1815, et l'occupa jusqu'à la révolution de Juillet. En 1810 il avait été nommé baron de l'empire. On a de lui : *Œuvres judiciaires, ou recueil contenant les plaidoyers du procureur général près la cour d'appel de Paris, dans les causes célèbres, suivis des arrêts, discours et Réquisitoires*; Paris, 1812, in-4°. R.

Docum. partic.

MOUSA. *Voy.* MUSA.

MOUSCHEGH I, prince et connétable arménien, de la famille des Mamigonians, né vers 330, à Daron, mort dans la même ville, en 381. Son père Vasag, prince de Daron, ayant été emmené prisonnier en Perse, en 370, avec le roi d'Arménie, par le roi Schahpour II, Mouschegh hérita des domaines et dignités paternelles. Envoyé à Constantinople, auprès de l'empereur Valens, par le patriarche Nersès I, il revint en Arménie avec une armée romaine sous les ordres de Terentianus, qui l'aida à délivrer le jeune prince Bab, enfermé par les Persans dans la forteresse de Pharandsem. Bab ayant été rétabli sur le trône de l'Arménie, en 371, Mouschegh agrandit la monarchie, en occupant l'Atropatène, et en battant plusieurs fois Méroujan, prince de la tribu arménienne des Ardzrouniens, prince qui, trahissant sa patrie, servait comme général des Persans. Bab, après six ans de mauvais gouvernement, ayant été assassiné, en 377, par Trajan, général romain, Mouschegh administra le royaume jusqu'à la nomination d'un nouveau roi, Varazdad, par l'empereur romain. Le prince de Daron, qui, encore en 380, avait repoussé deux fois Méroujan et les Persans, fut assassiné l'année suivante par ordre du nouveau roi, qui ne se conduisait pas mieux que ses prédécesseurs. Ch. R—s.

Moïse de Khorène, *Histoire de l'Arménie*. — Michel Tchamtchitch, *Histoire de l'Arménie*.

MOUSCHEGH II, prince et connétable arménien, de la même famille que le précédent, né à Daron, vers 530, mort en 604, dans la même ville. Fils aîné de Vart, il succéda à son père dans la principauté de Daron. Nommé duc de l'Arménie romaine, par l'empereur Maurice, en 570, il vainquit plusieurs fois les généraux d'Hormouz, roi de Perse. Ce dernier ayant été assassiné, en 590, Mouschegh II soutint l'héritier légitime, Khosrou Parviz, ainsi que ses oncles, Berdouich et Kettehm, contre l'usurpateur Bahram Tchebin. Khosrou, après avoir été rétabli sur le trône de Perse avec l'aide des Byzantins Mouschegh (auquel le nouveau roi avait promis le marzbanat ou gouvernement de l'Arménie), se voyant supplanté par un autre, se retira dans sa principauté. En 603, Khosrou, ayant demandé au prince de Daron des troupes auxiliaires contre les Byzantins, celui-ci s'y refusa, et battit même les troupes persanes. Mouschegh mourut l'année suivante, laissant la principauté de Daron à son neveu Vahan. Ch. R.

Jean VI le Katholikos, *Histoire de l'Arménie*. — St-Saint-Martin, *Mém. hist. et litt. sur l'Arménie*.

MOUSIN (*Jean*), savant médecin français, né le 19 janvier 1573, à Nancy, mort en 1645, près de cette ville. Il fit à Cologne ses études classiques, prit à Paris les premiers degrés en médecine, visita les principales universités de France, d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie, et fut reçu docteur à Padoue. De retour dans sa patrie, il devint médecin ordinaire de Charles III, duc de Lorraine, et occupa la même charge auprès du duc Henri, qui lui accorda en 1608 des lettres de noblesse. L'étude fut la passion dominante de Mousin : il s'appliqua successivement aux mathématiques, aux antiquités et aux sciences naturelles. Ennemi juré de toute charlatanerie, « il parvint, dit Éloy, à purger la Lorraine de ces fripons célèbres qui, avec peu de bons mots et de mauvais remèdes, empoisonnent le public crédule. » Sa courageuse conduite ne pouvait manquer de lui susciter des

ennemis ; « ils lui firent mille tracasseries, et lui causèrent des désagréments si souvent répétés que cet homme qui sut écrire contre les sots n'eut pas assez de philosophie pour les mépriser. » Il se fit bâtir une maison sur une colline voisine de Nancy, et vécut plus de trente ans dans cette agréable retraite. On a de lui : *Discours de l'ivresse et ivrognerie, auquel les causes, nature et effets de l'ivresse sont amplement déduits, avec la guérison et préservation d'icelle, ensemble la manière de carousser et les combats bachiques des anciens ivrognes*; Toul, 1612, in-12; trad. en latin sous le titre de *Pandora Bacchica furens medicis armis oppugnata* (Toul, 1614, in-12); par Cachet; — *Hortus iatrophysicus, in quo immensam exoticorum florum sylvam cuivis decerpere licet*; Nancy, 1632, in-4°; l'auteur examine, dans une suite de dialogues, diverses questions d'hygiène. D'après Haller, c'est un ouvrage rempli de paradoxes. P. L.

Eloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — Calmet, *Biblioth. de Lorraine*. — Haller, *Biblioth. Botanica*, II, 448.

MOUSKES (*Philippe*), prélat et historien belge, né à Gand, vers 1215, mort à Tournai, le 24 décembre 1283 (1). Meyer, Sander et Gramaye, dans leurs écrits sur l'histoire du Brabant, lui donnent le nom de *Philippe Mus*, et Paquot l'appelle *Philippe Mussche*, bien que, dès le premier vers de sa chronique, toute difficulté soit levée à ce sujet :

> Phelippes Mouskes s'entremet
> Ensi que point de faus n'i met, etc.

Devenu au plus tard, en 1242, chanoine, puis chancelier de la cathédrale de Tournai, il fut élu, en 1274, évêque de cette ville, et se montra fort jaloux des priviléges de son église. Il est auteur d'une chronique métrique contenant en 31,286 vers toute l'histoire de France et de Flandre, depuis l'enlèvement d'Hélène par Pâris, commencement obligé de toutes les chroniques, jusqu'en 1242. Il est apparent qu'il la termina avant d'être élevé au siége épiscopal ; mais rien n'empêche qu'il ne l'ait retouchée depuis. On n'en connaît qu'un seul manuscrit, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le numéro 9634. Il forme un petit in-folio en parchemin, sur deux colonnes. C'est de ce manuscrit unique que Du Cange a tiré les nombreuses citations dont il a semé son *Glossaire de la Latinité du moyen âge* ainsi que les notes et les dissertations dont il a enrichi l'*Histoire du roi saint Louis*, écrite par le sire de Joinville. C'est aussi de là qu'il a extrait pour le joindre à son édition de Villehardouin, publié en 1657, le morceau relatif aux empereurs français de Constantinople, qui commence au folio 134 du manuscrit et n'en est qu'une très-faible partie. Cet extrait, sauf quelques vers, a été réimprimé par Buchon dans sa *Collection des Chroniques nationales françaises*, tome III. On a porté bien des jugements divers sur cette chronique ; mais c'est encore Du Cange qui l'a le plus sainement jugée. « Elle est, dit cet érudit, remplie de remarques intéressantes et curieuses, bien que son auteur n'ait eu garde d'oublier les fables de l'archevêque Turpin, et d'y en joindre de nouvelles. » Il est sans doute inutile de demander à Philippe Mouskes, comme poëte, de l'invention, des mouvements variés, de l'harmonie, de l'élégance, des images riantes, gracieuses ou terribles. Toutefois, son ouvrage n'en est pas moins le monument le plus vaste, le plus entier de la langue romane en Belgique. Historien, il mérite l'éloge qu'en fait le grave et judicieux Du Cange. La moitié de cette chronique appartient à l'âge héroïque et est envahie par des fables ; mais ces fables elles-mêmes sont l'histoire de l'esprit humain, et elles aident à trouver la filiation des croyances merveilleuses qui semblent traduites dans toutes les œuvres du moyen âge. Au surplus, l'histoire proprement dite ne perd point ses droits dans le reste de cette chronique ; elle y révèle beaucoup de faits que l'on chercherait vainement ailleurs, ou les présente sous une face imprévue. La *Chronique* de Philippe Mouskes a été publiée à Bruxelles, 1836-1838, 2 vol. in-4°, par les soins du baron de Reiffenberg, qui a enrichi cette édition d'une introduction, d'un commentaire et d'appendices d'une grande érudition. H. Fisquet.

Gallia Christiana, t. III. — Jean Cousin, *Histoire de Tournai*. — *Hist. littéraire de la France*, t. XVI, p. 132-138. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Du Cange, *Histoire de Constantinople sous les empereurs français*.

MOUSSARD (*P.*), littérateur français, mort vers 1835. Au commencement de ce siècle, il exerça à Paris la profession de libraire. Sous l'empire il résida à Copenhague et à Saint-Pétersbourg, et revint en France en 1814. Il a publié divers ouvrages, entre autres : *La Libertéide, ou les phases de la révolution française, tableaux héroï-lyriques*; Paris, 1802, in-8°, avec portrait; — *Les Diversités littéraires*; Saint-Pétersbourg, 1812, in-8° : recueil de poésies fugitives; — *La Grandeur et les Bienfaits de l'Éternel dans le christianisme, poëme religieux*; Paris, 1818, in-8°, reproduit en 1819, sous le titre : *Les Prêtres tels qu'ils devraient être*. En 1831 il a édité *Le véritable Mayeux, évangéliste populaire*, feuille qui a paru jusqu'à l'année suivante. P. L—y.

Quérard, *La France Littéraire*.

MOUSSAUD (*Jean-Marie*), littérateur français, né en 1743, à Courçon (Saintonge), mort le 11 janvier 1823, à La Rochelle. Il embrassa l'état ecclésiastique et se dévoua à l'enseignement; ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il fut forcé de s'expatrier. Sous l'empire il devint chanoine de la cathédrale de La Rochelle. Depuis 1778 il était

(1) Et non le 24 février 1282, comme l'assurent les auteurs de la *Gallia Christiana* et quelques autres historiens ; car on a de lui un acte en faveur de son église daté du mois de mai 1283.

membre de l'académie de cette ville. On a de lui : *Encomium Rupellæ, ou Éloge de La Rochelle, latin-français*; La Rochelle, 1771, in-8°; — *Principes de l'Art oratoire*; Paris, 1788, in-8°; la 2e édit. porte le titre de *Nouveau Plan de Rhétorique* (Paris, 1804, in-12); — *L'Alphabet raisonné, ou explication de la figure des lettres*; Paris, 1808, 2 vol. in-8°; — *Roman d'optique, ou probabilités sur l'existence des différentes espèces de vues, d'après lesquelles on examine si l'homme voit la nature sous son plus bel aspect*; Paris, 1810, in-12; 2e édit., corrigée, 1820, in-8°; — *Discours et Dissertations littéraires sur différents sujets*; Paris, 1812, in-8°; — *Plaidoyer sur quatre espèces de fleurs*; Paris, 1817, in-8°; ces fleurs sont le lis, la rose, l'œillet et l'immortelle, emblèmes de la noblesse, de la beauté, de l'estime et de la durée; — *Des merveilleux Effets de la vis d'Archimède rapprochés des mystères de la religion*; La Rochelle, 1821, in-8° fig. P. L.

Lesson, *Fastes historiques*, I, 20. — Gautier, *Statist. de la Charente-Infér.* — Rainguet, *Biographie Saintongeaise*.

MOUSSAYE (La). *Voy.* La Moussaye.

MOUSTAPHA. *Voy.* Mustapha.

MOUSTIER (de), famille originaire de la Franche-Comté, dont on sait la filiation à partir de *Renaud* de Moustier, qui accompagna Philippe-Auguste à la troisième croisade et qui périt en 1190, au siége de Saint-Jean d'Acre.

Rogez, *La Noblesse de France aux croisades*. — La Chesnaye des Bois, *Dict. de la Noblesse*. — Guillaume, *Hist. des Sires de Salins* (Besançon, 1758), I, 281.

MOUSTIER (*Éléonore-François-Élie*, comte, puis marquis de), général et diplomate français, né le 15 mars 1751, à Paris, mort le 28 janvier 1817, à Bailli, près Versailles (1). Après avoir passé quelque temps au collége des Jésuites de Heidelberg, il fit à Besançon l'apprentissage des armes, et passa en 1767 comme sous-lieutenant dans le régiment de Royal Navarre, auquel le régiment de Moustier venait d'être réuni. Attaché en 1769 à l'ambassade du marquis de Clermont d'Amboise, son beau-frère, il resta deux ans à Lisbonne, et le suivit encore en 1775 à Naples. En 1778 il fut nommé à la fois mestre de camp d'un régiment de dragons, et ministre du roi près l'électeur de Trèves. Il se rendit à Londres en 1783, après la signature de la paix, et fut chargé d'y régler certaines difficultés relatives à l'Espagne. Il avait remplacé depuis 1787 M. de La Luzerne aux États-Unis lorsque la révolution éclata; le désir de suivre de plus près le mouvement des esprits l'engagea à solliciter un congé, et il revint à Paris à la fin de 1789. Pendant son séjour, on l'envoya en ambassade à Berlin (1790). Au mois de septembre 1791 il fut rappelé par une lettre autographe de Louis XVI, qui lui proposait pour la seconde fois le ministère des affaires étrangères (1). Mais à son arrivée l'autorité royale était déjà débordée; dans de telles circonstances son caractère ferme et ses principes monarchiques bien connus ne pouvaient que compromettre le roi; celui-ci le comprit, agréa son refus, et lui donna l'ambassade de Constantinople (2). Le comte de Moustier renonça bientôt à ce poste, et se rendit auprès des princes, qui lui confièrent des pouvoirs illimités pour traiter avec les souverains alliés des intérêts de la monarchie française. Il venait d'obtenir du roi de Prusse de reconnaître le comte de Provence comme régent du royaume pendant la captivité de Louis XVI, lorsque la retraite de l'armée prussienne donna un autre cours aux événements; sa correspondance secrète fut saisie, et un décret d'accusation fut voté contre lui, le 22 octobre 1792, à la demande de Hérault de Séchelles. Il résida tour à tour en Angleterre et en Prusse, et la considération que pendant ses missions il s'était acquise dans ces deux cours le mit plus d'une fois à même de se rendre utile aux princes exilés (3). A la fin de 1795, après le désastre de Quiberon, et quand le cabinet de Londres promettait de nouveaux secours aux royalistes, il fut nommé commissaire général de Louis XVIII dans les départements insurgés; la pacification de la Vendée en 1796 le força de pourvoir de nouveau à sa sûreté. Devenu marquis par la mort de son frère aîné (1801), M. de Moustier résida à Berlin en qualité d'envoyé secret du comte de Provence jusqu'en 1806, où, par suite de l'occupation de la Prusse, il passa encore une fois en Angleterre. Il ne rentra en France qu'en 1814, et accompagna le roi à Gand. En 1816 il se retira dans une maison de campagne qu'il possédait près de Versailles, et y mourut d'une attaque d'apoplexie. Il avait été nommé maréchal de camp, le 30 décembre 1814, pour prendre rang du 1er janvier 1794, et lieutenant général

(1) Son père, *Louis-Philippe-Xavier*, né le 5 novembre 1707, au château de Naus, servit avec distinction en Allemagne, en Italie et en Flandre, devint maréchal de camp en 1761, et mourut en avril 1776, à Paris, laissant la réputation d'un des meilleurs officiers de cavalerie de l'armée. — Son frère aîné, *Charles*, né en 1729 et mort le 17 octobre 1801, à Paris, prit part à la guerre de Sept Ans, et fut créé en 1780 maréchal de camp. Élu en 1789 député de la noblesse de Franche-Comté aux états généraux, il quitta cette assemblée au moment de la fusion des trois ordres. Arrêté en 1793, il fut mis en liberté après le 9 thermidor.

(1) Mirabeau avait envoyé dès le 20 octobre 1790 la note suivante à la cour : « Il faut avant tout avoir quelqu'un au conseil avec qui l'on puisse causer à cœur ouvert ; il faut y faire entrer M. de Moustier... » (*Corresp. de Mirabeau avec le comte de La Marck*, II, [illegible], [illegible] 200).

(2) Tous les détails de cette affaire se trouvent dans la *Correspondance de Mirabeau* (III, 207 210, [illegible]), dans les *Mémoires d'un homme d'État* (I, [illegible]), dans les *Mémoires de Bertrand de Molleville* (éd. [illegible] I, 200). « Sa réputation méritée de talent, d'instruction et d'énergie, dit ce dernier, le fit regarder comme un homme dangereux pour la révolution et souleva contre lui tous les partis qui la soutenaient. »

(3) Voy. les *Lettres de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, p. 45.

le 2 octobre 1816. On a de lui : *De l'Intérêt de la France à une constitution monarchique;* Berlin, juillet, 1791, in-8°; — *De l'Intérêt de l'Europe dans la révolution française;* Londres, 1793, in-8°; — *Observations sur les déclarations du prince de Cobourg aux Français par un royaliste français;* Londres, 1795, in-8°; — *De l'Intérêt de la monarchie prussienne dans les conjonctures actuelles;* en Allemagne, févr. 1796, in-8°. La plus grande partie des ouvrages sortis de sa plume est restée inédite.

Courcelles (De), *Dict. hist. des Généraux français.* — *Documents particuliers.*

MOUSTIER (*Clément-Édouard*, marquis DE), diplomate français, fils unique du précédent, né le 2 janvier 1779, à Coblentz, mort le 5 janvier 1830, à Paris. Il avait treize ans quand son père, décrété d'accusation par la Convention, chercha un asile à l'étranger. Tout fils d'émigré, sous peine d'être réputé émigré lui-même, devait être rentré en France avant quatorze ans; Édouard de Moustier allait atteindre cet âge; il quitta l'Académie de Stuttgard, où il étudiait, et revint à Paris avec son précepteur dans les derniers jours de 1792. Tour à tour incarcéré, puis s'associant avec ardeur aux efforts tentés contre le pouvoir révolutionnaire, il s'expatria à la suite du mouvement du 13 vendémiaire, où il avait été blessé, et alla en Angleterre retrouver son père. Au mois de mars 1796, il alla se joindre, dans la basse Normandie, au détachement du comte de Frotté, près duquel il combattit en qualité d'aide de camp jusqu'à la pacification. Il revint à Paris à l'époque où fut tenté le mouvement royaliste que comprima le coup d'État du 18 fructidor. Attaché le 1er mai 1800, comme élève diplomatique, au ministère des affaires étrangères, il remplit, de 1800 à 1812, différentes missions en Allemagne, et fut successivement secrétaire de légation, chargé d'affaires à Dresde, ministre plénipotentiaire près du grand-duc de Bade et du roi de Wurtemberg; il quitta ce dernier poste au commencement de 1813 pour rentrer dans la vie privée. Il ne reprit du service qu'à la fin de 1820, et alla à Hanovre et de là à Berne en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire. Sa mission en Suisse fut marquée par plusieurs négociations importantes. Élu député du Doubs en 1824, il suivait à Paris les travaux de la session lorsque Châteaubriand quitta le ministère des affaires étrangères; l'intérim lui en fut confié, avec le titre de directeur des affaires politiques, et ce fut en qualité d'ambassadeur qu'ensuite il retourna en Suisse. Il passa en 1825 à l'ambassade d'Espagne. De graves difficultés l'y attendaient. A la mort de Jean IV, la guerre civile avait éclaté en Portugal. Les grandes puissances continentales, redoutant une intervention anglaise, insistaient près de la cour de Madrid pour qu'elle ne donnât aucune marque de la faveur qu'elle semblait porter à la cause de don Miguel. Bien que cette conduite fût en opposition avec les idées personnelles de M. de Moustier et qu'il ne le cachât pas à son gouvernement, il agit énergiquement dans le sens qui lui était indiqué; mais malgré les protestations du gouvernement espagnol, ses préférences se trahirent par des actes patents, et dès lors le cabinet des Tuileries dut rappeler son ambassadeur. Il avait épousé en 1808 la fille unique du comte de La Forest.

Son fils aîné, *Léonel*, a été envoyé en 1849 à l'Assemblée législative par le département du Doubs; il est depuis 1853 envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin.

Documents particuliers.

MOUTON (*Jean*), compositeur français (1) du seizième siècle, et qui occupa une des places les plus distinguées parmi les maîtres de cette époque. Élève du fameux Josquin Desprez, Jean Mouton jouissait déjà, sous le règne de Louis XII, d'une grande réputation, qu'il s'était faite par ses compositions; on cite, entre autres, le motet qu'il écrivit, en 1509, pour la naissance de la seconde fille de ce prince, et celui qu'il composa, en 1514, sur la mort d'Anne de Bretagne. François Ier l'attacha à son service. Ce monarque, protecteur des arts et des artistes, avait divisé sa chapelle en deux corps, dont l'un, appelé *Chapelle de musique*, était composé de chanteurs et de quelques instrumentistes; l'autre, nommé *Chapelle de plain-chant*, comprenait les chantres et les ecclésiastiques destinés à chanter les hautes messes et les heures canoniales. Dans certaines solennités, ces deux corps se réunissaient, et on leur donnait alors le nom de *Grande chapelle*. Un seul chef était à leur tête, avec le titre de maître de la chapelle-musique; deux sous-maîtres pour la musique, un pour le plain-chant, l'aidaient dans l'exercice de ses fonctions (2). Cette place de maître de chapelle fut donnée à Jean Mouton. Glaréan, qui vécut à Paris depuis 1521 jusqu'en 1524, dit que cet artiste était en grande faveur auprès de François Ier, et nous apprend qu'il dédia des messes de sa composition au pape Léon X, qui lui en témoigna sa satisfaction. On ignore la date de sa mort. On trouve à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le numéro 1506 du supplément des manuscrits français, un compte de la chapelle de François Ier, dressé en 1532 par maître Benigne Sevré, conseiller du roi. Jean Mouton ne figure à aucun titre dans ce compte, ce qui doit faire supposer qu'alors il avait cessé de vivre.

(1) Glaréan, qui le vit à Paris en 1521 et qui s'entretint avec lui au moyen d'un interprète, dit qu'il était né en France. Cependant Guicciardini en fait un Belge. Le témoignage de Glaréan paraît plus certain.

(2) Jusqu'en 1543 les virtuoses de la chapelle chantaient aux fêtes et divertissements de la cour. Mais à cette époque François Ier établit un corps de musiciens indépendant du service divin, et l'attacha spécialement à sa chambre. Des joueurs d'épinette s'y font remarquer. Le fameux luthiste Albert en faisait les délices.

Les messes de Jean Mouton étaient très-estimées. Ce compositeur possédait à fond la science musicale. Son chant était facile et naturel. Ce qui reste de ses ouvrages prouve qu'il était en effet très-habile. Octave Petrucci, de Fossombrone, a publié, en 1508, un livre contenant cinq messes de Jean Mouton, et qui sont intitulées, la première, *sine nomine*, n° 1, la seconde, *Alleluia*, la troisième, *Alma Redemptoris*, la quatrième, *sine nomine*, n° 2, et la cinquième, *Regina mater*. Plusieurs messes du même compositeur sont conservées en manuscrit dans les archives de la chapelle pontificale, à Rome; on y trouve, entre autres, la messe sur la chanson française *Dites-moi toutes vos pensées*. On sait qu'à cette époque les compositeurs prenaient souvent pour thème obligé, dans la musique d'église, les airs qui avaient le plus de popularité, et qu'ils décoraient de toutes les subtilités de l'art. La bibliothèque de Munich renferme aussi des messes manuscrites de Jean Mouton. On trouve des motets, à 4 et 5 voix, du même musicien dans les premier, second, troisième et quatrième livres de la collection des motets de la couronne, publiés par Octave Petrucci, et dans les autres recueils du temps. Les histoires de la musique de Hawkins, de Burney et de Forkel offrent aussi, comme renseignements, des motets de Jean Mouton. Ses madrigaux étaient fort goûtés; on trouve à la Bibliothèque du Conservatoire de Paris, dans le premier volume de la collection Eler, le madrigal à 6 voix, *Vrai Dieu d'amour*, composé par ce musicien. D. Denne-Baron.

Guillaume du Peyrat, *Hist. ecclésiastique de la Cour, ou les antiquités et recherches de la chapelle ou oratoire du roy de France*. — Glaréan, *Dodécachordon*. — Burney, *A general History of Music*. — Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*. — Castil-Blaze, *Chapelle-Musique des Rois de France*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Patria, *Hist. de l'Art musical en France*.

MOUTON (*Gabriel*), astronome français, né en 1618, à Lyon, où il est mort, le 28 septembre 1694. Attaché dès l'âge de quatre ans comme enfant de chœur à l'église de Saint-Paul, il en devint vicaire perpétuel en 1654. Il était docteur en théologie. Tous ses loisirs étaient consacrés aux mathématiques; ses études l'avaient même rendu si distrait qu'en célébrant la messe il lui arrivait souvent de demander à celui qui la servait où il en était. Son principal ouvrage a pour titre: *Observationes diametrorum Solis et Lunæ apparentium* (Lyon, 1670, in-4°); il contient aussi des mémoires intéressants sur les interpolations et sur le projet d'une mesure universelle tirée du pendule. Dès 1661 il avait déterminé le diamètre du Soleil dans son apogée, et malgré le peu de secours qu'il avait pour une expérience si délicate, on a trouvé, par la suite, peu de chose à y changer. On a encore de lui dans les *Tables* de Gardiner (Avignon, 1770, in-fol.) des logarithmes calculés à sept décimales. P. L.

Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, II. — Lalande, *Bibl. Astronom.*

MOUTON (*Jean-Baptiste-Sylvain*), écrivain ecclésiastique, né en 1740, à La Charité-sur-Loire, mort le 13 juin 1803, à Utrecht. Il émigra en 1792, et se retira en Hollande, où il fit paraître, de 1793 à 1803, la continuation des *Nouvelles ecclésiastiques*, qui avaient cessé d'être imprimées à Paris. Ce recueil ne fut pas continué après la mort de l'abbé Mouton. A. L.

Dict. Hist. — Quérard, *La France Littéraire*.

MOUTON (*Georges*), comte de Lobau, pair et maréchal de France, né à Phalsbourg (Meurthe), le 21 février 1770, mort à Paris, le 27 novembre 1838. Issu d'une famille de commerçants, il avait reçu une éducation fort incomplète, quand la révolution vint lui ouvrir une carrière à laquelle il n'aurait sans doute pas songé. Il s'enrôla comme soldat, le 1er août 1792, dans le 9e bataillon des volontaires de son département, devint lieutenant (16 août), capitaine (5 novembre), fit avec ce corps les premières campagnes aux armées du nord, et fut choisi pour aide de camp par le général Meunier (13 octobre 1793). Passé à l'armée d'Italie, il devint chef de bataillon (30 octobre 1797) et aide de camp du général Joubert (21 novembre 1798), qui fut tué à ses côtés à la bataille de Novi. Moreau l'avait nommé (14 juillet 1799) chef de la 3e demi-brigade d'infanterie; mais Mouton ne fut confirmé dans ce grade que le 21 octobre 1800. Peu auparavant, il avait pendant quelques mois commandé à Rome le château Saint-Ange. Renfermé dans Gênes avec son régiment, après avoir lutté dans les montagnes contre un ennemi qui lui était supérieur en forces et surtout contre la misère, il prit une part brillante au siége que Massena soutint dans cette ville, et dans une sortie, à l'attaque du fort Quezzi, il fut atteint d'une balle qui lui traversa le corps. Laissé pour mort sur le champ de bataille, il ne dut la vie qu'au dévouement d'un ami. Peu après la capitulation de Gênes (2 juin 1800), Mouton rentra en France et fut ensuite appelé au camp de Boulogne, où Bonaparte le nomma membre de la Légion d'Honneur (11 décembre 1803), puis officier de l'ordre (14 juin 1804). Devenu empereur, il s'attacha Mouton, qu'il fit général de brigade (1er février 1805) et son aide de camp (7 mars suivant). Depuis ce moment, Mouton, que Napoléon appréciait de plus en plus, malgré toute sa franchise et sa brusquerie, prit part à toutes les campagnes de l'empire, fut promu commandant de la Légion d'Honneur (30 mai 1807), se distingua à Iéna, à Pultusk, à Friedland, et obtint le grade de général de division (5 octobre suivant). Employé en Espagne sous les ordres du maréchal Bessières, il commanda, le 14 juillet 1808, de sa personne, une charge à la baïonnette, enleva la ville de Medina, assura ainsi le succès de la journée de Médina del Rio

Secco, et, le 10 novembre suivant, il contribua à la prise de Burgos et à la déroute de l'armée d'Estramadure, qui avait égorgé en son chemin le comte de Torrès, son général, et qui perdit dans cette journée plus de six mille hommes, douze drapeaux et vingt-cinq pièces de canon. Appelé ensuite à la grande armée, il exécuta, le 21 avril 1809, sur le pont embrasé de Landshut, un mouvement dont l'audace et le succès frappèrent d'admiration l'empereur lui-même, qui n'avait pas cru pouvoir l'ordonner. Ce mouvement, qui empêcha la jonction du général autrichien Hiller avec l'armée du prince Charles, valut aux Français des avantages immenses. Le 21 mai suivant, Mouton se couvrit de gloire à la tête des fusiliers de la garde impériale, et s'empara définitivement du village d'Essling, que les Autrichiens avaient pris quatre fois dans la journée. Sa conduite dans cette bataille et les services qu'il rendit à l'armée pendant son séjour dans l'île de Lobau lui valurent le titre de comte du nom de l'île où il s'était illustré.

Promu grand officier de la Légion d'Honneur (30 juin 1811), Mouton accompagna Napoléon en Russie, partagea la gloire et les dangers de cette campagne, et revint en France avec l'empereur, quand ce dernier remit à Murat, roi de Naples, le commandement de l'armée. L'année suivante, il combattit en Saxe et contribua aux succès de Giesshubel et de Tacknitz. Le 29 juillet 1813, il avait été nommé aide de camp major de la garde impériale. Demeuré à Dresde après la bataille de Leipzig, il fut, au mépris d'une capitulation, traité en prisonnier de guerre et conduit en Hongrie, où il fut retenu jusqu'à l'abdication de Napoléon. La première restauration le fit chevalier de Saint-Louis, le 8 juillet 1814, et le 30 décembre suivant inspecteur général d'infanterie. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon, dès le 20 mars 1815, le nomma commandant de la 1re division militaire et pair de France, le 2 juin suivant. A cette époque, il prit le commandement du 5e corps de l'armée du nord, et le 18 de ce mois, à la bataille de Waterloo, il avait glorieusement résisté avec six mille hommes à trente mille commandés par le général Bulow, lorsque, surpris par les Prussiens au moment où il ralliait les débris de l'armée, il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre. Compris dans l'article 2 de l'ordonnance du 24 juillet suivant, il ne put rentrer en France après le second retour du roi, habita la Belgique, et n'obtint qu'en 1818 l'autorisation de revoir sa patrie. Il fut mis en non-activité le 1er janvier 1819 et compris, le 9 juin suivant, comme disponible au cadre d'état-major. On semblait avoir oublié son nom et ses services lorsqu'en avril 1828 les électeurs du département de la Meurthe l'envoyèrent à la chambre des députés, où il vota constamment avec l'opposition libérale. Pendant les journées de Juillet 1830, il fit partie de la commission municipale qui remit le pouvoir aux mains du duc d'Orléans, et ce prince, devenu roi, le nomma grand-croix de la Légion d'Honneur (19 août) et commandant général de la garde nationale de Paris (26 décembre) après la démission de La Fayette. Compris dans le cadre d'activité de l'état-major général (7 février 1831), il eut à combattre une sorte d'émeute qui, du 5 au 10 mai suivant, se renouvelait chaque soir sur la place Vendôme. Pour éviter la violence des charges de cavalerie, et surtout l'effusion du sang, il imagina, de concert avec Gabriel Delessert (depuis préfet de police) de faire venir des pompes à incendie, et de lancer sur les groupes compacts de curieux et d'émeutiers des colonnes d'eau, qui les dispersèrent en un instant. Des caricatures sans nombre semèrent à cette occasion mille plaisanteries sur le général Lobau; mais assurément on ne put que louer son humanité et sa modération. Le 30 juillet suivant, il reçut le bâton de maréchal des mains du roi, qui, le 27 juin 1833, le nomma pair de France. Ce fut au sein de ces dignités qu'il termina sa carrière. Son éloge fut prononcé à la chambre des pairs par M. le comte Philippe de Ségur, dans la séance du 17 juin 1839; la ville de Paris donna son nom à une nouvelle rue, et plaça son buste à l'hôtel de ville. Enfin, une statue en bronze lui a été érigée sur une des places de Phalsbourg. H. Fisquet.

Rouval (A.-A.), *Vie du maréchal comte de Lobau*; 1838, in-8°. — Ph. de Ségur, *Éloge historique*; 1839, in-8°. — *Anecdotes de la vie militaire et politique du maréchal comte de Lobau*; 1839, in-8°. — *Nouvelle Notice historique sur la vie et la mort du comte de Lobau et sur toutes les campagnes de cet illustre guerrier sous l'empereur Napoléon*; 1838, in-12. — *Moniteur universel*; 1839, pages 1004 et 1005.

MOUTON-DUVERNET (*Régis-Barthélemi*, baron), général français, né le 3 mars 1769, au Puy-en-Velay, fusillé, le 27 juillet 1816, à Lyon. A dix-sept ans il s'engagea dans le régiment de la Guadeloupe, fit quelques campagnes maritimes, passa en 1793 à l'armée des Alpes et servit au siége de Toulon comme capitaine-adjudant major. Envoyé en Italie, il fut blessé grièvement à l'attaque du pont d'Arcole (1796). Après avoir pris part aux guerres de Prusse et de Pologne, il devint colonel du 63e régiment de ligne (1807), se rendit en Espagne, et entra de vive force dans la ville d'Uclès (12 janvier 1809), défendue par une garnison de huit mille hommes; ce fait d'armes lui valut le titre de baron de l'empire. Promu au grade de général de brigade le 21 juillet 1811 et à celui de général de division le 4 août 1813, il concourut avec distinction à la campagne de Saxe. Lors de la première restauration Mouton-Duvernet fut nommé chevalier de Saint-Louis et commandant de Valence. Au retour de Napoléon il fut un des premiers à se joindre à lui. Élu député de la Haute-Loire, il engagea la chambre des représentants à proclamer, après le désastre

de Waterloo, Napoléon II empereur. « A ce nom, dit-il, il n'y aura pas un Français qui ne s'avance pour défendre l'indépendance nationale, c'est-à-dire le souverain pour lequel on a déjà versé tant de sang et fait tant de sacrifices. L'armée de la nation se rappelle que sous Louis XVIII elle a déjà été profondément humiliée ; elle se rappelle qu'on a traité de brigandages les services qu'elle a rendus à la patrie depuis vingt-cinq ans. Voulez-vous lui rendre tout son courage et l'opposer avec succès à l'ennemi, proclamez Napoléon II. » Dans les premiers jours de juillet 1815, il fut envoyé à Lyon avec le titre de gouverneur par le gouvernement provisoire, et, bien qu'il eût mis de l'empressement à protester de son dévouement au roi, il fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet, et déféré avec dix-huit officiers généraux à la juridiction militaire comme coupable « d'avoir trahi le roi et attaqué la France et le gouvernement à main armée avant le 23 mars ». Réfugié dans la demeure d'un royaliste, M. de Meaux, maire de Montbrison, il échappa pendant près d'une année aux poursuites. Las de cette existence incertaine, il se constitua volontairement prisonnier, et comparut à Lyon, le 15 juillet 1816, devant un conseil de guerre présidé par le général Darmagnac. Après d'assez longs débats, il fut condamné à mort. Il en appela en vain au conseil de révision. Sa femme, qui se trouvait à Paris, présenta un recours en grâce au comte d'Artois et au duc de Berri ; ni l'un ni l'autre ne voulut l'écouter ; elle se jeta aux pieds de Louis XVIII, qui lui répondit froidement : « Je ne peux vous accorder votre demande. » Le 27 juillet l'infortuné général fut passé par les armes sur le chemin des Étroits, après avoir reçu les secours de la religion. Le lendemain, selon M. de Vaulabelle, quelques-unes des dames royalistes les plus qualifiées de la ville se transportèrent au lieu du supplice, et y firent éclater leur joie à l'aide de danses impies exécutées sur la partie même du sol où Mouton-Duvernet était tombé (1). P. L.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations*, IV. — Bouchet, *Notice sur la vie et le procès du général Mouton-Duvernet*; Le Puy, 1844, in-8°.

(1) « Un banquet eut lieu (peu de jours après l'exécution) ; des toasts célébrèrent la mort du général, et, pour compléter cette odieuse parodie, les convives exigèrent qu'on leur servit un foie de mouton, qui fut aussitôt percé de cent coups de couteau. » (Bouchet, *Notice sur Mouton-Duvernet*.)

MOUTON-FONTENILLE DE LA CLOTTE (*Marie-Jacques-Philippe*), naturaliste français, né à Montpellier (Hérault), le 8 septembre 1769, mort à Lyon, le 22 août 1837. Après de bonnes études à l'université de sa ville natale, il devint professeur d'histoire naturelle à l'Académie et au lycée de Lyon, membre de l'Athénée, de la Société de Médecine, et des autres sociétés savantes de cette ville. Mouton-Fontenille fut plus tard nommé conservateur du cabinet d'histoire naturelle fondé à Lyon, et exerça ces fonctions jusqu'au 4 avril 1831, époque où il prit sa retraite. On a de lui : *Tableaux des systèmes de botanique généraux et particuliers*, contenant 1° *le plan de chaque système ;* 2° *les principes sur lesquels ils sont fondés ;* 3° *leurs avantages et leurs désavantages ;* 4° *spécialement le développement du système sexuel de Linné ;* suivis de deux *Mémoires*, dont le premier a pour objet une suite d'observations et d'expériences sur la dessiccation des plantes et leur conservation dans des herbiers : le deuxième renferme des *Observations* sur les différentes espèces de végétaux des montagnes calcaires et granitiques des environs de Grenoble ; Lyon, 1798 et 1801, in-8° ; — *Observations et expériences sur l'art d'empailler et de conserver les oiseaux*, 1801, in-8° (avec Hénon) ; 2e édition, sous ce titre : *L'Art d'empailler les oiseaux*, contenant des principes nouveaux et sûrs pour leur conserver leurs formes et leurs attitudes naturelles avec la méthode de les classer d'après le système de Linné ; Lyon, 1802, in-8°, avec cinq planches ; — *Dictionnaire des termes techniques de botanique à l'usage des élèves et des amateurs ;* Lyon et Paris, 1803, in-8° ; — *Système des plantes contenant les classes, ordres, genres et espèces, les caractères naturels et essentiels des genres, les phrases caractéristiques des espèces, la citation des meilleures figures, le climat et le lieu natal des plantes, l'époque de leur floraison, leurs propriétés et leurs usages dans les arts, dans l'économie rurale et dans la médecine*, extrait et traduit des ouvrages de Linné ; Lyon et Paris, 1805, 5 vol. in-8°, avec le portrait de Linné, d'après Rollin ; — *Observations sur la Marmotte ;* Paris, 1808, in-8°, avec une planche ; — *Catalogue raisonné des livres qui composent la bibliothèque d'un amateur de la science de la botanique ;* Paris, 1809, in-8° ; — *Coup d'œil sur la Botanique ;* 1810, in-8° ; — *Traité élémentaire d'Ornithologie, contenant :* 1° *les principes et les généralités de cette science ;* 2° *l'analyse du système de Linné sur les oiseaux ;* 3° *la synonymie de Buffon ;* 4° *les caractères des genres ;* 5° *la description et l'histoire des espèces européennes ;* suivi de *l'Art d'empailler les oiseaux ;* Lyon et Paris, 1811, 3 vol. in-8° avec 10 planch. gravées en taille-douce ; — *Réponse à M. Aimé Martin sur la critique du Traité élémentaire d'Ornithologie ;* Lyon et Paris, 1813, in-8° ; — *Éloge de Joseph Dombey, médecin, botaniste et naturaliste ;* Bourg, 1813, in-8° ; — *Tableau de concordance des genres d'un pinax des plantes européennes ;* Paris et Lyon, 1815, in-8° ; — *La France en convulsion pendant la seconde usurpation de Buonaparte ;* Paris et Lyon, 1815, in-8° ; — *La France en délire pendant les deux usurpations de Buonaparte ;* Paris et Lyon, 1815,

in-8° : brochures politiques qui sont loin d'avoir le mérite des autres écrits de Mouton-Fontenille; — enfin, un grand nombre de *Mémoires* dans les divers recueils scientifiques publiés à Lyon. H. F.

Quérard, *La France littéraire.* — *Documents particuliers.* — *Biographie* (inédite) *de l'Hérault.*

MOUTONNET-CLAIRFONS (*Julien-Jacques*), écrivain français, né au Mans, le 11 avril 1740, mort à Paris, le 2 juin 1813. Son premier maître fut son oncle, curé près du Mans : il acheva ses études au grand collége de sa ville natale, chez les Oratoriens. A l'âge de dix-huit ans Moutonnet se rendit à Paris. Il faisait ce voyage à pied, car il était pauvre, quand, dévoré par la soif, il rencontra une source vive, où il lui fut permis de se désaltérer. C'est en souvenir de cette aventure qu'il prit, dit-on, le surnom de *Clairfons*. Ses études avaient été bonnes; il était habile helléniste : à Paris, il trouva des élèves, et vécut du produit de ses leçons. Il fut plus tard employé dans les postes : nous le voyons attaché à cette administration dès l'année 1783; il en faisait encore partie en 1813, quand il mourut, après avoir subi l'opération de la taille. Un biographe nous parle de l'aménité de sa femme : elle s'appelait Marie Berrier. On a de Moutonnet-Clairfons : *Les Baisers de J. Second*, en vers et en prose; Paris, 1771, in-18; — *Les Iles Fortunées, ou les aventures de Bathylle et de Cléobule;* Canarie (Paris), 1771, in-8°, et 1778, in-18, ouvrage réimprimé dans le tome X des *Voyages imaginaires*, recueillis par Garnier, 1787, in-8°; — *La bonne Mère; La Fille bien née; L'Hirondelle et ses petits*, dans le même volume que *Les Iles Fortunées; — Lettre à M. Clément*, sur son *Épître de Boileau à Voltaire;* Genève (Paris), 1772, in-8°; — *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus*, etc., etc., traduits en prose; Paris, 1773, in-4°; 1779, in-12; et 1780, in-8° : il y eut de nombreuses contrefaçons de la première édition : une note manuscrite de Moutonnet en désigne quatre; — *Héro et Léandre*, poëme de Musée, traduit en français; Paris, 1774, in-4°; 1775, in-8°; — *L'Enfer*, de Dante Alighieri; Florence (Paris), 1776, in-8°; — *Lettre à M. l'abbé Groshier*, insérée dans l'*Année littéraire* de 1776, p. 102; — *Manuel épistolaire, ou choix de lettres puisées dans les meilleurs auteurs latins et français;* Paris, 1785, in-12; — *L'Influence de Boileau sur la Littérature française;* Paris, 1786, in-8°; — *Le véritable Philanthrope, ou l'île de la Philanthropie*, apologie de J.-J. Rousseau; Philadelphie (Paris), 1790, in-8°; — *La Galéide, ou le chat de la nature*, poëme, suivi de notes, d'un précis et d'un jugement sur le Mantouan; Galéopolis (Paris), 1798, in-8°, pièce tirée à cent et un exemplaires; — *Panurge, ballet par Fr. Parfait, et M.* (*Morel*) *dénoncé au public comme le plus grand plagiaire;* Paris, 1803, in-8°; — *Réflexions sur les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X*, etc.; Paris, 1806, in-8°; — *Discours sur les* Dialogues des Morts; Paris (1808), in-8°, pièce tirée à cent exemplaires. Moutonnet a en outre fourni un grand nombre d'articles au *Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature*. Il a laissé manuscrite une traduction du *Paradis* de Dante. Il était membre des Académies de la Crusca, des Arcades, de Lyon, de Rouen, etc., etc. B. H.

Narcisse Desportes, *Bibliog. du Maine.* — *Biographie Universelle des Contemp.*, par Rabbe, Vieilh, etc.

MOUVANS ou **MAUVANS** (*Paul* RICHIEU, sieur DE), capitaine français, né à Draguignan, tué à Messignac, près de Périgueux, le 25 octobre 1568. Après avoir fait plusieurs campagnes dans les armées du roi, il s'était retiré à Castellane avec son frère Antoine. Ces deux gentilshommes ayant embrassé la réforme, le prêche se tenait dans leur maison. Les catholiques du pays les assaillirent, et le parlement de Provence les décréta de prise de corps. Antoine s'étant rendu à Draguignan pour calmer cette affaire, y fut massacré par la populace (octobre 1559). Son frère jura de tirer vengeance de cet assassinat, demeuré impuni. Aussi dès l'année suivante il faisait partie de la conspiration d'Amboise et devait conduire à Blois le contingent des réformés de son pays; il leva le premier en Provence l'étendard de la révolte. A la tête d'une troupe de cinq cents hommes, il essaya vainement de surprendre les villes d'Aix, d'Arles et de Sisteron. Poursuivi par le comte de Tende, il se jeta dans le monastère de Saint-André près de Trevans, y soutint un siége, et après une capitulation honorable, se retira à Genève, d'où l'on assure que le duc de Guise lui adressa des propositions avantageuses, qu'il repoussa avec mépris. Rentré en France, à la faveur de l'édit de janvier 1562, il chassa d'Aix Flassans, de concert avec les comtes de Tende et de Crussol, s'empara d'Orange et de Sisteron, et contribua à la belle défense que cette dernière place opposa au comte de Sommerive. Lorsque la résistance devint impossible, il sortit pendant la nuit, emmenant la population protestante. Cette troupe de quatre mille personnes, composée en grande partie de femmes, de vieillards et d'enfants, parvint, à travers toute espèce de dangers et d'incroyables fatigues, par les rudes sentiers des Alpes jusqu'à Grenoble, où elle fut accueillie par Montbrun et dirigée de là sur Lyon. Mouvans déjoua, avec Montbrun, les projets du baron des Adrets qui voulait livrer Valence et Romans au duc de Nemours. On le voit ensuite ravager le Comtat jusqu'à Avignon. Le 4 octobre 1567 il se présenta devant Vienne, qui lui ouvrit ses portes et qu'il saccagea pendant quarante jours, surpassant les excès commis par des Adrets en 1562; il avait mis le feu à la cathédrale de Saint-Maurice, et commençait à la démolir lorsque l'arrivée de Gordes et

Maugiron l'obligea à la retraite. Il prit bientôt sa revanche : s'étant réuni à Jacques de Crussol, baron d'Acier, il força à son tour Gordes à abandonner son entreprise sur Saint-Marcellin. La paix conclue en mars 1568 ayant eu peu de durée, les huguenots résolurent de frapper un coup décisif. Vingt mille hommes, rassemblés en Provence, en Languedoc et en Dauphiné, allèrent sous les ordres de Mouvans et de d'Acier grossir l'armée des princes en Guyenne. En Dauphiné ils dévastèrent tout ce qui se trouva sur leur route; à Cognat près de Gannat ils battirent un corps de troupes catholiques qui essaya de défendre le passage de l'Allier. Mouvans était présomptueux et emporté; il ne put s'entendre avec d'Acier, général de l'infanterie protestante, et alla camper à Messignac assez loin du gros de l'armée. Attaqué et défait par Brissac, il périt dans la déroute avec Pierre Gourde, de la maison de Barjac en Vivarais, dont il avait eu le tort de ne pas écouter les avis. Anatole DE GALLIER.

Th. de Bèze, *Hist. des Églises réformées*. — Gaufredi, *Hist. de Provence*. — Bouche, *Histoire de Provence*. — Boudin, *Hist. des Guerres excitées dans le comté Venaissin par les calvinistes du seizième siècle*. — Chorier, *Hist. du Dauphiné*. — Long, *La Réforme et les Guerres de religion en Dauphiné*. — De Thou, *Hist. universelle*.

* **MOVERS** (*François-Charles*), orientaliste allemand, né le 17 juillet 1806, à Rœsfelden (Westphalie). Entré dans les ordres, il fut pendant quelques années curé à Berkum; en 1839 il fut nommé professeur d'exégèse biblique à la faculté de théologie catholique de Breslau. On a de lui : *Kritische Untersuchungen über die alttestamentliche Chronik* (Recherches critiques sur la chronique de l'Ancien Testament); Bonn, 1834; — *De utriusque recensionis vaticiniorum Jeremiæ indole et origine*; Hambourg, 1837; — *Die Phönizier* (Les Phéniciens); la première partie de cet excellent ouvrage parut à Breslau en 1840; elle traite de la religion des Phéniciens; la seconde partie se compose de trois volumes publiés à Berlin, 1849-1856; l'auteur y expose l'histoire des Phéniciens et celle de leurs colonies; il fait ensuite connaître leur commerce et leurs expéditions maritimes; — *Loci quidam historiæ Veteris Testamenti illustrati*; Breslau, 1843; — plusieurs savants mémoires dans la *Zeitschrift für Philosophie und Katholische Theologie*, et dans d'autres recueils. O.

Conversations-Lexikon.

MOWAFFEK-BILLAH (*Abou-Ahmed Telhah Nasir ed-dyn Allah*, AL), khalife abbasside de Bagdad, né en 849, à Sermenraï, mort en 891, dans la même ville. Cinquième fils du khalife Motawakkeh, il fut exclu du trône par l'injustice de son père. Après avoir contribué principalement, en 866, à mettre son frère Motaz sur le trône, il fut, malgré cela, enfermé, puis exilé par lui. Dépositaire enfin de l'autorité souveraine sous son quatrième frère Motamed, en 870, Mowaffek releva la gloire du khalifat, rétablit la paix dans Bagdad, et triompha, en 876, du célèbre fondateur des Soffarides, Yakoub ben-Leïth, qu'il fit mourir de faim en prison. En 883, il prit et décapita Aly, prince des Zendjs, qui, avec des nègres du Zanguebar, s'était créé une domination indépendante à Bassorah et à Ahwaz. Associé à l'empire par le frère indolent dont il soutenait le pouvoir, en 886, il mourut de la lèpre, en 891. Mowaffek est l'ancêtre de la souche des Abbassides, qui a régné jusqu'à l'extinction du khalifat. Ch. R.

Weil, *Histoire des khalifes abbassides* (en allemand). — M. Noël Des Vergers, *l'Arabie* (dans l'*Univers Pittoresque*).

MOYA (*Juan-Martinez* DE), romancier espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il eut une idée assez heureuse, mais il ne sut pas en tirer parti : il voulut retracer un phénomène psychologique bien connu de quelques penseurs. La rapidité avec laquelle une série d'événements traverse l'esprit d'un homme qui se trouve dans un grand péril, qui se noye par exemple, ou qui est en proie à une extrême surexcitation intellectuelle. Dans les *Fantasias de un Susto*, publiées en 1630 (et réimprimées en 1738), Moya retraça une succession d'incidents merveilleux, qui s'emparèrent de son imagination, tandis qu'il tombait dans un précipice de la sierra Morena. Il ne sut produire qu'un récit insignifiant, mêlé de beaucoup de mauvais vers et dicté par l'intention de faire la satire des mœurs de l'époque. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. [illegible].

MOYA (Don *Pedro* DE), habile peintre espagnol, né à Grenade, en 1610, mort dans la même ville, en 1666. Il apprit la peinture à Séville, sous Juan del Castillo, et fut le condisciple d'Alonzo Cano et d'Esteban Murillo. L'extrême vivacité de son caractère, son goût pour le changement et les aventures le portèrent à s'engager dans une compagnie qui partait pour la Flandre; mais les chefs-d'œuvre qu'il vit dans les Pays-Bas réveillèrent son goût pour la peinture. Il consacra dès lors tous ses loisirs à étudier les meilleures productions des grands maîtres de cette contrée : Antoine van Dick surtout fixa son attention. Aussitôt qu'il le put, il quitta le service, et courut à Londres trouver l'illustre peintre flamand. Van Dick le reçut avec plaisir dans son atelier; mais Moya ne profita pas longtemps de ses leçons; car le maître mourut (9 décembre 1641), six mois après leur connaissance. Néanmoins les excellents principes qu'il avait reçus de Juan del Castillo lui avaient fait faire de rapides progrès; il revint donc à Séville, où il étonna et charma par sa manière mixte et nouvelle. Murillo (*voy.* ce nom) lui-même envia son faire. Moya fut surtout un grand coloriste. Ses œuvres sont rares; elles décorent les édifices de Séville et de Grenade ou sont dans les grandes galeries d'Angleterre et d'Espagne. On connaît

aussi de lui des tableaux de genre fort remarquables. A. DE L.

Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura*. — Cean Bermudez, *Diccionario de las Bellas Artes en España*. — Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols*.

MOYA (*Matthieu* DE), théologien espagnol, né en 1607, à Moral (diocèse de Tolède). Admis dans la Société de Jésus, il enseigna la théologie à Alcala et à Madrid, devint confesseur du duc d'Ossuna lorsqu'il fut envoyé en Sicile et fut attaché en la même qualité à la reine Marie-Anne d'Autriche, veuve de Philippe IV. Il vivait encore en 1680. Dans le but de justifier les Jésuites sur le relâchement de leur morale, il écrivit sous le pseudonyme d'*Amadeus Guimenius : Opusculum singularia universæ fere theologiæ moralis complectens adversus quorumdam expostulationes contra nonnullas Jesuitarum opiniones morales* (Palerme, 1657, in-4°). Ce traité fut réimprimé en quelques années à Valence, à Madrid et à Lyon; cette dernière édition (1664, in-4°), aussitôt dénoncée à la Sorbonne, donna lieu, le 3 février 1665, à une censure, dans laquelle on qualifiait ses propositions de « honteuses, scandaleuses, imprudentes, détestables, qui doivent être abolies entièrement de l'Église et de la mémoire des hommes ». Le pape Alexandre VII ayant annulé cette censure en 1666, le parlement de Paris en appela comme d'abus, maintint la Sorbonne dans le droit de censurer les livres, et défendit aux Jésuites d'enseigner aucune des propositions de Moya. Le pape, changeant alors de conduite, censura à son tour le théologien espagnol et déféra son ouvrage à l'inquisition, qui le mit à l'index; Innocent XI, plus sévère encore, le condamna au feu en 1688. Quant au P. Moya, il se soumit à l'autorité pontificale et donna même une réimpression de son livre avec les réfutations. Parmi les écrits que fit paraître cette querelle, il en est un qui les résume à peu près tous : c'est celui d'un auteur anonyme, et qui a pour titre : *La Morale des Jésuites justement condamnée dans le livre du P. Moya, jésuite* (Paris, 1681, in-12). P.

N. Antonio, *Biblioth. nova Hispana*. — *Acta Eruditorum Lipsiensium*, 1690. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

MOYLE (*Walter*), littérateur anglais, né en 1672, à Bake (Cornouailles), mort le 9 juin 1721. Il fit ses humanités à Oxford, et s'appliqua ensuite à l'étude de la jurisprudence et des lois politiques. En 1695 il accepta le mandat du bourg de Saltash, et siégea dans la chambre des communes parmi les membres de l'opposition. A l'expiration de ses pouvoirs, il revint avec empressement aux travaux littéraires; il s'occupa surtout de la lecture des anciens auteurs grecs et latins, ne regardant comme écrivains originaux que ceux qui ont écrit avant l'ère chrétienne et quatre ou cinq siècles au delà, et vers la fin de sa vie il s'adonna à l'histoire ecclésiastique. Il eut des rapports d'amitié avec Dryden, Congreve et Wincherley. Sur les conseils du docteur Musgrave, il traita différentes questions d'histoire naturelle, et forma deux collections assez curieuses, l'une d'oiseaux et l'autre de plantes; il donna cette dernière à Sherard. On a de Moyle : *An argument showing that a standing army is inconsistent with a free government and absolutely destructive to the constitution of the English monarchy*; Londres, 1697, in-8°, avec Trenchard : — *Discourse upon improving the revenue of the State of Athens*; trad. de Xénophon et inséré dans les *Discourses on the public revenues and trade of England* de Davenant. Ces deux écrits ne se trouvent pas dans le recueil posthume des œuvres de W. Moyle (Londres, 1726, 2 vol. in-8°), qui renferme : *An Essay upon the Constitution of the Roman Government, Letters to doctor William Musgrave upon subjects of criticism and antiquity, A dissertation upon the age of Philopatris* (dialogue attribué à Lucien); — *Letters from and to Moyle upon various subjects, Remarks upon Ridaux's Connection of the Old and New Testament*, et *The Miracle of the thundering legion examined*. On y ajouta en 1727 un troisième volume contenant les deux morceaux déjà publiés à part, et *An essay on the Lacedemonian Government, Translations from Lucian*, etc. *L'Essai sur le gouvernement de Rome* a été traduit en français par Barère (Paris, 1801, in-8°). K.

Life of W. Moyle, à la tête de ses *Œuvres*.

MOYNE. *Voy*. LE MOYNE.

MOYREAU (*Jean*), graveur français, né le 16 janvier 1690, à Orléans, mort en 1763, à Paris. Il était fils d'un marchand de toiles, qui le destinait au commerce; mais sa vocation pour les arts l'emporta sur les remontrances paternelles. Encouragé dans ses premiers essais par le cardinal de Tournon, alors exilé à Orléans, il obtint de Fleuriau d'Armenonville, évêque de cette ville, la permission de travailler sous la direction de Boullongne, qui était chargé de décorer la grande galerie du palais épiscopal. Au bout de quelque temps il quitta la peinture, dans laquelle il ne réussissait que médiocrement, pour s'adonner tout à fait à la gravure. Il vint à Paris et fut admis en 1738 dans l'Académie royale; par une distinction peu commune, on le dispensa de graver le portrait exigé par les règlements. On a de lui : *Bethsabée au bain*, de Rembrandt; *La Chasse aux lions* et *La Chasse aux tigres* de Rubens; *Bacchus et Ariane* de Bon Boullongne; *L'Hiver* et *La Récréation flamande* de Breughel; douze *Paysages* de Wateau, et les *portraits de Pierre Émery, de l'abbé Le Peletier* et *du musicien Rebel*. On doit encore à cet artiste l'*Œuvre de Philippe Wouvermans* (Paris, 1749, gr. in-fol.), suite de 89 pl., avec le portrait de Jean Moyreau, gravé par lui-même d'après Nonnotte. P.

Basan, *Dict. des graveurs*, II. — Brainne, *Biographie de l'Orléanais*. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amat. d'Estampes*.

MOYRIA (*Gabriel*, vicomte DE), littérateur français, né en 1771, à Bourg en Bresse, mort le 22 janvier 1839, dans la même ville. Il était de la même famille que le missionnaire Moyria de Maillat (*voy.* ce dernier nom), qui a laissé une traduction de l'*Histoire générale de la Chine*. Après avoir fait des études assez superficielles au collége de l'Oratoire à Lyon, il obtint une sous-lieutenance au régiment de Mestre-de-camp cavalerie (1787); il quitta le service en 1790, à la suite de la révolte des Suisses de Châteauvieux à Nancy. Sous la terreur il fut incarcéré avec toute sa famille, et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Afin d'échapper à la réquisition, il profita de l'exemption accordée par un décret de la Convention aux ouvriers typographes, et se mit au service d'un imprimeur de Nantua, chez lequel il resta plusieurs mois. De retour dans sa famille, il refit lui-même toute son éducation; constamment éloigné de la vie publique, il ne s'occupa jusqu'à sa mort que de poésie, de musique et de dessin. Il appartenait à l'Institut historique et à l'Académie de Lyon. Moyria a laissé : *Contes et Nouvelles en vers*; Paris, 1808, in-8°; — *Rosemonde*, *poëme*; Bourg, 18.., in-8°; — *Compte-rendu des travaux de la Société d'Émulation et d'Agriculture de l'Ain*; Bourg, 1816, in-8°; — *Le Siècle des lumières*, *épître*; Lyon, 1816, in-8°; — *L'Église de Brou*, *poëme*; Lyon, 1824, in-8°; réimpr. en 1835 avec une introduction de M. Edgar Quinet et des stances de MM. Bruys et Marmier; — *Le Malheur*, *poëme*; Lyon, 1824, in-8°; — *Odilie*, *ou l'ange du bocage*; Lyon, 1827, in-8°; — *Marinella*, *poëme élégiaque*; Lyon, 1829, in-8°; — *Notice des travaux de la Société d'Émulation de l'Ain*; Bourg, 1831, in-8°; — *Notice sur l'abbé Guichelet*; Bourg, 1834, in-8°; — *Voyage à la Chartreuse*, *mélanges de prose et de vers*; — *Esquisses poétiques du département de l'Ain*; Bourg, 1841, in-8° ouvr. posth., avec portrait. On doit au même auteur un grand nombre d'articles insérés dans les journaux de Paris et de Lyon ainsi que plusieurs pièces de vers dans l'*Almanach des Muses*. K.

Ad. Pommier-Lacombe, *Notice*, à la tête des *Esquisses*.

MOYRIA DE MAILLAT. *Voy.* MAILLAT.

MOYSANT (*François*), littérateur français, né le 5 mars 1735, à Andrieu, village près de Caen, mort le 3 août 1813, à Caen. Après avoir fait de bonnes études chez les Jésuites, il entra dans la congrégation des Eudistes, et fut chargé par eux de professer la grammaire, puis la rhétorique à Lisieux. La faiblesse de sa santé l'ayant forcé de quitter l'enseignement, il vint à Paris étudier la médecine, et reçut à Caen le diplôme de docteur, en 1764. Mais il renonça à la pratique d'un état où sa sensibilité avait trop à souffrir, et il obtint dans sa ville natale une chaire de rhétorique. Lors de la suppression des ordres religieux, il passa en Angleterre; de retour à Caen (1802), il ne tarda pas à être nommé bibliothécaire. Moysant était secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville et membre de la Société des Antiquaires de Londres. On a de lui: *In felices nuptias Ludovici Augusti, Galliarum delphini*; Caen, 1770, in-4°; — *Recherches historiques sur la fondation du collége des écoliers du diocèse de Bayeux, fondé dans l'université de Paris par Gervais Chrétien, chanoine*; 1780, 1783, in-4°; — *Abrégé du Dictionnaire anglais et français de Chambaud*; Londres, 1796, in-12. Il a publié, de concert avec Le Vacher et La Macellerie, le *Dictionnaire d'anatomie et de chirurgie* (Paris, 1767, 2 vol. in-8°), et avec Levizac, la *Bibliothèque portative des écrivains français* (Londres, 1800, 4 vol. in-8°); il a aussi fourni des articles au *Grand Vocabulaire français* (Paris, 1767, 30 vol. in-4°); des renseignements à Barbier pour son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*; et plus d'un volume d'additions au *Dictionnaire historique* de Chaudon, qui s'imprimait à Caen sous sa direction. P. L.

Hébert, *Notice hist. sur Fr. Moysant*; Caen, [illegible], in-8°.

MOYSE, en hébreu *Mosché* (tiré de l'eau) (1), législateur des Hébreux, vivait au seizième siècle avant J.-C. D'après le récit du Pentateuque, il était fils d'Amram, de la tribu de Lévi, et de Jochabed. Le roi d'Égypte (sur le vrai nom duquel on n'est pas d'accord) ayant ordonné de faire périr tous les enfants mâles des Hébreux, la mère cacha son enfant dans une boîte de papyrus et l'exposa aux bords du Nil. La fille de Pharaon, que Josèphe appelle Thermouthis, l'y découvrit, et l'adopta comme son fils, après lui avoir donné, à son insu, pour nourrice la propre mère de l'enfant. Mais la Bible, qui nous donne ces détails sur l'enfance de Moyse, se tait sur sa jeunesse et son éducation. Cette lacune a été remplie par la tradition (2), qui nous apprend que Thermouthis fit instruire l'enfant dans toutes les sciences des Égyptiens, et qu'elle le protégea contre l'influence des prêtres qui avaient prédit au roi ce qu'il aurait un jour à redouter de cet enfant. Manéthon fait de Moyse un prêtre d'Héliopolis, nommé Osarsiphus. Au rapport de Josèphe, Moyse, parvenu à l'âge adulte, repoussa les Éthiopiens, qui avaient tenté d'envahir l'Égypte. Il combattit l'ennemi et le poursuivit jusqu'à la ville de Meroé (Saba), devant laquelle il mit le siége. Elle lui fut livrée par Tharbis, fille du roi d'Éthiopie. Moyse épousa cette princesse, et ramena les Égyptiens victorieux dans leur

(1) En latin *Moses*, nom adopté par les Allemands; en grec *Moysès* (Μωϋσῆς), nom adopté par les Français, qui devraient conséquemment toujours l'écrire *Moyse* et non pas *Moïse*.

(2) Josèphe, *Antiquités juives*, II, 9 et 10.

pays. Aucune trace de ce récit ne se rencontre dans l'Exode, qui nous montre le fils adoptif de la fille de Pharaon tout à coup au milieu de ses frères opprimés. Moÿse, indigné des mauvais traitements infligés à ses compatriotes, tua un jour un Égyptien en querelle avec un Hébreu, et, voyant son meurtre découvert, il s'enfuit en Arabie. Là, il reçut l'hospitalité de Jéthro, chef de la tribu des Madianites, dont il avait défendu les filles contre les agressions des bergers, près d'un puits dans les environs du mont Sinaï. Jéthro lui donna pour femme sa fille Séphora. Moyse passa un grand nombre d'années auprès de son beau-père, dont il gardait les troupeaux. C'est dans la solitude qu'il médita l'œuvre de la délivrance des Hébreux, qui continuaient à être maltraités par le roi d'Égypte. Sur l'avertissement qui lui fut donné par la voix sortant du buisson enflammé du mont Horeb, il résolut de retourner en Égypte, se mit en route avec sa femme et ses deux fils, Gerson et Eliézer; mais il les renvoya bientôt à son beau-père, qui les lui ramena plus tard. Il rencontra près du mont Horeb son frère Aaron, qui devait être son interprète auprès des Hébreux et du roi d'Égypte. A leur arrivée en Égypte, les deux frères réunirent les chefs des tribus israélites, et firent une première démarche auprès de Pharaon pour lui demander de permettre aux Hébreux de se retirer dans le désert à une distance de trois journées, afin d'offrir des sacrifices à Jéhovah leur Dieu. Le roi, loin d'accorder leur demande, imposa aux Hébreux un joug plus dur. Ils se présentèrent de nouveau devant le roi, qui refusa encore, « parce que, dit la Bible, Dieu avait endurci le cœur de Pharaon, afin de signaler sa puissance par un grand nombre de prodiges (1) ». C'est alors que furent accomplies les dix plaies d'Égypte, par suite d'une espèce de joute entre les magiciens d'Égypte et les deux frères israélites. Aaron jeta d'abord sa verge par terre, et elle fut aussitôt changée en serpent. Les magiciens d'Égypte en firent chacun autant : ce n'était là que le prélude. Voici l'ordre des miracles ou plaies qui suivirent : 1° les eaux du Nil furent changées en sang par la verge d'Aaron : les magiciens du roi firent le même prodige; 2° Aaron fit sortir des eaux d'innombrables grenouilles, qui couvrirent toute la terre d'Égypte : les magiciens opérèrent le même miracle; 3° la poussière fut changée en moucherons, qui couvrirent les hommes et les bestiaux : cette fois l'art des magiciens fut impuissant; mais le cœur de Pharaon demeurait endurci; 4° des insectes très-nuisibles (2) infestèrent la maison du roi et la terre d'Égypte; 5° une maladie pestilentielle fit périr les bestiaux; 6° des ulcères et

(1) *Exode*, VII, 3.

(2) Le mot hébreu *arob*, ici employé, désigne une espèce particulière d'insecte, que les Septante rendent par κυνόμυια. Suivant quelques théologiens naturalistes, ce serait une espèce de blatte, *blatta orientalis*, qui est encore aujourd'hui une des plaies de l'Égypte.

des tumeurs se produisirent sur les hommes et les animaux par la cendre que Moyse avait « jetée au ciel »; 7° une grêle détruisit les récoltes; 8° des sauterelles dévorèrent tout ce que la grêle avait épargné; 9° des ténèbres couvrirent toute l'Égypte; 10° la mort de tous les premiers-nés. Dans la prévision que cette dernière plaie serait décisive, Moyse avait averti les Hébreux de se tenir prêts pour le départ. Il leur avait ordonné de tuer un agneau par famille, le quatrième jour de la lune du printemps, et d'en manger la chair rôtie avec des herbes amères. Ils devaient faire ce repas la nuit, en costume de voyage et le bâton à la main; les portes de leurs maisons devaient être teintes du sang de l'agneau, afin que le démon passât sans frapper les premiers-nés. C'est là l'origine de la fête de Pâques (de l'hébreu *paçach*, passer devant, sauter). La mort des premiers-nés décida Pharaon à permettre aux Hébreux de sortir d'Égypte. Ils mirent tant d'empressement à partir qu'ils oublièrent de faire lever la pâte qu'ils avaient préparée pour le lendemain (1) : ils empruntèrent aussi aux Égyptiens toutes espèces de vases et de vêtements précieux, qu'ils ne devaient jamais leur rendre. C'est ainsi que les Hébreux quittèrent, au bout de quatre cent trente ans (2), la terre de Gosen, que leur avait concédée le roi d'Égypte : ils étaient au nombre de six cent mille hommes adultes, sans compter les femmes et les enfants. Cette sortie de l'Égypte eut lieu vers l'an 1500 avant l'ère chrétienne.

La première étape des Hébreux, après avoir quitté Gosen (pays de Raamsès), fut Succoth (3). De là ils tournèrent au midi, vers la plaine de Bezatin, puis à l'est, pour traverser la vallée de l'Égarement (4). De Succoth ils passèrent à Étham, « situé à l'extrémité du désert (5) », d'où ils se rendirent à Phahiroth. Leur marche était guidée par une colonne de fumée pendant le jour, et par une colonne de feu pendant la nuit. Ce fut à la troisième étape que les atteignit Pharaon, fâché d'avoir laissé partir toute cette population. Les Hébreux passèrent la mer Rouge, probablement près du mont Attaka, là où elle a à peine six lieues de largeur (6). Ce passage miraculeux

(1) De là l'usage chez les Israélites de manger pendant la fête de Pâques des gâteaux sans levain (pains azymes).

(2) Ce nombre, donné par l'Exode (XII, 40) est en contradiction avec les chiffres d'une table généalogique des Lévites, conservée dans le même livre (Exode, VI, 16-25) : cette table ne permet pas de faire prolonger le séjour des Israélites en Égypte au delà de 210 ans.

(3) Mot qui signifie *tentes*. C'était, suivant Josèphe (*Antiquit.*, II, 15), Latopolis, endroit où s'éleva plus tard Babylone (aujourd'hui le vieux Caire).

(4) Niebuhr fait suivre aux Hébreux la route des caravanes, par la chaîne de montagnes qui va aboutir à Attaka.

(5) *Exode*, XIII, 20. Le P. Sicard (*Dissert. sur le passage de la mer Rouge*, etc.) place Étham à huit lieues de la mer Rouge, dans la plaine de Ramlieh. De là un défilé étroit conduit dans la plaine de Bedéa, où se trouvait la troisième étape, Phahiroth, au midi du mont Attaka.

(6) C'est là que la tradition place le passage des Hébreux. On y trouve les sources d'Ayoun-Mousa (sources de Moyse).

fut célébré par Moyse dans un hymne, conservé dans l'Exode (ch. XV). Après avoir franchi Marah (puits Kowara de Burckhardt), Élim, lieu riche en palmiers (Wadi Gharandel), le désert de Sin (Wadi Mocateb), où ils recueillirent pour la première fois la manne qui devait les nourrir pendant quarante ans, ils se dirigèrent vers le mont Sinaï. Là ils firent une longue station, et reçurent leurs lois de Jéhovah par l'organe de Moyse. Pendant trente-neuf ans les Hébreux, allant d'abord du nord au midi jusqu'à Asiongaber, dans le golfe Glanitique, puis du midi au nord, parcoururent en nomades le désert que les Arabes appellent *Tyh Beni-Israel* (Égarement des enfants d'Israel). Ce long espace de temps se passa sans incidents remarquables, à l'exception des combats avec les Amalécites et de plusieurs tentatives de révoltes (1). Au premier mois de la quarantième année depuis la sortie d'Égypte, ils se trouvèrent à Kadesch, dans le désert de Pharan, où mourut Miriam, sœur de Moyse. De Kadesch ils se rendirent au mont Hor, où mourut Aaron. Enfin, après des rencontres sanglantes avec les Amorites, les Moabites et les Madianites, ils atteignirent les rives du Jourdain. Moyse fixa les limites de la contrée que l'on devait conquérir, rappela les points principaux de sa législation, exhorta son peuple à la piété, désigna Josué comme son successeur, et se retira sur le mont Nébo, où il mourut, à l'âge de cent vingt ans (2).

Les Juifs donnent le nom de *Thorah* (loi) à ce que les traducteurs grecs ont appelé le *Pentateuque* (Πεντάτευχος), c'est-à-dire les *Cinq livres*, attribués à Moïse, qui sont : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. On y trouve l'histoire du peuple hébreu depuis son origine jusqu'à son établissement dans le pays de Canaan. La législation de Moyse y est en même temps exposée dans l'ordre des communications qu'il reçut de Jéhovah. La *Genèse*, premier livre de la Bible, commence par la création du monde, donne l'histoire d'Adam et d'Ève, trace le tableau du déluge, énumère les peuples qui descendirent des trois fils de Noé, montre, à la dixième génération, Abraham, souche du peuple israélite, nous fait connaître le Dieu d'Isaac et de Jacob, et finit par la mort de Joseph. L'*Exode* raconte la sortie d'Égypte, contient la plupart des institutions civiles et religieuses, et se termine par la construction du tabernacle. Le *Lévitique* est consacré aux réglements du culte et aux lois concernant le sacerdoce et les lévites. Le livre des *Nombres*, ainsi nommé parce qu'il renferme plusieurs recensements du peuple hébreu, continue le récit historique jusqu'à l'arrivée des Israélites dans les plaines de Jéricho. Il renferme aussi quelques lois concernant le droit public et le complément

(1) *Voy.* Sur la révolte de Korah, *Nombres*, XVI, 10.

(2) Personne, ajoute la Bible, n'a connu le lieu de sa sépulture.

de celles de l'Exode et du Lévitique. Le *Deutéronome* est la récapitulation des lois, à laquelle se joint le récit des derniers actes de Moyse.

Ces livres avaient toujours été considérés comme l'œuvre du grand législateur, lorsque, il y a environ cent ans, il s'éleva quelque doute sur leur authenticité et leur antiquité. En effet, des exégètes allemands et anglais y ont signalé, outre le défaut d'un plan général, des répétitions inutiles, des contradictions flagrantes et des anachronismes manifestes (1). Dès le début de la Genèse, on remarque deux relations différentes de la création : dans l'une, Dieu est appelé *Elohim* (c'est-à-dire *les Dieux*), et dans l'autre, *Jehova* ou *Jehova Elohim* (2). Au chapitre II du livre des Nombres, il est parlé de villes bâties par les tribus de Gad et de Ruben. Or, comment Moyse a-t-il pu être témoin de la construction de ces villes, puisqu'il est mort presque aussitôt après la conquête du pays qu'il donna à ces deux tribus? — L'Exode et le Deutéronome donnent deux rédactions du Décalogue, qui présente des variantes notables. — Le style du Pentateuque n'est pas le même partout : celui du Deutéronome a beaucoup d'analogie avec le style de Jérémie. Nous passons sous silence beaucoup d'autres difficultés mises en avant par les critiques depuis Richard Simon jusqu'à de Wette et Bohlen. Il paraît résulter de toutes ces recherches que le Pentateuque n'est pas tout entier l'œuvre de Moyse : il y a des documents dont l'origine est évidemment postérieure à leur auteur présumé. Mais si l'ouvrage manque d'unité dans le plan, il y a du moins unité dans la conception. Ainsi, la croyance au monothéisme et la guerre à l'idolâtrie y sont prêchées avec une égale ferveur.

Le Pentateuque est le code des Juifs et non celui des chrétiens ; voilà ce que les théologiens, catholiques et protestants, n'auraient jamais dû oublier. Le Dieu de Moyse n'a rien de commun avec le Dieu de l'Évangile : l'un est même sous beaucoup de rapports le contraire de l'autre. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer la Thora avec la Loi du Christ. Ainsi, le Pentateuque nous apprend que le Seigneur, qui inspira Moyse, était *le Dieu d'Abraham*, *le Dieu d'Israel et le Dieu de Jacob*. Les premières paroles de l'oraison dominicale nous font connaître le Dieu du Nouveau Testament : Dieu c'est *Notre Père*. Le Dieu de l'Ancien Testament ne voit, n'aime et ne protège que les Juifs (3). Il ordonne impitoyablement d'exterminer les Amorrhéens, les Cananéens, etc., dans le seul but de donner les

(1) *Voy.* T. Hartmann, *Recherches historico-critiques sur la formation, l'âge et le plan des cinq livres de Moyse* (en allemand) ; 1831, in-8°.

(2) *Voy.* Astruc, *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moyse s'est servi pour composer le livre de la Génèse* ; Bruxelles, 1753.

(3) Cependant cette protection toute spéciale n'a guère, il faut l'avouer, profité à ce peuple : depuis les Assyriens jusqu'aux Romains, la Palestine est devenue la proie de tous les conquérants ; et depuis longtemps sur toute la surface du globe il n'a plus une terre à lui.

terres des vaincus à ses protégés. « Quant aux villes qui vous seront données, vous ne laisserez la vie à aucun de leurs habitants : vous les ferez tous passer au fil de l'épée, comme le Seigneur votre Dieu vous l'a commandé. » (*Deuter*. XX, 16 et suiv.). Quel contraste avec les paroles évangéliques du Dieu de miséricorde! Le Dieu de Moyse a tous les autres peuples en abomination. Il les exclut de toutes les alliances qu'il fait avec son peuple favori : il l'entoure comme d'une espèce de cordon sanitaire pour le garantir contre le contact impur de l'étranger. Combien ce Dieu-là est différent de celui qui veut que tous les peuples soient frères, et qu'il n'y ait qu'un seul pasteur et un seul troupeau! Le Dieu de Moyse n'est pas même une fraction de l'Unité représentée par le Dieu du Christ; puis l'un et l'autre ne sont pas de même nature; car le premier est un Dieu vengeur, un Dieu de colère, qui frappe et extermine ses ennemis, un Dieu cruel, orgueilleux et injuste, qui « pour faire éclater sa puissance » endurcit le cœur de Pharaon et inflige des maux affreux à d'innocents Égyptiens. Le Dieu du Christ est tout l'opposé : l'aimer, c'est aimer son prochain; il veut qu'on pardonne à ses ennemis, et se propose lui-même comme un modèle à suivre en faisant luire le soleil et pleuvoir sur les bons comme sur les méchants. Son culte à lui est dans la pureté du cœur et dans la pratique de la vertu. Ce n'est pas ainsi que le Dieu de Moyse entend être adoré. Écoutez-le : « Ordonnez aux enfants d'Israel de mettre à part les prémices qu'ils m'offriront : de l'or, de l'argent, de l'airain, de l'hyacinthe, de la pourpre, etc.; ils me dresseront un sanctuaire, selon la forme très-exacte du tabernacle que je vous montrerai. » — (Suit une description minutieuse de toutes les parties du tabernacle, Exode, chap. XXV et XXVI). — « Vous ferez aussi un autel de bois de sitim, qui aura cinq coudées de long et autant de large, et aura trois coudées de haut, etc.; — vous ferez aussi une grille d'airain en forme de retz, qui aura quatre anneaux d'airain aux quatre coins; — vous ferez aussi le parvis du tabernacle : au côté du midi vous dresserez des rideaux de fin lin; chaque côté aura cent coudées de long, etc.; — pour faire les habits pontificaux (le rational, l'éphod, le dessous de l'éphod, la tunique, la mitre et la ceinture), vous emploierez l'or, l'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate et le lin fin; vous y emploierez l'art du sculpteur (1), du lapidaire, et vous graverez, les noms des enfants d'Israel; vous ferez aussi des boucles d'or, et deux petites chaînes d'un or très-pur, dont les anneaux soient enlacés les uns dans les autres, que vous ferez entrer dans ces boucles, etc. »

Citons encore quelques exemples de ce dogmatisme symbolique, formaliste, inquiet, qui contraste d'une manière si étrange avec la pureté calme des doctrines de Jésus-Christ. Ainsi, le Dieu de Moyse veut qu'on lui élève un autel pour y sacrifier des brebis et des bœufs; mais cet autel ne doit point être bâti en pierres taillées; « car il sera souillé, si vous y employez le ciseau ». Il défendit aussi aux Israélites d'y monter par degrés, « de peur, leur disait-il, que vous ne découvriez votre nudité (1) ». Que de cérémonies pour la manière d'arranger la tête, les membres, la graisse, etc. des victimes immolées sur l'autel (2)! Pour expier les péchés d'ignorance, le grand prêtre devait « immoler un veau sans tache, tremper son doigt dans le sang et en faire l'aspersion sept fois en présence du Seigneur, devant le voile du sanctuaire » (3). Celui qui avait touché à une chose impure, à une bête rampante, devait également offrir des sacrifices expiatoires. Le bouc émissaire était sacrifié, à la fête d'expiation, après avoir été chargé par le grand-prêtre « de toutes les iniquités d'Israel (4) ». Rien de plus curieux que la distinction des animaux en purs et en impurs, bien qu'ils soient tous sortis de la main du Dieu Créateur. « Pourront, dit le législateur, être mangées toutes les bêtes à quatre pieds, dont la corne du pied est fendue et qui ruminent ». Le lapin et le lièvre étaient réputés impurs parce qu'ils n'ont pas le sabot fendu. Étaient encore impurs : le pourceau, tout ce qui vit dans l'eau sans avoir ni écailles ni nageoires, les oiseaux rapaces, tous les reptiles. « Prenez garde, dit le Seigneur à la fin de ses ordonnances transmises à Moyse, prenez garde de ne pas souiller vos âmes, et ne touchez à aucune de ces choses, de peur que vous ne deveniez impurs; car je suis le Seigneur votre Dieu, » etc. (5).

Que de prescriptions méticuleuses pour l'institution de la fête de Pâques! l'agneau pascal devait être sans tache (le bœuf Apis avait une tache), et n'avoir qu'un an. Voici comment il était ordonné aux Hébreux de le manger : « Vous vous ceindrez les reins; vous aurez des souliers aux pieds, et un bâton à la main, etc.; vous mangerez des pains sans levain pendant sept jours : quiconque mangera du pain avec du levain depuis le premier jour jusqu'au septième périra du milieu d'Israel. (6). »

La satisfaction des besoins instinctifs, inhérents à la propagation de l'espèce et à la conservation de l'individu, besoins que l'homme partage avec tous les animaux, tenait aussi fort à cœur au Dieu de Moyse. Le Christ n'a jamais dit aux hommes : « Croissez et multipliez-vous »; et il défendait à ses disciples de s'occuper de ce qu'ils auraient à manger. Mais le Dieu des

(1) *Exode*, XXVII et XXVIII, passim.

(1) *Exode*, XX, 25 et 26.
(2) *Lévitique*, I-III.
(3) Ibid., IV, 6.
(4) Ibid., XVI, 20-22.
(5) Ibid., XI. — « La femme qui accouche d'un enfant mâle est impure pendant sept jours et pendant deux semaines, si elle accouche d'une fille (Ibid., XII, 2). » Voy. les impuretés *légales*, au chap. XV du *Lévitique*.
(6) *Exode*, XII, 11 et suiv.

Israélites était très-sensible aux murmures de son peuple affamé dans le désert. « Je vous entends, leur disait-il ; calmez-vous : le soir vous mangerez de la chair (cailles), et le matin vous serez rassasiés de pain (manne), et vous saurez ainsi que je suis le Seigneur votre Dieu (1). » Défense absolue de ramasser la manne le jour du sabbat, qui devait être rigoureusement sanctifié. « Vous travaillerez, est-il dit, durant six jours ; et le septième jour vous ne travaillerez point, afin que votre bœuf et votre âne se reposent, et que le fils de votre servante et l'étranger aient quelque relâche (2). » L'observance du sabbat était tellement sévère (comme le dimanche chez les Anglicans) que les Juifs traitèrent Jésus de blasphémateur et sacrilége pour avoir guéri ce jour-là des malades et permis à ses disciples de cueillir des épis. Moyse décréta la peine de mort contre un homme qui avait ramassé du bois le jour du sabbat (3). La loi contre la violation du dimanche est, quoi qu'en disent les chrétiens, une loi essentiellement juive.

Chaque fois que le Seigneur voulait parler à Moyse, il lui apparaissait dans une nuée sombre. Le peuple devait alors se soumettre à un cérémonial particulier : trois jours avant l'apparition du Seigneur sur le mont Sinaï, tous les Hébreux devaient laver leurs vêtements et s'abstenir de tout contact avec leurs femmes ; il leur était interdit, sous peine d'être lapidés, d'approcher de la montagne ; les bêtes mêmes étaient comprises dans cette interdiction. « Le troisième jour étant arrivé, on commençait à entendre des tonnerres et à voir briller des éclairs ; une nuée très-épaisse couvrit la montagne ; la trompette sonna avec grand bruit, etc. (4), ». Après cette représentation théâtrale, qui contraste si étrangement avec la simplicité de l'Évangile, Moyse descendit du mont Sinaï et communiqua au peuple la volonté du Seigneur.

Le Décalogue est la quintessence de la législation de Moyse. Nous y voyons d'abord que le même Dieu qui, pour faire éclater sa puissance, avait frappé les Égyptiens de maux affreux, « le Seigneur, fort et jaloux (5), » prononce des peines terribles contre quiconque transgresse ses préceptes et promet des récompenses toutes terrestres, fortune et puissance, à ceux qui les suivent. Ce sont ces préceptes, dont se compose le Décalogue, que l'Église catholique appelle, par un emprunt fait aux Israélites, les commandements de Dieu. Est-ce-là aussi la doctrine du Christ ? Écoutez-le : « Vous savez qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne tueras pas*, etc. Mais, moi je vous dis : Quiconque en veut à son frère mérite déjà d'être condamné (6). Vous savez qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne commettras pas d'adultère*. Mais, moi je vous dis : Quiconque convoite la femme du prochain a déjà commis un adultère dans son cœur. Vous savez encore qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne te parjureras point*, etc. Mais, moi je vous dis : Que votre discours soit : oui, oui ; non, non : le surplus est de trop. Vous avez aussi entendu dire : *Aime ton prochain et hais ton ennemi*. Mais, moi je vous dis : Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent ou vous calomnient. » — On le voit, la loi de Moyse atteint l'acte ; la loi du Christ purifie la pensée. La première est un code pénal, la dernière, la vraie religion ; car c'est en réformant nos penchants, en rectifiant les mauvaises pensées qu'on prévient les mauvaises actions. La loi du Christ est l'idéal vers lequel nous devons tendre ; la loi de Moyse est l'épée suspendue sur la tête du coupable.

Les questions si importantes de l'immortalité de l'âme et d'une autre vie sont à peine indiquées dans les livres de Moyse. Nulle part le législateur hébreu ne parle des récompenses et des châtiments que l'homme peut recevoir au delà du tombeau. Il garde de même un silence absolu sur ce que devient après la mort cet esprit vivifiant (*nephesch khaïah*), que Jéhovah Elohim souffla dans la poussière de terre (*apher adamah*) avec laquelle il forma le premier homme (1). L'œuvre capitale de Moyse, c'est d'avoir nettement formulé la doctrine de l'unité de Dieu, « créateur du ciel et de la terre, » de l'avoir imposée comme loi aux Hébreux, qui dans plus d'une circonstance se montraient encore enclins au polythéisme. Mais tous les hommes, tous les peuples n'étaient pas égaux devant ce Dieu unique ; jaloux de l'adoration de son peuple favori, il ne songeait aux autres que pour les traiter en ennemis. Et chez ce peuple de Dieu tous n'étaient pas égaux devant leur propre espèce ; car il y avait des esclaves comme chez les Grecs et les Romains, et ces esclaves étaient soumis à de dures lois (2). En somme, l'immortalité de l'âme, l'ég[illegible]

(1) *Exode*, XVI, 12.
(2) Ibid., XXIII, 12.
(3) *Nombres*, XV, 32-36.
(4) Ibid., XIX, 16.
(5) *Exode*, XX, 5.
(6) Saint Matthieu, V, 21, 22, 27, 28, 33, 37, 43, 44.

(1) Genèse ; II, 7. Il est à remarquer que le mot *nephesch*, partout où il se rencontre dans le Pentateuque (Genèse, I, 20, 24, 30 ; IX, 4, 5 ; XII, [illegible] ; XXXV, [illegible] ; Exode, XXI, [illegible] ; Lévitique, XI, [illegible]), signifie seulement la force qui anime toute chair (Nombres, XVI, [illegible]), la force vitale, ou ce que certains spiritualistes appellent *âme*, qui ne serait alors que l'enveloppe ou le *corps* de l'esprit, comme le corps proprement dit est l'enveloppe de l'âme, commune aussi aux animaux. Le mot *Schéol*, que les traducteurs ont rendu par *Orcus*, *Hades*, *Inferum*, *Enfer*, etc., veut dire simplement *cavité*, *intérieur de la terre* ; il n'implique aucune idée d'un lieu réservé aux âmes, à en juger par les passages du Pentateuque où ce mot se trouve (Genèse, XXXVII, [illegible] ; Nombres, XVI, [illegible] ; Deutéronome, XXXII, 22).

(2) Exode, XXI. Au verset 12, il est dit : « Si quelqu'un frappe un homme avec dessein de le tuer, qu'il soit puni de mort. » Mais cette loi n'était applicable qu'aux hommes libres. Car le législateur ajoute plus loin (versets 20 et 21) : « Si un homme frappe son e[illegible]

té de tous les hommes devant Dieu, leur égalité omme frères devant leur propre espèce, ces trois rands dogmes de l'humanité, qui forment l'esence même du christianisme, sont étrangers au osaïsme. C'est encore dans la législation de loyse, si formaliste et si exclusive, que les partians de la peine de mort (1) et de l'esclavage trouent des textes à citer : l'Évangile ne se prête point leurs doctrines (2).

Pour résumer ce parallèle, qu'il nous serait cile d'étendre, nous dirons que l'Ancien estament, et particulièrement le Pentateuque, t l'arsenal où les pasteurs des chrétiens sont duits à chercher leurs armes quand ils s'acharnt à défendre une de ces causes qui sèment discorde et ne se tranchent que par le glaive. ais alors pourquoi ne se font-ils pas Israélites ? s n'ont rien de commun avec les vrais disciples Christ, ceux qui font appel aux mauvais instincts de l'homme. Enfin, l'adjonction, si malencontreuse, de l'Ancien Testament au Nouveau seule pu autoriser toutes les guerres de religion ; c'est dans le Pentateuque, et non à la ource de l'Évangile, que les incrédules ont toujours puisé leurs arguments les plus redoutables. oilà ce que ceux qui ont charge de veiller au lut de l'Église devraient toujours avoir présent leurs souvenirs. F. Hoefer.

Le Pentateuque. — *Les commentateurs de l'Ancien* estament. — Les monographies sur Moyse, citées par . Œttinger dans sa *Bio-Bibliographie.*

MOYSE Ier, patriarche d'Arménie, né à Mazgerd, vers 400, mort en 465, à Tovin. Promu patriarcat, en 457, il se signala par une exême complaisance envers le roi de Perse rouz, qui rétablit dans toute l'Arménie le lte d'Ormouzd, et emmena captifs un grand mbre d'évêques, de prêtres et de diacres chréns.

MOYSE II EGHIVARTETSI, patriarche d'Arénie, né à Eghivart ou Elivart, dans le canton akadzodn, en 510, mort en 594, à Tovin. evé dans le palais des patriarches, il monta r le trône de saint Grégoire en 551. Moyse a aché son nom à la réforme du calendrier arénien. Le cycle de deux cents ans, établi en 3 par un prêtre, André, sur les ordres de mpereur Constance II, cycle d'après lequel l'année devait commencer le 4 avril, en même temps que le cycle pascal, avait été introduit en Arménie. Mais en 553, année de l'écoulement de cette période de deux cents ans, les syzygies ne se trouvant plus en harmonie avec le comput, il fallut, après le 25 mars, placer immédiatement le 13 avril. Alors le patriarche Moyse convoqua les savants de son pays, sous la présidence de saint Athanase, archimandrite du couvent de Saint-Baptiste à Klag, et y fit adopter, en 553, une nouvelle période de cinq cents ans. Ce nouveau calendrier, au bout de neuf ans, s'étant trouvé encore défectueux, Moyse appela un nouveau concile à Tovin, pour faire une nouvelle réforme. Il y réunit, en 562, les hommes les plus savants de son époque : Addé de Cappadoce, Gigas de Syrie, Eulogius, évêque arménien de l'Asie Mineure, Phinée de Judée, Noël d'Éthiopie, Jean d'Arabie et Serge de Macédoine. Le patriarche y fit adopter pour la détermination des pleines lunes un cycle de cinq cent trente-deux ans, qui est encore aujourd'hui usité chez les Arméniens. Comme ce cycle n'avait pas été adopté par les Grecs, qui conservèrent celui d'André, corrigé peu après par saint Cyrille d'Alexandrie, les Arméniens se trouvèrent, déjà en l'an 1000, le 4 avril de sept jours en avance sur les Grecs, qui ne comptaient alors que le 28 mars. Moyse II s'est encore distingué par sa constante opposition à l'introduction en Arménie des décrets du concile de Chalcédoine. Il eut à ce sujet de violentes altercations avec Kiourioueu ou Cyrille, archevêque d'Ibérie et de Colchide, qu'il poussa si loin que Cyrille, plutôt que de céder, préféra s'empoisonner. On attribue enfin à Moyse la conversion du roi de Perse, Khosrou Nouchirvan, au christianisme, et on ajoute qu'il secondait les amours de ce roi avec la princesse chrétienne *Schirin* (altération du nom d'*Irène*) pour l'amener à cet acte. Les auteurs perses et turcs ont fait de cet amour le sujet de leurs épopées. En 581 Moyse prit pour coadjuteur Verthanès évêque de Tovin. En 582 il fonda sur un territoire cédé par Khosrou un nouvel évêché du côté du lac Aral, où le prince Sempad avait ramené du fond du Turkhestan un certain nombre de prisonniers arméniens.

MOYSE III DATHEVATSI, patriarche d'Arménie, né à Khodaran, dans le pays de Siounie, vers 1580, mort en 1633, à Etchmiadzin. Il était religieux du couvent de Dathev, en Siounie, lorsqu'il monta sur le trône patriarcal, en 1629. C'est sous lui qu'eurent lieu de nombreuses émigrations des Arméniens en Perse, où ils fondèrent une académie particulière à Djoulfa, faubourg d'Ispahan, académie placée sous la juridiction du patriarche. Ch. R.

Jean VI Catholicos, *Histoire d'Arménie.* — Saint-Martin, *Mémoires historiques sur l'Arménie.* — M. Ed. Dulaurier, *La Chronologie arménienne.*

MOYSE (*Hyacinthe*), général des insurgés haïtiens, neveu du fameux Toussaint-Louverture, né à Héricourt (île Saint-Domingue), en 1769,

ave ou sa servante et qu'ils survivent à ces coups un deux jours, il n'en sera point puni, parce qu'ils les achetés de son argent. » Ainsi l'agent donnait le oit de frapper un malheureux mortellement, pourvu e la mort n'arrivât que le surlendemain. Du reste, animaux mêmes qui tuaient un homme étaient pucomme des meurtriers (verset 28).

1) L'atroce loi du talion est formellement repoussée par us-Christ en ces termes : « Vous savez qu'il a été dit : il contre œil, dent contre dent, etc. (Ex., XXI, 24-25). is moi, je vous dis de ne pas rendre le mal pour le l, etc. (Saint Matthieu, V, 38 et suiv.).

2) Dans le conflit déplorable qui vient d'éclater dans nion américaine, les défenseurs de l'esclavage ont aginé, entre autres, de s'appuyer sur la Bible. Mais n'est pas l'Évangile qu'ils citent; c'est la loi de yse qu'ils invoquent. Quelle dérision ! ils devraient se re circoncire, au lieu de s'appeler chrétiens.

et exécuté au Port-au-Prince, en décembre 1801. Il avait à peine vingt ans lorsque l'insurrection des hommes de couleur, exaspérés par les cruautés et les outrages des blancs, vint à éclater dans la colonie. Né de parents nègres, sa bonne mine, son intelligence, son courage, le firent distinguer par un certain nombre de noirs, qui le prirent pour chef. Le 6 avril 1791, il attaqua à La Croix-des-Bouquets l'armée des blancs (sortie le 22 du Port-au-Prince), sous les ordres de Breton de La Villandrie, chef de flibustiers, et la força à se replier sur Le Port-au-Prince (1). Le succès de Moyse, quoique chèrement acheté, fut suivi du soulèvement général des esclaves dans le sud et l'ouest de l'île. Peu de temps après, le général Blanchelande, afin d'engager les nègres insurgés à revenir sur les habitations, accorda l'affranchissement à deux cent quarante-quatre de leurs chefs, à condition qu'ils serviraient comme *gens d'armes* pendant cinq années, et qu'ils se chargeraient eux-mêmes de retenir les esclaves dans leurs devoirs. Mais Moyse refusa d'accepter les conditions de cette espèce d'amnistie. Il joignit sa bande à celles du chef suprême de l'insurrection, Jean-François, qui lui donna le commandement supérieur du quartier du Dondon, déjà révolté par son curé, l'abbé de La Haye. Moyse prit une part peu active aux scènes sanglantes qui désolèrent Saint-Domingue. Anglais, Espagnols et colons insurgés y combattaient contre les Français et les esclaves affranchis. L'hôte de la veille était l'ennemi du lendemain. Ce n'était que massacres, supplices, incendies. Dans ce désordre Moyse sentit cependant la nécessité de se donner un vernis d'éducation pour mériter la considération des Européens. Il apprit à lire et à écrire au milieu des camps et tint un *Journal* de tout ce qui lui arrivait. En 1794, il adopta pour chef son oncle Toussaint-Louverture (*voy.* ce nom), alors reconnu comme *général de brigade français*, et le servit utilement dans ses opérations contre les Anglais, surtout dans les grands bois de l'ouest et à l'attaque des hauteurs de Vallières.

Après l'évacuation des Anglais (décembre 1798), Toussaint renouvela son projet de prise de possession de la partie espagnole de l'île Saint-Domingue. Après avoir fait ses préparatifs, il écrivit, le 7 pluviôse an X (27 janvier 1801), au capitaine général espagnol Joachim Garruba de lui remettre Santo-Domingo. Sur le refus de ce gouverneur, l'armée coloniale s'avança forte de dix mille hommes, dont l'aile droite, dite l'*armée du nord*, était sous les ordres de Moyse. Celui-ci battit les Espagnols au passage du Nissa, et, le 26, entra le premier dans Santo-Domingo. Après cette expédition, Moyse fut nommé inspecteur général de la culture du nord de l'île; mais, trop doux, il ne réussit pas dans sa gestion, et mécontenta son oncle (1). D'un autre côté, le despotisme et les usurpations de Toussaint lui déplaisaient; il s'en expliqua avec peu de ménagement; ses rivaux devinrent ses délateurs. Toussaint, instruit d'ailleurs que Moyse avait des conférences secrètes avec des Français qui repassaient en Europe, et auxquels il passait pour avoir confié sa résolution de seconder les forces qu'on devait envoyer de France à Saint-Domingue, le considéra comme l'un des instigateurs de la révolte des noirs du nord (21 décembre 1801), qui massacrèrent plus de trois cents blancs et pillèrent les faubourg du Cap. Il le fit arrêter avec plusieurs de ses principaux affidés, et condamner sommairement par une commission militaire instituée *ad hoc* au Port-au-Prince. Moyse fut attaché à la bouche d'un canon chargé et mis en pièces par son explosion; ses compagnons furent fusillés au nombre de vingt-trois.

A. DE L.

Le général Lacroix, *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue* (Paris, 1819 et 1820, 2 vol. in-8°), chap. IX. — Le colonel Malenfant, *Hist. des Colonies*, etc., p. 3-74. — Dalmas, *Histoire de Saint-Domingue*, t. I, p. [illegible].

MOZART (*Jean-Chrysostome-Wolfgang-Amédée*), célèbre compositeur allemand, né à Salzbourg, le 27 janvier 1756, et mort à Vienne, le 5 décembre 1791. Il n'est pas d'exemple, à quelque époque que ce soit, d'une organisation musicale plus heureuse que la sienne, et qui se soit manifestée avec plus de précocité et par des signes plus certains. Mais avant de tracer l'historique des jeunes années de Mozart, il est nécessaire de faire connaître la famille au milieu de laquelle il vit le jour, famille toute chrétienne, religieuse, où régnaient l'ordre et le goût des belles choses, digne et radieux berceau où le génie naissant du grand artiste se développa sous l'aile paternelle.

Son père, Léopold Mozart, né à Augsbourg, en 1719, était fils d'un relieur de livres. Après avoir fait ses études, particulièrement un cours de jurisprudence, à Salzbourg, il s'était vainement efforcé de se créer une position. Comme il jouait très-bien du violon, le comte de Thun le prit à son service en qualité de *valet musicien*, dénomination qui indique quelle était alors en Allemagne la condition des artistes. A partir de ce moment, Léopold Mozart se livra tout entier à l'étude de la musique, et obtint, en 1743, la place de premier violoniste de la chapelle du prince-archevêque de Salzbourg. Deux ans plus tard, il épousa Anna Bertlina, femme aussi pieuse qu'elle était belle. Léopold Mozart ne tarda pas, par son talent comme violoniste et comme compositeur, à se faire une réputation qui lui valut

(1) Dans cette affaire les blancs étaient huit cents; ils perdirent environ cent hommes, presque tous Indiens. Ils avaient deux pièces d'artillerie. Les nègres étaient deux mille, mais très-mal armés et sans munitions. Leur courage, poussé jusqu'à la frénésie, leur donna seulement l'avantage; ils perdirent plus de la moitié des leurs.

(1) Une compagnie anglaise offrit alors à Toussaint 20,000 piastres (760,200 fr.) par mois pour l'exploitation des fermes administrées par son neveu.

d'être élevé au rang de second maître de chapelle de la cour de Salzbourg (1). Mais son plus beau titre à la reconnaissance de la postérité est d'avoir su deviner et diriger le génie de son fils. Rien de plus intéressant en effet que les soins qu'il donne à l'éducation de son enfant; rien de plus admirable que cette tendresse paternelle, cette abnégation personnelle, se confondant avec la foi du chrétien et l'enthousiasme de l'artiste.

Des sept enfants que Léopold Mozart avait eus de son mariage avec Anna Bertlina, il ne lui restait plus qu'une fille, Marie-Anne, qu'on appelait familièrement *Naennerle*, diminutif d'Anna, née en 1751 (2), et le petit Wolfgang, qui était venu au monde quatre ans plus tard. Celui-ci avait à peine trois ans lorsque son père commença à donner des leçons de clavecin à Naennerle. Dès ce moment toute l'attention de Wolfgang se concentra sur cet instrument; il posait ses mains sur le clavier, y cherchait des successions de tierces, et s'il venait à rencontrer quelque nouvelle combinaison, ses yeux rayonnaient de joie. C'est ainsi qu'il apprit, presque en jouant, les éléments de la musique et les principes du doigter. A quatre ans il exécutait avec un goût et une expression remarquables de petites pièces, qui ne lui coûtaient qu'une demi-heure d'étude, et il composait déjà quelques petits morceaux que son père écrivait sous sa dictée. A mesure que son talent se développait, le jeune Wolfgang perdait peu à peu le goût des jeux bruyants de son âge. Doué d'une exquise sensibilité, il recherchait l'affection de toutes les personnes qui fréquentaient la maison paternelle. « M'aimez-vous bien? » leur demandait-il souvent avec une naïveté charmante; et si l'on tardait à lui répondre, ses yeux se remplissaient aussitôt de larmes. Il avait pour son père un profond amour et un grand respect. « Après Dieu, disait-il, c'est tout de suite papa. » Sa piété en effet s'était manifestée de très-bonne heure; jamais il ne se couchait sans avoir chanté une espèce de cantique dont il avait lui-même composé la musique et que son père chantait avec lui. Puis, après avoir embrassé sa famille, l'enfant s'endormait, paisible et souriant, doucement bercé dans ses rêves par la voix des anges dont les concerts préludaient à sa destinée.

Le petit Wolfgang à peine âgé de six ans possédait déjà un merveilleux talent d'exécution sur le clavecin. Son génie précoce, rayonnant de toutes parts, n'attendait plus que le moment favorable pour prendre son essor. Son père, qui depuis quelque temps avait cessé de donner des leçons pour se vouer tout entier à l'éducation musicale de ses enfants, se décida alors à les faire entendre en public, et entreprit cette longue série de voyages aventureux dans lesquels on voit toute une famille d'artistes allant chercher fortune à travers l'Europe. Au mois de janvier 1762, Léopold Mozart et ses deux enfants firent un premier voyage à Munich, et revinrent ensuite tout joyeux à Salzbourg, après avoir fait pendant trois semaines l'admiration de la cour de l'électeur de Bavière. Dans l'automne de la même année, toute la famille se rendit à Vienne. Ce second voyage fut un véritable triomphe pour le petit Wolfgang. L'évêque de Lintz le retient pendant quatre jours chez lui. A son passage à Ips, il touche de l'orgue dans un couvent de franciscains, et laisse les révérends pères émerveillés de ce qu'ils viennent d'entendre. Aux portes de Vienne, il adoucit la rigueur des douaniers en exécutant un menuet devant le receveur, auquel il fait ses invitations pour l'avenir. Dès l'arrivée de la famille Mozart dans la capitale de l'Autriche, les deux enfants, particulièrement Wolfgang, fixèrent sur eux l'attention générale. Recherchés et fêtés avec empressement par les plus hauts personnages, c'était à qui serait assez heureux pour pouvoir les posséder à sa table. L'empereur François Ier les fit appeler à sa résidence de Schoenbrunn; la veille il avait envoyé à Naennerle une magnifique robe de taffetas blanc broché, ornée de toutes sortes de garnitures, et à Wolfgang un habit lilas, du drap le plus fin, et une veste en moire de couleur, rehaussés d'une double bordure en or. Lorsqu'ils se présentèrent, il alla au-devant d'eux, et les conduisit avec bonté dans le salon où se tenait Marie-Thérèse, entourée de sa belle et nombreuse famille. Le petit Wolfgang, que rien n'intimide, se laisse asseoir sur les genoux de l'impératrice, qui le comble de caresses. Peu d'instants après, il glisse et tombe sur le parquet La jeune archiduchesse Marie-Antoinette, future et infortunée reine de France, s'empresse de venir à son secours en lui adressant quelques douces paroles. « Je vous remercie, lui dit l'enfant, je veux me marier avec vous. » — « Vraiment? Et pourquoi avec elle plutôt qu'avec une de mes autres filles, lui demanda Marie-Thérèse, qui l'avait entendu. » — « Par reconnaissance, répondit aussitôt Wolfang: elle a été bien bonne pour moi, tandis que ses sœurs me regardaient sans bouger. » Un charmant sourire accompagné d'un baiser sur le

(1) Léopold Mozart a laissé en manuscrit beaucoup de musique d'église, composée pour la chapelle de Salzbourg On connaît de lui douze oratorios. Il a écrit pour le théâtre *Sémiramis, La Jardinière supposée* (en allemand), un intermède italien, à deux personnages, intitulé *La Cantatrice ed il Poeta*, et un divertissement ayant pour titre *Musikalische Schlittenfarht* (Promenade musicale). Ses œuvres de musique instrumentale consistent en six trios pour deux violons et basse, douze pièces de clavecin; des pièces d'orgue; trente grandes sérénades pour plusieurs instruments; des concertos pour divers instruments à vent, et beaucoup de symphonies pour orchestre. Il a donné une méthode de violon, qui pendant plus de cinquante ans a été considérée comme le meilleur ouvrage en ce genre. Léopold Mozart mourut à Salzbourg, le 28 mai 1787.

(2) Marie-Anne Mozart posséda un talent remarquable sur le piano; mais elle fut bientôt éclipsée par la renommée de son frère Wolfgang. Elle se maria en 1784, au conseiller Berthold, baron de Sonnenbourg, et mourut à Salzbourg, en 1830, à l'âge de quatre-vingts ans.

front de l'enfant fut la réponse de la gracieuse princesse à laquelle le compliment s'adressait. Le virtuose de six ans exécuta plusieurs morceaux, et laissa l'assemblée dans le ravissement d'un talent aussi extraordinaire. Mais sa bonne nature devait le préserver de l'orgueil et de la suffisance que les louanges et les distinctions des grands auraient pu lui inspirer. Ainsi, il ne jouait qu'à contre-cœur devant les personnes qu'il savait ignorantes en fait de musique. Le sentiment intime de l'art prévalait déjà en lui, et ce n'était que lorsqu'il se savait écouté par les connaisseurs qu'il jouait avec ardeur et avec passion. Un soir qu'il était à la cour et qu'il allait se mettre au clavecin, ne voyant autour de lui que des courtisans, il s'adressa tout à coup à l'empereur : « Est-ce que M. Wagensel, votre maître de chapelle, n'est pas là? Faites-le donc venir. » Et lorsque celui-ci fut arrivé : « Monsieur, lui dit-il, je joue un de vos concertos, ayez la bonté de me tourner les feuillets. » Cette assurance en lui-même est un des traits du caractère de Mozart en toutes les circonstances de sa vie d'artiste.

Dans les premiers jours du mois de janvier 1763, la famille Mozart retourna à Salzbourg, chargée de lauriers, mais presque aussi pauvre qu'auparavant. Chacun reprit ses travaux ordinaires. Le jeune Wolfgang avait rapporté de Vienne un petit violon dont on lui avait fait cadeau, et sur lequel il s'exerçait tout seul en s'amusant. Un jour, Wengl, habile violoniste de la chapelle du prince, étant venu avec un autre musicien, nommé Schachtner, chez Léopold Mozart pour y essayer l'effet de quelques nouveaux trios qu'il venait d'écrire pour deux violons et basse, Wolgang voulut aussi faire sa partie. Son père s'y opposa, prétendant que n'ayant pas étudié le violon par principes, il ne pourrait les suivre. L'enfant se mit à pleurer. « Eh bien! voyons, lui dit son père, mets-toi à côté de M. Schachtner et double la seconde partie avec lui, mais joue tout doucement, car si on t'entend, je te renvoie. » A peine eut-on joué quelques mesures que les trois artistes se regardèrent avec étonnement en entendant l'enfant exécuter sa partie avec une remarquable précision. Schachtner cessa de jouer, et le jeune Mozart continua jusqu'au bout sans la moindre hésitation. Ce fut avec la même facilité qu'il s'initia au mécanisme des autres instruments et qu'il devina les secrets de l'harmonie. Au mois de juin 1763, Léopold Mozart, sa femme et ses deux enfants, entreprirent un long voyage à l'étranger. Ils traversèrent toute l'Allemagne et visitèrent successivement Augsbourg, Mannheim, Mayence, Francfort, Coblentz, Cologne, Aix-la-Chapelle. Partout le jeune Wolfgang, dont le talent grandissait chaque jour, excita l'admiration générale par l'habileté de son exécution et par la fécondité de ses inspirations, en improvisant tour à tour sur le clavecin, sur le violon et sur l'orgue, dont il faisait mouvoir les pédales avec une agilité surprenante. Après avoir donné à Bruxelles un concert auquel assistait le prince Charles, la famille Mozart se dirigea sur Paris, où elle arriva le 18 novembre, avec des lettres de recommandation pour le baron de Grimm. Celui-ci, comme on le voit dans sa *Correspondance littéraire*, devina le génie de Wolfgang, et usa de son crédit pour le mettre en évidence. Léopold Mozart et ses enfants furent présentés au baron d'Holbach, au comte de Tessé, au duc de Chartres, à la comtesse de Clermont, et reçurent une invitation pour se rendre à la cour de Versailles, où Wolgang se fit entendre devant la famille royale et recueillit de vifs applaudissements. Admis à l'honneur d'assister au grand couvert du roi, il est placé à côté de la reine Leczinska, et lui parle avec une familiarité charmante. Il fut aussi présenté à la marquise de Pompadour; mais l'orgueilleuse favorite eut le mauvais goût de se refuser à ses gracieuses caresses : « Qui est-ce donc que celle-là qui ne veut pas m'embrasser? s'écria l'enfant, l'impératrice Marie-Thérèse m'a bien embrassé. » Pendant le séjour de quelques mois qu'il fit à Paris, le jeune virtuose publia deux œuvres de sonates pour le clavecin avec accompagnement de violon, qu'il dédia, le premier à la princesse Victoire, seconde fille du roi, l'autre à la comtesse de Tessé. Ces charmantes productions d'un enfant de sept ans, qui auraient fait honneur aux artistes les plus renommés de cette époque, font partie de la collection de ses œuvres. Le 10 avril 1764 la famille Mozart quitta la France pour aller en Angleterre. Wolfgang ne produisit pas moins de sensation à Londres qu'à Paris. Il touche de l'orgue devant le roi, qu'il étonne par la facilité prodigieuse avec laquelle il exécute à première vue la musique de Haendel et de Bach. Il écrit six sonates de clavecin, qu'il dédie à la reine, compose une symphonie à grand orchestre et donne des concerts où le public se rend en foule. Après être restés environ quinze mois à Londres, Léopold Mozart et sa famille s'éloignèrent de cette ville, suivis d'une renommée qu'attestent les journaux de l'époque. Ils débarquèrent le 1er août 1765 à Calais, et se rendirent en Hollande en traversant le nord de la France et de la Belgique. Partout Wolfgang joue de l'orgue dans les cathédrales et dans les collégiales qu'il rencontre sur son passage. Arrivés à La Haye, les deux enfants se font entendre devant le prince d'Orange; mais peu de jours après ils tombent dangereusement malades. Rien n'est plus touchant que les lettres que, dans son désespoir, le bon Léopold Mozart écrivit alors à son ami Hagenauer, propriétaire de la maison qu'il habitait à Salzbourg, en lui recommandant de faire dire des messes à presque tous les saints du paradis pour que Dieu rende la santé à ses chers enfants. Ses vœux furent exaucés. Après avoir donné deux concerts à La Haye, et dédié six

nouvelles sonates de clavecin à la princesse de Nassau-Weilbourg, Wolfgang avec sa famille se rendit à Amsterdam, où il composa des symphonies et d'autres morceaux pour les fêtes d'installation du stathouder, et reprit ensuite le chemin de l'Allemagne en passant par Paris, Dijon, Lyon et la Suisse. A la fin de novembre 1766, après trois années d'absence, ils étaient de retour à Salzbourg. Wolgang y reprit paisiblement ses études de composition sous la direction de son père. Prenant pour modèles classiques les ouvrages de Hændel et d'Emmanuel Bach, il méditait en même temps les œuvres de Scarlatti, de Leo, de Durante et des autres maîtres de l'école italienne. C'est ainsi qu'en pénétrant les mystères de la science et en s'appliquant à faire chanter les parties d'une manière facile, élégante et naturelle, il se préparait à devenir le suprême conciliateur entre le génie profondément harmonique de l'Allemagne et le génie plein de charme mélodique de l'Italie.

Les études du jeune Wolfgang furent interrompues par une nouvelle tournée artistique que Léopold Mozart entreprit au mois de septembre 1767. Toute la famille partit pour Vienne. L'empereur François Ier était mort depuis deux ans; son fils Joseph II lui avait succédé. Wolfgang fut admis à se faire entendre devant ce prince, qui, étonné de la perfection de son jeu et du mérite de ses improvisations, chargea le virtuose de douze ans de composer la musique d'un petit opéra bouffe intitulé : *La finta Semplice*. Wolfgang eut bientôt terminé la partition de cette pièce; mais il avait compté sans la jalousie que sa renommée déjà européenne et le prodigieux développement de son talent avaient excitée parmi ses rivaux, et, bien que son œuvre eût mérité l'approbation de Hasse et de Métastase, *La finta Semplice* ne fut pas représentée. Il composa aussi à la même époque un petit opéra comique, traduit du français en allemand, *Bastien et Bastienne*, qui fut joué à la maison de campagne du fameux docteur Mesmer, ami de son père, ainsi qu'une messe à quatre voix et orchestre, dont il dirigea lui-même l'exécution. Après une excursion à Olmütz, où il échappa à une grave maladie, qui le priva de la vue pendant neuf jours, Wolfgang revint à Vienne et y séjourna jusqu'au mois de décembre 1768, occupé à écrire de la musique d'église et de piano et à terminer un opéra. De retour à Salzbourg, il y passa l'année suivante à se familiariser avec la langue italienne, et dans les derniers jours de 1769 il partit pour l'Italie, accompagné seulement de son père. Mozart trouva dans ce voyage une compensation aux déboires qu'il avait eu à supporter en dernier lieu à Vienne. Il passe par Vérone, par Mantoue, et arrive à Milan, dont la population l'accueille avec enthousiasme. Il visite les autres principales villes de la péninsule, et partout son talent d'exécution et sa science excitent les mêmes transports d'admiration. A Bologne, le savant P. Martini demeure stupéfait en le voyant donner la *riposta in rigore modi* à chaque sujet de fugue qu'il lui propose, et exécuter immédiatement après la fugue elle-même. A Rome, pendant la semaine sainte, il entend exécuter à la chapelle Sixtine le célèbre *Miserere* d'Allegri, et deux auditions lui suffisent pour écrire de mémoire ce morceau compliqué, dont il était défendu de communiquer des copies. Peu de jours après, il fait entendre cette œuvre dans une assemblée. Le pape Clément XIV a connaissance du fait. Loin d'en vouloir au jeune artiste, il veut même qu'on le lui présente, et lui fait remettre ensuite la croix et le brevet de chevalier de l'Éperon d'or (1). A Naples, en jouant une sonate au conservatoire *della Pietà* devant Jomelli et une foule immense, il est obligé d'ôter une bague qu'il portait à l'un de ses doigts, et à laquelle le public superstitieux attribuait, comme à un talisman, une exécution merveilleuse. De retour à Milan, vers la fin d'octobre 1770, il y compose son premier opéra, *Mitridate, re di Ponte*, qui est représenté le 26 décembre suivant, avec un succès décidé, et obtient vingt-deux représentations consécutives. Mozart n'avait pas encore quinze ans. Quelque temps auparavant l'Académie philharmonique de Bologne l'avait admis au nombre de ses membres sur une antienne à quatre parties qu'il avait écrite comme pièce de concours et qui était digne des beaux jours de Palestrina. Après ces triomphes, Mozart et son père reprirent le chemin de leur patrie. L'année suivante, ils retournèrent en Italie, où Wolfgang fit représenter, à Milan, une grande scène dramatique, *Ascanio in Alba*, qu'il avait été chargé d'écrire pour le mariage de l'archiduc Ferdinand. En entendant cet ouvrage, le vieux compositeur Hasse, que les Italiens avaient surnommé le *divin Saxon*, ne put se contenir, et s'écria : « Cet enfant nous fera tous oublier. » Revenu à Salzbourg pour y écrire une sérénade dramatique, *Il Sogno di Scipione*, à l'occasion de l'installation du nouvel archevêque, Mozart retourna à Milan au mois d'octobre 1772, et y composa un opéra sérieux, *Lucio Scilla*, qui fut accueilli du public avec la même faveur que ses précédents ouvrages. Avant de quitter définitivement l'Italie, Léopold Mozart et son fils allèrent passer le carnaval de 1773 à Venise, qu'ils avaient déjà visitée. De retour en Allemagne, ils firent encore deux excursions, l'une à Vienne, l'autre à Munich, où Wolfgang composa *La finta Giardiniera*, opéra bouffe, qui fut représenté au mois de janvier 1775 sur le théâtre de cette ville, et y obtint un succès éclatant. Au mois de mars suivant, toute la famille Mozart se trouvait de nouveau réunie à Salzbourg.

Mozart avait alors dix-neuf ans. En revenant

(1) Mozart ne porta cette croix que dans sa jeunesse, dans les villes impériales et dans son voyage à Paris, d'après les ordres formels de son père.

à Salzbourg précédé d'une renommée qui égalait déjà celle des meilleurs compositeurs, il avait espéré que le nouvel archevêque récompenserait ses brillants succès en lui accordant la place de maître de sa chapelle. Il attendit vainement cette place pendant trois années, qu'il employa à de fécondes études, s'essayant dans tous les genres, en composant des messes, des symphonies, des sonates, et des cantates, parmi lesquelles on remarque surtout celle qui a pour titre *Il Rè pastore*, qu'il écrivit en 1775, pour l'archiduc Maximilien. Ses voyages lui avaient rapporté plus de gloire que d'argent, et les économies qu'il avait pu faire avaient été promptement absorbées par les besoins d'une famille composée du père, de la mère, de deux enfants et d'une vieille grand'-mère. Léopold Mozart ne recevait du prince-archevêque qu'un traitement mensuel de 25 florins (53 fr. 50 c., soit 642 francs par an), et avait été obligé de recommencer à donner des leçons. Pressé par la nécessité, Wolfgang se décida à entreprendre un second voyage en France, comptant sur la faveur qui l'y avait accueilli quatorze ans auparavant, et le 23 septembre 1777 il quitta Salzbourg, accompagné cette fois seulement de sa mère. Rien de plus touchant que les adieux de ce père ouvrant sa fenêtre, après la séparation, pour suivre encore au loin des yeux sa femme bien aimée, qu'il ne devait plus revoir, et donnant sa bénédiction à son enfant, qu'il abandonnait aux soins de la Providence. Les deux voyageurs se rendent d'abord à Munich.. Mozart est présenté à l'électeur; il lui demande d'entrer à son service, offrant de composer quatre opéras par an et de jouer tous les jours dans les concerts de la cour, moyennant un modique traitement de 500 florins (1,050 francs environ). Le prince répond à ceux qui s'intéressent à l'artiste : « Je n'ai rien à lui refuser; mais il est encore trop jeune, nous verrons plus tard ». A Augsbourg, Mozart est obligé de donner un concert pour subvenir aux frais de son voyage. Il s'arrête pendant quelque temps à Mannheim. L'électeur palatin l'accueille avec distinction, mais ne peut lui donner aucun emploi : il n'y avait pas de place vacante à sa cour; Cannebich et l'abbé Vogler les occupaient. Mozart se dirigea alors sur Paris, où il arriva le 23 mars 1778. Son premier soin est d'aller voir le baron de Grimm; il est présenté à Mme d'Épinay, à Legros, directeur du *Concert spirituel*, à Noverre, maître des ballets de l'*Académie royale de Musique*. Il espère dans les promesses qui lui sont faites; mais bientôt il rencontre partout les obstacles qu'on oppose parmi nous à une gloire nouvelle. Il attend vainement pendant six mois le livret d'un opéra qu'on devait lui fournir. Le directeur du *Concert spirituel* ne daigne pas même faire copier les parties d'une symphonie concertante que Mozart avait composée pour les plus célèbres instrumentistes, et ne l'emploie qu'à arranger la partie vocale du *Miserere* d'Holzbauer. Sa mère enfin se félicitait qu'il eût trouvé une élève qui lui payât trois louis pour douze leçons. Du fond de sa retraite, Léopold Mozart entretenait une active correspondance avec son fils, qu'il suivait pas à pas dans ses actions en le guidant de ses sages conseils. Les lettres du fils, pleines de respect et de tendresse, révèlent la noble fierté de son caractère et la conscience qu'il avait déjà de son génie. « Je suis compositeur et fils de maître de chapelle, écrivait le futur auteur de *Don Juan*, et je ne consentirai certainement pas à enfouir dans l'enseignement le talent que Dieu m'a si libéralement départi pour la composition, soit dit sans orgueil, car je le sens en moi plus que jamais. » Et dans une autre lettre datée de Paris : « Ah! s'écriait-il, si au moins il y avait ici quelqu'un qui eût des oreilles pour entendre et un cœur pour sentir. » Toute l'attention publique se concentrait à cette époque sur les querelles des *gluckistes* et des *piccinistes*. Partout on agitait la question de savoir si la musique devait ou non être l'élément prédominant du drame lyrique. Les écrivains prenaient fait et cause pour ou contre dans des discussions bruyantes ou confuses, dont le plus grand nombre ne comprenaient pas la portée, et personne ne se doutait qu'heureusement pour l'avenir de l'art il y avait alors dans un coin de Paris un jeune homme de vingt-deux ans dont les œuvres impérissables allaient bientôt trancher la question en réconciliant les deux principes exclusifs. Mais l'âme profondément sensible de Mozart avait besoin, pour s'épanouir, d'un champ plus vaste que celui où la peinture des passions se trouvait circonscrite dans le cercle de la réalité. Musicien de l'idéal, le grand artiste ne comprenait pas que les créations de son génie franchissaient tout à coup un trop grand espace pour être appréciées d'une nation à peine sortie des voies du mauvais goût et encore indécise sur la révolution opérée par Gluck dans la musique dramatique. L'Allemagne elle-même, quoique plus avancée, n'était pas mûre pour tant de nouveautés.

Au milieu des obstacles qu'il rencontrait de toutes parts, Mozart eut le malheur de perdre sa mère, qui expira dans ses bras, le 3 juillet 1778, après quelques jours de maladie. Le séjour de Paris lui devint dès lors insupportable, et le 26 septembre de la même année il quitta cette ville après avoir refusé la place d'organiste de la chapelle de Versailles. Il passa par Lunéville, s'arrêta quelques jours à Strasbourg, où on lui fit un accueil plus honorable que fructueux, revit de nouveau Mannheim et Munich, et, vers le milieu du mois de janvier 1779, il était de retour à Salzbourg. Fatigué d'efforts infructueux, il se vit contraint d'accepter la place d'organiste de la cour, que le prince-archevêque consentit à lui offrir avec 500 florins d'appointements, et l'année suivante celle d'organiste de la cathédrale.

Une circonstance vint heureusement ranimer le courage abattu du jeune compositeur et témoigner que la renommée européenne dont il jouissait déjà n'était encore que le prélude de sa gloire future. Au commencement du mois de novembre 1780, Mozart reçut de l'électeur de Bavière, Charles-Théodore, l'invitation de se rendre à Munich pour y écrire la musique d'un grand opéra destiné au théâtre italien de la cour. Il partit aussitôt pour cette ville. Après s'être entendu avec l'abbé Varesco, auteur du poëme, et avoir pris connaissance du personnel dramatique dont il pouvait disposer, Mozart se mit immédiatement à l'œuvre, et le 29 janvier suivant, jour anniversaire de la naissance de l'électeur, *Idomeneo, re di Creta*, opéra sérieux en trois actes, fut représenté pour la première fois. Cet ouvrage n'était rien moins qu'une transformation complète de l'art. Le caractère mélodique ne rappelait, comme le fait observer M. Fétis dans le jugement éclairé qu'il a porté sur cet opéra, ni la musique purement italienne, ni la musique allemande, formée sous l'influence de celle-ci par Graun, Hasse et Benda, ni le style français, ni la modification de ce style par Gluck. Mozart tirait tout de son propre fonds, et créait une musique aussi nouvelle par l'expression et le développement de l'idée mélodique que par la forme des accompagnements et la richesse des combinaisons harmoniques et instrumentales. L'ouverture, l'air *Padre gerniani*, celui d'*Electre*, au premier acte, celui d'*Ilia*, accompagné de quatre instruments obligés, le chœur *Placido è il mar, andiamo*, ceux de *Picta*, *Numi!* et *Corriamo, fuggiamo*, tout révélait un génie puissant qui prend possession de sa personnalité. L'apparition de l'*Idomeneo* fut le véritable avénement de Mozart sur la scène dramatique. Le succès de cet opéra fut immense. Le jour de la première représentation, un vieillard, caché au fond d'une loge obscure, pleurait à chaudes larmes : c'était Léopold Mozart arrivé la veille de Salzbourg, avec sa fille, et assistant enfin à la glorification de son fils chéri, qui avait été son disciple et qu'une assemblée transportée d'enthousiasme saluait de ses applaudissements. Mozart venait d'atteindre sa vingt-cinquième année.

Après l'éclatant succès de l'*Idomeneo*, le prince-archevêque de Salzbourg, homme grossier et avare, qui jusque là avait méconnu l'artiste extraordinaire qu'il avait l'honneur de posséder à sa cour, se trouva flatté d'avoir à son service le jeune compositeur dont s'entretenait une partie de l'Allemagne, et s'en fit suivre dans un voyage qu'il fit à Vienne au mois de mars 1781. Il le logea dans son hôtel, mais voulut le contraindre à manger à l'office avec la basse domesticité de sa maison. Mozart, à qui le sentiment de sa dignité d'artiste n'avait jamais failli, supporta d'abord avec patience la tyrannie du prélat, qui ne lui permettait pas même de se faire entendre sans son autorisation dans les concerts où il était souvent invité. La crainte de faire du tort à son père et de lui faire perdre la place qu'il occupait à Salzbourg le retenait dans cette situation. Mais un beau jour, ne pouvant plus résister aux humiliations dont il était abreuvé, il rompit le joug et quitta pour toujours le service de l'archevêque.

Nous voici arrivés à cette période de la vie de Mozart où son génie tendre et passionné, fécondé par l'amour, qui en fait la force, et triomphant des luttes de la misère et de l'envie, va s'élever au plus haut degré du sublime. Après s'être séparé de l'archevêque, Mozart, libre désormais de ses actions, ne chercha pas de place, et vécut près d'une année du faible produit de son travail et des leçons qu'il donnait. L'empereur Joseph II n'aimait que l'opéra bouffe italien; la musique de Mozart était trop forte pour ses oreilles. Cependant il chargea le compositeur d'écrire pour le théâtre de sa cour la partition d'un opéra allemand intitulé : *Die Entführung aus dem Serail* (L'Enlèvement au sérail). Ce charmant ouvrage en deux actes, dont le livret était du poëte Stephani, fut représenté le 12 juillet 1782, et obtint bientôt un succès populaire. L'empereur, en adressant au musicien des éloges sur son œuvre, ne put s'empêcher d'y mettre une certaine réticence : « Bravo, mon cher Mozart, lui-dit-il; mais il y a peut-être dans tout cela un peu trop de notes. » — « Juste autant qu'il en faut, *Sire*, » répondit l'artiste. Mozart ne reçut de Joseph II que cinquante ducats pour la composition de cet opéra.

Les circonstances dans lesquelles Mozart se trouvait lorsqu'il écrivit son opéra de *L'Enlèvement au sérail*, ne furent pas étrangères sans doute à l'ardeur des sentiments et à l'entrain étonnant qui règnent dans toute cette pièce. Depuis longtemps il aimait une jeune pianiste, Constance Weber (1), dont il désirait faire la compagne de sa vie. « Je vous supplie par tout ce qu'il y a de saint au monde, écrivait-il à son père, de donner votre consentement à mon mariage..... Vous ne pouvez rien avoir, et vous n'avez rien en effet à me reprocher, ce que me prouvent vos lettres; car Constance est une brave et honnête fille, née de bons parents, et je suis en état de lui procurer du pain. Nous nous aimons; nous désirons être unis. Que reste-t-il à objecter? » Léopold Mozart aurait bien eu des objections à faire; mais c'était un homme d'autrefois. Il pensait que s'il n'est pas sage de marier, comme on dit, la soif avec la faim, il n'est pas chrétien de vouloir être trop prévoyant, et qu'un artiste jeune, de talent et d'avenir, a raison d'épouser, même sans dot, la jeune fille qu'il aime, en se fiant à son travail et à la Providence. Malheureusement la mère de Constance s'opposait à

(1) Sœur cadette de la cantatrice Aloïse Weber, qui se fit entendre plus tard à Paris sous le nom de Mlle Lange.

cette union. Mozart enleva sa fiancée, et la conduisit chez la baronne de Waldstetten, où, lorsque toutes les difficultés eurent été levées, la noce eut lieu, le 4 août 1782. Trois jours après la cérémonie, Mozart écrivait à son père : « Ma chère Constance, désormais, grâce à Dieu, ma véritable femme, savait l'état de mes affaires et tout ce que j'ai à attendre de vous ; je lui en avais parlé depuis longtemps. Mais son amitié et son amour pour moi étaient tels qu'elle n'hésita pas un instant à sacrifier tout son avenir à ma destinée. Je vous remercie, avec la plus vive tendresse qu'un fils ait jamais éprouvée pour son père, de votre bienveillant consentement et de votre paternelle bénédiction ..... Lorsque notre union fut prononcée, ma femme et moi, nous nous mîmes à fondre en larmes ; tous, même le prêtre, partagèrent l'émotion de nos cœurs. La fête de la noce consista en un souper princier, que nous donna la baronne de Waldstetten, et pendant lequel on me fit la surprise d'une musique de ma composition pour seize instruments à vent. — Maintenant plus que jamais, ma chère Constance se réjouit de partir pour Salzbourg, et je parie que vous serez heureux de mon bonheur quand vous la connaîtrez, si d'ailleurs à vos yeux comme aux miens c'est un bonheur pour un homme d'avoir une femme sensée, honnête, vertueuse et agréable. »

Dans sa nouvelle situation, Mozart redoubla d'énergie. Occupé dans la matinée à donner des leçons, presque toutes ses soirées étaient prises par les concerts. Dévoré par une prodigieuse activité d'esprit, il trouvait encore le temps de composer toute sorte de musique, et jusqu'à des contredanses et des valses pour les bals publics. C'est à partir de cette époque qu'il écrivit ses plus belles œuvres instrumentales, entre autres les six quatuors pour deux violons, alto et basse, qu'il dédia ensuite à Haydn, précédés d'une épître remplie d'admiration et de respect filial pour le père de la symphonie. Il travaillait au second de ces quatuors lorsque sa femme était en couches de son premier enfant. Il restait dans la chambre de la jeune mère, et chaque fois qu'elle se plaignait il courait à son chevet pour la consoler et l'égayer, et regagnait sa table dès qu'il la voyait tranquille. L'heureux caractère de Mozart, sa confiance en lui-même lui faisaient surmonter toutes les difficultés. Cependant, le produit de son travail était loin de suffire aux besoins de son ménage. Il désirait ardemment pouvoir conduire sa femme à Salzbourg pour la présenter à son vieux père, mais il avait été obligé, faute d'argent, de reculer ce voyage. Enfin, dans les derniers jours du mois d'août 1783, il se décida. Au moment de monter en voiture, il fut arrêté par un créancier, qui exigea impérieusement le payement de trente florins (60 francs environ) que l'artiste lui devait. Après un séjour de près de trois mois à Salzbourg, Mozart revint à Vienne. Ces trois mois n'avaient pas été perdus pour l'art, puisque pendant ce temps il avait produit son *Davidde penitente*, oratorio qui renferme des beautés du premier ordre, et deux duos pour violon et alto, qu'il composa sous le nom de Michel Haydn, frère du grand Haydn. Michel Haydn étant malade et ne pouvant remplir un engagement pris envers l'archevêque de Salzbourg, au service duquel il était attaché, se trouvait menacé d'être privé de son traitement. Mozart vint à son secours, et sa bonne œuvre fut un chef-d'œuvre.

Plein de courage et de foi dans l'avenir, Mozart reprit le cours de ses travaux. Les applaudissements qu'il recueillait dans les concerts et surtout l'approbation des maîtres de l'art devaient le consoler des intrigues de ses rivaux, qui cherchaient à amoindrir sa gloire. « *Sur mon honneur et devant Dieu*, répondait Haydn à Léopold Mozart, qui, étant venu à Vienne en 1785, demandait à ce grand musicien de lui dire avec sincérité ce qu'il pensait du mérite de son fils, *Je tiens votre fils pour le premier des compositeurs de nos jours.* » L'empereur Joseph II, qui aimait la personne de Mozart autant qu'il estimait son talent, chargea le compositeur d'écrire la musique d'un petit opéra comique en un acte, intitulé : *Der Schauspieldirector* (Le Directeur de spectacle), qui fut joué, au mois de février 1786, au palais de Schœnbrunn. Bientôt après avoir donné cette bluette, Mozart reparut sur la scène lyrique avec *Le Nozze di Figaro*, opéra bouffe en quatre actes. Rien de ce qu'on avait entendu jusque alors ne pouvait donner l'idée de cette partition colossale par l'abondance des airs, des duos, et par la grandeur et le développement des morceaux d'ensemble de caractères différents. Le charme et la nouveauté des mélodies, la richesse et la variété des accompagnements, tout concourait à la perfection de l'œuvre qui allait faire époque dans la vie de l'artiste comme dans l'histoire de la musique dramatique. Une cabale formidable, montée par les compositeurs et les virtuoses italiens, faillit arrêter les répétitions de l'ouvrage, et il ne fallut rien moins qu'un ordre de l'empereur pour qu'au mois de mai 1786 *Le Nozze di Figaro* fussent représentées sur le théâtre italien de la cour, où, malgré l'opposition de ses adversaires, Mozart obtint un nouveau triomphe. Le succès de cette admirable partition fut général en Allemagne dès son apparition. Au mois de février 1787, Mozart se rendit à Prague, et y jouit en personne de l'enthousiasme qu'excitait son dernier ouvrage, interprété sur le théâtre de cette ville par une excellente troupe de virtuoses italiens, dirigée par un nommé Bondini. A son entrée dans la salle de spectacle, le célèbre artiste fut salué par de bruyantes acclamations, qui se renouvelèrent chaque fois qu'il assista à une représentation. Ému d'un pareil accueil et voulant témoigner sa reconnaissance aux habitants de Prague en composant un opéra tout exprès pour eux, il promit à Bondini de revenir

l'hiver suivant et d'écrire une partition pour sa troupe.

A son retour à Vienne, Mozart, préoccupé de l'engagement qu'il venait de contracter, en parla au poëte italien Lorenzo da Ponte. Celui-ci avait déjà jeté sur le papier le plan d'un libretto, ayant pour sujet *Don Juan*, dont il avait puisé les éléments dans Tirso de Molina et dans Molière; il le montra à Mozart, qui l'accepta. Lorenzo da Ponte se mit aussitôt à l'ouvrage et à mesure qu'il terminait une scène, il la communiquait au compositeur dont il recevait les conseils avec beaucoup de déférence. Au moment où Mozart se disposait à écrire la musique de *Don Juan*, il eut le malheur de perdre son père. Frappé dans la plus chère de ses affections, il se sentit défaillir. Il avait alors trente et un ans, et déjà le pressentiment de sa fin prochaine envahissait son âme. Une voix semblait lui dire : « Hâte-toi d'accomplir ton œuvre, il est temps. » — « La mort, quand on y réfléchit, écrivait-il dans une de ses lettres, paraît être le véritable but de la vie. Je me suis tellement familiarisé avec cette idée, qu'elle n'a rien d'effrayant pour moi, et je ne me couche pas sans penser que le lendemain je puis ne pas me réveiller. » Mais une douce tristesse voilait le regard de l'artiste et annonçait le regret de quitter la vie dans la force de l'âge et du talent. Ce fut dans ces dispositions d'esprit que Mozart, accompagné de sa femme, partit pour Prague, emportant le libretto de son opéra, dont il avait seulement esquissé quelques morceaux. Dès son arrivée dans cette ville, son ami Dusseck s'empressa de lui offrir un logement dans sa maison. C'est là que Mozart, puisant ses plus heureuses inspirations au milieu des heures paisibles de la nuit, composa la musique de ce drame terrible, où tous les sentiments du cœur humain se trouvent exprimés avec une variété incessante qui fait succéder l'image la plus riante au tableau le plus sombre; et, chose inouïe, le mois d'octobre 1787 lui suffit pour écrire cette immense partition, création originale du genre de musique que depuis lors on a appelé *romantique*. On commença aussitôt les répétitions de l'ouvrage, qui fut représenté dans la même année sous le titre de *Il dissoluto punito, ossia don Giovanni*. La rapidité avec laquelle l'ouverture fut écrite témoigne de la prodigieuse facilité du compositeur. La veille de la première représentation, cette admirable préface de son œuvre n'était encore, dit-on, que dans son imagination; rien n'existait sur le papier. Après avoir passé gaiement la soirée avec quelques amis, Mozart se mit au travail à deux heures du matin, ayant à ses côtés sa femme, qui lui avait préparé un grand verre de punch. Les copistes avaient été prévenus, et le lendemain à sept heures du soir, un peu avant le lever du rideau, les feuilles encore humides étaient placées sur les pupitres de l'orchestre. Quoiqu'on n'ait pas eu le temps de répéter ce morceau, les musiciens, dirigés par Strohbach, leur habile chef, l'exécutèrent avec tant de chaleur et de précision, que l'auditoire put à peine contenir jusqu'à la fin les transports de son enthousiasme. *Don Juan* eut un immense succès à Prague.

A son retour à Vienne, au commencement de 1788, Mozart y fit représenter son dernier opéra. Mais, à l'exception de quelques connaisseurs, le public viennois resta presque indifférent devant ce chef-d'œuvre de l'art, auquel il préférait alors l'opéra de *Tarare*, de Salieri. Trop de beautés d'un genre nouveau étaient accumulées dans la partition de Mozart pour que cette œuvre immortelle pût encore être appréciée à sa juste valeur. L'illustre auteur de *Don Juan*, qui eut toujours la conscience de son génie, se consolait en disant : « *Don Juan* a été composé pour les habitants de la ville de Prague, pour quelques amis, et surtout pour moi. » Rien ne pouvait abattre son courage. L'empereur Joseph II lui avait accordé le titre de compositeur de la cour avec une modique pension annuelle de 800 florins. Toutes les ressources pécuniaires de Mozart consistaient dans ce revenu et dans le faible produit de ses travaux. Comme son talent de pianiste était universellement goûté, il faisait quelques excursions artistiques en Allemagne et donnait des concerts. Cependant, malgré sa réputation, il lui arriva de jouer, à Leipsick, devant les banquettes à moitié vides. A Vienne, il se trouvait souvent réduit à un état de gêne extrême. Pendant un voyage que Mozart fit à Berlin, où son élève, le prince Lichnowski, l'avait conduit, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, s'efforça de le retenir à sa cour en lui offrant un traitement de 3,000 écus (11,250 francs). A cette proposition inattendue, Mozart devint tout pensif : « Mais, sire, répondit-il, il me faudrait alors quitter mon empereur. » — « Réfléchissez, répliqua le roi, non sans une certaine émotion, car il connaissait sa position précaire, réfléchissez, je vous donne un an pour vous décider. » Mozart revint à Vienne tout préoccupé de cette offre. Ses amis lui conseillèrent de l'accepter, et finirent par le déterminer à aller demander sa liberté à Joseph II. « Comment, mon cher Mozart, lui dit l'empereur, vous voudriez m'abandonner! » Mozart demeura interdit, et, regardant l'empereur avec attendrissement : « Majesté, répondit-il, je reste à votre service. » Un pareil acte de dévouement et de désintéressement méritait d'être récompensé; cependant aucune amélioration ne fut apportée dans le sort de l'artiste.

Mozart commençait à ressentir les premières atteintes d'une maladie de poitrine compliquée d'une affection nerveuse qui le jetait souvent dans des accès de sombre mélancolie. Le travail seul parvenait à le distraire de ses tristes pensées. Parmi les nombreuses œuvres de musique instrumentale et vocale qu'il produisit pendant les années 1788 et 1789, se trouvent ses trois

dernières grandes symphonies. On remarque aussi la nouvelle instrumentation du *Messie*, de Haendel; le soin qu'il apporta dans cet arrangement et dans celui de quelques autres ouvrages du même maître témoigne de l'admiration qu'il avait pour son talent.

Chaque jour le mal qui consumait Mozart prenait un caractère plus alarmant. On voyait à l'énergie fébrile que l'artiste déployait qu'il sentait approcher sa dernière heure. La rapidité avec laquelle il écrivait était telle qu'il semblait plutôt improviser que composer, et néanmoins c'était toujours la même perfection de style, la même richesse d'invention. Souvent il arrivait à un état d'épuisement qui l'obligeait de se jeter sur un lit de repos; mais bientôt il reprenait son travail. Le grand musicien ne croyait pas avoir encore assez fait pour sa gloire. C'est en cet état qu'il écrivit, au mois de janvier 1790, son charmant opéra en deux actes, intitulé *Cosi fan tutte*, qui eut à Vienne un brillant succès. L'année suivante, à la demande de Schikaneder, directeur du théâtre de cette ville, il entreprit la composition d'un autre opéra en deux actes, *Die Zauberflöte* (La Flûte enchantée), qui fut terminé au mois de juillet. Cet ouvrage, remarquable par la grâce et la fraîcheur des idées, et d'un genre complétement différent de ceux que Mozart avait écrits jusque alors, fut joué au mois d'août, et son apparition excita un tel enthousiasme que cent vingt représentations successives purent à peine fatiguer l'attention du public. Partout on chantait les motifs de cet opéra. Jamais à Vienne on n'avait eu d'exemple d'un pareil succès. Exténué par l'excès de travail, Mozart ne put assister qu'aux dix premières représentations, et fut obligé de garder la chambre. Là, au moment où le spectacle devait commencer, il posait sa montre sur sa table, et fixant tristement les yeux sur le cadran, il suivait le mouvement des aiguilles pour savoir les morceaux qu'on exécutait. Un soir qu'il était plongé dans les lugubres pensées qui l'assaillaient, une voiture s'arrêta à la porte de sa maison. Un personnage inconnu se présente et demande à parler à l'artiste. On l'introduit auprès de Mozart. « Monsieur, dit-il au compositeur, une personne de distinction m'envoie vers vous.... — Quel est son nom? interrompit Mozart. — Elle désire rester inconnue. — Et que veut-elle de moi? — Cette personne a perdu un de ses plus chers amis et elle voudrait rendre hommage à sa mémoire en faisant célébrer un service annuel pour lequel elle vous prie de vouloir bien composer un *Requiem*. » Au milieu des sombres idées qui le dominaient, Mozart se sentait porté à traiter un semblable sujet; il consentit sur-le-champ à la demande qui lui était faite. « Dans combien de temps croyez-vous pouvoir livrer votre travail? reprit l'inconnu. — Dans un mois. — Et quelle somme fixez-vous pour vos honoraires? — Cent ducats. — Les voici. » Et l'étranger disparut. Malgré les sollicitations de sa femme, Mozart se mit aussitôt à l'œuvre avec une ardeur qui aurait bientôt épuisé le reste de ses forces si une circonstance ne fût venue le distraire de ce travail. Dans les premiers jours du mois d'août 1791, le compositeur fut chargé, par l'administration du théâtre de Prague, d'écrire pour les fêtes du couronnement de l'empereur Léopold II, comme roi de Bohême, la musique de l'opéra de Métastase, intitulé *La Clemenza di Tito*. Mozart accepta, et partit pour Prague. Le délai qui lui avait été fixé était tellement court qu'il fut obligé de réduire l'ouvrage en deux actes, de n'écrire que les principaux morceaux, et de confier à un de ses élèves le soin de faire les récitatifs. Dix-huit jours lui suffirent pour terminer son travail, et le 15 septembre suivant *La Clemenza di Tito* fut représentée. — Malgré l'incroyable rapidité avec laquelle cette partition fut écrite, la plupart des morceaux qu'elle renferme, entre autres le finale du premier acte et le trio du second n'en sont pas moins encore des modèles de grâce et de perfection de style.

Le voyage de Mozart à Prague avait fait diversion à ses idées habituelles, et lorsque l'artiste revint à Vienne l'état de sa santé semblait s'être amélioré. Il reprit son *Requiem*; mais à peine s'était-il remis à ce travail, que le mystérieux personnage qui le lui avait demandé se présenta de nouveau : « Il m'a été impossible, lui dit Mozart, d'accomplir ma promesse. — Je le sais, répartit l'inconnu. Mais combien de temps vous faut-il encore pour terminer votre œuvre? — Un mois. — Eh bien, voici cent autres ducats. Adieu, dans un mois. » La visite de l'étrange messager laissa Mozart dans la persuasion qu'il venait de recevoir du ciel l'avertissement de sa fin prochaine. « Non, disait-il à sa femme, je ne le sens que trop, je n'ai plus longtemps à vivre. C'est à mon hymne funèbre que je travaille. » Ces paroles brisaient le cœur de sa femme, qui ne pouvait parvenir à le distraire de cette sombre pensée. — Persuadée que l'attention continue de son mari pour la composition de son *Requiem* était la principale cause de son exaltation maladive, la pauvre Constance lui confisqua sa partition. Il y eut en effet un peu de mieux dans l'état de l'artiste dès qu'il interrompit l'œuvre qui absorbait tout son être. Le 15 novembre il écrivit, pour un cercle d'amis, une petite cantate ayant pour titre : *La louange de l'amitié*. Les applaudissements prodigués à cette composition donnèrent un nouvel élan à son esprit. Il réclama à plusieurs reprises la partition de son *Requiem* pour la continuer et l'achever. Sa femme fut obligée de céder à ses instances; mais peu de jours après Mozart retomba dans son abattement précédent. Ses forces étaient complétement épuisées, et il fut contraint de prendre le lit, dont il ne devait plus se relever. Le 5 décembre 1791, quelques instants avant sa mort, il se fit donner sa partition, qu'il examina. Ce-

tait le dernier et douloureux regard d'adieu qu'il adressait à l'art qu'il avait tant aimé. Puis serrant convulsivement la main de sa femme, ses yeux humides se tournèrent vers le ciel : il avait cessé d'exister. Mozart n'avait pas encore atteint sa trente-sixième année. Ainsi s'éteignit, entre les bras de sa femme (1) et de ses deux enfants (2), le grand artiste dont la belle âme se reflète tout entière dans ses œuvres. Partout en effet dans ses ouvrages on retrouve cette ardente sensibilité qui fit de Mozart un fils pieux et tendre, un frère plein de dévouement, et qui lui inspira l'amour passionné pour celle dont il fit la compagne de son existence. Sous l'humble toit de la famille, sa confiance inaltérable en la Providence, son noble et courageux désintéressement lui font rêver le bonheur suprême, non dans la fortune et les honneurs, mais dans une vie de travail et d'affection toute dévouée à l'art et couronnée par la gloire. Tous ses sentiments sont autant de rayons divins qui lui font battre le cœur, fécondent sa pensée, et forment un ensemble merveilleux de sublimité et de grâce, de simplicité et de magnificence, de gaieté douce et de mélancolie, d'exquise distinction et de naturel charmant. Dans Mozart on aime et on estime l'homme autant qu'on admire l'artiste, et si dans les derniers temps de sa vie il tomba, par désespoir, dans quelques écarts passagers, on ne saurait se montrer plus sévère que Constance, qui les lui pardonna et l'aima toujours avec tendresse, parce qu'elle savait que, malgré ces écarts, elle était elle-même tendrement aimée.

Mozart occupe une place unique dans l'histoire de la musique par l'universalité de son génie. Enfant, il étonne par les prodiges de son exécution. Homme mûr, il surpasse tout ce qu'avait promis sa jeunesse. Il excelle dans tous les genres, et les produits de sa radieuse imagination font progresser l'art dans toutes ses parties.

Comme pianiste, Mozart fut le plus grand virtuose de son temps en Allemagne. Une lutte s'engagea entre lui et Clementi lors du premier voyage que celui-ci fit à Vienne, en 1781. Dans cette lutte, ni l'un ni l'autre des deux artistes rivaux ne fut vaincu, parce que tous deux brillaient par des qualités différentes. Si Clementi se distinguait par l'excellence de son doigté, par la précision, le goût et le fini de son exécution, Mozart se faisait remarquer par la perfection de son jeu, l'élégance et l'expression de son style. Sa manière, plus colorée, plus énergique, donna naissance à l'école de piano désignée sous le nom d'école de Vienne, et qui fut continuée par Beethoven et Hummel. Lorsqu'il improvisait sur le piano ou sur l'orgue, la profondeur de ses idées, l'art avec lequel il les développait, la richesse de son harmonie, tout aurait pu faire supposer qu'il exécutait un morceau soigneusement préparé d'avance.

Comme compositeur de musique instrumentale, son génie créateur se révèle jusque dans ses moindres productions. Ses concertos de piano firent bientôt oublier tout ce qu'on avait écrit précédemment pour cet instrument. Ses quatuors des œuvres 10 et 18, ses quintettes en *ut* mineur, en *ré*, en *mi* bémol et en *sol* mineur, sont des chefs-d'œuvre du genre. Dans ses symphonies, Mozart ne change rien aux proportions tracées par Haydn, son illustre prédécesseur. Mais si l'œuvre de Haydn présente la savante et admirable peinture d'une réalité paisible et bien ordonnée, Mozart donne à la sienne un charme plus pénétrant. Il domine par sa passion entraînante, et sa symphonie en *sol* mineur ouvre une voie nouvelle dans laquelle Beethoven devait ensuite s'élancer avec toute la fougue et l'énergie de sa rêveuse imagination.

Dans la musique dramatique, Mozart n'eut point de rival. Il prenait une très-grande part à l'ordonnance générale des libretti sur lesquels il travaillait. Selon son opinion, dans un opéra, la poésie devait être la fille obéissante de la musique. Son esprit éclairé, son exquise sensibilité lui faisaient saisir avec autant de tact que de sagacité les nuances et les vraies conditions du drame lyrique. « Les passions violentes, dit-il, dans une de ses lettres à son père, ne doivent jamais être exprimées jusqu'à provoquer le dégoût. Même dans les situations les plus horribles, la musique ne doit jamais blesser et cesser d'être de la musique. » Mozart avait étudié avec ferveur les œuvres des grands maîtres et s'était familiarisé avec toutes les écoles sans avoir de prédilection exclusive pour aucune. Son génie conciliateur féconde la science harmonique par le charme de la mélodie. Si Gluck, qui voulait que la musique fût la traduction littérale de la parole, lui apprit le langage élevé des passions et lui inspira le goût des grandes péripéties traduites par des masses chorales, Mozart lui est supérieur par la variété des idées, par la souplesse du style, par le développement des morceaux d'ensemble, par la richesse de l'instrumentation. Il crée un art nouveau ou plutôt il transforme complétement l'art qui l'avait précédé. Dans cette transformation qui commence à l'*Idoménée*, Mozart se montre aussi grand poëte que grand musicien. Ses opéras de l'*Enlèvement au sérail*, des *Noces de Figaro*, de *Don Juan*, de *La Flûte enchantée*, de *La Clé-*

(1) La veuve de Mozart se remaria, en 1809, à Georges-Nicolas de Nissen, conseiller d'État du roi de Danemark. Après la mort de son second mari, arrivée en 1826, elle publia, en 1828, un gros volume sur la vie et les ouvrages de Mozart. Ce livre renferme toute la correspondance de la famille de l'artiste, des articles de journaux, des portraits, des morceaux de musique, etc., et forme un recueil de documents authentiques confusément entassés par M. de Nissen.

(2) Des six enfants que Mozart avait eus de sa femme, deux seuls survécurent. L'aîné, Charles Mozart, naquit à Vienne, en 1784. Le second, Wolfram-Amédée Mozart, vint au monde dans la même ville, le 26 juillet 1791, quatre mois et quelques jours avant la mort de son père. Tous deux ont embrassé la profession d'artiste, et se sont fait remarquer par un talent distingué sur le piano.

mence de Titus sont autant de chefs-d'œuvre de genres différents, qui semblent n'appartenir au même auteur que par la perfection qu'on y trouve, et sur lesquels sont venus se modeler tous les compositeurs qui ont succédé à l'illustre maître.

De tous les compositeurs allemands de son temps, Mozart est peut-être celui qui a le mieux compris le but de la musique d'église et qui a donné à ses œuvres le véritable caractère religieux. Si Haydn se fait de la bonté divine une idée qui le porte par dessus tout à la confiance et lui inspire une piété tendre et gracieuse, Mozart se sent plus profondément ému de la puissance de Dieu. Son grand *Kyrie*, en *ré*, ses messes nos 2, 4 et 5, son *Misericordias Domini*, à quatre voix, son *Ave verum corpus*, à quatre voix, ses hymnes et ses cantates d'église sont des productions qui, par la pureté du style et par l'élévation de la pensée, rappellent la plus belle époque de l'école italienne. Son *Requiem* (1) exprime en de sublimes accents la terreur du chrétien qui va paraître devant le juge suprême.

Exploité par les marchands de musique et par les directeurs de théâtre, qui abusèrent étrangement de son insouciance pour ce qui était de sa fortune, Mozart ne laissa pas même de quoi mettre une pierre sur sa tombe. Le jour de son enterrement les fossoyeurs s'étaient pressés, car il faisait un temps affreux, et il ne s'agissait d'ailleurs que d'une inhumation pour laquelle on n'avait pu faire que les dépenses strictement nécessaires. Les traces de sa sépulture disparurent bientôt. Les recherches que l'on fit plus tard pour les découvrir n'amenèrent aucun résultat certain. Cependant l'Allemagne, dans sa tardive reconnaissance pour l'artiste qui avait fait la gloire de son pays et charmé le monde par la grandeur et la fécondité de son incomparable génie, voulut réparer cet outrage du temps, et en 1859, c'est-à-dire soixante-huit ans après la mort de Mozart, un monument, consistant en un socle surmonté de la statue de La Musique, fut érigé à Vienne, dans le cimetière et à la place où il y a lieu de supposer que reposent les restes mortels de l'illustre auteur de *Don Juan*.

La fécondité de Mozart tient du prodige. On ne peut se faire d'idée de tout ce qu'il a écrit depuis l'âge de sept ans jusqu'à sa mort. Il a laissé, tracé de sa main, le catalogue de ses compositions depuis le 9 février 1784 jusqu'au 15 novembre 1791; le détail en est presque fabuleux. Cependant, malgré tout ce que l'on connaît de lui, on retrouve encore de temps à temps de nouveaux manuscrits. Nous nous bornerons à donner ici l'indication sommaire des ouvrages de Mozart d'après les renseignements que fournit le supplément de la biographie de ce musicien publiée par sa famille, et d'après les divers autres catalogues qui ont été faits de ses productions. MUSIQUE D'ÉGLISE : trente-six compositions religieuses, renfermant des messes, *Te Deum*, litanies, offertoires, motets et cantates d'église. Un *Stabat mater* et le fameux *Requiem* terminé par Süssmayer. — ORATORIOS : trois oratorios; deux datent de la jeunesse du compositeur; le troisième, intitulé *Davidde penitente*, pour trois voix et orchestre, fut écrit à Salzbourg, en 1783; cette œuvre, remarquable par l'expression mélancolique, est plutôt une cantate développée qu'un véritable oratorio. — OPÉRAS : musique pour une comédie latine intitulée : *Apollon et Hyacinthe*, composée en 1767, à l'âge de onze ans, pour l'université de Salzbourg; — *Bastien et Bastienne*, opéra allemand, Vienne (1768); — *La finta Simplice*, opéra bouffe composé, à Vienne, pour l'empereur Joseph II (1768). — *Mitridate*, opéra sérieux italien, en trois actes, représenté à Milan (1770); — *Ascanio in Alba*, cantate dramatique, en deux parties, à Milan (1771); — *Il Sogno di Scipione*, sérénade écrite pour l'installation de l'archevêque de Salzbourg (1772); — *Lucio Silla*, opéra sérieux, à Milan (1773); — *Zaïde*, opéra vraisemblablement écrit, dans la même année, pour Venise; — *La finta Giardiniera*, opéra bouffe, à Munich (1774) — *Il Re pastore*, pastorale en deux actes, à Salzbourg (1775); — chœurs et entr'actes pour un drame intitulé *Thamos d'Égypte*, pour quatre voix et orchestre; — *Idomeneo, re di Creta*, opéra sérieux, en trois actes, à Munich (1780); — *Die Entführung aus dem Serail* (L'Enlèvement au sérail), opéra comique, en deux actes, à Vienne (1782); — trio et quatuor pour *La Villanella rapita*, à Vienne (1785); — *Der Schauspieldirector* (Le Directeur de spectacle), opéra comique, en un acte, à Vienne (1786); — *Le Nozze di Figaro* (Les Noces de Figaro), opéra bouffe, en quatre actes, à Vienne (1786). Cet admirable chef-d'œuvre, ridiculement traduit en français, fut représenté sans succès à Paris, sur le théâtre de la Nation (l'Opéra) en 1793. — *Il Dissoluto punito, ossia Don Giovanni*, drame lyrique, en deux actes, à Prague (1787). Ce ne fut qu'en 1811 que l'opéra de *Don Juan* fit son apparition sur le Théâtre-Italien de Paris; il ne pénétra en Italie que vers 1814; — *Così fan tutte*, opéra bouffe, en deux actes, à Vienne (1790); — *Die Zauberflöte* (La Flûte enchantée), opéra romantique, en deux actes, à Vienne (1791). Quelques années plus tard, en 1801, cet ouvrage, indignement mutilé par un arrangeur, fut représenté à l'Opéra de Paris, sous le

(1) Mozart avait laissé inachevé son *Requiem*, qui fut terminé par Süssmayer, son élève et depuis maître de chapelle à Vienne. Une vive polémique s'engagea plus tard sur la question de savoir quelle était la part que ce dernier avait prise à l'ouvrage. Parmi ceux qui intervinrent dans cette discussion, l'abbé Stadler, maître de chapelle à Vienne, est celui qui paraît avoir jeté le plus de lumière sur la question. D'après les renseignements qu'il a fournis, le travail de Mozart finirait avec le verset *Hostias*, et le reste, y compris la plus grande partie du *Lacrymosa*, serait l'œuvre de Süssmayer.

...tre de *Mystères d'Isis*; — *La Clemenza di Tito* (La Clémence de Titus); opéra sérieux, en deux actes, à Prague (1791); — quatre ballets et pantomimes. — MUSIQUE DE CHANT : quatre chœurs, à quatre voix et orchestre; — neuf cantates de francs-maçons, avec orchestre; — quarante-trois airs, duos et trios italiens, avec et sans récitatifs, et avec orchestre; — seize canons, à trois et quatre voix; — trente-quatre chansons allemandes; — quelques solféges pour exercices de chant. MUSIQUE INSTRUMENTALE, SYMPHONIES, QUINTETTES, QUATUORS, etc. : trente-... symphonies pour l'orchestre : on n'en connaît que dix-sept, mais on trouve les thèmes de quelques autres dans le catalogue thématique de Breitkopf; — quinze ouvertures à grand orchestre; — quatorze divertissements pour plusieurs instruments, parmi lesquels on trouve plusieurs suites d'harmonie; — Plaisanterie musicale pour deux violons, alto, deux cors et basse; ... huit quintettes pour deux violons, deux violes ... basse; — quintette pour *harmonica*, flûte, hautbois, alto et violoncelle; — vingt-six quatuors pour deux violons, alto et basse; — un quatuor pour hautbois, violon, alto et basse, et un quatuor pour flûte; — neuf trios pour deux violons et basse, un trio pour violon, alto et violoncelle. Ce dernier seul a été publié; — cinq concertos pour violon; un seul a été gravé; — six concertos pour le cor; on n'en a publié qu'un seul; — un concerto pour le basson; — un concerto pour la trompette; — un concerto pour la clarinette; — ...s de cent danses, menuets et valses pour orchestre; — marches pour musique militaire. MUSIQUE DE PIANO : vingt-trois concertos pour le piano : on en a publié vingt et un; — vingt-trois trios pour piano, violon et violoncelle; — un quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson; — trente et une sonates pour piano; — quatre sonates pour piano à quatre mains; — Fantaisie, idem; — Sonate et ...e pour deux pianos; — Fantaisie pour deux ...os; — quatre rondos pour piano seul; — une multitude de thèmes variés pour le piano à deux et à quatre mains; — un concerto pour trois pianos et orchestre, composé en 1777. Mozart a fait une nouvelle instrumentation des quatre ouvrages suivants de Hændel, *Acis et Galathée*, *Le Messie*, *La Fête d'Alexandre*, et *Sainte-Cécile*. On a de lui une *Méthode abrégée de basse générale, ou fondements de la basse générale*, dont l'authenticité n'est pas contestée, quoiqu'il ne l'ait pas composée pour la rendre publique. Outre les ouvrages que nous venons de citer, Mozart a jeté sur le papier une quantité prodigieuse d'idées dans des morceaux qu'il n'a point achevés. La plupart de ces fragments, dont on trouve l'indication détaillée dans le supplément de la biographie de Mozart par le conseiller de Nissen, ont été possédés par l'abbé Stadler, maître de chapelle à Vienne. Parmi ces fragments, on remarque les commencements d'une symphonie concertante pour piano et violon avec orchestre; de trois rondos pour piano et orchestre; d'un quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor anglais et basson; de différents morceaux avec ou sans accompagnements, sonates, fugues, préludes, fantaisies, etc.; de plusieurs symphonies, ouvertures, quintettes, quatuors, trios pour divers instruments à cordes et à vent; de sept *Kyrie*, pour quatre voix et orchestre; d'un *Gloria*; du psaume *Memento. Domine David*, à quatre voix; d'une cantate allemande *Die Seele des Weltalls, ô Sonne* (Ame du monde, ô Soleil!), pour deux ténors et basse, avec chœur et orchestre; et enfin de deux petits opéras, l'un italien, et l'autre allemand. Dieudonné DENNE-BARON.

Correspondance littéraire de Grimm et de Diderot. — *Mozart's Leben* (Vie de Mozart) par de Niemtschek; Prague, 1798. — *Anecdotes sur Mozart*, traduites de Rochlitz par Cramer; Paris, 1801. — *Mozart's Geist* (Esprit de Mozart); Erfurt, 1803. — Godefroi Weber, *Ergebnisse der bisherigen Forschungen über die Echtheit des Mozartschen Requiem* (Résultat des recherches faites jusqu'à ce jour sur l'authenticité du *Requiem* de Mozart); Mayence, 1826. — Stadler, *Vertheidigung der Echtheit des Mozartschen Requiem, etc.* (Défense de l'*Authenticité du Requiem* de Mozart, etc.); Vienne, 1826. — Stadler, *Nachtrag zur Vertheidigung der Echtheit des Mozartschen Requiem* (Supplément à la *Défense de l'Authenticité du Requiem* de Mozart); Vienne, 1827. — *Biographie W. A. Mozart's, von Georg. Nikolaus von Nissen*; Leipsick, 1828. — *Anhang zu Wolfgang Amadeus Mozart's Biographie*, Supplément de l'ouvrage précédent; Leipzig, 1828. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — *Mozart et son Don Juan*, dans le recueil intitulé *Critique et littérature musicales*, par P. Scudo; Paris, 1850. — *Mozart, vie d'un artiste chrétien au dix-huitième siècle, extraite de sa correspondance authentique*, traduite de l'allemand par l'abbé Goschler; Paris, 1857. — *W.-A. Mozart*, par le docteur Henri Doering, traduit de l'allemand par C. Viel; Paris, 1860.

MOZETTO. * *Voy.* MOCCETTO (*Girolamo*).

MOZIN (***), grammairien français, né à Paris, en 1771, mort à Stuttgard, le 2 mai 1840. Entré dans les ordres, il quitta la France pendant la terreur, et s'établit à Stuttgard, où il donna des leçons de français; il enseigna ensuite pendant quelques années cette langue à l'école de commerce; vers la fin de sa vie il tomba dans l'indigence. Il a publié un grand nombre d'ouvrages destinés à faciliter aux Allemands la connaissance du français et aux Français celle de l'allemand; nous citerons : *Anecdotes françaises-allemandes*; Stuttgard, 1827, quatrième édition; — *Nouvelle Grammaire allemande*; cinquième édition; Stuttgard, 1836; — *Französische Sprachlehre* (Grammaire française); Stuttgard, 1840, in-8°; onzième édition; — *Dictionnaire complet des Langues Française et Allemande*; Stuttgard, 1811-1812 et 1827, 2 vol. in-4°; une nouvelle édition de cet excellent ouvrage, revue et augmentée par Peschier, parut à Stuttgard, 1840-1844, et 1856, 4 vol. r., in-8°; — *Dictionnaire de poche Allemand-Français et Français-Allemand*; Stuttgard, 1817, in-16; souvent réimprimé. O.

Conversations-Lexikon.

* **MOZIN** (*Charles-Louis*), peintre français, né à Paris, en 1806. Élève de Xavier Leprince, il s'adonna surtout à la peinture de genre et de marine. Il débuta au salon de 1827, et obtint en 1837 une médaille de 1re classe. Ses principaux tableaux sont : *La Prise de l'Hôtel de Ville, en* 1830 (1831), exécuté avec M. Beaume, et acheté par le roi Louis-Philippe ; — *La Cavalerie française prenant la flotte batave gelée dans le Texel* (1836), au Musée de Versailles ; — *Prise de l'île de Bommel par l'armée française, en* 1794 (1837), à Versailles ; — *Combat d'Aldenhoven, en* 1796 (1838), à Versailles ; — *Combat de Moucron, en* 1794 (1849), à Versailles ; — *Le Port de Honfleur* (1853); — (*Port de Rouen* (1855) ; — *Vue de Trouville* 1857). G. DE F.

Annuaire des Artistes français. — *Livrets des expositions.*

MOZZI (*Marc-Antoine*), savant littérateur italien, né à Florence, le 17 janvier 1678, mort à Venise, le 4 avril 1736. Il étudia dans sa ville natale la théologie et le droit, tout en s'adonnant à la poésie et à la musique, qu'il aimait avec passion. Son habileté sur la mandoline lui valut d'être souvent attiré à la cour. En 1700, il reçut un canonicat dans sa ville natale, et il y fut chargé deux ans après de la chaire de littérature toscane. Élu membre de l'Académie de la Crusca, il en devint archi-consul. Prédicateur renommé, il prononça en 1701 devant la cour l'oraison funèbre de Charles II, roi d'Espagne, et en 1703 devant le chapitre métropolitain celle de l'archevêque Léon Strozzi. On a de lui : *Sonetti sopra i nomi dati ad alcune dame Fiorentine dalla principessa Violanta ;* Florence, 1705 ; — *Istoria di S. Cresci e de' santi martyri suoi compagni, come pure della chiesa del medesimo santo posta in Volcava di Mugello ;* Florence, 1710, in-fol., avec fig. ; — *Discorsi sacri ;* Florence, 1717 ; — *Vita di Lorenzo Bellini*, dans les *Vite degli Arcadi ;* — *Orazione funerale del abate A. M. Salvini*, dans les *Prose toscane* de Salvini. O.

Degli Uomini illustri Toscani, t. IV.

MOZZI (*Luigi*), savant ecclésiastique italien, né le 26 mai 1746, à Bergame, mort le 24 juin 1813, près de Milan. De famille patricienne, il fut admis en 1763 chez les Jésuites ; il professait au collége des Nobles à Milan lorsque la société dont il faisait partie fut dissoute par Clément XIV (1773). Rentré à Bergame, il y fut chargé d'examiner les candidats pour le sacerdoce, et devint chanoine et archiprêtre. Sa piété vive et le zèle qu'il déploya dans les controverses soulevées en Italie par les jansénistes lui firent une grande réputation ; appelé à Rome, il fut nommé missionnaire apostolique, et membre de l'Académie des Arcades. En 1804 il rejoignit ses confrères dans le royaume de Naples; mais ils ne tardèrent pas à être de nouveau dispersés, et Mozzi se retira dans une villa située aux environs de Milan, et qui appartenait au marquis Scotti. Parmi les nombreux écrits qu'il a laissés, nous citerons : *Le Jansénisme dans son leur jour, ou idée du jansénisme;* Venise, 1781, 2 vol. in-8° ; — *Histoire abrégée du Schisme de la nouvelle Église d'Utrecht*; Ferrare, 1785, in-8°; Gand, 1829, in-8° ; — *Les cinquante Raisons pour préférer l'Église catholique;* Bassano, 1789, in-8°, trad. de l'anglais du duc de Brunswick ; — *Les Projets des incrédules pour la ruine de la religion, dévoilés dans les œuvres de Frédéric, roi de Prusse;* 3e édit.; Assise, 1791, in-8° ; — *Abrégé historique et chronologique des plus importants jugements du saint-siége sur le baïanisme, le jansénisme et le quesnellisme;* Foligno, 1792, 2 vol. in-8°. P.

Dizionario istorico Bassanese.

MOZZOLINO. *Voy.* MAZOLINI.

MUCIANUS (*P. Licinius Crassus Dives*), grand pontife et jurisconsulte romain, fils de P. Mucius Scævola, consul en 175 avant J.-C., frère de P. Mucius Scævola, consul en 133, mort en 130 avant J.-C. Il fut adopté par P. Licinius Crassus, et prit à cette occasion le nom de *Crassus* avec l'addition de *Mucianus*, qui indiquait sa première *gens*. Il succéda à Scipion Nasica dans la dignité de souverain pontife, et fut élu consul en 131. Il quitta Rome cette année même pour diriger la guerre contre Aristonicus, qui se maintenait dans la possession du royaume de Pergame, légué aux Romains par Attale III. Il ne fut pas heureux dans cette guerre. Défait par Aristonicus au siége de Leucé, il se vit enveloppé entre Élée et Smyrne par la garde thrace d'Aristonicus. Pour éviter d'être fait prisonnier, il excita un de ces Thraces à le tuer. Sa tête fut portée à Aristonicus. L'historien Sempronius Asellio, cité par Aulu-Gelle, dit que Crassus possédait cinq choses qui sont les meilleures parmi les bonnes ; il était très-riche, noble, éloquent, très-versé dans le droit et souverain pontife. Il eut deux filles, mariées l'une à C. Sulpicius Galba, l'autre à C. Sempronius Gracchus. Mucianus était orateur et jurisconsulte, éminent à ces deux titres, mais cependant inférieur comme orateur à P. Sulpicius Galba. Y.

Tite-Live, *Epitome*, 59. — Cicéron (voy. l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli). — Drumann, *Geschichte Roms*, l'art. *Licinii Crassi*, n° 21.

MUCIANUS *Licinius*, ou **MUCIEN**, général romain, trois fois consul en 52, 70 et 75 après J.-C., vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Tacite a résumé en quelques lignes expressives son caractère et sa carrière. « Homme également fameux par ses disgrâces et par sa faveur, dit-il : jeune, il avait cultivé ambitieusement les grandes liaisons ; depuis, ayant dissipé toute sa fortune, sa situation devint critique, et, menacé de la colère de Claude, il resta oublié dans un coin de l'Asie, tout aussi près de l'exil

ne depuis il le fut de l'empire; associant les ualités bonnes et mauvaises, la mollesse et l'activité, la politesse et l'arrogance, trop d'abandon ux voluptés dans les loisirs, et de grandes vertus quand il le fallait. Sa vie publique était louée, n blâmait sa vie privée. Puissant par ses séductions sur ses inférieurs, ses amis, ses collègues, il aima mieux donner l'empire que l'obtenir. » On regrette de ne pas avoir plus de détails sur ce personnage éminent. Dans sa jeunesse il courtisa assidûment la faveur des grands, réussit à obtenir le consulat sous le règne de laude, en 52 après J.-C. Ayant dissipé sa propriété et devenu un objet de soupçons pour laude, il se retira en Asie, et il y vécut presque ins la condition d'un exilé, quoiqu'il portât le tre de *légat*. Le lieu de sa retraite était la ycie. Sous le règne de Néron, il rentra en faeur à la cour impériale. A la mort de ce prince, 68, il avait le commandement de la province Syrie avec quatre légions, tandis que Vespaen était dans la contrée voisine, en Judée à la te de trois légions. Jusque-là Mucien et Vesasien n'avaient pas été en bonne intelligence, ais ils se rapprochèrent dans la prévision de aves événements politiques. Le principal intermédiaire de cette réconciliation fut Titus, que ucien aimait beaucoup. Les deux généraux rêtèrent serment à Othon; mais quand une nouelle révolution militaire eut donné la pourpre npériale à Vitellius, Mucien pressa Vespasien de revendiquer le trône pour lui-même. Après de ngues hésitations, Vespasien y consentit. Mucien fit aussitôt prêter serment par ses soldats nouvel empereur, et faisant ses préparatifs campagne avec une grande rapidité, il marna sur l'Italie. Malgré sa promptitude, il fut devancé par Antonius Primus. Cet aventureux général marcha audacieusement sur Rome, où il tra après avoir dispersé les forces de Vitellius, ndis que Mucien repoussait dans la vallée du anube une invasion des Daces. Le premier acte ficiel de Mucien fut une lettre au sénat. Il arra à Rome peu de jours après, et prit en main utorité souveraine, quoique Domitien fût noinalement à la tête des affaires. Il vivait en ritable souverain; cependant il ne varia point ns son dévouement à Vespasien. Lorsque ce ince débarqua en Italie, Mucien, accompagné s principaux nobles romains, se rendit au-dent de lui jusqu'à Brindes. Les services qu'il rait rendus à Vespasien étaient si grands et il s faisait valoir avec tant d'indiscrétion que empereur en fut plus d'une fois impatienté; ais, par politique ou par reconnaissance, il connua de le traiter avec faveur. On ignore l'éoque de sa mort; mais comme il n'est pas queson de lui sous Titus et Domitien, on suppose qu'il ourut sous le règne de Vespasien.

Mucien était non-seulement un général et un omme d'État, mais un orateur et un historien. es pouvoirs oratoires sont loués par Tacite, qui prétend qu'il s'exprimait éloquemment même en grec. Il fit une collection de discours prononcés sous la période républicaine, et les divisa en deux recueils, l'un en onze livres, intitulé *Acta*, l'autre en trois livres, sous le titre de *Epistolæ*. Il composa une histoire dont on ne connaît pas le sujet, mais qui traitait principalement de l'Orient. Y.

Tacite, *Hist.*, I, 10, 76; II, 4, 5, 76-84; III, 8, 48, 53, 78; IV, 4, 11, 39, 80, 85. — Suétone, *Vespasianus*, 6, 13. — Dion Cassius, LXV, 8, 9, 22; LXVI, 2, 9, 13. — Josèphe, *Bel. Jud.*, IV, 10. 11. — Pline, *Hist. Nat.*, XII, 1; XXVIII, 2; XXXIV, 7. — Merivale, *The Romans under the empire*, t. VI. — Vossius, *De Historicis Latinis*. — Westermann, *Gesch. d. Römischen Beredtsamkeit*.

MUCIANUS ou **MUTIANUS**, surnommé le *Scholastique* (*Scholasticus*), traducteur latin, vivait dans le milieu du sixième siècle de notre ère. Il traduisit en latin, à la demande de Cassiodore, les trente-quatre homélies de saint Chrysostome sur l'*Épître aux Hébreux*. Il avait aussi fait précédemment une traduction latine du traité de Gaudentius *Sur la Musique*. Cassiodore l'appelle un homme très-savant, *vir disertissimus*. La traduction des *Homélies* de saint Chrysostome, citée plus haut, existe encore, et les divers éditeurs de ce père en ont fait un grand éloge; elle fut publiée pour la première fois à Cologne, 1530, in-8°, et elle a été insérée dans les éditions latines des *Œuvres* de saint Chrysostome. Dans les éditions gréco-latines, on a généralement préféré la traduction d'Hervet. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VIII, p. 558, 559.

* **MÜCKE** (*Henri-Charles-Antoine*), peintre allemand, né à Breslau, en 1806. Élève de son père pour le dessin, il entra dans l'atelier de König, et s'adonna à la peinture d'animaux, qu'il abandonna pour la peinture d'histoire. Devenu, en 1825, élève de Schadow, il le suivit à Dusseldorf, où cet artiste avait été appelé à diriger l'Académie de Peinture. En 1833, Mücke alla faire un séjour de deux ans en Italie. Ses tableaux, remarquables par la pureté du dessin, la beauté du coloris, et le grand style de leur composition, lui acquirent bientôt une brillante réputation; les principaux sont : *Ulysse et Leucothée pendant la tempête; Eginard et Emma; Bethsabé; Sainte Catherine; Saint Ambroise arrêtant Théodose à la porte de la cathédrale de Milan; L'Empereur Frédéric Barbe-Rousse et sa fiancée Gela;* les *portraits de Thorwaldsen* et *des princes Alexandre* et *Georges de Prusse*. Mücke a décoré le château de Heltorf près de Dusseldorf de peintures à fresque représentant les principaux événements de la vie de l'empereur Frédéric Barbe-Rousse. A l'exposition universelle de 1855, il a fourni : *L'Ange montrant Babylone à saint Jean*. O.

Raczynski, *Geschichte der neueren deutschen Kunst*. — Püthmann, *Die Dusseldorfer Schule*. — Nagler, *Künstler-Lexikon*.

MUDÉE (*Gabriel* VAN DER MUYDEN, connu sous le nom de), jurisconsulte belge, né à Brecht, près d'Anvers, en 1500, mort à Louvain, le

21 avril 1560. Envoyé fort jeune dans cette dernière ville, au collége du Lys, il vécut dans l'intimité d'Érasme, qui y logeait lorsqu'il venait à Louvain. Mudée obtint le grade de licencié en droit, et devint précepteur des enfants de Laurent de Blioul, membre du conseil privé, et greffier de l'ordre de la Toison d'Or. Il se rendit avec ses élèves en France, où il suivit les cours de plusieurs universités, et il eut alors l'occasion de plaider avec succès devant le parlement de Paris. De retour à Louvain, il fut nommé professeur des Institutes. En 1539, il fut reçu docteur en même temps que l'un de ses élèves, Jérôme de Blioul, et il obtint en 1547 la chaire primaire de droit, qu'il occupa avec un si grand éclat que Mathieu Wesembeck, son élève, affirme avoir vu de son temps, à Louvain, plus de deux mille étudiants en droit que le savoir et le nom de Mudée y attiraient. Cet habile professeur ne tarda pas à faire partie du conseil d'État. Ce fut lui qui introduisit en Belgique la nouvelle méthode d'enseignement que la France devait à Alciat, et que Cujas, Mudée et leurs élèves développèrent ensuite, préparant de loin l'école historique des Allemands ; aussi Haubold nomme-t-il Mudée *solidioris jurisprudentiæ per Belgium instauratorem*. Les ouvrages de ce savant belge ne furent publiés qu'après sa mort, quelques-uns par les soins de l'un de ses gendres, Jacques Boelants d'Anvers. Ils ont pour titres : *In titulos aliquot Digestorum Commentarii, quibus XVII, XVIII, XIX et XX libri Pandectarum, et secunda pars libri quarti Codicis Justiniani magna ex parte explicantur*; Louvain, 1563, in-fol. ; Paris, 1574, in-fol. ; Francfort, 1586, in-fol. — *De Restitutionibus in integrum*; Francfort, 1586, in-fol. ; — *De Testamentis*; Spire, 1604, in-4°. La bibliothèque royale de Belgique conserve quelques lettres manuscrites de Mudée à Viglius, qui contiennent des renseignements curieux sur l'histoire politique et littéraire du seizième siècle. Elle possède aussi une consultation manuscrite, rédigée par Mudée et trois autres jurisconsultes, sur l'interprétation de la *Bulle d'or Brabantine*, accordée, en 1349, par l'empereur Charles IV au duc de Brabant.

E. REGNARD.

Valère André, *Fasti academici studii Lovaniensis*. — Paquot, *Mémoires*. — Haubold, *Institutiones Juris Romani litterariæ* (Leipzig, 1809, in-8°), p. 94. — P. Fréher, *Theatrum Virorum eruditione clarorum*. — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belgique*. — Spinnael, *Gabriel Mudée et son école*, 2e édit. ; Bruxelles, 1844, in-8°.

MUDGE (*Thomas*), mécanicien anglais, né en septembre 1715, à Exeter, mort le 14 novembre 1794, dans le Surrey. Il était le fils puîné d'un pasteur protestant (1), qui surveilla son éducation. Comme il montrait pour la mécanique des dispositions extraordinaires, il fut placé dès l'âge de quatorze ans en apprentissage chez Georges Graham, le plus fameux horloger du temps. Il acquit en peu de temps une telle habileté qu'il fut chargé des travaux les plus difficiles et les plus délicats dans son art; ce fut ainsi qu'il exécuta pour le compte de l'horloger Ellicot une montre à équation destinée au roi d'Espagne, Ferdinand VI, qui était grand amateur des ouvrages de mécanique. Ayant appris que Mudge était le véritable auteur de cet ingénieux travail, ce prince le décida à travailler pour lui et le laissa entièrement maître de faire, quel que fût le prix, tout ce qu'il jugerait digne d'attention. Parmi les pièces exécutées pour la cour d'Espagne, on remarque une montre à équation qui marquait le temps vrai et le temps moyen, et qui sonnait et répétait l'un et l'autre, ce qu'on n'avait pas encore vu; en outre, elle répétait les heures, quarts et minutes. Le roi la fit monter sous verre dans la pomme d'une canne; il ne manquait jamais de l'emporter avec lui, et de temps à autre il s'arrêtait à la promenade pour en observer le mécanisme. Ce merveilleux bijou ne lui coûta que 480 guinées; sur cette somme l'artiste ne préleva qu'un modique bénéfice, ne voyant aucun motif, prétendait-il, à ce qu'un souverain payât plus cher qu'un simple particulier. En 1750, Mudge s'associa avec William Dutton, autre élève de Graham, et ouvrit dans Fleet-Street un atelier d'horlogerie. L'arrivée du comte de Brühl à Londres fut pour lui une bonne fortune (1760); le comte, qui à beaucoup de qualités estimables joignait une connaissance approfondie des arts mécaniques, devint son protecteur et lui rendit de grands services. Vers la même époque Mudge tourna ses vues vers la construction des montres marines; en 1765 il publia sur ce sujet : *Thoughts on the means of improving watches and particularly those for the use of the sea*. En 1771 il quitta le commerce, et se retira à Plymouth, afin de se livrer à des études complètes. Au bout de quelques années, il avait achevé un chronomètre qu'il confia successivement, pour que l'épreuve fût décisive, à l'astronome Maskelyne, au baron de Zach et à l'amiral Campbell, qui en fit usage dans deux voyages à Terre-Neuve. Le bureau des longitudes lui accorda un prix de 500 liv. sterl., et l'invita à faire une seconde montre. Mudge en fabriqua deux, et des expériences nouvelles recommencèrent. D'après Maskelyne le résultat ne fut pas favorable. Une polémique s'engagea entre Mudge et son contradicteur; elle dura jusqu'en 1793, époque où le parlement cassa le jugement des astronomes et vota en sa

(1) Ce pasteur, nommé *Zachary* MUDGE, fut chanoine d'Exeter et desservit une paroisse de Plymouth; il est connu par d'excellents *Sermons* (1727, in-8°) et par un *Essay for a new version of the Psalms*. Il fut honoré de l'amitié de Johnson, et mourut en 1769, laissant quatre fils : *Zachary*, chirurgien de marine, mort en 1768, dans la rivière de Canton; *Thomas*, l'objet de cette notice; *Richard*, qui eut un talent remarquable sur la harpe; *John*, médecin distingué, mort en 1793. Ce dernier est auteur d'un bon *Treatise on the catarrhous Cough*; en 1777, il obtint de la Société royale de Londres la grande médaille d'or de Copley pour les perfectionnements qu'il avait apportés au télescope à réflexion.

'eur de Mudge une somme de 2,500 liv. (62,500 fr.) titre de récompense nationale. Outre l'amélioration considérable qu'il a apportée dans les montres marines, cet artiste a inventé un échappement pour les montres ordinaires auquel son nom est resté. Le roi Georges l'avait en 1777 choisi pour horloger; plusieurs fois il s'entretint avec lui, et il faisait le plus grand cas de sa probité et de ses talents. P. L.

Universal Magazine, 1782. — Chalmers, *General Biograph. Dictionary*. — Thomas Mudge fils, *A Description of the time keeper invented by Th. Mudge*; Londres, 1799, in-4°, pl.

MUDGE (*William*), ingénieur anglais, neveu du précédent, né en 1762, à Plymouth, mort le 17 avril 1821, à Londres. Fils du docteur John Mudge, il fut envoyé comme cadet à l'Institut militaire de Woolwich, et fit quelques campagnes dans le corps royal d'artillerie. De retour dans son pays, il fut, à la recommandation de Hutton, attaché à la commission chargée de lever le plan trigonométrique de la surface de la Grande-Bretagne; et en 1797 il en eut la direction exclusive. On doit à ses travaux les cartes, aussi belles que correctes, de plusieurs comtés de Galles et d'Écosse, réduites à l'échelle d'un pouce par mille anglais. Les grades de colonel et de major général récompensèrent sa laborieuse activité. Membre de la Société royale de Londres, depuis 1798, il fut appelé successivement à faire partie du bureau des longitudes, des Sociétés de Géologie et des Antiquaires, et des Académies des Sciences de Paris et de Copenhague comme correspondant. L'université d'Édimbourg lui conféra le diplôme honorifique de docteur ès lois. Il fut dans les derniers temps de sa vie lieutenant gouverneur de l'institut de Woolwich, auquel il donna une organisation nouvelle, qui fut étendue plus tard au collége militaire d'Addiscombe. En 1819 Mudge fit, avec M. Biot, le voyage des îles Orcades, à l'effet de déterminer certaines questions de longitude. On a de lui : *An Account of the measurement of an arc of the meridian, extending from Dunnose, in the isle of Wight, to Clifton, in Yorkshire*, dans les *Philosophical Trans.*, 1803; — *Account of the Survey from the commencement in 1784 to the end of the year 1809*; Londres, 1799-1811, 3 vol. in-4° pl.; le 1er seul est de Mudge, qui a eu dans les autres Dalby et Colby pour collaborateurs.

Un de ses fils, *Richard-Zachary* MUDGE, entra en 1807 au service, et parvint au grade de lieutenant-colonel; il travailla aussi au plan trigonométrique, et mourut le 24 septembre 1854, à Teignmouth. P. L.

Cyclopaedia of English Literature (*Biogr.*).

MUDIE (*Robert*), littérateur anglais, né en 1777, dans le comté de Forfar, mort en mai 1842. Né de parents pauvres, il fit son éducation lui-même. En 1802 il enseigna le gaélique et le dessin au collége d'Inverness; dans la suite il remplit d'autres emplois du même genre. Il débuta, vers 1810, dans la littérature par un roman intitulé *Glenfurgus* (3 vol. in-18°). S'étant établi à Londres, il fournit des articles à la presse quotidienne et traita les sujets les plus variés avec une facilité remarquable. Parmi ses nombreux ouvrages, nous rappellerons : *Modern Athens*, description d'Édimbourg; — *Babylon the great*, 4 vol., description de Londres; — *The British naturalist*, 2 vol.; — *The feathered tribes of the British islands*, 2 vol.; — *Conversations in moral philosophy*, 2 vol.; — *The Elements : the heavens, the earth, the air, the sea*, 4 vol.; — *Popular mathematics*; — *Man in his physical structure, intellectual faculties*, etc., 4 vol.; — *The Seasons*, 4 vol.; — *History of Hampshire and the Channel islands*, 3 vol.; — *Domesticated animals*; — *Gleanings of nature*; — *China and its resources*. Tant d'assiduité au travail ne sauva pas Mudie du sort misérable dans lequel tombent beaucoup de gens de lettres; presque tous ses livres eurent du succès, et cependant il mourut dans le dénûment à l'âge de soixante-quatre ans. K.

Maunder, *Biographical Treasury*, 6e édit.

MUELNAERE (*Félix-Amand*, comte (1) DE), homme politique belge, né à Pitthem (Flandre occidentale), le 9 février 1793. Procureur du roi à Bruges, il fut élu, en 1824, membre de la seconde chambre des états généraux, où il fit preuve de talent et d'indépendance; mais le ministère parvint en 1829 à empêcher sa réélection. Après les journées de septembre 1830, il fut nommé gouverneur de la Flandre occidentale. Membre du congrès national, M. de Muelnaere vota pour l'élection du duc de Nemours, puis pour celle du prince Léopold, et fit partie de la députation chargée de porter à Londres, au roi des Belges, le décret d'adoption du traité des dix-huit articles. Il fut presque aussitôt appelé au ministère des affaires étrangères, qu'il quitta en septembre 1832, après avoir reçu, le 12 novembre 1831, le titre de ministre d'État. A la dissolution du ministère Lebeau, il fut de nouveau ministre des affaires étrangères, de 1834 à 1837, et il le fut encore du 13 avril 1841 au 5 août 1843; il eut alors pour successeur le général Goblet d'Alviella, mais demeura pendant plusieurs années membre du conseil des ministres, sans portefeuille. En 1849, par suite de la loi relative aux incompatibilités, il se démit de ses fonctions de gouverneur, et l'année suivante les électeurs du district de Thielt l'envoyèrent à la chambre des représentants, dont il avait fait partie de 1831 à 1848, et où il siége dans les rangs de l'opposition catholique. M. de Muelnaere a attaché son nom aux principales mesures qui ont consolidé la nouvelle monarchie, et il a contribué à la convention faite avec la France, le 16 juillet 1846.

E. REGNARD.

Le Livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de

(1) Ce titre lui a été conféré par le pape, en 1837.

Fer. I, 248. — M. Aug. Scheler, *Statistique personnelle des ministères et des corps législatifs constitués en Belgique depuis* 1830. p. 90 et 178.

MUEVIN (*Jacques*), historien belge, né à Tournay, mort le 4 juillet 1367, dans cette ville, où depuis 1355 il était abbé du couvent de Saint-Martin. Il composa une chronique qui s'étend de l'an 1296 à celui 1339, et qui a été insérée dans le *Corpus Chronicorum Flandriæ*, édité par M. de Smetz, t. II, p. 455-471. G. B.

De Smetz, *Corpus*, t. II, p. 451-454.

MUFFETT. *Voy.* MOUFET.

MUFFLING (*Frédéric-Ferdinand-Charles*, baron DE), général, homme d'État et écrivain militaire allemand, né à Halle, le 12 juillet 1775, mort en 1851. Entré de bonne heure dans l'armée prussienne, il fit la campagne de 1806 en qualité de chef d'état-major du duc de Saxe-Weimar, qui lui donna trois ans après un emploi dans l'administration civile de son pays. Il devint, en 1813, général quartier-mestre de l'armée de Silésie, qu'il accompagna jusqu'à Paris, dont il fut nommé gouverneur. Placé ensuite comme chef d'état-major auprès de l'armée du Rhin, il fut nommé, en 1815, plénipotentiaire prussien au quartier général de Wellington. Trois ans après il assista au congrès d'Aix-la-Chapelle. Devenu, en 1820, chef d'état-major de l'armée prussienne, il fit, sous sa direction, mesurer plusieurs degrés du méridien. Après avoir, en 1829, contribué à la conclusion de la paix entre la Russie et la Turquie, il fut nommé, en 1832, commandant du septième corps d'armée; en 1837 gouverneur de Berlin, et en 1841 président du conseil d'État. On a de lui: *Operationen der preussisch-sächsischen Armee im Jahre* 1806 (Opérations de l'armée prusso-saxonne en 1806); Weimar, 1806; — *Marginalien zu den Grundsätzen der höhren Kriegskunst* (Remarques sur les principes de l'art supérieur de la guerre); Weimar, 1808 et 1810; — *Die preussische und russische Campagne vom Jahr* 1813 (La Campagne des Prussiens et des Russes en 1813); Breslau, 1813, et Leipzig, 1815; — *Geschichte des Feldzuges der englisch-hannöverisch-niederländischen Armée und der preussischen im Jahre* 1815 (Histoire de la campagne faite en 1815 par l'armée anglo-hanovrienne-néerlandaise, et par celle des Prussiens); Stuttgard, 1815; — *Beiträge zur Kriegsgeschichte der Jahre* 1813 *und* 1814 (Documents pour servir à l'histoire des guerres de 1813 et de 1814); Berlin, 1824, 2 vol., trad. en anglais; — *Betrachtungen über die grossen Operationen und Schlachten* (Considérations sur les grandes Opérations militaires et sur les Batailles); Berlin, 1825; — *Napoleons Strategie im Jahre* 1813 (La Stratégie de Napoléon en 1813); Berlin, 1827; — *Aus meinem Leben* (Mémoires de ma vie); Berlin, 1851 et 1858, 2 vol. in-8°. O.

Conversations Lexikon.

*** **MÜGGE** (*Théodore*), littérateur allemand, né à Berlin, le 8 novembre 1806. Entré de bonne heure dans le commerce, il embrassa ensuite l'état militaire; il le quitta pour étudier à Berlin l'histoire et la philosophie, dans le but de se consacrer à l'enseignement supérieur. Mais les ouvrages empreints d'idées libérales qu'il publia en 1832 sur la France et l'Angleterre excitèrent la colère du gouvernement de son pays, et il dut renoncer à l'espoir d'obtenir une chaire de professeur. Il s'adonna alors à la littérature; il écrivit aussi dans divers journaux politiques, et devint, en raison de ses opinions, l'objet de plusieurs poursuites judiciaires. Ses romans sont presque tous pleins d'intérêt; le style en est facile et agréable. On a de Mügge: *Bilder aus dem Leben* (Scènes de la vie); Berlin, 1829; — *Frankreich und die letzten Bourbonen* (La France et les derniers Bourbons); Berlin, 1831; — *England und die Reform* (L'Angleterre et la réforme parlementaire); Leipzig, 1831; — *Der Chevalier*; Leipzig, 1835, 3 vol.; — *Novellen und Erzählungen* (Nouvelles et Récits); Brunswick, 1836, 3 vol.; — *Die Vendeerin* (La Vendéenne); Berlin, 1837, 3 vol.; — *Tänzerinn und Grafinn* (Danseuse et Comtesse); Leipzig, 1839, 2 vol.; — *Gesammelte Novellen* (Nouvelles recueillies); Leipzig, 1842-1843, 6 vol., suivies des *Neue Novellen*; Hanovre, 1845-1847, 6 vol.; — *Skizzen aus dem Norden* (Esquisses des pays du Nord); Hanovre, 1844, 2 vol.; — *Die Censurverhältnisse in Preussen* (La Censure en Prusse); Leipzig, 1845; — *Streifzüge in Schleswig-Holstein* (Promenades dans le Sleswig-Holstein); Francfort, 1847, 2 vol.; — *Toussaint*; Stuttgard, 1850, 4 vol.; — *Der Voigt von Sylt* (Le bailli de Sylt); Berlin, 1851 et 1858, 2 vol.; — *Der Weihnachtsabend* (La Veillée de Noël); Berlin, 1853; — *Der Majoratsherr* (Le Seigneur du majorat); Berlin, 1853; — *Die Erbinn* (L'Héritière); Berlin, 1853, 2 vol.; — *Nordisches Belderbuch* (Livre du Nord); Francfort, 1857; — *Romane*; Berlin, 1857-1858, 8 vol. contenant entre autres: *Charles Ier et Cromwell; Pris et délivré; les Points de vue de la société; Adam et Ève*; — *Afraja* dans la *Deutsche Bibliothek* (Francfort, 1854): ce roman a été traduit en français; Paris, 1858. Depuis 1850 M. Mügge publie tous les ans le keepsake *Vielliebchen*. O.

Conversations-Lexikon.

MUGGLETON (*Ludowicke*), sectaire anglais, né en 1609, mort le 14 mars 1697. C'était un simple ouvrier tailleur. Il fut, avec John Reeve, un de ses campagnons, le fondateur d'une secte de chrétiens connus sous le nom de *muggletonians*, et qui prit naissance vers 1651 en Angleterre. Il prétendit que lui et son ami avaient reçu de Dieu une mission particulière, qu'ils étaient les derniers et les plus grands prophètes du Christ, que saint Jean les avait clairement désignés dans l'*Apocalypse* et qu'ils pouvaient sauver ou damner tous ceux qu'il ne

lairait. Ils mirent ensemble au jour un grand ombre de livres, un, entre autres, intitulé : *Dine looking-glass of the third Testament of ur Lord Jesus Christ*, et ils gagnèrent beau-)up de disciples. Les quakers surtout, et parmi ux Georges Fox et William Penn, les combattrent avec ardeur. En 1676 Muggleton fut traduit en justice et convaincu de blasphème. Il st impossible de donner une idée complète des tranges doctrines de cette secte; en voici les oints principaux : Dieu a un corps comme homme; la Trinité n'est qu'une variété de ses oms; il est venu lui-même sur la terre et y subi la mort. A ces bizarreries empruntées ux sectes des premiers siècles de l'Église, Muggleton avait ajouté une théorie non moins sinulière sur la destinée future, sur les âmes, sur s rapports avec les esprits, etc. Les œuvres e Muggleton ont été recueillies en 1756; mais s modernes disciples en ont publié une édition lus complète en 1832 (Londres, 3 vol. in-4°). K.

The English Cyclopædia (Biogr.).

MUGNAINO. *Voy.* MARINELLI (*Giuseppe-Antonio*).

MUGUET DE NANTHOU (*François-Félix-Hyacinthe*), homme politique français, né à esançon, en 1760, mort en 1808, à Soing près ray (Haute-Saône). Il fut d'abord avocat du , puis lieutenant général du bailliage de Gray. 'intelligente énergie qu'il montra en 1788 pour almer les troubles causés par la famine lui alut l'estime de ses concitoyens, qui le députerent aux états généraux, ouverts le 5 mai 1789, omme représentant du tiers état par le grand ailliage d'Amont. Il se rangea parmi les députés ui voulaient des réformes radicales, telles que abolition des privilèges, la juste répartition des harges publiques, l'inviolabilité de la liberté ersonnelle, etc. Il se fit remarquer par son locution facile et soutenue. Le 5 octobre, mécontent de ce que Louis XVI différait de sanctionner quelques décrets, il proposa de n'accorder ucun impôt avant cette sanction. Il fit, le 1er juillet 1790, un rapport contre la cour des aides, et btint l'annulation de la procédure concernant incendie des barrières en juillet 1789. Le 21 octobre, il fut nommé membre du comité des recherches. Il fut aussi le rapporteur de presque outes les affaires relatives aux troubles des provinces. Le 28 février 1791, il pressa vivement assemblée de porter une loi contre l'émigration. e 16 juin il présenta un rapport sur les troubles e Bastia et accusa de Rossi, commandant militaire, d'avoir provoqué ces troubles qui ensuite raient été dirigés contre lui. A l'époque de la ite de Louis XVI et de sa famille (nuit du 20 u 21 juin), il était l'un des commissaires chargés de veiller au maintien de l'ordre dans Paris; conduite dans cette circonstance difficile lui érita l'éloge de tous les bons citoyens. Le 24 du même mois, il fit décerner des récompenses à us ceux qui avaient contribué à arrêter le roi à Varennes, et le 13 juillet il fit, au nom de tous les comités réunis, un rapport sur les mêmes événements. Il présentait l'intervention du marquis de Bouillé et des autres chefs militaires dans cette affaire comme une conspiration contre la patrie et la liberté, et demandait leur mise en accusation devant la haute cour nationale provisoire, séant à Orléans. Quant à Louis XVI, attendu son inviolabilité, attendu aussi que son évasion n'était pas un délit prévu par la constitution, il concluait à ce qu'il ne fût pas mis en cause. L'assemblée adopta ces conclusions. Le 18 août Muguet réclama l'exécution du décret qu'il avait fait rendre en faveur de ceux qui avaient coopéré à empêcher la fuite du roi. Après la session, il se retira dans une de ses propriétés, située à Soing, et s'y occupa d'importantes améliorations agricoles. En 1792 il fut élu commandant de la garde nationale de l'arrondissement de Gray. Arrêté deux fois en 1793, il dut être remis en liberté, sa conduite ne laissant aucune prise aux accusations dont il était l'objet. En 1798 il fut député au Conseil des Cinq Cents; mais il donna presque aussitôt sa démission. Il mourut maire de Soing, laissant la réputation d'un homme honorable. H. L—R.

Le Moniteur universel, ann. 1789-1798. — *Biographie moderne* (Paris, 1806).

MUHAUT (*Étienne*), industriel français, né à Thizy, en Beaujolais, en 1732, mort à Prissé, près Mâcon, en 1795. Dans ce pays, depuis longtemps le centre d'une fabrication de toiles de fil et coton, il fut le premier à substituer le coton au fil, et il créa pour ainsi dire pour cette contrée une source de prospérité et de richesse. Ces toiles, toutes de coton, connues sous le nom de *garats*, servirent d'abord d'aliment à la fabrique d'Oberkampf, de Jouy, qui le premier en France essaya l'impression sur étoffe. Muhaut fut nommé, en 1772, receveur du grenier à sel de Thizy, emploi qu'il occupa jusqu'à la suppression de celui-ci. Antoine Muhaut, le père d'Étienne, avait acquis la maison de La Platière, de la mère du ministre Roland. Étienne Muhaut en céda la jouissance au président de Lamoignon, durant son exil à Thizy, où il fut relégué, en 1771, par le ministre Maupeou. J. B. M.

* **MUHAUT** (*Étienne*), naturaliste, petit-fils du précédent, naquit le 2 mars 1797, dans la maison de La Platière, située dans la partie basse de la ville de Thizy (Rhône). Au sortir de ses études, commencées en 1806, à Belley, sous les Pères de la Foi et terminées à Tournon, en 1814, il écrivit ses *Lettres à Julie*, ouvrage destiné d'abord à rester inédit, mais qui vit le jour en 1830. En 1816, il épousa Anne Julie de Ronchinal. Maire de Saint-Jean-la-Bussière en 1818, il exerça ces fonctions jusqu'en 1828, puis celles de juge de paix jusqu'au moment où il vint se fixer à Lyon, en 1833. En 1839 il fut attaché à la Bibliothèque publique de cette ville et nommé professeur d'histoire naturelle au collége, en 1843. Ses prin-

cipaux ouvrages sont : *Lettres à Julie sur l'Entomologie*; Paris, 1830, 2 vol. in-8° ; — *Cours d'Entomologie réduit en tableaux synoptiques*; Lyon, 1833, in-8° ; — *Cours de Mammalogie réduit en tableaux synoptiques*; Lyon, 1835, in-8° ; — *Histoire naturelle des Coléoptères de France*; Paris, 1839 et suivants, comprenant les monographies des longicornes, lamellicornes, palpicornes, sulcicolles, sécuripalpes, latigènes, barbipalpes, longipèdes, latipennes, pectinipèdes, vésicants, angustipennes, rostrifères ; — *Species des coccinellides*; Paris, 1851, un vol. grand in-8° ; — *Opuscules entomologiques*, contenant des mémoires, des monographies, des notices nécrologiques; Paris, 1832 et suiv., 11 cahiers jusqu'à ce jour ; — *Cours élémentaire d'Histoire naturelle*; Paris, 1856 et suiv. (ne comprenant encore que la zoologie et la physiologie). J.-B. MONFALCON.

Docum. partic.

MUHLENBRUCH (*Chrétien-Frédéric*), savant jurisconsulte allemand, né à Rostock, le 3 octobre 1785, mort à Gœttingue, le 17 juillet 1843. Il enseigna le droit depuis 1810 successivement à Rostock, à Greifswalde, à Kœnigsberg, à Halle, et enfin depuis 1833 à Gœttingue. Lors du conflit qui s'éleva en 1837 entre les principaux professeurs de l'université de cette ville et le gouvernement de Hanovre, il se sépara de ses collègues et en fut récompensé par une place de conseiller d'État. Ses ouvrages se distinguent par une extrême clarté, une grande force de raisonnement et une connaissance approfondie des matières juridiques qui y sont discutées. On a de lui : *De Origine et vi Stipulationum*; Mannheim, 1805, in-4° ; — *De veterum Romanorum Gentibus et Familiis*; Rostock, 1807, in-4° ; — *Lehrbuch der Encyclopädie und Methodologie des positiven in Deutschland geltenden Rechts* (Manuel de l'encyclopédie et de la méthodologie du Droit positif en usage en Allemagne); Rostock, 1807, in-8° ; — *De Jure ejus cui actionibus cessit creditor*; Rostock, 1813, in-4° ; — *Die Lehre von der Cession der Forderungsrechte* (La Doctrine de la Cession des Obligations); Greifswald, 1817, in-8° ; une troisième édition, très-augmentée, parut en 1836 ; — *Doctrina Pandectarum*; Halle, 1823-1824, 3 vol. in-8° ; ibid., 1838 et 1840 ; — *Entwurf der gemeinrechtlichen und preussischen Processes* (Esquisse de la Procédure du Droit commun et de celle suivie en Prusse); Halle, 1827 et 1840, in-8° ; — *Lehrbuch des Pandekten-Rechts* (Manuel des Pandectes); Halle, 1835-1836, 1837-1838, 1839-1840 et 1844, 3 vol. in-8° ; — *Lehrbuch der Institutionen des römischen Rechts* (Manuel des Institutes du droit romain); Halle, 1842 et 1847, in-8°. Mühlenbruch a aussi publié, de 1835 à 1843, neuf volumes faisant suite à l'*Explication des Pandectes* commencée par Gluck; on lui doit encore une très-bonne édition des *Antiquitates romanæ* d'Heineccius; Francfort, 1841; ainsi que de nombreux articles dans l'*Archiv für civilistische Praxis* et dans l'*Allgemeine Literaturzeitung* de Halle. O.

Conversations-Lexikon.

MUIS (*Siméon* MAROTTE DE), hébraïsant français, né en 1587, à Orléans, mort en 1644, à Paris. On ignore la plupart des particularités de sa vie; on sait seulement qu'il fut chanoine et archidiacre de Soissons. Quatre ans après la mort de Cayet, il fut pourvu de la chaire d'hébreu au Collége royal (22 juillet 1614), et la conserva jusqu'à sa mort. D'après Niceron, il joignait à sa connaissance de la langue sainte un jugement solide et un grand discernement, un style pur, net et facile, et une science fort étendue de l'histoire sainte et du fond de la religion. Il eut de son temps la réputation d'un des plus savants interprètes de l'Écriture. On a de lui: *R. Davidis Kimhi Commentarius in Malachiam, hebr. et lat.*; Paris, 1618, in-4° ; — *In psalmum XIX trium rabbinorum Commentarii hebraici cum lat. interpr.*; Paris, 1620, in-8° : cette traduction n'a pas été insérée dans la collection des œuvres de Muis ; — *Annotationes in psalmum XXXIV*, impr. dans les *Institut. Hebraicæ* de Bellarmin (1622, in-8°) ; — *Commentarius litteralis et historicus in omnes psalmos et selecta V. T. cantica, cum versione nova ex hebræo*; Paris, 1630, 1650, in-fol.; Louvain, 1770, 2 vol. in-4° : les cinquante premiers psaumes avaient déjà paru en 1625, à titre d'essai. On regarde ce commentaire comme un des meilleurs qui existent. « Parmi les catholiques, écrivait Bossuet à l'oratorien [illegible], Muis emporte le prix, à mon gré, sans comparaison. » Presque tous les interprètes de la Bible, Godeau, Gassendi, Voisin et d'autres érudits se sont associés à ce jugement favorable. Richard Simon y apporta quelque restriction; après l'avoir loué de s'être attaché à la lettre et à la grammaire, il ajoute : « On pourrait retrancher de ce commentaire plusieurs choses qui le rendent languissant ; en un mot il n'est pas assez châtié » ; — *Assertio Veritatis hebraicæ adversus Joannis Morini exercitationes in utrumque Samaritanorum Pentateuchum*; Paris, 1631, in-8°. Muis prend ici la défense du texte hébreu contre le P. Morin, qui le rejetait en plusieurs choses. Morin ayant soutenu ce qu'il avait avancé dans ses *Exercitationes biblicæ* (Paris, 1633, in-4°), de Muis revint à la charge et publia une nouvelle défense intitulée *Assertio Veritatis hebraicæ altera*, Paris, 1634, in-8°, et accompagnée d'un *Specimen variorum sacrorum*, que l'on a réimpr. dans les *Critici sacri*, t. VII ; ce spécimen est un recueil de ce que les rabbins ont dit de meilleur sur les endroits les plus difficiles du Pentateuque, du livre de Josué et des premiers chapitres du livre des Juges ; — *Castigatio Animadversionum Morini in censuram Exercitationum ad Penta-*

teuchum ; Paris, 1639, in-8°; cette réponse, qui est fort vive, termina la querelle entre les deux hébraïsants. La plupart des écrits de Muis ont été réunis après sa mort et publiés par Claude d'Auvergne (Paris, 1650, in-fol.). P. L.

Colomiès, *Gallia Orientalis.* — Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclésiast.* — Richard Simon, *Hist. du Vieux Testament.* — *Le Collège royal de France;* Paris, 1644, in-8°. — Niceron, *Mémoires*, XXXII.

MUISIS (*Gilles-li*), ou en latin *Ægidius Mucidus*, historien belge, né en 1275, à Rongy, près Saint-Amand, mort vers 1352. Il entra en 1289 chez les bénédictins de Tournay; en 1327 il devint prieur, et en 1331 abbé de son couvent. Il a laissé divers ouvrages, qui ont attiré dans ces derniers temps l'attention des érudits. Des extraits d'une petite chronique dans laquelle il embrasse les événements survenus de 1347 à 1352 ont été insérés par M. de Gerlache dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. X; une autre chronique relative à la guerre du roi de France avec le comte Guy de Dampierre et le roi d'Angleterre jusqu'à 1348 a été analysée par Buchon dans son édition de Froissart; un long fragment en avait été publié par Gœthale Vercruysse dans le *Spectateur belge;* Cambray, 1806. Un travail plus important intitulé : *Tractatus*, *Registrationes*, *Ordinationes et quædam incidentia*, a été publié par M. de Smet dans le *Corpus Chronicorum Flandriæ*, 1837, in-4°, t. II, p. 111-293; ce travail est à remarquer en ce que le texte latin est entrecoupé de longs morceaux en vers français; commençant à 1296, il s'étend jusqu'à 1347. Semblable particularité se retrouve dans le *Chronicon alterum*, qui va de 1298 à 1352 et où le latin domine encore davantage; on y trouve la narration des événements survenus de 1298 à 1352; ce texte a également paru dans le *Corpus* que nous venons d'indiquer, t. II, p. 305-478. G. B.

Gallia Christiana, t. III, p. 278. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 31. — De Smet, *Corpus Chronicorum*, t. II, p. 95-108. — Reiffenberg, dans son édition de la *Chronique* de Ph. Mouskes, t. II, p. CCCVIII.

MULCASTER (*Richard*), humaniste anglais, né vers 1535, à Carlisle, mort le 15 avril 1611, à Stamford (Essex). Il fut étudiant des universités de Cambridge et d'Oxford, et s'appliqua avec succès aux langues orientales. Il y avait à peine deux ans qu'il pratiquait l'enseignement lorsque son mérite le fit choisir, en 1561, pour diriger l'école des marchands tailleurs de Londres (*Merchant Taylors' School*), qui venait d'être fondée; il l'organisa, y introduisit une discipline sévère, et ne la quitta qu'en 1596, après l'avoir rendue des plus florissantes. Dans la même année, il devint principal de l'école de Saint-Paul, à la tête de laquelle il resta douze ans. En 1608, il se retira à Stamford, riche bénéfice qu'il tenait des libéralités de la reine Élisabeth. On a de lui : *Positions, wherein those primitive circumstances be examined which are necessarie for the training up of children, either for skill in their book or health in their bodie ;* Londres, 1581, 1587, in-4°; — *The first part of the Elementarie, which entreateth chefely of the right writing of the English tung ;* Londres, 1582, in-4°; la seconde partie n'a jamais paru; on y trouve une judicieuse critique de la langue anglaise; — *Catechismus Paulinus, in usum scholæ Paulinæ conscriptus;* Londres, 1601, in-8°, en vers anglais. K.

Wilson, *Hist. of Merchant Taylors' School.* — Füller, *Worthies of England.* — *Gentleman's Magazine*, t. LXXI.

MULDER (*Gérard-André*), chimiste hollandais, né en 1802, à Utrecht, mort en 1847. Après avoir exercé, depuis 1825, la médecine à Amsterdam, où il enseigna de 1827 à 1830 la botanique et la chimie à l'école de médecine, il obtint en 1841 la chaire de chimie à l'université de sa ville natale. On a de lui : *Proeve eener algemeenen physiologische Scheidkunde* (Essai de Chimie physiologique générale), 1844-1846, 2 vol.; traduit en allemand par Moleschott et par Kolbe; — *De voeding in Nederland in verband tot den volksgeest* (L'Alimentation dans les Pays-Bas par rapport à l'esprit public); Rotterdam, 1847; traduit en allemand par Moleschott; — *De voeding van den Neger in Suriname* (L'Alimentation des nègres de Surinam); Rotterdam, 1847; — *Recherches chimiques*, 1847; traduit en allemand par Völker. Mulder a encore publié : *Bydragen tot de natuurkundige wetenschappen* (Documents pour les sciences naturelles); 1826-1832 : en commun avec Hall et Vrolik; — *Natur-en scheidkundig Archief* (Archives des Sciences naturelles et de Chimie), 1833-1838; — *Scheidkundige onderzoegingen gedaan in het laboratorium der Utrechtesche Hoogeschoel* (Expériences de chimie faites dans le laboratoire de l'université d'Utrecht); 1842-1847; — *Bulletin des Sciences physiques et naturelles en Néerlande :* en collaboration avec Wenckebach et Miguel. O.

Pierer, *Ergänzungen.*

MULDRAC (*François-Antoine*), historien français, né à Compiègne, le 23 septembre 1605, mort à Longpont en 1667. Lui-même nous apprend que son père se nommait Jean Muldrac, sa mère Suzanne Caron, et qu'il naquit sur la paroisse de Saint-Antoine. A seize ans, il fut admis à l'abbaye de Longpont, de l'ordre de Cîteaux, près de Soissons ; en 1621, il y prononça ses vœux. Chargé, dans cette communauté, des cours de philosophie et de théologie, il s'acquitta de cette mission avec autant de zèle que de capacité. Nommé, en 1636, sous-prieur de l'abbaye, on l'éleva, en 1652, à la dignité de prieur. Mais il ne garda pas longtemps cette charge, dont il se démit volontairement, pour vivre dans la retraite et se consacrer tout entier aux travaux littéraires. Voici les titres de ses ouvrages : *Compendiosum Abbatiæ Longi-Pontis Suessionensis Chronicon;* Paris, 1652,

in-12. Cette chronique est un recueil de chartes, concernant l'abbaye de Longpont de 1131 à 1648; — *Le Valois royal amplifié et enrichi de plusieurs pièces curieuses extraites des cartulaires et archives des abbayes, églises et greffes du Valois et de graves auteurs*, 1662, in-12. C'est l'ouvrage de Bergeron (*voy.* ce nom) refondu et augmenté; — *Compendiosum Diœcesis Suessionensis Speculum, in duas partes distinctum*, Ms., en 2 vol. in-fol., qui, suivant Carlier, était conservé dans la bibliothèque de l'abbaye de Longpont. C'est une histoire abrégée et chronologique du diocèse de Soissons depuis l'an 304 de J.-C. jusqu'en 1661. La mort de Muldrac en empêcha l'impression. On conservait aussi de lui un autre manuscrit, contenant un choix des plus beaux passages des saints Pères sur divers sujets.

Maurice CHAMPION.

Carlier, *Hist. du Duché de Valois*, 1764, t. III, p. 92.

MULEY EL OATAS, roi de Fez, régna en 1535, et mourut en 1550. Il succéda à son père, Muley Mohamed, et passa son règne à combattre les envahissements progressifs des fils du chérif Mahomed ben-Achmed. Battu souvent par Muley Mahomet, et deux fois prisonnier de son rival, il racheta sa liberté par l'abandon d'une grande partie de ses provinces. Assiégé enfin dans Fez, sa capitale, après une résistance de vingt et un mois, Muley el Oatas tomba entre les mains du chérif, qui le déposa (1545), épousa sa fille, et le retint en captivité jusqu'en 1550, époque à laquelle il le fit mourir ainsi que son fils Zidan. En lui s'éteignit la dynastie des Merinis.

MULEY MAHOMET, roi de Fez et de Maroc, assassiné en 1557. Il était le troisième fils du chérif Mohamed ben-Achmet; l'aîné de ses frères, Abd el Quibir, fut tué dans une rencontre avec les Portugais, et l'histoire du second, Muley Achmet, se trouve liée à celle de Muley Mahomet. Au retour d'un pèlerinage à La Mecque, les deux frères se rendirent à la cour de Mohamed el Oatas, roi de Fez, qui confia à Muley Mahomet l'éducation de ses enfants. Les deux chérifs gagnèrent la confiance de Mohamed el Oatas, qui leur confia des commandements importants; ils en profitèrent pour se rendre indépendants et se faire proclamer rois (1536), Achmet à Maroc et Mahomet à Taroudant sous la suzeraineté de son frère. Muley el Oatas, successeur et fils de Mohamed el Oatas, entreprit de les chasser; mais les deux frères dispersèrent son armée près de Maroc. Rappelé dans ses États par la révolte de son frère Muley Achmet, Muley el Oatas, après l'avoir calmée, revint l'année suivante avec des forces plus considérables; mais il fut de nouveau entièrement défait par les chérifs.

La bonne harmonie qui régnait entre les deux chérifs cessa dès qu'ils furent délivrés de leur ennemi; Muley Mahomet, qui sous le rapport de l'intelligence se sentait supérieur à son frère, voulut se soustraire à sa suzeraineté. Muley Achmet marcha contre lui, et remporta d'abord quelques avantages; mais, dans une action générale, il fut battu, et tomba au pouvoir de son frère, ainsi que son second fils, Boiza. Muley Zidan, son fils aîné, se réfugia à Maroc, d'où il envoya son épouse à son oncle, dont elle était la fille. Cette princesse ménagea un accommodement, à la suite duquel Muley Achmet recouvra la liberté; mais celui-ci, désavouant bientôt un traité qui lui avait été imposé, reprit les armes; la fortune favorisa encore Mahomet, qui prit Maroc, et relégua Mouley Achmet et sa famille dans Tafilet.

Muley Mahomet, maître du sud de l'empire, voulant punir le roi de Fez de l'accueil qu'il avait fait aux princes de Maroc, réclama de lui la province du Tell, comme dépendance du Maroc; il fit en même temps assiéger le château de Fixtela par son fils Abdallah. Muley el Oatas rencontra son ennemi sur les rives du Sébou; Mahomet l'attaqua avec une telle impétuosité, que les Fezzans furent mis dans une déroute complète presque sans coup férir. Muley el Oatas, renversé de cheval, tomba entre les mains du vainqueur ainsi que son fils Muley Baker. Muley Mahomet ne relâcha ses prisonniers que sur la remise de Méquinez et la promesse de lui livrer Fez dès qu'il l'exigerait. Deux mois étaient à peine écoulés que Muley Mahomet paraissait devant Fez et sommait Muley el Oatas de lui ouvrir sa capitale. Muley el Oatas s'excusa sur ce que les habitants, se souvenant de leurs concitoyens égorgés par les ordres du roi de Maroc, refusaient de le recevoir dans leurs murs. Sur ces entrefaites, Zidan, fils aîné de Muley Achmet, accourut au secours du roi de Fez; il livra à son oncle une bataille acharnée, qui demeura indécise; mais l'argent manquant au jeune prince, ses troupes se débandèrent. Muley Mahomet fit alors investir Fez qui ne se rendit qu'après deux ans de résistance. Mahomet cette fois détrôna Oatas, et, pour légitimer en quelque sorte son usurpation, épousa une des filles du monarque fezzan. Telle fut la fin de la dynastie des Merinis après une domination de trois cent trente-sept ans. En 1545 Muley Mahomet envoya trois de ses fils, Haran, Abd el Kader et Abderhaman s'emparer de Tlemcen et de quelques autres provinces du nord, restées fidèles aux Mérinis; Haran essaya même de surprendre Oran : il échoua dans sa tentative et mourut au retour de cette expédition. Les Algériens accoururent pour reprendre Tlemcen; Abd el Kader et Abderhaman marchèrent à leur rencontre; mais un différend s'étant élevé entre eux, Abderhaman resta avec ses troupes, témoin impassible de la défaite et de la mort de son frère. Les enfants d'Abd el Kader vinrent se jeter aux pieds de leur aïeul, accusant Abderhaman de la mort de leur père. Mahomet les vengea en faisant empoisonner Abderhaman. La perte de ses trois

ls irrita le caractère de Mahomet, qui fit étran-
ler dans leur prison le roi de Fez et son fils
idan.

Salah Réis, dey d'Alger, inquiet des progrès
e Muley Mahomet, et sollicité par Buhaçon, le
eilleur et le plus influent des généraux fezzans,
t qui s'était réfugié près de lui, envahit le
laroc avec une puissante armée. Muley Maho-
iet essaya vainement de lui disputer le passage
u Séibou. Salah Réis prit Fez, et s'avança sur
laroc. Muley Achmet profita de la défaite de
on frère pour rentrer à Tafilet et former une
lliance avec Buhaçon que Salah Réis venait de
ire proclamer roi de Fez. Mahomet attendit
ue Salah, qui s'était séparé en mauvaise
ntelligence d'avec Buhaçon, fût retourné à Al-
er; il rassembla alors deux armées, donna l'une
son fils Abdallah pour reprendre Fez, tandis que
i-même assiégeait Tafilet. Muley Achmet fit
a soumission. Son frère le fit emprisonner, et
etint auprès de lui ses deux neveux, qu'il fit
ourir quelque temps après. Mahomet se porta
ussitôt contre Buhaçon, qu'il défit et tua de-
ant Fez. Il entra ensuite dans cette ville, et,
our se venger de l'inconstance de ses habi-
ants, il mit à mort les principaux d'entre eux,
onfisqua leurs biens et frappa sur les autres
ne contribution de trois millions de livres. Il
issa à Fez son fils Abdallah en qualité de vice-
oi, et retourna à Maroc. Il périt dans une ex-
édition entreprise contre les tribus berbères
e l'Atlas, assassiné par un émissaire du dey
'Alger Hassan. Muley Achmet, son frère, fut aus-
tôt étranglé dans sa prison, par les ordres du
ouverneur de Maroc, qui craignait que le
euple ne le proclamât à la place du fils aîné
e Mahomet, Muley Abdallah.

MULEY ABDALLAH, empereur de Maroc,
ort en 1574. Il succéda, en 1557, à son père Mu-
ey Mohammed. Ce prince commença par régner
vec sagesse et modération; mais bientôt, pre-
ant ombrage de l'affection que ses sujets té-
oignaient à ses deux frères à qui il avait confié
es gouvernements, il les manda auprès de lui,
t fit trancher la tête à celui qui se rendit à son
ppel ainsi qu'à ses deux neveux. Son autre
ère Abd el Moumen, qui commandait à Fez,
enfuit auprès du dey d'Alger Hassan, fils du
élèbre Barbe-Rousse, qui lui donna sa fille en
ariage et lui confia le gouvernement de Tlem-
en. Quelque temps après, ce prince tomba
ous les coups d'un assassin envoyé par son
ère. En 1562 Muley Abdallah attaqua sans
uccès Mazagran; il mourut laissant pour suc-
esseur Muley Mahomet, son fils aîné. Muley
bdallah, d'un caractère cruel et efféminé, n'é-
ait pas entièrement dépourvu de bonnes quali-
és; on lui doit la construction de palais et d'é-
ifices utiles; il ajouta des colléges aux mos-
uées, et fit construire le château d'Agadir, pour
éfendre la ville de Sainte-Croix contre les at-
aques des Portugais.

MULEY MOHAMED, surnommé le NÈGRE (1),
sultan de Maroc, fils du précédent, mort le
4 août 1578. A peine fut-il sur le trône, qu'il fit
périr deux de ses frères et enfermer le troisième.
Cette cruauté le rendit odieux à ses sujets.
Muley *Abd el Melek* ou *Moluk*, l'un de ses on-
cles, profita de cette disposition des esprits pour
le détrôner. Muley Mohamed se réfugia à Lis-
bonne, auprès de don Sébastien, qui se préparait
à passer en Afrique. Il engagea ce prince à exé-
cuter son projet, l'assurant qu'à peine arrivé,
un parti considérable se joindrait à son armée.
Don Sébastien partit de Lisbonne, le 25 juin
1578, fit relâche à Lagos, puis à Cadix, dé-
barqua à Tanger, d'où il s'avança vers Arzille.
Les alliés promis ne se présentant pas, Mu-
ley Mohamed conseilla au roi de Portugal,
dont l'armée n'était que de quinze mille hom-
mes, de s'emparer d'El-Araiche (*Larrache*) et
de s'y retrancher en attendant des renforts.
Don Sébastien rejeta ce conseil, et osa attaquer
les quarante mille cavaliers et les dix mille fan-
tassins d'Abd el Melek dans la plaine de Tamista
(deux lieues d'Arzille), le 4 août 1578. Les Portu-
gais, bientôt enveloppés par des forces quadru-
ples, ne durent plus songer qu'à vendre chère-
ment leur vie. Don Sébastien fut tué, et avec
lui périt presque toute la noblesse portugaise;
Muley Mohamed, qui combattait dans les rangs
lusitaniens, se noya au passage d'une rivière, et
le petit nombre des vaincus échappés au massa-
cre fut réduit en esclavage; ce fut un des plus
grands désastres qui affligèrent le Portugal. Abd
el Melek ne jouit pas de sa victoire; malade
avant la bataille, il se faisait porter en litière
pendant l'action, et mourut avant la fin du
combat; c'est ce qui fit donner à cette jour-
née le nom de *bataille des Trois Rois*, en rai-
son des trois souverains qui y perdirent la
vie (2).

MULEY ACHMET, sultan de Maroc, frère du
précédent, mort en 1603. Il avait le plus con-
tribué à la grande victoire de Tamista; aussi fut-
il proclamé sultan sur le champ de bataille. Il
régnait fort paisiblement lorsqu'en 1594 l'un de
ses parents, Muley Naur, soudoyé par le roi d'Es-
pagne Philippe II, vint lui disputer le trône;
Achmet envoya contre ce prétendant son fils
Muley Chek, qui le battit et dispersa son parti.
Naur, blessé dans l'action, dut renoncer à
son entreprise. Le règne de Muley Achmet est
regardé comme un des plus heureux pour le
Maroc. Ce souverain pacifique ayant construit
plusieurs monuments d'utilité publique, réparé les
routes et les ports, réprima certains abus dans
ce qu'on appelle la magistrature musulmane, etc.
Quelque temps avant sa mort, et pour assurer à
son fils Chek la succession au trône, il exigea

(1) Ce surnom lui fut donné parce que sa mère était
une esclave de couleur noire.

(2) C'est la même que les Portugais désignent sous le
nom d'*Alcass*.

que ses frères et ses autres fils lui prêtassent serment de fidélité.

MULEY SIDAN (*Zéidan*), sultan de Maroc, mort dans cette ville, en 1630. Il était le plus jeune des fils de Muley Achmet, et, se trouvant à Maroc lors de la mort de son père (1603), il dut à cette circonstance d'être choisi pour lui succéder, au détriment de ses deux frères aînés, Muley Abdallah et Muley Chek (*Seth*), qui protestèrent contre cette élection et prirent les armes pour le détrôner. Malgré les subsides fournis à Chek par Philippe III, qui reçut en retour la ville d'El-Arache, Sidan resta maître de l'empire. Les dernières années de son règne furent troublées par les excursions des Berbères, qu'il soumit enfin. En 1620, il reçut un ambassadeur de Hollande, accompagné du professeur de langue arabe Golius. Sidan se montra fort étonné de voir que Golius écrivait très-bien l'arabe, mais qu'il ne savait pas le parler. Sidan eut pour successeur son fils aîné Muley Ab el Mélek.

MULEY ABD EL MÉLEK, premier empereur du Maroc, fils aîné du précédent, assassiné en 1635. Il monta sur le trône en 1630, et fut le premier qui dans ses relations avec les gouvernements étrangers prit le titre d'*empereur*. Les commencements du règne de ce prince, qui affecta des sentiments religieux, furent assez tranquilles; mais bientôt son caractère cruel et débauché le rendit si odieux à ses sujets, qu'un soulèvement général éclata, et les habitants de Fez appelèrent au trône son frère Muley Achmet. Celui-ci, ayant manifesté les mêmes penchants que son frère, fut bientôt déposé. Muley Sinan et Muley el Valid se mirent alors sur les rangs; mais Muley Abd el Mélek les vainquit et les fit enfermer. Il fut assassiné dans sa tente par un esclave mécontent qui, le voyant plongé dans l'ivresse, lui tira un coup de pistolet. Son frère Muley lui succéda.

MULEY EL VALID, empereur de Maroc, frère du précédent, mort en 1647. Il était en prison lorsque Abd el Melek fut assassiné (1635), et fut tiré des fers pour monter sur le trône. Le règne de ce prince ne fut troublé que par la révolte de son frère Muley Sinan, qui, aidé par un kaïd influent, tenta de lui enlever la couronne. Les deux rebelles tombèrent au pouvoir de l'empereur, qui leur fit trancher la tête. Ce fut sous le règne de Muley el Valid que Sanson, ambassadeur de France, parvint à traiter de la rançon de plusieurs Français en captivité dans le Maroc.

MULEY ACHMET CHEK, troisième empereur du Maroc, dernier frère des précédents, mis à mort, vers 1650. Il abandonna pour se livrer aux plaisirs et à la débauche le gouvernement de ses États à des ministres incapables et avides. Ses sujets se soulevèrent; ceux des montagnes vinrent assiéger Maroc, qu'ils mirent à sac. Muley Achmet Chek fut tué. Les insurgés proclamèrent à sa place Crom el Hadji, un de leurs chefs, qui mit fin à la dynastie des chérifs en faisant massacrer tout ce qui restait de cette famille.

MULEY ALI, empereur de Maroc, fondateur de la branche des Faletti, famille actuellement régnante. Il était né à Jambo, près de Médine, vers 1610, et descendait du prophète. Des Maures en pèlerinage à La Mecque, frappés de ses éminentes qualités, le déterminèrent à se fixer dans leur patrie. Selon la tradition, depuis plusieurs années une cruelle disette désolait le pays. Aussitôt après l'arrivée d'Ali les saisons reprirent leur cours, et les récoltes devinrent si abondantes que le peuple attribua partout ce changement à l'influence du pieux chérif. D'une voix unanime on le proclama roi de Tafilet sous le nom de *Muley Chérif* (1). Il fut reconnu successivement par les autres provinces, à l'exception de Maroc et de ses environs qui se trouvaient alors au pouvoir de l'usurpateur Crom el Hadji et des meurtriers du précédent empereur, Muley Achmet Chek, et de sa famille, les derniers des Mérinis. Sous ce prince, l'empire, épuisé par la disette, les divisions et les guerres civiles, goûta enfin la paix et l'abondance; aussi fut-il très-regretté de ses sujets.

MULEY MAHOMET, empereur de Maroc, fils du précédent, mort en 1664. Digne héritier des vertus de son père, il eût maintenu une paix profonde dans ses États, sans la rébellion de son frère Archid. Muley Mahomet marcha contre lui, le défit et le fit prisonnier; mais Archid parvint à s'évader, leva de nouvelles troupes, et revint attaquer Mahomet. Les soldats de ce dernier, séduits par les largesses d'Archid, abandonnèrent leur souverain, qui, assiégé dans Tafilet, y mourut quelque temps après.

MULEY ARCHID, frère du précédent, empereur du Maroc, né en 1631, mort à Fez, le 27 mars 1672. Jaloux de la puissance de son frère Muley Mahomet, auquel il demandait une part dans l'empire, il se retira du côté d'El Draa, et y rassembla des forces considérables. Mahomet marcha contre lui, dispersa ses partisans, et le fit emprisonner. Archid parvint à s'évader à l'aide d'un esclave nègre qui le servait. Rendu à la liberté, sa première action fut de poignarder son libérateur, craignant d'être trahi par lui. Il se réfugia ensuite auprès d'Ali Soliman, qui commandait dans les montagnes du Rif; il gagna la confiance de ce chéik, qui lui confia l'administration de ses domaines. Archid en profita pour corrompre les soldats d'Ali Soliman et les entraîner à la révolte. La lutte ne fut pas longue: l'imprudent Ali, abandonné de la plus grande partie des siens, tomba entre les mains de son perfide hôte, qui le fit mettre à mort. Archid marcha ensuite contre Mahomet, son frère, qu'il battit dans deux rencontres successives et qu'il obligea de se renfermer dans sa capitale, où il mourut peu de temps après. Muley Archid, resté sans compétiteur

(1) *Chérif* est le titre de noblesse que portent les descendants du prophète.

ieux, ne tarda pas à agrandir ses possessions. près avoir soumis les montagnards du Rif, il prit accessivement Traza (*Teza*), Fez (1665), Arzilla, alé. D'autres villes et tribus, effrayées, se souirent sans combattre. Le chéik Ben-Bouker ssaya de résister; mais, trahi et livré à Archid, fut décapité. En 1667 Archid marcha avec uarante mille hommes sur Maroc, qu'occupait luley Chek, fils de l'usurpateur Crom el Hadji. hek, livré par les siens, fut traîné à la queue 'une mule dans les rues de Maroc. Le corps e Crom el Hadji n'échappa même pas aux ıreurs du vainqueur : il fut déterré et brûlé. es tribus des Chabanets, de Sous, du cap 'Agadir furent ensuite réduites, décimées et 'appées d'énormes contributions. Quelques réoltes partielles furent étouffées dans le sang. Muey Archid étendit ainsi son empire jusqu'au détroit de Gibraltar, et devint le souverain le plus uissant de l'Afrique. Son règne ne fut plus roublé que par la révolte de ses neveux, les ls de Muley Mahomet, qui se termina par le upplice des conspirateurs. Muley Méhérès, ouverneur du Maroc, et aussi neveu d'Archid, ssaya également de se soustraire à l'autorité e son oncle, qui se contenta de lui ôter son gouernement.

Muley Archid mourut dans sa quarantedeuxième année; il se cassa la tête contre un rbre dans un divertissement à cheval. Ce rince fut un des plus cruels qui aient affligé e Maroc. Parmi ses nombreux traits de arbarie, nous citerons les suivants, rapportés ar Chénier : « Pour forcer des femmes, dont il vait fait périr les maris, à payer des contribuions exagérées, il fit placer leurs mamelles entre es bords de l'ouverture d'un coffre et les comrima de son propre poids. Une autre fois, un e ses kaïds voulant lui vanter la sûreté qui régnait sur les routes de l'empire lui dit avoir encontré un sac de noix que personne n'avait amassé. — « Et comment sais-tu qu'il y avait des oix dans le sac? » lui dit l'empereur. — « Je l'ai ouché avec le pied », répliqua le kaïd. — « Eh, ien, qu'on lui coupe le pied, repartit le prince, our punir sa curiosité. »

MULEY ISMAEL, empereur du Maroc, frère u précédent, né en 1646, mort le 22 mars 1727. l fut élu empereur à Fez en même temps que on frère Muley Haran se faisait proclamer à Tailet et son neveu Muley Achmet à Maroc. Muley smael marcha d'abord contre son neveu (1673), qui, battu et blessé à la cuisse, se réfugia auprès le son oncle Haran. Ismael attaqua ensuite Gailand, l'ancien kaïd d'Arzilla, qui venait, avec e secours des Algériens, de reprendre son ancien gouvernement, dont il avait été dépossédé par Muley Archid. Le kaïd perdit la bataille et la vie. Ismael réprima ensuite les révoltes qui venaient d'éclater à Fez, à Teza, à Alcassar, dans la province de Héa et dans les tribus des Chabanets et des Chavoias (1674); ces expéditions furent suivies d'exactions et d'atrocités révoltantes exercées sur les vaincus. L'année suivante (1675), Muley Achmet parvint à s'emparer de Maroc. L'empereur était en route pour Salé lorsqu'il apprit cet événement; il envoya aussitôt le kaïd Messaout Gerari pour reprendre la ville; mais, attiré dans une embuscade, il fut complétement battu. Ismael lui-même ne fut pas plus heureux. Il dut traiter avec son neveu, et lui céda la souveraineté du Drah. Malgré l'amnistie générale proclamée lors de cette réconciliation, Ismael saccagea Maroc, et infligea aux habitants les plus indignes traitements. Il fit aussi traîtreusement mettre à mort Sidi Semag, chéik du Tell, et ravagea cette contrée. A peine rentré dans sa capitale, Ismael reçut avis de la révolte du kaïd Mahomet El Hadji ben-Abdallah, un des fils de Ben-Buker, qui, soutenu par la Turquie, s'avançait à la tête d'une armée de soixante mille hommes, et avait déjà soulevé les provinces de Chavoia et de Méquinez. Muley Ismaël le joignit, mit son armée en déroute, et envoya dix mille têtes à Fez et à Maroc pour annoncer sa victoire et terrifier ses ennemis.

En 1678, l'empire fut désolé par la peste, qui enleva plus d'un million d'habitants; ce qui détermina l'empereur à quitter Méquinez pour établir son séjour dans l'Atlas; il fit demander des contributions aux tribus berbères qui l'habitent. Celles dont le territoire offrait un facile accès aux troupes marocaines s'exécutèrent; mais celles qui étaient protégées par la nature du terrain refusèrent l'impôt. Ismael envahit leur pays. Cette expédition fut désastreuse : engagé au milieu des neiges et des rochers inaccessibles, il perdit une partie de son armée, et fut forcé de fuir, abandonnant son camp et ses rapines. De retour à Méquinez, il se vengea de son échec sur son premier ministre Abder-Rhaman Filili, qu'il accusa de prévarication; il lui cassa le bras d'un coup de pistolet, et le fit traîner par le camp cousu dans une peau de bœuf; tous les officiers sous ses ordres furent également massacrés. C'est à Muley Ismael que le Maroc doit la création de la milice des noirs; il procéda en 1678 à la consécration sous le patronage de Sidi Boccari (1) de cette garde prétorienne qui lui fut toujours dévouée; mais avec le temps, son pouvoir et son arrogance s'étant accrus, elle devint redoutable à ses successeurs, et leur créa bien des embarras.

N'ayant plus d'ennemis à combattre, Muley Ismael chercha des distractions dans la construction de palais et de fortifications, autant par goût que pour occuper son entourage. « Quand j'ai des rats dans un panier, disait-il, je l'agite constamment, sans quoi ils le perceraient pour s'enfuir. » En 1680 il s'empara du fort Charles, dépendant de Tanger; les Anglais, comprenant l'inutilité de la possession de cette place,

(1) Un des commentateurs du Coran.

l'abandonnèrent après en avoir fait sauter les fortifications (1684). L'année suivante l'empereur enleva aux Espagnols le fort de la Mamore. El-Arraiche se rendit en 1689.

Ce fut à cette époque que le chevalier de Château-Renaud, qui au mois d'avril 1680 était venu mouiller avec dix vaisseaux devant Salé, se présenta de nouveau devant ce port avec une escadre de quatre vaisseaux pour traiter avec Muley Ismael du rachat des esclaves; l'empereur, pour traîner les choses en longueur, fit inviter Louis XIV à lui envoyer une personne de confiance pour conclure l'affaire, tandis qu'il faisait partir deux ambassadeurs sur les vaisseaux du chevalier de Château-Renaud. Louis XIV envoya Saint-Olon à Méquinez; cette mission n'aboutit à rien. D'après Saint-Olon, ce fut sur les éloges que ses ambassadeurs lui firent du mérite et de la beauté de la princesse de Conti, fille naturelle de Louis XIV, que Muley Ismael se décida à la faire demander en mariage. Ce fait, passé sous silence par Chénier, est traité de fable par l'auteur de l'*Histoire des Chérifs en Afrique* (1).

En 1694, Ismael vint assiéger Ceuta à la tête de quarante mille hommes; ayant échoué dans sa tentative d'assaut, il chargea le kaïd Hamar-Hadou, vice-roi de Garbe, de l'investir par terre; ce blocus dura jusqu'en 1720, époque à laquelle Philippe V envoya le marquis de Lède, qui réussit à détruire les retranchements des Maures et à les refouler dans les montagnes.

Au printemps de 1697, Ismael, à la tête de soixante mille hommes, attaqua les Algériens; mais ceux-ci, dont les forces n'atteignaient pas quinze mille combattants, lui firent essuyer une défaite complète. Au retour de cette expédition, Ismaël apprit la rébellion de son fils aîné Muley Mahomet; ce prince, ayant attiré dans une embuscade le gouverneur de Maroc, s'empara de la ville; mais il dut fuir devant son frère Muley Zidan, qui le saisit à Taroudant et l'envoya à leur père. Arrivé en sa présence, Muley Mahomet se jeta à genoux, implorant son pardon; mais l'empereur, sourd à ses supplications, ordonna à un boucher de lui couper le poignet droit; celui-ci ayant refusé, « ne voulant pas, disait-il, tremper ses mains dans le sang d'un chérif », Ismaël trancha lui-même la tête au boucher et en appela un autre qui coupa la main et le pied droits à son fils. « Eh bien, malheureux ! dit alors Ismaël, à présent connais-tu ton père? » Il prit en même temps un fusil et tua le boucher qui avait mutilé son fils. Celui-ci, malgré ses souffrances, ne put s'empêcher de faire observer l'inconséquence atroce d'un souverain qui tue celui qui exécute ses ordres comme celui qui refuse de lui obéir. On mit dans du goudron les membres mutilés de l'infortuné prince qui fut conduit à Méquinez, où il mourut au bout de quatorze jours. Son père lui fit élever un superbe tombeau, qui conserve à la postérité le souvenir de cet acte barbare. Muley Zidan s'empara de Taroudant, où il commit des excès atroces. Se voyant débarrassé du frère son rival, et chargé du commandement de l'armée, il songea à se rendre indépendant. L'empereur chercha à le rappeler auprès de lui; mais Zidan s'y refusa. Ismael gagna alors quelques-unes des femmes de son fils, qui pendant son sommeil l'étouffèrent entre deux matelas (1721). La négresse Léla-Zidana, mère de Zidan, vengea la mort de ce prince en faisant étrangler les sept femmes qui avaient pris part au meurtre de son fils, et en forçant trois d'entre elles à manger, avant de mourir, leurs mamelles qu'elle leur avait fait couper.

Après la mort de Zidan, le gouvernement des provinces du sud échut à Abd el Mélek, autre fils d'Ismael. Il ne tarda pas à imiter ses frères et à méconnaître l'autorité de l'empereur. Muley Ismael, à qui la vieillesse ne permettait plus d'entrer en campagne pour contraindre son fils à la soumission, lui écrivit des lettres fort tendres, où il s'efforçait de lui insinuer que son grand âge ne lui permettant plus de conserver le pouvoir, il était tout disposé à le lui céder; ces promesses ne purent séduire Abd el Mélek, qui, connaissant bien son père, répondit dans les termes les plus respectueux, mais se garda bien de quitter son gouvernement. Ismael désigna alors pour son successeur son second fils Muley Achmet Déby, et mourut âgé de quatre-vingt et un ans, après un règne de cinquante-quatre ans. Ce prince, habile politique, actif, entreprenant, a terni l'éclat de son règne par son avarice, sa mauvaise foi et une foule de cruautés, dont le détail serait effrayant. Il eut un nombre prodigieux de femmes, et sa postérité a été si nombreuse qu'on doute qu'il sût lui-même le nombre de ses enfants; s'il faut en croire l'opinion générale, les mâles dépassaient huit cents, et l'on voit encore dans le Tafilet toute une population de chérifs qui sont les descendants de Muley Ismaël. Chénier raconte que le dernier enfant de ce souverain étant né dix-huit mois après la mort de son père, les talebs décidèrent que la douleur de la mère avait retardé cette fois l'ordre de la nature.

(1) Cependant le duc de Nevers fit à cette occasion une pièce de vers qui a été insérée dans le *Nouveau Siècle de Louis XIV* (Paris, 1793), t. IV, p. 153. J.-B. Rousseau composa sur le même sujet les vers suivants :

> Votre beauté, grande princesse,
> Porte les traits dont elle blesse,
> Jusques aux plus sauvages lieux;
> L'Afrique avec vous capitule,
> Et les conquêtes de vos yeux
> Vont plus loin que celles d'Hercule.

Périgny a également composé un couplet épigrammatique pour cette circonstance :

> Pourquoi refusez-vous l'hommage glorieux
> D'un roi qui vous attend, et qui vous croira belle?
> Puisque l'Hymen à Maroc vous appelle,
> Partez; c'est peut-être en ces lieux,
> Qu'il vous garde un amant fidèle.

On doit donc supposer que le bruit qui courut de cette union eut quelque fondement.

MULEY ACHMET DÉBY, empereur du Maroc, fils du précédent, mort en mars 1729. Choisi par son père, au préjudice de ses frères Abd el Mélek et Abdallah, ses aînés, les principaux officiers de l'empire et les chefs des alboccaris (milice nègre) lui prêtèrent serment de fidélité; il fit distribuer 200,000 ducats aux troupes, et soumit les provinces qui avaient refusé de reconnaître son élection. Se voyant paisible possesseur de l'empire et du trésor qu'Ismael avait laissé (plus de cent millions), il négligea le gouvernement de ses États pour se livrer à son goût pour la boisson. Cette infraction aux préceptes de Mahomet lui aliéna l'affection de ses sujets. Vainement il réduisit tous les impôts à la perception du dixième des revenus, les kaïds, se prévalant de la faiblesse de l'empereur, continuèrent leurs exactions. Un soulèvement général éclata. Fez, Tétuan et les provinces du sud se déclarèrent pour Abd el Mélek, rigide observateur des lois du Koran. Achmet Déby marcha contre les révoltés, et grâce au courage de sa milice noire les défit complétement. Abd el Mélek fut blessé trois fois dans l'action. Cette victoire amena la soumission de Fez et des autres villes du nord. Mais Déby continua ses excès d'intempérance, et le scandale devint si grand que l'armée se joignit au peuple pour proclamer Abd el Mélek. Ce prince fit son entrée à Méquinez le 10 avril 1728, et se contenta d'exiler son frère à Tafilet. Le nouvel empereur, par sa hauteur et sa dureté, indisposa bientôt contre lui son entourage et surtout les noirs. Achmet Déby fut rappelé; Abd el Mélek, livré au vainqueur, fut étranglé à Méquinez quelques mois plus tard. Peu de jours après cette exécution, Muley Achmet Déby mourut lui-même, d'une hydropisie.

MULEY ABDALLAH, frère du précédent, empereur du Maroc, né en 1694, mort à Fez, le 2 novembre 1757. Il dut son élévation au trône à l'influence que sa mère Léla Conéta, négresse elle-même, sut acquérir sur les alboccaris, cette milice puissante et avide qui disposait alors de l'empire. D'un caractère cruel et bizarre, Abdallah, cinq fois dépossédé et six fois réélu, fut, pendant les douze premières années de son règne, le jouet de l'inconstance de son peuple et de l'indiscipline de ses soldats. Son neveu Muley Bouffer, fils de Muley Achmet, au préjudice duquel il avait été élu, tenta, aidé d'un marabout vénéré, de lui disputer la couronne; Abdallah le vainquit, et lui fit grâce; mais, bravant les préjugés populaires, il fit trancher la tête au marabout, comme à un imposteur; « car, disait-il, s'il est véritablement saint, le sabre n'aura aucun pouvoir sur lui ». Il fit ensuite raser les fortifications de Fez, dont les habitants avaient pris parti pour Bouffer.

Les Berbères du Tell s'étant révoltés (1730), il marcha contre eux; mais, ayant été défait, il se retira à Méquinez, et se vengea de son échec sur ses propres sujets, dont il fit périr un grand nombre, présidant et aidant lui-même aux exécutions. Aux reproches que sa mère lui adressait sur sa cruauté, il répondit : « Mes sujets n'ont d'autre droit à la vie que celui que je leur laisse, et je n'ai pas de plus grand plaisir que celui de les tuer moi-même. » L'année suivante, il dirigea contre les tribus révoltées du Dahra un corps de troupes commandé par un de ses lieutenants; ce général, accablé par un ennemi supérieur en nombre, fut complétement battu; quoiqu'il se fût conduit bravement, Muley Abdallah le fit égorger ainsi que tous les officiers et soldats qu'il avait ramenés, leur reprochant d'avoir manqué de courage et remplissant encore à cette occasion l'office de bourreau. A la suite d'une expédition malheureuse dans le sud, et à cause de l'impuissance où il se trouva de satisfaire aux exigences de sa milice nègre, il fut dépossédé par les alboccaris, et remplacé par son frère *Muley Ali* (29 septembre 1734). Ce prince était pauvre; il ne put payer la milice cupide qui l'avait proclamé La mère d'Abdallah Léla Conéta, malgré sa couleur, était fort vénérée des Maures (elle avait fait le voyage de La Mecque); elle saisit cette occasion pour rétablir son fils sur le trône : elle promit trente ducats à chaque soldat qui l'aiderait dans ses projets, et Muley Abdallah fut rappelé, en mai 1736. Il ne voulut accepter le pouvoir qu'à la condition que les noirs lui livreraient Sélim Douquelli, leur général, offrant d'en payer la tête 100,000 ducats. Quelque avides que fussent ces prétoriens, ils refusèrent un pareil marché et élurent empereur un autre frère d'Abdallah, *Muley Mahomet Ouleh Ariba*. Cependant, le parti d'Abdallah ayant prévalu, il fut proclamé une troisième fois. Sélim Douquelli s'était réfugié dans un asile sacré; il parut couvert du drap du sanctuaire où il s'était retiré, et se prosterna devant l'empereur; ce prince baisa respectueusement le drap du sanctuaire, puis, l'arrachant brusquement, il plongea sa lance dans le cœur de l'infortuné général. L'indignation que souleva ce forfait et le manque de finances obligèrent Muley Abdallah de fuir de nouveau, dans les montagnes (1736); il fut remplacé sur le trône d'abord par Muley Mahomed Ouled Ariba et ensuite par son frère *Muley Zin Lahabdise*, qui ne conserva le pouvoir que quelques jours (1738). Abdallah fut proclamé une quatrième fois. En 1740 il dut abandonner encore le trône, qui fut donné à *Muley Mustadi*; les soldats, voyant que ce prince cherchait à se soustraire à leur influence, le déposèrent et rappelèrent pour la cinquième fois Abdallah. Après une lutte sanglante, Mustadi se retira à Telda. Muley Abdallah, instruit par l'expérience, résolut de détruire la puissance turbulente et intéressée dont il avait si souvent éprouvé l'inconstance; à cet effet, il envoya ses noirs dans le Tell sous prétexte de lever des contributions sur les Berbères, tandis que, d'accord avec ces montagnards, il envoyait des troupes composées de Maures qui, plaçant les alboccaris entre deux feux, en détruisirent le plus grand nombre.

Affranchi du joug de cette milice, Abdallah régna paisiblement jusqu'à sa mort; il passa les dernières années de sa vie au château d'Arbiba, qu'il avait fait construire près du nouveau Fez. Malgré son caractère cruel, et quoiqu'il traitât fort inhumainement les esclaves chrétiens, il en facilita les rachats; aussi y en eut-il beaucoup sous son règne. Il affectait, au milieu de ses cruautés, d'observer une certaine justice. Un kaïd condamné à mort offrait de lui donner tout son bien, qui était très-considérable, s'il voulait lui accorder la vie. « Ton bien, lui répondit l'empereur, est à tes enfants, qui ne sont point coupables; mais comme tu l'es, il est juste que tu périsses. »

MULEY YÉZID, empereur de Maroc, petit-fils du précédent, né en 1750, mort le 15 février 1792. Il était fils de Sidi Mohamet. En 1779, il avait été appelé au trône par la milice noire et proclamé à Fez; mais presque aussitôt sa révolte fut comprimée. Son père se contenta de l'envoyer faire le pèlerinage de La Mecque.

A la nouvelle de la mort de son père (11 avril 1790), Muley Yézid quitta l'asile qu'il occupait près de Tétouan depuis son retour de La Mecque, et se fit proclamer à rabat; il se rendit ensuite à Tétouan, où il manda auprès de lui tous les consuls européens; il leur déclara l'intention où il était de ne conserver de relations qu'avec l'Angleterre et la république de Raguse; il donna quatre mois aux résidents des autres nations pour quitter ses États. Cependant deux jours après il revint sur cette décision, qui n'était qu'un moyen d'extorquer des présents des négociants intéressés à la continuation de la paix. Se modelant sur son grand-père, Muley Abdallah, Yézid gouverna ses sujets avec une grande barbarie. Les juifs principalement ressentirent les effets de sa haine et de sa cupidité; il livra au pillage de sa garde noire ceux de Tétouan, Larache et Alcassar; ceux des autres villes n'échappèrent à un pareil sort qu'au moyen d'une énorme contribution. Au mois de septembre 1791, il déclara la guerre à l'Espagne, et fit investir les places que cette puissance possède sur les côtes du Maroc. Le voyant engagé dans cette entreprise, ses deux frères *Muley Abderhaman* et *Muley Hischem* s'emparèrent de Maroc. Yézid battit les rebelles. Mais, ayant été blessé dans la bataille, il expira quelques jours après. Ses quatre frères *Muley Selamé*, *Muley Soliman*, *Muley Hischem* et *Muley Abderrhaman* se partagèrent l'empire après sa mort.

MULEY SOLIMAN, empereur de Maroc, frère du précédent, mort le 28 novembre 1822. Il résidait à Fez, et se préparait à remplir les fonctions de grand-prêtre, lorsque son frère Muley Yézid mourut; aidé par les Schelloks et les Berbères, il marcha sur Méquinez, dont son frère Muley Taïbi s'était emparé; il pardonna à ce dernier, qui le servit depuis avec fidélité. Il s'avança ensuite contre Muley Hischem, et le fit prisonnier dans Maroc. Tétouan, où commandaient ses deux autres frères, ne résista pas davantage; l'un se réfugia en Égypte; il exila l'autre dans le Tafilet. Paisible possesseur du trône, Soliman s'occupa de l'administration de ses États, et il y apporta tant de sagesse et d'habileté que pendant un quart de siècle il fit jouir ses sujets d'une tranquillité peu ordinaire dans un semblable pays. Il vécut constamment en paix avec les nations amies de son père, et continua cette politique pendant le règne de Napoléon, qu'il envoya complimenter lors de son avénement au trône des Français. Il conclut en outre des traités, en 1795 avec les États-Unis, en 1802 avec Hambourg et en 1820 avec la Sardaigne.

En 1801, Muley-Soliman eut à réprimer la rébellion de son neveu *Muley Ibrahim*, fils de Muley Yézid; il le défit, et lui pardonna. Les dernières années du règne de Soliman furent malheureuses. Déjà, vers la fin de l'année 1[illegible], la peste avait envahi le Maroc; en 1818, après une année d'affreuse disette, elle fit une nouvelle apparition, et pendant une année elle exerça ses ravages dans toute l'étendue de l'empire; les Schelloks, les Berbères et autres montagnards du Tell refusèrent l'impôt, et commirent quelques pillages. *Ibrahim*, fils de Soliman, fut battu par les rebelles. Soliman marcha lui-même contre eux. Sa présence aurait suffi pour rétablir l'ordre, si Ibrahim par un acte d'insigne barbarie n'eût provoqué les plus sanglantes représailles. Des envoyés des tribus voisines étaient venus solliciter leur pardon, accompagnés de vieillards, de femmes et d'enfants. Bien accueillis par Soliman, ils se rendirent ensuite auprès d'Ibrahim, qui, croyant venger sa défaite, fit fusiller tous ces malheureux. Quatre enfants seulement, quoique blessés, échappèrent au massacre, et répandirent cette affreuse nouvelle. Chaque chef réunit aussitôt les plus braves de sa tribu; ils vinrent au nombre de cinq cents vers le camp de l'empereur, qui, les voyant s'avancer les armes baissées, crut qu'ils venaient faire leur soumission; mais dès que la nuit fut arrivée les montagnards attaquèrent les soldats impériaux, dispersés et livrés à leur premier sommeil. Ibrahim, le provocateur de cette vengeance, périt un des premiers; Muley Soliman lui-même, surpris presque seul par un Schellok dans sa tente embrasée, ne dut la vie qu'au sentiment d'humanité ou d'intérêt qu'éprouva ce montagnard; le Schellok, l'enveloppant dans son haïk, dit à ses compagnons qu'il emportait un frère blessé et le transporta dans sa tente, d'où il lui procura les moyens de gagner le sanctuaire de Bou-Nasser et de Méquinez.

La rébellion s'étendit à beaucoup d'autres provinces, et les révoltés, guidés par un santon [illegible] et par le chéik Sidi el M'hause, chef des [illegible]gues, vinrent en grand nombre devant Méquinez, et y assiégèrent Soliman pendant treize mois. Fez se souleva aussi : là vivait retiré Muley Ibrahim,

e fils de l'empereur Yézid. Les Schelloks lui offrirent la couronne; ce prince rejeta d'abord leurs propositions, alléguant le serment qu'il avait fait à son oncle de ne jamais conspirer contre lui. Les rebelles proposèrent alors à Soliman divers projets de transaction; mais celui-ci, résolu à venger son fils, fit jeter en prison une partie des députés et mettre à mort tous les autres. Cependant la position de l'empereur devenait chaque jour plus critique; les six ou sept mille hommes de milice noire qui composaient toute son armée lui dictaient des lois, et osèrent massacrer sous ses yeux Muley Élaï, son ministre favori, homme d'une rare intelligence. Ce fut alors que Muley Ibrahim se laissa entraîner à se faire proclamer sultan, et vint occuper avec une nombreuse armée Alcassar, Larache, Tanger et Tétouan; il mourut peu après son arrivée dans cette dernière ville (février 1821), désignant pour son successeur son frère *Muley Zied*. La fortune ne favorisa pas ce prince; attaqué par son oncle, il perdit en peu de temps toutes ses provinces, et fut relégué à Tafilet. Ce fut dans ces circonstances que M. Sourdeau, consul général de France à Tanger, fut frappé par un santon fanatique qui lui asséna un violent coup de massue. En réparation de cet outrage, le sultan écrivit à M. Sourdeau une lettre curieuse, où il se posa en appréciateur orthodoxe des doctrines chrétiennes. L'affaire n'eut pas de suite. Soliman était alors si peu maître dans son empire que pour donner audience à l'ambassadeur suédois qu'il devait rencontrer à Tanger il fut obligé de le faire venir par mer jusqu'à Mogador, où, après trois mois d'attente, il lui fut impossible d'aller le rejoindre. Muley Soliman mourut sans avoir vu la fin de ces troubles. Religieux, sobre et juste, ce prince fut un des meilleurs souverains de la dynastie des Chérifs; l'acte le plus louable de son règne fut sans contredit l'abolition de l'esclavage dans ses États; il défendit aussi la course et la piraterie. Enfin, dans ses rapports extérieurs, il s'attira l'estime des consuls européens. Muley Soliman avait régné au préjudice de son frère Muley Hischem, réputé incapable de gouverner, mais en conservant la souveraineté à la descendance mâle de ce dernier; ce fut en conséquence de cette stipulation qu'il désigna pour son successeur *Abderhaman*.

A. Crillon.

Pour tous les Muley : l'abbé Boulet, *Hist. de l'Empire des Chérifs en Afrique*. — Cardonne, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, t. II, p. 872. — *Historia dos Soberanos mahometanos que reinarão na Mauritania*, trad. de l'arabe par J. de Souza (Lisbonne, 1828). — Le P. D. Busnot, *Hist. du Règne de Muley-Ismael*. — Saint-Olon, *Journal manuscrit*. — John Buffa, *De l'Empire du Maroc*, trad. de l'anglais par Servois (Cambrai, 1816, in-8°), 22. — Lempriere, *A Tour from Gibraltar, to Tanger, Sallee, Mogador*, etc. (Londres, 1791, in-8°). — Chénier, *Recherches historiques sur les Maures*, etc., t. III, p. 663 et suiv. — Saugnier, *Voyages à la côte d'Afrique*, etc. (Paris, 1792), p. 112. — Graberg de Hemso, *Specchio di Marocco*. — Thomassy, *Relations de la France avec le Maroc*, p. 153-484. — Charles Cochelet, *Relation du naufrage de* La Sophie, t. II, p. 216. — *Le Moniteur universel*, an VIII, p. 61. F. Hoefer, *Maroc*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 372-477.

MULGRAVE (*Constantine-John* Phipps, comte de), marin anglais, né le 30 mai 1744, mort le 10 octobre 1794, à Liége. D'une ancienne famille d'Irlande, il entra fort jeune au service de mer, et acquit rapidement la réputation d'un bon marin. Il était capitaine de frégate depuis 1765, lorsqu'en 1768, aux élections générales, il accepta le mandat du comté de Lincoln. Libéral éclairé, il défendit avec autant de zèle que de conscience les droits du peuple. En 1773, la Société royale de Londres ayant de nouveau, sur la proposition de Daines Barrington, agité la question de la possibilité de découvrir un passage à travers les mers polaires, Phipps offrit immédiatement ses services à l'amirauté, qui les agréa. Il mit à la voile le 10 juin 1773, ayant sous ses ordres deux bombardes, *The Carcass* et *The Racehorse*, et s'avança, sans rencontrer de glaces, jusqu'à la latitude méridionale du Spitzberg. Parvenu au 79° 34 le 5 juillet, il fut arrêté par d'énormes glaciers; toutes ses tentatives pour les traverser demeurèrent infructueuses : il n'alla pas plus loin que le 80°. Le 30 juillet, près des Sept Iles, il fut complétement cerné par les glaces, qui s'élevèrent jusqu'à la hauteur des grandes vergues. Il abandonna alors les bâtiments, et chercha à se frayer un chemin à coups de hache à travers des blocs qui n'avaient pas moins de quatre ou cinq mètres d'épaisseur; il se disposait à faire traîner par l'équipage les chaloupes et les canots jusqu'à la mer libre, lorsqu'un vent favorable dispersa les glaces et permit aux bâtiments de se dégager. Le capitaine Phipps alla mouiller au Spitzberg, en repartit le 26 août pour l'Angleterre, et reparut le 25 septembre 1775 à l'embouchure de la Tamise. Cette expédition malheureuse servit à démontrer l'impossibilité de franchir les glaces du pôle. Après avoir repris en 1775 son siége à la chambre des communes, Phipps devint en 1777 membre de l'amirauté, et commanda un vaisseau de ligne durant la guerre d'Amérique. En 1784 il obtint la pairie avec le titre de comte. Le mauvais état de sa santé le força de renoncer en 1791 aux affaires politiques et de se démettre de ses divers emplois. Aussi bon mathématicien que navigateur, lord Mulgrave contribua beaucoup à perfectionner les constructions navales; il appartenait à la Société royale de Londres. Il a publié les détails de son expédition sous le titre de *Journal of a Voyage towards the north pole* (Londres, 1774, in-4°), ouvrage traduit en français et en allemand.

Son frère puîné, *Henry-Philipp* Phipps, né en 1755, mort en 1831, se consacra aussi à la marine, fit les campagnes de l'Amérique, et siégea après la paix de 1783 à la chambre des communes. Créé baron et pair en 1792, il figura dans le second ministère de Pitt (1804-1806)

d'abord comme ministre des affaires étrangères, puis comme premier lord de l'amirauté. Il reprit ce dernier poste en 1807, quand les tories revinrent au pouvoir. En 1809 il organisa l'expédition contre l'île de Walcheren, dont l'issue lui attira les attaques les plus vives de la part de l'opposition. En 1812 il échangea ses fonctions contre celles de grand-maître de l'artillerie, et fut en même temps créé *comte de Normanby* et *vicomte Mulgrave*. Bien que quelques années après il eût eu pour successeur dans la charge de grand maître d'artillerie le duc de Wellington, il continua de siéger dans le cabinet. Son fils unique est le comte de Normanby (*voy.* ce nom).

P. L.

British naval Biography.

MULIERS (*Nicolas* DES), en latin *Mulierius*, astronome flamand, né en 1564, à Bruges, mort en 1630, à Groningue. Il était fils de Pierre des Muliers, ministre protestant, que le fanatisme du duc d'Albe expulsa de ses foyers; sa mère, n'ayant pu se soustraire à temps aux persécutions de l'inquisition espagnole, périt en 1568, à Ypres, martyre de ses opinions religieuses. Outre les langues savantes, il étudia à l'académie de Leyde la théologie, la médecine et les sciences exactes, particulièrement les mathématiques et l'astronomie, et fut reçu en 1589 docteur en médecine; il pratiqua successivement à Harlingue et à Amsterdam, et professa la médecine et les mathématiques à Leeuwarden, puis à l'université de Groningue, dont il fut aussi le bibliothécaire. On a de lui : *Introduction à l'usage de l'astrolabe* (en hollandais); Harlingue, 1595; — *Tabulæ Frisicæ lunæ solares quadruplices ex fontibus Ptolemæi, Alphonsi, Copernici et Brahei;* Alkmaer, 1611, in-4°; Juste Scaliger et Ubbo Emmius l'avaient engagé à faire ce travail; — *Institutionum astronomicarum lib. II, quibus continentur geographiæ principia et quædam ad artem navigandi facientia;* Groningue, 1616, in-4°; 2e édit., ibid., 1649, in-8°; — *Copernici Astronomia instaurata, cum notis;* Amsterdam, 1617, in-4°; c'est la troisième édit. de Copernic, augmentée de quelques notes; — *Judæorum annus luni-solaris et Turc-Arabum annus mere lunaris, uterque cum anno Romano connexus;* Groningue, 1630, in-fol.; — des *Tables de sinus*, et un *Traité sur la comète de* 1618, en hollandais. Il a aussi publié des *Éphémérides* depuis 1609 jusqu'en 1656, continuées à cette dernière date par son fils, *Pierre* DES MULIERS, qui professa la botanique à Groningue et mourut en 1647.

K.

Vita Profess. Groning., p. 61-69 et 112-114. — Freher, *Theatrum*. — *Biog. des hommes remarquables de la Flandre occid.*, II.

MULINARI. *Voy.* MOLINARI.

MÜLLER (*Laurent*), historien allemand, né dans le comté de la Marck, au commencement du seizième siècle, mort en Livonie, en 1598. Il est connu pour avoir été chargé, en 1581, par le roi de Pologne de décider la Suède et le Danemark à se coaliser avec lui contre la Russie et pour avoir laissé une *Histoire de son temps* qui a été imprimée à Francfort, 1585, 1586, in-4°; à Amberg, 1595, in-4°; à Leipzig, 1600, in-fol.; elle a été traduite en suédois par Schroder (Stockholm, 1629, in-8°). L'histoire de Müller ne manque pas d'intérêt; l'auteur y traite des mœurs des nations qu'il a lui-même visitées.

Poc A. G—t.

Adelung, *Uebersicht der Reisenden in Russland bis* 1700. — Recke et Napiersky, *Lexikon der Provinzen Livland, Esthland und Kurland*, III, 281.

MÜLLER (*Hermann*), graveur hollandais, né à Amsterdam, travaillait dans cette ville dans la seconde moitié du seizième siècle. Il était aussi éditeur. Il a laissé une centaine d'estampes gravées au burin, dans la manière de Goltzius et signées de divers monogrammes assez compliqués; nous citerons celles qu'il a dessinées lui-même, entre autres *La Création* (7 pl.); *La Chute et la Rédemption*, *les Vierges sages et les Vierges folles*, *Les Évangélistes* (4 pl.), *Le Jugement dernier*, et les portraits de *Maurice de Nassau* et d'*Alexandre Farnèse*. On a encore de sa main, d'après Martin van Heemskerke, de nombreux sujets tirés de l'histoire sainte, l'*Histoire de Josué* (12 pl.), *Les Béatitudes* (8 pl.), *Les dix Commandements* (10 pl.), etc.

P.

Huber et Rost, V, 224. — Brulliot, *Dict. des Monogrammes*. — Nagler, IX, 584.

MÜLLER (*Jean*), graveur hollandais, né vers 1570, à Amsterdam. De la même famille que le précédent, il fut disciple et imitateur de Goltzius, et travailla de 1589 à 1625 dans sa ville natale. Il gravait vigoureusement au burin et avec une grande facilité; « mais sa manière est outrée, ajoute Basan, ce qui n'empêche pas que ses estampes ne soient recherchées des amateurs. » Les principales sont : *Le Festin de Balthasar*, *L'Adoration des Rois*, *Le Baptême de Jésus*, *L'Homme de douleur*, le portrait de *Spranger*. D'après ce dernier peintre, il a exécuté : *Loth et ses filles*, *Minerve armant Persée*, *un Satyre ôtant l'épine du pied d'un Faune*, *Vénus servie par les Grâces*, *L'Apothéose des arts*; — d'après Rubens, *L'archiduc Albert et l'infante Isabelle*; — d'après Corneille de Harlem, *La Fortune distribuant ses dons*; — d'après Miereveldt, *Maurice de Nassau*, *Ambroise Spinola* et *Jean Neyen*; quelques morceaux d'après Adrien de Vries, Pierre Isaac, etc.

P.

Basan, *Dict. des Graveurs*, II. — Huber et Rost, 225. — Bartsch, III, 261. — Brulliot, I et II. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*.

MÜLLER (*André*), orientaliste allemand, né en 1630, à Greiffenhagen, en Poméranie, mort à Stettin, le 26 novembre 1694. Dès l'âge de ... ans il écrivait facilement des vers en grec, en latin et même en hébreu; après avoir fait ses études à Rostock, à Griefswalde et à W...

mberg, il fut nommé pasteur à Kœnigsberg sur Warta et plus tard à Treptow. Il se rendit suite à Londres, où il passa dix ans, occupé rtout à aider Walton et Castell pour leur édim polyglotte de la Bible. Il y commença aussi, r les conseils de Wilkins, à s'adonner à l'étude la langue chinoise. De retour en Allemagne, fut pendant quelque temps pasteur à Bernow; devint en 1667 prévôt de l'église de Berlin, fice qu'il résigna en 1685 pour se retirer à ettin. Il s'y consacra pendant le reste de sa e à approfondir les idiomes de l'Orient. Il régea entre autres une clef qui selon lui devait prendre en peu de temps aux personnes les oins lettrées à lire les caractères chinois; n'ayant trouver personne qui voulût lui avancer les ux mille écus nécessaires pour l'impression cet ouvrage, il en conçut contre le genre main une profonde aversion; dans un de ses cès d'humeur, il jeta au feu tous ses manusits, consistant en deux cent cinquante cahiers, il avait consigné depuis de longues années ir par jour ce qu'il avait appris sur l'objet de s recherches. Adonné entièrement à l'étude, détestait la société; son caractère bizarre et pricieux ne s'accommodait guère que de la sonde; son unique délassement était le jeu de illes. Ses travaux, notamment ceux sur la igue chinoise, ne sont plus à la hauteur de la ience; mais ils ont beaucoup contribué à re avancer en Europe la connaissance des lanes orientales. On a de lui : *Excerpta manuslpti cujusdam turcici quod de cognitione ii et hominis a quodam Azizi vesephæo rtaro scriptum est, cum versione latina;* logne en Brandebourg, 1665, in-4°; — *Symlæ syriacæ, sive epistolæ duæ, una Mosis ardeni, altera Andreæ Masii, cum versione tina et notis, ac dissertationes duæ de bus syriacis;* Berlin, 1673, in-4°; — *Oratio minica sinice;* Berlin, 1676 et 1680, in-4°; ite version du *Pater* y est comparée avec des iductions en cent autres langues; — *Unterkt von der chinesischen Schrift* (Instrucn sur l'écriture chinoise); Wittemberg, 1681, 8°; — *Catalog der chinesischen Bücher der churfürstlichen Brandenburgischen bliothek* (Catalogue des livres chinois de la bliothèque de l'électeur de Brandebourg); logne, 1683, in-fol.; traduit en latin (1684 1685, in-fol.) par l'auteur, qui y a joint la te des manuscrits orientaux qu'il possédait et prospectus de sa *Clavis sinica;* — *Glossaum sacrum, hoc est vocum peregrinarum, æ in Vetere Testamento occurrunt expoio;* Francfort, 1690, in-8°; — *Opuscula nonilla orientalia;* Francfort, 1695, in-4°; receil de sept opuscules, dont plusieurs avaient jà paru séparément, et dont voici les titres : *Abdallæ Beidawaei Historia sinensis, rsice et latine, cum notis* (Berlin, 1677, 4°); sur le véritable auteur de ce livre *voy.* les *Recherches tartares* d'Abel de Rémusat; 2° *Monumenti sinici historia :* c'est un commentaire sur la fameuse inscription trouvée en 1625 à Si'an-Fou; 3° *Hebdomas observationum sinicarum* (Berlin, 1674, in-4°); 4° *Commentatio alphabetica de Sinarum magnæque Tartariæ rebus;* 5° *Geographicus imperii Sinensis nomenclator;* 6° *Basilicon sinense;* tableau des dynasties chinoises; 7° *Specimen analyticæ litterariæ:* exposé des règles proposées par Müller pour déchiffrer et traduire tout morceau écrit en n'importe quelle langue; — *Speciminum sinicorum decimæ de decimis;* 1685, in-fol.: ce recueil, devenu rare, contient entre autres : *Specimen lexici mandarinici; De eclipsi passionali Testimonia veterum;* — *Alphabeta diversarum linguarum, pene septuaginta tum et versiones Orationis dominicæ prope centum;* Berlin, 1703, in-4°; ce n'est à proprement dire qu'une nouvelle édition de l'*Oratio dominica sinice;* l'éditeur Stark a mis en tête une *Vie* de Müller. O.

Buddæus, *Lexikon*, t. III. — Œlrichs, *Beiträge zur Geschichte der Gelehrtheit in Pommern*. — Dahnert, *Pommersche Bibliothek*, t. II. — Löscher, *Merita Theologorum*. — Sincerus, *Neue Nachrichten von neuen Büchern*.

MÜLLER (*Jean-Sébastien*), historien allemand, né en 1634, mort en 1708. Il fut archiviste de la maison de Saxe-Weimar. On a de lui : *Annalen der Ernestinischen und Albertinischen Linie des Hauses Sachsen, von* 1400 *bis* 1700 (Annales des lignes Ernestine et Albertine de la maison de Saxe, de 1400 à 1700; Weimar, 1700, in-fol. O.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*.

MÜLLER (*Jean-Joachim*), publiciste allemand, né à Weimar, en 1665, mort en 1731. Très-versé dans le droit public de l'Empire, il occupa divers emplois à la chancellerie de Weimar, et succéda à son père Jean-Sébastien (*voy.* l'article préc.) dans la place de directeur des archives. On a de lui : *Der Reichstagsstaat unter Maximilian I, von* 1500-1508 (La Diète de l'Empire sous Maximilien I[er], de 1500 à 1508); Iéna, 1709, in-4°; — *Des Duc de Marlborough Leben* (Vie du duc de Marlborough); Leipzig, 1710, in-8°; — *Reichstags theatrum unter Friedrich I von* 1440 *bis* 1493 (Tableau de la Diète de l'Empire sous Frédéric V, de 1440 jusqu'à 1493); Iéna, 1713, 3 vol. in-fol.; — *Reichstags theatrum unter Maximilian I, von* 1486-1500 (Tableau de la Diète germanique sous Maximilien I[er], de 1486 jusqu'à 1500); Iéna, 1718-1719, 2 vol. in-fol. Il a aussi continué divers recueils de droit public, qui avaient été commencés par Leucht, Lundorp et Ludolf (*voy.* ces noms). O.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*.

MÜLLER (*Jean-Henri*), physicien et astronome allemand, né à Wehrda, faubourg de Nuremberg, le 15 janvier 1671, mort le 5 mars 1731. Après avoir étudié à Tubingue et à Giessen, il fut nommé en 1705 professeur à l'Ægi-

dianum de Nuremberg et en même temps directeur de l'Observatoire, dont le fondateur, Eimmart, lui avait donné sa fille en mariage et légué ses manuscrits. En 1709 il obtint la chaire de physique et de mathématiques à Altdorf ; il y dirigea un peu plus tard la construction d'un observatoire. On a de lui : *De sperandis matheseos incrementis* ; Altdorf, 1710 ; — *An luna cingatur atmosphæra?* ibid., 1710 ; — *De extispiciis veterum, in quantum ad indolem et temperiem regionis dignoscendam valeant* ; ibid., 1711 ; — *De exhalatione tamquam proxima meteorum materia* ; ibid., 1712 ; — *De Tuba stentorea* ; ibid., 1713 ; — *De Speculis uranicis celebrioribus* ; ibid., 1713 ; — *De Eclipsibus Solis annularibus* ; ibid., 1716 ; — *De Vorticibus Cartesianis ante Cartesium* ; ibid., 1717 ; — *De usu et ratione experimentorum in perficienda historia naturali* ; ibid., 1718 ; — *Paradoxorum geographicorum Semicenturia* ; ibid., 1718 ; — *De Aqua rerum principio ex mente Thaletis*, ibid., 1718 ; — *De Brutorum Actionibus mechanice inexplicabilibus* ; ibid., 1719 ; — *Collegium experimentale* ; Nuremberg, 1721, in-4° ; — *De Cometis sublunaribus, seu æreis non prorsum negandis* ; Altdorf, 1722 ; — *Observationes astronomicæ Altdorfiæ, ab anno* 1711 *usque ad* 1723 *habitæ* ; ibid., 1723, 2 parties, in-4° ; — *De hydrometro* ; ibid., 1723 ; — *De inæquali claritate lucis diurnæ in terra et planetis* ; ibid., 1729 : — *De scientiæ cometicæ fatis et progressu* ; ibid., 1730. Il a laissé en manuscrit un recueil d'observations astronomiques, qui passa au dépôt des cartes de la marine à Paris.

Sa femme, *Marie-Claire* MÜLLER, née en 1676, morte en 1707, avait reçu l'éducation la plus soignée. Eimmart, son père, lui avait fait apprendre le latin, le français, les mathématiques et l'astronomie ; elle maniait également bien le pinceau et le burin. Elle aida son père et son mari dans leurs observations astronomiques, et grava à la manière noire deux cent trente-cinq phases de la lune observées de 1693 à 1698. Elle a aussi peint des fleurs et des portraits. O.

Will, *Nurnbergisches Glehrten-Lexikon*.

MÜLLER (*Gérard-Frédéric*), savant voyageur et historien russe, d'origine allemande, né à Hervorden (Westphalie), le 18 octobre 1705, mort à Moscou, le 4 octobre 1783. Il vint s'établir en Russie en 1725, et consacra toute sa vie à l'étude de la géographie et de l'histoire de cet empire. Il fit partie en 1733, avec Gmelin et Delisle de La Croyère, de la première exploration scientifique qui ait été faite en Sibérie. Membre très-actif de l'académie naissante de Saint-Pétersbourg, il fut successivement nommé historiographe officiel, conservateur des archives du département des affaires étrangères, inspecteur de la maison des enfants trouvés de Moscou et conseiller d'État. Peu d'érudits ont été plus féconds et plus utiles à sa patrie adoptive que Müller ; on peut en juger par la liste suivante de ses principaux ouvrages : *Sammlung Russischer Geschichte* (Recueil pour l'histoire de Russie) ; Saint-Pétersbourg, 1732-1764, 9 vol. in-8° ; il en a été fait à Offenbach une édition incomplète, 1777-1780, 5 vol. in-8° ; — *De scriptis tanguticis in Siberia repertis* ; Saint-Pétersbourg, 17[illegible], in-4° ; — *Origines gentis et nominis Russorum* ; ibid., 1749 ; — une *Histoire de Sibérie* ; ibid., 1750 ; il n'en a paru que la première partie ; — *Histoire des Voyages et découvertes des Russes* ; Amsterdam, 1766, 2 vol. in-8°. Müller a, en outre, édité et annoté : *Le Soudebnik*, ou Code de lois d'Ivan IV ; Moscou, 17[illegible] ; — l'*Histoire* de Tatichtef ; ibid., 1768-1774 ; — celle du prince Khilkof ; ibid., 1771 ; — le *Dictionnaire géographique* de Polounin ; ibid., 1773 ; — les *Lettres de Pierre le Grand au comte Boris Pétrovitch Chérémetef* ; ibid., 1774 ; — et le *Livre des Degrés* ; ibid., 17[illegible]-1774. Il a fondé, en 1755, le premier journal russe littéraire, a rédigé, de 1728 à 1730, la *Gazette allemande de Saint-Pétersbourg*, et a inséré un grand nombre d'articles dans différents recueils scientifiques : ceux qui se trouvent dans le *Magasin des Amis des Sciences utiles* ; Hambourg, 1760-1761 ; *Sur l'histoire de Pierre le Grand par Voltaire*, méritent spécialement d'être mentionnés. Pce L. G.

Le Fils de la Patrie (revue russe), 18[illegible], t. XIII. — Gretch, *Essai sur l'histoire de la littérature russe*. — N. Gerebtzof, *Essai sur l'histoire de la civilisation en Russie*.

MÜLLER (*Jean-Sébastien*), peintre et graveur allemand, né vers 1720, à Nuremberg, mort vers 1780. Après avoir fréquenté les ateliers de Weigel et Tyroff, il alla en 1744 s'établir à Londres. Ses gravures acquirent bientôt l'approbation méritée des connaisseurs. Il avait le talent d'imiter parfaitement la manière des plus grands peintres, et il vendit à des collectionneurs experts de ses propres toiles comme exécutées par Murillo et autres artistes éminents. Parmi ses planches, dont beaucoup sont signées *Miller*, nous citerons : *La Sainte Famille*, d'après Baroni ; *La Continence de Scipion*, d'après van Dyck ; *Néron aux funérailles de Britannicus*, d'après Le Sueur ; *L'École flamande*, la *Réjouissance des Flamands*, et le *Passe-temps des Flamands*, d'après Teniers ; *Paysage*, d'après Cl. Lorrain ; *Paysage au clair de lune*, d'après van der Neer ; les portraits *de John Wilkes, de l'Infante Isabelle* (d'après Rubens) ; divers *monuments de Rome*, d'après Panini ; *La Sainte Famille au repos*, d'après un de ses tableaux, qu'il fit passer comme de Murillo ; 12 planches d'après les *Illustrations* de Haymann pour *Le Paradis* de Milton ; d'autres planches, dans les *Marmora Arundeliana* ; dans les *Ruins of Pæstum* ; dans le *Traité de la méthode antique de graver en pierre fine* de Nattier, etc. ; enfin, Müller

gravé les magnifiques planches de l'*Illustratio systematis sexualis Linnæi*; Londres, 1777, in-fol. O.

Nagler, *Künstler-Lexikon*. — Hirsching, *Handbuch*. — Will, *Nürnbergisches Lexikon*. — Murr, dans le *Journal zur Kunstgeschichte*, t. XI.

MÜLLER (*Jean-Martin*), savant allemand, né en 1722, à Werningerode, mort en 1781. Il fut successivement recteur des écoles d'Altembourg, d'Otterndorf et du Johanneum de Hambourg. On a de lui : *Das gelehrte Hadeln, Otterndorf und Hamburg* (Les Savants du pays de Hadeln, d'Otterndorf et de Hambourg); Hambourg, 1754, in-8°; — *De Mercatura veterum Romanorum*; ibid., 1761; — *De veterum Romanorum Studio rem scholasticam augendi ornandique*; ibid., 1773; — *De Ærario Mercatorum apud veteres Romanos*. O.

Nölting, *Vita Mulleri*; Hambourg, 1781; in-fol. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

MÜLLER (*Frédéric-Adam*), numismate danois, né en 1725, mort en 1796. Il exerça divers emplois dans l'administration de son pays, et fut nommé en 1784 conseiller de conférences. Il avait réuni une belle collection de médailles anciennes, achetée après sa mort pour la bibliothèque de Copenhague; le catalogue en a été publié par son fils, sous le titre de *Pinacotheca Dano-Norvegica aere incisa*; Copenhague, 1796, in-4°. Müller a pris part à la rédaction de l'ouvrage sur les graveurs et médailleurs danois, publié à Copenhague, 1791, in-fol. O.

Nierup, *Litteratur-lexikon*.

MÜLLER (*Othon-Frédéric*), naturaliste danois, né à Copenhague, le 11 mars 1730, mort le 26 décembre 1784. Fils d'un pauvre trompette, il reçut de la veuve du pasteur Alstrup les moyens de faire ses études de collége à Ribe. Son talent musical lui procura ensuite les ressources nécessaires pour suivre à l'université de sa ville natale des cours de théologie et plus tard d'histoire naturelle; placé en 1753 comme précepteur auprès du comte de Schulin, il fut encouragé à continuer l'étude des êtres de la nature par la mère de son élève, qui le mit généreusement à même de se livrer avec succès à ce genre d'occupation. Après avoir pendant quatre ans parcouru avec le jeune comte l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la France et les Pays-Bas, il se fixa en 1767 à Copenhague, où il fut nommé en 1769 conseiller de la chancellerie et deux ans après archiviste de la chambre des finances de Norvége. Son mariage avec la riche veuve d'un négociant lui permit de résigner ses fonctions quelque temps après et de s'adonner entièrement à ses recherches patientes sur les plantes et sur les animaux inférieurs. L'organisation de ces êtres, extrêmement curieux, était déjà en partie connue par les travaux de Spallanzani; « mais, dit M. Magdelaine de Saint-Agy, Müller est le premier qui les ait distribués en genres et en espèces, qui les ait soumis à une méthode analogue à celle dont on s'est servi pour classer les plantes et les grands animaux. Ce fut un travail considérable, mais très-intéressant; car il importait beaucoup de savoir quelle était l'origine de ces êtres; s'ils étaient des produits de la putréfaction ou d'autres phénomènes semblables. Müller reconnut que, depuis la plus simple jusqu'à la plus composée, chaque espèce était aussi fixe dans sa forme et dans son développement que les espèces d'animaux les plus complets. » Les autres travaux de Müller, qui tous nous font reconnaître en lui un observateur très-délicat, très-assidu, qui emploie avec art et avec patience le microscope, ont beaucoup contribué aux progrès des sciences naturelles. On a de Müller : *De Michaele archangelo probabilius creato quam increato*; Copenhague, 1751; — *De prophetis Novi Testamenti*; ibid., 1753; — *Efterretning og Erfaring om Swampe i saer om Rorswampes velsmagende Plise* (Observations sur les champignons); ibid., 1763, in-4°; — *Fauna insectorum Fridrichsdalina*; ibid., 1764, in-8° : contenant la description d'une centaine d'espèces jusque alors inconnues; — *Flora Friderichsdalina*; Strasbourg, 1767, in-8°; imprimé dans les *Nova Acta Academiæ Naturæ Curiosorum*, t. IV; — *Von Würmern des süssen und salzigen Wassers* (Des Vers d'eau douce et salée); Copenhague, 1771, avec planches; — *Pile Larven med dobbelt Hale ogdens Phalæne* (Sur la chenille à queue fourchue); ibid., 1772; trad. en allemand, Leipzig, 1775; — *Vermium terrestrium et fluviatilium, sive animalium infusorium, helminthorum et testaceorum non marinorum succincta Historia*; Copenhague, 1773-1774, 2 vol. in-4°; — *Zoologiæ Danicæ Prodromus*; ibid., 1776, in-8°; — *Zoologia danica*; ibid., 1779-1784, 2 vol. in-8°, avec deux volumes de planches; cet excellent ouvrage fut réimprimé in-fol., 1781-1788; deux autres fascicules furent ajoutés par Abildgaardt et Rathké; — *Reise til Christiansand* (Voyage à Christiansand); ibid., 1788, in-8°; — *Hydrachnæ in aquis Daniæ palustribus detectæ*; Leipzig, 1781, in-4°; — *Kleine Schriften aus der Naturgeschichte* (Opuscules d'histoire naturelle); Dessau, 1782, in-8°; — *Entomostraca, seu insecta testacea quæ in aquis Daniæ et Norvegiæ reperiuntur*; Copenhague, 1785, in-4°; — *Animalcula infusoria fluviatilia et marina*; ibid., 1786, in-4°. Müller a aussi publié les deux derniers volumes de la magnifique *Flora Danica*, commencée par Oeder; il a inséré un grand nombre de *Mémoires*, dans les *Kjobenhavenske Videnskabersselskabs Skrifter*, dans les *Stockholmske Vetenscaps-Academi Handlinger*, dans les *Beschäftigungen der Berliner Gesellschaft naturforschender Freunde*, dans le *Naturforscher*, dans le *Magazin für die Botanik*, dans les *Nova Acta Academiæ naturæ Curiosorum*, etc. O.

Hansen, *Tale til Erindring af O. Fr. Müller*; Cop

penhague, 1787, in-8°. — Hirsching, *Handbuch.* — Nierup, *Litteratur-Lexikon.*

MÜLLER (*Jean-Auguste*), savant allemand, né en 1731, à Nossen, mort en 1804. Il étudia les belles-lettres et la théologie, occupa divers emplois dans l'enseignement, et devint en dernier lieu recteur de l'école de Meissen. On a de lui : *De Rerum male a Smalcaldicis gestarum Causis*; Meissen, 1760, in-4°; — *Versuch einer vollständigen Geschichte der chursachsischen Fürsten-und Landschule zu Meissen* (Essai d'une histoire complète du collége de Meissen, fondé par les électeurs de Saxe); Leipzig, 1787-1789, 2 vol. in-8°; — *Animadversiones in Pomponium Melam*; Meissen, 1789-1803, 18 parties in-4°; — *Recensus virorum pace belloque illustrium, qui olim Afrana disciplina usi sunt*; Dresde, 1793-1796, 7 parties in-4°. Müller a aussi donné une édition de l'*Iliade*, avec des extraits du commentaire d'Eustathe; Meissen, 1788-1804. O.

Rotermund, *Suppl. à Jöcher.*

MÜLLER (*Philippe-Jacques*), philosophe français, né en mars 1732, à Strasbourg, où il est mort, en 1795. Il fut professeur de philosophie à l'université de cette ville (1782), chanoine de Saint-Thomas et président de l'assemblée des pasteurs (1787). Il connaissait le grec, l'hébreu, les antiquités, les sciences exactes; les voyages qu'il avait faits en France et en Suisse avaient étendu ses connaissances; mais il s'appliqua plus particulièrement à la métaphysique et à la morale. Ses écrits les plus intéressants ont pour objet *De pluralitate mundorum* (1750, in-4°), *De commercio animi et corporis* (1741), *Ad psychologiam Pythagoricam* (1773), *De Legibus naturæ* (1775), etc. K.

Meusel, *Lexikon*, X.

MÜLLER (*Christophe-Henri*), savant littérateur suisse, né à Zurich, en 1740, mort le 22 février 1807. Après avoir enseigné pendant vingt et un ans la philosophie et l'histoire au collége Joachim à Berlin, il se retira en 1788 dans sa ville natale avec une pension du roi de Prusse. Il a eu le mérite de faire connaître un des premiers les monuments de la littérature allemande du moyen âge. On lui doit les éditions des *Niebelungen*; Berlin, 1782, in-4°; — de l'*Énéide* d'Henri de Veldeke; Berlin, 1783, in-4°; — du *Parcival* de Wolfram d'Eschenbach; — du *Dieu Amour*, poëme du quinzième siècle; Berlin, 1784, in-4°. Müller a aussi réuni un *Recueil de poëmes allemands du douzième, treizième et quatorzième siècle*; Berlin, 1784-1785, 2 vol. in-4°. Enfin il a écrit : *Dialogen und kleine Aufsätze* (Dialogues et articles); Zurich, 1792, 2 vol. in-8°. O.

Der Biograph, t. VII. — *La Prusse littéraire*, t. II. — Meusel, *Gelehrtes Deutschland.*

MÜLLER (*Louis-Chrétien*), ingénieur allemand, né en 1744, dans la marche de Pregnitz, mort le 12 juin 1804. Fils d'un ministre protestant, il entra de bonne heure dans l'armée prussienne. Placé dans le corps du génie un peu avant la guerre de Sept Ans, il assista à presque toutes les batailles de cette guerre; il fut fait prisonnier à Haxen, et fut conduit à Inspruck, où il resta trois ans, occupé à compléter ses connaissances, déjà étendues, en mathématiques et à étudier la géognosie des Alpes tyroliennes. Il prit part en 1778 aux campagnes de Bohême. En 1786, il fut nommé capitaine instructeur du corps du génie et professeur de mathématiques et de dessin géométrique à l'Académie des Ingénieurs à Potsdam; en 1796, il fut promu au grade de major. On a de lui : *Versuch über die Verschanzungskunst auf Winterpostirungen* (Essai sur l'art des Retranchements dans les cantonnements d'hiver); Potsdam, 1782; Vienne, 1786 et Gotha, 1795, in-8°, avec planches; — *Vorschriften zu militärischen Plan-und Kartenzeichnungen* (Instruction au dessin des plans et des cartes militaires); Potsdam, 1783, in-4°; — *Anweisung wie man die Breite und Tiefe der Flüsse aus gemeinen Landcharten erforschen könne* (Instruction sur la manière de reconnaître sur des cartes ordinaires la largeur et la profondeur des rivières); Berlin, 1784; reproduit dans le *Calendrier généalogique* de Berlin, année 1785; — *Abriss der drei schlesischen Kriege* (Précis des trois campagnes de Silésie); Berlin, 1785, in-4°: cet ouvrage parut dans la même année en français sous le titre de : *Tableau des Guerres de Frédéric le Grand*; deux nouvelles éditions des textes allemand et français réunis furent publiées à Berlin en 1786 et en 1788; la traduction française fut réimprimée séparément; Potsdam, 1787; le *Tableau de la vie de Frédéric le Grand* du comte de Grimoard n'est guère autre chose qu'une reproduction du livre de Müller; — *Nachgelassene militärische Schriften* (Œuvres militaires posthumes); Berlin, 1807, 2 vol. in-4°; recueil rempli d'excellents préceptes sur les campements, l'art de profiter des terrains, et la tactique en général. O.

Der Biograph (Halle, 1802-1810, t. IV). — *Gelehrtes Berlin*, t. II.

MÜLLER (*Jean-Gottwerth*), romancier allemand, né à Hambourg, le 17 mai 1744, mort à Itzehoe, dans le Holstein, le 23 juin 1828. On l'appelait communément *Müller d'Itzehoe*, où il était libraire. En 1772, il renonça à la librairie, pour vivre en simple savant et jouir paisiblement d'une pension que lui avait accordée le roi de Danemark. C'est un des romanciers allemands qui, dans les dernières années du dix-huitième siècle, ont eu le plus de lecteurs. Parmi ses romans, extrêmement nombreux, les plus considérables sont : *Siegfried von Lindenberg* (Sigefroi de Lindemberg); Hambourg, 1779; dernière édition, Leipzig, 1829, 3 vol.; — *Komische Romane aus den Papieren des braunen Mannes* (Romans comiques tirés des papiers de l'homme brun); Gœttingue, 1784-1791,

vol. La plupart des romans de Müller sont omposés sur le modèle de Smollet et de Fieling; les relations ordinaires de la vie y sont éanmoins décrites avec beaucoup d'esprit et de érité, quoique avec un peu de rudesse. Parois Müller fatigue par de trop longues et trop monotones digressions morales, surtout dans es derniers ouvrages, qui le firent, même avant a mort, tomber dans l'oubli. H. W.

Conv.-Lex.

MÜLLER (*Jean-Godard* DE), graveur allemand, né à Bernhausen près Stuttgard, le 14 mai 1747, mort le 14 mars 1830, à Stuttgard. Il fut estiné par son père à l'étude de la théologie; mais en faisant ses humanités à Stuttgard, il suivit les cours de l'académie des beaux-arts. Il y t de si rapides progrès dans le dessin, que orsqu'il fut sur le point de se rendre à l'université, le duc de Wurtemberg, qui avait vu de ses œuvres, le fit engager à se vouer entièrement à art, et lui accorda dans ce but une pension. Müller, après avoir fréquenté pendant quelque temps l'atelier du peintre Guibal, se consacra à a gravure, sur l'avis de cet artiste. En 1770 il e rendit à Paris; il eut le bonheur d'y faire la connaissance du célèbre Wille, qui lui donna de précieux conseils. Reçu en 1776 membre de Académie de Peinture de Paris, il fut en ette année rappelé à Stuttgard pour y fonder ne école de gravure, qu'il dirigea pendant tout e reste de sa vie, et qui a formé d'excellents artistes. Müller jouit bientôt d'une réputation uropéenne; ce fut lui qui fut chargé, en 1785, e graver le portrait en pied de Louis XVI. Il evint membre des académies de Berlin et de Munich. Encore aujourd'hui son œuvre est des lus estimés. Parmi les trente-trois planches u'il a gravées, nous citerons : *Bacchus*, d'après Golzius; *La Nymphe Érigone*, d'après Jollain; a *Joueuse de cistre*, d'après Wille fils; *Saint Jérôme; Alexandre vainqueur de soi-même*, d'après Flinck; *Loth avec ses filles*, d'après Honthorst; *La tendre Mère*, d'après Tischbein; a *Bataille de Bunker's Hill*, d'après Trumbull; la *Vierge à la chaise*, d'après Raphael, pour le *Musée français*, ainsi que la *Sainte Cécile*, d'après le Dominiquin; *Sainte Catherine*, d'après Léonard de Vinci; la *Vierge avec enfant Jésus*, d'après Spada; les *Portraits de Louis Leramberg, de L. Galloche, de Wille, de Louise Vigée Le Brun, de Moses Mendelssohn, d'Aug. Spangenberg, de Louis XIV, de Schiller, de Graff, de l'archevêque Dalberg, du comte Fr. Léop. Stolberg*. Müller a aussi lithographié le *portrait de la reine Catherine de Wurtemberg*. O.

Kunstblatt (année 1830). — Nagler, *Künstler-Lexikon*.

MÜLLER (*Chrétien-Frédéric* DE), fils du précédent, graveur allemand, né à Stuttgard, en 1783, mort le 3 mai 1816, à Pirna, près Dresde. Initié à l'art de la gravure par son père, il apprit aussi la peinture. En 1802 il se rendit à Paris, où il passa plusieurs années; nommé en 1814 professeur de gravure à l'académie de Dresde, il fut chargé de reproduire par le burin la *Madone Sixtine* de Raphael, qui se trouve dans la galerie de cette ville. Il s'adonna à ce travail avec une ardeur qui détruisit sa santé, déjà très-délicate. Parmi ses gravures les plus estimées nous citerons : *Job sur le fumier* (à l'eau-forte); *Les quatre Saisons*, d'après Jordaens; la *Vénus d'Arles*, dans le *Musée royal; La Jeunesse*, d'après une statue de Lemasson; *Saint Jean commençant l'Apocalypse*, d'après le Dominiquin; *Adam et Ève*, d'après une fresque de Raphael; la *Madone Sixtine* : les premières épreuves de cette œuvre parfaite se vendent au delà de six cents francs; les *Portraits du roi Jérôme de Westphalie*, d'après Kinson (rare), *du prince héréditaire de Wurtemberg*, d'après une peinture de Müller luimême, *de Schiller* d'après le buste de Dannecker, *de Hufeland* d'après Tischbein, etc. Müller a aussi laissé beaucoup de dessins et d'études. O.

Gœthe, *Kunst und Alterthum*. — *Kunstblatt* (passim). — Nagler, *Künstler-Lexikon*.

MÜLLER (*Jacques-Léonard*, baron), général français, né le 11 décembre 1749, à Thionville, mort le 1er octobre 1824. A peine âgé de onze ans, il fut admis dans le régiment de Courten (1760); il était lieutenant lorsqu'il sut par son énergie réprimer une émeute qui avait éclaté à Dijon. En 1791 il devint chevalier de Saint-Louis et capitaine. Élu lieutenant-colonel d'un bataillon de volontaires qu'il avait formé (1792), il servit à l'armée du nord, fut promu colonel du 77e régiment, le 14 janvier 1793, et passa dans les bureaux du ministère de la guerre pour y diriger l'artillerie et le génie. Le 5 mai 1793 il fut nommé général de brigade et envoyé à l'armée des Pyrénées occidentales en qualité de chef d'état-major. Général de division le 2 octobre 1793, il reçut en même temps des représentants du peuple le grade de général en chef, dans lequel il fut confirmé au printemps suivant. Muller eut la gloire de former une armée qui n'existait en quelque sorte que de nom. Après avoir vaincu des obstacles presque insurmontables, il occupa, en avant de Bayonne, une position très-forte, qu'on appela depuis *le camp des sans-culottes*, et força les Espagnols à repasser la Bidassoa. Le 14 thermidor an II (1er août 1794), il prit d'assaut et à la baïonnette les redoutes de Saint-Martial et d'Irun; plus de deux mille prisonniers, deux cents pièces de canon, vingt mille fusils, des magasins bien approvisionnés tombèrent en son pouvoir. Cette victoire amena la reddition de Fontarabie et de Saint-Sébastien, et contribua à faire poser les armes à l'Espagne. La Convention nationale décréta que l'armée des Pyrénées occidentales avait bien mérité de la patrie. Quant à Muller, il passa dans la même année à l'armée des Alpes. Sous le Directoire,

il exerça les fonctions d'inspecteur général de l'infanterie. Chargé de rassembler et d'organiser un corps de troupes sur le Rhin (1799), il en eut le commandement provisoire, et entra dans le Palatinat afin d'attirer sur lui une partie des forces autrichiennes qui menaçaient la Suisse. Mais le prince Charles s'étant avancé contre lui avec quarante-cinq mille hommes, Müller, qui n'avait pas les moyens de résister, fut forcé d'abandonner le siége de Philipsbourg et de repasser le Rhin. Sous le consulat il commanda la division militaire de Nantes, et réprima un soulèvement de la Corse. L'empereur le créa baron en 1808, et l'employa à l'intérieur. A la fin de 1814, il fut mis à la retraite. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. P. L.

Biogr. nouv. des Contemp. — *Victoires et Conquêtes.*

MÜLLER (*Frédéric*), poëte, peintre et graveur allemand, né à Kreuznach, en 1750, mort à Rome, en 1825. Après avoir fréquenté quelques ateliers de peintre, il se rendit en 1770 à Mannheim, où, tout en continuant à se perfectionner dans son art, il s'adonna aussi à la poésie. En 1778, il alla s'établir à Rome, et il y passa le reste de sa vie. Il abandonna la peinture de paysage et de genre pour la peinture d'histoire. Doué d'une imagination féconde et vive, saisissant aussi bien le sublime que les choses délicates de l'esprit et du cœur, il aurait pu devenir un artiste des plus distingués, s'il ne s'était pas attaché à imiter exclusivement la manière de Michel-Ange. Il a cependant laissé plusieurs toiles remarquables, telles que : *L'Amour sous les roses*, *Jason*, *Ulysse devant l'ombre d'Ajax*, et surtout *L'Enfer*. Il a aussi gravé à l'eau-forte un assez grand nombre de planches estimées, presque toutes d'après des sujets de sa composition, paysages, groupes d'animaux, scènes champêtres, etc. Mais il est surtout connu comme auteur d'un grand nombre de ravissantes idylles, qui, bien différentes de celles de Gessner, son contemporain, sont des tableaux achevés de la nature la plus franche, prise sur le fait. Ses drames *Niobé*, *Faust* et *Geneviève* sont d'un grand effet au théâtre. Les *Œuvres complètes* de Müller parurent à Heidelberg, 1811, et à Quedlimbourg, 1825, 3 vol. in-8°. O.

Nagler, *Künstler-Lexikon.*

MÜLLER (*Jean* DE), célèbre historien allemand, né à Schaffhouse, en Suisse, le 3 janvier 1752, mort le 29 mai 1809. Son père, pasteur d'une église succursale, était en même temps professeur d'hébreu à l'école latine de sa ville. Il eut soin d'initier son fils de bonne heure aux études classiques, tandis que son aïeul maternel, Jean Schoep, prépara l'enfant aux grandes idées que ce dernier a plus tard développées dans ses travaux historiques. L'aïeul profitait de ses moments de loisir pour fouiller les vieilles chroniques de sa patrie; il en faisait faire des extraits à son jeune élève, pour le familiariser avec les traits principaux de l'histoire de sa ville natale, et il réussit ainsi à lui inspirer l'amour précoce de ce genre d'études. Jean Müller, après avoir quitté l'école municipale, entra dans le *Collegium humanitatis* de Schaffhouse, espèce d'école préparatoire pour l'université, et se montra toujours réfractaire à la routine que ses maîtres voulaient lui imposer. Il n'avait encore que neuf ans lorsqu'il composa un précis de l'histoire de Schaffhouse, et à onze ans il avait acquis, par la lecture de l'*Histoire universelle* de [illegible], une connaissance, peu commune à son âge, des faits et des dates historiques. C'est à la même époque qu'il fit son premier essai de critique historique, une comparaison et discussion soigneuse des systèmes de chronologie de Pétau, de Calvisius et d'Usher. A la fin de ses études classiques, il fut destiné à la carrière ecclésiastique, et envoyé à l'université de Gœttingue, alors le foyer des sciences historiques en Allemagne, illustré par les Schlœzer, Miller, Heyne, Walch. Il étudia sous Schlœzer l'histoire des peuples du Nord et de l'Orient, ainsi que les antiquités romano-germaniques. Il renonça bientôt à la théologie, en publiant la dissertation : *Christo rege nihil esse ecclesiæ metuendum* (Gœttingue, 1771, in-4°); puis il revint à Schaffhouse. Après qu'il eut terminé son tableau de la guerre des Cimbres (*Bellum Cimbricum*; Zurich, 1772, in-8°; traduit en allemand par Dippold, 1810), il se mit à rechercher avec ardeur les sources, les chroniques et les documents relatifs à l'histoire de la Suisse. Vers la même époque, et dans sa vingtième année, il fut nommé professeur de langue grecque au collége de Schaffhouse, où il avait reçu sa première instruction. Ses travaux attirèrent bientôt sur lui l'attention des célébrités de la Suisse, des Haller, Bodmer, Breitinger, Fuessli, Schinz, et lui procurèrent l'amitié de Victor de Bonstetten. La liaison intime qu'il forma avec ce dernier fit naître une célèbre correspondance, publiée sous le titre de *Lettres d'un jeune Savant à son Ami* (Tubingue, 1802), en allemand, et traduite en français en 1810 (Zurich); elle est ainsi appréciée par M. Guizot : « Müller y développe, dit-il, toutes ses opinions sur l'histoire, son but, ses moyens et sur l'application qu'il se propose d'en faire; les historiens anciens sont jugés, distingués, appréciés avec une profondeur, une finesse, une vérité dignes de celui qui en se faisant leur élève se disposait à devenir leur rival; mais ce que nous devons y remarquer le plus aujourd'hui, c'est le tableau des dispositions que le jeune Müller apportait dans ses études sur l'histoire de sa nation. » En 1774, Müller quitta Schaffhouse pour se charger à Genève de l'éducation des deux fils du conseiller d'État Jacques Tronchin. Les travaux d'histoire, et surtout la lecture de Plutarque et de Macchiavelli y remplissaient ses loisirs. A Genève il se lia avec Bonnet, Francis Kinloch (de la Caroline du Sud), Fitzherbert. Il y fit aussi la connaissance de Voltaire. Ce [illegible]

d'amis, après avoir duré près de deux ans (1775 et 1776), fut dissous par suite de la révolution américaine. Müller resta à Genève avec Bonnet, et trouva un nouveau protecteur dans la personne de l'ancien procureur général Robert Tronchin, frère aîné de Jacques Tronchin. Le cours public qu'il fit dans cette ville parut sous le titre de *Vingt-quatre livres d'histoire universelle* (Tubingue, 1811, 3 vol.). Il passa l'été de 1779 avec son ami Bonstetten, l'hiver chez Tronchin, et acheva le premier volume de son histoire de la Suisse, qui parut en 1780, à Rome, avec la fausse indication de Boston (*Histoire des Suisses, par Jean Müller. Livre premier; Boston*, 1780, in-8°). Cet ouvrage eut un grand succès, et mit son auteur au premier rang des historiens. A cette époque Gleim lui inspira le vif désir de voir de près le grand Frédéric. La rivalité entre les maisons de Habsbourg et de Hohenzollern était alors à son apogée. Frédéric de Prusse opposait aux empiétements téméraires de Joseph II, une résistance énergique et calculée: Jean Müller ne pouvait douter du parti qu'il lui convenait de prendre. Il se transporta à Berlin, où parurent, en 1781, ses *Essais historiques*; l'enthousiasme qu'il y montra pour le roi de Prusse lui procura un entretien particulier avec ce dernier. Cependant, son espoir d'avoir une place en Prusse ne fut point réalisé. Dans son voyage il fit la connaissance du général ministre d'État de Schlieffen, qui lui fit offrir la chaire de statistique au *Collegium Carolinum* de Cassel. C'est là que Müller s'éleva à la hauteur d'écrivain politique, en publiant les *Voyages des Papes* (*Reisen der Pæpste*, 1782, sans lieu d'impression, in-8°; nouvelle édition par Kloth, 1831, Aix-la-Chapelle). Cet écrit remarquable est une polémique dirigée contre les réformes de Joseph II; on y voit un auteur protestant proclamer la puissance ecclésiastique comme protectrice des peuples contre la tyrannie de leurs princes. A Rome et dans la partie catholique de l'Allemagne ce livre reçut des louanges sans bornes, tandis que les protestants allemands en blâmaient l'auteur.

Müller quitta la ville de Cassel, malgré les titres de conseiller et de sous-bibliothécaire qu'on lui avait conférés; il retourna, en 1783, chez Robert Tronchin, qui vivait dans sa terre de Délices près Genève, pour être plus à même d'achever l'histoire de la Suisse. Mais bientôt, las d'être le lecteur et le compagnon d'un vieillard capricieux et souffrant, il vint s'installer chez Bonstetten, dans la terre de Valeires, où il se mit à refondre le premier livre de son grand ouvrage; ensuite il se rendit à Schaffhouse et à Berne, où il faisait des cours publics. Recommandé par le célèbre philologue Heyne et par l'anatomiste Sœmmering, il obtint, en 1786, de l'électeur de Mayence Frédéric-Charles-Joseph baron d'Erthal la place de conseiller aulique et de bibliothécaire à l'université de Mayence, et l'année suivante, après un voyage à Rome, il devint conseiller intime. Bientôt après, en 1786, il fit paraître la seconde édition du 1er volume de son grand ouvrage : *Die Geschichte der Schweizerischen Eidgenossen. Erstes Buch : Von dem Anbau des Landes* (Histoire de la Confédération Suisse. Livre premier : Culture du pays); Leipzig, 1780, in-8°, et le deuxième : *Anderes Buch; Von dem Aufbluehen der ewigen Bunde* (De la Naissance des Fédérations éternelles); Leipzig, 1786, in-8°. Puis on vit se succéder dès lors rapidement : *Darstellung des Fuerstenbundes* (Tableau de la Ligue des Princes), justification théorique de l'ouvrage si connu du grand Frédéric; Leipzig, 1787, in-8°; 2e éd., 1788, in-8°; en français par le comte de Callemberg, sous ce titre : *Tableau de la Confédération Germanique*; Berlin, 1789, in-8°; — *Briefe zweier Domherren* (Lettres de deux Chanoines); Francfort et Leipzig, 1787; — *Die Erwartungen Deutschlands vom Fuerstenbunde* (Ce que l'Allemagne peut attendre de la ligue des princes); Leipzig, 1788; — *Uber das kaiserliche Empfehlungs und Ausschliessungsrecht bey den Bischofswahlen* (Sur le Droit des Empereurs de présenter aux électeurs et de refuser les évêques élus), faisant suite aux *Lettres de deux Chanoines*; Francfort et Leipzig, 1789, in-8°. Au milieu de ces travaux, il trouva encore assez de loisir pour publier, en 1788, la première partie du 3e livre de son histoire de la Suisse; la seconde partie parut en 1795. A la suite d'une querelle qu'il eut avec son supérieur, le baron d'Albini, il offrit sa démission, qui ne fut pas acceptée, et l'électeur le nomma directeur des archives. Bien qu'il eût attaqué le système de réformes de Joseph II, il accepta cependant à Vienne de Léopold II la place de conseiller aulique, et reçut les titres de noblesse. A partir de cette époque il modifia ses opinions, et publia *Anmerkungen über die Preussische Erklärung in Betreff des Baseler Friedens* (Remarques sur la Déclaration de la Prusse à l'égard de la paix de Bâle) et *Beleuchtung des Basler Friedens* (Commentaire de la paix de Bâle); en 1796, *Die Gefahren der Zeit* (Les Dangers du temps), Mantoue; *Ausbeute von Borgoforte* (Extraits de B.). Sa position à Vienne ne fut bientôt plus tenable; dans les rapports officiels, il était sans influence, et l'on exigeait sa conversion à l'Église catholique; on alla jusqu'à défendre l'introduction en Autriche et l'impression à l'étranger de son histoire de Suisse, dont le troisième livre, terminé en 1795, traitait des défaites des Autrichiens par la confédération suisse. Il quitta donc le service autrichien, et accepta la place de conseiller intime du roi de Prusse, qui le nomma membre de l'Académie de Berlin et historiographe de la maison de Brandebourg. A Berlin, sa sphère d'activité était purement scientifique. En 1805, il mit au jour le quatrième volume de l'histoire

de la Suisse, et en 1806 il fit paraître une nouvelle édition des trois premiers volumes. Il inaugura sa charge d'historiographe par un discours lu à l'Académie, le 24 janvier 1805, *Sur l'histoire de Frédéric le Grand*. Müller avait conçu le projet d'écrire la biographie de ce prince; mais à peine eut-il obtenu, avec grande difficulté, la permission de consulter les archives de l'État, que les événements politiques qui accablèrent la Prusse, en 1806, à la suite de la bataille d'Iéna, le firent renoncer à son entreprise. Parmi les travaux qu'il fit paraître à cette époque, nous citerons : *Über den Untergang der Freiheit der alten Völker* (Sur la chute de la liberté chez les peuples anciens); *Versuch über die Zeitrechnung der Vorwelt* (Essai sur la Chronologie de l'antiquité), et la publication des œuvres de Herder, pour laquelle il composa une histoire du Cid.

Le 20 novembre 1806, Napoléon fit savoir à l'illustre historien qu'il désirait avoir un entretien particulier avec lui. C'est de ce jour que date une seconde métamorphose de l'écrivain politique. Le prestige de la personne de l'empereur, qui savait si bien charmer l'esprit de ceux qui l'approchaient de près, la nouveauté et la profondeur des idées qu'il étalait, subjuguèrent le zèle patriotique de l'historien suisse. Le discours qu'il lut à l'Académie de Berlin, le 29 janvier 1807, *De la gloire de Frédéric*, rendit sa conversion publique. Le séjour de Berlin lui devint dès lors impossible. Après avoir été l'objet d'attaques et de critiques très-violentes, il quitta son poste, et le roi de Wurtemberg, l'un des princes de la confédération Rhénane, lui offrit une chaire à Tubingue. Müller était en route pour entrer dans cette nouvelle charge lorsqu'il fut appelé à Fontainebleau par un courrier français. Napoléon lui destinait le portefeuille de ministre secrétaire d'État du nouveau royaume de Westphalie, et Müller, après avoir pris pour ces fonctions élevées les instructions de Maret, duc de Bassano, partit pour Cassel. Mais il ne justifia point l'opinion qu'on avait eue de lui; en janvier 1808, le roi Jérôme le révoqua de son poste, en le nommant conseiller d'État et directeur de l'instruction publique. Des fatigues qui ruinèrent sa santé, le chagrin que lui causaient des espérances déçues, aussi bien que l'état délabré de sa fortune, amenèrent sa mort, le 29 mai 1809. Son testament, où il n'oublie aucun de ses créanciers ni son serviteur fidèle, est d'une simplicité touchante; nous en citons un passage qui résume l'homme entier : « Mes jours, dit-il, ont été pleins de fatigue, et le travail a fait tout mon plaisir. J'ai rempli mes charges avec désintéressement; j'ai fait du bien à plusieurs personnes. Puissent les hommes ne pas rejeter ma dernière prière ! »

Jean de Müller ne s'est jamais marié. Parmi ses amis intimes, nous avons cité les plus remarquables; nous y ajoutons son digne frère, le professeur Jean-Georges Müller, qui s'est aussi distingué comme écrivain. Nous citerons encore parmi les personnes qui lui ont porté de l'amitié l'archiduc Jean, le prince Louis de Prusse, qui fut tué à Saalfeld, et le roi Louis de Bavière, qui, en 1835, lui fit ériger un monument sur la place où il a été enterré à Cassel. Parmi ses ouvrages, l'*Histoire de la Suisse*, allant jusqu'à la fin du quinzième siècle, est un monument impérissable. La forme et le fond en sont remarquables. L'auteur dit lui-même dans une lettre adressée à Bonstetten : « Je mettrai dans mon style beaucoup de gravité et de simplicité. » Ces mots caractérisent parfaitement sa manière d'écrire. Puissance, richesse et concision sont les qualités dominantes de cet écrivain. On l'a à tort accusé d'imitation; il s'en défend lui-même, en expliquant les singularités de son style par l'habitude qu'il avait de résumer en peu de mots les longues divagations des vieilles chroniques. Il serait dangereux de l'imiter; chez nul autre les perfections de la forme ne sauraient autant que chez Müller effacer les taches du langage. A une immense érudition Müller joint un talent particulier d'accorder les matériaux à son plan.

Les continuateurs de l'*Histoire de la Suisse* de Müller ne sont point arrivés à la hauteur de leur modèle. La deuxième partie du cinquième volume est de Glutz-Blozheim (Zurich, 1816), les volumes sixième et septième de J.-J. Hottinger (Zurich, 1825-1829); ces additions complètent l'histoire du seizième siècle. Une traduction française de l'édition de 1786 a été faite par Labaume (Lausanne, 1795 et années suiv., 12 vol. in-8°), avec continuation jusqu'à nos jours par Monnard et Vuillemin; Paris, 1840-1846, 16 vol. in-8°. Son *Histoire universelle* posthume a été traduite en français par Hess, 1814-1817, 4 vol. in-8°; 2e édit., 1826; 3e édit., Bruxelles, 1841. Les œuvres complètes de Müller, en 27 volumes (Stuttgard, 1810-1819; nouv. édit., en 40 vol., 1831-1835) ont été publiées par son frère Jean-Georges, et les *Briefe an meinen aeltesten Freund in der Schweiz* (Lettres à mon plus vieil Ami en Suisse; Zurich, 1812), furent mis au jour par Fuessli. J. M.

Bildnisse und Selbstbiographien Berliner Gelehrter, publié par Lowe; Berlin, 1806. — *Histoire de la Jeunesse de Jean Muller*, écrite par lui-même, en latin, dans la *Correspondance* de Gleim, Heinse et Muller, vol. II. — Rommel, *Rede zur Gedächtnissfeier Joh. v. Muller, am 14 juin* 1809; Marburg, 1809, in-8°. — Wachler, *Joh. v. Muller, Gedächtnissrede*; Marburg, 1809, in-8°, et dans les *Biographische Auffätze*, Leipzig, 1835. — Heeren, *Joh. v. Müller, der Historiker*; Leipzig, 1809, in-8°. — Schütz, *Memoria Joan. Mulleri*; Hall., 1809, in-4°. — *Magasin encyclopédique*, octobre 1809. — Guizot, *Mercure de France*, 17 févr. 1810, p. 417. — Woltmann, *Joh. v. Müller*; Berlin, 1810, in-8°. — Heyne, *Memoria Joan. de Müller*; Gœtting., 1810, in-4°. — Windischmann, *Was Joh. v. Müller wesentlich war und ferner sein müsse*; Winterth., 1811, in-8°. — [illegible], *Lobschrift auf Joh. v. Müller*; Salzb., 1811, in-8°. — Siebelis, *Joh. v. Müller; Muster für studirende Jünglinge*; Bautzen, 1812, in-4°. — Doering, *Leben Joh. v. Müllers*; Zeitz, 1835, in-12. — Moerikhofer, *Schweizerische Litteraturgeschich*; Basel, 1861.

MÜLLER (*Jean-Valentin*), médecin allemand, né le 8 avril 1756, à Franfort-sur-le-Mein. Il fut reçu docteur à Iéna en 1779, et pratiqua sa profession à Francfort. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Praktisches Handbuch der medicinischen Galanteriekrankheiten* (Manuel des Affections syphilitiques); Francfort, 1788, 1802, in-8°; — *Handbuch der Frauenzimmerkrankheiten* (Manuel des Maladies des Femmes); ibid., 1788-1795, 4 vol. in-8°; — *Physiologie*; ibid., 1798, gr. in-8°; — *Entwurf der gerichtlichen Arzneiwissenschaft* (Essai de médecine légale); ibid., 1796-1801, 4 vol. gr. in-8°; — *Orthodoxie und Heterodoxie*, ibid., 1798, 2 vol. in-8°; — *Medicinisches Repertorium*; ibid., 1798, 4 vol. in-8°. Il a dirigé avec G.-F. Hoffmann un journal de médecine (*Frankfurter Annalen*), qui a paru de 1789 à 1796. K.

Callisen, *Medicin. Schriftstellerlex.*

MÜLLER (*Frédéric-Auguste*), poëte allemand, né à Vienne, en 1767, mort en 1807. Il fit pendant plusieurs années des cours de belles-lettres à Erlangen, et se retira ensuite dans sa ville natale. Il a écrit trois poëmes épiques, qui, malgré quelques longueurs, sont regardés en Allemagne comme les meilleures imitations de Wieland. Ce sont : *Alfonso*; Gœttingue, 1790, in-8°; — *Richard Lowenherz* (Richard Cœur de Lion); Berlin, 1790 et 1819, in-8°; — *Adalbert der Wilde* (Adalbert le Sauvage); Leipzig, 1793, 2 vol. in-8°. O.

Der Biograph, t. VII. — *Œstreichische national Encyclopædie.*

MÜLLER (*Pierre-Érasme*), théologien et érudit danois, né à Copenhague, le 29 mai 1776, mort le 16 septembre 1834. Fils du conseiller de conférence Frédéric-Adam Müller, connu par ses recherches sur les graveurs danois, il étudia les belles-lettres et la théologie dans diverses universités de l'Allemagne; après avoir visité la France et l'Angleterre, il obtint, en 1801, une chaire de théologie à Copenhague; en 1830, il fut appelé à l'évêché de Seeland. On a de lui : *De Genio, moribus et luxu ævi Theodosiani*; Copenhague, 2 parties; — *De hierarchia et studio vitæ asceticæ in sacris et mysteriis Græcorum et Romanorum latentibus*; ibid., 1803; — *Antiquarisk Undersægelse over de ved Gallehus fund ne Guldhorn* (Recherches archéologiques sur les cornes en or trouvées à Gallehus); ibid., 1806, in-4°; ces cornes à boire, découvertes au dix-septième siècle, sont au musée de Copenhague; — *Kristeligt Apologetik* (Apologie chrétienne); ibid., 1810; — *Om de islandske Sprogs Vigtighed* (Sur l'Importance de la Langue Islandaise); ibid., 1813; — *Ueber den Ursprung und Verfall der isländischen Historiographie* (Sur l'Origine et la Décadence de l'Historiographie islandaise); ibid., 1813; — *Sagabibliothek*; ibid., 1816-1820, 3 vol. in-8°; un volume de remarques fut ajouté en 1829, par Espolin; la première partie de ce précieux recueil, qui contient les traditions poétiques et historiques des pays scandinaves, a été traduite en allemand par Lachmann; Berlin, 1816; — *Kritisk Undersogelse af Danmarks og Norges Sagnhistorie* (Recherches critiques sur les sagas historiques du Danemark et des autres contrées du Nord); Copenhague, 1823-1830, 2 vol.; — *Kritisk Undersogelse af Saxos Historie* (Recherches critiques sur l'histoire de Saxo Grammaticus); — *Dansk synonymisk*; ibid., 1829, 2 vol. — beaucoup d'articles et de mémoires dans la *Minerva*, les *Scandinaviske Litteraturselskabs Skrifter*, le *Journal for udenlansk Litteratur*, les *Laerde Efterretninger* et dans la *Dansk Litteraturtidende*, dont il fut depuis 1805 un des principaux rédacteurs; un de ces mémoires, qui a pour titre : *Om Authentien af Snorres Edda og om Asalærens Aegthed* (Sur l'Authenticité de l'Edda de Snorro et la doctrine des Ases), a été traduit en allemand par Sander; Copenhague, 1811. Au moment de sa mort, Müller avait presque terminé une édition critique de Saxo Grammaticus qui parut en 1839. O.

Nyerup, *Almindeligt Litteratur Lexikon.* — *Conversations-Lexikon.*

MÜLLER (*Adam-Henri*), publiciste allemand, né à Berlin, le 30 juin 1779, mort à Vienne, le 17 janvier 1829. Après avoir étudié la jurisprudence, il voyagea pendant plusieurs années en Suède, en Danemark et en Pologne. Il se rendit en 1805 à Vienne pour y revoir Frédéric Gentz, dont il avait fait la connaissance à l'université, et qui le décida à se convertir au catholicisme. Pendant les années suivantes, il fit à Dresde, à Berlin et à Vienne, des cours sur des sujets philosophiques, politiques et littéraires. Envoyé en 1813 en Tyrol comme commissaire du gouvernement, il vint deux ans après à Paris avec l'armée alliée. En 1816 il fut nommé consul général d'Autriche en Saxe; après avoir assisté aux conférences de Carlsbad et de Vienne, il se fixa dans cette dernière ville en 1827, année où il fut nommé conseiller aulique. Parmi les écrivains qui ont combattu la révolution française, Müller est un de ceux qui ont montré le plus d'esprit et d'éloquence; il a défendu avec un grand talent le moyen âge contre les attaques des philosophes du dix-huitième siècle. Mais ses théories sur la politique à suivre de nos jours sont trop contraires à l'esprit de notre temps pour être applicables; il est vrai que cela ne prouve rien contre leur justesse. On a de Müller : *Die Lehre vom Gegensatze* (La Doctrine de l'opposition); Berlin, 1804; écrit empreint des idées de Fichte; — *Vorlesungen über die deutsche Wissenschaft und Literatur* (Cours sur la Science et la Littérature allemande); Dresde, 1806-1807; — *Von der Idee des Staates und ihren Verhältnissen*

zu den populären Staatstheorien (De l'idée de l'État et de ses rapports avec les théories politiques populaires); Dresde, 1809; — *Die Elemente der Staatskunst* (Éléments de Politique); Berlin, 1809, 3 vol.; — *Uber König Friedrich II* (Sur le roi Frédéric II); Berlin, 1810; — *Die Theorie der Staatshaushaltung* (La Théorie de l'Économie politique); Vienne, 1812, 2 vol.; — *Versuch einer neuen Theorie des Geldes* (Essai d'une nouvelle Théorie de l'Argent); Leipzig, 1816; — *Zwölf Reden über die Beredtsamkeit and deren Verfall in Deutschland* (Douze Discours sur l'Éloquence et sa décadence en Allemagne); Leipzig, 1817; — *Von der Nothwendigkeit einer theologischen Grundlage der gesammten Staatswissenschaften und der Staatswirthschaft insbesondere* (De la nécessité d'une base théologique pour toutes les sciences politiques et l'économie politique en particulier); Leipzig, 1819. Müller a aussi publié deux recueils périodiques : *Staatsanzeigen* (Indicateur politique); Leipzig, 1816-1818, et le *Unpartheiischer Literatur-und Kirchen-correspondent* (Correspondant impartial, littéraire et ecclésiastique). O.

Conversations-Lexikon.

MÜLLER (*François-Hubert*), peintre et archéologue allemand, né à Bonn, en 1784, mort en 1835. Né sans fortune, il aima mieux néanmoins se consacrer à la peinture, si peu encouragée alors, qu'embrasser une profession lucrative. Après avoir supporté beaucoup de privations, il trouva enfin à la cour du roi Jérôme de Westphalie de nombreuses commandes de portraits. Appelé, en 1817, à Darmstadt comme directeur de la galerie grand-ducale, dont il publia un excellent catalogue, il fonda dans cette ville une école de dessin, bientôt très-fréquentée. Dans ses dernières années, il s'occupa beaucoup de l'art du moyen âge. Ses principales toiles sont une *Trinité*, dans l'église d'Ahrweiler; *Saint Paul* et une *Vierge*, dans l'église catholique d'Offenbach. Les vitraux du chœur de la cathédrale de Mayence ont été exécutés d'après ses cartons. Il a publié : *Erster Unterricht im Zeichnen* (Premier Enseignement de Dessin); Darmstadt, 1830; — *Das freie Zeichnen nach natürlichen Gegenständen* (L'Art d'esquisser d'après les objets de la nature); ibid., 1832; — *Die St-Catharinen Kirche zu Oppenheim* (L'église Sainte-Catherine d'Oppenheim), in-fol.; ouvrage de luxe, contenant quarante planches avec texte, qui font connaître dans tous ses détails ce magnifique monument de l'art gothique; — *Beiträge zur deutschen Kunst-und Geschichtskunde durch Kunstdenkmale* (Documents pour servir à la connaissance de l'art en Allemagne et de l'histoire de ce pays au moyen des monuments); 1832-1835, 2 vol. O.

Neuer Nekrolog der Deutschen (année 1835). — Nagler, *Künstler-Lexikon.*

MÜLLER (*Guillaume*), poëte lyrique allemand, né à Dessau, le 7 octobre 1794, mort dans la même ville, le 1er octobre 1827. Fils d'un artisan opulent, il reçut une éducation très-soignée, mais affranchie de toute contrainte, à laquelle il dut probablement la liberté d'esprit et de pensée qui le caractérise. En 1812, il étudia à Berlin, sous le célèbre Wolf, la philologie et l'histoire. En 1813, il s'enrôla comme volontaire prussien, assista aux batailles de Lutzen, de Bautzen, de Hainau et de Culm. Il suivit l'armée prussienne dans les Pays-Bas. En 1817, il fit un voyage en Italie, et devint conservateur de la bibliothèque ducale à Dessau. Pour rétablir sa santé, il fit, en 1827, un voyage sur les bords du Rhin; mais il mourut subitement quelques jours après son retour. On a de lui: *Rom, Roemer und Roemerinnen* (Rome, les Romains et les Romaines); Berlin, 1820, 2 vol.; — *Gedichte aus den hinterlassenen Papieren eines reisenden Waldhornisten* (Poésies tirées des papiers laissés par un corneur ambulant); ibid., 1821-1824; 2e édit., 1826; — *Lieder der Griechen* (Chants des Grecs); Dessau et Leipzig, 1821-1824, 2 vol. Dernière édition, 1844; il y célèbre avec enthousiasme le réveil d'un peuple opprimé, ses luttes et ses victoires; — une traduction des *Chants populaires de la Grèce moderne*, dans le Recueil de Fauriel; Leipzig, 1825, 2 vol.; — *Lyrische Spaziergaenge* (Promenades lyriques); Leipzig, 1827. Dans le domaine de la critique et de l'histoire littéraire, outre un grand nombre d'articles fournis à diverses revues et encyclopédies, entre autres à l'*Encyclopédie* d'Ersch et de Gruber, dont il fut un des rédacteurs en 1826, Müller produisit : *Homerische Vorschule* (École préparatoire homérique); Leipzig, 1824; 2e édit. de Baumgarten-Crusius, 1836; — *Bibliothek deutscher Dichter des 17 Jahrhunderts* (Bibliothèque des Poëtes allemands du dix-septième siècle); Leipzig, 1822-1827, 10 vol. Cet ouvrage a été continué par Foerster. Gustave Schwab a publié de Müller : *Vermischte Schriften* (Œuvres mêlées); Leipzig, 1830, 5 vol.; et *Gedichte* (Poésies posthumes); Leipzig, 1837, 2 vol.; nouv. édit., 1850. H. W.

Conv.-Lex.

MÜLLER (*Karl-Ottfried*), célèbre archéologue et philologue allemand, né le 28 août 1797, à Brieg, dans la Silésie prussienne, mort à Castri, en Grèce, le 1er août 1840. Fils d'un ministre protestant qui fut quelque temps prédicateur d'une division de l'armée prussienne, Müller reçut sa première éducation au gymnase de Brieg, et entra ensuite à l'université de Breslau, où il se consacra à l'étude de la philologie. De 1816 à 1817 il étudia à Berlin. Là il eut pour professeur le célèbre Boeckh, qui dans son admirable édition de Pindare avait montré comment la philologie, l'histoire et les beaux-arts s'unissent et se fécondent mutuellement. Le petit livre sur

l'île d'Égine (*Æginetiarum Liber*), que Müller publia à l'âge de vingt ans, prouva qu'il avait profité des leçons de ce maître habile. L'étendue et la précision des recherches, la finesse et la hardiesse des vues caractérisent ce premier travail, qui se ressent d'ailleurs de la jeunesse de l'auteur, et qui contient bien des hypothèses hasardées. Après avoir publié cette thèse qui promettait beaucoup, Ott. Müller fut nommé professeur de langues anciennes au gymnase de Breslau appelé le *Magdalenum*. Il consacra tous les loisirs que lui laissait son enseignement à des recherches mythologiques. Son but était de décomposer la religion des âges historiques, d'en dégager par une patiente analyse les divers éléments et de remonter aux plus anciens et aux plus simples; il pensait que ces premiers éléments lui fourniraient des données précieuses sur les périodes primitives que l'histoire, réduite à ses propres forces, ne peut pas atteindre. Le grand ouvrage qui contient les résultats de ses profondes études est une *Histoire des Tribus et des États grecs*, dont le premier volume parut à Breslau, 1820, sous le titre de *Orchomène et les Minyens*. L'année précédente Müller, sur la recommandation de Bœckh, avait été appelé à l'université de Gœttingue pour y faire des cours sur l'archéologie et l'art grec. De son enseignement combiné avec celui de Dissen, autre élève de Bœckh, date une ère nouvelle dans l'université de Gœttingue ou plutôt dans l'étude de l'antiquité en Allemagne. L'influence du jeune professeur s'étendit même sur toute l'Europe, grâce à des ouvrages, également remarquables par la nouveauté des vues et par l'habileté de l'exposition. Pour acquérir une connaissance plus familière des chefs-d'œuvre de l'art antique, Müller visita le musée de Dresde en 1819, les musées de France et d'Angleterre en 1822. Il n'oublia jamais que l'art ancien n'est qu'un des côtés de l'activité intellectuelle des Grecs, un côté qui sert à expliquer les autres et qui lui-même a besoin d'être expliqué par la mythologie et l'histoire. Il comprenait parfaitement que tout se tient dans l'étude de l'antiquité. Pour montrer par un grand exemple les rapports intimes de la religion, des mœurs et de la politique chez les anciens, il écrivit son livre des *Doriens*, qui forme les second et troisième volumes de l'*Histoire des Tribus grecques*. Une idée systématique, vraie au fond, mais un peu outrée, domine dans cet ouvrage; c'est qu'un peuple dans ses développements historiques reste sous l'influence de ses origines; ou, en d'autres termes, que toute race a des traits caractéristiques qui reparaissent à toutes les périodes de son histoire et qui en déterminent la physionomie définitive. Cette théorie sur l'influence des races est depuis devenue populaire, et a été fort exagérée par les imitateurs. Müller lui-même l'a poussée trop loin, et quelques-unes de ses vues ont été combattues ou rectifiées par M. Grote. Pour fortifier sa théorie par un nouvel exemple, il voulait ajouter à ses *Doriens* une histoire de l'*Attique;* mais d'autres travaux le détournèrent de cet ouvrage. Il publia en 1825 ses *Prolégomènes sur un système scientifique de Mythologie*, dans lesquels il montra l'influence des diverses races ou tribus grecques sur la formation successive de la mythologie grecque, et une dissertation *Sur l'histoire primitive de la Macédoine*. Ces productions furent suivies d'un grand ouvrage sur les *Étrusques*, où il fit le plus heureux usage de la philologie comparée pour interpréter les mystérieux débris de la langue étrusque; d'un *Manuel d'Archéologie*, à la fois original et élémentaire, aussi remarquable par la richesse des détails que par le sentiment exquis de la beauté dans l'art; d'une *Histoire de la Littérature grecque*, malheureusement inachevée, qui mérite les mêmes éloges, et qui renferme sous une forme abrégée les résultats neufs et féconds d'un savoir immense guidé par un goût hardi et délicat. A côté de ces œuvres de premier ordre, il faut placer trois éditions exécutées avec cet amour de la perfection que Müller mettait à tout. Les *Euménides* d'Eschyle avec une traduction allemande et un commentaire parurent en 1833. Le représentant le plus illustre de l'école purement philologique, Hermann, attaqua amèrement cette édition, et s'il prouva que Müller ne possédait pas à un degré supérieur le talent de la critique verbale, il ne parvint pas à détruire la haute valeur littéraire et artistique de l'édition des *Euménides;* la lacune qu'il est permis de remarquer dans le talent critique de Müller était bien compensée par son savoir, son goût et surtout son sentiment incomparable de la poésie et de l'art chez les Grecs. Après les *Euménides* vint une édition de Festus, dans laquelle Müller débrouilla le chaos que les précédents éditeurs avaient introduit ou laissé subsister dans ce grammairien. L'édition du traité *De Lingua Latina* de Varron, qui avait précédé le Festus de quelques années, n'est pas moins estimée.

Depuis longtemps O. Müller désirait visiter la contrée dont l'histoire, la littérature et les productions artistiques lui étaient si familières; il partit pour la Grèce en 1839. Dès son arrivée il se livra avec ardeur aux explorations archéologiques. Ce noble zèle lui devint funeste. Pendant les plus fortes chaleurs de juillet 1840, il dirigeait des fouilles sur le territoire malsain de l'ancienne Delphes, lorsqu'il fut atteint de la fièvre. Il expira à Castri, en Livadie. Son corps, rapporté à Athènes, fut enseveli dans l'ancienne Académie. Müller, dans sa trop courte carrière, s'est placé au premier rang des philologues et des archéologues de son temps. Ses ouvrages ne sont pas exempts de fautes; on y désirerait quelquefois plus de maturité, et l'on y regrette une tendance à généraliser des faits particuliers et à fonder des théories sur des bases insuffisantes; mais, malgré ces défauts, on y admire une variété de connaissances, une finesse de jugement,

une hardiesse et une pureté de goût, un talent d'exposition que l'on n'avait peut-être jamais trouvés réunis au même degré chez aucun des érudits qui se sont occupés de l'antiquité.

On a d'Ottfried Müller : *Æginelicorum Liber;* Berlin, 1817, in-8°; — *Geschichte hellenischer Stämme und Städte. Bd. I. Orchomenos und die Minyer* (Histoire des Tribus et des États helléniques; T. I : Orchomène et les Minyens); Breslau, 1820, in-8°; 2e édit., Breslau, 1844, avec une carte; — *Minervæ Poliadis sacra et ædem in arce Athenarum illustravit M.;* Gœttingue, 1820, in-4°, avec 3 planc.; — *Gesch. hel. St. u. St. Bd. II et III, Die Dorier* (Histoire des Trib., etc., t. II et III : Les Doriens); Breslau, 1824, 2 vol. in-8°; avec une carte de l'ancien Péloponnèse; 2e édit., publiée par Schneidewin, le plus distingué des disciples de Müller; Breslau, 1844, 2 vol. in-8° : ce grand ouvrage, le chef-d'œuvre de Müller, a été traduit en anglais par MM. Tuffnell et Lewis; Oxford, 1830, 2 vol. in-8°; — *Prolegomena zu einer wissenschaftlichen Mythologie* (Prolégomènes sur un Système scientifique de Mythologie); Gœttingue, 1825, in-8°; traduit en anglais par Leitch; Londres, 1844, in-8°; — *Ueber die Wohnsitze, die Abstammung und die ältere Geschichte des Makedonischen Volkes* (Sur la Contrée, l'origine et l'histoire ancienne des Macédoniens); Berlin, 1825, in-8°; — *De Phidiæ Vita et Operibus Comment.* III; Gœttingue, 1827, in-4°; — *Handbuch der Archæologie der Kunst* (Manuel d'Archéologie); Breslau, 1830, in-8°; 3e édition, avec des additions par M. Welcker, Breslau, 1848, in-8°; — *Carte de l'ancienne Hellade,* avec texte; Breslau, 1831, in-fol.; — *Commentatio qua Myrinæ Amazonis quod in Museo Vaticano servatur signum phidiacum explicatur;* Gœttingue, 1832, in-8°; — *Eumenides, griech. und deutsch, mit erlaüt. Abandl. über die aussere Darstellung und über den Inhalt und die Composition dieser Tragëdie* (Les Euménides, grec et allemand, avec une dissertation explicative sur la mise en scène, le sujet et la composition de cette tragédie); Gœttingue, 1833, in-4°, avec 2 suppléments; Gœttingue, 1834 et 1835, in-4°; — *Græcorum de Lynceis Fabulæ;* Gœttingue, 1837, in-fol.; — *Quam curam respublica apud Græcos et Romanos litteris, doctrinisque colendis et promovendis impenderit, quæritur;* Gœttingue, 1837, in-4°; — *Antiquitates Antiochenæ;* Gœttingue, 1839, in-4°; — *Varronis De Lingua Latina quæ supersunt emendata et annotata;* Leipzig, 1833, in-8°; — *Festi De Verborum significatione quæ supersunt, cum Pauli Epitome, emendata et annotata;* Leipzig, 1839, in-4°; — *History of the Literature of ancient Græce;* Londres, 1840. Cet ouvrage avait été demandé par la Société pour la diffusion des connaissances utiles à Müller, qui le rédigea en allemand, mais n'eut pas le temps de l'achever; la partie terminée fut traduite en anglais par MM. C. Lewis et Donaldson, et parut à Londres, 1840, in-8°; elle a été continuée par M. Donaldson depuis le siècle d'Alexandre jusqu'à la prise de Constantinople; Londres, 1859. L'original allemand parut après la mort de l'auteur, par les soins de son frère Ed. Müller, sous ce titre : *Geschichte der griech. Literatur bis auf das Zeitalter Alexanders* (Histoire de la Littérature grecque jusqu'au siècle d'Alexandre); Breslau, 1841, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1857. Outre ces ouvrages, O. Müller avait écrit un grand nombre d'articles pour des recueils périodiques; ces précieux travaux ont été rassemblés sous le titre de *Kleine deutsche Schriften über Religion, Kunst, Sprache und Literatur, Leben und Geschichte des Alterthums.* (Opuscules allemands sur la religion, l'art, le langage et la littérature, la biographie et l'histoire des anciens); Breslau, 1847-1848, 2 vol. in-8°. L. J.

Gazette d'Augsbourg, août et septembre 1840. — Müller et Aubenas, *Revue de bibliographie analytique*, septembre 1840. — *Neuer Nekrolog der Deutschen* pour 1841. — F. Lücke, *Erinnerungen an Karl Ottfried Müller;* Gœttingue, 1841, in-8°.

MÜLLER (*Jean*), célèbre physiologiste allemand, né le 14 juillet 1801, à Coblentz, mort le 28 avril 1858, à Berlin. Fils d'un pauvre cordonnier, il allait être placé en apprentissage chez un sellier, lorsque ses dispositions naturelles attirèrent l'attention du directeur de l'école secondaire de sa ville natale, Jean Schultze, qui dans la suite eut, à plusieurs reprises, occasion de lui rendre d'importants services. Entré en 1810 à l'école secondaire, il se fit remarquer par son assiduité au travail et aussi par une certaine ferveur de catholicisme qui imprimait à sa pensée un tour mystique. Il avait perdu son père de bonne heure, et il se destinait à la prêtrise afin de venir en aide à sa mère. On ignore par quels motifs il se décida à quitter la théologie pour la science. Après avoir servi pendant un an dans une compagnie de pionniers pour satisfaire à la loi de recrutement, il se rendit à l'université de Bonn (1819), et s'y livra avec ardeur à l'étude de la médecine et des sciences qui s'y rattachent. Ses progrès furent rapides. Il n'était pas resté étranger à l'histoire naturelle; dès le collége il en avait fait son délassement favori; d'ailleurs il avait lu Gœthe, et ce fut dans les écrits du grand poëte qu'il trouva plus tard le germe de plusieurs de ses travaux scientifiques. Müller prit part en 1820 au concours de l'université de Bonn, et remporta le prix; dans son mémoire publié en 1823 (*De respiratione fœtus;* Bonn, in-4°), il se montra expérimentateur aussi sagace qu'habile, et s'il ne résolut point un des problèmes les plus ardus de la physiologie, il indiqua la marche à suivre pour arriver à la solution complète. A la fin de 1822 il fut reçu docteur; le sujet qu'il traita à cette oc-

casion fut la locomotion animale (*De Phoronomia animalium*; Bonn, in-4°). Dans cet écrit, comme dans le précédent, on retrouve l'adepte de la philosophie de la nature, le disciple fervent des doctrines de Schelling et d'Oken, qu'il ne tarda pas à répudier de la manière la plus formelle. Dans aucun de ses ouvrages postérieurs il n'a cité sa thèse de doctorat, qui en réalité n'était qu'un jeu de l'esprit.

Appelé à Berlin pour y subir ses épreuves professionnelles, Müller y séjourna pendant une année et demie, et tout en suivant avec assiduité les leçons philosophiques de Hegel, il s'adonnait à l'étude de l'anatomie comparée sous les auspices de Rudolphi, qui mit à la disposition du jeune docteur tous les moyens dont il pouvait disposer. A cette époque se rattache l'insertion dans les *Nova Acta Naturæ Curiosorum* (t. XII) d'un travail incomplet sur le développement de certains insectes dans l'œuf. Lorsque Müller revint à Bonn (1824), il y ouvrit en qualité de *privat-docent* un cours d'anatomie et de physiologie. Traçant, dans son discours d'ouverture, le portrait du physiologiste tel qu'il le concevait, il le montra à la fois physicien, chimiste, zoologiste, médecin, érudit, et, tout en s'appuyant sur la base de l'observation et de l'expérience, s'élevant aux plus hautes spéculations métaphysiques. Il est impossible de ne pas reconnaître que personne n'a mieux que lui réalisé l'idéal qu'il se proposait au début de sa carrière. Professeur extraordinaire en 1826, il devint en 1830 professeur ordinaire et fut chargé d'enseigner l'encyclopédie médicale, l'anatomie comparée, la physiologie et la pathologie générale. Dans l'automne de 1832 il obtint la chaire d'anatomie de Berlin, vacante par la mort de Rudolphi. Nommé recteur de l'université en 1847, il fut obligé de jouer le rôle de modérateur dans les événements politiques de l'année suivante et de servir d'intermédiaire entre le pouvoir et les étudiants, dont il était loin de partager les opinions. Sa santé, déjà ébranlée par un labeur excessif, s'altéra sensiblement. En 1855 il faillit périr à bord d'un bateau à vapeur qui coula à fond dans la mer Baltique. Cet événement porta le dernier coup à sa nature si vive et si impressionnable. Pour la première fois, le travail lui devint pénible; son état s'aggrava, et le 28 avril 1858, au matin, on le trouva mort dans sa chambre. La veille il avait passé une partie de la journée au musée zoologique à étudier les animaux infusoires. Comme professeur, Müller exerça une influence incontestable en Allemagne; parmi les savants qui tiennent à honneur d'avoir été ses élèves, nous rappellerons MM. Bischoff, Henle, Nasse, Schwann, Kœlliker, Dubois-Raymond, Reichert et Virchow.

Aux travaux de Müller que nous avons déjà rapportés nous ajouterons les suivants, dont quelques-uns, par la nouveauté des aperçus ou par l'importance des résultats, tiendront une place considérable dans l'histoire de la science. Citons d'abord les deux traités *Sur les Hallucination de la Vue* (Ueber die phantastischen Gesichtserscheinungen) et *Sur la Physiologie comparée du sens de la Vue* (Zur vergleichenden Physiologie der Gesichtssinnes), imprimés l'un et l'autre en 1826, à Bonn. Müller, qui avait été, comme Gœthe, très-sujet dans son enfance aux hallucinations de la vue, fut conduit par une observation attentive à se convaincre que ces phénomènes ne sont pas des illusions des sens excités par un état morbide, mais qu'il y a réellement là des sensations. « Ce qui se passe alors, dit-il, est l'inverse de ce qui a lieu pour des phénomènes de vision ayant trait à des objets extérieurs : ici les parcelles de la rétine sont conçues les unes à côté des autres dans un état actif; là au contraire c'est une idée conçue qui détermine les états de ces parcelles du nerf optique. L'action que l'organe matériel de la vision, qui a de l'étendue dans l'espace, exerce sur l'âme, et d'où résulte l'idée d'un objet ayant lui-même de l'étendue, n'est pas moins surprenante que l'idée d'un objet étendu sur l'organe, de sorte que les hallucinations de la vue ne sont pas plus en droit que la vision ordinaire de nous causer de l'étonnement. »

L'étude de ce phénomène conduisit Müller à une théorie générale de la vision, théorie reposant sur cette idée que la lumière et que les images colorées sont produites par l'organe de la vue, aussi bien dans la vision objective que dans la vision subjective. Elle est nettement indiquée dans la *Physiologie du sens de la Vue*, ouvrage qui étonne par le nombre et la variété de connaissances de toutes natures qu'il suppose chez son auteur. Après avoir étudié en mathématicien les conditions de la vue simple avec deux yeux, il décrit, par une série de dissections fort bien faites, les diverses parties des yeux composés des insectes, dans lesquels il trouve les éléments d'un appareil optique construit d'après de tout autres principes que celui de l'homme; puis il s'efforce de combattre l'idée généralement accréditée de l'achromatisme absolu de l'œil, expose les variétés du strabisme et recherche les conditions anatomiques et physiologiques du regard et de ses différentes expressions. Cette étude l'amena à formuler plus tard une théorie générale des sensations, fondée sur l'activité des organes des sens. Chaque organe, et chacun des nerfs sensoriels qui est affecté à son service, possède, selon lui, la propriété, lorsqu'il entre en jeu, de déterminer en nous une sensation spéciale. Il n'existe aucune analogie, comme on l'a cru longtemps, entre la sensation et la cause qui la détermine. Dans la sensation on ne connaît directement qu'une seule chose, c'est l'état particulier du système nerveux lorsqu'une cause quelconque vient le mettre en action. Par conquent le son, la lumière, la chaleur, du moins lorsqu'on emploie ces mots dans leur acception

vulgaire, ne sont en réalité que des phénomènes physiologiques, que les créations mêmes des nerfs. « Sans l'oreille vivante, dit Müller, il n'y a point de son au monde, mais seulement des vibrations. Sans l'œil vivant, il n'y a au monde ni clarté, ni couleurs, ni obscurité, mais seulement les oscillations d'une matière impondérable, la lumière ou l'absence de celle-ci. » La principale difficulté que présente cette théorie originale, c'est de savoir comment, en réduisant la sensation à n'être plus qu'une réaction du système nerveux contre toute influence externe, on arrive à la connaissance des phénomènes qui se produisent en dehors de nous. C'est ce que Müller n'explique pas d'une manière satisfaisante. Il est vrai que la difficulté appartient moins à sa théorie qu'au sujet lui-même, qui restera peut-être inexplicable.

Dans une série de mémoires importants, Müller compléta, par de nouvelles recherches, ses études anatomiques et physiologiques sur les organes de la vue et de l'ouïe dans les animaux inférieurs, les crustacés, les mollusques, les scorpions et les insectes, sur le système nerveux chez ces derniers (*Ueber die Metamorphose des Nervensystems in der Thierwelt*, dans les *Archives* de Meckel, 1829), sur les organes de la digestion (ibid., 1830), sur la formation des organes de la génération (Dusseldorf, 1830, in-4°), sur les glandes (*De Glandularum secernentium Structura penitiori earumque prima formatione in homine atque animalibus;* Leipzig, 1830, in-fol.). On regarde ce dernier travail comme l'un des ouvrages anatomiques les plus remarquables dont aucune partie de l'anatomie comparée ait été l'objet : il abonde en découvertes de détail concernant la structure de chaque glande en particulier dans chaque classe du règne animal, structure qui était encore presque entièrement ignorée; ce qu'il y a de plus neuf, c'est la recherche du type anatomique d'après lequel les glandes ont été construites. La différence d'action des deux racines des nerfs rachidiens fut pour Müller le sujet d'observations intéressantes. Ses belles expériences sur la composition du sang (*Annales* de Poggendorff, 1833) et sur la lymphe (*Philosophical Transactions*, 1833, et *Mém. de l'Acad.* de Berlin, 1839) tranchèrent des questions discutées depuis longtemps.

L'un des principaux titres de ce savant à la réputation que ses travaux lui ont donnée est son *Manuel de Physiologie* (Handbuch der Physiologie des Menschen; Coblentz, 1833; 4me édit., 1841-1844, 2 vol. in-8°; trad. en français par M. Jourdan). C'est le premier ouvrage dans lequel il soit question de physiologie comparée. Ce qui en constitue surtout le mérite, c'est la hardiesse et la sûreté avec lesquelles l'auteur embrasse dans une vue d'ensemble tous les phénomènes de la vie; il est peu de questions spéciales qu'il n'ait éclairées par des observations nombreuses ou par des idées nouvelles. Pour lui comme pour Stahl, l'âme pensante n'est qu'une manifestation du principe vital : il la considère comme une force simple, et cependant divisible, qui existe à l'état latent dans tout l'organisme, possédant chacune des propriétés du principe vital et ne différant seulement en ce qu'elle ne peut se manifester que dans le cerveau.

Les travaux de Müller sur l'anatomie comparée et la zoologie sont fort nombreux. Après Cuvier et Meckel, il est peut-être le savant à qui l'on doit le plus de découvertes anatomiques. Nous citerons, parmi ses mémoires, ceux qui ont pour objet l'organisation des cécilies (*Journal* de Tiedemann, 1830), celle des myxinoïdes, qui l'occupa huit années (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1836 à 1843), celle des poissons (ibid., 1846), les organes extérieurs de la reproduction dans les vertébrés (*Archives* de Müller, 1835; *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1836, 1838), la famille des *plagiostomes* (*Systematische Beschreibung der Plagiostomen*; Berlin, 1838-1841, avec M. Henle), la structure microscopique des tumeurs (Berlin, 1838; ouvr. inachevé), les *encrines* et les *astéries* (*Mém. de l'Acad.*, 1842, 1845), les larves et les métamorphoses des *ophiures* et des oursins de mer (Berlin, 1848, in-8°), le développement des échinodermes (*Mém. de l'Acad.*, 1846, 1853), la *synapte*, grande espèce d'holothurie (ibid., 1852), certains animaux fossiles, les *zeuglodons* (ibid., 1849), etc. Dans les dernières années de sa vie, Müller observa principalement les infusoires de la mer. Enfin, il a fourni des articles à plusieurs recueils scientifiques, et il a dirigé, après la mort de Meckel, de 1834 à 1840, les *Archives d'Anatomie et de Physiologie*, connues sous le nom d'*Archives* de Müller.

Rodolphe Virchow, *Johannes Müller*; Berlin, 1858. — Camille Dareste, *Jean Müller, ses travaux et ses doctrines physiologiques*; dans la *Revue germanique*, février, avril et juin 1859 (excellent travail, dont la notice qui précède est en grande partie extraite).

MÜLLER (*William-John*), peintre anglais, né en 1812, à Bristol, où il est mort, le 8 septembre 1845. Il était fils d'un artiste allemand, conservateur du musée de Bristol. Après avoir fréquenté l'atelier de J.-B. Pyne, il parcourut l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, et rapporta de ce voyage d'admirables esquisses d'après nature. Le premier tableau qu'il exposa, une *Scène des bords du Rhin* (1833), attira peu l'attention. En 1838 il visita la Grèce, passa en Égypte et remonta jusqu'au delà des cataractes du Nil; en 1843 il se joignit à l'expédition de sir Charles Fellows en Lycie. De cette époque datent ses meilleures compositions, telles que les vues d'*Athènes* et de *Memnon* (1840); un *Cimetière à Smyrne*, un *Groupe de zingaris musiciens*, *Rhodes*, et des *Marchands turcs* (1845); elles sont remarquables par le ton poétique, la fraîcheur du coloris et la vérité de l'expression. Müller était d'un caractère mélanco-

que et sensible; il ressentit si vivement l'in-
ifférence de l'accueil qu'on fit à ses derniers
avaux qu'il en tomba malade; il mourut dans
oute la force de son talent, ayant trente-trois
ns à peine. On cite encore de lui un *Marché
aux esclaves* et *La Baie de Naples* (1841);
es *Arabes cherchant un trésor* et *La Prière
u désert* (1843). Il est aussi l'auteur d'un
lbum intitulé *Picturesque sketches of the
ge of François I* (Londres, 1841, in-4°). Peu de
mps après sa mort, la vente de ses esquisses et
e quelques-unes de ses toiles a produit la somme
onsidérable de 4,360 liv. (109,000 fr.). K.

The English Cyclopædia (Biography).

*MÜLLER (*Charles-Louis*), peintre fran-
çais, né à Paris, le 27 décembre 1816. Fils d'un
peintre en miniature, il étudia la peinture d'a-
bord chez Gros, ensuite chez M. Léon Cogniet.
n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il exposa,
u Louvre, son premier tableau ayant pour
ujet *Le Lendemain de Noël*. Depuis lors il
exécuté des tableaux d'histoire et des por-
aits qui ont paru aux divers salons. Habile à
omposer de grandes pages, à dessiner ses
gures, mais peu coloriste, il a reçu de nom-
reuses récompenses. De 1850 à 1856, il fut
hargé de la direction artistique de la manufac-
ture des Gobelins. Voici la liste de ses princi-
aux tableaux : *Martyre de saint Barthé-
lemy*, exposé au salon de 1838; — *Jean-Sans-
Terre assassinant Arthur, comte de Bretagne*,
alon de 1839; — *Jésus transporté sur la
montagne par le démon*, 1840; — *Épisode du
massacre des Innocents*, id.; — *Combat des
Centaures et des Lapythes*, 1843; — *Entrée de
Jésus-Christ à Jérusalem* : ce tableau, de très-
grande dimension, exposé au salon de 1844,
avait été commandé par le roi Louis-Philippe;
— *Fanny*, salon de 1845; — *Le Sylphe en-
dormi*, id.; *La Ronde de nuit*, 1847; — *Lady
Macbeth*, 1849 : ce tableau est au Luxem-
bourg; — *Appel des dernières victimes de
la terreur*; ces victimes sont groupées autour
d'André Chénier; exposé au salon de 1850, en-
suite placé au musée du Luxembourg, ce tableau
t aussi partie de l'exposition universelle de 1855;
— *Vive l'empereur* (30 *mars* 1814)! Dans
cette composition, objet de nombreuses critiques,
le peintre s'est inspiré des vers de Méry pour
montrer :

« Tout un fleuve vivant de glorieux blessés. »

— *La reine Marie-Antoinette à la Concier-
gerie*, salon de 1857; — *Arrivée de la reine
d'Angleterre au palais de Saint-Cloud*, même
salon; — *Proscription des jeunes Irlandaises
catholiques*, salon de 1859. M. Müller a ré-
cemment exécuté dans la salle des États du
Louvre les figures du *Travail*, de *La Religion*,
de *La Constitution*, de *La Guerre*, de *La Paix*,
de *Charlemagne* et de *Napoléon Ier*. Il a reçu
successivement les récompenses suivantes :
médaille de 3e classe en 1838, de 2e classe en
1846, de 1re classe en 1848 et 1855; la croix
de la Légion d'Honneur en 1849, et celle d'offi-
cier de l'ordre en 1859. G. de F.

Livrets des Expositions. — Documents particuliers.

*MÜLLER (*Wolfgang*), médecin et poëte
allemand, né à Kœnigswinter, le 5 mars 1816.
Müller joignit à son nom celui de *Kœnigs-
winter* pour se distinguer de ses nombreux
homonymes. Il étudia la médecine à Bonn,
Berlin et Paris, et exerça son art à Dusseldorf
et à Cologne. En 1848 il fit partie du parlement
de Francfort. Il commença à faire de petites poé-
sies dès ses premières années de gymnase, où il
eut pour protecteur l'illustre philosophe Fichte.
Il n'était encore que simple élève de rhétorique,
quand l'*Almanach des Muses* de Chamisso pu-
blia de ses articles. Plus tard, il fit paraître suc-
cessivement : — *Junge Lieder* (Jeunes Chants);
Dusseldorf, 1841; — *Balladen und Romanzen*
(Ballades et Romances); ibid., 1842; — *Die
Rheinfahrt* (Le Voyage sur le Rhin); Franc-
fort, 1846; — *Gedichte* (Poésies), 1847; —
Germania, ein Satirisches Maerchen (Ger-
mania, conte satirique); Francfort, 1848; —
Lorelei; Cologne, 1851; c'est une collection
des plus belles légendes du Rhin sous forme de
ballades; — *Die Maikoeniginn* (La Reine de
Mai), gracieuse et charmante histoire de village;
Stuttgard, 1852; — *Prinz Minnewie, ein
Mitte sommerabendmaerchen* (Le Prince
Minnewie, conte de soirées d'été). Müller écrivit
aussi des historiettes en prose et en vers, ainsi
que des articles de critique littéraire et artis-
tique dans différents journaux, entre autres dans
la *Chronique du Rhin*, dans l'*Album des Ar-
tistes* de Dusseldorf, dans le *Musée Allemand*,
dans la *Gazette universelle*, dans la *Gazette
de Cologne*, etc. En 1853 il s'occupait de deux
ouvrages, l'un, intitulé *Dusseldorfer Kuen-
stler aus den letzen fuenfundzwanzig Jah-
ren* (Artistes de Dusseldorf des vingt-cinq der-
nières années), et l'autre, *Illustrirtes Rhein-
buch* (Livre du Rhin illustré). Il a encore pu-
blié, sous le titre de *Bruederschaftslieder*
(Chants de la fraternité), un recueil très-sym-
pathique à la France, et qui renferme quelques
traductions bien réussies de Béranger, entre au-
tres celles du *Vieux Vagabond* et de la *Sainte
Alliance des Peuples*. H. Wiesse.

Conv.-Lex. — *Augsburger Allg. Zeitung* du 2 mai
1857. — M. Nicolas, dans la *Revue française* du 10 fé-
vrier 1859.

*MULLER (*Frédéric-Max*), orientaliste al-
lemand, né le 6 décembre 1823, à Dessau. Fils
du poëte Guillaume Müller (*voy.* ce nom), il
étudia le sanscrit à Leipzig, à Berlin et à Paris.
En 1846 il se rendit en Angleterre pour y con-
sulter les manuscrits du *Rigveda*; un an après
il fut chargé par la Compagnie des Indes de pu-
blier cet ancien monument de la littérature in-
dienne. Depuis 1848 il habite Oxford; membre

honoraire de l'université de cette ville, il y fait des cours d'histoire littéraire et de grammaire comparée. On a de lui : *The Languages of the seat of war in the East*; Londres, 1855, in-8° ; — *Rigveda*; Oxford, 1849-1853, 2 vol., et Leipzig, 1853, avec traduction allemande et notes ; — une traduction de l'*Hitopadesa* (Leipzig, 1844), et du *Megha-dûta* de Kalidasa (Kœnigsberg, 1847) ; — *History of the Sanscrit Litterature*; Oxford, 1858, traduit en allemand, Berlin, 1859 et 1860. Son mémoire inédit : *On the comparative Philology of the Indo-European Languages in its bearing on the early civilisation of mankind*, a obtenu en 1849 le prix Volney. O.

Conversations-Lexikon.

MÜLLER (*Jean*), *Voy.* CADOVIUS.

MULLNER (*Amédée-Godfroi-Adolphe*), poëte allemand, né le 18 octobre 1774, à Langendorf, près Weissenfels, mort en ce dernier lieu, le 11 juin 1829. Neveu du poëte Burger, il fréquenta l'*École des Princes*, de Pforta, étudia le droit à Leipzig, et embrassa la carrière d'avocat à Weissenfels. Ce fut là qu'il publia le roman anonyme, *L'Inceste* (Greitz, 1799, 2 vol.). Quelques années après, il se fit connaître par des travaux de jurisprudence, entre autres par *Modestin's Sechzig Gedanken* (Les soixante Pensées de Modestin) ; Greiz, 1804. Il écrivit pour le théâtre de Weissenfels des comédies imitées du français. Il a aussi écrit les drames : *Die Schuld* (Le Forfait) ; Leipzig, 1816 ; — *Kœnig Yngurd* (Le roi Yngurd) ; ibid., 1817 ; — *Die Albaneserin* (L'Albanaise) ; Stuttgard, 1820 ; — *Der Neunundzwanzigste Februar* (Le Vingt-neuf Février) ; Leipzig, 1812. On remarque dans les pièces de Mullner une grande connaissance des hommes, mais peu de chaleur de sentiment. De 1820 à 1825, il rédigea la partie littéraire du *Morgenblatt*. En 1823, il publia *Hécate*, et depuis 1825 *Mitternachtsblatt* (Feuille de Minuit). Mullner était un critique sévère, et se laissa très-souvent entraîner à des personnalités, qui sont loin de pouvoir être justifiées. Il fut impliqué dans une foule de procès, qu'il sut du reste, pour la plupart, faire tourner à son avantage. Il fit un recueil de ses *Œuvres mêlées* (Vermischte Schriften) ; Stuttgard, 1824-1826 ; et de ses *Œuvres dramatiques*; Brunswick, 1828, 7 vol. Dans son dernier écrit, intitulé *Meine Laemmer und ihre Hirten* (Mes Agneaux et leurs Pasteurs), il éclata en vifs reproches contre ses éditeurs (Wolfenbuttel, 1829). H. W.

Conv.-Lexikon.

MULLOT ou **MULOT** (*François-Valentin*), député et littérateur français, né le 29 octobre 1749, à Paris, où il est mort, le 9 juin 1804. A seize ans il entra dans la congrégation des Chanoines réguliers de Saint-Victor, et y remplit entre autres emplois ceux de bibliothécaire, de professeur en théologie et de prieur. Il fut impliqué dans la fameuse affaire du collier ; mais on n'eut toutefois à lui reprocher autre chose que d'avoir accordé, un peu à la légère, sa confiance à des intrigants de bas étage. Il embrassa avec joie la cause de la révolution. En 1789 il fit partie de la commune provisoire de Paris, la présida trois fois et fut maintenu dans l'organisation définitive de cette assemblée en 1790, et fut alors nommé vice-précédent du conseil général. Il porta deux fois la parole au nom de la municipalité pour demander à la Constituante la qualité de citoyens en faveur des juifs de Paris et pour présenter un travail sur les maisons de jeu. Son esprit de conciliation le fit choisir par le roi pour remplir, avec Verninhac-Saint-Maur et Lescène des Maisons, les fonctions de médiateur entre les habitants d'Avignon et ceux du comtat (1er juin 1791). Grâce aux efforts des commissaires, un traité de pacification intervint entre les parties belligérantes. Après le départ de ses collègues, Mullot se retira à Courthezon, afin de surveiller les menées des agitateurs, et fit quelques excursions dans le comtat pour apaiser des troubles à L'Isle, à Cavaillon et à Sorgues ; il séjourna même quelque temps dans cette dernière localité avec un fort détachement de troupes. Lorsque éclata la révolte du 16 octobre dans Avignon, il fut réduit à en être l'impuissant témoin. Le général Ferrier, qu'il requit de marcher sur la ville, s'y refusa, et la municipalité, pressée vivement de faire cesser le carnage, lui répondit que tout était tranquille. S'il ne put prévenir ni empêcher les massacres de la Glacière, il apporta beaucoup d'empressement à recueillir et à consoler les parents et amis des victimes, et transmit leurs réclamations au ministère. Bientôt rappelé sur sa demande, il vint prendre place à l'Assemblée législative, où il avait été envoyé par la capitale. Il n'y joua qu'un rôle effacé. Ainsi, après s'être justifié pleinement des accusations qui lui étaient imputées et avoir signalé comme un des fauteurs des troubles d'Avignon Rovère, son dénonciateur, il renouvela sa motion contre les maisons de jeu et demanda la suppression du costume ecclésiastique. Incarcéré sous la terreur, il fit ensuite partie de la commission des monuments, devint commissaire du directoire à Mayence et y enseigna les belles-lettres. Il mourut subitement dans le jardin des Tuileries, à l'âge de cinquante-cinq ans. Pendant la révolution il s'était marié avec une femme qui, dit-on, était depuis longtemps sa maîtresse. Il appartenait à la société des théophilanthropes, et à plusieurs reprises il y prononça des sermons pleins de vues honnêtes, mais écrits d'un style lâche et incorrect. On a de lui : *Essais de sermons prêchés à l'hôtel-Dieu par M***, docteur en théologie*; Paris, 1781, in-12 ; — *Requête d'un vieil amateur de la bibliothèque de Saint-Victor à l'évêque d'Autun, en vers*; Paris, 17.., in-8° ; — *Le Muséum de Florence, gravé par David*, avec des expli-

sations françaises; Paris, 1788-1795, 6 vol. in-8°; — *Rêve d'un pauvre moine;* Paris, 1789; — *Discours sur le serment civique;* 1790, in-8°; — *Compte-rendu à l'Assemblée nationale comme commissaire du roi à Avignon, avec supplément et correspondance officielle;* Paris, 1791, in-8°; — *L'Almanach les Sans-Culottes;* Paris, 1794, in-18; ouvrage destiné, dit l'auteur, à rappeler ceux qui prenaient alors ce nom aux véritables principes de la société; — *Réflexions sur l'état actuel de l'instruction publique;* Paris, 179., in-8°; — *La Sagesse humaine, ou Arlequin Memnon, comédie mêlée de chants, en prose;* Paris, 1796, in-8°; — *Joseph, ou la fin tragique de mame Angot, bagatelle morale;* Paris, s. d., in-8°, en société avec Favart fils; — *Mémoire sur l'état actuel de nos bibliothèques;* Paris, 1797, in-8°; — *Essai de Poésies légères;* Mayence, 1798, in-8°; — *Discours sur cette question : Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles et le règlement à adopter pour le lieu des sépulture?* Paris, 1800, in-8° : ce discours a partagé le prix proposé par l'Institut. On doit encore à l'abbé Mullot la traduction des *Odes d'Anacréon*, des *Amours de Daphnis et Chloé* de Longus (1782), des *Fables* de Lockman (1785), des notices biographiques dans le *Nouvel Almanach des Muses* (t. II et III), des hymnes et des discours pour les fêtes républicaines, etc. P. L.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Rovère et Durat, *Dénonciation d'un complot de l'abbé Mulot contre les patriotes d'Avignon;* Paris, 1791, in-4°. — Barjavel, *Dict. hist. du Vaucluse.*

*MULOCH (*Dinah-Maria*), femme de lettres anglaise, née en 1826, à Stoke-sur-Trent, dans le comté de Stafford. A l'âge de vingt-trois ans, elle publia, sous le voile de l'anonyme, un roman, *The Ogilvies* (Londres, 1849, 3 vol. in-8°), qui produisit quelque sensation. Sans se nommer davantage, elle donna depuis *Olive* (1850), *The Head of family* (1851), *Alice Learmont* (1851), *The Agatha's Husband* (1853), *Avillion and other tales*, *Rhoda's lessons*, *Cola Monti*, *Bread upon the waters*, etc. K.

Men and Women of the Time.

MULREADY (*William*), peintre anglais, né en 1786, à Ennis, en Irlande. A quinze ans, il fréquenta les cours de l'académie des beaux-arts, et renonça de bonne heure à la peinture d'histoire pour étudier les maîtres flamands. Ses premiers travaux furent peu remarqués, à l'exception toutefois de trois petites toiles ayant pour sujets *Les Petits pêcheurs* (1813), *Les Petits vagabonds* (1815), et *La Pêche interrompue* (1816). A cette dernière date, il fut admis à l'Académie, et depuis sa popularité n'a cessé de grandir. Il serait difficile de donner une liste complète des productions de cet artiste, qui occupe une place à part dans l'école anglaise, où on pourrait le ranger à côté de Wilkie; qu'il suffise de rappeler *La Dernière auberge*, *Un Beau temps*, *Le Passage du gué*, qui se trouvent à la Galerie nationale de Londres, *La Robe de noces*, *Le Sonnet*, *Ouvrez la bouche et fermez les yeux*, *Le Billet intercepté*, *Le Bout de l'oreille*, *Une Scène du Monde*, etc.

Men of the Time.

*MULSANT (*Martial-Étienne*), naturaliste français, né le 2 mars 1797, à Marnard (Rhône). Professeur d'histoire naturelle au lycée de Lyon, il a écrit depuis 1830 plusieurs ouvrages relatifs à cette science, tels que : *Lettres à Julie sur l'entomologie* (en prose et en vers), *suivies d'une description méthodique de la plus grande partie des insectes de France;* Lyon, 1830-1831, 2 vol. in-8°, fig.; on annonçait deux autres volumes, qui n'ont pas paru; — *Cours d'Entomologie réduit en tableaux synoptiques;* Lyon, 1833, in-8°; — *Histoire naturelle des Coléoptères de France;* Paris, 1839-1846, 4 livr. in-8°; — *Species des Coléoptères;* Paris, 1850-1851, gr. in-8°; — *Opuscules entomologiques;* Paris, 1852-1855, in-8°; — *Cours élémentaire d'Histoire naturelle;* Paris, 1856, in-8°. M. Mulsant est employé à la bibliothèque publique de Lyon, et il a fait insérer différents mémoires dans le recueil de l'Académie des Sciences de cette ville. P.

Littér. française contemp.

MULTISCIUS (*Arius*), chroniqueur islandais, né en 1067, mort en 1148. Il entra dans les ordres, et exerça le saint ministère dans divers lieux de l'Islande. Il a laissé une précieuse *Chronique* de ce pays, de 870 jusqu'en 1134, imprimée à Skalholt, 1688 et 1716, in-8°; et à Copenhague, 1733, in-4°. O.

Werlauff, *De Ario Multiscio, antiquissimo Islandorum historico;* Copenhague, 1808, in-8°.

MUMMIUS (*Lucius*), l'*Achaïque* (*Achaicus*), général romain, vivait vers le milieu du second siècle avant J.-C. Fils d'un tribun, homme nouveau, il devint préteur en 154. Il eut pour province l'Espagne ultérieure, où il éprouva d'abord des revers; il rétablit sa réputation par ses victoires sur les Lusitaniens et les Blasto-Phéniciens, et triompha l'année suivante des Lusitaniens. Il fut élu consul en 146, et obtint la gloire peu enviable de porter le dernier coup à la liberté de la Grèce. La ligue achéenne, sous la conduite de deux chefs violents et inhabiles, les préteurs Critolaüs et Diæus, avait adopté une politique hostile qui devait précipiter sa ruine. Q. Cæcilius Metellus Macedonicus, préteur en 148, avait remporté plusieurs victoires sur les Achéens; mais par humanité et par respect pour le grand nom de la Grèce, il n'avait pas poussé ses avantages jusqu'au bout. Sa politique modérée trompa les chefs achéens, qui se crurent capables de tenir tête aux Romains et rassemblèrent une armée sur l'isthme de Corinthe. Cette tentative insensée n'eut pas même un commencement de succès. Le consul Mummius arriva, renvoya son

prédécesseur Metellus, dispersa les troupes de la ligue, levées à la hâte, incapables de tenir tête aux légionnaires romains, et entra sans résistance dans Corinthe, abandonnée par la garnison grecque et les principaux habitants. Mummius, conformément aux ordres du sénat, fit de cette ville un terrible exemple. Corinthe, livrée au pillage et à l'incendie, fut détruite de fond en comble et les habitants vendus comme esclaves. Les trésors de l'art et du luxe, qui depuis des siècles s'accumulaient dans cette ville, devinrent la proie de conquérants barbares, incapables d'en apprécier la valeur. L'historien Polybe, à la nouvelle de la chute de Corinthe étant accouru d'Afrique, pour adoucir s'il était possible le sort de ses compatriotes, et qui fut le témoin impuissant de leurs malheurs, rapporte avoir vu des soldats romains jouer aux dés sur le célèbre tableau de *Bacchus* par Aristide. Mummius vendit au roi de Pergame les plus rares ouvrages de peinture, sculpture et ciselure, recueillis dans le pillage, et avertit les patrons des vaisseaux chargés de les transporter à destination qu'ils seraient tenus de remplacer par des équivalents les objets d'art perdus ou dégradés en route. Il croyait naïvement que l'on refaisait de pareils chefs-d'œuvre à volonté. Ce trait d'ignorance est resté célèbre. Mummius montra d'ailleurs plus de scrupules que beaucoup d'autres généraux romains dans des circonstances analogues; il respecta tous les objets consacrés à des usages religieux. Il ne faudrait point juger de son administration par l'acte terrible auquel son nom est resté attaché. Chargé d'organiser sa conquête d'abord comme consul, puis comme proconsul (146-145), il gagna l'estime et la confiance des provinciaux par son intégrité et sa justice. A son retour en Italie, il obtint les honneurs du triomphe en 145. Cette cérémonie forme une époque dans l'histoire des arts et de la culture littéraire à Rome. En voyant étalés devant eux les chefs-d'œuvre de la Grèce, les Romains commencèrent à comprendre et à imiter cette élégante civilisation, et avec la culture extérieure ils prirent quelque chose de l'esprit hellénique. Le vainqueur ne garda rien des dépouilles de Corinthe; et conserva dans sa demeure la sévère simplicité des temps anciens. Mummius fut élu censeur en 142. Lui et son collègue le second Scipion l'Africain s'entendirent mal; tandis que l'aimable et élégant Scipion se montrait rigide à l'excès, le rustique plébéien Mummius faisait voir une mollesse singulière. Aussi Scipion, en sortant de charge, déclara-t-il qu'il aurait bien rempli ses fonctions s'il avait eu un autre collègue, ou s'il n'en avait pas eu du tout. Comme orateur Mummius ne manquait pas de talent, quoique son langage se ressentît de la rudesse de ses mœurs. Il mourut pauvre, et ses filles furent dotées aux frais de l'État.

Spurius Mummius, frère du précédent, fut son légat pendant la guerre de Corinthe (146-145). Il était l'ami intime du second Scipion l'Africain. En politique il avait des opinions contraires à celles de son frère, et défendait le parti aristocratique. Il fut un de ceux qui s'opposèrent à l'établissement des écoles de rhétorique à Rome. Il composa des épîtres morales et satiriques, qui existaient encore du temps de Cicéron. Y.

Polybe, III, 32; XL, 7, 8, 11. — Tite-Live, *Epit.*, 52. — Appien, *Pun.*, 135. — Dion Cassius, 21. — Florus, II, 16. — Eutrope, IV, 14. — Valère Maxime, VI, 4. VII, 5. — Cicéron (*voy.* Orelli, *Onomasticon Tullianum*). — Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 2; XXXV, 4, 10. — Diodore, XXXII, 5. — Orose, V, 3. — Velleius, I, 12, 13; II, 128. — Tacite, *Ann.*, XIV, 21. — Pausanias, VII, 12. — Strabon, VIII. — Athénée, IV, 1. — Zonaras, IX, 30-32.

MUMMOLUS (*Ennius*), Gallo-Romain de naissance, patrice du royaume de Bourgogne, tué en 585. Après la mort du patrice Amatus, tué dans une bataille contre les Lombards, Gontran, roi des Bourguignons, éleva Mummolus au patriciat. Le nouveau patrice, rassemblant en 572 l'armée des Bourguignons, surprit dans une forêt près d'Embrun les Lombards, qui étaient rentrés dans les Gaules; il en tua un grand nombre et en envoya plusieurs autres prisonniers à Gontran. En 576 il remporta une victoire éclatante sur Didier, comte de Toulouse. Mais ses succès ne le mirent pas à l'abri des persécutions. Pour un motif inconnu, il fut forcé de s'enfuir avec sa femme et ses enfants, et se réfugia dans Avignon, dont les Austrasiens lui accordèrent le gouvernement, en 581. Les nobles d'Austrasie croyaient trouver dans cet énergique général un utile instrument. En effet E. Mummolus, d'accord avec Gontran-Boson, trama un complot qui mettait en danger les trônes de tous les princes mérovingiens. On trouvera des détails sur cette intrigue aux articles GONTRAN, GONTRAN-BOZON, GONDOVALD; nous ne rapporterons ici que ce qui est particulier à Mummolus. Celui-ci en 584, de concert avec Didier, comte de Toulouse et l'évêque Sagittaire, fit venir près de lui à Avignon Gondovald, que Gontran-Bozon avait rappelé de Constantinople depuis 582. Gondovald, comme fils de Clotaire, réclamait sa part de l'héritage paternel. Il fut proclamé roi d'Aquitaine à Brives en Limousin (décembre 584), et avec un corps de troupes conduit par Mummolus il s'avança rapidement jusqu'à la Charente. Presque toutes les villes situées entre cette rivière et les Pyrénées lui ouvrirent leurs portes. Mais la réconciliation de Childebert avec le roi de Bourgogne Gontran, et la défection de Didier, comte de Toulouse, mirent fin au succès du prétendant. Mummolus et Gondovald, reculant de la Charente sur la Dordogne, de la Dordogne sur la Garonne, s'enfermèrent dans la cité de Comminges (cité des Comènes). Les généraux de Gontran en firent le siége; voyant qu'ils ne réussissaient pas par la force, ils envoyèrent des messagers à Mummolus et lui offrirent son pardon et celui de ses adhérents pourvu qu'il abandonnât Gondovald. Mummolus, dont la femme et les enfants étaient tombés

au pouvoir de Gontran et qui craignait pour leur vie, ne résista pas aux promesses de pardon. Il livra aux Bourguignons Gondovald, qui périt de la main même de Gontran-Bozon. Mummolus reçut peu après la peine de sa perfidie; il fut tué par l'ordre du roi Gontran. « Telle fut, dit M. Henri Martin, la misérable fin d'un homme qui avait sauvé la Bourgogne, et qui, dans un siècle moins ténébreux, eût compté peut-être entre les grands noms de l'histoire. Mais il est des temps où les dons du génie avortent obscurément dans le chaos universel. Les prodigieuses richesses que Mummolus avait entassées dans les murs d'Avignon furent partagées entre les rois Gontran et Childebert. Gontran donna presque tout son lot aux pauvres et aux églises. On avait trouvé dans Avignon 250 talents d'argent et plus de 30 talents d'or. On racontait que Mummolus avait découvert un trésor enfoui dans des temps inconnus. »

Grégoire de Tours, l. III-VII. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. II.

MUN (*Thomas*), économiste anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. C'était un marchand de Londres, qui acquit de grandes richesses en faisant le commerce avec les peuples du Levant. Son habileté ou sa probité était bien connue, puisque Ferdinand I[er], grand-duc de Toscane, lui prêta un jour 40,000 couronnes sans intérêt pour l'aider dans une entreprise avec les Turcs. Il est auteur d'un ouvrage fort estimé, qui a pour titre *England's Treasure by foreign trade, or the Balance of our foreign trade is the rule of our treasure* (Londres, 1664, in-8°). Ce traité fut édité par son fils et réimprimé en 1669, 1698, 1700, 1713, 1755 et 1856. On a quelque raison de lui attribuer *A discourse of trade from England to the East Indies* (Londres, 1621, in-4°), signé des initiales T. M. D'après Mun, le moyen le plus sûr d'enrichir l'État, c'est de vendre plus que d'acheter à l'étranger. K.

Macpherson, *Annals of Commerce*. — Mac-Culloch, *Principles of political Economy*.

MUNARI DEGLI ARETUSI (*Pellegrino*) dit *Pellegrino de Modène*, peintre de l'école de Modène, assassiné en 1523. Nous ignorons l'époque de sa naissance, que Vasari et d'autres fixent à l'an 1509. Lanzi, au contraire, dit qu'en 1509, n'ayant encore reçu que les leçons de son père Giovanni, Pellegrino peignit à Modène un tableau qui attestait un véritable talent. Ce fut peu de temps après, sans doute, qu'il se rendit à Rome, où il prit place parmi les élèves de Raphael, qui l'employa aux peintures des loges du Vatican. En 1520 il retourna dans sa patrie, où il ouvrit une académie et où, tant par lui-même que par son élève Giulio Taraschi, il eut une grande influence sur l'école. Il peignit alors pour les églises de Modène plusieurs tableaux vantés par Vasari et Lanzi, mais qui ont disparu pour la plupart. De tous les élèves de Raphael, il fut peut-être celui qui approcha le plus de lui pour ses airs de tête, et par la grâce des poses et du mouvement des figures. Cet artiste eut une fin des plus malheureuses. Un de ses fils ayant tué un de ses camarades dans une querelle, Pellegrino à cette nouvelle accourt pour le secourir et l'empêcher de tomber dans les mains de la justice; il est rencontré par les parents de la victime, qui, à défaut du meurtrier qu'ils n'ont pu atteindre, tournent leur fureur contre lui, et le massacrent. C'est à tort que Tiraboschi donne pour fils à Pellegrino Cesare Munari, qui, d'après la date de sa mort, ne put être que son petit-fils. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Lancilotto, *Cronaca Modenese*. — Vedriani, *Vite de' Pittori Modenesi*. — Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Sossaj, *Modena descritta*.

MUNARI DEGLI ARETUSI (*Cesare*), dit *Cesare Aretusi*, petit-fils du précédent, peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, mort en 1612, à Bologne, où il avait obtenu le droit de bourgeoisie. Habile coloriste et heureux imitateur du Corrége, il manquait d'imagination; aussi s'associa-t-il G.-B. Fiorini, chargé de composer les tableaux et les fresques qu'il exécutait. Il reproduisait avec une rare perfection les tableaux des grands maîtres, et il se rendit célèbre par une excellente copie des peintures du Corrége à Saint-Jean de Parme. Il peignait le portrait avec un rare talent, et le musée de Florence possède de lui une belle tête de vieillard à barbe blanche. E. B—n.

Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

MUNATIUS PLANCUS. *Voy.* Plancus.

MÜNCH (*Ernest-Hermann-Joseph* de), historien suisse, né à Rheinfelden, le 25 octobre 1798, mort dans cette ville, le 9 juin 1841. Après avoir été greffier du tribunal de Rheinfelden, il occupa pendant deux ans une place de professeur à l'école cantonale d'Aarau, et fut chargé en 1824 d'enseigner à Fribourg en Brisgau les sciences auxiliaires de l'histoire. Nommé en 1828 professeur d'histoire ecclésiastique et de droit canon à Liége, il fut peu de temps après appelé à La Haye comme bibliothécaire, emploi qu'il remplit depuis 1831 à Stuttgard. D'abord partisan de l'opinion libérale, il défendit plus tard la politique absolutiste; en matière de religion, il resta pendant toute sa vie fidèle aux idées de Joseph II. Ses ouvrages sont d'une lecture agréable; mais ils manquent de critique. On a de Münch : *Die Heerzüge des christlichen Europas wider die Osmanen und die Versuche der Griechen zur Freiheit* (Les Expéditions des Chrétiens contre les Osmanlis et les Tentatives des Grecs pour conquérir leur liberté); Bâle, 1822-1826, 5 vol.; — *Die Schicksale der alten und neuen Cortes in Spanien* (Histoire des Cortès espagnoles anciennes et modernes); Stuttgard, 1824-1827, 2 vol.; — *Charitas Pir-*

kheimer, ihre Schwestern und Nichten (Charité Pirkheimer, ses sœurs et ses nièces); Nuremberg, 1826; — *Grundzüge der Geschichte des Repräsentativ-Systems in Portugal* (Principaux traits de l'histoire du système représentatif en Portugal); Leipzig, 1827; — *König Enzio* (Le roi Enzio); Ludwigsbourg, 1827; — *Franz von Sickingen's Thaten* (Les hauts faits de François de Sickingen); Stuttgard, 1827-1829, 3 vol.; — *Vermischte historiche Schriften* (Écrits historiques mêlés); Ludwigsbourg, 1828; — *Geschichte des Hauses und Landes Fürstenberg* (Histoire de la maison et du pays de Furstemberg); Aix-la-Chapelle, 1829-1832, 3 vol.; — *Geschichte des Hauses Nassau-Oranien* (Histoire de la maison de Nassau-Orange); Aix-la-Chapelle, 1831-1833, 3 vol.; — *Das Grossherzogthum Luxemburg in seinen geschichtlichen und staatsrechtlichen Beziehungen* (Le grand-duché de Luxembourg étudié au point de vue de l'histoire et du droit public); La Haye, 1831; — *Erinnerungen an ausgezeichnete Frauen Italiens* (Souvenirs de femmes distinguées de l'Italie); Aix-la-Chapelle, 1831; — *Vollständige Sammlung älterer und neuerer Concordate* (Recueil complet des Concordats anciens et modernes); Leipzig, 1831-1833, 2 vol.; — *Die Fürstinnen des Hauses Burgund-Œstreich in den Niederlanden* (Les princesses de la maison de Bourgogne-Autriche qui ont habité les Pays-Bas); Leipzig, 1832, 2 vol.; — *Allgemeine Geschichte der neuesten Zeit* (Histoire générale des temps modernes); Leipzig, 1833-1835, 6 vol.; — *Historisch-biographische Studien* (Études historiques et biographiques); Stuttgard, 1836, 2 vol.; — *Erinnerungen und Studien eines deutschen Gelehrten* (Souvenirs et Études d'un Savant allemand); Karlsruhe, 1836-1838, 3 vol.; autobiographie de l'auteur; — *Römische Zustände und katholische Kirchenfragen* (État de Rome et Questions au sujet de l'Église catholique); Stuttgard, 1838; — *Paolo Sarpi und sein Kampf mit dem Curialismus und Jesuitismus* (Paolo Sarpi et sa lutte avec la cour de Rome et le jésuitisme); Stuttgard, 1839; — *Denkwürdigkeiten zur politischen Kirchen-und Sittengeschichte der drei letzten Jahrhunderte* (Choses mémorables de l'histoire politique, ecclésiastique et morale des trois derniers siècles); Stuttgard, 1839; — *Denkwürdigkeiten zur Geschichte des Hauses Este und Lothringen im 16 und 17 Jahrhundert* (Choses mémorables de l'histoire de la maison d'Este et de Lorraine aux seizième et dix-septième siècles); Stuttgard, 1840; — *Erinnerungen, Reisebilder und Phantasiegemälde* (Souvenirs, Tableaux de Voyages et Fantaisies); Stuttgard, 1841-1842, 2 vol. Munch a aussi publié une édition des *Œuvres* de Ulric de Hutten; Berlin, 1821-1825, 5 vol.; il a traduit en allemand un *Choix* des écrits de ce célèbre pamphlétaire; Leipzig, 1822-1824, 3 vol.; on lui doit encore une édition des *Epistolæ obscurorum Virorum*; Leipzig, 1827. O.

Conversations-Lexikon. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. XIX.

* MUNCH (*Pierre-André*), historien et philologue norvégien, né à Christiania, le 15 décembre 1810. Fils du prévôt de la cathédrale de Christiania, Édouard Munch, il s'appliqua, après avoir terminé ses études de droit, à des recherches, fécondes en résultats, sur les antiquités des pays du Nord. En 1841 il fut nommé professeur d'histoire à l'université de sa ville natale. On a de lui : *Nordmændenes Gudelære* (Mythologie du Nord); Christiania, 1847; — *Grammaire de l'ancien norvégien*; ibid., 1847 et 1849; — *Grammaire du Langage des Runes*; ibid., 1848; — *Grammaire de la Langue Gothique*; ibid., 1848; — *Historisk geographisk Beskrivelse over Kongeriget Norge i Middelalderen* (Description historique et géographique des royaumes du Nord au moyen âge); ibid., 1849; — *Symbolæ ad historiam antiquiorem rerum norvegicarum*; ibid., 1850; — *Det Norske-Folks Historie* (Histoire des Peuples du Nord); ibid., 1853-1859, 3 vol. : les quatre premiers chapitres de cet excellent ouvrage ont été traduits en allemand par Claussen; Lubeck, 1853; — beaucoup de *Mémoires* importants dans des recueils danois et norvégiens. Munch a aussi édité le *Codex diplomaticus monasterii Sancti-Michaelis*; Christiana, 1845; — *L'Ancienne Edda*; Christiana, 1847; et, en commun avec Keyser, le *Norges gamle Love*; ibid., 1846-1849, 3 vol.

Son cousin germain, *André* MUNCH, né en 1811, s'est fait connaître par ses poésies lyriques, publiées en deux recueils; Christiania, 1848 et 1850, et dont le fond comme la forme sont des plus remarquables. On a encore de lui : *Sorg og Trøst* (Peine et Consolation); ibid., 1852; et deux tragédies, qui ont été traduites en allemand, *Salomon de Caus* et lord *William Russel*. O.

Conversations-Lexikon.

* MÜNCH-BELLINGHAUSEN (*Édouard-Joachim*, comte DE), homme d'État autrichien, né à Vienne, en 1786. Entré de bonne heure dans l'administration autrichienne, il devint maire de Prague; plus tard il fut un des principaux négociateurs du traité sur la libre navigation sur l'Elbe. Il sut peu à peu gagner la confiance du prince de Metternich, qui l'envoya, en 1823, à Francfort pour y représenter l'Autriche auprès de la Diète germanique. Dans cette position il exerça sur la vie politique de l'Allemagne une influence aussi grande que funeste, par un grand nombre de mesures rétrogrades qu'il proposa et qu'il fit adopter par la diète. Nommé en 1841 ministre d'État, il se retira dans la vie privée en 1848. O.

Conversations-Lexikon.

*MÜNCH-BELLINGHAUSEN (*Éloi-François-Joseph*, baron DE), neveu du précédent, poète dramatique allemand, né le 2 avril 1806, à Cracovie. Après avoir terminé ses études de droit, il entra dans l'administration autrichienne. Sur les conseils de son ancien précepteur Enk von der Burg, il commença en 1834 à écrire pour le théâtre. Ses pièces, qui parurent d'abord sous le pseudonyme de *Frédéric de Halm*, eurent en Allemagne, pour la plupart, un grand retentissement. Nommé en 1840 conseiller de régence, il abandonna, cinq ans après, la carrière politique, où le crédit de son oncle lui assurait un avancement rapide, pour accepter l'emploi de conservateur de la bibliothèque de Vienne; depuis 1852 il est membre de l'Académie de cette ville. Voici la liste de ses pièces, qui sont presque toutes des tragédies : *Griseldis*, 1835; — *Der Adept*, 1836; — *Camoëns*, 1837; — *Imelda Lambertazzi*, 1838; — *Ein mildes Urtheil* (Un Jugement doux), 1840; — *König Wamba* (Le roi Wamba); — *Die Pflegetochter* (La Fille adoptive); — *König und Bauer* (Roi et Paysan), 1841: imité de Lope de Véga; — *Der Sohn der Wildniss* (Le Fils du Désert), 1842; — *Sampiero*, 1844; — *Verbot und Befehl* (Défense et Ordre), comédie; — *Maria de Molina*, 1847; — *Eine Königinn* (Une Reine); — *Der Fechter von Ravenna* (Le Gladiateur de Ravenne), 1857; une traduction française en a paru dans la *Revue germanique* (année 1858) : cette pièce excita en Allemagne un enthousiasme général, comme exprimant les aspirations patriotiques de la nation. M. Münch-Bellinghausen a aussi publié : *Gedichte* (Poésies); Stuttgard, 1850; et Vienne, 1857. Plusieurs de ses pièces sont très-belles; dans toutes la forme ne laisse rien à désirer. Les *Œuvres littéraires* de M. Münch-Bellinghausen ont été réunies en 6 vol. in-8°; Vienne, 1856. On a encore de lui : *Ueber die älteren Sammlungen spanischer Dramen* (Sur les plus anciens recueils de drames espagnols); Vienne, 1852.

Julian Schmidt, *Geschichte der deutschen Literatur im neunzehnten Jahrhunderts*. — Saint-René Taillandier, *Histoire de la Jeune Allemagne*.

MÜNCHHAUSEN (1), (*Gerlach-Adolphe*, baron DE), homme d'État allemand, né le 14 octobre 1688, mort le 26 novembre 1770. Après avoir été pendant plusieurs années conseiller à la cour d'appel de Celle et avoir ensuite rempli plusieurs missions importantes, il fut en 1728 nommé membre du conseil de régence de l'électorat de Hanovre. En 1732, peu de temps après la fondation de l'université de Gœttingue, il en fut nommé curateur, emploi qu'il garda jusqu'à sa mort et dans lequel il se montra le protecteur le plus éclairé des lettres. Sous sa direction intelligente, cet établissement acquit bientôt une très-haute réputation. Il fut encore chargé de plusieurs négociations diplomatiques; en 1765 il fut nommé premier ministre; pendant son administration le pays jouit d'une constante prospérité. O.

(1) Il était d'une très-ancienne famille, dont l'histoire a été écrite par Trever.

Pütter, *Geschichte der Universität Göttingen*. — Böhmer, *Parentale in memoriam Munchhusii* (dans les *Opuscula academica* de Heyne, t. I). — Heyne, *Oratio in honorem Munchhusii* (dans le t. II des *Opuscula*). — Hirsching, *Handbuch*.

MÜNCHHAUSEN (*Otton*, baron DE), agronome allemand, de la même famille que le précédent, né en 1716, mort en 1774. Il est auteur d'un recueil intitulé le *Hausvater* (Le Père de famille), Hanovre, 1765-1773, 6 vol. in-8°, et qui a eu une grande influence sur les progrès de l'agriculture en Allemagne. O.

Hirsching, *Handbuch*.

MÜNCHHAUSEN (*Jérôme-Charles-Frédéric*, baron DE), fameux hableur allemand, de la même famille que les précédents, né en 1720, à Bodenwerder dans le Hanovre, mort en 1797. De 1737 à 1739, il prit part comme officier de cavalerie aux campagnes des Russes contre les Turcs. De retour dans son pays, il passa le reste de sa vie à raconter ses aventures de guerre, en exagérant d'année en année l'importance de son rôle et ses hauts faits. Ces fanfaronnades furent recueillies par L. Raspe, savant littérateur allemand; il les publia à Londres, en 1735, sous le titre de : *Baron Munchhausen's Narrative of his marvellous Travels and Campaigns in Russia*, en y joignant plusieurs aventures incroyables, extraites de divers ouvrages, tels que les *Facetiæ* de Bebel, les *Deliciæ academicæ* de Lange, etc. Ce livre eut le plus grand succès, et fut réimprimé cinq fois en deux ans; Burger en donna en 1786 une traduction allemande, dont la seconde édition contient de notables additions, dues en partie à Lichtenberg. Une *Suite* aux aventures de Münchhausen fut publiée par Schnorr; Stendal, 1794-1800, 3 vol. Tels sont les divers éléments d'où s'est formé le livre amusant et populaire des *Aventures du baron de Münchhausen*. O.

Ellissen, *Nachricht über den Freiherrn von Münchhausen* (en tête de l'édition des *Aventures*, donnée à Berlin, 1849).

*MÜNCHHAUSEN (*Alexandre*, baron DE), homme d'État allemand, parent du précédent, né en 1813. Entré en 1836 dans l'administration hanovrienne, il fut élu en 1841 membre de la première chambre; en 1847 il devint conseiller de cabinet. En octobre 1850 il fut mis à la tête du ministère; il assista aux conférences de Dresde, où il essayait de modérer les tendances ultra-réactionnaires des gouvernements allemands. Peu de temps après, il défendit avec énergie l'indépendance de son pays vis-à-vis de la diète germanique, qui voulait faire révoquer une loi sur les états provinciaux votée par les chambres. A la fin de 1851, à l'avénement du roi Georges V, il donna sa démission, et rentra dans la vie privée. O.

Conversations-Lexikon.

MUNCZ (*Jean*), mathématicien allemand, né à Blaubeuern, en Bavière, et mort en 1503, à Vienne, où il était chanoine de la cathédrale de Saint-Étienne. Il se livra à l'étude de l'astronomie et de l'astrologie (sciences à peu près synonymes à la fin du quinzième siècle), et il publia quelques ouvrages qui paraissent avoir été alors bien accueillis, mais qui sont aujourd'hui dans l'oubli le plus complet. En voici les titres. *Tabula minutiorum super meridiano Budensi*; *Kalendarium astronomicum cum solitis indicationibus* (Vienne, s. d., in-fol.); — *Astrologica Operatio* (Vienne, s. d., in-4°). G. B.

Denis, *Histoire* (en allemand) *de l'Imprimerie à Vienne*, p. 111, 296, 301.

MUNDANELLA (*Luigi*), médecin italien, né à Brescia, mort vers 1570. Il fut en grande réputation en Italie vers 1540. Directeur du jardin des plantes de Padoue, il se distingua par ses connaissances en botanique; rien ne lui fit plus d'honneur, selon Éloi, que d'avoir senti un des premiers la préférence qu'on devait donner aux ouvrages des médecins grecs sur ceux des Arabes. On a de lui : *Epistolæ medicinales variarum quæstionum et locorum Galeni difficiliorum expositionem continentes*; Bâle, 1538, 1543, 1554, in-4°; réimpr. à Venise et à Lyon; — *Dialogi medicinales X*; Zurich, 1551, in-4°; — *Theatrum Galeni*; Bâle, 1551, 1568, in-fol.; Cologne, 1587, in-fol.; c'est l'ouvrage le plus estimé de l'auteur; — *Epistola ad Josephum Valdanium*; Padoue, 1567, in-8°. P.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

MUNDAY (*Anthony*), littérateur anglais, né en 1553, mort le 10 août 1633, à Londres. Il passa une partie de sa vie à l'étranger; il fit ses études dans un des colléges de Rome, et fut un de ceux qui dénoncèrent en 1582 un complot papiste contre la reine Élisabeth. Dès 1579 il avait débuté dans la carrière des lettres par un petit ouvrage d'imagination intitulé : *The Mirror of Mutabilitie*, qui fut suivi d'un grand nombre de morceaux en vers ou en prose et de quelques traductions. Ces écrits n'offrent plus d'intérêt aujourd'hui. Il n'en est pas de même des pièces de théâtre qu'il a données, au nombre d'une quinzaine; tout irrégulières qu'elles sont, elles offrent des scènes grotesques, des personnages bizarres et des peintures pleines de vigueur et d'entrain. Les suivantes ont été imprimées : *The Downfal of Robert, earl of Huntingdon*; et *The Death of Robert, earl of Huntingdon* (1601), *The Vidow's charm* (1607), et *The firsts part of the Life of sir John Oldcastle* (1600); cette dernière en collaboration avec Drayton, Wilson et Hathwaye. P. L—y.

Collier, *Hist. of English dramatic Poetry*.

* **MUNDT** (*Théodore*), littérateur allemand, né à Potsdam, le 19 septembre 1808. Après avoir étudié à Berlin les belles-lettres, il vécut pendant quelques années à Leipzig; il y écrivit des nouvelles et des articles de critique littéraire, dont la tendance se rattachait aux doctrines de la *Jeune Allemagne*. Il parcourut ensuite une grande partie de l'Europe; en 1839, il s'établit à Berlin, et fut nommé plusieurs années plus tard professeur à l'université de cette ville. Appelé en 1848 à la chaire de littérature générale à Breslau, il devint en 1850 conservateur de la bibliothèque de l'université de Berlin. « M. Th. Mundt, dit M. Saint-René Taillandier, occupe une place considérable dans le mouvement de la Jeune Allemagne; il est peut-être avec M. Wienbarg le plus convaincu de tous ces écrivains. Armé d'une sincérité véhémente que M. Gutzkow n'a jamais connue, porté vers une direction sérieuse qui est interdite à M. Laube, il a représenté plus d'une fois avec éclat les ambitions de la jeunesse. Il a cru, comme M. Wienbarg, à la régénération de l'Allemagne; comme lui, il a cherché ce qui manquait surtout à son école, des principes nettement conçus, des idées à défendre et qui les protégeraient eux-mêmes. Toutefois il y a eu plus d'ardeur que d'originalité dans son esprit, et les idées, auxquelles il demandait une action forte sur la société, n'étaient, il faut le dire, ni très-neuves ni très-fécondes. Ce que M. Mundt voulait surtout, c'était de réhabiliter, comme on dit, la matière, de justifier la chair et ses désirs. Voilà un nouveau reflet des utopies qui tâchaient de se constituer en France vers la même époque, et il est remarquable que les doctrines saint-simoniennes soient encore ce qu'il y a eu de plus clair dans ces théories de la Jeune Allemagne, dans ces systèmes si longuement annoncés et dont personne n'a jamais pu découvrir le premier mot..... L'idée à laquelle M. Mundt est le plus attaché, et qu'on retrouve dans tous ses écrits, n'est pas autre chose que ce panthéisme à la fois mystique et sensuel vers lequel les imaginations allemandes se laissent si aisément entraîner. » Les premiers romans de M. Mundt ne sont plus lisibles aujourd'hui; ceux qu'il a écrits plus tard ne sont intéressants que partiellement. Mais il excelle dans les portraits de personnages célèbres contemporains et surtout dans les récits de voyage. « Quand il parcourt la France, l'Italie, la Suisse, dit encore M. Taillandier, quand il jette, à l'occasion des villes qu'il rencontre, des réflexions vives, brillantes, hardies, on est entraîné par l'avidité curieuse de son intelligence. Ses opinions ne sont pas toujours irréprochables; je ne souscrirais pas à tous les jugements qu'il porte; je ne lui accorderais pas le coup d'œil d'un publiciste; mais son ardeur est intéressante, et il y a là ce qui manque tant à M. Gutzkow et à M. Laube, un cœur qui bat, une âme qui cherche. » On a de Mundt : *Madelon*; Leipzig, 1832; — *Das Duett* (Le Duo); Berlin, 1832; — *Der Basilisk*; Leipzig, 1833; — *Moderne Lebenswirren* (Tourbillons de la vie moderne); Leipzig, 1834; — *Madonna*; Leipzig, 1835; — *Kunst der deutschen Prosa* (L'Art de la prose

allemande); Berlin, 1837 et 1843; — *Charakteren und Situationen*; Leipzig, 1837, 2 vol.; — *Spaziergänge und Weltfahrten* (Promenades et Voyages); Altona, 1838-1840, 3 vol.; — *Völkerschau auf Reisen* (Tableaux de Voyages); Stuttgard, 1840; — *Thomas Münzer*; Altona, 1841 et 1843, 3 vol.; — *Geschichte der Literatur der Gegenwart* (Histoire de la Littérature contemporaine); Berlin, 1842 et 1853; — *Geschichte der Gesellschaft* (Histoire de la société); Berlin, 1844, et Leipzig, 1856; — *Carmola*; Hanovre, 1844; — *Æsthetik*; Berlin, 1845; — *Allgemeine Literaturgeschichte* (Histoire générale de la Littérature); Berlin, 1846, 3 vol.; — *Die Götterwelt der alten Völker* (La Mythologie des anciens Peuples); Berlin, 1846 et 1854; — *Dramaturgie*; Berlin, 1847; — *Gesammelte Schriften* (Recueil d'articles); Leipzig, 1847, 2 vol.; — *Mendoza*, Berlin, 1847, 2 vol.; — *Staatsberedtsamkeit der neueren Völker* (L'Éloquence politique des peuples modernes); Berlin, 1848; — *Die Matadore*; Leipzig, 1850, 2 vol.; — *Macchiavelli*, Leipzig, 1851 et 1853; — *Ein deutscher Herzog* (Un Duc allemand); Leipzig, 1853; — *Geschichte der deutschen Stände* (Histoire des Classes de la société allemande); Berlin, 1854; — *Der Kampf um du schwazze Meer* (La Lutte au sujet de la possession de la mer Noire); Brunswick, 1855; — *Krim Girai*; Berlin, 1855; — *Pariser Kaiserskizzen* (Esquisses du Paris impérial); Berlin, 1857, 2 vol.; — *Graf Mirabeau*; Berlin, 1858, 4 vol.; — *Paris und Louis Napoleon* (Paris et Louis-Napoléon); Berlin, 1858, 2 vol.; — *Italiänische Zustände* (État de l'Italie); Berlin, 1859. Mundt a aussi dirigé plusieurs recueils périodiques, tels que les *Dioskuren* (Berlin, 1836-1837); *Der Freihafen* (Le Port franc); Altona, 1838; *Delphin*; Altona, 1837-1838. Enfin il a publié divers écrits politiques. O.

Convers.-Lexik.

* **MUNDT** (*Claire*), connue aussi sous le nom de *Louise* MUHLBACH, romancière allemande, femme du précédent, née à Neubrandebourg, le 2 janvier 1814. Fille du conseiller aulique Müller, elle épousa en 1839 le littérateur Mundt. Douée d'une imagination féconde mais déréglée, elle a écrit un grand nombre de romans, remplis, pour la plupart, de tableaux assez libres; de plus, ils abondent en digressions politiques, dictées par le radicalisme le plus outré. Mme Mundt a publié : *Glück und Geld* (Bonheur et Argent); Altona, 1842, 2 vol.; — *Justin*; Lepzig, 1843; — *Gisela*; Altona, 1844; — *Eva*; Berlin, 1844, 2 vol.; — *Nach der Hochzeit* (Après la noce); Leipzig, 1844, 2 vol.; — *Novellen*; Leipzig, 1845; — *Ein Roman in Berlin* (Un Roman à Berlin); Berlin, 1846, 3 vol.; — *Hofgeschichten* (Histoires de Cour); Berlin, 1847, 3 vol.; — *Die Tochter einer Kaiserin* (La Fille d'une Impératrice); Berlin, 1848, 2 vol.; — *Aphra Besn*; Berlin, 1849, 3 vol.; — *Johann Gotzkowsky*; Berlin, 1850, 3 vol.; — *Friedrich der Grosse und sein Hof*, Berlin, 1853, 1857 et 1858, 3 vol.; — *Welt und Bühne* (Le Monde et le Théâtre); Berlin, 1854, 2 vol.; — *Berlin und Sanssouci*; Berlin, 1854, 4 vol.; — *Historisches Bilderbuch* (Album historique); Berlin, 1855, 2 vol.; — *Königinn Hortense* (La reine Hortense); Berlin, 1856 et 1857, 2 vol.; — *Historische Charakterbilder* (Caractères historiques); Berlin, 1857, 2 vol.; — *Kaiser Joseph II und sein Hof* (L'empereur Joseph II et sa cour); Berlin, 1857, 12 vol.; — *König Heinrich VIII und sein Hof* (Le roi Henri VIII et sa Cour); Berlin, 1858, 2 vol.; — *Napoléon in Deutschland* (Napoléon en Allemagne); Berlin, 1858, 12 vol. O.

Conversations-Lexikon.

MUNGO PARK. *Voy.* PARK.

MUNIER (*Étienne*), ingénieur français, né le 7 décembre 1732, à Vesoul, mort le 17 septembre 1820, à Angoulême. Après avoir passé trois ans à l'école des ponts et chaussées sous la direction de Perronet, il fut envoyé comme ingénieur à Angoulême, où il resta jusqu'en 1786. Nommé à cette date ingénieur en chef, il en exerça les fonctions à Paris, puis à Angoulême. En 1809, il prit sa retraite. On a de lui : *Essai d'une Méthode générale propre à étendre les connaissances des voyageurs*; Paris, 1779, 2 vol. in-8°; c'est un recueil d'observations relatives à l'histoire, à la répartition des impôts, au commerce, aux sciences, aux arts et à la culture des terres; — *Nouvelle Géographie, contenant un précis historique de l'origine des divers peuples*; Paris, an XI (1803), 2 vol. in-8°; — *Observations sur les dix-neuf articles proposés à l'examen des cultivateurs par la Société impériale d'Agriculture de la Seine*; Angoulême, 1813, in-4°: mémoire auquel cette société avait en 1812 décerné une médaille d'or. P. L.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1822.

MUNK (*Han*), navigateur danois, né vers 1589, mort sur l'océan Glacial arctique, le 3 juin 1628. Il possédait la réputation d'un habile marin, lorsque après une expédition sans succès de Robert Fotherby, il fut chargé en 1619, par le roi de Danemark, Christian IV, de faire des découvertes dans le nord et surtout d'y chercher un passage au nord-ouest pour arriver aux Indes. Il devait essayer de rejoindre le Groenland oriental, en faisant le tour du pôle arctique. Munk partit avec deux bâtiments montés par soixante-quatre hommes d'équipage. Il remonta le détroit de Davis, et pénétra dans la baie d'Hudson. Cédant à une manie commune à beaucoup de navigateurs, il changea tous les noms de cette partie du globe. C'est ainsi qu'il appela la baie de Baffin et les autres eaux qui baignent le Groenland *mare Christianeum* et débaptisa toutes les îles reconnues par ses de-

vanciers. Il hiverna dans le Chesterfield-Inlet (1), qu'il nomma *Havre d'hiver de Munk*, et reconnut les terres environnantes, auxquelles il imposa la dénomination de *Nouveau Danemark*. Il avait fait construire des cabanes pour lui et ses hommes, et, le gibier abondant, il passa plusieurs semaines à l'abri de la famine. Mais tout à coup le froid prit une intensité rare, même dans ces parages. La bière, le vin, l'eau-de-vie gelèrent dans les tonneaux, qu'ils firent éclater. Les animaux disparurent, le biscuit et les autres provisions s'épuisèrent, et pour comble de malheur, le scorbut atteignit presque tous les compagnons de Munk. Lorsqu'au printemps les oiseaux revinrent, les navigateurs se trouvaient si affaiblis qu'aucun d'eux ne put profiter des ressources que leur offraient d'innombrables troupes de canards et de perdrix qui voltigeaient autour d'eux. Soumis au supplice de Tantale, ceux que la famine et la maladie avaient épargnés mirent eux-mêmes un terme à leurs souffrances. Munk, resté seul dans sa hutte, et torturé par la faim, tenta un dernier effort; il se traîna jusqu'à une cabane voisine, où il trouva deux de ses marins qui luttaient encore contre la mort. Ils s'encouragèrent mutuellement, et, écartant la neige, ils trouvèrent des racines, qu'ils mangèrent. Ranimés par ces débris de végétaux, au bout de quelques jours, ils purent prendre des oiseaux et des poissons. Ils parvinrent à réparer leur plus petit bâtiment, mirent à la voile, repassèrent le détroit d'Hudson, et après une traversée toute providentielle, atterrirent en Norvège, le 25 septembre 1620. Des soixante-quatre hommes que Munk avait emmenés avec lui, il n'en ramena que deux (2).

Il sollicita aussitôt le commandement d'une nouvelle expédition. Ses aventures avaient excité un vif intérêt. Sa demande fut accueillie avec empressement; une souscription fut ouverte et dépassa bientôt le chiffre des dépenses nécessaires pour l'entreprise. Dans une dernière audience, Christian IV lui recommanda plus de prudence que dans son précédent voyage et parut l'accuser de la mort de ses compagnons. Munk répliqua avec une telle vivacité que le roi, oubliant toute dignité, le frappa de sa canne. Cet outrage fut mortel pour le marin, qui s'embarqua le cœur brisé par la honte et la colère. Il mourut en mer peu de temps après, sans avoir fait de nouvelles découvertes. Il a laissé la relation de son premier voyage; Copenhague, 1623, in-4°. Dans ses deux expéditions Munk ne paraît pas avoir dépassé le 60° de lat. nord.

A. de L.

Frédéric Lacroix, *Régions circompolaires dans L'Univers Pittoresque*.

(1) Grand golfe de la mer d'Hudson, qui s'avance à quarante kil. dans les terres septentrionales de la Nouvelle-Galles du Nord (*New Wales* ou *West-Main*).

(2) On a accusé Munk et ses deux compagnons de s'être nourris des cadavres de leurs camarades plus faibles, durant la traversée qu'ils avaient à faire pour regagner leur patrie, traversée qui paraît impossible, à trois hommes épuisés, sur une mer aussi orageuse, aussi difficile que l'océan Arctique. Rien n'a prouvé pourtant cette d'antropophagie, rendu au surplus presqu'excusable par la détresse inouïe où se trouvaient ces malheureux.

*MUNK (*Salomon*), savant orientaliste allemand, né en 1802, à Glogau. D'origine juive, il étudia à Berlin et à Bonn la philosophie et les langues orientales, auxquelles il s'initia plus amplement à Paris, sous des maîtres tels que Sacy et Chézy. Nommé, en 1840, un des conservateurs des manuscrits orientaux à la Bibliothèque impériale de Paris, il fit en cette année un voyage en Égypte, d'où il rapporta plusieurs précieux manuscrits arabes. La faiblesse croissante de sa vue l'obligea, en 1852, de résigner sa place à la Bibliothèque. M. Munk a été élu en 1858 membre de l'Académie des Inscriptions en remplacement de Le Bas. On a de lui : *Réflexions sur le Culte des anciens Hébreux dans ses rapports avec les autres cultes de l'antiquité*; Paris, 1833; — *Notice sur Rabbi Saadia Gaon*; Paris, 1838 : reproduit dans le tome IX de la *Bible* de Cahen; — *Commentaire de Rabbi Tan' houm de Jérusalem sur le livre de Habakkouk, publié en arabe, avec traduction française et notes*; Paris, 1843, in-8°; — *Palestine*; Paris, 1848, dans la collection de l'*Univers pittoresque*, publiée par MM. Firmin Didot; — *La Philosophie chez les Juifs*; Paris, 1848, in-8°; — *Notice sur Aboul-Walid-Merwan*; Paris, 1851; — *Mélanges de Philosophie juive et arabe, renfermant des extraits de* La Source de vie *d'Ibn-Gebirol, traduits en français, avec un mémoire sur la vie et les écrits d'Ibn-Gebirol et des notices sur les principaux philosophes arabes*; Paris, 1857-1859, 2 parties, in-8°. Dans le *Journal Asiatique*, M. Munk a publié entre autres : *Notice sur Joseph ben-Jehouda, disciple de Maïmonide*; — *Mémoire sur une inscription phénicienne découverte à Marseille*; — *Notice sur le grammairien Juda ben-Djannah, connu sous le nom d'*Abouwalid, et sur d'autres grammairiens juifs antérieurs au dixième siècle. M. Munk a aussi inséré beaucoup d'articles dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* et dans le *Dictionnaire de la Conversation*. Enfin, il a fait paraître une édition de la première partie du *Moré néboruhim* de Maïmonide, avec une traduction française et des notes; Paris, 1856, in-8°.

O.

Conversations-Lexikon.

MÜNNICH (*Burcard-Christophe*, comte de), célèbre général et homme d'État russe, d'origine allemande, né le 20 mai 1683, à Neuhuntorf pays d'Oldembourg, mort à Saint-Pétersbourg, le 16 octobre 1767. Il était fils d'Antoine Gunther de Münnich, gentilhomme qui, après avoir quitté le service danois avec le grade de lieutenant-colonel, avait été nommé inspecteur général des digues des comtés d'Oldembourg et de Delmenhorst. Sous la direction de son père, il étudia le

tin, le français, les mathématiques et l'art es travaux hydrauliques. A l'âge de seize ans, se rendit en France, où il obtint une place 'ingénieur dans l'armée d'Alsace; mais peu de mps après, à la nouvelle qu'il aurait à combattre ses compatriotes, il donna sa démission, t retourna dans son pays. Nommé en 1701 caitaine dans l'armée de Hesse-Darmstadt, il assista l'année suivante au siége de Landau. Il lla ensuite trouver son père, qui, devenu dans intervalle conseiller intime du prince d'Ostfrise, ui fit donner l'emploi d'ingénieur en chef de ce ays. En 1706, entraîné par son goût pour la uerre, il reprit du service dans l'armée du landrave de Hesse, qui allait rejoindre en Italie le rince Eugène. Il reçut le grade de major de a garde à pied; après avoir pris part à la bataille de Castiglione et à la prise de plusieurs foreresses, il passa en Flandre, assista à la bataille 'Oudenarde, et se trouva au siége des princiales villes de ce pays. Il se distingua à Malplaquet t fut nommé lieutenant-colonel. En 1712 il fut lessé à Denain et fait prisonnier; pendant sa aptivité il fit la connaissance de Fénelon; il se lut toujours à rappeler l'accueil que lui avait fit l'illustre prélat. Rendu à la liberté en 1713, l reçut le grade de colonel. Pendant les années uivantes, il dirigea la construction des écluses de arlshaven et du canal de Grabenstein. En 1716, près la paix d'Utrecht, il entra dans l'armée d'Auuste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, ui distingua bientôt ses talents et le nomma énéral major et inspecteur général de l'armée olonaise, et un peu plus tard commandant de a garde. La confiance que lui accordait le roi ui valut de la part du comte de Fleming une uite de tracasseries, qui le firent renoncer au ervice de Pologne. Pierre le Grand, auquel il vait présenté un nouveau système de fortificaions, imaginé par lui, lui avait proposé la place l'ingénieur général avec le grade de lieutenant général. Sur cette promesse, Münnich se endit, en février 1721, à Saint-Pétersbourg; son xtérieur jeune et ses manières polies ne satisirent pas le czar, qui aimait à trouver dans un nilitaire un air rébarbatif. Voulant éprouver les onnaissances de Münnich, Pierre le chargea de lresser des plans pour les fortifications de Cronsadt et de Riga; bien qu'il fût content du traail de Münnich, il hésitait encore, dans la crainte le froisser d'anciens généraux, à lui donner 'emploi qu'il lui avait fait offrir, lorsqu'un inident secondaire l'y décida. Pierre désirait beauoup avoir le plan du beau clocher de l'église Saint-Pierre de Riga, qui venait d'être consumé ar le feu; or il se trouva qu'il n'en existait u'un seul, dessiné par Münnich quelques jours vant l'incendie. Pierre le lui demanda et en récompense lui fit accorder la patente si longtemps ttendue de lieutenant général.

En 1723 Münnich reçut la mission de continuer les travaux commencés par Pisarew, le protégé de Mentzikoff, pour unir, par le grand canal de Ladoga, la Wolchowa à la Newa; sous sa direction énergique et intelligente, cette œuvre, où Pisarew avait apporté la plus grande négligence, avança rapidement, à la grande satisfaction du czar, qui dit à ce propos : « Je n'ai pas encore eu à mon service un étranger qui, comme Münnich, se soit entendu à concevoir de grandes entreprises et à les exécuter ». Après la mort de Pierre, Münnich sut se maintenir en crédit malgré la haine que lui avait vouée Mentzikoff, et avec l'aide des vingt-cinq mille travailleurs mis à sa disposition, il poussa avec tant d'ardeur la confection du canal, que, le 12 juin 1728, la navigation put y être ouverte. En récompense de ce service, il fut créé comte, et reçut de Pierre II les gouvernements de l'Ingrie, de la Carélie et de la Finlande.

En 1730 à l'avénement d'Anna Iwanowna, Münnich entra tout à fait en faveur; lui, Ostermann et Biren se partageaient la confiance de la czarine, qui le plaça à la tête de l'administration de la guerre et le nomma général feld-maréchal de ses armées. Il apporta dans l'organisation militaire des changements importants et qui reçurent l'approbation du prince Eugène; entre autres, il fonda une académie pour former de jeunes officiers. En 1732 il termina entièrement le canal de Ladoga; toute la cour assista à la pompeuse inauguration de cette œuvre grandiose. L'influence croissante que Münnich exerçait sur les affaires donna de l'ombrage à Ostermann, qui sut habilement le rendre suspect à Biren, comme un homme qui voulait capter pour lui seul la faveur de la czarine. En réunissant leurs efforts, ces deux ministres parvinrent à faire éloigner leur rival; en 1734 Münnich fut chargé d'aller presser le siége de Dantzig, ville qui s'était déclarée pour Stanislas Leczinski, que la Russie cherchait à exclure du trône de Pologne, même par les armes. Ses mesures énergiques obtinrent en peu de temps la reddition de la place; il pacifia ensuite toute la Pologne, et lui fit reconnaître pour roi le candidat russe, l'électeur de Saxe.

En l'automne 1735, Münnich fut envoyé en Ukraine pour prendre le commandement de l'armée qui devait combattre le khan tartare Kaplan Gheraï. Après avoir fait, avec son activité accoutumée, tous ses préparatifs pour un vaste plan de campagne, il investit, en mars 1736, la forteresse d'Azof, et se mit ensuite en route avec l'armée principale, forte de cinquante-quatre mille hommes, pour conquérir la Crimée. L'entreprise était des plus difficiles; il fallait traverser de longues steppes arides, et cela au milieu des attaques incessantes des Tartares, qui ne manquaient pas de profiter des embarras causés par les quatre-vingt mille chariots, qui transportaient les provisions calculées pour deux mois. On arriva cependant sans trop d'encombre devant l'isthme qui joint la presqu'île de Crimée

au continent. Là les Russes se trouvèrent arrêtés par un profond fossé, protégé par six tours garnies d'artillerie et par la forteresse de Pérécop. Mais par une fausse attaque, habilement concertée, Münnich emporta facilement le fossé, mit en déroute les Tartares consternés en voyant tomber si vite les lignes qu'ils croyaient imprenables, et deux jours après (30 mai), il obtint la capitulation de Pérécop. Contrairement à l'avis de ses généraux, qui, sous le prétexte qu'on n'avait plus de vivres que pour huit jours, demandaient qu'on s'établit dans un camp retranché et qu'on fit ravager le pays par des partisans, Münnich résolut de s'avancer avec le gros de l'armée, qui se mit en marche le 5 juin. Les Tartares profitèrent des nombreux avantages que leur offrait le terrain pour harceler continuellement les Russes. Münnich chargea alors le général Hein d'aller avec un fort détachement surprendre les ennemis dans leur camp; par suite de sa négligence, Hein échoua dans sa mission; Münnich, d'une sévérité inflexible sur ce qui tenait à la discipline, le fit dégrader et le condamna à servir, sa vie durant, comme simple dragon dans la milice. Cet acte exaspéra les autres généraux déjà indisposés contre les opérations de leur chef; ils entretinrent avec soin le mécontentement des soldats qui commençaient à éprouver de grandes privations. Münnich n'en persévéra pas moins dans son projet, et après dix jours de fatigues, il arriva à Koslow, principale place de commerce du pays. Elle avait été abandonnée par les Tartares; les Russes y firent un butin considérable, et se virent de nouveau approvisionnés pour longtemps. Ils continuèrent de marcher en avant, et le 27 juin ils atteignirent le dangereux défilé, situé devant Baktschi-Saraï, la belle résidence des khans. Le soir, Münnich, à la tête de l'élite de ses soldats, pénétra sans avoir été aperçu jusqu'au camp des Tartares et les mit bientôt en pleine déroute. La ville fut pillée et ensuite entièrement brûlée ainsi que Ak-Metchet, aujourd'hui Simphéropol. Malgré ces brillants succès, les troupes murmuraient de nouveau contre leur chef, qui s'apprêtait à marcher sur Kaffa; les chaleurs excessives avaient causé de graves maladies, dont le tiers de l'armée était atteint. Le prince de Hesse-Hombourg, un des généraux les plus hostiles à Münnich, envoya secrètement à Biren une lettre où il rendait le feldmaréchal responsable des souffrances des soldats, qu'il dépeignait sous les plus sombres couleurs. La cour ne donna aucune suite à cette dénonciation; mais Münnich recula de lui-même devant la sourde colère de l'armée, et reprit le chemin de la Russie, après avoir détruit les lignes de Pérécop. La campagne avait coûté trente mille hommes; mais elle avait été des plus glorieuses. Münnich, dont les lieutenants avaient pris Azof et Kinburn, fut récompensé par un don de terres considérable, et fut chargé de tout préparer pour continuer la guerre à outrance. Ne voulant pas affaiblir son armée, il fit rejeter la demande de l'Autriche, qui, étant aussi entrée en lutte avec les Turcs, désirait qu'un corps auxiliaire russe fût envoyé en Hongrie. Le 6 mai 1737, il passa le Dniéper avec soixante-dix mille hommes, et le 10 juillet, après avoir longtemps trompé l'ennemi sur le but de sa marche, il atteignit la forte place d'Oczakow, défendue par vingt mille hommes et cent bouches à feu. Par la négligence du prince Troubetzkoï, les Russes manquaient de plusieurs parties essentielles du matériel de siége, que Münnich avait ordonné d'amener par le Dniéper. Dans cette position critique, Münnich ne désespéra pas; après avoir vigoureusement repoussé une sortie de la garnison, il cerna la ville, et la fit bombarder sans relâche; le lendemain déjà il tenta l'assaut. Quoique dépourvus d'échelles, les Russes, animés par leur intrépide chef, essayèrent pendant deux heures, mais en vain, de pénétrer dans le chemin couvert; à la fin ils se retirèrent précipitamment dans les redoutes qu'ils avaient occupées la veille. Si à ce moment les Turcs avaient profité du désordre de leurs ennemis, ils auraient pu leur faire éprouver une cruelle défaite; mais ils étaient préoccupés des progrès de l'incendie allumé par les bombes. Au moment où Münnich, ayant rallié ses troupes, les ramenait devant le fossé, un terrible fracas se fit entendre; le grand magasin de poudre venait de sauter : plus de six mille hommes furent ensevelis sous les décombres; une grande partie de la ville était détruite. Sans cet incident, qui amena immédiatement la reddition de la place, l'empressement de Münnich à commencer le siége, avec de trop faibles moyens, aurait pu compromettre toute la campagne; c'est au moins l'avis du général Manstein, qui, dans ses *Mémoires*, donne sur la prise d'Oczakow de curieux détails, qu'il tenait de la bouche du maréchal Lœwendal, présent à cette affaire. D'un autre côté, il faut dire qu'en ordonnant cet assaut, d'une témérité presque folle et auquel les Turcs ne pouvaient s'attendre, Münnich se mit à l'abri du jeu des mines, dont l'ennemi avait remis l'achèvement au lendemain. Münnich fit immédiatement réparer et agrandir les fortifications de la ville; il y laissa une forte garnison sous le commandement de Stoffeln, et revint en Ukraine, où il fut rejoint par Lascy, qui, d'après ses ordres, avait de nouveau dévasté la Crimée.

Bien que sa mésintelligence avec la cour de Vienne fût très-grande, il refusa d'appuyer les propositions avantageuses du divan pour une paix séparée. En 1738 il s'avança avec cinquante-cinq mille hommes au delà du Bog, et arriva au commencement d'août, après une marche pénible aux bords du Dniester. Mais il trouva en face de lui l'armée turque fortement retranchée sur la rive opposée du fleuve; malgré toute sa bravoure,

il n'osa pas tenter le passage, d'autant moins que son armée avait été très-fatiguée par les attaques incessantes des Tartares. Cependant, à l'instigation de l'Autriche, la czarine lui fit intimer l'ordre de traverser le Dniester, et de s'emparer de Bender ou de Choczim. Mais sur l'avis unanime de son conseil de guerre, que même en sacrifiant la moitié de l'armée on ne pouvait espérer un succès, il rentra en Ukraine; il y trouva la garnison laissée par lui à Oczakow, qui, après avoir repoussé victorieusement une attaque formidable des Turcs, avait été obligée par la peste d'évacuer cette place. Ce ne fut que par suite des excellentes dispositions de Münnich que l'épidémie, qui avait suivi les Russes, fut promptement arrêtée.

Décidé à réparer cette suite d'échecs, Münnich reprit l'offensive l'année suivante; il traversa avec soixante-cinq mille hommes une grande partie de la Pologne, sans s'inquiéter de la neutralité de ce pays; le 29 juillet il arriva sur les bords du Dniester, avec vingt mille hommes, qui, débarassés de tout bagage, avaient pris l'avance sur le reste de l'armée. Il s'établit immédiatement sur l'autre rive, où il fut rejoint, le 10 août, par ses autres troupes. Il s'avança alors sur la Moldavie, résolu de venger l'affront que vingt-huit ans auparavant les armes russes y avaient subi. Le séraskier Vély-Pacha, envoyé à sa rencontre avec quatre-vingt mille hommes, le laissa pénétrer à travers les dangereux défilés de Tzernanza, sans essayer même de l'arrêter; son plan était d'attirer les Russes le plus avant possible pour les détruire par la disette et des escarmouches continuelles. Cependant, cédant au désir de ses troupes, il s'arrêta près du village de Stawutschane, prêt à accepter une bataille générale. Retranché fortement sur une hauteur, il prit toutes ses dispositions pour envelopper de toutes parts l'armée ennemie. Münnich n'hésita pas à venir l'attaquer malgré sa formidable position; cependant il ne se dissimulait pas qu'une défaite rendrait pleinement courage aux Suédois et aux Polonais, qui ne demandaient qu'une occasion pour se venger de l'oppression moscovite, et qu'il tenait en ses mains le sort de l'empire russe. Aussi observa-t-il avec toute la perspicacité de son coup d'œil perçant, qui lui avait valu le surnom de *Faucon*, les avantages qu'il pouvait tirer du terrain; il remarqua que le côté gauche du camp turc n'avait pas été muni d'ouvrages, comme étant défendu naturellement par le cours de la Schulanetz et par des marais réputés impraticables; c'est par là qu'il s'apprêta à aborder l'ennemi. Le 28 août il commença, pour le tromper, une fausse attaque sur la droite; mais vers midi il se porta à la hâte avec toute son armée vers les marais, qu'il fit combler à l'instant avec des gabions et des madriers; plus de vingt ponts furent jetés sur la Schulanetz; et les Russes atteignirent le côté non fortifié du camp, avant que les Turcs, déconcertés, eussent songé à s'y opposer. Gagnant de plus en plus du terrain, il repoussa, avec l'aide de son artillerie supérieure, une attaque désespérée de vingt mille janissaires accourus de l'aile droite. Ce succès détermina la déroute des Turcs, qui abandonnèrent aux vainqueurs un immense butin. Le lendemain Münnich marcha sur Choczim, qui se rendit à la première sommation. Il passa le Pruth, et fut bientôt maître de toute la Moldavie. Tout à coup il se vit arrêté au milieu de ses brillants succès par la paix honteuse conclue par l'Autriche avec la Porte. Biren, jaloux des glorieux exploits de Münnich, persuada à la czarine que la Russie n'était pas en état de porter seule le poids de la guerre; et il fit accepter les conditions d'accommodement, très-désavantageuses, offertes par le Divan. Les Russes rendirent presque toutes leurs conquêtes et s'engagèrent à ne pas tenir de vaisseaux sur la mer Noire ni sur celle d'Azof. Si le fruit des victoires éclatantes de Münnich, dont la gloire était devenue européenne, dut paraître minime, elles n'en eurent pas moins le résultat immense d'avoir appris pour la première fois aux Russes à mépriser la puissance ottomane, qu'ils avaient jusqu'alors tant redoutée.

De retour à Saint-Pétersbourg, Münnich reçut, entre autres marques de la reconnaissance d'Anne, le commandement du régiment Préobraschenskoï, fameux par le rôle qu'il a joué dans les révolutions de palais. Lorsque, peu de temps après, il fut consulté par la czarine mourante sur la question de la régence pendant la minorité d'Ivan, Münnich fut un de ceux qui opinèrent pour Biren; il espérait que le favori, n'ayant pas des goûts militaires, le laisserait maître de l'armée; de plus, il sentait que devant l'irritation croissante du parti national russe, les étrangers, pour se maintenir au pouvoir, devaient pour le moment oublier leurs anciens ressentiments. Biren ne fut pas aussi clairvoyant; une fois investi de la régence, il laissa entrevoir qu'il ne cherchait qu'un prétexte pour écarter Münnich de toute participation aux affaires. Münnich se rapprocha alors de la princesse Anne, mère du jeune Ivan; il se borna d'abord à aigrir son inimitié contre Biren, qui l'abreuvait elle et son mari, le duc de Brunswick, de toutes sortes d'humiliations. Le 20 novembre (1740) au soir, il lui annonça subitement qu'il était prêt à la débarrasser de la tyrannie du régent. D'abord stupéfaite d'une résolution aussi soudaine, elle l'autorisa à agir en son nom comme il l'entendrait. Il alla passer la soirée chez Biren, et rentra se coucher à dix heures; à deux heures du matin il se releva, manda son aide-de-camp Manstein, et s'entendit avec lui sur les mesures à prendre pour se saisir du régent. Il se rendit ensuite auprès de la princesse. Après qu'elle eut, à sa demande, donné aux officiers de la garde l'ordre d'arrêter Biren, il chargea Manstein de s'assurer de la personne du régent, ce qui eut lieu sans difficulté, parce que le régiment Préobraschenskoï, dont Münnich

avait le commandement, était de garde ce jour-là. Immédiatement Anne fut proclamée grande-duchesse de Russie; le gouvernement fut remis entre ses mains. « Münnich, dit l'auteur de *La Cour de Russie il y a cent ans* (Paris, 1858), avait seul conçu et exécuté ce coup de main. Il n'avait point eu de confident dans cette audacieuse entreprise, où il risquait sa tête; tout l'honneur lui en revenait. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'avait travaillé que pour des ingrats. Le duc de Brunswick, poussé par Ostermann, qui était jaloux de la toute-puissance de Münnich et ne pouvait s'accoutumer à l'idée d'avoir un supérieur, dont les talents l'effaçaient, se plaignait amèrement de n'avoir que le vain titre de généralissime, d'être peu consulté et considéré, tandis que Münnich faisait tout et était en réalité le véritable et l'unique chef de l'armée. Finch, l'ambassadeur anglais, écrivait le 10 février 1741 : « Le prince a dit qu'il avait de grandes obligations au feld-maréchal, mais qu'il ne s'en suivait pas qu'il dût jouer le rôle de grand-vizir; et, s'il continuait à n'écouter que son ambition désordonnée et la violence naturelle de son caractère, il pourrait bien se perdre par sa propre folie. » Quelques semaines après, moins de trois mois après cette révolution, dont il avait été l'unique artisan, Münnich était dépouillé de sa place de premier ministre et de toutes ses charges militaires : il tombait dans le néant, lui qui depuis tant d'années avait été si puissant. » Sa famille cependant ne fut pas enveloppée dans sa disgrâce, et on le laissa même tranquillement à Saint-Pétersbourg. Si la régente pouvait se croire dispensée de reconnaissance envers lui, parce qu'il avait renversé Biren plutôt par ambition que par attachement pour elle, elle commit néanmoins une faute en l'écartant des affaires; avec sa vigilance prévoyante, il aurait assurément empêché la princesse Élisabeth de s'emparer du pouvoir, comme cela eut lieu peu de temps après. Cette nouvelle révolution, qui était le réveil de l'esprit national si longtemps comprimé, mit fin au règne des étrangers, qui avaient apporté en Russie la civilisation; objet de la haine populaire, ils furent les uns expulsés, les autres jetés en prison. Münnich fut de ces derniers; après une procédure inique, il fut condamné à être écartelé. Lorsqu'on le conduisit au lieu du supplice, il montra, au rapport de Finch, la contenance la plus ferme et la plus insouciante, comme s'il eût été à la tête d'une armée. Depuis le commencement du procès on ne l'avait jamais vu témoigner la moindre crainte ou inquiétude. Lorsqu'il fut arrivé devant l'échafaud, on lui annonça qu'Élisabeth commuait sa peine en un exil perpétuel. Il fut transporté à Pélim en Sibérie, et il reçut pour prison la maison qui avait été élevée sur ses plans, dit-on, pour Biren. Ce dernier venait d'être autorisé à quitter Pélim et à aller résider à Jaroslaw. Les traîneaux des deux disgraciés se rencontrèrent dans un des faubourgs de Kasan. Ils furent obligés de rester quelque temps en présence au passage d'un pont. Biren et Münnich se reconnurent, et se saluèrent; ils se séparèrent sans s'être dit un mot. Mais que de réflexions dut faire naître chez l'un et chez l'autre cette courte entrevue. Münnich resta pendant vingt ans en Sibérie, au milieu des plus grandes privations, augmentées par l'avidité de l'officier chargé de veiller à son entretien, et qui gardait pour lui une partie de la somme, déjà minime, destinée à cet effet. Il avait été accompagné par sa femme, son chapelain Martens et quelques domestiques allemands. Sa distraction était de cultiver un petit jardin; il s'occupait aussi à rédiger plusieurs projets, pour améliorer l'administration de l'empire; il les envoya au sénat. Les vaiwodes des provinces voisines, qui en furent informés, commencèrent à le redouter, comme s'il eût été gouverneur de Sibérie; il mit à profit cette terreur salutaire, et en menaçant ces employés de les dénoncer à la cour, il parvint à prévenir plus d'un abus. En 1762, à l'événement de Pierre III, il fut rappelé de l'exil; le czar lui fit l'accueil le plus bienveillant et lui rendit son grade de général feld-maréchal.

Münnich, reconnaissant, fit tous ses efforts pour sauver ce malheureux prince, lors de la révolte générale qui éclata contre lui peu de temps après; mais ses sages conseils ne furent pas suivis. Ce ne fut que lorsque tout fut perdu que Münnich alla se présenter devant la nouvelle souveraine Catherine II. « Vous avez voulu combattre contre moi », lui dit-elle. — « Oui, madame, répondit-il sans se troubler; pouvais-je moins faire pour celui qui m'a délivré de ma captivité. » Catherine eut assez de grandeur d'âme pour ne pas lui faire un crime de sa fidélité à son devoir; et elle lui témoigna constamment la plus grande faveur. Elle aimait à le consulter sur les grandes affaires; et il sut lui faire partager son projet favori d'enlever à la Turquie ses possessions en Europe. Il dirigea aussi avec une ardeur toute juvénile la construction d'un grand port près de Revel; mais il n'eut pas la joie d'achever cette entreprise, qui fut abandonnée peu de temps après sa mort. Cet événement eut lieu avant qu'il eût obtenu de Catherine l'autorisation de se retirer dans son pays natal, pour lequel il avait gardé une grande affection. Il y possédait des terres considérables; dans sa correspondance avec la personne chargée de les administrer, il s'informait du jardin où il avait cultivé des roses et cueilli des groseilles, et il rappelait avec plaisir les premières années de sa jeunesse. « Münnich, a dit Frédéric le Grand, avait les vertus et les vices des grands capitaines; habile, entreprenant, heureux, mais fier, superbe, ambitieux et quelquefois trop despotique, et sacrifiant la vie de ses soldats à sa réputation. Lascy, Keith, Lœwendahl et d'autres habiles généraux se formèrent à son école. » Il

achetait en partie ses défauts par sa bienfaisance, et par le soin qu'il prenait pour faire avancer la culture des sciences et des lettres. « Si Münnich n'est pas un des enfants de l'empire de Russie, dit Catherine II, il en est un des pères. » Il a écrit une *Ébauche pour donner une idée de la forme du gouvernement de la Russie*; Copenhague, 1774, in-8°. E. GRÉGOIRE.

Halem, *Leben Münnichs* (dans *Geschichte und Politik* de Woltmann; traduit en français; Paris, 1807). — Hempel, *Leben Munnichs* (Brême, 1742). — Busching, *Ueber Munnich* (dans son *Magazin*, t. III et XVI). — Göring, *Russland Helden*. — Rulhière, *Anecdotes*. — Manstein, *Mémoires*. — Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*.

MUNNIKS (*Jean*), anatomiste hollandais, né le 16 octobre 1652, à Utrecht, où il est mort, le 10 juin 1711. Fils d'un apothicaire, il s'adonna à l'étude de la médecine, fut reçu docteur à Utrecht, et professa dans l'université de cette ville l'anatomie, la médecine et la botanique. On a de lui : *Tractatus de Urinis earumdemque inspectione*; Utrecht, 1674, 1683, in-12; on a reproché à ce médecin, dans un libelle intitulé *Uromanticus castratus*, d'avoir tiré la matière de cette dissertation d'un livre écrit en français; — *Chirurgia ad praxin hodiernam adornata*; Utrecht, 1689, in-4°; Francfort, 1691, in-8°; Amst., 1715, in-4°; trad. en hollandais par Corneille Havardt (Utrecht, 1693, in-4°): le but de l'auteur a été de réduire la chirurgie à un meilleur ordre qu'on n'avait fait avant lui; — *De Re Anatomica liber*; Utrecht, 1697, in-12; il y représente toute la structure du corps humain, tant d'après ses propres observations que d'après celles des meilleurs anatomistes. Munniks a encore publié des discours *De præstantia et herbariæ* (1678), *De utilitate anatomiæ* (1680). *De morte* (1710), et il a eu part au grand ouvrage d'Henri van Rheede, intitulé *Hortus Malabaricus* (1683-1685, in-fol.). K.

Drakenborch, *Series Professorum Trajectinorum*. — Paquot, *Mémoires*, XVI.

MUNNIKS (*Winold*), médecin hollandais, né à Joure, en Frise, le 4 décembre 1744, mort le ... septembre 1806. Après avoir appris les sciences naturelles chez un pharmacien, il étudia la médecine à Groningue, où il suivit les cours de Camper et de van Doeveren, et à Leyde, où il profita de l'enseignement de van Royen et d'Albinus. Il fit ensuite un voyage en France pour s'instruire auprès des savants de ce pays. Reçu docteur en 1769, il fut deux ans après nommé lecteur d'anatomie à Leyde, et fut appelé en 1773 à occuper la chaire devenue vacante par la démission de Camper, aux travaux duquel il prit une part notable. Il était depuis 1780 correspondant de la Société de Médecine de Paris, qui couronna son *Mémoire sur les abus à réformer dans l'éducation physique en France*. On a encore de lui : *De Lue Venerea ejusque præcipuis auxiliis*; Leyde, 1769, in-4°. O.

J. Munniks, *Biographie de W. Munniks* (Groningue, 1812, in-8°).

MUÑOZ (*Gilles-Sancho* DE), antipape, né à Téruel, mort le 28 décembre 1446. Il était chanoine de Barcelone, quelques-uns disent de Valence, lorsqu'il fut élu, en 1424, à la papauté par les cardinaux de l'antipape Benoît XIII. Reconnu seulement en Aragon, il se démit en 1429 de la tiare, lorsque Alfonse V, souverain de ce pays, se fut réconcilié avec le pape Martin V. Promu par ce dernier à l'évêché de Majorque, il passa le reste de sa vie dans cette île. O.

Raynaldi, *Annales*.

MUÑOZ DE COLLANTES (*Juan-Miguel* LOPEZ), *conquistador* espagnol, né à Burgos, en 1499, mort dans la Nouvelle-Grenade, en 1542. Il accompagna en Amérique don Garcia de Lerma, lorsque ce familier de Charles-Quint fut nommé gouverneur de la province de Santa-Marta (Nouvelle-Grenade) et des contrées environnantes, encore à conquérir, habitées, pour la plupart, par la population belliqueuse des Tayronas. Muñoz aida son chef à soumettre Bonda, déjà visité par don Rodrigo Alvarez Palomino. Ils explorèrent ensuite la vallée de Buritica, où ils ramassèrent beaucoup d'or natif. Franchissant les montagnes, ils prirent Bezinqua et Aguaringua, deux grandes villes, puis s'avancèrent à travers les vallées de Coto et de la Ramada, fertiles en métaux précieux, jusqu'à Posigueyca, capitale des Tayronas; mais là ils furent attaqués par les indigènes avec tant de furie qu'ils durent fuir, abandonnant leurs bagages. Don de Lerma et Muñoz furent au nombre des blessés. La même année Muñoz tenta une reconnaissance dans la vallée de Mongay; il y fut très-maltraité. Une nouvelle attaque sur Posigueyca n'eut pas plus de succès que la première, et, pour comble de désastres, les esclaves internés à Santa-Maria se soulevèrent, incendièrent la ville et laissèrent les colons presque sans ressources. Des secours leur arrivèrent fort à propos d'Europe; ils rebâtirent leurs habitations, et Muñoz fut une troisième fois envoyé contre Posigueyca; cette fois il prit la ville, mais il ne put s'y maintenir. Il dut l'évacuer et la brûler. Sa retraite fut difficile; blessé grièvement, il regagna Santa-Marta avec grande peine. Les Espagnols éprouvèrent l'année suivante une nouvelle défaite dans la vallée de Coto; ce qui n'empêcha pourtant pas don Garcia de Lerma de partager le pays environnant entre ses principaux officiers. Muñoz eut pour son lot le district d'Upar ou Eupari; il s'y procura environ 60,000 castellanos d'or, mais n'y trouvant pas les avantages qu'il espérait, il résolut de tenter quelque nouvelle entreprise, et s'avançant vers le sud-ouest dans le pays des Gorrones, il fonda sur les rives de la Cauca la ville de *Santiago de Cali* (1). Mu-

(1) Elle est située par 3° 34' de lat. nord et à 20 l. de Popayan. Elle fut érigée en cité royale (*real ciudad*) le 24 juillet 1559. Les anciens historiens espagnols l'ont souvent confondue avec *Santiago de Arma*, fondée éga-

ñoz suivit don Pasqual de Andagoya dans l'expédition que fit ce capitaine royal aux environs du *rio de San-Juan* et sur les bords de la mer du Sud. Il prit la ville de Santa-Anna-de-los-Caballeros, et battit plusieurs fois le capitaine révolté, Jorge Robledo; mais Andagoya ayant été, à son tour, déclaré rebelle à la couronne, Muñoz se rallia à l'adelantado don Sebastian de Belalcazar, pour lequel il conquit la province de *Arma*. Toujours avide de découvertes, le 1er septembre 1541 il se mit en route, comme capitaine de cavalerie sous les ordres de don Hernan Perez de Quesada pour découvrir le fameux *El Dorado*, soi-disant situé à l'ouest des montagnes du nouveau royaume de Grenade. On trouvera les détails de cette intéressante expédition à l'article QUESADA; qu'il nous suffise de dire ici qu'après avoir fait trois cents lieues dans des pays déserts ou hostiles, au bout de seize mois de fatigues inouïes, les aventuriers durent renoncer à leur entreprise. Muñoz n'y survécut pas.

A. DE L.

Don Lucas Piedrahita, *Historia general de las Conquistas del nuevo reyno de Granada* (Amberes, 1688, in-fol.), 1a part., lib. III, cap. I et II; lib. VIII, cap. II; lib. IX, cap. III. — Don Juan Flores de Ocariz, *Genealogias del nuevo reyno de Granada* (Madrid, 1674-1676, 2 vol. in-fol.), LIV, p. 121. — Antonio Herrera, *Historia general de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano* (Madrid, 1730, 4 vol. in-4°), dec. IV à VII.

MUÑOZ, nom de plusieurs peintres espagnols, dont les plus connus sont, par ordre chronologique :

MUÑOZ (Don *Jérôme*), portraitiste, qui brillait à Madrid en 1630. Il était chevalier de Santiago. Palomino et Pacheco font un grand éloge des portraits qu'il peignit : il eut pour modèles *Philippe IV* et sa famille. Toute la cour castillane suivit, naturellement, l'exemple de son souverain, et Muñoz travailla beaucoup. Ses portraits sont recommandables par la nature des chairs, la vivacité des yeux, la ressemblance des traits. On doit pourtant reprocher à cet artiste une grande sécheresse de contours, des fonds noirs, cherchés comme *repoussoirs*, et une ignorance complète de la disposition des accessoires. Ses toiles, rares dans les musées, se trouvent encore dans les galeries des grandes familles espagnoles.

MUÑOZ (*Sebastiano*), fresquiste et peintre d'histoire, né en 1654, à Naval-Carnero, en 1634, mort accidentellement à Madrid, le lundi saint de 1690. Il fut un des élèves les plus distingués de Claude Coello. Il se distingua surtout dans la fresque et le décor. Il fut chargé de l'ordonnance des fêtes qui eurent lieu à Madrid lors du mariage de Louise d'Orléans avec Charles II (1679). Il fit ensuite le voyage de Rome, et entra dans l'atelier de Carlo Maratto. Malheureusement, à cette époque le bon goût n'existait déjà plus en Italie : l'on y préférait la fraîcheur du coloris et le drame dans le sujet à l'exactitude du dessin, au grandiose et à la noblesse des personnages. Muñoz dut donc sacrifier au penchant général, et son talent y perdit. De retour en Espagne, il aida Coello à peindre les fresques du *Collége de la Manteria*, et décora seul la *chapelle de Saint-Thomas* de Villa-Nova. Ces ouvrages le mirent en réputation, et il reçut de nombreuses demandes. Il peignit au Palais-Royal le cabinet de la reine, où il représenta les *Aventures d'Angélique et de Médor*. Il travailla ensuite à la décoration de la *galerie des Cerfs*. Ce fut à cette époque qu'il exécuta le portrait de la reine Louise et ceux des principaux personnages de la cour. En 1688, il fut nommé peintre du roi. L'année suivante les Carmes chaussés le chargèrent de représenter les funérailles de la reine (morte le 12 février 1689). Il fit une superbe composition; mais les religieux refusèrent de la recevoir, sous le prétexte que la reine n'était pas ressemblante. Il était difficile en effet que la ressemblance fût exacte, puisque la princesse était vue morte et en raccourci. Muñoz, ne voulant pas perdre son œuvre, imagina de peindre dans les airs un groupe d'anges portant un admirable portrait de la reine vivante. Les Carmes furent alors forcés de le payer. Muñoz continua pour Marie-Anne de Neubourg, seconde femme du roi, les fresques tracées par Coello. Il était au comble de la faveur générale et dans la plénitude de son talent lorsque, chargé de restaurer, dans l'église de Notre-Dame d'Atocha, la belle voûte peinte par Francisco Herrera *le jeune*, il tomba de son échafaudage et se tua sur place. Charles II lui fit faire des funérailles magnifiques et accorda à sa veuve une pension de 25 doublons (environ 2,134 fr.). Quoique mort jeune encore (il n'avait que trente-six ans), Muñoz a beaucoup travaillé; outre les ouvrages cités, on remarque de cet excellent artiste : à Madrid, dans l'église Saint-Salvador, huit épisodes de la *Vie de saint Éloi*; — au Musée royal, un beau tableau de *Psyché et Cupidon* et le *Martyre de saint Sébastien*, chef-d'œuvre de l'auteur; — dans l'église de Cascanbios, le *Martyre de saint André*, terminé par Francisco-Ignazio Ruiz de la Iglesia. La ville de Taragone possède aussi de très-bons morceaux, exécutés par Muñoz.

MUÑOZ (*Évariste*), peintre d'histoire, né à Valence, en 1671, mort dans la même ville, en 1737. Élève de son compatriote Juan Conchillos Falco, il montra fort jeune beaucoup de disposition pour la peinture; mais sa vive imagination et son amour des plaisirs l'empêchèrent d'en tirer tout le parti possible. Il excellait dans tous les exercices du corps et d'agrément; la danse, l'escrime, l'équitation lui étaient familières; bon musicien et chanteur agréable, il faisait de plus passablement les vers : c'en était assez pour avoir la réputation d'un cavalier ac-

lement par Miguel Muñoz, en 1539, et dont on voit encore les ruines à cinquante lieues nord-est de Popayan, par 5° 35' de lat. nord.

compli; aussi ses aventures galantes furent-elles nombreuses. Ses biographes en rapportent, entre autres, deux assez piquantes En 1709, revenant de Mayorque, où il avait été décorer la chapelle de la communion des Franciscains de Palma, il fit connaissance d'une dame dont le mari passait pour mort prisonnier à Alger. La veuve était jolie et vertueuse; Muñoz l'épousa. Tout allait bien, lorsque le prétendu défunt annonça qu'il allait revenir prendre possession de sa femme. Muñoz se hâta d'abandonner la place à son prédécesseur, qu'il rencontra dans la suite et dont, quoique se piquant d'être spadassin, il ne se fit pas connaître La seconde anecdote est à peu près la copie de la précédente. « S'étant marié en secondes noces, dit Quilliet, avec une femme qui se prétendait veuve d'un soldat français nommé Callot, tué à Messine, le mort, peu de temps après le mariage de Muñoz, reparut sain et sauf. On ne sait comment il sortit de cette seconde affaire. » Il est vraisemblable que ce fut comme de la première; car, redoutant peu de tels précédents, il contracta une troisième union, que cette fois aucun mari légitime ne vint troubler. Entre ses deux premiers mariages, et probablement pour échapper à la vengeance d'un époux blessé de s'être vu trop tôt et trop publiquement remplacé, Evariste Muñoz s'était fait soldat, mais à la condition « que ses chefs le laisseraient exercer et cultiver ses penchants pour la peinture ». On n'eut garde de le contredire, et c'est durant ce temps qu'il fit ses meilleurs tableaux. Après son troisième hymen, il vint se fixer à Valence, et y ouvrit un cours d'où sortirent d'excellents élèves. Ses principaux ouvrages, outre ceux exécutés dans l'île de Mayorque, sont : *La Vie de saint Pierre de Nolasco*, en huit tableaux, qui ornent le couvent de La Merci à Lorca (Murcie). Il fut aidé dans ce travail par Pedro Camacho. Ces tableaux sont mieux peints que dessinés ; — une grande partie des tableaux de la *Vie de saint François* pour le couvent des Franciscains de Carthagène; — à Lorca, *Baptême de saint François* et *Les Stigmates* imprimés au même saint. Ces derniers tableaux sont signés : *Muñoz en Lorca*, 1696 ; mais c'est seulement dans les églises de Valence qu'il faut juger du talent d'Évariste Muñoz. Malgré la grande réputation dont il jouit dans sa patrie, réputation due d'abord à sa vie aventureuse, ensuite à sa grande facilité d'exécution, il faut le dire, jamais Muñoz ne parvint à être correct dans son dessin ni à donner à ses personnages la dignité que réclame la peinture historique. A. DE L.

Pacheco, *El Arte de la Pintura* (Séville, 1649). — Palomino Velasco, *El Museo de la Pintura*. — Felippe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura* (Madrid, 1788). — Raphael Mengs, *Obras* (Madrid, 1780). — Antonio Pons, *Viage en España*. — Cean Bermudes, *Diccionario historico de las Bellas Artes en España*. —Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols*. — Mariano Lopez Aguado, *El real Museo* (Madrid, 1835).

MUNOZ (*Jean-Baptiste*), historien espagnol, né à Museros, près de Valence, en 1745, mort en 1799. Il fit ses études à l'université de Valence, et s'occupa particulièrement de philosophie. Un des premiers il tenta d'introduire au sein du péripatétisme théologique qui régnait encore en Espagne des idées philosophiques empruntées à la France. Ses dissertations *De recto Philosophiæ recentis in theologia Usu* ; Valence, 1767 ; — *De Scriptorum gentilium Lectione et profanorum disciplinarum studiis ad christianæ pietatis normam exigendis* ; Valence, 1768, et ses *Institutiones Philosophicæ* ; Valence, 1768 ; les préfaces dont il accompagna son édition des *Œuvres latines* de Louis de Grenade sont remarquables, par l'alliance de cet esprit philosophique nouveau avec la théologie obligatoire dans un pays où l'inquisition existait encore. Sous le gouvernement éclairé de Charles III, ses livres lui valurent la place de cosmographe en chef des Indes et celle d'official de la secrétairerie d'État des Indes. En 1779, Charles III lui fit demander une histoire complète des découvertes et des conquêtes des Espagnols en Amérique. Malgré le désir du roi, Muñoz rencontra dans l'exécution de ce projet de nombreuses difficultés. Les membres de l'Académie d'Histoire, mal disposés pour une entreprise qui semblait leur revenir de droit, obtinrent que l'ouvrage serait soumis à leur examen, et en critiquèrent la première partie avec tant de rigueur, qu'elle fut sur le point de ne pas être imprimée. Il fallut que le roi Charles IV en ordonnât l'impression; le premier volume, conduisant l'histoire d'Amérique jusqu'en 1500, fut publié sous le titre de *Historia del Nuevo Mundo* ; Madrid, 1793, pet. in-fol. L'auteur n'acheva pas son œuvre, qui n'a pas été continuée après lui; elle embrasse un espace de temps trop restreint pour avoir une grande importance, mais elle se recommande par la philosophie des idées et la sévère simplicité du style. On a encore de Muñoz un *Éloge de Lebrixa*, dans les *Mémoires de l'Académie d'Histoire*, t. III. Z.

Foster, *Bibliotheca Valenciana*, t. II. — Ticknor, *History of the Spanish Literature*, t. III.

MUÑOZ (*Thomas*), lieutenant général de la marine espagnole, né vers 1745, mort à Madrid, le 28 novembre 1823. « Cet officier, aussi distingué par ses talents que par ses services, mérite, dit Bourgoing, d'être compté parmi les hommes de génie et les bienfaiteurs de sa patrie. » Il fut d'abord employé dans les possessions américaines. En 1786 il était ingénieur de la marine, et s'acquit beaucoup de réputation, par les travaux qu'il fit exécuter pour arrêter les efforts de la mer qui menaçaient de détruire l'île sur laquelle est bâtie la ville de Cadix. La violence des coups de mer dans cette baie faisait considérer comme impossible d'arrêter l'impétuosité des vagues. Grâce aux applications que Muñoz sut tirer des sciences mathématiques et physiques, Cadix se trouva en trois années conso-

lidé au milieu de l'Océan (1). Il exécuta encore à l'arsenal de La Carraca, dans le même port, des travaux d'une grande solidité. Muñoz fut chargé de la construction des bâtiments que le gouvernement espagnol fit préparer pour une expédition de circumnavigation, sous les ordres de Malaspina. Il leur donna une distribution intérieure propre à conserver la santé des équipages pendant une si longue traversée. Au retour de l'expédition, après avoir atteint complétement le but qu'elle s'était proposé, Malaspina rendit le compte le plus satisfaisant de la santé des marins placés sous ses ordres, et il attribua cet heureux résultat, du moins en grande partie, à la prévoyance et aux bonnes constructions de Muñoz. Cet ingénieur général, ayant embrassé le parti de Joseph Bonaparte, vécut longtemps exilé à Paris, et dans une honorable pauvreté. C'est là qu'il composa un *Traité de la Fortification*, ouvrage estimé. La révolution de 1820 lui ayant rouvert les portes de sa patrie, il rentra en Espagne, où il termina ses jours, à l'âge de quatre-vingts ans. A. de L.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1824. — Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne* (Paris, 1807, 3 vol. in-8°, avec atlas), t. II, p. 224; t. III, p. 169, 174, 386.

*MUÑOZ (*Augustin-Ferdinand*), duc de Riansarès, général espagnol, né le 4 mai 1808, à Tarancon (province de Cuença). Issu d'une famille plébéienne jouissant d'une certaine aisance, il s'engagea, jeune encore, et fut incorporé dans les gardes-du-corps du roi Ferdinand VII. Rien n'annonçait pour lui une amélioration de fortune, lorsqu'un incident inattendu le conduisit, comme par enchantement, au faîte des grandeurs. C'était en 1833 : Ferdinand VII venait de mourir. Un jour que Muñoz faisait partie de l'escorte qui accompagnait de Buen-Retiro à Madrid la jeune veuve de ce prince, il ramassa un mouchoir brodé, qu'elle avait par mégarde laissé tomber sur la route. La vivacité avec laquelle il accomplit cette action, pourtant si simple, sa taille élégante, ses manières distinguées et sa physionomie aimable et douce captivèrent aussitôt Marie-Christine de Bourbon, qui lui ordonna de se tenir à la portière, et s'entretint quelque temps avec lui. Telle est du moins la version la plus accréditée. Ce qui est plus certain, c'est que le 28 décembre de la même année, trois mois après la mort du roi Ferdinand, sa veuve épousait secrètement le beau garde du corps. L'élévation presque subite de Muñoz à la dignité de chambellan de la reine régente d'Espagne ne laissa bientôt plus de doute sur la main toute-puissante qui se chargeait du soin de sa fortune. Le mystère est difficile à garder, surtout à la cour; cependant le peuple espagnol ignora la conduite de Marie-Christine jusqu'au moment où, dans le but de lui faire enlever la tutelle de la reine Isabelle, sa fille, Espartero la dévoila aux cortès. Le scandale fut grand en Espagne; mais après la chute d'Espartero et la proclamation de la majorité d'Isabelle, celle-ci, par un décret royal du 11 octobre 1844, communiqué aux cortès, le 8 avril 1845, autorisa le mariage de sa mère avec don Muñoz, qui fut créé *duc de Riansarès* et grand d'Espagne de première classe. En vertu de ce décret, la bénédiction nuptiale avait été donnée publiquement aux deux époux, le 13 octobre 1844. Si Muñoz avait été ambitieux, l'Espagne aurait pu avoir un autre Godoy; mais le duc de Riansarès a eu le bon esprit de toujours s'effacer, et n'a jamais cherché à devenir un personnage politique. Il ne tenta même aucune démarche lorsqu'en 1846, au moment de la fameuse expédition du général Florès à l'Équateur, on agita la question de reconstituer en monarchie cette ancienne colonie espagnole et de l'en déclarer roi. Grand-croix de l'ordre de Charles III depuis le 11 novembre 1844, il a été créé chevalier de la Toison d'Or le 21 septembre 1846. Des lettres patentes du roi Louis-Philippe, entérinées par la cour royale de Paris, le 12 avril 1847, sans prestation de serment, lui ont conféré le titre héréditaire de *duc de Montmorot*, assis presque féodalement sur les salines voisines de ce bourg, situé près de Lons-le-Saulnier, et qui sont aujourd'hui une des propriétés de la reine douairière Marie-Christine. Il reçut aussi à cette époque le grand cordon de la Légion d'Honneur. Par décret royal rendu le 23 juillet 1848, Isabelle II lui a conféré le grade de maréchal de camp. Plusieurs enfants sont issus de son mariage. H. F.

Guia de Forasteros. — *Documents particuliers*.

MÜNSTER (*Sébastien*), hébraïsant et mathématicien allemand, né en 1489, à Ingelheim, mort de la peste, à Bâle, le 23 mai 1552. Après avoir terminé ses premières études, il se rendit, à l'âge de seize ans, à Tubingue, où il suivit les leçons de Stapfer et de Reuchlin. Dans le but de se consacrer tout entier à l'étude, il entra dans l'ordre des Cordeliers; mais la lecture de quelques ouvrages de Luther le gagna à la cause de la réforme; il quitta bientôt son couvent. En 1529 il fut appelé à Bâle, où il enseigna successivement l'hébreu et la théologie. Münster joignait une modestie excessive à des talents réels. On fut obligé d'user d'une espèce de violence pour le déterminer à se charger des fonctions de recteur. Ses connaissances lui firent une grande réputation et lui acquirent l'estime des érudits de son temps, quoi qu'en dise J.-J. Scaliger. Pour rappeler qu'il fut à la fois un profond mathématicien et un savant hébraïsant, on grava sur sa tombe ces mots : *Germanorum Esdras hic Straboque conditur*. On a de lui quarante ouvrages différents, dont on peut voir le catalogue complet dans la notice qui lui a été consacrée dans le *Geogr. Büchersaal* de Hager. Nous ne ferons mention ici que des principaux : *Biblia hebraica, cum latina planeque nova*

(1) Cet ouvrage coûta 44,000,000 de piastres.

translatione, adjectis insuper e rabbinorum commentariis annotationibus; Bâle, 1534 et 1535, 2 vol. in-fol.; deux autres éditions, une de 1538, 2 vol. in-4°, et une de 1546, 2 vol. in-fol. La version n'est pas mauvaise et les notes sont bonnes au point de vue grammatical; — *Fides Christianorum sancta, recta et perfecta atque indubitata;* Bâle, 1537, in-fol. On trouve à la fin de ce volume une traduction hébraïque, fort médiocre, de l'Évangile de saint Matthieu; Cinqarbres fit réimprimer cette traduction à Paris, 1550, in-8°, avec quelques changements; Du Tillet en donna une meilleure édition en 1555; — *Calendarium biblicum hebraicum, ex hebræorum penetralibus editum;* Bâle, 1527, in-4°; — *Sphæra mundi et arithmeticæ, hebr. lat.;* Bâle, 1546, in-4°. Les notes seules sont de Münster; la traduction latine est de Schreekenfuchs; — *Colloquium cum Judæo de Messia, hebr. lat.;* Bâle, 1539, in-8°; — *Higgaion, logica R. Simeonis, latine versa et punctis vocalibus illustrata;* Bâle, 1523, in-8°. Cette logique, attribuée par Münster à R. Siméon, est de Maimonide, comme l'a prouvé Rich. Simon, dans les *Lettres choisies*, tom. IV, pag. 40 et suiv.; — *Institutiones Grammaticæ in hebræam linguam;* Bâle, 1524, in-12; — *Aruch, dictionarium chaldaicum, non tam ad chaldaicos interpretes quam rabbinorum intelligenda commentaria necessarium;* Bâle, 1527, in-4°; et 1548, in-8°; — *Grammatica Ebræa;* Bâle, 1525, 1544 et 1549, in-8°; — *Institutio element. Grammaticæ Hebrææ;* Bâle, 1532, 1537, 1543, in-8°; — *Hebraicæ Institutiones, id est Capitula Cantici Elire Levitæ;* Bâle, 1527, in-8°; — *Isagoge in Linguam Ebræam;* Bâle, 1535, in 8°; — *Opus Grammat. Ebr.;* Bâle, 1542, 1556 et 1570, in-8°; — *Grammatica Chaldaica;* Bâle, 1527, in-4°. Münster se glorifie dans sa préface, à juste titre, d'avoir le premier réduit la langue chaldaïque en principes; — *Lexicon Hebræo-Chaldaic.;* Bâle, 1508, in-8°; plus. autres édit.; — *Dictionarium trilingue, in quo latinis vocabulis, in ordinem alphab. digestis, respondent græca et hebræa, una cum appendice de hebraicis quibusdam vocalibus, tropis et modis loquendi, qui rabbinis sunt familiares;* Bâle, 1530, 1535, 1553 et 1562, in-fol.; — *Horologiographia;* Bâle, 1531 et 1535, in-4°: traité de gnomonique plus complet que ceux qui avaient été publiés auparavant; — *Organum Uranicum, theorice omnium planetarum motus, canones,* etc.; Bâle, 1536, in-fol., publié aussi en allem. Il y a eu plusieurs éditions de la version latine aussi bien que de l'allemande; trad. en français, Bâle, 1555, in-fol.; en italien, Bâle, 1558, in-fol.; en anglais, par Rich. Eden, Londres, in-fol.; en bohémien, par J. de Puchon, Prague, 1554, in-fol. Il a servi de base à Belleforest pour sa cosmographie. Les cartes qui accompagnent le texte de l'ouvrage de Münster sont gravées sur bois et sont un monument remarquable de cette partie de l'art. Celle de la Suisse, qui est en deux feuilles, est la première carte de ce pays qui ait été publiée; — *Rudimenta Mathematica, in duos libros digesta;* Bâle, 1551, in-fol.

Michel Nicolas.

Athenæ Rauricæ, pag. 28. — Hager, *Geograph. Büchersaal*, tom. Ier, pag. 79-140. — Boissard, *Biblioth.*, avec un portrait de Münster, gravé sur cuivre. On a un autre portrait de ce savant, gravé sur bois, en tête de son *Organ. Uranicum*.

MUNTER (*Balthasar*), prédicateur et poëte allemand, né à Lubeck, le 24 mars 1735, mort à Copenhague, le 5 octobre 1793. En 1760, il fut nommé prédicateur à Gotha, et en 1763 surintendant à Tonna. Dans la suite, il fut appelé comme premier prédicateur de la commune allemande de Saint-Pierre à Copenhague. Parmi les nombreux recueils de sermons qu'il publia, on distingue surtout ses *Conférences sur les discours de Jésus d'après les quatre Évangélistes*. Ses *Cantiques spirituels*, deux recueils publiés en 1773 et 1774 se ressentent un peu de l'école de Gellert et de Cramer. En 1772, il fut chargé d'accompagner l'infortuné comte de Struensée jusqu'à l'échafaud et de l'y préparer à la mort. Dans la même année, il publia à Copenhague l'*Histoire de la Conversion* de ce comte, qui a été traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, et qui le rendit plus célèbre que tous ses autres écrits. Il eut pour fille *Frédérique-Sophie-Christiane Brun*, bien connue par ses écrits. H. W.

Conversations-Lexikon.

MUNTER (*Frédéric*), orientaliste et archéologue allemand, fils du précédent, né à Gotha, le 14 octobre 1761, mort à Seeland, le 9 avril 1830. Il séjourna trois ans en Italie. Encouragé par le cardinal Borgia, il y fit imprimer, en 1786, la traduction, en langue copte, du livre de Daniel, et découvrit dans la bibliothèque Corsini le livre contenant les statuts des templiers, qu'il publia à Berlin, en 1794. Il fit une relation de son voyage dans l'ouvrage danois intitulé : *Efterretninger om begge Sicilierne, samledepaa en Reise i disse Lande;* Copenhague, 1788 à 1790, 2 vol., et qui, en 1790, fut traduit en allemand et dans plusieurs autres langues. Professeur ordinaire de théologie à l'université de Copenhague depuis 1790, il devint évêque de Seeland en 1808. Parmi le grand nombre de ses ouvrages, nous citerons : *Handbuch der Dogmengeschichte* (Manuel de l'histoire des dogmes), Copenhague, 1801, 2 vol.; en allemand, par Evers, Gœttingue, 1802; — *Geschichte der daenischen Reformation* (Histoire de la Réforme danoise); Copenhague, 1802, 2 vol.; — *Die Religion der Karthager* (La Religion des Carthaginois); Copenhague, 1816 et 1821; — *Geschichte der Einfuehrung des Christenthums in Daenemarck und Norwegen* (Histoire de l'introduction du christianisme dans le Danemark et la Norvège); Leipzig, 1823-1832,

3 vol.; — enfin, le plus important de tous, *Die Sinnbilder und Kunstvorstellungen der alten Christen* (Les Symboles et les Œuvres d'art des anciens chrétiens); Altona, 1825. Munter a pris une part très-active à la révision de la traduction ecclésiastique ordonnée par le roi Frédéric VI. H. W.

Conv.-Lex.

MUNTING (*Henri*), médecin et botaniste hollandais, né à Groningue, en 1605, mort dans la même ville, en 1658. Il fit ses études dans sa ville natale, où il se fit recevoir docteur en médecine. Épris du goût de la botanique, durant huit années, il parcourut l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne, recherchant partout la connaissance des plus célèbres naturalistes. Revenu dans sa patrie, il y créa un vaste jardin, qu'il orna de plantes exotiques. Ce jardin attira bientôt à Groningue des amateurs et des savants de toutes les contrées de l'Europe. Les états récompensèrent les efforts scientifiques de Munting en lui accordant (1642) une pension considérable et en lui confiant la chaire de botanique et de chimie (1654) de Groningue. On a de lui : *Hortus botanicus Groningæ et Omlandiæ provincialis et universæ materiæ medicæ gazophylacium*; Groningue, 1646, in-8°. Munting avait eu d'Esther Remmemans, fille du trésorier des états, quatorze enfants, dont un seul fils lui survécut.

MUNTING (*Abraham*), botaniste hollandais, fils du précédent, né à Groningue, le 19 juin 1626, mort dans la même ville, le 31 janvier 1683. Il fit, sous la direction de son père, ses études à Groningue et les perfectionna dans les académies de Franeker, d'Utrecht, de Leyde. En 1649 il passa en France, et se fit recevoir docteur en médecine à Angers. En 1651, il rentra dans sa patrie, et succéda à son père dans la chaire de botanique (1658). Il mourut à cinquante-six ans, d'un catarrhe suffocant. On a de Munting : *Waare oeffening der planten, waar in de rechte aart; nature, en verborgene eigenschappen der boomen, heesteren, kruiden, en bloemen door een veeljaarige onderzoekinge, selfsgevonden, als meede op wat maniere zy, in onze Neder-en-Hoog-duitsche landen gezaait geplant, bewaart, ende door het geheele jaar geregeert moeten zyn, kenbaar gemaakt Worden, etc.* (La véritable Culture des Plantes, où, d'après des recherches de plusieurs années et des expériences particulières, l'on fait connaître la nature et les propriétés cachées des arbres, arbuscules, herbes et fleurs. On y enseigne aussi la manière de les semer, planter, gouverner et conserver, tant par rapport au climat des Pays-Bas que pour celui de l'Allemagne, etc.); Amsterdam, 1672; et Leuwarde, 1682, in-4° : l'auteur en a publié un abrégé sous le titre de : *Groninger Hof-Almanach, getrokken uyt de Oeffening der Planten*, etc. (Almanach du Jardinage); Groningue, 1687, in-12, avec quarante gravures représentant les plantes les plus rares; — *Aloedarium, sive Aloes mucronato folio Americanæ majoris* (1), *aliarumque ejusdem speciei Historia*; Amsterdam, 1680, in-4°, avec fig.; — *De vera antiquorum* Herba britannica (2), *ejusdemque efficacia contra stomacacen, seu Sceletyrben, Frisiis et Batavis de Scheurbuyck*, etc.; Amsterdam, 1681 et 1698, in-4°; suivant Munting l'*Herbe britannique* servait autrefois aux Frisons et aux peuples voisins pour combattre avec succès le scorbut, fort commun alors dans leur pays marécageux. Les Romains l'employèrent aussi heureusement. Munting le retrouve dans les anciens auteurs sous le nom de *lapas* sauvage à longues feuilles noires, ou d'*Hydrolapas niger*; — *Nauwkeurige beschryving der Aardgewassen*, etc. (Description curieuse des plantes, etc.); Leyde, 1696, in-fol. avec fig., trad. en latin par François Kiggelaer, sous le titre de : *Phytographia curiosa, exhibens arborum, fruticum, herbarum, et florum icones, ducentis et quadraginta quinque tabulis ad vivum delineatis; varias earum denominationes latinas, gallicas, italicas, germanicas, belgicas*, etc. L'auteur donne le nom de chaque plante dans les diverses langues les plus répandues : il en fait une description assez détaillée et indique leur usage industriel ou médicinal. Il a joint à son livre beaucoup d'observations et d'anecdotes curieuses, mais dont l'exactitude peut être mise en doute. C'est ainsi qu'il prétend que l'on peut guérir toutes les plantes malades en versant dessus du lait mêlé d'une quantité égale d'eau de pluie. Il parle d'un livre écrit sur des feuilles de tilleul et acheté 8,000 florins par l'empereur Joseph Ier (3), et d'oignons de la tulipe *Semper Augustus* payés en 1647 30,000 florins. L—z—e.

J. Mensing., *Orat. funeb. in obitum Abrah. Muntingii*, dans J.-J. Manget, *Bibliotheca Scriptor. Medicor.*, t. II, pars. 1a, p. 376-382.

MÜNZER (*Thomas*), père de la secte des anabaptistes, né vers la fin du quinzième siècle, à Stolberg, dans le Harz, mis à mort vers la fin de 1525. Il étudia probablement à Wittemberg, où il fut reçu maître ès arts. Il fut ensuite directeur de l'école d'Aschersleben. Plus tard on le voit chapelain dans un couvent de femmes à Halle. En 1520 il fut appelé à Zwickau, en qualité de premier prédicateur. L'année suivante, il alla à Prague, pour nouer des relations avec les hussites et pour les gagner aux idées qu'il méditait déjà depuis quelque temps. La lecture d'ouvrages mystiques avait exalté son imagination; il se croyait, avec tous les

(1) C'est l'*agave Americana*.

(2) Le *rumex hydrolapathum* (oseille ou patience aquatique).

(3) Ce livre contenait les traités de Cicéron *De ordinanda republica*, et *De inveniendis orationum exordiis*. Le fait que Munting cite ici n'a rien d'extraordinaire; nous possédons les *Œuvres du marquis de Villette* (Londres, 1786, in-18), imprimées sur papier d'écorce de tilleul.

rais chrétiens, éclairé par une lumière intérieure. La réforme, dont la théologie lui semblait animée d'un esprit étroit et livrée à un inintelligent littéralisme, n'était à ses yeux qu'une demi-mesure. Il fallait une réforme radicale dans l'Église et dans l'État. Exagérant les principes de la liberté chrétienne, et confondant l'idéal religieux avec les réalités de la vie pratique, il prétendait que les chrétiens n'avaient que faire de la menace de la loi civile pour accomplir le bien, et il concluait de là à l'inutilité d'un gouvernement politique et d'une autorité civile dans la société chrétienne. Ses déclamations contre le baptême des enfants, qu'il condamnait par cette raison que le baptême ne doit être conféré qu'à des personnes instruites dans les vérités chrétiennes et voulant en faire profession avec connaissance de cause, n'auraient pas probablement soulevé les masses populaires aussi facilement que ses attaques contre les institutions sociales de son temps.

Sur la demande de Frédéric de Saxe et de Jean de Weimar, Münzer fut obligé, en 1524, de quitter Allstadt. Il se rendit alors à Nuremberg, puis à Schaffhausen, et enfin à Mulhausen dans la Thuringe. Les habitants de cette ville se déclarèrent pour lui, déposèrent le conseil communal, pillèrent les couvents et les maisons des riches, et proclamèrent la communauté des biens. En ce moment, un autre fanatique, nommé Pfeifer, vint avec ses partisans se joindre à Münzer. Cet événement et le bruit que quarante mille paysans venaient de prendre les armes dans la Franconie engagèrent celui-ci à faire un appel aux montagnards et aux paysans de la Thuringe, leur promettant les dépouilles des seigneurs. Après avoir laissé Pfeifer comme gouverneur à Mulhausen, il marcha sur Frankenhausen. Il rompit les négociations entamées par les habitants de cette ville avec le comte de Mansfeld, et il se prépara à soutenir le choc des troupes qu'on envoyait contre lui. L'électeur Jean le Constant, le duc Georges de Saxe, le landgrave Philippe de Hesse et le duc Henri de Brunswick s'étaient unis et avaient envoyé contre les révoltés quinze cents cavaliers et quelques compagnies d'infanterie. Münzer avait sous ses ordres environ huit mille hommes. On en vint aux mains, le 15 mai 1525. Les révoltés furent complétement battus. Cinq mille hommes, selon les uns, sept mille, selon d'autres, restèrent sur le terrain. Frankenhausen fut pris et mis au pillage. Münzer, découragé, se cacha dans un lit, contrefaisant le malade. Il aurait peut-être échappé, si un soldat n'avait pas trouvé dans son sac de voyage une lettre du comte de Mansfeld. Mis à la question, il fit connaître ses complices. Il fut ramené ensuite à Mulhausen, où l'on avait conduit Pfeifer, qui avait inutilement essayé de se sauver; il fut décapité avec celui-ci et vingt-quatre autres révoltés. On dit que son courage l'abandonna à la vue de la mort. Son supplice n'arrêta pas les progrès des anabaptistes. M. N.

Strobel, *Leben, Schriften und Lehren Thom. Münzer's*; Nuremberg, 1795, in-8°. — Seidemann, *Th. Münzer*; Dresde et Leipzig, 1842, in-8°.

MURA (*Francesco* DE), dit *Franceschiello* ou *Franceschetto*, peintre de l'école napolitaine, né à Naples, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Sous la direction de Solimène, dont il devint l'élève le plus distingué, il s'adonna fort jeune à l'étude de l'art, et dès l'âge de dix-sept ans il peignit quelques tableaux, qui lui valurent des commandes pour les églises et les palais de Naples. Vers 1730, il fut appelé à Turin par le roi de Sardaigne pour décorer son palais en concurrence avec Claude Beaumont. Les fresques les plus estimées qu'il y exécuta aux plafonds ont pour sujets les *Jeux Olympiques* et les *Exploits d'Achille*. Comblé des faveurs du roi, Mura revint dans sa patrie, où il peignait encore en 1743. Naples lui doit, entre autres travaux importants, la voûte de l'église de la *Nunziatella*, et à Sainte-Claire la *Sainte mettant les Sarrasins en fuite*, fresque de la voûte, et le *Saint-Sacrement*, tableau du maître autel. E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Galanti, *Napoli e suoi contorni*. — Stefani, *Torino e suoi intorni*.

MURÂD-KHAN (*Ali*), roi de Perse, de la dynastie des Zends, né à Ispahan, vers 1746, mort en février 1785, à Mourtecha-Koureh. Neveu de Kérym-Khan, fondateur de cette dynastie, il fut nommé, en 1775, gouverneur de la Perse septentrionale par son oncle Zéky-Khan, qui avait usurpé le trône sur Aboulféthah-Khan, fils de Kérym. Après l'assassinat de Zéky-Khan, Murâd livra les villes de Téhéran et d'Ispahan à Aboulféthah, qui avait été proclamé *wékil* (régent) par l'armée. Ce dernier ayant été écarté par un nouvel usurpateur, en 1780, Sadek-Khan, autre oncle de Murâd, se déclara contre le nouveau roi. Après avoir abattu divers rivaux, il s'empara de Casvine, d'Ispahan et de Chyraz, en février 1781. Devenu maître de la Perse méridionale, il alla soumettre encore la Perse septentrionale, où Aga Mohammed l'ennuque s'était créé une souveraineté indépendante. Après avoir transféré sa résidence à Ispahan, et envoyé contre son rival le jeune chéick Wéis-Khan, son fils aîné, qui remporta quelques victoires signalées, en 1783 et en 1784, Murâd-Khan entra lui-même en campagne, en juillet 1784. Mais Djafar-Khan, qui s'était révolté contre lui, menaçant Ispahan, le prince Zend dut revenir sur ses pas, pour défendre sa capitale. Brisé par les fatigues et les rigueurs de l'hiver, il succomba en route, à dix-huit lieues d'Ispahan, laissant la Perse en pleine conflagration, qui ne cessa qu'avec le meurtre des prétendants de toutes les dynasties,

à l'exception de ceux de la dynastie Kadjare, actuellement régnante. Ch. R.

Tarikhi-i-Zendi ou Histoire des Zendis (en manuscrit). — John Malcolm, *History of Persia*. — *La Perse* (dans *l'Univers pittoresque*).

MURÂD-BEY, chef des mameluks en Égypte, né en Circassie, vers 1750, mort à Soanagny, près Talsta, le 22 avril 1801. Sa naissance est inconnue : il fut probablement enlevé dans quelque razzia dirigée par les Arabes contre sa tribu, et amené en Égypte, y fut vendu à Aly-bey el Kébir, alors *selahdar-agâ* (1) du *chéick el beled* (2) Ibrahim-Khahyâ, et depuis chéick el beled lui-même en 1177 de l'hégire (1763-1764 de l'ère chrétienne). Murâd montra dès sa jeunesse beaucoup de courage et des talents militaires peu ordinaires parmi ses égaux ; aussi Aly-Bey lui conféra-t-il le beylick dès l'année 1767. Il resta d'abord fidèle à son protecteur durant les longues guerres qu'Aly eut à soutenir contre son beau-frère, le traître et ingrat Mohammed-Bey abou-Dahah ; mais il se laissa gagner par Mohammed, et le 20 moharrem 1187 de l'hégire (13 avril 1773), lorsque les deux armées de Mohammed et d'Aly étaient aux prises et que le succès se déclarait pour le dernier, il passa à l'ennemi, entraînant son collègue Ibrahim-Bey et environ trois mille cinq cents Moghrébins (Arabes de la Barbarie) mercenaires. Murâd avait mis pour prix de sa perfidie le harem et les biens de son maître, ainsi que la possession de sa femme chérie, la belle et spirituelle Géorgienne Sitteh-Néfisseh. On a expliqué par l'amour la trahison de Murâd ; quoi qu'il en soit, l'ambition n'y fut pas étrangère. Son maître mort, il devint bientôt le premier lieutenant de Mohammed-Bey, et l'aida à s'emparer de Khân-Younes, Ghazzah, Ramleh, Yaffâ, Acre et de plusieurs autres villes de la Palestine ; et lorsqu'une mort mystérieuse vint frapper Mohammed-Bey *el Khâyn* dans son camp, sous sa tente, et au milieu de ses triomphes (1775), ce fut Murâd qui ramena au Kaire l'armée égyptienne. Liant plus étroitement ses intérêts à ceux de l'adroit Ibrahim-Bey, il disputa le souverain pouvoir à Ismaïl-Bey, que le divan du Kaire et les principaux officiers des *odjâqs* (janissaires) avaient élu chéick el beled en remplacement de Mohammed ; mais Ismaïl le prévint, le chassa du Kaire, et le força de se réfugier dans le Saïd ; Murâd et Ibrahim s'y créèrent de nouvelles ressources ; ils en descendirent avec une nombreuse armée. Ismaïl fut vaincu, et dut chercher un asile à Constantinople. Ibrahim-Bey se fit alors reconnaître chéick el beled et Murâd créa pour lui-même la dignité d'*émir el hag* (prince du pèlerinage). Leur conduite administrative fut, comme celle de la plupart de leurs prédécesseurs, signalée par des usurpations et des rapines. Leur quiétude fut un instant troublée par une attaque subite d'Ismaïl-Bey ; mais ils le battirent à Héloüân, dans la province d'Alieh, exterminèrent les débris de ses partisans et le poursuivirent jusque dans les roches de Gennadel, au-dessus de l'avant-dernière cataracte du Nil (*Chellâl el Nyl*). Murâd conduisit alors au milieu des plus grands dangers la caravane sacrée de La Mekke. Attaqué plusieurs fois par des nuées d'Arabes du désert, il les repoussa et ramena ses pèlerins sains et saufs. Cette campagne augmenta son renom et lui donna beaucoup de partisans ; Ibrahim-Bey prit souci de la popularité de son ami, et quittant brusquement Le Kaire, se retira à Minieh (haute Égypte). Murâd-Bey s'inquiéta fort de la fuite de son collègue, et réussit à le faire rentrer au Kaire ; mais leur bonne intelligence dura peu, et bientôt ce fut le tour de Murâd de s'exiler à Minieh ; il reprochait à Ibrahim les faveurs dont il comblait cinq de ses ennemis personnels, les beys Othmân et Cherqaouy, Aïoub el Soghéir, Souléïman, Ibrahim el Soghéir et Moustafâ el Soghéir. Ibrahim-Bey essaya vainement de ramener la concorde ; Murâd vint prendre position à Gyzeh sur la rive gauche du Nil ; le chéick el beled s'établit sur la rive droite, et après avoir échangé durant dix-huit jours une canonnade qui ne tua qu'un homme et un cheval, Murâd-Bey remonta à Minieh. Dix mois plus tard il fit la paix avec Ibrahim, mais à la condition expresse que les cinq beys ses ennemis lui seraient livrés. Ceux-ci, avertis à temps par Ibrahim, se jetèrent en armes dans la province de Kélioub. Murâd courut les attaquer à Ras-el-Khalyg (*La Tête du Canal*) ; mais il fut blessé et repoussé. Plus heureux dans une embuscade qu'il tendit à ses adversaires, il les fit tous les cinq prisonniers à Gesr el Assouad (*La Digue noire*), près des Pyramides. Avec une générosité assez rare en Orient, et surtout parmi les mameluks, il se contenta d'exiler les beys à Mansourah, à Fareskour et à Damiette. En 178[illegible] ils se soulevèrent de nouveau et furent encore vaincus. Non-seulement Murâd leur fit encore grâce, mais il les réintégra dans leur rang et leurs priviléges. Il partagea alors paisiblement avec Ibrahim le gouvernement et les revenus (*khazneh*) de l'Égypte. Le sultan Abd el Hamid s'émut enfin de cet état de choses, et envoya pour le réprimer le capitan-pacha Hassan à la tête d'une nombreuse armée, qui débarqua à Alexandrie le 23 juin 1786. Murâd ayant échoué dans la voie des accommodements vint présenter la bataille aux Ottomans à Rahmanieh. Dépourvu d'infanterie et d'artillerie, il fut mis en pleine déroute, et se réfugia dans le Saïd, puis jusqu'au delà des cataractes. Hassan rétablit Ismaïl dans ses anciennes fonctions de chéick el beled. Ce chef étant mort de la peste, Murâd et Ibrahim profitèrent de cette calamité

(1) Officier chargé d'avoir soin des armes et de porter le sabre de son maître.

(2) Chef des beys d'Égypte.

ıblique pour rentrer au Kaire (7 août 1791). Leur etour fut suivi d'une horrible famine, qu'on les ccusa d'avoir suscitée afin de se défaire à meilleur prix des grains accaparés par eux dans la haute Égypte. Une révolte s'en suivit, mais elle fut apaisée. Après avoir épuisé les ressources des populations égyptiennes, les beys attaquèrent les juifs et es commerçants étrangers. Leur pillage organisé ne connaissait plus de bornes quand le 1er juillet 798 une armée française parut tout à coup devant Alexandrie. Murâd-Bey habitait, sur la rive occidentale du Nil, son magnifique palais de Gyzeh, où il s'était retiré pour vivre à l'abri des guet-apens de son collègue Ibrahim, lorsqu'il reçut cette terrible nouvelle. Sûr du dévouement de tous ses mameluks, dont son intrépidité lui avait acquis l'affection, il n'hésita pas à engager la lutte (1). Rassemblant à la hâte ses forces, il harcela quelques jours l'armée française avec un millier de cavaliers, et le 25 messidor an VI (13 juillet 1798), il attendit les Français retranché dans le village de Chébréiss, qu'appuyait sur le Nil une flottille de dix à douze *djermes* (grandes barques armées). D'abord vainqueur sur le fleuve, il fut repoussé et perdit trois de ses bâtiments ; sur terre il ne fut pas plus heureux. Bonaparte, manquant de cavalerie, forma son armée en cinq carrés se flanquant les uns les autres ; l'artillerie était aux angles. Murâd-Bey lança sur ces citadelles vivantes mille à douze cents cavaliers intrépides qui, se précipitant à grands cris et de tout le galop de leurs chevaux, vinrent se heurter sur le front des carrés, trouvant partout des baïonnettes et un feu nourri ; ils tombaient devant les rangs français ou flottaient indécis autour d'eux. Murâd, après avoir perdu trois cents de ses plus braves mameluks, gagna le haut du Delta, et se replia sur Le Kaire. Là il s'établit sur la rive gauche du Nil, sa droite fortement appuyée par le village fortifié d'Embabeh, que défendaient trente-sept bouches à feu et vingt-quatre mille fellahs ou janissaires, tandis que dix mille mameluks et trois mille cavaliers arabes s'étendaient dans une vaste plaine située entre le fleuve et les Pyramides de Gizeh, les plus hautes de l'Égypte. Cette bataille, demeurée célèbre, eut lieu le 3 thermidor an VI (21 juillet 1798) : les dispositions de Bonaparte furent les mêmes qu'à Chébréiss (2). Les mameluks déployèrent dans leurs attaques la même valeur indisciplinée ; les résultats furent les mêmes. Rampon, malgré une opiniâtre résistance, emporta Embabeh, et Murâd, blessé au visage, prit la fuite vers la haute Égypte, où Desaix le poursuivit. Le bey avait perdu dans cette journée plus de trois mille (1) mameluks, six mille Arabes ou fellahs, quarante pièces d'artillerie, mille chevaux superbes, quatre cents chameaux chargés de vivres et son camp, où le butin fut très-considérable. La conséquence de cette victoire fut la reddition du Kaire, où les Français entrèrent le surlendemain. Harcelé chaque jour par l'infatigable Desaix, Murâd lui opposa la plus vive résistance. Toujours battu, toujours repoussé, il ne cessait de rassembler de nouvelles forces avec lesquelles souvent il reprenait l'offensive. Delogé de Behneseb, puis de Bankich, le 16 vendémiaire an VII (7 octobre 1798), le bey osa attendre Desaix à Sédiman, et lui livra une bataille acharnée. Aucun des combats des Français en Égypte ne fut aussi sanglant. Desaix ne comptait que trois mille hommes, qu'il divisa en quatre carrés. Huit mille fellahs défendaient Sédiman, tandis que quatre mille mameluks chargèrent l'infanterie française avec furie pendant plusieurs heures de suite. Pour la première fois, un des carrés français fut rompu et trois cents soldats furent sabrés ; mais les autres tinrent ferme et les Égyptiens durent fuir laissant un nombre considérable de morts. De part et d'autre on ne fit pas de prisonniers. Desaix continua sa marche pendant tout l'hiver, et après une série de combats quotidiens se rendit maître de la haute Égypte jusqu'aux cataractes. Ces défaites réitérées ne découragèrent pas Murâd ; au commencement de janvier 1799 il ne comptait pas moins de cinquante mille mameluks, fellahs, Nubiens, Maugrabins, Arabes de toutes les tribus. Il évita néanmoins tout engagement sérieux et recula devant Desaix l'espace de cent lieues en dix jours. Le 22 janvier il fit tout à coup volte-face à Samnhoud. La bataille qui s'engagea fut l'exacte répétition des précédentes ; la conquête du Saïd en fut la conséquence. Murâd recommença sa guerre de partisans ; Desaix traversa le désert à sa suite, et le chassa de Sioul, de Kené, de Tintyra (l'ancienne Thèbes aux cent portes), d'Esneh, de Syène (dernière ville de l'Égypte méridionale) ; le 3 février il l'atteignit et le culbuta à Louqsor. Mais Murâd surprit la flottille française qui remontait le Nil et la brûla. Desaix prit une revanche à Bénout, et le bey, abandonné du plus grand nombre de ses partisans, se réfugia chez les Barabras, peuplades de la basse Nubie. Desaix prit les meilleures mesures pour lui fermer tout retour en Égypte. Son infatigable adversaire déjoua ses précautions ; et dès le commencement de mai Murâd filait par la rive gauche du Nil, ralliait les beys Elfi et Osman, soulevait les Arabes du désert de Bahired, et s'avançait jusqu'aux Pyramides avec huit cents mameluks et quatre mille fantassins.

(1) Cette dernière période de la vie de Murâd-Bey se confondant avec la conquête de l'Égypte par Napoléon, nous nous bornerons à en relater ici les principaux faits. Les détails se trouveront dans l'article consacré au grand capitaine.

(2) Les divisions Desaix et Reygnier formaient la droite vers le désert ; la division Dugua formait le centre ; les divisions Menou et Bon formaient la gauche, le long du Nil.

(1) M. Thiers dit six cents mameluks tués et mille noyés ; il estime la perte des Français à une centaine de morts ou blessés. (*Hist. de la Révolution française*, chap. XL.)

Battu par Davout, il se dirigea par la vallée du Barh-el-Belama (*Fleuve-sans-eau*), vers le golfe Arabique, et campa près des lacs Natrons. Il y fut attaqué, le 11 juillet, par les généraux Destaing et Murat. Le bey Osman et environ le quart de l'armée égyptienne périt dans le combat. Le reste s'enfuit en désordre dans le désert. Poussé par la famine, Murâd recommença vers le milieu d'octobre ses excursions dans la vallée du Nil. Battu successivement à El-Gunaïm et à Samnoud, il perdit ses bagages et de nombreux guerriers. Desaix, qui tout en le combattant sans relâche, admirait le courage héroïque et l'indomptable persévérance du chef des mameluks, tenta auprès de lui les voies de la négociation, lui offrant un sort indépendant s'il voulait poser les armes. Murâd rejeta ces propositions, et continua à guerroyer. Oubliant sa haine pour les Ottomans, il rallia ses débris à l'armée du grand vizir Mustapha (16 janvier 1800). Mais, blessé par l'accueil qu'il reçut de ce haut fonctionnaire, il fit prévenir Kleber qu'il avait l'intention de garder la neutralité. En effet il resta paisible spectateur de l'importante bataille d'Héliopolis (20 mars 1800), qui rendit l'Égypte aux Français. Le 29 mars il eut une entrevue solennelle à Gizeh avec Kleber, et déclara formellement se soumettre à la France. Kleber lui prodigua les marques d'une estime sincère, le reconnut *sultan français*, et lui céda le Saïd à titre de feudataire, moyennant un tribut annuel. Murâd promit, et tint fidèlement sa promesse, que lui et ses mameluks combattraient avec l'armée française. Kleber s'engageait de son côté à lui faciliter l'occupation de l'Égypte dans le cas d'évacuation. Le bey expulsa aussitôt les Turcs qui s'étaient jetés dans le Saïd, et y fit régner l'ordre le plus parfait. Après l'assassinat de Kleber (14 juin 1800), Murâd fit connaître à Menou le plan de campagne des Anglo-Turcs et lui offrit ses secours. L'impolitique Menou reçut fort mal ses avis, et refusa ses offres. Néanmoins lorsque l'armée anglaise eut débarqué, le général Belliard, forcé d'évacuer la haute Égypte, invita Murâd à y descendre avec ses mameluks ; le bey y consentit; mais une peste effroyable qui désolait cette province l'empêcha d'agir énergiquement. Les revers des Français l'affectèrent vivement. Sa santé s'altéra; il fut attaqué par la contagion, et mourut après trois jours de maladie. On prétendit, mais sans preuves, qu'il fut empoisonné avec une tasse de café que lui aurait donnée une de ses maîtresses, gagnée par le grand vizir. Les beys et les mameluks le regrettèrent sincèrement et l'inhumèrent solennellement à Soanagny près Taleta. Ils brisèrent ses armes sur sa tombe, déclarant qu'aucun autre n'était digne de les porter. Ils reconnurent ensuite pour leur chef Osman-bey Tambourgi que Murâd avait désigné en mourant. « Murâd, dit M. J.-J. Marcel, ignorait complétement l'art de la guerre; mais outre un courage à toute épreuve, la nature l'avait doué de l'esprit le plus prompt, du coup d'œil le plus pénétrant. Il ne demandait rien à la ruse, mais tout à la force. Taillé en vigueur, musculeux, doué de nerfs d'acier, il tranchait en galopant la tête d'un bœuf d'un seul coup de sabre. Sa physionomie martiale participait de celle du lion. Il n'avait pas d'égal sur le champ de bataille, et dans ses colères faisait trembler jusqu'à son astucieux collègue Ibrahim-bey lorsqu'il soupçonnait de lui quelque perfidie. Murâd n'était point un homme ordinaire. Il avait l'instinct du gouvernement sans en connaître les ressorts. Du reste, ne connaissant pas plus la dissimulation que la haine rancuneuse, souvent généreux et pardonnant facilement; sachant apprécier la valeur et le mérite dans ses ennemis mêmes; dévoué à ses amis, fidèle à sa parole, tantôt cupide et intéressé, tantôt libéral et prodigue; mais orgueilleux, altier, irascible, et dans le premier feu de son irritation sacrifiant tout, même ses intérêts, à une vengeance immédiate; si Ibrahim était le prudent Ulysse ou le fourbe Sinon de l'Égypte, Murâd-Bey en était le bouillant Achille ou plutôt l'Ajax fougueux et indomptable. » A. DE LACAZE.

J.-J. Marcel, *Égypte moderne*, dans l'*Univers pittoresque* (Paris, Firmin Didot, 1848); *Afrique*, t. VI, p. 250. — Le général Gourgaud, *Mémoires de Napoléon* (1823). — Le général Bertrand, *Campagnes d'Égypte et de Syrie* (1847, 2 vol.). — Berthier, *Relation des Campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie* (1801). — Les ducs de Rovigo et de Raguse, les généraux Reynier et Belliard, *Mémoires*. — *Victoires et Conquêtes des Français*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. VIII, p. 220-248. — Le même, *Hist. du Consulat*, etc. — Damas-Hinard, *Napoléon, ses opinions et jugements sur les hommes et les choses* (1838). — Le Bas, *Dict. Encyclop. de la France*, art. *Égypte*, *Pyramides*, etc. — Amédée Rymer, *Égypte moderne : Période de la domination française*, dans l'*Univers pittoresque* (Paris, Firmin Didot, 1848).

MURAIRE (Le comte *Honoré*), homme politique et magistrat français, né à Draguignan, le 5 novembre 1750, mort à Paris, le 22 novembre 1837. Il était un des meilleurs avocats de la Provence lorsqu'en 1791 il fut nommé président du district de sa ville natale, qui la même année le députa à l'Assemblée législative. Quoiqu'il prît place au côté droit, il montra un remarquable esprit d'équité, et les 15 février et 28 juin 1792 il insista pour que l'état civil fût enlevé au clergé. Il fit ensuite décréter que les jeunes gens âgés de vingt et un ans pourraient se marier sans le consentement de leurs parents, et le 20 juin fit adopter le divorce (1). Le 13 juillet il proposa la suspension de Pétion, maire de Paris, et celle de Manuel, procureur de la commune, comme ayant sinon provoqué du moins toléré le mouvement du 20 juin. Muraire fut nommé rapporteur de la commission chargée de faire une enquête sur la conduite de La Fayette; il é-

(1) Le divorce ne devint loi d'État que le 20 août suivant.

lors que le commandant en chef de la garde nationale était resté dans la limite des lois et n'avait point outre-passé ses pouvoirs. Muraire ne fut point réélu à la Convention. En septembre 1795, le département de la Seine le choisit pour l'un de ses représentants au Conseil des Anciens. Il se dessina parmi les réactionnaires, et devint l'un des principaux orateurs du club de Clichy. Il parla en faveur des émigrés, attaqua souvent le Directoire; aussi fut-il compris dans les listes de proscription des 18-19 fructidor an V (4-5 septembre 1797) et transporté à l'île d'Oléron. Amnistié en 1800, le premier consul Bonaparte le nomma commissaire près le tribunal d'appel, puis juge au tribunal de cassation. Ce fut Muraire qui au nom de ses collègues, félicita, le 4 nivôse, Bonaparte d'avoir échappé à l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise. Protégé particulièrement par Joseph Bonaparte, Muraire devint successivement chef du tribunal de cassation (1801) conseiller d'État (5 mai 1803), comte de l'empire, et grand-officier de la Légion d'Honneur, avec le titre de président, puis de premier président (1804). Il se livra vers 1812 à quelques opérations financières qui faillirent amener sa disgrâce; mais son gendre, M. Decazes, obtint de l'empereur, alors à Dresde, qu'il ne serait donné aucune suite aux accusations soulevées contre le magistrat agioteur. Muraire abandonna facilement le gouvernement impérial, et le 20 avril 1814, complimenta Monsieur, comte d'Artois (depuis Charles X), sur son entrée en France comme lieutenant général du royaume. Cependant, en février 1815, il fut remplacé par de Sèze. Napoléon le réintégra aussitôt après son retour (20 mars); mais à la seconde rentrée des Bourbons, Muraire fut définitivement rendu à la vie privée. Il était un des membres les plus élevés de l'ordre maçonnique du rit écossais, et a laissé en cette qualité de nombreux travaux. On a aussi de lui l'*Éloge de Target*, in-8°, et celui *du lieutenant général baron Maransin*; Paris, 26 juin 1828, in-8°. H. L—E.

Le Moniteur universel, an 1792, nos 47, 178, 190, 199, 215, 234; an IV, nos 89, 201, 336; an V, nos 1, 126, 244, 248, 280. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouvelle*.

MURALT (*Jean* DE), médecin et naturaliste suisse, né à Zurich, en 1645, mort en 1733. D'une famille noble de Locarno qui, étant passée au protestantisme, avait émigré à Zurich, il étudia la médecine dans diverses universités d'Allemagne, de France et d'Angleterre. De retour à Zurich, il y fut nommé médecin de la ville; en 1691 il obtint la chaire de physique et de mathématiques. On a de lui : *Schola mutorum et surdorum*; Zurich, 1665; — *Exercitationes anatomicæ*; Montpellier, 1670; — *Experimenta anatomica de humoribus in nostro corpore circumfluentibus*; Zurich, 1675; — *Chirurgische Schriften* (Œuvres de chirurgie); Bâle, 1691 et 1711, in-8°; — *Hippocrates Helveticus*; Bâle, 1692, in-4°; et 1716, in-8°; — *Systema Physicæ experimentalis*; Zurich, 5 vol. in-4°; ce livre contient un *Catalogue des Plantes de la Suisse*, qui parut traduit en allemand par l'auteur; Zurich, 1717; — *Gesundheitschatz wider die ansteckenden Seuchen* (Trésor de santé contre les épidémies); Zurich, 1714; — *Zoologia, seu animalium contemplatio physica*; Zurich, 1709, in-8°; — plusieurs dissertations, des observations anatomiques, dans les *Ephemerides naturæ curiosorum*. O.

Journal hist. de la République des lettres, t. XVIII. — Éloy, *Dict. de Médecine*.

MURALT (*Béat-Louis* DE), littérateur suisse, né à Berne, au commencement du dix-huitième siècle. Il appartenait à la même famille que le précédent. Il parcourut la plupart des contrées de l'Europe, et écrivit en français des ouvrages assez superficiels, mais qui réussirent beaucoup, à cause de leur singularité. Nous citerons les suivants : *Lettres sur les Anglais et les Français et sur les voyages*; Zurich, 1725, in-8°; 1726, 2 vol. in-12; les éditions subséquentes (Cologne, 1727, 1728, et Zurich, 1755, 3 vol. in-8°) contiennent de plus, sous le titre d'*Apologie*, des observations critiques de l'abbé Desfontaines et du P. Brumoy; — *L'Instinct divin recommandé aux hommes*; 1727, in-12; Zurich, 1753, in-8°; Paris, 1790, in-12; — *Le Système des anciens et des modernes concilié par l'exposition des sentiments différents de quelques théologiens sur l'état des âmes séparées du corps*; Amsterdam, 1733, in-12 : cette édition est augmentée d'une réponse au livre intitulé : *Examen de l'Origénisme*; — *Lettres fanatiques*; Londres, 1739, 2 vol. in-12; — *Fables*; Berlin, 1753, in-8°; — *Histoire de Frédéric le Grand, roi de Prusse*; 1757, 2 vol. in-12. Il passe pour être l'auteur des *Lettres sur la religion essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'en est que l'accessoire* (6 vol. in-8°), recueil dont on a publié plusieurs réfutations. K.

Ersch, *France Littéraire* de 1769.

MURANO (*Quirico* DA), peintre de l'école vénitienne, né à Murano, florissait vers 1400. Un *Christ avec une dévote*, tableau qui faisait partie de la galerie Sasso à Venise, est signé *Quiricius da Murano*. Le musée de Venise possède de lui une *Madone avec l'enfant endormi*, et un *Christ descendu de la croix*. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Accademia delle Belle-Arti di Venezia*.

MURANO (*Andrea* DA), peintre de l'école vénitienne, né à Murano, florissait dans les premières années du quinzième siècle. Bien qu'il conservât encore l'ancienne sécheresse et ne composât pas mieux que ses contemporains, il sut dessiner plus correctement les visages et les extrémités, et il posa ses figures mieux d'aplomb sur leur plan. Il avait peint pour l'église de Santo-Pietro-martire de Murano deux tableaux aujourd'hui à l'Académie des Beaux-Arts

de Venise, un *Saint Pierre martyr* et un *Saint Sébastien*. Les nus de cette dernière figure sont si bien dessinés, que Zanetti la suppose copiée d'après quelque statue antique. Ce fut Andrea qui introduisit l'art dans la famille des Vivarini, qui jouèrent un rôle si important dans l'école de Murano. E. B—n.

Zanetti, *Della Pittura Veneziana*. — Verci, *Notizie intorno alla vita de' Pittori, etc., di Bassano*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Accademia delle Belle-Arti di Venezia*.

MURANT (*Emmanuel*), peintre hollandais, né à Amsterdam, le 22 décembre 1622, mort à Leeuvarden, en 1700. Il apprit son art du célèbre Philippe Wouwermans, et se consacra au paysage animé. Il voyagea beaucoup, et parcourut la plus grande partie de l'Europe. Issu d'une famille française, il s'arrêta longtemps à Paris, où il a laissé quelques œuvres; quelques œuvres seulement, disons-nous, car les tableaux de Murant sont d'un tel fini que le nombre en est fort rare. Ils représentent tous des bourgs, des villages, des ruines; « mais ce qui y surprend, dit Descamps, c'est qu'imitateur de van der Heyden, on peut avec la loupe y compter les briques et les pierres. Ce fini n'est point aux dépens de l'accord des couleurs; les teintes différentes, grises et rougeâtres, placées avec art, donnent à ses tableaux des tons chauds et pétillants. Le temps qu'il mettait à faire un tableau en rend le nombre petit; on n'en voit que chez les princes et les riches. » A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 107.

MURAT (*Henriette-Julie* de Castelnau, comtesse de), femme auteur française, née en 1670, à Brest, morte le 24 septembre 1716, au château de La Buzardière (Maine). Elle était petite-fille des maréchaux de Castelnau et de Dognon, et fille de Michel de Castelnau, mestre de camp de cavalerie et gouverneur de Brest, qui mourut en 1672, à Utrecht, d'une blessure qu'il avait reçue à l'attaque d'Ameydon. Dès l'âge de seize ans elle épousa Nicolas, comte de Murat, brigadier des armées du roi; on raconte qu'elle parut alors dans le costume des villageoises bretonnes à la cour, où son esprit et sa beauté lui méritèrent les hommages des poëtes. Née avec beaucoup d'imagination et de vivacité, mais avec trop de penchant pour le plaisir, elle donna quelquefois dans des égarements que sa naissance ne servit qu'à rendre plus scandaleux. Ses intrigues la firent exiler à Loches. Après la mort du roi elle fut rappelée à Paris, sur la demande de la marquise de Parabère, son amie. Elle a laissé des vers pleins de grâce et de facilité, et des romans qui l'ont placée au rang des femmes célèbres du grand siècle. Nous citerons: *Mémoires de Mme la comtesse de M*** avant sa retraite, pour servir de réponse aux* Mémoires de Saint-Évremond; Paris, 1697, Amst., 1698, 1711, 2 vol. in-12; ces mémoires sont présentés comme étant ceux de l'auteur, mais c'est moins une histoire qu'un roman; — *Nouveaux Contes des fées*; Paris, 1698, 2 vol. in-12, et dans le *Cabinet des fées;* ces contes sont écrits avec infiniment d'esprit; — *Voyage de campagne, par la comtesse de M****; Paris, 1699, La Haye, 1700, 2 vol. in-12. « Ce roman, dit Lenglet-Dufresnoy, qui a été faussement attribué à Mme Durand, est écrit avec beaucoup d'esprit et de goût. Il y a dans le second volume des scènes, ou sortes de comédies proverbes, qui sont d'une autre dame; » — *Histoires sublimes et allégoriques de l'année* 1699, *par la comtesse D****; Paris, 1699, 2 vol. in-12: attribuées quelquefois à Mme d'Aulnoy; — *Histoire galante des habitants de Loches:* l'idée est empruntée au *Diable boiteux*, qui venait de paraître; — *Les Lutins du château de Kernosy, nouvelle historique;* Leyde (Paris), 1710, 1717, 2 vol. in-12: on cite ce roman comme un des meilleurs de Mme de Murat; — des chansons et des pièces fugitives répandues dans les recueils du temps. On lui a faussement attribué un roman de Lesconvel, intitulé *La Comtesse de Châteaubriant* (1695, in-12). P. L.

Prudhomme. *Biog. des Femmes célèbres*, — Lenglet-Dufresnoy, *Biblioth. des Romans*.

MURAT (*Joachim*), général français, roi de Naples sous le nom de *Joachim-Napoléon*, né le 25 mars 1771, à La Bastide-Fortunière (Lot), fusillé le 13 octobre 1815, au Pizzo. Issu de parents obscurs, car son père était aubergiste, il eut une enfance vulgaire comme son berceau; mais sa physionomie sociale se dessina tout d'abord par l'impétuosité brillante de son caractère, par la fierté de ses traits, tout guerriers, et par la mâle vigueur d'une constitution athlétique. Sa famille s'imposa pour lui les soins généreux d'une éducation libérale, et c'est au collége de Cahors, où la protection d'une famille puissante lui avait fait obtenir une bourse, qu'il fournit la carrière des études littéraires. Quelques velléités d'entrer dans le sanctuaire, échauffées sans doute par des inspirations domestiques, le portèrent à prendre l'habit ecclésiastique, et dans le dessein de s'initier au droit canon, il se rendit à Toulouse. Mais le jeune *abbé* Murat n'était pas fait pour un ministère de paix, son élément devait être la guerre, et l'étole ou la mitre eussent été pour lui de trop pâles ornements. La froide étude des sciences théologiques ne put longtemps le captiver, et l'amour des plaisirs et le bruyant métier des armes vinrent l'enlever bientôt aux débats trop paisibles de Scott et de saint Thomas. Un régiment de cavalerie, le 12e de chasseurs (régiment des Ardennes) passait à Toulouse; Murat s'y enrôla volontairement, et moins de deux ans après il était devenu maréchal des logis. Renvoyé de ce corps pour avoir pris part à un acte d'insubordination, il fut obligé de revenir à la Bastide, où son père, qui lui pardonnait difficilement d'avoir jeté le froc aux orties, se montra envers lui si sévère,

inexorable que Joachim ne chercha plus que l'occasion de se soustraire aux reproches incessants dont sa conduite était l'objet. Lors de la formation de la garde constitutionnelle de Louis XVI, corps qui devait se composer d'un certain nombre de fils de citoyens actifs de chaque département, Murat sollicita l'honneur d'y entrer, et fut d'abord repoussé. Heureusement pour lui, J.-B. Cavaignac, député du Lot, intervint en sa faveur, et, choisi par son département, il fut envoyé à Paris avec le jeune Bessières, depuis maréchal d'empire et duc d'Istrie. Avant le licenciement de cette garde, il passa dans le 21e régiment de chasseurs à cheval, où ses connaissances spéciales lui firent obtenir le grade de sous-lieutenant, le 30 mai 1791. Partisan enthousiaste de la révolution, Murat présida un de ces comités épuratoires chargés de soumettre dans tous les corps la conduite des chefs à un examen sévère, et fut dénoncé après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) pour avoir, dit-on, demandé à la société des Jacobins de Paris l'autorisation de changer la seconde lettre de son nom, et de prendre celui de Marat, lorsque ce féroce tribun était tombé sous le poignard de Charlotte Corday. La protection du conventionnel Cavaignac détourna l'orage; aussi Murat sut-il plus tard se montrer reconnaissant envers le compatriote qui avait fait rayer son nom des registres du comité de salut public. A cette époque, il avait déjà fait son chemin, et la bravoure et les talents qu'il avait déployés à l'armée des Pyrénées occidentales lui avaient valu un avancement rapide. Il avait été nommé successivement aide de camp du général d'Hurre, chef d'escadron et enfin colonel de son régiment. Toutefois il eut à combattre pendant quelque temps les préventions et la défiance du Directoire, qui, se rappelant sa conduite avant thermidor, se refusa de le reconnaître dans ce dernier grade que lui avaient conféré les représentants du peuple en mission aux armées et avait même prononcé déjà sa destitution. Après être demeuré quelque temps à Paris sans emploi, il fut définitivement réintégré à l'époque du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), où Bonaparte, qui avait deviné en lui l'homme de résolution, l'avait expédié, dès six heures du matin, avec trois cents cavaliers, pour amener de la plaine des Sablons dans le jardin des Tuileries, un parc de quarante bouches à feu. Murat réussit complétement dans cette mission. Tels furent les premiers rapports de ces deux hommes, réservés à de si hautes destinées. Bonaparte ayant été nommé, le 26 février 1796, commandant en chef de l'armée d'Italie, s'attacha Murat, devenu chef de brigade, et fit de lui presque aussitôt son aide de camp. Dès ce moment Murat conquit cette popularité militaire qui ne l'abandonna jamais, et son intrépidité sur les champs de bataille de Dego, de Ceva et de Mondovi eut un caractère qui semblait un reflet de l'ancienne chevalerie. Mais ce ne furent pas ses seuls titres à la confiance du général en chef. Bonaparte, appréciant son intelligence, l'envoya à Turin préparer avec Salicetti les négociations du traité de paix qui, remettant à la France toutes les places fortes occupées par ses armées, réunissait aussi la Savoie, Nice et Tende au territoire de la république. En mai 1796, il le chargea d'apporter au Directoire les drapeaux enlevés aux Austro-Sardes. De retour à l'armée avec le grade de général de brigade, qu'il obtint au mois de pluviôse an V, Murat se couvrit de gloire dans presque toutes les affaires qui signalèrent la suite de cette campagne, notamment au siége de Mantoue, aux combats de Roveredo et de Saint-Georges (4 et 15 septembre), où il reçut plusieurs blessures, et ce fut lui qui, le 13 mars 1797, exécuta avec sa cavalerie le fameux passage du Tagliamento, fait d'armes qui déconcerta tous les plans de l'archiduc Charles et força l'Autriche à signer les préliminaires d'un traité de paix.

Choisi pour faire partie de l'expédition d'Égypte, Murat s'embarqua avec Bonaparte, le 19 mai 1798, déploya la plus grande valeur à la prise d'Alexandrie et à la bataille des Pyramides (2 et 23 juillet), et en février 1799 reçut le commandement du corps de cavalerie qui se dirigea vers la Syrie. Au siége de Saint-Jean d'Acre, il sollicita le périlleux honneur de monter le premier à l'assaut, et mit tant d'insistance dans sa demande que Bonaparte dut finir par la lui accorder. Dans cet assaut meurtrier, qui ne put décider cependant la prise de la ville, Murat, que le panache flottant au-dessus de sa tête désignait aux coups de l'ennemi, reçut dans le collet de son habit une balle qui traversa sa cravate et lui effleura le cou. Une autre balle abattit son panache qui resta au pouvoir des assiégés et que le pacha réclama comme un glorieux trophée. Après s'être emparé du poste de Zafet, il pénétra par la plaine d'Iacoub jusqu'au lac de Génésareth; puis apprenant que les troupes qu'il avait laissées à Zafet avaient été, contre son attente, attaquées par des forces supérieures, il revint sur ses pas, débloqua le poste, chassa les Turcs du pont d'Iacoub, et prépara par ce succès la victoire du Mont-Thabor, que Bonaparte remporta le lendemain (16 avril). Le jour suivant, il s'empara des magasins de Tabarieh, où l'armée trouva d'immenses approvisionnements, puis alla dissiper quelques rassemblements d'Arabes vers le lac Natron. Bonaparte, qu'il rejoignit aux Pyramides de Gizeh, lui donna ensuite l'ordre d'occuper Romanieh avec sa cavalerie. A la bataille d'Aboukir, il eut le commandement de l'avant-garde, et par un mouvement aussi habile qu'audacieux, coupa toute retraite à Mustapha-Pacha, jusqu'à la tente duquel il pénétra après s'être emparé de son camp. Celui-ci en se défendant lui tira presque à bout portant un coup de pistolet, dont la balle le blessa au-dessous de la mâchoire inférieure; mais Murat abat d'un coup

de sabre deux doigts de la main droite de son adversaire, le fait prisonnier et l'envoie au quartier général. « Le gain de la bataille d'Aboukir est dû principalement au général Murat, dit Bonaparte dans sa dépêche du 28 juillet au Directoire; je vous demande pour lui le grade de général de division; sa brigade de cavalerie a fait l'impossible. » Ce grade lui fut en effet accordé (octobre 1799). Du reste, sa réputation devint si grande en Égypte que le célèbre Murad-Bey s'enorgueillissait de porter à peu près le même nom que lui.

Dépositaire des projets ambitieux de Bonaparte, qui le jugeait nécessaire à leur exécution, Murat revint d'Égypte avec lui, et le seconda énergiquement dans la journée du 18 brumaire. A la tête de soixante grenadiers, il entra dans la salle du Conseil des Cinq Cents, somma l'Assemblée de se séparer, et sur son refus commanda une charge qui opéra la dispersion des représentants. Pour reconnaître ce service, Bonaparte lui donna la main d'Annonciade-Caroline, la plus jeune de ses sœurs (20 janvier 1800), et en même temps le fit commandant de la garde des consuls. La guerre ayant éclaté de nouveau entre la France et l'Autriche, Murat prit le commandement de l'avant-garde de l'armée, qui allait disputer aux impériaux le théâtre de ses premiers exploits, pénétra de vive force dans Verceil (27 mai), passa la Sesia, s'empara le surlendemain de Novare, franchit le Tessin, et après un combat sanglant, livré sur ses bords, entra le 2 juin dans Milan. Poursuivant sa marche victorieuse, il occupa Plaisance le 9 du même mois, et commanda la cavalerie à la bataille de Marengo, après laquelle Bonaparte lui décerna un sabre d'honneur pour rendre hommage aux talents qu'il avait déployés dans cette journée, où la cavalerie donna la victoire à l'armée française. Après l'armistice conclu le 16 janvier 1801 à Trévise, entre le général Brune et le général Bellegarde, Murat fut investi du commandement de l'armée d'observation destinée à replacer le pape sur le trône pontifical, chassa les Napolitains des États de l'Église, et le 6 février 1801 conclut à Foligno, avec le chevalier Micheroux, un armistice qui fut suivi d'un traité signé à Florence, le 28 mars suivant, entre la France et le roi des Deux-Siciles. Ce traité cédait l'île d'Elbe à la France; Murat eut ordre d'aller prendre possession de cette île, alors occupée par les Anglais; mais la signature des préliminaires de paix avec l'Angleterre l'empêcha de continuer le siége de Porto-Ferrajo qu'il avait entrepris.

A son retour à Paris, Murat fut nommé par le premier consul, son beau-frère, président du collége électoral du Lot (octobre 1803), et ses compatriotes, fiers de sa gloire, le choisirent pour député au corps législatif. Il ne joua aucun rôle dans cette assemblée; mais les électeurs du Lot n'eurent pas à se plaindre, sous un autre rapport, de leur choix; car le crédit de Murat et sa haute influence furent très-utiles à ce département. Le 15 janvier 1804, il reçut le titre de gouverneur de Paris, et en cette qualité, par arrêté du 20 mars suivant, il créa la commission militaire qui condamna le duc d'Enghien à être fusillé. Cependant il sentit et peut-être plus vivement que Bonaparte lui-même combien il était nécessaire de signaler par des actes de clémence l'aurore du règne impérial; car il avait une certaine grandeur d'âme et était susceptible des plus nobles inspirations. Il sollicita la grâce de Georges Cadoudal avec de si vives instances que le nouvel empereur lui en témoigna son mécontentement. Créé maréchal de l'empire (19 mai 1804), Murat devint successivement prince, grand-amiral (1er février 1805), grand-aigle de la Légion d'Honneur (2 février) et chef de la 12e cohorte. En mai suivant, il reçut l'Aigle noir de Prusse, lui qui quatre années auparavant avait refusé les décorations que lui offrait le roi de Naples. Mais les temps étaient changés!

A la reprise des hostilités contre l'Autriche en 1805, il dirige les opérations de la cavalerie, et porte les premiers coups à l'ennemi qui, le 8 octobre, laisse entre ses mains son artillerie, ses drapeaux et quatre mille prisonniers. Peu de jours après, il force le général Werneck à capituler dans Langenau, bat encore les Autrichiens à Neresheim et à Lambach, et fait son entrée à Vienne, le 11 novembre. Enfin il sort de cette capitale le 20 du même mois pour enlever à Hollabrunn l'arrière-garde russe, remporte une nouvelle victoire à Guntersdorf et concourt puissamment au succès de la bataille d'Austerlitz (2 décembre).

Nommé par Napoléon grand-croix de l'ordre de la Couronne de Fer (20 février 1806), Murat reçut un trône de son beau-frère, devenu maître d'un vaste territoire. Le 15 mars suivant, il fut créé grand-duc de Berg et de Clèves, et à peine eut-il pris possession de sa souveraineté, qu'il sut se concilier l'affection de ses sujets par une administration douce et paternelle et par le respect qu'il montra pour les mœurs et pour les usages des Allemands. Forcé d'opérer des changements dans le système administratif de ce pays, il ne les admit qu'avec une sage réserve, n'augmenta pas les impôts, n'introduisit dans son duché ni l'enregistrement, ni les droits réunis, ni le monopole du sel et du tabac, et ne soumit qu'à un droit très-léger et uniforme les marchandises qui entraient dans le pays ou qui devaient le traverser. Mais ce qu'on ignore généralement, c'est que le grand-duc de Berg eut souvent à lutter contre l'influence des conseils qui s'efforçaient de montrer à Napoléon un danger dans l'exemple d'une administration paternelle. L'empereur voulut faire des remontrances, parler en maître à son beau-frère; Murat demeura inflexible, et un jour même, à la suite d'une discussion fort vive, menaça de sa démission. De-

mis, on le laissa gouverner à sa guise et selon es inspirations de son cœur.

Le 6 octobre 1806, la Prusse, l'Angleterre, la Russie et la Suède se coalisent contre la France. C'est la première de ces puissances qui commence les hostilités, et Murat, toujours à l'avant-garde de la grande armée avec la cavalerie, poursuit les Prussiens jusqu'aux portes de Leipzig, contribue à la victoire d'Iéna, force Erfurth de capituler, fait prisonnière une brigade commandée par le prince de Hohenlohe, et attaque dans Lubeck le général Blücher, qui se rend à lui avec ses troupes et un immense matériel. Cependant la Russie venait au secours de la Prusse aux abois; Murat marche au-devant des troupes russes, et entre dans Varsovie le 28 novembre. Rien ne résistait à la redoutable cavalerie qu'il commandait, et avec laquelle il fit à Eylau de nouveaux prodiges de valeur. Ce fut à lui qu'après bataille de Friedland le prince Bagration et le général Beningsen s'adressèrent pour solliciter un armistice, et quand Napoléon l'eut accordé, Murat fut le seul général français qui accompagna l'empereur dans son entrevue avec Alexandre sur le Niémen (21 juin 1807).

Après la paix de Tilsitt, il se disposait à se rendre dans son grand-duché, lorsque Napoléon lui confia le commandement d'une armée qu'il destinait secrètement à la conquête de l'Espagne, mais sur les opérations de laquelle il ne lui donna que des instructions fort incomplètes. Murat, qui, s'il faut s'en rapporter à des mémoires contemporains, se sentait déjà à l'étroit dans sa souveraineté et convoitait un royaume qui lui permettrait de marcher l'égal des rois de l'Europe, s'empara de Madrid, le 25 mars 1808. Napoléon, devinant ses velléités ambitieuses, n'approuva point cette précipitation, mais lui montra en perspective l'héritage de la maison de Bragance. Ce qu'il avait prévu ne tarda point d'arriver. Une insurrection terrible éclata à Madrid, et l'existence de tous les Français se trouvant menacée, Murat, à bout des moyens de conciliation pour arrêter l'effusion du sang, se vit obligé de recourir à la force. La journée du 2 mai fut fatale à un grand nombre d'Espagnols. Le vieux roi Charles IV l'investit alors de toute autorité royale, qu'il conserva jusqu'au moment où Joseph Napoléon, déjà roi de Naples, fut appelé au trône d'Espagne (6 juin 1808). Dans l'intervalle, il avait décidé tous les membres de la famille royale à se rendre à Bayonne, où Napoléon les attendait, et l'on sait qu'une fois sur le territoire français ils n'en sortirent plus.

Déçu dans ses espérances sur la Péninsule, Murat, à son retour en France, eut avec son beau-frère des explications très-vives, et Napoléon, pour mettre fin aux sollicitations de sa sœur, consentit à lui donner la couronne de Naples (15 juillet 1808). Proclamé le 1er août sous le nom de Joachim-Napoléon, il alla le mois suivant prendre possession de ses nouveaux États, et vit malheureusement des démonstrations sérieuses de dévouement dans les hommages qui lui furent rendus, sans songer que la faveur populaire est changeante et que naguère encore on les prodiguait à l'ancienne dynastie. Un de ses premiers soins fut de s'emparer de l'île de Capri, que les Anglais avaient fortifiée avec tant d'art qu'ils la surnommaient le Petit-Gibraltar. Sir Hudson-Lowe, qui depuis fut le geôlier de Napoléon à Sainte-Hélène, ne put défendre ce rocher et se vit contraint de capituler. Ce succès obtenu en quelques jours donna au nouveau roi une popularité qu'augmentèrent les actes de son administration. Il interdit toute arrestation arbitraire, affermit les institutions françaises, et tout en établissant la conscription militaire, en adoucit la rigueur par de sages modifications. Le roi Joseph n'avait laissé qu'une armée d'environ seize mille hommes, sans discipline, aussi mal vêtus que mal commandés. Dans l'espace de six ans Murat la porta à soixante mille hommes de belles troupes. La cavalerie, l'artillerie, le génie attirèrent surtout son attention et de grandes améliorations furent apportées dans la marine, qui vit sortir deux vaisseaux et plusieurs frégates des chantiers de Cellamare. Enfin, il opéra les mêmes changements dans l'administration civile, encouragea les savants et les gens de lettres, favorisa les établissements utiles aux sciences. Sans doute, l'on a reproché à Murat son goût pour la parure et la représentation, son plaisir à paraître en public avec l'appareil d'un roi de théâtre, coiffé d'une toque noire ornée d'une longue plume blanche; mais qu'importent ces puérilités? Heureux les peuples s'ils n'avaient que des travers de ce genre à reprocher à tant de rois d'extraction légitime. Malheureusement, Murat joignait à d'éminentes qualités une faiblesse de caractère qui le mettait sous la dépendance presque absolue de sa femme. C'était elle qui l'avait poussé à ambitionner un trône; ce fut elle qui, dès qu'il fut monté sur celui de Naples, l'excita à secouer la tutelle de Napoléon. Une circonstance amena en effet une rupture entre les deux beaux-frères.

Au mois de juin 1809, une flotte anglo-sicilienne s'empara des îles d'Ischia et de Procida, et après avoir été contrainte de s'en retirer, tenta d'opérer des soulèvements à Naples et de reprendre Capri. Pour se venger, Joachim résolut d'attaquer les Anglais en Sicile, et sous le feu de la flotte ennemie, réussit à réunir une flottille assez nombreuse pour y transporter ses troupes. Le passage fut ordonné; mais une seule division, celle du général Cavaignac, débarqua de l'autre côté du Phare, et l'on peut être fondé à croire que les motifs, encore ignorés, qui empêchèrent les autres divisions de la suivre appartiennent à une politique d'un ordre supérieur. Quoi qu'il en soit, Joachim dut renoncer à son expédition, et en attribua l'insuccès au mauvais vouloir de la cour des Tuileries, à laquelle il ne

dissimula pas son mécontentement, augmenté dès lors par le ton de hauteur de Napoléon. Croyant pouvoir se passer de l'appui de la France, il demanda l'éloignement des troupes françaises, essuya un refus, et pour montrer qu'il ne voulait point jouer le rôle de simple vassal de l'empereur des Français, rendit un décret aux termes duquel tous les étrangers employés dans son royaume devaient se faire naturaliser Napolitains ou renoncer à leurs fonctions. Par un décret de 1811, Napoléon rappela à Joachim son origine : « Considérant, dit ce décret, que le royaume de Naples fait partie du grand empire, que le prince qui règne dans ce pays est sorti des rangs de l'armée française, qu'il a été élevé sur le trône par les efforts et le sang des Français, Napoléon déclare que les citoyens français sont de droit citoyens du royaume des Deux-Siciles. » Ce décret fut un coup de foudre pour Joachim, qui, croyant se venger de Napoléon par de puériles représailles, affecta de ne plus porter la croix de la Légion d'Honneur, voulut différer la célébration de la fête du roi de Rome et fit même sentir sa mauvaise humeur à la reine Caroline. Dans son dépit, il se retira dans son palais de Capo-di-Monte, et y tomba malade.

Cependant, la guerre qui éclata en avril 1812 entre la France et la Russie mit un terme à ces querelles de famille. Napoléon crut ne pouvoir se passer de Murat, et Joachim de son côté ne put résister à l'invitation de l'empereur, qui, n'ayant point perdu son ascendant sur son esprit, l'appelait de nouveau au commandement de la cavalerie de la grande armée. Au combat d'Ostrowno (25 juillet), il attaque, disperse l'ennemi et lui fait perdre une partie de son artillerie. A Smolensk (17 août), il prend position sur le plateau à droite de la ville, et y fait établir une batterie de soixante pièces qui porte la confusion et la mort dans les rangs des Russes. Lui et le maréchal Ney auraient voulu que l'armée s'arrêtât là et ne franchît point le Borysthène; mais Napoléon avait décidé qu'on irait à Moscou et peut-être plus loin encore. Il fallut marcher. A la bataille de la Moskowa (7 septembre), ce fut lui qui, avec la division Morand, enleva à neuf heures du matin la grande redoute russe, et qui, par un changement de front qu'il fit opérer à l'armée, vers quatre heures de l'après-midi, procura le brillant succès qui mit fin au carnage, en décidant la retraite des Russes. Mais le 18 octobre, le général Kutusow lui fit essuyer à Winkowo une sanglante déroute. Joachim fut chargé du commandement de l'escadron sacré qui formait la garde de Napoléon pendant la désastreuse retraite, et à Smorgoni, douze lieues est de Willika, l'empereur lui remit en partant pour la France le commandement en chef des débris de la grande armée (5 décembre). A peine Napoléon se fut-il éloigné que le découragement s'empara de Murat comme de tous les braves qui venaient d'affronter des souffrances plus redoutables que la mort, et il commit la faute inexcusable d'abandonner, par sa fuite précipitée, aux Russes en butte aux mêmes besoins que les Français, les immenses magasins rassemblés à Wilna. Le 8 janvier 1813, il remit le commandement en chef de ce qui avait été la grande armée au prince Eugène Beauharnais, et le 17 du même mois quitta brusquement Posen pour retourner à Naples.

Les causes de ce départ précipité ont été diversement interprétées. Si les uns ont pensé que la conduite de Murat dans cette conjoncture lui fut dictée par la crainte de perdre un trône qui semblait devoir s'écrouler avec le colosse de l'empire français, d'autres ont été jusqu'à dire que Murat, qui aimait sa femme avec passion, avait senti sa jalousie éveillée par quelques propos imprudents sur la reine. Ce qui est certain, c'est que dès son retour à Naples, il y eut de mystérieuses négociations entamées entre le gouvernement napolitain, l'Autriche, et l'Angleterre, maîtresse de la Sicile. Des paroles indiscrètes, qui devaient inspirer de justes défiances sur son compte, lui étaient même échappées, et il semblait n'attendre qu'une occasion plausible pour se déclarer contre l'empereur. Il eut sans doute le tort de ne point lier sa fortune à celle de Napoléon, de ne pas faire alors cause commune avec lui et de s'isoler de la France; mais son cœur fut toujours français et toujours inaccessible aux pensées de trahison. A l'ouverture de la campagne de 1813, rien n'annonçait qu'il voulût y prendre part; néanmoins, les premiers événements ayant été favorables à l'empereur, il rejoignit l'armée après les batailles de Lutzen et de Bautzen, et Napoléon lui confia le commandement de l'aile droite, à celle de Dresde. Il se conduisit avec sa bravoure accoutumée; mais quatre jours après la perte de la bataille de Leipzig, il quitta de nouveau l'empereur, sous le prétexte d'aller lever des troupes auxiliaires en Italie, mais en réalité pour préparer sa défection et se réunir aux ennemis de son beau-frère, dont l'étoile s'éclipsait chaque jour davantage. Cédant aux conseils de Fouché, alors relégué en Italie, et surtout aux instances de la reine Caroline, il renoua ses négociations avec l'Autriche et signa, les 6 et 11 janvier 1814, avec cette puissance et avec l'Angleterre deux traités par lesquels il s'engageait à joindre aux armées alliées trente mille hommes de ses troupes. On lui garantissait la possession du royaume de Naples et une augmentation de territoire lui fut promise par la cession de deux provinces des États pontificaux. Sur la foi de ces traités, il s'empara de Bologne, de Reggio et arriva sous les murs de Plaisance. De la première de ces villes, il avait, le 30 janvier 1814, publié une proclamation commençant par ce paragraphe qui ne laisse aucun doute sur ses intentions: « Soldats! aussi longtemps que j'ai pu croire

que l'empereur Napoléon combattait pour la gloire et la paix de la France, j'ai combattu à ses côtés; mais aujourd'hui il ne m'est plus possible de conserver aucune illusion : l'empereur ne veut que la guerre. Je trahirais les intérêts de mon ancienne patrie, ceux de mes États et les vôtres, si je ne séparais pas sur-le-champ mes armes des siennes pour les joindre à celles des puissances alliées, dont les intentions magnanimes sont de rétablir la dignité des trônes et l'indépendance des nations. » Le mouvement de Joachim força le prince Eugène de se replier avec son armée sur l'Adige, pour ne plus agir que sur la défensive. Ce qui prouve du reste combien il en coûtait à son cœur de combattre les Français, c'est qu'alors même il ne cessa, par son inactivité, puis par des manœuvres habilement combinées, de contrarier les projets des alliés dans des circonstances décisives. Les succès inattendus de Napoléon dans les plaines de la Champagne ne l'étonnèrent pas, comme on a voulu le faire croire; mais l'empereur lui tint rancune, et dans une lettre à la reine sa sœur s'exprima ainsi au sujet de Murat : « Votre mari est très-brave sur le champ de bataille; mais il est plus faible qu'une femme ou qu'un moine, quand il ne voit pas l'ennemi. Il n'a aucun courage moral... Il a eu peur, et il n'a pas hésité de perdre en un instant ce qu'il ne peut tenir que par moi et avec moi.... »

Le 2 avril 1814, le sénat prononça la déchéance de Napoléon, nomma un gouvernement provisoire et ne tarda pas à relever le trône des Bourbons. La chute du trône impérial plaça le roi Joachim dans une position fort équivoque. Toutes les branches de la maison de Bourbon se prononcèrent contre sa reconnaissance; un soldat parvenu pouvait-il conserver la couronne, lorsque le congrès des rois de l'Europe proclamait le principe de la légitimité? Talleyrand, ambassadeur de Louis XVIII à Vienne, demandait, dit-on, au nom de son maître, à l'Autriche le passage de quatre-vingt mille hommes pour aller combattre l'usurpateur de Naples, et par représailles Joachim sollicitait la même autorisation pour quatre-vingt mille Napolitains qu'il destinait à marcher contre Louis XVIII. Ces démonstrations, il faut bien le dire, n'avaient rien de sérieux, et le congrès n'eût pas laissé remettre en question la paix de l'Europe. Seulement la mésintelligence entre les deux cours était patente et se manifestait jusque dans les plus petites choses. L'almanach royal de France offrait, au tableau des souverains étrangers, à l'article *Naples*, un renvoi à celui de *Sicile*, tandis que le roi Joachim, usant de réciprocité, faisait imprimer à l'article *France*, voyez *Ile d'Elbe*.

Le roi de Naples apprit le 5 mars 1815 le départ de l'empereur de l'île d'Elbe et son débarquement en France. Dès qu'il eut connaissance de son entrée à Grenoble et à Lyon, il lui expédia le comte de Bauffremont, l'un de ses aides de camp, pour l'assurer de sa coopération efficace, et fit en même temps déclarer à la cour de Rome « qu'il regardait la cause de Napoléon comme la sienne et que bientôt il prouverait qu'il ne lui avait jamais été étranger ». Malgré le refus du souverain pontife de laisser passer deux divisions de son armée à travers les États de l'Église, le roi se mit en marche, le 16 mars, et arriva le 19 à Ancône. Avant de quitter Naples, il avait ordonné la création des gardes nationales, nommé la reine régente et diminué les impôts d'un tiers. Ce fut alors que le cabinet autrichien, calculant de quel poids le roi de Naples allait être dans la balance de la politique, parut se rappeler les promesses de 1814. Il reçut aussi l'avis des dispositions favorables du cabinet de Londres, qui avait envoyé à ses représentants au congrès de Vienne l'ordre de conclure un traité définitif avec lui. Mais déjà il n'était plus temps; son armée avait franchi les frontières du royaume de Naples. Le 30 mars, il commença les hostilités contre les Autrichiens, publia le lendemain, à son quartier général de Rimini, une proclamation qui appelait les peuples d'Italie à l'indépendance. A la tête de cinquante mille hommes environ, il se dirigea à la fois sur Bologne, Modène, Reggio, enleva les positions autrichiennes devant Modène, où il fit son entrée pendant que Florence était occupée par une autre de ses divisions. Un grand enthousiasme se manifesta dans toute l'Italie, au bruit de ces avantages, remportés au nom de la liberté, et les monarques alliés s'en effrayèrent. Un de leurs plénipotentiaires joignit Joachim à Parme, et l'assura de sa conservation sur le trône, s'il voulait s'unir à la confédération européenne contre Napoléon : « Il est trop tard, répondit-il; l'Italie veut être libre; elle le sera. » Il entra ensuite à Bologne; mais là les représentations du commissaire britannique, William Bentinck, l'arrêtèrent dans sa marche victorieuse. Cet envoyé demanda que les troupes napolitaines respectassent le territoire du roi de Sardaigne, allié de l'Angleterre; Joachim y consentit, et cette condescendance fut une des causes qui précipitèrent sa chute. Forcé de tenter le passage du Pô à Occhio-Bello, il fut repoussé par des forces considérables, et apprit bientôt que le général Nugent avait mis en déroute entre Florence et Pistoie deux de ses divisions commandées par les généraux Livron et Pignatelli. Alors William Bentinck, qui avait joué le rôle de médiateur, leva le masque, s'annonça comme ennemi du roi de Naples et joignit ses forces à celles des généraux autrichiens. Murat dut songer à la retraite, et l'évacuation de Florence ouvrit à l'ennemi la route de Rome. Les populations, ou indifférentes, ou lassées des guerres dont l'Italie était depuis vingt ans le théâtre, n'avaient point répondu à l'appel qu'il leur avait adressé au nom de leur indépendance; et l'armée napolitaine, découragée, s'affaiblissait chaque jour

par la désertion. Le roi n'eut bientôt autour de lui que quelques Français restés fidèles à sa fortune; grâce à eux, il ne perdit rien de son énergie, et leur exemple et le sien empêchèrent les débris de l'armée de se débander. Le 15 avril, il évacua Bologne, et, se repliant par la Marche d'Ancône, défendit pendant trois jours le passage du Ronco, dont il fit brûler le pont. Poursuivi par les troupes austro-anglaises, il fut atteint le 2 mai près de Tolentino par le général Bianchi, accepta la bataille, qui dura jusqu'au lendemain, et essuya une déroute complète, malgré les prodiges de valeur qu'il fit et ses habiles dispositions pour réparer les fautes de ses lieutenants et suppléer à la faiblesse de ses troupes. Quelques autres combats consommèrent sa ruine. Un armistice, qu'il demanda le 18, lui fut refusé, et le soir de ce jour il entra dans Naples, à cheval, au galop et escorté de quatre lanciers seulement. Toutefois, à le voir traverser sa capitale avec ce costume théâtral qu'il affectionnait, on aurait cru difficilement qu'il était vaincu, et qu'il n'avait plus d'armée. Une vive effervescence régnait dans la ville; Joachim, s'inspirant d'un expédient trop souvent mis en œuvre par les rois en pareille circonstance, et qui leur réussit rarement, fit le lendemain annoncer officiellement et même afficher dans les rues un projet de constitution : c'était une ressource beaucoup trop tardive. Dans la soirée, il se décida à sortir de sa capitale pour gagner Gaëte, où la reine avait envoyé ses enfants et où il espérait pouvoir se défendre encore; mais un bâtiment anglais croisait à l'entrée de ce port, et il dut aborder dans l'île d'Ischia. Le jour même, une flotte anglaise se présenta devant Naples, dont les Autrichiens prenaient possession au nom du roi Ferdinand IV, en vertu d'une capitulation signée à Casa-Lanza, et qui ne contenait aucun article en faveur du roi déchu. Dans la matinée du 21 mai, Murat envoya reconnaître un bâtiment venant de Naples et sur lequel se trouvait, avec sa famille, le général Manhès, l'un de ses aides de camp. Il fut reçu sur ce navire qui faisait voile pour la France avec son neveu, le colonel Bonafous, son secrétaire et un valet de chambre. Le 25 il débarqua à Cannes, et expédia aussitôt un courrier à Napoléon pour lui annoncer son arrivée et attendre ses ordres. L'empereur ne lui répondit pas, et lui fit même, par l'intermédiaire de Fouché, interdire l'accès de Paris. C'était là une politique maladroite et méticuleuse. Quels que fussent les torts de Joachim envers la France et envers lui, Napoléon devait quelques égards à son beau-frère, à un prince malheureux. Joachim, tombé du trône, proscrit, éloigné de sa femme et de ses enfants retenus prisonniers à Trieste par la politique anglaise, au mépris d'une capitulation, devait avoir à ses yeux les droits sacrés du malheur, et Napoléon, qui un mois plus tard, dans une pareille infortune, devait chercher un asile sous le pavillon britannique, oublia trop que le roi de Naples, époux de sa sœur, avait rendu à la France d'éclatants services dans sa carrière militaire et pouvait alors lui en rendre encore. Le temps modifia l'opinion de Napoléon, qui sur le rocher de Sainte-Hélène regretta de n'avoir point eu à ses côtés à Waterloo le plus déterminé, le plus brave des généraux de cavalerie qu'avait la France. « Sa présence, disait-il, nous eût valu peut-être la victoire; car que nous fallut-il dans certains moments de la journée? Enfoncer trois ou quatre carrés anglais; or, Murat était admirable pour une pareille besogne; il était précisément l'homme de la chose. »

Le roi de Naples s'était mis en route pour aller habiter une maison de campagne aux environs de Lyon, quand il apprit à Aubagne le désastre de Waterloo et le soulèvement de la populace de Marseille contre la garnison. Il tourna bride, et revint près de Toulon, dans la maison où il avait séjourné quelques jours et où sa vie ne fut bientôt plus en sûreté. Là, par son malheur, il reçut la visite de certains intrigants qui, en flattant son esprit aventureux et confiant par la perspective d'une révolution populaire en sa faveur à Naples, ne le disposèrent que trop à céder aux illusions de son amour-propre, et peut-être même, alors, s'il eût trouvé un bâtiment prêt à le recevoir, eût-il tenté cette folle entreprise que ses serviteurs les plus dévoués lui faisaient considérer comme un rêve. Le traitement que Napoléon, déchu comme lui, recevait à bord du *Bellérophon*, lui ayant fait comprendre la mesure de la générosité du gouvernement anglais, il se décida à accepter l'hospitalité que lui offrit l'empereur d'Autriche, à la seule condition d'abdiquer purement et simplement, et de ne porter à l'avenir que le titre de comte de Lipona. C'était Fouché qui avait joué le principal rôle dans cette négociation. Deux jours après, les autorités militaires de Marseille lui donnèrent avis qu'une bande d'assassins devait l'enlever ou le tuer dans la nuit du 17 au 18 juillet. Cédant aux conseils de ses officiers, il se retira secrètement dans une petite maison, sur la route d'Antibes, à une lieue et demie de Toulon, tandis qu'eux-mêmes se rendirent à Toulon où Murat les rejoignit peu de jours après. Un bâtiment marchand allait mettre à la voile pour le Havre, et son capitaine consentit à recevoir le roi proscrit à bord, mais à condition de ne le prendre qu'en mer. Le 10 août, à quatre heures du matin, le navire sortit du port, et, donnant le signal convenu, attendit Joachim jusqu'à une heure de l'après-midi. Joachim ne vint pas, et un commissaire de police, parti de Toulon, ordonna au bâtiment de prendre le large. Abandonné par un valet de chambre, qui sous le prétexte d'aller chercher du linge s'éloigna en emportant tout son argent et ne reparut plus, le roi fut obligé de se rendre seul au rivage. Il voulut se faire con-

duire au navire qui l'attendait sous voiles au large; mais les vents et la violence des flots ramenèrent deux fois au bord la frêle embarcation dans laquelle il s'était jeté. Il fut réduit à passer la nuit sans nourriture, et mouillé par une grosse pluie qui n'avait cessé de tomber toute la journée. Le lendemain, le vent se calma, mais le bâtiment avait disparu. Ne voulant pas exposer plus longtemps les trois marins qui s'étaient dévoués pour le sauver, il les força d'accepter neuf pièces de vingt francs, et n'en réservant pour lui qu'une seule, il alla demander l'hospitalité dans la cabane d'une pauvre vieille femme, où il ne trouva pour apaiser sa faim qu'un morceau de pain noir, qu'il voulut payer de sa dernière pièce d'or. S'étant rapproché de Toulon, il fut rejoint par le colonel Bonafous, son neveu, qui lui apporta un peu d'argent, mais lui apprit que sa tête était mise à prix. Le roi se réfugia de nouveau dans la montagne, où, en proie à toutes les souffrances physiques et morales, il reçut l'hospitalité d'une autre pauvre femme, qui partagea généreusement son pain avec lui. Enfin, après huit jours passés dans ce misérable asile, il monta pour gagner la Corse sur une barque non pontée que des amis dévoués lui procurèrent. Une tempête violente l'assaillit en pleine mer, et vingt fois il avait failli être submergé, quand il fut reçu à bord de *La Balancelle*, sloop messager de Toulon à Bastia. A peine était-il sur ce navire avec les trois serviteurs qui l'accompagnaient, que la barque qu'ils avaient quittée s'engloutit sous leurs yeux. Enfin après être, dans la nuit du 25 août, débarqué à Bastia sans avoir été reconnu, il se dirigea aussitôt vers le bourg de Vescovato, où l'un de ses anciens officiers, le général Franceschetti, le reçut avec cordialité.

Murat était sauvé; déjà l'espoir d'être bientôt réuni à sa femme et à ses enfants adoucissait ses peines; après une vie si agitée, il entrevoyait une paisible existence de père de famille. Malheureusement les plus sages, les plus prudents de ses amis n'étaient point à Vescovato. La réaction royaliste avait amené en Corse environ deux cents officiers français, au milieu desquels se glissèrent, soudoyés par la cour de Naples, qui épiait toutes les démarches de l'ancien roi, quelques-uns de ces mêmes intrigants qui en Provence avaient déjà fait miroiter à ses yeux le rêve d'une restauration. A les en croire, Murat n'avait qu'à paraître, et la Calabre tout entière proclamerait de nouveau son autorité. Séduit par ces chimères, il réunit toutes les ressources qui lui restaient, et eut bientôt préparé une expédition à Ajaccio. Elle était prête à mettre à la voile, quand le comte Macirone, son aide de camp, arriva de Paris, lui apportant les passeports en vertu desquels il était autorisé à se rendre et à vivre dans les États autrichiens. « Il est trop tard, s'écria Joachim, le sort en est jeté; dans un mois je serai à Naples. » Et le même jour, 28 septembre, il partit avec six barques de transport, contenant deux cent cinquante hommes des plus braves et des plus résolus. Un marin obscur, appelé Barbara, qui devait à Murat son grade de capitaine de frégate, fut chargé du commandement de cette petite escadre. Bien que quelques avis fussent parvenus à Joachim sur le compte de cet homme, dont on l'engageait à se défier, il croyait à son dévouement et à son courage. Les vents dispersèrent cette flottille, et le 6 octobre au matin, quand on se trouva en vue des côtes de la Calabre, il ne restait plus qu'une seule barque contenant quarante soldats, avec le bâtiment monté par le roi. Pendant la nuit cette barque disparut aussi, et Joachim, sentant la nécessité d'une prompte retraite, fit jeter à la mer les proclamations qu'il avait fait imprimer en Corse, et ordonna à Barbara de mettre le cap sur Trieste. Prétextant alors de fortes avaries, le capitaine, qui avait promis à la cour de Naples cette illustre victime et se voyait sur le point de perdre le prix du sang, la récompense de son infâme trahison, proposa à Murat d'entrer dans le port du Pizzo, où quinze cents hommes, disait-il, la plupart ses amis, se prononceraient en faveur du roi. Après quelque hésitation, Murat, qui semblait courir lui-même à sa perte, sur les instances de Barbara et malgré l'avis de ses principaux officiers, donna l'ordre d'aborder au Pizzo; mais avant de descendre sur le rivage, il prescrivit à Barbara de se tenir prêt à le recevoir, s'il était obligé, avec sa suite, de se rembarquer. Trente hommes environ l'accompagnèrent sur la plage où quelques marins le reconnurent et l'accueillirent par les cris de : « *Vive Joachim!* Un sergent, qui commandait un poste de dix à douze canonniers garde-côtes, se déclara prêt à le suivre avec ses hommes; mais à peine la petite troupe avait-elle pris la route de Monteleone, qu'un capitaine de gendarmerie, appelé Capellani, fit feu sur elle, avec une bande de paysans qu'il avait réunis. La résistance était impossible et Murat avec ses compagnons dut revenir au rivage pour se rembarquer. Mais aux premiers coups de fusil, Barbara avait pris le large avec la felouque qui devait attendre le roi. Il ne restait aucun moyen de retraite, et la populace du Pizzo, réunie aux paysans et aux gendarmes, se jeta sur eux, tua un des compagnons du prince et en blessa sept autres. Lui-même avec le reste de sa troupe fut fait prisonnier et conduit au fort. Une proclamation imprudemment conservée fut saisie sur lui par Capellani, qui eut la lâcheté de le fouiller et de lui enlever ses papiers et vingt-deux diamants. Le général Nunziante, commandant supérieur de la province, arriva de Monteleone dans la nuit du 8 au 9, et après avoir blâmé vivement la conduite de Capellani, ordonna que Joachim fût traité avec tous les égards dus à son rang et à son infortune. Quatre jours après, Nunziante

lui annonça qu'il avait ordre de réunir une commission militaire pour prononcer sur le sort du prisonnier. Elle se composa de huit officiers, qui pour la plupart tenaient du roi Joachim leurs grades et leurs décorations, et fut présidée par Joseph Fassulo, adjudant général. Murat était condamné d'avance, et son arrêt, prononcé dans la matinée du 13, lui fut signifié à trois heures de l'après-midi. Résigné à son sort, il ne descendit point jusqu'à solliciter la faveur d'un recours au monarque qui régnait à Naples, et avant de mourir demanda seulement à voir les généraux Franceschetti et Natale et son valet de chambre, Armand, qui lui avait donné des preuves de la plus incorruptible fidélité. On eut la cruauté de lui refuser cette faveur ; à peine put-il obtenir la permission d'écrire à la reine sa femme. Voici sa lettre : « Ma chère Caroline, ma dernière heure est sonnée ; encore quelques instants, j'aurai cessé de vivre : tu n'auras plus d'époux et mes enfants n'auront plus de père. Pense à moi ; ne maudis pas ma mémoire : Je meurs innocent ; ma vie n'a été souillée par aucune injustice. Adieu, mon Achille, adieu, ma Lætitia, adieu, mon Lucien, adieu, ma Louise ; montrez-vous toujours dignes de moi. Je vous laisse sans biens, sans royaume, au milieu de mes nombreux ennemis : restez toujours unis ; montrez-vous supérieurs à l'adversité, et songez plus à ce que vous êtes qu'à ce que vous avez été. Que Dieu vous bénisse ! Souvenez-vous que la plus vive douleur que j'éprouve dans mes derniers moments est de mourir loin de mes enfants. Recevez ma bénédiction paternelle, mes larmes et mes tendres embrassements. N'oubliez pas votre malheureux père. » Il coupa une mèche de ses cheveux et les renferma dans la lettre qu'il chargea le lieutenant François Frojo, qui avait rempli les fonctions de rapporteur, de faire parvenir à la reine. Cette lettre, dont M. Bonafous avait gardé une copie, ne fut jamais remise à la reine, pas plus que les autres objets ayant appartenu au roi. Vingt gendarmes se trouvaient réunis dans une des cours intérieures du fort ; Murat y descendit, et en passant devant eux il leur adressa un salut militaire. Un bandeau et une chaise lui furent offerts ; mais il les refusa. « J'ai trop souvent bravé la mort pour la craindre », répondit-il sans jactance à l'officier chargé du soin de faire exécuter la sentence. Le portrait de la reine était empreint sur le cachet de sa montre ; il le pressa sur son cœur, recommanda ses compagnons d'infortune, et entendit sans pâlir l'ordre qui un instant après l'étendit sans vie aux pieds des hommes dont il avait été sept ans le souverain, et qui presque tous lui devaient leurs épaulettes. Son corps fut inhumé sans pompe dans le cimetière du Pizzo, où aucun signe funéraire ne marque aujourd'hui la place où il repose.

En 1798, Gérard peignit le portrait de Murat représenté en colonel de cavalerie de l'armée d'Égypte. Ce tableau, d'un grand intérêt historique et considéré comme une des œuvres les plus remarquables de Gérard, a été acheté en janvier 1851 par le prince-président de la république (1). H. Fisquet (de Montpellier).

P. Colletta, *Histoire des six derniers mois de la vie de Joach.-Murat*, traduit de l'italien par Léon Gallois ; Paris, 1821, in-8°. *Histoire du royaume de Naples* ; Paris, 4 vol. in-8°. — F. Macirone, *Faits intéressants relatifs à la chute et à la mort de Joach. Murat* ; Londres, 1816 ; Gand, 1817, in-8°. — Franceschetti (Dom-Cés.), *Mémoires pour les événements qui ont précédé la mort de Joachim Ier, roi des Deux-Siciles*, suivis de la Correspondance privée de ce général avec la reine, comtesse de Lipona ; Paris, 1826, *Supplément*, 1829, in-8°. — Galvani, *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles*. — *Memorie sulla condotta politica e militare tenuta di Gioach. Murat* (Firenze), 1815, in-8°. — Léon Gallois, *Histoire de Joachim Murat* ; Paris, 1828, in-8°. — L. Sarrieys, *Vie publique et privée de Joachim Murat* ; Paris, 1816, in-8°. — A. de Beauchamp, *Catastrophe de Murat*, 1815, in-8°. — A. Bruggemans, *Leven en lotgevallen van Joachim Murat* ; Dordrecht, 1816, in-8°. — Thiers, *Histoire de la Révolution*. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — A. Rabbe et Vieilh de Boisjolin, *Biogr. univ. et port. des Contemporains*. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, I. — *Moniteur universel*, an VIII, 1808, 1812 et 1815. — *Docum. particuliers*.

MURAT (*Napoléon-Achille*, prince), fils aîné du roi Joachim, né à Paris, le 21 janvier 1801, mort le 15 avril 1847, à Jefferson-County (Floride). Sa mère, presque au terme de sa grossesse, se trouvait dans la voiture de Joséphine, lors de l'explosion de la machine infernale, rue Saint-Nicaise, et fut frappée d'une telle frayeur qu'on fut obligé de la ramener aux Tuileries, pendant que la

(1) **Murat** (*André*), frère aîné du roi Joachim, né le 2 juillet 1760, à La Bastide, où il mourut, le 15 juin 1841. Exempt d'ambition, pendant que son frère gouvernait le royaume de Naples, il se borna à accepter le titre de comte, que lui donna l'empereur, en 1810, le grand-cordon de l'ordre des Deux-Siciles (9 mai 1813) et les modestes fonctions de maire de son village, qu'il remplit jusqu'au moment de sa mort, avec autant de zèle que de probité.

Son fils (*Pierre-Gaëtan*), né le 7 août 1798, à La Bastide, où il mourut, le 25 décembre 1847, terminait ses études quand les événements de la guerre enlevèrent à son oncle cette couronne qu'il tenta vainement de reconquérir. En octobre 1830, les électeurs du Lot le choisirent pour les représenter, et le premier il aborda la tribune pour demander l'abrogation de la loi du 12 janvier 1816, qui bannissait la famille de Napoléon : mais alors sa proposition fut repoussée. Une autre révolution était nécessaire pour briser cette loi d'ostracisme qui rendait la France complice de la haine des rois de l'Europe. Son mandat de député lui fut plusieurs fois continué.

Murat (*Joachim-Joseph-André*, comte), fils de Gaëtan, né le 12 décembre 1828, a été élevé à Paris, fut en 1849 nommé premier attaché à la mission de M. Walewski à Florence, et de janvier à juillet 1850 demeura chargé d'affaires par intérim. En 1850 il passa avec le même titre à Stockholm, et est entré le 4 février 1854 au corps législatif comme député du Lot. Il accompagna en 1856 M. de Morny dans son ambassade en Russie. Outre quelques proverbes, dont un intitulé *Qui perd gagne*, fut joué à Saint-Pétersbourg en présence de la cour impériale, il a donné (in-8°) la relation de la cérémonie du couronnement de l'empereur Alexandre II. Chevalier de la Légion d'Honneur, il est décoré des ordres de Russie, de Toscane et de Suède.

Un troisième frère du roi Murat, *Étienne*, né à La Bastide, le 15 avril 1760, tué à Trafalgar, le 21 octobre 1805, fut père d'Antoinette, devenue princesse de Hohenzollern-Sigmaringen, en 1808.

Le roi Murat eut aussi plusieurs sœurs. H. F.

remier consul et sa suite continuaient leur narche vers l'Opéra. La constitution de l'enant que madame Murat portait dans son sein se essentit naturellement de cette catastrophe; aussi it-il de bonne heure sujet à des spasmes dont out l'art des médecins ne parvint pas à triompher. I grandit à l'ombre d'un trône, porta pendant e règne de Joachim le titre de prince royal des Deux-Siciles, et n'avait pas encore quinze ans uand il vit tomber du front de son père la couonne qui lui était destinée. Ce fut au château e Frohsdorf, dans la haute Autriche, où sa nère, obligée de fuir avec sa famille, l'avait onduit en 1815, qu'il apprit le dénoûment du rame qui avait terminé la vie aventureuse, mais leine de gloire, du roi son père. A sa majorité, e prince s'empressa de quitter l'Europe, où la forune lui avait déjà fait connaître ses vicissitudes, t résolut d'aller s'établir en Amérique. Ce fut nspiré par l'amour de la liberté plus encore que ar le regret du brillant avenir qu'il avait perdu, u'il vint dans les États-Unis. Il se fixa dans les Florides, où il acquit des terres et habita Wascissa, près de Tallahassée. Là il ne dédaigna as d'accepter du gouvernement de l'Union le nodeste emploi de directeur des postes, et ce ne ut pas une médiocre surprise de voir le fils 'un roi contribuer de sa fortune et de ses traaux à la civilisation d'un peuple libre. Lorsqu'en 1825 le général La Fayette visita les États-Unis, théâtre de ses premiers succès, Achille Murat fit un long voyage pour aller le oir, et passa plusieurs jours auprès de lui. Par on intermédiaire, il épousa, le 30 juillet 1826, Catherine Dudley, petite nièce de Washington, ont il n'a pas laissé d'enfants. Son héritier et égataire universel fut le comte actuel J.-J.-A.-Murat, à qui il légua, entre autres choses, une maifique épée ayant appartenu au roi son père. On de lui : *Lettres d'un citoyen des États-Unis un de ses amis d'Europe*; Paris, 1830, in-18. es premières lettres de cette correspondance vaient été publiées en 1828, dans la *Revue trimestrielle*, et contiennent les détails les plus cueux et les plus intéressants sur les partis qui ivisent la république et sur les nouveaux États e l'Union; — *Esquisse morale et politique es États-Unis*; Paris, 1832, in-18; — *Exposition des principes du gouvernement républicain, tel qu'il a été perfectionné en Amérique*; Paris, 1833, in-8°; et quelques autres rochures. H. F.

Viellh de Boisjolin, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* · Quérard, *La France Littéraire*.

* MURAT (*Napoléon-Lucien-Charles*, prince), énateur français, né à Milan, le 16 mai 1803. Deuxième fils de Joachim, il passa sa jeunesse à Naples, et après la catastrophe du Pizzo, en 815, suivit la reine sa mère en Autriche, où il emeura jusqu'en 1822. Il résida ensuite à Venise; mais inquiété dans cette ville par une police soupçonneuse, il prit le parti d'aller rejoindre aux États-Unis son oncle Joseph Bonaparte, ex-roi d'Espagne, et son frère Achille. Le navire qu'il montait ayant fait naufrage sur les côtes d'Espagne en 1825, il y fut retenu prisonnier et éprouva de grandes difficultés pour obtenir sa liberté. En 1827, il épousa l'héritière d'un des plus honorables noms d'Amérique, miss Carolina-Georgina Fraser; mais bientôt des revers de fortune vinrent assaillir le jeune ménage, qui, par suite de diverses faillites commerciales, fut réduit à une situation si précaire qu'il n'eut pendant plusieurs années d'autres ressources pour subsister que le produit d'un pensionnat de jeunes filles, fondé et dirigé par madame Murat. Impatient de retourner en France, il y vint en 1839; mais, traqué par la police, il ne put y séjourner que peu de temps, et force lui fut de quitter le territoire français. Un nouveau voyage dans la mère-patrie fut, en 1844, suivi des mêmes déceptions; mais la révolution de 1848 lui en ouvrit définitivement les portes, au moment où il venait d'hériter des titres de son frère aîné. Il se présenta, huit jours seulement avant les élections, aux suffrages du département du Lot, et son nom sortit le premier sur sept de l'urne du scrutin. Au 15 mai de cette année, il montra devant l'émeute qu'il n'avait point oublié les traditions du courage paternel, et affronta noblement les cris et les menaces des envahisseurs de la Constituante. La ressemblance qu'il offrait sous le rapport physique avec M. Caussidière faillit ce jour-là lui devenir fatale. Il l'a fait remarquer lui-même en racontant une visite qu'il avait cru devoir faire à la préfecture de police. « Ma funeste ressemblance avec M. Caussidière, dit-il, dans la séance du 15 mai, a fait qu'on s'est précipité sur moi, et ce n'est que quand j'ai eu dit mon nom, que les cris de fureur se sont changés en ceux de : Vive le citoyen Murat. » Membre du comité des affaires étrangères, il vota généralement avec la droite, excepté sur la question des deux chambres. Après l'élection du 10 décembre, il servit de tout son pouvoir la politique du prince-président.

En mars 1849, la 3e légion de la garde nationale de Paris (banlieue) le choisit pour colonel, et, peu après, les départements du Lot et de la Seine le réélurent à l'Assemblée législative. Il opta pour le premier. Le 3 octobre, il fut nommé ministre plénipotentiaire de France à Turin, et le 8 décembre suivant, chevalier de la Légion d'Honneur. La croix d'officier lui fut remise le 17 décembre 1850. Membre de la commission consultative après le coup d'État du 2 décembre 1851, il devint sénateur le 26 janvier 1852, et membre de la famille civile de l'empereur; il obtint, le 21 juin 1853, le titre de prince, titre qui lui donne droit aux qualifications d'Altesse et de Monseigneur. Dans ces derniers temps, en présence des graves événements qui se passent en Italie, l'on a parlé beaucoup des prétentions du prince Murat à la couronne des

Deux-Siciles, où sa famille compte encore un certain nombre de partisans; mais aucun fait particulier n'est venu donner à ces bruits quelque autorité, et dès 1855, dans une lettre adressée à son neveu, le marquis Pepoli, à Bologne, le prince a décliné toute initiative, voulant laisser aux Italiens toute liberté d'action, recommandant la prudence, et rappelant toutefois un proverbe qui, pour être vieux n'en est pas moins vrai : *Noblesse oblige*. De son côté, le gouvernement français n'a rien fait pour encourager de telles prétentions. — Le prince Murat a été promu grand-croix de la Légion d'Honneur le 16 juin 1856. H. Fisquet.

Vapereau, *Dictionn. des Contemporains*. — *Men of Time*; London, 1856. in-12. — *Album de la semaine*, février et mars 1855. — *Dictionn. de la Conversation*.

* **MURAT** (*Jean*), peintre français, né en août 1807, à Felletin (Creuse). Élève de Regnault, de Blondel et d'Hersent, il suivit les cours de l'École des Beaux-Arts et obtint le premier grand prix de peinture en 1837, sur le sujet de *Noé faisant un sacrifice à Dieu au sortir de l'arche*. Il s'était déjà fait connaître, aux salons de 1831 à 1835, par les tableaux suivants : *Une Veuve au tombeau de son mari mort pour la liberté*; — *Circé*; *Eucharis*; — *Charles VII et Agnès Sorel*. Après son séjour à Rome, il exposa *Agar dans le désert* (salon de 1842, et exposition universelle de 1855); — *Jérémie* (1844); — *Numa écrivant ses lois sous l'inspiration d'Égérie* (1846); — *Abraham recevant les trois anges* (1849); — *Le Christ prêchant la charité* (1853). Cet artiste a exécuté dans l'église de Saint-Séverin, à Paris, *Marthe et Marie aux pieds de Jésus-Christ*.
G. de F.

Livrets des Salons. — *Renseignements particuliers*.

MURAT DE SISTRIÈRES. *Voy*. Desistrières.

MURATORI-MONETA ou **MULATORI-SCANNABECCHI** (*Teresa*), musicienne et peintre italienne, née à Bologne, en 1662, morte en 1708. Fille d'un médecin nommé Roberto, elle reçut une éducation soignée, et se livra avec un égal succès à la composition musicale et à la peinture. Bonne coloriste, elle se forma une manière pleine de grâce et d'effet, et dans les églises de Bologne ses tableaux peuvent soutenir la comparaison avec la plupart de ceux de ses contemporains. Avec l'aide de G.-G. del Sole, elle peignit pour l'église Saint-Etienne un *Saint Dominique ressuscitant un enfant*. Parmi les tableaux qu'elle peignit seule, un des mieux réussis est *La Vierge apparaissant à saint Pierre martyr*, qu'elle fit pour l'église Saint-Dominique, qu'on venait d'élever à Ferrare.
E B—n.

Crespi, *Felsina pittrice*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Fanti, *Storia pittorica*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

MURATORI (*Lodovico-Antonio*), célèbre archéologue et historien italien, né à Vignola, près de Modène, le 21 octobre 1672, mort à Modène, le 21 janvier 1750. Appartenant à une famille peu fortunée, il ne reçut qu'une première éducation fort incomplète. On remarque comme contraste avec sa carrière d'érudit que les romans de mademoiselle de Scudéry furent la principale lecture de son enfance. En 1685 il fut mis au collége des jésuites, et répara le temps perdu jusque là. En 1688 il prit l'habit ecclésiastique, et [illegible] il soutint avec éclat ses thèses pour le doctorat. Ses succès universitaires le signalèrent à l'attention de quelques hommes instruits, tels que Joseph Orsi et Felix Marsigli. Sur leur recommandation le comte Charles Borromée nomma en 1695 le jeune Muratori un des conservateurs (*dottori*) de la bibliothèque Ambroisienne à Milan. Nulle place ne convenait mieux à un érudit de vingt-deux ans, plein d'ardeur et infatigable au travail. A peine entré dans la bibliothèque, il se mit à déchiffrer des manuscrits depuis longtemps négligés, et il en tira matière pour plusieurs volumes d'*Anecdota* latines que suivirent à quelques années de distance des *Anecdota* grecques. Cette publication le mit en rapport avec quelques-uns des érudits et des paléographes les plus distingués de son temps, Noris, Ciampini, Mabillon, Bernard de Montfaucon, Papebroch, Salvini. Tout en s'appliquant à ces arides labeurs, il ne laissait pas de fréquenter les académies, et d'y lire ses compositions littéraires. Il se trouvait heureux de sa situation, lorsque le duc de Modène, Rinaldo Ier, le rappela pour le mettre à la tête des archives de [illegible] 1700. Muratori hésitait; mais il céda lorsque le duc ajouta au titre d'archiviste celui de bibliothécaire. L'occupation de Modène par les Français troubla à peine la paisible existence de Muratori, que les conquérants traitèrent avec beaucoup d'égards. Au retour du duc, l'archiviste bibliothécaire reprit toutes ses habitudes de travailleur érudit, et fit paraître une foule de travaux très-recommandables, bien qu'ils se ressentent de la hâte avec laquelle ils ont été rédigés. Nous ne raconterons pas en détail cette vie monotone et occupée, qui n'offre guère d'autres événements que des publications érudites et des honneurs académiques; nous n'en rapporterons que l'épisode le plus notable. Les ennemis de Muratori l'accusèrent d'hérésie et même d'athéisme; ils répandirent le bruit que le pape Benoît XIV avait relevé dans ses écrits divers endroits dignes de censure et qu'il les avait signalés dans un bref à l'inquisiteur d'Espagne. Muratori, qui, avec certains sentiments d'indépendance, était bon catholique, et qui aimait surtout son repos, se hâta d'en référer au pape dans une lettre pleine de soumission et de respect. Benoît XIV le rassura, et lui déclara noblement qu'il n'avait jamais songé à troubler un savant respectable pour quelques erreurs sur le pouvoir temporel des papes, lesquelles erreurs, ne touchant ni au dogme ni à la discipline, [illegible]

ient être l'objet de censures ecclésiastiques. Cette lettre mit en repos l'estimable antiquaire. Les infirmités tourmentèrent ses dernières années, et un peu avant sa mort il fut atteint d'une cécité complète. Il mourut à l'âge de soixante-seize ans, laissant de nombreux ouvrages, qui sont aujourd'hui en partie oubliés, mais dont quelques-uns sont des monuments durables, qui placent Muratori à côté des savants bénédictins français Mabillon, Montfaucon, dom Bouquet; on en trouvera la liste complète dans Tiraboschi, Fabroni, Tipaldo; nous ne citerons ici que les plus importants, savoir : *Anecdota quæ ex Ambrosianæ bibliothecæ codicibus nunc primum eruit, notis et disquisitionibus auxit L. Ant. Muratorius*; Milan, 1697, 1698, 2 vol. in-4°. Ce recueil contient les quatre poëmes de saint Paulin, évêque de Nole, avec des notes sur la vie de ce saint, sur celle de ses amis, et sur plusieurs points de discipline ecclésiastique; la profession de foi de Bacchiarius, auteur de la fin du quatrième siècle; une histoire de Milan; quelques autres pièces inédites; avec deux dissertations, l'une sur le jeûne des quatre-temps, l'autre sur la couronne de fer qui servait à couronner les rois d'Italie; — *Anecdota græca, quæ ex manuscriptis codicibus nunc primum eruit, latio donat, notis et disquisitionibus auget L. A. M.*; Padoue, 1709, 1710, 1713, 3 vol. in-4°; ces volumes, où l'on désirerait plus de critique, contiennent beaucoup d'*épigrammes* inédites de saint Grégoire de Nazianze, des *Lettres* de Firmin, évêque de Césarée, de Julien l'Apostat, et quatre dissertations de l'éditeur; — *Anecdota latina*; Padoue, vol. III et IV, in-4°; — *Antichita Estensi*; Modène, 1717, in-fol.; — *Rerum Italicarum Scriptores ab anno æræ christianæ quingentesimo ad millesimum quingentesimum*; Milan, 1723-1738, 27 vol. in-fol.; cette immense compilation, sur laquelle repose en grande partie la réputation de Muratori, n'est pas exempte des défauts reprochés à ses autres ouvrages; mais quoiqu'elle manque un peu d'ordre et de critique, elle reste la source la plus précieuse pour l'histoire de l'Italie au moyen âge; — *Antiquitates Italicæ medii ævi, sive dissertationes de moribus italici populi, ab inclinatione romani imperii usque ad annum* 1500; Milan, 1738-1742, 6 vol. in-fol.; ce recueil de chartes, de diplômes pour toute la période italienne du moyen âge, est une sorte de complément de l'ouvrage précédent, mais il est moins estimé; — *Novus Thesaurus veterum Inscriptionum, in præcipuis earumdem collectionibus hactenus prætermissarum*; Milan, 1739-1742, 4 vol. in-fol.; collection plus complète que les précédentes, et qui offrait tant de difficultés que l'on doit savoir gré à Muratori de l'avoir exécutée quoiqu'il ait commis beaucoup d'erreurs; — *Annali d'Italia, del principio dell' era volgare fino all' anno* 1500; Venise, 1744-1749, 12 vol. in-4°; Lucques, 1762-1770, 14 vol. gr. in-4°; — *Liturgia romana vetus; tria sacramentaria complectens, Leonianum scilicet, Gelasianum et antiquum gregorianum*; Venise, 1748, 2 vol. in-fol. Les *Œuvres italiennes et latines* de Muratori furent publiées à Arezzo, 1767-1780, 36 t. in-4°. Un volume de *Lettere inedite ed elogi* parut par les soins de l'abbé Lazzari; Venise, 1783, 2 vol. in-8°. L. J.

G.-F. Muratori, *Vita del celebre Ludov.-Ant. Muratori*; Venise, 1756, in-4°. — Schedoni, *Elogio di Ludov. Ant. Muratori*; Modène, 1818, in-8°. — Brann, *Ehrenrettung Ludw.-Ant. Muratori's durch Benedict XIV*, etc., zur Rechtfertigung gegen die Verdächtigungen des Lütticher Journal historique et littéraire; Trèves, 1838, in-8°. — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*, vol. III et VI. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. X. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. VII.

MURATOWICZ (*Sefer*), voyageur polonais du dix-septième siècle. Chargé en 1602 par le roi de Pologne Sigismond III d'une mission en Perse, Muratowiz en a laissé une *Relation*, qui a été imprimée en 1777 et en 1807 à Varsovie et insérée par Tourguenief dans ses *Historica Russiæ Monimenta*, II, 50. Poe A. G—N.

Adelung, *Uebersicht der Reisenden in Russland bis* 1700.

MURAZAN (*Juan*), président de la république de Guatemala, né à San-Salvador, en 1796, mort au Chili, en 1852. Ses parents étaient de riches propriétaires fonciers : il avait été destiné au barreau; mais il se jeta dans la carrière politique, et après avoir contribué à l'affranchissement de sa patrie devint l'un des plus fermes champions du parti libéral, dont la province de San-Salvador était le foyer. Il fut, quoique bien jeune, élu député au congrès, et y soutint avec éclat la politique du vice-président Florès. Il combattait les *centralistes* ou *serviles*, faction composée de familles puissantes qui, gratifiées sous la domination espagnole de privilèges et de monopoles exorbitants, prétendait conserver les usages ou plutôt les abus du système colonial, et, parce qu'elle trouvait un appui intéressé dans les prêtres et dans le fanatisme des masses, s'opposait à toute innovation. Murazan, imprudent apôtre d'une brusque rénovation, oublia que l'exercice de la liberté doit toujours être mis en harmonie avec l'intelligence d'une nation. Il se heurta contre les préjugés, les traditions, et dès la troisième session, à la tête de son parti, il se retirait du congrès en protestant contre une majorité stationnaire, selon lui réactionnaire. Les moines et les femmes de Quezaltenango ayant massacré Florès dans leur église même, Murazan se mit à la tête des libéraux, et le 6 mars 1827 parut devant Guatemala. Il fut battu par des bandes formidables, et les démocrates furent écrasés dans tout l'État de Guatemala. Murazan soutint pendant deux ans une guerre de guerrilleros, souvent heureuse. En 1829 il entrait triomphalement dans Guatema'a. En 1831 il fut nommé président et réélu à l'expiration de ses fonctions. Durant huit années sa

patrie jouit d'une certaine prospérité, malgré les intrigues du clergé et des centralistes, qui lui suscitèrent comme rival le fameux et féroce mulâtre Carrera. L'expulsion des moines, l'établissement du mariage civil, la confiscation des biens du clergé et des impôts, qui, pour être nécessaires, n'en paraissaient pas moins onéreux, excitaient un vif mécontentement dans le pays. Le choléra se déclara en 1837. Murazan s'était souvent aidé du conseil de quelques Européens; les prêtres persuadèrent aux Indiens que ces étrangers avaient empoisonné l'eau des sources et des rivières : des scènes terribles s'en suivirent, et le parti clérical triompha sur beaucoup de points. Galvez avait succédé à Murazan, qui vivait dans la retraite, mais bientôt il fut appelé au pouvoir (février 1838), et après quelques pourparlers avec Carrera et son complice Barundia, il commença la guerre, et fut reçu dans Guatemala aux acclamations générales. Il se conduisit avec une droiture et un respect de la légalité qui lui concilièrent l'estime générale. Murazan fut nommé dictateur. Cependant il paraissait dégoûté du gouvernement, et s'éloignait souvent pour jouir du repos à San-Salvador. Durant une de ces absences Carrera se présenta devant Guatemala, qui lui ouvrit ses portes. Le 18 mars Murazan y rentra; un combat terrible se livra dans les rues; les deux chefs se rencontrèrent dans la mêlée, et échangèrent plusieurs coups. Les libéraux furent vaincus et leurs chefs, presque tous blessés et tombés au pouvoir du sanguinaire vainqueur, furent achevés (Arias, Perez, Marescal, Padilla, Jose Viera, etc.). Murazan cependant s'échappa. Ralliant quelques forces, il battit encore le général Figors, et reprit San-Salvador; mais mal secondé, il s'embarqua à Zonzanate pour le Chili, où il termina ses jours, dans la vie privée. « Hostile au clergé, on a reproché à Murazan d'avoir rançonné les classes opulentes de son pays; il ne le fit que pour obéir aux nécessités de la guerre; ses détracteurs mêmes, écrit M. de La Renaudière, reconnaissent qu'il était doux, humain et irréprochable dans sa vie privée. » C'était l'homme le plus capable de tirer l'Amérique centrale de l'ornière sanglante dans laquelle elle se débat encore aujourd'hui. A. DE LACAZE.

La Renaudière et Frédéric Lacroix, *Guatemala*, dans l'*Univers pittoresque*; Firmin Didot, 1849, p. 297-308.

* **MURCHISON** (Sir *Roderick-Impey*), géologue anglais, né le 19 février 1792, à Taradale (comté de Ross), en Écosse. Il fit ses humanités à Durham, et passa deux ans au collége militaire de Marlow. Quoique pourvu dès 1807 d'un brevet d'officier d'infanterie, il acheva son éducation à l'université d'Édimbourg, et ne rejoignit son régiment que dans l'hiver de 1808. Bientôt après, il s'embarqua pour la péninsule sous les ordres de Wellington, et assista aux batailles de Vimiera et de La Corogne; il fut ensuite attaché à l'état-major du général Mackenzie, son oncle maternel, prit part au siége de Cadix et rentra dans son pays avec le grade de capitaine de dragons. En 1815, il quitta le service, et se maria. Ce fut par les conseils de sir Humphrey Davy qu'il entreprit de cultiver les sciences naturelles. Entre 1822 et 1824, il fréquenta les cours de l'Institution royale, et apprit la chimie sous la direction de Richard Philips. Il l'appliqua de préférence à la géologie, et son premier travail (*Geological Sketch of the north-western extremity of Sussex*) parut en 1825 dans le recueil de la Société Géologique. En 1826, il entra dans la Société royale de Londres. Après avoir parcouru une partie de l'Écosse avec Sedgwick (1827), il visita, en compagnie de Charles Lyell, l'Auvergne, la Provence et le Piémont (1828); ce voyage donna lieu, de la part des deux savants, à trois mémoires, qu'ils rédigèrent ensemble sur les roches volcaniques et les excavations de la France centrale, sur les couches tertiaires du Cantal et sur celles des environs d'Aix. Puis Murchison traversa seul la chaîne orientale des Alpes, et il continua en 1829 et en 1830 cette exploration, dont il publia les résultats avec Sedgwick. Ayant reporté son attention sur la géologie de l'Angleterre, il explora, selon le conseil que lui en donna le célèbre Buckland, les bancs de la Wye, entre Hay et Bailth. Jusque alors l'ensemble des couches d'aspect si tourmenté dans le nord du pays de Galles ne présentait qu'un chaos scientifique; on les considérait comme un labyrinthe de ruines dont le fil d'induction était perdu. Ce fut Murchison qui porta l'ordre au milieu de cette confusion des éléments : il établit que cette masse de roches sédimentaires, déchirées çà et là par des couches d'origine ignée, formait un système unique auquel il donna le nom de *silurien* (*Silurian System*), parce que les roches qui en déterminent le type se développent surtout dans la région occupée du temps des Romains par la peuplade des Silures. Il divisa ces roches en deux groupes, les uns ne contenant aucune trace de vie, les autres renfermant les plus anciens vestiges d'êtres organisés que l'œil humain ait pu découvrir. Murchison annonça dès 1831 le résultat de ses recherches, à la première assemblée de la Société britannique pour l'Avancement des Sciences, et il les publia de 1832 à 1835 dans les colonnes des *Proceedings of the Geological Society* et du *Philosophical Magazine*. Puis, reprenant l'ensemble de ses vues et de ses travaux sur la paléontologie du pays de Galles, il les exposa dans une forme plus complète sous le titre : *The Silurian System, founded on geological researches in the counties of Salop, Hereford, Radnor, etc., with description of the coal-fields and overlying formations*; Londres, 1839, gr. in-8°. Mettant à profit les études extérieures d'Austen et les indications de Henry de La Beche, il établit, de concert avec Sedgwick,

que les roches stratifiées des comtés de Devon et de Cornouailles devaient être assimilées au vieux grès rouge d'Écosse, et il leur imposa le nom de *Système devonien*.

Ce savant venait de visiter les Provinces Rhénanes, la Belgique et la Flandre, lorsqu'il reçut de l'empereur Nicolas l'invitation d'entreprendre une exploration semblable en Russie (1840). Accompagné de son ami Sedgwick et d'un géologue français, M. de Verneuil, il parcourut les bords des fleuves Wolkoff et Siass, du lac Onega, s'avança jusqu'à Archangel, et remonta la Dwina jusque dans le gouvernement de Vologda; après avoir franchi le Volga, il se rendit par Moscou à Saint-Pétersbourg, en examinant les monts Valdaï, le lac Ilmen et les bancs des rivières qu'il rencontrait. Rappelé au printemps de 1841, il conduisit à bonne fin cette difficile entreprise par l'exploration des monts Ourals, les provinces méridionales de l'empire et des houillères situées entre le Dnieper et le Don; eut dans ce second voyage MM. de Verneuil, le comte Keyserling et le lieutenant Kotsharof pour compagnons. En 1842, Murchison parcourut seul une grande partie de l'Allemagne, la Pologne et la chaîne des Carpathes, et, afin de rendre plus complètes ses études sur la géologie de l'Europe orientale, il poussa, dans l'été de 1844, jusque dans les pays scandinaves. Ce long voyage terminé, il en consigna les importants résultats, en société avec MM. de Verneuil et de Keyserling, dans un magnifique ouvrage, intitulé : *Geology of Russia and the Ural mountains* (Londres, 1845, 2 vol. in-4°, avec planches et cartes), traduit en russe par le colonel Osersky (Pétersbourg, 1849), et réimprimé à Londres en 1853. A cette publication se rattache un volumineux mémoire qui avait paru en 1841 sur la structure géologique des régions du nord et du centre de la Russie. Cette mission scientifique valut à Murchison les récompenses les plus flatteuses : outre un beau vase d'aventurine monté sur un socle de porphyre, il reçut du tsar Nicolas les insignes des ordres de Saint-Stanislas et de Sainte-Anne ainsi que son admission à l'Académie des Sciences de Pétersbourg; le gouvernement anglais lui accorda des lettres de noblesse (février 1846), et la Société royale de Londres lui décerna en 1849 la grande médaille de Copley. M. Murchison a présidé plusieurs fois la Société Géologique et la Société Géographique de Londres, et il appartient à presque toutes les compagnies savantes du continent, y compris l'Académie des Sciences de Paris. Depuis 1855 il a succédé à Henry de La Beche dans les fonctions de directeur du museum de géologie pratique.

Outre les travaux déjà mentionnés de ce savant, nous citerons encore : *On the geological structure of the Alps, Apennines and Carpathians*, dans les *Mém. de la Soc. Géol.*, t. V, trad. en italien par Savi et Meneghini; — *Siluria : the history of the oldest known rocks containing organic remains, with a brief sketch of the distribution of gold over the earth*; Londres, 1854, gr. in-8°; il y expose avec beaucoup de clarté et dans les plus grands détails ses vues particulières sur les roches primitives, sur leur altération et sur les débris organiques qu'on y a retrouvés en abondance, et il démontre, en opposition sur ce point avec sir Ch. Lyell, que le système silurien s'est formé partout des mêmes éléments, et qu'il a été découvert identique à lui-même en Écosse, en Russie, en Bretagne, dans l'Himalaya, au Cap de Bonne-Espérance, au Chili, sur quelques points de l'Océanie, etc.; — *Geological Atlas of Europe*; Édimbourg, 1856, in-4°, dressé avec la collaboration de Nicol et de Johnston. La liste complète des mémoires scientifiques de Murchison est rapportée dans la *Bibliographie* d'Agassiz et de Strickland. P. L—Y.

Cyclop. of English Literature, (biogr.). — *Men of the Time*.

MURE (*William*), philologue anglais, né à Caldwell (Écosse), en 1799, mort en avril 1860. Il commença ses études à l'école de Westminster, les continua à l'université d'Édimbourg et les acheva à l'université de Bonn. Il représenta le comté de Renfrew à la chambre des communes de 1846 à 1855. Il fut élu lord recteur de l'université de Glasgow en 1855. Par sa connaissance précise et variée de l'antiquité grecque, Mure égalait presque les meilleurs philologues de l'Allemagne, et si l'on excepte Ot. Müller, il les surpassait par le talent d'exposition. Son principal ouvrage, intitulé : *Critical Account of the Language and Literature of ancient Greece*, Londres, 1850-1857, 5 vol. in-8°, est un monument auquel il n'a manqué que d'être achevé pour prendre place parmi les grandes œuvres de notre époque. Cette *Histoire critique de la Langue et de la Littérature de l'ancienne Grèce* comprend l'épopée homérique, les poëtes lyriques et les historiens de la période attique. On a reproché à l'auteur d'avoir montré trop de défiance pour les vues nouvelles de l'école allemande et de s'être renfermé trop strictement dans les limites de la critique traditionnelle; mais on ne lui a contesté ni un savoir solide ni un sentiment élevé de la poésie grecque. Outre l'*Histoire de la Littérature grecque*, on a de William Mure : *Journal of a Tour in Greece*; Londres, 1838, in-8°. L. J.

Edinburgh Review (1860). — *The Critic*, avril 1860.

MURENA, nom d'une famille ou branche de la *gens Licinia*, originaire de Lanuvium (cività Lavigna), vieille ville latine près de la voie Appienne. Le surnom de Murena fut, dit-on, donné au chef de cette famille parce qu'il aimait beaucoup les lamproies (*murena*) et qu'il bâtissait des viviers pour ces poissons (Pline, *Hist. Nat.*, IX, 54; Macrobe, *Saturn.*, II, 11). On compte dans l'histoire romaine sept membres de cette famille. Les principaux sont :

MURENA (*Lucius* LUCINIUS), un des lieutenants de Sylla, mort vers 80 avant J.-C. A la bataille de Chéronée, dans laquelle Sylla défit Archelaüs, un des généraux de Mithridate, en 86, il commanda l'aile droite, opposée à Taxile. Il accompagna son général en Troade, et après la conclusion de la paix avec Mithridate, en 84, il resta en Asie en qualité de propréteur avec les deux légions qui avaient abandonné Fimbria pour Sylla. Désirant obtenir l'honneur du triomphe, il chercha querelle à Mithridate, prit Comana dans la Cappadoce et pilla le riche temple de cette ville. A Mithridate, qui se plaignait de cette infraction au traité, il répondit qu'il n'avait pas vu de traité, et en effet il n'existait pas de convention écrite entre Sylla et le roi du Pont. Il traversa ensuite l'Halys, ravagea le royaume de Mithridate, et s'en retourna chargé de butin dans la Galatie et la Phrygie. En vain Calidius lui ordonna de la part du sénat de suspendre les hostilités, Murena s'y refusa sous prétexte que Calidius n'avait pas d'instructions écrites, et recommença ses ravages. Mithridate prit alors le parti de résister. Son général Gordius remporta une victoire sur Murena, qui rentra en Phrygie. Là, il reçut de Sylla, en 81, l'ordre formel de cesser la guerre; il retourna à Rome, et obtint un triomphe qu'il n'avait pas mérité. On croit qu'il mourut peu après. L. J.

Appien, *Mithrid.*, 64, 65. — Plutarque, *Sulla*. — Cicéron, *Pro Murena*, 41.

MURENA (*Lucius* LICINIUS), général et homme d'État, fils du précédent, mort vers 60 avant J.-C. Il fit ses premières armes sous les ordres de son père, dans la guerre contre Mithridate, en 83 avant J.-C. Il servit encore dans la troisième guerre du Pont, et fut chargé par Lucullus du siége d'Amisus. A la prise de cette ville, en 71, il se fit remettre le grammairien Tyrannion, prisonnier de guerre, le retint comme esclave près de lui, et ne lui rendit la liberté que beaucoup plus tard. Plutarque blâme Murena d'une conduite si peu conforme aux sentiments généreux que Lucullus montrait en toute occasion. Murena poursuivit Tigrane dans sa retraite à travers l'Arménie, et resta pour maintenir le blocus de Tigranocerte, tandis que Lucullus marchait contre Tigrane. Il retourna à Rome avant la fin de la guerre, et fut un des dix commissaires envoyés de Rome pour l'organisation du pays conquis. A son retour il passa par les degrés ordinaires des hautes magistratures, fut questeur, préteur, propréteur dans la Gaule Cisalpine, et se porta candidat pour le consulat en 63 avant J.-C. Il réussit dans sa candidature; mais Servius Sulpicius, son compétiteur malheureux, lui intenta un procès pour corruption électorale. Marcus Porcius Caton, Cneius Postumius et Servius Sulpicius le jeune soutinrent l'accusation, à laquelle répondirent Q. Hortensius, Cicéron, alors consul, et M. Licinius Crassus. Le discours de Cicéron prononcé en novembre 63 existe encore. Si l'orateur ne répond pas suffisamment à la charge élevée contre Murena, il démontre que dans les circonstances difficiles où se trouvait la république, menacée par Catilina et ses complices, le moment serait mal choisi pour se priver des services d'un consul aussi vigoureux que Murena. Les juges admirent cette raison, et l'accusé fut acquitté. Murena et son collègue Silanus eurent dans l'exercice de leur magistrature à calmer l'agitation excitée par Q. Metellus Nepos, qui demandait le rappel de Pompée. On ne sait si Murena obtint une province au sortir de charge, et il n'est plus question de lui à partir de cette époque. Y.

Cicéron, *Pro Murena*, 20, *ad Attic.* (voy. l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli). — Plutarque, *Lucullus*, *Cato Minor*. — Drumann, *Geschichte Roms*, vol. IV.

MURENA (*A.* TERENTIUS VARRO), probablement fils du précédent, mis à mort en 22 avant J.-C. Il fut adopté par A. Terentius Varron, dont il prit le nom, suivant l'habitude usitée en pareil cas. Comme il avait perdu sa fortune dans la guerre civile, C. Proculeius, chevalier romain, lui donna une part de la sienne. Ce Proculeius, si l'on prend à la lettre les paroles d'Horace (*Odes*, l. II, od. 2), était le frère de Murena; mais on ignore si la parenté était naturelle ou fondée sur l'adoption. Murena fut chargé par Auguste d'attaquer les Salassiens dans les Alpes en 25 avant J.-C. Il réduisit le peuple à l'obéissance, vendit la population mâle comme esclave, et distribua la plus grande partie du territoire entre les soldats prétoriens, qui fondèrent la ville d'Augusta, maintenant Aoste. Murena fut nommé consul substitué (*suffectus*) pour l'année 23. L'année suivante, étant entré dans la conspiration de Fannius, il fut condamné à mort et exécuté malgré l'intervention de Terentia, sa sœur, et de Proculeius. La IIe ode du IIe livre d'Horace est adressée à Murena sous son nom de famille *Licinius*. Le poëte, en lui donnant des conseils de modération, le mettait indirectement en garde contre l'ambition qui le perdit. Y.

Dion Cassius, LIII, 25; LV, 3. — Drumann, *Geschichte Roms*, vol. IV, p. 183.

MURENA (*Carlo*), architecte italien, né en 1713, mort en 1764. Dégoûté de l'étude des lettres, de la philosophie et du droit, à laquelle il s'était d'abord adonné, se destinant à la carrière du barreau, il se livra à celle de l'architecture, sous la direction de Niccolò Salvi. Le cardinal Barberini, qui s'était déclaré son protecteur et s'intéressait à ses progrès, l'envoya se perfectionner près de Vanvitelli, qui en ce moment construisait le lazaret d'Ancône. Le jeune homme profita si bien des enseignements du célèbre architecte napolitain, que celui-ci, rappelé à Naples pour la construction du palais de Caserte, le laissa chargé de la direction des travaux d'Ancône. Cette entreprise étant terminée, Murena, en 1739, se rendit à Pérouse, où, sur les plans de Vanvitelli, il construisit l'église de l'Université, et donna lui-même ceux du maître au-

tel de la cathédrale de S.-Lorenzo et du monastère des Olivétains de Monte-Morcino. A Terni, il dessina pour la cathédrale un riche et élégant tabernacle; à Foligno, il bâtit l'église des religieuses de la Sainte-Trinité. De retour à Rome, il fit pour l'église Saint-Antoine des Portugais la chapelle de la famille Sampayo, composition baroque, justement critiquée par Milizia. Ces reproches ne peuvent être adressés à la restauration de l'église de Saint-Augustin, qu'il dirigea en 1750, à la vérité sur les indications de Vanvitelli; cet édifice est sage, bien entendu et d'un bon effet; on peut seulement blâmer la hauteur exagérée des piédestaux des pilastres corinthiens. Parmi les autres ouvrages de Murena à Rome, nous citerons encore le couvent des Chartreux près S.-Lucia-della-Chiavica, la chapelle Bagni à Saint-Alexis, et le maître autel de Saint-Pantaléon. Malheureusement pour la réputation et la fortune de Murena, il mourut à l'âge de cinquante ans, lorsqu'il était parvenu à l'apogée de son talent, et qu'il eût pu encore accroître une renommée justifiée par la richesse de son imagination, son ardeur au travail, et la résistance qu'en général il sut opposer au mauvais goût de son époque. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — Milizia, *Memorie degli Architetti antichi e moderni*. — Fontenay, *Dict. des Artistes*.

MURES (*Alonzo*) *le Vieux*, peintre espagnol, né en 1695, mort en 1761, à Badajoz. Il n'est connu que par ses beaux ouvrages qui ornent à Badajoz, où il semble né et n'en être point sorti, les couvents de Saint-Augustin, de Saint-François, des Carmélites et des Observants. Ce dernier cloître possède surtout un *Saint François de Paule*, resté célèbre dans la peinture espagnole. Doué d'une imagination féconde, Mures composait avec feu, sans pourtant que son dessin en souffrît. Il donnait à ses têtes de femmes un charme infini; toutes avaient de l'expression. Il possédait en outre à un haut degré l'entente du clair-obscur. Il laissa des fils, qui peignirent aussi, mais n'acquirent jamais le talent ni la réputation de leur père. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

MURET (*Marc-Antoine*), humaniste français, né à Muret, bourg du Limousin, le 12 avril 1526, mort à Rome, le 4 juin 1585. On a dit que pour former son éducation il n'eut point de maîtres, ce qui a donné lieu à l'anagramme : « Marc-Antoine Muret, *nature droict m'a men.* » Quoi qu'il en soit, il était professeur à l'âge de dix-huit ans. Il vint alors à Agen pour voir Jules Scaliger, ainsi que nous l'apprend Joseph Scaliger. De là il se rendit à Auch, où il commença à expliquer Cicéron et Térence, dans le collége de l'Archevêque. Il en sortit peu après pour aller à Villeneuve, où il se chargea de l'éducation des fils d'un marchand fort riche, nommé de Brévant, et à la même époque il interprétait les auteurs latins dans l'école publique de cette ville. Agé de vingt ans, il entreprit un second voyage à Agen pour revoir Scaliger, qui eut la consolation de le revoir, mais pendant un ou deux jours seulement. Scaliger le recommanda aux magistrats de Bordeaux, en sorte que Muret quittant Villeneuve fut chargé, vers l'an 1547, de professer les belles-lettres à Bordeaux, au collége de Guienne. Là, parmi ses élèves, on remarquait le jeune Michel Montaigne, qui se glorifia plus tard d'avoir joué les premiers rôles dans les tragédies latines de son professeur. De Bordeaux Muret se rendit à Paris, et parut s'y fixer. Il régenta la troisième au collége du cardinal Lemoine jusqu'en 1552, et ses cours furent si brillants qu'Henri II et Catherine de Médicis ne dédaignèrent pas d'y assister. En 1552, il se montrait à la fois théologien, jurisconsulte, philosophe et poëte. Il prononçait dans l'église des Bernardins une oraison intitulée : *De dignitate ac præstantia studii theologici*. Il publiait ses *Juvenilia* (1) et donnait sur la philosophie et les généralités du droit civil des leçons qui attirèrent une affluence prodigieuse d'auditeurs. Ses succès réveillèrent l'envie. On l'accusa d'un vice qui révolte la nature, et il fut incarcéré au Châtelet, où il résolut de se laisser mourir de faim; « mais Dieu, raconte Vauprivas, eut pitié de son âme. » Des amis s'employèrent, et obtinrent son élargissement. Ne pouvant désormais rester avec honneur à Paris, il se retira à Toulouse, et comme la persécution l'avait réduit à un état voisin de la pauvreté, il fut obligé pour vivre de donner des répétitions de droit. On l'accusa de nouveau d'entretenir des liaisons honteuses avec un jeune homme nommé L. Memmius Frémiot, et, sur l'avis d'un conseiller au parlement, il prit la fuite. Les capitouls le condamnèrent à mort par contumace. « Cette année 1554, porte le 2e volume des registres journaux de Toulouse, Marc-Antoine Muret, Limosin, qui a laissé ses doctes livres à la postérité et du depuis à Rome orateur du pape, fut brûlé en effigie avec un Memmius Frémiot, de Dijon, pour être huguenot et sodomite, en la place Saint-Georges : par sentence des capitoux, confirmée par arrêt (2). » Pendant que cette sentence était rendue, Muret franchissait les Alpes, à l'aide d'un déguisement. Arrivé dans une ville de Lombardie, il tomba malade. Les médecins qui furent appelés pour le soigner, le prenant pour un vagabond, étranger à la langue latine, dirent en sa présence : *Faciamus experimentum in anima vili*. Muret, selon plusieurs auteurs, aurait répondu à l'un d'eux : *Vi-*

(1) Ces poésies sont dédiées au conseiller Brinon. Elles sont licencieuses, et valurent des regrets à leur auteur: *Juvenilia, sæpe mihi in sermone dicebat, sibi non adeo placere, ut ea tanquam sua, non modo non probaret, sed ne agnosceret quidem et cupiebat hujusce voluntatis exstare testimonium*. Benci, *Orat. fun. M. A. Muret*.

(2) Il n'y a point d'apparence que cette sentence des capitouls ait été confirmée par arrêt du parlement, car ayant été rendue par contumace et ordonnant le plus sévère des supplices, il ne peut y avoir eu appel *a minima* de la part du procureur du roi. (Ménage, *l'Anti-Baillet*.)

lem animam appelas pro qua Christus non dedignatus est mori. Selon d'autres, il se serait esquivé sans répondre. Venise le reçut, et il y fut accueilli par les savants. En France, au contraire, sa mémoire était persécutée et poursuivie d'incessantes railleries.

> Qui rigidæ flammas evaserat ante Tolosæ
> Muretus fumos vendidit ille mihi,

écrivait Joseph Scaliger, afin de rappeler le bûcher de Toulouse et de se venger d'une plaisanterie assez innocente (1). « Pour un penchant contre nature, disait encore Théodore de Bèze, Muret a été chassé de France et de Venise, et pour le même penchant il a été fait citoyen romain ». Suivant d'autres, il avait été aussi chassé de Padoue. « M'aimes-tu, demandait à Muret Denis Lambin, professeur royal en langue grecque, tâche de m'instruire promptement de toutes ces rumeurs. Si elles sont fondées, nous y remédierons; si elles ne le sont pas, je l'espère et je le désire, nous serons délivrés d'inquiétude et de crainte. Nous nous réjouirons. » Muret le rassura; mais ce langage plein de bonté allait prendre un caractère violent à la publication des diverses leçons de Muret. Lambin prétendit que cet ouvrage était paré de ses remarques manuscrites sur Horace. De là des lettres acerbes, une querelle dont retentit le monde savant. Ils se traitèrent de plagiaires, d'ingrats, d'imposteurs, et l'insulte suivit de près l'ironie. On lit, au ch. XXIe, liv. VIII des *Variæ Lectiones*, que les femmes savantes sont ordinairement lubriques. Lambin s'empara de ce passage pour railler son adversaire. « Vous paraissez, lui dit-il, ignorer combien les femmes savantes sont irascibles. La fin déplorable d'Orphée aurait dû vous l'apprendre et vous ôter à jamais l'envie d'irriter un sexe vindicatif. » Muret, blessé au vif, désavoua ses propres lettres, et ne voulut plus avoir aucun commerce avec Lambin. Il entrait dans sa trente-quatrième année, lorsqu'à la recommandation du cardinal de Tournon, Hippolyte d'Este, cardinal et prince de Ferrare, l'appela à Rome pour y grossir sa petite cour littéraire.

Muret allait trouver bonheur et richesse au palais des princes de Ferrare, là où le Tasse allait bientôt abreuver sa vie d'amertumes. Muret en effet eut tout à souhait, plusieurs bibliothèques à sa disposition, les précieux manuscrits du Vatican et la villa de son protecteur. En 1561, Hippolyte d'Este, l'emmena en France au colloque de Poissy, et s'il faut en croire Muret, Lambin aurait fait alors à Paris amende honorable, en présence de Turnèbe et de Dorat; il serait venu, les larmes aux yeux, demander pardon, avouer que ses actions méritaient la potence. Ce qui est certain, c'est que Lambin dédia à son ancien ami le IVe livre de ses commentaires sur Lucrèce. En 1563, Muret étant de retour à Rome, ouvrit un cours d'éloquence et de philosophie. Il choisit pour texte de ses leçons publiques la morale d'Aristote, qu'il enseigna jusqu'en 1567, et la jeunesse romaine « *crut entendre la voix d'un autre Cicéron* ». En 1567, il enseigna le droit civil, et l'appliqua des premiers à l'histoire et à la philosophie. Le pape Grégoire XIII, jurisconsulte lui-même, en fut tellement satisfait qu'il lui décerna le titre de citoyen romain et l'appela le *flambeau et la colonne de l'école romaine*. Étienne Battori, roi de Pologne, ayant voulu s'attirer Muret en lui offrant un traitement de 1,500 écus d'or et un bénéfice qui en rapportait 500, Grégoire XIII doubla les 500 écus d'or (1578). Cette immense libéralité tint sans doute aussi à ce que Muret était entré depuis deux ans dans les ordres religieux, où sa conduite fut des plus édifiantes. Il avait alors veillé à l'éducation de l'un de ses neveux (1), perdu son Mécène, célébré la bataille de Lépante; il ne lui restait plus, à la mort de Grégoire XIII, qu'à exhorter les cardinaux à élire un pontife qui eût la piété de Pie V jointe à la prudence de Grégoire XIII. Ce fut son dernier conseil. Il mourut épuisé par les veilles. Ses ouvrages ont été recueillis et imprimés à Vérone, 1727-1730, 5 vol. in-8°; à Leyde, avec corrections et augmentations, 1789, 4 vol. in-8°. « On y trouve, dit Falconet, beaucoup de science, de goût, de critique, une connaissance parfaite de la langue latine, mais peu de ce génie et de cet enthousiasme qui font le poëte et l'orateur. Ils se composent des diverses leçons, d'hymnes sacrées, des *Juvenilia*, des discussions sur le 1er liv. des *Pandectes*, sur l'origine du droit, sur les constitutions des princes, sur les devoirs du juge, de commentaires sur Térence, Horace, Catulle, Tibulle, Properce, Tacite, Aristote, Cicéron, Xénophon, Salluste, d'épîtres et d'oraisons où se trouve l'apologie de la Saint-Barthélemi. L'éloge de l'horrible massacre du 24 août 1572 est une tache ineffaçable dans la mémoire de Muret.

M. AUDOIN (de Limoges).

Benci, *Orat. fun. Mureti.* — Erythræus, *Pinac.*, I, *Imag. illust.*, c. 5. — *Menagiana*, t. I, p. 302. — Ménage, *L'Anti-Baillet* — Montaigne. *Essais*, liv. I, ch. 25. — Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges*. — Niceron. *Memoires*, t. 27. — Juste Lipse, *De Rect. Pron. ling. Lat.*, t. I, p. 391. — Et. Pasquier, t. I, *Epig.*, liv. 5 — Du Verdier, *Prosopographie*, liv. 8. — La Croix du Maine, *Bibl.* — Baillet, *Jugements des Sav.* — *Naudæana*, p. 41 et addit., p. 169. — Vogt, *Apologia pro Mureto*. — Goujet, *Bibl.*, t. 7. — Leyser, *Aménités littéraires*, p. 98. — Verville, *Palais des Curieux*, p. 502. — Bèze, *Hist. Eccl.*, liv. IV, p. 554. — J.-A. de Thou, t. XI, liv. I, p. 25. — Vitrac, *Éloge de Muret*.

MURET (*Pierre*), littérateur français, né à Cannes, mort vers 1690. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et vint étudier la théologie à Paris, où il reçut la prêtrise. L'archevêque d'Embrun, Georges de La Feuillade,

(1) Muret ayant composé des vers les avait fait passer à Scaliger comme étant ceux de deux anciens poëtes comiques, *Attius* et *Trabeas*. Scaliger, avant de connaître leur véritable auteur, avait inséré ceux qui portaient le nom de *Trabéas* dans son commentaire sur Varron *De Re Rustica*, 1578, édition de Henri Estienne, p. 212.

(1) Il composa pour ce neveu l'*Institutio puerilis*. François de Neufchâteau en a été l'imitateur.

l'admit dans tous ses secrets, et lui donna le premier emploi dans les deux ambassades, dont il fut chargé à Venise et à Madrid. Il s'attacha ensuite au maréchal de Vivonne, qui le nomma son aumônier. On a de lui : *Cérémonies funèbres de toutes les nations;* Paris, 1675, in-12; — *Explication morale de l'épître de saint Paul aux Romains;* Paris, 1677, in-8°; — *Traité des Festins;* Paris, 1682, in-12; — *Oraison funèbre du maréchal de Vivonne;* Marseille, 1688, in-4°. P. L.

Achard, *Dict. de la Provence.*

MURET (*Jean-Louis*), économiste suisse, né à Morges, en 1715, mort en 1796. Il exerça le ministère du saint Évangile successivement à Orbes, Granson et Corsier, et devint enfin premier pasteur de Vevey. Il improvisait avec tant de facilité, qu'il continua un jour un sermon, commencé par un de ses confrères pris subitement d'une indisposition, et cela en suivant fidèlement le texte et le plan de celui dont il venait de prendre la place. Toute sa vie fut consacrée à éclairer ses concitoyens et à les instruire des meilleurs moyens d'augmenter leur prospérité. Il a inséré plusieurs *Mémoires* dans le recueil de la Société Économique de Berne, tels que : *Lettre sur le perfectionnement de l'agriculture; Mémoire sur la population du pays de Vaud*, etc. Il avait aussi rédigé des tables pour un mode de constitution de rentes viagères, imaginé par lui; elles lui valurent toute l'approbation de Buffon. Il avait recueilli un glossaire du patois vaudois, qu'il envoya à Court de Gébelin. O.

Bridel, *Conservateur suisse*, t. VI.

*MURET (*Théodore-César*), littérateur français, né le 24 janvier 1808, à Rouen, où son père était négociant. D'une famille protestante que la révocation de l'édit de Nantes força de chercher un refuge en Suisse, dans le canton de Vaud, il alla faire ses humanités à Genève, après avoir achevé sa rhétorique dans sa ville natale. Reçu avocat à Paris, en 1829, il abandonna aussitôt la carrière du barreau pour celle des lettres; il y débuta par une comédie en deux actes et en vers, *Corneille à Rouen*, représentée cette année même sur le théâtre des Arts de cette ville à l'occasion de la fête du grand poëte. Après la révolution de Juillet, il se lança dans le journalisme, et prit une part active à la rédaction des feuilles et revues royalistes. Gérant de *La Mode* de 1831 à 1832, il subit en cette qualité une condamnation à la prison et une autre en 1845, pour l'*Almanach du bon Messager*. De 1833 à 1848, il publia un grand nombre de feuilletons dans *La Quotidienne* et *L'Union*, puis collabora, pour la partie politique, à *L'Opinion publique*, fondée par M. Nettement, après la révolution de Février. En 1851, il fut chargé de la critique dramatique au journal *L'Union*. On a de lui : *Histoire de Paris;* Paris, 1837, 1851, in-12; — *Les grands Hommes de la France;* Paris, 2 vol. in-8°, 1838; — *Souvenirs de l'Ouest;* Paris, 1839, in-18; — *Histoire de l'Armée de Condé;* Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *Histoire des guerres de l'Ouest;* Paris, 1848, 5 vol. in-8°; — des romans : *Jacques le Chouan* (1833, in-8°); — *Le Chevalier de Saint-Pons* (1834, 2 vol. in-8°); — *Georges, ou un entre mille* (1835, in-8°); — *Barcelone* (1836, in-8°); — *Mademoiselle de Montpensier* (1836, 2 vol. in-8°); — plusieurs pièces de théâtre, entre autres : *Les Droits de la femme* com. en vers (Théâtre-Français), 1837; — *L'Élève de Presbourg* (Opéra-Comique), 1840, avec Vial; — *Le Docteur de Saint-Brice* (Porte Saint-Martin), drame, 1840 : avec MM. Coignard; — *1841 et 1941, ou aujourd'hui et dans cent ans*, revue (Porte-Saint-Martin), 1841 : avec MM. Coignard; — *Les Philanthropes*, comédie en trois actes et en vers (Odéon), 1842 : avec M. de Courcy; — *Michel Cervantes*, drame, quatre actes, en vers (Odéon), 1856; — des brochures politiques, telles que *Vie populaire de Henri de France* (1840, 1846, 1849, in-18); — *Vies de Bonchamps, de Cathelineau, de La Rochejacquelein, de Charette, de Cadoudal* (1845); — *La Vérité aux ouvriers, aux paysans, aux soldats*, tirée à près de 600,000 exemplaires lors des élections de 1849; — *Les Ravageurs;* — *La Démocratie blanche;* — *Histoire de Henri Arnaud, pasteur et chef militaire des Vaudois du Piémont;* 1853, in-18; — *Les Galériens protestants;* 1854, in-18; — *Paroles d'un Protestant;* 1855, in-18; — *A travers champs;* Paris, 1858, 2 vol. in-12; — un grand nombre d'articles dans différents recueils, entre autres dans la *Biographie générale*. Ch. M.

Documents partic.

*MURGER (*Henry*), littérateur français, né à Paris, en février 1822, mort le 28 janvier 1861. Fils d'un tailleur concierge, il reçut une éducation modeste. A l'âge de quinze ans, il fut placé comme petit clerc chez un notaire. En 1838, M. de Jouy, se ressouvenant du fils de son tailleur-concierge, le plaça chez M. le comte de Tolstoy, secrétaire de l'ambassade de Russie à Paris. C'est là que lui vint le goût des lettres : il s'essaya d'abord dans la satire. En 1843, il publia, dans un journal, une quarantaine de vers d'un poëme intitulé *Via Dolorosa*. Ces vers sont empreints d'une certaine tristesse, d'une vive amertume à la vue des souffrances sociales. C'est là que commence la *Vie de Bohême*, qu'Henry Murger a immortalisée dans des tableaux d'un réalisme saisissant. Les premières *Scènes de la Vie de Bohême* parurent en 1848, dans *Le Corsaire*, qui publia du même écrivain *Orbasson le Confiseur*. Il collabora ensuite à *L'Événement*, où il donna *Les Amours d'Ollivier*, récit autobiographique; puis, au *Dix Décembre*, où il publia le *Souper des funérailles*. En 1851, il fit représenter aux Variétés, *La Vie de Bohême*, en collaboration de M. Théodore Barrière, pièce qui est restée au répertoire. En 1852, le Théâtre

Français donna de Murger *Le Bonhomme Jadis*, comédie en un acte, qui eut du succès. La réputation littéraire de Murger s'est surtout établie depuis sa collaboration assidue à la *Revue des Deux Mondes*, où il publia successivement, en 1851 : *Claude et Marianne ;* en 1852, *Le Dernier rendez-vous* et *Le Pays latin ;* en 1853, *Adeline Protat ;* en 1854, *Les Buveurs d'eau*. Murger quitta alors la *Revue des Deux Mondes*. Nous citerons encore de lui : *Scènes de la Vie de jeunesse* ; *Le Dessous du Panier ; Ballades et Fantaisies* (recueil composé de ses diverses pièces de *L'Artiste*) ; *Propos de ville et Propos de théâtre ; Le Roman de toutes les femmes ; Scènes de la vie de campagne ; Les Nuits d'hiver* (poésies). Pendant son séjour à Marlotte, près Fontainebleau, village qu'il habita durant trois ans, il composa, en 1859, *Le Sabot rouge*, qui parut en feuilletons dans *Le Moniteur*. Le 1er janvier 1860, Murger reçut la croix de la Légion d'Honneur. Une réimpression des œuvres complètes du romancier fantaisiste paraît chez Michel Levy, en volumes in-18. A. Lebailli.

Jacques Reynaud, *Portraits contemporains*. — M. de Pont-Martin, *Causeries du Samedi*. — Gustave Planche, articles de critique littéraire, année 1853, dans la *Revue des Deux Mondes*.

Murhard (*Frédéric-Auguste*), publiciste allemand, né à Cassel, le 7 décembre 1778, mort le 29 novembre 1853. Il étudia à Gœttingue, et fit de 1799 à 1801 un voyage en Orient. Sous le règne du roi Jérôme Bonaparte, il fut chargé de la rédaction du *Moniteur Westphalien*, devint bibliothécaire au musée de Cassel et conseiller de préfecture du département de Fulda. Après la restauration de l'électeur Guillaume Ier, il vint résider à Francfort-sur-le-Mein. Ce fut vers ce temps qu'il commença à s'occuper de sciences politiques. On lui attribue notamment les brochures parues, sous le nom du docteur *Schreiber*, dans l'affaire des acheteurs des domaines de Westphalie. En 1817, il se chargea à Berne de la rédaction d'un journal libéral, intitulé *Journal Européen*, mais qui fut bientôt supprimé. Depuis 1821, il continua, sous le titre d'*Annales politiques universelles*, les *Annales Européennes*, commencées par Posselt. Murhard était alors un des coryphées du parti libéral, et désigné comme l'un des membres actifs de l'association dite *des Anciens*. Il fut impliqué dans la fameuse histoire des lettres comminatoires, adressées, en 1823, au prince électeur. Arrêté à Hanau, au mois de février 1824, il fut enfermé à la citadelle de Cassel, et peu de temps après remis en liberté. Murhard fit ensuite, avec son frère, un grand nombre de voyages en Allemagne, en Suisse, en Italie, dans les Pays-Bas, en France, en Danemark et en Suède. Il publia entre autres : *Bibliotheca mathematica, oder Literatur der mathematischen Wissenschaften ;* Leipzig, 1797-1805, 5 vol. ; — *Gemaelde von Konstantinopel* (Tableaux de Constantinople) ; Penig, 1804 ; 2e édit., Leipzig, 1824, 3 vol. ; — *Constantinople et Saint-Pétersbourg*, 1805-1806 ; en commun avec le conseiller d'État russe Reimers ; — *Tableaux de l'Archipel Grec ;* Berlin, 1807, 2 vol. ; — *Grundlage des jetzigen Staatsrechts des Kurfuerstenthums Hessen* (Principes du Droit public actuel de la Hesse électorale) ; Cassel, 1834-1835, 2 vol. Murhard a continué le *Recueil des Traités* de Martens.

Son frère, *Charles* Murhard, né à Cassel, le 23 février 1781, a publié : *La Westphalie sous Jérôme Napoléon ;* — *Ideen ueber wichtige Gegenstaende aus dem Gebiete der Nationalœkonomie und Staatswirthschaft* (Idées sur des sujets importants d'économie nationale et d'économie politique) ; Gœttingue, 1808 ; — *Ueber Geld und Muenze* (Sur l'Argent et la Monnaie de billon) ; Cassel et Marbourg, 1809 ; — *Theorie des Geldes und der Muenze* (Théorie de l'Argent et de la Monnaie) ; Leipzig, 1817, — *Theorie und Politik des Handels* (Théorie et Politique du Commerce) ; Gœttingue, 1831. 2 vol. H. W.

Conv.-Lex.

Murillo (*Bartolomé-Esteban* (1)), l'un des plus célèbres peintres espagnols, baptisé à Séville le 1er janvier 1618 (2), mort dans la même ville le 3 avril 1682 : Dès l'enfance le jeune Murillo révéla son penchant pour la peinture. Son premier maître fut Juan del Castillo (*voy.* ce nom), son oncle qui, élevé dans les traditions florentines, avait un coloris sec et dur, mais un dessin châtié, sévère et de nature à former de bons élèves. Murillo avait alors Alonso Cano et Pedro de Moya pour condisciples ; il apprit sans peine ce que Castillo lui enseigna, jusqu'au moment où ce maître alla s'établir à Cadix (vers 1634). Murillo se trouva alors sans guide et incertain de sa voie ; il ne se découragea pourtant pas, et peignit une pacotille de bannières et d'autres enluminures sur tissus (*una partida de pinturas*), qu'il vendit assez avantageusement pour l'exportation en Amérique. Il devint bientôt le *fabricant* préféré par les négociants des foires de Séville et de Cadix, qui faisaient alors un grand commerce de ces sortes

(1) « Les parents de Barthélemy, dit Quilliet, furent Gaspard Esteban Murillo et Marie Perez. Comme tous ses ancêtres se sont appelés *Esteban*, on en conclut que c'est le nom de famille ». En effet, Quilliet, dans son *Dictionnaire des Peintres espagnols*, a classé Murillo à *Esteban*. L'opinion de Quilliet n'est qu'une présomption fort contestable. Elle n'a été, au surplus, admise par aucun écrivain artistique. Il arrive fort souvent qu'un nom de baptême se perpétue dans une famille sans devenir pour cela *nom de famille*. Par exemple, les aînés des Montmorency, s'appelaient presque toujours *Anne* ou *Matthieu* ; leur nom de famille n'en fut pas modifié.

(2) Palomino, suivi par plusieurs biographes, fait naître Murillo à Pilas en 1618. Cette erreur a été relevée par Cean Bermudez, qui s'est procuré à Séville l'extrait de baptême de Murillo (*Bartolome-Esteban*) ; mais un extrait de baptême n'indique pas toujours la date de naissance. Quilliet pense que « l'erreur de Palomino peut provenir de ce que la femme de Murillo père était de Pilas, et qu'elle y avait un peu de bien. »

de pastiches à la détrempe avec les nouvelles colonies espagnoles. Il acquit ainsi une grande facilité d'exécution ; mais les nécessités de ce genre étaient peu propres à modifier son coloris. Il serait probablement resté un confectionneur d'images plus éclatantes les unes que les autres si, en 1641, son ami Pedro de Moya ne fût revenu à Séville. Moya arrivait de Londres, où il avait étudié sous van Dyck, et dont il avait su prendre la touche savante, ferme et fondue tout ensemble. Pour la première fois le clair-obscur, les demi-tons apparaissaient en Espagne. On commençait à y entrevoir les mystères de la palette : ce fut une véritable révolution artistique. La douceur du style de Moya fut surtout pour Murillo une révélation : il sentit sur-le-champ combien était dure à l'œil et contraire à la nature l'importance exagérée du contour ; il comprit que l'air, en enveloppant les lignes, les estompe, les dégrade, les laisse tourner et fuir. Il résolut d'accomplir de pareils miracles et d'aller les surprendre à leur source en Italie. Il fallait se créer des ressources pour un voyage aussi long que dispendieux : Murillo achète plusieurs pièces de toile, les divise en un grand nombre de morceaux, qu'il imprime lui-même et sur lesquels il exécute prestement, et suivant sa fantaisie, des madones, des fleurs, des sujets mystiques, des paysages, ici des moines, là des natures mortes ; puis il vend sa cargaison à un armateur pour les Indes. Muni de son mince produit, il part sans prendre congé de personne, et entre à Madrid en 1643 à peine âgé de vingt-cinq ans. Son compatriote le célèbre peintre don Diego Velasquez de Silva (*voy.* ce nom), était alors en grande faveur à la cour du roi Philippe IV : l'un des *privados* (familiers) de ce monarque, fourrier du palais et huissier de la chambre, il pouvait beaucoup pour la fortune d'un jeune artiste ; Murillo courut le visiter, et lui découvrit ses projets. Velasquez lui fit l'accueil le plus gracieux, et lui fournit tous les moyens pour étudier sans quitter leur patrie. A sa voix les portes du palais de Madrid, celles de l'Escurial, de toutes les résidences royales, des galeries privées, des musées, des monastères s'ouvrirent pour Murillo, qui, entouré de tous les chefs-d'œuvre des grands maîtres, renonça bientôt à un voyage devenu presque sans objet. Durant trois années il étudia surtout le Titien et l'école vénitienne, Rubens et la haute école flamande, tandis que Velasquez l'initiait à sa prestigieuse manière, à l'amour du rendu, au goût de la vérité et aux illusions de la perspective aérienne.

Pendant son séjour à Madrid, Murillo avait vécu des libéralités de son généreux compatriote, qui n'avait rien négligé pour lui créer une réputation. Présenté à la cour, Murillo y avait été fort bien reçu ; mais il n'y avait point place à Madrid pour deux Velasquez. D'ailleurs Murillo, doux et modeste, n'ambitionnait que du travail et la considération de ses concitoyens : il retourna donc à Séville (1). Son arrivée n'y fit aucune sensation ; car à peine s'était-on aperçu de son brusque départ. Il trouva difficilement de l'occupation ; enfin les Franciscains voulurent bien lui confier la décoration du petit cloître de leur couvent (1646). Les tableaux qu'il y exécuta étonnèrent tous les artistes ; nul ne pouvait deviner qui lui avait appris un genre qui décelait un grand maître sans appartenir pourtant à aucun des maîtres connus.

Cette seconde manière de Murillo n'était plus seulement le style de van Dyck, tel que Moya l'avait importé à Séville trois ans auparavant ; « c'était, dit M. Charles Blanc, un mélange imprévu de toutes les manières que Murillo avait si profondément étudiées quand, à Madrid, à l'Escurial, au Cierzo, il avait successivement copié des Rubens, des Titien, des van Dyck, des Ribera, des Velasquez. Aucune originalité n'était encore saisissable dans cette fusion singulière, où la gravité du Titien tempérait le fougueux éclat de Rubens, où l'élégante souplesse de van Dyck mitigeait la sauvage accentuation de l'Espagnolet. Çà et là, malgré le mélange, le pinceau de l'imitateur trahissait cependant chacun des maîtres qu'il avait tour à tour admirés. Ainsi des anges apparaissant à *Saint François en extase* rappelaient les fortes oppositions de Ribera ; le superbe tableau de *Sainte Claire mourante* (2) semblait être un ressouvenir de van Dyck, tant il y avait de ressemblance pour les airs de tête, de fraîcheur dans les carnations et d'adresse dans le dessin des extrémités. Enfin le *Saint Jacques avec les pauvres* accusait l'influence directe de Velasquez. Au moment de rencontrer son génie propre, d'avoir conscience de lui-même, Murillo ne présentait qu'un éclectisme heureux, et cependant à travers les apparences de l'assimilation la grandeur du maître commençait à se faire jour. » C'est à cette seconde phase du talent de Murillo que se rapportent *L'Extatique à la cuisine* (galerie Soult) ; une *Scène de brigands* (même galerie), où se détache, sur un fond de paysage vigoureux, le groupe d'un moine arrêté par un brigand demi-nu, dont le torse est exécuté à la façon de l'Espagnolet, révèle chez l'auteur de véritables connaissances en anatomie et une grande entente du clair obscur. De la même époque date *La Fuite en Égypte* (galerie Soult), qui représente Jésus gracieusement enveloppé

(1) Il n'en sortit plus que deux fois. La première pour faire une courte apparition à Madrid, lors du mariage d'une de ses sœurs avec don Jose de Vetlla, ministre des affaires étrangères ; la seconde pour aller peindre à Cadix le tableau qui lui coûta la vie. C'est donc bien à tort que Sandrart et quelques écrivains italiens ont avancé que Murillo était allé dans sa jeunesse en Amérique et qu'à son retour il avait visité l'Italie. Ces faits appartiennent à la vie de son fils *Gaspard-Esteban Murillo*, mort aux Indes.

(2) Ce tableau fait aujourd'hui partie de la galerie Aguado, à Paris.

dans les bras de sa mère montée sur un âne; saint Joseph, tirant par la bride sa modeste monture, se hâte de gagner un gîte à travers les premières ombres du crépuscule.

L'immense talent et l'abondance des productions de Murillo établirent rapidement sa réputation. Il acquit en peu de temps assez de fortune pour marier l'une de ses sœurs à don Vettia, membre du grand conseil d'Espagne, et lui-même épousa, en 1648, à Pilas, *una persona de conveniencias*, dona Beatrix de Cabrera y Sotomayor. C'est qu'il possédait au plus haut degré cette variété de genres qui devait faire de lui le peintre le plus populaire de l'Espagne. A la différence de Velasquez, qui reproduisait volontiers le côté noble des hommes et des choses, Murillo en saisissait le côté vulgaire avec tous les contrastes qu'il présentait chez une nation à la fois fière et pauvre, dissolue et religieuse. Il savait peindre la béate ferveur du dévot aussi bien que les haillons d'un gueux superbe se roulant sur son fumier ou la belle courtisane qui soulève sa jalousie pour faire appel aux désirs des passants. Quoique sincèrement religieux, Murillo, dans son catholicisme, se montre à la fois pieux et mondain. En vrai chrétien, il aime également toutes les créatures humaines, qu'elles soient élégantes ou contrefaites, enlaidies par la misère ou rehaussées par le luxe, sales jusqu'à la vermine ou parées comme des reines et brillantes comme des séraphins. Il a été également supérieur dans les deux éléments qui se disputent la vie humaine, l'idéalisme et la réalité. C'est ainsi qu'entrouvrant la voûte azurée, s'élevant, par la contemplation, jusqu'aux lumineuses demeures où le croyant espère une félicité sans égale et sans fin, il crée une reine des cieux ou quelque bienheureux qu'on dirait vêtus de lumière. Des groupes d'enfants radieux tourbillonnent autour d'eux; puis tout à coup, descendant dans la vie réelle la plus triviale, il peint ce chef-d'œuvre d'observation, de naturel et de clair obscur *El Piojoso* (Le Pouilleux), qu'on admire au musée du Louvre sous le titre, moins précis, de *Un jeune Mendiant*. C'est un gamin à tête rase qui s'est retiré dans un misérable réduit pour se livrer à un soin qu'il eût été audacieux pour un pinceau vulgaire de reproduire avec tant de franchise. Le pauvre enfant, puisqu'il faut le dire, s'occupe tranquillement à tuer ses poux au soleil. Son corps hâlé et rude est presqu'à nu sous des haillons disjoints. Quelques fruits s'échappant d'un vieux cabas, une cruche d'eau, des crevettes à demi rongées, éparses sur la terre, sont les restes ou les préparatifs de son frugal repas : un jeu d'osselets gît à côté. Eh bien! ces détails, repoussants dans toute autre condition, rendent ce tableau vraiment curieux et même agréable à voir. Car ce triste bouge est singulièrement égayé par un rayon de lumière qui, vif, piquant, chaud, franchit sans obstacle la baie de la masure, dore les guenilles du mendiant, met sa tête en relief et fait ressortir sur sa figure penchée, sinon la santé, du moins une apparence de force et une parfaite insouciance. Les chairs sont modelées avec soin. Le teint basané du vagabond, ses jambes terreuses, la plante de ses pieds calleux, dénoncent assez ses habitudes buissonnières, son horreur de la propreté, tandis que le jeu, disposé près de lui, indique suffisamment à quel emploi il consacre le temps qu'il refuse au moindre labeur. Murillo, dans cet enfant sans gêne et sans souci, sobre mais joueur et paresseux, a voulu, nous n'en doutons pas, personnifier le peuple espagnol, dont le moine aux joues vermeilles, à la panse arrondie ou l'hidalgo au corps sec, à la longue rapière, au pourpoint usé ne présentaient plus déjà que de rares types.

Vers 1650 s'accomplit la troisième transformation du génie de Murillo. Son talent, mûri par l'expérience, se dégageant des appropriations faites à ses modèles, sur leurs traces oubliées, disparues s'éleva un artiste nouveau, maître à son tour, qui ayant son cachet propre, exempt désormais de tâtonnements, de mélanges d'emprunts, pouvait dire : « Je suis Esteban Murillo, je suis moi!.... » Son style se fixa : la touche devint plus moelleuse. Le clair obscur tranché qu'il avait emprunté de Ribera s'adoucit sensiblement dans ses œuvres, qui gagnèrent en transparence ce qu'elles perdirent en trop de force. Il conserva seulement de Velasquez l'art de dégrader les nuances, « de peindre l'air ». Ce fut alors qu'il mérita le titre de *prince des coloristes espagnols*.

Malgré la jalousie de Juan de Valdes Leal et celle de Francisco Herrera le jeune, Murillo vit arriver de toutes parts des commandes de travaux : il y employa ses jours et ses nuits. Il trouva encore le temps de fonder une école (devenue plus tard l'*Académie de Séville*), où il se plut à enseigner gratuitement l'art qu'il possédait si bien. Il ne laissa pourtant que des élèves assez médiocres, si l'on en excepte son ami don Pedro Nuñez de Villavicencio, dans les bras duquel il mourut; Alonso-Miguel de Tobar, qui le copiait à s'y méprendre; Francisco Antilonez de Sarabia; et Francisco Meneses Osorio, qui le mieux approcha de sa couleur.

C'est à partir de 1650 que Murillo produisit ses meilleurs morceaux : en 1655 il peignit le *Saint Léandre* et le *Saint Isidore* (1), vêtus de leurs habits pontificaux, qu'on admire dans la sacristie de la cathédrale de Séville; — en 1656 pour le baptistère de la même église, le célèbre *Saint Antoine de Padoue*, « ce chef-d'œuvre sans imitateur possible comme sans modèle ». Dans une cellule sombre, l'enfant Jésus apparaît tout à coup à saint Antoine au milieu

(1) Suivant Quilliet *San Leandro* est le portrait du licencié Alonzo de Herrera et *Santo Isidoro* celui du licencié Juan Lopez de Talavan, renommés alors dans Séville pour leur beauté.

d'une gloire éblouissante, et le pieux solitaire à genoux, éclairé par cette seule apparition, lève les bras avec un indescriptible transport d'amour vers le Dieu resplendissant de lumière et de beauté qu'il veut serrer contre sa poitrine ». La tête du saint pourrait être plus noble, mais l'attitude ne saurait être plus vraie. « Jamais la force d'une expression passionnée n'alla plus loin chez aucun peintre; jamais non plus on ne rendit avec des couleurs et un pinceau des nuages plus transparents, des figures d'une suavité plus séraphique. On se demande comment avec des ombres tempérées le peintre a pu obtenir un effet si lumineux et par quelle infinie dégradation de nuances il a pu passer de l'intensité d'un rayon de soleil à la paisible obscurité de la cellule (1). » En 1665, il fit pour l'église Sainte-Marie-la-Blanche de Séville quatre tableaux qui ont paré le musée du Louvre sous l'empire et que la Restauration a restitués. Trois autres des meilleures toiles de Murillo eurent le même sort : ce sont *Sainte Élisabeth de Hongrie*, et en deux parties, *L'Emplacement de Sainte-Marie-Majeure désigné au patrice Jean par un espace couvert de neige*. Lors de l'occupation française, Séville en avait fait don au maréchal Soult, qui en 1814 les offrit à Louis XVIII; mais en 1815 les alliés les réclamèrent, et ils ont été reportés en Espagne.

En 1667 et 1668, Murilló dirigea les travaux de la salle capitulaire de la basilique de Séville. Il y retoucha ces hiéroglyphes qu'avait composés Paulo de Cespedes et l'embellit de neuf tableaux et d'une coupole superbe, représentant *La Conception*. De 1670 à 1674 il acheva, toujours pour sa ville bien aimée, les grands tableaux de l'hospice de La Charité, parmi lesquels se trouvent *Sainte Élisabeth distribuant des dons aux pauvres* et *L'Enfant prodigue*, chefs-d'œuvre restés classiques dans l'histoire de l'art (2). Pour l'hospice des Vénérables, il fit quatre morceaux de la plus grande beauté : une *Conception* (3); *Saint Pierre; L'Enfant Jésus donnant du pain aux pauvres* et le *portrait de don de Neve*, ami du peintre et directeur de l'hospice des Vénérables (4). De 1674 à 1680 ce maître infatigable termina pour le couvent des capucins de Séville les *vingt-trois* tableaux qui faisaient de leur église l'un des plus beaux sanctuaires du monde. « Ces pieux catéchumènes, dit Quilliet, ont emporté aux Amériques ces morceaux brillants, dont on ignore maintenant la destinée ». Murillo fit encore beaucoup d'autres tableaux à Séville pour le couvent des Augustins. Bien vieux, il alla peindre à Cadix une magnifique *Sainte Famille* pour les ducs d'El Pedroso, un admirable *Ecce homo* pour le couvent des Capucins de cette ville et les célèbres *Fiançailles de sainte Catherine* pour le grand autel du même cloître. Il laissa cette dernière œuvre inachevée, par suite d'une chute de son échafaudage. Rapporté grièvement blessé à Séville, il y mourut, entre les bras de sa famille et de ses élèves. Sa ville natale lui fit des obsèques dignes de son mérite. Son cercueil fut porté dans l'église de Santa-Cruz par deux marquis et quatre chevaliers de différents ordres. Il avait été fort honoré par la noblesse pendant sa vie. Charles II lui avait offert le titre de son premier peintre; mais il le refusa, préférant vivre loin de la cour, dans une médiocre aisance. Quoique très-simple dans ses goûts, sa générosité l'empêcha d'amasser des richesses; cependant un ministre des affaires étrangères, don José de Vettia, avait épousé une de ses sœurs et ses enfants avaient obtenu des canonicats et des bénéfices. Son fils aîné, *Gaspard-Esteban* Murillo, peignait aussi avec talent. Entraîné par la passion des voyages, il visita une partie de l'Europe et de l'Amérique, et mourut, aux Indes, le 2 mai 1709.

Durant sa longue existence Murillo fut toujours laborieux et d'une conduite exemplaire. Il a mis son âme tout entière dans ses tableaux. En les regardant on comprend sa réponse à ce prieur qui lui demandait pourquoi il ne continuait pas un de ses ouvrages commencés : « J'attends, répondit le peintre, inspiré, que ce Christ vienne me parler. » Jamais Murillo n'entreprit une de ces grandes pages de la Bible ou de l'Évangile sans s'être identifié par la prière ou par la communion avec ce Dieu qu'il allait peindre. Cependant, de l'aveu de tous les critiques, l'enthousiaste, le chaste et dévot Murillo, qui n'a jamais, croyons-nous, peint une femme nue dans ses tableaux, n'a su peindre une tête de Vierge sans en faire une femme gracieuse et tendre, il est vrai, mais point divine. Il s'en faut bien que ses madones aient le caractère de virginité que veut la foi. Leur belle chevelure, leurs yeux noirs et humides inspirent d'autres idées que des transports divins. Ce ne sont souvent que des jeunes mères aux mains potelées chez qui le passage de la vie a laissé des méplats dans les carnations. En revanche Murillo imprime toujours au fils de Marie un caractère surhumain! A-t-il voulu par la figure mondaine de la mère faire ressortir l'origine céleste de l'enfant? Ce serait s'écarter du dogme de l'immaculée conception; toujours est-il que l'on doit dire avec M. Thoré : « Chez Raphael la Vierge est plus Vierge : chez Murillo l'enfant Dieu est plus Dieu. »

L'œuvre de Murillo est considérable. Il n'est guère de musée européen qui n'en possède plusieurs tableaux. Mais ses principaux ouvrages sont restés en Espagne. C'est à Séville que l'on peut seulement l'apprécier. Là sont ses chefs-

(1) M. Charles Blanc. *Hist. des Peintres*.

(2) Il reçut 78,115 réaux pour ces tableaux (environ 20,000 fr.).

(3) « Cette *Conception*, dit Quilliet, est le témoignage le plus authentique de son goût délicat et de son intelligence, tant pour les contrastes que pour l'effet. Peut-être aussi trouverait-on peu de produits de l'école lombarde qui approchassent du mérite de cet ouvrage. »

(4) L'archi-chancelier Lebrun offrit 20,000 fr. de ce portrait, sans pouvoir l'obtenir.

d'œuvre; la cathédrale de cette ville en possède au moins quarante. A Madrid se trouvent le *Saint Jean-Baptiste* et *Le bon Pasteur*, payés ensemble 40,650 livres (1). A Paris, dans la galerie espagnole du musée du Louvre, le livret attribue trente-huit morceaux au grand coloriste sévillan. Outre que son nom peut être contesté pour quelques-uns, il ne faudrait pas mesurer son génie sur ces œuvres. Néanmoins, comme hors ligne, avec *Le jeune Mendiant*, dont nous avons parlé, il faut citer : *Le Mystère de la Conception de la Vierge; La Vierge au chapelet; Le Père éternel et l'Esprit-Saint contemplant l'Enfant Jésus; Jésus sur la Montagne des Oliviers; Le Christ à la colonne; un Saint en extase* et *une belle guirlande de fleurs*. On voit dans cette galerie deux *portraits* de ce peintre, l'un exécuté par lui-même, et où sont très-bien exprimées la puissance et la douceur de son génie; l'autre, qui le représente dans un âge avancé, lui donne une physionomie plus sévère qu'on ne se la figure ordinairement.

Alfred DE LACAZE.

Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura* (Madrid, 1633). — Don Antonio Palomino de Velasco, *El Museo pictorico* (Cordova), 1715, liv. VI; *El Aprovechado*, cap. II, p. 62. — Don J.-A. Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres Profesores de las Bellas Artes en España* (Madrid, 1800). — Le même, *Descripcion artistica de la catedral de Sevilla* (Séville, 1804, extrêmement rare, même en Espagne), p. 79: — J.-F. Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne* (4e édit.; Paris, 1807, 3 vol. in-8o), t. Ier, p. 258; t. III, p. 143, 214. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols* (Paris, 1816), art. *Esteban*. — Thoré, *Études sur la Peinture espagnole*; dans la *Revue de Paris*, ann. 1835. — Rosseeuw Saint-Hilaire, *La Cathédrale de Séville*; même *Revue*, t. XLIX, janvier 1838. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, liv. 102-103, *école espagnole*, no 4.

* MURILLO-BRAVO (*Juan* BRAVO-MURILLO ou), homme politique espagnol, né en juin 1803, à Fréjoual de la Sierra (province de Badajoz). Comme ses parents étaient pauvres, il fut destiné à l'Église, et il étudia la théologie à Séville et à Salamanque; dès qu'il fut en âge de raison, il s'appliqua à la jurisprudence, et fut admis en 1825 à faire partie du collége des avocats de Séville. Quelques procès politiques, entre autres celui du colonel Bernardo Marquez (1831), mirent en évidence ses talents oratoires. Après la mort de Ferdinand VII, il accepta du ministre Garelly le poste de fiscal à Caceres en Estrémadure. Dévoué au parti constitutionnel, il protesta contre l'arrivée des progressistes au pouvoir en donnant sa démission (1835), et vint s'établir à Madrid, où, de concert avec son ami Pacheco, il fonda le *Boletin de Jurisprudencia* (1836), la première gazette judiciaire qui ait paru en Espagne. Dans cette même année, il occupa pendant trois mois le secrétariat du ministère de la justice. Rejeté dans l'opposition à la suite de la révolution de la Granja, il créa un journal politique, *El Porvenir*, et s'y montra, avec Donoso Cortès, Gonzalès Llano et Dionisio Galiano, un des plus violents adversaires du parti radical. Après avoir siégé en 1837 aux cortès comme député de la province de Séville, il s'associa à Donoso Cortès et à Alcala Galiano pour rédiger *El Piloto*, nouvel organe des monarchistes constitutionnels. Ces derniers ayant obtenu le dessus dans les élections de 1840, Murillo-Bravo rentra à la chambre et s'y distingua par ses connaissances en législation et en matières de gouvernement. Après la révolution de septembre 1841, il fut décrété d'arrestation comme un des principaux chefs du parti modéré; mais, étant parvenu à s'échapper, il gagna Bayonne et resta en France jusqu'à la chute d'Espartero (juillet 1843). De retour à Madrid, il se livra entièrement aux travaux de sa profession. En 1847, il fit partie du ministère provisoire du duc de Sotomayor. Depuis cette époque il se rapprocha de Narvaez qui lui confia successivement le portefeuille du commerce et de l'instruction publique (novembre 1847) et celui des finances (1849). « Vers la fin de 1850, dit le *Dictionnaire des Contemporains*, la division éclata de nouveau dans le parti modéré : Narvaez donna sa démission, et Murillo-Bravo resta à la tête du gouvernement. La nouvelle administration menaça toutes les libertés conquises au prix de tant de sang par la nation espagnole, supprima le droit de réunion, comprima la presse et voulut réviser, dans le sens absolutiste, la constitution monarchique de 1845. Mais au moment où Murillo-Bravo semblait aller tout droit à la dictature, il perdit l'appui de la reine et céda la place au général Larsundi (1852). » Forcé de s'expatrier par suite de la révolution de 1854, il y fut rappelé par celle de 1856.

P.

Men of the time. — *Convers.-Lexikon.* — Vapereau, *Dict. des Contemp.*

MURIS (*Jean* DE), désigné aussi par quelques auteurs sous le nom de *Jean* DE MURS et DE MEURS, docteur de Sorbonne et chanoine de l'église de Paris, fut l'un des plus savants écrivains du quatorzième siècle sur la musique. Les biographes ne sont d'accord ni sur le pays où il vit le jour, ni sur la date de sa naissance, ni sur celle de sa mort. Quelques historiens, entre autres Hawkins, prétendent qu'il était né en Angleterre. Jean de Beldomandis, commentateur de Jean de Muris, dit qu'il était de Paris; mais on trouve la preuve qu'il était originaire de Normandie dans son traité des fractions dont le manuscrit, portant la date de 1321, est conservé à Oxford, dans le fonds de Digby de la bibliothèque Bodleyenne. Cet ouvrage a pour titre : *Tractatus Canonum minutiarum philosophicarum et vulgarium, quem composuit mag. Johannes de Muris, Normannus A. MCCCXXI*. Jean de Muris, dans le prologue de ce traité, fait con-

(1) Antonio del Castillo y Saavedra, peintre cordouan en grande réputation, et qui en était venu à se persuader qu'il était le premier peintre de l'Espagne, ayant vu ces chefs-d'œuvre en 1667, s'écria : « Il me faut mourir, je n'ai que trop vécu. » En effet, il mourut peu après, de chagrin et de jalousie.

naître que ce fut dans la même année qu'il écrivit sur l'art de la musique chantée et écrite ou figurée, tant mesurée que *plane*, et sur toutes les manières possibles de faire le contrepoint ou déchant, non-seulement par notes réelles, mais aussi avec toutes les notes de passage et d'ornement. La date de 1321 que nous venons de citer indique en outre que ce célèbre théoricien, qui était alors dans toute la maturité du savoir, devait être né non pas au commencement du quatorzième siècle, comme quelques-uns l'ont avancé, mais dans les dernières années du siècle précédent. Une lettre qu'il écrivait au pape Clément VI, qui de 1342 à 1352 occupa le siége pontifical, nous apprend que dans sa jeunesse Jean de Muris avait été intimement lié avec ce chef de l'Église, qui avait été archevêque de Rouen. Dans le *Catalogue de la Bibliothèque impériale* de Paris, on lui a donné la qualité de chanoine de cette ville, probablement d'après l'autorité du P. Mersenne, qui, dans son *Harmonie universelle*, l'appelle *canonicus et decanus ecclesiæ Parisiensis*; s'il peut exister quelque doute à cet égard, plusieurs manuscrits des ouvrages de Jean de Muris fournissent la preuve qu'il était docteur et professeur de Sorbonne dans Paris. Quant à l'époque de sa mort, elle est inconnue; mais il est certain qu'il vivait encore en 1345, puisque ce fut dans cette année qu'il écrivit son ouvrage intitulé *Prognosticatio super conjunctione Saturni, Jovis et Martis*, dont il existe des manuscrits à la Bibliothèque impériale de Paris et à celle d'Oxford.

Pendant longtemps Jean de Muris a été considéré comme l'inventeur des signes qui servent à déterminer, sous le rapport de la mesure, la valeur des notes de la musique. Nicolas Vincentino, vers 1555, répandit cette erreur dans son *Antica Musica ridotta alla moderna pratica*; vinrent ensuite Zarlino, Berardi, Gassendi, dom Jumilhac, Brossard, et plusieurs autres écrivains. Le P. Mersenne paraît être le premier qui, dans une lettre à Doni, restée longtemps inconnue et que M. Fétis a publiée dans le douzième volume de la *Revue musicale*, ait élevé des doutes sur les inventions attribuées à Jean de Muris. J.-J. Rousseau, dans son *Dictionnaire de Musique*, a émis à ce sujet les mêmes doutes que Mersenne. L'incertitude de ces deux auteurs se serait changée en conviction s'ils avaient remarqué les passages du *Speculum Musicæ* de Jean de Muris, dans lesquels il est dit d'une manière expresse que Gui d'Arezzo inventa de nouvelles notes et figures pour le plain-chant, et que beaucoup d'autres auteurs, parmi lesquels figurent un nommé Aristote (1) et Francon de Cologne, ont traité de la musique mesurée. Il est donc évident que Jean de Muris ne fit que réunir et développer dans un ordre méthodique les procédés employés par les musiciens de son temps.

De tous les ouvrages de Jean de Muris, le plus considérable est celui qui est intitulé *Speculum Musicæ*, et dont il existe deux manuscrits à la Bibliothèque impériale de Paris, sous les nos 7027 et 7207. Le premier de ces manuscrits, le seul qui soit complet, forme un magnifique volume in-fol., de plus de 600 pages : c'est une sorte d'encyclopédie de la science musicale au moyen âge. Il est divisé en sept livres : le premier traite de la musique en général, de l'invention de ses diverses parties et de sa division en soixante-seize chapitres; le second, des intervalles, en cent vingt-trois chapitres; le troisième, des proportions et du rapport numérique des intervalles, en cinquante-six chapitres; le quatrième, des consonnances et des dissonances, en cinquante et un chapitres; le cinquième, des tétracordes de la musique des anciens, de la division du monocorde et de la doctrine de Boëce, en cinquante-deux chapitres; le sixième, des modes, de la tonalité antique, du système des hexacordes, et des nuances, en cent treize chapitres; le septième, de la musique figurée, du déchant, et du système de mesure, en quarante-sept chapitres. Ce dernier livre, que l'auteur termine par une comparaison de la musique antique avec celle de son temps, est remarquable par la précision et la clarté avec laquelle la théorie de l'harmonie et de la musique mesurée des douzième et treizième siècles s'y trouve expliquée. Il est à présumer que, comme le fait observer M. Fétis, le *Speculum Musicæ*, où l'on retrouve dans toutes ses parties la doctrine exposée dans les autres ouvrages relatifs à la musique qui portent le nom de Jean de Muris, est la réunion de ces ouvrages revus et corrigés par l'auteur. Dans sa collection des écrivains du moyen âge sur la musique, l'abbé Gerbert a publié un abrégé du *Speculum Musicæ*, sous le titre de *Summa Musicæ magistri Joannis de Muris*, d'après des manuscrits de l'abbaye de Saint-Blaise, de la Bibliothèque impériale de Paris et de la bibliothèque de l'université de Gand; il est à croire que cet abrégé, mêlé de prose et de vers techniques, n'est pas l'œuvre de Jean de Muris, mais un résumé de sa doctrine par quelque écrivain postérieur. Quant au traité en deux livres intitulé *De Musica pratica*, au traité de musique spéculative, et au traité *De Discantu*, on ne saurait contester l'authenticité de ces ouvrages, qui paraissent avoir été écrits avant le *Speculum Musicæ*. Le traité de musique pratique a été composé en 1321; il en existe des manuscrits dans les bibliothèques de Vienne, du Vatican, de Paris, et au Musée britannique. Le *Traité de la Musique spéculative* est de l'année 1323; c'est un excellent résumé du grand traité de musique de Boëce; on le trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris et à celle de Vienne; Gerbert

(1) Il ne s'agit pas ici du célèbre fondateur de la philosophie péripatéticienne, mais d'un écrivain de la fin du douzième siècle ou du commencement du treizième.

l'a publié d'après un manuscrit de Berne; Conrad Noricus, maître ès arts de l'Académie de Leipzig, au commencement du seizième siècle, a refait cet ouvrage et l'a mis dans un nouvel ordre. Le traité de contrepoint, ou déchant, dont il existe des manuscrits dans la plupart des bibliothèques, est ce qu'on a écrit de plus complet sur cette matière jusqu'au quatorzième siècle. On trouve beaucoup d'autres ouvrages manuscrits sous le nom de Jean de Muris; mais ce ne sont que des extraits de ceux que nous venons de citer. De ce nombre sont : *Joannis de Muris Tractatus de Musica, in epitomen contractus* (Bibliot. imp. de Paris, manus. n° 7369); — *Liber Proportionum musicalium : authore magistro Joanne de Muris* (même bibliothèque, manus. n° 7295); — *De Numeris qui musicæ retinent consonantias, secundum Ptolemæum de Parisiis*, publié par Gerbert; — *De proportionibus* (idem); — *Quæstiones super partes musicæ* (idem); — *Ars Discantus* (idem), etc., etc. Outre les ouvrages que Jean de Muris a écrits sur la musique, on a de ce savant homme : *Arithmetica communis, ex Boethii Arithmetica excerpta*; — le canon des Tables Alphonsines, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque Bodleyenne, à Oxford; — *Arithmeticæ speculativæ Libri duo*; Mayence, 1538; — *Quadripartitum numerorum* (Biblioth. imp. de Paris, n°s 7190, 7191); — *Epistola de numerorum Fractionibus* (idem, n° 7190); — *Tractatus de mensurandi ratione* (idem, n°s 7380, 7381); — *Prognosticatio super conjunctione Saturni, Jovis et Martis* (idem, n° 7378); — *Epistola ad Clementem VI De generali passagio ultra mare* (idem, n° 7443). Dieudonné DENNE-BARON.

Le P. Mersenne, *Harmonie universelle*. — Dom Jumilhac, *La Science et la Pratique du Plain-Chant*. — Brossard, *Dictionnaire de Musique*. — Gesner, *Bibliothèque universelle*. — Tanner, *Biblioth. Britannico-Hibern.* — Gerbert, *Scriptores ecclesiastici de Musica*. — Hawkins, *History of the Science and Pratica of Music*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — De Coussemaker, *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*.

MURMELLIUS (*Jean*), poëte et humaniste flamand, né à Ruremonde, mort le 2 octobre 1517, à Deventer, dans un âge peu avancé. Dès sa première jeunesse, il prit le parti des armes; l'ayant abandonné pour se donner à l'étude, il apprit le grec et le latin sous Alexandre Hegius, et alla se faire recevoir maître ès arts à Cologne. Il se procura les moyens de subsister en instruisant les autres. De 1500 à 1511 il aida Timann dans les fonctions de recteur d'une école de Munster, récemment fondée et qui devint florissante; la qualité de co-recteur qui lui a été donnée à ce sujet a fait croire à Valère André que pendant tout ce temps il avait été correcteur d'imprimerie. S'étant brouillé avec Timann, à propos d'un ouvrage de ce dernier, *Compendium Grammatices*, qu'il avait qualifié de *Dispendium*, Murmellius se chargea, dans la même ville, de la conduite de l'école de Saint-Ludger. Trois ans plus tard, il fonda à Alkmaer un nouvel établissement (1514), qui devint la proie des flammes. Appelé en 1516 à Deventer pour y professer les belles-lettres, il y mourut, d'une péripneumonie dans l'année suivante. Un de ses élèves, Callidius (Corneille Loos), dit qu'il avait un esprit né pour la poésie, dont il faisait tous ses délices; il y a toutefois réussi médiocrement. On a de Murmellius : *Versificatoriæ artis Rudimenta*; Munster, s. d., in-4°; ce traité a été réimprimé plusieurs fois et sous des titres différents; il en existe un abrégé daté de Lyon, 1542; — *Florea D. Virginis serta, variis versuum generibus composita*; Amsterdam, 1481, in-4°; — *Didascalici Lib. II*; Deventer, s. d., in-4°; — *Epistolarum et carminum liber*; s. l. n. d., in-4°; — *De Discipulorum Officiis*; s. l. n. d., in-4°; — *Opuscula II, unum de verborum compositis, alterum de verbis communibus ac deponentibus*; Cologne, 1504, in-8°; ces opuscules sont en vers, avec des explications en prose; — *Elegiarum moralium Lib. IV*; Munster, 1508, in-4°; — *Caroleia, ad Carolum archiducem Austriæ*; Anvers, 1516; — *Sententiæ seu Versus sententiosi ex elegiis Tibulli Catulli, Propertii et Ovidii decerptæ*; Wittemberg, 1533, in-8°; — *Pappa Puerorum, seu adagia ac sententiæ latino-germanicæ, sub certis capitibus digestæ*; Cologne, 1548, 1560, in-8°; Anvers, 1551, 1571, in-4° et in-12: c'est une espèce de petit dictionnaire latin-flamand; — *Enchiridion Nominariorum*; Nimègue, 1553, in-8°. On connaît peu exactement les titres des ouvrages de Murmellius et encore moins les dates de leur publication. Il a encore donné ses soins à des éditions d'anciens auteurs, qu'il a accompagnées de notes et de commentaires, souvent étendus; entre autres *Antonii Mancinelli Versilogus optime artem versificandi tradens* (vers 1488, in-4°); — *Prudentii Carmen In Romanum Martyrem* (Cologne, 1507, in-4°); — *Prudentii Carmen De Martyrio D. Cassiani* (Cologne, 1508, in-8°); — *Severini Boethii De Consolatione Philosophiæ* (Cologne, 1516, in-4°); — *Persii Satyræ* (Cologne, 1522, in-12); — *Baptistæ Mantuani Bucolica* (Anvers, 1540, in-8°), etc. K.

Valère André, *Bibl. Belgica*, 512-513. — Swert, *Athenæ Belgicæ*, 484. — M. Adam, *Vitæ German. Philosoph.* — Le Mire, *Elogia*. — J. Revius, *Daventria illustrata*, 138. — C. Loos, *Illustrium Germaniæ Script. Catalogus*. — Niceron, *Mémoires*, XXXIV. — Paquot, *Mémoires*, XII.

MURNER (*Thomas*), célèbre auteur satirique allemand, né à Strasbourg, le 24 décembre 1475, mort vers 1536, probablement à Heidelberg. Entré de bonne heure dans l'ordre des Franciscains, il fréquenta, après s'être fait recevoir maître ès arts à Paris, les universités de Fribourg, de Cologne, de Rostock, de Prague, de Vienne et de Cracovie; dans cette dernière il obtint le grade de bachelier en théologie; il y fit

des cours sur une nouvelle méthode, inventée par lui, d'enseigner la logique au moyen de jeux de cartes. De retour à Strasbourg, il attaqua, en 1502, dans un pamphlet violent, le projet émis par Wimpfeling de fonder un établissement d'instruction indépendant de celui qui était alors dirigé par les Franciscains. Il s'attira bientôt des contrariétés qui lui firent quitter sa ville natale. Il passa d'abord à Francfort, où ses sermons, remplis, selon le goût de l'époque, d'expressions grotesques ou d'une crudité excessive, eurent assez de succès. En 1506 l'empereur Maximilien le couronna à Worms du laurier poétique. Dans les années suivantes, Murner mena une vie errante, prêchant ou donnant des leçons publiques à Fribourg, à Berne, à Trèves et autres lieux; son humeur sarcastique, à laquelle il donnait libre cours dans ses sermons, lui créait de nombreux ennemis, ce qui l'obligeait à changer si souvent de résidence. Il se rendit aussi en Italie, et visita, entre autres, Bologne et Venise; il se fixa ensuite pour quelques années à Bâle, où il fit des cours de droit. C'est à cette époque qu'il publia ses plus célèbres satires contre les mœurs de son temps. Dans l'intervalle il avait obtenu le titre de docteur en théologie. En 1519 il retourna à Strasbourg et reprit son enseignement à l'école de son couvent. L'année suivante il commença contre Luther et les disciples du réformateur une guerre acharnée; l'ironie mordante de ses pamphlets, où il stigmatisait les prédications de l'hérésiarque, lui valut de la part des sectaires une haine qui devait partout le poursuivre (1). En 1523 il passa quelque temps à la cour d'Angleterre, où il avait été appelé par Henri VIII; de retour à Strasbourg, il voulut continuer sa lutte contre les luthériens; mais les imprimeurs refusèrent de publier ses écrits, poussés qu'ils étaient par les magistrats favorables à la réforme. Il établit alors une presse dans sa propre maison; mais peu de temps après les sectaires excitèrent une émeute contre les moines, et pillèrent entièrement le domicile de Murner, qui fut obligé de prendre la fuite pour échapper aux plus mauvais traitements. Il se retira à Lucerne, où il obtint une cure et une chaire de professeur. Défenseur infatigable de la foi catholique, il assista en 1526 au colloque de Bade en Argovie, et fustigea avec sa verdeur habituelle l'introduction de la réforme dans les cantons de Berne et de Zurich; en 1529 les autorités de ces deux cantons exigèrent qu'il fût expulsé de Lucerne, et elles firent de cela une des conditions de la paix qu'elles conclurent bientôt après avec leurs confédérés catholiques; elles poussèrent le ressentiment contre lui jusqu'à lui faire retirer, en 1530, la pension de cinquante deux florins, qu'il recevait de son ancien couvent. On ne connaît rien de positif sur les dernières années de sa vie agitée. Habile à saisir les ridicules des hommes de tous les états et à les stigmatiser avec une verve inépuisable, Murner n'a pas su éviter le mauvais goût de son époque; il ne connaît ni mesure ni convenance; mais la plupart du temps il emporte la pièce. « Celui qui veut connaître les mœurs de ce temps, dit Lessing, celui qui désire étudier la langue allemande dans toute son étendue, qu'il lise avec attention les écrits de Murner. Nulle part ailleurs il ne trouvera aussi bien réunies toutes les qualités de cet idiome; énergie, rudesse, grossièreté, et tout ce qui le rend propre à la raillerie et à l'invective. » On a de Murner : *Tractatus de phitonico Contractu;* Fribourg en Brisgau, 1499, in-4°; reproduit dans le t. II du *Malleus Maleficorum :* dans cet opuscule l'auteur raconte comment dans sa jeunesse il devint paralytique, et recouvra ensuite l'usage de ses membres, tout cela par le fait d'une sorcière; — *Invectiva contra astrologos regi Maximiliano, contra Fœderatos, quos vulgo Suitenses nuncupamus, interitum prædicentes;* Strasbourg, 1499, in-4°; — *Nova Germania;* ibid., 1502 : écrit contre la *Germania* de Wimpfeling; — *Logica memorativa, chartiludium logices, sive totius dialecticæ memoria;* Strasbourg, 1509, in-4°; Bruxelles, 1509, in-4° : ces deux éditions, très-rares, ont été suivies d'une troisième, Paris, 1629, in-8°; le premier, Murner eut l'idée ingénieuse de faire servir les jeux de cartes à l'enseignement des sciences; il l'appliqua la première fois lorsqu'il enseignait à Cracovie; la rapidité avec laquelle ses élèves étaient mis au courant des plus subtils détours de la logique scolastique lui valut d'abord d'être soupçonné de magie; il exposa alors publiquement sa manière de procéder. Voy. Merdegen, *Schediasma de Th. Murneri Logica memorativa* (Nuremberg, 1739) et Oberlin, *Programma* (Strasbourg, 1792); — *De Augustiniana Hyeronymianaque Reformatione poetarum;* Strasbourg, 1509, in-4°; — *Arma patientiæ contra omnes seculi adversarios;* 1511; — *Ludus studentum Friburgensium;* Francfort, 1511; méthode pour apprendre la prosodie latine au moyen d'une espèce de jeu d'échecs; — *Von eelichs stands nutz und beschwerden* (Des Avantages et des Peines de l'état de Mariage), in-4°, sans indication de lieu ni de date, mais très-probablement à Strasbourg, 1512; — *Narren-beschwerung* (Exorcisme des fous); Strasbourg, 1512, 1518 et 1524, in-4°, avec gravures sur bois; G. Wickram en a donné une édition en langage plus moderne, Strasbourg, 1556 et 1558, in-4°; elle a été réimprimée à Francfort, 1565, et à Strasbourg, 1618; cet ouvrage, conçu sur le modèle de la *Nef des Fous* de Séb. Brandt, a servi de texte à Murner pour les sermons qu'il prêcha à Francfort; — *Die Schelmenzunft, Anzeigung alles*

(1) Parmi les nombreux pamphlets lancés contre lui par les adhérents de Luther, et contre lesquels il publia une *Defension und Declaration* (Strasbourg, 1521), nous citerons : *Karsthans*, attribué à Hutten; *Murnarus Leviathan;* *Murnarus qui et Schoenhenselein oder Schmutzkoll*, etc.

weitläufigen mutwills, Schalkheiten und Bübereyen in dieser Zeit (La Corporation des Fripons, ou dénonciation de la malice générale, des ruses et des fourberies de ce temps), 1512, in-4°, sans indication de lieu, avec gravures sur bois; Augsbourg, 1513 et 1514, in-4°; Strasbourg, 1516 et 1558, in-4°; Francfort, 1518, 1567 et 1618, in 8°; une nouvelle édition, avec notes et glossaire, a été publiée par Waldau, Halle, 1788, in-8°; une traduction latine de cette satire mordante des vices de l'époque, résumé de sermons prêchés par Murner à Francfort, a été donnée par Flitner, sous le titre de *Nebulo Nebulonum*, Francfort, 1620, 1634, 1644 et 1663, in-8°; une traduction en vers hollandais a paru en 1645, in-12; — *Eine andächtig-geistliche Badenfahrt* (Voyage dévot aux Bains); Strasbourg, 1514, in-4° : suite d'allégories du plus mauvais goût, où tous les faits et gestes d'une personne qui se baigne deviennent autant d'actes de sanctification; — *Die Mülle von Schwündelsheim* (Le Moulin de Foliecourt); Strasbourg, 1515, in-4°, avec gravures sur bois : autre satire des travers de l'époque; — *Chartiludium Institutionum Juris;* Strasbourg, 1518, in-4°; Paris, 1629, in-8° : essai de faire apprendre les Institutes au moyen de jeux de cartes; ce livre rare et curieux a été décrit par Riederer dans ses *Abhandlungen*; *voy.* aussi Freytag, *Analecta*, p. 621; — *Die Gäuchmatt* (Le Pré des Fous); Bâle, 1519, in-4°, et Francfort, 1615, avec gravures sur bois : satire contre la galanterie; — *Ein christliche und brüderliche Ermanung an den hochgelerten doctor Luter* (Exhortation chrétienne et fraternelle adressée au savant docteur Luther); 1520, in-4°; — *Von doctor Luters Leren und Predigen* (Des Doctrines et des Prédications du docteur Luther); 1520, in-4°; — *Von dem Babstenthum das ist von der höchsten Oberkeyt christlichs Glaubens wider doctor Luther* (De la Papauté ou de l'Autorité suprême en matière de foi chrétienne, contre le docteur Luther); Strasbourg, 1520, in-4°; — *An den Adel tütscher Nation das sye den christlichen Glauben beschirmen wyder Martinum Luther* (Adresse à la Noblesse allemande, pour qu'elle défende la foi chrétienne contre Martin Luther); Strasbourg, 1520, in-4°; — *Ob der Künig uss Engelland ein Lügner sey oder der Luther* (Lequel des deux est un menteur, ou le roi d'Angleterre ou Luther); ibid., 1522, in-4°; — *Von dem grossen Lutherischen Narren* (Ce grand fou de Luther); 1522, in-4°; Zurich, 1848 : satire des plus spirituelles, mais où abonde le gros sel; — *Ain new Lied von dem Untergang des christlichen Glaubens* (Nouveau Chant sur la décadence de la foi chrétienne); in-4°, sans lieu ni date : pamphlet contre Stieffel, qui avait pris fait et cause pour Luther; — *Disputacion von den XII Orten der Eidgenossenschaft von wegen der Einigkeit in christlichen Glauben zu Baden 1526 gehalten* (Dispute sur l'unité en la foi chrétienne tenue en 1526 à Bade, par les douze cantons de la Confédération); Lucerne, 1527, in-4°; — *Der lutherischen Kirchendieb und Ketzer Kalender* (Almanach des Hérétiques luthériens, pilleurs d'églises); 1527, in-fol.; avec gravures sur bois : ingénieuse pièce satirique, reproduite, 1804, in-8°, par les soins de Waldau; — *Das unchristlich Frevel der Herrschaft von Bern wider die Heiligenschrifften* (Attentat antichrétien des autorités de Berne contre les saintes Écritures); Lucerne, 1528, in-4°; — *Die Gottsheilige Mess* (La sainte Messe divine); Lucerne, 1528. Murner a traduit le premier en allemand l'*Enéide* de Virgile; Strasbourg, 1515, in-fol., avec gravures sur bois; Worms, 1545; Iéna, 1606, etc. Il a aussi donné le premier une version en cette langue des *Institutes* de Justinien; Bâle, 1519 et 1520, in-4°. E. G.

Waldau, *Nachrichten von Murners Leben* (Nuremberg, 1775, in-8°). — *Deutsches Museum* (années 1779 et 1780). — Flögel, *Geschichte der Komischen Literatur*, t. III. — Panzer, *Annalen der älteren deutschen Literatur*. — Jördens, *Lexikon*. — Strobel, *Beiträge zur deutschen Literatur*. — Jung, *Beiträge zur Geschichte der Reformation* (Strasbourg, 1830). — Scheible, *Das Kloster*. — Gervinus, *Geschichte der deutschen National-Literatur*.

MURPHY (*Arthur*), littérateur anglais, né le 27 décembre 1727, à Clooniquin (Irlande), mort le 18 juin 1805, à Knightsbridge. Il était fils d'un armateur de Dublin, qui périt en 1729 dans un naufrage. Après avoir fait de bonnes études au collége anglais de Saint-Omer, il fut placé chez un de ses oncles qui avait une maison de banque à Cork (1741). En 1751 il suivit sa mère à Londres. Bientôt il abandonna la carrière commerciale, pour laquelle il avait une répugnance naturelle, et se fit auteur ou plutôt journaliste; car il débuta par la fondation d'une feuille hebdomadaire, intitulée *The Gray's Inn Journal* et rédigée sur le plan du *Spectator*. Cette revue critique, bien que superficielle, lui procura des amis et quelque réputation; il la fit paraître pendant deux ans (21 octobre 1752, 12 octobre 1754). Lorsqu'il fut obligé d'en suspendre la publication, il se trouvait à bout de ressources et de plus fort endetté. Un fameux acteur du temps, Foote, lui ayant conseillé de monter sur les planches, Murphy parut à Covent-Garden, dans le rôle d'*Othello*, et joua ensuite à Drury Lane; quoiqu'il n'eût obtenu qu'un succès médiocre, il se retira au bout de l'année avec une assez bonne somme, qui lui permit de reprendre le cours de ses travaux littéraires. En même temps qu'il étudiait le droit à Lincoln's Inn, il rédigea un journal politique, *The Test* (1757), pour appuyer l'administration de Fox, depuis lord Holland. Reçu avocat en 1762, il commença de plaider; mais il est probable qu'il écrivit plus de pièces de théâtre que de mémoires. Un journal *The Auditor*, qu'à la même époque il entreprit en faveur de lord Bute, n'eut qu'une

xistence éphémère. En 1763 il alla grossir le nombre des hommes de loi du circuit de Norfolk, et vendit sa charge en 1788. Par l'intermédiaire de lord Loughborough, il obtint une place de commissaire des faillites, puis une pension de 200 livres, qu'il dut peut-être moins à ses talents qu'à sa haine contre la révolution française. Ses principaux ouvrages sont : *The Bees*, poëme en quatre chants, imité du livre XIV du *Prædium rusticum* du P. Vanière ; — *Belisarius* ; Londres, 1791, in-8° ; trad. de Marmontel ; — une traduction de *Tacite* ; Londres, 1793, 4 vol. in-4°, avec un supplément historique et des notes ; c'est un travail peu estimé ; — *Life of Garrick* ; Londres, 1801, 2 vol. in-8° ; trad. en français. Il a écrit aussi une vingtaine de pièces, dans lesquelles il a mis à contribution les écrivains français, Voltaire, Crébillon, De Belloy, La Chaussée, etc. ; quelques-unes se sont soutenues au théâtre, par exemple *The Way to Keep him*, *All in the wrong*, *Know your own mind*, *Three weeks after marriage*, *Desert island*, comédies. Murphy a donné une édition des *Œuvres* de Fielding et de Johnson, et il a lui-même publié les siennes en 1786 (7 vol. in-8°). P. L—y.

Jesse Foot, *Life of A. Murphy* ; Londres, 1812, in-8°. Baker, *Biographia Dramatica*.

MURPHY (*James-Cavanah*), antiquaire anglais, né en Irlande, mort en 1816. Les renseignements font défaut sur la première partie de sa vie. Il est à présumer qu'il avait fait une étude approfondie de l'architecture et des antiquités. En 1788 il résidait à Dublin, où il s'était lié d'amitié avec William Conyngham, qui en 1783 avait fait une excursion en Portugal. Il s'embarqua pour ce dernier pays à la fin de cette même année, et à peine arrivé à Oporto, il se rendit au monastère de Batalha, dont l'église est un des plus beaux monuments du style gothique. Puis il visita Lisbonne et les provinces méridionales, et revint à Londres en 1790. Le résultat de ce voyage se trouve dans les trois ouvrages suivants : *Plans, Elevations, Sections and Views of the Church of Batalha, with the history and description by Luis de Sousa, with remarks, to which is prefixed an introductory discourse on the principles of gothic architecture* ; Londres, 1792-1795, in-fol. avec 27 pl. : cet ouvrage, qui coûta 1,000 liv., fut entrepris aux frais de Conyngham ; — *Travels in Portugal through the provinces of Entre-Douro-e-Minho, Beira, Estremadura and Alemtejo, consisting on the manners, customs, trade, public buildings, antiquities of that kingdom* ; Londres, 1795, in-4°, pl. ; trad. en français par Lallemant (Paris, 1797, in-4° ou 2 vol. in-8°), et en allemand par Sprengel. Malgré les erreurs et les négligences qu'y a relevées Ranque, dans ses *Lettres sur le Portugal*, cet ouvrage est précieux en ce qu'il fait connaître d'une manière agréable et souvent instructive un pays que l'on avait jusque là représenté comme peu digne d'attirer l'attention des artistes et des voyageurs ; — *A general View of the State of Portugal, containing a topographical description thereof, together with observations on the animal, vegetable and mineral productions of its colonies, the whole compiled from the best Portuguese writers* ; Londres, 1797 ou 1798, in-4°, pl. Au printemps de 1802 Murphy arriva en Espagne, et y demeura pendant sept ans, résident principalement à Séville ou à Cordoue. De retour en Angleterre, il consacra le reste de sa vie à rassembler ses matériaux et à en surveiller l'impression. Les ouvrages qui se rapportent à cette période sont : *The Arabian Antiquities of Spain* ; Londres, 1813-1815, gr. in-fol., avec 97 pl., gravées par Le Keux et autres habiles artistes ; — *The History of the Mahometan Empire in Spain, containing a general history of the Arabs to their expulsion* ; Londres, 1816, in-4° : ouvrage plus soigné et plus exact que les précédents. Nous devons ajouter que Murphy a signé du seul prénom de *James* ce qui a trait à son voyage de Portugal, et du double prénom *James-Cavanah* ses derniers ouvrages. P. L—y.

Cyclop. of English Literature (*Biogr.*).

MURPHY (*Robert*), mathématicien anglais, né en 1806, à Mallow (Irlande), mort le 12 mars 1843, à Londres. Fils d'un pauvre cordonnier, il manifesta dès l'âge de treize ans des dispositions extraordinaires pour les mathématiques ; un instituteur de Mallow se chargea gratuitement de faire son éducation, et en 1825 il obtint une bourse à l'université de Cambridge. A cette époque il avait déjà publié différents articles dans les journaux, résolu de nombreux problèmes qu'on lui proposait et publié la réfutation d'une prétendue méthode de faire un cube double d'un cube simple. En 1829 il devint agrégé (*fellow*) du collége de Caius. Bientôt après il contracta des habitudes de dissipation, et donna par sa mauvaise conduite un tel scandale qu'il fut obligé de quitter l'université (décembre 1832). Après avoir passé quelques années dans son pays, il vint à Londres (1836), et fut en 1838 nommé examinateur des sciences à l'université de Londres. Malgré sa bonne volonté, il ne put venir à bout de satisfaire ses créanciers, et il mourut dans la gêne, à l'âge de trente-sept ans. On a de lui : *Elementary Principles of the Theory of Electricity* ; Cambridge, 1833, in-8° ; — *A Treatise on the Theory of algebraical Equations* ; Londres, 1839, in-8° ; — des mémoires dans les *Philosophical Transactions* de Cambridge et de Londres. P. L—y.

Cyclop. of English Literature (*Biogr.*).

MURR (*Christophe-Théophile*), érudit allemand, né à Nuremberg, le 6 août 1733, mort dans cette ville, le 8 avril 1811. Il etudia à Altdorf les belles lettres et les sciences, et visita la Hollande,

l'Angleterre et le Nord de l'Italie. Les bibliothèques et les archives de ces divers pays attirèrent surtout son attention. De retour à Nuremberg en 1763, il y fut nommé directeur des douanes. Familier avec la plupart des langues de l'Europe, il entretenait une vaste correspondance avec les savants les plus distingués de son temps. En 1807, il fut nommé correspondant de l'Institut de France. Ses principaux ouvrages sont : *Commentatio de Re Diplomatica Frederici II imperatoris*; ibid., 1756, in-4°; — *Disquisitio diplomatica de Comitiis Friderici II imperatoris Norimbergæ celebratis*; Nuremberg, 1760, in-4°; — *Essai sur l'histoire des tragiques grecs*; ibid., 1760, in-8°; — *Nachrichten von verschiedenen noch lebenden gelehrten in England und Italien* (Notices sur divers savants actuellement vivants en Angleterre et en Italie); Nuremberg, 1770, in-8°; — *Bibliothèque portative de Peinture, de Sculpture et de Gravure*; Francfort, 1770, 2 vol. in-8°; catalogue raisonné de tous les ouvrages concernant les arts du dessin; — *Journal zur Kunstgeschichte und zur allgemeinen Litteratur* (Journal pour l'histoire de l'Art et pour la Littérature); Nuremberg, 1775-1789, 17 parties, in-8°; suivi d'un *Neues Journal*, Leipzig, 1798-1800, 3 parties, in-8°; — *Abbildungen der Gemalde und Alterthümer von Herculanum* (Monuments et Antiquités d'Herculanum); Augsbourg, 1777-1782, 6 vol. in-fol., avec planches; un septième volume parut à Nuremberg, 1793, in-fol.; — *Diplomatische Geschichte des Ritters Behaim* (Histoire diplomatique du chevalier Behaim); Nuremberg, 1778, in-8°; Paris, 1801 et 1802, in-8°; une traduction française en a été donnée dans le *Recueil de pièces intéressantes* (Paris, 1787); — *Memorabilia bibliothecarum Norimbergensium et universitatis Altorfinæ*; ibid., 1786-1791, 3 vol. in-8°; — *Geschichte der Jesuiten in Portugal unter der Verwaltung des Marquis von Pombal* (Histoire des Jésuites en Portugal sous l'administration du marquis de Pombal); Nuremberg, 1787-1789, 2 vol. in-8°; — *Beyträge zur Geschichte des dreissigjährigen Krieges nebst Urkunden zur Geschichte Wallensteins* (Documents pour servir à l'histoire de la guerre de Trente Ans et de Wallenstein); ibid., 1790, in-8°; — *Notitia libri rarissimi geographiæ Fr. Berlinghieri Florentini*; ibid., 1790, in-8°; — *Specimina antiquissimæ Scripturæ græcæ cursivæ ante Vespasiani tempora*; ibid., 1792, in-fol.; suivi d'une *Collectio amplissima Scriptorum de Klinodiis S. R. Imperii Germanici, de coronatione Imperatoris, atque de rege Romanorum et electoribus*; ibid., 1793, in-8°; — *Catalogus Epistolarum autographarum personarum celebrium*; ibid., 1797 et 1804, in-8°, suivi de : *Chirographa personarum celebrium*; Weimar, 1804, 5 parties, in-fol., avec planches; — *Uber den wahren Ursprung der Rosenkreuzer und des Freymaurordens* (Sur la véritable Origine des Rose-Croix et des Francs-Maçons); Sulzbach, 1803, in-8°; — *Beytrage zur arabischen Litteratur* (Documents sur la Littérature arabe); Erlangen, 1803, in-4°; — *De papyris seu voluminibus græcis Herculanensibus Commentatio*; Strasbourg, 1804, in-8°; — *Beyträge zur Geschichte der ältesten Kupferstiche* (Documents pour servir à l'Histoire des plus anciennes Gravures); Augsbourg, 1804, in-4°; — *Bibliothèque glyptographique*; Dresde, 1804, in-8°; — *Adnotationes ad bibliothecas Hallerianas botanicam, anatomicam, chirurgicam et medicam, cum variis ad scripta M. Serveti pertinentibus*; Erlangen, 1805, in-4°; — *Nachricht über Giordano Bruno und seine Schriften* (Notice sur Giordano Bruno et ses écrits); 1805, in-8°; — *Literarische Nachrichten über die sogenannten Goldmacher* (Notices littéraires sur les prétendus faiseurs d'or); Leipzig, 1805, in-8°; — *Uber die Ermordung Wallensteins* (Sur l'Assassinat de Wallenstein); Halle, 1806, in-8°; — *Versuch einer Geschichte der Juden in Sina* (Essai d'une histoire des Juifs en Chine); Hâlle, 1807, in-8°. Murr a encore écrit presque tout le texte de l'*Hortus nitidissimus* de Trew et donné un grand nombre de traductions annotées de divers ouvrages anglais et espagnols. Parmi les ouvrages qu'il a laissés en manuscrit et dont il publia lui-même la liste en 1805, nous citerons : *Anecdota Leibnitziana*, *Analecta Spinoziana*; *Notitiæ typographicæ una cum chartulariorum, ab anno* 1319 ad 1500. Le catalogue de sa belle bibliothèque, qu'il légua au docteur Colmar, mais dont celui-ci vendit une grande partie, pour acquitter les dettes de Murr, qui s'était ruiné dans son zèle pour l'instruction de ses semblables, a été publié par J.-Ferd. Roth. O.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon*, t. II, et *Supplément* de Nopitsch, t. II et IV. — Meusel, *Gelehrte Deutschland*

FIN DU TRENTE-SIXIÈME VOLUME.



